JN
2304
F73
JMRS
1837

ALMANACH

ROYAL ET NATIONAL

POUR L'AN M DCCC XXXVII.

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ DE L'UNION AUMALE

SIGNES POUR LES DÉCORATIONS.

Ordre royal de la LÉGION-D'HONNEUR.

(G ✠) *Grand'Croix.*
(GO ✠) *Grand-Officier.*
(C ✠) *Commandeur.*
(O ✠) *Officier.*
✠ *Chevalier.*

Décoration de Juillet : ❁.

IMPRIMERIE DE A. GUYOT, RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS, N° 37.

ALMANACH

ROYAL ET NATIONAL

POUR L'AN M DCCC XXXVII,

PRÉSENTÉ A SA MAJESTÉ

ET AUX PRINCES ET PRINCESSES DE LA FAMILLE ROYALE.

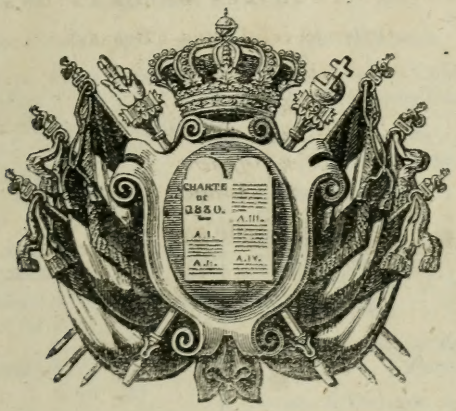

PARIS,

CHEZ A. GUYOT ET SCRIBE,

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES DE L'ALMANACH ROYAL ET NATIONAL,

ET DE LA COLLECTION COMPLÈTE DES LOIS, PAR J. B. DUVERGIER,

Rue Neuve-des-Petits-Champs, N° 37.

1837.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/almanachnational1837fran

ARTICLES PRINCIPAUX DU CALENDRIER POUR L'AN 1837.

Ères principales et leur correspondance avec l'Ère chrétienne.

L'Ère chrétienne date de la naissance de Jésus-Christ. L'année 1837 correspond à :

l'année 6550 de la Période julienne ;

l'année 2590 de la fondation de Rome, selon Varron ;

l'année 2584 depuis l'Ère de Nabonassar, fixée au mercredi 26 Février de l'an 3967 de la Période julienne, ou 747 ans avant J.-C., selon les chronologistes, et 746 suivant les astronomes ;

l'année 2613 des Olympiades, ou la 1re année de la 654e Olympiade commence en Juillet 1837, en fixant l'Ère des Olympiades 775 ans et demi avant J.-C., ou vers le 1er juillet de l'an 3938 de la Période julienne ;

l'année 1252 des Turcs, qui a commencée le 18 Avril 1836, finit le 6 Avril 1837, selon l'usage de Constantinople, d'après l'*Art de vérifier les dates.*

Comput ecclésiastique.

Nombre d'Or en 1837. 14
Épacte. XXIII
Cycle solaire. 26
Indiction romaine. . . 10
Lettre dominicale. . . A

Quatre-Temps.

Février 15, 17 et 18.
Mai 17, 19 et 20
Septembre 20, 22 et 23.
Décembre 20, 22 et 23.

Fêtes mobiles.

Septuagésime, 22 Janvier.
Les Cendres, 8 Février.
Pâques, 26 Mars.
Rogations, 1, 2 et 3 Mai.
Ascension, 4 Mai.
Pentecôte, 14 Mai.
La Trinité, 21 Mai.
La Fête-Dieu, 25 Mai.
1er Dimanche de l'Avent, 3 Décembre.

Oblig. app. de l'écliptique.

1er Janv. 1837, 23d. 27m. 46s.

ÉCLIPSES DE 1837, DONNÉES EN TEMPS MOYEN.

5 *Avril*, *éclipse de Soleil*, *invisible à Paris.*

Commencement à 2 h. 7 m. du matin.
Milieu. . . . à 7 45
Fin de l'éclipse à 8 22

Cette éclipse ne sera visible que dans l'hémisphère austral.

20 *Avril*, *éclipse totale de Lune visible à Paris.*

Commenc. de l'éclipse à 6h. 59m. du s.
Comm. de l'éclipse tot. à 8 0
Milieu. . . . . à 8 50
Fin de l'éclipse totale. à 9 40
Fin de l'éclipse. . . . à 10 41

4 *Mai*, *éclipse de Soleil invisible à Paris.*

Comm. de l'écl. gén. à 5h. 7m. du s.
Milieu. . . . . à 6 58
Fin de l'éclipse gén. à 8 48

Cette éclipse sera visible dans une grande partie de l'hémisphère boréal.

13 *Oct.*, *éclipse totale de Lune*, *visible à Paris.*

Comm. de l'éclipse . à 9h 40m. du s.
Comm. de l'écl. tot. à 10 40
Milieu . . . . . à 11 26
Fin de l'éclipse tot., le 14 octobre. . . . à 0 12 m. du m.
Fin de l'éclipse. . . à 1 12

29 *Octobre*, *éclipse de Soleil invisible à Paris.*

Comm. de l'écl. gén. à 9h. 50m. du m.
Milieu. . . . . à 11 28
Fin de l'éclipse gén. à 1 6m. du s.

Cette éclipse ne sera visible que dans l'hémisphère austral.

Commencement des Quatre Saisons.

Printemps, le 20 Mars, à 7h. 33m. du soir.
Été, le 21 Juin, à 4h. 47m. du soir.
Automne, le 23 Sept., à 6h. 42m. du mat
Hiver, le 22 Déc., à 0h. 0m. du matin.

Calculs contenus au Calendrier dans les sept dernières colonnes de chaque mois.

Les levers et les couchers du Soleil et de la Lune sont des levers et des couchers apparens ; car l'effet de la réfraction fait paraître les astres à l'horizon avant qu'ils y soient réellement arrivés, et après qu'ils sont réellement couchés : aussi, distingue-t-on le lever et le coucher apparent d'un astre d'avec celui qui est réel et effectif.

La déclinaison du Soleil est sa distance à l'équateur. Son principal usage est de trouver la latitude d'un lieu, tant sur mer que sur terre ; car, de la comparaison de la déclinaison

du Soleil avec sa hauteur méridienne résulte la hauteur de l'équateur, dont le complément est la latitude ou la hauteur du pôle du lieu où est faite l'observation.

Le temps moyen au midi vrai, placé dans la quatrième colonne de chaque mois, est l'heure qu'une horloge, réglée sur le moyen mouvement du Soleil, doit marquer chaque jour, à l'instant précis de midi, à un bon cadran solaire ou à un bon méridien.

Dans cette 4e colonne, *zéro* signifie *midi*. On conclura qu'une horloge est bien réglée et est à l'heure si, à midi d'un cadran solaire, elle marque : le 1er janv. oh. 3m. 34s. ; le 2, oh. 4m. 3s., etc. ; c'est-à-dire, si la pendule avance le 1er janv. de 3m. 34s., et le 2 de 4m. 3s., comme elle le doit, pour être exactement réglée sur le moyen mouv. du Soleil.

Pour les pendules qui ne sont pas à équation, et qu'on veut régler sur le temps moyen, l'essentiel est qu'à chaque révolution de 24 heures, la pendule avance ou retarde par jour, sur le Soleil, de la quantité indiquée dans la table ; car, si le 1er janvier elle était à l'heure du Soleil, et que le lendemain elle retardât sur le Soleil de 28 s., certainement elle serait bien réglée : il ne lui manquerait alors que d'être mise à l'heure du temps moyen, véritable heure qu'elle doit marquer chaque jour de l'année (*Voir le Calendrier*).

TABLE *des plus grandes marées de l'année* 1837.

On sait que la cause et les lois des phénomènes de la marée résident dans le Soleil et dans la Lune : le Soleil, par son attraction sur la mer, l'élève et l'abaisse deux fois dans un jour, en sorte que le flux et le reflux solaires se renouvellent à chaque intervalle d'un demi-jour solaire. Pareillement, le flux et le reflux produits par l'attraction de la Lune se renouvellent à chaque intervalle d'un demi-jour lunaire. Ces deux marées partielles se combinent sans se nuire, comme on voit, sur la surface d'un bassin légèrement agité, les ondes se disposer les unes au-dessus des autres, sans altérer mutuellement leurs mouvemens et leurs figures. C'est de la combinaison de ces marées que résultent les marées observées dans nos ports. La différence de leurs périodes produit les phénomènes les plus remarquables du flux et du reflux de la mer. Lorsque les deux marées coïncident, la marée composée est à son maximum ; elle est alors la somme des deux marées partielles, et c'est ce qui a lieu vers les pleines et nouvelles Lunes ou vers les syzygies. Lorsque la plus grande hauteur de la marée lunaire coïncide avec le plus grand abaissement de la marée solaire, la marée composée est à son minimum ; elle est alors la différence de deux marées partielles, et c'est ce qui a lieu vers les quadratures. On voit ainsi que la marée totale varie avec les phases de la Lune : mais ce n'est point aux instans mêmes de la nouvelle ou pleine Lune et de la quadrature que répondent les plus grandes et les plus petites marées ; l'observation a fait connaître que ces marées, dans nos ports, suivent d'un jour et demi les instans de ces phases. Les marées des syzygies ne sont pas toutes également fortes, parce que les marées partielles qui concourent à leur production varient avec les déclinaisons du Soleil et de la Lune, et les distances de ces astres à la Terre : elles sont d'autant plus considérables que la Lune et le Soleil sont plus rapprochés de la Terre et du plan de l'équateur. Le tableau ci-dessous renferme les hauteurs de toutes les grandes marées pour 1837. On a pris pour unité de hauteur la moitié de la hauteur moyenne de la *marée totale*, qui arrive un jour ou deux après la syzygie, quand le Soleil et la Lune, au moment de la syzygie, sont dans l'équateur et dans leurs moyennes distances à la Terre.

Epoq. de syzygie.	*H. de la mar.*	*Epoq. de syzygie.*	*H. de la mar.*	*Epoq. de syzygie.*	*H. de la mar.*
6 Janv. N. L. à 11h. 56′s.	0,95	4 Mai. N. L. à 7h. 11′s.	0,89	14 Sept. P. L. à 1h. 37′s.	1,12
21 — P. L. à 7 54 s.	0,74	20 — P. L. à 7 37 m.	0,90	29 — N. L. à 8 12 s.	0,90
5 Févr. N. L. à 10 17 m.	1,03	3 Juin. N. L. à 7 53 m.	0,75	13 Oct. P. L. à 11 24 s.	1,07
20 — P. L. à 2 33 s.	0,85	18 P. L. à 4 1 s.	0,88	29 — N. L. à 11 42 m.	0,90
6 Mars. N. L. à 8 39 s.	1,09	2 Juill. N. L. à 9 39 s.	0,70	12 Nov. P. L. à 11 39 m.	1,01
22 — P. L. à 7 5 m.	0,93	17 — P. L. à 11 0 s.	0,94	28 — N. L. à 2 0 m.	0,86
5 Avril. N. L. à 7 29 m.	1,04	1er Août N. L. à 0 29 s.	0,74	12 Déc. P. L. à 2 27 m.	0,77
20 — P. L. à 8 49 s.	0,95	16 — P. L. à 5 48 m.	1,05	27 — N. L. à 2 43 s.	0,87
		31 — N. L. à 4 10 m.	0,84		

On a remarqué que, dans nos ports, les plus grandes marées suivent d'un jour et demi la nouvelle et la pleine Lune. Ainsi on aura l'époque où elles arrivent, en ajoutant un jour et demi à la date des syzygies. — Pour appliquer les résultats généraux du tableau ci-dessus à la recherche des plus grandes marées dans nos ports, il faut connaître l'unité de hauteur pour chacun de ces ports. — Voici l'unité de hauteur pour quelques ports de France :

Brest. . . .	3m,21	Cherbourg. .	2m,70	Saint-Malo. .	5m,98	Croisic. . . .	2m,68
Lorient. . .	2 ,24	Granville. . .	6 ,35	Audierne. . .	2 ,00	Dieppe. . .	2 ,87

JANVIER.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 7 minutes.

Nouv. Lune le 6, à 11 h. 56 m. du soir. | Pleine Lune le 21, à 7 h. 54 m. du soir.
Prem. Quart. le 13, à 5 h. 21 m. du mat. | Dern. Quart. le 28, à 6 h. 40 m. du soir.

Soleil dans le Verseau le 20, à 4 h. 48 m. du mat. (*T. M.*)

			Soleil.				Temps moyen au midi vrai.			Lune.			Age de la Lune.
			Lever.	Couc.	Déclin.					Lever.		Couch.	
			h	m	h	m.	d	m	h	m	s	h	m	h	m	j
1		*Dim.* *La Circoncision.*	7	56	4	12	23	1 Australe.	0	3	57	1	12	0 Soir.	11	24
2	lundi.	s. Basile, Evêque.	7	56	4	12	22	55	0	4	25	2	30	0	31	25
3	mardi.	*Ste. Geneviève.*	7	56	4	13	22	50	0	4	53	3	50	0	55	26
4	merc.	s. Rigobert.	7	56	4	15	22	44	0	5	20	5	16	1	26	27
5	jeudi.	s. Siméon, Stylite.	7	56	4	16	22	37	0	5	47	6	38	2	13	28
6	vend.	L'Epiphanie.	7	55	4	17	22	30	0	6	14	7	55	3	19	29
7	samed.	ste. Mélanie.	7	55	4	19	22	22	0	6	40	8	54	4	37	1
8	*Dim.*	s. Lucien, Ev.	7	55	4	20	22	14	0	7	6	9	37	6	6	2
9	lundi.	s. Pierre, Evêq.	7	54	4	21	22	6	0	7	31	10	6	7	36	3
10	mardi.	s. Paul, Erm.	7	54	4	22	21	57	0	7	56	10	28	9	1	4
11	merc.	s. Hygin, Pape.	7	53	4	23	21	48	0	8	20	10	47	10	21	5
12	jeudi.	s. Arcade, Mart.	7	53	4	25	21	38	0	8	43	11	3	11	38	6
13	vend.	Baptême de J.-C.	7	52	4	26	21	28	0	9	6	11	19	Matin.		7
14	samed.	s. Hilaire, Evêque.	7	51	4	27	21	18	0	9	28	11	35	0	53	8
15	*Dim.*	s. Maur, Ab.	7	51	4	29	21	7	0	9	49	11	54	2	6	9
16	lundi.	s. Guillaume.	7	50	4	30	20	55	0	10	10	0 Soir.	16	3	18	10
17	mardi.	s. Antoine, Ab.	7	49	4	31	20	44	0	10	30	0	44	4	29	11
18	merc.	Chàs. de s. Pierre.	7	49	4	33	20	32	0	10	49	1	19	5	35	12
19	jeudi.	s. Sulpice, Ev.	7	48	4	35	20	19	0	11	7	2	5	6	35	13
20	vend.	s. Sébastien.	7	47	4	36	20	6	0	11	25	3	0	7	25	14
21	samed.	ste. Agnès, Vierge.	7	46	4	38	19	53	0	11	42	4	2	8	5	15
22	*Dim.*	s. Vincent.	7	45	4	39	19	39	0	11	58	5	10	8	34	16
23	lundi.	s. Ildefonse, Ev.	7	44	4	41	19	25	0	12	14	6	20	8	58	17
24	mardi.	s. Babylas, Evêq.	7	43	4	43	19	11	0	12	28	7	30	9	17	18
25	merc.	Conv. de s. Paul.	7	41	4	45	18	56	0	12	42	8	39	9	33	19
26	jeudi.	ste. Paule, Veuve.	7	40	4	46	18	41	0	12	55	9	48	9	48	20
27	vend.	s. Julien, Ev.	7	39	4	47	18	26	0	13	8	10	59	10	2	21
28	samed.	s. Charlemagne.	7	38	4	49	18	10	0	13	19	Matin.		10	16	22
29	*Dim.*	s. François de Sales.	7	36	4	50	17	54	0	13	30	0	13	10	33	23
30	lund.	ste. Bathilde.	7	35	4	52	17	38	0	13	40	1	30	10	54	24
31	mardi.	s. Pierre Nol.	7	34	4	54	17	21	0	13	49	2	51	11	21	25

FÉVRIER.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 34 minutes.

Nouv. Lune le 5, à 10 h. 17 m. du mat. | Pleine Lune le 20, à 2 h. 33 m. du soir.
Prem. Quart. le 12, à 9 h. 48 m. du mat. | Dern. Quart. le 28, à 5 h. 40 m. du mat.

Soleil dans les Poissons le 18, à 7 h. 31 m. du soir. (*T. M.*)

			Soleil.				Temps moyen au midi vrai.			Lune.			Age de la Lune.
			Lever.	Couc.	Declin.					Lever.		Couch.	
			h	m	h	m	d	m	h	m	s	h	m	h	m	j
1	merc.	s. Ignace.	7	33	4	56	17	4 Australe.	0	13	57	4	14	11	58	26
2	jeudi.	La Purificat.	7	32	4	57	16	47	0	14	4	5	32	0 Soir.	51	27
3	vend.	s. Blaise.	7	30	4	59	16	30	0	14	11	6	37	2	2	28
4	samed.	s. Philéas, Evêq.	7	28	5	0	16	12	0	14	17	7	28	3	28	29
5	*Dim.*	ste. Agathe, V.	7	27	5	2	15	54	0	14	22	8	3	5	0	1
6	lundi.	s. Vast, Evêq.	7	25	5	3	15	35	0	14	26	8	28	6	29	2
7	mardi.	s. Romuald.	7	24	5	5	15	16	0	14	29	8	48	7	56	3
8	merc.	*Les Cendres.*	7	23	5	7	14	58	0	14	32	9	6	9	16	4
9	jeudi.	ste. Apolline.	7	21	5	9	14	38	0	14	34	9	22	10	34	5
10	vend.	ste. Scholastique.	7	20	5	11	14	19	0	14	35	9	39	11	51	6
11	samed.	s. Séverin.	7	18	5	13	13	59	0	14	35	9	57	Matin.		7
12	*Dim.*	s. Mélèce.	7	17	5	14	13	39	0	14	34	10	19	1	6	8
13	lundi.	s. Lezin.	7	15	5	16	13	19	0	14	33	10	45	2	19	9
14	mardi	s. Valentin.	7	13	5	17	12	59	0	14	31	11	17	3	28	10
15	merc.	s. Faustin.	7	11	5	18	12	38	0	14	28	11	59	4	30	11
16	jeudi.	s. Flavien.	7	9	5	20	12	18	0	14	24	0 Soir.	52	5	23	12
17	vend.	s. Théodule.	7	7	5	22	11	57	0	14	20	1	52	6	6	13
18	samed.	s. Siméon, Evêq.	7	5	5	23	11	36	0	14	14	2	59	6	38	14
19	*Dim.*	s. Boniface.	7	4	5	25	11	14	0	14	9	4	9	7	3	15
20	lundi.	s. Pepin.	7	2	5	27	10	53	0	14	2	5	19	7	24	16
21	mardi.	ste. Isabelle.	7	0	5	29	10	31	0	13	55	6	29	7	40	17
22	merc.	s. Méraut.	6	58	5	30	10	9	0	13	47	7	40	7	56	18
23	jeudi.	s. Robert, Ab.	6	57	5	32	9	47	0	13	39	8	51	8	9	19
24	vend.	s. Mathias.	6	55	5	34	9	25	0	13	30	10	3	8	24	20
25	samed.	s. Victorin.	6	53	5	35	9	3	0	13	20	11	19	8	39	21
26	*Dim.*	s. Porphyre.	6	51	5	37	8	41	0	13	10	Matin.		8	58	22
27	lundi.	ste. Honorine.	6	49	5	38	8	18	0	12	59	0	38	9	21	23
28	mardi.	s. Romain.	6	47	5	40	7	56	0	12	48	1	37	9	53	24

MARS.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 52 minutes.

Nouv. Lune le 6, à 8 h. 33 m. du soir. | Pleine Lune le 22, à 7 h. 5 m. du mat.
Prem. Quart. le 14, à 4 h. 17 m. du mat. | Dern. Quart. le 29, à 1 h. 26 m. du soir.

Soleil dans le Bélier le 20, à 7 h. 33 m. du soir. (*T. M.*)		Soleil.				Temps moyen au midi vrai.			Lune.				Age de la Lune.
		Lever.		*Couc.*		*Déclin.*			*Lever.*		*Couch.*		
		h	*m*	*h*	*m*	*d*	*m*	*h* *m* *s*	*h*	*m*	*h*	*m*	*j*
1	merc. s. Aubin, Evêq.	6	45	5	42	7	33	0 12 36	3	17	10	39	25
2	jeudi. s. Simplice.	6	43	5	43	7	10	0 12 24	4	25	11	40	26
3	vend. ste. Cunégonde.	6	41	5	44	6	47	0 12 11	5	19	0	57	27
4	samed. s. Casimir.	6	39	5	46	6	24	0 11 58	5	58	2	24	28
5	*Dim.* s. Théophile.	6	37	5	48	6	1	0 11 45	6	27	3	54	29
6	lundi. ste. Colette.	6	35	5	50	5	38	0 11 31	6	50	5	21	30
7	mardi. s. Thomas d'Acq.	6	33	5	51	5	14	0 11 16	7	9	6	46	1
8	merc. s. Jean de Dieu.	6	31	5	52	4	51	0 11 1	7	25	8	7	2
9	jeudi. ste. Françoise.	6	29	5	54	4	27	0 10 46	7	42	9	28	3
10	vend. s. Droctovée.	6	27	5	56	4	4	0 10 31	8	0	10	46	4
11	samed. s. Euloge.	6	24	5	57	3	40	0 10 15	8	20	Matin.		5
12	*Dim.* s. Paul, Evêq.	6	22	5	59	3	17	0 9 58	8	43	0	2	6
13	lundi. ste. Euphrasie.	6	20	6	0	2	53	0 9 42	9	13	1	14	7
14	mardi. s. Lubin, Evêq.	6	18	6	1	2	30	0 9 25	9	52	2	20	8
15	merc. s. Zacharie.	6	16	6	3	2	6	0 9 8	10	41	3	18	9
16	jeudi. s. Cyriaque.	6	14	6	5	1	42	0 8 51	11	40	4	4	10
17	vend. ste. Gertrude.	6	12	6	7	1	19	0 8 33	0	Soir. 46	4	40	11
18	samed. s. Alexandre.	6	10	6	8	0	55	0 8 15	1	Soir. 55	5	7	12
19	*Dim.* s. Joseph.	6	8	6	9	0	31	0 7 57	3	5	5	30	13
20	lundi. s. Joachim.	6	6	6	10	0	7	0 7 39	4	16	5	47	14
21	mardi. s. Benoît, Patri.	6	3	6	12	0	Boréale. 16	0 7 21	5	27	6	2	15
22	merc. s. Léonce.	6	1	6	14	0	40	0 7 2	6	39	6	17	16
23	jeudi. s. Victorien.	5	59	6	16	1	4	0 6 44	7	52	6	31	17
24	vend. s. Simon, Mart.	5	57	6	17	1	27	0 6 25	9	8	6	46	18
25	samed. ANNONCIATION.	5	55	6	18	1	51	0 6 7	10	27	7	3	19
26	*Dim.* PAQUES.	5	53	6	20	2	14	0 5 48	11	46	7	25	20
27	lundi. s. Rupert, Evêq.	5	51	6	22	2	38	0 5 29	Matin.		7	52	21
28	mardi. s. Gontran, Roi.	5	48	6	23	3	1	0 5 11	1	7	8	34	22
29	merc. s. Eustase.	5	47	6	24	3	25	0 4 52	2	18	10	29	23
30	jeudi. s. Rieul.	5	45	6	26	3	48	0 4 34	3	16	10	40	24
31	vend. ste. Balbine.	5	42	6	27	4	11	0 4 15	3	58	0	2	25

AVRIL.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 42 minutes.

Nouv. Lune le 5, à 7 h. 29 m. du mat. | Pleine Lune le 20, à 8 h. 49 m. du soir.
Prem. Quart. le 12, à 11 h. 23 m. du soir. | Dern. Quart. le 27, à 7 h. 6 m. du soir.

Soleil dans le Taureau le 20, à 7 h. 52 m. du mat. (*T. M.*)		Soleil.				Temps moyen au midi vrai.			Lune.				Age de la Lune.
		Lever.		*Couc.*		*Déclin.*			*Lever.*		*Couch.*		
		h	*m*	*h*	*m*	*d*	*m*	*h* *m* *s*	*h*	*m*	*h*	*m*	*j*
1	samed. s. Hugues, Ev.	5	40	6	29	4	Boréale. 34	0 3 57	4	Matin. 30	1	Soir. 29	26
2	*Dim.* s. Franç. de Paule.	5	38	6	30	4	57	0 3 39	4	55	2	56	27
3	lundi. s. Richard.	5	36	6	31	5	20	0 3 21	5	13	4	18	28
4	mardi. s. Ambroise.	5	34	6	33	5	43	0 3 3	5	29	5	40	29
5	merc. s. Vincent.	5	32	6	35	6	6	0 2 45	5	45	7	0	1
6	jeudi. s. Guillaume.	5	30	6	36	6	29	0 2 28	6	1	8	19	2
7	vend. s. Hégésippe.	5	28	6	37	6	51	0 2 11	6	20	9	38	3
8	samed. s. Edese.	5	26	6	39	7	14	0 1 53	6	42	10	54	4
9	*Dim.* ste. Marie Egypt.	5	54	6	41	7	36	0 1 37	7	10	Matin.		5
10	lundi. s. Macaire.	5	22	6	42	7	59	0 1 20	7	46	0	4	6
11	mardi. s. Léon.	5	20	6	43	8	21	0 1 4	8	32	1	9	7
12	merc. s. Jules, Pape.	5	18	6	45	8	43	0 0 48	9	27	2	0	8
13	jeudi. s. Marcellin.	5	16	6	47	9	4	0 0 32	10	30	2	37	9
14	vend. s. Tiburce.	5	14	6	48	9	26	0 0 16	11	39	3	10	10
15	samed. s. Paterne.	5	12	6	49	9	48	0 0 1	0	Soir. 49	3	34	11
16	*Dim.* s. Fructueux.	5	10	6	51	10	9	11 59 46	1	Soir. 59	3	53	12
17	lundi. s. Anicet, Pape.	5	8	6	53	10	30	11 59 32	3	10	4	9	13
18	mardi. s. Parfait, Prêtre.	5	6	6	54	10	51	11 59 18	4	21	4	23	14
19	merc. s. Elpheg.	5	4	6	55	11	12	11 59 4	5	34	4	37	15
20	jeudi. ste. Hildegonde.	5	2	6	57	11	33	11 58 51	6	50	4	52	16
21	vend. s. Anselme.	5	0	6	58	11	53	11 58 38	8	10	5	8	17
22	samed. ste. Opportune.	4	58	6	59	12	13	11 58 25	9	33	5	29	18
23	*Dim.* s. George, Mart.	4	56	7	1	12	33	11 58 13	10	55	5	55	19
24	lundi. ste. Beuve.	4	54	7	3	12	52	11 58 2	Matin.		6	32	20
25	mardi. s. Marc, Evangél.	4	53	7	4	13	13	11 57 51	0	10	7	23	21
26	merc. s. Clet, Pape.	4	51	7	6	13	32	11 57 40	1	13	8	30	22
27	jeudi. s. Polycarpe.	4	49	7	7	13	51	11 57 30	2	0	9	48	23
28	vend. s. Vital, Mart.	4	47	7	8	14	10	11 57 21	2	34	11	14	24
29	samed. s. Leuffroi.	4	45	7	10	14	29	11 57 12	2	59	0	Soir. 38	25
30	*Dim.* s. Eutrope.	4	44	7	12	14	48	11 57 3	3	19	2	0	26

MAI

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 18 minutes.

Nouv. Lune le 4, à 7 h. 11 m. du soir. | Pleine Lune le 20, à 7 h. 37 m. du mat.
Prem. Quart. le 12, à 5 h. 49 m. du soir. | Dern. Quart. le 27, à 0 h. 11 m. du mat.

Soleil dans les Gemeaux le 21, à 8 h. 8 m. du mat. (*T. M.*)		Soleil.				Temps moyen au midi vrai.			Lune.				Âge de la Lune.
		Lever.		*Couc.*		*Déclin.*			*Lever.*		*Couch.*		
		h	*m*	*h*	*m*	*d*	*m*	*h*	*m*	*s*	*h*	*m*	*j*
1	lundi. s. Philippe.	4	42	7	13	15	6	11	56	56	3	36	3	21	27
2	mardi. s. Athanase.	4	40	7	14	15	24	11	56	48	3 Matin.	51	4 Soir.	39	28
3	merc. Invent. de ste. Cr.	4	39	7	16	15	42	11	56	41	4	7	5	57	29
4	jeudi. ASCENSION.	4	37	7	17	15	59	11	56	35	4	24	7	15	30
5	vend. Conv. s. Augustin	4	36	7	19	16	16	11	56	30	4	43	8	32	1
6	samed. s. Jean Porte Lat.	4	34	7	20	16	33	11	56	24	5	8	9	47	2
7	*Dim.* s. Stanislas.	4	32	7	21	16	50	11	56	20	5	41	10	54	3
8	lundi. s. Désiré, Evêq.	4	30	7	22	17	6	11	56	16	6	22	11	51	4
9	mardi. s. Grégoire.	4	29	7	24	17	23	11	56	13	7	15	Matin.		5
10	merc. s. Gordien.	4	27	7	25	17	38	11	56	10	8	16	0	37	6
11	jeudi. s. Mamert.	4	26	7	27	17	54	11	56	8	9	22	1	11	7
12	vend. s. Epiphane.	4	24	7	28	18	9	11	56	6	10	32	1	37	8
13	samed. s. Servais.	4	23	7	30	18	24	11	56	5	11	22	1	57	9
14	*Dim.* PENTECOTE.	4	22	7	31	18	39	11	56	4	0 Soir.	52	2	14	10
15	lundi. s. Isidore.	4	20	7	32	18	53	11	56	4	2	2	2	29	11
16	mardi. s. Honoré.	4	19	7	34	19	7	11	56	4	3	13	2	43	12
17	merc. s. Pascal.	4	18	7	35	19	21	11	56	5	4	27	2	57	13
18	jeudi. s. Eric, Roi.	4	16	7	36	19	34	11	56	7	5	46	3	12	14
19	vend. s. Yves.	4	15	7	37	19	47	11	56	9	7	8	3	31	15
20	samed. s. Bernardin.	4	14	7	39	20	0	11	56	12	8	33	3	55	16
21	*Dim. La Trinité.*	4	13	7	40	20	12	11	56	15	9	54	4	28	17
22	lund. ste. Julie.	4	12	7	41	20	24	11	56	19	11	3	5	15	18
23	mardi. s. Didier, Evêq.	4	10	7	42	20	39	11	56	23	11	57	6	17	19
24	merc. s. Donatien.	4	9	7	43	20	46	11	56	28	Matin.		7	34	20
25	jeudi. Fête-Dieu.	4	9	7	45	20	58	11	56	34	0	36	9	0	21
26	vend. s. Zacharie.	4	8	7	46	21	9	11	56	40	1	4	10	25	22
27	samed. s. Hildevert.	4	7	7	47	21	19	11	56	46	1	25	11	48	23
28	*Dim.* s. Germain, Evêq.	4	6	7	48	21	29	11	56	53	1	42	1 Soir.	8	24
29	lundi. s. Maxime.	4	5	7	49	21	38	11	57	0	1	58	2	26	25
30	mardi. s. Félix.	4	4	7	50	21	47	11	57	8	2	14	3	43	26
31	merc. ste. Pétronille.	4	3	7	51	21	56	11	57	17	2	30	5	0	27

JUIN.

Les jours croissent de 17 minutes du 1er au 21, et décroissent de 3 minutes du 22 au 30.

Nouv. Lune le 3, à 7 h. 53 m. du matin. | Pleine Lune le 18, à 4 h. 1 m. du soir.
Prem. Quart. le 11, à 10 h. 39 m. du mat. | Dern. Quart. le 25, à 6 h. 9 m. du mat.

Soleil dans le Cancer le 21, à 4 h. 47 m. du soir. (*T. M.*)		Soleil.				Temps moyen au midi vrai.			Lune.				Âge de la Lune.
		Lever.		*Couc.*		*Déclin.*			*Lever.*		*Couch.*		
		h	*m*	*h*	*m*	*d*	*m*	*h*	*m*	*s*	*h*	*m*	*j*
1	jeudi. s. Pamphile.	4	3	7	52	22	4	11	57	25	2	48	6 Soir.	16	28
2	vend. s. Pothin.	4	3	7	53	22	12	11	57	35	3 Matin.	11	7	31	29
3	samed. ste. Clotilde.	4	2	7	54	22	20	11	57	44	3	39	8	41	1
4	*Dim.* s. Optat, Evêq.	4	1	7	55	22	27	11	57	54	4	18	9	43	2
5	lundi. s. Boniface, Arc.	4	0	7	56	22	34	11	58	4	5	6	10	32	3
6	mardi. s. Claude.	4	0	7	56	22	40	11	58	15	6	3	11	11	4
7	merc. s. Robert, abbé.	3	59	7	57	22	46	11	58	26	7	10	11	40	5
8	jeudi. s. Médard, Evêq.	3	59	7	58	22	52	11	58	37	8	19	Matin.		6
9	vend. s. Vincent.	3	59	7	59	22	57	11	58	49	9	28	0	2	7
10	samed. s. Landri, Evêq.	3	59	7	59	23	2	11	59	0	10	37	0	20	8
11	*Dim.* s. Barnabé, Ap.	3	58	8	0	23	6	11	59	12	11	46	0	37	9
12	lundi. ste. Basilide.	3	58	8	1	23	10	11	59	24	0 Soir.	55	0	54	10
13	mardi. s. Ant. de Padoue.	3	58	8	2	23	14	11	59	37	2	6	1	7	11
14	merc. s. Basile.	3	58	8	2	23	17	11	59	49	3	22	1	17	12
15	jeudi. s. Modeste.	3	58	8	2	23	20	0	0	1	4	41	1	33	13
16	vend. s. Fargeau.	3	57	8	3	23	22	0	0	14	6	5	1	55	14
17	samed. s. Avit.	3	57	8	3	23	24	0	0	27	7	29	2	23	15
18	*Dim.* s. Amand.	3	58	8	4	23	26	0	0	40	8	40	3	3	16
19	lundi. s. Gerv., s. Prot.	3	58	8	4	23	27	0	0	52	9	41	4	1	17
20	mardi. s. Silvère.	3	58	8	4	23	27	0	1	5	10	30	5	14	18
21	merc. ste. Jenny.	3	58	8	4	23	28	0	1	18	11	6	6	40	19
22	jeudi. s. Paulin, Evêq.	3	59	8	5	23	28	0	1	31	11	31	8	8	20
23	vend. s. Lanfrau.	3	59	8	5	23	27	0	1	44	11	46	9	36	21
24	samed. *Nativ. S. Jean-B.*	3	59	8	5	23	26	0	1	57	Matin.		10	58	22
25	*Dim.* s. Prosper.	3	59	8	5	23	25	0	2	10	0	6	0	17	23
26	lundi. s. Babolein.	3	59	8	5	23	23	0	2	22	0	22	1 Soir.	34	24
27	mardi. s. Crescent.	4	0	8	6	23	21	0	2	35	0	37	2	50	25
28	merc. s. Irénée.	4	1	8	6	23	18	0	2	47	0	55	4	6	26
29	jeudi. *s. Pierre, s. Paul.*	4	1	8	5	23	15	0	3	59	1	16	5	21	27
30	vend. Com. de s. Paul.	4	1	8	5	23	12	0	3	11	1	43	6	32	28

JUILLET.

Les jours décroissent, pendant ce mois, d'une heure.

Nouv. Lune le 2, à 9 h. 39 m. du soir. | Pleine Lune le 17, à 11 h. 0 m. du soir.
Prem. Quart. le 11, à 1 h. 19 m. du mat. | Dern. Quart. le 24, à 2 h. 16 m. du soir.

Soleil dans le Lion le 23, à 3 h. 42 m. du mat. (*T. M.*)

			Soleil. Lever.	Soleil. Couc.	Soleil. Déclin.		Temps moyen au midi vrai.	Lune. Lever.	Lune. Couch.	Age de la Lune
			h m	*h m*	*d m*		*h m s*	*h m*	*h m*	*j*
1	samed.	s. Thierry.	4 1	8 4	23 8	Boréale.	0 3 23	2 18 Matin	7 38 Soir.	29
2	*Dim.*	Visitation de la V.	4 2	8 4	23 4		0 3 35	3 3	8 28	30
3	lundi.	s. Anatole, Evêq.	4 3	8 4	22 59		0 3 46	3 57	9 9	1
4	mardi.	Tr. de s. Martin.	4 4	8 4	22 54		0 3 57	5 0	9 41	2
5	merc.	ste. Zoé, Mart.	4 4	8 4	22 49		0 4 8	6 7	10 5	3
6	jeudi.	s. Adolphe.	4 5	8 3	22 43		0 4 18	7 15	10 23	4
7	vend.	ste. Aubierge.	4 6	8 3	22 37		0 4 28	8 25	10 39	5
8	samed.	ste. Elisabeth.	4 7	8 3	22 30		0 4 38	9 33	10 54	6
9	*Dim.*	s. Cyrille.	4 8	8 2	22 23		0 4 47	10 41	11 8	7
10	lundi.	ste. Amélie.	4 9	8 1	22 16		0 4 56	11 50	11 22	8
11	mardi.	Tr. de s. Benoît.	4 9	8 0	22 8		0 5 4	1 Soir.	11 37	9
12	merc.	s. Gualbert.	4 10	7 59	22 0		0 5 12	2 16	11 55	10
13	jeudi.	s. Turiaf, Evêq.	4 11	7 59	21 51		0 5 19	3 36	Matin.	11
14	vend.	s. Bonaventure.	4 12	7 58	21 42		0 5 26	4 58	0 18	12
15	samed.	s. Henri, Emp.	4 14	7 58	21 33		0 5 33	6 18	0 50	13
16	*Dim.*	s. Eustache, Ev.	4 15	7 57	21 23		0 5 39	7 28	1 37	14
17	lundi.	s. Alexis.	4 16	7 56	21 13		0 5 44	8 23	2 44	15
18	mardi.	s. Arnoul.	4 17	7 55	21 3		0 5 49	9 2	4 8	16
19	merc.	s. Vincent de P.	4 18	7 54	20 52		0 5 53	9 31	5 39	17
20	jeudi.	ste. Marguerite.	4 19	7 53	20 41		0 5 57	9 53	7 10	18
21	vend.	s. Victor.	4 20	7 52	20 30		0 6 0	10 11	8 37	19
22	samed.	ste. Marie-Magdel.	4 21	7 51	20 18		0 6 3	10 25	9 59	20
23	*Dim.*	s. Apollinaire.	4 22	7 49	20 6		0 6 5	10 40	11 19	21
24	lundi.	ste. Christine.	4 23	7 48	19 54		0 6 7	10 58	0 38 Soir.	22
25	mardi.	s. Jacques le Maj.	4 24	7 47	19 41		0 6 8	11 20	1 55	23
26	merc.	Trans. s. Marcel.	4 26	7 46	19 28		0 6 8	11 46	3 11	24
27	jeudi.	s. Pantaléon.	4 27	7 44	19 14		0 6 8	Matin.	4 24	25
28	vend.	ste. Anne.	4 28	7 43	19 1		0 6 7	0 18	5 29	26
29	samed.	ste. Marthe.	4 30	7 42	18 46		0 6 6	1 0	6 25	27
30	*Dim.*	s. Rufin.	4 31	7 40	18 32		0 6 4	1 51	7 11	28
31	lundi.	s. Germain l'Aux.	4 33	7 38	18 17		0 6 2	2 51	7 45	29

AOUT.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 38 minutes.

Nouv. Lune le 1er, à 0 h. 29 m. du soir. — Prem. Quart. le 9, à 1 h. 31 m. du soir.
P. L. le 16, à 5 h. 48 m. du m. — D. Q. le 23, à 1 h. 25 m. soir. — N. L. le 31, à 4 h. 10 m. mat.

Soleil dans la Vierge le 23, à 10 h. 8 m. du mat. (*T. M.*)

			Soleil. Lever.	Soleil. Couc.	Soleil. Déclin.		Temps moyen au midi vrai.	Lune. Lever.	Lune. Couch.	Age de la Lune
			h m	*h m*	*d m*		*h m s*	*h m*	*h m*	*j*
1	mardi.	ste. Sophie.	4 34	7 37	18 2	Boréale.	0 5 59	3 58 Matin	8 10 Soir.	30
2	merc.	s. Etienne, Pape.	4 35	7 36	17 47		0 5 55	5 6	8 31	1
3	jeudi.	Inv. s. Etienne.	4 36	7 35	17 32		0 5 51	6 16	8 47	2
4	vend.	s. Dominique.	4 38	7 34	17 16		0 5 46	7 24	9 1	3
5	samed.	s. Yon.	4 39	7 32	17 0		0 5 41	8 32	9 14	4
6	*Dim.*	Translig. de N. S.	4 41	7 31	16 43		0 5 35	9 40	9 27	5
7	lundi.	s. Gaëtan.	4 42	7 29	16 27		0 5 28	10 49	9 41	6
8	mardi.	s. Justin, Mart.	4 43	7 27	16 10		0 5 21	0 Soir.	9 57	7
9	merc.	s. Romain.	4 44	7 25	15 52		0 5 13	1 16	10 18	8
10	jeudi.	s. Laurent, Mart.	4 46	7 24	15 35		0 5 4	2 35	10 46	9
11	vend.	Susc. ste. Couron.	4 47	7 22	15 17		0 4 55	3 53	11 25	10
12	samed.	ste. Claire, V.	4 49	7 21	14 59		0 4 45	5 7	Matin.	11
13	*Dim.*	s. Hippolyte.	4 50	7 19	14 41		0 4 35	6 9	0 22	12
14	lundi.	s. Eusèbe.	4 51	7 17	14 23		0 4 24	6 55	1 34	13
15	mardi.	Assomption.	4 52	7 15	14 4		0 4 13	7 29	3 1	14
16	merc.	s. Roch, conf.	4 54	7 13	13 45		0 4 1	7 53	4 34	15
17	jeudi.	s. Mamès.	4 56	7 12	13 26		0 3 49	8 12	6 5	16
18	vend.	ste. Hélène, Imp.	4 57	7 10	13 7		0 3 36	8 29	7 34	17
19	samed.	s. Louis, Evêq.	4 59	7 8	12 47		0 3 23	8 46	8 58	18
20	*Dim.*	s. Bernard, Ab.	5 0	7 6	12 28		0 3 9	9 3	10 20	19
21	lundi.	ste. Emilie.	5 1	7 4	12 8		0 2 54	9 23	11 40	20
22	mardi.	s. Symphorien.	5 3	7 3	11 48		0 2 40	9 47	0 57 Soir.	21
23	merc.	s. Sidoine.	5 4	7 0	11 27		0 2 24	10 16	2 13	22
24	jeudi.	s. Barthélemy.	5 5	6 58	11 7		0 2 9	10 55	3 23	23
25	vend.	s. Louis, Roi.	5 7	6 56	10 46		0 1 53	11 45	4 23	24
26	samed.	s. Zéphirin, Pape.	5 9	6 55	10 25		0 1 37	Matin.	5 12	25
27	*Dim.*	s. Césaire.	5 10	6 53	10 4		0 1 20	0 44	5 49	26
28	lundi.	s. Augustin.	5 11	6 51	9 43		0 1 3	1 59	6 17	27
29	mardi.	s. Médéric, Ab.	5 13	6 49	9 22		0 0 45	2 57	6 38	28
30	merc.	s. Fiacre.	5 14	6 47	9 1		0 0 27	4 7	6 54	29
31	jeudi.	s. Ovide.	5 15	6 45	8 39		0 0 9	5 15	7 9	1

SEPTEMBRE.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 46 minutes.

Prem. Quart. le 7, à 11 h. 21 m. du soir. | Dern. Quart. le 21, à 4 h. 4 m. du mat.
Pleine Lune le 14, à 1 h. 37 m. du soir. | Nouv. Lune le 29, à 8 h. 12 m. du soir.

Soleil dans la Balance le 23, à 6 h. 42 min. du mat. (*T. M.*)

			Soleil.				Temps moyen au midi vrai.	Lune.				Age de la Lune.
			Lever.	*Couc.*	*Declin.*			*Lever.*		*Couch.*		
			h	*m*	*d*	*m*	*h m s*	*h*	*m*	*h*	*m*	*j*
1	vend.	s. Lazare.	5	17	6	42	8 Borée. 17	11	59	51	6 Matin. 23	7 Soir. 23	2
2	samed.	s. Antonin.	5	18	6	40	7 55	11	59	32	7 31	7 35	3
3	*Dim.*	s. Ambroise.	5	19	6	38	7 33	11	59	13	8 40	7 48	4
4	lundi.	ste. Rosalie.	5	21	6	36	7 11	11	58	53	9 49	8 3	5
5	mardi.	s. Bertin, Abbé.	5	23	6	34	6 49	11	58	34	11 3	8 21	6
6	merc.	s. Eleuthère.	5	24	6	32	6 27	11	58	14	0 Soir. 21	8 46	7
7	jeudi.	s. Cloud, Prêtre.	5	25	6	30	6 4	11	57	54	1 39	9 20	8
8	vend.	*Nat. de la Vierge.*	5	27	6	28	5 42	11	57	34	2 54	10 6	9
9	samed.	s. Omer, Evêque.	5	28	6	26	5 19	11	57	13	3 58	11 11	10
10	*Dim.*	s. Nicolas.	5	29	6	24	4 56	11	56	53	4 49	Matin. 11	11
11	lundi.	s. Hyacinthe.	5	31	6	22	4 33	11	56	32	5 26	0 30	12
12	mardi.	s. Raphael.	5	32	6	20	4 10	11	56	11	5 53	1 59	13
13	merc.	s. Maurille.	5	34	6	17	3 47	11	55	50	6 16	3 30	14
14	jeudi.	Exaltat. de ste. Cr.	5	36	6	15	3 24	11	55	29	6 33	4 59	15
15	vend.	s. Nicomède.	5	37	6	13	3 1	11	55	8	6 49	6 26	16
16	samed.	ste. Euphémie.	5	38	6	11	2 38	11	54	47	7 6	7 51	17
17	*Dim.*	s. Lambert.	5	39	6	9	2 15	11	54	25	7 25	9 14	18
18	lundi.	s. Jean-Chrysost.	5	41	6	7	1 52	11	54	4	7 46	10 36	19
19	mardi.	s. Janvier.	5	42	6	5	1 28	11	53	43	8 14	11 56	20
20	merc.	s. Eustache.	5	44	6	3	1 5	11	53	22	3 51	1 Soir. 11	21
21	jeudi.	s. Mathieu, Ap.	5	45	6	0	0 41	11	53	1	9 38	2 16	22
22	vend.	s. Maurice.	5	47	5	58	0 18	11	52	40	10 33	3 7	23
23	samed.	ste. Thècle.	5	49	5	56	0 5 Austr.	11	52	20	11 36	3 48	24
24	*Dim*	s. Andoche.	5	50	5	54	0 29	11	51	59	Matin.	4 20	25
25	lundi.	s. Firmin, Ev.	5	51	5	52	0 52	11	51	38	0 44	4 44	26
26	mardi.	ste. Justine, Mart.	5	52	5	49	1 15	11	51	18	1 54	5 2	27
27	merc.	s. Côme. s. Dam.	5	54	5	47	1 39	11	50	58	3 4	5 17	28
28	jeudi.	s. Céran, Evêq.	5	56	5	45	2 2	11	50	38	4 13	5 31	29
29	vend.	s. Michel, Arch.	5	57	5	43	2 26	11	50	19	5 21	5 43	30
30	samedi.	s. Jérôme, Prêtre.	5	58	5	41	2 49	11	49	59	6 25	5 55	1

OCTOBRE.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 48 minutes.

Prem. Quart. le 7, à 7 h. 2 m. du soir. | Dern. Quart. le 21, à 10 h. 5 m. du mat.
Pleine Lune le 13, à 11 h. 24 m. du soir. | Nouv. Lune le 29, à 11 h. 42 m. du mat.

Soleil dans le Scorpion le 23, à 2 h. 48 m. du soir. (*T. M.*)

			Soleil.				Temps moyen au midi vrai.	Lune.				Age de la Lune.
			Lever.	*Couc.*	*Declin.*			*Lever.*		*Couch.*		
			d	*m*	*h*	*m*	*h m s*	*h*	*m*	*h*	*m*	*j*
1	*Dim.*	s. Remy, Evêque.	6	0	5	39	3 12	11	49	40	7 Matin. 39	6 Soir. 10	2
2	lundi.	ss. Ang. Gardiens.	6	1	5	37	3 36	11	49	21	8 53	6 28	3
3	mardi.	s. Denis, l'Aréopag.	6	2	5	35	3 59 Austr.	11	49	3	10 10	6 50	4
4	merc.	s. François d'Ass.	6	4	5	33	4 22	11	48	45	11 29	7 21	5
5	jeudi.	ste. Aure, abbé.	6	6	5	31	4 46	11	48	27	0 Soir. 46	8 2	6
6	vend.	s. Bruno, Inst.	6	7	5	29	5 9	11	48	9	1 53	8 59	7
7	samed.	ste. Julie.	6	9	5	27	5 32	11	47	52	2 46	10 10	8
8	*Dim.*	ste. Brigitte.	6	10	5	25	5 55	11	47	35	3 26	11 34	9
9	lundi.	s. *Denis*, Evêq.	6	11	5	22	6 18	11	47	19	3 55	Matin.	10
10	mardi.	s. Paulin, Evêq.	6	13	5	20	6 3	11	47	3	4 18	1 2	11
11	merc.	s. Nicaise, etc.	6	15	5	18	7 40	11	46	48	4 36	2 29	12
12	jeudi.	s. Wilfrid.	6	16	5	16	7 33	11	46	33	4 53	3 55	13
13	vend.	s. Géraud.	6	17	5	14	7 18	11	46	18	5 10	5 20	14
14	samed.	s. Caliste, Pape.	6	19	5	12	8 4	11	46	4	5 27	6 45	15
15	*Dim.*	ste. Thérèse, V.	6	21	5	10	8 51	11	45	51	5 46	8 9	16
16	lundi.	s. Gal, Evêq.	6	23	5	8	8 38	11	45	38	6 11	9 31	17
17	mardi.	ste. Estelle.	6	24	5	6	9 26	11	45	26	6 44	10 50	18
18	merc.	s. Luc, Evangél.	6	25	5	4	9 14	11	45	14	7 27	0 1	19
19	jeudi.	s. Savinien.	6	27	5	2	10 3	11	45	3	8 22	1 Soir. 1	20
20	vend.	s. Caprais.	6	28	5	1	10 53	11	44	53	9 24	1 46	21
21	samed.	ste. Ursule.	6	30	4	59	10 43	11	44	43	10 30	2 22	22
22	*Dim.*	s. Mellon, Evêque.	6	32	4	57	11 34	11	44	34	11 39	2 48	23
23	lundi.	s. Hilarion.	6	34	4	55	11 26	11	44	26	Matin.	3 8	24
24	mardi.	s. Magloire.	6	35	4	53	11 18	11	44	18	0 49	3 24	25
25	merc.	s. Crépin. s. Crép.	6	36	4	51	12 11	11	44	11	1 57	3 38	26
26	jeudi.	s. Evariste.	6	38	4	49	12 5	11	44	5	3 6	3 50	27
27	vend.	s. Frumence.	6	39	4	48	12 0	11	44	0	4 15	4 3	28
28	samed.	s. Simon. s. Jude.	6	41	4	46	13 55	11	43	55	5 26	4 18	29
29	*Dim.*	s. Narcisse.	6	43	4	44	13 51	11	43	51	6 40	4 35	1
30	lundi.	s. Lucain.	6	45	4	43	13 48	11	43	48	7 57	4 54	2
31	mardi.	s. Quentin.	6	46	4	41	14 46	11	43	46	9 16	5 22	3

NOVEMBRE

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 20 minutes.

Prem. Quart. le 5, à 2 h. 33 m. du soir. | Dern. Quart. le 20, à 6 h. 44 m. du mat.
Pleine Lune le 12, à 11 h. 39 m. du mat. | Nouv. Lune, le 28, à 2 h. 0 m. du matin.

Soleil dans le Sagittaire le 22, à 11 h. 19 m. du mat. (*T.M.*)		Soleil. Lever.	Soleil. Couc.	Soleil. Déclin.	Temps moyen au midi vrai.	Lune. Lever.	Lune. Couch.	Age de la Lune.
		h m	*h m*	*d m* Australe.	*h m s*	*h m*	*h m*	*j*
1	merc. TOUSSAINT.	6 48	4 39	14 28	11 43 44	10 35 Mat.	6 0 Soir.	4
2	jeudi. *Les Trépassés.*	6 49	4 38	14 48	11 43 43	11 45 Soir.	6 51	5
3	vend. s. Marcel, Evêq	6 51	4 36	15 6	11 43 43	0 44	8 1	6
4	samed. s. Charles, Evêq.	6 53	4 35	15 25	11 43 44	1 28	9 21	7
5	*Dim.* ste Bertille.	6 54	4 34	15 43	11 43 46	1 59	10 45	8
6	lundi. s. Léonard.	6 56	4 32	16 2	11 43 48	2 22	Matin.	9
7	mardi. s. Willebrod.	6 57	4 30	16 19	11 43 51	2 40	0 10	10
8	merc. stes. Reliques.	6 59	4 28	16 37	11 43 55	2 58	1 34	11
9	jeudi. s. Mathurin.	7 0	4 27	16 54	11 44 0	3 14	2 57	12
10	vend. s. Léon-le-Gr.	7 2	4 25	17 11	11 44 6	3 30	4 19	13
11	samed. s. Martin, Evêque.	7 3	4 24	17 28	11 44 13	3 47	5 41	14
12	*Dim.* s. René.	7 5	4 22	17 44	11 44 20	4 10	7 3	15
13	lundi. s. Brice, Evêque.	7 7	4 21	18 0	11 44 28	4 40	8 24	16
14	mardi. s. Bertrand.	7 9	4 20	18 16	11 44 37	5 18	9 40	17
15	merc. s. Eugène.	7 10	4 19	18 31	11 44 47	6 7	10 46	18
16	jeudi. s. Edme, arch.	7 12	4 18	18 47	11 44 58	7 8	11 40	19
17	vend. s. Agnan, Evêque.	7 13	4 16	19 2	11 45 10	8 15	0 Soir.	20
18	samed. s. Odon.	7 14	4 15	19 16	11 45 22	9 23	0 48	21
19	*Dim.* ste. Elisabeth.	7 16	4 14	19 30	11 45 36	10 33	1 11	22
20	lundi. s. Edmond.	7 18	4 13	19 44	11 45 50	11 42	1 29	23
21	mardi. Présent. de la V.	7 19	4 12	19 58	11 46 5	Matin	1 44	24
22	merc. ste. Cécile.	7 21	4 11	20 11	11 46 21	0 50	1 57	25
23	jeudi. s. Clément.	7 22	4 10	20 23	11 46 37	1 58	2 10	26
24	vend. s. Séverin, Solit.	7 24	4 9	20 36	11 46 55	3 7	2 23	27
25	samed. ste. Catherine.	7 25	4 8	20 47	11 47 13	4 20	2 39	28
26	*Dim.* ste. Génev. des Ar.	7 26	4 7	20 59	11 47 32	5 36	2 58	29
27	lundi. s. Maxime.	7 28	4 7	21 10	11 47 52	6 55	3 22	30
28	mardi. s Sosthènes.	7 29	4 6	21 21	11 48 12	8 15	3 55	1
29	merc. s. Saturnin.	7 30	4 5	21 31	11 48 33	9 30	4 44	2
30	jeudi. s. André, Ap.	7 32	4 5	21 41	11 48 55	10 37	5 48	3

DÉCEMBRE.

Les jours décroissent de 22 minutes du 1er au 22, et croissent de 5 minutes du 22 au 31.

Prem. Quart. le 4, à 10 h. 2 m. du soir. | Dern. Quart. le 20, à 2 h. 22 m. mat.
Pleine Lune, le 12, à 2 h. 27 m. du mat. | Nouv. Lune le 27, à 2 h. 43 m. du soir.

Soleil dans le Capricorne le 22, à 0 h. 0 m. du m. (*T. M.*)		Soleil. Lever.	Soleil. Couc.	Soleil. Déclin.	Temps moyen au midi vrai.	Lune. Lever.	Lune. Couch.	Age de la Lune.
		h m	*h m*	*d m* Australe.	*h m s*	*h m*	*h m*	*j*
1	vend. s. Eloi, Evêque.	7 33	4 4	21 51	11 49 18	11 36 M.Soir.	7 5 Soir.	4
2	samed. s. François Xav.	7 34	4 3	22 0	11 49 41	0 3	8 33	5
3	*Dim.* s. Fulgence, Ev.	7 36	4 3	22 8	11 50 4	0 27	9 59	6
4	lundi. ste. Barbe.	7 37	4 3	22 17	11 50 29	0 48	11 23	7
5	mardi. s. Sabas, Ab.	7 39	4 3	22 24	11 50 53	1 6	Matin.	8
6	merc. s. Nicolas, Ev.	7 40	4 2	22 32	11 51 19	1 20	0 43	9
7	jeudi. ste. Fare, Vierge.	7 41	4 2	22 39	11 51 45	1 35	2 3	10
8	vend. *La Conception.*	7 42	4 2	22 45	11 52 11	1 52	3 23	11
9	samed. ste. Gorgonie.	7 43	4 1	22 51	11 52 38	2 13	4 42	12
10	*Dim.* ste. Valère, V.	7 44	4 1	22 57	11 53 5	2 40	6 3	13
11	lundi. s. Fuscien.	7 45	4 1	23 2	11 53 33	3 14	7 22	14
12	mardi. s. Damase, Pape.	7 46	4 1	23 7	11 54 1	3 56	8 33	15
13	merc. ste. Luce, V. M.	7 47	4 1	23 11	11 54 29	4 51	9 30	16
14	jeudi. s. Nicaise, arch.	7 48	4 2	23 15	11 54 57	5 57	10 15	17
15	vend. s. Mesmin.	7 49	4 2	23 18	11 55 26	7 8	10 49	18
16	samed. ste. Adélaïde.	7 50	4 2	23 21	11 55 56	8 19	11 14	19
17	*Dim.* ste. Olympiade.	7 50	4 2	23 23	11 56 25	9 27	11 32	20
18	lundi. s. Gatien, Evêq.	7 51	4 3	23 25	11 56 55	10 34	11 48	21
19	mardi. s. Timoléon.	7 52	4 3	23 26	11 57 24	11 41	0 Soir.	22
20	merc. s. Philogone.	7 53	4 3	23 27	11 57 54	Matin.	0 15	23
21	jeudi. s. Thomas, Ap.	7 53	4 3	23 28	11 58 24	0 49	0 28	24
22	vend. s. Ischiron.	7 54	4 4	23 28	11 58 54	1 58	0 42	25
23	samed. ste. Victoire.	7 54	4 4	23 27	11 59 24	3 10	0 59	26
24	*Dim.* s. Dauphin.	7 55	4 5	23 26	11 59 54	4 28	1 20	27
25	lundi. NOEL.	7 55	4 5	23 25	0 0 24	5 47	1 48	28
26	mardi. *s. Etienne*, M.	7 56	4 6	23 23	0 0 54	7 6	2 29	29
27	merc. *s. Jean l'Evang.*	7 56	4 7	23 21	0 1 24	8 22	3 29	30
28	jeudi. les ss. Innocens.	7 56	4 8	23 18	0 1 54	9 19	4 46	1
29	vend. s. Thomas de C.	7 56	4 8	23 15	0 2 23	10 1	6 12	2
30	samed. ste. Colombe.	7 56	4 9	23 11	0 2 53	10 31	7 41	3
31	*Dim.* s. Sylvestre, Pape.	7 56	4 10	23 7	0 3 22	10 53	9 9	4

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

France. — Puissances étrangères. — Naissances et Alliances des Rois, Reines, et principaux Princes et Princesses. — Républiques. — Cardinaux qui composent le Sacré-Collége. — Ambassadeurs et Ministres des Puissances étrangères, résidant en France. — Introducteur des Ambassadeurs. — Ambassadeurs et Ministres de France à l'étranger. — Ministres des Cabinets étrangers.

SECTION PREMIÈRE.

FRANCE.

LOUIS-PHILIPPE Ier, né à Paris 6 Octobre 1773 ; Roi des Français 9 Août 1830 ; marié 25 Novembre 1809, à

MARIE-AMÉLIE, née 26 Avril 1782, fille de Ferdinand Ier, Roi des Deux-Siciles.

De ce mariage :

FERDINAND-PHILIPPE-LOUIS-CHARLES-HENRI D'ORLÉANS, Duc d'Orléans, Prince Royal, né à Palerme 3 Septembre 1810 ; marié 30 Mai 1837, à HÉLÈNE-LOUISE-ELISABETH, Princesse de Mecklenbourg-Schwérin, née à Ludwigslust 24 Janvier 1814.

LOUIS-CHARLES-PHILIPPE-RAPHAEL D'ORLÉANS, Duc de Nemours, né à Paris 25 Octobre 1814.

FRANÇOIS-FERDINAND-PHILIPPE-LOUIS-MARIE D'ORLÉANS, Prince de Joinville, né à Neuilly 14 Octobre 1818.

HENRI-EUGÈNE-PHILIPPE-LOUIS D'ORLÉANS, Duc d'Aumale, né à Paris 16 Janvier 1822.

ANTOINE-MARIE-PHILIPPE-LOUIS D'ORLÉANS, Duc de Montpensier, né à Neuilly 31 Juillet 1824.

LOUISE-MARIE-THÉRÈSE-CHARLOTTE-ISABELLE, Princesse d'Orléans, née à Palerme 3 Avril 1812, Reine des Belges. *Voyez* BELGIQUE.

MARIE-CHRISTINE-CAROLINE-ADÉLAÏDE-FRANÇOISE-LÉOPOLDINE, Princesse d'Orléans, née à Palerme 12 Avril 1813.

MARIE-CLÉMENTINE-CAROLINE-LÉOPOLDINE-CLOTILDE, Princesse d'Orléans, née à Neuilly 3 Juin 1817.

Sœur du Roi.

EUGÈNE-ADÉLAÏDE-LOUISE, Princesse d'Orléans, née 23 Août 1777.

ESPAGNE.

ISABELLE II (*Marie-Louise*), Reine d'Espagne, née à Madrid 10 Octobre 1830; succède à son père le Roi Ferdinand VII 29 Septembre 1833.

Mère de la Reine, Régente et Gouvernante pendant sa minorité.

MARIE-CHRISTINE, née 27 avril 1806, fille de feu François, Roi du royaume des Deux-Siciles; veuve de Ferdinand VII, 29 septembre 1833.

Sœur de la Reine.

Marie-Louise-Ferdinande, Infante d'Espagne, née 30 janvier 1832.

Oncles de la Reine.

Charles-Marie-Isidore, Infant d'Espagne, né 29 Mars 1788; veuf..... 1836, de *Marie-Françoise-d'Assise*, Infante de Portugal. *De ce mariage:*
Charles-Louis-Marie, Infant d'Espagne, né 31 Janvier 1818.
Jean-Charles-Marie, Infant d'Espagne, né 15 Mai 1822.
Ferdinand-Marie, Infant d'Espagne, né 19 Octobre 1824.

François-de-Paule-Antoine, né 10 Mars 1794, Infant d'Espagne; marié 12 Juin 1819, à *Louise-Charlotte*, née 24 Octobre 1804, Princesse des Deux-Siciles. *De ce mariage:*
François-d'Assise-Marie, Infant d'Espagne, né 13 Mai 1822.
Henri-Marie-Ferdinand, Infant d'Espagne, né 17 Avril 1823.
Isabelle-Fernandine, Infante d'Espagne, née 18 Mai 1821.
Louise-Thérèse, Infante d'Espagne, née 11 Juin 1824.
Joséphine-Ferdinande-Louise, Infante d'Espagne, née 25 mai 1827.
Ferdinand-Marie-Mariano, Infant d'Espagne, né 11 Avril 1832.
Marie-Christine-Isabelle, Infante d'Espagne, née 5 Juin 1833.
Amélie-Philippe, Infante d'Espagne, née 12 Octobre 1834.

Aïeule de la Reine.

Marie-Isabelle, née 6 juill. 1789, Reine douair. des Deux-Siciles. Voy. DEUX-SICILES.

Cousins et Cousine du feu Roi Ferdinand.

Charles-Louis, Infant d'Espagne, Duc de Lucques, né le 22 Déc. 1799. Voy. LUCQUES.
Louise-Charlotte, Infante d'Espagne, sœur du Duc de Lucques, née 2 Octobre 1802, épouse du Prince Maximilien, frère du Roi de Saxe. Voyez LUCQUES et SAXE.
Sébastien-Gabriel, Infant d'Espagne, né 4 Novembre 1811; marié 7 Avril 1832, à *Marie-Amélie*, sœur du Roi des Deux-Siciles, née 25 Février 1818.

DEUX-SICILES.

FERDINAND II, né 12 Janvier 1810; Roi des Deux-Siciles, succède à son père le Roi François Ier 8 Nov. 1830; veuf 31 Janvier 1836, de *Marie-Christine-Charlotte-Joséphine-Elise* de Savoie, fille du feu Roi de Sardaigne, Victor Emmanuel; remarié 9 Janvier 1837, à

MARIE-THÉRÈSE-ISABELLE, Archiduchesse d'Autriche, fille de l'Archiduc Charles.

Du 1er mariage:

François-d'Assise-Marie-Léopold, Prince Royal, né 16 Janvier 1836.

Sœur consanguine du Roi.

(Issue du 1er mariage du feu Roi François avec Marie-Clémentine, Archid. d'Autriche.)

Caroline-Ferdinande-Louise, née 5 Novembre 1798; veuve 14 Février 1820, de *Charles-Ferdinand d'Artois*, Duc de Berry.

Frères et Sœurs utérins du Roi.

(Issus du 2e mariage du feu Roi François avec Marie-Isabelle, Infante d'Espagne.)

Louise-Charlotte, née 24 Oct. 1804; épouse de l'Inf. d'Espagne *Don-François-de-Paule*.
Marie-Christine, née 27 Avril 1806; Reine d'Espagne.
Charles-Ferdinand, né 10 Octobre 1811, Prince de Capoue.
Léopold-Benjamin, né 22 mai 1813, Comte de Syracuse; marié 1er Juin 1837, à *Marie-Victoire-Louise-Philiberte* de Savoie-Carignan, née 29 Novembre 1814.
Marie-Antoinette, née 19 décembre 1814, Grande-Duchesse de Toscane.
Antoine-Pascal, né 25 septembre 1816, Comte de Lecce.
Marie-Amélie, née 25 Fév. 1818; épouse de l'Inf. d'Espagne *Don-Sébastien-Gabriel*.
Marie-Caroline-Ferdinande, née 29 Février 1820.
Thérèse-Christine-Marie, née 14 Mars 1822.
Louis-Charles-Marie-Joseph, né 19 Juillet 1824, Comte d'Aquila.
François de Paule-Louis-Emmanuel, né 13 août 1827, Comte de Trapani.

Reine douairière, Mère du Roi.

Marie-Isabelle, née 6 Juillet 1789, fille de feu Charles IV, Roi d'Espagne; veuve, 8 Novembre 1830, de *François*, Roi des Deux-Siciles.

Oncles et Tantes du Roi.

Marie-Christine-Amélie-Thérèse, née 17 Janvier 1779. Voyez SARDAIGNE.

Marie-Amélie, née 26 Avril 1782; Reine des Français.

Léopold-Jean, né 2 Juillet 1790, Prince de Salerne; marié 28 Juillet 1816, à *Marie-Clémentine-Françoise-Joséphe*, Archiduchesse d'Autriche, fille de feu l'Empereur François Ier, née 1er Mars 1798. *De ce mariage :*

Marie-Caroline-Auguste, née 26 Avril 1822.

LUCQUES.

CHARLES-LOUIS, né 22 Décembre 1799, Infant d'Espagne, Duc de Lucques; marié 15 août 1820, à

MARIE-THÉRÈSE-FERDINANDE-FÉLICITÉ-GAÉTANE-PIE, née 19 Septembre 1803; fille de feu Victor-Emmanuel, Roi de Sardaigne.

De ce mariage :

Ferdinand-Charles-Marie, né 14 Janvier 1823.

Sœur du Duc.

Marie-Louise-Charlotte, Infante d'Espagne. *Voyez* SAXE.

ÉTATS ROMAINS.

GRÉGOIRE XVI (MAUR CAPELLARI), né à Belluno 18 Septembre 1765; élu Pape à Rome 2 Février 1831.

AUTRICHE.

FERDINAND Ier, né 19 Avril 1793, Empereur d'Autriche, Roi de Hongrie et de Bohême; succède à son père l'Empereur François Ier 2 Mars 1835; marié par procuration 12 Février 1831, et en personne 27 du même mois, à

MARIE-ANNE-CAROLINE, née 19 Septembre 1803, fille de feu Victor-Emmanuel, Roi de Sardaigne.

Frères et Sœurs de l'Empereur.

Marie-Louise, née 12 Décembre 1791, Archiduch. d'Autriche. Voyez PARME.

Marie-Clémentine-Françoise-Joséphe, née 1er Mars 1798, Archiduchesse d'Autriche. Voy. DEUX-SICILES.

François-Charles-Joseph, né 7 Décembre 1802, Archiduc d'Autriche; marié 4 Nov. 1824, à *Frédérique-Sophie-Dorothée-Wilhelmine*, née 27 Janvier 1805, fille du feu Roi de Bavière, Maximilien-Joseph. *De ce mariage :*

François-Joseph-Charles, né 18 Août 1830.
Ferdinand-Maximilien-Joseph, né 6 Juillet 1832.
Charles-Louis-Joseph-Marie, né 30 Juillet 1833.
Marie-Anne-Caroline-Pia, née 27 Octobre 1835.

Marie-Anne-Françoise-Thérèse-Joséphine-Médarde, née 8 Juin 1804, Archiduchesse d'Autriche.

Impératrice douairière, Belle-Mère de l'Empereur.

Charlotte-Auguste, née 8 Fév. 1792, fille de feu Maximilien-Joseph, Roi de Bavière; veuve, 2 Mars 1835, de l'Empereur François Ier.

Oncles et Tantes de l'Empereur.

Charles-Louis-Jean-Joseph-Laurent, né 5 Septembre 1771, Archiduc d'Autriche; veuf 29 décembre 1829, de *Henriette-Alexandrine-Frédérique-Wilhelmine*, sœur de Guillaume, Duc régnant de Nassau-Weilbourg. *De ce mariage :*

Marie-Thérèse-Isabelle, née 31 Juillet 1816. Voyez DEUX-SICILES.
Albert-Frédéric-Rodolphe, né 3 Août 1817.
Charles-Ferdinand, né 29 Juillet 1818.
Guillaume-François-Charles, né 21 avril 1827.
Marie-Caroline-Louise-Christine, née 10 Septembre 1825.

Joseph-Antoine-Jean, né 9 Mars 1776, Palatin de Hongrie, Archiduc d'Autriche; veuf 16 Mars 1801, d'*Alexandra-Paulowna*, fille de feu Paul, Empereur de toutes les Russies; veuf en secondes noces 14 Septembre 1817, de *Herminie*, fille de feu Victor-Charles-Frédéric, prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg; remarié 24 Août 1819, à *Marie-Dorothée-Louise-Wilhelmine-Caroline*, fille de feu Louis-Frédéric-Alexandre, Duc de Würtemberg.

Enfans de son deuxième mariage avec la princesse *Herminie :*

Etienne-François-Victor, *Herminie-Amélie-Marie*, } nés 14 Septembre 1817.

Enfans de son troisième mariage.

Alexandre-Léopold-Ferdinand, né 6 Juin 1825.
Françoise-Marie-Elisabeth, née 17 Janvier 1831.
Joseph-Charles-Louis, né 2 Mars 1833.

Jean-Baptiste-Joseph-Fabien-Sébastien, né 20 Janvier 1782, Archiduc d'Autriche.
Reinier-Joseph-Jean-Michel-François-Jérôme, né 30 Septembre 1783, Archiduc d'Autriche, marié 28 Mai 1820, à *Marie-Françoise-Elisabeth*, sœur de Charles-Albert, Roi de Sardaigne, née 13 Avril 1800. *De ce mariage :*
Marie-Caroline-Auguste-Elisabeth-Marguerite-Dorothée, née 6 Février 1821.
Adélaïde-Françoise-Marie-Reinière-Elisabeth-Clotilde, née 3 Juin 1822.
Léopold-Louis-Marie, né 6 Juin 1823.
Ernest-Charles-Félix, né 18 Août 1824.
Sigismond-Léopold-Marie, né 7 Janvier 1826.
Reinier-Ferdinand-Marie, né 11 Mars 1827.
Henri-Antoine-Marie-Reinier-Charles-Grégoire, né 9 Mai 1828.
Maximilien-Charles, né 16 Janvier 1830.

Louis-Joseph-Antoine, né 13 Décembre 1784, Archiduc d'Autriche.

BAVIÈRE.

LOUIS (*Charles-Auguste*), né 25 Août 1786; Roi de Bavière 13 Octobre 1825; marié 12 Octobre 1810, à

THÉRÈSE-CHARLOTTE-LOUISE-FRÉDÉRIQUE-AMÉLIE, née 8 Juillet 1792, fille de feu Frédéric, Duc de Saxe-Altenbourg.

De ce mariage :

Maximilien, né 28 Novembre 1811, Prince royal.
Mathilde-Caroline-Wilhelmine-Charlotte, née 30 Août 1813, épouse du Prince héréditaire de Hesse-Darmstadt. Voyez HESSE-DARMSTADT.
Othon-Frédéric-Louis, né 1er Juin 1815, Roi de la Grèce. Voyez GRÈCE.
Luitpold-Charles-Joseph-Guillaume-Louis, né 12 Mars 1821.
Aldegonde-Auguste-Charlotte-Caroline-Elise-Amélie-Sophie-Marie-Louise, née 19 Mars 1823.
Hildegarde-Louise-Charlotte-Thérèse-Frédérique, née 10 Juin 1825.
Alexandrine-Amélie, née 26 Août 1826.
Adalbert-Guillaume-Georges-Louis, né 19 Juillet 1828.

Frères et Sœurs germains du Roi (*Du 1er mariage du feu Roi Maximilien-Joseph avec* la Princesse *Wilhelmine-Auguste, fille de Georges, Prince de Hesse-Darmstadt, morte* 30 *Mars* 1796).

Charles-Théodore, né 7 Juillet 1795.
Auguste-Amélie, née 21 Juin 1788; veuve 21 Février 1824, d'*Eugène de Beauharnais*, Prince d'Eichstädt, Duc de Leuchtenberg. *De ce mariage :*
Joséphine-Maximilienne-Eugénie. Voyez SUÈDE.
Eugénie. Voyez HOHENZOLLERN-HECHINGEN.
Amélie-Auguste-Eugénie, née 31 Juillet 1812; veuve 24 Sept. 1834, de Pierre Ier, Empereur du Brésil, Duc de Bragance.
Théodolinde-Louise-Eugénie, née 13 Avril 1814.
Maximilien-Joseph-Eugène-Auguste, né 2 Octobre 1817.

Charlotte-Auguste, née 8 Février 1792. Voyez AUTRICHE.

Belle-Mère du Roi, seconde épouse (9 mars 1797) et veuve (13 octobre 1825) du Roi Maximilien-Joseph :

Frédérique-Wilhelmine-Caroline, née 13 Juillet 1776, fille de feu Charles-Louis, Prince héréditaire, frère consanguin du Grand-Duc régnant de Bade.

Du mariage de cette princesse avec le Roi Maximilien-Joseph : les sœurs consanguines du Roi actuel.

Elisabeth-Louise, épouse du Prince royal de Prusse, } nées 13 Nov. 1801.
Amélie-Auguste, épouse du Prince *Jean*, neveu du Roi de Saxe, }
Frédérique-Sophie-Dorothée, épouse de l'Arch. d'Autr. *François*, } nées 27 Janvier 1805.
Marie-Anne-Léopoldine, Reine de Saxe, }
Louise-Wilhelmine, née 30 Août 1808. Voyez *Branche ducale de Bavière*.

Branche Electorale Palatine.

Marie-Léopoldine, Archiduchesse d'Autriche, sœur du Duc de Modène, née le 10 décembre 1776, veuve, le 16 février 1799, de *Charles-Théodore*, dernier Electeur Palatin de Bavière, de la branche de Neubourg-Soulzbach, et dont la première épouse était sœur de la mère du Roi Maximilien-Joseph, père du Roi actuel.

Branche Ducale.

Ci-devant Palatine de Deux-Ponts-Birkenfeld.

Enfans du feu Duc de Bavière *Guillaume*, cousin du Roi, avec la Princesse *Marie-Anne*, tante du Roi, morte 4 février 1824.

Pie-Auguste, Duc de Bavière, cousin du Roi, né 1er Août 1786 ; veuf 4 Avril 1823, de *Amélie-Louise-Julie*, Princesse d'Aremberg. *De ce mariage :*

Le prince *Maximilien-Joseph*, né 4 Décembre 1808; marié 9 Septembre 1828, à *Louise-Wilhelmine*, née 30 Août 1808, sœur du Roi de Bavière. *De ce mariage :*

Louis-Guillaume, né 21 Juin 1831.
Caroline-Thérèse-Hélène, née 4 Avril 1834.

La Duchesse *Marie-Elisabeth-Amélie*, née 5 Mai 1784; veuve 1er Juin 1815, d'*Alexandre Berthier*, Prince de Wagram.

BELGIQUE.

LÉOPOLD, né 16 Décembre 1790 (Duc de Saxe-Cobourg et Gotha) ; Roi des Belges 4 Juin 1831, est proclamé à Bruxelles 21 Juillet suivant ; veuf 6 Décembre 1817, de *Charlotte-Augusta*, fille de feu Georges IV, Roi du royaume uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande ; remarié à Compiègne, 9 août 1832, à

Louise-Marie-Thérèse-Charlotte-Isabelle d'Orléans, née à Palerme 3 Avril 1812, fille de Louis-Philippe Ier, Roi des Français.

De ce mariage :

Léopold-Louis-Philippe-Marie-Victor, Prince royal, né 9 Avril 1835.
Philippe-Eugène-Ferdinand-Léopold, né 25 Mars 1837.

Frères et Sœurs du Roi. *Voyez* Saxe-Cobourg et Gotha.

BRÉSIL.

PIERRE II DE ALCANTARA (*Jean-Charles-Léopold-Salvador-Bibiano-Xavier-de-Paula-Leocadeo-Michel-Gabriel-Raphaël-Gonzaga*), né 2 Décembre 1825, Empereur du Brésil 7 Avril 1831, par l'abdication de feu Pierre Ier, son père.

(Pendant la minorité de Pierre II, le Brésil est gouverné par une Régence. Voir *Ministres et Cabinets des puissances étrangères.*)

Sœurs de l'Empereur.

Maria-da-Gloria-Jeanne-Charlotte-Léopoldine, etc., reine de Portugal. Voyez Portugal.
Januaria, née 11 Mars 1821.
Françoise-Caroline, née 2 Août 1824.

Oncles et Tantes de l'Empereur. *Voyez* Portugal et Autriche.

DANEMARK.

FRÉDÉRIC VI, né 28 Janvier 1768 ; Roi de Danemark (Duc de Schleswig-Holstein, Stormarn, Ditmarsen, Lauenbourg et Oldenbourg), déclaré co-Régent de son père, le feu Roi Chrétien VII, 14 Avril 1784, lui succède 13 Mars 1808; marié 31 Juillet 1790, à

Marie-Sophie-Frédérique, née 28 Octobre 1767, fille de feu Charles, Landgrave de Hesse-Electorale, oncle de l'Electeur Guillaume II.

De ce mariage

Caroline, née 28 Octobre 1793, Princesse royale, mariée à son cousin *Frédéric-Ferdinand*. Voyez ci-après.

Wilhelmine-Marie, née 18 Janvier 1808, mariée à son cousin *Frédéric-Charles-Chrétien*. Voyez ci-après.

Sœur du Roi.

Louise-Auguste, née 7 Juillet 1771. Voyez *Holstein-Sunderbourg-Augustenbourg*.

Cousins et Cousines du Roi.

(Issus de feu le prince héréditaire Frédéric, oncle du feu roi Frédéric V).

Chrétien-Frédéric, né 18 Sept. 1786; séparé de *Charlotte-Frédérique* de Mecklenbourg-Schwérin; remarié 22 Mai 1815, à *Caroline-Amélie*, née 28 Juin 1796, Princesse de Schleswig-Holstein-Augustenbourg. *Du 1er mariage* avec la Pr. *Charlotte-Frédérique*:

Frédéric-Charles-Chrétien, né 6 Octobre 1808; marié 1er Novembre 1828, à *Wilhelmine-Marie*, née 18 Janvier 1808, fille du Roi.

Julie-Sophie, née 18 Février 1788. Voyez *Hesse-Philippsthal-Barchfeld*.

Louise-Charlotte, née 30 Octobre 1789. Voyez Hesse-Electorale.

Frédéric-Ferdinand, né 22 Novembre 1792; marié 1er août 1829, à *Caroline*, née 28 octobre 1793, Princesse royale de Danemark.

Branche de Schleswig-Holstein-Augustenbourg.

Chrétien-Charles-Frédéric-Auguste, né 19 Juillet 1798; Duc de Holstein-Sunderbourg-Augustenbourg 14 Juin 1814; marié 18 Sept. 1820, à *Louise-Sophie*, fille du Comte de Danneskiold-Samsoë, née 22 Septembre 1796. *De ce mariage*:

Frédérique-Marie-Louise-Auguste-Caroline-Henriette, née 28 Août 1824.
Caroline-Amélie, née 15 Janvier 1826.
Frédéric-Chrétien-Auguste, né 6 Juillet 1829.
Frédéric-Chrétien-Charles-Auguste, né 22 Janvier 1831.

Frère et Sœur du Duc.

Caroline-Amélie, née 28 Juin 1796. Voyez Danemark.

Frédéric-Emile-Auguste, né 23 Août 1800; marié 17 Septembre 1829, à *Henriette*, née 9 Mai 1806, fille du Comte de Danneskiold-Samsoë. *De ce mariage*:

Frédéric-Chrétien-Charles-Auguste, né 16 Novembre 1830.
Christian-Guillaume-Emile-Auguste, né 13 Décembre 1832.

Mère du Duc.

Louise-Auguste, née 7 Juillet 1771, fille de feu Chrétien VII, Roi de Danemark; veuve du Duc *Frédéric-Chrétien*, 14 Juin 1814.

Oncle du Duc.

Frédéric-Charles-Emile, né 8 Mars 1767, marié 29 Septembre 1801, à *Sophie-Eléonore*, née 26 Décembre 1778, fille du Baron de Scheel. *De ce mariage*:

Frédéric-Auguste-Emile, né 3 Février 1802.
Charlotte-Louise-Dorothée-Joséphine, née 24 Janvier 1803.
Pauline-Victoire-Anne-Wilhelmine, née 9 Février 1804.
Georges-Eric, né 14 Mars 1805.
Henri-Charles-Woldemar, né 13 Octobre 1816.
Amélie-Eléonore-Sophie-Caroline, née 9 Janvier 1815.
Sophie-Berthe-Clémentine-Auguste, née 30 Janvier 1815.

Branche de Schleswig-Holstein-Glücksbourg.

Charles, Duc de Glucksbourg, né 30 Septembre 1813, succède à son père le Duc Frédéric-Guillaume-Paul-Léopold, 17 Février 1831.

Frères et Sœurs du Duc.

Louise-Marie-Frédérique, née 23 Octobre 1810.
Frédérique-Caroline-Julie, née 9 Octobre 1811.
Frédéric, né 23 Octobre 1814.
Guillaume, né 19 Avril 1816.
Chrétien, né 8 Avril 1818.
Louise, née 18 Novembre 1820.
Jules, né 14 Octobre 1824.
Jean, né 5 Décembre 1825.
Nicolas, né 22 Décembre 1828.

Tante du Duc.

Elisabeth-Charlotte-Frédérique-Sophie, née 13 décembre 1780; veuve 25 Février 1808 du Baron de *Richthofen*.

DEUX-SICILES, ESPAGNE, FRANCE. Voyez pages 1 et 2.

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

VICTORIA Ire (ALEXANDRINE), née 24 Mai 1819; Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, fille de feu Edouard-Auguste, Duc de Kent et Strathern, frère des feu Rois Georges IV et de Guillaume IV, succède à ce dernier 20 Juin 1837.

Oncles, Tantes (enfans du feu Roi Georges III), Cousins et Cousines de la Reine.

Auguste-Sophie, née 8 Novembre 1768.

Elisabeth, née 22 Mai 1770, Landgrave douairière de Hesse-Hombourg.

Ernest-Auguste, né 5 Juin 1771, Duc de Cumberland et Tiviotdale, Comte d'Armagh, en Irlande; Roi de Hanovre. Voir HANOVRE.

Auguste-Frédéric, né 27 Janvier 1773, Duc de Sussex, Comte d'Inverness, Baron d'Arklow.

Adolphe-Frédéric, né 24 Fév. 1774, Duc de Cambridge, Comte de Tipperary et Baron de Culloden; marié 7 Mai 1818, à *Auguste-Wilhelmine-Louise*, née 25 Juillet 1797, fille du Landgrave Frédéric de la Hesse-électorale, oncle de l'Electeur Guillaume II. *De ce mariage:*

Georges-Frédéric-Guillaume-Charles, né 26 Mars 1819.

Auguste-Caroline-Charlotte-Elisabeth-Marie-Sophie-Louise, née 19 Juillet 1822.

N. . . . . née 27 Novembre 1853.

Marie, née 25 Avril 1776; veuve 30 Novembre 1854, de son cousin *Guillaume-Frédéric*, Duc de Gloucester et d'Edimbourg, Comte de Connaught, en Irlande.

Sophie, née 3 Novembre 1777.

Cousine de la Reine.

(Issue du feu Duc de Gloucester, oncle du Roi.)

Sophie-Mathilde, née 29 Mai 1773.

Mère de la Reine.

Marie-Louise-Victoire, née 17 Août 1786, fille de feu François, Duc de Saxe-Cobourg; veuve en premières noces du Prince Emich de Linange, et en secondes noces, 23 Janvier 1820, d'*Edouard-Auguste*, Duc de Kent et Strathern, Comte de Dublin.

Reine Douairière.

Adélaïde-Amélie-Louise-Thérèse-Caroline, née 13 Août 1792, fille de feu Georges, Duc de Saxe-Meinungen, Reine douairière; veuve 20 Juin 1837, du Roi *Guillaume IV*.

GRÈCE.

OTHON FRÉDÉRIC-LOUIS, né 1er juin 1815 (fils de Louis, Roi de Bavière), Roi de la Grèce le 7 mai 1832; marié le..... 1837, à

MARIE-FRÉDÉRIQUE-AMÉLIE, Princesse d'Oldenbourg.

HANOVRE.

ERNEST-AUGUSTE, né 24 Février 1774, Duc de Cumberland et Tiviotdale, Comte d'Armagh, en Irlande, Roi de Hanovre 20 Juin 1837; marié 29 Mai 1815, à

FRÉDÉRIQUE-CAROLINE-SOPHIE, née 20 Mars 1778, fille de feu Charles, Duc de Mecklenbourg-Strélitz; veuve en premières noces, 28 Décembre 1796, du Prince *Louis*, frère de Frédéric-Guillaume III, Roi de Prusse, et en secondes noces, 13 Avril 1814, de Frédéric-Guillaume, Prince de Solms-Braunfeld.

De ce mariage:

Georges-Frédéric-Alexandre-Charles-Ernest-Auguste, né 27 Mai 1819, Prince Royal.

PAYS-BAS.

GUILLAUME, né 24 Août 1772, Prince de Nassau-Orange, Grand-Duc de Luxembourg, succède à son père dans les Etats héréditaires en Allemagne 9 Avril 1806; prend le titre de Prince souverain des Pays-Bas 3 Décembre 1813, et celui de Roi des Pays-Bas 16 Mars 1815; marié 1er Octobre 1791, à

FRÉDÉRIQUE-LOUISE-WILHELMINE, née 18 Novembre 1774; fille de feu Frédéric-Guillaume II, Roi de Prusse.

De ce mariage :

Guillaume-Frédéric-Georges-Louis, né 6 Décembre 1792, Prince d'Orange; marié 21 Février 1816, à *Anne-Paulowna*, née 18 Janvier 1795, sœur de Nicolas, Empereur de toutes les Russies. *De ce mariage :*

Guillaume-Alexandre-Paul-Frédéric-Louis, né 19 Février 1817.
Guillaume-Alexandre-Frédéric-Constantin-Nicolas-Michel, né 2 Août 1818.
Guillaume-Frédéric-Henri, né 13 Juin 1820.
Wilhelmine-Marie-Sophie-Louise, née 8 Avril 1824.

Guillaume-Frédéric-Charles, né 28 Février 1797 ; marié à Berlin 21 Mai 1825, à *Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie*, née 1er Février 1808, fille de Frédéric-Guillaume III, Roi de Prusse. *De ce mariage :*

Wilhelmine-Frédérique-Alexandrine-Anne-Louise, née 5 Août 1828.
Guillaume-Frédéric-Nicolas-Albert, né 22 Août 1836.

Wilhelmine-Frédérique-Louise-Marianne, née 9 Mai 1810. Voyez Prusse.

POLOGNE.

NICOLAS, Empereur de toutes les Russies; Roi de Pologne, 1er Décembre 1825. Voyez Russie.

PORTUGAL.

MARIA II DA GLORIA (*Jeanne-Charlotte-Léopoldine-Isidore-da-Cruz-Françoise-Xavier-da-Paula-Micaela-Gabrielle-Raphaëla-Louise-Gonzaga*), née 4 Avril 1819, fille de feu Pierre Ier, Empereur du Brésil, Duc de Bragance; Reine de Portugal et des Algarves 2 Mai 1826; veuve, 28 Mars 1835, d'*Auguste-Charles-Eugène-Napoléon*, Duc de Leüchtenberg; remariée 1er Janvier 1836, à

Ferdinand-Auguste-François-Antoine, Prince de Portugal, né 29 Octobre 1816, fils de Ferdinand-Georges-Auguste, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha.

Frère et Sœurs de la Reine. Voyez Brésil.

Oncles et Tantes de la Reine, enfans du feu roi Jean VI.

Marie-Thérèse. Voyez Espagne.
Isabelle-Marie, née 4 Juin 1801.
Dom Miguel-Marie-Evariste, né 26 Octobre 1802.
Anne-de-Jésus-Marie, née 23 décembre 1806.

PRUSSE.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, né 3 Août 1770; Roi de Prusse 16 Novembre 1797; veuf 19 Juillet 1810, de *Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie*, fille de feu Charles, Grand-Duc de Mecklenbourg-Strelitz.

De ce mariage :

Frédéric-Guillaume, né 15 Octobre 1795, Prince Royal; marié par procuration 16 Novembre 1823 à Munich, et en personne à Berlin, 29 Novembre suivant, à *Elisabeth-Louise*, née 13 Novembre 1801, fille du deuxième mariage de feu Maximilien-Joseph, Roi de Bavière.

Frédéric-Guillaume-Louis, né 22 Mars 1797 ; marié 11 Juin 1829, à *Marie-Louise-Auguste-Catherine*, née 30 Septembre 1811, fille de Charles-Frédéric, Grand-Duc de Saxe-Weimar. *De ce mariage :*

Frédéric-Guillaume-Nicolas-Charles, né 18 Octobre 1831.

Frédérique-Louise-Charlotte-Wilhelmine, née 13 Juillet 1798, Impératrice de Russie.

Frédéric-Charles-Alexandre, né 29 Juin 1801 ; marié 26 Mai 1827, à *Marie-Louise-Alexandrine*, née 3 Février 1808, fille de Charles-Frédéric, Grand-Duc de Saxe-Weimar. *De ce mariage :*

Frédéric-Charles-Nicolas, né 20 Mars 1828.
Marie Louise-Anne, née 1er Mars 1829.

Frédérique-Wilhelmine-Alexandrine-Marie-Hélène, née 23 Février 1803. Voyez Mecklenbourg-Schwérin.

Frédéric-Henri-Albert, né 4 Octobre 1809; marié 14 Septembre 1830, à *Wilhelmine-Frédérique-Louise-Charlotte-Marianne*, née 9 Mai 1810, fille de Guillaume, Roi des Pays-Bas.

Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie, née 1er Février 1808; épouse de *Guillaume-Frédéric-Charles*, Prince des Pays-Bas. Voyez Pays-Bas.

Frères et Sœurs du Roi.

Frédérique-Louise-Wilhelmine, Reine des Pays-Bas, née 18 Novembre 1774.
Frédérique-Catherine-Auguste, Electrice de Hesse-Cassel.
Frédéric-Henri-Charles, né 30 Décembre 1781.
Frédéric-Guillaume-Charles, né 3 Juillet 1783; marié 12 Janvier 1804, à *Amélie-Marie-Anne*, née 13 Octobre 1785, sœur de Frédéric-Joseph, Landgrave de Hesse-Hombourg. *De ce mariage:*

Henri-Guillaume-Adalbert, né 29 Octobre 1811.
Marie-Elisabeth-Caroline-Victoire, née 18 Juin 1815.
Frédéric-Guillaume-Waldemar, né 2 Août 1817.
Frédérique-Françoise-Auguste-Marie-Hedwige, née 15 Octobre 1825.

Neveu et Nièce du Roi.

Frédéric-Guillaume-Louis, né 30 Oct. 1794, fils du feu Prince Frédéric-Louis-Charles, frère du Roi; marié 21 Novembre 1817, à *Wilhelmine-Louise*, née 30 Octobre 1799, fille de Alexis-Frédéric-Chrétien, Duc régnant d'Anhalt-Bernbourg. *De ce mariage:*

Frédéric-Guillaume-Louis-Alexandre, né 21 Juin 1820.
Frédéric-Guillaume-Georges-Ernest, né 12 Février 1826.

Frédérique-Wilhelmine-Louise-Amélie, Duchesse régnante d'Anhalt-Dessau.

Cousin du Roi.

(Issu du feu prince Ferdinand, grand-oncle du Roi.)

Frédéric-Guillaume-Henri-Auguste, né 19 Septembre 1779.

RUSSIE.

NICOLAS PAWLOVITSCH, né 7 Juillet 1796; Empereur de toutes les Russies le 1er Décembre 1825; marié 13 Juillet 1817, à

Alexandra-Féodorowna (Frédérique-Louise-Charlotte-Wilhelmine), fille de Frédéric-Guillaume III, Roi de Prusse, née 13 Juillet 1798.

De ce mariage:

Alexandre-Nicolaïevitsch, né 29 Avril 1818, Grand-Duc et Césarévitsch (Héritier).
Marie-Nicolaïewna, née 18 Août 1819, Grande Duchesse.
Olga-Nicolaïewna, née 11 Septembre 1822, Grande Duchesse.
Alexandra-Nicolaïewna, née 7 Juillet 1825, Grande Duchesse.
Constantin-Nicolaïevitsch, né 21 Septembre 1827, Grand Duc.
Nicolas-Nicolaïevitsch, né 8 Août 1831, Grand Duc.
Michel-Nicolaïevitsch, né 25 Octobre 1832, Grand Duc.

Frère et Sœurs de l'Empereur.

Marie-Pawlowna, née 16 Février 1786, Grande Duchesse de Saxe-Weimar.
Anne-Pawlowna, née 19 Janvier 1795, Grande Duchesse, Princesse d'Orange.
Michel-Pawlovitsch, né 9 Février 1798, Grand Duc; marié, 19 Février 1824, à *Hélène-Pawlowna* (Frédérique-Charlotte-Marie), née 13 Janvier 1807, fille du Prince Paul, frère de Guillaume, Roi de Wurtemberg. *De ce mariage:*

Marie-Michailowna, née 7 Mars 1825, Grande-Duchesse.
Elisabeth-Michailowna, née 26 Mai 1826, Grande-Duchesse.
Catherine-Michailowna, née 28 août 1827, Grande-Duchesse.

SARDAIGNE.

CHARLES-ALBERT, né 2 Octobre 1798; Roi de Sardaigne 27 Avril 1831; marié 30 Septembre 1817, à

Marie-Thérèse-Françoise-Josèphe-Jeanne-Bénédicte, née 21 mars 1801, Archiduchesse d'Autriche, fille de feu Ferdinand III, Grand-Duc de Toscane.

De ce mariage:

Victor-Emmanuel-Marie-Albert-Eugène-Ferdinand-Thomas, né 14 Mars 1820, Duc de Savoie, Prince Royal.
Ferdinand-Marie-Albert-Amédée-Philibert-Vincent, né 15 Nov. 1822, Duc de Gênes.

Sœur du Roi.

L'Epouse de l'Archiduc Reinier d'Autriche. *Voyez* AUTRICHE.

Mère du Roi.

Marie-Christine-Albertine-Caroline, née 7 Décembre 1779; fille de feu Charles-Chrétien, Prince de Saxe et Duc de Courlande; veuve 16 Août 1800, de *Charles-Emmanuel-Ferdinand-Joseph-Marie-Louis* de Savoie, Prince de Carignan; mariée en secondes noces au Prince de Montléart.

Tante du Roi.

Marie-Christine-Amélie-Thérèse, née 17 Janvier 1779, fille de feu Ferdinand IV, Roi des Deux-Siciles; veuve 27 Avril 1831, de *Charles-Félix*, Roi de Sardaigne.

(Enfans du Roi *Victor-Emmanuel*, né 24 juillet 1759; Roi de Sardaigne le 4 juin 1802, par cession de son frère, le Roi Charles-Emmanuel IV, renonce au trône en faveur de son frère, Charles-Félix-Joseph, 13 Mars 1821; décédé le 10 Janvier 1824, et de *Marie-Thérèse-Jeanne-Josèphe*, son épouse, fille de feu Ferdinand, Archiduc d'Autriche, Duc de Modène, décédée 29 mars 1832.)

La Duchesse de Modène, née 6 Décembre 1792. *Voyez* MODÈNE.
La Duchesse de Lucques. *Voyez* LUCQUES.
L'Impératrice d'Autriche. *Voyez* AUTRICHE.
} nées 19 Sept. 1805.

Savoie-Carignan.

EUGÈNE-EMMANUEL-JOSEPH-MARIE-PAUL-FRANÇOIS de Savoie, Prince de Carignan, né 14 Avril 1816.

Sœur du Prince.

Marie-Victoire-Louise-Philiberte, née 29 Septembre 1814. *Voyez* DEUX-SICILES.

SAXE (Royaume de).

FRÉDÉRIC (*Auguste*), né 18 Mai 1797, déclaré co-Régent de son oncle, le feu Roi Antoine, le 13 Septembre 1830; lui succède et devient Roi de Saxe le 6 Juin 1836; veuf le 22 mai 1832, de *Caroline-Ferdinande-Thérèse-Joséphine-Démétrie*, née 8 Avril 1801, Archiduchesse d'Autriche, fille du 2e mariage de feu François Ier, Empereur d'Autriche; remarié 24 Avril 1833, à

MARIE-ANNE-LÉOPOLDINE, née 27 Janvier 1805, fille du feu Roi de Bavière Maximilien-Joseph.

Frère et Sœurs du Roi.

(Issus du 1er mariage de Maximilien-Marie-Joseph avec Caroline-Marie-Thérèse de Parme.)

Jean-Népomucène-Marie-Joseph, né 12 Décembre 1801; marié par procuration le 10 Novembre 1822, et en personne 21 du même mois, à *Amélie-Auguste*, née 13 Novembre 1801, fille du 2e mariage du feu Roi de Bavière, Maximilien-Joseph; *De ce mariage :*

Marie-Frédérique-Auguste, née 22 Janvier 1827.
Frédéric-Auguste-Albert né, 23 Avril 1828.
Marie-Elisabeth-Maximilienne, née 4 Février 1830.
Frédéric-Auguste-Ernest, né 5 Avril 1831.
Frédéric-Auguste-Georges, né 8 août 1832.
Marie-Sidonie, née 16 Août 1834.
Anne-Marie, née 4 Janvier 1836.

Marie-Amélie, née 10 Août 1794.
Marie-Ferdinande, née 27 Avril 1796; veuve 12 Juin 1824, de Ferdinand III, Grand-Duc de Toscane.

Père du Roi.

Maximilien-Marie-Joseph, né 13 Avril 1759; veuf, 1er Mars 1804, de *Caroline-Marie-Thérèse*, fille de feu Ferdinand, Duc de Parme; remarié par procuration à Lucques 15 Oct. 1825, et en personne à Dresde, 7 Nov. suiv., à *Marie-Louise-Charlotte*, née 1er Oct. 1802, sœur de Charles-Louis, Duc régnant de Lucques. *De son 1er mariage :*

Cousine du Roi.

Marie-Auguste, née 21 Juin 1782, fille du feu Roi Frédéric-Auguste.

SUÈDE ET NORWÈGE.

CHARLES (XIV) JEAN, né 26 Janvier 1764; Roi de Suède et de Norwège 5 Février 1818; marié 16 Août 1798, à
EUGÉNIE-BERNARDINE-DÉSIRÉE, née 8 Novembre 1781.

De ce mariage :

Joseph-François-Oscar, né 4 Juillet 1799, Prince Royal, Duc de Sudermanie; marié par procuration à Munich 22 Mai, et en personne à Stockholm, 19 Juin 1823, à *Joséphine-Maximilienne-Eugénie*, fille du feu Prince Eugène de Beauharnais, Duc de Leüchtenberg, née 14 Mars 1807. *De ce mariage :*
Charles-Louis-Eugène, né 3 Mai 1826, Duc de Scanie.
François-Gustave-Oscar, né 18 Juin 1827, Duc d'Upland.
Oscar-Frédéric, né 21 Janvier 1829, Duc d'Ostrogothie.
Charlotte-Eugénie-Auguste-Amélie, née le 24 Avril 1830.
Nicolas-Auguste, né 24 Août 1831, Duc de Dalécarlie.

TURQUIE.

Sultan MAHMOUD-KHAN II, né 14 Ramazan 1199 (20 Juillet 1785); fils de Sultan Abdul-Hamid; succède à son frère aîné, Sultan Moustapha IV, 23 Djémadi 2e 1223 (28 Juillet 1808).

Enfans.

Sultan *Abdul-Médjid*, né 11 Chaaban 1238 (19 Avril 1823). . . . . 21e enfant.
Sultan *Abdul-Aziz*, né 15 Chaaban 1245 (9 Février 1830). . . . . 24e enfant.
Sultan *Nizamud-Din*, né 16 Chaaban 1251 (6 Décembre 1835). . . . . 26e enfant.
Salyha-Sultane, née 24 Djémadi 1er 1226 (16 Juin 1811); mariée, en Muharrem 1250 (Mai et Juin 1834), *Khalil-Rifaat-Pacha*, Généralissime. 4e enfant.
Mihr-Mah-Sultane, née 29 Chewwal 1er 1221 (9 Juin 1812); mariée, en Muharrem 1252 (Avril 1836), à *Muhammed-Saïd-Pacha*, Commandant en chef de la garde impériale. . . . . 8e enfant.
Khadidjé-Sultane, née 22 Muharrem 1241 (6 Septembre 1825). . . . . 22e enfant.
'Adilé-Sultane, née 15 Chewwal 1241 (1er Mai 1826). . . . . 23e enfant.

WURTEMBERG.

GUILLAUME, né 27 Sept. 1781; Roi de Wurtemberg 30 Oct. 1816; veuf 9 Janv. 1819, de *Catherine-Paulowna*, fille de feu Paul, Empereur de toutes les Russies, et veuve en 1res noces du Pr. Pierre-Frédéric d'Oldenbourg; remarié 15 Av. 1820, à
PAULINE-THÉRÈSE-LOUISE, née 4 Septembre 1800, fille de feu Louis-Frédéric-Alexandre, Duc de Wurtemberg, oncle du Roi.

Du 1er mariage :

Marie-Frédérique-Charlotte, née 30 Octobre 1816.
Sophie-Frédérique-Mathilde, née 17 Juin 1818.

Du 2e mariage :

Charles-Frédéric-Alexandre, né 6 Mars 1823, Prince Royal.
Catherine-Frédérique-Charlotte, née 24 Août 1821.
Auguste-Wilhelmine-Henriette, née 4 Octobre 1826.

Frère du Roi.

Paul-Charles-Frédéric-Auguste, né 19 Janvier 1785; marié 28 Sept. 1805, à *Catherine-Charlotte-Georgine-Frédérique-Louise-Sophie-Thérèse*, née 17 Juin 1787, fille de Frédéric, Duc de Saxe-Altenbourg. *De ce mariage :*
Frédérique-Charlotte-Marie (Hélène-Paulowna, Grande-Duchesse de Russie), née 9 Janvier 1807. Voyez RUSSIE.
Frédéric-Charles-Auguste, né 21 Février 1808.
Pauline-Frédérique-Marie, née 25 Février 1810, Duchesse de Nassau. Voyez NASSAU.
Frédéric-Auguste-Eberhard, né 28 Janvier 1813.

Oncles et Tantes du Roi et leur descendance.

Henriette, née 22 Avril 1780, fille de feu Charles, Prince de Nassau-Weilbourg; veuve, 20 Septembre 1817, de *Louis-Frédéric-Alexandre*, Duc de Wurtemberg; veuf lui-même en premières noces de Marie-Anne, fille du Prince Adam Czartorisky. *De ce premier mariage avec* Marie-Anne :
Adam-Charles-Guillaume-Stanislas-Eugène-Paul-Louis, né 16 Janvier 1792.

Du second mariage de *Louis-Frédéric-Alexandre* avec la princesse *Henriette* :
Marie-Dorothée-Louise-Wilhelmine-Caroline, née 1er Novembre 1797; mariée à l'Archiduc *Joseph d'Autriche*, Palatin de Hongrie. Voyez AUTRICHE.

Louise-Amélie-Wilhelmine-Philippine, née 28 Janvier 1799; mariée au Prince héréditaire de Saxe-Altenbourg. Voyez SAXE-ALTENBOURG.

Pauline-Thérèse-Louise, la Reine. *Voyez plus haut.*

Elisabeth-Alexandrine-Constance, née 27 Février 1802; mariée au Margrave *Guillaume de Bade.* Voyez BADE.

Alexandre-Paul-Louis-Constantin, né 9 Septembre 1804.

(Enfans d'Eugène-Frédéric-Henri, Duc de Wurtemberg, décédé 20 Juin 1822, et de Louise, née Princesse de Stolberg-Gedern, veuve en premières noces d'Auguste-Frédéric-Charles, Duc de Saxe-Meinungen, décédée 24 Mai 1834.)

Frédéric-Eugène-Charles-Paul-Louis, né 28 Janv. 1788; veuf 13 Avril 1825, de *Caroline-Frédérique-Mathilde*, fille de Georges, Prince de Waldeck-Pyrmont; remarié 11 Septembre 1827, à *Hélène*, née 22 Novembre 1807, Princesse de Hohenlohe-Langenbourg.

Du 1er mariage :

Marie-Alexandrine-Auguste-Louise-Eugénie-Mathilde, née 25 Mars 1818, Duchesse de Wurtemberg.

Eugène-Guillaume-Alexandre-Erdmann, né 25 Déc. 1820, Duc de Wurtemberg.

Guillaume-Alexandre, né 13 Avril 1825.

Du 2e mariage :

Guillaume-Nicolas, né 20 Juillet 1828, Duc de Wurtemberg.

Alexandrine-Mathilde, née 1er Décembre 1829, Duchesse du Wurtemberg.

Nicolas, né 1er Mars 1833.

Frédérique-Sophie-Dorothée-Marie-Louise, née 4 Juin 1789; mariée 29 Septembre 1811, à *Auguste*, Prince de Hohenlohe-Oehringen.

Frédéric-Paul-Guillaume, né 25 Juin 1797; marié 17 Avril 1827, à *Marie-Sophie-Dorothée-Caroline*, Princesse de Thurn et Taxis, née 4 Mars 1800. *De ce mariage :*

Guillaume-Ferdinand-Maximilien-Charles, né 3 Septembre 1828.

(Enfans issus du mariage du Duc Guillaume-Frédéric-Philippe, oncle du Roi, né 27 Déc. 1761, mort 10 Août 1830, avec Frédérique-Françoise-Wilhelmine, née Rhodis, Comtesse de Tunderfeld, morte 6 Fév. 1822.)

Frédéric-Chrétien-Alexandre, né 5 Novembre 1801, Comte de Wurtemberg.

Frédéric-Guillaume-Alexandre-Ferdinand, né 6 Juillet 1810, Comte de Wurtemberg.

Frédérique-Marie-Alexandrine-Charlotte-Catherine, née 29 Mai 1815, Comtesse de Wurtemberg.

Alexandre-Frédéric-Charles, né 24 Avril 1771, Duc de Wurtemberg; veuf, 14 Mars 1824, de *Antoinette-Ernestine-Amélie*, fille du feu Duc François, de Saxe-Saalfeld-Cobourg. *De ce mariage :*

Antoinette-Frédérique-Auguste-Marie-Anne, née 17 Sept. 1799, Duchesse de Wurtemberg. *Voyez* SAXE-COBOURG-GOTHA.

Frédéric-Guillaume-Alexandre, né 20 Déc. 1804, Duc de Wurtemberg.

Ernest-Alexandre-Constantin-Frédéric, né 30 Août 1807, Duc de Wurtemberg.

Henri-Frédéric-Charles, né 3 Juillet 1772, Duc de Wurtemberg.

Veuve du Duc Ferdinand-Auguste-Frédéric, décédé 20 Janvier 1834.

Cunégonde-Waldburg-Pauline, née 22 Nov. 1771, fille de François-Georges-Charles, Prince de Metternich-Winneburg.

ÉTATS D'ITALIE.

TOSCANE.

LÉOPOLD II, né 3 Octobre 1797, Archiduc d'Autriche: Grand-Duc de Toscane 18 Juin 1824; veuf en premières noces 24 mars 1832 de *Marie-Anne-Caroline*, fille de Maximilien-Marie, frère de Antoine, Roi de Saxe; remarié à Naples 7 Juin 1833, à

MARIE-ANTOINETTE, sœur du Roi des Deux-Siciles, née 19 Décembre 1814.

Du premier mariage :

Marie-Caroline-Auguste-Elisabeth-Vincentine-Jeanne-Joséphine, née 19 Novembre 1822.

Auguste-Ferdinande-Louise-Marie-Jeanne-Joséphine, née 1er Avril 1825.

Du second mariage :

Ferdinando-Salvatore-Maria-Giuseppe-Giovanni-Battista-Francesco-Luigi-Gonzaga-Raffaello-Lanieri-Gennaro, né 10 Juin 1835, Grand-Prince héréditaire.

Marie-Isabelle-Annonciade-Jeanne-Joséphine-Emilia-Apollonia-Filomena-Virginie-Gabrielle, née 21 Mai 1834.

Marie-Thérèse-Annonciade-Jeanne-Joséphine-Pauline-Louise-Virginie-Apollonia-Filomena, née 29 Juin 1836.

Sœurs du Grand-Duc.

Marie-Louise-Josèphe-Christine-Rose, née 30 Août 1798.
Marie-Thérèse-Françoise-Josèphe-Jeanne-Bénédicte, née 21 Mars 1801, Reine de Sardaigne.

Belle-Mère du Grand-Duc.

Marie-Ferdinande-Amélie-Xavière, née 27 Avril 1796; veuve 18 Juin 1824, de feu *Ferdinand III*, père du Grand-Duc.

LUCQUES. *Voyez* page 3.

MODÈNE.

FRANÇOIS IV, né 6 Octobre 1779, Archiduc d'Autriche; succède à son père l'Archiduc Ferdinand 9 Juin 1815; veuf 14 Novembre 1829, de *Marie-Béatrix-Victoire-Josèphe*, née 6 Décembre 1792, fille de feu Victor-Emmanuel, Roi de Sardaigne.

De ce mariage :

Marie-Thérèse-Béatrix, née 14 Juillet 1817.
François-Ferdinand-Geminien, né 1er Juin 1819.
Ferdinand, né 19 Juillet 1821.
Marie-Béatrix-Anne-Françoise, née 13 Février 1824.

Frères et Sœur du Duc.

Marie-Léopoldine, née 10 Décembre 1776, veuve du dernier Electeur Palatin de Bavière. *Voyez* BAVIÈRE.
Ferdinand, né 25 Avril 1781.
Maximilien-Joseph-Jean-Ambroise-Charles, né 14 Juillet 1782.

PARME.

MARIE-LOUISE, née 12 Décembre 1791, Archiduchesse d'Autriche, Duchesse de Parme, Plaisance et Guastalla. *Voyez* AUTRICHE.

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE.

BADE.

LÉOPOLD (*Charles-Frédéric*), né 29 Août 1790; Grand-Duc de Bade, Duc de Zæhringen, fils du Grand-Duc Charles-Frédéric, mort 10 Juin 1811; succède à son frère, le Grand-Duc Louis, 30 Mars 1830; marié 25 Juillet 1819, à

SOPHIE-WILHELMINE, née 21 mai 1801, fille du ci-devant Roi de Suède, Gustave IV.

De ce mariage :

Louis, né 15 Août 1824, Prince héréditaire.
Alexandrine-Louise-Amélie-Frédérique-Elisabeth-Sophie, née 6 Décembre 1820.
Frédéric-Guillaume-Louis, né 9 Septembre 1826.
Louis-Guillaume-Auguste, né 18 Décembre 1829.
Charles-Frédéric-Gustave-Guillaume-Maximilien, né 9 Mars 1832.
Marie-Amélie, née 20 Novembre 1834.

Frères et Sœur du Grand-Duc.

(Ces Princes ont le titre de *Margraves de Bade*, et leurs enfans celui de *Princes.*)

Guillaume-Louis-Auguste, né 8 Avril 1792; marié 16 Octobre 1830, à *Elisabeth-Alexandrine-Constance*, née 27 Février 1802, cousine et belle-sœur de Guillaume, Roi de Wurtemberg. *De ce mariage :*

Sophie-Pauline-Henriette-Marie-Amélie-Louise, née 7 Août 1834.
Pauline-Sophie-Elisabeth-Marie, née 18 Décembre 1835.
Léopoldine-Wilhelmine Pauline-Amélie-Maximilienne, née 22 Février 1837.

Amélie-Christine-Caroline, née 26 Janvier 1795; mariée 19 Avril 1818, au Prince *Charles-Egon* de Furstenberg.
Maximilien-Frédéric-Jean-Ernest, né 8 Décembre 1796.

Nièces du Grand-Duc.

(Issues de Charles-Louis, Prince héréditaire, frère consanguin du Grand-Duc régnant; mort 16 décembre 1801, et de Amélie-Frédérique, fille de feu Louis IX, Landgrave de Hesse-Darmstadt, décédée le 21 Juillet 1832.)

Frédérique-Wilhelmine-Caroline, née 13 Juillet 1776. *Voyez* BAVIÈRE.

Nièce et Petites-Nièces du Grand-Duc.

Stéphanie-Louise-Adrienne, née 28 Août 1789, Grande-Duchesse douairière; veuve 8 Décembre 1818 du Grand-Duc *Charles-Louis-Frédéric*, neveu du Grand-Duc régnant. *De ce mariage :*

Louise-Amélie-Stéphanie, née 5 Juin 1811; mariée 9 Novembre 1830, au Prince Gustave Wasa.

Joséphine-Frédérique-Louise, née 21 Octobre 1813; mariée, 21 Octobre 1834, à *Charles*, Prince héréditaire de Hohenzollern-Sigmaringen.

Marie-Amélie-Elisabeth-Caroline, née 11 Octobre 1817.

HESSE-ÉLECTORALE.

(Ligne Souveraine.)

GUILLAUME II, né 28 Juillet 1777, Electeur; succède à son père l'Electeur Guillaume Ier 27 Février 1821; marié, 13 Février 1797, à

FRÉDÉRIQUE-CHRÉTIENNE-AUGUSTE, née 1er Mai 1780, fille du feu Roi Frédéric-Guillaume II, de Prusse.

De ce mariage :

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, né 20 Août 1802, Prince Electoral, co-Régent par acte du 30 Septembre 1831; marié morganatiquement à

GERTRUDE, Comtesse de Schaumbourg, née 18 Mai 1806.

Caroline-Frédérique-Wilhelmine, née 29 Juillet 1799.

Marie-Frédérique-Wilhelmine-Christine. Voyez SAXE-MEININGEN.

Sœurs de l'Électeur.

Marie-Frédérique, Duchesse douairière d'Anhalt-Bernbourg. Voyez *Anhalt-Bernbourg*.

Caroline-Amélie, Duchesse douairière de Saxe-Gotha. Voyez *Saxe-Gotha*.

Oncle de l'Électeur, Frère de feu l'Electeur Guillaume I.

(Il a le titre de *Landgrave de Hesse*, et ses enfans, ainsi que ceux de feu le Landgrave Charles, ont le titre de *Princes*.)

Frédéric, né 11 Sept. 1747, Landgrave; veuf 18 Août 1823 de *Caroline-Polixène*, fille de feu Charles-Guillaume, Prince de Nassau-Usingen. *De ce mariage :*

Guillaume, né 24 Décembre 1787; marié 10 Novembre 1810, à *Louise-Charlotte*, née 30 Oct. 1789, fille de feu Frédéric, Prince héréditaire, oncle de Frédéric VI, Roi de Danemark. *De ce mariage :*

Marie-Louise-Charlotte, née 9 Mai 1814; mariée 11 Septembre 1832, à *Frédéric-Auguste*, Prince d'Anhalt-Dessau.

Louise-Wilhelmine-Frédérique-Caroline-Auguste-Julie, née 7 Septembre 1817.

Frédéric-Guillaume-Georges-Adolphe, né 26 Novembre 1820.

Auguste-Sophie-Frédérique-Marie-Caroline-Julie, née 30 Octobre 1823.

Frédéric-Guillaume, né 24 Avril 1790, 2e fils du Landgrave Frédéric.

Georges-Charles, né 14 Janvier 1793.

Louise-Caroline-Marie-Frédérique, née 9 Avril 1794.

Marie-Wilhelmine-Frédérique, née 21 Janvier 1796, Grande-Duchesse de Mecklenbourg-Strélitz. Voyez *Mecklenbourg-Strelitz*.

Auguste-Wilhelmine-Louise, née 25 Juillet 1797, Duchesse de Cambridge. Voyez GRANDE-BRETAGNE et IRLANDE.

Cousins de l'Electeur, Enfans du feu Landgrave *Charles* et de feue la Princesse *Louise* de Danemark.

Marie-Sophie-Frédérique, Reine de Danemark. Voyez DANEMARK.

Frédéric, né 24 Mai 1771.

Julienne-Louise-Amélie, née 19 Janvier 1773, Abbesse d'Itzehoe.

Louise-Caroline, née 28 Septembre 1789, Princesse douairière de Schlesvig-Holstein-Beck.

Lignes cadettes.

Hesse – Philippsthal.

ERNEST-CONSTANTIN, né 8 Août 1771, Landgrave; veuf en premières noces 25 Déc. 1808, de *Christine-Louise*, fille de feu Frédéric-Charles, Prince de Schwarzbourg-Rudolstadt; remarié 17 Février 1812, à

CAROLINE-WILHELMINE-ULRIQUE-ELÉONORE, née 10 Février 1793, fille du feu Prince Charles, frère du Landgrave.

Du premier mariage :

Charles, né 22 Mai 1803.
François-Auguste, né 26 Janvier 1805.

Du second mariage :

Victoire-Émilie-Alexandrine, née 28 Décembre 1812.

Nièce du Landgrave.

Marie-Caroline, née 14 Janvier 1793, fille du feu Landgrave Louis de Hesse-Philipsthal.

Hesse-Philippsthal-Barchfeld.

CHARLES-AUGUSTE-PHILIPPE-LOUIS, né 27 Juin 1784, Landgrave, fils du Landgrave Adolphe et de Wilhelmine, née Duchesse de Saxe-Meinungen; veuf 8 Juin 1821, de *Auguste-Charlotte-Frédérique-Sophie-Amélie*, fille de Frédéric-Louis, Prince de Hohenlohe-Ingelfingen-Oehringen; remarié 10 Septembre 1823, à

Sophie-Caroline-Poluxène, née 16 Janvier 1794, fille de feu le Prince de Bentheim-Steinfourt.

Du premier mariage :

Berthe-Marie-Wilhelmine-Caroline-Louise, née 26 Octobre 1818.
Emilie-Auguste-Elise, née 8 Juin 1821.

Du deuxième mariage :

Victor, né 3 Décembre 1824.
Alexandre-Nicolas, né 1er Novembre 1826.
Alexis-Guillaume-Ernest, né 13 Septembre 1829.
Guillaume, né 3 Octobre 1831.

Frère du Landgrave.

Ernest-Frédéric-Guillaume-Ferdinand-Charles-Philippe-Louis, né 28 Janvier 1789.

Belle-Sœur du Landgrave.

Julie-Sophie, née 18 Février 1788, fille de feu Frédéric, Prince héréditaire de Danemark et oncle du Roi Frédéric VI, douairière de feu le Prince Frédéric-Guillaume-Charles-Louis.

Hesse-Rothenbourg.

Sœur de feu le Landgrave Victor.

Léopoldine-Clotilde, née 12 Septembre 1787; mariée le 7 Septembre 1811, au Prince *Charles-Auguste* de Hohenlohe-Waldenbourg-Bartenstein.

Grand-Duché de Hesse (Darmstadt).

LOUIS II, né 26 Décembre 1777, Grand-Duc de Hesse; succède à son père, le Grand-Duc Louis Ier, 6 Avril 1830; veuf 27 Janvier 1836, de *Wilhelmine-Louise*, fille de feu Charles-Louis, Grand-Duc héréditaire de Bade.

De ce mariage :

Louis, né 9 Juin 1806, Grand-Duc héréditaire; marié 26 Décembre 1833, à *Mathilde-Caroline-Frédérique-Wilhelmine-Charlotte*, née 30 Août 1813, fille du Roi de Bavière.
Charles-Guillaume-Louis, né 23 Avril 1809; marié 22 Octobre 1836 à *Elisabeth-Marie-Caroline-Victoire*, née 18 Juin 1815; fille du Pr. Guillaume, frère du Roi de Prusse.
Alexandre-Louis-Chrétien-Georges-Frédéric-Emile, né 15 Juillet 1823.
Marie-Maximilienne-Wilhelmine-Auguste-Sophie, née 8 Août 1824.

Frères du Grand-Duc.

Georges-Louis-Charles-Frédéric-Ernest, né 31 Août 1780; marié 29 Janvier 1804, à *Caroline-Ottilie*, Princesse de Nidda, née de Törœck de Szendrö 23 Avril 1786.
Frédéric-Auguste-Charles-Antoine-Emile-Maximilien-Chrétien-Louis, né 14 Mai 1788.
Emile-Maximilien-Léopold-Auguste-Charles, né 3 Septembre 1790.

Ligne cadette.

Hesse-Hombourg.

LOUIS (*Guillaume-Frédéric*), né 29 Août 1770; Landgrave de Hesse-Hombourg, succède à son frère Frédéric-Joseph-Louis, 2 Avril 1829; marié 2 Août 1804, à

Auguste-Amélie, née 30 Décembre 1778, fille de Frédéric-Auguste, dernier Duc de Nassau-Usingen.

Frères et Sœurs du Landgrave.

Caroline-Louise, née 26 Août 1771. } Voyez *Schwarzbourg-Rodolstadt.*
Louise-Ulrique, née 26 Octobre 1772. }
Christine-Amélie, née 29 Juin 1774. Voyez *Anhalt-Dessau.*
Auguste-Frédérique, née 28 Novembre 1776. Voyez *Mecklenbourg-Schwérin.*
Philippe-Auguste-Frédéric, né 11 Mars 1779.
Gustave-Adolphe-Frédéric, né 17 Février 1781; marié le 12 Février 1818, à *Louise-Frédérique*, née 1er Mars 1798, Sœur de Léopold-Frédéric, Duc régnant d'Anhalt-Dessau. *De ce mariage :*

Caroline-Amélie-Elisabeth, née 19 Mars 1819.
Elisabeth-Louise-Frédérique, née 30 Septembre 1823.
Frédéric-Louis-Henri-Gustave, né 6 Avril 1830.

Ferdinand-Henri-Frédéric, né 26 Avril 1783.
Amélie-Marie-Anne, née 14 Oct. 1785; mariée au Prince *Guillaume de Prusse.* V. Prusse.

Belle-Sœur du Landgrave, douairière du Landgrave Frédéric-Joseph.

Elisabeth, née 22 Mai 1770, fille de feu Georges III, Roi d'Angleterre.

Luxembourg.

GUILLAUME-FRÉDÉRIC, Roi des Pays-Bas, et Grand-Duc de Luxembourg, 16 Mars 1815. Voyez Pays-Bas.

Holstein.

Branches *de Holstein-Gluckstadt; de Sonderbourg-Augustenbourg; de Sonderbourg-Beck; de Beck-Glucksbourg* (ligne royale). Voyez Danemark.

Mecklenbourg-Schwérin.

PAUL-FRÉDÉRIC, né 15 Septembre 1800, succède à son grand-père le Duc Frédéric-François, 1er Février 1837; marié, 25 Mai 1822, à

Frédérique-Wilhelmine-Alexandrine-Marie-Hélène, née 23 Février 1803, fille de Frédéric-Guillaume III, Roi de Prusse.

De ce mariage :

Frédéric-François-Alexandre, né 28 Février 1823.
Magdeleine-Louise-Marie-Hélène, née 17 Mai 1824.
Frédéric-Guillaume-Nicolas, né 5 Mars 1827.

Sœurs du Grand-Duc.

(Issue du 1er mariage du feu Prince héréditaire, *Frédéric-Louis*, mort 29 Nov. 1819, avec feue *Hélène-Paulowna*, fille de feu Paul, Empereur de Russie, morte 24 Septembre 1803).

Marie-Louise-Frédérique-Alexandrine-Elisabeth-Caroline-Catherine, née 31 Mars 1803. *Voyez* Saxe-Altenbourg.

(Issue du second mariage du feu Prince héréditaire avec feue *Caroline-Louise*, fille de Charles-Auguste, Grand-Duc régnant de Saxe-Weimar, morte 20 Janvier 1816.)

Hélène-Louise-Elisabeth, née 24 Janvier 1814, Duchesse d'Orléans, Princesse royale de France. *Voyez* France.

Enfans du feu Grand-Duc Frédéric-François.

Gustave-Guillaume, né 31 Janvier 1781.
Charlotte-Frédérique, née 4 Décembre 1784. Voyez Danemark.

Troisième épouse du feu Prince héréditaire, *Frédéric-Louis.*

Auguste-Frédérique, née 28 Novembre 1776, sœur de Louis-Guillaume-Frédéric; Landgrave de Hesse-Hombourg.

MECKLENBOURG-STRÉLITZ.

GEORGES (*Frédéric-Charles-Joseph*), né 12 Août 1779; succède à son père le Grand-Duc Charles, 6 Nov. 1816; marié 12 Août 1817, à

MARIE-WILHELMINE-FRÉDÉRIQUE, née 21 Janvier 1796, fille de Frédéric, Landgrave de Hesse-Cassel.

De ce mariage :

Frédéric-Guillaume-Charles-Georges-Ernest-Adolphe-Gustave, né 17 Octobre 1819, Grand-Duc héréditaire.
Caroline-Louise-Marie-Frédérique-Thérèse-Charlotte-Wilhelmine-Auguste, née 31 Mai 1818.
Caroline-Charlotte-Marianne, née 10 Janvier 1821.
Georges-Auguste-Ernest-Adolphe-Charles-Louis, né 11 Janvier 1824.

Sœurs du Grand-Duc.

(Issues du premier mariage de feu le Grand-Duc Charles avec Frédérique-Caroline-Louise de Hesse-Darmstadt.)

Thérèse-Mathilde-Amélie, née 5 avril 1773; veuve 15 juill. 1827 du Pr. de *La Tour-et-Taxis.*
Frédérique-Caroline-Sophie-Alexandrine, née 2 Mars 1778; veuve 28 Décembre 1796, du Prince *Louis*, frère de Frédéric-Guillaume III, Roi de Prusse; veuve en secondes noces 13 Avril 1814, de *Frédéric-Guillaume*, Prince de Solms-Braunfels; remariée 29 Mai 1815 à *Ernest-Auguste*, Roi de Hanovre. *Voyez* HANOVRE.

Frère consanguin du Grand-Duc.

(Issu du 2e mariage du feu Grand-Duc Charles avec Charlotte-Wilhelmine-Christiane-Marie de Hesse-Darmstadt, sœur de sa première femme.)

Charles-Frédéric-Auguste, né 30 Novembre 1785.

OLDENBOURG.

AUGUSTE (*Paul-Frédéric*), né 13 Juillet 1783; Grand-Duc d'Oldenbourg, Duc de Schleswic-Holstein; succède à son père le Duc Pierre-Frédéric-Louis, 21 Mai 1829, prend le titre de Grand-Duc le 28 suivant; veuf 13 Sept. 1820, d'*Adélaïde*, fille de feu Victor-Charles-Frédéric, dernier Prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg; veuf en secondes noces 31 Mars 1828, de la Princesse *Ida*, sœur de sa première femme; remarié 5 Mai 1831, à

CÉCILE, née 22 Juin 1807, fille de l'ex-Roi de Suède feu Gustave IV.

Du second mariage :

Nicolas-Frédéric-Pierre, né 8 juillet 1827, Prince héréditaire.

Du premier mariage :

Marie-Frédéric-Amélie, née 21 Décembre 1818. Voyez GRÈCE.
Elisabeth-Marie-Frédérique, née 8 Juin 1820.

Du troisième mariage :

Nicolas-Frédéric-Auguste, né 15 Février 1836.

Petit-Fils du Grand-Duc Pierre.

(Issu du mariage du feu Prince *Pierre-Frédéric-Georges*, second fils du Duc Pierre, avec la Grande-Duchesse *Catherine-Paulowna*, depuis Reine de Wurtemberg, morte 9 Janvier 1819.)

Constant-Frédéric-Pierre, né 26 Août 1812; marié..... 1837, à *Thérèse-Wilhelmine-Frédérique-Charlotte* de Nassau, née 17 Avril 1815.

SAXE-WEIMAR-EISENACH.

CHARLES-FRÉDÉRIC, né 2 Février 1783; Grand-Duc de Saxe-Weimar-Eisenach, succède à son père le Gr.-Duc Charles-Auguste, 14 Juin 1828; marié 3 Août 1804,

MARIE-PAULOWNA, née 16 Fév. 1786, sœur de Nicolas, Empereur de toutes les Russies.

De ce mariage :

Charles-Alexandre-Auguste-Jean, né 24 Juin 1818, Grand-Duc héréditaire.

Marie-Louise-Alexandrine, mariée au Prince *Charles* de Prusse. *Voyez* PRUSSE.
Marie-Louise-Auguste-Catherine, mariée au Pr. *Frédéric-Guillaume* de Prusse. *V.* PRUSSE.

Frère du Grand-Duc.

Charles-Bernard, né 30 Mai 1792; marié 30 mai 1816, à *Ida*, née 25 Juin 1794, sœur de Bernard, Duc régnant de Saxe-Meinungen. *De ce mariage:*
Guillaume-Charles, né 25 Juin 1819.
Guillaume-Auguste-Edouard, né 11 Octobre 1823.
Herman-Bernard-Georges, né 4 Août 1825.
Frédéric-Gustave-Charles, né 28 Juin 1827.
Anna-Amélie-Marie, née 9 Septembre 1828.
Amélie-Maria-da-Gloria-Auguste, née 20 Mai 1830.

BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL.

GUILLAUME (*Auguste-Louis-Maximilien-Frédéric*), né 25 Avril 1806, Duc de Brunswick-Lunebourg 20 Avril 1831, à la place de son frère Charles, par suite d'arrangemens de famille, et sur la demande de la diète germanique.

Frère aîné du Duc.

Charles-Frédéric-Auguste-Guillaume, né 30 Octobre 1804; ayant succédé, le 16 juin 1815, à son père, le feu Duc *Frédéric-Guillaume*, sous la tutelle du feu Roi *Georges IV*, alors Prince Régent de la Grande-Bretagne et d'Irlande; prend les rênes du Gouvernement le 30 Octobre 1823; quitte le duché par suite des troubles du 7 septembre 1830; et le gouvernement passe aux mains de son frère puîné. Voy. *plus haut*.

Grand'-Tante du Duc.

Elisabeth-Christine-Ulrique, née 8 Novembre 1746; mariée 14 Juillet 1765, au Prince royal, depuis Roi de Prusse, *Frédéric-Guillaume II*; séparée en 1769; veuve 16 Novembre 1797.

NASSAU.

GUILLAUME (*Georges-Auguste-Henri-Belgique*), né 14 Juin 1792; Duc de Nassau, succède à son père, le Prince Frédéric-Guillaume de la ligne de Nassau-Weilbourg, 9 Janvier 1816, et par la mort du Duc Frédéric-Auguste, dernier Prince de la ligne de Nassau-Usingen, le 24 Mars 1816, à la souveraineté de tous les pays de la branche aînée de la maison de Nassau, qui formaient déjà un duché depuis 1816; veuf 6 Avril 1825 de *Charlotte-Louise-Frédérique-Amélie-Alexandrine*, fille de Frédéric, Duc de Saxe-Altenbourg; marié en secondes noces, 23 Avril 1829, à
PAULINE-FRÉDÉRIQUE-MARIE, née 25 Févr. 1810, fille du Prince Paul de Wurtemberg.

Du premier mariage:

Adolphe-Guillaume-Charles-Auguste-Frédéric, né 24 Juillet 1817, Prince héréditaire.
Thérèse-Wilhelmine-Frédérique-Isabelle-Charlotte, née 17 Avril 1815. *Voy.* OLDENBOURG.
Maurice-Guillaume-Auguste-Charles-Henri, né 21 Novembre 1820.
Marie-Wilhelmine-Frédérique-Elisabeth, née 29 Janvier 1825.

Du second mariage:

Hélène-Wilhelmine-Henriette-Pauline-Marie-Anne, née 12 Août 1831.
Nicolas-Guillaume, né 20 Septembre 1832.

Frère du Duc.

Frédéric-Guillaume, né 15 Décembre 1799.

Tantes du Prince régnant.

Wilhelmine-Louise, née 28 Septembre 1765, Princesse douairière de Reuss-Greitz.
Amélie-Charlotte-Wilhelmine-Louise, née 6 Août 1776; veuve 22 Avril 1812, de *Victor-Charles-Frédéric*, Prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg.
Henriette, née 23 Avril 1780; veuve du Duc Louis de Wurtemberg.

Princesses de Nassau-Usingen (*Branche éteinte dans les mâles*).

Auguste-Amélie, née 30 Décembre 1778, fille du feu Duc Frédéric-Auguste, dernier Prince de Nassau-Usingen, mort 24 Mars 1816, et de Louise, née Princesse de Waldeck, morte 17 Novembre 1816; mariée, 2 août 1804, à *Louis-Guillaume*, Prince de Hesse-Hombourg; séparée en 1805.

Louise-Henriette-Caroline, née 14 Juin 1763, fille du feu Prince Charles-Guillaume, frère du feu Duc Frédéric-Auguste, et de feue Caroline-Félicité, née Comtesse de Linange-Heidesheim.

Princesse de Nassau-Saarbruck (*branche éteinte dans les mâles*).

Marie-Françoise Maximilienne, née 2 Novembre 1761, Princesse de Montbarey; veuve 27 Avril 1797, de *Henri-Louis-Charles-Albert*, dernier Prince de Nassau-Saarbruck.

Nassau-Orange. Voyez Pays-Bas.

Saxe-Altenbourg (*ci-devant Hildbourghausen*).

JOSEPH (*Ernest-Georges-Charles-Frédéric*), né 27 Août 1789, succède à son père, le Duc Frédéric, 29 Septembre 1834; marié 24 Avril 1817, à

Amélie-Thérèse-Louise-Wilhelmine-Philippine, née 28 Juin 1799, fille de feu Louis-Frédéric-Alexandre, Duc de Wurtemberg.

De ce mariage:

Alexandrine-Marie-Wilhelmine-Catherine-Charlotte-Thérèse-Henriette-Louise-Pauline-Elise-Frédérique-Georgine, née 15 Avril 1818.
Henriette-Frédérique-Thérèse-Elisabeth, née 9 Octobre 1823.
Elisabeth-Pauline-Alexandrine, née 26 Mars 1826.
Alexandrine-Frédérique-Henriette-Pauline-Marianne-Elisabeth, née 18 Juillet 1830.
Louise-Pauline-Caroline-Thérèse-Marie, née le 4 Juin 1832.

Frères et Sœurs du Duc.

Catherine-Charlotte-Georgine-Frédérique-Louise-Sophie-Thérèse, née 17 Juin 1787. Voyez Wurtemberg.
Thérèse-Charlotte-Louise-Frédérique-Amélie, née 8 Juillet 1792, Reine de Bavière. Voyez Bavière.
Georges-Charles-Frédéric, né 24 Juillet 1796; marié 7 Octobre 1825 à *Marie-Louise-Frédérique-Alexandrine-Elisabeth-Charlotte-Catherine*, née 31 Mars 1803, petite-fille de Frédéric-François, Grand-Duc de Mecklenbourg-Schwérin. *De ce mariage:*
Ernest-Frédéric-Paul-Georges-Nicole, né le 16 Septembre 1826.
Maurice-François-Frédéric-Constant-Alexandre-Henri-Auguste-Charles-Albert; né 24 Octobre 1829.
Frédéric-Guillaume-Charles-Louis-Georges, né 4 Octobre 1801.
Edouard-Charles-Guillaume-Chrétien, né 3 Juillet 1804; marié 25 Juillet 1835, à *Amélie-Antoinette-Caroline-Adrienne*, née 30 Avril 1815, fille d'Antoine, Prince de Hohenzollern-Sigmaringen.

Saxe-Cobourg et Gotha.

ERNEST (*Antoine-Charles-Louis*), né 2 Janvier 1784, succède à son père, le Duc François de Saxe-Saalfeld-Cobourg, 9 Déc. 1806, et, à la mort de Frédéric IV, avec qui s'est éteinte, dans les mâles, la ligne de Saxe-Gotha-Altenbourg, prend le titre de Duc de Saxe-Cobourg et Gotha 12 Novembre 1826; veuf 30 Août 1831, de *Dorothée-Louise-Pauline-Charlotte-Frédérique-Auguste*, Princesse de Saxe-Gotha-Altenbourg; remarié 23 Décembre 1832, à

Antoinette-Frédérique-Auguste-Marie-Anne, Princesse de Wurtemberg, née 17 septembre 1799.

Du premier mariage:

Ernest-Auguste-Charles-Jean-Léopold-Alexandre-Edouard, né 21 Juin 1818, Pr. hérédit.
Albert-François-Auguste-Charles-Emmanuel, né 26 Août 1819.

Frères et Sœurs du Duc.

Julienne-Henriette-Ulrique, actuellement *Anna-Féodorowna*, née 23 Septembre 1781; veuve le 27 Juin 1831 du Grand-Duc *Constantin* de Russie, dont elle était séparée 20 Mars 1820 (réside en Suisse).
Ferdinand-Georges-Auguste, né 28 Mars 1785; marié 2 Janv. 1816, à *Marie-Antoinette-Gabrielle*, née 2 Juillet 1797, fille du Pr. François-Joseph de Kohary. *De ce mariage:*
Ferdinand-Auguste-François-Antoine, né 29 Octobre 1816. Voyez Portugal.
Auguste-Louis-Victor, né 13 Juin 1818.

Victoire-Auguste-Antoinette, née 14 Février 1822.
Léopold-François-Jules, né 31 Janvier 1824.

Marie-Louise-Victoire, née 17 Août 1786, veuve en premières noces du Prince *Erich de Linange*; remariée au Duc de Kent. Voyez GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.
Léopold-Georges-Chrétien-Frédéric, né 16 Déc. 1790; Roi des Belges. Voy. BELGIQUE.

Princesse de Saxe-Gotha-Altenbourg (*branche éteinte dans les mâles avec* Frédéric IV, 11 *Février* 1825).

Caroline-Amélie, née 11 Juillet 1771, Duchesse Douairière, sœur de Guillaume Ier, Electeur de Hesse; veuve 17 Mai 1822 d'*Emile-Léopold-Auguste*, Duc de Saxe-Gotha.

SAXE-MEININGEN-HILDBURGHAUSEN.

BERNARD (*Erich-Freund*), né 17 Déc. 1800; Duc de Saxe-Meinungen, succède à son père, le Duc Georges, 24 Déc. 1803, sous la tutelle de sa mère, prend lui-même les rênes du gouvernement le 17 Déc. 1821, et, par convention du 12 Nov. 1826, succède à la principauté de Hildbourghausen-Saalfeld, etc.; marié 23 Mars 1825, à

MARIE-FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE-CHRISTINE, née 6 Sept. 1804, fille de Guillaume II, Electeur de Hesse-Cassel.

De ce mariage :

Georges, né 2 Avril 1826, Prince héréditaire.

Sœurs du Duc.

Adélaïde-Amélie-Louise, née 13 Août 1792, Reine douairière de la Grande-Bretagne. *Voyez* GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.
Ida, née 25 Juin 1794. Voyez SAXE-WEIMAR.

ANHALT-DESSAU.

LÉOPOLD (*Frédéric*), né 1er Octobre 1794, duc d'Anhalt-Dessau, succède à son grand-père, le Duc Léopold-Frédéric-François, 9 Août 1817; marié 18 Avril 1818, à

FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE-LOUISE-AMÉLIE, née 30 Sept. 1796, fille de feu le Prince Frédéric-Louis-Charles, frère de Guillaume III, roi de Prusse.

De ce mariage :

Léopold-Frédéric-François-Nicole, né 29 Avril 1831, Prince héréditaire.
Frédérique-Amélie-Agnès, née 24 Juin 1824.

Frères et Sœurs du Duc.

Amélie-Auguste, née 18 Août 1793. Voyez *Schwarzbourg-Roudolstadt*.
Georges-Bernard, né 21 Février 1796; veuf en premières noces 14 Janvier 1829 de *Caroline-Auguste-Louise-Amélie*, née 4 Avril 1804, fille de feu Charles-Gunther, Prince de Schwarzbourg-Roudolstadt; marié en secondes noces, 4 Octobre 1831 (en mariage morganatique), à *Thérèse d'Ermannsdorf*, nommée depuis Comtesse de Reina.

Du premier mariage :

Louise, née 22 Juin 1826.

Louise-Frédérique, née 1er Mars 1798. Voyez *Hesse-Hombourg*.
Frédéric-Auguste, né 23 Septembre 1799; marié 11 Septembre 1832, à *Marie-Louise-Charlotte*, fille du Prince Guillaume de Hesse-Cassel, cousin de l'Electeur, née 9 Mai 1814.
Guillaume-Woldemar, né 29 Mai 1807.

Mère du Duc régnant.

Christiane-Amélie, née 29 Juin 1774, fille de feu Frédéric-Louis-Guillaume-Chrétien, Landgr. de Hesse-Hombourg; veuve 27 Mai 1814, de *Frédéric*, Prince héréditaire.

ANHALT-BERNBOURG.

ALEXANDRE (*Charles*), né 2 Mars 1805, Duc d'Anhalt-Bernbourg, succède à son père, 24 Mars 1834; marié 30 Octobre 1834, à

FRÉDÉRIQUE-CAROLINE-JULIE, Princesse de Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg, née Octobre 1811.

Sœur du Duc.

Wilhelmine-Louise, née 30 Octobre 1799, épouse du Pr. *Frédéric* de Prusse. V. Prusse.

Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg (branche éteinte dans les mâles).

Amélie-Charlotte-Willhelmine-Louise, fille du Prince Charles de Nassau-Weilbourg, née 6 Août 1776, veuve 22 Avril 1812 de *Victor-Charles-Frédéric,* dernier Prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg. *De ce mariage :*
Emma, Princesse régnante de Waldeck.

Anhalt-Coethen.

HENRI, né 30 Juil. 1778; Duc d'Anhalt-Coethen, succède à son frère, le Duc *Frédéric-Ferdinand*, le 23 Août 1830; marié 18 Mai 1819, à

Augusta-Frédérique-Espérance, née 3 Août 1794, fille de Henri XLIV, Prince de Reuss-Koesteritz, 2e branche.

Frère du Duc.

Louis, né 16 Août 1785.

Belle-Sœur du Duc.

Julie, née 4 Janvier 1793, Comtesse de Brandebourg; veuve 23 Août 1830 de Frédéric-Ferdinand, Duc d'Anhalt-Coethen.

Schwarzbourg-Roudolstadt.

GÜNTHER (*Frédéric*), né 6 Novembre 1793, Prince de Schwarzbourg-Rudolstadt, succède à son père, 28 Avril 1807, sous la tutelle de sa mère; prend lui-même les rênes du gouvernement, 6 Novembre 1814; marié 15 Avril 1816, à

Amélie-Auguste, née 18 Août 1793, sœur de Léopold-Frédéric, Duc rég. d'Anhalt-Dessau.

De ce mariage :

Günther-Léopold, né 5 Novembre 1821, Prince héréditaire.
Gustave, né 7 Janvier 1828.

Frère et Sœur du Prince régnant.

Thécla, née 23 Février 1795; mariée 11 Avril 1817 au Prince *Otton-Victor* de Schoenbourg-Waldenbourg, né 1er Mars 1785.
Albert, né 30 Avril 1798; marié 26 Juillet 1827, à la Princesse *Auguste-Louise-Thérèse-Mathilde* de Solms-Braunfels, née 26 Juillet 1804.

Mère du Prince régnant.

Caroline-Louise, née 26 Août 1771, sœur de Frédéric-Joseph, Landgrave actuel de Hesse-Hombourg; veuve 28 Avril 1807 du Prince *Louis-Frédéric.*

Tante du Prince.

Louise-Ulrique, née 26 Oct. 1772, sœur de Frédéric-Joseph, Landgr. de Hesse-Hombourg, veuve 4 Fév. 1825, du Pr. Charles-Günther, oncle du Duc régnant. *De ce mariage :*
François-Frédéric-Charles-Adolphe, né 27 Septembre 1801.
Marie-Guillaume-Frédéric, né 31 Mai 1806.

Cousine du Prince.

Wilhelmine-Frédérique-Caroline, Princesse douairière de Schwarzbourg-Sondershausen. Voyez *Schwarzbourg-Sondershausen.*

Schwarzbourg-Sondershausen.

GÜNTHER (*Frédéric-Charles*), né 24 Septembre 1801, succède à son père, qui résigne 3 Septembre 1835; veuf 29 Mars 1835, de *Marie-Caroline-Irène,* Princesse de Schwarzbourg-Roudolstadt; remarié 29 Mai 1835, à

Frédérique-Alexandrine-Wilhelmine-Mathilde, née 3 Juillet 1814, fille du Prince Auguste de Hohenlohe-Œhringen.

Enfans du premier mariage :

Günther-Alexandre, né 18 Février 1828, Prince héréditaire.
Elisabeth-Caroline-Louise, née 22 Mars 1824.
Charles-Günther, né 7 Août 1830.
Günther-Léopold, né 2 juillet 1832.

Père du Prince régnant.

Günther-Frédéric-Charles, né 5 Décembre 1760; marié 23 Juin 1799, à *Wilhelmine-Frédérique-Caroline*, née 21 Janvier 1774, fille du feu Frédéric-Charles-Günther de Schwarzbourg-Roudolstadt.

Sœur du Prince régnant.

Emilie-Frédérique-Caroline, née 23 Avril 1800. Voyez *Lippe-Detmold.*

Oncle du Prince régnant.

Jean-Charles-Gunther, né 24 Juin 1772; marié 5 Juillet 1811, à *Guntherine-Frédérique-Charlotte-Albertine*, née 24 Juillet 1791, fille du feu Prince Charles-Frédéric de la même maison. *De ce mariage :*

Louise-Frédérique-Albertine-Pauline, née 12 Mars 1813.
Charlotte-Frédérique-Amélie-Albertine, née 7 Septembre 1816.

Cousines du Prince régnant.

Albertine-Charlotte-Auguste, Princesse douairière de Waldeck. Voyez WALDECK.
Guntherine-Frédérique-Charlotte-Albertine, épouse du Prince *Charles* de cette maison. *Voyez* plus haut.

HOHENZOLLERN-HECHINGEN.

FRÉDÉRIC (*Hermann-Othon*), né 22 Juillet 1776; Prince de Hohenzollern-Hechingen, succède à son père, le Prince Hermann-Frédéric-Othon, 2 Novembre 1810; marié 26 Avril 1800, à

MARIE-LOUISE-PAULINE, fille du Duc Pierre de Courlande et de Sagan, née 19 Fév. 1782.

De ce mariage :

Frédéric-Guillaume-Hermann-Constantin, né 16 Février 1801, Prince héréditaire; marié 22 Mai 1826, à *Eugénie-Hortense*, née 23 Décembre 1808, fille du feu Prince Eugène de Beauharnais, Duc de Leuchtenberg.

Sœur consanguine du Prince régnant.

(Issue du 1er mariage du Prince Hermann-Frédéric-Othon avec Louise-Julie-Constance, Comtesse de Mérode-Westerloo.)

Louise-Julie-Constance, née 1er Novembre 1774; mariée au Baron Heer du Bourg.

Sœurs consanguines du Prince régnant.

(Issues du 3e mariage du même Prince Hermann-Frédéric-Othon et de Marie-Monique, Comtesse de Waldbourg-Zeil-Wurzach.)

Maximilienne-Antoinette, née 30 Novembre 1787; mariée 17 Mai 1817, à *Clément-Joseph*, Comte de Lodron.
Joséphine, née 30 Novembre 1790; mariée 31 Août 1811, à *Ladislas*, Comte de Festetics de Tolna.

Oncle et Tante du Prince.

Frédéric-François-Xavier, né 21 Mai 1757; marié 22 Janvier 1787, à *Marie-Thérèse*, Comtesse de Wildenstein et Kahlsdorf, née 24 Juin 1763. *De ce mariage :*

Frédéric-François-Antoine, né 3 Novembre 1790.
Frédérique-Julie, née 27 Mars 1792.
Frédérique-Joséphine, née 7 Juillet 1795; mariée 2 Janvier 1826, au Comte Félix de Lilien, Baron de Bourg-Feistritz.
Félicité-Thérèse, née 18 Décembre 1763, mariée au Comte de Hoen de Neufchâteau.

Enfans du Grand-Oncle le Prince *Frédéric-Antoine*, mort le 26 Février 1812.

Joseph-Guillaume, né 20 Mars 1776, Evêque de Varmie.
Caroline, née Baronne de Weyher; veuve du prince *Hermann*, 6 Novembre 1827.

HOHENZOLLERN-SIGMARINGEN.

ANTOINE (*Charles-Frédéric*), né 20 Fév. 1785; Prince de Hohenzollern-Sigmaringen, succède à son père le Prince Antoine-Aloys 17 Oct. 1831; marié 4 Février 1808, à

ANTOINETTE-MURAT, née 5 Janvier 1792.

De ce mariage :

Charles-Antoine-Joachim-Zéphirin-Frédéric-Meinrad, né 7 Sept. 1811, Prince héréditaire; marié 21 Octobre 1834, à *Joséphine-Frédérique-Louise*, née 21 Octobre 1813, Princesse de Bade.
Annonciade-Caroline-Joachime-Antoinette-Amélie, née 6 Juin 1810.
Amélie-Antoinette-Caroline-Adrienne, née 30 Avril 1815; mariée 25 Juillet 1835, au Prince *Edouard* de Saxe-Altenbourg.
Frédérique-Wilhelmine, née 24 Mars 1820.

Mère du Prince.

Amélie-Zéphirine de Salm-Kyrbourg, née 6 Mars 1760, Princesse douairière; veuve 17 Octobre 1831, du Prince *Antoine-Aloys-Meinrad-François.*

Tante du Prince.

Marie-Crescente-Anne-Jeanne-Françoise, née 24 Juillet 1766, épouse de *François-Xavier,* Comte de Treuberg.

Liechtenstein.

ALOYS-JOSEPH (*Jean-Népomucène-Joachim-François*), né 26 mai 1796, succède à son père le Prince Jean-Joseph, 20 Avril 1836; marié 8 Août 1831, à

Françoise-de-Paule, née 8 Août 1813, fille du Comte François-Joseph de Kinsky.

De ce mariage :

Marie, née 20 Septembre 1834.

Frères et Sœurs du Prince.

Marie-Sophie, née 5 Septembre 1798; mariée 4 Août 1817, au Comte Vincent Esterhazy de Galantha.
Marie-Joséphine, née 11 Janvier 1800.
François-de-Paule-Joachim, né 25 Février 1802.
Charles-Jean-Népomucène-Antoine, né 14 Juin 1803.
Henriette, née 1er Avril 1806; mariée 1er Octobre 1825 au Comte Joseph Huniady.
Frédéric, né 21 Septembre 1807.
Edouard-François-Louis, né 22 Février 1809.
Auguste-Ignace, né 22 Avril 1810.
Ida-Léopoldine-Sophie-Marie-Joséphine-Françoise, née 12 Sept. 1811; mariée au Pr. de Paar.
Rodolphe, né 5 Octobre 1816.

Tante du Prince.

Marie-Joséphine-Hermenégilde, née 13 Avril 1768; mariée 15 Septembre 1785, à *Nicolas,* Prince Esterhazy de Galantha.

Waldeck.

GEORGES (*Frédéric-Henri*), né 20 Septembre 1789, Prince de Waldeck et Pyrmont, succède à son père, le Prince *Georges,* 9 Septembre 1813; marié 26 Juin 1825, à

Emma, née 20 Mai 1802, fille de feu Victor-Charles-Frédéric, dernier Prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg. *De ce mariage :*

Georges-Victor, né 7 Janvier 1831, Prince héréditaire.
Auguste-Amélie-Ida, née 21 Juillet 1824, Abbesse du chapitre de Schaaken.
Herminie, née 29 Septembre 1827.
Wollrad-Mélander, né 24 Janvier 1833.

Frères et Sœurs du Prince régnant.

Ida-Caroline-Louise. Voyez *Schaumbourg-Lippe.*
Charles-Chrétien, né 12 Avril 1803.
Hermann-Othon-Chrétien, né 12 Octobre 1809; marié 2 Février 1835, à *Agnès,* Comtesse de Teleki.

Mère du Prince régnant.

Albertine-Charlotte-Auguste, née 1er Fév. 1768; fille du feu Prince Auguste de Schwarzbourg-Sondershausen, Douairière; veuve 9 Septembre 1813, du Prince *Georges.*

Branche cadette des Comtes de Waldeck.

Charles, né 17 Novembre 1778, Comte de Waldeck-Pyrmont et Limpourg; marié 25 Avril 1819 à la Comtesse *Caroline,* fille du Baron Schilling de Canstadt, née 2 Février 1798. *De ce mariage :*

Caroline-Mathilde-Emma-Charlotte-Chrétienne-Louise, née 23 Juin 1826.
Agnès-Ferdinande-Frédérique-Louise-Caroline, né 23 Juillet 1827.
Adalbert-Guillaume-Charles, né 19 Février 1833.

Belle-Sœur du Prince.

Amélie-Charlotte-Auguste-Wirths, née 7 Septembre 1785, veuve 18 Juin 1826 du Comte *Georges,* Prince de Waldeck-Limpourg, frère du Comte actuel.

Reuss (Branche aînée). — *Reuss-Greitz.*

HENRI XX, né 29 Juin 1794, Prince de Reuss-Greitz, succède à son frère le Prince *Henri XIX*, 31 Octobre 1836; marié 25 Novembre 1834, à

Sophie-Marie-Thérèse, Princesse de Löwenstein-Rosenberg; née 1809.

Mère du Prince.

Wilhelmine-Louise, née 28 Septembre 1765, fille de feu le Prince Charles de Nassau-Weilbourg; veuve 29 Janvier 1817, du Prince Henri XIII.

Enfans du Prince Henri XIX, Nièces du Prince régnant.

Louise-Caroline, née 3 Décembre 1822.
Elisabeth-Henriette, née 23 Mars 1824.

Reuss (Branche cadette). — *Reuss-Schleitz.*

HENRI LXII, né 31 mai 1785, Prince de Reuss-Schleitz 17 Avril 1818.

Frère et Sœur du Prince.

Chrétienne-Philippine-Louise, née 9 Septembre 1781.
Henri LXVII, né 20 Octobre 1789; marié 18 Avril 1820, à *Sophie-Adélaïde Henriette*, née 28 mai 1800, sœur du Prince actuel de Reuss-Ebersdorf. *De ce mariage :*
Anne-Caroline-Louise-Adélaïde, née 16 Décembre 1822.
Henri XIV, né 28 mai 1832.
Henri XVI, né 2 Août 1835.

Mère du Prince.

Caroline-Henriette, née 11 Juin 1761, Princesse de Hohenlohe-Kirchberg; veuve 17 Avril 1818, de Henri LXII.

Reuss-Lobenstein-Ebersdorf (2e rameau de la seconde branche).

HENRI LXXII, né 27 Mars 1797; Prince de Reuss-Ebersdorf 10 Juillet 1822; et de Lobenstein 7 Mai 1824.

Sœurs du Prince.

Caroline-Auguste-Louise, née 27 Septembre 1792.
Sophie-Adélaïde-Henriette, née 28 Mai 1800. Voyez *Reuss-Schleitz.*

Lippe.

LÉOPOLD (*Paul-Alexandre*), né 6 Novembre 1796, Prince de la Lippe, succède à son père le 4 Avril 1802, sous la tutelle de sa mère; prend lui-même les rênes du gouvernement 26 Juin 1820; marié 25 Avril 1820, à

Emilie-Frédérique-Caroline, née 23 Avril 1800, fille de Gunther, Prince régnant de Schwarzbourg-Sondershausen. *De ce mariage :*

Paul-Frédéric-Emile-Léopold, né 1er Septembre 1821, Prince héréditaire.
Christine-Louise-Auguste-Charlotte, née 9 Nov. 1822, Abbesse de Cappel et Lemgo.
Gunther-Fréderic-Woldemar, né 18 Avril 1824.
Marie-Caroline-Frédérique, née 1er Décembre 1825.
Paul-Alexandre-Frédéric, né 18 Octobre 1827.
Hermann-Emile, né 4 Juillet 1829.
Charles-Alexandre, né 16 Janvier 1831.
Paul-Emile-Charles, né 11 Octobre 1832.
Caroline-Pauline, née 2 Octobre 1834.

Frère du Prince.

Frédéric-Albert-Auguste, né 8 décembre 1797.

Grand' Tante du Prince.

Emilie-Louise, née 10 Décembre 1764, Comtesse d'Ysembourg-Philippseich; veuve 31 Août 1800 du Comte *Louis-Henri-Adolphe*, frère du grand-père du Prince.

Schaumbourg-Lippe.

GEORGES-GUILLAUME, né 20 Déc. 1784, Prince de la Schaumbourg-Lippe, 13 février 1787 ; marié 25 Juin 1816, à

Ida-Caroline-Louise, née 26 Septembre 1796, sœur de Georges-Frédéric-Henri, Prince régnant de Waldeck. *De ce mariage:*

Adolphe-Georges, né 1er Août 1817, Prince héréditaire.
Mathilde-Augustine-Wilhelmine-Caroline, née 11 Septembre 1818.
Adélaïde-Christine-Julie-Charlotte, née 9 Mars 1821.
Ida-Marie-Auguste-Frédérique, née 26 Mai 1824.
Guillaume-Charles-Auguste, né 12 Décembre 1834.

Sœurs du Prince.

Wilhelmine-Charlotte, née 18 Mai 1783; mariée, 7 Novembre 1814, à *Ernest-Frédéric*, Comte de Munster, Ministre-d'Etat du royaume de Hanovre, né 1er Mars 1766.
Caroline-Louise, née 29 Novembre 1786, Chanoinesse du Chapitre de Schildsche.

RÉPUBLIQUES.

BOLIVIA.

M. le Capitaine-général Andres SANTA-CRUZ, Président.
M. Mariano-Enrique CALVO, Vice-Président, chargé du pouvoir exécutif.

CHILI.

M. le Général PRIETO, Président.

ÉQUATEUR.

M. Vincent ROCAFUERTE, Président.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

M. Martin VAN-BUREN, Président.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE-CENTRALE.

M. le Général MORAZAN, Président.

ÉTATS-UNIS MEXICAINS.

M. le Général BUSTAMENTE, Président.

HAÏTI.

M. Jean-Pierre BOYER, Président.

NOUVELLE-GRENADE.

M. Joseph-Ignace DE MARQUEZ, Président.

PÉROU.

M. . . . . Président.

PROVINCES-UNIES DE RIO DE LA PLATA.

M. le Général ROSAS, Gouverneur de la province de Buénos-Ayres, chargé du pouvoir exécutif.

SUISSE.

M. AM RHYN, Avoyer du canton de Lucerne, Président du Directoire fédéral et de la Diète pour l'année 1837, à Lucerne.

URUGUAY.

M. le Général Manuel ORIBE, Président.

VENEZUELA.

M. le Général SOUBLETA, Président.

SECTION II.

CARDINAUX COMPOSANT LE SACRÉ COLLÉGE.

CARDINAUX-ÉVÊQUES.

Création de Pie VII.

1801. Barthélemi Pacca, né à *Benevent*, 25 décembre 1756.
1803. Pieere-François Galeffi, né à *Cesena*, 27 octobre 1770.
1823. Joseph-François Falza Cappa, né à *Corneto*, 7 avril 1767.
1823. Charles-Marie Pedicini, né à *Bénévent*, 2 novembre 1769.
1823. Charles Odescalchi, né à *Rome*, 5 mars 1785.

CARDINAUX-PRÊTRES.

Création de Pie VII.

1801. César Brancadoro, né à *Fermo*, 18 août 1755.
1803. Joseph Fesch, né à *Ajaccio*, 3 janvier 1763.
1804. Charles Oppizzoni, né à *Milan*, 15 avril 1769.
1816. Joseph Morozzo, né à *Turin*, 12 mars 1758.
1816. Fabrice-Sceberas Testaferrata, né à *Malte*, 20 avril 1760.
1816. George Doria Pamphily, né à *Rome*, 17 novembre 1772.
1823. Hercule Dandini, né à *Rome*, 25 juillet 1759.

Création de Léon XII.

1824. Jean-Baptiste Bussi, né à *Viterbe*, le 20 janvier 1755.
1824. Charles-Gaetan Gaysruk, né à *Clagenfurt*, le 7 août 1769.
1824. Patrice Da Silva, né à *Leira*, le 15 octobre 1756.
1825. Gustave-Maximilien-Juste, Prince de Croy, né au *Vieux-Condé*, 12 septembre 1773.
1826. Louis Micara, né à *Frascati*, 12 octobre 1775.
1826. Antoine de Latil, né à *l'île Sainte-Marguerite*, 6 mars 1761.
1826. François-Xavier Cienfuegos, né à *Oviedo*, 14 mars 1766.
1826. Jacques Giustiniani, né à *Rome*, 29 décembre 1769.
1826. Vincent Macchi, né à *Montefiascone*, 31 août 1770.
1826. Jacques-Philippe Fransoni, né à *Gênes*, 10 décembre 1775.
1826. Alexandre de Rudnay, né à *Szent-Relestz*, 4 octobre 1760.
1826. Benoît-Pierre Barberini, né à *Rome*, 22 octobre 1788.
1826. Jean-Antoine Benvenuti, né à *Sinigalia*, 16 mai 1761.
1827. Joachim-Jean-Xavier d'Isoard, né à *Aix* (*B.-du-Rhône*), 23 octobre 1766.
1828. Antoine-Dominique Gamberini, né à *Imola*, 31 octobre 1760.

Création de Pie VIII.

1829. César-Nembrini-Pironi Gonzague, né à *Ancône*, le 27 novembre 1763.
1830. Thomas Weld, né à *Londres*, 20 janvier 1773.

Création de Grégoire XVI.

1831. Louis Lambruschini, né à *Gênes*, le 2 juin 1776.
1831. Joseph-Antoine Sala, né à *Rome*, le 27 octobre 1762.
1832. Alexandre Giustiniani, né à *Gênes*, le 3 février 1778.
1832. François Tiberi, né à *Rieti*, le 4 janvier 1775.
1832. Hugues-Pierre Spinola, à *Gênes*, le 29 juin 1791.
1832. Louis-Del Drago, né à *Rome*, le 20 juin 1776.
1833. Castruccio Castracane Degli Antelminelli, né à *Urbin*, le 21 sept. 1779.
1833. Jacques Monico, né à *Riese*, le. . . . . 1778.
1833. Philippe Giudice Caracciolo, des Ducs de Gesso, né à *Naples*, le. . 1785.
1834. Jacques-Louis Brignole, né à *Gênes*, le 8 mai 1797.
1834. Cajétan-Marie Trigona è Parisi, né à *Piazza* (Sicile), le..... 1767.
1834. Paul Polidori, né à *Jesi*, le..... 1778.
1835. Joseph de Conti Della-Porta-Rodiani, né à *Rome*, le 5 septembre 1773.
1835. Joseph Alberghini, né dans le diocèse de *Bologne*, le 13 septembre 1790.
1835. Placide-Marie Tadini, né à *Monte-Calvo*, diocèse de Novarre, le 11 oct. 1769.
1836. Pierre Ostini, né à *Rome*, le 27 avril 1775.
1836. Louis Frezza, né à *Civitta-Lavinia*, le.....
1836. Constantin Patrizi, né à *Rome*, le.....
1836. Gabriel Della-Genga Sermattei, né à *Assise*, le 4 décembre 1801.

CARDINAUX-DIACRES.

Création de Pie VII.

1817. Augustin Rivarola, né à *Gênes*, 14 mars 1758.
1823. Thomas-Riario Sforza, né à *Naples*, 8 janvier 1782.

Création de Léon XII.

1826. Thomas Bernetti, né à *Fermo*, 29 décembre 1779.
1828. Jean-François Marco y Catalan, né à *Bello*, 24 octobre 1771.

Création de Pie VIII.

1830. Dominique de Simone, né à *Benevent*, 29 novembre 1768.

Création de Grégoire XVI.

1832. Louis Gazzoli, né à *Terni*, le 18 mai 1774.
1832. Marius Mattei, né à *La Pergola*, en septembre 1792.
1834. Nicolas Grimaldi, né à *Treja*, le 19 juillet 1768.
1835. Alexandre Spada-Veralli, des Princes de Spada de Bologne, né à *Rome*, le 4 avril 1787.

SECTION III.

AMBASSADEURS ET MINISTRES DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES,

Résidant près le Roi.

ÉTATS-ROMAINS. — Rue St.-Guillaume, n. 20.

Mgnor. GARIBALDI, *Internonce.*
M. l'Abbé ROSSI, *Secrétaire.*

AUTRICHE. — Rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 121.

S. E. M. le Cte Antoine D'APPONY, *Ambassadeur.*
M. le B^on^ DE HUGEL, *premier Conseiller d'Ambassade.*
M. DE THOM, *second Conseiller d'Ambassade.*
M. le B^on^ DE VRINTS, *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. DE SCHWEIGER, *second.*
M. le Cte Rodolphe D'APPONY Ier, *attaché à l'Ambassade.*
M. le Cte Maurice ESTERHAZY, *idem.*
M. le Cte Rodolphe D'APPONY II, *idem.*

BADE. — Rue Lepelletier, n. 2.

M. GERSTLACHER, *Ministre résident.*
M. DE SCHWEITZER, *Secrétaire de Légation.*

BAVIÈRE. — Rue Neuve-des-Mathurins, n. 9.

M. le Cte JENISON-WALWORTH, *Envoyé extraordinaire et Ministre plén.*
M. le Cte DE BRAY, *Secrétaire de Légation.*

BELGIQUE. — Rue de la Chaussée-d'Antin, n. 7.

M. le Cte LE HON (Ch.) (G O ✻), *Envoyé extraord. et Ministre plénip.*
M. ROGIER (Firmin) ✻, 1er *Secrétaire de Légation.*
M. le Cte DE LOUVENCOURT (Camille), *attaché à la Légation.*
M. le Chev. VERMERSCH, *idem.*
M. le Chev. DE RASSE (Jules), *idem.*

BOLIVIA. — Rue Laffitte, n. 31.

M. . . . . *Ministre plénipotentiaire.*
M. Thomas FRIAS, *Secrétaire de Légation.*
M. Jean VILLAMIL, *attaché à la Légation.*

BRÉSIL. — Rue Laffitte, n. 12.

M. le Commandeur MOUTTINHO DE LIMA (O ✻), *Envoyé extraord. et Ministre plénipotentiaire* (absent).
M. A. J. LISBÔA, *Secrétaire de Légation et Consul général.*
M. DE FIGUEIREDO, *attaché de 1re classe.*
M. PINHEIRO DA SILVA, *attaché de 2e classe.*
M. DE SOUZA QUEIROZ, *idem.*

CHILI. — Rue

M. F. X. ROSALÈS, *Chargé d'Affaires.*

DANEMARK. — Rue Cadet, n. 16.

M. le Chev. DE KOSS, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*
M. le Bon DE BROCKDORFF, *Secrétaire de Légation.*
M. D'AHLEFELD, *attaché à la Légation.*
M. DE DANNEMAND, *idem.*

DEUX-SICILES. — Rue Las-Cases, n. 8.

M. . . . . *Ambassadeur.*
M. le Commandeur CARAFA DE TRAETTO, *Chargé d'Affaires.*
M. le Mis DE SPACCAFORNO, *Secrétaire d'Ambassade.*

ESPAGNE. — Rue de Clichy, n. 19.

M. le Cte CAMPUZANO DE RECHEN, *Envoyé extraord. et Ministre plénip.*
M. le Chev. HERNANDEZ, *Secrétaire de Légation.*
M. JABAT (Rafael), *attaché à la Légation.*
M. BARDAJI (Ramon), *idem.*
M. MAGALLON (Joachim), *idem.*
M. le Chev. DIAZ DEL OLMO, *idem.*

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — Rue de la Victoire, n. 34.

M. le Gal CASS, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*
M. Charles E. ANDERSON, *Secrétaire de Légation.*
M. Henry LEDYARD, *attaché à la Légation.*
M. James E. PRENTISS, *idem.*
M. Lewis CASS fils, *idem.*
M. Bayard CLARK, *idem.*

ÉTATS-UNIS MEXICAINS. — Rue Neuve-St.-Augustin, n. 50.

M. . . . . *Ministre plénipotentiaire.*
M. Louis CUEVAS, *Chargé d'Affaires.*
M. . . . . *premier Secrétaire de Légation.*
M. L. ZAVALA CORREA, *second.*

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE. — Rue du Faub.-St.-Honoré, n. 39.

S. E. Milord Cte GRANVILLE, *Ambassadeur extraord. et Ministre plénipot.*
M. ASTON (Arthur), *Secrétaire d'Ambassade.*
M. GREVILLE (Henry), *attaché à l'Ambassade.*
M. HOWARD (Frédéric), *idem.*
M. HENEAGE (Henry), *idem.*
Lord LEVESON, *idem.*
M. DUFF, *idem.*
M. le Colonel CARADOC, *idem.*

GRÈCE. — Rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 26.

M. J. COLETTI, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*

VILLES LIBRES ET ANSÉATIQUES DE HAMBOURG, BRÊME ET LUBECK, ET VILLE LIBRE DE FRANCFORT. — Rue Caumartin, n. 22.

M. RUMPFF, *Ministre Résident.*

HANOVRE. — Rue du Faubourg-St.-Honoré, n. 85.

M. le Cte de KIELMANSEGGE, *Chargé d'Affaires.*
M. le B^on DE STOCKHAUSEN, *attaché à la Légation.*

HESSE-ÉLECTORALE. — Rue Godot-de-Mauroy, n. 11.

M. le B^on DE SCHACHTEN, *Chargé d'Affaires.*

GRAND-DUCHÉ DE HESSE (*Darmstadt*). — Rue Neuve-de-Luxembourg, n. 25.

M. le B^on DE PAPPENHEIM (Emile), *Chargé d'Affaires.*

LUCQUES. — Rue de Clichy, n. 19.

S. E. M. le Mis DE BRIGNOLE-SALE, *Ambassadeur de Sardaigne, Chargé des Affaires de Lucques.* (Voyez SARDAIGNE.)

MECKLENBOURG-SCHWÉRIN. — Rue de la Madeleine, n. 14.

M. DE OERTHLING, *Ministre Résident.*

MECKLENBOURG-STRÉLITZ, etc. — Rue Caumartin, n. 7.

M. WEYLAND, *Chargé d'Affaires.*

NASSAU. — Rue de la Ville-l'Evêque, n. 10 *bis*.

M. DE FABRICIUS, *Chargé d'Affaires.*

NOUVELLE-GRENADE. — Rue

M. . . . . *Chargé d'Affaires.*

PARME. — Rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 121.

S. E. M. le Cte D'APPONY, Ambassadeur d'Autriche, *Chargé des Affaires de Parme.* (Voyez AUTRICHE.)

PAYS-BAS. — Rue de la Ville-l'Evêque, n. 10 *bis*.

M. le Bon FAGEL, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*
M. DE FABRICIUS, *Conseiller de Légation.*
M. BOREEL (Robert), *Secrétaire de Légation.*

PORTUGAL. — Rue de Tivoli, n. 20.

M. le Vte DE CARREIRA, *Envoyé extraord. et Ministre plénipotent.*
M. le Chev. DE VILHENA-SALDANHA, *attaché à la Légation.*

PRUSSE. — Rue de Lille, n. 86.

M. . . . . *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*
M. BRASSIER DE SAINT-SIMON, *Conseiller de Légation, Chargé d'aff.*
M. WEISKIRCH, *Secrétaire de Légation.*
M. le B^on DE CLER, *attaché à la Légation.*
M. COULON, *Conseiller de Cour, Secretaire intime.*

RUSSIE. — Rue des Champs-Elysées, n. 1.

S. E. M. le Cte DE PAHLEN, *Ambassadeur.*
M. le Cte DE MÉDEM, *Conseiller d'Ambassade.*
M. DE SPIES, *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. DE KISSÉLEFF, *second.*
M. DE HITROFF, *troisième.*

SARDAIGNE. — Rue Saint-Dominique, n. 69.

S. E. M. le Mis DE BRIGNOLE-SALE, *Ambassadeur.*

M. le Cte CROTTI DE CASTIGLIOLE, *Conseiller d'Ambassade.*
M. le Bon DE LIVET, *Secrétaire d'Ambassade.*
M. le Chev. NASI (Célestin), Secrétaire-d'Etat, *attaché à l'Ambassade.*
M. CHEVALLAY, Sous-Secrétaire-d'Etat, *attaché à l'Ambassade.*

SAXE (Royaume de). — Rue de la Pépinière, n. 21.

M. le Bon DE KŒNNERITZ, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipot.*
M. DE RIVIÈRE (Louis), *Conseiller de Légation.*

SAXE-WEIMAR.

M. WEYLAND, *Chargé d'Affaires.* Voyez MECKLENBOURG-STRELITZ.

SAXE (Maisons ducales).

M. . . . . *Chargé d'Affaires.*

SUÈDE ET NORWÈGE. — Rue d'Anjou Saint-Honoré, n. 58.

M. le Cte DE LŒVENHIELM (Gustave), *Envoyé extr. et Ministre plénip.*
M. le Bon DE WAHRENDORFF, *Secrétaire de Légation.*

SUISSE. — Rue Neuve-des-Mathurins, n. 23.

M. DE TSCHANN (Georges), *Chargé d'Affaires.*

TOSCANE. — Rue du Marché d'Aguesseau, n. 4.

M. le Commandeur BERLINGHIERI, *Ministre Résident.*
M. le Chev. PERUZZI, *Secrétaire de Légation.*
M. MARTINI, *attaché à la Légation.*

TURQUIE. — Rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 121.

S. E. MUHAMMED-NOURI EFFENDI, *Ambassadeur.*
MUHAMMED-TAL'AT EFFENDI, *Secrétaire d'Ambassade.*
M. VOGORIDÈS (Jean), *Interprète d'Ambassade.*

WURTEMBERG. — Rue Neuve-des-Mathurins, n. 15.

M. le Cte DE MÜLINEN, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotent.*
M. le Bon DE HUGEL, *Secrétaire de Légation et Chambellan.*
M. le Bon DE PFEIL, *attaché à la Légation et Conseiller de Cour.*

INTRODUCTEUR DES AMBASSADEURS.

M. le Cte DE SAINT-MAURIS (Victor) ✻, rue Ne-des-Mathurins, 21.

SECTION IV.

AMBASSADEURS ET MINISTRES FRANÇAIS,

Résidant près les Puissances étrangères.

AUTRICHE. — Résidence, Vienne.

M. le Cte DE SAINTE-AULAIRE (G O ✻), *Ambassadeur.*
M. le Bon DE LANGSDORFF ✻, *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. le Mis Louis DE SAINT-AULAIRE ✻, *second.*
M. DE LA COUR, *attaché.*

BADE. — Résidence, Carlsruhe.

M. le Bon DE BACOURT (O ✻), *Ministre résident.*
M. BRESSON (Ernest), *attaché.*

BAVIÈRE. — Résidence, Munich.

M. le Bon DE BOURGOING (C ✻), *Envoyé extraord. et Ministre plénipot.*
M. D'HAILLY (O ✻), *Secrétaire de Légation.*

BELGIQUE. — Résidence, Bruxelles.

M. SÉRURIER (C ✻), *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*
M. le Vte D'HAUSSONVILLE ✻, *Secrétaire de Légation.*
M. DE MAREUIL, *attaché.*

BRÉSIL. — Résidence, Rio-de-Janeïro.

M. le Bon ROUEN (Achille) (C ✻), *Envoyé extraord. et Min. plénip.*
M. THURIOT DE LA ROSIÈRE ✻, *Secrétaire de Légation.*
M. DE SARTIGES, *attaché.*
M. TAUNAY, *Chancelier.*

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE. — Résidence, Francfort.

M. le Bon ALLEYE DE CYPREY (C ✻), *Ministre plénipotentiaire.*
M. le Bon DE CŒHORN ✻, *Secrétaire de Légation.*
M. DE SALIGNAC-FÉNELON (Alfred), *attaché.*

DANEMARK. — Résidence, Copenhague.

M. le Bon DE TALLEYRAND (C ✻), *Envoyé extraord. et Min. plénipot.*
M. ROUX DE ROCHELLE (Jules) ✻, *Secrétaire de Légation.*

DEUX-SICILES. — Résidence, Naples.

M. . . . . *Ambassadeur.*
M. le Cte DE BÉARN (O ✻), *Secrétaire d'Ambassade.*
M. le Cte FOY, *attaché.*
M. FOURCADE, *Chancelier.*

ESPAGNE. — Résidence, Madrid.

M. le Cte FAY DE LATOUR-MAUBOURG (Septime) (O ✻), *Ambass.*
M. DROUIN DE LHUYS ✻, *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. le Mis DE BASSANO (Napoléon), *second.*
M. LIGER, *Chancelier.*

ÉTATS-ROMAINS. — Résidence, Rome.

M. . . . . *Ambassadeur.*
M. DE TALLENAY (O ✻), *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. PÉRIER (Eugène) ✻, *second.*

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — Résidence, Washington.

M. PONTOIS (Édouard) (O ✻), *Envoyé extraordinaire et Ministre plénip.*
M. PAGEOT ✻, *premier Secrétaire de Légation.*
M. DUBOIS DE SALIGNY ✻, *attaché.*

ÉTATS-UNIS MEXICAINS. — Résidence, Mexico.

M. le Bon DEFFAUDIS (C ✻), *Ministre plénipotentiaire.*
M. le Bon GROS ✻, *premier Secrétaire de Légation.*
M. LAINÉ DE VILLEVÊQUE, *Chancelier.*

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE. — Résidence, Londres.

M. le Cte SÉBASTIANI (Horace) (G ✻), *Ambassadeur extraordinaire.*
M. BOURQUENEY (O ✻), *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. . . . . *second.*
M. DE GRAMMONT (Agénor), *attaché.*
M. RABAUDY, *Chancelier.*

GRÈCE. — Résidence, Nauplie.

M. DE LAGRENÉ (O ✻), *Ministre Résident.*
M. NEY (Eugène), *attaché.*

HANOVRE. — Résidence, Hanôvre.

M. MARTIN (C ✻), *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*

HESSE-ÉLECTORALE. — Résidence, Cassel.

M. DE CABRE ✻, *Ministre plénipotentiaire.*

HESSE-DARMSTADT ET DUCHÉ DE NASSAU. — Résidence, Darmstadt.

M. le Cte DE LAROCHEFOUCAULD (Hippolyte) ✻, *Chargé d'Affaires.*

DUCHÉ DE LUCQUES. — Résidence, Lucques.

M. BELLOCQ (O ✻), *Ministre Résident.*

MECKLENBOURG-SCHWÉRIN, MECKLENBOURG-STRÉLITZ, OLDENBOURG, VILLES LIBRES ET ANSÉAT. DE HAMBOURG, BRÊME ET LUBECK. — Résidence, Hambourg.

M. le Bon BURIGNOT DE VARENNES (O ✻), *Ministre Résident.*
M. le Bon DE LASALLE ✻, *Secrétaire de Légation.*
M. GROUX, *Chancelier.*

NOUVELLE-GRENADE, etc.

M. le Cte D'ESTOURMEL ✻, *Ministre plénipotentiaire.*
M. LE MOYNE ✻, *Secrétaire de Légation*

PAYS-BAS. — Résidence, La Haye.

M. le Bon MORTIER (C ✻), *Envoyé extraordinaire et Ministre plénip.*
M. PÉRIER (Casimir) ✻, *Secrétaire de Légation.*

PORTUGAL. — Résidence, Lisbonne.

M. le Bon DE BOIS-LE-COMTE (C ✻), *Envoyé extraor. et Min. plén.*
M. DE LURDE (O ✻), *Secrétaire de Légation.*
M. CHAMPEAUX, *Chancelier.*

PRUSSE. — Résidence, Berlin.

M. BRESSON (C ✻), *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*
M. DE LUTTEROTH ✻, *premier Secrétaire d'Ambassade*
M. HUMANN (Jules) ✻, *second.*

RUSSIE. — Résidence, Saint-Pétersbourg.

M. le Bon DE BARANTE (G O ✻), *Ambassadeur.*
M. le Cte DE SERCEY (O ✻), *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. le Bon D'ANDRÉ ✻, *second.*
M. VALADE ✻, *Chancelier.*

SARDAIGNE. — Résidence, Turin.

M. le Mis DE RUMIGNY (G ✻), *Ambassadeur.*
M. DE GROUCHY (Emm.) ✻, *Secrétaire d'Ambassade.*

SAXE (Royale; Grand-Ducale et Ducale). — Résidence, Dresde.

M. DE BUSSIERRE (Edm.) (O ✻), *Envoyé extraord. et Min. plén.*
M. SONTAG ✻, *Secrétaire de Légation.*

SUÈDE ET NORWÈGE. — Résidence, Stockholm.

M. le Cte DE MORNAY (O ✻), *Envoyé extraord. et Ministre plénipot.*
M. BILLECOQ (O ✻), *Secrétaire de Légation.*

SUISSE. — Résidence, Berne.

M. le Duc DE MONTEBELLO (O ✻), *Ambassadeur.*
M. le Bon DE BELLEVAL (O ✻), *premier Secrétaire d'Ambassade*
M. DE MONTIGNY ✻, *Secrétaire-Interprète et Chancelier.*

TOSCANE. — Résidence, Florence.

M. BELLOCQ (O ✻), *Ministre Résident.*

TURQUIE. — Résidence, Constantinople.

M. le Vice-Amiral Bon ROUSSIN (G ✻), *Ambassadeur.*
M. le Mis D'EYRAGUES (O ✻), *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. GILBERT DE VOISINS ✻, *second.*
M. CASTAGNE (A.) ✻, Consul honoraire, *Chancelier.*

WURTEMBERG. — Résidence, Stuttgardt.

M. le Vte DE FONTENAY ✻, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénip.*
M. le Bon DE REINHART ✻, *Secrétaire de Légation.*

SECTION V.

DIÈTE GERMANIQUE, RÉGENCES

ET MINISTRES DE CABINETS DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES.

AUTRICHE.

S. A. le Pr. DE METTERNICH, *Chanc. de Cour et d'Et., Min. des aff. étrang.*
M. le Cte MITROWSKY, *Ministre de l'intérieur.*
M. le Cte PALFFY, *Chancelier de Hongrie.*
M. le Cte KLEBELSBERG, *Ministre des finances.*
M. le Bon FECHTIG, *Vice-Président du département suprême de justice.*
M. le Cte HARDEGG, *Président du Conseil aulique de guerre.*
M. le Cte SEDLNITZKY, *Président du département de la Police.*

BADE.

M. le B^on DE REITZENSTEIN, *Ministre d'Etat, Président du Conseil.*
M. DE BOECKH, *Ministre des finances.*
M. WINTER, *Ministre de l'intérieur.*
M. le B^on DE BLITTERSDORFF, *Ministre des Affaires étrangères.*
M. JOLLY, *Conseiller-d'Etat, Président du département de la justice.*
M. DE FREYDORF, *Général-Major, Prés. du département de la guerre.*
M. WOLFF, *Conseiller intime, Membre du Conseil.*

BAVIÈRE.

M. le M^al Prince DE WREDE, *Ministre du Cabinet, sans département.*
M. le Lieut.-Gén. B^on DE HERTLING, *Ministre de la guerre.*
M. le B^on DE GIESE, *Ministre de la maison royale et des affaires étrang.*
M. le Prince D'OETTINGEN-WALLERSTEIN, *Ministre de l'intérieur.*
M. DE WIRSCHINGER, *Ministre des finances.*
M. le B^on DE SCHRENCK, *Ministre de la justice.*

BELGIQUE.

M. le Chev. DE THEUX DE MEYLANDT, *Ministre des affaires étrangères et de l'intérieur.*
M. ERNST, *Ministre de la justice.*
M. le B^on D'HUART, *Ministre des finances.*
M. le Gal WILMAR, *Ministre de la guerre.*
M. NOTHOMB, *Ministre des travaux publics.*

BOLIVIA.

M. Jose-Ignacio DE SANJINÈS, *Ministre des affaires étrangères.*
M. Jose-Maria DE LARA, *Ministre des finances.*

BRÊME (ville libre et anséatique).

M. SMIDT (J.), *Chef du départ. des aff. étrang.*
M. GROENING (H.),
M. NONNEN (S. H.),
M. DUNTZE (Michel), } *Bourgmestres.*
M. GROENING (A. G. B.),
M. IKEN (A. F. A.), } *Syndics.*

BRÉSIL.

S. E. M. Diogo-Antonio Feijo, *Régent.*

Ministère.

M. le Sénateur J.-Ignacio Borges, *Ministre de l'intérieur.*
M. le Sénateur J.-Ignacio Borges, *Min. des aff. étrang.* par intérim.
M. le Député M.-N. Castro e Silva, *Ministre des finances.*
M. le Député Limpo d'Abrèo, *Ministre de la justice et des cultes.*
M. le Colonel da Fonseca Lima e Silva, *Ministre de la guerre.*
M. le Général Maciel, *Ministre de la marine.*

BRUNSWICK.

M. le Cte de Veltheim,
M. de Schleinitz,
M. Schulz,
} *Memb. composant le Min. d'Etat, agissant collect.*

CHILI.

M. Diego Portalès, *Ministre d'Etat* par intérim *aux dép. de l'intérieur et des relations extérieures.*
M. Joaquin Tocornal, *Ministre d'Etat au département des finances.*
M. Diego Portalès, *Ministre d'Etat aux dép. de la guerre et de la marine.*

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE. — DIÈTE.

M. le Cte de Munch-Bellinghausen, *Conseiller intime actuel d'Autriche, Ministre plénipotentiaire d'Autriche à la Diète.* Président.

ENVOYÉS A LA DIÈTE.

Autriche	M. le Cte de Munch-Bellinghausen, Président.
Prusse	M. le Gal de Schocler.
Bavière	M. de Mieg.
Saxe (Royaume de)	M. le Bon de Manteuffel.
Hanovre	M. le Cons. intime du Cab., Bon de Stralenheim.
Würtemberg	M. le Bon de Trott.
Bade	M. de Friederich.
Hesse-Électorale	M. le Conseiller intime de Ries.
Hesse (Grand-Duché)	M. le Bon de Gruben.
Danemark, pour le Holstein et de Lauenbourg	M. le Bon de Pechlin.
Pays-Bas, pour le Luxembourg	M. le Cte Hemricourt de Grunne.
Saxe (Gr.-Ducale et Ducale)	M. le Cte de Beust.
Brunswick	M. le Bon de Stralenheim.
Nassau	M. de Roentgen.
Mecklenbourg (les 2 Branches)	M. de Schack.
Anhalt, *Oldenbourg*, *Schwarzbourg-Sondershausen*, *Schwarzbourg-Roudolstadt*	M. de Both.
Hohenzollern-Hechingen, *Hohenzollern-Sigmaringen*, *Reuss* (les 2 Branches), *Liechtenstein*, *Lippe-Schaumbourg*, *Lippe-Detmold*, *Waldeck*	M. le Bon de Leonhardi.
Francfort	M. le Docteur Thomas.
Brême	M. le Docteur Smidt.
Lubeck	M. le Docteur Curtius.
Hambourg	M. le Docteur Sieveking.

Directeur de la Chancellerie présidiale de la Diète germanique.

M. le Chev. DE WEISSENBERG, *Conseiller de Légation de l'Empereur d'Autriche.*

DANEMARK.

S. A. R. Mgr. le Prince CHRISTIAN FRÉDÉRIC DE DANEMARK.
M. DE KRABBE-CARISIUS, *Ministre d'Etat et des affaires étrangères.*
M. DE MŒSTING, *Ministre d'Etat.*
M. le Cte DE MOLTKE (Othon), *Min. d'Etat, Prés. de la chancell. allem.*
M. DE STEMANN, *Min. d'Etat et de Justice, Présid. de la chanc. danoise.*
M. le Cte DE RANTZAU, *Ministre d'Etat.*
M. le Cte DE MOLTKE (Guillaume), *Ministre d'Etat et des finances.*
M. DE LOWTZOW, *Président de la Chambre du Commerce et des Douanes.*
M. SCHŒNHEYDER, *Président de la Chambre des Domaines.*

DEUX-SICILES.

M. le Mis RUFFO, *Conseiller, Min. d'Etat, Prés. du Cons. des Ministres.*
M. le Prince DE CASSARO, *Ministre Secrétaire-d'Etat des aff. étrang.*
M. PARISIO, *Ministre Secrétaire-d'Etat de la Justice.*
M. SANTANGELO, *Ministre Secretaire-d'Etat de l'Intérieur.*
M. le Mis D'ANDREA, *Min. Secrét.-d'Etat des Fin. et des Aff. ecclésiast.*
M. le Chev. BRACHETTI, *Maréchal-de-camp, Directeur des Ministères de la guerre et de la marine.*
M. le Chev. FRANCO, *Ministre Secrét.-d'Etat pour les affaires de la Sicile.*
M. le G^al^ Mis DEL CARRETTO, *Ministre Secrétaire-d'Etat de la police générale du roy. de Naples.*

ESPAGNE.

M. CALATRAVA, *Ministre des affaires étrangères, Président du Conseil.*
M. ACUNA, *Ministre de l'intérieur.*
M. LANDERO, *Ministre de grâce et de justice.*
M. GIL DE LA CUADRA, *Ministre de la marine.*
M. le Cte D'ALMODOVAR, *Ministre de la guerre.*
M. MENDIZABAL, *Ministre des finances.*

ÉTATS ROMAINS.

S. Em. le Cardinal L. LAMBRUSCHINI, *Secrétaire-d'Etat.*
S. Em. le Cardinal . . . . . *Secrétaire des Brefs.*
S. Em. le Cardinal Jacques GIUSTINIANI, *Secrétaire des Pétitions.*
S. Em. le Cardinal GAMBERINI, *Ministre de l'Intérieur.*
Mgnor. BONTADOSSI, *Ministre de la Justice.*
Mgnor. TOSTI, *Ministre des Finances.*
Mgnor. UGOLINI, *Ministre pour les affaires de la Guerre.*
Mgnor. CIACCHI, *Gouverneur de Rome et Directeur-général de la Police.*

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

M. John FORSYTH, *Secrétaire-d'Etat des affaires étrangères, etc.*
M. Levi WOODBURY, *Secrétaire de la Trésorerie.*
M. MAHCLON-DICKERSON, *Secrétaire de la Marine.*
M. Amos KENDALL, *Directeur général des postes.*
M. Benjamin F. BUTLER, *Procureur-général, et chargé* ad interim *du département de la Guerre.*

ÉTATS-UNIS DU MEXIQUE.

M. F. LOMBARDO, *chargé par intérim du Min. des relat. extér. et intér.*
M. le Général M. BARRAGAN, *Ministre de la Guerre et de la Marine.*
M. J. J. CORRAL, *chargé par intérim du Ministère des Finances.*
M. A. QUINTANA ROO, *Ministre de la Justice et des Affaires ecclésiast.*

FRANCFORT (Ville libre).

Grand Conseil ou Sénat.

M. DE GUAITA, *Echevin, Bourgmestre-Président.*
M. HARNIER, *Sénateur, second Bourgmestre.*
M. J. BUECHNER,
M. DANZ (J. L. F.),
M. MEYER (J. F. J.),
} *Syndics.*

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

M. le Vte MELBOURNE, *Premier Lord de la Trésorerie.*
M. le Mis DE LANSDOWNE, *Président du Conseil.*
Lord COTTENHAM, *Lord Chancelier.*
Lord DUNCANNON, *Lord du Sceau privé, Chef du dép. des Bois et Forêts.*
Le très-hon. Th. SPRING-RICE, *Chancelier de l'Echiquier.*
Le très-hon. Lord J. RUSSEL, *Secrétaire-d'Etat au départ. de l'Intérieur.*
M. le Vte PALMERSTON, *Secrétaire-d'Etat au départ. des Affaires étrang.*
Lord GLENELG, *Secrétaire-d'Etat au départ. des Colonies.*
Cte DE MINTO, *Premier Lord de l'Amirauté.*
Le très-hon. sir J. HOBHOUSE, *Président du bureau des affaires des Indes.*
Le très-hon. sir Ch. POULETT-THOMPSON, *Prés. du bureau de commerce.*
Le très-hon. Lord HOLLAND, *Chancelier du duché de Lancastre.*
M. le Vte HOWICK, *Secrétaire de la guerre.*

Sans entrée dans le Cabinet.

Le très-hon. sir Henry PARNELL, *Payeur général de l'Armée.*
M. le Cte DE LICHFIELD, *Directeur général des Postes.*
Le très-hon. sir HUSSEY-VIVIAN, *Directeur général de l'Artillerie.*
Sir John CAMPBELL, *Procureur général.*
M. ROLFE, *Solliciteur général.*
M. le Cte DE MULGRAVE, *Lord Lieutenant d'Irlande.*
M. le Vte MORPETH, *Secrétaire pour l'Irlande.*
Lord PLUNKETT, *Chancelier d'Irlande.*
Lord AUCKLAND, *Gouverneur-général des Indes-Orientales.*

GRÈCE.

M. . . . . *Archichancelier.*

Cabinet.

M. RUDHARD (N.), *Président du Conseil, Secrétaire d'Etat pour la Maison du Roi et les affaires étrangères.*
M. BOTTASSIS, *Secrétaire d'Etat pour les Finances.*
M. POLIZOIDES, *Secrét. d'Etat pour les Cultes, l'Instruct. pub. et l'Intér.*
M. PAICOS, *Secrétaire d'Etat pour la Justice.*
M. SCHMALTZ, *Secrétaire d'Etat pour la Guerre.*

HAMBOURG (Ville libre et anséatique).

M. BARTELS (J. H.),
M. ABENBROTH (A. A.),
M. SCHLUTER (D.),
M. BENECKE (C. D.),
} *Bourgmestres.*

M. SIEVEKING (C.), *chargé du départ. des aff. étrang.*
M. AMSINCK (G.),
M. KAUFFMANN (J. E.),
} *Syndics.*

HANOVRE.

M. le B^on^ D'OMPTEDA, *Min. d'Et. et du Cab., résid. auprès du Roi, à Londres.*
M. le B^on^ DE STLALENHIEM, *Ministre d'Etat et du Cabinet, de la Justice, du Culte et de l'Instruction publique.*
M. le G^al^ Cte DE ALTEN, *Min. d'Et. et du Cab., des Aff. étr. et de la Guerre.*
M. DE SCHULTE, *Min. d'Etat et du Cabinet, du Comm. et des Finances.*
M. DE WISCH, *Ministre d'Etat et du Cabinet, de l'Intérieur.*

HESSE ÉLECTORALE.

M. GERHARD, B^on^ DE MOTZ, *Ministre d'Etat et des Finances.*
M. le G^al^ B^on^ DE LOSSBERG, *Ministre de la guerre.*
M. le B^on^ DE LEPEL, *Ministre d'Etat, des Affaires étrangères et de la Maison Electorale.*
M. HASSENPFLUG, *Ministre d'Etat, de la Justice et de l'Intérieur.*
M. SCHOTTEN, *Conseiller privé, Membre de la direction du Trésor, et Directeur de la Caisse générale de l'Etat.*
M. WOEHLER, *Conseiller de Ministère.*
M. KOCH, *Conseiller de Ministère.*

GRAND-DUCHÉ DE HESSE (*Darmstadt*).

M. le B^on^ DU BOS DU THIL, *Prés. du Ministère, Minist. des Aff. étrang. et de la Maison Grand-Ducale, de l'Intérieur et de la Justice.*
M. le B^on^ DE HOFMANN, *Ministre des Finances.*
M. le Lieutenant-général B^on^ DE STEINLING, *Ministre de la Guerre.*

LUBECK (Ville libre et anséatique).

M. KINDLER (Chrét.-Henri),
M. VOEG (A. H.),
M. VON EVERS (C. N.),
M. TESDORPF (P. H.),
} *Bourgmestres.*

M. CURTIUS,
M. BUCHHOLTZ,
} *Syndics Rapporteurs, chargés des Aff. étrangères.*

LUCQUES.

M. le Mis MANSI (Ascanio), *Ministre des Aff. étrangères et de l'Intér.*
M. BERRETTINI (G.), *Président de grâce et de justice.*
M. le Chev. DE FROUSSARD, *Directeur-général des finances.*
M. le Mis ORSUCCI (Charles), *Président de la Police et des Postes.*

MECKLENBOURG-SCHWÉRIN.

M. . . . . *Ministre et Président du Conseil, chargé du département des affaires étrangères.*
M. STÖRZEL, *Ministre des finances.*
M. DE KRUGER, *Conseiller intime de la Régence.*

MECKLENBOURG-STRÉLITZ.

M. DE OERTZEN, *Ministre d'Etat du Grand-Duc.*
M. DE DEWITZ, *Ministre d'Etat.*

NASSAU.

M. le Cte DE WALDERDORFF, *Ministre dirigeant d'Etat.*

PAYS-BAS.

S. A. R. le Prince Frédéric des Pays-Bas, *Guerre et Marine.*
M. le Lieutenant-général Trip, *Directeur de la Guerre* ad interim.
M. l'Amiral Wolterbeck, *Directeur de la Marine.*
M. Van Maanen, *Justice.*
M. Van Gennep, *Finances* ad interim.
M. le Bon Verstolk Van-Soelen, *Affaires étrangères.*
M. le Gal Bon de Kock, *Intérieur.*
M. le Gal Van den Bosch, *Colonies.*
M. le Bon Van Doorn, *Secrétaire-d'Etat.*

PORTUGAL.

M. Loureiro, *Président du Conseil, Ministre de la Guerre.*
M. le Mis de Loulé, *Ministre des Affaires étrangères.*
M. le Vte de Sa-da-Bandeira, *Ministre de la Marine.*
M. Campos, *Ministre des Finances.*
M. Mousinho d'Albuquerque, *Ministre de l'Intérieur.*
M. Caldeira Castellobranco, *Ministre de la Justice.*

PRUSSE.

M. le B^on^ d'Altenstein, *Ministre du Culte, de l'Instruction publique et des Affaires médicales.*
M. de Brenn, *Ministre de l'Intérieur et du Commerce.*
M. de Rochow, *Ministre de l'Intérieur et de la Police.*
M. le Prince de Sayn-Wittgenstein, *Ministre de la Maison du Roi.*
M. le Général Cte de Lottum, *Ministre privé d'Etat, ayant l'administration de la Trésorerie et des Monnaies.*
M. le Bon de Werther, *Ministre des Affaires étrangères.*
M. le Lieut.-gén. de Witzleben, *Ministre de la Guerre.*
M. le Cte d'Alvensleben, *Ministre des Finances.*
M. Muhler, M. de Kamptz, } *Ministres de la Justice.*
M. de Nagler, *Ministre d'Etat, Chef du département des postes.*
M. Rother, M. Ladenberg, } *Ministres d'Etat sans portefeuilles.*

RUSSIE.

M. le Cte Novossiltzoff, *Cons. privé actuel, Prés. du Cons. de l'Empire.*
M. le Cte de Nesselrode (Ch.), *Vice-Chanc. et Min. des Aff. étrang.*
M. le Cte Czernicheff, *Général de cavalerie, Ministre de la guerre.*
M. le Cte Cancrin (Georges), *Général d'infant., Ministre des finances.*
M. le Pr. de Wolkonski (P.), *Gén d'inf., Min. de la Maison de l'Emper.*
M. le Pr. Menchikoff, *Amiral, Chef de l'état-major de la Marine.*
M. de Daschgoff, *Conseiller privé, Ministre de la justice.*
M. de Bloudoff, *Conseiller privé, Ministre de l'Intérieur.*
M. d'Ouvaroff, *Conseiller privé, Ministre de l'Instruction publique.*
M. de Hitroff, *Conseiller privé actuel, Contrôleur de l'Empire.*
M. le Pr. de Galitzin (A.), *Cons. privé actuel, Direct. gén. des postes.*

SARDAIGNE.

M. le Cte Solar de la Marguerite, 1er *Secrét.-d'Et. pour les aff. étrang.*
M. le Cte Beraudo de Pralorme, 1er *Secrét.-d'Et. pour les aff. de l'Int.*

M. le Chev. PES DE VILLAMARINA, 1er *Secr. de la guerre et de la marine.*
M. le Cte GALLINA, *Régent du Ministère des Finances.*
M. le Cte BARBAROUX DE LANGOSCO, *Grand.-Chanc. Garde-des-Sceaux.*

SAXE (Royaume de).

M. DE LINDENAU, *Président du Conseil et Chancelier des Ordres.*
M. DE ZESCHAU, *Ministre des Affaires étrangères et des Finances.*
M. DE CARLOWITZ, *Ministre des Cultes et de l'Instruction publique.*
M. DE KŒNNERITZ, *Ministre de la Justice.*
M. le Gal DE ZESCHWITZ, *Ministre de la Guerre.*
M. le Gal DE WATZDORFF, *Ministre la Maison du Roi.*
M. DE NOSTITZ-JAENKENDORF, *Ministre de l'Intérieur.*

SAXE-WEIMAR.

M. le Bon DE FRITSCH, *Cons. intime actuel et Min. d'Etat du Gr.-Duc.*
M. le Bon DE GERSDORFF. *Cons. intime actuel et Min. d'Etat du Gr.-Duc.*
M. SCHWEITZER, *Conseiller intime actuel.*

SAXE-ALTENBOURG.

M. DE BRAUN, *Conseiller intime actuel et Ministre.*
M. DE WÜSTEMANN, M. HERMANN, } *Conseillers intimes.*

SAXE-COBOURG-GOTHA.

M. DE CARLOWITZ, *Conseiller intime actuel dirigeant, et Ministre d'Etat.*
M. OPIZ, *Conseiller intime des Conférences.*
M. LOTZ, *idem.*
M. HABERMANN, *Conseiller intime de Légation.*
M. DE TRUTZSCHLER, *Conseiller intime des Conférences.*

SAXE-MEINUNGEN.

M. DE KRAFFT, *Conseiller intime actuel.*
M. DEBERTSHAEUFER, *Référendaire privé.*
M. DE BIBRA.

SUÈDE ET NORWÉGE.

Suède.

M. le Cte DE ROSENBLAD. *Ministre de la Justice.*
M. le Cte DE MŒRNER, *Ministre d'Etat, chargé par intérim du département des Affaires étrangères.*
M. le Cte DE MŒRNER, M. le Cte DE LAGERBJELKE, M. le Cte DE LŒWENHIELM, M. le Cte D'ADELSWÄRD, M. le Bon DE AUKERHIELM, M. le Cte DE HAURD, } *Conseillers-d'Etat.*
M. le Bon DE SCHULZENHEIM, *Chancelier de la Cour.*
M. DE GRIP, *Secrét.-d'Etat au département de la Guerre.*
M. DE DANCKWARDT, *Secrét.-d'Etat au département de l'Intérieur.*
M. SKOQMAN, *Secrétaire-d'Etat au département des finances.*
M. DE HARTMANSDORFF, *Secrét.-d'Etat au dép. du Culte et de l'Inst. pub.*

Conseil Norwégien, à Stockholm.

M. DE LŒWENSKIOELD, *Ministre d'Etat.*
Deux Conseillers de l'Etat, à tour de rôle.
M. DUE, *Secrétaire-d'Etat.*

Gouvernement Norwégien, séant à Christiania.

M. le Cte DE WEDEL-JARLSBERG, *Gouverneur général.*
M. MOTZFELDT, *Cons.-d'Etat, Chef du départ. de la Révision.*
M. FASTING, *Cons.-d'Etat. Chef du départ. de la Marine.*
M. KROG, *Cons.-d'Etat, Chef du départ. de la Guerre.*
M. HOLST, *Cons.-d'Etat, Chef du départ. de la Justice.*
M. VOGT, *Cons.-d'Etat, sans département.*
M. SIBBERN, *Cons.-d'Etat, sans département.*
M. SHOUBOE, *Secrétaire-d'Etat.*
M. le Chev. ARNTEN, *Cons.-d'Etat, Chef du département des finances, commerce, douanes.*
M SCHAUBOE, *Cons.-d'Etat, Chef du dép. du Culte et de l'Instr. publique.*

SUISSE (*Directoire fédéral pour* 1837. — Vorort).

Le Conseil d'Etat du Canton de Lucerne.
M. AM RHYN, *Avoyer de Canton de Lucerne, Prés. du directoire fédéral.*
M. AMRHYN (Ch.), *Chancelier de la Confédération.*
M. DE GONZENBACH, *Secrétaire-d'Etat.*
M. WILD, *Archiviste.*

TOSCANE.

M. le Cte DE FOSSOMBRONI, *Conseiller privé actuel d'Etat des finances et de la guerre, Secrétaire-d'Etat, Ministre des Affaires étrangères, et premier Directeur des Secrétaireries, etc.*
M. NERI (des Princes Corsini), *Cons. privé actuel d'Etat, des Finances et de la Guerre, Dir. de la Chancell. roy. d'Etat, Chef du départ. de la Santé.*
M. CEMPINI, *Conseiller privé actuel d'Etat, des Finances et de la Guerre, Directeur de la Chancellerie des finances et de la dépositairerie royale.*
M. PAVER, *Conseiller privé actuel d'Etat, des Finances et de la Guerre.*

TURQUIE.

Grands Dignitaires de l'Empire égaux en rang :

MUHAMMED-EMIN-RÈOUF-PACHA, *Sadri-Azhem* (Grand-Vézir), Lieut. absolu de S. H. pour les *affaires politiques et militaires.*
MÉKKI-ZADÈ-MOUSTAPHA-'AÇIM-EFFENDI, *Cheïkhul-Islam*, ou *Mufti*, Lieut. absolu de S. H. pour les *affaires religieuses et judiciaires.*
KHALIL-RIFAAT PACHA, 1er *Gendre de S. H., Sérasker* (Généralissime), ayant la haute direction du *département de la guerre.*
MUHAMMED-SAÏD PACHA, 2e *Gendre de S. H., Commandant en chef de la Garde Impériale et Général en chef de l'armée d'Anatolie.*
AHMED-FEVZI PACHA, *Capoudani-Déria* (Grand-Amiral).
ESSEÏD-MUHAMMED-PERTEW PACHA, *Oumouri-Milkiè-Naziri* (Ministre des Affaires intérieures).
AHMED-KHOULOUSSI-PACHA, *Oumouri-Kharidjiè-Naziri* (Ministre des Affaires étrangères).
MUHAMMED-TAHIR PACHA, *Grand-Maître de l'artillerie.*
AHMED-FETHY PACHA, *Commandant en second de la Garde impériale*, (Ambassadeur en Autriche).

Fonctionnaires du premier rang. — Ministres.

ABDUR-RAHMAN-NAFIZ-EFFENDI, *Defterdar de l'armée* (Finances).
MUHAMMED-HAGIB-EFFENDI, *Defterdar de l'hôtel des monn.* (Trésor).

Fonctionnaires du second rang. — 1re classe.

ELHADJ-EDHEM EFFENDI, *Harémeïn-Chérifeïn-Evkafi-Naziri* (Inspecteur-général des *Vakoufs* des deux villes saintes, *la Mekke et Médine*).
ELHADJ-MUHAMMED-NÈDJIB EFFENDI, *Divani-déavi-Naziri* (Grand-Maréchal, chargé de faire exécuter les jugemens et les autres actes de l'autorité).
MOUÇA-SAFVETI EFFENDI, *Evkafi-Houmaïoun-Naziri* (Inspecteur-gén. des *Wakoufs* impériaux, fondations pieuses et biens engagés).
ELHADJ-MUHAMMED-SAÏD-MUHIBB EFFENDI, *Defter-Emini* (Garde des registres du Cadastre).
MUHAMMED-SALIH BEY, *Méçarifat-Naziri* (Contrôleur-général des dépenses du Trésor).
ELHADJ-IBRAHIM-SAÏB EFFENDI, *Tokhané-Naziri* (Intend.-gén. de l'artil.
MUHAMMED EMIN-EFFENDI, *Muhimmati-Harbié-Naziri* (Directeur-gén. du matériel militaire).
KHALIL-CHÈRIF BEY, *Oumouri-Mulkié-Moustéchari* (Conseiller-d'Etat au Ministère des Affaires intérieures).
MOUSTAPHA-RÈCHID BEY EFFENDI ✵, *Oumouri-Kharidjié-Moustéchari* (Cons.-d'Etat, Min. des Aff. étrang. — *Ambassadeur en Angleterre*).
HADJI-VELI AGA, *Zakhyrè-Naziri* (Insp.-gén. des vivres et des grains).

Fonctionnaire du second rang. — 2e classe.

TAHIR BEY, *Gumruk vè Metbakh-Emini* (Grand-Douanier et Inspecteur de l'Hôtel de S. H.)

Fonctionnaires du troisième rang. — 1re classe.

MUHAMMED-RIDJAYI EFFENDI, *Buyuk-Tezkéredji* (1er Maître des req.)
ISMAÏL EFFENDI, *Kutchuk-Tezkéredji* (2e Maître des requêtes).
MUHAMMED-NOURI EFFENDI, *Beyliktchi du Divan impérial* (chargé de la dir. des Aff. du commerce extér. avec l'Europe. — *Ambassadeur en France*). SARIM EFFENDI le remplace pendant sa mission.
MUHAMMED-SADIK-RIFAAT BEY, *Amedji du Divan impérial* (Grand-Référendaire du Divan impérial).
MUHAMMED-NAÇIR EFFENDI, *Mektoubdji* (Secrét.-gén. du Gr.-Vézir).
MUHAMMED-SAÏD BEY-EFFENDI, *Techrifatchi* (Gr.-Maître des Cérém.).
AHMED-AKIF EFFENDI, *Oumouri-Mulkié-Kiatibi* (1er Secrétaire du Ministre de l'Intérieur.
ALI-CHÉHHAB EFFENDI, *Oumouri-Kharidjié-Kiatibi* (1er Secrétaire du Ministre des Affaires étrangères).
MUHAMMED-TEDJELLI EFFENDI, *Divani-Humaïoun-Terdjumani* (Interprète du Divan impérial).

WURTEMBERG.

M. le Bon DE MAUCLER, *Président du Conseil des Ministres.*
M. le Cte DE BEROLDINGEN, *Min. des Aff. étrang. et de la Maison du Roi.*
M. le Bon DE HUGEL, *Ministre de la Guerre.*
M. DE HERDEGEN, *Ministre des Finances.*
M. DE SCHLAYER, *Ministre de l'Intérieur.*
M. le Bon DE VELLNAGEL, *Min. Secrét.-d'Etat, Chef du Cabinet du Roi.*
M. SCHWAB, *Ministre de la Justice.*

DEUXIÈME PARTIE.

Maisons du Roi, de la Reine, de S. A. R. Mgr le Duc d'Orléans, de S. A. R. Madame la Duchesse d'Orléans; de S. A. R. Mgr le Duc de Nemours, de S. A. R. Mgr. le Prince de Joinville, et de S. A. R. Madame Adélaïde. — Intendance-générale de la Liste civile. — Administration du Domaine privé. — Administration des Biens de S. A. R. Mgr le Duc d'Aumale.

MAISON DU ROI.

Aides-de-Camp du Roi. Messieurs,

Bon Atthalin (G O ✻), Pair de Fr., *Mar.-de-c. du Génie*, aux Tuileries.
Vte de Rumigny (G O ✻), *Maréc.-de-c. d'infanterie*, r. S.-Honoré, 218.
Cte d'Houdetot (C ✻), *Colonel d'Etat-Major*, aux Tuileries.
Bon Berthois (C ✻), *Colonel du Génie*, rue de l'Université, 31.
Cte de La Rochefoucauld (Jules) (O ✻), *Lieut.-Colonel d'Etat-Major*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 100.
Heymès (G O ✻), *Maréchal-de-camp*, aux Tuileries.
Bon Dumas (O ✻), *Chef d'escadron d'Etat-Major*, r. de Londres, 19.
Cte de Laborde (Alexandre) (C ✻), *Général de brigade de la Garde nationale*, au palais de la Chambre des Députés.
Cte Durosnel (G ✻), *Lieutenant-général*, rue Saint-Lazare, 56.
Duc de Choiseul (G ✻), Pair de France, *Lieut.-gén.*, au Louvre.
Bon Delort (G ✻), *Lieut.-gén.*, rond-point des Champs-Elysées, 10.
Bon Bernard (G ✻), Pair, *L.-gén. du Génie*, r. Godot-de-Mauroy, 18.
Bon Gourgaud (G O ✻), *Lieut.-gén. d'Artill.*, r. de Joubert, 24.
Cte Jacob (G ✻), Pair de France, *Vice-Amiral*, rue St.-Florentin, 13.

Aides-de-Camp honoraires du Roi. Messieurs,

Vte de Rohan-Chabot (C ✻), *Maréchal-de-camp*, aîle neuve des Tuileries, place du Carrousel.
La Treyte (C ✻), *Contre-Amiral*, r. Saint-Honoré, 350.

Officiers d'Ordonnance du Roi. Messieurs,

De Lassalle (O ✻), *Cap. au C. roy. d'Et.-M.*
De Perthuis ✻, *idem.*
Liadière ✻, *Capitaine du Génie.*
Duhesme ✻, *Capitaine de cavalerie.*
Delarue ✻, *Capitaine de cavalerie.*
Berthier (Paul) ✻, *Capitaine de cavalerie.*
Bilfeld (O ✻), *Chef de bataillon.*
Boerio (O ✻), *Chef de bat. d'inf. de ligne.*
Thierry, *Capitaine d'artillerie.*
De Grave ✻, *Lieutenant de vaisseau*

CABINET DU ROI.

M. Camille Fain ✻, *Secrét. du Cabinet*, aux Tuileries.
M. Lassagne ✻, *Sous-Secrétaire.*
M. Albert, *premier Commis.*

Secrétariat, Pétitions et Secours.

M. de Chevilly, *Chef du bureau*, aîle neuve du Carrousel.

ÉCUYERS DU ROI.

Ecuyer-Commandant.

M. le Mis de Strada (O ✻), au Carrousel.

Ecuyers. Messieurs,

Cte de Strada, au Carrousel.
Bon de Préjean, au Roule.

SECTION II.

MAISON DE LA REINE.

Aumônier.

M. l'Abbé Guillon (O ✻), *Evêque de Maroc.*

Dame d'honneur.

Madame la Marquise Dolomieu, aux Tuileries, aîle neuve.

Dames.

Madame la Marquise du Roure, rue de Lille, n. 80.
Madame la Marquise de Chantérac, au Palais-Royal.
Madame la Comtesse Camille de Ste-Aldégonde, r. S.-Dominique, 36.
Madame la Comtesse de Bondy, rue des Trois-Frères.
Madame la Comtesse Mollien, quai d'Orsay, n. 9.

Chevalier d'honneur.

M. le Cte de Montesquiou (Anatole) (G O ✻), *Maréchal-de-camp.* rue de Monsieur, n. 12.

Secrétaire des commandemens.

M. Octave Borel de Bretizel.
M. Busson, *Sous-Secrétaire.*

Bibliothécaire.

M. Eichoff.
M. Navarro, *Sous-bibliothécaire.*

Dame d'honneur près LL. AA. RR. les Princesses, filles de LL. MM.

Madame la Duchesse de Massa, rue de Choiseul, n. 23.

Dames pour accompagner LL. AA. RR.

Madame la Comtesse Maurice d'Hulst, rue de Lille, n. 80.
Madame Angelet, aux Tuileries.
Madame la Comtesse Olivia de Chabot.

ÉDUCATION DE LL. AA. RR. LES JEUNES PRINCES.

Précepteur de Mgr. le Duc d'Aumale. . . . . M. Cuvillier-Fleury ✻.
Précepteur de Mgr. le Duc de Montpensier. . . M. Delatour ✻.

SECTION III.

MAISON DE S. A. R. MGR LE DUC D'ORLÉANS,

PRINCE ROYAL.

MAISON MILITAIRE.

Premier Aide-de-camp.

Chev. Baudrand (G ✻), Pair de France, *Lieuten.-général du Génie*, r. St.-Florentin, 9.

Aides-de-Camp. Messieurs,

Bon Marbot (G O ✻), *Maréchal-de-camp de Cavalerie*, r. Duphot, 13.
Gérard (Louis) ✻, *Lieut.-Colonel d'Etat-Major*, r. Ne-de-Berry, 4.

Officiers d'Ordonnance. Messieurs,

Cte de Montguyon ✻, *Chef d'escadron d'Etat-Major*, rue des Saints-Pères, n. 9.
De Chabaud-Latour ✻, *Capitaine du Génie*, rue Taitbout, n. 25.
Bertin de Vaux ✻, *Capitaine de Cavalerie*, rue Louis-le-Grand, n. 11.
Duc d'Elchingen ✻, *Capitaine de cavalerie*, rue Neuve-Ste-Croix, n. 20.

MAISON CIVILE.

Premier Ecuyer.

M. le Cte de Flahault (G O ✻), Pair de France, *Lieutenant-général*, rue d'Angoulême, 2.

Ecuyer.

M. le Cte de Cambis (O ✻), r. de Montaigne.

Secrétaire des commandemens.

M. de Boismilon ✻, aux Tuileries, aile neuve.

Chirurgien ordinaire.

M. Pasquier fils (O ✻), rue de la Michodière, 4.

SECTION IV.

MAISON DE SON ALTESSE ROYALE

MADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS,

PRINCESSE ROYALE.

Dame d'honneur.

Madame la Maréchale Comtesse de Lobau, place du Carrousel.

Dames pour accompagner.

Madame la Comtesse Anatole de Montesquiou, rue de Monsieur, 12.
Madame la Comtesse de Chanaleilhes, rue de Provence, 51.
Madame la Comtesse d'Hautpoul, place du Palais-Royal, 87.

Dame Lectrice.

Madame la Marquise de Vins de Peysac, rue de l'Arcade, 12.

Chevalier d'honneur

M. le Duc de Coigny ✻, *Pair de France*, faubourg St.-Honoré, 103.

Chevaliers d'honneur adjoints.

M. le Mis de Praslin ✻, faubourg St.-Honoré, 55.
M. le Duc de Trévise ✻, faubourg St.-Honoré, 126.

Secrétaire des commandemens.

M. Asseline, rue de Rivoli, 16.

Médecin ordinaire.

M. Chomel (O ✻), quai Voltaire, n. 5.

SECTION V.

MAISON DE S. A. R. MGR LE DUC DE NEMOURS.

Aides-de-Camp. Messieurs,

Cte de Colbert (Edouard) (G ✻), Pair de France, *Lieut.-gén.*
Bon Boyer (O ✻), *Colonel de Cavalerie*, aux Tuileries.

Secrétaire des Commandemens.

M. Larnac ✻, aux Tuileries, pavillon Marsan.

SECTION VI.

MAISON DE S. A. R. MGR LE PRINCE DE JOINVILLE.

Aide-de-Camp.

M. Hernoux (O ✻), *Capitaine de corvette.*

Secrétaire des Commandemens

M. Trognon (Aug.) ✻, aux Tuileries.

SECTION VII.

MAISON DE SON ALTESSE ROYALE

MADAME LA PRINCESSE ADÉLAIDE D'ORLÉANS.

Dame d'honneur.

Madame la Comtesse de Montjoye, aux Tuileries, pavillon de Flore.

Dames pour accompagner.

Madame la Comtesse de la Tour-du-Pin (Zéphyrine), r. St.-Florentin, 15.
Madame la Vicomtesse de Rumigny, r. St.-Honoré, n. 218.
Madame la Marquise de Fezensac, rue de Suresne, n. 22.

Chevalier d'honneur.

M. le Cte de Chastellux (Alfred) (O ✻), *Chef d'escad.*, r. Richepanse, 1.

Secrétaire des commandemens.

M. Lamy, rue Saint-Honoré, n. 218.

Chef du Secrétariat.

M. André, rue St.-Honoré, n. 218.

SERVICE DE SANTÉ PRÈS LL. MM. ET LL. AA. RR.

Médecin du Roi. . . . . . M. Marc père (O ✻).
Médecin des Enfans du Roi. . . M. Auvity (Pierre) ✻.
Chirurgien du Roi. . . . . . M. Pasquier père (O ✻).
Chirurgien ordinaire. . . . . . M. Pasquier fils (O ✻).

Médecins consultans. Messieurs,

Fouquier ✻
Orfila (O ✻).
Delaroche ✻.
Renauldin ✻.
Andral ✻.
Ferrus ✻.
Duméril (O ✻).
Kéraudren (C ✻).
Husson ✻.
Chomel (O ✻).
Laugier ✻.
Le Helloco.
Rayer ✻.

Chirurgiens consultans. Messieurs,

Marjolin ✻.
Cloquet ✻.
Breschet (O ✻).
Moreau (O ✻).
Roux (O ✻).
Bon Larrey (C ✻).
Sanson aîné ✻.
Guillon.
Hervez de Chégoin ✻.
Jobert.

Médecins par quartier. Messieurs,

Marc fils. Ribes fils. Horteloup. Blandin ✻.

Chirurgien Accoucheur. . . . . . M. . . . . .
Chirurgien Dentiste. . . . . . M. Bousquet ✻.
Dentiste consultant. . . . . . M. Oudet.

Infirmerie royale, au Roule.

M. Pâris, *Médecin exerçant la Chirurgie.*
M. l'Abbé Gouguet, *Chapelain.*

MUSIQUE DU ROI. Messieurs,

Paer ✻, *Directeur.*
Grasset ✻, *Chef d'orchestre.*
Habeneck aîné ✻, } 1ers *Violons.*
Vidal, }
Libon, }
Auzou, }
Baillot, 1er 2e *Violon.*
Girard, } 2es *Violons.*
Chol, }
Duret, }
Millault, }
Nargeot, 1er *Alto.*
Onsmonde, 2e *Alto.*
Franchomme, 1er *Violoncelle.*
Rogat, 2e *Violoncelle.*
Chaft, 1re *Contrebasse.*
Niquet, 2e *Contrebasse.*
Brod, 1er *Hautbois.*
Fouquet, 2e *Hautbois.*
Tulou ✻, 1re *Flûte.*
Mondrux, 2e *Flûte.*
Berr ✻, 1re *Clarinette.*
Landelle, 2e *Clarinette.*
Barizel ✻, *Basson concertant.*
Gallay, 1er *Cor.*
Dauprat, 2e *Cor.*
Schneitzoeffer, *Timballier.*
Grégoire, *Secrétaire.*

SERVICE DES PALAIS, MAISONS ET RÉSIDENCES ROYALES.

PALAIS DES TUILERIES. Messieurs,

Castres (O ✻), *Colonel, Comm. milit.*
Dubois-Dessauzais ✻, *Capitaine-Adjud.*
Cheret ✻, *Lieutenant-Adjudant.*
L'abbé Gonon, *premier Chapelain.*
Lecomte, *Concierge.*
Fontaine (O ✻), *Architecte.*
Marchand ✻, *Méd.-Chirurg. du Palais.*
Tessier, *Médecin des Ecuries.*

PALAIS DU LOUVRE. Messieurs,

Duc de Choiseul (G ✻), Pair de Fr., *Lieut.-Gén., Aide-de-C. du Roi, Comm. supér.*
Pigeard (O ✻), *Colon., Command. milit.*
Parmentier ✻, *Lieutenant-Adjudant.*
Druy ✻, *Concierge.*
Fontaine (O ✻), *Architecte.*

PALAIS-ROYAL. Messieurs,

Dubignon (O✻), *Colon., Command. milit.*
Dimey ✻, *Capitaine-Adjudant.*
Bonneau, *Concierge.*
Fontaine (O ✻), *Architecte.*

PALAIS DE L'ÉLYSÉE. Messieurs,

Canone ✻, *Adjudant.*
Breil, *Concierge.*
Fontaine (O ✻), *Architecte.*

PALAIS DE SAINT-CLOUD. Messieurs,

St.-Yon ✻, *Adjudant.*
Coquelin (O ✻), *Concierge-Régisseur.*
Dubreuil ✻, *Architecte.*
De Balsac, *Médecin.*

PALAIS DE MEUDON. Messieurs,

Amanton ✻, *Adjudant.*
Maréchaud, *Concierge-Régisseur.*
Dubreuil ✻, *Architecte.*

PALAIS DE VERSAILLES. Messieurs,

Brechtel (O ✻), *Col. Command. militaire pour Versailles et Trianon.*
Bonfilliou (O ✻), *Capitaine-Adjudant.*
Millo ✻, *Lieutenant-Adjudant.*
Boucheman (Jules) ✻, *Concierge.*
L'abbé Ménetrier, *Chapelain.*
Chambellant, *Régisseur.*
Nepveu (Frédéric) ✻, *Architecte.*
Voisin, *Chirurgien.*

PALAIS DE TRIANON. Messieurs,

Monthelier ✻, *Lieutenant-Adjudant.*
Boucheman (Ernest), *Concierge.*
Nepveu (Frédéric) ✻, *Architecte.*

PALAIS DE FONTAINEBLEAU. Messieurs,

Barbé ✻, *Lieut.-Col., Command. milit.*
Barbé (Laurent), *Adjudant.*
Lamy, *Concierge-Régisseur.*
Dubreuil ✻, *Architecte.*
Bardout, *Médecin Chirurgien.*
L'abbé Saubinet, *Chapelain.*

PALAIS DE COMPIÈGNE. Messieurs,

Pierre (O ✻), *Lieut.-Col., Comm. milit*
De Besancenet ✻, *Chef d'esc., Adjudan*
L'abbé Lasserre, *Chapelain.*
Julien, *Concierge-Régisseur.*
Nepveu (Frédéric) ✻, *Architecte.*
Marie, *Médecin.*
Devivier, *Chirurgien.*

PALAIS DE PAU. Messieurs,

Pocque-Beauvais (O ✻), *Col. Comm. mil.*
De Fanget, *Adjudant.*
Pelat ✻, *Concierge.*

Conservation des Palais, Maisons et Résidences royales, à Paris.

M. Viollet-Leduc ✻, *Conservateur.*

SECTION VIII.

INTENDANCE GÉNÉRALE DE LA LISTE CIVILE.

Place Vendôme, n. 9.

M. le Cte DE BONDY (G O ✱), Pair de France, *Intendant-général.*

DIRECTION CENTRALE.

M. Fain (Aimé) ✱, *Sous-Inspecteur-général, chargé de la Direction centrale et du Cabinet.*

TRÉSOR DE LA COURONNE.

Au Carrousel.

M. Jamet ✱, *Trésorier.*

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE.

Place Vendôme, n. 9.

M. Marin de Verbois ✱, *Directeur.*

DIRECTION DES DÉPENSES.

Place Vendôme, n. 9.

M. Pieyre ✱, *Directeur.*
M. Sergent ✱, *Sous-Directeur.*

CONSERVATION DU MOBILIER DE LA COURONNE.

Rue Bergère, n. 2.

M. Delavigne (Germain) ✱, *Conservateur.*
M. Leblond ✱, *Inspecteur principal.*
M. d'Henneville-Fauchon (O ✱), M. Adenis de La Roserie, } *Inspecteurs.*
M. Veytard ✱, *Contrôleur des dépenses.*

DIRECTION DES DÉPENSES DES BATIMENS.

Place Vendôme, n. 9.

M. Godart-Dubuc (O ✱), *Directeur.*

COMITÉ CONSULTATIF.

M. Dubois (Victor) ✱. | M. Huvé ✱.

CONSERVATION DES FORÊTS DE LA COURONNE.

Hôtel d'Angevilliers, rue de l'Oratoire.

M. le Bon de Sahune ✱, *Conservateur.*
M. Fossier ✱, *Inspecteur-général.*
M. Leroy, *Inspecteur principal.*

DIRECTION DES DOMAINES ET DU CONTENTIEUX.

Hôtel d'Angevilliers, rue de l'Oratoire.

M. Empis ✻, *Directeur.*

ARCHIVES DE LA COURONNE.

Galerie du Louvre.

M. Mariton, *Archiviste de la Couronne.*

DIRECTION DES MUSÉES ROYAUX.

Au Louvre.

M. le Cte de Forbin (C ✻), *de l'Acad. royale des Beaux-Arts*, Directeur.
M. de Cailleux (O ✻), *Directeur adjoint.*

MANUFACTURES ROYALES.

Manufacture royale des Gobelins.	M. Lavocat (C ✻), *Administrateur.*
Manufacture de Porcelaines, à Sèvres. . .	M. Brongniart (O ✻), de l'Ac. des scienc. *id.*
Manufacture de Tapisseries de Beauvais.	M. Grau de S.-Vincent ✻, *Administrateur.*

BIBLIOTHÈQUES DE LA COURONNE.

M. Vatout (O ✻), Conseiller-d'Etat, *premier Bibliothécaire du Roi.*

Bibliothèques du Palais-Royal et des Tuileries.	M. Detallencourt ✻, *Bibliothécaire.*
Bibliothèque du Louvre.	M. Jouy ✻, de l'Acad. franç., *Bibliothéc.* M. Barbier ✻, *Sous-Bibliothécaire.*
Bibliothèques de Versailles et de Trianon.	M. Valery ✻, *Bibliothécaire.*
Bibliothèque de Saint-Cloud.	M. Debonnechose, *Bibliothécaire.*
Bibliothèque de Compiègne.	M. Soumet ✻, de l'Acad. franç., *Biblioth*
Bibliothèque de Fontainebleau.	M. Cas. Delavigne (O ✻), de l'Ac. franc. *id.*
Bibliothèque de Meudon.	M. Patin ✻, *Bibliothécaire.*

INSPECTION GÉNÉRALE DES SERVICES.

M. Maréchal (O ✻), *Inspecteur-général.*
M. Fain (Aimé) ✻, *Sous-Inspecteur-général.*

CONSEIL DE LA LISTE CIVILE.

M. Dupin (Philippe) ✻, *Avocat à la Cour royale.*
M. Scribe ✻, M. Ripault, *Avocats aux Conseils du Roi et à la Cour de cassation.*

Avocats plaidans.

M. Dupin (Philippe) ✻.
M. Duval (Léon).
M. Barillon.

Officiers ministériels.

M. Dentan, *Notaire.*
M. Drelon, *Avoué à la Cour royale.*
M. Denormandie, *Avoué au Tribunal de première instance.*

SECTION IX.

ADMINISTRATION DU DOMAINE PRIVÉ DU ROI.

Rue Saint-Honoré, n. 216.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE.

M. DE GÉRENTE (OLIVIER) ✻, *Dir. des Forêts, Administ. par intérim.*

SECRÉTARIAT.

M. Basset (Ernest) ✻, *Chef.*

DIRECTION DES FORÊTS.

M. Duhesme, *Inspecteur principal, faisant fonctions de Directeur.*

DIRECTION DES DOMAINES ET DU CONTENTIEUX.

M. Rouchet ✻, *Directeur.*

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ.

M. Terrasse ✻, *Directeur.*

SERVICE DES DÉPENSES.

M. Palla, *Inspecteur des services.*

CONTRÔLE DES DÉPENSES.

M. Thévelin ✻ ⊛, *Contrôleur.*

CAISSE CENTRALE.

M. Bichet ✻, *Caissier.*

ARCHIVES.

M. Tripier fils ✻, *Garde des Archives.*

CONSEIL.

M. Borel de Bretizel (O ✻), Conseiller à la Cour de cassation, *Chef du Conseil*, au Palais Bourbon.

Conseillers. Messieurs,

Dupin (G ✻), *Procureur-général à la Cour de cassation, Président de la Chambre des Députés.*

Tripier (O ✻), *Pair de France, Conseiller à la Cour de cassation*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42.

Cte Gilbert de Voisins (O ✻), *Pair de France, Conseiller à la Cour de cassation*, rue de Vendôme, n. 3.

Dupin (Philippe) ✻, *Avocat*, rue de Ménars, n. 4.

Scribe (A.) ✻, *Av. aux Cons. du Roi et à la Cour de cass.*, r. de Choiseul, 6.

Secrétaire du Conseil.

M. Tripier fils ✻.

COMITÉ CONSULTATIF DES BATIMENS.

M. Dubois (Victor) ✻, *Architecte de S. A. R. Mgr. le Duc d'Aumale.*
M. Clochar, *Architecte.*
M. Monneau, *idem*, *Rapporteur.*
M. Thévelin ✻ ◎, *Secrétaire.*

A. Guyot, *Imprimeur*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 3-.

ADMINISTRATION

DES BIENS DE S. A. R. Mgr LE DUC D'AUMALE.

Au Palais Bourbon.

Administrateur-général des droits et actions de S. A. R.

M. Borel de Bretizel (O ✻), *Conseiller à la Cour de cassation*, au Palais Bourbon.

Secrétaire de l'Administration, Directeur des Forêts.

M. de la Martinière, au Palais Bourbon.

Directeur du Contentieux des Domaines et Forêts.

M. Lambert, au Palais Bourbon.

Chef de la Comptabilité.

M. Bladier, au Palais Bourbon.

Receveur-central.

M. Pourcelt de Montigny, au Palais Bourbon.

Contrôleur des Recettes et Dépenses.

M. Parizot, au Palais Bourbon.

Chef du personnel.

M. Kévrin, au Palais Bourbon.

Chef du contentieux.

M. Legris, rue du Bac, n. 51.

Architecte.

M. Dubois (Victor) ✻, au Palais Bourbon.

A. Guyot, *Imprimeur du Roi.*

TROISIÈME PARTIE.

Gouvernement.

CHAPITRE PREMIER.

CHARTE CONSTITUTIONNELLE,

JURÉE

PAR SA MAJESTÉ LOUIS-PHILIPPE Ier,

LE 9 AOUT 1830.

Droit public des Français.

ARTICLE PREMIER. Les Français sont égaux devant la loi, quels que soient d'ailleurs leurs titres et leurs rangs.

2. Ils contribuent indistinctement, dans la proportion de leur fortune, aux charges de l'Etat.

3. Ils sont tous également admissibles aux emplois civils et militaires.

4. Leur liberté individuelle est également garantie, personne ne pouvant être poursuivi ni arrêté que dans les cas prévus par la loi, et dans la forme qu'elle prescrit.

5. Chacun professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la même protection.

6. Les ministres de la religion catholique, apostolique et romaine, professée par la majorité des Français, et ceux des autres cultes chrétiens, reçoivent des traitemens du Trésor public.

7. Les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions, en se conformant aux lois. La censure ne pourra jamais être rétablie.

8. Toutes les propriétés sont inviolables, sans aucune exception de celles qu'on appelle *nationales*, la loi ne mettant aucune différence entre elles.

9. L'Etat peut exiger le sacrifice d'une propriété, pour cause d'intérêt public légalement constaté, mais avec une indemnité préalable.

10. Toutes recherches des opinions et votes émis jusqu'à la restauration, sont interdites. Le même oubli est commandé aux tribunaux et aux citoyens.

11. La conscription est abolie. Le mode de recrutement de l'armée de terre et de mer est déterminé par une loi.

Formes du Gouvernement du Roi.

12. La personne du Roi est inviolable et sacrée. Ses ministres sont responsables. Au Roi seul appartient la puissance exécutive.

13. Le Roi est le chef suprême de l'Etat; il commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme à tous les emplois d'administration publique, et fait les réglemens et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois, sans pouvoir jamais ni suspendre les lois elles-mêmes, ni dispenser de leur exécution. Toutefois, aucune troupe étrangère ne pourra être admise au service de l'Etat qu'en vertu d'une loi.

14. La puissance législative s'exerce collectivement par le Roi, la Chambre des Pairs et la Chambre des Députés.

15. La proposition des lois appartient au Roi, à la Chambre des Pairs et à la Chambre des Députés. Néanmoins, toute loi d'impôt doit être d'abord votée par la Chambre des Députés.

16. Toute loi doit être discutée et votée librement par la majorité de chacune des deux Chambres.

17. Si une proposition de loi a été rejetée par l'un des trois pouvoirs, elle ne pourra être représentée dans la même session.

18. Le Roi seul sanctionne et promulgue les lois.

19. La liste civile est fixée, pour toute la durée du règne, par la première législature assemblée depuis l'avénement du Roi.

De la Chambre des Pairs.

20. La Chambre des Pairs est une portion essentielle de la puissance législative.

21. Elle est convoquée par le Roi en même temps que la Chambre des Députés des départemens. La session de l'une commence et finit en même temps que celle de l'autre.

22. Toute assemblée de la Chambre des Pairs qui serait tenue hors du temps de la session de la Chambre des Députés est illicite et nulle de plein droit, sauf le seul cas où elle est réunie en cour de justice, et alors elle ne peut exercer que des fonctions judiciaires.

23 (1). La nomination des membres de la Chambre des Pairs appartient au Roi, qui ne peut les choisir que parmi les notabilités suivantes :

Le Président de la Chambre des Députés et autres assemblées législatives ;

Les Députés qui auront fait partie de trois législatures ou qui auront six ans d'exercice;

Les maréchaux et amiraux de France ;

Les lieutenans-généraux, et vice-amiraux des armées de terre et de mer, après deux ans de grade ;

Les ministres à département ;

Les ambassadeurs, après trois ans, et les ministres plénipotentiaires, après six ans de fonctions ;

Les conseillers d'Etat, après dix ans de service ordinaire ;

Les préfets de département et les préfets maritimes, après dix ans de fonctions ;

Les gouverneurs coloniaux, après cinq ans de fonctions ;

Les membres des conseils généraux électifs, après trois élections à la présidence ;

Les maires des villes de trente mille ames et au-dessus, après deux élections au moins comme membres du corps municipal, et, après cinq ans de fonctions de maire ;

Les présidens de la Cour de cassation et de la Cour des comptes ;

Les procureurs généraux près ces deux cours, après cinq ans de fonctions en cette qualité ;

Les conseillers de la Cour de cassation et les conseillers-maîtres de la Cour des comptes, après cinq ans ; les avocats-généraux près la Cour de cassation après dix ans d'exercice;

Les premiers présidens des Cours royales, après cinq ans de magistrature dans ces Cours;

Les procureurs-généraux près les mêmes Cours, après dix ans de fonctions ;

Les présidens des tribunaux de commerce dans les villes de trente mille ames et au-dessus, après quatre nominations à ces fonctions;

Les membres titulaires des quatre académies de l'Institut ;

Les citoyens à qui, par une loi et à raison d'éminens services, aura été nominativement décernée une récompense nationale ;

Les propriétaires, les chefs de manufacture et de maison de commerce et de banque, payant trois mille francs de contributions directes, soit à raison de leurs propriétés foncières depuis trois ans, soit à raison de leurs patentes depuis cinq ans, lorsqu'ils auront été pendant six ans membres d'un conseil général ou d'une chambre de commerce ;

Les propriétaires, les manufacturiers, commerçans ou banquiers, payant trois mille francs d'impositions, qui auront été nommés députés ou juges des tribunaux de commerce, pourront aussi être admis à la pairie sans autre condition ;

Le titulaire qui aura successivement exercé plusieurs des fonctions ci-dessus, pourra cumuler ces services dans toutes pour compléter le temps exigé dans celle où le service devrait être le plus long ;

Seront dispensés du temps d'exercice exigé par les paragraphes 5, 7, 8, 9, 10, 14, 15, 16 et 17 ci-dessus, les citoyens qui ont été nommés, dans l'année qui a suivi le 30 juillet 1830, aux fonctions énoncées dans ces paragraphes ;

Seront également dispensés, jusqu'au 1er janvier 1837, du temps d'exercice exigé par les paragraphes 3, 11, 12, 18 et 21 ci-dessus, les personnes nommées ou maintenues, depuis le 30 juillet 1830, aux fonctions énoncées dans ces cinq paragraphes.

Ces conditions d'admissibilité à la pairie pourront être modifiées par une loi.

Les ordonnances de nomination de pairs seront individuelles. Ces ordonnances mentionneront les services et indiqueront les titres sur lesquels la nomination sera fondée.

Le nombre des Pairs est illimité.

Leur dignité est conférée à vie et n'est pas transmissible par droit d'hérédité.

Ils prennent rang entre eux par ordre de nomination.

A l'avenir, aucun traitement, aucune pension, aucune dotation, ne pourront être attachées à la dignité de Pair.

24. Les Pairs ont entrée dans la Chambre

(1) Ce texte a été substitué à l'art. 23 de la Charte, par la loi du 29 décembre 1831.

à vingt-cinq ans, et voie délibérative à trente ans seulement.

25. La Chambre des Pairs est présidée par le Chancelier de France, et, en son absence, par un Pair nommé par le Roi.

26. Les Princes du sang sont Pairs par droit de leur naissance. Ils siégent immédiatement après le président.

27. Les séances de la Chambre des Pairs sont publiques, comme celles de la Chambre des Députés.

28. La Chambre des Pairs connaît des crimes de haute trahison et des attentats à la sûreté de l'Etat, qui seront définis par la loi.

29. Aucun Pair ne peut être arrêté que de l'autorité de la Chambre, et jugé par elle en matière criminelle.

De la Chambre des Députés.

30. La Chambre des Députés sera composée des députés élus par les colléges électoraux, dont l'organisation sera déterminée par des lois.

31. Les Députés seront élus pour cinq ans.

32. Aucun Député ne peut être admis dans la Chambre s'il n'est âgé de trente ans, et s'il ne réunit les autres conditions déterminées par la loi.

33. Si néanmoins il ne se trouvait pas dans le département cinquante personnes de l'âge indiqué, payant le cens d'éligibilité déterminé par la loi, leur nombre sera complété par les plus imposés au-dessous du taux de ce cens, et ceux-ci pourront être élus concurremment avec les premiers.

34. Nul n'est Electeur, s'il a moins de vingt-cinq ans, et s'il ne réunit les autres conditions déterminées par la loi.

35. Les présidens des colléges électoraux seront nommés par les Electeurs.

36. La moitié au moins des députés sera choisie parmi des éligibles qui ont leur domicile politique dans le département.

37. Le président de la Chambre des Députés est élu par elle à l'ouverture de chaque session.

38. Les séances de la Chambre sont publiques; mais la demande de cinq membres suffit pour qu'elle se forme en comité secret.

39. La Chambre se partage en bureaux pour discuter les projets qui lui ont été présentés de la part du Roi.

40. Aucun impôt ne peut être établi ni perçu, s'il n'a été consenti par les deux Chambres et sanctionné par le Roi.

41. L'impôt foncier n'est consenti que pour un an. Les impositions indirectes peuvent l'être pour plusieurs années.

42. Le Roi convoque, chaque année, les deux Chambres: il les proroge, et peut dissoudre celle des Députés des départemens; mais, dans ce cas, il doit en convoquer une nouvelle dans le délai de trois mois.

43. Aucune contrainte par corps ne peut être exercée contre un membre de la Chambre, durant la session, et dans les six semaines qui l'auront précédée ou suivie.

44. Aucun membre de la Chambre ne peut, pendant la durée de la session, être poursuivi ni arrêté en matière criminelle, sauf le cas de flagrant délit, qu'après que la Chambre a permis sa poursuite.

45. Toute pétition à l'une ou à l'autre des Chambres ne peut être faite et présentée que par écrit. La Loi interdit d'en apporter en personne et à la barre.

Des Ministres.

46. Les ministres peuvent être membres de la Chambre des Pairs ou de la Chambre des Députés. Ils ont en outre leur entrée dans l'une et l'autre Chambres, et doivent être entendus quand ils le demandent.

47. La Chambre des Députés a le droit d'accuser les ministres, et de les traduire devant la Chambre des Pairs, qui, seule, a celui de les juger.

De l'ordre judiciaire.

48. Toute justice émane du Roi; elle s'administre en son nom par des juges qu'il nomme et qu'il institue.

49. Les juges nommés par le Roi sont inamovibles.

50. Les cours et tribunaux ordinaires actuellement existans sont maintenus. Il n'y sera rien changé qu'en vertu d'une loi.

51. L'institution actuelle des juges de commerce est conservée.

52. La justice de paix est également conservée. Les juges-de-paix, quoique nommés par le Roi, ne sont point inamovibles.

53. Nul ne pourra être distrait de ses juges naturels.

54. Il ne pourra en conséquence être créé de commissions et tribunaux extraordinaires, à quelque titre et sous quelque dénomination que ce puisse être.

55. Les débats seront publics en matière criminelle, à moins que cette publicité ne soit dangereuse pour l'ordre et les mœurs; et, dans ce cas, le tribunal le déclare par un jugement.

56. L'institution des jurés est conservée. Les changemens qu'une plus longue expérience ferait juger nécessaires ne peuvent être effectués que par une loi.

57. La peine de la confiscation des biens est abolie, et ne pourra être rétablie.

58. Le Roi a le droit de faire grâce, et celui de commuer les peines.

59. Le Code civil et les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte, restent en vigueur jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé.

Droits particuliers garantis par l'État.

60. Les militaires en activité de service, les officiers et soldats en retraite, les veuves, les officiers et soldats pensionnés, conserveront leurs grades, honneurs et pensions.

61. La dette publique est garantie. Toute espèce d'engagement pris par l'État avec ses créanciers est inviolable.

62. La noblesse ancienne reprend ses titres; la nouvelle conserve les siens. Le Roi fait des nobles à volonté; mais il ne leur accorde que des rangs et des honneurs, sans aucune exemption des charges et des devoirs de la société.

63. La Légion-d'Honneur est maintenue. Le Roi déterminera les réglemens intérieurs et la décoration.

64. Les Colonies seront régies par des lois particulières.

65. Le Roi et ses successeurs jureront, à leur avénement, en présence des Chambres réunies, d'observer fidèlement la Charte constitutionnelle.

66. La présente Charte et tous les droits qu'elle consacre demeurent confiés au patriotisme et au courage des gardes nationales et de tous les citoyens français.

67. La France reprend ses couleurs. A l'avenir, il ne sera plus porté d'autre cocarde que la cocarde tricolore.

Dispositions particulières.

68. Toutes les nominations et créations nouvelles de Pairs faites sous le règne du Roi *Charles X* sont déclarées nulles et non avenues.

L'article 23 de la Charte sera soumis à un nouvel examen dans la session de 1831 (1).

69. Il sera pourvu successivement par des lois séparées et dans le plus court délai possible aux objets qui suivent:

1° L'application du jury aux délits de la presse et aux délits politiques;

2° La responsabilité des ministres et des autres agens du pouvoir;

3° La réélection des Députés promus à des fonctions publiques salariées;

4° Le vote annuel du contingent de l'armée;

5° L'organisation de la garde nationale, avec intervention des gardes nationaux dans le choix de leurs officiers;

6° Des dispositions qui assurent d'une manière légale l'état des officiers de tout grade de terre et de mer;

7° Des institutions départementales et municipales fondées sur un système électif;

8° L'instruction publique et la liberté de l'enseignement;

9° L'abolition du double vote et la fixation des conditions électorales et d'éligibilité.

70. Toutes les lois et ordonnances, en ce qu'elles ont de contraire aux dispositions adoptées pour la réforme de la Charte, sont dès à présent et demeurent annulées et abrogées.

---

(1) *Voyez* l'art. 23, rédigé définitivement, en exécution de cette disposition.

CHAPITRE II.

Conseils du Roi.

SECTION PREMIÈRE.

CONSEIL DES MINISTRES.

Ce Conseil se compose des Ministres Secrétaires d'Etat, qui se rassemblent, ou devant le Roi, ou chez le Président du Conseil.

Il délibère sur les matières de haute administration, sur la législation administrative, sur tout ce qui tient à la police générale, à la sûreté du trône et du royaume, et au maintien de l'autorité royale.

Ministres Secrétaires-d'Etat ayant département (1).

M. le Cte Molé (O ✻), Pair de France, *Président du Conseil.*

M. Barthe (G O ✻), Garde-des-Sceaux, *la Justice et les Cultes.*
M. le Cte Molé (O ✻), *les Affaires étrangères.*
M. le Bon Bernard (G ✻), *la Guerre.*
M. Ducampe de Rosamel (G O ✻), *la Marine et les Colonies.*
M. le Cte de Montalivet (G O ✻), *l'Intérieur.*
M. Martin (du Nord) (C ✻), *les Travaux publics, l'Agriculture et le Commerce.*
M. de Salvandy (C ✻), *l'Instruction publique.*
M. Lacave-Laplagne (O ✻), *les Finances.*

(1) Une ordonnance du 6 septembre 1836 avait changé le Conseil des Ministres; il était, à cette époque, composé comme suit :

M. le Cte Molé (O ✻), *les Affaires étrangères*, Président du Conseil.
M. Persil (G O ✻), Garde-des-Sceaux, *la Justice et les Cultes.*
M. le Gal Bon Bernard (G ✻), *la Guerre.*
M. le Vice-Amiral Ducampe de Rosamel (G O ✻), *la Marine et les Colonies.*
M. de Gasparin (G O ✻), *l'Intérieur.*
M. Martin (du Nord) (C ✻), *les Travaux publics, l'Agriculture et le Commerce.*
M. Guizot (G O ✻), *l'Instruction publique.*
M. le Cte Tanneguy Duchatel (O ✻), *les Finances.*

L'ordonnance du 14 avril 1837 a constitué le Ministère tel qu'il est établi aujourd'hui

SECTION II.

CONSEIL-D'ÉTAT.

Composition du Conseil-d'Etat.

Le Conseil-d'Etat se compose des Princes de la famille Royale, lorsque le Roi juge à propos de le présider, et qu'il les y a appelés; des Ministres Secrétaires d'Etat; de Conseillers d'Etat; de Maîtres des requêtes; d'Auditeurs.

Les membres du Conseil-d'Etat sont en service ordinaire, en service extraordinaire, ou honoraires.

Le service ordinaire se compose :

Des Conseillers-d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs, employés aux travaux intérieurs et habituels des comités;

Un certain nombre de Conseillers-d'Etat et de Maîtres des requêtes en service extraordinaire peuvent être autorisés par le Roi à participer aux travaux des Comités et aux délibérations du Conseil.

Sont en service extraordinaire les Conseillers-d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs qui, cessant d'être compris dans le service ordinaire, sont appelés à des fonctions publiques hors du Conseil; les fonctionnaires publics auxquels, en récompense de leurs bons services, il plaît au Roi d'accorder ce titre; enfin ceux auxquels il lui plaît de le conserver, lors même qu'ils n'exerceraient plus de fonctions publiques.

Tout Conseiller-d'Etat, Maître des requêtes ou Auditeur qui est appelé à des fonctions publiques hors du Conseil, cesse de faire partie du service ordinaire, s'il n'en est autrement ordonné.

Aucun Membre du Conseil-d'Etat ne peut cesser ses fonctions que par une ordonnance spéciale rendue sur le rapport du Garde-des-sceaux.

Le Secrétaire-général du Conseil-d'Etat jouit des honneurs et prérogatives des Membres du Conseil-d'Etat; il a rang et titre de Maître des requêtes.

Les Conseillers-d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs en service ordinaire, sont distribués en quatre comités, savoir : 1° le comité de législation et de justice administrative; 2° le comité de la guerre et de la marine; 3° le comité de l'intérieur et du commerce; 4° le comité des finances.

Le nombre des Conseillers-d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs composant les divers comités peut être augmenté selon les besoins du service, sur le rapport du Garde-des-Sceaux, sans que les limites déterminées par l'article 3 de l'ordonnance du 5 novembre 1828 puissent être dépassées.

Le Garde-des-Sceaux arrête la répartition des Conseillers-d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs dans chaque Comité.

Les honneurs attribués aux Conseillers-d'Etat en mission, par le réglement sur les préséances, ne sont accordés qu'à ceux qui sont investis par le Roi d'une mission spéciale et temporaire.

Les Conseillers-d'Etat en service extraordinaire qui exercent des fonctions publiques dans les départemens, prennent le rang que leur assignent les fonctions dont ils sont revêtus.

Le Conseil-d'Etat est présidé par le Garde-des-Sceaux Ministre de la justice, ou par l'un des Ministres présens à la séance, ou, en leur absence, par le Président du contentieux du Conseil-d'Etat.

Les Ministres Secrétaires-d'Etat président les comités du Conseil attachés à leur ministère. Un Conseiller-d'Etat, vice-président, est chargé, sous les ordres de chaque ministre, de diriger en son absence les délibérations du comité, d'en convoquer les membres, et de distribuer le travail; lorsque deux ou plusieurs comités sont réunis, la présidence, en l'absence des ministres, appartient au président du comité qui a la préséance selon l'ordre établi ci-dessus.

Forme des délibérations du Conseil-d'Etat pour le jugement des affaires contentieuses.

Aucun des membres du Conseil-d'Etat en service extraordinaire ne participe au jugement des affaires contentieuses.

Le Conseil-d'Etat ne délibère qu'autant que la moitié plus un de ses membres sont présens à la séance.

Le Conseil-d'Etat est présidé par le Garde-des-Sceaux, Ministre de la justice, ou, en son absence, par le Président du contentieux du Conseil-d'Etat.

L'examen préalable des affaires contentieuses est fait par le Comité de législation et de justice administrative.

Le rapport en est fait en assemblée générale du Conseil-d'Etat, et en séance publique.

Les avocats des parties peuvent présenter des observations orales, le Maître des requêtes faisant fonctions de ministère public est entendu, après quoi l'affaire est mise en délibéré.

Les Conseillers-d'Etat qui n'assistent pas aux rapport et observations ci-dessus énoncés ne peuvent concourir au délibéré.

Lorsqu'il y a un recours au Conseil-d'Etat contre une décision de l'un des Ministres, rendue après délibération du Comité attaché à son département, les membres de ce Comité ne peuvent participer au jugement de l'affaire.

Au commencement de chaque trimestre, le Ministre, Président du Conseil-d'Etat désigne trois Maîtres des requêtes qui exercent les fonctions du ministère public. Dans chaque affaire, l'un d'eux est entendu.

Les Auditeurs de première classe au Conseil-d'Etat sont admis à exercer, concurremment avec les Maîtres des requêtes, les fonctions du ministère public près le Conseil-d'Etat.

Costume des membres du Conseil-d'Etat.

Les Conseillers-d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs portent l'habit coupé droit, bleu de Roi, avec broderie en soie, de deux branches de chêne et d'olivier, nuancé de bleu varié.

Les *Conseillers-d'Etat* portent la broderie sur le collet, le devant de l'habit, les paremens, l'écusson et baguette.

Les *Maîtres des requêtes* portent la broderie au collet, aux paremens, l'écusson et baguette.

Les *Auditeurs* au collet et baguette.

Les *Membres* du Conseil-d'Etat portent l'épée droite, poignée dorée, chapeau avec plumet noir, gances en or.

Président du Contentieux du Conseil-d'Etat.

M. GIROD (de l'Ain) (G O ✻), *Pair de France*, rue St.-Dominique, 58.

CONSEILLERS-D'ÉTAT EN SERVICE ORDINAIRE. Messieurs,

Cte BÉRENGER (C ✻), *Pair*, rue d'Enfer, n. 20.
Bon de GÉRANDO (C ✻), rue de Vaugirard, n. 52 *bis*.
Cte DUMAS (Mathieu) (G ✻), *Pair, Lieut.-gén.*, rue d'Astorg, n. 15.
B^on^ DE FRÉVILLE (G O ✻), *Pair*, rue Castiglione, n. 8.
MAILLARD (C ✻), rue Notre-Dame des Victoires, n. 14.
Vte SIMÉON (O ✻), *Pair*, quai d'Orsay, n. 11.
KÉRATRY (O ✻), *Député*, rue des Saints-Pères, n. 20.
Cte FERRI-PISANI ✻, rue de Grenelle-St.-G., n. 50.
JACQUEMINOT, Cte de Ham (G O ✻), *Pair*, rue Godot-de-Mauroy, 36.
DENIS-LAGARDE (O ✻), rue Neuve-Saint-Augustin, 25.
DEVAUX ✻, *Député*, rue de la Paix, n. 20.

VIVIEN (O ✻), *Député*, rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 11.
TABOUREAU (O ✻), quai Voltaire, n. 11.
Vte DE JANZÉ ✻, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 20.
DUMON ✻, *Député*, rue de Belle-Chasse, n. 38.
Cte D'AURE (C ✻), rue Joubert, n. 45.
FUMERON D'ARDEUIL (O ✻), rue de la Madeleine, n. 15.
VITET ✻, *Député*, rue Trudon, n. 6.
Bon JANET (O ✻), quai Voltaire, n. 7.
RÉAL (Félix) ✻, *Député*, rue du Faubourg-St.-Honoré, n. 68.
QUÉNAULT ✻, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 28.

Conseillers-d'État en service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux des Comités et aux délibérations du Conseil. Messieurs,

Bon PICHON (O ✻), rue Blanche, n. 5.
PASQUIER (Jules) (O ✻), *Directeur de la Caisse d'amort.* r. de l'Oratoire.
Chev. TARBÉ DE VAUX-CLAIRS (C ✻), *Inspecteur-général des Ponts-et-Chaussées*, rue du Bac, n. 96.
VILLEMAIN (C ✻), Pair, *Vice-Président du Conseil royal de l'Instruction publique*, au palais de l'Institut.
CALMON (C ✻), Député, *Directeur général de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines*, rue Neuve-de-Lxembourg, n. 25.
Bon DE RICHEMONT (G O ✻), *Mar.-de-camp, Député.* r. de Lille, 51.
Bon HAXO (G ✻), Pair, *Lieutenant-général*, rue St.-Honoré, n. 362.
Bon DELAIRE (O ✻), *Dir. du Contentieux du Trésor public*, r. de Rivoli, 18.
MIGNET (O ✻), *Garde des Archives au Ministère des affaires étrangères*, rue Neuve-des-Capucines, n. 10.
Cte D'AUDIFFRET (Florimond) (O ✻), *Directeur de la Dette inscrite*, rue Basse-du-Rempart, n. 18.
MACAREL ✻, *Directeur de l'Administration départementale et communale au Ministère de l'Intérieur*, rue du Colombier, n. 28.
Cte DE BONDY (G O ✻), Pair, *Intendant-général, Administrateur de la Liste civile*, place Vendôme, n. 9.
AUBERNON (O ✻), Pair, *Préfet de Seine-et-Oise*, à Versailles.
Bon DUPIN (Ch.) (C ✻), *M. du Cons. d'Am., Député*, rue du Bac, n. 26.
LEGRAND (C ✻), *Directeur général de l'Administration des Ponts-et-Chaussées et des Mines, Député*, rue des Saints-Pères, n. 24.
COUSIN (Victor) (C ✻), Pair, *Membre du Conseil royal de l'Instruction publique*, à la Sorbonne.
Bon TUPINIER (C ✻), *Inspect.-gén. hon. du Génie maritime, Membre du Conseil d'Amirauté, Député*, rue St.-Florentin, n. 14.
Bon PATRY (O ✻), rue Godot-de-Mauroy, n. 19.
Vte DE PRÉVAL (G O ✻), *Lieut.-gén.*, rue Caumartin, 35.
POUYER (C ✻), *Député, Directeur du personnel au Ministère de la Marine* rue Godot-de-Mauroy, n. 22.
MARTINEAU DES CHESNEZ (G O ✻), *Directeur général de l'Administration et de la comptabilité de la guerre*, au Ministère de la guerre.
DAVID (C ✻), *Secrét. gén. du Cons. sup. du comm.*, r. Royale-St.-H., 11.
DE RIGNY (Edouard) (O ✻), rue Saint-Florentin, n. 7.
Cte DE RAMBUTEAU (O ✻), *Pair, Préfet de la Seine*, à l'hôtel de la préf.
BARADÈRE (C ✻), r. de l'Université, 31.

Cte Valée (G ✻), *Pair, Lieut.-gén. d'Artillerie*, r. Belle-Chasse, 38.
Bon Rodier (O ✻), *Direct. de la Compt. gén. des fin.*, r. Duphot, 12.
Cte de Celles (O ✻), rue Neuve-de-Berry, n. 12.
Vincens (O ✻), *Chef de division au Min. du Commerce*, r. Tiroux, 8.
Gisquet (C ✻), rue de Grammont, n. 19.
Genty de Bussy (O ✻), rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 28.
Filleau-St.-Hilaire (O ✻), *Dir. des Colonies*, r. St.-Lazare, 82.
Bon Joinville (G O ✻), *Intendant militaire*, rue de l'Echiquier, n. 21.
Vte Dejean ✻, rue de l'Université, n. 17.
Vte Schramm (G O ✻), *Lieutenant-général*, cité Bergère, n. 1.
Delessert (Gabriel) (O ✻), *Préfet de police*, à l'hôtel de la Préfecture.
Vatout (O ✻), *Directeur des Beaux-Arts au Ministère de l'Intérieur, Député*, rue du Houssaye, n. 5.
Saint-Marc-Girardin ✻, *Professeur à la Faculté des Lettres, Député*, rue de l'Odéon, n. 27.
Conte (C ✻), *Direct. de l'Admin. des postes*, rue Coq-Héron, n. 18.
Boursy (O ✻), *Direct. de l'Administ. des contrib. indir.*, r. du Sentier, 21.
Gréterin (O ✻), *Directeur de l'Administration des douanes*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 31.
Blanc (Edmond) (O ✻), *Secrétaire général du Ministère de l'Intérieur, Député*, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 101.

Maîtres des Requêtes en service ordinaire. Messieurs,

De Cheveigné ✻, rue Basse-du-Rempart, n 32.
Cte O'Donnel ✻, rue Olivier-Saint-Georges, n. 9.
Brière ✻, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 31.
Duparquet ✻, rue St.-Dominique-St.-G., n. 27.
Vte d'Haubersart ✻, *Député*, rue Saint-Lazare, n. 31.
Tournouer ✻, rue de Lille, n. 37.
De Chasseloup-Laubat (Prosper) ✻, rue Godot-de-Mauroy, n. 26.
Marchand ✻, rue Richer, n. 3.
Germain, grande rue Verte, n. 19.
De Jouvencel ✻, rue des Saints-Pères, n. 38.
De Marmier, rue de la Ville-l'Evêque, n 30.
De Bourlon, rue de Lille, n. 76.
Portal, rue Bleue, n. 17.
Lucas, rue Saint-Honoré, n. 364.
Bon Lelorgne d'Ideville ✻, rue Godot-de-Mauroy, n. 7.
Vte D'Ebonnaire de Gif ✻, rue de l'Université, n. 57.
Camille-Paganel (O ✻), *Député*, rue de Condé, 19.
Bouchené-Lefer, rue de Sorbonne, n. 4
Humann, rue Fléchier-St.-Georges, n. 2.
Lanyer ✻, rue Laffitte, n. 35.
Pagès, rue de Grammont, n. 9.
Ternaux (Mortimer), rue St.-Georges, n. 34.
Guilhem (Achille), rue de Seine-St.-Germain, n. 68.
Azevédo ✻, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 22.
Hély d'Oissel, rue du Mont-Thabor, n. 13.

Maîtres des Requêtes en service extraordinaire, autorisés à prendre part aux travaux des comités et aux délibérations du Conseil. MM.

Année ✻, *Sous-Intendant militaire*, rue Taitbout, n. 33.
Bourqueney (O ✻), 1er *Secrét. d'ambassade à Londres*, rue N^e^-des-Mathurins, 23.
Cordier (C ✻), *Membre de l'Institut, Inspecteur général des Mines*, rue de Seine, n. 25, Jardin du Roi.

Ymbert (O ✻), r. du Faubourg-Montmartre, n. 5
Zédé (O ✻), *Ingénieur de la marine*, rue Jacob, n. 46.
Le Bœuf (O ✻), *Direct. des fonds et de la Comptabilité de la Légion-d'Honneur*, rue de Madame, n 13.
Lebrun (O ✻), *de l'Institut, Direct. de l'Imprimerie roy.*, r. Vieille-du-Temple, 89.
De Jussieu (L.) ✻, *Secrétaire-gén. de la Préfecture de la Seine*, r. du Regard, 14.
Boulay (J.) (de la Meurthe) ✻, *Secrétaire général du Min. des Travaux publics*, rue de l'Université, n. 26.
Pascalis ✻, *Chef de la division des affaires civiles et du sceau, au Ministère de la justice*, rue St.-Romain, n. 2.
Paravey ✻. *Chef de division au Ministère de la guerre*, r. des Petites-Ecuries, 38.
Lamy (C ✻), *Mar.-de-camp du génie*, *Député*, rue de Verneuil, n. 51.
Bon Desmousseaux de Givré ✻, *attaché au département des affaires étrangères*, rue Royale-St.-Honoré, n. 6.
François, rue St.-Sauveur, n. 16.
Lacoudrais (O ✻), *Directeur de la comptabilité de la marine et des colonies*, rue Saint-Florentin, n. 10.
Baumes ✻, rue du Bac, n. 96.
Duchatel (Napoléon) ✻, *Député*, rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 91.
Pillet (Léon) ✻, *Commissaire royal près la Commission des Théâtres royaux*, rue du Mont-Thabor, n. 12.
De Vandeuvre (Gabriel), rue Neuve-des-Mathurins, n. 14.
Decrusy ✻ ◎, *Chef de la division de la comptabilité et des pensions au Ministère de la justice*, rue St.-André-des-Arcs, n. 68.
Mahérault ✻. *Chef de division au Ministère de la guerre*, rue de Tivoli, n. 27.
Schmit ✻, *Chef de la division du Culte catholique*, r. Monsieur-le-Prince, n. 24.
Cauchy (Eugène) ✻, *Garde des Archives de la Chambre des Pairs*, au Luxembourg.
Thomas (O ✻), *Inspecteur-général des finances*, au Ministère.
Carlhant, rue Laffitte, n. 23.
Chevalier (Michel) ✻, *Ingénieur des Ponts-et-Chaussées*, rue Joubert, n. 43.
De Gasparin, rue de Lille, n. 79.
Marec ✻, *Sous-Direct. du personnel au Ministère de la marine*, faub. du Roule, 72.
Desclozeaux ✻, *Chef de la divis. des affaires criminelles au Minist. de la justice*, rue de l'Abbaye, n. 14.
Brian, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 126.
Montaud, rue Taitbout, n. 3.
Duboys (Emile), rue Hillerin-Bertin, n. 7.
Tripier ✻, rue Royale-St.-Honoré, n. 5.
Hochet (Prosper), rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 62.
Cte de Luçay, rue d'Angoulême-St.-Honoré, n. 16.
Pérignon, rue de Grammont, n. 17.
Vuillefroy, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 118.
Masson ✻, rue Louis-le-Grand, n. 20.
De Caffarelli (E.), rue du Bac, n. 87.

Maître des Requêtes, Secrétaire-général du Conseil-d'Etat.

M. Hochet ✻, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 62.

Auditeurs de première classe, autorisés à assister aux séances du Conseil-d'Etat. Messieurs,

Chalret-Durieu, *rue St.-Martin*, n. 147.
Boivin, *rue St.-Honoré*, n. 291.
De Septenville (Léon), *r. de Thorigny*, 12.
Anthoine, *rue Richer*, n. 16.
Robillard, *rue Boucherat*, 19.
Faye (Edouard), *rue St.-Lazare*, n. 43.
Raulin, *rue Neuve-des-Mathurins*, n. 9.
De Saulty, *rue des Moulins*, n. 19.
Leroy (Ferdinand), *à l'Hôtel-de-Ville.*
Gomel, *rue des Moulins*, n. 15.
Louyer-Villermay ✻, *r. Favard*, 6.
Goupil, *rue du Faub.-Poissonnière*, 62.

De Sahune, *r. Neuve-de-Luxembourg*, 27 *b.*
Maigne-Lagravière, *r. de Lille*, n. 3 *bis.*
Leroux, *rue Bergère*, n. 12.
Monnier, *rue St.-Dominique-St.-G.*, 37.
Halligon (Edouard), *rue Cadet*, n. 19.
Berthélemy, *rue Montmartre*, n. 139.
Camus du Martroy *rue St.-Lazare*, n. 11.
Coüin de Grandchamp, *r. de l'Université*, 30.
De Bussierre (Léon), *r. de la Pépinière*, 33
Rhoné, *rue des Pyramides*, n. 2.
Dode, *rue Godot-de-Mauroy*, n. 34.
Saglio, *rue Mont-Thabor*, n. 34.
Lacropte de Chanterac, *r. de Valois-Pal.-R.*
Hallez, *rue du Marché-d'Aguesseau*, 1.
Calmon, *rue Neuve-de-Luxembourg*, 25.
Cornudet, *au Ministère des Trav. publics.*

Auditeurs de seconde classe. Messieurs.

Camet de la Bonardière (E.), *rue Pierre-Sarrazin*, n. 13.
Dutillet, *rue de l'Université*, n. 20.
De Castellane, *r. de la Ferme-des-Math.* 37.
Brame, *rue d'Alger*, n. 9.
De Cessac, *rue du Bac*, n. 110.
Cte d'Aragon, *rue d'Anjou-St.-Honoré*, 23.
De Tascher (Paul), *r. de Tournon*, 4.
Marbot (Alfred), *r. Duphot*, 13.
Thierriet (Ch.), *r. des Petits-Augustins*, 5.
Kirgener de Planta, *rue de Varennes*, 37.
Crignon de Montigny, *r. des Trois-Frères*, 5.
Du Berthier, *r. St-Thomas-du-Louvre*, 32.
Boselli, *rue de Grammont*, n. 4.
Caroillon de Vandeul (E.), *boul. Poissonn.* 10.
Dubois (Eugène), *quai de l'Ecole*, n. 22.
D'Ormesson, *rue de Sèvres*, n. 85.
Baudon de Mony, *r. Neuve-des-Math.*, 68.
De Caraman, *r. de Grenelle-St.-G.*, 85.
Salmon, *r. Lepelletier*, n. 1.
Leroy (Pierre), *r. Mazarine*, n. 9.
Périer (Edouard), *r. Thiroux*, n. 11.
De Châteaubourg, *r. Laffitte*, n. 42.
Michel, *r. de l'Echiquier*, n. 24.
Condé, *r. St.-Guillaume-St.-Germain*, 30.
Richaud, *r. du Sentier*, n. 19.
Jeanin, *r. Jacob*, n. 58.
Halgan, *r. de la Madeleine*, n. 23.
De la Chauvinière, *au pal. du Luxembourg.*
Ladoucette, *r. St.-Lazare*, n. 5.
Génin, *r. d'Enghein*, n. 38.

COMITÉS.

Répartition de Messieurs les Conseillers-d'État, Maîtres des requêtes et Auditeurs dans les quatre Comités.

Comité de Législation et de Justice administrative (1).

Ce comité connaît de tout le contentieux de l'administration de tous les départemens, des mises en jugement des administrateurs et préposés, des conflits de juridiction entre l'autorité judiciaire et l'autorité administrative. Il exerce en outre les attributions précédemment assignées au Conseil des Prises. Il est présidé par M. le Garde-des-Sceaux, ou, en son absence, par le Conseiller-d'État Vice-Président du Comité. Le Secrétaire général du Conseil-d'État tient la plume.

Président.

M. Girod (de l'Ain).

Conseillers d'État. Messieurs,

Bon de Gérando, *Vice-Président.*
Cte Ferri-Pisani.
Vivien.
Fumeron d'Ardeuil.
Bon Janet.
Quénault.

Conseiller-d'État en service extraord., autorisé à participer aux travaux du Comité.

M. le Chev. Tarbé de Vaux-Clairs.

Maîtres des Requêtes en service ordinaire. Messieurs,

Brière.
Vte d'Haubersart.
De Chasseloup-Laubat.
Marchand.
Germain.
De Jouvencel.
Bouchené-Lefer.
Humann.
Hély d'Oissel.

(1) Ce comité s'assemble rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 58.

Maîtres des requêtes en service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux du Comité. Messieurs,

Pascalis.	Desclozeaux.	Hochet (Prosper).
Carlhant.		

Secrétaire.

M. Hochet, Maître des requêtes, *Secrétaire-général du Conseil.*

Auditeurs. Messieurs,

Boivin, *de 1re classe.*	Gomel, *de 1re classe.*
Robillard, *idem.*	Dutillet, *de 2e classe.*
Louyer-Villermay, *idem.*	D'Ormesson, *idem.*
Camus du Martroy, *idem.*	Richaud, *idem.*
Saglio, *idem.*	De la Chauvinière, *idem.*

Commis-Greffier.

M. Girardin, *impasse Saint-Dominique d'Enfer*, n. 2.

Comité de la Guerre et de la Marine (1).

Ce Comité est présidé par les Ministres de la Guerre ou de la Marine, ou, en leur absence, par le Conseiller-d'Etat qu'ils ont désigné à cet effet. Il connaît de toutes les affaires que les Ministres dont il dépend jugent à propos de lui confier.

Conseillers-d'État en service ordinaire. Messieurs,

Cte Dumas (Mathieu), *Vice-Président.*	Cte d'Aure.
Jacqueminot, Cte de Ham.	Réal (Félix).

En service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux du Comité. MM.

Bon de Richemont.	Baradère.
Bon Haxo.	Cte Valée.
Bon Ch. Dupin.	Genty de Bussy.
Bon Tupinier.	Filleau de St.-Hilaire.
Vte de Préval.	Bon de Joinville.
Pouyer.	Vte Schramm.
Martineau des Chesnez.	

Maîtres des Requêtes en service ordinaire. Messieurs,

De Marmier.	Vte Debonnaire de Gif.	Guilhem.
Bon Le Lorgne d'Ideville.	Camille-Paganel.	

Maîtres des Requêtes en service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux du Comité. Messieurs,

Année.	Lacoudrais.	Marec.
Ymbert.	Duchâtel (Napoléon).	Masson.
Le Bœuf.	Mahérault.	De Calfarelli.
Lamy.		

Auditeurs. Messieurs.

Chalret-Durieu, *de 1re classe.*	Crignon de Montigny, *de 2e classe.*
Coüin de Grandchamp, *idem.*	Salmon, *idem.*
Cropte de Chanterac, *idem.*	Michel, *idem.*
De Cessac, *de 2e classe.*	De Caraman, *idem.*
Marbot, *idem.*	Génin, *idem.*
Kirgener de Planta, *idem.*	

Secrétaires.

M. Parmentier, *Secrétaire*, *rue du Hasard-Richelieu*, n. 13.
M. Rousseau ✻, *Secrétaire-Adjoint*, *rue de Lille*, n. 6.

(1) Ce Comité s'assemble rue St-Dominique, n. 84, et au Ministère de la marine.

Comité de l'Intérieur et du Commerce (1).

Ce Comité est présidé par le Ministre Secrétaire d'État de l'Intérieur et le Ministre du Commerce et des Travaux publics, ou, en leur absence, par le Conseiller-d'État par eux désigné à cet effet. Il prépare les projets de lois et de réglemens qui lui sont renvoyés par les Ministres, et connaît des affaires administratives que les Ministres dont il dépend jugent à propos de lui confier.

Conseillers-d'État en service ordinaire. Messieurs,

MAILLARD, *Vice-Président.*
Vte SIMÉON.
DENIS-LAGARDE.
DEVAUX.
Vte DE JANZÉ.
DUMON.

En service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux du Comité. MM.

VILLEMAIN.
MIGNET.
MACAREL.
Cte DE BONDY.
AUBERNON.
LEGRAND.
COUSIN (Victor).
Bon PATAY.
DE RIGNY (Ed.).
Cte DE RAMBUTEAU.
VINCENS.
GISQUET.
Vte DEJEAN.
DELESSERT (Gabriel).
VATOUT.
SAINT-MARC-GIRARDIN.
BLANC (Edmond).

Maîtres des Requêtes en service ordinaire. Messieurs,

Duparquet.
Tournouer.
Lucas.
Lanyer.
Pagès.
Ternaux (Mortimer).
Azevédo.

En service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux du Comité. MM.

Bourqueney.
Cordier.
Zédé.
Lebrun.
De Jussieu.
Bou'ay (de la Meurthe).
Paravey.
Bon Desmousseaux de Givré.
Baumes.
Pillet (Léon).
De Vendeuvre (Gabriel).
Schmit.
Cauchy (Eugène).
Chevalier (Michel).
De Gasparin.
Briau.
Montaud.
Duboys (Emile).
Tripier fils.
Pérignon (Alfred).
Vuillefroy.

Auditeurs. Messieurs,

Faye (Edouard), *de 1re classe.*
Leroy (Ferdinand), *idem.*
De Sahune, *idem.*
Maigne-Lagravière, *idem.*
Leroux, *idem.*
Monnier, *idem.*
De Bussierre (Léon), *idem.*
Rhoné, *idem.*
Dode, *idem.*
Hallez, *idem.*
Calmon fils, *idem.*
Cornudet, *idem.*
Camet de la Bonardière, *de 2e classe.*
De Castellane, *idem.*
Cte d'Aragon, *idem.*
De Tascher (Paul), *idem.*
Thierriet, *idem.*
Du Berthier, *idem.*
Boselli, *idem.*
Caroillon de Vandeul, *idem.*
Dubois (Eugène), *idem.*
Leroy (Pierre), *idem.*
Jeanin, *idem.*

Secrétaire.

M. Paris, *Secrétaire, rue des Fossés-S.-Victor*, n. 30.

(1) Ce Comité s'assemble rue de Grenelle, faubourg St.-Germain, n. 103.

Comité des Finances (1).

Ce Comité est présidé par le Ministre Secrétaire d'État des Finances, ou, en son absence, par le Conseiller-d'État qu'il a désigné à cet effet. Il prépare les projets de lois et de réglemens qui lui sont renvoyés par le Ministre, et connaît des affaires administratives que le Ministre dont il dépend juge à propos de lui confier.

Conseillers-d'État en service ordinaire. Messieurs,

Cte Bérenger, *Vice-Président.*	Taboureau.
Bon de Fréville.	Vitet.
Kératry.	

En service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux du Comité. MM.

Bon Pichon.	Bon Rodier.
Pasquier (Jules).	Cte de Celles.
Calmon.	Conte.
Bon Delaire.	Boursy.
Cte d'Audiffret (Florimond).	Gréterin.
David.	

Maîtres des Requêtes en service ordinaire. Messieurs,

De Cheveigné.	De Bourlon.	Portal.
Cte O'Donnel.		

En service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux du Comité. MM.

François.	Thomas.	Cte de Luçay.
Decrusy.		

Auditeurs. Messieurs.

De Septenville, *de 1re classe.*	Brame, *de 2e classe.*
Anthoine, *idem.*	Baudon de Mony, *idem.*
Raulin, *idem.*	Périer (Edouard), *idem.*
De Saulty, *idem.*	De Châteaubourg, *idem.*
Goupil, *idem.*	Condé, *idem.*
Halligon, *idem.*	Ladoucette, *idem.*
Berthélemy, *idem.*	

Secrétaire.

M. Chalot, *rue de la Madeleine*, n. 27.

CONSEILLERS-D'ÉTAT EN SERVICE EXTRAORDINAIRE (2). MM.

Cte Reinhard (G ✻), Pair, *ancien Ministre plénip.*, r. St.-Lazare, 58.
Royer-Collard ✻, *anc. Prés. de la Chambre des Députés*, r. d'Enfer, 20.
Bon Durant de Mareuil (G O ✻), Pair, r. d'Astorg, 15.
Bon Costaz (O ✻), *anc. Dir. gén. des Ponts-et-Chaussées*, r. Taitbout, 8.
Bon de Barante (G O ✻), *Pair, Ambassadeur à St.-Pétersbourg.*
Bon de Talleyrand (C ✻), *Ministre résident à Hambourg.*
Cte Ricard (G ✻), *Lieut.-gén., Pair*, rue Laffitte, 11.
Bon Camus du Martroy (O ✻), *ancien Préfet*, r. St.-Lazare, 11.
Halgan (G O ✻), *Vice-Amiral*, rue de la Madeleine, n. 23.

---

(1) Ce Comité s'assemble à l'hôtel du Ministère des Finances.

(2) *Voyez* page 62, MM. les Conseillers-d'État en service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux des Comités et aux délibérations du Conseil-d'État.

Cte REDON DE BEAUPRÉAU (C ✻), *anc. Préfet marit. à Brest, retraité*, rue St.-Lazare n. 98.
Mis D'AUDIFFRET (C ✻), *Prés. à la C. des Comptes*, r. B.-du-Rempart. 18.
VAUVILLIERS (O✻), *anc. Secr.-g. du Min. de la Marine*, r. M.-Thabor, 36.
Cte DE LOVERDO (G O ✻), *Lieutenant-général*, rue S.-Louis, Marais, 30.
Cte DE CHARENCEY (O ✻), rue des Saints-Pères, n. 69.
Mis DE CAMBON ✻, *ex-Présid. de la cour royale*, à Toulouse.
Vte DECAZES (O ✻), *ancien Préfet*, Palais du Luxembourg.
Vte ROGNIAT (G✻), Pair de France, *Lieut.-gén. du Génie*, r.Taranne, 25.
Cte PELET ✻, Pair de France, rue des Champs-Elysées, n. 4.
Bon CAMET DE LA BONNARDIÈRE (O ✻), rue Pierre-Sarrazin, n. 13.
Bon FEUTRIER (O ✻), *Pair*, rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 17.
Bon RENDU (C ✻), *ex-Proc. gén. près la Cour des Comptes*. r. S.-Honoré,317.
Vte DE VILLIERS DU TERRAGE (O ✻), *anc. Préfet*, r. de Vaugirard, 17.
Bon MALOUET (C✻), Pair de Fr. *Maître des comptes*, r. N^e-des Mathur. 20.
DE MALARTIC (O ✻), *ancien Préfet*, rue Basse-du-Rempart, n. 20.
BOULA DE COULOMBIERS ✻, *ancien Préfet*, rue de Richelieu, n. 109.
Cte ABRIAL (O ✻), Pair de France, rue Plumet, n. 18.
DUPIN père (O ✻), quai Voltaire, n. 3.
Bon DUVAL (Maurice) (C ✻), Pair de France, *Préfet de la Loire-Inf* rue Pigale, n. 18.
Bon MÉCHIN (G O ✻), *Préfet du Nord.*
BÉRARD ✻, *anc. Direct.-gén. des Ponts-et-Chauss.* r. N^e-des Mathur. 21.
LANGLOIS D'AMILLY ✻, *Préfet de l'Orne.*
Bon DUPONT-DELPORTE (O ✻), *Préfet de la Seine-Inférieure.*
Chev. JAUBERT (Amédée) ✻, rue Pelletier, n. 18.
Bon DELAITRE (O ✻), *ancien Préfet* à Versailles, quai Bourbon, 19.
B^on NAU DE CHAMPLOUIS ✻, *Préfet du Pas-de-Calais*, r. Cassette, 30.
CHOPIN D'ARNOUVILLE (Augustin) (C ✻), *Préfet du Bas-Rhin.*
Bon ROUILLÉ D'ORFEUIL (O ✻), *ancien Préfet*, r. N^e-des-Mathurins, 56.
DÉSAGES (C ✻), *Directeur de la division politique au Ministère des Affaires étrangères*, rue du Port-Mahon, n. 7.
B^on DE SAINTE-SUZANNE (O ✻), *Mar.-de-camp*, rue de Varennes, 28.
DE LA COSTE (O ✻), *Préfet des Bouches-du-Rhône.*
BÉGÉ ✻, *Préfet du département de l'Eure.*
FOUDRAS (O ✻), *Chef de la division de la police générale au Ministère de l'Intérieur*, rue du Mont-Thabor, n. 15.

Maîtres des Requêtes en service extraordinaire (1). Messieurs,

B^on DE JESSAINT (C ✻), *Préfet du Gard.*
PAULZE D'IVOY ✻, *Préfet de la Vendée.*
Mis DE PORTES ✻, rue Saint-Lazare, n. 30.
Bon DEBONNAIRE DE FORGES (O ✻), boulevard St.-Denis, n. 12.
B^on DE BASTARD (Armand) (O ✻), *ancien Préfet*, rue Godot-de-Mauroy, n. 24.
B^on DE GALZ DE MALVIRADE (O ✻), *ex-Consul-général en Russie.*
Cte DE BRETEUIL (O ✻), *Pair de France*, rue de la Michodière, n. 8.
CHALLAYE ✻, *Consul-général de France en Espagne.*
JORDAN (Augustin) (O ✻), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 2 *bis.*
Bon BALLYET (C ✻), *Intendant militaire*, rue Pigale, n. 9.

(1) *Voyez* page 63, MM. les Maîtres des Requêtes en service extraordinaire autorisés à participer aux travaux des comités et aux délibérations du conseil.

Cassaing (O ✻), *Intendant militaire*, rue de la Planche, n. 3.
Bon Thirat de Saint-Agnan (O ✻), *Intendant militaire*, rue Jacob, n. 11.
Bon Brun de Villeret (G O ✻), Pair, *Lieut.-général, com. la 19e division milit.*
Rosman (O ✻), *Chef de la Comptabilité du Ministère de l'Intérieur*, boulevard Poissonnière, n. 18.
Cte Jules de Saint-Cricq (O ✻), rue de Provence, n. 56.
Cte de Germiny (O ✻), *Pair*, rue Taitbout, n. 27.
Bon Delamardelle ✻, rue de la Ville-l'Evêque, n. 16.
Bescheu de la Sancie, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 87.
De LaVille de Miremont ✻, *Insp.-gén. des maisons cent. de dét.* r. de Seine-S.-G., 31.
Vte Harmand d'Abancourt (C ✻), *Prés. en la Cour des Comptes*, r. d'Assas, 3 *bis*.
Bon Chevalier ✻, *ex-Préfet des Landes.*
Dessole (O ✻), *ex-Préfet.*
Fleuriau (C ✻), *Capit. de vaisseau de 1re classe*, place de la Madeleine, 26.
Bon Deffaudis (O ✻), *Ministre plénipotentiaire au Mexique.*
Cte de Boubers (O ✻), *Secrét.-gén. du min. des Finances*, r. Ste-Croix-d'Antin, 16.
Roth (O ✻), *anc. Ministre plénipotentiaire à Hambourg.*
Bellocq (O ✻), *Ministre résident à Lucques.*
Bon Petiet (Aug.) (C ✻), *Maréchal-de-camp.*
Brenier (O ✻), *Chef de la div. de la Compt. au min. des Aff. étrang.* au Ministère.
Hains ✻, *ex-Administrateur des Douanes*, rue de l'Echiquier, n. 34.
Bogne de Faye ✻, *ancien Préfet.*
Bellon ✻, *Préfet de l'Oise.*
Denis-Lagarde fils ✻, *Secrét.-Rédact. de la Ch. des Dép.*, r. Nve-St.-Augustin, 25.
Labiche ✻, *ancien Chef de division au Ministère de l'Intérieur.*
Cte de Latour-Maubourg (Septime) (O ✻), *Ambassadeur près la Reine d'Espagne.*
Barthélemy (O ✻), *Préfet du département de Saône-et-Loire.*
Mahul, *Préfet du département de la Haute-Loire.*
De Monicault ✻, *Préfet du département des Vosges.*
D'Entraigues ✻, *Préfet du département d'Indre-et-Loire.*
Vte de Germiny ✻.
Merimée (Prosper) ✻, *Inspecteur général des monumens et antiquités nationales*, rue des Petits-Augustins, n. 16.
Boby-Delachapelle ✻, *Préfet du département d'Ille-et-Villaine.*
Lesourd (O ✻), *l'un des Régisseurs de l'Octroi de Paris.*
Méchin (Lucien), *Sous-Préfet de l'arrondissement de St.-Denis-sur-Seine.*
Delebecque ✻, *Chef de la 1re div. au Min. de l'Inst. pub*, *Député*, rue de la Paix, 20.
Boucher (O ✻), *Secrét. gén. du Min. de la marine*, r. Royale-St.-Honoré, 2.
Salviac de Viel-Castel (O ✻), *S.-Dir. au Min. des aff étr.* r. de l'Université, 88.
De Beaulieu ✻, *membre de la Commission consult. des colonies*, r. Caumartin, 9.
Lepasquier ✻, *Préfet du département du Jura.*
Desaugiers (O ✻), *Dir. au Min. des Aff. étrangères*, rue St.-Honoré, 333.
Doudan ✻, *anc. Chef du Secrétariat du Min. des Aff étrang.*, rue de l'Université, 90.
Desvarannes ✻, *Sous-Préfet de l'arrondissement de Libourne.*
Floret ✻, *Préfet du département de l'Hérault.*
Vte Maison ✻, *Sous-Préfet de l'arrondissement de Sceaux.*
Meinadier ✻, *Préfet du département du Puy-de-Dôme.*
De Wailly (Gustave) ✻, *Chef du Cabinet de M. le Min. de l'Intér.*, au Ministère.
Mallac, rue Las-Caze, n. 14.
Puissan ✻, *Chef du Cabinet particulier de M. le Garde-des-Sceaux.*
Lutteroth ✻, *premier Secrétaire d'ambassade à Berlin.*

Auditeurs en service extraordinaire. Messieurs,

Bon Siméon ✻, *Préfet du Loiret*,
Vte de Bondy fils, *Préfet de l'Yonne*,
Devaux (Léon), *Sous-Préfet de l'arr. de Châteaudun*,
De Felcourt, *S.-Préfet de l'arr. de Vitry-le-Français*,
De Lapreugne, *Sous-Préfet de l'arrond. d'Ussel*,
} de 1re classe.

Bon Poret de Morvan, *Sous-Préf. de l'arr. de Nontron*,
De Cambis, *attaché à l'ambass. franç. à Vienne*,
Degove, *Sous-Préfet de l'arr. de Senlis*,
Ladoucette, *Sous-Préfet de l'arr. à Vouziers*,
Cte de Tanlay, *Sous-Préfet de l'arr. de Saintes*,
Redon de Beaupréau, *Sous-Préfet de l'arr de Dax*, } de 2e classe.
Fremy, *Sous-Préfet de l'arrond. de Domfront*,
Mourgue, *Sous-Préfet de l'arrond. de St.-Amand*,
Bocher, *Sous-Préfet de l'arr. d'Etampes*,
De Plancy (Ch.). *Sous-Préfet de l'arr. de St.-Yrieix*,
Philipot de Tayac, *sous-Préfet de l'arrond. de Gray*,

CONSEILLERS D'ÉTAT HONORAIRES. *Messieurs*,

Cte Duchatel (G O ✻), *Pair*, rue St.-Dominique-S.-G., n. 91.
Cte de La Besnardière (O ✻), rue S.-Dominique-S.-G., n. 91.
Vte de Pernety (G ✻), *Pair*, rue de Vaugirard, n. 50.
Chev. de Brevannes, (O ✻), rue du Faub.-Montmartre, n. 63.
Froc de la Boulaye (O ✻), rue de la Ville-l'Evêque, n. 39.
Herman (C ✻), rue d'Angoulême, n. 8.
Devaines, Pair, *ancien Préfet*, rue de Breda, n. 2.
Bon Poyferré de Cère (O ✻), *ancien Préfet.*

Maîtres des Requêtes Honoraires. Messieurs,

Roux ✻, rue de Rivoli, n. 30.
Bon Chaudruc de Crazannes.
Bon Joly de Fleury ✻, rue Ste-Croix-d'Antin, n. 10.
Vte d'Arlincourt ✻, rue du Rocher, n. 26.
Anisson Dupéron ✻, Député, rue d'Anjou-St.-Honoré, 43.
D'Arlincourt (*Charles*) ✻, rue de l'Arcade, n. 38.
Jourdan (O ✻).
Mis de Maleteste (O ✻), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 17.
Cte de Montigny, rue de la Pépinière, n. 31.
Forest ✻, rue Cassette, n. 16.
Vte de Chabrol (Edouard), rue Saint-Lazare, n. 32.
Fourier-d'Hincourt (C ✻), rue de Belle-Chasse, n. 22.

BUREAUX DU CONSEIL-D'ÉTAT.

Secrétariat-général, rue Saint-Dominique, n. 58.

M Pierson, *Chef des bureaux*, rue de Tournon, n. 29.

Archives, hôtel du Conseil-d'État, rue St.-Dominique-St.-G., n. 58.

M. *Eugène* de Planard ✻, *Archiviste*, rue de Louvois, n. 10.

Bibliothèque du Conseil-d'État, rue Saint-Dominique-St.-Germain, n. 58.

M. Regnault, *Bibliothécaire*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 58.

Huissiers att. à la Cour de cassation, exploitant près le Conseil-d'État. MM.

Vaquez, rue du Four-St.-Germain, n. 27.
Maguet, rue St.-Denis, 247.
Faiola, rue des Bourdonnais, n. 8.
Boulet, rue St.-Sauveur, n. 1.
Cabit, quai de la Grève, n. 78.
Caüetfils, rue St.-André-des-Arcs, n. 48.
Warconsin, rue du Petit-Carreau, n. 13.
Péron jeune, rue Neuve-St.-Merry, n. 7.

Huissiers audienciers. Messieurs,

Dache, rue de Lille, n. 6.
Herlicq, passage Ste-Marie, n. 9.

ORDRE DES AVOCATS

AUX CONSEILS DU ROI ET A LA COUR DE CASSATION (1).

Année des réceptions.	Messieurs,
1789. . .	*Molinier de Monlplanqua* ✻, *Doyen*, rue de Grammont, n. 19.
1791. . .	*Coste*, rue St.-Hyacinthe-St.-Honoré, n. 3.
1813. . .	*Marie*, rue de la Vieille-Draperie, n. 23.
	Guény, rue des Deux-Ecus, n. 15.
1814. . .	*Teysseyrre*, rue du Dragon, n. 21.
1817. . .	*Scribe* ✻, rue de Choiseul, n. 6.
1818. . .	*Petit de Gatines*, rue Bergère, n. 6.
1820. . .	*Roger* ✻, rue Guénégaud, n. 18.
	Garnier, rue de l'Abbaye-St.-Germain-des-Prés, n. 9.
	Beguin-Billecocq, rue Neuve-Saint-Roch, n. 32.
1821. . .	*Piet*, place du Louvre, n. 26, ou rue des Poulies, n. 2.
1822. . .	*Godart de Saponay*, rue de Savoie, n. 13.
	Teste-Lebeau, rue des Saints-Pères, 46.
1823. . .	*Cotelle*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 55.
	Dalloz ✻, rue de Tournon, n. 4.
	Mandaroux-Vertamy, rue Hautefeuille, n. 13.
1826. . .	*Bruzard*, rue des Beaux-Arts, n. 2.
1827. . .	*Bénard*, rue Thérèse, n. 8.
	Grandjean-Delisle, rue Ste-Avoye, n. 63.
	Martin, rue Saint-Honoré, n. 315.
	Latruffe-Montmeylian ✻, rue de Mézières-St.-Sulpice, n. 4.
1828. . .	*Parrot*, rue de Seine-Saint-Germain, n. 49.
1829. . .	*Renard*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 97.
	Le Large, rue Montmartre, n. 78.
	Chevalier, quai Malaquais, n. 9.
	Moreau, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 10.
1830. . .	*Lanvin*, rue des Grands-Augustins, n. 24.
	Mittre, rue de Seine-St.-Germain, n. 53.
	Ripault, rue du Gros-Chenêt, n. 9.
	Lacoste, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 93.
1831. . .	*Fichet*, rue Guénégaud, n. 29.
	Letendre de Tourville, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 53.
	Gatine, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 21.
	Nachet, rue Gaillon, n. 10.
	Tempier, rue Cadet, n. 18.
	De Saint-Sauveur, rue de Grammont, n. 25.
1832. . .	*Legé*, rue Caumartin, n. 6.
1833. . .	*Dumesnil*, rue Bleue, n. 15.
	Lemarquière, rue de Vendôme, n. 9.

---

(1) INDÉPENDAMMENT des attributions exclusives qui ont été conférées aux avocats aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation, par les lois et réglemens de leur institution, Ils ont exclusivement le droit, à défaut des parties elles-mêmes, de signer, *en matière contentieuse*, tous mémoires et réclamations adressés aux ministères, et aux administrations et directions générales qui en dépendent.

Ils ont seuls l'entrée dans les bureaux pour la poursuite des affaires de cette nature. (ARRÊTÉS *des Ministres de la Justice, des Finances et de l'Intérieur, des* 29 *septembre* 1823, 13 *mai et* 22 *juillet* 1824; *Instruction du Directeur-général de l'enregistrement et des domaines, du* 7 *septembre* 1824; *Arrêté du Ministre de l'Intérieur, du* 10 *janvier* 1831, *qui règle le mode d'exécution de celui du* 22 *juillet* 1824.)

Les Mêmes dispositions s'appliquent AU CONTENTIEUX DE L'INDEMNITÉ (*Circulaire du Ministre des finances aux Préfets, du* 7 *septembre* 1825, 24e *question*).

1834. . . *Goursaud de Chamborand de Perissac*, rue St.-Honoré, n. 348.
Verdière, rue Ste-Anne, n. 67.
Lucas, rue de la Michodière, n. 2.
1835. . . *Aronssohn*, rue de Bourbon-Villeneuve, n. 24.
Beaucousin, rue de Lille, n. 3 *bis*.
1836. . . *Goudard*, rue des Beaux-Arts, n. 6.
Dupont-White, rue du Bac, n. 33.
Leray, rue Cadet, n. 6.
Honoré, boulevard Poissonnière, n. 14.
Simil, rue des Beaux-Arts, n. 4 *bis*.
Rigaud, place Dauphine, n. 14.
Morin, rue des Beaux-Arts, n. 4.
Augier, rue de Vaugirard, n. 15.
Carette, rue des Grands-Augustins, n. 5.
Delaborde, rue Trudon, n. 2.
Grosjean, rue de la Victoire, n. 6.
Belamy, rue Hautefeuille, n. 16.
Galisset, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 39.
1837. . . *Hautefeuille*, rue Saint-Honoré, n. 363.
Guillemeteau, rue de Hanovre, n. 7.
Mirabel-Chambeud, rue Thibautodé, n. 10.

Conseil de l'Ordre. Messieurs,

Dalloz ✻, Président.
Piet, 1er Syndic.
Bénard, 2e Syndic.
Grandjean-Delisle, Secrétaire-Trésorier.
Petit de Gatines.
Latruffe-Montmeylian ✻.
Béguin.
Parrot.
Moreau.
N. . . . . .

Imprimeur de l'Ordre.

A. GUYOT, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 37.

Bécard, *Receveur de l'enregistrement des actes du Conseil-d'État*, grande salle du Palais de Justice, ou rue des Prouvaires, n. 10.

CHAPITRE III.

CHAMBRE DES PAIRS.

M. le Bon Pasquier, Chancelier de France, *Président.*

S. A. R. Mgr. le Duc d'Orléans,
S. A. R. Mgr. le Duc de Nemours,
S. A. R. Mgr. le Prince de Joinville,
S. A. R. Mgr. le Duc d'Aumale,
S. A. R. Mgr. le Duc de Montpensier,
} *Princes du Sang.*

Liste *par ordre de nomination de MM. les Pairs ayant séance à la Chambre.* Messieurs,

Du 4 Juin 1814.

Duc de la Trémoille.
Duc de Brissac.
Duc de Richelieu.
Duc de Mortemart.
Duc de Noailles.
Duc de Brancas.
Duc de Valentinois.
Duc de La Rochefoucauld.
Duc de Choiseul.
Duc de Coigny.
Prince Duc de Talleyrand.
Duc de Broglie, *Vice-Président.*
Duc de Montmorency.
Duc de Saulx-Tavannes.
Duc de La Force.
Duc de Castries.
Duc de Périgord.
Mal Duc de Tarente.
Mal Duc de Reggio.
Cte Abrial.
Mis Barthélemy.
Cte de Beaumont.
Cte Cholet.
Cte Davous.
Cte d'Haubersart.
Cte Dehedouville.
Cte d'Astorg.
Cte Emmery.
Cte Herwyn de Nevèle.
Mis de Jaucourt.
Cte Klein.
Cte Lanjuinais.
Mis de Laplace.
Cte Lemercier.
Cte de Monbadon.
Cte de Richebourg.
Mis de Chabrillan.
Mis de Sémonville, *Grand-Référ. hon.*
Cte d'Alton-Shee.
Cte de Tascher.
Cte de Vaubois.
Mal Mis Maison.
Cte Curial.
Cte de Vaudreuil.

Du 17 Août 1815.

Mis d'Aligre.
Prince de Wagram.
Duc d'Istrie.
Cte de Boissy-d'Anglas.
Mis de Boisgelin.
Mis de Boissy du Coudray.
Mis de Brézé.
Mal Duc de Bellune.
Cte du Cayla.
Cte de Choiseul-Gouffier.
Duc de Crillon.
Duc de Caraman.
Cte Compans.
Cte de Durfort.
Mis de Biron.
Mis de La Guiche.
Cte d'Haussonville.
Mis de Crillon.
Mis d'Aux.
Duc de Montebello.
Mis de Louvois.
Vte de Ségur-Lamoignon.
Mis de Lauriston.
Cte Molé.

Mis DE MATHAN.
Mis DE MUN.
Cte DE NOÉ.
Mis D'OSMOND.
Cte RICARD.
Cte DE LA ROCHE-AYMON.
Duc DE SABRAN.
Bon SÉGUIER, *Vice-Président.*
Cte DE SAINT-PRIEST.
Mis DE TALARU.
Mis DE VÉRAC.
Vte DE MOREL-VINDÉ.

Du 10 *Juillet* 1816.

Duc DE MASSA.

Du 31 *Janvier* 1818.

Duc DECAZES, *Grand-Référendaire.*

Du 5 *Mars* 1819.

Cte D'ARGOUT.
Mis D'ARAGON.
Mis D'ARAMON.
Bon DE BARANTE.
Cte BEKER.
Cte DE BASTARD, *Vice-Président.*
Cte Raymond DE BERENGER.
Mal Duc DE CONÉGLIANO.
Cte CLAPARÈDE.
Mis DE CATELLAN.
Cte DARU.
Bon DUBRETON.
Cte DEJEAN.
Mis DE DAMPIERRE.
Prince D'ECKMUHL.
Cte DE GERMINY.
Cte D'HUNOLSTEIN.
Vte D'HOUDETOT.
Cte DE LAFOREST.
Cte DE MONTALEMBERT.
Bon MOUNIER.
Cte MOLLIEN.
Cte DE MONTALIVET.
Cte DE PONTÉCOULANT.
Duc DE PLAISANCE.
Mis DE PANGE.
Cte PELET DE LA LOZÈRE.
Cte PORTALIS, *Vice-Président.*
Cte REILLE.
Cte RAMPON.
Cte DE SPARRE.
Mis DE SAINT-SIMON.
Mis DE TALHOUËT.
Amiral Cte TRUGUET.
Vice-Amiral Cte VERHUELL.
Cte DE LA VILLEGONTIER.
Cte DE SAINTE-AULAIRE.

Du 21 *Novembre* 1819.

Cte CLÉMENT-DE-RIS.
Duc DE PRASLIN.
Cte DE SÉGUR.

Du 24 *Septembre* 1821.

Bon PASQUIER, *Chancelier de France.*

Du 25 *Octobre* 1821.

Cte SIMÉON.

Du 13 *Décembre* 1821.

Bon PORTAL.
Cte ROY.

Du 9 *Octobre* 1823.

Mal Cte MOLITOR.
Cte DE BORDESOULLE.
Cte GUILLEMINOT.
Cte BOURKE.

Du 23 *Décembre* 1823.

Cte Donatien DE SESMAISONS.
Cte DE PUYSÉGUR.
Vte DODE.
Vte DUBOUCHAGE.
Mis DE COISLIN.
Cte DE BRETEUIL.
Cte DE VOGÜÉ.
Cte DE COURTARVEL.
Cte Louis D'AMBRUGEAC.

Du 13 *Août* 1830.

Mal Duc DE DALMATIE.
Amiral Bon DUPERRÉ.

Du 19 *Novembre* 1831.

Cte D'AUBUSSON DE LA FEUILLADE.
Duc DE BASSANO.
Prince DE BEAUVAU.
Cte DE BONDY.
Cte BONET.
Cte DE CAFFARELLI.
Cte DE CESSAC.
Cte D'ANTHOUARD.
Bon DAVILLIER.
Cte Mathieu DUMAS.
Vice-Amiral Cte EMÉRIAU.
Cte D'ERLON.
Cte EXELMANS.
Cte DE FLAHAULT.
Cte GAZAN.
Cte GILBERT DE VOISINS.
Duc DE GRAMONT-CADEROUSSE.
Vice-Amiral Cte JACOB.
Cte DE LA ROCHEFOUCAULD.
Bon DE LASCOURS.
Président LEPOITEVIN.
Cte PAJOL.
Cte PERREGAUX.
Vte ROGNIAT.

Cte ROGUET.
Cte Philippe DE SÉGUR.
Cte DE TURENNE.

Du 11 *Octobre* 1832.

Bon ATTHALIN.
AUBERNON.
Cte BAUDRAND.
Cte BÉRENGER.
Bon BERTHEZÈNE.
BERTIN DE VEAUX.
BESSON.
Président BOYER.
Bon BRAYER.
CANSON.
Vte DE CAUX.
Cte Edouard DE COLBERT.
COUSIN.
Cte DESROYS.
DEVAINES.
B^on DE MAREUIL.
Cte DUTAILLIS.
Bon DUVAL.
Félix FAURE.
Duc DE FEZENSAC.
B^on DE FRÉVILLE.
GAUTIER.
M^al Cte GÉBARD.
GIROD (de l'Ain).
Bon GRENIER.
M^al Mis DE GROUCHY.
Bon HAXO.
Cte HEUDELET.
HUMBLOT-CONTÉ.
Vice-Amiral JURIEN-LAGRAVIÈRE.
Cte DE LABRIFFE.
Cte Charles DE LA GRANGE.
Bon LALLEMAND.
Mis DE LAMOIGNON.
Bon LOUIS.
Bon MALOUET.
Cte DE MONGUYON.
Cte DE MONTLOSIER.
Bon NEIGRE.
Cte Christian DE NICOLAÏ.
Cte D'ORNANO.
Cte DE PREISSAC.
Cte REINHARD.
Vice-Amiral Bon ROUSSIN.
Cte DE RUMIGNY.
Bon SILVESTRE DE SACY.
Bon THÉNARD.
TRIPIER.
Cte DE TURGOT.
VILLEMAIN.
Bon ZANGIACOMI.

Du 7 *Novembre* 1832.

Cte GUÉHÉNEUC.
JACQUEMINOT, Cte DE HAM.

Du 25 *Janvier* 1833.

Cte DUCHATEL.
Bon SAINT-CYR-NUGUES.

Du 27 *Juin* 1833.

M^al Cte DE LOBAU.
Cte DE SAINT-CRICQ.
Président CASSAIGNOLLES.
B^on DE REINACH.

Du 4 *Avril* 1834.

BARTHE.

Du 19 *Avril* 1834.

DE GASPARIN.

Du 30 *Septembre* 1834.

Bon AYMARD.

Du 10 *Novembre* 1834.

Bon BERNARD.

Du 11 *Septembre* 1835.

DE BELLEMARE.
Bon BRUN DE VILLERET.
Duc DE CADORE.
DE CAMBACÉRÈS.
Vte DE CHABOT.
Cte CORBINEAU.
Mis DE CORDOUE.
Cte DE DAMREMONT.
Bon FEUTRIER.
Bon FRÉTEAU DE PENY.
Bon LEDRU DES ESSARTS.
Cte DE LEZAY-MARNESIA.
Bon MORTIER.
B^on DE MOROGUES.
Mis DE LA MOUSSAYE.
Cte PERNETY.
B^on DE PRONY.
Cte DE RAMBUTEAU.
DE RICARD.
Cte DE LA RIBOISIÈRE.
Mis DE ROCHAMBEAU.
Cte DE SAINT-AIGNAN.
Vte SIMÉON.
Cte VALÉE.
Bon VTYSIN DE GARTEMPE.

Du 6 *Mai* 1837.

BRESSON.

LISTE *par ordre alphabétique de MM. les Pairs ayant séance à la Chambre.*

M. le Chancelier de France, *Président.*

Messieurs,

ABRIAL (Cte), rue Plumet, n. 18.
ALIGRE (Mis d'), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 27.
ALTON-SHÉE (Cte d'), rue Taitbout, n. 15.
AMBRUGEAC (Cte Louis d'), place du Palais-Bourbon, n. 83.
ANTHOUARD (Cte d'), à l'Arsenal, Administ. des poudres et salpêtres.
ARAGON (Mis d'), rue Jacob, n. 22.
ARAMON (Mis d'), rue Saint-Dominique, n. 101.
ARGOUT (Cte d'), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 68.
ASTORG (Cte d'), rue d'Astorg, n. 17.
ATTHALIN (B^on), aux Tuileries.
AUBERNON, à Versailles, hôtel de la Préfecture.
AUBUSSON DE LA FEUILLADE (Cte d'), quai Malaquais, n. 13.
AUX (Mis d'), rue Saint-Florentin, n. 7.
AYMARD (B^on), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 7.
BARANTE (B^on de), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 41 *ter.*
BARTHE, au Ministère de la Justice.
BARTHÉLEMY (Mis), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 52.
BASSANO (Duc de), rue Saint-Lazare, n. 60.
BASTARD (Cte de), *Vice-Président*, rue des Saints-Pères, n. 13.
BAUDRAND (Cte), rue Saint-Florentin, n. 9.
BEAUMONT (Cte de), rue de Monsieur, n. 6.
BEAUVAU (Prince de), rue des Champs-Elysées, n. 6.
BEKER (Cte), rue du Faubourg-Montmartre, n. 63.
BELLEMARE (de), rue de Corneille, n. 5.
BELLUNE (M^al Duc de), rue du Regard, n. 7.
BERENGER (Cte Raymond de), rue de Grenelle-St.-G., n. 109.
BÉRENGER (Cte), rue d'Enfer, n. 20.
BERNARD (B^on), au Ministère de la guerre.
BERTHEZÈNE (B^on), rue d'Enfer, n. 11.
BERTIN DE VEAUX, rue Louis-le-Grand, n. 11.
BESSON, boulevard Poissonnière, n. 19.
BIRON (Mis de), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 23.
BOISGELIN (Mis de), rue de Las-Cases, n. 18.
BOISSY-D'ANGLAS (Cte de), rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 15.
BOISSY DU COUDRAY (Mis de), rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 32.
BONDY (Cte de), place Vendôme, n. 9.
BONET (Cte), rue de Rivoli, n. 52.
BORDESSOULLE (Cte de), rue Saint-Lazare, n. 40.
BOURKE (Cte), rue Saint-Lazare, n. 102.
BOYER (Président), rue Cassette, n. 15.
BRANCAS (Duc de), rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 32.
BRAYER (B^on), rue de Provence, n. 6.
BRESSON, rue du Mont-Thabor, n. 24.
BRETEUIL (Cte de), rue de la Michodière, n. 8.
BRÉZÉ (Mis de), rue de Varennes, n. 31.

Brissac (Duc de), rue du Regard, n. 3.
Broglie (Duc de), *Vice-Président*, rue de l'Université, n. 90.
Brun de Villeret (B^on), rue de Tournon, n. 35.
Cadore (Duc de), rue de Varennes, n. 12.
Caffarelli (Cte de), rue du Bac, n. 87.
Cambacérès (de), rue de l'Université, n. 21.
Canson, rue de Grenelle-St.-Honoré, n. 29.
Caraman (Duc de), *Secrétaire*, rue de Grenelle-St.-Germain, 85.
Cassaignolles (Président), rue de Tournon, n. 7.
Castries (Duc de), *Secrétaire*, rue de Varennes, n. 22.
Catellan (Mis de), rue Richepanse, n. 7.
Caux (Vte de), *Secrétaire*, rue de Choiseul, n. 23.
Cayla (Cte du), rue du Faub.-Saint-Honoré, n. 35.
Cessac (Cte de), rue du Bac, n. 110.
Chabot (Vte de), place du Carrousel, aile neuve des Tuileries.
Chabrillan (Mis de), rue de l'Université, n. 67.
Choiseul (Duc de), au Louvre.
Choiseul-Gouffier (Cte de), rue de Grenelle-S.-G., n. 10.
Cholet (Cte), rue Royale, n. 4.
Claparède (Cte), rue Grange-Batelière, n. 4.
Clément-de-Ris (Cte), rue du Cherche-Midi, n. 14.
Coigny (Duc de), rue du Faub.-St.-Honoré, n. 103.
Coislin (Mis de), rue de Bourgogne, n. 19 *bis*.
Colbert (Cte de), rue de Clichy, n. 11.
Compans (Cte), rue de la Paix, n. 28.
Conégliano (M^al Duc de), à l'hôtel des Invalides.
Corbineau (Cte), rue de Buffaut, n. 3.
Cordoue (Mis de), rue de Vaugirard, n. 30.
Courtarvel (Cte de), rue St.-Guillaume-S.-G., n. 38.
Cousin, à la Sorbonne.
Crillon (Duc de), place de la Concorde, n. 10.
Crillon (Mis de), place de la Concorde, n. 10.
Curial (Cte), rue Louis-le-Grand, n. 25.
Dalmatie (M^al Duc de), rue de l'Université, n. 57.
Dampierre (Mis de), rue Jacob, n. 22.
Damremont (Cte Denys de), rue de la Paix, n. 6.
Daru (Cte), rue St-Dominique-St.-Germain, n. 89.
Davillier (B^on), rue Basse-du-Rempart, n. 16.
Davous (Cte), rue Saint-Louis, n. 16, au Marais.
Decazes (Duc), *Grand-Référendaire*, au palais du Luxembourg.
Dehedouville (Cte), rue Thiroux, n. 8.
Dejean (Cte), rue de l'Université, n. 17.
Desroys (Cte), rue de Lille, n. 87.
Devaines, rue de Breda, n. 2.
Dode (Vte), rue Caumartin, n. 24.
Dubouchage (Vte), rue du Faubourg-Poissonnière, n. 93.
Dubreton (B^on), rue de Lille, n. 77 *bis*.
Duchatel (Cte), rue Castiglione, n. 1.
Dumas (Cte Mathieu), rue d'Astorg, n. 15.
Duperré (Amiral B^on), rue Pigale, n. 28.
Durfort (Cte de), rue d'Aguesseau, n. 9.

DUTAILLIS (Cte), rue Neuve-des-Mathurins, n. 61.
DUVAL (Bon Maurice), rue Pigale, n. 18.
ECKMUHL (Prince d'), rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 119.
EMÉRIAU (Vice-Amiral Cte), rue de la Ferme, n. 2.
EMMERY (Cte), rue de Belle-Chasse, n. 15.
ERLON (Cte d'), rue Montaigne, n. 12.
EXELMANS (Cte), rue de la Charte, n. 3.
FAURE (Félix), rue des Petits-Augustins, n. 4.
FEUTRIER (B^on), rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 17.
FEZENSAC (Duc de), rue de Suresne, n. 22.
FLAHAULT (Cte de), rue de la Charte, n. 2.
FRÉTEAU DE PENY (B^on), rue de la Ferme, n. 39.
FRÉVILLE (B^on de), rue de Castiglione, n. 8.
GASPARIN (de), rue de Lille, n. 79.
GAUTIER, à la Banque de France.
GAZAN (Cte), rue Lepelletier, n. 5.
GÉRARD (M^al Cte), rue Neuve-de-Berry, n. 12.
GERMINY (Cte de), rue Taitbout, n. 27.
GILBERT DE VOISINS (Cte), rue de Vendôme, n. 3.
GIROD (de l'Ain), rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 58.
GRAMONT CADEROUSSE (Duc de), rue St.-Guillaume, n. 32.
GRENIER (B^on), rue de Tournon, n. 35.
GROUCHY (M^al Mis de), rue de la Ville-l'Évêque, n. 26.
GUÉHÉNEUC (Cte), rue de Varennes, n. 37.
GUILLEMINOT (Cte), Grande Rue de Chaillot, n. 72.
HAUBERSART (Cte d'), rue Neuve-des-Mathurins, n. 5.
HAUSSONVILLE (Cte d'), rue St.-Dominique-St.-Germ. n. 101.
HAXO (B^on), rue St.-Honoré, n. 362.
HERWYN DE NEVÈLE (Cte), rue de Tournon, n. 12.
HEUDELET (Cte), rue de Verneuil, n. 51.
HOUDETOT (Vte d'), rue de Londres, n. 17.
HUMBLOT-CONTÉ, place St.-Sulpice, n. 6.
HUNOLSTEIN (Cte d'), rue de Grenelle-St.-Germain, n. 119.
ISTRIE (Duc d'), rue de Varennes, n. 11.
JACOB (Vice-Amiral Cte), rue Saint-Florentin, n. 13.
JACQUEMINOT, Cte de Ham, rue Godot-Mauroy, n. 36.
JAUCOURT (Mis de), rue de la Pépinière, n. 31.
JURIEN-LAGRAVIÈRE (Vice-Amiral), rue St.-Honoré, n. 368.
KLEIN (Cte), rue de Lille, n. 87.
LABRIFFE (Cte de), rue des Saints-Pères, n. 58.
LA FORCE (Duc de), rue Royale, n. 7.
LAFOREST (Cte de), rue de Belle-Chasse, n. 15.
LA GRANGE (Cte de), boulevard des Italiens, n. 18.
LA GUICHE (Mis de), rue de Lille, n. 101.
LALLEMAND (B^on), rue St.-Lazare, n. 52.
LAMOIGNON (Mis de), rue Jacob, n. 22.
LA MOUSSAYE (Mis de), rue de Monsieur, n. 9.
LANJUINAIS (Cte), rue du Bac, n. 34.
LAPLACE (Mis de), rue des Trois-Frères, n. 13.
LA RIBOISIÈRE (Cte de), rue de Bondy, n. 58.
LA ROCHE-AYMON (Cte de), rue du Cherche-Midi, n. 18.

La Rochefoucauld (Duc de), rue de l'Université, n. 106.
La Rochefoucauld (Cte de), rue St.-Dominique-St.-G., n. 100.
Lascours (B^on de), rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 25.
La Trémoille (Duc de), rue de Belle-Chasse, n. 40.
Lauriston (Mis de), rue Laffitte, n. 3.
La Villegontier (Cte de), rue de l'Université, n. 118.
Ledru des Essarts (B^on), rue Crébillon, n. 3.
Lemercier (Cte), rue du Cherche-Midi, n. 15.
Lepoitevin (Président), rue Servandoni, n. 16.
Lezay-Marnésia (Cte de), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 13.
Lobau (M^al Cte de), à l'État-Major-général de la Garde nationale, place du Carrousel.
Louis (B^on), rue St.-Honoré, n. 372.
Louvois (Mis de), rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 110.
Maison (M^al Mis), rue Richer, n. 8.
Malouet (B^on), rue Neuve-des-Mathurins, n. 20.
Mareuil (B^on de), rue d'Astorg, n. 15.
Massa (Duc de), rue de Choiseul, n. 23.
Mathan (Mis de), rue Chauchat, n. 6.
Molé (Cte), au Ministère des Affaires étrangères,
Molitor (M^al Cte), rue du Marché-d'Aguesseau, n. 6.
Mollien (Cte), quai d'Orsay, n. 9.
Monbadon (Cte de), rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 36.
Montalembert (Cte de), rue St.-Dominique-St.-Germ., n. 38.
Montalivet (Cte de), au Ministère de l'Intérieur.
Montébello (Duc de), rue de Varennes, n. 37.
Montguyon (Cte de), rue des Saints-Pères, n. 9.
Montlosier (Cte de), rue de Vaugirard, n. 41 *bis*.
Montmorency (Duc de), rue de l'Université, n. 80.
Morel-Vindé (Vte de), boulevard de la Madeleine, n. 11.
Morogues (B^on de), rue de Grenelle-St.-Germain, n. 26.
Mortemart (Duc de), rue de Lille, n. 92.
Mortier (Bon Hector), rue Neuve-des-Mathurins, n. 42.
Mounier (B^on), rue du Bac, n. 100.
Mun (Mis de), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 40.
Neigre (B^on), rue Hauteville, n. 28.
Nicolaï (Cte Christian de), rue Matignon, n. 14.
Noailles (Duc de), rue de Lille, n. 74.
Noé (Cte de), rue de l'Université, n. 5.
Ornano (Cte d'), boulevart des Italiens, n. 5.
Osmond (Mis d'), rue d'Anjou-S.-H., n. 4.
Pajol (Cte), rue de Lille, n. 1.
Pange (Mis de), rue de Varennes, n. 29.
Pasquier (B^on), *Chancelier de France*, rue d'Anjou-St.-Honoré, 30.
Pelet de la Lozère (Cte), rue des Champs-Élysées, n. 4.
Périgord (Duc de), rue Saint-Dominique-S.-G., n. 107.
Pernety (Vte), rue de Vaugirard, n. 50.
Perregaux (Cte), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 9.
Plaisance (Duc de), place de la Madeleine, n. 1.
Pontécoulant (Cte de), rue Neuve-Sainte-Croix, n. 14.
Portal (B^on), rue Saint-Honoré, n. 370.

PORTALIS (Cte), *Vice-Président*, place Royale, n. 4.
PRASLIN (Duc de), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 105.
PREISSAC (Cte de), rue de l'Université, n. 36.
PRONY (B^on de), rue Hillerin-Bertin, n. 10.
PUYSÉGUR (Cte de), rue de Grenelle-St.-Germ., n. 99.
RAMBUTEAU (Cte de), à l'Hôtel-de-Ville.
RAMPON (Cte), rue Royale St.-Honoré, n. 20.
REGGIO (M^al Duc de), rue de la Victoire, n. 48.
REILLE (Cte), rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 117.
REINACH (B^on de), rue du Hasard, n. 5.
REINHARD (Cte), rue Saint-Lazare, n. 58.
RICARD (Cte), rue Laffitte, n. 11.
RICARD (de), rue St.-Germain-des-Prés, n. 11.
RICHEBOURG (Cte de), rue de Verneuil, n. 56.
RICHELIEU (Duc de), rue Neuve-des-Mathurins, n. 66.
ROCHAMBEAU (Mis de), rue de Provence, n. 67.
ROGNIAT (Vte), rue Taranne, n. 25.
ROGUET (Cte), rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 19.
ROUSSIN (Vice-Amiral B^on), rue du Marché-d'Aguesseau, n. 4.
ROY (Cte), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 66.
RUMIGNY (Cte de), rue St.-Honoré, n. 218.
SABRAN (Duc de), rue de Varennes, n. 4.
SAINT-AIGNAN (Cte de), rue de Grenelle-St.-Germ., n. 107.
SAINT-CRICQ (Cte de), rue Thiroux, n. 5.
SAINT-CYR NUGUES (B^on), rue de l'Oratoire, n. 1.
SAINTE-AULAIRE (Cte de), rue de Lille, n. 78.
SAINT-PRIEST (Cte de), rue de Tournon, n. 35.
SAINT-SIMON (Mis de), rue Basse-du-Rempart, n. 40.
SAULX-TAVANNES (Duc de), rue Tronchet, n. 4.
SÉGUIER (B^on), *Vice-Président*, rue Pavée-St.-André-des-Arcs, n. 16.
SÉGUR (Cte de), rue de Grenelle-Saint-Germain, n 91.
SÉGUR (Cte Philippe de), rue de la Pépinière, n. 64.
SÉGUR-LAMOIGNON (Vte de), rue de la Ville-l'Evêque, n. 9.
SÉMONVILLE (Mis de), *Grand-Référendaire honoraire*, rue de Lille, n. 98, ou à Versailles.
SESMAISONS (Cte Donatien de), rue de Vaugirard, n. 54.
SILVESTRE DE SACY (B^on), rue Hautefeuille, n. 9.
SIMÉON (Cte), rue la Ferme-des-Mathurins, n. 24.
SIMÉON (Vte), quai d'Orsay, n. 11.
SPARRE (Cte de), rue Laferrière, n. 3, quartier St.-Georges.
TALARU (Mis de), rue de l'Université, n. 33.
TALHOUËT (Mis de), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 66.
TALLEYRAND (Prince Duc de), rue Saint-Florentin, n. 2.
TARENTE (M^al Duc de), rue Saint-Honoré, n. 374.
TASCHER (Cte de), *Secrétaire*, rue de Tournon, n. 4.
THÉNARD (B^on), place St.-Sulpice, n. 6.
TRIPIER, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42.
TRUGUET (Amiral Cte), rue Matignon, n. 8.
TURENNE (Cte de), rue Royale, n. 6.
TURGOT (Cte de), rue de Tivoli, n. 18.
VALÉE (Cte), rue Belle-Chasse, n. 38.

VALENTINOIS (Duc de), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 16.
VAUBOIS (Cte de), boulevard des Italiens, n. 20.
VAUDREUIL (Cte de), rue du Bac, n. 86.
VÉRAC (Mis de), rue de Varennes, n. 21.
VERHUELL (Vice-Amiral Cte), rue de Madame, n. 13.
VILLEMAIN, au palais de l'Institut.
VOGÜÉ (Cte de), rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 16.
VOYSIN DE GARTEMPE (B^on), rue Neuve-Madame, n. 7.
WAGRAM (Prince de), rue de la Chaussée-d'Antin, 43.
ZANGIACOMI (B^on), rue de Fleurus, n. 14.

Garde des Registres de la Chambre.

M. CAUCHY (Eugène) ✲, au palais du Luxembourg.
M. DE LA CHAUVINIÈRE (Léon) ✲, *Adjoint*, au palais du Luxembourg.

Gardes honoraires des Registres.

M. le Chev. CAUCHY (O ✲), au palais du Luxembourg.
M. CAUCHY (Alexandre) ✲, rue de Tournon, n. 12.

Messagers d'Etat. Messieurs,

Vte d'Ablancourt ✲, *rue de Corneille*, n. 5.
Chev. de Saint-Denis ✲, *rue de l'Université*, n. 72.

Huissiers. Messieurs,

Demoms (O ✲).	Cautray ✲.	Despruneaux.	Gagnon ✲.
Lothon.	Sajou ✲.	Boisseau.	Salmon.

M. Larsonnier (O ✲), *Trésorier de la Chambre des Pairs, Direct. de l'admin. intér.*
M. Carrey ✲, *Bibliothécaire de la Chambre.*
M. de Gisors ✲, *Architecte, chargé des travaux du Luxembourg.*
M. Provost ✲, *Architecte honoraire.*
M. Naigeon, *Conservateur de la Galerie du Luxembourg.*
M. Lalande ✲, *Secrétaire de la Présidence.*

Garde attachée à la Chambre.

M. le Colonel Pozac (C ✲), *Commandant supérieur du palais de la Chambre.*
M. Le Douhet, *Capitaine commandant la 1re Compagnie de sous-officiers vétérans.*

CHAPITRE IV.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS DES DÉPARTEMENS,

Au Palais Bourbon.

La Chambre des Députés est composée des Députés élus par les colléges électoraux Ces colléges sont au nombre de 459, et chacun d'eux nomme un Député. La loi du 19 avril 1831 a déterminé le nombre et la composition des colléges électoraux pour chaque département.

Les Députés sont élus pour cinq ans, et la Chambre est renouvelée intégralement.

Aucun Député ne peut être admis dans la Chambre, s'il n'est âgé de 30 ans, et s'il ne paie une contribution directe dont le taux est fixé à 500 fr.

Si néanmoins il ne se trouve pas, dans le département, cinquante personnes de l'âge indiqué, payant au moins le cens fixé pour l'éligibilité, leur nombre sera complété par les plus imposés au-dessous de ce cens, et ceux-ci pourront être élus concurremment avec les premiers.

La moitié au moins des Députés est choisie parmi les éligibles qui ont leur domicile politique dans le département.

Le Président de la Chambre des Députés est nommé par la Chambre.

Les séances de la Chambre sont publiques, mais la demande de cinq membres suffit pour qu'elle se forme en comité secret.

La Chambre se partage en bureaux pour discuter les projets qui lui ont été présentés de la part du Roi.

Le Roi convoque chaque année la Chambre; il la proroge et peut la dissoudre; mais, dans ce cas, il doit en convoquer une nouvelle dans le délai de trois mois.

Toute pétition ne peut être faite et présentée que par écrit. La loi interdit d'en apporter en personne à la barre.

La proposition des lois appartient à la Chambre des députés comme au Roi et à la Chambre des pairs.

BUREAU POUR LA SESSION DE 1836 — 1837.

Président.

M. DUPIN (G ✻).

Vice-Présidens. Messieurs,

CALMON (C ✻)
Bon DELESSERT (Benjamin) (G O ✻).
JCQUEMINOT (G O ✻).
CUNIN-GRIDAINE (C ✻).

Questeurs. Messieurs (1),

Cte DE LABORDE (Alex.) (C ✻),
CLÉMENT (O ✻),
} au Palais de la Chambre.

Secrétaires de la Chambre. Messieurs,

Bon BOISSY D'ANGLAS (C ✻).
FÉLIX RÉAL ✻.
Cte JAUBERT.
PISCATORY ✻.

(1) *Voyez* les Bureaux de l'Administration de la Chambre, page 105.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

ÉLECTIONS DE 1834.

AIN. — 1,121 *Electeurs*, 5 *Députés*.

Pont-de-Vaux. . . CORDIER ✲, ancien Inspecteur divisionnaire des Ponts-et-Chaussées.
Bourg. . . . . BERNARD ✲, Maire de Bourg, Membre du Conseil général.
Trévoux. . . . . PERRIER, Présid. du trib. civil, Membre du Conseil général.
Belley. . . . . Cte D'ANGEVILLE, Membre du Conseil d'arrondissement de Belley.
Nantua. . . . . GIROD (de l'Ain) (Félix) (O ✲), Colonel d'état-major.

AISNE. — 2,959 *Electeurs*, 7 *Députés*.

Laon, 1er arr. . . DÉSABES, ancien notaire à Rozoy, Membre du Conseil général.
— 2e arr. . . ODILON-BARROT ✲ ✪, avocat, ancien Préfet de la Seine.
Saint-Quentin. 1er FOULD, banquier à Paris.
— 2e. VIVIEN (O ✲), Conseiller-d'État, ancien Préfet de police.
Vervins. . . . . QUINETTE ✪, Maire de Soissons, Membre du Conseil général.
Soissons. . . . . LHERBETTE, avocat à Paris.
Château-Thierry. Cte DE SADE (X.) ✲, Membre du Conseil général.

ALLIER. — 1,563 *Electeurs*, 4 *Députés*.

Moulins. . . . . Cte DESTUTT DE TRACY (O ✲), Mal-de-c., Membre du Cons. gén.
La Palisse. . . . BUREAUX DE PUZY ✲, ancien Officier, ancien Préfet.
Gannat. . . . . BOIROT (Etienne), Maire de Charroux, Membre du Cons. d'arr.
Montluçon. . . . . Bon DE RICHEMONT (G O ✲), Mal-de-camp, Conseiller-d'Etat.

ALPES (BASSES). — 484 *Electeurs*, 2 *Députés*.

Digne. . . . . GRAVIER (O ✲). Caissier-général de la Caisse d'amortissement.
Forcalquier. . . . DE LAIDET (O ✲), Maréchal-de-camp.

ALPES (HAUTES). — 387 *Electeurs*, 2 *Députés*.

Embrun. . . . . ALLIER, ancien Payeur-général.
Gap. . . . . FAURE, Avocat, Membre du Conseil général.

ARDÈCHE. — 918 *Electeurs*, 4 *Députés*.

Privas. . . . . CHAMPANHET ✲, Conseiller à la Cour royale de Paris.
Tournon. . . . . Bon BOISSY-D'ANGLAS (C ✲), Intend. de la 1re division militaire.
Annonay. . . . . TAVERNIER ✲, avocat, Maire d'Annonay, Memb. du Cons. gén.
Joyeuse. . . . . MADIER DE MONTJAU ✲, Conseiller à la Cour de cassation.

ARDENNES. — 1,253 *Electeurs*, 4 *Députés*.

Mézières. . . . . OGER ✲, avocat, Colonel de la 7e légion de la garde nat. de Paris, Membre du Conseil général.
Réthel. . . . . Mal Cte CLAUZEL (G ✲), Memb. du Cons. gén. de la Hte-Garonne.
Sédan. . . . . CUNIN-GRIDAINE (C ✲), manuf., M. du C. gén. et du C. sup. du Com.
Vouziers. . . . . LAVOCAT (O ✲), Directeur de la manufacture des Gobelins.

ARIÉGE. — 727 *Electeurs*, 3 *Députés*.

Pamiers. . . . . Vte DE SAINTENAC.
Foix. . . . . DUGABÉ, avocat à la Cour royale de Toulouse.
Saint-Girons. . . PAGÈS, avocat.

AUBE. — 1,406 *Electeurs*, 4 *Députés.*

Troyes. . . . . Vernier ✻, Juge au Tribunal de Troyes, Memb. du Cons. gén.
Bar-sur-Seine. . . Cte de Mesgrigny (Adrien) (O ✻), Maire de Briel.
Nogent-sur-Seine. Demeufve ✻, avocat, Memb. du Cons. gén.
Bar-sur-Aube. . Bon Pavée de Vandeuvre ✻, Membre du Conseil général.

AUDE. — 2,011 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Carcassonne, 1er. Teisseire (Joseph), Membre du Conseil général.
— 2e. Cte Mathieu de la Redorte ✻, Capit. d'artill., Memb. du C. g.
Castelnaudary. . . Rouger, Maire de Villasavary, Membre du Conseil général.
Limoux. . . . . Peyre, Maire de Limoux, Membre du Conseil général.
Narbonne. . . . . Espéronnier (O ✻), Lieutenant-Colonel d'artillerie, Commandant en second de l'École Polytechnique.

AVEYRON. — 1,565 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Rodez. . . . . Merlin ✻, Juge au tribunal civil, Membre du Conseil général.
Saint-Affrique. . . Vergnes (C ✻), Intendant militaire, Membre du Conseil général.
Espalion. . . . . De Guizard ✻ ⊕, ex-Direct. des trav. publics au Min. de l'Intér.
Milhau. . . . . Bon Nogaret (C ✻), ancien Préfet, Membre du Conseil général.
Villefranche. . . . Bon de Balsac (C ✻), ancien Secrét. gén. du Min. de l'Intérieur.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — 2,877 *Electeurs*, 6 *Députés.*

Marseille, 1er arr. Berryer fils, avocat à la Cour royale de Paris.
— 2e. . . Reynard, négociant.
— 3e. . . De Laboulie ✻, ancien Procureur général à la Cour roy. d'Aix.
Aix. . . . . Thiers (C ✻) ⊕, ancien Président du Conseil des Ministres.
Arles. . . . . Reybaud, anc. Cons. à la Cour roy. d'Aix, Memb. du Cons. gén.
Tarascon. . . . . Mis de Gras-Préville, propriétaire.

CALVADOS. — 4,446 *Electeurs*, 7 *Députés.*

Caen, 1er arr. . . Chatry de la Fosse (C ✻), Maréchal-de-camp.
— 2e. . . . . Cte de Tilly (Adjutor) (C ✻), Col. de la garde nat. de Caen.
Bayeux. . . . . Deshameaux (O ✻), Comm. de la garde nat., Memb. du Cons. gén.
Falaise. . . . . Fleury ✻, Maire de Villy, Membre du Conseil général.
Lisieux. . . . . Guizot (G O ✻), M. de l'Institut, prof. à la Fac. des Lettres de Paris.
Vire. . . . . Rocherullé-Deslongrais, Maire de Vire, M. du C. gén.
Pont-l'Evêque. . . Thil ✻ ⊕, Conseiller à la Cour de cassation, Memb. du Conseil gén.

CANTAL. — 1,212 *Electeurs*, 4 *Députés.*

Saint-Flour. . . . Roussilhe, propriétaire.
Aurillac. . . . . Bonnefons, Subst. du Proc. du Roi à Aurillac, Memb. du C. gén.
Mauriac. . . . . Salvage fils, avocat.
Murat. . . . . Teillard-Nozerolles, Prés. du Trib. civil, M. du Cons. gén.

CHARENTE. — 2,385 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Angoulême. . . . . Albert fils, Juge au tribunal civil, Membre du Conseil général.
Barbezieux. . . . Tesnières, Proc. du Roi près le trib. d'Angoulême, M. du Cons. gén.
Cognac. . . . . Hennessy, négociant, Membre du Conseil général.
Confolens. . . . . Bon Pougeard-Dulimbert (O ✻), Colonel de gendarm., Membre du Conseil général.
Ruffec. . . . . De Girardin (Ernest), propriétaire.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — 2,700 *Electeurs*, 7 *Députés.*

La Rochelle, 1er. Admyrauld (O ✻), Lieutenant-Colonel d'artillerie.
— 2e. Bon de Chassiron ✻, Membre du Conseil général.
St.-Jean d'Angély. Desmortiers (O ✻), Proc. du Roi près le trib. civil de la Seine.
Jonzac. . . . . Cte Duchatel (Tanneguy) (O ✻), anc. Min. des fin. M. du Cons. g.
Marennes. . . . . Vte Duchatel (Napoléon) ✻, Maître des req., Capit. d'état major.
Rochefort. . . . . Audry de Puyraveau ⊕.
Saintes. . . . . Dupaure, avocat à Bordeaux, Membre du Conseil général.

CHER. — 1,109 *Electeurs*, 4 *Députés*.

Bourges, 1er. . . Devaux (O ✻), Conseiller d'Etat.
— 2e. . . Mis Gaëtan de la Rochefoucauld (O ✻), Membre du Cons gén.
Saint-Amand. . . Cte Jaubert, avocat, Membre du Conseil général.
Sancerre. . . . . Duvergier de Hauranne, Membre du Conseil général.

CORRÈZE. — 939 *Electeurs*, 4 *Députés*.

Tulle. . . . . Cte de Valon (O ✻), Membre du Conseil général.
Brive . . . . . Bon Rivet (O ✻), ancien Préfet.
Uzerche. . . . . Gautier (O ✻), Chef de bat. de la garde nat. de Vaugirard.
Ussel. . . . . Périer (Camille) ✻, ancien Préfet.

CORSE. — 309 *Electeurs*, 2 *Députés*.

Ajaccio. . . . . Cte Sébastiani (G ✻), Lieut.-général, Ambassadeur à Londres.
Bastia. . . . . Limpérani, Conseiller à la Cour royale.

CÔTE-D'OR. — 2,501 *Electeurs*, 5 *Députés*.

Dijon, 1er *arr*. . Hernoux ✻, Maire de Dijon, Membre du Conseil général.
— 2e. . . . . Muteau, Conseiller à la Cour royale.
Beaune. . . . . Mauguin ✻, avocat à la Cour royale de Paris.
Semur. . . . . Vatout (O ✻), 1er Bibliothécaire du Roi, Directeur des monumens historiques au Ministère de l'intérieur.
Châtillon. . . . . Pétot, Maire de Voulaines.

CÔTES-DU-NORD. — 1,557 *Electeurs*, 6 *Députés*.

Saint-Brieuc, 1er Tueux (L.), armateur.
— 2e. Armez, négociant, Maire de Plourivo.
Dinan. . . . . Cte de Saint-Pern-Couellan, Membre du Conseil général.
Guingamp. . . . Sauveur de la Chapelle ✻, Maire de Guingamp, M. du Cons. g.
Lannion. . . . . Cte de Thiard (C ✻), Mal-de-camp, Membre du Conseil général. de Saône-et-Loire.
Loudéac. . . . . Glais-Bizoin, avocat.

CREUSE. — 745 *Electeurs*. 4 *Députés*.

Guéret. . . . . Leyraud, Maire de Guéret, Membre du Conseil général.
Aubusson. . . . . Cte Cornudet (Em.), Membre du Conseil général.
Bourganeuf. . . . Emile de Girardin, propriétaire.
Boussac. . . . . De Saincthorent, avocat, Maire de la Cellette, M. du Cons. gén.

DORDOGNE. — 2,487 *Electeurs*, 7 *Députés*.

Périgueux. . . . Périn, propriétaire.
Exideuil. . . . . Bugeaud (C ✻), Lieutenant-général, Membre du Cons. gén.
Bergerac. . . . . Prévost-Leygonie, Conseiller à la Cour royale de Bordeaux.
La Linde. . . . . Valleton de Garraube (O ✻), Colonel, Memb. du Cons. gén.
Nontron. . . . . Lamy (C ✻), Maréchal-de-camp, Maître des req., M. du Cons. gén.
Riberac. . . . . Ducluzeau-Pasquy, médecin.
Sarlat. . . . . Bessières (C ✻), Conseiller-Maître des Comptes, M. du C. gén.

DOUBS. — 1,085 *Electeurs*, 5 *Députés*.

Besançon, 1er *arr*. De Magnoncour (Flavien), ancien Maire de Besançon.
— 2e. . . Véjux, Cons. à la C. roy. de Besançon. Membre du Cons. gén.
Baume. . . . . Clément (O ✻), Questeur de la Chambre.
Montbéliard. . . . Tourangin ✻, Capitaine d'infanterie en retraite.
Pontarlier. . . . Jouffroy ✻, Memb. de l'Institut. Prof. au Collége de France.

DRÔME. — 1,256 *Electeurs*, 4 *Députés.*

Valence. . . . . Bérenger (O ✻), Cons. à la Cour de Cassat. Memb. du Cons. gén.
Romans. . . . . Giraud (E.) ✻, propriétaire.
Crest. . . . . Réalier-Dumas ✻, Procureur gén. près la Cour royale de Bastia.
Montélimar . . . . Ailhaud de Brisis, médecin, Juge-de-paix de Nyons.

EURE. — 3,348 *Electeurs*, 7 *Députés.*

Evreux. . . . . Trutat, propriétaire.
Verneuil. . . . . De Rancé (O ✻), Chef d'escadron, Membre du Conseil général.
Les Andelys . . . Bon Bignon (C ✻), anc. Min. plénipot., Memb. du Cons. gén.
Bernay. . . . . Leprévost (Aug.), anc. Sous-Préfet, Membre du Conseil général.
Louviers. . . . . Passy (O ✻), ancien Ministre du Commerce et des Travaux pub.
Pontaudemer . . . Hébert ✻, Avocat général près la Cour de cassation.
Brionne. . . . . Dupont (de l'Eure) (O ✻), anc. Garde des Sceaux, M. du C. gén.

EURE-ET-LOIR. — 2,298 *Electeurs*, 4 *Députés.*

Chartres. . . . . Chasles ✻, Maire de Chartres, Membre du Conseil général.
Châteaudun. . . . Raimbault-Courtin, notaire.
Dreux. . . . . Barre, Membre du Conseil général de Seine-et-Oise.
Nogent-le-Rotrou. De Salvandy (C ✻), Ministre de l'Instruction publique, Membre de l'Institut et du Conseil général.

FINISTÈRE. — 1,499 *Electeurs*, 6 *Députés.*

Brest. . . . . Lacrosse ✻, Col. de la garde nat. de Brest, M. du Cons. gén.
Landerneau. . . . De Las-Cases fils (Em.) ✻ ◎, propriétaire.
Châteaulin. . . . . Blacque-Belair, concessionnaire de mines, Memb. du Cons. gén.
Morlaix. . . . . Kératry (O ✻), Conseiller-d'Etat.
Quimper. . . . . De Toulgoet (O ✻), Sous-Intendant militaire en retraite.
Quimperlé. . . . . Bon Tupinier (C ✻), Cons.-d'Etat, Memb. du Cons. d'Amirauté.

GARD. — 2,595 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Nîmes, 1er *arr.* . De Chastellier (O ✻), ancien Maire, Membre du Conseil gén.
— 2e. . . . . Teulon, Conseiller à la Cour royale de Poitiers.
Alais. . . . . Bon de Daunant (O ✻), 1er Prés. de la C. roy. de Nîmes, M. du C. g.
Uzès. . . . . Teste, avocat à la Cour royale de Paris.
St.-Hippolyte . . . Bousquet, propriétaire.

HAUTE-GARONNE. — 2,898 *Electeurs*, 6 *Députés.*

Toulouse, 1er *arr.* Bon Pelet (G O ✻), Lieut.-gén., Directeur du Dépôt de la guerre.
— 2e. . . Duc de Fitz-James (C ✻).
Grenade. . . . . Bon de Malaret (O ✻), Membre du Conseil général.
Muret. . . . . De Rémusat (Ch.) ◎, Membre du Conseil général.
Saint-Gaudens. . Amilhau (O ✻), 1er Prés. de la Cour roy. de Pau, M. du Cons. gén.
Villefranche. . . . Saubat, propriétaire.

GERS. — 1,904 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Auch. . . . . Barada, Membre du Conseil général.
Condom. . . . . Persil (G O ✻), Président de la Commission des Monnaies.
Lectoure. . . . . Bon Subervie (C ✻), Lieutenant-général.
Lombez. . . . . Troy, Juge d'instruction au Tribunal de Lombez, M. du Cons. gén.
Mirande. . . . . Lacave-Laplagne (O ✻), Ministre des finances.

GIRONDE. — 4,429 *Electeurs*, 9 *Députés*.

Bordeaux, 1er arr. WUSTENBERG ✲, négoc., M. du Cons. gén., et du Cons. sup. du comm.
— 2e. . . DUCOS (Théodore), négociant, Membre du Conseil général.
— 3e. . . HERVÉ ✲, Avocat général à la Cour de cassation.
— 4e. . . ROUL ✲, Maire de Talence, Membre du Conseil général.
Bazas. . . . . Mis DE BRYAS ✲, ancien Maire de Bordeaux.
Blaye. . . . . AUBERT ✲, propriétaire, ancien Sous-Préfet.
Lesparre. . . . . GUESTIER (Junior), négociant, Membre du Conseil général.
Libourne. . . . . MARTELL (Auguste), négociant.
La Réole. . . . . JAY (O ✲), Membre de l'Acad. Française et du Conseil général.

HÉRAULT. — 3,365 *Electeurs*, 6 *Députés*.

Montpellier, 1er arr. GRANIER (Z.) ✲, Maire de Montpellier, Membre du Conseil gén.
— 2e. . . Cte D'HAUTPOUL (Alph.) (C ✲), Maréchal-de-camp.
Béziers. . . . . VIENNET (C ✲), Lieut.-Col. d'Et.-Maj., Memb. de l'Acad. franç.
Pézénas. . . . . DE GRASSET, ancien Maire.
Saint-Pons. . . . . AZAÏS ✲, Président du Tribunal civil.
Lodève. . . . . CHARAMAULE, avocat.

ILLE-ET-VILAINE. — 2,021 *Electeurs*, 7 *Députés*.

Rennes, 1er arr. . JOLLIVET, avocat.
— 2e. . . . MANGIN-D'OINS (O ✲), anc. Capit. d'Etat-Major, M. du Cons. g.
Saint-Malo . . . BESLAY père ✲, négociant.
Vitré. . . . . Bon DE BERTHOIS (C ✲), Aide-de-c. du Roi, Memb. du Cons. gén.
Fougères. . . . . DE MONTHIERRY fils, propriétaire.
Redon. . . . . Cte DEFERMON (Jacques) ✲, propriétaire.
Montfort. . . . . GAILLARD DE KERBERTIN (O ✲), 1er Président de la Cour royale de Rennes, Membre du Conseil général.

INDRE. — 1,118 *Electeurs*, 4 *Députés*.

Châteauroux. . . . D'ENTRAIGUES (J.) ✲, Membre du Conseil général.
Issoudun. . . . . THABAUD-LINETIÈRE ✲, propriétaire, Memb. du Cons. gén.
La Châtre. . . . . MURET DE BORD, manufacturier.
Le Blanc. . . . . CHARLEMAGNE (Ed.), anc. Proc. du Roi, Membre du Conseil gén.

INDRE-ET-LOIRE. — 2,127 *Electeurs*, 4 *Députés*.

Tours, 1er arr. . . GOUIN (Alex.), banquier, Membre du Conseil général.
— 2e. . . . . BACOT (César) (O ✲), Lieutenant-Colonel.
Loches. . . . . DE LA PINSONNIÈRE ✲, Membre du Conseil général.
Chinon. . . . . PISCATORY ✲, Maire de Château-la-Vallière, Membre du Cons. gén.

ISÈRE. — 2,588 *Electeurs*, 7 *Députés*.

Grenoble, 1er arr. PÉRIER (Alph.) ✲, Membre du Conseil général.
— 2e. . . REAL (Félix) ✲, Conseiller-d'Etat et Membre du Cons. gén.
Vienne, 1er. . . LOMBARD-BUFFIÈRE ✲, avocat, Membre du Conseil général.
— 2e . . DE TERREBASSE (Alfred), Membre du Cons. d'arrond. de Buffière.
Saint-Marcellin. DUCHESNE, avocat à Grenoble, Membre du Cons. d'arrond. de Die.
La-Tour-du-Pin. . PRUNELLE ✲, méd. Inspect. des eaux de Vichy, M. du C. g. du Rhône.
Voiron. . . . . SAPEY (C ✲), Conseiller-Maître à la Cour des comptes.

JURA. — 1,084 *Electeurs*, 4 *Députés*.

Dôle. . . . . TIRRION, Inspecteur de l'Enregistrement.
Lons-le-Saulnier. COLIN (O ✲), Proc.-gén. près la Cour roy. de Dijon, Memb. du C. g.
Poligny . . . . . Bon DELORT (G O ✲), Lieut.-gén., Membre du Conseil général.
St.-Claude. . . . . MONNIER ✲, négociant à Lyon.

LANDES. — 1,103 *Electeurs*, 3 *Députés*.

Mont-de-Marsan. LAURENCE ✲, ancien magistrat, Membre du Conseil général.
Dax. . . . . . Cte DIBARRART D'ETCHEGOYEN, propriétaire.
Saint-Sever. . . Bon DURRIEU (G O ✲), Lieut.-gén., command. la 9e division milit.

LOIR-ET-CHER. — 1,485 *Electeurs*, 3 *Députés*.

Blois . . . . . Bon PELET DE LA LOZÈRE ✲, ancien Ministre de l'Instr. publique.
Romorantin . . . B^on D'OBERLIN, ancien officier.
Vendôme. . . . . RAGUET-LÉPINE ✲, Maire de Renay, Membre du Conseil général.

LOIRE. — 1,824 *Electeurs*, 5 *Députés*.

Saint-Etienne. . . PEYRET-LALLIER ✲, avocat, Maire de St.-Etienne, M. du C. gén.
Saint-Chamont. . . ARDAILLON (O ✲), Maire de St.-Chamond, Membre du Cons. gén.
Feurs. . . . . . DUROSIER, médecin, Membre du Conseil général.
Montbrison . . . . LACHÈZE fils ✲, Prés. du Trib. civ. de Montbrison, M. du Cons. gén.
Roanne. . . . . . BAUDE ✲ ◎, ancien Préfet de Police, Membre du Conseil gén.

HAUTE-LOIRE. — 1,052 *Electeurs*, 3 *Députés*.

Le Puy. . . . . . CALEMARD-LAFAYETTE, médecin, Membre du Conseil général.
Brioude. . . . . . MALLYE, Juge-de-Paix à Brioude.
Monistrol. . . . . CUOQ, négociant, Membre du Conseil général.

LOIRE-INFÉRIEURE. — 2,096 *Electeurs*, 7 *Députés*.

Nantes, 1er arr. . DUBOIS ✲, Inspecteur-général de l'Université.
— 2e . . . . BIGNON ✲, négociant, Membre du Conseil général.
Pont-Rousseau. . BLANCHARD, Juge suppléant à Nantes, avocat.
Ancenis. . . . . . LEVAILLANT, Présid. du Trib. civil d'Ancenis, Memb. du Cons. gén.
Châteaubriand. . . ROBINEAU DE BOUGON ✲, Commandant de la garde nat. de Nantes.
Paimbœuf. . . . . LERAY (O ✲). Capitaine de vaisseau.
Savenay . . . . . NICOD ✲, Avocat-général à la Cour de Cassation.

LOIRET. — 2,455 *Electeurs*, 5 *Députés*.

Pithiviers. . . . . Cte DE LA ROCHEFOUCAULD (J.) (O ✲), Aide-de-c. du R., M. du C. g.
Orléans, 1er arr. . CRIGNON DE MONTIGNY ✲, négociant.
— 2e. . . . SEVIN-MAREAU, négociant, Membre du Conseil général.
Gien. . . . . . Bon ROGER (O ✲), ex-Gouverneur du Sénégal, Membre du Cons. gén.
Montargis. . . . . BOYARD, Prés. à la Cour roy. d'Orléans, Membre du Conseil gén.

LOT. — 1,255 *Electeurs*, 5 *Députés*.

Cahors, 1er. . . . BOUDOUSQUIÉ ✲, ancien Procureur du Roi à Cahors.
— 2e . . . . Cte DE MOSBOURG (O ✲), Membre du Conseil général.
Figeac. . . . . . CONTÉ ✲, avocat, Membre du Conseil général.
Gourdon. . . . . . CALMON (C ✲). Cons.-d'Et. Dir. g. de l'Adm. de l'Enregist. M. du C. g.
Martel. . . . . . DELTHEIL, maître de forges, Membre du Conseil général.

LOT-ET-GARONNE. — 2,722 *Electeurs*, 5 *Députés*.

Agen, 1er. . . . . DUMON (Silvain) ✲, Conseiller-d'Etat, Membre du Conseil gén.
— 2e. . . . MERLE-MASSONNEAU ✲, Membre du Conseil général.
Marmande. . . . . Vte DE BASTARD (Victor) (O ✲), Membre du Conseil général.
Nérac. . . . . . Mis DE LUSIGNAN (C ✲), ancien Officier, Membre du Conseil gén.
Villeneuve. . . . . PAGANEL (O ✲), Maître des requêtes.

LOZÈRE. — 626 *Electeurs*, 3 *Députés*.

Mende. . . . . . RIVIÈRE DE L'ARQUE ✲, Cons. référ. à la C. des comptes, M. du C. g.
Florac. . . . . . Cte MEYNADIER (G O ✲), Lieut.-gén., M. du Cons. gén. du Gard.
Marvejols. . . . . VALETTE-DESHERMEAUX, ancien Magistrat, M. du Cons. gen.

MAINE-ET-LOIRE. — 2,315 *Electeurs*, 7 *Députés.*

Angers, 1er. . . . GIRAUD (Aug.) ✻, manuf., Maire d'Angers, Membre du Cons. gén.
— 2e. . . . LAREVELLIÈRE, Maire d'Avrillé, Membre du Conseil général.
Baugé. . . . . GIRAUD (Ch.), avocat.
Cholet. . . . . DUBOYS ✻, Conseiller à la Cour royale de Paris, M. du Cons. gén
Saumur. . . . . DELESSERT (Benjamin) (G O ✻), banquier à Paris.
Doué. . . . . ALLAIN-TARGÉ ✻, Avocat général à Angers, M. du Cons. gén.
Ségré. . . . . Mis D'ANDIGNÉ DE LA BLANCHAYE, Membre du Conseil général.

MANCHE. — 3,385 *Electeurs*, 8 *Députés.*

Saint-Lô. . . . . HAVIN, Membre du Conseil général.
Carentan. . . . . ENOUF ✻, Maire de Carentan, Membre du Conseil général.
Cherbourg. . . . Cte DE BRICQUEVILLE (C ✻), ancien Colonel.
Valognes. . . . . Vte LE MAROIS (Polyd.), ancien Secrétaire d'Ambassade.
Coutances. . . . . DUDOUYT, médecin.
Perriers. . . . . AVRIL ✻, Juge-de-paix. Memb. du Cons. gén.
Mortain. . . . . LEGRAND (C ✻), Cons.-d'Etat, Direct.-gén. des Ponts-et-Chauss.
Avranches. . . . . ABRAHAM-DUBOIS ✻, Conseiller référend. à la Cour des Comptes.

MARNE. — 2,228 *Electeurs*, 6 *Députés.*

Reims, 1er. . . . CHAIX-D'EST-ANGE ✻, Avocat à la Cour royale de Paris.
— 2e. . . . BROCARD DE BUSSIÈRE ✻, ancien Officier du génie, Membre du Conseil d'arrondissement de Soissons.
Châlons. . . . . DOZON ✻, Conseiller à la Cour roy. de Paris, Memb. du Cons. gén.
Epernay. . . . . PÉRIER (Joseph) (O ✻), banquier, Régent de la Banque de France.
Ste.-Menehould. Vte TIRLET (G O ✻), Lieut.-gén., Membre du Conseil général.
Vitry-sur-Marne. ROYER-COLLARD ✻, Conseiller-d'Etat, Membre de l'Institut.

HAUTE-MARNE. — 1,039 *Electeurs*, 4 *Députés.*

Langres. . . . . CAROILLON DE VENDEUL ✻, maître de forges.
Bourbonne. . . . . VIREY (O ✻), médecin à Paris, Membre de l'Académie de Méd.
Chaumont. . . . . Bon DUVAL DE FRAVILLE ✻, anc. Cons. de préfect., M. du Cons. g.
Vassy. . . . . DE BEAUFORT (O ✻), anc. Chef de bataillon, Maire de Frampas.

MAYENNE. — 1,609 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Laval, 1er arr. BIDAULT DE FRÉTIGNÉ, Prés. du Trib. civil de Laval.
— 2e. . . BOUDET, avocat à la Cour royale de Paris.
Mayenne, 1er arr. DE PUISARD, Conseiller à la Cour royale d'Angers.
— 2e. . . LETOURNEUX (Paul), médecin, Membre du Conseil général.
Château-Gontier. PAILLARD-DUCLÉRÉ, maître de forges, Memb. du Conseil gén.

MEURTHE. — 1,703 *Electeurs*, 6 *Députés.*

Nancy, 1er arr. . . MOREAU ✻, Proc. gén. près la Cour roy. de Metz, M. du Cons. gén.
— 2e. . . . . Bon DE LACOSTE (O ✻), Lieut.-Colonel d'artillerie.
Lunéville. . . . . DE L'ESPÉE ✻, Capitaine d'état-major.
Château-Salins. . DE VATRY ✻, Chef d'escad. de hussards.
Toul. . . . . CROISSANT ✻, Maire de Toul, Membre du Conseil général.
Sarrebourg . . . . CHEVANDIER, manufacturier, Membre du Conseil général.

MEUSE. — 1,118 *Electeurs*, 4 *Députés.*

Bar-le-Duc. . . . GILLON (J. L.) ✻, Proc. g. près la Cour roy. d'Amiens, M. du C. g.
Commercy. . . . . ETIENNE (O ✻), Membre de l'Acad française, Memb. du Cons. gén.
Montmédy. . . . . Vte JAMIN (G O ✻), Lieutenant-général.
Verdun. . . . . GÉNIN, Membre du Conseil général.

MORBIHAN. — 1,264 *Electeurs*, 6 *Députés*.

Vannes, 1er arr. . Cte VIGIER (Ach.), propriétaire, Membre du Conseil général
Muzillac . . . . . BERNARD (O ✻), Conseiller à la Cour de Cassation.
Lorient. . . . . LE DÉAN (O ✻), Ingénieur en chef de la Marine, M. du Cons. gén.
Hennebont. . . . . LE GALL, Conseiller à la Cour royale de Rennes.
Pontivy. . . . . BESLAY fils, Membre du Conseil général.
Ploërmel. . . . . DE SIVRY, Maire de Campéneau, Membre du Conseil général.

MOSELLE. — 1,595 *Electeurs*, 6 *Députés*.

Metz, 1er arr.. . . PAIXHANS (O ✻), Colonel d'Artillerie.
— 2e. . . . . PARANT ✻, Sous-Secrétaire-d'Etat au Ministère de la Justice.
— 3e. . . . . GÉNOT, Juge suppl. au trib. civil de Metz, Memb. du Cons. gén.
Thionville . . . . . Vte D'HUNOLSTEIN, propriétaire.
Briey. . . . . Bon LADOUCETTE (O ✻), ancien Préfet.
Sarreguemines. . . SCHNEIDER (G O ✻), Lieutenant-général, Membre du Cons. gén.

NIÈVRE. — 1,225 *Electeurs*, 4 *Députés*.

Nevers. . . . . BOIGUES (Louis) ✻, maître de forges.
Château-Chinon.. Cte LE PELETIER D'AULNAY (Hector) ✻, Membre du Cons. gén.
Clamecy. . . . . DUPIN (G ✻), Procureur général près la Cour de Cassation.
Cosne. . . . . LAFOND (N.) ✻ ⊛, négociant, Régent de la Banque de France.

NORD. — 6,667 *Electeurs*, 12 *Députés*.

Lille, 1er arr.. . DELESPAUL, subst. du Procureur du Roi près le trib. civil de Lille, Membre du Conseil d'arrondissement.
— 2e. . . . Bon DE BRIGODE (O ✻), Maire d'Annappes.
— 3e. . . . HENNEQUIN ✻, avocat à la Cour royale de Paris.
Douai, 1er arr. . Cte DE MONTOZON ✻, Maire de Lallaing, Memb. du Conseil gén.
— 2e. . . . MARTIN (C ✻), Min. des Trav. pub., de l'Agricult. et du Comm.
Dunkerque. . . . . Cte ROGER (Éd.), propriétaire.
Bergues. . . . . DE LAMARTINE ✻, de l'Acad. franç., M. du C. g. de Saône-et-Loire.
Cambrai, 1er arr.. Vte D'HAUBERSART ✻, Maître des requêtes.
— 2e. . . . Cte D'ESTOURMEL (Alex.) ✻, Min. plénip. de la Nouvelle-Grenade.
Valenciennes . . . DUMONT ✻, propriétaire d'usines à Raismes.
Avesnes. . . . . Bon MERLIN (Eug.) (C ✻), Lieut.-gén. Comm de la 10e div. milit.
Hazebrouck. . . . WAREIN ✻, ancien Maire d'Hazebrouck, Membre du Cons. d'arr.

OISE. — 2,887 *Electeurs*, 5 *Députés*.

Beauvais, 1er arr. DANSE (J.-C.-G.) ✻, V.-Prés. du trib. civ., M. du C. gén.
— 2e. . . Mis DE MORNAY (Jules) (O ✻), Membre du Conseil général.
Senlis. . . . . LEMAIRE, maître de poste, Maire de Nanteuil, M. du Cons. gén.
Clermont. . . . . LEGRAND (V.) ✻, Directeur gén. des Forêts, Membre du Cons. gén
Compiegne. . . . . TRONCHON, propriétaire.

ORNE. — 2,201 *Electeurs*, 7 *Députés*.

Alençon. . . . . Bon MERCIER ✻, manufacturier, Membre du Conseil général.
Séez. . . . . CLOGENSON ✻, Conseiller à la Cour royale de Rouen, M. du C. g.
Argentan. . . . . HIS, avocat, Maire d'Argentan, Membre du Conseil général.
Gacé . . . . . GOUPIL DE PRÉFELN, Avocat-général près la Cour roy. de Caen.
Domfront. . . . . Vte LEMERCIER (C ✻), Col. de la garde nat. de Paris, M. de C. g.
Laigle. . . . . Bon VALAZÉ (C ✻), Lieutenant-général du génie.
Mortagne. . . . . BALLOT, Maire de Bellême, Membre du Conseil général.

PAS-DE-CALAIS. — 4,337 *Electeurs*, 8 *Députés.*

Arras, 1e arr. . . HARLÉ père ✻, ancien Receveur général.
— 2e. . . . . HARLÉ fils ✻, ancien Receveur général.
Béthune. . . . . DELEBECQUE ✻, Maître des req. Chef de divis. au Min. de l'Inst. pub.
Boulogne. . . . . POUYER (C ✻), Cons.-d'Etat, Directeur du personnel au Ministère de la Marine, Membre du Conseil d'Amirauté.
Montreuil. . . . . ROUBIER D'HÉREMBAULT, avocat.
St.-Omer, 1er. . ARMAND ✻, Maire de St-Omer, Membre du Conseil général.
— 2e. . . LESERGEANT DE MONNECOVE (Edouard), propriétaire.
Saint-Pol. . . . . PIÉRON, Cons. à la Cour roy. de Douai, M. du Cons. d'arr. de Douai.

PUY-DE-DÔME. — 2,186 *Electeurs*, 7 *Députés.*

Clermont, 1er arr. CARIOL, banquier, Membre du Conseil général.
— 2e. . . JOUVET, avocat, Membre du Conseil général.
Riom, 1er arr. MAIGNOL, Conseiller à la Cour royale de Riom.
— 2e. . . THÉVENIN fils, avocat à la Cour royale de Riom.
Issoire. . . . . Bon GIROT DE L'ANGLADE ✻, ancien Sous-Préfet.
Thiers. . . . . TOURRAUD, avocat, Membre du Conseil général.
Ambert. . . . . MOLIN (Louis), Conseiller de préfecture.

BASSES-PYRÉNÉES. — 1,012 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Pau. . . . . LAVIELLE ✻, avocat, Membre du Conseil général.
Bayonne. . . . . FAURIE, négociant.
Mauléon. . . . . DAGUENET, Substitut du Procureur général près la Cour roy. de Pau, Membre du Conseil général.
Oléron. . . . . LACAZE (Pèdre), ancien Magistrat, Membre du Conseil général.
Orthez. . . . . LIADIÈRES ✻, Capit. du génie, Officier d'ordonn. du Roi.

HAUTES-PYRÉNÉES. — 502 *Electeurs*, 3 *Députés.*

Tarbes. . . . . DINTRANS (O ✻), Intendant militaire.
Tarbes (*Argelès*). COLOMÈS ✻, Ingénieur des Ponts-et-Chaussées.
Bagnères. . . . . GAUTHIER D'HAUTESERVE ✻, Régisseur de l'Octroi de Paris.

PYRÉNÉES-ORIENTALES. — 849 *Electeurs*, 3 *Députés.*

Perpignan. . . . . ARAGO (F.) (C ✻), Membre de l'Inst. et du Bureau des longitudes, Membre du Conseil général de la Seine.
Céret. . . . . GARCIAS (Laurent) ✻, propriétaire.
Prades. . . . . LACROIX ✻, Président du tribunal civil de Perpignan, M. du Cons. g.

BAS-RHIN. — 1,762 *Electeurs*, 6 *Députés.*

Strasbourg, 1er arr. Bon DE TURCKHEIM (O ✻), Prés. du Consistoire, M. du Cons. gén.
— 2e . . RAUTER ✻, Professeur à la Faculté de Droit.
— 3e . . DE SCHAUENBURG ✻, Capit. d'état-major, Memb. du Cons. gén.
Saverne. . . . . SAGLIO (Flor.) ✻, négociant, Membre du Conseil général.
Schélestadt. . . . HUMANN (G O ✻), anc. Ministre des fin., Membre du Conseil gén.
Wissembourg . . . Vte SCHRAMM (G O ✻), Lieutenant-général.

HAUT-RHIN. — 1,492 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Colmar, ville. . HARTMANN (Fréd.) ✻, manufacturier, Membre du Conseil général.
Mulhausen. . . . . KŒCHLIN (Nic.) (O ✻), manufacturier, Membre du Conseil gén.
Colmar, arrond. . DE GOLBERY ✻, Cons. à la Cour roy. de Colmar, M. du Cons. gén.
Altkirch. . . . . PFLIEGER, Maire, Membre du Conseil général.
Belfort. . . . . HAAS ✻, négociant, Membre du Conseil général.

RHÔNE. — 4,145 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Lyon, 1er arr. . . . SAUZET ✻, ancien Garde-des-Sceaux.
— 2e. . . . . JARS ✻, ancien Officier.
— 3e. . . . . FULCHIRON ✻, Membre du Conseil général.
— 4e. . . . . VERNE DE BACHELARD ✻, Cons. à la Cour roy., M. du Cons. gén.
Villefranche. . . . LAURENS-HUMBLOT, manufacturier, Membre du Conseil général.

HAUTE-SAÔNE. — 979 *Electeurs*, 4 *Députés.*

Vesoul. . . . . Genoux, Conseiller de Préfecture.
Jussey. . . . . Mis de Marmier (C ✻), Colonel de la garde nationale de Paris, Membre du Conseil général.
Lure. . . . . Mis de Grammont (O ✻), Membre du Conseil général.
Gray. . . . . Jobard, substitut du Procureur gén. près la Cour roy. de Besançon.

SAÔNE-ET-LOIRE. — 3,066 *Electeurs*, 7 *Députés.*

Mâcon, 1er arr. . Mathieu (O✻), Membre de l'Institut et du Bureau des Longitudes.
— 2e. . . . De Lacharme, Membre du Conseil général.
Châlon, 1er arr. . Pétiot-Groffier ✻, Membre du Conseil général.
— 2e. . . . Lerouge, Conseiller à la Cour royale de Dijon.
Autun. . . . . De Montepin, propriétaire.
Charolles. . . . . Mis de Drée (O ✻), Membre du Conseil général.
Louhans. . . . . Bon de Chapuys-Montlaville, Maire de Chardonnay, Membre du Conseil de l'arrondissement de Louhans.

SARTHE. — 2,232 *Electeurs*, 7 *Députés.*

Le Mans, 1er arr. De Vauguyon (Daniel), propriétaire.
— 2e. . . Garnier-Pagès ✻, avocat à la Cour royale de Paris.
— 3e. . . Vallée, Juge suppléant au tribunal civil.
St.-Calais. . . . . Cte Anat. de Montesquiou (G O ✻), Mal-de-camp, Chevalier d'honneur de la Reine, Membre du Conseil général.
La Flèche. . . . . Goupil ✻, Maire d'Avessé, Membre du Conseil général.
Mamers, 1er. . . Legendre, avocat. Membre du Conseil général de l'Eure.
Beaumont. . . . . Buon (Edouard), Maître de forges.

SEINE. — 16,230 *Electeurs*, 14 *Députés.*

Paris, 1er arr. . . Jacqueminot (G O ✻), Mal-de-c., Chef d'état-maj. de la garde nat.
— 2e. . . . . Lefèvre (Jacq.) (O ✻), banquier.
— 3e. . . . . Odier (O ✻), banquier.
— 4e. . . . . Ganneron (O ✻) ✻, anc. négociant, Membre du Conseil général.
— 5e. . . . . Salverte (Eusèbe) ✻, M. de l'Acad. des Inscrip. et Belles-Lettres.
— 6e. . . . . Delessert (F.) (O ✻), banquier.
— 7e. . . . . Moreau ✻, notaire, Maire du 7e arrondissement.
— 8e. . . . . Paturle ✻, négociant.
— 9e. . . . . Bon de Schonen (C ✻) ✻, Procureur gén. près la Cour des Comptes.
— 10e. . . . . Bon Dupin (Ch.) (C ✻), Membre du Conseil d'Amirauté et du Conseil général de la Nièvre.
— 11e. . . . Démonts ✻, ancien Avoué, Maire du 11e arrondissement.
— 12e. . . . . Panis ✻, négoc., Lieut.-Col. de la 12e lég. de la garde nationale.
Sceaux. . . . . Garnon, ancien notaire, Maire de Sceaux.
St.-Denis. . . . . Frémicourt ✻, Maire de la Villette.

SEINE-INFÉRIEURE. — 7,310 *Electeurs*, 11 *Députés.*

Rouen, 1er arr. . . Barbet (H) (O ✻), manufact., Maire de Rouen, M. du Cons. gén.
— 2e. . . . . Toussin, négociant, Membre du Conseil d'arrondissement.
— 3e. . . . . Laffitte (J.) ✻ ✻, ancien Président du Conseil des Ministres, Membre du Conseil général de la Seine.
— 4e. . . . . Petou, manufacturier.
Le Havre. . . . . Lemaistre ✻, Maire du Havre.
Bolbec. . . . . Vitet ✻, Conseiller-d'Etat.
Dieppe, 1er arr. . Bérigny (O ✻), Inspect. gén. des Ponts-et-Chaussées, M. du C. g.
— 2e. . . . Aroux ✻, ancien Magistrat.
Neufchâtel. . . . Desjobert, Maire de Rieux, Membre du Conseil général.
Yvetot. . . . . Anisson-Duperron ✻, Maître des requêtes honoraire, Membre du Conseil gén. du Puy-de-Dôme.
St.-Valéry. . . . Mallet (Ch.) (O ✻), Inspecteur divisionn. des Ponts-et-Chaussées.

SEINE-ET-MARNE. — 2,699 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Meaux. . . . . HARROUARD DE RICHEMOND, Membre du Cons. d'arr. de Meaux.
Melun. . . . . BOISSIÈRE ✻, ancien Officier du génie.
Fontainebleau. . . Cte DUROSNEL (G O ✻), Lieut.-gén., Membre du Conseil général.
Provins. . . . . Cte D'HARCOURT (Eug.) (O ✻), ex-Ambassadeur.
Coulommiers. . . . DE LAFAYETTE (Georges), Membre du Conseil général.

SEINE-ET-OISE. — 3,304 *Electeurs*, 7 *Députés*

Versailles. . . . . DE JOUVENCEL ✻, ancien Maire de Versailles.
St.-Germain. . . . GUY ✻, ancien Maire.
Corbeil. . . . . Cte DEFITTE ✻, Maire d'Auvernaux, Membre du Conseil général.
Etampes. . . . . Cte DE LABORDE (Alex.) (C ✻), Aide-de-camp du Roi.
Mantes. . . . . HERNOUX (O ✻), Capitaine de corvette.
Rambouillet. . . . B^on LE PELETIER D'AULNAY (O ✻), Memb. du Conseil général.
Pontoise. . . . . BOUCHARD (O ✻), anc. offic. du génie, Maire de Vemars, M. du C. g.

SÈVRES (DEUX). — 1,512 *Electeurs*, 4 *Députés.*

Niort. . . . . DAVID (Ferd.), médecin.
Melle. . . . . AUGUIS, propriétaire.
Parthenay. . . . . AGIER ✻, Cons. à la Cour roy. de Paris.
Bressuire . . . . . TRIBERT, ancien Préfet.

SOMME. — 3,738 *Electeurs*, 7 *Députés.*

Amiens, 1er arr. . CAUMARTIN ✻, Prés. à la Cour roy. d'Amiens, Memb. du Cons. gén.
— 2e. . . . . MASSEY, négociant, Membre du Conseil général.
Abbeville, 1er arr. ESTANCELIN ✻, propriétaire.
— 2e. . . RENOUARD (Ch.) (O ✻), Cons.-d'Et., Cons. à la Cour de cassation.
Doullens. . . . . Vte BLIN DE BOURDON (O ✻), ancien Préfet.
Montdidier. . . . . ROUILLÉ DE FONTAINE ✻, Membre du Conseil général.
Péronne. . . . . DE HAUSSY DE ROBÉCOURT ✻, Conseiller à la Cour de Cassation.

TARN. — 2,342 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Alby. . . . . GARDÈS, avocat, ancien adjoint au Maire.
Castres, 1er arr. . Mis DE DALMATIE (O ✻), anc. Ministre plénip., M. du Cons. g.
— 2e. . . . DE FALGUEROLLES (Ern.), propriétaire, Membre du Conseil gén.
Gaillac . . . . . DE LACOMBE, Membre du Conseil d'arrondissement.
Lavaur. . . . . B^on DE RANCHIN, propriétaire.

TARN-ET-GARONNE. — 2,041 *Electeurs*, 4 *Députés.*

Montauban . . . . JANVIER, avocat à la Cour roy. d'Angers, M. du C. g. de Maine-et-L.
Caussade . . . . . DE MALLEVILLE ✻, Membre du Conseil général.
Castel-Sarrasin. . FAURE-DÈRE, Conseiller à la Cour royale de Toulouse.
Moissac. . . . . Bon DUPRAT (O ✻), ancien Sous-Préfet, Membre du Conseil gén.

VAR. — 1,610 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Toulon, 1er arr. . DUCAMPE DE ROSAMEL (G O ✻), Vice-Amiral, Ministre de la Marine.
— 2e. . . . Vte PORTALIS, Juge au Tribunal de 1re instance de la Seine.
Draguignan. . . . POULLE (Emm.) ✻, Prés. de Chambre à la Cour royale d'Aix.
Grasse. . . . . SÉMÉRIE, Procureur général près les tribunaux d'Alger.
Brignolles. . . . . PATAILLE ✻, 1er Président de la Cour royale d'Aix.

VAUCLUSE. — 1,110 *Electeurs*, 4 *Députés.*

Avignon. . . . . Mis DE CAMBIS-D'ORSAN (O ✻), Membre du Conseil général.
Orange. . . . . MEYNARD (J.-J.) ✻, négociant, Membre du Conseil général.
Carpentras. . . . BERNARDI (O ✻), ancien Chef de bataillon, Membre du Conseil d'arrondissement de Carpentras.
Apt. . . . . MOTTET ✻, ancien Procureur général.

VENDÉE. — 1,419 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Luçon. . . . . ISAMBERT ✻, Cons. à la C. de Cass., M. du Cons. g. d'Eure-et-Loir.
Fontenay. . . . . CHAIGNEAU, avocat, Conseiller de Préfecture de la Loire-Inférieure.
Bourbon-Vendée. Cte DUCHAFFAULT ✻, propriétaire.
Herbiers (*les*). . . GUYET-DESFONTAINES, ancien notaire à Paris.
Les Sables. . . . . LUNEAU, avocat, Membre du Conseil général.

VIENNE. — 1,708 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Poitiers. . . . . DRAULT, ancien Avocat-général près la Cour royale.
Châtellerault . . . MARTINEAU, propriétaire.
Civray. . . . . Bon DEMARÇAY (C ✻), M^al-de-c., Memb. du Conseil général.
Loudun. . . . . NOSEREAU ✻, Ingénieur de la Marine, Membre du Conseil général.
Montmorillon. . . JUNYEN, Membre du Conseil général.

VIENNE (HAUTE). — 1,556 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Limoges, 1er arr. . TALABOT ✻, Ingénieur, Membre du Cons. gén. des manufactures.
— 2e. . . . GAY-LUSSAC (C ✻), Membre de l'Académie des Sciences.
Bellac. . . . . CHARREYRON ✻, Présid. du tribunal civil, Membre du Cons. gén.
St.-Yrieix. . . . . SAINT-MARC-GIRARDIN ✻, Maître des requêtes, Professeur à la Faculté des lettres de Paris.
St.-Junien. . . . . EDMOND BLANC (O ✻), Maître des requêtes, Secrétaire général du Ministère de l'Intérieur.

VOSGES. — 879 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Epinal. . . . . CUNY ✻, ancien Procureur du Roi.
Mirecourt . . . . . GOUVERNEL ✻, maître de forges.
Neufchâteau. . . . GAUGUIER ✻, maître de forges, Membre du Conseil général.
Remiremont. . . . BRESSON ✻, Intendant civil des possessions françaises dans le nord de l'Afrique, Membre du Conseil général des Vosges.
St.-Dié . . . . . DOUBLAT, maître de forges.

YONNE. — 1,720 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Auxerre. . . . . LARABIT ✻, Capitaine du Génie, Membre du Conseil général
Avallon . . . . . Cte DE CHASTELLUX (Alfred) (O ✻), Chevalier d'honneur de S. A. R. MADAME ADÉLAÏDE, Membre du Conseil général.
Joigny. . . . . Vte CORMENIN, ancien Maître des requêtes.
Sens. . . . . VUITRY, Maire de Sens, Membre du Conseil général.
Tonnerre. . . . . RÉTIF, Juge d'instruction, Membre du Conseil général.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS. MM.

ABRAHAM-DUBOIS ✻ (*Manche*), rue de Tournon, n. 2.
ADMYRAULD fils (O ✻) (*Charente-Inférieure*), rue Duphot, n. 22.
AGIER ✻ (*Deux-Sèvres*), quai Voltaire, n. 21 *bis*.
AILHAUD DE BRISIS (*Drôme*), rue Duphot, 20.
ALBERT (*Charente*), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 28.
ALLAIN-TARGÉ ✻ (*Maine-et-Loire*), rue.....
ALLIER (*Hautes-Alpes*), impasse Saint-Dominique-d'Enfer, n. 6.
AMILHAU (O ✻) (*Haute-Garonne*), rue Saint-Honoré, n. 353 *bis*.
ANDIGNÉ DE LA BLANCHAYE (Mis d') (*Maine-et-Loire*), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 6.
ANGEVILLE (Cte d') (*Ain*), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 39.
ANISSON-DUPERRON ✻ (*Seine-Inférieure*), rue d'Anjou-St.-Hon. 43.
ARAGO (C ✻) (*Pyrénées-Orientales*), rue d'Enfer, à l'Observatoire.
ARDAILLON (O ✻) (*Loire*), rue de Provence, n. 22.
ARMAND ✻ (*Pas-de-Calais*), rue de Bondy, n. 22.
ARMEZ (*Côtes-du-Nord*), rue de Seine-St.-Germain, n. 68.
AROUX ✻ (*Seine-Inférieure*), rue Neuve-des-Mathurins, n. 19.
AUBERT ✻ (*Gironde*), rue de l'Université, n. 18.
AUDRY DE PUYRAVEAU ✪ (*Char.-Infér.*), r. St.-Hyacinthe-St.-Honoré, 3.
AUGUIS (*Deux-Sèvres*), rue des Petits-Augustins, n. 17.
AVRIL ✻ (*Manche*), rue de l'Université, n. 48.
AZAÏS ✻ (*Hérault*), rue Neuve-St.-Roch, n. 39.
BACOT (César) (O ✻) (*Indre-et-Loire*), rue Ferme-des-Mathurins, n. 11.
BALLOT (*Orne*), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 4.
BALSAC (Bon de) (C ✻) (*Aveyron*), rue de l'Université, n. 71.
BARADA (*Gers*), rue du faub.-Saint-Honoré, n. 3.
BARBET (Henri) (O ✻) (*Seine-Inférieure*), rue de Rivoli, n. 46.
BARRE (*Eure-et-Loir*), rue de Courty, n. 6.
BASTARD (Vte Victor de) (O ✻) (*Lot-et-Garonne*), r. des SS.-Pères. 13.
BAUDE ✻ ✪ (*Loire*), rue de l'Université, n. 8.
BEAUFORT (de) (O ✻) (*Haute-Marne*), rue St.-Dominique, n. 99.
BÉRENGER (O ✻) (*Drôme*), rue Jacob, n. 39.
BÉRIGNY (O ✻) (*Seine-Inférieure*), rue Royale (Marais), n. 18.
BERNARD ✻ (*Ain*), rue des Saints-Pères, n. 63.
BERNARD (O ✻) (*Morbihan*), rue des Pyramides, n. 4.
BERNARDI (O ✻) (*Vaucluse*), rue St.-Dominique n. 46.
BERRYER (*Bouches-du-Rhône*), rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 64.
BERTHOIS (Bon de) (C ✻) (*Ille-et-Vilaine*), rue de l'Université, n. 31.
BESLAY père ✻ (*Ille-et-Vilaine*), rue de Belle-Chasse, n. 36.
BESLAY fils (*Morbihan*), rue Charlot, n. 18.
BESSIÈRES (C ✻) (*Dordogne*), rue Chanoinesse, n. 4.
BIDAULT DE FRÉTIGNÉ (*Mayenne*), rue de Bourgogne, n. 36.
BIGNON (Bon) (C ✻) (*Eure*), rue Joubert, n. 47.
BIGNON ✻ (*Loire-Inférieure*), rue Saint-Lazare, n. 102.

BLACQUE-BELAIR (*Finistère*), rue Richer, n. 5.
BLANC (Edmond) (O ✻) (*Haute-Vienne*), au Ministère de l'Intérieur.
BLANCHARD (*Loire-Inférieure*), rue Mont-Thabor, n. 4.
BLIN DE BOURDON (Vte) (O ✻) (*Somme*), rue de Grenelle-St.-G., 16.
BOIGUES (Louis) ✻ (*Nièvre*), rue des Minimes, n. 12; au Marais.
BOIROT (*Allier*), rue de Beaune, n. 7.
BOISSIÈRE ✻ (*Seine-et-Marne*), rue des Saussaies, n. 13.
BOISSY D'ANGLAS (B^on) (C ✻) (*Ardèche*), r. de la Ferme-des-Math. 15.
BONNEFONS (*Cantal*), rue Traversière, n. 13.
BOUCHARD (O ✻) (*Seine-et-Oise*), rue de la Victoire, n. 4.
BOUDET (*Mayenne*), rue du Petit-Reposoir, n. 6.
BOUDOUSQUIÉ ✻ (*Lot*), rue de l'Université, n. 30.
BOUSQUET (*Gard*), rue de Corneille, n. 5.
BOYARD (*Loiret*), rue Richelieu, n. 61.
BRESSON ✻ (*Vosges*), rue Godot, n. 2.
BRICQUEVILLE (Cte de) (C ✻) (*Manche*), place Vendôme, n. 4.
BRIGODE (B^on de) (O ✻) (*Nord*), rue de Lille, n. 52.
BRYAS (Mis de) ✻ (*Gironde*), rue de Belle-Chasse, n. 10.
BUGEAUD (G^al) (C ✻) (*Dordogne*), rue de l'Université, n. 114.
BUON (*Sarthe*), rue de Monsigni, n. 3.
BUREAUX DE PUZY (O ✻) (*Allier*), rue de Suresne, n. 23.
BUSSIÈRES (Brocard de) ✻ (*Marne*), boulevard des Capucines, n. 9.
CALEMARD-LAFAYETTE (*Haute-Loire*), rue Villedot, n. 12.
CALMON (C ✻) (*Lot*), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 25.
CAMBIS-D'ORSAN (Mis de) (O ✻) (*Vaucluse*), rue de Valois-St.-H., 4.
CARIOL (*Puy-de-Dôme*), rue de Choiseul, n. 10.
CAUMARTIN ✻ (*Somme*), rue de Richelieu, n. 25.
CHAIGNEAU (*Vendée*), rue de la Ferme, n. 29.
CHAIX-D'EST-ANGE ✻ (*Marne*), boulevard Poissonnière, n. 2.
CHAMPANHET ✻ (*Ardèche*), rue des Beaux-Arts, n. 2.
CHAPUYS-MONTLAVILLE (B^on de) (*Saône-et-Loire*), place Rivoli, n. 1.
CHARAMAULE (*Hérault*), rue St.-Honoré, n. 373.
CHARLEMAGNE (*Indre*), impasse St.-Dominique-d'Enfer, n. 2.
CHARREYRON ✻ (*Haute-Vienne*), rue du Dauphin, n. 6.
CHASLES ✻ (*Eure-et-Loir*), rue du Bac, passage Ste-Marie, n. 3.
CHASSIRON (B^on de) ✻ (*Charente-Inf.*), rue de la Chaussée-d'Antin, 31.
CHASTELLIER (de) (O ✻) (*Gard*), rue St.-Germain-des-Prés, n. 5.
CHASTELLUX (Cte Alfred de) (O ✻) (*Yonne*), rue Richepanse, n. 1.
CHATRY DE LA FOSSE (C ✻) (*Calvados*), rue Montholon, n. 16.
CHEVANDIER (*Meurthe*), rue de Rivoli, n. 38.
CLAUZEL (M^al Cte) (G ✻) (*Ardennes*), rue Cadet, n. 16.
CLÉMENT (O ✻) (*Doubs*), au Palais de la Chambre.
CLOGENSON ✻ (*Orne*), rue Godot, n. 1.
COLIN (O ✻) (*Jura*), rue de la Paix, n. 7.
COLOMÈS ✻ (*Hautes-Pyrénées*), rue Baillif, n. 2.
CONTÉ ✻ (*Lot*), rue St.-Thomas-du-Louvre, n. 36.
CORDIER ✻ (*Ain*), rue Saint-Dominique, n. 73.
CORMENIN (Vte) (*Yonne*), place de la Madeleine, n. 26.
CORNUDET (Cte Emile) (*Creuse*), place Belle-Chasse, n. 13.
CRIGNON DE MONTIGNY ✻ (*Loiret*), rue des Trois-Frères, n. 5.
CROISSANT ✻ (*Meurthe*), rue Neuve-St.-Roch, n. 39.

CUNIN-GRIDAINE (C ✻) (*Ardennes*), rue Castiglione, n. 10.
CUNY ✻ (*Vosges*), rue Jacob, n. 50.
CUOQ (*Haute-Loire*), rue Neuve-St.-Augustin, n. 12.
DAGUENET (*Basses-Pyrénées*), rue Richepanse, n. 7.
DALMATIE (Mis de) (O ✻) (*Tarn*), rue de l'Université, n. 57.
DANSE ✻ (*Oise*), rue Godot, n. 1.
DAUNANT (Bon de) (O ✻) (*Gard*), rue Godot, n. 1.
DAVID (Ferdinand) (*Deux-Sèvres*), r. Neuve-St.-Augustin, n. 47.
DEFERMON (Cte Jacques) ✻ (*Ille-et-Vilaine*), rue de Bourgogne, n. 36.
DEFITTE ✻ (Cte) (*Seine-et-Oise*), rue de Bourgogne, n. 40.
DEHAUSSY DE ROBÉCOURT ✻, rue St.-Guillaume, n. 36.
DELEBECQUE ✻ (*Pas-de-Calais*), rue de la Paix, n. 20.
DELESPAUL (*Nord*), rue Neuve-St.-Roch, n. 7.
DELESSERT (Benj.) (G O ✻) (*Maine-et-Loire*), rue Montmartre, n. 176.
DELESSERT (François) (O ✻) (*Seine*), rue Montmartre, n. 176.
DELORT (Gal Bon) (G O ✻) (*Jura*), rond-point des Champs-Elysées, 10.
DELTHEIL (*Lot*), rue Chanoinesse, n. 6.
DEMARÇAY (Gal Bon) (C ✻) (*Vienne*), rue Godot-de-Mauroy, n. 24.
DEMEUFVE ✻ (*Aube*), rue St.-Honoré, n. 404.
DÉMONTS ✻ (*Seine*), rue Christine, n. 3.
DESABES (*Aisne*), rue de Belle-Chasse, n. 32.
DESHAMEAUX (*Calvados*) (O ✻), rue Caumartin, n. 41.
DESHERMEAUX (Valette) (*Lozère*), rue Ventadour, n. 7.
DESJOBERT (*Seine-Inférieure*), rue de l'Université, n. 38.
DESLONGRAIS (Rocherullé) (*Calvados*), rue du Port-Mahon, n. 9.
DESMORTIERS (O ✻) (*Charente-Inférieure*), rue du Bac, n. 93.
DEVAUX (O ✻) (*Cher*), rue de la Paix, n. 20.
DINTRANS (O ✻) (*Hautes-Pyrénées*), rue Neuve-St.-Augustin, n. 40.
DIBARRART D'ETCHEGOYEN (Cte) (*Landes*), rue Ne-des-Capucines, 14.
DOUBLAT (*Vosges*), rue Chauveau-Lagarde, n. 3.
DOZON ✻ (*Marne*), rue du 29 Juillet, n. 4.
DRAULT (*Vienne*), rue Richelieu, n. 16.
DRÉE (Mis de) (O ✻) (*Saône-et-Loire*), rue des Saints-Pères, n. 71.
DUBOIS ✻ (*Loire-Inférieure*), rue St.-Dominique, n. 15.
DUBOYS-D'ANGERS ✻ (*Maine-et-Loire*), rue des Petits-Augustins, n. 5.
DUCHAFFAULT (Cte) ✻ (*Vendée*), Cité-Bergère, n. 2.
DUCHATEL (Cte Tanneguy) (O ✻) (*Charente-Inf.*), r. S.-Dom.-S.-G., 91.
DUCHATEL (Vte Napol.) ✻ (*Charente-Infér.*), r. S.-Dominique-S.-G., 91.
DUCHESNE (*Isère*), rue de la Paix, n. 6.
DUCLUZEAU-PASQUY (*Dordogne*), rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 13.
DUCOS (*Gironde*), place du Palais-Bourbon, n. 83.
DUDOUYT (*Manche*), rue de Lille, n. 26.
DUFAURE (*Charente-Inférieure*), rue St.-Dominique, n. 89.
DUGABÉ (*Ariége*), rue Louis-le-Grand, n 20.
DULIMBERT (Bon Pougeard) (O ✻) (*Charente*), rue et hôtel Jacob.
DUMON ✻ (*Lot-et-Garonne*), rue de Belle-Chasse, n. 38.
DUMONT ✻ (*Nord*), rue d'Alger, n 4.
DUPIN (G ✻) (*Nièvre*), à l'hôtel de la Présid., r. de l'Université, 118.
DUPIN (Bon Charles) (C ✻) (*Seine*), rue du Bac, n. 26.
DUPONT (O ✻) (*Eure*), rue Ventadour, n. 7.
DUPRAT (Bon) (O ✻) (*Tarn-et-Garonne*), r. de la Ferme-des-Mathur., 5.

DUROSIER (*Loire*), rue de l'Université, n. 36.
DUROSNEL (G^al Cte) (G O ✻) (*Seine-et-Marne*), rue St.-Lazare, n. 56.
DURRIEU (G^al B^on) (G O ✻) (*Landes*), rue du Helder, n. 23.
DUVAL DE FRAVILLE (B^on) ✻ (*Haute-Marne*), rue St.-Dominique, 46.
DUVERGIER DE HAURANNE (*Cher*), rue de Tivoli, n. 5.
ENOUF ✻ (*Manche*), rue des Petits-Augustins, n. 17.
ENTRAIGUES (Jules d') ✻ (*Indre*), rue de Grenelle-St.-Germain, 98.
ESPÉE (de l') ✻ (*Meurthe*), rue Duphot, n. 22.
ESPÉRONNIER (O ✻) (*Aude*), rue Descartes, n. 21.
ESTANCELIN ✻ (*Somme*), rue Duphot, n. 19.
ESTOURMEL (Cte d') ✻ (*Nord*), avenue de Marbeuf, n. 21.
ETIENNE (O ✻) (*Meuse*), rue de Grammont, n. 11.
FALGUEROLLES (de) (*Tarn*), rue de Lille, n. 85.
FAURE (*Hautes-Alpes*), rue de la Paix, n. 1.
FAURE-DÈRE (*Tarn-et-Garonne*), rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 31.
FAURIE (*Basses-Pyrénées*), rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 6.
FITZ-JAMES (Duc de) (C ✻) (*Haute-Garonne*), rue de Bourgogne, 34.
FLEURY ✻ (*Calvados*), rue Godot, n. 28.
FOULD (*Aisne*), rue Bergère, n. 10.
FRÉMICOURT ✻ (*Seine*), à la Villette.
FULCHIRON ✻ (*Rhône*), rue de Grammont, n. 17.
GAILLARD DE KERBERTIN (O ✻) (*Ille-et-Vilaine*), rue Saint-Thomas-du-Louvre, n. 26.
GANNERON (O ✻) ✪ (*Seine*), rue Bleue, n. 15.
GARCIAS ✻ (*Pyrénées-Orientales*), rue de Rivoli, n. 50 *bis*.
GARDÈS (*Tarn*), rue Ste-Anne, n. 75.
GARNIER-PAGÈS ✪ (*Sarthe*), rue Sainte-Avoye, n. 57.
GARNON (*Seine*), rue Dauphine, n. 33.
GARRAUBE (Valleton de) (O ✻) (*Dordogne*), rue Jacob, n. 37.
GAUGUIER ✻ (*Vosges*), rue Richelieu, n. 107.
GAUTHIER D'HAUTESERVE ✻ (*H.-Pyrén.*), r. des Trois-Frères, n. 9.
GAUTIER D'UZERCHE (O ✻) (*Corrèze*), r. de Vaugirard, 59, à Vaugirard.
GAY-LUSSAC (C ✻) (*Haute-Vienne*), au Muséum d'histoire naturelle.
GÉNIN (*Meuse*), rue Sainte-Anne, n. 36.
GÉNOT (*Moselle*), rue Richelieu, n. 47.
GÉNOUX (*Haute-Saône*), rue Richelieu, n. 25.
GILLON ✻ (*Meuse*), rue des Moulins, n. 26.
GIRARDIN (Émile de) (*Creuse*), rue Neuve-St.-Georges, n. 11.
GIRARDIN (Ernest de) (*Charente*), rue Blanche, n. 25.
GIRAUD ✻ (*Drôme*), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 4.
GIRAUD (Augustin) ✻ (*Maine-et-Loire*), rue N^e-des-Mathurins, n. 56.
GIRAUD (Charles) (*Maine-et-Loire*), rue St.-Lazare, n. 84.
GIROD DE L'AIN (Félix) (O ✻) (*Ain*), rue St.-Dominique-S.-G., 58.
GIROT DE L'ANGLADE (B^on) ✻ (*Puy-de-Dôme*), r. des P.-Augustins, 1.
GLAIS-BIZOIN (*Côtes-du-Nord*), rue Hillerin-Bertin, n. 7.
GOLBERY (de) ✻ (*Haut-Rhin*), rue de Beaune, n. 7.
GOUIN (Alexandre) (*Indre-et-Loire*), rue Neuve-St.-Augustin, n. 49.
GOUPIL ✻ (*Sarthe*), rue Jacob, n. 22.
GOUPIL DE PRÉFELN (*Orne*), quai Voltaire, n. 17.
GOUVERNEL ✻ (*Vosges*), rue d'Alger, n. 3.
GRAMMONT (Mis de) (O ✻) (*Haute-Saône*), r. de Grenelle-St.-G., 91.

GRANIER ✻ (*Hérault*), rue de la Paix, n. 24.
GRAS-PRÉVILLE ✻ (Mis de) (*Bouches-du-Rhône*), rue Richelieu, n. 45.
GRASSET (de) (*Hérault*), rue de la Paix, n. 16.
GRAVIER (O ✻) (*Basses-Alpes*), rue de l'Oratoire, n. 1.
GUESTIER (Junior) (*Gironde*), rue Godot, n. 18.
GUIZARD (de) ✻ ✪ (*Aveyron*), rue Mondovi, n. 4.
GUIZOT (G O ✻) (*Calvados*), rue de la Ville-l'Evêque, n. 2.
GUY ✻ (*Seine-et-Oise*), rue Saint-Honoré, n. 335.
GUYET-DESFONTAINES (*Vendée*), rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 36.
HAAS DE BELFORT ✻ (*Haut-Rhin*), rue et hôtel du Hasard.
HARCOURT (Cte Eugène d') (O ✻) (*Seine-et-M.*), r. de l'Université, 107.
HARLÉ père ✻ (*Pas-de-Calais*), rue et île Saint-Louis, n. 45.
HARLÉ fils ✻ (*Pas-de-Calais*), rue et île Saint-Louis, n. 45.
HARROUARD DE RICHEMOND (*Seine-et-Marne*), rue de Tivoli, n. 7.
HARTMANN ✻ (*Haut-Rhin*), rue des Jeûneurs, n. 3.
HAUBERSART ✻ (Vte d') (*Nord*), rue St.-Lazare, n. 31.
HAUTPOUL (Cte Alphonse d') (C ✻) (*Hérault*), rue Ne-St.-Augustin, n. 51.
HAVIN (*Manche*), rue de Provence, n. 36.
HÉBERT ✻ (*Eure*), rue de la Chaise, n. 24.
HENNEQUIN ✻ (*Nord*), rue des Saints-Pères, n. 3.
HENNESSY (*Charente*), rue Royale-St.-Honoré, n. 11.
HÉREMBAULT (Roubier d') (*Pas-de-Calais*), rue Mont-Thabor, n. 8.
HERNOUX ✻ (*Côte-d'Or*), rue Neuve-St.-Roch, n. 39.
HERNOUX (O ✻) (*Seine-et-Oise*), rue d'Alger, n. 10.
HERVÉ ✻ (*Gironde*), rue St.-Dominique, n. 89.
HIS (*Orne*), Cité-Bergère, n. 9.
HUMANN (G O ✻) (*Bas-Rhin*), rue Richepanse, n. 7.
HUNOLSTEIN (Cte d') (*Moselle*), rue de Grenelle-St.-Germain, n. 119.
ISAMBERT ✻ (*Vendée*), rue des Beaux-Arts, n. 5.
JACQUEMINOT (Gal) (G O ✻) (*Seine*), rue de Provence, n. 60.
JAMIN (Gal Vte) (G O ✻) (*Meuse*), rue Richelieu, n. 19.
JANVIER (*Tarn-et-Garonne*), rue des Petits-Augustins, n. 15.
JARS ✻ (*Rhône*), rue du Sentier, n. 17.
JAUBERT (Cte) (*Cher*), rue des Petits-Augustins, n. 5.
JAY (O ✻) (*Gironde*), rue du Battoir-St.-André-des-Arcs, n. 19.
JOBARD (*Haute-Saône*), rue des Bons-Enfans, n. 15.
JOLLIVET (*Ille-et-Vilaine*), rue Mazarine, n. 9.
JOUFFROY ✻ (*Doubs*), rue de Vaugirard, n. 37.
JOUVENCEL (Chev. de) ✻ (*Seine-et-Oise*), rue des SS.-Pères, n. 38.
JOUVET (*Puy-de-Dôme*), rue des Bons-Enfans, n. 5.
JUNYEN (*Vienne*), rue de Richelieu, n. 16.
KÉRATRY (O ✻) (*Finistère*), rue des Saints-Pères, n. 20.
KŒCHLIN (Nicolas) (O ✻) (*Haut-Rhin*), rue du Sentier, n. 13.
LABORDE (Cte Alex. de) (C ✻) (*Seine-et-Oise*), au Palais de la Chambre.
LABOULIE (de) ✻ (*Bouches-du-Rhône*), rue de la Ville-l'Evêque, n. 28.
LACAVE-LAPLAGNE (O ✻) (*Gers*), au Ministère des finances.
LACAZE (Pèdre) (*Basses-Pyrénées*), rue Neuve-des-Mathurins, n. 34.
LACHARME (de) (*Saône-et-Loire*), rue Laffitte, n. 7.
LACHÈZE fils ✻ (*Loire*), rue Neuve-St.-Augustin, n. 9.
LACOMBE (de) (*Tarn*), rue de l'Université, n. 36.
LACOSTE (Bon de) (O ✻) (*Meurthe*), rue Castiglione, n. 9.

LACROIX ✻ (*Pyrénées-Orientales*), rue du Faub.-St.-Honoré, n. 3.
LACROSSE ✻ (*Finistère*), rue du Mont-Thabor, n. 30.
LADOUCETTE (B^m^ de) (O ✻) (*Moselle*), rue St.-Lazare, n. 5.
LAFAYETTE (Georges de) (*Seine-et-Marne*), r. d'Anjou-S.-H., n. 38.
LAFFITTE (Jacques) ✻ ◎ (*Seine-Inférieure*), rue Laffitte, n. 19.
LAFOND ✻ ⛃ (*Nièvre*), quai de la Tournelle, n. 21.
LAIDET (G^al^ de) (O ✻) (*Basses-Alpes*), quai d'Orsay, n. 3.
LAMARTINE (Alph. de) ✻ (*Nord*), rue de l'Université, n. 82.
LAMY (C ✻) (*Dordogne*), rue de Verneuil, n. 51.
LARABIT ✻ (*Yonne*), rue des Saints-Pères, n. 7.
LARÉVELLIÈRE (*Maine-et-Loire*), rue de Rivoli, n. 28.
LAS-CASES fils (de) ✻ ◎ (*Finistère*), place Vendôme, n. 18.
LAURENCE ✻ (*Landes*), rue Matignon, n. 8.
LAURENS-HUMBLOT (*Rhône*), place St.-Sulpice, n. 6.
LAVIELLE ✻ (*Basses-Pyrénées*), rue de Lille, n. 59 *bis*.
LAVOCAT (O ✻) (*Ardennes*), aux Gobelins.
LE DÉAN (O ✻) (*Morbihan*), rue du Mont-Thabor, n. 34.
LEFÈVRE (Jacques) (O ✻) (*Seine*), rue du Faub.-Poissonnière, n. 60.
LE GALL (*Morbihan*), rue Saint-Honoré, n. 240.
LEGENDRE (*Sarthe*), rue.....
LEGRAND (C ✻) (*Manche*), rue des Saints-Pères, n. 24.
LEGRAND (V.) ✻ (*Oise*), rue Richepanse, n. 3.
LEMAIRE (*Oise*), rue Bleue, n. 34.
LE MAROIS (Vte Polydore) (*Manche*), rue Blanche, n. 23.
LEMERCIER (Vte) (C ✻) (*Orne*), rue de l'Université, n. 18.
LEMAISTRE ✻ (*Seine-Inférieure*), rue de Richelieu, n. 47.
LE PELETIER D'AUNAY (Cte Hector) ✻ (*Nièvre*), r. S.-Guillaume, 18.
LE PELETIER D'AULNAY (B^m^) (O ✻) (*Seine-et-Oise*), r. de Gren.-S.-G. 27.
LEPREVOST (Auguste) (*Eure*), rue Jacob, n. 7.
LERAY (O ✻) (*Loire-Inférieure*), rue Caumartin, n. 14.
LEROUGE (*Saône-et-Loire*), rue St.-Thomas-du-Louvre, n. 36.
LESERGEANT DE MONNECOVE (*Pas-de-Calais*), rue de Las-Cases, n. 14.
LETOURNEUX (*Mayenne*), rue de Grenelle-St.-Honoré, n. 8.
LEVAILLANT (*Loire-Inférieure*), rue de Rohan, n. 20.
LEYRAUD (*Creuse*), rue de la Paix, n. 6.
LHERBETTE (*Aisne*), rue Caumartin, n. 29.
LIADIÈRES ✻ (*Basses-Pyrénées*), rue Blanche, n. 31.
LIMPÉRANI (*Corse*), Faubourg St.-Honoré, n. 55.
LOMBARD-BUFFIÈRE ✻ (*Isère*), à l'Hôtel-de-Ville.
LUNEAU (*Vendée*), rue des Bons-Enfans, n. 22.
LUSIGNAN (Mis de) (C ✻) (*Lot-et-Garonne*), rue Jacob, n. 7.
MADIER DE MONTJAU ✻ (*Ardèche*), r. Neuve-St.-Augustin, n. 20.
MAGNONCOUR (de) (*Doubs*), rue de la Pépinière, n. 127.
MAIGNOL (*Puy-de-Dôme*), rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 9.
MALARET (B^m^ de) (O ✻) (*Haute-Garonne*), r. des Saints-Pères, 81.
MALLEVILLE DE CONDAT (de) ✻ (*Tarn-et-Gar.*), r. de l'Université, 36.
MALLET (O ✻) (*Seine-Inférieure*), rue St.-Honoré, n. 352.
MALLYE (*Haute-Loire*), rue Saint-Thomas-du-Louvre, n. 32.
MANGIN D'OINS (O ✻) (*Ille-et-Vilaine*), rue de l'Université, n. 88.
MARMIER (Mis de) (C ✻) (*Haute-Saône*), rue de la Ville-l'Evêque, 30.
MARTELL (*Gironde*), rue Caumartin, n. 1.

MARTIN (C ✻) (*Nord*), au Ministère du Commerce et des Trav. publics.
MARTINEAU (*Vienne*), rue Saint-Honoré. n. 357.
MASSEY (*Somme*), rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 32.
MATHIEU (O ✻) (*Saône-et-Loire*), à l'Observatoire.
MATHIEU DE LA REDORTE (Cte) ✻ (*Aude*), Faubourg-St.-Honoré, 31.
MAUGUIN ◎ (*Côte-d'Or*), rue Neuve-St.-Augustin, n. 30.
MERCIER (B^on^) ✻ (*Orne*), rue Godot, n. 1.
MERLE-MASSONNEAU ✻ (*Lot-et-Garonne*), rue de Grammont, n. 1.
MERLIN ✻ (*Aveyron*), rue de l'Echiquier, n. 16.
MERLIN (G^al^ B^on^) (C ✻) (*Nord*), rue de Grenelle-St.-Germain, n. 99.
MESGRIGNY (Cte Adrien de) (O ✻) (*Aube*), r. Neuve-St.-Augustin, 36.
MEYNADIER (G^al^ Cte) (G O ✻) (*Lozère*), rue des Champs-Elysées, n. 4.
MEYNARD (*Vaucluse*), rue de Valois-St.-Honoré, n. 4.
MOLIN (*Puy-de-Dôme*), rue Ste-Anne, n. 61.
MONNIER ✻ (*Jura*), rue Castiglione, n. 2.
MONTÉPIN (de) (*Saône-et-Loire*), rue du 29 Juillet, n. 3.
MONTESQUIOU (Cte Anatole de) (G O ✻) (*Sarthe*), rue de Monsieur, 12.
MONTHIERRY (de) (*Ille-et-Vilaine*), rue de la Victoire, n. 4.
MONTOZON (Cte de) (*Nord*), rue de Tivoli, n. 12.
MOREAU ✻ (*Meurthe*), rue Jacob, n. 7.
MOREAU ✻ (*Seine*), rue St.-Méry, n. 25.
MORNAY (Mis Jules de) (O ✻) (*Oise*), rue de l'Université, n. 57.
MOSBOURG (Cte de) (O ✻) (*Lot*), quai Voltaire, n. 7.
MOTTET ✻ (*Vaucluse*), rue de l'Université, n. 113.
MURET DE BORD (*Indre*), rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 82.
MUTEAU (*Côte-d'Or*), rue du Bac, n. 87.
NICOD ✻ (*Loire-Inférieure*), rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 60.
NOGARET (B^on^) (C ✻) (*Aveyron*), rue des Quinze-Vingts, n. 2.
NOSEREAU ✻ (*Vienne*), rue d'Alger, n. 13.
OBERLIN (B^on^ d') (*Loire-et-Cher*), rue de Grenelle-St.-Germain, n. 15.
ODIER (O ✻) (*Seine*), boulevard Poissonnière, n. 15.
ODILON-BARROT ✻ ◎ (*Aisne*), rue de la Ferme-des-Mathurins, 24.
OGER ✻ (*Ardennes*), rue du Grand-Chantier, n. 5.
PAGANEL (O ✻) (*Lot-et-Garonne*), rue de Condé, n. 19.
PAGÈS (*Ariége*), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 15.
PAILLARD-DUCLÉRÉ (*Mayenne*), rue de Grenelle-St.-Germain, 121.
PAIXHANS (O ✻) (*Moselle*), rue de Verneuil, n. 19.
PANIS ✻ (*Seine*), rue Poliveau, n. 27.
PARANT ✻ (*Moselle*), rue Jacob, n. 54.
PASSY (O ✻) (*Eure*), rue Neuve-des-Mathurins, n. 20.
PATAILLE ✻ (*Var*), rue St.-Marc-Feydeau, n. 23.
PATURLE ✻ (*Seine*), rue de Paradis Poissonnière, n. 23.
PAVÉE DE VANDEUVRE (B^on^) ✻ (*Aube*), rue St.-Lazare, n. 36.
PELET (G^al^ B^on^) (G O ✻) (*Haute-Garonne*), rue de l'Université, n. 61.
PELET DE LA LOZÈRE (B^on^) ✻ (*Loir-et-Cher*), rue des Champs-Elysées, 4.
PÉRIER (Alphonse) ✻ (*Isère*), rue Neuve-St.-Augustin, n. 57.
PÉRIER (Camille) ✻ (*Corrèze*), rue d'Antin, n. 3.
PÉRIER (Joseph) (O ✻) (*Marne*), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 70.
PÉRIN (*Dordogne*), rue Montmartre, n. 64.
PERRIER (*Ain*), rue St.-Thomas-du-Louvre, n. 42.
PERSIL (G O ✻) (*Gers*), hôtel des Monnaies.

PÉTIOT-GROFFIER ✻ (*Saône-et-Loire*), rue de l'Echelle, n. 8.
PÉTOT (*Côte-d'Or*), rue de la Michodière, n. 4.
PETOU (*Seine Infér.*), cour des Fontaines, n. 2.
PEYRE (*Aude*), rue de Rivoli, n. 10 *bis*.
PEYRET-LALLIER ✻ (*Loire*), rue St.-Thomas-du-Louvre, n. 15.
PFLIÉGER (*Haut-Rhin*), rue du Bac, n. 9.
PIÉRON (*Pas-de-Calais*), rue de l'Abbaye, n. 16.
PINSONNIÈRE (L'Homme de la) ✻ (*Indre-et-Loire*), r. de Bourgogne, 7.
PISCATORY ✻ (*Indre-et-Loire*), rue de Grenelle-St.-Germain, n. 100.
PORTALIS (Vte) (*Var*), place Royale, n. 4, au Marais.
POULLE (Emmanuel) ✻ (*Var*), rue Royale, n. 6.
POUYER (*Pas-de-Calais*) (C ✻), rue Godot, n. 22.
PRÉVOST-LEYGONIE (*Dordogne*), rue de Bourgogne, n. 7.
PRUNELLE ✻ (*Isère*), rue Jacob, n. 52.
PUISARD (de) (*Mayenne*), rue des Petits-Augustins, n. 5.
QUINETTE ❁ (*Aisne*), rue du Faubourg-St.-Honoré, n. 33.
RAGUET-LÉPINE ✻ (*Loir-et-Cher*), rue de Lille, n. 78.
RAIMBAULT-COURTIN (*Eure-et-Loir*), rue de l'Université, n. 36.
RANCÉ (de) (O ✻) (*Eure*), place du Carrousel, hôtel de Nantes.
RANCHIN (B^on^ de) (*Tarn*), rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 11.
RAUTER ✻ (*Bas-Rhin*), rue du Hasard, n. 7.
RÉAL (Félix) ✻ (*Isère*), rue du Faubourg-St.-Honoré, n. 68.
RÉALIER-DUMAS ✻ (*Drôme*), rue Jacob, n. 22.
RÉMUSAT (Ch. de) ❁ (*Haute-Garonne*), rue Royale, n. 18.
RENOUARD (O ✻) (*Somme*), rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 13.
RÉTIF (*Yonne*), marché St.-Honoré, n. 38.
REYBAUD (*Bouches-du-Rhône*), rue St.-Honoré, n. 416.
REYNARD (*Bouches-du-Rhône*), rue d'Alger, n. 12.
RICHEMONT (B^on^ de) (G O ✻) (*Allier*), rue de Lille, n. 51.
RIVET (B^on^) (O ✻) (*Corrèze*), rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 66.
RIVIÈRE DE LARQUE ✻ (*Lozère*), rue de Provence, n. 12.
ROBINEAU DE BOUGON ✻ (*Loire-Inférieure*), rue Royale-St.-H., n. 20.
ROCHEFOUCAULD (Mis Gaëtan de la) (O ✻) (*Cher*), r. d'Anjou-St.-H., 19.
ROCHEFOUCAULD (Cte Jules de la) (O ✻) (*Loiret*), r. St.-Dominique, 100.
ROGER (B^on^) (O ✻) (*Loiret*), rue du Faubourg-Poissonnière, n. 49.
ROGER (Cte) (*Nord*), rue Bergère, n. 4.
ROSAMEL (Contre-Amiral Ducampe de) (G O ✻) (*Var*), au Ministère de la Marine.
ROUGER DE VILLESAVARY (*Aude*), rue Jacob, n. 35.
ROUILLÉ DE FONTAINE ✻ (*Somme*), rue de Grenelle-St.-Germain, 81.
ROUL ✻ (*Gironde*), rue St.-Honoré, n. 342.
ROUSSILHE (*Cantal*), Petite Villette, n. 174, route de Pantin.
ROYER-COLLARD ✻ (*Marne*), rue d'Enfer, n. 20.
SADE (Cte Xavier de) ✻ (*Aisne*), rue des Petits-Augustins, n. 4.
SAGLIO ✻ (*Bas-Rhin*), rue du Hazard, n. 5.
SAINCTHORENT (de) (*Creuse*), rue St.-Honoré, n. 240.
SAINTENAC (Vte de) (*Ariége*), rue de la Ville-l'Evêque, n. 21.
SAINT-MARC-GIRARDIN ✻ (*Haute-Vienne*), rue de l'Odéon, n. 27.
SAINT-PERN-COUELLAN (Cte de) (*Côtes-de-Nord*), r. de la Ch.-d'Antin, 28.
SALVAGE (*Cantal*), rue Croix-des-Petits-Champs, n. 31.
SALVANDY (de) (C ✻) (*Eure*), au Ministère de l'Instruction publique.

SALVERTE (Eusèbe) ❁ (*Seine*), rue de Clichy, n. 3.
SAPEY (C ✻) (*Isère*), rue Saint-Dominique, n. 52.
SAUBAT (*Haute-Garonne*), rue de Richelieu, n. 47.
SAUVEUR DE LACHAPELLE ✻ (*Côtes-du-Nord*), rue Richepanse, n. 10.
SAUZET ✻ (*Rhône*), rue Laffitte, n. 23.
SCHAUENBURG ✻ (*Bas-Rhin*), rue du Hasard, n. 5.
SCHNEIDER (G O ✻) (*Moselle*), place du Palais-Bourbon, n. 83.
SCHONEN (Bon de) (G O ✻) ❁ (*Seine*), rue du Bac, n. 105.
SCHRAMM (Gal Vte) (G O ✻) (*Bas-Rhin*), boulevart St.-Denis, n. 26.
SÉBASTIANI (Cte Horace) (G ✻) (*Corse*), r. du Faub.-St.-Honoré, 55.
SÉMERIE (*Var*), boulevard Montmartre, n. 10.
SÉVIN-MAREAU (*Loiret*), rue Croix-des-Petits-Champs, n. 31.
SIVRY (de) (*Morbihan*), rue Laffitte, n. 1.
SUBERVIE (Gal) (C ✻) (*Gers*), rue Cadet, n. 19.
TALABOT ✻ (*Vienne*), rue Blanche, n. 47.
TAVERNIER ✻ (*Ardèche*), rue de Rivoli, n. 6.
TEILLARD-NOZEROLLES (*Cantal*), rue Traversière-St.-Honoré, n. 13.
TEISSEIRE (*Aude*), rue des Moulins, n. 26.
TERREBASSE (de) (*Isère*), rue Neuve-St.-Augustin, n. 9.
TESNIÈRE (*Charente*), rue Richepanse, n. 7.
TESTE (*Gard*), rue des Pyramides, n. 5.
TEULON (*Gard*), rue de Savoie, n. 1.
THABAUD-LINETIÈRE (*Indre*) ✻, rue d'Anjou, n. 21, au Marais.
THÉVENIN (*Puy-de-Dôme*), rue Cassette, n. 25.
THIARD (Cte de) (C ✻) (*Côtes-du-Nord*), rue.....
THIERS (C ✻) ❁ (*Bouches-du-Rhône*), place St.-Georges, n. 1.
THIL ✻ ❁ (*Calvados*), rue de Vaugirard, n. 50.
TILLY (Cte Adjutor de) (C ✻) (*Calvados*), rue de Grenelle-St.-G., n. 15.
TIRRION (*Jura*), boulevard des Italiens, n. 11.
TIRLET (Gal Vte) (G O ✻) (*Marne*), rue de l'Université, n. 30.
TOULGOET (de) (O ✻) (*Finistère*), rue Bourbon-le-Château, n. 6.
TOURANGIN-SILAS ✻ (*Doubs*), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 68.
TOURRAUD (*Puy-de-Dôme*), rue St.-Thomas-du-Louvre, hôtel de France.
TOUSSIN (Alexandre) (*Seine-Inférieure*), rue Hauteville, n. 2.
TRACY (Victor Destutt de) (O ✻) (*Allier*), r. d'Anjou-S.-Honoré, 38.
TRIBERT (*Deux-Sèvres*), rue Saint-Lazare, n. 57.
TRONCHON (*Oise*), rue des Petites-Ecuries, n. 38.
TROY (*Gers*), rue Ventadour, n. 7.
TRUTAT (*Eure*), rue.....
TUEUX (*Côtes-du-Nord*), rue Caumartin, n. 5.
TUPINIER (Bon) (C ✻) (*Finistère*), rue St.-Florentin, n. 14.
TURCKHEIM (Bon de) (O ✻) (*Bas-Rhin*), rue du Hasard, n. 7.
VALAZÉ (Gal Bon) (C ✻) (*Orne*), rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 24.
VALLÉE (François) (*Sarthe*), rue Jacob, n. 44.
VALON (Cte de) (O ✻) (*Corrèze*), rue.....
VANDEUL (Caroillon de) ✻ (*Haute-Marne*), rue Ne-de-Luxembourg, 18.
VATOUT (O ✻) (*Côte-d'Or*), rue du Houssaye, n. 5.
VATRY (de) ✻ (*Meurthe*) rue Notre-Dame-de-Lorette, n. 18.
VAUGUYON (de) (*Sarthe*), rue Laffitte, n. 20.
VEJUX (*Doubs*), rue de la Paix, n. 16.
VERGNES (C ✻) (*Aveyron*), rue Jacob, n. 38.

VERNE DE BACHELARD ✻ (*Rhône*), rue des Filles-Saint-Thomas, 20.
VERNIER ✻ (*Aube*), rue Traversière-St.-Honoré, n. 13.
VIENNET (C ✻) (*Hérault*), rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 16.
VIGIER (Cte Achille) (*Morbihan*), quai Voltaire, n. 1.
VIREY (O ✻) (*Haute-Marne*), rue Soufflot, n. 1.
VITET ✻ (*Seine-Inférieure*), rue Trudon, n. 6.
VIVIEN (O ✻) (*Aisne*), rue du Houssaye, n. 7.
VUITRY (*Yonne*), rue Castiglione, n. 12.
WAREIN ✻ (*Nord*), rue Christine, n. 5.
WUSTEMBERG ✻ (*Gironde*), rue de la Paix, n. 13.

Secrétaires-Rédacteurs.

M. Denis-Lagarde ✻, au palais de la Chambre.
M. Cerclet, au palais de la Chambre.
M. Valette, *Secrétaire de la Présidence*, au palais de la Chambre.

Messagers d'Etat.

M. Giraud aîné ✻. M. Jobert-Lucas ✻.

Huissiers. Messieurs,

Larchevêque ✻, *Chef.*	Duponceau.	Beauvarlet ✻.	Guttin.	Martinet ✻.
Tournemine.	Jeammer (O ✻).	Pougny.	Gervais.	Desportes.

DIVISIONS.

Procès-Verbaux. MM.

Denis-Lagarde ✻, *Chef.*
Ramond de la Croisette, *Sous-Chef.*
Savary, *premier Commis.*

Secrétariat général. MM.

Méreaud ✻, *Secrétaire-général.*
Dauchamp, *Sous-Chef.*
Ramond de la Croisette (Paul), 1er *Commis.*

Trésorerie et Archives. MM.

Doulcet ✻, *Trésorier-Archiviste.*
Levaillant, *Sous-Chef.*

Bibliothèque. MM.

Beuchot ✻, *Bibliothécaire.*
Chev. Roger de Caux, *Sous-Bibliothécaire.*
Boch ✻, *Sous-Bibliothécaire adjoint.*

M. Clavel, *Inspecteur du palais*, au palais.
M. de Joly ✻, *Architecte*, au palais de la Chambre.

QUATRIÈME PARTIE.

Administration générale.

CHAPITRE PREMIER.

Départemens Ministériels.

SECTION PREMIÈRE.

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE ET DES CULTES (1).

Place Vendôme.

M. BARTHE (G O ✻), *Garde-des-Sceaux, Ministre Secrétaire-d'Etat, Président du Conseil-d'Etat.*

L'organisation et la surveillance de toutes les parties de l'ordre judiciaire; l'organisation et le régime du notariat; les ordres et les instructions à transmettre aux Cours royales et aux Tribunaux, pour l'exécution des lois et réglemens; la correspondance habituelle avec les Procureurs généraux et Procureurs du Roi sur tout ce qui est soumis à l'action ou confié à la surveillance du ministère public; les rapports au Roi sur les matières de législation, sur l'administration de la justice, sur les conflits entre les autorités administratives et judiciaires, sur les demandes de dispenses d'âge et de parenté pour mariage, sur les demandes en naturalisation, etc.; le rapport des recours en grâce, commutations de peine, réhabilitations, etc.; les dépenses de l'ordre judiciaire; l'Imprimerie Royale et le Bulletin des Lois, etc. Le Garde-des-Sceaux exerce, relativement à la Cour des comptes, toutes les attributions déterminées par l'Ordonnance du 26 juillet 1814; il peut nommer les Conseillers qui doivent siéger, soit comme Présidens, soit comme Juges, aux Assises; les décisions des Cours royales qui prononcent ou confirment la censure avec réprimande ou la suspension provisoire d'un Juge ne sont mises à exécution qu'après avoir été approuvées par le Garde-des-Sceaux, lequel peut aussi mander auprès de sa personne les Membres des Cours et Tribunaux, ainsi que les Officiers du ministère public, à l'effet de s'expliquer sur les faits qui pourraient leur être imputés. Les mesures de discipline arrêtées par les Cours et Tribunaux, contre les Officiers ministériels, sont également soumises à l'approbation du Garde-des-Sceaux.

Cabinet particulier du Ministre.

M. Puissan ✻, *Chef du Cabinet.*

L'ouverture des dépêches à l'arrivée; les affaires réservées; les demandes d'audience; les objets de correspondance qui ne sont spécialement attribués à aucun bureau.

---

(1) Le Ministre donne des audiences particulières toutes les fois qu'on lui en fait la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir. Le public n'est point admis dans les Bureaux; il est reçu par le Secrétaire-général les lundis et vendredis de 8 à 9 heures du matin, et par les Chefs de division, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 22, les vendredis, depuis deux heures jusqu'à quatre. Le Bureau des légalisations est ouvert tous les jours de midi à deux heures, excepté les dimanches et fêtes. MM. les Pairs de France, Députés et Magistrats sont reçus par le Ministre les lundis et jeudis, à 11 heures du matin; tous les jours, de 8 à 9 heures du matin, par le Secrétaire-général; et les lundis et vendredis, de midi à 1 heure, par les Chefs de divisions.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. PARANT (O ✻), Sous-Secrétaire-d'Etat au département de la Justice et des Cultes, *Secrétaire-gén.*, *Commissaire du Roi au Sceau.*

Surveillance directe et révision de tout le travail du Ministère de la Justice; Présidence du Conseil d'administration, formé de tous les Chefs de division du Ministère de la Justice; Imprimerie royale; Enregistrement et distribution des dépêches; Archives.

Bureau de l'Enregistrement des Dépêches.

M. Poret, *Chef.*

Analyse et enregistrement des dépêches, renseignemens, légalisation des actes civils et judiciaires pour les Colonies et l'étranger.

Archives.

PREMIÈRE SECTION, *rue Neuve-de-Luxembourg*, n. 22.

M. de Laigue ✻, *Chef.*

Conservation des originaux des lois; dépôts des ordonnances et des décisions royales, avis du Conseil-d'Etat, avis du Conseil d'administration du ministère de la Justice; arrêtés du Ministre, circulaires, etc.; formation et révision du Bulletin des Lois; tenue du registre constatant la promulgation des lois et ordonnances; conservation des anciens tableaux de publication.

DEUXIÈME SECTION, *Galerie du Louvre.*

M. Bary ✻, *Chef.*

Conservation des archives de l'ancienne Secrétairerie d'Etat.

DIVISION DU PERSONNEL.

M. MANET ✻, *Chef de Division.*

Cette division est sous la direction spéciale du Secrétaire-général.

Premier Bureau.

M. Carnet, *Chef.*

Personnel et discipline des Cours, Tribunaux, Justices de paix; Renouvellement périodique et institutions des Tribunaux de commerce.

Deuxième Bureau.

M. Lécrivain, *Chef.*

Personnel des Avoués, Commissaires-priseurs et Huissiers; police et discipline des Officiers ministériels.

DIVISION DES AFFAIRES CIVILES ET DU SCEAU.

M. PASCALIS ✻, Maître des requêtes, *Chef de Division.*

Premier Bureau.

M. Poinsinet de Sivry ✻, *Chef.*

Statistique civile; création de Tribunaux de commerce et de Chambres temporaires ou permanentes dans les Cours et Tribunaux; création de nouveaux cantons; translation des chefs-lieux de cantons; changement de circonscription de communes, cantons, arrondissemens; délimitation des communes; correspondance avec les Cours et Tribunaux, pour tout ce qui concerne les matières civiles et les besoins du service général; examen des états semestriels des travaux des Cours et des Tribunaux civils; état civil; examen annuel des procès-verbaux de vérification des registres de l'état civil; publication des demandes et jugemens en déclaration d'absence.

Deuxième Bureau.

M. Armand, *Chef.*

Naturalisations, déclaration de naturalité, et admission des étrangers au domicile en France; réintégration dans la qualité et les droits de Français; autorisation de service à l'étranger; dispenses d'âge, de parenté et d'alliance pour mariage; changemens ou additions de noms; titres, majorats et dotations; vérification et réglement des droits de sceau à verser au Trésor public; remises et réductions de droits, en vertu de la loi du 21 avril 1832; Journal des Savans; sceau des lois, traités, lettres-patentes et autres actes de chancellerie, nomination et surveillance des Référendaires au sceau.

Troisième Bureau.

M. Joye ✻, *Chef.*

Régime et organisation du Notariat, Personnel, Police et discipline des Notaires; fixation de leur cautionnement.

DIVISION DES AFFAIRES CRIMINELLES ET DES GRACES.

M. Descloseaux ✻, *Chef de Division.*

Premier Bureau. — Justice criminelle et correctionnelle.

M. de Dalmas ✻, *Chef.*

Poursuite des crimes; surveillance générale de l'instruction des procédures et des jugemens en matière criminelle; questions relatives aux Cours d'assises, aux Tribunaux militaires et maritimes; extraditions; poursuite des délits de police simple et correctionnelle, notamment des contraventions relatives à la police rurale et forestière, aux douanes, aux octrois municipaux, et autres contributions indirectes; composition et publication du compte général de l'administration de la justice criminelle; examen des listes générales des jurés, etc.

Deuxième Bureau. — Grâces et cassation.

M. Laudy, *Chef.*

Recours en grâce ou en commutation de peine, et demandes en réhabilitation; envoi à la Cour de Cassation des mémoires, procédures, jugemens et arrêts en matière criminelle, correctionnelle et de police; renvoi des arrêts de la Cour de Cassation.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ ET DES PENSIONS.

M. Decrusy ✻ ⊛, Maître des requêtes, *Chef de Division.*

Premier Bureau.

M. Allain ✻, *Chef.*

Formation du compte et du projet de budget; répartition des crédits législatifs; demandes de fonds, ordonnances de paiement, tenue des écritures en partie double; dépenses du Conseil-d'Etat, de l'Ordre judiciaire et de l'Administration centrale; vérification des états de paiement dressés par les Cours et Tribunaux, et examen des comptes rendus par les Préfets; correspondance relative aux menues dépenses et frais de parquet des Cours et Tribunaux; examen des droits à la retraite; liquidation et paiement des pensions de retraite et des secours; examen du compte des fonds de retenue, rendu par la Caisse des dépôts et consignations.

Deuxième Bureau.

M. Gérard, *Chef.*

Vérification et régularisation des frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de simple police, etc.

RÉFÉRENDAIRES AU SCEAU. *Messieurs.*

1818. *Feugueray*, rue des Deux-Ecus, n. 33.
1828. Chev. *Garnier* ✻, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 26.
1829. *Dulong*, rue Traversière-Saint-Honoré, n. 41.
1829. *Tessier*, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 39.
1833. *Geoffroy*, passage Saulnier, n. 23.
1835. *Vaulier*, rue de Richelieu, n. 35.
1835. *Drouyn*, rue des Moulins, n. 22.
1835. *Cavillier*, rue de la Michodière, n. 21.
1836. *Gaultron*, rue de l'Université, n. 8.
1836. *Leroy de la Brière*, rue de Verneuil, n. 34 *bis*.
1836. *Devercy*, rue Taranne, n. 11.
1836. *Simon*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 27.

MM. les Référendaires sont chargés exclusivement de la poursuite des demandes relatives : 1° aux titres, majorats et dotations avec titres ; 2° aux remises ou réduction des droits de sceau affectés à l'expédition des lettres de naturalisation, de service à l'étranger et de dispenses pour mariage. Le versement au Trésor de ces divers droits de sceau a également lieu par leur ministère.

Membres du Bureau. Messieurs,

Tessier, *Président;* Chev. Garnier ✻, *Trésorier;* Dulong, *Secrétaire.*

Référendaires honoraires. Messieurs,

Vincent, rue du Faubourg-St.-Honoré, n. 117.
Barbier-Daucourt, rue Royale-St.-Antoine, n. 18.

Graveur de la Chancellerie.

M. Tiolier (O ✻), à l'hôtel des Monnaies.

IMPRIMERIE ROYALE.

(Ancien palais Cardinal, rue Vieille-du-Temple, n. 89.)

Nota. *Les personnes qui désirent visiter l'Imprimerie royale y sont admises les jeudis, sur l'autorisation du Directeur.*

Impression, distribution et débit des lois, ordonnances, réglemens et actes de l'autorité royale. — Service des Conseils du Roi, — du cabinet et des bureaux de la maison du Roi. — Impression des effets royaux et valeurs émises par le Trésor public, — moulage des cartes, — congés des troupes, — des brevets, — des timbres, — passeports, etc. — Service général des ministères et administrations centrales et spéciales dont les impressions sont payées sur les deniers de l'Etat. (Ordonnance du 23 juillet 1823.)

Impression des ouvrages de sciences et d'arts publiés aux frais du Gouvernement, en vertu d'une autorisation spéciale du Roi. — Impression aux frais des auteurs, sur autorisation spéciale de M. le Garde-des-Sceaux, des ouvrages composés en tout ou en partie de caractères étrangers.

(MM. les imprimeurs de Paris sont autorisés, par décision de M. le Garde-des-Sceaux, à faire composer et imprimer à l'Imprimerie royale la partie des ouvrages qu'ils auraient entrepris, dans laquelle il se trouverait des caractères orientaux, ou quelques-uns des signes particuliers qui existent dans la typographie étrangère de cet établissement.)

M. Lebrun (O ✻,, de l'Académie française, Maître des requêtes, *Directeur*, à l'Imprimerie royale.

Service général de l'établissement, sous les ordres de M. le Garde-des-Sceaux. — Rapports avec le Ministre des Finances pour ce qui est relatif au mouvement des fonds

et aux encaisses, aux recettes et aux dépenses; — avec les ministères et les administrations centrales, la cour des comptes et les receveurs généraux, pour toutes les observations relatives à la surveillance du service de l'Imprimerie royale, aux mémoires émis en réglement et aux comptes rendus. — Autorisation des dépenses. — Demandes d'autorisation pour des impressions en caractères étrangers.

M. Mellé, *Secrétaire.*

Réception et enregistrement des dépêches; distribution des commandes dans les divers services; préparation de la correspondance sur les objets généraux; dépôt des actes administratifs; délivrance des ampliations; contrôle de l'exécution des travaux typographiques.

Service actif.

M. Rousseau (Aug.), *Chef de la typographie*, à l'Imprimerie royale.

Direction et surveillance des ateliers de l'Imprimerie. — Réception des commandes ordinaires. — Envoi des épreuves. — Correspondance relative aux impressions avec les auteurs et les chefs du service des impressions dans les ministères et administrations.

M. Audiguier, } *Correcteurs pour la typographie française.*
M. Laurent, }
M. de Lagrange, *Correcteur pour la typographie orientale.*

M. Desenne ✻, *Chef de l'envoi du Bulletin des Lois* (1), *des travaux accessoires à l'impression, et des expéditions*, à l'Imprimerie royale.

Distribution et envoi du Bulletin. — Distribution et envoi des impressions aux ministères, administrations, et dans les départemens. — Correspondance relative. — Surveillance des ateliers des travaux accessoires à l'impression et correspondance relative.

M. le Bon Sylvestre de Sacy (G O ✻), Pair, Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *Inspecteur de la typographie orientale.*

Classement des poinçons et des frappes des caractères orientaux. — Direction scientifique du dessin, de la gravure et de la fonte de ces caractères. — Révision des impressions en caractères étrangers.

M. Duprat, *Garde des poinçons, chargé de la Fonderie.*

Gravure, frappe et fonte des caractères.

Service administratif.

M. Aubert ✻, *Chef de la Comptabilité administrative.*

Tenue des livres de comptabilité de l'établissement. — Rédaction et expédition des mémoires d'impression. — Délégations au caissier pour en recevoir le montant. — Préparation des ordonnances de fonds et de paiement. — *Idem* du budget et des comptes.

M. Doré, *Chef du Contrôle.*

Enregistrement des demandes d'impression et des autorisations de dépenses. — Visa des bulletins pour la formation des mémoires. — Discussion des observations sur les mémoires. — Vérification des dépenses. — Enregistrement de toutes les pièces de recette et de dépense en deniers, — d'entrée et de sortie des matières.

---

(1) On s'abonne à l'Imprimerie royale pour le Bulletin des Lois, à raison de 9 fr. par an; — Le prix des abonnemens pour les départemens doit être remis aux directeurs des postes. — Les sommes envoyées directement en effets de commerce ou autres ne seront pas reçues à l'Imprimerie royale.

Le dépôt de l'Imprimerie royale est le seul dans lequel le texte des lois et ordonnances soit authentique. — On y trouve toujours, soit des collections complètes par série, année ou volume, soit les numéros des bulletins nécessaires pour les compléter.

Service intérieur.

M. Regnault, *Chef*, à l'Imprimerie royale.

M. Cullerier ✲, *Chirurgien-Médecin, attaché à l'Imprimerie royale*, r. de l'Odéon, 23.

Mouvement et police du service intérieur de l'Etablissement. — Surveillance de l'exécution des travaux et réparations aux bâtimens. — Demandes d'autorisations pour les dépenses intérieures. — Réglement de ces dépenses. — Correspondance avec les fournisseurs pour les approvisionnemens du service.

Comptabilité.

M. Guigon, *Conservateur du matériel*, à l'Imprimerie royale.
M. Metman ✲, *Caissier*, à l'Imprimerie royale.

Comité pour l'examen des Ouvrages dont l'impression gratuite est demandée. Messieurs,

Daunou (O ✲). Député, *Président*,
Quatremère (E.) ✲,
Naudet (O ✲),
Bon Silvestre de Sacy (G O ✲), Pair,
} *de l'Académie des Inscrip. et Belles-Lettres.*
Cousin (C ✲), Pair, *de l'Académie française.*
Arago (C ✲), *de l'Académie des Sciences*, Député.
Vitet (Lud.) ✲, *Maître des requêtes*, Député.
Desenne ✲, *Chef de service à l'Imprimerie royale*, Secrétaire.

Commission pour la direction des impressions orientales. MM.

Quatremère (E.) ✲, *Membre de l'Institut.* | Burnouf (E.) ✲, *Membre de l'Institut.*
Bon Silvestre de Sacy (G O ✲), Pair, *idem.* | Fauriel ✲, *idem.*

ADMINISTRATION DES CULTES.

Rue des Saints-Pères, n° 24 (1).

Bureau du Secrétariat-général et des Archives de l'Administration des Cultes.

M. Hureau, *Chef.*

Enregistrement général à l'arrivée et distribution des dépêches ; garde du timbre ; départ des dépêches ; archives, conservation, expédition et classification des ordonnances et des décisions royales, des avis du Conseil-d'Etat, des arrêtés et des circulaires du Ministre.

Division *du Culte catholique.*

M. Schmit ✲, Maître des requêtes, *Chef de la Division.*

PREMIER BUREAU.

M. Lebertre, *Chef.*

Bulles, Brefs, Rescrits de la Cour de Rome ; Légalisations ; Nominations aux Archevêchés, Evêchés ; Chapitre royal de Saint-Denis ; Présentation à l'agrément du Roi des nominations aux Vicariats-généraux, aux Canonicats et aux Cures ; Promotion des Curés de seconde classe au traitement de la première ; travail concernant la nomination aux bourses des grands Séminaires ; tenue des livres-matricules de tous les titulaires nommés ou agréés par le Roi ; états du personnel du Clergé et des Séminaires ; préséances ; appels comme d'abus ; correspondance relative à la police ecclésiastique ; questions concernant les trai-

---

(1) MM. les Pairs, Députés et Magistrats sont reçus par les Chefs de division tous les jours, de 11 heures à 1 heure. Le public est admis le jeudi, de 2 à 4 heures. Il n'est point reçu dans les bureaux. Les légalisations des actes émanés de l'autorité ecclésiastique se font tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de midi à 4 heures.

temens du Clergé en cas d'éloignement des titulaires; missions à l'extérieur; indemnités aux Vicaires-généraux hors d'exercice; secours aux prêtres âgés et infirmes, aux curés et desservans en retraite, aux prêtres en activité, aux anciennes religieuses.

DEUXIÈME BUREAU.

M. de la Cour, *Chef.*

Examen et approbation des projets d'acquisitions, d'aliénations, échanges, constructions ou réparations concernant les Cathédrales, Archevêchés ou Evêchés et Séminaires; approbation et suite des adjudications; réglement définitif des comptes des travaux; relations avec le Conseil des bâtimens civils; Réglement des budgets locaux pour l'emploi des fonds affectés chaque année par le budget de l'Etat aux travaux et acquisitions concernant les édifices diocésains, ainsi qu'aux dépenses ordinaires diocésaines; correspondance relative à l'application desdits fonds à leur destination; ameublement des Archevêchés et Evêchés; Bas-Chœurs des Cathédrales; budgets des fabriques desdites Eglises; Bibliothèques des Evêchés et des Séminaires; Maisons de retraite pour les Prêtres âgés ou infirmes; comptes annuels des Séminaires; Questions d'art concernant les monumens religieux.

TROISIÈME BUREAU.

M. Mitouflet ✻, *Chef.*

Circonscription légale des paroisses; érection temporelle des cures, succursales, chapelles et annexes; vicariats; chapelles domestiques; contentieux des fabriques et administration de leurs biens et revenus; églises paroissiales et presbytères; dépenses du culte paroissial auxquelles contribuent les communes; concessions de bancs, chapelles, tribunes, et d'emplacemens dans les églises pour monumens et inscriptions funèbres; indemnité pour double service ou binage aux curés, desservans et vicaires de curés; administration temporelle du Chapitre royal de Saint-Denis; tarifs des droits de secrétariat des Archevêchés et Evêchés, d'oblations et d'inhumations; statuts des chapitres; approbation des statuts et autorisation définitive de congrégations et communautés religieuses de femmes; personnel eu matériel de ces établissemens; autorisation aux établissemens ecclésiastiques pour l'acceptation et l'emploi de dons et legs, pour les acquisitions, échanges et aliénations des biens et rentes; secours aux communes pour réparations et acquisitions concernant les églises et presbytères.

Division *des Cultes non catholiques.*

M. Laffon-Ladebat (Auguste) ✻, *Chef.*

Circonscription territoriale des Eglises consistoriales et des Synagogues; Nominations des Pasteurs et Ministres; bourses et demi-bourses; propositions de secours pour les réparations des temples; exécution des lois et réglemens concernant les Cultes non-catholiques.

Division *de la Comptabilité* (1).

M. Langloix ✻, *Chef de la Division.*

PREMIER BUREAU. — *Opérations centrales, Liquidation et Ordonnancement.*

M. Danquin, *Chef.*

Budget et comptes des dépenses; distribution mensuelle des fonds; ordonnancement des dépenses générales; vérification et envoi des ordonnances au Trésor; remise des lettres d'avis de paiement; états de crédits aux Préfets; vérification des comptes; rapports avec le Trésor; circulaires et instructions générales; liquidation des dépenses intérieures des bureaux; pensions de retraites des employés.

DEUXIÈME BUREAU. — *Ecritures et Livres.*

M. Nézot, *Chef.*

Ecritures centrales et en parties doubles des dépenses; vérification des bordereaux mensuels des préfets et des payeurs; tenue des livres généraux et auxiliaires; situations périodiques; expédition des extraits d'ordonnances et des lettres d'avis de paiement.

---

(1) Rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 103.

SECTION II.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

Boulevard des Capucines.

M. le Cte MOLÉ (O ✻), Pair de France, *Ministre et Secrétaire-d'Etat, Président du Conseil.*

Cabinet du Ministre.

M. . . . . *Chef.*

DIRECTION POLITIQUE.

M. DÉSAGES (Émile) (C ✻), Conseiller-d'État, *Directeur.*
M. de Vielcastel (Louis) (O ✻), Maître des requêtes, *Sous-Directeur.*
M. Cintrat (O ✻), *Sous-Directeur.*

Bureau du Protocole.

L'expédition des traités, conventions et autres actes politiques; des pleins-pouvoirs; commissions, brevets, provisions, *exequatur;* les ratifications du Roi; les lettres de notification, de créance, de rappel et de recréance; le cérémonial et le protocole; les priviléges des Ambassadeurs; les audiences diplomatiques; la présentation des étrangers au Roi, etc.

M. Feuillet (Félix) (O ✻), *Chef.*

DIRECTION COMMERCIALE.

M. DÉSAUGIERS (O ✻), Maître des requêtes, *Directeur.*
M. Flury (Emile) (O ✻), *Sous-Directeur.*
M. de Lambert (O ✻), *idem.*

DIRECTION DES ARCHIVES ET CHANCELLERIES.

La conservation, le classement et le relevé par tables analytiques de toutes les correspondances du Ministère; la collection des traités et documens diplomatiques de tout genre; le dépôt des ordonnances royales et décisions ministérielles relatives aux agens du département, et la correspondance qui se rattache à leur exécution; la recherche de tous les documens et renseignemens demandés, soit pour le service particulier des directions, soit dans des intérêts publics ou privés, etc., etc.

M. MIGNET (O ✻), Conseiller-d'Etat, *Directeur.*
M. le Cte d'Hauterive (O ✻), *Sous-Directeur.*

Bureau de la Chancellerie.

Ce bureau est le seul ouvert au public. Il est chargé, sous les ordres du Directeur des Archives, de la correspondance concernant les réclamations particulières des sujets français envers des sujets étrangers, ainsi que des travaux relatifs aux passeports et légalisations; à l'état civil; aux commissions rogatoires; à la transmission des actes judiciaires; aux significations à l'étranger, etc. On peut s'y présenter tous les jours depuis onze heures du matin jusqu'à quatre heures du soir, les dimanches et fêtes exceptés.

M. de Lamarre ✻, *Chef.*

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ.

Les travaux généraux et particuliers relatifs aux finances du Ministère; la correspondance avec les agens politiques et commerciaux sur toutes les matières de comptabilité, et tout ce qui s'y rapporte, les pensions, la répartition des fonds, etc., etc.

M. BRÉNIER (O ✻), Maître des requêtes, *Directeur.*
M Bonet ✻, *Sous-Directeur.*

Agence du Ministère à Marseille.

M. Guys (O ✻), Consul général honoraire, *Agent.*

CONSULS GÉNÉRAUX, CONSULS ET VICE-CONSULS

DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES EN FRANCE.

Messieurs,

AUTRICHE.

Paris	Bon de Rothschild, *C. g.*	
Le Havre. . . .	Lemaître,	*id.*
Bordeaux. . .	Bethmann,	*id.*
Marseille. . .	Lavison,	*id.*
Bastia.	Cecconi, *Vice-Consul.*	
Bayonne. . . .	Lesson de Reyer,	*id.*

BADE (Grand-Duché de).

Bordeaux. . .	Clossmann (Paul), *Cons.*	
Strasbourg. . .	Hummel (Jacq),	*id.*
Le Havre . . .	Werner (J. C. F),	*id.*

BAVIÈRE.

Strasbourg. . .	Hummel, *Consul.*	
Bordeaux . . .	De Sulzer-Wart,	*id.*
Bayonne. . . .	Bonnat,	*id*
Montpellier et Cette . . .	Lichtenstein,	*id.*
Le Havre. . .	Meinel,	*id.*
Marseille. . .	Sieveking,	*id.*

BELGIQUE.

Bordeaux . . .	Poirier, *Consul.*	
Le Havre . . .	Kirkpatrick,	*id.*
Marseille . . .	Escalon,	*id.*
Nantes.	Goullin,	*id.*
Bayonne. . . .	Miramon,	*id.*
Calais.	Cullen,	*id.*
Brest.	Kerjegu,	*id.*
Montpellier et Cette	Bazile,	*id.*
Dunkerque et Gravelines.	De Wette (Aug.),	*id.*
La Rochelle. .	Romieux,	*id.*
Rouen.	Buysschaert,	*id.*
Boulogne. . . .	Adam (A.),	*id.*

BRÉSIL.

Paris.	Lisbôa (A. J.), *Cons. g.*	

CHILI.

Bordeaux . . .	Santa-Coloma, *Cons. gén.*	

DANEMARCK.

Paris	Delong, *Consul.*	
Dunkerque. . .	Bonvarlet.	*id.*
Nantes.	De Coninck,	*id.*
La Rochelle. .	De Chezeaux,	*id.*
Bordeaux . . .	Kirstein,	*id.*
	Bethmann, *Consul adj.*	
Bayonne. . . .	Ide, *Consul.*	
Cette.	Coulet (Isid.), *Consul.*	
Marseille . . .	Cazalis Tulein,	*id.*
Marseille. . .	Tietjens, *Cons. adjoint.*	
Bastia.	De Angelis, *Consul.*	
S.-Martin de Ré.	Desnouy,	*id.*

DEUX-SICILES (ROYAUME DES).

Marseille. . .	Stella, *Consul général.*	
Bastia.	Lambruschini, *Consul.*	
Alger	Chev. Girardi, *Cons. gén.*	
Bordeaux . . .	Meyer,	*id.*

ESPAGNE.

Paris.	Rubio de Pradas, *V.-C.*	
Le Havre . . .	Gavaron, *Consul.*	
Bordeaux. . .	Durou,	*id.*
Bayonne. . . .	Gamboa,	*id.*
Cette.	Tovar,	*id.*
Marseille . . .	Prat,	*id.*
Perpignan. . .	Couder,	*id.*

ÉTATS ROMAINS.

Bastia.	Lota, *Consul-général.*	

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Paris	Brent, *Consul.*	
Le Havre. . . .	Beasley,	*id.*
Marseille . . .	Croxall,	*id.*
Nantes.	Fenwick,	*id.*
Bordeaux . . .	Strobel,	*id.*
Cette.	Privat,	*id.*
Lorient. . . .	Church,	*id.*
Bayonne. . . .	Lynch.	*id.*
Lyon.	Oldfield, (Th. W.)	*id.*
La Rochelle. .	Van-Bibber,	*id.*

ÉTATS-UNIS MEXICAINS.

Bordeaux . . .	Maneyro (Emm.), *Cons.*	
Le Havre . . .	Maneyro (Louis),	*id.*

GRANDE-BRETAGNE.

Paris	Pickford (T.), *Consul.*	
Calais.	Marshall (Sam.),	*id.*
Boulogne. . . .	Hamilton (Will.),	*id.*
Le Havre . . .	Gordon (A.),	*id.*
Granville . . .	White (A),	*id.*
Brest.	Perrier (A),	*id.*
Nantes.	Newman (Henry),	*id.*
La Rochelle .	Close (John).	*id.*
Bordeaux . . .	Scott (T. B G),	*id.*
Bayonne. . . .	Harvey (J V.),	*id.*
Marseille . . .	Turnbull (A.),	*id.*
Ile de Corse. .	Palmedo (A. P.),	*id.*

GRÈCE.

Paris	D'Eichtal, *Consul-gén.*	
Marseille . . .	Escalon, *Consul.*	
Toulon	Samathraky, *Vice-Cons.*	

HANOVRE.

Calais	Marshall, *Consul.*	
Rouen	Matthews,	*id.*
Le Havre . . .	Kestner, *Consul-gén.*	
Cherbourg . . .	Noël, *Consul.*	
Brest	Bersolle,	*id.*
Nantes	Webber,	*id.*
St.-Martin (île de Ré)	Rivaille-Dechézeaux,	*id.*
Rochefort . . .	Guérin des Essards,	*id.*
Bordeaux . . .	De Perrot, *Consul gén.*	
Bayonne	Harvey, *Consul.*	
Cette	Krüger,	*id.*
Marseille . . .	Peyron,	*id.*
Dunkerque . . .	Bonvarlet,	*id.*

HOLSTEIN-OLDENBOURG.

Bordeaux . . .	Foke, *Consul.*	

LUCQUES (*Duché de*).

Bastia	Campana, *Consul.*	
Marseille . . .	N.	*id.*

MECKLENBOURG-SCHWÉRIN.

Bordeaux . . .	Basse, *Consul.*	
Dunkerque . . .	Carlier,	*id.*
Havre	Fischer (Ch.),	*id.*

MODÈNE.

Bastia	Cecconi, *Vice-Consul.*	

MONACO (Principauté de).

Marseille . . .	Chappon (A. Alp.), *Cons.*	
	Chappon, *Vice-Consul.*	

PARME.

Ile de Corse . .	Cecconi (Hyac.), *V.-C.*	

PAYS-BAS.

Paris	Thuret, *Consul général.*	
Dunkerque . . .	Mooser, *Consul.*	
Calais	Leveux,	*id.*
Boulogne . . .	Adam (A.),	*id.*
Le Havre . . .	Labouchère,	*id.*
Brest	Bouet,	*id.*
Nantes	Boubée (Ed.),	*id.*
St.-Valéry-sur-Somme . . .	Gamain, *Vice-Consul.*	
Caen	Pellecat, *Consul.*	
Bordeaux . . .	Hovy,	*id.*
Bayonne . . .	Dehns,	*id.*
Cette	Bergeryon,	*id.*
Marseille . . .	N.	*id.*
Libourne . . .	Banizetti, *Vice-Consul.*	
Marennes . . .	Aiguillé, *Consul.*	

PORTUGAL.

Paris	Daupias, *Consul gén.*	

PROV.-UNIES DE RIO DE LA PLATA.

Bordeaux . . .	Santa-Coloma, *Cons. gén.*	

PRUSSE.

Dunkerque . . .	Bonvarlet, *Consul.*	
Saint-Valéry-sur-Somme . .	Rousselin-Michault,	*id.*
Rouen	Rondeaux,	*id.*
Le Havre . . .	Werner,	*id.*
Brest	Bersolle, *Vice-Consul.*	
Nantes	Pelloutier, *Consul.*	
Noirmoutier . .	Pineau, *Vice-Consul.*	
St.-Martin (île de Ré . . .	Rivaille-Dechézeaux,	*id.*
La Rochelle . .	De Heimbach, *Consul.*	
Ile d'Oléron . .	Didier, *Vice-Consul.*	
Bordeaux . . .	Delbrück, *Consul.*	
	Delbrück (Jules), *V.-C.*	
Cette	Lichtenstein, *Consul.*	
	Cazalis-Garonne, *V.-C.*	
Marseille . . .	Roullet, *Consul.*	
Calais	Dupont, *Vice-Consul.*	
Toulon	Crassous, *Consul.*	
Rochefort . . .	Guérin des Essards, *V.-C.*	
Abbeville . . .	Thomas, *Consul.*	

RUSSIE.

Paris	De Labensky, *Cons. gén.*	
Bordeaux . . .	Whitford, *Consul.*	
Marseille . . .	Ebeling,	*id.*
Le Havre . . .	Stoffregen,	*id.*

SARDAIGNE (Royaume de).

Lyon	Chev. Paul Cerruti, *C.*	
Rouen	Rousselin-Cavey, *C.-gén.*	
Bordeaux . . .	Southard,	*id.*
Cette	Boggiano, *Consul.*	
Marseille . . .	N. . . . . *Consul gén.*	
Toulon	Lantier, *Consul.*	
Bastia	Mis da Passano,	*id.*

SAXE (Royaume de).

Bordeaux . . .	Albrecht (Ch.), *Cons. g.*	
	Albrecht (P.), *V.-Cons.*	

SAXE-WEIMAR (Grand-Duché de).

Bordeaux . . .	Klipsch, *Consul.*	

SUÈDE ET NORWÉGE.

Paris	Méjan ✻, *Cons. gén.*	
Dunkerque . . .	Thierry, *Consul.*	
Calais	Dupont, *Consul gén.*	
Le Havre . . .	Brostrœm, *Consul.*	
Nantes	Mœller,	*id.*
La Rochelle . .	Lange, *Consul général.*	
Bordeaux . . .	Pettersen,	*id.*
Marseille . . .	Fœlsch von Fels,	*id.*

SUISSE.

Lyon.	Galline (Pierre), *Consul.*
	Galline (L. O.), *V.-Cons.*
Le Havre	Mandrot-Deluse, *Cons.*
Bordeaux	Cart (H.), *id.*
Marseille	Roulet, *id.*

VENEZUELA.

Bordeaux	Pascal, *Consul.*

TOSCANE (Grand-Duché de).

Marseille	Guazzesi, *Cons. gén.*
Bastia	Cecconi, *Consul.*

VILLES LIBRES ET ANSÉATIQUES.

Le Havre	Kestner, *C. de Hambourg Brême et Lubeck.*
Nantes	Behn, *Cons. de Hambourg et Lubeck.*
Bordeaux	Meyer, *Consul général de Hambourg.*
	Weltner, *C. de Lubeck.*
	Moetz, *Cons. de Brême.*
Bayonne	Dehns, *C. de Hambourg, Brême et Lubeck.*
Cette	Westphal – Castelnau, *C. de Lubeck et de Brême.*

CONSULS GÉNÉRAUX, CONSULS ET VICE-CONSULS DE FRANCE

DANS LES VILLES ET PORTS DES NATIONS ÉTRANGÈRES.

Messieurs,

AUTRICHE.

Milan	Bon Denois (O ✻), *C. g.*
Venise	Silvestre de Sacy ✻, *Cons.*
Trieste	Levasseur ✻, *id.*

BELGIQUE.

Anvers	Vte de Ségur-Montaigne ✻, *Consul.*
Ostende	Du Bouzet (C.) ✻, *id.*

BOLIVIE.

Chuquisaca	Saillard ✻, *Cons.-gén.*

BRÉSIL.

Rio-Janeiro	Taunay, *Chancelier de Légat., V.-C. hon.*
Bahia	Marcescheau ✻, *Consul.*
Fernambouc	Auboin ✻, *id.*

CHILI.

Santiago	Dannery ✻, *Consul gén., chargé d'aff.*
Valparaiso	De Cazotte ✻, *Consul.*

CHINE.

Canton	Germaert ✻, *Consul.*

DANEMARCK.

Elseneur	De Serre ✻, *Consul.*

DEUX-SICILES (ROYAUME DES).

Naples	Fourcade ✻, *Chancelier d'Amb., V.-C. hon.*
Palerme	Cassas ✻, *Consul.*

ÉQUATEUR.

Guayaquil	De Mendeville ✻, *Cons.*

ESPAGNE.

Cadix	De Mornard ✻, *Consul.*
Santander	Graslin ✻, *id.*
Malaga	De Nion ✻, *id.*
La Corogne	Brochant d'Anthilly ✻, *id.*
Barcelonne	Blanchet ✻, *id.*
Carthagène	Pouqueville ✻, *id.*
Valence	Gauttier d'Arc ✻, *id.*
Palma	Axel Renard ✻, *id.*
La Havane	Mollien (O ✻), *C. gén.*
Santiago de Cuba	D'Hauterive (M.), *Cons.*
Porto-Rico	Chasseriau ✻, *id.*
Manille	Barrot (Ad.) ✻, *id.*

ÉTATS ROMAINS.

Civitta Vecchia	Beyle ✻, *Consul.*

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE CENTRALE.

Guatemala	Mahélin (O ✻), *Consul gén. chargé d'affaires.*

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

New-York	De La Forest ✻, *C. gén.*
Philadelphie	Hersant ✻, *Consul.*
Charlestown	Cte de Choiseul (X.) ✻, *Consul.*
Nouv.-Orléans	David ✻, *id.*
Richmond	De la Rue de Villeret, *id.*
Savannah	De Codrika, *id.*

ÉTATS-UNIS MEXICAINS.

Mexico	Laisné de Villevêque, *Chancelier de légat., Consul honoraire.*
Véra-Cruz	Gloux, *Consul.*
Campêche	Faramond, *id.*

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

Londres . . . . Durant-St.-André (C ✠), *Consul général.*
Liverpool. . . . Lainé ✠, *Consul.*
Edimbourg. . . . Angrand ✠, *id.*
Dublin. . . . . . De la Boutraye ✠, *id.*
Malte . . . . . Miège ✠, *id.*
Corfou. . . . . Despréaux de Saint-Sauveur ✠, *Consul.*
Gibraltar . . . De Vaubicourt ✠, *id.*

GRÈCE.

Patras. . . . . Duault, *Consul.*
Syra. . . . . . Devoize ✠, *id.*

HAÏTI.

Port au Prince. N. . . . . *Cons. gén.*
Le Cap. . . . . Cerfberr ✠, *Consul.*

GRAND-DUCHÉ DE HESSE (*Darmstadt*).

Mayence. . . . Engelhardt ✠, *Consul.*

NORWÉGE.

Christiania. . Dezos de la Roquette ✠, *Consul.*

NOUVELLE-GRENADE.

Carthagène. . Aversenc, *Consul.*

PAYS-BAS.

Amsterdam. . . Bon Decazes (E.) (O ✠, *Consul général.*
Rotterdam. . . Lagau ✠, *Consul.*

PÉROU.

Lima. . . . . . { Barrère (O ✠), *C. gén., Chargé d'affaires.* Angrand (L.), *Vice-Cons.*

PORTUGAL.

Lisbonne. . . . Champeaux, *Chancelier de légat. Consul hon.*
Porto . . . . . Pichon (Th.) ✠, *Cons.*

PROVINCES-UNIES DE RIO DE LA PLATA.

Buenos-Ayres. Buchet-Martigny (O ✠), *Consul général chargé d'affaires.*

PRUSSE.

Dantzick. . . . De Cussy (O ✠), *Consul.*
Stettin. . . . . Mure de Pelanne, *id.*

RUSSIE ET POLOGNE.

S.-Pétersbourg. Valade ✠, *Chancelier d'ambass., Cons. hon.*
Riga . . . . . Moisson, *Consul.*
Odessa. . . . . Challaye (Adolp.) ✠, *id.*
Varsovie. . . . Brenier (Anat.) ✠, *id.*
Tiflis . . . . . Cte de Ratti Menton ✠, *id.*

SARDES (ÉTATS).

Gênes . . . . . Tellier de Blanriez (O ✠), *Consul général.*
Nice. . . . . . Cte de Canclaux (O ✠), *C.*
Port-Maurice. Laplace ✠, *id.*
Cagliari. . . . Cottard ✠, *id.*

SAXE.

Leipsick. . . . Huber, *Consul.*

TOSCANE.

Livourne. . . . Bon de Formont (O ✠), *Consul général.*

TURQUIE, BARBARIE ET MAROC.

Constantinople Castagne ✠, *Chancelier d'ambass., Cons. hon.*
Salonique . . . Guys (Ch.), *Consul.*
Smyrne. . . . . Challaye (O ✠), Maître des requêtes, *Cons. gén.*
La Canée . . . Fabregueltes ✠, *Consul.*
Scutari. . . . . Roger (Aimé), *id.*
Trébizonde. . . Outrey ✠. *id.*
Bukarest. . . . Mis de Château-Giron (O ✠), *agent et C. gén.*
Vassy . . . . . N. . . . . , *Consul.*
Larnaca. . . . Raybaud (Max.) ✠, *id.*
S. Jean d'Acre. Guys (Henry) ✠, *id.*
Alep. . . . . . Deval (Al.) ✠, *id.*
Tripoli de Syrie. Vattier de Bourville, *id.*
Tarsous. . . . . Gillet ✠, *id.*
Alexandrie . Cochelet (O ✠), *C. gén.*
Le Caire. . . . De Lesseps (F.) ✠, *Cons.*
Tripoli de Barbarie . . . . . { Bourboulon ✠, *Cons. gén. Chargé d'aff.*
Tunis . . . . . Schwebel (O ✠), *Consul génér. Chargé d'aff.*
Tanger. . . . . Méchain (O ✠), *C. gén. et Chargé d'affaires.*
Mogador. . . . Delaporte ✠, *Consul.*

VENEZUELA.

Caracas. . . . De la Palun ✠, *Consul.*

VILLES ANSÉATIQUES.

Hambourg. . . Groux, *Chanc. de lég.*
Lubeck . . . . De Lesparda, *Consul.*

URUGUAY.

Montevideo . . Baradère ✠, *Consul.*

M. Pétry (O ✠), *Consul général honoraire.*

SECTION III.

DÉPARTEMENT DE LA GUERRE.

M. le Lieut.-gén. Bon BERNARD (G O ✻), *Pair de France*, *Ministre Secrétaire-d'Etat de la Guerre.*

Aides-de-camp du Ministre. MM.

Foy (Arthur) (O ✻), *Lieutenant-Colonel au Corps royal d'État-Major.*
Devaux, *Capitaine au Corps royal du Génie.*

État-Major du Ministre. MM.

Girod (O ✻), *Colonel au Corps royal d'État-Major.*
De la Rue (Isidore) (O ✻), *Lieutenant-Colonel idem.*
Langlois (O ✻), *Lieutenant-Colonel idem.*
D'Oraison (O ✻), *Chef d'escadron.*
Bonet (O ✻), *Chef d'escadron au corps royal de l'artillerie.*
Pellion (O ✻), *Chef d'escadron au corps royal d'Etat-Major.*
Duchâtel ✻, *Capitaine au corps royal d'Etat-Major.*
Devaines, *Lieutenant en second au 2e régiment de carabiniers.*

MINISTÈRE DE LA GUERRE,

Rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 82 (1).

Cabinet du Ministre.

M. Dagnan (O ✻), Sous-Intendant militaire, *Chef.*

La réception, le timbre et l'enregistrement des dépêches, leur répartition dans les différens bureaux; la centralisation du travail du Roi et l'enregistrement des ordonnances et décisions royales; les demandes de renseignemens faites les jours d'audience; les bulletins d'enregistrement et les réponses à remettre aux réclamans; le contreseing des lettres expédiées du Ministère; l'enregistrement des lettres à charger; l'enregistrement des décisions du Conseil-d'État (section de la guerre et de la marine); la rédaction et l'expédition de tous les travaux que le Ministre se réserve, ainsi que des affaires qui ne rentrent dans les attributions d'aucun bureau.

DIRECTION GÉN. DU PERSONNEL ET DES OPÉRATIONS MILITAIRES.

M. DESPANS-CUBIÈRES (C ✻), Lieut.-gén., *Directeur-général.*
M. le Chev. LAMY (C ✻), Mar.-de-c. du Génie, *adjoint au Direct.-gén.*

1re DIVISION.

(Formée des bureaux sous la direction immédiate du Directeur-général, ou, en cas d'empêchement, du Maréchal-de-camp qui lui est adjoint.)

---

(1) Le Ministre donne des audiences particulières lorsqu'on lui en fait la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Le public est admis tous les mercredis et vendredis, de deux à cinq heures, à la section de l'enregistrement et des renseignemens.

Bureau de l'Artillerie.

M. Boussaroque-Delafont (C ✻), Colonel au corps roy. d'artill., *Chef.*

Le personnel des officiers et employés d'artillerie; l'organisation et l'inspection des troupes d'artillerie : les compagnies de canonniers vétérans et celles de canonniers garde-côtes d'Alger : le train des parcs d'artillerie : le harnachement des troupes d'artillerie; l'état civil et militaire de l'arme depuis 1815; les écoles régimentaires et l'école d'application de Metz, en ce qui regarde l'artillerie : les directions d'artillerie, arsenaux, forges, fonderies et manufactures d'armes; les poudres et salpêtres; le dépôt central et le musée de l'artillerie; l'armement des troupes et celui de la garde nationale; la délivrance des munitions; l'abonnement d'entretien d'armes dans les corps; la nomination des maîtres ouvriers des régimens; la formation des équipages d'artillerie de siége et de campagne; l'armement et l'approvisionnement, en matériel d'artillerie et munitions, des places et des côtes; la confection des drapeaux et étendards; la fabrication des pierres à feu; l'exportation des armes de guerre; la construction et l'entretien des bâtimens et établissemens affectés au service de l'artillerie; les dépenses du matériel de l'artillerie.

Bureau du Génie.

M. Boquet (O ✻), Lieut.-Colonel au corps royal du Génie, *Chef.*

Le personnel des officiers et employés du génie; l'organisation et l'inspection des troupes du génie : les écoles régimentaires et l'Ecole d'application de Metz, en ce qui regarde le génie; les directions des fortifications et de l'arsenal du Génie; le dépôt des fortifications et la galerie des plans-reliefs des places de guerre; le personnel des concierges des places et des cantiniers; l'état civil et militaire de l'arme depuis 1815; les travaux des fortifications et des bâtimens militaires; les travaux publics qui intéressent les départemens de la guerre, de l'intérieur et de la marine; les servitudes défensives dans le rayon des places de guerre; le contentieux du domaine militaire et les acquisitions d'immeu. les à réunir à ce domaine; les affermages et locations de terrains et bâtimens militaires : l'assiette générale du casernement des troupes : les dépenses du matériel du Génie; les casernes et établissemens militaires; les permissions de bâtir dans les limites des places.

Bureau du Recrutement et de la Justice militaire.

M. Petitet ✻, *Chef.*

La répartition du contingent entre les départemens; les opérations des conseils de révision; les instructions et réglemens sur les appels; la liquidation des frais relatifs au recrutement; l'incorporation des hommes appelés; les engagemens volontaires et rengagemens; les remplacemens; la libération des militaires qui ont accompli leur temps de service et l'expédition de leurs congés; la délivrance des congés illimités, aux termes de l'article 30 de la loi du 21 mars 1832; l'organisation, la direction, l'emploi et la surveillance des hommes de la réserve de l'armée; le personnel des dépôts de recrutement : la correspondance judiciaire sur les matières civiles et criminelles, et notamment tout ce qui concerne les conseils de discipline et les conseils de guerre permanens; l'envoi, la notification et le classement des jugemens des conseils de guerre; la recherche, la poursuite et la tenue du contrôle des déserteurs et des insoumis; l'application des amnisties; les grâces et commutations de peines; l'administration des compagnies de discipline, les ateliers de condamnés au boulet et ceux des condamnés aux travaux publics; les prisons militaires; la vérification et la légalisation de pièces et de signatures; les frais de justice militaire; les extraditions; les prisonniers de guerre, leur police et leur échange; les naturalisations de militaires en activité.

2e DIVISION. — (*Opérations militaires*).

M BRAHAUT (O ✻), Col. au corps royal d'état-major, *Chef de division.*

Bureau du Mouvement des troupes.

M. Brahaut (O ✻), Colonel au corps royal d'état-major, *Chef de division, dirigeant le bureau.*

Les opérations militaires, l'emplacement et le mouvement des troupes.

Bureau de la Correspondance générale et des Décorations.

M. Chauvet ✻, *Chef.*

La correspondance avec les autorités civiles et militaires pour tout ce qui regarde la sûreté intérieure de l'Etat et le maintien de la tranquillité publique ; les discussions de service, d'honneurs et de préséance ; la réunion des renseignemens pour l'Annuaire militaire, et pour la partie militaire de l'Almanach royal et national ; la centralisation du travail relatif aux nominations et promotions dans l'ordre royal de la Légion-d'Honneur.

3e DIVISION. — (*États-Majors et Infanterie.*)

M. MAHÉRAULT ✻, Maître des requêtes, *Chef de division.*

Bureau des États-Majors et des Écoles militaires.

M. Debacq ✻, *Chef.*

Les officiers généraux ; le corps royal d'état-major ; l'état-major des places. Le personnel et l'administration de l'école d'application du corps royal d'état-major, de l'école polytechnique, de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr et du collége royal militaire de La Flèche ; les écoles régimentaires (celles de l'artillerie et du génie exceptées) ; le gymnase normal militaire et les gymnases régimentaires.

Bureau de l'Infanterie.

M. Maillard ✻, *Chef.*

Le personnel, l'organisation, l'inspection et l'état civil et militaire des régimens d'infanterie de ligne et d'infanterie légère, des bataillons d'infanterie légère d'Afrique, du bataillon de zouaves, des compagnies de discipline, des vétérans et de la légion étrangère ; le personnel des officiers d'infanterie en non-activité.

4e DIVISION. — (*Cavalerie et Gendarmerie.*)

M. . . . . *Chef de division.*

Bureau de la Cavalerie et de la Remonte générale.

M. Doué ✻, *Chef.*

Le personnel, l'organisation, l'inspection et l'état civil et militaire des régimens de cavalerie française et étrangère ; les officiers de cavalerie en non-activité ; le personnel et l'administration de l'école de cavalerie. La remonte de la cavalerie, de l'artillerie, des trains des parcs d'artillerie et du génie, et du train des équipages militaires ; le personnel des vétérinaires des corps de troupes à cheval ; l'entretien des élèves militaires à l'école vétérinaire d'Alfort ; la liquidation de l'indemnité de première monture, allouée aux sous-officiers des troupes à cheval promus au grade de sous-lieutenant.

Bureau de la Gendarmerie.

M. Biju-Duval ✻, *Chef.*

Le personnel, l'organisation, le mouvement, le service, l'inspection, l'administration et la comptabilité de la gendarmerie des départemens, du bataillon des voltigeurs corses et des forces publiques de l'intérieur et des armées ; la garde municipale et les sapeurs-pompiers de la ville de Paris ; l'état civil et militaire de ces corps depuis 1815.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION DE LA COMPTABILITÉ.

M. MARTINEAU DES CHESNEZ (G O ✻), Cons.-d'Etat, *Directeur-gén.*

Bureau sous la direction immédiate du Directeur-général.

Bureau du Service intérieur.

M. Guerou ✻, *Chef.*

Le personnel des chefs et commis de la Guerre et des gens de service ; les réparations et constructions dans les hôtels du ministère ; l'ameublement desdits hôtels ; les fournitures de

bureau ; les dépenses générales de l'administration centrale ; la garde du sceau du ministère ; les impressions générales pour tous les services du département de la Guerre ; les lithographies ; les demandes d'emplois civils formées par d'anciens militaires, et leur transmission aux différens ministères ou administrations publiques qu'elles concernent.

M. Outrebon, } *Notaires.*
M. Boudin-Devesvres, }
M. Lacroix (O ✻), *Médecin-Chirurgien.*
M. Renié, *Architecte des hôtels de la guerre.*

1re DIVISION. — (*Centralisation, Solde et Habillement.*)

M. ÉVRARD DE SAINT-JEAN (O ✻), Sous-Intend. milit., *Chef de div.*

Bureau de l'Intendance militaire et de Centralisation.

M. Gottis ✻, *Chef.*

Le personnel et l'état civil du corps de l'intendance militaire ; la centralisation de tous les travaux concernant l'administration et la comptabilité ; affaires réservées par le Directeur-général, et qui, par leur nature, ne rentrent dans les attributions d'aucun bureau.

Bureau de la Solde.

M. Cazac ✻, *Chef.*

La solde des états-majors et des corps de toutes armes (la gendarmerie exceptée), les dépenses et répartitions de fonds y relatives ; les traitemens extraordinaires, les indemnités diverses et les frais de bureau ; les gratifications d'entrée en campagne, les indemnités de pertes d'effets et de chevaux par les officiers ; les délégations, les successions, les dettes des officiers ; la comptabilité intérieure des corps de troupes ; la vérification des revues et décomptes ; le produit de l'abonnement des villes pour les frais de casernement ; les masses individuelles, la solde de congé allouée aux officiers des corps licenciés avant la loi du 1er mai 1834 ; la solde de non-activité créée par ladite loi.

Bureau de l'Habillement, du Campement et du Harnachement.

M. Michelon ✻, *Chef.*

Le personnel et le matériel du service de l'habillement et du campement ; l'administration et la comptabilité des régimens de cavalerie pour le service du harnachement, et des corps de toutes armes (la gendarmerie exceptée) pour le service de l'habillement et du campement ; la fixation et l'administration des masses d'entretien d'habillement, de harnachement et ferrage de tous les corps de l'armée (la gendarmerie exceptée) ; les réglemens relatifs aux uniformes ; l'établissement des modèles-types d'effets d'habillement, de coiffure, de grand et de petit équipement, de harnachement et de campement ; l'examen des changemens ou substitutions à faire à ces modèles.

2e DIVISION. — (*Subsistances, Hôpitaux et Transports.*)

M. DUBOIS (J. B. J.) (O ✻), Sous-Intendant militaire, *Chef de division.*

Bureau des Subsistances militaires et du Chauffage.

M. Leveau ✻, *Chef.*

Les achats de denrées nécessaires pour assurer le service des vivres, comprenant les vivres-pain, vivres-viande, sel, riz, légumes, liquides, et les approvisionnemens de siége et de réserve ; la manutention et la distribution des denrées en rations ; les abonnemens de manutention avec les agens comptables ; l'administration du service des fourrages, soit par voie de marchés partiels, soit par voie de gestion directe ; l'administration du service du chauffage et de l'éclairage ; la comptabilité de ces services ; le personnel, l'état civil du service des subsistances et des anciens employés des services administratifs de la guerre ; le personnel et l'état civil du bataillon d'ouvriers d'administration.

Bureau des Hôpitaux.

M. Marie ✻, *Chef.*

Le personnel et l'état civil du Conseil de santé des armées, et des officiers de santé, tant des corps de troupes que des hôpitaux militaires: le personnel et l'état civil des officiers d'administration des hôpitaux ; le personnel et l'état civil des infirmiers attachés aux hôpitaux régis par économie ; l'administration du service des hôpitaux militaires, tant de l'intérieur que de l'armée ; les abonnemens avec les hospices, pour le traitement des militaires malades ; l'envoi des militaires aux eaux thermales.

Bureau des Transports, Convois, Equipages et lits militaires.

M. Pontonnier ✻, *Chef.*

Les transports généraux de la guerre ; les gîtes d'étape, leur assiette, leur changement ou suppression ; les convois militaires ; les indemnités de route et les effets de petit équipement ; les frais de poste ; le personnel, l'état civil, les parcs de construction et le harnachement des équipages militaires ; le gîte et geolage ; les lits militaires ; les logemens militaires.

3e DIVISION. — (*Fonds et Comptabilité.*)

M. DAVRILLÉ DES ESSARDS (O ✻), *Chef de division.*

Bureau du Contrôle des Dépenses et du Contentieux.

M. Davrillé des Essards (O ✻), *Chef de division, dirigeant le bureau.*

L'examen des affaires contentieuses ; la discussion des questions générales et réglementaires concernant la comptabilité ; l'établissement des budgets ; la révision et le contrôle de toutes les dépenses ; la comptabilité des dépenses diverses, imprévues et secrètes ; la régularisation et la main-levée des cautionnemens ; la notification au ministère des finances de tous les débets, et l'indication des renseignemens nécessaires pour en opérer le recouvrement ; les archives de l'arriéré antérieur au 1er janvier 1816.

Bureau des Fonds et Ordonnances.

M. Poissonnier ✻, *Chef.*

La répartition des fonds généraux ; la surveillance et l'emploi des crédits ; la délivrance des ordonnances de paiement et de délégation ; la correspondance avec le ministre des finances pour tout ce qui tient au service des fonds ; la tenue des écritures en parties doubles ; la réunion des documens de comptabilité transmis par les ordonnateurs secondaires du département de la guerre et les payeurs du trésor ; l'établissement des comptes généraux d'exercice ; la centralisation des archives de la comptabilité.

Caisse de l'intérieur du Ministère.

M. Fournier ✻, *Agent comptable, Chef.*

Le paiement des appointemens des chefs et commis du Ministère ; des gages des gens de service ; des menues dépenses pour le service des hôtels et bureaux du Ministère ; des secours accordés au nom du Roi à d'anciens chevaliers de Saint-Louis et du Mérite militaire, et payables à Paris ; des secours accordés à des militaires, des veuves et orphelins de militaires résidant à Paris ; des secours accordés à des employés des anciennes administrations des armées, etc. ; des frais de poste et de mission, et généralement de toutes les dépenses ayant un caractère d'urgence.

4e DIVISION. — (*Pensions, Invalides, Secours, Lois et Archives.*)

M. DALMONT (O ✻), *Chef de division,*

Bureau des Pensions.

M. Dalmont (O ✻), *Chef de division, dirigeant le bureau.*

Les pensions de retraite aux militaires de tous grades et de toutes armes, et les pensions à leurs veuves et orphelins ; les soldes et pensions de réforme, dans les cas prévus par la

loi du 19 mai 1834 sur l'état des officiers ; les traitemens de réforme antérieurs à ladite loi, et les anciennes soldes de non-activité régies par les ordonnances des 20 mai 1818 et 5 mai 1824 ; les gratifications de réforme aux sous-officiers et soldats congédiés avec droit à une récompense, mais sans titres suffisans à une pension viagère de retraite ; les pensions civiles de retraite aux fonctionnaires et employés du département de la guerre et des établissemens qui en dépendent ; les pensions à leurs veuves et orphelins ; les indemnités temporaires aux employés réformés ; les comptes annuels de l'emploi des crédits législatifs ouverts pour l'inscription des pensions militaires au Trésor public ; les comptes de gestion des caisses de retraite ressortissant au Ministère de la guerre ; la centralisation du produit des retenues destinées à les alimenter, et l'ordonnancement de leurs dépenses.

Bureau des Invalides et Secours.

M. Tinel ✻, *Chef.*

Le personnel, l'administration et la comptabilité des dépenses de l'hôtel royal des Invalides et de sa succursale ; l'admission des militaires dans ces établissemens ; les secours spéciaux aux anciens chevaliers de Saint-Louis et du Mérite militaire ; secours éventuels à d'anciens militaires ou agens du département de la guerre, à leurs veuves ou orphelins privés de moyens d'existence ; secours à d'anciens militaires amputés non susceptibles de pension ni d'admission à l'hôtel des Invalides ; secours spéciaux aux employés des anciennes administrations militaires ; secours aux réfugiés égyptiens.

Bureau des Lois et Archives.

M. Mortier ✻, *Chef.*

La garde, l'expédition et l'envoi des lois, ordonnances et réglemens ; la direction et l'envoi du journal militaire officiel ; la garde et le classement des papiers qui ne sont plus nécessaires au travail courant ; la délivrance des certificats de services dans les corps de toutes armes licenciés en 1815, et dans les régimens d'infanterie et de cavalerie licenciés en 1830 ; l'expédition des actes de l'état civil concernant les militaires, pour toutes les époques.

DIVISION D'ALGER.

M. Paravey ✻, Maître des requêtes, *Chef de division.*

Les affaires civiles, politiques et administratives dans les possessions françaises du nord de l'Afrique.

DÉPÔT DE LA GUERRE,

Rue de l'Université, n. 61.

M. le Bon Pelet (G O ✻), Lieutenant-Général, *Directeur.*

Ire SECTION.

M. Puissant (O ✻), *Chef.*

La carte de France et tous les travaux géodésiques et topographiques qui s'y rapportent.

IIe SECTION.

M. Lapie (O ✻), Colonel au Corps royal d'état-major, *Chef.*

Travaux intérieurs, cartes, plans, dessins, gravure, etc.

IIIe SECTION.

M. Bory de St.-Vincent (O ✻), Col. au corps royal d'état-major, *Chef.*

Travaux historiques ; Archives depuis la campagne de 1792.

IVe SECTION.

M. Koch (O ✻), Colonel au corps royal d'état-major, *Chef.*

Statistique militaire en France et à l'étranger; travaux annuels des officiers d'état-major et correspondance y relative.

Ve SECTION.

M. Denaix (O ✻), *Chef.*

Administration intérieure du dépôt; bibliothèque, archives antérieures à 1792; cartes manuscrites et gravées; imprimerie; mobilier.

HOTEL ROYAL DES INVALIDES.

M. le Mal Duc de Conégliano (G ✻), Pair de France, *Gouverneur de l'Hôtel et de la Succursale.*

Bon Fririon (G O ✻), Lieutenant-général, *commandant l'Hôtel.*

Delpire ✻, Lieutenant-colonel, *Major.*

Jacques (J.) (O ✻), Chef d'esc., *Conserv. des trophées et Commandant de l'artillerie, Bibliothécaire.*

Vallerand ✻,
Bourgoin ✻,
Brunet ✻,
} *Adjud.-Maj.*

Benoit ✻,
Berthier,
Doisnard,
} *S.-Adjud.-Maj.*

ADMINISTRATION.

Conseil d'Administration gérant.

Président.

M. le Mal Duc de Conégliano (G ✻), Pair, *Gouverneur.*

Membres. Messieurs,

Bon Fririon (G O ✻), Lieutenant-général, *Commandant de l'Hôtel.*
Delpire ✻, Lieutenant-colonel, *Major de l'Hôtel.*
Vidal, Chef de bataillon, *Officier supérieur non-fonctionnaire.*
Brunet ✻, Lieutenant, *Adjudant-Major.*
Triquart ✻, Lieutenant, *Chef de Division.*
N. . . . . *Chef de Division.*
Jacques (J.) (O ✻), Chef d'escadron d'artillerie, Archiviste, Trésorier de l'Hôtel, Conservateur des trophées et du matériel d'artillerie, *Secrétaire du Conseil.*

Intendance militaire. Messieurs,

Robert (G.) (O ✻), *Sous-Intendant militaire de l'Hôtel.*
Bon Leduc (O ✻), Sous-Intendant militaire en retraite, *Agent de surveillance des services administratifs.*

Clergé. Messieurs,

Ancelin, *Curé.*
Jager, 1er *Chapelain.* | Larroque, 2e *Chapelain.*

Service des Bâtimens.

M. Rougevin, *Architecte.* | M. Bugnot, *Inspecteur-Vérificateur.*

Service de Santé. Messieurs,

Ribes (F.) (O ✻), *D. Médecin principal.*
Cornac (O ✻), *Médecin ordinaire.*
Pasquier (Ad.) (O ✻), *Chirurg. principal.*
Gimelle ✻, *Chirurgien-major.*
Ribes (S.-F.), *Chirurgien Aide-Major.*
Raoult, *Chirurgien Sous-Aide.*
Coblentz . . . *idem.*

Perrier,
Thomas *dit* Collignon,
Hubert,
Dupont,
} *Chirurgiens Sous-Aides.*

Périnet (J. J.) ✻, *Pharmacien principal*
Athenas, *Pharmacien Aide-Major.*

Service administratif de l'Infirmerie.

M. Bourdin, *Adjudant d'admin. de 1re classe des Hôpitaux militaires.*
M. Michel, *Sous-Adjudant d'administration.*

SUCCURSALE D'AVIGNON.

M. le Vte Le Noir (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant.*
M. Gontard ✻, Chef de bataillon, *Adjudant-Major.*
M. Borla, Lieutenant, Invalide, *Sous-Adjudant-Major.*
M. Chevalier, *idem*, *idem.*

Administration.

M. Fabre ✻, *Sous-Intendant militaire.*
M. Dayma, Lieutenant, *Quartier-Maître-Trésorier.*

Clergé.

M. Coulet, *Aumônier.*

Service de Santé. Messieurs,

Vincent, *Médecin ordinaire.*
Lévêque ✻, *Chirurgien-major.*
Pasquelin, *Chirurgien Sous-Aide.*
Rossignol, *Chirurgien Sous-Aide.*
Gosselin, *Pharmacien Aide-major.*

Service administratif de l'Infirmerie.

M. Soyeux, *Adjudant d'administ. de 2e classe des Hôpitaux militaires.*

DÉPÔT CENTRAL D'ARTILLERIE,

Place St.-Thomas d'Acquin.

La Direction du dépôt central de l'artillerie comprend, tant pour la surveillance des travaux que pour l'exécution des ordres du Ministre :

L'atelier de précision et de modèles d'armes. — Le Musée de l'artillerie. — Les archives. — La bibliothèque. — La collection des plans, cartes et dessins.

Les officiers et employés attachés à ces divers établissemens sont sous les ordres du Lieutenant-général président le Comité de l'artillerie, directeur du dépôt.

Messieurs,

Cte de Carpegna, ✻, *Conservateur du Musée*, *Profess. de Mathém.*
Terquem ✻, *Professeur de mathématiques et Bibliothécaire.*
Gardeur Lebrun ✻, Thiollet, } *Professeurs de Dessin.*

Nota. Les officiers employés au dépôt figurent au tableau de leurs grades respectifs.

SERVICE DES POUDRES ET SALPÊTRES DE FRANCE, *à l'Arsenal.*

M. le Cte Valée (G ✻), Lieutenant-général, *Directeur.*
M. Piobert ✻, Capit. en 1er, M. Auvity ✻, *idem* } *Aides-de-camp.*
M. Lyautey ✻, Capitaine en 1er, *Ajoint.*

Bureau central. Messieurs,

Jeanninn, *Chef de Correspondance.*
Felin ✻, *Chef de Comptabilité.*

Poudreries et Raffineries réunies.

Commissaires. MM.	*Officiers d'Artill.* Inspecteurs. MM.
Chapelain, *au Ripault, près Tours.* . . .	Colomb ✻, *Chef d'escadron.*
Lugaigne, *à Toulouse.*	Polycarpe ✻, *Capitaine en 1er.*
Bussy ✻, *à S.-Médard, près Bordeaux.* . .	Hanet-Cléry ✻, *Capitaine en 1er*, Boué, *Capitaine en 2e, Adjoint.*

Poudreries.

Commissaires. MM.	*Officiers d'Artillerie.* Inspecteurs. MM.
Pelissier ✲, *au Bouchet, près Arpajon.*	Dieu ✲, *Chef d'escadron.*
Chantron, *à Saint-Chamas.*	Feraud ✲, *Capitaine en 1er.*
Lermier ✲, *à Vonges, près Dijon.*	Delorme (O ✲), *Chef d'escadron.*
Maguin, *à Metz.*	Poirier ✲, *Capitaine en 1er.*
Riffault, *à S.-Ponce, près Mézieres.*	Duport ✲, *Capitaine en 1er.*
Couard, *à Esquerdes, près St.-Omer.*	Vergnaud ✲, *idem.*
Dassigny, *Pont-de-Buis, près Brest.*	Mocquard ✲, *Capitaine en 1er.*
Grandbesançon ✲, *à Angoulême.*	Paqueron ✲, *Chef d'escadron.*
	Boutineau Lagorce, *Capit. en 2e, adjoint.*

Raffineries.

Commissaires. MM.	*Inspecteurs.* MM.
Le Cocq ✲, Maurey, *élève*, } *à Paris.*	Javerzat (O ✲), *Lieutenant-Colonel.*
	Pernety ✲, *Capitaine en 1er, adjoint.*
Labiche, *a Marseille.*	Paul ✲, *Capitaine en 1er.*
Blavette, Faucher, *élève*, } *à Lyon*	Muthuon ✲, *Capitaine en 1er.*
Violette, *à Nancy.*	Loménie de Marmé, *idem.*
Durand, *à Lille.*	Cohendet ✲, *idem.*

COMMISSION MIXTE DES TRAVAUX PUBLICS,

Rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 80 (*hôtel du Dépôt des fortifications*).

Cette Commission, créée par l'ordonnance royale du 18 septembre 1816, a été réorganisée par celle du 28 décembre 1828. Elle est chargée de délibérer et de donner son avis sur les affaires qui sont renvoyées à son examen, et qui intéressent les départemens des Travaux publics, de l'Intérieur, de la Guerre et de la Marine, dans les travaux d'utilité publique qui sont projetés dans la zone militaire du royaume.

Elle est composée d'un président, de trois conseillers d'Etat, de deux Inspecteurs-généraux du Génie militaire, d'un Inspecteur-général des Ponts-et-Chaussées, d'un Inspecteur-général des travaux maritimes, d'un Secrétaire archiviste.

Le Président et les membres sont nommés par le Roi.

Les deux Secrétaires du Comité des Fortifications et du Conseil général des Ponts-et-Chaussées assistent aux séances, mais n'ont pas voix délibérative.

Le Ministère de la guerre fournit le local pour le secrétariat et le dépôt des archives. Les séances se tiennent à l'hôtel du dépôt des fortifications.

Président.

M. le Bon Portal (G ✲), *Pair de France.*

Membres de la Commission. Messieurs,

Maillard (C ✲), *Cons.-d'État, Vice-Prés. du Comité de l'int. et du comm.*
Bon Fumeron d'Ardeuil (O ✲), *Cons. d'Etat.*
Bon Deponthon (C ✲), *Maréchal-de-camp, Inspecteur du Génie.*
Daullé (C ✲), *Mar.-de-camp, Inspecteur du Génie.*
De Bérigny (O ✲), *Inspect.-gén. des Ponts-et-Chaussées, Député.*
Lamblardie (O ✲), *Inspecteur-général des travaux maritimes.*
D'Artois (O ✲), *Lieut.-Col. du Génie, Secrét. du Comité des fortifications.*
Fresnel (O ✲), *Ingén. en chef, Secret. du Cons. gén. des poudres et salpét.*

Secrétaire de la Commission.

M. Sorel (O ✲), *Chef de Bataillon du Génie.*

CONSEIL DE SANTÉ DES ARMÉES,

Au Ministère de la Guerre, rue Saint-Dominique-S.-G., n. 82.

Ce Conseil est composé de cinq Membres : deux médecins-inspecteurs, deux chirurgiens-inspecteurs et un pharmacien-inspecteur.

Membres du Conseil. Messieurs,

Broussais (F. J. V.) (O ✻), *D. Médecin-Inspecteur.*
Bon Larrey (J. D) (C ✻), *D. Chirurgien en chef des armées, Inspecteur.*
Pasquier (A. P.) (O ✻), *Chirurgien-Inspecteur.*
Fauché (C ✻), *Pharmacien-Inspecteur.*
M. Malapert (A.-F.) ✻, *D. Secrétaire.*

Comité de visite près le Ministère de la guerre et les États-Majors de la 1re Division militaire et de la Place de Paris.

M. Haren (H. A.) (O ✻), *D. M. Médecin principal, Adjoint au Conseil de Santé.*
M. Choquet (V. A) (O ✻), *D. Chirurgien principal.*

POSSESSIONS FRANÇAISES DANS LE NORD DE L'AFRIQUE.

Le commandement général et la haute administration des possessions françaises dans le nord de l'Afrique (ancienne régence d'Alger) sont confiés à un Gouverneur général ; il exerce ses pouvoirs sous les ordres et la direction du Ministre Secrétaire-d'État de la Guerre (Ordonnance du Roi du 22 juillet 1834).

M. le Cte Denys de Danrémont (G O ✻), Lieut.-gén., *Gouvern. gén.*

CORPS D'OCCUPATION.

ALGER.

M. Brô (C ✻),
M. le Mis de Brossard (O ✻), } Maréch.-de-camp, *Command. les brigad.*
M. de Négrier (C ✻),
M. Perregaux (C ✻), Maréchal-de-camp, *Chef d'Etat-Major.*
M. de Tamnay (C ✻), Colonel d'Etat-Major, *Comm. la place d'Alger.*
M. Vacher de Tournemine (C ✻), Colonel, *Directeur de l'Artillerie.*
M. Lemercier (C ✻), Colonel, *Directeur des fortifications.*
M. Mérat ✻, Colonel de Gendarmerie, *Grand-Prévôt.*
M. Marey (O ✻), Lieutenant-Colonel, *Aga des Arabes.*
M. Melcion-d'Arc (C ✻), *Intendant militaire.*
M. d'Arnaud (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*
M. Segonne ✻, *idem* *de 2e classe.*
M. Castanier ✻, *idem* *idem.*

FORTS D'ALGER ET ENVIRONS.

M. Marengo ✻, Chef de bat., *Commandant le fort Neuf.*
M. Hubert, Capitaine, *Commandant le fort de l'Empereur.*
M. Edon ✻, Capitaine, *Commandant du fort des Vingt-Quatre-Heures.*
M. Thomas ✻, Capitaine, *Commandant de la Pointe-Pescade.*
M. Cassagne ✻, Capitaine, *Commandant la citadelle de la Casbah.*

ORAN.

M. . . . . Maréc.-de-camp, *Commandant à Oran.*
M. Dubarail (O ✻), Lieutenant-Colonel, *Commandant la place.*
M. Maussion (O ✻), Lieutenant-Colonel, *Chef d'Etat-Major.*
M. Allot ✻, Chef d'escadron, *Commandant de l'Artillerie.*
M. Charron (O ✻), Chef de bataillon, *Commandant du Génie.*
M. d'Agard, *Capitaine de Gendarmerie.*
M. Berlié ✻, *Sous-Intendant militaire de* 1re *classe, détaché d'Alger.*
M. Poinchevalle, *adjoint de* 1re *classe,* à l'Intendance militaire.

BONE.

M. Trézel (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant à Bone.*
M. Thomas (O ✻), Colonel, *Commandant la place.*
M. Zaragoza ✻, Chef d'escadron, *Chef d'état-major.*
M. Buisson d'Armandy ✻, Chef d'escadron, *Command. de l'Artillerie.*
M. Redoutey, Capitaine ✻, *Chef du Génie.*
M. Avril, *Lieutenant de Gendarmerie.*
M. Evain ✻, *Sous-Intendant militaire de* 2e *classe.*

MOSTAGANEM.

M. Fournier, *adjoint de* 1re *classe à l'Intendance militaire.*

ARZEW.

M. Abdalla d'Asbonne, Chef d'escadron, *Commandant de place.*

BOUGIE.

M. Chambouleron (O ✻), Lieut.-Col., *Commandant supérieur de la place.*
M. Laperre (O ✻), Chef d'escadron, *commandant l'Artillerie.*
M. Boutault ✻, Capitaine, *Chef du Génie.*
M. Rothé ✻, *Adjoint de* 1re *classe à l'Intendant militaire.*

COMMANDEMENT MARITIME.

M. Menouvrier-Defresne (C ✻), Contre-Amiral, *Command. de la mar.*
M. Rang ✻, Lieutenant de vaisseau, *Directeur du port*, à Alger.
M. Bompart ✻, *idem* *idem* à Bone.
M. Bonard, *idem* *idem* à Oran.

ADMINISTRATION CIVILE.

Aux termes de l'ordonnance royale du 22 juillet 1834, le Gouverneur général a près de lui un Conseil d'administration composé de fonctionnaires chargés, sous ses ordres, des différens services civils et militaires, savoir : *l'Officier général Commandant les troupes, l'Intendant civil, l'Officier général Commandant la marine, le Procureur-général, l'Intendant militaire et le Directeur des Finances.* Les chefs des services spéciaux civils ou militaires peuvent être appelés à ce Conseil par le Gouverneur général. Ils ont voix consultative.

Un Secrétaire du Gouvernement est placé près du Gouverneur général, et tient la plume dans le Conseil.

Secrétaire du Gouvernement.

M.e Vallet-Chevigny ✻.

INTÉRIEUR.

Intendance civile.

M. Bresson ✻, *Intendant civil.*
M. Sol ✻, *Sous-Intendant civil*, à Oran.
M. Disaut ✻, *Sous-Intendant civil*, à Bone.
M. Lowasy ✻, *Commissaire du Roi pour les services civils*, à Bougie.
M. Texier, *Commissaire du Roi pour les services civils*, à Mostaganem.

Administration municipale.

M. Clément, *Maire d'Alger.*
M. Lesseps, *Maire d'Oran.*
M. Dussert, *Maire de Bone.*

Instruction publique.

M. Lepescheux, *Inspecteur de l'Instruction publique.*

Cultes.

Le Culte catholique est servi par les aumôniers des troupes.

M. Amanton (Victor), *Inspecteur des forêts.*

Travaux publics.

M. Poirel ✻, *Ingénieur, Chef du service.*
M. Don, *Ingénieur adjoint.*
M. Ubaud, *Ingénieur civil*, à Alger.
M. Pezerat, *Ingénieur civil*, à Oran.
M. Négrel, *idem* à Bone.

JUSTICE.

Une ordonnance royale du 10 août 1834 a institué, dans les Possessions françaises du nord de l'Afrique, un tribunal supérieur siégeant à Alger, et trois tribunaux de 1re instance siégeant à Alger, Oran et Bone. Tous les juges et substituts sont successivement appelés à ces diverses juridictions, suivant un roulement déterminé par le Gouverneur général pour les juges, par le Procureur général pour les substituts.

M. Sémerie, *Proc. gén. du Roi près les tribunaux d'Afrique.*

TRIBUNAL SUPÉRIEUR D'ALGER. MM.

Filhon ✻, *Président du tribunal supérieur d'Alger.*
Salles, Giaccobi, *Juges.*
Marion, *Juge suppléant.*
Loyson ✻, *Avocat-général.*
Mourgues, *Greffier.*

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE D'ALGER. MM.

De Ponton-Damécourt, *Juge* (sect. civile).
Solvet, *Juge* (sect. correctionnelle).
Gauran, *Juge suppléant.*
Daverton, *Subst. du Proc. gén. du Roi.*
Roubaud, *Greffier.*

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE D'ORAN. MM.

Verdun, *Juge.*
Ecoiffier, *Juge suppléant.*
Vignard, *Subst. du Proc. gén. du Roi.*
Forcioli, *Greffier.*

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE BONE. MM.

Cornisset-Lamotte, *Juge.*
Germain, *Juge suppléant.*
Renaud-Lebon, *Subst. du Proc.-gén. du Roi.*
Chenu de Pierry, *Greffier.*

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ALGER. MM.

Lacrouts, *Président.*
Bounevialle, Tobler, Bouffey père, Citati, *Juges.*
Carentène, Holtz, *Juges.*
Boutin, Pelissier (Caliste), Castex, *Juges suppléans.*
M. Despourrin, *Greffier.*

Défenseurs près les Tribunaux. Messieurs,

Négroni. . . . *à Alger.*	Dermineur. . . *à Alger.*	Giraudier. . . . *à Alger.*
Changea-Longueville. *id.*	Pinson de Menerville. *id.*	Jugand. . . . *à Oran.*
Urtis. . . . . *id.*	Branthomme. . . . *id.*	Quinquin. . . . *id.*
Gérardy. . . . . *id.*	Labarrère. . . . . *id.*	Caussanel. . . . *id.*
Lemercier. . . . . *id.*	Tioch. . . . . *id.*	Badenco. . . . *à Bone.*
Caussanel (Charles). . *id.*	Montagne. . . . . *id.*	Guérin-Toudouze. *id.*
Bastide. . . . . *id.*		

Notaires. Messieurs,

Martin . . . . *à Alger.*	Lieutaud. . . . *à Alger.*	Gaillard. . . . *à Bone.*
Lavollée. . . . . *id.*	Laujoulet. . . . *à Oran.*	Warin. . . . . *id.*
Ourry. . . . . *id.*	Sauzède. . . . . *id.*	

Huissiers. Messieurs,

Pannetras. . . . *à Alger.*	Caldairou . . . *à Alger.*	Cassanal . . . *à Oran.*
Arnaud. . . . . *id.*	Galliani. . . . . *id.*	Lagouée. . . . *à Bone.*
Mérot. . . . . *id.*	Fabre. . . . . *à Oran.*	N. . . . . *id.*
Serrain. . . . . *id.*		

Commissaires-Priseurs. Messieurs,

Porcellaga . . . . . *à Alger.* | N. . . . . *à Alger.*

FINANCES.

Direction des Finances.

M. Blondel (O ✻), *Directeur.*

M. Leydeker, *Inspecteur des Finances*, en mission.

Service des Domaines et de l'Enregistrement.

M. Galabert d'Haumon ✻, *Inspecteur, Chef du service.*
M. Fabre, *Vérificateur*, à Alger.
M. Millochin, *Vérificateur, Chef du service*, à Oran.
M. Joly, *Vérificateur, Chef du service*, à Bone.

Service des Douanes.

M. Verlingue ✻, *Inspecteur, Chef du service.*
M. Autié, *Inspecteur sédentaire*, à Alger.
M. Flour de Saint-Genis ✻, *Sous-Inspecteur, Chef du service*, à Oran.
M. . . . . *Sous-Inspecteur, Chef du service*, à Bone.

SECTION IV.

DÉPARTEMENT DE LA MARINE ET DES COLONIES,

Rue Royale-Saint-Honoré.

M. DUCAMPE DE ROSAMEL (G O ✳), Vice-Amiral, *Ministre et Secrétaire-d'Etat* (1).

Le personnel et le matériel de la Marine royale; l'entretien et le mouvement des forces navales; l'entretien des ports militaires; le corps royal des équipages de ligne; l'inscription maritime; la levée des marins pour le service des bâtimens de l'Etat, et celle des ouvriers pour les travaux des arsenaux maritimes; les forges et fonderies de la Marine; les hôpitaux de la Marine; l'administration et la police des bagnes; les tribunaux maritimes; le martelage des bois propres aux constructions navales; la police de la navigation et des pêches maritimes; l'administration de l'établissement des invalides de la Marine; la liquidation et le contrôle des pensions de toute nature de la Marine et des Colonies; l'administration militaire, civile et judiciaire, et la défense des Colonies; la correspondance avec les Consuls de France pour ce qui a rapport aux mouvemens des bâtimens de l'Etat et des navires du commerce, aux bris et naufrages, et à l'approvisionnement des arsenaux maritimes.

CONSEIL D'AMIRAUTÉ.

M. le Ministre de la Marine, *Président.*

MEMBRES DU CONSEIL. Messieurs,

Bergeret (G O ✳), *Vice-Amiral, Vice-Président.*
Bon Tupinier (C ✳), *Conseiller d'Etat, Directeur des Ports, Député.*
Pouyer (C ✳), *Conseiller-d'Etat, Directeur du personnel, Député.*
Bon Dupin (Charles) (C ✳), *Conseiller d'Etat, Député.*
Dupotet (G O ✳), *Contre-Amiral.*
Le Coupé (C ✳), *Contre-Amiral.*
Bon Hugon (G O ✳), *Contre-Amiral.*
Boucher (O ✳), *Maître des req., Direct. des constr. navales,* Secrétaire.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. BOUCHER (O ✳), Maître des requêtes, *Secrétaire-général.*

Bureau du Secrétariat.

M. Bourdin ✳, *Chef.*

La réception et l'enregistrement des dépêches, leur répartition dans les différens bureaux; le contre-seing des dépêches expédiées du Ministère; les demandes de renseignemens, le dépôt et l'expédition des lois, ordonnances et réglemens; la traduction des papiers étrangers; les affaires qui ne rentrent dans les attributions d'aucun bureau; le personnel des gens de service du Ministère; les réparations et constructions dans les hôtels à Paris; les dépenses du matériel de l'administration centrale; la presse lithographique; les impressions du Ministère et des ports; l'envoi de tous les imprimés dans les ports; celui du Bulletin des Lois; la formation de l'état de la marine et des colonies; la bibliothèque du Ministère et celles des ports.

(1) Le Ministre donne des audiences particulières toutes les fois qu'on lui en adresse la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Les bureaux sont ouverts au public le jeudi, de deux à quatre heures.

Bureau des Archives.

M. Regnier ✻, *Chef.*

La conservation de tous les registres, mémoires et papiers relatifs au service de la marine et des colonies, qui ne sont plus nécessaires au travail courant des Directions; les expéditions des actes passés ou reçus dans les études des notaires ou dans les greffes des tribunaux coloniaux; la délivrance des actes de l'état civil des colonies, ainsi que des certificats, extraits qui peuvent être réclamés; les archives de l'ancienne colonie de Saint-Domingue.

DIRECTION DU PERSONNEL.

M. Pouyer (C ✻), Conseiller-d'État, *Directeur.*

M. Marec ✻, Maître des requêtes, *Sous-Directeur.*

Bureau des Officiers de vaisseau.

M. Lefèvre ✻, *Chef.*

Les nominations, promotions et mouvemens des officiers de vaisseau; l'École navale; les propositions pour les bourses sur les fonds de la marine.

Bureau des Officiers civils.

M. Prévost ✻, *Chef.*

Les nominations, promotions et mouvemens des officiers et employés du commissariat, des officiers de santé, des aumôniers, des commissaires rapporteurs et greffiers près les tribunaux maritimes, des ingénieurs hydrographes, des professeurs d'hydrographie, des commis des directions dans les ports, des maîtres entretenus de professions diverses; des agens entretenus du service des chiourmes; les escouades de gabiers de ports et de gardiennage de vaisseau; les gardiens, portiers, rondiers, canotiers et agens divers.

Bureau des Corps organisés.

M. Jannelle ✻, *Chef.*

L'administration, le recrutement, le mouvement et l'administration des équipages de ligne, du corps de l'artillerie de la marine, du corps de la gendarmerie maritime, de la compagnie de discipline et des compagnies de gardes chiourmes; la répartition mensuelle des fonds de la solde dans les ports et la vérification des revues générales de liquidation des corps organisés à terre et embarqués.

Bureau de l'Inscription maritime et de la Police de la navigation.

Ce Bureau est dirigé par le Sous-Directeur.

M. Hennequin ✻, *Chef adjoint.*

L'immatriculation et la levée des gens de mer et des ouvriers des quatre professions maritimes; les écoles d'hydrographie; les syndics des gens de mer; les capitaines du commerce et des pilotes lamaneurs; les marins inscrits à Paris; les prisonniers de guerre; la police de la navigation commerciale; la police du pilotage; la police des naufrages; la surveillance de l'exécution des réglemens concernant les armemens en course; les neutralisations ou simulations de pavillon; la navigation des neutres; la police des différentes espèces de pêches qui se font en mer, sur les côtes et dans les rivières affluant à la mer jusqu'au point où les eaux cessent d'être salées.

Bureau des Hôpitaux et Chiourmes.

M. de Saint ✻, *Chef.*

L'administration des hôpitaux maritimes; le personnel de ces établissemens, à l'exception du corps des officiers de santé; réglement des comptes en ce qui concerne les marins ouvriers et militaires de la marine admis dans les hospices civils et militaires; administration et personnel des chiourmes.

DIRECTION DES PORTS.

M. le Bon Tupinier (C ✻), Conseiller-d'État, *Directeur.*
M. Coster ✻, *Chef de Division.*

Bureau des Mouvemens et de la Correspondance générale.

Ce Bureau est dirigé par le Chef de Division.

La correspondance générale; l'administration et la police des ports maritimes; les mouvemens des forces navales, y compris les opérations maritimes, qui se traitent plus particulièrement dans le cabinet du Ministre; les tribunaux maritimes; la reconnaissance hydrographique des côtes de France; les travaux et la comptabilité matérielle du dépôt général des cartes et plans; la publication des voyages entrepris aux frais de la marine; l'achat et l'emploi des instrumens nautiques et des documens de toute espèce relatifs à la navigation.

Bureau des Travaux.

M. Grandjean ✻, *Chef.*

La construction et l'entretien de toute espèce de bâtimens flottans; le personnel des officiers du génie maritime et l'école d'application dudit corps; la solde des contre-maîtres, ouvriers et journaliers dépendans des directions des constructions navales et des mouvemens du port; la construction et l'entretien des ouvrages fondés à la mer et des édifices des ports militaires; le personnel des ingénieurs des ponts-et-chaussées affectés au service des ports; les employés, conducteurs, maîtres et entretenus de toute classe de la direction des constructions hydrauliques; la solde des contre-maîtres, ouvriers et journaliers dépendans de la même direction.

Bureau du Matériel de l'Artillerie, des Fonderies et des Forges de la Marine.

M. Poussielgue ✻, *Chef.*

Le matériel de l'artillerie dans les ports; l'administration et le personnel des fonderies, forges et usines de la marine.

Bureau des Approvisionnemens généraux.

M. Chevalier ✻, *Chef.*

L'achat des bois de construction, de mâture et autres, ainsi que toutes les matières nécessaires aux constructions navales et à l'entretien de la flotte; la passation ou l'examen de tous les marchés relatifs aux approvisionnemens; la comptabilité du matériel des ports.

Bureau des Subsistances.

M. Rouquier ✻, *Chef.*

La nomination et la répartition des divers agens des subsistances, entretenus ou autres; l'examen des adjudications, marchés et achats relatifs au service des vivres; les manutentions; la conservation et le mouvement des denrées, tant à terre qu'à la mer; la répartition des crédits; la vérification de toutes les dépenses; la réunion et la classification des comptes, tant en fonds qu'en matières; la centralisation de la comptabilité générale des subsistances.

DIRECTION DES COLONIES.

M. Filleau-St.-Hilaire (O ✻), Conseiller-d'État, *Directeur.*
M. Gerbidon ✻, *Chef de Division.*

Bureau politique et commercial.

Ce Bureau est divisé en deux sections. Chacune est dirigée par un Chef de Bureau particulier.

1re SECTION.

M. Mestro, *Chef.*

Le régime politique et commercial; l'état des personnes; les affranchissemens.

2e SECTION.

M. Pichon ✻, *Chef.*

Les finances et les approvisionnemens,

Bureau de Législation et d'Administration.

M. Durand ✵, *Chef.*

La législation et l'administration générale.

Bureau du Personnel.

Il est dirigé par le Chef de Division.

La nomination à tous les emplois civils; les promotions et mouvemens de tous les fonctionnaires de l'ordre administratif, judiciaire et ecclésiastique.

Bureau des Services militaires.

M. Morin ✵, *Chef.*

L'organisation, le mouvement, l'administration et la comptabilité des troupes de toutes armes qui sont employées dans les colonies, et du dépôt des deux régimens, établi en France; le matériel de l'artillerie et du génie; les milices.

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ DES FONDS ET INVALIDES.

M. Lacoudrais (O ✵), Maître des requêtes, *Directeur.*

Bureau des Dépenses de France.

M. Servoisier ✵, *Chef.*

Comptes ouverts avec les fournisseurs du service *Marine*, dont les marchés stipulent le paiement à Paris; solde et frais de voyage aux agens du service général; régularisation des avances faites au service *Marine* dans les colonies; ordonnancement de toutes ces dépenses; contrôle de la caisse particulière du Ministère.

Bureau des Colonies et Consulats.

M. Pascal ✵, *Chef.*

Envois de valeurs aux colonies; crédits de délégations et ordonnancement direct des dépenses du service *Colonies*, tant sur les fonds du budget que sur les fonds coloniaux; contrôle de l'agent comptable des colonies; présentation des comptes de gestion des trésoriers coloniaux; comptes ouverts avec les consuls; apurement et ordonnancement de toutes les dépenses acquittées, soit par traites des consuls, soit par traites de bord.

Bureau des Opérations financières et des Comptes et Budgets.

Ce bureau est divisé en deux sections; chacune est dirigée par un chef de bureau particulier.

1re SECTION. — *Opérations financières.*

M. Leingre ✵, *Chef.*

Demandes et distributions de fonds; tenue des livres en partie double; enregistrement et vérification de toutes les ordonnances; recouvrement des avances faites aux autres ministères.

2e SECTION. — *Comptes et Budgets.*

M. Blanchard ✵, *Chef.*

Ordonnances et délégations autres que celles du service *Colonies;* états d'appointemens des bureaux et de tout ce qui s'y rattache; formation du budget et des comptes financiers du département.

Bureau central des Invalides.

M. Turbest ✵, *Chef.*

Formation du budget et du compte de la caisse des invalides; administration et comptabilité de cet établissement; contrôle du Trésorier général; liquidation et contrôle des pensions de toute nature de la marine et des colonies; matricule des pensionnaires; secours sur les fonds des invalides; nomination aux emplois de trésoriers de la marine.

Bureau des Prises, Bris et Naufrages.

M. Le Bas ✻, *Chef.*

Liquidation et contentieux des prises; liquidation et contentieux des naufrages.

Trésorier général des Invalides de la marine.

M. Marbeau ✻, *Trésorier général*, place de la Madeleine, n. 4.

INSPECTIONS GÉNÉRALES.

Constructions navales.

M. le Bon Rolland (C ✻), *Inspecteur-général*, rue Bleue, n. 24.

Travaux maritimes.

M. Lamblardie (O ✻), Inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, *Inspecteur général*, rue de Montaigne, n. 18.

Service de Santé.

M. Keraudren (C ✻), *Inspect. général, Médecin en chef des armées navales, Membre titulaire de l'Acad. roy. de Méd.*, rue Taitbout, 12.

Artillerie de la Marine.

M. Barbé (C ✻), Mar.-de-c. d'artillerie, *chargé de l'inspection du Matériel.*

BIBLIOTHÈQUES.

M. Bajot ✻, Commiss. hon. de la marine, *Conservateur de la Bibliothèque du Ministère, chargé de la surveillance générale de toutes les Bibliothèques du département.*

CONSEIL DES TRAVAUX DE LA MARINE. Messieurs,

Villaumez (G ✻), Vice-Amiral, *Président.*

Bon Rolland (C ✻), *Inspecteur-général des constructions navales.*
Barbé (C ✻), Mar.-de-c., *Inspecteur du matériel de l'Artill. de la marine.*
Lamblardie (O ✻), *Inspecteur-général des travaux maritimes.*
De Nourquer du Camper (O ✻), *Capitaine de vaisseau.*
De Montgéry (O ✻), *Capitaine de vaisseau.*
Zédé (O ✻), Maître des req., *Ingénieur de la marine.*
Mimerel ✻, *Ingénieur de la marine, Secrétaire du Conseil.*

DÉPOT GÉNÉRAL

DES CARTES ET PLANS DE LA MARINE ET DES COLONIES,

Rue de l'Université, n. 13.

M. le Bon Hamelin (G O ✻), Contre-Amiral, *Directeur-général.*
M. Beautemps-Beaupré (C ✻), *Ingénieur-Hydrographe en chef, Directeur-Adjoint et Conservateur.*
M. Daussy ✻, *Ingénieur-Hydrographe en chef et Conservateur-Adjoint.*

La levée et la construction des cartes marines; la conservation des cartes, plans et journaux.

Ingénieurs Hydrographes. Messieurs,

de 1re Classe.	*de 2e Classe.*	*de 3e Classe.*	
Bailly ✻.	Collin ✻.	Keller.	Delaroche.
Givry ✻.	Benoist ✻.	Dortet.	Vincendon-Dumoulin.
Gressier ✻.	Le Bourguignon-Dupérré ✻.	Chazallon.	
Monnier ✻.	Bégat (Pierre) ✻.	Darondeau.	

Sous-Ingénieurs-Élèves. Messieurs,

Lieussou. | N. . . . . N. . . . . ,

Section Historique. { M. Parisot ✻, *Chef.* / M. Jal ✻, *idem.*

COMMISSION SUPÉRIEURE

De l'Établissem. des Invalides de la Marine. (Ordonn. du 2 octobre 1825.)

Messieurs,

Bon Portal (G ✻), Pair de France, *Président.*
Bon Mounier (G O ✻), Pair de France, *Vice-Président.*
Gautier (de la Gironde) (C ✻), Pair de France.
Dupin (G ✻), *Proc. gén. près la C. de cass., Prés. de la Ch. des Députés.*
Cte de Laborde (Alexandre) (C ✻), *Membre de la Chambre des Députés.*
Beslay père ✻, *Membre de la Chambre des Députés.*
Barbet (Henri) (O ✻), *idem.*
Lacoudrais (O ✻), Commissaire général de la Marine, etc., *Secrétaire.*

COMMISSION *formée pour prendre connaissance des affaires relatives à l'exécution de la loi du 4 mars 1831, concernant la répression de la traite des Noirs.*

M. Dupin (G ✻), *Procureur-général près la Cour de Cassation, Président de la Chambre des Députés*, Président.
M. Villemain (C ✻), *Pair de France.*
M. de Lamartine (Alph.) ✻, *Membre de la Chambre des Députés.*
M. Mauguin ✻, *idem, Président du Conseil des Délégués des coloneis.*
M. Filleau-Saint-Hilaire (O ✻), *Conseiller-d'Etat, Directeur des Colonies.*
M. le Bon Janet (O ✻), *Conseiller-d'Etat.*
M. le Bon Delamardelle ✻, *Maître des requêtes.*
M. Gerbidon ✻, *Commissaire de la Marine*, Secrétaire.

COMMISSION SUPÉRIEURE *pour le perfectionnement de l'enseignement à l'Ecole navale, instituée par l'ordonnance du Roi, du 17 mars 1834.*

M. le Bon Hamelin (G O ✻), *Contre-Amiral*, Président.
M. Boucher (O ✻), *Directeur des constructions navales.*
M. le Bon de Bougainville (C ✻), *Capitaine de vaisseau.*
M. . . . . *Capitaine de vaisseau.*
M. de Bonnefoux ✻, *Capitaine de vaisseau, Commandant de l'École navale.*
M. le Bon Reynaud (O ✻), *Examinateur des Elèves de la Marine royale.*
M. Lefébure de Fourcy ✻, *Examinateur de l'Ecole polytechnique.*
M. Fournier ✻, *Examinateur hydrographe.*
M. Trudin ✻, *Sous-Chef du bureau des Officiers de vaisseau*, Secrétaire.

CONSEIL *des Délégués des Colonies.*

Martinique. . . . . { M. le Bon Dupin (Ch.) (C ✻), *Délégué*.
M. le Bon de Cools (O ✻), *Délégué*.

Guadeloupe. . . . . { M. Mauguin ✻, *Délégué*, Président.
M. de Jabrun, *Délégué*.

Bourbon. . . . . { M. Sully-Brunet ✻, *Délégué*.
M. Conil, *Délégué*.

Guyane française. . . . | M. Favard, *Délégué*.

M. Hugot. *Secrétaire du Conseil.*

COMMISSION CONSULTATIVE *pour les affaires judiciaires des colonies.*

(*Décision royale du* 14 *janvier* 1834.)

M. Macarel ✻, *Conseiller-d'État*, Président.
M. le Bon Janet (O ✻), *Conseiller-d'État*.
M. J. Boulay (de la Meurthe) ✻, *Maître des requêtes*.
M. le Bon Delamardelle ✻, *idem*.
M. de Beaulieu ✻, *idem*.
M. Dehaussy ✻, *Conseiller à la Cour de Cassation*.
M. Naudin, *Conseiller à la Cour royale de Paris*.
M. Berville ✻, *premier Avocat-général près la Cour royale de Paris*.

M. le Président du Conseil de l'Ordre des Avocats aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation (chargé de recevoir, en cas de défaut, les communications faites aux défenderurs dans les instances portées au Conseil-d'Etat, contre les décisions des Conseils privés des colonies).

M. *Delagrange*, Avocat à la Cour royale de Paris, Conseil pour le Contentieux.
M. *Moreau* (*Emile*), Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation.
M. *Jolivet*, Avocat à la Cour royale, Membre de la Chambre des Députés.
M. *Péan de Saint-Gilles* ✻, Notaire du Ministère.
M. *Delamorinière*, Architecte des hôtels du Ministère.
M. *de Gérin-Laroze*, Interprète et Traducteur-Juré près les tribunaux de la Seine, Interprète et Traducteur du département de la Marine et des Colonies.
M. *Firmin Didot*, Imprimeur-Libraire de la Marine.
M. *Motel*, Horloger mécanicien de la Marine et des Colonies.
M. *Crépin*, } Peintres.
M. *Gudin* ✻, }

SECTION VI.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,

Rue de Grenelle, nº 101; *et les Bureaux*, nºs 101, 103 *et* 122.

M. le Cte DE MONTALIVET (G O ✱), Pair de France, *Ministre Secrétaire-d'Etat* (1).

Cabinet particulier du Ministre.

M. de Wailly (Gustave) ✱, Maître des requêtes, *Chef du Cabinet.*

Affaires personnelles; affaires particulières et réservées; demandes d'audiences; Lignes télégraphiques; garde municipale et sapeurs-pompiers de Paris.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DIRECTION *du Personnel, des Gardes Nationales et des Secours généraux.*

M. Blanc (Edmond) (O ✱), Conseiller-d'État, Député, *Secrétaire général et Directeur.*

Premier Bureau du Secrétariat-général (*Archives*).

M. Mourette ✱, *Chef.*

Travail pour le Conseil du Roi, pour le Conseil-d'Etat et le Comité de l'Intérieur; conservation et expédition des ordonnances et décisions du Roi, et des anciens actes de l'autorité; garde du sceau du Ministère; dépôt des lois, circulaires, et instructions ministérielles; légalisations; impressions du Ministère; mobilier du Ministère.

Deuxième Bureau du Secrétariat-général (*Enregistrement*).

M. Cabanne ✱, *Chef.*

Ouverture et enregistrement des dépêches, leur distribution dans les Bureaux; franchise et contre-seing; départ de la correspondance; personnel des bureaux; renvois d'attributions; Archives du royaume; allocations en faveur des condamnés politiques sous la restauration; réunion des travaux et projets de lois à présenter aux Chambres; rapports et correspondance avec diverses commissions temporaires; centralisation des renseignemens généraux à fournir aux Chambres et aux divers Ministères; vérification des affaires en retard, correspondance y relative.

(1) Le Ministre donne des audiences particulières, lorsqu'on en forme la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir, et reçoit MM. les Pairs et MM. les Députés les mardis, jeudis et samedis, de dix à onze heures du matin.

Le Secrétaire-général donne des audiences particulières sur demandes spéciales, et reçoit MM. les Pairs et MM. les Députés tous les jours de onze heures à midi.

Les Directeurs et Chefs de division reçoivent le public les jeudis, depuis 2 heures jusqu'à 4. — On entre à la division de comptabilité, pour retirer les lettres d'avis de paiement, les lundis et les jeudis, de midi à trois heures.

M. Ducoroy (Louis) ✻, *Chef du service du matériel.*

Dépenses matérielles; conservation du mobilier; personnel des gens de service.

Archives du Royaume (*Voyez page* 146).

Personnel des Préfets, Sous-Préfets, Secrétaires généraux et Conseillers de préfecture.

M. Duchesne ✻, *Chef de bureau.*

Personnel et nomination des Préfets, Sous-Préfets, Secrétaires-généraux, Conseillers de préfecture; demandes de congés; travail général relatif aux nominations dans l'ordre royal de la Légion-d'Honneur.

Administration du Personnel.

M. Hoguer ✻, *Chef de Section.*

Premier Bureau.

M. Vachier, *Chef.*

Exécution des lois sur les élections des membres de la Chambre des députés, des membres des conseils généraux, des conseils d'arrondissement et des conseils municipaux; personnel des maires et adjoints à la nomination du Roi; incompatibilités; attributions et préséances; réglement des dépenses relatives aux listes d'électeurs et aux sessions des assemblées électorales.

Deuxième Bureau.

M. Dupuy, *Chef.*

Personnel des maires et adjoints à la nomination des préfets; traitemens, indemnités; pensions des fonctionnaires administratifs; abonnemens des préfets et sous-préfets; mobilier des préfectures; caisses de retraites et secours en faveur des employés des préfectures et des sous-préfectures.

Gardes nationales et Affaires militaires.

M. Lanoë, *Chef de bureau.*

Recensement; organisation; élections, jurys de révision; personnel des officiers nommés par le Roi, suspension d'officiers; conservation et inspection de l'armement; personnel des vérificateurs et contrôleurs d'armes; dépenses et vérifications des comptes; pensions et secours aux Gardes nationaux et à leurs familles, dans les cas prévus par la loi; réglemens de service; exercices et munitions; détachemens de Garde nationale: mobilisation, discipline et contentieux; nominations et promotions dans la Légion-d'Honneur pour la Garde nationale. Sapeurs-pompiers volontaires et soldés, autres que ceux de Paris; organisation, encouragemens et secours; recrutement en ce qui concerne le concours de l'autorité civile; affaires militaires ressortissant au Ministère de l'intérieur. Suite d'exécution des lois des 30 août et 13 décembre 1830, sur les récompenses nationales, orphelins et orphelines de juillet; secours aux combattans de juillet.

Secours généraux.

M. Berthon, *Chef de bureau.*

Secours généraux sur le fonds alloué au budget; allocations sur ce fonds à divers établissemens de bienfaisance et d'utilité publique; médailles et récompenses pécuniaires pour belles actions; nomination du personnel administratif et médical des hôpitaux, hospices et bureaux de bienfaisance; admission aux places gratuites dans les hospices; personnel des Monts-de-Piété et de l'Asile royal de la Providence; admission aux places gratuites dans ce dernier établissement.

DIRECTION DE LA POLICE GÉNÉRALE DU ROYAUME.

M. DE JUSSIEU (Alexis) ✻ ✪, *Directeur.*

Premier Bureau.

M. Doussy ✻, *Chef.*

Correspondance générale; police administrative; service de la gendarmerie dans ses rapports avec le Ministère de l'Intérieur; personnel des commissaires de police; port d'armes; archives de l'ancien ministère de la police générale; dépôts des actes relatifs à l'émigration.

Deuxième Bureau.

M. Paillet ✻, *Chef.*

Réfugiés étrangers; recherches et renseignemens dans l'intérêt des familles; autorisations de résidence des pensionnaires militaires à l'étranger; surveillance légale des condamnés libérés; *visa* des passeports et livrets des voyageurs venant de l'étranger.

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE.

M. MACAREL ✻, Conseiller-d'État, *Directeur.*

Bureau d'Enregistrement de la Direction.

M. Boulatignier, *Chef.*

Bureau d'Administration générale.

M. Herman (O ✻), *Chef.*

Actes d'administration générale; division du territoire en ce qui concerne la circonscription des départemens, des arrondissemens, des cantons et des communes; examen des projets de réglemens de police municipale; voierie urbaine; plans d'alignement de Paris et des villes et bourgs; chemins vicinaux; ponts communaux; cours d'eau non navigables, exécution des lois qui les régissent; contentieux; mouvement annuel et recensement quinquennal de la population; logemens militaires; archives départementales; réunion et analyse des procès-verbaux des délibérations des conseils généraux.

Bureau des Bâtimens départementaux, Prisons et affaires départementales.

M. Ardit ✻, *Chef.*
M. Pellat, *Chef adjoint.*

Administration, régime et dépenses des prisons, maisons centrales de force et de correction, maison de détention de Doullens, et dépôts de mendicité; transfèrement des forçats; constructions et réparations des bâtimens départementaux; mobilier de ces bâtimens, à l'exception de celui des préfectures; personnel des architectes des départemens; casernement de la gendarmerie; affaires départementales non attribuées à d'autres bureaux; impositions extraordinaires pour dépenses des départemens.

Inspection générale des Prisons et Maisons centrales (*Voy.* p. 145.)

Communes et Hospices.

M. Durieu ✻, *Chef de section.*

Premier Bureau. — (Contentieux des Communes.)

M. Leber ✻, *Chef.*

Contentieux des communes; conflits de pouvoirs à défendre et pourvois au Conseil-d'État à soutenir dans l'intérêt des communes; expropriations pour cause d'utilité communale; jouissance des halles; entreprises de constructions de halles, abattoirs, fontaines

et autres établissemens communaux, moyennant des concessions de jouissances temporaires; baux à long terme ; aliénations, échanges, concessions et partages des propriétés communales ; mode de jouissance des communaux ; droits d'usage, de parcours et de vaine pâture; tourbage et dessèchement des marais communaux ; cantonnemens et affouages, comptabilité litigieuse; dettes anciennes ; questions sur les actions judiciaires ; transactions ; legs, donations au profit des communes ; difficultés concernant les droits résultant du Concordat sur les presbytères et les églises.

Deuxième Bureau. — (*Administration et Comptabilité des Communes.*)

M. Davenne ✻, *Chef.*

Administration communale ; octrois municipaux et de bienfaisance ; droits de location de places dans les halles, foires, marchés et abattoirs ; droits de pesage et jaugeage publics ; droits de voirie communale ; coupes extraordinaires de bois ; tourbage ; emprunts ; impositions extraordinaires ; acquisitions, constructions et réparations des édifices communaux et des bâtimens consacrés au service du culte paroissial ; distractions, pour les services communaux, des parties superflues des presbytères ; érection des chapelles et annexes, en ce qui concerne les dépenses à la charge des communes ; police des lieux de sépultures, établissement des nouveaux cimetières et vente des anciens, réglemens et tarifs relatifs aux concessions de terrains pour sépultures particulières dans les cimetières communaux ; frais de casernement des troupes de garnison ; liquidation des pensions de retraite des employés des communes ; répartition du fonds des amendes de police ; comptabilité des recettes et dépenses communales, budgets, comptes d'administration.

Troisième Bureau. — (*Hospices.*)

M. Moreau de Saint-Méry ✻, *Chef.*

Administration, comptabilité et contentieux des hospices, des bureaux de bienfaisance et des Monts-de-piété ; legs et donations faits en leur faveur ; acquisitions, ventes et échanges de propriétés qui les intéressent ; travaux et pensions à leur charge ; aliénés ; enfans trouvés et abandonnés.

Inspection des Hospices et des services de bienfaisance.

Inspecteurs. Messieurs,

Maine-Glatigny ✻ ✪.
Donnadieu.
Bideaut ✻.
De Watteville ✻ ✪.

DIVISION DES BEAUX-ARTS.

M. Cavé ✻, *Chef de division.*

Premier Bureau. — (*Beaux-Arts.*)

M. Dumont ✻, *Chef.*

Recherches des antiquités ; Conservation des monumens historiques ; Érection des monumens, statues, fontaines, etc. ; Académie de France à Rome ; Ecole des Beaux-Arts à Paris ; Ecoles de dessin de Paris et des départemens ; Musées des départemens ; voyages et ouvrages d'art ; distribution du grand ouvrage sur l'Egypte ; souscriptions aux gravures et ouvrages d'art ; commandes des tableaux, statues, bustes et médailles ; monnaie des médailles ; encouragemens aux beaux-arts (moins la musique) ; acquisition et emploi des marbres statuaires ; indemnités aux artistes ; bourses à l'Ecole Polytechnique ; pensions de jeunes filles dans quelques institutions ; timbres et cachets des autorités départementales et municipales.

M. Bertin (Édouard) ✻, *Inspecteur des Beaux-Arts, à Paris.*
M. Mérimée ✻, *Inspecteur des Monumens historiques et Antiquités nation.*

BIBLIOTHÈQUE *du Ministère et Dépôt des ouvrages de souscription.*

M. Besançon, *Garde du Dépôt.*

Deuxième Bureau. — (Théâtres).

M. de Wailly (Jules), *Chef.*

Théâtres de Paris et des départemens; examen des ouvrages dramatiques; Conservatoire royal de musique; nomination des directeurs-entrepreneurs des théâtres; réglemens et surveillance; concerts, bals publics et spectacles de curiosités; indemnités aux artistes; encouragemens à l'art musical; Ecoles de musique de Toulouse et de Lille, etc.

Commission spéciale des Théâtres royaux et du Conservatoire de musique (Voyez page 744).

Commissaire royal près l'Académie royale de musique, le Conservatoire de musique et le Théâtre royal Italien.

M. Léon Pillet ✻, *Maître des requêtes.* (Voyez page 744.)

Commissaire royal près le Théâtre Français.

M. le Bon Taylor (O ✻). (Voyez page 749.)

Commissaire du Gouvernement près l'Opéra-Comique.

M. d'Utrech (Paul).

Agent-Conservateur du Théâtre de l'Odéon.

M. Loraux. (Voyez page 750.)

Troisième Bureau. — (Imprimerie et Librairie).

M. Mazauric ✻, *Chef.*

Imprimerie et librairie; surveillance générale de cette branche d'administration, des écrits et recueils périodiques consacrés à la littérature, aux sciences et aux arts; brevets; librairie étrangère; vérification des livres importés; contrefaçon, contravention aux lois et réglemens; déclaration des journaux et écrits périodiques; cautionnemens; dépôt des ouvrages de toute espèce, publiés à Paris et dans les départemens; examen des gravures, estampes, etc.

M. Bailleul,
M. Diet,
M. Truy,
} *Commissaires de police de l'imprimerie et de la librairie.*

Quatrième Bureau. — (Établissemens de bienfaisance et d'utilité publique).

M. Coupart (Aug.), *Chef.*

Sociétés de Charité Maternelle; maison royale de Charenton; hospice des Quinze-Vingts; institution royale des Jeunes Aveugles; institutions des Sourds-Muets de Paris et de Bordeaux; nomination du personnel administratif de ces établissemens; admission aux places gratuites; pensions d'aveugles; écoles de sourds-muets dans les départemens.

DIRECTION DES MONUMENS PUBLICS ET HISTORIQUES.

M. VATOUT (O ✻), Conseiller-d'État, Député, *Président du Conseil des Bâtimens civils, chargé de l'admin. des monumens publics et historiques.*

M. de Noue ✻, *Chef de section.*

Personnel des architectes et des agens sous leurs ordres; discussion et approbation des projets des travaux de Paris; exécution des grands travaux et des travaux d'entretien

payables sur les fonds du Ministère de l'Intérieur; examen des questions d'art et contentieuses qui surviennent dans le cours de l'exécution; conservation des édifices publics et des anciens modumens historiques; dépôt des marbres et objets d'art; examen des découvertes et inventions nouvelles qui intéressent l'art de bâtir.

Bureau de Comptabilité.

M. Paillet, *Chef adjoint.*

Proposition de paiement d'à-compte en faveur des entrepreneurs; liquidation des comptes des travaux.

Bureau de Contrôle.

Révision des mémoires des travaux de Paris et examen des réclamations des entrepreneurs.

M. Guillemot, *Contrôleur.*

Révision des devis des travaux des départemens.

M. Lambert, *Contrôleur.*

Entretien et Conservation des Monumens de Paris.

Ce service est divisé en quatre Inspections générales et huit Conservations, savoir:

1re *Inspection générale.* — M. Grillon ✲.	1re *Conservation.* . . . M. Rohault fils.
	2e *idem.* . . . . . M. Dubois.
2e *Inspection générale.* — M. Caristie ✲.	3e *idem.* . . . . . M. de Gisors ✲.
	4e *idem.* . . . . . M. Lebas ✲.
3e *Inspection générale.* — M. Rohault de Fleury ✲.	5e *idem.* . . . . . M. Moreau.
	6e *idem.* . . . . . M. Hittorff ✲.
4e *Inspection générale.* — M. Biet ✲.	7e *idem.* . . . . . M. Debret ✲.
	8e *idem.* . . . . . M. Visconti ✲.

Monumens en cours d'exécution.

Arc de l'Étoile.

M. Blouet ✲, *Architecte.*

Église de la Madeleine.

M. Huvé ✲, *Architecte.*

Panthéon.

M. Destouches, *Architecte.*

Muséum d'Histoire naturelle.

M. Rohault, *Architecte.*

Église royale de Saint-Denis.

M. Debret ✲, *Architecte.*
M. Mesnager ✲, *Architecte adjoint.*

École royale des Beaux-Arts.

M. Duban (Félix) ✲, *Architecte.*

Hôtel du quai d'Orsay.

M. Lacornée, *Architecte.*

Monument de la Bastille.

M. Duc, *Architecte.*

Institution des Sourds-Muets.

M. Philippon, *Architecte.*

Collége de France.

M. Letarouilly, *Architecte.*

Pont de la Concorde et placement de l'Obélisque.

M. Hittorff ✲, *Architecte.*
M. Lebas (O ✲), *Ingénieur.*

Colonne de la place Vendôme.

M. Lepère ✲, *Architecte.*

Chambre des Pairs.

M. de Gisors ✲, *Architecte.*

Archives de la Cour des Comptes.

M. Van Cleemputte, *Architecte.*

CONSEIL DES BATIMENS CIVILS.

M. Vatout (O ✲), *Président.*

Ce Conseil examine les projets et devis concernant les constructions et réparations de tous les bâtimens civils du Royaume, que la dépense soit payée sur les fonds du Ministère de

l'Intérieur, ou sur ceux des Ministères du Commerce, de l'Instruction publique et de la Justice et des Cultes, soit enfin sur les budgets des départemens et des communes; les projets des alignemens des rues et places de Paris et des autres villes; il donne également son avis sur les questions d'art soumises à son examen par le Ministre de l'Intérieur.

Membres du Conseil. Messieurs,

Rohault de Fleury ✻, *Vice-Président*,
Caristie ✻,
Grillon ✻,
Biet ✻,
} *Inspecteurs-généraux.*
Gourlier ✻, *Rapporteur.*
Périgord ✻, *Secrétaire.*

Membres honor. adjoints au Conseil, avec voix délibérative. MM.

Percier (O ✻), *Président honoraire.*
Gauché ✻. Provost ✻. Leclère (Achille) ✻. Vitet ✻.
Baltard ✻. De Féraudy (O ✻). Peyre ✻. Mérimée ✻.
Vaudoyer ✻.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE.

M. Rosman (O ✻), Maître des requêtes, *Chef de Division.*

Budgets, comptes et instructions générales.

M. Ouizille ✻, *Chef de section.*

Premier Bureau. — (Opérations centrales.)

M. Badin, *Chef.*

Vérification et envoi des ordonnances au Trésor; journaux de ces ordonnances; expédition et délivrance des lettres d'avis; liquidation des pensions de retraites et comptes de retenues; formation des états d'appointemens des employés.

Deuxième Bureau. — (Ordonnancement.)

M. Cauche, *Sous-Chef.*

Ordonnancement des dépenses sur les fonds généraux du budget; livres auxiliaires de ces dépenses; rédaction des détails du compte annuel; vérification des comptes des établissemens portés au budget.

Bureau des Dépenses départementales.

M. Beauvallet, *Chef.*

Ordonnancement des dépenses départementales; formation des budgets annuels des dépenses variables ordinaires des départemens; suite de ces dépenses; leur classification et restriction dans les limites de chaque allocation; viremens de crédits et d'exercices; surveillance de l'emploi des votes pour routes départementales; examen et réglement des comptes de chaque département; arriéré des dépenses départementales de toute nature; approbation des budgets des centimes facultatifs et extraordinaires votés par les conseils généraux; écritures auxiliaires de toutes ces dépenses.

Bureau des Écritures centrales.

M. Baron ✻, *Chef.*

Distributions mensuelles; écritures en parties doubles; bordereaux et situations périodiques des dépenses liquidées, mandatées et payées; grand-livre des ordonnancemens; viremens et réimputations, constatation des résultats des comptes à la clôture des exercices; comptabilité des exercices clos.

Comptabilité des fonds secrets.

M. Beaugeois ✻, *Chef de division adjoint.*
M. de Gérin ✻, *Caissier-payeur, et Agent spécial des dépenses du Minist.*

CONTENTIEUX.

Avocats et Officiers publics attachés au Ministère.

M. Chaix d'Est-Ange ✻, *Avocat à la Cour royale.*
M. de Tourville, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de cassation.*
M. Péan de Saint-Gilles ✻, *Notaire.*
M. Curé, *Avoué à la Cour royale.*
M. Vaillant ✻, *Avoué au Tribunal de 1re instance.*
M. Durmont, *Agréé au Tribunal de commerce.*

ADMINISTRATION DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES,

Rue de l'Université, n. 9.

Administration centrale.

M. Foy (Alphonse) ✻, *Administrateur en chef.*
M. Allart ✻, 1er *Administrateur adjoint.*
M. Flocon ✻, 2e *Administrateur adjoint.*

Bureau des Dépêches.

M. Vergé ✻, *Traducteur en chef, Chef du Bureau.*
M. Perrot d'Estivareilles, *Traducteur adjoint.*
M. Collache, 1er *Secrétaire.*
M. d'Esparbès de Lussan, 2e *Secrétaire.*

Bureau du Personnel.

M. de Froidefontaine, *Chef.*

Bureau de la Comptabilité et des fonds.

M. Oudaille ✻, *Chef et Agent spécial.*

Bureau du Matériel.

M. Falkenberg, *Chef.*

INSPECTION GÉNÉRALE DES PRISONS.

Inspecteurs-généraux. Messieurs,

De la Ville de Miremont ✻, Maître des req., *Insp.-gén. des maisons cent.*
Lucas (Charles) ✻, *Inspecteur-général des prisons départementales.*

Inspecteurs. Messieurs,

Dugat ✻. Tourin. Martin-Deslandes ✻.

MAISONS DE FORCE ET DE CORRECTION.

MAISONS CENTRALES.	DÉPARTEMENS.	DIRECTEURS.
Beaulieu	*Calvados*	Dieÿ ✻.
Cadillac	*Gironde*	Maydieu.
Clairvaux	*Aube*	Salaville.
Clermont	*Oise*	Rolland-Bouland.
Embrun	*Hautes-Alpes*	Périer de Lahitolle.
Ensisheim	*Haut-Rhin*	Bavelaër.
Eysses	*Lot-et-Garonne*	Issartier.
Fontevrault	*Maine-et-Loire*	Bouvier ✻.
Gaillon	*Eure*	Durand ✻.
Haguenau	*Bas-Rhin*	Brunel ✻.
Limoges	*Haute-Vienne*	Abric.
Loos	*Nord*	Marquet-Vasselot ✻.
Melun	*Seine-et-Marne*	Corderant-Châtillon.
Montpellier	*Hérault*	Carrière-Colomb.
Mont-Saint-Michel	*Manche*	Deschamps ✻.
Nîmes	*Gard*	Ratyé.
Poissy	*Seine-et-Oise*	De Larochette.
Rennes	*Ille-et-Vilaine*	Binet.
Riom	*Puy-de-Dôme*	Bon Morat (C ✻).

MAISON DE DÉTENTION.

(*Ordonnance du* 22 *Janvier* 1835.)

Doullens. . . . . | *Somme*. . . . . | Prat ✻.

ARCHIVES DU ROYAUME,

Rue du Chaume, n. 12.

M. Daunou (O ✻), Membre de l'Institut, *Garde général des Archives du royaume.*

Secrétariat. . . . . { M. Saunier, *Chef.* / M. Teulet, *adjoint.*
Section Législative. . . . . — M. Coru-Sarthe ✻.
Section Administrative. . . . . — M. Natalis de Wailly.
Section Historique. . . . . — M. Michelet ✻.
Section Domaniale et Topographique. . . . — M. Laget ✻.
Section Judiciaire. . . . . — M. Terrasse, *au Pal. de Just.*

Le Secrétariat est ouvert tous les jours, pour les demandes et renseignemens, de dix heures à quatre heures.

SECTION VII.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS,

DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE,

Rue de Varennes, n° 26.

M. MARTIN (du Nord) (C ✻), *Ministre Secrétaire-d'Etat* (1).

DIRECTION GÉNÉRALE *des Ponts-et-Chaussées et des Mines* (2).

M. Legrand (C ✻), Conseiller-d'Etat, *Directeur-général.*

Cabinet particulier du Ministre.

M. Cornudet (Léon), Auditeur au Conseil-d'Etat, *Chef du Cabinet.*

Correspondance particulière; demandes d'audiences; affaires réservées.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. J. Boulay (de la Meurthe) ✻, Maître des req., *Secrétaire-général.*

BUREAU CENTRAL DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. Chareton, *Chef.*

Réception et ouverture des dépêches; leur répartition dans les bureaux; correspondance par les lignes télégraphiques; préparation du travail pour les promotions dans l'ordre de la Légion-d'Honneur; personnel des bureaux; affaires qui ne rentrent dans les attributions d'aucun bureau; vérification des affaires en retard; instructions ayant pour objet de les accélérer; demandes d'emploi; départ de la correspondance; franchise et contre-seing; insertions au Moniteur; réunion du travail pour le Conseil du Roi, pour le Conseil-d'Etat et le Comité de l'intérieur; conservation et expédition des ordonnances et décisions du Roi; garde du sceau du Ministère; dépôt des lois, circulaires et instructions ministérielles; légalisations; impressions, fournitures et mobilier du Ministère.

---

(1) Le Ministre reçoit MM. les Pairs et MM. les Députés les mardis, jeudis et samedis, de huit à dix heures du matin, et donne des audiences particulières lorsqu'on en forme la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Le Secrétaire-général reçoit MM. les Pairs et MM. les Députés tous les jours, excepté le dimanche, de onze heures à midi, et donne des audiences particulières lorsqu'on en forme la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Les Directeurs et Chefs de division reçoivent MM. les Pairs et MM. les Députés les mardis, jeudis et samedis, de onze heures à midi; le public, les lundis et jeudis, depuis deux heures jusqu'à quatre. — On entre à la division de la comptabilité, pour retirer les lettres d'avis de paiement, les lundis et jeudis, de midi à trois heures.

(2) Voir la Direction générale des Ponts-et-Chaussées, page 161.

DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DES HARAS.

M. J. Boulay (de la Meurthe) ✻, Maître des requêtes, *Secrétaire-général*, *Directeur*.

BUREAU DE L'AGRICULTURE, *rue de Grenelle-St.-Germain*, n° 122.

M. Prévost ✻, *Chef*.

Perfectionnement des procédés agricoles; conseil d'agriculture; introduction des cultures étrangères; correspondance avec les Sociétés d'agriculture; administration des Ecoles royales vétérinaires, des bergeries et des pépinières publiques; épizooties; destruction des animaux nuisibles; encouragemens accordés à l'agriculture; Code rural.

BUREAU DES HARAS, *rue de Varennes*, n° 26.

M. Didon ✻, *Chef*.

Administration des haras et dépôts d'étalons; distribution des primes pour l'éducation des chevaux; approbation d'étalons; missions en France et à l'étranger pour les achats; courses; écoles d'équitation; commission instituée pour l'inscription des chevaux de race pure; tout ce qui a rapport au perfectionnement et à la multiplication des chevaux; dénombrement de ces animaux.

DIRECTION DU COMMERCE INTÉRIEUR, DES MANUFACTURES ET DES ÉTABLISSEMENS SANITAIRES.

Rue de Grenelle-St.-Germain, n. 122.

M. Vincens (O ✻), Conseiller-d'Etat, *Directeur*.

PREMIER BUREAU. — *Commerce intérieur*.

M. Sénac ✻, *Chef*.

Examen des questions et préparation des lois et ordonnances relatives au Commerce intérieur; établissement des Bourses de commerce, des docks et des entrepôts de douanes à l'intérieur; réglemens des droits de magasinage; examen des réglemens relatifs à la police commerciale dans les foires, marchés, abattoirs et autres lieux publics; nomination des agens de change dans les départemens et des Courtiers dans tout le royaume; police du commerce et approbation des réglemens des professions industrielles qui ont un régime spécial; approbation des listes de Commerçans notables; Conseil général du commerce; formation des Chambres de commerce et régularisation de leurs dépenses; demandes en autorisation des Sociétés anonymes et d'assurances; tontines et caisses d'épargnes; primes et encouragemens pour les pêches; police des dépôts et de la circulation des drilles par le littoral; maintien et propagation du système métrique des poids et mesures; vérification et surveillance des poids et mesures; personnel des employés de la vérification; comptabilité du service et conservation des étalons prototypes; statistique du commerce intérieur.

DEUXIÈME BUREAU. — *Manufactures*.

M. Delambre, *Chef*.

Inventions dans les arts industriels et perfectionnement des Manufactures; conseil général des Manufactures; conseils des prud'hommes; chambres consultatives des Manufactures, Fabriques, Arts et Métiers; rapports avec le comité consultatif des Arts et Manufactures; nomination des membres de ce comité; police des ateliers et des ouvriers; délivrance des brevets d'invention; expositions des produits de l'industrie française; administration des Ecoles royales et du Conservatoire des arts et métiers; autorisation pour les établissemens et ateliers qui répandent une odeur insalubre et incommode; statistique des manufactures.

TROISIÈME BUREAU. — *Céréales et Approvisionnemens.*

M. Jacot-Presset, *Chef.*

Législation des grains, et tarifs qui s'y rapportent; relevés généraux des renseignemens annuels sur le produit et la consommation des récoltes, sur l'espèce de culture propre à chaque département; renseignemens statistiques sur le nombre, le produit et le prix des bestiaux, sur la consommation en viandes; relevé des mercuriales de France et des pays étrangers; situation des importations, des exportations et des entrepôts des grains; maintien de la libre circulation des subsistances; arrêtés mensuels des prix régulateurs des droits d'importation et d'exportation; établissement des foires, marchés et abattoirs publics; tarif du prix du pain.

QUATRIÈME BUREAU. — *Police sanitaire*, rue de Varennes, n. 26.

M. Laffon-Ladebat (Adolphe) ✻, *Chef.*

Propagation de la vaccine; eaux minérales; salubrité; remèdes secrets; police et établissemens sanitaires; police médicale; épidémies, statistique des faits relatifs à ces services; rapports avec l'Académie royale de médecine et le Conseil supérieur de santé.

DIRECTION DU COMMERCE EXTÉRIEUR,

Rue de Varennes, n° 26.

M. David (C ✻), Conseiller-d'Etat, *Directeur.*

PREMIER BUREAU. — *Législation, formation et application des tarifs de douane et de navigation.*

M. Noblet, *Chef.*

Rapports avec le Conseil supérieur de commerce en ce qui concerne le réglement des tarifs de douane et de navigation; préparation du travail; procès-verbaux; enquêtes; préparation des tarifs et lois de douanes; application des tarifs et réglemens relatifs au commerce avec l'étranger, décisions à rendre, avis à provoquer du Comité consultatif des Arts et Manufactures, des Experts ou du Jury assermenté, sur les difficultés qui s'élèvent pour l'application des tarifs; nomination des Commissaires-Experts et des Jurés assermentés; correspondance avec les différentes administrations sur tout ce qui concerne ces objets; formation du tarif chronologique français.

DEUXIÈME BUREAU. — *Archives des documens français et statistique générale du Royaume.*

M. Moreau de Jonnès ✻, *Chef.*

Centralisation des documens sur les importations et exportations du royaume; répertoire du commerce par marchandises et par puissances; tableaux analytiques de la navigation; résumé chronologique des statistiques de tous les services publics devant former la statistique générale du royaume.

TROISIÈME BUREAU. — *Archives des documens étrangers.*

M. Fleury ✻, *Chef.*

Appel et centralisation des documens sur la législation commerciale et maritime des pays étrangers, ainsi que sur la nature et l'importance de leurs relations respectives; résumé chronologique des changemens successivement apportés par chaque puissance dans ses tarifs de douanes et de navigation; recherches sur les effets et les causes de ces changemens, en ce qui touche plus spécialement les intérêts de la France; correspondance relative à tous ces objets; préparation des documens à publier sur ces matières.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE,

Rue de Grenelle-St.-Germain, n. 103.

M. Rosman (O ✻), Maître des requêtes, *Chef de la Division.*

Budget et compte de toutes les dépenses du ministère ; exécution des instructions sur l'ordonnance du 14 septembre 1822, et sur la justification des dépenses du budget; secours aux colons; secours spéciaux pour pertes.

PREMIER BUREAU. — *Opérations centrales.*

M. Badin, *Chef.*

M. de Gérin ✻, *Agent spécial des paiemens du ministère et du versement des retenues.*

Enregistrement, vérification et envoi des ordonnances au Trésor; expédition et délivrance des lettres d'avis; formation des états d'appointemens des employés.

DEUXIÈME BUREAU — *Ordonnancemens et Comptes.*

M. Pihan de la Forest ✻, *Chef.*

Ordonnancement des dépenses d'administration générale, des établissemens industriels et des manufactures, des haras, des encouragemens à l'agriculture; liquidation des comptes de ces établissemens; écritures et livres auxiliaires.

TROISIÈME BUREAU. — *Secours.*

M. Miot ✻, *Chef.*

Distribution des secours aux colons de Saint-Domingue, réfugiés de Saint-Pierre et Miquelon et du Canada; secours spéciaux dans les départemens pour pertes résultant d'incendie, grêle, inondation, etc. Ordonnancement et écritures auxiliaires de ces dernières dépenses.

QUATRIÈME BUREAU.

M. Baron ✻, *Chef.*

Distribution mensuelle; écritures en parties doubles; situation de crédits.

Conseils judiciaires du Ministère.

M. Delalleau ✻, *Avocat à la Cour royale*, rue de Condé, n. 1.
M. Lombard, *Avoué près le Tribunal de 1re instance*, rue Gaillon, n. 10.

Conseils, Etablissemens et Services dépendans des Directions de l'Agriculture et des Haras, du Commerce intérieur et du Commerce extérieur.

AGRICULTURE ET HARAS.

CONSEIL D'AGRICULTURE (1).

Le Conseil d'agriculture est composé de trente propriétaires ou Membres de sociétés d'agriculture appelés par le Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture et du Commerce.

---

(1) Voir à la page 154, ce qui concerne la création du Conseil d'Agriculture, ses réunions et ses attributions.

Membres de ce Conseil. Messieurs,

Duc Decazes (C ✻), Pair de France, *Prés.*
Vte de Morel Vindé (O ✻), *idem.*
Duc de Praslin (C ✻), *idem.*
Bon Séguier (G ✻), *idem.*
Girod de l'Ain (G O ✻), *idem.*
Gal Bugeaud (C ✻), Député.
Beslay ✻, *idem.*
Mis de Cambis (O ✻), *idem.*
M^al Cte Clausel (G ✻), *idem.*
Bon Demarçay (C ✻), *idem.*
Mis de Drée (O ✻), *idem.*
B^on Ch. Dupin (C ✻), *idem.*
Cte de Rambuteau (O ✻), Pair de France, Préfet de la Seine.
Bon Busche ✻, Membre de la Société roy. et centrale d'agriculture.
Dailly, maître de poste, *idem.*
Darblay ✻, Membre de la Société royale et centrale d'agriculture.
Vte Héricard de Thury (O ✻), *idem.*
Huzard père ✻, *idem.*
Mirbel ✻, *idem.*
Bon de Silvestre ✻, *idem.*
Tessier ✻, *idem.*
Yvart ✻, *idem.*
Mathieu de Dombasle (O ✻), correspondant de la Société roy. et centrale d'agriculture.
Trochu ✻, *idem.*
De Gasparin (G O ✻), Pair de France.
Vte Perrault de Jotemps.
De Saunac ✻.
Cte Louis de Villeneuve ✻.
Piscatory ✻, Député.

M. Prévost ✻, Chef du bureau d'agriculture, *Secrétaire du Conseil.*

COMMISSION *permanente du registre matricule pour l'inscription des chevaux de race pure.* Messieurs,

Duc Decazes (C ✻), *Pair, Président,* r. Belle-Chasse, n. 13.
Cte Flahault (G O ✻), *Pair, Vice-Prés.*, r. d'Angoulême-St.-Honoré, 2.
Mis de Pange (G ✻), *Pair,* r. de Varennes, 29.
Mis de Marmier (C ✻), *Député*, r. de la Ville-l'Evêque, 30.
Cte d'Harcourt (Eugène) ✻, *Député*, r. du Bac, 105.
Henry-Lacaze ✻, r. Neuve-des-Mathurins, 34.
Tourton (O ✻), *Mar.-de-camp de la Garde nat.*, r. de Provence, 56.
Cte de Cambis ✻, *Directeur du Haras de Meudon.*
Cte de Montendre ✻, rue du Bac, 104.

M. Didon ✻, *Chef du bureau des Haras, Secrétaire de la Commission.*

SERVICE DES HARAS.

Conseil des Haras. Messieurs,

Lenormant d'Etioles, Bon de Tournehem (O ✻),
Van Hoorick ✻,
Dittmer (O ✻),
Clerjon-Champagny (O ✻),
} *Inspect.-gén. des Haras.*
Bon de Coëtdihuel ✻, *Agent gén. des Remontes.*
Guastalla ✻, *Secrétaire du Conseil.*

Directeurs de Haras. Messieurs,

Perrot, *Directeur du Haras du Pin.*
Strubberg fils, *Directeur du Haras de Rozières.*
De Lespinatz, *Directeur du Haras de Pompadour.*

Directeurs de dépôts d'Etalons et Poulains. Messieurs,

Mangeon ✻, *à Pau.*
Miquel d'Alton ✻, *à Tarbes.*
Carrère de Nabat, *à Langonnet.*

Directeurs de Dépôts d'Etalons. Messieurs,

Ricot, *à Abbeville.*
Bay ✻, *à Angers.*
De Vaulgrenant, *à Arles.*
De Salinis, *à Aurillac.*
Bon de Wimpffen, *à Blois.*
Lenormant d'Etioles fils ✻, *à Braisne.*
Bioche, *à Cluny.*
Bouvier, *à Jussey.*
De Sauvagnac fils, *à Libourne.*
Duval, *à Montier-en-Der.*
Desmazis, *à Rodez.*
Dupont (Adolphe), *à Saint-Lô.*
Bon de Finguerlin ✻, *à Saint-Maixent.*
Thiéry ✻, *à Strasbourg.*

Dépôt des Remontes de Paris.

M. Guastalla ✻, *Directeur du Dépôt.*

ÉCOLES ROYALES VÉTÉRINAIRES.

Ces Etablissemens, destinés à former des Vétérinaires, sont au nombre de trois, et situés à Alfort près Paris, à Lyon et à Toulouse.

Tous les sujets de l'âge de 16 à 25 ans peuvent être admis au nombre des élèves, dont les uns sont aux frais des parens, et les autres titulaires de bourses entières ou de demi-bourses.

La pension est de 360 francs par an, payables par trimestre et d'avance: tous les élèves sont soumis au même régime, sont habillés de la même manière et reçoivent la même instruction.

L'époque d'entrée est fixée au premier lundi d'octobre de chaque année; nul ne peut être reçu que d'après une autorisation du Ministre des Travaux publics, de l'agriculture et du commerce; les sujets autorisés à se présenter ne prennent définitivement rang parmi les élèves qu'après avoir prouvé, devant le jury d'examen, qu'ils réunissent les conditions requises, qui sont: de savoir lire et écrire correctement et d'être en état de forger, en deux chaudes, un fer de cheval ou de bœuf.

Toute demande à l'effet d'obtenir l'autorisation d'entrer dans l'une des écoles vétérinaires doit être adressée, avant le 1er septembre de chaque année, au plus tard, au Ministre des Travaux publics, de l'agriculture et du commerce, avec l'acte de naissance du pétitionnaire, un certificat de bonne conduite et une attestation constatant qu'il a été vacciné ou qu'il a eu la petite-vérole.

Le Gouvernement fait les frais de cent vingt bourses, dont une par département, à la nomination du Ministre des Travaux publics, de l'agriculture et du commerce, sur la présentation du Préfet, et trente-quatre à la nomination directe du même ministre. Ces bourses sont toutes divisées en demi-bourses. Pour qu'un élève obtienne une demi-bourse, il faut qu'il ait étudié pendant six mois au moins comme élève payant pension, et qu'il se soit fait remarquer par la régularité de sa conduite et par des succès dans ses études. L'élève titulaire d'une demi-bourse peut en obtenir une seconde, mais toujours comme récompense de sa conduite et de ses succès.

Le Ministre de la guerre entretient à l'Ecole d'Alfort quarante élèves militaires pour le service des corps de troupes à cheval.

Les élèves qui, après quatre années d'études, sont reconnus en état d'exercer l'art vétérinaire, reçoivent un diplôme de Vétérinaire, dont la rétribution est fixée à 100 francs.

Les Ecoles vétérinaires ont des hôpitaux où sont reçus et traités tous les animaux malades. Les propriétaires de ces animaux n'ont à payer que la pension alimentaire dont le prix est fixé chaque année.

M. le Chev. Huzard ✻, de l'Académie royale des Sciences, *Inspecteur-général des Ecoles royales Vétérinaires*, rue de l'Eperon, n. 7, à Paris.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT.

M. Yvart (Auguste) ✻, *Directeur-Professeur.*

MM. Desmarets, Lassaigne, Renault, Delafond, } *Professeurs.*
Rigot, *Professeur adjoint.*
Maillet, Mignon, } *Chefs de service.*

MM. Lavocat, *Régisseur.*
Faulconnier, *Surveillant en chef.*
Blery, Crinon, } *Surveillans adj. Maîtres d'études.*
Dupuy, *Aumônier-Bibliothécaire.*
Dupuis, *Secrétaire de la Direction.*
Bleynie ✻, *Chirurgien.*

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE LYON.

M. Maffre de Verdts ✻, *Directeur.*

MM. Gronier, Rainard, Lecoq, } *Professeurs.*
Magne, *Professeur-adjoint.*

MM. Bredin fils, Rodet, Rey, } *Chefs de service.*
Albertin, *Régisseur.*
Parat, *Médecin.*

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE.

M. Moiroud, *Directeur-Professeur.*

MM. Rodet, Gellé, Bernard, } *Professeurs.*

MM. Lafort, Lavergne, } *Chefs de service.*
Lascazes, *Régisseur.*
Latour, *Médecin-Chirurgien.*

COMMERCE ET INDUSTRIE.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE COMMERCE.

Ce Conseil, réorganisé par une ordonnance du 29 avril 1831, qui faisait suite à celles des 6 janvier et 20 mars 1824, 20 janvier 1828, 8 août 1829 et 27 janvier 1831, par lesquelles avaient été successivement créés et supprimés le bureau, le ministère et la commission provisoire du commerce, est entendu :

Sur les projets de lois et ordonnances concernant le tarif des douanes et leur régime, en ce qui intéresse le commerce ; sur les projets des traités de commerce et de navigation ; sur la législation commerciale des colonies ; sur le système des encouragemens pour les grandes pêches maritimes ; sur les vœux des Conseils généraux du commerce, des manufactures et du Conseil d'agriculture ; et sur toutes les questions que le Ministre juge à propos de lui renvoyer.

S'il y a lieu de procéder à des enquêtes, le Ministre les autorise à la demande du Conseil, ou y fait procéder d'office.

Composition du Conseil.

Le Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture et du Commerce.

MM. Cte de St.-Cricq (G O ✻), *Pair de France*, Président.
Duc de Broglie (G ✻), *Pair de France.*
Cte Mollien (G ✻), *Pair de France.*
Bon Portal (G ✻), *Pair de France.*
Bon de Fréville (G O ✻), *Pair de France, Conseiller-d'Etat.*

MM. Cte d'Argout (G O ✻), *Pair, Gouverneur de la Banque de France.*
Gautier (C ✻), *Pair, Sous-Gouverneur de la Banque de France.*
Duc Decazes (C ✻), *Pair, Président du Conseil gén. d'Agriculture.*
Odier (A.) (O ✻), *Censeur de la Banque de France, Député.*
Cunin-Gridaine (C ✻), *manufacturier, Député.*
Lefebvre (Jacques) (O ✻), *banquier, Député.*
Ganneron (O ✻) ⚙, *Député.*
Périer (Jos.) ✻, *négociant, Député.*
Legrand (C ✻), *Conseiller-d'Etat, Directeur-général des Ponts-et-Chaussées, Député.*
Reynard ✻, de Marseille, *Député.*
Cte Duchâtel (Tanneguy) (O ✻), *Député.*
Boigues ✻, *Président du Conseil général des Manufactures.*
Rondeaux ✻, *Président du Conseil général du Commerce.*
Wustemberg ✻, *Député.*
Mauguin ⚙, *Président du Conseil des délégués des colonies, Député.*
Vernes (Ch.) (O ✻), *Sous-Gouverneur de la Banque de France.*
Legrand ✻, *Directeur-général des forêts, Député.*
David (C ✻), *Conseiller-d'Etat, Direct. au Min. des Trav. publics.*
Vincens (O ✻), *Conseiller-d'Etat, Directeur au Ministère des Travaux publics.*
Filleau Saint-Hilaire (O ✻), *Conseiller-d'Etat, Directeur des colonies au Ministère de la marine.*
Gréterin (O ✻), *Cons.-d'Etat, Direct. de l'administ. des Douanes.*
Desaugiers (O ✻), *Maître des requêtes, Directeur des affaires commerciales au Ministère des affaires étrangères.*

CONSEILS GÉNÉRAUX

DU COMMERCE ET DES MANUFACT., ET CONSEIL D'AGRICULTURE (1).

L'Ordonnance royale du 29 avril 1831 a reconstitué ces trois Conseils; ils tiennent une session annuelle dont le Ministre des Travaux publics, de l'agriculture et du commerce fixe l'époque et la durée; des convocations extraordinaires peuvent, en outre, être ordonnées. Ils délibèrent et émettent des vœux sur les propositions ou réclamations faites par les Membres des Conseils, soit en leur nom, soit au nom des Chambres de commerce, Chambres consultatives des manufactures, Sociétés d'agriculture, ou autres parties intéressées; ils donnent en outre leur avis sur toutes les questions que le Ministre des Travaux publics, de l'agriculture et du commerce juge à propos de leur soumettre. Des commissions mixtes de membres des trois Conseils, ou de deux d'entre eux, suivant les matières, peuvent être réunies, lorsqu'il y a lieu.

Chacun de ces Conseils nomme son Président, qui devient de droit, jusqu'à la session suivante, membre du Conseil supérieur de commerce; les fonctions des membres sont gratuites; elles durent trois ans; des commissaires désignés par le Roi sont chargés d'y exposer les questions qui y auraient été renvoyées et d'y fournir les explications et communications qui pourraient être nécessaires. Des employés du ministère sont délégués pour remplir auprès de ces Conseils les fonctions de secrétaires.

Commissaires près les Conseils, nommés par ordonnance royale du 29 avril 1831.

M. David (C ✻), *Conseiller-d'Etat.* | M. Vincens (O ✻), *Conseiller-d'Etat.*

(1) Voir ce dernier Conseil à la page 150.

CONSEIL GÉNÉRAL DU COMMERCE.

Ce Conseil est composé de Membres nommés pour trois ans par les Chambres de commerce, et pris, soit dans leur sein, soit dans leur circonscription. Chaque Chambre nomme un membre, à l'exception de celle de Paris qui en nomme huit, et de celle de Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Rouen et le Havre qui en nomment chacune deux.

Membres délégués par les Chambres de commerce. Messieurs,

Amiens	Mallet ✻.
Avignon	Thomas aîné ✻.
Bayonne	Molinié (Jean-Baptiste).
Besançon	Bretillot père.
Bordeaux	Roul ✻, Député. Ducos (Th.), Député.
Boulogne	Adam (Alexandre) ✻.
Caen	Gervais.
Calais	Matis fils.
Carcassonne	Casanave.
Cherbourg	Bonfils.
Clermont-Ferrand	Pourrat.
Dieppe	David-Deslandes.
Dunkerque	Dupouy aîné ✻.
Granville	Théroulde.
LaRochelle	Bon de Chassiron ✻, Dép.
Laval	Delaunay (Prosper) ✻.
Le Havre	Lemaistre. Delaroche.
Lille	Kolb (Bernard) ✻.
Lorient	Le Déan.
Lyon	Arlès-Dufour ✻. Riboud (Antoine) père ✻.
Marseille	Fournier (Louis) aîné. Périer (Th.).
Metz	Dubuisson (Al.-Ch.-Prc).
Montpellier	Granier ✻, Député.
Morlaix	Desloges.
Mulhausen	Hartmann (F.) ✻.
Nantes	Bignon ✻, Député. Maës.
Nîmes	Cazeing ✻.
Orléans	Crignon de Montigny ✻, Député.
Paris	Cottier (O ✻). Delessert (F.) (O ✻), Dép. Say (Horace). Aubé (O ✻). Legentil ✻. Moreau ✻. Sanson-Davillier (O ✻). Dubois.
Reims	Camu fils.
Rouen	Barbet (H.) (O ✻), Dép. Rondeaux (J.) ✻.
St.-Brieuc	Tueux, Député.
St.-Etienne	Lanyer ✻.
St.-Malo	Blaise (Louis) ✻.
Strasbourg	Saglio ✻, Député.
Toulon	Ortolan (Elzéar).
Toulouse	Sans ✻.
Tours	Gouin (Alex.) ✻, Député.
Troyes	Fontaine-Gris.
Valenciennes	Blanquet (Désiré).

M. Sénac ✻, Chef du bureau du commerce intérieur, *Secrétaire du Conseil.*

CONSEIL GÉNÉRAL DES MANUFACTURES.

Ce Conseil est composé de vingt membres nommés, pour trois ans, par vingt des Chambres consultatives des arts et manufactures, et de quarante membres nommés par le Ministre des Travaux publics, de l'agriculture et du commerce, avec l'approbation du Roi.

En outre, dix membres du Conseil général du commerce, appartenant à des villes de fabriques, ont entrée au Conseil général des manufactures, conformément à l'art. 2 de l'ordonnance du 25 décembre 1832.

Membres élus par les Chambres consultatives. Messieurs,

Abbeville	Randoing.
Alençon	Bon Mercier ✻, Député.
Arras	Crespel-Dellisse ✻.
Beauvais	St.-Cricq-Caseaux ✻.
Castres	Guibal-Anne-Veaute ✻.
Châteauroux	Muret de Bord ✻.
Elbeuf	Grandin (Vict.) ✻.
Laigle	Boucher.
Limoges	Alluaud ✻.
Lisieux	Fournet.
Lodève	Vitalis (Etienne).
Louviers	Jourdin-Ribouleau ✻.
Nevers	Dufaud père ✻.
Quintin	Veillet (Jean-Baptiste).
Romorantin	Normant aîné.
St.-Quentin	Bauchard.
Sedan	Bacot (Paul).
Tarare	Leutner ✻.
	N. . . . .
	N. . . . .

Membres du Conseil général des manufactures nommés par le Ministre. MM.

Boigues ✻, Député, *Président.*
Mis de Louvois (C ✻), Pair de France.
Bérard ✻, Forges d'Alais.
Cte Pillet-Will (O ✻), Forges de l'Aveyr.
Talabot ✻, de Toulouse.
Aubertot fils, de Vierzon (Cher).
Paillard-Ducléré, Député (Mayenne).
Falatieu ✻ (Vosges).
Saint-Bris ✻, d'Amboise (Indre-et-Loir).
Desrousseaux, de Charleville (Ardennes).
Hallette ✻, d'Arras (Pas-de-Calais).
Saulnier (J. F.), de Paris.
Calla fils, de Paris.
Drouillard ✻, de Paris, mines de Poullaouen (Finistère).
Tourangin (Félix) ✻, de Bourges (Cher).
Hindenlang ✻, de Paris.
Paturle ✻, de Paris, Député.
Sallandrouze ✻, d'Aubusson.
Fulchiron ✻, Député (Rhône).
Schlumberger (N.) ✻, de Guebwiller (Bas-Rhin).
Roman (A.) ✻, de Wesserling (Bas-Rhin).
Javal, de St.-Denis.
D'Arcet ✻, de Paris.
Roard ✻, de Paris.
Firmin-Didot (Ambroise), de Paris.
Canson ✻, Pair de France, d'Annonay (Ardèche).
Bayvet, de Paris.
Bréguet ✻, de Paris.
Odiot père ✻, de Paris.
Dénière ✻, de Paris.
Honoré, de Paris.
André (Louis) ✻, de Foëssy (Cher).
Salleron (Augustin) ✻, de Paris.
Meynard ✻, Député.
Clément-Desormes ✻.
Mimerel ✻.
Kœchlin (N.) (O ✻), Député.
Marck-Jennings ✻, Mines d'Anzin.
N. . . . . .
N. . . . . .

Membres du Conseil général du commerce ayant entrée au Conseil général des manufactures. Messieurs,

Amiens. . . .	Mallet ✻.	*Nîmes.*	Cazeing ✻.
Avignon. . . .	Thomas aîné ✻.	*Reims.*	Camus.
Carcassonne.	Cazanave.	*Rouen.*	Barbet (H.) (O ✻). Dép.
Laval.	Delauney (Prosp.) ✻.	*St.-Etienne.* .	Lanyer ✻.
Lyon.	Riboud ✻.	*Troyes.*	Fontaine-Gris.

M. Delambre, Chef du bureau des manufactures, *Secrétaire du Conseil.*

COMITÉ CONSULTATIF DES ARTS ET MANUFACTURES.

Membres du Comité. Messieurs,

Roard de Clichy ✻.
Bon Thénard (C ✻), *Pair de France.*
Gay-Lussac (C ✻), *Député.*
Savard ✻.
Coriolis ✻.
Bon Séguier (Armand) ✻.

M. Schlumberger (Charles), *Secrétaire.*

Membres honoraires, par ordre de nomination. Messieurs,

Bon de Gérando (C ✻), *Conseiller-d'Etat.*
Bon Costaz (O ✻), *Conseiller-d'Etat.*
D'Arcet ✻, *Inspecteur des essais, à la Monnaie.*
Chev. Tarbé de Vauxclairs (C ✻), *Cons. d'Etat, Insp. gén. des Ponts-et-Chauss.*
Dartigues ✻, *manufacturier.*
Vte Héricart de Thury (O ✻), *Inspecteur général des mines.*
Legentil ✻, *négociant, membre du Conseil général de la Seine.*
Bon Dupin (Charles) (C ✻), *de l'Académie des Sciences, etc.*

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT *du Conservatoire royal, et des Ecoles royales des Arts et Métiers.*

Une ordonnance royale du 31 août 1828 a rétabli le Conseil de perfectionnement du Conservatoire, et l'a institué sous le titre de Conseil de perfectionnement du Conservatoire royal et des Ecoles royales d'Arts et Métiers.

Membres du Conseil. Messieurs,

Duc de Doudeauville (O ✻), *Président.*
Pouillet ✻,
Bon Dupin (Charles) (C ✻),
Clément-Desormes ✻,
Blanqui aîné ✻,
} *Profess. au Conservatoire.*
Jauge (Amédée) ✻, *banquier.*
Bon Thénard (C ✻), *Pair,*
Gay-Lussac (C ✻),
D'Arcet ✻,
} *de l'Académie royale des Sciences.*

Conservatoire royal des arts et métiers,

Rue Saint-Martin.

Cet établissement est spécialement destiné à recevoir le modèle en grand ou réduit, ou, à défaut, le dessin ou la description des machines, instrumens, appareils et outils propres à l'agriculture et aux arts mécaniques; les collections qu'il possède sont très-variées et très-considérables; on peut s'en procurer le catalogue au Conservatoire même.

Une Ordonnance royale du 25 novembre 1819, établit à ce Conservatoire trois Cours publics et gratuits. Il y a aussi une Ecole de dessin et de géométrie descriptive. Une ordonnance royale du 25 août 1836 a créé également au Conservatoire un enseignement agricole divisé en trois cours. — Les Salles et Galeries des collections sont ouvertes au public les dimanches et jeudis, depuis 10 heures jusqu'à 4. — Les étrangers voyageurs y sont admis, sur la présentation de leurs passeports, les mardis, mercredis et samedis, de 11 heures à 3 heures.

M. Pouillet ✻, *Professeur de physique, chargé de l'administration du Conservatoire royal des Arts et Métiers.*
M. Schlumberger, *Conservateur des Galeries.*
M. Boquillon, *Bibliothécaire.*

Professeurs des Cours publics. Messieurs,

Clément-Desormes ✻. . . . . *Chimie appliquée aux arts.*
Bon Dupin (Charles) (C ✻) . . . *Géométrie et Mécanique appliquées aux arts.*
Blanqui aîné ✻. . . . . *Economie industrielle.*
Pouillet ✻. . . . . *Physique et démonstration des machines.*
Leclerc (Oscar) ✻. . . . . *Culture.*
Moll. . . . . *Mécanique et Construction agricole.*
Pouillet (Marcellin). . . . . *Chimie agricole.*

Professeurs de la petite Ecole. Messieurs,

Gautier. . . . . *Géométrie descriptive.*
Armengaud. . . . . *Dessin des machines.*
De Wailly. . . . . *Dessin de figure.*

Ecoles royales des arts et métiers.

Ces Ecoles sont sous la surveillance immédiate du Ministre Secrétaire d'Etat des Travaux publics, de l'agriculture et du commerce; le but spécial de leur institution est de former des sujets qui joignent à la pratique des arts mécaniques toute l'instruction théorique nécessaire pour les exercer d'une manière éclairée.

Les élèves sont nommés par le Ministre, en tout ou en partie, aux frais de l'Etat; ils sont au nombre de quatre cent cinquante, non compris les pensionnaires qui paient cinq cents francs par année.

D'après l'Ordonnance royale du 26 février 1817, confirmée, en cette partie, par celle du 23 septembre 1832, qui régit aujourd'hui ces écoles, sur les quatre cent cinquante places d'élèves, il en a été assigné trois à chaque département, dont une gratuite entièrement, une à trois quarts de pension gratuite, une à demi-pension, et huit à la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale, dont six à titre gratuit, et deux à trois quarts de bourse.

Ecole royale d'Arts et Métiers, à Châlons-sur-Marne.

M. Aza-Vincent (O ✻), *Officier du génie maritime*, Directeur.
M. Mosnier ✻, *Chef des travaux et des études.*

Ecole royale d'Arts et Métiers, à Angers.

M. Dauban, *Directeur.*
M. Prou, *Chef des travaux et des études.*

COMMISSAIRES EXPERTS *pour la vérification, en cas de litige, des marchandises présentées aux Douanes par le Commerce.* Messieurs,

Bertin, rue des Jeûneurs, n. 10.
Christian (Th.), rue Royale-St.-Honoré, n. 12.
Robert, rue des Petites-Ecuries, n. 9.

L'institution des Commissaires experts, qui remonte au décret du 5 août 1810, a été renouvelée et complétée par l'article 19 de la loi du 27 juillet 1822.

D'après le renvoi du Ministre, les experts sont chargés de statuer sur les doutes et difficultés qui peuvent s'élever relativement à l'espèce, à l'origine, ou à la qualité des produits, soit pour l'application des droits, des primes, et des priviléges coloniaux, soit pour la suite des instances autres que celles qui sont dévolues au jury assermenté créé par l'article 59 de la loi du 28 avril 1816.

Le Ministre leur adjoint, pour chaque affaire et selon sa nature, au moins deux négocians ou fabricans qui ont voix consultative.

MM. les Commissaires se rassemblent à leur bureau les mardis, jeudis et samedis, de deux à quatre heures après midi, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 103.

JURY ASSERMENTÉ, *créé par la loi du 28 avril 1816, pour l'examen des Marchandises prohibées.*

Il tient ses séances rue de Provence, n. 26.

Membres du Jury. Messieurs,

Anquetil, rue d'Aligre, n. 1.
Gros père, boulevard Poissonnière, n. 15.
Paturle ✻, *Député*, r. Paradis-Poissonn. 23.
Sanson-Davillier (O ✻), r. de Grammont, 7.
Sourdeaux, rue des Fossés-Montmartre, 6.

Membres Suppléans. Messieurs,

Abiet, rue Mauconseil, n. 18.
Dufresne, rue Hauteville, n. 31.
Francœur, rue des Jeûneurs, n. 2.
Fournier, rue des Petites-Ecuries, n. 6 *bis.*
Griolet, rue Albouy, n. 9.
Guibal (Maurice), r. des Fossés-Montm., 6.
Hennequin, rue de Cléry, n. 19.
Manière, rue Montmorency, n. 1.
Vidil, rue du Gros-Chenêt, n. 3.
Piedanna, rue Neuve-St.-Eustache, 44-46.
Daudré, au coin de la rue Bertin-Poiré.
Dolfus (Mathurin), rue du Sentier, n. 13.
Thomassin, rue du Sentier, n. 18.
Bertron (Adolphe), rue du Sentier, n. 1.
Vellaud, rue St.-Martin, n. 138.

Tamiset ✻, *Secrétaire*, rue de Provence, n. 26.

Examen des cotons filés, des tissus et tricots de coton, de laine, et de tous les autres tissus de fabrique étrangère prohibés, dont la recherche et la saisie peuvent avoir lieu dans toute l'étendue du royaume.

SERVICE SANITAIRE.

Conseil supérieur de santé.

Le Ministre des Travaux publics, de l'agriculture et du comm., *Président.*

Membres, Messieurs,

Bon de Gérando (C ✻), *Conseiller-d'Etat, Vice-Président.*
André ✻, *négociant.*
Bailly ✻, *de l'Académie roy. de Médecine.*
Kéraudren (C ✻), *Inspecteur-général du service de santé de la marine.*
Moreau de Jonnès ✻, *membre correspondant de l'Académie des sciences.*
Pariset (O ✻), *Secrétaire perpét. de l'Acad. royale de Médecine.*
Bon de Montfort (G O ✻), *Maréchal-de-camp.*
Odier (O ✻), *Manufacturier*, Député.
Fleuriau de Bellevue (O ✻), *membre correspondant de l'Académie des sciences.*
David (C ✻), *Conseiller-d'Etat.*
Lefebvre (J.) (O ✻), *Banquier*, Député.
Vernes (O ✻), *idem, Sous-Gouverneur de la Banque de France.*
Cte Pillet-Will (O ✻), *banquier.*
Pouyer (C ✻), *Cons.-d'Etat, Directeur du personnel au Ministère de la Marine.*
Jacqueminot, Cte de Ham (G O ✻), *Pair, Intendant militaire, Conseiller-d'Etat.*
Marc (O ✻), *Médecin du Roi.*
Gay-Lussac (C ✻), *de l'Acad. des sciences.*
David ✻, *ancien Consul général.*
Virey (O ✻), *Doct. en médecine*, Député.
Ferrus ✻, *Docteur en médecine.*
Sollicoffre ✻, *S.-Dir. de l'Adm. des Douan.*
Désaugiers (O ✻), *Maître des requêtes, Directeur des aff. commerciales au ministère des affaires étrangères.*
Reynard ✻, *Député.*

M. de Ségur-Dupeyron ✻, *Secrét. du Conseil, Inspect. des établissem. sanitaires.*

INSPECTION DES EAUX MINÉRALES.

Médecins Inspecteurs. Messieurs.

Allier. Faye, *à Bourbon-l'Archamb.* — Boisse, *adjoint.* — Falvart de Montluc, *à Néris.* — Sibille, *adjoint.* — Prunelle, *à Vichy.* — Petit (Ch.), *adjoint.*

Alpes(B) Frison, *à Digne.* — Doux, *à Gréoux.* — Alibert, *adjoint.*

Alpes(H.) Nunnia, *au Monétier.*

Ardeche. Fuzet, *à Saint-Laurent.* — Fuzet fils, *adjoint.* — Ruelle, *à Valz.*

Ariége. Verger, *à Ussat.* — Pilhes, *honoraire.* — Ourgaud, *adjoint.* — Astrié, *à Ax.* — Quod, *adjoint.* — Lacanal, *à Audinac.*

Aude. Cazaintre, *à Rennes* — Vié, *adjoint.*

Aveyron. Auzouy (Paul), *à Cransac.* — Galtier, *adjoint.* — Laur de Linars, *à Sylvanès et Camarès.*

B.-du-Rh. Jacquemin, *à Aix.* — Arnaud, *adjoint.* — Robert, *aux bains de mer de Marseille.*

Cantal. Grassal, *à Chaudesaigues, Ste.-Marie et Fontaines.* — Mejansac, *adjoint.* — Sequiniol, *à Aurillac.* — Desprats, *à Vic.* — Cavaroc, *adjoint.*

Charente. Dassit, *à Absac ou Availles.*

Charente-Infér. Pouget, *aux bains de mer de Royan.* — Brochot, *adjoint.*

Corse. Vincentelli, *à Pietropola.* — Grimaldi, *à Orezza.* — Defranchi, *à Guagno.* — Peraldi, *à Guittera.*

C. du Nord.	Bigeon, *à Dinan.*
Creuse	Tripier (Franç.), *à Evaux.*
	Darchis, *adjoint.*
Doubs	Coillot, *à Guillon.*
Drôme	Lubier, *à Propiac.*
Gard	Broquin, *à Fonsanches.*
	Chamayon, *à Euzet*
Garonne (Haute).	Barrié, *à Bagnères de Luchon*
	Bergasse-Lazirouse, *adjoint.*
	Doneil, *à Encausse.*
	Audouy, *à Sainte-Madelaine de Flourens.*
	Milhet, *à Labarthe-Rivière.*
	Saint-André, *à Bourrassol.*
	Ribis, *à Gauties.*
Gers	Peyrocave, *à Barbotan.*
	Capuron, *à Castera.*
	Bazin, *adjoint.*
Hérault.	Rousset, *à Balaruc.*
	Saisset, *à la Malou.*
	Savy, *à Aène.*
	Viel, *aux bains de mer de Cette*
Isère	Billerey, *Inspect. des sources minérales du départ.*
	Gachet, *adjoint.*
Loire	Goui, *à Saint-Alban.*
	Courraut, *adjoint.*
	Raimbaud, *à Sail-s.-Couzan.*
	Béringer, *adjoint.*
	Ladevèze, *à Saint-Galmier.*
Loiret	Gannard, *à Segrai.*
Lot	Barras, *à Lagarde et à Gramat.*
	Daval, *à Miers.*
Lozère	Blanquet, *à Bagnols.*
	Barbot, *adjoint.*
	Roussel, *à la Chaldette.*
Maine-et-Loire	Baillergeau, *à Martigné-Briand.*
Marne (Haute).	Renard (Athanase), *à Bourbonne-les-Bains.*
	Lefaivre, *honoraire.*
Nièvre	Martin, *à Pougues.*
	Garenne, *à St.-Honoré.*
Nord	Delaunay, *à Saint-Amand.*
Orne	Lédemé, *à Bagnoles.*
Pas-de-Calais.	Rouxel, *aux bains de mer de Boulogne.*
Puy-de-Dôme	Bertrand, *au Mont-d'Or.*
	Bertrand fils, *adjoint.*
	Desanges, *à Saint-Myon.*
	Salneuve, *à Châteauneuf.*
	Deval, *à Chatelguyon.*
Puy-de-Dôme	Coubret, *à Sainte-Marguerite et au Tambourg.*
	Marcon, *à Saint-Nectaire.*
	Vernière, *au Mont-Cornador.*
	Lizet, *à S. Marc, près Clermont.*
	Choussy, *à la Bourboule.*
	Desbrest, *à Chateldon.*
Pyrénées (Basses).	Darralde fils, *aux Eaux-Bonnes*
	Darralde, *honoraire.*
	Crouseilles, *adjoint.*
	Samouzet ✻, *aux Eaux-Chaud.*
	Laffore, *adjoint.*
	Délissalde, *à Cambo.*
Pyrénées (Hautes.)	Buron, *à Cauterets.*
	Labbat (Cl.), *honoraire.*
	Bordeu, *adjoint.*
	Fabas, *à Saint-Sauveur.*
	Lepecq de la Cloture, *adjoint.*
	Ganderax, *à Bagnères-Adour.*
	Cany, *adjoint.*
	Sulpicy, *à Barèges.*
	Dassieu, *honoraire.*
	Balencie, *adjoint.*
	Peyriga, *à Capvern.*
	Bertrand-Vaqué, *à Siradan et Sainte-Marie.*
Pyr. Or.	Pujade, *à Arles.*
	Clément Barrère, *à Molitg.*
	Mas (Jean), *au Vernet,*
	Pascull, *à Nossa.*
	Paulet, *à Villeneuve.*
Rhin (B.).	Kuhn, *à Niderbroun.*
Saône (H.)	Revillon, *à Luxeuil.*
	Sterlin, *adjoint.*
Saône et L.	Pinot, *à Bourbon-Lancy.*
Seine	Beaude, Subervic, Patin, Puch, *adjoint,* Comte, *adjoint,* — *à Paris.*
Seine-Inférieure.	Gaudet, *aux bains de mer de Dieppe.*
	Cisseville, *à Forges.*
	Le Médec. en chef de l'hospice d'Humanité, *à Rouen.*
Seine et M.	Naudot, *à Provins.*
Seine-et-Oise.	Bon Alibert (O✻), *à Enghien.*
	Biett ✻, *adjoint.*
	Berthomé, *source de la Pêcherie.*
Sèvres (D)	Pascalis, *à Bilazai.*
Tarn	Pujol, *à Trèbas.*
Vaucluse.	Millet, *à Gigondas.*
Vienne	Destouches, *à Laroche-Posay.*
Vosges.	Garnier, *à Plombières.*
	Petit-Mangin, *adjoint.*
	Bailly, *à Bains.*
	Grosjean fils, *à Contrexeville.*
	Grandclaude, *à Bussang.*

TRAVAUX PUBLICS.

DIRECTION GÉNÉRALE

DES PONTS-ET-CHAUSSÉES ET DES MINES,

Rue des Saints-Pères, n. 24.

M. LEGRAND (C ✻), *Conseiller-d'Etat, Directeur général des Ponts-et-Chaussées et des Mines* (1).

Les Ponts-et-Chaussées, la Navigation intérieure, les Ports de Commerce, les Phares et Fanaux, les Moulins et Usines, les Bacs et Bateaux de passage, les Mines, Minières, Carrières et Usines y relatives.

BUREAUX DE LA DIRECTION GÉNÉRALE.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET PERSONNEL.

M. Robin ✻, *Chef.*

Bureau du Secrétariat général.

L'ouverture et le classement des dépêches, leur enregistrement, leur analyse et leur distribution dans les divisions; les dépenses intérieures de l'administration; le dépôt des lois, des ordonnances du Roi, etc.; les mesures générales; les archives.

Bureau du Personnel. — M. L'homme, *Chef.*

Les nominations et mouvemens des Ingénieurs du Corps des Ponts-et-Chaussées et du Corps des Mines, des Conducteurs, des Préposés de ponts à bascule, des Gardes des canaux; des Eclusiers; des Officiers et Maîtres de port; des Agens du service extérieur de l'approvisionnement de Paris en combustibles; le personnel des employés de l'administration; les écoles des Ponts-et-Chaussées et des Mines; l'école des Mineurs de St.-Etienne; le réglement des pensions de retraite, des frais de voyage et de tournée; les indemnités; les secours; les Déserteurs condamnés aux travaux publics, etc.

MATÉRIEL DES PONTS-ET-CHAUSSÉES.

Section des Routes et Ponts.

M. Noel (E. F.), *Chef, chargé spécialement du bureau septentrional.*

M. Boulage ✻, *Chef du bureau méridional.*

Le Matériel et le Contentieux des routes et ponts; la répartition entre les départemens des fonds destinés aux travaux de ce service; l'ouverture des nouvelles routes; la construction des ponts; le Service des ponts à bascule; l'Exécution des lois et réglemens sur la Grande Voirie; le Classement des routes départementales; les Alignemens de grandes voiries dans les villes, bourgs et villages, et le long des routes; enfin, la Correspondance relative aux travaux départementaux et communaux, sur lesquels l'avis du Conseil des Ponts-et-Chaussées est nécessaire.

Section de la Navigation.

M. Schwilgué ✻, *Chef, chargé spécialement du premier bureau.*

---

(1) Le Directeur général reçoit MM. les Pairs et MM les Députés les lundis, mardis et samedis, de onze heures à midi; les Bureaux de la Direction générale leur sont ouverts tous les jours, de onze heures à une heure. Ils sont ouverts au public les mardis et vendredis, de deux à quatre heures.

Premier Bureau.

Desséchement des marais; Ports maritimes de commerce; Phares et Fanaux; Digues et Travaux à la mer; Travaux des dunes.

Deuxième Bureau. — M. Ravinet ✻, *Chef.*

Fleuves et Rivières; Canaux de navigation.

Troisième Bureau. — M. Marchal ✻, *Chef.*

Matériel de l'approvisionnement de Paris en combustibles; Moulins et Usines, Bacs et Bateaux de passage.

Bureau des Chemins de fer et de la Police du roulage.

Ce Bureau est provisoirement réuni au Cabinet particulier du Directeur général.

DIVISION DES MINES.

M. de Cheppe ✻, *Chef de division.*

M. Salomon, *Chef de Bureau.*

Le Matériel et le Contentieux des Mines, Minières, Carrières, Hauts-Fourneaux, Forges et autres Usines: les redevances, etc.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ.

M. Langlois ✻, *Chef de division.*

Formation du budget général des Ponts-et-Chaussées et des Mines; Distribution mensuelle des fonds affectés aux divers services; examen et liquidation des états de dépenses; tenue des livres et des écritures en parties doubles; reddition du compte général et annuel. — Autorisation de paiement des retraites sur la caisse des fonds de retenue; Contrôle des écritures de cette caisse: Examen et Approbation de ces comptes. — Caisse de l'Administration. — Correspondance sur ces divers objets et sur les discussions relatives à la régularité des paiemens en général, à l'exécution de la partie financière des traités d'emprunt pour les canaux, etc.

DÉPÔT DES CARTES ET PLANS.

M. Vallot ✻, *Ingén. en chef des Ponts-et-Chaussées, Directeur du dépôt.*

M. Courtois ✻, *Ingénieur en chef, adjoint au Directeur.*

Conseils judiciaires de l'Administration.

M. Delalleau ✻, *Avocat à la Cour royale*, rue de Condé, n. 1.
M. Delong, *Avoué au Tribunal de 1re instance*, rue Neuve-St.-Eustache, n. 39.

Conseils, Etablissemens et Services dépendans de la Direction générale des Ponts-et-Chaussées et des Mines.

PONTS-ET-CHAUSSÉES.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Le Conseil général des Ponts-et-Chaussées est présidé par le Ministre, et en son absence par le Directeur général. Les Inspecteurs généraux sont membres permanens du Conseil; le Ministre leur adjoint chaque année ceux des Inspecteurs divisionnaires qui ne sont pas appelés à faire des tournées générales d'inspection.

Membres du Conseil. Messieurs,

Bon de Prony (C ✻), rue Hillerin-Bertin, n. 10,
Chev. Tarbé de Vauxclairs (C ✻), rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 38,
Deschamps (O ✻), rue de l'Université, n. 34,
Dutens aîné (O ✻), rue de Grammont, n. 3,
Bérigny (O ✻), rue Royale, n. 18, au Marais,
Cavenne (O ✻), rue de Limoges, n. 4,
Lamblardie (O ✻), *att. au dép. de la mar.* r. Montaigne, 18,
N. . . . . } *Inspecteurs-généraux.*

Cormier (O ✻), rue de la Paix, n. 10,
Mallet (Ch.) (O ✻), rue Taranne, n. 27,
Vauvilliers (O ✻), rue Duphot, n. 23,
Fèvre (O ✻), rue du Petit-Bourbon, n. 2,
Gorsse (O ✻), rue du Bac, n. 36,
Eustache (O ✻), rue Hauteville, n. 44 *bis*,
Devilliers du Terrage (O ✻), r. S.-Dominique S.-G. 94,
Favier (O ✻), rue du Bac, n. 34,
Coïc (O ✻), rue Meslay, n. 20,
Letellier (O ✻), rue de Beaune, n. 1,
De Baudre (O ✻), rue St.-Lazare, n. 102, } *Inspecteurs-divisionnaires.*

Raffeneau de Lile (O ✻), rue St.-Benoît, n. 23,
Kermaingant (O ✻), rue de Lille, n. 79 *bis*,
Mesnager ✻, rue.....
Derrien ✻, rue..... } *Insp.-divis. adjoints.*

Brémontier ✻, *Ingénieur en chef, Secrétaire du Conseil.*
Avril ✻, *Ingénieur en chef, Secrétaire de la Section de la Navigation.*
Lebreton ✻, *Ingén. en chef, Secrét. de la Section des Routes et Ponts.*

SERVICE DE L'INSPECTION DANS LES DÉPARTEMENS.

PREMIÈRE INSPECTION, *chef-lieu :* Paris.

Composée des départemens de la Seine-Inférieure, de l'Eure, de Seine-et-Oise, de la Seine, de Seine-et-Marne, et de l'Aube.

M. . . . . *Inspecteur-général.*

DEUXIÈME INSPECTION, *chef-lieu :* Amiens.

Composée des départemens de l'Aisne, des Ardennes, du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise, et de la Marne.

M. Letellier (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

TROISIÈME INSPECTION, *chef-lieu :* Nancy.

Composée des départemens du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, des Vosges, de la Meurthe, de la Moselle, de la Meuse, et de la Haute-Marne. — Cette Inspection comprend le canal du Rhône au Rhin, depuis Strasbourg jusqu'au bief de partage inclusivement.

M. Vauvilliers (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

QUATRIÈME INSPECTION, *chef-lieu :* Dijon.

Composée des départemens de l'Yonne, du Cher, de la Nièvre, de la Côte-d'Or, de la Haute-Saône, du Doubs, et du Jura. — Cette Inspection comprend le canal du Rhône au Rhin, depuis le bief de partage exclusivement jusqu'à la Saône, et le canal de Berry jusqu'à son embouchure dans le Cher.

M. Fèvre (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

CINQUIÈME INSPECTION, *chef-lieu :* Lyon.

Composée des départemens de l'Allier, de Saône-et-Loire, de l'Ain, de l'Isère, du Rhône, de la Loire, et de la Haute-Loire. — Cette Inspection comprend la navigation de la Haute-Loire et le canal latéral à ce fleuve jusqu'à Briare.

M. Devilliers du Terrage (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

SIXIÈME INSPECTION, *chef-lieu :* Avignon.

Composée des départemens de l'Ardèche, de la Drôme, des Hautes-Alpes, de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, du Var, et de la Corse.

M. Mallet (Ch.) (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

SEPTIÈME INSPECTION, *chef-lieu :* Toulouse.

Composée des départemens du Gard, de l'Hérault, du Tarn, de Tarn-et-Garonne, de la Haute-Garonne, de l'Ariége, de l'Aude, et des Pyrénées-Orientales.

M. Gorsse (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

HUITIÈME INSPECTION, *chef-lieu :* Bordeaux.

Comprenant les départemens de la Gironde, des Landes, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, du Gers, de Lot-et-Garonne, et de la Dordogne.

M. de Baudre (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

NEUVIÈME INSPECTION, *chef-lieu :* Tours.

Composée des départemens de la Charente, de la Charente-Inférieure, de la Vendée, des Deux-Sèvres, de la Vienne, d'Indre-et-Loire et de l'Indre. — Cette Inspection comprend le canal de Berry à compter de son embouchure dans le Cher, et la Loire depuis la limite des départemens de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire jusqu'à la mer.

Cette inspection comprend aussi le service des routes stratégiques dans les départemens de Maine-et-Loire, de la Loire-Inférieure, de la Mayenne, de la Sarthe et d'Ille-et-Vilaine.

M. Cormier (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

DIXIÈME INSPECTION, *chef-lieu :* Rennes.

Composée des départemens de la Mayenne, de Maine-et-Loire, de la Loire-Inférieure, du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord, d'Ille-et-Vilaine.

M. Coïc (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

ONZIÈME INSPECTION, *chef-lieu :* Alençon.

Composée des départemens de la Manche, du Calvados, de l'Orne, de la Sarthe, d'Eure-et-Loir, de Loir-et-Cher et du Loiret. — Cette Inspection comprend les travaux et tous autres objets relatifs au desséchement et à l'endiguement de la baie Saint-Michel.

M. Eustache (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

DOUZIÈME INSPECTION, *chef-lieu :* Clermont-Ferrand.

Composée des départemens du Puy-de-Dôme, de la Creuse, de la Haute-Vienne, de la Corrèze, du Lot, de l'Aveyron, de la Lozère, et du Cantal.

M. Favier (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

INGÉNIEURS *en chef des Ponts-et-Chaussées.*

DÉPARTEMENS.	INGÉNIEURS EN CHEF. MM.	RÉSIDENCES.
Ain.	*O'Brien* ✲	Bourg.
Aisne.	*Blanvillain* ✲, Directeur	Laon.
Allier.	*Egault* ✲	Moulins.
Alpes (Basses).	*Courant* ✲	Digne.
Alpes (Hautes).	*Baumal.*	Gap.
Ardèche.	*Cailloux* ✲	Privas.
Ardennes.	*Sénéchal*	Mézières.
Ariége	*Lemoyne*	Foix.
Aube.	*Lhoste de Moras* ✲	Troyes.
Aude.	*Jouvin*	Carcassonne.
Aveyron.	*Commier.*	Rhodez.
B.-du-Rhône.	*Montluisant* ✲	Marseille.
Calvados.	*Pattu* ✲	Caen.
Cantal.	*Lerouge.*	Aurillac.
Charente.	*Taillefert* ✲	Angoulême.
Charente-Infér.	*Dor* ✲	La Rochelle.
Cher.	*Vauquelin* ✲	Bourges.
Corrèze.	*Spinasse* ✲	Tulle.
Corse.	*Fourrier* ✲	Ajaccio.
Côte-d'Or.	*Hurel* ✲	Dijon.
Côtes-du-Nord.	*Lecor* ✲	Saint-Brieuc.
Creuse.	*Aunier*	Guéret.
Dordogne.	*Destrem aîné.*	Périgueux.
Doubs.	*Vuillet.*	Besançon.
Drôme.	*Epailly*	Valence.
Eure.	*Robillard* ✲	Evreux.
Eure-et-Loir.	*Moline* ✲	Chartres.
Finistère.	*Goury* ✲, Directeur	Quimper.
Gard.	*Vinard* ✲	Nîmes.
Garonne (H.).	*Delamarch* ✲	Toulouse.
Gers.	*Crassous* ✲	Auch.
Gironde.	*Billaudel* ✲	Bordeaux.
Hérault.	*Gaschon* ✲	Montpellier.
Ille-et-Vilaine.	*Blanchard* ✲	Rennes.
Indre.	*Anselin.*	Châteauroux.
Indre-et-Loire.	*Maurice* ✲	Tours.
Isère.	*Crozet* ✲	Grenoble.
Jura.	*Quilhet* ✲	Lons-le-Saulnier.
Landes.	*Loyer*, Ingén. ord. fais. fonct. d'Ing. en chef.	Mont-de-Marsan.
Loir-et Cher.	*Guichard* ✲	Blois.
Loire.	*Laguerenne* ✲	Montbrison.
Loire (Haute).	N.	Le Puy.
Loire-Inférieure.	*Cabrol* ✲	Nantes.
Loiret.	*Navarre* ✲	Orléans.
Lot.	*Pellegrini* ✲	Cahors.
Lot-et-Garonne.	*Bourrousse de Laffore* aîné	Agen.
Lozère.	*Viallet*	Mende.
Maine-et-Loire.	*Prus* ✲	Angers.
Manche.	*Dan de la Vauterie* (O ✲)	Saint-Lô.
Marne.	*Delaporte.*	Châlons-sur-Marne
Marne (Haute).	*Guyton* ✲	Chaumont.
Mayenne.	*Magdelaine.*	Laval.
Meurthe.	*Jaquiné* ✲	Nancy.

Meuse.	*Declosets*.	Bar.
Morbihan. . . .	*Hesse* ✻.	Vannes.
Moselle. . . .	*Lemasson* ✻.	Metz.
Nièvre.	*Mossé* ✻.	Nevers.
Nord.	*Bosquillon* ✻, Directeur.	Lille.
Oise.	*Lequesne* ✻.	Beauvais.
Orne.	*Pouëltre* ✻.	Alençon.
Pas-de-Calais. . .	*Drappier* ✻.	Arras.
Puy-de-Dôme. . .	*De Thuret* ✻.	Clermont-Ferrand.
Pyrénées (B.) . .	*Viard* ✻.	Pau.
Pyrénées (H.). .	*Lefranc* ✻.	Tarbes.
Pyrénées (Or.). .	*Rabourdin*.	Perpignan.
Rhin (Bas). . . .	*Husson* ✻	Strasbourg.
Rhin (Haut). . .	*Leger*.	Colmar.
Rhône.	*Leblanc* ✻	Lyon.
Saône (Haute). .	*Lacordaire* ✻.	Vesoul.
Saône-et-Loire. .	*Saint-Aubin* ✻	Mâcon.
Sarthe.	*Dumas*.	Le Mans.
Seine (1). . . .	*Jollois* ✻, Directeur.	Paris.
Seine-Infér. . . .	*Mallet* (O ✻)	Rouen.
Seine-et-Marne. .	*Jousselin* ✻.	Melun.
Seine-et-Oise. . .	*D'Astier de la Vigerie* (O ✻).	Versailles.
Sèvres (Deux). .	*Mesnager* ✻, Insp. divis. chargé prov. des fonct. d'Ingénieur en chef.	Niort.
Somme.	*Belu* ✻, Directeur.	Amiens.
Tarn.	*Couderc* ✻.	Alby.
Tarn-et-Garonne.	*Abrial* ✻.	Montauban
Var.	*Duval* ✻.	Draguignan.
Vaucluse. . . .	*Bouvier* ✻	Avignon.
Vendée.	*Richer* ✻.	Bourbon-Vendée.
Vienne.	*Mounier* ✻.	Poitiers.
Vienne (Haute). .	*Pihet* ✻.	Limoges.
Vosges.	*Maulbon d'Arbaumont* ✻.	Epinal.
Yonne.	*Lefrançois*.	Auxerre.

SERVICES EXTRAORDINAIRES.

(Aisne). *Canal de Saint-Quentin, Contrôle des travaux.*

M. Blanvillain ✻, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Laon.

(Aisne et Oise). *Etudes relatives à la navigation de l'Aisne, depuis Neufchâtel jusqu'à l'embouchure de cette rivière dans l'Oise.*

M. Marcilly, *Ingénieur en chef*, à Soissons.

(Ardennes). *Canal des Ardennes et navigation de la Meuse, depuis Verdun jusqu'à la frontière de Belgique.*

M. Leroy ✻, *Ingénieur en chef*, à Mézières.

(Var, Bouches-du-Rhône, Gard, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales). *Direction des Ports de commerce de la Méditerranée.*

M. Garella ✻, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Marseille.

(Bouches-du-Rhône). *Canal d'Arles à Bouc, et études relatives à l'amélioration de la Camargue.*

M. Poulle, *Ingénieur en chef*, à Arles.

---

(1) Pour le service dans Paris et le départ *voyez* page 774.

(Charente-Inférieure). *Ports maritimes de commerce, et Canal de Niort à La Rochelle.*

M. Lescure-Bellerive ✻, *Ingénieur en chef*, à La Rochelle.

(Charente-Inférieure). *Marais de Rochefort et travaux de la Boutonne.*

M. Dor ✻, *Ingénieur en chef*, à La Rochelle.
M. Masquelez ✻, *Ingénieur en chef*, à Rochefort.

(Cher). *Navigation du Cher, et Canal du Berry.*

M. d'Haranguier de Quincerot, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Bourges.
M. Dutens jeune, *Ingénieur en chef*, à Bourges.

(Côte-d'Or, Yonne). *Canal de Bourgogne.*

M. Bonnetat ✻, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Dijon.
M. Payen, *Ingénieur en chef*, à Pouilly.

(Dordogne et Gironde). *Navigation de la rivière de l'Isle, depuis Libourne jusqu'à Périgueux.*

M. Thénard, *Ingénieur en chef*, à Abzac.

(Dordogne, Lot, Gironde). *Etudes relatives à la navigation de la Dordogne, depuis Souillac jusqu'à l'embouchure de l'Isle.*

M. Vauthier, *Ingénieur en chef*, à Montignac.

(Doubs, Jura, Haut-Rhin, Bas-Rhin). *Canal du Rhône au Rhin.*

M. Mossère ✻, *Ingénieur en chef, chargé de la division du Nord et des études relatives au prolongement du canal du Rhône au Rhin*, à Mulhausen.
M. Corne ✻, *Ingénieur en chef, chargé de la division du Sud*, à Besançon.

(Finistère). *Phares de la Pointe-de-Raz, et des îles de Sein et de Penfret.*

M. Goury ✻, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Quimper.
M. de Kermel, *Ingénieur en chef*, à Quimper.

(Haute-Garonne). *Canal du Midi.*

M. Magués ✻, *Ingénieur en chef*, à Toulouse.

(Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord). *Canal de Nantes, Canal et navigation du Blavet.*

M. Goury ✻, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Quimper.
M. Lenglier ✻, *Ingénieur en chef*, à Pontivy.
M. Cottin de Melville, *Ingénieur en chef*, à Nantes.

(Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord). *Canal d'Ille et Rance et navigation de la Vilaine.*

M. Robinot ✻, *Ingénieur en chef*, à Rennes.

(Ille-et-Vilaine). *Ports de St.-Malo et de St.-Servan.*

M. Girard de Caudemberg ✻, *Ingénieur en chef*, à St.-Malo.

(Indre-et-Loire, Indre, Vienne). *Etudes relatives à la navigation de la Vienne et de la Creuse et travaux de restauration du port de Tours.*

M. Beaudemoulin, *Ingénieur en chef*, à Tours.

(Isère). *Statistique des matériaux propres à la confection des mortiers et cimens hydrauliques dans toute l'étendue du royaume.*

M. Vicat (O ✻), *Ingénieur en chef*, à Grenoble.

(Jura). *Études relatives au projet du canal de Lons-le-Saulnier à la Saône.*

M. Corne ✻, *Ingénieur en chef*, à Besançon.

(Landes, Gironde). *Service des Landes.*

M. de Silguy ✻, *Ingénieur en chef*, à Mont-de-Marsan.

(Loiret, Loire-et-Cher, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure). *Amélioration de la navigation de la Loire, depuis Briare jusqu'à la mer.*

M. Lemierre ✻, *Ingénieur en chef*, à Nantes.

(Loiret). *Canaux d'Orléans et de Loing, et Canal de Briare.*

M. De Bourges (O ✻), *Ingénieur en chef*, *Directeur*, à Grignon, près Lorris.

(Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Gironde). *Amélioration de la navigation de la Garonne, depuis Cazerès jusqu'à Bordeaux.*

M. de Baudre (O ✻), *Inspecteur divisionn., chargé prov. des fonct. de Direct.* à Agen.

N. B. Les Ingénieurs en chef de ces départemens sont chargés de ce service sous la direction de M. de Baudre.

(Maine-et-Loire, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Mayenne et Sarthe). *Routes stratégiques.*

M. Derrien ✻, *Inspect. divis. adjoint, chargé provisoirement des fonct. d'Ingénieur en chef*, à Angers.

(Manche). *Port de Cherbourg.*

M. Leroux ✻, *Ingénieur en chef*, à Cherbourg.

(Morbihan). *Ports maritimes de commerce, Ponts de la Roche-Bernard et d'Hennebon.*

M. Potel ✻, *Ingénieur en chef.*

(Nièvre, Allier, Cher et Loiret). *Canal latéral à la Loire, de Digoin à Briare.*

M. Vigoureux ✻, *Ingénieur en chef*, à Nevers.
M. Lejeune ✻, *Ingénieur en chef*, à Orléans.

(Nièvre et Yonne). *Canal du Nivernais.*

M. Boucher de la Rupelle ✻, *Ingénieur en chef*, à Auxerre.
M. Poirée ✻, *Ingénieur en chef*, à Nevers.

(Nord). *Port de Dunkerque.*

M. Bosquillon ✻, *Ingénieur en chef*, *Directeur*, à Lille.
M. Cuel ✻, *Ingénieur en chef*, à Dunkerque.

(Oise, Aisne, Seine-et-Oise). *Travaux de navigation qui se rattachent à l'Oise.*

M. Brière de Mondétour ✻, *Ingénieur en chef.*

(Pas-de-Calais). *Port de Boulogne.*

M. Marguet ✻, *Ingénieur en chef*, à Boulogne.

(Bas-Rhin, Haut-Rhin). *Travaux du Rhin; partie du canal du Rhône au Rhin comprise dans l'enceinte de la ville de Strasbourg.*

M. Couturat ✻, *Ingénieur en chef*, à Strasbourg.

(Saône-et-Loire). *Canal du Centre.*

M. de Noël ✻, *Ingénieur en chef*, à Châlon.

(Saône-et-Loire, Rhône, Ain, Côte-d'Or et Haute-Saône). *Etudes et travaux relatifs à l'amélioration de la navigation de la Saône, depuis Gray jusqu'à Lyon.*

M. Lacordaire ✻, *Ingénieur en chef*, à Vesoul.
M. Laval, *Ingénieur en chef*, à Mâcon.

(Saône-et-Loire, Côte-d'Or, Rhône, Isère, Drôme, Vaucluse, Bouches-du-Rhône). *Expériences relatives à l'entretien des routes.*

M. Berthault-Ducreux ✻, *Ingénieur en chef*, à Châlon-sur-Saône.

(Seine). *Service municipal de la ville de Paris.*

M. Emmery ✻, *Ingénieur en chef, Directeur.*

(Seine). *Pavé et Boulevards de Paris* (Voy. page 744).

M. Partiot ✻, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Paris.
M. Aubert-Vincelles ✻, *Ingénieur en chef*, à Paris.

(Seine). *Service de la navigation et des ponts dans l'intérieur de Paris ; service des ponts à bascule.*

M. Jollois ✻, *Ingénieur en chef, Directeur.*
M. Baudesson ✻, *Ingénieur en chef.*
M. Raucourt, *Ingénieur en chef.*

(Seine, Seine-et-Marne, Marne, etc.). *Etudes relatives à la navigation de la Marne, depuis St.-Dizier jusqu'au confluent de cette rivière avec la Seine.*

M. Brière de Mondétour ✻, *Ingénieur en chef*, à Paris.

(Seine, Seine-et-Oise, Eure, Seine-Inférieure, Oise, Somme, Pas-de-Calais, Aisne, Nord). *Etudes relatives aux chemins de fer de Paris à Rouen, au Havre et à Dieppe, et de Paris à Lille, à Calais*, etc.

M. Defontaine (O ✻), *Ingénieur en chef*, à Paris.

M. Vallée ✻, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Paris.
M. Debout ✻, *Ingénieur en chef*, à Paris.

(Seine-Inférieure). *Travaux du Port du Havre.*

M. Frissard ✻, *Ingénieur en chef*, au Havre.

(Deux-Sèvres, Vendée, Charente-Inférieure). *Navigation de la Sèvre.*

M. Mesnager ✻, *Inspecteur divisionnaire adjoint, remplissant provisoirement les fonctions d'Ingénieur en chef, Directeur*, à Niort.
M. Richer ✻, *Ingénieur en chef*, à Bourbon-Vendée.
M. Dor ✻, *Ingénieur en chef*, à La Rochelle.

(Somme). *Navigation de la Somme; Canal de la Somme.*

M. Belu ✻, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Amiens.
M. Gayant ✻, *Ingénieur en chef*, à Amiens.

(Aveyron, Tarn, Haute-Garonne). *Navigation du Tarn et de l'Agout.*

M. Berdoulat, *Ingénieur en chef.*

(Vendée). *Routes stratégiques.*

M. Viollet ✻, *Ingénieur en chef*, à Bourbon-Vendée.

(Yonne). *Etudes relatives à la navigation de l'Yonne.*

M. Boucher de la Rupelle ✻, *Ingénieur en chef*, à Auxerre.

Travaux des Ports militaires et des Colonies, sous les ordres de M. le Ministre de la Marine. Messieurs,

Fouques-Duparc (O ✻), *Inspecteur divisionnaire*, à Cherbourg.
Leroux ✻, *Ingénieur en chef*, à Cherbourg.
Trotté de Laroche ✻, *Ingénieur en chef*, à Brest.
Reibell ✻, *Ingénieur en chef*, à Lorient.
Mathieu ✻, *Ingénieur en chef*, à Rochefort.
Bernard ✻, *Ingénieur en chef*, à Toulon.

Service d'Alger, sous les ordres de M. le Ministre de la Guerre.

M. Poirel ✻, *Ingénieur ordinaire de 1re classe.*
M. Don, *Ingénieur ordinaire de 2e classe.*

ÉCOLE DES PONTS-ET-CHAUSSÉES,

Rue Hillerin-Bertin, n. 10.

M. le Bon de Prony (C ✻), Pair, *Inspect.-général des Ponts-et-Chaussées*, Directeur.
M. Defontaine (O ✻), *Ingénieur en chef*, Inspecteur.

Cette Ecole est placée sous l'autorité du Ministre des Travaux publics, de l'agriculture et du commerce, et du Conseiller-d'Etat, Directeur-général des Ponts-et-Chaussées et des Mines. Les élèves ne peuvent être pris que parmi les jeunes gens de l'Ecole Polytechnique qui ont achevé les études de cette école.

Professeurs. Messieurs,

Vallot ✻, *Ingénieur en chef*	*Architecture civile.*
Minard ✻, *Ingénieur en chef*	*Construction.*
Coriolis ✻, *Ingénieur en chef*	*Mécanique appliquée.*
Guillebon ✻, *Ingénieur en chef* (*suppléant*)	*Mécanique et Construction.*
Dufrenoy ✻, *Ingénieur en chef des Mines*	*Minéralogie et Géologie.*
Cotelle	*Droit administratif.*
Lordon	*Dessin.*

M. Blanc, *Médecin.*
M. Lacroix, *Médecin-Chirurgien.*

COMMISSION DES PHARES.

La Commission des Phares est présidée par le Directeur-gén. des Ponts-et-Chaussées.

Membres de la Commission. Messieurs,

Halgan (G O ✻), *Vice-Amiral.*
Bon Hamelin (G O ✻), *Contre-Amiral.*
Bon de Prony (C ✻), Pair, *Insp.-général des Ponts-et-Chaussées.*
Arago (C ✻), *membre de l'Acad. des Sciences et du bureau des longitudes.*
Chev. Tarbé de Vauxclairs (C ✻), *Insp. gén. des Ponts-et-Chaussées.*
Bon Rolland (C ✻), *Inspecteur-général des Constructions navales.*
Lamblardie (O ✻), *Inspecteur-général des Ponts-et-Chaussées, attaché au département de la marine.*
Bon de Bougainville (C ✻), *Capitaine de vaisseau de 1re classe.*
Mathieu ✻, *membre de l'Acad. des Sciences et du bureau des longitudes.*
Beautemps-Beaupré (O ✻), *idem*, *idem.*
Fresnel (O ✻), Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, *Secrétaire de la Commission*, rue de Madame, n. 2 *bis*.

MINES.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Le Conseil général des Mines est présidé par le Ministre, et en son absence, par le Directeur-général.

Membres du Conseil. Messieurs,

Cordier (C ✻), Maître des requêtes, au Jardin du Roi,	*Inspecteurs-généraux de 1re classe.*
Brochant de Villiers (O ✻), r. S.-Dominique-S.-G. 71,	
De Bonnard (O ✻), quai Malaquais, n. 19,	
Héricart de Thury (O ✻), r. de l'Université, 29,	*Inspect.-génér. de 2e classe.*
Migneron (O ✻), r. de Grenelle-S.-G., 117,	
Berthier (O ✻), rue d'Enfer, 34,	
Lefroy (O ✻), rue d'Enfer, 34,	*Inspect.-génér. adjoints.*
Voltz (O ✻), rue.....	

Garnier (O ✻), *Ingénieur en chef, Secrétaire du Conseil*, r. Richer, 20.

SERVICE DES MINES DANS LES DÉPARTEMENS.

INSPECTIONS GÉNÉRALES.

DÉSIGNATION des INSPECTIONS.	DÉPARTEMENS qui composent CHAQUE INSPECTION.	INSPECTEURS-GÉNÉRAUX.
Nord-Ouest. . .	Calvados, Manche, Orne, Mayenne, Sarthe, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire.	MM. Lefroy (O ✻).
Nord.	Seine-Inférieure, Eure, Eure-et-Loir, Seine-et-Oise, Seine, Seine-et-Marne, Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Oise.	Vte Héricart de Thury (O ✻).
Nord-Est. . . .	Ardennes, Meuse, Marne, Aube, Meurthe, Moselle, Bas-Rhin, Vosges, Haut-Rhin.	Voltz (O ✻).
Ouest	Creuse, Corrèze, Haute-Vienne, Charente, Dordogne, Charente-Inférieure, Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Indre. . . .	Berthier (O ✻).
Centre.	Loire, Rhône, Allier, Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Cher, Nièvre, Loiret, Yonne.	Migneron (O ✻).
Est.	Haute-Saône, Haute-Marne, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Doubs, Jura, Ain.	Brochant de Villiers (O ✻).
Sud-Ouest . . .	Cantal, Lot, Aveyron, Tarn-et-Garonne, Tarn, Haute-Garonne, Ariége, Gironde, Lot-et-Garonne, Landes, Basses-Pyrénées, Gers, Hautes-Pyrénées	Cordier (C ✻).
Sud-Est. . . .	Isère, Hautes-Alpes, Drôme, Vaucluse, Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var, Ardèche, Lozère, Gard, Hérault, Corse, Aude, Pyrénées-Orientales. .	De Bonnard (O ✻).

Ingénieurs en chef de première classe. Messieurs,

D'Aubuisson de Voisins (O ✻), *Directeur, à Toulouse.*
Brongniart (O ✻), *Administrateur de la Manuf. de porcelaines, à Sèvres.*
Trémery ✻, *à Paris.*
Hérault ✻, *à Caen.*
Guényveau ✻, *à Paris.*
Furgaud ✻, *à Guéret.*
Garnier (O ✻), *à Paris.*
Cocquerel ✻, *à Amiens.*
Gueymard ✻, *à Grenoble.*
Allou ✻, *à Paris.*
Chéron ✻, *à Nantes.*
Roussel-Galle ✻, *à Saint-Etienne.*
Delsériès ✻, *à Saint-Etienne.*

Ingénieurs en chef de deuxième classe. Messieurs,

Puvis, *à Mâcon.*
Moisson-Desroches, *en réserve.*
Dufrénoy ✻, *à Paris.*
Levallois, *à Vic.*
Elie de Beaumont ✻, *à Paris.*
Burdin ✻, *à Clermont.*
Junker ✻, *à Poullaouen.*
Gabé, *à Troyes.*
Poirier-Saint-Brice, *à Paris.*
Lefebvre ✻, *à Mont-de-Marsan.*
Thibaud ✻, *à Alais.*
Lamé ✻, *à Paris.*
Thirria ✻, *à Vesoul.*
Combes ✻, *à Paris.*

Ingénieurs ordinaires de première classe. Messieurs,

Le Boullenger, *en réserve.*
Parrot, *à Besançon.*
Clapeyron ✻, *en congé.*
Manès, *à Châlon-sur-Saône.*
Marrot ✻, *à Périgueux.*
Lorieux, *à Nantes.*
Blavier, *au Mans.*
Fénéon, *à Saint-Etienne.*
Fournel ✻, *à Paris.*
Guillot-Duhamel, *à Chaumont.*
De Saint-Léger, *à Rouen.*
De Billy, *à Strasbourg.*
Payen ✻, *à Dijon.*
De Villeneuve ✻, *à Marseille.*
Varin, *à Alais.*
Vène, *à Carcassonne.*
Bineau, *à Beauvais.*
Leplay ✻, *à Paris.*
Chevalier ✻, *à Paris.*

Ingénieurs ordinaires de deuxième classe. Messieurs,

Sagey, *à Tours.*
Delaplanche, *en congé.*
Drouot, *à Bordeaux.*
Boudousquié ✻, *en congé.*
Lambert (Ch.-J.), *en congé.*
Reynaud, *en congé.*
Coste ✻, *en congé.*
Transon, *en réserve.*
Gras, *à Grenoble.*
Gervoy ✻, *à St.-Etienne.*
Reverchon, *à Metz.*
Garella, *à Montpellier.*
De Hennezel, *en congé.*
De Lamotte, *en congé.*
De Boureuille, *à Paris.*
Baudin, *à Clermont.*
De Sénarmont, *à Paris.*
Gruner, *à Saint-Etienne.*
Harlé, *en congé.*
Foy, *à Valenciennes.*
Senez, *à Villefranche (Aveyron).*
Boulanger, *à Nevers.*
Martha, *en congé.*
De Montmarin, *à Angers.*
Lecocq, *à Paris.*
François, *à Vic-Dessos.*
De Fourcy, *à Paris.*
Dusouich, *à Arras.*
Diday, *à Marseille.*

Aspirans. Messieurs,

Monlevade, *au Brésil.*
Mœvus, *à St.-Etienne.*
Regnault, *à Paris.*
Chatelus, *à Rive-de-Gier*

ÉCOLE DES MINES, *rue d'Enfer, n.* 54.

Cette Ecole est sous la surveillance du Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture et du Commerce, et l'administration du Conseiller-d'Etat, Directeur-général des Ponts-et-Chaussées et des Mines. Les élèves ne peuvent être pris que parmi les jeunes gens de l'Ecole Polytechnique qui ont achevé les études de cette école.

Une ordonnance du 5 décembre 1816 rétablit à Paris cette Ecole qui avait été créée par arrêt du Conseil-d'Etat du Roi, du 19 mars 1783. Indépendamment des élèves-ingénieurs, il y a des élèves externes qui y reçoivent une instruction gratuite ; ces derniers ne peuvent faire partie du corps des Mines ; mais les connaissances qu'ils sont dans le cas d'acquérir, les mettent à portée de remplir des places de directeurs d'exploitations ou de grands établissemens de Mines.

Professeurs. Messieurs,

Brochant de Villiers (O ✻), *Inspect.-gén., Prof. hon.* *Minéralogie et Géologie.*
Dufrénoy ✻, *Ingén. en chef.* . . . . . *Minéralogie.*
Elie de Beaumont ✻, *Ing. en chef.* . . . . . *Géologie.*
Berthier (O ✻), *Inspect.-gén. adj., Chef du labor.* . *Docimasie.*
Combes ✻, *Ingénieur en chef.* . . . . . *Exploitation.*
Guenyveau ✻, *Ingénieur en chef.* . . . . . *Métallurgie.*
Girard ✻. . . . . *Dessin et géom. descrip. appliq.*
Dufrénoy ✻, *Ingénieur en chef, Inspecteur des Etudes.*
Blanc, *Médecin.*
Lacroix, *Médecin-Chirurgien.*

CABINET DE MINÉRALOGIE.

Rue d'Enfer, 34.

M. Dufrénoy ✻, *Ingénieur en chef, chargé de la garde et conservation.*

Ce Cabinet renferme: 1° les productions minérales du Royaume, classées par départemens; 2° les principales substances minérales des pays étrangers. L'ordre adopté dans le classement des objets facilite tous les moyens d'instruction.

Il est ouvert au public le lundi et le jeudi de chaque semaine, depuis onze heures jusqu'à trois, et tous les jours aux étrangers et aux personnes qui désirent étudier.

ÉCOLE DES MINEURS DE SAINT-ÉTIENNE (Loire).

M. Roussel-Galle ✻, Ingénieur en chef, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Fénéon, *Ingénieur ordinaire.* Minéralogie et Géologie.
Gervoy ✻, *Ingénieur ordinaire.* Préparations mécaniques, Mécanique et Machines.
Gruner, *Ingénieur ordinaire.* Chimie et Métallurgie.
N. . . . . Exploitation et Constructions.
Locard, *Répétiteur de Chimie, Préparateur.*
Massard, *Répétiteur-surveillant des études, Professeur de Mathématiq. élémentaires.*

APPROVISIONNEMENT DE PARIS EN COMBUSTIBLES.

M. Tiphaine ✻, *Insp. principal, chargé de la partie du bassin de l'approvisionnement, comprenant la Seine au-dessus de Paris, l'Aube, l'Yonne, la Loire, etc.* rue Notre-Dame-des-Champs, n. 17.

M. Leiris ✻, *Insp. principal, chargé de la partie comprenant la Seine, au-dessous de Paris, la Marne, l'Oise, l'Aisne, etc.*, quai Bourbon, n. 23, île Saint-Louis.

SECTION V.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

Rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 116 *bis*.

M. DE SALVANDY (C ✱), *Ministre Secrétaire-d'Etat*, Membre de l'Académie française, Grand-Maître de l'Université.

CABINET DU MINISTRE,

M. Nisard, Maître des requêtes, *Chef du Cabinet*.

DIVISION DU SECRÉTARIAT (4e).

M. Nisard, Maître des requêtes, *Chef*.

Le Chef de la division du Secrétariat signe, par délégation du Ministre, les ampliations et les extraits des ordonnances du Roi, des décisions et des arrêtés ministériels de tout genre; il légalise la signature des fonctionnaires qui ressortissent au Ministère de l'Instruction publique.

PREMIER BUREAU. — *Correspondance générale et Enregistrement.*

M. Faivre, *Chef*.

1re SECTION. — *Enregistrement.*

Réception et ouverture des dépêches; choix de celles à mettre immédiatement sous les yeux du Ministre; enregistrement à l'arrivée, distribution dans les bureaux, enregistrement au départ; dépôt et usage des contre-seings.

2e SECTION. — *Affaires générales et service intérieur.*

Centralisation des relations avec les Chambres et le Conseil-d'Etat; demandes de croix d'honneur et de promotions dans l'ordre; demandes d'emplois dans les bureaux; concessions de correspondance en franchise; rappel des affaires arriérées; grand registre du personnel; bibliothèque du Ministère; surveillance et conservation du mobilier du Ministère; fournitures des bureaux; surveillance générale des impressions; service intérieur.

DEUXIÈME BUREAU. — *Procès-Verbaux et Archives.*

M. Collin (P.), *Chef*.

Rédaction des procès-verbaux des séances du Conseil royal; approbation, enregistrement et expédition des décisions dudit Conseil; rédaction et publication du Bulletin universitaire et de l'Almanach de l'Université; enregistrement des pensions de retraite des fonctionnaires de l'Université; tenue des registres et répertoires; conservation et classement des archives; dépôt des lois; dépôt, classification et expédition des ordonnances et décisions royales, des avis du Conseil-d'Etat, des arrêtés du Ministre; des circulaires et des instructions; légalisations.

DIVISION DU PERSONNEL ET DE L'ADMINISTRATION (1re).

M. DELEBECQUE ✱, Maître des requêtes, Agrégé, *Chef*.

PREMIER BUREAU.

M. Robin, *Chef*.

Administration générale; nomination des divers fonctionnaires des Académies; réglement des pensions de retraite de ces fonctionnaires; nomination des membres des Conseils académiques; rapports et correspondance sur les livres classiques; secours aux anciens membres de l'Université et à leurs veuves; bourses royales et communales dans les Colléges.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Werner, *Chef*.

M. Kilian, *Chef-Adjoint*.

Instruction supérieure. Nomination des divers fonctionnaires des Facultés de Théologie, de Droit, de Médecine, des Sciences et des Lettres; enseignement et police dans ces

Etablissemens ; exécution des réglemens sur les concours ; échange et collation des grades ; expédition des diplômes ; liquidation des pensions de retraite des Professeurs des Facultés ; nomination des Professeurs des Ecoles secondaires de médecine ; enseignement et discipline dans ces Ecoles, autorisation d'ouvrir des cours publics de haut enseignement.

TROISIÈME BUREAU.

M. Pillet (Gustave), *Chef.*

Instruction secondaire. — Nomination aux emplois d'administration et d'enseignement de l'Ecole normale; concours pour l'admission des élèves de cette école ; concours pour les divers ordres d'agrégation; nomination à tous les emplois d'administration et d'enseignement dans les Colléges royaux et les Colléges communaux ; réglemens des études ; pensions de retraite des divers fonctionnaires de ces établissemens ; engagemens décennaux des fonctionnaires ; fixation des budgets des Colléges communaux ; institutions et pensions ; cours publics d'instruction secondaire ; cours industriels et commerciaux ; écoles secondaires ecclésiastiques.

QUATRIÈME BUREAU.

M. Lesieur, *chargé des fonctions de Chef.*

Administration de l'Instruction primaire. Etablissement des Ecoles primaires publiques élémentaires et supérieures ; réunions des communes pour l'établissement et pour l'extension d'Ecoles primaires publiques ; organisation des comités locaux et des comités d'arrondissement ; formation des commissions d'examen pour la délivrance des brevets de capacité ; institution des instituteurs communaux ; contentieux de l'instruction primaire ; questions relatives à l'état des instituteurs publics et privés ; registre du personnel des institutions ; engagemens décennaux ; pensionnats primaires ; secours aux anciens instituteurs ; encouragemens et médailles aux instituteurs en exercice ; allocations pour construction, acquisition, réparation de maisons d'école; secours aux classes d'adultes, aux salles d'asile ; surveillance de l'instruction primaire ; nomination des Inspecteurs spéciaux des Ecoles primaires ; organisation et direction des Ecoles normales primaires ; nomination des directeurs, maîtres adjoints et élèves boursiers de ces établissemens ; statistique générale de l'instruction primaire.

CINQUIÈME BUREAU

M. Allard, *Chef.*

Recettes et dépenses de l'Instruction primaire. Préparation et réglement du budget annuel de chaque département pour l'instruction primaire ; préparation et réglemens des budgets des Ecoles normales ; états annuels des instituteurs communaux en exercice, indiquant le montant des dépenses des écoles, ainsi que le montant des ressources affectées à ces dépenses, et provenant des communes, des départemens et de l'État ; tableaux trimestriels des mutations parmi les instituteurs communaux ; fixation de toutes les dépenses obligatoires de l'instruction primaire ; allocations destinées à l'acquittement de ces dépenses; impositions d'office sur les communes ou sur les départemens ; liquidation des frais de tournées des inspecteurs des écoles primaires ; retenue du vingtième sur le traitemnt fixe des instituteurs communaux pour la caisse d'épargnes ; administration des caisses d'épargnes pour les instituteurs ; remboursement des sommes versées par les instituteurs ; examen et réglement des comptes de l'instruction publique par départemens, avec toutes les indications exigées par la loi des recettes de l'exercice 1837 ; l'examen et réglement des comptes des écoles normales primaires.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE ET DU CONTENTIEUX (2e).

M. Petitot (Alexandre) ✻, *Chef de la Division.*

PREMIER BUREAU.

M. Prial, *Chef.*

1re SECTION. — *Ordonnancement.*

Liquidation et ordonnancement de toutes les dépenses du Ministère ; enregistrement, vérification et envoi des ordonnances du Trésor royal ; expédition et délivrance des lettres d'avis de paiement ; états des crédits adressés aux préfets ; rapports avec le Trésor ; situation d'emploi des crédits ; tenue des livres auxiliaires.

2e SECTION. — *Ecritures centrales.*

Formation des budgets et des comptes présentés aux Chambres ; tenue du journal général, du grand-livre et des livres auxiliaires ; vérification des bordereaux mensuels des préfets et des payeurs ; correspondance y relative ; distribution mensuelle des fonds ; rapports avec la comptabilité centrale des finances et avec le Trésor ; liquidation des recettes et des dépenses de l'Université.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Duchesne, *Chef.*
M. Delor, *Chef adjoint.*

Liquidation des dépenses du personnel de l'administration centrale ; matériel des Académies et des Facultés ; liquidation de leurs dépenses ; assiette des droits à percevoir au profit de l'Etat dans les divers établissemens d'instruction publique ; remises sur la rétribution et sur le droit annuel ; liquidation des remises accordées sur les droits dus dans les Facultés ; autorisation, dans des établissemens d'instruction secondaire, de classes primaires dont les élèves externes ne sont point passibles de la rétribution ; contentieux ; régie des domaines ; legs, fondations et donations ; surveillance de leur emploi à leur affectation spéciale ; vérification de tous les états de traitemens soumis aux retenues pour le fonds de retraite ; contrôle des recouvremens effectués par les Receveurs des finances pour le compte de ces fonds ; ordonnancement des pensions ; examen des comptes des caisses de retraite, rendus par la Caisse des dépôts et consignations.

TROISIÈME BUREAU.

M. Mazauric ✻, *Chef.*

Liquidation des dépenses fixes et variables des Colléges royaux et de l'Ecole normale ; Indemnités de trousseaux ; Dégrèvemens ; Direction de la comptabilité et du matériel des Colléges royaux ; examen des budgets et des comptes de ces établissemens ; achat de rentes et d'immeubles ; autorisation des dépenses extraordinaires proposées par les Proviseurs ; nomination des Econômes, examen des bordereaux mensuels produits par ces comptables, et des pièces justificatives de dépenses ; rapports avec la Cour des Comptes, pour les comptes de deniers et de matières, rendus par les Econômes ; remise de rétributions et exemptions de frais d'études dans les Colléges royaux ; examen des droits des Professeurs aux augmentations de traitement accordées sur les excédans des recettes ; fixation de ces augmentations ; liquidation des dépenses intérieures du Ministère.

DIVISION DES SCIENCES ET DES LETTRES (3e).

M. Royer-Collard (Hipp.) ✻, *Chef.*

PREMIER BUREAU.

M. Constant-Berrier, *Chef.*

Institut royal de France ; Sociétés savantes et littéraires ; Bureau des longitudes, Observatoires ; recherches des antiquités scientifiques ; Souscriptions aux ouvrages scientifiques et littéraires ; Voyages ; Muséum d'histoire naturelle ; Collége de France ; Etablissemens britanniques ; Bibliothèques publiques de Paris et des départemens ; Cours d'archéologie ; Ecole des langues orientales ; Ecole des chartes ; Pensions et encouragemens scientifiques et littéraires ; Académie royale de médecine ; Ecoles de pharmacie de Paris, Strasbourg et Montpellier ; Jurys médicaux ; Réceptions de sages-femmes et d'officiers de santé ; Relations avec les Ecoles et Sociétés de médecine et de pharmacie ; Cours d'accouchemens.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Corneille (X.), *Conservateur.*

Dépôt de livres, dépôt légal ; distribution des ouvrages.

TROISIÈME BUREAU.

M. Herbet, *Chef.*

Recherche et publication des monumens inédits relatifs à l'histoire de France ; Comité des travaux historiques, institués près le Ministère de l'Instruction publique ; correspondans du ministère dans les départemens.

1er Comité. — *Histoire politique et sociale.* MM.

Le Ministre, *Président.*

Villemain (C ✻), Pair, *Membre de l'Institut, Vice-Président.*
Daunou (O ✻), *Membre de l'Institut.*
Naudet (O ✻), *idem.*
Guérard ✻. *idem.*
Mignet (O ✻), *idem.*
Champollion-Figeac ✻.
Fauriel ✻.
Vitet ✻.
Desnoyers (Jules).
Royer-Collard (Hippolyte) ✻.
Varin, *Secrétaire du Comité.*

M. Herbet, *chargé de la correspondance générale du Comité.*

2e Comité. — *Histoire de la littérature, de la philosophie, des sciences et des arts.*

Le Ministre, *Président.*

Cousin (C ✻), Pair, *Membre de l'Institut et du Cons. roy. de l'Instr. pub. V.-Prés.*
Vitet ✻.
Mérimée (Pr.) ✻, *Inspecteur-général des monumens historiques.*
Libri ✻, *Membre de l'Institut.*
Le Prevost (Aug.), *Député.*
Lassus.
Ste-Beuve.
Lenormant, *Conserv. adj. de la Bibliot. roy.*
Hugo (Victor) ✻.
Lenoir (Albert).
Royer-Collard (Hipp.) ✻.
Didron, *Secrétaire.*

M. Herbet, *chargé de la correspondance générale du Comité.*

Membres *correspondans du Ministère de l'Instruction publique dans les départemens, pour les travaux relatifs à l'histoire de France.*

DÉPARTEMENS.	VILLES.	NOMS DES CORRESPONDANS. MM.
Ain.	*Bourg.*	Delateissonnière.
Aisne.	*Soissons et Château-Thierry* . .	Brayer-Willesme, *bibliothécaire.*
Allier.	*Moulins*	Michel (Adolphe).
Ardèche.	*Privas.*	De Champanhet (Amédée).
Ardennes.	*Buzancy.*	Bon Nottret de St.-Lys ✻, *M. de plus. Acad.*
Ariége	*Foix.*	Rambaud, *principal du collége.*
Aube.	*Troyes*	Gorrard de Breban, *prés. de la soc. d'agric.* Thierrion, *membre de la société d'agriculture.* De Noiron.
Aude.	*Narbonne.*	Tournal fils, *secrét. de la commiss. archéol.*
Bouches-du-Rhône.	*Marseille.*	Jauffret, *bibliothécaire.*
	Aix.	Fonscolombe. — Roard, *bibliothécaire.* Porte, *auteur d'*Aix ancien et moderne.
	Arles.	Laugier de Chartrouse.
Calvados	*Caen*	De Caumont. Roger (Victor), *juge au trib. de 1re instance.* Léchaudé d'Anisy. De Formeville, *Conseiller à la Cour royale.*
	Falaise.	Galeron, *procureur du Roi.*
	Bayeux.	Lambert (Edouard), *bibliothécaire.*
	Vire.	Richard-Déligny. — Lenormant (Réné).
Charente-Inférieure.	*Saintes.*	Moreau, *bibliothécaire.*
Cher.	*Bourges.*	Raynal (Louis).
Côte-d'Or	*Dijon.*	Boudot, *archiviste.* — Baudot. — Peignot.
	Semur.	Maillard de Chambure.
Côtes-du-Nord. . .	*Dinan*	De St.-Pern-Couëlland ✻, *Maire, Député.*
	Pontivy.	Taslé.
Creuse	*Aubusson.*	Grelet (Hipp.), *notaire.*
Dordogne.	*Perigueux*	De Mourcin, *conseiller de préfecture.*
Doubs	*Besançon.*	Weiss.
	Montbéliard . . .	Duvernois.

Drôme	*Valence*	Ollivier, *j. au trib. de Valence.* — De la Croix.
Eure	*Evreux*	Destabenrath, *juge d'instruction à Rouen.*
	Bernay	Le Prévost.
	Pontaudemer	Canel (Alfred), *avocat.*
	Louviers	Pauldibon.
Eure-et-Loir	*Chartres*	Hérisson, *juge.* — Méliot (Ad.). — Lottin.
Finistère	*Lesneven*	Miorec de Kerdanet.
	Quimper	Larchantel, *anc. offic. d'artill.* — Duchatelier.
Gard	*Nîmes*	Roux-Ferrand.
Garonne (Haute)	*Toulouse*	Dumège. — Sabatier. — Léonce de Lavergne. — Belhomme.
Gers	*Aignan*	De Gavoty.
Gironde	*Bordeaux*	Jouannet.
Indre	*Châteauroux*	Delatremblais, *conseiller de préfecture.*
Indre-et-Loire	*Tours*	Hatry, *professeur d'histoire.*
Ille-et-Vilaine	*Rennes*	Maillé.
Isère	*Vienne*	Mermet aîné.
Jura	*Lons-le-Saulnier*	Monnier.
Loire	*Montbrison*	Bernard.
	Roanne	Gouriet, *professeur de rhétorique.*
Loire (Haute)	*Le Puy*	Aymard (Auguste).
Loiret	*Orléans*	Petit-Semonville, *bibliothécaire.*
Loir-et-Cher	*Blois*	De la Saussaye.
Loire-Inférieure	*Nantes*	Chapplain, *archiviste.*
Lot	*Figeac*	Chaudruc de Crazannes.
Lot-et-Garonne	*Nérac*	Sammazeuilh, *avocat.*
Manche	*Valognes*	De Gerville.
		L'abbé Viel, *vicaire près de Valognes.*
	Cherbourg	Asselin (Aug.), *ancien sous-préfet.*
Marne	*Reims*	Durand, *architecte.*
	Châlons	Carlier. — Laigle.
Marne (Haute)	*Chaumont*	Vallet, *archiviste.*
	Langres	Migneret, *avocat.*
	. . . . .	De Noiron.
Meurthe	*Nancy*	Soyer-Wilmet, *bibliothécaire.*
Meuse	*Verdun*	Clouet, *bibliothécaire.*
	St.-Mihiel	Dumont.
Morbihan	*Vannes*	Morand.
Moselle	*Metz*	De Saulcy.
		Huguenin aîné.
		Huguenin jeune.
Nièvre	*Nevers*	Morellet, *professeur de rhétorique.*
Nord	*Lille*	De Gaulle.
	Cambrai	Leglay.
	Valenciennes	Dinaux (Arthur).
	Douai	Taillard. — Duthillœul.
Oise	*Beauvais*	Grave, *secrétaire-général de la préfecture.*
Orne	*Alençon*	Libert, *Député.*
	Mortagne	Pattu de St.-Vincent.
Pas-de-Calais	*St.-Omer*	De Givinchy.
		Piers.
		Legrand (Albert).
		Hermand (Alex.).
Puy-de-Dôme	*Clermont-Ferrand*	Thévenot, *secrétaire de l'académie.*
Pyrénées (Basses)	*Pau*	Rives.
Pyrénées-Orientales	*Perpignan*	Henri, *bibliothécaire.*
Rhin (Bas)	*Strasbourg*	Yung, *profess. au sémin. protest., bibliot.*
Rhin (Haut)	*Colmar*	De Golbéry ✲.

Rhône.	*Lyon.*	Péricaud aîné, *bibliothécaire.* Breghot du Lut, *secrétaire de l'académie.* Chelles, *archiviste.*
Saône-et-Loire. . .	*Mâcon.*	Barjaud, *membre de l'académie de Mâcon.* Lacroix, *idem.*
Sarthe.	*Le Mans.*	Pesche. Cauvin, *ancien oratorien.*
Seine-et-Marne . .	*Meaux*	Cabanis.
Seine-et-Oise. . . .	*Versailles*	Huat, *membre du conseil municipal.*
Seine-Inférieure. . .	*Rouen.*	Deville (Achille). Flocquet, *greffier en chef de la Cour royale.* Potier (André), *bibliothécaire.*
	Yvetot.	Mlle Lever (à Roquefort).
	Dieppe	Feret aîné.
	Eu	Estancelin.
	Neufchâtel. . . .	Fernel.
Sèvres (Deux). . .	*Niort.*	Briquet fils.
Somme.	*Amiens.*	Dusevel. Rigollot.
Tarn.	*Albi.*	Compayré.
Tarn-et-Garonne. .	*Montauban.* . . .	Debia, *ancien député.* Saget, *membre du conseil général.*
Vaucluse.	*Avignon*	Chambaud, *archiviste.* Requien.
	Orange.	Dugua, *ancien sous-préfet.*
Vienne.	*Poitiers.*	De la Fontenelle de Vaudoré. Redet, *archiviste.*
Vienne (Haute). . .	*Limoges.*	Ardant.
Vosges.	*Remiremont.* . . .	Friry (Ch.).
Autriche.	*Vienne.*	Wolf (Ferd.), *secrét. de la bibliot. impériale.*

ÉCOLE DES CHARTES, *près la Bibliothèque royale.*

L'Ecole des Chartes, réorganisée par l'ordonnance royale du 11 novembre 1829, est destinée à former des élèves en diplomatique et en paléographie. C'est parmi ces élèves que sont choisis, de préférence, les archivistes et les bibliothécaires des départemens, ainsi que les jeunes gens que M. le Ministre de l'Instruction publique emploie aux travaux historiques. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres occupe également un certain nombre d'élèves de cette Ecole aux travaux relatifs à l'histoire de France.

M. Champollion-Figeac ✻,
M. Guérard ✻, *de l'Ac. des Inscrip. et Belles-Lettres,* } Professeurs.

Commission de l'Ecole des Chartes.

M. Pardessus (O ✻), *de l'Acad. des Inscrip. et Belles-Lettres,* Président.
M. le Bon Silvestre de Sacy (G O ✻), *Pair, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
M. Naudet (O ✻), *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
M. Champollion-Figeac ✻, *Conservateur de la Bibliothèque du Roi.*
M Raoul-Rochette ✻, *de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres.*
M. Hase ✻, *idem.*
M. Daunou (O ✻), *idem, Garde général des Archives du royaume.*

SECTION VIII.

DÉPARTEMENT DES FINANCES,

Rue de Rivoli, n. 48.

M. LACAVE-LAPLAGNE (O ✻), *Ministre et Secrétaire-d'Etat.*

Administration des revenus publics, de la dette inscrite et des monnaies; comptabilité des finances de l'Etat. Etablissement et réglement du budget général de chaque exercice; présentation au Roi et aux Chambres de tous les projets de lois sur les finances. Assiette, répartition et perception des impôts directs et indirects; exploitation des domaines et des bois, des postes, des tabacs, du timbre, etc., etc. Vérification de la fabrication et du titre des monnaies. Etablissemens, régies et entreprises qui donnent un produit au Trésor royal. Mouvement des fonds, négociations et opérations de Trésorerie. Relations avec la Banque de France et avec la Chambre syndicale des Agens de change de Paris. Surveillance des Caisses publiques et des Préposés comptables; vérification de leurs comptes et de leurs pièces justificatives à soumettre au jugement de la Cour des comptes. Description, contrôle et centralisation de tous les faits relatifs à la recette et à l'emploi des deniers publics. Inscription des rentes, pensions et cautionnemens. Contentieux et Agence judiciaire. Liquidation et ordonnancement de toutes les dépenses des divers services des finances et de celles qui ne ressortissent à aucun Ministère. Acquittement, contrôle et justification de toutes les dépenses publiques ordonnancées par les Ministres. Nomination aux emplois de finance administratifs et comptables et à ceux d'Agens de change près la Bourse de Paris. Proposition aux places de fonctionnaires, comptables, ou autres, dont le Roi s'est réservé la nomination.

ADMINISTRATION CENTRALE *du Ministère.* (Voyez p. 181.)

ADMINISTRATION DES REVENUS PUBLICS.

ADMINISTRATION *de l'Enregistrement et des Domaines.*

M. Calmon (C ✻), Cons.-d'Etat, *Directeur général* (Voy. p. 203).

ADMINISTRATION *des Douanes.*

M. Gréterin (O ✻), Conseiller-d'Etat, *Directeur.* (Voy. p. 212).

ADMINISTRATION *des Contributions indirectes.*

M. Boursy (O ✻), Conseiller-d'Etat, *Directeur.* (Voy. p. 215).

ADMINISTRATION *des Tabacs.*

M. Pasquier (O ✻), *Directeur.* (Voyez p. 216.)

ADMINISTRATION *des Postes.*

M. Conte (C ✻), Conseiller-d'Etat, *Directeur.* (Voyez p. 227.)

ADMINISTRATION *des Forêts.*

M. Legrand ✻, *Directeur général.* (Voyez p. 231.)

SERVICE *des Contributions directes.* (Voyez p. 191.)

COMMISSION *des Monnaies.*

M. Persil (G O ✻), *Président.* (Voyez p. 239.)

ADMINISTRATION CENTRALE DU MINISTÈRE.

SECRÉTARIAT PARTICULIER.

Personnel du Ministère et des Administrations qui en dépendent; nomination à tous les emplois; portefeuilles du Ministre: affaires réservées; inspection générale des finances; préparation du budget; liquidation des pensions de retraite.

Première Section.

M. Thomas (O ✻), Maître des requêt., Inspect.-gén. des finances, *Chef.*
M. Andrey ✻, *Chef.*

L'ouverture des dépêches à l'arrivée; portefeuilles du Ministre; affaires réservées: le personnel des bureaux du ministère, et des administrations de finances, des comptables directs du Trésor, des percepteurs et receveurs municipaux, des agens de l'administration des contributions directes, et la préparation du travail relatif au personnel des employés des régies financières dans les départemens, dont la nomination ou la présentation est réservée au ministre; la présentation aux emplois d'Agens de change près la Bourse de Paris, et des Membres de la Cour des comptes; la nomination des Notaires certificateurs; l'exécution des réglemens sur la résidence des comptables; les congés; la direction du service et des mouvemens de l'Inspection générale des finances.

Inspection générale des finances.

Les Inspecteurs des finances vérifient tous les services financiers; la gestion et les caisses des agens et comptables qui ressortissent directement ou indirectement au Ministère des Finances; celles des Trésoriers des Invalides de la marine, des Receveurs des villes et communes, des hospices, bureaux de bienfaisance, monts-de-piété, dépôts de mendicité, maisons de détention, haras et de tous autres établissemens publics; ils surveillent l'exécution des lois et ordonnances concernant l'administration des finances, et spécialement l'observation des réglemens qui ont rapport à la perception des droits de toute nature, à la direction et au mouvement des fonds, et à leur application aux dépenses publiques.

Chaque Inspecteur-général a pour collaborateurs ou auxiliaires un ou plusieurs Inspecteurs, dont il dirige les travaux et les missions.

Inspecteurs généraux des Finances.

Vignon (O ✻).	Bailly (O ✻).	Fougeroux ✻.
Saurimont ✻.	Thomas (O ✻).	De Saint-Paul ✻.
La Faurie (O ✻).	De Quatre-Barbes ✻.	Bienaymé ✻.
Montanier ✻.	Bruzzo ✻.	

Inspecteurs des Finances de première classe. MM.

Harmand ✳.	Buret de Ste-Anne ✳.	Adam ✳.	De Colmont ✳.
Mollard ✳.	Guillemardet.	Chenin.	Nau de Ste Marie ✳.
Reboul (A.) ✳.	Lavollée.	Blondel ✳.	De Méricourt.
Fasquel ✳.			

Inspecteurs des Finances de seconde classe. MM.

De Matigny.	Paul.	Bigé.	De Bruno.
Vuillaume.	Pichault de la Martinière.	Saladin.	Chappuis.
Herson.	De Codrosy.	Béhic.	De Romain.

Inspecteurs des Finances de troisième classe. MM.

Magimel.	Pacquier.	Hochet (Jules).	Malouet.
Andouillé.	De Vanssay.	Danican-Philidor.	Haudry de Soucy.
Marcotte.	Humann (Edmond).	Laveuve.	Portalis.
De Puibusque.	Laydeker.	De Bessé.	Salvador.

Seconde Section.

M. Houard (O ✳), *Chef.*

Préparation du budget général de l'Etat; liquidation des pensions de retraite des employés du Ministère et de tous les agens et préposés des Administrations de finances; mise en paiement de ces pensions.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. le Cte de Boubers (O ✳), Maître des requêtes, *Secrétaire général.*

Dépêches, archives et contre-seing; matériel de l'administration centrale; ordonnancement et comptabilité spéciale des dépenses du ministère; correspondance et décisions sur les questions et réclamations déférées au Ministre, soit par les régies et administrations de finances, soit par les particuliers qui ont des intérêts à discuter avec elles.

PREMIER BUREAU.

Dépêches, Archives et Contre-seing.

M. Fougeroux ✳, *Chef.*

M. Everard ✳, *Chef-Garde des Archives de la liquidation gén. de la dette publique.*

La réception, l'enregistrement succinct des dépêches, leur renvoi aux divisions qu'elles concernent; le classement des projets de finances, la transmission aux fonctionnaires compétens des expéditions des ordonnances du Roi, arrêts du Conseil et décisions du Ministre, le dépôt des originaux de ces actes, la garde des archives du ministère et de celles de l'ancienne liquidation générale de la dette publique; l'établissement du passif à imputer sur les liquidations des émigrés. Les renseignemens généraux sur la situation des affaires traitées dans le Ministère (1).

DEUXIÈME BUREAU.

Matériel de l'Administration centrale; Ordonnancement, et comptabilité spéciale des dépenses du Ministère.

M. Rabaille ✳, *Sous-Directeur.*

---

(1) Le bureau des renseignemens et le bureau des archives de l'ancienne liquidation sont ouverts au public tous les jours de 2 à 4 heures, excepté les dimanches et fêtes.

Les réglemens qui intéressent l'ordre du service des bureaux et hôtels ; la surveillance du matériel et l'acquittement des menues dépenses intérieures du ministère ; la formation du Budget des dépenses à ordonnancer par le Ministre des Finances, l'ordonnancement, la comptabilité de ces dépenses et l'établissement du compte qui en est présenté chaque année.

Première Section.

M. Combemalle ✻, *Chef.*

Le matériel et le service intérieur.

Deuxième Section.

M. Bidaux ✻, *Chef.*

Le budget, l'ordonnancement ; la comptabilité détaillée et le compte annuel des dépenses, la correspondance avec les ordonnateurs secondaires.

TROISIÈME BUREAU.

M. Phlippon ✻, *Sous-Directeur.*

Correspondance et décisions sur les questions et réclamations déférées au Ministre, soit par les régies et administrations financières, soit par des particuliers qui ont des intérêts à discuter avec elles.

Première Section.

M. Bricon-Lagny, *Chef.*

La suite des affaires concernant les droits d'enregistrement, timbre et hypothèques, les domaines et les forêts.

Deuxième Section.

M. Jonnart ✻, *Chef.*

La suite des affaires concernant les Douanes, les Contributions indirectes, la loterie, les postes, les monnaies ; la correspondance avec la régie intéressée des salines et mines de sel de l'Est.

CONTRIBUTIONS DIRECTES.

M. Jourdan (O ✻), Maître des requêtes, *Directeur.*

Assiette et répartition des contributions directes ; cadastre.

PREMIER BUREAU.

M. Belesta ✻, *Chef.*

Les mesures préparatoires pour le répartement des contributions foncière, personnelle, mobilière et des portes et fenêtres ; l'examen des états de répartement transmis par les Préfets, ainsi que des délibérations des conseils généraux, des conseils d'arrondissemens et des conseils municipaux, relatives aux contributions directes ; l'assiette des droits universitaires ; la confection des rôles de prestation en nature pour les chemins vicinaux ; en général, tous les travaux entrepris ou à entreprendre pour l'amélioration des bases des impôts directs.

SECOND BUREAU.

M. Vallée ✻, *Chef.*

Le cadastre ; la distribution du fonds commun du cadastre ; la comptabilité cadastrale ; l'examen des rapports de l'inspection générale des finances.

TROISIÈME BUREAU.

M. Frémont-Garnier ✻, *Chef.*

Les instructions relatives à l'assiette de la contribution des patentes, à la confection des matrices générales des contributions directes, aux mutations, à l'admission et au

jugement des réclamations, à la confection des rôles généraux et particuliers; l'examen des états généraux du montant des rôles, des états de décharges et réductions, remises et modérations envoyés par les Directeurs, et des états de réimpositions envoyés par les Préfets; la formation des états généraux de balance des décharges et réductions, avec les sommes réimposées; l'examen des procès-verbaux ou états des pertes arrivées dans les départemens, la distribution du fonds de non-valeurs; la vérification des comptes de l'emploi de ce fonds; le décompte des attributions des communes sur les patentes; l'instruction des affaires contentieuses en matière de contributions.

QUATRIÈME BUREAU.

M. de Kentzinger, *Chef.*

Le personnel des contributions directes, les détails relatifs à la fixation et au paiement des traitemens, frais de tournées et de bureaux des agens des directions; la liquidation des retenues à opérer; l'examen des titres des employés à la pension de retraite; le dépouillement du montant des rôles ordinaires et extraordinaires; celui des différens tableaux destinés à présenter la situation de service dans toutes ses parties; la formation des résumés généraux; le départ des dépêches.

DIRECTION *des Contributions directes des départemens* (Voyez page 191.)

DIRECTION DU MOUVEMENT GÉNÉRAL DES FONDS.

M. Rielle (C ✻), *Directeur.*

La situation des ressources et des besoins du Trésor public, l'application des recettes aux dépenses publiques dans toute l'étendue du royaume.

L'exécution des ordres du ministre des finances pour les négociations, les emprunts, les émissions de bons royaux et autres effets publics; la direction des viremens et des envois d'espèces et de valeurs, suivant les besoins du service des paiemens à Paris et dans chaque département.

Le réglement et le compte des frais de négociations et de service.

La tenue des comptes courans des receveurs généraux et des autres correspondans du Trésor public, et le réglement des intérêts et commissions alloués sur les versemens, remises et envois de fonds qui leur sont prescrits.

La préparation des distributions mensuelles de fonds entre les ministres, arrêtées par ordonnances royales, pour l'emploi des crédits législatifs.

La réception, l'enregistrement, le visa et la mise en paiement des ordonnances ministérielles, l'envoi des autorisations de paiement, assignations des fonds nécessaires pour le service des payeurs et pour les subventions réclamées par les préposés des administrations de finances.

Les autorisations de recettes et de dépenses, de sorties de fonds et de valeurs de la caisse centrale du Trésor public.

Les ventes et les achats d'inscriptions de rentes et effets publics pour le compte d'habitans des départemens, en exécution de la loi du 14 avril 1819.

M. Johannot ✻, *Chef des Comptes courans et Ecritures*, ayant le titre de Directeur.

PREMIER BUREAU.

M. Courcier ✻, *Chef.*

Correspondance générale; service à Paris; distributions mensuelles; autorisations à la caisse; achats et ventes de rentes pour le compte des habitans des départemens.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Millard ✻, *Chef.*

Correspondance avec les receveurs généraux, payeurs et préposés extérieurs, subventions aux administrations de finances.

DIRECTION DE LA DETTE INSCRITE.

M. le Cte d'Audiffret (Florimond) (O ✻), Conseiller-d'État, *Directeur.*

Cette direction embrasse l'administration générale de la dette fondée perpétuelle et viagère, des cautionnemens et des pensions. Elle est composée de six bureaux.

BUREAU CENTRAL. — *Contrôle administ. de la dette, contentieux et correspondance.*

M. Hardy ✻, *Chef, suppléant le Directeur.*

M. Le Trésor de la Roque, *Sous-Chef, chargé du contentieux et de la correspondance.*
M. Canneva, *Sous-Chef, chargé du contrôle admin. et de la centralis. des écritures.*

La tenue du Journal général et des Comptes servant à établir la quotité des diverses parties de la dette; les rapports sur les questions contentieuses; les rétablissemens de rentes rejetées par défaut de réclamation; l'examen des déclarations de perte d'extraits ou certificats d'inscriptions et demandes en réformation d'erreurs; la délivrance des certificats d'origine; la correspondance relative à ces divers objets, ainsi qu'à la tenue des livres auxiliaires du grand-livre de la dette perpétuelle par les Receveurs généraux, et aux paiemens d'arrérages de rentes; les oppositions administratives à former sur la dette inscrite dans l'intérêt des propriétaires; la correspondance spéciale à cet objet.

PREMIER BUREAU. — *Tenue du Grand-Livre de la dette publique perpétuelle et viagère.*

M. Fourey ✻, *Chef, Agent comptable.*

M. Violeine, *Sous-Chef*, ayant la signature.

Les écritures sur le grand-livre, tant pour l'inscription des nouvelles rentes que pour l'exécution des mutations journalières par déclarations de transferts ou autrement; l'expédition des nouveaux extraits d'inscriptions; la préparation des états de paiemens d'arrérages pour Paris et les départemens; la liquidation et le partage des rentes portées au compte d'accroissement des majorats et dotations; la préparation et reddition du compte annuel des accroissemens et réductions opérés dans la quotité des rentes perpétuelles et viagères, ainsi que de l'emploi des crédits législatifs accordés pour l'inscription des nouvelles rentes.

DEUXIÈME BUREAU. — *Transferts et mutations.*

M. Bonnet ✻, *Chef, Agent comptable.*

M. Ducloux, *Sous-Chef, chargé des mutations.*
M. Bourdet, 2e *Sous-Chef, chargé des transferts.*

La tenue du registre des déclarations de transferts; l'examen des certificats de propriété à l'appui des mutations par décès, partages, jugemens, etc., les immobilisations provisoires et définitives pour dotations de majorats en rentes perpétuelles; l'examen préparatoire de la comptabilité des Receveurs généraux, relativement aux mutations d'inscriptions départementales; la correspondance y relative, et enfin la reddition à la Cour des Comptes du compte annuel des mouvemens dans la propriété des rentes perpétuelles et viagères.

TROISIÈME BUREAU. — *Liquidation et tenue du livre des Pensions.*

M. Huré ✻, *Chef, Agent comptable.*

M. Bienaymé jeune, *Sous-Chef.*

La liquidation des pensions ecclésiastiques et des autres pensions sur les fonds généraux pour les administrations ressortissant au Ministère des Finances; la révision des liquidations de pensions militaires ou civiles opérées dans les autres Ministères; l'examen des droits des veuves et enfans appelés à la réversibilité des pensions accordées aux vétérans et donataires; les rétablissemens de pensions présumées éteintes; la correspondance concernant ces divers objets, et en général tout le contentieux relatif aux pensions inscrites.

L'inscription de toutes les pensions à la charge des fonds généraux du Trésor royal et l'expédition et la délivrance des certificats d'inscription et de rejet ; les rectifications et changemens de qualité ; la formation des états de paiement d'arrérages pour Paris et les départemens ; la tenue du répertoire alphabétique ; la délivrance des certificats négatifs, la préparation et reddition du compte annuel des accroissemens et extinctions opérés dans la quotité de cette partie de la dette, ainsi que de l'emploi des crédits législatifs accordés pour l'inscription des pensions nouvellement concédées.

QUATRIÈME BUREAU. — *Service des Cautionnemens en numéraire.*

M. Nouton (O ✻), *Chef.*

M. Hubault-Delorme, *Sous-Chef.*

La correspondance administrative et contentieuse relative à ce service, la tenue des livres spéciaux et des comptes généraux ; la délivrance des certificats d'inscription ; la confection des états de paiement des intérêts ; la liquidation des remboursemens à effectuer tant en capital qu'en intérêts ; la discussion des déclarations faites en faveur des bailleurs de fonds, et la délivrance des certificats de privilége de second ordre.

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE DES FINANCES.

M. le Bon Rodier (O ✻), Conseiller-d'Etat, *Directeur.*

La Comptabilité générale des finances est chargée de maintenir, dans toutes les comptabilités des deniers publics, un mode uniforme d'écritures, d'en centraliser les résultats, et d'en former des comptes généraux ; de surveiller les mouvemens, et de contrôler les actes journaliers de toutes les comptabilités dépendantes du ministère des finances ; de suivre la marche du recouvrement des impôts, et l'exercice des poursuites en matière de contributions directes.

Elle réunit les élémens des différentes comptabilités relatives aux revenus, aux dépenses, aux opérations de la Trésorerie, et en coordonne les résultats, afin d'établir, aux époques déterminées, la position de chaque comptable, l'état de chaque partie du service, le tableau des recettes et des dépenses des budgets, la situation générale des finances, et les comptes et réglemens d'exercices qui doivent être présentés aux Chambres.

Elle vérifie et transmet à la Cour des comptes les comptes individuels de tous les comptables des finances ; elle y joint le compte spécial des opérations constatées par viremens de compte et les résumés généraux qui servent de base aux contrôles prescrits par l'ordonnance du 9 juillet 1826, et aux déclarations par lesquelles la Cour certifie la conformité des résultats de ses arrêts sur les comptes individuels avec les comptes publics rendus par les Ministres.

Elle met, tous les ans, sous les yeux de la Commission instituée par l'ordonnance du 10 décembre 1823, les documens nécessaires pour arrêter les écritures de la Comptabilité générale des finances, et en reconnaître la concordance avec toutes les comptabilités élémentaires des ordonnateurs et des comptables.

La Comptabilité générale est aussi chargée de surveiller les comptabilités et les caisses municipales, celles des hospices, dépôts de mendicité, et autres établissemens publics.

Bureau central.

M. Philippe Darsenay (O ✻), *Sous-Directeur.*

Tenue du journal et du grand-livre de la comptabilité générale des finances, réunion de tous les élémens des comptes annuels et des réglemens d'exercices à présenter aux Chambres ; rédaction des états généraux et du bilan de l'administration des finances ; contrôle des débets et créances de l'agence judiciaire du Trésor.

Préparation des élémens et suite des travaux relatifs aux contrôles prescrits par les ordonnances du 10 décembre 1823 et du 9 juillet 1826.

Bureau d'ordre et de Correspondance.

M. Heudier ✻, *Chef.*

Réception et mouvement des dépêches et pièces; questions de comptabilité générales ou contentieuses; application des réglemens sur la responsabilité des comptables, et sur le service financier des communes et établissemens publics; correspondance relative aux vérifications des Inspecteurs des finances, à la surveillance de la perception et aux poursuites en matière de contributions directes.

Bureaux de la Comptabilité des Receveurs des revenus indirects.

Contrôle de leur gestion; vérification de leurs écritures, de leurs pièces justificatives et de leurs comptes annuels.

M. Lenfant ✻, *Chef.*

Comptabilité des Receveurs de l'Enregistrement et des Domaines et des Directeurs des Postes.

M. Saint ✻, *Chef.*

Comptabilité des Receveurs des douanes.

M. Druilhet ✻, *Chef.*

Comptabilité des Receveurs des contributions indirectes, des Directeurs de la fabrication des monnaies et médailles, et de la Régie des Salines de l'Est.

Bureau de la Comptabilité des Recev. génér. et particul. des Finances.

M. Arrivetz ✻, *Chef.*

Comptabilité des receveurs généraux et particuliers des finances; contrôle de leur gestion; vérification de leurs écritures, de leurs pièces justificatives et de leurs comptes annuels.

Bureau de la Comptabilité des Payeurs.

M. Graëb ✻, *Chef.*

Comptabilité des payeurs; contrôle de leur gestion; vérification de leurs écritures journalières, de leurs pièces justificatives, et de leurs comptes annuels.

DIRECTION DU CONTENTIEUX DES FINANCES.

M. le Bon Delaire (C ✻), Conseiller-d'Etat, *Directeur.*

Le travail et la correspondance relatifs à toutes les questions contentieuses concernant le Ministère des finances, et pouvant donner lieu à une action judiciaire contre le Trésor.

Les mêmes travaux ayant pour objet les affaires contentieuses déférées au Ministre par les administrations de finances, et relatives aux procédures et poursuites en recouvrement de droits et créances, aux transactions à faire sur ces mêmes procédures, et aux délais, remises et modérations qui peuvent en être la suite.

Le recouvrement des débets des comptables et des autres créances du Trésor public; le compte du mouvement annuel des débets et créances; les actions intentées par et contre le Trésor; le personnel des Avocats, Notaires, Avoués, et autres officiers ministériels attachés au Trésor, et la liquidation de leurs frais et honoraires.

La réception et l'annulation des cautionnemens en rentes et en immeubles; l'examen et le visa des demandes judiciaires, des oppositions, transports et main-levées signifiés au Trésor.

Les liquidations faites en vertu de la loi du 27 avril 1825, relative à l'indemnité accordée aux anciens propriétaires de biens-fonds confisqués.

Celles faites en vertu de la loi du 30 avril 1826, relatives à l'indemnité accordée aux colons de St.-Domingue, et la révision de la liquidation des dettes de l'ancienne Liste civile.

BUREAU CENTRAL.

M. Millot ✻, *Chef.*

Le travail et la correspondance générale sur les questions contentieuses ; les liquidations des émigrés, de Saint-Domingue et de l'ancienne Liste civile ; les affaires diverses ; la tenue des écritures, les archives, la préparation des comptes.

Bureau de l'Agence du Trésor public.

M. Tournus ✻, *Agent du Trésor public*, Sous-Directeur.

La surveillance de toutes les parties de l'agence ; l'examen et le visa de toutes les significations et demandes judiciaires faites au Trésor public ; la défense aux actions intentées contre le Trésor ; le personnel des Avocats, Avoués. Notaires et autres Officiers ministériels attachés au Trésor, et le réglement de leurs frais et honoraires ; les cautionnemens en rentes et en immeubles, et la conservation et le renouvellement des inscriptions hypothécaires.

PREMIÈRE SECTION.

M. Dauberteuil ✻, *Sous-Agent du Trésor public, Chef.*

La poursuite des débets des anciens comptables des monnaies, des économats, des finances, domaines, bois et régies, des receveurs, payeurs, percepteurs et comptables divers ; les prêts faits au commerce en vertu de la loi du 17 octobre 1830.

DEUXIÈME SECTION.

M. Beauvais, *Chef.*

La poursuite des débets et créances sur les garde-magasins, boulangers et meuniers, les anciens comptables des postes ; les trésoriers et comptables de la marine et des administrations de finances ; les entrepreneurs et fournisseurs ; les débiteurs divers ; les cautionnemens en rentes et en immeubles.

TROISIÈME SECTION.

M. Tourret ✻, *Chef.*

La poursuite des débets des préposés des subsistances militaires, des fourrages et des hôpitaux ; des officiers et sous-officiers ; les effets divers, traites, coupes de bois et douanes.

Le contrôle des débets et créances est tenu par le Directeur de la comptabilité générale des finances.

Un avoué près de chacune des cours royales et de chacun des tribunaux de première instance est attaché à l'agence du Trésor public, et est exclusivement chargé de la suite des affaires du Trésor public dans son arrondissement, sous les ordres de l'agent du Trésor public, et sous la surveillance des Préfets et Sous-Préfets.

Bureau des Oppositions.

M. Magimel ✻, *Chef.*

La discussion, l'enregistrement et le visa des oppositions, transports et main-levées signifiés au Trésor public ; la délivrance des extraits des oppositions, des certificats de non-opposition, et tout le travail y relatif.

(Ce bureau est ouvert au public tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, de 10 à 2 heures).

Conseils de la Direction devant les Tribunaux de Paris.

M. Roger ✻, *Avocat à la Cour de Cassation.*
M. Teste ✻, *Avocat à la Cour Royale.*
M. Lecacheur, *Avoué à la Cour Royale.*
M. Lavocat ✻, *Avoué au Tribunal de première Instance.*
M. Nouguiers, *Agréé au Tribunal de Commerce.*
M. Chatelain, *Notaire.*

CAISSE CENTRALE DU TRÉSOR PUBLIC.

M. Boquet de Saint-Simon (O ✻), *Caissier central.*
M. Th. Lionnet ✻, *Sous-Caissier, suppléant le Caissier central.*

Les opérations de la Caisse du Trésor public sont divisées entre les Sous-Caisses et bureaux désignés ci-après, savoir :

Recettes en numéraire contre récépissés.	M. Morel ✻, *S.-Caisier.*
Bons royaux, Traites et autres valeurs émises par le Trésor.	M. Agasse ✻, *id.*
Mandats sur les départemens.	M. Desforges ✻, *id.*
Paiemens pour le service du Budget.	M. Azam ✻, *id.*
Paiemens pour le service de la Trésorerie (effets divers).	M. Capet ✻, *id.*
Portefeuille des effets de commerce.	M. Lemoine ✻, *id.*
Portefeuille des valeurs diverses souscrites en paiement de droits dus au Trésor.	M. Paquet ✻, *id.*
Comptabilité; titres, valeurs et inscriptions de rentes déposées pour cautionnemens; quittances d'arrérages de rentes départementales payées à Paris et celles à faire payer dans les départemens; Correspondance, etc.	M. Dupré ✻, *Chef.*

La Caisse du Trésor public est chargée d'effectuer les recettes et les dépenses du Trésor public : elle est chargée, en outre, de toutes les émissions et conversions de valeurs qui intéressent le service du Trésor; elle expédie des mandats sur tous les départemens, en échange des versemens qui lui sont faits; elle acquitte, pour le compte des Receveurs généraux, les mandats qu'ils ont été autorisés à délivrer sur le Trésor; elle reçoit les placemens à intérêts qui lui sont offerts, et qu'elle est autorisée à accepter; elle délivre des récépissés à talon pour toutes les recettes faites à Paris, et pour tous les envois qui lui sont adressés. Les récépissés et les valeurs doivent être visés immédiatement au contrôle de la caisse. Le Caissier est responsable des opérations faites par les agens placés sous ses ordres, et seul justiciable de la Cour des Comptes.

Service du Payeur central du Trésor public.

M. Delafontaine (O ✻), *Payeur.*

Le paiement de toutes les dépenses du budget payables à Paris, soit sur ordonnances directes des Ministères, soit sur mandats de paiement des divers Ordonnateurs secondaires auxquels les Ministres délèguent des crédits.

Le paiement des rentes perpétuelles de toute nature, des rentes viagères de toute classe, des pensions civiles, ecclésiastiques, de la pairie, des donataires, des militaires, des veuves de militaires, et pour récompenses nationales.

Les travaux de comptabilité, tant pour les bordereaux et états de paiement à fournir aux divers Ministres, aux Ordonnateurs secondaires et à la Comptabilité générale des finances, pour la comptabilité courante, que pour le compte définitif à rendre à la fin de chaque année par le Payeur central à la Cour des comptes.

M. Naulot jeune ✻, *Chef des bureaux du Payeur central, suppl. le Payeur.*

Bureaux de paiement des dépenses des Ministères.

Paiemens sur ordonnances directes des Ministres, sur mandats de délégation des Intendans et Sous-Intendans militaires, des Directeurs d'artillerie, du génie, des fortifications, etc. du Préfet du département de la Seine, du Préfet de police, et des divers Directeurs des administrations financières.

Ministère de l'Instruction publique.	M. Woldemar Tétu ✻, *Sous-Payeur.*
— *de l'Intérieur et des Cultes.*	
— *des Finances.*	
— *de la Justice.*	M. Cormier ✻, *Sous-Payeur.*
— *des Affaires étrangères.*	
— *de la Guerre (Ordonn. directes du Ministère).*	
— *de la Marine.*	
— *de la Guerre (sur mandats des Ordonnateurs secondaires pour la solde d'activité et accessoires; dépenses de l'artillerie et du génie, des fortifications, etc.).*	M. Lourdau, *Sous-Payeur.*

Bureaux de paiement de la Dette publique.

1er. — M. Naulot aîné ✻.	*Sous-Payeurs.*	5e. — M. Pierret . . .	*Sous-Payeurs.*
2e. — M. Guérin ✻. . .		6e. — M. Roland . . .	
3e. — M. Burgan.		7e. — M. Blanchot . .	
4e. — M. Guillotin		8e. — M. Beaufils ✻.	

COMPTABILITÉ DU PAYEUR CENTRAL.

M. Perrin de Monthéron, *Sous-Chef fais. fonct. de Chef de la comptab.*

CONTRÔLE CENTRAL DU TRÉSOR PUBLIC.

(Exécution des articles 1, 2, 4 et 5 de la loi du 24 avril 1833.)

M. Levasseur ✻, *Contrôleur en chef.*

M. Doumet-Siblas ✻, *Sous-Chef, suppléant le Contrôleur en chef.*

Contrôle des recettes et dépenses journalières de la caisse du Trésor; visa des récépissés et valeurs émises; procès-verbaux d'envois de fonds; situation contradictoire à la fin de chaque journée; contrôle des dépenses du Payeur central du Trésor et visa des mandats émis par lui sur la Caisse centrale pour le paiement, à Paris, des dépenses des ministères et de la dette publique.

Contrôle et visa des certificats d'inscription de rente sur le grand-livre, des certificats d'inscription des pensions payables sur les fonds de l'Etat et sur les fonds de retenues du Ministère des finances; contrôle et visa des certificats d'inscription pour cautionnemens et des certificats de privilége de second ordre délivrés aux bailleurs de fonds.

Agens attachés à l'Administration centrale du Ministère des finances. Messieurs,

Vandermarq ✻, *Ag. de change des fin.*
André le Roux ✻, *idem, honoraire.*
Destailleur ✻, *Architecte.*
Levraud (Benj.) ✻, *Chirurgien-médecin*, quai S.-Michel, n° 9.
Hardy, *Médecin adjoint*, rue Cadet, n° 19.

SERVICE DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Directeurs. — Travaux préparatoires et d'expédition relatifs à l'assiette des contributions directes ; recensemens ; confection des matrices et des rôles ; instruction des réclamations ; cadastre.

Inspecteurs. — Surveillance de ces divers travaux.

DIRECTEURS ET INSPECTEURS.

DÉPARTEM.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.	DÉPARTEM.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.
Ain.	Viot.	Vidal de Vallabrègue	*Loiret.*	Paillard.	Frémont-Merveilère.
Aisne.	Debatz ✲.	Seignette.			
Allier.	Joubert.	Vidal de Verneix.	*Lot.*	Forestier.	Perichon.
Alpes (B.)	Peurreux de Boureulle.	Pellegrin.	*Lot-et-Gar.*	Fontès.	Mauraige.
			Lozère.	Mermoz.	Laville.
Alpes (H.)	Raige.	Allard.	*Maine et Loire*	Dutilleul ✲.	Violas de Martigny
Ardeche.	Pallez.	Gaudet de l'Estard	*Manche.*	Bernier.	Douchin.
Ardennes.	Besse-Lanoaille ✲	Le Payen.	*Marne.*	Grépinet ✲.	Spilleux.
Ariége.	Brochant.	Fournier.	*Marne (H.)*	Serval.	Beaudesson.
Aube.	Doré.	Odot de l'Enferna.	*Mayenne.*	Dassier.	Millet.
Aude.	Mercier (Const.).	Guillard.	*Meurthe.*	Pernot.	Nampon.
Aveyron.	Nogaret.	Tardieu.	*Meuse.*	Prieur Lacomble ✲	Dambly.
B. du Rhône.	Dieuzet ✲.	Dessaigne.	*Morbihan.*	Chanu.	Vallin.
Calvados.	Delanney.	Guilloteau.	*Moselle.*	Ponteuil.	Roussel.
Cantal.	Prieur.	Rosat.	*Nièvre.*	Legrand.	Messein.
Charente.	Delianne de Taffin.	Billecart-Bruleux.	*Nord.*	De Malezieu.	Foissy.
Charente-Inf.	Demarsilly.	Chatelain.	*Oise.*	Auxcousteaux.	Berthaux.
Cher.	Yel.	Cornet.	*Orne.*	Aubourg.	Brisard-Dubourg.
Corrèze.	Rodouan.	Compeyrot.	*Pas-de-Calais*	Dastis ✲.	Darets.
Corse.	Yver.	Darets.	*Puy-de-Dôme*	Lenoir ✲.	Supersac.
Côte-d'Or.	Le Roy.	Flornoy.	*Pyrénées (B.)*	Cassan.	Lachabossière.
Côtes du Nord	Ledrut.	Sevenes.	*Pyrénées (H.)*	Gennevoix.	Labadie.
Creuse.	Drouet.	De Goy.	*Pyrénées-Or.*	Laurent.	Legerot.
Dordogne.	Dazard ✲.	Polin.	*Rhin (B.)*	Allaire ✲.	Angrave.
Doubs.	Robillot.	Caron-Carbonnel.	*Rhin (H.)*	Griois.	Dubois.
Drôme.	Puis.	Chéret.	*Rhône.*	Duperou ✲.	Haly.
Eure.	Marel.	Bonamy.	*Saône (H.)*	Hermann.	Dubuisson.
Eure-et-Loire	Vasillières.		*Saône et Loire*	Vitallis ✲.	Cornat.
Finistère.	Sauvageot.	Gobillard.	*Sarthe.*	Diriberry.	Bost.
Gard.	Hesmivy-Dauribeau ✲.	Lesourd Durosel.	*Seine.*	Baudouin ✲.	Gattey.
			Seine-et-M.	Dissez ✲.	Legrand.
Garonne (H.)	Beguillet.	Dissez.	*Seine et Oise.*	Prieur-Lacomble.	De Vouges.
Gers.	Astier.	Manuel.	*Seine-Inf.*	Bastide.	Ventre.
Gironde.	Destor ✲.	Favarcq.	*Sèvres (Deux)*	Janmar.	Rousse.
Hérault.	Tesses.	Lobry.	*Somme.*	Chamont ✲.	Le Prévost.
Ille et Vilaine	Lambert.	Colin.	*Tarn.*	Godard.	Thouminy-Lahaulle
Indre.	Marchand.	Bourdillon.	*Tarn-et-Gar.*	Aubelin.	Saurimont.
Indre et Loire	Paulmier.	Delachaussée.	*Var.*	Bisson.	Moulnier.
Isère.	Mallein.	Miroglio.	*Vaucluse.*	Lacouture.	Lamouroux.
Jura.	Garnier.	Blanc-Lalésie.	*Vendée.*	Renard.	Renard (H.)
Landes.	Galatoire ✲.	De George.	*Vienne.*	Delzons.	Nau-Sauvagère.
Loir-et-Cher.	Caquet-Ferrand.	Marcandier.	*Vienne (H.)*	Lepeintre.	Soulié.
Loire.	D'Auteville.	Goutorbe.	*Vosges.*	Bergon ✲.	Levaillant de Bovent.
Loire (H.)	Faugeyron.	Maraval.			
Loire-infér.	Mollet-Lagrange.	Aguesse.	*Yonne.*	Armandot ✲.	Lallier.

COMPTABLES EXTÉRIEURS.

RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS DES FINANCES.

N. B. Dans le chef-lieu d'arrondissement où réside le receveur général, il n'y a pas de receveur particulier; le receveur général en remplit les fonctions.

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.
AIN.	*Bourg*	BROCHIER ✻.	Bouvier.
	Trévoux	Sausset.	Egra.
	Belley	Dumolin.	Bidault.
	Nantua	Aillaud.	Ramel.
	Gex	Perrault de Jotemps.	Nicod.
AISNE.	*Laon*	DECLERCK ✻.	Hecart.
	Château-Thierry	Le Gentil de Paroy.	Dieu.
	St.-Quentin	Piot.	Richard.
	Soissons	Declerck fils.	Cahier.
	Vervins	D'Aubignie.	Pénant.
ALLIER.	*Moulins*	DE SAINT-MARTIN.	Couchon.
	Gannat	Gauthier (Adolphe).	Morio.
	La Palisse	Coussaud-Dulié ✻.	Lafaige.
	Mont-Luçon	Fournier.	Huet-Delacroix.
ALPES (B).	*Digne*	BERGERON D'ANGUY.	Beau.
	Barcelonnette	Canton fils.	Bontoux.
	Castellane	Tartanson fils.	Bois.
	Forcalquier	Pontès.	Sébastiane.
	Sisteron	Planche.	Borel.
ALPES (H).	*Gap*	FERON.	Beynet.
	Briançon	Boissier.	Giraud.
	Embrun	Dioque fils.	Tholozon.
ARDÈCHE.	*Privas*	LESNE ✻.	Grezier.
	L'Argentière	D'Argout.	Souchère.
	Tournon	Frachon ✻.	Fourneron.
ARDENNES	*Mezières*	MARCOTTE-GENLIS.	Roch.
	Réthel	Mique ✻.	Capolin.
	Rocroy	De Lanty.	Coffart.
	Sédan	Massart.	Lalanne.
	Vouziers	De Boulogne.	Degombert.
ARIÈGE.	*Foix*	DELMON.	Bonnaud-Mongaugé.
	Pamiers	Raimond-Sévène.	Alliens.
	St.-Girons	Mazaurie.	Bourges.
AUBE.	*Troyes*	Nay.	Hollandre-Jeanson. — 1re *div.* De Heurles. — 2e *division.*
	Arcis-sur-Aube	Julliot.	Guichard fils.
	Bar-sur-Aube	Tassin-Victor.	Legrand.
	Bar-sur-Seine	Lebrun Deviviers.	Bullet.
	Nogent-sur-Seine	Robert.	Tocquiny.
AUDE.	*Carcassonne*	DURIEU ✻.	Chartrand.
	Narbonne	Clauzel fils.	Caumette.
	Castelnaudary	Bosc (Léon).	Rossolin.
	Limoux	Possac-Génas.	Sermet.
AVEYRON.	*Rodez*	DELAVAULT ✻.	De Bussy.
	Espalion	Cosseron de Villenoisy.	Reynes.
	Milhau	Dayriès.	De Gaujal.
	Ste-Affrique	Armand fils.	Crebassa.
	Villefranche	Dissez.	Murat.

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.
BOUCHES-DU-RHÔNE	*Marseille*	FIRINO (O ✻).	De Ferrari. — 1er *arrond.* Beaudeuf. — 2e *arrond.* Fesquet. — 3e *arrond.* Grimblot. — 4e *arrond.*
	Aix	Sallier fils.	Bas. — 1er *arrond.* Double. — 2e *arrond.*
	Arles	Bonefoux.	De Falguerolles. — 1re *divis.* Amé — 2e *divis.*
CALVADOS	*Caen*	ROGER DE RIGNY ✻.	Danne fils. — 1er *arrond.* Bertaud. — 2e *arrond.*
	Bayeux	Caumont.	D'Orient de Bellegarde.
	Pont-l'Evêque. . .	Gillotin.	Desroques.
	Lisieux	Begouen fils.	Mouroult.
	Falaise	Maurice.	Charles.
	Vire	Bunel.	Collin.
CANTAL.	*Aurillac*	COUDERC DE SAINT-CHAMANT.	Lavialle.
	St.-Flour	Bleton.	Amazat.
	Mauriac	Galvaing.	Chauveau.
	Murat	De Brives.	Connort.
CHARENT.	*Angoulême*	REMY DE CAMPEAU ✻.	De Rivoyra.
	Barbezieux.	Desprez fils.	Rouanet.
	Cognac.	Patard.	Coulon.
	Confolens	De la Croix.	De Morras.
	Ruffec	Saunhac.	Faye.
CHAR. INF.	*La Rochelle*. . . .	TITON (neveu).	Latouche. — *Divis. Ouest.* Séguin. — *Divis. Est.*
	Jonsac.	Montsalard.	Sarrat.
	Marennes	Duponchel.	Charron.
	Rochefort	Dubost.	Verdier.
	Saintes	Beville-Yvelin.	Grézier.
	St.-Jean-d'Angely .	Levallois fils.	Brillouin.
CHER.	*Bourges*	DESBASSYNS - DE - MONTBRUN.	De Goy.
	Sancerre	Archambault.	Maret.
	St.-Amand.	Cornut de Coincy.	Gerin.
CORRÈZE.	*Tulle*	DELEVAL.	Leix de Nussane.
	Brive	Blanchard fils ✻.	Lapouterie.
	Ussel.	Andraud.	Damarsid.
CORSE.	*Ajaccio*	DARRAS.	Delacroix.
	Bastia	Multedo.	Marchi.
	Calvi	Castelli.	Renucoli.
	Corte	Autric.	Tedeschi.
	Sartène	Sary.	Pietri.
CÔTE-D'OR	*Dijon*	ACHARD ✻.	Royer-Duverger. — *Divis. Sud.* Crotti. — *Divis. Nord.*
	Beaune	Masson.	Lourdau.
	Châtillon	Cornuau (Albin) ✻.	Ligerot-Delachapelle.
	Semur	Tridon.	Maillard-Godard.

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.
CÔTES DU NORD.	*St.-Brieuc*	LATIMIER – DUCLÉSIEUX fils.	Gicquel.
	Lannion	Vienot.	Leroux.
	Dinan	Querangal-Ternaux.	Aubry (Victor).
	Loudéac	Fourier de Bacourt.	Levavasseur.
	Guingamp	Blondin.	Floyd.
CREUSE.	*Guéret*	DE VARAMBON fils.	Martinet.
	Aubusson	Darchis.	Decourteix.
	Bourganeuf	Tixier.	Butaud.
	Boussac	Darchis.	Peyrot.
DORDOGNE	*Périgueux*	AKERMANN fils.	Prad.
	Sarlat	Labadie.	Lavignerie.
	Bergerac	Curial.	Fonbrune-Poussou.
	Nontron	Lidonnes.	Bussac.
	Ribérac	Yver.	Léonardon.
DOUBS.	*Besançon*	DUPLAN ✲.	Baudel. — 1er *arrond.*
			Hennet. — 2e *arrond.*
	Beaume	Grenier.	Delacour.
	Pontarlier	Jouffroy.	Bourgeois.
	Montbéliard	Dublar.	Goguel.
DRÔME.	*Valence*	TEISSÈRE.	Eymond.
	Die	Bérenger.	Tardieu de St.-Aubanet.
	Montélimar	Ducrémat.	Freychet.
	Nyons	Streels.	Declaissé.
EURE.	*Evreux*	GAMOT.	Fouché fils.
	Pontaudemer	Pluchart.	Regnard.
	Louviers	Bachelier.	Randon de St.-Martin.
	Les Andelys	Magot-Poriquet.	Millon.
	Bernay	Asselin.	Guillé.
EURE-ET-LOIR.	*Chartres*	SAILLARD ✲.	Maugars.
	Nogent-le-Rotrou.	Coche ✲.	Chancerel fils.
	Châteaudun	Bultel.	Barré.
	Dreux	De St.-Amand.	Brossays.
FINISTÈRE	*Brest*	GUILHEM.	Lenormand de Bretteville. 1er *ar.*
			Hersent. — 2e *arrond.*
	Morlaix	Berrurier fils.	De la Monneraye.
	Châteaulin	Bertheley.	Lallour.
	Quimperlé	Lazare.	Bosc.
	Quimper	Moreau.	Boullé.
GARD.	*Nimes*	BRICOGNE jeune (O ✲).	Guillemon. — 1er *arrond.*
			Cazelles. — 2e *arrond.*
	Alais	Donnadieu.	Isnard.
	Uzès	Soullier.	Flaugère.
	Le Vigan	Salvador fils.	Portalès.
GARONNE (H.)	*Toulouse*	DE BRAY (O ✲).	Vivès. — 1er *arrond.*
			Grandjean. — 2e *arrond.*
			Pozac aîné. — 3e *arrond.*
	Villefranche	Nicolas.	Delpech.
	Muret	Thomas.	Sevène.
	St.-Gaudens	Catherinot.	Decomps.

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.
GERS.	*Auch*	D'Escat.	Desède.
	Condom	Drouillard.	De la Gonde.
	Lectoure	Mancel.	Agasson.
	Lombez	De Moly.	Azéma.
	Mirande	Guynot-Boissière.	Burot.
GIRONDE.	*Bordeaux*	Carayon-Latour ✲.	Duphot. — 1er *arrond.*
			Gautherin. — 2e *arrond.*
			Durran. — 3e *arrond.*
			Héliès fils. — 4e *arrond.*
			Ducrémat. — 5e *arrond.*
	Bazas	Gayard.	Dutauzin.
	Blaye	Redeuilh.	Genty-Dupoux.
	Lesparre	Excelmans.	Jacquemin.
	Libourne	Decazes.	St.-Genis.
	La Réole	Doucet.	Fringues.
HÉRAULT.	*Montpellier*	Barbet ✲.	Littardi. — 1er *arrond.*
			Viala. — 2e *arrond.*
			Pommier. — 3e *arrond.*
	St.-Pons	Pradal.	Lacazin de Nizas.
	Béziers	Viennet fils.	Glouteau. — 1er *arrond.*
			Galtier. — 2e *arrond.*
	Lodève	Lugagne-Jourdan fils.	Pastourel.
ILLE-ET-VILAINE.	*Rennes*	Gasson.	Gaillard de Kerbertin. — 1er *arr.*
			Baudais. — 2e *arrond.*
	St.-Malo	Beslay.	Desmaison.
	Fougères	Fournier.	Leharidel.
	Vitré	Mayet.	Guimberteau.
	Redon	Jausions fils.	Jausions.
	Montfort	Oudan.	Bernier.
INDRE.	*Châteauroux*	Delaleuf ✲.	Martinet.
	Issoudun	Fillioux-Lacombe.	De Montureux.
	La Châtre	Pontier.	Aulard fils.
	Le Blanc	Hennet.	De la Garde.
INDRE-ET-LOIRE.	*Tours*	André fils aîné.	Bironneau. — 1er *arrond.*
			Navarre. — 2e *arrond.*
	Chinon	Raguin-Rouet.	Blanchard.
	Loches	Mornand.	Cormier.
ISÈRE.	*Grenoble*	Giroud.	Coste. — 1er *arrond.*
			De Chichillianne. — 2e *arrond.*
	La Tour-du-Pin	Lebas.	David fils.
	St.-Marcellin	Pillieron.	Touffait de la Besneray.
	Vienne	Bertrand de Novion.	Bonhomme fils.
JURA.	*Lons-le-Saulnier*	Germain.	Guichard.
	St.-Claude	Commoy fils.	Comoy (J.-B.)
	Dôle	Gacon.	Leclerc.
	Poligny	Gagneur.	Gros.
LANDES.	*Mont-de-Marsan*	Pérignon.	Darras.
	St.-Séver	Lafaurie.	Hontang.
	Dax	Alem.	Bacler d'Albe.

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.
LOIR-ET-CHER.	*Blois*	DE FAURE.	Picot.
	Vendôme	Margane.	Brayer.
	Romorantin	Belin de la Jousselinière.	Perilleux.
LOIRE.	*Montbrison*	DE SOULTRAIT ✻.	Darlempde.
	St.-Etienne	De Nogerée.	Sauvade.
	Roanne	Cte de Dreuille.	Caille fils.
LOIRE (H).	*Le Puy*	DE PARRON ✻.	Duranson.
	Brioude	Grenier fils.	Pouzol.
	Yssingeaux	Emond.	Champanhac.
LOIRE-INF.	*Nantes*	FONTENILLAT ✻.	Lajariette. — 1er *arrond.* Hovyn. — 2e *arrond.* Goupilleau. — 3e *arrond.*
	Ancenis	Guillemé ✻.	Harel.
	Châteaubriant	D'Ervillé.	Pesquidous.
	Paimbœuf	Normand.	Le Grand.
	Savenay	Mourgue.	Delphaut.
LOIRET.	*Orléans*	FLORY (A.) ✻.	De Courtigis. — 1er *arrond.* Aubineau. — 2e *arrond.* Geffrier. — 3e *arrond.*
	Pithiviers	Luizi-Beauvillard.	Froc.
	Montargis	Hardoin.	Vanlinden.
	Gien	De Noury.	Coste.
LOT.	*Cahors*	LAW DE LAURISTON ✻	Mercié fils.
	Gourdon	Dussot de Pondaillon.	Combes.
	Figeac	Besse.	Certes.
LOT-ET-GARONNE.	*Agen*	PERNOT DE FONTENOY ✻.	Laubarède.
	Marmande	Bachelier d'Agés.	Liaubon.
	Nérac	Darnaud.	De Bellon Ste-Marguerite.
	Villeneuve d'Agen.	Dubruel.	Lamalatie.
LOZÈRE.	*Mende*	DE SAUVAGE.	Vachin.
	Florac	Lafaye.	Mendras.
	Marvejols	Augé fils.	Tichit.
MAINE-ET-LOIRE.	*Angers*	VOISIN ✻.	Orgobin. — 1er *arrond.* Turgot. — 2e *arrond.*
	Ségré	De Longpré.	Lefebvre.
	Baugé	Drouillard du Karbeck.	Gélusseau.
	Saumur	De Miculle.	Thoreau-Lamartinière.
	Beaupréau	Perrin.	Raimbault.
MANCHE.	*St.-Lô*	BOURBOULON DE ST.-EDME ✻.	Vialatte.
	Valognes	Lemarois.	Yver.
	Mortain	Lecrosnier.	Demarseul.
	Avranches	Boudent ✻.	Boysson.
	Coutances	Guizot.	Chardot.
	Cherbourg	Taigny.	Patin.
MARNE.	*Châlons*	DOULCET.	Chenet.
	Epernay	Defougy.	Martin.
	Reims	Clouet ✻.	Berton. — 1re *divis.* De Belly. — 2e *divis.*
	Ste-Menehould	Marchand.	Ernault.
	Vitry-sur-Marne	Bourlon.	Vidaillet.

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.
MARNE (H)	*Chaumont*	BOUCHEPORN ✻.	Montredon.
	Langres	Couvreux.	Drevon.
	Wassy	Rolland de Cerey fils.	Parison.
MAYENNE.	*Laval*	BASTERRÈCHE.	Pourpe.
	Château-Gontier	Bouchet.	Lepecq.
	Mayenne	St.-Albin-Lechat.	Lepescheux.
MEURTHE.	*Nancy*	LEFEBVRE ✻.	Lombard. — 1re *divis.*
			Mehl. — 2e *divis.*
	Château-Salins	Blahay.	Briot.
	Lunéville	Mallarmé.	Bresson.
	Sarrebourg	Thirion.	Lagarde.
	Toul	De Balthazar.	Chevreux.
MEUSE.	*Bar-le-Duc*	BUFFAUT ✻.	Picot.
	Commercy	Valentin de la Pelouze.	Noël.
	Montmédy	Roussel fils.	Célice.
	Verdun	Varin.	Lefaucheux.
MORBIHAN	*Vannes*	AVROUIN-FOULON.	Muiron.
	Pontivy	Robinot.	Eon de Salles.
	Ploërmel	Delambre.	Chesnot.
	Lorient	Roussy.	Etienne.
MOSELLE.	*Metz*	LUCY.	Lamy. — 1er *arrond.*
			Guillaume. — 2e *arrond.*
	Briey	Paulin de l'Espinasse.	Pierron.
	Sarreguemines	Ratel.	Keringer.
	Thionville	De Lasalle.	Villaume.
NIÈVRE.	*Nevers*	LATINGY.	De Vouges.
	Château-Chinon	De Tinan.	Girault.
	Clamecy	Sanglé-Ferrière.	Dulix.
	Cosne	De St.-Vigor.	Boileux.
NORD.	*Lille*	DOSNE.	Dujardin. — 1er *arr.*
			Dibos. — 2e *arr.*
			De la Bouglie. — 3e *arr.*
	Avesnes	Dutour.	Houzé.
	Dunkerque	Dibos.	Cosseron. — 1er *arr.*
			De Montépin. — 2e *arr.*
	Cambray	Pilvois.	De Saint-Aubin. — 1er *arr.*
			De Pancy. — 2e *arr.*
	Douai	Péterinck.	Cavrois. — 1er *arr.*
			Degouve-Denuncques.—2e *arr*
	Hazebrouck	Taupin ✻.	Smagghe.
	Valenciennes	Petit.	Dronsart. — 1er *arr.*
			Pigalle. — 2e *arr.*
OISE.	*Beauvais*	GIBERT (Achille) ✻.	Lefebure.
	Clermont	Joly.	Recullé.
	Compiègne	Lecomte fils.	Leborgne.
	Senlis	Duval.	Paulet.
ORNE.	*Alençon*	DECRÈS.	Romet.
	Domfront	Roulleaux.	Fagard.
	Argentan	Lefebvre.	Chrétien.
	Mortagne	Girardin.	Seron.

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.
PAS-DE-CALAIS	*Arras*	CALLUAUD ✻.	De Schonen. — *Nord.*
			Bacqueville. — *Sud.*
	Boulogne.	Ternaux.	Colliot-Griset.
	St.-Omer.	Garapin.	De Folard.
	Béthune.	Mahou.	De Bailliencourt.
	St-Pol.	Corne.	Héroguelle.
	Montreuil.	Chevau.	Chomel.
PUY-DE-DÔME	*Clermont.*	DE BARANTE (Anselme) (O ✻).	D'Avon. — 1er *arrond.*
			Ducrey. — 2e *arrond.*
	Ambert.	Vaissière.	Celeyron.
	Issoire	Prieur.	Lefour.
	Riom.	Lecamus.	Jouet.
	Thiers	Méade.	Maubert.
PYRÉN. (B)	*Pau*	LESTAPIS ✻.	Estaria.
	Bayonne	Tonnelier ✻.	Junca.
	Mauléon	D'Arthez.	Neveu.
	Oléron	Cap-de-Pont fils.	Duncasteig.
	Orthez	De Batsalle.	Badière.
PYRÉN. (H)	*Tarbes.*	DE CARBONEL fils ✻.	Barbé.
	Argelès.	Priellé.	Sassère.
	Bagnères	Ansbert-Roujoux.	Ribes.
PYRÉNÉES ORIENTes.	*Perpignan*	CAPTIER.	Rougé fils.
	Prades	Guillebot.	Jacomet.
	Céret.	Chaubry de Blottière.	Barate.
RHIN (Bs).	*Strasbourg.*	HUMANN (Théodore).	Sommervogel. — 1er *arrond.*
			Faber. — 2e *arrond.*
			Gérard. — 3e *arrond.*
	Schélestat.	Graeff fils.	Dengler.
	Saverne.	Poncet.	Favre.
	Wissembourg.	Canésie.	Desfandais.
RHIN (Hl).	*Colmar.*	BERNIER ✻.	Fuchs.
	Belfort.	Saglio.	Marcoz.
	Altkirch	Joly.	Chauffour.
RHÔNE.	*Lyon.*	DELAHANTE (O ✻).	Jame fils. — 1er *arrond.*
			Lafabrègue — 2e *arrond.*
			Jacquiert. — 3e *arrond.*
			Mazerat. — 4e *arrond.*
			Gaillard. — 5e *arrond.*
	Villefranche	De Matharel ✻.	Milannois.
SAÔNE (H).	*Vesoul.*	BRUNEAU ✻.	Boudot.
	Gray.	Rousset.	Bollouhey.
	Lure	Durand de Lançon.	Baumann.
SAÔNE-ET-LOIRE.	*Mâcon.*	DE VALORY (O ✻).	Millié.
	Châlons.	Pernot ✻.	Damotte.
	Charolles.	Delacomble.	Debrun.
	Louhans	Barrault.	Lebreton.
	Autun.	Lavirotte.	De Marc.
SARTHE.	*Le Mans.*	GOUPIL ✻.	Dejean — 1er *arrond.*
	Mamers	De Bonnaire.	Coste — 2e *arrond.*
	St.-Calais	De la Bigne.	Sain.
	La Flèche	Boursier.	Pinguet.
			Lemeunier.

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.
SEINE.	(*Pour les Receveurs particuliers-Percepteurs de* Paris *et de la Banlieue, voyez* 5e Partie, Chap. V, Sect. II.)		
SEINE-ET-MARNE	*Melun*	DAMENNE.	Femaux.
	Coulommiers	Jacobi-Duvallon.	Cantelou.
	Meaux	Lafosse.	Lucy.
	Fontainebleau	Tenaille.	De Solère.
	Provins	Scitivaux.	Clement.
SEINE-ET-OISE.	*Versailles*	AMÉ DE ST. DIDIER ✻	Ballan.
	Corbeil	Aclocque.	Legrand.
	Etampes	Petit.	Pillas.
	Mantes	Ponsard.	Durand.
	Pontoise	Lemaître fils.	Acard.
	Rambouillet	Sybertz.	Dubuisson.
SEINE-INF.	*Rouen*	BAUDON ✻.	Reizet. — 1er *arrond.*
			Azam ✻. — 2e *arrond.*
			Deville. — 3e *arrond.*
			Fouché. — 4e *arrond.*
	Le Hâvre	Meneust.	Quentin.
	Dieppe	Roy.	De Bongars.
	Neufchâtel	Soubeyrand.	Desjonquières.
	Yvetot	Loche.	Teyssier.
SÈVRES (DEUX).	*Niort*	PERCHERON. ✻.	Barré.
	Bressuire	Bachasson.	Gaugeard.
	Parthenay	Boisnier.	Servant.
	Melle	Lara-Minot.	Paillet.
SOMME.	*Amiens*	LE MERCIER DE NERVILLE.	De La Morlière. — 1er *arr.*
			Dieulouard. — 2e *arrond.*
			Delanoy. — 3e *arrond.*
			Desmoutiers fils. — 4e *arrond.*
	Abbeville	Leveau.	Amidien-Duclos. — 1er *arr.*
			Ponticourt. — 2e *arrond.*
	Doullens	Boysson	Desombre.
	Péronne	Lemercier.	Pollet.
	Montdidier	Moussette.	Guillemau.
TARN.	*Alby*	ANDRÉ ✻.	Béziat fils aîné.
	Castres	Batailhou.	Sol.
	Gaillac	Baron.	Durand.
	Lavaur	Boissard.	Guiraud fils.
TARN-ET-GARONNE.	*Montauban*	SCITIVAUX ✻.	Jeanty S.-Geniès. — 1er *arr.*
			Londios-Boisclair. — 2e *arr.*
	Castel-Sarrasin	Verdellan-Desfourniel.	Doumerc.
	Moissac	Portal.	Tourette.
VAR.	*Toulon*	LITTARDI ✻.	Faivre. — *Divis. Ouest.*
			Branche. — *Divis. Est.*
	Grasse	Isnard.	Baudry.
	Draguignan	Courtès.	Colle.
	Brignoles	Dumas-St. Fulcran.	Bonnaud.
VAUCLUSE.	*Avignon*	DE GROLÉE - VIRVILLE ✻.	Valayer.
	Apt	Gaufredy.	Avon de Ste-Colombe.
	Orange	Verdet.	Barthelemy.
	Carpentras	Ternaux.	Rosty.

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.
VENDÉE.	*Bourbon-Vendée*. .	Albin Reynier.	Ernault.
	Sables-d'Olonne . .	Admyrauld.	Germain.
	Fontenay.	Ouvré.	Laval.
VIENNE.	*Poitiers*	Chazaud fils ✲.	Doré.
	Loudun.	Delannoy.	Choplet.
	Châtellerault. . . .	Laurence ✲.	Cador.
	Montmorillon . . .	De Cavaignac.	Babert-Jullet.
	Civray	Joly de Bammeville.	Bourdier.
VIENNE (H.)	*Limoges*	Doyen.	Novières. — *Divis. Nord.* Thuilier. — *Divis. Sud.*
	Bellac	Bertrand Le Rasle.	Arbellot.
	Rochechouart . . .	Faure.	Crouzy.
	St.-Yrieix	Faustin-Gonneau.	Medard.
VOSGES.	*Epinal*	Doublat fils.	Mougeot.
	Mirecourt	Mehu.	Chapuy.
	Neufchâteau	Sonis.	Lanel.
	Remiremont	Puton.	Valentin.
	St.-Dié	Fachot fils.	Galmiche.
YONNE.	*Auxerre*	Turquin.	Noirot.
	Avallon	Compagnot fils.	Peloux.
	Sens	Lebreton.	Brissaud.
	Joigny	Bon Leclerc d'Ostein (C ✲).	Grillet.
	Tonnerre.	Bricogne.	Lemaistre.

PAYEURS EXTÉRIEURS DU TRÉSOR ROYAL.

Ces Payeurs sont chargés d'acquitter les dépenses publiques dans les Départemens et les Ports : ils sont nommés par le Roi sur la présentation du Ministre Secrétaire d'État des Finances.

Le Ministre règle le nombre et la résidence de leurs Préposés.

DÉPARTEM.	RÉSIDENCES des Payeurs.	NOMS des Payeurs.	RÉSIDENCES des Préposés.	NOMS des Préposés.
		PREMIÈRE CLASSE.		
Finistère. . .	Brest	Gojard ✲.	»	»
Nord.	Lille.	Bouhébent ✲. . . .	»	»
Var.	Toulon.	Dupont ✲.	»	»
Char.-Infér.	La Rochelle. . . .	Thomasson. ✲. . . .	Ile de Ré.	Lavialle.
			Ile d'Oléron.	Maurisset.
Gironde. . . .	Bordeaux.	Aigoin.	»	»
Meurthe. . . .	Nancy.	Laurette ✲.	»	»
Moselle. . . .	Metz.	Appert ✲.	»	»
Pas-de-Cal. .	Arras.	Al. Roguin ✲. . .	Calais. . . .	Sagot.
Rhin (*Bas*). .	Strasbourg. . . .	Gariod.	»	»
B.-du-Rhône.	Marseille.	Lefebvre ✲.	»	»
Ille-et-Vil.	Rennes.	Dubois-Dessauzais. .	»	»

DÉPARTEM.	RÉSIDENCES des Payeurs.	NOMS des Payeurs.	RÉSIDENCES des Préposés.	NOMS des Préposés.
Manche.	Saint-Lô.	Le Guay.	»	»
Morbihan.	Vannes.	Lachaud Loquessie ✻	Belle-Ile-en-Mer.	Lamy fils.
Rhône.	Lyon.	Falcon ✻.	»	»
Seine-et-O.	Versailles.	Guillon ✻.	»	»
Seine-Infér.	Rouen.	De Joly ✻.	»	»
		DEUXIÈME CLASSE.		
Ardennes.	Mézières.	Cochelet ✻.	Givet.	Collardeau.
Côte-d'Or.	Dijon.	Jacquin.	»	»
Garonne (H.)	Toulouse.	Pontier.	»	»
Hérault.	Montpellier.	Pellier ✻.	»	»
Isère.	Grenoble.	Ruelle.	»	»
Meuse.	Bar-le-Duc.	Garnier ✻.	»	»
Seine-et-M.	Melun.	Mallet.	»	»
Aisne.	Laon.	Le Conte ✻.	La Fère.	Walois.
Calvados.	Caen.	Giraud ✻.	»	»
Doubs.	Besançon.	Dauchy ✻.	»	»
Loire-Infér.	Nantes.	Coquebert.	»	»
Maine-et-L.	Angers.	Coquebert de Neuville ✻.	»	»
Nièvre.	Nevers.	Gombaud de Séréville	»	»
Oise.	Beauvais.	Paulmier.	»	»
Pyrénées (B.)	Pau.	De Bray.	»	»
Rhin. (Haut.)	Colmar.	Marcon.	»	»
Somme.	Amiens.	Wey (Julien).	»	»
		TROISIÈME CLASSE.		
Cher.	Bourges.	Delpy.	»	»
Côtes-du-N.	Saint-Brieuc.	Person.	»	»
Indre-et-Lo.	Tours.	Grillet.	»	»
Loiret.	Orléans.	Beraudon ✻.	»	»
Marne.	Châlons.	Godard ✻.	»	»
Pyrénées-O.	Perpignan.	Hasslawer.	»	»
Saône-et-L.	Mâcon.	De Perthuis.	»	»
Yonne.	Auxerre.	Lebart.	»	»
Aube.	Troyes.	Truelle	»	»
Aude.	Carcassonne.	Andrieu.	»	»
Charente.	Angoulême.	De Bancel (Aimé) ✻	»	»
Corse.	Ajaccio.	Pozzo di Borgo.	»	»
Dordogne.	Périgueux.	Foache (O ✻).	»	»
Eure.	Evreux.	Mianné-S.-Firmin ✻	»	»
Eure-et-L.	Chartres.	Blin.	»	»
Gard.	Nîmes.	Vialla.	»	»
Jura.	Lons-le-Saulnier.	Boisset.	»	»
Lot-et-Garo.	Agen.	Cœdès aîné.	»	»
Orne.	Alençon.	Lebel.	»	»
Puy-de-Dô.	Clermont.	Bourct.	»	»
Saône. (H.)	Vesoul.	Bosquet.	»	»
Sarthe.	Le Mans.	Molier.	»	»
Vienne.	Poitiers.	Vandresanne.	»	»
Vienne. (H.)	Limoges.	Deschard ✻.	»	»
Vosges.	Epinal.	Mallarmé ✻.	»	»

DÉPARTEM.	RÉSIDENCES des Payeurs.	NOMS des Payeurs.	RÉSIDENCES des Préposés.	NOMS des Préposés.
		QUATRIÈME CLASSE.		
Ain	Bourg	Degrenthe	»	»
Allier	Moulins	Génin	»	»
Alpes (*H.*)	Gap	Eyrier	»	»
Aveyron	Rodez	Chauchard	»	»
Drôme	Valence	Labretonnière	»	»
Gers	Auch	Persil-Berrens	»	»
Loir-et-Cher	Blois	Villers ✲	»	»
Marne (*H.*)	Chaumont	Favyer	»	»
Sevres (*D.*)	Niort	Delaunay	»	»
Tarn	Alby	Liédot	»	»
Tarn-et-G.	Montauban	Blachette	»	»
Vaucluse	Avignon	Guibert	»	»
Vendée	Bourb.-Vendée	Fallery	»	»
Alpes (*B.*)	Digne	Dubard (Jules)	»	»
Ardeche	Privas	Jouve	»	»
Ariége	Foix	Dresch	»	»
Cantal	Aurillac	Decazes	»	»
Correze	Tulle	Sage	»	»
Creuse	Guéret	Thonnelier	»	»
Indre	Châteauroux	Faure	»	»
Landes	Mont-de-Marsan	Lefebre-Delattre-Deligny	»	»
Loire	Montbrison	Sarrazin	»	»
Loire (*H.*)	Le Puy	Baudré	»	»
Lot	Cahors	Dussol	»	»
Lozère	Mende	Bouyon	»	»
Mayenne	Laval	Léonard ✲	»	»
Pyrénées (*H.*)	Tarbes	Boilleau ✲	»	»

ADMINISTRATION

DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES,

Rue de Castiglione, n. 1.

M. CALMON (C ✻), Cons.-d'Etat, Vice-Président de la Chambre des Députés, *Directeur-général*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 25.

M. *Jacquinot* (O ✻), rue de l'Université, n. 62,
M. *Gaudin* (O ✻), rue de Choiseul, n. 2 *bis*,
M. *Guédé* (O ✻), rue Ne-St.-Augustin, 42,
M. *Magnan* ✻, rue Basse-du-Rempart, 10,
} *Sous-Directeurs de l'Administration, Membres du Conseil.*

Le Conseil d'administration tient ses séances le mardi et le vendredi de chaque semaine
Le bureau du visa des oppositions est ouvert, aux officiers ministériels seulement, tous les jours, de 2 à 4 heures.

Bureau particulier du Directeur-général.

M. Lemercier ✻, *Chef de 2e classe.*

Les circulaires et les instructions générales, les pourvois en cassation et au Conseil d'Etat, la suite à donner aux délibérations du Conseil d'Administration, les affaires réservées par le Directeur-général.

M. Guillou, *Sous-Chef.*

Préparation du travail concernant la nomination aux emplois et la correspondance y relative.

Divisions pour la correspondance des Sous-Directeurs avec les chefs de service dans les Départemens.

Première Sous-Direction.

M. Jacquinot (O ✻), *Sous-Directeur.*

M. Consolin ✻, *Chef de 1re classe.*
M. Du Perron ✻, *Chef de 2e classe.*

La surveillance et la suite du travail des employés de tous grades; les rapports sur les révocations et admissions à la retraite, sur les congés, les secours, etc. Fixation des débets de régie, application de la responsabilité encourue par les comptables et les employés supérieurs; la formation par trimestre des listes des employés qui ont acquis des droits à l'avancement.

Deuxième Sous-Direction.

M. Guédé (O ✻), *Sous-Directeur.*

M. Mercier ✻, *Chef de 1re classe.*
M. Martel ✻, *Chef de 2e classe.*

Droits d'enregistrement sur les actes publics et sous seings-privés. Contraventions aux lois sur l'enregistrement et sur le notariat, au Code du commerce, etc.

Troisième Sous-Direction.

M. Gaudin (O ✻), *Sous-Directeur.*

M. Gay ✻, *Chef de 1re classe.*
M. Lemétayer, *Chef de 2e classe.*

Enregistrement, actes administratifs, actes judiciaires, greffes et hypothèques; mutations par décès.

Le timbre et les amendes y relatives; la surveillance de l'atelier général du timbre.

Surveillance de l'atelier général du Timbre.

M. Frémont, *Chef de l'atelier général.*

Quatrième Sous-Direction.

M. Magnan ✻, *Sous-Directeur.*

M. Grand ✻, *Chef de 1re classe.*
M. Garnier-Deschesnes ✻, *Chef de 2e classe.*
M. Marteau, *Chef de 2e classe.*

L'exécution des lois des 5 décembre 1814 et 27 avril 1825, relatives aux propriétaires dépossédés; les domaines et le mobilier de l'Etat, les biens séquestrés, etc.

Les opérations relatives à l'exécution des lois sur les domaines engagés et échangés et sur les décomptes d'acquéreurs de domaines nationaux; les îles et îlots, les lais et relais de mer.

Conseil pour le Contentieux. { M. Gaudry, M. Charrié, } *Avocats.*

OFFICIERS ET AGENS DE L'ADMINISTRATION.

M. Teste-Lebeau, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation.*
M. Chatelain, *Notaire.*
M. Denormandie, *Avoué au Tribunal de première Instance.*
M. Lelong (Paul), *Architecte*, rue de Lancri, n° 10.
M. Lagrenée, *Agent de change.*

DIRECTEURS, INSPECTEURS ET VÉRIFICATEURS

DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES DÉPARTEMENS.

Nota. Les Vérificateurs n'ont pas de résidence fixe.

AIN.

Direct. Belloc ✻. . . . . *Bourg.*
Insp. Capmartin. . . . . *Bourg.*
Grangier. . . . . *Belley.*
Vérif. Dubuisson, Mathey, Maret.

AISNE.

Direct. Roy ✻. . . . . *Laon.*
Insp. Brunet . . . . . *Laon.*
De Bermond de Vachère. . . . . *Soissons.*
Vérif. Symonet, Delavaud, Creton – Devigny, Derruppé, Jourdheuille

ALLIER.

Direct. Giat-la-Garenne. . *Moulins.*
Insp. Lencuf de Neufville *Moulins.*
Lavigne. . . . . *Montluçon.*
Vérif. Cuffaulx-Vaubon, Bovet.

ALPES (BASSES).

Direct. Duplessis. . . . . *Digne.*
Insp. Garnier. . . . . *Digne.*
Terrin-Lamotte. . . *Sisteron.*
Vérif. Soustre, Follet.

ALPES (HAUTES).

Direct. Bucelle (O ✻). . . *Gap.*
Insp. Quinque. . . . . *Gap.*
Vérif. Berthelot, Margot-Duclot.

ARDÈCHE.

Direct. Lebreton. . . . . *Privas.*
Insp. Mazillé-d'Orville. . *Privas.*
Faure. . . . . *Tournon.*
Vérif. Lacaze, Pollet.

ARDENNES.

Direct. Moreau. . . . . *Mézières.*
Insp. Lemarié. . . . . *Mézières.*
Crotey de Bonval. . *Sedan.*
Vérif. Lucotte, François.

ARIÉGE.

Direct. Mottin. . . . . *Foix.*
Insp. Darliguie. . . . . *Foix.*
Vérif. Ferrier, Roche.

AUBE.

Direct. André de Breuil. . . *Troyes.*
Insp. Neveux. . . . . *Troyes.*
Michegaux. . . . *Nogent s. Seine.*
Vérif. Ratat, Violette, Poupier. Dumont.

AUDE.

Direct. Cimetière. . . . . *Carcassonne*
Insp. Crabère. . . . . *Carcassonne*
Vérif. Blein, Lelorain.

AVEYRON.

Direct. Thiéry. . . . . *Rodez.*
Insp. Clappier. . . . . *Rodez.*
Ducroq. . . . . *Villefranche.*
Vérif. Holié, Delcamp, Rain.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Direct. Brunel ✻. . . . . *Marseille.*
Insp. Bas. . . . . *Marseille.*
Blanchard. . . . . *Aix.*
Vérif. Gresy, Gravier, Poinssot.

CALVADOS.

Direct. Ceillier ✻. . . . . *Caen.*
Insp. Berge . . . . . *Caen.*
Magnan. . . . . *Bayeux.*
Vérif. Hue, Dachès, Révérend-Dumesnil, Henry.

CANTAL.

Direct. Bayle. . . . . *Aurillac.*
Insp. Ricci. . . . . *Aurillac.*
Vérif. Dupont de Ligonès, Verny, Vanel.

CHARENTE.

Direct. Geynet ✻. . . . . *Angoulême.*
Insp. Bardèche. . . . . *Angoulême.*
Jeantin. . . . . *Barbezieux.*
Vérif. Geynet fils, Delaville, Méandre-Lapouyade.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Direct. Grellet du Peirat ✻. *La Rochelle.*
Insp. Roussel. . . . . *La Rochelle.*
Colin. . . . . *Saintes.*
Vérif. Capdeville, Delaporte, Chevalier de Puilboreau, Pierre-Desmoutiers, Laval.

CHER.

Direct. Royanez ✻. . . . . *Bourges.*
Insp. De Brettes. . . . . *Bourges.*
Vérif. Chauveau-Lagarde, Simon, Sallot-Desnoyers.

CORRÈZE.

Direct. Barbazan ✻. . . . *Tulle.*
Insp. Bouygues. . . . . *Tulle.*
Vérif. Cournil – Lavergne – Laroche, Lalande, Bastrate.

CORSE.

Direct. Toustain. . . . . *Ajaccio.*
Insp. Gaullier. . . . . *Ajaccio.*
Vérif. Pompei, Casabianca, Roncajola.

CÔTE-D'OR.

Direct. Bressier ✻. . . . . *Dijon.*
Insp. Couchouneau Ducerny *Dijon.*
Laruelle. . . . . *Beaune.*
Vérif. Pigornet, Dumollard, Roman, Lévis.

CÔTES-DU-NORD.

Direct. Deszille (Espagniou). *St.-Brieuc.*
Insp. Varin. . . . . *St.-Brieuc.*
Dubloc. . . . . *Guingamp.*
Vérif. Doucet, Eonnet, Rouvin.

CREUSE.

Direct. Grivel. . . . . *Guéret.*
Insp. Augier de Mongremier. *Guéret.*
Vérif. Defougères, Vosniey, Martignon.

DORDOGNE.

Direct. Vte de Brette ✻. . *Périgueux.*
Insp. Maury. . . . . *Périgueux.*
Hamel. . . . . *Sarlat.*
Vérif. Domingon, Plicux (F.), Tailhardat.

DOUBS.

Direct. Janvier. . . . . *Besançon.*
Insp. Rouillé. . . . . *Besançon.*
Harpin. . . . . *Baume.*
Vérif. Pothé, Lallement.

DRÔME.

Direct. Sapey ✻. . . . . *Valence.*
Insp. Gerbault. . . . . *Valence.*
Moutier. . . . . *Montélimar.*
Vérif. Fagnot, Gagnière.

EURE.

Direct. Tétiot-Desmartinais. *Evreux.*
Insp. Paillard. . . . . *Evreux.*
Petit. . . . . *Pontaudemer*
Vérif. Geoffroy, Clerc, Lion, Boitteux, Artault.

EURE-ET-LOIR.

Direct. Paporet d'Avelon. . *Chartres.*
Insp. Bournel. . . . . *Chartres.*
Sérieux. . . . . *Dreux.*
Vérif. Mallarmé, Miché de la Baume, Cramaille.

FINISTÈRE.

Direct. Avril. . . . . *Quimper.*
Insp. Dumanoir. . . . . *Quimper.*
Lejeune. . . . . *Brest.*
Vérif. Dufeigna, Lansier.

GARD.

Direct. Tapin de Lanoue ✻. *Nimes.*
Insp. Auzias. . . . . *Nimes.*
Roy. . . . . *Alais.*
Vérif. Huet, Raveau, Bordarier, Degors.

GARONNE (HAUTE).

Direct. Sorbier. . . . . *Toulouse.*
Insp. De Belot. . . . . *Toulouse.*
Segond. . . . . *St-Gaudens.*
Vérif. Rupin, Sanceren, Carrière, Marisy.

GERS.

Direct. Hurtrelle. . . . . *Auch.*
Insp. Molière. . . . . *Auch.*
Vérif. Reynès, Cazes, Jaubert.

GIRONDE.

Direct. Chardon ✻. . . . . *Bordeaux.*
Insp. Simon. . . . . *Bordeaux.*
Lavaur. . . . . *Libourne.*
Vérif. Leduc-Duhamel, Lenir, Garaud, Limal, Petit.

HÉRAULT.

Direct. Ginoux. . . . . *Montpellier.*
Insp. Mercié. . . . . *Montpellier.*
Coqvin Chardonnière. *Béziers.*
Vérif. Monchovet, Fabre, Delpy de Lacipière.

ILLE-ET-VILAINE.

Direct. Defermon ✻. . . . *Rennes.*
Insp. Bigot de Préameneu *Rennes.*
Demachy. . . . . *Saint-Malo.*
Vérif. Defermon, Gougeon, Feildel.

INDRE.

Direct. Drouet-Daubigny. *Châteauroux.*
Insp. Dubois. . . . . *Châteauroux.*
Vérif. Demonferrand, Mauquest de la Motte, Faure.

INDRE-ET-LOIRE.

Direct. Bauny de Recy ✻. *Tours.*
Insp. Loreau. . . . . *Tours.*
Allain. . . . . *Chinon.*
Vérif. Belle, Dechateigner, Masson de Longpré.

ISÈRE.

Direct. Vuy ✻. . . . . *Grenoble.*
Insp. Provansal. . . . . *Grenoble.*
Marcland. . . . . *Vienne.*
Vérif. Eparvier, Curnier, Puniet, Magnan, Guironnet de Massas, Hedde.

JURA.

Direct. Harpin. . . . . *Lons-le-Sauln.*
Insp. Trémeaud. . . . *Lons-le-Sauln.*
Tirrion. . . . . *Dôle.*
Vérif. Cortambert, Le Royer, Lemarchant.

LANDES.

Direct. Puyjalon. . . . . *M.de Marsan*
Insp. Constant Clarac. . . *M.de Marsan*
Vérif. Molette de Morangies, Chenevière.

LOIR-ET-CHER.

Direct. Forget. . . . . *Blois.*
Insp. Lebœuf. . . . . *Blois.*
Vérif. Bauny de Récy, Chereau, Dabancour.

LOIRE.

Direct. Faure. . . . . *Montbrison.*
Insp. Guerre. . . . . *Montbrison.*
Deviolaine. . . . . *St-Etienne.*
Vérif. Soliniac, Frestier.

LOIRE (HAUTE).

Direct. Cellerier. . . . . *Le Puy.*
Insp. Devinols. . . . . *Le Puy.*
Vérif. Odde Duvillars, Pissis, Sigaud de Lestang.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Direct. Roussin ✻. . . . . *Nantes.*
Insp. Avril. . . . . *Nantes.*
Chardon. . . . . *Ancenis.*
Vérif. Palierne, Le Bouteiller, Chenantais

LOIRET.

Direct. Davesiés de Pontès ✻. *Orléans.*
Insp. Coyn. . . . . *Orléans.*
Devoucoux. . . . . *Montargis.*
Vérif. Buquin, Aublin, Gendron.

LOT.

Direct. Derbigny. . . . . *Cahors.*
Insp. Cavaignac. . . . . *Cahors.*
Vérif. Boisset, Bordes, Miran.

LOT-ET-GARONNE.

Direct. Moissou. . . . . *Agen.*
Insp. Apchié. . . . . *Agen.*
Bécuve. . . . . *Nérac.*
Vérif. Batbie, Agasson, Jarleton.

LOZÈRE.

Direct. Levrault. . . . . *Mende.*
Insp. Bitouzé-Dufournel. *Mende.*
Vérif. Le Maugin, Lefebvre.

MAINE-ET-LOIRE.

Direct. Marcé. . . . . *Angers.*
Insp. Pérou. . . . . *Angers.*
Trouillet. . . . . *Saumur.*
Vérif. Ruffin, Lepot, De Gennes.

MANCHE.

Direct. Bonnet. . . . . *Saint-Lô.*
Insp. Hauduc ✻. . . . *Saint-Lô.*
Barbazan. . . . . *Valognes.*
Vérif. Ceillier, Folloppe, Lemazurier, Champroux.

MARNE.

Direct. Gautherin ✻. . . . *Châlons.*
Insp. André de Breuil. . . *Châlons.*
Amye. . . . . *Reims*
Vérif. Ladrague, Lemire, de Langle, Dussercle.

MARNE (HAUTE).

Direct. Durant. . . . . *Chaumont.*
Insp. Drevon. . . . . *Chaumont.*
Onic. . . . . *Langres.*
Vérif. Clerget, Perrin.

MAYENNE.

Direct. Bernard Dutreil . . *Laval.*
Insp. Delaunay. . . . . *Laval.*
Vérif. Lesuire, Pollet.

MEURTHE.

Direct. Willard ✻. . . . *Nancy.*
Insp. Fleury. . . . . *Nancy.*
Bœspflug. . . . . *Lunéville.*
Vérif. Rollin, Harmand, Guillaume, Carnot.

MEUSE.

Direct. Dachés. . . . . *Bar-le-Duc.*
Insp. Lacretelle. . . . . *Bar-le-Duc.*
Bicquilley. . . . . *Verdun.*
Vérif. Gougeon, Joliet, Faucheux.

MORBIHAN.

Direct. Colliot de la Bussonnière. *Vannes.*
Insp. Lanoy. . . . . *Vannes.*
Pétigny. . . . . *Lorient.*
Vérif. Meillet, Bruzac, Kolman.

MOSELLE.

Direct. Leclerc. . . . . *Metz.*
Insp. Fallot. . . . . *Metz.*
Rouvroy. . . . . *Sarreguemines*
Vérif. Barte, Mathieu, Ceillier, Lanty.

NIÈVRE.

Direct. Boucaumont ✻. . . *Nevers.*
Insp. Brotier. . . . . *Nevers.*
Méandre-Lapouyade. *Cosne.*
Vérif. Dividis, Demoulin.

NORD.

Direct. Vialla ✻. . . . . *Lille.*
Insp. Fouant. . . . . *Lille.*
Carrey. . . . . *Douai.*
Vérif. Arnaud, Dulocle, Leconte, Waymel, Dahirel, Chantron, Suchet.

OISE.

Direct. Igouf. . . . . *Beauvais.*
Insp. Humbert. . . . . *Beauvais.*
Lucotte. . . . . *Compiegne.*
Vérif. Dangicourt, Duprelle, Valon, Lesueur, de Phélines.

ORNE.

Direct. Astoud. . . . . *Alençon.*
Insp. Levavasseur. . . . *Alençon.*
Couttolenc. . . . . *Mortagne.*
Vérif. Poirier, De Neufville, Mérouze, Barbazan.

PAS-DE-CALAIS.

Direct. Legressier ✻. . . . *Arras.*
Insp. Saint-Amour. . . . *Arras.*
Longer. . . . . *St.-Omer.*
Vérif. Chassaing, Lesoing, Péru, de Pelet, Laisné, St.-Bauzille.

PUY-DE-DÔME.

Direct. Bonnay ✻. . . . . *Clermont.*
Insp. Roillet. . . . . *Clermont.*
Boyer. . . . . *Issoire.*
Vérif. Gaillard, Pontagnier de Benoid, Conchon, Guillemot, Celeyron.

PYRÉNÉES (BASSES).

Direct. Maussier ✻. . . . *Pau.*
Insp. Bernier. . . . . *Pau.*
Champetier de Ribes. . . . . *Bayonne.*
Vérif. Dispot, Adamoli, Dusault.

PYRÉNÉES (HAUTES).

Direct. Godet. . . . . *Tarbes.*
Insp. Lanjuinais. . . . . *Tarbes.*
Vérif. Roland, Charles.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Direct. Bonnet. . . . . *Perpignan.*
Insp. Roger. . . . . *Perpignan.*
Vérif. Delacroix, Lacarrière.

RHIN (BAS).

Direct. Fix ✻. . . . . *Strasbourg.*
Insp. Cunier.. . . . . *Strasbourg.*
Kuss.. . . . . *Wissembourg*
Vérif. Frohnheuser, Reibell, Humbourg, Pfender, Gougeon.

RHIN (HAUT).

Direct. Rousset. . . . . *Colmar.*
Insp. De Watrigant . . . *Colmar.*
Clerc. . . . . *Altkirch.*
Vérif. Jehly, Harmand, Le Baron.

RHÔNE.

Direct. Fraisse ✻. . . . . *Lyon.*
Insp. Gleize . . . . . *Lyon.*
Marthenot . . . . . *Villefranche.*
Vérif. Carrel, Degeorge, Bovet.

SAÔNE (HAUTE).

Direct. Vialla. . . . . *Vesoul.*
Insp. Mathelat.. . . . . *Vesoul.*
Vérif. Barbier, Thiébauld, Moynier.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Direct. Sallot-Desnoyers.. . *Mâcon.*
Insp. Neple. . . . . *Mâcon.*
Masson. . . . . *Châlon-s.-S.*
Vérif. Girard-Labrely, Gillot, Amiot, Cotteret, Faure.

SARTHE.

Direct. Le Dall de Kéréon. *Le Mans.*
Insp. Piette. . . . . *Le Mans.*
Mou de Sixte. . . . *La Flèche.*
Vérif. Durivau, Guerrier, Huet de Sourdon.

SEINE. *Voyez* 5e partie, chap. 5, sect. 1re.

SEINE-ET-MARNE.

Direct. Ambert ✻. . . . . *Melun.*
Insp. Pinard. . . . . *Melun.*
Bournet-Verron . . *Meaux.*
Vérif. Roger-Dubos, Finiels, Billette, Mouret.

SEINE-ET-OISE.

Direct. Soulery ✻. . . . . *Versailles.*
Insp. Constans . . . . . *Versailles.*
Magnien . . . . . *Pontoise.*
Vérif. Cavaro de Kergorre, Michel, De Lamondière, Eyrieaud, Devilestivaud, Bruslé, Pasquier.

SEINE-INFÉRIEURE.

Direct. Ramel ✻. . . . . *Rouen.*
Insp. Daviaud. . . . . *Rouen.*
De la Bouglise. . . *Le Havre.*
Vérif. Firino, Lemaréchal, Prost, Collibeaux, Leblanc, Juhelle.

SÈVRES (DEUX).

Direct. Girard. . . . . *Niort.*
Insp. Durand-Coupé. . . *Niort.*
Vérif. Couturier, Pourquery de la Bigotie, Chotard.

SOMME.

Direct. Calvinhac. . . . . *Amiens.*
Insp. Viellard . . . . . *Amiens.*
Ollivier. . . . . *Abbeville.*
Vérif. Huet, Levavasseur, Vuarnier.

TARN.

Direct. Devienne. . . . . *Albi.*
Insp. Leschenault. . . . . *Albi.*
Alayrac. . . . . *Castres.*
Vérif. Rudelle, Dupuis.

TARN-ET-GARONNE.

Direct. Jayle ✻. . . . . *Montauban.*
Insp. Lavaysse . . . . . *Montauban.*
Vérif. Troy, Coffinhal-Laprade, Bourjade.

VAR.

Direct. Moynier. . . . . *Draguignan.*
Insp. Chabrier. . . . . *Draguignan.*
Lucchetti. . . . . *Toulon.*
Vérif. Trastour, Fourtier, Martel.

VAUCLUSE.

Direct. Gagnière . . . . . *Avignon.*
Insp. Bonnet de S.-Bonnet. *Avignon.*
Vérif. Bucelle, Benet, Dieuloufet.

VENDÉE.

Direct. Bonnard . . . . . *Bourbon-V.*
Insp. Coste. . . . . *Bourbon-V.*
Vérif. Noël, Tirel, Parisot.

VIENNE.

Direct. Mangon-Delalande. *Poitiers.*
Insp. De Lamariouze. . . *Poitiers.*
Vérif. Choppin, Richard, Doré.

VIENNE (HAUTE).

Direct. Attiret-Mannevil. . *Limoges.*
Insp. Calmon. . . . . *Limoges.*
Vérif. Barrière, Gondinet, Coudert.

VOSGES.

Direct. Rabeuf. . . . . *Epinal.*
Insp. Ligey. . . . . *Epinal.*
Hallez. . . . . *St.-Dié.*
Vérif. Contaut, Bourgeois, Lamy.

YONNE.

Direct. Degaye ✻. . . . . *Auxerre.*
Insp. Valentin . . . . . *Auxerre.*
Moreau de Vormes. *Sens.*
Vérif. Regnard, Brévillier, Chezjean, Mannoury.

CONSERVATEURS DES HYPOTHÈQUES. Messieurs,

AIN.

Bertet. . . . Belley.
Prudhomoz. . Bourg.
Vassal. . . . Gex.
Beroud. . . . Nantua.
Mallogé . . . Trévoux.

AISNE.

Aigoin. . . . Chât.-Thierry.
Curnillon. . . Laon.
Fontaine. . . St.-Quentin.
Thomas . . . Soissons.
Longuet. . . Vervins.

ALLIER.

Grasson . . . Gannat.
Grand. . . . Cusset.
Guillomet. . Montluçon.
Gaujac Fonfrède. . . . Moulins.

ALPES (BASSES).

Bonnefoy. . . Barcelonette.
Roccas. . . . Castellane.
Tardieu. . . . Digne.
Gouirand. . . Forcalquier.
Eyssautier. . Sisteron.

ALPES (HAUTES.)

Rey . . . . . Briançon.
Champsaur. . Embrun.
Chauvet. . . . Gap.

ARDÈCHE.

Vincens. . . . Largentière.
Bourras. . . . Privas.
Champanhet. Tournon.

ARDENNES.

François. . . Charleville.
Pierlot. . . . Rethel.
Bourgeois – Duvoyeu. . Rocroy.
Guérin. . . . Sédan.
Golzart fils. . Vouziers.

ARIÉGE.

Lasbaysses. . Foix.
Baudon. . . . Pamiers.
Boissy Dubois St.-Girons.

AUBE.

Paradis. . . . Arcis-s.-Aube.
D'Houdain. . Bar-s.-Aube.
Billetou de Vaultcourbon Bar-sur-Seine
Corbin. . . Nog.-s.-Seine.
Ceillier. . . . Troyes.

AUDE.

Hannuic. . . Carcassonne.
Fourcade. . . Castelnaudary.
Admirat-Fontroche. . . . Limoux.
Donnet. . . Narbonne.

AVEYRON.

Gouzy. . . . Espalion.
Dumonteil – Laterrière. . Milhau.
Lobinhes. . . Rodez.
Crapounc. . . S.-Affrique.
Pachins. . . . Villefranche.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Méniolle – d'Hauthuille Aix.
Olivieri. . . Marseille.
Giroud fils. . Tarascon.

CALVADOS.

Antelme. . . Bayeux.
Bonneville. . Caen.
Desmoutiers. Falaise.
Michel ✻. . Lisieux.
Bordier-Lecordier . . Pont-l'Evêque
Andouillé. . . Vire.

CANTAL.

Rogues. . . . Aurillac.
Noyer. . . . Mauriac.
Chieze. . . . Murat.
Lacoste. . . . Saint-Flour.

CHARENTE.

Richard de Cendrecourt Angoulême.
Filhon. . . . Barbezieux.
Fauvel. . . . Cognac.
Demoy. . . . Confolens.
Verdal. . . . Ruffec.

CHARENTE-INF.

Labroüe . . . Jonzac.
Theurey. . . La Rochelle.
Gontault. . . Marennes.
Levallois fils. Rochefort.
Brassaud. . . S.-J. d'Angély
Bastrate . . . Saintes.

CHER.

Evrard. . . . Bourges.
Normand. . . Saint-Amand.
Cardonne . . Sancerre.

CORRÈZE.

Blenq. . . . Brive.
Monteils. . . Tulle.
Défieux. . . . Ussel.

CORSE.

Moltedo . . . Ajaccio.
Casanova. . . Bastia.
Flach . . . . Calvi.
Orbecchi. . . Corte.
Rosaguti. . . Sartene.

CÔTE-D'OR.

Petit. . . . . Beaune.
Caverot. . . . Châtillon-s. S.
Lebas. . . . . Dijon.
Guillot de Juilly. . . . . Semur.

CÔTES-DU-NORD.

Prigent. . . . Dinan.
Le Poullen. . Guingamp.
Henry. . . . Lannion.
Ponsard . . . Loudéac.
Morelet . . . St.-Brieuc.

CREUSE.

Charles. . . . Aubusson.
Eparvier. . . Bourganeuf.
Piat . . . . . Chambon.
Gerbaud . . . Guéret.

DORDOGNE.

Boudat. . . . Bergerac.
Albanel . . . Nontron.
Deszille. . . Périgueux.
Combier. . . Ribérac.
Sarlat. . . . Sarlat.

DOUBS.

Harmand. . . Baume.
Rain. . . . . Besançon.
Charrier. . . Pontarlier.
Testu . . . . Montbéliard.

DRÔME.

Buis . . . . . Die.
Crozat . . . . Montélimar.
Ravoux. . . . Nyons.
Fiéron. . . . Valence.

EURE.

Dargnies. . . Les Andelys.
Léridon. . . . Bernay.
Sautot . . . . Evreux.
Varry . . . . Louviers.
Delarue. . . Pontaudemer.

EURE-ET-LOIR.

Leduc. . . . Chartres.
Bricet . . . . Châteaudun.
Lelièvre. . . Dreux.
Perraud . . . Nog.-le-Rotrou

FINISTÈRE.

Palierne. . . Brest.
Foucault. . . Châteaulin.
Hugot-Derville. . . . Morlaix.

Briant. . . . Quimper.
Crespel . . . Quimperlé.

GARD.

Palisot de Warlusel. . . . Alais.
Devèze. . . . Nîmes.
LaCheisserie. Uzès.
Bousquet. . . Vigan (le).

GARONNE (HAUTE).

Galdemar. . . Muret.
Ferran. . . . Saint-Gaudens.
Dubarry . . . Toulouse.
Delmas. . . . Villefranche.

GERS.

Dussercle . . Auch.
Plieux (Fr.). Condom.
Barailhé. . . Lectoure.
Lamamie de Clairac. . Lombez.
Burot. . . . . Mirande.

GIRONDE.

Pons. . . . . Bazas.
Lugan . . . . Blaye.
Morillot. . . Bordeaux.
Soizeau. . . . La Réole.
Duvergier. . Lesparre.
Perès. . . . . Libourne.

HÉRAULT.

Constant. . . Béziers.
Martin. . . . Lodève.
Calon. . . . . Montpellier.
Bourgoing. . Saint-Pons.

ILLE-ET-VILAINE.

Leconte. . . . Fougères.
Maudet. . . . Montfort.
Péan. . . . . Redon.
Duportal (A.) Rennes.
Orieulx. . . . Saint-Malo.
Abraham. . . Vitré.

INDRE.

Letteron . . . Châteauroux.
Michel. . . . Issoudun.
Jouffroy . . . Blanc (Le).
Périé. . . . . Châtre (La).

INDRE-ET-LOIRE.

Onfray. . . . Chinon.
Demonchy. . Loches.
Pecoul. . . . Tours.

ISÈRE.

Faulcon . . . Bourgoin.
Perrard. . . . Grenoble.
Gaillard. . . St.-Marcellin.
Recourdon. . Vienne.

JURA.

Blondeau. . . Arbois.
Chappuis. . . Dôle.
Belon. . . . . Lons-le-Sauln.
Prieur . . . . St.-Claude.

LANDES.

Fargeot. . . . Dax.
Castelnau. . . Mt-de-Marsan.
Lagrolet . . . Saint-Sever.

LOIR-ET-CHER.

Eparvier. . . Blois.
Colin. . . . . Romorantin.
Taillet. . . . Vendôme.

LOIRE.

Amiable . . . Montbrison.
Girardier. . . Roanne.
Collin. . . . . Saint-Etienne.

LOIRE (HAUTE).

Albanel - Lacoste. . . . Brioude.
Virte. . . . . Puy (Le).
Carrier. . . . Yssingeaux.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Willaume . . Ancenis.
Moricet. . . . Châteaubriant.
Bertin . . . . Nantes.
Guichet . . . Paimbœuf.
Guyot. . . . Savenay.

LOIRET.

Richond . . . Gien.
Hiver. . . . . Montargis.
Androu. . . . Orléans.
Tardy. . . . . Pithiviers.

LOT.

Tatareau. . . Cahors.
Delpon. . . . Figeac.
Selves . . . . Gourdon.

LOT-ET-GARONNE.

Verdier. . . . Agen.
Youllet. . . Marmande.
Beneyteau . Nérac.
Colombet. . . Villeneuve.

LOZÈRE.

Vincens. . . Florac.
Chuzin. . . . Marvejols.
Arnal. . . . . Mende.

MAINE-ET-LOIRE.

Courtigné . . Angers.
Sauvestre. . . Baugé.
Pouyade. . . Beaupréau.
Miquel. . . . Saumur.
Samin. . . . . Segré.

MANCHE.

Binot . . . , Avranches.
Leroux. . . . Cherbourg.
Couillard-Viconterie. . . Coutances.
Collibeaux . . Mortain.
Dubois. . . . Saint-Lô.
Picart . . . Valognes.

MARNE.

Eparvier. . . Châlons.
Barréra . . . Epernay.
Tapin . . . . Reims.
Chardoillet. . S. Menehould.
Boullay. . . . Vitry-le Franç.

MARNE (HAUTE).

Guérard . . . Chaumont.
Dugé. . . . . Langres.
Borel fils. . . Wassy.

MAYENNE.

Boulez. . . . Chât. Gonthier
Davesies de Pontès . . . Laval.
Durand. . . . Mayenne.

MEURTHE.

Dépéronne. . Lunéville.
Boulangé. . . Nancy.
Houpert. . . Sarrebourg.
Versey. . . . Toul.
Pesson. . . . Vic.

MEUSE.

Leclerc. . . . Bar.
Walter. . . . Montmédy.
Ouzaneau. . . St-Mihiel.
Geoffroy fils. Verdun.

MORBIHAN.

Humphry-Duclos. . . . . Lorient.
Vallée. . . . Ploërmel.
Querangal. . Pontivy.
Couessurel. . Vannes.

MOSELLE.

Gougeon. . . Briey.
Bouchez . . . Metz.
Boinet. . . . Sarreguemines
Dupuy. . . . Thionville.

NIÈVRE.

Petit. . . . . Clamecy.
Ply. . . . . Cosne.
Vidalenc . . . Chât.-Chinon.
Pillion. . . . Nevers.

NORD.

Legrand. . . . Avesnes.
Evrard. . . . Cambray.
Férot fils . . Dunkerque.
Watelet. . . Hazebrouck.
Dagincourt. . Douai.

Piéron-Goudemetz . . . Lille.
Paillard . . . Valenciennes.

OISE.

Levavasseur . Beauvais.
Hervieu. . . . Clermont.
Bauny. . . . . Compiègne.
Hochon. . . . Senlis.

ORNE.

Jeanpierre. . Alençon.
Guérard-Valdorne. . . . Argentan.
Henry . . . . Domfront.
Vallet. . . . . Mortagne.

PAS-DE-CALAIS.

Coquillard. . Arras.
Lereuil. . . . Béthune.
Dangicourt. . Boulogne.
Deutsche. . . Montreuil.
Pagart. . . . Saint-Omer.
Deschamps - Destournelles Saint-Pol.

PUY-DE-DÔME.

Marron-Martin. . . . . Ambert.
Chirol deLabsade. . . . . Clermont.
Valeix. . . . Issoire.
Rabusson de Vaure. . . . Riom.
Cureyras. . . Thiers.

PYRÉNÉES (BASSES).

Boutoey . . . Bayonne.
Fourcade. . . Oléron.
Daste. . . . . Orthez.
Soufron. . . . Pau.
Sauvaud. . . . Saint-Palais.

PYRÉNÉES (HAUTES).

Ribadeau-Dumas. . . . . Bagnères.
Rebeillé. . . Lourdes.
Adéma . . . . Tarbes.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Cazaubon. . . Céret.
Labro . . . . Perpignan.
Albouy. . . . Prades.

RHIN (BAS).

Hallot. . . . Schélestadt.
Leclerc. . . . Saverne.
Bailly . . . Strasbourg.
Trousset. . . Wissembourg.

RHIN (HAUT).

Schirmer. . . Altkirch.
Peret. . . . . Belfort.
Bonaventure. Colmar.

RHÔNE.

Maire . . . . Lyon.
Deschamps. . Villefranche.

SAÔNE (HAUTE).

Richard. . . Gray.
Darud. . . . Lure.
Cardot. . . . Vesoul.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Latapie. . . . Autun.
Calliat. . . . Châlon-sur-S.
Pajot. . . . . Charolles.
Guillemin . . Louhans.
Champanhet . Mâcon.

SARTHE.

Delattre. . . La Flèche.
Petit. . . . . Mans (le).
Augier. . . . Mamers.
De Santeul. . St.-Calais.

SEINE.

Voy. 5e part., ch. 5, sect. 1re.

SEINE-INFÉRIEURE.

Pillement . . Dieppe.
Susane. . . . Le Havre.
Fabre de Parrel . . . . . Neufchâtel.
Meniolle - d'Hauthuille Rouen.
Baudot. . . . Yvetot.

SEINE-ET-MARNE.

Magnan . . . Coulommiers.
Coopman. . . Fontainebleau.
Bachellery. . Meaux.
Chalmeton. . Melun.
Henry. . . . Provins.

SEINE-ET-OISE.

Bénezet . . . Corbeil.
Flamand. . . Etampes.
Hernoux. . . Mantes.
Larcher. . . . Pontoise.
Mauquest-Delamotte. . . Rambouillet.
Chevalier. . . Versailles.

SÈVRES (DEUX).

Supervielle. . Bressuire.
Lebreton. . . Melle.
Cordier . . . Niort.
Supervielle . Parthenay.

SOMME.

Balland. . . . Abbeville.
Delamustière. Amiens.

Hémart. . . . Doullens.
Philippe Desfontenelle. . Montdidier.
Follet. . . . Péronne.

TARN.

Solinhac. . . Alby.
Casses. . . . Castres.
Arnault . . . Gaillac.
Dumas. . . . Lavaur.

TARN-ET-GARONNE.

Larget. . . . Castel-Sarrasin
Feyt. . . . . Moissac.
Treilhac. . . Montauban.

VAR.

Nicolet. . . . Brignoles.
Gautier. . . . Draguignan.
Collot. . . . Grasse.
Garaud. . . . Toulon.

VAUCLUSE.

Marsial. . . . Apt.
Brachet. . . . Avignon.
Nicollas . . . Carpentras.
Beauchamp. . Orange.

VENDÉE.

Caunier. . . . Bourb.-Vend.
Palliot. . . . Fontenay.
Chauchat. . . aux Sables.

VIENNE.

Hérault. . . . Châtellerault.
Brette . . . . Civray.
St.-Quentin . Loudun.
Trigant - de-Geneste. . . Montmorillon.
Fauconnier. . Poitiers.

VIENNE (HAUTE).

Duval . . . . Bellac.
Ardant duPicq. Limoges.
Limousin. . . Rochechouart.
Boucherie . . St.-Yrieix.

VOSGES.

Bertin. . . . Épinal.
Steiner. . . . Mirecourt.
Tournier. . . Neuf-Château.
Gravier. . . Remiremont.
Dumontzey. . Saint-Dié.

YONNE.

Conchon-Lamazière. . . Auxerre.
Baudenet. . . Avallon.
Magnan . . . Joigny.
Gouju . . . . Sens.
Barbelin, . . Tonnerre.

ADMINISTRATION DES DOUANES ET SELS,

Rue Mont-Thabor, n° 29.

M. Gréterin (O ✻), Conseiller-d'Etat, *Directeur, Président du Conseil d'Administration*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 31.

Sous-Directeurs, Membres du Conseil d'Administration.

M. Sollicoffre ✻, rue Saint-Lazare, n. 90.
M. Vandenzande ✻, rue de Paradis-Poissonnière, n. 37.
M. Bontemps ✻, rue de la Ferme, n. 19.
M. Rostan ✻, rue Godot-de-Mauroy, n. 41.

Le Conseil d'Administration, présidé par le Directeur, délibère 1° sur la formation du budget général de l'Administration; 2° sur toutes les affaires résultant de procès-verbaux de saisie ou de contraventions; 3° sur les débets des Receveurs, leur responsabilité en matière de crédit, et sur les contraintes à décerner contre les redevables; 4° sur les demandes en remboursement de droits de toute nature, en allocations de primes et en réfaction de droits pour cause d'avaries; 5° sur les questions douteuses dans tous les cas d'application des lois, ordonnances et réglemens; dans tous ceux qui ne sont pas prévus ou qui ne sont pas suffisamment définis par ces mêmes lois, ordonnances et réglemens, et sur les instructions générales relatives à leur exécution; 6° sur les projets, devis, marchés, baux et adjudications relatifs au service de l'administration, et qui donnent lieu à une dépense au-dessus de 500 fr.; 7° sur les créations, déplacemens ou suppressions de bureaux de douanes, ainsi que sur l'extension ou la restriction de leurs attributions; 8° sur les suppressions, divisions et créations d'emplois; 9° sur les nominations, dégradations, révocations, mises à la retraite et réadmissions des employés; 10° sur la formation annuelle d'un tableau dans lequel sont inscrits les employés des deux services jugés capables d'être promus aux places de Directeurs, Inspecteurs, Sous-Inspecteurs et Receveurs principaux de toutes classes.

Bureau du Personnel.

(Placé sous la direction du Président du Conseil d'Administration.)

M. Duranteau ✻, *Chef.*

Personnel, cautionnemens, ouverture et départ des dépêches.

PREMIÈRE DIVISION.

CONTENTIEUX. — SELS.

M. Sollicoffre ✻, *Sous-Directeur, Membre du Conseil.*

La première Division comprend le contentieux, ainsi que l'impôt du sel, et tout ce qui se rattache soit à cet impôt, soit à ses immunités. Le Sous-Directeur est chargé des rapports au Conseil d'administration concernant les saisies et contraventions, la responsabilité des comptables en matière de crédits; les contraintes à décerner contre les redevables, et les remboursemens de droits; la réfaction de la taxe en matière de sel pour cause d'avaries; la délivrance des primes à l'exportation des viandes salées, beurre salé et sel ammoniac. Il correspond avec les Directeurs pour la suite et l'instruction de toutes les affaires relatives à ces branches de service.

Premier Bureau. — Contentieux.

M. David ✻, *Chef.*

La suite des saisies et contraventions, des affaires concernant les crédits en souffrance, et toutes les questions relatives à l'application des lois en matières contentieuses.

Deuxième Bureau. — Sels.

M. Béchade, *Chef.*

La perception du droit sur les sels, et toutes les questions qui s'y rapportent ; les entrepôts particuliers à cette denrée, les salaisons, les fabriques de soude et autres immunités.

DEUXIÈME DIVISION.

COLONIES. — ENTREPÔTS. — NAVIGATION, ETC.

M. Vandenzande ✻, *Sous-Directeur, Membre du Conseil.*

La deuxième Division a dans ses attributions le commerce des colonies françaises, la navigation, les entrepôts, le transit, le cabotage, les traités ; les impressions, les instrumens de perception et tout le matériel qui s'y rapporte. Le Sous-Directeur correspond avec les Directeurs pour la suite et l'instruction de toutes les affaires relatives à ces branches de service, et est chargé des rapports au conseil d'administration qu'elles nécessitent.

Premier Bureau.

M. Chapais, *Chef.*

Colonies, navigation, entrepôts, transit, cabotage, traités.

Deuxième Bureau.

M. Walferdin, *Chef.*

Impressions et matériel.

TROISIÈME DIVISION.

SERVICE.

M. Bontemps ✻, *Sous-Directeur, Membre du Conseil.*

La troisième Division comprend le service actif. Le Sous-Directeur est chargé des rapports au conseil sur la formation du Budget général des dépenses de l'administration, sur les créations, déplacemens ou suppressions de bureaux de douanes, ainsi que sur l'extension ou la restriction de leurs attributions ; sur les suppressions, divisions et créations d'emplois ; sur les dégradations, révocations et mises à la retraite des employés ; sur les projets, devis, marchés, baux et adjudications relatifs au service de l'administration. Il correspond avec les Directeurs sur tout ce qu'exige la suite ou l'instruction des affaires relatives au service général.

Premier Bureau. — Service.

M. Moreau de Champlieux ✻, *Chef.*

Service, mouvemens des brigades, police de circulation dans le rayon des quatre lieues frontières, régime des fabriques dans ce même rayon, etc.

Deuxième Bureau. — Dépenses.

M. Fanon, *Chef.*

Dépenses relatives au service extérieur, ordonnancemens, etc.

Troisième Bureau. — Retraites.

M. Bellemin, *Chef.*

Retraites, congés, contrôle des brigades, masse d'équipement, etc.

QUATRIÈME DIVISION.

TARIF. — PRIMES.

M. Rostan ✻, *Sous-Directeur, Membre du Conseil.*

La quatrième Division comprend le tarif, les primes, les crédits, les exceptions au régime général, et les états généraux d'importation et d'exportation.

Le Sous-Directeur est chargé des rapports au conseil d'administration sur les demandes en remboursement de droits, en allocation de primes et réduction de droits pour cause d'avaries (l'impôt du sel excepté), ainsi que sur les questions douteuses en matière de tarif, de remboursemens de droits et d'allocations de primes.

Il correspond avec les Directeurs et autres agens de l'Administration sur tous les objets ci-dessus désignés; sur la formation des états de commerce; sur le retour des marchandises françaises invendues à l'étranger, et sur le régime particulier aux importations d'armes et de librairie, ainsi que sur tout ce qu'exige la suite ou l'instruction des affaires.

1er *Bureau.* — Tarif.

M. Rostan jeune, *Chef.*

Tarif, ses applications et ses résultats.

2e *Bureau.* — Primes. — Crédits.

M. Clerget, *Chef.*

Vérification et liquidation des primes; suite des crédits en matière de douanes.

Conseil pour le contentieux.
- M. Godard de Saponay, *Avocat à la Cour de Cassation.*
- M. Dèche, *Avocat à la Cour royale.*
- M. Thion de la Chaume, *Notaire.*

Médecin. . . . M. Michel.

DIRECTEURS DES DOUANES. Messieurs,

Ferrier ✻.	*Dunkerque.*	Grandidier ✻	*St.-Gaudens.*
Gallois-Mailly ✻. . .	*Valenciennes.*	Rataud ✻.	*Bayonne.*
Giovanelli ✻.	*Charleville.*	De Kolly ✻.	*Bordeaux.*
Gay ✻.	*Metz.*	Blutel.	*La Rochelle.*
Deu ✻.	*Strasbourg.*	Moroge ✻.	*Nantes.*
Duverger ✻.	*Besançon.*	De Bellegarde ✻. . . .	*Lorient.*
Adine ✻.	*Belley.*	De Raymond ✻. . . .	*Brest*
Dubois ✻	*Grenoble.*	De Carrey ✻.	*Saint-Malo.*
Fine.	*Digne.*	Cadran ✻.	*Cherbourg.*
Maillères ✻.	*Toulon.*	Dizié ✻.	*Rouen.*
Magnier de Maisonneuve ✻.	*Marseille.*	Boucher de Perthes ✻.	*Abbeville.*
St.-Quentin ✻.	*Montpellier.*	Marcotte ✻.	*Boulogne.*
Clerget ✻.	*Perpignan.*	De Viany.	*Bastia.*

DOUANE ET ENTREPÔTS DE PARIS.

Voyez à l'Administration du département de la Seine, part. 5, chap. 5, sect. 3.

ENTREPÔTS DES SELS.

Paris.	*Voyez* part. 5, chap. 5, sect. 3.
Lyon.	M. de Rosnay ✻, *Inspecteur.* M. Sauvage ✻. *Receveur.*
Toulouse.	M. de Vichet, *Inspecteur.* M. Pernot, *Receveur.*
Orléans.	M. Lebreton, *Inspecteur.* M. Chantcourtois, *Receveur.*

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES,

Hôtel des Finances, rue de Rivoli.

M. Boursy (O ✻) ⊛, Conseiller-d'Etat, *Directeur, Président du Conseil d'Administration*, rue du Sentier, n. 21.

Sous-Directeurs, Membres du Conseil d'Administration.

M. Brochot ✻, rue du Grand-Chantier, n. 3.
M. Leroy-Dufougerav ✻, rue de Montaigne, n. 2.
M. Destouches ✻, grande rue Verte, n. 19.

Sont placés dans les attributions de l'Administration des contributions indirectes : 1° la perception des droits de circulation, d'entrée, de détail et de consommation sur les boissons; de fabrication des bières; de fabrication des cartes; de garantie sur les matières d'or et d'argent; de licence sur les diverses classes de redevables; de dixième sur les voitures publiques et le transport des marchandises; 2° le recouvrement de l'impôt sur les sels en dedans du rayon des douanes, celui des taxes de navigation et produits accessoires; celui du produit des bacs et passages d'eau, ponts, canaux, pêches, francs-bords, etc., etc.; 3° la surveillance générale des octrois communaux, et la perception du dixième de leur produit. — L'Administration des Contributions indirectes est, en outre, chargée de la vente des tabacs et des poudres à feu, de la surveillance sur la circulation et le commerce illicite de ces matières, et du prélèvement sur les revenus des communes, pour frais de casernement.

BUREAUX.

SECRÉTARIAT.

(Sous les ordres immédiats du Directeur.)

Personnel, Retraites, Cautionnemens. { M. David ✻. *Chef.* / M. Desnos ✻. *Chef de bureau.*
Frais généraux d'Administration . . . . M. Rolland, *Chef.*

PREMIÈRE SOUS-DIRECTION.

M. Brochot ✻, *Sous-Directeur.*

La direction, la suite du service, et le contentieux, jusqu'à l'introduction des instances dans cinquante départemens.

1er BUREAU. — M. Hennuy, *Chef.*

Ain, Allier, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Ardèche, Cher, Drôme, Gard, Isère, Loire, Haute-Loire, Loiret, Nièvre, Puy-de-Dôme, Rhône, Saône-et-Loire, Vaucluse.

2e BUREAU. — M. Ballard, *Chef.*

Ariége, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Cantal, Corrèze, Creuse, Haute-Garonne, Hérault, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Lozère, Pyrénées-Orientales, Tarn, Var, Vienne, Haute-Vienne.

3e BUREAU. — M. Frignet, *Chef.*

Charente, Charente-Inférieure, Dordogne, Gers, Gironde, Landes, Loire-Inférieure, Lot, Lot-et-Garonne, Maine-et-Loire, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Deux-Sevres, Tarn-et-Garonne, Vendée.

DEUXIÈME SOUS-DIRECTION.

M. Leroy-Dufougeray ✻, *Sous-Directeur.*

La direction, la suite du service, et le contentieux, jusqu'à l'introduction des instances dans trente-cinq départemens.

1er BUREAU. — M. Bouisseren ✻, *Chef.*

Aube, Côte-d'Or, Doubs, Jura, Haute-Marne, Meurthe, Meuse, Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Haute-Saône, Vosges, Yonne.

2e BUREAU. — M. Dareste, *Chef.*

Aisne, Ardennes, Marne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme.

3e BUREAU. — M. Champagneux ✻, *Chef.*

Calvados, Côtes-du-Nord, Eure, Eure-et-Loir, Finistère, Ille-et-Vilaine, Manche, Mayenne, Morbihan, Orne, Sarthe, Seine-Inférieure.

TROISIÈME SOUS-DIRECTION.

M. Destouches ✻, *Sous-Directeur.*

1° Les travaux relatifs à la législation, l'assiette et le mode de perception de l'impôt; la rédaction des instructions et circulaires; les renseignemens statistiques; 2° le contentieux des affaires susceptibles d'être portées devant les tribunaux; 3° la surveillance des octrois et la révision des tarifs; 4° le matériel.

Bureau des Instructions et objets généraux matériel. M. Sabès ✻, *Chef.*
Bureau du Contentieux. . . . . . M. Fromage, *Chef.*
Bureau des Octrois. . . . . . M. Burot, *Chef.*

Conseils de la Régie. Messieurs,

Cochin (O ✻), *Avocat à la Cour royale.*
Choppin ✻, *idem.*
Jollivet, *Avocat à la Cour royale.*
Latruffe-Montmeylian ✻, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de cassation.*

Officiers et Agens attachés à l'Administration. Messieurs,

Rousset (Aug.), *Avocat à la Cour royale.*
Jaquotot, *Avoué à la Cour royale.*
Poisson-Séguin, *Avoué au Trib. de 1re inst.*
Gondouin, *Notaire de l'Administration.*
Noël-Seigneur, *Commissaire-Priseur.*

ADMINISTRATION DES TABACS,

Rue Neuve-de-Luxembourg, n. 2.

M. Pasquier (O ✻), *Directeur, Président du Conseil d'administration*, rue Basse-du-Rempart, n. 54.

M. Le Beschu de la Bastays ✻, *Sous-Directeur, Membre du Conseil d'administration*, rue Godot-de-Mauroi, n. 34.

M. Peytal ✻, *Chef de la comptabilité, Membre du Conseil d'administration*, quai Saint-Michel, n. 25.

Inspect. spéc. des Magasins et Manuf., Membres du Conseil d'admin.

M. Laperrière ✻, rue de Richelieu, n. 89.

M. Teissier ✻, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 29.

La Direction des tabacs est chargée de la fabrication, des approvisionnemens, et en général des travaux qui en dépendent.

Nota. La vente des tabacs dans les entrepôts et dans les bureaux de débit, et la surveillance qu'elle exige, ainsi que le personnel des entreposeurs et des débitans, sont dans les attributions de l'administration des contributions indirectes.

Régisseurs des Manufactures royales de Tabac. Messieurs,

Tournier ✻. . . . . *Paris.*
Roucher. . . . . *Lille.*
Cailleux. . . . . *Lyon.*
Guibert ✻. . . . . *Strasbourg.*
Armynot-Duchâtelet. . . . *Bordeaux.*
Cousin-Lavarenne. . . . . *Le Havre.*
Playoult. . . . . *Morlaix.*
Faure-Lacaussade. . . . . *Toulouse.*
Moyroud. . . . . *Marseille.*
Boursy. . . . . *Tonneins.*

Inspecteurs locaux du service de la Culture du tabac, et des Magasins de Tabacs en feuilles. Messieurs,

Jullien ✻ . . . . . *Nord.*
Husson ✻. . . . . *Bas-Rhin.*
Thillard. . . . . *Pas-de-Calais.*
Verpillat ✻. . . . . *Lot.*
Pradines. . . . . *Lot-et-Garonne.*
Antoine. . . . . *Ille-et-Vilaine.*

Directeurs de départemens et d'arrondissemens, Receveurs principaux, Receveurs-Entreposeurs et Entreposeurs.

Les Directeurs de départemens réunissent à leurs fonctions la suite immédiate du service de l'arrondissement où est leur résidence.

DÉPARTEMENS ET ARRONDISSEMENS.	DIRECTEURS.	RECEV. – ENTREPOSEURS (1).
AIN.		
Bourg	*Gizolme*	Delatour Orset.
Belley	Pioche	Clerc ✻.
Nantua	Meynier	Le Brument.
Gex	Meynier	Pannissod (*entrep.*)
Trévoux	Jaquet	D'Audiffret.
AISNE.		
Laon	*De Marsilly* ✻	Allein.
Château-Thierry	Roger	Gréard.
Saint-Quentin	Mermet	Auger.
Soissons	Agier-Saint-Aubin	Jousselin.
Vervins	Leclerre	Leproux ✻.
ALLIER.		
Moulins	*Dacraigne*	Cochin.
Cusset. *Gannat*	Montgilbert	Plantade, à Cusset
Cusset. *La Palisse*	Montgilbert	Gelas, à Gannat.
Mont-Luçon	Fontbonne	Debousingen ✻.
ALPES (BASS.).		
Digne	*Destrées*	Builly.
Barcelonnette		Rattimenton.
Castellane		Veyrier.
Sisteron	Dassonvalle	Laugier.
Forcalquier	Dassonvalle	Emery.
ALPES (HAUTES).		
Gap	*Randon-Saint-Omer*	Richaud.
Embrun	Bayle	Péronnet.
Briançon	Bayle	Ronbière.
ARDÈCHE.		
Privas	*Saget*	Charvat.
Largentiere		Robin.
Tournon	Gras	Ferrand.
ARDENNES.		
Charleville	*De Coudenhove*	Marly.
Réthel	Dufay	Borel.
Rocroy	Gachet	Genevey.
Sedan	Bernard	Reiter.
Vouziers	Renard	Vincent.
ARIÉGE.		
Foix	*D'Houdetot*	Bavoux.
Pamiers		Sabater.
Saint-Girons		Viguier.

(1) La qualité des employés qui ne réunissent pas ces deux fonctions est indiquée à la suite de leur nom.

DÉPARTEMENS ET ARRONDISSEMENS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS-ENTREPOSEURS.
AUBE.		
Troyes	*De Chambon.*	De Mauroy ✻.
Arcis-sur-Aube		Jeannet-Denevers.
Bar-sur-Aube	Duval	Dutailly.
Bar-sur-Seine	Dechamps	François.
Nogent-s.-Seine	Sieyès	Saulnier.
AUDE.		
Carcassonne	*Huet.*	Rey.
Castelnaudary		Armand.
Limoux	Irland de Beaumont	Yvan.
Narbonne	Lemoine	Boudet.
AVEYRON.		
Rhodez	*Faivre.*	Colonieu.
Espalion	Lecamus	Louet.
Milhau	Morénas	Bony.
Saint-Affrique		Dufaur-Chatelars.
Villefranche	Romeuf	Montanier.
BOUCHES-DU-RHÔNE.		
Marseille	*Allaire* ✻	De Parseval ✻ (*recev. pr.*) Bonnefoux (*entreposeur*).
Aix	Penchaud	Berlioz (*recev. principal*). Turcas (*entreposeur*).
Arles	Cirlot	Billion du Plan.
CALVADOS.		
Caen	*Béné.*	Lebe-Gigun ✻ (*recev. princ.*) Mme Ve Limarre (*entrepos.*)
Bayeux	De Ponton d'Amécourt	Lecoulteux de Vertron.
Falaise	Burdelot	Fayard de Bourdeille.
Lisieux	Guittière	Caneau.
Honfleur	Bailly	Fruger.
Vire	De Somer	Lachaud.
CANTAL.		
Aurillac	*Genissieu.*	Regnard.
Mauriac		Ghiraldy.
Saint-Flour	Lemaire	Bertrand.
Murat		Gardelaud.
CHARENTE.		
Angoulême	*Pigeot*	Jahan de la Ronde.
Ruffec		Serph Dumagnon.
Barbézieux	Lemoine	Guy.
Cognac	Bourrut	Bernard.
Confolens	Doudet	Durandeau.
CHARENTE-INF.		
La Rochelle	*Audéoud* ✻	Laurence.
Jonzac	Desmarest	Delaage.
Rochefort	Bignon	Cauroy.
Marennes		Juin.
Saintes	Deaubonneau	Patoureaux ✻.
St-Jean-d'Angely	Parate	Brillouin.

DÉPARTEMENS ET ARRONDISSEMENS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS-ENTREPOSEURS.
CHER.		
Bourges	*Petit-Mengin*	Dubois.
Sancerre		Baltazar.
Saint-Amand	Bérard de Lester	Dieudonné.
CORRÈZE.		
Tulle	*Brunie* ✻	Arquinet.
Ussel		Pradier.
Brive	Lamarque	Grenet.
CÔTE-D'OR.		
Dijon	*Boquet* ✻	Destouches (*recev. princip.*) Harel de Vulaines (*entrep.*)
Beaune	Rolland	Foucaud ✻.
Châtillon-s.-Seine	Campora de Pezzana	Guibert.
Semur	Ruaulx de la Tribonnière	Dodoz.
CÔTES-DU-NORD.		
Saint-Brieuc	*Bonamy*	Hervé Gamas (*recev. princ.*) Leloutre (*entreposeur*).
Dinan	Colcomb	Eparvier.
Guingamp	Joubaire	Daguenet.
Lannion	De Coatgoureden	Canivet.
Loudéac	Di Pietro	Demay.
CREUSE.		
Guéret	*Cagin*	Astier.
Boussac		Albertin.
Aubusson	Sénac	Olivier de la Rousselière.
Bourganeuf		Aubusson-Ducloux.
DORDOGNE.		
Périgueux	*Gardin de Classé*	De Wailly.
Bergerac	Alexandre de la Martinière	Derenty.
Nontron	Delas-Lagravère	Desvergnes.
Ribérac	Girard de la Perrotière	Brachet.
Sarlat	Perier-Desboquaires	Deguin.
DOUBS.		
Besançon	*Beuve*	Levert.
Montbéliard	Robin	Mellier ✻.
Baume		Garot.
Pontarlier	Ecoffet	Bastide.
DRÔME.		
Valence	*Lebreton*	Du Contant de Fontenille.
Crest		Faure.
Montélimar	Gache	Plisson.
Nyons		Chauvet.
EURE.		
Evreux	*Gaude*	Horeau.
Les Andelys	Pérard	Vallon.
Bernay	Duchêne	Merle.
Louviers	De Parseval	Cahier ✻.
Pontaudemer	Gilles	Guibert.

DÉPARTEMENS ET ARRONDISSEMENS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS-ENTREPOSEURS.
EURE-ET-LOIR.		
Chartres.	*Legendre*.	Lenoir.
Châteaudun.	Garnier de Kerigant.	Bouton.
Dreux.	Devaureix.	Ferrand.
Nog.-le-Rotrou.	Letellier.	Hurvoy.
FINISTÈRE.		
Quimper.	*Sicaud* ✻.	D'Amphernet.
Brest.	Rapatel.	Sablière ✻ (*recev. princip.*) Chollet ✻ (*entreposeur*).
Quimperlé.	. . . . .	Jourdren.
Châteaulin.	Rivoallan.	Savantier.
Morlaix.	Vaneau.	Tremereuc de la Villerio (*rec. pr.*) Bourboulon (*entreposeur*).
GARD.		
Nîmes.	*Randon de Grolier* ✻. . . .	Briqueville (*recev. princip*). Pelet (*entreposeur*).
Alais.	Garcerie	Barrot.
Le Vigan.	. . . . .	Baudeu.
Uzès	Roche.	Duportal.
GARONNE (H.).		
Toulouse	*Basire* ✻.	Sans (*receveur principal*). Daran (*entreposeur*).
Muret.	. . . . .	Suberbie.
Saint-Gaudens.	Perrotin	Monier.
Villefranche	Levesque de Rocou.	Cayron.
GERS.		
Auch	*Malet-Desmarant*.	Graciette.
Lombez	. . . . .	Morisson.
Condom.	Ducosquer-Riou	Dubarry ✻.
Lectoure	. . . . .	Gimbrère.
Mirande.	Georgé.	Campardon.
GIRONDE.		
Bordeaux.	*Ruelle* ✻.	Lanet (*receveur principal*). De Montigny de Pontis ✻ (*ent.*)
Bazas	Boulleniant.	Bravet.
La Réole.	. . . . .	Monnier.
Blaye.	Eparvier	Pissaro.
Lesparre.	. . . . .	Viaux.
Libourne	Dufaur de Montfort.	Prieur.
HÉRAULT.		
Montpellier.	*Malassez* ✻.	Mondet (*recev. princip.*) Baumes (*entreposeur*).
Lodève.	. . . . .	Bonnemant.
Béziers.	Peragallo.	Sadde.
Saint-Pons.	. . . . .	Tourné.
ILLE-ET-VILAINE.		
Rennes . . ✻	*Molroguier* ✻.	De Fontbonne (*recev. princ.* Venard ✻ (*entreposeur*).
Montfort	. . . . .	Maudet.
Redon	Lévesque Durostu.	Le Merle de Beaufond.
Saint-Malo.	Bossinot-Pomphily.	Boyer.
Vitré	Loisel.	Levavasseur de Pontigny.
Fougères	. . . . .	Rajot.

DÉPARTEMENS. ET ARRONDISSEMENS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS-ENTREPOSEURS.
INDRE.		
Châteauroux	*Lemoine-Lenoir.*	Martinet.
Issoudun	Leplat	Godeau.
Le Blanc	Veillat.	Rouillé ✻.
La Châtre	Bourgoing	D'Hortet de Tessan.
INDRE-ET-LOIRE.		
Tours	*Regnault.*	Marganne (*recev. princ.*) Donnay (*entreposeur*).
Chinon	Lavinay	De Puisaye.
Loches	Montreuil	Barillau.
ISÈRE.		
Grenoble	*Daclon.*	Pierre (*receveur principal*)! Dupuy de Bordes ✻ (*entrep.*)
Bourgoin	Johanys.	Pascal ✻.
St.-Marcellin	Mallein.	Mermet.
Vienne	Vieux.	De Rivière.
JURA.		
Lons-le-Saulnier	*Bourdeloy de Bourdan.*	Churlet.
Dôle	Billet	Jacquier.
Poligny	Bonnois.	Collomb d'Arcine.
Saint-Claude	Maire.	Emery.
LANDES.		
Mont-de-Marsan	*Bleschamp*	Pelletier.
Saint-Sever		Lacorne.
Dax	Hubert	Claverie.
LOIR-ET-CHER.		
Blois	*Hostier*	Petit.
Romorantin		Baillio.
Vendôme	Guillaume.	Estave.
LOIRE		
Montbrison	*Brunat*	Miélot.
Roanne	Ménestrier.	Tiroche ✻.
Saint-Etienne	Luchaire	Hérisé (*receveur principal*). Grangé (*entreposeur*).
LOIRE (HAUTE).		
Le Puy	*Lallemant de la Pommeraye.*	Clapier ✻.
Yssingeaux		Gaillard.
Brioude		Catinot.
LOIRE-INFÉRIEURE.		
Nantes	*Bergerot* ✻.	Levesque de la Ferrière ✻ (*r. pr.*) David (*entreposeur*).
Ancenis	Gerbier.	Préponnier.
Châteaubriant	Bouteiller	Brulon.
Paimbœuf	Taxis	Marquet.
Savenay	Guérard.	Despeyroux ✻.
LOIRET		
Orléans	*Ballard* ✻.	Peteau-Grandcour (*recev. pr*) Rogé (*entreposeur*).
Gien	Sarrauton.	Faux.
Montargis	Sauvan.	Vincent.
Pithiviers	Clavier.	Anger.

DÉPARTEMENS ET ARRONDISSEMENS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS-ENTREPOSEURS.
LOT.		
Cahors	*Petretto*	Ferron.
Figeac	Boigeat	Froment.
Souillac	Dania	Richard.
LOT-ET-GARONNE.		
Agen	*Faudoas*	Guibert.
Nérac		Cadel.
Tonneins	Legrand	Dubosc.
Villeneuve-d'Agen	Delafosse	Defitte.
LOZÈRE.		
Mende	*Henry*	Trouillet.
Florac		Hot ✻.
Marvejols		François.
MAINE-ET-LOIRE.		
Angers	*De la Garde* ✻	Bougarel (*recev. princ.*) Mlle Perrotin (*entreposeur*)
Segré		Gory.
Baugé	Liénard	Chasseloup-Laubat.
Chollet	Vacher	Miquelard.
Saumur	Massé	Revelière.
MANCHE.		
Saint-Lô	*Marmilor*	D'Albaret.
Avranches	Bourbon	Bossinot-Ponphily.
Mortain		Legay.
Cherbourg	Pajot de Marcheval	Plancher-Dumarchais.
Coutances	Courant	Le Boucher du Vigny.
Valognes	Levasseur	Motel.
MARNE.		
Châlons	*Regnier* ✻	Curnier de la Valette.
Ste.-Menehould		Dorival-Duhouleux.
Epernay	Pérard-Bourdelois	Du Teil.
Reims	Fleury-Dumesnil	Le Bœuf (*receveur princip.*) Meslin (*entreposeur*).
Vitry-sur-Marne	Yver de la Bruchollerie	De Torcy.
MARNE (HAUTE).		
Chaumont	*Migneron*	Goubault.
Langres	Goujon	Royer.
Vassy	Tierce	Dupont.
MAYENNE.		
Laval	*Delannoise* ✻	Poulain.
Chât.-Gonthier		Depinois.
Mayenne	Duburgua	Gougis.
MEURTHE.		
Nancy	*Flobert*	Creitte de Metric (*recev. pr.*) De Roquefeuil ✻ (*entrep.*).
Toul		Poirot.
Château-Salins	Courtois	Petit-Mengin.
Lunéville	Grillot	Huet-Durotois.
Sarrebourg	Bresson	Oudiette.

DÉPARTEMENS ET ARRONDISSEMENS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS-ENTREPOSEURS.
MEUSE.		
Bar-le-Duc	*Frouard* ✻	Béguinot.
Commercy	Maréchal	Delisle.
Montmédy	Delasalle	D'Wissel.
Verdun	Sérolle	Hémard.
MORBIHAN.		
Vannes	*Bourdeau*	Pyonnier.
Lorient	De Savignhac	Pilard-Deshayes.
Ploërmel	Heurtevent	Hay-Durand ✻.
Pontivy	Duhaffont	Florinier.
MOSELLE.		
Metz	*Boulanger*	Jourdheuille (*recev. princip.*) Robert (*entreposeur*).
Briey	De Lasalle	Flayelle.
Sarreguemines	Léonard	Darlon.
Thionville	Louis	Parisot.
NIÈVRE.		
Nevers	*De Croismare*	Dagonnin.
Château-Chinon	Lus-Lusson	Durandin.
Clamecy	Famechon	Pitou.
Cosne	Di Pietro	Allais.
NORD.		
Lille	*Du Leyris* (O ✻)	Petit (*receveur principal*). Van-Blarenberghe (*entrep.*)
Avesnes	Franque	Barbereau.
Cambray	Royer	Duchesne de Marivaux.
Douai	Mangé	Chappuy.
Dunkerque	Hovelt	Prudhomme.
Hazebrouck	Péeters	Schmit Van Dorselaer.
Valenciennes	Van Trappen	Charpentier-Fonclère.
	Cohen, *Inspecteur du service de surveillance des tabacs dans les départ. du nord.*	
OISE.		
Beauvais	*Prissette* ✻	Conseil.
Clermont	Dulimon	Romet.
Compiegne	Varanguien de Villepin	Marin.
Senlis	Bosonnier	Lochet.
ORNE.		
Alençon	*Defermon* ✻	Cambier de Buhat.
Argentan	Scheppers	Morellet.
Domfront	Balmes	Morel.
Mortagne	Cagniard	Delaunay.
PAS-DE-CALAIS.		
Arras	*Boucher d'Argis* ✻	Le Boucher (*recev. princip.*) Jacqueminot (*entreposeur*).
Béthune	Pernot	Lemel.
Boulogne	Lorel	Lucas de Mont-Rocher.
Montreuil	Besse-Dumas	Jacquet ✻.
Saint-Omer	Zyloff	De Virgile.
Saint-Pol	Loneux	Lambert.

DÉPARTEMENS ET ARRONDISSEMENS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS-ENTREPOSEURS.
PUY-DE-DÔME.		
Clermont.	*Du Bois de Jancigny* ✻. . .	Chaise-Martin.
Issoire.	Beck.	De Bonfils.
Riom.	Pavin de Courteville.	Vivier.
Thiers.	Gresse	Walther.
Ambert.	. . . . .	Thierry.
PYRÉNÉES (B.).		
Pau.	*D'Urbin-Gautier* ✻.	Nolin.
Bayonne	Longa.	Feuillassier.
Mauléon.	Cohen	Portal.
Oléron	Lapassade.	Lavedan.
Orthès	Batsale.	Gaugiran.
PYRÉNÉES (H.)		
Tarbes.	*Michal* ✻.	Petit.
Lourdes.	. . . . .	Lavigne.
Bagnères.	Marmilor.	Lachapelle.
PYRÉNÉES (OR.)		
Perpignan.	*Pacate*.	Sériot.
Prades et Céret. . . .	. . . . .	Gauzence.
RHIN (BAS).		
Strasbourg	*Pernot Fontenay* ✻.	Boutouillic de la Villegonan (*r. p.*) De Trémault (*entrepos.*)
Saverne.	Henraux	Barois ✻.
Schelestadt.	Binstock.	Rieff.
Wissembourg.	De Saint-Gilles.	Berns.
RHIN (HAUT).		
Colmar	*Emery*.	Von-Elsberg.
Altkirch.	Mallet de Trumilly.	D'Esmery.
Belfort.	De Saint-Chéron.	Chassaigne.
	Deséjourné, *Insp. du service de surveillance des tabacs dans les départemens de l'Alsace et la Lorraine.*	
RHÔNE.		
Lyon	*Didier* ✻.	Bréchot (*receveur principal*). Tournachon (*entreposeur*).
Villefranche	Pelletier.	Devay.
SAÔNE (HAUTE).		
Vesoul	*Beuvain-Beauséjour*. . . .	Boudot.
Gray	Menelon	Richard.
Lure	Van-Remoortère.	De Béraud de Courville.
SAÔNE-ET-LOIRE.		
Mâcon	*Augier-Lasaussaye*	Pellagot.
Autun.	Huet	Regnier.
Châlon.	Jaussaud	Didier.
Louhans	. . . . .	Degon.
Charolles.	Tondu-Quennefer	Latil.
SARTHE.		
Le Mans	*Recoing*.	Savare.
Saint-Calais.	. . . . .	Lescureux.
La Flèche.	Bloquel.	Ménard.
Mamers.	Ghéerbrant	Mazier.

DÉPARTEMENS ET ARRONDISSEMENS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS-ENTREPOSEURS.
SEINE.		
Paris, *voy.* part. 5, chapitre 5, sect. 4. . . .	*Guéau de Reverseaux* ✲. .	Boyer (*receveur principal*). Bouteiller (*entreposeur*). DeRoissy (*entreposeur*).
Banlieue.	. . . . .	Mme d'Houdetot (*entrep.*)
Dir. des droits d'entrée.	Joubert ✲ ◎.	Dacier ✲ (*recev. princ.*)
SEINE-INFÉRIEURE.		
Rouen.	*Bourguignon* ✲.	Reynard (*recev. princip.*) Le Bouvier (*entreposeur*).
Dieppe	Lhuillier de Senneval.	Tinel.
Le Havre.	Boitelle.	Dubocage de Bléville (*r. pr.*) Veissière de S. Martin ✲ (*ent.*)
Neufchâtel.	Guillon.	Morel ✲.
Yvetot	Martin.	Guynet.
SEINE-ET-MARNE.		
Melun.	*Delavaquerie*	Lemoce de Vaudouard.
Coulommiers.	Boisredon.	Guépratte.
Fontainebleau.	Millot.	Delonchamp.
Meaux	Larrieu.	Grandjean de Fouchy.
Provins.	Bizet.	Sausset.
SEINE-ET-OISE.		
Versailles.	*Lherbette* ✲.	Brice (*receveur principal*). Huot (*entreposeur*).
Corbeil	Astaix	Liborel.
Etampes	Fourcheut-Mont-Rond.	Goguet.
Mantes.	Durazzo	Le Comte ✲.
Pontoise	Mayou.	Beauval ✲.
Rambouillet.	Bouillon	Collet.
SÈVRES (DEUX).		
Niort	*Palustre* ✲.	Haton de la Goupillière.
Melle.	. . . . .	Carron.
Thouars.	Joyeux.	Sarrazin.
Parthenay.	Sartre.	Bourgeois.
SOMME.		
Amiens	*De Vauguérin*.	Durocher (*recev. princip.*) Souplet ✲ (*entreposeur*).
Doullens	. . . . .	Fabry.
Abbeville.	Fontaine.	Pilard-Deshayes.
Montdidier.	Acloque	Devielville.
Péronne	Golle-Dupon.	Joly.
TARN.		
Alby.	*Gruet*	Alibert.
Castres.	Mérigonde	Neuville ✲.
Gaillac.	Duchol.	Arnaud.
Lavaur	. . . . .	Canthillon de la Couture.
TARN-ET-GARONNE.		
Montauban	*Billecocq*.	Wallon.
Moissac	Bourdet-Cadville.	Rivet.
Castel-Sarrasin.	. . . . .	Mucomble.

DÉPARTEMENS ET ARRONDISSEMENS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS-ENTREPOSEURS.
VAR.		
Toulon	*Nyel* (O ✻)	Rabuis (*receveur principal*). Rampon ✻ (*entrepos.*)
Draguignan	Drevon	Poulin.
Brignoles	Cabrol	Gallou.
Grasse	Bareste	Seytrès.
VAUCLUSE.		
Avignon	*Pialla-Champier*	Arnaud (*receveur principal*). Blanchet (*entreposeur*).
Carpentras		Truilhier.
Orange		Curières de Castelnau.
Apt	Rossi	Lachaux.
VENDÉE.		
Bourbon-Vendée	*Chenot*	Leplat.
Fontenay	Gigault de la Bedollière	Aribert-Dufresne.
Les Sables	Guiod	Richard.
VIENNE.		
Poitiers	*Porquier*	Ruyssen.
Loudun		Petit.
Châtellerault	Delaage-Saint-Germain	Balleyguier.
Civray	Contancin	Herault ✻.
Montmorillon	Ducrest de Villeneuve	Douai.
VIENNE (HAUTE).		
Limoges	*Vandermonde*	Thézard.
Rochechouart		Vauvilliers.
Saint-Yrieix		Odit
Bellac	Clerbout	D'Estienne.
VOSGES.		
Epinal	*Duportail*	Lepayen.
Remiremont		Marc.
Mirecourt	Folley	Garnier.
Neufchâteau		Bazire.
Saint-Dié	Raison	De Comeau.
YONNE.		
Auxerre	*Bajat*	Masson.
Avallon	Tiquet	Pelgrin.
Joigny	Simonin	Lemaistre.
Sens	Dubaux	Outrequin de Montarcy.
Tonnerre	Belnet	Ravinet.

ADMINISTRATION DES POSTES,

Rue J.-J. Rousseau.

M. CONTE (C ✻), Conseiller-d'Etat, *Directeur de l'Administration, Président du Conseil.*

M. Piron ✻, *Sous-Directeur.*
M. Parant ✻, *idem.*

Cabinet du Directeur.

M. Delamotte, *Secrétaire particulier.*

Ouverture et analyse des dépêches adressées au Directeur, et leur transmission aux Bureaux qu'elles concernent.

Bureau du Secrétariat.

M. Le Blanc, *Chef*, Secrétaire du Conseil.

Enregistrement des décisions du Conseil ; ampliations et copies de ces décisions ; garde et conservation des archives.

Bureau du Budget.

M. Roger ✻, *Chef.*

Budget de l'Administration ; Inversions de crédit ; Poursuites à exorcer pour transports frauduleux. Secours et indemnités.

Bureau du Matériel.

M. de Croismare ✻, *Chef.*

Matériel et impressions ; entretien et conservation des bâtimens et du mobilier ; traités avec les fournisseurs.

Bureau des franchises et contre-seings.

M. Montandon ✻, *Chef.*

Travail relatif à la franchise accordée aux fonctionnaires publics.

SERVICE DU PERSONNEL.

M. Batbédat ✻, *Chef de service.*
M. de Valmont ✻, *Chef de bureau.*

Personnel. — Rapports, notes et correspondance relatifs aux agens des postes, présentation pour les emplois vacans tant à Paris que dans les départemens.
Cautionnemens. — Travail relatif aux cautionnemens des agens des postes.
Pensions. — Constatation des services des agens des postes ; travail préparatoire pour la liquidation des pensions de retraite.

SERVICE DES CORRESPONDANCES.

M. Dubost ✻, *Chef de service.*

Bureau de la Correspondance intérieure.

M. Pierrot, *Chef.*

Création et suppression des établissemens de poste aux lettres, et des services en malles ou par entreprise, coïncidence des correspondances ; service rural ; réclamations de lettres et de journaux provenant de l'intérieur ou à destination d'un point quelconque du royaume ; inspection du service à Paris et dans les départemens ; fixation des traitemens, des frais de régie et de diverses dépenses dans les départemens.

Bureau de la Correspondance étrangère.

M. Landrieux, *Chef.*

Correspondance, conventions et traités avec les offices étrangers; réclamations de lettres et de journaux venant des Etats étrangers, ou à destination de ces mêmes Etats.

SERVICE DE L'ORDONNANCEMENT ET DES MALLES.

M. Mahou ✻, *Chef de service.*

Bureau de l'Ordonnancement.

M. . . . . *Chef.*

Vérification et situation générale des dépenses.

Bureau des Malles.

M. Conte (E.) ✻, *Chef.*

Liquidation des dépenses pour le service des malles; pensions et secours aux courriers, aux veuves et enfans des courriers.

Bureau des services.

M. Lejeune, *Chef.*

Adjudication du transport des dépêches par entreprises; vérification de la marche des entrepreneurs; liquidation des salaires des entrepreneurs de service.

SERVICE DE LA VÉRIFICATION DES PRODUITS.

M. Piron ✻, *Sous-Directeur, chargé de la direction du service.*
M. Collin, *Chef de bureau.*

Vérification sur pièces du produit des taxes de lettres et autres perceptions.

SERVICE DES ARTICLES D'ARGENT.

M. Ytasse ✻, *Chef de service.*

Surveillance et comptabilité générale du service des articles d'argent, tant à Paris que dans les départemens; correspondance relative à ce service.

SERVICE DES RELAIS.

M. Avenant ✻, *Chef de service.*

Création et suppression des relais; fixation des distances; gages et indemnités aux Maîtres de poste; secours et pensions aux postillons; surveillance générale du service des relais; travail préparatoire pour la nomination des agens des relais.

INSPECTION DES COURRIERS.

M. Percot, 1er *Inspecteur.*
M. Darous, 2e *Inspecteur.*
M. Duburguet, 3e *Inspecteur.*

Surveillance des courriers au départ et à l'arrivée des malles; vérification de la marche des courriers en malles-poste.

Bureau des Détaxes et non-valeurs.

M. Voisin, *Chef.*

Travail relatif aux taxes de lettres à annuler ou à modifier; vérification des non-valeurs provenant des fausses directions de lettres, ainsi que des lettres dont les destinataires sont inconnus ou ont changé de résidence.

SERVICE DU DÉPART ET DE L'ARRIVÉE.

M. Gouin ✻, *Chef de service.*
M. de Vischer ✻, *Chef adjoint.*
M. Monnot, *Sous-Chef de service.*

Réception et ouverture des dépêches à l'arrivée; confection des dépêches au départ; travaux relatifs aux lettres en passe-Paris; Réception et élaboration de lettres, journaux, imprimés, etc., à affranchir ou à charger à destination des départemens et de l'étranger; confection des tarifs; expédition des courriers et des estaffettes.

SERVICE DE PARIS.

M. Ginisty ✻, *Chef de service.*
M. D'Leindre, *Sous-Chef de service.*

Distribution générale des lettres dans Paris; affranchissement *de* et *pour* Paris. Poste restante; rebuts.

Bureau des Affranchissemens et des Chargemens pour les Départemens et l'Etranger (1).

M. Buzdet, *Chef.*

Ce Bureau, situé dans la première cour à gauche, au rez-de-chaussée, est ouvert tous les jours au public, depuis *neuf heures* du matin jusqu'à *quatre heures* du soir, excepté les dimanches et fêtes, jour où ils ferment à *trois heures*.

On reçoit dans ce bureau *à couvert*, *sous enveloppe cachetée sur tous les plis*, moyennant le double port, les lettres et paquets chargés.

Les lettres et paquets *affranchis* et *chargés* partent le même jour, quand ils sont apportés avant *quatre heures* les jours ouvrables, et avant *deux heures* les dimanches et fêtes.

Bureau de l'Affranchissement des Journaux et autres imprimés, pour les Départemens et l'Etranger.

M. Boisset, *Chef.*

Ce Bureau, situé au rez-de-chaussée dans la cour de l'arrivée, est ouvert au public depuis *neuf heures* du matin jusqu'à *une heure* du soir, les jours ouvrables, et seulement jusqu'à *midi* les dimanches et fêtes.

Bureau de l'Affranchissement des Lettres, Journaux et autres imprimés, pour Paris et la Banlieue.

M. Collomb, *Chef.*

Ce Bureau, situé dans la cour du Méridien, à gauche près l'arcade conduisant à la cour des Malles, est ouvert tous les jours au public depuis *cinq heures et demie* du matin en été et *six heures et demie* en hiver, jusqu'à *six heures* du soir en toute saison, excepté les dimanches et fêtes, jours où il ferme à *deux heures*. A l'extérieur de ce bureau se trouve une boîte spécialement destinée à recevoir les lettres pour Paris et la banlieue.

Bureau de la Poste restante et de la distribution des lettres chargées.

M. Houssaye, *Chef.*

Ce Bureau, situé au fond de la cour d'entrée, sous l'horloge, est ouvert au public depuis *huit heures* du matin jusqu'à *sept heures* du soir; les dimanches et fêtes il ferme à *cinq heures*.

---

(1) Le public est prévenu qu'il doit s'abstenir d'envoyer dans les lettres, même chargées, soit de l'or ou de l'argent monnoyé, soit des bijoux ou d'autres effets précieux, ou tout objet passible des droits de douane.

Bureau des Rebuts et des réclamations de lettres de toute nature.

M. de Cornet, *Chef.*

Ce Bureau, placé au premier étage, escalier B, donnant sur la cour d'entrée, à gauche, est ouvert au public de *neuf heures* du matin à *quatre heures* du soir; il ferme les dimanches et fêtes à *deux heures*. C'est à ce Bureau qu'il faut s'adresser pour réclamer les lettres de toute nature.

Bureau de la Caisse.

M. Evain ✻, *Agent comptable.*

La Caisse, placée au rez-de-chaussée dans la cour d'entrée à droite, est ouverte de *neuf heures* du matin à *trois heures* du soir; les dimanches et fêtes elle est fermée. On y paie les mandats d'articles d'argent. On y reçoit les dépôts d'articles d'argent.

Bureau de la Recette du produit des places dans les Malles.

M. Blane ✻, *Directeur.*

C'est à ce Bureau qu'il faut s'adresser pour retenir des places dans les malles-postes; il est situé au premier étage, escalier A, dans la cour d'entrée à droite, et ouvert au public tous les jours depuis *neuf heures* du matin jusqu'à *six heures* du soir.

POSTE AUX CHEVAUX, A PARIS.

M. Dailly, Maître de Poste, rue Pigale, n. 2.

Nota. On ne peut avoir de chevaux de poste sans un passeport. On se procure des permis chez le maître de poste.

ADMINISTRATION DES FORÊTS,

Rue Neuve-de-Luxembourg, n. 2 *ter.*

M. LEGRAND ✻, *Directeur-général de l'Administration des Forêts*, rue Richepanse, n. 3.

(Le Cabinet de M. le Directeur-général est rue du Mont-Thabor, n. 25, cour de l'escalier C, premier étage, aîle gauche, n. 22).

Sous-Directeurs. Messieurs,

LORENTZ ✻, rue Godot-de-Mauroy, n. 27.
DE TAINS ✻, rue de Monsieur-le-Prince, n. 49.
MARTIN ✻, rue Mont-Thabor, n. 28.

Le Directeur-général reçoit dans son cabinet, les lundis, mercredis et vendredis, MM. les Pairs de France et MM. les Députés, depuis huit heures du matin jusqu'à onze; et il donne ses audiences le mercredi de chaque semaine, de deux à quatre heures.

Les bureaux sont ouverts au public le même jour et aux mêmes heures.

Le Conseil d'administration tient ses séances les mardis et vendredis.

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION.

BUREAU PARTICULIER.

Ce Bureau est sous les ordres immédiats de M. le Directeur-général.

M. Guichard ✻, *Chef.*

L'enregistrement général des dépêches et leur envoi dans chacune des Divisions; la tenue du registre des délibérations du Conseil et la rédaction des décisions du Directeur sur ces délibérations; les affaires qui exigent une prompte expédition; les ordres généraux d'administration; les dépenses et fournitures de bureaux; les contrôles des gardes et des agens; le travail préparatoire aux nominations; l'examen de l'inspection générale des finances; le personnel de l'école forestière.

Première Division. — Personnel, Comptabilité et Aliénations.

M. Martin ✻, *Sous-Directeur.*

M. Mantels, M. Guy, } *Chefs.*

Les suspensions, destitutions, provocations de destitution, et changemens de résidences par suite de plaintes; les mises à la retraite et les mises en jugement des agens et gardes; la fixation des traitemens, gratifications, indemnités et secours, pensions de retraite; l'examen et la suite des rapports des tournées des conservateurs et des comptes de gestion des agens; la formation du budget, la comptabilité, les aliénations.

La formation du budget; la comptabilité, l'examen des états-généraux de traitement, des mémoires de frais de justice, de ceux d'arpentage et de réarpentage, des frais d'estimation et de remise, et la liquidation de toutes les dépenses comprises au budget; la formation des états-généraux de crédit; la correspondance avec les ordonnateurs secondaires; la tenue des livres.

La tenue des contrôles et sommiers des bois aliénés, et la préparation des comptes à rendre aux Chambres, en exécution de la loi du 25 mars 1831.

Deuxième Division. — Matériel.

M. Lorentz ✻, *Sous-Directeur.*

M. Hebrard ✻, M. Herbin de Halle ✻, } *Chefs.*

La statistique forestière; les délimitations, abornemens et aménagemens; l'examen des états d'assiette de coupes annuelles dans les bois de l'État et des communes; les affectations et délivrances aux usagers; les récolemens; les semis-plantations et travaux de toute nature dans les forêts de l'État; le personnel des arpenteurs; l'examen des procès-verbaux de tour-

nées des conservateurs en ce qui concerne le matériel et du vérificateur général des arpentages; la rédaction du cahier des charges; les questions qui se rattachent à l'exécution du cadre forestier et de l'ordonnance réglementaire; les détails relatifs aux coupes et délivrances ordinaires et extraordinaires dans les bois de l'Etat et des communes; les opérations d'assiette, balivage et martelage des coupes; les délivrances à la marine, à l'artillerie et au génie pour l'armement et l'approvisionnement des places fortes; les ventes de chablis, bois de délits et autres menus marchés; les délais d'exploitation et de vidange; le remboursement des moins de mesure et de toutes les sommes à payer à titre de restitution; l'examen et la vérification des états généraux des produits des ventes annuelles des coupes; la rédaction du compte annuel de tous les produits forestiers; les bois communaux à soumettre au régime forestier; les propositions relatives aux aliénations et concessions des bois des communes; les demandes en défrichement, en extraction de plants dans les forêts de l'Etat et des communes, et les instructions générales sur toutes les parties du service attribué à cette division.

Troisième Division. — Contentieux.

M. de Tains ✻, *Sous-Directeur.*

M. Ducis ✻, M. Daclin, } *Chefs.*

Les questions de haut contentieux tels que les droits d'usage et de propriété en instance administrative ou judiciaire; les conflits de juridiction et les recours au Conseil-d'Etat; la poursuite des délits, contraventions, malversations de la part des adjudicataires des coupes, des usagers ou des personnes privées; les appels et les pourvois en cassation; les demandes en cassation de poursuites et remise ou modération d'amendes pour délits forestiers, de chasse et de pêche; le rachat des droits de pâturage; les demandes en dépaissance de bêtes à laine et les ordonnances royales y relatives; les demandes en construction d'usines et bâtimens à la proximité des forêts royales et communales, en extraction de bruyères et autres; les dévastations dans les forêts et mesures préventives; les diverses questions d'intérêt général; l'examen des demandes en cantonnement, partage et échange de bois; la remise des bois aux établissemens publics; la correspondance relative aux insolvables et aux incarcérations; les états de procès-verbaux et d'amendes; l'examen des frais de justice et des dépens de toute nature, mais seulement en ce qui concerne les frais d'instance dans les procès perdus par l'administration; la nomination des officiers de louveterie et les détails relatifs à l'exécution des réglemens sur la chasse et la louveterie; les détails relatifs à la pêche, tels que les contestations sur les limites des cantonnemens; l'interprétation des baux et licences; les indemnités à accorder aux fermiers; les états d'adjudication; la classification des rivières navigables et flottables; les réglemens sur la police de la pêche; l'établissement des gardes-pêche et la fixation de leur résidence; l'examen des procès-verbaux de tournées des conservateurs en ce qui concerne le contentieux et les instructions générales sur toutes les parties de service attribué à la division.

M. Régnault, *Géomètre, Vérificateur-général des arpentages.*

M. Mayer, mécanicien, fabricant d'outils, rue du Faubourg-S.-Antoine, n. 73, *Graveur de l'Administration des forêts pour les marteaux et les coins servant à la marque des filets de pêche.*

M. Parquin, fabricant de plaqué, rue Popincourt, n. 74, *Graveur de l'Administration pour les plaques et boutons des gardes.*

ÉCOLE ROYALE FORESTIÈRE,

Créée par l'ordonnance royale du 26 Août 1824, et établie à Nancy au 1er janvier 1825.

Directeur. — M. Salomon ✻.
Sous-Directeur. — M. Parade.

Professeurs, MM.
- Lamouroux. — *Histoire-Naturelle.*
- Regneault. — *Mathématiques.*
- Laurent. — *Dessin.*
- Hinschecliffe. — *Langue allemande.*

Conditions d'admission.

Le nombre des élèves à admettre à l'Ecole est fixé chaque année par M. le Ministre des finances, en raison des besoins de l'Administration des forêts. Les candidats doivent être âgés de 19 ans au moins, et de 22 ans au plus, au 1er novembre de l'année du concours.

Les examens pour les places d'élèves de l'Ecole Forestière sont ouverts chaque année à Paris, et dans les principales villes du royaume, à la même époque que ceux de l'Ecole Polytechnique, et sont faits par les mêmes examinateurs. Le programme est publié tous les ans dans le Moniteur, trois mois au moins avant que cet examen ait lieu. Les jeunes gens qui désirent concourir pour l'admission à l'Ecole Forestière, sont tenus d'adresser à M. le Directeur de l'administration, avant le 1er juin de chaque année, les pièces suivantes:

1° L'acte de naissance, revêtu des formalités prescrites par les lois, et constatant que l'aspirant aura, au 1er novembre, 19 ans accomplis, et n'aura pas plus de 22 ans;

2° Un certificat signé d'un docteur en médecine ou en chirurgie, et dûment légalisé, attestant qu'il est d'une bonne constitution, qu'il a été vacciné ou qu'il a eu la petite vérole;

3° Un certificat en forme, constatant qu'il a terminé son cours d'humanités;

4° La preuve qu'il possède un revenu annuel de 1,200 fr., où, à défaut, une obligation par laquelle ses parens s'engagent à lui fournir une pension de pareille somme pendant son séjour à l'Ecole Forestière, et une pension de 400 fr. à la sortie de l'Ecole, jusqu'à l'époque à laquelle il sera employé comme garde-général en activité.

Les candidats sont examinés sur les objets ci-après, savoir: 1° L'arithmétique complète et l'exposition du nouveau système métrique; 2° la géométrie élémentaire; 3° l'algèbre, jusqu'au binome de Newton inclusivement; 4° la trigonométrie rectiligne; 5° les élémens de géométrie descriptive, limités au point et au plan; 6° le dessin; 7° les élémens de physique; 8° la langue française; 9° la traduction d'un morceau de l'un des auteurs latins qu'on explique en réthorique.

Instruction des Élèves, leur sortie de l'Ecole.

Les élèves admis à l'Ecole Forestière y restent deux ans, et ils y suivent les Cours qui y sont établis; ils subissent un examen de sortie; ceux qui satisfont à cet examen sont envoyés près d'inspecteurs dans les arrondissemens les plus importans, pour y acquérir des connaissances pratiques, et lors de vacances ils sont promus au grade de garde-général, dès qu'ils ont fait preuve de l'instruction nécessaire pour exercer des fonctions actives.

ARRONDISSEMENS FORESTIERS (au nombre de trente-deux).

PREMIER ARRONDISSEMENT (Départ.: Eure-et-Loir, Loiret, Oise, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise).

M. de Foucault ✻, *Conservat.* à Paris, rue Castiglione, n. 3.

Résidences.	*Inspecteurs.*	Résidences.	*S.-Inspect.*
Eure-et-L.	*Châteauneuf.* . .	Durand.	. . . . .	. . . . .
Loiret. . .	*Orléans.*	Touzard.	*Orléans.*	Besson.
Oise. . . .	*Beauvais.* . . .	Urguet-St.-Ouen.	*Senlis.*	Besnard-Duval.
Seine. . .	*Paris.*	Allard ✻.	. . . . .	. . . . .
Seine et M.	*Melun.*	Lemaire.	. . . . .	. . . . .
S.-et-Oise.	*Rambouillet.* . .	Fliche.	*Rambouillet.* . .	Serracin.

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT (Départ.: Eure et Seine-Inférieure).

M. Buchard ✻, *Conservateur*, à Rouen.

Eure. . .	. . . . .	. . . . .	*Louviers.*	Charlier.
	Lyons.	Lucotte.	*Lyons.*	Hut.
Seine-Inf.	*Rouen.*	Avoyne de Chantereyne.	*Rouen.*	Mignon.
			St.-Saens. . . .	Delivet de Barville.
	Caudebec.	Crousse ✻.	*Caudebec* . . .	Fourmont-Tournay.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Côte-d'Or).

M. Dequet, *Conservateur*, à Dijon.

	Résidences.	*Inspecteurs.*	Résidences.	*S.-Inspect.*
Côte-d'Or.	. . . . .	. . . . .	*Semur.*	Dessarssins.
	. . . . .	. . . . .	*Pontailler.* . . .	Bizot.
	Dijon.	Limage.	*Dijon.*	Theru.
			Is-sur-Thil. . .	Rameau.
	Châtillon-s.-S.	Belfoy.	*Aisey.-le-Duc.* .	Poulain.
	Beaune.	Goin.	*Arnay-le-Duc.* .	Gagneur.

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Meurthe).

M. Suchet ✻, *Conservateur*, à Nancy.

Meurthe.	. . . . .	. . . . .	*Nancy.*	Léonard.
	. . . . .	. . . . .	*Pont-à-Mousson*	Robin.
	Dieuze.	Prevel.	*Vic.*	Renauld.
	Sarrebourg. . . .	François.	*Phalsbourg.* . . .	De Raismes.
			Abreschewiller .	Petters.
	Lunéville.	Ganier.	*Baccarat.* . . .	Wignier.
	Toul.	D'Archambault.	*Toul.*	Bouquet.

CINQUIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Bas-Rhin).

M. Tamisier ✻, *Conservateur*, à Strasbourg.

Bas-Rhin.	*Strasbourg.* . . .	Becquet.	*Haguenau.* . . .	Neltner.
	Schélestadt. . .	Marande.	*Barr.*	Morlet.
	Wissembourg. .	De Mecquenem.	*Soultz.*	Tallotte.
	Saverne.	Dutrochet ✻.	*La Petite-Pierre*	Paulian.

SIXIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Haut-Rhin).

M. Chauvet, *Conservateur*, à Colmar.

Haut-Rhin	. . . . .	. . . . .	*Colmar.*	De Thoury.
	Altkirch.	Lerouyer-Lafosse.	*Mulhausen.* . . .	Barte de St.-Fare.
	Belfort	Bigeon de Coursy.	*Thann.*	Beunat ✻.
	. . . . .	. . . . .	*Rouffach.* . . .	Litchlin.

SEPTIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Aisne, Nord, Pas-de-Calais, Somme).

M. Delattre, *Conservateur*, à Douai.

Aisne. .	*Vervins.*	Marcotte.	. . . . .	. . . . .
	. . . . .	. . . . .	*Laon.*	Lemaire.
Nord . . .	*Lille.*	Potonié ✻.	*Valenciennes.* .	Lemoine (F.-Félix).
	Le Quesnoy. . .	Bon de Corbigny.	*Avesnes.*	Buirette.
Pas-de-C.	*Boulogne.* . . .	Sansot.	*Saint-Omer.* . .	Dugardin.
Somme . .	. . . . .	. . . . .	*Abbeville.* . . .	Leclerc.

HUITIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Aube, Yonne).

M. Perrier, *Conservateur*, à Troyes.

Aube . . .	. . . . .	. . . . .	*Troyes.*	Simon.
	Bar-sur-Seine.	Beauvais.	*Bar-sur-Aube.* .	De Coucy.
Yonne. . .	*Avallon.*	Davout.	*Avallon.*	Beuret.
			Tonnerre. . . .	Alibert.
	Joigny.	Huot-Longchamp.	*Sens.*	Laurain.

NEUVIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Vosges).

M. Munschina ✻, *Conservateur*, à Epinal.

	Résidences.	*Inspecteurs.*	Résidences.	*S.-Inspect.*
Vosges	*Epinal*	Rapin.	*Rambervillers*	Boutarel.
			Saint-Dié	Mariage.
	St.-Dié	Vial.	*Fraizes*	Hun fils.
			Senones	Bontems.
	Neufchâteau	Hanus.	*Bulgnéville*	Didier.
	Mirecourt	Serres.	. . . . .	. . . . .
	Remiremont	Huet.	*Remiremont*	Marulaz.

DIXIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Ardennes, Marne).

M. de Chabannes-Dupeux ✻, *Conservateur*, à Châlons.

Ardennes	*Mézières*	Molard.	*Charleville*	Descarreaux (O ✻).
	Sédan	Baudelot.	*Mouzon*	De Montagnac.
	Rocroy	Musson.	*Fumay*	Thiéry.
Marne	*Sézanne*	Cournon.	*Reims*	Dautrive.
	Vitry-le-Franç.	Balézeaux.	*Ste-Ménéhould*	Riboulet.

ONZIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Moselle).

M. Pasturel, *Conservateur*, à Metz.

Moselle	. . . . .	. . . . .	*Metz*	France.
	Sarguemines	Lançon.	*St.-Avold*	N. . . . .
			Bitche	Guntzer.
	Briey	De Beaufort.	*Longwy*	Bergé.
	Thionville	Virion.	*Bouzonville*	Roquefeuille.

DOUZIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Doubs).

M. Pintart, *Conservateur*, à Besançon.

Doubs	*Besançon*	Ethis.	*Vercel*	Curie.
	Baume	Carrey.	*Ornans*	Huard.
	Pontarlier	Barbereux.	*Montbéliard*	Beurnier.

TREIZIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Jura).

M. Cotheret, *Conservateur*, à Lons-le-Saulnier.

Jura	*Lons le Saulnier*	Demoges.	*St.-Claude*	Sennegon de la Segonnière.
	Dôle	Morisset.	*Dôle*	Thevenin.
	Poligny	Bachot.	*Arbois*	Passerat La Chapelle

QUATORZIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Hautes-Alpes, Drôme, Isère).

M. Chanlaire, *Conservateur*, à Grenoble.

H.-Alpes	*Gap*	Delafont.	*Embrun*	Blanc.
Drôme	*Valence*	Crépy.	*Die*	Grasset.
Isère	*Grenoble*	D'Entraigues.	*Vizille*	Ramazony.
	. . . . .	. . . . .	*St.-Marcellin*	Farre.

QUINZIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Calvados, Manche, Mayenne, Orne, Sarthe).

M. Sthême, *Conservateur*, à Alençon.

	Résidences.	*Inspecteurs.*	Résidences.	*S.-Inspect.*
Calvaldos.	. . . . .	. . . . .	*Caen*.	Félix.
Manche. .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Mayenne..	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Orne . . .	. . . . .	. . . . .	*Alençon* . . .	Harembert.
	. . . . .	. . . . .	*Domfront*. . .	Poutot.
	. . . . .	. . . . .	*Mortagne*. . .	Duval.
Sarthe. . .	*Le Mans*. . .	Doazan.	*Mamers*. . . .	Teissier.

SEIZIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Meuse).

M. Rousselot, *Conservateur*, à Bar-le-Duc.

Meuse. . .	. . . . .	. . . . .	*Bar-le-Duc*. . .	Martin.
	. . . . .	. . . . .	*Ligny*.	Magnier.
	Montmédy. . .	Mollinger.	*Stenay*.	Chanonin.
	Commercy. . .	Miot.	*St.-Mihiel*. . .	Hutin.
			Vaucouleurs. . .	Robert.
	Verdun.	Ragot.	*Verdun*. . . .	Dubouays de la Bégassière.

DIX-SEPTIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Haute-Marne).

M. Niepce, *Conservateur*, à Chaumont.

H.-Marne.	. . . . .	. . . . .	*Chaumont*. . .	Froussard.
	. . . . .	. . . . .	*Bourmont*. . .	Grandjean.
	Langres. . . .	De Sézille.	*Bourbonne*. . .	Chaudron.
	Wassy.	Henrys.	*St.-Dizier*. . .	Richon.

DIX-HUITIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Haute-Saône).

M. Buffevent ✻, *Conservateur*, à Vesoul.

H.-Saône.	. . . . .	. . . . .	*Vesoul*.	Galmiche.
	. . . . .	. . . . .	*Jussey*.	Domet.
	Gray.	Besson.	*Gy*.	Deve.
	Lure.	Jayet.	*Luxeuil*. . . .	Choffez.

DIX-NEUVIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Ain, Rhône, Saône-et-Loire).

M. de Moréal ✻, *Conservateur*, à Mâcon.

Ain. . . .	*Bourg*.	Ostermeyer.	*Belley*. . . .	Vicaire.
	Nantua.. . . .	Dieudonné.	*Gex*.	Jousse-Fontanière.
Rhône. . .	. . . . .	. . . . .	*Lyon*	Gauchet.
Saône-et-L.	*Châlon-s.-Saône*	Gand.	*Mâcon*.	Rautou.
	Autun.	Gozzi.	. . . . .	. . . . .

VINGTIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Ariége, Aude, Haute-Garonne, Pyrénées-Orientales).

M. Moysset, *Conservateur*, à Toulouse.

Ariége. . .	*Foix*.	Crémon.	*St.-Girons*. . .	Malleville.
Aude . . .	*Quillan*. . . .	Solier.	. . . . .	. . . . .
H.Garonne	*St.-Gaudens*. .	Gaffori.	*Toulouse*. . . .	Laby S.-Aumont ✻.
			Bagnères de Luchon.	Soubirane.
Pyrén.-Or.	. . . . .	. . . . .	*Prades*.	Laswignes.

VINGT-UNIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Indre, Indre-et-Loire, Cher, Maine-et-L.)

M. Martin ✻, *Conservateur*, à Tours.

	Résidences.	*Inspecteurs.*	Résidences.	*S.-Inspecteurs.*
Indre	*Châteauroux*	Desmeloizes.		
Indre-et-L.			*Tours*	Mallet.
Loir et Ch.	*Blois*	Collin de Souvigny.		
Maine et L.			*Angers*	Boré.

VINGT-DEUXIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Cher, Nièvre).

M. Falaise, *Conservateur*, à Bourges.

Cher			*Vierzon*	Desmercières.
			St.-Amand	Stoupe.
Nièvre	*Cosne*	Robequin.	*La Charité*	Pastour.
			Clamecy	Aubry-Sanrey.
	Nevers	Outhier.		

VINGT-TROISIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Allier, Creuse, Loire, Puy-de-Dôme).

M. Demercière ✻, *Conservateur*, à Moulins.

Allier			*Moulins*	Clavez.
	Mont-Luçon	Houdouart.	*Gannat*	Dubois.
Creuse				
Loire				
Puy-de-D.			*Clermont-Ferr.*	Verne de Beauvert.

VINGT-QUATRIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Gers, B.-Pyrénées, H.-Pyrénées).

M. Songis, *Conservateur*, à Pau.

Gers				
B.-Pyrén.			*Pau*	Vignes.
			Saint-Palais	Dumont.
H.-Pyrén.	*Tarbes*	Dubourdieu.	*Bagnères de Bigorre*	Souques.

VINGT-CINQUIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Morbihan).

M. Boullemer, *Conservateur*, à Rennes.

Côt.-du-N.				
Finistère			*Quimperlé*	Suremain-Missery.
Ille et Vil.			*Rennes*	Berny de la Corbinaie
Loire-Inf.			*Nantes*	Fleuriot.
Morbihan.				

VINGT-SIXIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Charente, Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne).

M. Saint-Cher, *Conservateur*, à Niort.

Charente.			*Angoulême*	Lagibertie.
Char.-Inf.				
D.-Sèvres.			*Niort*	Prevost.
Vendée.				
Vienne			*Poitiers*	Monick.

VINGT-SEPTIÈME ARROND. (Départ.: Aveyron, Lot, Tarn, Tarn-et-Garonne).

M. Trumeau ✻, *Conservateur*, à Alby.

Résidences.	*Inspecteurs.*	Résidences.	*S.-Inspecteurs.*
Aveyron .		*Rhodez.*	Gorsse.
Lot.			
Tarn	*Castres.*	Poli.	
Tarn-et-G.			

VINGT-HUITIÈME ARRONDISSEMENT (Départ.: Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse).

M. Roure ✻, *Conservateur*, à Aix.

B.-Alpes.		*Digne.*	Martel.
Bouches-du-Rhône.		*Aix.*	Tichadou.
Var.	*Draguignan.*	Cambon.	
Vaucluse.		*Avignon.*	Sebastiane.

VINGT-NEUVIÈME ARRONDISSEMENT (Départ.: Ardèche, Gard, Hérault, Lozère).

M. Cauvin-Dubourguet, *Conservateur*, à Nîmes.

Ardèche.		*Privas.*	Mondan.
Gard.	*Uzès.*	Hanus de Maisonneuve.	
Hérault.		*Montpellier.*	Million.
Lozère.			

TRENTIÈME ARROND. (Départ.: Cantal, Corrèze, Haute-Loire, Haute-Vienne).

M Forey, *Conservateur*, à Aurillac.

Cantal.		*Aurillac.*	Lauranceau.
Corrèze.			
H.-Loire.			
H.-Vienne			

TRENTE-UNIÈME ARRONDISSEMENT (Départ.: Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne).

M. Delarue, *Conservateur*, à Bordeaux.

Dordogne.			
Gironde.			
Landes.		*Dax.*	Lecoy.
Lot et Gar.			

TRENTE-DEUXIÈME ARRONDISSEMENT (Départ.: Corse).

M. Cler, *Conservateur*, à Ajaccio.

Corse.		*Bastia.*	Sébastiani.
		Ajaccio.	Jacob.

COMMISSION DES MONNAIES ET MÉDAILLES,

Quai Conti.

La Commission est chargée : 1° de juger le titre et le poids des espèces fabriquées, et de surveiller, dans toute l'étendue de la France, l'exécution des lois monétaires et la fabrication des monnaies ; 2° de délivrer, conformément aux lois, aux essayeurs de commerce et aux essayeurs des bureaux de garantie, les certificats de capacité dont ils doivent être pourvus avant d'entrer en fonctions ; 3° de statuer sur les difficultés relatives au titre et à la marque des lingots et ouvrages d'or et d'argent, dans toute l'étendue de la France.

Elle rédige les tableaux servant à déterminer le titre et le poids d'après lesquels les espèces et matières d'or et d'argent sont échangées dans les hôtels des monnaies.

Elle fait procéder, toutes les fois qu'elle le juge convenable, à la vérification du titre des espèces étrangères nouvellement fabriquées, afin d'observer les variations qu'il pourrait éprouver.

Comme aussi elle fait procéder, lorsqu'elle en est requise, soit par les tribunaux, soit par les autorités administratives, à la vérification des espèces monnayées, légalement fabriquées ou arguées de faux, sous le rapport du titre, du poids et des empreintes ; à la vérification du titre des lingots du commerce, et à celle des poinçons de l'Etat, apposés sur les ouvrages d'or et d'argent.

Elle est encore chargée de surveiller les opérations de tous les fonctionnaires des ateliers monétaires.

Cette Commission doit aussi, aux termes d'une ordonnance royale du 24 mars 1832, surveiller la fabrication des médailles d'or, d'argent et de bronze, en faire constater le titre et en autoriser la délivrance ou mise en vente, après avoir observé les mêmes formalités que celles prescrites pour le jugement des espèces monnayées.

Le Commissaire du Roi et le Directeur de la fabrication de la monnaie de Paris remplissent, quant à la fabrication des médailles, les mêmes obligations que celles imposées par les lois pour la fabrication des espèces.

La Correspondance relative aux attributions de la Commission des monnaies et médailles doit être adressée à M. le Président de cette Commission.

MUSÉE MONÉTAIRE.

Cet établissement, formé depuis la réunion de la monnaie des médailles à celle des espèces, possède les collections de tous les coins et poinçons des médailles, pièces de plaisir et jetons qui ont été frappés en France depuis Charles VIII jusqu'à nos jours.

Il existe aussi, en dépôt au Musée, une grande quantité de coins et poinçons appartenant à divers graveurs et éditeurs.

Aucune nouvelle médaille, pièce de plaisir ou jeton, ne peut être frappé sans l'autorisation du Ministre de l'intérieur, chargé de la partie des beaux-arts, et ailleurs que dans les ateliers de la monnaie de Paris.

Les salles d'exposition sont ouvertes au public les mardis et vendredis, de midi à trois heures.

Pour l'achat des médailles comprises au catalogue, on doit s'adresser au bureau de vente établi près la caisse du change de la monnaie de Paris.

Président.

M. Persil (G O ✻), à l'hôtel des Monnaies, quai Conti.

M. Moulard ✻, *Commissaire-général.*

Laboratoire des Essais.

M. d'Arcet ✻, Membre de l'Acad. roy. des Sciences, *Directeur des Essais, Commissaire-général.*

M. Bréant ✻, *Vérificateur.*
M. Chevillot ✻, } *Essayeurs.*
M. Pelouze ✻, }

M. Tiolier (O ✻). *Graveur général des Monnaies.*

M. Bernard (S.) ✻, *Chef des Bureaux.*
M. Angot père, *Sous-Chef.*
M. Bercioux, *Inspecteur de la garantie.*

MUSÉE MONÉTAIRE.

M. le Cte de Sussy ✻, *Conservateur.*

M. Salin, *Contrôl. à la fabr. des médailles.* | M. Decollet, *préposé à la vente des méd.*

HÔTELS DES MONNAIES.

Les hôtels des Monnaies, pour la fabrication des espèces d'or, d'argent et de cuivre, sont au nombre de treize; chacun a une marque particulière, ci-après indiquée, qui sert à distinguer sa fabrication. Les fonctionnaires dans chacun de ces hôtels, sont : un Commissaire du Roi, un Directeur de la fabrication, un Contrôleur au change et un Contrôleur au monnayage.

Monnaie de Paris. A. (Quai Conti.)

M. d'Origny ✻, *Commissaire du Roi.*
M. Collot ✻, *Directeur de la Fabric.*
M. Dupuy, *Contrôleur au change.*
M Martin, *Contrôleur au monnayage.*

Monnaie de Bayonne. L.

M. Aubein, *Commissaire du Roi.*
M. Docteur, *Directeur de la Fabrication.*
M. Milhet ✻, *Contrôleur au change.*
M. Martha, *Contr. au monnayage.*

Monnaie de Bordeaux. K.

M. Forgeaux, *Commissaire du Roi.*
M. Alexandre Vignes, *Directeur de la Fab.*
M. Aymen, *Contrôleur au change.*
M. Moreau, *Cont. au monnayage.*

Monnaie de La Rochelle. H.

M. Enfert, *Commissaire du Roi.*
N. . . . . *Direct. de la Fabrication.*
N. . . . . *Contrôleur au change.*
M. Goguet (Céz.), *Contr. au monnayage.*

Monnaie de Lille. W.

M. de Rouvroy, *Commis. du Roi.*
M. Beaussier ✻, *Direct. de la Fabr.*
M. Decroix, *Contrôleur au change.*
M. Dubois, *Contrôleur au monnayage.*

Monnaie de Limoges. I.

M. Perrot, *Commiss. du Roi.*
M. Parant, *Directeur de la Fabric.*
M. Peloux ✻, *Contrôleur au change.*
M. de Cardaillac, *Cont. au monnayage.*

Monnaie de Lyon. D.

M. Foulques ✻, *Commiss. du Roi.*
M. Richard, *Directeur de la Fabric.*
M. Prevost (O ✻), *Contrôleur au change.*
M. de Montolieu-l'Estrade, *Contrôleur au monnayage.*

Monnaie de Marseille. M.

M. Huguet, *Commissaire du Roi.*
M. Ricard, *Directeur de la Fabric.*
M. De Las-Cazes ✻, *Contr. au change.*
M. Larmande, *Contr. au monnayage.*

Monnaie de Nantes. T.

M. Bertrand, *Commissaire du Roi.*
M. Olivier d'Assenoy, *Dir. de la Fabr.*
M. Poirier, *Contrôleur au change.*
M. de Frondat, *Contrôl. au monnayage.*

Monnaie de Perpignan. Q.

M. Grosset, *Commiss. du Roi.*
M. Abel-de-Lorme, *Directeur de la Fabrication.*
M. Duston ✻, *Contrôleur au change.*
M. Julien, *Cont. au monnayage.*

Monnaie de Rouen. B.

M. Levieux, *Commissaire du Roi.*
M. de Cambry, *Directeur de la Fab.*
M. Deschamps, *Contrôleur au change.*
M. Clérot, *Contrôleur au monnayage.*

Monnaie de Strasbourg. BB.

M. Levol, *Commissaire du Roi.*
M. Renouard de Bussière, *Dir. de la Fabr.*
M. Levrault, *Contrôleur au change.*
M. Corbin, *Contrôleur au monnayage.*

Monnaie de Toulouse. M.

M. Ferriès, *Commissaire du Roi.*
M. Carayon-Talpayrac, *Directeur de la Fabrication.*
M. . . . *Contrôleur au change.*
M. Babouot, *Contr. au monnayage.*

Essayeurs du Commerce. Messieurs.

Bonneville (P. A.), rue Saint-Martin, 67.
D'Hennin (C. J. C.), r. de l'Arbre-Sec, 22.
Genneau, rue St.-Merry, 46.
Lecerf (M.), Palais-Royal, 161, gal. Valois.
Lecour, passage de la Réunion, n. 7.
Rochet-Atys, rue St.-Martin, n. 151.

CHAPITRE II.

Ordre royal de la Légion-d'Honneur. — Français décorés d'Ordres étrangers. — Français Grands d'Espagne.

SECTION PREMIÈRE.

ORDRE ROYAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

La Légion-d'Honneur a été instituée par la loi du 29 floréal an 10, pour récompenser les services et les vertus militaires et civiles. Le Roi en est le chef souverain et le Grand-Maître. L'administration de l'Ordre est confiée à un Grand-Chancelier, qui travaille directement avec le Roi. L'Ordre de la Légion-d'Honneur est composé de Chevaliers, d'Officiers, de Commandeurs, de Grands-Officiers et de Grand's-Croix. Les membres de l'Ordre le sont à vie. Le nombre des Chevaliers est illimité ; celui des Officiers est fixé à 2000, celui des Commandeurs à 400, celui des Grands-Officiers à 160, et celui des Grand's-Croix à 80. Malgré cette fixation, les membres actuels (*dont le nombre est supérieur*) conservent leurs grades : la réduction se fera par les extinctions. Les Princes de la famille royale, les Princes du sang, et les étrangers auxquels le Roi confère la décoration, ne sont point compris dans le nombre ci-dessus fixé. Les étrangers sont *admis* et non reçus, et ne prêtent aucun serment. La décoration de l'Ordre de la Légion-d'Honneur consiste dans une étoile à cinq rayons doubles, surmontée de la couronne royale ; le centre de l'étoile, entouré d'une couronne de chêne et de laurier, présente d'un côté l'effigie de Henri IV, avec la légende : *Henri IV;* et de l'autre côté, des drapeaux tricolores, avec cet exergue : *Honneur et Patrie.* Cette décoration, émaillée de blanc, est en argent pour les Chevaliers, et en or pour les Grand's-Croix, les Grands-Officiers, les Commandeurs et les Officiers. Les Chevaliers portent la décoration en argent, à une des boutonnières de leur habit, attachée par un ruban moiré rouge, sans rosette. Les Officiers la portent aussi à une des boutonnières de leur habit, mais en or et avec une rosette au ruban moiré rouge. Les Commandeurs portent la décoration en sautoir, attachée à un ruban moiré rouge, un peu plus large que celui des Officiers. Les Grands-Officiers portent sur le côté droit de leur habit une plaque semblable à celle des Grand's-Croix, brodée en argent, mais du diamètre de sept centimètres deux millimètres. Ils continuent en outre de porter la simple Croix en or à la boutonnière. Les Grand's-Croix portent un large ruban moiré rouge passant de l'épaule droite au côté gauche, et au bas duquel est attachée la grande décoration ; ils portent en même temps une plaque en argent, ayant, dans les angles, des drapeaux tricolores, du diamètre de dix centimètres quatre millimètres, attachée sur le côté gauche des habits et manteaux, et au milieu de laquelle est l'effigie de Henri IV, avec l'exergue : *Honneur et Patrie.* Ils cessent, ainsi que les Commandeurs, de porter la simple décoration en or lorsqu'ils sont revêtus des marques distinctives de leurs grades. Les membres de l'Ordre de la Légion-d'Honneur portent toujours la décoration. Nul ne peut être admis dans la Légion-d'Honneur qu'avec le premier grade de Chevalier, et après avoir exercé, pendant vingt ans, en temps de paix, des fonctions civiles ou militaires avec la distinction requise, sauf les dispenses accordées par le Roi ; en temps de guerre, pour les actions d'éclat et les blessures graves, et, en tout temps, pour les services extraordinaires rendus au Roi et à l'Etat dans les fonctions civiles ou militaires, ainsi que dans les sciences et les arts.

Pour monter à un grade supérieur, il est indispensable d'avoir passé dans le grade inférieur, savoir :

1° Pour le grade d'Officier, quatre ans dans celui de Chevalier ;
2° Pour le grade de Commandeur, deux ans dans celui d'Officier ;
3° Pour le grade de Grand-Officier, trois ans dans celui de Commandeur ;
4° Pour le grade de Grand'-Croix, cinq ans dans celui de Grand-Officier.

Chaque campagne est comptée double aux militaires dans l'évaluation des années exigées ; mais on ne peut compter qu'une campagne par année, sauf les cas d'exception qui doivent être déterminés par une ordonnance spéciale. Outre les cas extraordinaires, il peut y avoir une nomination et promotion dans l'année, à la fête du Roi.

Lorsque les promotions doivent avoir lieu, le Roi détermine d'avance le nombre des décorations pour chaque grade, et la répartition s'en fait par le Grand-Chancelier de l'Ordre, entre les divers ministères, dans la proportion suivante, savoir :

40 40°.

2	au Ministère de la justice et des cultes.	
1	——	des affaires étrangères.
5	——	de l'intérieur.
2	——	du commerce et des travaux publics.
2	——	des finances.
20	——	de la guerre.
5	——	de la marine.
1	——	de l'instruction publique.
2	à la grande chancellerie.	
40		

Les membres de la Légion-d'Honneur prêtent serment de fidélité au Roi des Français, obéissance à la Charte constitutionnelle et aux lois du royaume.

Les Grand's-Croix, les Grands-Officiers, les Commandeurs, Officiers et Chevaliers qui sont convoqués et assistent aux cérémonies publiques, civiles ou religieuses, y occupent des places particulières qui leur sont assignées par les autorités constituées, conformément au réglement sur les préséances.

Pour les honneurs funèbres et militaires, les Grand's-Croix et les Grands-Officiers de la Légion-d'Honneur sont traités comme les Lieutenans-Généraux employés, lorsqu'ils n'ont pas un grade militaire supérieur; les Commandeurs, comme les Colonels, les Officiers comme les Capitaines, les Chevaliers comme les Lieutenans.

Des Grand's-Croix et des Grands-Officiers de la Légion sont désignés par le Roi et convoqués par le Grand-Chancelier pour assister aux grandes cérémonies publiques civiles ou religieuses et funèbres.

On porte les armes aux Commandeurs, Officiers et Chevaliers. On les présente aux Grand's-Croix et aux Grands-Officiers.

La qualité de membre de la Légion-d'Honneur se perd, de même que l'exercice des droits et prérogatives inhérens à cette qualité est suspendu, par les mêmes causes que celles qui font perdre la qualité ou suspendre les droits de citoyen français.

LE ROI, *Chef souverain et Grand-Maître.*

S. A. R. Mgr. le Duc D'ORLÉANS, Prince Royal.
S. A. R. Mgr. le Duc DE NEMOURS.

GRAND'S-CROIX PAR ORDRE DE PROMOTION. Messieurs,

ANNÉE 1805.

Février.

2 Duc DE GAETE.
Duc DE BASSANO, *Pair.*
Duc DE RAGUSE.

2 M^al Duc DE CONÉGLIANO, *Pair.*
M^al Duc DE DALMATIE, *Pair.*
Prince DE TALLEYRAND, *Pair.*

Mars.

6 M^al Duc DE BELLUNE, *Pair.*
M^al Duc DE REGGIO, *Pair.*

ANNÉE 1806.

Février.

8 Cte Caffarelli (A.), *Pair*, Lieut.-gén.

Juin.

11 Cte Verhuell, *Pair*, Vice-Amiral.

ANNÉE 1807.

Avril.

7 Cte Sébastiani (H.), Lieut.-général,

Juillet.

11 Cte Dupont, Lieutenant-général.
13 Mal Mis de Grouchy, *Pair*.
Cte Marchand, Lieutenant-général.

ANNÉE 1809.

Février.

2 Cte de Cessac, *Pair*, Lieutenant-gén.

Août.

14 Mal Duc de Tarente, *Pair*.
Cte Bertrand, Lieutenant-général.

ANNÉE 1813.

Avril.

6 Cte Mollien, *Pair*.

ANNÉE 1814.

Juillet.

22 Mal Mis Maison, *Pair*.
29 Mal Cte Gérard (M. C.), *Pair*, Grand-Chancelier de l'Ordre royal de la Légion-d Honneur.

Août.

3 Cte Desfourneaux, Lieutenant-gén.
20 Cte de Laforest, *Pair*.
Mis de Latour-Maubourg (V.), Lieutenant-général.
24 Cte Emeriau, *Pair*, Vice-Amiral.

Septembre.

2 Cte Truguet, *Pair*, Amiral.
30 Cte Drouet d'Erlon, *Pair*, Lieut.-gén.

Décembre.

27 Cte Mathieu-Dumas, *Pair*, Lieut.-g.

ANNÉE 1815.

Janvier.

17 Cte Claparède, *Pair*, Lieut.-gén.
Cte Verdier, *id.*
31 Mal Cte Molitor, *Pair*.

Février.

14 Cte Reille, *Pair*, Lieutenant-génér.
Cte Gazan de la Peyrière, *Pair*, *id.*
Cte Compans, *Pair*, *id.*
Mal Cte Clausel.

Août.

15 Cte de Bruges, Lieutenant-général.
Cte de Bordesoulle, *Pair*, *id.*

Septembre.

28 Mis de Jaucourt. *Pair*,
Bon Louis, *Pair*.
Bon Pasquier, Président de la Chambre des Pairs.

ANNÉE 1820.

Octobre.

8 Vte Rogniat, *Pair*, Lieutenant-gén.

ANNÉE 1821.

Avril.

28 Cte Donzelot, Lieutenant-général.

Mai.

1er Cte Siméon, *Pair*.
Vte Pernetti, *Pair*, Lieut.-gén.
Cte Souham, Lieutenant-général.

ANNÉE 1822.

Août.

17 Cte Valée, *Pair*, Lieutenant-général.

ANNÉE 1823.

Août.

19 Mis de Pastoret.
Mis de Semonville, *Pair*.

Septembre.

3 Cte Guilleminot, *Pair*, Lieut.-génér.

Octobre.

2 Cte Ricard, *Pair*, Lieutenant-général.

ANNÉE 1824.

Juin.

8 Bon Hyde de Neuville.

Août.

20 Cte Charbonnel, Lieutenant-général.

ANNÉE 1825.

Mai.

22 Cte Rampon, *Pair.*
23 Cte Rivaud de la Raffinière, L.-g.
Cte Lion, *id.*

ANNÉE 1826.

Octobre.

29 Cte Bourke, *Pair*, Lieutenant-général.

ANNÉE 1827.

Novembre.

3 Cte Ledru des Essarts, *Pair*, L.-g.

ANNÉE 1828.

Octobre.

29 Bon de Rottembourg, Lieut.-génér.
31 Bon Portal, *Pair.*

ANNÉE 1829.

Août.

26 Cte Reinhard, *Pair.*

Octobre.

30 Cte de Coutard, Lieutenant-général.
Cte Chabrol de Volvic.

ANNÉE 1830.

Août.

19 Mal Cte de Lobau, *Pair.*
21 Cte Pajol, *Pair*, Lieutenant-général.
Cte Exelmans, *Pair*, *id.*

Octobre.

16 Cte Drouot, Lieutenant-général.

Décembre.

27 Bon de Berthezène, *Pair*, Lieut.-g.

ANNÉE 1831.

Janvier.

8 Duc de Mortemart, *Pair*, Lieut.-gén.

Mars.

1er Bon Duperré, *Pair*, Amiral.
Cte Jacob, *Pair*, Vice-Amiral.
21 Cte de Mons, *Pair*, Lieutenant-gén.
Cte Roguet, *Pair*, *id.*
Bon Soult, *id.*

Avril.

20 Cte Bonet, *Pair*, Lieutenant-général.

Mai.

1er Cte d'Anthouard, *Pair*, Lieut.-gén.

ANNÉE 1832.

Mai.

27 Cte Durosnel, Lieutenant-général.

Septembre.

30 Cte Portalis, *Pair*, 1er Président de la Cour de cassation.

ANNÉE 1833.

Janvier.

9 Bon Haxo, *Pair*, Lieutenant-général.
Bon Neigre, *Pair*, *id.*
Bon Saint-Cyr Nugues, *Pair*, *id.*

Avril.

29 Duc de Plaisance, *Pair*, Lieut.-gén.
Cte Doumerc, *id.*

Mai.

9 Cte Harispe, *Pair*, Lieut.-général.

ANNÉE 1834.

Mars.

30 Bon Durant de Mareuil, *Pair.*

Avril.

29 Cte Klein, *Pair*, Lieutenant-général.
30 Bon Séguier, *Pair*, 1er Président de de la Cour royale de Paris.

ANNÉE 1836.

Janvier.

19 Bon Roussin, *Pair*, Vice-Amir., Amb.

Février.

18 Bon Brayer, *Pair*, Lieut.-général.
Cte Heudelet, *Pair*, *id.*

Avril.

30 Cte Duchatel, *Pair.*
Duc de Broglie, *id.*
Cte Barrois, Lieutenant-général.
Vte Tirlet, *id.*

GRANDS-OFFICIERS, *par ordre de promotion.* Messieurs:

ANNÉE 1804.

Juin.

14 Cte Caffarelli (Joseph).
Cte Muraire.
Cte de Vaubois, *Pair.*

ANNÉE 1810.

Août.

28 Cte Musnier la Converserie, L.-g.

ANNÉE 1811.

Juin.

30 Cte Lemercier, *Pair.*
Cte Boulay.
Cte Merlin (de Douai).
Cte Hulin, Lieutenant-général.

Novembre.

4 Cte Bailly de Monthion, L.-gén.

19 Bon Rey (Emmanuel), Lieut.-gén.
Bon de Belair, Maréchal-de-camp.

ANNÉE 1814.

Mars.

23 Cte Corbineau, *Pair*, Lieut.-gén.

Juillet.

29 Cte de Chaumont (Dupont), L.-gén.
Bon Campredon, *Pair*, Lieut.-gén.

Août.

10 Cte Meynadier, Lieutenant-général.
20 Cte de Montmarie, *id.*
23 Vte Mermet, *id.*
Bon Jacquinot, *id.*
24 Cte de Lorencez (Latrille), *id.*

Décembre.

18 Cte de Vaublanc.
27 Mis de Frégeville, Lieut.-gén.
Bon Marcognet, *id.*

ANNÉE 1815.

Janvier.

17 Bon Chabot, Lieutenant-général.
Bon L'Huillier, *id.*

Février.

14 Bon de la Roche, Lieutenant-général.
15 Bon Piquet, *id.*

Juin.

6 Vte Donnadieu, Lieutenant-général.

Octobre.

31 Vte Paultre de la Motte, Lieutenant-général.

Décembre.

29 Cte de Dumas de Polart, Lieutenant-général.

ANNÉE 1817.

Août.

20 Cte de Lalaing d'Audenarde, Lieutenant-général.

ANNÉE 1820.

Août.

23 Bon Hamelin, Contre-Amiral.
24 Vte Castex, Lieutenant-gén.

Septembre.

20 Bon Jan de la Hamelinaye, Lieutenant-général.

ANNÉE 1821.

Mai.

1er Bon Mounier, *Pair*.
Bon Fririon, Lieutenant-général.
Cte Loverdo, *id.*
Bon Lenoury, *id.*
Cte Vattier de St.-Alphonse, *id.*
Vte Corsin, *id.*
Vte de Saint-Mars, Maréc.-de-camp.
Cte Gentil St.-Alphonse, Lieut.-g.
Duc de Dino, Lieutenant-général.
Bon Bruny, Mar.-de-camp.
Bon d'Ordonneau, Lieut.-gén.

ANNÉE 1822.

Août.

17 Cte Despinoy, Lieut.-général.
Bon Quiot, *id.*
21 Mis de Clermont-Tonnerre, *id.*

Septembre.

17 Bon Bouchu, Lieut.-général.

ANNÉE 1823.

Février.

19 Cte de La Feronnays.

Juin.

1er Vte Vallin, Lieutenant-général.
Vte de Latour-Foissac, Lieut.-gén.

Juillet.

13 Vte Dode de la Brunerie, *Pair*, L.-g.

Août.

13 Cte d'Armagnac, Lieutenant-général.
21 Bon Borelli, *id.*
Cte de Saint-Chamans, Mal-de-camp.

Septembre.

1er Duc d'Escars, Lieutenant-général.
3 Duc de Guiche, *id*
Cte d'Ambrugeac, *Pair*, *id.*

Octobre.

2 Bon de Damas, Lieut.-général.

Novembre.

3 Bon Schaeffer, Maréchal-de-camp.
Bon Tromelin, Lieut.-général.

ANNÉE 1824.

Août.

18 Cte Ravez.
19 Cte de Monbadon, *Pair*.
20 Vte Vasserot, Lieut.-général.

ANNÉE 1825.

Mai.

19 Vte DE JESSAINT, Préfet.
22 Cte CORBIERE.
Cte DE PONTÉCOULANT, *Pair.*
Cte DE SAINT-CRICQ, *Pair.*
BERGERET, Vice-Amiral.
23 Bon CANUEL, Lieutenant-général.
Cte GIRARDIN, *id.*
Cte DUMOULIN, Maréchal-de-camp.
Cte DE SÉGUR, *Pair*, Lieutenant-gén.
Bon DELCAMBRE, Maréchal-de-camp.
BOUDIN, Bon DE ROVILLE, *id.*
Bon DUJON, *id.*
Bon DE BEURNONVILLE, *id.*

Juin.

8 Bon LAFONT, Maréchal-de-camp.

ANNÉE 1826.

Octobre.

29 Vte PELLEPORT, Lieut.-général.
Bon BAUDIN, Contre-Amiral.

ANNÉE 1827.

Septembre.

15 Cte DENIS DE DAMREMONT, *Pair*, L.-g.
Mis DE LAURISTON, *Pair*, Mal-de-c.

Novembre.

3 Vte D'HÉNIN, Lieutenant-général.
Vte DE CAUX, *Pair*, *id.*
Bon JANIN, *id.*

ANNÉE 1828.

Juillet.

29 Mis de SAINT-SIMON, *Pair*, Mar.-de-c.

Septembre.

24 Bon BOULART, Maréchal-de-camp.
Bon PELLETIER, *id.*
Bon SABATIER, *id.*

Octobre.

29 Vte de PRÉVAL, Lieutenant-général.
Cte de COLBERT, *Pair*, *id.*
30 WILLAUMEZ, Vice-amiral.
31 Mis de VERAC, *Pair.*
Mis de TALHOUET, *Pair*, Mal-de-c.

Novembre.

1er Bon FÉLIX, ancien Maréchal-de-camp.

ANNÉE 1829.

Février.

22 SCHNEIDER, Lieutenant-général.

Août.

15 BOURDEAU, anc. Garde des sceaux.

Octobre.

30 Vte DE BONNEMAINS, Lieuten.-gén.
Bon WOLFF. *id.*
Vte DE CHAMPAGNY, Mar.-de-camp.
Bon DE JOINVILLE, Intendant milit.
LEMARANT, Contre-Amiral.

ANNÉE 1830.

Octobre.

18 Bon DELORT, Lieutenant-général.
Bon BAUDRAND, *Pair*, *id.*

Novembre.

20 Mis DE LATOUR-MAUBOURG, *Pair.*

Décembre.

27 THOLOZÉ, Maréchal de camp.
Vte MONCK-D'UZER, *id.*
Bon DENNIÉE, Intendant militaire.

ANNÉE 1831.

Mars.

1er GRIVEL, Contre-Amiral.
Cte DURAND LINOIS, Vice-amiral hon.
8 LAPOYPE, Lieutenant-général.
21 Bon TESTE, *id.*
Bon DARRIULE, *id.*
Duc DE LA FORCE, *Pair.* Mar.-de-c.
Bon ATTHALIN, *Pair*, *id.*
Bon FILHIOL DE CAMAS, Mal-de-c.
Bon VOLLAND, Intendant militaire.

Avril.

20 Bon SOLIGNAC, Lieutenant-général.
Bon BOYER, *id.*
Bon PELET, *id.*
Bon POUGET, Maréchal-de-camp.
Bon GOURGAUD, Lieutenant-général.
Bon DOGUEREAU, *id.*
Bon HUREL. *id.*
Cte ANATOLE DE MONTESQUIOU, Maréchal-de-camp.
Bon REMOND, *id.*
26 BOUVET, Contre-Amiral honoraire.

Mai.

1er Mis DE ROCHE-DRAGON, Mal-de-c.
5 Cte FLAHAUT DE LA BILLARDERIE, *Pair*, Lieutenant-général.

Juin.

4 Vte MAUCOMBLE, Maréchal-de-camp.
Bon BLANMONT, *id.*
Bon CHRISTIANI, *id.*
22 Bon SEMELLÉ, Lieutenant-général.

Juillet.

27 Bon FABVIER, Maréchal-de-camp.

Août.

20 Bon HUGON, Contre-Amiral.

Novembre.

28 Vte CAMBRONNE, Maréchal-de-camp.

Décembre.

2 Bon DE FLEURY, Lieutenant-général.
Vte DE SAINT-GENIÈS, *id.*

ANNÉE 1832.

Septembre.

30 Duc DE CHOISEUL, *Pair*, Lieut.-gén.

ANNÉE 1833.

Janvier.

9 Cte DEJEAN, *Pair*, Lieut.-général.
Vte JAMIN, *id*
Bon FABRE, *id.*
Bon ACHARD, *id.*
Bon HARLET, Maréchal-de-camp.
Vte DE RUMIGNY, *id.*

Avril.

29 Bon BIGARRÉ, Lieutenant-général.
Vte CAVAGNAC, *id.*
Cte DALTON, *id.*
Bon LAHURE, *id.*
Vte SÉBASTIANI (Tiburce), *id.*
Bon GAUTHERIN, *id.*
30 DUCAMPE DE ROSAMEL, Vice-Amiral, Ministre de la marine.

Juin.

21 JACQUEMINOT, Maréchal-de-camp.
22 Cte DE BONDY, *Pair.*

ANNÉE 1834.

Janvier.

5 DUPOTET, Contre-Amiral.
Cte DE PIRÉ, Lieutenant-général.
Bon DURRIEU, *id.*

Mars.

22 Bon DE RICHEMONT, Mar.-de-camp.

Avril.

4 BARTHE, *Pair*, Ministre de la justice.
Cte D'ARGOUT, *Pair.*
18 Bon VOIROL, *Pair*, Lieutenant-général.
STROLTZ, Lieutenant-général.
Bon MERLIN, *id.*
Cte ORNANO, *Pair*, *id.*
Bon VINOT, Maréchal-de-camp.
Chev. PUNIET DE MONTFORT, *id.*
Bon NICOLAS, *id.*
Bon HENRION, *id.*
19 Bon AYMARD, *Pair*, Lieut.-gén.
22 HALGAN, Vice-Amiral.
JURIEN-LAGRAVIÈRE, *Pair*, V.-Amir.
27 Bon HULOT, Lieutenant-général.
BUCHET, *id.*
29 Cte DE TAILLIS, *Pair*, Lieut.-gén.
29 Cte DE SPARRE, *Pair*, Lieut.-général.
Bon DE FRÉVILLE, *Pair.*
30 DUPIN, Proc. gén. à la Cour de cassat.

ANNÉE 1835.

Mars.

10 Bon COTTY, Maréchal-de-camp.
Cte DE SAINTE-AULAIRE, Ambassad.

Avril.

24 PERSIL, Prés. de la Comm. des Monn.
GUIZOT.
HUMANN.
28 Cte DE MONTALIVET, *Pair*, Ministre de l'intérieur.
Cte DE LA ROCHEFOUCAULD (A.), *Pair.*
30 Bon MEUNIER, Lieutenant-général.
Bon PETIT, *id.*
Bon LALLEMANT, *Pair*, *id.*
Cte CLÉMENT DE LA RONCIÈRE, *id.*

Mai.

8 Bon ROUGER DE LAPLANE, Lieut.-g.
Bon DE GENCY, *id.*
Bon D'HASTREL, *id.*
Cte DE FERNIG, Maréchal-de-camp.
Bon MÉCHIN, Préfet du Nord.

Juin.

24 JACQUEMINOT, Cte DE HAM, *Pair.*

Octobre.

25 Mis DE RUMIGNY, *Pair*, Ambassadeur.

Novembre.

15 Bon DE BARANTE, *Pair*, Ambassadeur.

ANNÉE 1836.

Février.

18 Bon BERNARD, *Pair*, Lieut.-général, Ministre de la guerre.
HEYMÈS, Maréchal-de-camp.
Vte SCHRAMM, Lieutenant-général.
MARTINEAU DES CHESNEZ, Cons.-d'Et.

Avril.

30 Cte DE BASTARD, *Pair.*
Bon DE LASCOURS, *id.*
Cte ROY, *id.*
GIROD (de l'Ain), *id.*
Bon BRUN DE VILLERET, *Pair*, L.-g.
Cte DE CASTELLANE, *id.*
Vte DE VILLIERS, *id.*
Bon MARBOT, Maréchal-de-camp.
Cte DE LA GRANGE (Ch.), *Pair*, L.-g.

Mai.

20 Duc DE FEZENSAC, *Pair.*

COMMANDEURS PAR ORDRE DE PROMOTION.

Messieurs,

ANNÉE 1804.

Juin.

14 Cte Berlier.
Cte Miot.
Cte Pelet de la Lozère, *P.*
Cte Bérenger, *Pair.*
Cte Dubois.
Cte Thibaudeau.
Lautour-Boismaheu.
Pannetier, Cte de Valdotte, *Mar.-de-camp.*
Bon Reynaud (B.-H.), *Maréchal-de-camp.*
Bon Clément, *Colonel.*
Chev. Eberlé, *Mar.-de-c.*
Dufour, *Colonel.*
Bon Marulaz, *Lieut.-g.*
Bon Nogaret.
Bon Didelot.
Bon Bignon.
Chabran, *Lieut.-gén.*
Bon Bron, *Mar.-de-c.*
Cte Jullien, *id.*
Bon Pelletier, *id.*
Bon Schiner, *id*
Bon de Soyez, *id.*
Bon Thiébault, *Lieut.-g.*
Bon Amey, *id.*
Bon Avril, *id.*
Bon Buget, *Mar.-de-c.*
Casalta, *id.*
Chabert, *id.*
Daumas, *id.*
Desperrières, *id.*
Guérin, Bon de Waldersboch, *Mar.-de-c.*
Guillet, *id.*
Vte de Lacroix (Ph.). *Lieutenant-général.*
Cte de Lahoussaye, *id.*
Bon de Launay, *Maréc.-de-camp.*
De Morgan, *Lieut.-gén.*
Bon Roize, *id.*
Rostollan, *id.*
Bon Schilt, *id.*
Siscé, *id.*
Bon Wouillemond, *id.*

ANNÉE 1805.

Décembre.

25 Bon Mossel, *M.-de-camp.*
Arrighi, Duc de Padoue.
Chev. d'Allain, *M.-de-c.*
Bon Bardet, *Lieut.-gén.*
Bon Carrié, *id.*
Bon Demarçay, *M.-de-c.*
Bon Lacour, *Mar.-de-c.*
Bon Marx. *id.*
Bon Rey (P.-A.), *id.*
Bon Schobert, *id.*
Bon Walter, *id.*
Bon de Moulignon, *id.*

ANNÉE 1807.

Mai.

12 Bon Larrey, *Chirurgien en chef des armées.*
14 Cte de Vedel, *L.-gén.*

Juillet.

7 Bon Jouffroy, *M.-de-c.*
11 Bon de Baltus, *id.*
Bon de Cosson, *id.*
Bon de Beurmann (J.-E.) *Maréchal-de-camp.*

ANNÉE 1808.

Novembre.

22 Bon Barrié, *Maréc.-de-c.*

ANNÉE 1809.

Février.

13 D'Hautpoul, *Col.*

Avril.

23 Bon d'Estabenrath, *M.de-c.*
Bon Baillot, *id.*
31 Bon Trenqualye, *Colon.*

Juillet.

27 Bon Triaire, *Mar.-de-c.*

Août.

10 Bon Charière, *id.*

Décembre.

7 Bon Motard, *Cap. de vais.*
17 Bon Chauvel, *M.-de-c.*
Bon Remond (C.), *id.*
Bon Chassereaux, *id.*
22 Bon Armand, *Colonel.*

ANNÉE 1810.

Juin.

23 Cavalier, *Mar.-de-c.*

Août.

6 Bon Menne, *Mar.-de-c.*
Bon Frapart, *Colonel.*

ANNÉE 1811.

Janvier.

23 Bon Cassagne, *L.-gén.*

Juin.

30 Bon Saunier, *M.-de-c.*
Cte Guyot, *Lieuten.-gén.*

Août.

6 Bon Lefol, *Lieut.-gén.*

ANNÉE 1812.

Juillet.

31 Chev. Lanier, *Colonel.*

Août.

15 Bon de Lacroix, *Colon.*

Septembre.

2 Bon Gengoult, *M.-de-c.*
Bon Lafitte, *id.*
Bon Mourier, *id.*
Bon de Joubert, *id.*

Octobre.

11 Chev. Teullé, *Colonel.*

Décembre.

5 Berthemy, *Mar.-de-c.*

ANNÉE 1813.

Février.

21 Bon Legrand, *Colonel.*

Mars.

28 Bon Domanget, *M.-de-c.*

Mai.

4 Bon Simmer, *Lieut.-gén.*
Bon Lanusse, *id.*

Juin.

3 Bon Flamand, *M.-de-c.*
14 Bon Delort, *Lieut.-gén.*
22 Robillard, *Colonel.*
26 Bon Lepin, *Lieut.-gén.*
29 Bon Buquet, *Mar.-de-c.*

Août.

10 Bon Chemineau, *L.-g.*
Tarayre, *Mar.-de-c.*
Laurain, *Colonel.*
Fournier, *Mar.-de-c.*
Bon Valazé, *Lieut.-gén.*

Septembre.

5 Bon de Rolland, *M.-de-c.*
14 Bon Bardin, *Colonel.*

1813. — *Septembre.*

14 Secretan, *Colonel.*
Bon Baudinot, *M.-de-c.*
19 Susbielle, *id.*

Novembre.

5 Bon Pernet, *Mar.-de-c.*
6 Bon Griois, *Colonel.*
Bon Henrion, *M.-de-c.*
Georges Delmud, *Lieut.-Colonel.*
19 Marchal, *Mar.-de-c.*
Limouzain, *L.-Colonel.*
25 Chev. Maulemond, *Maréchal-de-camp.*
28 Bon Bessières, *L.-gén.*
Bon Wathiez, *M.-de-c.*
Chev. Carré, *Colonel.*
Bon Trapier, *Mar.-de-c.*
Pompejac, *Colonel.*

Décembre.

4 Bon Dermoncourt, *M.de-c.*

ANNÉE 1814.

Février.

25 Bon l'Eglise, *M.-de-c.*
26 Gheneser, *Colonel.*

Mars.

12 Bon Cornebise, *Colonel.*
Vte Saint-Hilaire, *Maréchal-de-camp.*
15 Figié, *Colonel.*

Avril.

3 Vte Roussel d'Hurbal, *Lieutenant-général.*
Bon Blein, *Mar.-de-c.*
5 Proteau, *id.*

Juillet.

29 Christophe de Lamotte-Guery, *Mar.-de-c.*
Marchais, *id.*
Brice, *Colonel.*
Cte de Lauberdière.

Août.

5 Bon d'Aboville (A.-M.), *Maréchal-de-camp.*
10 Bon Vincent (H.-C.-B.), *Lieutenant-général.*
17 Cte de Noailles.
20 Cte Falbert de Laroche-Fontenilles, *Mar.-de-c.*
Cte Le Roi de Mondreville, *Mar.-de-camp.*
23 Bon de Bruno, *id.*
Bon Marin, *id.*
23 Bon Veilande, *M.-de-c.*
Cte Chouard, *id.*
Bon Maupoint, *id.*
Bon Billard, *Lieut.-gén.*
Bon Gressot, *M.-de-c.*
Chev. Beteille, *id.*
24 De S.-Sauveur, *id.*
Mis d'Hautpoul, *id.*
28 Leclerc (M.-J.), *Colon.*

Septembre.

28 Bon Vichery, *L.-gén.*

Octobre.

24 Bon Baurot, *Mar.-de-c.*
Raffront, *Colonel.*

Novembre.

9 Chev. Ambert, *L.-gén.*

Décembre.

15 Bon Galbois, *M.-de-c.*
22 Vte Pailhou, *id.*
Bon Testotfery, *id.*
27 Bon Cassan, *id.*
Bon Vial, *id.*

ANNÉE 1815.

Janvier.

6 Chev. Bogne de Faye, *anc. Ministre plénipot.*
Greiner, *Colonel.*
17 Marion, *Mar.-de-c.*
Bon Dorsenne, *Colonel.*
Lamogère, *Mar.-de-c.*
31 Simon Moydier, *id.*
Vte Le Noir, *id.*

Février.

1er Mis de Bonneval, *Col.*
14 Duclos Guyot, *M.-de-c.*
Chev. Legrand, *id.*
Cte Thiard, *id.*
Delaage (H.-P.), *id.*
Mocquery, *id.*
Bon Ludot, *id.*
Revest, *id.*

Mars.

17 Peyris, *Mar.-de-camp.*
19 Cte d'Houdetot, *Colonel.*

Juillet.

15 Cte de Viricu, *Colonel.*
Vaillant, Cte de Savoisy, *Lieut.-Colonel.*

Août.

3 Bon Barbot, *Mar.-de-c.*

Décembre.

13 Cte Labarthe de Thermes, *Colonel.*
29 Cte de Ganay, *Mar.de-c.*
31 Cte de Bourbon Busset, *Lieut.-gén.*
Guillaumanches, Mis du Boccage, *Mar.-de-c.*

ANNÉE 1816.

Mars.

20 Bon Jassaud, *Mar.-de-c.*

ANNÉE 1817.

Avril.

24 Mis de Nadaillac, *Maréchal-de-camp.*

Juillet.

12 Cte Hulot d'Osery, *Mar.-de-camp.*

ANNÉE 1820.

Mars.

20 Chev. Bony, *Mar.-de-c.*
Bon Broussier, *id.*

Mai.

10 Bon de Gérando, *Cons.-d'Etat.*
18 Vte Talon, *Mar.-de-c.*
Vte Gudin, *Lieut.-gén.*
Duc de Périgord, *Pair, Maréchal-de-camp.*
Bon Delaitre, *Lieut.-gén.*
Bon Balthazard d'Arcy, *Maréchal-de-camp.*
Cte Pothier, *id.*
Duc de Clermont-Tonnerre, *Mar.-de-camp.*
Mis Oudinot, *Lieut.-gén.*
Cte de Septeuil, *Ch. d'esc.*

Juin.

3 Cte d'Orsay, *Lieut. gén.*
Bon de Chamouin, *M.de-c.*
Cte de St.-Michel, *id.*
14 Picard, *Colonel.*
Mis de Castelbajac, *Mar.-de-camp.*

Juillet.

5 Vrignaud, *Cont.-Am.hon.*

Août.

24 Bon Dubreton, *Pair.*
De Perceval, *Int. milit.*
De Langeron, *Mar.-de-c.*
Berger, Bon de Catelan.

ANNÉE 1821.

Avril.

8 Chev. Matis, *Colonel.*
28 De Martineng, *Contre-Amiral.*
Bon Vatable, *Mar.-de-c.*
Barré, *Colonel.*

Mai.

1er Despeaux, *Lieut.-gén.*
Cte Choiseul-Beaupré, *Maréchal-de-camp.*
Rochemore, *id.*
Cte Laloyère, *id.*
Vautré, *id.*
Cte de La Roche Aymon, *Pair, Lieut.-gén.*
Bon Deponthon, *M.-de-c.*
Pr. de Broglie, (Am.), *id.*
Cte de Broglie, *id.*
Cte de Mesnard, *id.*
Cte d'Héricourt, *id.*
Bon Corda, *id.*
Bon Dufour, *Intend. milit.*
D'Avisart, *Mar.-de-c.*
Bon Dejean, *id.*
Cte d'Hautefeuille, *Mar.-de-camp.*
Prince de Léon (Rohan Chabot), *Mar.-de-c.*
Cte d'Astorg, *Pair, id.*
De Matharel, *Mar.-de-c.*
Barbier, *Intend. milit.*
Bon Clarac, *id.*
Mis Courbon-Blenac, *Maréc.-de-camp.*
Deschamps, *Mar.-de-c.*
Chev. Dornier, *id.*
Bon Faverot, *id.*
Bon Courtier, *id.*
Bon Joannès, *id.*
Mis de Caraman, *id.*
Bon Mengin, *Colonel.*
Bon Bon de Lignim, *M.-de-camp.*
Bon Hulot, *Colonel.*
Chev. Prost, *id.*
Bon Tassin, *id.*
Renou de la Brune, *Maréchal-de-camp.*
B^on^ l'Epineau, *Colonel.*
Bon Montgardé, *Maréchal-de-camp.*
Cte Arthur de la Bourdonnaye, *Mar.-de-c.*
Vte de la Boulaye.
Mis de Pange, *Pair, Maréc.-de-camp.*
1er Cte de Goyon.
Bon Malouet, *Pair.*
Cte de Vittré, *Lieut.-gén.*

Août.

1er Bon Romeuf, *Mar.-de-c.*
Bon Rapatel, *id.*
Cte Choiseul d'Aillecourt. *Maréchal-de-camp.*
22 Becquey.

ANNÉE 1822.

Janvier.

Toutain, *Lieut. de Roi.*
Reyniac, *Colonel.*

Juillet.

17 Bon Rambourg, *M.-de-c.*
20 Cte de Forbin.

Août.

17 Ferrier, *Mar.-de camp.*
Bon de Lapointe, *id.*
Bon Rabusson, *Mar.-de-c.*
Bon Delpierre. *Prés. hon. en la Cour des Compt.*

Décembre.

18 Bon Silvestre de Sacy, *Pair*
15 Herman.

ANNÉE 1823.

Avril.

12 De Marguerye, *M.-de-c.*

Juin.

10 Cte d'Argoust, *M.-de-c*
26 Muller, *id*
Cte d'Hautpoul, *id.*

Juillet.

4 Bérard de Goutefray. *Col.*
13 Cte de Polignac (Melchior), *Mar.-de-c.*
Cte de Fontenilles, *id.*
25 Bon de Lespinay, *id.*

Août.

13 Bon Poupart, *M.-de-c.*
Danlion, *id.*
Cte Lusignan de Cerzé, *Lieut.-Colonel.*
Mis Chabannes de la Palisse, *Mar.-de-c.*
Bourdon, *Intend. mil.*
De Saulces de Freycinet.
19 Duc de Fitz-James.
Duc de Brissac. *Pair.*
Cte Couteulx de Canteleu.
20 Bon Lejeune, *Mar.-de-c.*
21 Cte de Séran, *Colonel.*
Cte d'Hautpoul, *M.-de-c.*
Mis de Castries, *id.*
21 Jubercau de Saint-Denis, *Maréc.-de-camp.*
21 Fournier d'Hincourt, *id.*
Boisdavid, *Colonel.*

Septembre.

1er Bon de Farincourt, *id.*
3 Bon Delaporte, *Colonel.*
6 Bon de Bron, *id.*
13 Cte de Chérisey, *id.*
Collet de la Madelène, *id.*
De Wimpffen, *id.*
15 Ricci, *Mar.-de-camp.*
Brouet, *id.*
20 Bon Angot Desrotours, *Contre-Amiral.*
22 Cte d'Agoult, *Colonel.*

Octobre.

2 B^on^ de St.-Geniès, *M.-de-camp.*
Ducos, Vte de Lahitte, *id.*
4 Barbarin, *Colonel.*
14 Foullon de Doué, *id.*
De Bergeret, *id.*
16 Vte de Peccadeuc, *M.-de-camp.*
De Thilorier, *id.*
17 Bon de Kermont, *id.*
Bon de Rascas, *Colonel.*
Chatry-Lafosse, *id.*
20 Collomb-d'Arcine, *Mar.-de-camp.*

Novembre.

3 Simonneau, *Mar.-de-c.*
Bon Lambot, *id.*
18 Bon Sautereau-du-Part, *C.*
D'André, *Colonel.*
Cte de Courten, *M.-de-c.*

ANNÉE 1824.

Août.

3 Cte de Pastoret (Améd.).
18 Bon Rendu.
19 Cte de Tamnay, *Colonel.*
20 Bon Leclerc d'Ostein.
26 Vte de Foucault de Malembert, *Colonel.*

Septembre.

30 Cte de Roucy, *Colonel.*

ANNÉE 1825.

Mai.

17 Bon de Puymaurin.
19 André.
Franchet Desperey.
De Gasville.

1825. — *Mai.*

19 De Vaussay.
Vte Both de Tauzia.
Allent, *Pair.*
Bon Ménard de la Farge, *Contre-Amiral.*
Redon de Beaupréau, *Int. de la marine.*
Mis de Vaulchier.
Cornet d'Incourt.

23 Vte de Sénonnes.
Cte de Couessin, *Colonel.*
Cte de Bourgoing, *L.-c.*
Bon Petiet, *Mar.-de-c.*
Cte de Sesmaisons, *Pair, Colonel.*
Bon Richter, *Mar.-de-c.*
Bon Rostaing, *Int. milit.*
Vte de Saint-Priest, *Lieut.-gén.*
Cte Manhès, *id.*
Bon Couture, *M.-de-c.*
Cte de Rotalier, *id.*
Cte de Rastignac, *id.*
Picquet du Boisgny, *id.*
Vte de Cheffontaines, *id.*
Cte de la Potherie, *Col.*
Cte de La Ville-sur-Illon, *Maréchal-de-camp.*
Le Couteulx de Canteleu, *Colonel.*
De Montzey, *Colonel.*
Bon de Landevoisin, *Col.*
Vte de la Forest d'Armaillé, *Mar.-de-c.*
Bon Chapelle, *Colonel.*
Berthier, *Mar.-de-c.*
Gauldrée-Boilleau, *id.*
Le Bertre, *id.*
Mis Duboutet, *id.*
Cte de Dampierre, *id.*
Label, Bon de Lambel, *id*
Prevost de Vernois, *Maréchal-de-camp.*
Bon Latour-Foissac, *Col.*
Derivaux, *Mar.-de-c.*
Cte de Beaumont, *Col.*

Juin.

9 Vte de BerthierSauvigny, *Mar.-de-camp.*
Bon de Courson de la Villevalio, *Mar.-de-c.*
Bon Higonet, *id.*
Cte la Forest Divonne, *Colonel.*
La Roche Aymon, *id.*
Cte de Meyronnet, *id.*
Vte de Naylies, *id.*

ANNÉE 1826.

Octobre.

4 Cte de Vennevelles, *Mar.-de-camp.*
29 Bon Desmichels, *id.*
Chev. Michaux, *id.*
Miot, *Colon. d'état-maj.*
Prince de Santa-Croce, *Colonel.*
Bellangé, *Mar.-de-c.*
Patarin, *Colonel.*
Lebas de Bouclans, *id.*
Thomas, *Intend. milit.*
Vte de Castelbajac.
Mis d'Arbaud-Jouques.
Esmangart, *anc. Préfet.*
Cte Desbassayns de Richemont.

30 Vte de la Rochefoucauld.

Décembre.

17 Cte de Durfort, *Maréchal-de-camp.*

ANNÉE 1827.

Septembre.

15 Bon de Druault, *M.-de-c*
Cte de Montlivault, *id.*
Duc de Crillon, *Pair, id.*
Mis d'Hanache, *Maréchal-de-camp.*
De Cadoudal, *id.*
Vte de Lamorre, *Colon.*
Lamarre, *Mar.-de-c.*
Cte de Bonneval, *Col.*
Bussière, *id.*

Octobre.

22 Emion, *L.-Col. en retr.*
De Cramayel, *Colonel.*
31 Duc de Rauzan.

Novembre.

3 Bon de Murphy, *M.-de-c.*
Bon Pache, *Col.-d'art.*
Cte d'Hautefeuille, *Col.*
De Lapisse, *Mar.-de-c.*
De Lachau, *Colonel.*
Mis de Sanzillon, *id.*
Cte de Sainte-Aldegonde, *Maréchal-de camp.*
Barthomeuf, *Int. milit.*
Cte de Noé, *Pair.*
Bon de Mackau, *C.-Am.*
18 Botherel de la Bretonnière, *Contre-Amiral.*
Morice, *Capit. de vaiss.*

Décembre.

2 Ollivier, *Cons. hon. à la Cour de Cassation.*
12 Bon de Balsac.
Cte de Chazelles.
Cte de Murat.

ANNÉE 1828.

Septembre.

24 Olivet, *Colonel.*
Raindre, *id.*
De Berauville, *id.*
Gusler, *Mar.-de-camp.*
Dejean, *Colonel.*
Delamalle, *id.*

Octobre.

28 Le Beau.
Cte de Gestas.
Cte de Séran, *Mar.-de-c.*
Bon Chabert. *id.*
Cte O'Mahony, *id.*
Bon de Salle, *id.*
Bon Gavoty, *id.*
Bon Regnault, *Int. mil.*
30 Cte de Bouillé.
Falba, *Col. d'art. de mar.*
Vte Delamare de Lamellerie, *C.-Amir. honor.*
31 Mis d'Aligre, *Pair.*
Lasagni, *Conseiller à la Cour de Cassation.*

Novembre.

2 Bon Revel, *Mar.-de-c.*

Décembre.

28 Moreau, *Conseiller à la Cour de cassation.*

ANNÉE 1829.

Février.

22 Cte de la Serre, *Colon.*
Rullière, *Mar.-de-c.*
Audoy, *Colonel.*

Septembre.

2 Cte de Muyssart.

Octobre.

28 De Lamézan.
De Berbis.
29 Bon de Villeneuve.
30 Cte de Breteuil, *Pair.*
Mis de Crillon, *id.*
Bon de Bourgoing.
Vte Clerc, *M.-de-camp.*
Levavasseur, *id.*
Bon Anthoine-de-Saint-Joseph, *Mar.-de-c.*
Cte de Salis, *Colonel.*

1829. — *Octobre.*

30 Cte de Montcalm-Gozon, *Colonel.*
Callory, *id.*
Cte de Viella, *Cont.-Am.*
Duranteau, *id.*

Décembre.

31 Vte Dutertre, *Mar.-de-c.*

ANNÉE 1830.

Mai.

29 Mis d'Audiffret (G.), *Prés. en la C. des Comptes.*

Octobre.

18 Bon Subervic, *Lieut.-g.*
Bon Bachelu, *id.*
31 Carbonel, *Mar.-de-c.*

Décembre.

27 Jacobi, *Colonel.*
Bon Rey, *Intend. milit.*
Roussel, *Colonel.*
Mangin, *id.*
Ocher de Beaupré, *Mar.-de-camp.*
De Neuchèze, *Colonel.*

ANNÉE 1831.

Janvier.

11 Bazaine, *Lieut.-gén.*

Mars.

1er Lecoupé, *Contre-Amir.*
Ducrest de Villeneuve, *id.*
Croquet – Deshauteurs, *Capit. de vaisseau.*
Menouvrier-Defresne, *id.*
Ponée, *id.*
La Treyte, *Contre-Amir.*
Massieu de Clerval, *id.*
Villaret de Joyeuse, *Capit. de vaisseau.*
Bon de Saizieu, *id*
12 Bon Tupinier, *Cons. d'Et.*
21 Trezel, *Mar.-de-camp.*
Despans de Cubières, *Lieutenant-général.*
Cte d'Aure, *anc. int. gén.*
Baradère, *Cons.-d'Etat.*
Fauché, *Memb. du cons. de santé militaire.*
Meslin, *Colonel.*
Sanfourche, *Colonel.*
Mylius, *Mar.-de-camp.*
Parchappe, *Colonel.*
Gauchais, *id.*
Bon de Morell, *M.-de-c.*
21 De Niceville, *Colonel.*
Bro, *Mar.-de-camp.*
De Bricqueville, *Colon.*
Zevort, *Mar.-de-camp.*
Noël, *Colonel.*
Schouler, *Mar.-de-c.*
Isoard, *Colonel.*
Daullé, *Mar.-de-camp.*
Blanc, *Colonel.*
Lafaille, *Mar.-de-camp.*
Lamy, *Colonel.*
Thiébault, *id.*
26 Pozac, *id.*
De Lawoestine, *M. de c.*
29 Merlin, *id.*
Renaud, *id.*
Bon Gazan, *id.*
Pailhès, *id.*
Reissembach, *Colonel.*
Petit-d'Autrive, *id.*
Canuet, *id.*
Fleury Bourekoltz, *Maréchal-de-camp.*
Schneit, *Colonel.*

Avril.

20 Bon S.-Clair, *Lieut.-gén.*
Vte Rohan de Chabot, *Maréchal-de-camp.*
Cte Colbert, *id.*
Cte Clary, *id.*
Bon Bossetti, *id.*
Bon Dubois, *id.*
Boinod, *Intend. milit.*
Paulin, *Colon. du génie.*
Lamare, *id.*
Sillégue, *Colonel.*
Blin, *Col. de gendarm.*
Clicquot, *Colonel.*
26 Pouyer, *Conseiller d'Et.*
Bon de Bougainville, *Cap. de vaisseau.*
Robert, *Capit. de vaiss.*
Bon Rolland, *Inspecteur gén. du génie marit.*
Bon Vattier, *Contre-Am. honoraire.*
30 Cte de Preissac, *Pair.*
Rousseau, *Pair, Maire du 3e arrond. de Paris.*
Levaillant, *anc. Député.*

Mai.

1er Guye, *Mar.-de-camp.*
Duprat, *anc. Colonel.*
Bon Girard, *Mar.-de-c.*
Bon Cazaux, *Colonel.*
4 Blanquefort, *Colonel.*
Lacour, *Mar.-de-camp.*

Juin.

4 Bon de Vézan (And.), *Maréchal-de-camp.*
Vte de Rigny, *id.*
Lenormant de Kergré, *Colonel.*
Arnaud, *id.*
Ferroussat, *id.*
Ricard, *Colonel.*
Klein de Kleinenberg, *id.*
Le François, *id.*
9 Zimmer, *id.*
Rogé, *Mar.-de-camp.*
11 Duchamp, *id.*
Evain, *Colonel.*
Prost, *id.*
Ruelle, *Mar.-de-camp.*
De Contamine, *Colonel.*
Deville, *id.*
Jourdan, *id.*
13 Sers, *Préfet.*
14 Adam, *Colonel.*
Bon Guichard, *id.*
19 Bon Meyer de Schauensée, *Mar.-de-camp.*
Auvray, *Mar.-de-camp.*
De Bar, *Colonel.*
Braun, *id.*
Mornay, *id.*
19 De Galz Malvirade, *id.*
Guidonnet, *id.*
22 Michel, *id.*
26 Verdière, *Mar.-de-c.*
Finot, *Colonel.*
Longuerue, *id.*
Garnier, *id.*
Demonts, *id.*
28 Bon Delaporte, *id.*

Août.

Forsans, *Cap. de vaiss.*
Buchet de Châteauville, *Capit. de vaisseau.*
Bon de la Susse, *id.*
De Rabaudy, *id.*

Septembre.

14 Lemoine, *Lieut.-gén.*
Bon Gaussart, *M.-de-c.*
Bon Fririon, *id.*
Estève, *id.*
24 Tardieu de St.-Aubanet, *Maréchal-de-camp.*
Guingret, *Colonel.*
Breton, *id.*

Octobre.

5 Châtry de la Fosse, *Col.*
19 Mis de Marmier.

1831. — *Octobre.*

29 Aversène.
Talabot.
Loubers.
Vte Lemercier.
Sencier.

Novembre.

8 Bon M. Duval, *Pair, Préf.*
28 Cte de Turenne, *Pair.*
Bugeaud, *Lieut.-gén.*
Pelecier, *Mar.-de-camp.*
Mathieu, *Colonel.*

Décembre.

2 Bourlon-Moncey, *Col.*
5 Niepce, *id.*
21 Ledoux, *Lieut.-Col.*

ANNÉE 1832.

Janvier.

7 Cte Alex. de Laborde.
Cte Friant.
De St-Aignan (A.), *Pair.*

Février.

11 Lalande, *Cap. de vaiss.*

Mars.

17 Bon de Talleyrand.

Juin.

12 Hendsch, *Colonel.*
16 Denizet, *id.*
Cte du Rocheret, *M.-de-c.*
Fournier de Pescay, *Col.*
Martin, *id.*
Marbot, *id.*
17 Vacher de Tournemine, *Colonel.*
Vidal de Léry, *id.*

Juillet.

27 Bon Ch. Dupin.
31 Brue, *Maréc.-de-camp.*
Bonnet, *Colonel.*
Dupré, *id.*

Août.

16 Joubert, 1er *Avocat-général à la Cour de Cassation.*
19 Duvivier, *Colonel.*

Septembre.

30 Leblanc, *Contre-Amir.*
Delessert (Benjamin).

Novembre.

16 Noguès, *Mar.-de-c.*
Bon Piat, *id.*
Bon Blancard, *id.*
16 Verbigier de St.-Paul, *Maréchal-de-camp.*
Vte de Latour-Maubourg, *Maréchal-de-camp.*
Mis de Faudoas. *id.*
Chev. Boudinhon, *id.*
Hugo, *id.*
De Monistrol, *id.*
Planzeaux, *id.*
Despéramons, *id.*
Bon de Séganville, *id.*
Bon de Feuchères, *id.*
Guyon, *Colonel.*
Cte d'Houdetot, *M.-de-c.*
Leroy, *Colonel.*
De la Huberdière, *id.*
Pinot, *id.*
Vainsot, *id.*
Flocard. *id.*
Daussague de Lasbordes, *Colonel.*

Décembre.

20 Desaulses de Freycinet, *Contre-Amiral.*

ANNÉE 1833.

Janvier.

7 Belmas, *Ev. de Cambrai.*
Bon Villatte, *Mar.-de-c.*
9 Bon Zœpffel, *id.*
Delaneuville, *Int. milit.*
Delmas de la Coste, *Col.*
Gréard, *id.*
De Nettancourt, *id.*
Gibon, *id.*
De Hennault, *id.*
17 Bouteiller, *id.*

Avril.

30 Cte d'Oysonville du Pont d'Aubevoye, *Cap. de v.*
Gérodias, *Colonel d'artillerie de marine.*
Corbet, *Mar.-de-camp.*
Cte Doutremont de Minières, *Colonel.*
Boarini, *id.*
L'Espagnol, *id.*
Ocher de Beaupré, *Maréchal-de-camp.*
Guiraud, *Colonel.*
Cossigny, *id.*
Couche, *id.*
De Schauenbourg, *id.*
Villaret de Joyeuse, *M.-de-c. en retraite.*
Simon de la Mortière. *id.*
Bon Morat, *Col. en retr.*
Bon Kirmann, *id.*

Mai.

21 Latour-d'Auvergne-Lauraguais, *Ev. d'Arras.*

Juin.

19 Bompard, *ancien Capit. de vaisseau.*
23 Bon de Schonen, *Proc. gén. à la C. des compt.*

Juillet.

27 Bon Rouen.

Août.

9 Choppin d'Arnouville, *Préfet.*
10 Le Poitevin, *Pair, Prés. à la C. roy. de Paris.*
24 Bon de Prony, *Pair, Insp. gén. des ponts-et-ch.*

Septembre.

8 Vte de Tilly, *anc. L.-C.*
12 Bon de Berthois, *Colonel.*

Novembre.

15 Magnan, *Colonel.*
19 Tugnot de Lanoye, *id.*
24 Mis de Lusignan.

ANNÉE 1834.

Janvier.

5 Clavel, *Mar.-de-camp.*
Bon Gobrecht, *id.*
Janin, *id.*
Cte de Grouchy, *id.*
Leroy-Duverger, *Colon.*
Brousseaud, *id.*
Bache, *id.*
Thuillier, *id.*
7 Boyer, *Pair, Présid. à la Cour de cassat.*
15 Legrand, *Cons.-d'Etat.*

Avril.

14 Chapuis, *Colonel.*
18 Bon Rapatel, *Lieut.-gén.*
Fantin des Odoards, *Maréchal-de-camp.*
De Gascq, *Colonel.*
Butschert, *id.*
Astor, *id.*
Foucher, *id.*
De Négrier, *id.*
Chadabet, *id.*
Friol, *id.*
De l'Etang, *id.*
De Brack, *id.*
Mis de Laplace, *Pair, id.*
Marion de Beaulieu. *Col.*
Vergnes, *Intend. milit.*
Ravi, *Colonel.*

Avril. —— 1834.

18 Hâtry, *Colonel.*
19 De Gasparin, *Pair.*
22 Arnous – Dessaulsays, *Contre-Amiral.*
Fleuriau, *Cap. de vaiss.*
Bazoche, *id.*
Gallois, *id.*
27 De Perron, *Colonel.*
Pegot, *Mar.-de-camp.*
Lajard, *Intend. milit.*
Levesque, *Colonel.*
29 Cte d'Haubersart, *Pair.*

Mai.

1er Vachon-Imbert. *adjoint au Maire de Lyon.*
14 Gérard, *Mar.-de-camp.*
16 Eggerlé, *Colonel.*
24 Mis de Mathan, *Pair, Maréchal-de-camp.*

Août.

25 Sapey, *Conseiller à la Cour des Comptes.*

Septembre.

8 De Hell, *Cap. de vaiss.*

Décembre.

19 Bresson, *Pair, Ministre plén. à Berlin.*

ANNÉE 1835.

Janvier.

1er Cuvillier, *Contre-Amir.*
10 Bon de Mandeville, *Maréchal-de-camp.*
18 Bon de Bois-le-Comte.

Février.

5 Cte de Ste-Aldegonde, *Lieut.-général.*
19 Prax, *Colonel.*

Mars.

11 Moline de St.-Yon, *Col.*
16 Berner, *id.*

Avril.

16 Naudet, *Colonel.*
Hupais, *id.*
24 Thiers, *Député.*
Sganzin, *Insp. gén. des pont-et-chaussées.*
29 Serrurier, *Min. plénip. près les Etats-Unis.*
30 Villemain, *Pair.*
Saint-Amans Canavas, *Maréchal-de-camp.*
Houssin de S.-Laurent, *id.*
18 Guéhéneuc, *Mar.-de-c.*
Dintrans, *Intend. milit.*
Bon Ballyet, *Intend. mil.*
Marion, *Colonel.*
Boyer, *id.*
Beaux, *dit* le Beau, *id.*
Marthe, *id.*
Fauvart-Bastoul, *id*
Bureaux de Puzy, *id.*
Bougenel, *id.*
Lasnon, *id.*
Boussaroque-Delafont. *id.*
Picquet, *id.*
Bergère, *id.*
Cournault, *id.*
Jomard, *id.*

Mai.

8 Bon Aymé, *Lieut.-gén.*
Besson, *Pair.*
10 Beautemps-Beaupré, *Ingénieur hydrog. en chef.*
Keraudren, *Insp. gén. du serv. de santé de la mar.*

Août.

14 Bernelle, *Colonel.*

Septembre.

De Lostende, *Colonel.*

Décembre.

14 Aupick *Col. d'Et.-Maj.*
19 Tessier, *Colonel.*
31 Bon Mortier, *Pair.*
Bon Boissy – d'Anglas, *Intendant militaire.*

ANNÉE 1836.

Janvier.

4 Viennet, *de l'Institut.*
15 Perrégaux, *Mar.-de-c.*
D'Arlanges, *id.*
Vilmorin, *Colonel.*
Combe, *id.*
23 Maillard, *Cons.-d'Etat.*
Bon Zangiacomi, *Pair, Prés. à la C. de cass.*
Bon Dunoyer, *Cons. id.*
Deforest de Quartdeville, 1er *Présid. à la Cour de Douai.*

Février.

2 Leroy, *Préfet.*
5 Desages, *Direct. au dép. des Affaires étrang.*
9 Casy, *Capit. de vaiss.*
9 Vte de Raymond, *Intend. militaire.*
20 Martin (du Nord), *Min. du commerce.*
De Salvandy, *Ministre de l'Instruct. publique.*

Avril.

29 Cousin, *Pair.*
Lenormand de Kergrist, *Capitaine de vaiss.*
Mengin-Duval d'Ailly, *Capitaine de vaiss.*
Sanson, *Commiss.-gén. de la marine.*
Vte d'Abancourt, *Présid. en la Cour des compt.*
Bessières, *Cons. maître en la Cour des compt.*
Calmon, *Cons.-d'Etat, Dir. gén. de l'Enreg. et des Domaines.*
30 Duc de Coigny, *Pair.*
Duc de Grammont-Caderousse, *Pair.*
Duc de Caraman, *id.*
Cte Clément de Ris, *id.*
Duc Decazes, *id.*
Duc de Montmorency, *id.*
Duc de Praslin, *id.*
Duc de Massa, *id.*
Voysin de Gartempe. *id.*
Bon Alleye de Ciprey, *Ministre plénipotent.*
Martin, *id.*
Conte, *Dir. de l'Admin. générale des Postes.*
Bon Varlet, *Mar.-de-c.*
Ordener, *id.*
Bon Sourd, *id.*
Menne, *Colonel.*
Lugnot, *id.*

Avril.

30 Carré, *Colonel.*
Juncker, *id.*
Nacquart, *id.*
Potier, *id.*
Bon Boyer, *id.*
Bon de Jessaint, *Préfet.*
Dupont-Delporte, *id.*
Gisquet.

Mai.

20 Duc de La Rochefoucauld, *Pair.*

Juillet.

9 Thomas, *Cons.-d'Etat.*
12 Tarbé de Vauxclairs, *id.*

1836. —— *Août.*

4 Aurange, *Colonel.*

Septembre.

4 La Salle, *Intend. milit.*
5 Bon Davillier, *Pair.*
28 Husson, *Colonel.*
Lafeuille, *id.*
Voisin, *id.*

Octobre.

3 Boullé, *Colonel.*

Novembre.

15 Marcotte, *anc. Direct. de l'Adm. des Forêts.*
22 Lalande, *Mar. de-camp.*
Paillot, *Colonel.*
29 Jure, *id.*

OFFICIERS PAR ORDRE DE PROMOTION.

Messieurs,

ANNÉE 1804.

Juin.

14 Agnel.
Boussin.
Chameaux.
Palasne-de-Champeaux.
Corte de Bonvoisin.
Dufresne de Beaucourt.
Dumarest.
Hector Legros.
Bon Lautour.
Lecat.
Mangeot.
Massabeau
Mayer.
Petier.
Planta.
Bon Porson.
Manset.
Cossard.
Petit.
Nérin.
Viala.
Bon Cardeneau.
Bertrand, Bon Sivray.
Charnotet.
Cacatte.
Bon Offenstein.
Bon Merlin.
Trouble.
Chalbos.
Boudet.
Guerin.
Mathis.
Martin Charly.
Barbier-Lassaux.
Lecocq.
Sirugue-Maret.
Delafons.
Boisard.
Blondeau.
Sherb.
Boissonnet.
Jacquin.
Passinge, Bon de Préchamp.
14 Bizot-Brice.
Noizet-St.-Paul.
Bon Mangin-Doins.
Vauxmoret.
Bon Bonnefoux.
Allemand fils.
Bescont.
Levesque (J.-P.).
Querangal.
Bergevin (M.-Ch.).
Garreau.
Barbier.
Le Bozec (Ch.).
Maistral.
Bourdé.
Laignel.
Epron.
Louvel (A.-F.).
D'Allois-d'Herculais.
Alix.
Dambly.
Coisy.
Malet.
Metzinger.
Emery.
Ramond.
Davenière.
Guigard.
Tilloy.
Guinard.
Patenotre.
Vaché.
Peyrot.
Puton.
Triboules.
Jolle.
Jobert.
Caille.
Soré.
Pottier.
Sauce.
Jacquot.
Plumon.
Legris.
Mignot.
Lamy.
Perrot.
14 Sabatin.
Court.
Martin.
Magne.
Fournier.
Danglade.
Boulet.
Soissons.
Gauvin.
Larray.
Lemaire.
Drouault.
Bon Estève.
Carralp.
Gerin.
Grouselle.
Jeanson.
Lang.
Mercier.
Peyre.
Prués.
Delage.
Jacquin.
Michel.
Petit.
Rougirelle.
Lacroix.
Boutrais.
Jacoby.
Ranchon.
Roux.
Callender.
Clerville.
Lefebvre.
Poussin.
Cécaldi.

Juillet.

5 Bon Carion-Nisas.
Malherbe.
Cte Estève.
Bon Lezurier de la Martorelle.

Octobre.

26 Bon Pluvinal.
Bon Aymé.

ANNÉE 1805.

Mars.

29 Cte Agar.

Août.

1er Bon Piter Deurbroucq.

Décembre.

26 Esnard.
Cadet de Fontenay.
Fruchard.
Renard.
De Saint-Loup.
Arcambal.
Vte Tabarié.

ANNÉE 1806.

Mars.

14 Dupin.
Bon Treuille de Beaulieu
Bon Charpentier.
Renaud.
Chaim.

Avril.

25 Lecoat-Kerveguen.

Juillet.

8 Thomas.

Octobre.

8 Grimblot.

Novembre.

9 Strub.
22 Bevière.

Décembre.

31 Boissy.

ANNÉE 1807.

Janvier.

7 Bon Begougne de Juniac.
Becker.
23 Jodon.

Mars.

8 Guillaumin.
13 Berger.
29 Uny.

Mai.

10 Tessier.
12 Bon Yvan.
14 Brillat.
Bon Demangeot.
Druot.
Descareaux.
Gleizes.
Gouniou St.-Léger.
Holozi.
14 Lebondidier.
Lenud.
Moulin.
Magne.
Nicolas.
Rousselle.
Villars.
31 Lagneau.

Juin.

3 Armand.
Puisoye.
28 Gueret.
Chev. Lapointe.
Franchot.

Juillet.

6 Lieutaud.
7 Bon Muller.
Bon Mathis.
11 Calés.
Marigner.
Bon Schwiter.
Dupuy.
Chartener.
De Mongin.

Septembre.

9 Terrier.
10 Lebrun.

ANNÉE 1808.

Janvier.

28 Boussin.

Février.

18 Bon Pereymond.
Bon Bechet de Léocour.
Gérard.
Perquit.

Juillet.

5 Mellet.
Ferlin.
Fornerol.
Fieux.
Du Ruel.
Thibaut.
Falcon.
19 Lavergne.
21 Letourneur.
23 Chazal.

Août.

25 Borne.

Septembre.

4 Merle.
Fabre.
Antoine.
5 Gillet.
18 Dudouit.

Octobre.

8 Elichinger.
23 Lacroix.
Goguelle.

Novembre.

12 Aubry-Tomassin.
Cornud.
14 Duthoya.
Fauverteix.
16 Messier.
17 Martin.
24 Gentil.
Charpentier.
Bonnet.
25 Vivien.
Moreno, *dit* Petit.

Décembre.

8 Schweick.
14 Chagné.
15 Hazard.
19 Hervilly.
Jacquinot.
L'Allemand.
Isch.
Bourdon.

ANNÉE 1809.

Janvier.

3 Bagneris.
15 Delesalle.

Mars.

10 Durivau.
Brondel.
Gaud.
13 Larcher-Chamont.
14 Bon Remy.
Mesmer.
25 Jannon.

Avril.

23 Brosset.
Marbœuf.
Saltet.
29 Gombau.
30 Rateau.
Petit.

Mai.

5 Vadet.
15 Chopin.
16 Desargues.
23 Thierry.
27 Paullet.
Renoult.
31 Millon.

Juin.

5 Albert.

1809. — *Juin.*
5 Bon Mosnier.
Bon Martenot.
Perrier.
Barbanègre.
Rampon.
7 Jacquinot.
10 Livremont (de).
15 Sibelet.
16 Trocmet.
26 Campariol.
27 Castillon.

Juillet.
8 Béthisy.
9 Fourcy.
Bizard.
Thérin.
12 Thevenet.
13 Tugny.
17 Bon Tavernier.
Calon.
Espinchal (d').
Josselin.
Hecmann.
Galand.
18 Chapuis.
19 Bon Brunet.
23 Roussillon.
Bastien.
Noirot.
Mazurié.
27 Cabanès.
Gibassier.
Hussenel.
Pigny.

Août.
13 Ricard.
14 Poiré.
Musnier.
Rougelin.
Boin.
15 Mugnier.
Garnier.
Charel.
Gueist.
16 Cicéron.
18 Laguette.
22 Sicre.

Septembre.
3 Desprez.

Octobre.
7 Cte Méjean.
31 Mannessier

Décembre.
17 Monnot.
Mouilland.
22 Dereix.
Bertrand.
Brechtel.

ANNÉE 1810.

Mars.
10 Philippiez.
Charrue.
15 Thumelaire.

Mai.
12 Mutelé.
Sénilhac.
26 Trupel.
29 Mermet.
Robichon.

Juin.
23 Breton.
Genevois.
Charlaud.
Bruyère.

Juillet.
4 Noailles.

Août.
4 Constantin.
6 Marchant.
Dartigues.
Husson.
21 Lagabbe.
28 Durand.
Joliclerc.

Octobre.
28 Bon de Coston.

Novembre.
10 Desmarets.
28 Slivarich.

Décembre.
29 Lyautey.
31 Moisset.
Gritte.
Martin.

ANNÉE 1811.

Janvier.
6 Bon Quenot.
Fiche.
Segond.
Savoye.

Février.
16 Payrard.
27 Moncaup.

Avril.
6 Stoffel.
19 Bon Henin de Cuviller.

Mai.
7 Venière.
Borde.
16 Charraud.
18 Dornal-Deguy.
20 Lambert.
Gillet.
Costes.
Hardy.
Parrin.
Lasalle.

Juin.
22 Hofmeyer.
24 Portemont.
Lecompte.
Moullet.
27 Perussel.
30 Cte Guehéneuc, *Pair.*
Cte Molé, *Pair.*
Bon Trouvé.
Bon Voyer-d'Argenson.
Bon Lamagdelaine.
Bon Bonnaire.
Bon d'Houdetot, *Pair.*
Crignon-Desormeaux.
Bon Lecordier.
Piault.
Cte Hédouville.
Florainville.
Jameron.
Jubé.
Maurice.

Juillet.
21 Barbier.
Barthole.
Laville.

Août.
6 Berlier.
Vigo *dit* Roussillon.
Dubois.
Larché.
Theurel.
Imbert.
Coget.
Balleroy.
Beugnat.
Martinet.
Avrouin.
Henry.
Dubarry.
Ruffat.
Meselop.
Alexandre.
Poulin.
Deschallard.
Maillard.

1811. — *Août.*

6 Vallantin.
Rimel.
Martin.
Lepage.
26 André.

Septembre.

18 Dedoual.
22 Garcin.

Octobre.

7 Materre.
Chauffard.
30 Billion.

Novembre.

6 Feuillade.
Remy.
25 Crétin.

Décembre.

3 Millard.

ANNÉE 1812.

Janvier.

11 Ravina.
Faget.
19 Legros.
29 Mathivet.

Février.

27 Kossmann.
Collombel.

Mars.

16 Michaud.
Saint-Georges.
Marc.
25 Surdun.

Avril.

13 Neveu.
25 Le Chev. Lecurel.
Couderc.

Mai.

5 Marsaint.

Juin.

Leroy.
8 Duchesne.
Lalande.
17 Plançon.
Bourbel.
18 François.

Juillet.

1er Bon de Pinteville.
4 Dumesnil.
31 Guiard.
Sevret.

Août.

7 Klein.
9 Montfalcon.
Guillot.
10 Labaume.
Maudron.
20 Dher.
Margerie.
Nicole.
Garnier.
Denelle.
22 Bon Christophe
Coste.
24 Bon Fiereck.
Mouchel.

Septembre.

2 Tachon.
Bonnefoy.
Prujade.
Michaut.
Ragmey.
Rostanger.
21 Cailliez.
23 Pommereul.
Aubert.
26 Klié.
28 Bon Galichet.
Kessel.

Octobre.

10 Delecroix.
Charpentier.
Pilhes.
11 Beaugey.
Denou.
Beaufort.
Bonfillion.
Vandois.
Bon Mergez.
Delaville.
12 Lieutaud.
Mouroux.
Lebeyrie.
Laluye.
Hervey.
Jacobé.
Daubenton.
18 Lespinette.
Lefèvre.
Bureau.
Pigeard.
Molard.
Demontjavoust.
Pallier.
Gaignot.
Remelinger.

Novembre.

15 Chicot.
19 Jolain.
Pretet.
Fortier.
Joly.
Levis.
21 Dornier.
Lian.

Décembre.

5 Salamon.
Leduc.
Péborde.
25 Thibaut.
Sachon.

ANNÉE 1813.

Janvier.

25 Lagorse.

Février.

5 Laverge.
10 Gay.
Lariu.
12 Dugua.
Dubessy.
Dauzas.
Varda.
Charrier.
Rioust.
Mauric.
21 Biget.
25 Folley.

Mars.

7 Salha Cte de Hœne.
16 Laborde.
Gilet.
Thery.
Lion.
17 Bedel-Dutertre.
26 Tessier de Margueritte.

Avril.

6 Faure.
Bon Costaz.
Besnardière (de la).
Dessalons.
Jouan.
Regnier.
Charpentier.
Bertrand.
Poudavigne.
Chaud.
Maréchal.
Jourdain.
Dretrurier.
8 Marthez.
10 Bon Menneval.
Bon Locré.

1813. — *Avril.*

14 Gayre.
Barry.
François.
21 Leclerc.
Coppier.
24 Mondet.
Daniel.
28 Marin.

Mai.

4 Desrivaux.
Charras.
Audigan.
Perathon.
Jalabert.
14 Sainte-Terre.
Boyer.
Vuaille.
Dandies.
15 Chabert.
Labouré.
16 Euvrard.
Mandel.
17 Compagnon.
Gandon.
Queru.
Fabre.
Pons.
Tabardin.
18 Baltzer.
26 Massol.
26 Barbay.
Pion.

Juin.

12 Covan.
Dauger.
Figuier.
Rousselot.
14 Perrault.
Marthe.
Demay.
Jabin.
Collet.
Chenou.
Duclos.
Compère.
Flamant.
Laporte.
Galimard.
Martel.
Deswals.
Jacot.
Bernard.
Etienne.
Delpy.
Debet.
Polosson
14 Gilbert.
Maignes.
Lecocq.
Lucas.
Picard.
Scalabrino.
Berceau.
Carion.
Meneau.
De Lentivy.
17 Bon de Laville.
18 Sellier.
Mathieu.
Roy.
Deslandes.
Godard.
Secourgeon.
Boyer de Peyreleau.
21 Bon Perrin.
Chopard.
Boulard.
Bizien.
Bouzinac.
Touret.
Boissin.
Begouin.
Joud.
Depoge.
28 Bausse.
Georgeon.
Cachera.
Riquet.
Larchantel.
De Lamorandière.
Kerlau.
Rozat.
Postel.
Bire.
Gosse.
Blanc.
Ledoux.
Chulliot.
Marullier.

Juillet.

11 Bernard.
Etienne.
Dehys.
Cousin.
Sicard.
Froidure.
Moreau.
Cuirot.
David.
Duval.
Crouet.
Beltrat.
Pianelli.
11 Lubet.
13 Gigoux.
Labouille.
Diethmann.
Buisson.
Dabadie.
Lafont.
Gausi.
Delmas.
Leroy.
Filancher.
Lendormi.
Picot-Moras.
Moreau.
Picot.
Vient.
Termelet.
14 Thomas.
Dubreuil.
Sommellier.
Rougeot.
Taloure.
Hoffmayer.
Vigogne.
Pellener.
Dupuy.
22 Lapointe.
Desgodins.
Fayard.
Robertjeot.
Pauly.
Lamarre.
Bon Barte de Ste-Fare.
28 Viret.
31 Blain.

Août.

1er Raulin.
2 Gaudner.
Sarand.
Jacquelin.
Bouvier.
Lorin.
Regis.
Chaptal.
Adhémar.
3 Parant.
5 Rayez.
Amadieu.
Cauet.
Rudloff.
6 Laprie.
10 Saint-Charles.
Dupuy.
Mazan.
Ganivet.
Klippfel.
Boyer.
Charvet.

1813. — *Août.*

10 Van Dedem van de Gelder.
16 Vernère.
Roby.
Durand.
Bailleux.
Missonnier.
Rouillard.
Beurmann.
Courreges.
Chevrau.
Tailhan.
Golzia.
Gavardie.
Bureau.
Desmoulins.
Lours.
Moysant.
Chamorin.
Spenel.
17 Barré.
22 Truchot.
30 Pelée.
Beaurain.
Hillaire.
Dufour.
Bouquet.
Caillot.
Bosquet.
Basset.
Vergez.
Leclerc.
Michel.
Escousseau.
Hubert.
Lafizelière.
Cailly.

Septembre.

5 Milot.
Gualdi.
Bresse.
Mathieu.
7 Saux.
Brune.
Vidal.
Rossy.
Doutrelaine.
13 Canonne.
Vaucherot.
Drouot de Lamarche.
14 Paris.
Dumont.
Mazas.
Rozé.
Braun.
Paquier.
Durback.
14 Rochard.
Dacheux.
Royère.
Divat.
Lamourette.
Mounier.
Duparc.
Leroy.
Legriel.
Faivre.
Maillard.
Béranger.
Christin.
Blay.
Avio.
Pringet.
Poupat.
Delille.
Courtot.
19 Brocq.
Mahé.
Paquet.
Pecheur.
Plomion.
Lageon.
Carré.
Gauthier.
Godin.
22 Micheau.
25 Richard.
27 De Louvencourt.
28 Gaveille.
Baguet.
Lamorlette.
Blondel.
Fournier.
Brucelle.
Mis Dreux-Nancre.
Lefaivre.
Cavalery.
Geoffroy.
Bergeron.

Octobre.

5 Keler.
10 De Reiset.
Roch.
12 Chameroy.
Douay.
Maillot.
15 Bonafou.
Beaufremont.
Bon de Reinach, *Pair.*
23 Mis de Rochambeau, *Pair*
De Coucy.
24 Cte Martel.
28 Bataille de Tancarville.

Novembre.

6 Couin.
6 Cercelet.
Demetz.
Hortet.
7 Ricard.
Guillebon.
Hazon.
10 Noury.
Leturgé.
Roberge.
Perrossier.
Jacob.
19 Deschamps.
Bonhors.
Bedos.
Lainet.
Lamorlette.
Guiroye.
Gresse.
Porchet.
Paon.
Guidon.
Toure.
Abert.
Prelet.
Mauviel.
Courtet.
Parisot.
Fraboulet.
Dubarry.
Weber.
Dagallier.
Ducros.
Monet.
Bouttier.
Folard.
Jacques.
Pelu.
Morand.
Bonuchy.
Ricard.
Foulquier.
Chomey.
Solier.
Ducasse.
Seguin.
Tortel.
Payenneville.
Pron.
Cartier.
Soyer.
Bigot.
23 Condé.
25 Burel.
Odinot.
Sognot.
Nolland.
Moulet.
Chomau.

1813. — *Novembre.*

25 Roëderer.
Boynet.
Metayer.
Ferrouillet.
Gouin.
Gachet.
Vincent.
Metrot.
Mongin.
Duplan.
Eys.
Vivien.
Perin.
Meyon.
Plazanet.
Béchaud.
Receveur.
Scheille.
Lamarque.
Gisnie.

28 Hubert.
Montagnière.
Faré.
Ribet.
Pioct.
Lesard.
Izard.
Germain.
Pelissier.
Cagnat.
Albert.
Léger.
Gillet.
Madier.
Barré.
Blondon.
Heuillet.
Rebsomen.
Levé.
Cailliez.
Praets.
Blanc.
Saint-Quentin.
Bunis.
Peitz.
Vildier.
Machillot.
Saisset.
Haulon.
Peysson.
Scribe.
Berger.
Ligier.
Despierre.
Assant.
Dupont.
Bon Desaix.

28 Ladroite.
Felix.
Moulin.

Décembre.

3 Bazin de Fontenelle.
Bernard.
Fraunier.
Schmitz.
Fonvielle.
Fournier.
Thunot.

4 Dermoncourt.
Lemoyne.
Decoucy.
Suberwic.
Jamin.
Leblanc.
Richter.
Ango.
Delafaye-Joyenval.
Cazener.
Etchegoyen.
Maugé.
Duguen.
Cte de Renneberg.
Vaudeville.
Vesuty.
Guillemin.

10 Barois.
David de Beauregard.

15 Duché.

18 Boëtieux.

23 Aimé.

24 Roudier.

ANNÉE 1814.

Janvier.

3 Bonne.

8 Barthélemy.
Arnaudet.

10 Visinier.
Heulot.
Burger.

13 Vte de Contamine.

18 Bacot.

21 Paolini.

22 De Caupenne.
Cloux.
Mévil.

Février.

6 Moulin.
Rousset.
Freslon.

18 Achard.
Goujeon.
Ranchon.
Vesco.

18 Lallemand.

19 Reiset.

21 Stinville.
Laborde.
Susini.

25 Polereezki.
Lavenne.
Demontenol.
Delignac.
Viant.
Rochas.
Patoureau.
Oussot.
Vaude.
De Kock.
Joly.
Isselin.
Jung.
Chenin.
Henraux.
Debonnaire.
Girard.
Montaulieu.
Dancourt.
Leclerc.
Chantre.
Delafare.
Cetty.
Masson.
Benoit.
Sinn.
Brugère.
Biollet
Vidal.
Vaudry.
Maréchal.
Guyot.
Pons.

26 Perrin.
Ebrard.
Laurent.
Pulhaux.
Dulac.
Dupuy.
Vincent.
Toussaint.
Schmidt.
Bayard.
Limbourg.

Mars.

12 Autié.
Serra.
Gault.
Narcon.
Gruat.
Furet.
Charlier.
Dufour.

1814. — *Mars.*

12 Lepain.
Binant.
13 Dupré.
15 Rivet.
Girbaud.
Delaisse.
Dequerelles.
Michelet.
Cottin.
Guillermin.
Herisson.
Noël.
Merdier.
Hubert.
Jouanet.
Duhot.
Planat.
16 D'Andlaw.
Marie.
Billot.
Lapersonne.
Pierre.
Samy.
Locqueneux.
Vessilier.
Godard.
Rousseau.
Denuelle.
Taillefert.
Carré.
17 Auguis.
Beaux.
Montchoisy.
Prelier.
Emy.
Beissac.
Gibert.
23 Chev. Deschamps.
Baillon.
Bertrand.
Cte de Mesgrigny.
Cte de Canouville.

Avril.

2 Aliman.
Pison de Malbourget.
Vergès.
Franjon.
Bernelle.
Bert.
Brunet.
Godefroy.
Pechot.
3 Follard.
Soubeiran.
Mollart.
De Baine.
3 Golstein.
Cecire.
Petion.
Martin.
Deroche.
Jolly.
Chev. Montarby.
Aguy.
Volberg.
Adnet.
Roveda.
4 Pantin Wilder.
Constantin.
Dequersonnière.
Focquerel.
Morin.
Sauvaget.
5 Debut.
Poylly.
Devarenne.

Juillet.

25 Billiet.
Denis Lagarde.
Rivierre.
29 Combes Brassard.
Maurin.
Devaraigne.
De la Primaudière.
Haeyaert.
Biot.
Tripe.
Jaume.
Arrazat.
Vinay.
Bien.
Persy.
Moullet.
Genin.
Protche.
Morin.
Bellet.
Rajon.
Daigre.
Gandon.
Cte de Mailly.
Prévost.
Sebe.
Huart.
Hotton.

Août.

2 Lelong.
Bon Camet de la Bonardière.
5 Dampmartin.
Cahouet.
Baudreville.
Cabrié.
Alpy.
5 Borson.
Dey.
7 Desfontaines.
Fabre.
Vuillaume.
Blandin.
9 Mis de Fraguier.
Cte de Murinais.
Leclerc.
10 Du Limbert.
Bollemont.
Martin.
Clément.
Chev. de Tocqueville.
Toussaint.
Gaillard.
12 Deleuze.
15 Fontaine.
De Saint-Ayrans.
Royer.
17 Michaud.
Mis de Verteillac.
Nouvel.
Depoge.
18 Gerdy.
Blehée.
Legolias.
20 Bertèche.
Cte la Rivoire de la Tourette.
Chev. Berthier.
Duperche.
22 Cte de Montaigu.
Chev. d'Esponty de Ste-Avoye.
Chev. de Breuil.
Chev. Ducis.
Chev. Legoûz du Plessis.
23 Poriquet.
Lesens de Folleville.
Heinkelbein.
Chev. de Rodier.
24 Lynch.
Chev. Gellibert.
Chev. Levavasseur.
Chev. Longiqueue, *dit* Lelong.
Chev. Henry.
Chev. Chatelard.
Chev. de Lenne.
Perraud.
Berthelemy.
Chev. de Wauthier.
Chev. Habert.
Chev. Chapuzet.
Chev. Stieler.
Chev. Léopold.
Pariset.

1814. — *Août.*

24 Lejeans.
Chevillard.
Legay.
Duprat.
Cambriels.
Becker.
Legentil.
Dupont.
Bon de Montailleur.
Meslier, chev. de Rocan.
Poret, chev. de Destière.
Vte de Busseul.

30 Dejongla.
Deprieck.
Lacourte.
Joubert.
Jeannin.
Patin.
Duhesme.
Martinot.
De Maussion.
Deshameaux.
Chapuis.
Cte Holgard.
Dupuy.
Barlier.
Deneuilly.
De Guiselin (L.)
Dauphin.
Coste.
Bonnet.
Loisier.
Cauchois.
Lalance.
Gruet.
Meyer.
D'Ecquevilly.
Chev. de Beaumez.

Septembre.

1er Leblanc de Lacombe.
De Labrousse.
D'Arbalestier.
Brousse.
D'Auger.

6 De Kergariou.

8 Cte de Plancy.

11 Heina.
Roux.

14 Mis de Nettancourt.

17 De Vaugiraud.

19 Bon de Vauxonne.
De Mansigny.

21 Bon d'Hunolstein.
Chev. Durepaire.

28 De Martouret.
Lajard.

30 Bruley.
Laurent-Desrez.
Chalopé.
Veron.

Octobre.

1er De Montgrand, Mis de Lanapoule.
D'Herbez-Latour.
Castres.
Terriez.

3 Cte de Saint-Marsault.
Cte de Lamarthonie.
De Montesquiou.
De Rouzaud.

12 De Montigny.
Puis.
Weigold.

13 Blanquart-Bailleul.

15 Gauffres.
Capiomont.
Pasquier.
Gaugler.
Stéfen.
Decressac.
Collas.
Villeumereux.
Rolland.
Tabor.
Bourdin.
Soulairol.
Testu.
Billart.
Bourillon.
Rainaud.
Condamie.
Poulet.
Viallet.
Bailly.
Chonez.
Duvernoy.
Melune.
Dufresne.
Bonnani.
Bastiani.
Eyma.
Ducasse.
Serafind.
Hervieu.
Durival.
Cramayelle.
Minal.
Eichmann.
Coiffier.
Lajoie.
Raynaud.
Davout.
Pastre-Verdier.
Quelley.

15 Sounier.
Saint-Martin.
Delavigne.
Gerard.
Baron.
Berger.
Violand.
Justeau.
De Chalus.
Grobert.
Durie de Cujus.
Compris.
Darru.
Bregeon.
Pinel.
Roux-Derochelle.
Leroy.
Disson.
Duport de Poncharra.
Audry.
Metreau.
Lebeschu.
Provence.

17 Ferey.
De Kerboux.

19 Bouteland.
Bouvier.
Bruys de Charly.
Clauzel de Coussergues.

24 Lenoir-Lanchal.

26 D'Auzat.
Despérichons.
Félix-Faulcon.

Novembre.

1er Reynaud.
Cerveau.
De Martel.
De Pressac.
Budan.
Mercier.
Duprat.
De Person.
Beuvelot.
Nollet.
Gazagnaire.
Tournadre.
Debonne.
Lambert.
Sieyes.
Jabouzan.

2 Girard.
Goulard.
De Montesquiou (H.)
Griault.
Braun.
Romand.
Minangoy.

1814. — *Novembre.*

2 De Vaudidon.
Baron.
Cassard.
Bonnescuelle-Duplessy.
Bizaillon.
Silvestre.
Durand.
Leroy.
Larderet.
Chevalier.
Hermann.
Dambly.
Dupuy de Dienne.
Berger.
Picard.
Dequevauvilliers.
Ebertin.
Horric.
Lalliez.
Veron-Reville.
Bellefont.
Foraguet.
Dupatural.
Fabre.
Thiriet.
Theubel.
Lac.
Lesperut.
Guillaume.
Brue.
Grasson.
Pascal.
Miltgen.
3 Bon de Mortarieu.
Bon Poyferré de Cère.
Delespinay.
6 Cte de Tryon-Montalembert.
9 Legras.
Laboulaye.
Moynier de Chamboran.
Tissier.
Reille.
Fontenay (de).
11 Christiani.
De Béthune-Sully.
Devaines, *Pair.*
12 Chev. Fouchier.
13 Richard-d'Aubigny.
14 Cte de Latourette-Portalès.
21 Alméras.
24 Larzillière.
Dubois.
Goyon.
Robert.
29 Tirry.

Décembre.

9 Wildermeth.
13 Trousson-Lecomte.
Bossi.
17 Brame.
Deschodt.
18 Barante.
22 Verdun.
Chev. de Grille.
Mis de la Fare.
De Pessesse.
23 De Lassonne.
Komierowski.
Cte Antoine d'Agoult.
24 Mis de Malteste.
27 Bon Shée.
Catus.
Cte Fenis-de-Laprade.
Dianous.
Rolland.
Emy.
28 Dupont.
Fornier de St.-Lary.
31 Daudy.

ANNÉE 1815.

Janvier.

1er Collet de Blacy.
2 Mis de Saint-Mars.
Oberlin.
4 Cte Dogny.
6 Chev. Cauchy.
De Godailh.
7 Lucas.
Martin d'Auch.
Bon Morisset.
9 Cardonnel.
Bon Verneilh de Puyraseau.
Pemartin.
11 Bon Duchesne de Gillevoisin.
Boisrot.
Lemotheux d'Audier.
13 Simon.
Marchand.
16 Mis de Dampierre, *Pair.*
17 Brassier.
Duvivier.
Parfait.
Vincent.
Dubignon.
Ferraudy.
Ernouf.
Haussmann.
Peridon.
Stralenheim.
Thouvenel.
17 Brasseur.
Alexandre.
Guyot.
Maignet.
Vidal de Vallabrègue.
Choppin.
Danloup-Verdun.
Chev. Soulanges.
De Vallier.
D'Albenas.
Ferrand de Saudricourt.
Caron.
Durbaret.
Letort de Larray.
Combe.
Lejosne.
Chantron.
Mathieu.
Poirel.
Bailloud.
Préau.
Bergier.
Collot.
Boone.
Levasseur.
Guerin.
Bourgeois.
Lecrosnier.
18 De Terray.
Charrier de Sainneville.
Bruère-Vaurois.
Moreau.
Brakenhoffer.
25 Foache.
Falaiseau.
Ducloux.
Tuault de la Bouvrie.
Gauthier.
27 Morizot de Marcy.
Poirson.
Cavarlho.
Bella.
Perrier.
Roussille.
Bertrand.
Charmet.
De Saint-Marc.
D'Ingremont.
Poulmans.
Maupas.
Raverat.
Demoulin.
Debeurges.
Vanvrecy.
Demaupas.
Sautereau-Dupart.
Crevaux.
Etienne.

1815. — *Janvier.*

27 Macrian.
Dumont.
Philippon.
Augoyat.
Lefaivre.
Lapostol.
Saunier.
Bellancourt.
Guinle.
Lerminier.
Luccis.
Admont.
La Chauvillière.
Barberet.
Bougainville.
Lambert.
Bonafous.
Bosquette.
Valnet.
Deblée.
Dupin.
Albert.
Grégoire.
Comoy.
Devaux.
Binet.
Lardier.
Villain.
Vuillé.
Cherrier.
Molié.
Demonceaux.
Darnaud.
Courvoisier.
Bourgeois de Saint-Paul.
Mialet.
Peyris.
Cailleaux.
Léorat.
De Belleval.
Jeanson.
Delarche.
28 Vte de Croismare.
Cte de Brunet.
Mis de Lasteyrie du Saillant.
31 Plazanet.
Le Charpentier.
Coutard.
Chevalier.
Durosey.
Bourgnon.
Demoge.
Jacquin.
Tardivy.

Février.

1er Pasquier.
1er De Bonchamps.
8 Bon de Ladoucette.
11 Delafontaine.
Lefèvre.
Dubois.
Jourdan.
13 De Barrin.
14 Cachardi.
Paixhans.
Cavailher.
Martorel.
Javain.
Goll.
D'Errard.
Jeulain.
Gorsse.
Lavalette.
Chastelain.
Corvisart.
Lagé.
Dauriac.
Marié-Duplan.
Girod.
Bourgeois.
Edeline.
Audouit.
Jamin.
Guiot.
Messager.
Miltgen.
Lamacq.
Allemacher.
Marcilly.
15 Collardeau de la Forest.
Bonnafos de la Mothe.
Mis Dargent de Deux-Fontaines.
18 Blanquart de Bailleul.
20 Bon d'Hanneucourt.

Mars.

1er Burgraff.
Mis Lacropte de Bourzac.
9 Leclerc.
12 La Coste.
Dupais.
Woillard.
Laffitte.
14 De Verdhilhac
De Borelli.
16 Gentel.
Bréa.
17 Palfray.
Fabre.
Barthelemy.
Contancin.
Gaudin.
Robert.
Guillabert.
17 Ressejac.
Duquesnoy.
Defaut.
Bon d'Esebeck.
Pierson.
Bonne.
Folliet.
Limozin.
Paty.
Erhard.
Grassoreille.
Adam.
Chépy.
Chevalier (Joseph).
Jacquemet.
Veller.
Lafiton.
Roussel.
Chanclu.
Failly.
Jannaud.
Chevalier (Pierre).
Rachis.
Martin (Auguste).
Secretain.
O'Neille.
Mac-Shechy.
Toullier.
Huissoie.
Mocquery.
Mathieu.
Lacretelle.
Pernet.
Cormillot.
Lombart.
Roussel.
Petit-Colas.
Gouland.
Dranguet.
Racenel.
Sinety.
Morel.
Lebrun.
Lavergne.
Fouquier.
Dumesnil.
Gleise.
Guyot.
Picard.
Levistré.
Boyer.
Bial.
Guenée.
Fos.
De Courval.
Bourgeois.
Guyot.
Poincignon.

1815. — *Mars.*

27 Frangin.
Vallat.
Boumard.
Lebre.
Monneret.
Vaubert.
François.
Roussel.
Frappart.
Morlaincourt.
Pernot.
Cartier.
Petel.
Jeannot.
De Mutrécy.
Tardif.
Monthoux.
Haxo.
Fleury.
Lenoire.
Fauverteix.
Huss.
Guerrard.
Renard.
Bon Holling.
Meguin.
Bon de Capol.
De Riaz.
Baud.
Richardot.
Broillard.
Tardy de Montravel.
Robert.
Chaillot.
Milordin.
Spicker.
Lauriald.
Thierion.
Dupré.
Gimont.
Mouillard.
Leridon.
Dumez.
Rozier.
Dure.
Prevost de Gagemont.
Dousse.
Berrard.
Destocquois.
Des Etangs.
Michelet.
Poilpré.
Herbin.
Desroches.
Laruc.
Levasseur.
Chardin.
27 Locqueneux.
Mignot.
Roux.
Digard.
Chaboux.
Izambart.
Carrère.
Gaultier.
Troy.
De Rison.
19 Maréchal.
Miquelard.
20 Lefranc.
Coutellier.
21 Billot.
23 Bon Raoul de Montmorency.
Bon Rouvroy de Fournes.
27 Mouthon.
Dupuy.

Avril.

5 Chas.
Chapelle.
Decos.
Vitrac.
Manson.
Mayret.
Pierreville.
De Villeneuve.
De Gaja.
Boudard.
Saint-Bonnet.
Mis de Montcalm.

Mai.

20 Cte de Waters.
23 Gross.
Felbert.
Bourguignon.

Juin.

4 Turgy.
14 Cte de Grasse.

Juillet.

15 De Fanget.
Dufossé de Castera.
Le chev. de Bastard.
De Tribout.
De Giraud.
Pasquet de St.-Projet.
Delbosc d'Auzon.
Darsonville.
Dupont.
Madol Dugas.
Reculot.
Charlus.
Contaud, Bon de Coulanges.
Le Roy de Dais.
15 Gouhier, Cte de Charencey
Vte de Lescuze.
Lyonnard de la Girennerie
Liniers.
Guyomard de Kervallos.
La Clotte.
DuCouedic de Kergoualer.
Morin de la Vallée.
De la Veuve Duchenoy.
Lebas de Giraudy.
Legros de Marcy.
D'Eymeric.
De Bourge.
Bernardi.
De Montluc.
De Guise.
16 Cte d'Osmont.

Septembre.

20 Prevost de Saint-Cyr.

Octobre.

18 Cte de Marguerye.
Mis de Chambon.
Mis de Vidal.
Bon de Capdeville.

Novembre.

1er De Cendrecourt (R.)
Cte de Pellan.
Paiquet de Lagarde.
Mirandot-Dubourg de Gouney.
Bouton.
Malmazet de St.-Andéol.

Décembre.

6 Bon de Contamine.
26 Delaleu.
Charlier de Vrainville.
28 Cte de Gravier-Vergennes.
29 Cte de Narbonne-Lara.
Chev. Landry-de-Saint-Aubin.
Chev. Nypols.
Cte de Sainte-Marie.
Bon de Mortarieu.
30 Gontier Cluseau de Biran.
31 Cte Douet de Soursac.

ANNÉE 1816.

Janvier.

10 Lechartier de la Varignière.
15 Buirettes de Verrières.
Cte de Geslin.
16 De Rouillac.
De Fortia.
Cte de Brevannes.
Vte Héricart de Thury.
Cte de Montmorency.

1816. — *Janvier.*
16 Bon de Laferté.
Mis de Vigny.
Froidefond du Chatenet.
Mis de Pons.
Legardeur de Tilly.

Février.
10 Bacciocchi Adorno.
20 De Schaller.
Fer.
21 Delacroix.
27 De Villeneuve.
De Limayrac.
28 Guys de Sainte-Hélène.

Mars.
6 Belletrux.
7 Bon Dudon.
20 Vte de la Bretonnière.

Mai.
14 Galand.
26 La Villette.
Collet.

Septembre.
30 Delor.

ANNÉE 1817.

Mai.
8 Gaillard.

ANNÉE 1818.

Juin.
1er De Malartic.

ANNÉE 1820.

Mars.
20 Viguier.
Chapuis.
Baldayroux.
Bedat.
François.
Berton.
Bertrand.
Brun.
Couet de Lorry.
Devaux.
Duhazier.
Gand.
Guerrier.
Boucquet-Jolinière.
Lacroix-Martin.
Lefoix.
Magnan.
Marquer.
Massompierre.
Minvielle.
Mocquet.
Mundtwiller.
Moulin de Mousset.
20 Petitot.
Cousin.

Mai.
10 Bon Camus Dumartroy.
Vte Siméon, *Pair.*
18 Prince Aldobrandini Borghèse.
Cte d'Hoffelize.
Mis de la Tour-du-Pin-Montauban, *Pair.*
Galdemar.
Mis de Sourdis.
Saint-Belin-Malain.
Philibert.
Valter.
Petiet.
Cassaing.
Wolff.
30 Bon de Saint-Mars.
Pasquier.
Deydier.
Gorsse.
Bon de Cordès.

Juin.
3 Leroy.
Mis de Maillardoz.
De Fayet.
9 Bon d'Aubier.
Fontaine.
14 D'Agon de la Contrie.
Coppens d'Honschoote.

Juillet.
5 Guillet d'Harris.
Godebert.
Perinelle Dumay.
Chev. Bocher.
Cte Chavannat.
19 Vte de Cazes.
Bon Maurice.

Août.
24 Penfentenio, Cte de Chefontaine.
Mouchard.
Dubarrail.
De Bizemont.
Cte de Lastours.
Duc de Polignac (A.).
Mis de Bouillé.
Aclocque, Bon d'Hocquincourt.
Mis de la Tour-du-Pin.
De Monval.
Allouis.
Barré.
Cte de Saporta.
Mathis.
Pellechet.
Cte de Léautaud-Donnine.

ANNÉE 1821.

Janvier.
23 Lechat.

Avril.
8 Saint-Laurent.
Bonne.
23 Alibert.
Songis.
Le Bœuf.
Bernault.
Delavigne.
Bon de Mauroy.
Renaud de Vilback.
Du Poucy.
Mis de Montaigu.
Normand.
Varnier-Courno.
25 Mis de Tourdonner.
Cools Desnoyers.
Glady.
Doré.
Fournier.
Fessard.
Tombe.
Caliot.
Maret.
Duperreux.
Dumesnil.
Teste.
Beaudon.
Pas de Beaulieu.
Bon de Chambrun.
Deshorties de Beaulieu.
De Bontemps le Fort.
De Heidegger.
Rosselet.
Pertuisot.
Carcenac.
Richard.
Mis de Fayet.
De Coquet.
Parmentier.
Dupetit.
Montossé.
Chitry.
Borgarelli d'Ison.
Devaux.
Dillon.
Vivent.
Augier de Montgrenier.
Limonnier.
Gastebois.
Delannoy.
Dubart.
Grégoire.
Goguel.

1821. — *Avril.*

25 Lamoureux de la Génetière.
Dehys.
Cugno de Belloc.
Donatz.
Sausac de Touchimbert.
De Roussy.
De Chastaigner.
De Sourbier.
Salvaing de la Phergue.
De St-Amans.
Duboüexic de Guichen.
De Romanet.
De Chabannes.
Rouillé d'Orfeuil.
Martin.
Méan de St.-Prix.
Guillot.
Duport de St.-Victor.
Ducouëdic.
Douvin.
Renard.
Destrais.
Reinhartz.
Vianney.
De Valmalette.
Verrier.
De Chambray.
Charpentier.
Lyautey.
Perdreau.
Petit de Chatenay.
Lechesne.
Javerzat.
Cte Desclaibes d'Hust.
De Framery.
Farjon.
Bodson de Noirfontaine.
Rousseau de Sibille.
Bompar.
Delaage,
Garin.
Cachedenier de Vassimon.
Moisez.
Ravier.
Fitremann.
Clément.
Jobal de Pagny.
De Lascous.
Aubriot.
De Golbery.
Mousin de Villers.
Faye.
Renault.
Pélécier.
Fleury.
Bouchon.
25 Labe de Morambert.
Mis Amaury de la Moussaye.
Richard de la Pervanchère
Duris.
Prevost, Cte de la Boutelière.
Grandjean.
28 Cocault.
Gemon.
Philibert.
Leblond Plassan.
Vauvilliers.
Mauduit.
Fromant.
Reveillère.
Garrigues.
Cte Duval de Grenonville.
Bon Janet.
Tabourcau.
Pasquier.
Bochet.
Lafosse.
Roger.
Alein.
30 Vte de Cormenin.
Borel de Bretizel.
Chev. de Monchy.
De Forton.
Eudes.
Emérigon.

Mai.

1re Cte d'Allonville.
Bon de Bellegarde.
Boin.
Borne.
Breton.
Chev. Decazes.
Dessolle.
Chev. de Fortis.
Gautier.
Kentzinger.
Moreau.
Patry.
Bon St.-Chamans.
Cte de Tocqueville.
Bon Rambaud.
Quatremère de Quincy.
Vte de Villiers du Terrage.
Cte de Salignac-Fénélon.
Roux.
Mis de Mondragon.
Cte de Rochefort.
Bon Cazin d'Honninctun.
De Barante.
Lusson.
De Valdené.
1er Alissan de Chazet.
Denois.
Cte de la Vauguyon.
Reubell.
Prince de Croy-Solre.
Cte de Bouvet de Lozier.
Vte de Montchenu.
Cte de Rochechouart.
Cte de Brissac.
Prince de Beauffremont.
Mis du Roure.
Cte de Montagu Lomag.
De Brevannes.
Dufaure de la Jarte.
Jacques.
Bon de Kentzinger.
Weiler de Navas.
Tilly de Blaru.
La Tourette Dambert.
S.-Just d'Autingues.
Duval, Cte de Dampierre
Cte de Maudet.
Malestroit de Bruc.
Mis de Saluces.
De Bruman.
Chev. Hersan.
Hochet de la Terrie.
Gisbert.
Vte de Fraguier.
Cte de Riencourt.
Cte de Senneville.
De Martainville.
Bon Dubois d'Escordal.
Cte de Villèle.
Cte d'Haussonville, *Pair.*
Duc de Brissac, *id.*
8 Mis de Mun, *id.*
23 Bourlier.

Août.

1er Duc de Céreste-Brancas.
De Corneillan.
Lange de Ferrières.
De Verdière.
De Bourjolly.
Scitivaux.
Dejeune.
Vte de Marin.
25 David.

Décembre.

13 Cte d'Aramon.

ANNÉE 1822.

Janvier.

6 Debaute.
Plomb.
9 François.
30 Audouard.

1822. — *Mars.*

12 Gautier, *Pair.*

Juin.

19 Bajeau.

Août.

14 Dussumier-Fonbrune.
17 Cte de Modène.
De Brossard.
Patu des Hautchamps.
Brahaut.
Cte de Faucigny-Lucinge-Colligny.
Kersalaun.
Kindelan.
De Contreglise.
Warenghien.
De Haynin.
Turlot.
Laverny.
Sicard.
Duc de Doudeauville.
Picard.
19 Thévenot de Saint-Blaise.
21 Vte Suleau.

Septembre.

10 Petry.

ANNÉE 1823.

Février.

21 Héron de Villefosse.
Prévost.

Juin.

10 Cte de Salperwick.
22 De Lonlay.

Juillet.

1er Duc de Firmarcon.
Vte de Balincourt.
Kœnig.
9 De Maisonneuve.
Delarue.
10 Gemeau.
Duc de Ventadour.
14 De Bricogne.
Favier.
19 David.
26 Mis de Conflans.

Août.

9 Costamagna.
11 Biancour.
Biot.
De Longuève.
Seguier.
13 Geoffroy.
Cocherel.
Chev. de Lasalle.
De Saint-Sauveur (A.)
13 De Quelen.
Martimprey.
Viogt.
De Chateaubrun.
Tugnot de La Noye.
Bon Dubouchet.
14 Deschamps.
19 De Walville.
Duc de Croï d'Havré.
Duc de Luxembourg.
Duc de Blacas.
Duc de Duras.
Cte de Cossé-Brissac.
Duc d'Avaray.
Cte de Pradel.
Cte de Durfort (Et.), *Pair*
Mis de La Suze.
Mis d'Autichamp.
Mis de Vernon.
Duc de Maillé, *Pair.*
Cte Duhamel.
Vte de Chateaubriand.
Mis de Louvois, *id.*
Cte de La Villegontier, *Pair.*
De Montigny.
Lassonnier.
20 Cte Du Botderu.
21 De Rochemore.
De Cosnac.
Stephanopoli.
Fouques.
Pretet.
Debray.
Barbier.
Auxcouteaux.
D'Alpuget.
De Ligneville.
22 D'Aubusson de la Feuillade.
31 De Belloc Stibal.
Mousin de Bernecourt.
De Carné.
De Suremain.

Septembre.

1er Waille.
Campredon.
Cte de Montferré.
De Miremont.
De La Scinie.
Stengel.
De Montferré.
De Lavillatte.
Muralt.
De Foucauld.
Giclat.
Brignon.
De Segur.
1er Winterheld.
Poinsignon.
Strallen.
Dupau.
3 Michel.
6 Dussard.
Massu.
7 D'André.
12 De Noinville.
De Vinzelles.
Lauretan.
13 De Laubepin.
Pericat.
Gallet.
Vuillame.
Mongrolle.
15 Dast.
Vte de Foucault.
Hulot.
Hamart.
Doublet.
16 Olry.
Delamarre.
18 Chev. de Monistrol.
19 Cte de Quinsonas.
Renault.
Vte de Chambrun.
Regnault.
Leclerc de Ruffey.
20 Langlois de Plemont.
Cte de Sesmaisons.
DeLa Poix de Freminville
Defay, Cte de La Tour-Maubourg.
22 Percheron.
Salomon de Suarce.
24 Manneville.
Cte de Labesse.
26 Longueville.
De Dienne.
De Lostanges.
Humblet.
De Finance.
Follis.
De Sede.
De Valon.
Massen.
Duchatelet.
Zickel.
De Verdalle.
Berthon.
30 Abadie.
Mathey.
Cte de Maillé.

Octobre.

2 Coste-Caude-S.-Victor.
3 De Garraube.
Leclaire.

1823. — *Octobre.*

3 Martamais.
De Sérione.
4 Vigoureux de Kermorvant.
Cte de Gallifet.
Bertrand.
Baraguey d'Hilliers.
Gallemardet.
Bouis.
De Pillet.
Poinsot.
Dupleix.
Dussard.
Korte.
De Marnier.
Larché.
Croiset.
Vincenot.
Pesme.
7 De Soussay.
Cauteloube de Marmier.
Spring.
De Schaller.
Campagnac.
De la Villegille.
8 Hulot.
11 Plauton.
14 De Lampinet.
Guys.
De Constantin.
Delmas.
Gobin.
De La Bachelerie.
Allard.
Videau.
Fine.
De La Coste du Vivier.
Daribau.
Bon de Vielbans.
Hugue Roche.
De Buisseret.
Mis de Luker.
16 Mis de Montpezat.
Fondard.
De Bergeret.
Cussac.
Leblanc.
Alquier.
Charles.
Minard.
Le Goullon.
Vallet.
Cte Bonfils.
Cte de Blocqueville.
Tessier.
De Laporte.
Cte de Closmadeuc.
16 Delaunay.
Horric de Beaucaire.
Litzler.
17 Gonthier.
20 Bon de Brichambault.
Cte d'Ecquevilly.
Perrot.
Cte d'Aloigny.
De Gonneville.
De Bourzac.
Chev. de Precarré.
Delvigne.
Siméon.
Beaubis.
Monthaluc.
De Cadoudal.
24 Bon de St.-Vincent.
Lesbros.
27 Roubin.
28 De La Martellière.
Guesviller.

Novembre.

1er Laurent.
Barthelemy.
Beaufrère.
Boussès de Lagrange.
Riban.
2 Viviand.
Davessiès de Pontès.
Fontaine.
6 Le Forestier de Boisfrogger.
8 De la Niepce de Jenfosse.
11 Deshorties.
Guiroye.
Larcher.
Vauvilliers.
13 Vanheulle.
15 De Merlis.
16 Icard.
Chasson.
18 Cocquart.
Chev. de Nacquart.
Pluyette.
19 De Valory.
22 Falcou.
De Tilly.
D'Abnour.
Chérisey.

ANNÉE 1824.

Janvier.

14 Campion.
28 Cte de Beaurepaire.

Juin.

16 Vidal de Lauzun.

Août.

3 Vte Hocquart.
17 Hocquart.
Cte Dubois de Riocourt.
18 Josse de Beauvoir.
19 Barbé.
Martelet.
Bon Monnier.
Mis de Tholosan.
Meynier.
Bon Gérard.
20 De Blesbourg.
Bon de Trobriant.
Vte de Quesnay.
Mis d'Epinay St.-Luc.
De Noirville.
De Banans.
Delphin.
Bon Sermet.
De Rayne.
Duverger.
Lefebvre Desvaux.
Mis de la Moussaye, *Pair.*
22 Delaître.
Poisson.
Staforello.
De Montlivault.
Duhamel (Victor).
De Nolhac.

ANNÉE 1825.

Janvier.

11 Bon Bosio.
Hersent.
Vernet (Horace).

Mai.

11 Poinsot.
Pardessus.
L'Abbé Fayet.
17 De Cailleux.
Bonneau.
19 Arago.
Asselin.
Augier du Chézeaud.
De Boisbertrand.
De Beaurepaire.
Du Bourblanc.
Boscals de Réals.
De Lapasture.
Bérigny.
De Chollet.
Creuzé.
Crettet de Palluel.
De Coupigny.
Croizet.

1825. — *Mai.*

19 De Caumont la Force.
Durand.
Dufougerais.
De Turmel.
Baron.
Delavau.
Fleuriau de Bellevue.
De Guer.
Guesnet.
Gay-Lussac.
Labretonnière.
Lebon.
Lebrun.
De Lastoure.
De Margadel.
De Muller.
De Nicolaï.
Cte de Puymaigre.
Reynaud (Honoré).
De Roux.
Rosman.
De Rocheplatte.
Vte De Sambucy.
Hersart de la Villemarqué.
Vte Alban de Villeneuve.
De Vendœuvre.
De Vaulgrennand.
Villot.
Ruinart de Brimont.
De Gestas.
L'Espagnol de Besanne.
Mestadier.

21 Cte de Chouzy.
Sauvage.
DeMontholonSémonville
Cte de Vibraye.
Cte d'Imécourt.
Campenon.
O'Hégerty.
Bon de Ville-d'Avray.
Cte de Belle-Isle.
Cte de Brossard.

22 Mis de Rancogne.
Bon Collin de Sussy.
Haudry de Soucy.
De Châteaudouble.
Rielle.
Duplessis Parscau.
Courson de la Ville-Hélio
Boutouillic de la Villegonan.
Brèche.
Maillot.
Portier.
Bonet Lescure.
Mis de la Guiche. *Pair.*
Cte d'Arjuzon.
Vosgien.
Ranfert de Monceau, Bon de Bretennière.
Bon Grenier, *Pair.*
Mis de Fumechon.
Bonnet.
Hacquart.
Bon de Crouzeilhes.
Bon de Villebois.
De Blaire.
Cte de Caraman (Georges)
Guys.
Chev. Artaud.
Roth.
Drovetti.

23 Collin de la Perrière.
Trefcon.
Roquemaurel.
Cte de Marquessac.
De Chambeau.
Belon.
Girot.
Richard de Tussac.
Bon de Lom.
Borelli - Mazenod de Mondesir.
Cte de Beaumont.
Du Chilleau.
Lebon.
Sohier de Gand.
Vienot.
De Baudus.
Cosseron de Villenoisy.
De Rougé.
De Courson.
Dufay.
Bon de Besenval.
Colavier d'Albici.
Massaroli.
Mis de Mesgrigny.
Brauneck.
Navier.
Saint-Just.
Cormier.
Hache de la Contamine.
Magnant.
De Posson.
Thiballier de Dommarie.
Chassepot de Beaumont.
Denarp.
Hunault de la Chevallerie
Montebise.
Challe.
Hallay.
Blaise.
De Saint-Sauveur.
Sigaldi.
Desmoutiers de Mérinville
Mis d'Elbée.
Dupont d'Aubevoye, Mis d'Oysonville.
Mis de Podenas.
Thieriet.
Cte de Châteaubriand.
Dodin Duparc.
Bontems Dubarry.
De Busseul.
De Puységur.
De Compiègne.
Bouvier de Cachard.
Bobillier.
Damotte.
Moron.
Brunery de Rivarosa.
Alphand.
Varnier.
Coger.
Daffry de la Monnoye.
Delort de la Flotte.
Molin.
Moreton de Chabrillan.
Brussel de Brulard.
Le Boul.
Duchemin.
Baudoin Saint-Firmin.
Auffret du Cosquer.
Defaye.
ChampagneC^tedu Bouzey.
Boyer de Fonfrède.
Cte d'Hautefort.
Mis de Barbançois.
De Missy.
Répécaud.
Cte Dumoncel.
Beaulieu.
Thomassin.
Genot.
De Morlaincourt.
De Termes.
Tavernier.
Michon, Vte de Vougy.
Garcias.
De Loynes.
Levesque.
Schillemans.
Bucher.
Lodibert.
Poirson.
Cte Dessoffy de Cserneck.
Malatret.
Bernard de Saint-Affrique.
Rabelleau.
Bon Lecoq d'Hervey.
Lecauchois Férand.
Vauchelle.
Puissant Dulédo.

1825. — *Mai.*

23 Mac-Curtain de Kainlis.
Ste-GemmeCte d'Andigné.
Mis d'Avaray.
Cte de Pélissier.
Mis de Coislin, *Pair.*
Pr. de Broglie de Revel.
Cte de Trogoff.
Cte de S.-Marsault.
De Fayolles, Cte de Mellet.
Cte de Chastellux.
Mis de Forbin des Issarts.
Mis de Grimaldi.
Mis de Toustain.
Mis Lavergne de Tressan.
Bon de Rougé.
Carlet, Mis de la Rozière.
Bon d'Acher-Montgascon.
Cte de la Rochefoucauld, *Pair.*
Paulinier de Fontenille.
Houël.
Cte de Turenne.
L'Abbé Pierrequin.
Cte Gibon de Kerisouet.
Mis D'Havrincour.
Richard de Cramayel.
Cte de Dienne.
Bon de Théis.
Bon de Bock.
Millet.
Philippoteaux.
Bon de Septenville.
Bon de Peronnet.
D'Henneville.
Mis Dalon.

31 Valory.
Isabey.
Brongniart.

Juin.

8 Aubrée.
Dupin.
De Foresta.
De Lardemelle.
De Lorgeril.
Soullier.
D'Hargenvilliers.
Bourgeois.
Gibou.
De Rilliet.
Dubouzet.

14 Cherubini.

Juillet.

10 Olivier de Sardan.

31 Tiolier.

ANNÉE 1826.

Octobre.

4 Bon de Latour-du-Pin.
Mermet.
De la Croix.
Chassaigne de la Ribière
Coudroy.
Septe, *dit* Rosis.
Waldner.
Vast Vimeux.
Lenternier.

29 Bon Mallet.
Puissant.
Goudemetz de Neuville.
Tugnot.
De Suffren.
Darracq.
Du Boulet.
Gruard.
Dolisié.
Barboujac.
Rubin de la Grimaudière.
De Goulet.
De Fayet.
De Fournas.
Dussaussoy.
Dumas de Culture.
Delmas.
Bénard.
Ravenel.
Bon Thirat de Saint-Agnan
Lathier.
Vaidy.
Mis de Courtarvel.
Cte Bréon de Lancreau.
Cte de L'Aigle.
Caminade.
Mis de Dreux-Brézé, *P.*
Monney.
De Villèle.
Gaudin.
Bucelle.
De Curzay.
Grossoles de Flamarens.
Planelli de Lavalette.
Rolland d'Erceville.
Ratyé de la Peyrade.
Binet.
De Gasville.
Hermann.
De Lourdoueix.
De Solirène.
Vte de Montboissier de Canillac.
Chev. de Kerlerec.
Nourquer du Camper.

29 Cte de Gestas.
De Vatimesnil.
Morgan de Béthune.

30 De Montesquiou.
Bon de la Chapelle.

31 Charpit de Courville.

Novembre.

3 Mis de Parny.
Bon de la Rochette.
Bon Gauthier de Brécy.
Chev. de Lacroix d'Azolette.
Bon Hue.
Bon Bourlet de St-Aubin.
Cte de Clarac.

ANNÉE 1827.

Avril.

20 Tetiot Dudemaine.

Mai.

27 De Gripière de Moncroc.
Defieux de Montaunet.
Clère.

Août.

15 Bon Roger.

Septembre.

15 Girault de Mimaurin.
Dulnas de St.-Léon.
Pichault.
Guénot.
Parres.
Thiéry.
Delas.
De Mongelas.
Breton.
Le Prevost de la Moissonnière.
Daguzan.
Pillioud.
Schwich.
Josse.
Lambert de Saint-Mars-d'Herbigny.

Octobre.

22 Cte d'Aubusson de la Feuillade, *Pair.*
De L'Espinay.
Lorimier, Chevalier de Chamilly.
L'Abbé Laveran.

30 Cte de Latour-d'Auvergne-Lauraguais.
Steiguer.
Mis de Laboissière.
Chev. de St.-Hubert.
Mis de Rougé.

1827. — *Octobre.*

30 Mis de La Maisonfort.
Le Pourceau de Mondoret.
De Ruttimann.
Léridant.
Cte de Montboissier.
Beaufort de Canillac.
Du Boisbaudry.
Bouquet de Beauval.
Kerguisiau de Kervasdoué
Bon Faure.
Pastoureau La Besse.
Denis.
Epailly.
De Gourgues.
Jullien.
Gama.
Koch.
Sauvajol.
Bousson.
Cathala.
Huz.
De Hemezel.
Dargy.
Imbert de St.-Amand.
Favas.
Canel.
De Muralt.
Legras.
Godey.
Hocquet.
Cte d'Ambrugeac.
Fabre.
Godard Dubuc.
31 Cte d'Agoult.
Bon Deffaudis.

Novembre.

3 Vte Dambray.
Bardel de Mereuil.
Dauriac.
Bourdé de la Villehuet.
Droguet.

Décembre.

2 Bourdais.
Turpin.
De Sèze (Cas.)
Nault.
Blanc Dutrouilh.
6 Bon Delaire.
Bon Fumeron d'Ardeuil.
Cte de Boubers.
Bon du Theil.
Pasquier.
12 Cte de Juigné.
Vte Blin de Bourdon.
Bon de Chaulieu.
Bon de Bastard (Arm.).
12 Bon Romain.
Cte Fadatte de S.-Georges
Cte Daveluy-Balancourt.
30 Bon Gérard d'Hannoncelles.
31 Mis de Lévis-Mirepoix.

ANNÉE 1828.

Janvier.

20 Schwebel.
27 De Cintré.

Avril.

23 Percier.

Août.

3 Durbec.

Septembre.

20 Andréa de Nerciat.
24 Marquair.
D'Arros.
Fernel.
Baron.
Grandjean.
Besaucèle.
Maistre.
Payan (J. M.)
Vaudrey.
De Frémond de la Merveillère.
Parnajon.
De Normandie.
Crotel.
Delotz.

Octobre.

5 Hoffmann.
Renaud Saint-Amour.
Lestoquoy.
De Gouvenain.
Boé.
Charon.
28 Debelleyme.
Finot.
Morel de Campanelle.
Mis de Cordoue, *Pair.*
Letissier.
Raudot.
29 Bon Thénard, *Pair.*
Cte de Caux.
Bellocq.
Cte d'Astorg.
De Montcarville.
De Sourdat.
Mis de Preissac.
Férin.
De Lavilléon.
Jolyet.
Durey de Noinville.
Boursetti.
29 Michel.
Grout de Saint-Paër.
Bertaux.
De Prévost.
Normand.
Gérard.
Lemaire.
Mathieu de Boissac.
Bon Collibeaux de Champvallon.
Guillien.
Broussais.
L'abbé Gallard.
Delessert (François.)
Bon Bacot de Romand.
Haim.
30 Cte Bidé de Maurville.
Cte de la Roche-Saint-André.
Bénard-Fleury.
De Mélient.
Hugot-Derville.
Filleau-Saint-Hilaire.
Fouques-Duparc.
Bon Pichon.
31 Bon Meyronnet de Saint-Marc.
Bon Feutrier, *Pair.*
Mis de Gabriac.

Novembre.

1er Alard.
Cte de Juigné.
Chev. Coquelin.
De Peronnet.
2 De la Bouillerie (A.).
23 Musnier de la Converserie
28 Pellion.
Paulin.
Nuff.
Marty.
Hubert.
Cte de Grasse.
Dupuy-Melgueil.
Barthélemy.
Nolin.
Hennocque.
Morlaincourt.
Le Limonier de la Marche.
Munch.
Brisson.

Décembre.

28 Cte de St.-Aulaire, *Pair.*

ANNÉE 1829.

Février.

22 Debroca.
Roux.

1829. — *Mai.*

3 Firino.
20 Duplaa.

Août.

8 Pilorge.

Septembre.

6 Leroux.

Octobre.

28 Bon de Bernard.
De Lyle Taulane.
Frottier de Bagneux.
De Calvière.
Conen de St.-Luc.
D'Escayrac.
Levesque.
Bouteiller de Châteaufort.
Duliége d'Aunis.
Lamandé.
Dinet.
29 David.
Laîné.
Dutilleul.
30 Vte de Marcellus.
Mis de Chassepot de Pissy.
Cte de Tryon.
Le Petit de Branvilliers.
Corabœuf.
Cte de Diesbach.
De Lagrange.
Le Joyand.
Richardot.
Carette.
Bornier.
Delavoyerie.
Chenu de Thuet de Mangou.
De Bontems-Lefort.
Horric de Beaucaire.
De Lachau.
De Roquefeuille.
Cte Du Parc de Locmaria.
Fauchier.
Danezan.
Ballon.
De Gidrol.
De La Fresnaye.
Dalbis de Belbèze.
Ducrot.
Cte de Vaudreuil.
Carraud.
Mauricheau-Beaupré.
Alexandre de Saint-Balmont.
Gizolme.
De Mauduit Duplessix.
Cte de Villeneuve-Bargemont.
30 Bretocq.
Vte Bernard de Marigny.
Marrier de Lagâtinerie.
31 Duc de Damas.
Cte Trigant de Beaumont.
De Thierry.
Vte de Dessey du Leyris.
Bourgeois.
L'abbé Hubert.

Novembre.

2 Maréchal.
Cte de Roth.
B^on^ des Rotours.

ANNÉE 1830.

Mars.

4 Gourbeyre.

Juin.

2 Brou.

Juillet.

18 Parizet.

Août.

26 Dumas.

Octobre.

2 Ferrin.
19 Lefebvre.
Laprairie.
Mercier.

Décembre.

27 Reveux.
Pretot.
Pelissier.
Perrin-Solliers.
Chapelié.
Gottchick.
Maumet.
Eynard.
Destabenrath.
Brugnière.
Stephanopoli.
Chevreau.
Charpentier.
Prevost.
Allain.
Nouguier.
Petitjean.
Dorey.
Revest.
Roetolan.
Ducros.
Blanchard-Duval.
Brunet de la Grange.
De Brossolle.
Servat de Laisle.
Le Gagneur.

ANNÉE 1831.

Janvier.

5 Midy.
Gibou.
Chefneux.
11 Destrem.
Potier.
Fabre.
27 Rouillé d'Orfeuil.

Février.

15 Ladvocat.
28 Bon Feisthamel.
Foudras.

Mars.

1er Emeric.
Serec.
Kerdrain.
Guyot.
De Coisy.
Monmelat.
Fournier.
Bérard.
Sper.
4 Cte de Saint-Didier.
8 Niboyet.
Wolff.
12 Labiche.
Bonard.
21 Roche.
Payen de Noyan.
Lemonnier de la Fosse.
De Lépine.
Collette.
Bouzonnier de Lespinasse.
Pandolfi.
Terrasse.
Sans.
Péquignot.
Lapie.
Moreau.
Galinier.
Maleplate.
Varlet.
Bourlin d'Oriancourt de Lixière.
De Linois.
Dulcis.
Barbette.
Massy.
Anglade.
Le Bas, dit Ste-Croix.
Duserre-Baudet.
Ducasse.
Moret.
Deletain.
Seguenot.

1831. — *Mars.*

21 Chopard.
Cavaignac.
Pourailly.
De Lapanouse.
Mezard.
Maillard.
Carly.
Lagay.
Trescaze.
Martin.
Derivaux.
Saulnier.
Boudin-Lorry de Fontenelle.
Raoul.
Bréard.
De Ferry-Font-Nouvelle
Rossignol.
De Monnard.
Petiet.
Ybry.
Anceaux.
D'Avrange d'Haugeranville.
Kiener.
Bremont d'Ars.
Lanthonnet.
Domergue.
Rockel.
Abeille.
Bureau.
Lunel.
Solomiac.
Radoult de la Fosse.
Perchain.
Bourgeois.
Marty.
Lieffroy.
Pignière.
Neigre.
Vaillant.
Roussel.
De Bellonet.
Morvan.
Audé
Guillemain.
Teullié.
Lenoir.
Carré.
26 Verne.
29 Foy.
Brès.
Vincent.
Gilbert.
Cantagrelle.
Cousin.
Gros.
29 Martin.
Lecomte.
Drouets.

Avril.

6 Beluze.
20 Jorry.
Dora.
Lemercier.
Poirot.
Viterne.
Cte de Chastellux.
De Boërio.
Poinçot.
De Mornay.
Berriat.
Faure.
Roux.
Melcion d'Arc.
Yver.
Duhamel.
Juving.
Bruno.
Malassagne.
De Smidt.
20 Hurault de Sorbée.
Auvray.
Foubert de Bizy.
Lapeyre.
Tarlé.
Baille.
Bruguière.
Lanauze.
Perrotin.
Baudoin-Roussel.
De Févelas.
Stoffel.
Servatius.
Miltgen.
Guibout.
Demons.
22 De Brigode.
26 Parreau.
Galabert.
Vte Cornette de Venancourt.
De Fourcroy de Guillerville.
29 De Gascq.
Bon Rodier.
Vignon.
Delahante.
30 Aubernon, *Pair.*
De Rigny.
Ginoux.

Mai

1er Bon Desvernois.
Minot.
Bory-St.-Vincent.
1er Filleul.
Michel.
Bord.
Letier.
Xaintrailles.
Wiart.
Drouard.
Mignon.
Feret.
De Panis.
Massot.
Tapin.
Langermann.
De Brunet.
Levasseur.
Gauthier de Laverderie.
Roize.
Lardenois.
Laburthe.
Conscience.
Marmion.
Vial.
Naudet.
De Résigny.
Cottereaux.
Séguret.
Zinck.
Courtin.
Bon Dubois.
Breschet.
Roux.
Odier.
Daunou.
Becquerel.
Cuvier (Fréd.)
3 Prevôt.
Zendel.
Acher.
4 Seriziat.
Menager.
Chalendar.
Regnaud.
5 Boulay.
13 Ferlus.
25 Cabart.

Juin.

3 De Rully d'Hécourt.
4 Mahon.
Blanquart de Bailleul.
Duzer.
Joinville.
Roch.
Neumayer.
Chambon.
Gatelier.
Favereau.
Michaud.
Brenier.

1831. — *Juin.*

4 Arnauld.
Escudier.
Larribe.
Rambaud.
Maisière.
Marc.
Reneufve.
Ollivier.
Derville.
Donnéa.
Kœnig.
Boutfroy.
Laneau.
Kramer.
Derrion-Duplan.
Legendre.
Sueur.
Poque-Beauvais.
8 Saint-Remy.
9 Ollagnier.
Didier.
Bauzis.
Macors.
Thiriot.
Lecler de Barbins.
11 Bailloud.
Lacombe.
Fabert.
Loiseau.
Joannis.
Duchesne.
Robert.
Fabre.
Lefebvre de Gouy.
Gadrat.
Graffan.
Picot.
Rousset.
Neunez.
Fugen.
Baudart.
Beaujouan-Duplessis.
14 Lemaître.
François.
Carutti.
Devère.
Bouvanier.
Reux.
16 Vandendriès.
Collignon.
Haner.
Legris de Neuville.
Decamps.
Charpentier.
19 Toirac.
Conrad.
Morlaincourt.
19 Wolf.
Bertrand.
Mireur.
Brayer.
Commann.
Barrès.
De Joly.
Descrivieux.
La Boulinière.
Colin.
Brice.
Margaine.
Lebon-Desmottes.
Honé.
Kronn.
Provost.
Barbeyrac de St.-Maurice.
Jonglas.
Averos.
Petit.
Deschamps.
Buob.
Corréard.
Monchamp.
Esmez.
Bonnaffos de Latour.
Jeanneot-Lanoue.
Breistroff.
Duché.
Parquin.
22 De Sainte-Marie.
Lachelier.
Bagniols.
Berthe de Gisancourt.
Dechevrière.
Braquety.
Houzeau.
Guérard.
23 De Maubranches.
Langevin.
26 Thoumini de la Haulle.
Bay.
Apchié.
Cullet.
Hautreux.
Ponçot.
Villard.
Fontaine.
Jellé.
Deshaulles.
Hamelin.
Magnier.
28 Maire.
Jacquin de Cassières.

Juillet.

10 Rostoland.
12 Tignolet.
12 Rabusson.
Boyer.

Août.

20 Trotel.
Jouglas.
Deloffre.
Raffy.
Ollivier.
30 Braemt.

Septembre.

12 Lallemant.
14 Duchastel.
Mévil.
Rabou.
Cazac.
Le Gogal de Toulgoët.
Tugnot de la Noye.
Admirauld.
Gubert.
Pisler.
Deléard.
Cailhassou.
Paulin.
Roblet.
Alessandrini.
Delannoy.
Coquebert.
Fournier.
Jaubert.
De Rostang.
Bonnaire.
Cagnazzoli.
De Lusset.
Von Hulsen.
Llabour.
17 Millot de Boulmay.
Le François *dit* Lalande.

Octobre.

5 Dutocq.
Souillier.
Duport de Pontcharra, Cte de Banne.
8 Charton.
11 Trouyet.
Drouel.
Roboli.
19 Rouxel.
D'Etchegoyen.
Cte de Girardin.
Bon de Lavenant.
Régnault.
Hébray.
Lefèvre.
Delachaussée.
De Montcarville.
Cte de Lariboissière, *Pair.*
Gense.

1831. — *Octobre.*

19 Denys.
Cte Gilbert de Voisins, *Pair.*
Delarue.
Rossigneux.
Dequevauvillers.
Harel.
Tartanson.
Sciard.
Lambert.
Cte de Las Cazes.
Delaunay.
Lavergne.
Gautier.
Leprêtre de Châteaugiron, *Pair.*
Mis de Lusignan.

Novembre.

7 Carrelet.
Rouyer de Saint-Victor.
28 Gibassier.
Jeanmaire.
Dequeux.
Coffe.
Peyrusse.
Bégot.
Hermann.
Letellier.
Mourre.
Thibault.
Hurlaux.
Chapt de Rastignac.
Miquel.
Coulon.
Paté.
Guérin.
Donna.
Bellancourt.
Dupuy de Bordes.
Macé.
Signoretti.
Bon Corbière.
Chaumet.
Foureau.
Jacquot.
Mompez.
Prouveur, Bon de Grouard.
Portalès.
Guiauchain.
Bon Bertrand.
Balas.
Guillaume.
Legros.
Pingry.
Coutant
Franconin
28 Rathery.
Schouller.
Bellanger.
Cte Davous, *Pair.*
Noël.
Matheret.
Arnaud.
Follin.
Toillon.
Hotte.
Girard.
Ivaldi.
Delgorde.
Garret.
Lervat.
Merdier.
Lamy.
Paris.
Mallet.
Desmoutiez.
Couturier-Saint-Clair.
Franchessin.
Rovel.
Ambrosi.
Jeanningros.
Raoul.
Jacquot.
Borne.
Baille.

Décembre.

2 Meynard.
Jacquemart.
Weiber.
5 Foulquier.
21 Tugnot de la Noye.
Fromentin de St.-Charles.
Dubois.

ANNÉE 1832.

Janvier.

7 Delessert (Gabriel).
Hallez.
Tourton.
15 Cte Pillet-Will.
Cordier.

Février.

7 Mathieu.
Tellier de Blanriez.
11 Huguet.
De Péronne.

Mars.

9 Barré.

Mai.

5 Menard-Saint-Martin.
10 Fréart.
17 Leforestier.
Davois.
Marcel.
Corbin.
Derancourt.
De Gibon de Kerberon.
Appert.
Fiefflé de Liévreville.
Cousin.
Carel.
Laire.
Carlier.
23 De Rossi.
30 Chev. Regnault.
Senepart.

Juin.

7 Chevillon.
De Villeroy.
Marceau.
De Bourgon.
Colson.
De Vésian.
Bellet.
Hacquart.
12 Aignelot.
Lasnier de Chauvigné.
Boisson.
Lohier.
16 Maurin.
Crezpy-Leprince.
Chatelain.
Leroux.
De Breiderbach.
Massonni.
Desnos.
Mang.
Fruchier.
Gayet.
Champion.
Gouvion.
Pain.
Grand.
Mostolac.
Lecomte-Montcharville.
De Salles.
Godet.
Taillepied de la Garenne.
Bancenel.
17 Wacquant.
Boury.

Juillet.

21 Bossu.
Planques.
Bulteau.
Geoffroy.
Charroy.
25 Dupré.

1832. — *Juillet.*

27 Lettré.
Gicquel-Destouches.
Garnier.
Fauré.
Préaux.
Boucher.
Secondat.
Lefebvre.
30 Carel.
31 Jubelin.
Xomnel.
Robert.
Delamotte.
Rey.
Garrido.
Carbonnet de Beaumanoir

Août.

9 Rupérou.
Voysin de Gartempe.
Cassaignoles, *Pair.*
Abdalla d'Asbonne.
14 Cte de Latour-Maubourg.
19 Thierry de Franqueville.
Paris.
George.
Rey.
Conty.
Phélippeaux.
Demassieux.
Jacquet.
De Mazade.
Marquiand.
Chardron.
Girard.
24 Brochant de Villiers.
Cavenne.
30 Toussaint.
Budo.
Froment.
Parlier.
Le Comte.
Lotte.
Goyhenne.
Moreau.
Charnier.

Septembre.

30 Bérenger.

Octobre.

9 Lefort.
13 Mauroumecq.
Bascans.
17 Dupaty (Emmanuel).
Larcher.
Barrière.
Mazères.
27 Boucher (Gilbert).
Febvotte.

Novembre.

13 Chambouleron.
Lejeune.
Kieffer.
De Braquemont.
Langlois.
Lafontaine.
Nivière.
Hocedé.
Lebon-Laignelot.
Valery de Siriaque.
Guillabert.
Lambert.
Ramond-Labastiole.
Gilbert.
Duché de Gurgy.
Guillaumet.
Delannoy.
Moret.
Robert.
Caussade.
Jacques.
Morel-Duenne.
Gatte.
Haren.
Tyrbas de Chamberet.
Ribes.
Becœur.
Bourdin.
Legendre.
Mancelle.
Masson.
Bouverie.
Bouillet.
Gachot.
Casalta.
Rosset.
George.
Bonfilh.
Makeréel.
Godard.
Sain-Cric.
Byrne.
De Molènes.
De la Rochette.
Ginguené.
Parmegiani.
Alengry.
Chompré.
Gardel.
Bourguignon.
Lepays de Bourjolly.
Lemerle.
Delaprade.
Chamon.
Randon.
13 De Georges de Guillaumont.
Longuet.
Odeyer.
Dumont.
Théry.
Latran.
20 Chousserie.

Décembre.

3 De Berny.
7 Duvivier.
24 Fournols.

ANNÉE 1833.

Janvier.

3 Delinon.
Petit.
7 Coutelle.
Carel.
Macdermott.
9 De Bellegarde de Laplaine
Loz de Beaucours.
Doulcet de Pontécoulant.
Prevost.
Desacres de l'Aigle.
Siméon.
Clemençon.
Manant.
Bailly.
Darolles.
Vinet.
Meunier.
Jardes.
Fournaise.
Barat.
12 Darcelin de Neubourg.
Irrouard.
Dauriac.
Couston.
Gay.
Balaran.
14 Sertour.
Sorel.
Desfeux.
Charon.
Maussion.
Derombies.
Pagès.
Carles.
Deshaies de Montigny.
Gaultier.
Regeau.
Boudhors.
Eyroux.
Zyloff.
Hernoux.
16 De Saint-Léger.

1833. — *Janvier.*

16 Montigny-Champon.
Faré.
Reibell.
De Grammont.
Feuillet.
Forget.
Dubois.
Bleton.
Ortholi.
Sauvan.
Barret-Descheises.
François.
Minangoy.
17 Delmotte.
Sain *dit* Saint-Costard.
Moisy.
Cabour-Duhay.
Prevost.
Lauwereyns.
Arago.
Truffer.
Pottier.
Vivier.
Labaume.
Leroux.
Dubard.
Macquart.
Baffert.
Bourdier.
Chaucheprat.
Bergounhe.
Lemyre de Villers.
Gentil.
Poinsot.
Chivaud.
Ibert.
Fabry.
29 Cormier.

Février.

15 Texier.

Avril.

27 Laplagne-Barris.
Desmortiers.
29 Saint-Hippolyte.
30 Cte de Lameth (Théod.)
Lefevre.
Raviéhio-Peretsdorf.
Cassino.
Carabène, Cte d'Echaux.
Calmet-Beauvoisin.
Forjonnel.
Pillioud.
Malo-Desdorides.
Lamarche.
Cosmao-Dumanoir.
Martel.
30 Laplace.
Olivier.
Desperrois.
Hubert.
Denois.
Obet.
Monier.
Magnier.
De Groult, Cte de Beaufort

Mai.

1er Henry.
Barthelemy.
Lacaze.
Dufaud.
Mohier.
Rubillon.
De Perraud.
Leroy.
Dutens.
Ingres.
Granet.
Mathieu de Dombasles.
Vincent.
5 Talandier.
Balluet d'Estournelles.
Charpentier.
Gaullier.
Fillon.
Harbelot.
Mathelin.
Fauchier.
Fulques d'Oraison.
Carles.
Demanche.
Géant.
Crocy.
Garnier.
Emery.
Saulnier.
Falcou.
Joly.
Kœnigsegg.
Tallandier.
Clouet.
Evrard.
Fornig de la Blanchetée.
Delattre.
Husson.
Rothwiller.
Viret.
Lelouterel.
Amat.
Eyriès
Mazard.
Thiéry.
Garin.
Gibert
Grobert.
5 De Mollenbec.
Mayol de Luppé.
Girardin.
De Montigny.
Lancelot-Meusnier.
Huck.
Conrad.
Barthélemy de Chadenède.
Rigau.
Jéhénot.
De Carréga.
Lambert.
Regneault.
Lami.
Henon.
Mahé de Bourgblanc.
Savoye.
Martin.
Benoît de Lapaillonne.
De Cazaux.
Riollay.
Bourgoin.
Gleizes.
Carrier.
Davy.
Toubic.
Lamblet.
Tarlé.
Verrier.
Bergeron.
Dalmont.
6 Sansot.
11 Dalmas.
Cros d'Avenas.
Roux.

Juin.

1er Mis de Dalmatie.
6 Chaudru de Trélissac.
25 Duc de la Trémoille, *P.*
Cte de Tascher, *id.*
Cte de Saint-Priest, *id.*
Bertin de Veaux, *id.*
Cte de Germiny, *id.*
Cte d'Hunolstein, *id.*
Vte de Morel-Vindé, *id.*

Juillet.

3 Trobriand.
Leblond.
Naud.
14 De Ste-Suzanne.
27 Edmond de Bussières.

Août.

9 Mourgues.
Cochin.
Desolliers.
Teissier de Cardillan.
Derville-Maléchard.

1833. — *Août.*

9 Blanchard.
De Villeneuve.
Thiessé.
Garat.
Bon de Turckheim.
Ardaillon.
De Failly.
Cunin-Gridaine.
Ganneron.
Lorois.
Fabry.
24 Eustache.
Mallet.
De Bonnard.
Marc.
27 Passy.

Septembre.

3 Villeneau.
Baudin.
Troude.
Letourneur.
Quernel.
Guilbert.
4 Laurent de Choisy.
6 Kolb.
7 Bayle.
Henry.
Target.
Lapersonne.
Renouf.
9 Rousselin.
18 Evrard de Saint-Jean.
Corso.
30 Roux.
Chennevière.
Eperonnier.

Octobre.

17 Mimaut.
Duez.
19 Pontois (Ed.)

Novembre.

5 Le Ray.
Bernard.
Laguerre.
7 Bon Denois.
14 Touffait.
Tucha.
De Sparre.
Maillat.
Vandercrusysen.
Esselin.
De Montullé.
Barbare.
Cordier.
14 Besse.
Deluchapt.
Dousson.
15 Cte de Méjean.
26 Mis de Strada.

Décembre.

13 Du Puget.
24 Cardon.
30 Judcy.
Amory.
Cochelet.
Orfila.
31 Desaugiers.
Cintrat.
Dausse.
Lemonnier.
Calmelet.

ANNÉE 1834.

Janvier.

1er Thibon.
5 Bentabole.
Letouffé.
Lopez.
Lecacheux.
Tabary.
Dupleix.
Duplantier.
Lacour.
Picot de Moras.
De Ricquehem.
Mey de Chales.
Mendiry.
Claude de Nancy.
Bonnet.
Boquet.
Ferrari.
Mairet.
Jacob.
Choquet.
D'Artois.
7 Francke.
Simonnot.
Mérigon de Montgéry.
Guérin des Essards.
Harmand.
Dusault.
Laurent.
Gobert de Neufmoulin.
Simon.
Prigny.
Le Gonidec.
Barbé.
15 Migneron.
Mallet.
Berton.
27 Blondy.

Mars.

6 Louzeau.
Fayout.

Avril.

18 Denaix.
Delcambe.
Faugeyron.
Astruc.
Delpire.
Weigel.
Vincent.
Deloré.
Courtois.
L'Eleu-Delmé.
Damour.
Lefebure.
Robert d'Harcourt.
Moisson.
Bonneau.
Robert.
Blanchard.
Maingard.
De Mosseron d'Amboise.
Anozet.
Maublanc.
Nadaud.
Honoré.
Dorlodot des Essarts.
Bley.
Eichelkamp.
Gentil.
Krebs.
Alexandre.
De Lussy.
Multzer.
Templier.
Lourdel-Hénault.
Clerget.
Tiffoinet.
De Beaufort.
Laforest.
Ducourthial.
Bertrand.
Albert.
Négre.
De Mollembec.
Daval.
De Sparre.
Salomon de Musis.
Prevost de St.-Hilaire.
Mourgue de Croixhaute.
Saget.
De Bois-le-Comte.
De Sordeval.
Imbert de Trémiolle.
Leclerc.
Gastebois.

1834. — *Avril.*

18 Dembarrère.
Carré de Busserolle.
Amoros.
Beaud-Bellevue.
D'Arbaud.
Balson.
Curtet.
Du Pont de Gault.
19 Chégaray.
22 Billard.
Pouloo-Desprez.
Leclerc de la Motte.
25 Challaye.
De Lagrenée.
Mis Dubouzet.
26 L'Eleu.
De Rosily.
27 De Tessières.
Jevin.
De Rabaudy.
Thibaut.
Perron.
Philippon.
Faure.
Senès.
Lemaistre de Ferrière.
Guillier de Chalvron.
Alexandre *dit* Desjardins.
Lebeuf.
Lefebvre.
Huot.
De Filley de Labarre.
Vieux.
Daigremont.
Million.
De Mesonan.
Descrivieux.
Lafolye.
Morisot.
28 De la Rochefoucault.
Dumas.
30 Gobron.
Marie.
Urruty.
Gréterin.
Boursy.
Cte d'Audiffret (Florim.)
Bocquet de St.-Simon.
Houard.

Mai.

1er Chaper.
Sers.
René.
Bon Taylor.
Delaroche (Paul).
Rossary.
1er Vauvilliers.
Pradier.
Barennes.
Pellenc.
D'Aubuisson de Voisins.
7 Lesage.
Fabre.
Chanteau.
Fargeot.
Tripier.
Roullet.
Daunant.
Lébé.
Feuilhade-Chauvin.
Colin.
Duplan.
Viger.
Romiguières.
16 Maléchard.
Nault.
Loosbergh *dit* Senault.
Simon Lorrière.
25 Mahélin.

Juin.

3 Houdaille.
8 Toscan du Terrail.
Parseval.
Lefebvre.
Allouveau de Montréal.

Juillet.

6 Zédé.
14 Decazes.
17 Berlier.
27 De Canclaux.

Août.

2 Leperrey.
3 Bailly.
Ladrière.
Jubé.
25 Tourangin.
Fèvre.
Dan de la Vauterie.
Lefroy.

Octobre.

7 Werger.

Novembre.

9 Polonceau.
Lebas.
14 Richard.
21 Taillefer.

ANNÉE 1835.

Janvier.

1er Gautier.
Rigodit.
1er Verninac de St.-Maur.
Bérard.
Laboria.
Chaumont.
De Durand d'Ubraye.
Lacoudrais.
Clémot.
10 Tropamer.
Hello.
Auber.
Bouchard.
De Rochebrune.
Carizey.
De Fougères.
Berthier.
Devilliers.

Février.

16 Poilloue de St.-Mars.
17 Savy du Mondiol.
Bleschamp.
Fayolle.
Despagne.
19 De la Chevardière de la Granville.

Mars.

11 Chauvet.

Avril.

11 De Viel-Castel.
De Bourqueney.
23 Bartaumieux.
Chabot.
24 Duchâtel.
27 Renouard.
Amilhau.
Despatys.
Bon de Tournehem.
29 Brenier.
Cte d'Hauterive.
De Cussy.
30 L'abbé Guillon.
Guédé.
Rendu.
Moreau.
D'Aure.
Mayr de Baldegg.
De Guibert.
Gorrant.
Bourjade.
Brenon.
Orville.
Delaunay.
Turcas.
Souilhagon de Bruet.
Mante.
Lorquet.
Amiot.

1835. — *Avril.*

30 Sanson.
Chevalier.
Leveling.
Escande.
Lelut.
Chauchar.
Rigollot.
Labatie.
Buscaglione.
Chopy.
Castaing.
Cornille.
Blanc.
Cadot.
Charpenay.
Martin de Bourgon.
Arnaud.
Nebel.
Viard.
Tarlé.
Quintin de Kercadio.
Laveran.
Gillon.
Nogier.
Dauxion.
Cairon de Merville.
Rousselet.
Nottret.
Joffre.
Goupil.
Bellencontre.
Loysel.
Delorme.
Noblet.
Martin.
De Verdon.
Foucault.
Paris.
Boulangé.
Guénot.
Gorenflaux.
Clément.
Demanche.
30 Boulet.
Monard.
Lapène.
Genty de Bussy.
Fleury.
Bon de Fourmont.

Mai.

6 Bilfeldt.
De Lasalle.
8 Cte de Barquier.
Vte de Monistrol.
Le Griel.
Virey.
8 Nau de Champlouis.
Larréguy.
Jourdan.
Brun.
Consolat.
Cte Jaubert.
Scribe.
Ymbert.
Brun.
Duchâtel.
Desjardins.
10 Russel.
De Moges.
Du Petit-Thouars.
Michel.
Le Déan.
Rigault de Genouilly.
Charvet.
Billecocq.

Juin.

24 Cte de Rambuteau, *Pair.*
Cte Turgot.
Bon Boucher-Desnoyers.
Schefter.

Août.

11 Ricci.
14 Marey.
Jussuph.
21 Saulse.

Septembre.

1er Colle.
10 Reynaud.
Aubert.
11 Cte de La Rochefoucauld (Polydore).
16 Barberin.
22 Secourgeon.
Savart.
26 Guieu.

Octobre.

13 Dutrochet.
Pinel.
Trastour.
Antonini.
Mounier.

Novembre.

14 Ruelle.
17 Parseval-Deschêne.
Massiou.
20 De Chasteau.
De Tallenay.
Bon de Belleval.
Bon Billing.

Décembre.

30 Mignet.
De Lambert.
Bon de Varennes.
Cte de Béarn.
Dagnan.

ANNÉE 1836.

Janvier.

4 Blondeau.
De Caumont.
7 Buchet Martigny.
15 Pelissier.
Leclerc.
Louvel de la Faverie.
Godinot de Vilaire.
Barrière.
Herbin-Dessaux.
Jacquin.
Pasquier.
Baudens.
18 Bunten.
23 Félix Faure.
Gaillard de Kerbertin
Aubé.
Duprat.
Mater.
Rostand.
25 Morel.
26 Coïc.

Février.

2 D'Entraigues.
Cheminade.
Cresté.
Rabié.
3 Trutat.
9 Pujol.
14 Jobert de Lamballe.
20 Sido.
Cte de Maussion.

Mars.

8 D'Hailly.

Avril.

14 Petit.
Schwartz.
23 Edmond-Blanc.
29 Dubreuil.
Letourneur.
De Villeneuve.
Duperrey.
Lemarié.
Didier.
Lamblardie.
Alexandre.
Lefébure de Cerisy.
Angebert.
Dupuy des Islets Mondésir.
Vincens.
Thomas.

1836. — *Avril.*

29 Letellier.
De Baudre.
D'Astier de la Vigerie.
Buffault.
Delaistre.
Lacave-Laplagne.
Vernes.
Lefebvre (Jacques).
Cottier.
Périer (Joseph).
Pernot-Fontenoy.
Jacquinot.
Nyel.
Barre.

30 Loriné.
Norvins de Montbreton.
De Bourges.
Passy.
Bon Pelet de la Lozère.
Prince de Beauveau, *P.*
Cte de Labriffe, *Pair.*
Cte de Montguyon, *Pair.*
Cte de Richebourg.
Bernet.
Cte de Sercey.
Billecocq.
De Lurde.
Pinel.
Desessart.
Mustapha ben Ismaël.
Arrighi.
Lemarchand de la Vieuville.
Morin.
Bain-Boudonville.
Aigoin de Falguerolle.
Chupiet.
DeGermay deCirfontaine.
Vauthier.
Le Roy.
D'Arnaud.
Dubois.
Schweisguth.

30 Dauvais.
Plumancy.
Quantin.
Gérard.
Fournier.
Boucher.
De Ricard.
Guigou.
Seyvon.
Baudisson.
Sadoul.
Choquet.
Tempoure.
Foliau.
Narcisse.
Folly.
Bert.
Depingon.
Grangier.
Schérer.
Courtot.
Roux.
Bayart.
De Lesparda.
Caillemer.
Gardeur-Lebrun.
Dauvergne.
Clerjou.
Lemoyne de Villarsy.
Cherrier.
Thouvenin.
Mariez.
Courtois.
Derouet.
Pedemonte.
De Guizable de Lucotte.
Reverdy.
Bermondet de Cromières.
Merat.
Mathieu.
Joly.
Gaudinot.
Vivien.
Lebrun.

30 Lacoste.
Lepasquien.
Paganel.
Vatout.

Mai.

22 Vidal de Lingendes.

Juillet.

5 De Brou.

Août.

6 Porte.
19 Cte de Cambis.
20 Lesourd.
23 Besson.
30 Berlié.
Collinet.
Batsalle.
Kesselmeyer.
Friol.
Le Peletier de S.-Fargeau
Barthez.

Septembre.

5 Raffeneau de Lile.
Bon de Maussion (Ad.).
28 Binecher.
Allemand de Illens.
Loysel.
Leveling.
De Lenferna.
De Bougainville.

Octobre.

3 Delacroix.
Girardet.

Novembre.

22 Dadole.
Collinet.
Chuatan de Vercly.
25 Duprat.

Décembre.

20 Desgranges.
29 Thomas.
31 Cuynat.

ÉTRANGERS,

MEMBRES DE L'ORDRE DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

GRAND'S-CROIX.

Autriche.

L'Empereur d'Autriche.
L'Archiduc Charles, oncle de l'Empereur.
Prince de Metternich.
Bon Baldacci, Conseiller intime de l'Emp.
Cte Kollowrath, Feld-Maréchal, Gouverneur de la Hongrie.

Bade.

Le Grand-Duc de Bade.
Le Margrave Guillaume de Bade.

Bavière.

Le Roi de Bavière.
Cte de Mongelas.
Cte de Toerring-Gutenzell, Chambel. Conseiller intime du Roi.

Belgique.

Le Roi des Belges.

Danemarck.

Le Roi de Danemarck.
Pr. Christian-Frédéric, cousin du Roi.
Pr. Frédéric-Ferdinand, cousin du Roi.
Pr. Chrétien-Frédéric-Charles.

Grande-Bretagne.

L'Amiral Codrington.

Espagne.

Don Carlos Maria Isidoro, Infant d'Espagne, oncle de la Reine.
Don Francisco de Paule Antonio, Infant d'Espagne, oncle de la Reine.
Cte d'Ofalia.
Don Francisco de Zea Bermudez.
Don José Aymerich.
Don Tadeo Calomarde.
De Ballesteros.
Mis de Zambrano.
De Salazar.
Duc de Frias.

Grèce.

Le Roi de la Grèce.

Hesse-Darmstadt.

Le Grand-Duc de Hesse-Darmstadt.
Le Prince Frédéric de Hesse.

Pays-Bas.

Bon de Nagell.
Bon de Zuylen de Nyevelt.

Portugal.

Le Prince Ferdinand de Portugal.
D'Araujo.
De Lima.
Cte de Subserra.
Duc de Palmella.

Prusse.

Guillaume III, Roi de Prusse.
Cte Bucholtz.
Bon de Borstell.
N cillon.

Russie.

Cte de Nesselrode, Secrétaire-d'Etat.
Oppermann, Général d'infanterie.

Saxe.

Le Roi de Saxe.
Prince Maximilien Marie, frère du Roi.
Cte de Seneft de Pilsach.
Cte d'Einsiedel, Ministre secrétaire-d'Et.
Bon d'Uchtritz, Grand-Chambellan.

Deux-Siciles.

Mis de Ruffo.

Suède.

Le Roi de Suède.
Cte de Wetterstedt.

Toscane.

Le Grand-Duc de Toscane.
Le Grand-Duc héréditaire de Toscane.

Turquie.

Moustapha-Réchid, Reis-Effendi.

Wurtemberg.

Le Roi de Wurtemberg.
Cte de Beroldingen, Min. des Aff. étrang.
Prince Paul-Charles-Frédéric-Auguste, frère du Roi.
Prince Eugène-Frédéric-Henri, oncle du Roi.
Prince Frédéric-Guillaume-Philippe, oncle du Roi.

GRANDS-OFFICIERS.

Pr. DE WREDE, G^al au service de Bavière.
DE TRIVA, Lieutenant-général.
Bon JANSSENS, Lieut.-général belge.
Cte DUMONCEAU.
Cte FONTANELLI, Lieutenant-général.
Cte DE HADDIK, Lieut.-général, Command. de Presbourg.
Cte FRANÇOIS DELATOUR-EN-VOIVRE, Vice-Amiral au service de Naples.
Cte DE TAWAST, Général, Ministre de Suède à la Cour de Danemark.
DE PIRCH, Lieut.-gén. au serv. de Prusse.
LISANEVITZ, Général-Major russe.
GOURIEFF, Général-Major russe.
DE SCHELER, Général wurtembergeois.
Cte DE CORRÉS, Grand d'Espagne.
B^on DE BERCKHEIM, Ministre d'Etat et de l'Intérieur du grand duché de Bade.
JUAN LOPEZ VINUESA, Régent de l'audience de Catalogne.
Duc DE LANTE, Prince romain.
DE RUTTIMANN, Avoyer de Lucerne.
Prince DE LOWENSTEIN, Aide-de-camp de S. M. le Roi de Bavière.
MINCKWITZ, Général saxon.
URRUTIA, Secr. du Cons. des Min. de S. M. C.
Prince DE SAYN-WITTGENSTEIN, Envoyé du Grand-Duc de Hesse-Darmstadt.
DE STICHANER, Envoyé de S. M. le Roi de Bavière.
Bon EVAIN, Lieutenant-général, Ministre de S. M. le Roi des Belges.
Cte de SAINTE-ALDEGONDE, Général au service de Russie.
Pr. DE SALM-REIFFERSCHIED-DICK, anc. Chancelier de cohorte de la Lég.-d'Honn.
Mis DE MIRAFLORES.
DE MORAES-SARMENTO (Christ.-Pierre), Bon da Torre de Moncorvo.
Cte LE HON (Ch.), Ministre plénipotent. de S. M. le Roi des Belges.
SANTA-CRUZ, G^al, Président de la République de Bolivia.
DE RŒDER, Gén.-Maj. au serv. de Prusse.
DE NEUMANN, *id.*
Cte DE MEULENAERE, Ministre des affaires étrangères de S. M. le Roi des Belges.
Prince DE CARADJA, anc. Ministre plénip. de S. M. le Roi de la Grèce.
G^al DE SCHOLTEN, Gouvern. de Ste-Croix.

COMMANDEURS.

Cte Della Torre.
Caissoti de Chiusan (Ch.), *Col.*
B^en de Roemers, Belge.
Cte de Lannoy.
Zajonscheck. *Gén. polon.*
Cte Krasinski,
Bon de Sheler, *Gén. wurtemb.*
Bon de Hugel, *id.*
De Stockmayer, *id.*
De Jett, *id.*
De Spitzemberg, *Col.* *id.*
Raglowich. *Gén. bavarois.*
Krukowiecki, *Gén. polonais*
Belogradsky, *G. maj. rus.*
Cte de Raiggecourt, *gén. autr.*
De Lettou (G.), *Col. prus.*
De Borstell, *id.*
De Goltz. *Colonel prussien*
Cte de Lehndorff, *id.*
De Reiche, *Colon. d'Etat-Maj. pruss.*
Tchaplitz, *Gén. russe.*
Ghigny, *Gén.-Maj. belge.*
Anting.
Tindal, *Gén. hollandais.*
Cte de Nigrazzi, Seigneur d'Aranios-Maroth, *Hon.*
Inzow, *Général russe.*
Cte de Medem, *Chamb. de S. M. l'Emp. de Russie.*
Fane. *Lieut.-g. anglais.*
Calville, *id.*
Cole, *id.*
Chev. Barnes, *G.-Maj.* *id.*
Bernard, *Colon. anglais.*
Oudom, *Gén.-Maj. russe.*
Ivanoff, *Gén.-Maj. russe.*
Narischkin, *id.*
Poncet, *id.*
Kabloukoff, *id.*
Bagdamossky, *id.*
Aclesticheff, *Gén. Maj. russe.*
Panzerbitter, *id.*
Brosin, *id.*
Liebstein, *Col. d'art. russe.*
B^on Lœderer, *Lieutenant-général autrichien.*
Cte Desfours, *G.-Maj.* *id.*
Cte de Henkel, *Gén.-Major prussien.*
De Gablentz, *Gén. saxon.*
Cte de Halten, *L.-g. hon.*
Farquhar.
Bon de Constant-Rebecque, *Lieut.-gén. belge.*
Duc de Sleswic-Holstein-Sonderbourg-Beck, *Colon. au service du Roi de Danemark.*
Mis Mansi, 1er *ministre de S. M. la Duchesse de Lucques.*
Bon Frelli, *Gén. au serv. de S. M. le Roi des D. Siciles.*
Sir James Kempt, *L-gén. au service de S. M. Britan. et Gouvern. de la Nouvelle-Ecosse.*
De Boutourlin, *Aide-de c. de S. M. l'Empereur de Russie.*
Fellows, *Capit. de frég. de S. M. B.*
Kniazewicz, *Gén. pol.*
Urrutia, 1er *Offic. de la secrétairerie de S. M. C.*
Vial, 1er *Officier de la secrétairerie de S. M. C.*
Schreider.
De Scherbine, *Cons. privé et Gouv. civ. de St.-Pétersb.*
De Stichaner.
Prince de Salm Kyrbourg.
Mis de Ruffo.

Prince de Hohenlohe Kirchberg, *Gén.-Major au service de S. M. le Roi de Wurtemberg, et son Min. près la Cour de Russie.*

Joseph Gonzalès Maldonado, *Secrét. de S. M. C. et prem. Of. de la Secr. de grâce et justice.*

Cte de Moy, *Brig. d'inf.*

Manuel-Maria Giron, *Com.-ordonn. d'armée.*

Barrafon (Domingo-Maria).

Calderon (Joseph).

Millau (Fr.).

Pablo Ordovas.

Cayetano Saguetti.

Cte de Moranville, *Lieut. gén. au serv. de S. A. R. le gr. duc de Hesse.*

Bon de Heeckeren, *Envoyé extr. et M. plén. de S. M. le R. des Pays-Bas près la C. de Russie.*

Herzog d'Effingen, *Bourgmestre d'Argovie.*

Chev. d'Usoz, 2e *Offic. de la sec. d'Etat de S. M. C.*

Rodriguez, 1er *Off. du dép. des fin. de S. M. C.*

De Cardova.

Cte de Realaprecio, 1er *Off. de la secrétairerie de la guerre de S. M. C.*

Campuzano, *Off.-Maj. de la secrét. de mar. de S. M. C.*

Chev. de Vilalba.

Fernandez del Pino.

Deluis, *président en chef de la rég. à Cologne.*

Breuer, *Conseiller privé du cabinet de S. M. le roi de Saxe*, et 1er *Officier de son min. des aff. étrang.*

Duc de Calvello, *ministre plénipotent. de S. M. Sicilienne en Suisse.*

Philosophoff, *Col. aide-de-c. de S. A. I. le gr. duc Michel.*

Mis Gayoni Venturi, *Gouverneur de Livourne.*

Caradoc, *Colonel au service de S. M. Britannique.*

Bon de Stassart, *Président du Sénat belge.*

Bon Duvivier, *Gén. belge.*

Bon d'Altenstein, *Ministre de l'instruction publique et des cultes en Prusse.*

Goblet, *Général belge.*

Sir William Grant, *L.-g. angl.*

Collier, *Commodore.*

Pr. Soutzo, *anc. Min. plén. de Grèce à Paris.*

Cte d'Aërschot, *Grand-Maréchal du palais de S. M. le Roi des Belges.*

Bento da Silva Lisboa, *Memb. du Conseil de S. M. l'Emp. du Brésil.*

Allard, *Gén. au service du Roi de Lahore.*

Del Valle, *Colonel espag.*

Ross, *Capit. dans la marine roy. de S. M. Britanniq.*

Mis de Chasteler, *Gén. au serv. de S. M. le Roi des Belges.*

Cte d'Hane de Steenhuys, *Gén. au service de S. M. le Roi des Belges.*

Don Miguel de la Torre, *L.-g. des armées de S. M. C.*

Cte Lichniowsky, *Colonel au service d'Autriche.*

Basil Hall, *Capitaine de la marine royale anglaise.*

William Edward Parry. *id.*

Van de Weyer, *Min. plénip. de S. M. le Roi des Belges à Londres.*

Zur Mosen, *Direct. princip. des Postes de S. M. le Roi de Prusse à Aix-la-Chap.*

De Klint, *V.-Amir. suédois.*

De Oerthling, *Min. résident de S. A. R. le Gr.-Duc de Mecklembourg-Schwerin.*

OFFICIERS.

Abramowitz.
Aldini.
Amboski (d').
Ambrosio (Bon d').
Anguissola (d').
Anoul.
Appelius.
Arand (d'), Noble d'Akerfeld.
Aremberg (Cte d').
Arjona (Don J.-Manuel de).
Arnedt.
Axamitowski.
Ashley Cooper.
Axthelm.
Balinski.
Balsani.
Bangold (de).
Batowski.
Baumbach (Bon de).
Bauer.
Baur.
Beauvais.
Beckers (Cte de).
Behr (de).
Berge (de).
Beruclon (de).
Bernard.
Bertoletti.
Berzélius.
Beyts.
Bicker.
Bilinski.
Binder de Kriegelstein (Bon).
Bismarck.
Bisset.
Blome (Cte de).
Blucher (de).
Boccardi.
Bodeck d'Eglau (Bon).
Bogustawski.
Bolesta.
Bontemps.
Bourbon del Monte.
Bourscheidt (Bon de).
Boutkoff.
Brandt (de).
Brantzen (de).
Breuer.
Breza.
Bronic.
Brynikowski.
Bruckner.
Bryas (de).
Bukowiski.
Bünting (de).
Burlamacchi.
Cabanès.
Calafati (Bon).
Caldeira.
Campomele (duc de) et de Castropignano.
Capeller (de).
Capriola.
Carbonara.
Cariati (prince de).
Casa Irujo (Mis de).
Cattaneo.
Cenami.
Chassé (Bon).
Chevillard.
Chlopicki.
Choppin.
Clump.
Coghen.
Contarini.
Coopmans.
Cornelli Grodzichi.
Corrardini.
Coulneff (de).
Cradock.
Croty.
Cruckembourg (Cte de)
Czartoriski (prince).
Czeremissinoff.
Daendels.

Dambowski.
Danzas (Chev. de).
Daste.
Dattili.
Decous.
Delasarraz.
Delatour.
Deleplanque.
Dellafaille d'Assenede.
De la Torre-Ayllon.
Demidoff.
Dern.
Derschau.
Destombes.
Deux-Ponts (de).
Diego Guicciardi.
Divoff (Cte de).
Dobiecki.
Dobrogoiski.
Don Dominique de Silos Moreno.
Don Néri des Princes Corsini.
Don Miguel de Antunnano.
Doria.
Druez.
Dufour.
Duglaive.
Dupont d'Ahérée.
During.
Duval de Beaulieu (Bon).
Duvivier.
Dwernicki.
Egloffstein.
Eicheborn.
Einkemmer(d') Noble de Reichwitz.
Engelbach.
Ercelei.
Estefani.
Esterhazy (Cte).
Estko (d').
Evertz.
Ewald (d').
Fallette Barollo.
Favauge.
Federici.
Felici.
Fellows.
Fernando del Cinque.
Fenaroli.
Fichnoski.
Filiborn.
Flad (de).
Foerch.
Folsen (Bon de).
Fontane.
Forsell.
Fossombroni.
Francken (de).
Frankenstein (Bon de)
Franquemont.
Fredro.
Frerey Castrillon.
Froelich (de).
Fuchsius.
Gablentz (de).
Galitzin (prince de).
Gall (de).
Gamboni.
Gay.
De Gedoni.
Geither.
Geline.
Genevois.
George.
Ghilini (Cte).
Gifflenga.
Giuliane (Mis de).
Goblet.
Godlewski.
Goëthals.
Gorcke.
Gorgoly.
Graefe.
Gottereau (de).
Grafenrenth.
Gratien Ferrier.
Groeben (de).
Guaita (de).
Gualdi.
Guerette.
Guesling.
Guillaume (S. A. le prince), Landgrave de Hesse.
Guinigi.
Gustave (Chev.), Bon de Mengden.
Hafner (de).
Hahn.
Hainau.
Hammerstein (de).
Hammerstein (Cte).
Hautmesnil (d').
Heimrod (Bon de).
Hempel.
Hertling.
Hochberg (Cte de).
Hoevell (de).
Hoffmeyer.
Hohenlohe (Pr. de).
Holstein-Beck(Pr. de)
Hopffenblat.
Horn (Bon de).
Hoven.
Hugel (Bon de).
Humbert.
Humboldt (Bon de).
Jabat (de).
Jabtrowski.
Jankouski.
Jaraczewski.
Jelski (Cte).
Joaquim Sisternes.
John Burke.
Jonrowsky.
Jordan.
Juan de Lahora.
Karitonoff.
Keller.
Kerner (de).
Khuon (de).
Kikkert.
Kleudgen.
Klinckowstroem (de).
Knoll.
Kobilinsky (Cte de).
Kœmpffer.
Kœnigsfels (Bon de).
Kœnigsfels (Bon And. de).
Kolowski (prince).
Kosietulski.
Kossakowski (Cte).
Kossecki.
Kosinowski.
Kreuse (Bon).
Kruse (de).
Kurnatowski.
Labenski.
Labensky.
La Chevalerie.
La Croix (de).
Laczynski.
Lafontaine.
Lambertinghi.
Lassewski.
Lassollaye.
LaTorre-Ayllon (de).
Latour et Taxis (Pr. de).
Latour (Cte de).
Lazareff.
Lazaroff.
Leboutte.
Lecchi.
Lecocq (de).
Lessing.
Levenstern.
Leysser (Bon de).
Lincker.
List.
Lobo y Arjona.
Loë (Bon).
L'Olivier.
Longa.
Los Rios (Chev.).
Lossau.
Lubienski.
Lubienski (Fr.).
Lubienski.
Lucchesini.
Luosi.
Macdonald.
Madalinski.
Mainoni.
Maldonado.
Malczewski.
Malinowski (Jos.).
Malinowski (Vinc.).
Mallet.
Marchal (Bon).
Marneff.
Marryat.
Martelli.
Matenci.
Mattutimovich (de).
Mazuchelli.
Meerman Van-Dalem.
Meeus.
Melgar.
Mérode (Cte de).
Michaelis.
Michalowski.
Mikolowski.
Moers.
Mottinho(Commr de).
Molière (de).
Molitor (de).
Monod.
Montiglio.
Morawski.
Morghen.
Moscati.
Muchowski.
Münchingen (de).
Mycielski.
Narboni.
Navia (de).
Neimans (de).
Nesselrode (Cte de).
Neuffer (de).
Niegoleski.
Nobili
Noryeki.
Nothomb.
Novisky.
Nypels.

Oborski.
Offenberg (d').
Olanetta.
Opffermann.
Orlaub.
Otreppe (d').
Ottenhoren (de).
Paiskowiez.
Palm.
Palombini.
Paradisi.
Patero.
Pawlecki.
Pazkowski.
Pego.
Pelagi.
Perrot (de).
Petrikowski.
Pfeill (B^on de).
Pierre (de).
Pignatelli (B^on).
Piotrowski.
Platoff (Cte).
Pocci.
Pompeï.
Popoff.
Portillo.
Potocki (Cte Arth.).
Potocki (Cte).
Potocki.
Potocki.
Potocki (François).
Potocki.
Prisse.
Prittevitz (de).
Prozor (Cte).
Przebendowski.
Radziwill (prince de)
Raguettly.
Raiken.
Rautenstrauch.
Rechberg (B^on).
Redet.
Ribeiro (de).
Ringel (de).
Rœdlich (Chev. de).
Romain (de).
Rosniecki.
Rothschild (B^on).
Rougier.
Ruttié.
Ruysch.
Sahrer de Sahr.
Saint-Andréa.
Santos-Ladron.
St.-Marsan (Cte de).
Salm (prince de).
Salmon (Chev. de).
Saluces (B^on de).
Sardi.
Scharfenstein (de).
Schauroth (B^on de).
Schiavetti.
Schloissnigg (Chev.).
Schoenfeld.
Schonberg.
Schreibershofen.
Schwerin.
Sèebach (B^on de).
Seidervitz (de).
Serra.
Serrano.
Severoli.
Seydlitz (de).
Seydwitz (Cte de).
Seyssel (Cte de).
Siemigt Kowski.
Sierakowki (Cte).
Sierawski.
Skrazinski.
Skorzewski (Cte).
Skrzinecki.
Slengel.
Slivarich.
Smirnoff.
Smulikowski (de).
Soboleski.
Sokelnicki.
Soltan (Cte).
Souckoff.
Spacy.
Spanocchi.
Speth de Zwyfalten (B^on de).
Spies (B^on de).
Spina.
Stedman.
Steinwerd.
Stockalpere (B^on de).
Stockhorn.
Stoessell (de).
Stokowski.
Stranz (B^on de).
Stuers (de).
Striensky.
Stumpe (de).
Suchorzewski.
Sulkowski (Prince).
Szawlowski.
Szeptycki.
Szumlanski.
Szywmanowki.
Tanski.
Theux de Meyland (Chev. de).
Thorwaldsen.
Tiecken (de).
Tilheiras (B^on de).
Toëdwen.
Toll (de).
Torlonia.
Torlonia (Duc de Bracciano).
Tourgeneff.
Trastamara (Cte de).
Trinitté.
Trip (Alb.-Dom.).
Trip (Henri-Rud.).
Turno.
Tysenhaus (Cte).
Tyszkiewiez.
Ubac (Antoine).
Ubiria.
Uminski.
Uhlman.
Vanden-Brock.
Van de Weyer.
Vandergoes.
Vandokkune.
Van-Oldenenel.
Van-Praet.
Van-Qermep.
Van-Remoortere.
VanTengnagell (B^on)
Vencri.
Verger (de).
Vermasen.
Vincente Delgado y Sedeno.
Viegel.
Villala (B^on de).
Wenge (B^on de).
Westphal.
Weyssenhoff.
Wibicki.
Wiebel.
Wimpffen (de).
Winspeare.
Winter (de).
Wittenbach (de).
Witgensttein (Prince Auguste de).
Wlengel.
Woelderndorff (de).
Woelwarth.
Wolf de Ziegesar.
Wonsowiez.
Wrede (B^on de).
Wurtemberg (Prince Adam de).
Wuyts.
Wylié.
Xavier.
Zawadski.
Zea-Bermudez (Don Joachim de).
Zeschau (de).
Zeschwitz (de).
Zeschwitz (de).
Zialinstzki (d').
Ziegler et Klipphausen (de).
Zielinski.
Zielonka.
Zoller.
Zucchi.
Zuttoski.
Zurwesten.

GRANDE CHANCELLERIE DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

M. le Mal Cte GÉRARD (G ✲), *Grand-Chancelier* (1).

M. le Vte de SAINT-MARS (G O ✲), Mar.-de-c., *Secrétaire-général.*

Le Grand-Chancelier est toujours choisi parmi les Grand's-Croix et Grands-Officiers de l'Ordre de la Légion-d'Honneur. Il est dépositaire du sceau de l'Ordre. Tous les ordres étrangers sont dans ses attributions. Il présente au Roi les rapports, projets d'ordonnances et du budget annuel; les réglemens et décisions concernant l'Ordre de la Légion et les Ordres étrangers: les candidats pour les nominations ou promotions relatives à la Légion-d'Honneur: les diplômes ou brevets qui doivent être revêtus de la signature de S. M. Il signe et fait expédier les lettres d'avis et les brevets, donne les décorations au nom du Roi, ou transmet les délégations nécessaires aux membres qui doivent les donner; prend les ordres du Roi au sujet des Ordres étrangers conférés à des Français; transmet les autorisations pour les accepter; présente à Sa Majesté le travail relatif aux gratifications extraordinaires des Chevaliers de l'Ordre, ainsi qu'à l'admission et la révocation des élèves pensionnaires et gratuites dans les Maisons d'éducation de Saint-Denis et des succursales. Il prend les mesures nécessaires pour l'exécution des réglemens sur la discipline des membres de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur; prend les ordres de Sa Majesté relativement aux cérémonies publiques auxquelles les Grand's-Croix et Grands-Officiers sont appelés; dirige et surveille toutes les parties de l'administration de l'Ordre et des établissemens, la perception des revenus, les paiemens et dépenses; préside les assemblées des compagnies des canaux du Midi, d'Orléans et de Loing, etc.

Un Secrétaire général, nommé par le Roi, est attaché à la Grande-Chancellerie. En cas d'absence ou de maladie du Grand-Chancelier, il a la signature et le représente.

M. LE BŒUF (O ✲), Maître des requêtes, *Directeur des fonds et de la Comptabilité de la Légion-d'Honneur.*

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. BOBE, *chargé du bureau du Secrétariat général.*

Enregistrement des Lois et Ordonnances; leur envoi dans les Divisions; ouverture, distribution et expédition des dépêches, timbre et contre-seing; affaires sans attributions déterminées; dépenses intérieures et d'impression; entretien du Palais de la Grande-Chancellerie; personnel des employés, leurs traitemens et pensions; surveillance générale.

M. Raoul ✲, *Avocat de la Légion.*
M. Outrebon, *Notaire de la Légion.*
M. Chatillon, *Architecte de la Légion.*
M. Lejeune, *Inspecteur-Vérificateur.*

PREMIÈRE DIVISION.

M. BOUYN ✲, *Chef de Bureau, chargé de la Division.*

Demandes d'admissions et promotions dans l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur; présentation des candidats au Roi; expéditions des lettres d'avis et brevets, envoi des décorations; immatriculations des membres de l'Ordre; cérémonies relatives à l'Ordre; Ordres étrangers.

DEUXIÈME DIVISION.

M. ROYER ✲, *Chef de Division.*

Personnel et administration de la Maison royale de Saint-Denis et des succursales; présentations pour les nominations d'élèves gratuites et pensionnaires; gratifications extraordinaires aux membres de l'Ordre; discipline des membres de l'Ordre; Archives de l'Ordre; réglement des dépenses de la Grande-Chancellerie.

---

(1) Le Grand-Chancelier donne des audiences particulières, lorsqu'on lui en fait la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

TROISIÈME DIVISION.

M. d'HÉBRAIL ✲, *Chef de Division.*

Recettes et dépenses de l'Ordre de la Légion-d'Honneur : mouvement des fonds ; correspondance avec les agens chargés des paiemens ; comptabilité générale, arrêté des comptes spéciaux : budget général de l'Ordre ; présentation des comptes définitifs à la Cour des comptes. (Cette Division est sous la direction immédiate de M. le Directeur des fonds et de la comptabilité).

COMITÉ DE CONSULTATION POUR LE CONTENTIEUX.

Ce comité, présidé par le Grand-Chancelier, est convoqué toutes les fois qu'il est nécessaire aux intérêts de l'ordre.

Membres du Comité.

M. le Grand-Chancelier, *Président.*

M. le Cte de Cessac (G ✲), *Pair.*
M. le Cte Duchatel (G ✲), *Pair.*
M. le Cte Siméon (G ✲), *Pair.*
M. le Cte Sébastiani (H.) (G ✲).
M. le Cte Mollien (G ✲), *Pair.*
M. le Cte de Bastard (G O ✲), *Pair, Prés. à la Cour de cassation.*
M. Lasagni (C ✲), *Conseiller à la Cour de cassation.*

MAISONS D'ÉDUCATION DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

LA REINE, *Protectrice.*

Ces Maisons sont sous la surveillance et la direction du Grand-Chancelier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, qui présente les élèves à la nomination du Roi. Les Chapelles de ces Maisons sont sous la juridiction spirituelle de l'Evêque diocésain.

MAISON DE SAINT-DENIS.

Le Grand-Chancelier présente à la nomination de Sa Majesté la Surintendante de la Maison de Saint-Denis, et la nomination des Dignitaires à l'approbation du Roi ; le Grand-Chancelier nomme les Dames de 1re et de 2e classe, les Novices et les postulantes au noviciat.

La distinction honorifique des Dames de cette maison consiste en une croix pâtée, émaillée de blanc, anglée de rayons d'or pour les Dames, et d'argent pour les Novices, surmontée de la Couronne royale. Le centre de la croix présente, d'un côté, la Vierge dans son assomption, et de l'autre, sur fond d'azur, HONNEUR ET PATRIE, avec cet exergue, MAISON D'ÉDUCATION DE SAINT-DENIS. La décoration est en or, du diamètre de quatre centimètres deux millimètres pour la Surintendante et les Dignitaires : elle est également en or pour les Dames de 1re et de 2e classe, mais du diamètre de trois centimètres six millimètres. Elle est en argent pour les Novices, et de même diamètre que celle des Dames de 1re et de 2e classe. La décoration est suspendue à un ruban moiré rouge. La grande décoration en or que porte la Surintendante, est attachée au bas d'un large ruban de même couleur, semblable à celui des Grand's-Croix de l'ordre, et passant de l'épaule droite au côté gauche. Les Dignitaires portent la même décoration en or en sautoire attachée à un ruban de même couleur, un peu plus large que celui des Commandeurs de l'ordre. Les Dames de 1re classe portent la décoration en or, du diamètre de trois centimètres six millimètres, à l'épaule gauche, attachée à un ruban de même couleur, avec une rosette comme les Officiers de l'ordre. Les Dames de 2e classe portent la même décoration en or, attachée à un ruban de même couleur et de même largeur, mais sans rosette. Les Novices portent la décoration en argent, au côté gauche, attachée à un ruban moiré rouge, sans rosette, de la même largeur que celui des Dames de 1re et de 2e classe. La distinction des postulantes au noviciat consiste en un ruban rouge moiré attaché à l'épaule gauche.

Aucune Dame ne peut porter la décoration à l'extérieur de la Maison, avant d'avoir rempli ses fonctions avec zèle et assiduité pendant vingt années, à dater du statut de réorganisation ; et, dans ce cas, elle doit y être autorisée ; cette faculté devant être considérée comme un témoignage de la satisfaction de Sa Majesté.

Le statut du 23 avril 1821 fixe la quotité des pensions de retraite que l'on accorde aux Dignitaires et Dames après un nombre déterminé d'années de services dans la Maison.

Cette Maison est établie pour cinq cents élèves : quatre cents places sont gratuites, et les cent autres sont aux frais des familles.

Elle est administrée par une Surintendante, qui a sous ses ordres six Dignitaires, douze dames de 1re classe, quarante Dames de 2e classe, vingt Novices et des postulantes au noviciat, dont le grand Chancelier détermine le nombre, suivant les besoins de la Maison.

Surintendante.

Madame la Comtesse de BOURGOING.

Dignitaires.

Madame Charretton, *Inspectrice.*
Madame Gigun, *Directrice des Etudes.*
Madame Schwick, *Econome, remplissant les fonctions de Trésorière.*
Madame Moullin, *Dépositaire de la Lingerie.*
Madame Lefèvre, *Dépositaire de la Roberie.*
Madame de Ciony, *Directrice des Novices.*

Dames et Professeurs externes.

M. Guérin (Paulin) ✲, *Directeur du Dessin et de la Peinture.*
Madame Mosso, *Directrice de la Musique instrumentale.*
M. Massimino ✲, *Directeur de la Musique Vocale.*
Madame Coindé, *Maîtresse de Danse.*

Chapelle de la Maison.

M. l'Abbé Laveran (O ✲), 1er *Aum.* | M. l'Abbé Guiramand ✲, 3e *Aum.*
M. l'Abbé Nicod ✲, 2e *Aumônier.*

Service de Santé. Messieurs,

Alard (O ✲), *Médecin en chef*, r. Hautefeuille, n. 19.
Texier ✲, *Médecin adjoint.*
Bourgeois (O ✲), *Chirurgien résidant.*
Boulay, Boulière, } *Chirurg. adjoints.*
Oudet ✲, *Chirurgien-Dentiste.*

Médecins consultans. Messieurs,

Bon Alibert (O ✲), *Médecin de l'hôpital Saint-Louis.*
Brunet ✲, *Docteur en médecine.*
Sédillot ✲, *Docteur en médecine.*
Pasquier (O ✲), *Chirurgien Inspecteur,* *Membre du Cons. de santé des armées.*
Bon Michel (O ✲), *Médecin en chef de l'hôpital militaire du Gros-Caillou.*
Jadelot ✲, *Méd. de l'hôp. des Enfans.*
Guersant ✲, *idem.*

Chirurgiens consultans. Messieurs,

Bon Richerand ✲, *Chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Louis.*
Gorsse (O ✲), *Chirurgien principal.*
Roux (O ✲), *Professeur à la Faculté de Médecine.*
Marjolin ✲, *Prof. à la Faculté de Méd.*

M. Chatillon, *Architecte.*
M. Lejeune, *Inspecteur-Vérificateur.*

SUCCURSALES DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

Les Succursales de la Légion-d'Honneur sont établies pour quatre cents Elèves gratuites ; elles sont desservies par les Dames Religieuses de la Congrégation de la Mère-de-Dieu.

La première Succursale est placée à Paris, rue Barbette.

Et la seconde, dans la Maison *des Loges*, forêt de Saint-Germain.

Supérieure générale de la Congrégation.

Madame de Lezeau, rue Barbette, au Marais.

SECTION II.

ORDRES ÉTRANGERS.

Aucun Français ne pouvant porter un Ordre étranger sans la permission du Roi, d'après l'ordonnance du 26 mars 1816, les demandes en autorisation d'accepter et de porter des Ordres étrangers doivent être adressées au Grand-Chancelier de l'Ordre de la Légion-d'Honneur, qui prend à cet égard et transmet les ordres de Sa Majesté.

FRANÇAIS DÉCORÉS D'ORDRES ÉTRANGERS.

AUTRICHE.

ORDRE DE ST.-ÉTIENNE DE HONGRIE.

Grand's-Croix.

Prince DE TALLEYRAND, *Pair.*
Duc DE BASSANO, *id.*
Duc DE CARAMAN, *id.*

Commandeur.

Cte DE LABORDE.

ORDRE DE SAINT-LÉOPOLD.

Grand's-Croix.

Mis DE SÉMONVILLE, *Pair.*
Cte DE BÉARN..
Mis DE FORESTA.

Commandeurs.

Cte DE NICOLAÏ.
Bon JACQUINOT, Lieutenant-général.
Bon MALLET, *id.*
Vte DE CAUX, *Pair*, *id.*
Cte D'ALBON, Maréchal-de-camp.
Vte DE VILLENEUVE.

ORDRE DE MARIE-THÉRÈSE.

Commandeur.

Vte ROUSSEL D'HURBAL, Lieut.-gén.

ORDRE IMPÉRIAL DE LA COURONNE DE FER.

Commandeurs.

Duc DE RAGUSE.
Cte CAFFARELLI (A.), *Pair*, Lieut.-gén.
DUBOIS, Colonel.
Cte VERDIER, Lieutenant-général.
Bon de RAMBOURGT, Maréc.-de-camp.
Cte MEJEAN.
Bon MORONI, Maréchal-de-camp.
PÉRALDI, Colonel.
Cte RAMPON, *Pair*, Lieutenant-général.
Cte DE LA RIVALLIÈRE FRAUNDB, *id.*
Mal Mis DE GROUCHY, *Pair.*
RENARD, Maréchal-de-camp.

BADE.

ORDRE DE LA FIDÉLITÉ.

Grand's-Croix.

Duc DE BASSANO, *Pair.*
Bon BIGNON.
Cte D'AUBUSSON DE LA FEUILLADE.
Bon DE TURCKHEIM.
Cte DE THIARS.
Pr. DE TARENTE, Duc de la TREMOILLE, *Pair de France.*
Mis DE BEAUMONT (André).
Cte DE MONTLEZZUN.
Cte GUILLEMINOT, *Pair*, Lieut.-général.

Commandeur.

MONARD, Maréchal-de-camp.

ORDRE MILITAIRE DE CHARLES-FRÉDÉRIC.

Grand's-Croix.

Mal Cte MOLITOR, *Pair.*

Commandeurs.

MENARD.
Bon CACAULT, Maréchal-de-camp.
Bon CORDA, Lieutenant-général.
Bon MARULAZ, *id.*

ORDRE DU LION DE ZAHRINGEN.

Grand's-Croix.

ESMANGART.
Cte DE MONTLEZZUN.

Commandeur.

DE TREZEL, Maréchal-de-camp.
Bon D'AUGUSTIN.
De KENTZINGER.

BAVIÈRE.

ORDRE DE SAINT-HUBERT.

Duc DE BASSANO, *Pair.*
Cte TAILLEPIED DE BONDY, *id.*
Cte DE COSSÉ BRISSAC.
Mal Duc DE DALMATIE, *Pair.*
Cte SIMÉON, *id.*

ORDRE DU LION.

Cte KLEIN, *Pair*, Lieutenant-général.
DILLON, ancien Colonel.
De CHAILLOU.
Cte HULIN, Lieutenant-général.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL, *dit* DE LA COURONNE.

Grand's-Croix.

Cte de CASTELLANE. *Pair.*
Cte HENRI de MONTESQUIOU.
Prince de MONACO. Maréch.-de-camp.
Mis de BEAUMONT (André).
Cte d'ARJUZON.
Bon TURGOT.
Prince de MONTLÉART.
Mis de la MOUSSAYE.
ESMANGART.

Commandeurs.

Bon de SAINT-DIDIER.
Cte d'ANDLAW.
Cte de POURTALÈS.
Bon de TURPIN-CRISSÉ, Mar.-de-camp.
Bon de VIEL-CASTEL.
Mis L. de MONTHOLON-SÉMONVILLE.
Cte de CANOUVILLE.
Chev. BOGNE de FAYE.
Cte de TOCQUEVILLE.
Cte MEJEAN.

ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE DE MAXIMILIEN-JOSEPH.

Grand's-Croix.

BECKER, Cte de MONS, *Pair*, Lieut.-gén.
Cte DUMAS (Mathieu), *Pair*. *id.*
Cte DUTAILLIS, *Pair*, *id.*
Vte PERNETY, *id.*
M^al Mis de GROUCHY, *Pair*.

Commandeurs.

Cte de LAGRANGE (Ch.), *Pair*, Lieut.-gén
Cte de SÉGUR (Phil.). *Pair*, *id.*
Cte COLBERT (Edouard), *Pair*, *id.*
Cte REILLE, *Pair*, *id.*
Bon LEJEUNE, Maréchal-de-camp.

ORDRE ÉQUESTRE ET MILITAIRE DE SAINT-MICHEL.

Grand's-Croix.

Cte FIRMAS-PÉRIÉS, Lieut.-général hon.
Mgr. de PINS, Archevêque d'Amasie.

Commandeur.

Cte DOUMERC, Lieutenant-général.

BELGIQUE.

ORDRE DE LÉOPOLD.

Grand's-Croix.

M^al Cte GÉRARD, *Pair*.
M^al Duc de DALMATIE, *Pair*.
NUGUES-SAINT-CYR, *Pair*, Lieut.-gén.
Bon HAXO, *Pair*, Lieutenant-général.
Bon NEIGRE, *Pair*, *id.*
Duc de CHOISEUL, *Pair*, Aide-de-c. du Roi.
Cte de FLAHAUT. *Pair*, Lieuten.-général.
Cte SÉBASTIANI (H.), *id.*
Bon PASQUIER, *Pair*.
Duc de BROGLIE, *Pair*.
M^al Mis MAISON, *Pair*.
THIERS, Député.

Commandeurs.

Cte DEJEAN, Lieutenant-général.
Vte JAMIN, *id.*
Bon FABRE, *id.*
Bon ACHARD. *id.*
Vte SEBASTIANI, *id.*
Cte GENTIL-ST.-ALPHONSE (A. L.), *id.*
Vte SCHRAMM (J. P. A.), *id.*
Bon HARLET. Maréchal-de-camp.
Vte de LATOUR-MAUBOURG, *id.*
Vte de RIGNY, *id.*
GEORGES, *id.*
Bon SIMONNEAU, *id.*
LAWOESTINE, *id.*
RULLIÈRE (J. M.), *id.*
Cte DUROCHERET (T. P. L.), *id.*
De LANEUVILLE. Intendant militaire.
DUPIN, Présid. de la Chambre des Députés.
Chev. BAUDRAND, Lieut.-gén., Aide-de-camp de S. A. R. le Duc d'Orléans.
BARTHE, *Pair*.
Cte de MONTALIVET. *Pair*.
Cte de RUMIGNY, Maréchal-de-camp, Aide-de-camp du Roi.
Vte de CHABOT. *Pair*, Maréchal-de-camp, Aide-de-camp du Roi.
Bon ATTHALIN, *Pair*, Aide-de-c. du Roi.
Gal Cte de MONTESQUIOU (Anat.), Chev. d'honn. de S. M. la Reine des Français.
B^on ZŒPFFEL. Maréchal-de-camp
Cte de LATOUR-MAUBOURG, Amb. à Madrid.
HEYMÈS, Mar.-de-c., Aide-de-c. du Roi.
DUCHATEL (Tanneguy).
Bon MORTIER, Ministre plénipotentiaire de France à La Haye.
BRESSON, Min. plén. de Fr. à Berlin.
ALLEYE de CYPREY, *idem* à Francfort.

BRÉSIL.

ORDRE DU CRUZEIRO.

Dignitaires

Cte MÉJEAN, ancien Conseiller-d'Etat du royaume d'Italie.
Bon TRIAIRE, Maréchal-de-camp.

DANEMARCK.

ORDRE DE L'ÉLÉPHANT.

Prince de TALLEYRAND, *Pair*.
Cte MOLLIEN, *id.*

Cte DUROSNEL, Lieutenant-général.
Duc DE BASSANO, *Pair.*

ORDRE DE DANEBROG.

Grand's-Croix.

Bon DIDELOT.
Bon FRIRION, Lieutenant-général.
Bon DUPERRÉ, *Pair*, Amiral.
Bon LALLEMAND, Lieutenant-général.

Commandeurs. MM.

BODE, Colonel.
Chev. DE MONTZEY, Lieut.-colonel.
Bon DUPRAT, Intendant militaire.
HALGAN, Vice-Amiral.

ESPAGNE.

ORDRE DE LA TOISON-D'OR.

Duc DE NOAILLES, *Pair.*
Duc D'HAVRÉ et DE CROÏ.
Prince DE TALLEYRAND, *Pair.*
Duc DE LAVAL-MONTMORENCY
Mis DE TALARU, *Pair.*
Cte DE VILLÈLE.
Vte DE CHATEAUBRIAND.

ORDRE DE CHARLES III.

Grand's-Croix.

M^al Duc DE CONEGLIANO, *Pair.*
Mis DE CLERMONT-TONNERRE.
Cte DE CORBIÈRE.
Cte DE VILLÈLE.
Vte DE CHATEAUBRIAND.
Cte GUILLEMINOT, *Pair*, Lieuten.-général.
Mis DE TALARU, *Pair.*
Vte TIRLET, Lieutenant-général.
Vte DODE, *Pair.*
C^al Prince de CROÏ.
Duc D'HAVRÉ et de CROÏ.
Cte DE LALAING D'AUDENARDE, Lieut.-g.
Cte DE RULLY.
Vte DONNADIEU.
B^on DE DAMAS.
Bon DUPERRÉ, *Pair*, Amiral.
Vte DE CAUX, *Pair*, Lieut.-général.
Vte GUDIN, *id.*
Vte DE SAINT-PRIEST.
Prince DE TALLEYRAND, *Pair.*
Duc DE BROGLIE, *Pair.*
M^al Mis MAISON, *Pair.*
Cte HARISPE, *Pair*, Lieutenant-général.
THIERS, Député.

ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-FERDINAND.

Cinquième Classe. ou *Grand's-Croix.*

B^on DE DAMAS.
Cte GUILLEMINOT, *Pair*, Lieut.-général.
Duc DE DINO, *id.*
Vte DE ST.-PRIEST, Lieutenant-général.
Cte RICARD, *Pair*, *id.*
B^on D'ORDONNEAU, *id.*
Cte DE MEYNADIER, *id.*
Vte FOISSAC-LATOUR, *id.*
Mis DE TILLY, Maréchal-de-camp.
Cte DE MONDREVILLE, *id.*
Bon CANUEL, Lieutenant-général.
Mis DE CLERMONT-TONNERRE.
Cte DE LALOYÈRE.
Vte DE CAUX, *Pair*, Lieutenant-général.
RICCI, Maréchal-de-camp.
Bon ANGOT DES ROTOURS, Contre-Amiral.
Vte BARBOT, Lieutenant-général.

Quatrième Classe.

Vte DE SAINT-MARS, Maréchal-de-camp.
Chev. BERTHEMY.
Mis DE LA TOUR-DU-PIN-MONTAUBAN, *Pair.*
Cte DE POTIER, *id.*
Cte DE POLIGNAC (Melchior), *id.*
B^on DE JOINVILLE, Intendant militaire.
Prince DE BROGLIE, Maréchal-de-camp.
Cte D'ORSAY, Lieut.-général.
Bon BRUNY, Maréchal-de-camp.
Cte DE CHASTELLUX, *id.*
B^on DE SCHAEFFER, *id.*
B^on DE ROTTEMBOURG, Lieut.-gén.
Vte PICOT DE PECCADEUC, M^al de-camp.
Cte D'HAUTEFEUILLE, *id.*
Cte DE VITTRE, Lieutenant-général.
Bon COTTY, Maréchal-de-camp.
Bon DESMICHELS, *id.*
Bon HIGONET, *id.*
BUCHET, *id.*
Cte O'MAHONY, *id.*
Bon RAPATEL, *id.*
Vte FOULON DE DOUÉ, Maréchal-de-camp.
Bon ACHARD, Lieutenant-général.
FANTIN DES ODOARDS, Maréchal-de-camp.
Cte D'ARBAUD-MISON, *id.*
Vte MONCK D'UZER, *id.*
Vte D'ARNAULD, *id.*
Vte DE SAINT-GENIÈS, *id.*
B^on DE SUSBIELLE, *id.*
Bon BALTAZAR D'ARGY. *id.*
HALGAN, Vice-Amiral.
Bon TUPINIER, Conseiller-d'Etat.
Cte DE ST.-CHAMANS, Maréch.-de-camp.

ORDRE ROYAL D'ISABELLE LA CATHOLIQUE.

Grand's-Croix.

Bon HYDE DE NEUVILLE.
Cte DE CAUX.
Bon MEYNARD, Contre-Amiral.
Duc DE MONTEBELLO, *Pair.*
Vte SCHRAMM, Lieutenant-général.

Commandeurs.

Morice, Capitaine de vaisseau.
Bon de Bois le Comte.
Cuvillier, Contre-Amiral.
Dauriac, Capitaine de vaisseau.
De Vielcastel.
Billecocq
Cte de Beaurepaire.
De Genoude.
Cte de Carpégna, Colonel d'artillerie.
Bon de La Rue, Chef d'esc., d'état-major.
De Chasteau, 1er Secrétaire d'Ambassade.
Jogan, Sous-Intendant militaire.

GRÈCE.

ORDRE ROYAL DU SAUVEUR.

Grand's-Croix.

Prince de Talleyrand, *Pair.*
Mal Duc de Dalmatie, *Pair.*
Duc de Broglie, *Pair.*
Mal Mis Maison, *Pair.*
Cte Guilleminot, *Pair*, Lieut.-gén.
Bon Durrieu, Lieutenant-général.
Bon Burignot de Varenne, Ministre résident de France à Hambourg.
Bon Roussin, Vice-Amiral, Ambassadeur de France à Constantinople.
Bon Rouen, ex-Ministre résid. de France à Athènes.

Grands-Commandeurs.

Schneider, Lieutenant-général.
Désages, Conseiller-d'État.
Bon Guéhéneuc, Lieutenant-général.
Bon Hugon, Contre-Amiral.
Bon Alleye de Cyprey, Min. plén. près la Diète de la Confédération germanique.
Vte Sébastiani (Tib.), Lieut.-général.
Despans de Cubières, *id.*
Pelet, *id.*
Vte Schramm, *id.*
De Mylius, Maréchal-de-camp.
Rullière, *id.*
Mis de Faudoas, *id.*
Volland, Intendant militaire.
Boissy d'Anglas, *id.*
Vte de Raymond, *id.*
Martineau des Chesnez, Cons.-d'État, Direct. gén. de l'Administration et de la Comptabilité de la guerre.
Fabvier, Maréchal-de-camp.
Trézel, *id.*

HANOVRE.

ORDRE ROYAL DES GUELPHES.

Grand'-Croix

Bon Bourgoing, Min. de France en Saxe.

Commandeurs.

Vte de Caux, *Pair*, Lieutenant-général.
Regnault, Intendant militaire.
Vte Siméon.
Vte de Chabot, Maréchal-de-camp.
Bon de Kentzinger. *id.*
Bon Heron de Villefosse.

HESSE.

ORDRE DE S. A. R. LE GRAND DUC DE HESSE.

Grand's-Croix.

Cte Bailly de Monthion, Lieut.-gén.
Cte Marchand, Lieutenant-général.
Bon Marulaz, *id.*
Bon Schiner, Maréchal-de-camp.
Cte Roguet. *Pair*, Lieutenant-général.
De Cabre, Ministre plénipot. de France.

Commandeurs

Bon Couture, Maréch.-de-camp.
Bon Dentzel, *id.*
Le Claire, Chef de Bataillon.
Vte Siméon.
Vte de Boislandry, Mar.-de-camp.
Bon Quirit de Coulaine.
De Bussières (Ed.), Ministre de France à Dresde.

ORDRE DU LION D'OR.

Grand's-Croix.

De Cabre, Ministre plénipot. de France.
Jaubert (Amédée), Membre de l'Institut.

PARME.

ORDRE DE CONSTANTINIEN.

Commandeurs.

L'ancien Evêque de Plaisance.
De Lamartine.

PERSE.

ORDRE DU SOLEIL.

Grand-Ordre.

Prince de Talleyrand, *Pair.*
Duc de Bassano, *Pair.*
Jaubert (Amédée), Membre de l'Institut.

POLOGNE.

ORDRE DE St.-Stanislas (*Pologne*).

Grand's-Croix de 1re classe.

Vte de Fontenay.
Le Cte de Torelli, Maréch.-de-camp.

Deuxième classe.

Cte de Hédouville.
Cte de Moriolles, Mar.-de-camp. honor.

PORTUGAL.

ORDRE DU CHRIST.

Grand's-Croix.

Cte de Villèle.
Vte de Chateaubriand.

Commandeurs.

Mis DE LA ROSIÈRES, Mal-de-camp.
MALER.
Mis DE CHOISEUIL-BEAUPRÉ, Maréc.-de-c.
ARDOIN, Banquier à Paris.
Bon BILLING, anc. 1er Secrét. d'Ambassade.
PONTOIS.
Cte D'HOUDETOT, Maréchal-de-camp, Aide-de-camp du Roi.

ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-BENTO-DE-AVIZ.

Commandeurs.

Cte DE BLOSSEVILLE, Capit. de vaiss.
Cte DE CHAMBORS, Lieutenant-gén.

ORDRE DE LA TOUR ET L'ÉPÉE.

Grand's-Croix.

Bon HYDE DE NEUVILLE.
Bon ANGOT DES ROTOURS, Contre-Amiral.
SOLIGNAC, Lieutenant-général.

Commandeurs.

Vte DE GAUVILLE, Capit. de frégate.
PONÉE, Capitaine de vaisseau.
DE LURDE, Chargé d'affaires de France à Lisbonne.

ORDRE ROYAL DE LA CONCEPTION.

Grand'-Croix.

Prince DE TALLEYRAND, *Pair.*

Commandeurs.

ROTH.
Vte DE FLAVIGNY.
DE BACOURT.

PRUSSE.

ORDRE DE L'AIGLE-NOIR.

Prince DE TALLEYRAND, *Pair.*
Cte DE LA ROCHEFOUCAULD, *id.*
Duc DE BASSANO, *id.*
Vte DE CHATEAUBRIAND.

ORDRE DE L'AIGLE-ROUGE.

Première Classe.

Vte DE BRUGES.
Cte DE LA ROCHE-AYMON, *Pair.*

Deuxième Classe.

Cte CHABROL DE VOLVIC.
HERMANN, ancien Consul-général.
Bon DE LA CHADENEDE.
Cte MAUSSION, ancien Préfet.
Vte PERNETY, Lieutenant-général.
Cte DE LA SALLE
Cte DE TOCQUEVILLE.
Bon D'AUBIER, Colonel.
Mis DE CARAMAN, Mal-de-camp.
CONTE, Directeur de l'Admin. des Postes.

RUSSIE.

ORDRE DE SAINT-ANDRÉ.

Prince DE TALLEYRAND, *Pair.*
Vte DE CHATEAUBRIAND.

ORDRE DE SAINTE-ANNE.

Première Classe, ou Grand's-Croix.

Cte DE SUREMAIN, Lieut.-général.
Vte DE CAUX, *Pair*, Lieutenant-général.
LAJARD, Intendant militaire.
Vte DE SAINT-MARS, Maréchal-de-camp.
Vte VASSEROT, Lieutenant-général.
Cte DE TROMELIN, *id.*
Vte BERTHIER DE SAUVIGNY, Mar.-de-c.
Bon VINCENT, Lieutenant-général.
Cte DENYS DE DAMRÉMONT, *Pair*, *id.*
Cte D'ARGOUT, Maréchal-de-camp.
Cte DE ST.-PRIEST, *Pair.*
Chev. DE VERNÈGUES.
Vte TALON, Maréchal-de-camp.
Cte DE QUINSONAS, Lieutenant-général.

Deuxième Classe.

Bon DE JERPHANION.
CHULLIOT DE PLOOYEN, Colonel.
Chev. DE LA PRIMAUDIÈRE, Chef de Bat.
Chev. DE COUCY.
JACQUINOT.
Bon DE DAMAS, Lieut.-général.
Prince DE BROGLIE, Maréchal-de-camp.
COSTER, ancien Préfet.
Bon DE CROSSARD, Maréchal-de-camp.
Bon BLANQUART DE BAILLEUL.
DE ROGUIER.
Cte DE LATOUR SAINT-JGEST.
CARDON DE GARSIGNIES.
MARTIN.
Mis DE BROSSARD, Maréchal-de-camp.
BELLOT DE GRANVILLE, Intend. militaire.
DE FOURMENT.
HABART.
LESNE.
MONTCLOUX, Chef de Bataillon.
Bon SILVESTRE DE SACY, *Pair*, Membre de l'Institut.
DE WILDERMETH.
Cte ARNAUD DE SAINT-SAUVEUR.
Vte DE PUIBUSQUE.
KUHN, Colonel.
DE LIBESSART.
Mis DE CASTELNAU.
DE PONTLEVOY, Lieut.-général.
Bon DE CHAMBREY, Lieutenant-Colonel.
DE THOLOSÉ, Maréchal-de-camp.
SCHNEIDER, Lieutenant-général.
CADOUDAL, Colonel.
Bon REVEL, *id.*
MAILLARD DE LISCOURT, *id.*

Cte DE LA VIEUVILLE.
BERGER, Contre-Amiral.
Chev. PONCET.
DROVETTI.
HUGON, Contre-Amiral.
ROBERT, Capitaine de vaisseau.
TURPIN, Capitaine de frégate.
DE LANCRY. Colonel d'artillerie.
LE RAY, Capitaine de frégate.
Bon ROUEN.
DURAND, Consul.
D'ARCET, M. de l'Acad. roy. des Sciences.
DUBUT, Architecte.

ORDRE DE S.-ALEXANDRE NEWSKY.

Cte GUILLEMINOT, *Pair*, Lieut.-général.
Cte DE BORDESSOULLE, *Pair*, *id.*
Vte TIRLET, Lieutenant-général.
Vte DODE, *Pair*, *id.*
Cte BOURKE, *Pair*, *id.*
B^on^ DE DAMAS, *id.*
Cte LOVERDO, *id.*

ORDRE DE SAINT-WLADIMIR.

Premiere Classe.

M^al^ Duc DE CONÉGLIANO, *Pair*.
M^al^ Duc DE REGGIO, *id.*
M^al^ Cte DE MOLITOR, *id.*

SARDAIGNE.

ORDRE DE L'ANNONCIADE.

Vte DE CHATEAUBRIAND.

ORDRE DE SAINT-MAURICE ET SAINT-LAZARE.

Grand's-Croix.

Mis DE CLERMONT-MONT-ST.-JEAN.
B^on^ DE DAMAS.
Duc DE DINO, Lieutenant-général.
Duc DE GUICHE, *id.*
Duc D'ESCARS, *id.*
Cte MENTHON.
B^on^ DE CROUZAS-CRÉTET.
Pr. DE BROGLIE (A.), M^al^-de-camp.

Commandeur.

RAVICHIO DE PERETSDORF, M^al^-de-c.
Duc D'ESCLIGNAC, Colonel de cavalerie.

SAXE.

ORDRE DE LA COURONNE DE SAXE.

Prince DE TALLEYRAND, *Pair*.
Duc DE BASSANO, *id.*
Cte D'AURE, Intendant militaire.
Cte DE LA FERRONNAYS.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL.

Grand's-Croix.

Cte DE la BESNARDIÈRE.
Cte DE CARAMAN (G.)

Commandeur.

Bon REGNAULT, Intendant militaire.

ORDRE DE SAINT-HENRY.

Commandeurs.

M^al^ Duc DE REGGIO, *Pair*.
B^on^ DE GRESSOT, Maréchal-de-camp.
Vte DE SAINT-MARS, *id.*
Vte DE CAUX, *Pair*, Lieutenant-général.
Bon BALTUS, Maréchal-de-camp.
Cte DE FLAHAUT, *Pair*, Lieutenant-gén.

SAXE-WEIMAR.

ORDRE DU FAUCON OU DE LA VIGILANCE.

Commandeur.

B^on^ DE WOLBOCK.

DEUX SICILES.

ORDRE DE SAN-FERNANDO.

Grand's-Croix.

Duc DE CARAMAN, *Pair*.
Cte DE MESNARD.
Mis DE LATOUR-MAUBOURG.

ORDRE DE SAINT-JANVIER.

Grand's-Croix.

Cte DE SAINT-PRIEST, *Pair*.
Cte VOLDEMAR DE BRANCAS.
Mis DE DREUX-BRÉZÉ, *Pair*.

ORDRE DE CONSTANTINIEN.

Grand's-Croix.

B^on^ DE DAMAS.
Cte DE MESNARD.

ORDRE ROYAL DE SAINT-FERDINAND ET DU MÉRITE.

Grand's-Croix.

Cte DE VILLENEUVE-BARGEMONT (J.).
Cte SÉBASTIANI (H.), Ambassad. de France à Londres.
Bon DURAND DE MAREUIL, *Pair*.

Chevaliers Commandeurs.

Chev. DE VIELLA, Contre-Amiral.
Chev. D'HORRER.
QUERNEL, Capitaine de frégate.
B^on^ D'ETCHEGOYEN.

ORDRE ROYAL MILITAIRE DE SAINT-GEORGES DE LA RÉUNION.

Chevaliers Grand's-Croix.

Cte JACOB, Vice-Amiral, *Pair*.
Cte DE CHASTELLUX.
Cte DE LALAING-D'AUDENARDE, Lieut.-g.
Bon GOURGAUD, Lieutenant-général, Aide-de-camp du Roi.

Commandeur.

Bon QUIOT, Lieutenant-général.

SUÈDE.

ORDRE DES SÉRAPHINS.

Cte REILLE. *Pair*, Lieutenant-général.
M^al^ Cte GÉRARD, *Pair.*

ORDRE DE L'ÉPÉE.

Commandeurs Grand's-Croix.

Cte DE SPARRE, *Pair*, Lieutenant-général
Cte DE SUREMAIN, *id.*
MORARD D'ARCES, Maréchal-de-camp.
B^on^ LE JEUNE, *id.*
Cte CLARY, *id.*

Commandeurs.

CAMPS.
Cte GENTIL ST.-ALPHONSE, Lieut.-gén.
DE RODAIS, Maréchal-de-camp.
Cte CLARY, *id.*
Bon TRIAIRE, *id.*
B^on^ DE SAINT-JOSEPH, *id.*

ORDRE DE VASA.

Commandeur.

CHAUMETTE DES FOSSÉS.

ORDRE DE L'ÉTOILE POLAIRE.

Grand'-Croix.

Mis DE DALMATIE.

TOSCANE.

ORDRE DE SAINT-JOSEPH.

Grand's-Croix.

Prince DE TALLEYRAND, *Pair.*
Mis DE MONTHOLON, Mar.-de-camp.
B^on^ DE DAMAS.

Commandeur.

DE LAMARTINE.

TURQUIE.

ORDRE DU CROISSANT.

Cte DE LA VILLE-SUR-ILLON, Mar.-de-camp.
B^on^ DE JASSAUD, Maréchal-de-camp.
Mis DE LATOUR-MAUBOURG, *Pair.*
Cte GUILLEMINOT, *Pair*, Lieut.-gén.
Bon PRÉVOT.
Cte DE NOÉ, *Pair.*
Mis DE DRENEU.
Chev. DE GUALY.
RÉGNAUD DE VILLATTE, Colonel.
BOIDIN.

ORDRE DU NICHAN IFTIHAR.

Grande décoration en brillans.

Bon ROUSSIN, Vice-Amiral, Ambassadeur de France à Constantinople.

WURTEMBERG.

ORDRE ROYAL DE L'AIGLE D'OR.

Duc DE RAGUSE.
Cte MARCHAND, Lieutenant-général.
Duc DE PLAISANCE, *Pair.*
Duc DE BASSANO, *Pair.*

ORDRE DU MÉRITE CIVIL.

Commandeurs.

LIENHART, Colonel
Cte DE CARAMAN (G.).

ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE.

Commandeur.

Cte BAILLY DE MONTHION, Lieut.-gén.

SECTION III.

FRANÇAIS GRANDS D'ESPAGNE.

Première classe.

Duc DE CROŸ D'HAVRÉ.
Cte Just DE NOAILLES.
Prince DE BEAUVAU, *Pair.*
Duc DE VALENTINOIS, *Pair.*
S. E. Cardinal DE CROŸ.
Duc CERESTE DE BRANCAS.
Duc DE LAFORCE, *Pair.*
Mis DE WALSH SERRANT.
Duc DE DOUDEAUVILLE.
Duc DE CAYLUS.
Duc D'ESCLIGNAC.
Pr. DE MONTMORENCY.
Duc DE LAVAL MONTMORENCY.
Duc DE CRILLON, *Pair.*
Duc DE NARBONNE.
Duc DE NARBONNE-LARA.
Mis DE SAINT-SIMON-VERMANDOIS.
Mis DE VOGUÉ.
Mlle DE SAINT-SIMON-ROUVROI, Comtesse de Rasse.

CHAPITRE III.

Clergé de France. — Cultes non Catholiques.

SECTION PREMIÈRE.

CLERGÉ DE FRANCE.

ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE L'ÉGLISE DE FRANCE.

Les Archevêques et Evêques sont nommés par le Roi ; ils reçoivent du Pape l'institution canonique, prêtent serment entre les mains du Roi, lorsque leurs bulles ont été vérifiées et enregistrées au Conseil-d'Etat, et avant de prendre possession de leurs siéges.

Les Evêques nomment leurs Vicaires-généraux ainsi que les Curés ; ces nominations sont soumises à l'agrément du Roi. Cet agrément n'est pas exigé par la loi pour les desservans des succursales, les vicaires et autres titres ecclésiastiques.

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS (*Voy.* page 797).

(1).	*Evêchés suffragans.*
Chartres. . . . . Eure-et-Loir.	CLAUSEL DE MONTALS (*Claude-Hippolyte*), *né* au château de Coussergues, diocèse de Rodez, 5 avril 1769, *sacré* 22 août 1824.
	Evette . . . . . } *Vicaires-généraux.*
	Sureau. . . . . }
Meaux. . . . . Seine-et-Marne.	M. GALLARD (*Romain-Frédéric*) (C ✠), *né* à Arthenay (Loiret), le 28 juin 1785, *sacré* le . . . avril 1831.
	Allou. . . . . } *Vicaires-généraux.*
	Demaire. . . . . }
Orléans, Loiret.	BRUMAULD DE BEAUREGARD (*Jean*), *né* à Poitiers, 1er décembre 1749, *sacré* 1er mai 1823.
	Roma. . . . . } *Vicaires-généraux.*
	Dubois . . . . . }
Blois. . . . . Loir-et-Cher.	DE SAUSIN (*Philippe-François*), *né* à Orange, 11 février 1756, *sacré* 20 juillet 1823.
	Fabre des Essarts . . . . . } *Vicaires-généraux.*
	Guillois . . . . . }
Versailles. . . . Seine-et-Oise.	BLANQUART DE BAILLEUL (*Louis-Marie-Edm.*) ✠, né à Calais (Pas-de-Calais), 8 septembre 1795, nommé le 10 septembre 1832, sacré le 27 janvier 1833.
	Chauvet. . . . . } *Vicaires-généraux.*
	Moreau. . . . . }
Arras. . . . . Pas-de-Calais.	DE LA TOUR-D'AUVERGNE-LAURAGUAIS (*Hug.-Rob.-J.-Ch.*) (C ✠), *né* à Auzeville (Haute-Garonne), 14 août 1768, *sacré* 16 mai 1802.
	Herbet. . . . . } *Vicaires-généraux.*
	Rambure. . . . . }

(1) Noms des diocèses et des départemens qui forment leur circonscription.

Cambray. . . . Nord.	BELMAS (*Louis*) (C ✻), *né* à Montréal (Aude), 11 août 1757, *sacré* 26 octobre 1800. Delantre. . . . . } *Vicaires-généraux.* Duhot. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE LYON ET VIENNE.

DE PINS (*Jean-Paul-Gaston*), *né* à Castres (Tarn), 8 février 1766, *sacré* Evêque de Limoges, 2 novembre 1822, Archevêque d'Amasie et *Administrateur* du diocèse de Lyon en 1824.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Baraud. Cholleton. Cattet.

Les départemens du Rhône et de la Loire forment l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Autun . . . . Saône-et-Loire.	DU TROUSSET D'HÉRICOURT (*Bénigne-Urbain-Jean-Marie*), *né* à Questemberg, le 15 juillet 1797, *sacré* le 6 septembre 1829. Maury ✻. . . . . } *Vicaires-généraux.* Bauzon . . . . . }
Langres. . . . Haute-Marne.	PARISIS (*Pierre-Louis*), *né* à Orléans, le. . . . . 1764, *sacré* à Paris, le 8 février 1835, ci-devant Curé de Gien (diocèse d'Orléans). Caumont. . . . . } *Vicaires-généraux.* Bavoillot . . . . . }
Dijon. . . . . Côte-d'Or.	REY (*Claude*) ✻, *né* à Aix, 27 novembre 1773, *sacré* 23 septembre 1832. Renaud. . . . . } *Vicaires-généraux.* Thomassin. . . . . }
Saint-Claude. . . Jura.	DE CHAMON (*Ant.-Jacq.*), *né* à Bulgnéville (Vosges), 25 juillet 1767, *sacré* 13 juillet 1823. De Ferroul-Montgaillard. . . . . } *Vicaires-généraux.* Genevay. . . . . }
Grenoble. . . . Isère.	PHILIBERT-BRUILLARD ✻, *né* à Dijon, le 11 sept. 1765, *sacré* à Paris, le 6 août 1826. Testou. . . . . } *Vicaires-généraux.* Chatrousse. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE ROUEN.

S. Em. le Cardinal Prince DE CROÏ (*Gustave-Maximilien-Juste*), *né* au château de l'Hermitage (Nord), 12 septembre 1773, *sacré* 9 janvier 1820.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Fayet ✻. Vauquelin. Surgis.

Le département de la Seine-Inférieure forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Bayeux. . . . Calvados. — ROBIN (*Louis-François*), *né* à Bracquemont (Seine-Inférieure), 16 octobre 1789, *sacré* 14 août 1836, ci-devant Curé du Havre.
Daudibert de Villasse. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Paysant. . . . . }

Evreux. . . . Eure. — SALMON DU CHATELLIER (*Charles-Louis*), *né* au château du Chatellier, 24 août 1761, *sacré* 2 juin 1822.
Lefebvre. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Guibert . . . . . }

Séez. . . . . Orne. — MILLON-JOLLY ( ), *né* à Sezanne (Marne), *sacré* . . . août 1836, ci-devant Curé de Meaux.
Dupont . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Le Bâcheur. . . . . }

Coutances. . . Manche. — ROBIOU (*Louis-Jean*), *nommé* 6 octobre 1835, *sacré* le 6 mars 1836; ci-devant Curé de Saint-Etienne de Rennes.
M.-J. Lesplu-Dupré . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Delamarre. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE SENS ET AUXERRE.

COSNAC (*Joseph-Marie-Victoire*), *né* au château de Cosnac, le 24 mars 1764, *sacré* Evêque de Meaux le 7 novembre 1819, *nommé* Archevêque de Sens le 19 avril 1830.

Vicaires-généraux Capitulaires. Messieurs,

De Vaudricourt. Petitier. Darcimoles.

Le département de l'Yonne forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Troyes. . . . Aube. — DE SEGUIN DES HONS (*Jacques-Louis-David*), *né* à Castres, 30 octobre 1760, *sacré* 26 février 1826.
Legrand . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Roizard. . . . . }

Nevers. . . . Nièvre. — NAUDO (*Paul*) ✱, *né* aux Angles (Pyrénées-Orientales), le 22 octobre 1794, *sacré* le 9 novembre 1824, ci-devant Vicaire-général de Perpignan.
Groult . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Marbot . . . . . }

Moulins. . . . Allier. — DE PONS (*Antoine*), *né* à Riom (Puy-de-Dôme), 29 mars 1759, *sacré* 13 juillet 1823.
Bouchet. . . . . } *Vicaires-généraux;*
Croizier . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE REIMS.

S. Em. le Cardinal DE LATIL (*Jean-Baptiste-Marie-Anne-Antoine*), *né* aux îles Sainte-Marguerite, 6 mars 1761, *sacré* Evêque d'Amiclée, 7 avril 1816; Evêque de Chartres en 1821; Archevêque de Reims en 1824.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Blanquet de Rouville. Maquart ✻. Gros.

L'arrondissement de Reims (Marne) et le département des Ardennes forment la circonscription de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Soissons. . . . Aisne.

De Simony (*Jules-François*), *né* à Toulon (Var), 20 juillet 1770, *sacré* 24 avril 1825.

Henry-Delaloge. . . . . } *Vicaires-généraux.*
De Bully ✻. . . . . }

Châlons. . . . Marne (l'Arrondt. de Reims excepté).

De Prilly (*Marie-Joseph-François-Victor-Monyer*), *né* à Avignon (Vaucluse), 29 octobre 1775, *sacré* 18 janvier 1824.

De Loisson. . . . . } *Vicaires-généraux.*
De Parade. . . . . }

Beauvais. . . . Oise.

Lemercier (*Jean-Louis-Simon*) ✻, *né* 9 avril 1758, *nommé* le 10 septembre 1832, *sacré* le 10 février 1833.

Delettre. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Dujardin. . . . . }

Amiens. . . . Somme.

De Chabons (*Jean-Pierre de Gallien*), *né* à Grenoble, 11 mai 1756, *sacré* 17 novembre 1822.

Bailly. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Vauquelin . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE TOURS.

DE MONTBLANC (*Aug.-Louis*), *né* 28 mai 1767, *sacré* Archevêque de Carthage le 12 août 1821, Archevêque de Tours le 26 novembre 1824.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Fustier. Dufêtre. Besnard.

Le département d'Indre-et-Loire forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Le Mans. . . . Sarthe, Mayenne.

Bouvier ✻, *né* au Mans, le 1er janvier 1765, *sacré* le 16 mars 1834.

Bourmenault. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Lambron. . . . . }

Angers. . . . Maine-et-Loire.

Montault (*Charles*) ✻, *né* à Loudun, 30 avril 1755, *sacré* 23 octobre 1791.

Regnier. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Montalant. . . . . }

Rennes. . . . Ille-et-Vilaine.

De Lesquen (*Claude-Louis*), *né* à Trégon, diocèse de Saint-Brieuc, 23 fév. 1770, *sacré* 13 juillet 1823, Evêque de Beauvais, Evêque de Rennes, en 1825.

Nevot. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Brossais-Saint-Marc . . . . . }

Nantes. . . . Loire Inférieure.

MICOLON DE GUERINES (*Joseph-Michel-Jean-Baptiste-Paul-Augustin*), *né* à Clermont, 8 septembre 1760, *sacré* 17 novembre 1823.

DE HERCÉ (*Jean-François*), ci-devant Curé de Laval, Evêque de Botra, *in partibus*, nommé Coadjuteur avec future succession.

Quimper. . . . Finistère.

Dandé. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Vrignaud. . . . . }

DE POULPIQUET (*Jean-Marie-Dominique-Jacques*), *né* au château de Lesmel, le 4 août 1759, *sacré* le 13 juin 1824.

Vannes. . . . Morbihan.

Sauveur. . . . . } *Vicaires-généraux.*
N. . . . . }

DE LA MOTTE-VAUVERT (*Charles-Jean*), *né* au château de Launai, le 13 août 1782, *sacré* le 28 octobre 1827.

Saint-Brieuc . . Côtes-du-Nord.

Baron. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Videlo. . . . . }

LEGROING-LA-ROMAGÈRE (*Mathias*), *né* à Saint-Sauvier (diocèse de Moulins), 5 décembre 1756, *sacré* 17 octobre 1819.

Lemaître. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Sorgnard. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE BOURGES.

DE VILLÈLE (*Guillaume-Aubin*), *né* dans le diocèse de Toulouse, 12 février 1770, *sacré* Evêque de Soissons 24 septembre 1820, Archevêque de Bourges en 1825.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Bonnin. De Pons. Michaud.

Les départemens du Cher et de l'Indre forment l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Clermont. . . . Puy-de-Dôme.

FERON (*Louis-Charles*), *né* le 30 octobre 1793, *sacré* le 24 mars 1834.

Callin de Gévaudan. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Gannat. . . . . }

Limoges. . . . Creuse, Haute-Vienne.

DE TOURNEFORT (*Prosper*), *né* à Villes (Vaucluse), 23 déc. 1761, *sacré* 15 mai 1824.

Poinsel. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Venassier. . . . . }

Le Puy. . . . Haute-Loire.

DE BONALD (*Louis-Jacques-Maurice*), *né* à Milhau (Aveyron), 30 octobre 1787, *sacré* 27 avril 1823.

Doutre. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Vidal. . . . . }

Tulle. . . . . Corrèze.

DE MAILHET DE VACHÈRES (*Augustin*), *né* au château de Vachères (Haute-Loire), 22 août 1763, *sacré* 24 avril 1825.

Ernault de Brusly ✻. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Duchassaing. . . . . }

Saint-Flour. . . Cantal.

MARGUERIE ( ), *Evêque nommé*, *né*. . . . . à . . . . . , ci-devant Chanoine de Soissons.

Bellet. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Candèze. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'ALBI.

DE GUALY (*François-Marie-Edouard*), *né* à Milhau (Aveyron), 24 octobre 1786, *sacré* Evêque de St.-Flour, le 30 novembre 1829. *promu* le 18 mars 1833 à l'Archevêché d'Albi.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Calmels. De Perrin-Brassac. Vergnes.

Le département du Tarn forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Rodez . . . . Aveyron.

GIRAUD (*Pierre*), *né* à Montferrant (Puy-de-Dôme), le 11 août 1791, *nommé* le 9 janvier 1830, *sacré* à Versailles le 30 novembre 1830.

Mazars. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Grimal . . . . . }

Cahors. . . . Lot.

DE HAUTPOUL (*Paul-Louis-Joseph*), *né* au château de Salettes 2 août 1764, *sacré* à Sens 27 juillet 1828.

Martin. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Sénizergues. . . . . }

Mende. . . . . Lozère.

BRULLEY DE LA BRUNIÈRE (*Claude-Jean-Joseph*), *né* à Sézanne (Marne), 1er février 1760, *sacré* 2 juin 1822.

Rabeyrolle . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Cômandré. . . . . }

Perpignan. . . Pyrénées Orientales.

DE SAUNHAC-BELCASTEL (*Jean-François*), *né* au château d'Ampiac (*Aveyron*), le . . . . . 1765, *sacré* 18 janvier 1824.

Boyer. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Fort . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE BORDEAUX.

DONNET (*François-Auguste-Ferdinand*), *né* à...., ex-Curé de Villefranche, Evêque de Rosa, *in partibus*, Coadjuteur de Nancy; *Archevêque nommé* de Bordeaux en 1837.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Barrès ✻. Gignoux. Massonais.

Le département de la Gironde forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Agen. . . . . Lot-et-Garonne.
JACOUPY (*Jean*) ✻, *né* à St.-Martin de Ribeyrac 28 avril 1761, *sacré* 18 juillet 1802.
Trincaut. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Taillié . . . . . }

Angoulême. . . Charente.
GUIGOU (*Jean-Joseph-Pierre*), *né* à Auriol 1er décembre 1767, *sacré* à Aix, 29 juin 1824.
Gratereau. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Guitton. . . . . }

Poitiers. . . . Deux-Sèvres, Vienne.
DE BOUILLÉ (*J.-B.*), *né* à Pichauzet (diocèse de St.-Flour), 11 juin 1759, *sacré* 28 octobre 1819.
De Rochemonteix . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Samoyault. . . . . }

Périgueux. . . Dordogne.
GOUSSET (*Thomas*), *né* en 1792, *sacré* 6 mars 1836, ci-devant Vicaire-général de Besançon.
Desveaulx. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Querry. . . . . }

La Rochelle. . . Charente-Inférieure.
VILLECOURT (*Clément*), *né* en 1789, *sacré* 6 mars 1836, ci-devant Vicaire-général de Sens.
Gaboreau. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Mareschal. . . . . }

Luçon. . . . . Vendée.
SOYER (*René-François*), *né* à Thouarcé 5 sept. 1767, *sacré* 21 octobre 1821.
De Chantreau de la Jouberdrie. . . } *Vicaires-généraux.*
Menuet . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'AUCH.

S. Em. le Cardinal D'ISOARD, *né* 23 octobre 1766, à Aix (*Bouches-du-Rhône*), *sacré* à Paris 11 janvier 1829.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Fenasse. De Belloc. Carde.

Le département du Gers forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Aire. . . . . Landes.
SAVY (*Dominique-Marie*), *né* à Toulouse 8 mai 1771, *sacré* 29 juillet 1827.
Labeyrie-Hourticat. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Bousquet. . . . . }

Tarbes. . . . Hautes-Pyrénées.
DOUBLE (*P.-Michel-Marie*), *né* à Verdun (Meuse), *sacré* le 26 nov. 1833, ci-devant Chanoine Archiprêtre de Montauban.
Laurence. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Pecondon. . . . . }

Bayonne. . . . Basses-Pyrénées.
D'ARBOU (*Etienne-Marie-Bruno*), *né* à Toulouse le 26 déc. 1778, *sacré* le 13 juillet 1823 Evêque de Verdun, *nommé* Evêque de Bayonne le 16 mars 1830.
Baillès. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Boutoy. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE TOULOUSE ET NARBONNE.

D'ASTROS (*Paul-Thérèse-David*), *né* à Tourves 15 octobre 1772, *sacré* Evêque de Bayonne 9 juillet 1820, *nommé* Archevêque de Toulouse 16 mars 1830.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Lanneluc. Berger. Dubourg.

Le département de la Haute-Garonne forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Montauban. . . .
Tarn-et-Garonne.

CHAUDRUC DE TRÉLISSAC (*Jean*) (O ✻), *né* au château de Trélissac (Dordogne), 22 mars 1759, ci-devant Vicaire-général de Bordeaux, *sacré* le 24 novembre 1833.

Pouget. . . . . } *Vicaires-généraux.*
D'Arassus. . . . . }

Pamiers. . . . .
Ariége.

ORTRIC (*Gervais-Joseph*) ✻, *né* à Baziége (Haute-Garonne), 17 mai 1763, ci-devant Vicaire-général de Toulouse, *sacré* 17 septembre 1835.

Moutet. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Caval. . . . . }

Carcassonne. . .
Aude.

DE ST.-ROME-GUALY (*Jos.-Jul.*), *né* à Milhau (Aveyron) 1er juin 1765, *sacré* 24 avril 1825.

Baby. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Delsol. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'AIX, ARLES ET EMBRUN.

BERNET (*Joseph*) (O ✻), *né* à Saint-Flour (*Cantal*), 4 septembre 1770, *sacré* Evêque de La Rochelle 12 août 1827, *promu* à l'Archevêché d'Aix 6 octobre 1835.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Boulard. Gal. Jacquemet.

Le département des Bouches-du-Rhône forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Marseille. . . .
B.-du-Rhône.
Arrond. de Marseille.

DE MAZENOD ( ), *Evêque nommé* de Marseille, ci-devant Evêque d'Icosie, *in partibus.*

Flayol. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Chaix. . . . . }

Fréjus. . . . .
Var.

MICHEL (*Louis-Charles-Jean-Baptiste*) ✻, *né* à Aix (Bouches-du-Rhône) le 12 juillet 1761, *sacré* Evêque de Fréjus le 21 septembre 1829.

Blacas. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Ricardy . . . . . }

Digne. . . . .
Basses-Alpes.

MIOLLIS (*Ch.-Fr.-Melch.-Bienvenu*) ✻, *né* à Aix 19 juin 1753, *sacré* 13 avril 1806.

Maurel . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Savornin. . . . . }

Gap. . . . . Hautes-Alpes.
DE LA CROIX D'AZOLETTE ( ), *Evêque nommé*, ci-devant Vicaire-général de Belley.
Roul. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Arnaud . . . . . }

Ajaccio. . . . Corse.
CASANELLI D'ISTRIA (*Xavier-Toussaint-Raphaël*), *né* à Vico (Corse), le 14 octobre 1794, *sacré* à Auch, le 8 décembre 1833, ci-devant Vic.-gén. d'Auch.
Pino . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Mariani.. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE BESANÇON.

MATHIEU (*Jacques-Marie-Adrien-Césaire*) ✻, *né* à Paris, 20 janvier 1796, *sacré* Evêque de Langres, le 10 févr. 1833, promu à l'Archevêché de Besançon le 22 juin 1834.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Maire de Boulignez. Cart. Bergier.

Les départemens du Doubs et de la Haute-Saône forment l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Strasbourg. . . Haut-Rhin et Bas-Rhin.
LEPAPE DE TRÉVERN (*J.-Fr.-Mar.*) ✻, *né* à Morlaix 22 octobre 1754, *sacré* Evêque d'Aire 13 juillet 1823, Evêque de Strasbourg en 1827.
Liebermann. . . . . } *Vicaires-généraux.*
N. . . . . }

Metz. . . . . Moselle.
BESSON (*Jacques-François*), *né* à Mieugy (Ain) 12 septembre 1756, *sacré* 13 février 1824.
Dudot. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Beauvallet . . . . . }

Verdun. . . . Meuse.
LETOURNEUR ( ), *Evêque nommé*, ci-devant Chanoine de Paris.
Varin. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Noel ✻. . . . . }

Belley. . . . Ain.
DEVIE (*Alexandre-Raymond*), *né* à Montélimar 22 janvier 1767, *sacré* 15 juin 1823.
Greppo. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Ruiret. . . . . }

Saint-Dié. . . Vosges.
JERPHANION (*J.-Jos.-Marie-Eug.*), *né* en 1796, *sacré* 6 sept. 1835; ci-devant Vicaire-général de Bourges.
Mougeot. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Munier . . . . . }

Nancy. . . . Meurthe.
DE FORBIN-JANSON (*Charles*), *né* à Paris 3 nov. 1785, *sacré* 6 juin 1824.
Dieulin . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Poirot. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'AVIGNON.

DUPONT (*Jacques-Marie-Antoine Célestin*) ✻, *né* à Iglésias 1er février 1792, Evêque de Samosate, *in partibus*, 29 juin 1824; *nommé* à l'Evêché de St.-Dié le 9 mai 1830; *promu* à l'Archevêché d'Avignon 1er mai 1835.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Barrey. N. . . . . N. . . . . .

Le département de Vaucluse forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Nîmes. . . . Gard.
PETIT-BENOIT DE CHAFFOY (*Cl.-Fr.-Marie*), *né* à Besançon 7 février 1752, *sacré* 21 octobre 1821.
De Liron-d'Ayrolles. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Laresche . . . . . }

Valence. . . . Drôme.
LA RIVOIRE DE LA TOURETTE (*Marie-Joseph-Antoine-Laurent*) ✻, *né* à Tournon 15 septembre 1762, *sacré* 7 novembre 1819.
De la Varennes. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Michel . . . . . }

Viviers. . . . Ardêche.
MOLINS (*André*), *né* à Job (Puy-de-Dôme) 23 janvier 1759, *sacré* 6 juillet 1823.
Gervais. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Lavallette. . . . . }

Montpellier. . . Hérault.
THIBAULT (*Charles-Thomas*) ✻, *né* à Brynes (Seine-et-Oise) 24 février 1796, *sacré* 23 août 1835.
Coustou ✻. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Lunaret ✻. . . . . }

SECTION II.

CULTES NON CATHOLIQUES.

PROTESTANS DE LA CONFESSION D'AUGSBOURG, OU LUTHÉRIENS.

Les églises de la confession d'Augsbourg ont des pasteurs, des consistoires, des inspections et des consistoires généraux.

Les consistoires sont chargés de veiller à la discipline, à l'administration des biens de l'église, et à celle des deniers provenant des aumônes.

Les inspections se composent du pasteur et d'un ancien de chacune des cinq églises consistoriales. Chaque inspection choisit, dans son sein, deux laïques et un ecclésiastique qui prend le titre d'inspecteur. Cet inspecteur est chargé de veiller sur les ministres ou pasteurs, et sur le maintien du bon ordre dans les églises consistoriales. L'inspection ne peut s'assembler sans l'autorisation du Gouvernement.

Un consistoire général compose l'administration supérieure de toutes les églises consistoriales et des inspections.

Outre le consistoire général, et dans le temps intermédiaire d'une de ses assemblées à l'autre, il y a un directoire composé du président, du plus âgé des deux ecclésiastiques inspecteurs, et de trois laïques, dont un est nommé par le Roi; les deux autres sont choisis par le consistoire général.

CONSISTOIRE GÉNÉRAL ÉTABLI A STRASBOURG.

M. de Turckheim ✻, *Président.*

Inspecteurs ecclésiastiques. Messieurs,

Boeckel, Reichardt.

Députés. Messieurs,

Brackenhoffer (O ✻).	Oppermann.	N. . . . .
Berger-Levrault.	Gaukler.	

Directoire du Consistoire général. Messieurs,

De Turckheim, *Président.*
Boeckel, *Inspecteur ecclésiastique.*
Klauhold, N. . . . . N. . . . . , *Membres laïques.*
Kern (Auguste), *Secrétaire général.*

Inspections du Bas-Rhin. Messieurs,

INSPECTION *du Temple-Neuf, à Strasbourg.*	Edel, *Inspecteur ecclésiastique.*	
	Graff, N.	*Adjoints laïques.*
INSPECTION *de St.-Thomas et St.-Nicolas*, à Strasbourg.	Boeckel, *Inspecteur ecclésiastique.*	
	Kammerer, Schirmer.	*Adjoints laïques.*
INSPECTION. *de Rouxviller.*	Reichardt, *Inspecteur ecclésiastique.*	
	Vix, Karcher,	*Adjoints laïques.*
INSPECTION *de Wissembourg et de la Petite-Pierre.*	Weber, *Inspecteur ecclésiastique.*	
	Lentz père, Lichtenberger,	*Adjoints laïques.*

Département du Haut-Rhin.

INSPECTION *de Colmar.* — Schmidt, *Inspecteur ecclésiastique.* — Hartmann ✻, Gloxin. } *Adjoints laïques.*

INSPECTION *de Montbéliard* (Doubs). — Duvernoy, *Inspecteur ecclésiastique.* — Rossel, Boigeol, } *Adjoints laïques.*

Nota. Le Consistoire luthérien d'Héricourt (Haute-Saône) dépend de l'Inspection de Montbéliard.

Les protestans de la confession d'Augsbourg ont une académie ou séminaire à Strasbourg, pour l'instruction des ministres.

Ils y ont aussi une faculté de théologie. On y professe la théologie, la philosophie, les belles-lettres, les langues anciennes, modernes et orientales. Une chaire de dogme pour les églises réformées a été créée près cette faculté. *Voyez* Académie de Strasbourg, page 430.

Professeur pour l'Eglise réformée.

M. Richard, *pour le Dogme.*

M. de Turckheim, en sa qualité de président du consistoire général, est directeur de cette académie.

Eglise consistoriale de la confession d'Augsbourg, à Paris.

Cuvier (Rodolphe) (O ✻), *Président.* Verny. N. . . . . .

Eglises consistoriales et Pasteurs dans les départemens.

(*Nota.* Les Présidens que le Directoire n'a pas fait connaître ne sont point désignés.)

DOUBS.

Montbéliard.

Past. Tuefferd, *Président.*
Masson.
Duvernoy (G. F.)
Duvernoy (G. L.)
Le Comte.
Lalance.
Tnetey.
N. . . . .

Audincourt.

Past. Fallot, *Président.*
Morel.
Goguel.
Ferrand.
Parrot.
Duvernoy.
Dubois.
Kuhn.
Morel fils.

Saint-Julien.

Past. Surleau, *Président.*
Berger.
Surleau (J. G.)
Macler.
Tuefferd.
Duvernoy.
Lalance.
N. . . . .

Blamont.

Past. Goguel, *Président.*
Wetzel.
Banzet.
Cucuel.
Sahler.
Perdrizet (J. F.)
Perdrizet (Ch.-Fréd.)

HAUTE-SAÔNE.

Héricourt.

Past. Cuvier, *Président.*
Lods.
Durot.
Fallot.
Beurlin.
Jeanmaire.
Durot.

BAS-RHIN.

Wissembourg.

Past. Weber, *Président.*
Velten.
Wolwerth.
Hoepfner.
Heydenreich.
Lix.
Bastian.

La Petite-Pierre.

Past. Zwilling (P.) *Présid.*
Klein.
Woringer.
Grünewald.
Huck.
Zwilling (L.)
Hoffmann.
Enstelder.
Ihlé.
Hüter.

Oberbronn.

Past. Jaeger, *Président.*
Anrich.
Horst.
Lichtenberger.
Schmidt.
Kobler.
Schimper.
Eschenbrenner.
Weber.
Jaeger.

Woerth.

Past. Rollé, *Président.*
Issler.
Dangler.
Hollaender.
N. . . . . .

Hatten.

Past. Dangler (P. H.), *Prés.*
Ningler.
Pfender.
Goetz.
Dangler (G. H.)
Schaller.

Bouxviller.

Past. Reichardt, *Président.*
Kunlin.
Goetz.
Elles.
Schneider.
Winter.

Ingenheim.

Past. Schneider, *Président.*
Hofmann.
Goetz.
Karcher.
Mehl.
Birkenkopf.
Kassel.
N. . . . .

Ingwiller.

Past. Weyrich, *Président.*
Muller.
Fischer.
Schaeffer.
Spach.
Metzger.
Hirt.

Saar-Union.

Past. Wagner, *Président.*
Kimnach.
Liebrich (F.)
Mercklé.
Hessel.
Kampmann.
Beyer.
Hoppé.
Liebrich (F. A.)
N. . . . .

Diémeringen.

Past. Kremer, *Président.*
Jung.
Bricka.
Liébrich.
Laiblé.
Quirin.
Nessler.
Hirt.
Kampmann.
Hertzog.

Temple-Neuf.

Past. Edel, *Président.*
Rieder.
Haerter.
Kuntz.

Saint-Pierre-le-Jeune et Saint-Guillaume.

Past. Kreiss, *Président.*
Lambs.
Würtz.
Gerhard.
Kroh.
Jaeglé.
Dennenberger.
Fuschs.
Riff.

Wolfisheim.

Past. Horning, *Président.*
Barbaras.
Schrumpf.
Düringer.
Hickel.
Sohn.
Weber.
Ungerer.
Hanshalter.
Bentz.

Wasselonne.

Past. Blaesius, *Président.*
Kuss.
Gaecklé.
Weber.
Caspari.
Scherer.
Spatz.
Stahl.
Wetzel.

Bischwiller.

Past. Lucius, *Président.*
Heldt.
Bosch.
Schaeffer.
Duncker.
Schweppenhaeuser.

Brumath.

Past. Hollander, *Président.*
Englert.
Hüter.
Michel.
Quirin.
Hollander (S. Fréd.)

Saint-Thomas et Saint-Nicolas.

Past. Brunner, *Président.*
Hermann.
Braunwald.
Bruch.
Schuler.
Dürbach.
Muller.
Himly.
Aylé.
Gaeckler.

Saint-Pierre-le-Vieux et Sainte-Aurélie.

Past. Boeckel, *Président.*
Kurz.
Bentz.
Vierling.
Kopp.

Dorlisheim.

Past. Lechten, *Président.*
Jaeglé.
Gœpp.
Schaeffer.
Schnéegaus.
Kurz.
Rorich.
Jacob.
Schneider.
Francké.

Barr.

Past. Venator, *Président.*
Schwalb.
Blanck.
Heintz.
Brion.
Hildebrand.
Rauscher.
Schnell.
Schott.

Sundhausen.

Past. Erichson, *Président.*
Keller.
Muller.
Schmutz.
Ehmann.
Haas.

HAUT-RHIN.

Colmar.

Past. Hitschler, *Président.*
Muller.
Gretscher.
Witz.

Riquewihr.

Past. Herrenschneider, *Pr.*
Schmidt.
Herrenschneider(F.A.)
Schmidt (F. G.)
Heyler.
Heylandt.
Bing.
Caspari.

Andolsheim.

Past. Kriegelstein, *Présid.*
Balzweiler (F. B.)
Balzweiler (J. J.)
Ortlieb.
Bollmann.
Ménégoz.
Scherb.
N. . . . . .

Munster.

Past. Eccard, *Président.*
Binder.
Schillinger.
Rittelmeyer.
Muller.
Blind.

PROTESTANS RÉFORMÉS, OU CALVINISTES.

Les protestans réformés ont des pasteurs, des consistoires et des synodes.

Les consistoires de chaque église réformée se composent d'un ou des pasteurs attachés à cette église, et d'anciens ou notables laïques, choisis parmi les citoyens les plus imposés au rôle des contributions directes.

Les consistoires veillent au maintien de la discipline, à l'administration des biens de l'église et à celle des deniers provenant des aumônes.

Tous les deux ans, les anciens sont renouvelés par moitié. Les élections des pasteurs sont faites par les consistoires, et confirmées par le Roi.

Les synodes sont chargés de veiller sur tout ce qui concerne la célébration du culte, l'enseignement de la doctrine, et la conduite des affaires ecclésiastiques.

Leurs décisions sont soumises à l'approbation du Roi.

Cinq églises consistoriales forment l'arrondissement d'un synode.

Chaque synode est composé du pasteur ou de l'un des pasteurs, et d'un ancien ou notable de chaque église consistoriale, et ne peut s'assembler sans la permission du Gouvernement, ni durer plus de six jours.

Les protestans de cette confession ont une faculté de théologie à Montauban. *Voyez* Académie de Toulouse, page 432.

ÉGLISE CONSISTORIALE A PARIS.

Pasteurs. Messieurs,

Juillerat Chasseur ✻, *Président du Consistoire.*
Monod fils. Coquerel ✻. Martin (Joseph). Montandon, *Adj.*

Eglises consistoriales ou oratoriales et Pasteurs dans les départemens.

AIN.

Ferney.

Past. Duminy.

AISNE.

St.-Quentin.

Past. Matile, *Président.*
Née Colany.
Sabonadière.
Flaissières.

ALPES (HAUTES).

Orpierre.

Past. D'Aldebert ✻, *Prés.*
Clavel.
Ehrmann.
Duran.
N. . . . . .

ARDÈCHE.

La Mastre.

Past. Dumas, *Président.*
Brisset.
N. . . . . .

St.-Agrève.

Past. Girard, *Président.*
Chabal.
Bertrand.
Dussaud.

Saint-Pierreville.

Past. Rouquette, *Prés.*
Momméja.
Geminard.
Dejours.
Alcais.

Privas.

Past. Hilaire, *Prés.*
Bosc.
Vincens.

Vallon.

Past. Guérin.
Blanc.
N. . . . . .

La Voute.

Past. Astier, *Prés.*
Mayer.
Demagnin.
Galtier.

Vernoux.

Past. Lanthois, *Prés.*
Fort.
Lombard.
Vaissette.
Brunel.

ARDENNES.

Sédan.

Past. Peyran.

ARIÉGE.

Le Mas-d'Azil.

Past. Vieu, *Prés.*
Gachon.
Lacroix (Raymond).
Arabet.
Jauge.
Lafont.
Lacroix (Pierre).

AVEYRON.

Saint-Affrique.

Past. Nazon, *Prés.*
Castelviel.
Mazauric.
Maffre.
Bonicel.
Randon.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Marseille.

Past. Marion, *Prés.*
Sautter ✻.
Chauvin.
Armand-Delille.

CALVADOS.

Caen.

Past. Rollin ✻, *Prés.*
Olive.
Frossard.

CHARENTE.

Jarnac.

Past. Guy. *Prés.*
Goguel.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Saintes.

Past. Feyne, *Prés.*
Jay.
Delon.
Feyne fils.
Crottel.

La Rochelle.

Past. Gonini, *Prés.*
Fau.
Castel.
Delmas.
Cambon.
Boudet-F

La Tremblade.

Past. Dyvorne, *Prés.*
Lafon.
Vermeil

CHER.

Sancerre.

Past. Duvivier.
Cazalis.

CÔTE-D'OR.

Dijon.

Past. De Frontin.

DORDOGNE.

Bergerac.

Past. Bastie, *Prés.*
Delbetz.
Hugues.
Vidal.

Moncarret.

Past. Jousse, *Prés.*
Pascaud.
Coyné.

DOUBS.

Besançon.

Past. Miroglio, *Prés.*
Sandoz.

DRÔME.

Crest.

Past. Arnaud, *Prés.*
Descours.
Brunel.
Barre.
André.
Servière.

Die.

Past. Charra, *Prés.*
Manson.
Raoux.
Tarrou.
Gabriac.
Boissier.

Dieulefit.

Past. Brun, *Prés.*
Ducros.
Gautier.
Arnaud-Péduran.
Paul (J. P.)
Théron.
Alméras.
Cuche.

La Motte-Chalençon.

Past. Renous, *Prés.*
Arnaud.
Boisson.
N. . . . .

Valence.

Past. Rattier ✻, *Prés.*
Armand.
Maisonneuve.
Borel.
Mazade aîné.
Meynadier.

EURE-ET-LOIR.

Marsauceux.

Past. Née (L. F. L.)

FINISTÈRE.

Brest.

Past. Lefoudrey.

GARD.

Aiguesvives.

Past. Maraval, *Prés.*
Laget.
Maraval fils.
Hugues.

Alais.

Past. Gabriac, *Prés.*
Gaillard.
Dubois.
Combet.
Algans.

Anduse.

Past. Soulier, *Prés.*
Auzière.
Fraissinet.
N. . . . .

Calvisson.

Past. Soulatges, *Prés.*
Lantelme.
Tempié.
Delon.

La Salle.

Past. Gabriac, *Prés.*
Lafont.
Bourgailh.
Aubanel.
N. . . . .

Nîmes.

Past. Vincent ✻, *Prés*
Tachard ✻
Gardes.
Fontanès.
Borrel
Fermaud

Saint-Ambroix.

Past. Olivé, *Prés.*
Encontre.
Massot.
Montier.
Jalabert.

Saint-Chaptes.

Past. Broussous, *Prés.*
Guittard.
Broussous (J. A. V.).
Lombard.

S.-Jean-du-Gard.

Past. Geniès, *Prés.*
Lafont.
Laune.

Saint-Hippolyte.

Past. Dussaut, *Prés.*
Perier.
Boissière.

Sauve.

Past. Paue, *Prés.*
Rolland-Méjean.
Fraissinet.
Volpellière.
Gricumard.
Martin.

Sommières.

Past. Ribot, *Prés.*
Randon.
Devèze.
Jacquin.

Uzès.

Past. Raoux ✻, *Prés.*
Nicolas.
Gardes.

Valleraugue.

Past. Abric, *Prés.*
Salles.
Kleinhennig.
Mourgue-Dalgue.
Sarradon.
Pelet.

Vauvert.

Past. Guerin, *Prés.*
Villard.
Blanc.
Bassaget.

Vezenobre.

Past. Bruguier, *Prés.*
Dizier.
Coulomb.
Fontanès.

Le Vigan.

Past. D'Hombres, *Prés.*
Colombier.
Finiels.
Arnal.
Dardier.
N. . . . . .

GARONNE (HAUTE).

Toulouse.

Chabrand ✻, *Prés.*
Viela.
Sabatié.
Falle.

GERS.

Mauvesin.

Past. Montbrun.

GIRONDE.

Bordeaux.

Past. Martin père ✻, *Prés.*
Maillard.
Vermeil.

Gensac.

Past. Dumas, *Prés.*
Biot.
Labat.

Sainte-Foy.

Past. Drilholle, *Prés.*
Marche.
Bourgade.
N. . . . . .

HÉRAULT.

Montpellier.

Past. Michel ✻, *Prés.*
Lissignol.
Cazelles.
Lardat.
Grawitz.
Massé.

Montagnac.

Past. Salvatat, *Prés.*
Massé.
Combet.
Triol.

Massillargue.

Past. Teissonnière, *Prés.*
Bazille.
Devèse.

Ganges.

Past. D'Etienne, *Prés.*
Nines.

ISÈRE.

Mens.

Past. Blanc, *Prés.*
Bonifas.
Cadoret.
Baulme.
Meyrargues.

LOIRE.

Saint-Etienne.

Past. Briançon.

LOIRE (HAUTE).

Saint-Voy.

Past. Adhéran, *Prés.*
Fargues.
Bourbon.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Nantes.

Prés. Rosselet.

LOIRET.

Orléans.

Past. Rosseloty, *Prés.*
Petit.
Caillatte.

LOIR-ET-CHER.

Aunnay, commune de Mer.

Past. Kerpezdron.

LOT-ET-GARONNE.

Tonneins.

Past. Martin, *Prés.*
Monbrun.

Clairac.

Past. Jaquier, *Prés.*
Frossard.

Nérac.

Past. Hosemann, *Prés.*
Cabos.
N. . . . . .

Lafitte.

Past. Prat, *Prés.*
Carenou.

Castel-Moron.

Past. Gibert, *Prés.*
Sirvent.
Sauvaitre.

LOZÈRE.

Florac.

Past. Albaric, *Prés.*
Fonvieille.
Sirven.
Maystre.

Barre.
Past. Molines ✻, *Prés.*
Pascal.
Ribard.
N. . . . . .

Meyrueys.
Past. Bourbon, *Prés.*
Vincent.
N. . . . . .

St.-Germain de Calberte.
Past. Metge, *Prés.*
Laval.
Dussaut.
N. . . . . .

Vialas.
Past. Combet (S. El.), *Prés.*
Marion.
Lamarche.

MARNE.

Reims.
Past. Debray.

MEURTHE ET MOSELLE.

Metz.
Prés. Schmidt.
Past. Hüter.
Baenzinger.
Nicolas.
Mathis.

NORD.

Lille.
Past. Larchevêque, *Prés.*
Levavasseur.
Marziais.
Devismes.

OISE.

Les Ajeux.
Past. Jaeglé.

ORNE.

Athis.
N. . . . . .

PAS-DE-CALAIS.

Arras.
Past. Bellot.
N. . . . . .

PUY-DE-DÔME.

Clermont-Ferrand.
Past. Viguier.

PYRÉNÉES (BASSES).

Orthez.
Past. Nogaret, *Prés.*
Gabriac.
Past. Mourgues.
Mazaurie.
Carrive.
Conduzorgues.

RHIN (BAS).

Strasbourg.
Past. Maeder, *Prés.*
Hepp.
Richard.
Guerry.
Simons.
Bruch.
Candidus.
Strickker.
Elles.

Bischwiller.
Past. Hoffmeister, *Prés.*
Culmann.
Bruch.
Heitz.
Bruder.
Beck.

RHIN (HAUT).

Mulhausen.
Past. Cléémann, *Prés.*
Graf.
Tachard ✻.
Joseph.
Morel.
Spoerlin.
Maeder (P.).
Zang.

Sainte-Marie-aux-Mines.
Past. Goguel, *Président.*
N. . . . . .

RHÔNE.

Lyon.
Past. Buisson, *Prés.*
Œschimann.
Illaire.

SEINE.

Paris (*Voyez* page 312).

SEINE-ET-MARNE.

Meaux.
Past. Hervieux, *Prés.*
Gal-Ladevèse.
Brunet.
Bastic.

SEINE-ET-OISE.

Past. Vors.

SEINE-INFÉRIEURE.

Rouen.
Past. Paumier, *Prés.*
Reville.
Coutouly.
Alègre.

Bolbec.
Past. Maurel, *Prés.*
De Félice.
Sohier.
Poulain.

SÈVRES (DEUX).

Niort.
Past. Duchemin, *Prés.*
Matile.
Dadre.

Melle.
Past. Baillif, *Prés.*
Boissard.

Saint-Maixent.
Past. Gibaud-Rivière, *Prés.*
Gibaud (J. T.)

Lamothe-St.-Heraye.
Past. Gibaud (Louis), *Prés.*
Portal-Viala.

Lezay.
Past. Bellivier.
N. . . . . .

SOMME.

Amiens.
Past. Cadoret.

TARN.

Castres.
Past. Rabaud, *Prés.*
Houlès.
Armengaud.
Pradel.
Durand.
Dejean.

Mazamet.
Past. Dardier, *Président.*
Méjanel.
Salvetat (Armand).
Salvetat (J. H.).
Meineau.
Belugou.

Lacaune.
Past. Moziman, *Prés.*
Calès.
Bogues.

Vabre.
Past. Blanc, *Prés.*
Castel.
Moziman.

TARN-ET-GARONNE.

Montauban.

Past. Marzials, *Prés.*
Magnan.
Lourde-Laplace (P. J.).
Molines.
Tachard.

Négrepelisse.

Past. Mourgues, *Prés.*
Maigre.
Fournier.
Enjalbert.

VAR.

Past. Bruniquel-Recoules.

VAUCLUSE.

Lourmarin.

Past. Gaitte, *Prés.*
Senaux.
Lavondès.
Floris.
Corbière.
Frossard.
Goulin.

VENDÉE.

Pouzauges.

Past. Germain, *Prés.*
Gautier.
N. . . . . .

VIENNE.

Rouillé.

Past. Souché, *Prés.*
Carrière.
Malfre.

VOSGES.

Saint-Dié.

Past. Rauscher.

CULTE ISRAÉLITE.

Consistoire central des Israélites, séant à Paris.

M. Emmanuel Deutz, *Grand-Rabbin.*

Membres laïques. Messieurs,

Worms de Romilly (Olri) ✻, *Président.*
Raphael aîné.
Cerf-Berr (Max).
Crémieux (Adolphe).
Philippe-Simon.
Halphen.
N. . . . . .

Synagogue consistoriale de Paris.

Marchand (Ennery), *Grand-Rabbin.*

Membres laïques. Messieurs,

Bernheim.
Cahen.
Bénédict Allégri.
Mayer-Dalmbert.

Synagogues consistoriales dans les départemens. Messieurs,

STRASBOURG.

Aron (Arnold), *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Sarrazin-Léopold.
Ratisbonne.
Samuel (Benoît).
Bernard Half.

COLMAR.

Seligmann-Goudchaux, *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Schoengrun.
Manheimer.
Picard (Léopold).
Hirtz jeune.

METZ.

N. . . . . *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Elie Terquem.
Goudchaux.
Vorms (Adolphe).
Schwabe.

NANCY.

Baruch Gougenheim, *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Lippmann fils.
Abraham Caïn, *dit* Lajeunesse.
Lyon Cerf Wolf.
Goudchaux.

BORDEAUX.

N. . . . . *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Perpignan (Josué).
Pereyra-Soarez.
David (Alexandre).
Lopès-Dubec (Félix).

MARSEILLE.

Cahen (Michel-David). *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Crémieux (Hanan.-Dav.).
Altara (Isaac).
Michel Delpuget.
Joseph Cohen.

CHAPTRE IV.

Organisation de la Justice. — Cours et Tribunaux. — Officiers publics et ministériels.

SECTION PREMIÈRE.

COUR DE CASSATION.

Il y a pour le Royaume de France une seule Cour de cassation.

Cette Cour, toutes les chambres assemblées, a droit de censure et de discipline sur les Cours royales; elle peut, pour causes graves, suspendre les Juges de leurs fonctions, ou les mander près du Ministre de la Justice, pour y rendre compte de leur conduite; elle prononce sur les demandes en cassation contre les arrêts et les jugemens *en dernier ressort* rendus par les Cours et les Tribunaux; sur les demandes en renvoi d'une Cour ou d'un Tribunal à un autre, pour cause de sûreté publique; sur les demandes en renvoi d'un Tribunal à un autre pour cause de suspicion légitime, savoir: en matière criminelle et correctionnelle, dans tous les cas; et en matière civile, lorsqu'il s'agit de renvoyer d'une Cour royale à une autre; sur les prises à partie contre les membres individuels des Cours royales, et contre les Tribunaux de première instance; sur les réglemens de juges, quand le conflit s'élève entre plusieurs Cours royales, ou entre plusieurs Tribunaux de première instance non ressortissant à la même Cour royale.

Cette Cour ne connaît pas du fond des affaires; mais elle casse les jugemens et arrêts rendus sur des procédures dans lesquelles les formes ont été violées, ou qui contiennent quelque contravention expresse à la loi, et renvoie le fond du procès à la Cour ou au Tribunal qui doit en connaître. Si les jugemens cassés émanent des Tribunaux de première instance, lorsqu'ils jugent en premier et en dernier ressort, la Cour de cassation renvoie devant le Tribunal de première instance le plus voisin; si les arrêts ont été rendus par les Cours royales, le renvoi est fait devant la Cour royale la plus voisine.

Il n'y a point ouverture à cassation contre les jugemens en dernier ressort des juges-de-paix, si ce n'est pour cause d'incompétence ou d'excès de pouvoir, ni contre les jugemens des Tribunaux militaires de terre et de mer, si ce n'est pareillement pour cause d'incompétence ou d'excès de pouvoir, proposée par un citoyen non militaire, ni assimilé aux militaires par les lois, à raison de ses fonctions.

Lorsqu'il y a lieu à renvoi d'une Cour ou d'un Tribunal à un autre, pour cause de sûreté publique, ce renvoi ne peut être prononcé que sur la réquisition expresse du Procureur-général du Roi.

Lorsque, sur l'exhibition d'un ordre formel à lui donné par le Ministre de la Justice, le Procureur-général dénonce à la chambre criminelle des actes judiciaires, arrêts ou jugemens contraires à la loi, ces actes, arrêts ou jugemens peuvent être annulés, et les officiers de police ou les juges poursuivis, s'il y échoit.

Si un membre de Cour royale est prévenu d'avoir commis un crime ou un délit hors de ses fonctions, le Ministre de la Justice transmet les pièces de l'instruction à la Cour de cassation, qui renvoie l'affaire, s'il y a lieu, à une Cour royale, pour y être définitivement statué sans appel, lorsqu'il s'agit d'un délit, et pour y être prononcé sur la mise en accusation, lorsqu'il s'agit d'un crime.

Quand un crime, commis dans l'exercice des fonctions, et emportant la peine de forfaiture ou autre plus grave, est imputé soit à un Tribunal entier de commerce, correctionnel, ou de première instance, soit individuellement à un ou plusieurs membres de Cour royale, la dénonciation doit en être adressée au Ministre de la Justice, qui donne, s'il pense qu'il y ait lieu, l'ordre au Procureur-général de poursuivre devant la Cour de cassation sur la dénonciation. Le crime peut aussi être dénoncé directement à cette Cour par les personnes qui se prétendraient lésées, mais seulement lorsqu'elles demandent à prendre le Tribunal ou le juge à partie, ou lorsque la dénonciation est incidente à une affaire pendante devant la Cour.

La Cour de cassation délibère sur la mise en accusation; et, si elle la prononce, elle désigne dans son arrêt la Cour d'assises devant laquelle il devra être procédé. Elle en délibère aussi, quoiqu'il n'y ait ni dénonciation directe ni dénonciation incidente, si, dans l'examen d'une affaire dont elle est saisie, elle aperçoit quelque délit de nature à faire poursuivre criminellement un juge-de-paix, ou un membre de Tribunal correctionnel ou de première instance, ou un officier chargé du ministère public près l'un de ces Tribunaux.

Les arrêts de cassation sont transcrits sur les registres des Cours et Tribunaux dont les arrêts ou jugemens ont été cassés. Ils sont, en outre, imprimés par extrait dans un bulletin officiel, dont il paraît chaque mois un numéro.

La Cour de cassation envoie, chaque année, au Roi, une députation pour lui indiquer les points sur lesquels l'expérience lui a fait connaître les vices ou l'insuffisance de la législation.

Le Ministère public du Roi près la Cour de cassation surveille les Procureurs-généraux du Roi près les Cours royales.

Si le Procureur-général apprend qu'il ait été rendu, en dernier ressort, un jugement contraire aux lois ou aux formes de procéder, ou dans lequel un juge ait excédé ses pouvoirs, et contre lequel cependant aucune des parties n'ait réclamé dans le délai fixé, après ce délai expiré, il en donne connaissance à la Cour de cassation; et, si les formes ou les lois ont été violées, le jugement est cassé, sans que les parties puissent se prévaloir de la cassation pour éluder les dispositions de ce jugement, lequel vaut transaction pour elles.

Le Ministère public est entendu dans toutes les affaires : il est chargé de défendre celles qui intéressent l'Etat, d'après les mémoires qui lui sont fournis par les agens d'administration, régisseurs, préposés, etc.

Le délai pour se pourvoir en cassation, en matière *civile*, est de *trois mois*, du jour de la signification du jugement à *personne* ou *domicile*, pour tous ceux qui habitent en France, sans aucune distinction.

Le recours en cassation contre les jugemens *préparatoires* et *d'instruction*, n'est ouvert qu'après le jugement définitif.

Il n'est point admis de relief de laps de temps pour se pourvoir en cassation.

En matière *criminelle*, *correctionnelle et de police*, le condamné n'a que *trois* jours, après celui où son jugement lui a été prononcé, pour déclarer au Greffe qu'il se pourvoit en cassation.

Lorsqu'après la cassation d'un premier arrêt ou jugement en dernier ressort, le deuxième arrêt ou jugement rendu dans la même affaire, entre les mêmes parties, est attaqué par les mêmes moyens que le premier, la Cour de cassation prononce, toutes les Chambres réunies. Si le deuxième arrêt ou jugement est cassé par les mêmes motifs que le premier, la Cour royale ou le Tribunal auquel l'affaire est renvoyée est tenu de se conformer à la décision de la Cour de cassation sur le point de droit jugé par cette Cour. (*Loi du 1er avril 1837.*)

Organisation.

La Cour de cassation est composée d'un premier Président, de trois Présidens, de Conseillers, qui sont nommés et institués à vie par le Roi.

Elle se divise en trois Chambres, composée chacune de quinze Conseillers et d'un Président. Le premier Président siége habituellement à la Chambre civile; il peut présider toutes les Chambres. La Chambre qui est connue sous le nom de *Chambre des Requêtes*, statue sur l'admission ou le rejet des requêtes en cassation ou en prise à partie, et *définitivement* sur les demandes, soit en réglement de juges, soit en renvoi d'un Tribunal à un autre pour cause de suspicion légitime, soit en *annulation* des actes par lesquels les Cours et Tribunaux ont excédé leurs pouvoirs. (*Art. 80 de la loi du 27 ventose an 8*)

La *Chambre de Cassation civile* prononce définitivement sur les demandes en cassation et en prise à partie, lorsque les requêtes ont été admises, et, sans admission préalable, sur les matières d'expropriation pour cause d'utilité publique. (*Loi du 7 juillet 1833.*)

La *Chambre de Cassation criminelle* prononce sur les demandes en cassation en matière *criminelle, correctionnelle, de police et de gardes nationales*, sans qu'il soit besoin d'arrêt préalable d'admission.

Chaque Chambre ne peut juger qu'au nombre de onze membres au moins, et tous les arrêts sont rendus à la majorité absolue des suffrages. En cas de partage d'avis, on appelle cinq conseillers pour le vider; les cinq conseillers sont pris d'abord parmi ceux de la

Chambre qui n'ont pas assisté à la discussion de l'affaire sur laquelle il y a partage, et subsidiairement parmi les membres des autres Chambres, selon l'ordre de l'ancienneté. (*Ordonnance du* 15 *janvier* 1826, *art.* 5.)

Il y a près de la Cour de cassation, un Procureur-général du Roi, six avocats généraux, un greffier en chef, nommés par le Roi, et quatre commis-greffiers. Les commis-greffiers sont présentés à la Cour par le greffier en chef, qui les fait admettre au serment. Il ne peut les révoquer qu'avec l'agrément de la Cour. (*Ordonnance du* 15 *janvier* 1826.)

Il y a huit huissiers nommés et révocables par la Cour de cassation; ils instrumentent exclusivement pour les affaires de la compétence de la Cour, dans l'étendue seulement du lieu de sa résidence; ils peuvent instrumenter concurremment avec les autres huissiers dans tout le département de la résidence de la Cour de cassation.

Toutes les affaires sont enregistrées au greffe, par ordre de dates et de numéros, du jour qu'elles sont présentées. Les affaires attribuées à chacune des Chambres, à mesure qu'elles sont en état, sont portées sur deux rôles de distribution, et numérotées suivant l'ordre des dates de la mise en état. L'un de ces rôles comprend les affaires urgentes, savoir: les réquisitoires du Procureur-général ou des avocats-généraux; les affaires criminelles où il s'agit de condamnation à la peine de mort; celles, tant au civil qu'au criminel, où l'Etat est intéressé, et généralement toutes celles pour lesquelles la préférence d'expédition est établie par la loi. Le second rôle comprend, dans le même ordre, toutes les autres affaires.

Il a été établi près de la Cour de cassation soixante avocats qui, d'après l'ordonnance du 10 septembre 1817, sont en même temps avocats aux Conseils du Roi et chargés exclusivement de l'instruction et de la défense.

Vacations.

Par ordonnances des 24 août 1825, et 15 janvier 1826, les deux Chambres civiles vaquent, comme les autres Cours et Tribunaux, du 1er septembre au 31 octobre inclusivement. La Chambre criminelle continue son service pendant ledit temps, pour les affaires de sa compétence. Cette même Chambre fait, de plus, les fonctions de Chambre de vacations *en matière civile*; elle connaît, en conséquence, des demandes en réglement de juges, et en renvoi d'un Tribunal à un autre, et de toutes celles qui requièrent célérité, *lorsqu'il y a urgence*; et, dans ce cas, elle prononce préalablement sur l'urgence.

Premier Président.

1829. M. le Cte PORTALIS (G ✻), *Vice-Président de la Chambre des Pairs*, place Royale, n. 4.

Présidens. Messieurs,

1830. BOYER (C ✻), *Pair*, rue Cassette, n. 15.
1830. Cte de BASTARD (C ✻), *V.-Prés. de la Ch. des Pairs*, r. des SS.-Pères, 13
1831. Bon ZANGIACOMI (O ✻), *Pair*, r. de Fleurus, n. 14.

Conseillers de la Cour de Cassation. Messieurs,

1815. Bon DUNOYER (C ✻), *Doyen*, rue Beautreillis, n. 14.
1815. BOREL DE BRETIZEL (O ✻), rue de l'Université, n. 120.
1815. RUPÉROU (O ✻), rue du Bac, n. 86.
1815. LASAGNI (C ✻), rue de la Michodière, n. 4.
1815. PINSON DE MÉNERVILLE ✻, rue de l'Université, n. 15.
1815. LE GONIDEC (O ✻), rue de Vendôme, n. 10, au Marais.
1819. Bon VOYSIN DE GARTEMPE (C ✻), *Pair*, r. N^e^-de-Madame, 7.
1822. PIET ✻, rue Thérèse, n. 8.
1822. CHOPPIN D'ARNOUVILLE (O ✻), r. St.-Guillaume-St.-Germ. 29.
1824. QUÉQUET ✻, quai des Orfèvres, n. 18.
1826. BONNET (O ✻), rue du Sentier, n. 14.
1826. MESTADIER (O ✻), rue des Petits-Augustins, n. 1.
1827. B^on^ DE CROUSEILHES (O ✻), rue du Bac, n. 97.
1828. CHAUVEAU-LAGARDE ✻, rue Jacob, n. 20.

1828. De Ricard ✻, *Pair*, rue Saint-Germain-des-Prés, n. 11.
1829. Bon Meyronnet de Saint-Marc (O ✻), rue de Verneuil, 26.
1829. De Broé ✻, rue de Vendôme, n. 2, au Marais.
1829. Jaubert ✻, rue Taitbout, n. 15.
1829. Moreau (C ✻), Vieille-rue-du-Temple, n. 34.
1830. Rives ✻, rue de Tournon, n. 4.
1830. Rocher ✻, rue Jacob, n. 3.
1830. Cte Gilbert de Voisins (O ✻), *Pair*, r. de Vendôme, 3.
1830. Chardel ✻, rue de Vaugirard, n. 34.
1830. Isambert ✻, rue des Beaux-Arts, n. 5.
1830. Bernard (de Rennes) ✻, rue des Pyramides, n. 4.
1831. Bérenger (O ✻), rue Jacob, n. 11.
1831. Madier de Montjau ✻, rue Neuve-St.-Augustin, n. 20 *bis*.
1831. Tripier (O ✻), *Pair*. rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42.
1832. Le Beau (C ✻), r. du Cherche-Midi, n. 19.
1832. Mérilhou ✻, rue des Moulins, n. 15.
1832. Thil ✻, rue de Vaugirard, n. 50.
1832. Joubert (C ✻), rue Saint-Honoré, n. 285.
1833. Dehaussy de Robécourt ✻, rue St.-Guillaume, n. 36.
1833. Bon Fréteau de Pény ✻, *Pair*, r. de la Ferme-des-Mathurins, 39.
1833. Brière-Valigny ✻, rue Barbette, 11.
1834. Bresson ✻, rue Jacob, n. 11.
1834. Bayeux ✻, rue de la Michodière, n. 21.
1834. Vincens-Saint-Laurent ✻, rue Tiroux, n. 8.
1835. Viger (O ✻), rue de Verneuil, n. 13.
1835. Troplong ✻, rue Louis-le-Grand, n. 28.
1835. Voysin de Gartempe fils (O ✻), rue de Madame, n. 5.
1836. Faure (Félix) ✻, rue de Lille, 3 *bis*.
1837. Duplan (O ✻), rue Baillif, n. 2.
1837. Renouard (O ✻), rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 13.
1837. N. . . . . .

Conseillers honoraires.

Busschop ✻, r. Madame, n. 13. Ollivier (C ✻), r. du Dragon, 17.
Gaillard (O ✻).

Procureur-Général du Roi.

M. Dupin (G ✻), *Présid. de la Chambre des Dép.* r. Coq-Héron, 5.

Avocats-Généraux. Messieurs,

Laplagne-Barris (O ✻), premier, r. de Grenelle-St.-Germain, 27.
Nicod ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 60.
Tarbé ✻, rue Pavée-St.-André-des-Arts, n. 16.
Hervé ✻, rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 89.
Hébert ✻, rue de la Chaise, n. 24.
Hello (O ✻), rue.....

Greffier en chef.

M. Laporte ✻, rue du Pont-de-Lodi, n. 5.

Commis-Greffiers. MM.

Fiefvé, rue Baillet, n. 3.
Tournemine, place Dauphine, n. 13.
Rougier, rue Saint-Benoît, n. 36.
Soulier, rue d'Enfer, n. 31.

Secrétaires du Parquet. MM.

ORTOLAN, *Secrétaire en chef*, rue du Faub.-Poissonnière, n. 101.

Bronville, r. du Temple, n. 34. | *De Chamrobert*, rue de Verneuil, n. 29.

Huissiers (1). MM.

Boulet, rue St.-Sauveur, n. 1.
Cabit, quai de la Grève, n. 78.
Caüet fils, rue Saint-André-des-Arcs, 48.
Warconsin, rue du Petit-Carreau, n. 13.
Péron fils, rue Neuve-St.-Merry, n. 7.
Davesnes, rue des Vieux-Augustins, n. 40.
Beauvais, rue des Bourdonnais, n. 8.
Lacoste-Lemaire, rue St.-Denis, n. 247.

Leur Bureau est au Palais de Justice, galerie Saint-Louis.

BIBLIOTHÈQUE.

M. *Denevers*, Conserv., au Palais de Justice, galerie Saint-Louis.

Secrétaires-interprètes de Langues étrangères. MM.

Lameyer, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 37. | *Boldoni*, rue du Lycée, n. 2.
Piazza-Allodi, rue d'Arcole, n. 7.

Receveur de l'enregistrement et des amendes.

M *Bécard*, grande salle du Palais de justice, ou rue des Prouvaires, n. 10.

DIVISION DE LA COUR EN CHAMBRES,

Du 1er Novembre 1836 au 31 Octobre 1837.

Chambre des Requêtes. MM.

Bon ZANGIACOMI, Pair, *Président.*

Borel de Bretizel.	Jaubert.	Joubert.	Troplong.
Lasagni.	Bernard (de Rennes).	Brière-Valigny.	Faure (Félix).
Pinson de Ménerville.	Madier de Montjau.	Bayeux.	Duplan.
Mestadier.	Le Beau.	Viger.	

Audiences les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine.

Chambre de Cassation civile. Messieurs,

Cte PORTALIS, Pair, *premier Président.*
BOYER, Pair, *Président.*

Bon Dunoyer, *Doyen.*	Bon Voysin de Gartempe, *Pair.*	Bonnet.	Bérenger.
		De Broé.	Tripier, *Pair.*
Rupérou.	Piet.	Moreau.	Thil.
Le Gonidec.	Quéquet.	Chardel.	Renouard.

Audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine.

Chambre de Cassation criminelle. Messieurs,

Cte DE BASTARD, Pair, *Président.*

Choppin d'Arnouville	Bon Meyronnet de St.-Marc.	Cte Gilbert de Voysins, *Pair.*	Dehaussy de Robécourt.
Bon de Crouseilhes.			Bon Fréteau de Pény.
Chauveau-Lagarde.	Rives.	Isambert.	Bresson.
De Ricard.	Rocher.	Mérilhou.	Vincens-St.-Laurent, Voysin de Gartempe fils.

Audiences les jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine.

Concierge.

Vion, au Palais de Justice, galerie Saint-Louis.

AVOCATS *à la Cour de Cassation.* Voyez page 72.

(1) En vertu de l'ordonnance du 16 décembre 1829, ils remplissent les fonctions d'Huissiers exploitant près le Conseil-d'État.

SECTION II.

COUR DES COMPTES.

Attributions et Organisation.

La Cour juge les comptes des recettes et dépenses publiques qui lui sont présentés chaque année par les Receveurs généraux des finances, les Payeurs du Trésor public, les Receveurs de l'Enregistrement, du Timbre et des Domaines, les Receveurs des Douanes et sels, les Receveurs des contributions indirectes, les Directeurs comptables des postes, les Directeurs des monnaies et Receveurs des arguës, le Caissier du Trésor public et l'agent responsable des viremens de comptes.

Elle juge aussi les comptes annuels des Trésoriers des Colonies, du Trésorier général des Invalides de la marine, des économes des Colléges royaux, des Commissaires des poudres et salpêtres, du Directeur des transferts des rentes inscrites aux Grands-Livres de la dette publique; du Directeur du Grand-Livre et de celui des pensions, pour les augmentations ou atténuations survenues chaque année dans la masse de la dette inscrite; de l'Ordre de la Légion-d'Honneur, de la Caisse d'amortissement et de celle des dépôts et consignations; du Mont de Piété de Paris, des Communes, Hospices et établissemens de bienfaisance ayant le revenu déterminé par les lois et réglemens.

Elle statue en outre sur les pourvois qui lui sont présentés contre les réglemens prononcés par les Conseils de Préfecture des comptes annuels des receveurs des Communes, Hospices et établissemens de bienfaisance, dont le revenu ne s'élève pas au-delà de la somme fixée par les lois et réglemens.

Elle statue sur les demandes formées par les comptables en radiation, réduction ou translation d'hypothèques.

Elle prononce, contre les Comptables en retard de présenter leurs comptes, les amendes et peines fixées par les lois et réglemens.

Conformément à la loi du 27 juin 1819 et à l'Ordonnance du 9 juillet 1826, la Cour constate chaque année par une déclaration générale le résultat de la comparaison qu'elle établit entre les comptes publiés par les Ministres pour l'année précédente et les arrêts rendus sur les comptes individuels des Comptables tant sous le rapport de l'exactitude matérielle du chiffre, que sous celui de la légalité des recettes et dépenses publiques. Cette déclaration est portée à la connaissance des Chambres.

Enfin aux termes de l'article 22 de la loi du 16 septembre 1807, les vues de réforme et d'amélioration puisées par la Cour dans l'examen détaillé des recettes et dépenses publiques de chaque année, font l'objet d'un rapport au Roi.

Ce rapport est remis sous le sceau de la Cour par le premier Président au Garde-des-Sceaux pour être porté à la connaissance de Sa Majesté.

L'art. 15 de la loi du 21 avril 1832 porte ce qui suit: « Le rapport dressé chaque année « par la Cour des Comptes, en vertu de l'art. 22 de la loi du 16 septembre 1807, sera « imprimé et distribué aux Chambres.

Tous les trois mois, l'état de situation des travaux de la Cour est adressé par le premier Président au Garde-des-Sceaux, pour être porté à la connaissance du Roi.

La Cour prend rang immédiatement après celle de Cassation, et jouit des mêmes prérogatives.

Pour ses travaux ordinaires, la Cour est divisée en trois Chambres.

Les arrêts de la Cour des Comptes peuvent être cassés par le Conseil-d'Etat pour violation des formes et de la loi, et, en cas de cassation d'un arrêt, le jugement du fond est renvoyé à une des Chambres qui n'en ont pas connu.

Le Premier Président préside les Chambres assemblées, et chaque Chambre lorsqu'il le juge convenable. Il distribue les comptes aux Référendaires, et indique les Chambres où s'en feront les rapports. Les demandes en communication de pièces lui sont adressées, et suivant les cas, il y statue ou en réfère aux Chambres. Il a la

police et la surveillance générale. Le plus ancien des Présidens supplée, en cas de nécessité, le premier Président pour les fonctions qui sont de son attribution spéciale.

Les Présidens ont la direction du travail des Chambres, l'instruction et la correspondance ; chacun d'eux distribue aux Conseillers-Maîtres qui composent la Chambre, les affaires dont ils doivent faire le rapport. Aucune affaire n'est jugée que sur le rapport d'un Maître, et après examen par lui fait du travail des Référendaires.

Les Conseillers-Référendaires sont chargés de la vérification des comptes, et ils peuvent entendre à cet effet les comptables ou leurs fondés de pouvoirs; ils en font rapport aux Chambres; ils donnent leur avis, mais n'ont pas voix délibérative. Lorsque l'examen du compte exige le concours de plusieurs Référendaires, un Référendaire de première classe a la direction du travail, et fait le rapport à la Chambre en présence des Référendaires qui ont concouru au rapport.

Les Référendaires de première classe assistent, à tour de rôle, et en nombre égal à celui des Maîtres, aux cérémonies publiques et aux députations.

Le Ministère public près la Cour est exercé par un Procureur-général.

Le Procureur-général veille à ce que les comptables présentent leurs comptes dans les délais fixés par la loi, et requiert, contre ceux en retard, l'application des peines. Il s'assure si les Chambres tiennent régulièrement leurs séances, et si les Référendaires font exactement leur service. Les demandes en main-levée, réduction et translation d'hypothèques lui sont toujours communiquées. Il suit devant la Cour la révision des arrêts pour causes d'erreurs au détriment du Trésor royal, des départemens ou des communes. C'est à lui que les Préfets doivent adresser les comptabilités dont le réglement est contesté, ainsi que les pièces à l'appui et les demandes de communication de pièces. Il peut prendre communication de tous les comptes dans lesquels il croit son ministère nécessaire. Il est entendu, avant qu'il soit statué sur les préventions de faux ou de concussion élevées contre les comptables. Il envoie aux ministres les expéditions des arrêts; il correspond avec les Ministres pour l'exécution des arrêts, et tous les renseignemens qu'ils lui demandent.

Le Greffier en Chef tient la plume aux assemblées générales; des Commis-Greffiers le suppléent dans les Chambres. Il reçoit immédiatement des comptables tous les comptes et pièces. Il tient les divers registres de la Cour, constate et accuse la réception des comptes et pièces, et est dépositaire de tous les papiers. Il signe et délivre les expéditions des arrêts et les certificats et extraits de tous les actes et renseignemens émanant du greffe et des archives et dépôts. Il fait expédier et signe la correspondance préparée par les Référendaires et approuvée par les Présidens des Chambres. Le Greffe est ouvert au public tous les jours, excepté les Dimanches et Fêtes conservées, depuis deux heures jusqu'à quatre.

Les comptes et pièces sont déposés ou adressés au greffe par les comptables.

Il y a, près de la Cour, des huissiers pour son service.

Premier Président.

M. le Cte Siméon (G ✻), *Pair de France*, *rue Neuve-des-Mathurins*, 24.

Présidens. Messieurs (1),

1829. Vte d'Abancourt (C ✻), *rue d'Assas*, n. 3 *bis*. (1825).
1829. De Gascq (C ✻), *rue Saint-Honoré*, n. 350. (1817).
1829. Mis d'Audiffret (C ✻), *rue Saint-Honoré*, n. 387.

Président honoraire.

1807. Bon Delpierre (C ✻), *rue du Dragon*, n. 18.

(1) L'année indiquée entre parenthèses est celle de l'entrée des Membres dans la compagnie lorsqu'elle est différente de l'année de leur promotion.

Conseillers-Maîtres. Messieurs,

1811. Buffault (O ✻), *rue de Clichy*, n. 27.
1817. Delaistre (O ✻), *quai Bourbon*, n. 19, *île St.-Louis*. (1807).
1827. De Riberolles (O ✻), *rue d'Enfer*, n. 9. (1818).
1827. Dusommerard ✻, *rue des Mathurins-St.-Jacq.* n. 14. (1807).
1827. Lebrun (Charles) (O ✻), *rue de Tournon*, n. 4.
1828. Gavot ✻, *avenue des Champs-Elysées*, n. 7. (1807).
1828. Cordelle (O ✻), *rue de la Harpe*, n. 81. (1808).
1829. Bessières (C ✻), *rue Chanoinesse*, n. 4
1830. Dutilleul (O ✻), *rue du Faub.-Poissonnière*, 30.
1830. Bavoux, *place Rivoli*, n. 1. (1807).
1830. Bon Malouet (C ✻), Pair, *rue Neuve-des-Mathurins*, n. 20.
1830. Alliz ✻, *rue du Faubourg-St.-Denis*, n. 118.
1833. Sapey (C ✻), *rue Saint-Dominique*, n. 25.
1833. Jard-Panvillier ✻, *rue du Bac*, n. 100. (1817).
1834. De Meulan ✻, *quai des Augustins*, n. 55. (1810).
1836. Goussard ✻, *rue de l'Université*, n. 12. (1818).
1837. Briatte ✻, *rue Neuve-des-Petits-Champs*, n. 99. (1812).
1837. De Latena ✻, *rue de la Ferme-des-Mathurins*, n. 21. (1819).

Conseillers-Maîtres honoraires. Messieurs,

1807. Goussard ✻, *rue du Four-Saint-Germain*, n. 44.
1807. Bon Girod (de l'Ain) (O ✻), *rue St.-Germain-des-Prés*, 15.
1829. Pernot ✻, *rue Notre-Dame-de-Nazareth*, n. 18. (1807).

Conseillers Référendaires nommés ou promus à la première Classe, dans les années énoncées. Messieurs,

1807. Truet ✻, *rue Saint-Jacques*, n. 59.
1819. Pacquier ✻, *rue Hauteville*, n. 3. (1811).
1821. Hamarc de la Borde ✻, *quai de la Mégisserie*, n. 28. (1807).
1822. Dupont ✻, *rue Molière*, n. 4. (1807).
1823. Bartouilh de Bonas, *boulevart St.-Jacques*, n. 12. (1807).
1828. Savin de Surgy ✻, *rue Taitbout*, n. 34. (1818).
1828. Maffioli ✻, *rue St.-Dominique-d'Enfer*, n. 13. (1821).
1829. Perier de Trémémont, *rue du Jardinet*, n. 3. (1807).
1830. Savalete ✻, *rue de La Rochefoucauld*, n. 18. (1818).
1832. Héroux ✻, *rue de Lille*, *faub. Saint-Germain*, n. 43. (1807).
1833. Gauthier de Lizoles ✻, *rue de Seine*, n. 30. (1822).
1834. Pierret ✻, *rue Corneille*, n. 3, *près l'Odéon*. (1817).
1834. Valadon ✻, *rue Pavée Saint-André-des-Arcs*, n. 7. (1817).
1835. Rihouet ✻, *rue Royale-Saint-Antoine*, n. 16. (1827).
1836. Bagot, *quai de la Mégisserie*, n. 66. (1807).
1836. Picard, *rue du Faubourg-Poissonnière*, n. 74. (1829).
1837. Du Boy, *rue de Tournon*, n. 31. (1808).
1837. De Gombert ✻, *rue de Savoie*, n. 11. (1821).

Conseillers-Référendaires de deuxième classe. Messieurs,

1808. Montet, *marché Saint-Honoré*, n. 24.
1808. Maillard ✻, *rue Meslay*, n. 51.

1813. Hue de Grosbois ✻, *rue St.-Florentin*, n. 17.
1817. Michelin (Hardouin), *rue d'Orléans*, *au Marais*, n. 5.
1818. Duparc ✻, *rue de Beaune*, n. 10.
1818. Le Crosnier, *impasse Conti*, n. 3.
1818. Waltrin, *rue du Faubourg-du-Temple*, n. 48.
1820. De la Barre-Duparcq, *rue St.-Anastase*, 12, *au Marais*.
1820. Foacier ✻, *rue Saint-Honoré*, n. 346.
1820. Gauthier d'Hauteserve, *rue d'Anjou*, *au Marais*, n. 6.
1821. Davy de Cussé, *quai de Conti*, *près la Monnaie*, n. 15.
1821. De Corbery, *rue de l'Echiquier*, n. 14.
1821. Vial ✻, *rue de la Roquette*, n. 51.
1822. Toutain, *rue d'Enghien*, n. 23.
1822. Le Bas de Courmont ✻, *place Vendôme*, n. 26.
1822. Regnaud ✻, *rue d'Orléans*, n. 8, *au Marais*.
1824. Luzier de la Mothe, *rue des Saints-Pères*, n. 14.
1825. C. de Saint-Laurent, *rue Cassette*, n. 18.
1826. De Guerny, *rue et Ile-Saint-Louis*, n. 22.
1826. De Brimont, *rue du Bac*, n. 36 *bis*.
1827. Rendu fils, *rue du Jardinet*, n. 3.
1827. Musnier de Pleignes, *rue de Vendôme*, n. 17.
1828. B^on^ Le Prieur de Blainvilliers, *rue S.-Anastase*, n. 1.
1828. Colleau, *rue Geoffroy-l'Asnier*, n. 30.
1828. De Vergnon, *rue du Bac*, n. 96.
1828. Guignon, *rue de Tournon*, n. 12.
1828. Blondel, *rue des Beaux-Arts*, n. 12.
1828. De Vienne, *rue de Provence*, n. 2.
1828. Dubois de l'Estang, *rue Caumartin*, n. 2.
1828. De Fougères ✻, *rue Caumartin*, n. 28.
1828. Sivard, *rue Louis-le-Grand*, n. 26.
1829. Fossé-Darcosse ✻, *rue Sainte-Avoye*, n. 10.
1829. Maurice, *rue des Juifs*, n. 20.
1830. Coustant-d'Yanville, *rue Duphot*, n. 15.
1830. Cte de Guernon, *rue de Miroménil*, n. 4.
1830. Esquirol, *rue de Buffon*, n. 11.
1830. Etienne, *rue Neuve-St.-Augustin*, n. 10.
1830. Grandet, *rue de la Ferme-des-Mathurins*, n. 26.
1830. Trognon ✻, *rue du Bouloy*, 26.
1831. Arnault, *rue de La Bruyère*, n. 3.
1832. Hamot, *rue de la Paix*, n. 8.
1832. Thomas, *rue des Martyrs*, n. 27.
1832. Dupin, *rue de Lille*, n. 36.
1832. Odier, *rue Cadet*, n. 19.
1832. Passy, *rue Neuve-des-Mathurins*, n. 20.
1832. Duflos, *rue Duphot*, n. 19.
1832. Bon Trigand de Latour, *rue Pigale*, n. 8.
1832. Bérenger, *rue d'Enfer*, n. 20.
1833. Hunout ✻, *rue Meslay*, n. 42.
1833. Viguier ✻, *rue des Fossés-St.-Germain-l'Auxerr.*, *imp. Sourdis*, 3.
1833. Teste, *rue des Pyramides*, n. 5.
1833. Abraham-Dubois ✻, *rue de Tournon*, n. 2.
1834. Rivière de Larque ✻, *rue de Provence*, n. 12.

1834. Dausse, *rue Bleue*, n. 20.
1834. Wasset ✻, *rue d'Enfer-St.-Michel*, n. 66.
1835. De Flers, *rue du Mont-Thabor*, n. 32.
1835. Dulac de Fugères, *rue de Grenelle-St.-Germain*, n. 94.
1836. Martin ✻, *rue Bourdaloue*. n. 1, *faubourg Montmartre*.
1836. Foertsch, *rue des Francs-Bourgeois*, n. 7, *au Marais*.
1836. Hubert, *rue Jacob*, n. 54.
1837. Génie ✻, rue.....
1837. Ficot, rue.....

Conseillers-Référendaires honoraires. Messieurs,

Le Maître, *grande rue Verte*, n. 20.
Prin, *rue de Malte*, n. 11.
Le Feron Delaheuze, *à Rouen, rue de Crosne-Honville*, n. 59.
Passerat de Silans ✻, *rue de la Vieille-Estrapade*, n. 11.
Mallet ✻, *rue Saint-André-des-Arcs*, n. 35.
Libert, *rue de la Marche*, n. 8.
Le Roux, *quai Bourbon, île Saint-Louis*, n. 25.

Procureur-Général du Roi.

1830. M. le B^on^ DE SCHONEN (G O ✻), *rue du Bac*, n. 105.

Greffier en Chef.

1820. M. Delasalle ✻, *rue Saint-Dominique*, n. 83.

Commis-Greffiers, etc. *Messieurs*,

Pajot, *attaché à la première chambre.*
Lefebvre, *attaché à la deuxième chambre.*
Robert, *attaché à la troisième chambre*, rue du Val-de-Grâce, n. 1-3.
Caffin, *Caissier, chargé de la confection des états des fonds*, rue Jacob, n. 28.
Havet, *Garde des archives.*

Secrétariat. *Messieurs*,

Paris, *Secrétaire de la première présidence*, rue Martel, n. 4.
Dubreuil, *Secrétaire du parquet*, rue de Seine-St-Germain, n. 13.

Huissiers. *Messieurs*,

Jullian. Roudet. Timbal. Moraine. Berthé.

DIVISION DE LA COUR EN CHAMBRES : ANNÉE JUDICIAIRE 1837, JUSQU'EN MARS 1838.

Première Chambre.

Comptes du caissier du Trésor; de l'agent comptable du grand-livre; de l'agent comptable des pensions; du directeur des transferts et mutations; des préposés comptables de l'enregistrement, des domaines, timbres et hypothèques; des directeurs comptables des postes; des directeurs des poudres et salpêtres; du caissier de la Caisse d'Amortissement et de celle des Dépôts et Consignations; des salines de l'Est; des receveurs généraux des finances et des payeurs du Trésor dans les départemens de l'Ain et suivans jusqu'à la Gironde inclusivement (*ordre alphabétique*); des receveurs des communes et des trésoriers

des hospices des mêmes départemens; appels interjetés par les comptables de ces mêmes départemens soumis à la juridiction des conseils de préfecture.

M. DE GASCQ, *Président.*

M. Delaistre, *Doyen.*	M. Bessières.	*Conseillers-Maîtres.*
M. Dusommérard.	M. Jard-Panvillier.	
M. Lebrun.	M. Briatte.	

Séances : mardi, mercredi, jeudi.

Deuxième Chambre.

Comptes du payeur central du Trésor; de l'agent responsable des viremens de comptes; du trésorier des invalides de la marine; du trésorier des fonds coloniaux; de l'agent comptable de la Légion-d'Honneur; des trésoriers des colléges royaux; des receveurs principaux des douanes; des directeurs des monnaies; des receveurs généraux des finances et des payeurs du Trésor dans les départemens de l'Hérault et suivans jusqu'à l'Orne inclusivement (*ordre alphabétique*); des receveurs des communes et des trésoriers des hospices des mêmes départemens; appels interjetés par les comptables de ces mêmes départemens, soumis à la juridiction des conseils de préfecture.

M. le Mis D'AUDIFFRET. *Président.*

M. Buffault, *Doyen.*	M. le Bon Malouet, *Pair.*	*Conseillers-Maîtres.*
M. Gavot.	M. Alliz.	
M. Cordelle	M. de Laléna.	

Séances : jeudi, vendredi, samedi.

Troisième Chambre.

Comptes de l'agent comptable de la taxe des brevets d'invention; des préposés comptables des contributions indirectes; des receveurs généraux des finances et des payeurs du trésor dans les départemens du Pas-de-Calais et suivans jusqu'à l'Yonne inclusivement (*ordre alphabétique*); des receveurs des communes et des trésoriers des hospices des mêmes départemens; appels interjetés par les comptables de ces mêmes départemens, soumis à la juridiction des conseils de préfecture.

M. le Vte D'ABANCOURT, *Président.*

M. de Ribérolles. *Doyen*	M. Sapey.	*Conseillers-Maîtres.*
M. Dutilleul.	M de Meulan.	
M. Bavoux.	M. Goussard	

Séances : lundi, mardi, mercredi.

Les Chambres ouvrent leurs séances à neuf heures précises.

SECTION III.

COURS ROYALES DE FRANCE.

Il y a vingt-six Cours royales en France. Les magistrats qui composent les cours royales prennent le titre de conseillers; leur nombre varie dans les différentes Cours: il y a au moins dans chacune vingt-quatre conseillers, y compris les présidens. La loi du 10 décembre 1830 a maintenu les conseillers auditeurs qui existaient; mais elle ne permet pas qu'il en soit nommé à l'avenir. Chaque Cour a un premier président, et autant de présidens qu'elle a de Chambres. Les présidens sont nommés à vie; chaque Cour a une ou plusieurs Chambres civiles; une Chambre d'appel de police correctionnelle, et une Chambre d'accusation. Les Chambres civiles, et dans certains cas les Chambres correctionnelles connaissent des appels des jugemens des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce. Les Chambres correctionnelles connaissent des jugemens des tribunaux correctionnels. Les Chambres d'accusation statuent sur le renvoi à la cour d'assises des accusés de crimes, et des prévenus de délits politiques ou de presse. Il y a en outre une Chambre des vacations chargée de juger, pendant les vacances, les affaires urgentes. Des conseillers des Cours royales sont délégués pour composer la Cour d'assises dans la ville où siége la Cour royale, et pour la présider dans les départemens du ressort. Plusieurs autres attributions sont confiées aux Cours royales, par des dispositions spéciales. Les Chambres civiles ne peuvent statuer qu'au nombre de sept conseillers, et les Chambres correctionnelles et d'accusation, qu'au nombre de cinq. Le ministère public près les Cours royales se compose d'un procureur-général, d'avocats-généraux et de substituts du procureur-général. Dans chaque Cour royale il y a un greffier en chef et des commis-greffiers assermentés en nombre suffisant pour le service de la Cour. Nul ne peut être nommé conseiller s'il n'est âgé de vingt-sept ans accomplis. Nul ne peut être nommé procureur-général s'il n'a trente ans accomplis. Les substituts peuvent être nommés lorsqu'ils ont atteint leur vingt-cinquième année. Tous ces magistrats ne peuvent être nommés s'ils ne sont licenciés en droit, et s'ils n'ont suivi le barreau pendant deux ans, après avoir prêté serment à la cour royale.

COUR ROYALE DE PARIS.

Cette Cour est composée d'un premier Président, de cinq Présidens, de cinquante-quatre Conseillers, et de sept Conseillers-Auditeurs, restant de douze.

Il y a un Procureur-général du Roi, quatre Avocats-généraux, onze Substituts faisant le service des Audiences et du Parquet, et un Greffier en chef, qui présente et fait admettre au serment les Greffiers nécessaires au service.

La Cour se divise en cinq Chambres, savoir: trois Chambres civiles, une Chambre de mises en accusation, une Chambre d'appels de Police correctionnelle, donnant temporairement une Chambre des audiences civiles pour des affaires urgentes (non compris la Cour d'assises, ayant à Paris deux sections, dont une toujours en activité, et formée de magistrats pris tour à tour dans chacune des Chambres).

Le Garde-des-Sceaux, ou le premier Président, nomme, pour tenir les Cours d'assises de chaque session, ordinaire et extraordinaire, des Conseillers, ou Conseillers-Auditeurs, savoir: pour chacune des deux sections des assises de Paris, un Conseiller qui la préside, et des Conseillers; et pour les assises de six autres départemens du ressort, un Conseiller qui les préside, assisté d'autres Conseillers de la Cour, ou de Juges des Tribunaux de première instance.

Le premier Président préside la première Chambre avec l'un des Présidens; il a le droit de présider les autres Chambres et les Cours d'assises.

Les départemens du ressort de la Cour royale de Paris sont: l'Aube, l'Eure-et-Loir, la Marne, la Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, l'Yonne.

PRÉSIDENS.

M. le Baron SÉGUIER (Ant.-Jean-Mathieu) (G ✻), *Pair*, PREMIER; *Conseiller-d'État*, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 16.
M. DEHÉRAIN (Alexandre-Pierre-Louis) ✻, r. de La Rochefoucauld, 9.
M. MILLER (Alexandre-Charles) ✻, place Royale, n. 21.
M. JACQUINOT-GODARD (Paul-Edme-Simon) (O ✻), r. de l'Univ., 62.
M. HARDOIN (Louis-Eugène) ✻, rue de Condé, n. 20.
M. SIMONNEAU (Etienne-François) ✻, rue de Tournon, n. 15.

Président honoraire.

M. LE POITEVIN (Alex.-Franç.-Laur.) (G O ✻), *Pair*, r. Servandoni, 16.

Conseillers. Messieurs,

SILVESTRE DE CHANTELOUP ✻, *Doyen*, r. St.-André-des-Arcs, n. 41.
LESCHASSIER DE MÉRY ✻, rue de la Perle, n. 1.
DE BERNY (O ✻), rue de la Chaussée-des-Minimes, n. 2.
MONMERQUÉ ✻, rue Saint-Louis, n. 39, au Marais.
CRESPIN DE LA RACHÉE ✻, rue St.-Guillaume, n. 29.
GABAILLE ✻, rue de Tournon, n. 16.
DUPUY ✻, rue de Surésne, n. 7.
SILVESTRE fils ✻, rue Taranne, n. 5.
BRISSON, quai Voltaire, n. 3.
AGIER ✻, quai Voltaire, n. 21.
CHRESTIEN DE POLY ✻, quai de Bourbon, île St.-Louis, n. 53.
ESPIVENT DE LA VILLEBOISNET ✻, rue des SS.-Pères, n. 14.
CAUCHY ✻, rue de Tournon, n. 12.
LECHANTEUR, rue Saint-Guillaume, n. 11.
DE GLOS ✻, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 8.
Bon CHAUBRY, rue de l'Université, n. 44.
Bon GAUTIER DE CHARNACÉ ✻, rue Neuve-St.-Paul, n. 9.
FAURE, rue de Condé, n. 28.
PHILIPON ✻, rue Charlot, n. 35.
DE VERGÈS ✻, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 100.
MOREAU ✻, rue de Seine, n. 39, faub. St.-Germ.
DE FROIDEFOND DES FARGES ✻, rue du Mont-Thabor, n. 5.
GRANDET ✻, rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 17.
TAILLANDIER, rue Jacob, n. 14.
CHIGNARD ✻, rue du Mail, n. 12.
DUPLÈS ✻, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 26.
Bon SÉGUIER (Arm.) ✻, rue Garancière, n. 13.
NAUDIN ✻, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 53.
CHABAUD ✻, rue Garencière, n. 8.
LASSIS ✻, rue Saint-André-des-Arcs, n. 60.
DUBOYS ✻, rue des Petits-Augustins, n. 5.
ROLLAND DE VILLARGUES, quai Bourbon, n. 29, île Saint-Louis.
TRY ✻, rue de Tournon, n. 14.
AMELIN ✻, rue de la Pépinière, n. 20.
CHALRET-DURIEU ✻, rue Saint-Martin, n. 147.

LEFEBVRE ✻, rue de Choiseul, n. 8.
CHAMPANHET ✻, rue des Beaux-Arts, n. 2, faub. St.-Germain.
DOZON ✻, rue du 29 Juillet, n. 4.
BRISOUT DE BARNEVILLE, rue Jarante, n. 8.
HÉMAR, rue des Enfans-Rouges, n. 11.
Vte DE BASTARD-D'ESTANG (Henri), rue St.-Dominique-St.-G., n. 89.
VANIN, rue du Colombier, n. 28.
POULTIER ✻, rue Bleue, n. 3.
PETIT ✻, rue d'Anjou, n. 21, au Marais.
DELAHAYE ✻, rue Richer, n. 38.
FEREY, rue des Saints-Pères, n. 14.
DESPARBÈS DE LUSSAN, rue du Dragon, n. 12.
DEMETZ, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 58.
AYLIES, rue d'Enghein, n. 30.
GASCHON ✻, rue Royale-Saint-Antoine, n. 18.
PERROT DE CHEZELLES, rue Cassette, n. 38.
BUCHOT ✻, rue de Vaugirard, n. 20.
LAMY ✻, rue Duphot, n. 8.
DEQUEVAUVILLERS (O ✻), rue de Lille, n. 34.

Conseillers honoraires. Messieurs,

DELECROIX ✻.
TITON père.
VANIN.
PAVYOT DE SAINT-AUBIN ✻.
DELAHUPROYE ✻.
VUILLEFROY ✻.
GIRAUDET ✻.
MALLET ✻.
LECOURBE.
MAUGIS ✻.
CHEVALIER-LEMORE ✻.

Conseillers-Auditeurs. Messieurs,

NOEL-DUPEYRAT ✻, rue de Lille, n. 69.
MAUSSION DE CANDÉ, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 11.
JURIEN, rue Royale-St.-Honoré, n. 9.
TERRAY, boulevard de la Madeleine, n. 11.
DE BOISSIEU, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 30.
FAGET DE BAURE, rue de Lille, n. 61.
Bon CARDON DE MONTIGNY, rue de Tournon, n. 12.

PARQUET.

Procureur-Général du Roi.

M. FRANK-CARRÉ ✻, rue du Regard, n. 5.

Avocats-Généraux. Messieurs,

BERVILLE ✻, PREMIER, rue des Beaux-Arts, n. 6.
DELAPALME fils ✻, rue de la Sourdière, n. 16.
PÉCOURT ✻, rue de l'Echiquier, n. 29 *bis*.
PLOUGOULM ✻, rue Ventadour, n. 11.

Substituts du Parquet. Messieurs,

TARDIF, rue de Belle-Chasse, n. 15.
LE GORREC, rue de Méhul, n. 2.
BERNARD, rue du Cherche-Midi, n. 44.
PARTARRIEU-LAFOSSE ✻, rue Boucher, n. 4.
DIDELOT ✻, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 53.
BOUCLY ✻, rue de l'Odéon, n. 30.
MONSARRAT, rue de la Sourdière, n. 14.
NOUGUIER, rue de la Sourdière, n. 30.
GLANDAZ, rue Louis-le-Grand, n. 27.
PERSIL, rue de l'Université, n. 7.
GODON, rue de Grammont, n. 14.

GREFFE.

Greffier en chef.

M. LOT, rue des Saints-Pères, n. 5.

Greffiers d'Audience. Maîtres,

Reyjal, rue St.-Dominique-St.-G., n. 26.
De Juranvigny, r. de Seine-St.-G., 48.
Fournier, rue des Saints-Pères, n. 27.
Catherinet, place de l'Hôtel-de-Ville, n. 8.
Duchesne, r. de la Calandre, n. 19.
Crapoüel-Marcellin, r. St.-Christophe, 14.
Gorgeu, rue de Seine-St.-G., n. 37.
Cheré, rue du Four-St.-Germain, n. 37.
Coulon, rue de Bondy, n. 48.
Commerson, rue du Bac, n. 64.
Truy aîné, quai Napoléon, n. 23.

De Juranvigny, *ayant la surveillance du Greffe criminel.*
Crapoüel-Marcellin, *Greffier des Dépôts criminels, chargé des détails du Greffe criminel.*
Gorgeu, *mandat.-recev. des traitemens de la Cour.*
Chevé, *chargé des détails du Greffe civil, de la comptabilité générale, de la Bibliothèque de la Cour, et des Archives.*

Secrétaire en chef du Parquet du Procureur-Général.

M. Mauroy, impasse Saint-Dominique-d'Enfer, n. 4.

Commis ordinaires du Greffe. Messieurs.

Bernier, *Commis d'ordre, au civil.*
Leblanc, *Adjoint.*
Truy jeune, *Adjoint.*

Royer, *Commis d'ordre, au criminel*, rue Dauphine, n. 31.
Robert, *Adjoint.*

Huissiers-Audienciers près les Assises. Messieurs,

Vuillemot, rue Neuve de-Seine, n. 62.
Lallement, rue de l'Université, n. 19.
Navaron, rue des Ecrivains, n. 24.
Garnier, r. Montorgueil, n. 17.
Languellier, rue de l'Arbre-Sec, n. 46.
Pilet, rue Coquillère, n. 34.

Huissiers-Audienciers près les Chambres civiles. Messieurs.

Janvier, passage des Petits-Pères, n. 8.
Bourdon aîné, rue Saint-Denis, n. 356.
Maillard ✻, rue du Hazard, n. 4.
Godefroy, rue Saint-Denis, n. 154.
Libert, rue de la Verrerie, n. 86.
Dumey, rue Montmartre, n. 76.
Pique, rue des Deux-Portes-St.-Sauv., 18.
Bloüet, quai de la Tournelle, n. 27.
Bourdon jeune, rue Ste.-Avoye, n. 2.
Leroy aîné, rue Saint-Martin, n. 227.
Tochon, place du Palais-de-Justice, n. 5.
Signard, rue de la Vieille-Monnaie, n. 9.
Guesnu, rue des Bourdonnais, n. 9.
De Rénusson, Vieille rue du Temple, 25.
N.

Imprimeur de la Cour.

M. Casimir, r. de la Vieille-Monnaie, 12.

Concierge.

M. Caillet, au Palais de Justice.

Experts assermentés près la Cour.

Docteurs en Médecine. MM.

Nacquart, rue Ste-Avoye, n. 39.
Guilbert, rue d'Anjou, n. 3.
Renauldin ✻, rue St.-Honoré, n. 392.
Bichebois, rue de Seine-Saint-Germain, n. 54
Adelon ✻, rue du Four-S.-Germ., n. 47.
Marc (O ✻), rue Royale-St.-Honoré, 9.
Rey, rue Meslay, n. 32.
Cayol ✻, rue de l'Odéon, n. 28.
Ollivier d'Angers ✻, rue des Fossés-St.-Germain-l'Auxerrois, n. 29.

Docteurs en Chirurgie. MM.

Levraud (*B.*) ✻, quai Saint-Michel, n. 9.
Nicod ✻, rue Royale-St.-Hon., n. 12.
Baron ✻, rue.....
Roux (O ✻), chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, rue des SS.-Pères, n. 5.
Guerbois, rue St.-Jacques, n. 123.

Chimistes et Pharmaciens. MM.

Mitouart, rue Coquillère.
Barruel ✻, rue Cassette, n. 10.

Interprètes. MM.

Breton (langues allemande, anglaise et italienne), rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, n. 26.
Lameyer (langues allemande et hollandaise), rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 37.
Meyer (langue allemande), rue du Faub.-Montmartre, n. 43.

Experts Ecrivains. MM.

Oudart, rue du Martroy, n. 16.
Saintomer, quai de l'Ecole, n. 16.
Martin, rue des Bons-Enfans, n. 21.
Durnerin, rue Coquillière, n. 44.

Journal de la Cour de Paris.

La Cour donne audience tous les jours, excepté les dimanches et fêtes. Les audiences civiles ordinaires ont lieu, savoir : à la première Chambre, les lundis et mardis, à neuf heures ; les vendredis, à midi, et les samedis, à neuf heures ; à la deuxième, les lundis, à neuf heures ; mardis, à midi; les mercredis et jeudis, à neuf heures ; à la troisième, les mercredis et jeudis, à midi ; les vendredis et samedis, à neuf heures. Les grandes audiences ouvrent le lundi suivant le premier dimanche de décembre, et finissent au 15 août. Elles sont tenues deux fois la semaine, savoir : par la première et la deuxième Chambre réunies, le lundi, à midi; par la première et la troisième, le samedi, à midi. Sont portés aux grandes audiences, les prises à partie, les renvois après cassation d'un arrêt, les questions d'Etat, et toutes les autres causes que la Cour, deux Chambres réunies, a jugées susceptibles de grande audience. Sur les demandes en requête civile, la Chambre qui a rendu l'arrêt attaqué, en doit toujours connaître. Le ministère public assiste nécessairement à toutes les audiences. Il y a un rôle pour chaque jour d'audience ordinaire et de grande audience. Les causes y sont portées, qualités posées, pour être jugées à leur tour. Les deux Chambres criminelles entrent à dix heures. La Chambre d'accusation tient ordinairement les mardis et vendredis, et tous autres jours nécessaires à l'expédition des affaires. La Chambre des appels de police correctionnelle donne ses audiences, pour l'expédition des affaires de sa compétence, à mesure qu'elles arrivent des tribunaux du ressort, et sont en état d'être jugées. La Cour d'assises, qu'elle soit ou non divisée en deux sections, tient tous les jours, jusqu'à l'épuisement des affaires de chaque session. Les séances ouvrent à dix heures précises.

Composition des Chambres pour l'année judiciaire 1836 = 1837.

Ire Chambre civile.

M. le Bon Séguier, Pair; 1er *Président.*
M. Miller, *Président.*

Conseillers. Messieurs,

De Berny.	Brisson.
Dupuy.	Agier.
Chignard.	Chalret-Durieu.
Naudin.	Desparbès.
Duboys.	Aylies.
Try.	Gaschon.
Amelin.	Buchot.

Conseillers-Auditeurs. Messieurs,

Faget de Baure.	Cardon de Montigny.

M. Frank-Carré, *Procureur-général.*
M. Berville, *Avocat-général.*
M. Lot, *Greffier en chef.*
Me Fournier, *Greffier.*

Audience lundi, mardi, à 9 heures; vendredi à midi, et samedi à 9 heures. Grande audience lundi et samedi à midi.

IIe Chambre civile.

M. Hardoin, *Président.*

Conseillers. Messieurs,

Leschassier de Méry.	Bon Gautier de Charnacé.
Monmerqué.	
Crespin de la Rachée.	De Vergès.
Silvestre fils.	Taillandier.
Chrestien de Poly.	Duplès.
Espivent.	Dozon.
Cauchy.	Poultier.

Conseiller-Auditeur.

M. Noël-Dupeyrat.
M. Delapalme fils, *Avocat-général.*
Me Coulon, *Greffier.*

Audience lundi, à neuf heures; mardi à midi; mercredi et jeudi à neuf heures. Grande audience le lundi, à midi.

IIIe Chambre civile.

M. Simonneau, *Président.*

Conseillers. Messieurs,

Lechanteur.	Vte de Bastard-d'Estang.
Faure.	
De Froidefond des Farges.	Delahaye.
Grandet.	Petit.
Bon Séguier fils.	Ferey.
Brisout de Barneville.	Lamy.
Hémar.	Dequevauvillers.

Conseiller-Auditeur.

M. de Boissieu.
M. Pécourt, *Avocat-général.*
Me Reyjal, *Greffier.*

Audience mercredi et jeudi à midi; vendredi et samedi à neuf heures. Grande audience le samedi, à midi.

Chambre des mises en accus.

M. Dehérain, *Président.*

Conseillers. Messieurs,

Silvestre de Chanteloup.	Rolland de Villargues.
Gabaille.	Vanin.
Chabaud.	Demetz.

Conseiller-Auditeur.

M. Terray.

Greffiers. MMes Gorgeu et Commerson.

Chambre de police correctionn.

M. Jacquinot-Godard, *Président.*

Conseillers. Messieurs,

De Glos.	Lassis.
Chaubry.	Lefebvre.
Philipon.	Champanhet.
Moreau.	Perrot de Chezelles.

Conseiller-Auditeur.

M. Jurien.

Greffiers. MMes.

De Juranvigny.	Crapoüel-Marcellin.

COUR D'ASSISES A PARIS.

Les Cours d'assises sont formées de Magistrats des trois Chambres civiles, désignés pour chaque trimestre, de façon à ce que tous y siègent successivement.

L'Avocat-général attaché à la Chambre des appels de police correctionnelle est aussi chargé du service des assises.

Greffiers-Maîtres. Messieurs,

Catherinet.	Royer.
Duchesne.	

COURS ROYALES DES DÉPARTEMENS.

COUR ROYALE D'AGEN.

M. Tropamer (O ✻), *premier Président.*

M. Lafontan ✻,
M. Bergognié fils ✻,
M. Chapelle,
} *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Moullié.	Donnodevie.	Lafontan fils.	*Honoraires.*
Molié.	Dufort.	Desmolin (J.).	Guillemette.
Phiquepal.	De Perry.	De Sevin.	Gauran.
Vivie.	Falque.	Dayrie.	Desmolin père.
Lébé (El.).	Carrié.	Ladrix.	*Auditeur.*
Barret de Lavedan.	Lhomandie.	Joly.	Filhastre.
La Bastide Cornier.	Calmels-Puntis.		

PARQUET.

M. Lébé aîné (O ✻), *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Labat.	Bouet.	Martinelli.	Lafitte.

M. Belloc, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Gers, du Lot, de Lot-et-Garonne, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE D'AIX.

M. Pataille ✻, *premier Président.*

M. le Mis d'Arlatan-Lauris ✻,
M. Bret ✻.
M. Poulle ✻,
} *Présidens de Chambre.*

M. de Gregory ✻,
M. Cappeau ✻,
} *Présidens honoraires.*

Conseillers. Messieurs,

Verger ✻.	De Barlet.	Guillibert ✻.	De Gabrielli.
Mougins-Roquefort.	Olivier ✻.	Tassy.	*Honoraires.*
De Bourguignon de Fabregoule.	Bérage.	Rouchon-Guignes ✻.	Liotard ✻.
	De Magnan.	Fabry (Aug.).	Rondier.
De Gras ✻.	Castellan.	Jouve.	*Auditeur.*
Beuf.	De Robineau-Ville-mont.	Vallet.	De Ribbe.
Testanière de Miravail ✻.		Chambaud.	

PARQUET.

M. Borély ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Desolliers-Bruno.	Benoît.	Marquézy.	Lieutaud.

M. Verd, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens des Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, du Var, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE D'AMIENS.

M. . . . . *premier Président.*

M. Boullet ✻,
M. Caumartin ✻,
M. Poirriez ✻,
} *Présidens de Chambre.*

M. Fouenet-Dubourg ✻,
M. le Chev. Demonchy (O ✻),
M. Hanocq ✻,
} *Présidens honoraires.*

Conseillers. Messieurs,

Beraud ✻.	Du Tillet de Villars ✻.	Dutrone ✻.	Romain ✻.
Chuppin de Germigny ✻.	Faton de Favernay ✻.	Buttel.	Ysabeau de Villiers.
Brenet.		Decaieu.	Bézard.
Sabarot.	Rabache.	Machart ✻.	Duval père ✻.
Desjardins.	Wateau.	Duval (Raoul).	*Auditeurs.*
Amye ✻.	Huvey ✻.	*Honoraires.*	Guérard.
Fouache d'Halloy.	Oger.	Despréaux.	Becquerel.
Bazenery ✻.	Le Serurier.	Cousin de Beaumesnil.	

PARQUET.

M. Gillon (J. L.) ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Souef ✻.	Caussin de Perceval.	Dauphin.	De Grattier.

M. Bouthors, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE D'ANGERS.

M. Desmazières ✻, *premier Président.*

M. Sourdeau de Beauregard ✻,
M. Pitre-Giraud ✻,
M. Janvier père ✻,
} *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Baranger	Legeard de la Diriays.	Courtiller.	Bourcier.
Bizard ✻.	Janvier fils (Elie).	Béraud.	*Honoraires.*
Regnier.	Langlois.	Loré.	De Miomandre de
Naurays de la Davière ✻.	Trotté de Maisonneuve.	Bougrain De Bure.	St.-Pardoux.
		Le Gentil.	*Auditeur.*
De Puisard.	Rey.	Monden-Genevraye.	Courtigné.
Danquetil.	Guérin des Brosses.	Crépon.	

PARQUET.

M. Gaultier ✻, *Procureur général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Allain Targé ✻.	Piou ✻.	Duboys.	Goumenault.

M. Doussault, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE BASTIA.

M. le Cte Colonna d'Istria ✱, *premier Président.*

M. le Bon Mezard ✱, *premier Président honoraire.*

M. Suzzoni ✱,
M. Casale, } *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Olivetti.	Arena.	Gavini de Campile.	*Auditeurs.*
Galeazzini.	Colonna d'Istria (A.)	Juchereau de Saint-	Murati.
Marcilese.	Capelle.	Denis.	Pierangeli.
Arrighi.	Viale.	Limperani ✱.	Gregori.
Pallavicini.	Giordani.	Stefanini.	
Casabianca.	Graziani ✱.	Viale-Rigo.	

PARQUET.

M. Réalier-Dumas ✱, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.		*Substitut du Parquet.*
Sorbier ✱.	Bertora.	M. Jourdan.

M. Marinetti, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce de département de la Corse, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE BESANÇON.

M. Alviset ✱, *premier Président.*

M. Monnot-Arbilleur ✱,
M. Varin d'Ainvelle ✱,
M. Bourqueney, } *Présidens de Chambre.*

M. le Bon de Bouvier (O ✱), *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Violand ✱.	Masson.	Sermage ✱.	Varin d'Ainvelle fils.
Lescot.	Véjux.	Gras.	Fourrier.
Damey de S.-Bresson.	Dusillet.	Navand.	*Auditeurs.*
Pourtier de Chaucenne.	Nourrisson ✱.	Clerc fils.	Renouard de Bussière.
Bourgon ✱.	Vigneron.	Béchet.	Courlet de Vrégille.
Callet.	Girardet.	Bourdot ✱.	

PARQUET.

M. Lerouge ✱, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Maurice.	Choupot.	Jobard.	Magdelaine.

M. Belvaux, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE BORDEAUX.

M. Roullet (O ✻), *premier Président.*

M. Duprat (O ✻),
M. Dégranges Bonnet ✻,
M. Gerbeaud ✻,
M. Poumeyrol,
} *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs;

Castaignet ✻.
Trigant-Brau.
De Laloubie.
Dupont.
De Marbotin.
Gauvry.
Monnerie.
De Béchade fils.
Delpech.
Yzard.
Bouthier.
Bon de Bastard.
Battar.
Bonhore ✻.
Lacroix.
Thibaud.
Daviaud.
Fabre de Rieunègre.
D'Imbert de Bourdillon ✻.
Blondeau.
Prevost-Leygonie.
Courboricu.
Callandreau.
De Maleville.
Destor.

Honoraires.
Bon de Béchade père ✻.
De Mallet.
Drivet.

Auditeurs.
Binaud.
Henry.

PARQUET.

M. Feuilhade-Chauvin (O ✻), *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Dégranges-Touzin. Doms. Compans.

Substituts du Parquet. MM.
Vignial. Fonreau.

Michel fils, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de la Charente, Dordogne, Gironde, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE BOURGES.

M. Mater (O ✻), *premier Président.*

M. Baudouin ✻,
M. Heulard de Montigny ✻,
M. Dubois ✻,
} *Présidens de Chambre.*

M. Trottier ✻,
M. Bouquerot de Voligny ✻,
} *Présidens de Chambre honoraires.*

Conseillers. Messieurs,

Bon Callande de Clamecy ✻.
Blondet ✻.
Chev. Girard de Villesaison.
Brunet (Et.).
Geoffrenet de Fontblain.
Arsène Dubrac.
Baille de Beauregard ✻
Dufour d'Astafort.
Corbin de Mangou.
Rapin fils (Jules).
Corrard-Lalesse ✻.
Jacquemet.
Aupetit Durand.
Brunet (Philip.).
Trottier fils.
Tassain.
Bonnet ✻.
Haton.
Roulhac.
Duchapt.

Honoraires.
Chevannes.
Baucheton ✻.
Dumoutet ✻.
Rapin père (Philip.) ✻.
Boin.

Auditeurs.
Soumard de Villeneuve.
Callande de Clamecy fils.

PARQUET.

M. Pascaud ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Corbin (Eug.) ✻. Briolet.

Substituts du Parquet. MM.
Raynal. Robert-Chenevière.

M. Veilhault, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Cher, de l'Indre, de la Nièvre, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE CAEN.

M. Rousselin (P.-M.) (O ✻), *premier Président.*

M. Dupont-Longrais ✻,
M. Roger de la Chouquais ✻,
M. Pigeon de St.-Pair ✻,
N. . . . . } *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Maubant ✻.
Lefournier.
Rousselin (A.).
Seigneury.
Regnault.
Le Jollis Devilliers.
De Gournay.
Barbe le Longprey.
Delangle.
Lehot du Ferrage.
Le Bienvenu du Tourp.
Regnée fils.
Allard.
Brunet.
Delaville.
Daigremont-de-St.-Manvieux fils.
Lemenuet (Ferd.).
Des Essars.
Chéradame.
Formeville.
Leféron de Longcamp.
Binard ✻.
Bottin des Illes.
Courtoise.

Honoraires.
Bon Laigre de Grainville.
Héot.

Auditeur.
Leconte d'Ymouville.

PARQUET.

M. Bertauld ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Goupil de Préfeln.
Dufaur-Montfort.
Massot.

Substituts du Parquet. MM.
Loisel.
Lentaigne.

M. Benard, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Calvados, de la Manche, de l'Orne, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE COLMAR.

M. Millet de Chevers ✻, *premier Président.*

M. Poujol ✻,
M. André ✻,
M. Dumoulin, } *Présidens de Chambre.*

M. Antonin ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Giraud.
Mathieu (Mic.) ✻.
Demeuré.
De Golbery ✻.
Brunck.
Müeg.
Wolbert.
Riduet ✻.
Puthod.
Maulbon d'Arbaumont.
Gloxin.
Reibell.
Hamberger.
Marande.
Stackler.
Schirmer.
Willig.
Desgranges.
Pougnet.
Beyser.

PARQUET.

M. Rossée ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
De Vaulx.
Chassan.

Substituts du Parquet. MM.
Dillemann.
Boyer.

M. Lempfrit, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens des Haut et Bas-Rhin, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE DIJON.

M. Ranfer, Bon de Bretenière (O ✻), *premier Président.*
M. Saverot ✻,
M. Oudet ✻,
M. Boissard ✻. } *Présidens de Chambre.*
M. Guillemot ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Ruelle ✻.
Dechaux.
Henrys-Marcilly ✻.
Lorin.
Mathieu.
Delagoutte.
Piffond.
Gossin.
Guillemot jeune.
Forest.
Muteau ✻.
De la Cuisine.
Pitiot.
Grasset.
Bruys des Gardes.
Lerouge.
Vuillerod.
Pingat.
Simerey.
Jourdeuil.
Honoraires.
Trullard-Bernard.
Guigot.
Auditeurs.
Durande.
Boissard fils.
Guillemot (G. D.)
Benoît.

PARQUET.

M. Colin (O ✻), *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Varembey ✻. Legoux fils.

Substituts du Parquet. MM.
Dumay. Dagallier.

M. Couturier, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de la Côte-d'Or, Haute-Marne, Saône-et-Loire, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE DOUAI.

M. Deforest de Quartdeville (C ✻), *premier Président.*
M. le Bon Blanquart de Bailleul (O ✻), *premier Président honoraire.*
M. Delaêtre ✻,
M. Gosse de Gorre ✻,
M. Farez ✻,
M. Lambert ✻, } *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Ducrez ✻.
Devinck.
Vigneron.
Asselin.
Lefebvre de Trois-Marquet.
Courtin.
Baumal.
Enlart de Guémy.
Dubrulle.
Delepouve.
Duriez-Majault.
Gavelle.
Durand d'Elecourt ✻.
Quenson.
Le Roux de Bretagne.
Petit ✻.
Debaillion.
Dumoulin ✻.
Piéron.
Maurice ✻.
Vanvincq.
Bigant.
Tailliar.
De Warenghein.
Leroy.
Auditeurs.
Cotteau.
Souquet.
Grimbert.
Maniez.

PARQUET.

M. Nepveur ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Hibon. Preux. Sénéca.

Substituts du Parquet. MM.
Pillot. Vanderwallen.

M. Lagarde, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Nord, du Pas-de-Calais, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE GRENOBLE.

M. Barennes ✻), *premier Président.*

M. Duboys ✻,
M. Fornier ✻,
M. de Noaille ✻,
M. Nicolas,
Présidens de Chambre.

M. Royer de Loche ✻,
M. Marion père ✻,
M. Maurel père ✻,
Présidens honoraires.

Conseillers. Messieurs,

Bonnot ✻.
Garnier ✻.
Trinché.
Bertrand d'Aubagne.
Maurel fils.
Mayol de Luppé.
Burdet.
Gonssolin.
De Bernard fils.
De Galbert.
Caffarel.
De Bouillane-Lacoste.
Daligny.
Paganon.
Marion fils.
Berlioz ✻.
Vincendon.
Bruno-Bontoux.
Ferrier de Mental.
Duport la Villette.
Bernard.
Royer (C.).
Rolland fils.
Cheminade.
Nicollet.
Honoraire.
De Barrin.
Auditeur.
Piat-Desvial.

PARQUET.

M. Legagneur ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
De Boissieu ✻. Blanchet. Bonnard.

Substituts du Parquet. MM.
Imbert des Granges. Lombard.

M. Pigeron, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens des Hautes-Alpes, Drôme, Isère, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE LIMOGES.

M. le Bon de Gaujal ✻, *premier Président.*

M. Firmigier ✻,
M. Lavaud-Condat ✻,
M. Talandier,
Présidens de Chambre.

M. le Bon Verneilh de Puyraseau (O ✻), *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Martin Chantagru.
Périgord.
Lamy de la Chapelle.
Allouveau-Montréal.
Martin-Bonabry.
Lasnier-Deshuppes✻.
Leborlhe de Chégurat.
Decazes.
Rogues de Fursac.
Baret Descheises.
David fils.
Lemoyne de Laver-gne ✻.
Lezaud.
Fournier.
Garaud.
Descoutures.
Sudraud-Desisles.
Dumarest-Bellair ✻.
Guillet.
Barny ✻.
Auditeurs.
Cogniasse-Dubreuil.
Dalesme de Plantadis.
Navières-du-Rieux-Peyrou.

PARQUET.

M. Dumont-Saint-Priest ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux MM.
Dulac aîné. Decous.

Substituts du Parquet. MM.
Malevergne (A.). Dulery Peyramont.

M. Boileau fils, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de la Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE LYON.

M. Godard, Mis de Belbeuf ✻, *premier Président.*

M. Reyre ✻,
M. Rieussec (Justinien) ✻,
M. Acher (O ✻),
M. Achard-James ✻,
} *Présidens de Chambre.*

M. le Bon Rambaud (O ✻), *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Gaultier de Coutance.	Devienne.	Laval-Gutton.	Alcock.
De Namps.	Capelin.	Populus.	Janson.
Gras ✻.	Quinson.	Menoux ✻.	*Honoraires.*
Chev. Rambaud fils.	Genevois.	Durand.	Morand de Jouffrey ✻.
Dangeville ✻.	Jurie.	Durieu.	Gairal père ✻.
Verne de Bachelard ✻.	Badin ✻.	Josserand.	Goste ✻.
Breghot du Lut.	Julien ✻.	Gairal.	Martin ✻.
Sauzet.			

PARQUET.

M. Bryon ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Vincent de St.-Bonnet ✻.	Chais ✻.	Laborie.	Gilardin.
Nadaud ✻.			

M. Bonjour, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Ain, de la Loire, du Rhône, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE METZ.

M. Charpentier, *premier Président.*

M. Humbert Pomcourt ✻,
M. de Coulon ✻,
M. Pécheur (Ch.) ✻,
} *Présidens de Chambre.*

M. Stourm ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Robinet de Cléry.	Rupied.	Bouchon.	De Maillier.
De Julvécourt de Saulny.	Paris ✻.	Delpierre.	*Honoraire.*
Pécheur aîné.	Mousin, Bon de Romécourt ✻.	Pidancet.	Dommanget ✻.
Perin d'Augny.	Baudesson.	Duverdier.	*Auditeur.*
Lambert.	Mathieu-de-Vienne.	Collignon.	Dufour.
Virvaux.	Prouveur de Pont.	Huot.	
		Michel.	

PARQUET.

M. Moreau, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Henriot ✻.	Bonniot de Salignac.	Bourdelois.	Faultrier.

M. Petitjean Roget, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens des Ardennes, de la Moselle, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE MONTPELLIER.

M. de Trinquelague (O ✻), *premier Président.*

M. le Bon Duveyrier ✻, M. de Juin de Siran ✻, } *premiers Présidens honoraires.*

M. Espic de Ginestet père ✻, M. Rozier ✻, M. le Bon de Podenas ✻, } *Présidens de Chambre.*

M. Cavallier ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Sicard (E. J.) ✻.	Marcel de Serres.	Aubaret.	*Honoraire.*
Lunaret.	Brondel de Roquevaire.	Calmetes.	Rey Pailhade ✻.
De Plantade ✻.	Vernhette.	Cavalié.	*Auditeurs.*
Albaret.	Caizergues ✻.	Jac ✻.	Martin-Campredon.
Esperonnier.	Froment.	Cavallier.	Adam de Monclar.
Hostalier.	Gilbert de Massilian.	Gilles.	Moureau.
Espic de Ginestet fils ✻.	Castelnau.		Sicard (Léonce).

PARQUET.

M. Fluchaire ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Parès ✻.	Claparède ✻.	De Saint-Paul.	Reynaud.

M. Acariès, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Aude, de l'Aveyron, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE NANCY.

M. de Metz ✻, *premier Président.*

M. Breton, M. Mourot, M. Costé ✻, } *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Bon Rolland-de-Malleloy.	Riston.	Cléret.	Braux.
De Roguier père ✻.	Jannot de Morey.	Saladin fils.	Cognel ✻.
De Lombillon.	Waultrin.	Blaize.	De Bazelaire.
Roxard de la Salle.	De Metz-Noblat.	Froment.	De Bouvier père.
D'Arbois de Jubainville ✻.	Masson.	Lallemand ✻.	*Auditeurs.*
Cardi de Sansonetti ✻.	Collignon.	De Bouvier fils.	De Comeau.
	Collinet de la Salle.	*Honoraires.*	De Roguier fils.
	Pierson.	Derazey ✻.	

PARQUET.

M. Fabvier ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Poirel.	Bresson.	Garnier.	Collard ✻.

M. Regnault, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de commerce des départemens de la Meurthe, de la Meuse, des Vosges, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE NÎMES.

M. le Bon de Daunant (O ✻), *premier Président.*
M. Cassaignolles (O ✻), Pair de France, *premier Président honoraire.*
M. S.-Albin de Trinquelague, }
M. Fajon-Boissière, } *Présidens de Chambre.*
M. Vignolles ✻, }
M. le Chev. Cavalier ✻, } *Présidens honoraires.*
M. Enjalric ✻, }

Conseillers. Messieurs,

D'Olivier fils.
Ferrand de Missol.
Vitalis.
Laporte-Belviala fils.
Lapierre.
Fornier de Clausonne.
Janet-Lasfond.
Louvrier.
Garilhe.
Thourel fils.
Lartet ✻.
Roussellier.
Privat.
Labaume fils.
Ignon.
Gleises de Lablanqne.
Maigron.
Vedrines.
Marquès-Duluc.
Brun de Villeret.
Honoraires.
Laporte-Belviala père.
De Maubec.
Planchut de la Cassagne.
Baron ✻.
Auditeurs.
Correnson.
Fajon.
De Trinquelague Dions.

PARQUET.

M. de la Tournelle ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
De Bernardy ✻.
Rieff.

Substituts du Parquet. MM.
Baragnon.
Larnac.

M. Bruyere, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de l'Ardèche, du Gard, de la Lozère, de Vaucluse, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE D'ORLÉANS.

M. Travers de Beauvert ✻, *premier Président.*
M. Abbatucci ✻, }
M. Boyard, } *Présidens de Chambre.*
M Vilneau, }
M. Loyré ✻, }
M. Marchant de Verrière ✻, } *Présidens honoraires.*
M. Bordier ✻, }

Conseillers. Messieurs,

Boullanger.
Darotte.
Perrot.
Boucher d'Argis.
Brossard de Corbigny.
Brillard.
Desprez-S.Germain ✻.
Porcher.
De Vauzelles.
Petau de Latingy.
Hutteau ✻.
Allain.
Marthe.
Moreau.
Le Groux.
Fougeron.
Le Ber.
Beyne.
Malès.
Breton ✻.
Honoraires.
Calmelet ✻.
Légier.
Goubeau de la Madeleine
Lemolt-Phalary père ✻.
Cotelle ✻.
Auditeur.
Douville.

PARQUET.

M. Mottet ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Laisné de Ste-Marie.
Lemolt-Phalary fils.

Substituts du Parquet. MM.
Vidalin.
Frémont.

M. Bardou, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, du Loiret, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE PARIS, *Voyez* page 322.

COUR ROYALE DE PAU.

M. Amilhau (O ✻), *premier Président.*

M. Claverie ✻,
M. le Mis d'Urbin-Gautier, } *premiers Présidens honoraires.*

M. le Mis de Charritte ✻,
M. le Bon Dombidau de Crouseilhes ✻, } *Présidens de Chambre.*
M. Fourcade ✻,

M. Dufau ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Borie ✻.	Rives ✻.	Lussy ✻.	Molier.
Moureu.	Barbet.	Laporte.	Molier.
Perès.	Doat.	Pargade.	*Honoraire.*
Cassaigne.	Abeilhé.	Ferrier ✻.	Fèches.
Dareau-Laubadère.	Cazenave.	Batbie.	*Auditeur.*
De Barbier.	Carbou.	Pommiés fils.	Dartigaux (Ed.).

PARQUET.

M. Dufau fils ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Laporte fils ✻.	Lamothe d'Incamps.	Daguenet.	Brascou.

M. Catalogne, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens des Landes, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE POITIERS.

M. Moyne ✻, *premier Président.*

M. Barbault-Lamotte ✻,
M. Vincent-Molinière ✻,
M. Liége d'Iray,
M. Macaire ✻, } *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Rouget.	Hugueteau de Gaultret.	Garran de Balzan.	Mevolhon.
Leidet fils.	Delagarde.	Bussière.	Brochain.
De la Fontenelle-Vaudoré ✻.	Spéry.	Gennet.	*Honoraires.*
	Rondeau.	Bourgnon de l'Ayre (O✻).	Savary ✻.
Fraboulet.	Vandamme.	Theret.	Barbier.
Babault de Chaumont.	Barbault-Lamotte fils.	Arnault-Ménardière.	Lelong père.
Baugier.	Labady ✻.	Lelong fils.	*Auditeur.*
Barbier-Dauphin.	Girard ✻.	Teulon.	Nicolas.

PARQUET.

M. Gilbert-Boucher (O ✻), *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Gaillard (Nicias).	Merveilleux. Flandin.	Legentil.	Messine.

M. Ginot, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de la Charente-Inférieure, des Deux-Sèvres, de la Vendée, de la Vienne, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE RENNES.

M. Gaillard de Kerbertin ✻, *premier Président.*

M. Denis Duporzou ✻,
M. de Kermarec ✻,
M. Malherbe (O ✻),
M. Boullaire de la Villemoisant ✻,
M. Cadieu ✻,
} *Présidens de Chambre.*

M. Hardy,
M. Costard,
} *Présidens honoraires.*

Conseillers. Messieurs,

Chesnel aîné.
Lemercier.
Vincent ✻.
Mazé.
Leflohic-Kerlafin.
Delamarre ✻.
Legeard de la Diryais ✻
Baudoüin.
Leminihy.
Du Boispéan.
Lafite.
Potier.
Lemoine de la Giraudais.
Hardy fils.
Dumay.
Leroux.
Mouton.
Hunaut.
Cavan.
Le Gall.
Ropartz.
Sebire.
Brager.
Robinot-St.-Cyr.
Poulizac.
Le Beschu.
Le Gué.
Brossays ✻.
Guérault.
Michel-Morvonnais.
Chellet.
Tiengou de Tréfériou.
Serel-Desforges.
Claret.

Honoraires.

Duval-Villebogard.
Codet.
Laugée.
Chesnel jeune.
Perret.

Auditeur.

Collin de La Contrie.

PARQUET.

M. Chegaray (O ✻), *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Letourneux ✻. Foucher.
Dubodan. Fenigan.

Substituts du Parquet. MM.
Lemeur. Piou ✻.
Duval-Villebogard fils.

M. Dréo, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, du Morbihan, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE RIOM.

M. Tixier la Chassagne ✻, *premier Président.*
M. le Bon Grenier (O ✻), Pair de France, *premier Président honoraire.*

M. Thevenin ✻,
M. Archon Desperouzes ✻,
M. Tailhand ✻,
M. Molin,
} *Présidens de Chambre.*

M. Vernin ✻,
M. Landois ✻,
} *Présidens honoraires.*

Conseillers. Messieurs,

Verny père (C. A.).
Touttée.
Souteyran.
Bassin.
Maignol ✻.
Vernière-Philibée.
De Combes.
Grelliche.
Calemard du Genestoux.
Cathol du Deffan.
Domingon (Barth.).
Jusseraud-Duclos.
Gerzat.
Ducrozet.
Pagès.
Godemel.
Deval.
Smith ✻.
Dumolin.
Chasteau-Dubreuil.
Meilheurat ✻.
Lapoix de Fréminville
Daniel.
Mendoze de Névrezé.

Honoraires.

Domingon père.
Chossier-Desponteix.

Auditeurs.

Courbaire.
Verny fils (Gasp.-Ant.)
Pélissier de Féligonde.
Vidal.

PARQUET.

M. de la Seiglière ✱, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM. Salveton ✱. Jallon. Romeuf de la Valette.

Substituts du Parquet. MM. Lesca. Grellet-Dumazeau.

M. Garron, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE ROUEN.

M. Eude (O ✱), *premier Président.*

M. Carel (O ✱),
M. Aroux ✱,
M. Simonin ✱,
M. Fercoq ✱,
Présidens de Chambre.

M. Chrestien de Fumechon (O ✱), *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Potier ✱.
Vicquelin.
Hubert.
Blaize.
Blétry ✱.
Baroche ✱.
Dreux.
Carbonnier.
Gaillard ✱.
Du Rouzeau ✱.
Havas.
Le Gris de la Chaise.
Selot.
Verdière ✱.
Decorde.
Lévesque.
Renard.
Barré.
Clogenson ✱.
Renaudeau ✱.
Boivin-Champeaux.
Mary.
Leroy.
Fouet.
Nepveur.

Honoraires.
Thierry.
Dubarle du Puget.
Rigaud de Rochefort ✱.
Costé ✱.

Auditeurs.
Bourgeois.
De Grébauval.

PARQUET.

M. Mesnard ✱, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM. Gesbert ✱. Le Tendre de Tourville. Paillart.

Substituts du Parquet. MM. Rouland. Justin.

M. Floquet fils, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Eure et de la Seine-Inférieure se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE TOULOUSE.

M. Hocquart (O ✱), *premier Président.*

M. le Bon Corbière (O ✱), *premier Président honoraire.*

M. de Faydel ✱,
M. Garrisson ✱,
M. Martin,
M. Dubernard ✱,
Présidens de Chambre.

Conseillers. Messieurs,

Pinel de Truilhas ✱.
Vte Combettes de Caumont ✱.
Pagan.
Dejean.
Pech ✱.
Bruno de Bastoulh.
Calmès.
De Boyer.
Vialas.
D'Arbou.
Caubet.
Barrué.
D'Aldéguier fils.
De Castelbajac.
D'Olivier.
Roucoule.
Solomiac.
Faure-Dère.
Décamps d'Aurignac.
Moynier ✱.
Caze.
Dilhan.
Darnaud.
Vène ✱.
Quérilhac.

Auditeur.
Martel.

PARQUET.

M. Romiguières (O ✱), *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM. Daguillon-Pujol. Ressigeac ✱. Tarroux.

Substituts du Parquet. MM. Lafiteau. Ferradou.

M. Mis, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de l'Ariége, de la Haute-Garonne, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, se portent à cette Cour.

SECTION IV.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

Il y a un tribunal de première instance par chaque arrondissement communal.

Les tribunaux de première instance sont composés de juges et de juges suppléans nommés par le Roi et inamovibles; de magistrats exerçant les fonctions du ministère public, sous le nom de Procureurs du Roi et Substituts du Procureur du Roi, qui sont également nommés par le Roi, mais amovibles; d'un greffier et de commis-greffiers.

Pour être Juge, Procureur du Roi, ou Greffier, il faut être âgé de vingt-cinq ans, les Substituts peuvent être nommés à vingt-deux. Les Juges et Procureurs du Roi doivent en outre être *licenciés en droit*, et avoir suivi le barreau pendant deux ans après avoir prêté serment devant une cour royale.

Le nombre des Juges varie dans chaque tribunal, selon la population et l'importance des villes. Il y en a toujours au moins trois; les jugemens ne peuvent être rendus par moins de trois Juges.

Les tribunaux de première instance sont, y compris les Présidens, vice-Présidens et Juges d'instruction, composés, dans quelques arrondissemens, de trois Juges, et dans d'autres, de 4, 7, 8, 9, 10 et 12.

Les tribunaux composés de 3 ou 4 Juges ne forment qu'une Chambre et ont trois Suppléans; ceux composés de 7, 8, 9 ou 10 Juges, se divisent en deux Chambres, et ont chacun quatre Suppléans. L'une des deux Chambres connaît des affaires civiles, et l'autre des affaires de Police correctionnelle. Enfin les tribunaux composés de douze Juges ont six Suppléans et se divisent en trois Chambres, dont deux connaissent des affaires civiles, et la troisième des affaires de Police correctionnelle.

Au civil, les tribunaux de première instance connaissent en première instance de toutes les affaires personnelles, réelles et mixtes, en toutes matières, excepté seulement celles qui auraient été déclarées être de la compétence des juges-de-paix, et les affaires de commerce dans les arrondissemens où il y aurait des tribunaux de commerce. Ils prononcent sur l'appel des jugemens rendus en premier ressort par les juges-de-paix; ils connaissent en premier et dernier ressort de toutes affaires personnelles et mobilières, jusqu'à la valeur de 1000 fr. de principal, et des affaires réelles immobilières, dont l'objet principal est de 50 fr. de revenu déterminé, soit en rentes, soit prix de bail.

La chambre du conseil statue sur certaines affaires au civil, notamment sur les demandes d'autorisation de plaider formées par les femmes mariées; au criminel, elle prononce sur les mises en prévention.

La chambre de police correctionnelle connaît des appels des jugemens des tribunaux de simple police et des délits; c'est-à-dire de tous les faits qui sont punis d'une amende ou d'un emprisonnement, lorsque l'amende excède quinze francs, et que l'emprisonnement excède cinq jours.

C'est généralement le tribunal du chef-lieu de département qui devient la cour d'assises; les exceptions sont indiquées aux tribunaux pour lesquels elles existent.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE,

Par ordre alphabétique de départemens.

1. AIN.

Belley.

Prés. Jordan ✻.
Jug. Roux (*instruct.*)
Mollat fils.
J. s. Falavier Mareschal.
Cochonat.
P. R. Pochet.
Subst. Guyonnet.
Gref. Novel.

Bourg.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de l'Ain.

Prés. Chevrier de Corcelles ✻
V.-P. Bon.
Jug. Humbert Martinon.
Jug. Quinson.
Mignot.
Patin (*instr.*)
Sirand.
Jeannet.
Varenne de Fenille.
J. s. Charrassin père.
Bouvier-Bonnet.
Tornier.

J. s. Jayr père.
P. R. Perrot ✻.
Subst. Pommier-Lacombe.
Armand.
Gref. Chicod.

Gex.

Prés. Rouph ✻.
Jug. Monpela (*instr.*)
Balleydier.
J. s. Masson père.
Barrucand.
Girod (L. J.)
P. R. Cuaz.
Subst. Drujon de Beaulieu.
Gref. Biliaz.

Nantua.

Prés. Balleydier ✻.
Jug. Rouyer (*instr.*)
Pourcelot.
J. s. Lépely.
Dubuisson.
Barras.
P. R. Servan de Sugny.
Subst. Romany.
Gref. Ravinet.

Trévoux.

Prés. Perrier.
Pr. h. Meunier.
Jug. Dechez.
Montanier (*instruct.*)
J. s. Fournier.
Crozet.
Dupond.
P. R. Labonnardière.
Subst. Favier.
Gref. Brun.

La cour royale de ce département est à Lyon.

2. AISNE.

Château-Thierry.

Prés. Paillet.
Pr. h. Tribert.
Jug. Desaisseval (*instruct.*)
Roze.
J. h. Pinondel.
J. s. Vol.
Mangin.
Gelle.
P. R. Poupion de la Palière.
Subst. Bétoland.
Gref. Dieu.

Laon.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de l'Aisne.

Prés. Huet.
V.-P. Arnaudeau.
Jug. Dersu.
Leleu de la Simone.
François.
Lemor (*instr.*)
Manteau.
Benard.
Caumartin.
J. s. Suin.
Paringault.
Talon.
Lescuyer.
P. R. Hardouin.
Subst. Galavielle.
Escudié.
Gref. Minost.

Saint-Quentin.

Prés. Desjardins ✻.
Jug. Martin Desains (*inst.*)
De Chauvenet.
J. s. Raison.
Violette.
Margerin.
P. R. Quenescourt.
Subst. De Dompierre d'Hornoy.
Gref. Pizieux.

Soissons.

Prés. Levesque.
Pr. h. Morel ✻.
Jug. De Tugny.
Bréart (*instruct.*)
J. s. Maupas.
Boujot.
Sonnier.
Pr. R. Lochet.
Subst. Letourneur.
Gref. Mourée.

Vervins.

Prés. Noizet.
Jug. Aubé de Bracquemont.
D'Elbée (*instr.*)
J. s. Larue.
Besson.
Leproux.
Pr. R. Baudelot.
Subst. Scillier.
Gref. Hennecart.

La cour royale de ce département est à Amiens.

3. ALLIER.

Cusset.

Prés. Moulin-Debord.
Pr. h. Dulloquet.
Jug. Morin.
Serée (*instruct.*)
J. s. Gaillard.
Liandon.
Petit-Cuénot.
Pr. R. Puray-Jusseraud.
Subst. Delsuc-Desrosiers.
Gref. Robin.

Gannat.

Prés. Lucas-Pierre (O ✻).
Jug. Chaucheprat du Monchet père (*instruct.*)
Gaulmin.
J. s. Rollat.
Bertrand.
Gay.
Pr. R. Bardoux.
Subst. Benoid.
Gref. Beraud.

Montluçon.

Prés. Devèze.
Jug. Tardé – Dumousseaux (*instruct.*)
Cornat.
J. s. Berthomier Desprot.
Bouyonnet.
Fourat.
Pr. R. Perrot des Gozis.
Subst. Fournier.
Gref. Gozieux de la Guerenne

Moulins.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de l'Allier.

Prés. Jutier ✻.
V.-P. Frappier de S.-Martin.
Jug. Farradesche de Vialette (*instruct.*)
Charles.
Donjan.
Jutier neveu.
Durand de la Presle.
Papon-Lameigné.
Michel.
J. s. Boiron père.
Blondat.
Watelet.
Moulin.
Pr. R. Valleton.
Subst. Malbet.
Guibail.
Gref. Dupasquier.

La cour royale de ce département est à Riom.

4. ALPES (Basses).

Barcelonnette.

Prés. Manuel.

Jug. Esmenjaud (*instruct.*)
Grassy.
J. s. Bellon.
Rougon.
Imbert.
Pr. R. Arnaud.
Subst. Crouzet.
Gref. Lions.

Castellane.

Prés. Hermelin.
Jug. Richieud.
Gras-Bourguet (*instr.*)
J. s. Meifred.
N. . . . . .
Pr. P. Collomp.
Subst. Bareste.
Gref. Mistral.

Digne.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises des Basses-Alpes.

Prés. Lalande.
V.-P. Latil.
Jug. Joseph aîné (*instr.*)
Clément.
Borrelly.
Bernard.
De Blégier.
Itard.
Marcorelle.
J. s. Rouvier.
Bassac.
Morlot.
Fourtoul.
Pr. R. La Lande.
Subst. Aillaud.
Fleury.
Gref. Joseph cadet.

Forcalquier.

Prés. Arnaud.
Jug. Berluc (*instr.*)
Bouche.
J. s. Laugier.
Leydet.
De Blégier.
Pr. R. Couttolenc.
Subst. Mouret-St.-Donat.
Gref. Granier.

Sisteron.

Prés. Renaud-Fonvert.
Jug. Giraud (*instruct.*)
Eysseric.
J. s. Nevière.
N. . . . .
N. . . . .
Pr. R. Marcelin Guérin.
Subst. Gérard.
Gref. Bajard.

La cour royale de ce département est à Aix.

---

5. ALPES (Hautes).

Briançon.

Prés. Latour.
Jug. Charbonnel-Salle (*ins.*)
Chaix.
J. h. Berard.
J. s. Vincent.
Rossignol.
N. . . . .
Pr. R. Garnier.
Subst. Borel.
Gref. Caire.

Embrun.

Prés. Nicolas.
Jug. Rubichon.
Bellier du Charmeil (*instruct.*)
J. s. Faure.
Lafont.
Allard.
Pr. R. Flauvant.
Subst. Bernard de Marigny.
Gref. Pellissier.

Gap.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises des Hautes-Alpes.

Prés. Moynier-Dubourg ✻.
Pr. h. Achard.
V.-P. Labastie.
Jug. Cherias.
Martin.
Toscan Duplantier.
Bucelle fils.
Margot-Duclot (*inst.*)
Dupuy,
De Caseneuve.
J. h. Delafont.
J. s. Blanc-Etienne.
Espié.
Paul.
André.
Pr. R. Blanc (Jos.)
Subst. Craponne-Duvillard.
Burdet.
Gref. Bosse.

La cour royale de ce département est à Grenoble.

6. ARDÈCHE.

Largentière.

Prés. Mathieu.
Jug. Devès-Herbver (*inst.*)
Deslebres.
J. s. Lafont.
Lalauze.
Siraudin.
Pr. R. Chazot.
Subst. Tailhand.
Gref. Ferrattier.

Privas.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de l'Ardèche.

Prés. Couhert-d'Etruchat ✻.
V.-P. Champanhet.
Jug. Prinsac.
Masclary.
Bourras.
Ladreyt de la Charrière.
Chalamon.
Vernet.
J. s. Croze.
Théron.
Faure.
N. . . . .
Pr. R. Aymard.
Subst. Valladier.
Combemale.
Gref. Vincent.

Tournon.

Prés. Royol.
Pr. h. Soubeyran.
Jug. Deloche (*instruct.*)
Alliey.
Martin.
J. s. Michel.
Veyrier.
Molière.
Pr. R. Clavel.
Subst. Sabatier.
Gref. Sonier-Dupré.

La cour royale de ce département est à Nîmes.

---

7. ARDENNES.

Charleville.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises des Ardennes.

Prés. Tirman ✻.
V.-P. Gautier-Vebre.
Jug. Corsin.

Jug. Clairon.
Degoutin (*instr.*)
Roulez.
Hennequin.
Pécheur.
Desoudin.
J. s. Prévost.
Millart.
Alexandre.
Collardeau.
Pr. R. Goulon.
Subst. Desgodins.
Marlier.
Gref. Bourgerie.

Réthel.

Prés. Delpierre.
Jug. Dardenne.
Pauffin (*instr.*)
J. s. Bournel.
Couttin.
P. R. Lacroix.
Subst. Hureaux.
Gref. Cordier.

Rocroy.

Prés. Castillon.
Jug. Taillefer.
Camus (*instruct.*)
Millart.
J. s. Guillaume Dufay.
Rousseau.
Wagner.
P. R. Padox.
Subst. Lagroy de Croute.
Gref. Chaire.

Sédan.

Prés. Ninnin.
Jug. Malcotte (*instr.*)
Pinsart.
J. s. Blanchard.
Buvignier.
Hun.
P. R. Berry.
Subst. Loitière.
Gref. Gerboulet.

Vouziers.

Prés. Gougeon.
Jug. Benoît.
Hubignon (*instruct.*)
J. s. Nettelet.
Coche.
Pécheur.
P. R. Tranchart.
Subst. Fayon.
Gref. Mollet.

La cour royale de ce département est à Metz.

8. ARIÉGE.

Foix.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de l'Ariége.

Prés. Pauly.
V.-P. Hubert St.-Paul.
Jug. Gardebosc.
Carbon.
Gouazé (*instruct.*)
Seguier.
Boyer (J.).
Rocher.
Sacase.
J. h. Darnaud père.
J. s. Pic.
Orliac.
Carrère.
Joffres.
P. R. Denat.
Subst. Marion.
Villeneuve.
Gref. Roques-Dampierre fils.

Pamiers.

Prés. Borelly.
Jug. Pauly (Th.).
Delvolvé (*instruct.*)
J. s. Larue.
Gorguos.
Subra.
P. R. Darmaing.
Subst. Fonquernie.
Gref. Bertet.

Saint-Girons.

Prés. Jauzas.
Jug. Gouazé fils (*instr.*)
Lafont-Sentenac.
J. s. Domenc, *P. de la ch. t.*
Delalanne, } *att. à la*
Trinqué, } *ch. temp.*
Pr. R. Fort.
Subst. Lepeyrie.
Gref. Castet.

La cour royale de ce département est à Toulouse.

---

9. AUBE.

Arcis-sur-Aube.

Prés. Moisson.
Jug. Mailly.
Robequin (*instruct.*)
J. s. Hardouin.
Doullet.
Lhuillier.
Pr. R. N. . . .
Subst. Bertrand.
Gref. Thevenot.

Bar-sur-Aube.

Prés. Legrand.
Jug. Pouilly (*instruct.*)
Parison.
J. h. Louet.
J. s. Moignon.
Marcilly.
Philbert.
Pr. R. Angenoust.
Subst. Robert.
Gref. Chrétiennot.

Bar-sur-Seine.

Prés. Trumet ✻.
Pr. h. Thiesset.
Jug. Maillet (*instruct.*)
De la Huproye Delanoue
J. s. Labille.
Delacroix.
Barbuat-Duplessis.
Pr. R. Coubard.
Subst. Corps.
Gref. Guyot.

Nogent-sur-Seine.

Prés. Glandaz ✻.
Jug. Razy (*instruct.*)
Jacquemin.
J. s. Farjas.
Hénault.
Bazire.
Pr. R. Nancey.
Subst. Huguier.
Gref. Moreau.

Troyes.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de l'Aube.

Prés. Paillot de S.-Léger ✻.
V.-P. Camusat-Descarets ✻.
Jug. Vernier ✻.
Huez de Pouilly.
Breton.
Sallot-Montachet.
Caussin de Perceval.
Fortin.
Corrard de Breban (*instruct.*)
J. s. Rambourg.
Payn ✻.
Etignard de Lafaulotte.
Prevost.

Pr. R. Mongis.
Subst. Saillard.
Marcilly.
Gref. Millot.

La cour royale de ce département est à Paris.

10. AUDE.

Carcassonne.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de l'Aude.

Prés. Birotteau.
V.-P. Bouichère ✳.
Jug. Gourg de Moure.
Teisseire.
Labat de Serene.
Maraval.
Denisse (*instr.*)
Degrand.
Bonnet.
J. s. Maraval jeune.
Borrel.
Pullès.
Mailhol.
Pr. R. Lacombe.
Subst. Degrand.
Dupré.
Gref. Serié (N.).

Castelnaudary.

Prés. Durand.
Jug. Carman (*instruct.*)
Rigaud.
J. s. Barrière.
Grillères.
Maublad.
Pr. R. Tholosé.
Subst. Castel.
Gref. Combes.

Limoux.

Prés. Barthe-d'Huleau.
Jug. Bataillé (*instruct.*)
Lasserre.
J. s. Mestre.
Barrière.
Rivals.
Pr. R. Thomas.
Subst. Joly (Aug.)
Gref. Huc.

Narbonne.

Prés. Majorel.
Jug. Figeac (*instruct.*)
Saux.
J. h. Jouy ✳.
J. s. Pessieto.
Esquer.
Gardes.
Pr. R. Pailhiez.
Subst. Fluchaire.
Gref. Estrade.

La Cour royale de ce département est à Montpellier.

11. AVEYRON.

Espalion.

Prés. Delzers.
Pr. h. Enjalbert.
Jug. Lalo (*instruct.*)
Devic.
J. s. Calmels.
Noël.
Jalabert.
Pr. R. Seguret.
Subst. Valette.
Gref. Saltel.

Milhau.

Prés. Dalbis.
Jug. Descuret (Am.) (*instr.*)
Palhoriès.
J. s. Boyer père.
Descuret (André).
Vaissière-St.-Martin.
Pr. R. Rouquairol.
Subst. Rozier.
Gref. Valibhouse.

Rodez.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de l'Aveyron.

Prés. Mazuc.
V.-P. De Saunhac.
Jug. Portier (*instr.*)
Rolland.
Seconds fils.
Galtier.
Boubal.
Baurez.
Merlin ✳.
J. s. Foulquier.
Dauban.
Julien.
Bérail.
Pr. R. Vezin.
Subst. Rodat.
Grailhe.
Gref. Delcamp.

Saint-Affrique.

Prés. Glises.
Jug. Canac.
Guiraud fils (*instr.*)
J. s. Alibert.
Joli de Cabanoux.
Caumes.
Pr. R. Pouget.
Subst. Ayrolles.
Gref. Sanitas.

Villefranche.

Prés. Bergon.
Jug. Carcenac de Bourran.
Loubatières (*instr.*)
J. s. Masbou.
Hugounenc fils.
Phalip.
Pr. R. Bastide.
Subst. Galtié.
Gref. Gaugiran.

La cour royale de ce département est à Montpellier.

12. BOUCHES-DU-RHÔNE.

Aix.

Prés. Pellicot.
Jug. De Fortis (*instr.*)
Bouteille.
De Gaudin.
J. s. Jourdan.
Moutte.
Féraud.
Pr. R. Poilroux.
Subst. Lacombe.
Gref. Philip-Rambert fils.

Marseille.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Prés. Reguis ✳.
V.-P. De la Boulie ✳.
Luce.
Jug. Vacquier ✳.
De Garidel.
De Gaudin.
Roustan.
Maurin.
Clappier.
Merendol (*instr.*)
Laforêt (*instr.*)
Gamel.

J. h. Floret.
J. s. Tardieu ✻.
Gas.
Dumas.
Berard ✻.
Nègre.
Dufaur.
P. R. Lepeytre ✻.
Subst. Bouis.
Rey.
Ricard.
Parrot.
Gref. Conte.

Tarascon.

Prés. Doutreleau.
Pr. h. Blain ✻.
Jug. Lombard.
De Burle (*instr.*)
Chiron.
J. s. Cartier.
Carcassonne (Léon).
Fayn.
Pr. R. Martin.
Subst. Guérin.
Gref. De Vaquières.

La cour royale de ce département est à Aix.

---

13. CALVADOS.

Bayeux.

Prés. Pezet ✻.
Pr. h. Le Vasnier-Des-Vauviers.
Jug. Montégu.
Lélu (*instr.*)
J. s. Le Gambier.
Chigouesnel.
Quenault.
Pr. R. Douesnel du Bosq.
Subst. Adeline.
Gref. Pastey (Ed.).

Caen.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Deslongchamps ✻.
V.-P. Lhermitte.
Jug. Marguerie.
Le Bourguignon-Dupéré.
Vibert.
Lefèvre (*instr.*)
Daigremont St.-Manvieux.
J. s. Poignant.
J. s. Simon jeune.
Boscher.
Castel.
Pr. R. Bouffey (Ch.) ✻.
Subst. Salles.
Laisné Deshayes.
Gref. Tahère.

Falaise.

Prés. Brunet ✻.
Jug. Fossey (*instr.*)
Dubourg.
J. h. Leroi-Lacocherie.
J. s. Queru.
Heuzé.
Labbé.
Pr. R. Galeron.
Subst. Renault.
Gref. Bocquet.

Lisieux.

Prés. Desmortreux.
Pr. h. Lebret du Désert.
Jug. Pannier.
Fleuriot.
Fauvel (*instr.*)
J. s. Leroy-Desclosages.
Deschamps.
Bloche.
Pr. R. Hélix d'Hacqueville.
Subst. Bourdon.
Gref. Roques-Desvallées.

Pont-l'Évêque.

Prés. Quéru ✻.
Jug. Fouqueu-Sarasin.
De Vauquelin (*instr.*)
J. s. Isabel Despares.
Paysant Valencourt.
Isabel de la Blotterie.
Pr. R. Delaville.
Subst. Bivel.
Gref. Malandain.

Vire.

Prés. Delahaye.
Jug. Hubert (*instr.*)
Ozanne.
J. s. Serand.
Gosselin.
N. . . . . .
Pr. R. Robert.
Subst. Collas.
Gref. Bidault.

La cour royale de ce département est à Caen.

14. CANTAL.

Aurillac.

Prés. Vigier.
Jug. Cabanes.
Destanne de Bernis.
Verniols (*instr.*)
J. s. Esquirou Puechmége.
Fortet.
Croisilles.
Pr. R. Bastid.
Subst. Bonnefons.
Gref. Brunon.

Mauriac.

Prés. Rabusson de Vaure.
Pr. h. Bon Vacher de Tournemine ✻.
Jug. Mailhes (*instr.*)
D'Olivier.
J. h. Vialles-Lasépouse.
J. s. Rongier (G).
Salvy.
Chevalier.
Pr. R. Delalo.
Subst. Peyrac.
Gref. Basset.

Murat.

Prés. Teillard-Nozerolles.
Pr. h. Benoid père.
Jug. Teillard-Chambon.
Marcombes (*instr.*)
J. s. Duclaux.
Escaille.
Roux.
Pr. R. Dubois ✻.
Subst. Benoid.
Gref. Pons.

Saint-Flour.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises du Cantal.

Prés. Bertrand ✻.
V.-P. De la Garrigue.
Jug. Valette.
Loussert de Grolès (*instruction*)
Ypcher.
De la Garrigue jeune.
Torette.
Méjansac.
Dumas.
J. h. Mejansac.

J. s. Lamouroux de Pompignac.
Dessauret.
Henry.
Trousselier.
Pr. R. Verny.
Subst. Lesueur.
Marsal.
Gref. Clavière.

La cour royale de ce département est à Riom.

---

15. CHARENTE.

Angoulême.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Charente.

Prés. Albert père ✻.
V.-P. Second.
Jug. Vallier.
Laboureur (*instr.*)
Devars.
Albert fils.
Chancel.
Favre
Villars.
J. s. Auger.
Janet.
Rivaud.
Bonniceau-Gimont.
Pr. R. Tesnières.
Subst. Callandreau.
Pellet.
Gref. Marot.

Barbezieux.

Prés. Boussaton.
Jug. Loquet (*instr.*)
Robert.
J. s. Binboire.
Drilhon.
Bruslon.
Pr. R. Banchereau-Lagrange.
Subst. Boucherie.
Gref. Dusollier.

Cognac.

Prés. Albert du Gallois.
Jug. Pelluchon Destouches.
Mareschal (*instr.*)
J. s. Gouillard.
Albert.
Robin.
Pr. R. Lachaud.
Subst. Cavaillhon.
Gref. Imbaud aîné.

Confolens.

Prés. De Lassat de Pressigny.
Jug. Boussac-Nassaud (*inst.*)
Moureau.
J. s. Martin.
Pascaud.
Peyraud.
Pr. R. Genret.
Subst. Boreau Lajanadie.
Gref. Duclaud.

Ruffec.

Prés. Mimaud.
Jug. Piet.
Cuirblanc (*instruct.*)
J. h. Coudert.
J. s. Salmon.
Chilloux jeune.
Robuste.
Pr. R. Périgord.
Subst. Beauregard.
Gref. Vitteau.

La cour royale de ce département est à Bordeaux.

---

16. CHARENTE-INF.

Jonzac.

Prés. Flornoy.
Jug. Morandière.
Beausant (*instr.*)
J. s. Mayaudon.
Beauviel.
Nadaud.
Pr. R. Lavaur.
Subst. Gaignon.
Gref. Daulnis.

La Rochelle.

Prés. Deroisin.
Pr. h. Boutet des Touches ✻.
Jug. Morin.
Parenteau du Beugnon.
Massiou. (*inst.*)
J. s. Bérard (M.)
La Bretonnière.
Godet.
Pr. R. Pontenier de la Girardière.
Subst. Sénéchault.
Gref. Febvre.

Marennes.

Prés. Foucher.
Jug. Poujeau.
Magniant (*instr.*)
J. s. Renaud.
Thomas Canier.
Vacherie.
Pr. R. Guérineau.
Subst. Lavaur.
Gref. Deslandes.

Rochefort.

Prés. Lahaye ✻.
Jug. Faulcon.
Savary (*instr.*)
J. s. Chasseriau.
Bastide.
Faye.
Pr. R. Girard de Vassou.
Subst. Blanc-Fontenille.
Gref. Laurent.

Saintes.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Charente-Inf.

Prés. Savary (Aug.)
Pr. h. Lavialle.
V.-P. Rousset.
Jug. Bonnaud de Mongaugé.
Charbonnel.
Peyrot
Brung.
Dangibeaud
Savary (P.H.V.) (*inst.*)
Guilbault.
Lesueur.
J. s. Limal.
Garnier.
Charrier.
Bon Oudet.
Pr. R. Tortat.
Subst. Meusnier-Lanoue.
Troy.
Gref. Leuzon.

St.-Jean-d'Angély.

Prés. Duret fils.
Pr. h. Duret père.
Jug. St.-Blancard (V.) (*ins.*)
Martin.
Jouslain.
J. h. Duvergier.
Lemaistre.
J. s. Lemoyne.
David.
Brillouin.
Pr. R. Delauzon.
Subst. Regnault.
Gref. Tillié.

La cour royale de ce département est à Poitiers.

17. CHER.

Bourges.

Prés. Mayet Térengy.
Jug. Delarue (*instr.*)
Monestier.
Decencière.
J. s. Brunet.
N. . . . .
N. . . . .
Pr. R. Bazenerye ✻.
Subst. Pascaud.
Gref. Martial.

Saint-Amand.

Prés. Duliége.
Jug. Talbotier (*instr.*)
Bidault père.
J. s. Blanc fils.
Mathieu.
Godin.
Pr. R. Chénon.
Subst. Thevenard-Guérin.
Gref. Verneuil.

Sancerre.

Prés. Danjou (Anselme) ✻.
Jug. Lahaussois.
Miron (*instr.*)
J. s. Malfuson.
Regnault.
N. . . . .
Pr. R. Berry.
Subst. Belleau.
Gref. Bertrand.

La cour royale de ce département est à Bourges.

18. CORRÈZE.

Brive.

Près. Lavialle de Masmorel ✻
Jug. Lescure.
Védrenne de Lachapelle (*instr.*)
Maillard.
J. s. Eschapasse.
Lachaud.
Mailher.
Pr. R. Rivet.
Subst. De Verninac.
Gref. Vicant.

Tulle.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Corrèze.

Prés. Lacombe ✻.
Pr. h. Ludière ✻.
V.-P. De Gaujal.
Jug. Bourguet (*instr.*)
Bon Saint-Priest-de-Saint-Mur.
De Lamirande.
Ceyras.
Grèze.
Soleilhet.
Richefort.
J. s. Meynard fils.
Lanot.
Pasquet.
Lacombe fils.
Pr. R. Chadabet.
Subst. Sauty.
Aubusson-Soubrebost.
Gref. Seguy.

Ussel.

Prés. Cohadon.
Jug. Bonnot (*instr.*).
Laveis.
J. s. Brindel.
Diouzidon.
Redon.
Pr. R. Loubignac.
Subst. Menpontel.
Gref. Vosniey.

La cour royale de ce département est à Limoges.

19. CORSE.

Ajaccio.

Prés. Cunco d'Ornano.
Jug. Olivieri.
Valentini (*instr.*)
J. s. Fieschi (A. M.).
Peretti.
Pianelli.
Pr. R. Poli.
Subst. Peraldi (P.)
Gref. Pozzo di Borgo.

Bastia.

Prés. Montera ✻.
Jug. Benedetti (F.)
Semidei (*instr.*)
Pietri.
J. s. Graziani.
Milanta.
Pieraggi.
Pr. R. Pietra Santa.
Subst. Levic.
Gref. Seatelli.

Calvi.

Prés. De Petriconi.
Jug. De Signorio.
Castelli (*instr.*)
J. s. Flach.
Filippi.
Belgodère de Bagnaja.
Pr. R. Paoli.
Subst. Mattei.
Gref. Franceschini.

Corté.

Prés. Nasica.
Jug. Colonna-Ceccaldi.
Massoni.
J. s. Castellani.
Casanova.
Gaffori.
Forcioli (A. V.) (*inst.*)
Pr. R. Colonna d'Ornano.
Subst. Chiesa.
Gref. Santelli.

Sartene.

Prés. Montera.
Jug. Susini.
Casabianca (*instruct.*)
J. s. Pietri (Ch. L.)
Pietri (P.)
Pr. R. Raffaelli.
Subst. Bidamant.
Gref. Pietri (A. M.).

La cour royale de ce département est à Bastia.

20. CÔTE-D'OR.

Beaune.

Prés. Lebrun.
Pr. h. Bachey-Deslandes.
Jug. Fouquerand ✻.
Boullenot (*instr.*)
Foisset.
J. s. Maritoux.
Molin.
Guiod.
Pr. R. Chantrier.
Subst. Guillemot.
Gref. Robin.

Châtillon.

Prés. Mariotte.
Jug. Courtois.
Martin ✻ (*instr.*)
J. s. Viaudey.
La Pérouse ✻.
Lereuil.
Pr. R. Vallet.
Subst. Bourée.
Gref. Alexandre.

Dijon.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Lorenchet.
V.-P. Morel.
Jug. Maillard de Chambure.
Versillé.
Guillaume.
Mathieu (*instruct.*)
Baudot fils.
J. h. Baudot père.
J. s. Koch.
Beaune.
Bouchard.
Morcrette.
Pr. R. Chanoine.
Subst. Boutelier.
Guyot.
Gref. Bizouard.

Semur.

Prés. Moreau ✻.
Jug. Lestre-Dusaussois. (*instr.*)
Rémond.
J. s. Millot.
Fénéon.
Matry.
Pr. R. Plaquet-Harel.
Subst. Fériel.
Gref. Collin fils.

La cour royale de ce département est à Dijon.

---

21. CÔTES-DU-NORD.

Dinan.

Prés. Chiron.
Jug. Restif (*instr.*)
Gourdet.
J. s. Lecoq.
Trouessart.
Aubry.
Pr. R. Bailly.
Subst. Ponphily.
Gref. Bernard.

Guingamp.

Prés. Vistortes ✻.
Jug. Rouxel (*instr.*)
Boscher.
J. s. Le Bihan.
Baudouin.
Ollivier.
Pr. R. Gélard.
Subst. Limon.
Gref. Le Roy fils.

Lannion.

Prés. De Penguern.
Jug. Le Coursonnays (*inst.*)
Huguet.
J. s. Nouel Lesquernec.
Le Bouder.
Prigent.
Pr. R. Cavan.
Subst. Moreau.
Gref. Toussaint.

Loudéac.

Prés. Lucas Peslouan.
Jug. Le Forestier.
Pendezec (*instr.*)
J. s. Boscher-Delangle.
Lefeuvrier.
N. . . . .
Pr. R. Gohin.
Subst. Hillion.
Gref. Jouny.

Saint-Brieuc.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises des Côtes-du-Nord.

Prés. Habasque.
V.-P. Le Meur.
Jug. Guiot.
Dubois de la Villerabel (*instr.*)
Jouannin-Folleville.
Bellanger.
Joly.
Micault.
Carou.
J. s. Aulanier.
Bellom.
Rochard.
Le Gué.
Pr. R. Tarot.
Subst. Hédal.
Cahel.
Gref. Hamonno.

La cour royale de ce département est à Rennes.

---

22. CREUSE.

Aubusson.

Prés. Mazeron-Dupradeix.
Jug. Grellet du Mazeau ✻. (*instruction*).
Segrette de la Ribierre.
J. s. Souchard.
Queyrat.
Maingonnet.
Pr. R. Degeorge.
Subst. Rousseau.
Gref. Rigaudie.

Bourganeuf.

Prés. Rouchon.
Jug. Dulac (*instr.*)
Goursaud.
J. h. Aubusson Duclou.
J. s. Boutaud-Lacombe.
Berger.
Jaucourt.
Pr. R Fillioux.
Subst. Bonnin.
Gref. Dubrac.

Chambon.

Prés. Trébuchet.
Jug. Niveau de Villedary (*instruct.*)
Valluche.
J. s. Perigaud de Grand-champ.
Deboudachier-Larvaupillière.
Jabin.
Pr. R. Marcoul de Loute.
Subst. Boissier.
Gref. Tourtaud.

Guéret.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Creuse.

Prés. Dumarest.
V.-P. Laroche.
Jug. De Fumade.
Dissandes de la Villatte (*instr.*)
Dissandes de Baleyte.
Bazennerye.
Tixier de la Chapelle.
Jarrit de Lille.
Rivaud.
J. s. Vergne père.
Coudert de la Villate.
Poujaud.
Leyraud.
Pr. R. Pichon du Gravier.
Subst. Desry-Dutheil.
Lassarre.
Gref. Laroche.

La cour royale de ce département est à Limoges.

---

23. DORDOGNE.

Bergerac.

Prés. Chanaud.
Jug. Couderc (Et.)
Martin (*instr.*)
Baysselance.
J. h. Faugère.
J. s. Monteil-Lamouline.
Laurens fils aîné.
Bugnet.
Pr. R. Laborie.
Subst. Lacroix.
Gref. Poumeau-Lafforest.

Nontron.

Prés. Pichon.
Jug. Bonhomme-Montaigut (*instruct.*)
Bourinet.
J. s. Janet-Lasfond.
Grolhier.
Dusolier.
Pr. R. Filhol.
Subst. Verneilh de Puyraseau.
Gref. Fanty.

Périgueux.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Dordogne.

Prés. Poumeyrol ✻.
V.-P. Mage père.
Jug. Mage fils.
Beleymes.
Véchembre.
Courtois (*instr.*)
Dubois.
Cazamajour.
Deiche.
J. s. Gonthier-S.Martin.
Moyrand fils.
Perchain.
Eyguière.
Pr. R. Dumonteil la Grèze.
Subst. Bardy-Delisle.
Peyrot.
Gref. Lapouyade.

Ribérac.

Prés. Fourtou.
Jug. Célérier (*instr.*)
Lachaud.
J. s. Lin-Boyer.
Dufraisse.
Manière.
Pr. R. Choisy.
Subst. Dardenne.
Gref. Valade aîné.

Sarlat.

Prés. La Rouverade.
Jug. Lascoux.
Tarde.
Guimard Lamothe(*ins*)
J. h. Pigeon.
J. s. Sarlat.
Monmejat fils.
Roux aîné.
Pr. R. Sepière ✻.
Subst. Sclafer-Lagorsse.
Gref. Michelot.

La cour royale de ce département est à Bordeaux.

24. DOUBS.

Baume.

Prés. Bobillier.
Jug. Barçon.
Mathiot (C.) (*instr.*)
J. h. Perreciot.
J. s. Besson.
Pertusier.
Chenevière.
Pr. R. Spicrenaël.
Subst. Monnot-Arbilleur.
Gref. Cadot de Villemonble.

Besançon.

Prés. Tremolières ✻.
Jug. Guillaume.
Cüenot.
Proudhon (*instr.*)
J. s. Jacquot de Mercy.
Demesmay.
Willemot.
Pr. R. Bouverey.
Subst. Delasalle.
Gref. Barbier.

Montbéliard.

Prés. Oberty.
Jug. Rossel.
Prinet (*instruct.*)
J. s. Carisey.
Emonin.
Masson.
Pr. R. Gravier.
Subst. Minot.
Gref. Maillot.

Pontarlier.

Prés. Fachard.
Jug. Bouvard (*instr.*)
Morel.
J. s. Grillon.
Pourny.
Crétin.
Pr. R. Verpy.
Subst. Jolicler.
Gref. Mongenot fils.

La cour royale de ce département est à Besançon.

25. DRÔME.

Die.

Prés. Reboul.
Jug. Delamorte Félines fils (*instr.*)
Vallentin.
J. h. Fauchier.
J. s. Plan.
Jullien.
Joubert.
Pr. R. Chevandier de Valdrôme.
Subst. Blanc.
Gref. Laplace.

Montélimar.

Prés. Latil.
Jug. Forquet.
Aymé (*instr.*)
J. s. Boveron-Desplaces.
Vignon-Laversanne.
Cavard.
Pr. R. Rivière-Nocase.
Subst. Pizot.
Gref. Costadeau.

Nyons.

Prés. Marcellin.
Pr. h. Craponne Duvillard.
Brochery.
Jug. Brin (*instr.*)
Joubert.
J. s. Debarral.
Vigne.
Boveron.
Pr. R. Laurans.
Subst. Falquet de Planta.
Gref. Rey.

Valence.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Drôme.

Prés. Duplan ✻.
V.-P. Planel.
Jug. Bossard.
Dupré de Piermal.
Degros de Conflans.
Ollivier.
Aymard.
Arist. Urtin (*inst.*)
Richaud.
J. s. Reynaud.
Bancel.
De Bernes.
Bonnet.
Pr. R. Blachette.
Subst. Michel.
Almeras-Latour.
Gref. Frandon.

La cour royale de ce département est à Grenoble.

26. EURE.

Andelys.

Prés. Gaumain.
P. h. Drouet des Fontaines.

Jug. Buron (*instr.*).
Legendre.
J. s. Denouille.
Métais-Cartier.
Guerard.
Pr. R. Hamelin.
Subst. Horcau.
Gref. Grenier.

Bernay.

Prés. Laignel-Lavastine.
Jug. Auzanet (*instr.*)
Prevel.
J. s. Lys ✻.
Dubus.
Froudière.
Pr. R. Geoffroy-Chateau.
Subst. Bourdon.
Gref. Desmares.

Evreux.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de l'Eure.

Prés. Masse ✻.
P. h. Le Sage ✻.
V.-P. D'Avannes.
Jug. Duwarnet ✻ (*instr.*)
Lachèvre.
Tournemine de la Grange.
Bordeaux.
Delhomme.
Morel Beaulieu.
Sauval.
J. s. Avril.
Bagot.
Cocaigne.
Bouquelon.
Pr. R. Fouché.
Subst. Godefroy.
Ange-Petit.
Gref. Leconte.

Louviers.

Prés. Houel.
Jug. Vimont (*instr.*)
Goudé.
J. s. Hébert Desroquettes.
Guernet.
Durozey.
Pr. R. Depoilly.
Subst Castillon.
Gref. Lamer.

Pontaudemer.

Prés. Lévisse.
Jug. Delaquaize.
Asse (*instr.*)
J. s. Bourard.
J. s. Besson.
Gosset de la Rousserie.
Pr. R. Dupin.
Subst. Legras de Bordecôte.
Gref. Cardou.

La cour royale de ce département est à Rouen.

27. EURE-ET-LOIR.

Chartres.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises d'Eure-et-Loir.

Prés. Jannyot ✻.
V.-P. Bellier de la Chavignerie.
Jug. Vallet de Lubriat.
Herisson.
Delzons.
Hervet.
Rossard de Mianville.
Page de Maisonfort.
Patry (*instr.*).
J. s. Mahey.
Ledreux.
De Berteville.
Joliet.
Pr. R. Genreau.
Subst. Mercier-Dupaty.
De Vaux.
Gref. Piche.

Châteaudun.

Prés. Bergeron ✻.
Jug. Rebout de Veyrac (*ins.*)
Raimbert.
J. s. Billault.
Raimbault.
Dimier.
Pr. R Brault.
Subst N. . . . . .
Gref. Boucher.

Dreux.

Prés. Broussais.
Jug. Amoreau.
Caillé (*instr.*)
J. s. Labaissière.
Lelièvre.
Fessart.
Pr. R. Busson.
Subst. Joseph.
Gref. Pachot.

Nogent-le-Rotrou.

Prés. Dugué.
P. h. Roger.
Jug. Roullier (*instr.*)
Jug. Courtin de Torsay.
J. s. Œillet-Desmure.
Martin-Fortis.
Salmon.
Pr. R. Bonneville (Arnould).
Subst. Raux.
Gref. Debray.

La cour royale de ce département est à Paris.

28. FINISTÈRE.

Brest.

Prés. Brunel.
Jug. Bazil.
Le Donné.
Ridoüel.
J. s. Pérénès.
Dein.
Delaporte.
Pr. R. Duval.
Subst. Dupuy.
Gref. Joüon.

Châteaulin.

Prés. Le Vexier.
Jug. Saulnier de la Pinelais. (*instr.*)
Toullic.
J. s. Lester.
Lacoste.
Fenigan.
Pr. R. Hamel.
Subst. Lorieux
Gref. Léon.

Morlaix.

Prés. Le Denmat-Kervern.
P. h. Duplessis Quéméneur.
Jug. Picquet (*instr.*)
De Kergrist.
Bocher.
J. s. Barazer-Lannurien.
Le Rozec.
Guégot.
Pr. R Godefroy.
Subst. Gouin.
Gref. Briant.

Quimper.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises du Finistère.

Prés. Delécluse fils.
Pr. h. Delécluse père ✻.
V.-P. Maufras-Duchatellier.
Jug. Letersec.
Prigent.
Le Guisquet.
Lozach (*instr.*)

Jug. Mancel du Lech.
Cropp.
Camenen.
J. s. N. . . . .
N. . . . .
N. . . . .
N. . . . .
Pr. R. Bernhard.
Subst. Lefeuvre.
Couëtoux.
Gref. Cloarec.

Quimperlé.

Prés. Barbier.
Jug. Abyven (*instr.*)
Burdelot.
J. s. Caurant.
Renault père.
Audran aîné.
Pr. R. Massabiau.
Subst. Duportal.
Gref. Buguel.

La cour royale de ce département est à Rennes.

29. GARD.

Alais.

Prés. De Robernier.
Jug. Maret.
Silhol (*instr.*)
J. s. Reidon père.
Castillon (V.).
Malzac.
Pr. R. Gauger.
Subst. Chamboredon.
Gref. Delmas.

Nîmes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Gonet ✻.
V.-P. Rossel (H.).
Jug. Bruguier.
Dupin.
Larivière.
Maurin (*instr.*)
Flandin.
J. s. Argillier.
Bechard Chapelle.
Manse (P).
Causse.
Pr. R. Liquier.
Subst. Teissier.
Despinassoux.
Gref. Viguier.

Uzès.

Prés. Chambon.
Jug. Gide (*instr.*)
Roussel-Ducamp.
J. s. Goirand-Labaume.
Piollenc.
Teyssier.
Pr. R. Jean.
Subst. Payan de Champié.
Gref. Roussel.

Vigan (Le).

Prés. Anthouard ✻.
Jug. Barral.
Teulon (*instr.*)
J. s. Rigal père.
Dadre.
Pelon.
Pr. R. Abric.
Subst. Allé.
Gref. Menard.

La cour royale de ce département est à Nîmes.

30. GARONNE (Hte).

Muret.

Prés. Niel.
Jug. Sarrans (*instr.*)
Fons.
J. h. Sans.
J. s. Dufaur.
Petit.
Guichou.
Pr. R. Redier La Villatte.
Subst. Barbe.
Gref. Bonnet ✻.

Saint-Gaudens.

Prés. Tatareau.
Jug. Archidet.
Lacroze (*instr.*)
J. s. Cazes, *Pr. de la ch. t.*
Mourra, } *attac. à la*
Marrot, } *ch. temp.*
Pr. R. Blaja.
Subst. Gaudens-Dubarry.
Gref. Laforgue.

Toulouse.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. De Moly ✻.
V.-P. De Lartigue ✻.
Jug. De Poumairac.
Loubers (*instr.*)
Laburthe.
Bressolles.
Caubet.
Héloin.
J. h. Perpessac père.
J. s. Druilhe.
J. s. Perpessac.
Pinel de Truilhas.
Pagan.
Pr. R. Fourtanier.
Subst. Molinier.
Vaïsse.
Gref. Roquette.

Villefranche.

Prés. Olier.
Jug. Pratviel (*instr.*)
De Veye.
J. s. Cayla.
Faure.
Fourtanier (Th.)
Pr. R. Génie.
Subst. Bellecourt.
Gref. Miquel.

La cour royale de ce département est à Toulouse.

31. GERS.

Auch.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises du Gers.

Prés. Laporte ✻.
Pr. h. De Thézan de l'Escout ✻.
V.-P. Bazin.
Jug. Ader (*instr.*)
Clauzade Mazieux.
Cassaignolles.
Gauran.
Destieux.
Ladrix.
Amade.
J. s. Daguzan.
Dasle.
Druilhet.
Pr. R. Chaubard.
Subst. Garros.
Cassassoles.
Gref. Mollières.

Condom.

Prés. St.-Etienne.
Pr. h. Dufau ✻.
Jug. Cortade-Quissac.
Labat (*instr.*)
J. s. Bacarrère fils.
Salles-Stradère.
Sarramiac.
Pr. R. Buzet.
Subst. Ligardes.
Gref. Labadie.

Lectoure.

Prés. Boubée.

Jug. Boubée de la Couture.
Bouet ✻ (*instr.*)
J. s. Cantaloup fils.
Chapoulié.
Bourgade.
Pr. R. Delbourg.
Subst. Delort.
Gref. Druilhet fils.

Lombez.

Prés. Ader.
Jug. Troy ✻ (*instr.*)
Campagnole.
J. s. Junca-Mirasson.
Filhouse.
Manin.
Pr. R. Delisle.
Subst. Dandrieu.
Gref. Daroles.

Mirande.

Prés. Abeilhé.
P. h. Boussés.
Jug. Cenac (*instr.*)
Cortade.
J. s. Seillan.
Laurent.
Cestia.
Pr. R. Liesta ✻.
Subst. Chevert.
Gref. Lacoste.

La cour royale de ce département est à Agen.

32. GIRONDE.

Bazas.

Prés. St.-Espès-Lescot.
Jug. Cazemajor (*instr.*)
Polhe.
J. s. Bayle.
Mongie-Carsuzan.
Castéra-Larrière.
Pr. R. Pinès.
Subst. Daleman.
Gref. Portepain.

Blaye.

Prés. Pastoureau.
Jug. Guillory.
Olanyer (*instr.*)
J. s. Chéry-Bellecouche.
N. . . . .
Pr. R. Nadaud.
Subst. Lacroix.
Gref. Cavalier.

Bordeaux.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Prés. Emérigon (O ✻).
V.-P. De Vignieras ✻.
Devès.
Jug. Valentin-Rateau.
Dezest.
Léris.
Lulé-Desjardins.
Castex.
Barbe.
Venencie (*instr.*)
Bouldoire (*instr.*)
Louvet de Paty.
J. h. Lafourcade.
J. s. Girardeau.
Princeteau.
Martinelli.
Barthez.
Denucé.
Chassaing.
Pr. R. Bouire-Beauvallon ✻.
Subst. Limoges.
Vastapani.
Fanty-Lescure.
Duperrier de Larsan.
Gref. Noailles.

La Réole.

Prés. Lapouyade.
Jug. Martineau (*instr.*)
Rossi.
J. s. Larquey.
Mousillac.
Gautier.
Pr. R. Bleynie.
Subst. Dumoulin.
Gref. Saint-Aubin.

Lesparre.

Prés. Foulcon.
Jug. De Chatard.
Guillory (*instr.*)
J. s. Laumond jeune.
Boussier.
Lebœuf fils.
Pr. R. Faget.
Subst. Dupré.
Gref. Lebœuf.

Libourne.

Prés. Ducasse.
P. h. Guimard ✻.
Jug. Lavergne.
De Vaudrecourt (*inst.*)
Théry.
J. s. David.
J. s. Chaperon.
Duboscq.
P. R. Lacaze.
Subst. Béro.
Gref. Durand (Jean).

La cour royale de ce département est à Bordeaux.

33. HÉRAULT.

Béziers.

Prés. Alzieu.
Jug. Fabre (*instr.*)
Cavailler.
Daurel.
J. h. Lunaret.
J. s. Brun aîné.
Coste (Fréd.).
Mirepoix.
P. R. Andrau-Moral ✻.
Subst. Martin.
Gref. Vernhes.

Lodève.

Prés. Olier.
Jug. Belloc.
Martin (*instr.*)
J. s. Géraud.
Maurel.
Palouzié.
P. R. Armely.
Subst. Piétri.
Gref. Briol.

Montpellier.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Duffours.
V.-P. Peytal ✻.
Jug. Rabinel.
Coulougnac.
Fabre.
Alicot (*instr.*)
Grasset.
J. s. Trintignan.
Jammes (Jules).
Peitavin.
Garonne.
P. R. Renard.
Subst. Argence.
Pégat (Ferdinand).
Gref. Bertrand.

Saint-Pons.

Prés. Azaïs.
Jug. Rouanet (*instr.*)
Bouisson.
J. s. Thomassin.

J. s. Pitorre.
Moustelon.
P. R. Buscailhon.
Subst. Pech.
Gref. Thomassin.

La cour royale de ce département est à Montpellier.

34. ILLE-ET-VILAINE.

Fougères.

Prés. Trotry de la Touche.
Jug. Saucet.
Loysel (*instr.*).
J. s. Couyer de la Chesnardière.
Rousse!.
Martin fils.
P. R. Jego.
Subst. Thomas.
Gref. Begasse-Deflégès.

Montfort.

Prés. Turin ✻.
Jug. Poignand aîné (*instr.*)
Juguet.
J. s. Dupont.
Dreuslin.
P. R. Pouhaër.
Subst. Faisant.
Gref. Le Breton.

Redon.

Prés. Journée.
Jug. Lecompte aîné (*instr.*)
N. . . . .
J. s. Thélohan.
Nogues (V.)
Samson.
P. R. Delourmel de la Picardière.
Subst. Camescasse.
Gref. Bugniard.

Rennes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Jouaust.
V.-P. Lagrée
Jug. Maurice.
Delfault (*instr.*)
Laugée.
Gagon.
Porée.
J. s. Legrontec.
Perussel.
Pensa.
Offray-Mettrie.
P. R. Malherbe.
Subst. Hoguet.
Subst. Vanier.
Gref. Desforges.

Saint-Malo.

Prés. Choësnet.
Jug. Villalard.
Roumain de la Rallaye.
Juy de Seguinville (*instruct.*).
J. s Villeblanche.
Bossard.
Boursin.
P. R. Rouxin.
Subst. Houitte de la Chesnais.
Gref. Despréaux.

Vitré.

Prés. Coursier.
Jug. Taburet (*instr.*)
Pourial aîné.
J. s. Guyon.
Hirou.
P. R. Bossis.
Subst. Tahier.
Gref. Provost.

La cour royale de ce département est à Rennes.

35. INDRE.

Châteauroux.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de l'Indre.

Prés. Diard.
V.-P. Lemor.
Dupertuis ✻ (*honor.*)
Jug. Pelletier.
Martinet.
Delouche-Pemoret.
Patureau Miran (*inst.*)
Ponroy.
Pinault.
N. . . . .
J. h. Gaillard ✻.
J. s. Aubry.
Duhail.
N. . . . .
P. R. Duhail aîné.
Subst. Boisé de Courcenet.
Baillehache.
Gref. Faguet.

Issoudun.

Prés. Auger.
Jug. Bouyonnet.
Delorme (*instr.*)
J. s. Martinet.
Turpin.
Louault.
P. R. Bernard-la-Martellerie
Subst. Thabaud-Deshoulières
Gref. Dardeau.

La Châtre.

Prés. Auclert.
Jug. Toubeau.
Bazennerie (*instr.*)
J. s. Pouradier-Duteil.
Vergne.
Chabenat.
P. R. Daiguzon.
Subst. Rochoux-Daubert.
Gref. Desages.

Le Blanc.

Prés. Bernard (Adrien).
Jug. Bernard-Desplaces.
Goutelle (*instr.*)
J. s. Bastide de Villemuzeault.
Belleau.
David.
P. R. Bonneisset.
Subst. Godin.
Gref. Gobert.

La cour royale de ce département est à Bourges.

36. INDRE-ET-LOIRE.

Chinon.

Prés. Baudouin.
Jug. Torterue de Sazilly.
Picault de la Férandière fils (*instruction*).
J. s. Drouïn.
Péan.
Minier.
P. R. Géry.
Subst. Vte de Toustain.
Gref. Libaud.

Loches.

Prés. Gauthier de Laferrière
Jug. Cochart.
Thuillier (*instr.*)
J. s. Lhéritier ✻.
Breton.
Cossin.

P. R. Geoffroy.
Subst. Torterue.
Gref. Gautier.

Tours.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises d'Indre-et-Loire.

Prés. Carré.
V.-P. Fey.
Jug. Moreau-Mégessier.
Haincque.
Budan.
Mourain de Sourdeval.
Colas Desfrancs (*inst.*)
Moulnier.
Beaussier.
Delaunay.
J. h. Baignoux.
J. s. Bredif.
Bléré.
Demezil.
Jullien.
P. R. Berriat-St.-Prix.
Subst. Diard.
Sutil.
Gref. Couët.

La cour royale de ce département est à Orléans.

37. ISÈRE.

Bourgoin.

Prés. Tranchand.
Jug. Jassoud.
Sornin (*instr.*)
J. s. De Montanier S. Julien
Lambert.
Pillion.
P. R. Bigillion.
Subst. Gentil.
Gref. Richard.

Grenoble.

Ce tribunal se divise en trois chambres dont l'une temporaire.

Prés. Accarias ✻.
Pr. h. Mallein ✻.
V.-P. Bardousse.
V. P. h. Laurent-Duchesne.
Piat Desvial ✻.
Jug. Disdier.
Silvi.
Masse, *préside la ch temporaire.*
Pal (Camille).
Bertrand.
Villard (*instr.*)
Diday, *att. à la Ch. t.*
J. s. Primard, *att. à la Ch. t.*
Fauché.
Mongenet.
Piollet, *att. à la ch. t.*
P. R. Bert.
Subst. Fiereck.
Delarothière.
Gref. Bigillion.

Saint-Marcellin.

Prés. Charmeil.
Jug. Blanc (*instruct.*)
Charavel.
J. s. Cotte.
Robin-Duvernay.
Hours.
P. R. Clément.
Subst. Vincendon-Dumoulin.
Gref. Pachot.

Vienne.

Prés. Fauche-Prunelle.
Jug. Arnaud.
Gueidan (*instr.*)
Mounier.
J. s. Blanchet.
Tremeau.
Bruant fils.
Pr. R. Camille Jordan.
Subst. Athenor.
Gref. Genin.

La cour royale de ce département est à Grenoble.

38. JURA.

Arbois.

Prés. Calamard.
Jug. Laurencçot (*instr.*)
Papillard.
J. s. Pareaud.
Huguenin (Fr.-Jos.).
Fumey.
Pr. R. Robert.
Subst. Blanc.
Gref. Griffond.

Dôle.

Prés. Bulle ✻.
Jug. Amoudru.
Roumette (*instr.*)
J. s. Froidevaux fils.
Jeanney.
Protat.
Pr. R. Magdelaine (Ferd.)
Subst. Crestin.
Gref. Viennet.

Lons-le-Saulnier.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises du Jura.

Prés. Papillon.
V.-P. Vuillermoz père.
Jug. Convers.
Regnault-Maulmain.
Clerc.
Guichard fils (*instr.*)
Chesne.
Gobillot.
Odille.
J. s. Bailly père.
Guichard (N.)
Faivre.
Chaveriat.
Pr. R Cordier.
Subst. Chevillard.
Lecourbe.
Gref. Jobin.

Saint-Claude.

Prés. Miltaine.
Jug. Vuillet.
Buffet (*instr.*).
J. h. Epailly.
J. s. Bronet.
Gruet-Masson.
Lamy.
Pr. R. Cattand.
Subst. Lanoix.
Gref. Fuand.

La cour royale de ce département est à Besançon.

39. LANDES.

Dax.

Prés. La Feuillade.
Jug. Dumont.
Bordenave (*instr.*)
J. s. De Poyusan.
Desbordes fils.
Detchevers.
Pr. R. Seguin.
Subst. Lescun.
Gref. Bellevue.

Mont-de-Marsan.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises des Landes.

Prés. Brettes.
Pr. h. Bordenave ✻.
V.-P. Laurans.
Jug. Dufau.
Labeyrie (*instr.*)

Jug. Dufastet.
Lubet-Larrouzé.
Tartas.
St.-Pierre Lesperet.
Marrast.
J. h. Laborde-Lancelot.
J. s. Lameson.
Lefranc.
N. . . . .
N. . . . .
Pr. R. Dupeyré.
Subst. Sentetz.
Carenne.
Gref. Brus.

Saint-Sever.

Prés. Bessellère ✻.
Jug. Brethous-Peyron (*ins.*)
Laborde-Dublanc.
J. s. Lafaurie.
Morlan.
Perisault.
Pr. R. Dufour.
Subst. Ferron.
Gref. Faget.

La cour royale de ce département est à Pau.

40. LOIR-ET-CHER.

Blois.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de Loir-et-Cher.

Prés. Bergevin.
V.-P. Péan-Petit.
Jug. Riffault-Blau.
Gaullier de la Grandière
Lecouvreur de S. Pierre
Leddet.
Chartier.
Rousseau.
Delamarlier (*instr.*)
J. s. Maigreau.
Alardet.
Druillon.
Hème.
Pr. R. Leconte de Roujou.
Subst. Mantellier.
Leroux.
Gref. Leroux.

Romorantin.

Prés. Thuault de Beauchesne
Jug. Aubin.
Duchesnoy (*instr.*)
J. s. Bellevalle.
Martin.
N. . . . . .
Pr. R. Cornu-Baranger.
Subst. Sutil.
Gref. Tisserant.

Vendôme.

Prés. Vié.
Jug. Huet d'Arlon (*instr.*)
Logette St.-Gatien.
J. s. Martin.
Bourgogne.
Cadiou.
P. R. Boutrais.
Subst. Gatian de Clerambault.
Gref. Didier-Martellière.

La cour royale de ce département est à Orléans.

41. LOIRE.

Montbrison.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Loire.

Prés. Lachèze fils ✻.
V.-P. Durand ✻.
Jug. De Vazelhes.
Lambert.
Chetard (*inst.*).
Ardaillon.
Mondon.
Dorier.
Boudot.
J. h. Duperret.
Meynis.
J. s. Dulac.
Bournat.
N. . . . .
N. . . . .
P. R. Maurice.
Subst Mercier.
Requier.
Gref. Relave.

Roanne.

Prés. Rivière.
Jug. Martinet (*inst.*).
Caron.
J. s. Portier.
Guillien fils.
N. . . . .
P. R. Duvergier.
Subst. Verchère.
Gref. Geoffroy.

Saint-Etienne.

Prés. Teyter ✻.
Jug. Richard.
Bayon, *Pr. de la ch. t.*
Laroche - Lacombe (*instruct.*)
J. s. Vital-Dubois.
Robert.
N. . . . .
P. R. Bouchetal-Laroche.
Subst. De Marnas.
Gref. Durand.

La cour royale de ce département est à Lyon.

42. LOIRE (HAUTE).

Brioude.

Prés. Pascon.
Jug. Martinon de S. Ferréol.
Vernière (*instr.*)
J. s. Couguet.
Rochette.
Belmont.
Pr. R. Lussigny.
Subst. Fouillet Delcher.
Gref. Duclaux.

Le Puy.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Haute-Loire.

Prés. Bujon.
Pr. h. Lobeyrac.
V.-P. Gallet.
Jug. Odde-Duvillars.
Legal de Nirande.
Sigaud de Lestang.
Exbrayat de la Boriette
Paul (Auguste).
Dugone.
Souchon (*inst.*)
J. s. Marthory.
Mandet.
Mathieu.
Labatie.
P. R. Marilhat.
Subs. Lobeyrac fils.
Enjubault.
Gref. Flouest.

Yssingeaux.

Prés. Bonnet.
Jug. Massard (*instr.*)
Titaud.
J. s. Chevalier (J. A.)
Chareyre.
Gailhard fils.
Pr. R. Grenet.
Subst. Chatagnier.
Gref. Blanchot.

La cour royale de ce département est à Riom.

43. LOIRE-INFÉR.

Ancenis.

Prés. Levaillant.
Jug. Potier Roberdière.
Roumain de La Touche (*instr.*)
J. s. Bongérard.
Delaunay.
Juston.
Pr. R. De Kermarec.
Subst. Perrio.
Gref. Chetou ✻.

Châteaubriant.

Prés. Querbez.
Jug. Orianne (*instr.*)
Bivaud aîné.
J. s. N. . . . .
N. . . . .
Pr. R. Lesage.
Subst. Michel de la Morvonnais.
Gref. Le Page.

Nantes.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Loire-Inféc.

Prés. Colombel ✻.
V.-P. Marion aîné.
Jug. D'Haveloose.
Gedoüin.
Pacquetau.
Bethuis (*instr.*)
Cheguillaume.
Tourgouilhet de La Roche.
Marion jeune.
Rolland de l'Isle.
J. s. Juguet.
Billaud.
Mariot.
Blanchard.
Pr. R. Demangeat ✻.
Subst. Dufresne.
Baudot.
Gref. Berthelot ✻.

Paimbœuf.

Prés. Ernoul de la Chenelière
Jug. Lagarde.
Feytu (*instr.*)
J. s. Huguet.
N. . . . .
Pr. R. Rabot.
Subst. Oger du Rocher.
Gref. Biclet.

Savenay.

Prés. Guillet.
Jug. Lambert (*instr.*)
Jug. Janvier.
J. s. Le Doux père.
Merot.
Thomazi.
Pr R. De Moulon.
Subst. Ménard aîné.
Gref. Lecocq.

La cour royale de ce département est à Rennes.

44. LOIRET.

Gien.

Prés. Ranque.
Jug. Baucheron de Boissoudy.
Moreau de Montalin (*instr.*)
J. s. Pasquier.
Maslier.
Blanchè.
Pr. R. Petit.
Subst. Martin.
Gref. Pinon.

Montargis.

Prés. Poilleu.
Jug. Burgevin (*instr.*)
Fougère.
J. s Ravault.
Charton.
Guillaume.
Pr. R. De Ste-Marie.
Subst. Chardon de Chêne-Moireau.
Gref. Pagelle.

Orléans.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Gueullette ✻.
V.-P. De Cambefort.
Jug. Porcher.
Pailliet.
Moreau-Laulois.
Plasman.
Dupuis (*instr.*)
J. s. Bottet.
Foucher.
Chevrier.
Marchand.
Pr. R. Hyver.
Subst. Martin.
Souque.
Gref. Ganard.

Pithiviers.

Prés. Renard.
Jug. Tournemine (*instr.*)
Deroisin.
J. s. Fascon.
Ragonneau.
Bezard.
Pr. R. Mauge du Bois-des-Entes.
Subst. Blanché.
Gref. Gambrelle.

La cour royale de ce département est à Orléans.

45. LOT.

Cahors.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises du Lot.

Prés. Besse-Laromiguière.
V.-P. Perié-Nicole.
Jug. Depeyre.
Ch. Boisson.
Théron fils aîné.
Burgère.
Coture.
Besse-Laromiguière fils (*instr.*)
Izarn.
J. s. Dufour.
Carbonel.
Boudousquié.
N. . . . . .
Pr. R. Dupuy.
Subst. Maynard.
Delcamp.
Gref. Noel.

Figeac.

Prés. Delpuech.
Jug. Capval.
Froment (*inst.*)
J. s. Salissard.
Guary.
Ser.
Pr. R. Salgues.
Subst. Calvet.
Gref. Desclaux fils.

Gourdon.

Prés. Glandin ✻.
Jug. Albert (*instr.*)
Blavinhac.
J. s. Mazeyrat.
Capmas.
Sers.
Pr. R. Perié.
Subst. Delort.
Gref. Frankoual.

La cour royale de ce département est à Agen.

46. LOT-ET-GARONNE.

Agen.

Prés. Briet.
Jug. Benezit St.-Marc.
Hybre (*instr.*)
Tartanac.
J. s. Ducos.
Chaudordy.
Betous.
Pr. R. Faucon (A.) ✻.
Subst. Dubernet.
Gref. Reynal.

Marmande.

Prés. Barrier.
Jug. Seré-Lanauze (*inst.*)
Ramonde-Lagrèze.
J. s. Vergnes.
Faye.
Lacombe.
Pr. R. Broustau.
Subst. Tropenat.
Gref. Maurel.

Nérac.

Prés. Lesueur de Perés ✻.
Jug. Caseneuve (*instr.*)
Monthus.
J. s. Lasserre.
Labadie.
Larrast.
Pr. R. Lafitte ✻.
Subst. Dast.
Gref. Décamps.

Villeneuve-d'Agen.

Prés. Gary.
Jug. Marabal (*inst.*)
Bruguière.
J. s. Mazet (A.)
Maydieu-Fiton.
St.-Martin.
Pr. R. Mouysset.
Subst. Freyssengues.
Gref. Lambert.

La cour royale de ce département est à Agen.

---

47. LOZÈRE.

Florac.

Prés. N. . . . .
Jug. Mathieu (*inst.*)
Teissonnière.
J. s. Cade.
Nogaret.
Veigalier.
Pr. R. Escalier de Ladevèze.
Subst. Turc (Ch.).
Gref. Comandré.

Marvejols.

Prés. Chapel d'Espinassous. ✻.
Jug. Roux (*instruc.*)
Nadaillac.
J. s. Vors.
Toie.
Feybesse.
Pr. R. Chaleil.
Subst. Durand.
Gref. Torrette.

Mende.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Lozère.

Prés. Aulanier.
V.-P. De Lhermet.
Jug. Viallard des Fonds ✻.
Blanquet.
Monestier.
Daudé-Lacoste (*inst.*)
Bertrand.
Paradan.
Bon.
J. s. Guyot ✻.
Ignon père ✻.
Flandin.
Chevalier.
Pr. R. Méreau.
Subst. Perrot.
Jaffard (Osmin).
Gref. André fils.

La cour royale de ce département est à Nîmes.

---

48. MAINE-ET-LOIRE.

Angers.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Planchenault.
Pr. h. Béraud.
V.-P. Janvier.
Jug. Bernard de Marny.
Guérin (*instr.*)
Jubin.
Rivière.
Lardin.
J. s. Cellier.
Chanlouineau.
Gougis
Bellanger.
Pr. R. Monden-Genevraye ✻
Subst De Guer.
Lachèze.
Gref. Salmon.

Baugé.

Prés. Lorrier.
Jug. Rojou.
Beaumont (*instr.*)
J. h. Commeau.
J. s. Mongla.
Dutier-Chesnaye.
Bardet.
Pr. R. Gallimard.
Subst. Briand du Rocher.
Gref. Rocher.

Beaupréau.

Prés. Morry.
Jug. L'Huillier.
Levain (*instr.*)
J. s. Randoin.
Crucy.
Gazeau.
Pr. R. Hiron.
Subst. Prieur du Perray.
Gref. Baguenier.

Saumur.

Prés. Guy-Delavau.
Jug. Joullain.
Daburon.
Carreau (*instr.*)
J. s. Ollivier Proust.
Chevalier.
Baillargeau.
Pr. R. Roboüam.
Subst. Quesnay de Beaurepaire
Gref. Gaudais.

Segré.

Prés. Letourneurs de Laborde.
Jug. Petit-Lacombe (*instr.*)
Buchet-Desforges.
J. s. Bancelin.
Lemercier.
Marais (Vict.).
Pr. R. Chevallier.
Subst. Quantin.
Gref. Tarin.

La cour royale de ce département est à Angers

---

49. MANCHE.

Avranches.

Prés. Motet.

Jug. Rioult de Montbray (*i.*)
Lemoine-Desmares.
J. s. Guérin Duchemin.
Lahougue.
Maillard.
Pr. R. Abraham Dubois.
Subst. Lemarié.
Gref. Caruel.

Cherbourg.

Prés. Vrac.
Jug. Couppey.
Leseigneurial (*instr.*)
J. s. Rossignol.
Asselin.
Leguillon.
Pr. R. Fossey.
Subst. Géraldy.
Gref. Ludé.

Coutances.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Manche.

Prés. Dusaussey (Alph.)
V.-P. Troye.
Pr. h. Lebrun.
Jug. Lemaître.
Dusaussey (Const.)
Delalande.
Le Trecher (*instr.*)
Lemansois-Duprey.
Lefebvre.
Leloup.
J. s. Lebrun.
Dudouyt.
Hervieu.
Vimont.
Pr. R Blouet.
Subst. Duhamel.
Dubois.
Gref. Martin.

Mortain.

Prés. De Mésange.
Jug. Lecourt.
Paris (*instr.*)
J. s. Alais.
Poulain-Lacroix.
Leverdays.
Pr. R. Vaulogé.
Subst. Brehier.
Gref. Champs.

Saint-Lô.

Prés. Hervieu-Laplanche ✻.
Jug. Lechevalier-Duperrey (*instr.*)
Bourdon.
J. h. Montcuit.
J. s. Blet.
Caillemer.
N. . . . . .
Pr. R. Diguet.
Subst. Le Campion.
Gref. Adeline.

Valognes.

Prés. Asselin.
Pr. h. Dorléans.
Jug. Heurtevent-Premer.
Revel.
Le Fillastre de la Luzerne (*instr.*)
J. s. Delalande.
Le Rat.
Lecauf.
Pr. R. Le Bastard de Lisle.
Subst. Prémont.
Gref. Avril.

La cour royale de ce département est à Caen.

50. MARNE.

Châlons.

Prés. Douet d'Arcq ✻.
Jug. Arnould aîné.
Barbier de Salligny (*ins*)
J. s. Garinet ✻.
Copin.
Caquot.
Pr. R Pelletereau-Villeneuve
Subst. Dubois.
Gref. Drouet.

Epernay.

Prés. Bidaux.
Pr. h. Blanchin.
Jug. Dorchy fils (*instr*)
Doussot.
J. h. Labouret.
J. s. Martin.
Perrier.
Louis.
Pr. R. Dubarle.
Subst. Delalain.
Gref. Fourrié.

Reims.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Marne.

Prés. Grimprel du Goulot ✻.
V.-P. Perrin.
V. P. h. Baron (J. B. E.)
Jug. De Laprairie (*instr.*)
Huerne de Pommeuse.
Sirebeau.
Vionnois.
Robillard.
Malo.
Ponsinet.
J. h. Sutaine du Vivier.
J. s. Collesson.
Violar.
Griffon.
Mongrolle.
Pr. R. Boulloche ✻.
Subst. De Royer.
Gilles.
Gref. Chrétien.

Sainte-Menehould.

Prés. Collin.
Jug. Renart.
Antoine (*instr.*)
J. h. Mathieu de Vienne.
J. s. Picart fils.
Catoire.
N. . . . . .
Pr. R. Cahier.
Subst. Baudouin.
Gref. Giroux.

Vitry-le-François.

Prés. Gillet ✻.
Jug. De St.-Genis (*instr.*)
Chevalier.
J. s. Corda père.
Greslot.
Perrin.
Pr. R Lenoble-Chataux.
Subst. Prestat.
Gref. Montigneul.

La cour royale de ce département est à Paris.

51. MARNE (HAUTE).

Chaumont.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Haute-Marne.

Prés. Des Etangs ✻.
V.-P. Toupot de Béveaux.
Jug. Thomassin.
Thiébault (*instr.*)
Guyot-Guillemot ✻.
Bontems de Montreuil.
Guyot (Bern.) ✻.
Lestre-Gautherin.
Pougny.
J. h. Humbert-Bazile.

J. s. Fronssard ✳.
Mareschal.
Petit.
Lemaistre.
Pr. R. Guillemin.
Subst. Delamarche.
Béguinot.
Gref. Richenot.

Langres.

Prés. Besancenet.
Jug. Bardonnaut (*instr.*)
Rérolle.
J. s. Rouyer.
Humblot.
Dubreuil.
Pr. R. Clerget Vaucouleur.
Subst. Genuyt.
Gref. Sommier.

Vassy.

Prés. Hanin ✳.
Pr. h. Halotel ✳.
Jug. Simonnet (*instr.*)
Rigoigne.
J. h. Baudot.
J. s. Ragon.
Bossut.
Bonnelet.
Pr. R. Bernardin.
Subst. Drevon.
Gref. Humbert.

La cour royale de ce département est à Dijon.

52. MAYENNE.

Château-Gonthier.

Prés. Goussé-Lalande.
Jug. Maunoir.
Le Motheux-Daudier (*instr.*)
J. s. Lepecq.
Martinet.
Le Tessier Douaillon.
Pr. R. Boudet.
Subst. Juin.
Gref. Henry.

Laval.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Mayenne.

Prés. Bidault de Frétigné.
V.-P. Lelièvre jeune.
Jug. Querruau-Boisgarnier.
Trippier Delagrange.
Duclaux.
Jug. Guays des Touches.
Guérin ✳.
De La Faye.
Allouel (*instr.*)
J. s. Lefèvre Champorin.
Guédon aîné.
Besnard.
Lebourdais-Durocher.
Pr. R. Guédon jeune.
Subst. Dubois.
Le Dauphin-Dubourg.
Gref. Noël.

Mayenne.

Prés. Duronceray.
Jug. Morisset (*instr.*)
Le Dauphin Dubourg.
Pichot de la Graverie.
J. s. Demées.
Pays.
Roullois.
Pr. R. Métivier.
Subst. Galpin.
Gref. Guimond.

La cour royale de ce département est à Angers.

53. MEURTHE.

Lunéville.

Prés. Thomas.
Jug. Poinsignon.
Le Jeune ✳.
Ouchard (*instr.*)
J. s. Mangin.
Lalande.
Aymé.
Pr. R. Gérardin.
Subst. De Luxer.
Gref. Moineville.

Nancy.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. De Luxer ✳.
V.-P. De Prailly.
Jug. Beaupré.
Lamoureux (*instr.*)
Maffioli.
Charlot fils.
Berlet.
J. s. Châtillon.
Gony.
Welche.
Maire.
Pr. R. Jorant ✳.
Subst. Fabvier.
Subst. Gillet.
Gref. Simonin.

Sarrebourg.

Prés. Maurice.
Jug. Genaudet.
Pierrot (*instr.*)
J. s. Gide.
Mariatte.
Mouton.
Pr. R. De Baudot.
Subst. Gadel.
Gref. Masson.

Toul.

Prés. Bouchon ✳.
Jug. Balland.
Antoine (*instr.*)
J. h. Cordier ✳.
J. s. Claude.
Klecker.
Trousset.
Pr. R. Quintard.
Subst. Tocquaine.
Gref. Mathieu.

Vic.

Prés. Laurent.
P. h. Hun.
Jug. Lejeune.
Bougel (*instr.*)
J. s. Marcel.
Mayeur.
Comte.
Pr. R. Laurent (Jos.)
Subst. Gazin.
Gref. Boulangier.

La cour royale de ce département est à Nancy.

54. MEUSE.

Bar-le-Duc.

Prés. Gillon (Félix).
Jug. Vaaché ✳.
Henriot (*instr.*)
J. h. Brion père.
J. s. Jeantin.
Brion fils.
Berthemy.
Pr. R. Corrard des Essarts.
Subst. Hussenot.
Gref. Brichart.

Montmédy.

Prés. Chenet ✳.
Jug. De La Chapelle Croizel
Denys (*instr.*)

J. s. Guiot père.
Darbour.
Ayet.
Pr. R. André de Carcy.
Subst. Henrion.
Gref. Thiériet.

Saint-Mihiel.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Meuse.

Prés. Hémelot ✻.
V.-P. Laurent.
Jug. Leblan.
Hussenot ✻.
De Miscault.
Sauce.
Esnard (*instr.*)
Labouille.
Demangeot.
J. s. Larzillière.
Connard.
Collignon de Videlange
Leclerc.
Pr. R. Liouville ✻.
Subst. Bompard.
Hast.
Gref. Allizé.

Verdun.

Prés. Collin de Barisien.
Jug. Hannequin (*instr.*)
Schmidt.
J. s. Mondon père.
Geminel.
Benoit.
Pr. R. Limbourg.
Subst. Moreau.
Gref. Catoire.

La cour royale de ce département est à Nancy.

55. MORBIHAN.

Lorient.

Prés. Fruchard ✻.
Jug. Ollivier.
Leblanc-Latouche.
Morteveille (*inst.*)
J. s. Pierre.
Deschiens.
Dasnier.
Pr. R. Massienne.
Subst. Hüe.
Gref. David.

Ploërmel.

Prés. Le Goaëshe-Bellée.
Jug. Robert ✻.
Hunaut (*instr.*)
J. s. Lucas Peslouan père.
Duportal-Lamotte.
Pr. R. Androüin.
Subst. Lecoq.
Gref. Duportal.

Pontivy.

Prés. Puillon-Boblaye ✻.
Jug. Laudren.
Taslé fils (*instr.*)
J. s. La Gillardaie.
D'Haucour ✻.
Lemoüel.
Pr. R. Guépin.
Subst. Terrier-Delaistre.
Gref. Pepion.

Vannes.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises du Morbihan.

Prés. Caradec ✻.
V.-P. Thomas-Ducordic.
Jug. Rialan aîné.
Eudes ✻ (*instr.*).
Thomas Laborde.
Duperron.
Pocard-Kerviler.
Le Febvrier (Julien).
Jollivet (Stan)
J. s. Le Bouhellec ✻.
Montfort.
Delalande.
Dubodan.
Pr. R. Hervo ✻.
Subst. Camper.
N. . . . .
Gref. Jamet.

La cour royale de ce département est à Rennes.

56. MOSELLE.

Briey.

Prés. Robinet de Cléry.
Jug. Bégin (*instr.*)
Orban.
J. s. Rollin.
Pierron.
Bertrand.
Pr. R. Louis.
Subst. Degoutin.
Gref. Pognard.

Metz.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Boulangé.
V.-P. Innocenti.
Jug. Pariset.
Lauer (*instr.*)
Paulmier.
Simon.
Malherbe.
J. h. Mory.
J. s. Génot.
Belot.
Hégay.
Sollier.
Pr. R. Orbain.
Subst. Moisson.
De Saint-Vincent.
Gref. Michelant.

Sarreguemines.

Prés. Adam.
Jug. Roget de Belloquet fils (*instruction*).
Le Dieu-Ruaudière.
J. h. Roget de Belloquet père
Thilloy.
J. s. Duviviers fils.
Oster.
Pr. R. Mathieu.
Subst. Chonet de Bollemont.
Gref. Dupin.

Thionville.

Prés. Rolly.
Pr. h. Elminger.
Jug. Thuillier de Pleville (*instr.*)
Sechehaye.
Rolin.
J. s. Berteuil.
Parizot.
Coster.
Pr. R. Vandenbroeck.
Subs. Huder.
Gref. Simon.

La cour royale de ce département est à Metz.

57. NIÈVRE.

Château-Chinon.

Prés. Petitier ✻.
Jug. Richou (*instr.*)
Ravary.
J. s. Thevenet.
Gautherin.
N. . . . .
Pr. R. Moreau.
Subst. David.
Gref. Thollé.

Clamecy.

Prés. Bureau de Varennes.
Jug. Née-Devaux.
Faulquier (*instr.*)
J. s. Ravault.
Geoffroy.
Jullien.
Pr. R. Métairie.
Subst. Turquet.
Gref. Achet.

Cosne.

Prés. Guillerault.
Jug. Perrève (*instr.*)
Gonssollin.
J. s. Sochet.
Voille de Villarnoux.
Rougeot aîné.
Pr. R. Marlot.
Subst. Mater.
Gref. Nottelin.

Nevers.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Nièvre.

Prés. Decolons de Vauzelle ✱
V.-P. Robert.
Jug. Maillard-de-Jully.
Mercceret.
Colas (*instr.*)
Decolons neveu.
De Toytot.
Martin.
Meure.
J. s. Girerd.
Hugon.
Lemoine.
Senly.
Pr. R. Merland (L. G.) ✱.
Subst. L'Epine.
Touranginesbrissards
Gref. Delaplace.

La cour royale de ce département est à Bourges.

58. NORD.

Avesnes.

Prés. Lebeau.
Jug. Marit.
Hennebert. (*instr.*)
J. h. Bevière.
J. s. Hannoye (M.)
Guillemin.
Hannoye (D.)
Pr. R. Cochet d'Hattecourt.
Subst. Maloteau de Guerne.
Gref. Jonquoy.

Cambrai.

Prés. Proyart.
Jug. Quecq.
Asselin.
Cacheux (*instr.*)
J. s. Douay-Mallet.
Leroi.
Farez.
Pr. R. Pley.
Subst. Mastrick.
Gref. Dourlez.

Douai.

Prés. Corne.
Jug. Quesnoy.
Minart (*instr.*)
Rossignol.
J. s. Danel.
Bruneau.
Dumon.
Pr. R. Lenglet (L.)
Subst. Lagarde.
Gref. Denisart.

Dunkerque.

Prés. Bouly de Lesdain.
Pr. h. Olivier.
Jug. Buffin (*instr.*)
Darras.
Verleye.
J. h. Michiels.
J. s. Vandewynckel aîné.
Lemaire.
Hovelt ✱.
Pr. R. De Kytspotter.
Subst. Artaud.
Gref. Duplessis.

Hazebrouck.

Prés. Tiffret.
Jug. Joets.
Leclercq (*instr.*)
Quenson.
J. s. Pasquier.
Bollaert.
Deschodt.
Pr. R Loingeville.
Subst. Lallier.
Gref. Caboche.

Lille.

Prés. Josson ✱.
V.-P. Lorain ✱.
Jug. Fievet-Maracci (*instr.*)
Danel ✱.
Boutry.
Dubois.
Planchat.
Dufresne (*instr.*)
J. h. Wartel.
Lejosne.
J. s. Delefosse.
Defontaine ✱.
Roussel.
Bourdon.
Pr. R. Menche.
Subst. Delespaul.
Decaudaveine.
Gref. Dejaeghère.

Valenciennes.

Prés. Lécuyer.
P. h. Thellier de Ponchéville ✱.
Jug. Benoist.
Girard (*instr.*)
Boulanger.
J. s. Boca.
Grar.
Dupont.
Pr. R. Courtin.
Subst. De Warenghien (Jules)
Gref. Leconte.

La cour royale de ce département est à Douai.

59. OISE.

Beauvais.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de l'Oise.

Prés. De Lacroix-Vaubois.
Pr. h. Legrand-Fombert.
V.-P. Danse (J.-C.-G.) ✱.
Jug. Hamel.
Danjou.
Daniel.
Hamel (Marin).
Delacour (*instr.*)
Poilleu.
Jourdain d'Héricourt.
J. h. Joly ✱.
J. s. Legrand-Descleizeaux.
Lépine.
De Laurès.
N. . . . . .
Pr. R Labordère.
Subst. Marie.
Sciout.
Gref. Tellier.

Clermont.

Prés. Ledicte Duflos.
Pr. h. Payen.
Juge. Bender.
Moisset (*instr.*)
J. s. Leblan.
Pourrier.
N. . . . . .
Pr. R. Dujarié.
Subst. Devenne.
Gref. Baroyer.

Compiègne.

Prés. Romain-Leroy.
Jug. Demonchy (*instr.*)
Jullien.
J. s. Pinart père ✻.
Viet.
Pottier.
Pr. R. Lanusse.
Subst. Bazénery.
Gref. Barbillion.

Senlis.

Prés. Vatin ✻.
Pr. h. Juéry.
Jug. Boucherez (*instr.*)
Dambry.
J. s. Bezout.
Dufay.
Julien.
Pr. R. Dupont-White.
Subst. Dunoyer-Dubouillon.
Gref. Boucher.

La cour royale de ce département est à Amiens.

---

60. ORNE.

Alençon.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de l'Orne.

Prés. Collas ✻.
V.-P. Chenel.
Jug. Broquet.
Bodin.
Rotureau - la - Rivière.
Fleury (*instruct.*)
Lefebvre d'Argencé - des-Provotières.
Delaunay.
Turbat.
J. s. Savary.
Lebourgeois.
Trumeau.
Saint-Agnan.
Pr. R. Debrix.
Subst. Levé.
Trolley.
Gref. Beucher.

Argentan.

Prés. Lemonnier-Gouville.
Jug. De Courseuilles de Barbeville.
Goupil-Louvigny (*inst*)
J. s. Berrier-Fontaine.
Decombes.
Vaudoré.
Pr. R. Desèze.
Subst. Clouet d'Orval.
Gref. Dufresne.

Domfront.

Prés. Plet la Pépinière.
Jug. Durand.
Delaporte - du - Bois-Roussel (*instr.*)
J. s. Vardon.
Hardy-Normanderie.
Goulard.
Pr. R. Leroyer de la Tournerie
Subst. Cauvet.
Gref. Cousin.

Mortagne.

Prés. Delalande.
Jug. Martin.
Hommey-Lafortinière.
Gueret-Bellemare.
J. s. Bailly.
Gohyer.
N. . . . . .
Pr. R. D'Angerville.
Subst. Le Vannier des Vauviers.
Gref. Brizard.

La cour royale de ce département est à Caen.

---

61. PAS-DE-CALAIS.

Arras.

Prés. Cornille.
Jug. Ansart (*instr.*)
Petit.
Top.
J. s. Monel.
Martin.
J. s. Delair.
Pr. R. Le Bihan.
Subst. Douai.
Gref. Leroux.

Béthune.

Prés. Lefebvre-Dupré.
Jug. Capelle.
Peltier père.
Dorlencourt aîné (*inst.*)
J. h. De Saint-Jean.
J. s. Lequien fils (F.)
Leroy.
Dupré.
Pr. R. Prévost.
Subst. De Meyer.
Gref. Hulleu.

Boulogne.

Prés. Dessaux.
Jug. Boulon (*instr.*)
Caron de Fromentel.
J. s. Deslandes.
Carmier.
Martinet.
Pr. R. Francoville.
Subst. Buisson.
Gref. Duflos.

Montreuil.

Prés. Enlart fils.
Pr. h. Enlart père ✻.
Jug. Lefebvre.
Tellier (*instr.*)
J. s. Dubocquet.
Brulé.
De Coussemaker.
Pr. R. De Poucques d'Herbinghen
Subst. Delhomel jeune.
Gref. Dreüe.

Saint-Omer.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Il est le siége de la cour d'assises du Pas-de-Calais.

Prés. Defrance ✻.
V.-P. Delafollye.
Jug. Lefébure d'Hédancout.
Dekeisere.
Wattringue.
Moland.
Defrance fils.
Eudes (*instr.*)
Delattre.
J. s. Boubert.

J. s. Bonnard.
Tournier.
Maillart.
Pr. R. Dupont.
Subst. Devinck.
Poulliaude deCarnières
Gref. Séguineau de Préval.

Saint-Pol.

Prés. Fourdinier.
Jug. Héroguelle.
Daniaux (*instr.*)
J. s. Cressent.
Lefebvre.
Détape.
Pr. R. Lenglet.
Subst. Desmoutiers.
Gref. Lambert.

La cour royale de ce département est à Douai.

---

62. PUY-DE-DÔME.

Ambert.

Prés. Calemard du Genestoux
Jug. Chabrier-Gladel.
Bravard - Laboisserie (*instr.*)
J. s. Bernard fils aîné.
Chabrier-Samson.
Féchet.
Pr. R. Couguet.
Subst. Imbert.
Gref. Blanchot.

Clermont.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Lamarque.
Pr. h. Chardon du Ranquet.
V.-P. Magaud d'Aubusson.
Jug. Lamy ✲ (*instr.*)
Blanchard.
Margeride fils.
Dussuc.
Lucas-Laganne.
J. s. Michel.
Verdier-Latour.
Bayle-Mouillard.
De Thuret.
Pr. R. Besse Beauregard.
Subst. Bayle-Botte.
Rudel-Dumirail.
Gref. Laroche.

Issoire.

Prés. Trioton-Saulnier.
Pr. h. Bayet ✲.
Jug. Monteil (*instr.*)
Greliche.
J. s. Dalbine fils.
Constant.
Levé-Malbet.
Pr. R Passion.
Subst. Triozon-Barbat.
Gref. Fayolle.

Riom.

Prés. Foulhoux.
Jug. Arnauld (*instr.*)
Mandet des Lamis.
Huguet.
J. s. Bernet-Rollande.
Tailhand (P.-C.)
Rouher.
Pr. R. Tautillion.
Subst. Godemel fils aîné.
Gref. Gaubert.

Thiers.

Prés. Andrieu.
Jug. Vidal-Deronat (*instr.*)
Chassaigne.
J. s. Dumas-Desclavelières
Tourraud.
Goyon.
Pr. R. Moulin.
Subst. Petit.
Gref. Rigodon.

La cour royale de ce département est à Riom.

---

63. PYRÉNÉES (B.).

Bayonne.

Prés. Dusseré ✲.
Jug. Darmantier.
Chev. Dupouey.
Coulome (*instr.*)
J. s. Lafont.
Peyrecave.
Leremboure.
Pr. R. Dutey.
Subst. Barbet.
Gref. Ducasse.

Oloron.

Prés. Badière.
Jug. Croharé (*instr.*)
De Guirail.
J. h. Salet.
Proharam ✲.
J. s. Laborde-Roncals.
J. s. Palou de Hedas.
Bambalère (Léon).
Pr. R De Laussat.
Subst. Lavignolle.
Gref. Vergez.

Orthez.

Prés. Campagne.
Jug. Badière.
Claverie de Sauveterre. (*instr.*)
J. s. Lamatabois.
St.-Gaudens.
Laborde.
Pr. R. Vidal.
Subst. Dufaur.
Gref. Camet.

Pau.

Prés. Dartigaux.
Jug. Lefebvre.
Lacortiade.
Bonnemason (*instruc.*)
J. s. Caussadette.
Bayle.
Reyau.
Pr. R. Casaubon.
Subst. Curie-Seimbres.
Gref. Prat.

Saint-Palais.

Prés. Deffis.
Jug. Vivier.
D'Iriart d'Etchepare (*instruc.*)
J. h. De Casenave.
J. s. Rache.
Lagarde.
N. . . . .
Pr. R. Clerisse.
Subst. Vignancour.
Gref. De Vidart-Behasque.

La cour royale de ce département est à Pau.

---

64. PYRÉNÉES (H.).

Bagnères.

Prés. Briquet.
Pr. h. Trésarrieu.
Jug. Adéma (*instr.*)
Moncanp.
J. s. Claverie de Pouzac.
Tajan aîné.
Blagean.
Pr. R Lafeuillade.

Subst. Lalanne.
Gref. Amiel.

Lourdes.

Prés. Cazaux.
Jug. Castaing (*instr.*)
Cazavant.
J. s. Latapie.
Cousté.
Latour (Maurice).
Pr. R. Cacaret.
Subst. Dauzat-Dembarrère.
Gref. Danglade.

Tarbes.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises des Hautes-Pyrénées.

Prés. Laporte ✻.
V.-P. Barère.
Jug. Figarol (*instruc.*)
Artiguenave (J.).
Dartiguenave.
Corcelle.
Baile.
Cazes.
Colomès.
J. s. Ferré.
Lebrun.
Davezac.
N. . . . . .
Pr. R. Jubinal.
Subst. Brouste.
Bouvet.
Gref. Dupouey.

La cour royale de ce département est à Pau.

65. PYRÉNÉES-ORIENT.

Céret.

Prés. Rodor.
Jug. Gardes (*instr.*)
Noguères.
J. s. Racine.
Chauvenet.
Comes.
Pr. R. Bonafos.
Subst. Aragon.
Gref. Vicens.

Perpignan.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises des Pyrénées-Orient.

Prés. Lacroix.
V.-P. Vaquer.
Jug. Campagne.
Romeu.
De Guardia.
Sanyas.
Costa (*instr.*)
Boluix.
Picas.
J. s. Saisset.
Parès.
Bosca.
Tastu-Collet.
Pr. R. Massot.
Subst. Sabatier.
Lacour.
Gref. Païri.

Prades.

Prés. Vicens.
Jug. Pallarès (*instruc.*)
Jacomet (Denis).
J. s. Acezat.
Bonnet.
Bordes.
Pr. R. Saleta.
Subst. Roca.
Gref. Félip (Joseph).

La cour royale de ce département est à Montpellier.

66. RHIN (BAS).

Saverne.

Prés. Martinez.
Luther.
Kauffmann (*instr.*)
J. s. Dedier.
Schœll.
Bernhard.
Pr. R Lang.
Subst. Gast.
Gref. Audiguier.

Schélestadt.

Prés. Sadoul.
P. h. Fels ✻.
Jug. Briffault (*instr.*)
Drion.
J. s. Vatin.
Hermann.
Kling.
Pr. R Dispot.
Subst. Disberger.
Gref. Stoffel.

Strasbourg.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises du Bas-Rhin.

Prés. De Kentzinger ✻.
V.-P. Moerlen.
Jug. Beaudel.
Moutier.
Oppermann.
Lamey.
Marchand.
Adam.
Kolb.
Kern (*instr.*)
J. h. Deville.
J. s. Briffault.
Détroyes.
Rau.
Aubry.
Pr. R. Gérard ✻.
Subst. Carl.
Gravelotte.
Gref. Lacroix.

Wissembourg.

Prés. Lejoindre.
Jug. Hertzog.
N. . . . . .
J. s. Lentz fils ✻.
Buchholtz.
Souvestre.
Pr. R. Masson.
Subst. Kohl.
Gref. Thouvenel.

La cour royale de ce département est à Colmar.

67. RHIN (HAUT).

Altkirch.

Prés. Dincher.
Jug. Aubry.
Hamelin (*instr.*)
J. s. Risacher.
Thierry ✻.
Müller.
Pr. R Trombert.
Subst. Bian.
Gref. Meyer.

Belfort.

Prés. Rollet.
Jug. Descolins (*instr.*)
Bardy.

J. s. Keller (*Notaire*).
Ch. Keller (*Avoué*).
Boll.
Pr. R. Blétry.
Subst. Jacquot-Donnat.
Gref. Termonia fils.

Colmar.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Poujol ✳.
V.-P. Lang
Jug. Langhans.
Baumlin.
Richert (*instr.*)
Tenneson.
N. . . . . .
J. s. Dubois.
Megard.
Wilhelm (Louis).
Osterrieth.
Pr. R. Braun.
Subst. Schultz.
Chauffour.
Gref. Rabier ✳.

La cour royale de ce département est à Colmar.

---

68. RHÔNE.

Lyon.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Prés. N. . . . . .
V.-P. De Landine ✳.
Sériziat.
Jug. Camyer.
Ranvier de Bellegarde.
Passet ✳.
Garin.
Chaley.
Dela (*instr.*)
Sain-Rousset de Vauxonne.
Piégay.
Français (*instr.*)
J. s. Chabanassis de Marnas.
Gérentet.
Boissieux.
Péras.
Hodieu.
Pras.
Pr. R. Laborie.
Subst. Jacquemet.
Lagrange.
Subst. Belloc.
Cochet.
Gref. Luc.

Villefranche.

Prés. Meyrac.
Jug. Perraud (*instr.*)
Peyré.
J. s. Sigaux.
Guillot.
Marin.
Pr. R. Favre ✳.
Subst. Robat.
Gref. Chauchot.

La cour royale de ce département est à Lyon.

---

69. SAÔNE (HAUTE).

Gray.

Prés. Demoly.
Jug. Drouhard (*instr.*)
De Moréal.
J. s. Bridan.
Fournier.
Mugnier (A.).
Pr. R. Mugnier (J.-N.).
Subst. Contenet.
Gref. Foulet.

Lure.

Prés. Pingand.
Jug. Prinet.
Ruty (*instr.*)
J. s. Michel.
Richard.
Boileau.
Pr. R. Chalon.
Subst. Bardenet.
Gref. Laroyenne.

Vesoul.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Haute-Saône.

Prés. Hugon ✳.
V.-P. Hugon fils aîné.
Jug. Chevassus.
Bardenet.
Vauthiez-Chevry.
Lançon.
Delisle (*instr.*)
Morel.
Bertrand.
J. s. Guenot.
Poirson.
J. s. Noirot.
Joly.
Pr. R. Besson.
Subst. Rain.
Javey.
Gref. Durand.

La cour royale de ce département est à Besançon.

---

70. SAÔNE-ET-LOIRE.

Autun.

Prés. Guenot.
Jug. Piotet (*instr.*)
Petitier.
J. h. Dechevannes.
J. s. Alexandre.
Demmomerot.
Rérolle.
Pr. R. Jaquinot.
Subst. Chanlon.
Gref. Joubert.

Châlons-sur-Saône.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de Saône-et-Loire.

Prés. Pillot.
V.-P. Canat.
Jug. Battaut-Bérard.
Bodin-Veydel.
Delorme.
Benoist.
Brossard.
Granjon.
Lebon (E.) (*instr.*)
J. h. Décolonge.
J. s. Battaut-Gaubert.
Sousselier.
Dessaint.
Picart.
Pr. R. Chevreau.
Subst. Baudoin.
Joly.
Gref. Prudon.

Charolles.

Prés. Mielle.
Jug. Brémond.
Prudhon (*instr.*)
J. s. Aufiliatre.
Guichard.
Ducrot.
Pr. R. Desserteaux.
Subst. Jacquier.
Gref. Chasserot.

Louhans.

Prés. Pochon.
Jug. Grillet.
Meaux (*instr.*)
J. s. Guillemin.
Guigot.
Boutellier.
Pr. R. Couloumy.
Subst. Lorenchet.
Gref. Montenat.

Mâcon.

Prés. Moncharmont-Repoux.
Jug. Trambly.
Bonne.
Lorain (*instr.*)
J. s. Meunier.
Defranc.
Ronot.
Pr. R. Puvis.
Subst. Siraudin.
Gref. Laroux.

La cour royale de ce département est à Dijon.

---

71. SARTHE.

La Flèche.

Prés. Garreau de la Barre.
Jug. Bria (*instr.*)
Pallu.
J. s. Delaroche.
Papigny.
Moreau.
Pr. R. Vallée.
Subst. Leguicheux.
Gref. Royer.

Le Mans.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Sarthe.

Prés. Hardouin-Duparc.
V.-P. Cochelin.
Jug. Corvasier.
Pallu.
Martineau.
Jousset-Desberries (*instr.*)
Anfray.
Houdbert.
Charil.
J. h. Bréard.
J. s. Noël.
J. s. Vallée (F.)
Gougeon.
Damné-St.-Laurent.
Pr. R. Bourcier.
Subst. Guépin.
Talbot.
Gref. Aucerne.

Mamers.

Prés. Roulet.
Jug. Letourneur-Vossery (*instr.*)
Lorin-Duboille.
Hervet fils aîné.
J. s. Bienvenu.
Leroux.
Chartier.
Pr. R. Grosbois.
Subst. Le Jarriel.
Gref. Frété.

Saint-Calais.

Prés. Javary-Duguesseau.
Jug. Legendre (*instr.*)
Hardouin-Duparc.
J. s. Archambault.
Ducoudray.
Bazin.
Pr. R. Demiau.
Subst. Cordoën.
Gref. Foucher.

La cour royale de ce département est à Angers.

---

72. SEINE.

Voy. partie 5, chap. 2, sect. 1re.

---

73. SEINE-ET-MARNE.

Coulommiers.

Prés. Bienaymé.
Jug. Lefebvre (*instr.*)
Levesque.
J. s. Solvet.
Goret.
Delagonde.
Pr. R. Sulpicy.
Subst. Rolland de Villargues.
Gref. Susse.

Fontainebleau.

Prés. Pâris de Lamaury.
Jug. Lefebvre (*instr.*)
Jug. Rochereau.
J. h. Ploix.
J. s. Paty.
Baudelaire.
Morel.
Pr. R. Michaux.
Subst. Forcade.
Gref. Chennevière.

Meaux.

Prés. Viellot.
Jug. Bedel (*instr.*)
Rougeron.
J. h. Hattingais.
J. s. Dubern.
N. . . . .
Boucher.
Pr. R. Anspach.
Subst. Brochant de Villiers.
Gref. Pelletier.

Melun.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de Seine-et-Marne.

Prés. Bon Despatys (O ✻).
V.-P. Leullier.
Jug. Riguet.
Sevestre.
Chrestien de Lihus (*in.*)
Ruelle-Pomponne.
Millot.
Despatys (Oct.).
Lagrenée.
J. s. Bos.
La Joie.
Passeleu.
Leboul.
Pr. R. Poux Franklin.
Subst. Roussel.
Amelot de la Roussille.
Gref. Dardenne.

Provins.

Prés. Marcilly.
Jug. Geollot.
Pelet-Guérin (*instr.*)
J. h. Simon père ✻.
J. s. Verue.
Bourquelo
Huvier.
Pr. R. Foureau ✻.
Subst. Cabany.
Gref. Léchopié.

La cour royale de ce département est à Paris.

74. SEINE-ET-OISE.

Corbeil.

Prés. Becquet.
Jug. Le Sourt (*instr.*)
Lemaitre.
J. s. Desaule.
Magniant.
Picquery.
Pr. R. Vallerand de la Fosse.
Subst. Vivien.
Gref. Pérou.

Etampes.

Prés. Hénin de Chérel.
Pr. h. Sergent père.
Jug. Sergent fils
Grattery (*instr.*)
J. s. Roger.
Dramard.
Haüer.
Pr. R. Gabaille.
Subst. Tarbé.
Gref. Diet.

Mantes.

Prés. Vincent d'Inville ✻.
P. h. Decrusy.
Jug. Castel.
Fliniaux (*instr.*)
J. s. Gautier.
Poinsinet de Sivry.
Chevallier.
Pr. R. Nigon de Berty.
Subst. Camuzat de Busserolles.
Gref. Silly.

Pontoise.

Prés. Soret de Boisbrunet.
Jug. Picard (*instr.*)
Billard-St.-Laumer.
J. s. Tavernier.
Varéliaud.
Martin.
Pr. R. Dupin.
Subst. Quatresols de Marolles.
Gref. Petit.

Rambouillet.

Prés. Dubergier.
Jug. Gonse (*instr.*)
Dumont.
J. s. Percheron.
Aubry.
Labiche.
P. R. Courrent.
Subst. Armet de Lille.
Gref. Fontaine.

Versailles.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége du la Cour d'assises de Seine-et-Oise.

Prés. Mirofle.
V.-P. Bernard de Mauchamp.
Jug. Gady.
Tessier.
Auzouy (*instr.*)
Bobierre.
De Beaumont (El.)
Leconte.
Bienaymé.
J. h. Leleu-Lafontaine.
J. s. Duhamel.
Baroche.
Bertrand.
Saunac.
Pr. R. De Molènes ✻.
Subst. Mahou.
Dupaty.
Gref. Legrand.

La cour royale de ce département est à Paris.

75. SEINE-INFÉR.

Dieppe.

Prés. Fouet.
Jug. Jean.
Le Corbeiller.
Grimoult (*inst.*)
J. s. Couture.
De La Barre.
Binet.
Pr. R. De Laplace.
Subst. Prévost.
Gref. Cappon.

Le Havre.

Prés. Oursel ✻.
Jug. Barcq.
De Ramfreville (*inst.*)
Bréard.
J. s. Martin.
Hébert-Desroquettes.
Lacorne (Alexandre).
Pr. R. Marais de Beauchamps.
Subst. Censier.
Gref. Vastel.

Neufchâtel.

Prés. Forestier.
Jug. Leleu (*instr.*)
Jug. Binet.
J. h. Heurtaut de la Morandière.
J. s. Semichon.
Hubard.
Varengue.
Pr. R. Bôné.
Subst. Lefebvre (Elie).
Gref. Gambu.

Rouen.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Prés. Bon Adam ✻.
V.-P. Le Tourneur.
Verrier.
Jug. Lemercier.
Coquet.
Denuis.
Lefort.
Fraissynaud.
Bademer.
Destabenrath.
Milet ✻ (*instr.*)
Charles de Malmain.
J. h. Dupuis.
J. s. Turgis-Breval.
Scelles-Grainville.
Blétry fils.
Chesneau (Al.-L.) ✻.
Fauvel.
Ricquier.
Pr. R. Lizot ✻.
Subst. Pinel
Guillemard.
Blanche.
Grand (P.)
Gref. Leber.

Yvetot.

Prés. Delahaye Grandchamp.
Jug. Vic.
Dubuc.
Lenud (*instr.*)
J. s. Morisse.
Noël.
Girard.
Pr. R. Marois.
Subst. Legrand-Descloizeaux.
Gref. Rousselet.

La cour royale de ce département est à Rouen.

76. SÈVRES (DEUX).

Bressuire.

Prés. Aubin.

Jug. Louvart de Pontlevoy.
Ducrocq (*instr.*)
J. s. Crèpellier.
Bastrate.
N. . . . . .
Pr. R. André ✻.
Subst. Jourdan.
Gref. Patel.

Melle.

Prés. Garnier.
Jug. Belleroche.
Rondier (*instr.*)
J. s. Belloteau.
Naudeau.
N. . . . . .
Pr. R. Druet.
Subst. Voyer.
Gref. Martin Bessé fils.

Niort.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises des Deux-Sèvres.

Prés. Arnauldet.
Pr. h. Chauvin ✻.
V.-P. Clerc-Lasalle.
V. P. h. Avrain.
Jug. Delavault.
Pressac.
Rouget fils.
Nourry fils.
Giraud.
Duverger (*instr.*)
Duchiron.
J. s. Guérineau père.
Tirant aîné.
Potier.
Delaubier.
Pr. R. Bodin.
Subst Lageon.
Guyho.
Gref. Vaugeois

Parthenay.

Prés. Fribault.
Jug. Fradin (*instr.*)
Servant.
J. s. Hamelin.
Jarassé.
Alizard.
Pr. R. De Bonnegens.
Subst. Gelineau.
Gref. Debœuf.

La cour royale de ce département est à Poitiers.

77. SOMME.

Abbeville.

Prés. Durand.
Pr. h. Félix Cordier.
Jug. Malot (*instr.*)
Jug. Devismes.
Labitte.
J. s. Aliamet.
Delegorgue ✻.
Cherbonnier.
Pr. R. Deroussen de Florival.
Subst. Tattegrain.
Gref. Sauvage.

Amiens.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Quenoble ✻.
V.-P. Girard.
Jug. Mathon.
Leriche.
Ailhaud.
Fouache d'Halloy (*in.*)
Lefrançois.
J. s. Deberly.
De Mailly Massey.
Porion.
Obry.
Pr. R. Damay ✻.
Subst. De Domesmont.
Bisson de La Roque.
Gref. Mathon.

Doullens.

Prés. Morel.
Jug. Destré-Degove (*inst.*)
Defosse.
J. s. Miltgen.
Dorlancourt.
N. . . . .
Pr. R De Flers.
Subst. Roux de Gandil.
Gref. Dusével.

Montdidier.

Prés. Cousin de Beaumesnil.
Jug. Hanquez (*instr.*)
Fabignon.
J. s. Bullot.
Henriet.
N. . . . .
Pr. R. Borot.
Subst. Lagorce.
Gref. Martin.

Péronne.

Prés. Tattegrain ✻.
Jug. Naudé.
Fournier de St-Amand (*instr.*).
J. s. Villemant père.
Blondeau.
Sansot.
Pr. R. Duval (Raoul).
Subst Rabache - Duquesnoy.
Gref. Danicourt (A. D.)

La cour royale de ce département est à Amiens.

78. TARN.

Albi.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises du Tarn.

Prés. Dubernard.
P. h. Cambard.
Castagné.
V.-P. Lafon.
Jug. Chamayou.
Ravailhe.
Mathieu aîné.
Desiré-Combes.
Compayré.
Pezous.
Pendariès (*instr.*)
J. s. Esquilat.
Foulquier.
Bonafoux.
Vidal.
Pr. R. Guiraud.
Subst. Bole.
Cassagne.
Gref. Cahusac.

Castres.

Prés. Azaïs ✻.
P. h. Derrouch.
Jug. Ramière.
Peyronet.
Lacroix (*instr.*)
J. s. Hilaire.
Mahuziés.
Derrouch (Victor).
Pr. R. Miquel.
Subst. Dejean (Adolphe).
Gref. Reynald.

Gaillac.

Prés. Vialas ✻.
P. h. Miquel.
Jug. Poumarède.
Pervencher (*instr.*)

J. s. Teissonnière.
Demurs (V.)
Malgouyré.
Pr. R Latour.
Subst. Mersié.
Gref. Bournazel

Lavaur.

Prés. Abrial.
Jug. Heilhes (*instr.*)
Espigat Sieurac.
J. s. Moré.
Audouy.
Foulquier.
Pr. R. Doumenjou.
Subst. Viguier.
Gref. Merle.

La cour royale de ce département est à Toulouse.

---

79. TARN-ET-GARONNE.

Castel-Sarrasin.

Prés. Dubernard.
Jug. De Puymirol.
Lespiau (*instr.*)
J. s. Constans (Léopold).
Carrère (Isid.)
Patron aîné.
Pr. R. D'Aiguy.
Subst. Moisset.
Gref. Mascarène-Rayssac.

Moissac.

Prés. Boscus.
P. h. Martin.
Jug. Leveillé.
Guillempey (*instr.*)
J. s. Jeauffreau Lagerie.
Cabanès.
Filhol.
Pr. R. Cazac.
Subst. Teulières.
Gref. Dalles.

Montauban.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de Tarn-et-Garonne.

Prés. Cornac (L.)
V.-P. De Granal.
Jug. Teulières (*instr.*)
Favenc.
Cornac (Alex.)
Miquel.
Cattault.
Jug. Delbreil.
Carol.
J. s. Mallet aîné.
Lafon.
Cambon.
Solon.
Pr. R. Gairal.
Subst. Chené.
Henry.
Gref. Couturier.

La cour royale de ce département est à Toulouse.

---

80. VAR.

Brignoles.

Prés. Melan.
P. h. Mouttet,
Jug. Mouttet,
Gariel (*inst.*)
J. h. Minuty.
J. s. Arnaud.
Monttet neveu.
Trucy.
Pr. R. Tollon.
Subst. Dioulouse.
Gref. Chabert.

Draguignan.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises du Var.

Prés. Martel.
Pr. h. Giraud ✻.
V.-P. Perrache ✻.
Jug. Tollon (*instr.*)
Firminy.
Coulomb.
Lombard ✻.
Rey.
Pascal (*instr.*)
Berluc.
J. s. Blanc-Sallettes.
Poulle (Fort.)
Cartier.
Pr. R. Euzière.
Subst. Paul (Auguste).
Sigaudy.
Gref. Partal.

Grasse.

Prés. Alziary.
Jug. Carbonel.
Gazan (*instr.*)
J. s. Giraud.
Isnard.
Charpin.
Pr. R. Martel.
Subst. Testanière de Miravail.
Gref. Camatte.

Toulon.

Prés. Reymonencq.
Jug. Sermet.
Revertegat (*instr.*)
Biadelli.
J. s. Broquier,
Reverdit.
Colle.
Pr. R. Vaïsse ✻.
Subst. Julien.
Gref. Allégre.

La cour royale de ce département est à Aix.

---

81. VAUCLUSE.

Apt.

Prés. Devèze-Biron.
Jug. Dûclos (*instr.*)
Payan.
J. s. Blancard.
Icard.
Pin.
Pr. R. Rigolet de St.-Pons.
Subst. Seymard.
Gref. Barthélemy.

Avignon.

Prés. Monnier des Taillades.
Jug. De Laplane.
Guiraud.
Germanes (*instr.*)
J. h. D'Astier.
J. s. Teste.
Giraudy.
Chaudon.
Pr. R. Rigaud.
Subst. Boileau de Castelnau.
Gref. Vitalis.

Carpentras.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de Vaucluse.

Prés. Morard ✻.
V.-P. Liotard.
Jug. Cartier (*instr.*)
Olivier du Rouret.
Morel.
Vidal.
Benoit.
Ourson.
Reynaud.

J. s. Estève.
Romette jeune.
Legier.
Juvenal.
Pr. R. Rivière de Larque.
Subst. Michaëlis.
Laurans.
Gref. Rippert.

Orange.

Prés. Martin ✻.
Jug. Reyne.
Champié-Payan (*inst.*)
J. s. Giraudy.
Nogent St.-Laurent.
Baratier.
Pr. R. Millet aîné.
Subst. Auzias.
Gref. Blanc.

La cour royale de ce département est à Nîmes.

82. VENDÉE.

Bourbon-Vendée.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Vendée.

Prés. Savin ✻.
V.-P. Montault.
Jug. Rouillé.
Duchaine père.
Robert.
Gautier.
Guillaud-Chemeraud (*instr.*)
Arnauldet.
Métayer.
J. s. Rigourdain.
Louvrier.
Savin-Larclause.
Sousselier.
Pr. R. Chemineau.
Subst. Gaillard.
Bonnet.
Gref. Delavauguyon.

Fontenay-le-Comte.

Prés. Arnault de Guenyveau.
Jug. Friot.
Boncenne (*instr.*)
J. s. Main.
Rivasseau.
Boutin.
Pr. R. Duchaine.
Subst. Barraud.
Gref. Epaud.

Sables-d'Olonne.

Prés. Michel.
Jug. Maindron (*instr.*)
Mouchet.
J. s. Petiteau.
Louineau.
N. . . . .
Pr. R. Duret.
Subst. Guillemot.
Gref. Mercier.

La cour royale de ce département est à Poitiers.

83. VIENNE.

Châtellerault.

Prés. Mangin.
Jug. Pelluchon.
Dautriche (*instr.*)
J. h. Faulcon-Rivière.
J. s. Méreau (C.)
Contreau.
Rivière.
Pr. R. Pleignard.
Subst. Poyez.
Gref. Papillaut.

Civray.

Prés. Bourcy.
Jug. Jozeau (*instr.*)
Surault-Lamirande.
J. s. Pontois.
Serph (J.-F.).
Gaultier.
Pr. R. Salneuve.
Subst. Taillefert.
Gref. Dubrac.

Loudun.

Prés. Arnaud-Menardière.
Jug. Haward-Texier (*inst.*)
Desvaux.
J. s. Vinée.
Pivart.
Richault.
Pr. R. Maufiastre.
Subst. Josse.
Gref. Bricheteau Gravellonne

Montmorillon.

Prés. Barthelemy.
P. h. Gervais-Lafond.
Jug. Duronet (S.)
Brault (*instr.*)
J. h. De Chièvres.
J. s. Betoulle.
Briquet.
Normand.
Pr. R. Delange.
Subst. Tortat (J.)
Gref. Carin.

Poitiers.

Prés. Leidet ✻.
Jug. Babault de Chaumont.
Mongrand.
Duclaud (*instr.*)
J. s. La Challerie.
Gaillard de la Dionnerie
Debray.
Pr. R. Béra.
Subst. Morgan.
Gref. Angulo-St.-Charles.

La cour royale de ce département est à Poitiers.

84. VIENNE (H^e^).

Bellac.

Prés. Chareyron aîné.
Jug. Nesmond.
Raffard-Panissat (*ins.*)
J. s. Lafond (Emman.)
Mathivet.
Dunoyer.
Pr. R. Mosnier.
Subst. Bérigaud.
Gref. Mallebay.

Limoges.

Prés. Talabot fils.
Pr. h. Talabot père.
Jug. Poumeau la Pouyade.
Bruchard.
Peconnet (*instr.*)
J. s. Mousnier aîné.
Tixier.
Cantillon de la Couture
Pr. R. Baraudon.
Subst. David.
Gref. Marbouty.

Rochechouart.

Prés. Dupuy.
Jug. Lavaud (*instr.*)
Goursaud de Merlis.
J. s. Gros Deveau.
Codet.
Berthelot.
Pr. R Lezaud.
Subst. Regert.
Gref. Dervaud.

Saint-Yrieix.

Prés. Crezeunet (Léonard).
Jug. Crezeunet (Elie) (*ins.*)
Allègre.

J. s. Deschamps.
Bonhomme-Lavallade.
Valette-Chapelias.
Pr. R. Lemoyne.
Subst. Darchis.
Gref. Rudeuïl.

La cour royale de ce département est à Limoges.

85. VOSGES.

Epinal.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises des Vosges.

Prés. Guéry.
V.-P. Julien.
Jug. Vosgien (*instr.*)
Delorme.
Derazey (Honoré).
Derazey (Nic. S.).
De Ravinel.
Perrin.
Leclerc.
J. s. Colin.
Lehec.
Nicolle.
Collenne.
Pr. R. Lemarquis.
Subst. Salmon.
Paullet.
Gref. Maudheux.

Mirecourt.

Prés. Limouse.
Jug. Cornebois (*instr.*)
Tassard.
J. s. George.
Rellot.
Tassard.
Pr. R. Bastien.
Subst. Delahausse.
Gref. Bastien (Auguste).

Neufchâteau.

Prés. Cherpitel.
Jug. La Gabbe.
Tulpain. (*instr.*)
J. s. Najean.
Henrys.
Laurent.
Pr. R. Pougny.
Subst. Bossu.
Gref. Bertrand.

Remiremont.

Prés. Thouvenel fils.
Jug. Richard (*instr.*)
De Roton.
J. s. Febvrel.
Noël.
N. . . . .
Pr. R. Perrin.
Subst. Moreau.
Gref. Minette.

Saint-Dié.

Prés. Febvrel.
Jug. Chanzy.
Jeanpierre (*instr.*)
J. s. Toussaint.
Ferry)Ed.)
Deguerre.
Pr. R. Abram de Zincourt.
Subst. Fachot.
Gref. Lamblé.

La cour royale de ce département est à Nancy.

86. YONNE.

Auxerre.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de l'Yonne.

Prés. Chardon ✲.
V.-P. Gallois.
Jug. Guérin Devaux.
Choppin de Mérey.
Heuvrard.
Le Blanc Duvernoy (*instr.*)
Tonnellier.
Mathieu.
Dobignie ✲.
J. s. Marie.
Chevillot.
Marcy.
Devaux fils.
Pr. R. Dionis du Séjour.
Subst. Aignan.
Gref. Gautrot.

Avallon.

Prés. Philibert Comynet.
Jug. Béthery de la Brosse (*instr.*)
Bidault.
J. s. Febvre ✲.
Vignon.
N. . . . .
Pr. R. Ricard.
Subst. Boutin.
Gref. Carmagnole.

Joigny.

Prés. Lallier.
Jug. Révillon d'Apreval (*instr.*)
Desmadières.
J. s. Parisot.
Deshayes.
Letellier.
Pr. R. Gislain de Bontin.
Subst. Bourgoin.
Gref. Fleury.

Sens.

Prés. Desnoyers.
Jug. Ratier.
De Person (*instr.*)
J. s. Regnault.
Adine.
Berthelin-Desbyrons.
Pr. R. Bérenger.
Subst. Metman.
Gref. Dubois.

Tonnerre.

Prés. La Caille.
Jug. Rétif (*instr.*).
Roze.
J. s. Loriot de Rouvray.
Deschodt.
Baillot.
Pr. R. Palotte.
Subst. De Monicault.
Gref. Cherest.

La cour royale de ce département est à Paris.

SECTION V.

TRIBUNAUX DE COMMERCE.

Les tribunaux de commerce sont composés de juges et de juges suppléans élus par les notables commerçans, et d'un greffier âgé au moins de vingt-cinq ans. Leur ressort est le même que celui du tribunal de première instance. — Chacun est composé d'un président, de deux juges au moins, de huit au plus. Dans les arrondissemens où il n'y a pas de tribunaux de commerce, les tribunaux civils en exercent les fonctions. La liste des notables est dressée sur tous les commerçans de l'arrondissement par le préfet, et approuvée par le Ministre du commerce et des travaux publics. — Leur nombre ne peut être au-dessous de vingt-cinq dans les villes où la population n'excède pas 15,000 ames. — Dans les autres villes, il doit être augmenté à raison d'un électeur pour mille ames de population. Tous les commerçans qui ont exercé le commerce avec honneur et distinction pendant cinq ans et qui sont âgés de trente ans peuvent être nommés juges ou suppléans; le président doit être âgé de quarante ans. L'élection est faite au scrutin individuel, à la pluralité absolue des suffrages; et lorsqu'il s'agit d'élire le président, l'objet spécial de cette élection est annoncé avant d'aller au scrutin. — A la première élection, le président et la moitié des juges et suppléans sont nommés pour deux ans; la seconde moitié est nommée pour un an. — Aux élections postérieures, toutes les élections sont faites pour deux ans. — Le président et les juges ne peuvent rester plus de deux ans en place ni être réélus qu'après un an d'intervalle. Le Roi donne l'institution aux élus. — Il n'y a près les tribunaux de commerce ni ministère public ni avoués; dans la plupart, l'usage a établi des défenseurs habituels, admis par le tribunal sous le titre d'*agréés*. — Les fonctions des juges de commerce sont seulement honorifiques. Les tribunaux de commerce connaissent: 1° de toutes les contestations relatives aux engagemens et transactions entre négocians, marchands et banquiers; 2° entre toutes personnes, des contestations relatives à des actes de commerce; les articles 632 et 633 du Code de commerce indiquent ce qu'on doit entendre par acte de commerce. Ils connaissent également: 1° des actes contre les facteurs commis des marchands, ou leurs serviteurs pour le fait seulement du trafic du marchand auquel ils sont attachés; 2° des billets faits par les receveurs, payeurs, percepteurs et autres comptables de deniers publics; de toutes les contestations relatives aux faillites. Les tribunaux de commerce jugent en dernier ressort toutes les demandes dont le principal n'excède pas 1,000 francs; toutes celles où les parties justiciables de ces tribunaux et usant de leurs droits ont déclaré vouloir être jugées définitivement et sans appel.

Ces tribunaux n'ont point de vacances, et ont la même Cour royale que les tribunaux de première Instance de leurs départemens.

Tribunaux de Commerce par ordre alphabétique des Villes.

(Abréviations. — *Pr.* Président; *Jug.* Juges; *Gr.* Greffier.)

Abbeville.

Pr. Denoyelle.
Jug. Bellart-Danzel.
Decaieu.
Gremelet.
Danzel.
Gr. Flaman.

Agde.

Pr. Fournié fils de l'aîné.
Jug. Romieu fils.
Rigaud.
Jug. Dolques.
Gr. Durand.

Agen.

Pr. Ducasse.
Jug. Barsalon.
Nestler aîné.
Cabrit.
Remy.
Gr. Pébernat.

Aix.

Pr. Silvy.
Jug. Mathieu.
Sedaillan.
Artaud.
Crémieu.
Gr. Massie.

Ajaccio.

Pr. Costa
Jug. Fil (Alex.)
Vico.
Peri.
Gr. Decosmi.

Alais.

Pr. Bonnal.
Jug. Bonnal fils.
Noguier.
Roux.
Gr. Gontier.

Albi.

Pr. Lacombe.
Jug. Soulages.
Clergue.
Deprats.
Gisclard.
Gr. Dupuy.

Alençon.

Pr. Mercier.
Jug. Laumonier.
Levesques fils.
Laveille.
Despierres.
Gr. Hardy fils.

Ambert.

Pr. Vimal-Vialis.
Jug. Foye.
Chabrier-Boucheron.
Messance-d'Aval.
Gr. Fouilhoux fils.

Amiens.

Pr. Bulan.
Jug. Andrieu.
Morel-Cornet.
Labbé.
Deberny.
Gr. Jumel.

Anduse.

Pr. Mirial.
Jug. Larguier-Atger.
Gautier.
Maurin.
Gr. Coulomb.

Angers.

Pr. Saulnier.
Jug. Oriolle aîné.
Appert aîné.
Gallet-Azémak.
Leclerc-Laroche.
Gr. Cachet.

Angoulême.

Pr. Sazerac-Desroches.
Jug. Bontemps.
Troussex.
Sazerac-Deforges.
Gilbert.
Gr. Cheneuzac.

Annonay.

Pr. Lioud.
Jug. Perrier.
Béchétoille.
Destré-Chapuis.
Alléon.
Gr. Deglesne.

Antibes.

Pr. Breistroff.
Jug. Bertrand.
Bonnavie.
Hugues.
Gr. Bella.

Argentan.

Pr. Ledangereux.
Jug. Lecoq.
Bureau.
Tavernier.
Gr. Deplanche.

Arles.

Pr. Boulouvard.
Jug. Aurant.
Sablier.
Bœuf.
Guiguet.
Gr. Girard.

Arras.

Pr. Hurtrel-Letombe.
Jug. Hannebicque-Legentil.
Crespel-Dellisse.
Leroy-Brasier.
Fagniez.
Gr. Coquel.

Aubenas.

Pr. Rochcombier.
Jug. Deydier.
Fauriès.
Ruelle.
Gr. Ceye.

Auch.

Pr. Saucet.
Jug. Gages.
Boubée.
Tarbes.
Gr. Danssos.

Aurillac.

Pr. Masonobe.
Jug. Majonenc.
Miquel.
Lacarrière.
Marty.
Gr. Labro.

Autun.

Pr. Rérolle-Boch.
Jug. Brunet.
Cuzin.
Berger-Moynier.
Rodier.
Gr. Changarnier.

Auxerre.

Pr. Mérat-Guillot.
Jug. Laurent-Lesseré.
Augé.
Tambour.
Sirop-Cottin.
Gr. Lethors fils.

Auxonne.

Pr. Luce-Fribourg.
Jug. Saunié.
Pichard.
Phal.
Paget.
Gr. Humbert.

Avallon.

Pr. Rolley.
Jug. Gally.
Royer-Gariel.
Vigoureux.
Gr. Perreau.

Avignon.

Pr. Verdet.
Jug. Clauseau (Aug.)
Berton.
Bigonet.
Chambeaud.
Gr. Descatte.

Bagnères.

Pr. Germeuil-Costallat.
Jug. Dossun.
Castagnère.
Gr. Fortane.

Bar-le-Duc.

Pr. Mayeur.
Jug. Villemard-Gubey.
Saincère-Rouyer.
Hannotin-Titran.
Parisot-Parisot.
Gr. Gillet.

Bastia.

Pr. Bertarelli.
Jug. Gregory.
Sisco.
Benedittini.
Grondona.
Gr. Mariotti.

Bayeux.

Pr. Féron.
Jug. Groult.
Tardif.
Huvet.
Yvon.
Gr. Guelle.

Bayonne.

Pr. Daguerre-Dospital.
Jug. Gimex.
Detroyat.
Lanne.
Maze.
Gr. Dupuy.

Beaune.

Pr. Laussot.
Jug. Michaud.
Maire-Nicolle.
Moreau-Guillemot.
Bailly.
Gr. Chaussenot.

Beauvais.

Pr. Charles-Michel.
Jug. Gromard.
Fichaux-Cavrel.
Marthe-Vacquerie.
Avonde-Blanchet.
Gr. Decaye.

Belfort.

Pr. Haas.
Jug. Bornèque.
Blétry.
Gauvin.
Gr. Durosoy.

Bergerac.

Pr. Saint-Martin.
Jug. Rolland.
Péchadergue.
Gagnaire.
Gr. Connangle.

Bernay.

Pr. Vy.
Jug. Desnos.
Focex.
Assegond.
Delangle-Daviel.
Gr. Oursel.

Besançon.

Pr. Wey.
Jug. Amet.
Racine.
Jug. Papillon.
Terlaing.
Gr. Thieulin.

Béziers.

Pr. Debès.
Jug. Bourbon.
Gast.
Barre.
Gairaud.
Gr. Foulquier-Bailheron.

Billom.

Pr. Lasteyras.
Jug. Mandel-Pilas.
Chambigne-Goutay.
Michoudet.
Gr. Bouchardon.

Blaye.

Pr. Merlet.
Jug. Vineau.
Rabaine.
Ollière.
Gr. Rabolte.

Blois.

Pr. Garnier-Salleron.
Jug. Dana.
Suppligeau.
Ferron.
Roger-Coué.
Gr. Jullien.

Bordeaux.

Pr. Dupuch.
Jug. Galos.
Cuzol.
Mérillon.
Devez.
Roman.
Oldekon.
Gr. Larose.

Boulogne-sur-Mer.

Pr. Dujat-Wallet.
Jug. Dusommerard-Cary.
Adam.
Fontaine.
Sire.
Gr. Gaultier.

Bourges.

Pr. Manceron.
Jug. Torchon.
Jullien-Baudin.
Desbarres.
Peneau.
Robin-Rozé.
Gr. Luzarches.

Brest.

Pr. Chauchard.
Jug. Kros.
Floch.
Launay.
Lhuillier.
Gr. Monteaud.

Brignoles.

Pr. Melan.
Jug. Moutton.
Perreymond-Dufort.
Gr. Cauvin.

Brioude.

Pr. Pradier-Delcher.
Jug. Héraud.
Mouret.
Ravaisse.
Gr. Lagrange.

Brive.

Pr. Lacoste-Dupont.
Jug. Breuil.
Lafonduroux.
Vicant.
Gr. Choumeils de Saint-Germain.

Caen.

Pr. Vautier.
Jug. De Courdemanche.
Le Comte.
Lange.
Hamard.
Gr. De Vic fils.

Cahors.

Pr. Caugardel.
Jug. Rouquié.
Caugardel.
Giraud.
Gr. Gaillard.

Calais.

Pr. Devot.
Jug. Champaillier.
Mory.
Darquer.
Gr. Dessaux.

Cambray.

Pr. Bethune.
Jug. Delloye.
Duchange.
Deleau.
Leroy-Tribou.
Gr. Leroy.

Carcassonne.

Pr. Laperrine.
Jug. Sicre.
Jaffus-Balausa.
Mandoul.
Bousquet.
Gr. Cousinet.

Castelnaudary.

Pr. Borrelly.
Jug. Maux aîné.
Bataillé.
Connac.
Gr. Combes.

Castres.

Pr. Laval.
Jug. Guilbert.
Rouanet.
Nayral.
Dougados-Cailhive.
Gr. Gaubert.

Cette.

Pr. Lafon.
Jug. Cullieret.
Bouet.
Moulin.
Gr. Pleuc.

Chalons-sur-Marne.

Pr. Rousseau.
Jug. Lesecq-Machex.
Chanoine-Ecoutin.
Dez.
Gr. Failly.

Châlons-sur-Saône.

Pr. Rogues.
Jug. Coste.
Chevalier-Loranchet.
Paradis.
Ogier.
Gr. Terrage.

Charleville.

Pr. Hubert.
Jug. Laloyaux-Lacor.
Delume.
Gailly.
Gr. Petit.

Charolles.

Pr. Tillion.
Jug. Daviot.
Sœur.
Roux.
Gr. Rozet.

Chartres.

Pr. Chasles.
Jug. Duchesne-Mirey.
Guénée.
Thibault.
Guérinot-Montéage.
Gr. Jacquin.

Châteauroux.

Pr. Godard.
Jug. Petrely-Grenouillet.
Lemor-Morin.
Pierre.
Délibéré-Duret.
Gr. Ollier.

Châtellerault.

Pr. Joanny-Gaudeau.
Jug. Proa-Orillard.
Treuille-Turquand.
Godard-Delaure.
Marteau-Beauchaine.
Gr. Dorvau.

Châtillon-sur-Seine.

Pr. Maître-Humbert.
Jug. Jully-Chaumonnot.
Perriquet.
Laperouse.
Gr. Bourceret.

Chaumont.

Pr. Richard.
Jug. Pyonnier.
Gabeur-Génuys.
Lacour.
Gr. Richenot.

Cherbourg.

Pr. Mauger.
Jug. Delachapelle.
Postel.
Bonfils.
Liais.
Gr. Saillard.

Cholet.

Pr. Cesbron-Lavau.
Jug. Loyer.
Fonteneau.
Gr. Chauvière.

Ciotat (La).

Pr. Roustan.
Jug. Fabre.
Ducros.
Mein.
Gr. Payan.

Clamecy.

Pr. Charbonneau.
Jug. Brivot.
Parent.
Gr. Jullien.

Clermont (Hérault).

Pr. Rouquet.
Jug. Ortus.
Boissière.
Planque.
Gr. Berthomieu.

Clermont-Ferrand.

Pr. Bonnadier.
Jug. Roux-Laval.
Collangettes.
Bonnabaud.
Guilhaumon.
Gr. Moussy.

Cognac.

Pr. Lecoq.
Jug. Mousnier.
Coullon.
Dupuy.
Gr. Mercier.

Colmar.

Pr. Chappuis.
Jug. Pflug.
Hitschler-Bussmann.
Muller.
Gr. Macker.

Compiègne.

Pr. Roux.
Jug. Leclerc.
Deverson.
Baudequin.
Gr. Legrand.

Condé-s.-Noireau.

Pr. Bridet.
Jug. Brière.
Dumont.
Donnés.
Gr. Davoult.

Coutances.

Pr. Piton.
Jug. Le Breton.
Lemarc.
Lemasson.
Gr. Chauvet.

Dieppe.

Pr. Deslandes.
Jug. Léger.
Vasse.
Legriel.
Quenouille.
Gr. Dupont.

Dijon.

Pr. Bouchard.
Jug. Masson-Naigeon.
Douillier.
Chanut.
Maire.
Gr. Seroult fils.

Dôle.

Pr. Boyer.
Jug. Daubigney.
Humbert.
Martel.
Gr. Fleury.

Dourdan.

Pr. Robin.
Jug. Billiault.
Levasseur.
Leduc.
Gr. Sarcey.

Draguignan.

Pr. Bernard.
Jug. Dalmas.
Clément.
Gubert.
Alleman.
Gr. Doublier.

Dreux.

Pr. Avisse aîné.
Jug. Fessard.
Proust.
Louvet-Jullienne.
Gr. Le Maître.

Dunkerque.

Pr. Bonvarlet.
Jug. Carlier.
Alard.
Dessurne.
Gourdin-Coquelle.
Gr. Fontemoing.

Elbeuf.

Pr. Louvet.
Jug. Colas.
Ste-Croix-Desfresches.
Prieur-Quesné.
Gr. Lecomte.

Epernay.

Pr. Leclert.
Jug. Simonneau.
Lochet de St.-Wallon.
Dinet-Preuvel.
Gr. Galis.

Eu et Tréport.

Pr. Vaucouleurs.
Jug. Le Roy-Lavigne.
Fréchon.
Derambure.
Gr. Vattebled.

Évreux.

Pr. Corneille-Dehaumont.
Jug. Thiroin.
Cheramy.
Houllier.
Gr. Courtin.

Falaise.

Pr. Lemeneur-Doray.
Jug. Besnier.
Beuzelin.
Jardin-Letourneur.
Cofin.
Gr. Renault.

Fécamp.

Pr. Germain.
Jug. Tinel.
Vittecoq-Fieret.
Follin.
Gr. Chaber.

Fréjus.

Pr. Flory.
Jug. Guigonet.
Margaillan.
Sénéquier.
Gr. Bareste.

Gournay.

Pr. Bazin.
Jug. Duhamel-Dehors.
Toutain.
Lenoir.
Gr. Labbé.

Granville.

Pr. Malicorne.
Jug. Lahoussaye.
Beautemps.
Ducoudray.
Gr. Quesnel.

Grasse.

Pr. Boulay-Isnard.
Jug. Chéris.
Du Rouret.
Rey.
Gr. Tourre.

Gray.

Pr. Huot.
Jug. Bergeret.
Poulot.
Forest.
Gr. Myet.

Grenoble.

Pr. Berlioz.
Jug. Rocourt.
Charvet.
Fanton.
Margot.
Gr. Cottavoz.

Havre-de-Grâce.

Pr. Delaroche.
Jug. Hermé.
Ferrère.
Chouquet.
Monod.
Gr. Grouard.

Honfleur.

Pr. Boivin.
Jug. Bénard.
Duval-Goupil.
Pasquier.
Trémois.
Gr. Douelle.

Isigny.

Pr. Demôle, *dit* Senot.
Jug. Etienne.
Normand.
Lerebour.
Gr. Michel de Bonnefond.

Isle-Rousse.

Pr. Blasini.
Jug. Mattei.
Costa.
Gr. Franceschi.

Issoire.

Pr. Rome-Sabattier.
Jug. Dutheil.
Burguet-Blanc.
Faure.
Gr. Sersiron.

Issoudun.

Pr. Louis-Pierre.
Jug. Passajon.
Berthier-Durand.
Lebreton-Savigny.
Maigny-Gaülin.
Gr. Tourlet.

Joigny.

Pr. Emery.

Jug. Bouron.
Cochet.
Couturier.
Gr. Robillard.

Laigle.

Pr. Hurel-Masson.
Jug. Vaugeois.
Lebas.
Fleury.
Gr. Bisson.

Langres.

Pr. Arbeltier-Petitjean.
Jug. Lacordaire.
Demongeot.
Walter.
Gr. Colle fils.

Laval.

Pr. Boisseau.
Jug. Dulaurent.
Tirouflet.
Leclère.
Tirouflet.
Gr. Hureau.

Libourne.

Pr. Chaperon.
Jug. Danglade.
Laval.
Baurez.
Gr. Chauvin.

Lille.

Pr. Lefebvre.
Jug. Carpentier-Leperre.
Derode.
Rouzé.
Cordonnier.
Gr. Blondeau.

Limoges.

Pr. Petiniaud-Champagnac.
Jug. Gay-Dupaland.
Latrille-Millet.
Guithon.
Ardant-Antignac.
Gr. Sénémaud.

Limoux.

Pr. Viviès-Fournil.
Jug. Commez.
Dodin.
Lapasset.
Gr. Vidal fils.

Lisieux.

Pr. Perrier.
Jug. Chauvel.
Pannier.
Jug. Boursin.
Cordier.
Gr. Pains.

Lodève.

Pr. Martel.
Jug. Labranche.
Calvet.
Fournier.
Gr. Maurel.

Lons-le-Saulnier.

Pr. Berlier.
Jug. Vital-Besson.
Balland.
Chavet.
Gr. Bourdon.

Lorient.

Pr. Besné.
Jug. Bardon.
Rotinat.
Ouizille.
Foucard.
Gr. Sauvey.

Louhans.

Pr. Petiot.
Jug. Lachize-Petit-Jean.
Millet.
Maubey-Maubey.
Gr. Guyennot.

Louviers.

Pr. Ribouleau.
Jug. Gastinne.
Chennevière.
Odiot.
Gr. Marquet fils.

Lyon.

Pr. Dolbeau.
Jug. Rémond.
Marin.
Beau.
Prénat.
Bouvard.
Racine.
Gr. Daigueperse.

Mâcon.

Pr. Bonnet-Rivet.
Jug. Pellissier.
Vesinier.
Piot.
Pachon-Butaud.
Gr. Viallet.

Mamers.

Pr. Varet-Brenand.
Jug. Prevet.
Fouanon.
Gr. Guyon.

Manosque.

Pr. Bouffier.
Jug. Buisson.
Juglar.
Avril.
Gr. Gal.

Mans (Le).

Pr. Laroche.
Jug. Lavallée.
Perrinelle.
Thoré.
Lecornué.
Gr. Lacroix.

Marennes.

Pr. Dubois-Meynardie.
Jug. Robert.
Guillard.
Aubin-Charron.
Gr. Gaultier.

Marmande.

Pr. Birac.
Jug. Seguin.
Mouran.
Gay.
Gr. Morin.

Marseille.

Pr. Rabaud.
Jug. Crozet de Bargnann.
Martel.
Milliau.
Lafon.
Pascal.
Fournier.
Gr. Moreau.

Mayenne.

Pr. Carré.
Jug. Féron-Montiège.
Léveillé.
Hedou-Lalande.
Gr. Girard.

Meaux.

Pr. Damoreau.
Jug. Lecouturier.
Ducrocq.
Bruneau.
Gr. Carlier.

Metz.

Pr. Dubuisson.
Jug. Collignon.

Jug. Collignon.
Delcroix.
N. . . . . .
Gr. Blondin.

Milhau.

Pr. Cure.
Jug. Cros.
Blanc.
Gr. Vialettes.

Mirecourt.

Pr. Buffet.
Jug. Payonne.
Brobèque.
Renaud-Beurnel.
Gr. Royer.

Moissac.

Pr. Feyt.
Jug. Vidal.
Capgras.
Falga.
Salers.
Gr. Faure.

Montargis.

Pr. Chaumeron-Vivier.
Jug. Sauvard.
Boivin.
Raige-Verger.
Gr. Ganneau.

Montauban.

Pr. Lacoste-Rigail.
Jug. St.-Geniès.
Mérignac-Delon.
Vergès.
Foissac-Pons.
Gr. Lantelme.

Montereau.

Pr. Grandjean.
Jug. Cabanès.
Putois.
Becar.
Gr. Laffrat.

Montpellier.

Pr. Guibal.
Jug. Mion.
Roqueplane.
Achard.
Coulet.
Gr. Maurin.

Morlaix.

Pr. Puyo.
Jug. Vallée.

Jug. Miorcec.
Homon.
Bean.
Gr. Daniellou.

Moulins.

Pr. Grandpré.
Jug. Donjan.
Mathé.
Bichon.
Deshommes.
Gr. Boutal.

Mulhausen.

Pr. Schlumberger-Steinet.
Jug. Zuber.
Kœnig.
Bock.
Gr. Clavey.

Nancy.

Pr. Duroselle.
Jug. Elie.
Demangeot.
Favier.
Olry.
Gr. Barberot.

Nantes.

Pr. Gouin.
Jug. Braheix.
Brousset.
Queneau.
Trenchevent.
Goullin.
Harmange.
Gr. Le Prevost-Bourgerel (M. R. J.)

Narbonne.

Pr. Coussières.
Jug. Bringuier.
Campman.
Jallabert.
Poulharies.
Gr. Fourcade.

Nérac.

Pr. Castaing.
Jug. Espagnet.
Pompignan (de).
Dubord.
Gr. Labadie-Lagrave.

Neufchâtel.

Pr. Joly.
Jug. Lefebvre-Deleau.
Boulenger.
Desquinnemare.
Gr. Decrept.

Nevers.

Pr. Wagnien.
Jug. Lyons.
Meryot-Coudereau.
Petit.
Roger.
Gr. Cassiat.

Niort.

Pr. Texier.
Jug. Surlemont.
Festy-Saujon.
Chambinière.
Noirot.
Gr. André.

Nîmes.

Pr. Mathieu.
Jug. Michel.
Noury-Trehoulon.
Carcassonne.
Maumenet.
Gr. Le Gal.

Nuits.

Pr. Jacquinot-Gras.
Jug. Marey.
Bellevret.
Joly.
Gr. Jacquinot.

Oloron.

Pr. Brun.
Jug. Hayet.
Fourcade.
Cazes.
Gr. Bambalère.

Orléans.

Pr. Germon-Miron.
Jug. Guillon-Brault.
Beaudeduit-Bardon.
Dequoy-Burgevin.
Germon-Douville.
Janse.
Chapon-Dabit.
Gr. Desnoyers.

Paimpol.

Pr. Corouge-Kersaux.
Jug. Le Pesant.
Morand.
Le Mesle.
Gr. Le Dru fils.

Paris (Voyez partie 5, chap. 2, sect. 2).

Pau.

Pr. Lacombe.
Jug. Buron.

Jug. Begué fils.
Mérillon.
Viguerie (E.).
Gr. Palette.

Périgueux.

Pr. Michellet.
Jug. Jaubert.
Mage.
Rousseau.
Gr. Rongieras.

Perpignan.

Pr. Massotia.
Jug. Durand.
Jaume.
Pourtet.
Fabre.
Gr. Ferriol.

Pertuis.

Pr. Roman.
Jug. Caire fils.
Artaud.
Rousset.
Gr. Guérin.

Pézénas.

Pr. Bourbon.
Jug. Gaujon.
Pégat.
Vidal.
Gr. Bedarride.

Poitiers.

Pr. Bourriaud.
Jug. Courtaud.
Bertin-Grillet.
Lesourd-Vaillant.
Pavie.
Gr. Orillard.

Pont-Audemer.

Pr. Nolent-Delaittre.
Jug. Boissel.
Clouet.
Boursy.
Gr. Lebigre.

Provins.

Pr. Signoret.
Jug. Guinet.
Hugot.
Moutarde.
Gr. Lair.

Puy (Le).

Pr. Ganirol.
Jug. Aulanier.
Defrance.
Jug. Vacheron.
Villeneuve-Robert.
Gr. Durastel.

Quimper.

Pr. Porquiet.
Jug. Boutibonne.
Coatpont.
Le Batard.
Gr. Bernard.

Quintin.

Pr. Allenou.
Jug. Garnier-Bodeléac.
Mazurié.
Duval-Desvallées.
Gr. Le Breton.

Rennes.

Pr. Chevrier.
Jug. Pongerard.
Dréo.
Laneau.
Desbouillons.
Gr. Dufresne.

Reims.

Pr. Plumet-Folliart.
Jug. Lanson.
Walbaum.
Bourgeois.
Givelet-Marguet.
Gr. Midoc.

Rodez.

Pr. Carcenac.
Jug. Carrère.
Calmels.
Pouget.
Gr. Broussy.

Riom.

Pr. Sauret.
Jug. Gorce.
Tardit-Tallon.
Dumoulin.
Gr. Desanges.

Rochefort.

Pr. Ayraud.
Jug. Peyri.
Coutin.
Bouffard.
Gr. Brisard.

Rochelle (La).

Pr. Lanusse.
Jug. Charruyer.
Mesturas.
Jug. Becker.
Chabant.
Gr. Ayrard.

Romans.

Pr. Simond.
Jug. Bouzon.
Bonnardel.
Reynaud.
Gr. Copin.

Romorantin.

Pr. Cottereau-Vilpon.
Jug. Batailler-Guillot.
Camus-Dumaine.
Normant.
Gr. Martin.

Rouen.

Pr. Lemire.
Jug. Dieusy.
Levavasseur.
Caignard.
Martin.
Rolet.
Rondeaux-Pouchet.
Gr. Lecomte.

St.-Affrique.

Pr. Grand fils.
Jug. Rivemale.
Grand.
Girbal.
Gr. Tarrusson.

St.-Brieuc.

Pr. Boullé.
Jug. Bougeard.
Chauvin.
Sébert.
Gr. Lecudennec.

St.-Dizier.

Pr. Coquart-Briquet.
Jug. Gayot.
Mahuet-Cheri.
Bourdon.
Gr. Ferrand.

St.-Etienne.

Pr. Lardenet.
Jug. Salichon.
Berthollet.
Durand-Badel.
Paliard.
Gr. Aguiraud.

Saintes.

Pr. Gout.
Jug. Dumontel.
Clavier.

Jug. Magné-Rongé.
Julien.
Gr. Dugué.

St.-Flour.

Pr. Basset.
Jug. Delcros-Chotonnier.
Mallet.
Beaufils-Costes.
Gr. Henry.

St.-Gaudens.

Pr. Amiel.
Jug. Fouque.
Dupuy.
Couret.
Gr. Pointis.

St.-Geniès.

Pr. Massabiau.
Jug. Talon.
Majorel.
Allemand.
Gr. Persegol.

St.-Hippolyte.

Pr. Clauzel.
Jug. Dadre.
Gachon.
Jean-Jean.
Gr. Bourgoing.

Saint-Jean-d'Angély.

Pr. L'Air.
Jug. Mounier-Abel.
Mallard.
Petit.
Gr. Baud.

St.-Jean-de-Losne.

Pr. Grenier.
Jug. Collin.
Robert.
Laurent-Pallereau.
Gr. Berthaut.

St.-Lô.

Pr. Fellin.
Jug. Lecardonnel.
Lecluz-Biard.
Gardye.
Gr. Huet.

St.-Malo.

Pr. Marion.
Jug. Dupuy-Fromy.
Colin-Boishamon.
Apecril-Kerloguen.
Fontan.
Gr. Pichot.

S.-Martin, île de Ré.

Pr. Kemmérer.
Jug. Dechezeaux.
Grelaud.
Neveur-Dupeux.
Gr. Bouju.

St.-Omer.

Pr. Carpentier-Mancel.
Jug. Hermand-Henneguier.
Lagaisse.
Brive-Vaubavinchove.
Milafroye.
Gr. Serdobbel.

S.-Pierre, île d'Oléron.

Pr. Gourmel-Raflégeau.
Jug. Chasseloup.
Péponnet.
Fraignaud.
Gr. Beauvaix.

St.-Quentin.

Pr. Doraison-Piot.
Jug. Coutant-Cambronne.
Lefèvre-Desains.
Leroy-Lecaisne.
Beauchart.
Gr. Lelong.

St.-Tropez.

Pr. Meyriez.
Jug. Hermieu.
Germondy.
Engelfred.
Gr. Ollivier fils.

St.-Valery-en-Caux.

Pr. Leseigneur.
Jug. Savoye.
Angot.
Anquetil.
Gr. Burel.

St.-Valery (Somme).

Pr. Lambert.
Jug. Valery-Ridoux
Baillet.
Boullenger.
Vasseur.
Gr. Dullos.

Salins.

Pr. Willard.
Jug. Thiébaud.
Marcou.
Gauthier
Gr. Courtois.

Sarlat.

Pr. Faujanet.
Jug. Mouzie-Lasserre.
Roussarie.
Dauriac.
Gr. Gouvet.

Saulieu.

Pr. Finot.
Jug. Michault.
Lardet.
Lavergne-Boquin.
Gr. Comaille.

Saumur.

Pr. De Kermann,
Jug. Raguideau.
Roulleau.
Viger-Hanry.
Dupuy-Perranlt.
Gr. Dudouet.

Sédan.

Pr. Chayaux.
Jug. Labrosse-Béchet.
Ninnin.
Suchetet.
Brincourt.
Gr. Chayaux.

Sens.

Pr. Cornisset-Lamotte.
Jug. Huré-Revêche.
Delporte.
Duplaud-Beraudon.
Corot-Cornisset.
Gr. Jacquemus.

Soissons.

Pr. Mauprivez.
Jug. Fournier-Benoit.
Cousin.
Decamps.
Gr. Desboves.

Souillac.

Pr. Lombart.
Jug. Verninac.
Gardareins.
Bruel.
Gr. Castet.

Strasbourg.

Pr. Lebel.
Jug. Faes.
Weyher.
Simonis.
Seib.
Gr. Martha.

Tarascon.

Pr. Aubanel.

Jug. Aubanel.
Bureau.
Riffard.
Gr. Mauche.

Tarbes.

Pr. Dupierris.
Jug. Abadie.
Bordes.
Fonchard.
Adour-Philogone.
Gr. St.-Martin.

Thiers.

Pr. Guillemot-Riberolles.
Jug. Nourrisson-Courcon.
Malmenaïde-Fénérol.
Andrieu-Dufour.
Fontsauvage-Pine.
Gr. Betant.

Tinchebray.

Pr. Frémont.
Jug. Yver fils.
Heuré.
Chancerel.
Gr. Guérard.

Toulon.

Pr. Pignol.
Jug. Arnoux.
Billon.
Gérard.
Dubouch.
Gr. Blain.

Toulouse.

Pr. Viguerie.
Jug. Bories.
Conferon.
Montané.
Louet.
Gr. Ferradou (J.-P.).

Tournus.

Pr. Montorey.
Jug. Bessard.
Buisson.
Montagnon.
Gr. Perrin.

Tours.

Pr. Jeuffrain.
Jug. Roze.
Jug. Blanchard.
Pélissot-Croué.
Frédureau.
Gr. Triquet.

Troyes.

Pr. Gérard-Fleury.
Jug. Gréau.
Lebrun-Boilletot.
Simonnot-Gervaisot.
Gallice-Dalbanne.
Gr. Lemoine.

Tulle.

Pr. Filliol.
Jug. Barry.
Vergne.
Orliaguet.
Descaich.
Gr. Tramond.

Valenciennes.

Pr. Serret.
Jug. Lefébure-Coppin.
Delamme-Lelièvre.
Gellé.
Nicolle-Charpentier.
Gr. Miot.

Vannes.

Pr. Paradis.
Jug. Dubois.
Beluze.
Le Bret.
Jouanguy.
Gr. Faucheux.

Verdun.

Pr. Houzelle.
Jug. Remy.
Gargam.
Antoine.
Gr. Dresch.

Versailles.

Pr. De Beigneville.
Jug. Amaury.
Bourotte.
Belin.
Thevenon.
Gr. Crouzet.

Vervins.

Pr. Duflot-Cardot.
Jug. Bougon.
Renard-Lhéritier.
Piette.
Gr. Antoine.

Vienne.

Pr. Odoard.
Jug. Charvet.
Contamin.
Chevallier.
Ithier.
Gr. Belletable.

Villefranche.

Pr. Truchot.
Jug. Milliet.
Escoffier.
Gr. Raidmène.

Villeneuve-sur-Lot.

Pr. Caules.
Jug. Laborde.
Lafargue.
Roudil.
Gr. Bonnal.

Vimoutiers.

Pr. Joselle-Farou.
Jug. Mannoury.
Lemeneur.
Berthelot-Lelasseur.
Pernelle-Cogent.
Gr. Jaeck.

Vire.

Pr. Pineau.
Jug. Chancerel.
Juhel.
Gallet.
Gr. Crespin fils.

Yvetot.

Pr. Bréant.
Jug. Hue.
Simon.
Fouet.
Neveu.
Gr. Aubert.

SECTION VI.

JUSTICES DE PAIX DU ROYAUME.

Les Juges-de-paix sont nommés par le Roi; ils ne sont pas inamovibles (Charte, art. 52). — Pour être Juge-de-paix il faut avoir trente ans accomplis. Chaque Juge-de-paix est assisté d'un greffier qui doit être âgé de vingt-cinq ans. Les Juges-de-paix ont des fonctions au civil et au criminel.

Au civil, ils sont: 1° *Juges* en certaines matières; 2° *Conciliateurs*, et chargés de procéder ou d'assister à divers actes de juridiction non contentieuse.

Au criminel, ils forment les tribunaux de simple police, et sont officiers de police judiciaire.

Au civil, le Juge-de-paix connaît seul, comme juge, dans l'étendue de son canton, de toutes les causes purement personnelles et mobilières sans appel, jusqu'à la valeur de 50 fr.; et à la charge d'appel, jusqu'à la valeur de 100 fr. Également, il connaît seul, sans appel, jusqu'à la valeur de 50 fr.; et à la charge d'appel à quelque valeur que la demande puisse monter: 1° des actions pour dommages faits, soit par les hommes, soit par les animaux, aux champs, fruits et récoltes; 2° des déplacemens de bornes; des usurpations de terres, arbres, haies, fossés et autres clôtures commises dans l'année; des entreprises sur les cours d'eau servant à l'arrosement des prés, commises pareillement dans l'année, et de toutes autres actions possessoires; 3° des réparations locatives des maisons et fermes; 4° des indemnités prétendues par le fermier ou locataire pour non-jouissance, lorsque le droit de l'indemnité ne sera pas contesté, et des dégradations alléguées par le propriétaire; 5° du paiement des salaires des gens de travail, des gages des domestiques, et de l'exécution des engagemens respectifs des maîtres et de leurs domestiques ou gens de travail; 6° des actions civiles pour injures verbales, rixes et voies de fait; 7° des poursuites en contrefaçon en matière de brevets d'invention; 8° des contraventions en matière de douanes, lorsqu'elles ne donnent lieu qu'à des réparations civiles.

Dans les cas prévus, et sauf les exceptions déterminées par la loi et notamment par les art. 48 et 49 du code de procédure civile, les affaires dont le jugement n'appartient ni aux Juges-de-paix ni aux tribunaux de commerce sont portées devant le Juge-de-paix pour y être conciliées, si cela est possible.

En matière non contentieuse, les attributions des Juges-de-paix sont très-variées. Ils sont chargés notamment de la convocation, tenue et présidence des conseils de famille; de l'apposition et levée des scellés après décès ou en cas de faillite; de dresser, dans un grand nombre de cas, des actes de notoriété, des actes d'adoption de tutelle officieuse.

Au criminel, les Juges-de-paix connaissent: 1° des contraventions de police commises dans l'étendue du chef-lieu de canton; 2° des contraventions commises dans les autres communes de leur canton, lorsque, hors le cas où les coupables sont pris en flagrant délit, les contraventions ont été commises par des personnes non domiciliées ou non présentes dans la commune, ou lorsque les témoins qui doivent déposer n'y sont pas résidans ou présens; 3° des contraventions à raison desquelles la partie qui réclame conclut, pour ses dommages-intérêts, à une somme indéterminée ou à une somme excédant quinze francs; 4° des contraventions fautives poursuivies à la requête des particuliers; 5° des injures verbales; 6° de l'action contre les gens qui font le métier de deviner et pronostiquer, ou d'expliquer les songes. Les Juges-de-paix connaissent aussi, concurremment avec les Maires, de toutes autres contraventions commises dans leur arrondissement. On considère comme *contraventions* de police tous les faits que le code pénal ou des lois spéciales punissent d'une amende de quinze francs et au-dessous, ou d'un emprisonnement de cinq jours et au-dessous.

Juges-de-paix et Justices de paix, par ordre alphabétique de départem.

AIN.

Belley.

Cozon. . . . Ambérieux.
Tendret père. Belley.
Costaz. . . . Champagna.
Collet. . . . Hautevillc.
Barry. . . . . Lagneux.
Durochas. . . Lhuis.
Augerd. . . . St.-Rambert.
Genolin. . . Seyssel.
Deville. . . . Virieux-le-Gr.

Bourg.

Rouyer. . . . Bâgé.
Piquet. . . . Bourg.
Lyvet. . . . . Ceyzeriat.
Favre ✻. . . Coligny.
Marion. . . . Montrevel.
Moyret ✻. . Pont-d'Ain.
André. . . . . Pont-de-Vaux.
Lescœur. . . Pont-de-Veyle.
Verdan. . . . St.-Trivier.
Baillat. . . . Treffort.

Gex.

Coursier. . . Collonges.
Jacquemier. . Ferney.
Monpéla père Gex.

Nantua.

Rollet. . . . Brenod.
Baroudel. . . Châtillon-de-Michaille.
D'Apvrieulx. Isernore.
Reydellet. . . Nantua.
Recordon. . . Oyonnax.
Framinet. . . Pencin.

Trévoux.

Rivoire. . . . Chalamont.
Meunier. . . Châtillon-les-Dombes.
Pouzolz . . . Meximieux.
Belin. . . . . Montluel.
Bonnard. . . Thoissey.
Thenon. . . . Trévoux.
Pilat. . . . . S.-Trivier-sur-Moignan.

AISNE.

Château-Thierry.

Sallantin ✻. Chât.-Thierry.
Boivin. . . . Charly.
Piot. . . . . Condé.
Legrand. . . Fère-en-Tardenois.
Buhot. . . . . Neuilly S. Front

Laon.

Paul. . . . . Anisy-le-Chât.
Bouchereau. . Chauny.
Bonal . . . . Coucy-le-Chât.
Gondailler de Tugny. . . Craonne.
Turquin. . . Crecy-s.-Serre.
Dumesnil. . . Fère (la).
Pourrier. . . Laon.
Niay. . . . . Marle.
Rivart-Allart. Neufchâtel.
Martin. . . . Rosoy-s.-Serre.
Crémont. . . Sissonne.

Saint-Quentin.

Allin. . . . . Bohain.
Rohart. . . . Catelet (le).
Moret. . . . . Moy.
Niay. . . . . Ribemont.
Lussiez. . . . Saint-Quentin.
Carlier. . . . Saint-Simon.
Delvigne. . . Vermand.

Soissons.

Ferté. . . . . Braisne.
Tallot-Margival. . . . Oulchy le Chât.
Vielle. . . . Soissons.
Dufey . . . . Vailly.
Bottée. . . . Vic-sur-Aisne.
Plocq. . . . . Villers-Cotterets.

Vervins.

Baudelot. . . Aubenton.
Delacampagne. Capelle (la).
Poitevin de Verrière. . Guise.
Beuret. . . . Hirson.
Godard. . . . Nouvion.
Guyard. . . . Sains.
Hennecart. . Vervins.
Vinchon. . . Wassigny.

ALLIER.

Cusset.

Bargheon. . . Cusset.
Marion-Rochefort. . . Donjon (le).
Bourdier. . . Jaligny.
Mourier des Gayets. . . Lapalisse.
Fougerolles . Mayet-de-Montagne (le)
Louher. . . . Varennes.

Gannat.

Aupierre. . . Chantelle-le-Château.
Boirot. . . . Ebreuil.
Thonny-de-Combes. . Escurrolles.
Gerzat. . . . Gannat.
Chérieux. . . St.-Pourçain.

Montluçon.

Mazerat . . . Cerilly.
Delascost . . Hérisson.
Meillet. . . . Huriel.
Courtin. . . Marcillat.
Villate de Peufeilloux. . Montluçon.
Chacaton Verlobier. . . Montmaraut.

Moulins.

Dubouys. . . Bourbon-l'Archambault.
Girault ✻. . Chevagnes.
Meilheurat. . Dompierre.
Guenard ✻. Lurcy-le-Sauvage.
Thonier-Villiers. . . Montet.
De Comeau. . Moulins (*est*).
Martin. . . . *Id.* (*ouest*).
Bayon. . . . Neuilly-le-Réal
Besson. . . . Souvigny.

ALPES (Basses).

Barcelonnette.

Pélissier. . . Allos.
Pascalis . . . Barcelonnette.
Savornin. . . Lauzet (le).
Cogordan. . . Saint-Paul.

Castellane.

Collongue. . Annot.
Philip. . . . Castellane.
Gravier. . . . Colmars.
David . . . . Entrevaux.
Mandine. . . Saint-André.
Raynard. . . . Senez.

Digne.

Castellan. . . Barrême.
Geory. . . . . Digne.
Arnoux. . . . Javie (la).
Cantel. . . . Mées (les).
Fruchier. . . Mezel.
Fouque. . . . Moustiers.
Joseph. . . . Riez.

Hermitte. . . Seyne.
Tardivy. . . Valensolle.

Forcalquier.

Martel. . . . Banon.
Escoffier. . . Forcalquier.
Seguin. . . . Manosque.
Depieds. . . Peyruis.
Dermitanis. . Reillanne.
Tardieu. . . Saint-Etienne.

Sisteron.

Hodoul. . . . Motte (la).
Chandre fils. Noyers.
Teissier. . . Sisteron.
Eyssautier. . Turriers.
Tardieu. . . Volonne.

ALPES (Hautes).

Briançon.

Maritan. . . Aiguilles.
Albert. . . . Largentière.
Roulx. . . . Briançon.
Bret. . . . . Grave (la).
Rey. . . . . Monestier (le).

Embrun.

Vieux . . . . Chorges.
Fourrat . . . Embrun.
Baptiste. . . Guillestre.
Moynier . . Orcières.
Arnoux . . . Savines.

Gap.

Lachau. . . . Aspres-lès-Veynes.
Augier. . . . Barcilonnette.
Davin. . . . Bastie-Nve (la).
Micoud . . . Gap.
Delamorte-Félines. . . Laragne.
Taxis du Poët Orpierre.
Chaix. . . . Ribiers.
Chauvet. . . Rozans.
Eyméoud . . Saint-Bonnet.
Carnal. . . . Saint-Etienne.
Rochas. . . . Saint-Firmin.
Grimaud. . . Serres.
Jaquemet . . Tallard.
Boissereng. . Veynes.

ARDÈCHE.

Largentière.

Bernardy. . . Burzet.
Fabre . . . . Coucouron.
Ruelle. . . . Joyeuse.
Perbost. . . Largentière.
Thailhand. . Montpezat.
Bernard. . . St.-Etienne-de-Lugdarès.
Teissier. . . Thueyts.
Taveny . . . Valgorge.
Bastide . . . Vallon.
Escalier-La-devèze. . . Vans (les).

Privas.

Laffont. . . . Antraigues.
Durand. . . . Aubenas.
Giraud. . . . BourgS.Andéol
Téoule (H.). Chomerac.
Darnaud. . . Privas.
Lantouzet . . Rochemaure.
Colognac. . . St.-Pierreville.
Champanhet. Villeneuve-de-Berg.
Fournery. . . Viviers.
Fuzier. . . . Voulte (la).

Tournon.

Desgrands. . Annonay.
Chauveau . . Chailard (le).
Bancel. . . . Lamastre.
CornatChauvin St.-Agrève.
Defrance. . . St.-Félicien.
Abrial. . . . St.-Martin-de-Vallamas.
Bernera. . . St.-Péray.
Guironnet. . Satillieu.
Coste-Foron. Serrières.
Machon. . . Tournon.
Guilhôt. . . Vernoux.

ARDENNES.

Charleville.

Jacquemart-Templeux. . Charleville.
Goujeon. . . Flize.
Lambert . . . Mezières.
Hulot. . . . Montherme.
Potier. . . . Omont.
Aubry . . . . Renwez.
Billaudelle. . Signy-l'Abbaye

Réthel.

Marchand . . Asfeld.
Legros. . . . Chât.-Porcien.
Macquart Forest. . . . . Chaumont.
Baucheron. . Juniville.
Landragin-Taine. . . Novion Porcien
Watellier . . Rethel.

Rocroy.

Malcotte. . . Fumay.
Joly. . . . . Givet.
Desroberts. . Rocroy.
Clauteau. . . Rumigny.
Hennequin. . Signy-le-Petit.

Sédan.

Desse. . . . Carignan.
Allaire. . . . Mouzon.
Garnier. . . Raucourt.
Hennuy. . . Sédan (*nord*).
Bourguin . . *Id.* (*sud*).

Vouziers.

Pinsart. . . . Attigny.
Rogeaux. . . Buzancy.
Joly. . . . . Chêne (le).
Miroy. . . . Grandpré.
Lallemant. . Machault.
Garrez-Fourcart. . . . Monthois.
Courboulis. . Tourteron.
Mollet. . . . Vouziers.

ARIÉGE.

Foix.

Gomma. . . Ax.
Signorel. . . Bastide (la).
Costes. . . . Cabanes (les).
Darexy. . . . Foix.
Darnaud. . . Lavelanet.
DeCampoussy Quérigut.
Doumenjon . Tarascon.
Rousse. . . . Vicdessos.

Pamiers.

Pauly (J. B.) Fossat (le).
Vignes-Gaugnières . . Mas-d'Azil (le)
Denat(P.J.B.)Mirepoix.
Alard . . . . Pamiers.
Prat de Lestang. . . Saverdun.
Canel. . . . Varilhes.

Saint-Girons.

Soulé. . . . . Castillon.
Bellouguet. . Massat.
Pagès . . . . Oust.
Robert. . . . Ste-Croix.
Soueix. . . . St.-Girons.
Lacanal. . . St.-Lizier.

AUBE.

Arcis-sur-Aube.

Maître. . . . Arcis-s.-Aube.
Hilier . . . . Chavanges.
Robert. . . . Mery-s.-Seine.
Parey . . . . Ramerupt.

Bar-sur-Aube.

Baudin. . . . Bar-sur-Aube.

Delaine . . . Brienne.
Nioré . . . . Soulaines.
Delassaussois Vandeuvre.

Bar-sur-Seine.

Gaston-de-Champeaux. Bar-sur-Seine.
Michel. . . . Chaource.
Perny. . . . Essoyes.
Monginet. . Mussy.
Babeau Ligeret . . . Riceys (les).

Nogent-sur-Seine.

Morin-Lamy. Marcilly-le-Hayer.
Souclier. . . Nogent-s.-Seine
Thomas. . . Romilly-s.-S.
Jacob. . . . Villenauxe-la-Grande.

Troyes.

D'huyelle - Drugé. . . Aix en Othe.
Deniau. . . . Bouilly.
Pataille . . . Ervy.
Huguenot. . Estissac.
Lépine ✻. . Lusigny.
Geoffroy. . . Piney.
Simonnot . . Troyes(1er a.).
Patris-Debreuil. . . *Id.* (2e *arr.*).
Maillard-Courtat. . . . *Id.* (3e *arr.*).

AUDE.

Carcassonne.

Salva. . . . . Alzonne.
Viguier (A.) Capendu.
Gourg. . . . Carcassonne(*o*)
Vidal. . . . *Id.* (*est*).
N. . . . . Conques.
Viguier (H.). Lagrasse.
Sablayrolles. Mas-Cabardès
Labeaute. . . Montréal.
Mecre. . . . Mouthoumet.
Jouy. . . . . Peyriac.
Embry. . . . Saissac.
David. . . . Tuchan.

Castelnaudary.

Barrié. . . . Belpech.
Rous Durand Castelnaudary (*sud*).
Abrial. . . . Castelnaudary (*nord*).
Chambert. . Faujeaux.
Bonnet. . . . Salles.

Limoux.

Gellis . . . . Alaigne.
Blancard. . . Belcaire.
Bezard. . . . Chalabre.
Dellac. . . . Couiza.
Boyer (J.P.). Limoux.
Jaubert fils . Quillan.
Sicre . . . . Roquefort-Desault.
Boyer (J.H.). St.-Hilaire.

Narbonne.

Sabatier . . . Coursan.
Marty. . . . Durban.
Caunes. . . . Ginestas.
Degrand. . . Lésignan.
Estrade . . . Narbonne.
Malric. . . . Sijean.

AVEYRON.

Espalion.

Grégoire. . . Entraigues.
Affre père. . Espalion.
Saltel. . . . Estaing.
Ayral. . . . . Laguiolle.
Joany père. . Mur de Barrès.
Noël aîné. . St.-Amans.
Gaubert. . . St.-Chély.
Daude. . . . Ste-Geneviève.
Benoît ✻. . St.-Geniès.

Milhau.

Frontin. . . . Campagnac.
Bessodes. . . Laissac.
Loirette père. Milhau.
Randon du Landre. . . Nant.
Cros. . . . . Peyreleau.
Vaissière. . . St.-Bauzely.
Jaoul. . . . . Salles-Curan.
Solanet-Laval. Severac le Chât.
Olier. . . . . Vezins.

Rodez.

Jalabert fils aîné. . . . Bozoul.
Laur aîné. . Cassagnes.
Griffoulières. Conques.
Laurens . . . Marcillac.
Alary. . . . . Naucelle.
Belloc. . . . Pont-de-Salars.
Millac. . . . Requista.
Manzon . . . Rignac.
Cassan. . . . Rodez.
Batut . . . . Salvetat (la).
Enjalran. . . Sauveterre.

Saint-Affrique.

Cabanes. . . Belmont.
Durand. . . . Camarès.
Peyre-Fabreugues . . Cornus.
Mathieu. . . St.-Affrique.
Déjean. . . . S.Rome de Tarn
Sandral-Lasbordes. . . St.-Sernin.

Villefranche.

Malet. . . . Aspières.
Donzac . . . Aubin.
Rouch. . . . Montbazens.
Delériss. . . Najac.
Scudier . . . Rieupeyroux.
Davet. . . . Villefranche.
Dejean. . . . Villeneuve.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Aix.

Lieutaud père. Aix (*nord*).
Leydet. . . . *Id.* (*sud*).
Lieutaud. . . Berre.
Vaussan. . . Gardanne.
Dalmas. . . . Istres.
Fouque. . . . Lambesc.
Bizot. . . . . Martigues.
Isnard. . . . Peyrolles.
Esmenard . . Salon.
Feissat. . . . Trets.

Marseille.

Barbaroux. . Aubagne.
Clavel . . . Ciotat (la).
Mille. . . . Roquevaire.
Fabre (J.F.) 1er } Marseille
Roux . . . . 2e } arrond.
Fornier . . . 3e } *int-mur.*
Mossy. . . . 1er } Marseille
Fabrissy. . . 2e } arrond.
Fabre (Aug.) 3e } *ext.-mur.*

Tarascon.

Bassin. . . . Arles (1er *ar*)
Richaud. . . *Id.* (2e *arr.*)
Barbier . . . Chât.-Renard.
Aubert. . . . Eyguières.
Quénin. . . . Orgon.
Coulomb . . Stes Maries(les)
Isnard. . . . St.-Remy.
Fouque. . . . Tarascon.

CALVADOS.

Bayeux.

Pesquerel . . Balleroy.
Mutel. . . . Bayeux.
Trolong-Dutaillis. . . Caumont.
Marie. . . . Isigny.

Couëffin. . . Ryes.
Baston. . . . Trevières.

Caen.

Blin-Baron . Bourguébus.
Morice. . . . Caen (*est*).
Lancelin. . . *Id.* (*ouest*).
Le Pelletier. Creully.
Marc. . . . . Douvres.
Ledart. . . . Evrecy.
Bernier. . . . Tilly-s.-Seulles.
Duhamel . . Troarn.
Chenevières . Villers Bocage.

Falaise.

De la Brèche. Bretteville-sur-Laize.
Grachard. . . Coulibeuf.
Morel. . . . Falaise (1er *ar.*)
Serant. . . . *Id.* (2e *arr.*)
Dubois ✻. . Harcourt.

Lisieux.

Labbey. . . . Lisieux (1er *ar.*)
Girard-Desfontaines.. *Id.* (2e *arr.*)
Duchesne . . Livarot.
D'Harambure Mezidon.
Lemercier. . Orbec.
Robillard . . St.-Pierre-sur-Dives.

Pont-l'Evêque.

Cuvelier. . . Blangy.
Helouin. . . Cambremer.
Labbey aîné. Dozulé.
Pottier. . . . Honfleur.
Aubry. . . . Pont-l'Evêque.

Vire.

Beaudouin. . Aunay.
Youf . . . . Bény-Bocage.
Roullin-de-Boisville. . Condé-sur-Noireau.
Loke-Helouin. . . St.-Sever.
Goislard. . . Vassy.
Jugelé. . . . Vire.

CANTAL.

Aurillac.

Geneste. . . Aurillac (*nord*)
Serieys. . . . *Id* (*sud*).
Miquel. . . . Maurs.
Gauzentes . . Mont-Salvy.
Mespoulhès . Roquebrou (la)
Marty. . . . St.-Cernin.
Vic (J.M.A.). St.-Mamet.
Marmontel. . Vic-sur-Cère.

Mauriac.

Barrier . . . Champs.
Bonnefon . . Mauriac.
La Peyre . . Pleaux.
Armand . . . Riom-ès-Montagne.
Rodde-La-marge . . . Saignes.
Mourguie . . Salers.

Murat.

Feydin. . . . Allanche.
Chabrier. . . Marcenat.
Guanilh. . . Murat.

Saint-Flour.

Sévérac. . . Chaudesaigues.
Grenier. . . Massiac.
Barthe. . . . Pierrefort.
Bernard. . . Ruines.
Bory. . . . . St.-Flour (*s.*)
Logerotte . . *Id.* (*nord*).

CHARENTE.

Angoulême.

Argoullon. . Angoulême. (1er *arr.*)
Laugère . . . *Idem* (2e *arr.*)
Des Mazeaud Blanzac.
Laboureur. . Hiersac.
Fargeas-Duchambon. . Monthron.
Fouchier. . . Rochefoucault (la).
Prahec-Deschamps . . Rouillac.
Dumas père . St.-Amant-de-Boixe.
Desbordes . . Valette (la).

Barbezieux.

Herier. . . . Aubeterre.
Cornette. . . Baignes.
Garderat. . . Barbezieux.
Delafaye. . . Brossac.
Delafaye du Bourgoin. Chalais.
Bordier. . . . Montmoreau.

Cognac.

RichardChassors. . . . Châteauneuf.
Rullier fils. . Cognac.
Robin-Beauregard. . . Jarnac.
Raymond. . . Segonzac.

Confolens.

Chazaud. . . Chabanais.
Dumas. . . . Champagne-Mouton.
DumasChampvalier. . . Confolens (*s.*)
Peyraud ✻. . *Id.* (*nord*).
Veyret. . . . Montambœuf.
Bouhier. . . St.-Claud.

Ruffec.

Bourrut-Lémery . . . Aigre.
Grelier. . . . Mansle.
Coyteux-Duportal. . . Ruffec.
Beauregard . Villefagnan.

CHARENTE-INFÉR.

Jonzac.

Moussieau. . Archiac.
Modenel. . . Jonzac.
Seguin. . . . Mirambeau.
Coindreau. . Montendre.
Geneuil. . . Mont-Guyon.
Vigen. . . . Montlieu.
Seguinaud. . St.-Genis.

La Rochelle.

Dubois-Lepage. . . . Ars (île de Ré)
Bastard. . . . Courçon.
Landriau. . . Jarrie (la).
Bouyer (M.) LaRochelle (*e*)
Souchet aîné. *Id.* (*ouest*).
Debureau . . Marans.
Dumont-Coutant. . . . St-Martin (île de Ré).

Marennes.

Granier. . . . Château (le), (île d'Oléron)
Botton. . . . Marennes.
Pelletan ✻. Royan.
Savigny ✻ . St.-Agnant.
Maurisset . . St-Pierre (île d'Oléron).
Rousseau. . . Tremblade (la).

Rochefort.

Moreau. . . . Aigrefeuille.
Guérin. . . . Rochefort.
Mainguet. . . Surgères.
Baudry-Lacantinerie . . Tonnay-Charente.

Saintes.

Peyremol. . . Burie.
Gorry. . . . Cozes.
Gautret . . . Gemozac.
Dumorisson . Pons.
Gabelotcau. . Saintes (*nord*).
Huvet. . . . *Id.* (*sud*).
Fourré. . . . St.-Porchaire.
Dubois. . . . Saujon.

St.-Jean-d'Angely.

Guérin. . . . Aulnay.
Roche. . . . Loulay.
Lauvard. . . Matha.
Giraud. . . . St.-Hilaire.
Mousnier . . S.-J.-d'Angely.
Faure. . . . St.-Savinien.
Sionneau. . . Tonnay-Boutonne.

CHER.

Bourges.

Chabert de Fondville . Aix-d'Angillon (les).
Vallet ✲. . Baugy.
Bounion. . . Bourges.
Conchis. . . Charost.
Bessault . . . Graçay.
Rapin. . . . Levet.
Guibouret . . Saint-Martin-d'Auxigny.
De Saintho-rent. . . . Lury.
Ch^er Bonin.. Mehun.
Grajon. . . . Vierzon.

Saint-Amand.

Bonnetat fils. Charenton.
Estève-Goutenoire. . . Châteaumeillant.
Seguin. . . . Châteauneuf.
Petitjean. . . Châtelet (le).
Riffault . . . Dun-le-Roy.
Massé-Guillemin. . . Guerche (la).
Guillot. . . . Lignières.
Collinet. . . Nerondes.
Tremeau. . . St.-Amand.
Méchin-Desquins . . . Sancoins.
Huguet du Lys. Saulzay-le-Potier.

Sancerre.

Turmeau . . Argent.
Lemaître . . Aubigny.
Foucher de Moison. . Chapelle-d'Angillon (la).
Panariou père Henrichemont.
Boulay. . . . Léré.
Panariou fils. Sancergues.
Boutet. . . . Sancerre.
Lapeyre-Poignant. . . . Vailly.

CORRÈZE.

Brive.

Algay . . . . Ayen.
Battut. . . . Beaulieu.
Chabriniac. . Beynat.
Lachapelle ✲ Brive.
Fontaine. . . Donzenac.
Joyet . . . . Juillac.
Juge-Laferrière. . . . Larche.
Debeaune ✲. Lubersac.
Borie. . . . . Meyssac.
Fleyniac. . . Vigeois.

Tulle.

Durieu-Dupradel. . . Argentac.
Clément. . . Corrèze.
Maisonneuve-Lacoste fils. . Egletons.
Bastid. . . . Mercœur.
Closange. . . Pleau (la).
Duchassaing. Roche-Canillac (la).
Terreygeol-Cluzac. . . Seilhac.
Jurbert. . . . Servières.
Bayle . . . . Treignac.
Magnol-Dumas. . . . Tulle (*nord*).
Pauquinot. . *Id.* (*sud*).
Personne. . . Uzerche.

Ussel.

Nicollet . . . Bort.
Lagrange . . Bugeat.
Louradour. . Eygurande.
Chauffour . . Meymac.
Dupuy. . . . Neuvic.
Lachaze . . . Sornac.
Bayle . . . . Ussel.

CORSE.

Ajaccio.

Pinelli. . . . Ajaccio.
Poli. . . . . Bastelica.
Ferri Pisani. Bocognano.
Versini . . . Evisa.
Benedetti . . Piana.
Ornano(F.X.) Ste-Marie.
Fabiani. . . . Salice.
Léonardi. . . Sari.
Melgrani. . . Sarrola.
Defranchi . . Soccia.
Colonna Lecca Vico.
Paoletti. . . Zicavo.

Bastia.

Biguglia. . . Bastia(1er arr.)
Raffaelli. . . *Id.* (2e arr.)
Morati. . . . Borgo.
Ferdinandi. . Brando.
Gavini. . . . Campile.
Bagnoli . . . Campitello.
Ferrandi. . . Cervione.
Massiani. . . Lama.
Estella. . . . Luri.
Casabianca. . Murato.
Mattei. . . . Nonza.
Casale. . . . Oletta.
Corsi . . . . Pero et Casevecchie.
Mari.. . . . Porta.
Pietri. . . . Rogliano.
Calvelli . . . St.-Florent.
Tomasini. . . San-Martino.
Agostini. . . San-Nicolao.
Biaggini. . . Santo-Pietro.
Limperani. . Vescovato.

Calvi.

Negretti. . . Algajola.
Malaspina. . Belgodere.
Colonna-Ceccaldi. . . . Calenzana.
Capifali (P.) Calvi.
Savelli. . . . Ile-Rousse.
Giudicelli. . Olmi et Capella

Corté.

Ordioni. . . Calacuccia.
Grimaldi. . . Castifao.
Benedetti. . . Corté.
Marsili. . . . Moita.
Polidori . . . Morosaglia.
Antoni. . . . Omessa.
Giorgi. . . . Piedicorte.
Battesti. . . Piedicroce.
Franchini. . Pietra.
Rossi. . . . . Prunelli.
Vincenti. . . St.-Laurent.
Giudicelli . . Sermano.
Carlotti. . . Serraggio.
Bonifacj ✲ . Valle.
Pieri. . . . . Vezzani.

Sartene.

Maestroni . . Bonifacio.
Perretti . . . Levie.
Peretti. . . . Olmeto.
Luc Ornano. Petreto et Biechisano.
Roccaserra(C.) Porto Vecchio.
Giacomoni. . Ste-Lucie.
Ortoli . . . . Sartene.
Roccaserra. . Serra.

CÔTE-D'OR.

Beaune.

Guyot. . . Arnay-le-Duc.
Dazincourt. . Beaune (*nord*).
Denuys. . . . *Id.* (*sud*).
Guillemot. . Bligny-s.-Ouche
Brochot. . . Liernais.
Latour. . . . Nolay.
Coirier. . . . Nuits.
Chrétiennet . Pouilly – en – Auxois.
Merle-Coste. S.Jean de Lône.
Coste Michéa Seurre.

Châtillon.

Chaudron . . Aignay.
Lombard. . . Baigneux.
Laurent . . . Châtillon.
Varet . . . . Laignes.
Louis. . . . . Montigny.
Bizot. . . . . Recey-s.-Ource

Dijon.

Lauchet . . . Auxonne.
Courtois. . . Dijon (*nord*).
Bavelier. . . Dijon (*est*).
Démoulin . . Dijon (*ouest*).
Lebon. . . . Fontaine-Française.
DeChambley. Genlis.
Delmasse. . . Gevrey.
Goiffon. . . . Grancey.
Duseuil. . . . Is-sur-Thil.
Buvée. . . . Mirebeau.
Belime. . . . Pontailler.
Guichard. . . St.-Seine.
Fournier. . . Selongey.
Peste-Dezé . Sombernon.

Semur.

Potier. . . . Flavigny.
Nadault. . . . Montbard.
Digoy fils. . Précy-s.-Thil.
Lecœur. . . . Saulieu.
Sebillotte. . . Semur.
Arvier. . . . Villeaux.

CÔTES-DU-NORD.

Dinan.

Petibon. . . . Broons.
Duchalonge-Salmonais. Dinan (*ouest*).
De Malezieux *Id.* (*est*).
Tostivint. . . Evran.
Frétray. . . . Jugon.
Dubignon fils. Matignon.
Sevestre . . . Plancoet.
Harel de la Perrière. . Plélan-le-Petit.
Bouvier. . . . Ploubalay.
Neveu . . . . St.-Jouan.

Guingamp.

Rouxel. . . . Bégard.
Prigent-Kersalic. . . . Belle-Ile.
Le Guillou-Kergoat. . Bourbriac.
Loussault. . . Bothoa.
Vistortes fils. Callac.
Le Roy père. Guingamp.
Goëlo . . . . Maël-Carhaix.
Buhot Launay. Plouagat-Châtelaudren.
Lesaux. . . . Pontrieux.
Verdier. . . . Rostrenen.

Lannion.

Chauvin. . . Lannion.
Lesaux. . . . Lézardrieux.
Corre. . . . . Perros-Guirec.
Deconvrant. . Plestin.
Briant . . . . Plouaret.
Buhot . . . . Roche-Derrien (la).
Le Saux-du-Mesguen. . Treguier.

Loudéac.

Ruellan. . . . Collinée.
Delamarre. . Corlay.
Legarrec. . . Gouarec.
De Kerpezdron. . . . Lachèze.
Guillemot – Treffainguy. Loudéac.
Botrel . . . . Merdrignac.
Tilly. . . . . Mur.
Leclézio. . . Plouguenast.
Lemarchand. . Uzel.

Saint-Brieuc.

De Launay. . Châtelaudren.
Treffainguy . Etables.
Elie . . . . . Lamballe.
LeBourdellès. Lanvollon.
Porcl. . . . . Moncontour.
Ledru. . . . . Paimpol.
Barbédienne. Pléneuf.
Radenac. . . Plœuc.
Le Tonturier Plouha.
Richeux . . . Quintin.
Guernion. . . St.-Brieuc (*n.*)
Guiomar. . . *Id.* (*sud*).

CREUSE.

Aubusson.

Grellet ✻. . Aubusson.
Mourellon p. Auzance.
Mourellon fils Bellegarde.
Delaboureys.. Chenerailles.
Masnyac. . . Courtine (la).
De Monneron. Crocq.
Augier. . . . Evaux.
Delaporte. . . Felletin.
Plafait. . . . Gentioux.
Jarrijon fils. St.-Sulpice-lès-Champs.

Bourganeuf.

Sarrazine. . . Bénévent.
Boutaud-Lacombe. . . Bourganeuf.
Coutisson . . Pontarion.
Tenant de la Tour. . . . Royerre.

Chambon.

Parot. . . . . Boussac.
Maulmond. . Chambon.
Deboudachier. Châtelus.
Duchez. . . . Jarnages.

Guéret.

Ranon de Lavergne. . . Ahun.
Gallerand. . . Bonnat.
Goguyer. . . Dun.
Fressinaud – St.-Romain. Grand-Bourg.
Baret de Beauvais. . . . Guéret.
Guillot. . . . St.-Vaury.
Petit. . . . . Souterraine (la)

DORDOGNE.

Bergerac.

Revoger. . . Beaumont.
Roussille ✻. Bergerac.
Regagnac. . . Cadouin.
Bréjon Marès. Eymet.
Bouyssou-Escodéca. . . Issigeac.
Gast . . . . . Laforce.
Dubreuil Mondazel . . . Lalinde.
Albucher-Laguerie. . . Monpazier.

Clardic. . . . St.-Alvère.
De Brugière. Sigoulès.
Bré. . . . . Velines.
No Mazières. Villamblard.
Deulatour. . . Ville-Franche-de-Lonchat.

Nontron.

Poumeirol. . Bussière-Badil.
Délage fils. . Champagnac de Belair.
Montet-Laurière. . . . Jumilhac.
Mazin aîné. . Lanouaille.
De France. . Marcuil.
Boyer. . . . Nontron.
Planchas aîné. St. Pardoux-la-Rivière.
Theulier. . . Thiviers.

Périgueux.

Boulouneix. . Brantôme.
Deveaux-Lacombe. . . Excideuil.
Souffron. . . Hautefort.
Gros de Beler. Périgueux.
Gintrac. . . . St.-Astier.
Goursat. . . . St.-Pierre-de-Chignac.
Boredon. . . Savignac-lès-Eglises.
Vidal. . . . . Thenon.
Fabre. . . . . Vergt.

Ribérac.

Béchaud. . . Monpont.
Aimé de Montozon . . . Montagrier.
Aubertie. . . Mussidan.
Bornet-Léger ✻. . . . . Neuvic.
Lazare. . . . Ribérac.
Leberthon — Pugrenier. St.-Aulaye.
FayolleLussac Verteillac.

Sarlat.

Fauvel . . . Belvès.
Delcer. . . . Bugue (le).
Mandegou—Labrousse. . Carlux.
Sarlat . . . . Domme.
Sorbier . . . Montignac.
Lancepleine . St.-Cyprien.
Molènes. . . Salignac.
Bouffanges . Sarlat.
Vaussangesde Vilhac . . . Terrasson.
La Roque de Sineul . . . Belvès.

DOUBS.

Baume.

Mougey. . . Baume.
Delacour . . Clerval.
Bouchot. . . Isle-sur-le-Doubs (l').
Bouchard. . . Pierrefontaine.
Tanchard . . Rougemont.
Bard. . . . . Roulans.
Marsoudet. . Vercel.

Besançon.

Demontrond. Amancey.
Girardot. . . Audeux.
Ancey. . . . Besançon (*n.*).
Callet. . . . *Id.* (*sud*).
Belin . . . . Boussière.
Simonin-de-Vermondans. Marchaux.
Pasteur. . . . Ornans.
Bonvalot. . . Quingey.

Montbéliard.

Brocard . . . Audincourt.
Béliard. . . . Blamont.
Camus. . . . Maiche.
Méguin . . . Montbéliard.
Monnot. . . Pont-de-Roide.
Lamiral . . Russey (le).
Page. . . . . St.-Hipolyte.

Pontarlier.

Rouget. . . Levier.
Gloriod . . . Montbenoît.
Blanchard . . Morteau.
Longchamp. . Mouthe.
Patel . . . . Pontarlier.

DRÔME.

Die.

Desaulses-Latour. . . . Bourdeaux.
Michel fils. . Chapelle (la).
Joubert . . Châtillon.
Athénor ✻. Crest (*nord*).
Dumont. . . *Id.* (*sud*).
Chevandier. . Die.
Landrut . . . Luc-en-Diois.
Chevandier. . Motte (la).
Souvion . . . Saillans.

Montélimar.

Morin. . . . Dieu-le-Fit.
Chapouton. . Grignan.
Gaillardon. . Marsane
Mathieu. . . Montélimar.
Cuchet. . . . Pierre-Latte.

Nyons.

Leydier fils.. Buis (le).
Aillaud-de-Brisis. . Nyons.
Bouillanne de Lacoste. . Rémusat.
Reynaud-Lacroze . . . Séderon.

Valence.

Belland . . . Bourg du Péage
Durozet. . . Chabeuil.
Revol . . . . Gr.-Serre (le).
Lermy. . . Loriol.
Pigeron. . . Romans.
Bajard . . . St.-Donat.
Grand-Boulogne . . . St.-Jean-en-Royans.
Dumale . . . St.-Vallier.
Servan-Colombier. . Tain.
Bonnet. . . . Valence.

EURE.

Andelys.

Roussel-Desfrèches . . Andelys (les).
Janneton. . . Ecos.
Damourette . Etrépagny.
Demarquets . Fleury s.-Andelle.
Labour. . . . Lions-la-Forêt.
Coville. . . . Gisors.

Bernay.

Fournier. . . Beaumesnil.
Bouquelon. . Beaumont-le-Roger
Philippe-Lalonde. . . Bernay.
Amours. . . Brionne.
Ferrey-de-Montitier. Broglie.
Auber. . . . Thiberville.

Evreux.

Delarue . . . Breteuil.
Thibaut . . . Conches.
Hubain. . . . Damville.
Hébert. . . . Evreux (*nord*).
Sagant fils. . *Id.* (*sud*).
Belfara. . . . Nonancourt.
Fouquet. . . Pacy.
Roncier . . . Rugles.
Chanoine. . . St.-André.
Blin. . . . . Verneuil.
Brossard-de-Beauchesne. Vernon.

Louviers.

Véron. . . . Amfreville-la-Campagne.

Duclos. . . Gaillon.
Langlois ✻. Louviers.
Pétel. . . . . Neubourg.
Lehodey. . . Pont del'Arche

Pontaudemer.

Godin. . . . Beuzeville.
Malot. . . . Bourgtheroulde
Signol. . . Cormeilles.
Delanney. . . Montfort.
Fourquemin. Pontaudemer.
Frileux . . . Quillebœuf.
Chaumont. . Routot.
Lepélissier. . St.-Georges.

EURE-ET-LOIR.

Chartres.

Lanson. . . . Auneau.
LefebvreDollemont fils. Chartres (*nord*)
Bouvet-Mésières. . . . *Id.* (*sud*).
Jousse . . . Courville.
Moreau . . . Illiers.
Alluard. . . Janville.
Couturier . . Maintenon.
Saulton . . . Voves.

Châteaudun.

Maury. . . . Bonneval.
Franchet . . Brou.
Delaforge . . Châteaudun.
Touche. . . . Cloyes.
Barillon. . . Orgères.

Dreux.

Allain. . . . Anet.
Tillombois-Valleuil . . Brezolles.
Forest. . . . Châteauneuf.
Thourette. . Dreux.
Quinault. . . Ferté-Vidame (la).
Guyot, . . . Nogent-le-Roi.
Rollin. . . . Senonches.

Nogent-le-Rotrou.

MartinFortris. Authon.
Toutry. . . . Laloupe.
Guyot. . . . Nog. le Rotrou.
Huerne. . . . ThironGardais.

FINISTÈRE.

Brest.

Laouénan✻. Brest (1er *arr.*)
Demontreux. *Id.* (2e *arr.*)
LecoatDubois *Id.* (3e *arr.*)
Le Bris. . . Daoulas.
Quéré. . . . Landerneau.
Salaun. . . . Lannilis.
Leflo. . . . . Lesneven.
Malgorn. . . Ouessant (île).
Lucas . . . . Plabennec.
Caroff. . . . Ploudalmézeau
Creuzel . . . Ploudiry.
Le Vessel. . St.-Renan.

Châteaulin.

Veller. . . . Carhaix.
Rault . . . . Châteaulin.
Maisonneuve. Châteauneuf.
Druy . . . . Crozon.
Richard . . . Faou (le).
Fégean. . . . Huelgoat (le).
Huzard. . . . Pleiben.

Morlaix.

Leférec. . . . Landivisiau
Guillou. . . . Lanmeur.
Mauduit. . . Morlaix.
Bodenès. . . Plouescat.
Cosson. . . . Plouzévédé.
Jaouen. . . . Plouigneau.
Deschamps . S.-Pol de Léon.
Joncour . . St.-Thégonnec.
Pouliquen. . Sizun.
Broustail. . . Taulé.

Quimper.

Salaun. . . . Briec.
Demalherbe. Concarneau.
Béléguic. . . Douarnenez.
Pelletier. . . Fouesnant.
Trecourret de Kerstrat . . Plogastel.
Moreau. . . Pont-Croix.
Leborgne . . Pont-l'Abbé.
Lehars père. Quimper.
Guichoux. . . Rosporden.

Quimperlé.

DeKeroual lan Arzano.
Guyho jeune. Bannalec.
Kersulec. . . Pont-Aven.
Hervel. . . . Quimperlé.
Guyho aîné. Scaër.

GARD.

Alais.

De Broche. . Alais.
Coulomb aîné. Anduze.
Fayen. . . . Barjac.
Bondurand. . Génolhac.
Randon. . . Ledignan.
Ausset. . . . St.-Ambroix.
Bros. . . . . S Jean du Gard.
Chaber ✻. . St.-Martin.
Méric . . . . Vezenobres.

Nîmes.

Tessier. . . . Aigues-Mortes.
Carrière. . . Aramon.
Goubier. . . Beaucaire.
Moustardier. Marguerittes.
Cassagne. . . Nîmes (1er *ar.*)
Garilhe . . . *Id.* (2e *arr.*)
Vincent. . . *Id.* (3e *arr.*)
Daudet. . . . St.-Gilles.
Chambon-la-Rouvière. . St.-Mamert.
Aubanel. . . Sommières.
Maurin. . . . Vauvert.

Uzès.

Marsial . . . Bagnols.
Brunel. . . . Lussan.
Andruejols. . Pont-S.-Esprit.
Pascal-Gaussaud. . . . Remoulins.
Daumas . . . Roquemaure.
Bruguières. . St.-Chaptes.
Morel . . . Uzès.
Salomon. . . Villeneuve-lès-Avignon.

Vigan (Le).

Marqués-Duluc fils. . . Alzon.
Roussarier. . Lasalle.
Lacombe. . . Quissac.
Lozeran . . . St.-André-de-Valborgne.
Durant aîné . St.-Hippolyte.
Bernard. . . Sauve.
Boiffils . . . Sumène.
Monestier. . Trèves.
Chabal. . . . Valleraugue.
Combet . . . Vigan (le).

GARONNE (HAUTE).

Muret.

Mesplies. . . Auterive.
Lampinet . . Carbonne.
Monthieu. . . Cazères.
Abolin. . . . Cintegabelle.
Baylac. . . . Fousseret.
Guichou. . . Montesquieu.
Glairet. . . . Muret.
Ferrier. . . . Rieumes.
De Labouglie. Rieux.
Dassan . . . Saint-Lys.

Saint-Gaudens.

Darou. . . . Aspet.
Goutelongue. Aurignac.
Soulerat . . Bagnères de-Luchon.

Bart fils. . . Boulogne.
Fournier. . . Isle-en-Dodon.
Danizan. . . Montréjeau.
Sacase. . . . St.-Béat.
Archidet père. St.-Bertrand.
Couget. . . . St.-Gaudens.
Dupeyron. . St.-Martory.
Fontas. . . . Salies.

Toulouse.

Teulade. . . Cadours.
Bogues. . . . Castanet.
Guilhem. . . Fronton.
Breil. . . . . Grenade.
Cabos . . . . Leguevin.
Lauzéral. . . Montastruc.
Fraysse. . . . Toulouse (*n.*).
Esparbié. . . *Idem* (*centre*).
Dubernat . . *Idem* (*sud*).
Cavayé. . . . *Idem* (*ouest*).
Lacaux. . . . Verfeil.
Ratier. . . . Villemur.

Villefranche.

Calvet. . . . Caraman.
Sieurac ✻. . Lanta.
Ortric. . . . Montgiscard.
Albenne. . . Nailloux.
Durand . . . Revel.
Gabalda ✻. . Villefranche.

GERS.

Auch.

Bissières. . . Auch (1er *arr.*)
Lagrange. . . *Idem* (2e *arr.*)
Castaing. . . Gimont.
St.-Martin. . Jegun.
Paris-Dupin. Saramon.
Duran. . . . Vic-Fezensac.

Condom.

Sourbes. . . . Cazaubon.
Delabordère . Condom.
Daydiès (C.). Eauze.
Sautiran. . . Montréal.
Bacarrère. . . Nogaro.
Boyer.. . . . Valence.

Lectoure.

Cahusac . . . Fleurance.
Duvergé. . . Lectoure.
Barailhé. . . Mauvesin.
Descrimes. . Miradoux.
Cantaloup. . St.-Clar.

Lombez.

Delibes. . . . Cologne.
Toulouze. . . Isle-Jourdain.
Marre. . . . Lombez
Vignaux. . . Samatan.

Mirande.

Daurensau. . Aignan.
Dareix. . . . Marciac.
Laporte fils. . Masseube.
Barres. . . . Miélan
Cassaignard. . Mirande.
Liesta (Al.) . Montesquiou.
Dareix. . . . Plaisance.
Ducastaing. . Riscle.

GIRONDE.

Bazas.

A. Coutereau Auros.
Dutauzin. . . Bazas.
Lamothe. . . Captieux.
Bagot. . . . Grignols.
P. Coutereau. Langon.
Lapeyre . . . S.-Symphorien
Cazemajour. . Villandraut.

Blaye.

Bellou. . . . Blaye.
Labourdette . Bourg.
Gilbert aîné. St.-Ciers-la-Lande.
Faure-Saint-Hubert. . . St.-Savin.

Bordeaux.

Dumeur Roussillon. . . Audenge.
Dutauzin fils. Belin.
Barada. . . . Blanquefort.
Cavailhon . . Bordeaux (1er *arrond.*)
Lévêque. . . *Id.* (2e *arr.*)
Gaussens. . . *Id.* (3e *arr.*)
Roudier. . . . *Id.* (4e *arr.*)
Lamarque . . *Id.* (5e *arr.*)
Ducasse . . . *Id.* (6e *arr.*)
Salvané. . . . Brede (la).
Bordes. . . . Cadillac.
De Janeau. . Carbonblanc.
Roborel-de-Lamorère. Castelnau.
Coste. . . . . Créon.
De Léotard. . Pessac.
Dutrénit. . . Podensac.
Méoté. . . . St.-André-de-Cubzac.
Turgan. . . . Teste (la).

La Réole.

Buffet Desguit. Monségur.
Bayssellance. Pellegrue.
Mazet (C.). . Réole (la).
Bouchereau. . St.-Macaire.
Bèchade. . . Sauveterre.
Ferrand. . . . Targon.

Lesparre.

Bon Duperrier de Larsan. . Lesparre.
Badimont. . . Pauillac.
Blondeau. . . St.-Lauren.
Gaillard ✻, St.-Vivien.

Libourne.

Germain. . . Branne.
Doumeing. . Castillon.
Gueylard. . . Coutras.
Ambaud. . . Fronsac.
Lassime . . . Guitres.
Guadet. . . . Libourne.
Brieu. . . . . Lussac.
Souffrain. . . Pujols.
Drilhole. . . Ste-Foy-la-Gr.

HÉRAULT.

Béziers.

Colombe Martin. . . . . Agde.
Combescure . Bedarrieux.
Leignadier. . Béziers (1er *a.*)
Fuzier. . . . *Id.* (2e *arr.*)
Saisset. . . . Capestang.
Foreville. . . Florensac.
Gelly. . . . . Montagnac.
Cure. . . . . Murviel.
Mazel. . . . Pezenas.
Giscard. . . . Roujan.
Labat. . . . . St.-Gervais.
Laplace. . . . Servian.

Lodève.

Blazy. . . . . Caylar (le).
Beauclair. . . Clermont.
Lautier. . . . Gignac.
Damian. . . . Lodève.
Mourèze. . . Lunas.

Montpellier.

Vernière. . . Aniane.
Brun ✻. . . Castries.
Favin. . . . Cette.
Bruguière. . Claret.
Boisse. . . . Frontignan.
Laget-Valdeson. . . . . Ganges.
Vanderburck. Lunel.
Masse . . . . Matelles (les).
Montrouzier. Mauguio.
Vinas. . . . . Mèze.
Paran. . . . . 1re } sections
Larman. . . . 2e } de
Mirman-Lalande. . . . 3e } Montpellier.
Vigié. . . . . St.-Martin-de-Londres.

Saint-Pons.

Belloc. . . . Olargues.
Vidal. . . . . Olonzac.
Mirepoix. . . St.-Chinian.
Guiraud. . . St.-Pons.
Gavoy. . . . Salvetat (la).

ILLE-ET-VILAINE.

Fougères.

Hallais. . . . Antrain.
Martin. . . . 1re } divis. de
Lebeschu. . . 2e } Fougères
Beaufils. . . Louvigné-du-Désert.
Trouessart. . St.-Aubin-du-Cormier.
Pranveille. . St.-Brice.

Montfort.

Corvoisier. . Becherel.
Ropers. . . . Montauban.
Escolan . . . St.-Méen.
Poignand(F.) Montfort.
Joubaire. . . Plelan.

Redon.

Cabrye. . . . Bain.
Lasnier. . . . Fougeray.
Cauzic. . . . Guichen.
Jouin . . . . Le Sel.
Baudaire père. Maure.
Blanchet. . . Pipriac.
Hombron. . . Redon.

Rennes.

Gorel . . . . Château-Gi-rons.
Robert. . . . Hédé.
Biard . . . . Janzé.
Guyot . . . . Liffré.
Mampon . . Mordelles.
Juston . . . Rennes(1er a.)
Crespin de Tréogat. . . *Id.* (2e arr.).
Petit. . . . . *Id.* (3e arr.).
Lehénaff. . . *Id.* (4e arr.).
Tuollais. . . S.-Aubin-d'Aubigné.

Saint-Malo.

Girault de la Corguais. . Cancale.
Mallard . . . Châteauneuf.
Morault. . . Combourg.
Pasquier-Laforêt. . . Dol.
Corbinais. . . Pleine Fougère
Escalot. . . . Pleurtuit.
Aulnette. . . St.-Malo.
Pointel. . . . St.-Servan.
Rouxin . . . Tinténiac.

Vitré.

Hevin. . . . Argentré.
Guicheteau . Châteaubourg.
Pirot . . . . Guerche (la).
Eliot . . . . Rétiers.
Rubin . . . . Vitré (1er arr.)
Sévère Darde *Id.* (2e arr.).

INDRE.

Châteauroux.

Blanchard. . Ardentes.
Crochereau-Duvivier. . Argenton.
Turquet ✻. Buzançais.
Thabaud Bussière. . . . Châteauroux.
Nau (P. L.). Châtillon.
Briaune . . . Ecueillé.
Lambron. . . Levroux.
Archambault. Valançay.

Issoudun.

DeMonférand Issoudun (1er).
Marquet . . *Id.* (2e arr.)
Rouge-de-Montaut . . St.-Christophe.
Seguin . . . Vatan.

La Châtre.

Choppy . . . Aigurande.
Malardeau . Eguzon.
Thévenin. . . La Châtre.
Thabaud-Laroche. . . . Neuvy-St.-Sépulchre.
Baucheron. . Ste-Sévère.

Le Blanc.

Rochier . . . Bélâbre.
Fontenette. . Le Blanc.
Molineau . . Mézières.
Lafont. . . . St.-Benoît-du-Sault.
Lescot-Lamilandrie. . St.-Gaultier.
Grazon. . . . Tournon.

INDRE-ET-LOIRE.

Chinon.

Dupuy-Bonnemère. . . Azay-le-Rideau
Drouin. . . . Bourgueil.
Lefrançois. . Chinon.
Haubois. . . Isle-Bouchard.
Renault-Tallonneau. . . Langeais.
Boulard . . . Richelieu.
Couturier. . . Ste-Maure.

Loches.

Arnault-Dubreuil. . . . Gr.-Pressigny.
Joubert . . . Haye (La).
Chrétien. . . Ligueil.
Nau . . . . . Loches.
Eydt. . . . . Montrésor.
Maillard fils. Preuilly.

Tours.

Dubois . . . Amboise.
Monmousseau Bléré.
Labbé . . . . Chât.la Vallière
Grousteau. . Chât.-Renault.
Lefebvre . . Montbazon.
Gouzay . . . Neuillé-Pt-Pre.
Goussé. . . . Neuvy-le-Roy.
Masson . . . Tours(1er arr.)
Pasquier . . *Id.* (2e arr.).
Lecoy . . . . *Id.* (3e arr.).
Tonnelé. . . Vouvray.

ISÈRE.

Bourgoin.

Badin fils ✻ Bourgoin.
Candy . . . . Cremieu.
Perrin. . . . Grand-Lemps.
Bertrand. . . Morestel.
Patricot. . . Pont-de-Beauvoisin (le).
Perrin (Y.) . St.-Geoire.
Teisseire. . . Tour du Pin (la)
Rouillon. . . Virieu.

Grenoble.

Bouffier . . . Allevard.
Achard. . . . Bourg d'Oysans
Gros. . . . . Clelles.
Gueymard. . Corps.
Bellion-Jourdan. . . . . Domène.
Blanc . . . . Entraigues.
Chevrier. . . Goncelin.
Bernard . . . Grenoble(n. o.)
Bertier. . . . *Id.* (*est.*)
Brunet. . . . *Id.* (*sud.*)
Orand. . . . Mens.
Fauchet. . . Monestier-de-Clermont.
Second. . . . Mûre (la).
Margot. . . . St.-Laurent-du-Pont.
Giraudy . . . Sassenage.
Brizon. . . . Touvet (le).
Clet . . . . . Vif.

Gautier. . . . Villard de Lans
Marquis. . . Vizille.
Jacquemet. . Voiron.

Saint-Marcellin.

Tezier. . . . Pont en Royans
Répiton-Prénneuf. . . . Rives.
Monteil. . . Roybon.
Rolland-Garagnol . . . St.-Etienne.
Beret . . . . St.-Marcellin.
Gérard. . . . Tullins.
Perriolat. . . Vinay.

Vienne.

Chaste. . . . Beaurepaire.
Rocher. . . . Côte-St.-André (la).
Labbe . . . Heyrieux.
Roybet. . . . Meyzieux.
Rostaing Feyat Roussillon.
Ollivet. . . . St.-Jean-de-Bournay.
Pioct . . . . S. Symphorien.
Chollier. . . Verpillière (la)
Revollat. . . Vienne (*nord*).
Dussol. . . . *Id.* (*sud*).

JURA.

Arbois.

Bouvenot. . . Arbois.
Godin. . . . Champagnole.
Donneux. . . Poligny.
Champreux . Nozeroy.
Poux . . . . Planches.
Thiébaud . . Salins.
Cavaroz. . . Villersfarlay.

Dôle.

Pillot. . . . Chaumergy.
Courcenet . . Chaussin.
Boiteux . . . Chemin.
Coudre . . . Dampierre.
Brunet. . . . Dôle.
Chancenotte . Gendrey.
Chavelet. . . Montbarrey.
Tournus. . . Montmirey-le-Château.
Poux. . . . . Rochefort.

Lons-le-Saulnier.

Morel ✻. . . Arinthod.
Babel de Bonnille. . . . Beaufort.
Bigueure. . . Bletterans.
Grandvaux. . Clairvaux.
Buchin. . . . Conliége.
Cattand . . . Lons le Saulnier
Pommier. . . Orgelet.
Martinet. . . St.-Amour.
Bénier. . . . St-Julien.
Bonnemie. . Sellières.
Jahier. . . . Voiteur.

Saint-Claude.

Blanc . . . . Bouchoux (les)
Mathieu. . . Moirans.
Martine . . . Morez.
Brunet. . . . St.-Claude.
Gros. . . . . St.-Laurent.

LANDES.

Dax.

Desbiey . . . Castets.
Magnes . . . Dax.
Juzanx. . . . Montfort.
Dussau. . . . Peyrehorade.
Forestier. . . Pouillon.
Duprulh. . . St.-Esprit.
Duisabo. . . S.-Vincent.
Doussau . . . Soustons.

Mont-de-Marsan.

Cazaubon. . . Arjuzanx.
Ducor. . . . Gabarret.
Lameson. . . Grenade.
Dedons. . . . Labrit.
Dulaurans. . Mimizan.
Laborde. . . Mont de Marsan
Dorte . . . Parentis.
Dupouy. . . Pissos.
Tastet. . . . Roquefort.
Castaignede. . Sabres.
Baque. . . . Sore.
Dayries . . . Villeneuve.

Saint-Sever.

Bié. . . . . Aire.
Ricarrère fils. Amou.
Baron. . . . Geaune.
Lalaude (O ✻) Hagetmau.
Bastiat. . . . Mugron.
Bayron. . . . St.-Sever.
Chauton. . . Tartas (*est*).
Desbordes p. *Id.* (*ouest*).

LOIR-ET-CHER.

Blois.

Deschamps. . Blois (*est*).
Naudin . . . *Id.* (*ouest*).
Bourgoin . . Bracieux.
Beauvalet . . Contres.
Boiton. . . . Herbault.
Fauconnet. . Marchenoir.
Vosdey . . . Mer.
Berthelot . . Montrichard.
Rousseau. . . Ouzouer-le-Marché.
Paul-Boncourt Saint-Aignan.

Romorantin.

Batallier. . . Mennetou.
Nivard . . . Motte Beuvron (la).
Garnier . . . Neung-s.-Beuvron.
Beaucheton . Romorantin.
Delagueule de Coince. . . Salbris.
Brisson. . . . Selles-s.-Cher.

Vendôme.

Barbin . . . Droué.
Néel. . . . . Mondoubleau.
Huron. . . . Montoire.
Mereaux père Morée.
Norguet. . . St.-Amand.
Pesson. . . . Savigny.
Ferrand. . . Selommes.
Mereaux fils. Vendôme.

LOIRE.

Montbrison.

Chazelle . . Boën.
Tixier-De-vernay . . . Feurs.
Sigean . . . Montbrison.
Perdrigeon . Noirétable.
Poncetton . . St.-Bonnet-le-Château.
Peyret . . . St.-Galmier.
Rodde. . . . S.-Georges-en-Couzan.
Bouvier . . . Soleymieux.
Peyron. . . . St.-Rambert.

Roanne.

Duperron. . . Belmont.
Dupleix . . . Charlieu.
Genevrier. . . Néronde.
Vignal. . . . Paccaudière (la)
Imbert. . . . Perreux.
Peurrière. . . Roanne.
Etaix. . . . St.Germ.-Laval
Bedin. . . . St.-Haon.
Durelle. . . . St.-Just.
Jouvencel. . St. Symphorien.

Saint-Etienne.

Mugnier. . . Bourg-Argental.
Leclerc . . . Chambon (le).
Lamblot . . . Pelussin.
Dury. . . . . Rive-de-Gier.
Couturier . . St.-Chamond.
Masson . . . St.-Etienne (1er *arr.*)
Vialleton. . . *Id.* (2e *arr.*)

Jourjon . . . S.-Genest.
De Prandière. St.-Héand.

LOIRE (HAUTE).

Brioude.

Dejax. . . . Auzon.
Bressin . . . Blesle.
Mallye. . . . Brioude.
De Billoër. . Chaise-Dieu(la)
Pissis. . . . Langeac.
Faye. . . . . Lavoute.
Fabre. . . . Paulhaguet.
Bastard . . . Pinols.

Le Puy.

Thuayre. . . Allégre.
Perthuis. . Cayres.
Mosnier. . . Craponne.
Roche. . . . Fay-le-Froid.
Valicon. . . Loudes.
Laribette (F.) Monastier (le).
Pichot. . . . Pradelles.
Montellier. . Puy (le) (*n. o.*)
Richond-Rochette . . Puy (le) (*s. e.*)
Bayle . . . . St.-Julien.
Gouy . . . . St.-Paulien.
Martin . . . Saugues.
Bernard. . . Solignac.
Labatie . . . Vorey.

Yssingeaux.

Valicon. . . Bas.
Dubois . . . Monistrol.
Belmas. . . . Montfaucon.
Defours . . . St.-Didier.
Maurin . . . Tence.
Gailhard (C.) Yssingeaux.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Ancenis.

Martin. . . . Ancenis.
Richard père. Ligné.
Mériais . . . Riaille.
Letort. . . . St.-Mars-la-Jaille.
Arnaud-Morinière . . Varades.

Châteaubriant.

Delourmel. . Châteaubriant.
Deluen. . . . Derval.
Jambu. . . . Moisdon-la-Rivière.
Delaprée. . . Nort.
Barré . . . . Nozay.
Leroux . . . Rougé.
Deniel . . . St.-Julien-de-Vouvantes.

Nantes.

Pusterle (E.) Aigrefeuille.
Vieille Chèze Bouaye.
Moreau . . . Carquefou.
Biclet. . . . Chapelle-sur-Erdre (la).
Gautret. . . . Clisson.
Vrignaud . . Légé.
Hunaut. . . . Loroux-Bottereau (le).
Gry . . . . . Machecoul.
Bar . . . . . Nantes (1re *a.*)
Germain . . *Id.* (2e *arr.*)
Coquebert. . *Id.* (3e *arr.*)
Pineau. . . . *Id.* (4e *arr.*)
Chesnard . . *Id.* (5e *arr.*)
Hervouet. . . *Id.* (6e *arr.*)
Jamont. . . . St.-Philbert.
Paimparay. . Vallet.
Dufresne. . . Vertou.

Paimbœuf.

Grégoire. . . Bourgneuf.
N. . . . . Paimbœuf.
Lehure . . . Pellerin (le).
Carou . . . . Pornic.
Sauvaget . . St.-Père-en-Retz.

Savenay.

Couetoux. . . Blain.
Hardouin. . . Croisic (le).
Dréan. . . . Guémené.
Lallement. . Guérande.
Masson-Bellefontaine. . Herbignac.
Chiron du Brossay. . Pont-Château.
Pédron. . . . St.-Etienne.
Lebret. . . . St.-Gildas.
Denancé. . . St.-Nazaire.
Guihaire. . . St.-Nicolas.
Jollan-de-Clerville. . Savenay.

LOIRET.

Gien.

Mouroux. . . Briare.
Devade. . . . Châtil.-s.-Loire
Périer. . . . Gien.
Remy. . . . Ouzouer-sur-Loire.
Charles. . . . Sully.

Montargis.

Girard. . . . Bellegarde.
Georges. . . Châteaurenard.
Beauregard . Châtillon-sur-Loing.
Ferrand. . . Courtenay.
Maulmond. . Ferrières.
Naudin. . . . Lorris.
Pouyère de Maisonneuve. Montargis.

Orléans.

Barault-Gallard. . . . Artenay.
Baschet Montigny. . . . Beaugency.
Brucy. . . . Châteauneuf.
Baschet. . . Cléry.
De Billy. . . Ferté (la).
Fouqueau. . . Jargeau.
Sanson. . . . Meung.
Gaudichau-Delestre. . Neuville-aux-Bois.
Francheterre. Orléans(1er *a.*)
Nichault. . . *Id.* (2e *arr.*)
Cronier. . . . *Id.* (3e *arr*)
Aubin. . . . *Id.* (4e *arr.*)
Amy. . . . . *Id.* (5e *arr.*)
Bay . . . . . Patay.

Pithiviers.

Bourgeois. . Beaune-la-Rolande.
Vautard . . . Malesherbes.
Barberon . . Outarville.
Froc. . . . . Pithiviers.
Devilliers. . Puiseaux.

LOT.

Cahors.

Andurand. . . Cahors (*nord*).
Roaldès. . . *Idem* (*sud*).
Perié. . . . . Castelnau.
Gizard. . . . Catus.
Delord. . . . Cazals.
Roques . . . Lalbenque.
Valery. . . Lauzès.
Salgues. . . . Limogne.
Lavaysse. . . Luzech.
Ducros ✻. . Moncuq.
Dulac fils. . Puy-l'Evêque.
Laur. . . . . St.-Géry.

Figeac.

Lescure . . Bretenoux.
Duphenieux. Cajarc.
Serieys fils. . Figeac (*ouest*).
Rouzet. . . . Figeac (*est*).
Vic . . . . . Lacapelle.
Establié. . . Latronquière.
Vayssié. . . . Livernon.
Canet . . . . St.-Céré.

Gourdon.

Combes . . . Bastide (la).

Hebray . . . Gourdon.
Lacassagne. . Gramat.
Foulhiade . . Martel.
Valat. . . . . Payrac.
Glandin . . . St.-Germain.
Gransault . . Salviac.
Grèze-Saint-Ours. . . . Souillac.
Goudeaux . . Vayrac.

LOT-ET-GARONNE.

Agen.

Lacan . . . . Agen (1er *ar.*)
Besse. . . . . *Id.* (2e *arr.*)
Duffourc. . . Astaffort.
Berger . . . Beauville.
Laffore. . . . Laplume.
Sicard. . . . Laroque
Sansac. . . . Port-Ste-Marie.
Nasse. . . . . Prayssas.
Bianabe. . . Puymirol.

Marmande.

Mérac. . . . Bouglon.
Lionnet. . . Castelmoron.
Boucherie – Migon. . . Duras.
Béchade. . . Lauzun.
Lacombe. . . Marmande.
Guyet – Laprade. . . Mas-d'Agénois
Dupeyron p. Meilhan.
Lagrèze-Ramonde père. Seyches.
Lagarde. . . Tonneins.

Nérac.

Dubourg . . Casteljaloux.
Laborde . . . Damazan.
LaffitePerron Francescas.
Dudevant . . Houeillès.
Jalras . . . . Lavardac.
Roques. . . . Mezin.
Pegrimard. . Nérac.

Villeneuve-d'Agen.

Cadot père. . Cancon.
Baillet. . . . Castillonnès.
Cabrit. . . . Fumel.
Bèze. . . . . Monclar.
Delbourg fils. Monflanquin.
St.-Martin. . Penne.
Vallès. . . . Ste-Livrade.
Dounic . . . Tournon.
Depenne. . . Villeneuve.
Lassaigne. . . Villeréal.

LOZÈRE.

Florac.

Campredon. . Barre.
Turc (H.) ✻. Florac.
Belon. . . . . Meyrueis.
Boissier . . . Pont-de-Montvert.
Paradan . . . Ste-Enimie.
Wors. . . . . St.-George-de-Levejac.
Daudé. . . . St.-Germ.-de-Calberte.

Marvéjols.

Vaissier. . . Aumont.
Nogaret . . . Canourgue(la).
Raynal . . . Chanac.
Lasalce (M.) Fournels.
D'Imbert Duchenin . . . Malzieu (le).
Balez . . . . Marvéjols.
Grandet . . . Nasbinals.
Monteil . . . St.-Chély.
Laurans . . . St.-Germain-du-Teil.
Cruèize . . . Serverette.

Mende.

Leyton. . . . Bleymard (le).
Baffie . . . . Châteauneuf.
Roux . . . . Grandrieu.
Mathieu fils. Langogne.
Monteil Charpal . . . . . Mende.
Guyot (G.) . St.-Amans.
Larécouze . . Villefort.

MAINE-ET-LOIRE.

Angers.

Lefeubvre . . Angers.
Houdemon. . *Id.* (2e *arr.*).
Fournier. . . *Id.* (3e *arr.*).
Bonneau de la Varenne . . Briolay.
Brelet. . . . Chalonnes.
Guibourg . . Louroux-Béconnais (le).
Tijon Geslin Pts-de-Cé (les)
Moreau . . . St.-Georges-sur-Loire.
Guilbault . Thouarcé.

Baugé.

Luciot. . . . Baugé.
Degouy . . . Beaufort.
Pion. . . . . Durtal.
Cornilleau. . Longué.
Le Ferme. . Noyant.
Gaignard de la Renloue. Seiches.

Beaupréau.

Nicolle. . . Beaupréau.
Poulain-Furetière. . . Champtoceau.
Cesbron-Lavau. . . . Chemillé.
Mesnard. . . Chollet.
Bureau . . . Montfaucon.
Hiron . . . . Montrevault.
Guerif. . . . St.-Florent.

Saumur.

Lieutaud . . Doué.
Hillaire . . . Gennes.
Fournier . . Montreuil-Bellay.
Lesueur . . . Saumur (1er *a.*)
Bonnemère. . *Id.* (2e *arr.*).
Persac. . . . *Id.* (3e *arr.*).
Duchatelier . Vihiers.

Segré.

Grosbois . . Candé.
Robert Lemotheux . . Châteauneuf.
Real. . . . . Lion-d'Angers (le).
Dupré. . . . Pouancé.
Dupont. . . . Segré.

MANCHE.

Avranches.

Dubecquet. . Avranches.
Morin. . . . Brécey.
Delaroche. . Ducey.
Hugon. . . . Granville.
Maillard (L.) LaHaye-Pesnel.
Chauvel. . . Pontorson.
Philippes – Cantilly. . . Saint-James.
Maillard (A.) Sartilly.
Guérin. . . . Villedieu.

Cherbourg.

Lebuhotel. . Beaumont.
Dumont Moulin. . . . Cherbourg.
Hignard. . . Octeville.
Lenoir . . . Pieux (les).
Delaporte – Desvaux. . S.Pierre-Eglise.

Coutances.

Briens. . . . Bréhal.
Hébert aîné. Cerisy-la-Salle.

Brohyer aîné. Coutances.
Piel-Feronnière . . . Gavray.
Lebailly . . . Haie-du-Puits (la).
Jourdan. . . Lessay.
Lecomte . . Montmartin-s.-Mer.
Avril ✻. . . Périers.
Ernouf. . . . S.-Malo-de-la-Lande.
Leloutre. . . Saint-Sauveur-Lendelin.

Mortain.

Davy. . . . . Barenton.
Heuzé . . . . Isigny.
Helie. . . . . Juvigny.
Champs . .. Mortain.
Lerebours-Pigeonière . St.-Hilaire-du-Harcouet.
Poulard . . . Saint-Pois.
Levivier. . . Sourdeval.
Leverdays. . Teilleul (le).

Saint-Lô.

Ozenne . . . Canisy.
Laisné. . . . Carentan.
Labarre . . . Marigny.
Estur. . . . . Percy.
Pillon. . . . Saint-Clair.
Lecocq. . . . S. Jeande Daye
Groualle. . . Saint-Lô.
Caillemer ✻. Tessy.
Danican. . . Torigni.

Valognes.

Caillet. . . . Barneville.
Viel des Longchamps. . . Bricquebec.
Lemor. . . . Montebourg.
Legendre . . Quettehon.
Euvremer. . Ste Mère Eglise
Bottin-des-Ylles. . . . S. Sauveur le Vte
Sanson. . . . Valognes.

MARNE.

Châlons.

Pein ✻. . . . Châlons.
Arnould. . . Ecury-s.-Coole
Bremont. . . Marson.
Chevalier. . . Suippes.
Mathias. . . Vertus.

Epernay.

Richard . . . Anglure.
Lebrun. . . . Avize.
Boudin de Bonru. . . . Dormans.
Naudin. . . . Epernay.
Canard. . . . Esternay.
Robequin. . . Fère-Champenoise.
Renard. . . . Montmirail.
Bonnaire. . . Montmort.
Huguier. . . Sézanne.

Reims.

Nitot-Bigot.. Ay.
Gaillot. . . . Beine.
Benoist. . . . Bourgogne.
De Sauville de Lapresle. Châtillon.
Marigues. . . Fismes.
Langlois. . . Reims (1er *arr.*)
Bouché père. *Id.* (2e *arr.*)
Dollé . . . . *Id.* (3e *arr.*)
Moser. . . . Verzy.
Godbillon. . Ville-en-Tardenois.

Sainte-Menehould.

Martin. . . . Dommartin-s.-Yèvre.
Gilson. . . . Ste Menehould.
Sagnier. . . . Ville s. Tourbe.

Vitry-le-François.

Briquet. . . . Heiltz-le-Maurupt.
Aubertel. . . Saint-Remy-en Bouzemont
Royer Leherle. Sompuis.
Laroche Doizy. Thiéblemont.
Barbier-Felcourt. . . . Vitry-le-François.

MARNE (HAUTE).

Chaumont.

Boudard. . . Andelot.
Liebaux. . . Arc-en-Barrois
Mutel . . . . Bourmont.
Goyard. . . . Château Villain
Contault. . . Chaumont.
Nancey-Rangecourt. . . Clefmont.
Petit. . . . . Juzennecourt.
Sauvage . . . Nogent-le-Roi.
Voirin. . . . Saint-Blin.
Parisot. . . . Vignory.

Langres.

Humblot. . . Auberive.
Pitout. . . . Bourbonne.
Nicole. . . . Fay-Billot (le)
Breuillon. . . Ferté-sur-Amance (la).
Royer. . . . Langres.
Humblot Boudard. . . . Longeau.
Boucher. . . Montigny-le-Roy.
Guénin. . . . Neuilly.
Berthot. . . . Prauthoy.
Henry ✻. . . Varennes.

Vassy.

Gény. . . . . Chevillon.
Bertrand. . . Doulaincourt.
Loppin. . . . Doulevant.
Leloup. . . . Joinville.
Chamoin. . . Montier en Der
Gallée. . . . Poissons.
Geoffroy. . . St.-Dizier.
Pissot (D.). Wassy.

MAYENNE.

Château-Gonthier.

Couet. . . . . Bierné.
Lemotheuxde Chitray. . . Chât.-Gonthier
Riandière-Laroche . . Cossé le Vivien
Boulard. . . . Craon.
Bruneau. . . Grez en Boüere
Malnoë. . . . S. Aignans. Roë

Laval.

Vannier. . . Argentré.
Fortin. . . . Chailland.
Menage. . . Evron.
Garry-Sougé. Laval (*est*).
Bonneau. . . Laval (*ouest*).
Housset. . . Loiron.
Mouton. . . Meslay.
Devahès-Delacour. . . . Montsurs.
Veillard . . . Ste-Suzanne.

Mayenne.

Le Pescheux père. . . . Ambrières.
Guesdon. . . Bais.
Niobé. . . . Couptrain.
Gougis. . . . Ernée.
Le Pescheux fils. . . . . Gorron.
Ferrère. . . . Horps (le).
Turmeau. . . Landivy.
Bottu-Deshayes. . . . Lassay.
Lemarchand. Mayenne 1er *arr.*
Châtelain. . . *Id.* (2e *arr.*)
Barillet. . . . Pré-en-Pail.
Provost. . . Villaines-la-Juhel.

MEURTHE.

Lunéville.

Michaut. . . Baccarat.
Lecler. . . . Bayon.
Vautrain ✻.. Blamont.
Jacquot.. . . Gerbéviller.
Perrin. . . . Lunéville (*n.*)
Louis. . . . . Lunéville(*s.e.*)

Nancy.

Rolin . . . . Haroué.
Goutt . . . . Nancy (*est*).
Pattin. . . . *Id.* (*nord*).
Guibal. . . . *Id.* (*ouest*).
Antoine. . . Nomeny.
Nicolas.. . Pont à Mousson
Mamelle. . . St.-Nicolas.
Michel. . . . Vezelize.

Sarrebourg.

Gebell. . . Fénétrange.
Jeanmaire. . Lorquin.
Friedich. . . Phalsbourg.
Germain. . . Réchicourt.
Jordy.. . . . Sarrebourg.

Toul.

De Fériet.. . Colombey.
Poirson.. . . Domèvre.
Gasson. . . . Thiaucourt.
Ballard.. . . Toul (*nord*).
Lachasse. . . *Id.* (*sud*).

Vic.

Poivre. . . . Albestroff.
Ris. . . . . Château-Salins.
Guiard. . . . Delme.
Pichon. . . . Dieuze.
Thiriet. . . . Vic.

MEUSE.

Bar-le-Duc.

Franchot. . . Ancerville.
Brion.. . . . Bar-le-Duc.
Lesemelier. . Ligny.
Simonet. . . Moutier-sur-Saux.
Delapierre. . Revigny.
Geminel. . . Triaucourt.
Humblot. . . Vaubecourt.
Haussart. . . Vavincourt.

Montmédy.

Créplot ✻. . Damvillers.
Chibaux. . . Dun.
Hervieux. . . Montfaucon.
Willaime. . Montmédy.
Joly. . . . . Spincourt.
Bourgeois. . Stenay.

Saint-Mihiel.

Bazoche. . . Commercy.
Humblot. . . Gondrecourt.
Bazoche. . . Pierrefitte.
Letixerant. . Saint-Mihiel.
Vivenot. . . Vaucouleurs
Ayet. . . . . Vigneulles.
Peire. . . . . Void.

Verdun.

Violard. . . . Charny.
Arnould. . . Clermont.
Baudot. . . . Etain.
Joly. . . . . Fresnes-en-Woevre.
Henriot. . . Souilly.
George. . . . Varennes.
Jonvaux. . . Verdun.

MORBIHAN.

Lorient.

Dugray. . . . Auray.
Sternaux-Lacoste ✻. . . Belle-Ile-en-Mer.
Bonnaud. . . Belz.
Le Milloch. . Hennebond.
Kerarmel . . Lorient (1er *a.*)
Bellanger . . *Id.* (2e *arr.*)
Herviant . . . Plouay.
Le Louëdec . Pluvigner.
Duc . . . . . Pontscorff.
Guéhennec. . Port-Louis.
Frogerays . . Quiberon.

Ploërmel.

Patin. . . . . Guer.
Richard . . . Josselin.
Lasnier . . . Malestroit.
Chesnot. . . Mauron.
Desgoulle. . Ploërmel.
Le Texier. . Rohan.
Prouleau . . S.-J.-Brévelay.
Briand. . . . Trinité (la).

Pontivy.

Dugué. . . . Baud.
Lalau Dezauté Cléguerec.
Roger. . . . Faouët.
Hamon-Duplessis . . . Gourin.
Jan. . . . . Guemené.
Le Padrun. . Locminé.
Daguillon. . Pontivy.

Vannes.

Leray . . . . Allaire.
Hervé de Rollienne. . . Carentoir.
Ropers. . . . Elven.
Etienne . . . Grandchamp.
Bezard. . . . Muzillac.
Magdelaine . Questembert.
Regnier . . . Roche-Bernard (la).
Marmagnant. Rochefort.
Lequellec . . Sarzeau.
Audic. . . . Vannes (1er *a.*)
Marquer. . . *Id.* (2e *arr.*)

MOSELLE.

Briey.

Rollin. . . . Audun-le-Roman.
Rollin. . . . Briey.
Martin. . . . Conflans.
Mangin . . . Longuion.
Mutel . . . . Longwy.

Metz.

Robert. . . . Boulay.
Liebault. . . Faulquemont.
Crepet. . . . Gorze.
Lebatteux. . Metz (1er *arr.*)
Gougeon. . . *Id.* (2e *arr.*)
Renault . . . *Id.* (3e *arr.*)
Vaillant. . . Pange.
Lambert. . . Verny.
Espagne. . . Vigy.

Sarreguemines.

Becker. . . . Bitche.
Lauer. . . . Forbach.
Boulian. . . Gros-Tenquin.
Koenig.. . . Rorbach.
Roget de Belloquet. . . Saint-Avold.
Thirion . . . Sarralbe.
Clémeur . . . Sarreguemines.
Lange . . . . Volmunster.

Thionville.

Daga . . . . Bouzonville.
Sabatier . . . Cattenom.
Schneider. . Metzervisse.
Tailleur. . . Sierck.
Grandidier. . Thionville.

NIÈVRE

Château-Chinon.

Buteau. . . . Chât.-Chinon.
Mathurin. . . Châtillon.
Coujard de la Verchère. . Luzy.
De Ruffey (O ✻). . Montsauche.
Dubois. . . . Moulins-en-Gilbert.

Clamecy.

Quirot. . . . Brinon.
Paillet . . . Clamecy.
Guillemain-d'Euchon . Corbigny.
Desmolins. . Lormes.
Bezou. . . . Tannay.
Frottier ✻.. Varzy.

Cosne.

Dasvin. . . . Cosne.
Loiseau. . . . Donzy.
Gournot. . . La Charité.
Guillerault . Pouilly.
Métairie-Vallée. . . . . Premery.
Gillois. . . . St.-Amand.

Nevers.

Huvelin de Basvilliers. Decize.
Meilheurat. . Dorne.
Bidolet. . . . Fours.
Lenoble. . . Nevers.
Gondier-de-Crayc. . . Decray.
Perreau (P.). St.Benin-d'Azy
Ruez . . . . St.P.leMoutier.
Decotignon . St.-Saulge.

NORD.

Avesnes.

George ✻. . Avesnes (*nord*)
Leloup ✻. . *Id.* (*sud*).
Cagnon . . . Bavay.
Delcroix. . . Berlaimont.
Dollez fils. . Landrecies.
Horrie. . . . Maubeuge.
Beauvais Baillon. . . . Quesnoy (*est*).
Honoré . . . *Id.* (*ouest*).
Contamine. . Solre-le-Châ.
Rogier(Tell) Trélon.

Cambrai.

Goussaut. . . Cambrai, 1er *a.*
Lobry . . . . *Id.*, 2e *arr.*
Tellier . . . Carnières.
Lesage . . . Cateau (Le).
Druesnes . . Clary.
Warenghiende Villepain. . Marcoing.
Decaux-Delsarte. . . . Solesmes.

Douai.

Piéron. . . . Arleux.
Déprés. . . . Douai (*nord*).
Sy. . . . . *Id.* (*sud*).
Duthilleul. . *Id.* (*ouest*).
Foucau ✻. . Marchiennes.
Guilbert ✻. Orchies.

Dunkerque.

Caignez . . . Bergues.
Mougey ✻.. Bourbourg.
Liebaert. . . Dunkerque (*e.*)
Debaeque . . *Id.* (*ouest*).
Torris. . . . Gravelines.
Boutiller. . . Hondschoote.
Leys. . . . . Wormhout.

Hazebrouck.

De Conssemaker (Ch.) . Bailleul (*n.-e.*).
De Conssemaker (L.) . . *Id.* (*sud-o.*)
Wyts. . . . . Cassel.
Podevin. . . Hazebrouck (*n*)
Massiet. . . . *Id.* (*sud*).
Charles . . . Merville.
Gilloots. . . Steenvoorde.

Lille.

Butruy. . . . Armentières.
Legrand . . . Bassée (la).
Poutrain. . . Cysoing . . .
Sy (Célestin). Haubourdin.
Moroy ✻. . Lannoy.
Delerue . . . Lille (*nord-e.*)
Lefebvre. . . *Id.* (*centre*).
Dathis. . . . *Id.* (*sud-est*).
Lejosne neveu *Id* (*sud-o.*)
Dancoisne . . *Id.* (*ouest*).
Delannoy . . Pont-à-Marcq.
Senez . . . . Quesnoy.
Mimerel. . . Roubaix.
Tresca-Baudelet. . . . Seclin.
Roussel de Livry. . . . Tourcoing (*n.*)
Cospain . . . *Id.* (*sud*).

Valenciennes.

Dupuis. . . . Bouchain.
Duhot. . . . Condé.
Waché. . . . S. Amand (1er *a*)
Monchy. . . *Id.* (2e *arr.*)
Dugimont. . Valenciennes (1er *arr.*)
Boulan. . . . *Id* (2e *arr.*)
Menu . . . . *Id.* (3e *arr.*)

OISE.

Beauvais.

Cressonnier . Auneuil.
Varlet. . . . Beauvais (*s. o.*)
Tellier. . . . *Id.* (*nord-est*).
Frion . . . . Chaumont.
Leleu . . . . Coudray-St.-Germer.
Leroy . . . . Formerie.
Levraux . . . Grandvilliers.
Tellier. . . . Marseille.
Meusnier. . . Méru.
Ledeux-Montroy. . . . . Niviller.
Pelletier. . . Noailles.
Millet. . . . Songeons.

Clermont.

Pourcelle . . Breteuil.
Danicourt . . Clermont.
Anty. . . . . Crèvecœur.
Gallien. . . . Froissy.
Minguet. . . Liancourt.
Dainval ✻ . Maignelay.
Beaudelocque Mouy.
Leclerq ✻. . St.-Just-en-Chaussée.

Compiègne.

Leféron-d'Eterpigny. . . Attichy.
Leradde. . . Compiègne.
Massy . . . . Estrées-Saint-Denis.
Jullien. . . . Guiscard.
Delapierre. . Lassigny.
Vallée. . . . Noyon.
Prévost . . . Ressons.
Sellérier. . . Ribécourt.

Senlis.

Carriat. . . . Betz.
Lelong. . . . Creil.
Maupin . . . Crépy.
Blondel . . . Nanteuil.
Ancel. . . . Neuilly en Thel
Lefebvre . . Pont-Ste-Maxence.
Bernier . . . Senlis.

ORNE.

Alençon.

Faudin. . . . Alençon (*est*).
Dumont. . . *Id.* (*ouest*).
Druet . . . . Carrouges.
Levêque. . . Courtomer.
Grégoire. . . Mesle-sur-Sarthe.
Olivier César. Sées.

Argentan.

Genu père. . Argentan.
Bocage. . . . Briouze.
Decot. . . . Ecouché.
Desmoutis. . Exmes.

Delatouche. .	Ferté-Frênel (la).
Beauperray. .	Gacé.
Hatton. . . .	Lemerlerault.
Carré.	Mortrée.
Laîné fils. . .	Putanges.
Paynel Beauval. . . .	Trun.
Chauvel. . .	Vimoutiers.

Domfront.

Le Boucher .	Athis.
Montembault	Domfront.
Foutelais. . .	Ferté (la).
Ramard-Dominel. . .	Flers.
Tarot. . . .	Juvigny.
Bougiard. . .	Messey.
Barrabé . . .	Passais.
Vesniard. . .	Tinchebray.

Mortagne.

Vallot. . . .	Bazoches-sur-Hoêne.
Martin. . . .	Bélesme.
LeMarignier.	L'Aigle.
Bottin. . . .	Longny.
Piarron Mondésir	Mortagne.
Ragot	Moulins-la-Marche.
Pelletier. . .	Nocé.
Renard. . . .	Pervenchères.
Charpentier .	Regmalard.
Angeard. . .	Theil (le).
Cohu.	Tourouvre.

PAS-DE-CALAIS.

Arras.

Vahé.	Arras (*nord*).
Leducq. . . .	*Id.* (*sud*).
Lardemer . .	Bapaume.
Fuzier. . . .	Beaumetz.
Cornaille ✻.	Bertincourt.
Lemaire. . .	Croisilles.
Billion . . .	Marquion.
Pottier. . . .	Pas.
Défontaine. .	Vimy.
Norman . . .	Vitry.

Béthune.

Leclercq. . .	Béthune.
Magniez. . .	Cambrin.
Garez	Carvin.
Frémeaux. .	Houdain.
Le Roy . . .	Laventie.
Varlet. . . .	Lens.
Menche. . .	Lillers.
Marchant . .	Norrent Fontes.

Boulogne.

Hamy. . . .	Boulogne.
Isaac.	Calais.
Poulain-Sta.	Desvres.
Allent. . . .	Guines.
Lemaitre. . .	Marquise.
Destrée. . . .	Samer.

Montreuil.

Dieppe ✻. .	Campagne.
Defiennes. . .	Etaples.
Wallart. . .	Fruges.
Lefrançois. .	Hesdin.
Marissal. . .	Hucqueliers.
Lévèque. . .	Montreuil.

Saint-Omer.

D'Assenoy. .	Aire.
Francoville ✻.	Ardres.
Lesage. . . .	Audruick.
Braure. . . .	Fauquembergues.
Baroux . . .	Lumbres.
Blanchard. .	S.-Omer (*n.*).
Dechosal. . .	*Id.* (*sud*).

Saint-Pol.

Candelier. . .	Aubigny.
Voisin. . . .	Auxy-le-Châ.
Scheppers . .	Avesnes-le-Comte.
Paternelle . .	Heuchin.
Danvin. . . .	Leparcq.
Decorbehem.	St.-Pol.

PUY-DE-DÔME.

Ambert.

Pacros. . . .	Ambert.
Vachier . . .	Arlanc.
Mandet . . .	Cunlhat.
Labrosse. . .	Olliergues.
Teyras. . . .	S.-Amand-Roche-Savine.
Perret. . . .	St-Anthême.
L'Héritier . .	St.-Germain-l'Herm.
Calemard . .	Viverols.

Clermont.

Filère-La-vancy. . .	Billom.
Fargeix . . .	Bourg-Lastic.
Degeorges .	Clermont (*n.*).
Ducrochet. .	*Id.* (*sud*).
Debert-L'hoye	*Id.* (*est*).
Costes. . . .	*Id.* (*ouest*).
Tibord. . . .	Herment.
Bresson . . .	Pt-du-Château.
Fauverteix .	Rochefort.
Morin. . . .	Saint-Amand-Tallende.
Costilhes . .	Saint-Dier.
De Tarrieux.	Vertaizon.
Allemand . .	Veyre Monton.
Cuel	Vic-le-Comte.

Issoire.

Charmensat .	Ardes.
Godivel . . .	Besse.
Christophle. .	Champeix.
Monestier Savignat . . .	Issoire.
Berger. . . .	Jumeaux.
Viallard. . .	Saint-Germain-l'Embron.
Lhéritier. . .	Sauxillanges.
Gaudel . . .	Tauves.
Brassier . . .	Tour (la).

Riom.

Salneuve. . .	Aigueperse.
Breschet de Vedrine. . . .	Combronde.
Marnat . . .	Ennezat.
Trébuchet. .	Manzat.
Mauzat . . .	Menat.
Pradon-Valency.	Montaigut.
Bathiat . . .	Pionsat.
Bonjean. . .	Pontaumur-Landogne.
Boutarel. . .	Pontgibaud.
Bareyre . . .	Randans.
Marie	Riom (*est*).
Allezard. . .	*Id.* (*ouest*).
Parrin . . .	Saint-Gervais.

Thiers.

Forissier Longeville . . .	Chateldon.
Bellein. . . .	Courpière.
Julliard. . . .	Lezoux.
Lepaitre fils.	Maringues.
Dubien. . . .	St.-Remy.
Grangeon-Giraud. . . .	Thiers.

BASSES-PYRÉNÉES.

Bayonne.

Monclar . . .	Bayonne (*n.e.*)
Damborgès. .	*Id.* (*nord-o.*)
Dirassen . . .	Bidache.
Dolhéguy . .	Espellette.
Berho	Hasparren.
Genevois . .	La Bastide Clairence.
Haramboure .	St. Jean de Luz.
Goyeneche. .	Ustaritz.

Oloron.

Casalot. . . . Accous.
Salet . . . . Aramitz.
Manescau St.-Martin . . . Arudy.
Dumolin . . . Laruns.
Clergat ✲. . Lasseube.
De Badet. . . Moncin.
Pourailly. . . Oloron.
Casamayor — Dufaur . . . Ste-Marie-d'Oloron.

Orthez.

Dufourcq. . . Arthès.
Loubocy . . . Arzac.
Roucolle . . Lagor.
Bordenave . . Orthez.
Dufaur. . . . Navarreins.
Coulome-Peyré. Salies.
Heuga . . . . Sauveterre.

Pau.

Casalis . . . Clarac.
Bacarisse . . Garlin.
Forcheron. . Lembeye.
Laplace . . . Lescar.
Daugerot . . Montaner.
Camlong . . Morlaas.
Pointis. . . . Nay.
Dejernon . . Pau (1er *arr.*).
Batsalle. . . *Id.* (2e *arr.*).
Laborde fils. Pontacq.
Fauget . . . Thèze.

Saint-Palais.

St.-Jaime . . Iholdy.
Sunhare-Beloscar . . . Mauléon.
Merchot . . . St.-Etienne-de-Baïgorry.
Ibarnegaray . St.-Jean-Pied-de-Port.
Galand . . . St.-Palais.
Darthez-Lasalle. . . . . Tardets.

HAUTES-PYRÉNÉES.

Bagnères.

Forgue . . . Arreau.
Vaqué (M.) . Bagnères.
Soulé . . . Bordères.
Cazeaux. . . Campan.
Breuil . . . Castelnau-de-Lay de Laborde . . . Magnoac.
Clarens . . . Lannemezan.
Vaqué (B.) . Mauléon-Barousse.
Barrère . . . Nestier.
Gertoux . . . Vielle.

Lourdes.

Lassalle . . . Argelès.
Trésarrieu . . Aucun.
Bordenave . . Lourdes.
Laborde . . . Luz.
Latapie . . . St.-Pé.

Tarbes.

Mailhos . . . Castelnau-Rivière-Basse.
Daries . . . . Galan.
Lalanne . . . Maubourguet.
Baile . . . . Ossun.
Ramonet. . . Pouyastruc.
Lafeuillade. . Rabastens.
Artiguenave (D. F. V.) Tarbes (*sud*).
Dutrey . . . *Id.* (*nord*).
Darrieux. . . Tournay.
Cassaignard. . Trie.
Sahuc . . . . Vic.

PYRÉNÉES-ORIENT.

Céret.

Barréra. . . . Argelès.
Serradell Marrot . . . . . Arles.
Delmas . . . Céret.
Parès-Matheu Prats de Mollo

Perpignan.

Gironne . . . Latour.
Camps-Acher. Millas.
Guichou . . . Perpignan (*e.*)
Barrera . . . *Id.* (*ouest*).
Denamiel . . Rivesaltes
Pla . . . . . St.-Paul.
Claret . . . . Thuir.

Prades.

Beltram . . . Mont-Louis.
Puig . . . . . Olette.
Jacomet (J.). Prades.
Delcasso nev. Saillagouse.
Foissin . . . Sournia.
Pons fils. . . Vinça.

BAS-RHIN.

Saverne.

Senck . . . . Bouxwiller.
Collinot. . . Drulingen.
Ordner. . . . Hochfelden.
Krug-Basse ✲. La Pet.-Pierre.
Sieffermann. . Marmoutier.
Delarue . . . Saar-Union.
De Dieterich. Saverne.

Schélestadt.

Raffara . . . Barr.
Maire . . . . Benfeld.
Kaulfmann. . Erstein.
Pugin. . . . Marckolsheim.
Corbumel . . Rosheim.
Striffler. . . Obernai.
Lienhard. . . Schélestadt.
Dujardin ✲. Villé.

Strasbourg.

Bertrand. . . Bischwiller.
Hebenstreit . Brumath.
Regnault . . Geispolsheim.
Nessel . . . Haguenau.
Woog . . . Molsheim.
Ballet. . . . Oberhausbergen
De Gonet . . Strasbourg (*n.*)
Keller. . . . *Id.* (*est*).
Danzas (O ✲) *Id.* (*ouest*).
Ballet. . . . *Id.* (*sud*).
Doron . . . . Truchtersheim.
Schæffer. . . Wasselonne.

Wissembourg.

Lambert . . . Lauterbourg.
Ballet. . . . Niederbronn.
Bauer . . . . Seltz.
Oberlin . . . Soultz-sous-Forêts.
Muller . . . Wissembourg.
Steinbauer . . Wœrth-sur-Sauer.

HAUT-RHIN.

Altkirch.

Rey . . . . . Altkirch.
Bon de Klœckler. . . . Ferrette.
Ritter (Alex.) Habsheim.
Thannberger Hirsingen.
Moser. . . . Huningue.
Rossée. . . . Landser.
Ritter (Jos.) Mulhausen.

Belfort.

Daguenet . . Belfort.
D'Andlau . . Cernay.
Wendling. . Dannemarie.
Girardin. . . Delle.
Triponé. . . Fontaine.
Simon. . . . Giromagny.
Paschalis. . . Massevaux.
Kœppelin. . St.-Amarin.
Muller. . . . Thann.

Colmar.

Remy . . . Andolsheim.
Larger. . . . Colmar.
Weinzorn . . Ensisheim.
Meister . . . Guebwiller.

Leclerc ✻. . Kaisersberg.
Greney . . . La Poutroye.
Chalert. . . . Münster.
Chagué ✻. . Neuf-Brisach.
Mauser . . . Ribeauvillé.
Geistodt . . . Rouffach.
Darbas. . . . Ste-Marie-aux-Mines.
Bach. . . . . Soultz.
Dermineur. . Wintzenheim.

RHÔNE.

Lyon.

Moureton . . Condrieux.
Rousset . . . Givors.
Dalain . . . . L'Arbresle.
Péaud. . . . . Limonest.
Morin . . . . Lyon (1er *arr.*)
De Vouges de Chanteclaire ✻. . *Id.* (2e *arr.*)
Favre (J.). . *Id.* (3e *arr*)
Desvignes . . *Id.* (4e *arr.*)
Duchêne. . . *Id.* (5e *arr.*)
Feuillet . . . *Id.* (6e *arr.*)
Laurençon . . Mornand.
Pertinand. . . Neuville-sur-Saone.
Pignard-Montagny . . . . Saint-Genis-Laval.
Berger. . . . S.-Laurent-de-Chamousset.
Blanchon. . . S. Symphorien.
Carret . . . . Vaugneray.

Villefranche.

Gillet . . . . Anse.
Gambin . . . Beaujeu.
Choppin . . . Belleville.
Picher-de-Grandchamp Bois-d'Oingt.
Drivon. . . . Lamuze.
Geoffroy. . . Mont-Sols.
Denave-Ronnat . . . . . Tarare.
Moncorgé. . Thizy.
Balloffet-Demiege . . . Villefranche.

HAUTE-SAÔNE.

Gray.

Buchet (C.F.) Autrey.
Merlin ✻. . Champlitte.
Regnauld d'Epercy. . . . Dampierre.
Vital . . . . Fresne-Saint-Mamès.
Chabaud . . Gray.
Dubois. . . . Marnay.
Billardet. . . Gy.
Oudille . . . Pesmes.

Lure.

Grillet . . . Champagney.
Grosjean . . Faucogney.
Lubert . . . Héricourt.
Lanoir . . . Lure.
Robert (E.). Luxeuil.
Boisson . . . Melisey.
Robert (J.) . Saint-Loup.
Froidot . . . Saulx.
Dubuisson. . Vauvillers.
Miroudot . . Villers-Sexel.

Vesoul.

Bourgeois . . Amance.
Bardey. . . . Combeau-Fontaine.
Pommier. . . Villars le Potel
Thomas. . . Bouhans-lès-Montbozon.
Courtot . . . Noroy-le-Bg.
Peignot . . . Port-s.-Saône.
Bergeret . . . Rioz.
Jobelin. . . . Scey-s.-Saône.
Cardot. . . . Vesoul.
Bouillerot . . Vitrey.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Autun.

Berrier Laty . Autun.
Lucan . . . . Couches.
Piotet . . . . Epinac.
Laurent. . . . Issy-l'Evêque.
Verger. . . . Lucenay l'Evᵉ.
Lavergne . . Mesvres.
Devoucoux. . Montcenis.
Martin . . . S.-Léger-sous-Beuvray.

Châlon-sur-Saône.

Dariot . . . . Buxy.
Cointot. . . . Chagny.
Buy Fournier. Châlon-sur-Saône (*n.*)
Simonin . . . *Id.* (*sud*).
Delacroix . . Givry.
Gauthier. . . Mont-S.-Vinct
Jailloux . . . S.-Germain-du-Plain.
Girard . . . . S.-Martin-en-Bresse.
Labry . . . . Sennecey le Gr.
Jacquet . . . Verdun-s.-Saô.

Charolles.

Grangier . . . Bourbon Lancy
Longchamp. . Charolles.
Lamotte . . . Chauffailles.
Desforges. . . Digoin.
Douheret (B.) Gueugnon.
Dubef. . . . . La Clayette.
St.-Martin. . La Guiche.
Joanin. . . . Marcigny.
Chapuis. . . . Palinges.
Barrois. . . . Paray.
Villedey . . . St.-Bonnet-de-Joux.
Degouvenain. Semur.
Douheret(H.) Toulon.

Louhans.

Dorey . . . . Beaurepaire.
Revelut. . . . Cuiseaux.
Petitjean. . . Cuisery.
David . . . . Louhans.
Garnier . . . Montpont.
Gaspard . . . Montret.
Vincerot. . . Pierre.
Guillemault . Saint-Germain-du-Bois.

Mâcon.

Pontdevaux ✻ Chapelle-de-Guinchay (la).
Jandet. . . . Cluny.
Jailloux. . . Lugny.
Boudier. . . Mâcon (1er *ar.*)
Lagros. . . . *Id.* (2e *arr.*)
Bonnet. . . . Matour.
Dureault. . . St.-Gengoux-le-Royal.
Jeanton . . . Tournus.
Spay. . . . . Tramayes.

SARTHE.

La Flèche.

Chevalier. . . Brulon.
Bodin ✻ . . La Flèche.
Leroy. . . . . Le Lude.
Desneubourgs Malicorne.
Lemercier . . Mayet.
Lecoy . . . . Pontvallain.
Pillerault . . Sablé.

Le Mans.

Pean. . . . . Ballon.
Grolleau. . . Conlie.
Chevalier. . . Ecommoy.
Lambert. . . . Le Mans (1er *a.*)
Martigné. . . *Id.* (2e *arr*)
Dagoneau. . . *Id.* (3e *arr.*)
Guesdon . . . Loué.
Guiet. . . . . Montfort.
Provost. . . . Sillé-le-Guillaume.
Poté. . . . . La Suze.

Mamers.

Dufour. . . . Beaumont.
Guittier-Zénon. . . . . Bonnétable.

Jousset. . . . Ferté-Bernard (la).
Rigault-Beauvais. . . . . Fresnay.
Chérault. . . Lafresnaye.
Lehault de Bainville. . Mamers.
Bellanger. . . Marolles.
CarelLamarre Montmirail.
Fourre. . . . St.-Pater.
Massard . . . Tuffé.

Saint-Calais.

Gabiolle. . . Bouloire.
Chevalier. . . Chartre (la).
Houeau. . . . Chât.-du-Loir.
De Bernardon ✻. . . . . Grand Lucé (le)
Proust (Fr.). St.-Calais.
Pottier. . . . Vibraye.

SEINE.

Voy. part. 5, chap. 2, sect. 3.

SEINE-ET-MARNE.

Coulommiers.

Bossu. . . . . Coulommiers.
Lemrez. . . . Ferté-Gaucher (la).
Ballé . . . . Rebais.
Preschez. . . Rozoy.

Fontainebleau.

Bioche. . . . Chapelle (la).
Cusin . . . . Chât.-Landon.
Debionne. . Fontainebleau.
De Fiennes . Lorrez-le-Bocage.
Preignard. . Montereau-sur-Yonne.
Thézard. . . Moret.
Chevillard. . Nemours.

Meaux.

Leballeur. . Claye.
Bruneau. . . Crécy.
Grésseut. . . Dammartin.
Pihoret . . . Ferté-sous-Jouarre (la).
Lafontaine . Lagny.
Boucher. . . Lisy-s.-Ourcq.
Robeis. . . . Meaux.

Melun.

Bernard. . . Brie Cte Robert
Feuillebois. . Châtelet (le).
Riguet. . . . Melun (*nord*).
Pierson . . . *Id.* (*sud*).
Fontaine. . . Mormant.
Meunier. . . Tournan.

Provins.

Boudier. . . . Bray-sur-Seine
Lenoble . . . Donnemarie.
Salmon. . . . Nangis.
Choiselat. . . Provins.
Lefèvre . . . Villers-St.-Georges.

SEINE-ET-OISE.

Corbeil.

Oudet. . . . Arpajon.
Rossignol. . . Boissy S. Léger
Tournant . . Corbeil.
Bénard. . . . Longjumeau.

Etampes.

Chartrain . . Etampes.
Camus. . . . FertéAleps (la)
Tréfouel. . . Méréville.
Pasquet-de-Leyde ✻. Milly.

Mantes.

De Gonfreville . . . . Bonnières.
Erard . . . . Houdan.
Croix . . . . Limay.
Coville . . . Magny.
Vesques. . . Mantes.

Pontoise.

Bertin. . . . Ecouen.
Laporte . . . Montmorency.
Poiret. . . . Gonesse.
Ferry . . . . Isle-Adam (l')
Barbier. . . . Luzarches.
Vaquez . . . Marines.
Nourtier. . . Pontoise.

Rambouillet.

Bouron-St.-Ange . . . Chevreuse.
Rousseau. . . Dourdan, 1er *a.*
Boucry de St.-Venant . . *Id.*, 2e *arr.*
Guichard. . . Limours.
Lhermitte . . Montfort-l'Amaury.
Vilbert . . . Rambouillet.

Versailles.

Dalkat. . . . Argenteuil.
Bouchard . . Marly-le-Roi.
Bousquet. . . Meulan.
Bruyant. . . Palaiseau.
Louvet. . . . Poissy.
De Chavanne S.-Germain-en-Laye.
Galot. . . . . Sèvres.
Aubry. . . . Versailles (*n.*)
Parent. . . . *Id.* (*sud*).
Julien. . . . *Id.* (*ouest*).

SEINE-INFÉRIEURE.

Dieppe.

Leblond. . . Bacqueville.
Roulland . . Bellencombre.
Vincent. . . Dieppe.
Hesnard. . . Envermen.
Dupuis . . . Eu.
Tranchard. . Longueville.
Blondel. . . Offranville.
Petit de l'Etang . . . . Tôtes.

Le Havre.

Marion. . . . Bolbec.
Decaens . . . Criquetot.
Persac. . . . Fécamp.
Lecointre. . . Goderville.
Lefebvre. . . Havre (le).
Gosselin. . . Ingouville.
Lechaptois. . Lillebonne.
Daupelay. . . Montivilliers.
Dumesnil. . . St-Romain-de-Colbosc.

Neufchâtel.

Delafosse ✻. Argueil.
Lasseur . . . Aumale.
Levillain. . . Blangy.
Beaufils. . . Forges les Eaux
Noel. . . . . Gournay.
Leloutre. . . Londinières.
Decorde. . . Neufchâtel.
Frigot. . . . St.-Saens.

Rouen.

Baudry. . . . Boos.
Bertran . . . Bucky.
Hardy. . . . Clères.
Levesque. . . Darnétal.
Despeaux. . . Duclair.
Moreau . . . Elbeuf.
Brunel. . . . Grand-Couronne (le).
Fourneau. . . Maromme.
Le Blanc. . . Pavilly.
Bourdon ✻. Rouen (1er *ar.*)
Pillore. . . . *Id.* (2e *arr.*)
Mauduit. . . *Id.* 3e *arr.*)
Mauger. . . . *Id* (4e *arr.*)
Lamory. . . . *Id.* (5e *arr.*)
Dubosc. . . . *Id.* (6^e *arr.*)

Yvetot.

Bouic. . . . Cany.

Tuvache. . . Caudebec.
Guilbert. . . Doudeville.
Petit. . . . . Fauville.
Tillaux. . . . Fontaine-le-Dun.
Baudry. . . . Ourville.
Aubert. . . . St.-Valery-en-Caux.
Graindorge des Demaines. . Valmont.
Duchesne. . . Yerville.
Leber. . . . Yvetot.

SÈVRES (DEUX).

Bressuire.

Perreau (A.). Argenton.
Leclerc. . . . Bressuire.
Bié. . . . . Cerisay.
Bellink. . . Châtillon.
Charrier. . . St.-Varant.
Perreau (L.). Thouars.

Melle.

Daigre. . . . Brioux.
Daniau fils. . Celles.
Mailléfaud. . Chef-Boutonne
Saget ✻. . . Lezay.
Dupont. . . . Melle.
Bernard. . . Mothe-Saint-Héray (la).
Texier. . . . Sauzé-Vaussay.

Niort.

De Meschinet. . . . Beauvoir-sur-Niort.
Pineau. . . . Champdeniers.
Glaumain . . Coulonges.
Giraudet . . Frontenay.
Fraigneau . . Mauzé.
Bernard. . . Niort (1er a.).
Guimard . . *Id.* (2e arr.).
Bonneau . . Prahecq.
Mussat . . . Saint-Maixent, (1er arr.).
Servant. . . . *Id.* (2e arr.).

Parthenay.

Cothereau. . Airvault.
Raoul. . . . Mazières.
Pélisson. . . Menigoute.
Belliard . . . Moncoutant.
Giraudeau de Germon. . . Parthenay.
Tonnet. . . . St.-Loup.
Chauvineau . Secondigny.
Jouin. . . . Thenezay.

SOMME.

Abbeville.

Aliamet . . . Abbeville (*n.*).
Siffait. . . . *Id.* (*sud*).
Legry. . . . Ailly-le-Haut-Clocher.
Liefquin. . . Ault.
Sombret. . . Crécy.
Delattre. . . Gamaches.
Lefebvre-Dubus. . . . . Hallencourt.
Anquier. . . Moyenneville.
Derisquebourg (A. L). . . . Nouvion.
Fuzellier. . . Rue.
Samson. . . . St.-Valery.

Amiens.

Lecointe. . . Amiens (1er a.)
Auxcoustaux. *Id.* (2e arr.).
Machart. . . *Id.* (3e arr.).
Gibert. . . . *Id.* (4e arr.).
Marotte. . . Conty.
Baudelocque. Corbie.
Delasaux. . . Hornoy
Bouchez. . . Molliens-Vidame.
Devalois. . . Oisemont.
Lesouëf . . . Picquigny.
Vasseur . . . Poix.
L'Abbé . . . Sains.
Ledieu. . . . Villers-Bocage

Doullens.

Geffroy . . . Acheux.
Lecocq. . . . Bernaville.
Blondelu. . . Domart.
Laurent. . . . Doullens.

Montdidier.

Spéry . . . . Ailly-sur-Noye.
Caron. . . . Montdidier.
Dumont . . . Moreuil.
Lhote . . . . Rozières.
Magnier. . . Roye.

Péronne.

Leroi Dereck ✻. . . . . Albert.
Vasset. . . . Bray.
Villain. . . . Chaulnes.
Levêque. . . Combles.
Tupigny de Cauvry. . . Ham.
Passez. . . . Nesle.
Villemant fils Péronne.
Cabour. . . . Roisel.

TARN.

Albi.

Pujol . . . . Alban.
Thiery. . . . Albi.
Mercadier. . Monestiés.
Maffre fils. . Pampelonne.
Pendariés. . . Réalmont.
Boyer fils. . Valdériés.
Gleyroze. . . Valence.
Descolis. . . Villefranche.

Castres.

Brenac. . . . Angles.
Lanthois. . . Brassac.
Nayral. . . . Castres.
Cassanac. . . Dourgue.
Lades. . . . . Labruguière.
Cambon . . . Lacaune.
Houlès-Douzals. . . . . Lautrec.
Fabre . . . . Mazamet.
Sers . . . . . Montredon.
Senaux. . . . Murat.
Foulcher. . . Roquecourbe.
Lescure. . . . St.-Amans.
Martin. . . . Vabre.
Foulquier. . Vielmur.

Gaillac.

Rossignol. . Cadalen.
N. . . . . Cordes.
Théron de Montaugé. . Gaillac.
Andrieu. . . Lisle.
Malpel aîné. Montmiral.
Gaytou . . . Rabastens.
Murat . . . . Salvagnac.
Marcouyre. . Vaour.

Lavaur.

Rivals. . . . Cuq-Toulza.
Abrial. . . . Graulhet.
Bessery . . . Lavaur.
Cher de Gineste. . . . Puy-Laurens.
Maury. . . . St.-Paul.

TARN-ET-GARONNE.

Castel-Sarrasin.

Montané. . . Beaumont.
Grabié père. Castel-Sarrasin.
Anglade. . . Grisolles.
Laclaverie. . Lavit.
Filsac. . . . Montech.
Roucolle. . . St.-Nicolas.
Andrau. . . . Verdun.

Moissac.

Bailet . . . . Auvillars.
Dufour . . . Bourg-de-Visa.
Bouniol . . . Lauzerte.
Gardère . . . Moissac.
Moulhiat. . . Montaigut.
Lapeyre . . . Valence.

Moniauban.

Bayol . . . . Caussade.
Cambe. . . . Caylux.
Jordanet. . . Française (la).
Verdier. . . . Molières.
Martin. . . . 1er } arr. de
Vialette-Daignan. . . 2e } Montauban.
Vaisse. . . . Montclar.
Raynal. . . . Montpezat.
Mallet. . . . Négrepelisse.
L'hospital. . St.-Antonin.
Gerla. . . . . Villebrumier.

VAR.

Brignoles.

Abeille de la Colle. . . . Barjols.
German . . . Besse.
Mouttet (B.) Brignoles.
Dauphin aîné Cotignac.
Blanc. . . . Rians.
Raymonenq. Roquebrussanne (la).
Fresquière. . St.-Maximin.
Bouchard . . Tavernes.

Draguignan.

Girard. . . . Aups.
Cat . . . . . Callas.
Abeille. . . . Comps.
Carles. . . . Draguignan.
Arnoux. . . . Fayence.
Grisolles. . . Fréjus.
Courchet. . . Grimaud.
Andrac. . . . Luc (le).
Cordouan . . Lorgues.
Lieutaud. . . Saint-Tropez.
Lambert . . . Salernes.

Grasse.

Guide ✻. . Antibes.
Consolat. . . Bar (le).
Gazan père . Cannes.
Ricord. . . . Coursegoules.
Isnard-Escoffier. . . . . Grasse.
Bernard. . . St.-Auban.
Olivier. . . . St.-Vallier.
Achard. . . . Vence.

Toulon.

Venel ✻. . Bausset (le).
Honnoraty. . Collobrières.
Audibert. . . Cuers.
Bonefoy. . . Hyères.
Seisson. . . . Ollioules.
Arène. . . . Solliès le Pont.
Ortolan. . . Toulon, 1er *arr.*
Roze. . . . . *Id.* 2e *arr.*

VAUCLUSE.

Apt.

Féry de Chénérille. . . Apt.
Méry de la Canorgue . . . Bonnieux.
Ailhaud . . . Cadenet.
Vayson . . . Gordes.
Morel ✻. . Pertuis.

Avignon.

Gasqui. . . . Avignon (*n.*).
Jean. . . . . *Id.* (*sud*).
Gontard. . . Bédarrides.
Silvestre. . . Cavaillon.
Félix . . . . Ile (l').

Carpentras.

Ravoux . . . Carpentras (*n.*).
Juvénal. . . *Idem* (*sud*).
Deymier . . Mormoiron.
Eysserie . . . Pernes.
Augier fils . Sault.

Orange.

Augier . . . Bollène.
Vaton. . . . Beaumes.
Souchon. . . Malaucène.
Rabillon. . . Orange (*est*).
Millet. . . . *Idem* (*ouest*).
Waton. . . . Vaison.
Aubenas. . . Vaucréas.

VENDÉE.

Bourbon-Vendée.

Louvrier . . Bourbon.
Boutolleau. . Chantonnay.
Langlois. . . Essarts (les).
Bureau-des-Zais. . . . Herbiers (les).
Deshayes . . Marcuil.
Bégaud . . . Montaigu.
Bouthillier-Deshomelles . . Mortagne.
Roy . . . . . Poiré (le).
Bossis. . . . Roche-Servière (la).
Gourraud . . St.-Fulgent.

Fontenay-le-Comte.

Robin. . . Chaillé le Marais.
Angibaud . . Châtaigneraie (la).
Mignet . . . Fontenay.
Boutin . . . Hermenault(l')
Gauly jeune . Luçon.
Rougier-La-bergerie. . Maillezais.
Tillier . . . Pouzauges.
Gauly aîné . Ste-Hermine.
Brossard. . . St.-Hilaire.

Sables-d'Olonne.

Rouillé . . . Beauvoir.
Merland. . . Challans.
Auger. . . . Isle-Dieu (l').
Boisard . . . Mothe-Achard (la).
Deroche . . Moutiers-lès-Mauxfaits.
Piet . . . . Noirmoutiers.
Martineau. . Palluau.
Chappot . . Sables (les).
Merlet . . . St.-Gilles.
Grolleau. . . S.Jean deMonts
Gaudin . . . Talmont.

VIENNE.

Châtellerault.

Bachelier-Vezien. . . . . Châtellerault.
Creuzé . . . Dangé.
Pouzin. . . . Leigné-s.-Usseau.
Simonneau. . Lencloître.
Mulard . . . Plumartin.
Delafond . . Vouneuil.

Civray.

Thorin . . . Availles.
Richard de Fretel. . . Charroux.
Laubier-de-Granfief. . Civray.
Pelletier. . . Couhé.
Bera. . . . . Gençay.

Loudun.

Dabbadie. . . Loudun.
Grimault . . Moncontour.
Milory . . . Monts.
Basile. . . . TroisMoutiers.

Montmorillon.

Pineau. . . . Chauvigny.
Augry-Laudonnière. . Ile Jourdain(l')
Gaultier. . . Lussac lès Chât.
Dumont. . . Montmorillon.
Cuisinier-Delisle . . . . St.-Savin.
Chatenet. . . Trimouille (la)

Poitiers.

Hautin . . . Lusignan.
Bonnet. . . . Mirebeau.
Arnault-Ménardière . . Neuville.
Fradin fils. . Poitiers, 1er *ar.*
Delaunay . . *Idem*, 2e *arr.*
Duchastenier. St-Georges.
Fradin (C.). S.-Julien-l'Ars.
Andinet . . . Villedieu (la).
Alloneau . . Vivône.
Roy . . . . . Vouillé.

HAUTE-VIENNE.

Bellac.

Grateyrolle . Bellac.
Duchâteau. . Bessines.
Lacroix . . . Château Ponsat
Pichon-Vendeuil . . . Dorat (le).
Mitraud . . . Magnac-Laval.
Desbordes. . Mézières.
Cantillon – Tramont. . Nantiat.
Dubrac . . . Saint-Sulpice-lès-Feuilles.

Limoges.

Truol – de – Beaulieu. . Aixe.
Mazeau-Desgranges. . . Ambazac.
Fargeaux. . . Châteauneuf.
Lacondamine. Eymoutiers.
Raby-Lamaziere. . . . Laurière.
Glangeau . . Limoges (*nord*)
Dumas. . . . *Idem* (*sud*).
Lezeau. . . . Nieul.
Petiniaud. . . Pierre-Buffière.
Gay-Lussac . St.-Léonard.

Rochechouart.

Rebière . . . Oradour.
Boudaud. . . Rochechouart.
Chabodie du Peyrat . . . St-Junien.
Laboulinière. St.-Laurent.
Chaigneau. . St.-Mathieu.

Saint-Yrieix.

Moulin. . . . Chalus.
Mousnier. . . Nexon.
Combette. . . St.-Germain.
Bosvieux. . . St – Yrieix.

VOSGES.

Épinal.

Fougère. . . Bains.
Mougeot. . . Bruyères.
Dumont . . Châtel.
Bour. . . . . Épinal.
Balland. . . Ramberviller.
Mantrand. . . Xertigny.

Mirecourt.

Lardenois . . Charmes.
Moreau. . . . Darney.
Varroy. . . . Dompaire.
Lenfant. . . . Mirecourt.
Rousseau. . . Monthureux.
Demengeon . Vittel.

Neufchâteau.

Godard. . . . Bulgnéville.
Clément de Grandprey ✻ Châtenois.
Bouchon. . Coussey.
Chantret. . . Lamarche.
Martin. . . . Neufchâteau.

Remiremont.

Barthelemy. . Plombières.
Mourot ✻. . Ramonchamp.
Boulangier . Remiremont.
Laurent. . . . Saulxures.

Saint-Dié.

Raidot. . . . Brouvelieures.
De Montfort. Corcieux.
Petitdidier. . Fraize.
Blaise. . . . Gerardmer.
Drouet. . . . Raon-l'Etape.
Pitoux-Masson. . . . Saales.
Arragain. . . St.-Dié.
Tisserant. . . Schirmeck.
Licourt. . . . Senones.

YONNE.

Auxerre.

Baudesson de VieuxChamps Auxerre (*est*).
Martin – la – Prémuré. . *Idem* (*ouest*).
De Gislain. . Chablis.
Filleul ✻. . Coulanges-la-Vineuse.
Bonneau. . . Coulanges-sur-Yonne.
Baumier. . . Courson.
Rabé. . . . . Ligny le Châtel.
Moreau fils. St.-Florentin.
Delamour. . St-Sauveur.
Dourneau . . Seignelay.
Arrault. . . . Toucy.
Chevallier. . Vermanton.

Avallon.

Rousseau Dumarcet. . . Avallon.
Brunet. . . . Guillon.
Roumier. . . Isle-sur-le-Serein (l').
Boyer. . . . Quarré – lès – Tombes.
Serizier . . . Vezelay.

Joigny.

Allais. . . . Aillant.
Sibilat. . . . Bléneau.
Fernel. . . . Brienon.
Salmon. . . . Cerisiers.
Guillemineau Charny.
Lefebvre-Devaux. . . . Joigny.
Lacour Epoigny. . . . St.-Fargeau.
Barnabé. . . St.-Julien-du-Sault.
Valtat. . . . Villeneuve-le-Roi.

Sens.

Ponce. . . . Cheroy.
Prou. . . . . Pont-s.-Yonne.
Laude. . . . Sens (*nord*).
Luyt jeune. . *Id.* (*sud*).
Boucher. . . Sergines.
Cornat. . . . Villeneuve – l'Archevêque.

Tonnerre.

Viard. . . . Ancy-le-Franc.
Roy. . . . . Crusy – le – Châtel.
Coquille. . . Flogny.
Droin. . . . Noyers.
Fleury. . . . Tonnerre.

SECTION VII.

OFFICIERS PUBLICS ET MINISTÉRIELS.

Avoués. — Les fonctions des avoués près les Cours royales et celles des avoués près les Tribunaux de première instance sont les mêmes. Les avoués ont le droit exclusif de postuler et de conclure pour les parties devant les Cours et Tribunaux. Nul ne peut être appelé aux fonctions d'avoué s'il n'est âgé de vingt-cinq ans, et s'il n'a obtenu un certificat de capacité dans une faculté de droit (1). Les avoués sont nommés par le Roi, sur la présentation du Tribunal ou de la Cour dans laquelle ils devront exercer leurs fonctions; ils doivent avoir leur domicile dans la ville où siége le Tribunal ou la Cour. Avant d'entrer en fonctions, ils prêtent serment; ils ont le droit de plaider dans toutes les causes où ils occupent, comme avoués, s'ils ont obtenu le grade de licencié en droit, avant le décret du 2 juillet 1812: les avoués non licenciés, ou qui ne l'ont été que depuis le décret précité, ne peuvent plaider que dans les Tribunaux où le nombre des avocats inscrits sur le tableau ou stagiaires, exerçant ou résidant dans le chef-lieu, serait jugé insuffisant pour l'expédition des affaires. Les avoués peuvent plaider sur les demandes incidentes et tous les incidens relatifs à la procédure dans les causes dans lesquelles ils occupent; ils peuvent plaider dans toutes les causes sommaires, devant les Cours ou devant les Tribunaux de première instance séant aux chefs-lieux des Cours royales, des Cours d'assises et des départemens. Les avoués sont soumis, pour leur police et leur discipline, à une chambre formée près de chaque Cour ou Tribunal. La composition et les attributions de cette chambre sont déterminées par les décrets du 13 frimaire an 9 et du 17 juillet 1816. Les avoués sont assujétis à un cautionnement; ils ont la faculté de présenter leur successeur au Roi.

Notaires. — Le nombre des Notaires est fixé par le gouvernement; dans toutes les villes de 100,000 ames et au-dessus il doit y avoir un notaire au plus par 600 habitans, et dans toutes les autres villes, bourgs et villages, il doit y avoir deux Notaires au moins, et cinq au plus par chaque arrondissement de juge-de-paix. Toutes les suppressions et réductions de place ne peuvent avoir lieu que par mort, démission ou destitution. Les Notaires sont assujétis à un cautionnement fixé par la loi, et qui est spécialement affecté à la garantie des condamnations prononcées contre eux par suite de l'exercice de leurs fonctions. Ils sont autorisés à présenter leur successeur à l'agrément du Roi.

Les Notaires sont divisés en trois classes; ceux de la première sont dans les villes où est établie une Cour royale; ils peuvent instrumenter dans tout le ressort de la Cour, en concurrence avec les autres Notaires. Ceux de la deuxième classe sont placés dans les villes où il y a un Tribunal de première instance; ils ont le droit d'instrumenter dans tout le ressort du Tribunal. Ceux de la troisième classe sont placés dans les communes où il n'y a ni Cour d'appel ni Tribunal de première instance; ils ne peuvent instrumenter que dans l'étendue du canton dans lequel ils résident. Les Notaires sont nommés à vie; ils ne peuvent être suspendus ou destitués que par des jugemens rendus par les Tribunaux, et fondés sur des fautes graves. Pour être admis à exercer les fonctions de Notaire, il faut 1° jouir de l'exercice des droits de citoyen; 2° avoir satisfait aux lois sur le recrutement; 3° être âgé de vingt-cinq ans accomplis; 4° justifier d'un temps d'étude plus ou moins long, selon la classe; 5° être porteur d'un certificat de moralité et de capacité délivré par la chambre de discipline dans le ressort de laquelle l'aspirant devra exercer. Les Notaires sont nommés par le Roi, et obtiennent de lui une commission qui énonce le lieu fixe de la résidence. Ils sont tenus de prêter serment à l'audience du Tribunal de première instance dans les deux mois de leur nomination. Leurs fonctions consistent à recevoir tous les actes

(1) A Paris, la chambre exige que l'on soit licencié. Si le candidat doit exercer près une cour royale, il doit justifier de cinq années de clércature chez un avoué.

et contrats, à leur conférer l'authenticité, à en assurer la date, à en conserver le dépôt, à en délivrer des grosses et expéditions. Un Notaire ne peut donner seul la forme authentique aux actes qu'il reçoit; il doit pour cela être assisté d'un second notaire ou de deux témoins. Il y a près de chaque Tribunal de première instance, et pour tout le ressort, une chambre de discipline, dont les membres sont choisis par l'assemblée générale des Notaires. A Paris, la chambre se compose de dix-neuf membres, elle est de neuf lorsque les Notaires du ressort sont au nombre de cinquante au moins; elle est de sept lorsqu'il y a moins de cinquante Notaires. Les membres de la chambre choisissent entre eux un président, un syndic, un rapporteur, un secrétaire et un trésorier. Les chambres prononcent des peines de discipline, savoir : le rappel à l'ordre et la censure, la privation de voix délibérative, et interdiction de l'entrée de la chambre et de l'assemblée générale. Il y a une bourse commune pour les dépenses de la chambre. Il y a par an deux assemblées générales; tous les Notaires sont invités à s'y rendre.

Commissaires-priseurs. — Les Commissaires-priseurs (autrefois *Huissiers-priseurs*) ont été rétablis à Paris par la loi du 27 ventose an 9, et dans le reste de la France par la loi du 28 avril 1816; toutefois, il ne peut en être établi que dans les villes chefs-lieux d'arrondissement, ou siéges de Tribunaux de première instance, ou enfin ayant une population de 5,000 ames au moins. Ils sont chargés de la prisée des meubles et des ventes publiques aux enchères d'effets mobiliers. Pour être Commissaire-priseur, la seule condition exigée est d'avoir vingt-cinq ans. Les Commissaires-priseurs sont nommés par le Roi, ils sont assujétis à un cautionnement et à une patente. Ils ont la faculté de présenter leur successeur à l'agrément du Roi. Ils prêtent serment devant le Tribunal de première instance. Il y a une chambre de discipline dans chaque ressort du Tribunal civil et une bourse commune, dans laquelle ils versent la moitié de leurs droits et honoraires.

Huissiers.—Les Huissiers sont chargés d'assigner devant les Cours et Tribunaux, de signifier et d'exécuter les actes et jugemens. Il y a près de chaque Justice-de-paix, Tribunal de première instance, Cour royale, et près de la Cour de cassation, un nombre d'huissiers déterminé. Pour être Huissier, il faut être âgé de vingt-cinq ans accomplis, avoir travaillé deux ans dans une étude d'avoué, de notaire ou d'Huissier, ou trois ans dans un greffe, être porteur d'un certificat de moralité et de capacité délivré par la chambre de discipline. Les Huissiers ne peuvent instrumenter que dans le ressort de la Cour ou du Tribunal auquel ils sont attachés. Les Huissiers *audienciers* sont chargés du service des audiences; ils ont le droit exclusif de faire les significations d'avoué à avoué. Dans les lieux où il n'y a point de commissaires-priseurs, les huissiers procèdent, concurremment avec les Notaires et Greffiers, aux prisées et ventes publiques de meubles et effets mobiliers.—Les Huissiers ne peuvent, sans cause valable, refuser leur ministère. Les règles sur la communauté, la chambre de discipline, et la bourse commune, sont établies par le décret du 14 juin 1813. Les Huissiers ont le droit de présenter un successeur à l'agrément du Roi.

AVOUÉS PRÈS LES COURS ROYALES.

AGEN. S.-Martin-Las-Cazas. Labadie Hugon. Bourdelles. Bétous. Glady fils. Labouisse. Labie. Favard. Dagé. Marraud. Pichon.

AIX. Bertrand. Vachier. Eymon. Jourdan. Gas. Constans. Roux fils. D'Antoine. Boucherie. Combe. Sube. Condroyer. Granon. Dejoux. Marguery. Chaubet. Pissin. Talon. More. Lionneton.

AMIENS. Dufour. Daullé. Bourguet. Dusevel. Le François fils. Barry. Gallet. Machart. Mancel. Desjardins.

ANGERS. Cellier. Prieur-Duperray. Bordillon. Danger. Bellier. Cheux.

BASTIA. Progher. Pellegrini. Varese. Corbara. Nicolini.

BESANÇON. Laforêt. Brocard (El.) Caillotet. Brocard (Em.). Gouniot. Prélat. Racine. Vermot. Prudent. Viard.

BORDEAUX. Secondat. Pascault. Dupuy. Burnel. Martin. Delaville. Irissou. Hugonis. Blondeau. Dupré fils. Guillemeteau-Deroche. Machenaud-Durocher. Roques. Dubourg. Chaigneau.

BOURGES. Achet. Planchat. Dalligny. Poisle. Desgranges. Fournier. Mijonnet. Saint-James. Brisson. Dechampeaux. Montillot.

CAEN. Provost. Héot. Desnoyers. Vilain. Voisin. Desprez. Leroy. Jardin. Davy de Virville. Jozis. Domin. Dhostel. Rachi-

nel. Amiard. Lemasquerier. Bourdon. Hommey. Margautier.

COLMAR. Wilhelm. Antonin. Ritter. Commerson. Ernst. Niéger. Rollet. Oberlend. Berry. Pennarun.

DIJON. Jarsuel. Roy. Defranc. Brun. Monnier. Rollet. Goussard. Benoist. Rouget. Lécuret. Dartigues. Bœuf. Moreau. Langeron.

DOUAI. Brachelet. Delegorgue. Debeaumont. Guilmot. Deusy. Cuvelle. Pla. Peltier. Soins. Mallet. Duchochois. Estabel.

GRENOBLE. Chollier. Gentil. Corréard. Guirimand jeune. Michal. Ricoud. Dutrait-Morge. Gatel. Julhiet. Pasqueau. Bourne. Reynaud. Allemand. Chapel. Repellin. Bergeret.

LIMOGES. Giry. Beaune-Baurie. Bouteilloux. Delouis. Tanchon. Dulac jeune. Frichon. Dubranle. Lajoumard. Bussière-Derochère. Gadon. Fizot de Lavergne.

LYON. Péricaud. Rivoire. Livet. Marinet. Bonnet. Pariat. Goutorbe. Lagef. Vericel. Garnier. Desprez. Roux. Oudet. Blanchard. Ardaillon. Cottin. Trunel. Godemard. Tollin. Livet jeune. Grognier. Bruneau. Augier. Dulac.

METZ. Leneveux. Rémond jr. Jacquemaire. Génot. Cossins. Poinsignon. Barthélemy.

MONTPELLIER. Dessalle. Durand. Besset. Verriere. Anduze. Ollier. Chamayou. Jeantet. Arnal. Bardel. Savy fils. Brun (Ach.). Cot. Blavy. Bronzet. Barthez. Tastu. Méjan.

NANCY. Dufour. Hallé. Xardel. Cabasse. Antoine. George. Poirel. Bert. Hilbert. Lombard. Claude. Bertrand.

NIMES. Augier. Devèze. Barry. Salles. Portalier. Astier. David. Baragnon. Gibert. Simil. Monnier. Devèze. Xavier. Jaffard. Boissier. Duménv.

ORLÉANS. Corhu. Bimbenet. Gastin. Pereira. Rochoux. Baudry.

PAU. Petit. Sicabaig. Biraben. Touzet. Picot. Casaubon. Castelnau. Teissier. Daran. Laborde. Croze fils. Bayle. Nogué. Guittet. Carde. Clergat.

POITIERS. Jolly. Bouin-Beaupré. Rouillé. Petit. Ranc. Gaillard (Th.). Arnault-Ménardière. Bréchard fils.

RENNES. Sévéno. Gillart. Gandon. Hommay. Gaillard Barbemintière. Burnel. Toulmouche. Ravenel. Boulanger. Folgalvez. Jolly. Bourdonnay. Marteville. Coirre.

RIOM. Mouton. Gayte la Rigaudie. Veysset. Bayle (Pierre). Drivon. Allary. Debord. Johannel. Gladel. Thailhand fils. Savarin. Chirol. Laussedat Rougier. Marie. Barse. Laden. Ardenne. Monteix. Pons-Pouzol.

ROUEN. Huet. Douvre. Hauchard. Vimard fils. Dupray. Tharel. Caron. Clément. Daviel. Delamotte Decaens. Dieutre. N. . . . . N. . . . .

TOULOUSE. Bastié. Gasc (P.). Desquerre. Gasc (B.). Marion. Laurens. Delhom. Amalvi. Tournamille. Guiraud. Deloume. Mazoyer. Bourniquel. Astre. Barada. Carles. Fonquernie. Esparbié. Frézouls. Gratian. Patérac. Sacarrère. N. . . .

NOTAIRES, AVOUÉS PRÈS LES TRIBUNAUX DE Ire INST.

COMMISSAIRES-PRISEURS.

AIN.

Belley.

Notaires. Gouvet. Cerdon. Tendret. Sevez. Rubat.

Avoués. Mollet. Charcot. Vezn. Roux. Cerdon. Guyonnet. Garin. Arnaud. Chabert.

Bourg.

Notaires. Bon. Marion. Hugon. Suffet. Cochet

Avoués. Morellet. Bochard. Guillon. Moizin. Mortier. Grand. Raussin. Dévoyod. Teyras. Rodet. Cabuchet. Bonnard. N. . . . .

Commissaire-priseur. Olivier.

Gex.

Notaires. Grilliet. Barberat. Girod.

Avoués. Brun. Barrucand. Regard. Aubert. Monpelas fils. N. . . . .

Nantua.

Notaires. Monnet. Tissot. Vidal. Domange.

Avoués. Pupunat. Valat. Collet fils. Simonnet. Moyat. Butavand. Ravinet. Monnerat.

Trévoux.

Notaires. Raffin. Mandot. Beccat. Villion. Gonin.

Avoués. Ducouder. Rousset. Sottizon. Laforest. Marvides de Quercy-Foron. De Lépine. Babas. Buissonnet.

AISNE.

Château-Thierry.

Notaires. Nusse. Chartier. Doviller. Hâtrel.
Avoués. Denisart. Lary. Henriet. Huguier. Fitremann. Dieu.
Commiss.-priseur. Roland.

Laon.

Notaires. Marin. Dubois. Dollé. Cocu.
Avoués. Bacquart. Paringault. Fournery. Cadot. Maqua. Labouret fils. Lemaître. Parent. Goutant. Berthault. Rampillou. Larzillière.
Commiss.-priseur. Dollé.

Saint-Quentin.

Notaires. Desains. Raison. Desjardins. Fleury. Vinchon.
Avoués. Béranger. Hénocque. Rouart. Salats. Beudeker. Braconnier. Legrand.
Commiss.-priseur. Dequin.

Soissons.

Notaires. Hua. François. Petit de Reimpré. Rigaux. Richard.
Avoués. Blanchard Vieillard. Plocq. Perrot. Sorrel Dumesnil. Cuvilliez.
Commiss.-priseur. Doillot.

Vervins.

Notaires. Sohier. Destable. Cadot de Crémery.
Avoués. Larue. Michel. Talon. Oudin-Leclerc. Courtin. Soyez.
Commiss.-priseur. Debouzy.

ALLIER.

Cusset.

Notaires. Poullien. Monvoisin fils. Lacouture.
Avoués. Reignier. Petit-Cuénot. Lardy. Serée. Desroziers. Villard. Foraste.

Gannat.

Notaires. Bertrand. Rabusson de Vaure. Figuière. Jouanique.
Avoués. Poncet. Tronnet. Godemel. Arnaud. Saintheran. Burelle. Stenger.

Montluçon.

Notaires. Gozieux de la Guerenne fils. Thévenet. Lespinard. Ferruge fils.
Avoues. Vauvret. Morache. Bailly. Gaudon. Debize. Mathieu. Beynat. Sartin.

Moulins.

Notaires. Saulnier. Watelet (M. G.). Meilheurat. Girard. Bougarel fils. Bergeon Seullier. Tulle-Montbouché.
Avoues. Watelet. Boyron. Barnichon. Bodin. Dupoyet. Vigne. Bouglier-Desfontaines. Coulon. N. . . . .
Commissaires-priseurs. Guillermin. Dumoulins.

ALPES (Basses).

Barcelonnette.

Notaires. Pacquet. Berlie. Fortolis. Bellon.
Avoués. Laurans. Ollivier. Bellon. Pelissier. Imbert.

Castellane.

Notaires. Audoul, *certificateur.* Paul. Féraud. Louiquy père.
Avoués. Tartanson. Demandols Chauvin. Coste.

Digne.

Notaires. Banon. Hugues. Itard.
Avoués. Fortoul. Gras. Bassac. Morlot. Frison. Joseph (V.). Jouyne. Giraudon. Segond.

Forcalquier.

Notaires. Martin. Janssaud.
Avoués. Depieds. Antiq. Denoize. Leydet. Garnier.

Sisteron.

Notaires. Beinet. Heyries. Donnet. Laborde fils.
Avoués. Chabus. Nevière. Suquet. Laplane.
Commiss.-priseur. Sourribes.

ALPES (Hautes).

Briançon.

Notaires. Rey. Rey (G.). Brun. Giraud.
Avoués. Vincent. Audier. Guérin. Martin. Rossignol. Porte.

Embrun.

Notaires. Long. Jacquier. Fourrat j^e^.
Avoués. Saurel. Davin j^e^. Cezanne. Jeanneau. Massot. Rippert.

Gap.

Notaires. Chaix. Disdier. Lauza. Beraud. Blanc (Etienne).
Avoués. Amat. Marchon. Blanc (Bapt.) Izoard. Blanc-Subé. Faure (H.). Charnier. Martel.

ARDÈCHE.

Largentière.

Notaires. Rouvière Volle. Silhol.
Avoués. Taveny. Moulin. Baissac. Chaudanson. Delaigue. Vielfaure. Lalauze. Beaussier. Lafont. Garilhe.

Privas.

Notaires. Guérin. Vieu. Crouzet. Masclary. Serpolet.
Avoués. Laffont. Aymard. Dautheville. Bosviel. Coing. Villedieu. Meyssonnier. Saladin. Baratier. Dejoux. Delière. Ducis.

Tournon.

Notaires. Dauteville. Deville. Graillat. Pradon. Pradier.

Avoués. Faujas. Dagrève. Salin. Sonier-Laboissière. Reboul. Gallix. Rousset. Clavel de Veyrans. Mazard. Colonjon.

ARDENNES.

Charleville.

Not. Forest. Renaudin. Varroquier. Lamarle.
Avoués. Tisseron. Goutant. Millart. Noël. Bourgerie. Pottier. Noel jeune. Remy.
Commiss.-priseur. Huet fils.

Rethel.

Notaires. Bournel. Lambert. Salieune.
Avoués. Fuzellier. Pasquier fils. Sohet. Martinet. Primot. Villard.
Commiss.-pris. Talliart.

Rocroy.

Notaires. Renard-Turc. Dureteste.
Avoués. Petit-Prisse. Pellot-Adnet. Pierron. Wagner.
Commiss.-priseur. Delamotte.

Sédan.

Notaires. Leclerc. Pasquier. Leroy. Mansart.
Avoués. Docquin. Damien. Noël (Fr.). Beguin. François. Johart. Boucher.
Commiss.-priseurs. Boulande. Maubacq.

Vouziers.

Notaires. Déa. Couët fils. Godart.
Avoués. Taine. Duriez. Trailin. Percheron. Jacquemard.

ARIÉGE.

Foix.

Not. Lafont. Darexy. Vergnies-Dufort fils.
Avoués. Soulié. Deramond. Gailliard. Darexi. Rabolte. Darnaud. Verniolle. Mourié. Brau. Dispan.

Pamiers.

Notaires. Conferon. Morlière. Falgos. Laborde. Mis.
Avoués. Amilhat aîné. Passerou. Allaux. Larue. Avignon. Denat (T.). Rouan.

Saint-Girons.

Notaires. Roudeille (B.). Rouaix. Roudeille (A.).
Avoués. Vignau. Peyruzat. Bergès. Vidal. Dupré. Souquet. Bernadac. Gouazé fils (A.). Barthet (J. B.).

AUBE.

Arcis-sur-Aube.

Notaires. Girardin. Petit.
Avoués. Hardouin. Reveillié. Guerrier. Lacolle.
Commiss.-priseur. Ansard.

Bar-sur-Aube.

Notaires. Thoyot. Joffroy. Thyébaut. Lignon.
Avoués. Thiéblin. Moigon. Collon. Vitry.
Commiss.-priseur. Vanier.

Bar-sur-Seine.

Notaires. Bourbonne. Quincerot. Noël.
Avoués. Gabiot. Cheurlin. Gayot. Dolivier. Mauger.
Commiss.-pris. Barrois.

Nogent-sur-Seine.

Notaires. Dubois. Leureux-Poletnich. Michaut.
Avoués. Devanlay. Hénault. Bonenfant. Poinsot. Mahieux.
Commiss.-priseur. Mathieu-Hubert.

Troyes.

Not. Vauthier. Millière. Breton. Couturat. Chanoine. Pézé. Parigot. Pincemaille-Duclozet. Aucoc. Bernot. Geslin. Guyot. Promsy.
Avoués. Mérat. Lebon. Rousselet. Chevillot. Lorette. Blaise Bourgoin. Tessier.
Comm.-pris. Ernoux. Jacquemin. Macé.

AUDE.

Carcassonne.

Notaires. Plauzoles. Callat. Aribaut. Godar. Bausil. Cazes fils.
Avoués. Maraval jeune. Preire. Fages fils. Germain. Maurel. Gayraud. Garrigues. Figeac. Degrand.

Castelnaudary.

Notaires. Crouzet. Maublat. Bels. Delord. Lafon. Bertrand.
Avoués. Doutre. Barrière. Igouttes. Bauzit. Delord (Lucien). Delord aîné.

Limoux.

Notaires. Ribes. Majorel. Ricutort. Mellies.
Avoués. Mestre. Gazel. Rivals. Soulié. Seguy. Espardellier. Pons. Bernad.

Narbonne.

Notaires. Birat fils. Favatier. Esquer. Bories.
Avoués. Locamus. Yven. Roube. Verdier. Gaillard. Malavialle.

AVEYRON.

Espalion.

Notaires. Saltel. (Fréd.). Pagès.
Avoués. Bastide. Carbonel. Rigal. Pons (H.). Bonnefous. Albenque. Joany fils. Bouloud. Mercadié. Marcilhacy.

Milhau.

Notaires. Fabry. Boyer (C.). Monestier.

Avoués. Unal père. Delmas. Blanc. Costes. Descuret (And.). Molinier (Fr.). Marquis. Boyer. Dalbis. Vezinhet.

Rodez.

Notaires. Bessière. Lacombe. Serres.
Avoués. Fabry. Rous. Julien. Daude. Palous. Palangié. Colomb. Albouy. Amiel. Boyer. Alazard. Labarthe.

Sainte-Affrique.

Notaires. Vergnes. Peyre.
Avoués. Alibert. Arnal. Leron. Barthe. Cournet. Armand. Durand. Anglade.

Villefranche.

Notaires. Hugounenc. Panissal cadet. Roubière fils. Agrech.
Avoués. Dufour j^e^. Lortal. Faure. Lala. Orcibal. Dardes. Mazenc fils. Leygue. Dufour fils. Fraissines. Cancéris. Charrier.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Aix.

Notaires. Bayle neveu. Pissin ✻. Beraud. Pison. Aude Blachet. Bremond fils. Pontier fils. Roux. Barthélemy. Bonnet.
Avoués. Pontier, *doyen.* Heiricis. Vernet. Graffan. Manuel fils. Bayol. Bouteille. Pellegrin. Arnaud. Barbier. Bourrelly. Gautier fils. Ponsard. Gautier-Mille fils. Roman. Durand. Bedarride. Paul.
Commiss.-priseur. Agnelly.

Marseille.

Notaires. Audibert. Rampin. Chaudon. Dor. Chaillet. Roubaud. Roux. De Langlade. Fouquier. Martin (Th.). Laget (B.-P.). Teissier. Ricard. Brun. Floret. Latil. Arnaud de Fabre. Bernard. Clément Caseneuve. Timon-David. Raynaud Astier. Giraud (A.-J.) Giraud (J.-B.-L.). Germain. Henry. Oddo. Raynouard.
Avoués. Darbon, *doyen.* Larguier. Michel. Broquier. Cournand. Bugnon. Desolliers. Lejourdan fils aîné. Emérigon. Berthou. Estienne. Massol-d'André. Romieu. Drogoul. Bellissen. Margaillan. Albanelly. Rouvière. Dufaur. Jourdan. Albrand. Ravel. Gaduel. Chirac. Gilly. Estrangin. Silvestre. Chaudon. Oddo. Maurandi. Clariond. Paul. Coste. Plendoux. Chausse. Gourdez.
Commiss.-pris. Gandy. Arnaud. Marquis. Jauffret. Sylvestre. Nicolas.

Tarascon.

Notaires. Raoux. Rousseau. Bret. Boissière-Bertrandi. Deydier.
Avoués. Gleyse. Grivet Gautier ✻. Martin-Raget. Pellenc. Barne. Mengin. Carcassonne (Jules). Bertrand. Bard.

CALVADOS.

Bayeux.

Notaires. Pfistre-Duvant. Larcher. Mallet.
Avoués P.-T. Delarue. Bessin. Joly. Castel. Tailpied. Basley. Barbey. Gouesmel. Deschamps. Frestel. Larose-Longtaillis. Beillard.
Commiss.-priseur. Pelcocq.

Caen.

Notaires. Poignant. Durand. Delacodre. Delavande. Dufay. Vinnebaux. Desportes.
Avoués. Godard. Dupont jeune. Godard j^e^. Jardin. St-Germain. Leconte. Regnouf. Julienne du Coudray. Hastain. Placquevent. Youf. Rubin.
Com.-priseurs. Mériel. Pichon.

Falaise.

Not. Bellencontre. Le Chastelain. Gravelle-Desvallées.
Avoués. Duvelleroy. Blot. Lechevalier. Huet. Després. Galais. Leroy. Charles. Pain.
Comm.-priseurs. Poisson. Fleury.

Lisieux.

Notaires. Cosnard-Labretonnière. Daufresne (Louis). Courel.
Avoués. Dalgot. Delaporte. Jeanne. Bouquelon. Lefebvre. Lorieult. Yon. Fauque. Chapel. Jean *dit* Desjardins.
Commiss.-pris. Jonquet. Beaumesnil.

Pont-l'Evêque.

Notaires. David. Chrétien.
Avoués. Duhuc. Quillet. Aubrée. Avoyne. Le Chevalier. Coupy. Derome. Dubos.
Commiss.-priseur. Simon.

Vire.

Notaires. Huet. Hérel. Desbois.
Avoués. Mitaine. Boscher. Louise. Pichon. Letellier. Lemoine. Tirard. Roger.
Commiss.-priseur. Guérin.

CANTAL.

Aurillac.

Not. Boudet. Serieys. Rames. Alary. Charmes.
Avoués. Alary. Manhes. Rampon. Pelet. Dilhac. Grognier. Bastide. Raboisson. Cailus.
Commiss.-Priseur. Desbans (Denis).

Mauriac.

Not. Delmas. Drappeau. Journiac. Mauret.
Avoués. Forestier. Rastoil. Valette. Offroy-Durieu. Lapeyre. Lescure. Rixain. Rongier (Ant.). Mathieu. Basset. Queuille. Chabrat. Bertin. Forestier jeune.

Murat.

Notaires. Teissèdre. Gibert. Volarcher. Achalme. Trèves.
Avoués. Rodier. Roux. Duclaux. Veisseyre. Teillard-Chabrier. Teillard-Boyer.

Saint-Flour.

Notaires. Passenaud aîné. Dupré. Passenaud cadet. Achalme. Chadel. Richard.
Avoués. Dusser. Fournier. Lafont. Gautard. Bernard. Girard. Chabanier. Gineste-Lachaze. Clavière. Tassy. Bory. Petit.
Commissaire-priseur. Apcher.

CHARENTE.

Angoulême.

Notaires. L'Homandie. Jamain. Guilhot. Robin. Brun. Brilliard.
Avoués. Gaurin-Desouches. Gerbaud. Machenaud. Monteilh fils. Marvaud. Lurat. Gaudichaud. Gerbaud jᵉ. Durand. Boissard. Fougeret. Prahec-Deschamps. Gaurin jᵉ.
Commiss.-priseur. Puymoyen. Duroux.

Barbezieux.

Not. Daviaud. Poineau. Grassin. Chadeffaud.
Avoués. Chadeffaud. Monteil. Rouzeau. Grassin. Lurat. Gaschet.

Cognac.

Notaires. Rambaud. Imbaud. Barraud. Bonniot. Quantin-Lagagnerie.
Avoués. Castaigne. Robin (H.). Robin (G.). Lavergne. Fèvre. Gardrat.
Comm.-priseur. Thomas.

Confolens.

Notaires. Martin. Reygondeau. Salomon.
Avoués. Pascaud. Veyret. Bellanger. Martin. La Bajouderie. Arbellot.

Ruffec.

Notaires. Demondion, *certificateur.* Pinoteau. Parat.
Avoués. Chaigneau. Chilloux aîné. Balland fils. Modenel fils aîné. Cuirblanc fils jeune. Arnault-Ménardière.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Jonzac.

Notaires. Blanc-Fontenille jeune. Boussiron. Julien.
Avoués. Nadaud. Vacquier. Sarrazin. Nebout. Védrenne. Laugerat.

La Rochelle.

Notaires. Colonnier. Bonnaud fils. Landriau. Saint-Marc. Morin (A.). Gaudin. Marquet.
Avoués. Godet. Moreau. Loyset. Beaussant aîné. Bouyer fils. Simonneau.
Commiss.-pris. Bourdé. Martin.

Marennes.

Notaires. Salis. Renaud, *certific.* Aiguillé.
Avoués. Botton. Canier. Vacherie. Sers. Lormier.

Rochefort.

Notaires. Ayraud fils. Allard. Derussat. Gandillion. Allaire.
Avoués. Grelat. Favre. Guyot. Albert. Triaud. N. . . . . .
Comm.-priseur. Henry.

Saintes.

Notaires. Drilhon jeune. Lambert. Duret. Vanderquand.
Avoués. Boyer. Giraudias. Boyer fils. Thibaudeau. Drilhon. Luraxe. Dusourd. Morin. Mareschal.

Saint-Jean-d'Angely.

Notaires. Estachon. Thouvenin. Lemoyne. Taffoireau. Devers.
Avoués. Poitevin-Julien. Texier ✻. Feniou. Giron. Mestadier. Fèvre.

CHER.

Bourges.

Notaires. Vergne. Achet. Labouvrie fils. Pellé. Porcheron.
Avoués. Gangneron. Zevort. Gouault. Louzeau. Rousselet. Legrand. Fougeron.
Comm.-priseur. Bonsergent.

Saint-Amand.

Notaires. Boucheron. Legrand. Berchon-Dessards. Dugardin.
Avoués. Gangneron. Gagneux. Girault. Lemoine. Mallard. Bourdaloue.

Sancerre.

Notaires. Clérault. Pinard. Buot. Supplisson.
Avoués. Lamare. Changeux. Barrière. Bordier. Malfuzon.
Commiss.-pris. Gressin.

CORRÈZE.

Brive.

Notaires. Lacoste. Massenat. Gouyon.
Avoués. Chauviniat. Blanchard. Marcoste. Mialet. Bachellerie. Lassalle. Roque. Peyredieu. Acace-Blanchard. Nauche.

Tulle.

Notaires. Baudry, *certific.* Lacombe (J.-B.) *certificat.* Lacombe (J F.), *certific.* Terreyjol. Chadebec.

Avoués. Moussours. Sudour. Mons. Laval. Lagarde. Vialle fils. Beaudenom. Estagerie. Albier fils. Roussarie.

Ussel.

Notaires. Badour. Leriget de Clorozc. Moncourrier-Beauregard. Laveix.
Avoués. Laborde. Brun. Moncourrier-Dulery. Diousidon fils. Mativat. Chastagner. Floucaud.

CORSE.

Ajaccio.

Notaires. Pietrapiana. Rusterucci. Fabiani. Versini. Peraldi.
Avoués. Cristinacce. Fieschi. Massimi. Petreto. Rusterucci (J.).

Bastia.

Notaires. Guasco (Vincent). Guasco (Antoine-Joseph). Saturni. Seatelli.
Avoués. Limarola. Pignoni. Benedetti. Marinetti. Aschero fils. Casevecchie fils.

Calvi.

Notaires. Colonna-Ceccaldi. Antonini.
Avoués. Flach. Filippi. Renucoli.

Corté.

Notaires. Giudicelli. Arrighi de Casanova.
Avoués. Nesa. Casanova. Rossi.

Sartene.

Notaire. Roccaserra.
Avoués. Pietri. (Ch. L.). Serra (Fr.). Pietri (G. H.).

CÔTE-D'OR.

Beaune.

Notaires. Bouzerand. Morelot. Buretey. Guiod. Marion. Montmey.
Avoués. Arnould. Girard. Drouhin. Tisserand. Marcand. Lagarde. Montagne. Chaussenot.
Commiss.-pris. Fromageot.

Châtillon.

Notaires. Bobin. Bourru. Salmon.
Avoués. Minot. Buzenet. Mary. Leudière. Mongin. Berthelemot.
Commiss.-pris. Charlot.

Dijon.

Not. Gaulot. Rouget. Lapertot-Mazeau. Guénée. Dermenon. Viennois. Chabeuf. Roydet. Malteste. Capitain. Chevalier Mugnier. Joliet.
Avoués. Gleize. Boisseaux. Pingat je. Perriquet. Lavoisot. Larché. Roux. Coquet. Couturier. Morel. Dechaux. Petit.
Commiss. pris. Béliard. Clunet-Bureau. Sullerot.

Semur.

Notaires. Drouhin. Collenot. Carre. Laureau.
Avoués. Louet. Bussy. Collard. Moreau. Pinard. Lereuil.
Commiss.-pris. Lionnet.

CÔTES-DU-NORD.

Dinan.

Notaires. Deroyer. Larère. Prigent. Clément.
Avoués. Carillet. Leconte. Hédal fils. Lebranchu. Jan. Roussan.

Guingamp.

Notaires. Philippe. Klech-Kerthomas. Le Calvez. Vistortes fils. Allain.
Avoués. Le Bihan. Lalès. Ollivier. Buhot-Launay. Geffroy. Guyomar. Le Roy.

Lannion.

Notaires. Allain. Huon.
Avoués. Tassel. Lefeyer. Prigent. Grimault. Le Goaziou. Toussaint fils.

Loudéac.

Notaires. Saffray. Le Verger aîné.
Avoués. Bigrel père. Nogues. Vict. Daniel. Martin.

Saint-Brieuc.

Not. Bellom. Huet. Hérault. Viénot. Martel.
Avoués. Collin-Portjégoux. Richard. Fleuriot. Doré. Lechampion de Runello. Dubois-St.-Sevrin. Poilpot. Perrigault.
Commiss.-pris. Leuduger.-Fortmorel jeune.

CREUZE.

Aubusson.

Not. Rousseau. Dayras. Grellet. Legras. Petit.
Avoués. Souchard. Dayras. Defournoux-Duclos. Blanchon. Vallenet. Marchand. Jonasse. Queyrat (Ed.). Lunaud Assolant. Barnicaud.

Bourganeuf.

Not. Berger (J.). Berger (A.). Rouchon (J.) Rouchon (L.-M.).
Avoués. Rouchon-Mazerat. Mosnier. Maritaud. Coutisson. Aubusson-Duclou. Butaud.

Chambon.

Notaires. Grozieux. Dupuy fils. Tardif.
Avoués. Parouty. Latrige. Béchet. Massonnet-Ducloselle. Ranjon.

Guéret.

Not. Meunier. Polier fils. Vollant. Thomas.
Avoués. Leyraud (Just). Poujaud. Raby. Cusinet. Niveau. Jabin. Pimpaneau. Migout. Grateyrolle. Lafleur-Laguerenne. Mechling. Betolaud-du-Colombier.

DORDOGNE.

Bergerac.

Notaires. Lespinasse. Baysselance fils. Rambaud. Gagnaire.
Avoués. Cailloux. Boyer fils. Pouvereau. Simounet. Eyriniac. Pradier. Denoix-Saint-Marc. Fauvel.
Comm.-pris. Gueydon-Gontier.

Nontron.

Notaires. Lapouge. Dandede. Fonreau.
Avoués. Janet-Lasfond. Gaultier-Duvignaud. Neury. Souquet. Gaultier jeune. Martin.

Périgueux.

Notaires. Lagrange Gaillard. Reynaud. Bonhomme-Montaigut.
Avoués. Reveilhas. Latreille du Ladoux. Eyguière. Lalande. Chouri. Perchain. Sudrie. Monbet. Villemonte ✠. Lachapelle.

Ribérac.

Notaires. Léonardon (Placide). N. . . .
Avoués. Cellerier. Dumouly – Laplante. Manière. Augey-Dufresse. Lin-Boyer.

Sarlat.

Notaires. Michelot. Fonsales. Beaudet.
Avoués. Roux aîné. Roux j^e^. Cruége. Michelot. Landry. Brossard. Degat-Lavelle.

DOUBS.

Baume.

Notaires. Bulliard. Dufay. Vernier, *à Passavant.*
Avoués. Meilleur. Thuriet. Javey. Farine. Amiot. Chapoutot.

Besançon.

Notaires. Jacquemain. Rolle. Dromard. Bugnottet. Dumay. Galliot. Bretegnier. Thaler. Clerc. Brulard.
Avoués. Tonnet. Sirguey. Huguet. Lonchamp. Martin. Gallet. Girard. Gauthier. Corne. Morgny.
Comm.-priseurs. Roy. Germain.

Montbéliard.

Not. Goguel. Berger. Bouthenot. Petitjean.
Avoués. Thiébault. Groslambert. Brocard. Renaud. Caron. Jobard.

Pontarlier.

Notaires. Loiseau, *certificateur.* Choulet. Thiébaud, *certificateur.*
Avoués. Monnier. Chenoz. Pianet. Poncet. Riffiod. Delamarche.

DRÔME.

Die.

Notaires. Delamorte-Félines. Fauchier fils Blanc.
Avoués. Plan. Laurens. Béranger. Joubert fils. Buis. Bournat. Argoud. Drojat.
Comm.-priseur. Béranger.

Montélimar.

Not. Marbaud. Laurans. Bith. Bérenger.
Avoués. Guitard fils. Roux-Serret. Messié. Chambaud. Cheynet. Pradelle. Espritoz. Arlaud.

Nyons.

Notaires. Clémens. Vigne.
Avoués. Cantu. Richaud. Rochas. Morau. Bonnet. Faure.

Valence.

Notaires. Rolland. Menet. Constant.
Avoués. Fiéron. Ithier. Urtin aîné. Didier-Serre. Ducros (D.). Ducros (G.). Mayusse. Ollivier. Delacroix ✠. Blanchin. Gaudo – Paquet fils. Emblard. Nublat. Vacher. Collet.
Commiss.-pris. Carroz.

EURE.

Andelys.

Notaires. Guesnier. Dumesnil. Piquerel.
Avoués. Sillon. Chapé. Monton. Conard. Letailleur. Hébert. Poncet.
Commiss.-pris. Fleury.

Bernay.

Notaires. Maisan. Leconte. Marie fils.
Avoués. Carpentier. Charlemaine. Boudin. Turpin. Quemin. Lemercier. Frémy. Lemaître.
Commiss.-pris. Mévil.

Evreux.

Notaires. Peclet. Nouvel. Delamotte. Chefdeville.
Avoués. Goulliart. Groux. Roussel. Lemrez. Letellier. Picard. Duverger. Lemrez j^e^. Lefort.
Commiss.-pris. Laudour. Martinot.

Louviers.

Notaires. Marcel. Cheuret. Tourneux.
Avoués. Champion. Goubert. Morel. Durozey. Lesueur. Muriel.
Commiss.-pris. Caron.

Pontaudemer.

Notaires. Lefevre. Philippe. Brassy.

Avoués. Bouché. Dupont. Carré. Roger. Godon. Coimet. Letellier. Noury.
Commiss.-pris. Lefèvre (A.).

EURE-ET-LOIR.

Chartres.

Notaires. Boisseau. Levassor. Langlois. Trécul. Foreau. Boy. Martin. Duparc.
Avoués. Delavoipière. Lefebvre. Devaureix. Landry. Loustauneau. Hazard-Roux.
Comm.-pris. Rodriguez. N. . . . .

Châteaudun.

Notaires. Raimbault. Lucas. Lambert. Biard.
Avoués. Boulay. Sence. Guénée. Laury. Barbé.
Commiss.-pris. Toûche.

Dreux.

Notaires. Lelièvre. Houssard. Loiseleur-Deslongchamps. Soudée.
Avoués. Lemonnier. Daverne. Tilleul. Cazin. Lutton. Noirmant.
Commiss.-priseur. Morize.

Nogent-le-Rotrou.

Notaires. Morin. Anthoine. Lefebvre. Malgrange.
Avoués. Leclanchet. Silvy. Massiot. Doullay.
Commiss.-pris. Massiot.

FINISTÈRE.

Brest.

Notaires. Chopin. Muzellec. Gillart (J.-L.). Kernéis. Calohar. Gouez. Coiron. Le Monnier.
Avoués. Delaporte. Cosmao. Thomas. Bernard. Clérec. Coatpont aîné. Gillart aîné. Lebon.
Commissaires-priseurs. Dubuisson. Huet. Faque.

Châteaulin.

Notaires. Le Marchadour. Le Golias. Révault.
Avoués. Lester. Fénigan. Guermeur. Dieulangar. Noury.

Morlaix.

Notaires. Lazennec. Barazer-Lannurien. Guillaume-Durivage. Le Noan. Leteurnier.
Avoués. Legac-Lansalut. Querret. Le Bozec. Beaulard. Bienvenue. Chaudy. N. . . . .
Commissaire-priseur. Couhitte.

Quimper.

Notaires. Chauvel. Guignard. Lester. Delaroque. Le Hars fils.
Avoués. Le Guillou. Moallic. Lemoyne. Tassel. Le Corre. Laplace. Guyot. Bernay.
Commissaire-priseur. Pastol.

Quimperlé.

Notaires. Rousseau. Audran j^e^. Le Doussal. Jan la Gilardaie. Agie.
Avoués. Cuny. Renault. Caurant. Gillart. Audran aîné. Evanno.

GARD.

Alais.

Notaires. Castillon aîné. Salagé. Chastanier. Sauvet. Monteil.
Avoués. Caylet. Pascal. Reidon fils. Duffès. Castanier. Hillère. Redarès. Agniel.

Nîmes.

Notaires. Rogier. Séve. Carrière. Poise. Manse. Nègre. Bérard. Darlhac. Conte. Bordarier.
Avoués. Béchard-Chapelle. Havart. Julian. Ramond. Argillier. Bardin. Turion. Cavaillon. Carrière. Michel. Madier. Lyon. Bossy. Genovier. Drouot.
Commissaire-priseur. Rouchousse.

Uzès.

Not. Lanfant. Moustardier. Bauquier. Prade.
Avoués. Deleuze. Gévaudan. Boucarut. Teissier. Charbaut. Piollenc. Marze. Piechegut. Chabanon.

Vigan (Le).

Notaires. Gendre. Capion Sarran.
Avoués. Rigal père. Anthouard (Scév) ✻. Guibal. Sauveplane. Salles. Cambecedès. Salazet.

GARONNE (Haute).

Muret.

Notaires. Guichou. Laserre.
Avoués. Dufaur. Broca. Henry. Gineste. Cousinet. Laye. Dernis. Tachoires.

Saint-Gaudens.

Notaires. Germain. Labatut neveu. Tatareau (Simon) ✻.
Avoués. Martin. Caddau. Perbost. Saint-Arroman. Cargue. Mariande fils. Izard. Dufrèche. Despouy. Pelleport fils. Labalut.

Toulouse.

Notaires. Cabanis. Ollier. Dondet. Capelle. Prouho. Cousean. Gineste. Caze. Roc. Amilhau. Darrieux. Amat. Dupuy. Ramondenc.

Avoués. Davet. Duplan. Laurens. Saintgès. Chelle. Pagès. Lerat. Barreau. Olivié. Dedebat. Jaurrey. Dutour. Pusterle. Ansas. Lavavé. Petit. Boyes. Lafon. Personne. Pratviel. Siadous. Lapersonne. Forgues. Grand.

Comm.-priseurs. Galentin. Pareau ✻. Séguier. Gaillard fils.

Villefranche.

Notaires. Raffit. Cambon.

Avoués. Fourtanier. Cambon. Lapersonne. Raffit. Mouchan. Fagot.

GERS.

Auch.

Notaires. Dubosc. Bacon. Amade. Passerieu.

Avoués. Benac. Laporte (Victor). Duran. Druilhet. Lavergne. Barada. Laserre. Dellas. Soulier. Castex.

Condom.

Notaires. Boutet. Trouette. Lamothe.

Avoués. Dubarry. Doazan. Corne. Garoste. Lebbé. Dugarçon. Ferret. Duchemin.

Commiss.-pris. Marestan.

Lectoure.

Notaires. Dieuzaide. Bladé. St.-Aubin.

Avoués. Carbonau. Chapoulié. Denjoi-Margouet cadet. Candelon. Barailhé. Cantaloup.

Lombez.

Notaires. Dilhan. Lasserre.

Avoués. Junca-Mirasson. Taupiac. Cenac. Molinier. Esterlé.

Mirande.

Notaires. Passerieu. Gouzène. Souriguère. Scillan fils.

Avoués. Senac. Saint-Lanne. Terrail. Cassaignard fils. Mailhos. Pujos. Olleris. Ducos.

GIRONDE.

Bazas.

Notaires. Partarrieu. Puisse. Magondeaux. Burgey. Parrot.

Avoués. Mongie-Carsuzan. Bayle. Troussilh. Foy-Pallard. Joret.

Blaye.

Notaires. Caëlle. Marcelat Simonetty.

Avoués. Rénard. Chéry-Bellecouche. Royer. Martin. Rabolte.

Bordeaux.

Notaires. Darrieux aîné. Branneus. Faugère. Macaire. Despiet. Gasquet. Candeau. Sicard. Dubois. Lacoste. Saint-Marc. Darrieux fils. Thierrée. Romegous. Mutel. Fabre. Godinet. Gautrait. Gautier. Loste. Verrière-Choisy. Augan. Pécheric. Pery. Baron. Grangeneuve. Hirigoyen. Pigneguy. Castéja. Nègre.

Avoués. Pérès. Lapeyre. Neuville. Bernada. Chassaing. Battanchon. Fournier. Andrieu. Troubat. Durand. Lafargue. Bruneau. Boudias. Faye. Descrambes. Chéron. Collain. Gourdon. Dubun de Peyrelongue. Lisse. Dusolier. Gazeau. Roux. Barincou. Desbazeille.

Commiss.-pris. Badin. Martin. Bonalgues. Brives-Cazes. Barincou. Marrast.

La Réole.

Notaires. Laspeyrère. Darvand.

Avoués. Guénon. Rouchou. Bazilet. Gautier. Bayssalance.

Lesparre.

Notaires. Bernard. Mazeau, *certifie.*

Avoués. Bernard. Lassus. Laroque. Gasqueton. Sarrote.

Libourne.

Notaires. Chevalier. Brisson fils. Brachet. Vacher.

Avoués. Gros. Boutin. Robert. Pontet. Brisson jeune (B.). Ducasse jeune (Ad.). Porge. Morange.

Commiss.-pris. Nadaud.

HÉRAULT.

Béziers.

Notaires. Donnadieu. Guiraud. Martin. Salvanihac fils. Domergue. Enjalric.

Avoués. Pailhade. Laures. Maurel. Sobie. Blanc. Laurès (J.). Cance. Crouzat. Coste. Domairon. Fourrès. Brun cadet.

Lodève.

Notaires. Clainchar. Counougut. Geraud. Maurel.

Avoués. Arnaud. Silvestre aîné. Barbe. Jouvent. Jeanjean. Loirette. Roussac. Rivière.

Montpellier.

Notaires. Anduze. Peridier. Chivaud. Sarran. Bonfils. Vianès. Gros. Grasset (Améd.).

Avoués. Arnaud. Jammes père. Treilles. Ferrier. Cavalier. Leblanc. Rigal. Alger. Brun. Tadieu. Encontre. Jean fils Berreugue. Malavialle. Féau. Boyer. Nougaret. Peirolles. Maxime. Cabrol.

Comm.-priseurs. Janton. Toulouse. Janton fils.

Saint-Pons.

Notaires. Goutines. Sompayrac. Géral.
Avoués. Thomassin. Sabatier. Combescure. Vidal. Gouty. Pomayrol fils.

ILLE-ET-VILAINE.

Fougères.

Notaires. Dorange. Delcurme. Texier. Poirier. Mancel.
Avoués. Chauvin. Vivier. Petel. Barenton. Pasquer.
Commiss.-pris. Jumelais.

Montfort.

Notaires. Alliou. Beauce.
Avoués. Dreuslin. Lebret. Trouëssart. Thomas. Picouays.

Redon.

Notaires. Cornu. Tiger. Nicaise.
Avoués. Nogues (V.). Le Saulnier fils. Thélohan jᵉ. Thébault. Niel.

Rennes.

Notaires. Rapatel fils. Richelot fils. Jolys. Jouon fils. Meriel-Bussy. Laumailler. Terrien. Grosse. Burdelot. Duclos.
Avoués. Augeard. Sauvé. Morin. Menard. Brindejonc. Levaillant. Gourdou-Moro. Fenigan. Fouqueron. Beaufils. Michault de Lannoy. Vassal.
Comm.-pris. Sauvé. Bouttier. Tarot.

Saint-Malo.

Notaires. Bourdet fils. Dannel. Jouanjan. Louüel. Dreux.
Avoués. Moison. Trégard. Picouays. Harmois. Carouge. Lair. Regnault.
Commiss.-pris. Midy.

Vitré.

Notaires. Guyot. Raoul. Lechevallier. Saimond. Postel.
Avoués. Berthois père. Pourial cadet. Leclerc. Toullic. Radiguer fils.

INDRE.

Châteauroux.

Notaires. Drechesne. Rue. Mars. Martin, *certificat.* Baudon.
Avoués. Ledoux-Basset. Pouriat. Barboux. Forest. Musnier Lafaye. Petro. Paulier.
Commiss.-pris. Milord.

Issoudun.

Notaires. Delorme. Prunier. Demonferrand, *certificat.* Mercier. Dallemagne. Bujon.
Avoués. Ponroy. Dréchesne. Laisné. Maillet fils. Bédoille. N. . . .
Comm.-pris. Dudanjon. N. . . . .

La Châtre.

Notaires. Chabenat. Tortat. Moulin. Simon. Boulanger.
Avoués. Desperches. Peyrot. Fleuret. Baronnet. Rigodin-Planet. Martin.
Commiss.-pris. Boudoux.

Le Blanc.

Notaires. Collin. Bodin. Bouchardon. Maillet.
Avoués. Gaudon. Bernard-Résolières. Briffaut. Canuet (Al.). Dubrac. Merceron. Maquet.

INDRE-ET-LOIRE.

Chinon.

Notaires. Tiffeneau. Rossignol. Martin.
Avoués. Chauvelin. Péan. Tiffeneau. Loiseleur. Frémon. Clémenceau. Tiffoine. Lemoine.
Comm.-pris. Mingot.

Loches.

Notaires. Amirault. Breton.
Avoués. Gosselin-Dupré. Briffault. Vérité. Descombes. Courtin. Delalande-Vallière.

Tours.

Notaires. Dreux. Lauly. Bonneville. Belle. Julien. Chambert. Masson. Mahoudeau.
Avoués. Chambert. Demézil. Belle. Varigault. Normand. Richard. Chandesris. Lecomte. Belluot. Pothée.
Comm.-pris. Cormery. Vermot. Pressé.

ISÈRE.

Bourgoin.

Notaires. Cailleteau, *certific.* Martin. Chenavas. Pillion.
Avoués. Guillaud. Patricot. Chaboud. Berthon. Faulcon. Buis. Orcel. Serrière. Marchand. Fochier.

Grenoble.

Notaires. Giroud. Chuzin ✻. Gayme. Robert. Segond. Penet. Silvi. Poncet. Planche. Jocteur de Montrozier.
Avoués. Blaive. Chapel. Amat. Faure-Durif. Michon. Benoît. Jay. Odru. Buissard. Gayet. Chastaing. Bonnard. Cecillon. Perrard. Sorel. Bouvret-Rocour. Perret-Imbert. Anthouard. Pellissier. Jouvin.
Com.-pris. Dossat. Berthaud. Vernet.

Saint-Marcellin.

Notaires. Frachon. Albertin. Brun.
Avoués. Ralhiet. Richard Dutruc. Chastellière. Bouchard. Fabre. Boissieu. Beret. Rigaudin-Argentier. Bit.
Commiss.-pris. Caillat.

Vienne.

Notaires. Boissat. Soulier. Faugier. Riondet. Genin. Teste-Dubailler.
Avoués. Sicard. Blanc. Guignard. Ponsard (J.-M.-H.). Bruant. Vacher. Gerin. Joly. Charreton. Meysson. Reymond. Gemelas. Chollier. Givord. Chaumartin. Berger.
Commiss.-pris. Riondet. Armanet.

JURA.

Arbois.

Notaires. Benoît. Chauvin. Gloriot.
Avoués. Javel. Willerme. Bousson. Bryon. Caron. Huguenin (Ch.-Hub.). Girod. Marchand.

Dôle.

Notaires. Adeleine. Joubert. Feuvrier. Cottez. Poncet.
Avoués. Robert. Pialat fils. Bey. Gouvernet. Pinaire. Figurey. Perrenot. (Ch.). Roy.
Commiss.-pris. Poue.

Lons-le-Saulnier.

Notaires. Jeunet fils, *certificat.* Mazeau. Bailly. Jacquier. Simon.
Avoués. Clerc. Lebrun. Paliard. Magnin. Bouquet. Bailly (V.). Chaveriat. Dayet. Camuset. Bailly (Ant.).
Commiss.-pris. Mercier.

Saint-Claude.

Notaires. Colomb. Beaublez. Jacquet. Panisset.
Avoués. Rodet. Favier fils. Vuillermoz. Mathieu. Duparchy. Dalloz. N. . . . .

LANDES.

Dax.

Notaires. Vallée. Mène.
Avoués. Lanusse. Gémain. Bordenave. Puyo. Denis. Duplantier. Crabit. Bourjac.

Mont-de-Marsan.

Notaires. Vives. Dupouy. Lacaze.
Avoués. Lubet-Barbon. Pazat. Jumel. Biraben. Cazade. Capin.

Saint-Sever.

Notaires. Duplantier. Dubroca. Destenave.
Avoués. Bustarret (P.-S.). Teyssier. Cassou-Morlaas. Gauzère. Capdeville ✻. Courrèges. Biacabe. Duplantier.

LOIR-ET-CHER.

Blois.

Notaires. Pardessus ✻. Delagrange. Bailly. Brinon. Parrain. Suilliot. Thevard. Tardiveau.
Avoués. Derouet. Bodin. Lemaignen. Gauché. Jeanne. Nicou. Godin.
Commiss.-pris. Nuret. Reymond.

Romorantin.

Notaires. Martenot. Jacquier. Gaultier. Lecomte. Perrault.
Avoués. Trouillebert. Métivier. Deherpe. Durand jeune.

Vendôme.

Notaires. Mereaux. Gendron. Richaudeau. Peltereau.
Avoués. Martin. Martellière. Bourgogne. Morard. Jourdain. Fonteneau.
Commiss.-pris. Buffereau.

LOIRE.

Montbrison.

Notaires. Chantemerle. Martin. Désarnaud. Dusser. Levet (Léon).
Avoués. Turquais. Rochat. Boudot. Dulac. Tixier. Bournat. Tezénas. Gontard. Barban fils. Avril. Mejasson. Gonon d'Allary. Bouvier.

Roanne.

Notaires. Geoffroy. Lethier. Jullieron. Dusauzey.
Avoués. Barge. Bost. Chez. De Chatelus. Massard. Marchand. Villeret. Morillon. Fabre. Bonnabault. Chartre. Magnin.

Saint-Etienne.

Notaires. Peyret jeune. Grubis. Saint-Cire. Bonnet. Garcin. Dobler. Lepoivre. Quantin. Rostaing-Feya.
Avoués. Foujols. Fromage fils. Courbon. Verdollin. Vernoy. Berthon-Lagardière. Pété. Magdinier. Goin. Point. Dumarest. Vier. Combe. Vacher.
Commiss.-pris. Comte. Limouzin.

LOIRE (Haute).

Brioude.

Notaires. Grenier. Marret-Salveton. Roumillac. Andraud. Roux.
Avoués. Bagès. Belmont. Couguet. Salveton jeune. Vidal. Touchebœuf. Jonquoy. Vernière. Biffe. Perrein.
Commiss.-priseur. Feuillette.

Le Puy.

Notaires. Laurent. Félix-Laribette. Liogier. (Alf.). Maurin. Benoît. Agulhon. Freyssenet. Hugon. Harent. Richond.
Avoués. Liogier. Guilhot. Besses. Monnier. Chapuis. Bonhomme. Belledent. Ravaisse.

Giron. Eyraud – Chauchat. Labatie. Chouvy. Trioullier. Vallery. Giron. Mazon. Romeuf.
Commiss.-pris. Besqueut. N. . . . .

Yssingeaux.

Notaires. Maurin. Fayolle – Demans. Courtial.
Avoués. Duchamp. Gailhard (M). Champanhac (L. T.). Chevalier (L E). Bossu-Boisset. Boncompain. Mollin. Pipet.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Ancenis.

Notaires. Poupard. Rayer. Trémant. Vigneron.
Avoués. Delaunay. Dubois – Kerphilippe. Pohier. N. . . . .

Châteaubriant.

Notaires. Foutrel – Gaugy. Bessin. Chardonneau.
Avoués. Desbois. Noury. Leray.

Nantes.

Notaires. Brossard. Lallié. Guesdon-Poupardière. Desvignes. Carié. Fruneau. Esmein. Crucy. Maujouan. Serault. Durand-Gasselin. Joubert. Chenantais. Crouezaud. Billot. Mougin. Girard. Dauphin.
Avoués. Taché. Juguet Damourette. David. Couperie. Deloynes. Pouponneau. Vernes. Lecadre. Heurthaux. Jolly. Le Tourneux. Brindejonc. Luneau. Clémenceau. Magré. Maisonneuve fils. Pacquetau. Dubignon.
Commis.-pris. Grizolles. Fortin. Daniel. Bray de la Valette. Couane. Taste.

Paimbœuf.

Notaires. Fouchard. Gouin. Leclech.
Avoués. Huguet. Le Bras. François. Payraudeau.
Commiss.-pris. Masselin.

Savenay.

Notaires. Bersihand. Thomazi.
Avoués. Menard père. Loquet. Mérot. Ledoux fils. Pavec.

LOIRET.

Gien.

Notaires. Chouppe. Abicot. Le Gros.
Avoués. Girard. Robert. Roger. Lesguillon. Boisseau.
Commiss.-pris. Marchenoir.

Montargis.

Notaires. Jalouzet. Guignebert. Chartrain. Ferré.
Avoués. Fontaine. Maulmond. Dion. Baudelaire. Salats. Pouchin.
Commiss.-pris. Marie.

Orléans.

Notaires. Bioche. Bordas. Genty. Pelerin. Porcher. Lepage. Courtois. Cotelle. Ploix. Lucas. Rogier. Proust. Guérin. Lottin. Grouguard. Meigret-Collet. Assier. Lefèvre. Hébert. Poignard. Moreau. Ronceray. Paul. Bigot. Pelletier.
Avoués. Dufresne. Proust. Paul. Ronceray. Lefèvre. Cornu-Marchand. Crespin. Filiol. Richard. Duchemin.
Comm.-pris. Bioche. Méan. Lanson fils. Nouvellon. Bouguereau.

Pithiviers.

Not. Raige. Ploix. Lochon.
Avoués. Arbey. Defiennes. Jouy. Villain. Duchemin.
Comm.-pris. Morizo.

LOT.

Cahors.

Notaires. Bel aîné. Salleles. Labie. Capmas. Carla fils. Duc. Fournié. Lagarrigues. N. . . . . .
Avoués. Linol. Dubreil. Mayzen. Carbonel. Marques. Berton. Guillou. Lantuéjouls. Delbreil. Pouzergues.

Figeac.

Notaires. Houradou. Lapergue. Sirieys. Coussieu.
Avoues. Rayssac. Serieys. Delclaux. Delvern. Teullié. Dusser. Guary fils. Vayssié.

Gourdon.

Notaires. Soulery, *certific.* Rey. Linol.
Avoués. Mazeyrat. Capmas. Lamouroux. Vialle. Bruny. Pigner.

LOT-ET-GARONNE.

Agen.

Notaires. Pinson. Chaudeborde. Darodes. Andrieu. Despans. Astié. Destermes.
Avoués. Cantagrel. Cabadé. Michel. Cabanes. Faucon (E.). Macary. Goux. Lacan.

Marmande.

Notaires. Laffiteau. Bérard. Jouneau.
Avoués. Maysonnade. Morin. Laffon. Larrieu. Picard. Goyneau. Faget.

Nérac.

Notaires. Mellac. Castaing. Lacrôze. Ducasse.
Avoués. Roquaing. Faget. Durban. Perez. Clerc. Fabre.

Villeneuve-d'Agen.

Notaires. Rataboul. Malauzet. Vacquié. Magnac. Boscq.
Avoués. Mazet. Maydieu-Fiton. Ducourneau. Bonnal (Félix). Aman-Mazet. Clédc. Faure.

LOZÈRE.

Florac.

Notaires. Boyer. Jourdan.
Avoués. Cade. Rodier. Pascal. Cord. Lamarche. Nadaliac. Solanet.

Marvejols.

Notaires. Martin. Gazanhe. Bes. Vincens.
Avoués. Astruc. Lafont. Gardelle. Feybesse. Guillemon. Liger. Chaleil. Durand. Paradan. Charreire.

Mende.

Notaires. Guyot (T.) ✻. Plagnes. Monteils-Charpal. Martin. Chevalier.
Avoués. Fayet neveu. Gely. Jaffard. Bécamel. Trincald. Testelat. Roux.-Bonnet. Plantier. Drouot.

MAINE-ET-LOIRE.

Angers.

Notaires. Royer. Lechalas. Hébert (Aug.). Paumart. Avenant. Brichet fils. Letourneau. Pachaut. Mars-la-Rivière. Cosnier. Ray. Baré-Bertherie.
Avoués. Marchais. Piquelin. Mauriceau. Riche. Naintré. Tallon.
Commiss.-priseurs. Cosnard. Lauriou. Jousselin.

Baugé.

Not. Poitevin. Rabeau. Desnoës. Boreau-Deroincé-Dumesnil.
Avoués. Dutier. Mauxion fils. Gouin. Liger. Pion.

Beaupréau.

Notaires. Lhuillier. Chesnel.
Avoués. Randouin. Défos. Hervé. Bonneau.

Saumur.

Notaires. Cadieu. Leroux. Pinson. Duterme. Lanthony.
Avoués. Jahan. Arrault. Richard. Lecoy. Jouanneau. Gaultier.
Comm.-pris. Pepin.

Segré.

Notaires. Planchenault. Aubert.
Avoués. Lemercier. Jallot. Marais. Apercé.

MANCHE.

Avranches.

Notaires. James-Duhamel. Foisil.
Avoués. Soulâtre. Dubois. Le Beurier. Tullet. Le Limousin. Hersent. Foucher. Le Bourlier. Turgot. Dubois.
Commiss.-priseur. Montier-Paumerie.

Cherbourg.

Notaires. Morin. Nicollet fils. Le Barbanchon. Le Poittevin.
Avoués. Duvivier. Chevrel. Belin. Mahieu. Salley. Léguillon.
Commiss.-priseur. Bonnissent.

Coutances.

Notaires. Guillot. De Brucourt. Coulomb.
Avoués. Leloutre. Tardif. Lécrivain. Marie. Luce. Le Bas. Baudry. Roberge. Vaillant. Pimor. Blanchet. Langlois.
Commiss.-priseur. Fastout.

Mortain.

Notaires. Queslier. Leroy. Chrétien.
Avoués. Bernard fils. Cordoën. Mitaine. Amand. Heurtaut. Clouard.

Saint-Lô.

Notaires. Gosselin. Caillemer. Le Breton.
Avoués. Lainé. Guelle. Pouchin. Bernard. Douchin. Lemelletier. Savary. James. Le Bas. Delacour.
Commiss.-priseur. Philippe, *dit* Dudemaine.

Valognes.

Notaires. Langlois. Benoît. Samson.
Avoués. Othon. Leledy. Le Goupil. Macé. Grisel. Maurouard. Boutry. Roberge. Aubert. Chaufard.
Commiss.-priseur. Yvetot.

MARNE.

Châlons-sur-Marne.

Notaires. Ecoutin. Arnould. Caquot. Changy. Montarlot.
Avoués. Sellier. Copin. Bornot. Destremont. Chagnet. Melin.
Commiss.-pris. Battellier.

Epernay.

Notaires. Le Clerq. Delachapelle. Quinquet de Monjour.
Avoués. Paris. Oudet. Louis. Renard. Desmazes. Delaunay.
Commiss.-priseur. Laherte.

Reims.

Notaires. Marguet. Duplessis. Danton.

Folliart, *certificateur.* Garanger, *certificateur.* Petit. Devienne. Gilbert. Carteret. Roger. Contant. Morel.
Avoués. Henrat. Rassicod. Maillet. Richardot. Choppin. Gobet. Robinet. Franquet. Doyen. Grenier.
Commiss. – priseurs. Dehu. Douce. Le Bourcq.

Sainte-Menehould.

Notaires. Mathieu. Simon. Millard.
Avoués. Melinette. Rouyer. Pelletier. Simon. Picart fils. Jossin.
Commiss.-priseur. Debar.

Vitry-le-François.

Notaires. Steklet. Dumesnil. Parant. Husson. Cosquin.
Avoués. Guédon. Perinet. Maury. Fossey. Rollet. Henrion.
Commiss.-priseur. Battelier.

MARNE (Haute).

Chaumont.

Notaires. Amyot. Gardien. Poinsel. Louviot. Legrand.
Avoués. Populus. Mareschal. Colliot. Petit. Lemaistre. Godinet. Bordot. Dinet.
Commiss.-pris. Crapelet.

Langres.

Notaires. Durand. Maladière – Montécot. Lasnet. Jourdheuille. Babeau.
Avoués. Walter. Monniot. Garnier. Moris. Touzet. Testevuide. Migneret Demongeot-Confévron.
Commiss.-priseur. Brulé.

Vassy.

Notaires. Oudart. Vast.
Avoués. Ragon. Hatier. Michelin. Ravelet. Cornuel.
Commiss.-priseur. Hû ✻.

MAYENNE.

Château-Gonthier.

Notaires. Gault. Le Motheux. Martinet. Quinefault. De Beaumont.
Avoués. Lepecq. Bize. Quantin. Beucher.
Commiss.-pris. Fouquet.

Laval.

Notaires. Meslay. Messent. Fontaine. Manisse. Lebourdais-Durocher fils. Besnard fils. Troussard. Lesassier.
Avoués. Guedon aîné. Lefizelier. Guedon. Gasté. Housset. Villeu.
Commiss.-pris. Granger. Hureau aîné.

Mayenne.

Notaires. Godefroy. Bourdon aîné. Leroy. Le Normand. Coignard aîné.
Avoués. Demées. Pays. Bourdon j^e^. Maubert. Coignard. Roullois.
Commiss.-pris. Coudre. Grosse.

MEURTHE.

Lunéville.

Notaires. Cosson. Ferry. Jeannequin. Pariset. Maldémé. Guerard. Petitjean.
Avoués. Radès. Michaut. Moreau. Legrand. Georges. Muet.
Commiss.-priseurs. Mathieu. Briot.

Nancy.

Notaires. Guérin. Blancheur. Michel. Thiriot. Charon fils. Hainglaise. Perrot. Millot. Chardin. Binger. Blaise. Glaudel. Denys. Henry.
Avoués. Poirel. Martz. Thiriot. Thomas. Dumont. Bentz. Dautrecour. Dumas. Munier. Guibal. Cordier. Contal.
Commiss. – priseurs. Gillard. Collignon. Guibal.

Sarrebourg.

Notaires. Médicus. Germain aîné. Racine.
Avoués. Louis. Adam. Colle fils. Haumant. Gide. Collignon.

Toul.

Notaires. Hussenet. Collin. Pariset. Muel. Jordy. Gallot.
Avoués. Didelot. Klecker. Claude. Croissant. Tisserant. Humbert.
Commiss.-pris. Dieu.

Vic.

Notaires. Jacquel. Thomy. Bour.
Avoués. Marcel. Despeaux. Marcel neveu. Mayeur neveu. Poinsignon.

MEUSE.

Bar-le-Duc.

Notaires. Pierre ✻. Houzelot. Remy. Dumesnil. Maupoil.
Avoués. Mayeur. Labouille. Leblan jeune. Chastel. Ragon. Desaux. Salleron. Mayeur jeune. Mayeur.
Commiss.-priseur. Bannet.

Montmédy.

Notaires. Petitjean. Thiébaut.
Avoués. Darbour. Humbert. Guiot fils. Chazal. Jeantin. Walter.
Commiss.-pris. Noailles.

Saint-Mihiel.

Notaires. Labouille. Monbled. Hommette.
Avoués. Larzillière aîné. Willaime. Boudet jeune. Connard. Dumont. Larzillière neveu. Ardouin. Vicq. Mercier. Louis. Larzillière (Iréné).
Commiss.-pris. Marbotte.

Verdun.

Notaires. Daunoy. Fabry. Barrault. Girault.
Avoués. Madin. Mondon père. Varaigne-Perin. Chadenet. Mondon fils. Baudot. Laurent.
Commiss.-pris. Etienne *dit* Dechesne.

MORBIHAN.

Lorient.

Notaires. Haye. Le Montagner. Dasnier. Deschiens fils. Vrignault.
Avoués. Jan-Gilardaie. Pierre. Delattre. Aubin. Ratier. Allanic. Bréger. Guignard.
Commiss.-pris. Dussaut.

Ploërmel.

Notaires. Dinel. Druais. Lucas. Le Gall.
Avoués. Leguével. Duportal-Lamotte. Brénugat. Lucas-Peslouan fils. Michel.

Pontivy.

Notaires. Daguillon. Lorans. Carré. N.....
Avoués. Le Mouel. D'Haucour ✻. L'Arbitre-Montferrand Lorans fils. Carel.
Commiss.-pris. Collin.

Vannes.

Notaires. Hervieu. Marquer. Jollivet fils (Yves). Leclaire. Taslé. Cadenet. Glais.
Avoués. Claret cadet. Rialan j^e^. Jourdan. Boixel. Fleury. De Keyser (Hip.) Lefebvrier. Burgault.
Commiss.-pris. Madouas.

MOSELLE.

Briey.

Notaires. Bertrand. Desoudin. Douant.
Avoués. Nivoy. Messin. Collignon. Rollin. Hieulle.
Commiss.-pris. Auburtin.

Metz.

Notaires. Rollin. Dilschneider. Roget. Berga. Lapointe. Purnot. Guerquin. Simon. Nicolas. Gilbrin. Collignon.
Avoués. Mathieu. Remond. Germain. Chatel. Woirhaye. Maubeuge. Mangin. Pastré
Commiss.-pris. Maline. Brasseur. Seurette. Vatier.

Sarreguemines.

Notaires. Boulanger. Dincher fils. Metzger. Coinze.
Avoués. Dincher. Thilloy. Rouff. Didiot. Duviviers fils. Denis.

Thionville.

Notaires. Arnoult. Barrault. Marchal. Neveux. Curé.
Avoués. Albert. Wirbel. Spire. Péan. Mangin. Grandmange.
Commiss.-pris. Péan.

NIÈVRE.

Château-Chinon.

Notaires. Comte-Rochambeau. Boillerault. Delaloge. Coquille.
Avoués. Thévenet. Gautrelet. Hiligsberg. Colon. Gautherin. Gudin du Pavillon. Lacomme.
Commiss.-pris. Maronnat.

Clamecy.

Notaires. Villiers. Bouquerot. Anginiot.
Avoués. Raveneau. Brisson. Coquard. Gaudinot. Legeay. Sonnié-Moret. Thébault.
Commiss.-priseur. Delapierre.

Cosne.

Notaires. Goubereau. Charlot. Ortiou.
Avoués. Thomas. Rougeot aîné. Lebœuf. Dardenne. Rougeot j^e^. Leteur. Mulon.
Commiss.-pris. Sarriaut.

Nevers.

Notaires. Martin. Bouquillard. Paultre. Col.
Avoués. Cassard. Meillet. Lefèvre. Frébault. Beaudel-Durand. Bonabeau. Chaput. Martin. Lefebvre.
Commiss.-pris. Berchon.

NORD.

Avesnes.

Notaires. Davoine. Puyramaure Evrard. Ringuet. Ducarne.
Avoués. Gobled. Paul. Lavice. Pillot (Ed.). Hannoye (J.). Pécard.
Commiss.-pris. Passage.

Cambrai.

Notaires. Tabary. Leroy. Foulon. Piettre. Savary. Defrémery. Déjardin. Duchange. Fénélon-Douay.
Avoués. Mallet-Delabre. Durieux. Caudron. Legrand. Buzin fils. Bouchez. Foulon. Farez.
Commiss.-pris. Bouly. Renard fils.

Douai.

Notaires. Allard. Becq. Galland. Druon. Capon. De Baillencourt, *dit* Courcol. Valentin. Tarlier. Stiévenart. Choque. Duclerfays.

Avoués. Billiet. Vigneron. Leroy. Valin. Nutly. Regnier.

Commiss.-pris. Millot. Lecamus. Poret.

Dunkerque.

Notaires. Vaillant. Poulain. Vandewynckel aîné. Demeyer. Beck. Hovelt.

Avoués. Delattre. Hovelt ✻. Boutillier. Tetut. Carpentier. Dufour. Richemann. Robyn.

Commiss.-pris. Naghel. Sagot.

Hazebrouck.

Notaires. Waeterloot Smagghe. Dancoisne.

Avoués. Monet. Leleu. Pasquier. Berteloot. Kien. Ruyssen. N ....

Commiss.-pris. Devos. Vitse.

Lille.

Notaires. Delerue. Delahaye. Carlier. Gruloy. Dehau (F.-A.-J.-J.). Dujardin. Serrurier. Desmottes. Coustenoble. Mas. Mélot. Desrousseaux. Deledicque. Leclercq. Bonnier. Pajot. Barué. Deleruyelle.

Avoués. Desrousseaux (L.). Desmazières. Desrousseaux (J.-B.). Louage. Hurtrel. Duchaufour. Cousin. Flamen. Lemoine. Samin.

Commiss.-pris. Delfosse. Olivier. Bauduin. Delaby. Binault.

Valenciennes.

Notaires. Guislain, *certificat.* Lefebvre, *certif.* Paillard. Beauvois. Dupire. Combe. Lefebvre (Ch.). Mabille fils. Douchy. Boduin.

Avoués. Martin. Vast. Royer. Lebarbier. François.

Commiss.-pris. Laplace. Dussart. Boizard.

OISE.

Beauvais.

Notaires. Dumont. Saint-Léger. Pignel. Save. Le Chevalier.

Avoués. Devimeux. Altette. Wallet. Doviller. Rayé. Coeffier. Rousselle. Leroux. Langlois. Du Rais. Baton. Pisier.

Commiss.-pris. Fruitier. Peaucellier.

Clermont.

Notaires. Delaplace Blanchet. Lefebvre.

Avoués. Wimy. Bertin. Censier. Dobel. Lotte. Lhôtellier. Caffin. Levasseur.

Commiss.-pris. Boullanger.

Compiègne.

Notaires. Pinart. Demonchy. Labarre. Beaurin. Francastel.

Avoués. Viet. Anceaux. Sorel. Laurent. Porlier. Manin De Behr.

Commiss.-pris. Blanchart.

Senlis.

Notaires. Michelet. Fournier. Brunet. Chartier.

Avoués. Grenier. Regnard. Dufour. Bousset. Sallé. Berthon. Martin. Cognasson.

Commiss.-pris. Devaux.

ORNE.

Alençon.

Notaires. Masson. Foucqueron. Lebourgeois. Hommey.

Avoués. Chevreuil. Cordhomme. Hamel. Gouais-Lanos. Gassouin. Clérambault-Lermier-Lagiroudière. Cruchet. Hommey. Margautier. Sevestre.

Commiss.-pris. Poitrineau. Alexandre, *dit* Loison.

Argentan.

Notaires. Lautour. Lair-Dubreuil.

Avoués. Benjamin Lainé-Lonpré. Lainé-Courville. Mousset. Genu fils. Triboul Bellouin. Chéradame. Malfilâtre fils. Clouet.

Commiss.-pris. Noblet.

Domfront.

Notaire. Roncier.

Avoués. Petron. Perrier. Thebert. Letard. Le Marquand. Truelle-Chauvinière. Duval. Mahieu.

Mortagne.

Notaires. Bail. Brideau.

Avoués. Bailly. Got. Blondel. Watel. Le Von. Saugeron. Fossey. Chilard.

Commiss.-pris. Boussard.

PAS-DE-CALAIS.

Arras.

Not. Izambard. Furne. Dauchez. Arnouts. Braine. Hovine. Becthum. Cuvelier. Daverdoing. Bollet.

Avoués. Desprez. Deladerrière. Hallo. Boutry. Thibault. Delavallée. Martin. Aubron. De Beaumont. Poitart. Delair. Billet. Galvaire.

Commiss.-pris. Libersale. Dufour.

Béthune.

Notaires. Hulleu. Hurbiez. Debaillencourt. Herreng. Dufresne.

Avoués. Peltier. Boulongne. Hequet. Lequien (Ach.). Hulleu. Cottereau.
Commiss.-pris. Delesalle.

Boulogne.

Notaires. Dutertre fils. Aniéré. Vuatiné. Dramard Loppe.
Avoués. Leducq. Deslandes. Caux. Bourée. Quénchent Noel. N. . . . .
Commiss.-pris. Dutertre fils aîné.

Montreuil.

Notaires. Delhomel. Poultier. Lhotellier.
Avoués. Dobercourt aîné. Dubocquet. Dobercourt jeune. Hamille. Delye. Defrance. Thivrier.
Commiss.-priseur. Bardesti.

Saint-Omer.

Notaires. Potterie. Roels. Fournier. Obry. Vantroyen. Baroux. Waternau. Tournier.
Avoués. Bailly. Dubrœucq ✻. Guilleman. Vitse. Tible. Ramonet. Pierret. Hamy. Vantroyen. Broutta.
Commiss.-pris. Mallet. Révillon.

Saint-Pol.

Notaires. Ansart. Détape. Lambert. Maillart. Danvin.
Avoués. Faguet. Cressent. Lefebvre. Lefeuvre. Saint-Gest. Génelle.
Commiss.-pris. Didier-Cavenel.

PUY-DE-DÔME.

Ambert.

Notaires. Tournilhas. Lavigne aîné. Bernard.
Avoués. Barry. Rimbaud. Buy. Durif. Fouilhoux-Vimal. Armilhon. Pacros. Couchard. Dezande. Viallard. Bernard jeune. Maisonneuve.

Clermont.

Notaires. Astaix. Cavy. Culhat-Laroche. Chabrol. Tixier. Chassaigne. Fraisse. Fabre. Mollie. Mage. Bideau.
Avoués. Mege. Fleury Violle. Laroche. Bonjour. Johannel. Pellissière. Poncillon. Bayle. Grimard. Larbaud. Lasteyras. Guillaume. Chabrol. Borias. Meynial. Faure. Feuillade. Serre. Brun.
Commiss.-pris. Pepin.

Issoire.

Notaires. Puray. Plantade. Clément. Verny.
Avoués. Albanel. Viallard. Girard. Lemoine. Touzet. Dalbine aîné. Vacher aîné. Triozon-Voûte. Emery. Chandèze. Tailhandier.

Riom.

Notaires. Durif. Bonville. Pougheon. Amat. Labrosse Laurent. Allary. Kreuter.
Avoués. Defaye. Boyer. Parry. Manneville. Fournier. Baynard. Cromarias. Chassaing. Boisson. Couchard. Robert. Grimardias. Boyries. Chardon.
Commiss.-priseur. Allary.

Thiers.

Notaires. Gourbine. Andrieux. Courcon. Bellein. Darrot.
Avoués. Grangeon-Giraud. Bellein. Gaubert. Clavel. Gonin-Faure. Giraud. Guillemot. Dumas.

PYRÉNÉES (Basses).

Bayonne.

Notaires. D'Hiriart✻. Duhalde. Laborde. Saubot-Damborgès. Brocha.
Avoués. Damestoy. Sublet (Hon.). Sublet (Marie). Bellevue. Tausiet. Accuduts. Bailac. N..... N.....
Commiss.-pris. Bruzaud.

Oloron.

Notaires. Danglade. Pourtau-Pene. Lacaze.
Avoués. Domecq. Hillon. Lagarde. Lapagesse. Bambalère fils cadet. Carrey. Gourlat. Cazeaurang. Crouzeilles. Lacaze.

Orthez.

Notaires. Poumies. Lanabère. Dufourcq.
Avoués. Brincas. Loustaunau. Dufourcq. Bernardbeig. Ducasse. Biacabe. Ferrère. Lacoste. Baradiu.

Pau.

Notaires. Sorbé. Rigoulet. Sempé. Trésarrieu. Lamarque.
Avoués. Batsalle. Lahitte. Langlès aîné. Philipon. Capdepon. Toulet. Langlès cadet. Dufau. Garet. Duclos. Duclos (L.)

Saint-Palais.

Notaires. Dilor. Diriart. Ganderats.
Avoués. Carsuzaà. Roussel. Lagarde. Darthèz (F.). Campistrous. Prat. Sallaberry.

PYRÉNÉES (Hautes).

Bagnères.

Notaires. Frechou. Forpomès. Tajan (Louis). Daube.
Avoués. Borgella. Cardeilhac. Tajan. Carrère. Salles. Dejeanne. Rousse. Dubarry. Pinson. Darolles.

Lourdes.

Notaires. Claverie. Abadie-Lacadé.

Avoués. Lacrampe. Dufau. Soulé-Sarrat. Fourcade. Salles. Sasserre (Jacques). Moura-Bent. Cenac.

Tarbes.

Notaires. Daléas. Dastas. Guichard fils. Deville. Rivière.

Avoués. Pujo. Corbin. Maumus. Duprat. Dabat. Castelnau. Lacaze. Canouil. Dazet. Jacomet fils. Laffitte-Rouzet. Labes-Larré.

PYRÉNÉES ORIENTALES.

Céret.

Notaires. Companyo (Jacques). Fortagui. Companyo (Louis).

Avoués. Tisané. Argiot. Llobet. Baudile-Delmas. Alavail.

Perpignan.

Notaires. Ferriol-Tardiu. Castcillo. Boluix. Guiter. Talayrac. Jaume. Fabre. Amouroux. Albar.

Avoués. Picas. Amanrich. Garau. Noguès. Bruguère. Muxart. Carcassonne. Julia. Auberge. Saisset.

Prades.

Notaires. Felip (G.). Paris (F. J. O.). Paris (S. J. B.). Xatard-Carrère.

Avoués. Circan-Roca. Bonet. Circan (J.). Galaud Pallarès. Mas.

RHIN (Bas).

Saverne.

Not. Ostermann. Kien. Keller. Trombert.

Avoués. Schaller. Schœn. Weber. Haffen. Rémond. Hirn. Klein. Spégèle.

Schélestadt.

Notaires. Doyen. Fabry. Pennarun. Kling.

Avoués. Dispot aîné. Corhumel. Müller. Schwind. Stoffel (Aug.). Pennarun Ambruster. Vatin.

Comm.-pris. Steiner.

Strasbourg.

Notaires. Stoëber j^e^. Bremsinger. Rencker. Hickel. Triponé, *cert.* Grimmer aîné. Hatt. Grimmer j^e^. L'Ange. Ritleng, *cert.* Nœtinger, *certific.* Zimmer fils. Kratz. Lacombe fils. Tinchant.

Avoués. Klauhold. Detroyes. Weis. Schnéegans. Doss. Theis. Ackermann. Eissen. Momy (Eug.). Lederlin. Traut. Stœber. Lienhart.

Commiss.-priseurs. Krafft. Wack. Fischer. Strohl.

Wissembourg.

Notaires. Westercamp. Karth. Lichtenberger fils.

Avoués. Bauer ✻. Pugnière. Souvestre. Zeys. Lutz. Zoegger. Buckholtz. Schérer.

RHIN (Haut).

Altkirch.

Not. Cayot. Rothéa. Risacher. Clavé.

Avoués. Thierry ✻. Rischmann. Wendling. Couchepin. Durthaler. Gaudo-Paquet. Cassal. Chevrier.

Commiss.-pris. Omeyer.

Belfort.

Notaires. Erard. Keller. Dégé. Lardier.

Avoués. Keller (Ch.). Berthold ✻. Antonin. Ecoffet fils. Fournier. Royer. Rothéa. N. . . . . .

Colmar.

Notaires. Fuchs. Rencker. Mathieu-Saint-Laurent. Chauffour. Lauth.

Avoués. Rollat. Kessler. Ostermeyer. Hillenmeyer. Doyen. Fuchs. Cherrier. Marula. Ackermann. Keller. Zehler.

Commiss.-priseur. Commerson.

RHÔNE.

Lyon.

Notaires. Nepple. Sain. Lecourt. Rouer. Casati. Coste. Laforest. Charvériat. Bonnevaux. Viennot. Ducruet-Chazal fils. Berrod. Bruyn. Quantin. Rousset. Rostaing. Rambaud. Henry. Jogand. Darmès. Morand. Fournel. Chevrier. Cottin. Rosier. Chastel. Tavernier. Missol. Fuchez.

Avoués. Duchêne. Bert. Durand. Fornas. Morin. Durand (François). Flachat. Gonon. Pignard. Arnoux. Condamin. Phelip. Laurenson. Lafont. Yvrad. Richard. Hardouin. Deblesson. Berton-Lagardière. Mital. Chambeyron. Vignat. Gros. Dervieux. Galliot. Brun. Gipord. Leguillier. Balley. Cornuti. Mouton. Perroud. Rombau. Dargaud. Brunier. Treillard. Barberet.

Commiss.-priseurs. Jobert fils. Roger-Jobert. Simonet. Lombois. Bégul. Renther.

Villefranche.

Notaires. Bonnefond fils. Chervet. Lambret. Portalet.

Avoués. Chanrion ✻. Aucour. Marin. Guillard fils. Teillard. Bugnard. Dulac. Durillon. Deverchère. Boiron. Colonge. Lièvre.

Commiss.-pris. Perrachon.

SAÔNE (Haute).

Gray.

Notaires. Voilliard. Courbet. Morel. Jouart. Cornet.
Avoués. Versigny aîné. Versigny cadet. Berthier. Pariset. Dard. Moissonnier. Patenaille. May.
Commiss.-priseur. Barbier.

Lure.

Notaires. Richard. Grosbert fils.
Avoués. Bégue. Bégeot. Theurey. Gaudot. Grosmougin. Pergaud. Roy. Hébert.

Vesoul.

Notaires. Bailly. Petit-Clerc. Lancrenon.
Avoués. Malterre. Fonclause. Thiaut. Joinet. Boursette. Meillier. Dusault. Bilquez. Demeure. Henry. Courty. N.....
Commiss.-priseur. Humbert.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Autun.

Notaires. Devoucoux. Serracin. Ménot. Sauvageot. Guye.
Avoués. Gibassier. Latour. Bozut. Morcau. Hallée. Baron (Den.). Baron (Jacq.). Guichard.
Commiss.-priseur. Revenu aîné.

Châlons-sur-Saône.

Not. Granjon. Richard. Mathey. Masson. Méray. Guichard. Bercier. Foupier.
Avoués. Pugeault. Reboul. Maurice. Montarlot. Delangle. Sousclyer. Coulon. Simonin. Daron. Damotte. Dupuis. Visier. Galland.
Commiss.-priseur. Vincent.

Charolles.

Not. Berthet. Goin. Havard. Commerson.
Avoués. Laugrand. Désautels. Deschaintre. Perrin fils. Favre. Roux. Gueugnon. Ducrot. Ricaud. Demonchanin. Villard.

Louhans.

Notaires. Duchesneau. Maubey. Guillemin. Dalivoy.
Avoués. Coulon jeune. Gruard. Boutelier. Demôle. Bertholomey. Lagrange.

Mâcon.

Notaires. Desrayaud. Foillard. Courteau. Pic. Vauvillier. Sebille. Chanorier. Denamps.
Avoués. Lapalus. Boitard. Defranc. Ronot. Beau. Clément. Delavaivre. Repey. Bonnetain. Bourrette. Chuinague. Sambin. Georgerat. Dévoluet. Protat.
Commiss.-priseurs. Bonnetain (J. B.). Bonnetain (M.).

SARTHE.

La Flèche.

Notaires. Baratte. Lépingleux. Landon. Collet.
Avoués. Abot. Papigny. Herrault. Jacquemart. Chenuau. Garnier.
Commiss.-priseur. Chalette.

Le Mans.

Notaires. Mauboussin. Vidal. Maricot. Bidault. Jadin. Desgranges. Godefroy. Coupvent-Desgraviers. Boulanger. Pilon.
Avoués. Lecouteux. Gougeon Piedor Sevin. Lecornu. Bourdy. Péan-St.-Martin. Dufrenoy.
Commiss.-pris. Maugars. Moreau. De Belleville (D.).

Mamers.

Notaires. Bienvenu. Tison. Gérard.
Avoués. Duprey. Godefroy. Leroux. Granger. Chartier. Revel. Devilliers-Deschamps.

Saint-Calais.

Notaires. Préjent. Quantin.
Avoués. Bazin. Archambault. Lecerf. Rinjard.
Commiss.-pris. Savare.

SEINE.

Paris.

Voyez Partie V, Chapitre IV, Section II.

SEINE-ET-MARNE.

Coulommiers.

Not. Despommiers. Bossu (Ach.). Dufour.
Avoués. Degas. Goret. Sorelle. Villers. Mauger. Camus.
Commiss.-priseur. Gauthier.

Fontainebleau.

Notaires. Lecuyer. Quinton. Bouchonnet.
Avoués. Lemoine. Sauger. Dupuich. Coutelier. Gilliard.
Commiss.-priseur. Hamel.

Meaux.

Notaires. Brulley-Labrunière. Lucy. Meunier. Courtier.
Avoués. Fontaine. Pottier. Geoffroy. Guérin. Constant. Chrétien.
Commiss.-pris. Godin.

Melun.

Notaires. Desprez. Vienot. Damour. Chenu. Cocteau. Lhuillier.

Avoués. Prochasson. Duclos. Clément. Jacob. Vernhet Dumonteil. Cadilhac.
Commiss.-pris. Richelot. Bassou.

Provins.

Notaires. Gervais ✻. Teisson. Coucy du Longprey. Destremau. Garnot.
Avoués. Millet. Mattelin. Mathieu. Briois. Bourgeat.
Commiss.-pris. Genisson.

SEINE-ET-OISE.

Corbeil.

Notaires. Jozon. Periot. Pillias.
Avoués. Piat. Vanier. Dupond. Robert. Cassemiche.
Commiss.-pris. Moynat.

Etampes.

Notaires. Lamare. Godin. Hautefeuille.
Avoués. Delanoue. Girault. Grivot. Decolange.
Commiss.-pris. Morin.

Mantes.

Notaires. Renouard-Menneville. Poinsinet de Sivry. L'Evesque.
Avoués. Bailly. Chevallier. Mahieu. Bourgeois. Ségaux. Escande.
Commiss.-pris. Avice.

Pontoise.

Notaires. Lamy. Touchard. Millet. Delacour. Lamarre. Dambry, *à l'Ile-Adam.*
Avoués. Coulbeaux. Duval. Allain. Vanier. Sutat. Pinté.
Commiss.-pris. Mesnier aîné.

Rambouillet.

Notaires. Leroux. Marcou.
Avoués. Valluet. Delamotte. Lemerez. Masson. Le Brun.
Commiss.-pris. Mauquest de la Motte.

Versailles.

Notaires. Demay. Delapalme. Giroud-Mollier. Besnard. Lemoine.
Avoués. Vivaux. Ploix. Le Beau. Legrand. Cottenot. Joubert. Schmitz. Leclerc. Fisanne. Delerot. Villefort. Vincent. Mancel. Chevrey-Rameau.
Commiss.-priseurs. Mousseaux. Prévost. Perret.

SEINE-INFÉRIEURE.

Dieppe.

Notaires. Le Guest. Lapierre. Binet.
Avoues. Halluin. Binet. Daussy. Parent. Herrier. Duval. David. Sibille.
Commiss.-pris. Barbe.

Le Hâvre.

Notaires. Le Bourgeois. Dubois. Laignel. Labarbe.
Avoués. Garnier. Renault. Carpentier. Vimont. Berard. Lefeuvre. David. Pipereau. Lecourt.
Commiss.-pris. Graindorge. Letellier.

Neufchâtel.

Notaires. Havet. Tabur. Guillout.
Avoués. Gobin. Troche. Levarlet. Dubois. Le Roux fils. Bréhon. Paillard-Fernel. Simon.
Commiss.-pris. Miquignon.

Rouen.

Notaires. Hébert. Bligny. Le Bourgeois. Moinet. Guesvillers. Varengue fils. Clément. Thubeuf. Chastellain. Graindorge. Lebas. Hardy.
Avoués. Daviel. Gosset. Renard. Caron. Sereville Doré. Giguel. Baillet. Heuzey. Leber. Jore. Hauguel. Pennetier. Patron. Lecœur. Hébert. Lemonnier. Villier *dit* Durosier. Gauthier. Massard. Guillain. Bachelet. Mouillard. Boislaville-Franmanoir.
Commiss.-pris. Vauchel. Déa. Lefort. Née. Duprelle. Thubeuf.

Yvetot.

Not. Pécuchet (Hyp.) Pécuchet (Pom.). Leblond.
Avoués. Lemaréchal. Jourdain. Rassent. Dupont. Lefèvre. Michel. Bennetot. Bouchel.
Commis.-pris. Leseigneur.

SÈVRES (Deux).

Bressuire.

Notaires. Héry Barrion (P.). Pelisson.
Avoués. Crèpellier. Joguet aîné. Joguet (V.). Barrion (O.). N.....

Melle.

Notaires. Thoreau-Lasalle cadet. Laugaudin. Lemoyne. Delord.
Avoués. Levèque. Bordier. Lafiton. Richard. Geoffrion. Carré.

Niort.

Notaires. Bonneau (F.-V.). Faucher. Delalande. Tondut. Dupuy. Pougnet (Pr). Demay. Hérault.
Avoués. Potier. Morin. Arignon. Bordas. Sauzeau. Tirant fils. Doucelin.
Commiss.-pris. Chartier.

Parthenay.

Notaires. Ardouin. Guilhaud. Dardillac Jouffrault. Vernhes.
Avoués. Bernardeau (P.). Audebert. Fraigneau. Arnault-Ménardière. Jarassé.
Commiss.-pris. Bernardeau (Ch.).

SOMME.

Abbeville.

Notaires. Gatoux. Depoilly. Lanier. Wallois. Lecointe. Robillart. Ellain.
Avoués. Macqueron. Beauvarlet. Dumas. Depoilly (Alex.). Boucher. Bélin. Bachelier. Maingot.
Commiss.-pris. Delafosse. Orget.

Amiens.

Notaires. Janvier. Vion. Breuil. Dournel. Brajeux. Dubois. Tournière. Allart. Charpentier. Soyer. Duparc. Bazot
Avoués. Descroix. Damade. Bouthors. Frénoy. Obry. Morel. Salmon. Robert. Scribe. Pollet. Demonbynes. Delahaye. Lefrançois-Delalande. Ledebt.
Comm.-pris. Dubois. Griois. Delmotte.

Doullens.

Notaires. Cabour. Warmé.
Avoués. Marquis. Lefebvre ✻. Paillat. Marquet.
Comm.-priseur. Robiquet.

Montdidier.

Notaires. Pillon. Dufrenoy. Duvivier.
Avoués. Bullot. Baudelocque. Bleriot. Scribe. Warmez. Leblanc.
Comm.-priseur. Noël.

Péronne.

Notaires. Gonnet. Marchandise fils. Carpeza. Rossignol. Danicourt.
Avoués. Ducastel. Fresson. Villemant fils (A.-J.). Gonnet. Danicourt (Ch.). Moillet. Cadot. Bouvet.
Comm.-priseur. Lemort.

TARN.

Aibi.

Notaires. Julia. Cavalié. Sericys. Puel.
Avoués. Bole. Boyer. Esquilat. Rodiere. Foulquier. Lagard. Boudet. Gravier. Gaugiran.

Castres.

Notaires. Vincens. Combes. Ducarla. Rossignol. Roger.
Avoués. Rouanet. Déjean. Nègre. Derrouch. Alba-Lasource. Sers. Azaïs. Alba fils. Hilaire.

Gaillac.

Notaires. Demurs (Victor). Mercadier (Benj.). Miquel.
Avoues. Malgouyre. Demurs aîné. Duboys. Mercadier (Paul). Vignal. Desprats. Andrieu.

Lavaur.

Notaires. Moré. Loupiac. Lagassé.
Avoués. Foulquier. Combes de Monmédan. Roucou. Rocaché. Pignol.

TARN-ET-GARONNE.

Castel-Sarrasin.

Notaires. Pebernad. Grabié jeune. Laurens. Tremolieres.
Avoués. Patron (Cam.). D'Alaux. Constans fils aîné. Nègre. Descazeaux. Dubois. Guiringaud.

Moissac.

Notaires. Rataboul. Ficuzal. Laborde. Ficuzal.
Avoués. Chabrié. Izernes. Dalquié. Boissonnet. Filhol fils. Lespinasse.

Montauban.

Notaires. Solon Franceries. Martin (Hyp.) Martin aîné (E.). Godoffre. Cambon. Borel. Benaïs.
Avoués. Viguié. Lugol. Pellet. Sarrat fils. Mallet jᵉ. Prevot. Marty. Larroque.
Comm.-priseur. Leclerc.

VAR.

Brignoles.

Notaires. Clavier. Maurin.
Avoués. Rougiers. Delestang. Davin. Veyan. Trucy. Lieutard. Maurin.

Draguignan.

Notaires. Roque. Segond.
Avoués. Pellicot. (Maur). Laugier fils. Muraire. Guis. Faissolle. Bricu. Reboul. Chieusse. Barneaud. Verrion.

Grasse.

Notaires. Bertou. Sauvaire aîné. Martelly-Pélaci. Icard. Perrolle.
Avoués. Giraud. Maure. Mouton. Roubaud. Bruery. Rigaud. Bayle.

Toulon.

Notaires. Fournier. Lesperon. Aube fils. Thouron. Vallavieille. Brest. Juglard. Decaisne.
Avoués. Reverdit. Senès. Aubert. Arène. Coulomb. Thouron. Pezilla. Bravet. Laborde. Féraud. Pascal. Martini fils. Lauze-Duperret.
Comm.-priseurs. Mathieu. Jeangérard.

VAUCLUSE.

Apt.

Notaires. Gaufridy. Reynaud. Madon.
Avoués. Brémond. Seymard (E.). Blancard. Gleize. Marin. Icard.

Avignon.

Notaires. Jeaume. Barbeirassy. Bosse. Roland fils. Balmelle. Batailler. Pons neveu. Olivier. Marignan. Pons (Amédée).
Avoués. Bouvet. Teste. Vitalis ✻. Sagnier. Roman. Verger ✻. Gondois. Bossy. Soullier.

Carpentras.

Notaires. Moullard. Barcilon. Dupuy. Boucthay. Rosty.
Avoués. Masson. Romette jeune. Boyac-Rol. Bernusset. Colomb. Barjavel. Caire. Lavondès.

Orange.

Notaires. Meyssonnier. Beauchamp. Thomas. Bonnamour.
Avoués. Monier père. Nogent. Paillet. Barjavel. Bayle. Coste. Mazade. Giraudy. Baratier. Faugier.

VENDÉE.

Bourbon-Vendée.

Notaires. Guitton. Gautier. Pouponneau.
Avoués. Rigourdain. Gouron-Boisvert. Nivet. Savin-Larclause. Chessé. Rouillé.

Fontenay-le-Comte.

Notaires. Poplineau. Baudry. Vinet. Valette. Bourjuge.
Avoués. Brechard. Monnier. Libaudière. Guery. Espierre. Dupré-Carra.
Comm.-pris. Rousseau.

Sables-d'Olonne.

Notaires. Giraudin. Louineau (H.). Regain.
Avoués. Alizart. Petiteau. Pertuzé. Germain fils. Mercier.

VIENNE.

Châtellerault.

Notaires. Gallet. Chateau. Dupont. Auger. Fradin.
Avoués. Contreau. Drouault-David Hipolyte-Savatier. Bourzat. Hérault. Méreau.
Comm.-pris. Faulcon-Marigny.

Civray.

Notaires. Moreau. Guerguigne.
Avoués. Bellot. Malapert. Blais. Parat. Vaillant. Serph (J. Ed.).

Loudun.

Notaires. Herbault. Gaillard-Confex. Vinée. Chesnon. Gravier.
Avoués. Dubourg-Sivainée. Vinée. Ginot. Duchastenier.

Montmorillon.

Notaires. Peyrot (P.). Bernard. David. Lussat. Dutrou-Bornier.
Avoués. Vrignand. Hoc-Laforest. Cherbonnier. Betoulle. Patin. Gaillard (L.).

Poitiers.

Notaires. Gras, *certificat.* Leriget. Bernard. Ginot, *certificateur.* Bert. Marganne. Deloynes. Raveau.
Avoués. Durand. Penchaud. Rouillé. Métay. André. Julienne. Desmontiers. Bourbeau. Faure. Dergouge. Gerbeaud. Devars.
Comm.-priseurs. Bonnard. Mercier.

VIENNE (Haute).

Bellac.

Notaires. Grateyrolle fils. Dunoyer fils. Lagasne. Dubois-Laborde. Vacherie.
Avoués. Dunoyer. Thomas. Lafond. Mathivat. Fuzibay. Lacroix fils. Arbellot-Vacqueur. Feydeau.

Limoges.

Notaires. Malevergne-Lafaye. Moreliéras fils. Abria. Dupuytren. Bardy. Chastaingt. Prungnat. Doirat.
Avoués. Mousnier aîné. Jouhannaud. Bac. Fromant. Bigaud. Robert. Dumas. Drouet. Farne. Patapy. Chaisemartin. Pinot.
Comm.-priseurs. Barrau. Simon.

Rochechouart.

Notaires. Beaudequin-Champauvi fils. Barret. Reytier. Tenant. Faucher.
Avoués. Goursaud-Dumazé fils. Chatenay. Sazerat. Durtelle-St.-Sauveur. Charles. Lausade.

Saint-Yrieix.

Notaires. Crozetière. Moreau. Sensaud. Bordas. Meunier-Quinsac.
Avoués. Bussière. Dévalois. Methout. Sensaud. Marbouty. Malcix.

VOSGES.

Epinal.

Notaires. Claudel. Bastide. Balland. Legros. Comte.
Avoués. D'Halle-d'Eloy. Pensée. Lissot. Didot. Croissant.
Comm.-priseur. George.

Mirecourt.

Notaires. Laprevotte. Tassard. Gaspard. Vautrin.

Avoués. Contal. Dérise. Lebarbey de Beaumont. Coffe. Tassard (Ch.). Thouvenel.
Commiss.-pris. Laurent.

Neufchâteau.

Notaires. Decosse. Pouguy. Petitjean.
Avoués. Najean. Durand. Barret. Masson. Millot. Génin. Chéron.
Comm.-priseur. Peru.

Remiremont.

Notaires. De Bruyère. Rol. Noël. Georgel. Lambert.
Avoués. Mathieu. Hadol. Danis. Ballon.
Commiss.-pris. Tisserand.

Saint-Dié.

Notaires. Demontzey. Huin. Sieg Poupar. Boullangier.
Avoués. Didion. Blondin. Chevalier. Peccatte fils. Thurin je. Jérôme. Antoine. Ferry (Sébastien).
Comm.-priseur. Dieudonné (Joseph).

YONNE.

Auxerre.

Notaires. Chauvelot. Piétresson. Delaage. Sochet. Charié.
Avoués. Mathieu. Chevillot. Salomon. Bert. Tambour. Duché. Remacle. Savatier. Bigault.
Comm.-priseurs. Duchemin. Guérin.

Avallon.

Notaires. Thibault. Houdaille – Valery. Perreve. Rameau fils. Barbier.
Avoués. Houdaille. Guiard. Poulin. Vaury. Febvre. Brunet fils.
Commiss.-pris. Ruffier.

Joigny.

Notaires. Legros. Delamontagne. Lefebvre.
Avoués. Lacam. Deshayes. Delamontagne. Ragobert. Roy. Saulin.
Commiss.-pris. Motel.

Sens.

Notaires. Leroux. Bisson. Lacave. Caillon. Charpillon. Heulhard-Darcy.
Avoués. Landry. Berthelin-Desbirons. Regnault. Pignon. Faye. Luyt.
Comm.-priseurs. Gauthier. Bullot.

Tonnerre.

Notaires. Berthellot. Jacquillat.
Avoués. Belnet. Labosse Potier. Pineau. Leroux.
Comm.-priseur. Theveau.

CHAPITRE V.

Université de France. — Conseil royal de l'Instruction publique. — Ecole normale. — Académies, Facultés, Colléges royaux et communaux. — Institutions et Pensions. — Enseignement primaire.

SECTION PREMIÈRE.

CONSEIL ROYAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il y a autant d'Académies que de Cours royales, 26. Chaque Académie est gouvernée par un Recteur. Les diverses Ecoles sont placées dans l'ordre suivant: 1° les Facultés; 2° les Colléges royaux et Colléges communaux; 3° les Institutions et Pensions; 4° les Ecoles primaires.

M. DE SALVANDY (C ✻), Membre de l'Académie française, *Ministre Secrétaire-d'Etat de l'Instruction publique*, Grand-Maître de l'Université.

Conseil royal de l'Instruction publique.

M. le Ministre, *Président.*
M. Villemain (C ✻), Pair de France, Conseiller-d'Etat, Membre de l'Académie française, *Vice-Président*, à l'Institut.
M. Rendu (O ✻), rue Saint-Honoré, 317.
M. Poisson (C ✻), *de l'Académie des Sciences*, à la Sorbonne.
M. Cousin (C ✻), Pair, *Cons.-d'Et., Memb. de l'Acad. française et de l'Acad. des Scienc. morales et politiques*, à la Sorbonne.
M. le Bon Thénard (C ✻), Pair de France, *Membre de l'Académie des Sciences*, place Saint-Sulpice, n. 6.
M. Orfila (O ✻), *Doyen de la Fac. de Médecine*, à l'Ecole de Médecine.

Inspecteurs-généraux. Messieurs,

Rousselle ✻, à la Sorbonne.
Blanquet du Chayla ✻, r. d'Agnesseau, 12.
Poullet de Lisle ✻, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, n. 8.
Burnouf ✻, rue de l'Odéon, n. 15.
Cuvier (Fréd.) (O ✻), *de l'Académie des Sciences*, au Jardin du Roi.
Naudet (O ✻), *des Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres et des Sciences morales et politiques*, à l'Institut.
Dubois ✻, r. St-Dominique-St-Germain, 15
Matter ✻, rue de la Pépinière, n. 111.
Outrey ✻, rue des Fossés-St-Victor, 29
Artaud ✻, rue des Beaux-Arts, n. 8.
Bourdon ✻, rue St-Dominique-d'Enfer, 4
Ozanaux ✻, r. St.-Dominique-d'Enfer, 13

Bibliothèque de l'Université.

Cette Bibliothèque est placée dans les bâtimens de la Sorbonne.

M. Laromiguière (O ✻), *Conservateur.*
M. Planche ✻, *Conservateur-Adjoint.*
M. Varin, *Sous-Bibliothécaire.*

SECTION II.

ÉCOLE NORMALE.

Cet établissement, situé à Paris, rue St.-Jacques, n. 115, est placé sous l'autorité immédiate du Ministre et du Conseil royal de l'Instruction publique. Aux termes du décret organique de l'Université, du 17 mars 1808, la direction en est confiée à l'un des membres du Conseil royal, assisté d'un Directeur des études. L'École Normale est destinée à former des professeurs dans les sciences et dans les lettres, pour tous les établissemens de l'Université de France. Les élèves reçus au concours sont considérés comme boursiers royaux : un petit nombre obtiennent seulement la demi-bourse, et paient 485 fr. pour complément de leur pension. Les principales conditions d'admission sont : 1° de n'avoir pas eu moins de 17, ni plus de 23 ans révolus, au 1er janvier de l'année où l'on se présente ; 2° d'avoir terminé ses études, y compris la philosophie, dans un collége royal ou dans un collége communal de plein exercice, et d'en produire les certificats ainsi que des attestations de moralité, de bonne conduite, etc. ; 3° d'avoir le grade de bachelier ès-lettres, pour la section des lettres, et celui de bachelier ès-sciences, pour la section des sciences, et d'en représenter les diplômes et certificats, avec une autorisation légalisée de ses père, mère ou tuteur, pour contracter un engagement de dix années dans l'instruction publique. Le registre d'inscription est ouvert aux chefs-lieux de toutes les académies du royaume, du 15 juin au 15 juillet ; le concours a lieu depuis le 5 jusqu'au 10 août, dans toutes les académies. Il consiste, pour la section des lettres, en compositions écrites sur toutes les parties de la rhétorique et de la philosophie, et en interrogations sur les objets divers de l'enseignement dans ces classes, dans celles d'histoire et d'humanités ; pour la section des sciences, en compositions de mathématiques et de physique, plus une dissertation française et une version latine, avec des interrogations correspondantes. Les élèves déclarés admissibles doivent en outre, dans les dix premiers jours de la rentrée de l'École, subir, devant les professeurs de l'établissement, un examen définitif, dont les résultats, comparés à ceux des premières épreuves, peuvent seuls assurer leur admission. Les Cours s'ouvrent le 16 octobre, et la durée en est de trois années. Indépendamment des cours ou conférences de l'intérieur, les élèves de l'École normale suivent les cours publics des Facultés des sciences et des lettres du collége de France, du muséum d'histoire naturelle, etc.

M. Cousin (C ✻), Pair de France, Membre de l'Institut et du Conseil royal de l'Instruction publique, *Directeur.*

M. Viguier ✻, *Directeur des études.*

Maîtres de Conférences.

(Ils ont rang de Professeurs de premier ordre dans les Colléges royaux.)

SECTION DES LETTRES.

1re *Année.*

M. Lebas. . . . . *Gramm. et langue gr.*
M. Gibon. . . . . *Litt. latine et franç.*
M. Filon, *suppl. Histoire ancienne.*
M. Garnier, *suppl. Philosophie.*

2e *Année.*

M. Viguier ✻ . . *Hist de la litt. grecque.*
M. Rinn . . . . . *Hist. de la litt. latine.*
M. Nisard (Des.). *Hist. de la litt. franç.*
M. Michelet ✻. . *Histoire moderne.*
M. Damiron ✻. . *Hist. de la philosophie*

3e *Année.*

M. Gibon . . . . . *Grammaire.*
MM. Viguier ✻, Rinn et Nisard. . . . } *Litter. ancienne et moderne.*
M. Damiron ✻ . . . . *Philosophie.*
M. Michelet ✻. . . . . *Histoire.*

SECTION DES SCIENCES.

1re *Année.*

M. Lévy. . *Algèbre sup.; astron.; calcul des probabilités.*
M. Leroy ✻. *Géométr. analyt. et descript.*
M. Guérin. . . . *Chimie.*
M. Delafosse. . . *Botanique.*

2e *Année.*

M. Lévy. . . . . *Analyse infinitésim.*
M. Péclet. . . . . *Physique.*
M. Delafosse. . . { *Minéralogie et physiologie végétale.*

3e *Année.*

M. Leroy ✻. . . *Mécanique.*
M. Péclet. . . . { *Manipulat. de physiq. et constr. des instrum.*
M. Guérin. . . . { *Manipulations et analyses chimiques.*
M. Delafosse. . . { *Géol. et complém. des études de minéralog. et de botanique.*
M. Valenciennes ✻. . . . . { *Zoolog. anatom. comparée et physiologie.*
M. Duvivier. . . { *Mait. de Dess. attaché à la sect. des Scienc.*

M. Chevet, *Agrégé, Préparat. de chimie.* | M. Callot, *Préparateur de physique.*

M. Jumel, *Sous-Directeur.*
M. Milfaut, *Maître-Surveillant de la section des Lettres.*
M. de Laprovostaye, *Agrégé, Maître-Surveillant de la section des Sciences.*

SECTION III.

ACADÉMIES, FACULTÉS ET COLLÉGES.

ACADÉMIE D'AIX.

Cette Académie comprend trois départemens : les Bouches-du-Rhône, les Basses-Alpes et le Var. L'île de Corse en fait également partie ; mais un inspecteur y remplit les fonctions rectorales.

M. Desmichels, *Recteur.*
M. Dupuy-Montbrun. } *Inspecteurs.*
M. Roustan. }
M. Pardigon, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. Castellan, *Doyen.*
M. Pardigon, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Polge, *ch. du cours de Dogme.*
Castellan. . . . . *Histoire et discipl. ecclésiastique.*
Reynaud, *ch. du cours d'Ecriture-Sainte.*
Thaneron, *idem* *d'Eloquence sacrée.*
N. . . . . *Morale évang.*

Faculté de Droit.

M. Bernard, *Doyen.*
M. de Julienne, *Secr.-Caissier.*

Professeurs. Messieurs,

Bernard. . . . . *Droit romain.*
Bouteille. . . . . } *Code civil.*
Balzac ✻. . . . . }
De Fougères de Villandry }
Bouteuil. . . . . *Procédure, Lég. criminelle.*
Cresp. . . . . *Code de comm.*
Giraud. . . . . *Droit administ.*
Baret. . . . . } *Suppléans.*
Lombard . . . . . }

Une école secondaire de médecine est établie à Marseille.

Collége royal de Marseille. MM.

Deschamps ✻. . . . *Proviseur.*
Giscaro. . . . . *Censeur.*
L'Abbé Gautier. . . *Aumônier.*
Nitard. . . . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Dunoyer. . . . . } *Philosophie.*
Lorquet, *agrégé.* . . }
Félix Salze. . . . . *Sciences physiq.*
Raynaud. . . . . *Rhétorique.*
Hazard. . . . . *Seconde.*
Pons. . . . . } *Histoire.*
Toulousan. . . . . }
Borrely. . . . . *Troisième.*
Cavalier . . . . . *Quatrième.*
André. . . . . *Cinquième.*
Morly de Saint-Erme. . } *Sixième.*
Regy, *Suppléant.* . . }
Darier. . . . . *Mathém. spéc.*
Souchères. . . . . *Math. élément.*

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales sont annexés au collége, ainsi que des cours spéciaux de commerce et d'industrie.

Internes. . .	189	Externes. . .	245
Institutions .	3	Ec. norm. prim.	3
Pensions . .	40	Ecoles prim. . .	1690

ILE DE CORSE.

M. Dufilhol, *Inspect., chargé des fonctions rectorales.*

M. Cauro, *chargé des fonctions de Secrétaire de l'Administration académique.*

Coll. comm. — Aix, Arles, Tarascon, Barcelonnette, Digne, Manosque, Seyne, Sisteron, Draguignan, Grasse, Lorgues, Toulon, Ajaccio, Bastia, Calvi.

ACADÉMIE D'AMIENS.

Cette Académie comprend trois départemens : l'Aisne, l'Oise et la Somme.

M. Martin ✻, *Recteur.*

M. Hubert, M. Caresme, } *Inspect.*

M. Meaume, *Inspecteur honoraire.*

M. Candas, *Secrétaire.*

Une école secondaire de médecine est établie à Amiens.

M. Barbier ✻, *Directeur.*

Collége royal d'Amiens. MM.

Braive, *Off. de l'Univ.* *Proviseur.*
Fabre. . . . . *Censeur.*
De Joumard-Villain. . *Econome.*
L'Abbé Crépin. . . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Jacques. . . . . *Philosophie.*
Pollet. . . . . *Sciences physiq.*
Lebailly. . . . . *Rhétorique.*
Jourdain . . . . . *Seconde.*
Farochon. . . . . *Histoire.*
Assollant.. . . . . *Troisième.*
Lecoq (en congé) . . *Quatrième.*
Ponchelle, *ch. de la* 4e. *Cinquième.*
Vignot, *ch. de la* 5e. *Sixième.*
Caron. . . . . *Supp. de Sixième.*
Delorme. . . . . *Mathém. spéc.*
Hause.. . . . . *Math. élément.*
Féron. . . . . *Langue anglaise.*
Momtert. . . . . *Langue allem.*

Internes. . . 126 | Externes. . . 125

Colléges comm.— Abbeville, Péronne, Château-Thierry, Laon, Saint-Quentin, Soissons, Vervins, Beauvais, Clermont, Compiègne.

Institutions . 2 | Ec. norm. prim. . 2
Pensions. . 59 | Ecoles prim. . . 2930

ACADÉMIE D'ANGERS.

Cette Académie comprend trois départemens : Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe.

M. Collet-Dubignon ✻, *Recteur.*

M. de la Roussière. . } *Inspect.*
M. Pilatte. . . . }

M. Mezière, *Secrétaire.*

Une école secondaire de médecine est établie à Angers.

M. Chevreul ✻, *Directeur.*

Collége royal d'Angers. MM.

Gavinet. . . . . *Proviseur.*
Delmas. . . . . *Censeur.*
L'Abbé Noyers. . . . *Aumônier.*
Pilatte (J.). . . . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Delens. . . . . *Philosophie.*
Morren. . . . . *Sciences physiq.*
De Condren de Suzanne. *Rhétorique.*
Sorin. . . . . *Seconde.*
Duprey. . . . . *Histoire.*
Rudolf. . . . . *Troisième.*
Blottin. . . . . *Quatrième.*
Lecler. . . . . *Cinquième.*
Blanchard. . . . . *Sixième.*
Bayan. . . . . *Math. spéciales.*
Schmit . . . . . *Math. élément.*
Frilet de Château-Neuf. { *Allemand.* *Anglais.*

Internes. . . 120 | Externes. . . 100

Colléges communaux.—Beaugé, Beaufort, Chollet, Doué, Saumur, Château-Gontier, Craon, Ernée, Evron, Laval, Mayenne, Château-du-Loir, Courdemanche, Mamers, le Mans, Sablé, St.-Calais, La Suze.

Institution. . . 1 | Pensions. . . 15

Instruction primaire. MM.

Névo-Degouy, *Inspect.* de Maine-et-Loire.
Parandier. *idem* de la Sarthe.
Mazeran. *idem* de la Mayenne.

Comit. d'arrond. 13 | Commiss. d'inst. 3
Ec. norm. prim. 3 | Ecoles prim. . 1212

ACADÉMIE DE BESANÇON.

Cette Académie comprend dans son arrondissement trois départemens, savoir : le Doubs, le Jura, et la Haute-Saône.

M. Ordinaire ✻. . *Recteur.*

M. Clairin. . . . } *Inspect.*
M. Gardaire. . . }

M. George ✻, *Secrétaire.*

Faculté des Lettres.

M. Genisset ✻, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

Bach, *chargé du cours.* *Philosophie.*
Genisset ✻. . . . *Litt. latine.*

Bourgon . . . . . *Histoire.*
Perennès . . . . . *Litt. française.*

Il y a en outre à Besançon une école secondaire de médecine.

Collége royal de Besançon. MM.

Huart. . . . . *Proviseur.*
Aubert-Hix. . . . . *Censeur.*
L'Abbé Vallet. . . *Aumônier.*
Bonnet. . . . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Bénard. . . . . *Philosophie*
Darlay. . . . . *Sciences phys.*
Meusy. . . . . *Rhétorique.*
Soulés. . . . . *Seconde.*
Grosclerc. . . . . *Troisieme.*
Damiens. . . . . *Quatrieme.*
Montomnier . . . . *Cinquieme.*
Louzeau. . . . . *Sixième.*
Delly. . . . . *Math. spéciales.*
Bouché. . . . . *Math. élément.*
Le Proviseur. . . . *Hist. naturelle.*
Lacaze. . . . . } *Maîtres élémentaires*
Jarriges. . . . }
Ratisbonne. . . . . { *Allemand.* *Anglais.*

Internes. . . 107 | Externes. . . 177

Colléges comm.—Beaume, Montbéliard, Pontarlier, Arbois. Dôle, Lons-le-Saulnier, Poligny, Salins, St.-Amour, Saint-Claude, Gray, Lure, Luxeuil, Vesoul.

Pensions. . . . 22 | Ecoles prim. . 1671

ACADÉMIE DE BORDEAUX.

Cette Académie comprend trois départemens: la Charente, la Dordogne et la Gironde.

M. Ducasau. . . *Recteur.*
M. Dauzat. . . . } *Inspecteurs.*
M. Guilhaume . . }
M. Cadrès, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. Roux, *Doyen provisoire.*
N. . . . . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Broussouse. . *Dogme.*
Blatairou . . . . . *Histoire et discipline ecclésiast.*
L'Abbé Roux. . . . *Morale évang.*

Il y a en outre à Bordeaux une école secondaire de médecine.

Collége royal de Bordeaux. MM.

L'Abbé Perret ✻. . *Proviseur.*
Mouillard. . . . . *Censeur.*
L'Abbé Bataille. . . *Aumônier.*
Eon. . . . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Ladevi-Roche. . . . *Philosophie.*
Leupold. . . . . *Sciences phys.*
Anot. . . . . *Rhétorique.*
Demogeot. . . . . *Seconde.*
Rabanis. . . . . } *Histoire.*
Marvaud . . . . }
Laigle. . . . . *Troisième.*
Méran. . . . . *Quatrième.*
Courtade . . . . . *Cinquième.*
Ract-Madoux. . . . *Sixième.*
Larrouy (Pierre). . . *Mathém. spéc.*
Valat. . . . . *Math. élément.*
Dauzat. . . . . *Histoire natur.*
Mack. . . . . *Anglais.*
N. . . . . *Allemand.*

Des cours particuliers ont été établis au collége royal de Bordeaux pour les élèves qui se destinent aux écoles spéciales, et aux professions commerciales ou industrielles.

Internes. . . 250 | Externes. . . 200

Colléges communaux.—La Réole, Libourne, Angoulême, Confolens, Bergerac, La Rochefoucauld, Périgueux, Sarlat.

Institutions. 4 | Ec. norm. prim. . 3
Pensions. . 64 | Ecoles prim. . . 1256

ACADÉMIE DE BOURGES.

Cette Académie comprend trois départemens: le Cher, l'Indre et la Nièvre.

M. Raynal ✻, *Inspecteur-général honoraire,* Recteur.
M. Vidal. . . } *Inspecteurs.*
M. Beljame. . }
Archambault de Montfort, *Secrétaire.*

Collége royal de Bourges. MM.

Michelle. . . . . *Proviseur.*
Répécaud. . . . . *Censeur.*
L'Abbé Ozouf. . . . *Aumônier.*
Dubois. . . . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Riaux. . . . . *Philosophie.*
Denarp. . . . . *Sciences phys.*
Caresme. . . . . *Rhétorique.*
Chansselle. . . . . *Seconde.*
Jarriez. . . . . *Histoire.*
Lemercier. . . . . *Troisieme.*
Delaroche. . . . . *Quatrieme.*
Commeau. . . . . *Cinquieme.*
Bréart. . . . . *Sixieme.*
Christian. . . . . *Mat. spéc.*
Planche. . . . . *Mathem. élém.*
Denarp. . . . . *Histoire natur.*
Internes. . . 136 | Externes. . 115.

Colléges comm.— St.-Amand, Sancerre, Châteauroux, Lachâtre, Issoudun, St.-Benoît-du-Sault, Clamecy, Cosne, Nevers, Varzy.

Institutions.. 2 | Ec. norm. prim. 2
Pensions. . . 22 | Ecoles prim. . . 532

ACADÉMIE DE CAEN.

Cette Académie comprend trois départemens : le Calvados, la Manche et l'Orne.

M. Marc ✻. . . *Recteur.*
M. Edom. . . . } *Inspect.*
M. Turgot . . . }
M. de Thoury, *Secrétaire.*

Faculté de Droit.

M. Georges de Lisle, *Doyen.*
M. Lelaidier, *Secrétaire-Caissier.*

Professeurs. Messieurs,

Georges de Lisle. . . *Droit rom.*
Marc ✻. . . . . } *Code civil.*
Lecerf. . . . . }
Demolombe. . . . }
Deboislambert. . . . } *Procéd. civile et législ. crimin.*
Le Bourguignon-Duperré-Feugueroles. } *Code de commer.*
Trolley. . . . . *Droit administr.*
Bayeux. . . . . *Suppléant.*
N. . . . . *Idem.*

Faculté des Sciences.

M. Thierry, *Doyen.*
M. Delafoye, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Bonnaire fils. . . . *Mathémat.*
Deslongschamps. . . *Hist. natur.*
Thierry. . . . . *Chimie.*
Delafoye. . . . . *Physique.*

Faculté des Lettres.

M. Vaultier ✻. *Doyen.*
M. . . . . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Charma. . . . . *Philosophie.*
Vaultier. . . . . *Littérat. franç.*
Mâillet-la-Coste. . . *Littérat. latine.*
Bertrand. . . . . *Littér. grecq.*
Roger. . . . . *Histoire.*

Il y a en outre à Caen une école secondaire de médecine.

Collége royal de Caen. MM.

L'Abbé Daniel ✻ . . *Proviseur.*
Cassin aîné. . . . *Censeur.*
L'Abbé Roger . . . *Aumônier.*
L'Abbé Couppey. . . *Sous-Aumônier.*
Roger. . . . . *Économe.*

Professeurs. Messieurs,

Simon-Suisse. . . . *Philosophie.*
Masson. . . . . *Sciences phys.*
Berger. . . . . *Rhétorique.*
Martin. . . . . *Seconde.*
Letellier. . . . . *Histoire.*
Collin. . . . . *Troisième.*
Quesmault-Desrivières. *Quatrième.*
Gourbin. . . . . *Cinquième.*
Trébutien. . . 1er *Div.* } *Sixième.*
Daligault . . . 2e *Div.* }
Lescaudey. . . 1er *Div.* } *Septième.*
Delangle . . . 2e *Div.* }
L'abbé Couppey. 1er *Div.* } *Huitième.*
Marie. . . . . 2e *Div.* }
Bonnaire père. . . . *Math spéc.*
Vielle. . . . . } *Math. élément.*
Maillard, *Répétiteur.* }
Chauvin. . . . . *Hist. naturelle.*
Wheatcroft. . . . . *Anglais.*
De St-Germain. . . *Musique vocale.*

Des cours spéciaux pour les élèves qui se destinent aux professions commerciales et industrielles sont annexés au collége.

Internes. . . 270 | Externes. . . 315

Colléges communaux. — Bayeux, Falaise, Lisieux, Vire, Avranches, Cherbourg, Coutances, Mortain, St.-Hilaire du-Harcouët, Saint-Lô, Valognes, Alençon, Argentan, Domfront, Séez.

Pensions. . . . 24 | Ecoles prim. 2340
Ec. norm. prim. 3 |

ACADÉMIE DE CAHORS.

Cette Académie comprend trois départemens : le Lot, le Lot-et-Garonne et le Gers.

M. Boucley. . . *Recteur.*
M. Grancher . . *Recteur honor.*
M. Deipy de la Cipière. } *Inspect.*
M. Leconte. . . . }
M. Traversié, *Secrétaire.*

Collége royal de Cahors. MM.

De Clément du Mez. . *Proviseur.*
Baudus . . . . . *Censeur.*
L'Abbé Dommergue. . *Aumônier.*
Costes. . . . . *Économe.*

Professeurs. Messieurs,

Saisset. . . . . *Philosophie.*
Pontus. . . . . *Sciences phys.*
Bazin. . . . . *Rhétorique.*
Perdrix. . . . . *Seconde.*
Picquet. . . . . *Troisième.*
Bréghot. . . . . *Quatrième.*
Duprat. . . . . *Cinquième.*
Dessolliès . . . . . *Sixième.*

Perrey. . . . . *Mathém. spéc.*
Cathala. . . . . *Math. élément.*
Lacombe. . . . . *Histoire natur.*
Canarel . . . . . *Anglais.*
Faugère. . . . . } *Classes élément.*
Delcr . . . . . }
Internes. . . 117 | Externes. . . 170

Collége royal d'Auch. MM.

Soilly . . . . . *Proviseur.*
Gandon. . . . . *Censeur.*
L'Abbé Treille. . . *Aumônier.*
De Nux . . . . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Bailly. . . . . *Philosophie.*
Agnant. . . . . *Rhétorique.*
Leboucher. . . . . { *Sciences physiq. et Mathém. spéc.*
Castets. . . . . *Math. élément.*
Foncin. . . . . *Seconde.*
Croiset. . . . . *Troisième.*
Cousté. . . . . *Quatrième.*
Tremblay. . . . . *Cinquième.*
Arnould. . . . . *Sixième.*
Internes. . 58 | Externes. . . 60

Colléges comm. — Figeac, Martel, Condom, Lectoure, Agen, Aiguillon, Marmande, Mezin, Villeneuve-d'Agen.,

Institutions. 2 | Ec. norm. prim. 3
Pensions.. . 45 | Ecoles prim. . . 1777

ACADÉMIE DE CLERMONT.

Cette Académie comprend quatre départemens : l'Allier, le Cantal, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme.

M. Desnanot ✻, *Recteur.*
M. Morin. . . . . } *Inspect.*
M. Largé. . . . . }

M. Couvreul, *Secrétaire.*

Une école secondaire de médecine est établie à Clermont.

Collége royal de Clermont. MM.

Caillat. . . . . *Proviseur.*
Laroche. . . . . *Censeur.*
Jaubourg jeune. . . *Econome.*
L'Abbé Boudonet. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Jalabert . . . *Philosophie.*
Gonod. . . . . *Rhétorique.*
Lassasseigne. . . . *Sciences phys.*
Desprez. . . . . *Seconde.*
Rozey. . . . . *Histoire.*
Mathieu. . . . . *Troisième.*
Née. . . . . *Quatrième.*
Pourcher. . . . . *Cinquième.*
Paul. . . . . *Sixième.*
Duranthon. . . . . *Math. spéc.*
Blanchard. . . . . *Math élément.*
Lassasseigne . . . . *Histoire natur.*
Home. . . . . *Anglais.*
Franceschini. . . . *Italien.*
Internes. . . 160 | Externes. . . 260

Collége royal de Moulins. MM.

Boullier, *Off. de l'Univ.* *Proviseur.*
Servant-Beauvais. . . *Censeur.*
L'Abbé Delhom. . . *Aumônier.*
Barydon. . . . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Desmarest-Lamotte, *Off.* *Philosophie.*
Denoue. . . . . { *Sciences phys. et Histoire natur.*
Charvot. . . . . *Rhétorique.*
Maréchal. . . . . *Seconde.*
Carrière. . . . . *Troisieme.*
Olry . . . . . *Quatrième.*
Busy. . . . . *Cinquieme.*
Pinaud. . . . . *Sixième.*
Legal. . . . . *Math. spéc.*
Gaffarel. . . . . *Math. élément.*
Prieur. . . . . *Anglais.*
Lefaure. . . . . } *Classes élément.*
Allary. . . . . }
Internes. . . 132 | Externes. . . 101

Collége royal du Puy. MM.

Jullien. . . . . *Proviseur.*
Villain-Lamy. . . . *Censeur.*
Sigaud. . . . . *Aumônier.*
Descudet . . . . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Pichard. . . . . *Philosophie.*
Azéma. . . . . *Sciences phys.*
Chanlaire. . . . . *Rhétorique.*
Sicard. . . . . *Seconde.*
N.. . . . . *Histoire.*
Recoing . . . . . *Troisième.*
Bernissant. . . . . *Quatrième.*
Leprout. . . . . *Cinquième.*
Guillemot. . . . . *Sixième.*
Flanavergue. . . . *Mathémat. spéc.*
Papon. . . . . *Mathémat. élém.*

Collég. comm.—Ambert, Billom, Issoire, Riom, Thiers, Montluçon, Gannat. Aurillac, St.-Flour, Mauriac, Brioude.

Pensions. . . . . 31 | Ecoles prim. 1123
Ec. norm. prim. 4 |

ACADÉMIE DE DIJON.

Cette Académie comprend trois départemens : la Côte-d'Or, la Haute-Marne ; Saône-et-Loire.

M. Berthot ✻, *Insp.-gén. hon.* Rect.

M. Peignot. . . . } *Inspect.*
M. Méline. . . . }
M. Girard, *Secrétaire.*

Faculté de Droit.

M. Proudhon ✻, *Doyen.*
M. Oudeniaut, *Secrét.-Caissier.*

Professeurs. Messieurs,	
Ladey.	*Droit romain.*
Proudhon ✻. . .	*Code civil.*
Morelot	
Carrier.	
Ladey fils.	*Procédure, Législat. crimin.*
Lorain.	*Droit commerc.*
Serrigny.	*Suppléans.*
Belime.	

Faculté des Sciences.

M. Berthot ✻, *Doyen.*
M. Gueneau d'Aumont, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,	
Berthot.	*Mathémat.*
Vannier	*Suppléant.*
Morland.	*Hist. nat.*
Vallot, *Suppléant* .	
Gueneau d'Aumont. . .	*Physique.*
Sené.	*Chimie.*

Faculté des Lettres.

M. Mathieu, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,	
Tissot. *chargé du cours.*	*Philosophie.*
Stievenart.	*Littér. grecque.*
Mathieu.	*Littér. latine.*
Lodin-Lalaire. . . .	*Litt. française.*

Ecole secondaire de Médecine.

Professeurs. Messieurs,

Antoine.	Morland.
Pôncet.	Vallot.

Collége royal de Dijon. MM.

Lemoine, *Off. de l'Univ.* *Proviseur.*
Colliot . . . . . *Censeur.*
L'Abbé Massip . . . *Aumônier.*
Bichot. . . . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,	
Tissot.	*Philosophie.*
Henriot.	*Sciences physiq.*
Delaunay.	*Rhétorique.*
Savagner	*Histoire.*
Boulian.	*Seconde.*
Barthelemy.	*Troisième.*
Gerbier.	*Quatrième.*
Nicard.	*Cinquième.*
Taulier.	*Sixième.*
Vannier.	*Mathém. spéc.*
Commaret, *Suppléant.*	
Cirodde.	*Mathém. élém.*
Henriot.	*Histoire natur.*
Marcus	*Allemand.*
	Anglais.

Internes. . . . 112 | Externes. . 150.

Collèges communaux.—Arnay-le-Duc, Auxonne, Beaune, Châtillon, Saulieu, Semur, Seure, Bourmont, Chaumont, Langres, Saint-Dizier, Wassy, Autun, Châlon-sur-Saône, Cluny, Charolles, Louhans, Mâcon, Paray, Tournus.

Pensions. . . . . 36 | Écoles pri-
Ec. norm. prim. 3 | maires. . . 1855

ACADÉMIE DE DOUAI.

Cette Académie comprend deux départemens : le Nord et le Pas-de-Calais.

M. Gratet-Duplessis ✻, *Recteur.*
M. Landon. . . . . } *Inspect.*
M. Vasse de St.-Ouen. }
M. Chatain, *Secrétaire.*

Ecole secondaire de Médecine.

M. Leviez, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,	
Monier.	Toursel.
Duchateau.	Plichon.
Bregeants.	Cuvillier.

Collége royal de Douai. MM.

L'Abbé Vinay. . . . *Proviseur.*
Nicolet. . . . . *Censeur.*
L'Abbé Lazerat. . . *Aumônier.*
Campion. . . . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,	
Courtade.	*Philosophie.*
David.	*Sciences phys.*
Jannet.	*Rhétorique.*
Delage.	*Seconde.*
Rézillot.	*Histoire.*
Cattant.	*Troisième.*
Cadart.	*Quatrième.*
Lingrand ✻. . . .	*Cinquième.*
Sauty.	*Sixième.*
Avignon.	*Math. spéc.*
Warmé.	*Math. élément.*
Maugin.	*Hist. naturelle.*
Boucher.	*Anglais.*

Des cours préparatoires pour les élèves qui se destinent aux écoles spéciales sont établis au collége.

Internes. . . 160 | Externes. . . 115

Collèges communaux. — Aire, Armentières, Arras, Avesnes, Bailleul, Bapaume, Bergues, Béthune, Boulogne, Cambrai, Cassel, Cateau, Condé, Dunkerque, Estaires, Hazebrouck, Lille, Maubeuge, Le Quesnoy, St.-Amand, St.-Omer, Turcoing, Valenciennes.

Institutions. . . 5 | Ec. norm. prim. 1
Pensions. . . . 39 | Ecoles prim. 2750

ACADÉMIE DE GRENOBLE.

Cette Académie comprend trois départemens: les Hautes-Alpes, la Drôme et l'Isère.

M. Cournot, *Recteur.*
M. Pierquin. . . . } *Inspect.*
M. Soulié . . . . }
M. Herménous, *Secrétaire.*

Faculté de Droit.

M. Gautier ✻, *Doyen.*
M. Desarteaux, *Secr. Caissier.*

Professeurs. Messieurs.

Quinon . . . . *Droit romain.*
Gautier ✻. . . . } *Code civil.*
Monseignat. . . . }
Burdet fils. . . . }
Bolland. . . . . { *Procédure civile et Législ. crim.*
Gueymard. . . . *Droit commerc.*
Girerd. . . . . } *Suppléans.*
Gadot. . . . . }
Taulier. . . . . }

Faculté des Sciences.

M. Breton, *Doyen.*
M. Gueymard ✻, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Cournot. . . . . *Mathém.*
Gueymard ✻. . . . *Histoire natur.*
Breton. . . . . *Sciences phys.*
Leroy, *Adjoint pour la Chimie.*

Il y a en outre à Grenoble une école secondaire de médecine.

Collége royal de Grenoble. MM.

Chapot. . . . . *Proviseur.*
Chadrin de Belval. . . *Censeur.*
L'Abbé Maignié. . . *Aumônier.*
N. . . . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Mallet. . . . . *Philosophie.*
Laroque. . . . . *Sciences phys.*
Demons. . . . . *Rhétorique.*
Henry. . . . . *Seconde.*
N. . . . . *Histoire.*
Bouvier. . . . . *Troisieme.*
Pupat. . . . . *Quatrieme.*
Taulier. . . . . *Cinquieme.*
Victor. . . . . *Sixieme.*
Dumoulin. . . . . *Math. spéc.*
Miège. . . . . *Math. élément.*
Leroy. . . . . *Hist. naturelle.*
Clopin. . . . . *Lang. Anglaise.*
Egli. . . . . *Lang. Allemand.*

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales sont annexés au collége.

Internes. . . 90 | Externes. . . 120

Colléges communaux.—Pont-de-Beau, voisin, Vienne, Briançon, Embrun, Gap-Montelimart, Valence, Romans.

Institutions. 4 | Ec. norm. prim. 2
Pensions. . . 25 | Ecoles primair. 1120

ACADÉMIE DE LIMOGES.

Cette Académie comprend trois départemens: la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne.

M. Larroque, *Recteur.*
M. Andrieux . . . } *Inspect.*
M. Navière Laboissière }
M. Francis Levasseur, *Secrétaire.*

Collége royal de Limoges. MM.

Borredon. . . . . *Proviseur.*
Mareuge. . . . . *Censeur.*
L'Abbé Jaucourt. . . *Aumônier.*
Huet. . . . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Bertereau. . . . . *Philosophie.*
Bigourdan. . . . . *Scienc physiques*
Aubertin . . . . . *Rhétorique.*
Dallier-Fleurizel. . . *Seconde.*
Monty . . . . . *Histoire.*
Bouriaud. . . . . *Troisieme.*
Sénémaud. . . . . *Quatrieme.*
Langle. . . . . *Cinquieme.*
Dumas. . . . . *Sixième.*
Allotte. . . . . *Mathém. spéc.*
Mairet. . . . . *Math. élement.*
Allotte. . . . . *Histoire natur.*

Internes. . 110 | Externes. . . 211

Colléges communaux. — Eymoutiers, Magnac-Laval, Saint-Junien, Brive, Treignac, Tulle, Ussel, Uzerche, Guéret.

Institutions. . 3 | Ec. norm. prim. 3
Pensions. . . 19 | Ecoles prim. . 603

ACADÉMIE DE LYON.

Cette Académie comprend trois départemens: l'Ain, la Loire et le Rhône.

M. Soulacroix ✻, *Recteur.*
M. Vincent. . . . } *Inspec.*
M. Maignien . . . }
M. Marbot, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

L'Abbé Pagès, *charg. des fonct. de Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

N. . . . . *Dogme.*
Pagès. . . . . *Morale évangél.*

N. . . . . *Histoire et discipline ecclés.*
N. . . . . *Ecriture sainte et hébreu.*

Faculté des Sciences.

M. Tabareau ✻. . *Doyen.*
M. Faurie. . . . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Faurie. . . . . *Mathém.*
Clerc . . . . . *Astronomie.*
Tabareau ✻. . . . *Physique.*
Bineau. . . . . *Chimie.*
Jourdan. . . . . *Zoologie.*
Seringe. . . . . *Botanique.*
Fournet. . . . . *Minér. et Géol.*

Ecole secondaire de Médecine.

M. André, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Sénac. . . . . *Pathol. médic.*
Pointe. . . . . *Clinique médic.*
Janson. . . . . *Pathol. chirurg.*
Bajard. . . . . *Clinique chirurg. et opérations.*
Richard de Naucy. . . *Physiologie.*
Nichet. . . . . *Accouchemens, malad. des fem. et des enfans.*

Collége royal de Lyon. MM.

Bedel ✻. . . . . *Proviseur.*
Devallée. . . . . *Censeur.*
L'Abbé Michel . . . *Aumônier.*
Bonnet Deville. . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Noirot. . . *Philosophie.*
Foyer . . . . . *Sciences phys.*
Raison. . . . . *Rhétorique.*
Legeay. . . . . *Seconde.*
Monin. . . . . *Histoire.*
Carrol. . . . . *Troisième.*
Brun. . . . . *Quatrième.*
Bobet. . . . . *Cinquième.*
Gargan. . . . . *Sixième.*
Canac. . . . . } *Septième.*
Veyron. . . . . }
Chaber. . . . . } *Huitième.*
Bourbon. . . . . }
Clerc . . . . . *Math. spéc.*
Chachuat. . . . . *Math. élément.*
Beaulieu. . . . . *Histoire natur.*
Durre. . . . . *Allemand.*
Jakson. . . . . *Anglais.*

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales sont annexés au collége, ainsi que des cours spéciaux de commerce et d'industrie.

Internes. . . 325 | Externes. . . 340

Colléges comm.—Villefranche, Bourg, Nantua, Roanne, S.-Chamond, S.-Etienne.

Institutions. 6 | Ec. norm. prim. 3
Pensions. . 47 | Ecoles prim. . . 1827

ACADÉMIE DE METZ.

Cette Académie comprend deux départemens : les Ardennes et la Moselle.

M. Mézières, *Recteur.*
M. Méline . . . . } *Inspect.*
M. Buignet. . . . }
M. Marchal, *Inspecteur honoraire.*
M. Paquin, *Secrétaire.*

Collége royal de Metz. MM.

Chenou ✻. . . . . *Proviseur.*
Ravaud. . . . . *Censeur.*
Marquet. . . . . *Econome.*
L'Abbé Knapp. . . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Thiel. . . . . *Philosophie.*
Desains. . . . . *Sciences phys.*
Gelle. . . . . *Rhétorique.*
Labastide. . . . . *Seconde.*
Huguenin jeune. . . *Histoire.*
Ribout. . . . . *Troisième.*
Huguenin aîné. . . . *Quatrième.*
Karr. . . . . *Cinquième.*
Estienne. . . . . *Sixième.*
Girod. . . . . *Math. spéc.*
Debrun ✻. . . . . *Math. élém.*
Papy, *suppléant pour la Rhétor. et la 2e.*
Haro. . . . . *Histoire natur.*
Reibel. . . . . *Allemand.*
Salomon. . . . . *Anglais.*

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales sont annexés au collége, ainsi que des cours spéciaux de commerce et d'industrie.

Internes. . . . 190 | Externes. . 260

Colléges communaux. — Sarreguemines, Thionville, Charleville, Rethel, Sédan.

Institution. 1 | Ec. norm. prim. 2
Pensions. . 21 | Ecoles prim. . 1550

ACADÉMIE DE MONTPELLIER.

Cette Académie comprend quatre départemens : l'Aude, l'Aveyron, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales.

M. Gergonne ✻, *Recteur.*
M. Ruelle. . . . } *Inspect.*
M. Roberge. . . . }
M. Quet, *Secrétaire.*

Faculté de Médecine.

M. Dubreuil ✻, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

Dubreuil ✻. . . . *Anatomie.*
Lordat ✻. . . . . *Physiologie.*

Duportal.	*Chimie médic. et Pharmacie.*
Raffenau-Delille ✻.	*Botanique.*
Ribes.	*Hygiène. Institut. de Médecine.*
Dugès ✻.	*Pathol. chirurg., opérat. et appar.*
Rech.	*Pathol. médic.*
Golfin.	*Thérapeutique et matière médic.*
Bérard.	*Chimie méd. gén. et Toxicologie.*
Lallemand ✻.	*Clinique chirurgicale.*
Serre.	
Broussonnet ✻.	*Clinique médicale.*
Caissergues ✻.	
René.	*Médecine lég. et Hist. de la Méd.*
Delmas ✻.	*Accouchemens, malad. des fem. en couches et des enfans nouv. nés.*

Agrégés en exercice. Messieurs,

Viguier.	Broussonnet fils.	Touchy.
Bertin.	Furster.	Delmas.
Kühnholtz.	Dupau.	Vaihhé.

Agrégés libres. Messieurs,

Batigne.	Saisset.	Pouzin.
Bertrand.	Bourquenod.	Fages.
Baumes.	Pourché.	Estor.

Employés. Messieurs,

Laurens.	*Agent comptable.*
Bouisson.	*Ch. des trav. anat.*
Kühnholtz.	*Bibliothéc.*
Guillaume.	*Sous-Biblioth.*
Jaumes.	*Conserv. des Coll.*
Hubert.	*Prosecteur.*
Soulié.	*Jardin. Botan.*

Faculté des Sciences.

M. Dunal ✻, *Doyen.*
M. Marcel-de-Serres, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Lenthéric.	*Mathématiques-transcendantes.*
N.	*Astronomie.*
Provençal.	*Zoologie.*
Marcel-de-Serres.	*Miner. et Géol.*
Balard.	*Chimie.*
Gergonne ✻.	*Physique.*
Dunal ✻.	*Botanique.*

Collége royal de Montpellier. MM.

Dunglas.	*Proviseur.*
Domergue.	*Censeur.*
L'Abbé Falguès.	*Aumônier.*
Touraton.	*Économe.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Flottes.	*Philosophie.*
Martin.	*Physique.*
	Chimie.
Siguy.	*Rhétorique.*
Mondot.	*Seconde.*
Guibert.	*Histoire.*
Loubers.	*Troisième.*
Dumas.	*Quatrième.*
De Lauras.	*Cinquième.*
Revol.	*Sixième.*
Lenthéric.	*Math. spéc.*
Cach.	*Math. élément.*
Joly.	*Histoire natur.,*
	Allemand.
Poinsot.	*Anglais.*

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales de commerce et d'industrie, sont annexés au collége.

Internes. . . 170 | Externes. . . 209

Collége royal de Rodez. MM.

L'abbé Gatirez.	*Proviseur.*
De Rességuier.	*Censeur.*
L'Abbé Galtier.	*Aumônier.*
Olier.	*Économe.*

Professeurs. Messieurs,

Bontoux.	*Philosophie.*
Trouessard.	*Sciences Phys.*
Marty.	*Rhétorique.*
Vialadieu.	*Seconde.*
Berthet.	*Troisième.*
Cantaloube.	*Quatrième.*
Puech.	*Cinquième.*
Chouvel la Victoire.	*Sixième.*
Courtois.	*Math. spéciales.*
Broca.	*Math. élément.*

Internes. . . 90 | Externes. . . 110

Collèges communaux. — Bédarieux, Béziers, Clermont, Lodève, Pézénas, Carcassonne, Castelnaudary, Espalion, Milhau, St.-Affrique, St.-Geniez, Villefranche, Céret, Perpignan.

Institutions. . 2 | Pensions. . . 38 | Ecoles primaires. . . 1766

ACADÉMIE DE NANCI.

Cette Académie comprend trois départemens : la Meurthe, la Meuse et les Vosges.

M. de Caumont (O ✻), *Recteur.*
M. Hanriot. } *Inspect.*
M. Pitt. }
M. Gironde, *Secrétaire*

Il y a dans l'Académie de Nanci une école secondaire de Médecine.

Collége royal de Nanci. MM.

Jouen. . . . . *Proviseur.*
Humbert. . . . . *Censeur.*
Garot . . . . . *Aumônier.*
Cuvier. . . . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Franck. . . . . *Philosophie.*
Michel. . . . . *Rhétorique.*
Munier. . . . . *Seconde.*
Vendryés. . . . . *Histoire.*
Pellerin . . . . . *Troisième.*
Marchis . . . . . *Quatrième.*
Toussaint. . . . . *Cinquième.*
Blau. . . . . *Sixième.*
Billet. . . . . *Sciences phys.*
Percin. . . . . *Math. spéc.*
Bach . . . . . *Math. élément.*
Vaultrin, *ch. du cours.* *Hist. naturelle.*
Versaint . . . . . *Langue allem.*
Hinschcliffe . . . . *Langue anglaise.*

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales sont annexés au collége, ainsi qu'une école primaire supérieure.

Internes . . 123 | Externes. . . 271

Collèges communaux. — Dieuze, Lunéville, Phalsbourg, Pont-à-Mousson, Toul, Bar-le-Duc, Commercy, Etain, Saint-Mihiel, Verdun, Epinal, Mirecourt, Neufchâteau, Remiremont, Saint-Dié.

Pensions. . . . . 23 | Ecoles prim. 2444
Ecoles norm. prim. 3 |

ACADÉMIE DE NIMES.

Cette Académie comprend quatre départemens : l'Ardèche, le Gard, la Lozère et Vaucluse.

M. Nicot, *Recteur.*
M. Plagniol. . . } *Inspect.*
M. Fourteau. . . }
M. Bouchet, *Secrétaire.*

Collége royal de Nîmes. MM.

Moriau, *Off. de l'Univ.* *Proviseur.*
Ducoin . . . . . *Censeur.*
L'Abbé Saladin. . . *Aumônier.*
Frossard. . . . . *Minist protest.*
Domergue. . . . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Nougarède. . . . . *Philosophie.*
Deloche . . . . . *Sciences phys.*
Gazay, *Off. de l'Univ.* *Rhétorique.*
Roussel. . . . . *Seconde.*
Germain . . . . . *Histoire.*
Durand. . . . . *Troisième.*
Monnier. . . . . *Quatrième.*
Mauranchon. . . . *Cinquième.*
Prat. . . . . *Sixième.*
Vasse. . . . . *Math. spéc.*
Guibert. . . . . *Math. élément.*

Internes. . . 160 | Externes. . . 150

Collége royal d'Avignon. MM.

Pujol-Montsalès. . . *Proviseur.*
Chabert. . . . . *Censeur.*
L'Abbé Alexis. . . . *Aumônier.*
Martin. . . . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Llabour. . . . . *Philosophie.*
Blanchet. . . . . *Sciences phys.*
Fabre. . . . . *Rhétorique.*
Espinasse. . . . . *Seconde.*
Perrin. . . . . *Histoire.*
Banal. . . . . *Troisième.*
Montbet. . . . . *Quatrième.*
Blanc. . . . . *Cinquième.*
Guérin. . . . . *Sixième.*
Duchambon. . . . . *Math. spéc.*
Bernard . . . . . *Math. element.*
Le Comte. . . . . *Allemand.*
Rentier. . . . . *Anglais.*

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales sont annexés au collége, ainsi que des cours spéciaux de commerce et d'industrie.

Internes. . . 115 | Externes . . . 60

Collége royal de Tournon. MM.

Vincens de Gourgas. . *Proviseur.*
Fabre. . . . . *Censeur.*
L'Abbé Genthial. . . *Aumônier cathol.*
Sardinous . . . . *Ministre protest.*
Gardiol. . . . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Dumoulin. . . . . *Philosophie.*
Petit . . . . . *Sciences phys.*
David. . . . . *Rhétorique.*
Delestre. . . . . *Seconde.*
Bazy . . . . . *Histoire.*
Lambert. . . . . *Troisième.*
Nesner. . . . . *Quatrième.*
Ricard. . . . . *Cinquième.*
Cazal. . . . . *Sixième.*
Gouré de Villemontée. *Math. spéc.*
Castelneau. . . . . *Math. élement.*
Petit . . . . . *Histoire natur.*
Murphy. . . . . *Anglais.*
Ricard. . . . . *Italien.*
Sardinous. . . . . *Allemand.*

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales et des cours spéciaux de commerce et d'industrie sont annexés à ce collége.

Internes. . . 149 | Externes. . . . 35

Colléges communaux.—Alais, Bagnols, Le Vigan, Uzès, Aubenas, Mende, Apt, Carpentras, Orange, Pertuis.

Institutions. 3 | Ecol. norm. prim. 4
Pensions. . 30 | Ecoles primaires. 1712

ACADÉMIE D'ORLÉANS.

Cette académie comprend trois départem. : l'Indre-et-Loire, le Loiret, le Loir-et-Cher.

M. Nouseilles, *Recteur.*
M. Godin ✻. . . } *Inspect.*
M. Delalleau. . . }
M. Roche, *Secrétaire.*

Collége royal d'Orléans. MM.

Le Comte. . . . . *Proviseur.*
Paillet. . . . . *Censeur.*
L'Abbé Desbrosses. *Aumônier.*
Lion. . . . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Lafaist. . . . . *Philosophie.*
Petit . . . . . *Sciences phys.*
Dumaige. . . . . *Rhétorique.*
Fleury. . . . . *Histoire.*
Dabas. . . . . *Seconde.*
Tiercelin. . . . . *Troisième.*
Larrieu. . . . . *Quatrième.*
Bigo. . . . . *Cinquième.*
Barth. . . . . *Sixième.*
Dubois. . . . . } *Classes élément.*
Hugounenc. . . . . }
Lauzeral. . . . . *Math. spéc.*
Molins . . . . . *Math. élément.*
Watson. . . . . *Anglais.*
Barth. . . . . *Allemand.*

Internes. . . 116 | Externes. . . 195

Collége royal de Tours. MM.

Renard. . . . . *Proviseur.*
Archambault. . . . *Censeur.*
L'Abbé Guérinet . . . *Aumônier.*
Lelorrain. . . . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Renard. . . . . *Philosophie.*
Petitbon. . . . . *Sciences phys.*
Hatry. . . . . *Rhétorique.*
Wartel. . . . . *Seconde.*
Lhermiteau. . . . . *Troisième.*
Arnault. . . . . *Quatrième.*
Beaussier. . . . . *Cinquième.*
Delisle. . . . . *Sixième.*
Borgnet. . . . . *Math. spéc.*
Munier . . . . . *Math. élément.*

Internes. . . 116 | Externes. . . 103

Colléges communaux. — Montargis, Chinon, Loches, Blois, Romorantin.

Institutions. 5 | Ecol. norm. prim. 2
Pensions. . 29 | Ecoles primaires. 596

ACADÉMIE DE PARIS.

Cette Académie comprend sept départemens : l'Aube, l'Eure-et-Loir, la Marne, la Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise et l'Yonne.

DÉPART. DE L'AUBE.

Collége communal. — Troyes.

Pensions. . . 12 | Ecoles primaires. 509

DÉPART. D'EURE-ET-LOIR.

Colléges communaux. — Chartres, Chateaudun, Nogent-le-Rotrou.

Institution. 1 | Ecole norm. prim. 1
Pensions. . 11 | Ecoles primaires. . 482

DÉPART. DE LA MARNE.

Collége royal de Reims. MM.

Lachapelle-Marchand. . *Proviseur.*
Lejeune. . . . . *Censeur.*
L'Abbé Macquart. . . *Aumônier.*
Soisson. . . . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs.

L'Abbé Brunon. . . . *Philosophie.*
Gros. . . . . *Sciences phys.*
Dizy. . . . . *Rhétorique.*
Flamanville. . . . . *Seconde.*
Carlier. . . . . *Histoire.*
Monnot-des-Angles. . . *Troisième.*
Lecomte. . . . . *Quatrième.*
Charpentier (Toussaint). *Cinquième.*
Charpentier (Philippe). . *Sixième.*
Caron. . . . . *Math. spéc.*
Faudot. . . . . *Math. élém.*
Charpentier (Toussaint). *Histoire natur.*
Muhlbach. . . . . *Allemand.*

Des cours spéciaux de commerce sont annexés au collége.

Internes. . . 196 | Externes. . 108

Ecole secondaire de Médecine. MM.

Lachapelle-Marchand, *f. fonct. de Recteur.*
Gilbert de Savigny. . *Directeur.*
Decès. . . . . *Anat. et Physiol.*
Gilbert . . . . . *Clinique interne.*
Philippe. . . . . *Clinique externe.*
Lejeune . . . . . *Pathologie exter.*
Chabaud. . . . . { *Matière médicale et thérapeutique.*
Maillet . . . . . *Accouchement.*

Coll. comm. — Chalons-sur-Marne, Epernay, Sainte-Menehould, Vitry-le-François.

Pensions. . . . . 12 | Ecoles prim. 740
Ec. norm. prim. 1 |

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

(*Voir* Partie V, Chap. VI.)

DÉPART. DE SEINE-ET-MARNE.

Colléges communaux.—Meaux, Melun, Nemours, Provins.

Institutions. . . 2 | Ecoles prim. . 530
Pensions. . . . 9 |

DÉPART. DE SEINE-ET-OISE.

Collége royal de Versailles. MM.

Théry ✲. . . . . *Proviseur.*
Sandras. . . . . *Censeur.*
L'Abbé Lassave. . . *Aumônier.*
Loustau ✲. . . . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Danton ✲. . . . . *Philosophie.*
Quet. . . . . *Sciences phys.*
Vannson. . . . . *Math. spéc.*
Faure. . . . . *Math. élément.*
Anot de Maizières. . . } *Rhétorique.*
Collet. . . . . }
Anquetil. . . . . *Seconde.*
Bouchitté. . . . . } *Histoire.*
Petit. . . . . }
Sicamois. . . . . *Troisième.*
Leduc. . . . . *Quatrième.*
Marchand. . . . . *Cinquième.*
Seignette. . . . . *Sixième.*
De Balzac . . . . *Histoire natur.*
Madden. . . . . *Anglais.*
Simon. . . . . *Allemand.*

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales sont annexés au collége.

Internes. . . 192 | Externes. . . 250

Colléges commun.—Etampes, Pontoise.

Institutions. . 5 | Ec. norm. prim. 1
Pensions. . . 55 | Ecoles prim. . . 796

DÉPART. DE L'YONNE.

Colléges comm. — Auxerre, Avallon, Joigny, Noyers, Sens, Tonnerre.

Pensions. . . 10 | Ecoles prim. . . 570

ACADÉMIE DE PAU.

Cette académie comprend trois départemens: les Basses-Pyrénées, les Hautes-Pyrénées et les Landes.

M. Loyson, *Recteur.*
M. Balencie. . . } *Inspect.*
M. Ducondut. . . }
M. Nestor de Lamarque, *Secrétaire.*

Collége royal de Pau. MM.

Ferrouil de Montgaillard. *Proviseur.*
Rolland . . . . . *Censeur.*
L'Abbé Cambot. . . *Aumônier.*
De Boudachier ✲. . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Brette. . . . . *Philosophie.*
Mermet. . . . . *Sciences phys.*
Laffeuillade. . . . . *Rhétorique.*
Fouquet. . . . . { *Seconde.* / *Histoire.*
Badé . . . . . *Troisième.*
Morin. . . . . *Quatrième.*
Puyalet. . . . . *Cinquième.*
Lavigne . . . . . *Sixième.*
Frottois. . . . . *Mathém. spéc.*
Saurel. . . . . *Math. élém.*
Saurel. . . . . *Histoire natur.*
De Boudachier père. . *Espagnol.*
De Boudachier fils. . *Anglais.*

Internes. . . . 82 | Externes. . . 106

Coll. comm. — Aire, Argelès, Bagnères, Mont-de-Marsan, Orthez, Saint-Sever, Tarbes, Vic-Bigorre.

Institution. . 1 | Ec. norm. prim. 3
Pensions. . . 26 | Ecoles prim. . . 1921

ACADÉMIE DE POITIERS.

Cette Académie comprend quatre départemens: la Charente-Inférieure, les Deux-Sèvres, la Vendée et la Vienne.

M. Tardivel, *Recteur.*
M. Ranc ✲, *Recteur honoraire.*
M. Ledrut. . . } *Inspect.*
M. Grivot. . . }
M. Abribat, *Secrétaire.*

Faculté de Droit.

M. Boncenne ✲, *Doyen.*
M. Daguin, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Fradin. . . . . *Droit romain.*
Guillemot. . . . . } *Code civil.*
Grellaud. . . . . }
Pervinquière (Abel). . }
Boncenne. . . . . *Procédure et Législ. Crim.*
Foucart. . . . . *Droit administ.*
Bécanne. . . . . *Code de comm.*
Pervinquière. . . . } *Suppléans.*
Fey. . . . . }

Il y a en outre à Poitiers une école secondaire de médecine.

Collége royal de Poitiers. MM.

Carbon. ✲. . . . *Proviseur.*
Desroziers. . . . . *Censeur.*

L'Abbé Marsault. . . *Aumônier.*
Savatier. . . . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Mazure. . . . . *Philosophie.*
Bissey. . . . . *Sciences physiq.*
Delaistre. . . . . *Rhétorique.*
Audinet. . . . . *Seconde.*
Ménard. . . . . *Histoire.*
Croiset . . . . . *Troisième.*
Chauveau. . . . . *Quatrième.*
Raynal. . . . . *Cinquième.*
Mostolat. . . . . *Sixième.*
Drot. . . . . *Math. spéc.*
Vasse. . . . . *Math. élém.*
Bissey. . . . . *Histoire natur.*
Auzenat et Brunet. . *Classes élément.*
Audinet. . . . . *Langue anglaise.*

Internes. . . 182 | Externes. . . 204

Collèges communaux. — Châtellerault, Civray, Loudun. La Rochelle. Rochefort, Saintes. St.-Jean-d'Angély, Melle, Niort, St.-Maixent, Thouars, Bourbon-Vendée, Fontenay. Luçon.

Institutions. . 2 | Ec. norm. prim. 2
Pensions. . . 34 | Ecoles prim. . 1536

ACADÉMIE DE RENNES.

Cette Académie comprend cinq départ : les Côtes-du-Nord, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine, la Loire-Inférieure et le Morbihan.

M. Legrand ✻, *Recteur.*
M. Gouby. . . } *Inspect.*
M. Rabusseau. . } *Inspect.*
M. Faucon. . . } *Inspect.*
M. Joubin, *Secrétaire.*

Faculté de Droit.

M. Vatar, *Doyen.*
M. Pontallié, *Secrét.-Caissier.*

Professeurs. Messieurs,

Sarget. . . . . *Droit romain.*
Richelot. . . . } *Code civil.*
Morel. . . . . } *Code civil.*
Hue. . . . . } *Code civil.*
Théophile Bidard. . . *Procédure ; Législ. crim.*
Vatar, *Doyen.* . . . *Droit comm.*
Lepoitevin. . . . } *Suppléans.*
Gougeon. . . . } *Suppléans.*

Il y a en outre à Rennes une école secondaire de médecine, et une autre à Nantes.

Collége royal de Rennes. MM.

Henry. . . . . *Proviseur.*
Terrien. . . . . *Censeur.*
L'Abbé Martin. . . *Aumônier.*
Coppale. . . . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Caro. . . . . *Philosophie.*
Dupré. . . . . *Sciences phys.*
Roux. . . . . *Rhétorique.*
Nicolas. . . . . *Seconde.*
Lehuerou. . . . . *Histoire.*
Brosselard. . . . . *Troisième.*
Tranois. . . . . *Quatrième.*
Legoff. . . . . *Cinquième.*
Barroux. . . . . *Sixième.*
Lepord ✻. . . . . *Math. spéc.*
Bourdonnay-Duclésio. *Mathém. élém.*
Paignon. . . . . *Histoire natur.*
Geffroy. . . . . *Langue anglaise.*
Bérent. . . . . *Langue allem.*

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales sont annexés au collége.

Internes. . . 200 | Externes. . . 380

Collége royal de Nantes. MM.

Delmas. . . . . *Proviseur.*
Lesné. . . . . *Censeur.*
L'Abbé David. . . . *Aumônier.*
Cléquin. . . . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Lechat. . . *Philosophie.*
Gascheau. . . . *Sciences phys.*
Boyer. . . . . *Rhétorique.*
Riou-Kangal. . . *Seconde.*
François. . . . *Histoire.*
Charpentier. . . *Troisième.*
Allery. . . . . *Quatrième.*
Janvier. . . . . *Cinquième.*
Bource. . . . . *Sixième.*
Dorveau. . . . . *Math. spéc.*
Midy. . . . . *Math. élément.*
Legrand. . . . . *Histoire natur.*
Plihon. . . . . *Anglais.*

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales sont annexés au collége, ainsi que des cours spéciaux de comm. et d'industrie.

Internes. . . 146 | Externes. . . 110

Collége royal de Pontivy. MM.

Périer. . . . . *Proviseur.*
Doucin. . . . . *Censeur.*
L'Abbé Trégoët. . . *Aumônier.*
Chevalet . . . . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Ménétrel. . . . *Philosophie.*
Sauteyron. . . . *Sciences phys.*
Fabre. . . . . *Rhétorique.*
Lemaire . . . . *Seconde.*
Hanès. . . . . *Troisième.*
Gandin. . . . . *Quatrième.*
Charbuy. . . . *Cinquième.*
Bourgeois. . . . *Sixième.*

Jouannio. . . . . *Math. spéc.*
N. . . . . *Math. élément.*
Internes. . . 80 | Externes. . . . 50

Coll. comm. — Vitré, Dol, Fougères, St.-Servan, Guingamp, Lannion, Dinan, Lamballe, St.-Brieuc, Quimper, St.-Pol-de-Léon, Landerneau, Lesnéven, Quimperlé, Ancenis, Paimbœuf, Auray, Josselin, Lorient, Ploërmel, Vannes.

Institutions. .	4	Ec. norm. prim.	2
Pensions. . .	37	Ecoles prim. .	1200

ACADÉMIE DE ROUEN.

Cette Académie comprend deux départemens : l'Eure et la Seine-Inférieure.

M. Badelle ✻, *Recteur.*
M. Lerond. . . .
M. Corneille . . . } *Inspect.*
M. Letellier, *Inspecteur honoraire.*
M. Leroy, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. L'Abbé N. . , *Doyen.*
M. L'Abbé Malleville, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Lecœur. . . *Dogme.*
L'Abbé Malleville. . . *Morale évang.*
L'Abbé N. . . . . *Histoire et discipline ecclés.*

Ecole de Médecine de Rouen.

M. Flaubert ✻, *Directeur.*
M. Leroy, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Flaubert ✻. *Anatomie, Physiolog., Cliniq. chir. de l'Hotel-Dieu.*
Leudet. . . *Accouchem., malad. des fem et des enf., Patholog. chir.*
Couronné. . *Patholog. médic.*
Parchappe . *Hygiène, Thérapeutique.*
Blanche ✻. *Cliniq. de l'hospice général, Medecine légale.*
Des Alleurs. *Pathologie générale.*
Couronné. . *Pathologie interne.*
Hellis. . . *Clinique interne.*

Indépendamment de ces Cours, qui se font dans l'intérieur des hospices, les Cours de Chimie et de Botanique, institués depuis long-temps par l'autorité municipale, sont rendus obligatoires aux étudians.

Collége royal de Rouen. MM.

Dainez . . . . . *Proviseur.*
Cabrié. . . . . *Censeur.*
L'Abbé Coniam. . . *Aumônier.*
Pascal. . . . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Vacherot. . . . *Philosophie.*
Person. . . . . *Sciences phys.*
Magnier. . . . . } *Rhétorique.*
N. . . *Agrégé.* . }
Pelletier. . . . . *Seconde.*
Chéruel. . . . . } *Histoire.*
Léger, *prof. division.* }
Giffard. . . . . *Troisième.*
Grout. . . . . } *Quatrième.*
Pendaries, *Agrégé.* . }
Houé. . . . . } *Cinquième.*
Gourgaud-Dugazon, *Agrégé.* }
Sabbathier. . . . } *Sixième.*
Blangy, *Agrégé.* . . }
Gors. . . . . *Math. spéc.*
Amiot. . . . . *Math. elem.*
Pouchet. . . . . *Histoire natur.*
N. . . . . *Allemand.*
Bard. . . . . *Anglais.*

Des cours spéciaux pour les élèves qui se destinent aux professions commerciales et industrielles sont annexés au collége. Ils sont suivis par 110 élèves.

Internes. . . 170 | Externes. . . 496

Colléges communaux.—Aumale, Dieppe, Eu, le Hâvre, Montivilliers, Evreux, Gisors. Vernon, Bernay.

Institutions. .	3	Ec. norm. prim.	2
Pensions. . .	62	Ecoles prim. .	1787

ACADÉMIE DE STRASBOURG.

Cette Académie comprend deux départemens : le Bas-Rhin et le Haut-Rhin.

M. Cottard ✻, *Recteur.*
M. Hervé . . . .
M. Willm . . . . } *Inspect.*
M. Lefournier ✻. .
M. Dupain, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie pour la Confession d'Augsbourg.

M. Bruch, *Doyen.*
M. Fritz, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Bruch. . . . . *Dogme.*
N. . . . . *Mor. évangél.*
Fritz. . . . . *Exégese.*
Bruch. . . . . *Eloq. sacrée.*
Jung. . . . . *Hist. ecclés.*
Richard. . . . . *Dogme de la Confes. Calvin.*

Faculté de Droit.

M. Kern ✻, *Doyen.*
M. Pothier, *Secret.-Caissier.*

Professeurs. Messieurs.

Heimburger. . . . *Droit rom.*

Kern ✻. . . . . } *Code civil.*
Aubry. . . . . }
Blœchel. . . . . }
Rauter. . . . . *Procé ; Lég. crim.*
Thieriet. ✻. . . . *Code de comm.*
Hepp . . . . . *Droit des gens.*
Briffault. . . . } *Suppléans.*
Rau. . . . . }

Faculté de Médecine.

M. Coze, *Doyen.*
M. Dupain, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Forget. . . . . *Cliniq. interne et malad. épid.*
Ehrmann. . . . . *Anatomie et Anatomic patholog.*
Stoltz . . . . . *Acc. Cliniq. d'acc.*
Lautch. . . . . *Physiologie.*
Masuyer. . . . . *Chimie médic. et Toxicologie.*
Meunier. . . . . *Phys. médicale et Hygiène.*
Bégin ✻. . . . . *Médecine opér. et Cliniq. de chir.*
Boyer. . . . . *Pathologie chir.*
Tourdes ✻. . . . . *Patholog. médic.*
Goupil. . . . . *Médecine légale.*
Fée. . . . . *Botaniq. et Hist. naturelle méd.*
Coze. . . . . *Pharmacie et Matière médic.*

Agrégés en exercice. Messieurs.

Duvernoy ✻. Malle. Scouten.
Kayser ✻. Stoeber. Cailliot.

Agrégés stagiaires. Messieurs,

Shützenberger. Tourdes. Bach.

Employés. Messieurs,

N. . . . . *Ch. des trav. anatom.*
Kayser ✻. . . *Ch. du Consere. et Bibl.*
Bach. . . . *Prosecteur d'anatom.*
Salathé . . . } *Aides de Clinique.*
Oulmont. . . }
Henry. . . . }
Wuillomenet. . *Aide préparat. de Chim., Physiq. et Pharmacie.*
Willien . . . *Aide du Conservateur.*
Geny. . . . *Jardinier botan.*

Ecole spéciale de Pharmacie.

Professeurs. Messieurs,

Persot, *Directeur.* . *Chimie.*
Nestler. . . . . *Pharmacie.*
Kirschleger. . . . *Histoire natur.*
Oppermann. . . . . *Toxicologie.*
Oberlin . . . . . *Hist. des drogues.*

Faculté des Sciences.

M. Duvernoy ✻, *Doyen.*
M. Sorlin, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Sorlin. . . . . *Mathém. appliq.*
Sarrus. . . . . *Mathém. pures.*
Duvernoy. . . . . *Hist. natur.*
Fargeaud. . . . . *Physique.*
Persoz. . . . . *Chimie.*

Faculté des Lettres.

M. Hullin, *Doyen.*
M. Schweighæuser ✻, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Schweighæuser ✻. . . *Litt. grecque.*
Caresme. . . . . *Suppléant.*
Hullin. . . . . *Litt. franç.*
Delcasso . . . . . *Litt. latine.*
Cuvier (Ch.). . . . *Histoire.*
Bautain. . . . . *Philosophie.*

Collége royal de Strasbourg.

M. Derome, Insp. hon. *Proviseur.*
M. Martinet. . . . *Censeur.*
M. l'Abbé Delahaye. . *Aumônier.*
M. Roth. . . . . *Aumônier protest.*
M. Ruffat. . . . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Bataille. . . . . *Philosophie.*
Fargeaud. . . . . *Sciences phys.*
Caresme. . . . . *Rhétorique.*
Génin. . . . . *Seconde.*
Sarrazin . . . . . *Histoire.*
Colin. . . . . *Troisième.*
Boulle. . . . . *Quatrième.*
Stælhé. . . . . *Cinquième.*
Simon. . . . . *Sixième.*
Finck. . . . . *Math. spéc.*
Chaloupin. . . . . *Math. élément.*
Fargeaud. . . . . *Histoire natur.*
Sontag. . . . . *Allemand.*
Montalant. . . . . *Anglais.*

Internes. . . 74 | Externes. . . 163

Collèges communaux. — Bouxviller, Haguenau, Saverne, Schelestadt, Wissembourg, Altkirch, Belfort, Colmar, Thann, Mulhausen, Rouffach, Obernai.

Institutions. . 1 | Ec. norm. prim. 2
Pensions. . . 15 | Ecoles prim. . 1543

ACADÉMIE DE TOULOUSE.

Cette Académie comprend quatre départemens : l'Ariége, la Haute-Garonne, le Tarn, et le Tarn-et-Garonne.

M. Thuillier, *Recteur.*

M. . . . . } *Inspect.*
M. Denfert. . . . } *Inspect.*

M. Vidal, *Inspecteur honoraire.*
M. La Salle, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. . . . . , *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

N.	*Dogme.*
N.	*Morale évang.*
N.	*Suppléant.*
Jamme (J. G. X. A.). .	*Hist. et discip. ecclésiastique.*
N.	*Ecriture-Sainte et hébreu.*

Faculté de Théologie de Montauban, pour la Confess. helvétique.

M. Bonnard ✻, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

Jalaguier.	*Morale évang.*
Monod.	*Dogme.*
Bonnard ✻.	*Hébreu.*
Montet.	*Histoire ecclés.*
Floris.	*Philosophie.*
Encontre. . . .	*Haute latinité et grec.*

Faculté de Droit.

M. Malpel ✻, *Doyen.*
M. Boisgiraud, *Secrét.– Caiss.*

Professeurs. Messieurs,

Benech.	*Droit romain.*
Malpel ✻.	*Code civil.*
Delpech.	
Laurens.	
Carle.	*Proc. Lég. crim.*
Ferradou.	*Code de Comm.*
N.	*Droit publ. franç.*
Mespliés	*Suppléans.*
Deloume ✻. . . .	
Dufour.	
Vacquier.	

Faculté des Sciences.

M. Romieu, *Doyen.*
M. . . . , *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Romieu.	*Mathémat. pures.*
Léon.	*Mathém. appliq.*
Moquin-Tandon. . .	*Hist. naturelle.*
Pinaud, *ch. du cours.*	*Physique.*
Boisgiraud ✻. . . .	*Chimie.*

Faculté des Lettres.

Cabantous ✻, *Doyen.*
N. . . . . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Barry, *chargé du cours d'Histoire.*	
Cabantous.	*Littérat. franç.*
Gatien-Arnoult . . .	*Philosophie.*
Sauvage.	*Littérat. latine.*
Hamel, *ch. du cours de Littér. grecque.*	

Ecole secondaire de Médecine.

M. Duclos, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Naudin.	*Anatom. et physiologie.*
Amiel.	*Pathol. chir.*
Duclos.	*Opér. et Acc.*
Duffourc.	*Clin. interne.*
Viguerie ✻. . . .	*Clin. externe.*
Dupau.	*Thérap. et matiere médic.*
Lafont-Gouzy. . . .	*Pathologie int.*
Ducassé.	*Méd. lég. et hyg.*
Rolland.	*Suppléans.*
Bessières.	
Delaye.	
Diculafoy.	
Marseille.	

Collége royal de Toulouse. MM.

Vidal ✻, Inspect. hon.	*Proviseur.*
D'André..	*Censeur.*
L'Abbé Martin. . .	*Aumônier.*
Bressin.	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Mahuziès.	*Philosophie.*
Deguin.	*Sciences phys.*
Bouchez.	*Rhétorique.*
Bonnafous, *agr. ch. c.*	
Méric.	*Seconde.*
Weiss.	*Histoire.*
Lehègue.	*Troisième.*
Bariod, *agrégé divis.*	
Morin	*Quatrième.*
Laburthe.	*Cinquième.*
Prévost.	*Sixième.*
Bergounioux. . . .	*Septième.*
Aymé.	*Huitième.*
Donat, *Sup. p. les cl. de*	*Gramm. et lettres*
Murailhe.	*Math. spéc.*
Vauthier.	*Math. élém.*
N.	*Histoire natur.*
Miarteni.	*Anglais.*
Yvanez.	*Espagnol.*
Suan.	*Dessin.*
Toussaint.	*Ecriture.*

Internes. . . 146 | Externes. . . 300

Colléges communaux. — St.-Gaudens, Foix, Pamiers, St.-Girons, Alby, Gaillac, Castel-Sarrazin, Moissac, Montauban.

Institutions. .	12	Ec. norm. prim.	4
Pensions. . .	55	Ecoles prim. .	960

CHAPITRE VI.

Administration départementale. — Préfets, Sous-Préfets, Conseils de Préfectures, Conseils généraux de départem., et Conseils d'arrond. — Maires nommés par le Roi. — Ponts-et-Chaussées et Mines. — Population par département et par arrondissement.

SECTION PREMIÈRE.

Division de la France en 86 *Départemens.*

Le territoire du royaume est divisé en départemens et en arrondissemens communaux, subdivisés en cantons et en communes. Il y a pour chaque département un préfet, un conseil général de département élu par les assemblées de canton, un conseil de préfecture nommé par le Roi, sur la présentation du ministre de l'intérieur. Il existe également dans chaque département un directeur de l'Enregistrement et des Domaines, un directeur des contributions indirectes, un receveur général, et un ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, tous résidant au chef-lieu ; un commandant militaire et un sous-intendant militaire. Il y a par arrondissement, excepté dans celui dont le chef-lieu est aussi celui du département, un sous préfet nommé par le Roi, et exerçant son autorité sous les ordres immédiats du préfet ; un conseil d'arrondissement élu comme le conseil général ; un tribunal de première instance, et un receveur particulier des finances Il y a un juge-de-paix par canton. Il y a dans chaque comune un maire, un ou plusieurs adjoints et un conseil municipal.

Le Conseil de Préfecture prononce sur les demandes à fin de décharge ou de réduction de contributions directes ; sur les difficultés entre les entrepreneurs de travaux publics et l'administration, concernant le sens ou l'exécution des clauses de leurs marchés ; sur les demandes en dommages-intérêts, procédant du fait des entrepreneurs et non de l'administration ; sur les demandes et contestations concernant les indemnités dues, à raison des terrains pris ou fouillés pour la confection des ouvrages publics ; sur les difficultés en matière de grande voirie ; sur les autorisations de plaider demandées par les communes ; sur le contentieux des domaines nationaux ; sur certaines difficultés en matières d'élections ; et, en général, ils sont les tribunaux de premiere instance de la justice administrative. Lorsque le Préfet assiste au conseil, il préside ; en cas de partage, il a voix prépondérante.

Le *Préfet* est seul chargé de l'administration ; il fait exécuter les lois et ordonnances du royaume : il peut suspendre de leurs fonctions les maires et adjoints ; il surveille toutes les parties de l'administration publique

Les départemens des Bouches-du-Rhône, de la Gironde, du Nord, du Rhône, de la Seine et de la Seine-Inférieure ont seuls un *Secrétaire-général de préfecture*. Dans les autres départemens, les fonctions en sont remplies par un des Conseillers de Préfecture, désigné par le Ministre.

Le Conseil général de département s'assemble chaque année ; l'époque de sa réunion est déterminée par le gouvernement ; la durée de sa session ne peut excéder quinze jours : il nomme un de ses membres pour Président, un autre pour Secrétaire ; il fait la répartition des contributions directes entre les arrondissemens ; il statue sur les demandes en réduction faites par les conseils d'arrondissement, villes, bourgs et villages ; il détermine dans les limites de la loi le nombre de centimes additionnels, dont l'imposition est demandée pour les dépenses de département ; il entend le compte annuel que le Préfet rend de l'emploi des centimes additionnels qui ont été destinés à ces dépenses ; il exprime son opinion sur l'état et les besoins du département, et l'adresse au ministre de l'intérieur.

Le Conseil d'arrondissement se rassemble chaque année ; l'époque de sa réunion est déterminée par le gouvernement ; la durée de sa session ne peut excéder quinze jours ; elle se divise en deux parties, l'une de dix jours, antérieure à la réunion du conseil général, l'autre de cinq jours, postérieure à la réunion du conseil général ; il nomme un de ses membres pour Président, et un autre pour Secrétaire ; il fait la répartition des contributions directes entre les villes, bourgs et villages de l'arrondissement ; il donne son avis motivé sur les demandes en décharge qui sont formées par les villes, bourgs et villages ; il entend le compte annuel que rend le sous-préfet de l'emploi des centimes additionnels destinés aux dépenses de l'arrondissement ; il exprime son opinion sur l'état et les besoins de l'arrondissement, et l'adresse au préfet.

Pour les attributions des juges de paix, voir les justices de paix, page 389.

Le Conseil municipal se compose de 10 membres dans les communes de 500 habitans et au-dessous ; de 12 dans celles de 500 à 1.500 ; de 16 dans celles de 1,500 à 2,500 ; de 21 dans celles de 2,500 à 3.500 ; de 23 dans celles de 3,500 à 10,000 ; de 27 dans celles de 10,000 à 30,000 ; et de 36 dans celles d'une population de 30,000 et au-dessus.

Dans les communes où il y a plus de trois adjoints, le Conseil municipal s'augmente d'un nombre de membres égal à celui des adjoints au-dessus de trois : dans celles où il a été nommé un ou plusieurs adjoints spéciaux et supplémentaires, le Conseil municipal s'augmente d'un nombre égal à celui des adjoints. Il se renouvelle chaque année par tiers.

Les conseillers municipaux sont élus par l'assemblée des électeurs communaux.

Sont électeurs communaux : 1° les citoyens les plus imposés aux rôles des contributions directes de la commune, âgés de vingt-un ans accomplis, dans les proportions suivantes :

Pour les communes de mille ames et au-dessous, un nombre égal au dixième de la population de la commune : ce nombre s'accroît de cinq par cent habitans en sus de mille jusqu'à cinq mille ; de quatre par cent habitans en sus de cinq mille jusqu'à quinze mille ; de trois par cent habitans au-dessus de quinze mille.

2° Les membres des Cours et Tribunaux, les juges-de-paix et leurs suppléans ; les membres des Chambres de commerce, des Conseils de manufactures, des Conseils de prud'hommes ; les membres des Commissions administratives des colléges, des hospices, et des Bureaux de bienfaisance ; les Officiers de la garde nationale ; les membres et correspondans de l'Institut ; les membres des Sociétés savantes instituées ou autorisées par la loi ; les docteurs de l'une ou de plusieurs des Facultés de droit, de médecine, des sciences, des lettres, après trois ans de domicile réel dans la commune ; les avocats inscrits au tableau, les avoués près les Cours et Tribunaux, les notaires ; les licenciés de l'une des Facultés de droit, des sciences, des lettres, chargé de l'enseignement de quelqu'une des matières appartenant à la Faculté où ils ont pris leur licence, les uns et les autres, après cinq ans d'exercice et de domicile réel dans la commune ; les anciens fonctionnaires de l'ordre administratif et judiciaire jouissant d'une pension de retraite ; les employés des administrations civiles et militaires jouissant d'une pension de retraite de six cents francs et au-dessus ; les élèves de l'Ecole polytechnique qui ont été, à leur sortie, déclarés admis ou admissibles dans les services publics, apres deux ans de domicile réel dans la commune : (toutefois, les officiers appelés à jouir du droit électoral, en qualité d'anciens élèves de l'Ecole polytechnique, ne peuvent l'exercer dans les communes où ils se trouvent en garnison qu'autant qu'ils y auraient acquis leur domicile civil ou politique avant de faire partie de la garnison) ; les officiers de terre et de mer jouissant d'une pension de retraite ; les citoyens appelés à voter aux élections des membres de la Chambre des députés, ou des conseils généraux des départemens, quel que soit le taux de leurs contributions dans la commune.

Les Maires et leurs adjoints sont nommés, parmi les membres du conseil municipal, par le Roi, dans les communes qui ont trois mille habitans et au-dessus, et dans les chefs-lieux d'arrondissement ; et par le Préfet, au nom du Roi, dans les autres communes. Les conseils municipaux se réunissent quatre fois par an ; au commencement des mois de février, mai, août et novembre. Chaque session peut durer dix jours. Le maire préside le conseil municipal : en cas d'absence ou d'empêchement, l'adjoint le remplace. Un conseil municipal ne peut valablement délibérer, s'il n'y a au moins la moitié des membres présens.

DÉPARTEMENT DE L'AIN.

Ce département comprend les pays de Bresse, Bugey, Valromey, Gex, et la principauté de Dombes.

Il est borné au N. par le département du Jura, à l'E. par la Suisse et la Savoie, au S. par le Rhône, qui le sépare du département de l'Isère, et à l'O. par la Saône qui le sépare des départemens du Rhône et de Saône-et-Loire; sa superficie est d'environ 584,822 hectares ou arpens métriques; il paie 1,676,151 fr. d'impôt foncier; sa population est de 346,188 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux et 5 arrondissemens électoraux; il a 1,121 électeurs qui envoient 5 membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la septième division militaire, le diocèse de Belley, et le ressort de la Cour royale de Lyon.

PRÉFECTURE.

M. JAYR ✻, *Préfet*, à Bourg.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Sirand ✻, Rodet (Prosper), Tornier, Bouvier-Bonet (*Secrét.-gén.*)

Conseil général de département. Messieurs,

Andras de Beost, anc. magistrat, à Vonnas.
André, Juge-de-paix à Pont-de-Vaux.
Beau, maître de poste à Collonges.
Bernard ✻, Maire de Bourg, Député.
Compagnon de la Servette ✻, anc. député, Maire à Leyment.
Durand de Chiloup ✻, Maire de St.-Martin-du-Mont.
Framinet, Juge-de-paix de Poncin, à St.-Jean-le-Vieux.
Girod, prop. Maire de Chevry.
Guillon de Loëze, prop. à Bâgé-la-Ville.
Herbet, Maire de Curciat-Dongalon.
Jénin des Prost, Maire de Virieu-le-Grand.
Jordan ✻, Président du Trib. civ. de Belley.
Laguette-Mornay (B^on^) (O ✻), anc. dép.
Lorin, Maire d'Illiat.
Maissiat, Maire de Nantua.
Martin ✻, médecin à St.-Rambert.
Meillonnas (de) ✻, prop. à Meillonnas.
Merlino, avocat à Trévoux.
Montanier ✻, Inspect.-général des finances.
Montanier, Receveur principal des douanes en retraite, à Nantua.
Moiria-Maillat (Cte de) ✻, Maire de Maillat.
Parseval (de) ✻, prop. à Pont-de-Veyle.
Perrier, Prés. du trib. civ. de Trévoux, Dép.
Peguet, notaire à Montluel.
Rivoire, Juge-de-paix de Chalamont.
Sibuet, Maire de Belley.
Simonnet, ancien maire, à Nantua.
Tissot, Maire de Pouilly-St.-Genis.
Vicaire père, anc. not. à Ambérieu.
Viennot de Vaublanc, anc. magistrat.

Arrondissement de Bourg.

Composé de 10 cantons; 120 communes; 117,753 habitans.

Conseil d'arrondissement, Messieurs,

Baillat, Juge-de-paix à Treffort.
Didier, Maire de St.-Denis.
Favre ✻, Juge-de-paix à Coligny.
Hubert de Saint-Didier, prop. à Priay.
Huchet, notaire, Maire de Montrevel.
Jacquemet, Maire de S.-André-d'Huiriat.
Loubat de Bohan, prop. Maire de Bohas.
Poizat-Saunier, prop. à Pont-de-Vaux.
Roux, prop. Maire de Bagé-le-Châtel.
Vacle, ex-greff. de la j.-de-p. à St.-Trivier.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Belley.

Composé de 9 cantons; 112 communes; 77,366 habitans.

M. Lavigne, *Sous-Préfet*, à Belley.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Angeville (Cte d'), Maire de Lompnes, Dép.
Auger, Juge-de-paix, a Saint-Rambert.
Cozon, Juge-de-paix à Ambérieux.
Cyvoct père ✻, médecin à Belley.
Déville, Juge-de-paix à Virieux-le-Grand.
Durochas, Juge-de-paix, à Lhuis.
Jonage (Cte de), prop. à St.-Soslin.
Pochet (O ✻) ⊛, Col. retr., à Champagne.
Sassenay (Cte de), prop. à Pyriment, commune de Chonay.

Arrondissement de Gex.

Composé de 3 cantons ; 28 communes ; 22,713 habitans.

M. le Cte de Montrond, *Sous-Préfet*, à Gex,

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Barrucand, avoué à Gex.
Beatrix ✻, notaire à Collonges.
Budé (Cte de), ✻, prop. à Ferney.
Buffaz, avocat à Segny.
Coursier, Juge-de-paix de Collonges.
Girod ✻, Lieut. de vaisseau en retr. à Gex.
Girod (L.-J.), notaire à Gex.
Lançon, prop. à Thiry.
Marinet ✻, avocat, à Lancrans.

Arrondissement de Nantua.

Composé de 6 cantons ; 71 communes ; 50,826 habitans.

M. Reydellet ✻, *Sous-Préfet*, à Nantua.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Apvrieulx (d'), Juge-de-paix à Izernore.
Caire, notaire à Châtillon.
Cuaz, Procureur du Roi à Gex.
Laporte, notaire à S.-Jean-le-Vieux.
Mounet, notaire, à Nantua.
Passerat de la Chapelle (B^on^) ✻, Maire de St.-Jean-le-Vieux.
Rollet, Juge-de-paix à Brenod.
Roset, prop. à Brion.
Tacon, Maire d'Oyonnax.

Arrondissement de Trévoux.

Composé de 7 cantons ; 111 communes ; 77,530 habitans.

M. Abel Rogniat ✻, *Sous-Préfet*, à Trévoux

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Chamerat, notaire et Maire à Thoissey.
Crozet de Céran, prop. Maire de Mogneneins.
Digoin, prop. Maire de Ste-Croix.
Fourchet, greff. de la just.-de-p. à Châtillon-sur-Chalaronne.
Greppo fils, avocat à Montellier.
Meunier père, Juge-de-paix de Châtillon-les-Dombes.
Pilat, Juge-de-paix à Saint-Trivier-sur-Moignans.
Pingeon, anc. officier, à Chalamont.
Praire de Terre-Noire, prop. à Reyrieux.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Belley. . . . . Sibuet.
Bourg. . . . . Bernard ✻.
Gex. . . . . Brun.
Nantua. . . . . Maissiat.
Pont-de-Vaux. . . André-Garaud.
Trévoux. . . . . Beccat.

DÉPARTEMENT DE L'AISNE.

Il est formé par le Laonnais et le Soissonnais, qui dépendaient de l'Isle-de-France ; par le Vermandois et la Thierrache, qui faisaient partie de la Picardie, et par une portion de la Brie qui appartenait à la Champagne.

Il est borné au N. par le département du Nord ; à l'E. par celui des Ardennes et partie de celui de la Marne ; au S. par une partie du département de la Marne et du département de Seine-et-Marne, à l'O. par les départemens de l'Oise et de la Somme ; son étendue est d'environ 1,467,881 arpens, ou 749,183 hectares. Il paie 3,642,963 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 527,095 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux ; il a 2,959 électeurs qui envoient à la Chambre sept Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Soissons, et le ressort de la Cour royale d'Amiens.

PRÉFECTURE.

M. le Bon Renauldon (O ✻), *Préfet*, à Laon.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

L'Eleu ✻ (*Secrét.-gén.*), Noizet, Guerinot, De Senneville ✻, Bauchart ✻.

Conseil général de département. Messieurs,

Belly de Bussy ✻, anc. Col., à Beaurieux.
Caffarelli (Cte) (G ✻), Pair, Lieutenant-général, à Leschelles.
Danré, cultivateur, Maire de Faverolles.
Defay, prop. et Maire à Missy.
Delacampagne, Juge-de-paix à La Capelle.
Desabes, ancien notaire à Rozoy, Député.
Desfossez ✻, anc. chef d'esc. à Auffrique-et-Nogent.
Duplaquet, avocat à Saint-Quentin, suppl. du Juge-de-paix.
Fouquier ✻, anc. offic. de cav. Maire d'Hérouel.
Gibou ✻, capit. du génie, à Puisieux.
Guillaume-Priel, prop à Mailly-la Fosse.
Hébert, Maire de Chauny.
Houssart, notaire, prop. à Vailly.
Leroux, Maire de La Fère.
Le Serrurier, Cons. à la C. r. d'Amiens.
Lesur ✻, Maire à Guise.
Letourneur, subst. du Pr. du R. à Soissons.
Loth, notaire et Maire à Hirson.
Malezieux-Briquet, prop. et Maire à Crépy.
Meunier (J.-E.), cultiv à Montigny-s.-Marle.
Moreau ✻, cens. de la Banque de France.
Moret, Juge-de-paix à Moy.
Pille, prop. à Essommes.
Quinette ✻, Maire de Soissons, Député.
Sade (Cte X. de) ✻, propriét. à Condé, Dép.
Sohier, notaire et Maire à Vervins.
Suin, avocat à Laon.
Tribalet ✻, anc. Inspect.-gén. des finances, à Anizy.
Vinchon, Maire de Coutescourt.
Ymbert (O ✻), Maître des requêtes, Maire de Maizy-le-Grand.

Arrondissement de Laon.

Composé de 11 cantons, 288 communes; 164,114 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bénard, cultivateur à Noircourt.
Déprez, ancien notaire à Anizy.
Gondallier de Tugny, Maire de Beaurieux.
Goumant, cultivat. à Pont-St.-Mard.
Guyot, prop. et Maire à Marchais.
Huet, Prés. du Tribunal civil de Laon.
Labart, ancien notaire, à Chauny.
Lehault, ancien notaire, à Marle.
Michel, brasseur à Crécy-sur-Serre.
Mennesson, notaire à Neufchâtel.
Triboulet, notaire à La Fère.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Château-Thierry.

Composé de 5 cantons; 125 communes; 61,540 habitans.

M. Nérat de Lesguisé ✻, *Sous-Préfet*, à Château-Thierry.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bertou-Piron, nég. à la Fère-en-Tardenois.
Borniche, Maire à Neuilly-St.-Front.
Desjardins ✻, chef de bat. retr. à S.-Eugène.
Fillette, prop. et Maire à Crezancy.
Lefebvre, notaire à Fère-en-Tardenois.
Léguillette, Maire à Charly.
Poan de Sapincourt ✻, prop. à Chât.-Thierry.
Salmon, prop. à Charly.
Scart, notaire à La Ferté-Milon.

Arrondissement de Saint-Quentin.

Composé de 7 cantons; 127 communes; 117,280 habitans.

M. Villers, *Sous-Préfet*, à Saint-Quentin.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Allin, Juge-de-paix à Bohain.
Bauchard, prop. à Origny-Ste-Benoite.
Beaufrère-Guillaume, M. du Cons. mun. à S.-Quentin.
Boucly, notaire et Maire à Caulaincourt.
Doraison-Piot, prop. à St.-Quentin.
Hugues, notaire et Maire à Hamégicourt.
Journel, prop et Maire à Bony.
Testart, M. du Cons mun. à Croix-Fonsonne.
Viefville, prop. à Tugny.

Arrondissement de Soissons.

Composé de 6 cantons; 167 communes; 68,761 habitans.

M. de Portes ✻, *Sous-Préfet*, à Soissons.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Brocard de Bussières ✻, membre du conseil municipal à Soissons. Député de la Marne.
De Violaine ✻, adj. du Maire de Soissons.
Ferté (P.-A.), Juge-de-paix à Braisne
Ferté (P.-D.), Maire à Vregny.
Geslin, prop. cultivateur à Longpont.
Guilliot, Maire à Villers-Cotterêts.
Lebrasseur, Maire à Cerseuil.
Lemaire, Maire à St.-Pierre-Aigle.
Tassart, Maire à Tartiers.

Arrondissement de Vervins.

Composé de 8 cantons; 131 communes; 115,400 habitans.

M. Pillas ✻, *Sous-Préfet*, à Vervins.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bailly, cultivateur à Mondrepuis.
Barbier, notaire et Maire à Aubenton.
Destable, notaire, 1er adjoint au Maire de Vervins.
Godelle, notaire à Guise.
Lesur, Maire d'Etréaupont.
Loncle, marchand de bois à Vénérolles.
Sergent, cultivateur et Maire à Nampcelles.
Vandelet-Copigneaux, prop. au Nouvion.
Vieville, cultivateur à Puisieux-Claulieu.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bohain . . . . . Toffin.
Château-Thierry. Vol.
Chauny. . . . . Hébert.
Fresnoy-le-Grand. Testard
Guise. . . . . Lesur ✻.
Laon. . . . . Paringault.
Le Nouvion. . . . Pissart.
Saint-Michel. . . Doucet.
Saint-Quentin. . . Namuroy-Gomart ✻.
Soissons. . . . . Quinette ✻.
Vervins. . . . . Sohier.

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER.

Ce département est formé du Bourbonnais.

Il est borné au N. par les départemens de Saône-et-Loire, de la Nièvre et du Cher; à l'E. par ceux de Saône-et-Loire et de la Loire; au S. par ceux de la Loire, du Puy-de-Dôme et de la Creuse; enfin à l'O. par ceux de la Creuse et du Cher: sa superficie est d'environ 1,454,341 arpens, ou 742 272 hectares. Il paie 1,803,562 fr. d'impôt foncier; sa population est de 309,270 individus: il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,503 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-neuvième division militaire, le diocèse de Moulins, et le ressort de la Cour royale de Riom.

PRÉFECTURE.

M. Gattier (O ✻), *Préfet*, à Moulins.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Petit (*Secrét. gén.*), Leblanc la Saulnière, Joly.

Conseil général de département. Messieurs,

Arloing, notaire et Maire à Cusset.
Beauchamp, anc. dép. Maire de St.-Léon.
Bizet, Maire de St.-Genest.
Bohat, prop. adjoint au Maire de Souvigny.
Boirot, Juge-de-paix du canton d'Ebreuil, à Vicq.
Bonnefoy (de), prop. à Lurcy-Lévy.
Cartier, médecin à Saulcet.
Champflour (de) ✻, Maire de Moulins.
Challeton, avocat à Serbannes.
Desvernois, prop. à Dion.
Dubouys, Juge-de-paix à St.-Plaisir.
Deschamps de Verneix, suppl. du Juge-de-paix de Hérisson.
Gueston (G.), propriétaire à Montet.
Lelorgne d'Ideville ✻, Maître des requêtes, Maire de Loddes.
Loysel de Douzon, Maire à Etroussat.
Meilheurat, médecin, Maire de la Palisse.
Meilheurat ✻, Cons. à la Cour roy. de Riom.
Meilheurat, prop. à St.-Gérand-le-Puy.
Meillet, Juge-de-paix à Huriel.
Moulin-Debord, Prés. du trib. civ. de Cusset.
Rabusson de Vaure, notaire à Gannat.
Rambourg ✻, Maire de Commentry.
Saulnier, notaire à Moulins.
Tardé-Dumousseaux, J. d'inst. à Montluçon.
Touret, prop. à Montmarault.
Tracy (Cte Victor Destutt de) (O ✻), Maréchal-de-c., Député, à Paray-le-Frésil.

Arrondissement de Moulins,

Composé de 9 cantons; 86 communes; 90,582 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Billaud, adjoint au Maire de Moulins.
Collas, adjoint au Maire de La Ferté.
Debordes, banquier, Maire de Bourbon.
Girodeau, Maire de Couleuvre.
Guillaume-Grandpré, nég., adjoint au Maire de Moulins.
Meilheurat, notaire à Moulins.
Ruez, Maire de Chevagnes.
Thonier, Maire de Rocles.
Valleton, Proc. du Roi à Moulins.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Gannat.

Composé de 5 cantons; 68 communes; 66,024 habitans.

M. de Bonnault (Prosper), *Sous-Préfet*, à Gannat.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Artaud, prop. à Taxat.
Aufauvre, prop. à Espinasse-Vozelle.
Boirot, Maire à Charroux, Député.
Delaplanche, prop. à Bellenaves.
Hennequin, prop. à Gannat.
Joly, prop. à Gannat.
Robelin (Aimé), prop. à Brout-Vernet.
Rozier, avocat à Ebreuil.
Saulnier, prop. à St.-Pourçain.

Arrondissement de la Palisse.

Composé de 6 cantons; 74 communes; 73,614 habitans.

M. Guibal ✻, *Sous-Préfet*, à la Palisse.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Challier, médecin et adjoint à Cusset.
Collas, Maire à Châtelperron.
Dessalles, officier de santé à Ferrières.
Ducreux, avocat à la Palisse.
Gaillard, avocat à Cusset.
Grand-Jean, Com. la garde nat. de Varennes.
Marion-Rochefort, Juge-de-paix au Donjon.
Martin du Gard, prop. à Chatel-Montagne.
Michel, médecin, Maire à Isserpent.

Arrondissement de Montluçon.

Composé de 6 cantons ; 94 communes ; 79,050 habitans.

M. Brugière de Lamotte, *Sous-Préfet*, à Montluçon.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Cornereau, médecin à Montluçon.
Decourtais (Vte) ✻, prop. à Doyet.
Defoulnay, Maire à Cérilly.
Gilberton, notaire et Maire à Hérisson.
Guérin, Maire à Huriel.
Jaladon de la Barre, Maire de Montluçon.
Lesclache, notaire et Maire à Marcillat.
Lespinard, notaire à Montluçon.
Michelon, propriétaire à Montmarault.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Arfeuilles.	Martin La Gardette.	La Palisse.	Meilheurat.
Cusset.	Arloing.	Montluçon.	Jaladon de la Barre.
Ferrières.	Reignier.	Moulins.	De Champflour ✻.
Gannat.	Saint-Héran.	Saint-Pourçain. .	Audibert.

DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par le département des Hautes-Alpes, à l'E. par le Piémont, au S. par le département du Var et l'extrémité N. E. de celui des Bouches-du-Rhône, enfin à l'O. par les départemens de Vaucluse et de la Drôme ; sa superficie est d'environ 1.459,699 arpens, ou 745,007 hectares. Il paie 835,307 francs d'impôt foncier ; sa population est de 159,045 individus, est divisé en cinq arrondissemens communaux ; il a 484 électeurs, divisés en deux colléges, qui envoient deux membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la huitième division militaire, le diocèse de Digne et le ressort de la Cour royale d'Aix.

PRÉFECTURE.

M. Meunier, *Préfet*, à Digne.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Cotte père, Duchaffault ✻ (*Secrét.-gén.*), Clément.

Conseil général de département. Messieurs,

Ailhaud de Méouille ✻, Maire de Méouille.
Allibert, négociant à Digne.
Amaudric, médecin à Mezel.
Amenc, négociant à Volonne.
Arnaud, notaire à Reillanne.
Astoin, avocat, à Digne-et-Selonnet.
Berbegier, avocat, à Moustiers.
Chaix, Avocat-général à Lyon.
Clément, notaire à Banon.
Decorio, prop. à Forcalquier.
Dulme, droguiste à St.-Etienne.
Eysseric, Juge au trib. civ. de Sisteron.
Féraud ✻, notaire, maire de Castellane.
Gariel, ex-cons. à la C. r. de Grenoble, à Allos.
Giraud, Juge d'instruction à Sisteron.
Hermellin, Prés. du trib. civ. de Castellane.
Jassaud de Thoranne, prop. à Digne.
Joseph, avocat à Digne.
Latil, Vice-Prés. du trib. civ. de Digne.
Latil, prop. à Sisteron.
Maffren, notaire à Melve.
Pacquet, notaire. Maire à Barcelonnette.
Pustel, prop. à Bayons.
Sauvan, méd. direct. des postes à Entrevaux.
Savornin, Juge-de-paix à Ubaye.
Signoret, agriculteur et Maire à St.-Paul.
Tartanson, notaire à Barrême.
Tartanson, prop. à Barrême.
Taxil, notaire aux Mées.
Terris, prop. à Digne-la-Brillane.

Arrondissement de Digne.

Composé de 9 cantons ; 88 communes ; 55,032 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Allibert, avocat à Digne.
Arnoux, prop. à Digne.
Astoin, Maire à Oraison.
Audibert, prop. à Mezel.
Berbegier, négociant à Moustiers.
Giraud-Monroc, prop. à Valensole.
Itard, notaire à Digne.
Maillet, orfèvre à Riez.
Mathieu, prop. à Seyne.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Barcelonnette.

Composé de 4 cantons; 20 communes; 18,709 habitans.

M. Daligny, *Sous-Préfet*, à Barcelonnette.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Devars, Maire à St.-Paul.
Gassier, à Barcelonette.
Grassy, Juge au tribunal de 1re instance de Barcelonnette.
Guirand, officier de santé à Allos.
Imbert, Maire de Revel.
Manuel, Prés. du trib. civil à Barcelonnette.
Pélissier, Juge-de-paix à Allos.
Reynaud, prop. à St.-Paul.
Théus, adjoint à St.-Vincent.

Arrondissement de Castellane.

Composé de 6 cantons; 48 communes; 22,953 habitans.

M. Robion ✻, *Sous-Préfet*, à Castellane.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Engelfred de Blieux, Maire de Beauvezer.
Grac, prop à Entrevaux.
Gras-Bourguet, Juge d'inst. à Castellane.
Gravier, Maire de Villars-Colmars.
Honnorat, fabricant à St.-André.
Mistral, greffier du trib. civ. de Castellane.
Raynard, notaire à Senez.
Sauvan, notaire à Fugeret.
Simon, médecin à Castellane.

Arrondissement de Forcalquier.

Composé de 6 cantons; 51 communes; 35,708 habitans.

M. Estornel (Ch. F. A.) ✻, *Sous-Préfet*, à Forcalquier.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Chanut, avocat à Forcalquier.
Denoize, avoué, à Forcalquier.
Dermitanis, Juge-de-paix à Reillanne.
Dherbez, prop. à Manosque.
Estelle, notaire à Simiane.
Juglar, négociant à Manosque.
Peyron, prop. au Revest-des-Brousses.
Reynier fils, prop. à Villeneuve.
Tardieu, prop. à St.-Etienne.

Arrondissement de Sisteron.

Composé de 5 cantons; 50 communes; 26,643 habitans.

M. le Bon Mariani, *Sous-Préfet*, à Sisteron.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Burle, prop. à La Motte.
Chabus, avoué à Sisteron.
Chauvet, notaire, Maire de Noyers.
Imbert, ancien avoué à Sisteron.
Machemin, avocat à Sisteron.
Mégy, négociant à Volonne.
Nevière, avoué à Sisteron.
Roux, prop. à Volonne.
Suquet, Maire de Sisteron.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Barcelonnette. . . Pacquet.
Castellane. . . . . Feraud ✻.
Digne. . . . . Hugues.
Forcalquier. . . . Roustan.
Manosque. . . . . Latil.
Riez. . . . . Romany.
Sisteron. . . . . Suquet.
Valensolle. . . . . Laurens.

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES.

Ce département fait partie du Dauphiné, qui en contient trois.

Il est borné au N. par la Savoie et le département de l'Isère, à l'E. par le Piémont, au S. par le département des Basses-Alpes, et à l'O. par celui de la Drôme et partie de celui de l'Isère; sa superficie est d'environ 1,084,614 arpens, ou 553,569 hectares Il paie 686,064 fr. d'impôt foncier; sa population est de 131,162 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux et 2 arrondissemens électoraux; il a 387 électeurs qui envoient 2 membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la septième division militaire, le diocèse de Gap et le ressort de la Cour royale de Grenoble.

PRÉFECTURE.

M. Mourgue (Scipion) (O ✻), *Préfet*, à Gap.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Gautier (Th.) ✻ (*Secrét.-gén.*), Allier. Esmenjaud.

Conseil général de département. Messieurs,

Augier, Juge-de-paix à Barcillonnette.
Berthelot, prop. à Guillestre.
Bouchié, ag. compt. de la Guerre, à Briançon.
Bucelle, Juge au tribunal civil de Gap.
Chaix, prop. et rentier, à Briançon.
Chauvet, Juge-de-p. de Rozans, à Montjai.
Chauvet, conserv. des hypothèques, à Gap.
Davin (Gustave), prop. à Gap.
Farnaud ✻, anc. secr gén. de la préf. à Gap.
Faure, avocat, à Gap, Député.
Faure, notaire, Maire d'Orpierre.
Grimaud, nég. Maire de Serres.
Gurlie, rentier, au Monetier.
Isoard (O ✻), col. du génie retr. à Embrun.
Jean, médecin, Maire de Veynes.
Lachau, not. Maire d'Aspres-les-Veynes.
Marchand, notaire, Maire d'Orcières.
Massot, Avocat-général à la Cour de Caen.
Œuf, médecin à Gap.
Provensal, Maire de Laragne.
Provensal, notaire à Chorges.
Rivier, négociant à Embrun.
Rossignol, notaire à l'Argentière.
N. . . . . .

Arrondissement de Gap.

Composé de 14 cantons; 126 communes; 69,034 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Abel-Lacombe, notaire à Châteauneuf.
Bernard, notaire à St.-Etienne-en-Devolui.
Bertrand, greff. de la just.-de-p. d'Orpierre.
Chaix, notaire, Maire de La Roche.
Delamorte-Feline, Juge-de-paix à Laragne.
Givaudan, négociant à Serres.
Lagarde, Maire de Rozans.
Lambert, négociant à Veynes.
Margot-Duclot, Juge d'instruction à Gap.
Martin, Maire, à St.-Eusebe.
Morgan, notaire à La Faurie.
Mourès, sup. du J.-de-p à Barcillonnette.
Provensal, prop. à Labatie-Neuve.
Soubra, notaire à Tallard.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Briançon.

Composé de 5 cantons; 27 communes; 30,839 habitans.

M. Jean ✻, *Sous-Préfet*, à Briançon.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Arduin aîné, négociant à Briançon.
Audier, avoué à Briançon.
Delphin (O ✻), lieut.-col., commandant de la place de Briançon.
Faure, prop. à Briançon.
Jayme, prop. au Puy-St.-Vincent.
Josserand, marchand de vins au Monetier.
Poyat, notaire à Villar d'Arrènes.
Rey, notaire à Briançon.
Rossignol, avoué à Briançon.

Arrondissement d'Embrun.

Composé de 5 cantons; 36 communes; 31,289 habitans.

M. Jaubert, *Sous-Préfet*, à Embrun.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Béraud, prop. à Savines.
Cezanne, avoué à Embrun.
Chaix, greffier de la justice-de-p. à Chorges.
Court, négociant à Guillestre.
Curnier-la-Valette, prop. à Guillestre.
Faure, Juge suppl. au trib. civ. d'Embrun.
Masson, adjoint au Maire de Chorges.
Jacquier, notaire à Embrun.
Jame, aubergiste à Savines.

Maires nommés par le Roi. MM.

Briançon. . . . . Bonnardel.
Embrun. . . . . Guibaud.
Gap. . . . . Roubaud (Elysée).

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE.

Le département de l'Ardèche tire son nom de la rivière qui coule sur son territoire. Il est formé de l'ancien pays du Vivarais, duquel on a distrait le canton de Pralles, qu'on a remplacé par une partie de celui des Vans, qui dépendait originairement du Gard.

Il est borné au N. par les départemens du Rhône et de la Loire; à l'E., au-delà du Rhône, par ceux de l'Isère et de la Drôme; au S. par le département du Gard, et à l'O. par les départemens de la Lozère et de la Haute-Loire. Ce département est compris entre le 44° 16′ et le 45° 22′ de lat. sept., et entre les 1° et 2° 31′ de long. orient. Il a 96 kilom. (24 lieues ou 48.000 toises) dans sa plus grande longueur, et 73 kilom. (18 lieues ou 36.000 toises) dans sa plus grande largeur; sa superficie est d'environ 1.077,629 arpens carrés. ou 550.004 hectares. Il paie 1.212,226 fr. d'impôt foncier; sa population est de 353,752 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 918 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Viviers et le ressort de la Cour royale de Nîmes.

PRÉFECTURE.

M. ROULLEAUX-DUGAGE ✻, *Préfet*, à Privas.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Mallet (*Secrét.-gén.*), Joyeux, Prinsac fils.

Conseil général de département. Messieurs,

Abrial, Juge-de-p. à S.-Martin-de-Valamas.
Arnaud-Coste, Maire de St-Pierreville.
Aulneyre de Planeuf (d') ✻. ch. d'esc. en disp.
Aymard, proc. du Roi à Privas.
Bay (Bon du) ✻, prop. à St.-Didier.
Bernis (Mis de) ✻. Maire de S.-Marcel, anc. dép.
Boet, notaire à Valgorge.
Bollon de Clavières, avocat à St.-Agrève.
Chanaleilles (Mis de) ✻, prop. à Chambonas.
Chanaleilles (Cte de), offic. de cavalerie.
De Bernardy ✻, Maire d'Aubenas.
Dubois ✻, négociant à Privas.
Dussargues-Planzolles, Maire de Joyeuse.
Faure, prop. à Tournon.
Foriel-Lacondamine, Maire de Bosas.
Fournery ✻, prop. à Viviers.
Gaillard, avocat. à Lamastre.
Gilly, Maire de Beauchastel.
Gamon (E.), Maire d'Antraigues.
Gamon (F.), prop. à Chomerac.
Gauthier aîné ✻, Maire de Serrières.
Lestrange (Mis de), à St.-Alban d'Ay.
Pailhon, Maire de S.-Etienne-de-Lugdarès.
Peyrot ✻, docteur médecin à Silhac.
Privat, cons. à la Cour roy. de Nîmes.
Roche, Maire de Jaujac.
Rouvière, notaire à Largentière.
Sauzet, avocat au Chaylard.
Tavernier ✻, Maire d'Annonay, Député.
Valladier aîné, Maire de Vallon.

Arrondissement de Privas.

Composé de 10 cantons; 102 communes; 112.446 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Auzepy, à Villeneuve-de-Berg.
Colognac, Juge-de-paix à St.-Pierreville.
Croze, Maire à St.-Pierre-la-Roche.
Duclaux, prop. à Aubenas.
Guérin, prop. à Chomerac.
Laffont, avoué à Privas.
Marquet, Maire de Rompon.
Pellier, prop. à Bourg-St-Andéol.
Salomon, notaire à Antraigues.
Volland, prop. à St.-Thomé.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Largentière.

Composé de 10 cantons; 103 communes; 106,740 habitans.

M. Cazaux, *Sous-Préfet*, à Largentière.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Arnaud, notaire à Burzet
Bouchet, notaire à Joyeuse.
Chaudanson, avoué à Largentière.
Combe, Maire de Laveyrune.
Gay, notaire à Thueyts.
Jossoin de Valgorge ✻, prop. à Largentière.
Lourdin, Maire de Coucouron.
Molines, notaire aux Vans.
Ruelle, prop à Laurac.
Valladier, adjoint au Maire de Vallon.

Arrondissement de Tournon.

Composé de 11 cantons; 124 communes; 134,569 habitans.

M. Villemain, *Sous-Préfet*, à Tournon.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Boutaud, prop. à Tournon.
Chalamet, prop. à Vernoux.
Chauveau, Juge-de-Paix au Chaylard.
Chaudier fils, notaire, Maire de St.-Agrève.
Clavel de Veyrand, prop. à Bosas
Gleyzon, avocat à St.-Martin de Valamas.
Guironnet, prop. à Satillieu.
Ladreyt, avocat à Lamastre.
Lajard, Maire d'Andance.
Peyron, adjoint au Maire d'Annonay.
Vilieneuve (de), prop. à St.-Péray.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Annonay. . . .	Tavernier ✻.	Gluiras.	Cholvy.
Aubenas.	De Bernardy ✻.	Largentière. . . .	Taveny.
Bourg-S.-Andéol.	Fabry.	Privas.	Croze.
Burzet.	Arnaud.	Tournon.	Deville.
Desaignes. . . .	Maisonneuve.	Vernoux. . . .	Bouvier ✻.

DÉPARTEMENT DES ARDENNES.

L'un des quatre que forment la Champagne, Charleville, Sédan, Carignan, Mouzon, Givet, Charlemont, etc.

Il est borné au N., au N. E. et au N. O. par les Pays-Bas; à l'E. par le département de la Meuse; au S. par le département de la Marne; à l'O. par celui de l'Aisne. Sa superficie est d'environ 513,015 hectares ou arpens métriques. Il paie 1,713,376 fr. d'impôt foncier; sa population est de 306,861 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,253 électeurs, qui envoient 4 membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la deuxième division militaire, le diocèse de Reims et le ressort de la Cour royale de Metz.

PRÉFECTURE.

M. Henry (O ✻), *Préfet*, à Mézières.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Duvivier ✻ (*Secrét.-gén.*), Guillaume-Rahier ✻, Bourdier.

Conseil général de département. Messieurs,

Barrachin, Maître de forg. à Signy-le-Petit.
Besson, notaire à Tagnon.
Coche ✻, recev. des fin. à Nogent-le-Rotrou.
Créquy, notaire à Château-Porcien.
Cunin-Gridaine (O ✻), manuf. à Sédan, Dép.
De Labrosse-Béchet ✻, négoc. à Sédan.
Deligny, Maire de Chaumont-Porcien.
Desrousseaux, manuf. à Monthermé.

Fort, maître de forges à Haraucourt.
Golzart-Marchoux, conserv. des hypothèques à Vouziers.
Habert, notaire à Ecordal.
Hablot, Maire de Carignan.
Henrat, prop. à Attigny.
Jonnard ✻, insp. princ. des douanes à Paris.
Jaubert (Cte de) (O ✻), Maire de Mézières.
Labrosse-Jobert, fabr. de draps à Sédan.
Lassaux, notaire, Maire de Poix.
Lormier, maître de forges au Chesne.
Mathys, maître de forges, à Fumay.
Millart, avoué à Charleville.
Nicolas (B^on) (G O ✻), Maréc.-de-camp. à Rémonville.
Oger ✻, avocat, à Paris, Député.
Pauffin-Habon, avocat, Maire de Rethel.
Piette, adjoint au Maire de Charleville.
Prilleux-Souef, Maire de Villers-devant-Lethour.
Robert du Châtelet (Chev. de), Juge-de-paix à Rocroi.
Rœderer (B^on) ✻, anc. préfet, à Monthermé.
Stévenin ✻, Maire de Charleville.
Veilande (B^on) (C ✻), M^al-de-c., anc. dép.
Wiart, adj. au Maire, notaire à Renwez.

Arrondissement de Mézières.

Composé de 7 cantons; 99 communes; 69,294 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

D'Argy aîné, commandant du bataillon de la garde nationale de Tournes.
De Landru, Maire de Gruyères.
Chateau, 1er Commis de la direction des domaines, à Mézières.
Gendarme, comm. la garde nat. à Monthermé.
Jacquemart, fabr. de clous à Bouvellemont.
Lechanteur, fabr. de clous, à Charleville.
Poussart, prop. à Hannogne-St.-Martin.
Renaudin, notaire à Charleville.
Tirman ✻, Président du tribunal civil de Charleville.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Rethel.

Composé de 6 cantons; 108 communes; 67,341 habitans.

M. Hennequin ✻, *Sous-Préfet*, à Rethel.

Conseil d'arrondissement. Messieurs.

Baudet-Bruneau, Maire de Rémaucourt.
Bournel, notaire, adj. au Maire de Rethel.
Lecocq-Leblanc, Maire de Tagnon.
Legros, Juge-de-paix à Château-Porcien.
Lelièvre-Dervin, Maire de Novion.
Macquart-Forest, Juge-de-paix de Chaumont, à S.-Jean-aux-Bois.
Michaux, not., Maire de Vaux-Montreuil.
Routhier, Maire d'Asfeld.
Watelier-Pacaud, Juge-de-paix à Rethel.

Arrondissement de Rocroi.

Composé de 5 cantons; 68 communes; 46,156 habitans.

M. Habart ✻, *Sous-Préfet*, à Rocroi.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Demeaux, notaire, Maire de Signy-le-Petit.
Estivant-Debraux, fabricant, Maire à Givet.
Lacaille, prop. à Aubigny.
Mesmin-Collardeau ✻, manuf. à Givet.
Nanquette, Maire de Revin.
Nicaise-Hémart, not. Maire de Rumigny.
Perlaux, notaire, Maire de Fumay.
Renard-Turc, notaire à Rocroi.
Rousseau, capit. de la garde nat. de Givet.

Arrondissement de Sédan.

Composé de 5 cantons; 82 communes; 83,233 habitans.

M. Delobelle ✻, *Sous-Préfet*, à Sédan.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bacot ✻, manufacturier à Sédan.
Bodson, Maire de Givonne.
Desse, Juge-de-paix à Carignan.
Duprez, négociant, Maire de Mouzon.
Friquet, fabricant de tôle à Blagny.
Grosieux, prop. à Bazeilles.
Jean, négociant à Sédan.
Poursain, manufact. à Chemery.
Quinquernel, prop. à Beaumont.

Arrondissement de Vouziers.

Composé de 8 cantons; 121 communes; 60,837 habitans.

M. E. Ladoucette, Auditeur au Conseil d'Ét., *Sous-Préfet*, à Vouziers.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Déa, notaire à Vouziers.
Desmont-Doyen, prop. à Attigny.
Doury (J.-B.), anc. notaire à Savigny.
Doury (J.-A.), ancien notaire à Vouziers.
Germain-Habert, Maire de Neuville-Day.
Lallemant, Juge-de-paix à Machault.
Lefèvre, notaire, Maire au Chesne.
Miroy, Juge-de-paix à Grandpré.
Regnault de Montgon ✻, Capitaine retraité, à Harricourt.

Maires nommés par le Roi. Messieurs.

Charleville. . . . Stévenin ✻.
Givet. . . . . Estivant-Debraux.
Mézières . . . . . Cte de Jaubert (O ✻).
Rethel. . . . . Pauffin-Habon.
Rocroy. . . . . Guillaume Dufay ✻.
Sedan. . . . . Franquet-Chayaux ✻.
Vouziers. . . . Chervin ✻.

DÉPARTEMENT DE L'ARIÉGE.

Il est formé du Couserans, du pays de Foix et d'une partie du Languedoc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Garonne et de l'Aude; à l'E. par les départemens de l'Aude et des Pyrénées-Orientales; au S. par le département des Pyrénées-Orientales et les Pyrénées; à l'O. par le département de la Haute-Garonne. Sa superficie est d'environ 1,037,533 arpens, ou 478,401 hectares. Il paie 813,110 fr. d'impôt foncier; sa population est de 260,536 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux et trois arrondissemens électoraux; il a 727 électeurs, qui envoient trois membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingt-unième division militaire, le diocèse de Pamiers et le ressort de la Cour royale de Toulouse.

PRÉFECTURE.

M. Mazères (O ✻), *Préfet*, à Foix.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Azam-Coustaud, St.-André, Fauré (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Anglade, prop. aux Cabannes.
Darnaud, Cons. à la cour roy. de Toulouse.
Degeil, greff. de la just. de paix de Massat.
Faur-Coni ✻, Maire de Conflens.
Faure de Fiches, prop. à Vernioles.
Lasne, prop. à Ceseau.
Lasserre (de), prop. à Masdazil.
Laurens ✻, Maire de Saverdun.
Massot-Assié, Maire de Lezat.
Michel, maître de forges, à St.-Girons.
Morteaux (de), ex-maire de la Bastide.
Pic, avocat, à Foix.
Portes (Mis de) ✻, prop. à Portes.
Tersac-Montberau (de), maître de forges.
Thonel (Mis d'Orgeix) ✻, maître de forges.
Trinqué, médecin, à St.-Lizier.
Vasilières, avocat à Pamiers.
Verbizier de St.-Paul (B^on) (C ✻), M^al-de-c.
Vergé, médecin, Maire de Tarascon.
Vergnies-Bouischères ✻, maître de forges.

Arrondissement de Foix.

Composé de 8 cantons; 141 communes; 91,684 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Authier, supp. du Juge-de-paix à Lavelanet.
Bonnel de Pradal, prop. à Ax.
De Bertrand, prop. à Bastide-de-Sérou.
Déguilhem, notaire à Vicdessos.
Domenc, prop. à Foix.
Espi, maître de forges, à Foix.
Gomma, prop. aux Cabannes.
Séré, prop. à Foix.
Vic, notaire à Tarascon.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Pamiers.

Composé de 6 cantons; 114 communes; 77,536 habitans.

M. Dulac, *Sous-Préfet*, à Pamiers.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Arabet, pasteur protestant, au Carla-le-Cte.
Avignon, notaire à Mirepoix.
Azema, avocat à St.-Ybars.
Coulon-Rousseau, fabr. à Labastide-s.-Lhers.
Hérisson, prop. à Mazères.
Morlière, notaire à Pamiers.
Peiré, avocat, Maire de Pamiers.
Trinqué-Loubières, Juge supp. au tribunal de St.-Girons.
Ville, notaire à Varilles.

Arrondissement de Saint-Girons.

Composé de 6 cantons; 81 communes; 91,094 habitans.

M. Cambon, *Sous-Préfet*, à Saint-Girons.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Baby de Montfaucon, prop. à Seix.
Degeilh, notaire à Ercé.
Duclos, prop. à St.-Lizier.
Gouazé père, propr. avocat à Saint-Girons.
Paillas de St.-Martin ✻, prop. à St.-Lary.
Roques, prop. Maire aux Bordes.
Rouaix, notaire à St.-Girons.
Servat, prop. à Massat.
Soueix, Juge-de-paix à St.-Girons.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Ercé.	Degeil.	Pamiers.	Peiré.
Foix.	Joffrès.	Saint-Girons. . .	Dupré ✻.
Massat.	Galy-Gasparrou.	Saurat.	Dessort.
Mazères.	Prat de Lestang.	Saverdun.	Laurens ✻.
Mirepoix	Vigarosy ✻.	Seix.	Lauga.

DÉPARTEMENT DE L'AUBE.

Ce département est un des quatre que forment la Champagne, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Marne, de la Marne et de Seine-et-Marne; à l'E. par celui de la Haute-Marne: au S. par ceux de la Côte-d'Or et de l'Yonne; à l'O. par ce dernier et celui de Seine-et-Marne. Sa superficie est d'environ 1.196.370 arpens, ou 610.608 hectares. Il paie 1.925,392 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 253,870 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,406 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-huitième division militaire, le diocèse de Troyes et le ressort de la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. Combe-Sieyès ✻, *Préfet*, à Troyes.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Angenoust ✻, Rambourgt ✻ (*Secrét.-gén.*), Pelée de St.-Maurice.

Conseil général de département. Messieurs,

Astruc ✻, prop. à Troyes.
Bazin ✻, avoc., Maire de Bercenay, anc. dép.
Bertrand-Vouillemont, Maire de Bar-s.-Aube.
Boisseau de Mellanville, prop. à Marcilly-le-Hayer.
Chifflard, prop. à Rameupt.
Coutier, prop. à Essoyes.
Delaporte, propriét. à Troyes.
Deligny, Maire de Précy-N.-Dame.
Demeufve ✻, avoc. à Nogent-s.-Seine, Dép.
Gallimard-Carreau ✻, prop. aux Riceys, anc. député.

Jacob-Fagot, prop. à Villenauxe.
La Briffe (Cte de) (O ✻). Pair de France.
Lépine ✻, Juge-de-paix à Lusigny.
Maupas Maire de Colombé-la-Fosse.
Michau, prop. à Chaource.
Monginet, Juge-de-paix à Mussy.
Pavée de Vandeuvre (B^on) ✻. Député.
Perricourt-Vallois, Maire de Piney.
Plancy (Cte de) (O ✻), anc. prefet, à Plancy.
Rambourgt (Vte de) (C ✻), M^al-de-camp. prop. à Saint-Martin-ès-Vignes.
Truchy, prop. à Chessy.
Trumet ✻, prés. du trib. civ. à Bar-s.-Seine.
Vauchelet, prop. à Chavanges.
Vauthier, notaire, Maire de Troyes.
Vernier ✻, Juge au trib. civ. de Troyes, Dép.
Worms-de-Romilly ✻, banquier à Paris.

Arrondissement de Troyes,

Composé de 9 cantons; 120 communes; 90,923 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bonamy de Villemereuil, prop. à Villemereuil.
Camusat-Descarets, Vice-Président du tribunal civil de Troyes.
Corrard de Breban, Juge d'instr. à Troyes.
Ferrand-Lamothe, négociant à Troyes.
Gérard-Fleury, nég. adj. au Maire de Troyes.
Guyot-Gerdy, Maire de Maraye.
Huguenot, Juge-de-paix à Estissac.
Marchant de Christon d'Auzon, prop. à Auzon.
Quincerot, notaire à Ervy.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Arcis-sur-Aube,

Composé de 4 cantons; 90 communes; 35,744 habitans.

M. Tézénas ✻, *Sous-Préfet*, à Arcis-sur-Aube.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bertrand, prop. à Plancy.
Bourdon, Maire de Jasseines.
Chavaudon (Mis de) ✻, prop. au Rué.
Girardin, Maire d'Arcis-sur-Aube.
Jacquot-Debange, propr. à Balignicourt.
Lasnier-Ludot, négociant à Arcis-sur-Aube.
Lignier-Vitry, prop. à Pougy.
Parey, Juge-de-paix à Ramerupt.
Thomas, prop. à Méry-sur-Seine.

Arrondissement de Bar-sur-Aube,

Composé de 4 cantons; 91 communes; 41,230 habitans.

M. le Bon Bruslé de Valsuzenay, *Sous-Préfet*, à Bar-sur-Aube.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Baudry, prop. à Thil.
Bouilly-Robert, prop. à Bar-sur-Aube.
Compiègne (Mis de) (O ✻), anc. col. à Futigny
Delaine, Juge-de-paix, à Dienville.
De Lassus, Maire d'Arrentières.
Delasaussois, prop. à Vendeuvre.
Legrand-Robert, Présid. du trib., à Bar-sur-Aube.
Morceaux, Maire de Blaincourt.
Vinchon, Maire de Bligny.

Arrondissement de Bar-sur-Seine,

Composé de 5 cantons; 85 communes; 52,117 habitans.

M. Poinsot ✻, *Sous-Préfet*, à Bar-sur-Seine.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Barbuat-Duplessis, Juge au tribunal civil de Bar-sur-Seine.
Degrond-Dutailly, nég, à Bar-sur-Aube.
Perlet, prop. à Bar-sur-Seine.
Gibey, Maire à Jully-sur-Sarce.
Guenin, propr. aux Riceys.
Habert, notaire a Chaource.
Houet-Parisot, march. de vins aux Riceys.
Millot-Belorgeot, prop. à Gyé-sur-Seine.
Perny, Juge-de-paix à Landreville.

Arrondissement de Nogent-sur-Seine.

Composé de 4 cantons ; 60 communes ; 33,856 habitans.

M. Vernoy de Saint-Georges, *Sous-Préfet*, à Nogent-sur-Seine.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bellot de Ferreux (Mis de), propriétaire à Pont-le-Roy.
Bertin-Delaunay, nég., Com. la Garde nat. de Nogent.
Deschamps, propriétaire, à Nogent.
Devanlay-Chérest, avoué, à Nogent.
Doré, Maire de Fontaine-St.-Georges.
Dumay ✻, Command. du bataillon cantonnal de Villadin.
Gennerat, Maire, à Périgny-la-Rose.
Guyon, prop. à Villenauxe.
Morin-Lamy, J.-de-p. à Marcilly-le-Hayer.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Arcis-sur-Aube. . Girardin.
Bar-sur-Aube. . . Bertrand-Vouillemont.
Bar-sur-Seine. . . Capperon ✻.
Nogent-sur-Seine. Dubois.
Les Riceys. . . . Gallimard-Tacheron.
Romilly. . . . . Lenfant.
Troyes. . . . . Vauthier.

DÉPARTEMENT DE L'AUDE.

Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Comminge, etc.

Il est borné au N. par les départemens de l'Hérault, du Tarn et de la Haute-Garonne ; à l'E. par la Méditerranée ; au S. par les départemens des Pyrénées-Orientales et de l'Ariége ; et à l'O. par ceux de l'Ariége et de la Haute-Garonne. Sa superficie est d'environ 1,237,631 arpens, ou 631,667 hectares. Il paie 2,402,255 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 281,088 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux ; il a 2,011 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingt-et-unième division militaire, le diocèse de Carcassonne et le ressort de la Cour royale de Montpellier.

PRÉFECTURE.

M. Legoux ✻, *Préfet*, à Carcassonne.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Sicard-Blancard ✻ (*Secrét.-gén.*), David Barrière ✻, Bonnet (C.).

Conseil général de département. Messieurs,

Anduze, fab. de draps et Maire, à Chalabre.
Arcens, médecin, Maire de Conques.
Ardène, prop à St.-Michel-de-Lanés.
Bosc, propriétaire, à Seyssac.
Cabaret, propriétaire, à Puylaurens.
Cassaigneau de Brasse, prop. à Limoux.
Cathala de Roquefère ✻, anc. capit. d'artill. à Roquefère.
Cauvet, Maire de Sigean.
Debosque, propriétaire à Esperaza.
Exea (d'), anc. capit. de caval, prop. à Lezignan.
Fargues, Chef de bat. retraité, à Montréal.
Faure-Desplas, prop. à Castelnaudary.
Fonds-Niort ✻, Maire de Niort.
Foyssac ✻, Maire de Castelnaudary.
Gélis jeune, prop. Maire d'Alzonne.
Givernis, propriét. à Coursan.
Jean-François ✻, négociant à Narbonne.
Lapeyre, notaire et Maire de Trèbes.
Malric père, anc. dép., prop. à Sigean.
Mathieu de La Redorte (Cte) ✻, capit. d'artillerie, Député.
Mouisse, négociant, à Limoux.
Pagès, propriétaire, à Cailhau.
Peyre, avocat et Maire de Limoux, Député.
Peyrusse (Bon) (O✻), prop. à Carcassonne.
Pla, notaire et propriétaire, à Felines.
Rigaud aîné, prop. et Maire de Villepinte.
Rouger aîné, Maire de Villa-Savary, Dép.
Teisseire, prop. à Carcassonne, Député.
Viennet-Mauclerc (Chev.) ✻, à Mirepeisset.
Viguier, avocat et Juge-de-paix à Lagrasse.

Arrondissement de Carcassonne.

Composé de 12 cantons, 141 communes ; 94,329 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bousquet fils, Maire de Mascabardés.
Brunet, prop. à Carcassonne.
Combes, prop. à Montolieu.
De Bonaffos-Latour, Maire de Montréal.
Lucet aîné, prop. à Limousis.
Mècre, Maire de Lanet.
Polère fils, Maire de St.-Denis.
Rolland, Maire de Tuchan.
Sarrand (O ✻), anc. chef de bataillon.
Ségur, prop. à Lagrasse.
Théron, maître de poste à Moux.
Valette, avocat, Maire à Cabrespine.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Castelnaudary.

Composé de 5 cantons; 74 communes; 53,903 habitans.

M. Poulaille ✻, *Sous-Préfet*, à Castelnaudary.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Alquier, propriét. à Salles-sur-l'Hers.
Barrié, Juge-de-paix à Belpech.
Borelly, négociant, à Castelnaudary.
Carman, Juge d'instruction à Castelnaudary.
Chambert-Jouarres, prop. à la Force.
Connac aîné, anc. Prés. du trib. de commerce, négociant.
Hébrail (Mis d'), prop. à Castelnaudary.
Jouffard père, prop. à Ribouisse.
Laffont, Maire de Belpech.

Arrondissement de Limoux.

Composé de 8 cantons; 150 communes; 75,891 habitans.

M. Hannuic ✻, *Sous-Préfet*, à Limoux.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Calvel, notaire à Aunat.
Captier jeune, propriét. à Rennes.
Cayla, marchand de bois à Quillan.
Chaubet aîné, fab. de draps, à Chalabre.
Deniort, prop. à St.-Hilaire.
Joly, fabr. de draps, à Limoux.
Mortarieu (de) ✻, Lieutenant-colonel en non activité, à Routier.
Poulharies, maître de forges à Gincla.
Rivals, avoué à Limoux.

Arrondissement de Narbonne.

Composé de 6 cantons; 70 communes; 56,965 habitans.

M. Taillefer ✻, *Sous-Préfet*, à Narbonne.

Conseil d'arrrondissement. Messieurs,

Angles, prop. à Sigean.
Cassan, prop., Maire de Ginestas.
Coussières aîné, négoc. à Narbonne.
Ducros-St.-Germain, prop. à Narbonne.
Kérouartz (Cte de), anc. off. à Lezignan.
Miquel, Maire de Fraisse-des-Corbières.
Pascal, prop. à Narbonne.
Tallavignes, prop. à Sigean.
Valade, prop. à Narbonne.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Carcassonne. . . . N. . . . .
Castelnaudary. . . Foyssac ✻.
Chalabre. . . . . Anduze.
Limoux. . . . . Peyre.
Montréal. . . . . De Bonaffos-Latour.
Narbonne. . . . . Tallavignes.
Sigean . . . . . Cauvet.

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON.

Ce département est formé du ci-devant Rouergue.

Il est borné au N. par le département du Cantal; à l'E. par ceux de la Lozère et du Gard; au S. par ceux du Gard, de l'Hérault et du Tarn; et à l'O. par ceux du Tarn, de Tarn-et-Garonne et du Lot. Sa superficie est d'environ 1,730,195 arpens, ou 882,171 hectares. Il paie 1,972,060 fr. d'impôt foncier; sa population est de 370,951 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 1,565 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Rodez et le ressort de la Cour royale de Montpellier.

PRÉFECTURE.

M. MARQUIER ✻, *Préfet*, à Rodez.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Passelac ✻, Monseignat ✻, Rodat ✻, Carrier ✻ (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Alary, Maire de Conques.
Barascud ✻, prop. à Thiergues.
Bergon, Prés. du trib. civil de Villefranche.
Bonnet, médecin à Balagnier.
Brassat St.-Parthem ✻, Maire d'Aubin.
Carrié de Boissy (C ✻), Mal-de-c. retraité.
Castan père, négociant à Belmont.
Clédon, prop. à St-Côme.
Dardenne, Maire de Cabanes.
De Barrau, ancien officier, prop. à Rodez.
Fabry, notaire, à Milhau.
Gaujal de St.-Maur ✻, Maire de Milhau.
Guibert, prop. à Foissac.
Jaoul, Juge-de-paix, à Salars.
Laur aîné, Juge-de-paix à Linars.
Lescure fils, Maire de Lavernhe.
Monestier, médecin, Maire de Lacresse.
Merlin ✻, Juge au tribunal civil de Rodez, Député.
Monestier, prop. et Maire à Laissac.
Monseignat du Cluzel, adjoint au Maire de Rodez.
Noël, avocat à Espalion.
Pailhoriès, Juge au tribunal de Milhau.
Passelac fils, Maire de Bozouls.
Randon du Landre, Juge-de-paix à Nant.
Rogery ✻, Maire de St-Geniez.
Rouch, Juge-de-paix à Monbazens.
Saltel, Juge-de-paix à Coubison.
Soulié, prop. à Villefranche.
Tarayre (B^on) (C ✻), Lieut.-g., à Salles.
Vergnes (C ✻), Intend. milit., Député.

Arrondissement de Rodez.

Composé de 11 cantons; 183 communes; 99,704 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Alary, Juge-de-paix à Naucelle.
Albenque, avocat, avoué à Espalion.
Auzoui, médecin à Rignac.
Batut (B.), Juge-de-paix à La Salvetat.
Bousquet, Maire d'Asbaspeyres.
Cochi-Moncan, prop. à Requista.
Grandet, avoué, cons. municipal à Rodez.
Mazuc, Président du trib. civil de Rodez.
Séguret, Procureur du Roi à Espalion.
Séguret, Maire de Prades.
Visseq, Maire de St.-Félix-de-Lunel.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Espalion.

Composé de 9 cantons; 91 communes; 65,639 habitans.

M. le Cte de Durckheim-Montmartin, *Sous-Préfet*, à Espalion.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Baduel aîné, Maire de Laguiole.
Dauban, avocat à Villecomtal.
Delcamp, greffier du trib. civ. de Rodez.
Gaubert, Juge-de-paix à St.-Chély.
Monteil, prop. au Mur-de-Barrez.
Noël, Juge-de-paix de Saint-Amans, à Huparlac.
Muret, fabricant à St.-Geniez.
Puech, Maire de Graissac.
Thédenat, médecin, Maire d'Espalion.

Arrondissement de Milhau.

Composé de 9 cantons; 52 communes; 65,800 habitans.

M. Rouvelet, *Sous-Préfet*, à Milhau.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Caussignac, prop. à Montméjean.
Fabre, géomètre à St.-Léon.
Marcorelles, Maire à l'Hospitalet.
Molinier, prop. à Séverac.
Rossignol, notaire à Campagnac.
Sabde, conduct. des ponts-et-chaussées, à Milhau.
Teysseire, Maire de Salles-Curan.
Vernhet, Maire de St.-Bauzely.
Vezins, Procureur du Roi à Rodez.

Arrondissement de Saint-Affrique.

Composé de 6 cantons, 85 communes; 58,678 habitans.

M. Almond de Carbonel, *Sous-Préfet*, à Saint-Affrique.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Barascud, avocat, à St.-Affrique.
Bertrand, Maire de Montagnol.
Brengues, médecin à St-Rome-de-Tarn.
Cabanes, Juge-de-paix à Belmont.
Cabanes, méd. adj. au Maire de St.-Affrique.
Espinasse, propriétaire à St.-Sernin.
Galtier, prop. à St.-Jean d'Alcas
Guiraud, Juge d'instruction à St.-Affrique.
Rouanet, médecin, Maire de St.-Sernin.

Arrondissement de Villefranche.

Composé de 7 cantons; 47 communes; 81,130 habitans.

M. Dubrueil (Ferdinand), *Sous-Préfet*, à Villefranche.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Couderc, Maire de Privezac.
Dejean, notaire, Maire de Villeneuve.
Delèris, Maire de La Feuillade.
Laraussie, notaire, Maire de Bez.
Loubatières, Juge d'instr. à Villefranche.
Murat, médecin à Cransac.
Piales, Maire de Viviez.
Scudier, Juge-de-paix à Prévinquières.
N. . . . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Broquiès.	Leron.	Rodez.	Bouloumié.
Castelnau.	De Lagarcie.	Saint Affrique. . .	Desmazes.
Espalion.	Thedenat.	Saint-Chély. . . .	Galdemar.
Milhau.	Gaujal de S.-Maur ✻.	Saint-Geniez. . .	Rogery ✻.
Nant.	Figuayrolles.	S.-Rome-de-Tarn.	Affre.
Pomairols.	Raynal.	Villefranche. . . .	Cibiel aîné ✻.
Requista.	Carcenac.	Villeneuve.	Dejean.

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Vénaissin.

Il est borné au N. par le département de Vaucluse : à l'E. par l'extrémité S. O. du département des Basses-Alpes et par celui du Var; au S. par la Méditerranée, et à l'O. par le département du Gard; sa superficie est d'environ 1,179.425 arpens. ou 601.960 hectares : il paie 2,093,780 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 362,325 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux et 6 arrondissemens électoraux : il a 2,877 électeurs, qui envoient 6 membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la huitième division militaire et le ressort de la Cour royale d'Aix, et renferme les diocèses d'Aix et de Marseille.

PRÉFECTURE.

M. DE LACOSTE (O ✻), Conseiller-d'État, *Préfet*, à Marseille.

M. Vaïsse ✻, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Ricard, Gabriel, Clair, Fournier.

Conseil général de département. Messieurs,

Abel de Libran, prop. à Aix.
Arlatan-Lauris (Mis d') ✻, Pr. à la C. r. d'Aix.
Aude ✻, notaire, Maire d'Aix.
Beaumont ✻, Maire d'Aubagne.
Benoit ✻, Maire d'Eyguières.
Bernard, doyen de la faculté de droit à Aix.

Blay, anc. cap. de marine, à Martigues.
Bouillé (Vte de) ✻, anc. maire de Nevers.
Boulouvard ✻, prop. à Arles.
Clavel, ancien nég., prop. à la Ciotat.
Cusin, Maire de Septèmes.
De Fougères de Villandry, Profess. à la Faculté de droit d'Aix.
Esmenard, Juge-de-paix à Salon.
Jauffret, prop. anc. secr. de la Fac. de Droit.
Lespine (Mis de), prop. à Maussane.
Luce fils aîné, négociant à Marseille.
Prat, fabricant, anc. sous-préfet.
Puget ✻, nég. à Marseille.
Quenin, Juge-de-paix à Orgon.
Rabaud aîné ✻, négociant à Marseille.
Rassis ✻, Maire de Noves.
Raybaud, anc. cons. à la C. roy. d'Aix, Dép.
Rostand ✻, nég. à Marseille.
Salavy, négociant à Marseille.
Sejourné, négociant, prop à Marseille.
Teissier de Cadillan(O✻), Maire de Tarascon
Warrain, négociant à Marseille.

Arrondissement de Marseille.

Composé de 9 cantons ; 16 communes ; 180,127 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Burel, avocat à Marseille.
Cauvin ✻, Maire d'Allauch.
Fine, prop. à Marseille.
Milliau, fabr. de savon, à Marseille.
Rabier, fabricant, Maire à Auriol.
Rampal fils aîne, négociant à Marseille.
Reynier, Maire de la Ciotat.
Roux, banquier à Marseille.
Sauvaire-Jourdan, avocat à Marseille.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Aix.

Composé de 10 cantons ; 58 communes ; 104,510 habitans.

M. Colle (O ✻), *Sous-Préfet*, à Aix.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Amalbert, concessionn. de mines, à Trets.
Arnaud ✻, chirurgien à Aix.
Granier, prop. à Lambesc.
Imbert, avocat à Salon.
Lavison ✻, anc. offic. de gendarm. à Aix.
Poniier, avoué à Aix.
Roman, avoué de 1re instance à Aix.
Tamisier ✻, Maire de Martigues.
Thus, notaire à Jouques.
Vaussan, Juge-de-paix à Gardanne.

Arrondissement d'Arles.

Composé de 8 cantons ; 32 communes ; 77,688 habitans.

M. de Sigoyer ✻, *Sous-Préfet*, à Arles.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

André, prop. à Tarascon.
Audibert, prop. à Tarascon.
Bonnecorse (de), prop. à Mouriès.
Bonnet d'Oléon, prop. à Rognonas.
Chaves, avocat à Eyguières.
Estrangin fils, avocat, prop. à Arles.
Martin aîné, avocat, prop. à Arles.
Mascle, prop. à Château-Renard.
Reynaud, chirurg. major en retraite à Orgon.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Aix.	Aude ✻.
Allauch.	Cauvin ✻.
Arles	Boulouvard ✻.
Aubagne.	Beaumont ✻.
Auriol.	Aubanel.
Château-Renard. .	Pauleau.
Ciotat (La). . . .	Reynier.
Gardanne. . . .	Girard.
Istres	Gay.
Lambesc.	Rue ✻.
Marseille. . . .	Consolat (O ✻).
Martigues. . . .	Tamisier ✻.
Roquevaire . . .	Fabre.
Saint-Remy. . .	Blain.
Salon	Boy.
Tarascon	Teissier de Cadillan (O✻).
Trets	Amalbert.

DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche. Il est borné au N. par la Manche; à l'E. par le département de l'Eure; au S. par celui de l'Orne et partie du département de la Manche, qui le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 1,117,643 arpens, ou 570,427 hectares. Il paie 5,129,747 fr. d'impôt foncier; sa population est de 501,775 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux; il a 4,446 électeurs, qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatorzième division militaire, le diocèse de Bayeux et le ressort de la Cour royale de Caen.

PRÉFECTURE.

M. TARGET (O ✻), *Préfet*, à Caen.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Lair ✻, Le Grip ✻ (*Secrét.-gén.*), F. Boisard ✻, Marc fils, Demorieux.

Conseil général de département. Messieurs,

Bazire père, banquier à Falaise.
Béchevel (de), Maire de Fontenay.
Decourdemanche, pharmacien à Caen.
Delacour, prop. Maire de St.-Abriel.
De Pontécoulant ✻, chef de bataillon.
Dubois ✻, Juge-de-paix à Harcourt.
Durand, notaire à Caen.
Dutertre-Desaigremont, prop. à Montchamp-le-Petit.
Fleury ✻, Maire de Villy, Député.
Gourdier-Deshameaux (O ✻), Command. de la garde nationale de Bayeux, Député.
Hélix d'Hacqueville, Pr. du R. à Lisieux.
Houdetot (Cte d') (O ✻), Pair de France.
Isabel Desparcs, avocat à Pont-l'Evêque.
Joret Desclosières, avocat à Bayeux.
Labbey, prop. à Lisieux.
Lance ✻, Maire de Littry.
Lebreton, Maire d'Evrecy.
Lecarpentier ✻, prop. à Honfleur.
Leclerc ✻, ancien député, à Falaise.
Lefèvre-Dufresne ✻, Maire de Garcelles.
Legrand, méd., Maire de S.-Pierre-s.-Dives.
Lehodey, Maire d'Hermanville.
Leroy-Beaulieu ✻, Maire de Lisieux.
Morin, médecin à Aunay.
Morin de Banneville, Maire de Banneville.
Poupion, prop. à Ste-Marie-Outre-l'Eau.
Rocherullé-Deslongrais, Maire de Vire, Dép.
Simon père, avocat, Maire de Grainville.
Thil ✻ ◎, Cons. à la Cour de cassat. Dép.
Youf, Juge-de-paix à Bény-Bocage.

Arrondissement de Caen.

Composé de 9 cantons; 193 communes; 140,435 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Binard, Conseiller à la Cour roy. de Caen.
Blot, médecin à Colleville-sur-Orne.
Delaistre (Raoul), Maire de Colombelles.
De St.-Fresne, médecin à Caen.
Fourneaux, médecin à Caen.
Marie, avocat à Caen.
Seigneurie, agent d'affaires à Caen.
Simon (Georges), avocat à Caen.
Voisin, avoué près la Cour royale de Caen.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bayeux.

Composé de 6 cantons; 145 communes; 81,244 habitans.

M. le Bon Rougier de la Bergerie ✻, *Sous-Préfet*, à Bayeux.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Couëffin, Juge-de-paix à Sommervieu.
Flaust, propriétaire, Maire de Sermentot.
Guilbert, prop. à Mandeville
Hebert, prop. à Balleroy.
Le Chanoine-Dumanoir, Maire de Juay.
Lechartier, Maire d'Isigny.
Pezet, Président du trib. civil de Bayeux.
Pophillat, prop. à Lison.
Tardif ✻, négociant, anc. député, à Bayeux.

Arrondissement de Falaise.

Composé de 5 cantons ; 125 communes ; 63,002 habitans.

M. Collombel (O ✻), *Sous-Préfet*, à Falaise.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bellenger, Maire de St.-Benin.
Briquet ✻, Maire de Falaise.
Du Maussion, prop. à Olendon.
Labbé, avocat, adjoint au Maire de Falaise.
Lemeneur-Doray, prop. à Falaise.
Lesassier-Boisauné, adjoint au Maire de Falaise.
Pagny (P.-L.). huiss. à Bretteville-s.-Laize.
Pagny (E.-E.), notaire, Maire de Mézières.
Subtil de Franqueville, Maire de Tournebu.

Arrondissement de Lisieux.

Composé de 6 cantons ; 131 communes ; 69,844 habitans.

M. Nasse (Louis) ✻, *Sous-Préfet*, à Lisieux.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Blondel, Maire de Meulles.
Cordier, propriét. à Lisieux.
De Bellemare ✻, Pair, prop. à Lisieux.
Delanney, propriétaire à Orbec.
Dubosquet, Maire de Vieuxpont.
Formeville, 1er adj. au Maire de Lisieux.
Lebret du Désert ✻, Prés. hon. du trib. civ. de Lisieux.
Lemaître-Montbrun, prop. à Queiéville.
Ricquier, nég. adj. au Maire de Lisieux.

Arrondissement de Pont-l'Evêque.

Composé de 5 cantons ; 118 communes ; 57,809 habitans.

M. Dunepveu, *Sous-Préfet*, à Pont-l'Evêque.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Aubrée, propr. et avoué à Pont-l'Evêque.
Delaplace, prop à Gonstrainville-St.-Clair.
Gamare, prop. à Coudray-Rabut.
Goupil, prop. à St.-Gatien.
Lachèvre, anc. lieut. d'art. Maire de Honfleur
Léguillon, Maire de Blonville.
Letellier, Maire aux Authieux-sur-Calonne.
Pongnant des Erables, Maire d'Estrées.
Tullou, prop. et avocat à Pont-l'Evêque.

Arrondissement de Vire.

Composé de 6 cantons ; 97 communes ; 89,450 habitans.

M. Lemansel ✻, *Sous-Préfet*, à Vire.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Andouillé, conservateur des hypoth. à Vire.
Deprépetit ✻, Maire de Condé.
Gautier de Carville, prop. à Carville.
Goislard, Juge-de-paix de Vassy.
Heurtault, propr. à Vire.
Levardois Lantinière, adjoint au Maire de Laferrière.
Loysel, notaire, Maire de St.-Sever.
Madeline-Lavallée, Maire de Danvon.
Viel, Maire de Sept-Frères.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bayeux . . . . . Letellier ✻.
Caen . . . . . Donnet.
Condé-s.-Noireau. Deprépetit ✻.
Falaise. . . . . Briquet ✻.
Honfleur. . . . . Lachèvre.
Lisieux. . . . . Le Roy Beaulieu ✻.
Orbec. . . . . Lacroix.
Pont-l'Evêque. . . Paysant-Valencourt.
Talvende-le-Grand Auvray.
Vassy. . . . . Lelouvetel.
Vire. . . . . Rocherulle Deslongrais

DÉPARTEMENT DU CANTAL.

Ce département est un des trois que forment l'Auvergne et le Vélay.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et de la Corrèze; à l'E. par ceux de la Haute-Loire et de la Lozère; au S. par ceux de la Lozère, de l'Aveyron et du Lot; et à l'O. par ceux du Lot et de la Corrèze. Sa superficie est d'environ 1.124.802 arpens, ou 574.081 hectares. Il paie 1,523.218 fr. d'impôt foncier; sa population est de 262,117 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,212 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-neuvième division militaire, le diocèse de Saint-Flour et le ressort de la Cour royale de Riom. Aujourd'hui les routes de ce département ont reçu de grandes améliorations; des lignes de postes aux chevaux ont été établies sur quatre routes royales et deux départementales.

PRÉFECTURE.

M. DE LA MARRE ✻, *Préfet*, à Aurillac.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Fortet ✻, Besse fils (*Secret.-gén.*), Violle.

Conseil général de département. Messieurs,

Bancal, notaire à Apchon.
Barlier de Chaudesaigues ✻, anc. député.
Barthe, Juge-de-paix à Pierrefort.
Bastid, Maire de St-Cernin.
Benoid, Maire de Marcenat.
Bonnefons, subst. du Proc. du Roi d'Aurillac, Député.
Bonnet, notaire à Allanches.
Daude, avocat à St.-Flour.
Dessauret, avocat à St.-Flour.
De Tournemine, Maire de Scorailles.
Grasset, Maire de Mauriac.
Guitard ✻, avocat, ex-préfet et anc. dép.
Jalenques ✻, notaire à Maurs.
Lamouroux Pompignac, avocat à S.-Flour.
Marsal, médecin, Maire de Massiac.
Mathieu-Laforce, Maire de Beaulieu.
Mespoulhés, Juge-de-paix à la Roquebrou.
Salvage ✻, Maire de S.-Martin-Valmeroux.
Salvage fils, Maire de Polminhac.
Sarrauste, Maire de Lacapelle-Delfraisse.
Spinasse, médecin à Madic.
Teillard-Nozerolles, Prés. du tribunal civil de Murat, Député.
Vic, Juge-de-paix à St.-Mamet.

Arrondissement d'Aurillac.

Composé de 8 cantons; 94 communes; 98.092 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

De Chambaron, Maire de Girgols.
Dejou, médecin a Vic.
Esquirou-Lavignac, Maire d'Aurillac.
Esquirou-Parieu ✻, M. du Cons. municipal.
Groguier, adjoint au Maire d'Aurillac.
Jalenques, prop. à Monisson.
Picou, médecin à Montsalvy.
Serres, notaire à Glenat.
Vic, notaire à St.-Mamet.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Mauriac.

Composé de 6 cantons; 56 communes; 63,829 habitans.

M. Chauvy (Aug.), *Sous-Préfet*, à Mauriac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Barrier, Juge-de-paix à Champs.
Chantegreil, marchand à Pleaux.
Chevalier, Juge sup au trib. civ. de Mauriac.
De Douhet ✻, anc. offic. à Fontanges.
Delalo fils, médecin à Salers.
Demurat, médecin, Maire de Menet.
Lescure, médecin à St-Chrystophe.
Loche, Maire de Saignes.
Mailhes, Juge au trib. civil de Mauriac.

Arrondissement de Murat.

Composé de 3 cantons; 33 communes; 35,801 habitans.

M. de Béville, *Sous-Préfet*, à Murat.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Benoid, présid. honor. du trib. civ. à Murat.
Bertrand, greff. du Juge-de-paix à Allanche.
Boyer, Maire de Condat.
Catinaud, adjoint à Allanche.
Dubois ✻, Procureur du Roi à Murat.
Feydin, Juge-de-paix à Allanche.
Serre aîné, Maire de Marchastel.
Teillard-Nozerolles, prop. à Murat.
Tournadre père, ancien notaire à Marcenat.

Arrondissement de Saint-Flour.

Composé de 6 cantons; 79 communes; 64,395 habitans.

M. Metaysier, *Sous-Préfet*, à Saint-Flour.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Basset aîné, banquier à St.-Flour.
Bernard, Juge-de-paix à Ruines.
Clavière (Joseph), prop. à St.-Flour.
Henry, avocat, Maire de St.-Flour.
Lafont, avoué à St.-Flour.
Lafont, notaire à Massiac.
Pascal, prop. à Chaudesaigues.
Segret, notaire à Auriac.
Theret, Maire d'Andelot.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Aurillac. . . . . Esquirou-Lavignac.
Condat. . . . . Savignac.
Mauriac. . . . . Grasset.
Murat. . . . . Escaille.
Pléaux. . . . . Chantegreil.
Saint-Cernin . . . Bastid.
Saint-Flour. . . . Henry.

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE.

Ce département est formé de l'Angoumois et d'une partie de la Saintonge.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Vienne, de la Vienne et des Deux-Sèvres; à l'E. par ceux de la Haute-Vienne et de la Dordogne; au S. par ceux de la Dordogne et de la Charente-Inférieure, qui le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 1,153,684 arpens, ou 588,803 hectares. Il paie 2,465,376 fr. d'impôt foncier; sa population est de 365,126 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 2,385 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la onzième division militaire, le diocèse d'Angoulême, et le ressort de la Cour royale de Bordeaux.

PRÉFECTURE.

M. Larreguy (O ✻), *Préfet*, à Angoulême.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Ganivet ✻, Rivaud (*Secrét.-gén.*), Parenteau ✻, Trémeau.

Conseil général de département. Messieurs,

Albert fils, Juge à Angoulême, Député.
Bouhier, Juge-de-paix à St.-Claud.
Bouniceau, avocat à Angoulême.
Bourrut-Lémery, Juge-de-paix à Aigre.
Caminade-Chatenay ✻, négociant à Cognac, ancien Député.
Chazaud, Juge-de-paix à Chabanais.
Delafaye, Juge-de-paix à Brossac.
De Lambert ✻, prop. à Magnac-Lavalette.
Desbordes, Juge-de-paix à Lavalette.
Devars, Juge au trib. civ. d'Angoulême.
Dumas-Champvallier ✻, Maire de Champagne-Mouton.
Faure de St.-Romain, offic. de gendarm. en retraite, adjoint à St.-Constant.
Hennessy père, négoc. à Cognac, Député.
Hines, négociant à Jarnac.
Joubert, Maire de Touzac.
Mémineau fils, anc. offic. à St.-Maurice.
Meslier, Maire de Condéon.
Mesnard-Lamongerie, Maire de Bonneville.
Mimaud, Prés. du Trib. civil de Ruffec.
Navarre-Merveillaud, Maire d'Aubeterre.
Parenteau aîné, notaire et Maire de Chalais.
Poitevin, médecin, Maire de Villefagnan.
Pougeard-Dulimbert (B^on^) (O ✻), Colonel de gendarmerie, Député.
Robert, Juge au trib. civil de Barbezieux.
Tesnières, Proc. du Roi à Angoulême, Dép.
Thibaud, Cons. à la Cour roy. de Bordeaux.
Tillard, notaire et Maire à Blanzac.
Tryon-Montalembert (Cte de) ✻, Maire de Mansle.
Veyret, Maire de Montembeuf.

Arrondissement d'Angoulême.

Composé de 9 cantons; 143 communes; 130.456 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Albert père ✻, Prés. du trib. civil d'Angoulême, ancien député.
Bellamy ✻, négociant à Angoulême.
Boussiron, notaire à Lavalette.
Duvoisin de Soumagnac, médecin, Maire de Montbron.
Debussac, prop. à Angoulême.
Fouchier, Maire de La Rochefoucauld.
Guimberteau, Maire d'Aubeville.
Plantevigne-Lastier, à Marcillac-Lanville.
Prémont, médecin à St-Amant-de-Boixe.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Barbezieux.

Composé de 6 cantons; 87 communes; 55,532 habitans.

M. Lelennier ✻, *Sous-Préfet*, à Barbezieux.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bordier-Petit-Maine, J.-de-p. à Montmoreau.
Bouillon, prop. à Aubeterre.
Bourdier-Belisle, notaire et Maire de Rioux-Martin.
Chadeffaud, avoué à Barbezieux.
Duclas, notaire et Maire de Brossac.
Fèvre, notaire à Reignac.
Geynet fils, Chef de bat., prop. à Deviac.
Lavaud, notaire à Chalais.
Loquet, Juge d'instruction à Barbezieux.

Arrondissement de Cognac.

Composé de 4 cantons; 70 communes; 51,647 habitans.

M. Dupuy ✻, *Sous-Préfet*, à Cognac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Babin, prop. à Cherves.
Filhon, anc. directeur du service forestier, à Ambleville.
Guille, prop. à Foussignac.
Guillet de Planteroche, avocat à Cognac.
Jacques, Maire de Ste-Sevère.
Texier, adjoint au Maire de Touzac.
Thenevot, chirurgien à Châteauneuf.
Yvon, prop. à Genté.
Yvon, prop. à Gimeux.

Arrondissement de Confolens.

Composé de 6 cantons; 70 communes; 68,583 habitans.

M. Babaud-Praisnaud ✻, *Sous-Préfet*, à Confolens.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Barbarin-Lamartinie, prop. à Confolens.
Dansays, propriét., Maire d'Esse.
Laboissière (Cte de), prop. à Chirat.
Laporte-Ladoume, prop. à Champagne-Mouton.
Marchand, notaire, Maire de Chasseneuil.
Montaxier ✻, capit. retr. à Beaulieu.
Prévost-Maisonnay, adjoint à Abzac.
Theilliet, avocat à Chabannais.
Veyret, propriét., Maire de Mazerolles.

Arrondissement de Ruffec.

Composé de 4 cantons; 83 communes; 58,908 habitans.

M. Bellocq, *Sous-Préfet*, à Ruffec.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Audidier, avocat à Ruffec.
D'Hemery, Maire de Bioussac.
Gauthier-Laplaine, Maire d'Aigre.
Labarde, prop. à Fouqueures.
Lambert, prop. à Mausle.
Lynier, anc. vérif. de l'enreg. à Villefagnan.
Martin-Lacombe, prop. à Fontclaireau.
Nadaud, Maire de Ventouse.
Poitevin-Lépinière ✻, Maire d'Empuré.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Angoulême	Gellibert.	Confolens.	Chazaud.
Barbezieux	Monteilh.	Montbron.	Duvoisin de Soumagnac.
Champniers. . . .	Chevrier.	Ruffec.	Demondion.
Cognac	Martell.		

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE.

Ce département est composé de l'Aunis et de partie de la Saintonge.

Il est borné au N. par les départemens de la Vendée et des Deux-Sèvres : à l'E par une partie de celui des Deux Sèvres, et par celui de la Charente : au S. par les départemens de la Dordogne et de la Gironde : et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,404,460 arpens, ou 716,814 hectares. Il paie 3,266,183 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 449 649 individus ; il est divisé en six arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux ; il a 2,700 électeurs, qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la onzième division militaire, le diocèse de La Rochelle, et le ressort de la Cour royale de Poitiers.

PRÉFECTURE.

M. DE PELET ✻, *Préfet*, à La Rochelle.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Desnobles (*Secr.-gén.*), Vincens, Pellier, Michel, Bargignac.

Conseil général de département. Messieurs,

Banchereau, subst du Proc du R. à Rochefort
Bonnet de Lescure (O ✻), Maire de Rochefort, ancien député.
Burgaud, prop. à Tonnay-Charente.
Callot aîné, négociant à La Rochelle.
Chassiron (Bon de) ✻, à La Rochelle, Dép.
Cristin, Maire de Matha.
Decheverry, prop. à Château, île d'Oléron.
De Saint-Blancart, Juge d'instr. au trib. de Saint-Jean-d'Angely.
Disdier, sous-commissaire de marine retraité, prop. à St-Pierre, île d'Oléron.
Duchâtel (Cte Tanneguy) (O ✻). Député.
Dufaure, avocat à Bordeaux, Député.
Duvallois, notaire à Taillebourg.
Eymery, Maire de Bois.
Fleuriau de Bellevue (O ✻), M. du conseil supér. de santé, à La Rochelle, anc. dép.
Fourré, Juge-de-paix à St.-Porchaire.
Julliot aîné, agent de change, à La Rochelle.
Lambert, Maire de Saint-Sever.
Lemercier (Bon) ✻, Lieut.-Col., à Saintes.
Marchais, Maire de Barzan.
Mercier-Lagrollière, prop à Champagnac.
Pelletan ✻, prop. à Royan.
Perthuis-Lasalle, Maire d'Aulnay.
Poitevin, Maire d'Authon.
Renou, fabr. de sucre de better. à Ballons.
Riquet, Maire d'Orignolles.
Rivaille, Maire de St.-Martin Ile-de-Ré.
Rodier, Maire de Marans.
Savary ✻. Cons. hon à la C. roy. de Poitiers.
Senné, Maire de St.-Just, anc. député.
Tolluire, nég. à La Tremblade.

Arrondissement de La Rochelle.

Composé de 8 cantons ; 55 communes ; 78,791 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Beltrémieux, ag. de change à La Rochelle.
Coutret, négociant, Maire de Loix.
Dumont Coutant, Juge-de-paix à St.-Martin-Ile-de-Ré.
Gaudineau, notaire à Marans.
Lanusse, négoc. à La Rochelle.
Mainguet, prop. à Benon.
Morin, notaire à La Rochelle.
Rasteau, négociant, Maire de La Rochelle.
Roy, Maire de St.-Rogatien.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Jonzac.

Composé de 7 cantons; 120 communes; 82,936 habitans.

M. Narjot (J.), *Sous-Préfet*, à Jonzac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Augé, notaire, Maire de Nieul-le-Virouil.
Blancher, propriét. à Mirambeau.
Cadiot, chirurgien à Jonzac.
Chaparre, médecin à St.-Fort.
Coindreau, Juge-de-paix a Montendre.
Gallut, notaire et Maire à Archiac.
Laurore ✻, anc offic., Maire au Fouilloux.
Rougier, no aire et Maire à Montlieu.
Seguinaud, Juge-de-paix à St.-Genis.

Arrondissement de Marennes.

Composé de 6 cantons; 34 communes; 49,626 habitans.

M. Leterme ✻, *Sous-Préfet*, à Marennes.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Allenet, prop. à St.-Pierre.
Charron-Perry. négociant à Marennes.
Delaage (O ✻). Lieut.-Col. du génie retr., au château d'Oléron, ancien député.
Dulhouchet-Desplaces, Maire à Royan.
Favre, prop à St.-Agnant.
Gabiou, marchand à Etaules.
Garesché, prop. à St-Sornin.
Masson, prop. négociant à Arvert.
Renaud-Morisset, nég. Maire de S.-Georges.

Arrondissement de Rochefort.

Composé de 4 cantons; 42 communes; 51,727 habitans.

M. Vincens (Louis) ✻, *Sous-Préfet*, à Rochefort.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Audry, maître de postes, adjoint à Forges.
Audry, prop à Bouhet.
Bonneau, propr à Surgères.
Chicot, négociant à Rochefort.
Couturier jeune, prop. à Rochefort.
Godineau, notaire à St.-Pierre-de-Surgères.
Laugaudin, garde des vivres de la marine, à Rochefort.
Regnauld, prop. à Charente.
Richard, nég. à Charente.

Arrondissement de Saintes.

Composé de 8 cantons; 109 communes; 104,871 habitans.

M. le Cte de Tanlay, Auditeur au Cons.-d'Etat, *Sous-Préfet*, à Saintes.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bouyer, notaire et Maire de Burie.
Dubois, Maire de Saujon
Dumorisson, Juge-de-paix à Pons.
Duplaix, prop., Maire de Cozes.
Hillairet, prop., Maire de S.-André-de-Lidon
Leriget ✻, Maire de Saintes.
Oudet (B^on), Juge suppléant au trib. civil de Saintes.
Poitevin, notaire à Pons.
Rousset, Juge d'instruction à Saintes.

Arrondissement de Saint-Jean-d'Angély.

Composé de 7 cantons; 120 communes; 81,692 habitans.

M. Philis ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Jean-d'Angély.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Ballanger, notaire, Maire de St.-Hilaire.
Chopy, prop Maire de St.-Jean-d'Angély.
Favreau, négociant à Puycolland.
Guérin, Juge-de-paix à Aulnay.
Lauvard, Juge-de-paix à Matha.
Lemoyne, avocat à St.-Jean-d'Angély.
Lotte, Maire des Touches-de-Périgny.
Perraudeau, Juge-de-paix de St.-Savinien, aux Nouvelles.
Roy (O ✻), officier d'artill. retr., à Loulay.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Ars.	Button.
Jonzac.	Blanc-Fontenille.
La Rochelle. . . .	Rasteau.
Marans.	Rodier.
Marennes.	Charron-Aubin.
Pons.	Poitevin.
Rochefort. . . .	Dérussat.
St.-Georges. . . .	Renaud-Morisset.
St.-Jean d'Angély.	Chopy.
St.-Pierre. . . .	Disdier.
St.-Savinien. . . .	Lestrille.
Saintes.	Lériget ✻.
Tonnay-Charente.	Violleau.

DÉPARTEMENT DU CHER.

L'un des deux que forme le Berry.

Il est borné au N. par les départemens de la Nièvre, du Loiret et de Loir-et-Cher; à l'E. par celui de la Nièvre; au S. par ceux de la Creuse, de l'Allier et de l'Indre; et à l'O. par le département de l'Indre. Sa superficie est d'environ 1,450,134 arpens. ou 740,125 hectares. Il paie 1,374,909 fr. d'impôt foncier: sa population est de 276,853 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,109 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse de Bourges et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Cte DE LAPPARENT ✻, *Préfet*, à Bourges.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Delasalle. Thomas-Portal. Turquet (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Baudouin ✻, Prés. à la Cour roy. de Bourges.
Bessault, Maire de Graçay.
Boin (O ✻), médecin, Maire de St.-Denis-de-Palin, ancien député.
Boissy (Cte de), à Castelneau.
Bouzique, avocat à Bourges.
Cartier-St-René, prop à Lury.
Cordier de Montreuil (Bon), à Ivoy-le-Pré.
Debize, prop. à St.-Priest.
Decenciere-Ferrandière, Juge au tribunal de Bourges.
Doulcet, Maire de Ménétréol-sur-Sauldre.
Duvergier de Hauranne, Député
Forqueray, m. de forg. Maire du Chautay.
Huguet du Lys, Juge-de-paix de Saulzay.
Jaubert (Cte), Député.
Lambert ✻, Maire de St.-Hilaire-s.-Court.
Massé ✻, Maire de Nérondes.
Mayet-Genétry ✻, avoc., Maire de Bourges.
Méchin-Desquins, Juge-de-p. de Sancoins.
Métairie, maître de forges, Maire de Precy.
Michel, avocat à la Cour royale de Bourges.
Montalivet (Cte de) (G O ✻), Pair, Ministre de l'Intérieur.
Naudin ✻, Cons. à la Cour royale de Paris.
Petitjean, Juge-de-paix au Châtelet.
Pétry, prop. à Mehun.
Rey, ancien médecin, à Coust.
Rochefoucauld (Mis Gaëtan de la) (O ✻), Dép.
Soyer, Maire à Argent.
Tascher (Bon de), Maire de Thauvenay.
Vergne, notaire à Bourges.

Arrondissement de Bourges.

Composé de 10 cantons; 102 communes; 108,476 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Besnard-Dubuisson, prop. à Baugy.
Bessant, à Juge-de-paix à Graçay.
Bourdin propriét à Vierzon.
Brunet d'Auvaux, conseiller à la cour royale de Bourges.
Chauvigné, notaire, Maire aux Aix.
Dubois ✻, Prés. à la Cour roy. de Bourges.
Guerre, notaire, Maire de St.-Martin.
Rapin-Duplaix, Juge-de-paix de Levet.
Thiot Varenne, avocat à Bourges.
Travanet (Mis de) ✻, anc. off., à S.-Florent.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Saint-Amand.

Composé de 11 cantons; 119 communes; 97,470 habitans.

M. Mourgue, Auditeur au Conseil-d'Etat, *Sous-Préfet*, à St.-Amand.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bouyonnet, notaire à Château-Meillant.
Boylières-St.-Georges, prop. à Dun-le-Roi.
Chabert de Fondville, prop. à Lignières.
Germain, médecin à Sancoins.
Gosset, Maire de Charenton.
Massé (H.), prop. à Nérondes.
Massé (L.), prop. à la Guerche.
Neiret, notaire, Maire de Châteauneuf.
Porcheron-Desplaces, prop. à St.-Amand.
Regnault, Maire d'Ardennais.
Thévenard-Merin, substitut du Procureur du Roi à St.-Amand.

Arrondissement de Sancerre.

Composé de 8 cantons; 76 communes; 70,907 habitans.

M. Laylavoix, *Sous-Préfet*, à Sancerre.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Cléraut, notaire à Sancerre.
Decencières-Sablonnière, prop. à Boucart.
Gudoin, notaire à Léré.
Gay-Lugny, Maire de Feux.
Gromet, Maire d'Henrichemont.
Pannariou, Juge-de-paix à Sancergues.
Lemaitre (Alphonse), médecin à Aubigny.
Rossignol de Laronde, prop. à Ennordres.
Soyer, prop. à Maire de Brinon.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bourges.	Mayet-Génétry ✻.	Sancerre.	Lamarre.
Dun-le-Roi. . . .	Picart.	Vierzon-Ville. . .	Moyret.
Mehun.	Thiot aîné.	Vierzon-Village. .	Theurier.
St.-Amand.	Robertet.		

DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE.

Ce département tire son nom d'une rivière qui passe à Tulle et à Brive, et se jette dans la Vezère; c'est un des départemens que forment le Haut et Bas-Limousin.

Il est borné au N. par les départemens du Puy-de-Dôme, de la Creuse, de la Haute-Vienne: à l'E. par ceux du Puy-de-Dôme et du Cantal; au S. par ceux du Cantal, du Lot et de la Dordogne: et à l'O. par ceux de la Dordogne et de la Haute-Vienne. Sa superficie est d'environ 1,165,235 arpens, ou 594,717 hectares. Il paie 1,173,794 fr. d'impot foncier; sa population est de 302,433 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 939 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-neuvième division militaire, le diocèse de Tulle, et le ressort de la Cour royale de Limoges.

PRÉFECTURE.

M. Thomas (T.) ✻, *Préfet*, à Tulle.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Charain, Chouffour, Bedoch fils (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Armand ✻, prop. St.-Germain-les-Vergues.
Borie, Juge-de-paix à Meyssac.
Bourzat, notaire, Maire de Pérols.
Breton fils, notaire et Maire à Tarnac.
Brindel, avocat et Juge suppléant à Ussel.
Chabriniac, Juge-de-paix à Beynat.
Chadabet, Procureur du Roi à Tulle.
Chassagnac de Guimond, Maire de Rosiers.
Chasteau-Dubreuil, cons. à la C. roy. de Riom.
Clément, Juge-de-paix à Merignac-l'Eglise.
Costa (Bon de) ✻, prop. à Beaulieu.
Debeaune ✻, Juge-de-paix à Lubersac
Delort de la Flote (O ✻), Col. d'artillerie.
De Pebeyre ✻, Maire à S.-Pardoux-Croisille.
Dupuy, Juge-de-paix à Neuvic.
Godin de l'Epinay (O ✻), Maire de Lissac.
Lachaud, notaire à Treignac.
Lestourgie, médecin, Maire d'Argentat.
Lavialle de Masmorel ✻, Présid. du trib. civil de Brive, ancien député.
Lebraly, avocat, prop. à St.-Dézéry.
Meillac, Maire de Mercœur.
Montlouis, négociant à Paris.
Nauche, notaire, Maire de Vigeois.
Panquinot, jurisconsulte.
Personne-Duburg, Juge-de-paix à Uzerche.
Soulhiet, médecin, Maire de Tulle.
Toulzac, Maire de Brive.
Valon (Cte de) (O ✻), Député, à S.-Priest.
Vaur, prop. à Servières.

Arrondissement de Tulle.

Composé de 12 cantons ; 117 communes ; 129,799 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bayle, Juge-de-paix à Treignac.
Barbou-Desplaces, prop. à Salon.
Dambert, prop. à Egletens.
Gorsse, avocat à Corrèze.
Grèze, Juge au tribunal civil de Tulle.
Jurbert, Juge-de-paix à St.-Privat.
Laqueille, Maire de Goulles.
Moussours, avoué à Tulle.
Pertuis, Maire de Soursac.
Rivière, médecin à Chamboulive.
Soustre de la Gauterie, prop. à Champagnac.
Vastroux, Maire de St.-Chamant.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brive.

Composé de 10 cantons ; 100 communes ; 113,094 habitans.

M. Dubousquet-Laborderie ✻, *Sous-Préfet*, à Brive.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Blusson, Maire de l'Arche.
Bosche, médecin, Maire d'Allassac.
Debest de la Croizille, offic. retr. à Ayen.
De Lapraderie, Maire de Lauteuil.
Donnet-Fonrobert ✻, Maire de S.-Sornin.
Fleygnac, Juge-de-paix, à Vigeois.
Laramade de Friac, prop. à Collonges.
Lestourgie ✻, Maire de Beaulieu.
Mathon, prop. à Vontezac.
Rivet, Procureur du Roi à Brive.

Arrondissement d'Ussel.

Composé de 7 cantons ; 74 communes ; 59,540 habitans.

M. de Laprengne, Auditeur au Cons.-d'Etat, *Sous-Préfet*, à Ussel.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Badour, avocat et 1er adj. au Maire d'Ussel.
Bonnot, Juge au trib. civ. d'Ussel.
Choriol, notaire d'Eygurande.
Coutaud, anc. notaire, prop. à Tarnac.
Demathieu, médecin, Maire de Neuvie.
Montbazet, Maire à Meymac.
Monange, avocat à Ussel.
Nicolet fils aîné, Juge-de-paix à Bort.
Plazanet, Maire de Peyrelevade.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Allassac.	Bosche.	Lubersac.	Terracord.
Argentat.	Lestourgie.	Meymac.	Montbazet.
Brive.	Toulzac.	Tulle.	Soleilhet.
Chamboulive. . . .	Lavialle.	Ussel.	Redon.
Donzenac.	Grivel.	Uzerche.	Materre ✻.

DÉPARTEMENT DE LA CORSE.

Ce département comprend l'île de Corse.

Sa superficie est de 874,741 hectares : il paie 233,002 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 207,889 individus. il est divisé en cinq arrondissemens communaux et 2 arrondissemens électoraux ; il a 309 électeurs qui envoient 2 membres à la Chambre des Députés. Il forme la dix-septième division militaire, le diocèse d'Ajaccio et le ressort de la Cour royale de Bastia.

La Corse possède de vastes forêts, les plus belles, peut-être, de toute l'Europe. Elle renferme des marais qui, rendus à l'agriculture par le desséchement, peuvent être la source de richesses immenses. La belle plaine d'Aleria, seule, peut fournir aux besoins de plus de cent mille habitans. Le sol de la Corse est susceptible de toutes les productions : l'olivier, le mûrier, le citronnier et la plus grande partie des plantes intertropicales y viennent presque naturellement.

PRÉFECTURE.

M. JOURDAN (du Var) (O ✻), *Préfet*, à Ajaccio.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

J. G. Peraldi ✻, D. A. Vico (*Secrét.-gén.*), A. Gentile.

Conseil général de département. Messieurs,

Abbatucci, Prés. à la Cour roy. d'Orléans.
Belgodere de Bagnaja, avocat à Belgodere.
Benedetti, prop. à Corte.
Buonacorsi, prop. à Caleuzana.
Buttafoco (Jean-Sébast.), contrôl. des contributions directes, à Bastia.
Casale, Prés. de ch. à la Cour roy. de Bastia.
Chiappe, prop à Ajaccio.
Cuneo d'Ornano, Président du tribunal de 1re instance d'Ajaccio.
Estella, Juge-de-paix à Luri.
Gaffori, avocat à Corte.
Gavini, cons. à la Cour royale de Bastia.
Laurelli, lieutenant des voltigeurs corses.
Morati, prop. à Murato.
Multedo, prop. et avocat à Bastia.
Olivieri, Juge au tribunal d'Ajaccio.
Ornano, Juge-de-paix à Ste-Marie.
Paoli, Procureur du Roi à Calvi.
Peretti, prop. à Olmeto.
Pietrasanta, Proc. du Roi à Bastia.
Pietri, prop. à Monticello.
Poli, Procureur du Roi à Ajaccio.
Raffaelli, Juge-de-paix à Bastia.
Saliceti, capitaine en réforme, à Saliceto.
Sebastiani (Vte) (G O ✻), Lieut.-général, Comm. la 17e division militaire, à Bastia.
Sébastiani, prop. à Porta.
Stefanini, M. du cons. municipal de Bastia.
Suzzoni ✻, avocat à Bastia.
Versini, médecin à Ajaccio.
N. . . . . .

Arrondissement d'Ajaccio.

Composé de 12 cantons; 72 communes; 46,383 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Berthin, prop. et négociant à Ajaccio.
Bianchi, Maire de Coggio.
Bruni, prop. à Pila et Canale.
Damico, M. du cons. municip., à Ajaccio.
Ferri-Pisani, Juge de-paix à Bocognano.
Follacci, propriétaire.
Leca, prop. et marchand à Vico.
Peraldi, prop. et avocat à Ajaccio.
Poggi, prop. à Licavo.
Poli, Juge-de-paix à Ajaccio.
Pugliesi prop. et négociant à Ajaccio.
Rocca-Cristinacce, Maire de Vico.
Vico, prop. et commerçant à Ajaccio.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bastia.

Composé de 19 cantons; 94 communes; 63,764 habitans.

M. Morati ✻, *Sous-Préfet*, à Bastia.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Angelis (d'), prop. à Nouza.
Battisti, prop. à Saint-Nicolas.
Bertola, prop. à Lama.
Biaggini, prop. à Sorio.
Caccraguerra, prop. à Volpajola.
Caraffa, Mal-de-camp en retr. à Bastia.
Caraffa, avocat à Bastia.
Cesari, prop. à St.-Florent.
De Casabianca, prop. à Casabianca.
Felicelli, Maire de Rapale.
Ferdinandi, docteur en droit à Brando.
Giuseppi, prop. à Luri
Marchetti, prop. à Scata
Marchetti, prop. à St.-Nicolas.
Patrimonio, prop à Bastia.
Petrignani, prop à Veuzolasca.
Pietri, Maire de Morsiglia.
Taddei, Maire de Pero et Case-Vecchie.
Tomassini, Juge-de-paix à San-Martino.
Vinciguerra, Maire à Olmeto.

Arrondissement de Calvi.

Composé de 6 cantons; 34 communes; 21,469 habitans.

M. Pompeï, *Sous-Préfet*, à Calvi.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Arrighi (A.Fr.), prop. à Speloncato.
Bonavita, prop. à San-Reparata.
Colona-Leca, prop. à Lunio.
Emanuelli (D. Fr.), prop. Maire de Palasca.
Marcelli, avocat, Maire d'Aregno.
Marini (Marino), prop. Maire de Calenzana.
Marini (N.), prop. à Calenzana.
Renucci, Maire de Feliceto.
Suzzoni (J. A.), nég. Maire de l'Isle-Rousse.

Arrondissement de Corté.

Composé de 15 cantons; 112 communes; 50,534 habitans.

M. Giubega (Hyacinthe), *Sous-Préfet*, à Corté.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Adriani, prop. à Corté.
Arrighi (V. M.), médecin à Noceta.
Benedetti (Franç.), Juge-de-paix à Corté.
Carlotti (J. P.), Juge-de-paix à Poggio
Colonna, greffier de la just.-de-p. à Omessa.
Franchini (J. F.), Juge-de p. à Linquizetta.
Gabrielli (Xavier), prop. à Tralonca.
Grimaldi (A. L.), médecin à Calacuccia.
Grimaldi (M.), prop. à Castetiſao.
Massoni (P.), prop. à Valle-d'Alesani.
Pieri (J. M.), prop. à Ghisoni.
Saliceti, médecin.
Saliceti (Th.), prop. à Saliceto.
Salviati, médecin, Maire de Valle-d'Orezzo.
N. . . . . .
N. . . . . .

Arrondissement de Sartene.

Composé de 8 cantons; 43 communes; 25,739 habitans.

M. Costa, *Sous-Préfet*, à Sartene.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Casanova, prop. à Sartene.
Colonna-d'Istria, prop. à Petreto et Bicchisano
Galloni-d'Istria, propriétaire.
Giacomoni, Juge-de-paix à Ste-Lucie.
Mancini, pharmacien à Sartene.
Peretti, prop. et médecin à Sartene.
Pietri, prop. et médecin à Sartene.
Quenza, Maire de Porto-Vecchio.
Trani, prop., Maire de Bonifaccio.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Ajaccio. . . . . Cuneo d'Ornano ✻.
Bastia. . . . . Lota ✻.
Calvi. . . . . Bizzo.
Corté. . . . . Guelfucci.
Sartene. . . . . Casanova.

DÉPARTEMENT DE LA COTE-D'OR.

Son nom lui vient d'une chaîne de petites montagnes qui s'étendent depuis Dijon, par Nuits, Beaune et Châlons, jusqu'à Mâcon, ainsi nommée à cause des bons vins qu'elle produit; ce département est le second des quatre que forment la Bourgogne, l'Auxerrois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Marne, de l'Aube et de l'Yonne: à l'E. par ceux de la Haute-Marne, de la Haute-Saône et du Jura: au S. par ceux du Jura et de Saône-et-Loire; et à l'O. par ceux de la Nièvre et de l'Yonne. Son étendue est d'environ 1,718,228 arpens, ou 876,956 hectares. Il a une superficie boisée de 243,088 hectares. Il est traversé de l'E. à l'O. par le canal de Bourgogne, sur une longueur de 151,354 mètres. Il paie 3,537,492 fr. d'impôt foncier; sa population est de 385,634 individus, il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 2,501 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-huitième division militaire, le diocèse de Dijon et le ressort de la Cour royale de la même ville. Il fait partie du huitième arrondissement forestier.

PRÉFECTURE.

M. Chaper (O ✻), *Préfet*, à Dijon.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Tisserandot (*Secrét.-gén.*), Lesénécal, Jacob, Huguet.

Conseil général de département. Messieurs,

Baudot, prop. à Pagny-le-Château.
Belot, memb. du cons. municipal de Dijon.
Benoit, Conseiller-Auditeur à Dijon.
Bonneviot, prop. à Pouilly-sur-Vingeanne.
Bony (C ✻). Mal-de-c., à Selongey.
Bordet-Jourdheuil, maître de forges.
Bordot-Godard, négoc. Maire de Vitteaux.
Brenot, prop. à Aignay.
Brenot ✻, Colonel d'état-major retraité.
Chaussier, ancien avoué, prop. à Barbireys-sur-Ouche.
Couturier, maître de forg. à Ampilly-le-Sec.
Cugnotet, prop. à Dijon.
Forey, notaire à Nuits.
Gelez, adjoint, à Montbard.
Gilles, notaire à Auxonne.
Godard-Poussignol, avocat à Chailly.
Guillemot-Narjolet, prop., avocat à Dijon.
Hernoux, Maire de Dijon. Député.
Heudelet (Cte) (G O ✻), Lieut. gén. Pair.
Laligant, memb. du cons. mun. Chef de bat. de la garde nationale de Saulieu.
Lévêque, prop. à Dijon.
Louis-Bazile ✻, maître de forges, à Châtillon, anc. député.
Michaud-Moreil, négociant à Beaune.
Mollerat-Guyot, prop. à Veuvey-s.-Ouche.
Monteimet de Musigny, prop. à Musigny.
Moreau ✻, Présid. du trib. civil de Semur.
Perrenet, ex-proc. du Roi, avocat à Dijon.
Poulet-Denuys, négociant à Beaune.
Saunac ✻, prop. à St.-Sauveur, anc. député.
Tardy, prop. à Dijon.

Arrondissement de Dijon.

Composé de 14 cantons; 264 communes; 138,094 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Ally, prop. à Grancey-le-Château.
Blandin, médecin à Mirebeau.
Blondel, prop. à St-Seine-sur-Vingeanne.
Bouchard, négociant à Dijon.
Caire, notaire à Auxonne.
Chaussier, prop. à St-Seine-l'Abbaye.
Dermenon, notaire à Dijon.
Floret, prop. à Talmay.
Leroux, prop. à Ste-Marie-sur-Ouche.
Mairet, notaire à Genlis.
Marion, négociant à Fixin.
Perriquet, avoué à Dijon.
Robinet, négociant à Dijon.
Thoureau, maître de forges à Moloy.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Beaune.

Composé de 10 cantons; 202 communes; 123,030 habitans.

M. Pautet, *Sous-Préfet*, à Beaune.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bérard, prop. à Mont-St.-Jean.
Bollenot-Gauthey, Juge au tribunal civil de Beaune.
Bourceret, médecin à Arnay-le-Duc.
Brochot, Juge-de-p. de Liernais, à Villiers.
Dubois, négociant à Chassagne.
Duret, médecin à Nuits.
Gauthert, médecin à Seurre.
Lardillon, prop. à Franxault.
Molin, avocat à Beaune.
Vauchey-Verry, prop. à Beaune.

Arrondissement de Châtillon-sur-Seine.

Composé de 6 cantons; 116 communes 53,995 habitans.

M. Lacordaire, *Sous-Préfet*, à Châtillon-sur-Seine.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bougueret, maître de forges, à Voulaine.
Estienne, prop. Maire de Baigneux.
Gallereux, médecin à Laignes.
Lapérouse ✻, avocat, Maire de Châtillon.
Maître-Humbert, maître de forg. à Châtillon.
Plivard, marchand à Brion.
Rigogne, prop. à Meulson.
Thoureau, prop. Maire de Larrey.
Verdin, prop. à Courban.

Arrondissement de Semur.

Composé de 6 cantons; 143 communes; 70,505 habitans.

M. Larribe ✻, *Sous-Préfet*, à Semur.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Belime, notaire à Villeaux.
Capitain, marchand de laine à Frolois.
Joly-Saint-Florent, prop. à Semur.
Laureau-Guenyot, adj au Maire de Semur.
Lecœur, Maire de Précy-sous-Thil.
Mérandon, prop. à Saulieu.
Peti, ancien notaire, Maire de Flavigny.
Thomas, médecin à Saulieu
Villement, Maire de Moutiers-St.-Jean.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Auxonne.	Tavian.	Nuits.	Duret.
Beaune.	N.	Saulieu.	Meraudon.
Châtillon. . . .	Lapérouse ✻.	Semur.	N. . . . .
Dijon.	Hernoux.	Seurre.	Gauthier-Stirum.

DÉPARTEMENT DES COTES-DU-NORD.

C'est un des cinq que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan; à l'E. par le département d'Ille-et-Vilaine; au S. par le département du Morbihan, et à l'O. par celui du Finistère. Sa superficie est d'environ 1,450,894 arpens, ou 744,073 hectares Il paie 2,307,254 fr. d'impôt foncier; sa population est de 605,563 individus, il est divisé en cinq arrondissemens communaux et six arrondissemens électoraux; il a 1,557 électeurs qui envoient six membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Saint-Brieuc et le ressort de la Cour royale de Rennes.

PRÉFECTURE.

M. Thieullen ✻, *Préfet*, à Saint-Brieuc.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Lymon-Bellessue, Duguerny (*Secrét.-gén.*), Lenduger-Formorel, Bouvier-Destouches ✻, Vesuly (Jean-Marie).

Conseil général de département. Messieurs,

Allenou, négociant à Quintin.
Baron-Dutaya, Maire de l'Hermitage.
Belhom, notaire à St.-Brieuc.
Besnard, armateur, à Plérin.
Bigrel, avoué à Loudéac.
Catuellan, prop. à Hénon.
Decouvrant, Maire de Ploumilliau.
De St-Pern Coueslan, Député, à Dinan.
Duval, notaire, Maire de Lanvollon.
Egault, Maire de Dinan.
Gaultier, Maire de Pontrieux.
Guillerm, notaire à Locarn.
Illiac aîné, négociant à Tréguier.
Lecalvez, notaire, adjoint au Maire de Guingamp
Le Gué, negociant à Uzel.
Le Normand des Salles, capitaine du génie
Le Pomellec, Maire de St.-Brieuc.
Le Provost, Maire de Lanmodez
Lesaulnier St.-Jouan, Maire de Binic.
Levavasseur, Maire de Matignon.
Moucet, prop. à Plancoët.
Nayrod, médecin à Lannion.
Ollitrault-Dureste, prop. à Hautcorlay.
Pasquiou, Maire de Trévou-Tréguignec.
Perret, Maire de Gouray.
Petibon, Juge-de-paix à Broons.
Sauveur de la Chapelle ✻, Maire de Guingamp, Député.
Tassel, avocat à Lannion.
Thoreux, Maire de Lamballe.
Tiengou de Tréfériou, Conseiller à la cour royale de Rennes.

Arrondissement de St-Brieuc.

Composé de 12 cantons; 94 communes; 174,178 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bichemin, comm. la garde nat. de Lamballe.
Bothen, négociant à St.-Brieuc.
Caliau, prop. à Châtelandron.
Defloyd, prop. à Pommerit-le-Vicomte.
Guépin, Maire de Plœuc.
Guyomar, Juge-de-paix à St.-Brieuc.
Lamandour, Maire de Plounez.
Michel, prop. à Plehedel.
Pturel, prop. à Erquy.
Perrio, médecin à Quintin.
Ruellan, négociant à Etables.
Veillet, Maire de Moncontour.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dinan:

Composé de 10 cantons; 90 communes; 111,995 habitans.

M. Néel-Lavigne (Charles) ✱, *Sous-Préfet*, à Dinan.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Beslay, médecin à Plancoët.
Buart, prop. à Broons.
Bigeon, médecin à Dinan.
Larère, prop., march. de vins à Dinan.
Le Moine, Maire de Pleslin.
Le Moine de Launay, avocat à St.-Juvat.
Le Mordan-Villecochard, Maire de Pléhérel.
Picquet, notaire à Broons.
Picquet, marchand à Dinan.
Trotard, médecin, Maire de Jugon.

Arrondissement de Guingamp.

Composé de 10 cantons; 73 communes; 117,059 habitans.

M. E. Brunot, *Sous-Préfet*, à Guingamp.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Clech Kerthomas, notaire à Guingamp.
Huchet, Maire de St.-Nicolas-du-Pelein.
Le Calvez, prop. à Bégard.
Le Gac, avocat, à Rostrenen.
Le Follezou, cultiv., prop. à Trebrivan.
Le Guillou-Kergoat, Juge-de-paix à Bourbac.
Lemoigne, Maire de Pestivien.
Le Saux, Juge-de-paix à Pontrieux.
Philippe, notaire à Guingamp.
Suant, Gref de la justice-de-paix de Plouagat.

Arrondissement de Lannion.

Composé de 7 cantons; 62 communes; 107,229 habitans.

M. Loton fils, *Sous-Préfet*, à Lannion.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Le Béver, Maire de Trédarzec.
Le Clech, prop. Maire de Plouaret.
Le Coz, notaire, Maire de Pleumeur-Bodou.
Le Grand, Maire de Langoat.
Le Luyer, notaire à Plouaret.
Le Saux du Mesguin, Juge-de-paix à Tréguier.
Quesseveur, Maire de Plufur.
Tassel, avoué à Lannion.
Tigeon, prop., Maire de Troguéry.

Arrondissement de Loudéac.

Composé de 9 cantons; 56 communes; 95,102 habitans.

M. Doumerc, *Sous-Préfet*, à Loudéac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Connan aîné, marchand à Loudéac.
De Kerpezdron, Juge-de-paix à Plumieux.
Fraboulet, prop. à Mur.
Guillo-Lohan, négociant, Maire du Quillio.
Josset, officier de santé à Merdrignac.
Mario, direct. de forges, Maire de Perret.
Ruellan, Juge-de-paix à Collinée.
Saffray père, notaire à Loudéac.
Trobert père, adj. au Maire de Plouguenast.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Regard.	Penanhoat.
Bourbriac.	Le Roy.
Corseul.	Salmon.
Dinan.	Egault.
Etables.	Jan (Joseph).
Evran.	Marleville ✻.
Glomel.	Gautier.
Guingamp.	Sauveur de la Chapelle ✻
Hénon.	Richecœur fils.
Lamballe.	Thoreux.
Lamotte.	Radenac.
Lannion.	Raoult.
Laniscat.	Lechaux.
Louargat.	Mahé.
Loudéac.	Lansart.
Plaintel.	Rouault.
Pledran.	Leguen.
Plelo	Pédron.
Plémet.	Carré Kerisouët.
Plemy.	Doré.
Plénec-Jugon. . .	Gourdet.
Plerin.	Denis.
Plessala.	Daniel.
Plestin.	Cotti.
Pleubian.	Le Flem.
Pleuc.	Guépin.
Pleudihen.	Angot.
Ploëzal.	Le Goff.
Plouaret.	Clech.
Plouasne	Letellier.
Ploubazlanec. . . .	Le Goff.
Ploubezre.	Allain.
Plouër.	Bourdé Villeaubeau.
Plouezec.	Le Trocquer.
Plougonver	Le Bouelté.
Plouguenast. . . .	Cadoret.
Plouguernevel. . .	Boscher.
Plouha.	Chaumont.
Ploumilliau. . . .	Decouvrant.
Plumieux.	Louet.
Pordic.	Guibert.
Quintin.	N. . . .
St.-Brandan. . . .	Gicquel.
St.-Brieuc.	Le Pomellec.
Tréguier.	Illiac.
Trevé.	Moizan.

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE.

Il est formé de la ci-devant Haute-Marche, et de quelques parties des anciennes provinces du Berri, du Bourbonnais, du Limousin et de l'Auvergne.

Il est borné au N. par les départemens de l'Allier, du Cher et de l'Indre; à l'Est par ceux de l'Allier et du Puy-de-Dôme; au S. par celui de la Corrèze, et à l'O. par celui de la Haute-Vienne Sa superficie est d'environ 1,135,332 arpens, ou 579,455 hectares. Il paie 983,282 fr. d'impôt foncier; sa population est de 276,234 individus; il est divisé en 276 communes formant quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 745 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse de Limoges et le ressort de la Cour royale de la même ville et dans le vingt-troisième arrondissement forestier.

PRÉFECTURE.

M. Dechamps (Auguste) ✻, *Préfet*, à Guéret.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Cressant (*Secrét.-gén.*), Fayolle. Bernard.

Conseil général de département. Messieurs,

Baraillon, médecin, Maire de Chambon.
Barjon, notaire à La Nouaille.
Barraud-Richemont, Maire à Evaux.
Bayle-St.-Setier, Maire de la Courtine.
Beraud, notaire, Maire de Chénerailles.
Charrière, notaire à Ahun.
Cornudet (Cte), à Eragny (Seine-et O.) Dép.
Cressant aîné, prop. à St. Junien-la-Bregère.
De Saincthorent, avoc. Maire de la Cellette, Député.
Fressinaud-S.-Romain, J.-de-p au Gr.-Bourg
Grellet du Mazeau ✻, Juge d'instr. à Aubusson
Jarrijon, Juge-de-paix à Chavenat.
Lassarre, subst. du Proc. du Roi à Guéret.
Leyraud, avocat. Maire de Guéret, Député.
Mestadier (O ✻), Conseiller à la Cour de cassation, ancien député.
Narbonne, notaire, Maire de Boussac.
Parelon de Sauzet, Maire de Bénévent.
Parry ✻, lieut. réformé, Maire de Parsac.
Raymond, notaire, Maire de Mainsat.
Rouchon, Prés. du trib. civ de Bourganeuf.
Roy-Pierrefitte, avocat, Maire de Felletin.
Sallé, médecin à Cheniers.
Tixier de la Chapelle, Juge au trib. de Guéret.
Vallanet-Mazeau, notaire à Auzances.
Voysin de Gartempe (B^on^) (O ✻), Pair de France, Cons. à la Cour de cassation.

Arrondissement de Guéret.

Composé de 7 cantons; 75 communes; 93,414 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Adam, anc. offic. d'infant.. adjoint à Dun.
Desry-Dutheil, notaire, Maire d'Anzeme.
Fressinaud, prop. à Grandbourg.
Goguyer, notaire à Dun.
Laroche, vice-Président du Tribunal civil de Guéret.
Montaudon-Ducros, prop. à la Souterraine.
Peschand, adjoint au Maire de Chériers.
Poujaud, avoué à Guéret.
Seguy-St.-Hilaire, Maire de St.-Yrieix-lès-Bois.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Aubusson.

Composé de 10 cantons; 105 communes; 105,106 habitans.

M. Bandy de Nalèche (Léonard) ✻, *Sous-Préfet*, à Aubusson.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Aufrère-Labarre, prop. à S.-Pardoux-lès-C.
Boudet, notaire à Peyrat la Nonière.
Charrière, expert-géomètre à Aubusson.
Defournoux-Larode, not. et Maire à Crocq.
Dufour, géomètre, Maire de Gentioux.
Dequeiraux, prop. à Rougnat.
Gipoulon, médecin, adjoint à Felletin.
Martinaud, notaire à S.-Sulpice-les-Champs.
Masnyac, Juge-de-paix de la Courtine, à Clairavaud.
Michaud, notaire à Evaux.

Arrondissement de Bourganeuf.

Composé de 4 cantons; 42 communes; 39,796 habitans.

M. Chassoux, *Sous-Préfet*, à Bourganeuf.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Berger, notaire à Bourganeuf.
Boutaud-Lacombe, J.-de-p. à Bourganeuf.
Delage, notaire, Maire de Ceyroux.
Ducher, prop. à St.-Hilaire-le-Château.
Filhouland, fabr. de porcelaine, à Bourganeuf
Martinet aîné, prop., adjoint à Sardent.
Mosnier, avoué, adj. au Maire de Bourganeuf
Paslins, Maire de St.-Martin-Château.
Tandeau de Marsac ✻, capitaine retraité, Maire de Marsac.

Arrondissement de Boussac.

Composé de 4 cantons; 46 communes; 37,918 habitans.

M. Faure de Fournoux, *Sous-Préfet*, à Boussac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Boyron, Maire de Châtelus.
Desfossés-Lagravière, médecin à Boussac.
Duchez, J.-de-paix de Jarnage à Blaudeix.
Jabin, prop. à Gouzon.
Mourellon, notaire à St.-Loup.
Parrot, Juge-de-paix à Boussac.
Peyret, prop. à Genouillac.
Regnauld, notaire, Maire de Genouillac.
Valluche, Juge au Tribunal de Chambon.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Aubusson. . . . . Rogier.
Bourganeuf. . . . Rouchon.
Boussac. . . . . Narbonne.
Felletin. . . . . Roy-Pierrefitte.
Guéret. . . . . Leyraud.

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE.

Ce département est formé du ci-devant Périgord.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Vienne et de la Charente; à l'E. par ceux de la Corrèze et du Lot; au S. par ceux du Lot, de Lot-et-Garonne et de la Gironde; à l'O. par ceux de la Gironde, de la Charente-Inférieure et de la Charente. Sa superficie est d'environ 1,759,997 arpens, ou 898,274 hectares. Il paie 2,889,801 fr. d'impôt foncier; la population est de 487,502 individus; est divisé en cinq arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux; il a 2,487 électeurs qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la onzième division militaire, le diocèse de Périgueux et le ressort de la Cour royale de Bordeaux.

PRÉFECTURE.

M. Romieu (Auguste) ✻, *Préfet*, à Périgueux.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Gaultier-Laguionie (*Secrét.-gén.*), de Mourcin, Vidal ✻, Magne, Lacrouzille (Jules).

Conseil général de département. Messieurs,

Bornas de Gamanson, Maire de Parcoul.
Bessières (O ✻), Cons.-maître à la Cour des Comptes, Député
Bugeaud (C ✻), Lieut.-général. Député.
Debetz-Lacrouzille père. avocat à Périgueux.
De Combret de Marcillac ✻, Maire de Périgueux.
De Commarque, prop à Dagland.
Dejean de Jovelle, Maire de Cercles.
De Larigaudie ✻, Maire de St.-Hilaire.
Desmoulin de Leybardie, Maire de St.-Médard-de-Mussidan.
Dezeymeris. prop à Minsac.
Dupont de Bosredon, Maire de Chavagnac.
Durand de Corbiac, Maire de Bergerac.
Dureclus, prop. à Mareuil.
Dusolier. avocat. à Nontron.
Fabre, avocat, Juge-de-paix à Vergt.
Festugière, Maire de Laboissière-d'Ans.
Janet-Lasfond, avocat à Nontron.
Laborie, Proc. du Roi pres le tribunal civil de Bergerac.
Lacroix, Cons. à la C. roy. de Bordeaux.
Lamy (C ✻). Mar.-de-camp, Député.
Limoges, Maire du Bugue.
Malleville (Mis de). Cons. à la Cour royale de Bordeaux, Maître des req. hon.
Mathet, prop. à Eyliac.
Mérilhou ✻, Conseiller à la Cour de cassat. ancien député.
Peyronny, Maire de Ribagnac.
Savy avocat à Douzillac.
Soulignac St-Rome, Maire de Carsac.
Theulier, Juge-de-paix à Thiviers.
Valleton de Garraube (O ✻), Colonel d'infanterie, à Liorac, Député.
Vaquier de Régagnac ✻, Maire de Mont-Ferrand.

Arrondissement de Périgueux.

Composé de 9 cantons; 113 communes; 104.632 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Brison, avocat, Maire de Sorges.
Chavoix. Maire d'Excideuil.
Fournier-Lauriere, avocat à Périgueux.
Gintrac, Juge-de-paix, à St.-Astier.
Grand, avocat, Maire de Thenon.
Labat, Maire de Vergt.
Mazeau, notaire à Brantôme.
Mercier, Maire d'Hautefort.
Mie, avocat à Périgueux.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bergerac.

Composé de 13 cantons; 173 communes; 117,302 habitans.

M. Redon de Beaupréau, Auditeur au Conseil-d'Etat, *Sous-Préfet*, à Bergerac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Benoist de Lamothe, Maire de Lamothe-Montravel.
Courson de Pecany, prop. à Pomport.
Coudere, Juge au trib. civil de Bergerac.
De Maziéras Defreix, J.-de-p. à Villamblard
Dezeymeris, prop. à Villefranche-de-Longchapt.
Foussal, Maire de Beaumont.
Frégères, Maire de Cabans.
Perry, prop à Monpazier.
Pigeon, Maire de Conze.
Ponterie-Escot, Maire à Prégourieux.
Siozard, médecin à Limeuil.
Teyssonnière, avocat à Eymet.
Vergniol, prop. à St.-Cernin et Poujol.

Arrondissement de Nontron.

Composé de 8 cantons ; 80 communes ; 83,664 habitans.

M. le Bon A. Poret de Morvan, Audit. au Cons.-d'Etat, ***Sous-Préfet***, à Nontron.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Andraud aîné, Maire de Lanouaille.	Monfanges, médecin, Maire de Nontron.
Delage, J.-de-p. de Champagnac-de-Belair	Planchas, Juge-de-paix à St.-Pardoux.
Faure, notaire à Thiviers.	Prevot aîné, maître de forges aux Feynières.
Janet-Lasfond, notaire, Maire de Bussière-Badil.	Rastouil, prop. à Marcuil.
	Ribeyrol, prop. à Nontron.

Arrondissement de Ribérac.

Composé de 7 cantons ; 83 communes ; 71,457 habitans.

M. Desvignes, *Sous-Préfet*, à Ribérac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bornet-Léger ✻, Juge-de-paix à Neuvic.	Léonardon, notaire, Maire de Ribérac.
De Belhade, Maire de St-Privat.	Mathieu, médecin, à Ribérac.
Fargeot, notaire, Maire de St-Apre.	Modenel, notaire à Champagne.
Fayolle-Lussac, Juge-de-paix à Verteillac.	Pontard, notaire à Mussidan.
Lamarque, Juge-de-paix à Bordeaux.	

Arrondissement de Sarlat.

Composé de 10 cantons ; 133 communes ; 110,447 habitans.

M. Rivière, *Sous-Préfet*, à Sarlat.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Archambaud, prop. au Bugue.	Labrousse de Bosredon, Maire de Montignac.
Bouquier, suppl du Juge-de-p. à Terrasson.	Lavergne de Cerval, Maire de Vezac.
De Betou, prop. à Marnac.	Manière, médecin à Cénac.
Dejean, notaire à Belvès.	Vergne-Vialard, Maire à Carlux.
Dubousquet, notaire à Borrèze.	Vialenc, médecin à Villefranche-de-Belvès.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bergerac. . . .	Durand de Corbiac.	Périgueux.	De Marcillac ✻.
Jumilhac-le-Grand	Prevot.	Riberac.	Léonardon.
Montignac. . . .	Labrousse de Bosredon.	Sarlat.	Gouzot.
Nontron	Monfanges.		

DÉPARTEMENT DU DOUBS.

Ce département fait partie de la Franche-Comté, qui en compte trois.

C'est un pays de montagnes, traversé par quatre chaînes du Mont-Jura. Son sol est généralement un calcaire mélangé d'oxide de fer, que le travail et les engrais rendent fertile. On y élève beaucoup de bestiaux ; on y voit des usines à fer, des manufactures d'horlogerie, de nombreuses fromageries, etc. Il est borné au N. par le département de la Haute-Saône et celui du Haut-Rhin ; à l'E. et au S. par la Suisse et la principauté de Neuchâtel et le canton de Vaud, et à l'O. par les départemens du Jura et partie de celui de la Haute-Saône. Sa superficie est d'environ 1,094,720 arpens, ou 519,223 hectares. Il paie 1,642,401 fr. d'impot foncier ; sa population est de 276,274 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux ; il a 1,085 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la sixième division militaire, le diocèse de Besançon et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Tourangin (Victor) (O ✻), *Préfet*, à Besançon.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Maistre ✻ (*Secrét.-gén.*), Moirans, Hisson,

Conseil général de département. Messieurs,

Barçon, Juge au tribunal civil de Baume.
Blondeau, sup. du J.-de-p., à St.-Hippolyte.
Bouchot, maître de forges à l'Isle, anc. dép.
Brétillot ✻, banquier à Besançon.
Demesmay (D.), avocat à Besançon.
Gabet, anc. commissaire des guerres, Maire de la Grandcombe-des-Bois.
Jeanmaire, maître de forges à Bourguignon.
Lalance, fabr. de toile de coton à Montbéliard
Lamy, Maire de Mouthe.
Lhomme (O ✻), chef de bat. d'artill. retr., Maire de Byans.
Marguier d'Aubonne, chef de bat. de la Garde nationale à Aubonne.
Micaud ✻, Maire de Besançon.
Monnier, Maire de Vercel.
Monnot-rAbilleur ✻, Prés. de chambre à la Cour royale de Besançon.
Monnot, Juge-de-paix à Pont-de-Roide.
Mourgeon ✻, anc. secrét.-gén. de la préfect. à Besançon.
Parrod, prop. à Levier.
Pourcelot, médecin à St.-Hippolyte.
Renaud, avocat, prop. à Quingey.
Ronnot, notaire à Roulans.
Rossel, Juge au trib. civ. de Montbéliard.
Singier ✻, notaire, Maire de Marteau.
Tanchard, prop. à Cuse.
Teste, Maire d'Ornans.
Vandel, prop. de forges, à Pontarlier.
Véjux, Cons. à la C. roy. à Besançon, Dép.
Vuillier, prop., adjoint à Clerval.

Arrondissement de Besançon.

Composé de 8 cantons; 203 communes; 99,025 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bonvalot, Juge-de-paix à Quingey.
Callet, Conseiller à la cour roy. de Besançon.
Cüenot, Juge au trib. civ. de Besançon.
Grandjacquet, avocat à Ornans.
Grosbost, négociant à Besançon.
Landry, notaire à Boussières.
Maire, Maire de Sauvagney.
Maurice, 1er avocat-général à la cour roy. de Besançon.
Nélaton, prop. à Bolandoz.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Baume.

Composé de 7 cantons; 187 communes; 67,888 habitans.

M. de Laboissière ✻, *Sous-Préfet*, à Baume.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bouchot jeune, Juge-de-paix à l'Isle.
Bourdenet, avocat à Baume.
Bulliard, notaire à Baume.
Colisson, notaire à Epenoy.
Fernier, prop. à Vercel.
Lamy, tanneur à Sancey-le-Grand.
Simon, meûnier à Laissey.
Truchot, prop. et adjoint à Cubry.
Vuillier, médecin et Maire de Caubrial.

Arrondissement de Montbéliard.

Composé de 7 cantons; 161 communes; 58,828 habitans.

M. Saivres (J.), *Sous-Préfet*, à Montbéliard.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bernard, prop. à Pierre-Fontaine.
Bouvier, maire de Trévillers.
Elles, notaire à Audincourt.
Estevenard-Vallier, prêtre retr. au Russey.
Fallot, pharmacien à Montbéliard.
Monnot, prop. à Vaufrey.
Robardey, Maire de Neuchâtel.
Sahler, Médecin à Montbéliard.
Sahler-Meyner, marchand de draps à Montbéliard.

Arrondissement de Pontarlier.

Composé de 5 cantons; 89 communes; 50,533 habitans.

M. Demesmay ✻, *Sous-Préfet*, à Pontarlier.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bragard, prop. à Levier.
Cupillard, Maire de Mont-le-Bon.
Henriet, capitaine retraité, à Arcon.
Loiseau, notaire. Maire de Pontarlier.
Paillard, Maire de Métabief.
Patel, avocat à Pontarlier.
Patel, Juge-de-paix à Pontarlier.
Thiébaud, prop. à Moutle.
Verdant, négociant, Maire de La Chaux.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Baume. . . . . Chenevière.
Besançon. . . . . Micaud ✻.
Montbéliard. . . . Goguel.
Pontarlier. . . . . Loiseau.

DÉPARTEMENT DE LA DROME.

L'un des trois que forme le Dauphiné.

Il est borné au N. par le département de l'Isère; à l'E. par le même et celui des Hautes-Alpes: au S. par les départemens des Basses-Alpes et de Vaucluse; à l'O par celui de l'Ardèche, qui en est séparé dans toute sa longueur par le Rhône. Sa superficie est d'environ 1,324,327 arpens, ou 653,557 hectares. Il paie 1,650,924 fr. d'impôt foncier; sa population est de 305,479 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,255 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la septième division militaire et dans le ressort de la Cour royale de Grenoble, et il forme le diocèse de Valence.

PRÉFECTURE.

M. Saladin (Léon) ✻, *Préfet*, à Valence.

Conseillers de Préfecture. Messieurs.

Montal ✻ (*Secrét. gén.*), Forcheron ✻, Julhiet.

Conseil général de département. Messieurs,

Bérenger (O ✻), Cons. à la cour de cas. Dép.
Bernon (de) ✻, Maire de Moras.
Bith, avocat à Montélimar.
Blancard (B^on) (G O ✻), Lieut.-g^al à Loriol.
Bonnaud (de). Mis d'Archimbault, capit. retraité, à Vinsobre.
Brunel, prop. Maire à Cléon-d'Andran.
Chevandier de Valonne fils. Pr. du R. à Die.
Delacroix ✻, avoué à Valence.
Delamorte-Felines, Juge d'inst. à Die.
Eymard ✻, prop. à Pierrelatte, anc. préfet.
Fleury, prop. à Albon.
Fraud, négociant à Crest.
Grand-Châteauneuf, banquier à Valence.
Grasset-Dubouchage (Cte), fabr. de sucre indigène, à Triors.
Joubert, avoué à Die.
Jullien, avocat, Juge suppléant à Die.
Lambert, prop. Maire de St.-Donat.
Lambert, march. drapier à Bourg-de-Péage.
Lombard-Latune, négociant à Crest.
Marcellin de Rémusat, Juge à Nyons.
Monier de la Sizeranne ✻, prop. à Tain.
Morin ✻, Maire de Dieu-le-Fit, anc. dép.
Moutier, avocat à Crest.
Plan, avoué, Maire de Die.
Roux, prop. à Aulan.
Salamon (B^on) (O ✻), Maire de Grignan.
Souvion, Maire de Saillans.
Verdet, négociant, Maire du Buis.

Arrondissement de Valence.

Composé de 10 cantons; 101 communes; 138,546 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Allizon, prop. au Grand-Serre.
Allier aîné, négociant à Romans.
Antelme ✻, anc. off. prop. à Bourg-du-Péage.
Aymard, Juge au tribunal civil de Valence.
Besson ✻, avocat à Mirmande.
Champavier, ecclésiast. à S.-Jean-en-Royans.
Charrière, médecin à Chabeuil.
Danthony fils, prop. à St.-Donat.
Monicault (de), prop., adjoint au Maire de Mureils.
Monier de la Sizeranne, prop. à Tain.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Die.

Composé de 9 cantons; 116 communes; 66,787 habitans.

M. Roux ✻, *Sous-Préfet*, à Die.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Borel, négociant, Maire de Boule.
Desaulses-Latour, Juge-de-p. à Bourdeaux.
Desandrès, notaire à Chalançon.
Duchesne, avocat, prop. à Grâne, Député.
Lagier-Lacondamine, médecin à Die.
Landrut, Juge-de-paix à Luc.
Lombard-Latune aîné, négociant à Crest.
Rey, Maire de Saillans.
Revel fils, prop. à la Chapelle-en-Vercors.

Arrondissement de Montélimar.

Composé de 5 cantons; 68 communes; 64,612 habitans.

M. Mesangère ✻, *Sous-Préfet*, à Montélimar.

Conseil d'arrondissement Messieurs,

Bérenger, prop. Maire de Chamaret.
Laurans, notaire, Maire de Montélimar.
Manselon, prop. à Taulignan.
Morin cadet, négociant à Dieu-le-Fit.
Prothon, avocat à Montélimar.
Sambuc, filateur de soie, Maire de Montjoux.
Sautayra, prop. Maire de St-Marcel.
Thune (B.), médecin à S.-Paul-Trois Chât.
Thune (L.), médecin à S.-Paul-Trois-Chât.

Arrondissement de Nyons.

Composé de 4 cantons; 74 communes; 35,554 habitans.

M. Leblanc père, *Sous-Préfet*, à Nyons.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Brachet, suppl. du Juge-de-paix, à Nyons.
Craponne-Duvillard. Proc. du Roi à Nyons.
Givaudan, prop à Nyons
Leydier, Juge-de-paix au Buis.
Marcellin, suppl. du Juge-de-paix à Rémusat.
Marguery, avocat à Vensobres.
Marié La Condamine, négociant à Nyons.
Saisse, Maire de Montbrun.
Verdet, négociant au Buis.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bourg-du-Péage..	Lacour.	Montélimar. . . .	Laurans.
Chabeuil.	Clairefond.	Moras.	De Bernon ✻.
Crest.	Bovet.	Nyons.	Vigne.
Die.	Plan.	Pierrelatte.	Richon.
Dieu-le-Fit. . . .	Morin ✻.	Romans.	Valencien.
Livron..	Bernard.	Valence.	Bonnet.
Loriol.	Brès.		

DÉPARTEMENT DE L'EURE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche. Il est borné au N. par le département de la Seine-Inférieure; à l'E. par celui de l'Oise et de Seine-et-Oise; au S. par ceux d'Eure-et-Loir et de l'Orne, et à l'O. par le Calvados. Sa superficie est d'environ 1,221,206 arpens, ou 623,283 hectares. Il paie 4,294,714 fr. d'impôt foncier; sa population est de 424,662 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux; il a 3,348 électeurs qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatorzième division militaire, le diocèse d'Evreux et le ressort de la Cour royale de Rouen.

PRÉFECTURE.

M. Bégé (Achille) ✻, Maître des requêtes, *Préfet*, à Evreux.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Duwarnet fils, Clément ✻, Rossey, De Planterose fils, Ledésert (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Assire père, prop. à Grosbeil.
Barroche, Cons. à la Cour royale de Rouen.
Bidault père, prop. à Neubourg.
Bignon (Bon) (C ✻), ancien Ministre plénipotentiaire, Député.
Boucher, prop. à Brionne.
Boursy, Maire de Pontaudemer.
Boyer de Peyreleau (O ✻), Maire de Ste-Marguerite.
Broglie (Duc de) (G O ✻), Pair de France.
Cartier, prop., ancien maire de Gisors.
Conard, prop. à Piencourt.
Corneille de Haumont ✻, prop. à Evreux.
Defontenay, filateur à Louviers.
Delaitre, prop. à Pont Audemer.
Delhomme, Juge au tribunal d'Evreux.
Ducôté, Maire du Pont-de-l'Arche.
Dumont, avocat à Pontaudemer.
Dupont (de l'Eure) (O ✻), anc. garde-des-sceaux, à Rouge-Perriers, Député.
Fouquet, négociant, à Rugles.
Lefebvre de Vatimesnil (O ✻), anc. Min. avocat à la cour roy. de Paris, anc. dép.,
Lefebvre-Duruflé, manuf. à Pontauthon.
Legendre, avocat à Pontaudemer, anc. dép.
Legrand, Maire de Mouflaines.
Leprévost (Aug.) ✻, anc. sous-préf, Député.
Levacher-Duretié, prop. à Condé-sur-Iton.
Michel, fabricant de draps aux Andelys.
Péclet, notaire à Evreux.
Rancé (de) (✻ O), Chef-d'escadron d'état-major, à Nonancourt, Député.
Salvandy (de) (C ✻), Ministre de l'Instruction publique.
Valmont-Bomare, prop. à Pont-Audemer.
Villette-Villalet ✻, Maire de Verneuil.

Arrondissement d'Evreux.

Composé de 11 cantons; 263 communes; 119,657 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bagot, avocat à Evreux.
Bissieu aîné, prop. à Verneuil.
Boutin-Dumanoir, médecin à Conches.
Cauvin de Lampérière, Maire de Menilles.
Devicilles, Maire de la Haye-St.-Sylvestre.
Duval, Maire de St.-André.
Duwarnet ✻, Juge d'instruction au tribunal civil d'Evreux.
Hottenier, Maire de Nonancourt.
Pelrin, prop à Vernon.
Périer de Mondonville, Maire de Breteuil.
Renard, prop. à Damville.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement des Andelys.

Composé de 6 cantons; 134 communes; 64,385 habitans.

M. Davenière (O ✻), *Sous-Préfet*, aux Andelys.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Avisse, prop. Maire de Lions-la-Forêt.
Charpentier, officier retraité, aux Andelys
Foubert, prop. Maire d'Etrépagny.
Langlois, Maire d'Ecouis.
Legrand, prop. cultiv. et Maire à Guitry.
Letourneur, not. Maire de Pont-St.-Pierre.
Mignot, prop. à Vesly.
Melissent, prop. et Maire à Corny.
Rouget, Maire de Gisors.

Arrondissement de Bernay.

Composé de 6 cantons; 140 communes; 83,106 habitans.

M. Niel ✻, *Sous-Préfet*, à Bernay.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Auzoux fils, prop. à Chambrais-Broglie.
Binière, prop. Maire de Bec Hellouin.
Boucher, notaire à Beaumesnil.
Conard, manufacturier. Maire de Drucourt.
Conard (Flor.), pharmacien à Thiberville.
Duval-Dumesnil ✻, Maire de Beaumont.
Dumont, prop. Maire de Plasnes.
Focet, adjoint au Maire de Bernay.
Guenet, notaire, Maire de Brionne.

Arrondissement de Louviers.

Composé de 5 cantons; 118 communes; 69,402 habitans.

M. Rébut de la Rhoellerie ✻, *Sous-Préfet*, à Louviers.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Brunet, Maire de Cailly.
Chennevières, Maire de S.-Cyr-du-Vaudreuil.
Duclos, J.-de-p. de Gaillon, à Ste-Barbe.
Dupont, Maire de Hondouville.
Lambert, Maire de Louviers.
L'Huillier (Henri), filat. à Louviers.
Masson, notaire à Amfreville.
Pantin-Wilder (O ✻), prop. à Pont-de-l'Arche.
Paturel, Maire de Neubourg.

Arrondissement de Pont-Audemer.

Composé de 8 cantons; 140 communes; 88,212 habitans.

M. Constant Le Roy ✻, *Sous-Préfet*, à Pont-Audemer.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Billard, prop. à Rougemontier.
Crochon ✻, avocat, ex-Maire de Pont-Audemer.
Legras de Bordecôte, subst. près le trib. civ.
Léger-Marguerin, Maire d'Épaignes.
Lepélissier, Juge-de-paix à St.-Georges.
Liequet ✻, Maire de Bourg-Achard.
Plummer fils, fabr. à Pont-Audemer.
Mauduit, prop. à Ecaquelon.
Trouplin, prop. à Bourneville.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Les Andelys. . . .	Flavigny.	Louviers.	Lambert ✻.
Bernay.	Lys ✻.	Pontaudemer. . . .	Boursy.
Evreux.	L'Hôpital.	Verneuil.	Villette-Villalet ✻.
Gisors.	Rouget.	Vernon.	Lelorier.

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR.

Il se compose de portions des anciennes provinces de l'Orléanais et de la Normandie : de la première, la Beauce et le pays Chartrain ; de la seconde, le Perche, le Drouais et le Thimerais. Il tire son nom des deux principales rivières qui le traversent.

Il est borné au N. par les départemens de Seine-et-Oise et de l'Eure ; à l'E. par ceux de Seine-et-Oise et du Loiret ; au S. par ce dernier et ceux de Loir-et-Cher et de la Sarthe ; enfin à l'O. par ceux de l'Orne et de l'Eure. Sa superficie est d'environ 692,752 hectares Il paie 2,962,395 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 285,058 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux ; il a 2,298 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Chartres et le ressort de la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. DE SAINT-AIGNAN ✻, *Préfet*, à Chartres.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Jumentier, Charles. De Vallée ✻ (*Secrét.-gén.*)

Conseil général de département. Messieurs,

Aulet, Maire de Marchezais.
Barillon, J.-de-p. d'Orgères, à Terminiers.
Bonnet, prop. à Chartres.
Bonnet, Maire de Soulaire.
Boucher, Maire de Châteauneuf.
Chancerel, prop. à Courville.
Chasles père, négociant à Chartres.
Chasles fils, Maire de Chartres, Député.
Delaforge, Juge-de-paix à Châteaudun.
Dugué, Prés. du Trib. de Nogent-le-Rotrou.
Demontferrand, anc. notaire, à Dreux.
Franchet, ancien cultivateur, à Unverre.
Fresnaye, adjoint au Maire d'Illiers.
Genet, médecin, Maire de Janville.
Goupil, maître de forges à Dampierre.
Huerne-Parfait, Juge-de-paix à Thiron.
Isambert ✻, Conseiller à la Cour de cassat., Député de la Vendée.
Juliot de la Morandière, Maire de la Bazoche.
Labiche, prop. à Rambouillet.
Morice, Maire de La Ferté-Vidame.
Philidor-Danican, Maire de Montlandon.
Raimbert-Sevin, propiétaire, à Châteaudun, ancien député.
Sanson ✻, marchand de bois à Dreux.
Tarragon (de), prop. à Romilly.

Arrondissement de Chartres.

Composé de 8 cantons; 166 communes; 105,900 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Brunet, négociant, Maire d'Auneau.
De Saint-Germain père, prop. à Clevilliers.
Foullon, Maire de St.-Piat.
Garnier-Girault, march. de grains à Chartres.
Isambert, Maire de Sours.
Lelardeur, Maire de Prasville.
Manceau, prop. à Illiers.
Mercier, prop. à St.-Germain-le-Gaillard.
Rivet, prop. à Janville.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Châteaudun.

Composé de 5 cantons; 80 communes; 61,975 individus.

M. Devaux, Auditeur au Cons.-d'Etat, *Sous-Préfet*, à Châteaudun.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Baudry, prop. à Châteaudun.
Bigot fils, prop. à Courtalin.
Courtois, Maire de Terminiers.
De Fouchais la Faucherie, avocat à Brou.
Fouquet, cultivateur, Maire de Vitrai.
Jolly-Thirouard, Maire de Brou.
Prévost, prop. Maire de Montigny.
Raimbault, notaire à Châteaudun.
Roullier, anc. notaire, Maire de Bonneval.

Arrondissement de Dreux.

Composé de 7 cantons; 138 communes; 71,654 habitans.

M. Desmousseaux de Givré (Emilien) ✻, *Sous-Préfet*, à Dreux.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Berthe-Hamoir, manufacturier à Sorel.
Castel, Maire d'Annet.
Egasse, receveur de la ville et de l'hospice de Dreux.
Goupil, Auditeur au Conseil-d'Etat, à Dampierre.
Langlois de la Boussardière, prop. Maire de Boissy-le-Sec.
Letellier, prop. Maire de Vitray.
Luras père, prop. à Boullay-Deux-Eglises.
Maréchal, médecin à Dreux.
Percheron, adj. au Maire de Nogent-le-Roi.

Arrondissement de Nogent-le-Rotrou.

Composé de 4 cantons; 65 communes; 45,529 habitans.

M. Moreau-Christophe ✻, *Sous-Préfet*, à Nogent-le-Rotrou.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Blot, prop. à la Loupe.
Brault, subst. du Proc. du Roi à Châteaudun.
Ducœurjoly, prop. à Thiron.
Dugué, négociant à Nogent-le-Rotrou.
Lefort, prop. à Thiron.
Launay, prop. cultivateur à Meaucé.
Lelasseux, négociant à Nogent-le-Rotrou.
Mercier, marchand de grains à la Bazoche.
Silvy, avoué, à Nogent-le-Rotrou.

Maires nommés par le Roi. Messieurs.

Arrou. . . . . Mercier.
Chartres. . . . . Chasles.
Châteaudun. . . . . Gorteau.
Dreux. . . . . Demontferrand.
Nogent-le-Rotrou. Lelasseux.

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE.

C'est un des cinq départemens que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan; à l'E. par les départemens des Côtes-du-Nord et du Morbihan; au S. et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,358,555 arpens, ou 693,384 hectares. Il paie 1,955,187 fr. d'impôt foncier; sa population est de 546,955 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et six arrondissemens électoraux;

il a 1,499 électeurs, qui envoient six membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Quimper et le ressort de la Cour royale de Rennes.

PRÉFECTURE.

M. le Bon Boullé (O ✻), *Préfet*, à Quimper.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Le Bastard de Kerguiffinec ✻, Dubosq (*Secrét.-gén.*),
De la Hubaudière aîné, Leroux. Blot père.

Conseil général de département. Messieurs,

Bernard, négociant à Carhaix.
Blacque-Belair, à Poullaouen, Dép.
Caroffe, adjoint au Maire de St.-Thégonet.
Chauchard, négociant à Brest.
Chopin, notaire à Brest.
Cosmao-Dumenez, négociant à Pont-l'Abbé.
Cuny, avoué, prop. à Quimperlé.
Debon, prop. à Douarnenez.
De Carné fils, avocat à Plonéis.
Delaunay, notaire à Pleyben.
Godefroy, Procureur du Roi à Morlaix.
Guyho jeune, avoué à Quimper.
Hignard, négociant, Maire de Pont-Croix.
Jamin, prop. Maire de Plouigneau.
Kerarvel de Merey, prop. à Plouguerneau.
La Coste, avocat à Châteaulin.
La Crosse ✻, Colonel de la garde nationale de Brest, Député.
Le Borgne de Keroulas, Maire de Brélès.
Le Clech, notaire à Lesneven.
Le Gentil de Quelern, Maréchal-de-camp en retraite, à Brest.
Le Guen, notaire à Landerneau.
Le Guernalec de Keransquer, avoc. à Scaër.
Le Guillou-Penanros, nég. à Concarneau.
Le Roux, négociant, à Landivisiau.
Le Vessel, notaire, Maire de St.-Renan.
Michel de Kerhorre, prop. à S.-Paul-de-Léon.
Perrot ✻, prop à Brest.
Pitot du Hellès ✻, anc. offic. sup. du génie.
Prévost, prop. à Kernevel.
Richard, médecin, prop. à Rosporden.

Arrondissement de Quimper.

Composé de 9 cantons; 63 communes; 106,080 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Coïc, prop. à Pont-l'Abbé.
Cropp, Juge au tribunal civil de Quimper.
Dureste le Bris ✻, Maire de Douarnenez.
Dureste le Bris, notaire à Pont-Croix.
Hernio, prop. Maire de Clohars-Fouesnant.
Kernilis, notaire à Ploncour.
Le Berre, Maire de Briec.
Le Guillou-Penanros, négociant, Maire de Concarneau.
Rannou, cultivateur à Ellian.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brest.

Composé de 12 cantons; 83 communes; 161,297 habitans.

M. Cocagne ✻, *Sous-Préfet*, à Brest.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Amelin de Cadeville ✻, prop. à Landerneau.
Bouët ✻, Maire de Lambézellec.
Caroff, Juge-de-paix à Ploudalmézeau.
Colin, prop. à Plouguerneau.
De Bourgues ✻, adjoint au Maire de Brest.
Duval, négociant à Landerneau.
Fauger-Dupesseau, médecin à Lesneven.
Fleury ✻, Maire de Brest.
Goubin, négociant à Brest.
Launay, négociant à Brest.
Mével, notaire à St.-Renan.
Rucard, adjoint au Maire de Plouguerneau.

Arrondissement de Châteaulin.

Composé de 7 cantons; 58 communes; 99,126 habitans.

M. Lebreton ✻, *Sous-Préfet*, à Châteaulin.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Delaporte, notaire à Châteauneuf.
Druy, Juge-de-paix à Crozon.
Gestin, Maire de Coray.
Le Marchadour, notaire à Châteaulin.
Le Masson, prop. à Serrignac.
Morvan, notaire au Faou.
Revault (Em.), not., Maire de Châteaulin.
Revault, notaire à Carhaix.
Salonne, prop. à Pleyben.

Arrondissement de Morlaix.

Composé de 10 cantons; 58 communes; 136,535 habitans.

M. Boucheron, *Sous-Préfet*, à Morlaix.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bodenès, prop. Juge-de-p. à Plouescat.
Boscal de Réals, prop. à Plouvorn.
De Kergrist, prop. à St.-Jean-du-Doigt.
De Rodellec (Antoine).
Fagot, prop. adjoint du Maire de Guiclan.
Le Férec, notaire, Maire de Landivisiau.
Jaouen, adj au Maire de Plouigneau.
Joncour, prop. Juge de-p. à Pleiber-Christ.
Le Bozec, avoué à Morlaix.
Quéinec, prop. Maire de Sizun.

Arrondissement de Quimperlé.

Composé de 5 cantons; 20 communes; 43,917 habitans.

M. de Saint-Marsault, *Sous-Préfet*, à Quimperlé.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Brishoual, prop. à Arzano.
Cariou, Maire de Clohars-Carnoët.
De Kerguelen, prop. à Melgven.
Dagorn, prop. à Melgven.
Daniel, notaire à Querrien.
Le Flecher, cultivateur à Querrien.
Leclerc de Fresne, prop. à Quimperlé.
Le Couriault du Quilio, prop. à Quimperlé.
Renault, avoué à Quimperlé.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bannalec.	Chardon.	Plonevez-du-Faou.	Guériff.
Brest.	Fleury ✻.	Plougasnou.	De Pastour.
Briec.	Le Berre.	Plougastel-Daoulas	Picaud.
Châteaulin.	Revault.	Plougonven.	Bourven.
Cleder.	La Caze.	Plouguerneau.	De Poulpiquet.
Crozon.	Riou.	Plouider.	Le Bars.
Fouesnant.	Nicou.	Plouigneau.	Jamin.
Guiclan.	Quéinec.	Plouncour-Menez.	Le Hénaff.
Guipavas.	Foucault.	Plounevez-Lochrist	Bodénez.
Kerlouan.	Prigent	Plourin.	Tourmen.
Lambézellec.	Bouet ✻.	Plouvorn.	Urien.
Landerneau.	De Roujoux.	Poullaouen.	Blacque-Bélair.
Lannilis.	Le Jeune.	Quimper.	Astor (C ✻).
Moëlan.	Colin.	Quimperlé.	Poirier de Noisseville
Morlaix.	N.	Roscoff.	Lesquin.
Plabennec.	Tréguier.	St.-Pol-de-Léon.	Miorcec.
Pleyben.	Salonne.	Saint-Thégonnec.	Pouliquen.
Pleiber-Christ.	Guillou.	Scaer.	Le Duigou.
Ploudalmezeau	Rozec-Maisonneuve.	Sizun.	Quéinec.
Ploudaniel.	Colin.	Trégunc.	Prouhet.
Plouescat.	Rozec.		

DÉPARTEMENT DU GARD.

Ce département est un de ceux que forme le Languedoc.

Il est borné au N. par les départemens de l'Ardèche et de la Lozère; à l'E par les départemens de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône; au S. par ce dernier, la Méditerranée et le département de l'Hérault, qui le borne à l'O. avec partie de l'Aveyron. Sa

superficie est d'environ 1.173,044 arpens, ou 599,723 hectares. Il paie 2,443,433 fr. d'impôt foncier; sa population est de 366.259 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 2,595 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Nîmes et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Bon DE JESSAINT (C ✻), Maître des requêtes, *Préfet*, à Nîmes.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Paradès de-Daunant ✻, Roussellier (*Secrét. gén.*), Havard, Baragnon (Numa).

Conseil général de département. Messieurs,

Aigoin-Montredon, prop. à St.-Hippolyte.
Anthouard ✻, Prés. du trib. civil, au Vigan.
Aramon (Mis d') (O ✻), Pair, à Aramon.
Béchard, avocat à Nîmes.
Chaber ✻, J.-de-p. de St-Martin, à Alais.
Chazelles-Chusclan (Cte de) ✻, à Chusclan.
Clerc ✻, Maire de Roquemaure.
Coste, avocat à Nîmes.
Daunant (Bon de) (O ✻), 1er Présid. à la Cour royale de Nîmes, Député.
De Chapelain, Maire de Génolhac.
De Chastellier (O ✻), anc. Maire de Nîmes, Député.
De Lascours (Bon) (C ✻), Mal-de-c., Pair.
De Veau de Robiac, prop. à Robiac.
Fabre, notaire à Remoulins.
Ferrand de Missol, Cons. à la Cour roy. de Nîmes.
Gide, anc. notaire, prop., à Nîmes.
Goirand-Labaume, avocat, à Uzès.
Jallaguier, avocat, à St.-Gilles.
Jalaguier-Piantier, prop. à Nîmes.
Marquez-Duluc, subst. du Pr. gén. à Nîmes.
Maurin, Juge-de-paix à Vauvert.
Meynadier (Cte) (G O ✻), Lieut.-gén. Député de la Lozère.
Saubert de Larcy (Bon), avocat à Alais.
Sibour ✻, Maire du Pont-St-Esprit.
Soubeiran, prop. et Maire de St.-Jean-du-Gard.
Tavernel ✻, Maire de Beaucaire.
Teissier-Ducros, à Valleraugues.
Troupel, nég. à Nîmes.
Viger (O ✻), Cons. à la Cour de cassation.
Vincent ✻, Prés. du consistoire, à Nîmes.

Arrondissement de Nîmes.

Composé de 11 cantons; 72 communes; 131,712 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Aubanel, nég. à Sommières.
Bertrand, prop. à Beaucaire.
Boissier, prop. et adjoint, à Nîmes.
Boyer père, avocat à Nîmes.
Curnier, nég. à Nîmes.
Dumas, Maire de Montfrein.
Duméry, médecin à Clarensac.
Dupin fils, Juge au trib. civ. de Nîmes.
Nourrit, prop. à St.-Gilles.
Reinaud, médecin, à Vauvert.
Vigne-Malbois, Maire d'Aiguesmortes.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Alais.

Composé de 9 cantons; 94 communes; 83,091 habitans.

M. Ménard (Auguste) ✻, *Sous-Préfet*, à Alais.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Benezet, Maire à Rousson.
Brosse, Juge-de-paix, à St.-Jean-du-Gard
Bruneau, prop à Barjac.
Chambon-Larouvière ✻, Maire à S.-Ambroix
Chamayou ✻, Maire d'Alais.
D'Azemar ✻, prop. à Anduze.
De Chapel ✻, prop. à Alais.
Pin, avocat, à Génolhac.
Silhol, Maire de Vezenobre.

Arrondissement d'Uzès.

Composé de 8 cantons; 98 communes; 84,701 habitans.

M. Blanchet ✻, *Sous-Préfet*, à Uzès.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Chazel, Maire de Fons.
Dutour, notaire, Maire de Laudun.
Faret de Fournès (Mis), prop. à Vers.
Ladroit ✻, médecin, Maire de Bagnols.
Méric, notaire à St-Géniès.
Marsial, négoc., Juge-de-paix de Bagnols.
Pailhon, prop. Maire de St.-Paulet.
Salomon, médecin, Juge-de-p. à Villeneuve.
Verdier-Allut ✻, prop. Maire d'Uzès.

Arrondissement du Vigan.

Composé de 10 cantons ; 79 communes ; 65,755 habitans.

M. de Boncourt ✻, *Sous-Préfet*, au Vigan.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

De Pelet ✻, prop. à Logrian.
Deshours de Calviac, prop. à Lasalle.
De Massane ✻, prop. Maire de Sumène.
Gendre, notaire, Maire du Vigan.
Jac. prop. à Quissac.
Lozerau fils, prop. à S.-André-de-Valborgne.
Monestier, J.-de-p. de Trèves, à Lanuéjols.
Teulon-Latour, avocat, à St.-Hippolyte.
Teulon, Juge d'inst. au trib. civ. du Vigan.
Teulon, ancien maire de Vallerangue.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Alais.	Chamayou ✻.	St.-Jean-du-Gard.	Soubeiran.
Anduze.	Noguier.	Sauve.	Couduzorgues-Lairolle ✻.
Bagnols.	Ladroit ✻.	Sommières.	Griollet ✻.
Beaucaire.	Tavernel ✻.	Sumène.	De Massane ✻.
Nîmes.	Girard ✻.	Uzès.	Verdier Allut ✻
Pont-St.-Esprit. .	Sibour ✻.	Vallerangue. . .	N. . . . .
Roquemaure. . . .	Cierc ✻.	Vauvert.	Benezet.
Saint-Gilles. . . .	Durand ✻.	Vigan (Le). . . .	Gendre.
Saint-Hippolyte. .	Planchon-Rocheblave.	Villeneuve. . . .	Guiraud ✻.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE.

Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Comminges, etc.

Il est borné au N. par les départemens du Tarn, de Tarn-et-Garonne, de Lot-et-Garonne et du Gers ; à l'E. par les départemens du Tarn, de l'Aude et de l'Ariége ; au S. par le département de l'Ariége, les Pyrénées et le département des Hautes-Pyrénées, qui, avec celui du Gers, le bornent à l'O. Sa superficie est d'environ 1,263,858 arpens, ou 642,533 hectares. Il paie 3,089,098 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 454,727 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et six arrondissemens électoraux ; il a 2,898 électeurs, qui envoient six membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Toulouse et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

N. . . . . *Préfet*, à Toulouse.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Frizac ✻, Tajan, Delquié, Heulhard de Montigny (*Secrét. gén.*), Bon Picot de Lapeyrouse.

Conseil général de département. Messieurs,

Abolin, avocat à Noé.
Amilhau (O ✻), 1er Président à la Cour royale de Pau, Député.
Bart, prop. à Boulogne.
Bastide d'Izard, prop., à Toulouse, ancien député.
Bellecourt, avocat, Maire de Martres.
Blanc, prop. à Caraman.
Cassaing, négociant à Toulouse.
Catelan (Mis de), Pair, à Toulouse.
Cazaux, prop. à Vignaux.
Cazeing-Lafont, prop. à Rieux.
Clausel (M^al Cte) (G ✻), Député.
Dabeaux, avocat à St.-Gaudens.
Duran ✻, Maire de St.-Gaudens.
Ferradou-Roqueville, Maire de Ste-Foy.

Fourtanier, Proc. du Roi près le tribunal civil, à Toulouse.
Fraysse, Juge-de-paix à Toulouse.
Gasc, avocat à Toulouse.
Latour, négt. à Aspet.
Laurens, prof. à l'Ecole de droit de Toulouse.
Lasvignes, négociant à Salies.
Malaret (Bon de) (O ✻), prop. à Toulouse, Député.
Malbois, anc. offic. à l'Ile-en-Dodon.
Manent, Maire de Renneville.
Martin, Prés. à la Cour roy. de Toulouse.
Rémusat (Charles de) ✻, Député
Rolland, prop ancien maire de Toulouse.
Romiguières (O ✻), Procureur général près la Cour royale de Toulouse.
Terson (de) ✻, Maire de Revel.
Vignaux, Maire de St.-Bertrand.
Viguerie ✻, médecin, à Toulouse.

Arrondissement de Toulouse.

Composé de 12 cantons; 138 communes; 159,064 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Abadie, prop. à Toulouse.
Arnoux, manufacturier, maire de Toulouse.
Caubet, Cons. à la cour r y. de Toulouse.
Dast, Maire de Brignemont.
De Vacquier, avocat, a Toulouse.
Ducasse, chirurgien à Toulouse.
Lacaux, Juge-de-paix à Verfeil.
Lezat, prop. à Boulbc.
Olmada, avocat. à Toulouse.
Roucoule, Cons. à la cour roy. de Toulouse.
Solomiac, Cons. à la cour roy. de Toulouse.
Viguerie, négociant à Toulouse.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Muret.

Composé de 10 cantons; 129 communes; 88,994 habitans.

M. Fleury (Amédée), *Sous-Préfet*, à Muret.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Chourre aîné, prop. à Montesquieu.
Corail, ex-cap. d'art à Toulouse.
Dassan fils, prop. à Saint-Lys.
De Labouglie, Juge-de-paix à Rieux.
D'Olivier aîné, prop. à Muret.
Espaignac, Maire de Fousseret.
Lafage, prop à Cintegabelle.
Niel, Maire de Mauressac.
Penent, nég. à Cazères.
Sarrans aîné, lieut. de louv. Maire de Capens.

Arrondissement de Saint-Gaudens.

Composé de 11 cantons; 236 communes; 143,568 habitans.

M. Bart (Célestin) ✻, *Sous-Préfet*, à St.-Gaudens.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Amiel, Maire d'Aulon.
Bart (Marcellin), J.-de-paix, à Boulogne.
Barthier de St.-Hilaire, Maire d'Huos.
Divène aîné, notaire à Aspet.
De Girels, Maire de Guittaut.
Gez, dir. de la poste aux lettres à St.-Béat.
Labatut, avocat à St.-Gaudens.
Lacroze, Juge-de-paix à St.-Gaudens.
Lasmartres, Maire de Salies.
Nogués, prop. à St.-Martory.
Soulerat, Juge-de-paix, à Bagnères-de-Luchon.

Arrondissement de Villefranche.

Composé de 6 cantons; 97 communes; 63,101 habitans.

M. Pelvey ✻, *Sous-Préfet*, à Villefranche.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Albenne, Juge-de-paix à Nailloux.
Durand, notaire, adjoint au Maire de Revel.
Fourtanier, notaire, Maire de Montgiscard.
Raffit, notaire à Villefranche
Roche, médecin à Caraman.
Roquefort, comm de la g. nation. à Revel.
Sagné, Maire de Basiége.
Sieurac ✻, Juge-de-paix de Lanta.
Solier (O ✻), capitaine retraité, Maire de Montesquieu.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Aspet.	Latour.	Revel.	De Terson ✻.
Auterive.	Sartor.	Saint-Gaudens. . .	Duran ✻.
Cintegabelle. . . .	Barthès.	Toulouse.	Arnoux.
Grenade.	Cornac.	Villefranche. . . .	Olieu.
Montesquieu . . .	Metge.	Villemur.	Dèzes.
Muret.	Sévène.		

DÉPARTEMENT DU GERS.

L'un des quatre départemens que forme la Guienne.

Il est borné au N. par le département de Lot-et-Garonne et partie de celui des Landes, à l'E. par les départemens de Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne ; au S. par les départemens de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées ; à l'O. par les départemens des Basses-Pyrénées et des Landes. Sa superficie est d'environ 1,822,524 arpens, ou 623,996 hectares. Il paie 2,253,151 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 312,882 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux ; il a 1,904 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingtième division militaire, le diocèse d'Auch, et le ressort de la Cour royale d'Agen.

PRÉFECTURE.

M. GABRIEL ✻, *Préfet*, à Auch.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Pellefigue, Paris-Lasplaigne, Duprat (*Secrét. gén.*)

Conseil général de département. Messieurs,

Abeilhé, Prés. du tribunal civil de Mirande.	Lamarque, Maire de Sabazan.
Angosse (Casim. d'), ancien député, à Pau.	Lamezan (Cte de) (C ✻), Lieut.-Colonel du génie, à Mirande, ancien député.
Barada, avocat à Auch, Député.	Lanafoërt, Maire de Plaisance.
Béres, Maire de Castelnau-d'Eauzan.	Laporte ✻, Prés. du tribunal d'Auch.
Cabiran Lasalle, notaire, à Castelnau.	Laporte fils, Juge-de-paix, à Masseube.
Canot, Maire d'Eauze.	Molas-Labarthète, prop à St.-Clar.
Carbonneau, médecin, à Lectoure.	Monge, Maire de Mauvezin.
Castaing, médecin, à Gimont.	Noë (Cte de) (C ✻), Pair de France.
Courrent, notaire, à Miradoux.	Panat (Vte de) ✻, ex-préfet, anc. député, à l'Isle-Jourdain.
Daguzan ✻, officier supérieur en retraite, à Bezeril.	Pellefigue, Maire de Larée.
De Cassaignoles (O ✻), Pair, 1er Présid. hon. de la Cour royale de Nîmes.	Percin, Maire de Fleurance.
De Grisony, Maire de Rosez.	Podenas (B^on de) ✻, Président à la Cour royale de Montpellier, ancien député.
De Puymirol ✻, off. sup d'artill., à Sirac.	Pujos, prop. ancien maire, à Jegun.
Dutrocq, notaire, à Miclan.	Troy ✻, Juge d'instruct., à Lombez, Dép.
Gavarret, avocat, à Condom, anc. député.	

Arrondissement d'Auch.

Composé de 6 cantons ; 88 communes ; 61,214 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Abadie, prop. à Cazaux-d'Angles.	Dansos, Maire de Crastes.
Barada, Command. du bataillon cantonal, à Belmont.	Druilhet ✻, Maire d'Auch.
Cazaux, Maire de Lasseube.	Dubosc, notaire à Auch.
Daguzan, Maire de St.-Sauvy.	Saint-Martin ✻, Maire de Jegun.
	Peyrusse, Maire de Traverseres.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Condom.

Composé de 6 cantons ; 98 communes ; 71,855 habitans.

M. Balland ✱, *Sous-Préfet*, à Condom.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Braud, membre du cons. municip. à Estang.
Bouillet aîné, prop. à Nogaro.
Constantin, avocat à Condom.
De Lussan, prop. à Valence.
De Peyrecave de Lamarque, prop. à Condom.
Dubosc-Pesquidous aîné, prop. à Houga.
Dussans, avocat à Estang.
Larroque-Carboué, prop. et nég. à Eauze.
Sautiran, prop. à Condom.

Arrondissement de Lectoure.

Composé de 5 cantons ; 73 communes ; 52,605.

M. Masson, *Sous-Préfet*, à Lectoure.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Barailhé, Juge-de-paix à Mauvesin.
Cadéot, prop. à Fleurance.
Denjoy, prop. à Fleurance.
Deluc, prop. à Miradoux.
Descamps, médecin à Lectoure.
Gauran, Maire de Lectoure.
Laforgue, Maire de Bivès.
Passerieu, prop. à Tournecoupe.
Sentis, Maire de Soloniac.

Arrondissement de Lombez.

Composé de 4 cantons ; 73 communes ; 43,823 habitans.

M. Campagnole, *Sous-Préfet*, à Lombez.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Brocas, Maire de Labastide.
De Puyminet, prop. à Cologne.
Dumas, prop. à l'Isle-en-Jourdain.
Loubon, Maire à Gaujac.
Macary, Maire de St.-Criq.
Riscle, prop. à Monferran.
Saint-Martin, notaire à Simorre.
Vignaux, Juge-de-paix à Samatan.
Vignola, pharmacien à Lombez.

Arrondissement de Mirande.

Composé de 8 cantons ; 155 communes ; 85,385 habitans.

M. Jarry, *Sous-Préfet*, à Mirande.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Barrieu, prop. Maire de Sarragachies.
Carrère, médecin à Marciac.
De Corneillan, Maire de St.-Germé.
Deville, avocat, Supp. du Juge-de-paix de Masseube.
Ducos père, ancien sous-préfet, à Mirande.
Filhos, avocat à Mirande.
Liesta, Procureur du Roi à Mirande.
Magenc, chef de bat. cantonnal à Plaisance.
Sénac, prop. à Miélan.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Auch.	Druilhet ✱.	Lectoure.	Gauran.
Condom.	Petit ✱.	Lombez.	Junca-Mirasson.
Eauze.	Canot.	Mirande.	Terrail.
Fleurance.	Percin.	Vic-Fezensac. . .	Maravat.
L'Isle-en-Jourdain	Lassave.		

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE.

L'un des quatre que forme la Guienne.

Il est borné au N. par le département de la Charente-Inférieure; à l'E. par les départemens de la Dordogne et de Lot-et-Garonne; au S. par celui des Landes, et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 2,121,055 arp., ou 1,082,552 hectares. Il paie

3,965,636 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 555,809 individus ; il est divisé en six arrondissemens communaux et neuf arrondissemens électoraux ; il a 4,429 électeurs, qui envoient neuf membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la onzième division militaire, le diocèse de Bordeaux et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Cte DE PREISSAC (C ✻), Pair de France, *Préfet*, à Bordeaux.

De Contencin, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Cuson ✻, Garin, Bignon-St.-Roch, Bouchereau, Brun.

Conseil général de département. Messieurs,

Baleste-Marichon, notaire. Maire de Mios.
Bayle ✻, Maire de Bazas.
Béchade, Juge-de-paix de Sauveterre.
Brun (O ✻), Maire de Bordeaux.
Coureau, Maire de Périssac.
Coutereau (Alex.), Juge-de-paix à Auros.
Dariste, Maire de Blanquefort, anc. dép.
Decazes (Duc) (O ✻), Pair, Gr.-Référend.
Drivet, prop. cons. hon. à la cour roy. de Bordeaux.
Ducos (Th.), nég. à Bordeaux, Député.
Dupin, Maire de Saint-Martial.
Ferrand, Juge-de-paix à Targon.
Fonfrède (Henri) ✻, prop. à Montferrant.
Fontemoing, nég. à Libourne.
Gaillard ✻, Juge-de-paix, à Talais, anc. dép.
Guestier junior, nég. à Bordeaux, Député.
Jay aîné ✻, M. de l'Acad. franç., Député.
Jouhaneau Laregnère aîné, Maire de Pisseuilh
Lacaze (O ✻), nég. à Libourne.
Laroze aîné, prop. à St.-Martin-de-Lerm.
Lamoignon (Mis de) ✻, Pair de France.
Mongie-Labarthe, prop. à S.-Symphorien.
Pascault, avoué à la cour roy. de Bordeaux.
Portal ✻, nég. à Bordeaux.
Regnier aîné, Juge-de-paix à Berson.
Rideau, notaire, Maire de Preignac.
Roul ✻, négociant à Bordeaux, Député.
Roullet (O ✻), 1er Prés. de la cour royale de Bordeaux.
Wustenberg, négoc. à Bordeaux, Député.
N. . . . . .

Arrondissement de Bordeaux.

Composé de 18 cantons ; 151 communes ; 247,748 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bonnet-Beauduc, Maire de Créon.
Cazauvieilh, Maire de Salles.
Chassaing, avoué à Bordeaux.
Compans, avocat gén. à la cour de Bordeaux.
Curé, prop. et membre du conseil municip. de Bordeaux.
Dumora fils aîné, négociant à La Teste.
Depiot-Bachan, prop. à Saucats.
Devès, Vice-Prés. du trib. civ. à Bordeaux.
Dutrénit, J.-de-paix de Podensac, à Barsac.
Eymond, notaire, Maire à Ambarès.
Fleury, secrét. du Préfet de Lot-et-Garonne.
Galos, nég. à Bordeaux.
Johnston, nég. à Bordeaux.
Lacoste, avocat à Bordeaux.
Ladurantie, prop. à St.-Laurent-d'Arce.
Mathieu ✻, anc. notaire, adj. au Maire de Bordeaux.
Pichon (Bon de), prop. à Bordeaux.
St.-Affrique (Bon de), Maire de Listrac.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bazas.

Composé de 7 cantons ; 67 communes ; 53,721 habitans.

M. d'Imbert de Mazères ✻, *Sous-Préfet*, à Bazas.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bordes fils, Maire de Noaillan.
Coutereau (Paul), Juge-de-paix à Langon.
Faugère, Maire à Grignoles.
Lamothe, médecin à Captieux.
Laporterie, Maire de Langon.
Pierron aîné, prop. à Bazas.
Saige, prop. à Bazas.
Saint-Aubin, prop. à Pondaurat.
Martin-Travet, prop. à St.-Symphorien.

Arrondissement de Blaye.

Composé de 4 cantons; 56 communes; 55,460 habitans.

M. Laumond, *Sous-Préfet*, à Blaye.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Chasteauneuf, officier de santé, à St.-Ciers-Lalande.
Daleau, Maire de Bourg.
Dufaure, prop. à St.-Savin.
Faure St.-Hubert, Juge-de-paix St.-Savin, à Lafosse.
Favereau (O ✻), Mar.-de-camp, à Blaye.
Gellie, prop. méd. à Bourg.
Godrie, notaire à Cézac.
Merlet, prop. à Blaye.
Roux, Maire de Saint-Aubin.

Arrondissement de La Réole.

Composé de 6 cantons; 105 communes; 53,805 habitans.

M. Armand Ducos ✻, *Sous-Préfet*, à La Réole.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Buffet-Delmas, prop. à Sauveterre.
Cessac, prop Maire de St.-Martin de Sescas.
Dubois-Dufresne, prop. à Blazemon.
France, prop. à Rauzan.
Guerre, Maire de Dieu-le-Roi.
Lanelangue, médecin à St.-Martial.
Moussillac, prop à La Réole.
Lefebvre de Cheverus, prop. à Pellegrue.
Soubiroux, prop. à La Réole.

Arrondissement de Lesparre.

Composé de 4 cantons; 30 communes; 37,611 habitans.

M. Bonnore, *Sous-Préfet*, à Lesparre.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Cabarrus, prop à Bégadan.
Casteja, notaire à Bordeaux.
De Gerès Camarsac, prop. à St.-Sauveur.
Delignac, prop. Maire de Bégadan.
Desgardies (Cte), prop. à Jau.
Fabre de Rieunègre, Conseiller à la cour royale de Bordeaux.
Gaillard, notaire. Maire à Talais.
Lahens, prop. à St.-Laurent.
Saintout, prop. à St.-Laurent.

Arrondissement de Libourne.

Composé de 9 cantons; 132 communes; 107,464 habitans.

M. Desvarannes ✻, Maître des requêtes, *Sous-Préfet*, à Libourne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Ambaud, Juge-de-paix à Fronsac.
Belliquet, prop. à Libourne.
Chicou-Lamy, prop. à Grezillac.
Doumeing, Juge-de-paix à Castillon.
Dolezac, prop. à Lussac.
Ducarpe-Bonnetan, notaire, Maire de St.-Pey-de-Cartets.
Garreau aîné, prop. à Saint-André.
Morange, avocat à Libourne.
Viault aîné, prop. à Coutras.

Maires nommés par le Roi.

Bazas.	Bayle ✻.	Libourne.	David aîné ✻.
Blaye.	Brun.	Langon.	Laporterie.
Bordeaux.	Brun (O ✻).	Mérignac.	Caillavet.
Coutras.	Lalanne.	Pauillac.	Rabié (O ✻).
La Réole.	Durand de Laubessa.	Saint-Emilion. . .	Thibaud.
Lesparre	Laumond.	Salles.	Cazauvieilh.

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.

Ce département est un de ceux que forme le Languedoc.

Il est borné au Nord par les départemens du Gard et de l'Aveyron; à l'E. par le département du Gard et la Méditerranée, qui le baigne au S.; à l'O. par ceux de l'Aude et du

Tarn. Sa superficie est d'environ 1,236,198 arpens, ou 630,935 hectares. Il paie 3,112,063 fr. d'impôt foncier; sa population est de 357,846 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et six arrondissemens électoraux: il a 3,365 électeurs, qui envoient six membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Montpellier et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. FLORET ✻, Maître des requêtes, *Préfet*, à Montpellier.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Boudon de la Roquette ✻ (*Secrét.-gén.*), Cazalis-Fondoux fils, Durand.

Conseil général de département. Messieurs,

Barral, propriétaire à Puissalicon.
Barral, avocat, à Gignac.
Brousse, prop. à Serignan.
Bérard aîné, prop. à Lodève.
Cavallié, Cons. à la C. roy. de Montpellier.
Counougut, notaire, à Lodève.
Debès, négociant à Béziers.
De Laur, propriétaire à Olonzac.
Delpon, prop. à Clermont.
Duffours, Prés. du trib. civ. à Montpellier.
Durand ✻, anc. capit. à Montpellier.
Fabre de Roussac, anc. Maire de Florensac.
Farel des Hours ✻, négociant à Montpellier.
Floret, négociant à Agde.
Gavoy, médecin, Juge-de-paix à la Salvetat.
Gérand, Juge supp. du trib. civ. à Lodève.
Granier ✻, Maire de Montpellier, Député.
Haguenot, ancien député, à Pézénas.
Menard-Vignolles ✻, Maire de Lunel.
Payre, prop. à Capestang.
Poulhe fils, prop. à Frontignan.
Prades ✻, nég. à Bédarrieux.
Privat, negociant à Mèze.
René (O ✻), prop. à Montpellier.
Renouvier ✻, prop. à Montpellier, anc. dép.
Rey-de-Lacroix, anc. officier, à Montagnac.
Reynaud, prop à Cette.
Sabatier, avoué à Saint-Pons.
Thomassin, avoué à Saint-Pons.
Vernazobres, ancien maire de St.-Chinian.

Arrondissement de Montpellier.

Composé de 14 cantons; 114 communes; 123,656 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Castelnau père ✻, nég. à Montpellier.
Dumas, supp. du Juge-de-p. à Fontanès.
Goudard, ex-adjoint au Maire de Cette.
Laget-Valdeson, Juge-de-paix à Ganges.
Levat, banquier, à Montpellier.
Masse, Juge-de-paix, à Prades.
Ricard ✻, commiss. ord. retr. à Montpellier.
Rouché, Maire de Saint-Géniès.
Rouet, ancien négociant à Lunel.
Saintpierre aîné, prop. à Montpellier.
Sauvaire, médecin à Poussan.
Thomas, notaire à Frontignan.
Vernière, Juge-de-paix à Aniane.
Vigié, prop. à Saint-Martin-de-Londres.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Béziers.

Composé de 11 cantons; 97 communes; 128,149 habitans.

M. Bessin (Victor) ✻, *Sous-Préfet*, à Béziers.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Astruc, Maire de Poujol.
Bouisson, notaire à Montagnac.
Cabal, prop à Roujan.
Chavernac, médecin à Béziers.
Cure, Juge-de-paix à Murviel.
De Jacomel, prop. à Bessan.
Falgas, prop. à Servian.
Gaujal, prop. à Pézénas.
Maury, Maire de Nissan.
Mazel, Juge-de-paix à Pézénas
Vernazobres, manufact. à Bédarrieux.
Vidal, Maire de Béziers.

Arrondissement de Lodève.

Composé de 5 cantons; 72 communes; 57,730 habitans.

M. Brun (E.) (O ✻), *Sous-Préfet*, à Lodève.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Barbot, Maire de Lodève.
Benoit, Maire de Lunas.
Lautier, Juge-de-paix à Gignac.
Maistre, prop. cons mun. à Villeneuvette.
Martin, négociant à Lodève.
Ollier fils, prop. à Lavalette.
Pons, notaire, Maire de Gignac.
Reynes, notaire, Maire du Caylar.
Rouquet, négociant à Clermont.

Arrondissement de Saint-Pons.

Composé de 5 cantons; 44 communes; 48,311 habitans.

M. Bouisson ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Pons.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Castelbon, nég., cons. mun. à St.-Pons.
Cauquil, Maire de la Salvetat.
Flottes, négoc. cons. mun. à St.-Chinian.
Granel, Maire de La Livinière.
Jamme, médecin, cons mun. à Olargues.
Laperouse de Cassis, prop. Cruzy.
Pech, prop. cons. mun. à St.-Pons.
Sabatier, notaire, cons. mun. à Roquebrun.
Segonne, Maire de Oupia.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Agde.	Julien Coste ✻.	Marseillan. . . .	Maffre-Lacan.
Bédarrieux. . . .	N.	Marsillargues. . .	Bassaget.
Béziers.	Vidal.	Mèze.	Bouliech.
Cette.	Mercier.	Montagnac. . . .	Aubrespy.
Clermont. . . .	Marréaud ✻.	Montpellier. . . .	Granier (Zoé) ✻.
Florensac. . . .	Rossignol.	Pézénas.	De Juvenel (Félix).
Langes.	Deshons.	Saint-Chinian. . .	Albert.
Lodève.	Barbot.	Saint-Pons. . . .	Granier.
Lunel.	Menard-Vignolles ✻.	Salvetat (la). . . .	Cauquil.

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE.

C'est un des cinq départemens que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan et le département de la Manche; à l'E. par le département de la Mayenne; au S. par le département de la Loire-Inférieure, et à l'O. par les départemens des Côtes-du-Nord et du Morbihan. Sa superficie est de 669,432 hectares. Il paie 2,623,497 fr. d'impôt foncier; sa population est de 547,249 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux; il a 2,021 électeurs, qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Rennes et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Boby de Lachapelle ✻, Maître des requêtes, *Préfet*, à Rennes.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

La Guistière ✻, Guyot, Gandon des Alliers ✻, Leclerc de la Herverie, Bourdais (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Barbotin, chirurgien à Bain.
Berthois (B^on^) (C ✻), Colonel du Génie, Aide-de-camp du Roi, Député.
Blaize ✻, négoc. anc. député, à St.-Malo.
Bourdet, notaire, commandant de la garde nationale, à St.-Malo.
Brager, Conseiller à la Cour roy. de Rennes.
Chartier, Maire de Breteil.
Christophe, Maire de Bais.
Decourte, Maire de St.-M'hervé.
De la Plesse ✻, avocat, anc. maire, à Vitré.
Denoual, notaire à Fougères.
Després-Duval, Maire de Marcillé.
Fénigan, avocat-général à Rennes.

Gaillard de Kerbertin (O ✻), 1er Président à la cour royale de Rennes, Député.
Guérault aîné, Maire de Piré.
Hardouin, Maire de Noyal-sur-Vilaine.
Hovius, nég., Maire de St-Malo, anc. dép.
Jouaust, Président du trib. civil de Rennes.
Joüin ✻, banquier, Maire de Rennes.
Journeé, Prés. du trib civil de Redon.
Laumailler, notaire à Rennes.
Le Compte, Juge au tribunal de Redon.
Lemoine, avocat à Fougères.
Le Ray (Ch.), ancien banquier, à Rennes.
Mangin d'Oins ✻, Député.
Merdrignac, Maire de Cancale.
Maudet, fabricant, tanneur à Montfort.
Riboissière (Cte de la) (C ✻), Pair, ancien officier d'artillerie, à Fougères.
Ropert (O ✻), Maire de St.-Seglin.
Rouxin, Procureur du Roi à St-Malo.
Saucet, Juge au tribunal civil de Fougères.

Arrondissement de Rennes.

Composé de 10 cantons; 78 communes; 130,838 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Arot, fabricant, à Rennes.
Bigot du Chenay, Maire de Melesse.
Blundin, entrepreneur. à Hédé.
Gorel, Juge-de-paix à Amanlis.
Guyot père, Juge-de-paix à Liffré.
Hardy fils, Cons. à la cour roy. de Rennes.
Magouet ✻, adjoint au Maire de Rennes.
Regnier jeune, Maire de Châteaugiron.
Richelot ✻, professeur en droit à Rennes.
Sevéno, avoué à Rennes.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Fougères.

Composé de 6 cantons; 57 communes; 81,688 habitans.

M. Bertin, *Sous-Préfet*, à Fougères.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Deroyer, Maire de St.-Etienne-en-Coglais.
Gouin du Roil, prop. à S.-Georges.
Le Herissé ✻, Maire d'Antrain.
Lottin-Tiollais, Maire du Loroux.
Louveau, Maire de Luitré.
Malherbe, avocat, Maire de Fougères.
Provost, Maire de St.-Aubin-du-Cormier.
Savary, méd., Maire de Bazouges la Perouse.
Thomas, substitut du Procureur du Roi au tribunal civil de Fougères.

Arrondissement de Montfort-sur-Meu.

Composé de 5 cantons; 46 communes; 57,554 habitans.

M. Pontallié, *Sous-Préfet*, à Montfort-sur-Meu.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Delaforets, prop. à Trodouer.
Demontcuit, prop. à Plelan.
Denise, Maire de St.-Méen.
Dreuslin, avoué. Maire de Montfort.
Escolan, notaire à Montauban.
Escolan (Const.), Juge-de-paix à St.-Méen.
Gérard, Maire de Becherel.
Juguet, Juge au trib. civil de Montfort.
Vallée, notaire à Paimpont.

Arrondissement de Redon.

Composé de 7 cantons; 46 communes; 76,884 habitans.

M. Fresneau ✻, *Sous-Préfet*, à Redon.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Audieq, négociant à Rennes.
Bréal, prop. à Saulnieres.
Cabry, Juge-de-paix à Bain.
Chevalier, avocat au Bourg-les-Comptes.
Gérard, Maire de Guipry.
Lasnier, Juge de-paix à Fougeray.
Marchand, Maire de Lailié.
Nogues, avocat, Maire de Redon.
Rihet, entrepreneur de diligences à Tain.

Arrondissement de Saint-Malo.

Composé de 9 cantons; 60 communes; 118,243 habitans.

M. Godfroy ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Malo.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Amant, chirurgien, à Dol.
Cadet, prop. à St.-Enogat.
Corbinais, Juge-de-paix à Pleine-Fougères.
Epron des Jardins (O ✻), Contre-Amiral retraité, à St.-Servan.
Hamon, armateur à Cancale.
Michel-Villeblanche, avocat à St.-Malo.
Roger, prop. à St.-Servan.
Rouxin, Juge-de-paix à Tinténiac.
Vannier, adjoint au Maire de Combourg.

Arrondissement de Vitré.

Composé de 6 cantons; 62 communes; 82,042 habitans.

M. du Bois (Louis) ✻, *Sous-Préfet*, à Vitré.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Beuscher, géomètre à Rétiers.
Cadieu, médecin à Vitré.
Gaultier, directeur des forges, à Martigné-Ferchaut.
Guyon, avocat à Vitré.
Hévin-Bertrie, Juge-de-paix à Brielles.
Hirou, adjoint et Juge suppléant à Vitré.
Le Gay, notaire à La Guerche.
Louin, Maire de La Guerche.
Savouré, notaire, à Louvigné de Bais.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bain.	Blandin.
Bains.	Frot.
Bais.	Christophe.
Bazouges-Laperouse.	Berranger.
Cancale.	Merdrignac.
Combourg. . . .	Gauthier-Bellande ✻.
Dol.	Poidlouc.
Ercée-en-Lamée .	Barré.
Fougeray. . . .	Lasnier.
Fougères. . . .	Malherbe.
Guerche (La). . .	Louin.
Guichen.	Guillot.
Guipry.	Gérard.
Iffendic.	Guérin.
Janzé.	Verron.
Louvigné. . . .	Gauthier
Martigné. . . .	Daussy.
Maure.	Guillois.
Miniac-Morvan. .	Bossard.
Montfort. . . .	Dreuslin.
Noyal-sur-Vilaine.	Hardouin.
Paimpont. . . .	Macé.
Piré.	Guerault aîné.
Pleine-Fougères. .	Clément.
Plélan.	Godet des Touches.
Pleurtuit	Gouin.
Redon.	Nogues.
Rennes.	Joüin ✻.
Retiers.	Hanet.
Saint-Georges de Reintembault. .	Mancel.
S.-Meloir des Ondes.	Guichard.
Saint-Malo. . . .	Hovius.
Saint-Servan. . .	Bernard du Haut-Tilly.
Vitré.	N. . . .

DÉPARTEMENT DE L'INDRE.

Ce département est le second des deux que forme le Berry.

Il est borné au N. par les départemens du Cher, de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire; à l'E. par celui du Cher; au S. par ceux de la Creuse, de la Haute-Vienne et de la Vienne; à l'O. par ceux de la Vienne et d'Indre-et-Loire. Sa superficie est d'environ 1,373,869 arpens, ou 701,661 hectares. Il paie 1,370,373 fr. d'impôt foncier; sa population est de 257,350 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,118 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse de Bourges est le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le B^on^ DE VILLENEUVE ✻, *Préfet*, à Châteauroux.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Bertrand ✻, Delatramblais (*Secrét.-gén.*) Grillon-Deschapelles (Amadou

Conseil général de département. Messieurs,

Barbançois (Mis de) ✱, à Villegongis.
Belabre (Mis de), prop. à Belabre.
Casse, Maire d'Azay-le-Ferron.
Charlemagne (Edmond), ex-Proc. du Roi à Châteauroux, Député.
Choppy-Quartus, chirurgien à Aigurande.
Collin-Delavaud, Maire de St.-Benoît.
Constantin de Greuille (O ✱), Mal.-de-c. retraité, à Châteauroux.
Delacou, Maire d'Eguzon.
Delaunay, médecin à Châtillon.
Delaveau, médecin, Maire de La Châtre.
Godeau d'Entraigues ✱, à Langé, Député.
Grazon, Juge-de-paix à Tournon.
Herpin, médecin à Reboursin.
Heurtault-Dumez, médecin à Issoudun.
Jevardat-Fombelle, négoc. au Blanc.
Juchereau de St.-Denis (C ✱), Mal-de-c., prop. à Bagneux.
Lescot-Lamillandric, Juge-de-p. à S.-Gaultier
Pignot, adjoint au Maire de Sazeray.
Rostain ✱, Maire d'Argenton.
Thabaud-Linetière, prop. à Issoudun, Dép.
Valançay (Duc de) ✱, prop. à Valançay.
Vergne, avocat, Maire de Montlevic.
Vesdy aîné, prop. à Buzançais.

Arrondissement de Châteauroux.

Composé de 8 cantons; 85 communes; 96,903 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Archambault, Juge-de-paix à Valançay.
Begenne-Delaunay, prop. à Palluau.
Bernardeau-Lambron, négociant à Ecueillé.
Delagarde, Maire de Célon.
Grenouillet, banquier, à Châteauroux.
Grillon, Maire de Châteauroux.
Guesnyer, Maire de Buzançais.
Testaud-Marchain, médecin à Châteauroux.
Trotignon-Desvarennes, médecin à Levroux.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement du Blanc.

Composé de 6 cantons; 56 communes; 57,789 habitans.

M. Lehurey ✱, *Sous-Préfet*, au Blanc.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bernard, avocat, adj. au Maire du Blanc.
Brun, prop. chirurg. et Maire de Tournon.
Caillaud, prop. à Bélabre.
David, prop. et avocat à Bélabre.
Duparc, Maire de Dunet.
Lafont, Juge-de-paix, à St.-Benoît.
Navelet, prop. et Maire de Mézières.
Peyrot-Desgachons, Maire de St.-Gaultier.
Suzor ✱, anc. offic. de gendarm. au Blanc.

Arrondissement d'Issoudun.

Composé de 4 cantons; 49 communes; 47,572 habitans.

M. de la Châtre ✱, *Sous-Préfet*, à Issoudun.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Caignault, notaire, adj. du Maire de Vatan.
Carraud-Gaignault, médecin à Issoudun.
Daussigny, prop. à Issoudun.
Delorme, prop. à Vatan.
Lebon, prop. à Poulaines.
Moreau-Bouchage, banquier à Issoudun.
Renaud-Desvernières, Maire de Varennes.
Thabaud (Louis), prop. à Issoudun.
Thabaud-Deshoulières, subst. du Procureur du Roi, à Issoudun.

Arrondissement de La Châtre.

Composé de 5 cantons; 59 communes; 55,086 habitans.

M. Gérard-Auvity (Auguste) ✱, *Sous-Préfet*, à La Châtre.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Baucheron, prop. à Neuvy-St.-Sépulcre.
Lecamus-Gravière, insp. des domaines retr. à La Châtre.
Matheron, Maire de Céaulmont.
Moreau, prop. et médecin, au Pin.
Pajot, offic. de la garde nat. à La Châtre.
Thabaud-Laroche, J.-de-paix à Ste.-Sévère.
Thabaud-Bussière, prop. à Neuvy.
Tollaire-Desgouttes, avocat à Châteauroux.
Yvernault, prop Maire de Crévant.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Argenton. . . .	Rostain.	La Châtre. . . .	Delaveau.
Buzançais. . . .	Guesnyer.	Le Blanc. . . .	Bastide de Villemuzault.
Châteauroux . . .	Grillon.	Levroux.	Pellerin.
Chatillon-s.-Indre.	Charcelay-Laplace.	Valençay. . . .	N. . . . .
Issoudun.	Pineau.		

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE.

Il est formé de la presque totalité de l'ancienne province de Touraine.

Il est borné au N. par les départemens de Loir-et-Cher et de la Sarthe; à l'E. par ceux de Loir-et-Cher et de l'Indre; au S. par ceux de l'Indre et de la Vienne; à l'O. par ceux de Maine-et-Loire et de la Vienne. Sa superficie est de 612,679 hectares. Il paie 2,164,107 fr. d'impôt foncier; sa population est de 304,271 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 2,127 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse de Tours et le ressort de la Cour royale d'Orléans.

PRÉFECTURE.

M. D'ENTRAIGUES (O ✻), Maître des Requêtes, *Préfet*, à Tours.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Bellanger-Carteaux ✻, Chambert ✻ (*Secr.-gén.*), Forest.

Conseil général de département. Messieurs,

Arnault-Dubreuil, J.-de-p. au Gr.-Pressigny.	Gautron-Genty, prop. Maire d'Amboise.
Aubry de la Borde, Maire de St.-Antoine.	Gouë de la Besnardière (Cte de) (O ✻), Conseiller d'État hon. à Sorigny.
Baric Delahaye ✻, capit. retraité, Maire de Ste-Catherine-de-Fierbois.	Gouin, banquier à Tours, Député.
Boisleve, négociant, Maire de Langeais.	Goussé, ancien notaire, a Nouvy-Roi.
Bretignières de Courteilles (Vte de) ✻, ancien officier, à Mettray.	Hainguerlot, prop. à Villandry.
Calmelet (O ✻), ancien député, à Tours.	Laurence, prop. à Richelieu.
Conty, prop. à Abilly.	Peltereau, nég. adj de Château-Renault.
De la Pinsonnière ✻, Maire de Civray. Dép.	Pigou, Maire d'Azay-le-Rideau.
De Laville-le-Roux ✻, ex-ag. de ch. à Paris.	Piscatory, prop à Chât.-la-Vallière, Dép.
Fissour, Maire de St.-Germain.	Soutif, Maire de Bourgueil.
Flavigny (Vte de), prop. à Monnaie.	Sparre (Cte de) (G O ✻), Pair, Lieutenant-général, à Brizay
Gaudichon-Desprès, cap. en réf. à Chinon.	Suzor, prop. à Preuilly.

Arrondissement de Tours.

Composé de 11 cantons; 127 communes; 151,119 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Faré, prop. à Vouvray.	Latour aîné, prop. à Tours.
Gi ton, ancien notaire à Amboise.	Lemaître, anc. S.-Préf. Maire de Villebourg
Haren, supp. du Juge-de-paix à Bléré.	Maurice, prop à St.-Antoine.
Hérault, négociant. Maire de Vouvray.	Petit Huguenin, maître de forges à Château-la-Vallière.
Javary, notaire, Maire de Cormery.	Viot-Prudhomme, prop. à Tours.
Juge aîné, notaire honoraire, à Tours.	

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Chinon,

Composé de 7 cantons; 87 communes; 90,511 habitans.

M. Viel ✻, *Sous-Préfet*, à Chinon.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Beaugé, prop. Maire de Benais
Boulard, prop. Juge-de-p. à Richelieu.
Drouin ✻, offic. retraité, à Cravant.
Ferré, prop. Maire de Lignières.
Huet, notaire, Maire de Restigné.
Lefrançois. Juge-de-paix à Chinon.
Martin d'Anzay fils ✻. avocat à Marcilly.
Rossignol. notaire, Maire de Chinon.
Roux, Maire de Cinq-Mars.

Arrondissement de Loches.

Composé de 6 cantons; 68 communes; 62.641 habitans.

M. de Freulleville ✻, *Sous-Préfet*, à Loches.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Arnault-Dubreuil. Maire du Petit Pressigny.
D. fond-Pommé, manufact. à Ligueil.
Delatremblais. notaire, Maire de Preuilly.
Mascarel, médecin, Maire de La Haye.
Nau de Noizay, Juge-de-paix à Loches.
Poëze (de la), anc. officier supér. à Izeures.
Veneau Voyer, propriétaire à Ciran.
Villain de l'Étang, prop. à Orbigny.
Voyer, prop., Maire de Loches.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Amboise. . . . . Gautron-Genty.
Bourgueil. . . . . Soutif.
Chapelle-s.-Loire. Delavente-Navineau.
Chinon. . . . . Rossignol.
Chouzé-sur-Loire. Guimas.
Loches. . . . . Voyer.
Tours. . . . . Walwein.

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE.

Ce département est un des trois que forme le Dauphiné.

Il est borné au N. par les départemens de l'Ain et du Rhône: à l'E. par la Savoie et le département des Hautes-Alpes; au S. par ceux des Hautes-Alpes et de la Drôme: ce dernier le borne à l'O. avec ceux de la Loire et du Rhone. Sa superficie est d'environ 1,648,230 arpens. ou 841,230 hectares. Il paie 3,208,472 fr. d'impôt foncier: sa population est de 573,645 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux; il a 2,588 électeurs, qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la septieme division militaire, le diocèse de Grenoble et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Pellenc (O ✻), *Préfet*, à Grenoble.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Veyron-Lacroix ✻, Helie (Ennemond) ✻, Robin de Mosas ✻ (*Secr.-g.*), Durand aîné, Lesbros.

Conseil général de département. Messieurs,

Algoud, prop. à Seyssins.
Allegret. M du cons. municipal de Voiron.
Bally. Maire d'Apprieu.
Berlioz, Maire de Pont-de-Beauvoisin.
Blanchet ✻, comm. de la garde nat à Rives.
Boissat ✻, adjoint au Maire de Vienne.
Bravet, Maire de Barraux.
Charreton. prop, Maire de St.-Quentin.
De Bezieux, Maire de Cognin.
De Montal. Cons à la C roy de Grenoble.
Détroyat, prop. à St.-Marcellin
Du Bouchage, Maire de St.-Egrève.
Duport la-Villette, Conseiller à la Cour royale de Grenoble.
Dutrait-Desoyes, avocat à Grenoble.
Giraud, Maire et sup. au J. de-p. à Morestel.
Giroud, concessionn. de mines, à La Mure.
Jourdan fils aîné. Maire d'Agnin.
La Bonnardière, méd.. Maire de Cremieu.
L'Hoste, notaire à La Tour-du-Pin.
Lombard-Buffière, avocat, a St.-Symphorien Député.
Périer (Alp)✻, capitaine de la garde nationale de Grenoble, Député.
Périer (Adolphe), manufact. à Vizille.
Perrot, prop. à Grenoble.
Pion, médecin à La Cote-St.-André.
Réal (Fél) ✻, Maître des req. à Paris Dép.
Rolland-Garagnol, adjoint à Bressieux.
Roybet, Juge-de-paix à Meyzieux.
Tranchant, Prés. du trib. civil de Bourgoin.
Villars, avocat à Vienne.
N. . . . . .

Arrondissement de Grenoble,

Composé de 20 cantons; 216 communes; 213,568 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Argentier, notaire, Maire du Freney.
Barbas fils, banquier, Maire d'Allevard.
Berriat, notaire, Maire de Vif.
Bertier ✻, Juge-de-paix à Grenoble.
Blanc (H. T. L.), notaire à Méaudre.
Blanc (R. A.), not., Maire de Valbonnais.
Bonnardon, médecin à Vizille.
David, notaire, Maire au Monestier.
Ducruy, nég., adjoint au Maire de Grenoble.
Gautier ✻, prop. cons. mun. à Goncelin.
Guéneau, Maire de Pariset.
Gueymard ✻, ing. en ch. des min. à Grenoble.
La Forte, prop. géomètre, à Villard-Bonnet.
Margot, Maire de St.-Laurent-du-Pont.
Penet (Félix) ✻, prop. à Grenoble, anc. dép.
Petichet, Maire de Ponsonnas.
Rambaud, négoc. cons. mun. de Voiron.
Richard, anc. juge-de-paix à Mens.
Rivier, notaire, ex-Maire de Grenoble.
Tourniaire, sup. du Juge-de-paix, à Corps.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Saint-Marcellin,

Composé de 7 cantons; 84 communes; 85,267 habitans.

M. Vallier-Collombier ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Marcellin.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Beret, Juge-de-paix à St.-Marcellin.
Blanchet, négociant, Maire de St.-Gervais.
Gérard, Juge-de-paix à Tullins.
Marchand, not. Maire de Pont-en-Royans.
Martin, ancien avoué à Saint-Marcellin.
Primard, notaire, adjoint au Maire de Rives.
Répiton-Prénceuf, Juge-de-paix à Izéaux.
Saint-Romme, avocat à Grenoble.
Simian, notaire, Maire de St.-Etienne-de-St.-Geoire.

Arrondissement de la Tour-du-Pin,

Composé de 8 cantons; 126 communes; 129.809 habitans.

M. de Verteillac ✻, *Sous-Préfet*, à la Tour-du-Pin.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Candy, Juge-de-paix à Crémieu.
Charavel, Juge au trib. civ. de S.-Marcellin.
Chevalier aîné, anc. not. à la Tour-du-Pin.
De Mépieu-Flocard, prop. à Sermérieu.
Martin, notaire à Bourgoin.
Patricot, avoué, anc. maire de Bourgoin.
Perrin, Juge-de-paix à Montferrat.
Pravaz, officier de l'Université, adjoint au Maire de Pont-de-Beauvoisin.
Vial, ancien notaire, au Grand-Lemps.

Arrondissement de Vienne,

Composé de 10 cantons; 132 communes; 147,001 habitans.

M. Cournon ✻, *Sous-Préfet*, à Vienne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bonnard (Jacques), adjoint au Maire de Septaines.
Bert, médecin, à la Côte-St.-André.
Chollier, Juge-de-paix de la Verpillière, à Villefontaine.
Courvoisy, prop. Maire de Jons.
Figuet-Dufeuillant, Maire de Beaurepaire.
Jourdan, prop. à Anjou.
Muret, méd. Maire à St.-Jean-de-Bournay.
Reymond, prop., Maire de St.-Priest.
Rosier, médecin, Maire de Heyrieux.
Tuilier, prop. à Estrablin.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Avenières.	Mesly.	S.-Jean de Bournay.	Muret.
Bourgoin.	Buisson.	S.-Laurent du Pont.	Goirand.
Bourg-d'Oisans. .	Faure.	Saint-Marcellin. .	Robin-Duvernay.
Jailleu.	Allard.	Tullins.	Masson.
Grenoble.	Berriat (O ✻).	Vienne.	Trémeau. ✻
La Côte-S.-André.	Buisson.	Vinay.	Bouvier.
La Tour-du-Pin. .	Baud.	Voiron.	Blanc aîné ✻.
Saint-Chef. . . .	Parent.	Voreppe.	Bareil.
Saint-Geoire. . .	Chabond.		

DÉPARTEMENT DU JURA.

Il est un des trois que forme la Franche-Comté.

Il est borné au N. par les départemens du Doubs, de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or; à l'E. par le département du Doubs et les Cantons Suisses; au S. par la Suisse et le département de l'Ain; et à l'O. par ceux de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or. Sa superficie est d'environ 986,246 arpens, ou 503,364 hectares. Il paie 1,816,289 francs d'impôt foncier en principal; sa population est de 315,355 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,084 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la sixième division militaire, le diocèse de St.-Claude et le ressort de la Cour royale de Besançon.

PRÉFECTURE.

M. LEPASQUIER (O ✻), *Préfet*, à Lons-le-Saulnier.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Gresset, Jobin, Daguier (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Bénier, Juge-de-paix de Saint-Julien, à Gigny.
Besson-Vital, négoc. à Lons-le-Saulnier.
Bidot, prop., Maire de Voiteur.
Bonnemie, Juge-de-paix à Sellières.
Bonzon, Maire de Salins.
Bourcet, Maire de Thervay.
Bouvier (B^on) (O ✻), Prés. hon. à la Cour royale de Besançon, Maire de Dôle.
Cattand, Procureur du Roi à S.-Claude.
Chauvin, prop. à Campagnolles.
Chavelet de Raze, J.-de-paix à Germigney.
Chevillard ✻, Sous-Intendant militaire retraité, Maire de Vevy.
Colin (O ✻), Procureur-gén. près la Cour royale de Dijon, Député.
Colomb, anc. sous-préfet, à St.-Claude.
Combette, Maire de Censeau.
Delort (B^on) (G ✻), Lieut.-gén. Député.
Gauthier, négociant, Maire de St.-Aubin.
Gréa, anc. député du Doubs, à Rotalier.
Guérillot aîné, prop. à Salins.
Humbert, ancien maire, à Arlay.
Jeannez, avocat à Dôle.
Joly, avocat à Lons-le-Saulnier.
Lemire aîné, maître de forges à Clairvaux.
Merle (O ✻), Chef de bat. retraité, Maire de St.-Amour.
Monnet, notaire, adj. au Maire de Moirans.
Monnier-Jobez ✻, maît. de forg. à Poligny.
Morel fils, ch. de bat. de la g. nat. à Arinthod.
Ogier, négociant, Maire de Morez.
Papillon, Prés. du trib. à Lons-le-Saulnier.
Pretet (O ✻), Chef de bat. d'inf. à Cramans.
Spierenaël, Proc. du Roi, à Baume (Doubs).

Arrondissement de Lons-le-Saulnier.

Composé de 11 cantons; 207 communes; 107,690 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Abert (B^on) (O ✻), Maire de Cornod.
Babey, avocat à Orgelet.
Bernard de Pélagey, prop. à St.-Amour.
Boisson, Maire de Toulouse.
Clerc, notaire, Maire de S.-Julien.
Coras, médecin à Montain.
Courbet, prop. à Clairvaux.
Cuenne, Maire à Lons-le-Saulnier.
Perraud, prop. à Villevieux.
Regnault, Juge au tribunal civil de Lons-le-Saulnier.
Thoisy (de) ✻, prop. à Gézia.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dôle.

Composé de 9 cantons; 137 communes; 74,648 habitans.

M. Marquiset ✻, *Sous-Préfet*, à Dôle.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bogillot, avocat à Thervay.
Bolard, prop. à Montbarrey.
Carriere, avocat à Dôle.
Dalloz, Maire à Raynans.
Danjean, Maire de Longwy.
Doriez, prop. à Rahon.
Jouffroy, avocat, à Malanges.
Mestral, notaire, Maire de Rans.
Titon de Raze, méd., Maire de Foucherans.

Arrondissement de Poligny,

Composé de 7 cantons; 149 communes; 80,672 habitans.

M. Carizey (O ✱), *Sous-Préfet*, à Poligny.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bavilley, prop. à Port-Lesney.
Blondet, Maire de Nozeroy.
Bouvenot, avocat à Arbois.
Chevassus, notaire à Poligny.
Cordier, avocat à la Cour royale de Paris.
Gresset, marchand de bois à Champagnole.
Guérillot, prop. à Poligny.
Maraux, anc. notaire à Vers.
Willard, négociant, Président du tribunal de commerce à Salins.

Arrondissement de Saint-Claude,

Composé de 5 cantons; 82 communes; 52,353 habitans.

M. Bondil (A.), *Sous-Préfet*, à Saint-Claude.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bailly, négociant à Morez.
Besson, maître de poste à St.-Laurent.
Bussod, notaire aux Bouchoux.
Clément, négociant à Morez.
Duparchy, ancien avoué à St.-Claude.
Favier, avoué à St.-Claude.
Malefroy, négociant à Morez.
Mathieu (P. L.), Juge-de-paix à Moirans.
Mathieu (F. C.), Maire de Moirans.
Prost, prop. aux Petites-Chiettes.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Arbois. . . . . Parandier ✱.
Dôle. . . . . Bon Bouvier (O ✱).
Lons-le-Saulnier.. Cuenne.
Poligny. . . . . Poillevey.
Saint-Claude. . . Colin.
Salins. . . . . Bonzon.

DÉPARTEMENT DES LANDES.

C'est un des quatre qui composent la Guyenne.

Il est borné au N par le département de la Gironde; à l'E. par les départemens de Lot-et-Garonne et du Gers; au S. par celui des Basses-Pyrénées; à l'O. par la mer océane. Sa superficie est d'environ 1,801,097 arpens, ou 905,057 hectares. Il paie 1,032,162 fr. d'impôt foncier; sa population est d'environ 284,918 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux et trois arrondissemens électoraux; il a 1,103 électeurs qui envoient trois membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingtième division militaire, dont le chef-lieu est à Bayonne, le diocèse d'Aire et le ressort de la Cour royale de Pau.

PRÉFECTURE.

M. Curel ✱, *Préfet*, à Mont-de-Marsan.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Lubet-Barbon (A.), Lafitte (J.) (*Secrét. gén.*), Dulamon (F.).

Conseil général de département. Messieurs,

Bacque, Juge-de-paix à Sore.
Bastiat, Juge-de-paix à Mugron.
Basterreche, anc. député, prop. à Biaudos.
Brettes, Prés du tr. civ de Mont-de-Marsan.
Cardenau (Bon de) (O ✱), Mal-de-camp, ancien député, à Tilh.
Carenne, subst. du Proc du Roi à S.-Sever.
Cazaux, notaire à Saugnac et Muret.
Chauton, prop., Juge-de-paix à Souprosse.
Corta, avocat à Dax.
Deblanque, licencié en droit, à Gabarret.
De Malartic (O ✱), anc. Conseiller-d'Etat, à Arouille.
Devert, notaire, Maire de St.-Vincent-de-Tyrosse.
Du Bourg, Maire de Soustons.
Dupont, médecin, Maire de Tartas.
Geoffroy, Maire de Cassen.
Lafitte (O ✱), capit du génie retr. à Aire.
Lamarque (Bon), avocat, prop. à St.-Sever.
Larreillet, maître de forges à Ichoux.
Laurence, anc magist à Mont de Marsan, Dép.
Laussuy, notaire, Maire de Pomarès.
Lespès père, prop. à St.-Sever.
Malichecq, notaire à Lüe.
Puyferré de Cère (Bon) (O ✱), Cons.-d'Etat hon. à Mont-de-Marsan.
Saint-Marc, Maire de Puyo.
Texoëres, notaire à Mimizan.
Thomas-Lestage, Maire d'Arengosse.
Turpin, Maire de St.-Julien.
Vivensang, Maire de Peyrehorade.

Arrondissement de Mont-de-Marsan.

Composé de 12 cantons; 117 communes; 93,292 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Castaignède, Juge-de-paix de Sabres.
Dalis, prop. fabricant, à Parentis-en-Born.
Dayries, Juge de-paix à Villeneuve.
Delons, Juge-de-paix, de Labrit, à Garein.
Dufau ✻, Maire de Mont-de-Marsan.
Dupouy, Juge-de-paix à Pissos.
Lagofun, huissier. Maire d'Escource.
Lameson, Juge suppleant à Grenade.
Peyrebère, prop à Lubbon.
Sarran fils, notaire à Sore.
Tastet, J.-de-paix de Roquefort, à St.-Gor.
Tournaire, prop., Maire de Arjuzanx.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dax.

Composé de 8 cantons; 108 communes; 101,126 habitans.

M. Marre, *Sous-Préfet*, à Dax.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Daleman, prop. à Labatut
Desbiey, Juge-de-paix à Castets.
Doussau, avocat, Juge-de-paix à Soustous.
Duboseq, prop à Saubrigues.
Dupoy, ancien adjoint, à Dax.
Dussau, Juge-de-paix à Peyrehorade
Fauché. avocat, M. du C. municip. à Dax.
Gassanné, notaire à St.-Esprit.
Lux, anc. officier de cavalerie, à Montfort.

Arrondissement de Saint-Sever.

Composé de 8 cantons; 114 communes; 90,500 habitans.

M. Le Roy (Ernest), *Sous-Préfet*, à Saint-Sever.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Brethous-Peyron, Juge à S.-Sever, anc. dép.
Chauton, medecin à Tartas.
Coudanne, prop à Amou.
Despouys, notaire à Mugron.
Dubedout, medecin à St.-Sever.
Dulau, notaire à Hagetmau.
Duviella, greffier du Juge-de-p. de Geaune.
Labeyrie (F.). prop., Maire de Souprosse.
Labeyrie (F. E), avocat à Aire.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Aire. . . . . Sousbie.
Dax. . . . . Castagnet.
Hagetmau . . . . Dupoy.
Mont-de-Marsan. Dufau ✻.
Pouillon. . . . . Laburthe.
Saint-Esprit. . . . Doussy.
Saint-Sever. . . . Gauzere fils.

DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER.

Ce département est un de ceux que forment l'Orléanais, le Blaisois et le pays Chartrain. Il est borné au N. par le département d'Eure-et-Loir; au N. E. par celui du Loiret: au S. E. par celui du Cher: au S. par celui de l'Indre: au S. O. par celui d'Indre-et-Loire: et au N. O. par celui de la Sarthe; sa superficie est d'environ 1,181,091 arpens, ou 603,116 hectares. Il paie 1,787,757 fr. d'impôt foncier; sa population est de 244,048 individus, il est divisé en trois arrondissemens communaux et trois arrondissemens électoraux; il a 1,485 électeurs qui envoient trois membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse de Blois et le ressort de la Cour royale d'Orléans.

PRÉFECTURE.

M. le Cte DE LÉZAY-MARNÉSIA ✻, Pair de France, *Préfet*, à Blois.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Alardet ✻ (*Secrét.-gén.*), Gaudron, Marin-Desbrosses.

Conseil général de Département. Messieurs,

Bénier-Vaslin, prop. à Ambloy.
Bergevin, Prés. du trib. civil de Blois.
Berthereau de la Giraudière ✻, Maire de Villeny.
Boy, notaire, Maire d'Ouzouer.
Brisson, Juge-de-paix à Selles-sur-Cher.
Chevalier, Bon de Caunan ✻, prop. à Caunan.
Chevalier-Rouet, tanneur à St.-Aignan.
Cuvier, Maire de St.-Amand.
Desvaux-Lousier, anc. maire à Mondoubleau.
Dogucreau (B^on^) (G O ✻), L.-g., à Landes.
Gaigneron, Cte de Marolles, Maire à Chissay.
Gaullier, Maire de Chaumont-s.-Tharonne.
Gobert-Hème, négociant à Mer.
Leconte de Roujou, Proc. du Roi à Blois.
Le Roy, ancien maire de Blois.
Maigreau, avocat à Blois.
Malartic (de), Maire de Busloup.
Péan, avocat à Blois, anc. député.
Petit, Vice-Présid. au trib. civil de la Seine, ancien député.
Pommeret, prop. à Doulçay.
Raguet-Lépine ✻, Maire de Renay, Député.
Renou-Debaune, prop. à Vendôme.
Thevard, Maire de Savigny.
Vallois, Maire de Romorantin.

Arrondissement de Blois.

Composé de 10 cantons; 138 communes; 118,561 habitans.

Conseil d'Arrondissement. Messieurs,

Bellanger-Hue, Maire de Ménars.
Bouchereau, prop. à Montrichard.
Dauvergne, prop. Maire de Meusnes.
Denet-Limozin, prop. à Cour-Cheverny.
Dupuy, Maire d'Ouzain.
Libron, prop. à Josnes.
Riffault-Blau, Juge au tribunal de Blois.
Robillard, prop. à Binas.
Saumery (Cte de), à Huisseau-s.-Cosson.
Selleron, prop. à Blois.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Romorantin.

Composé de 6 cantons; 48 communes; 47,722 habitans.

M. Goulhot de St.-Germain, *Sous-Préfet*, à Romorantin.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Baucheton, Juge-de-paix à Romorantin.
Bezart-Bessault, prop. à Selles-sur-Cher.
Bigot-Bigot, négociant, Maire de Selles-sur-Cher.
Cottereau-Vilpou, Prés. du trib. de comm. à Romorantin.
Darblay, Maire de Nouanle-Fuzelier.
Delagueule-Decoince, J.-de-paix à Salbris.
Dorléans, prop. Maire de Theillay.
Garnier, Maire de Neung-sur-Beuvron.
Thion, adjoint au Maire de Mennetou.

Arrondissement de Vendôme.

Composé de 8 cantons; 110 communes; 77,760 habitans.

M. Guyot (E.) ✻, *Sous-Préfet*, à Vendôme.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bordier, notaire à Lunay.
Boutrais, Procureur du Roi à Vendôme.
Bruère fils, Maire de Coulommiers.
Chauvin, anc. notaire, prop. à Montoire.
Godineau, prop. à Vendôme.
Martellière, avoué à Vendôme.
Norguet, Juge-de-paix à St.-Amand.
Souchay, Maire de Droué.
Trécul-Alardet, medecin à Mondoubleau.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Blois.	Couteau-Laurand ✻.	Romorantin. . . .	Vallois fils.
Mer.	Boy-Levacher.	Selles-sur-Cher. .	Bigot-Bigot.
Montoire. . . .	Chesneau.	Vendôme. . . .	Renou.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE.

Ce département est tiré de celui de Rhône-et-Loire, qui a été divisé en deux, sous les dénominations de la Loire et du Rhône, et comprend le Forez.

Il est borné au N. par les départemens du Rhône, de Saône-et-Loire et de l'Allier; à l'E. par ceux du Rhône et de l'Isère; au S. par ceux de l'Ardèche et de la Haute-Loire; à l'O. par ceux du Puy-de-Dôme et de l'Allier. Sa superficie est d'environ 496,000 arpens métriques; il paie 1,969,407 fr. d'impôt foncier; sa population est de 412,497 indiv. Il est divisé en trois arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 1,824 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-neuvième division militaire, le diocèse de Lyon et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Sers (Louis) (O ✻), *Préfet*, à Montbrison.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Lachèze ✻, Barban, Levet (*Secrét.-gén.*), Berger-Fillon.

Conseil général de département.

Ardaillon (O ✻), Maire de St.-Chamond, Député.
Bastard d'Estang (Cte de) (C ✻), Pair, Président en la Cour de cassation.
Baude ✻ ◎, anc. préfet de police, Député.
Bouchetal-Laroche, subst. du Proc. du Roi à Montbrison.
Bouquet-d'Espagny ✻, ex-maire d'Ambierle.
Cadore (Duc de), Pair, Maire de S.-Vincent
Coste fils, notaire à St.-Didier-s.-Rochefort.
Courbon-Lafaye, négociant à St-Etienne.
Dassier ✻, prop. à Feurs.
De Prandière (Rom.), nég. à St.-Etienne.
De Villeneuve ✻, Maire de Bourg-Argental.
Dulac, notaire, Maire de St.-Galmier.
Durosier, médecin à Salt-en-Donzy, Dép.
Genevrier, Juge-de-paix à Néronde.
Goyne, Maire de St.-Germain-la-Montagne.
Gubian, adjoint au Maire de Roanne.
Guillien (O ✻), sous-intend. milit. en retr.
Heurtier, Maire du Chambon-Feugerolles.
Jouvencel, Juge-de-paix à St.-Symphorien.
Lachèze fils ✻, Président du tribunal civil de Montbrison, Député.
Lions, Maire de Chavanay.
Méaudre, prop. ex-maire de Nervieux.
Peyret-Lallier ✻, avocat Maire de Saint-Etienne, Député.
Pras, Juge suppléant à Lyon.
Recorbet, prop. à Montbrison.
Robichon ✻, manufact. à Rive-de-Gier.
Sigean, Juge-de-paix à Montbrison.
Smith ✻, Cons. à la Cour roy. de Riom.

Arrondissement de Montbrison.

Composé de 9 cantons; 138 communes; 124,050 habitans.

Conseil d'arrondissement.

Bournat, Maire de Bonthéon.
Bouvier, Juge-de-paix à Soleymieux.
Gérentet, notaire, Maire de St.-Rambert.
Gros, prop. à Noirétable.
Martial, négoc. à St.-Bonnet-le-Château.
Morel, avocat, adj. au Maire de Montbrison.
Rivière-Fay ✻, Maire de Boën.
Roue, prop. à St.-Sauvain.
Tixier, Maire de Pouilly-les-Feurs.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Roanne.

Composé de 10 cantons; 108 communes; 124,871 habitans.

M. Boulage, *Sous-Préfet*, à Roanne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Alcock, Présid. du trib. civil de Roanne, ancien député.
Bedin. Juge-de-paix à St.-Haon-le-Castel.
Dechastelus. prop. à St.-Just-Lapendue.
Duperron, Juge-de-paix à Belmont.
Etaix, J.-de-p. de S.-Germ.-Laval, à Dancé.
Genevrier, avocat à Néronde.
Guinault, notaire à Charlieu.
Guyonnet. Maire de Cherrier.
Roncherolles (Mis de) ✻, prop. à Saint-Martin-d'Estreaux.
Varinard. notaire à Perreux.

Arrondissement de Saint-Etienne.

Composé de 9 cantons; 72 communes; 163,576 habitans.

M. Delon (Alex) ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Etienne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Courbon, prop. à St.-Genest-Malifaux.
Delaroa, notaire. à Firminy.
Dorielle, Maire de Pélussin.
Durry, Juge-de-paix à Rive-de-Gier.
Gillier, négociant, à St.-Chamond.
Grubis de Lille, rentier à St.-Etienne.
Montchovet, notaire à Bourg-Argental.
Paliard (Henri), négociant à St.-Etienne.
Tézenas, négociant à St.-Etienne.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Belmont.	Pomey.	Saint-Chamond. .	Ardaillon (O ✻).
Charlieu.	Guinaut.	Saint-Etienne. . .	Peyret-Lallier ✻.
Chazelles-s.-Lyon.	Delorme.	S.-Genet-Malifaux.	Vallet.
Firminy.	Chaney.	Saint-Heand . . .	Odin.
Chambon-Feugerolles.	Heurtier.	S.-Jean-Bonnefond	Fontvieille.
Montbrison. . . .	Morel.	S.-Julien-en Jarrêt.	Chabanacy.
Montaud	Arnaud.	S. Paul-en-Jarrêt.	De Charrin.
Outrefurens. . . .	Neyron ✻.	S.-Rambert. . . .	Gerentet.
Panissières	Guerpillon.	S.-Symphorien-de-Lay.	Gros.
Pélussin.	Dorielle.	Usson.	Thibaud de Pierreux.
Rive-de-Gier. . .	Donzel.	Valbenoite. . . .	Font.
Roanne.	Gubian.		

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE.

Ce département est formé de tout l'ancien Vélay, en Languedoc, d'une partie de l'Auvergne, de quelques communes du Gévaudan et du Vivarais, en Languedoc; enfin, de quelques communes du Forez.

Il est borné au N. par les départemens de la Loire et du Puy-de-Dôme; à l'E. par ceux de la Loire et de l'Ardèche; au S par ceux de l'Ardèche et de la Lozère: à l'O. par celui du Cantal. Sa superficie est d'environ 495,784 arpens métriques. Il paie 1,398,042 fr. d'impôt foncier; sa population est de 295,384 individus Il est divisé en trois arrondissemens communaux et trois arrondissemens électoraux; il a 1,052 électeurs qui envoient trois membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-neuvième division militaire, et le ressort de la Cour royale de Riom. Il forme le diocèse du Puy.

PRÉFECTURE.

M. Mahul, Maître des requêtes, *Préfet*, au Puy.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Aymard (Benoît). Tuja (Jules) (*Secrét.-gén.*), Richon des Brus.

Conseil général de Département. Messieurs,

Armand, notaire. Maire de St.-Paulien.
Bertrand ✻, anc. député, au Puy.
Blanc, anc. Maire du Puy.
Bonnet, Prés. du trib. civil d'Yssingeaux.
Branche, notaire à Paulhaguet.
Calemard-Lafayette ✻. méd. au Puy, Dép.
Chomeil, Maire de Pradelles.
Chomouroux (Cte) ✻, prop à Yssingeaux.
Cuoq, négociant à Paris, Député.
De Bronac, Maire de Montfaucon.
De la Chomette ✻, prop. à Bas.
Delestang, juge au tribunal du Puy.
De Parron fils, prop. à Fay-le-Froid.
Dugone, Juge au tribunal civil du Puy.

Faucon, ancien maire de Craponne.
Fressange (Mis de la) ✻, prop à St.-Didier.
Grellet, médecin, Maire d'Allègre.
Labatie, avocat, adjoint au Maire du Puy.
Lamothe, concessionn. de mines, à Frugères-les-Mines.
Laroulle, notaire, Maire du Monastier.
Limozin, prop. à Saugues.
Mauras, Maire de St.-Julien.
Pellet-Magaud, prop. à Paulhac.
Romeuf, Maire de la Voute.
Romeuf (Amédée), Inspect. des finances.
Salveton, ancien maire de Brioude.
Souligoux, notaire, Maire de Lorlange.
Tuja père, medecin, anc. maire de Langeac.
Paron, propriétaire.

Arrondissement du Puy.

Composé de 14 cantons; 115 communes; 130,844 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Antier, Maire de Laussonne.
Bertrand de Doué ✻, Prés. de la société d'Agriculture, au Puy.
Bonhomme de Pigeyre, Maire de S.-Arcons-de-Barges.
Gervais, prop. à Lantrac.
Gomot, négociant à Craponne.
Filiol, greffier de la just.-de-paix de Vorey.
Gratuze, prop. à Cayres.
Hugon, notaire au Puy.
Labilherie (de), Maire de Grèzes.
Lioutaud, Maire de Bains.
Marie de Laborie, prop. à Ceaux-d'Allègre.
Reynaud, prop. au Puy.
Royet, Maire de Fay-le Froid.
Vissaguet, anc. notaire au Puy.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brioude,

Composé de 8 cantons; 117 communes; 82,755 habitans.

M. Boisjolin, *Sous-Préfet*, à Brioude.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Admiral, prop. Maire de Lubilhac.
Bardy, notaire, Maire de Auzon.
Chauchat, notaire à Langeac.
Fabre, Juge-de-paix à Paulhaguet.
Jourde, prop. à Lachaise-Dieu.
Marsset, Maire de Chilhac.
Mosnier aîné, prop à Brioude.
Pascon, Prés du trib. civil de Brioude.
Pissis, Juge-de-paix à Langeac.

Arrondissement d'Yssingeaux.

Composé de 6 cantons; 37 communes; 81,785 habitans.

M. Jaussaud, *Sous-Préfet*, à Yssingeaux.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Chemain, notaire à St.-Didier-la-Seauve.
Chevalier père, anc. avoué à Yssingeaux.
Ferrapie de Laniel, prop. à Tence.
Labruyere, médecin, Maire de Montfaucon.
Lagrevol, ancien magistrat.
Massardier, prop. à St.-Victor.
Mathieu, notaire à Bas.
Pannelier, notaire à St.-Voy.
Robin, rentier, à Ste-Sigolène.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bas.	Girard jeune.	Retournac.	Boncompain.
Brioude.	Maigne	S-Didier-la-Sauve	N. . . . .
Craponne.	Thibaut de Pierreux.	Saint-Paulien. . .	Armand.
Langeac.	Chauchat-Rozier.	Saugues.	Estaniol.
Le Monastier. . .	Laroulle.	Tence.	Champanhac.
Monistrol-s.-Loire	Deveyrines ✻.	Yssingeaux . . .	Duchamp.
Puy (Le).	Chabalier ✻.		

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

L'un des cinq départemens formés de la Bretagne.

Il est borné au N. par les départemens d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan; à l'E. par le département de Maine-et-Loire; au S par le département de la Vendée, et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1.383.831 arpens, ou 706.285 hectares. Il paie 2,182,942 fr. d'impôt foncier; sa population est de 470.768 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux; il a 2,096 électeurs qui envoient 7 membres à la Chambre des Députés: il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de Nantes et le ressort de la Cour royale de Rennes.

PRÉFECTURE.

M. le Bon Maurice-Duval (C ✻), Cons. d'Etat, Pair, *Préfet*, à Nantes.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Chaillou, Chaigneau, Cuissart, Bon Tharreau (P.), Favre-Couvel ✻ (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Bignon ✻, négociant à Nantes, Député.
Billault, avocat, à Nantes.
Bureau-Robinière, médecin à Clisson.
Brossais, prop. à Châteaubriant.
Caillo je, prop. comm. la garde nat. au Croisic.
Cheguillaume (Thomas), nég. adj. au Maire de Nantes.
Clémansin du Maine ✻, prop. à Nantes.
Cossin ✻, prop. à Nantes.
Dechaille, nég. à Nantes.
De la Haye-Jousselin, Intend. de S. A. R. Mgr. le Duc d'Aumale, Maire de Derval.
Dufresne de Thimare, prop.
Favre (Ferd.) ✻, Maire de Nantes.
Garnier, nég. à Nantes.
Giraud, Maire de Rezé.
Guillon, notaire à Pornic.
Guillet, Présid. du trib. civil de Savenay.
Jamont fils, Juge-de-paix à St.-Philbert.
Jollan, prop. à Nantes.
Lebreton, Maire de Châteaubriant.
Letort, Juge-de-p. à St.-Mars-la-Jaille.
Levaillant, Prés. du trib. civ. d'Ancenis, Dép.
Linsens de l'Epinay, prop. à Nantes.
Ménard, ancien négociant à Nantes.
Meresse père, Maire de Guérande.
Moriceau ✻, nég., adj. au Maire de Nantes.
Plumard, prop. à Nantes.
Roch, prop. à Aigrefeuille.
Simon, Maire de Guémené.
Soubzmain ✻, négociant à Nantes.

Arrondissement de Nantes.

Composé de 17 cantons; 66 communes; 205,892 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Allart, négociant à Nantes.
Assailly, commerçant à Bouquenait.
Blanchard, Maire du Bignon.
Bouché, nég. à Nantes.
Cantin, médecin à Nantes.
Chauveau, Maire de Basse-Goulaine.
Chéguillaume (Mathurin), négoc., adjoint au Maire de Nantes.
Chesnard, prop. à La Chapelle-sur-Erdre.
Coindet, prop. à Vieillevigne.
Gautret-Dabin, prop. à Clisson.
Gicquel, nég. à Nantes.
Goëan-Chauvirière, chirurgien à Leger.
Guérin-Doudet, négociant à Nantes.
Lesant, pharm. adj. au Maire de Nantes.
Mosneron-Dupin, négociant à Nantes.
Paimparay, Juge-de-paix à Vallet.
Riou, prop. à Machecoul.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Ancenis.

Composé de 5 cantons; 27 communes; 45,765 habitans.

M. de Viennet (Charles), *Sous-Préfet*, à Ancenis.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Arnaud, Juge-de-paix à Ancenis.
Arnaud-Morinère, prop. à Varades.
Bongérard, Juge suppléant à Savenay.
Botte, médecin à Ligné.
Collineau fils, prop. à Ancenis.
Demangeat, direct. de forges à Riaillé.
Juston, prop. Maire de Bonnœuvre.
Pergeline-Boré, nég. Maire de Montrelais.
N. . . . . .

Arrondissement de Châteaubriant.

Composé de 7 cantons; 37 communes; 62,275 habitans.

M. le Bon Normand, *Sous-Préfet*, à Châteaubriant.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bivaud, avoué à Châteaubriant.
Cherel, prop. à Derval.
Coinquet, march. de bois de const. à Nantes.
Delaprée, Juge-de-paix à Nort.
Delourmel de la Picardière, Juge-de-paix à Châteaubriant.
Gandon, prop. à Moisdon.
Leroux, prop. à Nozay.
Poulain, notaire à Derval.
Roul, prop. à St.-Julien-de-Vouvantes.

Arrondissement de Paimbœuf.

Composé de 5 cantons; 25 communes; 42,580 habitans.

M. Dufeu (Emile), *Sous-Préfet*, à Paimbœuf.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Cuissart, prop. à Nantes.
David, medecin à Frossay.
Goulin aîné, prop. à Bourgneuf.
Guichet, Maire de Pornic.
Jaunet, négociant, à Pornic.
Lagarde, Juge au trib. civil de Paimbœuf.
Louërat, prop. à Moutiers.
Sauvaget, Juge-de-paix à S.-Père-en-Retz.
Taffu, nég. Maire au Port-St.-Père.

Arrondissement de Savenay.

Composé de 11 cantons; 51 communes; 114,256 habitans.

M. Barttey ✻, *Sous-Préfet*, à Savenay.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Ceineray, Maire de St.-Etienne-de-Montluc.
De Coussin, prop. à Assérac.
Denancé, Juge-de-paix à St.-Nazaire.
Dufresne de Thémars, C. mun. à Pont-le-Chât.
Leblanc, négoc. à Batz.
Merot, Maire de Savenay.
Pahier, notaire à Missillac.
Potiron-Bois-Fleury, not. à St.-Nicolas.
Quilgars, notaire à Guérande.
Simon (Fidèle), march. de bois à Cambon.
Tournier, Maire de Fay.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Ancenis.	Broussard ✻.	Montoir.	Glotain.
Batz.	Gambert.	Nantes.	Favre (Ferdinand) ✻.
Blain.	Jeffredo (Louis).	Nort.	Dupas.
Bouguenais. . .	Dubern.	Paimbœuf. . . .	Bessard.
Cambon.	Gaudin.	Plessé.	Sicard.
Châteaubriant. . .	Lebreton.	Rezé.	Giraud.
Couëron.	Bignon.	Saint-Etienne de Montluc. . .	Ceineray.
Fay.	Tournier.	Saint-Joachim. . .	Halgan.
Guémené. . . .	Simon.	Saint-Julien de Concelles. . .	Brevet.
Guérande. . . .	Méresse père.	Saint-Nazaire. . .	Dubochet.
Herbignac. . . .	Lizeul.	Saint-Philbert. .	Grasset.
Héric.	Leroux.	Savenay.	Merot.
La Chapelle-Basse-sur-Mer. . .	Bugeau.	Vallet.	Guérin.
Legé.	Gourraud-Lachezière.	Varades.	Mosset.
Pont-Château. .	Pichon.	Vieillevigne. . .	Delavauguyon.
Loroux (Le) . . .	Terrien.	Vertou.	Godillon.
Machecoul. . . .	Fouré.		

DÉPARTEMENT DU LOIRET.

Ce département est un de ceux que forment l'Orléanais, le Gâtinois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise et d'Eure-et-Loir; à l'E. par celui de l'Yonne; au S. par ceux de la Nièvre, du Cher et de Loir-et-Cher; à l'O. par ce dernier et celui d'Eure-et-Loir. Sa superficie est d'environ 1,322,909 arpens, ou 675,191 hectares. Il paie 2,427,302 fr. d'impôt foncier; sa population est de 316,189 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 2,455 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse d'Orléans et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Bon Siméon (H.) ✻, Auditeur au Cons.-d'État, *Préfet*, à Orléans.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Baudry, Marchand (*Secrét.-gén.*), Gaudry.

Conseil général de département, Messieurs,

Bailly, prop. à Château-Renard.
Besnard, prop. adjoint au Maire d'Orléans.
Boyard. Prés. de ch. à la cour roy. d'Orléans, Député.
Chapon-Dabit, prop. Maire de Chanteau.
Chauvel (B^on^) (O ✻), M^al^-de-c. retraité, Maire de Darvoy.
Darblay fils, prop. Maire de Chevilly.
De Behague, prop à Dampierre
Degars (Vte de Courcelles), prop. Maire de Villereau.
Duchemin de Chasseval, prop. à Labussière.
Dumesnil, avocat à la Cour de cassation.
Fustier, notaire, Maire de Cléry.
Garnier fils, médecin a Montargis.
Grenet, prop. Maire de Ste-Geneviève.
Guérin, prop. Maire de Châteauneuf.
Guerton, ch. de bat. de la garde nat. de Baulle
Hème-Lemoine ✻, Maire d'Orléans.
Janson de Couet, prop. à Gien.
Laisné de Villévêque ✻, prop. à Orléans.
La Rochefoucauld (Cte J. de) (O ✻), Aide-de-camp du Roi, Député.
Lecoulteux (B^on^), anc secr. d'amb. à Meung.
Legier, avocat. adjoint au Maire d'Orléans.
Lemaigre-Faucheux, fabricant de papiers à St.-Pryvé-St-Mesmin.
Marcille, prop Maire de Beaune-la Rolande.
Patrault, prop. chef de bat. de la garde nat. à Mignerette.
Périer (Alex.) ✻. Maire de Montargis.
Roger (B^on^) (O ✻). ex-gouv. Sénégal, Dép.
Sevin-Marcau, négoc. à Orléans, Député.
Thiercelin, prop. à Bellegarde.
Vautard, Juge-de-paix, à Malesherbes.
Villiers, prop. Maire de Sully.

Arrondissement d'Orléans.

Composé de 14 cantons; 106 communes; 141,637 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Berthier-Bardon, Maire à la Ferté-S.-Aubin.
De Lockhart, prop. Maire de Mézières.
Desbois, prop. à Châteauneuf.
Dulong, prop. Maire de St.-Jean-de-Braye.
Fortin, prop Maire de Rebrechien.
Fouqueau, Juge-de-paix à Jargeau.
Guillon-Brault, négociant à Orléans.
Hue jeune, Maire de St.-Jean-le-Blanc.
Janse, négociant à Orléans.
Landron-Chicoineau, anc. j.-de-p. à Meung.
Leluc, prop. Maire d'Artenay.
Moreau-Lachez, adjoint au Maire d'Orléans
Pinsard père, prop. à St.-Sigismond.
Verdier, prop. à Lailly.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Gien.

Composé de 5 cantons; 49 communes; 43,643 habitans.

M. d'Espinassy de Fontanelle, *Sous-Préfet*, à Gien.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bardin, marchand de bois à Bonny.
Bizot fils, chaufournier à Châtillon-s.-Loire.
Devade, Juge-de-paix à Châtillon-sur-Loire.
Dubec, notaire à Sully.
Fougeu, anc. notaire à St.-Gondon.
Gaudry-Garnier, prop. à Sully.
Lacroix, Maire de Bray.
Lenoir-Musson, adjoint au Maire de Gien.
Moreau, prop. à Briare.

Arrondissement de Montargis.

Composé de 7 cantons; 95 communes; 70,231 habitans.

M. de Grouchy (Ernest) ✻, *Sous-Préfet*, à Montargis.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Durand, Maire de Bellegarde.
Fenard, Maire de Douchy.
Fougère, Juge au tribunal de Montargis.
Herisseau, prop. à Courtenay.
Nivelon, marchand tanneur à Ferrières.
Pardé-Dupré, prop. à Chuelles.
Prochasson, greffier de la justice-de-paix, à Lorris.
Riot, prop, Maire de Monteresson.
Sauvard, entrepren. en bâtim., à Montargis.

Arrondissement de Pithiviers.

Composé de 5 cantons ; 98 communes ; 60,628 habitans.

M. le Bon Pinoteau (Armand), *Sous-Préfet*, à Pithiviers.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bourgeois, Juge-de-paix à Beaune.
Chambon, chirurgien, Maire de Puiseaux.
Devilliers, Juge-de-paix de Puiseaux.
Favereau, anc. notaire, Maire de Nancray.
Fortin, prop. à Aschères.
Lecoq, prop. Maire de Laas.
Popelin-Mercier, adj. au Maire à Pithiviers.
Rabier, Maire de Audeville.
Sagot, chef de bat. de la garde nat. d'Outarville, prop. à Faronville.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Beaugency. . . . . Pandellé.
Châteauneuf. . . . Guérin.
Gien . . . . . Boutroux-Bazin.
Meung. . . . . Baschet.
Montargis. . . . . Périer (Alex.) ✻.
Olivet. . . . . Jacque de Mainville.
Orléans. . . . . Hème-Lemoine ✻.
Pithiviers. . . . . Gannard.

DÉPARTEMENT DU LOT.

Ce département est formé du ci-devant Quercy.

Il est borné au N. par le département de la Corrèze ; à l'E. par les départemens du Cantal et de l'Aveyron ; au S. par celui de Tarn-et-Garonne, et à l'O. par ceux de Lot-et-Garonne et de la Dordogne. Sa superficie est d'environ 398,406 hectares. Il paie 1,721,253 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 287,003 individus ; il est divisé en trois arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux ; il a 1,255 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Cahors et le ressort de la Cour royale d'Agen.

PRÉFECTURE.

M. le Cte DE SÉGUR D'AGUESSEAU ✻, *Préfet*, à Cahors.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Périer (André) (*Secrét.-gén.*), Périer (Cléophas), Caviole, Dufour.

Conseil général de département. Messieurs,

Besse-Laromiguière, Président du tribunal civil de Cahors.
Brives, Maire de Cahors.
Calmon (C ✻), Direct.-gén. de l'Enreg. et des Domaines, Député.
Conté ✻, ex-maire de Cahors, Député.
Darcimoles, Maire de Rueyres.
D'Aupias, prop. à St.-Michel.
De Lagarde, prop. à St.-Céré.
Delord, subst. du Proc. du Roi à Gourdon.
Deltheil, maître de forges, à Souillac, Dép.
Ducayla, Maire de Castelnau.
Dulac, prop. à Praissac.
Duphénieux, Juge-de-paix à Cajarc.
Establié, Juge-de-paix à Latronquière.
Giguet, prop. à Gramat.
Glandin ✻, Prés. du trib. civ. de Gourdon.
Gransault-Lacoste, Maire de Salviac.
Héritieu, contrôl des contrib. dir. à Cahors.
Izarn fils, Juge, à Cahors.
Lauvel aîné, prop. à Payrac.
Molin de Teyssieu, prop. à Bretenoux.
Mosbourg (Cte de) (O ✻), à Cahors, Dép.
Murat (Gaëtan), anc. député, à Labastide.
Pelissié-Mirandol, prop. à Cahors.
Pradines, notaire, Maire de Limogne.
Puniet de Montfort (G O ✻), M^al^-de-camp du génie, à Paris.
Sirieys, Maire de Figeac.
Thinières, Maire de Livernon.
Touron, Maire de Cazillac, anc. député.
Valéry, Juge-de-paix à Lauzès.

Arrondissement de Cahors.

Composé de 12 cantons ; 123 communes ; 117,299 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Baldy-Durand, Maire de Catus.
Cavaignac, inspecteur de l'enregistrement.
Cayla, avocat à St.-Martin de Vers.
Chastaignol-Lavaur, Maire de Cazals.
Dandrieu, Maire de Montcuq.
De Bonald, anc. juge-de-paix à Castelnau.
Dols, prop. adjoint au Maire de St.-Cirq.
Joly, Procureur du Roi, à Cahors.
Lurguie, prop. à Luzech.
Monmayou, notaire à Floressas.
Ricard, Maire de Calvignac.
Roques, Juge-de-paix de Lalbenque.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Figeac.

Composé de 8 cantons ; 110 communes ; 89,778 habitans.

M. Salgues ✻, *Sous-Préfet*, à Figeac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Capval, Juge au tribunal de Figeac
Delpon, conserv. des hypothèques à Figeac.
Delpuech, Prés. du trib. civ. de Figeac.
Laumon-Duclaux, prop. à Gagnac.
Laborie-Larigaldie, notaire à St.-Cirgues.
Maynard, subst. du Proc. du Roi à Figeac.
Miramont, avocat à St.-Céré.
Salgues, Proc. du Roi à Figeac.
Vialars, médecin, Maire de Cardaillac.

Arrondissement de Gourdon.

Composé de 9 cantons : 66 communes : 79,926 habitans.

M. Pébeyre ✻, *Sous-Préfet*, à Gourdon.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Cuniac, notaire à Salviac.
Combes, Juge-de-paix de Labastide.
Doussot, Maire de Souillac.
Glandin, Juge-de-paix à St.-Germain.
Lacassagne, Juge-de-paix à Gramat.
Maturié, avocat, adj. au Maire de Martel.
Souléry, Maire de Gourdon.
Valat, Juge-de-paix à Payrac.
Valrivière, prop. à Vayrac.

Maires nommés par le Roi. Messieurs.

Cahors. . . . . Brives.
Castelnau. . . . . Ducayla.
Duravel. . . . . Lagrange.
Figeac. . . . . Sirieys.
Gourdon. . . . . Souléry.
Gramat. . . . . Meze-Cases.
Martel . . . . . Figié (C ✻).
Saint-Céré. . . . . Souilhac.
Souillac. . . . . Doussot fils.

DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE.

L'un des quatre que forment la Guyenne, l'Agénois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Dordogne et de la Gironde ; à l'E. par ceux du Lot et de Tarn-et-Garonne : au S. par ceux de Tarn-et-Garonne, du Gers et des Landes ; à l'O. par ce dernier et celui de la Gironde. Sa superficie est d'environ 1,057,506 arpens, ou 528,753 hectares. Il paie 2,869,509 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 346,480 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux ; il a 2,722 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la onzième division militaire, le diocèse d'Agen et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Brun ✻, *Préfet*, à Agen.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Alquié (*Secrét.-gén.*), Argenton, Lafont du Cujula, Lahens.

Conseil général de département. Messieurs,

Boissié, Maire de Laugnac.
Boucherie-Migon, Juge-de-paix à Duras.
Chausenque, anc. officier, à Gontaud.
De Bastard (Vte Victor) ✻, propriétaire à Ruffiac, Député.
Delard, prop. à Fumel.
Delbrel ✻, Maire de Villeneuve.
De Lisleferme, Maire de Tournon.
De Raymond (Cte) ✻, Maire d'Agen.
De Richemont, Maire de Tombebœuf.
De Védrines, prop. à Montflanquin.
Dumon aîné, prop. à Aubiac.
Dumon (Sylvain) ✻, Conseiller-d'Etat, Député.
Garreau, médecin, Maire de Beauville.
Hugonel, Maire de Lauzun.
Lafon-Courborieu, Maire de Beaugas.
Laffitte ✻, Maire à Astaffort.
Labastide, ancien maire de St.-Quentin.
Lamarque, médecin, Maire de Casteljaloux.
Lavigne, ancien Maire de Tonneins.
Lébé (O ✻). Procureur général, à Agen.
Lusignan (Mis de) (C ✻), anc. officier, à Xaintrailles, Député.

Mauvezin ✻, Maire de Nérac.
Mazeau de Ravailloux, anc. j.-de-p à Seyches.
Merle-Massonneau ✻. à Aiguillon, Député.
Nègre fils aîné, nég. Maire de Castelmoron.
Pons, prop. à Damazan.
Séré-Lanauze, Maire de Fourques.
Souilhagon de Bruet ✻, capitaine retraité, à Puycalvary, Maire de Dausse.
Valles, Juge-de-paix à Ste-Livrade.
Vigier, prop. à Mezin.

Arrondissement d'Agen.

Composé de 9 cantons; 87 communes; 84,388 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Beaubens, Maire de Prayssas.
Bellegarde-Roger, prop. à Clermont-Dessous
Bergognié ✻, Prés. à la Cour roy. d'Agen.
Boudon de S.-Amans aîné ✻, à Casteleufier.
Duffort. Cons. à la Cour roy. d'Agen.
Duffourc, Juge-de-paix à Astaffort.
Garreau père, ancien maire de Beauville.
Menne aîné ✻. adjoint, à Agen.
Sicard, Juge-de-paix à Laroque.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Marmande.

Composé de 9 cantons; 103 communes: 104,172 habitans.

M. Dugué ✻, *Sous-Préfet*, à Marmande.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Damaniou, prop. à Duras.
Dèche. Maire de Calonges.
Delzolliés père, prop. à Castelmoron.
Faye, avocat à Marmande.
Hugonel, notaire à Lauzun.
Merac. Juge-de-paix à Bouglon.
Noguey-Cantecort, Maire de Gaujac.
Ramonde-Lagrèze, Juge-de-paix de Seyches, à Puymiclan.
Silvestre-Ferron aîné, cons. mun. à Tonneins.

Arrondissement de Nérac.

Composé de 7 cantons; 78 communes; 60,879 habitans.

M. Haussmann fils, *Sous-Préfet*, à Nérac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Barsalou (Marcelin), maître de forges, à Casteljaloux.
Comin, prop., maire de Sos.
Dubarry, greff. de la just.-de-p. de Damazan.
Dudevant, Jug.-de-paix de Houeilles.
Lacomme. prop. à Nérac
Laffite (Ch.) ✻, Pr. du trib. civ. à Nérac.
Larroche, Maire de Lamontjoie.
Legrix, Maire de Feugarolles.
Truaut, notaire à Lavardac.

Arrondissement de Villeneuve-sur-Lot.

Composé de 10 cantons; 86 communes; 96,961 habitans.

M. de Raigniac ✻, *Sous-Préfet*, à Villeneuve-sur-Lot.

Conseil d'arrondissement. Messieurs.

Contarel-Lagrèze, Maire de Lamaurelle.
Brown, avocat à Villeneuve.
Delbourg ✻, cap. d'art. retr. à St.-Eutrope.
Lafaurie, médecin, au Cancon.
Lescazes, prop à Montflanquin.
Metge, Maire de Penne.
Sarrette, Maire de Castillonnès.
Trenty, avocat, Maire de Fumel.
Vaze, propriétaire à Tournon.
N. . . . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Agen.	Cte de Raymond ✻.	Penne.	Metge.
Aiguillon. . . .	Nugues-Delille.	Port-Ste-Marie. .	Lavielle.
Clairac.	Loubet ✻.	Sainte-Livrade. .	Frayssangues aîné.
Marmande. . . .	Lacombe.	Tonneins	Lèbe.
Mézin.	De Vigier fils.	Tournon.	De Lisleferme.
Montflanquin. . .	Cassany-Mazet.	Villeneuve	Delbrel ✻.
Nérac	Mauvezin ✻.		

DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE.

Il tire son nom d'une montagne des Cévennes, entre Mende et Uzès; c'est un des sept départemens que forment le Languedoc, le Gévaudan, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Loire et du Cantal; à l'E. par ceux de l'Ardèche et du Gard; au S. par ceux du Gard et de l'Aveyron: ce dernier le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 997,961 arpens, ou 509,543 hectares. Il paie 808,901 fr. d'impôt foncier; sa population est de 141,733 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux et trois arrondissemens électoraux; il a 626 électeurs qui envoient trois membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Mende et le ressort de la Cour royale de Nîmes.

PRÉFECTURE.

M. Fleury ✻, *Préfet*, à Mende.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Levrault, Boutin, Renouard (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Baldit, notaire à Langogne.
Boissier, Juge-de-p. du Pont-de-Montvert.
Brun de Villeret (B^on^) (GO ✻), Pair. L.-g.
Campredon, Juge-de-paix à Pompidou.
Chapel-d'Espinassous ✻, Prés. du trib. de Marvejols.
Chazot, Maire de St.-Chély.
Crucize, J.-de-paix de Serverette, à Fontans.
De Chapelain ✻, anc. sous préf., à Mende.
Filhon, Maire de Fournels.
De Roquetaillade, Maire de la Malène.
Framont (B^on^ de), prop. à Marvejols.
Grégoire, anc. juge-de-paix, à la Canourgue.
Guyot ✻, notaire à Mende.
Laporte-Belviala, Cons. à la C. roy. de Nîmes.
Lauriol, Maire de St.-Martin-de-Lansuscle.
Mathieu, Juge d'instr. à Florac.
Paradan, prop. à Ste-Enimie.
Pascal, Maire de La Capelle.
Pagès, adjoint au Maire de Ribennes.
Pourquier, Maire de St.-Georges.
Rivière de l'Arque ✻, Conseiller référendaire à la Cour des Comptes, Député.
Roche, Maire de Châteauneuf.
Valette-Deshermaux, avocat, Député.
Veissier, Juge-de-paix à Aumont.

Arrondissement de Mende.

Composé de 7 cantons; 62 communes; 46,192 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Baffié, Juge-de-paix à Châteauneuf.
Bertrand, Juge au trib. civil de Mende.
Brun, Maire de Ribennes.
Jaffard fils, nég. adj. au Maire de Mende.
Laporte-Belviala, avocat, à Langogne.
Laviniols père, notaire, Maire de Bleymard.
Sapet, Maire de Langogne.
Teissier, expert-géomètre à Prévenchères.
Vachin, avocat, à Mende.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Florac.

Composé de 7 cantons; 51 communes; 41,439 habitans.

M. Renouard ✻, *Sous-Préfet*, à Florac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Albaric, pasteur évangélique à Florac.
Barandon, Maire de Ste-Enimie.
Dupuy, expert, Maire de St.-Etienne-Vallée-Française.
Gaillard, notaire, Maire de Gabriac.
Jaffart, nég. Maire d'Ispagnac.
Larguier, Maire de St.-Germain-de-Calberte.
Sarrouy, Maire de Recoux.
Turc ✻, Juge-de-paix à Florac.
Vincent, négociant, Maire de Meyruis.

Arrondissement de Marvejols.

Composé de 10 cantons; 77 communes; 54,102 habitans.

M. Boissonade, *Sous-Préfet*, à Marvejols.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Badaroux, ancien notaire à la Canourgue.
Delteur, médecin à St.-Germain-Dateil.
D'Imbert-Duchenin, Juge-de-p au Malzieu.
Hermet, prop. Maire au Fau-Depeyre.
Lombard, prop. à Marvejols.
Moré de Previala, prop. à Serverette.
Roussel, médecin à St-Chély.
Talansier, négociant à Marvejols.
Valette, prop. et nég. à Nasbinals.
Vialard, suppleant du Juge-de-paix à Brion.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Florac. . . . . Boyer
Mende. . . . . Borrelly de Serres.
Marvejols. . . . . Vidal.

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE.

L'un de ceux que forment l'Anjou et le Saumurois.

Il est borné au N. par les départemens de la Mayenne et de la Sarthe ; à l'E. par celui d'Indre-et-Loire : au S. par ceux de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Vendée, et à l'O. par le département de la Loire Inférieure. Sa superficie est d'environ 1,408,365 arpens, ou 718,807 hectares : il paie 3,463,468 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 477,270 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux ; il a 2,513 électeurs, qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse d'Angers et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Gauja ✻, *Préfet*, à Angers.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Leterme-Saulnier ✻, Gaudin-Boisrobert, Mamert-Coullion, Fouché ✻ (*Secrét.-gén.*), Berger.

Conseil général de département. Messieurs,

Allain-Targé ✻, 1er Av. g. à la C r d'Angers.
Andigné de La Blanchaye (Mis d'), à Ste-Gemmes-Andigné, Député.
Béritault, notaire Maire de Beaufort.
Bonnemere-Targé, prop. à Louerre.
Bourgeois-Farran, prop. à Angers.
Brichet père, notaire honoraire à Angers.
Cailleau-Grandmaison ✻, Maire de Saumur.
Ceshron de La Guérinière ✻, Maire de St.-Florent-le-Vieil.
Ceshron-Lavau ✻, filateur, à Cholet.
De Buzelet, Maire de St.-Remy-la-Varenne.
De Marcombe, Maire de Champigné
Desmazières ✻, 1er Prés. C. roy d'Angers.
Duboys ✻, Cons. à la C. roy. de Paris, Dép.
Dutier, avoué, Maire de Baugé.
Fleury, Maire de Chalonnes-sur-Loire.
Foucher ✻, ancien magistrat.
Gautret-Moricière, anc. not. à Montfaucon.
Giraud (Aug) ✻, Maire d'Angers. Dép.
Jallot-Hardouin, marchand de vin en gros, à Pouancé.
Janvier avocat à Paris, Député.
Larevellière, Maire d'Avrillé. Député.
Lofficial ✻ anc. s.-préfet, au Vieil-Baugé.
Ouvrard, ancien notaire à Seiches.
Pilastre, Maire de Cheffes.
Pion, Juge-de-paix à Durtal.
Poudret de Sevret (O ✻), anc. offic. supér., commandant la Garde nationale d'Angers.
Poulain-Furetière. J.-de-p. à Champtoceaux.
Robineau de Pontron, Maire de Louroux-Béconnais.
Soulard, prop. à Pruillé.
Vaslin-Guyonis, Maire de Doué.

Arrondissement d'Angers.

Composé de 9 cantons ; 88 communes ; 138,459 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Dubois, Maire de Brissac.
Faugeron, expert. à St.-Georges-sur-Loire.
Farran, négoc. adjoint au Maire d'Angers.
Joullain, Maire de St.-Mathurin.
Jousselin, Maire de Rochefort-sur-Loire.
Juin, Maire de la Cornuaille.
Lefrançois, médecin à Angers.
Lemasson, Maire de Cantenay-Epinard.
Monden-Genevraye ✻, Procureur du Roi à Angers.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Baugé.

Composé de 6 cantons; 67 communes; 81,025 habitans

M. Moreau, *Sous-Préfet*, à Baugé.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Cornilleau, Juge-de-paix à Longué.
Degouy, Juge-de-paix à Beaufort.
Gaignard de la Ranloue, Juge-de-paix de Seiches, à Chaumont.
Gaudin, ancien notaire à Durtal.
Lespagnol, Maire de Denezé.
Mahou fils, prop. et chef de bat. de garde nationale, à Baugé.
Poupart-Jestries, Maire de Longué.
Rabeau, notaire à Baugé.
Rottier-Desforges, médecin, Maire de Fontaine-Guérin.

Arrondissement de Beaupréau.

Composé de 7 cantons; 75 communes; 108,518 habitans.

M. le Bon Merlet, *Sous-Préfet*, à Beaupréau.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Caternault, adjoint au Maire de Cholet.
Cesbron-Lavau, Juge-de-paix à Chemillé.
Clouard, Maire de Beaupréau.
Dezanneau, Maire de Liré.
Gourdon, greff. du Juge-de-p. à Beaupreau
Hervé, prop. à Montfaucon.
Hiron, Procureur du Roi à Beaupréau.
Poirier-Dulavouër, prop à Montrevault.
Tessié-Tharreau, Maire de Cholet.

Arrondissement de Saumur.

Composé de 7 cantons; 93 communes; 91,159 habitans.

M. Galzain ✻, *Sous-Préfet*, à Saumur.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bineau-Chevallier, nég. à Doué.
Bonnemère, Maire de Varennes
Defos-Letheulle, négociant à Saumur.
Delavau-Sailland, Président du tribunal civil à Saumur.
Duveau, Maire de St.-Just-sur-Dives.
Persac aîné, ancien juge-de-paix à Saumur.
Peton, notaire à Coron.
Planton, notaire, Maire de Vihiers.
Tessié-Delamotte ✻ ⊛, Maire des Rosiers.

Arrondissement de Segré.

Composé de 5 cantons: 61 communes; 58,109 habitans.

M. Chollet ✻, *Sous-Préfet*, à Segré.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Aubert, notaire à Segré.
Bellanger, prop. à Châteauneuf.
Faultrier, notaire, Maire au Lion-d'Angers.
Guibourg, Maire de Cherré.
Jounaulx, médecin à Candé.
Péju, prop. à Pouancé.
Poulain-Dumas, prop. au Lion-d'Angers.
Préaulx (Mis de), Maire de Pouancé.
Quris, prop. commandant de la garde nat., à Segré.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Angers.	Giraud (Augustin) ✻.	La Pommeraye . .	Lemaitre.
Baugé.	Dutier.	Le May.	Triollet.
Beaufort.	Béritault.	Longué.	Poupart-Jestries.
Beaupréau. . . .	Clouard.	Mazé.	Hoyeau-Moreau.
Chalonne-s.-Loire	Fleury.	Ponts-de-Cé (les).	Boutton-l'Evêque.
Chemillé. . . .	Mignot-Deslonde.	Saumur.	Cailleau-Grandmaison ✻.
Cholet.	Tessié-Tharreau.	Segré.	Poupard-Dujanway.
Durtal	Pion.		
Jallais	Guinebertière.		

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par la Manche : à l'E. par la Manche, le département du Calvados et celui de l'Orne ; au S. par ceux de la Mayenne et d'Ille-et-Vilaine. Sa superficie est d'environ 1,131,459 arpens, ou 577,178 hectares. Il paie 4,693,284 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 594,382 individus. Il est divisé en six arrondissemens communaux et huit arrondissemens électoraux ; il a 3,366 électeurs qui envoient huit membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatorzième division militaire, le diocèse de Coutances et le ressort de la Cour royale de Caen.

PRÉFECTURE.

M. MERCIER ✻ *Préfet*, à Saint-Lô.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Houyvet, Le François, Lebas, Feuillet ✻ (*Secrét.-gén.*), Vaultier.

Conseil général de département. Messieurs,

Angot, ancien Député.
Avoine de Chantereyne ✻, prop. à Cherbourg.
Avril ✻, Juge-de-paix à Périers, Député.
Blouet, Procureur du Roi à Coutances.
Boisnard-Grandmaison, négociant, Maire de St.-Nicolas.
Brohon (B^on), Maire de Bréhal.
Cabart du Longpré, Maire de S.-Pierre-Eglise.
Champs, Juge-de-paix à Mortain.
Clément ✻, ancien Maire de St.-Lô.
Dauvrecher d'Angerville, Maire de Saint-Martin-de-Cenilly.
Davy, Juge-de-paix à Barenton.
Enouf, Maire de Carentan, Député.
Gendrin-Dumesnil, Maire de Percy.
Langlois, notaire à Valognes.
Havin, prop. à Thorigny, Député.
Lamache, négociant à St.-Vast.
Lecourtois de Ste-Colombe, Maire de Ste-Colombe.
Le Pésant ✻, Maire de Coutances.
Lerebours-Pigeonnière, Juge-de-paix à St.-Hilaire-du-Harcouet.
Leroux-Delaunay, avocat à Avranches.
Moulin, Maire de Briquebec.
Noël, avocat, sup. du J.-de-paix à Mortain.
Noël-Agnès ✻, nég, Maire de Cherbourg.
Olivier ✻, Maire d'Avranches.
Rihouet ✻, Conseiller référ. à la Cour des comptes, ancien député.
Samson la Valesquerie, anc. officier, à Saint-Ebremond-de-Bon-Fossé.
Sivard de Beaulieu, référ. à la C. des comp.
Sursois, Maire de St.-James.
Vrac, Pr. du trib. de 1re inst. de Cherbourg.
N. . . . .

Arrondissement de St.-Lô.

Composé de 9 cantons ; 118 communes ; 100,717 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Delarue, Maire d'Auvers.
Guillot ✻, Maire de St.-Gilles.
Hervieu-Laplanche ✻, Président du tribunal civil de St.-Lô.
Houssin de Saint Laurent (B^on) (C ✻), Maréchal-de-camp, Maire du Guislain.
Le Campion, subst. du Proc. du Roi à S.-Lô.
Lefoulon, pharmacien à Thorigny.
Le Sage, notaire à Domjean.
Ozenne, J.-de-paix de Canisy, à Gourfaleur.
Rauline, Maire des Champs-de-Losque.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Avranches.

Composé de 9 cantons ; 124 communes ; 110,821 habitans.

M. Gaudin de St.-Brice ✻, *Sous-Préfet*, à Avranches.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Cassin, pharmacien à Brécey.
Duparc-Deslandes, Maire de Villedieu.
Godin, avocat à Avranches.
Harasse, adjoint au Maire de Granville.
Lemarié, subst. du Proc. du Roi à Avranches.
Maillard-la-Cavée, J.-de-p. à la Haye-Pesnel.
Philippes-Cantilly, Juge-de-paix de Saint-James, à Monjoie.
Pinot, prop. à Ducey.
Tardif de Moidrey, avocat, prop. à Moidrey.

Arrondissement de Cherbourg.

Composé de 5 cantons; 73 communes; 76,673 habitans.

M. Bonnissent (Auguste) ✻, *Sous-Préfet*, à Cherbourg.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bourdet, avocat à St.-Pierre-Eglise.
Delaporte-Desvaux, Juge-de-paix de St.-Pierre-Eglise, à Gatteville.
Grisel, prop. Maire de Pierreville.
Hervieu, Maire de Martinvast.
Javain(O✻), col. du génie retr. à Cherbourg.
Leslos, prop Maire d'Urville-Hagne.
Mabire (J Ch.), prop. à Grosville.
Mauger, Pr du trib. de com de Cherbourg.
Rossignol, Juge sup. au trib. de Cherbourg.

Arrondissement de Coutances.

Composé de 10 cantons; 138 communes; 135,980 habitans.

M. Le Breton ✻, *Sous-Préfet*, à Coutances.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Briens, prop. au Mesnil-Garnier.
Chapel, méd., adj. au Maire de Gouville.
Hamelin, prop. à Roncey.
Lefebvre, Juge au tribunal de Coutances.
Le Loutre, Juge-de-paix à Vaudrimesnil.
Lemarc, négoc. à Coutances.
Quesnel ✻, col. de la garde nat. à Coutances.
Rihouet, prop. à Geffosses.
Robin-Prévalée, médecin à Périers.
Violette, prop. à La Haye-Dupuits.

Arrondissement de Mortain.

Composé de 8 cantons; 73 communes; 74,241 habitans.

M. Le Maistre (Prosper) ✻, *Sous-Préfet*, à Mortain.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bonnesœur, médecin à Mortain.
Brindejonc de Birmingham, prop. à Martigny.
Gesbert, Maire de Ferrières.
Josset, avocat à Mortain.
Hamelin, pharmac. à S.-Hilaire-du-Harcouet.
Lamardeley, Maire du Mesnil-Gilbert.
Leverdays ✻, médecin, Maire de Mortain.
Roullin, Maire de St.-Hilaire-du-Harcouet.
Trochon, Maire de Sourdeval.

Arrondissement de Valognes.

Composé de 7 cantons; 118 communes; 96,950 habitans.

M. Clamorgam ✻, *Sous-Préfet*, à Valognes.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Béatrix de Mesnilraine, prop. à Theurtheville-Bocage.
Euvremer, Juge-de-paix à Ste-Mère-Eglise.
Gisles, Maire de Valognes.
Guerin, adjoint au Maire de Montebourg.
Lerat, avocat à Valognes.
Le Trecher, Juge au trib. de Coutances.
Marie des Longchamps, Maire de Saint-Georges-de-la-Rivière.
Michel de Hâcouville, Maire de St.-Sauveur.
Viel des Longchamps, J.-de-p. à Bricquebec.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Avranches. . . .	Olivier ✻.	Percy.	Gendrin-Dumesnil.
Barenton. . . .	Leroux ✻.	Saint-James. . .	Sursois.
Brix.	Hamel.	Saint-Lô. . . .	Lemenuet-Lajuganière ✻.
Bricquebec. . .	Moulin.		
Cherbourg. . . .	Noël-Agnès ✻.	Saint-Vaast. . .	Lépiney.
Coutances. . . .	Le Pésant ✻.	Sourdeval. . . .	Trochon.
Granville. . . .	Vallée.	Tourlaville. . .	Jennet.
Hambie.	Pignolet.	Villedieu. . . .	Duparc-Deslandes.
Mortain.	Leverdays ✻.	Valognes. . . .	Gisles.

DÉPARTEMENT DE LA MARNE.

Il fait partie des quatre que forme la Champagne.

Il est borné au N. par les départemens des Ardennes et de l'Aisne; à l'E. par ceux de la Meuse et de la Haute-Marne; au S. par ceux de la Haute-Marne, de l'Aube et de

Seine-et-Marne; à l'O. par ceux de Seine-et-Marne et de l'Aisne. Sa superficie est d'environ 1,607,169 arpens, ou 820,273 hectares; il paie 2,516.581 fr. d'impôt foncier; sa population est de 345.245 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux et six arrondissemens électoraux; il a 2,228 électeurs, qui envoient six membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la deuxième division militaire et le ressort de la Cour royale de Paris, et renferme le diocèse de Châlons-sur-Marne et une partie de celui de Reims.

PRÉFECTURE.

M le Vte DE JESSAINT (G O ✻), *Préfet*, à Châlons.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Petit ✻ (*Secrét.-gén.*), Garinet fils, Moignon ✻.

Conseil général de département.

Arnould, notaire à Châlons.
Arnould-Senart, négociant, à Reims.
Bajot, Bon de Connantre, chef de bat. de la garde nationale, à Fère-Champenoise.
Barrois, Maire de Noirlieu.
Boulloche ✻, Procureur du Roi à Reims.
Bourgeois-Thierry, prop. à Suippes.
Brulé ✻, notaire à Fismes.
Chevigné (Cte de), commandant de la Garde nationale, à Reims.
De Paul de St.-Marceaux, Maire de Reims.
Derode-Geruzet ✻, prop. à Reims.
Dinet-Peuvrel, négociant, prop. à Avize.
Doudeauville (Duc de) (O ✻), prop. à Montmirail.
Dozon ✻, Cons. à la C. roy. de Paris, Dép
Frérot, notaire à Sézanne.
Froc de la Boulaye (O✻). Cons. d'Et. h. à Aï.
Gillet ✻, Prés du trib. civ. de Vitry-le-Fr.
Grandamy, M. du cons. mun. de Châlons.
Guéhéneuc (Cte) (O ✻). Pair. à Etoges.
Guéhéneuc (Vte) (C ✻), Lieut.-général, à Etoges.
Hiss, prop Dormans.
Leblanc-Duplessis père, Maire d'Orconte.
Lefebvre de Norrois, anc. dép. à Vitry-le-Fr.
Lenoble-Châteaux, Proc. du Roi à Vitry.
Marcilly, prop. à Anglure.
Meunier, Maire de Gueux.
Picart fils, avoué à Ste-Menehould.
Ponsinet ✻. Juge au Trib. de Reims.
Roy (Cte) (G O ✻), Pair de Fr, à Paris.
Tirlet (Vte) (G O ✻), Lieut-gén., Député.
Williame, Maire d'Ambrières.

Arrondissement de Châlons.

Composé de 5 cantons; 109 communes; 48,585 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Arnould aîné, Juge au trib civ. de Châlons.
Bornot père, Maire de Vert-la-Gravelle.
Caqué *dit* Auguste, prop. à Lépine.
Darloise, Maire des Vertus.
Dubois de Riocour, Maire de Vitry-la-Ville.
Gallois, prop. à St.-Germain-la-Ville.
Lemaire-Michel, prop. à Châlons.
Lorin, prop. à Suippes.
Maucourt, conseiller municipal à Châlons.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Epernay.

Composé de 9 cantons; 185 communes; 86,452 habitans.

M. Dorchy ✻, *Sous-Préfet*, à Epernay.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bailly, Maire de Montmirail.
Charlot *dit* Lecocq, prop. à Igny-le-Jard.
Godard-Roger, Maire d'Epernay.
Godot, prop. à Marcilly.
Lebrun, Juge-de-paix à Avize.
Petit, Maire de Baye.
Poirrier, notaire à Esternay.
Samson, prop. cultivateur à Chichey.
Tarin, Maire de Montépreux.

Arrondissement de Reims.

Composé de 10 cantons; 181 communes; 123,919 habitans.

M. Poisson (Ch.) ✻, *Sous-Préfet*, à Reims.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Adenet-Crinque, Maire de Verzy.
Barbey, notaire à Fismes.
Demaison-Henriot, marchand de draps en gros, à Reims.
Gandon ✱, chef de bataillon retraité, Maire de Châtillon.
Gerbaux-Huraux, not. Maire de S.-Souplet.
Hémart (B^on), prop. à Aï.
Houzeau-Muiron, chimiste, à Reims.
Petit-Hutin, prop. à Reims.
Raquiart, supp. du Juge-de-paix, à Vitry.
Saguet, prop. cons. mun. à Faverolles.

Arrondissement de Sainte-Menehould.

Composé de 3 cantons; 82 communes; 35,812 habitans.

M. Becquey, *Sous-Préfet*, à Sainte-Menehould.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Devillers, Maire de Vienne-le-Château.
Galichet aîné, cultiv. à Dampierre-s.-Auve.
Gilson, Juge-de-paix à Ste-Menehould.
Josse, notaire, Maire d'Auve.
Lambert-Lépagnol, Maire de Sommepy.
Maucler-Constantin, prop. à Ste-Menehould.
Varin (N H.), Maire d'Epense.
Varin (J. P.), notaire, Maire de Givry.
Varoquier, prop. à Virginie.

Arrondissement de Vitry-le-François.

Composé de 5 cantons; 136 communes; 50,527 habitans.

M. de Felcourt, Auditeur au Conseil-d'État, *Sous-Préfet*, à Vitry-le-François.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Aubertel, Juge-de-paix à St.-Remy.
Barbat, prop. Maire de Bignicourt-sur-Saulx.
Bertrand-Boulloche, nég. à Vitry-le-François
Briquet, Juge-de-paix d'Heiltz-le-Maurupt.
Duchesne de Courcy, prop. Maire de Couvrot
Laroche d'Oizy, Juge-de-paix de Thiéblemont, à Faremont.
Maugin, notaire, Maire d'Heiltz-le-Maurupt.
Proquez, prop. Maire a Sompuis.
Verrat, prop. maître de forges, à Margerie.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Châlons. . . . . N. . . . .
Epernay. . . . . Godart-Roger.
Reims. . . . . De Paul de S.-Marceaux
Ste-Menehould. . Robinet ✱.
Sézanne. . . . . Boissonnet (O ✱).
Vitry-sur-Marne. Jacobé de Soulange ✱.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE.

L'un des quatre que forment la Champagne, Charleville, Sédan, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Meuse et de la Marne; à l'E. par ceux des Vosges et de la Haute-Saône: au S. par ceux de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or; à l'O. par ceux de la Côte-d'Or et de l'Aube. Sa superficie est d'environ 1,240,580 arpens, ou 633,173 hectares. Il paie 1,898,316 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 255,969 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,039 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés; il est compris dans la dix-huitième division militaire, le diocèse de Langres et le ressort de la Cour royale de Dijon.

PRÉFECTURE.

M. DE LATOURETTE (Eugène) ✱, *Préfet*, à Chaumont.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Froussard ✱ (*Secrét.-gén.*), De Montrol (Gustave), Lecomte.

Conseil général de département. Messieurs,

Bardonnaut-Jannard, Juge d'inst. à Langres.
Bernardin, Proc. du Roi à Vassy.
Berthelin, pr. de forg. Maire de Doulevant.
Bertrand, Juge-de-paix de Doulaincourt. à Maconcourt.
Bordet-Giey, M. de forg. Maire d'Auberive.
Borthon, prop. à Meuvy.
Bouché, Juge-de-paix à Montigny.
Bouchu, prop. à Aubepierre.
Chauchard, prop. à Langres.

Clerget Vaucouleurs, Proc. du Roi à Langres
Collier, prop. Maire de Poissons.
De Brouville, maître de forges, command. la garde nationale de Bourbonne.
De Montarby (O ✻), offi. retr à Dampierre.
Defailly (O ✻), anc. chef d'esc., anc. dép.
Des Etangs, Prés. du trib. civ. de Chaumont.
D'Régel, officier retraité, à Perrogney.
Duchêne, notaire, Maire de Juzennecourt.
Duval de Fraville (B^on), à Chaumont, Dép.
Esclaibes (Cte d'), col. d'art. retr. à Chalencey.
Haste-Rocquemont, Maire de Joinville.
Lavocat, prop. Maire de Viéville.
Magnan, Maire d'Andelot.
Martin (O ✻), Maire de Saint-Dizier.
Mutel, anc. princ. du collége de Bourmont.
Quillard-Truchy, géomètre en chef du cadastre, à Chaumont.
Royer, prop. à Marnay.
Thiberge, médecin, Maire de Bussières.
Thomassin de Bienville (Cte) ✻, Maire de Bienville.

Arrondissement de Chaumont.

Composé de 10 cantons; 195 communes; 87,271 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Balahu de Noiron, prop. à Briancourt.
Bontems de Montreuil, Juge au trib. civil de Chaumont.
Cressonnier, Maire de Villeneuve-au-Roi.
Lasnet, médecin, Maire de Nogent.
Leseur, prop. à Annéville.
Pellegrin, prop. à Ferté-sur-Aube.
Poullain, officier de santé à Arc-en-Barrois.
Prevost, prop. à Brevannes.
Regnault, prop. à Illout.
Voirin, Juge-de-paix à St.-Blin.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Langres.

Composé de 10 cantons; 210 communes; 100,528 habitans.

M. Bourgeois ✻, *Sous-Préfet*, à Langres.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Aubert, Maire de Langres.
Battonot, prop. à Esnoms.
Brugnon, chirurgien, Maire du Fay-Billot
Delecey de Changey ✻, prop. à Changey.
Faitot, prop. à Vitry-en-Montagne.
François, notaire, Maire à Montigny-le-Roi.
Henry ✻, Juge-de-paix de Varennes, à Vicq.
Humblot-Boudard, J.-de-paix d'Auberive, à Noidant-Chatenoy.
Lahérard-Chaudron, prop. à Bourbonne.
Ziégler-Pignard, Maire de Soyers.

Arrondissement de Wassy.

Composé de 8 cantons; 145 communes; 68,170 habitans.

M. Besson ❁, *Sous-Préfet*, à Wassy.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Arson, maître de forges, à Poisson.
Bourgoin, prop. à Joinville.
Des Etangs, médecin à Ceffonds.
Leblanc, Maire d'Eclaron.
Lemasson, anc. juge-de-paix, à Mezières.
Loppin, Juge-de-paix a Doulevant.
Perin-Ménaucourt, Maire de Vassy.
Petitot-Defailly, prop. à St.-Dizier.
Raulot, Maire de Donjeux.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bourbonne. . . .	Renard.	Langres.	Aubert.
Joinville. . . .	Haste-Rocquemont.	St.-Dizier.	Martin (O ✻).
Chaumont. . . .	Maréchal.	Vassy.	Perin-Menaucourt.

DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE.

C'est un des quatre que forment le Maine et l'Anjou.

Il est borné au N. par les départemens de l'Orne et de la Manche; à l'E par celui de la Sarthe; au S. par celui de Maine-et-Loir, et à l'O par ceux de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure. Sa superficie est d'environ 1,016,614 arpens, ou 514,868 hectares. Il paie 2,113,568 fr. d'impôt foncier; sa population est de 361,765 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 1,609 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse du Mans et le ressort de la Cour royale d'Angers.

PRÉFECTURE.

M. PARRAN ✻, *Préfet*, à Laval.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Le Roy des Barres, Bernard-Dutreil, Segretain, Chevallier ✻ (*Secrét.-gén.*).

Conseil général du département. Messieurs,

Bailleul, Maire de Meslay.
Barré-Bertery, Maire d'Ernée.
Barré-Bertery, march. de vins en gr. à Laval.
Bignon notaire à Lassay
Boudier-Colouzière, notaire à Bais.
Chatelain, Juge-de-paix à Mayenne.
Chauveau-Ruchonnière, prop. à Montsurs.
Demées, avocat à Mayenne.
Desjardins, négociant à Mayenne.
Dumoulinet, prop. à Ste-Suzanne.
Godde, anc. notaire au Ribay.
Goussé-Lalande, Président du tribunal civil de Château-Gontier.
Guérin-Roussardiere, prop. à Quélaines.
Guédon aîné, avocat, adj. au Maire de Laval.
Le Dauphin-Blinière, Maire à Gorron.
Lelièvre, vice-Prés. du trib. civ. de Laval.
Le Marchand, Juge-de-paix à Mayenne.
Letourneux, médecin à Fougerolles, Dép.
Martin-Bruneau, prop. à Laval.
Martinet, notaire. Maire à Château-Gontier.
Morice de Larue ✻, prop. à Laval.
Ollivier, Maire d'Evron
Paillard-Ducléré, maître de forges à Olivet, Député.
Poupard-Duplessis, adj au Maire de Craon.
Salmon, prop. Maire à Bazouges.
Sourdille-Lavalette, Maire de Villiers.
Vaucelle, prop. anc. dép. à Champ-Fremont.

Arrondissement de Laval.

Composé de 9 cantons ; 93 communes ; 122,755 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Collet-Domaine ✻, prop. à Laval.
Courteille, prop. à Montsurs.
Duval ✻, prop. à Bazougers.
Foucher, Maire à Neau.
Lefizelier, adjoint au Maire de Laval.
Paillard-Dubignon, maître de forges, Maire de la Brulatte.
Querruau-Lamerie ✻, Maire de Laval.
Rubillard, expert-géomètre, à Laval.
Turpin, ancien negociant, à Laval.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Château-Gontier.

Composé de 6 cantons; 73 communes; 74,392 habitans.

M. Defermon, *Sous-Préfet*, à Château-Gontier.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Allard, Maire de Craon.
Aubert, médecin à Craon.
Bruneau, prop. Maire de Grez-en-Bouère
Dousseault, médecin, adj. au Maire de Craon.
Gault, notaire à Château-Gontier.
Laumaillé, prop à Château-Gontier.
Paigis ✻, prop. à Gennes.
Planchenault, prop. à Cosmes.
Thoreau-Touchardière, propriétaire à Cossé-le-Vivien.

Arrondissement de Mayenne.

Composé de 12 cantons ; 110 communes ; 164,618 habitans.

M. Lepescheux, *Sous-Préfet*, à Mayenne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Barillet, Juge-de-paix à Pré-en-Pail.
Belin des Parquets, Maire de Villaines.
Bourdin, négociant. prop. à Mayenne.
Buon, maître de forges, Maire de Saint-Martin-de-Connée.
Forton, potaire, Maire de Javron.
Griffaton, ancien maire de Lassay.
Michel, prop. à Ambrières.
Richard, Maire de Poulay.
Richard-Villiers, Maire de Saint-Denis-de-Gastines.
Richer, marchand de toile, à Mayenne.
Trehet-Launay, Maire de Colombiers.
Voisin, notaire à Fougerolles.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Château-Gontier.	Martinet.	Laval.	Quernau Lamérie fils ✻.
Cossé-le-Vivien. .	Leroux.	Mayenne.	N. . . . .
Craon.	Allard.	Oisseau.	Roche.
Ernée.	Barré-Bertery.	Pré-en-Pail. . . .	Patry.
Evron.	Ollivier.	Saint-Denis-de-Gastines	Richard-Villiers.
La Pooté.	La Rue.		

DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE.

Ce département est un de ceux que forment la Lorraine, les Trois-Evêchés, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Moselle et du Bas-Rhin; à l'E. par celui du Bas-Rhin; au S. par celui des Vosges, et à l'O. par celui de la Meuse. Sa superficie est d'environ 1,232,409 arpens, ou 643,500 hectares. Il paie 2.363,200 fr. d'impôt foncier: sa population est de 424.366 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux et six arrondissemens électoraux; il a 1,703 électeurs, qui envoient six membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la troisième division militaire, il forme le diocèse de Nancy, qui est le chef-lieu du ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Arnault (Lucien) ✻, *Préfet*, à Nancy.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

De Susleau de Malroy ✻ (*Secrét.-gén.*), Devillers, Payot de Beaumont ✻, Colin (Frédéric) ✻.

Conseil général de département. Messieurs,

Bertier, prop. à Roville.
Chevandier, manufacturier à Cirey, Député.
Cordier ✻, anc. notaire à Toul.
Cosson, ancien notaire à Lunéville,
Croissant ✻, avocat, Maire de Toul, Dép.
De Klopstein, Maire de Val-et-Châtillon.
De Luxer ✻, Prés. du trib. civ, à Nancy.
Germain, prop. à Réchicourt.
Godard-Desmarets ✻, manufact. à Baccarat.
Grandjean, prop. à Rémérévillc.
Guérard, prop. à Lunéville.
Gusse, notaire. Maire de Nomény.
Harlaut, prop. à Houdreville.
Husson de Prailly, V. Pr. du trib de Nancy.
Lafrogne ✻, anc. député, à Blamont.
Laurent, notaire à Château-Salins.
Mangin, prop. Maire de Xermamenil.
Mengin (C ✻). Mal-de-c. ret à Thiaucourt.
Meynier (O ✻), Maire de Vic.
Moreau ✻, P. gén à la Cour de Metz, Dép.
Mourot. Prés. de ch. à la Cour roy. de Nancy.
Olry, prop. Maire de Haussonville.
Parmentier, not, anc maire de Phalsbourg.
Scitivaux de Greische ✻, anc. officier d'état-major, Maire de Jallaucourt.
Thiébaut. Maire de Insming
Thouvenel, méd. à Pont-à-Mousson, anc. dép.
Vogin, Maire de Dieuze.
Welche ✻, Maire de Nancy.
Wilbert, Maire de Domèvre.

Arrondissement de Nancy.

Composé de 8 cantons; 187 communes; 129,841 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Baille, manufacturier à Nancy.
Chenot, fabricant, à Nancy.
Contal, notaire à Vezelise.
Drouot ✻, anc. offic. Maire de Germonville.
Guerrier de Dumast ✻, anc. sous-int. milit.
Mahuet (Bon de) ✻, anc. offic. à Létricourt.
Riston, Cons. à la Cour royale de Nancy.
Toussaint, médecin à St.-Nicolas.
Viard, prop. à Pont-à-Mousson.

Arrondissement de Château-Salins.

Composé de 5 cantons; 147 communes; 70,287 habitans.

M. Dufays ✻, *Sous-Préfet*, à Château-Salins.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Blahay, rentier, à Château-Salins.
Corrigeux, cultivateur, Maire d'Albestroff.
D'Euskerken de Boroger ✻, anc. officier, à Marimont.
Janin, prop. ancien maire d'Ommerey.
Maillard, cultivateur à Aulnois.
Petit, ex-notaire à Dieuze.
Ris, Juge-de-paix à Château-Salins.
Thiriet, Juge-de-paix à Vic.
N. . . . . .

Arrondissement de Lunéville.

Composé de 6 cantons; 145 communes; 84,698 habitans.

M. Nicolas ✻, *Sous-Préfet*, à Lunéville.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Frawemberg (de) ✻, Maire de Lunéville.
Lafrogne fils, anc not., Maire de Blamont.
Lahalle, médecin à Blamont.
Liot, anc. manufacturier à Lunéville.
Malhorty, prop. à Moriviller.
Michaut, Juge-de-paix à Baccarat.
Noel, prop. Maire de Sommerviller.
Thiébert, Greff. de la just.-de-paix de Bayon.
Toussaint, directeur de la cristallerie de Baccarat.

Arrondissement de Sarrebourg.

Composé de 5 cantons; 116 communes; 75,499 habitans.

M. Boyé, *Sous-Préfet*, à Sarrebourg.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Barabino, manufacturier à Harberg.
Bricka, huillier à Fénétrange.
Devoge, huissier à Lorquin.
Gebell, Juge-de-paix à Fénétrange.
Germain (J. F. J.), prop. à Réchicourt.
Hoffmann, rentier, à Phalsbourg.
Jeannequin (Nicolas), prop à Lorquin.
Lelein, anc. négociant, à Mittelbronn.
Medicus, notaire à Sarrebourg.

Arrondissement de Toul.

Composé de 5 cantons; 119 communes; 64,041 habitans.

M. le Bon de Vincent (O ✻), *Sous-Préfet*, à Toul.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Claude, avoué à Toul.
Gasson, Juge-de-paix à Thiaucourt.
Mari, Maire de Germiny.
Marchal, avocat à Aboncourt.
Nacquart, prop. à Foug.
Trousset, prop. à Toul.
Urion, Maire de Villers-en-Haye.
Vigneron, médecin à Toul.
Wilbert, rentier, à Bernécourt.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Château-Salins. .	Maniguet.	Pont-à-Mousson.	Phister.
Dieuze.	Vogin.	Saint-Nicolas. . .	Jolain (O ✻).
Gerbéviller. . . .	Renaux.	Sarrebourg.	Colle.
Lunéville.	De Frawemberg ✻.	Toul.	Croissant ✻.
Nancy.	Welche ✻.	Vic.	Meynier (O ✻).
Phalsbourg. . . .	Charpentier.		

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE.

L'un des quatre que forment la Lorraine, les Trois-Evêchés et le Barrois.

Il est borné au N. par les départemens de la Moselle et des Ardennes; à l'E. par ceux de la Moselle et de la Meurthe; au S. par ce dernier et ceux des Vosges et de la Haute-Marne; à l'O. par ceux de la Haute-Marne, de la Marne et des Ardennes. Sa superficie est d'environ 1,239,426 arpens, ou 604,459 hectares. Il paie 2,093,145 fr. d'impôt foncier; sa population est de 317,701 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,118 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la deuxième division militaire, le diocèse de Verdun et le ressort de la Cour royale de Nancy.

PRÉFECTURE.

M le Cte D'ARROS (O ✻), *Préfet*, à Bar-le-Duc.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Marmod (*Secrét.-gén.*), Lombard, Bouillard ✻.

Conseil général de Département. Messieurs,

Aubert-Bon, commiss. de roul. à Bar-le-Duc.
Bazoche, Juge-de-paix à Commercy.
Bonvié ✻, prop. Maire de Vaucouleurs.
Brichart, Greffier en chef du trib. civ. de Bar-le-Duc.
Chadenet, avoué à Verdun.
Couchot ✻, prop. à Woël.
Darbour, avoué à Montmédy.
Desaux, avocat à Bar-le-Duc.
Estienne-Berger, prop. à Condé
Etienne ✻, de l'Acad Franç. à Sorcy, Dép.
Franchot, Juge-de-paix à Ancerville.
François, notaire à Vigneulles.
Génin, prop. à Vadelaincourt, Député.
Gérard, md. de bois, Maire de Damvillers.
Gillon ✻, Pr. gén. à la C. r. d'Amiens, Dép.
Hannequin, Juge à Verdun.
Hast, subst. du Proc. du Roi à St.-Mihiel.
Hervieux, Juge-de-paix à Bantheville.
Jacquesson, anc. notaire, à Varennes.
Lacroix, marchand de bois à Etain.
Lallemand, négociant à Stenay, anc. Dép.
Lamacq, chef d'escadron retraité, à Dun.
Launois ✻, prop. à St.-Pierrevillers.
Louis, prop. Maire de Clermont.
Mayeur-Guillermin, prop. à Ligny.
Muel-Doublat ✻, mait. de forg. à Abainville.
Poriquet, ancien notaire à Revigny.
Reggio (Mal Duc de) (G ✻), Pair de Fr.

Arrondissement de Bar-le-Duc.

Composé de 8 cantons; 128 communes; 80.952 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Chantreaux, expl. de forges, à Haironville.
Colas, maître de forges, à Montiers-s.-Saulx.
Couchot-Picart, Maire de Louppy.
Hannotin-Houzelot, négociant, adjoint au Maire de Bar-le-Duc.
Lallemant de Fontenoy, Maire de Nettancourt
Legendre-Colson, nég. en vins à Naives.
Mayeur ✻. négoc., Maire de Bar-le-Duc.
Paulin-Gillon, rentier, à Bar-le-Duc.
Vivenot-Fauque, prop. à Ligny.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Commercy.

Composé de 7 cantons; 181 communes; 86.013 habitans.

M. Fournier (Adolphe) ✻, *Sous-Préfet*, à Commercy.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bompard, substitut du Procureur du Roi à St.-Mihiel.
Denis, imprimeur à Commercy.
Duvivier aîné, prop. à Ménil-aux-Bois
Haba, Greffier de la justice-de-paix de Vigneulles, à Hattonchâtel.
Larzillière, avoué au trib. de St.-Mihiel.
Moreau, prop. à Chonville.
Muel-Humblot, maître de forges à Thusey-Vaucouleurs.
Roussel-Agnus, prop. à Gondrecourt.
N. . . . . .

Arrondissement de Montmédy.

Composé de 6 cantons; 131 communes; 68,495 habitans.

M. Raulin, *Sous-Préfet*, à Montmédy.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Didion, officier de santé à Muzeray.
Drappier, Maire de Cesse.
Gatelet, prop à Montfaucon.
Guiot, avoué à Montmédy.
Henrion, subst. du Proc. du R. à Montmédy.
Jodin, notaire à Stenay.
Martin d'Escrienne, prop. Maire de Rupt-sur-Ottain.
Verdun, prop. Maire de Billy.
Vitry, Maire de Brieulles.

Arrondissement de Verdun.

Composé de 7 cantons ; 149 communes ; 82,241 habitans.

M. Simonot ✻, *Sous-Préfet*, à Verdun.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Antoine père, banquier, prop. à Verdun.
Baudot. Notaire à Harville.
Conscience, adjoint au Maire de St-André.
Jennesson, Maire de Warcq, près d'Etain.
Joly, Juge-de-paix à Marcheville.
Magisson, nég. adj au Maire de Clermont.
Mareschal, nég., Maire de Verdun.
Roland, prop. suppléant du Juge-de-paix, à Montblainville.
Violard, prop Juge-de-paix à Charny.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bar-le-Duc. .	Mayeur ✻.	Montmédy.	N. . . . .
Commercy. . .	Joba.	Saint-Mihiel. . .	Sachon (O ✻).
Etain.	Mis de Nettancourt.	Stenay.	Bon de Landre.
Ligny.	Wuillemart-Grosjean.	Verdun.	Mareschal.

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN.

C'est un des cinq départemens formés de la Bretagne.

Il est borné au N. par le département des Côtes-du-Nord ; à l'E. par celui d'Ille-et-Vilaine ; au S. par l'Océan et partie du département de la Loire-Inférieure ; à l'O. par le département du Finistère. Sa superficie est d'environ 1,335,670 arpens, ou 681,704 hectares. Il paie 1,987,163 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 449,743 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux et six arrondissemens électoraux : il a 1,264 électeurs qui envoient six membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Vannes et le ressort de la Cour royale de Rennes.

PRÉFECTURE.

M. Lorois (O ✻), *Préfet*, à Vannes.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Le Bouhellec aîné ✻, Galles, Claret, Montfort, Pradier (C.) (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Beslay fils, négociant, Député.
Besné, négociant à Lorient.
Borel de Bottemont ✻, anc. lieut. de vaiss.
Bosquet (O ✻), lieut.-col. retr., à Auray.
Caradec, Prés. du trib. civil de Vannes.
Cassac, Maire de Locminé.
De Brossard, notaire à Bignan.
De Francheville (O ✻), col. en disp. à Jarzeaux
De Mauduit, Maire de Languidic.
De Sivry. Maire de Campénéac. Député.
Fournas (Cte de), prop. à Plouay.
Gaillard, notaire, ancien Maire de Josselin.
Gautier ✻, anc. maire de Questembert.
Hervo ✻. Procureur du Roi à Vannes.
Jan-la-Gillardaie, avocat à Pontivy.
Jollivet, notaire à Vannes.
Kerrado, anc. cap de mar. à la Roche-Bernard
Le Dean (O ✻), ingénieur en chef de la marine à Lorient, Député.
Le Gall, négociant à Guemené.
Le Goaësbe de Bellec, Prés. du trib. civil de Ploërmel.
Le Guern, adjoint au Maire de Gourin.
Le Mouel, avocat et avoué à Pontivy.
Le Toullec, anc. adj. au maire de Port-Louis.
Michau, négociant à Pont Scorff.
Nayel, officier de santé au Faouët.
Nouel de Latouche, Maire de S.-Brieuc-de-M.
Pégorier, prop à St. Samson.
Soymié, Maire d'Erdeven.
Trochu ✻, agent des subsist. milit. à Lyon.
Vigier (Cte), Député.

Arrondissement de Vannes.

Composé de 11 cantons ; 72 communes ; 125,898 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Caissac, Maire de Sarzeau.
Claret, Conseiller à la Cour roy. de Rennes.
Duportal, contrôl. des contrib. à Rochefort.
De Foucher, anc. insp. des postes, à Carentoir
Jourdan, avoué à Vannes.
Le Febvrier, Juge à Vannes.
Le Mauff de Kerdudal, contrôleur des douanes en retraite, à Péaule.
Le Ridant, prop. à Vannes.
Marquier. Maire de St-Jacut.
Paradis, négociant à Vannes.
Thomas Closmadeuc, Maire de la Roche-Bern.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Lorient.

Composé de 11 cantons; 48 communes; 133,307 habitans.

M. Villemain ✻, *Sous-Préfet*, à Lorient.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Caris, notaire à Pluvigner.
Bonnnaud, Juge-de-paix à Belz.
Coueffic, cultivateur à Guidel.
Cougoulat, notaire au Port-Louis.
Le Diffon, entrepreneur à Lorient.
Guyot, notaire à Auray.
Kerlero de Rosbo ✻, Maire à Inzinzac.
Le Fur, prop. à Lanvaudan.
Le Goff, ex-notaire, à Carnac.
Le Quémener, propriét., adjoint au maire de Plémeur.
Vrignault, négociant à Lorient.

Arrondissement de Ploërmel.

Composé de 8 cantons; 61 communes; 89,193 habitans.

M. Fromant, *Sous-Préfet*, à Ploërmel.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bonamy, Juge au trib. civil de Vannes.
Bouédo, adjoint au Maire de Guilliers
Camus, marchand à Josselin.
Colineaux, Maire de Malestroit.
Desgoulle père, Juge-de-paix de Ploërmel.
Le Cottier, Maire de Josselin.
Le Texier, Juge-de-paix à Rohan.
Théaud de Lorgerie, Maire de Guer.
Troüessard, greffier de la justice-de-paix, à Plumelec.

Arrondissement de Pontivy.

Composé de 7 cantons; 45 communes; 101,345 habitans.

M. Ailhaud, *Sous-Préfet*, à Pontivy.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Coëtmeur, Maire à Naizin.
Hervéou, Maire de Guiscriff.
Jouan ✻, prop. Maire de Cléguerec.
Le Bihan, à Langonnet.
Le Gogal-Toulgoët, prop. à Pontivy.
Morel, marchand à Baud.
Peuchant, arpenteur à Guémené.
Poignant, Maire de Baud.
Taslé, Juge d'instruction à Pontivy.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Auray	N.	Le Palais	N.
Baud	Pognant.	Mauron	Mouraud.
Buhry	Herviant.	Ménéac	Bachelard.
Cléguerec	Jouan ✻.	Mohon	Nayl.
Carentoir	Allain.	Noyal-Pontivy	Robic.
Carnac	Le Rouzic.	Ploerdut	Quéré.
Caudan	Le Bellec.	Ploërmel	Duportal-Lamotte.
Gourin	Julou.	Plœmeur	Romieu.
Grandchamp	Le Ray.	Plouay	N.
Guer	Théaud de Lorgerie.	Plumeliau	Letellier.
Guerne	Lecam.	Pluvigner	Le Clouerec.
Guidel	Le Romancer.	Pontivy	Pouillon-Bobalye.
Hennebont	Audouyn de Kernars ✻.	Questembert	Guillaume.
Langonnet	N.	Riantec	Lestrohan.
Languidic	De Mauduit.	Sarzeau	Caissac.
Lanouée	Jollivet.	Vannes	Reynier.
Lorient	Galabert St.-Hilaire (O ✻).		

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE.

Ce département est un démembrement des Trois-Evêchés, de la Lorraine et du Barrois; on y a réuni des enclaves qui dépendaient de l'Allemagne.

Il est borné au N. par la Belgique et le grand-duché de Luxembourg; à l'E. par la Prusse, la Bavière et par le département du Bas-Rhin; au S. par celui de la Meurthe; celui de la Meuse le borne à l'O. Sa superficie est d'environ 610,000 hectares, ou arpens métriques. Il paie 2,283,638 fr. d'impôt foncier, en principal; sa population était, à l'époque du dernier recensement officiel, de 427,259 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et six arrondissemens électoraux; il a 1,595 électeurs, qui envoient six membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la troisième division militaire, le diocèse de Metz et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Bon SERS (C ✻), *Préfet*, à Metz.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Maud'huy, Jadelot ✻, Jacquinot ✻, (*Secrét.-gén.*), Pierre ✻.

Conseil général de département. Messieurs,

Bompard ✻, négoc., Maire de Metz.
Bouchotte (O ✻), anc. député, à Metz.
Butin, notaire à Morhange.
Cochard, maître de forges, Maire d'Ottange.
Cunin, ex-adjoint au Maire de Metz.
Dauphin, Maire de Vigy.
Dufour (B^on^) (C ✻). Intend. mil. à Metz.
Durbach, prop. à Longeville-lès-St.-Avold.
Eloy, prop. à Briey.
Génot, Juge supp. au trib. de Metz, Dép.
Guerber, notaire à Puttelange.
Jacquemaire, anc. notaire à Norroy-le-Sec.
Labbé, ancien notaire à Metz.
Lallemand ✻, Cons. à la Cour roy. de Nancy.
Mathieu, prop. Maire à Preutin.
Pion, anc. offic. de cav. à Guenange.
Polti, prop. Maire de Barst.
Poulmaire, négociant à Thionville.
Renault, négociant à Sierck.
Roget de Belloquet, Juge au tribunal de Sarreguemines.
Rolland, notaire à Remilly.
Rousseaux (B^on^), prop. à Ban-St.-Martin.
Schneider (G O ✻), Lieut.-gén., Député.
Seiler ✻, prop. d'usines à St.-Louis.
Wing, officier de santé, à Boulay.
Toussaint, prop. à Metz.
Willemin, notaire à Villers-la-Montagne.

Arrondissement de Metz.

Composé de 9 cantons; 214 communes; 150,811 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Gillon, Maire de Gorze.
Lapointe, prop. Maire de Maizery.
Louis, notaire à Vigny.
Marcus, prop. Maire à Condé-Northen.
Pidancet, Cons. à la cour roy. de Metz.
Rolland, prop. à Vatimont.
Saget, prop. à Charly.
Sido, adjoint au Maire de Metz.
Simon, banquier à Metz.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Briey.

Composé de 5 cantons; 126 communes; 62,946 habitans.

M. de Courcelles ✻, *Sous-Préfet*, à Briey.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bertrand (J.-Fr.), adjoint à Briey.
Bertrand (J.-Nic.), Maire à Jarny.
Bouton, mégissier à St.-Jean.
Claude, adjoint au Maire d'Aumetz.
Didry, Maire à Ville-au-Montois.
Legendre, marchand de vin à Ludlange.
Moulnier, Vérificat. des douanes à Longwy.
Picard, notaire à Longuyon.
Rollin, avoué à Briey.

Arrondissement de Sarreguemines.

Composé de 8 cantons; 146 communes; 125,973 habitans.

M. Pagès, *Sous-Préfet*, à Sarreguemines.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Altmayer, prop. à Saint-Avold.
Boulanger, notaire à Sarreguemines.
Creutzer, anc. Insp. des forêts, à Bitche.
Hager ✻, fabricant à Sarreguemines.
Lutz, Maire de Volmunster.
Paté, Maire, maître de poste à Baronville.
Schrœder, Maire de Forbach.
Thiébault, négociant à Puttelange.
Thilloy, avoué licencié à Sarreguemines.

Arrondissement de Thionville.

Composé de 5 cantons; 117 communes: 87,520 habitans.

M. Gallois ✻, *Sous-Préfet*, à Thionville.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Barrault, notaire, anc. maire à Thionville.
Becquer, prop. à Bouzonville.
Bettinger, négociant à Sierck.
Carmignac ✻, sous-intendant militaire, à Thionville.
Dimoff, prop. Maire à Kœnigsmacher.
Franck, notaire, Maire à Metzervisse.
Salmon, prop. Maire à Freistroff.
Stoufflet, négociant à Boussange.
Ungeschickt, prop. à Toussy.

Maires nommés par le Roi. Messieurs.

Bitche.	Blaise.	Saint-Avold . . .	Depoite
Briey.	Berry ✻.	Sarralbe.	Spinga.
Forbach.	Schroeder.	Sarreguemines . .	Couturier.
Metz.	Bompard ✻.	Thionville.	Barrault.

DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE.

Son nom vient d'une petite rivière du Nivernais, qui se jette dans la Loire, à Nevers; c'est le seul département que forme le Nivernais.

Il est borné au N. par les départemens de l'Yonne et du Loiret; à l'E. par ceux de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire; au S. par ceux de Saône-et-Loire et de l'Allier, et à l'O. par celui du Cher. Sa superficie est d'environ 1,345,300 arpens, ou 686,619 hectares. Il paie 1,746,992 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 297,550 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,226 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés; il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse de Nevers et le ressort de la Cour royale de Bourges.

PRÉFECTURE.

M. Badouix ✻, *Préfet*, à Nevers.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Manuel ✻, Sauvageot ✻ (*Secrét.-gén.*), Dufaud ✻.

Conseil général de département. Messieurs,

Archambault, négociant à Premery.
Bonneau du Martray, Maire de Semelay.
Bonneau-L'Etang, prop. à Nevers.
Brunier, avocat à St.-Malo, près Donzy.
Buteau, avocat à Château-Chinon.
Charbonneau, banquier à Clamecy.
Doumet, prop. à Tresnay.
Dupin (Philippe) ✻, avocat à Paris.
Dupin (Bon Charles) (C ✻), Cons. d'Etat, Député de la Seine.
Frossard-des-Rivières, prop. à Cosne.
Givry, prop. à Varzy.
Gondier de Craye, Juge-de-paix de Decray.
Guillerault, Juge-de-paix à Pouilly.
Heulhard de Montigny ✻, Pres. à la Cour royale de Bourges.
Imbart-Latour, Maire de Fours
Lallier, notaire, Maire de St.-Saulge.
Le Peletier d'Aunay (Cte Hector) ✻, à Cervon, Député.
Lerasle, Juge-de-paix à La Charité.
Marlot, Procureur du Roi à Cosne.
Montcorps (Cte de), prop. à Poignan.
Pelletier, Maire de Maux.
Pernin, prop. à Ouroux.
Pougnom, prop. à Moulins-en-Gilbert.
Raigecourt (Mis de), officier de cavalerie.
Robert, Vice-Prés. du trib. de Nevers.

Arrondissement de Nevers.

Composé de 8 cantons ; 99 communes ; 94,382 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Arloing, médecin à Nevers.
Audebal, Maire de St.-Maurice.
Comoy, Maire de Decize.
De Vertpré, prop. à Nevers.
Martin, Juge au tribunal civil de Nevers.
Pinet, prop. à Limon.
Prisye de Limoux, prop. à St.-Parize.
Ruez, Juge-de-paix à St.-Pierre.
Schmid, adjoint au Maire de Fours.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Château-Chinon.

Composé de 5 cantons ; 58 communes ; 61,837 habitans.

M. Gautherin ✻, *Sous-Préfet*, à Château-Chinon.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Balandreau, prop. à Limanton.
Bertrand de Rivière, prop. à Laroche-Millay.
Collenot, notaire à Moux.
Dubois (P. F. M.), prop. à Moulins-en-Gilbert.
Moreau, Proc. du Roi à Châtau-Chinon.
Perreau, adjoint au Maire de Planchez.
Petitier ✻, Prés. du trib. de Château-Chinon
Vialay, ancien Maire de Château-Chinon.
N. . . . . .

Arrondissement de Clamecy.

Composé de 6 cantons ; 95 communes ; 72,334 habitans.

M. Petit de Lafosse ✻, *Sous-Préfet*, à Clamecy.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Baudot, Maire de Lormes.
Baumier, prop. à Lormes.
Faulquier, Juge d'instruction à Clamecy.
Frottier ✻, Juge-de-paix à Varzy.
Gudin, Maire de Mouron.
Langellé, notaire à Varzy.
Martin, Maire de Dompierre.
Née-Devaux, avocat à Clamecy.
Pontcarré (Vte de) ✻, ex-secrét. d'ambass. à Lys.

Arrondissement de Cosne.

Composé de 6 cantons ; 65 communes ; 68,997 habitans.

M. Dechamps (Emile), *Sous-Préfet*, à Cosne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Auboué, Maire de Cosne.
Billetou, notaire à Donzy.
Ferrier fils, prop. à Premery.
Guillerault, Prés. du trib. civil de Cosne.
Lalande, Maire de Bulcy.
Loizeau, Juge-de-paix à Donzy.
Paultre, notaire à St.-Verain.
Roy, prop. à Pouilly.
Servois, prop. à Lamarche.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Château-Chinon. .	Hottet de la Place.	Donzy.	Billetou.
Clamecy.	Pellault.	La Charité.	Choumery.
Cosne.	Auboué.	Nevers.	Desveaux ✻.
Decize.	Comoy.	Pouilly	Porcheron.

DÉPARTEMENT DU NORD.

Il est formé de la Flandre française, de la Flandre maritime, du Hainault et du Cambrésis.

Il est borné au N. par la mer d'Allemagne ; au N. E. par la Belgique ; à l'E. par le département des Ardennes ; au S. E. et S. par ceux de l'Aisne et de la Somme, et à l'O. par le département du Pas-de-Calais. Sa superficie est d'environ 581,424 hectares ou arpens métriques. Il paie 5,618,769 fr. d'impôt foncier : sa population est de 1,026,417 individus ; il est divisé en sept arrondissemens communaux et douze arrondissemens électoraux ; il a 6,667 électeurs, qui envoient douze membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la seizième division militaire, le diocèse de Cambrai et le ressort de la Cour royale de Douai.

PRÉFECTURE.

M. le Bon MÉCHIN (G O ✱), Conseiller-d'Etat, *Préfet*, à Lille.

M. Boisset ✱, *Secrétaire-général*.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Duburque ✱, Lorain père ✱, Vanhacker-Luiset ✱, Grodée, Bernos ✱.

Conseil général de département. Messieurs,

Baillon, prop. Maire du Quesnoy.
Behaghel, Maire de Bailleul.
Bery ✱, prop. à Cambrai.
Bossut fils, négociant à Roubaix.
Brigode de Kemlandt (Cte de), Maire de Camphin-en-Pevèle.
Cleenewerck, Maire d'Hazebrouck.
Coget, Maire à Thumeries, anc. député.
Culhat, anc. sous-préfet, prop. à Avesnes.
Defontaine ✱, ancien notaire à Lille.
Défontaine, prop. à Marquette.
De Gruson, prop. à Merville.
De Lencquesaing ✱, prop. à Oxelaere.
Delesalle-Desmedt, filateur à Lille.
Dehau de Staplande, prop. à Bergues.
Deudon de Lavantage, prop. au Cateau.
Dubois ✱, prop. à Mortagne.
Dupouy aîné ✱, nég. à Dunkerque, anc. dép.
Ferrier ✱, Direct. des douanes à Dunkerque.
François-Deloffre ✱, Maire de Cambrai.
George, Juge-de-paix à Avesnes.
Hamoire, négociant à Valenciennes.
Houdart ✱, Maire de Villers-au-Tertre.
Lahure (Bon) (G O ✱), Lieut.-gén. retr. à Valenciennes.
Lécuyer, Prés. du trib. civil de Valenciennes.
Leroy de Béthune, avocat à Douai.
Lobry de Loge, Maire de Solesmes.
Lorain fils ✱, V.-Prés. du trib. civ. de Lille.
Marchand, prop. notaire à Maubeuge.
Montozon (Cte de) ✱, Maire de Lallaing, Député.
Smet ✱, prop. à Lille.

Arrondissement de Lille.

Composé de 16 cantons; 132 communes; 309,349 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Alavoine pere, prop. à La Bassée.
Bocquet-Bernard, négociant à Lille.
Castrique, notaire à Armentières.
Défontaine, notaire à Tourcoing.
Delespaul, subst. du Pr. du Roi à Lille. Dép.
Delahoutre, prop. à Roubaix.
Hespel (Cte d'), prop. à Haubourdin.
Lambin, notaire, Maire de Comines.
Lefebvre, négociant à Hem.
Maisniel (Cte du), Maire de Wattignies.
Parayon, prop. à Mérignies.
Poutrain, Juge-de-paix de Cysoing.
Richebé, adjoint au Maire de Lille.
Tilloy-Casteleyn, négociant à Lille.
Verley, adjoint au Maire de Lille.
Wattinne-Dervaux, manufact. à Tourcoing.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Avesnes.

Composé de 10 cantons; 152 communes; 132,335 habitans.

M. Dausse (O ✱), *Sous-Préfet*, à Avesnes.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Boy, prop. au Quesnoy.
Carpentier, prop. Maire de Villers-Pol.
Clavon, avocat à Avesnes.
Crapez, négociant, Maire de Bavay.
Devise, entrepreneur de routes, à Avesnes.
Dollez père ✱, méd. Maire de Landrecies.
Evrard, prop. adjoint au Maire d'Aibes.
Hufty, maître de forges, Maire de Glageon.
Mary, prop., Maire à Aymeries.
Walrant, prop. à Maubeuge.

Arrondissement de Cambrai.

Composé de 7 cantons; 117 communes; 157,362 habitans.

M. Petit de Bantel ✱, *Sous-Préfet*, à Cambrai.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Béra, marchand de bois à Catillon.
Canonne, fabricant à Gaulzois.
Crépin, prop., Maire de Banteux.
Defrémery, notaire, à Cambrai.
Leroy, notaire à Cambrai
Maroy ✱, off. d'inf. retr., Maire de Ligny.
Mouton, avocat à Cambrai.
Sartiaux-Morcrette, brasseur, Maire du Cateau.
Telliez, Juge-de-paix à Carnières.

Arrondissement de Douai.

Composé de 6 cantons ; 67 communes : 94,573 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

M. Morand ✻, *Sous-Préfet*, à Douai.

Bommart-Dequersonnière, prop. à Douai.
Bouteville (Bon de) ✻, ancien sous-préfet, Maire d'Hornaing.
Corne, Présid. du trib. de 1re inst, à Douai.
Guilbert-Estevez ✻, J.-de-paix à Orchies.
Josson, supp. du Juge-de-paix, à Orchies.
Lepeuple, notaire à Arleux.
Monier, maître de la poste aux chevaux, à Douai.
Pieron (C. P. R.), Cons. à la C. roy. à Douai.
Remy de Campeau, Maire de Villers-Campeaux.

Arrondissement de Dunkerque.

Composé de 7 cantons ; 59 communes : 96,858 habitans.

M. Randouin ✻, *Sous-Préfet*, à Dunkerque.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Delaroière (C.-L.-B.), notaire à Bergues.
Delaroière (J. V. B.), médec. à Hondschoote.
Hovelt ✻, avoué à Dunkerque.
Lemaire ✻, Maire de Dunkerque.
Minart-Minart, prop. à Bergues.
Regodt fils aîné, négociant à Dunkerque.
Torris, prop. Juge-de-paix à Gravelines
Vandenkerckove, Maire de Bollezeele.
Verceustre (Adolphe), prop. à Bourbourg.

Arrondissement d'Hazebrouck.

Composé de 7 cantons ; 53 communes : 105,879 habitans.

M. Dequeux St.-Hilaire ✻, *Sous-Préfet*, à Hazebrouck.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Cortyl, prop. à Bailleul.
D'Hont, notaire à Rubrouck.
Duquenne, négociant à Gorgue.
Duvet, prop. Maire de Cassel.
Huyghe, prop. à Hazebrouck.
Lotthe, nég. adjoint au Maire de Bailleul.
Revel, prop. à Steenvoorde.
Salomé, prop. à Estaires.
Warein ✻, prop. à Hazebrouck, Député.

Arrondissement de Valenciennes.

Composé de 7 cantons ; 80 communes : 130,061 habitans.

M. Morisot, *Sous-Préfet*, à Valenciennes.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Baligand, notaire à Mortagne.
Benezech de St.-Honoré, prop. à Condé.
Cavrois père, droguiste à Valenciennes.
De Gheugnies ✻, prop. à Vieux-Condé.
Deslinsel, Maire de Denain.
De Mathieu, prop. à Valenciennes.
Miot, Greffier du tribunal de commerce à Valenciennes.
Régnier, notaire à Bouchain.
Souquet, Cons. aud. à la Cour roy. de Douai

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Anzin.	Mathieu.	Douai.	Maloteau, Bon de Guerne ✻.
Annœulin. . . .	Laden.		
Armentières. . .	Ghesquier.	Dunkerque. . .	Lemaire (Paul) ✻.
Avesnes.	Guillemin.	Estaires.	Robichez-Thirant ✻
Bailleul.	Behaghel.	Flines-les-Marchiennes. . .	Degand.
Bergues.	De Meezemaker.	Fresnes	Ségure.
Cambrai.	François-Deloffre ✻.	Gorgue (La). . .	Cattoir.
Cassel.	Duvet.	Gravelines. . . .	Decarpentry ✻.
Cateau (Le). . .	Sartiaux-Morcrette.	Halluin.	Demeester-Delonnoy.
Catillon.	Denise-Pamart.	Hazebrouck. . .	Cleenewerck.
Caudry.	Gauthier.	Hondtschoote. . .	Coppens (O ✻).
Conde	Dervaux.	Iwuy.	Desvignes.
Comines	Lambin.		

Landrecies.	Dollez ✻.
Linselles.	Delobel.
Lille.	Bigo.
Marcq-en-Barœul.	Delos.
Maubeuge.	De Saint-Léger (O ✻).
Merville.	Verhaeghe.
Morbecque. . . .	Leroy.
Nieppe.	Wattelet de Messange ✻.
Orchies.	Leper.
Quesnoy (Le). . .	Baillon.
Quesnoy-s.-Deule (Le).	Lepercq-Rouzé.
Roubaix.	N. . . . .
Saint-Amand. . .	Sterlin-Dubois.
Solesmes. . . .	Lobry de Loge.
Steenvoorde. . . .	Cazein.
Steenwerck. . . .	Lotthé.
Tourcoing.	Cordonnier.
Valenciennes. . .	Flamme ✻
Vieuberquin. . . .	Degroote.
Vieux-Condé. . .	Boisseau.
Wambrechies. . .	Flory.
Wattrelos.	Beltremieux.
Wazemmes. . . .	Sarazin-Moreau.
Wormhout. . . .	Blanckart.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'un des six que forment l'Isle-de-France, le Soissonnais, le Beauvoisis, la Picardie, le Vexin francais, le Mulrien, etc.

Il est borné au N. par le département de la Somme; à l'E. par celui de l'Aisne; au S. par ceux de Seine-et-Marne et Seine-et-Oise, enfin à l'O. par ceux de l'Eure et de la Seine-Inférieure. Sa superficie est d'environ 1,139,190 arpens, ou 581,424 hectares. Il paie 3,697,895 fr. d'impôt foncier; sa population est de 398,790 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 2,887 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Beauvais et le ressort de la Cour royale d'Amiens.

PRÉFECTURE.

M. Bellon ✻, Maître des requêtes, *Préfet* à Beauvais.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Poilleu ✻, Graves ✻ (*Secrét.-gén.*), Duhautoy. de Place.

Conseil général de département. Messieurs,

Berthaut, Maire de Mouy.
Biscuit, Juge au trib. de com. à Compiègne.
Boullanger, prop. à Estrées-St.-Denis.
Chevallier, maît. de poste à Gournay-s.-Aronde
Colson ✻, médecin à Beauvais.
Crillon (Duc de) (C ✻), Pair de France.
Damainville, prop. à Crépy.
Danse ✻, V.-P. du tr. civ. de Beauvais. Dép.
Denully d'Hécourt (O ✻), Maire de Beauvais
Desormes-Duplessis ✻, Membre corresp. de l'Institut. Maire de Verberie.
De St.-Cricq-Casaux ✻. Maire de Creil.
Didelot ✻, subst. du Pr. g. p. la C. r. de Paris.
Dumont, Maire de Catenoy.
Frion, Juge-de-paix à Chaumont.
De Grattier, subst. du Proc. gén. près la Cour royale d'Amiens.
Guibourg, notaire à Senlis.
Huvey ✻, Cons. à la Cour royale d'Amiens
Lallouette, Maire de Derlincourt.
La Rochefoucault (Cte A. de) (G O ✻), Pair.
Ledoux-Montroy, Juge-de-paix à Nivillers.
Legrand ✻, Directeur gén. de l'administration des forêts. à St.-Just, Député.
Lemaire, Maire de Nanteuil, Député.
Louvencourt (Cte de) ✻, Maire d'Avricourt.
Marquis, anc. capit. d'artill. à Chambly.
Menestrier, Maire de Lannoy-Cuilléré.
Mornay (Mis de) (O ✻), prop. à Montchevreuil. Député.
Plé ✻, avocat près la Cour roy. de Paris.
Pottier, Maire de Compiègne.
Rançon ✻, prop. à Beauvais.
Seillier, Juge sup. au trib. de Clermont.

Arrondissement de Beauvais.

Composé de 12 cantons; 240 communes: 132,369 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Coucquault d'Avelon (Mis de), prop. à Blacourt.
Daudin, Maire de Pouilly.
Delaon, notaire, Maire d'Auneuil.
De Malinguehen ✻, Maire de Juvignies.
Dourdain, ch. de bat. de la g. n. à Grandvilliers
Dupuis-Gromas, nég. Maire de Campeaux.
Fessart, Maire de Serans.
Gaudechart (Mis de) ✻, Maire de Warluis.
Marlé, notaire, Maire de Marseille.
Personne de Songeons fils ✻, sous-intendant militaire retraité, à Beauvais.
Sommereux, march. brasseur à Beauvais.
Varlet, Juge de-paix, cons. mun. à Beauvais.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Clermont.

Composé de 8 cantons; 168 communes; 89,448 habitans.

M. Desplanques, *Sous-Préfet*, à Clermont.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Dainval ✻, Juge-de-paix du canton de Maignelay, au Frétoy.
Deberny, prop, ancien notaire, cons. mun. à Crèvecœur.
De Guillebon, adj. au Maire de Wavignies.
Deschamps fils, farin., à Laigneville.
Duguey du Fay, Maire de Clermont.
Dumoulin, Maire de Paillart.
Gérard fils, prop. à Blincourt.
Gris, Maire de Bury.
Leconte, Maire de Campremy.

Arrondissement de Compiègne.

Composé de 8 cantons; 156 communes; 97,645 habitans.

M. Blanc (Théod.) ✻, *Sous-Préfet*, à Compiègne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Barillon, chef de bat. de la garde nationale à Elincourt-Ste-Marguerite.
Berthe de Pommery, Maire de Cuts.
Dermigny, prop. Maire de Crisolles.
Devin de Graville (Cte), prop. à Annel.
Dorchy, Maire de Moulin-sous-Tout-Vent.
Ferté, Maire d'Antheuil.
Harlay, marchand de draps, commandant la Garde nationale de Noyon.
Massy, Juge-de-paix d'Estrées-St.-Denis.
Viet, avoué, adj. au Maire de Compiègne.

Arrondissement de Senlis.

Composé de 7 cantons; 133 communes; 78,790 habitans.

M. Degove, Auditeur au Conseil-d'Etat, *Sous-Préfet*, à Senlis.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Ailly (Cte d'), Maire de Rosières.
Benoist, Maire de Plailly.
Cadeau d'Acy (Vte) ✻, Maire d'Acy.
Collinet, Maire de Puiseux.
Houbigant, Maire de Nogent-les-Vierges.
Lefèvre, ancien notaire, à Crépy.
Lessieux, nég. à Pont-Point.
Moquet père, Maire de Russy.
Royer, Maire de Chantilly.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Beauvais. . . Denully-d'Hécourt (O✻).
Clermont. . . Duguey du Fay.
Compiègne . . Pottier.
Noyon. . . . . Mony.
Senlis. . . . . Vatin ✻.

DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche. Il est borné au N. par le département du Calvados, et partie de celui de l'Eure; à l'E. par ceux de l'Eure, et d'Eure-et-Loir; au S. par ceux de la Mayenne et de la Sarthe, et à l'O. par celui de la Manche. Sa superficie est d'environ 1,218,422 arpens, ou 609,206 hectares. Il paie 3,213,221 fr. d'impôt foncier; sa population est de 443,688 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux; il a 2,201 électeurs, qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatorzième division militaire, le diocèse de Séez et le ressort de la Cour royale de Caen.

PRÉFECTURE.

M. Langlois-D'amilly ✻, *Préfet*, à Alençon.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Hupier, De Saint-Aignan, Parisot (*Secrét.-gén.*), Hommey-Margautier ✻, Trumeau.

Conseil général de département. Messieurs,

Aubin de Blancpré, Capitaine de cuirassiers.
Bail, Maire de Mortagne.
Ballot, Maire de Bellême, Député.
Beauperrey, Juge-de-paix à Gacé.
Bertrand-L'Hodiesnière, médecin, Maire de La Carneille.
Bouffey, Proc. du Roi à Caen.
Boutey, Maire de Moulins-la-Marche.
Castaing, Maire de Marchainville.
Chancerel, nég. à Yvrandes.
Clogenson ✻, Cons. à la C. r. de Rouen, Dép.
Cohin, nég. à St.-Aubin-des-Grois.
D'Avout, anc. maire d'Alençon.
Deshayes, médecin, Maire de Rémalard.
Druet, Juge-de-paix de Carrouges.
Duchapelet de Maillebois, notaire, Maire de Laferté-Frênel.
Gigon-Labertrie, Maire de Vimoutiers.
Got, avocat, à Bellême.
His, Maire d'Argentan, Député.
Legoux-Longpré, Maire de Neuvi.
Lemarchand-Bagueville, prop. à Magni-le-Désert.
Lemercier (Vte) (£ ✻), Député.
Leroyer-Latournerie, Procureur du Roi à Domfront.
Mauger, Maire de Seez.
Mercier (Bon) ✻, manufacturier à Alençon, Député.
Poriquet, avocat à la Cour roy. de Paris.
Rossignol aîné ✻, nég., Maire de Laigle.
Schnetz ✻, Maire de Flers.
Souchey, adjoint au Maire du Merlerault.
Vardon, avocat, Maire de Domfront.
Vaucelle de Ravigny, Maire de Lignoux.

Arrondissement d'Alençon.

Composé de 6 cantons; 95 communes; 72,198 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Cavalico, Maréchal-de-camp en retraite.
Châteauthierry-Dubreuil, prop. à Alençon.
Delangle, Maire du Chalange.
De Saint-Aignan, prop. à Séez.
Guérin Beaupré, maître de forges à Mesnil-Scelleur.
Lemière, Maire de Carrouges.
Lindet-Dupont, négociant à Alençon.
Lindet, adj. au Maire de S.-Léger-sur-Sarthe.
Roger fils, médecin à Séez.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Argentan.

Composé de 11 cantons; 190 communes; 113,233 habitans.

M. Bigrel, *Sous-Préfet*, à Argentan.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Auberville, prop. à Vimoutiers.
Bocage, Juge-de-paix à Briouze.
Corbin, Maire de Villebadin.
De Chazot, Maire d'Ecouché.
Delatouche, Juge-de-paix à la Ferté-Frênel.
Esnault de Marcy, Maire de Champcerie.
Hatton, Juge-de-paix au Merlerault.
Hédouin, prop. à Gacé.
Paynel-Beauval, J.-de-p. prop. à Trau.
Poirier, Vérif. de l'enreg. à Montmerrey.
Vaudoré, avocat, Juge suppl. à Argentan.

Arrondissement de Domfront.

Composé de 8 cantons; 94 communes, 131,745 habitans.

M. Fremy, Auditeur au Conseil-d'Etat, *Sous-Préfet*, à Domfront.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bazin, propriétaire à Sainte-Honorine-la-Chardonne.
Barrabé, médecin, Juge-de-paix, à Passais.
Dumesnil-Gévraisière, négociant à Flers.
Hardy-Normandrie, avocat à Domfront.
Lecocq ✻, Maire de La Ferté-Macé.
Morin-Pillière, notaire à Laferrière-aux-Etangs.
Roulleaux-Glatigny, prop. à Domfront.
Tarot, Juge-de-paix de Juvigny, à la Chapel-Moche.
Vesniard, Juge-de-paix à Tinchebray.

Arrondissement de Mortagne.

Composé de 11 cantons; 155 communes; 126,267 habitans.

M. Chartier-Desrieux, *Sous-Préfet*, à Mortagne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bernet, Maire de Bazoches-sur-Hoène.
Boulmer, Maire de Moutiers.
Bourget, commiss. de roulage, adjoint au Maire de Laigle.
Bresdin, ancien notaire, à Longny.
Debray, suppl. du Juge-de-paix à Préaux.
Delalande, Prés. du trib. civil de Mortagne.
De Saint-Pol, prop. à Masles.
Devillereau, Maire d'Eperrais.
Hays-le-Camus, not. à Moulins-la-Marche.
Ragaîne, Maire de Tourouvre.
Vandier, prop., cons. munic. à Bellême.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Alençon.	N.	Laigle.	Rossignol ✻.
Argentan. . . .	His.	Lonlay-l'Abbaye.	Chesnel-Bartellière.
Athis.	Fauvel.	Mortagne. . . .	Bail.
Bellême.	Ballot.	Saint-Frambault-sur-Pisse. . . .	Barrabé ✻.
Ceton.	Crenier.	Saint-Martin-du-Vieux-Bellême.	Sirou.
Champsecret. . .	Guérin ✻.	Seez.	Mauger.
Céaucé.	Cheux.	Tinchebray. . .	Lalouel.
Domfront. . . .	Vardon.	Vimoutiers. . .	Gigon-Labertrie.
Flers.	Schnetz ✻.		
Ferté-Macé (La).	Lecocq ✻.		

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

Ce département est un des trois que forment l'Artois, le Calaisis, le Boulonnais et la Picardie. Il est borné au N. par le Pas-de-Calais et le département du Nord; à l'E. par le même; au S. par celui de la Somme, et à l'O. par la Manche. Sa superficie est d'environ 1,331,719 arpens, ou 669,688 hectares. Il paie 4,081,721 fr. d'impôt foncier; sa population est de 664,654 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux et huit arrondissemens électoraux; il a 4,337 électeurs, qui envoient huit membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la seizième division militaire; le diocèse d'Arras et le ressort de la Cour royale de Douai.

PRÉFECTURE.

M. Nau de Champlouis (O ✻), Cons.-d'État, *Préfet*, à Arras.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Bergaigne ✻, Ch. Goudemetz, Herbaville, Liger (*Secrét.-g.*), Perrot.

Conseil général de département. Messieurs,

Adam ✻, Maire de Boulogne.
Armand ✻, Maire de St.-Omer, Député.
Baggio, Maire de Carvin-Epinoy.
Blondel d'Aubers ✻, anc. préfet et Maire de Vendin-le-Vieil.
Billet, avocat à Arras.
Capon de Limal ✻, Maire de Bapaume.
Chabé, Maire de Cambligneul.
Cornille, Présid. du tribunal civil d'Arras.
Dacquin, avocat, anc. s.-préfet, à Montreuil.
Dallennes, prop. à Aire.
De la Sablonnière ✻, prop. à Boulogne.
Dessaux, Présid. du trib. civ. de Boulogne.
Dubuisson ✻, Maire d'Inchy.
Dudouit ✻, Maire d'Arras.
Enlart, Présid. du trib. civil de Montreuil.
Francoville ✻, Juge-de-paix à Ardres, ancien député.
Gosse de Gorre ✻, Président à la Cour roy. de Douai, anc. député.
Goudemetz, Maire de Fresnoy.
Herreng, prop. ex-notaire à Borigny-Boyefles.
Lantoine-Harduin, Président du trib. du commerce et memb. du C. munic. d'Arras.
Lefebvre-Dupré. Pr. du trib. civ. de Béthune.
Le Sergeant de Bayenghem ✻, à St.-Omer, ancien député.
Macquart, ancien Maire de Lestrem.
Norman, Juge-de-paix à Vitry.
Petit, Maire de Bryas.
Pigault de Beaupré, Lieut.-Colonel de la garde nationale, à Calais.
Poultier, Maire de St.-Josse.
Prévost ✻, Maire d'Hesdin.
Quenson, Cons. à la Cour roy. de Douai.
Wallart, Maire d'Auxy-le-Château.

Arrondissement d'Arras.

Compose de 10 cantons; 211 communes; 163,032 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs.

Boniface, Maire de Moyenneville.
Davion, fabr. de sucre de better. à Bapaume.
Desgardin-Maupain, brasseur à Arras.
Guilbert, Maire de Beaumetz-les-Loges.
Legentil, prop. à Bas.
Leroy-Brasier, fabr. d'huiles à Arras.
Mazy, prop. cultiv., Maire à Cagnicourt.
Saudemont, cultivateur, Maire à Arleux.
Wattebled, notaire à Pas.
N. . . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Béthune.

Composé de 8 cantons; 142 communes; 131,973 habitans.

M. Toupot de Béveaux, *Sous-Préfet*, à Béthune.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bavière, notaire, adj. au Maire de Haisnes.
Beharelle, notaire à Hénin-Liétard.
Damour, notaire à St.-Hilaire.
Decrombecque fils, maître de poste à Lens.
Delelis, fabric. de sucre à Fouquières.
Guille, anc. notaire, prop. à Lillers.
Lebleu, brasseur à Sailly-sur-Lys.
Parent, cultivat. Maire de Barlin.
Raparlier, Conseiller municipal à Bethune.

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer.

Composé de 6 cantons: 100 communes; 105,465 habitans.

M. Launay Le Provost ✻, *Sous-Préfet*, à Boulogne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Adam, banquier à Boulogne.
Boulanger-Fortin, prop., Maire à Guines.
Chauveau-Sire, banquier à Boulogne.
Destrée, Juge-de-paix à Samer.
Guillebert, négt. à Calais.
Lemaitre, Juge-de-paix à Marquise.
Leveux, Maire de Calais.
Podevin, Maire de Pihen.
Poulain-Ste, Juge-de-paix à Desvres.

Arrondissement de Montreuil.

Composé de 6 cantons; 139 communes; 78,658 habitans.

M. Doumet de Siblas ✻, *Sous-Préfet*, à Montreuil.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Deherly, notaire, à Fruges.
Dieppe ✻, prop. Juge-de-paix du canton de Campagne, à Douriez.
Durroquet, fabr. de sucre de bettr. à Mouriez.
Lebègue, prop. à Allette.
Locher (de), prop. à Hesdin.
Masson, prop. Maire d'Attin
Riquier, Maire de Brimeux.
Tellier, Juge d'instruct. à Montreuil.
Violette, prop anc capit. d'art. à Fressin.

Arrondissement de Saint-Omer.

Composé de 7 cantons; 118 communes; 105,020 habitans.

M. Silbermann (Edouard) ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Omer.

Conseil d'arrondissement Messieurs,

Binant (O ✻), Chef de bataillon en retraite, à St.-Omer.
Darque, prop., Maire de Quiestède.
Decocq, Maire d'Houlle.
Gœneutte, pharmacien, Maire à Ardres.
Kayer (de), Juge au trib. civil de St.-Omer.
Lefebvre, prop. à St.-Omer.
Mahieu, Maire d'Enquien.
Martel, prop. à Esquerdes
Tharel, prop., notaire à Aire.

Arrondissement de Saint-Pol.

Composé de 6 cantons; 193 communes; 80,506 habitans.

M. Gosse de Gorre, *Sous-Préfet*, à Saint-Pol.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Daverdoingt, anc. maire, memb. du conseil municipal de St.-Pol.
Deslaviers, Maire de Ligny-sur-Canche.
Delambre, prop. Maire de Noyelette.
Fardel, cons. municip. à La Thieuloye.
Grivel, manuf. Maire de Auchy-lès Hesdin.
Heroguelle, Juge au trib. civ. de St.-Pol.
Petit, Maire de Magnicourt.
Thérouanne, adjoint au Maire de Quœux.
Vasseur, prop. cons. municipal à Eps.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Aire.	Mahieu-Milon.
Arras.	Dudouit ✻.
Bapaume.	Capon-Delimal ✻.
Béthune.	De Bellonnet.
Boulogne-s.-Mer.	Adam ✻.
Calais.	Leveux ✻.
Carvin.	Baggio.
Fleurbaix.	N. . . . .
Fruges.	Guilluy
Guines.	Fourcroy.
Hénin-Liétard . .	Sénéchal.
Hesdin.	Prevost ✻
Lestrem.	Daquin.
Lillers	Bérode.
La Ventie	N. . . . .
Montreuil. . . .	Boitel ✻.
Marck.	Delplace.
Outreau.	Gonsart.
Saint-Omer. . . .	Armand ✻.
S-Pierre-lès-Calais.	Spiegel.
Saint-Pol.	Bornay.

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME.

Ce département est un des trois que forment l'Auvergne et le Vélay.

Il est borné au N. par le département de l'Allier; à l'E. par celui de la Loire; au S. par les départemens de la Haute-Loire et du Cantal, et à l'O. par ceux de la Corrèze et de la Creuse. Sa superficie est de 800,679 hectares (405 lieues carrées). Il paie 3,235,578 fr. d'impôt foncier; sa population est de 589,438 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux; il a 2,186 électeurs qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-neuvième division militaire. Il forme le diocèse de Clermont et est placé dans le ressort de la Cour royale de Riom.

PRÉFECTURE.

M. Meynadier ✻, *Préfet*, à Clermont.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Charolois ✻, Tixier, Peghoux, Gaultier-Biauzat, Molin ✻ (*Secrét.-gén.*)

Conseil général de département. Messieurs,

Anisson-Duperron ✻, Maître des requêtes hon., Député de la Seine-Inférieure.
Barante (Bon de) (G O ✻), P. Lieut.-gén.
Baudet-Lafarge, prop. à Maringues, anc. dép.
Becker (Cte) (G O ✻), Pair, Lieut.-gén.
Bernard, avocat, ancien Maire d'Ambert.
Blanc, banquier à Clermont.
Blatin aîné ✻, ancien Maire de Clermont.
Boudal, Maire de Lezoux.
Bonjour, notaire à Martres-de-Veyre.
Cariol, banquier à Clermont, Député.
Chassaigne, notaire. Maire à Arlanc.
Chomette, notaire, Maire de St.-Remy.
Cougoul, Maire de Besse.
Dalmas, notaire, Maire à Ennezat.
De Combarel de Leyval, prop. à Cisterne.
De Tarrieux, Juge-de-paix à Vertaizon.
Godemel, conseiller à la cour roy. de Riom.
Jouvet aîné, avocat à Clermont, Député.
Labrosse, Juge-de-paix à Olliergues.
Lasteyras, médecin à Billom.
Pracros. Maire de St.-Gervais.
Roux fils aîné. Maire de Varennes.
Sablon-Salviat, prop. à St.-Julien-Puy-Lavèse.
Simmer (Bon) (C ✻), Lieut.-gén., anc. dép.
Teyras, Juge-de-paix à St.-Amand-Roche-Savine.
Thevenin ✻, Prés. de ch. à la Cour roy. de Riom
Tourraud-Bonnefoy, avocat à Thiers, Dép.
Triozon-Bayle, Maire d'Issoire.
Vayron, notaire à Menat.
N. . . . .

Arrondissement de Clermont.

Composé de 11 cantons; 106 communes; 174,910 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Autier (Cte d'), prop. à Verneugheol.
Bathol aîné, Maire de Billom.
Bertrand, médecin au Pont-du-Château.
Conche, adj. au Maire de Clermont-Ferrand.
Conchon, avoc., Maire de Clermont-Ferrand.
Fargeix, notaire à Bourg-Lastic.
Filère, notaire, Maire à Sugères.
Grangier de Cordès (B^on^), chef de bataillon, à Clermont.
Guyot-Lavalline, anc. maire, à Vic-le-Cte.
Laroche, avoué, adj. au Maire de Clermont.
Maugue-Champflour, prop. à St.-Amand-Tallende.
Prévost, chef de bat. retr. à Clermont.
Texier, médecin à Veyre.
Vigeral, notaire, Maire de Vertaizon.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Ambert.

Composé de 8 cantons; 52 communes; 90,675 habitans.

M. Roüil, *Sous-Préfet*, à Ambert.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bastier de Roure, Maire de Cunlhat.
Chassaigne, notaire, Maire à St.-Amant-Roche-Savine.
Col, Maire de St.-Anthême.
L'Héritier, J.-de-p. à St.-Germain-l'Herm.
Messance père, Maire d'Ambert.
Teilhol, Maire de St.-Gervais.
Vachier, prop. à Viverols.
Vachier-Degris, négociant à Arlane.
Vimal-Dumonteil, négoc. à Ambert.

Arrondissement d'Issoire.

Composé de 9 cantons; 116 communes; 100,740 habitans.

M. Girot-Pouzol (Maurice), *Sous-Préfet*, à Issoire.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Boyer, notaire à l'Eglise-Neuve.
Brunel, ancien sous-préfet, à Issoire.
Burin-Desroziers, prop. à Latour.
Christophle, avocat à Sauxillanges.
Dorlhac, avocat à Issoire.
Fauverteix, notaire à Tauves.
Luzuy-Maillargues, Maire d'Ardes.
Mailhe-Andraud, avocat à Brioude.
Sadourny, exploiteur de mines, à Auzat-sur-Allier.

Arrondissement de Riom.

Composé de 13 cantons; 130 communes; 151,456 habitans.

M. Goyon, *Sous-Préfet*, à Riom.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Allemand, avoc. memb. du cons. mun. à Riom.
Allezard, Juge-de-paix de Riom.
Baisle, notaire, Maire de Blot-l'Eglise
Batisse, chirurgien à St.-Gervais.
Bichard, Maire de Montaigut.
Bouyon, Maire de Bromont.
Chevalier, Maire de Combronde.
Duché-Peigue, banquier à Riom.
Gilhard, prop. à Aigueperse.
Mangerel, notaire, Maire de Pionsat.
Marnat, Juge-de-paix d'Ennezat.
Martinat de Chaumont, prop. à Pontaumur.
Tardif, Inspecteur des forêts du Domaine privé du Roi, à Randans.

Arrondissement de Thiers.

Composé de 6 cantons; 39 communes; 70,657 habitans.

M. Boyer, *Sous-Préfet*, à Thiers.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bellein-Goyon, Juge-de-paix, à Courpière.
Broquin, notaire, Maire de Courpière.
Darrot-Farjon, Maire de Thiers.
Delotz, notaire, Maire de Celles.
Gras, prop. Maire de Châteldon.
Juilliard, Juge-de-paix à Lezoux.
Pascal, expert-géomètre à Crevant.
Seguin, prop. à Maringues.
Vidal de Ronat, Juge au trib. civ. de Thiers.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Aigueperse. . . .	N. . . . .
Ambert.	Messance père.
Arlanc.	Chassaigne.
Aubière.	Fouilhouse fils.
Billom.	Bathol aîné.
Bromont.	Bouyon.
Celles.	Delotz.
Clermont-Ferrand.	Conchon.
Courpierre	Broquin.
Cunlhat.	Bastier de Roure.
Issoire.	Triozon-Bayle.
Job.	Mayet-Vimal.
Leroux.	N. . . . .
Maringues.	Peyrend.
Marsac	Demoreau.
Martres-de-Veyre.	Parades-Lagarenne.
Pont-du-Château.	Beaufrère.
Riom.	De Chamerlat des Guérins
Saint-Anthême. .	Col.
Saint-Remy. . . .	Chomette.
Thiers.	Darrot-Farjon.
Veyres-Monton. .	Tixier.
Vic-le-Comte. . .	Chalus.
Volvic	Conchon.
Volloreville. . . .	Halley.

DÉPARTEMENT DES BASSES-PYRÉNÉES.

Ci-devant Béarn, et les pays Basques de Soule, Navarre et Labour.

Il est borné au N. par le département des Landes, et par une partie de celui du Gers; à l'E. par le département des Hautes-Pyrénées; au S. par les Pyrénées, qui le séparent de l'Espagne; et à l'O. par la Mer Océane. Sa superficie est d'environ 1,481,141 arpens, ou 752,513 hectares. Il paie 1,191,474 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 446,398 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 1012 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés; il est compris dans la vingtième division militaire, le diocèse de Bayonne et le ressort de la Cour royale de Pau.

PRÉFECTURE.

N. . . . . *Préfet*, à Pau.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Mazères ✻, Pomarède (*Secrét.-gén.*). Loyson ✻, Pardeilhan-Mézin.

Conseil général de département. Messieurs,

Balasque ✻, négociant, Maire de Bayonne.
Bernède ✻, négociant à Bayonne.
Carabène, Cte d'Eschaux, prop. à Carresse.
Cassaigne, notaire, Maire de Claracq.
Daguenet, subst. du Proc. gén. à Pau, Dép.
D'Andurain, anc. sous-préfet, à Licharre.
Daguerre-Mongabure, négoc. à Bayonne.
Darcangues, prop. Maire de Villefranque.
Darhampé, anc. chef de bat.
De Guirail, Juge au trib. de 1re inst. d'Oloron.
Dirassen, Juge-de-p. du canton de Bidache.
Dombidau de Crouseilles (Bon) ✻, Présid. à la Cour roy. de Pau.
Dufau ✻, Proc.-gén. près la Cour royale de Pau, ancien député.
Dufaur ✻, Juge-de-paix à Navarrens.
Harispe (Cte) (G ✻), Pair, L.-g. à Lacarre.
Jacobi (C ✻), Maréchal-de-camp, à Pau.
Lacaze (Pèdre), ancien magistrat, Député.
Laffore, prop. à Bidos.
Larralde-Diusteguy, prop à Urrugne.
Larrouy d'Orion, négociant à Orthez.
Laussat fils ✻, prop. à Bernudets.
Lavielle ✻, avocat à Pau, Député.
Livron, prop. à Laruns.
Lussagnet ✻, prop. Maire de Nay.
Nogué, avoué à la Cour royale de Pau.
Poque (O ✻) ⊛, colonel en retr., Comm. du château de Pau.
Proharam ✻, Juge hon. Maire d'Oloron.
Saint-Cricq (Cte de) (G O ✻), Pair.
Salaberry, Maire de St.-Jean-Pied-de-Port.
N. . . . . .

Arrondissement de Pau.

Composé de 11 cantons; 206 communes; 122,404 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Fanget, prop. Juge-de-paix, à Thèze.
Forcheron, prop. Jug-de-paix à Lembeye.
Fourcade, sous-intend. milit. retr. à Pau.
Laborde, tanneur à Pontacq.
Lamolère, prop. à Morlaas.
Laplare, Juge-de-paix à Lescars.
Navailles (Vte de), capit. de frégate retr., à Labalut.
Perrin, avocat à Pau.
Poey, Maire de Bocilh.
Sarraute-Monpeslé, prop. à Garlin.
Talamon, prop. médecin à Nay.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bayonne.

Composé de 8 cantons ; 54 communes ; 84,519 habitans

M. Hénaut, *Sous-Préfet*, à Bayonne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Caillava . Maire de Labastide Clairence.
Dabbadie . prop , médecin à Bidache.
Daguerre-Dospital . négoc. à Bayonne.
Darcangues(Bern.).prop. rentier. à Bayonne.
David , médecin à Espelette.
Goyenèche ✻, Juge-de-paix à St.-Pé.
Harriague , prop. médecin à Harparren.
Labrouche, négociant cons. mun. à Bayonne.
Leremboure , avocat à Bayonne.

Arrondissement de Mauléon.

Composé de 6 cantons ; 140 communes ; 75,704 habitans.

M. Etchats ✻, *Sous-Préfet*, à Mauléon.

Conseil d'arrondissement. Messieurs .

Darthez-Lassalle , Juge-de-paix du canton de Tardets , à Sibas.
D'Iriart-d'Etchepare , Juge d'instruction au tribunal de 1re instance de St.-Palais.
Etcheverry, not. à St.-Etienne-de-Baigorry.
Franchisteguy , notaire . Maire d'Iholdy.
Lagarde , rentier à Mauléon.
Larre père , médecin , à Ossés.
Schilt , notaire à St.-Jean-Pied-de-Port.
Sunhart-Beloscar , Juge-de-paix du canton de Mauléon , à Licharre.
Vivier, Juge au trib. civil de St.-Palais.

Arrondissement d'Oloron.

Composé de 8 cantons ; 81 communes ; 76,312 habitans.

M. Forest aîné ✻, *Sous-Préfet*, à Oloron.

Conseil d'arrondissement. Messieurs ,

Bambalère, Juge supp. au trib. civ. d'Oloron.
Bouderon , négociant à Oloron.
Clergat ✻, Juge-de-paix à Lasseube.
De Badet . Juge-de-paix à Moncin.
Laborde , Maire de Biel.
Lagarde , prop. rentier , à St.-Goin.
Manescau-Saint-Martin , Juge-de-paix du canton d'Arudy, à Buzy.
Pemartin , anc. député . prop. à Oloron.
Salet , Juge-de-paix à Aramits

Arrondissement d'Orthez.

Composé de 7 cantons ; 152 communes : 87,459 habitans.

M. Lacoste ✻, *Sous-Préfet*, à Orthez.

Conseil d'arrondissement. Messieurs ,

Barbaste , Maire de Sauveterre.
Bordenave , Juge-de-paix , à Orthez.
Boulin, notaire à Arzacq.
Campagne , Prés. du trib. civ., à Orthez.
Coulomme-Peyré . Juge-de-paix à Salies.
Darralde , médecin à Navarrenx.
Laborde aîné , prop. à Salies.
Lacay, médecin à Arnos.
Vidal , Procureur du Roi . à Orthez.

Maires nommés par le Roi. Messieurs ,

Bayonne.	Balasque ✻.	Pau.	N. . . . .
Gan.	Claverie.	Pontacq.	Peyrus.
Hasparren. . . .	Dainciart.	Salies.	Coulomme.
Mauléon.	Serval-Barberen.	Sainte-Marie. . .	Laffore.
Moncin.	Darcet.	St.-Etienne-de-Baigorry.	Etcheverry.
Nay.	Lussagnet ✻.	Urrugne.	Etcheverry-d'Etrail.
Oloron.	Proharam ✻.		
Orthez.	Planté.		

DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES.

Ce département est formé du Bigorre et des Quatre-Vallées.

Il est borné au N. par le département du Gers ; à l'E. par celui de la Haute-Garonne ; au S. par les Pyrénées, et à l'O. par le département des Basses-Pyrénées. Sa superficie est d'environ 464,531 hectares ; il paie 781,988 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 343,298 individus ; il est divisé en trois arrondissemens communaux, et trois arrondissemens électoraux ; il a 502 électeurs, qui envoient trois membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingtième division militaire, le diocèse de Tarbes et le ressort de la Cour royale de Pau.

PRÉFECTURE.

M. Decourt ✻, *Préfet*, à Tarbes.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Salles de Hüs, Bordenave (*Secrét.-gén.*), Blanchet fils.

Conseil général de département. Messieurs,

Barrère, ancien député, à Tarbes.
Baseilhac, notaire à Pouyastruc.
Bordeu, médecin, à St.-Savin.
D'Abadie ✻, anc. Lieut.-Colonel du génie.
Dartigaux-Laplante fils aîné, Maire de Castelnau-Rivière-Basse.
Dartiguenave, Juge au trib. civ. de Tarbes.
Dauphole fils, avocat, à Gerde.
Dauzat (O ✻), ancien député, à Lourdes.
Dufourc, prop. à Bun.
Ferras, négociant à Arreau.
Féraud, prop. à Arreau.
Fornier de St.-Lary (O ✻), ancien député, Maire de St.-Lary.
Fourcade, Président à la Cour royale de Pau.
Fourquet de Lustar, Maire de Lustar.
Gertoux, Juge-de-paix à Guchen.
Gros, Maire de Lacassagne.
Lalanne, Juge-de-paix à Maubourguet.
Lasserre, Maire de Bagnères.
Lesage, Maire de Peyraube.
Mérillon fils aîné, négociant à Ossun.
Nicolau, ancien juge-de-paix, à St.-Pé.
Peyriga, médecin à Bourg.
Pointis Rieucla, prop. à St.-Paul.
Vaqué aîné, prop. à Anla.
Vaqué, Juge-de-paix à Bagnères.
Vergé-Sarrat, négociant, Maire de Luz.

Arrondissement de Tarbes.

Composé de 11 cantons ; 196 communes ; 110,542 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Abadie, avocat à Tarbes.
Baile, médecin et Juge-de-paix à Ossun.
Buron, médecin à Ibos.
Darré, médecin à Tournay.
Daverède, ex-notaire à Aubarède.
Faure-Menginon, prop. à Tric.
Giffard, médecin à Vic.
Horcat, off. de la garde nat. à Maubourguet.
Jacomet, avoué licencié à Tarbes.
Sabail aîné, prop. à Castelnau-Rivière-Basse.
Sicard, prop. à Rabastens.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Argelès.

Composé de 5 cantons ; 100 communes ; 40,582 habitans.

M. d'Estein d'Estampes, *Sous-Préfet*, à Argelès.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bualé, pharmac. direct. de la poste, à Argelès.
Carrère, prop. à Lombajac.
Fabas, médecin, insp. de S.-Sauveur, à Luz.
Latour, Maire de Lourdes.
Pailhasson, pharmacien à Lourdes.
Suberbie, prop. à Argelès.
Vergez, Maire de Esquieze.
N. . . . . .
N. . . . . .

Arrondissement de Bagnères.

Composé de 10 cantons ; 194 communes : 93,046 habitans.

M. Mocquard, *Sous-Préfet*, à Bagnères.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Barrère, J.-de-paix de Nestier, à Tuzaguet.
Beaudens, notaire à Castelnau-de-Magnoac.
Cazaux, Juge-de-paix à Campan.
Clarens, Juge-de-paix à Lannemezan.
Costallat père, négociant à Bagnères.
Gertoux (J.-P.), avocat à Vielle.
Olive, négociant à Guchen.
Rey, prop. à Lhorté.
Saint-Paul, Maire de Loures.
Soulé, Juge-de-paix de Bordères, à Pouchergues.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Argelès.	Sassère aîné.	Lourdes.	Latour.
Bagnères.	Lasserre.	Ossun.	Candellé-Poulit.
Bize-Nistos. . . .	Bordères-Picolle.	Tarbes	Ferré ✻.
Campan.	Cazaux.	Vic.	Dupont.

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Ce département est formé du Roussillon, de la Cerdagne, et d'une partie du ci-devant Languedoc.

Il est borné au N. par le département de l'Aude; à l'E. par la Méditerranée; au S. par les Pyrénées, qui le séparent de l'Espagne, et à l'O. par les Pyrénées et le département de l'Ariége. Sa superficie est d'environ 806,013 arpens, ou 411,376 hectares. Il paie 960,350 fr. d'impôt foncier; sa population est de 154,325 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux et trois arrondissemens électoraux; il a 849 électeurs, qui envoient trois membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingt-unième division militaire, le diocèse de Perpignan et le ressort de la Cour royale de Montpellier.

PRÉFECTURE.

M. Pascal ✻, *Préfet*, à Perpignan.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

D'Arnaud aîné ✻, Delon ✻, Sèbe (O ✻) (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Barrot, notaire, prop. à Sournia.
Bigorre, Maire d'Olette.
Boudou-Lacombe St.-Michel, anc. officier de marine, à Perpignan.
Colomer, prop. à Err.
D'Anglade d'Oms, prop. ex-maire à Pezilla.
Delcasso, prop. à Ste-Léocadie.
Durand, négociant à Perpignan.
Giroune, Juge-de-paix à Latour.
Hortet, notaire à St.-Paul.
Jaubert de Passat ✻, prop. à Perpignan.
Lacroix ✻, Prés. du t. civ. à Perpignan, Dép.
Lamer ✻, prop. à Rivesaltes.
Noguerès, Juge au trib. civil de Céret.
Parès-Conill ✻, prop à Rivesaltes.
Pujol, médecin à Argelès.
Saleta, Procureur du Roi à Prades.
Xatart, pharmacien à Prats-de-Mollo.

Arrondissement de Perpignan.

Composé de 7 cantons; 85 communes; 76,134 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Amigues, prop. à Perpignan.
Auriol, négociant à Perpignan.
Azaïs, marchand tanneur, prop. à St.-Paul.
Bassal, pharmacien à Rivesaltes.
Cases, prop. à Millas.
Guiter, notaire à Perpignan.
Jaubert (Fr.), capitaine retraité, à Ponteilla.
Jaume, notaire à Perpignan.
Parres, avocat à Perpignan.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Céret.

Composé de 4 cantons; 41 communes; 37,539 habitans.

M. Pascot ✻, *Sous-Préfet*, à Céret.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bach, prop. à Céret.
Clara, prop. à Salan.
Claret, maître de forges à Prats-de-Mollo.
Douzans, négociant à Banyols-sur-Mer.
Hermabessière, médecin aux Bains d'Arles.
Mouchard, marchand toilier, à Arles.
Noelle, notaire à Prats-de-Mollo.
Sèbe, notaire à Argelis.
Vilar, négociant à Céret.
N. . . . .

Arrondissement de Prades.

Composé de 6 cantons; 100 communes; 50,652 habitans.

M. Aiguillé (Augustin), *Sous-Préfet*, à Prades.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Aldebert, négociant à Mont-Louis.
Barrère, négociant au Bourg-Madame.
Escanyé, maître de forges à Nyer.
Escanyé (J. J.), prop. à Vinça.
Garrèta, négociant à La Tour-de-Carol.
Jacomet, négociant à Prades.
Paillarès, Juge d'instruction à Prades.
Roca, sup. du Juge-de-p., Maire de Prades.
Tisseyre cadet, négociant, prop. à Sournia.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Céret. . . . . Vilar père.
Collioure. . . . . N. . . . . .
Ille. . . . . Lacour.
Perpignan. . . . . N. . . . . .
Prades. . . . . Roca.
Prats-de-Mollo. . Blanc ✻.
Rivesaltes. . . . . Ville.
St.-Laurent-de-la-Salanque . . . . Riu.

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN.

Ce département est l'un des deux que forme l'Alsace.

Il est borné au N. par la Bavière rhénane et par le département de la Moselle; à l'E. par le Rhin; au S. par le département du Haut-Rhin; à l'O. par ceux des Vosges, de la Meurthe et de la Moselle. Sa superficie est d'environ 417,500 hectares ou arpens métriques. Il paie 2,581,364 fr. d'impôt foncier; sa population est de 551,859 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux et six arrondissemens électoraux; il a 1,762 électeurs, qui envoient six membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la cinquième division militaire, le diocèse de Strasbourg et le ressort de la Cour royale de Colmar.

PRÉFECTURE.

M. Choppin d'Arnouville (C ✻), Conseiller-d'Etat, *Préfet*, à Strasbourg.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Kern ✻, Reibell ✻, Poncet ✻, Michaux-Bellaire, Maudheux père (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Achard, notaire, Maire de Hochfelden.
Anselmann ✻, Maire de Wissembourg.
Barthelmé, prop. Maire de Sand.
Bosch, notaire, Maire de Marmoutier.
Carl ✻, Maire de Molsheim.
Castex (Vte) (G O ✻), Lieutenant-général en non activité, prop. à Thanvillé.
Dedier, avocat, Maire de Saverne.
De Brauer, prop. à Rosheim.
De Schauenburg ✻, capit. d'état-major, Dép.
Dieterich (B^on de), propriétaire de forges à Niederbronn.
Dietz ✻, Maire de Barr.
Dispot, Procureur du Roi à Schelestadt.
Goulden ✻, fabricant à Bischwiller.
Humann (G O ✻), anc. Min. des fin., Dép.
Kessel (O ✻), M^al-de-c. ret. à Marlenheim.
Lambert, Juge-de-paix à Lauterbourg.
Magnier (O ✻), chef d'esc. de gendarmerie.
Mony, avocat à Strasbourg.
Mulotte, notaire à Saar-Union.
Müntz, Maire de Soultz-sous-Forêts, anc. dép.
Nebel ✻, négociant à Strasbourg.
Ritter, notaire, Maire de Seltz.
Saglio fils, Maire de Walbourg.
Saglio (Flor.) ✻, prop. à Strasbourg, Dép.
Sauvage ✻, négociant à Strasbourg.
Schattenmann, dir. des mines de Bouxwiller.
Schnéegans, avoué à Strasbourg.
Teutsch, prop. de la verrerie de Wingen.
Turckheim (B^on de) (O ✻), Prés. du consist. gén. de la confess. d'Augsbourg, Député.
Waldéjo, Maire de Hipsheim.

Arrondissement de Strasbourg.

Composé de 12 cantons; 161 communes; 218,839 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Batiston, prop. à Fort-Louis.
Braun, cultivateur à Dingsheim.
De Turckheim (Ch.), banquier à Strasbourg.
Fuchs, pharmacien à Molsheim.
Grimmer, notaire à Strasbourg.
Heim, fabricant à Fegersheim.
Hiller, marchand de vin à Schiltigheim.
Lacombe ✳, ancien Maire de Strasbourg.
Lauth, négociant à Strasbourg.
Méniolle, Maire de Schweighausen.
Schifferstein, meunier à Mommenheim.
Schweighœuser, négociant à Strasbourg.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Saverne.

Composé de 7 cantons; 165 communes; 112,260 habitans.

M. Féburier (Théophile) ✳ ❁, *Sous-Préfet*, à Saverne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

De Gail, Maire de Mulhausen.
Dieterich, Juge-de-paix à Saverne.
Fritsch, Maire de Zeinheim.
Maugin, adjoint au Maire de Saar-Union.
North, cultiv. Maire de Hochfranckenheim.
Ostermann, notaire à Saverne.
Paulus, meunier à Hochfeldem.
Stroh, tanneur à Ottwiller.
Vix, adjoint au Maire de Bouxwiller.

Arrondissement de Schélestadt.

Composé de 8 cantons; 114 communes; 134,887 habitans.

M. Blanchard (O ✳), *Sous-Préfet*, à Schélestadt.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Albrecht, meunier, adj. au Maire de Sand.
Cetty (O ✳), ancien Maire de Schélestadt.
Cuny, prop. à St.-Martin.
Dengler, prop. à Diebolsheim.
Kolmann ✳, prop. à Andlau.
Schaeffer, notaire à Rosheim.
Striffler, Juge-de-paix à Obernai.
Walter ✳, Maire d'Erstein.
Zeysolff, prop. Maire de Gertwiller.

Arrondissement de Wissembourg.

Composé de 6 cantons; 104 communes; 95,873 habitans.

M. Sido (O ✳), *Sous-Préfet*, à Wissembourg.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bauer ✳, avocat à Wissembourg.
Dentsch, Maire à Schoenenbourg.
Dietrich, maître de forges à Niederbronn.
Gauckler, maître de poste à Wissembourg.
Lebel, Maire de Lampertsloch.
Lichtenberger, notaire à Wissembourg.
Savagner, notaire à Lauterbourg.
Wolff, notaire à Oberbronn.
Wolff, marchand de bois.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Barr.	Dietz ✳.	Mutzig	Walter.
Bischwiller	Cunier.	Obernai.	Stoeber.
Bouxwiller. . . .	Wegelin.	Rosheim.	Braun.
Brumath	Christ.	Saar-Union	Chastelain.
Châtenois.	Vogel.	Saverne.	Dédier.
Dambach.	Schürr.	Schélestadt.	Rousset Pomaret (O ✳)
Erstein.	Walter ✳.	Strasbourg.	Schützenberger.
Haguenau.	Guntz ✳.	Wasselonne. . . .	Steinbrenner.
Molsheim.	Carl ✳.	Wissembourg. . .	Anselmann ✳.

DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN.

Ce département est composé de la ci-devant Haute-Alsace et de la république de Mulhausen. Il est borné au N. par les départemens du Bas-Rhin et des Vosges; à l'E. par l'Allemagne et la Suisse; au S. par la Suisse et le département du Doubs; à l'O par les départemens du Doubs, de la Haute-Saône et des Vosges. Sa superficie est d'environ 383,257 hectares. Il paie 2,140,633 fr. d'impôt foncier; sa population est de 447,019 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 1,492 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la cinquième division militaire, le diocèse de Strasbourg et le ressort de la Cour royale de Colmar.

PRÉFECTURE.

M. Bret ✻, *Préfet*, à Colmar.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Wendling (*Secrét.-gén.*), Blanchard (O ✻), Robert-Lailavoix.

Conseil général de département. Messieurs,

Anthès (B^on^ d') ✻, prop. à Soultz.
Blech, manuf. à Ste-Marie-aux-Mines.
Brunck, Conseiller à la cour roy. de Colmar.
De Golbéry ✻, C. ✠ à la C. ✠ de Colmar, Dép.
Didierjean (J. J.), prop. cultiv. à Orbey.
Donzé, prop. à Fesche-l'Eglise.
Enderlin, Maire de Dirlinsdorff.
Feltin, notaire à Balschwiller.
Frossard fils, march. de vins, à S.-Germain.
Girol, Maire de Massevaux.
Haas ✻, négociant à Belfort. Député.
Hartmann (F.) ✻, fabric. à Munster, Dép.
Holder, notaire à Rougegoutte.
Humberger, brasseur à Thann.
Kœchlin (N.) (O ✻), fabr. à Mulhausen, Dép.
Méglin, adjoint au Maire de Neuf-Brisach.
Morel ✻, Maire de Colmar.
Onimus, Maire de Bantzenheim.
Pflieger, Maire d'Altkirch, Député.
Prudhomme fils, notaire à Horbourg.
Reinach (B^on^ de) ✻, Pair, à Hirtzbach.
Roman (A.-P.), fabr, Maire de Wesserling.
Rossée, Juge-de-paix à Landser.
Scheuch, Maire d'Herrlisheim.
Schlumberger (N.) ✻, fabric. à Guebwiller.
Schultz (F.-J.), négoc. en vins à Blotzheim.
Steiner, march. de farine à Ribeauvillé.
Struch (F.-A.), propriét. à Lutterbech.
Titot, Maire de Ensisheim.

Arrondissement de Colmar.

Composé de 13 cantons; 142 communes; 198,403 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Diemer, fabr. à Ste-Marie-aux-Mines.
Heinrich, prop. à Rouffach.
Hummel, Maire de Munster.
Karm, prop. à Turckheim.
Kauffmann, prop. à Kaysersberg.
Maire, huissier à La Poutroye.
Pinel, maître de poste à Neuf-Brisach.
Radat, aubergiste, Maire de Bergheim.
Reymann, Maire d'Ober-Entzen.
Rossée ✻, Procureur général près la Cour royale de Colmar.
Schlumberger-Bourcart, Maire à Guebwiller.
Steib, Maire de Wihr-en-Plaine.
Wilhelm ✻, prop. Maire de Soultz.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Altkirch.

Composé de 7 cantons; 159 communes; 127465 habitans.

M. Doll (Charles), *Sous-Préfet*, à Altkirch.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Butsch, Maire d'Habsheim.
Dollfus (Jean), fabricant à Dornach.
Hertzog, Maire de Bartenheim.
Kœchlin (Jos.), fabricant à Mulhausen.
Moser, Juge-de-paix à Huningue.
Rey fils, Juge-de-paix à Altkirch.
Schott, Maire de Huningue.
Stachler (Henri), prop. à Battenheim.
Touret, tanneur à Ferrette.

Arrondissement de Belfort.

Composé de 9 cantons; 191 communes; 121,151 habitans.

M. Tinel ✻, *Sous-Préfet*, à Belfort.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bécourt père, médecin à Thann.
Gros, manufacturier à Wesserling.
Heuchel, prop. Maire d'Uffholtz.
Japy, fabricant à Beaucourt.
Kuen, architecte à Massevaux.
Perronne jeune, Maire de Montreux.
Réchou père, négociant à Belfort.
Ricklin, aubergiste à Dannemarie.
Simon, Juge-de-paix à Giromagny.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Altkirch.	Pflieger.	Orbey.	Didierjean (J. C.).
Belfort	Antonin.	Ribeauvillé. . . .	Ortlieb ✻.
Bergheim.	Radat.	Rouffach.	Solliet.
Cernay.	Simon.	Ste-Croix aux Mines	Henry.
Colmar.	Morel ✻.	Ste-Marie aux Mines	Lesslin.
Guebwiller. . . .	Schlumberger-Bourcart	Soultz.	Wilhelm ✻.
Kaysersberg. . . .	Bœgert.	Soultzmatt. . . .	Brun.
Massevaux	Girol.	Thann.	Ihler.
Mulhausen. . . .	Kœchlin (André) ✻.	Wintzenheim. . .	Weyman dit Haas.
Munster.	Hummel.		

DÉPARTEMENT DU RHONE.

Ce département est formé du Lyonnais et du Beaujolais.

Il est borné au N. par le département de Saône-et-Loire; à l'E. par les départemens de l'Ain et de l'Isère; au S. par ce dernier et celui de la Loire, qui le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 529,842 arpens, ou 270,423 hectares. Il paie 2,884,288 francs d'impôt foncier; sa population est de 482.024 individus; il est divisé en deux arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux: il a 4,145 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la septième division militaire, le diocèse de Lyon et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Rivet (Charles) ✻, *Préfet*, à Lyon.
M. Alexandre ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Valois ✻, Paret ✻, Montmartin (Alex.) ✻, Latil de Thimécourt.

Conseil général de département. Messieurs,

Baudrier ✻, Prés. du trib. civil de Lyon.
Berger aîné, Juge-de-paix de St-Laurent-de-Chamousset.
Boucaud, Maire de St-Igny-de-Vers.
Chassagnieu, Maire de Condrieux.
Corcelette ✻, ancien juge-de-paix, à Poule.
Dugas, manufacturier à Givors.
Duret, Maire de Vernaison.
Elleviou, prop. et rentier.
Fulchiron ✻, prop. à Paris, Député.
Laurens-Humblot, Député.
Leullion de Thorigny (de) ✻, Maire de Bessenay.
Martin ✻, Maire de Lyon.
Matagrin ✻, fabricant à Tarare.
Merlat ✻, not., Maire de St.-Symphorien.
Mermet, memb. du Cons. mun. de Lyon.
Peyré, Juge au trib. civil de Villefranche.
Place-Lafond, négociant en vins à Belleville.
Prunelle ✻, anc Maire de Lyon, Député.
Remont, M. de la ch. de comm., à Lyon.
Reyre ✻, négociant à Lyon.
Royé-Vial, Maire d'Ecully.
Sanlaville-Janson, Maire de Beaujeu.
Suchet, Maire de Thizy.
Terme ✻, méd. prés. des hôp. civ. de Lyon.
Verne de Bachelard ✻, Conseiller à la cour royale de Lyon, Député.

Arrondissement de Lyon.

Composé de 16 cantons; 126 communes; 330,044 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

André, Maire de Collonges.
Billiotté, Maire de St.-Laurens.
Bouchard-Jambon, Maire de Francheville.
Damour ✻, Maire de Vaise.
Desprez fils, avocat près la C. roy. de Lyon.
Dubouchet ✻, notaire, Maire de Brignais.
Faugier, notaire.
Janson ✻, médecin à Lyon.
Madinier, Maire de Darvilly.
Perrond, notaire à Neuville.
Peyrachon, cons. municipal de Larajasse.
Rambaud, notaire honoraire.
Richen, négociant à Lyon.
Sage, notaire, à l'Arbresle.
Sain-Mannevieux, capitaine d'artill. prop.
Vachon-Imbert(C✻),anc. adj. au M.de Lyon.

SOUS-PRÉFECTURE.

Arrondissement de Villefranche.

Composé de 9 cantons; 127 communes; 151,980 habitans.

M. Blot (Sylvain) ✻, *Sous-Préfet*, à Villefranche.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Chanrion ✻, avoué, Maire de Villefranche.
Chavanis, prop. à Bagnols.
Dumas, négociant, Maire de Belleville.
Labruyère, Matre de Monson.
Lacroix, fabricant, prop.
Moncorgé, Juge-de-paix de Thizy.
Sain de Vauxonne, Juge d'instruct. à Lyon.
Sanlaville aîné, négoc. en vins à Beaujeu.
Varinay ✻, Maire de Tarare.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Amplepuis.	Sargnon.	Givors.	Dugas.
Beaujeu.	Sanlaville-Janson.	La Guillotière. . .	Léguillier ✻.
Caluire.	Jouve.	Lyon	Martin ✻.
Condrieux.	Chassagnieu.	Tarare.	Varinay ✻.
Cours.	Villeret.	Vaise.	Damour ✻.
La Croix-Rousse. .	Révol.	Villefranche. . . .	Chanrion ✻.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE.

Ce département est un des trois que forme la Franche-Comté.

Il est borné au N. par les départemens des Vosges et de la Haute-Marne; à l'E. par celui du Haut-Rhin; au S. par ceux du Doubs, du Jura; et à l'O. par ceux de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne. Sa superficie est d'environ 515,000 hectares. Il paie 2,028,294 fr. d'impôt foncier; sa population est de 343,298 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 979 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la sixième division militaire, le diocèse de Besançon et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Thierry (Amédée) ✻, *Préfet*, à Vesoul.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Lange de Ferrières ✻, Genoux, Galmiche (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Andelarre (Mis d'), Maire d'Andelarre.
Boileau, avocat à Lure.
Clerget, Maire de Faucogney.
Dalmassy (Bon), propriét. à Richecourt.
Darche, avocat à Leffond.
Delaroche, avocat à Augicourt.
Deloy, Maire de Plancher-Bas.
Denisot, Maire de Résié-St.-Martin.
Desgranges ✻, Maire de Luxeuil.
Dornier, prop. à Oyrières.
Fontain, prop. à Scey-sur-Saône.
Froidot, Juge-de-paix à Saulx.
Gauthier, maître de forges à Beaumotte.
Grammont (Mis de) (O✻), à Villersexel, Dép.
Guy, avocat à Conflandey.
Henry, prop. rentier, à Conflans.

Leroy de Lisa ✻, anc. off. d'inf. à Chauvirey.
Lanoir, prop. à Malbouhans.
Maire, banquier à Vesoul.
Marmier (Mis de) (C ✻), Député.
Martin, notaire, anc. maire de Champlitte.
Menans, négociant à Gy.
Noblot de Chevret, fabricant à Héricourt.
Noirpoudre, prop. à Cult.
Perrin, notaire, Maire de Vauvillers.
Quatrenvaux, prop. à Membrey.
Sirot ✻, Maire de Rioz.
Véjux, officier de cavalerie, à Vesoul.

Arrondissement de Vesoul.

Composé de 10 cantons; 213 communes; 114,018 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bouvier (Bon), prop. à Vesoul.
Doillenot, prop. à Vesoul.
Fournier, Maire de La Barre.
Grandmaître, Maire de Combeau-Fontaine.
Huvelin, médecin à Jussey.
Lanceleux, prop. à Grattery.
Millardet ✻, cap. en retr. Maire de Mailley.
Regnier, prop. à Ouge.
Roussel, notaire à Noroy.
Verbois, notaire à Veray.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Gray.

Composé de 8 cantons; 166 communes; 89,899 habitans.

M. Philippot de Tayac, Audit. au Cons.-d'Etat, *Sous-Préfet*, à Gray.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Brusset, prop. à Cult.
Crestin, prop. à Bouhans.
Dornier ✻, M. de forg. à Dampierre-s.-Salon.
Finot, anc. notaire à Gy.
Lapene, négociant à Gray.
Maillot, anc. notaire à Fouvent-le-Haut.
Mugnier, avocat, Maire de Gray.
Oudille, Juge-de-paix du canton de Pesmes, à Chaumercenne.
Petit, fabricant de sucre à Queulrey.

Arrondissement de Lure.

Composé de 10 cantons; 202 communes; 139,381 habitans.

M. Lefebvre de Courchamp ✻, *Sous-Préfet*, à Lure.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Ballay, négociant à Plancher-Bas.
Elion, prop. à Gouhenans.
Lamboley, Maire de Melisey.
Lanoir, adjoint au Maire de Faucogney.
Macler, Maire d'Héricourt.
Mahaut, prop. à Bithaine.
Michel, prop. à Lure.
Revillout, prop. à Vauvillers.
Robert, Juge-de-paix à St.-Loup.
Vergain, négociant à Luxeuil.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Champlitte. . . . Monniotte.
Champagney. . . . Taiclet.
Fougerolles. . . . Aubry.
Gray. . . . . Mugnier.
Lure. . . . . Grandmangin ✻.
Luxeuil. . . . . Desgranges ✻.
Servance. . . . . Henry.
Vesoul . . . . . Ebaudy de Fresne.

DÉPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE.

Ce département est un de ceux que forment la Bourgogne, etc.

Il est borné au N. par les départemens du Jura, de la Côte-d'Or et de la Nièvre; à l'E. par ceux du Jura et de l'Ain; au S. par ceux de l'Ain, du Rhône et de la Loire; et à l'O. par ceux de l'Allier et de la Nièvre. Sa superficie est d'environ 1,680,457 arpens, ou 857,678 hectares. Il paie 3,914.849 fr. d'impôt foncier; sa population est de 538,507 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux; il a 3,066 électeurs, qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-huitième division militaire, le diocèse d'Autun et le ressort de la Cour royale de Dijon.

PRÉFECTURE.

M. Barthélemy (Félix) (O ✻), Maître des requêtes, *Préfet*, à Mâcon.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Du Cayla de Montblanc ✻. Boullay ✻, Jamet, Pellorce, Emile Dosquet (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Barrois, Juge-de-paix à Paray.
Berrier, médecin à Autun.
Bidault, prop. à Chaudenay.
Boudier, Juge-de-paix à Mâcon.
Bruys, prop. Maire de Cluny.
Dariot, Juge-de-paix à Buxy.
De Lacharme fils, prop. à Matour, Député.
De Lamartine ✻, membre de l'Institut, Député du Nord.
Drée (Mis de) (O ✻), prop. à Curbigny, Dép.
Dubois, Maire de St-Didier-s-Arroux.
Dupuis ✻, prop. à Péronne.
Dureault, Juge-de-paix à St.-Gengoux-le-Royal, ex-député.
Foillard, Maire de Romanèche.
Ganay (Mis de) (O ✻), prop. à Lucenay, ancien député.
Gayet, Maire de Charolles.
Graillet, négt. à Ciel.
Guillemin-Mailly, anc. Maire de Louhans.
Humblot-Conté ✻, Pair de France.
Lambert ✻, anc. sous-préfet de Charolles.
Laureau ✻, Maire d'Autun.
Mathey, notaire à Châlons.
Parize, notaire à Jambles.
Petiot-Groffier ✻, Député.
Pinot, Maire de Bourbon-Lancy.
Puvis, Maire de Joudes.
Ronget, notaire à Montpont.
Rose, Maire de St.-Vincent-les-Bragny.
Terrion, Maire de Semur.
Thiard (Cte de) (C ✻), Mal-de-c., Député.
Roche-Nully (de la), Maire à St.-Germain-des-Bois, Député des Côtes-du-Nord.

Arrondissement de Mâcon.

Composé de 9 cantons; 133 communes; 115,777 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Belost, Maire de Lournand.
Bonnet-Rivet, nég. Maire de Flacé.
Carrand, négociant, Maire de La Chapelle de Guinchay.
Dupasquier aîné, négociant à Mâcon.
Giraud, Maire de Matour.
Guérin, prop. à St.-Ythaire.
Lataud, médecin à Tournus.
Martinot cadet, prop à Bourgvilain.
Meunier, notaire, Maire de Lugny,

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Autun.

Composé de 8 cantons; 85 communes; 87,356 habitans.

M. Cadiot, *Sous-Préfet*, à Autun.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Alexandre, Maire de S.-Léger-s.-Beuvray.
Carion, médecin, à Issy-l'Evêque.
Chanlon, Maire de Laizy.
Ganay (Cte de), prop. à Lucenay.
Mac-Mahon (Mis de) ✻, prop. à Sully.
Martin, Maire de Couches.
Merle, prop. à Autun.
Nectoux, prop. à Charmoy.
Rey, Maire de Tavernay.

Arrondissement de Châlons.

Composé de 10 cantons; 153 communes; 124,338 habitans.

M. Paccard ✻, *Sous-Préfet*, à Châlons.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Berthod, négociant à Châlons.
Callard-Beaumont, prop. à St.-Gengoux-le-Royal.
Charpy ✻, Maire de Sennecey-le-Grand.
Daron, avoué à Châlons.
Delacroix, Juge-de-paix à Givry.
Durcault, Maire de Moroges.
Jacquet, Juge-de-paix de Verdun.
Lépine, march. de bois à Varennes-Legrand.
Saulnier, Maire de St.-Maurice-en-Rivière.
Vachey, prop. à Chamilly.

Arrondissement de Charolles.

Composé de 13 cantons; 138 communes; 125,654 habitans.

M. Dayme, *Sous-Préfet*, à Charolles.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bard, anc. offic. d'inf. à Toulon-sur-Arroux.
Bouthier ✻, Maire de Paray.
De Chizeuil, prop. à Digoin.
Despierre, Maire de St.-Didier.
Goin, notaire à Charolles.
Grangier, Juge-de-p. de Bourbon-Lancy.
Jacquier fils ✻, ancien médecin militaire.
Lagros, Juge-de-paix à Mâcon.
Moreton de Chabrillant (Cte), prop. lieut. de louveterie, à Palinges.
Ravier, Maire de Chauffailles.
Trullard, maître de forges à Gueugnon.
Tuloup, géomètre, à Artaix.
Villedey, J.-de-paix, à St.-Bonnet-de-Joux.

Arrondissement de Louhans.

Composé de 8 cantons; 81 communes; 85,382 habitans.

M. Bourdon ✻, *Sous-Préfet*, à Louhans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Chapuys-Montlaville (B^on de), Maire de Chardonnay, Député.
Demôle, avoué à Louhans.
Fresne, avocat, adjoint à Pierre.
Guyennot, Maire de Pierre.
Pelletier, Maire à St.-Germain-du-Bois.
Petitjean-Boussin, Juge-de-paix à Cuisery.
Rebillard, notaire à Simard.
Rojat, notaire à Cuiseaux.
Sixdeniers, prop. à Montpont.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Anost.	Chaussivert.	Le Creusot. . . .	Pognon.
Autun.	Laureau ✻.	Louhans.	Servin.
Cluny.	Bruys.	Mâcon.	Defranc ✻.
Châlons.	Savin.	Paray.	Bouthier ✻.
Charolles. . . .	Gayet.	Romenay.	Bourjeon.
Chauffailles. . . .	Ravier.	Tournus.	Canard.

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE.

C'est un des quatre que forment le Maine et l'Anjou.

Il est borné au N. par le département de l'Orne; à l'E. par ceux d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher; au S. par ceux d'Indre-et-Loire, et de Maine-et-Loire; et à l'O. par celui de la Mayenne. Sa superficie est d'environ 1,252,536 arpens, ou 639,276 hectares. Il paie 2,987,545 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 466,888 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux; il a 2,232 électeurs, qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse du Mans et le ressort de la Cour royale d'Angers.

PRÉFECTURE.

M. Faye ✻, *Préfet*, au Mans.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Leret-d'Aubigny fils, Fleury (Jules), *Secrét.-gén.*, Le Goux, De S.-Remy.

Conseil général de département. Messieurs,

Barré, prop. à Dollon.
Basse ✻, Maire du Mans.
Bertrand-Toutain, Maire à La Flèche.
Caillard-d'Aillères, Maire d'Aillères.
Chaillou, Maire d'Yvré-l'Evêque.
Chevallier, négoc. Maire de La Chartre.
Clotté, pharmacien à La Ferté-Bernard.
Debeaunay, anc. capitaine, à Noyen.
De Longueval, Maire de Brette.
Drouard ✻, Maire à Conlie.
Drouet, maître de forges à Ste-Jamme.
Dutertre-Descourbes, ex-cap. d'inf. à Juillé.

Fautrat-Guérinière, propr. à Loué.
Ferrand, Maire de Duneau.
Fournier ✻, Maire à Rouessé-Vassé, anc. député.
Goupil ✻, Maire d'Avessé, Député.
Grimault, Maire de Marolles-les-Braults.
Guérin, Maire de La Suze.
Lelong, Maire de Château-du-Loir.
Lepesant de Bois-Guilbert, à Montmirail.
Letrone, conseiller municip. à Bonnétable.
Mesnard de Scillac, prop. au Grand-Lucé.
Montesquiou (Cte Anatole de) (G O ✻), Lieutenant-général, Député.
Papigny, avoué, adj. au Maire de La Flèche.
Perrochel (Cte de), Maire de St.-Aubin-de-Locquerray.
Salmon, propriétaire, adjoint à Sablé.
St.-Albin ✻, Juge suppl. trib. civil de Paris.
Sevin, avoué au Mans.
Talhouet (Mis de) (G O ✻), M^al-de-c., Pair.
Trotté-Delaroche, négociant au Mans.

Arrondissement du Mans.

Composé de 10 cantons; 115 communes; 164,667 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bachelier, notaire à Sillé-le-Guillaume.
Bouvet, notaire, Maire de Ballon.
Campeau de Saint, notaire, Maire de Savigné-l'Evêque.
Jadin, notaire au Mans.
Langlois, négociant au Mans.
Laroche ✻, Maire de Ste-Croix.
Le Bèle, officier de santé, à Conlie.
Mesnard-Bournichon ✻, prop. au Mans.
Robin, notaire, Maire à Loué.
Trouvé, tanneur à La Suze.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de La Flèche.

Composé de 7 cantons; 78 communes; 97,943 habitans.

M. Lebreton, *Sous-Préfet*, à La Flèche.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bareau, ancien notaire à Brûlon.
Dagoreau, Juge-de-paix de Pontvallain.
Dugué, Maire de Sablé.
Fournier, prop. à Mayet.
Grollier, conseiller municipal de La Flèche.
Richard, avocat à La Flèche.
Rigault, prop. Maire à Précigné.
Rouillon-Frin, Maire de Dureil.
Verger, conseiller municipal au Lude.

Arrondissement de Mamers.

Composé de 10 cantons; 144 communes; 133,444 habitans.

M. Delmas ✻, *Sous-Préfet*, à Mamers.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Beauvais, Maire de Cherré.
Demazy, prop. à Tuffé.
Grangé, avocat à Mamers.
Jouaux, prop. à Neufchâtel.
Mesnager, prop. à Montmirail.
Mohain, C. de bat. de la G. nat. à Marolles.
Morin, prop. march. de bœufs au Chevain.
Mouton, anc. adj. au maire de Bonnétable.
Regnier, notaire à Beaumont.
Rigault-Beauvais, Juge-de-paix, à Fresnay.

Arrondissement de Saint-Calais.

Composé de 6 cantons; 56 communes; 70,834 habitans.

M. Dubessey, *Sous-Préfet*, à Saint-Calais.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bazin, avoué, Maire de St.-Calais.
Blouère, prop. à Preuillé-Léguillé.
Demiau, Procureur du Roi à St.-Calais.
Gendron médecin, à Château-du-Loir.
Graffin fils, prop. notaire à Lucé.
Jousse, prop. à Château-du-Loir.
Lecornué, Chef de bataillon de la Garde nationale de Volnay.
Pottier, prop. à Vibraye.
Quetin père, Maire de Poncé.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Ballon.	Bouvet.	Le Mans	Basse ✻.
Bonnétable. . . .	Boivin.	Mayet.	Galpin.
Château-du-Loir.	Lelong.	Nogent le Bernard.	Pilet.
Ecommoy.	Bourmault.	Parigné-l'Evêque.	Designé.
La Flèche.	Bertrand-Toutain.	Sablé.	Dugué.
Le Lude.	Mahou ✻.	St.-Calais.	Bazin.
Mamers.	Goulotte.	Vibraye.	Duval.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Voy. les Autorités et la division du service au chapitre spécial formé par ce Département, Partie V, Chapitre Ier, Section Ire.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

C'est un des 5 départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche. Il est borné au N. par la Manche; à l'E. par les départemens de la Somme et de l'Oise; au S. par le département de l'Eure; à l'O. par la Manche. Il compte cinq ports sur la Manche: le Havre, Fécamp, St.-Valery, Dieppe et le Trepport. Sa superficie est de 603,463 hectares ou 1,181,592 arpens des eaux et forêts. Il paie 6,432,727 fr. d'impôt foncier; sa population est de 720,525 individus; il est divisé en 50 cantons et 757 communes, qui forment cinq arrondissemens communaux et 11 arrondissemens électoraux; il a 7,310 électeurs, qui envoient onze membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatorzième division militaire, le diocèse de Rouen et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Bon Dupont-Delporte (C ✻), Cons.-d'Etat, *Préfet*, à Rouen.
M. Bonnet ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Rieunier ✻, Grenet, Prosper Delarue ✻, Armand Crosnier, Durand.

Conseil général de département. Messieurs,

Bailleul ✻, anc. député, à Paris.
Barbet (Henri) ✻, Maire de Rouen, Dép.
Bataille de Bellegarde, Maire de Grimouille.
Bérigny (O ✻), Inspect.-gén. des ponts-et-chaussées, Député.
Blétry ✻, Cons. à la Cour roy. de Rouen.
Certain de Bellozanne (Vte) ✻, Maire de Brémentier-Merval.
Chasseloup-Laubat (Mis de) ✻, capitaine d'état-major.
Curmer, prop. à S.-Georges de Boscherville.
Cuvellier fils, Maire de Darnetal.
Darcel ✻, prop., Colonel de la Garde nat. de Rouen.
Denoyelle, avocat, Maire de Neufchâtel.
Deschamps de Boishébert, Maire de Fauville.
Desjobert, Maire de Rieux, Député.
Flavigny (Eug.), manufacturier à Elbeuf.
Leclerc ✻, Maire de Fécamp, anc. député.
Lecoq jeune, manufacturier à Bolbec.
Ledier, prop. à Rouen.
Lefèvre ✻, not. hon., adj. au Maire de Rouen.
Lelong, prop. à Rouen.
Leseigneur, nég. cons. munic. de St.-Valery.
Lizot ✻, Procureur du Roi à Rouen.
Maille ✻, prop. à Rouen, anc. député.
Manoury de Franqueville, Maire de Goderville.
Oursel ✻, Président du trib. civ. du Hâvre.
Rabion ✻, anc. négoc. Maire d'Eu.
Rondeaux (J.) ✻, négoc. à Rouen, anc. dép.
Rouland, subst. du Proc. gén. de Rouen.
Roulleau, Maire de Villequier.
Sevène, memb. du cons. municip. de Rouen.
Suzanne de Bréauté, prop. à La Chapelle-du-Bourgay.

Arrondissement de Rouen.

Composé de 15 cantons; 155 communes; 238,805 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bademer ✻, négoc. adj. au Maire de Rouen.
Baudoin, prop. à St.-Paër.
Bezuel, prop. à Pavilly.
Bouvet, fabricant, Maire de Déville.
Decorde, Cons. à la Cour roy. de Rouen.
Delamare, cultivateur, Maire d'Ymare.

Duclos, Maire du Grand-Couronne.
Duhamel (H), marchand de toiles à Rouen.
Durécu, manufacturier à Darnetal.
Flavigny (J.-B.-Louis-Jos.), prop. à Elbeuf.
Hardy, Juge-de-paix à Clères.
Hubert de Beauvais, prop. à Sainte-Croix.
Malcouronne aîné, commiss. de roul. à Rouen.
Toussin (A.), négociant à Rouen, Député.
Pimont aîné, manufacturier à Rouen.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dieppe.

Composé de 8 cantons; 168 communes; 112,427 habitans.

M. A. Mouquet ✻, *Sous-Préfet*, à Dieppe.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Binet père ✻, prop. Maire de Dieppe.
Biville, supp. du Juge-de-paix à Roiville.
Delabarre, avocat à Dieppe.
Hesnard, Juge-de-paix du canton d'Envermeu, à Bailly-en-Rivière.
Imbleval (d'), suppléant du Juge-de-paix.
Maire de Longueville.
Leconte, notaire à Eu.
Lenormand, notaire à Besclehard.
Lehayer de Bimorel ✻, Maire d'Imbleville.
Poullard, négociant à Luneray.

Arrondissement du Havre.

Composé de 9 cantons; 121 communes; 142,292 habitans.

M. Choppin d'Arnouville ✻, *Sous-Préfet*, au Havre.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Dubois fils, Maire de St.-Romain.
Fauquet-Lemaître, manufact. à Bolbec.
Fiquet, notaire hon., Maire de Criquetot.
La Chèvre, Maire de Froberville.
Lacorne, avocat au Hâvre.
Lefebvre, Juge-de-paix au Hâvre.
Maugendre, cultivateur à Rouelle.
Robin, médecin à Goderville.
Rouget, notaire à Lillebonne.

Arrondissement de Neufchâtel.

Composé de 8 cantons; 144 communes; 84,321 habitans.

M. Santerre, *Sous-Préfet*, à Neufchâtel.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Binet (O ✻), prop. à Brémontre-Méroul.
Dumesnil-Havé, Maire de St.-Saens.
Gorgeu de Girancourt, Maître de Verrerie aux Essarts-Varimpré.
Guesdon-Dulesmont, Maire de Nolleval.
Legras, Maire de Neuville-Ferrière.
Massé de Cormeilles, prop. à Hodeng-au-Bosc.
Mignot, prop. à Forges.
Pollet, prop. Maire d'Haudricourt.
Tabur, notaire à Neufchâtel.

Arrondissement d'Yvetot.

Composé de 10 cantons; 160 communes; 142,680 habitans.

M. Cousture ✻, *Sous-Préfet*, à Yvetot.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bataille, Maire de Valmont.
Bié, Maire d'Ectot-l'Auber.
Drouet, cultivateur, Maire d'Ourville.
Guérard, prop. à Manneville-ès-Plains.
Guilbert, Juge-de-paix à Doudeville.
Labarbe, not. Maire de Fontaine-le-Dun.
Lechaptois ✻, Maire de Caudebec.
Manoury, prop. cons. munic. de Fauville.
Martin-Michel, rentier à Yvetot.
Roquigny, cultivateur, Maire de Cany.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bolbec	Fauquet-Ponchet ✻.	Gournay	Bourgeois ✻.
Canteleu	Lemarchand.	Le Havre	Le Maître ✻.
Caudebec-lès-Elbeuf	Heullant.	Ingouville	Bacheler.
Darnetal	Cuvellier fils.	Montivilliers	Miray.
Deville	Bouvet.	Neufchâtel	Denoyelle.
Doudeville	Duglé.	Oissel	Potel.
Dieppe	Binet père ✻.	Rouen	Barbet (Henri) ✻.
Elbeuf	Lefort-Henri.	St.-Valery	Duteurtre ✻.
Eu	Rabion aîné ✻.	Sotteville-les-Rouen	Lemoine.
Fécamp	Leclerc ✻.	Yvetot	Bourdon-Bénard ✻.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE.

Ce département est un de ceux formés de la Brie et du Gâtinois.

Il est borné au N. par les départemens de l'Aisne et de l'Oise; à l'E. par ceux de l'Aisne, de la Marne et de l'Aube; au S. par ceux de l'Yonne et du Loiret; à l'O. par celui de Seine-et-Oise. Sa superficie est d'environ 1,167,710 arpens, ou 595,980 hectares. Il paie 3,887,324 fr. d'impôt foncier; sa population est de 325,881 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 2,099 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Meaux et le ressort de la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. le Bon DE ST.-DIDIER (O ✻), *Préfet*, à Melun.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Rivière, Nancey ✻ (*Secrét.-gén.*), Loisel.

Conseil général de département. Messieurs,

Benoist, notaire, Maire de Lizy.
Bernard, prop. à Tournan.
Bertrand de Beaumont (Cte) ✻, Maire de Grez.
Bottot, Maire de Claye.
Bullot, prop. à Hautefeuille.
Chabanceaux, prop. à Pomponne.
Chamblain ✻, ancien Maire, à Melun.
Choiseul-Praslin (Duc de) (O ✻), Pair.
Choiseul-Praslin (Mis de), prop. à Courtry.
De Lafayette (Georges), Député.
Delamarre, anc. notaire à La Ferté-Gaucher.
Desbirons, Maire à Vaux-sur-Cunain.
Drouet, ancien Maire, à Rebais.
Dumoulin-Dulys, ancien maire de Crécy.
Durosnel (Cte) (G O ✻), Lieuten.-gén., Aide-de-camp du Roi, Député.
Gervais ✻, notaire à Provins.
Gibert, agent de change à Paris.
Gueuvin ✻, Maire de La Ferté-s.-Jouarre.
Haussonville (Cte d') (O ✻), Pair, à Gurcy.
Heu, prop. à Bray-sur-Seine.
Lagarde, Maire de Tousson.
Lagorse (O ✻), col. retr. Maire de Gironville.
Lebeuf ✻, régent de la Banque de France, fabricant de faïence à Montereau.
Michaud, négociant à Provins.
Rhébut, prop. à Grandpuits.
Rougeron ✻, J. supp. au trib. civ. de Meaux.
Ségur (Cte Paul de) fils, à Thomery.
Selves, imprim-lithogr. à Chevry.
Simon père ✻, anc. memb. du Corps législ. à Provins.

Arrondissement de Melun.

Composé de 6 cantons; 105 communes; 57,821 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Archdeacon, Maire de Lésigny.
Aubergé ✻, Maire de Courquetaine.
Baulant, Maire d'Aubepierre.
Bezy, entrepreneur à Melun.
Chertemps, Maire de Mormant.
Cordier, march. de laines, anc. maire au Mée.
De Loynes, Maire de Valence.
Dutfoy, Maire de Brie-Comte-Robert.
Rabourdin, adjoint au Maire de Melun.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Coulommiers.

Composé de 4 cantons; 80 communes; 54,104 habitans.

M. Voisin, *Sous-Préfet*, à Coulommiers.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bailly, cultivateur à St.-Cyr.
Blavot, anc. huissier à la Ferté-Gaucher.
Blerzy, notaire à Rozoy.
De Varennes (Mis), ex-maire à Coulommiers.
Guignot, Maire de Rozoy.
Hurand, cultivateur, Maire de Chailly.
Nottin père ✻, anc. not., Maire de Choisy.
Prouharam-Lamy, marchand de farine à Coulommiers.
Tirrion, notaire, anc. Maire de Rebais.

Arrondissement de Fontainebleau.

Composé de 7 cantons; 104 communes; 71,974 habitans.

M. Delong ✻, *Sous-Préfet*, à Fontainebleau.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bernier, prop. anc. notaire, à Egreville.
Besnard, adj. au Maire de Montereau.
Dechambre, Maire de Thomery.
Dudouit (O ✻), Maire de Fontainebleau.
Fontaine, plombier à Fontainebleau.
Jozon, fermier, anc. maire de Barbey.
Moreau, march. de bois à Château-Landon.
Ruelle, prop. à Ury.
Tugault, notaire, Maire de Nemours.

Arrondissement de Meaux.

Composé de 7 cantons; 161 communes; 90,965 habitans.

M. Boselli, Auditeur au Conseil-d'Etat, *Sous-Préfet*, à Meaux.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Boucher, prop. Maire de Mitry.
Garnier, prop. Maire de Thieux.
Guilleminault, Maire de Jouarre.
Harrouard-Richemont, au Plessis-Placy, Député.
Papillon, prop. Maire de Serris.
Paris, prop. Maire de Bussières.
Pillaut, anc. notaire à Lagny.
Roland, prop. march. de farines à Meaux.
Veillet de Veaux ✻, Maire de Meaux.

Arrondissement de Provins.

Composé de 5 cantons; 106 communes; 51,017 habitans.

M. Simon fils ✻, *Sous-Préfet*, à Provins.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bourquelot, Maire de Provins.
Charon, Maire de Bray-sur-Seine.
Dubois de Moulignon, anc. maire à Sourdun.
Lefèvre, Maire de Courchamp.
Lenoble, Juge-de-paix à Donnemarie.
Mathon, ancien maire de Nangis.
Mercier ✻, Maire de Dontilly.
Oudin, meunier, Maire de St.-Sauveur.
Signoret père, meunier à Ste-Colombe.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Coulommiers . . .	Mis de Varennes.	Melun.	Delacourtie ✻.
La Ferté – sous – Jouarre.	Gueuvin ✻.	Montereau.	Moreau ✻.
Fontainebleau. . .	Dudouit (O ✻).	Nemours.	Tugault.
Meaux.	Veillet de Veaux ✻.	Provins.	Bourquelot.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

Ce département est un de ceux formés de l'Isle-de-France.

Il est borné au N. par les départemens de l'Oise et de l'Eure; à l'E. par celui de Seine-et-Marne; au S. par les départemens de Seine-et-Marne, du Loiret et d'Eure-et-Loir; à l'O. par ce dernier et celui de l'Eure; il a à son centre celui de la Seine. Sa superficie est d'environ 1,126,685 arpens, ou 575,042 hectares, il paie 4,619,115 fr. d'impôt foncier; sa population est de 449,582 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux, et sept arrondissemens électoraux; il a 3,304 électeurs, qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Versailles et le ressort de la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. Aubernon (O ✻), Pair de France, Cons.-d'Etat, *Préfet*, à Versailles.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Renaud, Lemonnier (O ✻) (*Secr.-g.*), Dutartre, Taphinon ✻, Desaubier.

Conseil général de département. Messieurs,

Barre, Député d'Eure-et-Loir.
Bertin de Veaux fils ✻, officier d'ordonn. de S. A. R. le Duc d'Orléans.
Boivin, ancien notaire, à Dourdan.
Bouchard (O ✻), Maire de Vemars, Député.
Bourgeois, ex-maire de Rambouillet.
Brocard ✻, Maire de Valenton.
Brochant de Villiers (O ✻), Insp.-g. des mines.
Carré ✻, Maire de Bruyères-le-Châtel.
De Chantelou ✻, Maire de Flins.
Collas, négociant à Sèvres.
Dambry, notaire, Maire de l'Ile-Adam.
Delacour, ancien notaire à Pontoise.
Demetz, Cons. à la Cour royale de Paris.
Denis, notaire à St.-Germain.
Deschiens, anc. avoué à la cour roy. de Paris, prop. à Versailles.
Duvivier ✻, Maire de Garges.
Feuilloley ✻, anc. comm. de marine, à Magny
Fitte (Cte de) ✻, Maire d'Auvernaux, Dép.
Foye, prop. à Saclas, anc. député.
Gabaille, Proc. du Roi à Etampes.
Gauthier, anc. greff. au trib. civ. de la Seine.
Gouy d'Arcy (Cte de) ✻, Maire de Marines.
Haussmann ✻, Maire de Versailles.
Hutin ✻, Maire de Villeneuve-le-Roi.
Le Peletier d'Aulnay, (Bon) (O ✻), Dép.
Luynes (Duc de), chef de bat. de la garde nationale, à Dampierre.
Martin, anc. juge-de-paix, à Limours.
Molé (Cte) (O ✻), Pair de France, Prés. du Conseil des Ministres.
Récappé, anc. notaire, ex-maire d'Argenteuil.
N. . . . . .

Arrondissement de Versailles.

Composé de 10 cantons; 114 communes; 133,551 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Collas ✻, ancien négociant à Argenteuil.
Demay, notaire à Versailles.
Erambert, Maire de Mézy.
Félines, ancien négociant, à Sèvres.
Fricotté ✻, ex-adj. au Maire de Versailles.
Huvet, notaire, Maire de Marly-le-Roi.
Pigeon, prop. Maire de Palaiseau.
Regnault (Bon) (O ✻), intend. milit. retr., à St.-Germain.
Vallery, ex-maire de Triel.
N. . . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Corbeil.

Composé de 4 cantons; 94 communes; 56,738 habitans.

M. Lallemand de Cullion ✻, *Sous-Préfet*, à Corbeil.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Billois, prop. à Arpajon.
De Cauville, Maire de Courcouronne
Divry, Maire de Linas.
Gaidelin père, prop. à Corbeil.
Ginoux (O ✻), prop. Maire de Sucy.
Godefroy, prop. à Villeneuve-le-Roi.
Maillard, prop. Maire de Mandres.
Maurey, avocat à Paris.
Pasquet, prop. à Saintry.

Arrondissement d'Etampes.

Composé de 4 cantons; 69 communes; 41,067 habitans.

M. Bocher, Auditeur au Conseil-d'Etat, *Sous-Préfet*, à Etampes.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Beauvallet, prop. Maire de Saclas.
Boivin-Chevallier ✻, anc. maire d'Etampes.
Cochin, prop. à Milly.
Hamouy, anc. négociant à Etampes.
Huet, anc. négociant à Etampes.
Lefebvre, prop. à Auvers.
Legendre, prop. Maire de Baulne.
Marcille, prop. Maire de Monnerville.
Pasquet de Leyde ✻, Juge-de-paix à Milly.

Arrondissement de Mantes-sur-Seine.

Composé de 5 cantons; 127 communes; 60,290 habitans.

M. le Cte Malher, *Sous-Préfet*, à Mantes-sur-Seine.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bellet, notaire, Maire de Magny.
Bouvet, Maire de Houdan.
Chevallier, Maire de Mantes.
Deschamps ✻, Maire de Gargenville.
Devay, Maire de Condé.
Fréville père, prop. à Flacourt.
Morin, maître de poste à Bonnières.
Michaux, marchand de bois à Lommoye.
Roussel, prop. à Magny.

Arrondissement de Pontoise.

Composé de 7 cantons; 164 communes; 91,427 habitans.

M. Horeau ✻, *Sous-Préfet*, à Pontoise.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Badoulleau, prop. à Luzarches.
Caffin, cult. Maire de Cormeilles-en-Vexin.
Cailleux, ancien notaire à Marines.
Carré, prop. Maire de Montmorency.
De Glos, Cons. à la Cour roy. de Paris.
Martel, prop. adjoint au Maire de Pontoise.
Poiret, Juge-de-paix de Gonesse, à Roissy.
Sainte-Beuve, cultivateur à Attainville.
Thomassin, prop. à Puiseux.

Arrondissement de Rambouillet.

Composé de 6 cantons; 119 communes; 66,514 habitans.

M. Delorme ✻, *Sous-Préfet*, à Rambouillet.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Besnard, prop. à Gazeran.
Gay, ancien négociant, Maire de Forges.
Heude-Lépine, adj. au Maire de Montfort.
Lefebvre, Maire de Ste-Escobille.
Lemesle, anc. maît. de poste à Rambouillet.
Petineau ✻, prop. à Prunay-sous-Ablis.
Robert, notaire hon., Maire de Montfort.
Rousseau, Juge-de-paix à Dourdan.
Veaucouloux fils, Maire de Senlisse.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Argenteuil	Dubault.	Rambouillet. . . .	Aubry.
Corbeil	Magniant.	St.-Germain. . . .	De Breuvery.
Etampes.	Cresté (O ✻).	Sèvres.	De Montmort.
Mantes	Chevalier.	Rueil.	Rottanger.
Meudon.	Banès.	Versailles.	Haussmann ✻.
Pontoise.	Guérin ✻.		

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES.

C'est un des trois que composent le Poitou et partie des Marches.

Il est borné au N. par le département de Maine-et-Loire; à l'E. par celui de la Vienne; au S. par ceux de la Charente et de la Charente-Inférieure; à l'O. par le département de la Vendée. Sa superficie est d'environ 607,350 hectares. Il paie 2,002,329 fr. d'impôt foncier; sa population est de 304,105 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,512 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de Poitiers et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Thiessé (Léon (O ✻), *Préfet* à Niort.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Proust (*Secrét.-gén.*). Masson, Barbette.

Conseil général de département. Messieurs,

Aubin, Prés. du trib. civil de Bressuire.
Barbier, Maire d'Asnières.
Barbot, prop. à St.-Jouin-sous-Châtillon.
Binet-Ducrocq, prop. au Breuil-Bernard.
Bonneau, Juge-de-paix à Prahecq.
Bujault, avocat à Ste-Blandine.
Busseau, Conseiller municipal à Niort.
Charrier, Juge-de-paix à St.-Varant.
Chaudreau, Maire de St.-Maixent.
Chauvin-Boissette, prop. à Cersay.
Decaix ✻, capit. de gend. retr. à Secondigny.
De La Fontenelle-Vaudoré ✻, Conseiller à la cour royale de Poitiers.
Ducrocq de la Bretonnière, Maire à Ste-Radegonde.
Failly, ancien proc. du Roi, à Parthenay.
Fouquet, prop. à Niort.
Fourreau, Maire d'Airvault.
Garan de Balzan, prop. à St.-Maixent.
Hérissé, prop. à la Revetison.
Laurencie (Cte de la), anc. Maire de Mazières
Nosereau, adjoint au Maire de St.-Maixent.
Nourry-Elies, banquier à Niort.
Perrain fils, prop. à Chef-Boutonne.
Pougnet, notaire à Niort.
Rivière, conseiller municipal à Mauzé.
Robin-Dubreuil, notaire à Thénezay.
Rondier, Juge d'inst. au trib. civil de Melle.
Sauvé-Maisonneuve, Maire de Lezay.
Texier. Juge-de-paix à Sauzé-Vaussais.
Tivant fils aîné, avoué à Niort.
Tonnet-Hersant ✻, prop. à Ardin.

Arrondissement de Niort.

Composé de 10 cantons; 94 communes; 100,208 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bordier, notaire à St.-Maixent.
Charles, Maire de Breloux.
Delalande, notaire à Niort.
Garoteau. notaire à Champdenier.
Juquin de la Grillière, prop. à Deyrançon.
Martin-Montenil, Maire d'Aiffres.
Méchenet, Juge-de-paix à Beauvoir.
Percheron, Maire de Frontenay.
Pougnet (Charles-Prosper), notaire à Niort.
Ramier, médecin à Coulonges.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bressuire.

Composé de 6 cantons; 91 communes; 63,010 habitans.

M. Delvaux ✻, *Sous-Préfet*, à Bressuire.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Brémand, Maire à Cérisais.
Guenyveau, officier d'artillerie retraité, à Argenton-l'Église.
Guérin, Maire à Luzais.
Leclerc, médecin à Bressuire.
Lenfant-Laroche, à St.-Jouin-sous-Châtillon.
Loury, prop. à Missé.
Perreau, Juge-de-paix à Argenton-Château.
Perreau fils, médecin à Thouars.
Roy, notaire à Châtillon.

Arrondissement de Melle.

Composé de 7 cantons; 92 communes; 75,580 habitans.

M. Taillefert, *Sous-Préfet*, à Melle.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Belleroche, Juge à Melle.
Daigre. Juge-de-paix à Brioux.
Daniault, prop. à Celles.
Desaivre, prop. à Ste-Soline.
Devallée, médecin à La Mothe.
Dupont, Juge-de-paix à Melle.
Fontanneau, propr. à Messé.
Motheau, prop. à Chef-Boutonne.
Pipaud, notaire à Pezay-le-Chapt.

Arrondissement de Parthenay.

Composé de 8 cantons; 79 communes; 65,307 habitans.

M. Pelletan, *Sous-Préfet*, à Parthenay.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Béliard, notaire à Moncoutant.
Bernardeau, avoué-licencié à Parthenay.
Bounin, notaire, Maire de Secondigny.
Bourdin, prop. à La Ferrière.
Corbin ✻, capitaine retraité, à Verrues.
Cothereau, notaire à Airvault.
Nicolas, prop. à l'Absie.
Rougier, Maire de Pomperron.
Tonnet d'Orfeuille, Juge-de-p. de St.-Loup.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bressuire . . . . . N. . . . .
Melle. . . . . Delavault.
Niort. . . . . Pougnet.
Parthenay. . . . . Audebert.
Saint-Maixent . . Chaudreau aîné.

DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

Ce département est un de ceux que forme la Picardie.

Il est borné au N. par le département du Pas-de-Calais; à l'E. par les départemens du Nord et de l'Aisne; au S. par les départemens de l'Oise et de la Seine-Inférieure; à l'O. par la Manche. Sa superficie est d'environ 1,184,318 arpens, ou 604,456 hectares. Il paie 4,206,398 fr. d'impôt foncier; sa population est de 552,706 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux; il a 3,738 électeurs qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la seizième division militaire, le diocèse d'Amiens et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Dunoyer (Charles) ✻ ❁, *Préfet*, à Amiens.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Marotte, Riquier ✻, Anselin, Gossart, Radiguet ✻ (*Secr.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Buteux, Maire de Fransart.
Cadeau d'Acy, Maire de Villiers-aux-Erables
Caumartin ✻, Présid. de ch. à la Cour roy. d'Amiens, Député.
Chandon, Maire de Montdidier.
De Beaumont, prop. à Chaulnes.
De Carpentin, prop. à Abbeville.
DeClermont-Tonnerre ✻, prop. à Bertangles.
Despréaux, avocat à Amiens.
Dompierre d'Hornoy, Maire d'Hornoy, anc. député.
Dubois-Tassart, négociant à Doullens.
Dupuis, Maire de Gueschard.
Fatton père, ancien négociant, à Clarfaye.
Fruictier, Maire de Bouttancourt.
Gonnet, avoué, Maire de Péronne.
Hibon ✻, Maire d'Abbeville.
Hiver fils ✻, avoc. anc. maire de Péronne.
Lecreux, Maire de Courcelette.
Ledien, prop. anc. maire à Huppy.
Lefebvre, Maire de Bernaville.
Leloir, Maire de Bernes.
Mary ✻, Ingén. des ponts-et-chauss. à Paris.
Massé de Combles, Maire de Combles.
Massey, négociant à Amiens, Député.
Mehaye, ancien notaire, prop. à Poix.
Obry, Maire de Villers-Bretonneux.
Randoing, fabr. de draps, à Abbeville.
Rouillé de Fontaine ✻, Maire de Goyencourt, Député.
Rumigny (Mis de) (G O ✻), Mar.-de-c., Aide-de-camp du Roi.
Thierrion de Chipilly ✻, anc. maire, à Amiens
Tillette de Mautort, Maire d'Hangest.

Arrondissement d'Amiens.

Composé de 13 cantons; 250 communes; 181,989 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Benezy, ancien maire de Villers-Bocage.
Cornet, négociant à Amiens.
Creton, avocat, cons. mun. à Amiens.
Duriez, Maire de Vers-Hébecourt.
Fresnoy, avoué près le trib. civil d'Amiens.
Gaulthier de Rumilly, prop. à Fleury.
Hullot ✻, conseiller municipal à Amiens.
Julien, Maire de Marlers.
Lapassade ✻, prop. à Bernapré.
Racine, Maire de Ville-St.-Ouen.
Trencard, Maire de Molliens-Vidame.
Vion, notaire à Amiens.
Waré, anc. notaire, Maire de Liomer.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Abbeville.

Composé de 11 cantons; 172 communes; 133,300 habitans.

M. Dutens (Albert) ✻, *Sous-Préfet*, à Abbeville.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Anquier père, Juge-de-paix de Moyenneville.
Bouzard, prop. Maire du Bourg-d'Ault.
Cordellier, Maire de Sorel.
De Cormette ✻, prop. Maire de Boufflers.
Godde de Monthières, prop. à Bouttancourt.
Hecquet de Roquemont, prop. à Abbeville.
Lebrun, Maire de Ailly-le-Haut-Clocher.
Lefebvre de la Houplière, prop. à Quend.
Maillet, adj. au Maire de Buigny-S.-Maclou.
Ravin, adj. au Maire de Saint-Valery-sur-Somme.
Vayson, manufacturier, à Abbeville.

Arrondissement de Doullens.

Composé de 4 cantons; 88 communes; 59,023 habitans.

M. Dantigny, *Sous-Préfet*, à Doullens.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Brasseur, notaire à Naours.
Carette, Maire à Halloy-lès-Pernois.
Corby, Maire de Raincheval.
Dieulouard (Abel), prop. à Doullens.
Joly, prop. cultivateur à Outrebois.
Lavallard, Maire à Bouquemaison.
Leclercq, Maire de Vauchelles-lès-Authie.
Lecocq, Juge-de-paix de Bernaville, à Domémont.
Renard, prop. à Puchevillers.

Arrondissement de Montdidier.

Composé de 5 cantons; 144 communes; 69,271 habitans.

M. de Montoviller, *Sous-Préfet*, à Montdidier.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bayart, prop. à Roye.
Billot, arpenteur à Rosières.
Boudoux d'Hautefeuille, Maire de Curchy.
Boullenger (P.), adj. au Maire de Piennes.
Boullenger (Fr. A.), Maire de Mezières.
Cousin de Beaumesnil, Prés. du trib. civ. de Montdidier.
Gravet, Maire de Mailly-Rainneval.
Lesage, Maire de Maucourt.
Warsnier, notaire à Hangard.

Arrondissement de Péronne.

Composé de 8 cantons; 180 communes: 109,123 habitans.

M. . . . . *Sous-Préfet*, à Péronne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Cadot, avoué, adjoint au Maire de Péronne.
Caignard, Maire de Suzanne.
Camus, prop. à Leuilly.
Fresson, banquier à Péronne.
Gruet, prop. Maire à Bacquancourt.
Landru, prop. Maire de Beaumont-Hamel.
Louvet, prop. cultivateur à Vraignes.
Poizot, négociant à Ham.
N. . . . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Abbeville. . . .	Hibon ✻.	Péronne.	Gonnet.
Amiens.	Lemerchier.	Roye	Fouquier.
Doullens.	Dieulouard (Cas.-And.)	St.-Valery. . . .	Joly-Lambert ✻.
Montdidier. . . .	Chandon.	Vignacourt . . .	Lefebvre.

DÉPARTEMENT DU TARN.

Ce département est un de ceux que forment le Haut-Languedoc et l'Albigeois.

Il est borné au N. par le département de l'Aveyron; à l'E. par ceux de l'Hérault et de l'Aveyron; au S. par ceux de l'Aude et de la Haute-Garonne; à l'O. par ceux de la

Haute-Garonne et de Tarn-et-Garonne. Sa superficie est d'environ 1,130,172 arpens, ou 576,821 hectares. Il paie 2,247,937 fr. d'impôt foncier; sa population est de 346,614 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 2,342 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse d'Albi et le ressort de la Cour royale de Toulouse.

PRÉFECTURE.

M. DE CRÈVECŒUR ✻, *Préfet*, à Albi.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Falgayrac, Clair Gorsse (*Secrét.-gén.*), E. Pujol.

Conseil général de département. Messieurs,

Aragon (Mis d') (O ✻), Pair, prop. à Saliès.
Assezat (Chev. d') ✻, Maire de Terssac.
Audouy, Maire de Lavaur.
Bermond père ✻, ex-maire à Gaillac, ex-dép.
Bernadou, prop. à Castres.
Boulade, avocat à Castres.
Brandouin du Puget, prop. à Paulin.
Calmès, Cons. à la Cour roy. de Toulouse.
Cambon, Maire de La Caune.
Corbière (Bon) (O ✻), 1er Prés. hon. à la Cour roy. de Toulouse, à Grauthet.
Cordurié, Maire d'Almayrac.
Dalmatie (Mal Duc de) (G ✻), Pair de Fr.
Dalmatie (Mis de) (O ✻), Député.
De Falguerolles (Ern.), Maire de Burlats, Député.
De Foucaud, prop. à Gibrondes.
Duboys, Maire de Vaour.
Ferrasse, notaire à Lasgraisse.
Fabre-Lavernière, prop. à Labruguière.
Foulquier (Bon de) (O ✻), Lieut.-colonel d'artill. en retraite, à Réalmont.
Faure de Saint-Maurice ✻, Maire de Saint-Amancet.
Jauzion, Maire de St.-Paul.
Lacombe, prop. à Gaillac.
Lombard-de-Sagnes ✻, Maire de Rabastens.
Loup, Maire de Vabre.
Mahuzié, Maire de Castres.
Mersié, anc. Maire, à Cordes.
Pauthe, notaire à Puylaurens.
Puel, adjoint au Maire d'Albi.
Rigal ✻, Médecin à Gaillac.
Sèbe, Maire de Montredon.

Arrondissement d'Albi.

Composé de 8 cantons; 92 communes; 84,929.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Anglès, notaire à Pampelonne.
Biscons, notaire à Monestiés.
Calmès, Maire de Valence.
Causse, Maire d'Arthez.
Combes, prop. à Villefranche.
Decomte, Maire de Réalmont.
Defos, Maire d'Albi.
Descolis, Maire de Paulin.
Vidal, avocat, adjoint au Maire d'Albi.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Castres.

Composé de 14 cantons; 95 communes; 136,188 habitans.

M. Lafon ✻, *Sous-Préfet*, à Castres.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Batigne, prop. à Montredon.
Bosviel, commissionnaire à Mazamet.
Calvet, anc. maire de St.-Amand-Labastide.
Corneillan, prop. à Lautrec.
Fabre, Juge-de-paix du canton de Mazamet.
Fabre, prop. à Dourgne.
Faure-Larivière, prop. Maire de Viane.
Foulcher, Juge-de-paix à Roquecourbe.
Frezouls, Maire de Vielmur.
Galtier, notaire, Maire de Murat.
Houles, médecin à Anglès.
Martin, Juge-de-paix à Vabre.
Nayal aîné, Juge-de-paix à Castres.
Veaute, prop. à Castres.

Arrondissement de Gaillac.

Composé de 8 cantons; 79 communes; 72,001 habitans.

M. Bermond (H.), *Sous-Préfet*, à Gaillac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bourguet, Maire du Verdier.
Cahusac, notaire, Maire de Cadalen.
Crouzet, médecin à Milhars.
De Lacombe aîné, prop. à Gaillac, Député.
Lauzeral, arpenteur, Maire de St.-Urcisse.
Pigeron, prop. à Rabastens.
Poumarède, Juge-de-paix de Cordes, à Vindrac.
Rest, prop. à Gaillac.
Subsol, prop. à Lisle.

Arrondissement de Lavaur.

Composé de 5 cantons; 57 communes; 53,496 habitans.

M. Guyot-Desherbiers, *Sous-Préfet*, à Lavaur.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Burguère, recev. de l'enreg. à Graulhet.
Cambefort, avoué à Lavaur.
Clauzade-Mazieux, prop. à Teyssode.
Lugan-Lassalle, prop. à Lavaur.
Maury, prop. à Lavaur.
Rossignol, notaire à Graulhet.
Terson, médecin à Puylaurens.
Vergues, médecin, Maire de St.-Sernin.
Vidal de Lauzun, prop. à Cuq-Toulza.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Albi.	Delos.	Labruguière. . . .	Jauzion.
Ambialet	Calvière-St.-Pol.	Lacaune.	Cambon.
Boisseзon.	Maraval (François).	Lautrec.	Sanson ✻.
Castelnau de Brassac	Bonifas-la-Colombié.	Lavaur.	Audouy.
		Lisle.	Maruéjouls ✻.
Castelnau de Montmirail.	Boudet ✻.	Mazamet.	Vidal.
		Montredon.	Sèbe.
Castres	Mahuziès.	Puylaurens	De Falguerolles (H.).
Gaillac	Bermond père ✻.	Rabastens.	Lombard de Sagnes ✻.
Graulhet.	Rossignol.		

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE.

Ce département est composé de divers cantons distraits des départemens de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot et de Lot-et-Garonne.

Il est borné au N. par le département du Lot; à l'E. par ceux du Tarn et de l'Aveyron; au S. par celui de la Haute-Garonne, et à l'O. par ceux du Gers et de Lot-et-Garonne. Sa superficie est d'environ 354,591 hectares; il paie 2,259,300 fr. d'impôt foncier; sa population est de 242,184 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux, et quatre arrondissemens électoraux; il a 2,041 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Montauban, et le ressort de la Cour royale de Toulouse.

PRÉFECTURE.

M. Bruley ✻, *Préfet*, à Montauban.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Belvèze (*Secrét.-gén.*), Rigail de Lastours, Mallet.

Conseil général de département. Messieurs,

Benaïs aîné, notaire à Villebrumier.
Bromet, not., Maire de St.-Antonin.
Cambe, Juge-de-paix de Caylux.
Chabrie, avoué à Moissac.
Combes-Brassard (O ✻). Maire de St.-Etienne de Tulmont.
Conquéré de Montbrison, anc. off. de cav. à St.-Michel.
Constans, ex-Proc. du Roi à Montauban.
Constans, avoué, Maire de Castel-Sarrasin.

Debia aîné, prop. à Montauban, anc. député.
De Malleville ✻, à Caussade, Député.
Depeyre, médecin à Montpezat.
Duprat (Bon) (O ✻), prop. à Moissac. Dép.
Escayrac de Lauture (Mis d') (O ✻), anc. officier, anc. député, à Caze-Mondenard.
Gay, prop. à Mas-Grenier.
Gignoux, maître de forges à Agen.
Gilibert, avocat à Montauban.
Jordanet, Juge-de-paix à la Française.
Laborde, avocat à Fajolles.
Laclaverie fils, avocat à Lavit.
Lamaletie-St.-Picard, adjoint au Maire de Castel-Sarrasin.
Maison, notaire à Montech.
Marqueyret, Maire de Molières.
Moulhiac, Juge-de-paix de Montaigut.
Teullé (Bon) (C ✻), Maire de Caumont.

Arrondissement de Montauban.

Composé de 11 cantons; 62 communes; 106,799 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Cambon, notaire à Montauban.
Combes-Dounous, prop. à Montauban.
Daiché, notaire, Maire de Piquecos.
Dèzes, anc. notaire, Maire de Varen.
Fournié, prop. à Négrepelisse.
Lugol, avoué à Montauban.
Malfré, négociant à Montauban.
Miquel, Juge au trib. civil de Montauban.
Rolland, ancien notaire à Molières.
Rossignol, avocat, Maire de Caylus.
Vaïsse, notaire à Caussade.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Castel-Sarrasin.

Composé de 7 cantons; 81 communes; 72,650 habitans.

M. Aumassip, *Sous-Préfet*, à Castel-Sarrasin.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Andraud ✻, Maire de Verdun.
Constans cadet, avocat à Castel-Sarrasin.
Debarbot, prop. à Verdun.
Domingon-Bronsac, Maire d'Escatalens.
Faugères, Maire de Grisolles.
Grand, médecin à Castel-Sarrasin.
Guitard, notaire à Beaumont.
Malecaze, avocat, Maire de St.-Aignan.
Manas, Maire de Vigneron.

Arrondissement de Moissac.

Composé de 6 cantons; 49 communes; 62,735 habitans.

M. Péraldi ✻, *Sous-Préfet*, à Moissac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Boudet, not. adj. au Maire de Castelsagrat.
Cabanès, prop. Maire de Moissac.
De Thèze, prop. à Auvillars.
Dufour, Maire de Lauzerte.
Dupeyron, négociant à Montaigu.
Ficuzal, notaire à Moissac.
Fourniel, prop. à Lauzerte.
Gardère, Juge-de-paix à Moissac.
Orliac, négociant à Lamagistère.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Beaumont. . . .	Pailhès.	Montaigut. . . .	Fraunié (O ✻).
Castel-Sarrazin. .	Constans.	Montauban . . .	N. . . . .
Caussade.	Cornède.	Négrepelisse . . .	Malet.
Caylus.	Rossignol.	Réalville	Lafon ✻.
La Française . . .	Laval père.	St.-Antonin. . . .	Bromet.
Lauzerte.	Dufour.	Verdun	Andraud ✻.
Moissac.	Cabanès.		

DÉPARTEMENT DU VAR.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par le département des Basses-Alpes ; au Nord-Est par le comté de Nice ; au Sud-Est et au Sud par la Méditerranée ; enfin à l'O. par le département des Bouches-du-Rhône. Il paie 1,920,546 fr. d'impôt foncier. Sa superficie est de 729,628 hectares, ou arpens métriques ; sa population est de 323,404 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux ; il a 1610 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la huitième division militaire, le diocèse de Fréjus et le ressort de la Cour royale d'Aix.

PRÉFECTURE.

M. Le Marchand de la Faverie ✻, *Préfet*, à Draguignan.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Alziary-Roquefort (*Secr.-gén.*), Paul (Emile), Poulle (Ferdinand).

Conseil général du département. Messieurs,

Arnaud, avocat à Brignoles.
Bertrand de Sivray (B^on^) (O ✻), M^al^-de-camp en retraite, au Luc.
Calvy ✻, Maire de Vence.
Coulomb, Juge au trib. civ. de Draguignan.
De Badier, anc. offic. d'état-major, à Fréjus.
De Gasquet, anc. Maire, à Lorgues.
Denis ✻, Maire d'Hyères.
De Pontevès, prop. à Forcalqueiret.
Escudier, anc. Commiss. de marine, à Solliès-Toucas.
Gardiol-Seillans, Maire de Fayence.
Garnier, notaire à Cotignac.
Guide ✻, Juge-de-paix à Antibes.
Guieu ✻, avocat à Toulon.
Herenthe, prop. à Cuers.
Isnard, négociant à Grasse.
Isnard de Cancelade, prop. à Signes.
Jaubert, notaire à Carcès.
Madon, prop. à St.-Maximin.
Martelli-Chautard, notaire à Ollioules.
Martin-Roquebrune, prop. à St.-Tropez.
Maure, médecin à Grasse.
Mathieu, fab. de papier à Barjols.
Mougins-Roquefort ✻, avocat à Grasse.
Mouttet ✻, prop. à Brignoles.
Philibert, prop. à Aups.
Reverdit ✻, médecin, à Bargemon.
Roque ✻, notaire à Draguignan.
Sanson, inspecteur de marine, à Toulon.
Semerie, Procureur gén. à Alger, Député.
Violet, notaire à Cannes.

Arrondissement de Draguignan.

Composé de 11 cantons ; 61 communes, 86,873 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Baliste, directeur des postes, au Luc.
Berenguier, prop. au Plan-de-Latour.
Blanc, avocat à Lorgues.
Cartier, notaire à Comps.
Caussemille, négociant à Draguignan.
D'Audibert-Caille, prop. à Fréjus.
De Fabry, Maire d'Aups.
Gardiol, prop. à Fayence.
Giraud ✻, prop. à Draguignan.
Meiffret ✻, capit. de vaiss. retr. à S.-Tropez.
Roubiés, prop. à Figanières.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brignoles.

Composé de 8 cantons ; 61 communes ; 71,536 habitans.

M. Demengeot, *Sous-Préfet*, à Brignoles.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Amic, négoc., adjoint au Maire de Barjols.
Bourgès, notaire à Ginasservis.
De Beaumont (Aug.), prop. à Cabasse.
Gosquet de Valette fils, prop. à St.-Maximin.
Gaz..., prop. Maire de Tavernes.
Goin, fabr. de soie, Maire à Cotignac.
Melan, Prés. du trib. civil, à Brignoles.
Mouttet, avocat à Brignoles.
Richard, notaire, Maire de la Roquebrussane.

Arrondissement de Grasse.

Composé de 8 cantons; 61 communes; 66,383 habitans.

M. Guide fils ✻, *Sous-Préfet*, à Grasse.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Cayron, prop. adjoint au Maire de Vence.
Consolat, Juge-de-paix au Bar.
De Barquier ✻, prop. à Antibes.
Desmarast, inspect. des tabacs retr. à Cannes.
Du Rouret, négociant à Grasse.
Gasq, propr. Maire de Grasse.
Guevarre cadet, prop. à St.-Paul-du-Var.
Ricord, Juge-de-paix à Coursegoules.
Spitalier, chirurgien, cons. mun. à Cabris.

Arrondissement de Toulon.

Composé de 8 cantons; 28 communes; 99,012 habitans.

M. Duchatel (O ✻), *Sous-Préfet*, à Toulon.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Allégre, greffier du trib. civil de Toulon.
André, anc. principal du collége, à Toulon.
Artaud, Maire de Beausset.
Aurrand, prop. à Hyères.
Cabissol, prop. et droguiste à Toulon.
Gautier, anc. offic. de marine, à S.-Nazaire.
Girard ✻, colonel d'état-major, retr., Maire de Toulon.
Lantier, maître de poste à Cuers.
Martini, avocat, adj. au Maire de Toulon.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Antibes	Roustan.	Le Luc	Auvely.
Aups	De Fabry.	Lorgues	Vaille.
Barjols	Mathieu aîné.	Ollioules	Decugis.
Beausset (Le)	Artaud.	St.-Maximin	Boyer.
Brignoles	Archier.	St.-Tropez	Guérin.
Cannes	Rouaze.	Seyne (la)	Berny.
Cotignac	Goin.	Six-Fours	Lombard.
Cuers	Laure.	Solliès-Pont	Aillaud.
Draguignan	Ardoin.	Toulon	Girard ✻.
Grasse	Gasq.	Vence	Calvy ✻.
Hyères	Denis ✻.		

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par le département de la Drôme et l'extrémité S. E. de celui de l'Ardèche; à l'E. par le département des Basses-Alpes; au S. par celui des Bouches-du-Rhône, et à l'O. par le département du Gard. Sa superficie est de 340,560 hectares. Il paie 1,223,695 fr. d'impôt foncier; sa population est de 246,071 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,110 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la huitième division militaire, le diocèse d'Avignon et le ressort de la Cour royale de Nîmes.

PRÉFECTURE.

M. Onfroy de Bréville ✻, *Préfet*, à Avignon.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Cappeau St-Marc. Niel. De Gabriac ✻ (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Artaud, Maire de Bonnieux.
Bertrand de Montfort ✻, anc. Maire à Vaison.
Brémond, avoué à Apt.
Brémond, prop. à Malaucène.
Cambis-d'Orsan (Mis de) (O ✻), prop. à Avignon, Député.
Conil, Maire de Mormoiron.
De Gaudemaris, avocat à Beaumes.
De Renaud, prop. à Valréas.
Fortunet fils aîné, nég. à Carpentras.

Meynard, négociant à Orange, Député.
Monier, avoué, anc. maire d'Orange.
Morard ✱, Prés. du trib. civ. à Carpentras.
Morard, notaire, Maire de Sault.
Morel (de Pertuis) ✱, prop. anc. Maire.
Poncet ✱, négociant à Avignon.
Pons, notaire à Avignon.
Proal de Zanobis, anc. Maire, à Pernes.
Reynaud-Lagardette, ex-maire de Bollène.
Roman, négociant à Lourmarin.
Silvestre, Juge-de-paix à Cavaillon.
Thomas aîné ✱, nég. à Avignon.
Tramier de Laboissière, prop. à Pernes, ancien député.

Arrondissement d'Avignon.

Composé de 5 cantons; 20 communes; 69,820 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bon jeune, négociant à Avignon.
Castinel fils aîné, négociant à l'Isle.
Clément père ✱, médecin à Avignon.
Courtet ✱, Maire de l'Isle.
De Bayol ✱, prop. à Avignon.
Gondois, notaire à Cavaillon.
Louet, prop. à Sorgues.
Montagnat, négociant à Avignon.
Verger ✱, avocat, avoué à Avignon.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Apt.

Composé de 5 cantons; 50 communes; 56,109 habitans.

M. Pons ✱, *Sous-Préfet*, à Apt.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Cavallier, prop. Maire de Lourmarin.
Donnier, prop. à Gordes.
Féry de Chenerille, Juge-de-paix à Apt
Poussel, négoc. à Lauris.
Ricard, notaire à Beaumont.
Roland, prop. à Cadenet.
Roustan, notaire à Gordes.
Rousset, marchand drapier à Apt.
Terris, prop. à Bonnieux.

Arrondissement de Carpentras.

Composé de 5 cantons; 30 communes; 52,699 habitans.

M. de Gérente (Casimir) ✱, *Sous-Préfet*, à Carpentras.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bernard ✱, médecin à Carpentras.
Bernardi (O ✱), chef de bataillon, prop. à Monieux, Député.
Cabissole, prop. à Venasque.
Chalons, prop. à Bedoin.
De Bonadona, prop. à Malemont.
Ducros, Maire de Sarrians.
Desisnards (Cte), prop. à Carpentras.
Morel, Juge au trib. civ. de Carpentras.
Seyssaud, Maire de Monteux.

Arrondissement d'Orange.

Composé de 7 cantons; 48 communes; 67,443 habitans.

M. Mauret de Pourville ✱, *Sous-Préfet*, à Orange.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Anselme, avocat à Carpentras.
Castion, notaire à Caderousse.
Chambaud, négociant à Orange.
Charrensol, Maire de Valréas.
Delalcu, Maire de Vaison.
Dianoux (B^on) ✱, Maire de Serignan.
Fargier, Maire de Lapalud.
Pourchet, Maire de Mornas.
Vaton, Juge-de-paix de Beaumes.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Apt.	Blancard.	Malaucène.	Merle.
Avignon.	B^on de St.-Pregnan ✱.	Mazan.	Bagnol.
Bollène.	De Granet-Lacroix.	Monteux.	Seyssaud.
Caderousse	Lusignan.	Orange	Aug. de Gasparin.
Carpentras. . . .	Athenosy.	Pernes.	De Cabassole.
Cavaillon. . . .	Gondois.	Pertuis	Bonnaud de Grond.
Courtéson. . . .	Trescartes.	Valréas.	Charransol.
L'Isle.	Courlet ✱.		

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE.

Ce département est un de ceux formés du Poitou.

Il est borné au N. par les départemens de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure ; à l'E. par celui des Deux-Sèvres ; au S. par le département de la Charente-Inférieure, et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est de 680,775 hectares. Il paie 2,143,418 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 341,312 individus ; il est divisé en trois arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux ; il a 1,419 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de Luçon et le ressort de la Cour royale de Poitiers.

PRÉFECTURE.

M. Paulze d'Ivoy ✻, Maître des req., *Préfet*, à Bourbon-Vendée.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Robert du Breuil, Meunier, De Sainte-Hermine (*Secrét.-gén.*).

Conseil de département. Messieurs,

Ageron de la Martinière ✻, p. aux Herbiers.
Beaussire ✻, négoc. anc. Maire de Luçon.
Bouillaud, anc. maire de La Châtaigneraye.
Boutillier des Hommelles, Juge-de-paix à Mortagne.
Chabot, com. de la garde nat. de Ste-Hermine.
Collinet aîné, Maire de St.-Hilaire.
Deshayes, Juge-de-paix de Mareuil.
Fradin, prop. à Pouzauges.
Fresnier, Maire de Mormaison.
Gaudin, Juge-de-paix de Talmont.
Godard ✻, Maire de l'Hermenault.
Gourraud, Maire des Brouzils.
Impost, prop. à Noirmoutiers.
Jolly, prop. au Bernard.
Lansier, médecin à la Mothe-Achard.
Laval aîné ✻, anc. député, à Fontenay.
Luneau, avocat à Bouin, Député.
Marchegay de Lousigny, prop. anc. député.
Martineau, Juge-de-paix à Palluau.
Merland, prop. à Chalans.
Michel, Prés. du trib. civ. aux Sables.
Millet, Maire des Clouzeaux.
Moller, Maire de Xanton-Chassenon.
Mouillade, prop. à Fontenay.
Ocher ✻, anc. off. de mar. Maire aux Sables.
Perroteau, médecin aux Lues.
Pignolet, chirurgien, Maire à l'Ile-Dieu.
Priouzeau, prop. à Moreilles.
Robin, prop. Maire des Essarts.
Trastour, médecin à Montaigu.

Arrondissement de Bourbon-Vendée.

Composé de 10 cantons ; 104 communes, 120,777 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Aulneau, Maire des Moustiers-sur-Lay.
Bossu, Maire de St.-Denis-la-Chevane.
Esgonnières, Maire de Bournezeau.
Gautier, notaire à Bourbon-Vendée.
Goupilleau, com. de la garde n. de Montaigu.
Gourraud, prop. J.-de-paix de St.-Fulgent.
Hullin, médecin à Mortagne.
Jollet, prop. à Roche-Servière.
Lelièvre fils, Maire des Epesses.
Meusnier-Lanoue, notaire aux Essarts.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Fontenay-le-Comte.

Composé de 9 cantons ; 111 communes ; 122,027 habitans.

M. Bonnin, *Sous-Préfet*, à Fontenay-le-Comte.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Amelineau, Maire de S.-Michel en-l'Herm.
Bailly, prop. à Payré-sur-Vendée.
Boutin, Juge-de-paix à Serigné.
Chabot, prop. Maire de Fontenay.
Friot, Juge à Fontenay.
Jacquet ✻, prop. à Pouzauges.
Marchegay, prop. à Ste-Hermine.
Perreau jeune, prop. à La Châtaigneraye.
Soullard, prop. à Chaillé-les-Marais.

Arrondissement des Sables-d'Olonne.

Composé de 11 cantons; 79 communes; 96,059 habitans.

M. Delange père ✻, *Sous-Préfet*, aux Sables-d'Olonne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Chaillou, Maire de St.-Jean-de-Mont.
Debourgues, médecin à St.-Gilles.
Détroy, Maire aux Moutiers.
Duroussy, Maire de Talmont.
Esnard, Maire de La Chapelle-Palluau.
Fruchard, prop. à La Chapelle-Hernier.
Letenneur, médecin à Challans.
Mignon, prop. Maire de Beauvoir.
Pelletier, médecin, à Beaulieu.
Petiteau, avocat aux Sables.
Plantier, Maire de Noirmoutiers.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Aizenay.	Messager ✻.	Les Sables	Ocher ✻.
Bourbon-Vendée.	Merland ✻.	Luçon.	Parenteau père.
Challans.	Merland.	Noirmoutiers. . .	Plantier.
Fontenay-le-Comte.	Chabot.	St.-Jean-de-Monts.	Chaillou.
LePoiré-S.-Bourbon.	Laubonnière-Saveroul.	Talmont.	Duroussy.

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE.

Ce département est un des trois que forment le Poitou et partie des Marches-Communes. Il est borné au N. par les départemens d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire; à l'E. par ceux d'Indre-et-Loire, de l'Indre et de la Haute-Vienne; au S. par ce dernier et ceux de la Charente et des Deux-Sèvres; à l'O. par celui des Deux-Sèvres. Sa superficie est d'environ 689,083 hectares. Il paie 1,658,383 fr. d'impôt foncier; sa population est de 288,002 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 1,708 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse de Poitiers et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. . . . . *Préfet*, à Poitiers.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Olivier Serph. Pervinquière (*Secrét.-gén.*) Bonnet.

Conseil général de département. Messieurs,

Babinet, prop. à Lusignan.
Bazille, Maire de Messay.
Bazille, Juge-de-paix à Saix.
Boffinet, Maire de Civray.
Boncenne ✻, Doy. de la fac. de dr. à Poitiers.
Brault, prop. à St.-Julien.
Calmeil, avocat à Poitiers.
Cressac (B^on de) (O ✻), à Vivonne, anc. dép.
Demarçay (B^on) (C ✻), M^al-de-c. Député.
Duchastenier, Juge-de-paix à Chasseneuil.
Ducoudray-Dupin, Maire de La Trimouille.
Faugère fils, prop. à Availles.
Guillemain-Monplanet fils, avocat à Montmorillon.
Hastron, Maire de Couhé.
Hilairet, Maire de Chauvigny.
Jeudy, Maire de Latillé.
Jolly, avoué près la cour roy. de Poitiers.
Junyen, prop. à Millac, Député.
Lerpinière, médecin à Châtellerault.
Martinet, avocat à Châtellerault.
Milory, J.-de-paix à Monts, anc. député.
Moreau, Maire de St-Germain.
Nozereau, ingénieur à Rochefort, Député.
Pastoureau-Dupuynod, prop. à La Rocheposay.
Pestre, anc. capit. d'artill. à Usson.
Pleignard, Proc. du Roi à Châtellerault.
Robert Beauchamp fils, maître de forges à L'hommaizé.
Rousseau-Laspois fils, anc. Maire, à Mirebeau.
Thibault-Labrousse de Verteillac (Mis) (O ✻), Maire de Vouneuil-sur-Vienne.
Voyer d'Argenson fils, prop. aux Ormes.

Arrondissement de Poitiers.

Composé de 10 cantons; 82 communes; 96,059 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Barbedette, avoc. adj. au Maire de Poitiers.
Bellot, notaire à Vivône.
Brothier, prop. à Dissay.
Chardon, notaire à Bonnes.
Delaunay, Juge-de-paix à Poitiers.
Duval, médecin à Cellevêcault.
Jacquemin, notaire, Maire à Neuville.
Lemercier, avocat à Poitiers.
Roy, Juge-de-paix, à Vouillé.
Taffoireau, notaire à Mirebeau.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Châtellerault.

Composé de 6 cantons; 50 communes; 53,877 habitans.

M. de Mentque (E.), *Sous-Préfet*, à Châtellerault.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bachelier-Vezien, J.-de-p. à Châtellerault.
Contreau-Lecoq, avoué à Châtellerault.
Delafond, Juge-de-paix de Vouneuil, à Monthoiron.
Delafouchardière fils, prop. à Châtellerault.
Delétang-Duperron, Maire de Buxeuil.
Dubois-Rochex, Maire d'Orches.
Lhéritier, Maire de Vicq.
Proa-Creuzé, ancien contrôleur des contrib. direct. à Châtellerault.
Simonneau, Juge-de-paix à Lencloître.

Arrondissement de Civray.

Composé de 5 cantons; 45 communes; 45,675 habitans.

M. Ducos, *Sous-Préfet*, à Civray.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bera, Juge-de-paix à Gençay.
Bonnin, prop. à Voulême.
De Chergé, adjoint au Maire d'Asnois.
Duchastenier, prop. à St.-Secoudin.
Hastron, médecin à Couhé.
Levesque, Maire de Chaunay.
Malapert ✻, capit. retr. à Charroux.
Moreau, notaire à Civray.
Nebout, Maire de St.-Martin-l'Ars.

Arrondissement de Loudun.

Composé de 4 cantons; 63 communes; 35,240 habitans.

M. Delastre, *Sous-Préfet*, à Loudun.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Brancheu-Fontenelle, prop. à Loudun.
Dabbadie, Juge-de-paix à Loudun.
Joly (H. Jean), Maire de Bournand.
Joly (Henri), prop. à Lantrais.
Lesage, prop. à Monts.
Moreau de la Ronde, prop. à Mouteire.
Proust, Maire de Notre-Dame-d'Or.
Rivereaut, avocat à Loudun.
Rolland, Maire de Saire.

Arrondissement de Montmorillon.

Composé de 6 cantons; 62 communes; 58,151 habitans.

M. le Bonnain, *Sous-Préfet*, à Montmorillon.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Dunoyer, prop. de forges, à Luchapt.
Fourreau, prop. de forges à Gouex.
Genet fils, Maire de St.-Savin.
Gervais-Lafond fils, avocat à Montmorillon.
Luneau père, prop. à Latrimouille.
Mangin, prop. à Sillars.
Pastoureaux Dupuynode, Maire d'Angles.
Piorry, médecin à Chauvigny.
Savin d'Orfond, Maire de Lussac.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Châtellerault. . . .	Martineau-Boutin.	Montmorillon. . .	Silvain-Duronet.
Civray.	Boffinet.	Poitiers.	N. . . .
Loudun.	Nozereau.		

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE.

Ce département est formé des ci-devant Haut-Limousin, Basses-Marches et de quelques portions du Haut-Poitou.

Il est borné au N. par les départemens de la Creuse, de l'Indre et de la Vienne; à l'E. par celui de la Creuse; au S. par ceux de la Corrèze et de la Dordogne; à l'O. par ceux de la Dordogne, de la Charente et de la Vienne. Sa superficie est d'environ 1,092,750 arpens, ou 561,597 hectares. Il paie 1,658,513 fr. d'impôt foncier; sa population est de 293,011 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 1,556 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse de Limoges et le ressort de la Cour royale de la même ville. Les principales productions sont les bœufs qui alimentent les marchés de Sceaux et de Poissy pendant plusieurs mois de l'année; les terres propres à la fabrication de la porcelaine qui se trouvent exclusivement dans l'arrondissement de Saint-Yrieix, et une mine d'étain fin, l'unique en France.

PRÉFECTURE.

M. Germeau ✻, *Préfet*, à Limoges.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Guérin aîné ✻. Barny, Descoutures aîné (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Alluaud aîné ✻, nég. à Limoges.	Guineau, Maire au Chatenet.
Boudet aîné, nég. à Limoges.	Henry, maître de forges, Maire de Ledignac.
Bourdeau (G O ✻), anc. Garde-des-Sceaux, avocat à Limoges, ancien député.	Jevardat-Fombelle, prop. à Magnac-Laval.
Brac fils, avocat au Dorat.	Juge St.-Martin, avoc., Maire de Limoges.
Cantillon-Tramont, J.-de-paix de Nantiat.	Limousin, Maire de Châteauneuf.
Charreyron aîné ✻, Prés. du tribunal civil à Bellac, Député.	Maurat-Ballanges, avocat à Bellac.
Chastaingt, médecin à Pierre-Buffière.	Mazeau des Granges, Juge-de-paix d'Ambazac, à St.-Laurent-les-Eglises.
Codet-Boisse, médecin, Maire de S.-Junien.	Perigord-Beaulieu, Maire de Rochechouart.
Combette-Cholus père, J.-de-p. à S.-Germ.	Pressac, avocat, Maire de St.-Barbant.
Desmarais, Maire de la commune de Bersac.	Tenant de Latour aîné ✻, insp. des postes retr. à Ladignac.
Dubrac, J.-de-p. à S.-Sulpice-les-Feuilles.	Tixier, avocat à Limoges.
Dumont St.-Priest ✻, Proc. gén. à Limoges.	Thoumas-Lalande, notaire à Laurière.
Frugier Puyboyer, méd., Maire de Cussac.	Villelume (Cte de), prop. à Aixe.
Garebeuf, Maire de Chalus.	

Arrondissement de Limoges.

Composé de 10 cantons; 81 communes; 120,476 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bourdeau-Lajudie, prop. anc. dép. à Limoges.	Gicquet de Pressac, prop. à Aixe.
Chaisemartin cadet, notaire à Ambazac.	Guilhomaud, Maire de Pierre-Buffière.
Duraud du Boucheron, Maire de Nieul.	Raby-Lamazière, Juge-de-p. de Laurière.
Fraisseix de Veyvialle, prop. à St.-Léonard.	Rougier, Maire de Linards.
Géry, avocat à Limoges.	Sohet-Thibaud, médecin à Limoges.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bellac.

Composé de 8 cantons; 65 communes; 81,457 habitans.

M. Berger, *Sous-Préfet*, à Bellac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Aufort, notaire aux Chezeaux.
Bigaud-Bellevue, Maire de Magnac-Laval.
Courcelle, géomètre à Château-Ponsac.
Jollivet-Grandpré fils, prop. à St.-Barbant.
Lagorce, avocat, Maire de Bellac.
Martin, employé en retraite à Compreignac.
Moreau, prop à Morterolles.
Pichon-Vendeuil, Juge-de-paix au Dorat.
Vidard-Dupin, médecin, Maire au Dorat.

Arrondissement de Rochechouart.

Composé de 5 cantons; 30 communes; 48,818 habitans.

M. Vallon, *Sous-Préfet*, à Rochechouart.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Barret-Boisbertrand, propriétaire, Maire à Maisonnais.
Chabodie du Peyrat, Juge-de-p. à S.-Junien.
Chaumont, adjoint au Maire de St.-Junien.
Cromières (Mis de), prop. à Cussac.
Fleurat-Lessart, géomètre à La Chapelle.
Mandon-Moulinneuf, prop. à Oradour.
Planteau-Mammaran, Maire de St.-Laurent.
Simon-Hilaire, prop. à Rochechouart.
Vignaud-Dessenat, Maire de St.-Cyr.

Arrondissement de Saint-Yrieix.

Composé de 4 cantons; 26 communes; 42,260 habitans.

M. de Plancy, *Sous-Préfet*, à Saint-Yrieix.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bessoule-Lalage, notaire, Maire à la Meize.
Bréjat, notaire à St.-Germain.
Deluret de Feix, prop. à St.-Priest-Ligoure.
Deschamps, avocat à St.-Yrieix.
Filhoulaud, notaire, Maire de Glanges.
Freyssinet, médecin à St.-Germain.
Moulin-Lavergne, Juge-de-paix à Chalus.
Nadaud-Manet, Maire de Pageas.
Robert, Maire de St.-Yrieix.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bellac.	Lagorce.	Oradour-s.-Vayres.	Léonard-Ducombeau.
Châteauponsac. . .	Courcelle.	Rochechouart. . .	Périgord-Beaulieu.
Eymoutiers. . . .	Labachelerie.	Saint-Junien . .	Codet-Boisse.
Limoges.	Juge St.-Martin.	Saint-Léonard. . .	Pervinquière.
Magnac-Laval. .	Rigaud-Bellevue.	Saint-Yrieix. . . .	Robert.

DÉPARTEMENT DES VOSGES.

Ce département est un de ceux que forment la Lorraine, les Trois-Évêchés, etc.

Il est borné au N. par les départemens du Bas-Rhin, de la Meurthe et de la Meuse; à l'E. par les départemens du Bas-Rhin et du Haut-Rhin; au S. par ceux du Haut-Rhin, de la Haute-Saône et de la Haute-Marne; à l'O. par celui de la Haute-Marne. Sa superficie est d'environ 587,955 hectares. Il paie 1,621,198 fr. d'impôt foncier; sa population est de 411,340 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 879 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la troisième division militaire, le diocèse de Saint-Dié et le ressort de la Cour royale de Nancy.

PRÉFECTURE.

M. DE MONICAULT (A.) ✻, Maître des requêtes, *Préfet*, à Epinal.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Abram de Zincourt ✻, Robillot, Bergé (Edouard) (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Arragain, prop. Juge de-paix à Saint-Dié.
Bourion, Maire de Rambervillers.
Bresson ✻, Intend. civil à Alger, Député.
Bresson j^e^, négociant, Maire de Darney.
Collard ✻, subst. du Pr. g. à la C. r. de Nancy.
Cornebois, Juge au trib. civil de Mirecourt.
Delpierre, Cons. à la cour roy. de Metz.
De Marmier, officier d'artill. à Houécourt.
De Zincourt (Ab), Proc. du Roi à St.-Dié.
Doublat père ✻, prop. à Epinal, anc. dép.
Dumont, Juge-de-paix à Châtel.
Falatieu (B^on^) (O ✻), maître de forges, Memb. du cons. gén. des manuf. à Bains.
Febvrel, prop. Prés. du trib. civil à S.-Dié.
Gauguier ✻, m. de forg. à Neufchâteau, Dép.
Géhin, fabricant à Saulxures.
Gouvernel ✻, M. de forg. à Charmes., Dép.
Husson, prop. ex-Maire de Plombières.
Lallemand, maît. de forg. Maire d'Uzemain.
Lemarquis, Proc. du Roi à Epinal.
Mangin, notaire à Fraize.
Marant ✻, Maire de Bulgnéville, anc. dép.
Marlier, nég. Maire de Raon-l'Etape.
Marque, maître de forg. Maire de Claudon.
Mougeot ✻, médecin à Bruyères.
Muel, maître de forges à Sionnes.
Muller, fabricant à Schirmeck.
Petit-Mengin, adj au Maire de Remiremont.
Provençal, filat. adj. au Maire de Senones.
Resal, avocat à Dompaire.
Vaulot, m. de forg. à Brouvelieures, anc. dép.

Arrondissement d'Epinal.

Composé de 6 cantons; 129 communes; 94,173 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Colombier, maître de forges à Autrey.
Deguerre, médecin à Rambervillers.
Falatieu jeune, maître de forges à Bains.
Gerbaut, ancien notaire à Châtel.
Krantz, fab. de papier, ex-maire de Docelles
Mantrand, prop. Juge-de-paix à Xertigny.
Maudheux, greff. du trib. civil à Epinal.
Michaud, fabricant de papier à Laval.
Pellicot, médecin, à Epinal.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Mirecourt.

Composé de 6 cantons; 142 communes; 72,343 habitans.

M. Collard, *Sous-Préfet*, à Mirecourt.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Buffet, négociant à Mirecourt.
De Bonnay, ex-off de cav. Maire de Bonvillet.
Demangeon, médecin à Chamagne.
Jeannequin, prop. à Charmes.
Laprevote, notaire à Mirecourt.
Leroux, prop. à Monthureux-le-Sec.
Mathis, cultivateur, Maire de Legéville.
Rousseaux, prop. Juge-de-p. à Monthureux-sur-Saône.
Varroy, Juge-de-paix à Dompaire.

Arrondissement de Neufchâteau.

Composé de 5 cantons; 133 communes; 65,069 habitans.

M. Laurent, *Sous-Préfet*, à Neufchâteau.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Chevalier, maître de forges à St.-Elophe.
De Légier, prop. Maire de Sandaucourt.
De Prantois, rentier, à Bulgnéville.
Floriot, négociant à Lamarche.
Martin, prop. Juge-de-paix à Neufchâteau.
Najean, avoué, Maire de Neufchâteau.
Roussel de Granhaye, médecin à Lamarche.
Rouyer, négociant à Urville.
Sacquin, anc. notaire à Houécourt.

Arrondissement de Remiremont.

Composé de 4 cantons; 37 communes; 66,412 habitans.

M. Brackenhoffer (Auguste), *Sous-Préfet*, à Remiremont.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bruyère (de), notaire à Remiremont.
Durand, notaire à Plombières.
Fleurot, prop. au Val-d'Ajol.
Géhin, fab. Maire de Saulxures.
Krantz (Ant), fab. de pap. à St.-Nabord.
Laurent, fabricant, Maire de Cornimont.
Noël, notaire à Remiremont.
Resal (J. B.), pharmacien à Remiremont.
Rol, notaire à Remiremont.

Arrondissement de Saint-Dié.

Composé de 9 cantons; 109 communes; 113,037 habitans.

M. Loye ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Dié.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Batremeix, marchand à Fraize.
Chavane, négociant à Brouvelieures.
De Comeau, anc. direct. des contributions indirectes, à St.-Dié.
D'Ollone, Chef d'escadron, à St.-Dié.
Jacquot (J. N.), négociant, à Raon-l'Etape.
Jacquot (J. P.), prop. à Schirmeck.
Mougeot, Juge-de-paix à Bruyères.
Perrin, marchand à Senones.
Viry-Paxion, négociant à Gérardmer.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Epinal	Lehec.	Raon-l'Etape.	Marlier.
Gérardmer.	Paxion.	Remiremont.	Bresson.
Mirecourt.	Laprevote.	Rupt.	Febvay.
Neufchâteau.	Najean.	Saint-Dié.	Blondin.
Plainfaing.	Lecomte.	Valdajol.	Fleurot.
Rambervillers.	Bourion.	Xertigny.	Villemin.
Ramonchamp.	Richard.		

DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

Ce département est un des quatre que forment la Bourgogne, l'Auxerrois, le Sénonois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de l'Aube et de Seine-et-Marne; à l'E. par ceux de l'Aube et de la Côte-d'Or; au S. par ceux de la Côte-d'Or, de la Nièvre et du Loiret; à l'O. par ceux du Loiret et de Seine-et-Marne. Sa superficie est d'environ 1,428,773 arpens, ou 729,223 hectares. Il paie 2,424,749 fr. d'impôt foncier; sa population est de 355,237 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 1720 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-huitième division militaire, le diocèse de Sens et le ressort de la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. le Vte DE BONDY ✻, Audit. au Conseil-d'Etat, *Préfet*, à Auxerre.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Hay-Lucy ✻, Lescuyer (*Secrét.-gén.*), Challe, Cherest.

Conseil général de département. Messieurs,

Bardot, notaire honoraire, à Chéroy.
Bellaigue, avocat à Sens, anc. député.
Bernard d'Héry, prop. à Auxerre.
Chaillou des Barres (Bon) ✻, ancien préfet, à St.-Sauveur.
Chastellux (Cte Alf. de) (O ✻), Chevalier d'hon. de S. A. R. Madame Adélaïde, Dép.
Châteaubourg (Bon de) ✻, anc. Préf. Maire de Villeneuve-le-Roi.
Collibeaux de Champvallon ✻, ancien commissaire des guerres, à Champvallon.
Delaloge, notaire à Vézelay.
Dejust-Deserin, supp. du J.-de-p. à Ouane.
Foacier ✻, Référend. à la Cour des Comptes.
Gallois, Vice-Prés. au trib. civil d'Auxerre.
Garnier, entrepren. d'usines, à Avallon.
Genty, notaire à St-Julien-du-Sault.
Gougenot, Maire d'Etais-la-Sauvin.
Guyot-Montoux, Maire de Mailly-la-Ville.
Lacour-Epoigny, Juge-de-p. à S.-Fargeau.

Larabit ✻, capit. du génie, à Luzanay, Dép.
Louvois (Mis de) (C ✻), Pair de France.
Mauger ✻, Inspect. de l'Univ. à Paris.
Palotte (Jacques), Proc. du Roi à Tonnerre.
Perthuis (Bon de) ✻, officier d'ordonnance du Roi, à Toucy.
Pietresson, notaire, adj. au Maire d'Auxerre.
Rabé, Juge-de-paix de Chablis-Ligny.
Rétif, Juge d'inst. à Tonnerre, Député.
Richard, avocat à Avallon.
Roussel, Maire de Charny.
Tanlay (Mis de) ✻, Maire de Tanlay.
Thibault, Maire de Joigny.
Vérollot, Maire de Brienon, anc. député.
Vuitry, Maire de Sens, Député.

Arrondissement d'Auxerre.

Composé de 12 cantons; 131 communes; 112,109 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bouillé, prop. à Coulangeron.
Crochot, Maire de Pontigny.
Defrance, Maire de Seignelay.
De Gislain, Juge-de-paix à Chablis.
Gallimard, prop. à St.-Florentin.
Gueneau, Maire de St.-Bris.
Lechin, médecin, Maire de Lengny.
Nioré, prop. à Bazarnes.
Paultre-Lavernée, prop. à St.-Sauveur.
Poulin, prop. à Coulange-sur Yonne.
Raveneau-Serisiers ✻, Maire d'Auxerre.
Regnauldin, notaire, Maire de Courson.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Avallon.

Composé de 5 cantons; 70 communes; 46,149 habitans

M. Hottot, *Sous-Préfet*, à Avallon.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Châtelain, Maire de Quarré-les-Tombes.
Cotteau-Montauré, Maire de Chatel-Censoir.
D'Avoust ✻, anc. ch. d'esc., Maire d'Annoux.
Febvre-Andoche ✻, Maire d'Avallon.
Ledeux-Maurice ✻, capit. de cav. retr., à Massangis.
Lefebvre-Nailly, Maire de St.-Moré.
Mocquot, marchand de bois à Avallon.
Quatrevaux, md. de bois, Maire de Cussy.
Tripier, notaire à St.-Léger.

Arrondissement de Joigny.

Composé de 9 cantons; 108 communes; 90,553 habitans.

M. Lesire ✻, *Sous-Préfet*, à Joigny.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bourgoin, adj. au Maire de St.-Julien-du-Sault.
Bourgoin-Dugas, Maire de Mezilles.
Burat, Maire de Branches.
Chenou, ancien notaire, à Bléneau.
Fernel-Descrantins, md. de bois à Brienon.
Guillemineau, Juge-de-paix à Charny.
Lallier, médecin, adj. au Maire de Joigny.
Leblanc, maître de poste à Villeneuve-le-Roi.
Salmon, Juge-de-paix de Cerisiers.

Arrondissement de Sens.

Composé de 6 cantons; 90 communes; 61,036 habitans.

M. Darcy, *Sous-Préfet*, à Sens.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bertrand fils, négociant à Paris.
Cornisset-Lamotte, négociant à Sens.
Goubault, Maire de Villeneuve-l'Archevêque
Guichard jeune, prop. à Soucy.
Lecomte, mait. de poste à Villen.-la-Guyard.
Legendre, Maire de Sergines.
Leviel, ex-directeur des contrib. directes, à Jouy.
Lobgeois ✻, avoué à la cour roy. de Paris.
Thénard, prop. à Sergines.

Arrondissement de Tonnerre.

Composé de 5 cantons ; 82 communes ; 45,390 habitans.

M. Jolivot ✻, *Sous-Préfet*, à Tonnerre.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Audibert ✻, ancien sous-préfet à Fulvy.
Courtois, prop. à Tronchoy.
Darley, prop. à Neuvy-Santour.
Dauphin, prop. Maire de Ravières.
Gaillardet, prop. à Arthonay.
Jacquillat-Despréaux, négociant à Tonnerre.
Philippot, négociant à Châtel-Gérard.
Robin-Royer, Maire de Tonnerre.
Roy, Juge-de-paix de Crusy-le-Châtel.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Auxerre.	Raveneau-Serisiers ✻.	Sens.	Vuitry.
Avallon.	Febvre-Andoche ✻.	Tonnerre. . . .	Robin-Royer.
Joigny.	Thibault.	Villeneuve-le-Roi.	Bon de Châteaubourg ✻

LISTE ALPHABÉTIQUE DES PRÉFETS,

Rectifiée d'après l'Ordonnance royale du 24 juillet 1837.

(Les dépaartemens qui ont changé d'administrateurs sont : Ain, Allier, Ardèche, Ariége, Aube, Aude, Aveyron, Eure-et-Loir, Garonne (Haute), Gers, Ille-et-Vilaine, Indre, Loire, Loire (Haute), Lot, Pyrénées (Hautes), Rhin (Bas), Somme, Vaucluse. — Nord (M. Duclos, Secrétaire-général) ; Seine-Inférieure (M. Briau, Secrétaire-général).

Messieurs,

Arnault (Lucien). . . .	*Meurthe.*	Jessaint (B^on^ de). . .	*Gard.*
Arros (Cte d').	*Meuse.*	Jessaint (Vte de). . . .	*Marne.*
Aubernon.	*Seine-et-Oise.*	Jourdan (du Var). . .	*Corse.*
Badouix.	*Nièvre.*	La Coste (de).	*Bouch.-du-Rhône.*
Barthélemy (Félix). .	*Saône-et-Loire.*	Langlois d'Amilly. . .	*Orne.*
Bégé.	*Eure.*	Lapparent (Cte de). . .	*Cher.*
Bellon.	*Oise.*	Larreguy.	*Charente.*
Boby-Delachapelle. . .	*Lot.*	Latourette (Eug. de).	*Marne (Haute).*
Bondy (Vte de). . . .	*Yonne.*	Legoux.	*Loire (Haute).*
Bonnet.	*Ain.*	LeMarchand de la Faverie.	*Var.*
Boullé (B^on^).	*Finistère.*	Lepasquier.	*Jura.*
Bret.	*Rhin (Haut).*	Lezay-Marnésia (Cte de).	*Loir-et-Cher.*
Bruley.	*Tarn-et-Garonne.*	Lorois.	*Morbihan.*
Brun.	*Lot-et-Garonne.*	Mahul.	*Vaucluse.*
Chaper.	*Côte-d'Or.*	Marquier.	*Ardèche.*
Crèvecœur (de). . . .	*Tarn.*	Marre (de La).	*Cantal.*
Curel.	*Landes.*	Maurice-Duval (B^on^).	*Loire-Inférieure.*
Dechamps (Auguste). .	*Creuse.*	Mazères.	*Aveyron.*
Dunoyer (Charles). . .	*Ille-et-Vilaine.*	Méchin (B^on^).	*Nord.*
Dupont-Delporte (B^on^)	*Seine-Inférieure.*	Méchin (Edmond). . .	*Allier.*
Entraigues (d'). . . .	*Indre-et-Loire.*	Ménard.	*Gers.*
Faye.	*Sarthe.*	Mercier (T.).	*Manche.*
Fleury.	*Lozère.*	Meunier.	*Alpes (Basses).*
Floret.	*Hérault.*	Meynadier.	*Puy-de-Dôme.*
Freulleville (de). . . .	*Indre.*	Monicault (de).	*Vosges.*
Gabriel.	*Aube.*	Mourgue (Scipion). . .	*Alpes (Hautes).*
Gauja.	*Maine-et-Loire.*	Nau de Champlouis. . .	*Pas-de-Calais.*
Germeau.	*Vienne (Haute).*	Onfroy de Bréville. . .	*Garonne (Haute)*
Henry.	*Ardennes.*	Parran.	*Mayenne.*
Jayr.	*Loire.*	Pascal.	*Pyrénées-Orient.*

Paulze d'Ivoy	*Vendée.*
Pelet (de)	*Charente-Infér.*
Pellenc	*Isère.*
Petit de Bentel	*Ariége.*
Preissac (Cte de)	*Gironde.*
Rambuteau (Cte de)	*Seine.*
Renaudon (B^on)	*Aisne.*
Rivet (Charles)	*Rhone.*
Romieu	*Dordogne.*
Roulleaux-Dugage	*Aude.*
St-Aignan (Edm. de)	*Somme.*
Saint-Didier (B^on de)	*Seine-et-Marne.*
Saladin (Léon)	*Drôme.*
Ségur-d'Agueseau (Cte de)	*Pyrénées (Haut.)*
Sers (B^on)	*Moselle.*
Sers (Louis)	*Rhin (Bas).*
Siméon (Bon H.)	*Loiret.*
Target	*Calvados.*
Thierry (Amédée)	*Saône (Haute).*
Thiessé (Léon)	*Sevres (Deux)*
Thieullen	*Côtes-du-Nord*
Thomas (T.)	*Corrèze.*
Tourangin (Victor)	*Doubs.*
Villeneuve (B^on de)	*Eure-et-Loir.*

LISTE ALPHABÉTIQUE DES SOUS-PRÉFETS,

Rectifiée d'après l'Ordonnance royale du 24 juillet 1837.

(Les arrondissemens qui ont changé d'administrateurs sont : Alais, Briançon, Cambrai, Civray, Corte, Domfront, Douai, Gien, Loches, Montreuil-sur-Mer, Péronne, Pithiviers, Saint-Dié, Saint-Flour, Saint-Girons, Trévoux, Vienne.)

Messieurs,

Aiguillé (Augustin)	*Prades.*
Ailhaud	*Pontivy.*
Aumassip	*Castel-Sarrasin.*
Bahaud-Praisnaud	*Confolens.*
Balland	*Condom.*
Bart (Célestin)	*St-Gaudens.*
Bandy de Nalèche (L.)	*Aubusson.*
Becquey	*Ste-Menehould.*
Bellocq	*Jaffec.*
Berger	*Bellac.*
Bermond (H.)	*Gaillac.*
Bertin	*Fougeres.*
Besson	*Wassy.*
Bessin (Victor)	*Beziers.*
Béville (de)	*Murat.*
Bigrel	*Argentan.*
Blanc (Théodore)	*Compiegne.*
Blanchard	*Schlestadt.*
Blanchet	*Uzès.*
Blot (Sylvain)	*Villefranche (R.)*
Bocher	*Etampes.*
Bois (Louis du)	*Vitré.*
Boisjolin	*Brioude.*
Boisset	*Trévoux.*
Boissonade	*Marvejols.*
Boncourt (de)	*Le Vigan.*
Bondil (A.)	*St-Claude.*
Bonnain (P. G. Le)	*Montmorillon.*
Bonnault (Prosper de)	*Gannat.*
Bonnin	*Fontenay-le-Cte.*
Bonnissent (Auguste)	*Cherbourg*
Bonnore	*Lesparre.*
Boselli	*Meaux.*
Boucheron	*Morlaix.*
Bouisson	*St-Pons.*
Boulage (Ernest)	*Roanne.*
Bourdon	*Louhans.*
Bourgeois	*Langres.*
Boyé	*Sarrebourg.*
Boyer	*Thiers.*
Brackenhoffer (Aug.)	*Remiremont.*
Brugière de Lamotte	*Montluçon.*
Brun (E.)	*Lodève.*
Brunot (E.)	*Guingamp.*
Bruslé de Valsuzenay (B^on)	*Bar-sur-Aube.*
Cadiot	*Autun.*
Cambon	*Civray.*
Campagnole	*Lombez.*
Carbonnel (Almond de)	*St-Affrique.*
Carizey	*Poligny.*
Cazaux	*Largentière.*
Chartier-Desrieux	*Mortagne.*
Chassoux	*Bourganeuf.*
Chastre (de la)	*Issoudun.*
Chauvy (Aug.)	*Mauriac.*
Chollet	*Segré.*
Choppin d'Arnouville	*Le Havre.*
Clamorgam	*Valognes.*
Cocagne	*Brest.*
Collard	*Mirecourt.*
Colle	*Aix.*
Collomlel	*Falaise.*
Combe Sieyès	*Briançon.*
Constant Le Roy	*Pontaudemer.*
Costa	*Sartene.*
Courcelles (de)	*Briey.*
Cournon	*Alais.*
Couture	*Yvetot.*
Daligny	*Barcelonnette.*
Dantigny	*Doullens.*

Darcy	*Sens.*
Darttey	*Savenay.*
Dausse	*Avesnes.*
Davenière	*Andelys (Les).*
Dayme	*Charolles.*
Dechamps (Emile)	*Cosne.*
Defermon	*Château-Gontier.*
Degove	*Senlis.*
Delacour	*St.-Dié.*
Delange père	*Sables-d'Olonne*
Delastre	*Loudun.*
Delmas	*Mamers.*
Delobelle	*Sedan.*
Delon (Alex.)	*St.-Etienne.*
Delong	*Fontainebleau.*
Delorme	*Rambouillet.*
Delvaux (Georges)	*Bressuire.*
Demengeot	*Brignoles.*
Demesmay	*Pontarlier.*
Dequeux St.-Hilaire	*Hazebrouck.*
Desmousseaux de Givré	*Dreux.*
Desplanques	*Clermont.*
Desvarannes	*Libourne.*
Desvignes	*Ribérac.*
Devaux	*Châteaudun.*
Dode	*Vienne.*
Doll (Charles)	*Altkirch.*
Dorchy	*Epernay.*
Doumerc (Théodore)	*Loudéac.*
Doumet de Siblas	*Cambrai.*
Dubessey	*St.-Calais.*
Dubousquet-Laborderie	*Brive.*
Dubrueil (Ferdinand)	*Villefranche.*
Duchatel	*Toulon.*
Ducos (Armand)	*La Réole.*
Dufays	*Château-Salins.*
Dufeu (Emile)	*Paimbœuf.*
Dugué	*Marmande.*
Dulac	*Pamiers.*
Dumont de Jumilhac	*St.-Girons.*
Dunepveu	*Pont-l'Evêque.*
Dupuy	*Cognac.*
Durckheim-Montmartin	*Espalion.*
Dutens (Albert)	*Abbeville.*
Epron de Laborie	*Montreuil-s.-Mer.*
Espinassy de Fontanelle (d')	*Péronne.*
Estein d'Estampes (d')	*Argelès.*
Estornel (Ch. F. A.)	*Forcalquier.*
Etchats	*Mauléon.*
Faure de Fournoux	*Boussac.*
Féburier (Théophile)	*Saverne.*
Felcourt (de)	*Vitry-le-François*
Fleury (Amédée)	*Muret.*
Forest aîné	*Oloron.*
Fournier (Adolphe)	*Commercy.*
Fremy	*Gien.*
Fresneau	*Redon.*
Fromant	*Ploërmel.*
Gallois	*Thionville.*
Galzain	*Saumur.*
Gaudin de St.-Brice	*Avranches.*
Gautherin	*Château-Chinon.*
Gérente (Casimir de)	*Carpentras.*
Gérard-Auvity (Aug.)	*La Châtre.*
Girot-Pouzol (Maurice)	*Issoire.*
Giubega (Hyacinthe)	*Sisteron.*
Godfroy	*St.-Malo.*
Gosse de Gorre	*St.-Pol.*
Goulhot de S.-Germain	*Romorantin.*
Goyon	*Riom.*
Grouchy (Ernest de)	*Montargis.*
Guibal	*La Palisse.*
Guide fils	*Grasse.*
Guyot-Desherbiers	*Lavaur.*
Guyot (E.)	*Vendôme.*
Habart	*Rocroi.*
Hannuic	*Limoux.*
Haussmann fils	*Nérac.*
Hénaut	*Bayonne.*
Hennequin	*Rethel.*
Horeau	*Pontoise.*
Hottot	*Avallon.*
Imbert de Mazères (d')	*Bazas.*
Jarry	*Mirande.*
Jaubert	*Embrun.*
Jaussaud	*Yssingeaux.*
Jolivot	*Tonnerre.*
Laboissière (de)	*Baume.*
Lacordaire	*Châtillon-s.-Sein.*
Lacoste	*Orthez.*
Ladoucette (E.)	*Vouziers.*
Lafon	*Castres.*
Lallemand de Cullion	*Corbeil.*
Lapreugne (de)	*Ussel.*
Larribe	*Semur.*
Larue (Eugène)	*Loches.*
Laumond	*Blaye.*
Launay Le Provost	*Boulogne-s.-Mer.*
Laurent	*Neufchâteau.*
Lavigne	*Belley.*
Laylavoix	*Sancerre.*
Leblanc père	*Nyons.*
Le Breton	*Coutances.*
Lebreton	*La Flèche.*
Lebreton	*Châteaulin.*
Lefebvre de Courchamp	*Lure.*
Lehurey	*Le Blanc.*
Lelennier	*Barbezieux.*
Le Maistre (Prosper)	*Mortain.*
Lemansel	*Vire.*
Lepescheux	*Mayenne.*
Le Roy (Constant)	*Pont-Audemer.*
Le Roy (Ernest)	*St.-Sever.*
Lesire	*Joigny.*
Leterme	*Marennes.*
Loton fils	*Lannion.*

Loynes (de).	*Pithiviers.*
Maison (Vte).	*Sceaux.*
Malher (Cte).	*Mantes-s.-Seine*
Mariani (B^on^).	*Corte.*
Marquiset.	*Dôle.*
Marre.	*Dax.*
Masson.	*Lectoure.*
Mauret de Pourville. .	*Orange.*
Méchin (Lucien). . . .	*St.-Denis.*
Mentque (de)	*Châtellerault.*
Merlet (B^on^).	*Beaupréau.*
Mesangère.	*Montélimar.*
Mocquard	*Bagnères.*
Montoviller (de). . . .	*Montdidier.*
Montrond (Cte de). . .	*Gex.*
Morand.	*Domfront.*
Morati.	*Bastia.*
Moreau.	*Baugé.*
Moreau-Christophe. . .	*Nogent-le-Rotr.*
Morisot	*Valenciennes.*
Mouquet (A.).	*Dieppe.*
Mourgue.	*St.-Amand.*
Narjot (J.).	*Jonzac.*
Nasse (Louis).	*Lisieux.*
Néel-Lavigne (Ch.). .	*Dinan.*
Nérat de Lesguisé. . . .	*Château-Thierry*
Nicolas.	*Lunéville.*
Niel	*Bernay.*
Normand (B^on^). . . .	*Châteaubriant.*
Paccard.	*Châlon-s.-Saône.*
Pagès.	*Sarreguemines.*
Pascot.	*Céret.*
Pautet.	*Beaune.*
Pébeyre	*Gourdon.*
Pelletan	*Parthenay.*
Pelvey.	*Villefranche.*
Péraldi.	*Moissac.*
Petit de Lafosse. . . .	*Clamecy.*
Philippot de Tayac. .	*Gray.*
Philis	*S.-Jean-d'Angély*
Pillas.	*Vervins.*
Pinoteau (Bon Arm.).	*St.-Flour.*
Plancy (de).	*St.-Yrieix.*
Poinsot.	*Bar-sur-Seine.*
Poisson (Ch.)	*Reims.*
Pompeï.	*Calvi.*
Pons.	*Apt.*
Pontallié.	*Montfort-s.-Meu.*
Poret de Morvan (B^on^).	*Nontron.*
Portes (de).	*Soissons.*
Poulaille.	*Castelnaudary.*
Poultier.	*Douai.*
Raigniac (de).	*Villencuve-s.-Lot.*
Randouin.	*Dunkerque.*
Raulin. :	*Montmédy.*
Rébut de la Rhoëllerie.	*Louviers.*
Redon de Beaupréau. .	*Bergerac.*
Renouard.	*Florac.*
Reydellet.	*Nantua.*
Rivière.	*Sarlat.*
Robion.	*Castellane.*
Rougier de la Bergerie.	*Bayeux.*
Roüil.	*Ambert.*
Rouvelet.	*Milhau.*
Roux.	*Die.*
Saivres (J.).	*Montbéliard.*
Salgues.	*Figeac.*
Saint-Marsault (de) . .	*Quimperlé.*
Santerre	*Neufchâtel.*
Sido	*Wissembourg.*
Sigoyer (de)	*Arles.*
Silbermann (Edouard).	*St.-Omer.*
Simon fils ·	*Provins.*
Simonot	*Verdun.*
Taillefer.	*Narbonne.*
Taillefert.	*Melle.*
Tanlay (Cte de). . . .	*Saintes.*
Tézénas	*Arcis-sur-Aube.*
Tinel.	*Belfort.*
Toupot de Béveaux. :	*Béthune.*
Vallier-Collombier . .	*St.-Marcellin.*
Vallon.	*Rochechouart.*
Vernoy de St.-Georges.	*Nogent-sur-Seine.*
Verteillac (de).	*La Tour-du-Pin*
Viel.	*Chinon.*
Viennet (Charles de).	*Ancenis.*
Villemain.	*Lorient.*
Villemain.	*Tournon.*
Villers.	*St.-Quentin.*
Vincens (B^on^ de). . .	*Toul.*
Vincens (Louis). . . .	*Rochefort.*
Voisin.	*Coulommiers.*

CHAPITRE VII.

GARDES NATIONALES DE FRANCE.

Nota Comme il est impossible de publier le personnel des Etats-Majors de la Garde Nationale de France, les Editeurs ont dû se borner à un extrait de la loi, qui fera connaître la formation des cadres. *V.* Garde Nationale de la Seine.

La Garde Nationale est instituée pour défendre la royauté constitutionnelle, la Charte et les droits qu'elle a consacrés; pour maintenir l'obéissance aux lois, conserver ou rétablir l'ordre et la paix publique, seconder l'armée de ligne dans la défense des frontières et des côtes, assurer l'indépendance de la France et l'intégrité de son territoire.

Elle est organisée, par la loi du 22 mars 1831, par communes et par cantons. Une ordonnance du Roi peut former les compagnies communales d'un canton en bataillons cantonnaux.

Tous les Français âgés de vingt à soixante ans sont obligés personnellement au service de la Garde Nationale, dans le lieu de leur domicile réel, sauf les exceptions qui sont établies par la loi, et les empêchemens reconnus par les jurys et conseils de révision; la loi règle aussi quelques exemptions temporelles et la faculté de se faire remplacer.

Le service de la Garde Nationale se divise en service ordinaire dans l'intérieur de la commune, en service de détachemens hors du territoire de la commune, en service de corps détachés pour seconder l'armée de ligne.

Il y a un contrôle de service ordinaire comprenant tous les citoyens jugés par le conseil de recensement capables de ce service, pourvu qu'ils paient une contribution personnelle; et un contrôle de réserve comprenant tous les citoyens pour lesquels le service habituel serait trop onéreux: ces derniers sont seulement requis dans les circonstances extraordinaires.

La Garde Nationale est formée, dans chaque commune, par subdivisions de compagnie, par compagnies, par bataillons et par légions; la cavalerie de la Garde Nationale est formée, dans chaque commune ou dans le canton, par subdivisions d'escadron ou par escadrons. Chaque bataillon a son drapeau, et chaque escadron son étendard.

Dans les villes, chaque compagnie se compose, autant que possible, des gardes nationaux du même quartier; dans les communes rurales, les gardes nationaux de la même commune forment une ou plusieurs compagnies ou une même subdivision de compagnie.

Infanterie. — Il y a par subdivision de compagnie de gardes nationaux à pied de toutes armes:

	jusqu'à 14 h.	de 15 à 20 h.	de 20 à 30 h.	de 30 à 40 h.	de 40 à 50 h.
Lieutenant	»	»	»	1	1
Sous-Lieutenant	»	1	1	1	3
Sergens	1	1	2	2	6
Caporaux	1	2	4	4	1
Tambours	»	»	»	1	1

La force ordinaire des compagnies est de 60 à 200 hommes; néanmoins, la commune qui n'a que 50 à 60 gardes nationaux, forme une compagnie.

Il y a par compagnie de Garde Nationale à pied de toutes armes:

	de 50 à 80 h.	de 80 à 100 h.	de 100 à 140 h.	de 140 à 200 h.
Capitaine en 1er.	1	1	1	1
Capitaine en 2e.	»	»	»	1
Lieutenans	1	1	2	2
Sous-Lieutenans	1	2	2	2
Sergent-Major	1	1	1	1
Sergent-Fourrier	1	1	1	1
Sergens	4	6	6	8
Caporaux	8	12	12	16
Tambours	1	2	2	2

Cavalerie. — Il peut être formé une garde à cheval dans les cantons ou communes où cette formation est jugée utile au service, pourvu qu'il s'y trouve au moins 10 gardes nationaux qui s'engagent à s'équiper à leurs frais, et à entretenir chacun un cheval.

Il y a par subdivision d'escadron ou par escadron :

	jusqu'à 17 h.	de 17 à 30 h.	de 30 à 40 h.	de 40 à 50 h.	de 50 à 70 h.	de 70 à 100 h.	de 100 à 120 et au-dessus
Capitaine en 1er. .	»	»	»	»	»	1	1
Capitaine en 2e. .	»	»	»	»	»	»	1
Lieutenans.	»	»	1	1	1	2	2
Sous-Lieutenans. .	»	1	1	1	2	2	2
Mal-des-logis-chef.	»	»	»	»	»	1	1
Fourrier.	»	»	»	»	»	1	1
Mal.-des-logis. . .	1	2	2	3	4	4	8
Brigadiers.	2	4	4	6	8	8	16
Trompettes.	»	»	1	1	1	1	2

Artillerie. — Dans toutes les places de guerre et dans les cantons voisins des côtes, il y a des compagnies d'artillerie. Les artilleurs sont choisis, par le conseil de recrutement, parmi les gardes nationaux qui se présentent volontairement, et qui réunissent, autant que possible, les qualités exigées pour entrer dans l'artillerie.

Sapeurs-pompiers. — Le conseil de recensement, lorsqu'il y a possibilité, forme des compagnies ou subdivisions de compagnie de sapeurs-pompiers partout où il n'existe pas de corps soldés de cette arme.

Marins. — Dans les ports de commerce et dans les cantons maritimes, il peut être formé des compagnies spéciales de marins et d'ouvriers marins, ayant, pour service ordinaire, la protection des navires et du matériel maritime situé sur les côtes et dans les ports.

Toutes les compagnies spéciales concourent, par armes et suivant leur force numérique, au service ordinaire de la garde nationale.

Le bataillon est formé de quatre compagnies au moins et huit au plus.

L'Etat-Major est composé d'un Chef de bataillon, d'un Adjudant-Major Capitaine, d'un Porte-Drapeau Sous-Lieutenant, d'un Chirurgien aide-major, d'un Adjudant-Sous-Officier, d'un Tambour-maître.

Dans toutes les communes où le nombre des gardes nationaux inscrits sur le contrôle du service ordinaire s'élève à plus de 500 hommes, la Garde Nationale est formée par bataillons.

Une ordonnance du Roi peut prescrire la formation en bataillons des Gardes Nationales de plusieurs communes.

Les bataillons formés par les Gardes Nationales d'une même commune peuvent seuls avoir une compagnie de grenadiers et une de voltigeurs.

Les compagnies de sapeurs-pompiers et de canonniers ne sont pas comprises dans la formation des bataillons de Garde Nationale ; elles sont cependant, ainsi que les compagnies de cavalerie, sous les ordres du commandant de la garde communale ou cantonnale.

Le Roi peut réunir en légions la Garde Nationale des cantons et des villes qui présente au moins deux bataillons de 500 hommes chacun.

Dans aucun cas, la Garde Nationale ne peut être formée par département ni par arrondissement de sous-préfecture.

L'état-major d'une légion se compose d'un chef de légion, colonel ; d'un lieutenant-colonel, d'un major chef de bataillon, d'un chirurgien-major, d'un tambour-major.

Dans les villes où la nécessité en sera reconnue, il pourra y avoir, près des légions, un officier payeur et capitaine d'armement.

La Garde Nationale élit ses officiers dans les formes prescrites par la loi.

Discipline. — Les peines, en cas d'infraction aux règles de discipline, sont appliquées par les conseils de discipline. Il y a un conseil de discipline par bataillon communal ou cantonnal, par commune ayant une ou plusieurs compagnies non réunies en bataillon, par compagnie formée de gardes nationaux de plusieurs communes. Dans les villes qui comprennent une ou plusieurs légions, il y a un conseil de discipline pour juger les officiers

supérieurs de légion et officiers d'état-major non justiciables des conseils de discipline ci-dessus.

Le conseil de discipline de la Garde Nationale d'une commune ayant une ou plusieurs compagnies non réunies en bataillon, et celui d'une compagnie formée de gardes nationaux de plusieurs communes, sont composés de cinq juges, savoir : un capitaine, président ; un lieutenant ou un sous-lieutenant, un sergent, un caporal et un garde national.

Le conseil de discipline du bataillon est composé de sept juges, savoir : le chef de bataillon, président ; un capitaine, un lieutenant ou un sous-lieutenant, un sergent, un caporal et deux gardes nationaux.

Le conseil de discipline, pour juger les officiers supérieurs et les officiers d'état-major, est composé de sept juges, savoir : d'un chef de légion, président ; de deux chefs de bataillon, deux capitaines et deux lieutenans ou sous-lieutenans ; un rapporteur, en outre, est attaché à ces conseils.

L'artillerie et la cavalerie, réunies en légion, ont un conseil de discipline particulier.

Le condamné a trois jours francs, à partir de la notification, pour se pourvoir en cassation.

Garde Nationale mobile. — Lorsque la garde nationale fournit des corps détachés pour la défense des places fortes, des côtes et des frontières du royaume, comme auxiliaires de l'armée active, le service de ces corps ne peut pas durer plus d'une année.

Les corps détachés de la Garde Nationale se composent : 1° des gardes nationaux qui se présentent volontairement, et qui sont trouvés propres au service actif : 2° des jeunes gens de dix-huit à vingt ans qui se présentent volontairement, et qui sont également reconnus propres au service actif ; 3° si ces enrôlemens ne suffisent pas pour compléter le contingent demandé, les hommes pour le parfaire seront désignés par le conseil de recensement de chaque commune, parmi tous les inscrits sur le contrôle du service ordinaire, et sur celui du service extraordinaire, dans l'ordre qui suit : 1re classe, les célibataires ; 2e les veufs sans enfans ; 3e les mariés sans enfans ; 4e les mariés avec enfans.

La loi règle les motifs d'exemptions de ce service ; ils sont appréciés par un conseil de révision composé de sept membres, savoir : le préfet, président, et à son défaut le conseiller de préfecture délégué ; trois membres du conseil de recensement, pour ce désignés par le préfet parmi les membres des conseils de recensement des communes qui concourent à la formation du bataillon ; le chef de bataillon, et deux des capitaines dudit bataillon, nommés par le général commandant la subdivision militaire ou le département.

Les corps détachés de la Garde Nationale sont organisés par bataillon d'infanterie et par escadron ou compagnie pour les autres armes. La réunion de ces bataillons ou escadrons en légion peut être ordonnée par le Roi.

Le Roi détermine l'organisation des bataillons, escadrons et compagnies ; le nombre, le grade des officiers ; la composition et l'installation des conseils d'administration.

Pour la première organisation, les caporaux et sous-officiers, les sous-lieutenans et lieutenans sont élus par les gardes nationaux, sauf les fourriers, sergens-majors, maréchaux-des-logis-chefs et adjudans-sous-officiers, qui sont désignés par les capitaines et nommés par les chefs de corps. Les officiers comptables, les adjudans-majors, les capitaines et les officiers supérieurs sont à la nomination du Roi.

Le Roi prend ces officiers, à sa nomination, indistinctement dans la Garde Nationale, dans l'armée, ou parmi les militaires en retraite.

Les corps détachés de la Garde Nationale, comme auxiliaires de l'armée, sont assimilés, pour la solde et les prestations en nature, à la troupe de ligne.

L'uniforme et les marques distinctives des corps détachés sont les mêmes que ceux de la Garde Nationale en service ordinaire.

Le Gouvernement fournit l'habillement, l'armement et l'équipement aux gardes nationaux qui n'en sont pas pourvus, ou qui n'ont pas le moyen de s'équiper et de s'armer à leurs frais.

Lorsque les corps détachés de la Garde Nationale sont organisés, ils sont soumis à la discipline militaire.

Les gardes nationaux blessés pour cause de service ont droit aux secours, pensions et récompenses que la loi accorde aux militaires en activité de service.

CHAPITRE VIII.

Armée.

Etat-Major général. — Corps royal d'Etat-Major. — Intendance militaire. — Officiers généraux et supérieurs placés auprès du Roi. — Etats-Majors des Divisions militaires. — Etats-Majors des Places de guerre. — Officiers de santé. — Officiers d'administration des Hôpitaux militaires. — Services de l'habillement et du campement. — Gendarmerie de France. — Recrutement. — Infanterie. — Cavalerie. — Artillerie. — Génie. — Ecole d'Artillerie et du Génie. — Train des Equipages militaires. — Ecole royale Polytechnique. — Ecoles militaires. — Compagnies de discipline. — Ateliers de condamnés militaires. — Service des Remontes.

SECTION PREMIÈRE.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE.

MARÉCHAUX DE FRANCE. Messieurs,

1804. Duc de Conegliano (G ✠), *Pair*, Gouv. de l'Hôtel roy. des Inv.
1804. Duc de Dalmatie (G ✠), *idem.*
1807. Duc de Bellune (G ✠), *Pair de France.*
1809. Duc de Tarente (G ✠), *idem.*
1809. Duc de Reggio (G ✠), *idem.*
1823. Cte Molitor (G ✠), *idem.*
1829. Mis Maison (G ✠), *idem.*
1830. Cte Gérard (G ✠), *idem*, Grand-Chancelier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur.
1831. Cte Clauzel (G ✠).
1831. Cte de Lobau (G ✠), *Pair de France*, Commandant en chef la Garde nationale du département de la Seine.
1831. M^al^ de Grouchy (G ✠), *Pair de France.*

OFFICIERS GÉNÉRAUX

Faisant partie du cadre d'activité (Ord. du 27 juillet 1835).

LIEUTENANS-GÉNÉRAUX. Messieurs,

Drouet, Cte d'Erlon (G ✻).
Cte Sébastiani (G ✻).
Cte Reille (G ✻), *Pair.*
Cte Claparède (G ✻), *Pair.*
Solignac (G O ✻).
Arrighi, Duc de Padoue (C ✻).
Cte Clément de la Roncière (G O ✻).
Cte d'Anthouard (G ✻), *Pair.*
Cte Harispe (G ✻).
Cte Barrois (G O ✻).
Vte Rogniat (G ✻), *Pair.*
Bon Semellé (G O ✻).
Cte Valée (G ✻).
Lebrun, Duc de Plaisance (G ✻), *Pair.*
Cte Pajol (G ✻), *Pair.*
Cte Exelmans (G ✻), *Pair.*
Cte Ornano (G O ✻).
Cte Bailly de Monthion (G O ✻).
Bon Haxo (G ✻).
Cte Charbonnel (G ✻).
Bon Teste (G O ✻).
Cte Corbineau (G O ✻).
Cte Guilleminot (G ✻), *Pair.*
Bon Cassagne (C ✻).
Bon Berthezène (G ✻).
Cte Piré (G O ✻).
Cte Flahault (G O ✻).
Bon Jacquinot (G O ✻).
Cte Bourke (G ✻), *Pair.*
Cte Colbert (Edouard) (G ✻).
Bon Neigre (G ✻), *Pair.*
Bon Boyer (Pierre) (G O ✻).
Bon Delort (Jacq.-Ant.-Ad.) (G ✻).
Bon Bigarré (G O ✻).
Cte Dejean (G O ✻), *Pair.*
Bon Subervie (C ✻).
Vte de Préval (G O ✻).
Cte de la Grange (Ch.) (C ✻).
Cte de Sparre (G O ✻), *Pair.*
Vte Dode de la Brunerie (G O ✻), *Pair.*
Vte Cavagniac (G O ✻).
Cte Loverdo (G O ✻).
Cte Manhès (C ✻).
Cte Dalton (G O ✻).
Vte Gudin (C ✻).
Vte Bonnemains (G O ✻).
Vte Corsin (G O ✻).
Bon Billard (G O ✻).
Cte Lalaing d'Audenarde (G O ✻).
Duc de Fezensac (C ✻).
Vte Pelleport (G O ✻).
Bon Saint-Cyr Nugues (G ✻).
Cte Meynadier (G O ✻).
Bon Vincent (C ✻).
Duc de Mortemart (G O ✻), *Pair.*
Bon Durrieu (G O ✻).
Bon Janin (G O ✻).
Cte Gentil Saint-Alphonse (G O ✻).
Bon Pelet (G O ✻).
Bon Valazé (C ✻).
Cte Denys de Danremont (G O ✻).
Bon Achard (G O ✻).
Chev. Baudrand (G ✻).
Bon Fabre (G O ✻).
Bon Lallemand (F. A.) (G O ✻).
Cte de Ségur (G O ✻), *Pair.*
Bon Delaitre (C ✻)
Bon Hulot (Etienne) (G O ✻).
Bon Simmer (C ✻).
Bon Picquet (G O ✻).
Bon Petit (G O ✻).
Vte Sébastiani (Tiburce) (G O ✻).
Bon Brun de Villeret (G O ✻).
Bon Corda (C ✻).
Schneider (G O ✻).
Bernard (Simon) (G O ✻), *Pair.*
Bon Darriule (G O ✻).
Bon Aymard (G O ✻).
Merlin (Eug.) (G O ✻).
Vte Schramm (G O ✻).
Bon Doguerau (L.) (G O ✻).
Cte de Castellane (G O ✻).
Bon Woirol (G O ✻).
Bon Rapatel (P. M.) (G O ✻).
S. A. R. le Duc d'Orléans.
Bon Rohault de Fleury (G O ✻).
Vte de Saint-Geniès (G O ✻).
Bon Blancard (C ✻).
Bon Wolff (G O ✻).
Bon Gourgaud (G O ✻).
Vte de Latour-Maubourg (C ✻).
Mis Oudinot (C ✻).
Bon Buchet (G O ✻).
Bon Desmichels (C ✻).
Despans-Cubières (C ✻).
Bugeaud de la Piconnerie (C ✻).
Bon Gueheneuc (C ✻).
Bon Pelletier (G O ✻).

En activité, hors cadre.

M. Le Bon Hurel (G O ✻).

MARÉCHAUX-DE-CAMP. Messieurs,

Bon Beurmann (M M.) (C ✻).
Noguès (C ✻).
Bon de Bellair (Julienne) (G O ✻).
Chev. Wathiez (C ✻).
Vte Maucomble (G O ✻).
Bon Meyer de Schauensée (C ✻).
Bon Boulart (G O ✻).
Cte de Colbert (A.) (C ✻).
Bon Deponthon (C ✻).
Cte Hulot d'Osery (C ✻).
Cte Clary (C ✻).
Vte de Rohan-Chabot (C ✻).
Cte de la Loyère (C ✻).
Mis de St.-Simon (G O ✻), *Pair.*
Avisard (C ✻).
Mis de Talhouet (G O ✻), *Pair.*
Vte de Saint-Mars (G O ✻).
Cte Potier (C ✻).
Bon Baltazar Darcy (C ✻).
Duc de Périgord (Elie) (C ✻). *Pair.*
Bon Rossetti (C ✻).
Vte Paillhou (C ✻).
Mis de Marguerie (C ✻).
Bon Dukermont (C ✻).
Mis de Lauriston (G O ✻), *Pair.*
Cte Leroy-de-Mondreville (C ✻).
De Verdière (C ✻).
Cte d'Hautefeuille (C ✻).
Fantin des Odoards (C ✻).
Cte de Venevelles (Ch.) (C ✻).
Bon Zœpffel (C ✻).
Chev. de Warenghien (O ✻).
Bon Rapatel (Augte) (C ✻).
Vte Duzer (G O ✻).
De Saint-Michel (C ✻).
Cte d'Hautpoul (A. H) (C ✻)
Cte d'Astorg (Eug.) (C ✻).
Mis de Rochedragon (G O ✻).
Chev. Berthemy (C ✻).
Marion (C ✻).
Cte d'Astorg (Adrien) (O ✻).
Bon de Murphy (C ✻).
Bon Villatte (C ✻).
Cte de Ligniville (O ✻).
Tholosé (G O ✻).
Cte d'Andlau (O ✻).
Cte Duval de Dampierre (O ✻).
Mis de Faudoas (C ✻).
Trézel (C ✻).
Fourier d'Hincourt (C ✻).
Fabvier (G O ✻)
Bon de Lignim (C ✻).
Mis de Caraman (C ✻).
De Thilorier (C ✻).
Vte de Berthier (O ✻).
Bon d'André (C ✻).
Bon Simoneau (C ✻).
Bon Atthalin (G O ✻).
Duchand (C ✻).
Trobriand (O ✻).
Bon Lascours (C ✻).
Laidet (O ✻).
Marbot (G O ✻).
Bon Dérivaux (C ✻).
Vte Gaultier de Rigny (C ✻).
Vte de Rumigny (G O ✻).
Heymès (G O ✻).
Bon Petiet (C ✻).
Léridant (O ✻).
Bon Feuchères (C ✻).
Carbonel (C ✻).
Prevost de Vernois (C ✻).
Mis de Brossard (O ✻).
Jacqueminot (G O ✻).
Ricard (J.-E.-R.) (C ✻).
Bon Seganville (C ✻).
Hugo (C ✻).
Ordener (C ✻).
Galbois (C ✻)
Pailhès (C ✻).
Peyris (Vincent) (C ✻).
Janin (Fulg.) (C ✻).
Sourd (C ✻).
De Montesquiou (Anatole) (G O ✻).
Cte de Grouchy (C ✻).
Corbet (C ✻).
De Lawoestine (C ✻).
Miot (C ✻).
Ocher de Beaupré (C ✻).
Brue (C ✻).
Varlet (C ✻).
Canavas *dit* St.-Amand (C ✻).
Rogé (C ✻).
Lamare (C ✻).
Schouller (C ✻).
Brô (C ✻).
Bon Anthoine de Saint-Joseph (C ✻).
Bon Trappier de Malcolm (C ✻).
Ruelle (C ✻).
Gusler (C ✻).
De Mylius (C ✻).
Rullière (C ✻).
Cte Durocheret (C ✻).
Bon de Morell (C ✻).

Laffaille (C ✻).
Auvray (C ✻).
Gémeau (O ✻).
Tardieu de St.-Aubanet (C ✻).
Chatry de la Fosse (G.-H.) (C ✻).
Lalande (C ✻).
Mis de Longerue (C ✻).
Bon Wimpffen (C ✻).
De Perregaux (C ✻).
Jacobi (C ✻).
Roussel (C ✻).
Lacour (C ✻).
S. A. R. le Duc de Nemours.
Daullé (C ✻).
Gauldrée-Boilleau (C ✻).
Le Clerc (M.-J.) (C ✻).
Mornay (C ✻).
Lasnon (C ✻).
Lamarre (C ✻).
Chev. Lamy (C ✻).
Létang (C ✻).
Bon Gazan (C ✻).
Meslin (C ✻).
Foucher (C ✻).
Mangin (C ✻).
Canuet (C ✻).
Bourckholtz (C ✻).
Marbot (C ✻).
Blanquefort (C ✻).
Desaix (O ✻).
Duvivier (C ✻).
Moline de St-Yon (C ✻).
De Négrier (C ✻).
Baraguey d'Hilliers (O ✻).
Cte d'Houdetot (C ✻).
Chatry de la Fosse (J.-L.) (C ✻).
Delaporte (C ✻).

En activité, hors cadre.

Gérard (C ✻).
Magnan (C ✻).

OFFICIERS GÉNÉRAUX

Faisant partie du cadre de réserve (Ordonn. du 15 nov. 1830).

LIEUTENANS-GÉNÉRAUX. Messieurs,

Cte Vedel (C ✻).
Bon Bachelu (C ✻).
Cte Girardin (G O ✻).
Vte Donnadieu (G O ✻).
Cte Dumas de Polard (G O ✻).
Cte d'Orsay (C ✻).
Duc de Dino (G O ✻).

MARÉCHAUX-DE-CAMP. Messieurs,

Bon de Laville (César) (O ✻).
Bon Mesclop (O ✻).
Cte d'Héricourt (C ✻).
Bon Montholon (O ✻).
Bon de Montailleur (O ✻).
Bon Brunet (O ✻).
Vte de Saint-Hilaire (C ✻).
Mis de Castelbajac (C ✻).
Mis de Courbon-Blenac (C ✻).
Bon Higonet (C ✻).
Duc de Crillon (C ✻), *Pair.*
Mis de Castries (C ✻).
Ricci (C ✻).
Cte de Crillon (O ✻).
Ducos, Vte de Lahitte (C ✻).
Cte Arnaud St.-Sauveur (O ✻).
Bon de Chamouin (C ✻).
Cte Picot de Dampierre (A.-L.) (C ✻).
Bon de Saint-Geniès (C ✻).
Bon de Farincourt (C ✻).
Bon Revel (C ✻).
Mis de la Maisonfort (O ✻).
Mis du Roure (O ✻).
Dubourg.
Juchereau de Saint-Denys (C ✻).

OFFICIERS GÉNÉRAUX

En non-activité déterminée par l'Ordonnance du 28 août 1836.

LIEUTENANS-GÉNÉRAUX. Messieurs,

Cte Bonet (G ✻), *Pair.*
Bon Brayer (G ✻), *Pair.*
Vte de Villiers (G O ✻).
Cte Heudelet (G ✻), *Pair.*
Bon Meunier (G O ✻).
Bon Ordonneau (G O ✻).
Cte Roguet (G ✻), *Pair.*
Bon Soult (G ✻).
Vte Vallin (G O ✻).
Cte Wattier de St.-Alphonse (G O ✻).
Cte Montmarie (G O ✻).
Vte Tirlet (G ✻).
Vte Vasserot (G O ✻).
Cte de Vittré (C ✻).
Bon Bouchu (G O ✻).
Vte Borrelli (G O ✻).
B^on Le Noury (G ✻).
Cte d'Ambrugeac (L. A. M.) (G O ✻), *Pair.*
Cte Lion (G ✻).
Vte Castex (G O ✻).
Merlin (Christ.-Ant.) (G O ✻).
Strolz (G O ✻).
Vte d'Henin (G O ✻).
Cte Tromelin (G O ✻).
Cte de la Roche-Aymon (G O ✻), *Pair.*
Cte de Lorencez (G O ✻).
Vte Mermet (G O ✻).
Vte Jamin (G O ✻).

MARÉCHAUX-DE-CAMP. Messieurs,

Cte de Chelfontaines (J.-F.-H. M.-P.) (O ✻)
De Contréglise (O ✻).
Bon Faverot (C ✻).
Bon Gaussart (C ✻).
Bon Girard (N.) (C ✻).
Houssin de St. Laurent (C ✻)
Mis de Mathan (C ✻), *Pair.*
Cte O'Mahony (C ✻).
Bon Rémond (Victor-Urbain) (G O
Bon Sabatier (G O ✻).
Chev. Thévenet (O ✻).
Mis de Pange (C ✻), *Pair.*
Bon Vatable (C ✻).
De Laville (Alexandre.) (O ✻).
Bon Broussier (C ✻).
Bon Vial (C ✻).
Bon Piat (C ✻).
Chev. Fournier (C ✻).
Bon Baurot (C ✻).
Chev. Monfort (Puniet) (G O ✻).
Vte Clerc (C ✻).
Bon Lafitte (M.-Pascal) (C ✻).
De Monistrol (C ✻).
Bon Lejeune (C ✻).
Bon Rabusson (C ✻).
Bon Schæffer (G O ✻).
Despéramons (C ✻).
Bon Dejean (O ✻).
D'Arlanges (C ✻).
Bon Chapelle (C ✻).
Bon Maurin (O ✻).
Bon Poupart (C ✻).
Bon Shée (O ✻).
Verbigier de St.-Paul (C ✻).
Vte Laforest d'Armaillé (C ✻).

SECTION II.

CORPS ROYAL D'ETAT-MAJOR,

Créé par ordonnance royale du 6 *mai* 1818, *réorganisé par ordonnances des* 10 *décembre* 1826, 22 *février* 1831 *et* 23 *février* 1833.

Colonels. Messieurs,

Sourdat (O ✻).
Leroy (C ✻).
Sallonnier de Tamnay (C ✻).
Bory de Saint-Vincent (O ✻).
Le Chartier de la Varignière (O ✻).
Lenormant de Kergré (C ✻).
De Varaigne (O ✻).
Leroy-Duverger (C ✻).
Fontaine de Cramayel (C ✻)
De Gaja (O ✻).
Corabœuf (O ✻).
Lapie (O ✻).
De Lostende (C ✻).
Girod (J. M. F.) (O ✻).
De Montcarville (O ✻).
Paris (O ✻).
Carvalho (C ✻)
Caminade (O ✻).
D'Aure (O ✻).
Koch (O ✻).
Aupick (C ✻).
Lemercier (O ✻).
Poirot (O ✻).
Marnier (O ✻).
Reveux (O ✻).
Dubaret de Limé (O ✻).
De Bréa (O ✻).
Ménard (O ✻).
Brahaut (O ✻).
Barthélemy de Sura (O ✻).

Lieutenans-Colonels. Messieurs,

Ferrand de Saligny ✻.
D'Esparbès de Lussan ✻.
Le Monnier de Lafosse (O ✻).
Lebon-Laignelot (O ✻).
Bentabole (O ✻).
De Labaume (O ✻).
Richard de Tussac (O ✻).
Lepetit de Brauvilliers (O ✻).
Chambouleron (O ✻).
Waille (O ✻).
Mayr de Baldegg (O ✻).
Chauvet (O ✻).
Girot (P. A. L.) (O ✻).
Morin (O ✻).
Dupouey ✻.
De La Rochefoucauld (A. J.) (O ✻).
Gérard ✻.
Naudet (O ✻).
Maison (Joseph) ✻.
De Xaintrailles (O ✻).
De la Rue (O ✻)
De Viterne (O ✻).
Toirac (O ✻).
Langlois (O ✻).
Perrot (O ✻).
Foy (O ✻).
Maussion (O ✻).
Chapelié (O ✻).
De Franqueville (O ✻).
Senilhes ✻.

Chefs d'Escadron. Messieurs,

De Charcellay ✻.
D'Acher-Montgascon (O ✻).
De Guise (Ach.) (O ✻).
Canonne (O ✻).
Bartouilh de Couloumé ✻.
Lejeune (O ✻).
Escoffon (O ✻).
Kieffer (O ✻).
Aubé de Bracquemont (O ✻).
Toussaint (O ✻).
Tabary (O ✻).
Perrin (O ✻).
Casalta ✻.
Gaullier (O ✻).
Letier (O ✻).
Filhon (C. M.) ✻.
Minangoy (O ✻).
Bain-Boudonville (O ✻).
Destabenrath (O ✻).
Delmotte (O ✻).
Maumet (O ✻).
Pelissier (O ✻).
Dulnas (O ✻).
Assézat ✻.

Tessières (O ✱).
Cabour-Duhay (O ✱).
Harbelot (O ✱).
Nivière (O ✱).
Valery de Siriaque (O ✱).
Pontécoulant (O ✱).
Certain (O ✱).
Levillain ✱.
Dumas (O ✱).
Descrivieux (O ✱).
De Chastellux (Alf.) (O ✱.)
De Guibert (O ✱).
Dumesnil (O ✱).
De Cordès (O ✱).
Bord (O ✱).
Hocédé (O ✱).
Serva ✱.
Compagny ✱.
Mévil (O ✱).
De Couët de Lorry (O ✱).
Mermet de Killien (O ✱).
Tugnot de Lanoye (O ✱).
Poinçot (O ✱).
De Sailly ✱.
Michaud (Louis-Victor) ✱.
De Mésonan (O ✱).

Delacroix (O ✱).
Lecacheux (O ✱).
Neuville ✱.
Le Roux (L.) (O ✱).
Chandellier ✱.
Lopez (O ✱).
Aigoin de Falguerolle (O ✱)
Devère (O ✱).
De Germay de Cirfontaine (O ✱).
Mathelin (O ✱).
Deydier Puech Mejean (O✱)
Gorrant (O ✱).
Baymé ✱.
Jarry de Bouffemon ✱.
Letouffé (O ✱.
Bonjouan Lavarenne ✱.
Renaud de Vilback (O ✱).
De Bellegarde de la Plaine (O ✱).
Le Barbier de Tinan ✱.
Sol ✱.
Rousselet ✱.
Lalande de Laborie ✱.
Brès (O ✱).
Berlier (O ✱).

Chupiet (O ✱).
Rolin ✱.
De Surineau ✱.
Cerfberr (Max.) ✱.
Suin ✱.
Bourjade (O ✱).
Gottschick (O ✱).
Pagezy ✱.
Foulard ✱.
Montalant ✱.
Bayard ✱.
Roux (L.-C.) ✱.
Pellion (O ✱).
Montguyon ✱.
Polangie de Rancé ✱.
Tatareau ✱.
De Sercey (Henri) ✱.
Benoist-Champmontant (O ✱).
Despinoy ✱.
De Bastard d'Estang ✱.
De Germay (J. L.) ✱.
Guérin ✱.
Filleul ✱.
De Zaragoza ✱.
Rocquancourt ✱.
De Chasseloup-Laubat (J.) ✱

Capitaines. Messieurs,

Immelin ✱.
Charlon ✱.
Des Pallières ✱.
Méot ✱.
De Parseval (O ✱).
Taillepied de la Garenne (O ✱).
Leprince (O ✱).
Rivière ✱.
Roche ✱.
Fauchier (O ✱).
Estignard ✱.
De Sparre ✱.
Schneider ✱.
Lefrançois *dit* Lalande (O✱).
Puibusque ✱.
Campredon de Gontelas (O✱)
Lafouge ✱.
De Tilly (O ✱).
De Cloudt ✱.
Tailhade ✱.
Delcambe (O ✱).
De Sailly (H. J.) ✱.
Bellanger (H.) ✱.
Harty de Pierrebourg ✱.
Patau ✱.
Domergue ✱.
Devaux ✱.
Maîtrejean ✱.
Fornier de Saint-Lary ✱

Saladin ✱.
Conrier (Fr.-P.) ✱.
Desplan ✱.
De Lespée ✱.
Escanyé ✱.
Novion ✱.
Rogier ✱.
De Lasalle (O ✱).
Salneuve ✱.
Geoffroy ✱.
Drumond de Melfort ✱.
Gougeon ✱.
Faulte de Puyparlier ✱.
Aulas de Courtigis ✱.
Chabord ✱.
Ardouin (P.-Fr.) ✱.
Lizet ✱.
Duportal ✱.
La Rouvière ✱.
Lefebvre (L.-H.) ✱
Gaulard-Desaudray ✱.
Petitot ✱.
Beauquet ✱.
Deshayes ✱.
Bracquehaye ✱.
Riston ✱.
Richard (G.) ✱.
Taylor (J.) ✱.
Liron d'Airoles (Ach.) ✱.
Beugnot.

Dehon.
Perthuis ✱.
Loreilhe ✱.
Fessard ✱.
Martner ✱.
Jacquin (Isidore) ✱.
Doumet ✱.
Leroux (Arth.-Th.) (O ✱).
Lheureux ✱.
Eynard (O ✱).
Chevalier ✱.
Percy ✱.
Thomas de St.-Laurent.
Bourguignon ✱.
Touffait (O ✱).
Peytier ✱.
Philippe ✱.
Dulamon.
Swanton (J.) ✱.
Fallot ✱.
Mangon de Lalande ✱.
Michaud (J. Ch. P.) ✱.
Dubreton ✱.
Corbet ✱.
Ducamp ✱.
Brousseau ✱.
Miollis-Verdollin ✱.
Durand ✱.
Toscan du Terrail (O ✱).
Dupons ✱.

Poudra ✻.
Gambier ✻.
Puillon-Boblaye ✻.
Duhousset ✻.
Courtois d'Hurbal ✻.
Delattre ✻.
Copineau ✻.
Boileau-Castelnau ✻.
Ferris ✻.
Chedeville ✻.
Schauenbourg ✻.
Conil ✻.
Pellissier (E.) (O ✻).
Bernard (J.-F.) ✻.
Masson de Morfontaine.
Fournier de Trélo ✻.
Levret ✻.
Massoni ✻.
Delzons.
De Salles (O ✻).
De Margadel ✻.
Gavard ✻.
Romeuf ✻.
Bonnecaze ✻.
Benoit (J. J. X.) ✻.
Fontane ✻.
Manpon ✻.
Couturier-Devienne ✻.
Benoit (P. M. N.) ✻.
Sezille de Biarre ✻
Michel ✻.
Tisseuil ✻.
De Chasseloup-Laubat (J.-P.) ✻.
De Laporte ✻.
Clausade ✻.
Liron d'Airoles (X.L. P.) ✻
Clerget ✻.
Allard ✻.
Tribert ✻.
Rocher ✻.
Jouffroy.
Sain de Bois-le-Comte ✻.
Constantin ✻.
St.-Hipolyte (A. H. Blanc) (O ✻).
Reverdit ✻.
Medous.
Servier ✻.
Blondat ✻.
Couthaud ✻.
Testu ✻.
Hossard.
Conteaux.
Rozet.
Isnard ✻.
Carenet ✻.
Auger ✻.
Baret de Rouvray ✻.
Leblanc de Prébois (L. F.) ✻.
Larcher ✻.
Husson de Prailly.
Paris de Bollardière ✻.
Daiguy ✻.
Morlot de Wengy ✻.
De Loverdo.
Sers ✻.
Mazel-Dugoulot ✻.
Foltz ✻.
Debuissy.
Lapie.
Blondel ✻.
Louis-Devilliers ✻.
Harmois ✻.
Lemouton de Boisdeffre.
De Beaufort d'Hautpoul ✻.
De Rochemont.
Hugon d'Augicourt.
Guerineau de Boisvillette.
De Cornely.
De Boulancy.
Bergeron.
Plée.
Dreuilles.
Gouyon.
Bertrand.
Pralas de Rosières.
Lombard.
Pernety.
Corda.
De Faultrier.
Lhuillier.
De Vaudrimey ✻.
Darquier.
Jardot.
Lecarruyer de Beauvais.
Duchâtel (O ✻).
Floyd.
Poulle ✻.
Pinel.
Lucotte.
Gardanne de Vaulgrennand.
Thiébault.
Leblanc de Prebois (Fr.) ✻.
Callier ✻.
Leclerc.
Gineste de Lissertel.
De Crény ✻.
Laurent.
Lahure (G. N.).
Delteil.
Çagarriga.
Laforcade ✻.
Delangle.
Borel (R. L.) ✻.
Le Duchat.
Mortier de Trévise ✻.
Spitzer ✻.
Coynart.
Pericaud de Gravillon.
Petitgrand ✻.
Delecey.
De Laveauxcoupet.
De Franconière ✻.
Nesmes Desmarets ✻.
De la Tour-du-Pin (A.) ✻.
Joinville ✻.
Mallet de Chauny.
De Montholon-Sémonville ✻
De Mac-Mahon ✻.
Guérin de Tourville.
Pissis.
Rembault.
Bosq.
Bernier-Maligny ✻.
Thévenin de Tanlay.
De Montesquiou-Fezensac.
Chepy.
Morin.
De S.-Paul de Laingheard.
Cury.
De Lyle Taulane.
Villeneuve.
Regnard.
Guilhen de Lagondie ✻.
De Brossard.
Michon de Vougy ✻.
Joubert.
Terrasson.
Desours de Mandajors.
Beaugeandre.
Labrousse de Veyrazet.
D'Allonville.
Demartimprey ✻.
Rouaud.
De Lorgeril.
Delaville.
Lion.
Renault.
Anselme.
De Suffren.
De Badereau de St.-Martin
Gouraud.
De Saint.
De Valdan.
Marguerit.
D'Aurelle.
Lahure (O. J.).
Taisson.
Rufin de Bouglon.
Dalamel de Bournet.
Sabatier.
Tabuteau-Destouches.

Lieutenans. Messieurs,

De Marenches.
Morel de Boncourt.
Saget *dit* Lurcy (A. L. E.).
Bousquet.
Saget (A. P. P.).
De la Monneraye.
Uhrich.
Loupot.
De Cyresme.
Rabou.
De Gaujal.
Robert.
Malot.
Petit.
De Laubespin.
Robinet.
Pricot.
Davout.
Lebrun.
Chautan de Vercly.
Jouve.
Camô.
Bragouse de St.-Sauveur.
Deneveu.
Sainte-Chapelle.
De Gromart de Mimont.
Jarras.
Saget (Eugène).
Hecquard.
Patas d'Illiers.
Thomas ✠.
Dejuge-Montespieu.
De Hédouville.

Gouget ✠.
Rayot.
De Courson.
Clément de Blavette.
Dauvergne.
Cholet.
L'héritier de Chezelle.
Le Bris.
Phlipponnat.
Fouan.
Bourgeois-Ménil.
Martinet.
Masse-Decomble.
Maillard de Lagournerie.
Boucherat.
Mercier.
Donzé.
Courtot de Cissey.
D'Orceau de Fontette.
Espivent de La Villeboisnet.
Bligny, *dit* Bondurand.
Letellier (C. L. F.).
De Saint-Pol.
Mangin.
Aymé.
Lepic.
Pajol (L. J. N.).
Letellier (C. R.).
Scherb.
De Caulaincourt.
D'Adelsward.
Ribourt.
Denecey.

Robert.
Brunot de Rouvre.
D'Abrantès.
Belgaric.
De Carcy.
Durrieu.
Grozieux de la Guerenne.
Clerville.
Dollin du Fresnel (H. A.).
Reille (C. J.).
Villedieu de Torcy.
Denis de Senneville.
De Boutaud.
Dieu.
Lestapis.
De Breda.
De Susleau de Malroy.
Martin de la Coste.
Tesson ✠.
Regnault.
Waubert.
Labbé.
De Coynart (C. A.)
Vico.
De Clermont-Tonnerre.
Sainte-Chapelle (H. O.)
Fourcade.
Dollin de Fresnel (J.B.C.V.)
Lefebvre (C. F. R.)
Airolles.
Magnan.
Béraud.
De Beaumont.

Sous-Lieutenans Elèves à l'Ecole d'application. Messieurs,

1re DIVISION.

Rozier de Linage.
Manequc.
Pourcet.
Bon de Lignim.
De Las-Cases.
Vergès-Navarre.
Wenger.
Fèvre.

Hennequin.
Ducasse.
Bonneau.
Goguel.
Enlart de Grandval.
Rossi.
Royer.
Reille.

Dupeyrat-Thouron.
Magenet.
De Labarre.
Soitoux.
Colona-Leca.
Raoult.
Desfontaines.

2e DIVISION.

Maurice.
Delmas.
Geslin.
Martineau.
Banon.
Malet.
Galinier.
Coliny.
Gondallier de Tugny.

Ferret.
Mariani.
Etienne.
De Gordon.
Crépy.
Dupin.
Conseillant.
Huot de Neuvier.

David.
Besson.
Lequyer.
Castelnau.
Marel.
Verdier de Lacoste.
De la Guiche.
Fornier.

ÉCOLE D'APPLICATION DU CORPS ROYAL D'ÉTAT-MAJOR,

Rue de Grenelle-Saint-Germain, hôtel de Sens.

Cette Ecole est destinée à former des élèves pour le service de l'État-Major.

Ces élèves sont choisis parmi ceux de l'École spéciale militaire et de l'Ecole Polytechnique susceptibles d'obtenir le brevet de Sous-Lieutenant, ainsi que parmi les Sous-Lieutenans de l'armée.

La durée des études est de deux ans. Au bout de ce temps, les élèves qui ont satisfait aux examens sont appelés, dans l'ordre de leur numéro de sortie, à remplir les emplois de Lieutenans vacans dans le corps d'Etat-Major, et sont détachés pendant quatre ans dans les régimens d'infanterie et de cavalerie de l'armée.

ÉTAT-MAJOR. *Messieurs,*

Miot (C ✻), Maréc.-de-camp, *Commandant.*
Caminade (O ✻), Col. au Corps roy. d'Etat-Major, *Direct. des Etudes.*
Valery de Siriaque (O ✻), *Chef d'Escadron au Corps royal d'Etat-Major.*
Faulte du Puyparlier ✻, *Capitaine idem.*
La Rouvière ✻, *Capitaine idem.*
Jouffroy, *Capitaine idem.*

Professeurs militaires. Messieurs,

Administration militaire.	Raynal ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*
Topographie.	Salneuve ✻, *Capit. au corps royal d'Etat-Major.*
	Lapie, *Capitaine au Corps royal d'Etat-Major*, adjoint.
Géographie et Statistique.	Levillain ✻, *Chef d'escad. au Corps royal d'Etat-Major.*
	Michaud (J. Ch. P.) ✻, *Cap. au Corps roy. d'Etat-M.*, adj.
Fortification.	Augoyat (O ✻). *Chef de bat. au Corps royal du Génie.*
	Lahure (G.-N.) *Capit. au Corps royal d'Etat-major*, adj.
Art et Histoire militaire.	Pernety, *Capitaine au Corps royal d'Etat-Major.*
	Levret, *Capitaine au Corps royal d'Etat-Major*, adjoint.
Artillerie.	Mazé ✻, *Capitaine au Corps royal d'Artillerie.*

Professeurs civils. Messieurs,

Géométrie descriptive.	Girard ✻.	*Escrime.*	Lozès.
Dessin.	Guyot.	*Equitation.*	Choppin.
	Debacq, *Adjoint.*	*Service de santé.*	Lacroix (J. B.) ✻, *D. Chir.-Major, bréveté.*
Langues étrangères.	Gautier.	*Trésorier.*	Galizot.
	Demmler.		

SECTION III.

INTENDANCE MILITAIRE.

Ce corps, créé par ordonnance du 29 juillet 1817, est composé, conformément à celle du 10 juin 1835 :

1° D'un cadre d'activité comprenant 225 fonctionnaires, dont :

Intendans militaires.		25	225.
Sous-Intendans militaires de	1re classe 75	150	
	2e classe 75		
Adjoints à l'int. militaire de	1re classe 30	50	
	2e classe 20		

2° D'un cadre de remplacement composé des candidats ci-après :

Pour le grade	de Sous-Intendant. . 6	22.
	d'Adj. à l'Intendance. 16	

Les Intendans, Sous-Intendans et Adjoints à l'intendance militaire sont nommés par le Roi.

Les emplois, d'adjoints à l'Intendance militaire, dans le cadre d'activité, sont donnés aux officiers supérieurs et aux capitaines de toutes armes en activité et aux candidats du cadre de remplacement.

Les emplois de Sous-Intendans militaires et ceux d'Intendans militaires sont donnés à l'avancement des fonctionnaires du cadre d'activité, et aux candidats du cadre de remplacement.

Toutefois, les officiers supérieurs de l'armée ont droit au cinquième des vacances dans les emplois de Sous-Intendant militaire de première et de deuxième classe.

CADRE D'ACTIVITÉ.

Intendans militaires. Messieurs,

Bon de Joinville (G O ✻).
Bon Denniée (G O ✻).
Bon Dufour (C ✻).
Bon Rey (C ✻).
Bon Volland (G O ✻).
Dintrans (C ✻).
Barthomeuf (C ✻).
Bon Lajard (C ✻).
Cassaing (O ✻). *Maître des requêtes.*
Bon Ballyet (C ✻), *Maître des requêtes.*
Vergnes (C ✻).
Lasalle (C ✻).
Rabelleau (O ✻).
Bon d'Hervey (C ✻).
Boudon de Mony (O ✻).
Bon Thirat de St-Agnan (O ✻), *M. des req.*
Bon Boissy d'Anglas (C ✻).
Vauchelle (C ✻).
La Neuville (C ✻).
Vte de Raymond (C ✻).
Melcion d'Arc (C ✻).
Avenet de Lavigne (O ✻).
Souilhagon de Bruet (O ✻),
Jullien (A.-E.) (O ✻).
Bon Dubouchet (O ✻).

Sous-Intendans de première classe. Messieurs,

Fromentin de S-Charles (O ✻)
Wolf (O ✻).
Bénard (O ✻).
Collette (O ✻).
Cahanel, Bon de Sermet (O ✻).
Robert (G.) (O ✻).
Verdun (O ✻).
Guillabert (O ✻).
Bruguière (L. C.) (O ✻).
Lambert (O ✻).
Roux (O ✻).
Moze ✻.
D'Arnaud ✻.
Roch (G. F. A.) (O ✻).
De Launay (O ✻).
Le Roy ✻.
Gouzillon de Bellizal ✻.
Chanteau (O ✻).
Dutrochet (O ✻).
De S.-Jean *dit* Evrard (O ✻).
Joinville (L-G-Ferd) (O ✻)
Dupleix (Valentin) (O ✻).
Bon Weyler de Navas (O ✻).
Carles (O ✻).
Armand ✻.
Guiroye (O ✻).
Thiesset ✻.
Pellot ✻.
Charpentier ✻.
Chuffart (O ✻).
Graëb (O ✻).
Pichault de la Martinière (A.-C.) ✻.

Berlié (O ✻).
Morisot (O ✻).
Sainte-Chapelle ✻.
Dagnan (O ✻).
Lacombe (O ✻).
Auber ✻.
Behaghel ✻.
Duché de Gurgy (O ✻).
Lair ✻.
Turcas (O ✻).
Maquart (O ✻).
Mure ✻.
Baumes ✻.
De Rolland de Sillans ✻.
Roch (Hip.) ✻.
Gibotet ✻.
Lambert des Cilleuls ✻.
Frosté ✻.
Blanquart de Bailleul (O ✻).
De Ribeaux ✻.
Bouaissier de Bernouis ✻.
Dillon ✻.
Dolisie (O ✻).
Bourgeois (H. G.) ✻.
Joinville (V.) ✻.
Vauthier (O ✻).
De Bunault de Monbrun ✻.
Orville (O ✻).
Genty (O ✻), *Cons. d'Etat.*
Barbier ✻.
Appert (O ✻).
Weis ✻.
Fouet ✻.
Millet (O ✻).
Revel ✻.
Bellot de Kergorre ✻.
De Limoges ✻.
Larréguy ✻.
Dulcis (O ✻).
Dubois (J.-B.) (O ✻).
Evain ✻.

Sous-Intendans de deuxième classe. Messieurs,

De Gouyon de Beaucorps ✻.
Pélissier ✻.
Bon Penguilly L'Haridon ✻.
Feuillet (O ✻).
De Grave ✻.
Fabre ✻.
Pascot de Latouche ✻.
Duplantier (O ✻).
Mortier ✻.
Defarge ✻.
Doni (C. M. F.) ✻.
Marchant (H.-J.-D.) ✻.
Jolly ✻.
De Narp ✻.
Doni (A.-C.-L) ✻.
Lyautey ✻.
Engelmann ✻.
Leclerc ✻.
Jeltsch ✻.
Floret ✻.
Gosse de Serlay ✻.
De Loyac ✻.
Belle ✻.
Lacour (O ✻).
Rubin de Méribel ✻.
Segonne ✻.
Chaudru de Raynal ✻.
De Carlotty ✻.
Demouy ✻.
Lasserre ✻.
Journès ✻.
Marchant de la Ribellerie ✻.
Merle ✻.
Bureau ✻.
Blanquefort ✻.
Brady ✻.
Frossard ✻.
De Rostang (O ✻).
D'Haugeranville (O ✻).
Bourgeois (C. S.) ✻.
Foubert de Bizy (O ✻).
Bonnetty.
La Selve ✻.
Marchand-Martellière ✻.
Deshaies de Montigny ✻.
Verne (O ✻).
Navier (O ✻).
Villain Saint-Hilaire ✻.
Haussmann ✻.
Imbert de Saint-Brice ✻.
Dubois (A.-J.) ✻.
Vaissière de St.-Martin Valogne ✻.
Cigliutti ✻.
Lapique ✻.
Jogan ✻.
De Fallois.
Mazoïer.
Pontbriant ✻.
Reneufve (O ✻).
Carmignac ✻.
Lefébure ✻.
Prunières ✻.
Castanier ✻.
Laperrière ✻.
Thomas.
Préat ✻.
Viriville.
Lonclas.
Segrestan ✻.
De Lafitte (A.) ✻.
De Tarlé (O ✻)
Paquin ✻.

Adjoints de première classe à l'Intendance militaire. Messieurs,

Largillierre ✻.
Leflo de Branho.
De Bréa ✻.
Bouyn ✻.
Barault.
Viallet.
Dupont ✻.
Amade.
Barbier-Deshayeux *dit* Duquily
Worms de Romilly ✻.
De Cambis Alais ✻.
Codron.
Poinchevalle ✻.
Odossaint.
Escher ✻.
De Lafitte ✻.
Fournier ✻.
Echemann.
Mulzter (O ✻).
Dalpuget (O ✻).
Hautz ✻.
Sicard ✻.
Cachelou-Desjardins ✻.
Rothé ✻.
Plumancy (O ✻).
Drémaux ✻.
Junck ✻
Donop ✻.
Villemain ✻.
Vertel ✻.

Adjoints de deuxième classe à l'Intendance militaire. Messieurs,

Tresvaux de la Garenne.	Cicille.	Loppin de Gémeaux.
Gaillard.	Dufour (F. L.) ✻.	Denoël ✻.
West.	Bazire ✻.	Desrayaud.
Delaroche ✻.	Dubard (O ✻).	Angot.
Cetty.	Souham.	Rolland ✻.
Cerfberr ✻.	Dufour (R. B.)	Darricau ✻.
Viteau ✻.	Grimm ✻.	

CADRE DE REMPLACEMENT

Créé pour l'Intendance Militaire, par l'ordonnance du 11 *décembre* 1830.

Aux termes de l'article 10 de l'ordonnance du 11 décembre 1830, les fonctionnaires compris dans le cadre de remplacement portent la même dénomination que les membres du cadre d'activité, c'est-à-dire le titre de l'emploi dont ils sont candidats.

Candidats pour l'emploi de Sous-Intendant militaire dans le cadre d'activité.

Fonctionnaire de l'Intendance militaire.

M. Lelorrain, *Sous-Intendant militaire*, en non-activité.

Fonctionnaire de l'Inspection aux revues.

M. Peyrusse, *Sous-Inspecteur aux revues de* 3e *classe*, sans traitement.

Fonctionnaires du Commissariat des guerres. *Messieurs*,

Cheronnet,	*Commissaire des guerres de* 2e *classe*,	en réforme.
Blanchard,	*idem*,	idem.
De Riancey,	*idem*,	idem.
Bonnard,	*idem*,	idem.

Candidats pour l'emploi de Sous-Intendant militaire adjoint dans le cadre d'activité. Messieurs,

Demeulle,	*Adjoint titulaire aux Commissaires des guerres*,	en réforme.
Vallade,	*idem*,	idem.
Balland,	*idem*,	idem.
Stupffel,	*idem*,	idem.
Fouqueau de Pussy,	*idem*,	idem.
Maurat,	*idem*,	idem.
Saivres,	*idem*,	idem.
Seriziat,	*idem*,	sans traitement.
Puissant,	*idem*,	idem.
Tinel,	*idem*,	idem.
Duplessis Pégasse,	*Adjoint à l'Intendance milit.*	en réforme.
Bisteghi,	*S.-Insp. au serv. étr., adm. à concourir comme adj.*,	sans traitement.
Lugol,	*Adjoint provisoire aux Commissaires des guerres*,	idem.
Georget La Chesnay ✻,	*idem*,	idem.
Hanriot,	*idem*,	idem.
Barbier,	*idem*,	idem.

SECTION IV.

OFFICIERS GÉNÉRAUX ET SUPÉRIEURS

PLACÉS AUPRÈS DE LL. MM. ET DE LL. AA. RR.

Auprès du Roi. Messieurs,

Bon Atthalin (G O ✻), *Pair de Fr.* Mar^al^-de-c. du Génie,
Vte de Rumigny (G O ✻), Maréchal-de-c. d'infant.
Cte d'Houdetot (C ✻), Maréchal-de-camp,
Bon Berthois (C ✻), Colonel du Génie,
Cte de La Rochefoucauld (J.) (O ✻), Lieut.-Colonel d'Etat-Major,
Heymès (G O ✻), Maréchal-de-camp,
Dumas (O ✻), Chef d'escadron d'Etat-Major,
Cte Durosnel (G ✻), Lieut.-général en retraite,
Duc de Choiseul (G ✻), *Pair de Fr.* Lieut.-gén. en ret.
Bon Delort (G ✻), Lieut.-général.
Bon Bernard (G O ✻), *Pair de Fr.* Lieut.-g. du Génie,
Bon Gourgaud (G O ✻), Lieut.-gén. d'Artillerie,

} *Aides-de-camp titulaires du Roi.*

Vte Rohan-Chabot (C ✻), Mar.-de-camp, *Aide-de-camp honor. du Roi.*

Officiers d'Ordonnance. Messieurs,

De Lasalle ✻, *Cap. au Corps roy. d'Etat M.*
De Perthuis ✻, *idem.*
Mortier de Trévise ✻, *idem.*
Thiéry ✻, *Capitaine d'artillerie.*
Liadière ✻, *Capitaine du Génie.*
Duhesme ✻, *Capitaine de cavalerie.*
Delarue ✻, *Capitaine de cavalerie.*
Berthier (Paul) ✻, *Capitaine de cavalerie.*
Bilfeld (O ✻), *Chef de bataillon.*
Boerio (O ✻), *idem.*

Auprès de la Reine.

M. le Cte de Montesquiou (Anat.) (G O ✻), Mar.-de-c., *Chev. d'honneur.*

Auprès du Prince Royal. Messieurs,

Chev. Baudrand (G ✻), Lieut.-gén. du Génie,
Bon Marbot (G O ✻), Mar.-de-camp de cavalerie,
Gérard (Louis) ✻, Lieut.-Colonel d'Etat-Major,

} *Aides-de-camp.*

Officiers d'Ordonnance. Messieurs,

De Montguyon ✻, *Ch. d'esc. d'Et.-Maj.*
Duc d'Elchingen ✻, *Capit. de cavalerie.*
De Chabaud-Latour ✻, *Capit. du Génie.*
Bertin de Vaux ✻, *Capit. de cavalerie.*

Commandans et Adjudans des Palais royaux. Messieurs,

De Castres (O ✻), Colonel d'infanterie, *Commandant aux Tuileries.*
Saint-Yon ✻, Capitaine de cavalerie, *Adjudant du palais de Saint-Cloud.*
Bizot ✻, Capitaine de cavalerie, *Adjudant du château de Neuilly.*
Cheret ✻, Lieutenant de cavalerie, *Adjudant des Tuileries.*

Auprès de S. A. R. la Princesse Adélaïde, Madame.

M. de Chastellux (Alf.) (O ✻), Chef d'escadr. d'Et.-Maj., *Chev. d'honneur.*

Auprès de S. A. R. le Duc de Nemours.

M. le Cte de Colbert (G ✻), Lieutenant-général, *Aide-de-camp.*
M. Boyer (C ✻), Colonel de cavalerie, *Aide-de-camp.*

SECTION V.

ÉTATS-MAJORS DES DIVISIONS MILITAIRES.

PREMIÈRE DIVISION MILITAIRE. — *Paris, rue de Lille*, n. 1.

Composée des départemens de la Seine, de Seine-et-Oise, de l'Aisne, de Seine-et-Marne, de l'Oise, du Loiret et d'Eure-et-Loir.

M. le Cte PAJOL (G ✻), Pair de France, Lieut.-gén, *Command. la 1re Division militaire.*

ÉTAT-MAJOR.

M. Aupick (C ✻), Colonel, *Chef d'Etat-Major.*

Attachés à l'État-Major de la Division. Messieurs,

Morin (O ✻), De Viterne (O ✻), — *Lieut.-Colon.*

Bain-Boudonville (O ✻), Bord (O ✻), Mévil (O ✻), Tugnot de Lanoye (O ✻), Brès (O ✻), Rolin (O ✻), — *Chefs d'escad.*

Taillepied de la Garenne (O ✻), Roche ✻, Drumond de Melfort ✻, Leroux (A. T.) (O ✻), De Salles (O ✻), Romeuf ✻, Morlot de Wengy ✻, Louis-Devilliers ✻, — *Capit.*

Commandans les brigades d'infanterie et de cavalerie.

M. le Bon de Lascours (C ✻), *Maréchal-de-camp.*
M. Rufin de Bouglon, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. le Vte de Rumigny (G O ✻), *Mar.-de-c., Aide-de-camp du Roi.*
M. De Sailly (H. J.) ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Rullière (C ✻), *Maréchal-de-camp.*
M. de Crény ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. le Mis de Faudoas (C ✻), *Maréchal-de-camp.*
M. Margadel ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

N. . . . . Col. *Directeur de l'Artillerie*, à Paris.
M. le Bon Jules Paulin (C ✻), Col. *Direct. des fortifications*, à Paris.

Intendant et Sous-Intendans militaires de la 1re Division militaire, résidans à Paris.

M. le Bon Boissy-d'Anglas (C ✻), *Intendant militaire*, à l'Intendance, rue de Verneuil, n. 58.

Sous-Intendans militaires. Messieurs,

Chuffart (O ✻). *de 1re classe.*
Turcas (O ✻), *idem*, rue du Helder, n. 17.
Bouaissier de Bernouis ✻, rue de Lille.
Joinville (Victor) ✻, *idem*, rue de Lille, n. 77 *bis.*
Vauthier (O ✻), *idem.*
Mortier ✻, *de 2e classe.*
De Raynal ✻, *idem.*
Cerfberr ✻, *Adjoint de 2e classe.*

Service de santé de la 1re division militaire, à Paris.

M. Haren (O ✻), *Médecin principal.*
M. Choquet D. M. (O ✻), *Chirurgien principal.*

SUBDIVISIONS DE LA PREMIÈRE DIVISION MILITAIRE.

Place de Paris. — Etat-Major. (*Place Vendôme*, n. 1.)

PREMIÈRE SUBDIVISION.

M. le Bon DARRIULE (G O ✻), Lieutenant-général, *Commandant le département de la Seine et la Place de Paris.*

M. Baret de Rouvray ✻, *Capit.*, *Aide-de-camp.*

Officiers du Corps royal d'Etat-Major. Messieurs,

Perrot (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*
Delmotte (O ✻), *Chef d'escadron.*
De Tessières (O ✻), *idem.*
Aigoin de Falguerolle (O ✻), *idem.*
Tatareau ✻, *idem*,
Domergue ✻,
Desplan ✻, } *Capit.*

Chabord ✻,
Gambier ✻,
Courtois d'Hurbal ✻,
Fontane ✻,
De Loverdo,
Blondel ✻,
Pissis. } *Capit.*

Dépôt de Recrutement du département de la Seine, place du Panthéon, n. 2.

Engagemens volontaires, les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine.

M. Gibassier (O ✻), *Chef de bataillon de recrutement.*

HOPITAL MILITAIRE DE PERFECTIONNEMENT, *à Paris.*

M. Vauthier (O ✻), *Sous-Intendant militaire*, chargé de la police.

Service du Culte.

MM. Rey et Larraz, *Aumôniers*, au Val-de-Grâce.

Service de santé.

Médecins. Messieurs,

Gasc ✻, *Médecin principal*, 1er *Professeur*, à l'Hôpital.
Alquier ✻, *D. Médecin ordinaire*, 2e *Professeur.*
Broussais (M. C.), *D.* 1er *Médecin adjoint aux Professeurs.*
Lévy (M.), *D.* 2e *Médecin adjoint aux Professeurs.*

Chirurgiens. Messieurs,

Gama (O ✻), *D. Chirurgien principal*, 1er *Professeur*, au Val-de-Grâce.
Jourdan, *D. Chirurgien Major*, 2e *Professeur.*
Desruelles ✻, *D. Chirurgien Major*, 1er *Démonstrateur.*
Sedillot, *D. Chirurgien Major*, 2e *Démonstrateur.*
Larrey (F. H.), }
Chastanier, } *Aides-Majors.*

Pharmaciens. Messieurs,

Brault ✻, *Pharmacien principal*, 1er *Professeur.*
Thiriaux ✻, *Pharmacien-Major*, 2e *Professeur.*
André, *Pharmacien Aide-Major, Démonstrateur.*
Dédé,
Quenot, } *Aides-Majors.*

Officiers d'Administration. Messieurs.

Versial, *Officier principal d'administration*, au Val-de-Grâce.

Burnet, *Adjudant de première classe*,
Murville jeune, *idem*,
Blondel, *idem*,
} au Val-de-Grâce.

M. de Lawoestine (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de Seine-et-Oise*, à Versailles.

M. Isnard ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Bouckholtz (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant une brigade d'infanterie*, à Versailles.

M. d'Allonville, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Roch (Auguste) (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Versailles.
M. de Launay (O ✻), *idem*, ibidem.
M. Behaghel ✻, *idem*, ibidem.
M. Dolisie (O ✻), *idem*, ibidem.
M. Lair ✻, *idem*, ibidem.

M. le Chev. Wathiez (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de Seine-et-Marne*, à Melun.

M. De Boulancy, Capitaine, *Aide-de-Camp.*

M. Dillon ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Melun.
M. Lambert (O ✻), *idem de 1re classe*, à Meaux.
M. Feuillet (O ✻), *idem de 2e classe*, à Fontainebleau.

M. le Bon Galbois (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Aisne*, à Laon.

M. Sezille de Biarre ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. de Cambis-Alais ✻, *Adjoint de 1re classe*, à Laon.
M. Brady ✻, *Sous-Intendant de 2e classe*, à La Fère.

M. Blanquefort (C ✻), Mar.-de-camp, *Commandant le département de l'Oise*, à Beauvais.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Barbier ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Beauvais.
M. de Grave ✻, *idem de 2e classe*, à Compiègne.

M. Marion (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant l'Ecole royale d'Artillerie*, à La Fère.
M. Vivien de Châteaubrun (O ✻), Col. *Directeur d'Artill.* ibidem.
M. Duhoux de Grandcourt Chef de bat. *Lieutenant de Roi*, ibidem.
M. le Vte de Liniers ✻, Chef de bat. *Lieutenant de Roi*, à Soissons.
M. le Bon Bron (C ✻), Colonel, *Directeur du Génie*, ibidem.

M. le Cte d'Astorg (E.) (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département d'Eure-et-Loir*, à Chartres.

M. Leprince (O ✻), Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Marchand-Martellière ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Chartres.

M. le Bon Petiet (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Loiret*, à Orléans.

M. Laforcade ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. de Rostang (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Orléans.

DEUXIÈME DIVISION. — *Châlons.*

Composée des départemens des Ardennes, de la Meuse et de la Marne.

M. le Cte D'ALTON (G O ✻), Lieutenant-général, *Commandant la 2e Division militaire*, à Châlons-sur-Marne.

M. Gaullier (O ✻), Chef d'escadron, *Aide-de-camp.*

M. Waille (O ✻), Lieut.-Colonel, *Chef de l'Etat-Major.*
M. Kieffer (O ✻), *Chef d'escadron.*
M. Philippe ✻, *Capitaine.*
M. Durand ✻, *idem.*

M. Baudon de Mony (O ✻), *Intendant militaire.*

M. Fantin des Odoards (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Marne*, à Châlons.

M. Michon de Vougy ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Gibotet ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*
M. Cicille, *Adjoint de 2e classe.*

M. Lacour (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département des Ardennes*, à Mézières.

M. Le Duchat, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Pichault de la Martinière (A. C.) ✻, *S.-Intend. milit. de 1re classe*, à Mézières.
M. Fouet ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Sedan.
M. Villemain ✻, *Adjoint de 1re classe*, à Givet.

M. le Bon Simoneau (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Meuse*, à Verdun.

N. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Rubin de Méribel ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*
M. Gosse de Serlay ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Bar-le-Duc.
M. Largillierre ✻, *Adjoint de 1re classe*, à Stenay.

TROISIÈME DIVISION. — *Metz.*

Composée des départemens de la Moselle, de la Meurthe et des Vosges.

M. le Bon JACQUINOT (G O ✻), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Metz.

M. Michel ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Fontaine de Cramayel (C ✻), Colonel, *Chef de l'Etat-Major.*
M. Toussaint (O ✻), *Chef d'escadron.*
M. Rivière ✻,
M. Deshayes ✻,
M. Jacquin ✻,
M. Husson de Prailly,
} *Capitaines.*

M. le Bon Dufour (C ✻), *Intendant militaire.*

M. Roussel (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Moselle*, à Metz.

M. Lemouton de Boisdeffre, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Roux (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Metz.
M. Lacombe (O ✻), *idem de 1re classe*, à Metz.
M. Navier (O ✻), *idem de 2e classe*, à Metz.
M. Desrayaud, *Adjoint de 2e classe*, à Metz.
M. Carmignac, *idem de 2e classe*, à Thionville.
M. Imbert de Saint-Brice ✻, *idem*, à Sarreguemines.

M. le Bon Villatte (C ✻), Maréch.-de-camp, *Commandant les départ. de la Meurthe et des Vosges*, à Nancy.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. de Narp ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Nancy.
M. Hautz ✻, *Adjoint de 1re classe*, à Nancy.
M. Lapique ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Epinal.
M. Lefébure ✻, *idem*, à Lunéville.

QUATRIÈME DIVISION. — *Tours.*

Composée des départemens d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, de la Vienne, de la Mayenne et de la Sarthe.

M. le Cte Ornano (G O ✻), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Tours.

M. Duportal ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. d'Aure (O ✻), Colonel, *Chef d'Etat-Major.*
M. Destabenrath (O ✻), *Chef d'escadron.*
M. de Tilly (O ✻), } *Capitaines.*
M. Fournier de Trélo ✻, }

M. le Bon Thirat de St.-Agnan (O ✻), *Intendant militaire.*

M. Lalande (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département d'Indre-et-Loire*, à Tours.

M. Leblanc de Prébois (L. F.) ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Guillabert (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*
M. Marchant de la Ribellerie ✻, *idem de 2e classe.*
M. Delaroche ✻, *Adjoint de 2e classe.*

M. Canuet (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Vienne*, à Poitiers.

M. Devaux ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Millet (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Poitiers.

M. Duvivier (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Mayenne*, à Laval.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Reneufve ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*

M. Ocher de Beaupré (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de Loir-et-Cher*, à Blois.

M. Lhuillier, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Graëb (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*

M. Rogé (C ✻) Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Sarthe*, au Mans.

M. Lombard, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Haussmann ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*

CINQUIÈME DIVISION. — *Strasbourg.*

Composée des départemens des Haut et Bas-Rhin.

M. le Bon Buchet (G O ✻), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Strasbourg.

M. Beauquet ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Poirot (O ✻), Colonel, *Chef de l'Etat-Major.*
M. Harbelot (O ✻), *Chef d'escadron.*
M. Neuville ✻, *idem.*
M. Riston ✻,
M. de Laporte ✻,
M. Laurent,
M. Petitgrand ✻,
} *Capitaines.*

M. Vauchelle (C ✻), *Intendant militaire.*

M. Mangin (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Bas-Rhin*, à Strasbourg.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Wolf (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*
M Engelmann ✻, *idem de 2e classe.*
M. Deshaies de Montigny ✻, *idem.*
M. de Cetty, *Adjoint de 2e classe.*
M. Dalpuget (O ✻), *Adjoint de 1re classe*, à Haguenau.

M. le Bon Meyer de Schauensée (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Haut-Rhin*, à Colmar.

M. Sers ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. de Fallois ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*
M. Floret ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Belfort.

SIXIÈME DIVISION. — *Besançon.*

Composée des départemens du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône.

M. le Bon Billard (G O ✻), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Besançon.

M. Guérin ✻, Chef d'escadron, *Aide-de-camp.*

M. Paris (O ✻), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Compagny ✻, *Chef d'escadron.*
M. Charlon ✻,
M. Coynart,
} *Capitaines.*

M. Cassaing (O ✻), *Intendant militaire.*

M. de Verdière (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Doubs*, à Besançon.

M. Lizet ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Charpentier ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*
M. Dufour (Fr.-Laz.) ✻, *Adjoint de 2e classe.*

M. le Cte de Ligniville (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Jura*, à Lons-le-Saulnier.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Bureau ✻, *Sous-Intendant milit. de 2e classe.*

M. le Bon Rapatel (A.) (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Haute-Saône*, à Vesoul.

M. . . . . Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Jeltsch ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*

SEPTIÈME DIVISION. — *Lyon.*

Composée des départemens du Rhône, de l'Isère, de la Loire, de la Drôme, des H.-Alpes et de l'Ain.

M. le Bon Aymard (G O ✻), Lieut.-gén., *Command. la Divis.*, à Lyon.

M. Tailhade ✻, Capitaine,
M. Thévenin de Tanlay, Capitaine, } *Aides-de-camp.*

M. Dupouey ✻, *Lieutenant-Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Escoffon ✻, *Chef d'escadron.*
M. Descrivieux (O ✻), *idem.*

M. de Parseval (O ✻),
M. Bourguignon ✻,
M. Toscan du Terrail (O ✻),
M. de Faultrier, } *Capitaines.*

M. le Bon Lajard (C ✻), *Intendant militaire.*

M. de Saint-Michel (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant les départemens du Rhône et de l'Ain, et une brigade d'infanterie*, à Lyon.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Foucher (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant une brigade d'infanterie*, à Lyon.

M. Nesmes-Desmarest ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Morisot ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*
M. Frosté ✻, *idem de 1re classe.*
M. Verne (O ✻) *idem de 2e classe.*
M. Denoël ✻, *adjoint de 2e classe.*
M. Demony ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Bourg.

M. Marbot (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant les départemens de l'Isère et des Hautes-Alpes*, à Grenoble.

M. Tribert ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Doni (C. M. F.) ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Grenoble.
M. Marchant (H.) ✻, *idem*, à Vienne.
M. de Pontbriant ✻, *idem*, à Gap.

M. . . . . Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Loire*, à Montbrison.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. de Lapérière ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*

M. le Bon Rossetti (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Drôme*, à Valence.

M. de Franconière ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Dulcis (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*

HUITIÈME DIVISION. — *Marseille.*

Composée des départemens des B.-Alpes, de Vaucluse, des B.-du-Rhône et du Var.

M. le Vte Sébastiani (Tiburce) (G O ✻), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Marseille.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Menard (O ✻), *Colonel, Chef de l'État-Major.*

M. Suin ✻, *Chef d'escadron.*

M. Gougeon ✻,
M. Ardouin ✻,
M. Bernier-Maligny ✻, } *Capitaines.*

M. le Bon Rey (C ✻), *Intendant militaire.*

M. le Bon Delaporte (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département des Bouches-du-Rhône*, à Marseille.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Dutrochet ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*

M. de Sillans ✻, *idem de 1re classe.*

M. Dubard (O ✻), *Adjoint de 2e classe.*

M. Canavas, *dit* Saint-Amand (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de Vaucluse*, à Avignon.

M. Gouraud, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Fabre ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*

M. le Bon Beurmann (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Var*, à Toulon.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Appert ✻, *Sous-Intendant de 1re classe*, à Toulon.

M. Viriville, *idem de 2e classe.*

M. Bazire ✻, *Adjoint de 2e classe.*

M. Codron, *Adjoint de 1re classe*, à Draguignan.

M. . . . . Maréchal-de-camp, *Commandant le département des Basses-Alpes*, à Digne.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Vertel ✻, *Adjoint de 1re classe.*

NEUVIÈME DIVISION. — *Montpellier.*

Composée des départ. de l'Ardèche, du Gard, de la Lozère, de l'Hérault et de l'Aveyron.

M. le Bon Durrieu (G O ✻), Lieut.-gén., *Commandant la Division*, à Montpellier.

M. Nivière (O ✻). Chef d'escadron.
M. Liron d'Airoles (M. L. A.) ✻, Capitaine, } *Aides-de-camp*

M. Dubaret de Limé (O ✻), Colonel, *Chef de l'Etat-Major.*
M. Canonne (O ✻), *Chef d'escadron.*
M. Escanyé ✻, M. Doumet ✻, M. Benoît (P.-M.-N.), } *Capitaines.*

M. Souilhagon de Bruet (O ✻), *Intendant militaire.*

M. le Cte de Colbert (Alphonse) (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Hérault*, à Montpellier.
M. . . . . *Aide-de-camp.*
M. Mure ✻, *Sous-Intendant milit. de 1re classe.*
M. Frossard, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*
M. Angot, *Adjoint de 2e classe.*

M. de Thilorier (C ✻). Maréchal-de-camp, *Commandant les départemens de l'Aveyron et de la Lozère*, à Rhodez.
M. . . . . *Aide-de-camp.*
M. Barbier-Deshayeux, *dit* Duquily, *Adjoint de 1re classe.*
M. Echemann, *Adjoint de 1re classe*, à Mende.

M. le Bon Feuchères (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant les départemens de l'Ardèche et du Gard*, à Nîmes.
M. . . . . *Aide-de-camp.*
M. de Bréa ✻, *Adjoint à l'Intendance militaire de 1re classe*, à Privas.
M. Cigliutti ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Nîmes.
M. Journès ✻, *idem*, ibidem.

DIXIÈME DIVISION. — *Toulouse.*

Composée des départemens de la Haute-Garonne, de Tarn-et-Garonne, du Tarn, et du Lot.

M. le Cte Gentil Saint-Alphonse (G O ✻), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Toulouse.
M. Charcellay ✻, Chef d'escadron, M. Bonnecaze, Capitaine, } *Aides de-camp.*
M. Leroy (C ✻), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. De Sailly ✻, *Chef d'escadron.*
M. Clausade ✻, M. Medous, } *Capitaines.*

M. Vergnes (C ✻), *Intendant militaire.*

M. . . . . Maréchal-de-camp, *Commandant les départemens de la Haute-Garonne et du Tarn*, à Toulouse.
M. Bonnecaze ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. Verdun (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*
M. Blanquefort ✻, *idem de 2e classe.*
M. Souham, *Adjoint de 2e classe.*
M. Amade, *Adjoint de 1re classe*, à Albi.

M. Sourd (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de Tarn-et-Garonne*, à Montauban.
M. . . . . *Aide-de-camp.*
M. Lafitte (Hte) ✻, *Adjoint de 1re classe.*

M. . . . . Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Lot*, à Cahors.
M. . . . . *Aide-de-camp.*
M. Lambert des Cilleuls ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*

ONZIÈME DIVISION. — *Bordeaux.*

Composée des départemens de la Gironde, de la Charente, de la Charente-Inférieure, de la Dordogne, de Lot-et-Garonne.

M. le Bon JANIN (G O ✻), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Bordeaux.

M. Lecacheux (O ✻), Chef d'escadron, *Aide-de-camp.*

M. Carvalho (O ✻), *Colonel*, *Chef de l'Etat-Major.*
M. Lejeune (O ✻), *Chef d'escadron.*
M. Saladin ✻,
M. Pralas de Rosières, } *Capitaines.*
M. Joubert ✻,

M. Dintrans (C ✻), *Intendant militaire.*

M. Carbonel (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Gironde*, à Bordeaux.

M. Miollis ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Bruguière (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*
M. Vaissière de St.-Martin ✻, *idem de 2e classe.*
M. Darricau ✻, *Adjoint de 2e classe.*

M. Fourier d'Hincourt (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant les départ. de la Charente et de la Charente-Inférieure*, à La Rochelle.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Larreguy ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Angoulême.
M. Weis ✻, *idem de 1re classe*, à La Rochelle.

M. Lamarre (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Dordogne*, à Périgueux.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Jogan ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Périgueux.

M. Séganville (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de Lot-et-Garonne*, à Agen.

M. Percy ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Barault, *Adjoint de 1re classe*, à Agen.

DOUZIÈME DIVISION. — *Nantes.*

Composée des départemens de la Loire-Inférieure, des Deux-Sèvres, de la Vendée et de Maine-et-Loire.

M. le Cte D'ERLON (G ✻), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Nantes.

M. Gottschick (O ✻), Chef d'escadron, *Aide-de-camp.*

M. de Bréa (O ✻), *Colonel*, *Chef de l'Etat-Major.*
M. Michaud ✻, *Chef d'escadron.*
M. Fauchier (O ✻),
M. Novion ✻,
M. Gaulard-Desaudray ✻, } *Capitaines.*
M. Pinel,

M. Rabelleau (O ✻), *Intendant militaire.*

M. Simon-Lorière (O ✻), Colonel, *Commandant le département de la Loire-Inférieure.*

M. Collette (O ✻). *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*
M. Bellot de Kergorre ✻, *idem de 1re classe.*
M. Viteau ✻, *Adjoint de 2e classe.*

M le Bon de Bellair (G O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département des Deux-Sèvres*, à Niort.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Merle (F.) ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*

M. Gemeau (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Vendée*, à Bourbon-Vendée.

M Rocher ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Donop ✻, *Adjoint de 1re classe*, à Bourbon-Vendée.

M. le Bon Ordener (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de Maine-et-Loire*, à Angers.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. de Bunault de Monbrun ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Angers.
M. Bourgeois (Charles) ✻, *idem de 2e classe*, à Saumur.

TREIZIÈME DIVISION. — *Rennes.*

Composée des départemens d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord, du Finistère et du Morbihan.

M. le Bn Bigarré (G O ✻), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Rennes.

M. Lopez (O ✻), Chef d'escadron, *Aide-de-camp.*

M. Le Chartier de la Varignière (O ✻), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Baymé ✻, *Chef d'escadron.*
M. Bellanger ✻,
M. Auger ✻,
M. Jardot,
} *Capitaines.*

M. Barthomeuf (C ✻), *Intendant militaire.*

M. Tardieu de St.-Aubanet (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département d'Ille-et-Vilaine*, à Rennes.

M. Floyd ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. de Guiroye (O ✻). *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Rennes.
M. Bouyn. *Adjoint de 1re classe*, à Rennes.
M. Dremaux ✻, *idem.* ibidem.

M. Léridant (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Morbihan*, à Vannes.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M le Bon L'Haridon ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Lorient.
M. Multzer (O ✻). *Adjoint de 1re classe*, à Vannes.
M. Odossaint, *Adjoint de 1re classe*, à Belle-Isle.

M. Janin (Fulgence) (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Finistère*, à Brest.

M. Chedeville ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Maquart (O ✻), *Sous-Intendant militaire de* 1re *classe*, à Brest.
M. Paquin ✻, *Sous-Intendant militaire de* 2e *classe*, à Quimper.

M. Desargus (O ✻), Colonel, *Commandant le département des Côtes-du-Nord*, à Saint-Brieuc.

M. Gouzillon de Bellizal (O ✻), *Sous-Intendant militaire de* 1re *classe.*

QUATORZIÈME DIVISION. — *Rouen.*

Composée des départemens de la Seine-Inférieure, de l'Eure, de la Manche, du Calvados et de l'Orne.

M. le Bon Teste (G O ✻), Lieut.-gén., *Command. la Div.*, à Rouen.

M. Mangon de Lalande ✻, Capitaine, } *Aides-de-camp.*
M. Morin, Capitaine, }

M. de Gaja (O ✻), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Hocédé (O ✻), *Chef d'escadron.*
M. Rogier ✻, *Capitaine.*
M. Dreuilles, *idem.*

M. le Bon d'Hervey (C ✻), *Intendant militaire.*

M. Lamare (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Seine-Inférieure*, à Rouen.

M. Brousseau ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. de Sermet (O ✻), *Sous-Intendant militaire de* 1re *classe*, à Rouen.
M. Baumes ✻, *idem*, ibidem.
M. Gaillard, *Adjoint de* 2e *classe*, ibidem.
M. de Tarlé (O ✻), *Sous-Intendant milit. de* 2e *classe*, au Havre.

M. Corbet (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Calvados*, à Caen.

M. Corbet ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Dupleix (O ✻), *Sous-Intendant militaire de* 1re *classe.*

M. Meslin (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Manche*, à Saint-Lô.

M. Lion, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Moze ✻, *Sous-Intendant militaire de* 1re *classe*, à Saint-Lô.
M. Escher ✻, *Adjoint de* 1re *classe*, à Cherbourg.

M. Ruelle (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Eure*, à Evreux.

M. Manpon ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Limoges ✻, *Sous-Intendant militaire de* 1re *classe*, à Evreux.
M Viallet, *Adjoint de* 1re *classe*, à Vernon.

M. le Bon Wimpffen (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Orne*, à Alençon.

M. Dupons ✻, Capitaine, *Aide-de-camp*,

M. Auber ✻, *Sous-Inteedant militaire de* 1re *classe.*

QUINZIÈME DIVISION. — *Bourges.*

Composée des départemens du Cher, de l'Indre, de la Creuse, de la Nièvre et de la Haute-Vienne.

M. le Bon PETIT (G O ✻), Lieut.-général, *Commandant la Division et le département du Cher*, à Bourges.

M. Serva ✻, Chef d'escadron, } *Aides-de-camp.*
M. Ferris ✻, Capitaine, }

M. Richard de Tussac (O ✻), *Lieutenant-Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Chupiet (O ✻), *Chef d'escadron.*
M. Bracquehaye ✻, *Capitaine.*
M. Dehon, *idem.*

M. Le Roy ✻, *Sous-Int. milit. de 1re classe, faisant fonct. d'Intend.*

M. De Latouche ✻, *Sous-Intendant milit. de 2e classe.*
M. Dufour (René-Bernard), *Adjoint de 2e classe.*

M. . . . . Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Indre*, à Châteauroux.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Lonclas, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*

M. le Cte Astorg (A.) (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Nièvre*, à Nevers.

M. . . . . Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Doni (A. C. L.) ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*

M. de Trobriand (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant les départemens de la Haute-Vienne et de la Creuse*, à Limoges.

M. Carenet ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Thomas, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*
M. Cachelou-Desjardins ✻, *Adjoint de 1re classe*, à Guéret.

SEIZIÈME DIVISION. — *Lille.*

Composée des départemens du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

M. le Cte CORBINEAU (G ✻), Lieut.-gén. *Comm. la Division*, à Lille.

M. Copineau ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. de Varaigne (O ✻), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Cabour-Duhay (O ✻), *Chef d'escadron.*
M. Richard (G.) ✻,
M. Bernard (J. F.) ✻,
M. Delattre ✻,
M. Liron d'Airoles (X. L P.) ✻, } *Capitaines.*

M. Lasalle (C ✻), *Intendant militaire.*

M. Benard (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*
M. Defarge ✻, *idem de 2e classe.*
M. Rolland ✻, *Adjoint de 2e classe.*

M. le Vte Gaultier de Rigny (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Nord et une brigade de cavalerie*, à Lille.

M. Poulle ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. . . . . Maréchal-de-camp, *Commandant une brigade d'infanterie*, à Lille.

M. . . . . Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. le Cte de Mornay (C ✻), Maréchal-de-camp, *commandant une brigade de cavalerie*, à Lille.

M. Rabou, Lieutenant, *Aide-de-camp.*

M. Sainte-Chapelle ✻. *Sous-Intendant milit. de* 1re *classe*, à Cambrai.
M. Armand ✻, *idem de* 1re *classe*, à Maubeuge.
M. Orville (O ✻), *idem de* 1re *classe*, à Valenciennes.
M. Dubois (Aug.) ✻, *idem de* 2e *classe*, à Douai.
M. Laselve ✻, *idem de* 2e *classe*, à Dunkerque.

M. Létang (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Pas-de-Calais*, à Arras.

M. Taisson, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Bourgeois (Hte) ✻, *Sous-Intendant militaire de* 1re *classe.*
M. Blanquart de Bailleul (O ✻), *idem*
M. Foubert de Bizy (O ✻), *idem de* 2e *classe*, à St.-Omer.

M. Varlet (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Somme*, à Amiens.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Roch (Hipp.) ✻, *Sous-Intendant militaire de* 1re *classe.*

DIX-SEPTIÈME DIVISION. — *Bastia.*

Composée de l'île de Corse.

M. le Bon Desmichels (G O ✻), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Bastia.

M. Sol ✻), Chef d'escadron, *Aide-de-camp.*

M. Sourdat (O ✻), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Casalta ✻, *Chef d'escadron.*
M. Patau ✻,
M. de Lyle Taulane, } *Capitaines.*

M. Jullien (O ✻), *Intendant militaire.*

M. Pélissier ✻, *Sous-Intendant militaire de* 2e *classe.*

M. le Vte de Berthier (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant la subdivision*, à Ajaccio.

M. Lefrançois, *dit* Lalande (O ✻), Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Mérat Saint-Léon ✻, *Sous-Intendant milit. de* 1re *classe*, à Ajaccio.

DIX-HUITIÈME DIVISION. — *Dijon.*

Composée des départemens de l'Aube, de la Haute-Marne, de l'Yonne, de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire.

M. le Bon Merlin (G O ✻), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Dijon.

M. Delzons, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. de Montcarville (O ✻), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. de Germay de Cirfontaine ✻, *Chef d'escadron.*
M. Masson de Morfontaine ✻, } *Capitaines.*
M. Lecarruyer de Beauvais, }

M. le Bon Ballyet (C ✻), *Intendant militaire.*

M. le Bon Dukermont (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant les départemens de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne*, à Dijon.

M. Petitot ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Chanteau (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*
M. Jolly ✻, *idem de 2e classe.*
M. Junck ✻, *Adjoint de 1re classe*, à Chaumont.

M. le Mis Longuerue (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de Saône-et-Loire*, à Mâcon.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Duché de Gurgy (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*

M. Pailhès (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Aube*, à Troyes.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Thiesset ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*

M. Ricard (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Yonne*, à Auxerre.

M. Larcher ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Belle ✻, *Sous-Intend. militaire de 2e classe.*

DIX-NEUVIÈME DIVISION. — *Clermont-Ferrand.*

Composée des départemens du Puy-de-Dôme, du Cantal, de l'Allier et de la Haute-Loire et de la Corrèze.

M. le Bon Brun de Villeret (G O ✻), Pair de France, Lieut.-gén. *Commandant la Division*, à Clermont.

M. Letoufié (O ✻), Chef d'escadron, *Aide-de-camp.*

M. de Lostende (C ✻), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Assézat ✻, *Chef d'escadron.*
M. Guilhen de Lagondie ✻, *Capitaine.*

M. le Bon Dubouchet (O ✻), *Intendant militaire.*

M. Duplantier (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Clermont.
M. Loppin de Gémeaux, *Adjoint de 2e classe*, à Clermont.

M. Chatry de Lafosse (G. H.) (C ✻). Maréchal-de-camp, *Command. les départemens du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire*, à Clermont.
M. . . . . Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Préat ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, au Puy.

M. Hugo (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant les départemens du Cantal et de la Corrèze*, à Aurillac.
M. . . . . Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Bonnetty, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Tulle.
M. Leflo de Branho, *Adjoint de 1re classe*, à Aurillac.

M. le Bon Derivaux (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Allier*, à Moulins.
M. Lafouge ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. d'Avrange d'Haugéranville (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*

VINGTIÈME DIVISION.

Composée des départemens des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, du Gers et des Landes.

M. le Cte HARISPE (G ✻), Lieut.-général, *Commandant la Division.*
M. Sain de Bois-le-Comte ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Lenormant de Kergré (C ✻), *Colonel, Chef d'Etat-Major.*
M. Renaud de Vilback (O ✻), *Chef d'escadron.*
M. Delangle, *Capitaine.*
M. Labrousse de Veyrazet, *idem.*
M. Conil, *idem.*

M. Avenet de Lavigne (O ✻), *Intendant militaire.*

M. Jacobi (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département des Basses-Pyrénées*, à Pau.
M. Dulamon, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Pellot ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Bayonne.
M. Tresvaux de la Garenne, *Adjoint de 2e classe*, à Bayonne.
M. de Lafitte ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Pau.
M. Mazoïer, *Adjoint de 2e classe*, à Saint-Jean-Pied-de-Port.

COMMANDANS DES BRIGADES ACTIVES AUX PYRÉNÉES-OCCIDENTALES.

M. Noguès (C ✻), Maréchal-de-camp.
M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Auvray (C ✻), Maréchal-de-camp.
M. Mallet de Chauny, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Brue (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant les départemens des Hautes-Pyrénées et du Gers*, à Tarbes.
M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Leclerc ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Tarbes.
M. de Carlotty ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Auch.

M. Peyris (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département des Landes*, à Mont-de-Marsan.
M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Prunières ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Mont-de-Marsan.

VINGT-UNIÈME DIVISION. — *Perpignan.*

Composée des départemens des Pyrénées-Orientales, de l'Aude et de l'Ariége.

M. le Cte de CASTELLANE (G O ✻), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Perpignan.

M. Fornier de Saint-Lary ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Mayr de Baldegg (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, *Chef d'Etat-Major.*
M. Delacroix ✻, *Chef d'escadron.*
M. Gouyon, *idem.*
M. Çagarriga, *idem.*
M. Spitzer, *idem.*

M. Fromentin de Saint-Charles (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe, faisant fonctions d'Intendant.*

M. Carles (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Perpignan.
M. Segrestan ✻, *idem de 2e classe*, à Perpignan.
M. Grimm ✻, *Adjoint à l'Intendance militaire de 2e classe*, à Perpignan.

M. le Bon Anthoine de Saint-Joseph (C ✻), Maréchal-de-camp, *le département des Pyrénées-Orientales et une brigade d'infanterie*, à Perpignan.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. le Cte Duval de Dampierre (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant une brigade d'infanterie aux Pyrénées-Orientales.*

M. Bosq, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Gusler (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant les départemens de l'Aude et de l'Ariége*, à Carcassonne.

M. Delaville, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. de Ribeaux ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, Carcassonne.
M. Dupont ✻, *Adjoint 1re classe*, à Foix.
M. Plumancy (O ✻), *idem*, à Narbonne.

POSSESSIONS FRANÇAISES DANS LE NORD DE L'AFRIQUE.

CORPS D'OCCUPATION.

M. Melcion d'Arc (C ✻), *Intendant militaire.*

M. d'Arnaud (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Alger.
M. Segonne ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, ibidem.
M. Castanier ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, ibidem.
M. Rothé ✻, *Adjoint à l'Intendance militaire de 1re cl.*, ibidem.
M. Berlié ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Oran.
M. Revel ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, ibidem.
M. Sicard ✻, *Adjoint à l'Intendance militaire de 1re classe*, ibidem.
M. Fournier ✻, *Adjoint à l'Intendance militaire de 1re classe*, à Bougie.
M. Evain ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Bone.
M. Lacour (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, ibidem.
M. Lyautey ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, ibidem.
M. Poinchevalle, *Adjoint à l'Intend. milit. de 1re classe*, Ghelma.
M. West, *Adjoint à l'Intendance militaire de 2e classe*, Mostaganem.

(*Voyez* la RÉGENCE D'ALGER, à la suite du département de la guerre, page 125.)

BRIGADE D'OCCUPATION D'ANCONE.

M. le Bon DE GAZAN (C ✻). Maréchal-de-camp, *Commandant.*
M. Terrasson, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Lalande-Laborie ✻, *Chef d'escadron.*
M. de Campredon de Gontelas (O ✻). *Capitaine.*
M. Villain-Saint-Hilaire ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*

SECTION VI.

ÉTATS-MAJORS DES PLACES.

PLACES CLASSÉES PAR L'ORDONNANCE DU 31 MAI 1829.

Première Division militaire.

Seine. . .	Vincennes.	Félix (O ✻). *Lieut.-Col., comm. la place.* L'Abbé de La Roque. *Aumônier.*
Aisne. . .	La Fère.	Krebs (O ✻). *Chef d'bataillon.*
	Soissons.	Cassard (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*

Deuxième Division militaire.

Ardennes..	Charlemont et les Givets .	Cosseron de Villenoisy (O ✻), *Colonel.*
	Rocroy.	Brenon (O ✻), *Chef de bat.*
	Mezières.	Dodin-Duparc (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*
	Sédan et château	Marié Duplan (O ✻), *Chef de bataillon.*
Meuse. . .	Montmédy.	Barbier ✻, *Chef d'escadron.*
	Verdun.	Mireur (O ✻), *Colonel.*
Marne. . .	Vitry-le-François..	De Liniers (O ✻), *Chef de bataillon.*

Troisième Division militaire.

Moselle. .	Longwy.	Fevelas (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*
	Thionville.	Ferroussat (C ✻), *Colonel.*
	Metz.	Calon (O ✻), *Colonel.* Girard (O ✻), *Chef de bataillon*, Major.
	Bitche et château..	Petitjean ✻. *Chef de bataillon.* L'Abbé Hardy. *Aumônier.*
Meurthe. .	Marsal.	Paris ✻. *Capitaine.*
	Toul.	Delefortry ✻, *Chef de bataillon.*
	Phalsbourg.	Beaujouan-Duplessis (O ✻), *Chef d'escadron.*

Cinquième Division militaire.

Bas-Rhin.	Strasbourg.	Talandier (O ✻), *Colonel.* Gourbaël ✻, *Chef de bat.*, Major de place.
	Citadelle de Strasbourg. .	Dauvais (O ✻), *Chef de bataillon.*
	Wissembourg.	Godin ✻, *Chef d'escadron.*
	Lauterbourg.	Fourmy ✻, *Capitaine.*
	Schelestadt.	Mullenheim ✻, *Chef d'escadron.*
Haut-Rhin	Neuf-Brisach..	Ferrari, *Lieutenant-Colonel.*
	Belfort et château. . . .	De Lassone (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*

Sixième Division militaire.

Doubs. . .	Besançon..	D'Herbez de la Tour (O ✻), *Colonel.* Verra ✻, *Chef de bat.*, Major de place.
	Citadelle de Besançon. . .	Rambour ✻, *Capitaine.*
	Fort-de-Joux.	Vanche ✻, *idem.*
Jura. . . .	Salins et fort St.-André. ,	Girard ✻, *Capitaine.*

Septième Division militaire.

Ain. . . .	Fort l'Ecluse	De Busselot ✻, *Capitaine.*
	Pierre-Châtel.	Brown. *Capitaine*
Isère . . .	Grenoble	Thomas (O ✻). *Colonel.*
	Fort Barrault.	Courtois (O ✻), *Chef de bataillon.*
Alpes-H.	Briançon-Ville.	Rousset (O ✻), *Colonel.*
	Fort des Têtes et dépend^{es}.	Douil et. *Capitaine.*
	Queyras.	Bourguignon (Jos) ✻, *idem.*
	Mont-Dauphin.	Deuster ✻, *Chef de bataillon.*
	Embrun.	Brenier (O ✻), *Chef de bataillon.*

Huitième Division militaire.

Alpes-B.	Sisteron et citadelle. . . .	Bouchier de Vigneras ✻, *Chef d'escadron.*
Var. . . .	Antibes.	Legendre ✻, *Lieutenant-Colonel.*
	Fort Ste.-Marguerite . . .	Vial ✻, *Capitaine.*
	Toulon.	Stoffel (O ✻), *Colonel.*
		Mounier (O ✻). *Chef d'escadron*, Maj. de pl.
	Fort Lamalgue.	Wolff ✻, *Capitaine*
	Porquerolle (île d'Hyères).	De Caradeuc ✻, *Capitaine.*
		L'Abbé Bonaldi, *Aumônier.*
Bouches-du-Rhône.	Fort S. Nicolas de Marseille.	Châteauneuf ✻, *Capitaine.*

Neuvième Division militaire.

Hérault. .	Citadelle de Montpellier. .	Dacheux ✻. *Capitaine.*
	Fort de Cette.	Guillaumet (O ✻), *Chef de bataillon.*

Onzième Division militaire.

Charente-Inférieure	Oléron et citadelle.	Lesbros (O ✻). *Lieut.-Col.*
	Ile d'Aix et fort Liédot. . .	Massias ✻, *Chef de bataillon.*
	Rochefort.	Mathieu de Boissac (O ✻), *Colonel.*
	Forts de la Charente et de l'Aiguille	Astor ✻, *Capitaine.*
	La Rochelle.	Barbé ✻, *Chef de bat.*
	S. Martin (île de Ré). . .	Terrasse (O ✻). *Chef d'escadron.*
Gironde. .	Blaye et fort Médoc. . . .	Pourcin ✻, *Chef d'Escadron.*

Douzième Division militaire.

Maine-et-Loire. .	Château de Saumur . . .	Lion (O ✻), *Chef de bataillon.*
Vendée. .	Château de Noirmoutiers. .	Allain-Pallardy ✻, *Lieutenant.*

Treizième Division militaire.

Morbihan.	Belle-Isle et citadelle. . .	Jaubert (O ✻), *Lieut.-Colonel.*
	F. Penthièvre et Quiberon.	Belouze ✻, *Lieutenant.*
	Lorient.	Galimardet (O ✻), *Lieut.-Colonel.*
	Port Louis.	Delpy (O ✻). *Chef de bataillon.*
Finistère .	Brest	Vialbans (O ✻), *Colonel.*
		Ravault de Kerboux (O✻), *Chef d'esc*, Major.
Ille-et-Vilaine. . .	Saint-Malo.	Vivent (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*

Quatorzième Division militaire.

Manche. .	Grandville.	Deschamps ✻, *Chef d'escadron.*
	Carentan.	Allisand, *Capitaine.*
	Cherbourg et fort d'Artois.	Boucher de Morsaincourt (O ✻), *Colonel.*
	Fort Royal de Cherbourg.	Monory ✻, *Capitaine.*
		L'Abbé Bachelard, *Aumônier.*
	Fort de Querqueville. . . .	Bardin ✻, *Capitaine.*

Seine-Inf.	Le Havre.	Hervo ✻, *Lieut.-Colonel.*
	Château de Dieppe. . . .	Theron ✻, *Capitaine.*

Seizième Division militaire.

Pas-de-Calais.	Calais.	Ricard (C ✻), *Colonel.*
	Boulogne.	Demarle ✻, *Capitaine.*
	S. Omer et fort N.-Dame. .	Chadabet (C ✻), *Colonel.*
	Aire et fort S. François. .	Delannoy (O ✻), *Chef de bataillon.*
	Saint-Venant.	Landois ✻, *Capitaine.*
	Gravelines.	Hamon ✻, *Chef de bataillon.*
	Montreuil.	Dupuy de Dienne ✻, *Capitaine.*
	Hesdin.	Cardon ✻, *Capitaine.*
	Béthune.	Bout ✻, *Capitaine.*
	Arras ville et citadelle. . .	Chepy (O ✻), *Colonel.*
Nord.	Dunkerque.	Cicéron (O ✻), *Colonel.*
	Bergues.	Lapasset ✻, *Chef de bataillon.*
	Lille.	Stoffel (O ✻), *Colonel.* Delbosc d'Auzon ✻, *Chef d'esc.* Maj. de place.
	Citadelle de Lille.	Albert ✻, *Chef de bataillon.*
	Douai.	De Reyniac (C ✻), *Colonel.*
	Fort de Scarpe.	Gaillard ✻, *Capitaine.*
	Condé.	Faure de Saint-Romain ✻, *Chef de bataillon.*
	Valenciennes et citadelle. .	De Lasserre (C ✻), *Colonel.*
	Bouchain.	Delafontaine ✻, *Chef de bataillon.*
	Maubeuge.	Le Prince de Santa Croce (C ✻), *Colonel.*
	Le Quesnoy.	Doutrelaine (O ✻), *Chef de bataillon.*
	Cambray ville et citadelle.	Laborde (O ✻), *Lieut.-Colonel.*
	Avesnes.	N. . . . . *Chef de bataillon.*
	Landrecies.	Vincent (O ✻), *Chef d'escadron.*
Somme.	Abbeville.	Barbé ✻, *Capitaine.*
	Citadelle d'Amiens.	Lefebvre Desnoettes ✻, *Capitaine.*
	Citadelle de Doullens. . .	Leclerc ✻, *Capitaine.*
	Château de Ham.	Reboul, *Capitaine.*
	Péronne.	Lestoquoy (O ✻), *Chef d'escadron.*

Dix-septième Division militaire.

Corse.	Ajaccio, citadelle.	Bacciochi ✻, *Chef de bataillon.*
	Calvi et fort Monzillo. . .	Folacci, *Capitaine.*
	Saint-Florent.	Vidau, *Capitaine.*
	Bastia.	Parmegiani (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*
	Corte.	Bouvier ✻, *Chef de bataillon.*
	Prunelli.	N. . . . . *Capitaine.*
	Bonifaccio.	Pianelli ✻, *Chef de bataillon.*
	Bogognono en Vezzavona.	Pozzo di Borgo, *Lieutenant.*

Dix-huitième Division militaire.

Côte-d'Or.	Auxonne.	Bailly (O ✻), *Chef d'escadron.*

Vingtième Division militaire.

Pyrénées-Basses.	Cit. de S. Jean-Pied-de-Port.	Cussac (O ✻), *Chef de bataillon.*
	Navarreins.	N. . . . . *Chef de bataillon.*
	Bayonne.	Almeras (O ✻), *Colonel.* Payrard (O ✻), *Chef de bataillon*, Maj. de pl.
	Citadelle de Bayonne. . .	Cauvin ✻, *Capitaine*, Adjud. de pl. Comm.
Pyrén.-H.	Château de Lourdes. . . .	Navette ✻, *Capitaine.*
Landes.	Dax.	Willemin ✻, *Capitaine.*

Vingt-unième Division militaire.

Aude . . .	Narbonne.	Barthelemy de la Pleine ✻, *Chef de bataillon.*
Pyrénées-Orientales.	Perpignan.	Herman (O ✻), *Colonel.*
		Philippon (O ✻), *Chef de bataillon*, Major.
	Citadelle de Perpignan. . .	Féa ✻, *Capitaine.*
	Fort-les-Bains.	Bourguignon (M. L.) ✻, *Capitaine.*
	Collioure et château. . . .	Cecconi ✻, *Capitaine.*
	Port Vendre et fort.	Cruvellié ✻, *idem.*
	Pratz de Mollo et f. Lagarde.	Boyer ✻, *idem.*
	Bellegarde.	Moureau ✻, *Chef de bataillon.*
		L'Abbé Molinari, *Aumônier.*
	Mont-Louis et citadelle. .	Leblanc (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*
	Villefranche et château. .	Margot ✻, *Capitaine.*

PLACES NON CLASSÉES PAR L'ORDONNANCE DU 31 MAI 1829.

Première Division militaire.

Seine . . .	Paris.	Pozac (C ✻), *Comm. le Chât. du Luxembourg.*

Septième Division militaire.

Rhône. . .	Lyon.	Flocard (C ✻), *Colonel*, Command. de place.
		Lefebvre de Belleperche ✻, *Chef de bat.* Major.
	Rive gauche du Rhône. . .	Fondard (O ✻), *idem*, *Chef de bataillon.*
	F. de Montessuy et Calvire.	Fays ✻, *idem.*
Isère . . .	Citadelle de Rabot et fort de la Bastille, à Grenoble.	Songeon ✻, *Capit. d'inf.* Adjud. de pl. adj. Com.
	Pont le Beauvoisin	Gerbet ✻, *Chef de bataillon.*
Drôme. . .	Tour de Crest.	Laure ✻, *Capitaine.*

Douzième Division militaire.

Loire-Inf.	Nantes	Petitpierre ✻, *Capitaine.*

Treizième Division militaire.

Ille-Vil. .	Châteauneuf.	De Villeneuve ✻, *Capitaine.*
	Fort de Cancale.	Richardot ✻, *Capitaine.*

Dix-septième Division militaire.

Corse. . .	Cap corse.	Leca ✻, *Lieutenant.*

SECTION VII.

CORPS DES OFFICIERS DE SANTÉ MILITAIRES.

MÉDECINS.

Médecin-Inspecteur.

M. Broussais (F. J. V.) (O ✻), Docteur, *Membre du Conseil de Santé.*

Médecins principaux. Messieurs,

Stephanopoli (M.) (O ✻). Doct., *Méd. en chef du Corps d'Occupation en Afrique.*
Haren (O ✻). Doct., *Memb. du Comité de Visite de l'Etat-Major et adjoint au Conseil de santé*
Roux (G.). Doct., *Med. en chef de l'Hôp. d'Instruct. de Strasbourg.*
Moizin (J.-C.) ✻. Doct, 1er *Professeur à l'Hôpital d'Instruct. de Metz.*
Peysson (J.-C.-A.) ✻. Doct. *à l'Hôpital de Lyon.*
Gasc (J.-C.) ✻, Doct., *à l'Hôpital de Perfectionnement.*
Bon Michel (J. B.) (O ✻). Doct. *Méd. en chef de l'Hôpital du Gros-Caillou.*
Ribes (F.) (O ✻), Doct. *Méd. en chef de l'Hôtel des Invalides.*

CHIRURGIENS.

Chirurgiens-Inspecteurs. Messieurs,

Bon Larrey (Dominique-Jean) (C ✻), Docteur, *Membre du Conseil de Santé des Armées.*

Pasquier (Ant.-Phil.) (O ✻), Doct., *Membre du Conseil de santé.*

Chirurgiens principaux. Messieurs,

Gama (J.-P.) (O ✻). Doct., *Chirurgien en chef du Val-de-Grâce.*
Pitron (L.-J.) ✻, Doct., *Chirurg. en chef de l'Hôpit. de Toulouse.*
Fayet (F.-Fr.) ✻. Doct., *idem de Bayonne.*
Therrin (A.-Fr.-A.) (O ✻), Doct., *idem de Bourbonne-les-Bains.*
Trastour (N.) (O ✻), Doct., *idem de Toulon.*
Guyon ✻, *Chirurgien en chef du corps d'occupation d'Afrique.*
Trachez (F.-J.) ✻. Doct., 1er *Professeur à Lille.*
Poirson (L.-A.) (O ✻). Doct, *à l'Hôpital du Gros-Caillou.*
Laroche (H.-F.) ✻. Doct., *à l'Hôpital de Lyon.*
Begin (L.-J.) ✻. Doct., 1er *Professeur à Strasbourg.*
Choquet (V.-A.) (O ✻). Doct., *Méd. de l'Etat-major de la* 1re *division militaire.*
Pasquier (J.-P.-A.) (O ✻), Doct., *Chirurgien en chef de l'hôtel des Invalides.*

PHARMACIENS.

Pharmacien-Inspecteur.

M. Fauché (J. B.) (C ✻), *Membre du Conseil de Santé des Armées.*

Pharmaciens principaux. Messieurs,

Perinet (J.-J.) (O ✻), *M. à l'Hôtel des Invalides.*
Estienne (C.-L.) ✻, *M. à l'hôpital de Toulouse.*
Fourneret (J. L.) ✻, Doct. *Vérificateur des Comptes de pharmacie au bureau des hôpitaux du ministère de la guerre.*
Brault (J.-A.) ✻, Doct., 1er *Professeur à l'hôpital d'instruction du Val-de-Grâce.*
Lepetit (J. B.) ✻, *M. à la Pharmacie centrale des hôpitaux militaires de Paris.*
Roussel (A. V.), Doct., *Pharmacien en chef du corps d'occupation d'Afrique.*
Daenzer (F.-G.) ✻, Doct., 1er *Professeur à Lille.*
Lacarterie (J.-H.) *M.*, 1er *Professeur à Metz.*

SECTION VIII.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION DES HOPITAUX MILITAIRES.

Officiers principaux. Messieurs,

Deluy ✻, *Comptable de l'Hôpital milit. d'Instruction de Strasbourg.*
Rilco, *idem du magasin central de Paris.*
Versial, *idem de l'Hopital militaire du Val-de-Grâce.*
Hurey ✻, *idem de l'Hôpital militaire de Toulon.*
Floquet, *idem de l'Hôpital militaire de Lille.*
Lagrange, *idem de l'Hôpital militaire de Toulouse.*
Basan, *idem de l'Hôpital de Lyon.*

SECTION IX.

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

CLASSEMENT DU PERSONNEL.

DIRECTEURS.

DIVISIONS MILIT.	RÉSIDENCES	CLASSES	NOMS.	DIVISIONS MILIT.	RÉSIDENCES	CLASSES	NOMS.
1re	Paris. . . .	1er	Benier ✻.		Alger	2e	Steenhouwer ✻.
6e	Besançon . .	*id.*	Forget ✻.	17e	Bastia. . . .	3e	Payany
4e	Tours . . .	*id.*	Gravier ✻.	12e	Nantes. . . .	*id.*	Pety.
5e	Strasbourg. .	*id.*	Van-Merlen.	8e	Marseille. . .	*id*	Beck.
18e	Dijon	*id.*	Willette ✻.	14e	Rouen. . . .	*id.*	Nicolle.
3e	Metz	*id.*	Beneyton ✻.	2e	Châlons. . .	*id.*	Nebel.
11e	Bordeaux . .	*id.*	De Lisleferme ✻.	1re	Paris. . . .	*id.*	D Isoard, *dit* Martouret (O ✻).
	Antibes . . .	*id*	Mouton, *en dispon.*				
7e	Lyon	*id*	Massol.	16e	Lille	*id*	Piérard.
13e	Rennes . . .	2e	Levicomte ✻.	10e	Toulouse . .	*id.*	Escher.

SECTION X.

SERVICE DE L'HABILLEMENT ET DU CAMPEMENT.

CLASSEMENT DU PERSONNEL.

AGENS PRINCIPAUX.

1er Arrond. (1re 3e, 5e, 14e et 15e Divis. milit.). — M. Neyrat (Jean) ✻, *à Paris.*

2e Arrond. (7e 9e et 10e *idem*. . . . .). — M. Dupré-Lasale (J. F. A. R.) ✻, *Montpellier.*

AGENS COMPTABLES.

DIVISIONS MILIT.	RÉSIDENCES.	GRADES.	CLASSES.	NOMS ET PRÉNOMS.
1re	Paris	Agent comptable. .	1	Magniez (Franç.-Mar.-Josep.) ✻.
	Compiègne . . .	*Idem*.	2	Deszille (Philippe-Bibianne) ✻.
3e	Metz	*Idem*.	1	Bayart (Nicolas-Joseph-Dés.) ✻.
5e	Strasbourg. . . .	*Idem*.	1	Lainel (Jean-François).
7e	Lyon	*Idem*.	3	Gadolle (Ed.-Louis).
8e	Marseille	*Idem*.	3	Grégoire (T.-V.-Bienvenu).
	Toulon.	*Idem*.	1	Carvallo (Abraham-Alexandre) ✻.
9e	Montpellier. . .	*Idem*.	3	Telhiard (Jean).
11e	La Rochelle. . .	*Idem*.	3	Fondard (Ch.-M.).
13e	Rennes	*Idem*.	2	Toubin (J.-F.-C.).
16e	Lille	*Idem*.	2	Allais (Etienne-Georges).
	Saint-Omer. . .	*Idem*.	2	Javaux (Hubert-Pierre).
17e	Bastia.	fais. fonct. d'agent.		
		Commis.	2	Vannucci (Pierre).
20e	Bayonne.	Agent comptable. .	3	Frioud (J.-M.-Ange).
21e	Perpignan. . . .	*Idem*.	2	Ducrocq (Alexandre-François).

SECTION XI.

GENDARMERIE DE FRANCE.

Ce corps se compose, 1° sous le titre de *Gendarmerie départementale*, de 24 légions divisées en 87 compagnies pour le service des départemens;

2° De 2 compagnies de *Gendarmerie coloniale*, employées à la Martinique et à la Guadeloupe, et d'un poste de 2 brigades aux îles Saint-Pierre et Miquelon;

3° De la *Garde municipale de Paris*, spécialement chargée du service de garde et de police de la capitale;

4° De deux compagnies de *Gendarmes vétérans*.

La gendarmerie a pour auxiliaire, dans la 17e division militaire, un corps spécial, créé en 1822, sous le nom de *Bataillon de voltigeurs corses*.

GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE.

PREMIÈRE LÉGION.

M. Hoffman (C ✻), *Colonel*, Chef de la Légion, à Paris.

COMPAGNIE DE LA SEINE.

Paris	Cuynat (O ✻), *Chef d'escadron*, Commandant.
	Delaplace de Langes ✻, *Capitaine*, Trésorier.
	Cahen ✻, *Chirurgien aide-major*.
	De Chéron ✻, *Capitaine*.
	Nadau de la Richebaudière ✻, *Lieutenant*.
	Cramatte ✻, *Lieutenant*.
	Thiboutot ✻, *Lieutenant*.
Saint-Denis	Marie ✻, *Lieutenant*.
Sceaux	Tallard ✻, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE SEINE-ET-OISE.

Versailles	Rebillot ✻, *Chef d'escadron*, Commandant.
	Rougon ✻, *Lieutenant*, Trésorier.
	(1re *section*). Lamé-Fleury, *Lieutenant*, à Versailles.
	(2e *section*). Dufay, *Lieutenant*, à Saint-Germain en-Laye.
Corbeil	Grandvalet ✻, *Lieutenant*.
Etampes	Petit ✻, *Lieutenant*.
Rambouillet	Babut, *Lieutenant*.
Mantes	Painchaud ✻, *Lieutenant*.
Pontoise	Geyler, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE SEINE-ET-MARNE.

Melun	Dupuis, *Capitaine*, Commandant.
	Parent ✻, *Lieutenant*, Trésorier.
	Gournay, *Lieutenant*.
Coulommiers	Delaitre ✻, *Lieutenant*.
Fontainebleau	Lavelaine ✻, *Lieutenant*.
Meaux	De la Cornillière, *Lieutenant*.
Provins	Garde ✻, *Lieutenant*.

DEUXIÈME LÉGION.

M. le Bon Potier (C ✻). *Colonel*, Chef de Légion, à Chartres.

COMPAGNIE D'EURE-ET-LOIR.

Chartres	Leclerc ✻, *Chef d'escadron*, Commandant.
	Vincent (N. J L.) ✻, *Capitaine*, Trésorier.
	Labbé ✻, *Capitaine*, Commandant la Lieutenance.
Châteaudun	Corra (Joseph-Henri), *Lieutenant*.
Nogent-le-Rotrou	Darantière-Queunot, *Lieutenant*.
Dreux	Godefroy ✻, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE L'ORNE.

Alençon	De Donato, *dit* Donatis ✻, *Capitaine*, Commandant.
	Corbel, *Sous-Lieutenant*, Trésorier.
	Trompette ✻, *Lieutenant*.
Mortagne	Messié, *Lieutenant*.
Argentan	Surosne ✻, *Lieutenant*.
Domfront	Joubert ✻, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE SARTHE.

Le Mans	Révelière ✻, *Capitaine*, Commandant.
	Souchet, *Lieutenant*, Trésorier.
	Froment ✻, *Lieutenant*.
Mamers	Bourdos ✻, *Lieutenant*.
Saint-Calais	Mahias, *Lieutenant*
La Flèche	Bouchet ✻, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DU LOIRET.

Orléans	L'Eleu d'Elmé (O ✻), *Chef d'escadron*, Commandant.
	Panniez (S. H J.) ✻, *Lieutenant*, Trésorier.
	Wathled, *Lieutenant*.
Pithiviers	Louvart de Pontlevoye ✻, *Lieutenant*.
Gien	Desvaux ✻, *Lieutenant*.
Montargis	Maurice-Descombes ✻, *Sous-Lieutenant*.

TROISIÈME LÉGION.

M. le Bon de Barthe (O ✻), *Colonel*, Chef de Légion, à Rouen.

COMPAGNIE DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

Rouen	Dupouy de Bonnegarde, *Chef d'escadron*, Commandant
	Kimbaux ✻, *Lieutenant*, Trésorier.
	Simonnet (J.-Bapt) ✻, *Capitaine*, Commandant la Lieutenance.
Yvetot	Thirouin, *Lieutenant*.
Le Havre	Brédart ✻, *Lieutenant*.
Dieppe	Chelin ✻, *Lieutenant*.
Neufchâtel	Leroux ✻, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE L'EURE.

Evreux	Despériers, *Capitaine*, Commandant.
	Lair, *Lieutenant*, Trésorier.
	Vauthrin, *Lieutenant*.
Les Andelys	Beaugrand, *Lieutenant*.
Bernay	Romand (F. M) ✻, *Lieutenant*.
Louviers	Benoît ✻, *Lieutenant*.
Pontaudemer	Bouriquet, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE L'OISE.

Beauvais . . . . . Jacquet ✻, *Capitaine*, Commandant.
D'Eté ✻, *Lieutenant*, Trésorier.
Davesne ✻, *Lieutenant*.
Clermont . . . . . Fumel, *Lieutenant*.
Senlis. . . . . Doyen ✻, *Lieutenant*.
Compiègne . . . . . Duclaux d'Eymar, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA SOMME.

Amiens . . . . . Goranflaux de la Giraudière (O ✻), *Chef d'escad.*, Commandant.
Martin (J. R. V.) ✻, *Lieutenant*, Trésorier.
Bouteiller ✻, *Lieutenant*.
Abbeville . . . . . Mathieu, *Lieutenant*.
Péronne. . . . . Lenglier ✻, *Lieutenant*.
Montdidier . . . . . Lambert, *Lieutenant*.
Doullens . . . . . Dours-Chauti, *Lieutenant*.

QUATRIÈME LÉGION.

M. Canel (O ✻), *Colonel*, Chef de Légion, à Caen.

COMPAGNIE DU CALVADOS.

Caen . . . . . Denest ✻, *Chef d'escadron*, Commandant.
Le Carpentier, *Lieutenant*, Trésorier.
Bizot ✻, *Capitaine*, Commandant la lieutenance.
Bayeux. . . . . Tondu du Metz ✻, *Lieutenant*.
Vire. . . . . Duchesne-Bressy, *Lieutenant*.
Falaise. . . . . Lesassier-Boisaulné, *Lieutenant*.
Pont-l'Evêque . . . Frappier, *Lieutenant*.
Lisieux . . . . . Foubert de Laize ✻, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA MANCHE.

Saint-Lô . . . . . De Lannoy ✻, *Capitaine*, Commandant.
Reynaud, *Lieutenant*, Trésorier.
Olivier ✻, *Lieutenant*.
Mortain. . . . . Blier, *Lieutenant*.
Coutances. . . . . De Panthou, *Sous-Lieutenant*.
Cherbourg. . . . . Bracquemont, *Lieutenant*.
Valognes . . . . . Rivière (Pierre), *Lieutenant*.
Avranches. . . . . Frain ✻, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA MAYENNE.

Laval. . . . . Lemercier ✻, *Capitaine*, Commandant.
Henry, *Lieutenant*, Trésorier.
(1re *section*). André, *Lieutenant*, à Laval.
(2e *section*). Cavalié, *Lieutenant*, à Vaiges.
Château-Gonthier. (1re *section*). Sébastien ✻, *Lieutenant*, à Château-Gonthier.
(2e *section*). Duval (J.-J.-A.), *Lieutenant*, à Craon.
Mayenne. . . . . (1re *section*). Labillois, *Lieutenant*, à Mayenne.
(2e *section*). Jouve de Guibert (A.-M.-J.-B.), *Lieut.*, à Ernée.

CINQUIÈME LÉGION.

M. Jomard (C ✻), *Colonel*, Chef de Légion, à Rennes.

COMPAGNIE D'ILLE-ET-VILAINE.

Rennes . . . . . De Guizable de Lacotte (O ✻), *Chef d'escadron*, Commandant.
Sanlis, *Lieutenant*, Trésorier.
Mascarène de Rivière ✻, *Capitaine*, Command. la lieutenance.
Montfort. . . . . Allais, *Lieutenant*.
Saint-Malo. . . . . Duperré ✻, *Lieutenant*.

Fougères . . . . . Guilbert, *Lieutenant*.

Vitré . . . . . (1re *section*). Bricqueville ✻, *Lieutenant*, à Vitré.
(2e *section*). Lahire, *Lieutenant*, à la Guerche.

Redon. . . . . (1re *section*). Guillemain ✻, *Lieutenant*, à Redon.
(2e *section*). Küpper ✻, *Lieutenant*, à Bains.

COMPAGNIE DES CÔTES-DU-NORD.

Saint-Brieuc. . . . Letellier de Blanchard ✻, *Capitaine*, Commandant.
Delattre ✻, *Lieutenant*, Trésorier.
Fleuriot, *Lieutenant*.

Dinan. . . . . Guillon-Mollerat, *Lieutenant*.

Guingamp. . . . . Pernelle, *Lieutenant*.

Lannion. . . . . Durot ✻, *Lieutenant*.

Loudéac. . . . . Barbier (L. R.), *Sous-Lieutenant*.

COMPAGNIE DU FINISTÈRE.

Quimper. . . . . Fesneau ✻, *Capitaine*, Commandant.
Fontemoing, *Lieutenant*, Trésorier.
Edon, *Lieutenant*.

Quimperlé. . . . . Fruchart, *Lieutenant*.

Morlaix. . . . . Turbert, *Lieutenant*.

Châteaulin . . . . . (1re *section*). Méret, *Lieutenant*, à Châteaulin.
(2e *section*). Pichot-Baratier-St.-Auban, *Lieut.*, à Carhaix.

Brest . . . . . Guyot, *Lieutenant*.

SIXIÈME LÉGION.

M. Ibry (O ✻), *Colonel*, Chef de Légion, à Nantes.

COMPAGNIE DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

Nantes . . . . . Vauthier ✻, *Chef d'escadron*, Commandant.
Darche, *Lieutenant*, Trésorier.
Georgeon ✻, *Capitaine*, command. la 1re *section* de la lieuten.
(2e *section*). Blocaille (J. B. J. E.), *Lieutenant*, à Legé.

Savenay. . . . . Brue, *Lieutenant*.

Châteaubriant. . . . Preuvost-Hérent ✻, *Lieutenant*.

Ancenis. . . . . Mazion ✻, *Lieutenant*.

Paimbœuf. . . . . Russail ✻, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE MAINE-ET-LOIRE.

Angers . . . . . Damour (O ✻), *Chef d'escadron*, Commandant.
Toury, *Lieutenant*, Trésorier.
Damblard, *Lieutenant*.

Saumur . . . . . Pottier (P. J.) ✻, *Lieutenant*.

Baugé. . . . . Melley, *Lieutenant*.

Beaupréau . . . . . (1re *section*). Udron, *Lieutenant*, à Beaupréau.
(2e *section*). Dalché d'Esplanels (Jean), *Lieutenant*, à Cholet.

Segré . . . . . (1re *section*). Chiché ✻, *Sous-Lieutenant*, à Segré.
(2e *section*). Bourthoumieu, *Sous-Lieutenant*, à Pouancé.

COMPAGNIE DU MORBIHAN.

Vannes . . . . . Déaddé (A.-G.-L.) ✻, *Capitaine*, Commandant.
Vuillemot ✻, *Lieutenant*, Trésorier.
(1re *section*) Durand de Gasselin ✻, *Lieutenant*, à Vannes.
(2e *section*). Feuchère, *Lieutenant*, à Questembert.

Ploërmel. . . . . (1re *section*). Letellier ✻, *Lieutenant*, à Ploërmel.
(2e *section*). Doublat, *Lieutenant*, à Josselin.

Pontivy . . . . . { (1re *section*). Angebault ✻, *Lieutenant*, à Pontivy.
(2e *section*). Duvillard ✻, *Lieutenant*, à Locminé.

Lorient . . . . . { (1re *section*). De Kermel, *Lieutenant*, à Lorient.
(2e *section*). Rousselet, *Lieutenant*, à Auray.

SEPTIÈME LÉGION.

M. le Cte d'Outremont de Minières (C ✻), *Colonel*, Chef de Légion, à Tours.

COMPAGNIE D'INDRE-ET-LOIRE.

Tours. . . . . { Reverdy (O ✻), *Chef d'escadron*, Commandant.
Chevallier ✻, *Capitaine*, Trésorier.
Gillet, *Capitaine*, commandant la lieutenance.

Chinon . . . . . Marin, *Lieutenant*.
Loches. . . . . Augeraud ✻, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LOIR-ET-CHER.

Blois . . . . . { Denizot ✻, *Capitaine*, Commandant.
Brissaud, *dit* Demaillet, *Lieutenant*, Trésorier.
Robert (J. B.), *Lieutenant*.

Vendôme . . . . . O'Méara, *Lieutenant*.
Romorantin. . . . . Kisling ✻, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA VIENNE.

Poitiers. . . . . { Lelarge ✻, *Capitaine*, Commandant.
Loreau, *Lieutenant*, Trésorier.
Saucerotte ✻, *Lieutenant*.

Loudun . . . . . Béasse ✻, *Lieutenant*.
Châtellerault. . . . Quillet, *Lieutenant*.
Montmorillon. . . . Fillias, *Lieutenant*.
Civray. . . . . Dumousseau, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE L'INDRE.

Châteauroux . . . . { Didion ✻, *Capitaine*, Commandant.
Jacob, *Lieutenant*, Trésorier.
Noyon ✻, *Lieutenant*.

Issoudun. . . . . Sartin, *Lieutenant*.
Le Blanc. . . . . Vincent (P. Ch.), *Lieutenant*.
La Châtre. . . . . Mangeant, *Lieutenant*.

HUITIÈME LÉGION.

M. Carrelet (O ✻), *Colonel*, Chef de Légion, à Moulins.

COMPAGNIE DE L'ALLIER.

Moulins. . . . . { Martin (C. X. L. F.) (O ✻), *Chef d'escadron*, Commandant.
Fleury, *Lieutenant*, Trésorier.
D'Agard, *Capitaine*, command. la lieutenance (*dét. en Afrique*).

Montluçon. . . . . Devin ✻, *Sous-Lieutenant*.
La Palisse. . . . . Meilleran, *Lieutenant*.
Gannat. . . . . Walter ✻, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DU PUY-DE-DÔME.

Clermont. . . . . { D'Estrémont ✻, *Capitaine*, Commandant.
Demanche (Fr. Nic.), *Lieutenant*, Trésorier.
Jolly, *Lieutenant*.

Riom. . . . . Courby, *Lieutenant*.
Issoire. . . . . Viviand ✻, *Lieutenant*.
Thiers. . . . . Bellident, *Lieutenant*.
Ambert . . . . . Gonin-Faure, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA NIÈVRE.

Nevers. . . . . { Odot de Lenferna, *Capitaine*, Commandant. / Capron ✻, *Lieutenant*, Trésorier. / Avril ✻, *Lieutenant* (*détaché en Afrique*).
Cosne. . . . . Guérin (Jos.-M.) ✻, *Lieutenant*.
Clamecy. . . . . Bussière ✻, *Lieutenant*.
Château-Chinon . . Prudot ✻, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DU CHER.

Bourges. . . . . { Cochet de Savigny de St.-Vallier ✻, *Chef d'escad.*, Commandant. / Decaix, *Lieutenant*, Trésorier. / Cabrol ✻, *Lieutenant*.
Sancerre. . . . . Perrin, *Lieutenant*.
Saint-Amand. . . . Benoist de la Grandière, *Lieutenant*.

NEUVIÈME LÉGION.

M. Robert (J. F. X.) (O ✻), *Colonel*, Chef de Légion, à Niort.

COMPAGNIE DES DEUX-SÈVRES.

Niort . . . . . { Fouré ✻, *Chef d'escadron*, Commandant. / Germain, *Lieutenant*, Trésorier. / Moreau ✻, *Capitaine*, commandant la lieutenance.
Melle. . . . . Varin, *Lieutenant*.
Parthenay. . . . . { (1re *section*). Bossenet, *Lieutenant*, à Parthenay. / (2e *section*). Laroche ✻, *Sous-Lieutenant*, à Moncoutant.
Bressuire . . . . . { (1re *section*). Estienne ✻, *Lieutenant*, à Bressuire. / (2e *section*). Dechy, *Lieutenant*, à Châtillon.

COMPAGNIE DE LA VENDÉE.

Bourbon-Vendée . . { De Maignaut ✻, *Capitaine*, Commandant. / Varlet, *Lieutenant*, Trésorier. / (1re *section*). Roquette ✻, *Lieutenant*, à Bourbon-Vendée. / (2e *section*). Chotard ✻, *Lieutenant*, aux Herbiers. / (3e *section*). Chailley, *Lieutenant*, à Montaigu.
Fontenay. . . . . { (1re *section*). Duval (P.-H.-R.), *Lieutenant*, à Fontenay. / (2e *section*). Harvig, *Sous-Lieutenant*, à la Châtaigneraye.
Les Sables. . . . . { (1re *section*). Reaulcy ✻, *Lieutenant*, aux Sables d'Olonne. / (2e *section*). Crost, *Lieutenant*, à Challans.

COMPAGNIE DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE.

La Rochelle. . . . . { Rivals ✻, *Capitaine*, Commandant. / Accary, *Lieutenant*, Trésorier. / Frontgoux, *Lieutenant*.
Rochefort. . . . . Boisson ✻, *Lieutenant*.
Saint-Jean-Angély. Piet-Berton, *Lieutenant*.
Saintes . . . . . Gossart, *Lieutenant*.
Jonzac . . . . . Mocquet ✻, *Lieutenant*.
Marennes. . . . . Massot, *Lieutenant*.

DIXIÈME LÉGION.

M. Bouverie (Aubin) (O ✻), *Colonel*, Chef de Légion, à Bordeaux.

COMPAGNIE DE LA GIRONDE.

Bordeaux. . . . . { Saulnier (J. L. N. M.) (O ✻), *Chef d'escadron*, Commandant. / Digne ✻, *Capitaine*, Trésorier. / Leroi ✻, *Capitaine*, commandant la lieutenance.
Lesparre. . . . . Laffon, *Lieutenant*.
Bazas. . . . . Doussot, *Lieutenant*.
La Réole. . . . . Gourlier, *Lieutenant*.
Libourne. . . . . Dufau, *Lieutenant*.
Blaye. . . . . Mandoul, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA CHARENTE.

Angoulême . . . . . Boissy-Dubois, *Capitaine*, Commandant.
Tavelet, *Sous-Lieutenant*, Trésorier.
De Gombault ✻, *Lieutenant.*
Ruffec. . . . . Jabouille ✻, *Lieutenant.*
Confolens. . . . . Bouverie (P. J.) ✻, *Lieutenant.*
Barbezieux. . . . . Bonneau de Beaufort, *Lieutenant.*
Cognac. . . . . Guichard ✻, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DES LANDES.

Mont-de-Marsan. . Lacroix ✻, *Capitaine*, Commandant.
Goreau, *Sous-Lieutenant*, Trésorier.
D'Eyssautier, *Lieutenant.*
Saint-Sever. . . . . De Beaumont, *Lieutenant.*
Dax. . . . . Auger de Guilleragues, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DES BASSES-PYRÉNÉES.

Pau . . . . . Desmaisons ✻, *Chef d'escad.*, Commandant (*dét. à Bayonne*).
Mugnier ✻, *Lieutenant*, Trésorier.
Boissière-Larroche ✻, *Lieutenant.*
Oloron. . . . . Galan, *Lieutenant.*
Mauléon. . . . . Montéléon de Saint-Forin, *Lieutenant.*
Bayonne . . . . . Duvignaud, *Lieutenant.*
Orthez. . . . . Busquère ✻, *Lieutenant.*

ONZIÈME LÉGION.

M. Pougeard-Dulimbert (O ✻), *Colonel*, Chef de Légion, à Limoges.

COMPAGNIE DE LA HAUTE-VIENNE.

Limoges. . . . . Fontréaux de Jallais ✻, *Chef d'escadron*, Commandant.
Paponiau, *Lieutenant*, Trésorier.
Maynard de Queilhe ✻, *Capitaine*, commandant la lieutenance.
Bellac. . . . . De Coste, *Lieutenant.*
Saint-Yrieix . . . . Morize ✻, *Lieutenant.*
Rochechouart. . . . Ducoudray, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DE LA CREUSE.

Guéret. . . . . Rivaud ✻, *Capitaine*, Commandant.
Veillon, *Sous-Lieutenant*, Trésorier.
Mallat, *Lieutenant.*
Aubusson. . . . . Guérin (Et.) ✻, *Lieutenant.*
Boussac. . . . . D'Ussel ✻, *Lieutenant.*
Bourganeuf. . . . . Vilate, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DE LA DORDOGNE.

Périgueux. . . . . Chassaigne de Laribière (O ✻), *Chef d'escadron*, Commandant.
Brem, *Lieutenant*, Trésorier.
De Langlade ✻, *Lieutenant.*
Sarlat. . . . . Chalopin. *Sous-Lieutenant.*
Bergerac . . . . . Humbert-Droz, *Lieutenant.*
Nontron. . . . . Gautier (J. B.) ✻, *Lieutenant.*
Riberac. . . . . Cazier, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DE LA CORRÈZE.

Tulle. . . . . Leberthon ✻, *Capitaine*, Commmandant.
Redon (Oliv.), *Sous-Lieutenant*, Trésorier.
Azaïs, *Lieutenant.*
Ussel. . . . . Redon (Fél.-Oct.), *Lieutenant.*
Brive . . . . . Cheynier, *Lieutenant.*

DOUZIÈME LÉGION.

M. Vial (P. C.) (O ✻), *Colonel*, Chef de Légion, à Cahors.

COMPAGNIE DU LOT.

Cahors	De Bermondet de Cromières (O ✻), *Chef d'escad.*, Commandant.
	Forcinal ✻, *Lieutenant*, Trésorier (*détaché en Afrique*).
	O'Carroll, *Capitaine*, commandant la lieutenance.
Gourdon	Bayard, *Lieutenant.*
Figeac	Miret ✻, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DE LOT-ET-GARONNE.

Agen	Sautereau, *Capitaine*, Commandant.
	Sartres ✻, *Lieutenant*, Trésorier.
	Favas ✻, *Lieutenant.*
Marmande	Chauveton de Saint-Léger, *Lieutenant.*
Nérac	Ollive, *dit* Dubrœil, *Lieutenant.*
Villeneuve	Látour-Daffaure, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DE L'AVEYRON.

Rodez	Rouyer de St.-Victor (O ✻), *Capitaine*, Commandant.
	Compoinville, *Lieutenant*, Trésorier.
	Donnadieu ✻, *Lieutenant.*
Villefranche	Blondel, *Lieutenant.*
Espalion	Roux ✻, *Lieutenant.*
Milhau	Lebas ✻, *Lieutenant.*
Saint-Affrique	Bories ✻, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DU CANTAL.

Aurillac	Trouillot, *Capitaine*, Commandant.
	Marguaty, *Lieutenant*, Trésorier.
	Delpech, *Lieutenant.*
Saint-Flour	De Girard, *Lieutenant.*
Murat	Taillard, *Sous-Lieutenant* (*détaché en Afrique*).
Mauriac	Philippon ✻, *Sous-Lieutenant.*

TREIZIÈME LÉGION.

M. Boyer (J.-P.) (O ✻), *Lieut.-Colonel*, Chef de Légion, à Toulouse.

COMPAGNIE DE LA HAUTE-GARONNE.

Toulouse	Ricard de Villeneuve ✻, *Chef d'escadron*, Commandant.
	Bajau, *Lieutenant*, Trésorier.
	Maurel de la Pomarède ✻, *Capitaine*, commandant la lieuten.
Villefranche	De Broca, *Lieutenant.*
Muret	Basset, *Sous-Lieutenant.*
Saint-Gaudens	Tausia de Lespin, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DE TARN-ET-GARONNE.

Montauban	Barrier ✻, *Capitaine*, Commandant.
	Saurel, *Lieutenant*, Trésorier.
	Jandrons ✻, *Lieutenant.*
Castel-Sarrazin	Pascal ✻, *Lieutenant.*
Moissac	Couture, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DU GERS.

Auch	Faucheux, *Capitaine*, Commandant.
	Monjol, *Lieutenant*, Trésorier.
	Guérin (M.-J.-F.) ✻, *Lieutenant.*
Condom	Plantagenet, *Lieutenant.*
Lectoure	Gros, *Lieutenant* (*détaché en Afrique*).
Lombez	Pallissard, *Lieutenant.*
Mirande	Jouve de Guibert (A.-B.-D.) ✻, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DES HAUTES-PYRÉNÉES.

Tarbes. . . . . { Thuillier, *Capitaine*, Commandant.
Ducousso, *Lieutenant*, Trésorier.
Condat ✻, *Lieutenant*.
Bagnères . . . . . Ithourburu, *Lieutenant*.
Argeles . . . . . Guintrandy, *Lieutenant*.

QUATORZIÈME LÉGION.

M. Fly de Millordin (O ✻), *Lieut.-Col.*, Chef de Légion, à Carcassonne.

COMPAGNIE DE L'AUDE.

Carcassonne . . . . { De Broqueville (L.-M) ✻, *Chef d'escadron*, Commandant.
De Laporte. *Lieutenant*, Trésorier.
De Guibert du Vallon ✻, *Capitaine*, commandant la lieutenance.
Castelnaudary . . . Driget ✻. *Lieutenant*.
Narbonne. . . . . Caby ✻. *Lieutenant*.
Limoux . . . . . Léger, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DU TARN.

Alby. . . . . { De Combarel (P. A.) ✻, *Capitaine*, Commandant.
Auger ✻. *Lieutenant*, Trésorier.
Latil, *Lieutenant*.
Castres . . . . . Dutoya ✻, *Lieutenant*.
Lavaur. . . . . Duboscq ✻, *Sous-Lieutenant*.
Gaillac. . . . . Chauvet, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Perpignan. . . . . { Thomas (C. F. B.) ✻, *Capitaine*, Commandant.
Meiriniac ✻, *Lieutenant*, Trésorier.
Audouy ✻, *Lieutenant*.
Céret. . . . . Maher, *Lieutenant*.
Prades. . . . . Labey, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE L'ARIÉGE.

Foix. . . . . { Bourgeois (J B.) ✻. *Capitaine*, Commandant.
Boucharie, *Sous-Lieutenant*, Trésorier.
Raux ✻, *Lieutenant*.
Pamiers. . . . . Collard ✻, *Lieutenant*.
Saint-Girons . . . . Trinqué ✻, *Lieutenant*.

QUINZIÈME LÉGION.

M. Hautreux (O ✻), *Colonel*, Chef de Légion, à Nîmes.

COMPAGNIE DU GARD.

Nîmes. . . . . { Blachier (O ✻), *Chef d'escadron*, Commandant.
Loubet. *Sous-Lieutenant*, Trésorier.
Michel ✻, *Capitaine*, commandant la lieutenance.
Uzès. . . . . Billon ✻, *Lieutenant*.
Alais . . . . . Olier ✻, *Lieutenant*.
Le Vigan . . . . . Merlin, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE L'ARDÈCHE.

Privas. . . . . { Durand, *Capitaine*, Commandant.
Bunel, *Sous-Lieutenant*, Trésorier.
Abeilhou, *Lieutenant*.
Tournon. . . . . Soipteur, *Sous-Lieutenant*.
Largentière. . . . . Bossan, *Lieutenant*.
Aubenas. . . . . Bourdette ✻, *Sous-Lieutenant*.

COMPAGNIE DE L'HÉRAULT.

Montpellier. N. . . . . *Chef d'escadron*, Commandant.
Rouëllé, *Sous-Lieutenant*, Trésorier.
Coutury ✻, *Sous-Lieutenant.*
Béziers . . . . . Bertrand (T.-L.) ✻, *Lieutenant.*
Lodève. . . . . . Masson (B.) ✻, *Lieutenant.*
Saint-Pons . . . . . De Broqueville (F. C. P. J.), *Lieutenant* (*détaché en Afrique*).

COMPAGNIE DE LA LOZÈRE.

Mende. . . . . . Waiss (Ch.) ✻, *Capitaine*, Commandant.
Domergue, *Sous-Lieutenant*, Trésorier.
Dalché d'Esplanels (J.-E.), *Lieutenant.*
Marvejols. . . . . . Allard, *Lieutenant.*
Florac. . . . . . Courvoisier, *Sous-Lieutenant.*

SEIZIÈME LÉGION.

M. Corso (O ✻), *Colonel*, Chef de Légion, à Marseille.

COMPAGNIE DES BOUCHES-DU-RHÔNE.

Marseille. . . . . . Subervic (O ✻), *Chef d'escadron*, Commandant.
Carlen, *Sous-Lieutenant*, Trésorier.
Collangettes, *Capitaine*, commandant la lieutenance.
Aix. . . . . . Julien, *Lieutenant.*
Arles . . . . . Gautier (J.-C.-C.), *Lieutenant.*

COMPAGNIE DE VAUCLUSE.

Avignon. . . . . . Fournier (P.) ✻, *Capitaine*, Commandant.
Doudan ✻, *Lieutenant*, Trésorier.
Vinay ✻, *Lieutenant.*
Orange . . . . . Viart, *Lieutenant.*
Carpentras . . . . . Vial (J. F.), *Lieutenant.*
Apt . . . . . Boyer (J. C.) ✻, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DU VAR.

Draguignan. . . . . . Galabert ✻, *Capitaine*, Commandant.
Collin, *Lieutenant*, Trésorier.
Pierrugues, *Lieutenant.*
Brignoles. . . . . . Lombard d'Espérel, *Lieutenant.*
Grasse. . . . . . Frandidier ✻, *Lieutenant.*
Toulon. . . . . . Schmitt ✻, *Sous-Lieutenant.*

DIX-SEPTIÈME LÉGION. (*Corse.*)

M. Dyonnet ✻, *Lieut.-Colonel*, Chef de Légion, à Bastia.

PREMIÈRE COMPAGNIE.

Bastia. . . . . . Vata ✻, *Chef d'escadron*, Commandant.
Castel, *Lieutenant*, Trésorier.
Agostini ✻, *Capitaine*, commandant la lieutenance.
Saint-Florent. . . . Marcantei ✻, *Lieutenant.*
Vescovato. . . . . . Simoni ✻, *Lieutenant.*
Corte . . . . . De Latour, *Lieutenant.*
Piedicroce. . . . . . Séranne, *Lieutenant.*
Piedicorte. . . . . . Gérin, *Lieutenant.*
Calvi . . . . . N. . . . . *Lieutenant.*

DEUXIÈME COMPAGNIE.

Ajaccio. . . . . . Roguier ✻, *Capitaine*, Commandant.
Ramel ✻, *Lieutenant.*
Sainte-Marie-Siché. Crespy ✻, *Lieutenant.*
Vico. . . . . . Fontibus, *Lieutenant.*
Sartene . . . . . Tozza, *Sous-Lieutenant.*
Bonifaccio . . . . . Klein, *Lieutenant.*

DIX-HUITIÈME LÉGION.

M. Clément (O ✻), *Colonel*, Chef de Légion, à Grenoble.

COMPAGNIE DE L'ISÈRE.

Grenoble	Tilman (O ✻), *Chef d'escadron*, Commandant.
	Bergalasse, *Lieutenant*, Trésorier.
	N. . . . . *Capitaine*, command. la lieutenance.
La Tour-du-Pin	Bernard-Marigny, *Lieutenant*.
Saint-Marcellin	Derousse (N. D.), *Lieutenant*.
Vienne	Gannaz, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA DRÔME.

Valence	Gaudo-Paquet, *Capitaine*, Commandant.
	Rattier ✻, *Lieutenant*, Trésorier.
	De Bayle d'Astié ✻, *Lieutenant*.
Montélimar	Ruffet ✻, *Lieutenant*.
Nyons	Houlès ✻, *Sous-Lieutenant*.
Die	Rolland, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DES HAUTES-ALPES.

Gap	Phitily ✻, *Capitaine*, Commandant (*détaché en Afrique*).
	De Saint-Amans, *Lieutenant*, Trésorier.
	D'Antoine de Taillas, *Lieutenant*.
Embrun	Hugo, *Lieutenant*.
Briançon	Villelongue, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DES BASSES-ALPES.

Digne	Vergez (O ✻), *Capitaine*, Commandant (*détaché en Afrique*).
	Plivard, *Sous-Lieutenant*, Trésorier.
	Michel, *Sous-Lieutenant*.
Sisteron	Baras ✻, *Lieutenant*.
Forcalquier	Chalas ✻, *Lieutenant*.
Barcelonnette	Delaye, *Lieutenant*.
Castellane	Trounion ✻, *Lieutenant*.

DIX-NEUVIÈME LÉGION.

M. Gauthier de Laverderie (O ✻), *Lieut.-Col.*, Chef de Légion, à Lyon

COMPAGNIE DU RHÔNE.

Lyon	Lelong de Longpré ✻, *Chef d'escadron*, Commandant.
	Hamelin, *Lieutenant*, Trésorier.
	Le Grip ✻, *Capitaine*, commandant la lieutenance.
Villefranche	Couvat ✻, *Lieutenant*.
Tarare	Gimbert-Chabannes, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE SAÔNE-ET-LOIRE.

Mâcon	Dure (O ✻), *Capitaine*, Commandant.
	Oudot, *Lieutenant*, Trésorier.
	Laurent, *Lieutenant*.
Châlon-sur-Saône	Brun, *Lieutenant*.
Louhans	D'Apvrieulx, *Lieutenant*.
Autun	Naverdet ✻, *Lieutenant*.
Charolles	Louiset, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA LOIRE.

Montbrison	Panier (A.-P.), *Capitaine*, Commandant.
	Montagne, *Lieutenant*, Trésorier.
	Labachelerie, *Lieutenant*.
Saint-Etienne	Gérard, *Lieutenant*.
Roanne	Chétard, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA HAUTE-LOIRE.

Le Puy	Besset ✻, *Capitaine*, Commandant.
	Saget, *Sous-Lieutenant*, Trésorier.
	Faye, *Lieutenant*.
Yssengeaux	Faure, *Lieutenant*.
Brioude	Besqueut, *Lieutenant*.

VINGTIÈME LÉGION.

M. Vesco (O ✻), *Colonel*, Chef de Légion, à Dijon.

COMPAGNIE DE LA CÔTE-D'OR.

Dijon	Cardini ✻, *Chef d'escadron*, Commandant (*détaché en Afrique*).
	Langlois ✻, *Capitaine*, Commandant par intérim.
	Hiestand ✻, *Capitaine*, Trésorier.
	Viennet, *Capitaine*, commandant la lieutenance.
Châtillon	Labouré, *Lieutenant*.
Semur	Chaudron ✻, *Lieutenant*.
Beaune	Dalbis ✻, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE L'YONNE.

Auxerre	Déaddé (J. C. A.) ✻, *Capitaine*, Commandant.
	Fondreton, *Lieutenant*, Trésorier.
	Guillot, *Lieutenant*.
Avallon	Buirette de Verrières, *Lieutenant*.
Joigny	Cade ✻, *Lieutenant*.
Sens	Sauclière ✻, *Lieutenant*.
Tonnerre	Hochet, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE L'AUBE.

Troyes	Leclerc de Ruffey ✻, *Capitaine*, Commandant.
	Simonnet (J. L. A.), *Lieutenant*, Trésorier.
	D'Espinay, *Lieutenant*.
Bar-sur-Aube	Cécile ✻, *Lieutenant*.
Bar-sur-Seine	Grandin ✻, *Lieutenant*.
Arcis-sur-Aube	Poulain ✻, *Lieutenant*.
Nogent-sur-Seine	Lafontaine, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA HAUTE-MARNE.

Chaumont	Langlois ✻, *Capitaine*, Commandant (*détaché à Dijon*).
	Vocher, *Lieutenant*, Trésorier.
	Billardon, *dit* de Sauvigny, *Lieutenant*.
Langres	De Prinsac ✻, *Lieutenant*.
Vassy	Anselme, *Lieutenant*.

VINGT-UNIÈME LÉGION.

M. de Labachèlerie (O ✻), *Colonel*, Chef de Légion, à Besançon.

COMPAGNIE DU DOUBS.

Besançon	Marteau ✻, *Chef d'escadron*, Commandant.
	Robert (J. D.), *Lieutenant*, Trésorier.
	Terrier de la Jolive ✻, *Capitaine*, commandant la lieutenance.
Baume-les-Dames	Oudry, *Lieutenant*.
Montbéliard	Pavans de Ceccatty, *Lieutenant*.
Pontarlier	Spengler ✻, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA HAUTE-SAÔNE.

Vesoul	De Combarel (J.-L.) ✻, *Capitaine*, Commandant.
	Frenot, *Lieutenant*, Trésorier.
	Carteret ✻, *Lieutenant*.
Gray	Lepaige, *Lieutenant*.
Lure	Méa, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DU JURA.

Lons-le-Saulnier. Delagrange ✻, *Capitaine*, Commandant.
Poirson, *Lieutenant*, Trésorier.
Alix ✻, *Lieutenant*.
Dôle. Grandvaux ✻, *Lieutenant*.
Poligny. Lamy ✻, *Lieutenant*.
Saint-Claude. Lustreman ✻, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE L'AIN.

Bourg. N. . . . *Capitaine*, Commandant.
Chambon, *Sous-Lieutenant*, Trésorier.
Wolff ✻, *Lieutenant*.
Belley. Montrichard, *Lieutenant*.
Trévoux. Carrassan, *Lieutenant*.
Nantua. Maillet, *Sous-Lieutenant*.
Gex. Magnien ✻, *Lieutenant*.

VINGT-DEUXIÈME LÉGION.

M. Morin (C ✻), *Colonel*, Chef de Légion, à Nancy.

COMPAGNIE DE LA MEURTHE.

Nancy. Mougenot ✻, *Chef d'escadron*, Commandant.
Reiss ✻, *Capitaine*, Trésorier (*provisoirement à Strasbourg*).
Mass on (Ch.-L.) (O ✻), *Capitaine*, commandant la lieutenance.
Lunéville. Renard ✻, *Lieutenant*.
Toul. Luxembourg ✻, *Lieutenant*.
Château-Salins. Lemierre ✻, *Lieutenant*.
Sarrebourg. Müller ✻, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DES VOSGES.

Epinal. Delorne d'Alincourt ✻, *Capitaine*, Commandant.
Dommanget, *Lieutenant*, Trésorier.
Planiol, *Lieutenant*.
Neufchâteau. Lafite-Dupont ✻, *Lieutenant*.
Mirecourt. France ✻, *Lieutenant*.
Saint-Dié. Vautrin (Séb.) ✻, *Lieutenant*.
Remiremont. Dessey, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DU HAUT-RHIN.

Colmar. Vincent (M. J. C.) ✻, *Capitaine*, Commandant.
Hurel ✻, *Lieutenant*, Trésorier.
Guisse ✻, *Lieutenant*.
Belfort. Lallemand (Nicolas-Bas.), *Lieutenant*.
Altkirch. Waiss (J. P.) ✻, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DU BAS-RHIN.

Strasbourg. Magnier (O ✻), *Chef d'escadron*, Commandant.
Derousse (N.) ✻, *Lieutenant*, Trésorier, *provisoirem. à Nancy*.
Ritter, *Lieutenant*.
Schélestadt. Kolb, *Lieutenant*.
Saverne. Dedier ✻, *Lieutenant*.
Wissembourg. De Reims ✻, *Lieutenant*.

VINGT-TROISIÈME LÉGION.

M. Blin (C ✻), *Colonel*, Chef de Légion, à Metz.

COMPAGNIE DE LA MOSELLE.

Metz. François (C.-H.) (O ✻), *Chef d'escadron*, Commandant.
Carré ✻, *Capitaine*, Trésorier.
Taphanel ✻, *Capitaine*, commandant la lieutenance.

Briey . . . . . Germois, *Lieutenant.*
Thionville. . . . . . Moulle, *Lieutenant.*
Sarreguemines. . . . . Berthe de Pommery, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DE LA MEUSE.

Bar-le-Duc. . . . . Noël ✻, *Capitaine*, Commandant.
Duval (N.), *Lieutenant*, Trésorier.
Ferdinand ✻, *Lieutenant.*
Commercy. . . . . . Bruyant ✻, *Lieutenant.*
Verdun. . . . . . Bossner, *Lieutenant.*
Montmédy. . . . . . Thiéry ✻, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DE LA MARNE.

Châlons-sur-Marne. D'Hébrard (A. J. F.) ✻, *Capitaine*, Commandant.
Richard ✻, *Lieutenant*, Trésorier.
Devina ✻, *Lieutenant.*
Reims. . . . . . Frévol d'Aubignac de Ribains, *Lieutenant.*
Epernay. . . . . . Rivière (A.), *Sous-Lieutenant.*
Vitry-le-François. . Lucot ✻, *Lieutenant.*
Sainte-Menehould. Lefèvre (S. P.) ✻, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DES ARDENNES.

Mézières . . . . . Legay ✻, *Capitaine*, Commandant.
Page-Duchailloux, *Lieutenant*, Trésorier.
Lemaire (Sim.), *Lieutenant.*
Rethel. . . . . . Cochon, *Sous-Lieutenant.*
Rocroy. . . . . . Pinart ✻, *Lieutenant.*
Sédan. . . . . . Magon de la Gidais, *Sous-Lieutenant.*
Vouziers. . . . . . Bonnay-Nonancourt, *Lieutenant.*

VINGT-QUATRIÈME LÉGION.

M. Servatius (O ✻), *Colonel*, Chef de Légion, à Arras.

COMPAGNIE DU PAS-DE-CALAIS.

Arras. . . . . . Huard ✻, *Chef d'escadron*, Commandant.
Delhay ✻, *Lieutenant*, Trésorier.
Lesoudier de St.-Blaise ✻, *Capitaine*, commandant la lieuten.
Saint-Pol. . . . . . Lebresne ✻, *Lieutenant.*
Montreuil. . . . . . Floure, *Lieutenant.*
Boulogne. . . . . . Bilot, *Lieutenant.*
Saint-Omer. . . . . Saulnier (J. G.) ✻, *Lieutenant.*
Béthune. . . . . . Flamen ✻, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DU NORD.

Lille. . . . . . Gougeon ✻, *Chef d'escadron*, Commandant.
Le Mire ✻, *Lieutenant*, Trésorier.
De Garros, *Lieutenant.*
Douai. . . . . . Janssens ✻, *Lieutenant.*
Valenciennes. . . . Blocaille (A. E.), *Lieutenant.*
Cambrai. . . . . . Romand (A. J. M.), *Lieutenant.*
Avesnes. . . . . . Mauduit, *Lieutenant.*
Hazebrouck. . . . . Denu ✻, *Lieutenant.*
Dunkerque . . . . . Delfosse, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DE L'AISNE.

Laon. . . . . . André de Berval ✻, *Capitaine*, Commandant.
Meunier ✻, *Lieutenant*, Trésorier.
Caillard, *Lieutenant.*
Saint-Quentin. . . . Capitain de Clacy, *Lieutenant.*
Soissons. . . . . . Tonnelier ✻, *Lieutenant.*
Château-Thierry . . Lecrosnier, *Lieutenant.*
Vervins . . . . . Delacourt, *Lieutenant.*

GENDARMERIE COLONIALE.

Compagnie de la Martinique.

Pillerault ✻, *Chef d'escad.*, Commandant.
Lafrété ✻, *Lieutenant.*
De Colnet, *Sous-Lieutenant.*

Compagnie de la Guadeloupe.

Pierre ✻, *Chef d'escadron*, Commandant.
Régent, *Lieutenant.*
Russe, *Sous-Lieutenant.*

Iles Saint-Pierre et Miquelon.

Vidal, *Maréchal-des-logis.*

GARDE MUNICIPALE DE PARIS (*Voy.* Partie V, Chap. III).

COMPAGNIES DE GENDARMES VÉTÉRANS,

A Riom (*Puy-de-Dôme*).

1re *Compagnie.*

Delahogue ✻, *Capitaine en* 1er.
Longuet ✻, *Capitaine en* 2e.
Paupardin ✻, *Lieutenant en* 1er.
Roger ✻, *Lieutenant en* 2e.

2e *Compagnie.*

Sève ✻, *Capitaine en* 1er.
Delor (O ✻), *Capitaine en* 2e.
Borien ✻, *Lieutenant en* 1er.
De Préaud, *Lieutenant en* 2e.

BATAILLON DE VOLTIGEURS CORSES.

Etat-Major, à Bastia.

M. Cauro ✻, *Chef de bataillon*, Commandant.
M. Arrighi ✻, *Capitaine*, Adjudant-Major.
M. Grandvalet ✻, *Lieutenant*, Trésorier.
M. Ciccarelli, *Chirurgien Aide-Major.*

1re *Compagnie.*

Peraldi ✻, *Capit.*, Command. à Cervione.
Laurelli, *Lieutenant*, à Prunelli.
Loenetti, *Sous-Lieutenant*, à Chiatra.

2e *Compagnie.*

Ciavaldini ✻, *Capit.*, Command. à Corte.
Pianelli ✻, *Lieutenant*, à Pancheraccia.
Gallois, *Sous-Lieutenant*, à Gavignano.

3e *Compagnie.*

Tramoni ✻, *Capit.*, Command. à Ajaccio.
Santolini, *Lieutenant*, à Ucciani.
Caviglioli ✻, *Sous-Lieut.*, à Calcatoggio.

4e *Compagnie.*

Vico ✻, *Capit.*, Command. à Sartene.
Couraud, *Lieutenant*, à Olmeto.
Peri ✻, *Sous-Lieutenant*, à Fozzano.

SECTION XII.

OFFICIERS EMPLOYÉS DANS LES DÉPOTS DE RECRUTEMENT ET DE RÉSERVE.

Conformément à l'ordonnance, en date du 1er janvier 1836, un dépôt de recrutement et de réserve est établi au chef-lieu de chaque Département.

Ces dépôts sont divisés en deux classes, comprenant, la première trente Départemens et la deuxième cinquante-six.

Il y a dans chaque dépôt de recrutement et de réserve :

	de 1re classe.	*de 2e classe.*
Chef de Bataillon.	1	. . . . «
Capitaines.	1	 1
Lieutenans	1	 1
Sous-Lieutenans	1	 1
	4	3

Les Officiers supérieurs et les Capitaines de l'armée, de l'infanterie et de la cavalerie, cessent de compter au corps auquel ils appartenaient, mais ils sont portés à leur rang sur la liste générale des Officiers de leur arme.

Les Lieutenans et les Sous-Lieutenans ne cessent pas de compter à leurs corps; ils en sont seulement détachés.

AIN (2e classe).

Robelin ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Boissié, *Lieutenant*, 14e *de ligne.*
Chalon, *Sous-Lieutenant*, 16e *de ligne.*

AISNE (1re classe).

Lacouster ✻, *Chef d'Escad de cav. légère.*
Arnoult ✻, *Capitaine de cavalerie légère.*
Desjars, *Lieutenant*, 2e *chasseurs.*
Caillat, *Sous-Lieutenant*, 27e *de ligne.*

ALLIER (2e classe).

Viot ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Jouan ✻, *Lieutenant*, 52e *de ligne.*
Bopp, *Sous-Lieutenant*, 21e *de ligne.*

ALPES (BASSES) (2e classe).

Cosnat ✻, *Capit., d'infanterie..*
Bosse, *Lieutenant*, 41e *de ligne.*
Richaud, *Sous-Lieutenant*, 20e *de ligne.*

ALPES (HAUTES) (2e classe).

Swanton ✻, *Capit., corps roy. d'état-major.*
Paulet, *Lieutenant*, 13e *léger.*
Altfatter, *Sous-lieutenant*, 13e *de ligne.*

ARDÈCHE (2e classe).

Sardou ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Bidault, *Lieutenant*, 1er *de dragons.*
Calvet, *Sous-Lieut.*, 29e *de ligne.*

ARDENNES (2e classe).

Vildary ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Larfeuil, *Lieutenant*, 60e *de ligne.*
Roland, *Sous-Lieutenant*, 3e *léger.*

ARIÉGE (2e classe).

Bon Guillot ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Louchet, *Lieutenant*, 9e *de ligne.*
Perrotin, *Sous-Lieutenant*, 56e *de ligne.*

AUBE (2e classe).

Echemann ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Durand, *Lieutenant*, 61e *de ligne.*
Grellet, *Sous-Lieutenant*, 7e *léger.*

AUDE (2e classe).

Lescastreyres, *Capitaine d'infanterie.*
Combray, *Lieutenant*, 6e *de ligne.*
Gauché, *Sous-Lieutenant*, 12e *chasseurs.*

AVEYRON (2e classe).

Delabrière de Bois-le-Roi ✻, *Capit d'inf.*
Valette, *Lieutenant*, 49e *de ligne.*
Roblin, *Sous-Lieutenant*, 53e *de ligne.*

BOUCHES-DU-RHÔNE (1re classe).

Paban ✻, *Major d'infanterie.*
Genty ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Bohain, *Lieutenant*, 64e *de ligne.*
Durens, *Sous-Lieutenant*, 50e *de ligne*

CALVADOS (1re classe).

Carré ✻, *Chef d'escadron, caval. de ligne.*
Desmidt ✻, *Capitaine de cavalerie.*
Descharmes ✻, *Lieut.*, 1er *de lanciers.*
Gasser ✻, *Sous-Lieutenant*, 5e *chasseurs.*

CANTAL (2e classe).

Duvigneau ✻, *Capitaine de cavalerie.*
Mallarmé, *Lieutenant*, 10e *de ligne.*
Escourrou, *Sous-Lieutenant*, 8e *de ligne.*

CHARENTE (2e classe).

Hecquet ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Lalande, *Lieutenant*, 8e *de ligne.*
Audoucet, *Sous-Lieutenant*, 3e *lanciers.*

CHARENTE-INFÉRIEURE (2e classe).

Bordenave ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Regnault, *Lieutenant*, 14e *de ligne.*
Depierris, *Sous-Lieutenant*, 58e *de ligne.*

CHER (2e classe).

Davon ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Guilley, *Lieutenant*, 8e *cuirassiers.*
Hussenet, *Sous-Lieutenant*, 5e *hussards.*

CORRÈZE (2e classe).

Copmartin ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Fiolet, *Lieutenant*, 7e *de ligne.*
Gallon, *Sous-Lieutenant*, 3e *chasseurs.*

CORSE (2e classe).

Zacchiromano ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Mère, *Lieutenant*, 27e *de ligne.*
Boyer, *Sous-Lieutenant*, 12e *de ligne.*

CÔTE-D'OR (1re classe).

Bache ✻, *Major de cavalerie.*
Dutheil ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Plaideau, *Lieutenant*, 55e *de ligne.*
Marcelier, *Sous-Lieutenant*, 9e *de ligne.*

CÔTES-DU-NORD (1re classe).

Ducoroy ✻, *Major d'infanterie.*
Choquet ✻, *Capitaine de caval. de ligne.*
Letellier, *Lieutenant*, 16e *de ligne.*
Gérard, *Sous-Lieutenant*, 3e *chasseurs.*

CREUSE (2e classe).

Rongier, *Capitaine d'infanterie.*
Villard, *Lieutenant*, 3e *de ligne.*
Marchal, *Sous-Lieutenant*, 12e *léger.*

DORDOGNE (1re classe).

Aubé de Bracquemont (O ✻), *Chef d'esc. d'état-Major.*
Estignard ✻, *Capitaine au corps royal d'état-major.*
Marcelli, *Lieutenant*, 30e *de ligne.*
Lamar, *Sous-Lieutenant*, 2e *cuirassiers.*

DOUBS (2e classe).

Martenet ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Turpeaud, *Lieutenant*, 26e *de ligne.*
Caille, *Sous-Lieutenant*, 13e *chasseurs.*

DRÔME (2e classe).

Baudry ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Blanchot, *Lieutenant*, 34e *de ligne.*
Lambert, *Sous-Lieutenant*, 2e *de ligne.*

EURE (2e classe).

Duheaume, *Capitaine d'infanterie.*
Clavel ✻, *Lieutenant, équipement milit.*
Rosay, *Sous-Lieutenant*, 14e *chasseurs.*

EURE-ET-LOIR (2e classe).

Chauffart ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Grillon, *Lieutenant*, 54e *de ligne.*
De Berly, *Sous-Lieutenant*, 4e *chasseurs.*

FINISTÈRE (1re classe).

La Barcerie (O ✻), *Major d'infanterie.*
Harion, *Capitaine d'infanterie.*
Lapeyre, *Lieutenant*, 49e *de ligne.*
Carde, *Sous-Lieutenant*, 43e *de ligne.*

GARD (1re classe).

Pecholier ✻, *Chef de bataillon d'infant.*
Grangent, *Capitaine de cavalerie.*
Rouanet, *Lieutenant*, 6e *de ligne.*
Bonneille, *Sous-Lieutenant*, 25e *de ligne.*

GARONNE (HAUTE) (1re classe).

Conscience (O ✻), *Major de cavalerie.*
Dubouzet ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Guichemerre, *Lieutenant*, 44e *de ligne.*
Giraud, *Sous-Lieutenant*, 52e *de ligne.*

GERS (2e classe).

Groc ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Oger, *Lieutenant*, 12e *léger.*
Laubmeister, *Sous-Lieutenant*, 2e *léger.*

GIRONDE (1re classe).

Gonnard, *Major d'infanterie.*
Bouillon, *Capitaine, légion étrangère.*
Blanchet, *Lieutenant*, 64e *de ligne.*
George ✻, *Sous-Lieutenant*, 2e *chasseurs.*

HÉRAULT (1re classe).

Pagezy ✻, *Chef d'escadron d'Etat-Major.*
Simonot, *Capitaine d'infanterie.*
Bachelier, *Lieutenant*, 15e *de ligne.*
Foulquier, *Sous-Lieutenant*, 15e *léger.*

ILLE-ET-VILAINE (1re classe).

Delamotte (O ✻), *Major d'infanterie.*
Thibault ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Fillias de Fontbouillant, *Lieut.*, 17e *léger.*
Regnault, *Sous-Lieutenant*, 11e *léger.*

INDRE (2e classe).

Piet Berton de Chambelle ✻, *Capit. d'inf.*
Boisquet de la Fleurière ✻, *Lieut.*, 1er *huss.*
Gaillot, *Sous-Lieut.*, 8e *chasseurs.*

INDRE-ET-LOIRE (2e classe).

Conrié, *Capitaine d'infanterie.*
Laperrière ✻, *Lieutenant*, 38e *de ligne.*
Lagé, *Sous-Lieutenant*, 54e *de ligne.*

ISÈRE (1re classe).

Tabary (O ✻), *Chef d'esc. d'Etat-Major.*
Ferrières, *Capitaine d'infanterie.*
Pelissier, *Lieutenant*, 7e *léger.*
Geffroy, *Sous-Lieutenant*, 9e *dragons.*

JURA (2e classe).

Marc ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Giralt, *Lieutenant*, 18e *de ligne.*
Monne, *Sous-Lieutenant*, 18e *de ligne.*

LANDES (2e classe).

Mathieu, *Capitaine d'infanterie.*
Lèques ✻, *Lieutenant*, 20e *de ligne.*
Pajot, *Sous-Lieutenant*, 18e *de ligne.*

LOIR-ET-CHER (2e classe).

Merson, *Capitaine de cavalerie légère.*
Perotti, *Lieutenant*, 40e *de ligne.*
Courtier, *Sous-Lieut.*, 1er *de cuirassiers.*

LOIRE (2e classe).

Bergue ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Claudon, *Lieutenant*, 4e *dragons.*
Labrude, *Sous-Lieutenant*, 8e *dragons.*

LOIRE (HAUTE) (2e classe).

Roquefeuil ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Benard, *Lieutenant*, 21e *de ligne.*
Coste, *Sous-Lieutenant*, 55e *de ligne.*

LOIRE-INFÉRIEURE (1re classe).

Moricourt ✻, *Major d'infanterie.*
Morlet ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Comte, *Lieutenant*, 7e *de ligne.*
Hocquart, *Sous-Lieutenant*, 11e *de ligne.*

LOIRET (2e classe).

Billion-Duplan ✻, *Capitaine d'infant.*
Saucerotte ✻, *Lieut.*, 1er *carabiniers.*
Thory, *Sous-Lieutenant*, 2e *lanciers.*

LOT (2e classe).

Taberne ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Favet, *Lieutenant*, 60e *de ligne.*
Perret, *Sous-Lieutenant*, 2e *hussards.*

LOT-ET-GARONNE (2e classe).

Bascans, *Capitaine d'infanterie.*
Prévot, *Lieutenant*, 19e *de ligne.*
Cavaroz, *Sous-Lieutenant*, 1er *de ligne.*

LOZÈRE (2e classe).

Gomeret ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Verhaeghe, *Lieutenant de cavalerie.*
Leprince, *Sous-Lieutenant*, 5e *hussards.*

MAINE-ET-LOIRE (1re classe).

Delanneau ✻, *Chef de bataillon d'infant.*
Janin ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Laboissière, *Lieutenant*, 23e *de ligne.*
Toustain, *Sous-Lieutenant*, 37e *de ligne.*

MANCHE (1re classe).

Cazeneuve ✻, *Chef d'esc., caval. de ligne.*
Beleurgey, *Capit., ex-corps de la remonte.*
Lacouture, *Lieutenant*, 47e *de ligne.*
Faure, *Sous-Lieutenant*, 14e *léger.*

MARNE (2e classe).

Deschamps, *Capitaine d'infanterie.*
Ruffier, *Lieutenant*, 18e *léger.*
Duchesne, *Sous-Lieutenant*, 65e *de ligne.*

MARNE (HAUTE) (2e classe).

Lefebvre ✻, *Capitaine, train des parcs.*
Chamoin, *Lieutenant*, 4e *de ligne.*
Duroch ✻, *Sous-Lieutenant*, 3e *lanciers.*

MAYENNE (2e classe).

Duchemin-Duhamel ✻, *Capitaine d'inf.*
Tonnot, *Lieutenant*, 41e *de ligne.*
Gorgeron, *Sous-Lieutenant*, 22e *de ligne.*

MEURTHE (1re classe).

Bizalion (O ✻), *Chef de bataillon d'inf.*
De Laurens ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Géruzez, *Lieutenant*, 65e *de ligne.*
Moren, *Sous-Lieutenant*, 32e *de ligne.*

MEUSE (2e classe).

Vaysse, *Capitaine d'infanterie.*
Martinet ✻, *Lieutenant*, 46e *de ligne.*
Poupart, *Sous-Lieutenant*, 53e *de ligne.*

MORBIHAN (1re classe).

Mermet (O ✻), *Chef d'esc. d'Etat-Major.*
Picard ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Frayssineau, *Lieutenant*, 33e *de ligne.*
Haussmann, *Lieutenant*, 3e *lanciers.*

MOSELLE (1re classe).

Mancelle (O ✻), *Chef d'escadron de cavalerie légère.*
Duhamel, *Capitaine*, 44e *de ligne.*
Courtès, *Lieutenant*, 13e *de ligne.*
Noiré, *Sous-Lieutenant*, 11e *léger.*

NIÈVRE (2e classe).

Bruel, *Capitaine d'infanterie.*
Poulliot ✻, *Lieutenant*, 61e *de ligne.*
Marsal, *Sous-Lieutenant*, 15e *de ligne.*

NORD (1re classe).

Carré de Busserolle (O ✻), *Chef de bataillon.*
Malitourne ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Obrumier, *Lieutenant*, 6e *léger.*
Asselin, *Sous-Lieutenant*, 9e *léger.*

OISE (2e classe)

Joleaud ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Caumont, *Lieutenant*, 39e *de ligne.*
Jouault, *Sous-Lieutenant*, 1er *de ligne.*

ORNE (2e classe).

Martin de St.-Romain, *Capitaine d'infant.*
Thilorier, *Lieutenant*, 31e *de ligne.*
Coypel, *Sous-Lieutenant*, 4e *chasseurs.*

PAS-DE-CALAIS (1re classe).

Féart ✻, *Chef de bataillon.*
Le Camus ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Philip ✻, *Lieutenant*, 7e *chasseur.*
Magnin, *Sous-Lieutenant*, 5e *de ligne.*

PUY-DE-DÔME (1re classe).

Colin (O ✻), *Major de cuirassiers.*
Duport de Pontcharra ✻, *Capit. de caval.*
Loisel, *Lieutenant*, 16e *léger.*
Papirer, *Sous-Lieutenant*, 35e *de ligne.*

PYRÉNÉES (BASSES) (2e classe).

Tiercelin ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Bruché, *Lieutenant*, 4e *léger.*
Conscience, *Sous-Lieutenant*, 19e *de ligne.*

PYRÉNÉES (HAUTES) (2e classe).

Lereuil ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Galan, *Lieutenant*, 57e *de ligne.*
Godrant, *Sous-Lieutenant*, 23e *de ligne.*

PYRÉNÉES-ORIENTALES (2e classe).

Broglio, *Capitaine d'infanterie.*
De Mesmaye, *Lieutenant*, 57e *de ligne.*
Faurous, *Sous-Lieutenant*, 5e *léger.*

RHIN (BAS) (1re classe).

Allié, *Chef de bataillon.*
Lavaud ✻, *Capitaine*, *cavalerie de ligne.*
Bernard, *Lieut.*, *ex-corps de la remonte.*
Rambaud, *Sous-Lieutenant*, 6e *cuirassiers.*

RHIN (HAUT) (1re classe).

Chavet, *Major de cavalerie légère.*
Follioley ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Israël, *Lieutenant*, 17e *léger.*
Sommer, *Sous-Lieutenant*, 6e *léger.*

RHÔNE (1re classe).

De Gibon (O ✻), *Major d'infanterie.*
Delagrange, *Capitaine d'infanterie.*
Dupond, *Lieutenant*, 36e *de ligne.*
Bouvet, *Sous-Lieutenant*, 3e *léger.*

SAÔNE (HAUTE) (2e classe).

Mazauric ✻, *Capitaine*, *cavalerie légère.*
Record, *Lieutenant*, 5e *de ligne.*
Rique, *Sous-lieutenant*, 11e *dragons.*

SAÔNE-ET-LOIRE (1re classe).

Chopart (O ✻), *Chef de bat. d'infanterie.*
Barbier ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Malaize, *Lieutenant*, 51e *de ligne.*
Souviat, *Sous-Lieutenant*, 36e *de ligne.*

SARTHE (2e classe).

Puntous ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Petit, *Lieutenant*, 33e *de ligne.*
Charvet ✻, *Sous-Lieutenant*, 10e *dragons.*

SEINE (1re classe).

Gibassier (O ✻), *Chef de bataillon.*
D'André, *Capitaine de cavalerie légère.*
Gaillard, *Lieutenant*, 43e *de ligne.*
Lebègue, *Sous-Lieutenant*, 39e *de ligne.*

SEINE-INFÉRIEURE (1re classe).

Plumancy (O ✻), *Chef de bat. d'infant.*
Choiselat ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Subreville, *Lieutenant*, 2e *carabiniers.*
Cacatte, *Sous-Lieutenant*, 7e *cuirassiers.*

SEINE-ET-MARNE (1re classe).

Robert ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Pierret, *Lieutenant*, 62e *de ligne.*
Saucerotte, *Sous-Lieutenant*, 5e *dragons.*

SEINE-ET-OISE (1re classe).

Boulet (O ✻), *Major d'infanterie.*
Léonce de Montbrison, *Capit. de cavalerie.*
Morel, *Lieutenant*, 5e *cuirassiers.*
Cardon, *Sous-Lieutenant*, 1er *carabiniers.*

SÈVRES (DEUX) (2e classe).

Tuncq ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Petit, *Lieutenant*, 2e *cuirassiers.*
Thomassin, *S.-Lieut.*, *ex-corps de remonte.*

SOMME (1re classe).

L'Homme ✻, *Major d'infanterie.*
D'Hugues ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Tamelier, *Lieutenant*, 1er *chasseurs.*
Garcin, *Sous-Lieutenant*, 45e *de ligne.*

TARN (2e classe).

Thérin ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Mazel, *Lieutenant*, 25e *de ligne.*
Balagué, *Sous-Lieutenant*, 51e *de ligne.*

TARN-ET-GARONNE (2e classe).

Jay de Beaufort, *Capitaine d'infant.*
Delpech, *Lieutenant*, 8e *léger.*
Gros, *Sous-Lieutenant*, 59e *de ligne.*

VAR (2e classe).

Lecerf ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Blanc, *Lieutenant*, 22e *de ligne.*
Beaumier, *Sous-Lieutenant*, 4e *de ligne.*

VAUCLUSE (2e classe).

Allègre ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Heilmann, *Lieutenant*, 34e *de ligne.*
Cannois, *Sous-Lieutenant*, 4e *hussards.*

VENDÉE (2e classe).

De Comitis du Vinoux ✻, *Capit. d'infant.*
Trigant-Beaumont, *Lieut.*, 9e *cuirassiers.*
Leblanc, *Sous-Lieutenant*, 48e *de ligne.*

VIENNE (2e classe).

De Boilambert ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Blanc de Molines, *Lieuten.*, 6e *chasseurs.*
Constantin, *Sous-Lieuten.*, 13e *chasseurs.*

VIENNE (HAUTE) (2e classe).

Brindeau ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Dupeyroux, *Lieutenant*, 58e *de ligne.*
Jullien, *Sous-Lieutenant de cavalerie.*

VOSGES (2e classe).

Colinet de la Salle, *Capitaine de cavalerie de réserve.*
Muller, *Lieutenant*, 67e *de ligne.*
Woirot, *Sous-Lieutenant*, 6e *lanciers.*

YONNE (2e classe).

Jolly ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Lefol, *Lieutenant*, 45e *de ligne.*
Binder, *Sous-Lieutenant*, 38e *de ligne.*

SECTION XIII.

ÉCOLES MILITAIRES.

ÉCOLE ROYALE POLYTECHNIQUE,

Rue Descartes, Montagne Sainte-Geneviève.

Cette Ecole est placée, par l'ordonnance du 30 octobre 1832, dans les attributions du Ministre de la Guerre; elle est soumise à un régime militaire. Elle est destinée, en général, à répandre l'instruction des sciences mathématiques, de la physique, de la chimie et des arts graphiques. Son objet spécial est de former des élèves pour les services de l'artillerie de terre et de mer, du génie militaire, des ponts-et-chaussées, des mines, du génie maritime, des poudres et salpêtres, des Ingénieurs hydrographes, du corps royal d'état-major (partie de géodésie), de la Marine royale, de l'administration des tabacs et pour les autres services publics qui peuvent exiger des connaissances étendues en physique et en mathématiques, ou l'enseignement même de ces sciences.

Les candidats à l'Ecole Polytechnique ne sont admis à l'Ecole que par voie de concours. Les examens sont subis d'après un programme publié chaque année : ce programme indique les conditions à remplir.

La durée du Cours d'instruction est de deux années; les Elèves obtiennent cependant, dans le cas de maladie, l'autorisation de rester trois ans à l'Ecole, mais jamais plus long-temps. Les Elèves ne passent d'une année d'étude à l'autre, et ne parviennent aux Ecoles d'application qu'après avoir subi des examens sur toutes les parties de l'enseignement.

Chaque élève paie une pension annuelle de 1,000 fr., et subvient en outre aux frais de son habillement uniforme, ainsi que des livres et autres objets nécessaires à ses études.

Vingt-quatre places gratuites sont instituées en faveur des élèves peu aisés de l'Ecole. De ces vingt-quatre places, qui peuvent être divisées en places à demi-pension, huit sont attribuées au département de l'Intérieur, douze à celui de la Guerre, et quatre à celui de la Marine.

Le Conseil d'instruction de l'Ecole s'occupe de tout ce qui est relatif à l'enseignement et aux études des élèves : il se compose du Commandant, Président; du Commandant en second, du Directeur des Etudes, des Professeurs, d'un maître de dessin et du Bibliothécaire.

Le Conseil d'Administration est chargé de tout ce qui est relatif à l'Administration et à la comptabilité : il se compose du Commandant, Président; du Commandant en

second, du Directeur des Etudes, de deux Professeurs, de deux Inspecteurs des études, de l'Administrateur et du Caissier.

Le Conseil de Perfectionnement s'occupe des moyens de perfectionner l'instruction et de la diriger dans l'intérêt pratique des services publics; de rédiger les programmes d'enseignement et d'examen; de coordonner l'enseignement de l'Ecole Polytechnique avec celui des Ecoles d'application. Il propose les mesures réglementaires utiles pour maintenir l'ordre, l'assiduité des élèves et pour assurer le meilleur emploi du temps. Ce Conseil se compose du Commandant de l'Ecole, Président; du Commandant en second, du Directeur des Etudes, des Examinateurs de classement et de sortie, d'un Examinateur d'admission, de trois Membres de l'Académie des sciences, de trois Professeurs de l'Ecole et d'un Membre de chacun des Services publics qui s'alimentent à l'Ecole Polytechnique.

ÉTAT-MAJOR. *Messieurs,*

THOLOSÉ (G O ✻), *Maréchal-de-camp*, Commandant.
Espéronnier (O ✻), *Lieut.-Colonel d'Artillerie*, Command. en second.

Glout ✻, *Capitaine d'artillerie.* . . . . . }
Demiau, *idem.* . . . . . } *Inspecteurs des études.*
Bugnot ✻, *Capitaine du génie.* . . . . . }
Descharrières ✻, *idem* . . . . . }
Lenoble, *Capitaine instructeur d'infanterie.*
Clément ✻. . . . . }
Subra ✻. . . . . } *Adjudans.*
Giscaro . . . . . }
Chatenet . . . . . }

INSTRUCTION.

Directeur des Etudes.

Dulong ✻, de l'Académie des Sciences.

Examinateurs permanens.

M. Poisson (C ✻), de l'Académie des Sciences.
M. le Bon de Prony (C ✻), Pair, *idem.*

Examinateurs d'admission.

M. Dinet (O ✻) | M. Lefebure de Fourcy ✻.
M. Bon Reynaud ✻. | M. Bourdon ✻.

Examinateurs temporaires.

M. Demonferrand. | M. Babinet.
M. Chevreul. |

Professeurs, Maîtres et Répétiteurs.

Mathieu (O ✻), de l'Académie des Sciences . . . . . } *Analyse et Mécanique.*
Duhamel, ... *idem.* . . . . . }
Leroy ✻. . . . . } *Analyse appliquée et Géométrie descriptive.*
Savary ✻, de l'Académie des Sciences. . . . . } *Machines, Géodésie et Arithmétique sociale.*
Lamé ✻. . . . . } *Physique.*
Gay-Lussac (C ✻), de l'Académie des Sciences. . . . } *Chimie.*
Dumas ✻, de l'Académie des Sciences. . . . . }
Gauthier (Martin-Pierre). . . . . } *Architecture.*
Dubois ✻. . . . . } *Composition Française.*
Haze ✻, de l'Académie des Inscrip. et Belles-Lettres. } *Langue Allemande.*
Lemire (Jos.), *Maître du Dessin de la Figure et du Paysage.*
Lordon, ... *idem.*
Couder ✻, ... *idem.*
Steuben ✻, ... *idem.*

Brune ✻, *Maître du Dessin topographique.*

Coriolis ✻,	*Répétiteur.*	*Analyse et Mécanique.*
Liouville,	*idem.*	
Olivier ✻,	*idem.*	*Géométrie descriptive.*
Girard ✻,	*idem.*	*Travaux graphiques.*
Leverrier,	*idem.*	*Machines, Géodésie et Arithmétique sociale.*
Lehot,	*idem.*	*Physique.*
Péligot,	*idem.*	*Chimie.*
Regnault,	*idem.*	
Jodot,	*idem.*	*Architecture.*
St.-Hilaire (Barthélemy),	*idem.*	*Composition française.*
Gauthier (Jacques),	*idem.*	*Langue Allemande.*

Administration et Service de Santé. MM.

Desnoyers ✻, *Chef d'Escadron d'Artillerie en retraite, Administrateur.*
Marielle ✻, *Chef d'Escadron honoraire, Caissier, Garde des Archives.*
Fourcy (O ✻), *Chef d'escadron d'artil. en retraite, Bibliothécaire.*
Piron (Camille) ✻, *Médecin Chirurgien.*
Farcou, *Chirurgien sous-aide.*
Doré, *Garde-général du matériel.*

Gaultier de Claubry ✻.	*Conservateurs des collections scientifiques.*
Obellianne.	
Gourjen.	

ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR.

Conditions d'Admission.

La pension à payer par les élèves est de 1,500 francs, non compris 750 francs pour le trousseau, dont le devis est envoyé aux parens à l'époque de l'admission.

Nul ne peut se présenter au concours pour l'admission, s'il ne justifie qu'il est Français ou naturalisé.

Les candidats doivent être âgés de dix-huit ans au moins, et de vingt-un ans au plus, au 1er octobre de l'année du concours. Cependant les sous-officiers et soldats des corps réguliers peuvent être admis à concourir jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, pourvu qu'ils n'aient pas accompli cet âge avant le 1er janvier de l'année courante, et qu'ils aient au moins deux ans de service actif sous le drapeau, au 1er octobre de la même année.

Les examens pour les places d'élèves de l'Ecole spéciale militaire sont ouverts chaque année à Paris et dans les principales villes du royaume, à la même époque que ceux de l'Ecole polytechnique, et sont faits par les mêmes examinateurs. Le programme des connaissances exigées est publié, tous les ans, trois mois avant que cet examen ait lieu. Les jeunes gens qui désirent concourir pour l'admission à l'Ecole spéciale militaire doivent se faire inscrire à la Préfecture du département où leurs parens ou tuteurs ont leur domicile légal, avant le 10 juin, et déposer, 1° leur acte de naissance, revêtu des formalités prescrites par la loi; 2° une déclaration signée d'un docteur en médecine ou en chirurgie, attachés à un hospice civil ou à un hôpital militaire, constatant que le candidat a eu la petite-vérole ou qu'il a été vacciné, et qu'il n'a ni maladie contagieuse, ni infirmités qui le rendent impropre au service; 3° la déclaration écrite du lieu d'examen choisi par le candidat.

Les candidats ne peuvent être examinés que dans l'arrondissement où le domicile de leur famille est établi, ou dans celui où ils auront terminé leurs études.

Les résultats de tous les examens sont soumis à un Jury, sur la proposition duquel le Ministre Secrétaire-d'Etat de la Guerre dresse le tableau des nominations. Les lettres de nomination sont adressées aux élèves reçus, avec l'indication de l'époque où ils doivent se présenter à l'Ecole militaire à Saint-Cyr.

Les élèves ne sont reçus à l'Ecole que sur la présentation d'un acte d'engagement volontaire contracté suivant les formes et sous les conditions voulues par la loi du 21 mars

1832, sur le recrutement de l'armée, et les ordonnances royales rendues pour l'exécution de cette loi.

Les élèves admis à l'Ecole spéciale militaire y restent deux ans. A l'expiration des deux années, ils subissent un examen de sortie; ceux qui ne satisfont pas à cet examen peuvent passer à l'Ecole une année de plus, si des circonstances graves leur ont occasionné une suspension forcée de travail.

Etat-Major. Messieurs,

Baraguey d'Hilliers (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant.*
N. . . . . *Commandant en second, Directeur des Etudes.*

Rocquancourt ✻, *Chef d'escad. d'Etat-Major*, Sous-Directeur des Etudes.
N. . . . . *Chef de bataillon.*
Thiroux, *Chef d'Escadron d'artillerie*, Professeur.
Boussenard ✻, Bougerel ✻, Marie, Griffon, *Capitaines d'inf.*
Kersalaun, De Cappe, Capriol de Péchassant, *Lieutenans.*

N. . . . . } *Lieutenans.*
N. . . . . }
Duhousset ✻, Capit. au corps royal d'Et.-Maj. *Prof. de topographie et de mathém.*
Marulaz, *Professeur d'Art, d'Histoire et d'Administration militaires.*
Pupier, Garde du Génie, *Adjoint au cours de fortifications.*
Petit ✻, *Trésorier.*
Guillaumot ✻, *Econome.*
Villeméjane, *Secrét.-Archiv., Biblioth.*
L'Abbé Blanc, *Aumônier.*

Professeurs civils. Messieurs,

Emy, *Col. du Gén. ret.* *Fortifications.*
Barthe. . . . . } *Belles-Lettres et*
Broutta. . . . . } *Droit militaire.*
Millet. . . . . } *Hist. et Géogr.*
Guay. . . . . }
Buron, *Géométrie descriptive.*
Peyrard, *Mathématiques et Topographie.*
Collin ✻, *Physique et Chimie.*
Peyré, *Professeur adjoint.*

Coupin de la Couperie, Chatillon . . . . . } *Dessin.*
Boisselier. . . . . }
Treuenthal. . . . . } *Langue allem.*
Lefaivre . . . . . }
De Joannis ✻, *Médecin consultant.*
Tisserand. . . . . } *Aides Chirurg.*
Maignien . . . . . }

Le Mazurier ✻, *Médecin honoraire et 2e consultant*, à Versailles.
Poirson (O ✻), *Chirurgien-Consultant*, rue du Bac, n. 58, à Paris.
Moreau (O ✻), *Chirurgien-Consultant*, rue des Réservoirs, n. 14, à Versailles.

COLLÈGE ROYAL MILITAIRE DE LA FLÈCHE.

Ce Collége est placé sous la direction du Ministre de la guerre; il est destiné à l'éducation de fils d'officiers sans fortune, et, par préférence, d'enfans orphelins.

Le nombre d'élèves entretenus aux frais de l'État est de trois cents à bourse entière, et de cent à demi-bourse.

On admet au collége des enfans payant pension. Le prix de la pension est de 850 fr. et celui de la demi-pension de 425 fr.

L'âge d'admission est fixé de 10 à 12 ans.

ÉTAT-MAJOR. Messieurs,

Carré (C ✻), Colonel d'infanterie, *Commandant, Directeur des Études.*
Le Breton ✻, Lieutenant-Colonel, *Commandant en second, Sous-Directeur des Etudes.*

Chastan, *Capitaine.*
Breton, Bourjade, *Lieutenans.*
Pion, *Sous-Lieutenant.*

INSTRUCTION.

Professeurs. Messieurs,

Beauchef.	Lalanne.	Deutsch.	Reeves.
Bonvalon.	Lemoine.	Liébrich.	Remars.
Affichard.	Bonfils ✻.	Bruneau.	Malzy.
Besse.	Mars.	Debette.	Herbin.
De Lignac.	Gaston.	Hézode.	Lalande.

11 Agrégés faisant les classes élémentaires ou les études.
2 Maîtres d'écriture.

Administration. Messieurs,

Georget de la Chesnais ✻, *Trésorier, Secrétaire-Archiviste et Bibliothécaire.*
Chaupe, *Econome.*

Chapelle. Messieurs.

L'abbé Peretti, *Aumônier.*

Service de Santé. Messieurs,

Lépine ✻, *Médecin.* | Renou, *Chirurgien.*

GYMNASES MILITAIRES.

Cinq Gymnases divisionnaires sont destinés spécialement à l'instruction des troupes stationnées dans les divisions militaires. Les directeurs et professeurs de ces établissemens sont choisis parmi les élèves militaires du Gymnase normal établi à Paris.

M. Amoros (O ✻), Colonel d'infanterie, *Inspecteur.*

GYMNASE NORMAL MILITAIRE.

Situé dans l'emplacement de l'ancien parc de Grenelle, près du Champ-de-Mars, à Paris.

Cet établissement, où sont admis des élèves civils, sert en outre à l'instruction des troupes de la garnison de Paris. Des professeurs civils et des professeurs militaires y sont attachés, pour former les Directeurs et Moniteurs des Gymnases divisionnaires, et assurer l'uniformité de l'enseignement dans ces établissemens.

M. Amoros (O ✻), Colonel d'infanterie, *Directeur.*
M. Bidon, Capitaine, *Command. le dépôt des milit. détachés au Gymnase.*

GYMNASE DIVISIONNAIRE D'ARRAS.

M. Beauchamp, Lieuten. au 27e régim. d'inf. de ligne, *Directeur.*

GYMNASE DIVISIONNAIRE DE METZ.

M. Simonnot, Lieut. au 58e régim. d'infant. de ligne, *Directeur.*

GYMNASE DIVISIONNAIRE DE STRASBOURG.

M. Boulanger, Sous-Lieut. au 6e régim. d'infant. de ligne, *Directeur.*

GYMNASE DIVISIONNAIRE DE LYON.

M. Caillier, Lieutenant au 34e régim. d'infant. de ligne, *Directeur.*

GYMNASE DIVISIONNAIRE DE MONTPELLIER.

M. Beaulincourt, Lieuten. au 47e régim. d'infant. de ligne, *Directeur.*

SECTION XIV.

INFANTERIE FRANÇAISE.

L'Infanterie française se compose de dix compagnies de sous-officiers vétérans, vingt-trois compagnies de fusiliers vétérans, quatre-vingt-huit régimens, savoir : 67 régimens d'infanterie de ligne ; — 21 régimens d'infanterie légère ; — 3 bataillons d'infanterie légère d'Afrique ; — 12 compagnies de discipline.

VÉTÉRANS.

COMPAGNIES DE SOUS-OFFICIERS.

Nos des Comp.	COMMANDANS.	GARNISONS.	Nos des Comp.	COMMANDANS.	GARNISONS.
1	De Douhet.	*Paris.*	7	Cogniasse de Lavaud, *dit* de Lage ✻	*Albi.*
2	Duplessis ✻. . . .	*Id.*	8	Barbé ✻.	*Langres.*
3	Gouvion (O ✻). . .	*Id.*	9	Perrin.	*Guise.*
4	Bataillard ✻. . . .	*Id.*	10	De Gonsault ✻. . .	*Limoges*
5	Bernadet ✻. . . .	*Poissy.*			
6	Conte ✻.	*Gap.*			

COMPAGNIES DE FUSILIERS.

Nos des Comp.	CAPITAINES.	GARNISONS.	Nos des Comp.	CAPITAINES.	GARNISONS.
1	Adoue ✻.	*Ile de Ré.*	9	Collignon.	*Sisteron.*
2	Rouyer ✻.	*Melun.*	10	Anna.	*Pierre-Châtel.*
3	Smith ✻.	*Le Mans.*	11	Paradis ✻.	*Loos.*
4	Folleau.	*Limoges.*	12	Bertrand ✻.	*Poitiers.*
5	Riegert ✻.	*Chaumont.*	13	Alliez ✻.	*Digne.*
6	Cherrière ✻. . . .	*La Pet.-Pierre.*	14	Lebrun ✻.	*Mende.*
7	Watelet.	*Alger.*	15	Le Masson ✻. . . .	*Auxerre.*
8	Mougey ✻. . . .	*Iles d'Hyères.*	16	Oudinot ✻.	*Rhodez.*

INFANTERIE DE LIGNE.

	MM.	MM.	
1er *Oran.*	Locqueneux (C ✻), *Colonel.* Delannoy (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Ligneau ✻. Pretet (O ✻), Dièche ✻, Chanon ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
2e *Paris.*	Vidal de Lauzun (O ✻), *Colonel.* Tiffoinet (O ✻), *Lieut.-Col.*	Eichelkamp (O ✻), Félix ✻, Persil ✻, Bertand ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
3e. *St.-Omer*	Brayer (O ✻), *Colonel.* Loiseau (O ✻), *Lieut.-Col.*	Quantin (O ✻), Delacroix (O ✻), Roche ✻. Lorquet (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*

4e *Grenoble.*	Courtot (O ✻), *Colonel.* Deshorties de Beaulieu ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Davois (O ✻), Robert (O ✻), Besançon ✻, De Sigaldi (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
5e *Angers.*	Gréard (C ✻), *Colonel.* Gilbert (O ✻), *Lieut.-Col.*	Amiot (O ✻), Destaing ✻, Drouault ✻, Carrère (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
6e *Avesnes.*	Boullé (C ✻), *Colonel.* Loyré d'Arbouville ✻, *L.-Col.*	Girardet (O ✻), Blanchard ✻, De Sparre (O ✻), Chatelain ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
7e *Vannes.*	Dutocq (O ✻), *Colonel.* Didier (O ✻), *Lieut.-Colon.*	Moret (O ✻), De Roquevaire ✻, Faurès ✻, Pagès (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
8e *Lyon.*	Ravi (C ✻), *Colonel.* De Montullé (O ✻), *Lieuten.-Colonel.*	Quillot ✻, Debenath ✻, Roud ✻, Eliot ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
9e *Périgueux.*	Depanis (O ✻), *Colonel.* De Lusset (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Alexandre (O ✻), Gérard (O ✻), Allard ✻, Maffet ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
10e *Paris.*	Butschert (C ✻), *Colonel.* De Bruno (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Fournier (O ✻), Dangell ✻, Pietri ✻, Imbault ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
11e *Alger.*	Lévêque de Vilmorin (C ✻), *Colonel.* Grandjean (O ✻), *Lieuten.-Colonel.*	Riban (O ✻), Aubert ✻, Pommiez ✻. Varlet (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
12e *Marseille.*	Roux (O ✻), *Colonel.* Dorliac ✻, *Lieuten.-Colonel*	Hufty ✻, De Fresney ✻, Réthoré ✻, De Carli ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
13e *Bastia.*	De Kœnigsegg (O ✻), *Col.* Godinot de Vilaire (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Lambert ✻, Berthier de Grandry ✻, Parron ✻, Boucher (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
14e *Phalsbourg.*	Rachis (O ✻), *Colonel.* Hondagné de Larche (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Clouet (O ✻), Léon ✻, Bonini ✻, Waldor ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
15e *Nancy.*	Marcel (O ✻), *Colonel.* Lapeyre (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Levaillant ✻, Paley ✻, De Condé ✻, Cologne ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
16e *Strasbourg.*	De Rostolan (O ✻), *Colonel.* Bertrand (O ✻, *Lieut.-Col.*	Rigolleau ✻, Baligand ✻, Meline ✻, Sabrier ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*

17e *Divis. des Pyrén.-Or.*	Carcenac (O ✱), *Colonel.* Gentil (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Bergounhe (O ✱); Troy (O ✱), Conte de Beyssac ✱, Robert ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
18e *Marseille.*	Tallandier (O ✱), *Colonel.* Cluseret ✱, *Lieut.-Colon.*	Laporte ✱, Kolb ✱, De Buttafoco ✱, Aubert ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
19e *Divis. des Pyrén.-Occ.*	Laurens (O ✱), *Colonel.* Cazac ✱, *Lieuten.-Colonel.*	Fournié de la Martinie ✱, Vallet (O ✱), Boutan ✱, Dorthal ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
20e *Lorient.*	Thoumini de La Haulle (O ✱), *Colonel.* Petitjean (O ✱), *Lieut.-Col.*	Legrand ✱, Geofroy ✱, Hachin de Courbeville ✱, Perier ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
21e *Mâcon.*	François (O ✱), *Colonel.* Lelouterel (O ✱), *Lieut.-Col.*	Lyonnard de la Girennerie ✱, Tournier ✱, Templier (O ✱), Gallardo ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
22e *Grenoble.*	Levasseur (O ✱), *Colonel.* Roveda (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Arrighi (O ✱), Pons ✱. Leduc-Duhamel ✱, Malassagne (O ✱), *Major.*	*Chefs de Bat.*
23e *Oran.*	Gueswiller (O ✱), *Colonel.* Martin de Bourgon (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Friol (O ✱), Chardinal-Bonvallon ✱, Bordot ✱. Fossa ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
24e *Oran.*	De Reissenbach (C ✱), *Col.* De Linois (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Collinet ✱, Batsalle ✱, De Larrey ✱, De Robillard ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
25e *Nantes.*	Boyer (C ✱), *Colonel.* De Ricard ✱, *Lieutenant-Colonel.*	Viarizio (O ✱), Ducasse ✱, De L'Hôpital ✱, Vincent ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
26e. *Perpignan.*	De Lavoyrie ✱, *Colonel.* Grégoire (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Froidefond-Desfarges ✱, Janet ✱, Berry de Laplagne ✱, Lourdel-Henaut (O ✱), *Major.*	*Chefs de Bat.*
27e *Versailles.*	De Guiroye-Cabé (O ✱), *Col.* Law de Clapernoux ✱, *Lieut.-Colonel.*	Feret (O ✱), Sanson (O ✱), Foulcher ✱, De Sabatéry Constance ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
28e *La Rochelle.*	Escande (O ✱), *Colonel.* Lebas *dit* Ste-Croix (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Cavalier ✱, Lemaistre de Ferrière (O ✱), Gauchet ✱, Varin ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
29e *Versailles.*	Michel (O ✱), *Colonel.* Sain-Cric (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Rey (O ✱), Monnot ✱. Ferré ✱, Narp ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*

30e *Besançon.*	Brisson (O ✻), *Colonel.* Dehaies de Montigny (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	De Selves ✻, Lelut (O ✻), Jozon ✻, Tulpin ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
31e *Lyon.*	Bonnet (C ✻), *Colonel.* Pourailly (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Boyer (O ✻), Guillabert ✻. Montigny ✻. Chauchar (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
32e *Metz.*	Cavaignac (O ✻), *Colonel.* Boursetti (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Castaigne (O ✻), Phélippeaux (O ✻), Sauboul ✻, Fargeot (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
33e *Douai.*	Husson (C ✻), *Colonel.* Husson (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Maffre-Baugé ✻, Hébant ✻, Desmoulliez ✻, Rigollot (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
34e *Dijon.*	Hurault de Sorbée (O ✻), *Col.* Chambon (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Rothwiller (O ✻), Chapuy ✻, Tronson du Coudray ✻, Adeler ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
35e *Cherbourg.*	De Tarlé (O ✻), *Colonel.* Chambry (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Auvray (O ✻), Schafter ✻, Beaudouin ✻, De Conchy ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
36e *Chollet.*	Prax (C ✻), *Colonel.* De Lussy (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	De la Chevardière de la Grandville (O ✻), Silvestre (O ✻), Diché ✻, Champion ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
37e *Quimper.*	Apchié (O ✻), *Colonel.* Guigou ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Viret (O ✻), Nantil ✻, Lemyre (O ✻), Sauret ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
38e *Orléans et Blois.*	Valleton de Garraube (O ✻), *Colonel.* Labatie (O ✻), *Lieut.-Col.*	Seyvon ✻, Arrighi ✻, Behaghel ✻, Ripho ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
39e *Montbrison.*	Guillabert (O ✻), *Colonel.* De Mollenbec (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Gentil (O ✻), Baffert (O ✻), Royer ✻, Luiggi ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
40e *Caen.*	Charon (O ✻), *Colonel.* D'Uzer (O ✻), *Lieut.-Col.*	Meynard (O ✻), Villebarrau ✻, Voisin ✻, Oudry ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
41e *Lyon.*	Evrard (O ✻), *Colonel.* Lelimonier de la Marche (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Guillaume ✻. Géry ✻, Violette ✻, Chrétien ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
42e *Verdun.*	Hensch (C ✻), *Colonel.* Baudisson ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Marchand Martellière ✻, Boisson (O ✻), Thiénot ✻, Clément (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*

43e *Bereau et Le Havre.*	Lacretelle (O ✻), *Colonel.* Clerget (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Chopy (O ✻), Voluzan ✻, Dupeyron ✻, Brébion ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
44e *Rueil.*	Ollagnier (O ✻), *Colonel.* La Tour du Pin ✻, *Lieut.-Col.*	Morand (O ✻), Rivals ✻, Sorat ✻, Decutigny ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
45e *Parthenay.*	Rimoz de La Rochette (O ✻), *Colonel.* Thiéry (O ✻), *Lieut.-Col.*	Roux (O ✻), Frély ✻, Chennevière (O ✻), Racine ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
46e *Strasbourg.*	Paillot (C ✻), *Colonel.* Salleyx ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Lemarchand de la Vieuville (O ✻), L'Evesque ✻, Debaute (O ✻), Agard ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
47e *Afrique. et Alais.*	Combe (C ✻), *Colonel.* De Beaufort (O ✻), *Lieuten.-Colonel.*	Leclerc (O ✻), Menonville ✻, Humbert ✻, Wachenheim ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
48e *Divis. des Pyren.-Or.*	Rambaud (O ✻), *Colonel.* Josse (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Bleton (O ✻), Acker ✻, Acker ✻, Pesson ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
49e *Paris*	De Rossi (O ✻), *Colonel.* Michaud (O ✻), *Lieut.-Col.*	Makercel (O ✻), Godart (O ✻), Steinbrenner ✻, Compagnie ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
50e *Metz.*	Favereau (O ✻), *Colonel.* Amat (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Ibert (O ✻), Chivaud (O ✻), Marturé ✻, Choquet (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
51e *Courbevoie et Paris.*	Guingret (C ✻), *Colonel.* Delattre (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Binecher (O ✻), Bayle (O ✻), Dupotet ✻, Henry (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
52e *Nîmes.*	Carel (O ✻), *Colonel.* Mauduit ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Castaing (O ✻), Tondon ✻, Nogués ✻, N. . . . . *Major.*	*Chefs de Bat.*
53e *Lille*	Ballon (O ✻), *Colonel.* Ginguené (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Allemand de Illens (O ✻), Olivet ✻, Pessonneaux ✻, Cornemuse ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
54e *Lille.*	Hubert (O ✻), *Colonel.* De Gouvenain (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	De Rabaudy (O ✻), Loysel de la Hautière (O ✻), Meunier ✻, Herbault ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
55e *Clermont-Ferrand.*	Revest (O ✻), *Colonel.* Tempoure (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Cornille (O ✻), Monier (O ✻), Pain ✻, Bley ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*

56e *Lyon.*	Lafeuille (C ✻), *Colonel.* Boudhors (O ✻), *Lieut.-Col.*	Foliau (O ✻), Lemonnier (O ✻), Crochon ✻, Blanc (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
57e *Divis. des Pyrén.-Occ.*	Beaux *dit* Lebeau (C ✻), *Col.* Garrido (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Bruguière (O ✻), Legras-Grandcourt ✻, Delafons ✻, D'Elbauve ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
58e *Bordeaux.*	Mocquery (O ✻), *Colonel.* Poinsignon (O ✻), *Lieut.-Col.*	Verdier ✻, Ledoulx ✻, Dareste ✻, Cadot (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
59e *Afrique et Antibes.*	Petit d'Autrive (C ✻), *Col.* Fieffé de Liévreville (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Boussogne (O ✻), Charpenay (O ✻), Prieur ✻, Chassy ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
60e *Versailles.*	N. . . . . *Colonel.* Courrèges (O ✻), *Lieut.-Col.*	Vincens ✻, Eméry ✻, De Montchoisy ✻, Mouthon ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
61e *Montpellier.*	Mompez (O ✻), *Colonel.* Ducros (O ✻), *Lieut.-Col.*	Michelet (O ✻), Trilles ✻, Choppin ✻, Jantet ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
62e *Afrique et Avignon.*	Lafontaine (O ✻), *Colonel.* D'Alphonse ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Ducourthial (O ✻), Filippi ✻, Delpy de Lacipière ✻, Clavet-Gaubert ✻, *Major.*	*Chefs de Bat*
63e *Afrique et Toulon.*	Hecquet (C ✻), *Colonel.* Bourlon d'Orriancourt de Lixières (O ✻), *Lieut.-Col.*	Rigaud (O ✻), Magnier (O ✻), Demassieux (O ✻), Potier, *Major.*	*Chefs de Bat.*
64e *Béfort.*	Duhot (O ✻), *Colonel.* Costamagna (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Chardron (O ✻), Montlahuc (O ✻), Delmas ✻, Araignon ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
65e *Vannes.*	Arnaud (C ✻), *Colonel.* Siméon (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Maizière (O ✻), Maroniez ✻, Dumas ✻, De Saint-Simon ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
66e *Italie et Pont-Saint-Esprit.*	Regnault (O ✻), *Colonel.* François (O ✻), *L.-Col.*	Jacquemart (O ✻), Leblond (O ✻), Baüyn-Perreuse, Allard (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
67e *Grenoble.*	Duchaussoy ✻, *Colonel.* De Macors (O ✻), *Lieut.-Col.*	Huchet ✻, Zaepffel ✻, Schmaltz ✻, Blanchard ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*

INFANTERIE LÉGÈRE.

1er *Rouen.*	Dejoly (O ✻), *Colonel.* Neumayer (O ✻), *Lieut.-Col.*	Sugier ✻, Porte (O ✻), Silva ✻, Narcisse (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
2e *Alger.*	Menne (C ✻), *Colonel.* Changarnier ✻, *Lieut.-Col.*	De la Torre (O ✻), Picouleau ✻, Leblanc de Sérigny, Vallat ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
3e *Lyon.*	Champion (O ✻), *Colonel.* Fruchier (O ✻), *Lieut.-Col.*	Grabowski ✻, Gilbert ✻, Reynier ✻, Pacaud ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
4e *Divis. des Pyrén.-Occ.*	Galinier (O ✻), *Colonel.* Comman (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Verguin ✻, Mariani ✻, Chardin (O ✻), Lefebvre (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
5e *Mézières.*	De Bar (C ✻), *Colonel.* Maillart (O ✻), *Lieut.-Col.*	Nebel (O ✻), Leveling (O ✻), D'Hébecourt ✻, Serval ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
6e *Paris.*	Sillègue (C ✻), *Colonel.* Drouets (O ✻), *Lieut.-Col.*	Colas Saint-Blancard ✻, Albert (O ✻), Regeau (O ✻), Boussard d'Hauteroche ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
7e *Paris.*	Diettmann (C ✻), *Col.* Borrelli ✻, *Lieut.-Colonel.*	Guillier de Chalvron (O ✻), Lavelaine Maubeuge ✻, Gauthier ✻, Macron ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
8e *Thionville.*	Seriziat (O ✻), *Col.* Caponne *dit* Marengo ✻, *Lieut.-Colonel.*	Sauvan (O ✻), Ortoli (O ✻), Mouret ✻, Foussé ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
9e *Paris.*	Haner (O ✻), *Colonel.* Anglade (O ✻), *Lieut.-Col.*	Seguier ✻, Rojot ✻, Grobon ✻, Adam (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
10e *Toulouse.*	Marthe (C ✻), *Colonel.* Formy de la Blanchetée (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Servier ✻, Claparède ✻, Mattei ✻, Lecointe (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
11e *Laval.*	D'Aussaguel de Lasbordes (C ✻), *Colonel.* Nègre (O ✻), *Lieut.-Col.*	Dauriac (O ✻), Joly (O ✻), Vincent ✻, Dulcu, *dit* Saint-Martin ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
12e *Arras.*	Duvivier (O ✻), *Colonel.* Musnier de Mauroy (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Drouel (O ✻), Cagnazoli (O ✻), Moschini ✻, Orbelin ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
13e *Rennes.*	De Bonchamps (O ✻), *Colonel.* De Smidt (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Taglioretti ✻, Figeac ✻, Chaumont ✻, Moudrux ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*

14e *Strasbourg.*	De Sparre (O ✻), *Colonel.* Gouffé ✻, *Lieut.-Colonel.*	Beissac (O ✻) Bernard ✻, Faivre ✻, Perrin ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
15e *Divis. des Pyrén.-Or.*	Parchappe (C ✻), *Colonel.* Gachot (O ✻), *Lieut.-Col.*	Dronchat ✻, Lannollier ✻, Fouju ✻, Aguillony ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
16e *Paris.*	Devaux (C ✻), *Colonel.* Rabusson (O ✻), *Lieut.-Col.*	Gibert (O ✻), Laserre ✻, Giot ✻, Demailly ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
17e *Bone.*	Corbin (O ✻), *Colonel.* Canteloube de Marmier (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Maréchal ✻, Pagès ✻, Moulé de la Raitrie ✻, Betant ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
18e *Divis. des Pyrén.-Occ.*	Thiéry (O ✻), *Colonel.* Roguet ✻, *Lieut.-Colonel.*	Morgan ✻, Delavallée-Poussin ✻, Legrix de la Fontelaye, Folly ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
19e *Paris.*	De Hennault de Bertaucourt (C ✻), *Colonel.* Massoni (O ✻), *Lieut.-Col.*	Daroles (O ✻), Levarlet ✻, De Cambray ✻, Fossé ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
20e. *Briançon.*	Allain (O ✻), *Colonel.* Gillant ✻, *Lieut.-Colonel.*	Jacqueminot (O ✻), Bert (O ✻), De Droulin ✻, Carutti (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
21e *Divis. des Pyrén.-Or.*	Lugnot (C ✻), *Colonel.* De Huelsen (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Ormancey ✻, Thomas ✻, Blim ✻, Vanheddeghem ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*

BATAILLON DE TIRAILLEURS D'AFRIQUE, *à Bone.*

M. Paté ✻, *Chef de bataillon.*

BATAILLON D'OUVRIERS D'ADMINISTRATION.

M. Toubie, *Commandant le Bataillon.*

Dix-sept Compagnies, s'administrant séparément.

BATAILLONS D'INFANTERIE LÉGÈRE D'AFRIQUE,

1er *à Oran.*

M. Verberné ✻, *Chef de bataillon Commandant.*

2e *à Bougie.*

M. Gabriac de Montredon ✻, *Chef de bataillon Commandant.*

3e *à Oran.*

M. Allouveau de Montréal (O ✻), *Chef de bataillon Commandant.*

LÉGION ÉTRANGÈRE, *à Alger.*

M. Bedeau ✻, *Chef de bataillon.*

BATAILLONS DE ZOUAVES, *à Alger.*

M. Juchault de la Moricière ✻, *Lieutenant-Colonel.*
M. Vasnier ✻, *Chef de bataillon.*
M. Drolenvaux ✻, *idem.*
M. Cavaignac ✻, *idem.*
M. Cuny ✻, *Major.*

SECTION XV.

CAVALERIE FRANÇAISE.

La Cavalerie se compose de quatre compagnies de cavaliers vétérans; douze régimens de Cavalerie de réserve (deux de Carabiniers et dix de Cuirassiers); vingt-huit de cavalerie de ligne (douze de Dragons et huit de Lanciers); vingt-trois de cavalerie légère (quatorze de Chasseurs; six de Hussards et trois de Chasseurs d'Afrique).

COMPAGNIES DE CAVALIERS VÉTÉRANS.

Uniforme : habit-veste en drap bleu, boutonnant droit sur la poitrine; collet, paremens et passepoils garance, boutons blancs à étoile ayant pour exergue *Cavaliers-vétérans*. Pantalon garance; bottes de cavalerie légère, schako de chasseurs, casquette en drap bleu; manteau-capote blanc; porte-manteau garance, passepoils bleus.

Armement : mousqueton (modèle 1816), sabre de cavalerie légère.

N.os des Comp.	CAPITAINES COMMANDANS.	GARNISONS.	N.os des Comp.	CAPITAINES COMMANDANS.	GARNISONS.
1	Cherot	Caen.	3	Poulet	Guéret.
2	Tassilly	St.-Maxent.	4	Tibierge	Auch.

CAVALERIE DE RÉSERVE.

CARABINIERS.

	MM.	MM.	
1.er à Verdun.	Davesies de Pontès (O ✻), *Col.* Assant (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Duguen (O ✻), D'Oullenbourg ✻, Saguez ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
2.e à Lunéville.	Bertaux (C ✻), *Colonel.* DeLaunay de la Mothaye (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Duport de Pontcharra de Bannes (O ✻). De Lacombe de Camy ✻, Partounceaux ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

CUIRASSIERS.

1.er à Paris.	Fauvart-Bastoul (C ✻), *Colon.* Libert ✻, *Lieut.-Colonel.*	Thevenard ✻. L'Espardat ✻. De Wacquant ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
2.e à Amiens.	De Nicéville (C ✻), *Colonel.* Lehon-Desmottes (O ✻), *Lieut. Colonel.*	Mermet ✻. De Pingon (O ✻), Sentuary ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
3.e à Haguenau	Raoul (O ✻), *Colonel.* Chompré (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Prévost-Saint-Hilaire (O ✻), De Turckheim ✻, Bourgoing ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
4.e à Vesoul.	Grout de St.-Paër (O ✻), *Col.* Noël ✻, *Lieut.-Colonel.*	Granger ✻, Motelay ✻, Perrier ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
5.e d'Orléans. à Lille.	De Chalendar (O ✻), *Colon* Trescaze (O ✻), *Lieut.-Col.*	Chauveau ✻ Grangier (O ✻). Gogien ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
6.e à Neufbrisach.	Braun (C ✻), *Colonel.* Girardin (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Viard (O ✻), Brice (O ✻). Demange ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

7e à Stenay.	Barbeyrac de Saint-Maurice (O ✻), *Colonel.* Coudroy (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Provost (O ✻), Reyau ✻, Bon ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
8e à Toul.	De Dancourt (O ✻), *Colonel.* Macdermott (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Hanus de Maisonneuve ✻, Senépart (O ✻). Salmon ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
9e Sédan.	Urvoy de Closmadeuc (O ✻), *Colonel.* Descrivieux (O ✻), *Lieut.-Col.*	Bisiaux ✻, Gamba ✻, Barbelet ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
10e à Pont à Mousson.	Waldner de Freudenstein (O ✻) *Colonel.* Creveau (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Guillemin ✻, Delbosc d'Auzon ✻, Ropper ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

CAVALERIE DE LIGNE.

DRAGONS.

D'Orléans. 1er à Melun.	D'Y de Résigny (O ✻), *Colon.* De Grammont (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	De l'Enferna (O ✻), De Rivière ✻, De Milhau, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
2e à Commercy.	Imbert de S.-Amand (O ✻), *Colonel.* Miltgen (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Petit (O ✻), Perrin ✻, Bouvier ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
3e à Huningue.	Bremond d'Ars (O ✻), *Colon.* Verrier (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Deshayes ✻, De Brunet ✻, Baudouin ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
4e à Lyon.	Deville (C ✻), *Colonel.* Simon (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Jolly de Servetières (O ✻), Villeminot ✻, Gensse ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
5e à Compiègne.	Koënig (O ✻), *Colonel.* De Gripière de Moncroc (O ✻) *Lieutenant-Colonel.*	Poulleau ✻, Gagnon ✻, Boiteux ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
6e à Auch.	Schérer (O ✻), *Colonel.* Grand (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Desolliers ✻, De Tarlé (O ✻), Badenhuyer ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
7e à Versailles.	Budan de Russé (O ✻), *Col.* Thiérion (O ✻), *Lieut.-Col.*	Lefebvre (O ✻), Porcher ✻, Raymond (O ✻), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
8e à Lunéville.	Le Pays de Bourjolly (O ✻), *Col.* Pain (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Manaut (O ✻), De Melon ✻, Royer de Véricourt ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
9e à S.-Germ.-en-Laye.	Bureaux de Pusy (C ✻), *Col.* Lepelletier-Descarrières ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Veran ✻, Chatry de Lafosse ✻, Lancelot Meusnier (O ✻), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
10e à Beauvais.	De Galz-Malvirade (C ✻), *Colonel.* Dervillé (O ✻), *Lieut.-Col.*	Quintin de Kercadio (O ✻), De Breiderbach ✻, Gado ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
11e à Paris.	Marmion (O ✻), *Colonel.* De Ferry Fontnouvelle (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Masson de Morfontaine ✻, Dupuis ✻, Caillé ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
12e à Nancy.	Valmalette du Coustel (O ✻), *Colonel.* Guibout (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Périchon de Kerversau ✻, Van Gammingen ✻, De Chaunes ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

LANCIERS.

1er *De Nemours.* à Moulins.	Regnaud de St.-Jean-d'Angely (O ✻), *Colonel.* Guys (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Debut (O ✻), Guy de Lavillette ✻, Anfrye ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
2e à Vienne.	Naudet (C ✻), *Colonel.* Donnéa (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Du Poilloué de St.-Mars (O ✻) Huck (O ✻), Lemerle (O ✻), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
3e à Provins.	Voisin (C ✻), *Colonel.* Miltgen (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Cristiani de Ravaran ✻, Vachier (O ✻), Rocault ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
4e à Tours.	De Blocqueville (O ✻), *Col.* De Grouchy ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Beltramin (O ✻), Durringer ✻, Conrad (O ✻), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
5e à Cambrai.	Vidal de Léry (C ✻), *Colon.* De Sérionne (O ✻), *Lieuten.-Colonel.*	Llabour (O ✻), Boury (O ✻), De Laprade (O ✻), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
6e *D'Orléans.* à Weissembourg.	Bougenel (C ✻), *Colonel.* Barthélemy (O ✻), *Lieuten.-Colonel.*	O'Riordan ✻, Lafite de Pellepore ✻, Pradines ✻, *Major*	*Chefs d'Esc.*
7e à Sarreguemines.	De Goltstein (C ✻), *Colonel.* Brucco de Sordeval (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Bayart (O ✻), Tartas, Collet ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
8e à Vendôme.	Juncker (C ✻), *Colonel.* Bignon ✻, *Lieut.-Colonel.*	Gastebois (O ✻), Tholosany ✻, De Kesling ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

CAVALERIE LÉGÈRE.

CHASSEURS.

1er au Mans.	De Prevost (O ✻), *Colonel.* Julien ✻, *Lieut.-Colonel.*	Crébassan ✻, Leclerc de Ste-Croix ✻, Drojat ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
2e à Paris.	De Bourge (O ✻), *Colonel.* Dupleix (O ✻), *Lieut.-Colon.*	Nogier (O ✻), Gillon (O ✻), Racinet ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
3e à Epinal.	Hatry (C ✻), *Colonel.* Petit de l'Héraule ✻, *Lieut.-Colonel.*	Angenoust, Coulibœuf de Bloqueville, Courtot (O ✻), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
4e à Thionville.	Corréard (O ✻), *Colonel.* Icard (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Roux (O ✻), Rippert (O ✻), Béranger, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
5e à Meaux.	Rigau (O ✻), *Colonel.* Anceaux (O ✻), *Lieuten.-Colonel.*	Chamon (O ✻), D'Heillimer ✻, Gobin (O ✻), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
6e Rambouillet.	Le Pays de Bourjolly de Sermaise (O ✻), *Colonel.* Buisseret (O ✻), *Lieut.-Col.*	Colleret ✻, Hurot ✻, Nibart ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
7e Carcassonne.	Jourdan (C ✻), *Colonel.* Gudin ✻, *Lieut.-Colonel.*	Pellagot ✻, De Champs ✻, Fabre ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
8e à Maubeuge.	Hupais de Sabines (C ✻), *Col.* De Chabannes-Lapalice ✻, *Lieuten.-Colonel.*	De Bougainville (O ✻), Cullet (O ✻), Brasseur ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

9e à Niort.	Demonts (C ✻), *Colonel.* Randon (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Joliclerc ✻, Jehénot (O ✻), Lieutaud ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
10e à Dôle.	De Sigaldi (O ✻), *Colonel.* Domergue (O ✻), *Lieuten.-Colonel.*	Imbert de Trémiolles (O ✻), Sain *dit* Sain-Costard (O ✻), Mauchamp (O ✻), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
11e à Carcassonne.	De Bois-le-Comte (O ✻), *Colonel.* Roux (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Aubert de Vincelles ✻, De Brachet ✻, Christiani de Ravaran ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
12e à Béziers.	Dupleix (O ✻), *Colonel.* Vast-Vimeux (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Carrière ✻, DeCanivet de la Rougefosse ✻ Hix ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

HUSSARDS.

DeChartres. 1er à Poitiers.	Lefebvre de Gouy (O ✻), *Col.* De Lesparda (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Guicherd ✻, De Bucy ✻, Clavel ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
2e à Versailles.	Ducroc de Chabannes (O ✻), *Colonel.* De Cairon de Merville (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Lamothe (O ✻), Guiot de Lacour ✻, Mancel de Bouesdenos ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
3e à Joigny.	De Chambrun (O ✻), *Colon.* Hugon de Basseville ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Vétault, Pinteville de Cernon, Cantillon ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
4e à Fontainebleau.	De Brack (C ✻), *Colonel.* Clère (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Berryer ✻, Reynès ✻, Bécard (O ✻), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
5e à Chartres.	Klein de Kleinenberg (C ✻), *Colonel.* Combe (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Jollivet ✻, Girard du Deffant ✻, Dumor ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
6e à Tarbes.	Lanthonnet (O ✻), *Colonel.* Reibell (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Bouire de Beauvallon ✻, Legras de Grandcourt ✻, Pseaume de Rosselange ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

CHASSEURS D'AFRIQUE.

1er à Alger.	De Schauenburg (C ✻), *Colonel.* De Bourgon (O ✻), *Lieut.-Col.*	Drouet d'Erlon, Dubern ✻, Marin-Bourgeoy, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
2e à Oran.	Servat de Laisle (O ✻), *Col.* Groult de Beaufort (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Lepelletier de St.-Fargeau ✻, Herbin-Dessaux (O ✻), N. . . . . *Major.*	*Chefs d'Esc.*
3e à Bonu.	Laneau (O ✻), *Colonel.* Kœnig (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	D'Acher ✻, Ducis (O ✻), De Castellane-Norante ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

CAVALERIE ÉTRANGÈRE.

Corps indigènes en Afrique.

SPAHIS RÉGULIERS.

à Alger.	Marey (O ✻), *Colonel.* Korte (O ✻), *Lieut.-Col.*	Delhorme ✻, *Chef d'Escadron.*
à Bone.	Jusuph, Mameluck (O ✻), *Chef d'Escadron.*	
à Oran.	Leullion de Thorigny ✻, *L.-C.*	Cousin de Montauban ✻, *Chef d'Esc.*

ÉCOLE ROYALE DE CAVALERIE ÉTABLIE A SAUMUR.

Cette école a été instituée par ordonnance du 10 mars 1825, pour former les instructeurs des corps de troupes à cheval; instruire ceux des élèves de l'école spéciale militaire qui sont désignés pour la cavalerie, et créer une pépinière de sous-officiers instructeurs.

Une école de maréchalerie et une de trompettes ont été annexées à cet établissement, dans le but de fournir aux corps de troupes à cheval des maréchaux-ferrans et des trompettes.

On admet à l'Ecole royale de cavalerie :

1° Un lieutenant par chaque régiment de cavalerie, d'artillerie, ou escadron du train et des équipages militaires : ces officiers sont tenus de suivre pendant deux ans les cours de l'école, et prennent durant leur séjour, la dénomination de *lieutenans d'instruction* (1);

2° Les élèves sortant de l'école spéciale militaire et destinés au service de la cavalerie. Ils prennent la dénomination d'*officiers élèves de cavalerie*. Après deux ans de séjour à l'école, ils sont placés comme sous-lieutenans dans les régimens;

3° Des brigadiers ou cavaliers des corps, désignés à l'inspection générale de chaque année, et comme les plus susceptibles de suivre avec fruit les cours de l'Ecole, et de devenir, par la suite, de bons sous-officiers instructeurs;

4° Comme élèves maréchaux-ferrans, des enrôlés volontaires ou des appelés;

5° Enfin, comme élèves trompettes, des enfans de troupe ou des fils de gendarmes, de 14 à 18 ans, ou, *à défaut*, des jeunes gens tirés des classes civiles de la population.

Conditions d'admission.

Les *Lieutenans* ou *Sous-Lieutenans d'instruction*, les *Sous-Lieutenans élèves* sont désignés chaque année, savoir : les premiers, sur leur demande, par MM. les inspecteurs-généraux ou les chefs de corps; les seconds, à leur sortie de l'Ecole spéciale militaire.

Pour être susceptible d'admission parmi les *Cavaliers élèves instructeurs*, il faut avoir été proposé à l'inspection générale, ainsi qu'il est dit ci-dessus; préalablement à l'envoi à l'Ecole de chaque brigadier ou cavalier désigné, il est versé au trésor, par les soins des conseils d'administration, une somme de 200 francs, à titre de première mise.

Pour être reçu *Elève maréchal-ferrant*, il faut 1° n'être pas remplaçant; 2° être âgé de 18 ans au moins et de 22 ans au plus; 3° avoir cinq pieds deux pouces au moins; 4° savoir lire et écrire; 5° avoir fait, pendant un an au moins, un apprentissage comme ouvrier maréchal-ferrant, serrurier, taillandier, armurier ou éperonnier.

L'engagement des élèves maréchaux se fait à Saumur, après l'examen du commandant.

Quand ils sont en état d'exercer les fonctions de maréchal-ferrant, ils sont placés en cette qualité dans les corps de troupes à cheval.

Les enfans de troupe ou fils de gendarmes qui doivent être admis au nombre des *Elèves trompettes*, doivent être âgé de 14 à 18 ans et annoncer des dispositions pour la musique. Les postulans qui appartiennent aux classes civiles de la population doivent avoir atteint leur dix-septième année; ils ont à produire les pièces suivantes : 1° une déclaration d'un officier de santé attaché à un hospice civil ou militaire, constatant qu'ils ont eu la petite-vérole ou qu'ils ont été vaccinés, qu'ils ne sont atteints d'aucune infirmité ou maladie contagieuse, et qu'ils ont une bonne constitution; 2° leur acte de naissance; 3° un certificat de bonnes vie et mœurs; 4° un consentement par écrit des père et mère ou tuteur. Ils doivent savoir lire et écrire, et sont tenus de verser au trésor, avant leur admission à

---

(1) Les corps de troupes à cheval qui n'ont à proposer, à l'époque des inspections, aucun Lieutenant pour l'Ecole de cavalerie, sont autorisés, par une ordonnance du 21 décembre 1828, à présenter pour cette destination un officier du grade de sous-lieutenant, choisi parmi ceux qui auraient le désir de se perfectionner dans l'instruction équestre, théorique et pratique.

Un sous-officier par régiment d'artillerie est également admis à suivre les cours de l'Ecole de cavalerie, à la charge, par le corps auquel il appartient, de verser au trésor une somme de 400 francs pour dépenses d'entretien de ce sous-officier à Saumur.

l'Ecole, une somme de trente francs à titre de première mise. Le même versement de la somme de 30 francs est exigé pour chacun des enfans de troupe ou fils de gendarmes qui sont admis comme *Elèves trompettes;* ils sont également tenus, les uns et les autres, de justifier du consentement de leurs parens ou tuteurs.

Instruction.

L'instruction est toute militaire et basée sur les ordonnances et réglemens en vigueur pour les troupes à cheval. Elle comprend:

L'ordonnance sur les exercices et manœuvres de la cavalerie; l'équitation militaire, embrassant *la connaissance du cheval, son emploi, sa conservation et sa reproduction;* la théorie sur le service en campagne, appliquée sur le terrain, autant que possible; l'escrime à pied et à cheval; le tir du mousqueton et du pistolet; la natation et la voltige; enfin des cours de topographie, d'histoire et d'administration militaire.

Les élèves maréchaux-ferrans sont instruits dans l'hyppiatrique élémentaire pratique, et dans la maréchalerie.

Les élèves trompettes sont instruits dans la musique vocale et instrumentale.

Etat-Major. Messieurs,

N. . . . . *Commandant.*
Duport *dit* St.-Victor (O ✻), Colonel, *Commandant en* 2e.
Bénard *dit* Fleury (O ✻), Lieutenant-Colonel.

Champet ✻, *Chef d'esc. Instructeur.*
Schaaff ✻, *idem.*
De Laporte (O ✻), *Major.*
De Salleton ✻.
Gaudin de Villaine.
Delherm de Novital.
Jacquemin ✻.
Martin de Boulancy,
Dubos ✻,
Conrard,
} *Capit.-Instr.*
Coataudon ✻, *Capitaine-Major.*

Lavergne ✻,
N. . . . .
} *Capitaines-Maj.*
Oudet ✻, Capit. *Ecuyer militaire.*
Monier, Lieutenant, *Sous-Ecuyer milit.*
Michaux, *idem*, *idem.*
Brifaut, Sous-Lieutenant, *idem.*
Gouvigneaux ✻, Capitaine, *Trésorier.*
Jacquier ✻, Capit., *Offic. d'habillement.*
Cadic, Sous-Lieut., *Porte-Etendard.*
Bécœur (O ✻), *Chirurgien-Major.*
Morgon ✻, D. M., *Chirurg.-aide-Maj.*

INFIRMERIE DE L'ÉCOLE. Messieurs,

Garnier,
Menneau,
} *Chirurgiens sous-aides.*

Dor (J.-Ch.), *Adjud. de* 1re *classe.*

PERSONNEL CIVIL. Messieurs,

Rousselet ✻, *Ecuyer de* 1re *classe.*
Beucher de St.-Ange, *Ecuyer de* 3e *classe.*

Serée, *Commis d'administration.*

SECTION XVI.

CORPS ROYAL DE L'ARTILLERIE.

COMITÉ CONSULTATIF DE L'ARTILLERIE,

Place Saint-Thomas-d'Aquin.

Ce Comité est composé de sept Lieutenans-généraux, Inspecteurs-généraux d'artillerie. Il est présidé par le Lieutenant-général le plus ancien de ceux qui en font partie. Un officier supérieur d'artillerie en est le secrétaire.

Président du Comité.

Cte d'Anthouard (G ✻), *Pair de France*, Lieutenant-général.

Membres. Messieurs,

Cte Charbonnel (G ✻), Lieutenant général.
Bon Neigre (G ✻), *Pair de France*, Lieutenant-général.
Bon Corda (C ✻), Lieutenant-général.
Bon Doguerau (G O ✻), *idem.*
Bon Gourgaud (G O ✻), *idem.*
Bon Bon de Lignim (C ✻), Maréchal-de-Camp.
De Riquet, Mis de Caraman (C ✻), *idem.*
Bon Duchand (C ✻), *idem.*

Secrétaire du Comité.

M. Nacquart (C ✻), *Colonel d'artillerie.*

ÉTAT-MAJOR.

Lieutenans-généraux. Messieurs,

Cte d'Anthouard (G ✻), *Pair de France*, à l'Arsenal.
Cte Valée (G ✻), *Pair de France, Directeur du service des poudres et salpêtres*, rue de Belle-Chasse, n. 28.
Cte Charbonnel (G ✻), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 18.
Bon Neigre (G ✻), *Pair de France*, rue Hauteville, n. 28.
Bon Corda (C ✻), rue du Colombier, n. 15.
Bon Doguerau (G O ✻), rue de l'Université, n. 40.
Bon Gourgaud (G O ✻), *Aide-de-Camp du Roi*, rue de Joubert, n. 24.
Bon Pelletier (G O ✻), *commandant provisoirement l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie*, à Metz.

Maréchaux-de-camp. Messieurs,

Bon Boulart (G O ✻), *en disponibilité.*
Vte Paillhou (C ✻), *commandant l'Ecole d'Artillerie*, à Toulouse.
Ricci (C ✻), *au cadre de réserve.*
Marion (C ✻), *commandant l'Ecole d'Artillerie*, à Douai.

Ducos Vte de la Hitte (C ✻), *au cadre de réserve.*
Bon Bon de Lignim (C ✻), *membre du Comité de l'Artillerie*, à Paris.
De Riquet, Mis de Caraman (C ✻), *idem.*
Bon Duchand (C ✻), *idem, et commandant l'Ecole d'Artillerie*, à Vincennes.
Schouller (C ✻), *commandant l'Ecole d'Artillerie*, à Metz.
Gauldrée-Boilleau (C ✻), *commandant l'Artillerie de la 7e division militaire*, à Lyon.
Le Clerc (C ✻), *commandant l'Ecole d'Artillerie*, à Strasbourg.
Lasnon (C ✻), *idem*, à Rennes.

Colonels. Messieurs,

Directeurs des arsenaux de construction.

Evain (C ✻). . . . . *Douai.*
Picquet (C ✻). . . . . *Grenoble.*
Le Griel (C ✻). . . . . *La Fère.*
De Bouteiller (C ✻). . . *Metz.*
Dussaussoy (O ✻). . . . *Rennes.*
Abeille (O ✻). . . . . *Strasbourg.*
Hamart (O ✻). . . . . *Toulouse.*

Directeurs des directions territoriales.

Vacher de Tournemine (C ✻). . . . . *Alger.*
Patin de Lafizelière (O ✻). *Bastia.*
Cercelet (O ✻). . . . . *Bayonne.*
Klié (O ✻). . . . . *Besançon.*
Pastoureau La Besse (O ✻). *Brest.*
Rey (O ✻). . . . . *Cherbourg.*
De Puthaux (O ✻). . . . *Embrun.*
Hortet (O ✻). . . . . *Le Havre.*
Etchegoyen (O ✻). . . . *La Rochelle.*
Bon de Lagrange (O ✻). . *Lille.*
Bon Gosse de Serlay (O ✻). *Mézières.*
Bon Aubert (O ✻). . . . *Montpellier.*
Raindre (C ✻). . . . . *Nantes.*
Paixhans (O ✻). . . . . *Paris.*
Raoul (O ✻). . . . . *Perpignan.*
Husson (O ✻). . . . . *Saint-Omer.*
De Cazaux (O ✻). . . . *Toulon.*
Charpentier (O ✻). . . . *Tours.*
Henraux (O ✻). . . . . *Valenciennes.*

Inspections et emplois spéciaux.

Tugnot de Lanoye (C ✻), *Inspecteur des manufactures d'armes.*
Boussaroque Delafont (C ✻), *Chef du bur. de l'artillerie au minist. de la guerre.*
Gorsse (O ✻), *Inspect. des Fonderies.*
Bon Pron (O ✻), *Vérif. de la comptab. des arsenaux.*
Thouvenel (O ✻), *Inspect. des Forges.*
Nacquart (O ✻), *Secr. du Comité d'artill.*
Parrizot ✻, *Dir. de l'atelier de précision.*
Duchemin (O ✻), *Dépôt central.*

Lieutenans-Colonels. Messieurs,

Sous-Directeurs des arsenaux.

Lefebure (O ✻), *chargé de la direction des travaux de l'arsenal d'Auxonne.*
Besaucèle (O ✻). . . . . *Douai.*
Disson (O ✻). . . . . *Grenoble.*
Daffry de la Monnoye (O ✻). . . . . *La Fère.*
De Fabert (O ✻). . . . . *Metz.*
Richard (O ✻). . . . . *Rennes.*
Hennocque ✻. . . . . *Strasbourg.*
Joffre (O ✻). . . . . *Toulouse.*

Commandans d'artill. dans les places, et Sous-Directeurs des Directions.

Chev. Mabru ✻, *com. l'art. Boulogne.*
Gérard (O ✻), *S.-Dir. Lille.*
Moisson (O ✻), *S.-Dir, Au Hâvre.*
Dauvergne (O ✻), *com. l'art. Longwy.*
Cte de Grave ✻, *com. l'art. Vincennes.*
Lambert (O ✻), *com. l'art. Phalsbourg.*
Nottret (O ✻), *com. l'art. Marseille.*
Chenin (O ✻), *com. l'art. Verdun.*

Adjoints aux Commandans des Ecoles régimentaires d'artillerie.

Le Joyand (O ✻). . . . . *Besançon.*
Guillot (O ✻). . . . . *Douai.*
Admyrault (O ✻). . . . . *La Fère.*
Piron ✻. . . . . *Metz.*
Raulin ✻. . . . . *Rennes.*
Besse (O ✻). . . . . *Strasbourg.*
De Moreton de Chabrillan (O ✻). . . . . *Toulouse.*
Dumas de Culture (O ✻). *Vincennes.*

Manufactures d'armes, Forges, Fonderies, Poudreries, Dépôt central, etc.

Duport de Poncharra (O ✻), *Dépôt central.*
N. . . . . *Sous-Inspect. de forges de la Moselle.*
Colson (O ✻), *S.-Insp. de forges du Midi.*
Aubertin (O ✻), *Directeur de la fonderie de Strasbourg.*
Javerzat (O ✻), *Inspecteur de la raffinerie de salpêtre*, à Paris.
Denis (O ✻), *Emp. au dépôt cent. de l'artill.*
Espéronnier (O ✻), *Commandant en 2e à l'Ecole polytechnique.*
Gambier ✻, *au ministère de la guerre.*
De Mainville ✻, *Directeur de la manufacture d'armes de Tulle.*

Chefs d'escadron de l'Etat-Major particulier de l'Artillerie et détachés des Régimens de cette arme.

Messieurs,

Sous-Directeurs d'artillerie.

Bredif ✻. . . . . *Alger.*
Filippi ✻, id. du 14e. . . *Bastia.*
Lecorbeiller ✻. . . . . *Bayonne.*
Maitrot ✻ . . . . . *Besançon.*
Presdeseigle de Presle ✻, dét. du 14e régim. . . . *Brest.*
N. . . . . *Cherbourg.*
Barreau ✻. . . . . *La Rochelle.*
Legagneur (O ✻), dét. du 3e régim. . . . . *Mézières.*
De Castel ✻, dét. du 4e rég. *Nantes.*
Claude, dit Nancy (O ✻). *Paris.*
Blaux ✻, dét. du 9e régim. *Perpignan.*
Le Boulanger ✻. . . . . *Tours.*
Colliot de la Hattais ✻, dét. du 7e régm. . . . . *Toulon.*
Doisy de Villargennes ✻, dét. du 11e régim. . . . *Valenciennes.*

Command. d'artill. dans les places.

Buisson d'Armandy ✻. . *Bone* (Afrique).
Lapène (O ✻). . . . . *Oran* (idem).
Bousson ✻, dét. du 2e régim. . . . . *Arras.*
Paquet ✻, dét. du 13e rég. *Briançon.*
Ardoin ✻, id. du 3e. . . *Mont-Dauphin.*
Duhamel (O ✻). . . . . *Lyon.*
O'Farrell ✻, dét. du 7e. *Narbonne.*
Dumoulin ✻, dét. du 4e. *Amiens.*
Bonneau (O ✻). . . . . *Soissons.*
Robert (J. B.) (O ✻), dét. du 11e régim. . . . *Dunkerque.*
Cartier (O ✻), id. du 12e. *Thionville.*
Bezault ✻. . . . . *Cambrai.*
Caurant ✻. . . . . *Port-Louis.*
De Laire ✻, dét. du 5e rég. *Belle-Ile-en-M.*
Cherrier ✻, id. du 13e. . *Schélestadt.*
Varin de Beautot ✻, dét. du 6e. . . . . *Dieppe.*
Gauthier ✻. . . . . *Belfort.*
Lieffroy (O ✻), dét. du 1er régim. *Cit. de Strasbourg.*
De Lattre d'Aubigny ✻, dét. du 10e regim. . . . *Calais.*
Bourges ✻, dét. du 12e régim. . . . . *Avesnes.*
Payan (O ✻), dét. du 1er. *Neufbrisach.*
Laman ✻, id. du 9e. . . *St.-Malo.*
Cotheraux (O ✻), id. du 8e. *Condé.*

Directeurs des Manufactures d'armes.

Labeaune ✻, dét. du 7e. . *Mützig.*
Thoumas ✻. . . . . *Châtellerault.*
Regnault (O ✻). . . . . *Saint-Etienne.*

Inspecteurs des Poudreries et raffineries.

Delorme (O ✻). . . . . *de Vonges.*
Dieu ✻. . . . . *Le Bouchet.*
Colomb ✻. . . . . *Le Ripault.*
Paqueron ✻. . . . . *d'Angoulême.*

Sous-Inspecteur des Fonderies.

Solomiac (O ✻). . . . . *Toulouse.*
Tournaire ✻. . . . . *Douai.*

Sous-Inspecteurs des Forges.

Fontaine (O ✻), *du Doubs à Besançon.*
De Surineau ✻, *de l'Ouest à Rennes.*
Caffort ✻ *de la Nièvre à Nevers.*
Bourgeois (A.) (O ✻), *des Ardennes à Mézières.*

Employés au Ministère de la guerre; à l'Ecole d'Artillerie et du Génie; au Dépôt central de l'artillerie, et à des services spéciaux.

Picher de Grandchamp ✻, *au Ministère de la guerre.*
Jacquemont ✻, *idem.*
Peupion ✻, *à l'Ecole d'Art. et du Génie.*
Cailly Duchesné (O ✻), *Directeur de l'Ecole de Pyrotechnique.*
Culmann ✻, *Professeur de Chimie, à l'Ecole d'Artillerie et du Génie.*
Gazan ✻, *idem*, détaché du 5e régiment.

Jacques (O ✻), *Conservateur des trophées de l'Hôtel des Invalides.*
Bonet (O ✻), *Etat-Major du Ministre.*

Aides-de-camp.

Robert (O ✻), *de M. le Lieutenant-général* Bon Gourgaud.
De Baudreuil ✻, *de M. le Lieutenant-général* Cte d'Anthouard.
Perignon ✻, *de M. le Lieutenant-général* Bon Neigre.
Bonie ✻, *de M. le Lieut.-gén.* Bon Corda.
Blanchard (O ✻), *Adjoint au Comm. sup. de l'artillerie en Afrique, à Alger.*

PROFESSEURS ET RÉPÉTITEURS DES ÉCOLES D'ARTILLERIE.

Résidences.	*Profess. de Mathém.*	*Répétiteurs.*	*Profess. de Dessin.*
La Fère.	Page.	Fauvel ✻.	Malet ✻.
Metz.	Bergerie ✻.	Papy.	Bardin.
Besançon.	Renaud-Ducreux. . . .	Buhour.	Baillet.
Strasbourg. . . .	Finck.	Mercklein.	Walet.
Douai.	Avignon.	Tisserand.	Gaillard.
Toulouse.	Brassine.	Deroche.	Gantier.
Rennes.	Lepord ✻.	Bourdonnay-Duclesio.	Latapie-Delagarde ✻.
Vincennes. . . .	Rieffel.	Reynard ✻.	Aboilard.

TROUPES D'ARTILLERIE.

1er *Régiment, à Strasbourg.* MM.

Mis de Laplace (C ✻), *Colonel.*
Bousson (O ✻), *Lieut.-Colonel.*
Lieffroy (O ✻), *Chef d'Escadron.*
Payan (O ✻), *idem.*
Derrion Duplan (O ✻), *idem.*
Mahé du Bourgblanc (O ✻), *idem.*
Goupil (O ✻), *idem.*
Hubert (O ✻), *idem.*
Grégoire ✻, *Major.*

2e *Régiment, à Vincennes.* MM.

Ocher de Beaupré (C ✻), *Colonel.*
Coger (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*
Bellencontre (O ✻), *Chef d'Escadron.*
Caussade (O ✻), *idem.*
Savoye (O ✻), *idem.*
Bousson ✻, *idem.*
Pauzié ✻, *idem.*
Jolivet de Riencourt ✻, *idem.*
Guérin (O ✻), *Major.*

3e *Régiment, à La Fère.* MM.

Le Boul (O ✻), *Colonel.*
Lauwereyns (O ✻), *Lieut.-Colonel.*
Martin (R.) (O ✻), *Chef d'Escadron.*
Legagneur (O ✻), *idem.*
Ardoin ✻, *idem.*
Hervé ✻, *idem.*
Dadole ✻, *idem.*
Reguis ✻, *idem.*
Degoutin ✻, *Major.*

4e *Régiment, à Douai.* MM.

Legendre (A.) (O ✻), *Colonel.*
Tortel (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*
De Castel ✻, *Chef d'Escadron.*
Dumoulin ✻, *idem.*
Loysel (O ✻), *idem.*
Thiry (F. A.) (O ✻), *idem.*
Géant ✻, *idem.*
Charreyron ✻, *idem.*
Maingard (O ✻), *Major.*

5e *Régiment, à Rennes.* MM.

Raffart de Marcilly (O ✻), *Colonel.*
Avéros (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*
Thouvenin (O ✻), *Chef d'Escadron.*
Tessier ✻, *idem.*
Allot ✻, *idem.*
Gazan ✻, *idem.*
De Laire ✻, *idem.*
Dufrayer, *idem.*
Phétu ✻, *Major.*

6e *Régiment, à Lyon.* MM.

Guidonet (C ✻), *Colonel.*
Tacon ✻, *Lieut.-Colonel.*
Odeyer ✻, *Chef d'Escadron.*
Mairet ✻, *idem.*
Maléchard (O ✻), *idem.*
Cloquemin ✻, *idem.*
Varin de Beautot ✻, *idem.*
De Cayeu ✻, *idem.*
Roy ✻, *Major.*

7e *Régiment, à Bourges.* MM

Normand (O ✻), *Colonel.*
Dubarry de Lesquerron (O ✻), *Lieut.-Col.*
De Maillier ✻, *Chef d'Escadron.*
Hamelin (O ✻), *idem.*
Noblet (O ✻), *idem.*
O'Farrel ✻, *idem.*
Colliot de la Hattais ✻, *idem.*
La Bourg ✻, *idem.*
Guerneaux ✻, *Major.*

8e *Régiment, à Metz.* MM.

Molin (O ✻), *Colonel.*
De Lacoste du Vivier (O ✻), *Lieut.-Col.*
Cothereaux (O ✻), *idem.*
Dumont (O ✻), *idem.*
Curnillon (O ✻), *idem.*
Thiry (C. A) ✻, *idem.*
Le Rouge ✻, *idem.*
Auricoste de Lazarque ✻, *idem.*
Andoury ✻, *Major.*

9e *Régiment, à Valence.* MM.

De Metz (O ✻), *Colonel.*
De Foucauld (O ✻), *Lieut.-Colonel.*
Blaux ✻, *Chef d'Escadron.*
Michon Dumarais ✻, *idem.*
Graffan (O ✻), *idem.*
Laman ✻, *idem.*
Feistel ✻, *idem.*
Godin ✻, *idem.*
Anselin ✻, *Major.*

10e *Régiment, à Metz.* MM.

Lechesne (O ✻), *Colonel.*
Rapatel ✻, *Lieut.-Colonel.*
De Lattre Daubigny ✻, *Chef d'Escadron.*
De Ste-Marie (O ✻), *idem.*
Guichou ✻, *idem.*
Lelièvre (O ✻), *idem.*
Peloux ✻, *idem.*
Besser ✻, *idem.*
Fraissignes ✻, *Major.*

11e *Régiment, à Strasbourg.* MM.

Rodoult de Lafosse (O ✻), *Colonel.*
Lombard de Ginibral ✻, *Lieut.-Colonel.*
Doisy de Villargennes ✻, *Chef d'Escad.*
Robert (J.-B.) (O ✻), *idem.*
Amori (O ✻), *idem.*
Romagnie ✻, *idem.*
Blanc ✻, *idem.*
Munier ✻, *idem.*
Judcy (O ✻), *Major.*

12e *Régiment, à Besançon.* MM.

Lyautey (O ✻), *Colonel.*
Garnier ✻, *Lieutenant-Colonel.*
Cartier (O ✻), *Chef d'Escadron.*
Bourges ✻, *idem.*
Lami (O ✻), *idem.*
Périolas (O ✻, *idem.*
Chaillet-d'Onzelot ✻, *idem.*
Rivals ✻, *idem.*
Truffer (O ✻), *Major.*

13e *Régiment, à Toulouse.* MM.

De Benoit de la Paillonne (O ✻), *Colonel.*
De Vésian (O ✻), *Lieutenant-Colonel*
Cherrier (O ✻), *Chef d'Escadron.*
Gellibert ✻, *idem.*
Martin (J.-B.-A.) (O ✻), *idem.*
Paquet ✻, *idem.*
Nault (O ✻), *idem.*
Debooz ✻, *idem.*
Jacquin ✻, *Major.*

14e *Régiment, à Toulouse.* MM.

Delort de la Flotte (O ✻), *Colonel.*
Mariez (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*
Filippi ✻, *Chef d'Escadron.*
Presdesciglc de Presle ✻, *idem.*
De Broca (O ✻), *idem.*
Perchain (O ✻), *idem.*
De Lassus Mareilly ✻, *idem.*
Odiot ✻, *idem.*
Souiller ✻, *Major.*

BATAILLON DE PONTONNIERS, *à Auxonne.* MM.

Drieu ✻, *Lieuten.-Colonel.*
Jeannest Lanoue (O ✻), *Chef de bataill.*
Tournier ✻, *Chef de bataillon.*
Lambert ✻, *Major.*

COMPAGNIES D'OUVRIERS D'ARTILLERIE.

Capitaines Commandans, MM.

1re	*Metz*.	Fabre ✻.	7e	*Grenoble*. . . .	D'Albiat ✻.
2e	*Toulouse*. . . .	Trutat (O ✻).	8e	*Strasbourg*. . .	Baudson ✻.
3e	*Alger*.	Pirain ✻.	9e	*Auxonne*. . . .	Bobilier.
4e	*Auxonne*. . . .	Cointet ✻.	10e	*Rennes*.	Desert ✻.
5e	*Grenoble*. . . .	Lefranc ✻.	11e	*Metz*.	Bouquero ✻.
8e	*La Fère*. . . .	Bléry ✻.	12e	*Douai*.	Girard ✻.

ESCADRONS DU TRAIN DES PARCS D'ARTILLERIE.

1re	*Schélestadt*. . .	Hyppolite ✻, *Chef d'Esc. Command.*	4e	*Auxonne*. . . .	Mérand ✻, *Chef d'Esc. Command.*
2e	*Castres*	Bellouard ✻, *idem.*	5e	*Rennes*.	Paillard ✻, *idem.*
3e	*Metz*.	Anozet (O ✻), *idem.*	6e	*Douai*.	Bourriot ✻, *idem.*

COMPAGNIES DE CANONNIERS VÉTÉRANS.

Capitaines Commandans. MM.

1re	*Brest*.	Genta ✻.	8e	*Toulon*.	N. . . . .
2e	*Saint-Omer*. . .	Marquet ✻.	9e	*Bastia*.	Cotte ✻.
3e	*Antibes*.	N.	10e	*Cherbourg*. . .	Baston ✻.
4e	*Perpignan*. . .	Augé ✻.	11e	*Nantes*.	Metzinger ✻.
5e	*La Rochelle*. .	Jacquet ✻.	12e	*Le Havre*. . . .	Gagnet ✻.
6e	*Bayonne*. . . .	De Lartigue ✻.	13e	*Marseille*. . . .	N. . . . .
7e	*Montpellier*. .	Deglane ✻.			

COMPAGNIES DE CANONNIERS GARDE-CÔTES,

à Alger et à Oran, en Afrique. MM.

1re	Alavene ✻. *Ch. d'esc. Cap. Com.*	Alger.	4e	N. . . . . *Capit. Com.*	Bone.
2e	N. . . . . *Capit. Com.* . . .	Alger.	5e	N. . . . . *Capit. Com.*	Bougie.
3e	N. . . . . *Capit. Com.* . . .	Oran.	6e	N. . . . . *Capit. Com.*	Oran.

SECTION XVII.

CORPS ROYAL DU GÉNIE.

COMITÉ DES FORTIFICATIONS, *rue St.-Dominique*, n. 80.

Ce Comité est composé ainsi qu'il suit, conformément aux dispositions de l'ordonnance royale du 19 août 1836.

Président du Comité.

Vte Rogniat (G ✻), Pair, Conseiller-d'Etat, *Lieutenant-général.*

Membres Messieurs,

Bon Haxo (G ✻), Pair, Conseiller-d'Etat, *Lieutenant-général.*
Vte Dode de la Brunerie (G O ✻), Pair, *Lieut.-gén.*
Bon de Valazé (C ✻), *Lieutenant-général*, Député.
Bon Rohault de Fleury (G O ✻), *Lieutenant-général, Membre provisoire.*
Bon Deponthon (C ✻), *Maréchal-de-camp.*
Prevost de Vernois (C ✻), *idem.*
Daullé (C ✻), *idem.*
Lamy (C ✻), *idem, Député.*

ÉTAT-MAJOR.

Lieutenans-généraux, Inspecteurs-généraux des fortifications.

Vte Rogniat (G ✻), *Pair*, rue Taranne, n. 25.
Bon Haxo (G ✻), *Pair*, rue S.-Honoré, n. 362.
Vte Dode de la Brunerie (G O ✻), *Pair*, rue de Caumartin, 24.
Bon de Valazé (C ✻), *Député*, rue de la Ferme-des-Mathurins, 24.
Baudrand (G ✻), Pair, *Aide-de-camp de S. A. R. le Duc d'Orléans*, rue Saint-Florentin, n. 9.
Bon Bernard (G ✻), Pair, *Aide-de-camp du Roi, Ministre de la guerre.*
Bon Rohault de Fleury (G O ✻), *Directeur supérieur des travaux de défense de Lyon.*

Maréchaux-de-camp Inspecteurs. Messieurs,

Bon Deponthon (C ✻), rue St.-Lazare, n. 84.
Bon Atthalin (G O ✻), Pair, *Aide-de-camp du Roi*, aux Tuileries.
Prevost de Vernois (C ✻), rue du Marché d'Aguesseau, n. 6.
Daullé (C ✻), rue Saint-Marc-Feydeau, n. 16.
Lamy (C ✻), *Député*, rue de Verneuil, n. 51.

Maréchal-de-camp en disponibilité.

M. Laffaille (C ✻), rue du 29 Juillet, n. 24.

Colonels. Messieurs,

Bon Marion de Beaulieu (O ✻), *à Nantes.*
Bon J. Paulin (C ✻), *à Paris.*
Vainsot (C ✻), *à Bayonne.*
Bon Guiraud de Saint-Marsal (C ✻), *à Perpignan.*
Thiébault (C ✻), *à Metz.*
Thuillier (C ✻), *à S.-Omer.*
De Cossigny (C ✻), *à Cambrai.*
Bodson de Noirefontaine (O ✻), *à Mézières.*
Bon Dupau (O ✻), *à Toulon.*
Cournault (C ✻), *au Havre.*
Bon de Berthois (C ✻), *Aide-de-camp du Roi*, Député.
Olry (O ✻), *à Verdun.*
Vauvilliers (O ✻), *à Grenoble.*
Répécaud (O ✻), *à Arras.*
D'Errard (C ✻), *à Abbeville.*
Huz (O ✻), *à Strasbourg.*
Bergère (P.) (C ✻), *à l'École de Metz.*
Bon Prétet (O ✻), *à Besançon.*
Delavigne (O ✻), *à Béfort.*
Cte Dumoncel (O ✻), *à Cherbourg.*
Riollay (O ✻), *à Brest.*
De Bellonnet (O ✻), *à La Rochelle.*
Maillard d'Ontot (O ✻), *à Lille.*
Morlaincourt (Hyac.) (O ✻), *à Montpellier*
Jeulain (O ✻), *à Embrun.*

Lieutenans-Colonels. Messieurs,

Teissier (O ✻), *Direct. du Dépôt des Fortific. des Colonies, à Paris.*
Vallantin (O ✻), *à Calais.*
Morvan (O ✻), *à Péronne.*
Genot (O ✻), *à Ajaccio.*
De Morlaincourt (F.) (O ✻), *à Lille.*
Teullié (O ✻), *Directeur de l'arsenal du Génie.*
Picot (Joseph) (O ✻), *à Brest.*
Lebeschu (O ✻), *à Cherbourg.*
Lenoir (O ✻), *à Toulon.*
Thomassin (O ✻), *à Auxonne.*
Courtois ✻, *à Versailles.*
Gleizes (O ✻), *à Bayonne.*
Lefaivre (O ✻), *à Besançon.*
Stucker (O ✻), *à Saint-Omer.*
Lenternier (O ✻), *à Thionville.*
Dupont de l'Etang ✻, *au Havre.*
Maublanc (O ✻), *à Lorient.*
Cathala (O ✻), *à Lyon.*
Savart ✻, *à Metz.*
Daigremont (O ✻), *à Arras.*
Boquet (O ✻), *Chef du bureau du Génie.*
D'Artois (O ✻), *Secrétaire du Comité des fortifications.*
Petitot (O ✻), *à Verdun.*
Montmasson ✻, *à Lyon.*
Honoré (O ✻), *à Dunkerque.*

Chefs de Bataillon. Messieurs,

De Vésian ✻, *à Hesdin.*
De Verdon (O ✻), *à La Rochelle.*
Foucault (O ✻), *à l'Ile-de-Ré.*
Augoyat (O ✻), *à l'École du corps d'état-major.*
De Ferrari (O ✻), *à Embrun.*
Breistroff (O ✻), *à Haguenau.*
Louis ✻, *à Phalsbourg.*
Mairet (O ✻), *à Poitiers.*
Derouet ✻, *à Tours.*
Rousset (O ✻), *à Maubeuge.*
Rossi ✻, *à Valence.*
Pedemonte ✻, *à Auch.*
Paris (O ✻), *à Douai.*
Beurnier ✻, *à Béfort.*
Collas ✻, *à Strasbourg.*
Gallice ✻, *à Marseille.*
Guy ✻, *à Provins.*
Boulangé (O ✻), *à Nancy.*
Soleirol (Jos.) ✻, *à l'École de Metz.*
Leduc ✻, *à Rennes.*
Morlaincourt (Th.) (O ✻), *à Vitry.*
Vincent ✻, *à Montmédy.*
Cocconcelli ✻, *à Tarbes.*
Leroux Douville ✻, *à Cambrai.*
Poncelet (O ✻), *au Comité.*
Doussières ✻, *à Salins.*
Gay ✻, *à Grenoble.*
Brusco ✻, *à Entrevaux.*
Bergère (J.-B.) (O ✻), *à Aire.*
Viard ✻, *à Nantes.*
Juhel ✻, *au Quesnoy.*
Chev. de La Grange-Chancel ✻, *à Bordeaux.*
Drumel ✻, *à Mézières.*
Negrier ✻, *à Avesnes.*
Noizet ✻, *à Sédan.*
Paulin (C.) (O ✻), *à Givet.*
Million (O ✻), *aux travaux de Lyon.*
Vincenot ✻, *à Amiens.*
Anselmier ✻, *à Pierre-Châtel.*
Jacquin de Cassières (O ✻), *à Paris.*

Belmas ✻, *Aide-de-camp de M. le Lieut.-gén.* Vte Rogniat.
Lesbros ✻, *à Soissons.*
Vanéechout ✻, *à Valenciennes.*
Mengin ✻, *Aide-de-camp de M. le Lieutenant-général* Bon Haxo.
Dautheville ✻, *Commandant de l'Ecole régimentaire du Génie à Montpellier.*
Dujardin ✻, *à Saint-Malo.*
Ratoin ✻, *à Pau.*
Massu (O ✻), *à Longwy.*
Blevec ✻, *à Ajaccio.*
Morin ✻, *en mission à Paris.*
Dalesmes ✻, *à Perpignan.*
Clerici ✻, *à Antibes.*
Savary ✻, *à Niort.*
Radepont ✻, *à l'Ecole régimentaire du Génie, à Metz.*
Vieux ✻, *Aide-de-c. du gén.* de Fleury.
Nicolas ✻, *à Toul.*
Moreau ✻, *Aide-de-camp du gén.* Dode.
Castagné ✻, *à Montpellier.*
Goureau ✻, *au fort l'Ecluse.*
Gilberton ✻, *à Paris.*
Duché (O ✻), *à Lunéville.*
Corrèze ✻, *à Périgueux.*
De Mondesir ✻, *à l'Ecole de Metz.*
Sorel (O ✻), *au Comité des fortificat.*
Perreau ✻, *à Oran.*
Charron (O ✻), *à Alger.*
Hérault ✻, *à Chaumont.*
Dumay ✻, *à l'Ecole régimentaire du Génie, à Arras.*
Sertour (O ✻), *à Toulouse.*
Simon (A.) ✻, *à Paris.*
Lendy ✻, *à Sisteron.*
Sallenave ✻, *adjoint au Chef du bureau du Génie.*

Capitaines. Messieurs,

Mermier ✻, *à St.-Germain.*
Gageot ✻, *à Gravelines.*
Latour ✻, *à Angers.*
Pastey ✻, *à Condé.*
Pichot ✻, *à Bouchain.*
Millon ✻, *à Dijon.*
Berthelot ✻, *à Saumur.*
Ollivier ✻, *à Paris.*
Solier ✻, *à Marseille.*
Challaye (Alph.) ✻, *à Abbeville.*
Claudel ✻, *à Epinal.*
Labarrière ✻, *à la Martinique.*
Lemoine ✻, *à Vincennes.*
Lambert (Charles) ✻, *à Soissons.*
Depigny ✻, *aux travaux de Lyon.*
Gueze ✻, *à Briançon.*
Desbrochers ✻, *à Boulogne.*
Gosselin ✻, *Ecole de Metz.*
Larabit ✻, Député, *en disponibilité.*
Forget de Barst ✻, *à Béfort.*
Ronmy ✻, *à Cayenne.*
Redoutey ✻, *à Bone.*
Gérard ✻, *à Toul.*
De Chauvenet ✻, *à Boulogne.*
D'Olivier de Pezet ✻, *à Avignon.*
Lambert (César) ✻, *à Phalsbourg.*
Perruchot ✻, *à Aire.*
Solcirol (Henri) ✻, *à Paris.*
Douet ✻, *à Vendôme.*
Gauthier ✻, *à Marsal.*
Liadières ✻, Dép., *Offic. d'ordonn. du Roi.*
Desfeux (O ✻), *à Ham.*
Collas de Courval ✻, *à Verdun.*
Sibilet ✻, *à Limoges.*
Nether ✻, *à Lyon.*
Falret ✻, *à Lourdes.*
Tassain ✻, *à Doullens.*
Fauquez ✻, *à Auxonne.*
Lefebvre ✻, *à Paris.*
Fontaine ✻, *à Mont-Dauphin.*
Demonthiers ✻, *à Melun.*
Simon ✻ (Joseph), *à Grenoble.*
Lelièvre ✻, *à Bergues.*
Guéry ✻, *à Schélestadt.*
Boutault ✻, *à Bougie.*
Denieport ✻, *à Sedan.*
Fuchsamberg ✻, *à Rocroy.*
Challaye (Aristide) ✻, *à Saint-Omer.*
Fremont ✻, *à Lille.*
Gombault ✻, *à l'Ile d'Aix.*
Le Bouedec ✻, *à Port-Louis.*
Ducros ✻, *à Collioure.*
Delannay ✻, *à Verdun.*
Ruinet ✻, *à Concarneau.*
Loppé ✻, *à Landrecies.*
Grivet ✻, *à St.-Jean-Pied-de-Port.*
Bizot-Brice ✻, *à Strasbourg.*
Castaignet ✻, *à Blaye.*
Amphoux ✻, *au fort Barrault.*
Dosque ✻, *à Versailles.*
Vouzeau ✻, *à Bitche.*
Reguis ✻, *à Besançon.*
Narjot ✻, *au Conquet.*
Barthes ✻, *à Navarreins.*
Dumesniladelée ✻, *à Laon.*
Bauchetet ✻, *à l'Ecole de Metz.*
Lebas ✻, *à Saint-Tropez.*
Creuly ✻, *à Caen.*
Delmas ✻, *à Cette.*
Descharrières ✻, *à l'Ecole polytechnique.*
Blanquet-Duchayla, *à Chartres.*
Guyot-Duclos ✻, *à l'Ile d'Oléron.*

De Récicourt ✻, *à Saint-Omer.*
Noizet-Saint-Paul ✻, *en Afrique.*
Chardonneau ✻, *au Dépôt des fortificat.*
Garnot ✻, *au Dépôt des fortifications.*
Roubaud ✻, *en Afrique.*
Baillot ✻, *à Verdun.*
Germain ✻, *à la Petite-Pierre.*
Sergent ✻, *à Saint-Bricuc.*
De Malet Lavedrine ✻, *à Neufbrisach.*
Crozals ✻, *à Lyon.*
Morlet ✻, *à Weissembourg.*
Dubain ✻, *à Montpellier.*
Lenglet, *à Bapaume.*
Lemarchand ✻, *à Montreuil.*
Mordret ✻, *à Rouen.*
Allard ✻, *au Mans.*
Bazin ✻, *Aide-de-camp de M. le Maréchal-de-camp* Daullé.
Tiremois, *à La Fère.*
Picot (Adrien), *à Condé.*
Bouillon ✻, *à Lyon.*
Poittevin ✻, *à Saint-Lô.*
Chevalet ✻, *à Salins.*
Gitton de la Ribellerie, *à Arras.*
Duffourc ✻, *à Perpignan.*
Granier ✻, *à Nimes.*
Anfray ✻, *à Rochefort.*
Goust ✻, *à Compiègne.*
Prieur-Lacomble ✻, *à Metz.*
Arnauldet, *à Béfort.*
Dubois ✻, *à Péronne.*
Bugnot ✻, *à l'Ecole Polytechnique.*
Pichon ✻, *à Verdun.*
Guignard, *à Dieppe.*
De Tonnac de Villeneuve ✻, *à Castres.*
Schœlcher, *à Valenciennes.*
De Monfort (A.), *en Afrique.*
Fauveau, *à Quelern.*
Brochier, *à Paris.*
Leblanc (J.-J.), *à Montbéliard.*
Jourdain, *à Soissons.*
Goury, *à Paris* (Administration).
Lecamus, *à Granville.*
Vivien ✻, *à Lyon.*
Rousselet, *à Saumur.*
Claris, *à Narbonne.*
Ardant ✻, *à l'Ecole de Metz.*
Petit ✻, *à Besançon.*
Lornier, *à Huningue.*
Desgranges, *au fort de Joux.*
Trœtschler, *à Arras.*
Dupré, *à Dax.*
Bodson de Noirefontaine (Alf.), *à Avesnes.*
Chauchard ✻, *Aide-de-c. du gén.* Haxo.
Lebaron ✻, *Aide-de-c. du gén.* Valazé.
Lemut, *à Commercy.*
Chabaud-Latour ✻, *officier d'ordonnance.*
Desrobert, *à Metz.*
De Vidaillan, *à l'Ecole d'applic. à Metz.*
Bodson de Noirefontaine, *à Mézières.*
Sigot ✻, *à Orléans.*
Gauzence ✻, *à Bayonne.*
Bouessel ✻, *à Vannes.*
Billoin ✻, *à Grenoble.*
Jallot ✻, *à Longwy.*
Lenouvel, *à St.-Malo.*
Duboys-Fresney, *à Brest.*
Cuénot, *à Toulon.*
Bizouard-Macaire, *à Lyon.*
De Vauban, *à Brest.*
Livet ✻, *à l'Ecole d'application à Metz.*
Frossard ✻, *à Alger.*
Danet, *à Besançon.*
Desoye, *à Toulon.*
Léon ✻, *à Antibes.*
Trancart ✻, *à Metz.*
Dejean ✻, *à Arras.*
De Costa, *à Prats-de-Mello.*
Mahé, *à Rocroy.*
Ballard, *à Saint-Venant.*
Beauvallet, *à Cambrai.*
Long, *à Béfort.*
Estève (Pierre), *au Pont-St.-Esprit.*
Hugot-Derville, *à Brest.*
Constantin, *à Metz.*
Lafont, *à Cambrai.*
Michon, *à Toul.*
Davout, *à Lyon.*
De Montrond, *à Bayonne.*
Souhart, *au Havre.*
Javain ✻, *à Cherbourg.*
Bonnemère, *Aide-de-c. du gén.* Lamy.
Charmetton, *à Metz.*
Devoize, *Aide-de-camp du Gén.* Dode.
Deslions, *à Calais.*
Crassous ✻, *à Bayonne.*
Jourjon, *à Rennes.*
Vialla, *à Calvi.*
Champanhet ✻, *à Lyon.*
Delespaul ✻, *à Lille.*
Jaclot, *à Sédan.*
De Bormans, *à Vitry.*
Madaule, *à Douai.*
Leprovost ✻, *à Brest.*
Delapisse, *à Soissons.*
Joyau, *à Lorient.*
Rivaud-Laraffinière, *à Gravelines.*
De Faultrier, *à Metz.*
Humbert, *à Sédan.*
Dubreton, *à Strasbourg.*
Rolland (G.), *à Mézières.*
De Ruolz, *à Lyon.*
Lacroix, *à Pergignan.*
Delacoste, *à Grenoble.*
Rivery, *à Amiens.*
Malcor, *à Toulon.*

Thomas, *à St.-Omer.*
Roze, *au Havre.*
Guillemon ✻, *à Toulon.*
Raimbault, *à Maubeuge.*
Masson, *à Villefranche.*
De Monfort (C. G.), *à l'Ecole de Metz.*
Guillaumot, *à Aire.*
Lebeurriée, *à Bonifacio.*
Lemor, *à Grenoble.*
Carette, *à Bone.*
Vignon, *à Douai.*
Vasseur, *à Calais.*
Pouzols, *à Alger.*
Gauché-Chaumont, *au Quesnoy.*
Calop, *à Oran.*
Ducasse, *à Besançon.*
Tournois, *à La Rochelle.*
Regnard-Gironcourt, *à Maubeuge.*
Cochon de Lapparent, *à Bayonne.*
Fetet, *à Strasbourg.*
Duchemin, *à Landrecies.*
Vaufleury, *à Béfort.*
Guillot, *à Grenoble.*
Guillemaut, *à Grenoble.*
Fabré, *à Antibes.*
Roux, *à Toulouse.*
Jaubert, *à Sédan.*
De Ronsard, *à Mont-Dauphin.*
Lebrettevillois, *à Cherbourg.*
Abinal, *à Givet.*
Coffinières, *à Lille.*

Lieutenans d'Etat-Major. Messieurs,

Larroche, *à Grenoble.*
Huguet d'Etaules, *à Grenoble.*
Faissolles, *à Grenoble.*
Espivent de la Villeboisnet, *à Chaumont.*
Antoine, *à Bergues.*
De Malglaive, *à Calais.*
Goy, *à Strasbourg.*
Massa, *à Béfort*
Rousset, *à Marsal.*
Prudon; *à Thionville.*
Lefèvre, *à Ajaccio.*
Saint-Quantin, *à Cherbourg.*
Frémont, *à Bayonne.*
Noël, *à Alger.*
Damas, *à Rennes.*
Martin, *à Vitry.*
Mouzon, *à Rouchain.*
Chalandon, *à Bastia.*
Heina, *à Béfort.*
Genet, *à Alger.*
Mangin, *à Strasbourg.*
Graillet, *à Alger.*
Gras, *à Briançon.*
Faulte de Puyparlier, *à Alger.*
De la Greverie, *à Douai.*
Coffyn, *à Valenciennes.*
Oudot, *à Dunkerque.*
Laurent, *à Avesnes.*
Mante, *à Béfort.*
Gaudin, *au fort l'Ecluse.*
De Saint-Laurent, *à Béfort.*
Daulnoy, *à Verdun.*
Fournier, *à Niort.*
Mendès, *à Metz.*

Elèves Sous-Lieutenans du Génie.

Promotion du 1er octobre 1835. *Messieurs*,

Arrighi de Casanova de Padoue
Dupré de Pomarède.
Benoit
Merlin.
Delattaignant-Ledeinghen.
Dupleix de Mézy.
Durant.
Chevalier.
Apuril Kerloguen.
Sauzay.
Lejeune.
Monnot.
Mallet.
De Roulède-Dupré.
Noël.
Dagon-Lacontrie.
Henriet.
Sorin.
Lenormant-Kergré.
Schmitz.
Bernard.
Hallouin.
Puiggari.
Blondeau.
Vaulchier du Deschaux.
Esnault.
Bossy.
Charle.
Thiébaut.
Robinet-Cléry.
Baillod.
Baillemont.
Colombé.

Promotion du 1er octobre 1836. Messieurs,

Chassinat.
Carlier.
Parmentier.
Rousseau.
Peyre.
Picard.
Forcinal.
Gon.
Devèze.
Quiquandon.
Darodes.
Vincenot.
Péchot.
Dantan.
Tezénas.
Vessillier.
Chénot.
Marens.
Curnier-Lavalette.
Richard.

TROUPES DU GÉNIE.

PREMIER RÉGIMENT A METZ.

Etat-Major. Messieurs,

Audoy (C ✻), *Colonel.*
Guillemain (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, détaché à Bone.

Chefneux (O ✻), *Chef de bataillon.*
Villeneuve ✻, *idem.*
Burcke O'Farrel ✻, *Major.*
Poyet ✻, *Capit. Adjud.-major.*
Popin ✻, *idem.*
Quarante (T.) ✻, *Capitaine, Trésorier.*
Caraby, *Lieut. Officier d'habillement.*
Philippe ✻, *Chir.-Major.*
Brouillard ✻, *Chirurgien Aide-Major.*
Masson, *idem.*

Ecole régimentaire.

Radepont ✻, *Chef de bataillon, Commandant.*

Professeurs. Messieurs
Debrun ✻. . . . *Mathématiques.*
Gallyot . . . . . *Dessin.*
Garand. . . . . *Grammaire et Ecriture.*

Compagnies de Mineurs et Sapeurs.

Capitaines en 1er.	*Capitaines en 2e.*	*Lieutenans en 1er.*	*Lieutenans en 2e.*
Berlandier ✻.	Bridier de Villemot.	Munier (A.).	Maritz.
Brun ✻.	Gillotin.	Juillet.	Chareton.
Dumoulin ✻.	Bouteilloux.	Franiatte.	Charrier.
Gillart.	De Chappedelaine.	Jarry.	Duval.
Niel.	Meslier de Rocan.	Ratazzi.	Corbin.
De Monfort (A.).	Chauvin.	Pister.	Sarlat.
Teynard.	Curtet.	Degros.	Velay.
Saint-Loup.	Tripier.	Legrout.	Cadiot.
De Rugy.	Guérin.	Juge.	Worms de Romilly.
De Rouvière.	Estève (J.).	Véronique.	Hanoteau.
De Haldat du Lys.	Mangay.	Letocart.	Dubost.
Esmenard.	Lebleu.	Coster.	Rittier.
Mareau.	Bocquet.	Toussaint.	Borrel-Vivier.
De l'Espin.	Collins.	Damiens.	Sandrard.
De Béville.	Quarante (N.) ✻.	Riffault.	Boulary.
Regnault.	Roudier.	Domergue.	Alexandre.
	Lebas ✻.		Carpen.

DEUXIÈME RÉGIMENT A MONTPELLIER.

État-Major. Messieurs,

Vaillant (O ✻), *Colonel.*
Dorlodot des Essarts (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*

Dussard (O ✻), *Chef de bataillon.*
Urtin ✻, *idem.*
Yvois ✻, *Major.*
Jolly ✻, *Capit. Adjudant-Major.*
Vèbre ✻, *idem.*
Mourot ✻, *Trésorier.*
Deroth, *Officier d'habillement.*
Poirson, *D. M. Chirurgien-Major.*
Simonnet, *D. M. Chirurgien Aide-Major.*
Luez, ✻, *D. M. Aide-Chirurgien.*

École régimentaire.

Dumay ✻, *Chef de bataillon, Commandant de l'Ecole.*

Professeurs. Messieurs,
Ferogio . . . . . *Mathématiques.*
Amelin. . . . . *Dessin.*
Remond. . . . . *Grammaire et Ecriture.*

Compagnies des Mineurs et Sapeurs.

Capitaines en 1er.	*Capitaines en 2e.*	*Lieutenans en 1er.*	*Lieutenans en 2e.*
Nolin (O ✻).	Gras.	Bonafous.	Desgranges.
Gendre ✻.	De Contencin.	Domin.	Renoux.
Jot ✻.	Richard.	Pissis.	Dautancurt.
Ribot ✻.	De Garidel.	Wolff.	Dumas.
Bley ✻.	Favreul.	Martin.	Peyris.
Marchand.	De Villelégier.	D'hombres.	Sabatier.
Potier ✻.	Gaubert.	Tholer.	Duché.
Laisné ✻.	Devaux.	Porion ✻.	Dupouet.
Foureau ✻.	De Solère.	Commines de Marsilly.	Daguenet.
De Bancenel.	Saint-Amand.	Barbarin.	Jahan.
Gibault.	Ruy ✻.	Potel.	Quirit.
Rouganne ✻.	Rabier.	Perchais.	Javain.
Hackett ✻.	Jacquin (O ✻) ✻.	Sarzier.	Burton.
De Verdal ✻.	Husson.	Royer.	Fouvent.
Barbier.	Poulain ✻.	Secondat.	Delacroix.
Chevalier ✻.	Laloy ✻.	Quiot.	Dumont.
	Herse ✻.	Montluc de la Rivière	Devos.
		Robbe.	

TROISIÈME RÉGIMENT A ARRAS.

Etat-Major. Messieurs,

Parnajon (O ✻), *Colonel.*
Romphleur (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*

Carlier (O ✻), *Chef de bataillon.*
Rudler ✻, *idem.*
Jacob (J. F.) (O ✻), *Major.*
Rispand d'Aiguebelle ✻, *Capit. Adj.-Maj.*
Levallois ✻, *idem.*
Desmazes, *Capitaine, Trésorier.*
Sigmorte, *Offic. d'habillement.*
Huet ✻, *Chirurgien-Major.*
Regard, *D. M. Chirurgien Aide-Major.*
Gilgenorantz, *idem.*

Ecole régimentaire.

M. Radepont ✻, *Commandant de l'Ecole régimentaire.*

Professeurs. Messieurs,
Houdiard . . . . . *Mathématiques.*
Grand-Guillot. . . *Dessin.*
Audibert. . . . . *Grammaire et Ecriture.*

Compagnies de Mineurs et de Sapeurs.

Capitaines en 1er.	*Capitaines en 2e.*	*Lieutenans en 1er.*	*Lieutenans en 2e.*
Ferdinandi ✻.	Foy.	Lhopital ✻.	Cadart.
Grégoire ✻.	Bonnet.	Colin ✻.	Boachez.
Lamorlette ✻.	Hébert.	Bourdois.	Remond.
Nadaud des Islets.	Odier.	Charlot.	Bobert.
Bizot de Charmois.	Bailleul.	Schuster.	Durand.
Leblanc (T.) ✻.	Beaudesson.	Lucas.	Bailly.
Revel.	Bourotte ✻.	De Gors.	Mailliot.
Dessessart ✻.	Brincart.	Hermel.	Huart.
Bichot.	Servier.	Fervel.	Boissonet.
Perrin.	Breton.	Huart.	Leduc.
Debriey.	Parent ✻.	Mondain.	Lissençon.
Greban.	Raulin ✻.	Perrio.	Schœffer.
Richer.	Verlaine ✻.	Louiche-Desfontaines.	Chaufour ✻.
Dubard.	Dumény.	Grasset.	Faure.
Lhermite ✻.	Mazuel ✻.	Coumes.	Thémault.
	Pardon ✻.	Mugnier ✻.	Darceau.
	Andreau.	Hérand.	Baud.
		Bail.	

Compagnie d'Ouvriers du Génie à Metz. Messieurs,

Thénard ✻, *Capitaine en* 1er.
Urbain ✻, *Capitaine en* 2e.
Touvenin, *Lieutenant en* 1er.
Chappellier, *Lieutenant en* 2e.

Compagnie de Vétérans du Génie à Metz. Messieurs,

Herpers ✻, *Capitaine en* 2e.

SECTION XVIII.

ÉCOLE D'ARTILLERIE ET DU GÉNIE,

A Metz.

Cette Ecole, créée par arrêté du 12 vend. an XI (4 oct. 1802), est destinée à former des officiers pour le service des corps royaux de l'artillerie et du génie. Les élèves qui la composent sont pris parmi ceux de l'École polytechnique, reconnus admissibles dans les services publics, d'après l'examen ouvert, à cet effet, après le 1er octobre de chaque année, à cette dernière Ecole, et qui détermine l'arme à laquelle ils sont destinés. Ils reçoivent, lors de leur admission, le brevet d'élève sous-lieutenant, dont on fait remonter la date au 1er octobre de l'année de leur sortie de l'Ecole polytechnique. Les élèves, sous-lieutenans de l'artillerie et du génie, sont assujétis, à l'École d'application, aux mêmes régimes d'instruction et de discipline, suivant la division à laquelle ils appartiennent. La durée des études est de deux ans ou trois ans au plus : au bout de ce temps, les élèves qui ont satisfait aux examens de sortie sont classés définitivement suivant leur ordre de mérite dans leur arme respective. Ils sont alors placés dans les corps de l'artillerie et du génie, pour occuper les emplois de lieutenant, réservés aux élèves par la loi du 14 avril 1832. En conséquence du temps consacré par les élèves à leur instruction, il est reconnu à chacun d'eux quatre années d'études préliminaires, antérieurement à l'époque de leur admission à l'École d'application ; ces quatre années leur sont comptées comme service effectif, dans la liquidation de leur pension de retraite et pour l'admission dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Messieurs,

Bon Pelletier (G O ✻), Lieut.-gén. d'artill., *Command. provis. en Chef.*
Viansson-Ponte, Capitaine en 2e, *Aide-de-camp.*

Bergère (C ✻), Colonel du Génie, *Command. en second.*

Peupion ✻, *Chef d'escadr. d'Artill.*
De Mondésir ✻, *Chef de bat. du Génie.*
Corrard ✻, *Capit. en* 1er *d'Artillerie.*
Barbier ✻, *idem.*
Emy, *Capitaine en* 2e *d'Artillerie.*
De Haldat du Lys, *Capit. en* 2e *du Génie.*
Livet, *idem.*
De Montfort ✻, *idem.*
Vallée ✻, *Chirurgien-Major.*

Professeurs et Adjoints. Messieurs,

Persy ✻, *Physique et Mathématiques.*
Clerc ✻, *Topographie.*
Soleirol ✻, Chef de bat. du Génie, *Construct.*
Ardant ✻, Capit. en 1er du Génie. *Adjoint.*
Morin ✻, Capit. en 1er d'Artill., *Mécanig.*
Caignart de Sauley, Capit en 2e d'Artill., *Adjoint aux Professeurs d'Artillerie et de Mécanique*
Bauchelet ✻, Cap. de 1re cl. du Génie, *Fortification permanente.*
De Vidaillan, *idem*, *Adjoint.*
De Contencin, Capit en 2e. *idem*, *Adj.*
Gosselin ✻, *Art milit. et Géodesie.*
Culmann ✻, Chef de bat. d'Artil. *Chimie.*
Pelletier. *Dessin.*
Mall, *langue allemande.*
Didion, Capit. au 1er d'Artill, *Artillerie.*
Hey ✻, anc Capit. d'Artill., *Equitation*
Simon, anc. Sous-Officier d'Artill., *Adjoint*

Services divers de l'Ecole. Messieurs,

De Lamogère (C ✻), *Cons. de la Bibliot.*
Gacon, *Trésorier.*
Aimé ✻, *Conservateur du laboratoire de physique et de chimie.*
Savart ✻, *Artiste mécanicien.*
Schuster, *Garde principal du Génie.*
Dépréaux ✻, *Garde d'artill. de 2e classe.*

SECTION XIX.

CORPS DU TRAIN DES ÉQUIPAGES MILITAIRES.

Officiers supérieurs. Messieurs,

Lathier (O ✻), Colonel, *Direct. des Parcs de constr. et Commandant du corps du Train des équipages*, à Vernon (*Eure*).
Cavard ✻, Chef d'escadron, } *Commandant les Compagnies du Train.*
Poiré ✻, *idem*, }
Laprune (O ✻), *Major du Corps du Train.*

Officiers d'Etat-Major. Messieurs,

Igonet ✻, Capitaine en 1er à résidence fixe, *Commandant le dépôt de Sampigny* (*Meuse.*)
Reboulin ✻, Chef d'escadron, *Sous-Directeur au parc d'artillerie de Châteauroux* (*Indre*).
Lemoussu ✻, *Capit. en 1er, à resid. fixe au parc de Châteauroux* (*Indre*).
Hulo, *Capitaine en 1er, Adjoint à l'Etat-Major de la Direction des parcs.*
Laussac ✻, *Capitaine en 1er, Adj. à l'Etat-Major de la Direct. des parcs.*
Jossinet ✻, *Capitaine en 2e, Trésorier du corps du Train*, à Vernon.
Tourtelle, D. M. *Chirurgien-Major.*
Lacroix-Plainval, *Chirurgien Aide-Major.*
Gay, D. M. *idem.*
Valet, D. M. *idem.*

Compagnies du corps du Train des équipages.

Capitaines-Commandans. *Messieurs*,

1re Lavertu ✻.
2e Lépée ✻.
3e Jacopin ✻.
4e Genevay ✻.
5e Chinon ✻.
6e Alart ✻.
7e Rohard ✻.
8e Badoureau ✻.
9e Clavel ✻.
Dép. N. . . . . .

Compagnies d'Ouvriers du Train des Équipages.

Capitaines-Commandans. *Messieurs.*

1re Pierson ✻. | 2e Martin ✻. | 3e Touzet ✻.

SECTION XX.

COMPAGNIES DE DISCIPLINE.

FUSILIERS. Messieurs,

1re	Cousse ✻	*Capitaine Command.* .	Oran.	Afrique.
2e	Michel ✻.	*Idem.*	Besançon.	6e Divis.
3e	Amiot ✻.	*Idem.*	Ibidem.	6e
4e	Bonnet ✻.	*Idem.*	Arras.	16e
5e	De Baillou ✻.	*Idem.*	Toulon.	8e
6e	Coustalet ✻.	*Idem.*	Blaye.	11e
7e	Monin ✻.	*Idem.*	Alger.	Afrique.
8e	Thebot.	*Idem.*	Béthune.	16e Divis.

PIONNIERS. Messieurs,

1re	Montera ✻.	*Capitaine Command.* .	Oran.	Afrique.
2e	Bourelly ✻.	*Idem.*	Béfort.	5e Divis.
3e	Richard.	*Idem.*	Alger.	Afrique.
4e	Pon, *dit* Gondry ✻. .	*Idem.*	Valenciennes.	16e

SECTION XXI.

ATELIERS DE CONDAMNÉS MILITAIRES.

Ateliers du boulet.

Ile d'Aix.	11e Divis. milit.	M. D'Arlot de Laroque,	*Agent d'adminis.*
Belle-Ile-en-Mer. . .	13e *id.*	M. Loréal (M.-D.).	*idem.*
Alger (Port-Neuf) . . .	Afrique.	M. Mauduit	*idem.*
Oran (Mers-el-Kebir).	*id.*	M. George (P.-A.).	*idem.*

Ateliers des travaux publics.

Bellecroix.	11e Divis. milit.	(Administration des Ponts-et-Chaussées).
Belle-Ile-en-Mer. . .	13e *id.*	Mêmes Agens d'administration que ceux indiqués plus haut pour chaque localité.
Alger (Port-Neuf). . .	Afrique.	
Oran (Mers-el-Kebir) .	*id.*	

L'Atelier de Bellecroix est commandé par M. Frongous, Lieutenant de Gendarmerie; les autres sont commandés par des maréchaux-des-logis de cette arme. Ces commandans sont placés sous l'autorité supérieure des Commandans militaires des places où sont établis les Ateliers.

SECTION XXII.

SERVICE DE LA REMONTE GÉNÉRALE.

DÉPÔT DE CAEN (Calvados).

(14e *Division militaire.*) MM.

Le Pelletier-Descarrières ✻, *Lieut.-Col.*, *Commandant*, détaché du 9e dragons.
Ravat ✻, *idem*, détaché du 1er carabiniers.
Hocquigny ✻, *idem*, dét. du 2e hussards.
Salse, *Lieutenant*, dét. du 7e cuirassiers.
Timmermann ✻, *idem*, dét. du 5e dragons.
Elie, *idem*, dét. du 1er carabiniers.

SAINT-LÔ (Succursale).

Lemyre de Villers ✻, *Capit., Command.*
Huard, *Lieutenant*, dét. du 3e hussards.
Verneuil, *idem*, dét. du 5e lanciers.
Eyssautier, *Sous-Lieut.*, dét. du 3e dragons.

ALENÇON (Succursale).

Dufour, *Capitaine*, *Commandant.*
Thorel, *Lieut.*, dét. du 11e dragons.
Adam ✻, *idem*, dét. du 8e cuirassiers.

LE BEC (Succursale).

François ✻, *Capitaine*, *Commandant.*
Longin ✻, *Lieut.*, dét. du 3e cuirassiers.

DÉPÔT DE GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

(13e *Division militaire.*) MM.

Lajouse ✻, *Capitaine*, *Commandant.*
Queyras, *Lieut.*, dét. du 10e dragons.
Delœil, *idem*, dét. du 12e dragons.

MORLAIX (Succursale).

Pelletier ✻, *Capitaine*, *Commandant*, détaché du 8e lanciers.
Bordes, *Lieut.*, dét. du 8e dragons.

DÉPÔT DE VILLERS (Ardennes).

(2e *Division militaire.*) MM.

Deshorties ✻, *Chef d'esc.*, *Command.*
Lucantis ✻, *Capit.*, dét. du 9e dragons.
Delorme ✻, *Lieut.*, dét. du 2e cuirassiers
Lafargue ✻, *Sous-Lieut.*, dét. du 4e chass.
Larrivée, *Sous-Lieut.*, dét. du 3e escadron du train du parc d'artillerie.

DÉPÔT DE SAINT-MAIXENT (Deux-Sèvres).

(12e *Division militaire.*) MM.

Gadrad-Peuchaud ✻, *Chef d'esc.*, *Comm.*
René ✻, *Capitaine.*
Viéville, *Sous-Lieut.*, dét. du 2e lanciers.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY (Succursale).

Bonnefin, *Capitaine*, *Commandant.*
Blondin, *Sous-Lieut.*, dét. du 2e de cuirass.

DÉPÔT DE GUÉRET (Creuse).

(15e *Division militaire.*) MM.

Dormoy ✻, *Chef d'escadron*, *Command.*
Chebrou de Lespinats, *Capitaine.*
Potier ✻, *Lieut.*, dét. du 3e hussards.
Thomas, *Sous-Lieut.*, dét. du 1er dragons.

AURILLAC (Succursale).

Lacombe de Camy ✻, *Capit.*, *Command.*, détaché du 3e chasseurs.
Ingrès, *Sous-Lieut.*, dét du 6e chasseurs.

DÉPÔT D'AUCH (Gers).

(20e *Division militaire.*) MM.

Caillemer (O ✻), *Chef d'esc.*, *Command.*
Vidal ✻, *Capitaine*, dét du 2e hussards.
Vallot, *Lieut.*, détaché du 3e chasseurs.

TARBES (Succursale).

Carrère de Nabat ✻, *Capit.*, *Command.*
Muller, *Lieutenant*, dét. du 6e hussards.

CASTRES (Succursale).

Daunassans ✻, *Capitaine*, *Commandant.*
De Bruyères, *Sous-Lieut.*, dét. du 4e drag.

CHAPITRE IX.

Organisation de la Marine et des Colonies.

SECTION PREMIÈRE.

CORPS ROYAL DE LA MARINE.

AMIRAUX.

Bon Duperré (G ✻), Pair de France, rue Pigale, n. 28.
Cte Truguet (G ✻), Pair, rue Matignon, n. 8.
N. . . . . .

VICE-AMIRAUX.

Willaumez (G ✻), *Président du Conseil des travaux de la Marine*, rue des Ternes, n. 4 (Banlieue).
Cte Jacob (G ✻), Pair, *Aide-de-camp du Roi*, rue St.-Florentin, 13.
Halgan (G O ✻), *Conseiller-d'Etat.*
Jurien-Lagravière (G O ✻), Pair, *Préfet maritime du 5e arrondissement.*
Bergeret (G O ✻), *Vice-Président du Conseil d'Amirauté*, Député.
Ducampe de Rosamel (G O ✻), *Ministre de la Marine et des Colonies.*
Bon Roussin (G ✻), Pair, *Ambassadeur à Constantinople.*
Grivel (G O ✻), *Préfet maritime du 2e arrondissement.*
Bon Lemarant (G O ✻).
Bon de Mackau (C ✻), *Gouverneur de la Martinique.*

CONTRE-AMIRAUX. *Messieurs*,

Bon Hamelin (G O ✻), *Directeur-général du Dépôt des cartes et plans de la mar.*
Bon Meynard de Lafarge (C ✻).
Bon Angot des Rotours (C ✻).
De Martineng (C ✻), *Préfet maritime du 1er arrondissement.*
Dupotet (G O ✻),
Bon Desaulses de Freycinet (C ✻), *Préfet maritime du 4e arrondissement.*
Le Coupé (C ✻), *M. du Conseil d'Amir.*
Ducrest de Villeneuve (C ✻), *Préfet maritime du 3e arrondissement.*
Botherel de la Bretonnière (C ✻).
Cuvillier (C ✻).
Arnous Dessaulsays (C ✻).
Bon Hugon (G O ✻), *Membre du Conseil d'Amirauté.*
Latreyte (C ✻), *Aide-de-camp honoraire du Roi.*
Massieu de Clerval (C ✻), *Major-général à Toulon.*
Menouvrier-Defresne (C ✻), *Commandant la marine à Alger.*
Leblanc (C ✻).
Lalande (C ✻), *Major-général à Brest.*
Gallois (C ✻).
Bon de la Susse (C ✻).

CAPITAINES DE VAISSEAU.

(*D'après l'ord. du 29 déc. 1836, le nombre des Officiers de ce grade doit être de 80, dont 30 de première et 50 de deuxième classe.*)

PREMIÈRE CLASSE.

Bon de Bougainville (C ✻).
Du Pont d'Aubevoye, Cte d'Oysonville (C ✻).
Fleuriau (C ✻), *Maître des requêtes.*
Bazoche (C ✻).
De Mauduit Duplessix (C. A. J) (O ✻).
Le Normant de Kergrist (C ✻).
De Nourquer du Camper (O ✻).
Bourde de la Villehuet (O ✻).
Gautier (Jacques) (C ✻).
Meagin du Val d'Ailly (C ✻).
Lamarche (O ✻).
De Hell (C ✻).
Robert (C ✻).
Gicquel-Destouches (O ✻).
Mérigon de Montgéry (O ✻).
Cosmao-Dumanoir (O ✻).
Rigodit (O ✻)
Christy de la Pallière ✻.
Laurens de Choisy (O ✻).
Gourbeyre (O ✻).
De Rabaudy (C ✻).
De Moges (O ✻).
Brou (O ✻).
Le Gouarant de Tromelin ✻.
Dumont-Durville ✻.
Letourneur (O ✻).
Kerdrain (O ✻).
Villeneau (O ✻).
Henri de Villeneuve (O ✻).
Bourdais (O ✻).

DEUXIÈME CLASSE.

Allary ✻.
Coste ✻.
Longueville ✻.
Andréa de Nerciat (O ✻).
Lainé ✻
Casy (C ✻).
Remquet ✻.
Charmasson (O ✻).
Bonafous-Murat ✻.
Lemaître ✻.
Parseval-Deschêne (O ✻).
Baudin (O ✻).
Dupetit-Thouars (O ✻).
Laplace (O ✻).
Le Ray (O ✻).
Quernel (O ✻).
Matterer ✻.
Danycan ✻.
Deloffre (O ✻).
De Bonnefoux ✻.
Guérin des Essards (O ✻).
Troude (O ✻).
Garnier (O ✻).
Fauré (O ✻).
Graëb ✻.
Hamelin ✻.
Bellanger ✻.
Bon Gay de Taradel ✻
Jourdan (Oliv.) ✻.
Duhaut-Cilly ✻.
Lemarant-Kerdaniel ✻.
Le Tourneur (O ✻).
De Péronne (O ✻).
Pujol (O ✻).
Buglet ✻.
Mathieu ✻.
De Ricaudy ✻.
Roy ✻.
Turpin (O ✻).
Garibou ✻.
Hugot-Derville (O ✻).
Ferrin (O ✻)
Douglas (O ✻).
Durand ✻.
Le Marié (O ✻).
Le Gandrais ✻.
Lefèvre ✻.
Fournier ✻.
Delassaux ✻.
Suin ✻.

CAPITAINES DE FRÉGATE.

Thoulon ✻.
Dumas ✻.
Macé ✻.
Salvy ✻.
Gavinet de la Rochassière-Nugues ✻.
Caussé ✻.
Rother ✻.
Launay-Onfrey ✻.
Thibault (P.-Jos.) ✻.
Richier ✻.
Cécille ✻.
Perrey ✻.
Ransonnet ✻.
Guindet ✻.
Danthon ✻.
Mollier ✻.
Nonay ✻.
Marc ✻.
Guès ✻.
Barbier ✻.
Jourdan ✻.
De Bruix ✻.
Ollivier (P. M. E.) ✻.
Le Prédour ✻.
Vermot ✻.

CAPITAINES DE CORVETTE.

(*D'après l'ord. du* 29 *déc.* 1836, *le nombre des Officiers de ce grade doit être de* 150, *dont* 50 *de première et* 100 *de seconde classe: le nombre de* 50 *se trouve complété par celui des* 25 *Capitaines de frégate qui précèdent.*)

PREMIÈRE CLASSE.

Le François de Grainville ✻.
Guettard ✻.
Daguenet (Hippolyte) ✻.
Peyronnel ✻.
Briet ✻.
Bellanger ✻.
Cosmao Dumanoir (J. A F.) ✻
Desaint ✻.
Burgues de Missiessy (A. G.) ✻
Danguillecourt ✻.
Alix ✻.
Délalun ✻.
Ollivier (O ✻).
D'Assigny ✻.
Brindejonc-Treglodé ✻.
Halley ✻.
Vaillant ✻.
Dupont ✻.
Cte de Gourdon ✻.
Ménétrier ✻.
Chieusse ✻.
Dusault (O ✻).
Vallin ✻.
Bouvier de la Motte-Villarceau ✻.
Deschamps ✻.

DEUXIÈME CLASSE.

Guillois ✻.
Lespert ✻.
Tourneur ✻.
Fournier ✻.
Lesaulnier de Vauhello ✻.
Bruat ✻.
Dubourdieu ✻.
Bechameil ✻.
Potestas ✻.
Massiou ✻.
Fornier Duplan ✻.
Barral ✻.
Couey ✻.
Bernard (O ✻).
Potier de la Houssaye ✻.
Billeheust de St.-Georges ✻.
Barthélemy ✻.
Brait ✻.
Fournier (A.) ✻.
Lavaud ✻.
Tavenet ✻.
Herpin de Frémont ✻.
Lapierre ✻.
Cunéo d'Ornano ✻.
Hernoux (O ✻).
Maudet ✻.
Verninac Saint-Maur (O ✻)
Sarlat ✻.
Marchand ✻.
Barbotin ✻.
Festou-Villeblanche ✻.
De Cambray ✻.
Vienne ✻.
Lartigue ✻.
Ricard ✻.
Guyet ✻.
Allègre ✻.
Delécluse ✻.
Febvrier des Pointes ✻
Laguerre (O ✻).
Guillevin ✻.
Lemarant (Aug.) ✻
Chaudière ✻.
Le Frotter ✻.
Segrétier ✻.
Hanet-Cléry ✻.
Filhol-Camas ✻.
Decayeu ✻.
Jacquinot ✻.
Bérard (O ✻).
Fréart (O ✻).
Harasse de la Vicardière ✻.
Fenoux ✻.
Lefebvre d'Abancourt ✻.
De Sandfort ✻.
Kersauson-Penendreff ✻.
Le Chev. de Forget ✻.
Allègre (Mich.-J.-B.)
Lucas du Penhoat ✻.
Gegun de Marans ✻.
Olivier (B. L.) ✻.
Aubry de la Noë ✻.
Chaumont ✻.
Regnard ✻.
Basset ✻.
Leconte ✻.
Vrignaud ✻.
Louvel ✻.
Long ✻.
Layrle ✻.
Coudein ✻.
Montagniès de la oque ✻.
Sébille ✻.
Hébert ✻.
Guérin ✻.
Blanc ✻.
Magré ✻
Rolland ✻.
Hérail ✻.
Rang ✻.
Degenès ✻.

Desfossés ✻.
Charner ✻.
Verdier ✻.
Aubry-Bailleul ✻.
La Rocque de Chanfray ✻.
Odet-Pellion ✻.
Dupont (Fr.-Fél.) ✻.
Aurèle-Varèse ✻.
Lugeol ✻.
Foucher-d'Aubigny ✻.
Chiron du Brossay ✻.
Tréhouart (O ✻).
Le Barbier de Tinan ✻.
Belvèze ✻.
Pouyer (L.-B.-C.-N.) ✻.
Ducampe de Rosamel (L. C. M.) ✻.
Touboulic ✻.
Lachaise ✻.
Allain ✻.

LIEUTENANS DE VAISSEAU.

(*D'après l'ord. du* 29 *déc.* 1836, *le nombre des Officiers de ce grade doit être de* 450, *dont* 90 *de première et* 360 *de deuxième classe.*)

PREMIÈRE CLASSE.

Leclerc de Champgobert ✻.
Coudé ✻.
Bayoud ✻.
Gilbert ✻.
Garnier ✻.
Henry ✻.
Bedel du Tertre ✻.
Mallet ✻.
Gatier ✻.
Thoreau de Molitard ✻.
Sallenave ✻.
Jollivet ✻.
Lempereur ✻.
Law de Clapernou ✻.
De la Roque ✻.
Saffray ✻.
Plongeon ✻
Caradec ✻.
Pierrat ✻.
Hallot ✻.
Gondeville ✻.
Grégoire ✻.
Denans ✻.
Le Borgne ✻.
Depanis ✻.
Desfossés ✻.
Longueville ✻.
Fabre ✻.
Lefebvre ✻.
Scias ✻.
Sochet ✻.
Perrot ✻.
Lévêque ✻.
De Parnajon (F.) ✻.
Dubut ✻.
Regnier ✻.
Querret ✻.
Mortemart de Boissé ✻.
Corbet ✻.
Joanin ✻.
Desrousseaux ✻.
Lottin ✻.
Coulomb ✻.
Poutier ✻.
Gouye ✻.
Ferrand ✻.
Monfort ✻.
Sain-Mannevieux ✻.
Lugeol ✻.
Bermond ✻.
Fourteu-Nauton ✻.
Pouvreau ✻.
Volaire ✻.
Revest ✻.
Thézan ✻.
Michau ✻.
Rochetaux ✻.
Belamy ✻.
Favin-Lévêque ✻.
Savary ✻.
Dutertre ✻.
Tassain ✻.
Duparc ✻.
Collet ✻.
Postel ✻.
Poudra ✻.
Dubouetiez de Kerorguen ✻
Barbot de la Trésorière ✻.
Railliard ✻.
Dagorne ✻.
Espanet ✻.
Legrand ✻.
Roux ✻.
Calvez ✻.
Dufrénil.
Yves.
Masson.
Bivaux ✻.
Massiou.
Laurencin ✻.
Medoni ✻.
Castagné ✻.
Guérin.
Jourdan (F.) ✻.
Gressien ✻.
Mendousse ✻.
Janvier ✻.
Kerimel.
Dubreuil ✻.
Lecointe ✻.

DEUXIÈME CLASSE.

Loque ✻.
Despoirriés.
Baligot ✻.
Masson ✻.
Fournier ✻.
Sifferman ✻.
Perreau ✻.
Dulaurens.
Vrignaud (A.-J.) ✻.
Bellenger ✻.
Dutaillis ✻.
De Cibon ✻.
Jehenne ✻.
Monléon ✻.
Lajard ✻.
Le Lieur de Ville-sur-Arce ✻.
Billette.
Pardeilhan-Mezin ✻.
Anne-Duportal ✻.
Baudais ✻.
Le Guillou-Penanros ✻.
Gabet.
Penaud ✻.
Masson St.-Amand ✻.
De Thomas de St.-Laurent ✻
De Solminihac ✻.
Baudin ✻.
De Faget ✻.
Maussion de Candé.
Pujol ✻.
Ritt ✻.
Mesnard.
Eynard ✻.

De Marqué ✻.
Gautier.
Jeanneret ✻.
Le Calloch ✻.
Picquet ✻.
Goubin ✻.
Granet ✻.
Allier.
Guèze.
Paul ✻.
Gourio de Refuge ✻.
Dauthier ✻.
Etienne.
Dangé d'Orsay ✻.
Goutière.
Guillemet ✻.
Bahezre de Lanlay.
Baudelaire.
Japhet.
Delorisse ✻.
Petit.
Jayet ✻.
Basset (Cl.-M.) ✻.
Guillot.
Conseil.
Bigeault.
Tartas de Conques ✻.
Jeangérard ✻.
Dutaillis ✻.
Fabvre ✻.
Fournier.
Guilbert ✻.
Bouet.
Delmotte ✻.
Lefrotter ✻.
Paquet ✻.
Le Coat de Saint-Haouen ✻
Rolland de Chabert.
Anglade ✻.
Alliez (Ad.) ✻.
Gasquet ✻.
Borius ✻.
Guérin.
Gaudran ✻.
Badeigts-Laborde ✻.
Besson ✻.
Preud'homme de Borre.
Bernard de la Gâtinais.
De Lalande de Calan ✻.
Burgues de Missiessy (E. J.)
Magaud ✻.
Duprat-Taxis.
De Miomandre.
De Torné ✻.
Dispan.
De La Bédoyère ✻.
De Gasquet.
Jannin.

Brunet.
Lefraper ✻.
Rouvroy de Saint-Simon ✻.
Carpentin ✻.
Delaage.
Bournisien de Valmont ✻.
Clavaud ✻.
Maissin.
Chrestien de Poly ✻.
Cambon.
Roux.
Taffart de Saint-Germain ✻.
De Joannis ✻.
Bérar ✻.
Prudent.
Doret ✻.
David.
Blaizot ✻.
Rousseau.
Lacheurié.
Coudé.
Malmanche.
Lepeltier.
Luczot.
Amyot ✻.
Denis de Trobriant.
Alliez (Théobald).
Penaud ✻.
Serval ✻.
D'Entraigues.
Marchand ✻.
Pallu-Duparc ✻.
De Cheffontaines.
Aumont.
Arnoux
Chaudru de Trelissac ✻.
De Cornulier.
Dubois-Gucheneuc.
Bolle.
Dupérier ✻.
Dalmas de la Pérouse.
Jullou ✻.
Dubouzet ✻.
Robin du Parc.
Grandjean de Fouchy ✻.
Peltier ✻.
De Champeaux-la-Boulaye ✻
Guillemard.
Maurin de Brignac.
Avril.
Duquesne ✻.
De Solère ✻.
Courteau.
De Grave, *Officier d'ordonnance du Roi.*
Polony.
Bourdon-Gramont ✻.
Bassière.

Pillu.
De Chabannes-Curton ✻.
Quernel.
Julien-Laferrière ✻.
Halley ✻.
Féréol de Leyritz ✻.
Monluc-Delarivière.
Pâris ✻.
Pironneau ✻.
Robin.
Le Moine de Margon.
Le Gendre.
Bertrand.
Caignart de Saulcy.
Ollivier (Ch. E.) ✻.
Laëderich.
Lorin.
Ducouédic de Kergoualer ✻.
Seire ✻.
Guesnet.
Villemain ✻.
Jubin ✻.
Legras.
Larrieu.
Lejeune.
Gachot ✻.
Ballois.
Ducampe de Rosamel (F. J. A P.) ✻.
De Rostaing.
Jame.
Lacapelle.
Escande.
D'Estremont de Maucroix.
Rejou.
De Lagrandière.
Ollivier (H.Fr.) ✻.
Pochet.
Lyon.
Perlier.
Delacrose.
Brun ✻.
Salneuve.
De Lagarde-Chambonas.
Troude (Onés-Joach).
Warnier de Wailly ✻.
Vincent
Bonhomme de Pommaret.
Poulain.
Fourichon.
Holker.
Martin.
Roquemaurel.
Lambert.
Pascaud.
David de St.-Georges.
Daniel.
Bret.

Bonnefoy ✲.
Bart.
De Trogoff.
Jugan.
Noury.
Pocard-Kerviler.
Chopart.
Rigault de Genouilly ✲.
Durand ✲.
Guyot de la Hardrouyère.
Bréard de Boisanger.
Dougnac.
Duchon.
Cornette de Venancourt (E. F. L.)
Normand.
Houdeyer.
Bompar ✲.
De Bregeas.
Beaudean ✲.
Valliée.
Cte Pouget.
Guillain.
Bellanger (C.-L.).
Grégoire (J.-P.-H.).
Ortolan (J.-F.-T.)
Labrousse (N.-H.).
Bouet ✲.
Lalia.
De Ploescuellec.
Chaigneau.
Cournet (C.-F.) ✲.
Simon (C.-M.-P.).
Rataillot ✲.
Protet.
Bonard (L.-A.) ✲.
De Gueydon.
Cosnier.
Fleuriot de Langle.
De Laroche Kerandraon ✲.
Barbet.
De Villemarest.
Monfort.
Lamotte du Portail.
Le Gallic Kerisouet ✲.
Marceau ✲.
De Kerouartz.
Fouque.
Kerdrain.
Lelarge-Dervau.
Cormier.
Auvynet.
De Brun.
Subra.

Lecoëntre.
Savy.
Louveau de la Règle.
De Bréda.
Brun.
Pichez.
Volaire.
Girard.
Thomas.
Mancel.
Cazy.
Martin.
Callier.
Levasseur.
Page.
Jance.
Cahoureau.
Guichon de Granpont.
Gout.
De Ponques d'Herbinghem.
Cordé.
Delporte ✲.
Hue de Caligny.
Bonfils.
Bosse.
S. A. R. le Prince de Joinville.
Fortin.
Malmanche.
Lévêque.
Simon.
Thierry.
Picquet.
Sourbets.
Bougronet de Latocnaye.
Béral de Sédaiges.
Coulomb.
Requier.
Padirac.
Demonteil.
Fouque.
Lepéret.
Guillon.
De Bonfils-Lablénie.
Séré de Rivières.
Le Goff.
Kersauson de Pennendreff.
Dupouy.
Protet.
Pelletreau.
Papillault.
Thanaron.
Druilhet.

Collier.
Arnous.
Monmelat.
De Cuers.
De Langle.
Landes-Daussac.
Candeau.
Bizien.
Le Bègue.
Du Parcq.
Morin de la Rivière.
Frogerais.
Sagot-Duvauroux.
Robinet de Plas.
Clos.
Aragon.
Arnault de Gorse.
Lacombe.
Vialètes.
Laffon-Ladebat
Barnel.
Gallien.
Denans.
Gabert.
Bernaert.
Leps.
Huchet de Cintré.
Philippe de Kerallet.
Saisset.
Dangeville.
Jaurès ✲.
Muterse.
Dubernad.
Rapatel.
De Clérambault.
Amy.
Moras.
Picard.
Barlatier-Demas.
Lemoine.
Plagniol.
Jurien-Lagravière.
Duveyrier.
De Martineng.
Maffre.
Penhoat.
De France.
Cottu.
Mareuge.
Rouden.
Villard.
D'Harcourt.

TROUPES DE LA MARINE.

CORPS DE L'ARTILLERIE.

Maréchal-de-camp.

Paris. — M. Barbé (C ✻), *Inspecteur du matériel.*

Colonels. Messieurs,

Brest. . .	De Coisy (O ✻), *Directeur du parc.*	*Lorient.* .	Gobert de Neufmoulin (O ✻), *Command. le rég. d'artill.*
		Toulon . .	Romme (O ✻), *Dir. du parc.*

Lieutenans-Colonels. Messieurs,

Rochefort	Préaux (O ✻), *S.-Dir du p.*	*Lorient.* .	Michel (J.) ✻, *Directeur du parc.*
Cherbourg	Charpentier ✻, *Dir. du parc.*		

Chefs de Bataillon. Messieurs,

St.-Gerv.	Moulin ✻, *Dir. de la fond.*	*Ruelle.* .	Bourrousse de Laffore ✻, *Dir. de la fonderie.*
Martiniq.	Leclère ✻, *Direct. du parc.*	*Nevers* . .	De Gérus ✻, *Dir. de la fond.*
Brest. . .	Lefebvre (O ✻), *Sous-Dir. du parc.*	*Lavillen.* .	Briois ✻, *Direct. des forges.*
Guadel. .	Cabaret ✻, *Direct. du parc.*	*Toulon* . .	Guérin ✻, *Sous-Dir. du parc.*
Lorient. .	Collombel ✻, *régim. d'artill.*	*Paris* . .	Zeni ✻, *Inspect. du matér.*
Lorient. .	La Prairie (O ✻). *Major du régiment d'artillerie.*	*Lorient.* .	Thouvenin ✻, *régim. d'artill.*
		Rochefort	Cartault de la Verrière ✻, *Sous-Directeur du parc.*

Capitaines en premier. Messieurs,

Toulon. .	Emond d'Esclevin ✻, *Adjud. à la direction.*	*Paris.* . .	Deshays ✻, *à l'insp. du matér.*
Lorient .	Davilaure ✻, *Trésor. du rég.*	*Guadel.* .	Allier ✻, 10e *compagnie.*
Toulon. .	Sar ✻, *Adjudant-Major.*	*Paris.* . .	Fillieux ✻, *à l'insp. du matér.*
Lorient. .	Diénot ✻, 8e *compagnie.*	*Toulon* . .	Simian ✻. *Insp. d'arm. à la air.*
Martiniq.	Amalric ✻, 2e *idem.*	*Lorient* .	Manceron ✻, 9e *compagnie.*
St.-Gerv.	Renouard ✻, *Adjudant.*	*Guadel.* .	Daniel (L. M.) ✻, *Adjud. à la direction.*
Cayenne .	Violette ✻, 3e *compagnie.*	*Bourbon.* .	Jacobi ✻. 1re *compagnie.*
Rochefort	Beaussault ✻, *Inspect. d'armes à la direction.*	*Rochefort*	Cloquette ✻, *Adj à la fond.*
Lorient. .	Lejuste ✻, *Officier d'habill.*	*Lorient.* .	Marchal ✻, 5e *compagnie.*
Lorient. .	Sonini de Farnèse ✻. 4e *comp.*	*Ruelle* . .	Daniel (P. A.) ✻, *Adjudant.*
Brest. . .	Lebaron ✻, *Adjud. à la dir.*	*Guadel.* .	Quarré ✻. 11e *compagnie.*
Brest. . .	Dupont ✻, *Inspect. d'armes à la direction.*	*Lorient.* .	Sganzin ✻, *S.-Adj. à la dir.*
		Bourbon. .	Lassave ✻, 7e *compagnie.*
Lorient. .	Courbet ✻, *Adjudant-Major.*	*Lorient.* .	Laure ✻, 6e *idem.*
Martiniq.	Dorneau ✻, *Adjud. à la dir.*	*Cherbourg*	Raoul, 5e *comp. d'ouvriers.*
Brest. . .	Favereau ✻, 1re *comp. d'ouv.*	*Martiniq.*	Dupotet, 12e *compagnie.*
Lorient. .	Gobillot ✻, *compag. de dépôt.*	*Nevers* . .	Baut ✻, *Adjudant.*
Toulon . .	Durbec ✻, 2e *comp. d'ouvriers.*	*Toulon* . .	Le Blanc ✻, *Direct. de l'atelier des fusées de guerre.*
Mézieres.	Morin, *Inspect. des fabricat. de projectiles.*	*Lorient.* .	Richon ✻, *Officier de parc de l'école d'artillerie.*
Lorient. .	Fauconnier ✻, 12e *comp.*	*Cherbourg*	Roux ✻, *Adjud. à la direct.*
Rochefort	Merme ✻, 3e *comp d'ouvriers.*	*Rochefort*	Béheut ✻, *idem.*
Lavillen. .	Gervais ✻, *Adjudant.*		

Capitaines en second. Messieurs,

Toulon . . Fery ✻, *Sous-Adj. à la direct.*
Lorient. . Amelin ✻, *Sous-Adj. à la dir.*
Cherbourg Gautreau ✻, *idem.*
Lorient. . Ambroise ✻, 5ᵉ *compagnie*
Rochefort Tournal ✻, 3ᵉ *comp. d'ouv.*
Bourbon.. Gouhot, 7ᵉ *idem.*
Sénégal. . Preuilly, 3ᵉ *idem.*
Mezières. Boulanger, *Inspect. des fabrications de projectiles.*
Guadel. . Gourguen ✻, 2ᵉ *comp. d'ouv.*
Lorient. . Lautré ✻, 4ᵉ *comp. d'ouvriers.*
Rochefort Verpeau ✻, *S.-Adj. à la dir.*

Bourbon . Cornibert, 1ʳᵉ *compagnie.*
Martiniq. Levy ✻, 2ᵉ *idem.*
Brest. . . Fournier, 1ʳᵉ *comp. d'ouvriers.*
Cherbourg Rolland, 8ᵉ *compagnie.*
Martiniq. Dangest, 12ᵉ *idem.*
Guadel. . Méaudre-Dassit, 10ᵉ *idem.*
Lorient. . Mocquery, 6ᵉ *idem.*
Brest. . . Essertier ✻, *direct. d'artill.*
Cherbourg Salmon, 5ᵉ *comp. d'ouvriers.*
Lorient. . Somsois ✻, 11ᵉ *compagnie.*
Lorient. . Lesbazeilles ✻, 9ᵉ *idem.*
Filleau de St.-Hilaire, 4ᵉ *id.*

OFFICIERS D'INFANTERIE

Attachés aux Equipages de ligne. MM.

Brest. . . Fournier (O ✻). *Lieut.-Col.*
Toulon. . . Thévenard ✻, *Chef de bat.*

Capitaines. Messieurs,

Toulon. . . Richier ✻.
Cherbourg. . Darnaud ✻.
Rochefort. . De Massas ✻.
Rochefort. . Billet ✻.
Toulon. . . Larrouy ✻.
Brest. . . Rousseau ✻.
Rochefort. . Goin ✻.

Rochefort. . Bailly ✻.
Lorient . . Lebrun.
Cherbourg. . Lemaistre ✻.
Brest. . . Sorel ✻.
Brest . . . Leroy ✻.
Toulon. . . Laborel ✻.
Brest. . . Mayer ✻.
Lorient. . . Rousselot.
Rochefort. . Leclerc ✻.
Brest. . . Roman ✻.
Rochefort. . Dufour.

COMPAGNIE DE DISCIPLINE.

Lorient . . . Brunox ✻, *Capitaine en* 1ᵉʳ *d'artillerie.*

OFFICIERS DE LA GENDARMERIE MARITIME. Messieurs,

Cherbourg. . Couraye-Duparc ✻, Capitaine, *Commandant la* 1ʳᵉ *Compagnie.*
Rochefort. . Dupontavice ✻, idem, *idem la* 4ᵉ.
Brest. . . . Lebescond de Coatpont ✻, idem, *idem la* 2ᵉ.
Lorient. . . Michel ✻, idem, *idem la* 3ᵉ.
Toulon . . . Achevis, idem, *idem la* 5ᵉ.

RÉGIMENS DE LA MARINE (Infanterie).

Colonels. Messieurs,

Martinique. Rostoland (O ✻).
Guadeloupe. Cappès ✻, 1ᵉʳ *régiment.*
Martinique. L'Eleu de la Ville-aux-Bois (O ✻), 2ᵉ *régim.*

Lieutenans-Colonels. Messieurs,

Guadeloupe. Krausse ✻, 1ᵉʳ *régiment.*
Guadeloupe. De Fitte de Soucy ✻, 2ᵉ *rég.*
Bourbon. . . Despagne (O ✻).
Dépôt. . . . Varlet ✻.

Chefs de bataillon et Majors. Messieurs,

Bourbon. . . Chenaux ✻, 2ᵉ *régiment.*
Guadeloupe. Dastugue ✻, 1ᵉʳ *régiment*
Martinique. Didier ✻, *Major*, 2ᵉ *rég.*
Guadeloupe. Pascal ✻.
Guadeloupe. Boullay ✻, 1ᵉʳ *régiment.*
Karikal. . . De Lesparda ✻, 1ᵉʳ *régim*
Guadeloupe De Christen ✻, 1ᵉʳ *régim.*
Guadeloupe. De Durazzo ✻, 2ᵉ *régim.*

Martinique. Dubarail ✻, 2ᵉ *régiment.*
Guadeloupe. Dulyon de Rochefort ✻, *Major*, 1ᵉʳ *régiment.*
Martinique. Merveilleux ✻, 2ᵉ *régim.*
P.-à-Pitre. De Laubière ✻.
Sénégal. . . Gastaldy ✻, 2ᵉ *régiment.*
Guyane. . . Albert ✻, 1ᵉʳ *régiment.*
Dépôt. . . . Mallié ✻, *Major.*

Capitaines. Messieurs,

Les Saintes.	Rougemont-Bologne ✻.
St.-Martin.	Forget ✻.
Guadeloupe.	Azan ✻, 1er *régiment.*
Guadeloupe.	Bouche ✻, 1er *régiment.*
Martinique.	Rozet ✻, 2e *régiment.*
Guadeloupe.	Bousquet de Pincenoir, 1er *régiment.*
Inde.	Panon-Duhazier ✻, 1er *rég.*
Martinique.	Levacher – Duplessis ✻, 2e *régiment.*
Bourbon . .	Thurbez ✻, 2e *régiment.*
Guadeloupe.	Piot ✻, 1er *régiment.*
Guadeloupe.	De Montault, 1er *régiment.*
Martinique.	De Widerspach, 2e *régim.*
Guadeloupe.	Delafaye ✻.
Martinique.	De Barolet de Puligny ✻, *Adjud.-Major*, 2e *rég.*
Inde.	Séver. 1er *regiment.*
Inde.	Delaruelle ✻, 1er *régim.*
Sénégal. . .	Tirard ✻, 1er *régiment.*
Dépôt. . . .	Jullian ✻, 2e *régiment.*
Depôt. . . .	Eychelberger ✻
Depôt. . . .	Bolin.
Depôt. . . .	Quesnel ✻.
Depôt. . . .	Gobbels ✻.
Depôt. . . .	Le Dru ✻.
Martinique.	Valbert, 2e *régiment.*
Guadeloupe.	Chapuzot ✻, 1er *régiment.*
Martinique	Daclin, 2e *régiment.*
Martinique.	Galas, 2e *régiment.*
Guadeloupe.	Coutelait ✻, 1er *régiment.*
Martinique.	Lespine ✻, 2e *régiment.*
Martinique.	Sanrey ✻, 2e *régiment.*
Martinique.	Tridon ✻, 2e *régiment.*
Martinique.	Forêt ✻, 2e *régiment.*
Sénégal. . .	Cuenin ✻, 2e *régiment.*
Guyane. . .	Le Cointre ✻. 1er *régim.*
Guadeloupe.	Wettergren 1er *régiment.*
Martinique.	Frotter *dit* Lefrotter, 2e *rég.*
Guadeloupe.	Charron ✻, 1er *régiment.*
Bourbon. . .	Dubreton, 2e *regiment.*
Guadeloupe.	Maurice ✻.
Martinique.	Balesdent, 2e *régiment.*
Guadeloupe.	Rotten, *Adjudant de place.*
Bourbon. . .	Quillet. 2e *régiment.*
Sénégal. . .	Caille ✻, 2e *régiment.*
Martinique.	Paris, 2e *régiment.*
Martinique.	Quéladur, 2e *regiment.*
Martinique.	Massy ✻. 2e *regiment.*
Martinique.	Durocher de la Rouaudière, *Adjudant de place.*
Guadeloupe.	Gerbeaux ✻, 1er *regiment.*
Guyane. . .	Guille, 1er *régiment.*
Guadeloupe.	Lefrançois, 1er *régiment.*
Martinique.	Vellers, *Adj.-Maj.*, 2e *rég.*
Martinique.	Brunot ✻, 2e *régiment.*
Martinique.	Poujol, *Adj.-Maj.*. 2e *rég.*
Guyane. . .	Velociter ✻, 1er *régiment.*
Guadeloupe.	Chaumont, *Ajudant-Maj.*, 1er *régiment.*
Guadeloupe.	Chevallier ✻, 1er *régiment.*
Guadeloupe.	Briol ✻, 1er *régiment.*
Martinique.	Houbé, 2e *régiment.*
Guadeloupe.	Vidal, *Adj.-Maj*, 1er *rég.*
Dépôt. . . .	Imbert.
Martinique.	Lemaire.
Guyane. . .	Colombier, 1er *régiment.*
Guadeloupe.	Blanpied, *Adj.-Maj.* 1er *rég.*
Guadeloupe.	Renard. 1er *régiment.*
Martinique.	Thépault du Breignou, 2e *régiment.*
Guadeloupe.	Douay, 1er *régiment.*
Bourbon. . .	Bichin de Cendrecourt, *Adjudant-Major.* 2e *rég.*
Bourbon. . .	Noel, 2e *régiment.*
Guadeloupe.	Davessac, 1er *régiment.*
Guadeloupe.	Lesseline, 1er *régiment.*
Guadeloupe.	Blondel, 1er *régiment.*
Martinique.	Morangié. 2e *regiment.*
Martinique.	Reboul ✻. 2e *regiment.*
Martinique.	Tharon, 2e *régiment.*
Guadeloupe.	Virton, 1er *regiment.*
Guadeloupe.	De Vassoigne, 1er *régim.*
Guyane . .	Mathieu ✻, 1er *regiment.*
Guadeloupe.	Mion ✻, 2e *régiment.*
Sénégal. . .	Reygasse, 1er *régiment.*

CORPS DU GÉNIE MARITIME.

Paris. — M. Bon Rolland (C ✻), *Inspecteur-général.*

Directeurs des Constructions. MM.

Paris. . . .	Maillot (O ✻), *chargé de la surveill. des fourn. de bois de la marine.*
Brest. . . .	Segondat (O ✻).
Toulon. . . .	Bonard (C ✻).
Paris. . . .	Boucher (O ✻), *Maître des req., Secrét. gén. du Min. et du Cons. d'Amirauté.*
Cherbourg. .	Lefebvre (O ✻).
Rochefort. .	Hubert (O ✻).
Lorient. . .	Alexandre (O ✻).

Ingénieurs de 1re *classe.* MM.

Brest.	Simon (O ✻).
Toulon. . . .	Barrallier ✻.
Lorient. . . .	Le Déan (O ✻), Député.
Cherbourg. .	Rigault de Genouilly (O ✻).

Paris. . . . Bon Dupin (Charles) (C ✻), *Cons.- d'Etat, Membre de l'Ac. des sciences et du Cons. d'Amir.* Député.
Brest. . . . . Daniel ✻.
St.-Servan. . Daviel ✻.
Brest . . . . Lereux (O ✻).
Rochefort. . Dreppe ✻.
Paris. . . . Zedé (O ✻), *Maître des req.*
Toulon . . . Mazaudier ✻.

Ingénieurs de 2e classe. MM.

Guérigny. . Laimant ✻.
Toulon. . . . Dumonteil ✻.
Toulon. . . . Lefébure de Cerisy ✻.
Paris. . . . Mimerel ✻.
Papis. . . . Delamorinière ✻.
Rochefort. . Nosereau ✻, *Député.*
Indret. . . . Le Grix ✻.
Brest. . . . Binet ✻.
Lorient. . . Larchevesque-Thibaut ✻.
Brest. . . . Liénard ✻.
Chalons-s.-M. Vincent (O ✻). *Dir. de l'Ec. roy. des Arts et Metiers.*
Brest. . . . Fauveau ✻.
Cherbourg. . Besuchet ✻.
Rochefort. . Garnier ✻.
Paris. . . . Lebas (O ✻), *Conserv. du Musée royal.*
Toulon. . . . Campaignac ✻.

Sous-Ingén. de 1re classe. MM.

Indret. . . . Zeni (Alph.-Louis) ✻.
Rochefort. . Auriol ✻.
Brest. . . . Pretot ✻.
Toulon . . . Lévesque ✻.
Brest. . . . Lesage ✻.
Toulon. . . Joffre ✻.
Lorient. . . Rougier.
Lorient. . . Reech.
Lorient . . . Thomeuf.
. . . . . Moissard ✻, *Agent gén. du service des paquebots à vapeur de la Mediterr.*
Toulon. . . . Pironneau ✻.
Rochefort. . Etiennez.
Toulon. . . . Sochet.

Sous-Ingén. de 2e classe. MM.

Guérigny . . Vanéechout.
Rochefort. . Clarke.
Brest. . . . . Le Jouteux.
Lorient. . . . D'Ingler.
Cherbourg. . Lamaëstre.
Cherbourg. . Robert.
Rochefort. . Bayle.
Toulon. . . . Jobard Dumesnil.
Indret. . . . Robiou de Lavrignais.
Toulon . . . Cros.
Guérigny . . Lapparent (H. Cochon de).
Brest . . . . Chédeville.
Lorient . . . Rossin.

Sous-Ingén. de 3e classe. MM.

Toulon. . . . Guieysse.
Rochefort. . Lambert.
Cherbourg. . Allix.
Toulon. . . . Kerris.
Cherbourg. . Roger.
Brest . . . De Gasté.
Toulon . . . Sol.
Toulon. . . . Sanial-Dufay.

ÉCOLE D'APPLICATION DU GÉNIE MARITIME, *à Lorient.*

M. Reech, Sous-Ingén. de 1re classe, *chargé de la Direction des Etudes.*

Les élèves du génie maritime sont choisis au concours parmi les jeunes gens qui ont fait au moins deux années d'études à l'Ecole polytechnique.

CORPS DES INGÉNIEURS HYDROGRAPHES. (Voyez page 135.)

OFFICIERS DU COMMISSARIAT DE LA MARINE.

Commissaires généraux de 1re classe. MM.

Toulon . . . Sanson (C ✻).
Nantes . . . Portier (O ✻)
Paris . . . . Filleau Saint-Hilaire (O ✻). *Cons.-d'Etat, attaché à l'administ. centrale.*
Guadeloupe. Jubelin (O ✻). *Gouverneur de la Guadeloupe.*
Le Havre. . Dennis (O ✻).
Perrotty (O ✻), *en non act.*
Bordeaux. . Prigny (O ✻)
Brest . . . De Durand d'Ubraye (O ✻).
Bon Gratien de Comorre ✻, *en non activité.*
Paris. . . . . Lacoudrais (O ✻), *Maître des req. administ. centr.*

Commissaires généraux de 2e classe.

Rochefort. . Vte Jurien ✻.
Lorient. . . Sevin ✻.
Cherbourg. . Boistard ✻.

Commissaires principaux. MM.

De Muyssart ✻, *en non act.*
St.-Servan. . Pellissier ✻.
Bayonne. . . Bon Marrier de Lagatinerie (O ✻).

Commissaires de 1re classe. MM.

Paris. . . . Paillet ✻, *à l'adm. centr.*
Rouen. . . . Pasquet ✻.
Paris. . . . . De Saint ✻, *admin. centr.*
Lorient. . . . Redon de Beaupréau ✻.
Brest. . . . Cabaret ✻.

Martinique. Jourand ✻.
Inde. . . . . Bedier ✻.
Paris. . . . . Gerbidon ✻, *admin. centr.*
Marseille. . . Jacques ✻.
Toulon. . . . Corthier ✻.
Dunkerque. . Ducler ✻.
Brest. . . . Bergevin ✻.
Toulon. . . . Reynaud ✻.
Rochefort. . Gaultier de la Ferrière ✻.
Guadeloupe. Pariset ✻.
Alger. . . . Martin ✻ (Fr.-M.-Bonav.)
Brest. . . . Lange ✻.
Brest . . . . Nielly ✻.
Toulon. . . . Esménard ✻.
Bourbon. . . Trocquot ✻.

Commissaires de 2e classe. MM.

St.-Brieuc . Huet de Brangolo ✻.
Bourbon. . . Dalmas ✻.
Cherbourg. . Roussin ✻.
Lorient . . . Filleau S.Hilaire(H.P.B.)✻
Cherbourg. . Redon (Aug.-Jos.-Hip.) ✻.
Toulon. . . . Arbaud ✻.
Brest. . . . Gleizes ✻.
Dieppe. . . . Quevilly ✻.
Brest . . . . Dubosq ✻.
Cayenne. . . Lasolgne de Vauclin ✻.
Paris. . . . Morin ✻, *admin. centr.*
Guérigny. . . Baslé ✻.
Toulon. . . . Bonjour ✻.
Corse. . . . Martin(J.-Rol.-Mar.-Ed.)✻
Rochefort. . De la Porte-Belval ✻.
Guadeloupe. Vouselaud ✻.
Toulon. . . Imbert ✻.
Rochefort. . Randoulet ✻.
Martinique. Carbonnel ✻.
Bourbon. . . Trocquet ✻.

Sous-Commiss. de 1re classe. MM.

Lorient. . . Morel ✻.
Bordeaux. . De Heaulme-Vallombreuse ✻.
Rochefort. . Flamant ✻.
Cherbourg. . Dastugue ✻.
Vannes. . . Bideaux.
Nantes. . . . Lemarant-Boissauveur ✻
Antibes. . . Abeille ✻.
Caen. . . . . Cagnyé ✻.
Lafiochelle. Offret ✻.
Lorient . . . Collot-Béranger ✻.
Bayonne. . . Barbé ✻.
Rochefort. . Meunier ✻.
Toulon. . . . De Ricaudy ✻.
Brest. . . . Chesnel ✻.
Lorient . . . Terrier de Laistre.
S.Valéry s.S. Richard ✻.
Paris. . . . Leingre ✻, *admin. centr.*
Brest . . . . Raby de Kerangrun ✻.
Cherbourg. . Besnard ✻.
Rochefort. . Pisler ✻.
Bordeaux. . Douesnel.
Boulogne . . Michelin ✻.
Nantes. . . Lemoyne ✻.
Le Havre. . Boilay ✻.
Bordeaux . Gibouin ✻.
Paris . . . . Prévost ✻, *attaché à l'administration centrale.*
Guadeloupe. Cadéot ✻.
Quimper. . . Fodor ✻.
Toulon. . . . Desoye.
Toulon. . . . Bellanger.
Delioux de Savignac, *en non-activité*
Martinique . Leroy d'Herval-Desgranges ✻.
Honfleur. . . Foré ✻.
Cherbourg. . Gardon ✻.
Paris . . . . Brugère, *admin. centrale.*
Cherbourg. . Lemarié ✻.
Cherbourg. . Le Pigeon de Vierville.
Marseille. . Dheureux ✻.
Guadeloupe. Bergevin ✻.
Paris. . . . Petit de la Saussaye ✻, *attaché à l'admin centr.*
Toulon. . . . Sanson(Pierre-Cyp.-Paul)✻.
Sénégal. . . Guillet ✻.
Arles. . . . Daniel.
Toulon . . . Brun ✻.
Fécamp. . . Boistel ✻.
Toulon. . . . Burle ✻.
Calais. . . . Raby ✻.
Toulon . . . Sirand ✻.
Bordeaux. . Sommereau ✻.
Morlaix. . . Bosson ✻.
Dinan. . . Vanhoutte.
Saint-Malo. Revelière.
Granville. . Gerbidon.
Martinique . Motas.

Sous-Commiss. de 2e classe. MM.

Rochefort. . De Labroue ✻.
Libourne. . . Courtin de Torsay ✻
Martigues . Arnaud ✻.
La Seyne. . Gavoty.
Brest . . . Le Prédour ✻
Lorient. . . Guillevin ✻.
Martinique. . Legras ✻.
Paimpol. . . Bourayne.
Lorient . . . Portal.
Bourbon. . . Grelot.
Rochefort . . Michau.
Bayonne. . . Chourio ✻.
Rochefort. . Belenfant ✻.
Sables-d'Ol. Valenton.
Le Havre. . Dubois.
Lorient. . . Laguerre.
St.-Servan. . Royer.
Inde. . . . . Niel.
Guadeloupe. Chicourt ✻.
Pauillac. . . De Maupassant.
Paris. . . . . De la Salle, *admin. centr*

Toulon. . . De Ravinel
Bourbon. . . Thibault de Chanvalon.
Bordeaux. . Lemaire ✻.
Nantes. . . Marlin de Milran.
Brest. . . . . Palasne de Champeaux.
Cette. . . . . Courton ✻.
Cayenne. . . Ledoulx de Glatigny.
Inde. . . . . Pognon.
Martinique. . Grilhaut-Desfontaines.
Le Havre . . Bourdereau.
Lorient. . . Lemerle de Beaufond.
Brest. . . . . Baron de Montbel.
Inde. . . . . Buirette.
Agde. . . . . Villemain ✻.
Lorient. . . . Guieysse.
Cherbourg. . Grée.
Cherbourg. . Le Franc.
Royan. . . . Gauvain.
Cayenne. . . Batbédat ✻.
Toulon. . . . Reboul ✻.
Brest . . . . Le Cardinal.
Indret. . . . Raché.
La Ciotat. . Causse.
Cherbourg. . Preuilly.
Brest . . . . Guichon de Grandpont.
Bayonne. . . Laloy.
Toulon. . . . Eiguier.
Rochefort. . Olivier.
Brest. . . . . De Durand d'Ubraye.
Brest . . . . Houïtte de la Chesnais.
Cherbourg. . Gachot.
Brest. . . . . Bonnaudet ✻.
St.-Tropez. . Romieu.
Martinique . De Roujoux.
Guadeloupe. Godet de la Morinière.
Guadeloupe. Pageot Desnoutières ✻.
Guadeloupe. Denois.
Marennes. . De Mauflastre.
Dunkerque . Descroix.
Ile de Ré. . Asse.
Toulon. . . . Gabert.
Brest . . . . Bonifacio ✻.
St.-Servan. . Bailly.
Paris. . . . . De Bastide ✻, *adm. centr.*
Paris . . . . De Robert d'Escragnolle, *administration centrale.*
Cherbourg. . Folliot-Fierville.
S. Jean de L. Baudry.
Dax. . . . . Légaré.
Sénégal. . . Malassis.
Toulon. . . . Penaud.
Toulon. . . . Chatel.
Toulon . . . Rampal ✻.
La Hougue . Costagliola.
Le Croisic. . Babron.
Cayenne. . . Caillet.
Port-Vendres Galabert.

ADMINISTRATION DES SUBSISTANCES.

Directeurs de 1re classe. MM.
Toulon. . . . Desoye ✻.
Bordeaux. . Tulèvre ✻.
Martinique . Friocourt ✻.

Directeurs de 2e classe. MM.
Lorient. . . . Quinchez ✻.
Cherbourg. . Bonjour ✻.
Rochefort. . Rollet ✻.
Nantes. . . . Vaillant ✻.
Brest. . . . . Macé ✻.

Sous-Directeurs de 1re classe. MM.
St.-Servan . . Du Parcq.
Paris . . . . Landrin.
Brest. . . . . Mermoud.
Rochefort . . Brière.
Toulouse . . De Neubourg.

Sous-Directeurs de 2e classe. MM.
Cherbourg . Déhon.
Le Havre . . Hébert.
Brest . . . . Petit.
Toulon. . . . Lenoble.
Bordeaux. . Legrand.
Lorient. . . Binard.
Toulon. . . . Friocourt.

Gardes-magasins de 1re classe. MM.
Rochefort . . Laugaudin (L. E.).
Brest . . . . Halligon.
Toulon. . . . Laugaudin (Fr. Hipp.).
Cherbourg. . Audibert.

Gardes-magasins de 2e classe. MM.
Toulon. . . . Hernandez.
Rochefort . . Duparcq.
Toulon. . . . Germain.
Bordeaux . . Cocault-Duverger.
Brest. . . . . Guyot.
Brest. . . . . Rochard.
Lorient. . . Dechef-Dubois.

SERVICE DE SANTÉ DE LA MARINE.

(*N. B.* Les Médecins et Chirurgiens, Officiers de santé et Professeurs, sont tous Docteurs.)

Paris. — M. Kéraudren (C ✻), *Inspecteur-général.*

Premiers Officiers de santé en chef.
Premiers Médecins. MM.
Rochefort. . . Lalanne ✻.
Martinique. . Luzeau ✻.
Brest. . . . . Le Gris ✻.
Toulon. . . . Quoy ✻.

Premiers Chirurgiens. MM.

Rochefort. . . Clémot (O ✻).
Toulon. . . . . Reynaud (O ✻).
Brest. . . . . Foullioy (O ✻).

Premiers Pharmaciens. MM.

Brest. . . . . Châtelain ✻.
Toulon. . . . . Grimes ✻.
Rochefort. . . Lesson ✻.

Seconds Officiers de santé en chef.

Seconds Médecins. MM.

Cherbourg . . . Obet (O ✻).
Lorient. . . . . Mougeat ✻.
Bourbon. . . . Follet ✻.
Martinique. . . Catel ✻.
Toulon. . . . . Aubert (O ✻).
Guadeloupe. . Vanauld ✻.
Rochefort. . . Repey ✻.
Brest. . . . . Fischer ✻.

Seconds Chirurgiens. MM.

Brest. . . . . Payen ✻.
Rochefort. . . Le Prédour ✻.
Toulon. . . . . Auban ✻.
Duret ✻, *en non activ.*
Guadeloupe . . Cornuel ✻.
Cherbourg. . . Reynaud ✻.

Seconds Pharmaciens. MM.

Brest. . . . . Plagne ✻.
Toulon. . . . . Léonard.

Médecins-Professeurs MM.

Toulon. . . . . Lauvergne ✻.
Brest . . . . . Blache.
Rochefort . . . Lefèvre ✻.

Chirurgiens-Professeurs. MM.

Rochefort. . . Triaud ✻.
Toulon. . . . . Levicaire ✻.
Brest. . . . . Laurencin.

Pharmaciens-Professeurs. MM.

N. . . . . Gaudichaux ✻.
Toulon. . . . . Rouchas.
Rochefort . . . Grimaux.

TRIBUNAUX MARITIMES.

Commissaires rapporteurs. MM.

Lorient. . . . . Sevène.
Cherbourg . . . Debout.
Brest. . . . . Boelle.
Toulon. . . . . Vallavieille.
Rochefort. . . . Bergerat.

Greffiers. MM.

Toulon. . . . . Thévenet.
Brest. . . . . Lescop.
Lorient. . . . . Kerlero-Ducrano.
Rochefort. . . . Cauroy.
Cherbourg . . . Naudet.

AUMÔNIERS DE LA MARINE.

Aumôniers de 1re classe. Messieurs,

Brest. . . . . Cadiou.
Toulon. . . . . Flory.
Rochefort. . . . Bouyer.
Lorient. . . . . Lébéchennec.

Aumôniers de 2e classe. Messieurs,

Brest. . . . . Bucaille.
Toulon. . . . . Alemany.
Rochefort. . . . Filhon.
Cherbourg. . . Delouche.

EXAMINATEURS ET PROFESSEURS DE NAVIGATION.

Examinateurs.

M. Fournier (C. M. F. N.) ✻, rue de Chaillot, n. 64.
M. Caillet (Pierre) ✻.

Professeurs des Ecoles de navigation.

Professeurs de 1re classe. Messieurs,

Toulon. . . . . Mazure-Duhamel ✻.
Brest. . . . . Porquet.
Nantes. . . . . Le Huen ✻.
Bordeaux. . . . . Lancelin (G.-M.).
Saint-Malo. . . . Michelle ✻.
Le Havre. . . . . Robert (Ch R.).
Marseille. . . . . Pironneau.

Professeurs de 2e classe. Messieurs,

Cherbourg. . . . . Lemonnier ✻.
Lorient. . . . . Candeau.
Rochefort. . . . . Borius.
Caen. . . . . Charaux.
Le Croisic. . . . Landraud.

Professeurs de 3e classe. Messieurs,

Granville . . . . Simonin ✻.
Dunkerque . . . . Petit-Genet ✻.
Rouen. . . . . Mabire.
Cette. . . . . Sire.
Bayonne . . . . . Baudry (J.-B.-P.).

Professeurs de 4e classe. Messieurs,

Vannes. . . . . Boyer.
Paimpol. . . . . Pinard.
Saint-Brieuc. . . Dubus.
Martinique. . . . Joubert.
Quimper. . . . . Blouet.
Arles. . . . . Esmieu (Math.).
Honfleur. . . . . Pottier.
Antibes. . . . . Barbaut.
Agde. . . . . Esmieu (J.-B.-F.)
Dieppe . . . . . Burgade.
Calais. . . . . Legrand.
La Ciotat. . . . . Nalis.
Ajaccio. . . . . Rizzo.
Fécamp. . . . . Vasse.
Sables-d'Olonne. Veillon.
Martigues. . . . Baumgarth-Delisle.
Narbonne. . . . Lair.
Boulogne. . . . . Legrix.
St.-Tropez. . . . . Cornibert.
Belle-Ile. . . . Artur.
Blaye. . . . . Guillet.
Morlaix. . . . . Rivallan.
Libourne . . . . . Caponi.
St.-Valéry-s.-Som. Robert (E. A. P.).
St.-Jean-de-Luz. Carpentier.
La Rochelle. . . Bouillon.
Bastia. . . . . Le Deuc.

TRÉSORIERS PARTICULIERS DES INVALIDES DE LA MARINE,

Dans les Ports.

Ces Trésoriers sont nommés par le Ministre de la Marine; ils sont chargés du recouvrement de tous les revenus qui composent la dotation de la caisse des Invalides et du paiement des pensions, de toute nature, et autres dépenses assignées sur ces produits, suivant le budget réglé chaque année pour ce service: ils sont en même temps caissiers des gens de mer et des prises.

Dunkerque. . . . Gallet ✻.
Calais . . . . . Foissey.
Boulogne. . . . . Horeau.
St.-Valéry-s.-S. Tribou.
Dieppe. . . . . Hédou.
Fécamp. . . . . Le Picard.
Le Havre . . . . Videcoq.
Rouen. . . . . Blanquet.
Honfleur . . . . . Fils.
Caen. . . . . Bidard ✻.
La Hougue. . . . Jennet.
Cherbourg. . . . . Pasquier ✻.
Granville. . . . . D'Esgrigny d'Herville.
Saint-Malo. . . . Dubois.
Saint-Brieuc. . . Le Peltier.
Paimpol. . . . . Péan.
Morlaix. . . . . Benoist.
Brest. . . . . Peyronnel ✻.
Quimper. . . . . Olivier ✻.
Lorient. . . . . Le Boucher ✻.
Vannes. . . . . Laplume.
Nantes. . . . . Halgan fils.
Sables-d'Olonne. Pesseau.
Rochefort . . . . Bryhan ✻.
La Rochelle. . . . Dières Monplaisir.
Marennes. . . . . Gaillard.
Bordeaux. . . . . Jolivel.
Bayonne . . . . . Chatel ✻.
Narbonne. . . . . Le Noir.
Agde. . . . . Mel.
Cette. . . . . Farjenel.
Arles. . . . . Hoffmans.
Martigues . . . . Durbec.
Marseille. . . . . Arnaud ✻.
La Ciotat. . . . . Fabre-Lamaurelle.
La Seyne. . . . . Charbonnier.
Toulon. . . . . Perroty ✻.
Saint-Tropez. . . Brun.
Antibes. . . . . Gros.
Bastia. . . . . Santelly ✻.

INGÉNIEURS DES PONTS-ET-CHAUSSÉES,

Employés au service de la marine.

Paris. — Lamblardie (Antoine-Élie) (O ✻), *Inspecteur-général.*
Cherbourg. — Fouques-Duparc (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

Ingénieurs en chef.

Rochefort. . Mathieu ✻.
Brest . . . . Trotté de la Roche ✻.
Toulon. . . . Bernard ✻.
Cherbourg. . Leroux ✻.
Lorient. . . . Reibell ✻.

Ingénieurs ordinaires de 1re classe.

Rochefort. . Lemoine ✻.
Brest. . . . . Petot ✻.
Toulon. . . . Noël ✻.
Lorient. . . . Sganzin.

Ingénieurs ordinaires de 2e classe.

Cherbourg. . Virla.
Toulon. . . . Lambert.
Brest. . . . . Kolb.

Eleves-Ingénieurs de 1re classe.

Brest . . . . Bon Menu de Mesnil, *idem.*
Lorient . . . Rousseau.
Rochefort. . Maitrot.
Toulon. . . . Tarbé de Saint-Hardoin.

ARRONDISSEMENS MARITIMES.

PREMIER ARRONDISSEMENT.

CHERBOURG.

M. de Martineng (C ✻), Contre-Amiral, *Préfet maritime.*

Etat-Major du port.

M. Lamarche (O ✻), Capitaine de vaisseau, *Major de la marine.*
M. . . . . Capitaine de frégate, *Aide-Major.*

Direction des Constructions navales. Messieurs,

Lefebvre (O ✻), *Directeur.*
Rigault de Genouilly (O ✻), *Ingénieur.*
Besuchet ✻, *Sous-Ingénieur.*
Lemaëstre, *idem.*
Robert, *Sous-Ingénieur.*
Allix, *idem.*
Roger, *idem.*

Direction des mouvemens du port. Messieurs,

Costé ✻, Capitaine de vaisseau, *Directeur.*
Jourdan (Olivier) ✻, Capitaine de frégate, *Sous-Directeur.*

Direction de l'Artillerie. Messieurs,

Charpentier ✻, Lieutenant-Colonel, *Directeur de 2e classe.*
Roux ✻, Capitaine en 1er, *Adjudant.*
Gautreau ✻, Capitaine en 2e, *Sous-Adjudant.*

Commissariat de la Marine. Messieurs,

Boistard ✻, *Commissaire général.*
Roussin ✻, *Commissaire.*
Redon ✻, *idem.*
Dastugue ✻, *Sous-Commissaire.*
Gardon ✻, *idem.*
Lemarié ✻, *idem.*
Le Pigeon de Vierville ✻, *Sous-Commiss.*
Grée, *idem.*
Lefranc, *idem.*
Preuilly, *idem.*
Gachot, *idem.*
Folliot-Ferville, *idem.*

Inscription maritime.

Caen. . . . Cagnyé ✻, *Sous-Commiss.*
La Hougue. Costagliola, *idem.*
Cherbourg. . Besnard ✻, *idem.*

Subsistances.

Bonjour ✻, *Directeur.*
Déhon, *Sous-Directeur.*
Audibert, *Garde-magasin.*

Direction des travaux maritimes. Messieurs,

Fouques-Duparc (O ✻), Inspecteur divisionnaire, *Directeur.*
Leroux ✻, *Ingénieur en chef de 1re classe.*
Virla, *Ingénieur de 2e classe.*

DUNKERQUE.

M. Ducler ✻, Commissaire, *Chef du service de la marine.*

Inscription maritime.

Dunkerque.. Descroix, *Sous-Commiss.*
Calais. . . . Raby ✻, *idem.*
Boulogne. . . Michelin ✻, *S.-Commiss.*
S.-Valéry-s.-S. Richard ✻, *idem.*

LE HAVRE.

M. Denois (O ✻), Commissaire général, *Chef du service de la marine.*

Direction des mouvemens du port.

M. Mortemard de Boisse ✻, Lieutenant de vaisseau, *Directeur.*

Commissariat de la marine. Messieurs,

Dubois, *Sous-Commiss., chargé du contrôle.* | Bourdereau, *Sous-Commissaire.*

Inscription maritime.

Dieppe . . . Quevilly ✻, *Commissaire.*
Rouen. . . . Pasquet ✻, *idem.*
Fécamp. . . Boistel ✻, *Sous-Commiss.*
Le Havre . . Boilay ✻, *Sous-Commiss.*
Honfleur. . . Foré ✻, *idem.*

Subsistances.

M. Hébert, *Sous-Directeur.*

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT.

BREST.

M. Grivel (G O ✻), Vice-Amiral, *Préfet maritime.*

Etat-Major du port. Messieurs,

Lalande (C ✻), Contre-Amiral, *Major-général.*
Lenormant de Kergrist (O ✻), Capitaine de vaisseau, *Major.*
Festou-Villeblanche ✻, Capitaine de frégate, *Aide-Major.*
N. . . . . Capitaine de corvette, *idem.*

Direction des constructions navales. Messieurs,

Segondat (O ✻), *Directeur.*
Simon (O ✻), *Ingénieur.*
Daniel ✻, *idem.*
Leroux (O ✻), *idem.*
Binet ✻, *idem.*
Liénard ✻, *idem.*
Fauveau ✻, *Ingénieur.*
Prétot, *Sous-Ingénieur.*
Lesage ✻, *idem.*
Le Jouteux, *idem.*
Chédeville, *idem.*
De Gasté, *idem.*

Direction des mouvemens du port. Messieurs,

Gicquel-Destouches (O ✻), Capitaine de vaisseau, *Directeur.*
Lespert ✻, Capitaine de frégate, *Sous-Directeur.*
N. . . . . Capitaine de frégate, *idem.*

Direction de l'artillerie. Messieurs,

De Coisy (O ✻), Col., *Direct. de 1re cl.*
Lefebvre (O ✻), Chef de bat., *Sous-Dir.*
Briois ✻, idem, *Directeur des forges de la Villeneuve.*
Lebaron ✻, Capit. en 1er, *Adjud. du parc.*
Dupont ✻, idem, *Inspecteur d'armes.*
Gervais ✻, idem, *Adjud. de la fonderie.*
Essertier, idem, Capit. en 2e, *Sous-Adjud.*

Commissariat de la marine. Messieurs,

De Durand d'Ubraye (O ✻), *Commiss. gén.*
Cabaret ✻, *Commissaire.*
Bergevin ✻, *idem.*
Lange ✻, *idem.*
Gleizes ✻, *idem.*
Dubosq ✻, *idem.*
Chesnel ✻, *Sous-Commissaire.*
Raby de Kerangrun ✻, *idem.*
Le Prédour ✻, *idem.*
Palasne de Champeaux, *Sous-Commissaire.*
Baron de Montbel, *idem.*
Le Cardinal, *idem.*
Guichon de Grandpont, *idem.*
De Durand d'Ubraye, *idem.*
Houitte de la Chesnais, *idem.*
Bonnaudet ✻, *idem.*
Bonifacio ✻, *idem.*
Penaud, *idem.*

Inscription maritime.

St.-Brieuc. . Huet de Brangolo ✻, *Commissaire.*
Paimpol. . . Bourayne, *Sous-Commiss.*
Morlaix. . . Bosson ✻, *idem.*
Brest . . . . Nielly ✻, *Commissaire.*
Quimper. . . Fodor ✻, *Sous-Commiss.*

Subsistances.

Macé ✻, *Directeur.*
Mermoud, *Sous-Directeur.*
Petit, *idem.*
Halligon, *Garde-Magasin.*
Guyot, *idem.*
Rochard, *idem.*

Direction des travaux maritimes. Messieurs,

Trotté de la Roche ✻, Ingén. en chef, *Dir.*
Petot ✻, *Ingénieur de* 1re *classe.*
Kolb, *Ingénieur de* 2e *classe.*
Bon Menu de Mesnil, *Elève Ing. de* 1re *cl.*

SAINT-SERVAN.

M. Pellissier ✻, Commissaire principal, *Chef du service de la marine.*

Direction de l'artillerie.

M. Richon, *Capitaine en* 1er *d'artillerie.*

Direction des constructions navales.

M. Daviel ✻, *Ingénieur.*
M. Lapparent (Cochon de), *Sous-Ingén.*

Direction des mouvemens du port.

M. Longueville ✻, Lieutenant de vaisseau.

Commissariat de la marine.

M Royer, *Sous-Comm. chargé du contrôle.*
M. Bailly, *Sous-Commissaire.*

Inscription maritime.

Granville . . Gerbidon, *Sous-Commiss.*
St-Malo. . . Revelière, *idem.*
Dinan. . . . Vanhoutte, *idem.*

Subsistances.

M. Duparcq, *Sous-Directeur.*

TROISIÈME ARRONDISSEMENT.

LORIENT.

M. Ducrest de Villeneuve (C ✻), Contre-Amiral, *Préfet maritime.*

Etat-Major du port.

M. de Mauduit-Duplessix (O ✻), Capitaine de vaisseau, *Major.*

Direction des constructions navales. Messieurs,

Alexandre (O ✻), *Directeur.*
Le Déan (O ✻), *Ingénieur.*
Larchevesque-Thibaut ✻, *idem.*
Rougier, *Sous-Inspecteur, idem.*
Reech, *Sous-Ingénieur.*
Thomeuf, *idem.*
D'Ingler, *idem.*
Rossin, *idem.*

Direction des mouvemens du port.

M. Christy de la Pallière ✻, Capitaine de vaisseau, *Directeur.*

Direction de l'artillerie. Messieurs,

Michel (O ✻), Lieutenant-Colonel, *Directeur.*
Sganzin ✻, Capitaine en 1er, *Adjudant.*
Amelin ✻, Capitaine en 2e, *Sous-Adjudant.*

Commissariat de la marine. Messieurs,

Sevin ✻, *Commissaire-général.*
Redon de Beaupréau ✻, *Commissaire.*
Filleau Saint-Hilaire ✻, *idem.*
Morel ✻, *Sous-Commissaire.*
Terrier de Laistre, *idem.*
Guillevin ✻, *Sous-Commissaire.*
Portal, *idem.*
Laguerre, *idem.*
Lemerle de Beaufond, *idem.*
Guicysse, *idem.*

Inscription maritime.

Lorient . . . Collot-Béranger ✻, *S.-Com.*
Auray. . . . N. . . . . .
Vannes . . . Bideaux, *Sous-Commiss.*
Belle-Ile . . N. . . . . .

Subsistances.

Quinchez ✻, *Directeur.*
Binard, *Sous-Directeur.*
Dechef-Dubois, *Garde-Magasin.*

Direction des travaux maritimes. Messieurs,

Reibell ✻, Ingénieur en chef, *Directeur.*
Sganzin, *Ingénieur ordinaire de* 1re *classe.*
Rousseau, *Elève Ingénieur de* 1re *classe.*

Ecole d'artillerie. Messieurs,

Bayol, Capit. en 1er d'artill. *Offic. du parc.*
Hélie, *Prof. de math. de fortific. et de chim.*
Potevin, *Professeur de dessin.*

NANTES.

M. Portier (O ✻), Commissaire-général, *Chef du service de la marine.*

Direction des mouvemens du port.

M. Pierrat ✻, *Lieutenant de vaisseau.*

Commissariat de la marine. Messieurs,

Lemoyne ✻, *Sous-Commissaire.*
Marlin de Mirlan, *S.-Com. chargé du contr.*

Inscription maritime.

Le Croisic. . Babrun, *Sous-Commiss.*
Paimbœuf. . N. . . . . *idem.*
Nantes . . . Lemarant-Boissauveur ✻, *id*

Subsistances.

Villant ✻, *Directeur.*

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT.

ROCHEFORT.

M. le Bon Desaulses de Freycinet (C ✻), Contre-Amiral, *Préfet marit.*

Etat-Major du port.

M. Gautier (C ✻), Capitaine de vaisseau, *Major-général.*
M. Rother ✻, Capitaine de frégate, *Major.*

Direction des constructions navales. Messieurs,

Hubert (O ✻), *Directeur.*
Dreppe ✻, *Ingénieur,*
Nosereau ✻, *idem.*
Garnier ✻, *idem.*
Auriol ✻, *Sous-Ingénieur.*
Etiennez, *Sous-Ingénieur.*
Clarke, *idem.*
Rayle, *idem.*
Lambert, *idem.*

Direction des mouvemens du port. Messieurs,

Pujol (O ✻), Capitaine de vaisseau, *Directeur.*
N. . . . . Capitaine de frégate, *Sous-Directeur.*

Direction de l'artillerie. Messieurs,

Préaux (O ✻), Lieut.-Colonel, *Directeur.*
Cartault de la Verrière, Chef de bat, *S.-Dir.*
Béheut ✻, Capitaine en 1er, *Adjudant.*
Beaussault ✻, idem, *Inspecteur d'armes.*
Verpeau ✻, Capitaine en 2e, *Sous-Adjud.*
Cloquettte ✻, id. en 1er, *Adjud. de la fond.*

Commissariat de la marine. Messieurs,

Vte Jurien ✻, *Commissaire-général.*
Gaultier de la Ferrière ✻, *Commissaire.*
De la Porte-Belval ✻, *idem.*
Randoulet ✻, *idem.*
Flamant ✻, *Sous-Commissaire.*
Meunier ✻, *Sous-Commissaire.*
Pisler ✻, *idem.*
Delabroue ✻, *idem.*
Michau, *idem.*

Inscription maritime.

Sables-d'Ol. Valenton, *Sous-Commiss.*
La Rochelle Offret ✻, *idem.*
Ile de Ré. . Asse, *idem.*
Rochefort. . Belenfant ✻, *idem.*
Marennes. . De Maullastre, *idem.*
Royan. . . . Gauvain, *idem.*

Subsistances.

Rollet ✻, *Directeur.*
Brière, *Sous-Directeur.*
Laugaudin, *Garde-magasin.*
Duparcq, *idem.*

Direction des travaux maritimes. Messieurs,

Mathieu ✻, Ingenieur en chef, *Directeur.*
Lemoine, *Ingénieur ordinaire de 1re cl.*
Maitrot, *Elève de 1re classe.*

BORDEAUX.

M. Prigny (O ✻), Commissaire-général, *Chef du service de la marine.*

Direction des mouvemens du port.

M. Mendousse ✻, *Lieutenant de vaisseau.*

Commissariat de la marine. Messieurs,

De Heaulme-Vallombreuse ✻, *Sous-Commissaire, chargé du contrôle.*
Douesnel, *Sous-Commissaire.*
Sommereau ✻, *Sous-Commissaire.*
Lemaire ✻, *idem.*

Inscription maritime.

Pauillac. . . De Maupassant, *Sous-Com.*
Blaye. . . . N. . . . . .
Libourne. . . Courtin de Torsay ✻, *S.-Com.*
Bordeaux. . Gibouin ✻, *idem.*
Langon . . . N. . . . . .

Subsistances.

Tulèvre ✻, *Directeur.*
Legrand, *Sous-Directeur.*
Cocault-Duverger, *Garde-Magasin.*

BAYONNE.

M. le Bon Marrier de Lagatinerie (O ✻), Comm. princip., *Chef du service de la marine.*

Direction des mouvemens du port.

M. Leclerc de Champgobert ✻, *Lieutenant de vaisseau.*

Direction des constructions navales.

M. Bayle, *Sous-Ingénieur.*

Commissariat de la marine.

Chourio ✻, *S.-Commiss. chargé du contrôle.*
Laloy, *Sous-Commissaire.*

Inscription maritime.

Dax. . . . . . Légaré, *Sous-Commiss.*
Bayonne. . . . . Barbé ✻, *idem.*
S.-Jean-de-Luz. Baudry, *idem.*

CINQUIÈME ARRONDISSEMENT.

TOULON.

M. Jurien-Lagravière (G O ✻), Vice-Amiral, *Préfet maritime.*

Etat-Major du port. Messieurs,

Massieu de Clerval (C ✻), Contre-Amiral, *Major-général.*
Matterer ✻, Capitaine de vaisseau, *Major.*
Salvy ✻, Capitaine de frégate, *Aide-Major.*
N. . . . . Capitaine de frégate, *Aide-Major.*

Direction des constructions navales. Messieurs,

Bonard (O ✻), *Directeur.*
Barrallier ✻, *Ingénieur.*
Mazaudier ✻, *idem.*
Dumonteil ✻, *idem.*
Lefébure de Cérisy ✻, *idem.*
Campaignac ✻, *idem.*
Levesque, *Sous-Ingénieur.*
Joffre ✻, Rougier, *idem.*
Pironneau ✻, *Sous-Ingénieur.*
Sochet, *idem.*
Jobard-Dumesnil, *idem.*
Cros, *idem.*
Guieysse, *idem.*
Kerris, *idem.*
Sol, *idem.*
Saniel-Dufay.

Direction des mouvemens du port. Messieurs,

Robert (C ✻), Capit. de vaisseau, *Direct.*
Ollivier ✻, Capit. de frégate, *Sous-Direct.*
Richier ✻, idem, *Sous-Directeur.*

Direction de l'artillerie. Messieurs,

Romme ✻, Colonel, *Direct. de 1re cl.*
Guérin ✻, Chef de bat., *Sous-Directeur.*
Emond d'Esclevin ✻, Capit. en 1er, *Adjud.*
Simian ✻, idem, *Inspecteur d'armes.*
Leblanc ✻, Capitaine en 1er, *chargé de l'atelier des fusées de guerre.*
Féry ✻, Capitaine en 2e, *Sous-Adjudant.*

Commissariat de la marine. Messieurs,

Sanson (C ✻), *Commissaire général.*
Corthier ✻, *Commissaire.*
Reynaud ✻, *idem.*
Esménard ✻, *idem.*
Bonjour ✻, *idem.*
Imbert ✻, *idem.*
De Ricaudy ✻, *Sous-Commissaire.*
Desoye, *idem.*
Bellanger, *idem.*
Sanson ✻, *Sous-Commissaire.*
Brun ✻, *idem.*
Burle ✻, *idem.*
Sirand ✻, *idem.*
De Ravinel, *idem.*
Reboul ✻, *idem.*
Gabert, *idem.*
Chatel, *idem.*
Rampal ✻, *idem.*

Inscription maritime.

Pt.-Vendres. Galabert, *Sous-Commiss.*
Toulon. . . . Arbaud ✻, *Commissaire.*
Narbonne. . N. . . . . .
Agde . . . . Villemain ✻, *Sous-Comm.*
Cette . . . . Courton ✻, *idem.*
Arles. . . . . Daniel, *idem.*
Martigues. . Arnaud ✻, *Sous-Commiss.*
La Ciotat. . Causse, *idem.*
La Seyne . . Gavoty, *idem.*
St.-Tropez. . Romieu, *idem.*
Antibes . . . Abeille ✻, *idem.*

Subsistances. Messieurs,

Desoye ✻, *Directeur.*
Friocourt, *Sous-Direct., Chef de comptab.*
Lenoble, *Sous-Directeur.*
Laugaudin (F. P.), *Garde-magasin.*
Hernandez, *idem.*
Germain, *idem.*

Toulouse . . De Neubourg, *Sous-Directeur.*

Direction des travaux maritimes. Messieurs,

Bernard, Ingénieur en chef, *Directeur.*
Noël ✻, *Ingénieur ordinaire de 1re cl.*
Lambert, *Ingénieur de 2e classe.*
Tarbé de Saint-Hardouin, *Eleve de 2e cl.*

Ecole d'artillerie.

M. Roche, *Professeur de mathématiques, de fortifications, de physique et de chimie.*
M Varango, *Garde d'artillerie de 3e classe.*

MARSEILLE.

Jacques ✻, Commissaire, *Chef du service de la marine.*

Inscription maritime.

Marseille. . Dheureux ✻, *Sous-Commissaire.*

CORSE.

Martin (J. R. M. E.) ✻, Commissaire, *Chef du service de la marine.*

FORGES ET FONDERIES.

FORGES ROYALES DE LA CHAUSSADE.

Laimant ✻, Ingénieur, *Directeur.*
Vaneechout, Sous-Ingén., *Sous-Directeur.*
Baslé ✻, *Commissaire.*
Bornet (Théophile), *Chef de section.*
N. . . . . *Chef de section.*
Charpentier, *Chirurgien de 1re classe.*
Lapparent (Cochon de), *Ingén. de 2e cl.*

INDRET.

Usine.

Gengembre ✻, *Directeur.*
Zéni ✻, Sous-Ingénieur, *Sous-Directeur.*
Lecomte, *Agent comptable de 1re classe.*
Pichon, *Chirurgien.*

Chantier de construction.

Legrix ✻, *Ingénieur.*
Robiou de Lavrignais, *Sous-Ingénieur.*
Raché, *Sous-Commissaire.*

RUELLE.

Bourrousse de Laffore ✻, *Directeur.*
Daniel ✻, Capitaine en 1er, *Adjudant.*
N. . . . . *Agent comptable.*

NEVERS.

De Gérus ✻, Chef de bataillon, *Directeur.*
Batut ✻, Capitaine en 1er, *Adjudant.*
Clémot, *Agent comptable de 2e classe.*

SAINT-GERVAIS.

Moulin ✻, Chef de bat., *Directeur.*
Renouard ✻, Capitaine en 1er, *Adjudant.*
Parant, *Agent comptable de 2e classe.*

SURVEILLANCE DES FABRICATIONS DE PROJECTILES POUR LE SERVICE DE LA MARINE.

FORGES DES ARDENNES.

Morin ✻, *Capitaine d'artillerie en 1er.*
Boulanger, *Capitaine d'artillerie en 2e.*

SURVEILLANCE DES FOURNITURES DE BOIS DE MARINE.

Maillot (O ✻), Directeur des constructions navales, *Directeur.*
Noury ✻, *Secrétaire.*

SECTION II.

COLONIES FRANÇAISES.

N. B. Les possessions françaises dans le Nord de l'Afrique étant dans les attributions du ministre de la guerre, l'article qui les concerne a été placé à la suite de ce département, page 127.

MARTINIQUE.

M. le B^on^ DE MACKAU (C ✻), Vice-Amiral, *Gouverneur.*

Conseil privé. Messieurs,

Le Gouverneur.
Le Commandant militaire.
L'Ordonnateur.
Le Directeur de l'intérieur.
Le Procureur général.
De Lagrange-Chancel. } *Cons. privés.*
Gosset. }
Pinel-Rochu. }
L'Inspecteur colonial.
Le Secrétaire-Archiviste

Conseil colonial. Messieurs,

Le Pelletier-Duclary, *Prés.*
Latuillerie (de) ✻, *V.-Prés.*
Désabaye, } *Secrét.*
Grenonville (de), }
Adrien Eyma.
Artaud.
Bonnet.
Buée.
Chastellus.
Cicéron.
Crozant (de).
Dubernard-Feissal.
De Mauny ✻.
Eculleville (d').
Fortier.
Gibert.
Gosset.
Henriville du Chaxel (d')
Kirwan.
Laguigneraye (de).
Lejeune fils.
Levassor-Delatouche.
Pellerin-Latouche (de).
Percin fils (de).
Perrinelle (A. de).
St.-Cyrille-Desgrottes.
Valery-Garou.
Vassogne.
Vergeron aîné.

Etat-Major. Messieurs,

Rostoland (O ✻), Colonel, *Commandant militaire.*

Lemaire ✻, *Capitaine,* } *Etat-major du Gouverneur.*
N. . . . . }

Durocher de la Rouaudière, Capitaine, *Adjud. de Place au Fort-Royal.*

Direction de l'Artillerie. Messieurs.

Leclère ✻, *Chef de bataillon d'Artillerie de la marine,* Directeur.
Dorneau ✻, *Capitaine en premier.*

Direction du Génie.

M. Labarrière ✻, *Capitaine en premier d'Etat-Major,* Sous-Directeur.

TROUPES.

Gendarmerie royale.

M. Pillerault ✻, *Chef d'escadron Commandant.*

Artillerie de la Marine. Messieurs,

Amalric ✻, Capitaine en 1er, *Command. la 2e comp. du régiment.*
Dupotet, Capitaine en 1er, *Commandant la 12e compagnie.*
Levy ✻, Capitaine en 2e, 2e *compagnie.*
Dangest, Capitaine en 2e, 12e *compagnie.*
Paine, Lieut. en 2e, *Comm. le détach. d'ouvriers d'Artillerie.* (4e *comp.*)

Infanterie. (2e régim. de la marine; 1er, 2e et 3e bat.) MM.

L'Eleu de la Ville-aux-Bois (O ✻), Colonel, *Commandant le 2e régiment de la marine.*
Defite de Soucy ✻, *Lieutenant-Colonel.*
De Durazzo ✻, *Chef de bataillon.*
Du Barail ✻, *idem.*
Merveilleux ✻, *idem.*
Didier (O ✻), *Major.*

Administration, Guerre et Marine. Messieurs,

Jourand ✻, Commiss. de la Marine de 1re classe, *Ordonnateur.*
Carbonel ✻, *Commiss. de la Marine de 2e classe, Insp. colonial.*

Leroy-d'Herval-Desgranges ✻, *Sous-Commissaire de la Marine de 1re classe.*
Legras ✻, *Sous-Commissaire de la Marine de 2e classe.*
Grilhaut-Desfontaines, *Sous-Commissaire de la Marine de 2e classe.*
De Roujoux, *idem.*
Caillet, *idem.*

Subsistances de la Marine.

M. Friocourt ✻, *Directeur de 1re classe.*

Service des Ports.

M. Anglade ✻, Lieut. de vaisseau, *Capit. de port au Fort-Royal.*
M. de Tharon ✻, Lieut. de vaiss. en retr., *Capitaine de port à St-Pierre.*

Service de Santé. Messieurs,

Luzeau ✻, 1er *Médecin en chef de la Mar.*
Catel ✻, 2e *Méd. en chef de la Marine.*
Reynier, *Chirurgien de 1re classe.*
Mouraille, *Chirurgien de 1re classe.*
De Leissegues, *idem.*
Achard ✻, *Pharmacien de 1re classe.*

Trésorier.

M. Liot.

Direction de l'intérieur. Messieurs,

Vte de Rosily (O ✻), *Directeur.*
Cleret, *Vérificateur de l'enregistrement.*
Boyer, *Receveur de l'enregistrem., Conservateur des hypoth.* au Fort-Royal.
Depéronne, *idem*, à St.-Pierre.
Vincent, *idem* au 2e Bureau du Fort-Royal.
De Lagalernerie, *idem* au 2e Bureau de St.-Pierre.
Dupuy, *Recev. de l'enreg.* à la Trinité.
Poupon, *idem*, au Marin.
Larosière ✻. *Directeur des Douanes.*
Di Pietro, *Inspecteur des douanes.*
Desvergers de Maupertuis, *Sous-Inspecteur des Douanes*, à St-Pierre.
Lemerle de Beaufond, *Sous-Inspecteur des Douanes*, au Fort-Royal.

Culte. Messieurs,

L'Abbé Castelli, *Préfet apostolique.*
L'Abbé Perrigny de Taillevis, *Vice-Préfet.*

TRIBUNAUX.

Cour Royale.

M. Lepelletier-Duclary ✻, *Conseiller-Président.*

Conseillers. Messieurs,

Jorna de La Calle ✻.
De Mauny ✻.
Morel ✻.
Barbe.

Aubert-Armand.
Robillard.
Ménestrier.
Furiani.

De Beausire,
Transon,
Bousquet,
} *Auditeurs.*

Procureur général. . . . . . M. Nogues ✻.
Substitut du Procureur général. M. Bonnet.
Greffier en chef. . . . . . M. Lamotte.

Tribunal de 1re instance de Fort-Royal. MM.

Boyer, *Juge-Royal.*
Ollivier, *Lieutenant de Juge.*

Goubert,
De Viel-Castel,
} *Juges-Auditeurs.*

Le Royer-Dubisson, *Procureur du Roi.*
Carré, *Substitut.*
Stenger, *Greffier.*

Tribunal de 1re instance de Saint-Pierre. MM.

Selles, *Juge-Royal.*
Meynier, *Lieutenant de Juge.*

Blondel la Rougery,
Camouilly,
} *Juges-Auditeurs.*

Londe, *Procureur du Roi.*
Fourniols, *Substitut.*
Dubourg, *Greffier.*

GUADELOUPE ET DÉPENDANCES.

M. Jubelin (O ✻), Commissaire-gén. de la marine, *Gouverneur.*

Conseil privé. Messieurs,

Le Gouverneur.
Le Commandant militaire.
L'Ordonnateur.
Le Directeur de l'intérieur.
Le Procureur général.

Ledentu ✻,
Aubin ✻,
Bigeon ✻,
} *Conseillers privés.*
L'Inspecteur colonial.
Le Secrétaire-Archiviste.

Conseil colonial. Messieurs.

Ambert (J.-J.) (C ✻), *Prés.*
Faujas de S.-Fond ✻, *V.-Pr.*
Bérard (J.-Vesp. de),
Portier (Henri),
} *Secr.*
Bigeon (J.-B.) ✻.
Bonnet fils.
Bousquet.
Caillou (J.-P.).
Caillou (B.).
Casse (G.-J.).

Chazelles (Alp. de).
Cicéron (J.-A.).
Claveau (L.-J.).
Devers.
Deville.
Evremont-St.-Alary.
Gaalon.
Godet-Desmarais.
Lacharière (A. de) ✻.
Ledentu (J.-A.) ✻.

Magne.
Nadau des Islets.
Partarieu.
Patron.
Picard (J.).
Raoul de Fougières ✻.
Rousseau (A.).
Tabouillot.
Thionville (A.) ✻.
Touchimbert (P. de) ✻.

Etat-Major. Messieurs,

N. . . . . Colonel, *Commandant militaire.*

Maurice ✻, *Capitaine,*
Poujol ✻, *idem.*
} *Etat-major du Gouverneur.*

Pascal ✻, Chef de bataillon, *Commandant à Marie-Galante.*
De Laubière ✻, Chef de bat., *Comm. de Place à la Pointe-à-Pître.*
Rougemont-Bologne ✻, Capitaine, *Commandant aux Saintes.*
Forget ✻, Capitaine, *Com. de la partie française de Saint-Martin.*
Rotten ✻, Capitaine, *Adjudant de Place à la Basse-Terre.*

Direction de l'Artillerie. Messieurs,

Cabaret ✻, Chef de bataillon d'Artillerie de la Marine, *Directeur.*
Daniel ✻, *Capitaine au 1er d'artillerie de la marine.*

Direction du Génie.

D'Augsbourg, *dit* Parent ✻, Capitaine de 1re classe, *Sous-Directeur.*

TROUPES.

Gendarmerie royale.

M. Pierre ✻, Chef d'escadron, *Commandant.*

Artillerie de la Marine. Messieurs,

Allier ✻, Capit. en 1er, *Commandant la 10e compagnie du régiment.*
Quarré ✻, Capitaine en 1er, *Commandant la 11e compagnie du régiment.*
Méaudre-Dassit, Capitaine en 2e, 10e *compagnie.*
Roux, idem, 11e *compagnie.*
Gourguen, Capit. en 2e, *Comm. le détach. d'ouvriers d'Artill.* (2e *comp.*).

Infanterie. (1er régim. de la marine; 2e, 3e et 4e bat.) MM.

Cappès ✻, Colonel, *comm. le 1er régiment de la Marine.*
Krausse ✻, *Lieutenant-Colonel.*
Dastugue ✻, *Chef de bataillon.*
Boullay ✻, *idem.*
De Christen ✻, *idem.*
Dulyon de Rochefort ✻, *Major.*

Administration, Guerre et Marine. Messieurs,

Pariset ✻, *Commissaire de la marine de 1re classe, Ordonnateur.*
Lasolgne de Vauclin ✻, *Commiss. de la marine de 2e cl., Inspect. colon.*
Vouselaud ✻, *Commissaire de la marine de 2e classe.*

Cadéot ✻, *S.-Commiss. de la mar. de 1re cl.*
Bergevin ✻, *idem.*
Chicourt ✻, *idem de 2e classe.*
Codet de la Morinière, *Sous-Comm. de 2e cl.*
Pageot des Noutières ✻, *idem.*
Denois, *idem.*

Service des Ports. Messieurs,

Guillotin, Enseigne de vaisseau, *Capitaine de Port, à la Basse-Terre.*
Pascaud, Lieutenant de vaisseau, *Capitaine de Port, à la Pointe-à-Pitre.*

Service de santé. Messieurs,

Cornuel ✻, 2e *Chirurg. en chef de la mar. à la Basse-Terre.*
Vanault ✻, 2e *Médecin en chef de la mar. à la Basse-Terre.*
Amic ✻, *Médecin de 1re classe.*
Gonnet, Fazeuille, *Chirurgiens de 1re classe.*
Dupuy, *Pharmacien de 1re classe.*

Trésorier.

M. Navailles ✻,

Direction de l'Intérieur. Messieurs,

Billecocq (O ✻), *Directeur.*

Rupied, *Vérificateur de l'enregistrement.*
Lançon (L. A.), *Recev. de l'enregistrem. Conserv. des hypothèq.*, à la Basse-Terre.
Lançon (C. J. J), *Recev. de l'enregistrem. Conserv. des hypoth.*, à la Pointe-à-Pitre.
Morin, *Recev. de l'enregistr. Conserv. des hypotheques*, à Marie-Galante.
Gardilane, *Receveur*, à Saint-Martin.
Vianès, *Receveur au 2e bureau de la* Pointe-à-Pître.
Sallès ✻, *Directeur des Douanes.*
Rivet, *Inspecteur des Douanes.*
Mayan, *Sous-Inspecteur des Douanes*, à la Pointe-à-Pître.
Vigeant de la Carduchère, *Sous-Inspect. des Douanes*, à la Basse-Terre.

Culte. Messieurs,

L'abbé Lacombe, *Préfet apostolique.*
L'abbé Louvet, *Vice-Préfet.*

TRIBUNAUX.

Cour Royale.

M. Chabert de la Charrière (André) ✻, *Conseiller-Président.*

Conseillers. Messieurs,

Dulyon de Rochefort ✻.
Rouvellat de Cussac.
Tolozé de Jabin ✻.
Lasserre.
Gauchard.
Dubertaud de Fonfroide.
Reboul.
Mahé de Villeneuve.
Ristelhueber (L. V.), Pujo, Chevreux, } *Auditeurs*

Procureur général . . . . . M. Bernard ✻.
Substitut du Procureur général . . . . M. Saint-Quantin.
Greffier en chef . . . . . M. Coppry.

Tribunal de 1re instance de la Basse-Terre. MM.

De Bougerel, *Juge Royal.*
Turc, *Lieutenant de Juge.*
Reiset, Jubelin (Ch. A. C. G.), } *Juges-Audit.*

Ristelhueber (G. L. A.), *Procureur du Roi.*
Daney, *Substitut.*
Raynaud, *Greffier.*

Tribunal de 1re instance de la Pointe-à-Pître. MM.

Dupuy des Islets Mondesir ✻, *Juge Royal.*
Farinole, *Lieutenant de juge.*
Delalande (Albert), N. . . . . } *Juges-Auditeurs.*

Marais ✻, *Procureur du Roi.*
Revoil, *Substitut.*
Blanc, *Greffier.*

Tribunal de 1re instance de Marie-Galante. MM.

Le Roy, *Juge Royal.*
Lacour, *Lieutenant de Juge.*

De Sambucy, *Procureur du Roi.*
Dupuis, *Greffier.*

GUYANE FRANÇAISE.

M. Laurens de Choisy (O ✻), Capitaine de vaisseau, *Gouverneur.*

Conseil privé. MM.

Le Gouverneur.
L'Ordonnateur.
Le Procureur général.
Paul ✻, *Conseiller privé.*
Viriot, *Conseiller privé.*
L'Inspecteur colonial.
Le Secrétaire-Archiviste.

Conseil colonial. Messieurs,

Vidal de Lingendes (O ✻), *Président.*
Couy (F.), *Vice-Président.*
Gibelin (E.M.T.S.), Senez (Auguste), } *Secrét.*
Bidon.
Dejean (C. F. G.).
Farnous (F.).
Lagrange (J. M.).
Malin (C.).
Marchal (C. J.).
Martin (César).
Ronmy (T. F.).
St.-Quantin (A. E.).
Tonat (J. B.).
Ursleur (J.).
Virgile (F.).

Etat-Major.

Génie.

M. Ronmy ✻, *Capitaine en* 1er.

TROUPES.

Artillerie.

M. Violette ✻, *Capitaine en* 1er, *Commandant le détachement de la* 3e *compagnie d'artillerie.*

Infanterie. (Détachem. du 1er bat. du 1er régim. de la Marine.)

M. Albert ✻, Chef de bataillon, *Commandant un demi-bataillon du* 1er *régiment de la Marine.*

Administration, Guerre et Marine. Messieurs,

Guillet ✻, *Sous-Commiss. de la Marine de* 1re *classe, Ordonnateur.*

Ledoulx de Glatigny, *Sous-Comm. de la marine de* 2e *classe, Inspecteur colonial.*
Bathédat ✻, *Sous-Comm. de la mar. de* 2e *classe.*

Service du Port.

M. Quesnel ✻, *Capitaine de Port.*

Service de santé.

M. Ségond (O ✻), *officier de santé de* 1re *classe, chargé du service.*

Trésorier.

M. Mézès ✻.

Enregistrement.

M. Rochard, *Receveur de l'Enregistrement, Conservateur des Hypothèques.*
N. . . . . *Receveur au* 2e *bureau.*

Culte.

M. l'Abbé Guillier, *Préfet apostolique.*

TRIBUNAUX.

Cour Royale.

M. Gibelin, *Conseiller-Président.*

Conseillers. Messieurs,

Courant. - Brun. | Dejean. Cleret. | Baradat, Blanchard, } *Auditeurs.*

Procureur général. . . . . . M. Vidal (O ✻).
Greffier. . . . . . M. Monach (Michel).

Tribunal de 1re instance. MM.

Riot, *Juge-Royal.* Poupon, *Lieutenant de Juge.* | Habasque, N. . . . . } *Juges-Auditeurs.*

M. Dalican, *Procureur du Roi.*
M. Monach (Edme-Théophile), *Greffier.*

ILES DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

M. Brue (O ✻), Capitaine de frégate honoraire, *Commandant.*
M. Filleau, *Commissaire principal de la marine, chargé de l'Inspection coloniale.*
M. Louel, *Capitaine de Port.*
M. Dauvin, *Officier de santé de 1re classe.*
M. Duhamel, *Juge de 1re instance.*

SÉNÉGAL ET DÉPENDANCES.

M. Soret ✻, Capitaine de corvette en retraite, *Gouverneur.*

ILE SAINT-LOUIS.

TROUPES.

Artillerie.

M. Preuilly, *Capitaine en 2e, Command. le détachement* (3e *comp.*)
M. Renault, *S.-Lieut., Comm. le détach. d'ouvriers d'Artill.* (1re *comp.*)

Infanterie. (Détachem. du 4e bat. du 2e régim. de la Marine.)

M. Gastaldy ✻, *Chef de bataillon, Commandant le détachement.*

Administration. Messieurs,

Motas, *Sous-Commissaire de la marine de 1re classe, Ordonnateur.*
Malassis, *Sous-Commissaire de la marine de 2e classe, remplissant les fonctions d'Inspecteur colonial.*

Service des Ports.

M. Gestin, *Capitaine de port.*

Service de Santé.

M. Thévenot, *Chirurgien de 1re classe, chargé du service.*

Trésorier.

M. Thibault.

Culte.

M Mareilles, *Préfet apostolique.*

TRIBUNAUX.

Cour d'Appel.

M. Gallois-Montbrun, *Conseiller-Vice-Président.*

Tribunal de 1re instance. MM.

Larcher, *Président.*
N. . . . *second Juge.*
Brueyre, *Greffier.*

ILE DE GORÉE.

M. Dagorne ✻, Lieuten. de vaisseau, *Command. particulier.*
M. Sandemoy-Dulac, *Chirurgien de 1re classe.*

BOURBON ET MADAGASCAR.

M. DE HELL (C ✻), Capitaine de vaisseau, *Gouverneur.*

Conseil privé.

Le Gouverneur.
Le Commandant militaire.
L'Ordonnateur.
Le Directeur de l'Intérieur.
Le Procureur général.
M. Dejean, } *Conseillers privés.*
M. . . . . }
M. . . . . }
L'Inspecteur colonial.
Le Secrétaire-Archiviste.

Conseil colonial. Messieurs,

Testart (J.), *Président.*
Lemarchand (Olive) ✻, *Vice-Président.*
Dejean de Labatie, } *Secrét.*
Patu de Rosemont, }
Abadie.
Adam (Ch.).
Bellier de Villentroy.
Bellier (Ad.).
Chabrier (F.) ✻.
Champierre de Villeneuve.
Chauvet (Ph.).
Cudenet (Fr.).
Féry (Ch.).
Fitau (A.).
Greslan (P. de).
Hubert-Delisle fils.
Juppin-Fondannière (de).
Laffon.
Lebeaud.
Lecoat de Kervéguen (G.).
Letainturier.
Maingard (P.).
Malavois (M.).
Périer (J M).
Rochebelle-Leger fils.
Rontaunay (Jules de).
Roux (Constant).
Ruyneau de St.-Georges.
Vergoz (F.).
Vinson (A.).

TROUPES.

Etat-Major.

M. Despagne (O ✻), Lieut.-Colonel, *Commandant militaire.*

Artillerie. Messieurs,

Jacobi ✻, Capitaine en 1er, *Comm. la 1re comp. d'Artill. de la Marine.*
N. . . . . idem, *Comm. la 7e comp. d'Artillerie de la Marine.*
N. . . . . Lieutenant en 1er, *Commandant le détachement d'ouvriers d'artillerie* (3e *et* 5e *compagnies*).

Infanterie. (Détachem. du 4e bat. du 2e régim. de la Marine.)

M. Chenaux ✻, Chef de bat., *Commandant un demi-bataillon.*

Administration, Guerre et Marine. Messieurs,

Dalmas ✻, *Commissaire de la marine de 2e classe, Ordonnateur.*
Trocquet ✻, *Commissaire de la marine de 2e classe, Inspecteur colonial.*
Grelot, } *Sous-Commissaires de la Marine de 2e classe.*
Thibault de Chanvalon }

Service des Ports.

M. de St.-Maurice ✻, *Capitaine de Port, à St.-Denis.*

Service de Santé. MM.

Follet ✻, 2e *Médecin en chef.*
Reydellet, *Chirurgien de* 1re *classe.*
Le Pivain ✻, *Pharmacien de* 1re *classe.*

Trésorier.

M. Robert ✻.

Direction de l'intérieur. Messieurs,

Frémy ✻, *Directeur.*

Cordier de la Glairrie, *Inspect. chargé de la direction du Domaine et de l'Enregi*
Bourgoin, *Conservateur des hypothèques, à St.-Denis.*
N. . . . . *idem, à St.-Paul.*
Journel, *Inspecteur chargé de la direction des Douanes.*

Culte.

M. L'Abbé Poncelet, *Préfet apostolique.*

TRIBUNAUX.

Cour Royale.

M. Monginet, *Conseiller-Président.*

Conseillers. Messieurs,

Mazaé-Azéma. | Boulley-Dupar ✻. | André, } *Auditeurs.*
Lambry ✻. | Gibert-Desmolières ✻. | Bedier, }
Michel. | Dauphin. | De Greslan, }

Procureur-général. . . . . M. Barbaroux ✻.
Substitut du Procureur-général. . . . M. . . . . .
Greffier en chef. . . . . M. Mallac.

Tribunal de première Instance de St.-Denis. MM.

Bellier de Villentroy, *Juge royal.* | Benoit, *Juge-auditeur.*
Filhol, *Lieutenant de juge.* | N. . . . . *idem.*

Bussy de St.-Romain, *Procureur du Roi.*
De Guigné, *Substitut du Procureur du Roi.*
Prevost de la Croix, *Greffier.*

Tribunal de première Instance de St.-Paul, Messieurs,

Auber, *Juge royal.* | Talhouarn, *Juge-Auditeur.*
De Montplanqua, *Lieut. de juge.*
Letainturier, *Procureur du Roi.*
Vimal-Fontanet, *Greffier.*

ETABLISSEMENS FRANÇAIS DE L'INDE.

M. le Mis DE ST.-SIMON (G O ✻), Pair de France, Mal-de-c., *Gouvern.*

PONDICHÉRY.

Administration. MM.

N. . . . . *Ordonnateur.*
N. . . . . *Inspecteur colonial.*
Niel, }
Pognon, } *Sous-Commissaires de la Marine de* 2e *cl asse.*
Buirette, }
M. Coüard, *Trésorier.*

Service des Ports.

M. Hostein, *Capitaine de Port.*

Service de santé.

M. Trouette ✻, *Officier de santé de première classe, chargé du service.*

TRIBUNAUX.

Cour Royale.

M. de Senneville, *Conseiller-Président.*

Conseillers. Messieurs,

Lefaucheur. | Ruffi de Pontèves. | Pasquier, Delannoise, } *Auditeurs.*
Blain de la Mairie. | Maurel.

Procureur-général . . . . . M. Petit-Dauterive ✻.
Greffier en chef . . . . . M. Guerre (Maurice-Vinditien).

Tribunal de première instance. Messieurs,

Joyau, *Juge royal.* | Persegol, N. . . . . } *Juges-auditeurs.*

Allibert, *Procureur du Roi.*
Berchon Defontaines, *Greffier européen.*

KARIKAL.

M. de Lesparda ✻, Chef de bataillon, *chargé du service.*
M. . . . . *premier Juge.*
M. de Rosière, *Procureur du Roi.*

CHANDERNAGOR.

M. Bédier ✻, *Commissaire de la Marine de 1re classe, chargé du service.*
M. Jame, *premier Juge.*
M. Filliard, *Procureur du Roi.*

CHAPITRE X.

Sciences, Belles-Lettres, Arts et Agriculture.

SECTION PREMIÈRE.

INSTITUT ROYAL.

Une Ordonnance royale, du 21 mars 1816, a substitué aux quatre classes de l'Institut, quatre Académies; depuis, une ordonnance royale du 26 octobre 1832 a établi une cinquième Académie. Ces Académies prennent rang selon l'ordre de leur fondation, et sont dénommées ainsi qu'il suit, savoir: 1° l'Académie Française; 2° l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres; 3° l'Académie royale des Sciences; 4° l'Académie royale des Beaux-Arts; 5° l'Académie des Sciences morales et politiques. Ces Académies (1) sont sous la protection directe et spéciale du Roi.

Chaque Académie a son régime indépendant et la libre disposition des fonds qui lui sont spécialement affectés. Toutefois, l'Agence, le Secrétariat, la Bibliothèque et les autres collections de l'Institut sont communs aux cinq Académies.

Les propriétés communes aux cinq Académies, et les fonds y affectés, sont régis et administrés, sous l'autorité du Ministre de l'Instruction publique, par une commission de dix membres, dont deux pris dans chaque Académie. Ces commissaires sont élus chacun pour un an, et sont toujours rééligibles.

Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie sont régis en son nom par des bureaux ou commissions, et dans les formes établies par les réglemens.

Chaque Académie dispose, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques. Les cinq Académies tiennent une séance publique commune le 1er mai, jour de la fête du Roi.

Les membres de chaque Académie peuvent être élus aux quatre autres Académies.

L'Académie Française, composée de quarante membres, est régie par ses anciens statuts. Elle est particulièrement chargée de la composition du Dictionnaire de la langue française; elle fait, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importans de littérature, d'histoire et de sciences. Elle nomme dans son sein, et sous l'approbation du Roi, un secrétaire perpétuel, qui fait partie du nombre des quarante membres qui la composent.

L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres est aussi composée de quarante membres. Les langues savantes, les antiquités et les monumens, l'histoire et toutes les sciences

(1) L'Académie Française, remplaçant la deuxième classe de l'Institut, tient ses séances le jeudi de chaque semaine; celle des Inscriptions et Belles-Lettres, remplaçant la troisième classe, le vendredi; celle des Sciences, remplaçant la première classe, le lundi; celle des Beaux-Arts, remplaçant la quatrième classe, le samedi; celle des Sciences morales et politiques, les samedis de chaque semaine.

Ces séances ont lieu au Palais de l'Institut, ci-devant collége des Quatre-Nations, et durent depuis trois heures jusqu'à cinq.

La séance publique annuelle de l'Académie Française se tient le 9 août; celle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a lieu dans le mois de juillet; celle de l'Académie des Sciences se tient le premier lundi du mois de novembre; celle de l'Académie des Beaux-Arts, le premier samedi d'octobre, et celle de l'Académie des Sciences morales et politiques dans le mois d'avril.

morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, sont les objets de ses recherches et de ses travaux; elle s'attache particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages des auteurs grecs, latins et orientaux qui n'ont pas encore été traduits. Elle s'occupe de la continuation des recueils diplomatiques. Elle nomme dans son sein, sous l'approbation du Roi, un secrétaire perpétuel, qui fait partie des quarante membres dont cette Académie est composée.

L'Académie royale des Sciences est divisée en onze sections; ces sections sont composées et désignées ainsi qu'il suit : *Sciences mathématiques* : Géométrie, six membres; Mécanique, six; Astronomie, six; Géographie et Navigation, trois; Physique générale, six. *Sciences physiques* : Chimie, six membres; Minéralogie, six; Botanique, six; Economie rurale et art Vétérinaire, six; Anatomie et Zoologie, six; Médecine et Chirurgie, six.

Cette Académie nomme, sous l'approbation du Roi, deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels sont membres de l'Académie, mais ne font partie d'aucune section.

L'Académie royale des Beaux-Arts est aussi divisée en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit: Peinture, quatorze membres; Sculpture, huit; Architecture, huit; Gravure, quatre; Musique (composition), six. Elle nomme, sous l'approbation du Roi, un secrétaire perpétuel, qui est membre de l'Académie, mais qui ne fait point partie des sections.

Il est ajouté, tant à l'Académie royale des Belles-Lettres qu'à l'Académie royale des Sciences, une classe d'Académiciens libres, au nombre de dix, pour chacune de ces deux Académies. Une ordonnance royale, du 16 mai 1830, fixe le nombre des membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à cinquante, y compris dix Académiciens libres.

Les Académiciens libres n'ont d'autre indemnité que celle du droit de présence; ils jouissent des mêmes droits que les autres Académiciens, et sont élus dans les formes accoutumées. Les anciens Académiciens honoraires tant de l'Académie royale des Sciences que de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, sont de droit Académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu. Ces Académiciens font les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix Académiciens libres dans chacune d'elles.

L'Académie royale des Beaux-Arts a également une classe d'Académiciens libres, dont le nombre est déterminé par un réglement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

Le Ministre soumet à l'approbation du Roi les modifications jugées nécessaires dans les réglemens des 1re, 3e et 4e classes de l'Institut, pour adapter lesdits réglemens à l'Académie royale des Sciences, à celle des Belles-Lettres et à l'Académie des Beaux-Arts.

Une ordonnance du Roi, en date du 26 octobre 1832, rétablit dans l'Institut l'ancienne classe des Sciences morales et politiques sous le nom d'*Académie des Sciences morales et politiques*. Le nombre des membres de cette Académie est fixé à trente; elle est divisée en cinq sections, savoir : Philosophie; Morale; Législation, Droit public et jurisprudence; Economie politique et statistique; Histoire générale et philosophique. L'Académie nomme un secrétaire perpétuel par voie d'élection, conformément aux réglemens de l'Institut; elle a cinq Académiciens libres, cinq associés étrangers, trente correspondans, et quarante au plus.

Il est, chaque année, alloué au budget du Ministre de l'Instruction publique un fonds général et suffisant pour payer les traitemens conservés et indemnités aux Membres, Secrétaires perpétuels et Employés des cinq classes de l'Institut, et pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix et autres objets.

Ce fonds est réparti entre chacune des cinq Académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui lui est assigné pour son service.

Les nominations aux places vacantes sont faites par chacune des Académies où ces places viennent à vaquer; les sujets élus sont confirmés par le Roi.

Tous les ans les Académies distribuent des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés

ainsi qu'il suit : L'Académie Française et l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, chacune un prix de 1,500 francs ; l'Académie royale des Sciences, un prix de 3,000 francs ; et l'Académie royale des Beaux-Arts, des grands prix de Peinture, de Sculpture, d'Architecture, de Gravure, de Composition musicale et de paysage historique : ceux qui remportent un de ces quatre grands prix sont envoyés à Rome et entretenus aux frais de l'Etat.

L'Académie des Sciences morales et politiques propose chaque année au moins un sujet de prix : le sujet est choisi tour-à-tour entre les questions qui se rapportent aux objets spéciaux de chacune des sections qui la composent. L'Académie se réserve de proposer des sujets de prix extraordinaires.

PRIX MONTYON.

Académie Française. — Deux prix annuels : 1° En faveur d'*un Français pauvre qui aura fait dans l'année l'action la plus vertueuse ;* 2° En faveur d'*un Français qui aura composé et fait paraître le livre le plus utile aux mœurs.*

L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres distribue annuellement un prix de numismatique, fondé par M. Allier d'Hauteroche.

Académie des Sciences. — Trois prix annuels : 1° *Prix de Statistique ;* 2° *Prix de Physiologie expérimentale ;* 3° *Prix de Mécanique.*

Des prix pour récompenser les perfectionnemens de la Médecine et de la Chirurgie, et les découvertes ayant pour objet le traitement d'une maladie interne et celui d'une maladie externe.

Des prix pour récompenser ceux qui auront trouvé les moyens de rendre un art ou un métier moins insalubre, et aux ouvrages ou découvertes qui auront paru dans l'année sur des objets utiles ; un prix annuel d'*Astronomie*, fondé par feu M. Delalande.

LE ROI, *Protecteur.*

ACADÉMIE FRANÇAISE (1). Messieurs,

Cte de Cessac.	Cte de Quélen.	De Pongerville.
Lemercier.	Soumet.	Cousin.
Vte de Châteaubriand.	Droz.	Viennet.
Chev. de Lacretelle.	Delavigne (Casim.)	Jay.
Duval-Pineu (Alex.)	Brifaut.	Dupin.
Campenon.	Bon Guiraud.	Tissot.
Michaud.	De Feletz.	Thiers.
De Jouy.	Royer-Collard.	Nodier.
Baour-Lormian.	Lebrun.	Scribe.
Vte de Bonald.	Bon de Barante.	Salvandy.
Bon Roger.	Etienne.	Dupaty.
Mis de Pastoret.	De Lamartine.	Guizot.
Villemain.	Cte de Ségur (Phil.)	Mignet.
Cte Frayssinous.		

M. Villemain, *Secrétaire perpétuel.*

ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Messieurs,

Mis de Pastoret.	Cte Reinhard.	Quincy.
Bon Silvestre de Sacy.	Pr. de Talleyrand.	Bon de Gérando.
Daunou.	Chev. Quatremère-de-	Amaury-Duval.

(1) Pour les demeures des membres des diverses Académies, *voyez* page 733 et *suiv.*

Boissonade.
Cte de Laborde (Alex.).
Bon Walckenaer.
Quatremère (Et.).
Raoul Rochette.
Letronne.
Mollevaut.
Emeric David.
Naudet.
Cte de Choiseul-Daillecourt (Maxime).
Vte le Prévost-d'Iray.
Jomard.
Dureau de la Malle.
Hase.
Pouqueville.
Pardessus.
Thierry.
Lajard.
Jaubert.
Mionnet.
Burnouf (Eug.).
Cte Beugnot.
Reinaud.
Guérard.
Julien (Stanislas).
Guizot.
Leclerc.
Langlois.
Burnouf père.
Fauriel.
Guiniaut.
Paulin-Paris.

Bon Silvestre de Sacy, *Secrétaire perpétuel.*

Académiciens libres. Messieurs,

Duc de Blacas.
Eusèbe-Salverte.
Chev. Artaud de Montor.
Mis de Fortia d'Urban.
Duc de Luynes.
Séguier de St.-Brisson.
Monmerqué.
Cte Miot de Melito.
Artaud.
Michaud.

Associés étrangers de l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres.

Messieurs,

Ouvaroff. . . . . *St.-Pétersbourg.*
Héeren. . . . . *Goettingen.*
Creuzer. . . . . *Heidelberg.*
Boeckh. . . . . *Berlin.*
Colebrooke. . . . . *Londres.*
De Hammer-Purgstall. *Vienne.*
Frédéric-Jacobs. . . . *Gotha.*
Hermann. . . . . *Leipzig.*

Ramey, *Dessinateur de l'Académie,* de l'Académie roy. des Beaux-Arts.

Correspondans de la même Académie. Messieurs,

Prevost. . . Genève.
Labene. . . Agen.
Fauvel. . . . Athènes.
De Guignes. Canton.
Faulcon ✻. Poitiers.
Scrofani. . . Palerme.
Linde. . . . Varsovie.
Mustoxidi. . Florence.
Graberg de Hemso. . . Florence.
Wilken. . . Berlin.
Simonde Sismondi. . . . Genève.
Champollion Figeac ✻. Grenoble.
Dubois Aymé Lorient.
Spencer Stanhope. . . . Londres.
Cte *Demetrius Valsamachie*. . . Céphalonie.
Abbé *Mai*. Rome.
Schweighauser Strasbourg.
Bon *de Gaujal* ✻ . . . Limoges.
Fraehn. . . . S.-Pétersbourg.
Ch. *Brondsted* Rome.
De Golbery ✻. Colmar.
Duponceau. . Philadelphie.
Vte *de Villeneuve Bargemont* ✻. Nancy.
Matter ✻. . Strasbourg.
Leahe. . . . Londres.
Peyron . . . Turin.
Gesenius. . . Halle.
Weiss. . . . Besançon.
Jouannet. . Bordeaux.
De Caumont. Caen.
Labus. . . . Milan.
Quaranta. . Naples.
Millingen. . Londres.
Gerhard. . . Rome.
Bon *de Reiffenberg*. . . Bruxelles.
Cte *de Munster*. Londres.
Humbert. . . Genève.
De Meyran
Mis *de la Goy*. Aix.
Bon *Chaudruc de Crazanes*. Montauban.
Vte *de Santarem*. . . . Lisbonne.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

1re SECTION. *Géométrie.* Messieurs,

Lacroix.
Biot.
Poinsot.
Puissant.
De Libri (G.).
Sturm.

2e SECTION. *Mécanique.*

Bon de Prony.	Bon Dupin.	Coriolis.
Cauchy.	Poncelet.	Gambey.

3e SECTION. *Astronomie.*

Cte Cassini.	Bouvard.	Bon de Damoiseau.
Lefrançais de Lalande.	Mathieu.	Savary.

4e SECTION. *Géographie et Navigation.*

Beautemps-Beaupré.	L. de Freycinet.	Bon Roussin.

5e SECTION. *Physique générale.*

Gay-Lussac.	Dulong.	Becquerel.
Poisson.	Savart.	N. . . . .

SCIENCES PHYSIQUES.

6e SECTION. *Chimie.* Messieurs,

Bon Thénard.	Chevreul.	Robiquet.
D'Arcet.	Dumas.	Pelouze ✻.

7e SECTION. *Minéralogie.*

Brongniart.	Cordier.	Berthier.
Brochant de Villiers.	Beudant.	Elie de Beaumont.

8e SECTION. *Botanique.*

Bon Mirbel.	De Jussieu (Adrien).	Richard.
De St.-Hilaire (Aug.).	Brongniart (Adolphe).	Gaudichaud.

9e SECTION. *Economie rurale et Art Vétérinaire.*

Chev. Tessier.	Bon de Silvestre.	Dutrochet.
Chev. Huzard.	Vte de Morel-Vindé.	Turpin.

10e SECTION. *Anatomie et Zoologie.*

Ch. Geoffroy-S.-Hilaire.	Savigny.	Cuvier (Frédéric).
Duméril.	D. de Blainville.	Isid. Geoffroy-St.-Hil.

11e SECTION. *Médecine et Chirurgie.*

Magendie.	Bon Larrey.	Roux.
Serres.	Double.	Breschet.

Secrétaires perpétuels. Messieurs,

Arago, *pour les sciences mathématiques.*
Flourens, *pour les sciences physiques.*

Académiciens libres. Messieurs,

Bon Héron de Villefosse.	Vte Rogniat.
Duc de Raguse.	Bon Costaz.
Benj. Delessert.	Bon Séguier.
Bon Maurice.	Bon Bory de Saint-Vincent.
Vte Héricart de Thury.	Bonnard.

Associés étrangers de l'Académie des Sciences. MM.

Bon de Humboldt (Al.). *Berlin.*	Olbers. . . . . *Bremen.*
Gauss. . . . . *Gœttingen.*	Dalton. . . . . *Londres.*
Berzelius. . . . . *Stockholm.*	Blumenbach. . . . . *Gœttingen.*
De Candolle. . . . . *Genève.*	Brown. . . . . *Londres.*

Correspondans de la même Académie. Messieurs,

Sciences mathématiq.

1re SECTION. *Géométrie.*

Paoli. . . . Pise.
Plana. . . . Turin.
Ivory. . . . Londres.
Jacobi. . . . Kœnigsberg.
Gergonne ✲ Montpellier.
Dirichlet. . Berlin.

2e SECTION. *Mécanique.*

Fabre. . . . Draguignan.
Chev.de *Wiebeking*. . . Munich.
Hubert. . . . Rochefort.
Cte *de Fossombroni*. . Florence.
Brunel. . . . Londres.
Vical. . . . Pont-de-Souillac (Dordog.).

3e SECTION. *Astronomie.*

Swanberg. . Stockholm.
Bessel. . . . Kœnigsberg.
Bon *Lindenau* Gotha.
Brisbane. . . Ecosse.
Enke. . . . Berlin.
Herschel. . . Stow.
Schumacher. Altona.
Valz. . . . Nîmes.
Struve. . . . Dorpa.
Biddell Airy. Cambridge.
Francis Baily. Londres.
Dunlop. . . Paramatra.
Carlini. . . Milan.
Capit. *Smith*. Bedford.
N. . . . . .
N. . . . . .

4e SECTION. *Géographie et Navigation.*

De Guignes. Canton.
B^on de *Krusenstern*. . Pétersbourg.
De Kragenhoff. . . . Amsterdam.
Moreau de Jonnès ✲. aux Antilles ou Paris, r. de l'Univers. 72.

Warden. . . New-York.
Scoresby. . . Londres.
Cap. *Beaufort*. Londres.

5e SECTION. *Physique générale* (1).

Van Marum. Harlem.
Oersted. . . Copenhague.
Brewster. . . Edimbourgh.
Barlow. . . Wolwich.
De La Rive. Genève.
Hansten. . . Christiana.
Melloni. . . Florence.
N. . . . . .
N. . . . . .

Sciences physiques.

6e SECTION. *Chimie.*

Van-Mons. . Bruxelles.
Welter ✲. Valenciennes.
Chev. *de Saussure*. . . Genève.
Desormes. . Verberie.
Bérard. . . Montpellier.
Braconnot. . Nancy.
Hatchett. . . Londres.
Faraday. . . Londres.
N . . . . .
Arfwedson. . Stockholm.

7e SECTION. *Minéralogie.*

Reboul. . . Pezenas.
Bon *de Moll*. Munich.
De Buch. . Berlin.
Fleuriau de Bellevue. . La Rochelle.
Daubuisson. Toulouse.
Conybeare. . Londres.
Mitscherlich Berlin.
Rose (*G.*). . Berlin.

8e SECTION. *Botanique.*

Boucher de Crèvecœur. Abbeville.
Bonpland. . Amérique.
Kunth. . . Berlin.
Dunal. . . Montpellier.
Raffeneau de Lille. . . Montpellier.

Martius. . . Munich.
Link (H.-Fr.) Berlin.
Wallich. . . Calcutta.
Tréviranus. . Bonn.
N. . . . .

9e SECTION. *Economie rurale et Art Vétér.*

Michaux. . . États-Unis.
Bracy-Clark Londres.
Lullin de Châteauvieux Genève.
Schwertz. . . Hohenheim,
Jaubert de Passa. . près Stuttgard.
De Dombasle (O ✲). . . Perpignan. Roville.
Giroux de Buzareingues Serverac-le-Château.
Gasparin. . Orange.
Bonafous. . Turin.
D'Hombres-Firmas ✲. Alais.

10e SECTION. *Anatomie et Zoologie.*

Provensal. . Montpellier.
Tiedman ✲. Berlin.
Desmarest. . Alfort.
Dufour (L.) ✲ St.-Sever.
Quoy. . . . Rochefort.
Ehrenberg. . Berlin.
Lesson. . . . Rochefort.
Jacobson. . Copenhague.
Duvernoy. . Strasbourg.
Dugès. . . . Montpellier.

11e SECTION. *Médecine et Chirurgie.*

Orfila. . . . Marseille.
Maunoir aîné Genève.
Foderà. . . . Naples.
Huffland. . Berlin.
Astley Cooper Londres.
Panizza . . Pavie.
Prunelle ✲ . Lyon.
Bretonneau. Tours.

(1) Conformément à la délibération de l'Académie, du 22 décembre 1828, chacune des *Sections de Physique générale* et de *Chimie* aura désormais neuf correspondans.

ACADÉMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS.

1re SECTION. *Peinture.* Messieurs,

Garnier.	Vernet (Horace).	Drolling.
Hersent.	Heim.	Abel de Pujol.
Bidauld.	Granet.	Picot.
Thevenin.	Blondel.	Schnetz.
Ingres.	De La Roche (Paul).	

2e SECTION. *Sculpture.*

Bon Bosio.	David.	Nanteuil.
Ramey.	Pradier.	Petitot.
Cortot.	Ramey fils.	

3e SECTION. *Architecture.*

Percier.	Vaudoyer.	Achille Leclerc.
Fontaine.	Debret.	Guenepin.
Huyot.	Lebas.	

4e SECTION. *Gravure.*

Bon Desnoyers (A.). | Galle. | Tardieu. | Richomme.

5e SECTION. *Composition musicale.*

Chérubini.	Berton.	Chev. Paër.
Le Sueur.	Auber.	Halevy.

Quatremère de Quincy, *Secrétaire perpétuel.*

Académiciens libres. MM.

Cte de Vaublanc.	Cte de Forbin.
Duc de Blacas.	Vte de Senonnes.
Cte de Pradel.	Cte Chabrol de Volvic.
Castellan.	Cte de Pastoret.
Cte Turpin de Crissé.	Vte Siméon.

Associés étrangers de l'Académie des Beaux-Arts. MM.

Cammucini.	*Rome.*	Cte de Cambray d'Igni.	*Florence.*
Antolini.	*Milan.*	Rauch.	*Berlin.*
Schinkel.	*Berlin.*	Toschi.	*Parme.*
Rossini	*Rome.*	Meyer-Beer.	*Berlin.*
Thorwaldsen.	*Rome.*		

Correspondans de la même Académie. MM.

Réga. . . .	Naples.	*Schlick.* . . .	Copenhague.	*Le Moine.* .	Rome.
Fabre. . . .	Florence.	*Nibby.* . . .	Rome.	*Oberbech* . .	Rome.
Rosaspina. .	Bologne.	*De St.-Mes-*		*Valadier.* .	Rome.
Serangeli. .	Turin.	*min.*	Dijon.	*Texier.* . . .	
Delasalle. .	Chaumont (H.-Marne).	*Debret* . . .		*Daussoigne.*	Liége.
		Bruloff. . .	S.-Pétersbourg	*Klenzé.* . . .	Munich.
Mauduit. . .	S.-Pétersbourg.	*Hummel* . .		*Donaldson* .	Londres.
Benvenuti. .	Florence.	*Pistrucci* . .	Londres.	*Wilkie* . . .	Londres.
Richard. . .	Lyon.	*Spontini* . .	Berlin.	*Raimbach.* .	Londres.
Dancher. . .	Stuttgard.	*Navez.* . . .	Amsterdam.	*Cornelius.* .	Munich.
Moreau. . .	Vienne.	*Roques.* . . .	Toulouse.	*Duqueylar.* .	Aix.
Boisserée. .	Stuttgard.	*Abadie.* . .	Angoulême.	*Cocherill* . .	Londres.
Revoil. . . .	Lyon.	*Mayer.* . . .	Bergame.	*Anerloni* . .	Milan.
Boguet . . .	Rome.	*Lasinio.* . .	Pise.	*Taurel.* . . .	Amsterdam.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

1re Section. *Philosophie.* Messieurs,

Bon de Gérando.	Laromiguière.	Broussais.
Cousin.	Edwards.	Damiron.

2e Section. *Morale.*

Cte de Cessac.	Droz.	Lakanal.
Dunoyer.	Jouffroy.	Lucas (Ch.).

3e Section. *Législation, Droit public, Jurisprudence.*

Daunou.	Dupin.	Bérenger.
Cte Merlin.	Duc de Bassano (Maret).	Cte Siméon.

4e Section. *Economie politique et Statistique.*

Prince de Talleyrand.	Bon Dupin (Ch.)	Rossi.
Cte de Laborde (Alex.)	Villermé.	N. . . . .

5e Section. *Histoire générale et philosophique.*

Mis de Pastoret.	Naudet.	Guizot.
Cte Reinhard.	Bon Bignon.	Mignet.

Mignet, *Secrétaire perpétuel.*

Académiciens libres. Messieurs,

Feuillet.	Blondeau.
Duc de Broglie.	Cte Portalis.
Benoiston de Châteauneuf.	

Associés étrangers de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Messieurs,

Lord Brougham. . .	*Londres.*	Schelling.	*Munich.*
Simonde de Sismondi.	*Genève.*	De Savigny.	*Berlin.*

Correspondans de la même Académie. Messieurs,

Section de Philosophie.

Prévost. . . . Genève.
Esquirol ✻ . Paris.
Prichard. . . Bristol.
N. . . . . .
N . . . . . .
N. . . . . .

Section de Morale.

De Fellemberg. Hofwil.
Ordinaire ✻. Besançon.
Chalmers. . . Edimbourg.
Bergery. . . . Metz.
Julius . . . . Berlin.
Huerne de Pommeuse. . Paris.
Bon *de Wesemberg.* . . Constance.
N. . . . . .

Section de Législation.

Proud'hon . . Dijon.
Bon *Grenier* (O ✻). . . . Riom.
John Austin. Londres.
Cte *Berlier.* . Dijon.

Section d'Economie polit.

Bon *Storch.* . S.-Pétersbourg.
Quetelet. . . Bruxelles.
Passy. . . . . Gisors.
Marc Culloch. Londres.
Bon *de Morogues* ✻. . . . . La Source.
Poëlitz. . . Leipsig.
Hoffmann . Berlin
De Lacroix. Valence.
William-Jacob Londres.
Ramon de la Sagra. . . Madrid.

Section d'Histoire générale.

Amédée Thierry. Vesoul.
Hallam. . . . Londres.
Rotteck. . . . Fribourg.
Orioli. . . . . Bologne.
Ollfried Müller. Gœttingue.
Arbanère. . . Tonneins.

LISTE *alphabétique des Membres des quatre Académies.* MM.

Abel de Pujol ✻, rue Albouy, n. 18.
Antolini, à Milan.
Arago (C ✻), à l'Observatoire.
Arcet (le Chev. *d'*) ✻, à l'hôtel des Monnaies.
Artaud ✻, à Avignon.
Artaud de Montor (O ✻) (Chev.), rue de Lille, n. 17.
Auber ✻, rue Saint-Lazare, n. 50.
Baour-Lormian ✻, rue de Clichy, n. 59.
Barante (le B^on^ de) (O ✻), *Pair*, rue d'Anjou-S.-Honoré, 41 *bis*.
Bassano (Duc de) (G ✻), *Pair*, rue St.-Lazare, n. 60.
Beautemps-Beaupré (O ✻), rue de Université, n. 13.
Becquerel (O ✻), rue de Clichy, n. 25.
Benoiston de Châteauneuf, rue Monsieur-le-Prince, n. 10.
Bérenger (O ✻), rue Jacob, n. 11.
Berthier ✻, rue de Crébillon, n. 2.
Berton (O ✻), rue du Faubourg-Poissonnière, n. 7.
Berzelius (O ✻), à Stockholm.
Beudant ✻, rue du Bac, n. 126.
Beugnot (le Cte), rue Belle-Chasse, n. 11.
Bidauld ✻, rue de l'Arbre-Sec, n. 52.
Bignon (le B^on^) (C ✻), rue Joubert, n. 47.
Biot (O ✻), au collége de France.
Blacas d'Aulps (le Duc *de*) (O ✻), rue de l'Université, n. 43.
Blainville (*De*) ✻, au Jardin du Roi, rue de Seine-St.-Victor, n. 23.
Blondeau (O ✻), à l'Ecole de Droit.
Blondel ✻, rue Garancière, n. 6.
Blumenbach, à Gœttingen.
Boeckh, à Berlin.
Boissonade ✻, à Nogent-sur-Marne.
Bonald (le Vte *de*) (O ✻), rue Garancière, n. 8.
Bonnard (O ✻), quai Malaquais, n. 19.
Bory de Saint-Vincent (O ✻), rue de Bussy-St.-G., n. 6.
Bosio (B^on^) (O ✻), au pavillon du palais de l'Institut.
Bouvard ✻, à l'Observatoire.
Breschet (O ✻), rue des Petits-Augustins, n. 5.
Brifaut ✻, rue du Bac, n. 29.
Brochant de Villiers (O✻), rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 71.
Broglie (Duc de) (G ✻), *Pair*, rue de l'Université, n. 90.
Brongniart (O ✻), rue Saint-Dominique-St.-Germain, n. 71.
Brongniart (Adolphe), au Jardin du Roi, rue de Seine-St.-Victor, n. 11.
Brougham (Lord), à Londres.
Broussais (O ✻), au Val-de-Grace.
Brown (*R.*), à Londres.
Burnouf père ✻, rue de l'Odéon, n. 8.
Burnouf fils ✻, rue de l'Odéon, n. 38.
Cambray d'Igni (Cte), à Florence.
Cammucini, à Rome.
Campenon (O ✻), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 7.
Cassini (Cte) ✻, au Château de Thury, par Mouy (Oise).

Candolle (*de*) ✻, à Genève, et à Paris. rue Montmartre, n. 176.
Castellan, rue des Saints-Pères, n. 38.
Cauchy ✻, rue Serpente, n. 7.
Cessac (Cte *de*) (G ✻), *Pair*, rue du Bac, n. 110.
Chabrol de Volvic (Cte) (G O ✻), rue de Madame, n. 27.
Châteaubriand (Vte *de*) (O ✻), rue d'Enfer, n. 84.
Chérubini (O ✻), rue du Faubourg-Poissonnière, n. 19.
Chevreul ✻, au Jardin du Roi.
Choiseul-Daillecourt (Cte *Max. de*) ✻, rue S.-Guillaume S.-Germ., n. 36.
Colebooke, à Londres.
Cordier (O ✻), au Jardin du Roi, rue de Seine-St.-Victor, n. 25.
Coriolis ✻, rue de Condé, n. 15.
Cortot ✻, pavillon du Palais de l'Institut.
Costaz (B^on) (O ✻), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 10.
Cousin (C ✻), *Pair*, à la Sorbonne.
Creuzer, à Heidelberg.
Cuvier (*Frédéric*) (C ✻), au Jardin du Roi.
Dalton, à Londres.
Damiron ✻, rue du Faubourg-St.-Honoré, n. 9.
Damoiseau (B^on *de*) ✻, rue de Chevreuse, n. 8, à Issy (Seine).
Daunou (O ✻), aux Archives du Royaume, hôtel Soubise.
David ✻, rue d'Assas, n. 14.
Debret ✻, rue Saint-Honoré, n. 362.
Delavigne (*Casimir*) (O ✻), rue Bergère, hôtel des Menus-Plaisirs.
Delessert (*Benj.*) (C ✻), rue Montmartre, hôtel d'Uzès, 176.
Desnoyers (Bon *Boucher*) (O ✻), rue de Touraine-Saint-Germain, 9.
Drolling ✻, rue de Sèvres, n. 31.
Double ✻, quai Voltaire, n. 3.
Droz ✻, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 15.
Dulong ✻, à l'École Polytechnique.
Dumas ✻, au Jardin du Roi.
Duméril ✻, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 3.
Dunoyer ✻, à Amiens, et à Paris, rue de Provence, n. 31.
Dupaty (O ✻), rue de Paradis-Poissonnière, n. 32.
Dupin (G ✻), rue Coq-Héron, n. 5.
Dupin (B^on *Ch.*) (C ✻), rue du Bac, n. 26.
Dureau de la Malle ✻, rue de la Rochefoucauld, n. 11.
Dutrochet ✻, rue de Braque, n. 4.
Duval (*Amaury*) ✻, rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 36.
Duval-Pineu (*Alexandre*) ✻, à la Bibliothèque de l'Arsenal.
Edwards ✻, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 15.
Emeric-David ✻, rue Neuve-de-la-Ferme-des-Mathurins, n. 32.
Elie de Beaumont ✻, avenue de Bouflers, n. 3 *bis*.
Etienne (O ✻), rue de Grammont, n. 11.
Eusèbe Salverte ✻, rue de Clichy, n. 3.
Fauriel ✻, rue des Saints-Pères, n. 46.
Feletz (*de*) ✻, à la bibliothèque Mazarine.
Feuillet ✻, au palais de l'Institut.
Flourens ✻, au Jardin du Roi.
Fontaine (O ✻), rue de l'Oratoire, n. 4.
Forbin (Cte *de*) (C ✻), rue St.-Lazare, n. 56.

Fortia d'Urban (Mis de) ✻, rue de La Rochefoucauld, n. 12.
Frayssinous (Cte *de*) ✻, *Evêque d'Hermopolis.*
Freycinet (*De Saulces de*) (C ✻), rue Godot-de-Mauroy, n. 18.
Galle ✻, rue de la Chaise, n. 10.
Garnier ✻, rue Cassette, n. 34.
Gambey ✻, rue Pierre-Levée, n. 17.
Gaudichaud ✻, rue.....
Gauss, à Gœttingen.
Gay-Lussac (C ✻), au Jardin du Roi.
Geoffroy St.-Hilaire père (Chev.) ✻, au Jard. du Roi, r. de Seine-S.-V., 33.
Geoffroy St.-Hilaire fils ✻, au Jardin du Roi, rue de Seine-St.-Victor, 33.
Gérando (Bon *de*) (C ✻), rue de Vaugirard, n. 52 *bis*.
Granet (O ✻), rue Saint-Lazare, n. 56.
Guénepin ✻, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 25.
Guérard ✻, rue de La Rochefoucauld, n. 8.
Guigniaut ✻, rue de l'Odéon, n. 20.
Guiraud (Bon) ✻, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 4.
Guizot (G O ✻), rue de la Ville-l'Evêque, n. 2.
Halevy ✻, rue Montholon, n. 26.
Hammer (*De*), à Vienne.
Hase ✻, rue de Colbert, n. 6.
Héeren, à Gœttingen.
Heim (O ✻), rue de Seine, n. 41.
Héricart de Thury (Vte) (O ✻), rue de l'Université, n. 29.
Hermann, à Leipzig.
Héron de Villefosse (O ✻), rue Basse-du-Rempart, n. 34.
Hersent (O ✻), rue Cassette, n. 22.
Humboldt (Bon *Alexandre de*) (O ✻), à Berlin.
Huyot ✻, rue St.-André-des-Arts, n. 59.
Huzard (Chev.) ✻, rue de l'Eperon S.-André-des-Arcs, n. 7.
Ingres (O ✻), *Directeur de l'Académie de France*, à Rome.
Jacobs (*Frédéric*), à Gotha.
Jaubert ✻, rue Lepelletier, n. 18.
Jay (O ✻), rue du Battoir-St.-André-des-Arts, n. 19.
Jomard ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 12.
Jouffroy ✻, rue de Vaugirard, n. 37.
Jouy (*de*) ✻, rue des Trois-Frères, n. 11.
Julien (*St.*), place de l'Estrapade, n. 34.
Jussieu (*Adrien de*) ✻, au Jardin du Roi.
Laborde (Cte *Alex. de*) (C ✻), au palais de la Chambre des Députés.
Lacretelle (Chev. *de*) ✻, rue Gaillon, n. 10.
Lacroix ✻, rue Garancière, n. 7.
Lajard ✻, place Royale, n. 13.
Lakanal (*Joseph*).
Lamartine ✻ (*de*), rue de l'Université, n. 82.
Langlois ✻, au collége Charlemagne, rue Saint-Antoine.
Laromiguière (O ✻), à la Sorbonne.
Larrey (Bon) (C ✻), à l'hôtel des Invalides.
La Roche (*Paul de*) (O ✻), rue Saint-Lazare, n. 58.
Lebas ✻, pavillon du Palais de l'Institut.
Lebrun ✻, à l'Imprimerie royale.

Leclerc (*Joseph-Victor*) ✻, à la Sorbonne.
Leclère (*Achille*) ✻, rue Caumartin, n. 37.
Lefrançais de Lalande ✻, rue Jacob, n. 10.
Lemercier, rue de Lille, n. 43 *bis*.
Le Prévost-d'Iray (Vte) ✻, rue Saint-Louis-en-l'île, n. 100.
Lesueur ✻, rue Méhul, n. 2.
Letronne ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 10.
Libri (*Guillaume*) ✻, à la Sorbonne.
Lucas (*Charles*), rue Basse-du-Rempart, n. 44.
Luynes (Duc *de*) (O ✻), rue S.-Dominique-S.-Germain, n. 33.
Magendie ✻, quai Malaquais, n. 5.
Mathieu ✻, à l'Observatoire royal.
Maurice (B^on^) (O ✻), rue de la Paix, n. 6.
Meyer-Beer ✻, à Berlin.
Merlin (Cte) (G O ✻), rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 104.
Michaud ✻, rue Franklin, n. 10, à Passy (*Seine*).
Mignet (O ✻), rue Neuve-des-Capucines, n. 10.
Mionnet ✻, rue de Colbert, n. 6.
Miot de Melito (Cte *de*) ✻, rue de l'Université, n. 9.
Mirbel (*de*) ✻, rue de Lille, n. 52.
Mollevault, rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 99.
Monmerqué ✻, rue St.-Louis, au Marais, n. 39.
Morel-Vindé (Vte *de*) (O ✻), *Pair*, boulevart de la Madeleine, n. 11.
Nanteuil ✻, rue de l'Ouest, passage Leuret, n. 5.
Naudet (O ✻), rue de la Harpe, n. 81.
Nodier ✻, à la Bibliothèque de l'Arsenal.
Olbers, à Bremen.
Ouvaroff, à Saint-Pétersbourg.
Paër (Chev.) ✻, rue de Richelieu, n. 89.
Pardessus (O ✻), rue de Vaugirard, n. 15.
Pastoret (Mis *de*) (G ✻), place de la Concorde, n. 6.
Pastoret (Cte Amédée *de*) (C ✻), place de la Concorde, n. 6.
Pelouze ✻, rue.....
Percier (O ✻), au Louvre.
Petitot ✻, rue de l'Est, n. 7.
Picot ✻, rue de La Rochefoucauld, n. 14.
Poinsot (O ✻), rue du faubourg-St.-Honoré, n. 35.
Poisson (C ✻), à la Sorbonne.
Poncelet ✻, rue de la Planche, n. 9.
Pongerville (*de*) ✻, rue de Bellefonds, n. 14.
Pouqueville ✻, rue de l'Abbaye-St.-Germain, n. 3.
Portalis (Cte) (G ✻), place Royale, n, 4.
Pradel (Cte *de*) (O ✻), rue de l'Université, n. 11.
Pradier (O ✻), rue de Seine-St.-Germain, n. 6.
Prony (B^on^ *de*) (C ✻), *Pair*, rue Hillerin-Bertin, n. 10.
Puissant (O ✻), rue des Beaux-Arts, n. 8.
Quatremère de Quincy (O ✻), rue de Condé, n. 14.
Quatremère (*Etienne*) ✻, île St-Louis, quai de Bourbon, n. 19.
Quélen (Cte *de*) ✻, *Archevêque de Paris*, rue.....
Raguse (Duc *de*) (G ✻) (en pays étranger).
Ramey ✻, rue de Vaugirard, n. 38.

Ramey fils, rue Notre-Dame-des-Champs, n. 2.
Raoul Rochette ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 12.
Rauch, à Berlin.
Reinhard (Cte) (C ✻), rue St.-Lazare, n. 58.
Reinaud ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 12.
Richard ✻, rue d'Enfer, n. 46.
Richomme ✻, rue de Savoie, n. 11.
Robiquet ✻, rue de l'Arbalète, n. 13.
Roger (O ✻), rue de Grenelle-St.-Germain, n. 35.
Rogniat (Vte) (G ✻), *Pair*, rue Taranne, n. 25.
Rossi ✻, rue du Bac, n. 93.
Rossini ✻, à Rome, et à Paris, boulevard Montmartre, n. 10.
Roussin (B^on^) (G ✻), rue du Marché-d'Aguesseau, n. 4.
Roux (O ✻), rue des Saints-Pères, n. 5.
Royer-Collard ✻, rue d'Enfer, n. 20.
Saint-Hilaire (Auguste *de*) ✻, quai de Béthune, n. 12.
Salvandy (C ✻), au Ministère de l'Instruction publique.
Savart ✻, au Collége de France, place Cambrai.
Savary ✻, rue d'Enfer, n. 25.
Savigny ✻, rue Cassette, n. 35.
Savigny (*de*), à Berlin.
Schelling, à Munich.
Schinkel, à Berlin.
Schnetz ✻, rue de la Paix, n. 13.
Scribe (O ✻), rue Olivier-Saint-Georges, n. 8.
Séguier de Saint-Brisson (O ✻), rue de Las-Cazes, n. 22.
Séguier (B^on^) ✻, rue Garancière, n. 13.
Ségur (Cte Phil. de) (G O ✻), *Pair*, rue de la Pépinière, n. 64.
Senonnes (Vte *de*) (C ✻), rue de Londres, n. 3.
Serres ✻, rue Copeau, n. 1.
Silvestre (B^on^ de) ✻, rue Taranne, n. 13.
Silvestre de Sacy (B^on^) (G O ✻), *Pair*, rue Hautefeuille, n. 9.
Siméon (Cte) (G ✻), *Pair*, rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 24.
Siméon (Vte) (O ✻), quai d'Orsay, n. 11.
Simonde de Sismondi, à Genève.
Soumet ✻, rue Neuve-St.-Paul, n. 6.
Sturm ✻, place de l'Estrapade, n. 14.
Talleyrand (Prince *de*) (G ✻), *Pair*, rue St.-Florentin, n. 2.
Tardieu ✻, rue Taranne, n. 7.
Tessier (Chev.) ✻, rue des Petits-Augustins, n. 26.
Thiers (C ✻) ❁, place St-Georges.
Thénard (B^on^) (C ✻), *Pair*, place Saint-Sulpice, n. 6.
Thévenin ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 12.
Thierry ✻, passage Sainte-Marie, n. 11.
Thorwaldsen (O ✻), à Rome.
Tissot ✻, rue Richer, passage Saulnier, n. 3.
Toschi, à Parme.
Turpin, rue de la Vieille-Estrapade, n. 3.
Turpin de Crissé (Cte) ✻, rue des Trois-Frères, n. 4.
Vaublanc (Cte *de*) (G O ✻), rue du Bac, n. 95.
Vaudoyer ✻, palais de l'Institut.

Vernet (*Horace*) (O ✻), r. Saint-Lazare, n. 58 et r. de la Tour-des-Dames.
Viennet (C ✻), rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 16.
Villemain (C ✻), *Pair*, au palais de l'Institut.
Villermé ✻, rue Bertin-Poirée, n. 10.
Walckenaer (B^on^) ✻, à Villeneuve-St.-Georges (Seine-et-Oise).

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

Commission administrative. MM.

De Feletz, Lebrun, *Pour l'Acad. française*
Amaury-Duval, Lajard, *Pour l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres.*
Huzard, Poinsot, *Pour l'Acad. des Sciences.*
Huyot, Garnier, *Pour l'Académie des Beaux-Arts.*
Naudet, Villermé, *Pour l'Académie des Sciences morales et politiques.*

Ces Commissaires sont élus chacun pour un an, et sont toujours rééligibles.

Commission de conservation. MM.

Bon de Prony, *pour les machines.*
N. . . . . , *pour les instrumens de chimie.*
Becquerel, *Conservateur.*

COMMISSIONS LITTÉRAIRES DE L'INSTITUT.

Commission spéciale pour l'histoire de la langue française. MM.

Villemain, *secrét. perpét.* | Droz. | Campenon.
Ch. Nodier. | Roger. | De Pongerville.
De Jouy.

Commission des Inscriptions et Médailles. MM.

Quatremère de Quincy. | Hase. | Ramey, *Dessinateur.*
Raoul-Rochette. | | Naudet.

Commission du Dictionnaire de la langue des beaux-arts. MM.

Quatremère de Quincy. | Le Sueur. | Huyot.
Garnier. | Castellan.

Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France. MM.

Daunou. | Emeric-David. | Lajard.
Amaury Duval.

Commission des travaux littéraires, chargée de surveiller la continuation de la notice des manuscrits, du Recueil des ordonnances des Rois de France, et du Recueil des historiens des Gaules et de la France, et autres travaux confiés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. MM.

Mis de Pastoret. | Letronne. | Pardessus.
Bon Silvestre de Sacy. | Boissonade. | Hase.
Daunou. | Naudet.

Et les membres composant le bureau.

Commission des Antiquités de la France, pour l'examen et le classement des notices et documens demandés à MM. les Préfets des Départemens sur les anciens Monumens de notre histoire, et les mesures à prendre pour leur conservation, d'après la circulaire ministérielle, du 8 avril 1819. MM.

Dureau de la Malle. | Cte de Laborde. | Emeric-David.
Jomard. | Raoul Rochette. | Guérard.
Hase. | Naudet.

M. *Feuillet* ✻, Bibliothécaire de l'Institut.
M. *Cardot* ✻, Agent et Chef du bureau, au Secrétariat.
MM. *Firmin Didot* frères, Imprimeurs de l'Institut.

SECTION II.

ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE.

Rue de Poitiers, n. 8.

Cette Académie a été créée par l'ordonnance royale du 20 décembre 1820, et organisée définitivement par celles du 28 octobre 1829 et 20 janvier 1835. Elle est instituée spécialement pour répondre aux demandes du Gouvernement sur tout ce qui intéresse la santé publique, et principalement sur les épidémies, les épizooties, les différens cas de médecine légale, la propagation de la vaccine, l'examen des remèdes nouveaux, et des remèdes secrets, les eaux minérales naturelles ou factices. Elle est, en outre, chargée de continuer les travaux de la Société royale de médecine et de l'Académie royale de chirurgie.

L'Académie tient ses séances tous les mardis, de 3 à 5 heures.

Bureau de l'Académie pour 1837.

M. Renauldin ✻, *Président.*
M. Moreau (O ✻), *Vice-Président.*
M. Pariset (O ✻), *Secrétaire perpétuel.*
M. Roche, *Secrétaire annuel.*
M. Mérat ✻, *Trésorier.*

Conseil d'Administration. Messieurs,

Le Président.
Le Secrétaire perpétuel.
Le Secrétaire annuel.
Le Trésorier.
Le Doyen de la Faculté de médec.

Louyer-Villermay ✻, Guéneau de Mussy ✻, Planche ✻, } Membres annuels pour 1837.

Bousquet ✻, *Secrétaire.*

Nota. Le Secrétaire du Conseil n'a que voix consultative.

Liste *alphabétique des Membres résidans de l'Académie* (1).

Messieurs,

Abraham, *Docteur en médecine.*
Adelon ✻, *Professeur à la Faculté de médecine de Paris.*
Alard (O ✻), *Méd. en chef de la maison de la Légion-d'Honneur de St.-Denis*
Alibert (Bon) (O ✻), *Prof. à la Faculté de médec. de Paris.*
Amussat, *Docteur en chirurgie.*
Andral père ✻, *Docteur en médecine.*
Andral fils ✻, *Professeur à la Faculté de médecine de Paris.*
Aulagnier ✻, *méd. princip. d'armée en retr.*
Baffos ✻, *Chir. de l'Hôpital des enfans.*
Bally ✻, *Médecin de la Charité.*
Barbier (Bon) ✻, *ancien Chir. en chef de l'Hôp. mil. d'instruct. du Val-de-Grâce.*
Baron ✻, *méd. de l'hosp. des Enf.-Trouv.*
Barruel ✻, *Préparat. des Cours de chimie, à la Faculté de médecine de Paris.*
Barthélemy ✻, *Profes. à l'Ecole d'Alfort.*
Baudelocque, *Méd. de l'hôp. des Enfans.*
Bégin ✻, *Chirurgien en chef de l'hôpital militaire de Strasbourg.*
Biett ✻, *Méd. de l'hôpital Saint-Louis.*
Blandin ✻, *Chirurgien de l'Hôtel-Dieu.*
Bonastre, *Pharmacien.*
Boudet, *Pharmacien.*
Bougon ✻, *Docteur en Chirurgie.*
Bouillaud ✻, *Prof. de la Faculté de méd. de Paris.*
Bouillon-Lagrange ✻, *Direct. de l'Ecole de pharmacie de Paris.*
Bouley jeune, *Méd. vétérinaire.*
Boullay (O ✻), *Pharmacien.*

(1) Pour les adresses des Membres de l'Académie exerçant et demeurant à Paris, voir la liste générale des Médecins, Chirurgiens et Pharmaciens, pages 958 et 971.

Bourdon, *Méd.-insp. des Eaux de Bagnols.*
Bouriat, *ancien Professeur à l'Ecole de pharm. de Paris.*
Bousquet ✻, *Docteur en médecine.*
Boutron-Charlard, *Pharmacien.*
Breschet (O ✻), *Chirurgien de l'Hôtel-Dieu, Membre de l'Institut.*
Bricheteau ✻, *Médecin des hôpitaux.*
Broussais (Chev.) (O ✻), *Médecin en chef de l'hôpital du Val-de-Grâce.*
Burdin jeune, *Docteur en médecine.*
Bussy ✻, *Prof. à l'Ecole de Pharmacie.*
Canuet ✻, *Médecin de l'hospice de Sainte-Périne.*
Capuron ✻, *Doct. en médecine, accouch.*
Castel ✻, *Docteur en médecine.*
Caventou ✻, *Prof. à l'Ecole de Pharm.*
Chardel ✻, *Docteur en médecine.*
Chéreau, *Pharmacien.*
Chervin ✻, *Docteur en médecine.*
Chevallier ✻, *Professeur à l'Ecole de pharmacie de Paris.*
Chomel (O ✻), *Profess. à la Faculté de médecine de Paris.*
Civiale ✻, *Chirurgien de l'hôp. Necker, pour la Lithotritie.*
Clarion, *Docteur en médecine, Profess. à l'Ecole de pharmacie.*
Cloquet (Hipp.), *Agrégé près la Faculté.*
Cloquet (Jules) ✻, *Profess. à la Fac. de méd. de Paris.*
Collineau ✻, *Médecin de Saint-Lazare.*
Cornac ✻, *Médecin de l'hôpital du Gros-Caillou.*
Cruveilhier ✻, *Prof. à la Fac. de médec. de Paris.*
Cullerier ✻, *Chirurg. en chef de l'hôpital des Vénériens.*
Danyau, *Docteur en chirurgie.*
De Lens ✻, *Docteur en médecine.*
Demangeon, *Docteur en médecine.*
Deneux ✻, *Doct. en méd., Accoucheur.*
Derosne, *Pharmacien.*
Derosne (Charles), *idem.*
Desmarets, *Prof. à l'Ecole d'Alfort.*
Desportes (Eug.), *Docteur en médecine.*
Devilliers, *Docteur en médecine.*
Dizé, *anc. Pharmac. en chef des armées.*
Double ✻, *membre de l'Institut.*
Dubois (Frédéric), *Agrégé à la Faculté.*
Dubois (Paul) ✻, *Profess. à la Faculté de médecine de Paris.*
Duméril (O ✻), *Prof. à la Fac. de Méd. de Paris, membre de l'Acad. des Sciences.*
Duval, *Membre de l'ancienne Académie royale de chirurgie.*
Edwards ✻, *Membre de l'Académie royale des sciences morales et politiques.*
Emery ✻, *Profess. d'anatomie à l'Ecole des Beaux-Arts.*
Espiaud ✻, *Docteur en médecine.*
Esquirol ✻, *Médecin en chef de la maison de Charenton.*
Fabre, *Docteur en pharmacie.*
Falret ✻, *Docteur en médecine.*
Fée, *Profess. à la Faculté de médecine de Strasbourg.*
Ferrus ✻, *Médecin de Bicêtre.*
Forestier, *Docteur en chirurgie.*
Fouquier ✻, *Prof. à la Fac. de Méd. de Paris.*
François (O ✻), *Docteur en médecine.*
Gardien ✻, *Docteur en médecine.*
Gasc ✻, *Médecin de l'Hôpital militaire du Val-de-Grace.*
Gerdy, *Chir. de l'hôpital St.-Louis, Professeur à la fac. de méd. de Paris.*
Gérardin ✻, *Docteur en médecine.*
Gimelle ✻, *Chirurgien aide-major de l'hôpital du Gros-Caillou.*
Girard ✻, *ex-Direct. de l'Ecole d'Alfort.*
Gorsse (O ✻), *anc. chirurg. principal des armées.*
Gueneau de Mussy ✻, *Méd. de l'Hôt.-Dieu.*
Guerbois, *Chirurg. de l'hôpit. de la Charité.*
Guersant ✻, *Méd. de l'Hôp. des enfans.*
Guiart, *Prof. à l'école de pharm. de Paris.*
Guibourt, *Prof. à l'Ec. de pharm. de Paris.*
Hamel, *Docteur en médecine.*
Heller, *Docteur en médecine.*
Henry, *Chef du laboratoire de chimie de l'Académie de médecine.*
Hervez de Chégoin ✻, *Doct. en chirurg.*
Honoré ✻, *Méd. de l'hôpital Necker.*
Horeau ✻, *Docteur en médecine.*
Husson ✻, *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*
Huzard père (Chev.) ✻, *Inspect.-gén. des Ecoles royales vétérinaires.*
Itard ✻, *Méd. de l'Inst. des Sourds-Muets.*
Jadelot ✻, *Méd. de l'Hôp. des enfans.*
Jadioux ✻, *Docteur en médecine.*
Jourda, *Docteur en médecine.*
Jourdan ✻, *idem.*
Kéraudren (C ✻), *Inspect. général de Service de Santé de la Marine.*
Kergaradec, *Docteur en médecine.*
Labarraque ✻, *Pharmacien.*
Lacournere, *Docteur en chirurgie.*
Lagneau ✻, *Docteur en médecine.*
Landré-Beauvais ✻, *Docteur en médecine.*
Larrey (B^on^) (C ✻), *de l'Académie des sciences, Chir. en chef des Invalides.*
Laurent ✻, *anc. Chir. princip. des armées.*
Lebreton, *Docteur en médecine.*
Lemaire-Lisancourt, *Pharmacien.*
Lisfranc ✻, *Chirurgien de la Pitié.*

Lodibert (O ✻), *ancien Pharm. en chef des armées.*
Londe ✻, *Docteur en médecine.*
Loiseleur-Deslongchamps ✻, *Doct. en méd.*
Louis ✻, *Docteur en médecine.*
Louyer-Villermay ✻, *Docteur en médec.*
Macartan ✻, *Docteur en médecine.*
Magendie ✻, *Memb. de l'Acad. des scienc.*
Maingault, *Docteur en médecine.*
Manry ✻, *Méd. de l'hôpital St.-Louis.*
Marc (O ✻), *Médecin du Roi.*
Marjolin ✻, *Chir. en chef de Beaujon.*
Martin, *Pharmacien.*
Martin Solon, *méd. de l'hôpit. Beaujon.*
Mérat ✻, *Docteur en médecine.*
Mestivier ✻, *Docteur en médecine.*
Mitouart, *Pharmacien.*
Moreau (O ✻), *Professeur à la Faculté de méd. de Paris.*
Nacquart, *Docteur en médecine.*
Ollivier-d'Angers ✻, *Docteur en méd.*
Orfila (O ✻), *Doyen de la Fac. de méd. de Paris.*
Oudet ✻, *Docteur en chirurgie.*
Pariset (O ✻), *Méd. de la Salpétrière.*
Patissier, *Docteur en médecine.*
Pelletier ✻, *Directeur-Adjoint à l'Ecole de pharmacie de Paris.*
Petit ✻, *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*
Pétroz ✻, *Pharm. en chef de la Charité.*
Picher-Grandchamps, *Docteur en chir.*
Piorry, *Docteur en médecine.*
Planche, *Pharmacien.*
Poirson (O ✻), *Chirurg. en chef de l'Hôpital du Gros-Caillou.*
Rayer ✻, *Médecin de la Charité.*
Recamier ✻, *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*
Renauldin ✻, *Méd. de l'Hôp. Beaujon.*
Renoult ✻, *anc. Chirurg. princip. des arm.*
Reveillé Parise ✻, *Docteur en méd.*
Richard (Achille) ✻, *Professeur à la Faculté de méd. de Paris.*
Richerand (B^on^) ✻, *Chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Louis.*
Robinet ✻, *Pharmacien.*
Robiquet ✻, *de l'Acad. des Sciences.*
Roche, *Docteur en médecine.*
Rochoux, *Docteur en médecine.*
Rostan ✻, *Méd. de l'Hôtel-Dieu, Prof. à la Faculté de médecine de Paris.*
Roux (O ✻), *Chir. de l'Hôt.-Dieu, Profess. à la Faculté de méd. de Paris.*
Salmade ✻, *Docteur en médecine.*
Sanson aîné ✻, *Chirurg. de l'Hôtel-Dieu, Profess. à la Faculté de méd. de Paris.*
Sédillot ✻, *Docteur en médecine.*
Ségalas ✻, *agr. à la Fac. de méd. de Paris.*
Serres ✻, *Membre de l'Institut, Méd. à l'hôp. de la Pitié.*
Soubeyran, *Pharmacien en chef des hôpitaux de Paris.*
Tessier (Chev.) ✻, *Membre de l'Institut.*
Thillaye ✻, *Docteur en médecine.*
Velpeau ✻, *Chirurgien de la Pitié, Prof. à la Faculté de médecine.*
Villeneuve, *Docteur en médecine.*
Villermé ✻, *Membre de l'Académie des sciences morales et politiques.*
Virey (O ✻), *anc. Pharm. des Hôpit. milit.*
Yvan (B^on^) (O ✻), *Docteur en chirurgie.*

Associés libres. Messieurs,

Arago (C ✻), *M. de l'Acad. des Sciences.*
Blainville ✻, *idem.*
Brongniart (O ✻), *idem.*
Capelle (B^on^) (O ✻).
Chabrol de Volvic (Cte) (G ✻).
Chevreul ✻, *de l'Académie des Sciences.*
Corbière (Cte de) (G O ✻).
D'Arcet ✻, *Memb. de l'Acad. des Scienc.*
Delessert (Benjamin) (C ✻), *Associé libre de l'Académie des Sciences.*
Dulong ✻, *Membre de l'Académie des Sciences.*
Gay-Lussac (C ✻), *Membre de l'Académie des Sciences.*
Geoffroy de St.-Hilaire ✻, *de l'Ac. des Sc.*
Gérando (B^on^ de) (C ✻), *Membre de l'Ac. royale des Inscript. et Belles-Lettres.*
Héricart de Thury (Vte) (O ✻), *Associé libre de l'Académie des Sciences.*
Jomard ✻, *de l'Acad. des Inscriptions.*
Laffon de Ladebat (Edouard) ✻.
Pouqueville ✻, *de l'Acad. des Inscript.*
Thénard (B^on^) (C ✻), *Pair., Membre de l'Acad. des Sciences.*

Associés régnicoles. Messieurs,

Barbier ✻, *Docteur en méd. à Amiens.*
Bertin, *Docteur en médecine à Rennes.*
Bertrand ✻, *Doct. en méd. à Clermont-Ferr.*
Boin (O ✻), *Doct. en médec. à Bourges.*
Boucher, *Docteur en méd. à Bourbon-Vendée.*
Braconnot (H.), *Pharmac. à Nancy.*
Bretonneau, *Médecin à Tours.*
Chrestien, *Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.*
Dutrochet ✻, *Docteur en médecine à Château-Renaud.*

Dumas, *Docteur en méd. à Alais.*
Faye, *Docteur en médecine, à Bourbon-l'Archambault.*
Flaubert, *Doct en chirurgie, à Rouen.*
Fouré, *Doct. en méd. à Nantes.*
Frémy, *Pharmacien à Versailles.*
Godine, *Professeur à l'Ecole vétérinaire de Lyon.*
Gronier, *Direct. de l'Ec. vétér. de Lyon.*
Hecht, *Doct. en méd à Strasbourg.*
Lannoy, *Docteur en méd. à Orléans.*
Lobstein, *Profess. à la Faculté de méd. de Strasbourg.*
Lordat, *Profess. à la Faculté de médecine de Montpellier.*
Prunelle ✲, *Docteur en méd. à Lyon.*
Taranget, *Docteur en méd. à Douai.*
Therrin (O ✲), *Docteur en chirurgie à Bourbonne-les-Bains.*
Tourdes ✲, *Professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg.*
Viguerie ✲, *Profess. de chir. à Toulouse.*

Associés étrangers. Messieurs,

Astley-Cooper, *à Londres.*
Autenrieth, *à Tubingen.*
Balenchana, *à Madrid.*
Bell (Charles), *à Londres.*
Berzelius(O✲), *à Stockholm.*
Blumenbach, *à Gœttingue.*
Carus, *à Dresde.*
Clot-Bey ✲, *en Egypte*
Colman, *à Londres.*
De Baër, *à Kœnigsberg.*
Decandolle (C✲), *à Genève.*
De Humboldt (A.) (O ✲), *à Berlin.*
Graëfe, *à Berlin.*
Hamon, *en Egypte.*
Panizza, *à Pavie.*
Physick, *à New-York.*
Tiedemann, *à Heidelberg.*
Tomassini, *à Parme.*
Travers, *à Londres.*
Treviranus, *à Bremen.*
Vogel, *à Munich.*

L'Académie a, en outre, des correspondans nationaux et étrangers en nombre illimité.

Observation. On correspond avec l'Académie royale de médecine sous le couvert du Ministre de l'Instruction publique, ou à l'étranger, par le moyen des ambassadeurs ou consuls français.

SECTION III.

MUSÉES ET ÉTABLISSEMENS ROYAUX.

Nota. Voyez, pour le personnel de ces Etablissemens, qui dépendent de l'Intendance de la Maison du Roi, INTENDANCE GÉNÉRALE DE LA LISTE CIVILE, page 51.

MUSÉES ROYAUX.

La Direction des Musées a dans ses attributions la conservation de tous les objets d'art placés dans les palais royaux des Tuileries, du Louvre, de Versailles, de Fontainebleau, etc. Le Musée Royal, qui fait partie des bâtimens du Louvre, doit à la munificence royale de grands accroissemens; il comprend: 1° la galerie des tableaux des maîtres des écoles française, allemande, flamande, italienne, etc; 2° celle des antiquités grecques, romaines, égyptiennes, etc., telles que statues, bustes, bas-reliefs, etc.; 3° une nombreuse collection de vases italo-grecs, statuettes en bronze, vases émaillés, etc.; 4° un cabinet des dessins des maîtres de toutes les écoles anciennes; 5° une réunion de modèles des vaisseaux de l'Etat et de la marine à différentes époques, etc. La Chalcographie, qui est dans les dépendances du Musée Royal, possède une grande quantité de planches gravées d'après les tableaux des anciens maîtres. Les ouvrages des artistes vivans commandés et acquis par le Roi sont principalement placés dans les palais royaux et dans la galerie du Luxembourg (*Voir*, à la page suivante, *Musée du Luxembourg*).

Tous les jours de la semaine, à l'exception du lundi et du dimanche, sont consacrés à l'étude dans les galeries des tableaux, des statues et des marbres antiques du Musée Royal. Le dimanche, il est ouvert au public depuis dix heures jusqu'à quatre. L'exposition des ouvrages des artistes vivans a lieu tous les ans dans le palais du Louvre.

MUSÉE ROYAL DU LUXEMBOURG.

Palais de la Chambre des Pairs.

Les galeries du Musée royal du Luxembourg renferment les ouvrages des artistes vivans acquis par le Roi ; elles sont ouvertes à l'étude tous les jours de la semaine excepté le dimanche et le lundi ; le public est admis le dimanche dans les galeries, depuis dix heures jusqu'à quatre heures.

MANUFACTURE ROYALE DES GOBELINS,

Rue Mouffetard, n. 270.

Une décision royale, en date du 8 février 1825, a réuni à cette manufacture celle des tapis de la *Savonnerie*. Cette réunion, dont l'expérience a prouvé les nombreux avantages, conserve aux deux fabrications leur caractère distinctif; leurs produits continuent de rivaliser d'éclat et de perfection, et justifient plus que jamais leur célébrité européenne. Les tapisseries ainsi que les tapis des *Gobelins* sont destinés à l'ameublement des palais du Roi. Le public est admis avec des billets à visiter l'établissement le mercredi et le samedi de chaque semaine, depuis 1 heure jusqu'à 3 en hiver, et de 2 heures jusqu'à 5 heures en été.

MANUFACTURE ROYALE DE PORCELAINES ET DE PEINTURE SUR VERRE,

A Sèvres.

Cette Manufacture a pour objet de maintenir la bonne fabrication de la porcelaine, d'en étendre les progrès en exécutant les pièces les plus grandes, les plus précieuses et les plus parfaites sous tous les rapports, et de mettre à la disposition du Roi des objets dignes par la réunion de tous les genres de mérite, de meubler ses palais ou d'être offerts en présens. Il y a été ajouté un atelier de peinture sur verre ayant la même destination.

L'établissement royal de Sèvres renferme une Collection des objets relatifs à l'histoire et au perfectionnement des arts céramiques et de la vitrification. On y a réuni les matières premières, les procédés, les objets fabriqués de toutes les époques et de tous les pays, qui peuvent intéresser les amateurs ou instruire les fabricans.

MANUFACTURE ROYALE DE TAPISSERIES,

A Beauvais.

La fabrication se fait par des procédés différens de ceux employés aux Gobelins. On travaille à l'envers et à l'endroit, sur des métiers de basse lisse. Le procédé à l'endroit, récemment découvert, a porté le travail à un rare degré de perfection. — Les produits sont destinés aux palais royaux ; ils consistent en tableaux, fauteuils, chaises, bergères, canapés, tête-à-tête et leurs accessoires, banquettes, plians, tabourets, portières, et en général tout ce qui concerne les ameublemens. La manufacture vend aux particuliers les objets qui ne sont point réservés pour le service des Maisons royales. Le public est admis tous les jours à visiter la Manufacture.

SECTION IV.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION, ET THÉATRES ROYAUX.

COMMISSION SPÉCIALE,

Près le Conservatoire et les Théâtres royaux (instituée par arrêté du 28 *février* 1831), rue Grange-Batelière, n. 3.

Elle surveille l'emploi des fonds accordés au Conservatoire ainsi que l'exécution des conditions exprimées au cahier des charges de la direction de l'Opéra en entreprise, et des autres Théâtres royaux.

M. le Duc de Choiseul (G ✻), Pair, *Président*, au Louvre.
M. Kératry (O ✻), *Cons.-d'Et.*, *Député*, *Vice-Prés.*, r. des SS.-Pères, 28.
M. le Bⁿ de Lascours, *Pair*, rue du Faub.-St.-Honoré, n, 25.
M. Blanc (Edmond) (O ✻), *Conseiller-d'Etat*, *Secrétaire-général du Ministère de l'Intérieur*, rue de Grenelle-St-Honoré, n. 103.
M. Lacaze (Pèdre), *Député*, rue Nᵉ-des-Mathurins, n. 34.
M. Bertin (Armand), rue de Seine, n. 8.
M. d'Henneville-Fauchon (O ✻), rue Bergère, n. 2.
M. Pillet (Léon) ✻, *Maître des requêtes*, *Commissaire royal*, *Secrétaire de la Commission*, rue d'Alger, n. 10 *bis*.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION.

Rue du Faubourg-Poissonnière, n. 11.

La formation de cet Etablissement, connu d'abord sous le nom d'*Ecole de chant*, remonte à l'année 1784. Il fut créé par arrêt du Conseil-d'Etat du Roi, du 3 janvier de cette année, et s'ouvrit le 1ᵉʳ avril suivant, sous la direction de *Gossec*. En 1786, on y ajouta une classe de déclamation spéciale, et, plus tard, cette Ecole prit le titre de *Conservatoire de Musique et de Déclamation*. La classe de Déclamation fut supprimée en 1828, rétablie en 1830, supprimée de nouveau en 1831; mais, enfin, le Ministre de l'Intérieur a arrêté, le 20 *janvier* 1836, que deux classes d'*Etudes dramatiques* seraient rétablies au Conservatoire.

Dans cet Etablissement, qui est destiné à la conservation et à la propagation de l'art musical et de la déclamation dans toutes ses parties, plus de 400 élèves des deux sexes reçoivent gratuitement des leçons des meilleurs professeurs, et l'on n'y est admis que par voie d'examen et de concours. Quoique cette Ecole soit particulièrement destinée à alimenter les théâtres royaux, les autres théâtres de la capitale et ceux des départemens y trouvent les sujets qui leur sont nécessaires. L'on y forme aussi des professeurs, et, en cela, elle offre tous les avantages d'une école normale.

Il y a, dans cet Etablissement, une bibliothèque de musique et de livres relatifs à l'art musical et à la déclamation. Cette collection, l'une des plus complètes de l'Europe, pour ce qui regarde sa spécialité, est ouverte au public tous les jours, depuis 10 heures jusqu'à 3 heures, les dimanches et fêtes exceptés.

Administration. Messieurs,

Chérubini (L.) (O ✻), *Membre de l'Institut*, *Directeur*, rue du Faub.-Poissonnière, n. 19.

D'Henneville-Fauchon (O ✻), *Chef du Matériel*, rue Bergère, n. 2.
De Beauchesne (Alfred), *Secrétaire*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 11.
Réty, *Caissier-Contrôleur*, au Conservatoire.
Ferrière, *Surveillant des classes*, *chargé des écritures et du dépôt d'instrumens*, rue de la Fidélité, n. 30.

Inspecteurs. Messieurs,

Habeneck ✻, *Inspect. gén. des études*, r. de la Chaussée-d'Antin, n. 28.
Paër ✻, *Inspecteur de l'instruction et du chant*, rue de Richelieu, n. 89.

Comité d'enseignement, chargé des examens et des concours.

Messieurs,

Chérubini (O ✻), *Président.*

Paër ✻.	Ponchard.	De Garaudé (A.).
Habeneck ✻.	Meyer-Beer ✻.	Moreau.
Berton (O ✻).	Gebaüer ✻.	Prumier.

Bibliothèque.

M. Bottée de Toulmon (Auguste), *Bibliothécaire*, rue Ste-Anne, n. 27.
M. Leroy, *Employé*, au Conservatoire.

Pensionnat.

M. Le Gendre, *Chef du Pensionnat*, au Conservatoire.
Mme. Le Gendre, *Lingère*, au Conservatoire.
M. Mancel ✻, *médecin*, rue Bergère, n. 17.

ENSEIGNEMENT.

Composition lyrique. Messieurs,

Le Sueur ✻, rue Méhul, n. 2,
Berton (O ✻), rue du Faub.-Poissonn., n. 7. } *Professeurs.*

Contre-point et Fugue. Messieurs,

Halevy (F.) ✻, rue Grange-Batelière, n. 3,
Le Borne (A.), rue Ste-Anne, n. 57, } *Professeurs.*
Elwart (A.), *Prof.-adjoint de M. Le Borne, tenant la classe prép.*, r. des P.-Ecuries, 38.
Millet, *Prof.-adj. de M. Halevy, tenant la classe prép.*, rue de Clichy, n. 32.

Harmonie et Accompagnement-Pratique réunis. Messieurs,

Dourlen (pour les hommes), à Montmartre, rue St.-Jean, n. 12,
Rifaut (V.) (pour les femmes), passage Saulnier, n. 6, } *Professeurs.*
Bazin, *Prof.-adj. de M. Dourlen, tenant la classe prép.*, rue du Temple, n. 108.
Mlle. Hervy, *Prof.-adj. de M. Rifaut, tenant la cl. prép.*, r. des Vieux-Augustins, 40.

Musique vocale.

CHANT. Messieurs,

Ponchard, rue des Martyrs, n. 53,
Bandérali, rue des Trois-Frères, n. 2,
Bordogni, rue Laffitte, n. 36,
Martin, rue des Martyrs, n. 27,
Mme. Damoreau, rue de Provence, n. 18.
De Garaudé (A.), rue Vivienne, rotonde Colbert, escalier F,
Henry, rue de l'Odéon, n. 38,
Panseron, rue de Richelieu, n. 95, } *Professeurs.*

Solfége.

Professeurs (*pour les hommes*). Messieurs,

Kuhn, rue de Bellefonds, n. 20,
Goblin, rue du Cloître-St-Benoît, n. 14,
Bienaimé, rue Dauphine, n. 20,
Le Couppey (Félix), r. du V.-Colombier, 19,
} *Professeurs.*

Besozzi, rue Bleue, n. 25,
Le Bel, rue Thévenot, n. 23,
Potier (Henri), cité Bergère, n. 2.
Batiste, rue Richer, n. 6 *bis*,
} *Professeurs-adjoints, tenant une classe particulière.*

Professeurs (*pour les femmes*). Messieurs,

Moreau (Louis), rue de Provence, n. 12, *Professeur.*

Rieusset-Goblin, rue de l'Odéon, n. 26,
Millin, rue Bourbon-Villeneuve, n. 24,
Robin-Barbé, rue du Faub.-Poissonnière, n. 66,
Delsarte-Andrien (Rosine), rue Montholon, n. 4,
Ruestenholtz, rue Vieille-du-Temple, n. 144,
Raillard, rue du Mouton, n. 5,
} *Professeurs-adjoints, tenant une classe particulière.*

Classe élémentaire et préparatoire de musique.

M. Pastou ✻, *Professeur* (*pour les hommes et les femmes*), rue d'Enghien, n. 40.

Chœurs.

M. Tariot (J.), *Prof. de la classe des chœurs* (*hommes*), pass. des Petites-Ecuries.
M. Schneitzhoeffer, *Professeur* (*pour la classe des femmes*), rue Ne-Coquenard, n. 21.
Mlle Klotz, *Professeur adjoint de cette classe*, rue de Cléry, n. 30.

Classe de morceaux d'ensemble.

M. Kuhn, *Professeur*, rue de Bellefonds, n. 20.
M. Beauvarlet, *Accompagnateur*, passage des Petites-Ecuries, n. 2.

Déclamation lyrique.

M. Nourrit (Adolphe), *Professeur* (*pour la tragédie lyrique*), rue de Clichy, n. 66.
M. Dérivis fils. *Professeur adjoint de M. Nourrit*, rue Laffitte, n. 34.
M. Morin, *Professeur* (*pour l'opéra-comique*), rue de l'Echiquier, n. 41.
M. Grosset (Auguste), rue Poissonnière, n. 18,
Mad. Wartel-Andrien (Thérèse), r. de Buffault, 7,
} *Accompagnat. des classes lyriques.*

Maintien théâtral.

M. Deshayes, *Professeur*, rue des Martyrs, n. 51.

Etude des Rôles.

M. Derbez-Saint-Aubin, *Professeur* (*pour la tragédie lyrique et l'opéra-comique*), à Nogent-sur-Marne, porte du parc de Vincennes.

Classe de Lecture à haute voix.

M. Morin, *Professeur*, rue de l'Echiquier, n. 41.

Déclamation spéciale.

M. Michelot, rue du Mail, n. 1,
M. Samson, rue de Richelieu, 8,
} *Professeurs des classes d'études dramatiques.*

M. Provost, *Professeur-Adjoint*, rue de Richelieu, n. 89.
M. Grisier, *Professeur d'escrime pour les élèves de cette classe*, rue de Tivoli, n. 19.

MUSIQUE INSTRUMENTALE.

Orgue.

M. Benoist, *Professeur*, rue de Bellefonds, n. 20.
M. Cosyn, *Accordeur*, rue du Faub.-St.-Martin, n. 170.

Piano.

M. Zimmerman ✻, *Profess. de la classe spéciale pour les hommes*, rue St.-Lazare, 40.
M. Adam ✻. *Prof. de la classe spéc. pour les femmes*, rue de Chartres, 19 (Roule).
M. Laurent (A.) ✻, *Prof.-adj. de M. Zimmerman, tenant la cl. prép.*, r. de l'Univers. 25.
Mad. Coche, *Prof.-adj. de M. Adam, tenant la cl. prép.*, Passage Violet, n. 1.
M. Erard ✻, *Fournisseur et accordeur des pianos*, rue du Mail, n. 13.

Etude du Clavier.

M. Mozin, *Prof.-adj., tenant la classe part.* (*hommes*), r. Gentilly-St.-Marcel, 10 *bis*.
Mlle. Vierling, rue Bergère, n 3,
Mlle. Berchtold, rue Coquenard, n. 20, } *Prof.-adj., tenant les classes particulières* (*pour les femmes*).

Harpe.

M. Prumier, *Professeur* (*pour les hommes et les femmes*), rue Sainte-Barbe, n. 18.

Violon.

M. Baillot ✻, rue Pigale, n. 4,
M. Habeneck aîné ✻, rue du Mont-Blanc, n. 28, } *Professeurs des classes spéciales.*
M. Clavel, rue Coquenard, n. 17,
M. Guérin, rue de la Michodière, n. 18, } *Professeurs des classes préparatoires.*

Violoncelle.

M. Norblin, rue de Buffault, n. 15,
M. Vaslin, rue Ste-Anne, n. 57, } *Professeurs.*

Contre-Basse.

M. Chaft, *Professeur*, rue de la Tour-d'Auvergne, n. 3.

Flûte.

M. Tulou ✻. *Professeur*, rue des Martyrs, n. 27.
M. Coche, *Professeur-adjoint, tenant la classe préparatoire*, passage Violet, n. 1.

Hautbois.

M. Vogt ✻, *Professeur*, rue de Navarin, n. 10.

Clarinette.

M. Berr ✻, *Professeur*, rue Blanche, n. 12.
M. Lamour, *Professeur-Adjoint*, rue du Faubourg-Montmartre, n. 72.

Basson.

M. Gebauer ✻, *Professeur*, rue Hauteville, n. 3.
M. Henry, *Professeur-adjoint*, rue Bourbon-Villeneuve, n. 33.

Cor (1er et 2e).

M. Dauprat, *Professeur*, rue Neuve-Breda, n. 12.

Cor à pistons (1re et 2e).

M. Meifred, *Professeur*, rue des Martyrs, n 10.

Trompette.

M. Dauverné aîné, *Professeur*, rue des Martyrs, n. 54.

Trombonne.

M. Dieppo, *Professeur*, rue Hauteville, n. 62.

M. Tourte, *Copiste de musique*, rue des Deux-Portes-St.-Sauveur, n. 16.
M. Gan, *Luthier*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 24.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

Rue Le Pelletier.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DE L'OPÉRA. Voy. pag. 744.

Administration.

M. Duponchel, *Directeur*, à l'Opéra.

M. Delabaume ✻, *Administrateur du Matériel.*
M. Luzy, *Chef d'administration.*
M. Bigarne ✻, *Payeur.*
} à l'Administration, r. Grange-Batelière, hôtel de Choiseul.

Chefs du Chant.	*Maîtres des Ballets.*	*Chef d'Orchestre.*
M. Halevy ✻.	M. Coraly.	M. Habeneck ✻.
M. Schneitzhœffer.	M. Guerra.	
M. Benoît.		

Artistes du Chant.

MM.			Mmes		
	Levasseur.	Dérivis fils.		Falcon.	Holts.
	Wartel.	Lafont.		Gras-Dorus.	Nau.
	Al. Dupont.	Trévaux.		Mori.	Laurent.
	Ferd. Prévost.	Bernadet.		Flecheux.	Wideman.
	Massol.	Martin.		Duprez.	
	Duprez.	Hüner.			
	Serda.	Alizard.			

Artistes de la Danse.

MM.			Mmes		
	Mazillier.	Frémolle.		Noblet.	Roland.
	Barrez.	Coustou.		Legallois.	Forster.
	Simon.	Mabille.		Julia.	Stéphan.
	Elie.	Adice.		Dupont.	Caré.
	Queriau.	Massot.		Elssler (Fanny).	Fitz-James.
				Elssler (Thérèse).	Maria.
				Leroux.	Blangi.
				Brocard 2e.	

Service. Messieurs,

Constant, *Machiniste en Chef.*	Nonnon, *Chef Tailleur.*
Chatizel, *deuxième Machiniste.*	Petit, *Garde-Magasin.*
Leduc, *Inspecteur de la salle.*	Picard, *Inspecteur du matériel.*
Géré ✻, *Chef d'habillement.*	Crespy, *Préposé à la locat. des loges.*

Service de Santé. Messieurs,

Mélique, *Médecin.*	Beaude, *Médecin.*
Boucher-Dugua ✻, *Médecin.*	Piron ✻, *Chirurgien.*

Conseil.

M. de Vatimesnil (O ✻), *Avocat.*	M. Silvestre de Sacy ✻, *Avocat.*
M. Dupin (Philippe) ✻, *Avocat.*	M. West, *Avoué à la Cour royale.*
M. de Tourville, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation.*	M. Pasturin, *Avoué en 1re instance.*
	M. Durmond, *agréé.*

Conseil médical. Messieurs,

Andral ✻.	Pasquier fils (O ✻).	Pariset (O ✻).
Marjolin ✻.	Marc (O ✻).	Blache ✻.
Roux (O ✻).	Bousquet ✻.	

THÉATRE FRANÇAIS,

Rue de Richelieu.

M. le Bon Taylor (O ✻), *Commissaire Royal*, rue de Bondy, n. 64.
M. Védel, *Directeur*, rue Richelieu, n. 8.

Sociétaires par rang d'ancienneté. Messieurs,

Firmin. *	St.-Aulaire.	Joanny.	Guiaud.
Monrose.	Samson.	Armand-Dailly.	Geffroy.
Desmousseaux.	David.	Ligier.	Regnier.
Menjaud.	Perrier.	Beauvallet.	

Mesdames,

Mars. *	Paradol.	Brocard.	Plessy.
Dupont.	Mante.	Hervey.	Noblet.
Tousez.	Desmousseaux.	Anaïs-Aubert.	

Acteurs pensionnaires. Messieurs,

Faure.	Arsène.	Volnys.	Gaston.
Mirecour.	Monlaur.	Colson.	Leroy.
Marius.	Mathieu.	Monrose fils.	Forta.
Duparrai.	Provost.	Auguste.	Berton.
Charles.	Alexandre.		

Mesdames,

Thénard.	Volnys.	Antheaume.	Abit.
Geffroy.	Moreau-Sainti.	Douglas.	Tilly.
Aglaé.	Béranger.		

Sociétaires retirés. Messieurs,

Dupont.	Armand.	Michelot.	Firmin.
Duval (Alex.) ✻.	Lafon.	Cartigny.	Grandville.
Baptiste cadet.			

Mesdames,

Saint-Val cadette.	Desbrosses.	Volnais.	Leverd.
Laurent.	Emilie Contat.	Demerson.	Dupuis.
Talma.	Thénard.	Mars.	Menjaud.
Devienne.			

Conseil judiciaire. Messieurs,

Ripault, *Avocat aux Conseils du Roi.*	Bellanger, *ancien Notaire.*
Guichard ✻, *Avocat.*	Gambier, *Notaire.*
Poncelet ✻, *Avocat.*	De Normandie, *Avoué.*
Mauguin ✻, *Avocat.*	Dequevauviller, *Avoué.*
Charrié, *Avocat.*	Nouguier, *agréé au Tribunal de commerce.*
Perrin ✻, *Avoué.*	

Comité. Messieurs,

Monrose.	Samson.	Ligier.
Desmousseaux.	Menjaud	Perrier.

Service de Santé **. Messieurs,

Marc (O ✻), *Médecin.*	Coquerel, *Médecin.*	Florence, *Médecin.*
Baude, *idem.*	Robert, *idem.*	Bon Thévenot (O ✻), *Chir.*
Bourgeois, *idem.*	Lemaire, *idem.*	

Administration et Service.

M. Maisonnier, *Caissier.* au Théâtre.	M. Hamell, *Secrétaire-Souffleur.*
M. Loraux, *Secrét. du Comité.* à l'Odéon.	M. Felise, *idem.*
M. Laurent, *Inspecteur-gén.*, au Théâtre.	M. Barbereau, *Chef d'Orchestre.*
M. Faure, *Régisseur*, au Théâtre.	M. Dupont, *Machiniste.*

* M. Firmin et Mlle. Mars, Sociétaires retirés, font partie de la troupe active.
** Deux Médecins membres du service de santé assistent tous les soirs aux représentations.

THÉATRE ROYAL DE L'OPÉRA-COMIQUE,

Place de la Bourse.

M. Crosnier ✻, *Directeur.*
M. Alphonse Cerfberr ✻, *Administrateur.*

Administration. Messieurs,

Génot, *Régisseur général.*
Colleuille, *Régisseur.*
Benjamin, *Caissier.*
Certain, *Secrétaire général.*
Auber ✻, *Chef des bureaux.*
Meyer, *préposé à la Location.*
Majoury, *Contrôleur en chef.*

Artistes. Messieurs,

Chollet.	Couderc.	Léon.	Louvet.
Duchenet.	Génot.	Victor.	Jansenne.
Henry.	Fargueil.	Riquier.	Roy.
Grignon.	Moreau-Sainti.	Fleury.	Thessier.
Palianti.	Deslandes.	Revial.	

Mesdames,

Damoreau.	Boulanger.	Calvé.	Olivier.
Prévost.	Rossi.	Bertrand.	Roy.
Colon (J.).	Monsel.	Henchoz.	

Orchestre. Messieurs,

Girard, 1er *Chef.*
Jupin, 2e *Chef.*
Potier, *Accompagnateur.*

THÉATRE ROYAL ITALIEN.

Place des Italiens.

Administration. Messieurs.

Robert, *Directeur-Entrepreneur.*

Severini, *Administrateur, Caissier.*
Ch. Dormoy, *chargé de la comptabilité, Inspecteur de la salle et préposé à la location.*
Tadolini, *Accompagnateur.*
Parisini, *Chef d'Orchestre.*
Volpato, *Suggeritore.*
Chartier, *Accordeur.*
Panseron, *Chef des chœurs.*
Ferri, *Peintre-Décorateur.*
Bertin, *Machiniste en chef.*

Artistes. Messieurs,

Rubini, *primo Tenore.*
Ivanoff, *idem.*
Tamburini, *primo Basso.*
Lablache, *primo Basso.*
Magliano, *secondo Tenore.*

Mesdames.

Grisi (Giulia), *prima Soprano.*
Albertazzi, *idem.*
Assandri, *idem.*
Amigo, *seconda Donna.*
Rossi, *idem.*
Vecchi, *idem.*

THÉATRE ROYAL DE L'ODÉON.

Place de l'Odéon.

Ce Théâtre n'est exploité qu'accidentellement par les différentes Administrations théâtrales, qui viennent y donner des représentations.

M. Loraux, *Agent-Conservateur du Théâtre*, au Théâtre.

CHAPITRE XI.

Finances, Banque, Commerce.

SECTION PREMIÈRE.

CAISSE D'AMORTISSEMENT;

CAISSE DE DÉPOTS ET CONSIGNATIONS,

Rue et Maison de l'Oratoire.

Ces deux Etablissemens, créés par la loi sur les finances du 28 avril 1816, ont remplacé l'ancienne Caisse d'Amortissement, dont la liquidation a été ordonnée par la même loi. Ils ne sont point tenus des dettes de cette dernière Caisse, qui doivent être remboursées par le Trésor public, en capitaux et intérêts.

La Caisse d'Amortissement et celle de Dépôts et Consignations sont placées spécialement sous la surveillance et la garantie de l'autorité législative. Elles ne sont dans les attributions d'aucun ministère; mais elles sont surveillées par une commission nommée par le Roi, et composée d'un Pair de France qui en est le Président, de deux membres de la Chambre des Députés, de l'un des Présidens de la Cour des Comptes, du Gouverneur de la Banque de France, et du Président de la Chambre de Commerce de Paris.

Les nominations des membres de cette commission sont faites pour trois ans; les membres sortans sont rééligibles.

Les deux Caisses sont dirigées et administrées par un Directeur-général, auquel est adjoint un Sous-Directeur.

Le Caissier, chargé des recettes et dépenses des deux Etablissemens, est responsable du maniement des deniers. Ces trois fonctionnaires sont nommés par le Roi.

Les opérations des deux Caisses sont absolument distinctes : il est tenu, pour chacune, des livres et registres séparés : leurs écritures et leurs deniers ne sont jamais confondus. L'état de ces Caisses, la bonne tenue des écritures, et tous les détails administratifs sont vérifiés par la commission de surveillance, toutes les fois qu'elle le juge utile, et au moins une fois par mois.

A mesure que les sommes qui servent à composer la dotation de la Caisse d'Amortissement sont versées à cette Caisse, l'emploi en est fait conformément aux lois, en achats de rentes sur le grand-livre de la dette publique.

La Caisse de Dépôts et Consignations est établie spécialement par la loi du 28 avril 1816, pour recevoir seule toutes consignations et dépôts, faire les services relatifs à la Légion-d'Honneur, à la Compagnie des Canaux, aux fonds de retraites, et remplir les autres attributions, l'amortissement excepté, qui étaient confiées à l'ancienne Caisse d'amortissement.

Les consignations judiciaires désignées dans l'article 2 de l'Ordonnance du Roi, du 3 juillet 1816, toutes celles ordonnées par les lois, même dans les cas non rappelés par ladite Ordonnance (notamment ce qui peut être encore dû par les anciens Commissaires aux saisies réelles), doivent être versées dans la Caisse de Dépôts et Consignations, dans les délais prescrits pour les différentes espèces de consignations.

Il est défendu aux Cours, Tribunaux et Administrations quelconques, d'autoriser ou d'ordonner des consignations en autres Caisses et Dépôts publics ou particuliers, même d'autoriser les débiteurs dépositaires, tiers-saisis, à les conserver sous le nom de séquestres ou autrement : dans le cas où de telles consignations auraient lieu, elles sont nulles et non libératoires.

Le Directeur-général peut décerner ou faire décerner par les Préposés de la Caisse, des contraintes contre toute personne qui, tenue, d'après les dispositions des lois et réglemens, de verser des sommes dans ladite Caisse ou dans celle des Préposés, est en retard de remplir ces obligations.

Tout Officier ministériel qui aurait contrevenu aux obligations qui lui sont imposées, en conservant des sommes de nature à être versées dans la Caisse des Consignations, doit être

dénoncé par les Préfets ou par les Procureurs du Roi, à celui des Ministres dans les attributions duquel est sa nomination, afin que sa révocation soit proposée et ordonnée s'il y a lieu, sans préjudice des autres peines qui pourront être encourues d'après les lois existantes.

La Caisse des Consignations a des Préposés pour son service dans toutes les villes du Royaume où siége un Tribunal de première instance. Les récépissés à talon délivrés *aux parties versantes* seront libératoires et formeront titre envers la Caisse des Dépôts et Consignations, à la charge par elles de les faire viser et séparer de leur talon à Paris immédiatement, et dans les départemens dans les vingt-quatre heures de leur date, par les Fonctionnaires et Agens administratifs chargés de ce Contrôle (Articles 1er et 7 de la loi du 24 avril 1833). Tous les frais et risques relatifs à la garde, conservation et mouvement des fonds consignés sont à la charge de la Caisse : ses Préposés, leurs Commis et Employés ne peuvent se faire payer par les déposans, ou par ceux qui retirent les sommes consignées, aucun droit de garde, prompte expédition, ou autre rétribution, à quelque titre que ce soit, à peine de destitution, et d'être poursuivis comme concussionnaires.

Elle paie l'intérêt de toute somme consignée, à raison de trois pour cent, à compter du soixante-unième jour, depuis la date de la consignation, jusques et non compris celui du remboursement. Les sommes qui restent moins de soixante jours en état de consignation ne produisent aucun intérêt. Lorsque les sommes consignées sont retirées partiellement, l'intérêt des portions restantes continue de courir sans interruption. La remise des sommes consignées est faite dans le lieu du dépôt, à ceux qui justifient de leurs droits, dix jours après la réquisition du paiement au Préposé de la Caisse.

Cette Caisse est aussi autorisée à recevoir les dépôts volontaires des particuliers, qui sont faits à Paris en monnaie ayant cours, ou en billets de la Banque de France. Elle ni ses Préposés ne peuvent exiger aucun droit de garde ni rétribution quelconque, tant lors du dépôt que lors de sa restitution. Elle paie deux pour cent d'intérêt des sommes déposées, pourvu qu'elles soient restées à la Caisse soixante jours. Si elles sont retirées avant ce temps, il n'en est pas dû d'intérêt. Le dépôt est rendu à celui qui l'a fait, à son fondé de pouvoir ou ses ayant-cause, à l'époque convenue par l'acte de dépôt, et s'il n'en a pas été convenu, à simple présentation.

Conformément aux dispositions des Ordonnances royales des 3 juillet 1816 et 19 janvier 1835 la Caisse des Dépôts et Consignations reçoit les fonds qui sont versés par les départemens et les communes, dans sa Caisse à Paris, ou dans celles de ses Préposés dans les départemens, soit que ces fonds proviennent d'impositions extraordinaires auxquelles ils sont autorisés, ou de leurs revenus ordinaires, soit qu'ils aient pour cause des excédans de recette, et tous autres objets; elle en sert l'intérêt à raison de trois pour cent par an. Les remboursemens des sommes déposées sont effectués entre les mains du receveur au nom duquel le dépôt a été fait, d'après les mandats des Préfets, des Maires ou Administrateurs compétens.

La même faculté est accordée à tous les Etablissemens publics, et aux mêmes conditions.

En vertu d'une autre Ordonnance royale, du même jour 3 juillet 1816, toutes les sommes provenant de retenues faites ou à faire, d'après les réglemens, dans les Ministères, Administrations et Etablissemens, sur les appointemens, salaires et autres rétributions, doivent être versées à la Caisse des Dépôts et Consignations, conformément à l'article 110 de la loi du 28 avril 1816; les Receveurs ou Préposés desdites Administrations n'en peuvent être libérés que par un récépissé du Caissier ou d'un Préposé de la Caisse.

Chaque Administration a un compte courant ouvert dans les écritures de cette Caisse. Toutes les fois qu'elle en est requise, elle convertit les fonds libres excédant les dépenses prévues de chaque Etablissement, en achats d'inscriptions au grand-livre de la Dette publique, dont les arrérages perçus pour son compte accroissent d'autant les fonds destinés aux pensions de retraites.

La Caisse des Dépôts et Consignations a été chargée, par la loi du 30 avril 1826 et l'Ordonnance du Roi du 9 mai suivant, du service relatif à la recette et au remboursement des 150 millions affectés, par l'Ordonnance royale du 17 avril 1825, aux anciens colons de Saint-Domingue.

Cette Caisse a de plus été chargée, par la loi du 31 mars 1837, de recevoir et d'administrer, sous la garantie du Trésor public et sous la surveillance de la commission instituée par l'article 99 de la loi du 28 avril 1816, les fonds que les Caisses d'Epargne et de Prévoyance ont été admises à placer en compte courant au Trésor, conformément à l'article 2 de la loi du 5 juin 1835. La Caisse des Dépôts et Consignations bonifie l'in-

térêt de ces fonds à raison de 4 pour 100 par an. Cette Caisse n'a aucun rapport avec les déposans, qui doivent s'adresser directement, pour réclamer leurs fonds, soit aux Caisses d'Epargne où ils ont effectué les versemens, soit à celles où ils ont été transférés sur leur demande, conformément à la faculté qui leur en a été donnée par l'article 8 de la loi du 5 juin 1835.

Le Directeur-général est autorisé à se servir de l'intermédiaire des Receveurs généraux pour effectuer dans les départemens les recettes et dépenses qui concernent la Caisse d'Amortissement et celle des Dépôts et Consignations. Ils sont comptables envers elles des fonds qui leur sont confiés, et responsables des erreurs, ainsi que de la régularité des pièces justificatives des emplois de dépenses.

Tous les trois mois, la Commission de surveillance entend le compte qui lui est rendu de la situation des deux Caisses, et elle le rend public.

A la session annuelle des Chambres des Pairs et des Députés, le Pair de France, Président de la Commission de surveillance, comme Commissaire du Roi, au nom de la Commission et en présence du Directeur général, fait un rapport aux deux Chambres sur la direction morale et sur la situation matérielle de ces deux Etablissemens. Le rapport et les tableaux dont il peut être accompagné sont rendus publics.

COMMISSION DE SURVEILLANCE.

M. Cte Roy (G O ✻), Pair, *Président.*
M. A. Odier (O ✻), } *Membres de la Chambre des Députés.*
M. Jacques Lefebvre (O ✻), }
M. Mis d'Audiffret (C ✻), *Président de la Cour des Comptes.*
M. Cte d'Argout (G O ✻), *Pair, Gouv. de la Banque de France.*
M. Franç. Delessert (O ✻), *Prés. électif de la Ch. de Comm. de Paris.*
M. A. Berthollet ✻, *Secrétaire de la Commission.*

DIRECTION GÉNÉRALE. *Messieurs*,

Jules Pasquier (O ✻), Cons.-d'Etat, *Direct.-gén.*, à l'Oratoire.
Paul Chateaudouble (O ✻), *Sous-Directeur*, à l'Oratoire.
Gravier (O ✻), *Caissier général*, à l'Oratoire.
Nugues ✻, *Adjoint.*
Glaçon, *Chef de Bureau.*
De Monseignat ✻, *Chef de la Division de Comptabilité, faisant fonctions de Secrétaire-général.*
Hébert ✻, *Chef de division adjoint.*
Lerasle, *Chef du Bureau du Grand-Livre et des écritures générales.*
Monnié ✻, *Chef du Bureau des retraites.*
Eug. de Monseignat, *Chef du Bureau des comptabilités diverses, autres que les consignations et retraites.*
Chauty, *Chef du Bureau des comptes courans avec les Receveurs généraux.*
Berthollet ✻, *Chef du Bureau des consignations.*
Roussel ✻, *Chef du Contentieux.*
Fillemin de Beauregard, *Chef adjoint.*
Louis Rigaud ✻ et Joubert ✻, *Agens de Change.*
Chatelain, *Notaire*, rue Bourbon-Villeneuve, n. 2.
Bernard, *Avoué à la Cour royale*, rue du Pont-de-Lodi, n. 5.
Gourbine ✻, *Avoué au Trib. de 1re Inst., Conseil de l'Administration*, rue du Pont-de-Lodi, n. 8.
Maillard ⚙, *Huissier*, rue du Hazard, n. 4.
V. Bally ✻, *Médecin de l'hôpital de la Pitié, titulaire de l'Académie royale de médecine, chargé de la vérification des titres à la retraite pour cause d'infirmités*, rue Poissonnière, n. 21.

SECTION II.

BANQUE DE FRANCE,

Rue de la Vrillière.

La Banque de France a, par les lois des 24 germinal an 11 (14 avril 1803), et 22 avril 1806, le privilége d'émettre seule des billets à vue et au porteur, pendant 40 ans, à partir du 1er vendémiaire an 12 (23 septembre 1803), jusqu'au 22 septembre 1843.

Les opérations de la Banque consistent : 1° *à escompter des effets de commerce à ordre, timbrés, à trois signatures, et ayant jusqu'à trois mois d'échéance.* Elle admet néanmoins les effets à *deux signatures*, moyennant un transfert d'Actions de Banque ou d'Effets publics français; 2° *à faire des avances sur Effets publics français à échéance déterminée*; 3° *à faire des avances sur Effets publics français à échéance non déterminée* (loi du 17 mai 1834 et ordonnance du 20 juin suivant); 4° *à faire des avances sur lingots et monnaies d'or et d'argent :* l'intérêt de ces prêts est de *un huitième pour cent* pour 45 jours. La Banque n'admet pas de dépôt au-dessous de dix mille francs; 5° *à recevoir en comptes courans les sommes qui lui sont versées et les effets sur Paris à encaisser*, et à payer les dispositions faites sur elle jusqu'à la concurrence des sommes encaissés. La Banque fournit aussi des récépissées *nominatifs* remboursables à *vue* : ils ne sont payés que sur l'acquit des titulaires; 6° à recevoir en garde les titres, les effets publics nationaux et étrangers au porteur ou nominatifs; les diamans, moyennant un droit de garde d'*un huitième pour cent* de la valeur pour chaque période de six mois : la Banque ne reçoit pas en garde d'argenterie. Pour être admis *au compte courant* et *à l'escompte*, il faut en faire la demande par écrit au Gouverneur, et l'accompagner d'un certificat de trois personnes connues qui déclarent qu'*elles connaissent parfaitement le demandeur*, qu'*il fait honneur à ses engagemens*, et qu'*elles certifient sa signature*. On peut céder l'*usufruit* des Actions de la Banque et disposer séparément de la *nue-propriété*. Les Actions peuvent être immobilisées par la déclaration du propriétaire, et elles deviennent sujettes aux lois qui régissent les immeubles : la loi du 17 mai 1834 accorde la faculté de remobiliser les Actions qui auraient été immobilisées.

Jours d'escompte : *lundi, mercredi* et *vendredi*; le taux de l'escompte est déterminé par le Conseil général de la Banque : il est aujourd'hui à *quatre pour cent.*

Comptoirs d'escompte de la Banque où se font les mêmes opérations qu'à la Banque même : *Reims* et *Saint-Etienne.*

GOUVERNEMENT DE LA BANQUE.

M. le Cte D'ARGOUT (G O ✻), *Pair de France, Gouverneur.*
M. le Duc DE GAETE (G ✻), *Gouverneur honoraire*, rue Blanche, 5.
M. Gautier (C ✻), *Pair*, 1er *Sous-Gouvern.*, } à l'Hôtel de la Banque.
M. Vernes (Ch.) (O ✻), 2e *Sous-Gouverneur*, }
M. le Bon Thibon, *Sous-Gouverneur honoraire.*

ADMINISTRATION.

Conseil général. — *Régens.* Messieurs,

Bon DAVILLIER (J. Ch.) (C ✻), *Pair*, rue Basse-du-Rempart, n. 16.
Delessert (Benj.) (C ✻), *Banquier*, rue Montmartre, n. 176.
Buffault ✻, *Receveur-général de la Meuse*, rue Saint-George, n. 14.
Lefebvre (Jacques) (O ✻), *Banquier*, rue du Faub.-Poissonnière, 60.
Cottier (O ✻), *Banquier*, rue des Petites-Ecuries, n. 46.
Caccia ✻, *Banquier*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 66.
Bon Mallet ✻, *Banquier*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 13.

Cte Pillet-Will (O ✻), *Banquier*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 70.
Lafond ✻ ⊛, *Négociant en vins*, quai de la Tournelle, n. 21.
Périer (Joseph) (O ✻), *Banquier*, rue Neuve-de-Luxembourg, 27.
Hottinguer fils ✻, *Banquier*, rue Bergère, n. 11.
Delamarre (Martin-Didier) ✻, *Banquier*, rue des Jeûneurs, n.
Baudon ✻, *Receveur-général de la Seine-Inférieure*, rue de l'Université, n. 57.
Dosne ✻, *Receveur-général du Nord*, boulevard des Capucines.
Lebœuf (Louis) ✻, *Banquier*, rue Hauteville, n. 44.

Censeurs. Messieurs,

Odier (O ✻), *Négociant manufacturier*, boulevard Poissonnière, n. 15.
Moreau (M. F.) ✻ (*Commerce des Bois*), place Royale, n. 9, au Marais.
Paillot ✻, *Négociant* (*forges*), rue Ménilmontant, n. 4.

Conseil d'Escompte. Messieurs,

Valois jeune ✻, *Banquier*, rue de l'Echiquier, n. 19.
Besson neveu ✻, *Négociant* (*commerce des vins*), quai d'Orléans, 12.
Moreau (Frédéric) ✻, *Négociant* (*bois*), place Royale, n. 9.
Sanson-Davillier ✻, *Banquier, Manufacturier*, rue de Grammont, 7.
Legentil (Ch.) ✻, *Négociant* (*nouveautés*), rue Poissonnière, n. 35.
Guyot de Villeneuve ✻, *Négoc.* (*fourrures*), r. Michel-le-Comte, 32.
Vassal fils, *Négociant*, rue Française, n. 2.
Ledoux, *Négociant*, rue de Bussy, n. 12.
Sourdeaux, *Négociant* (*mérinos*), rue des Fossés-Montmartre, n. 6.
Lesage aîné ✻, *Négociant* (*rouenneries*), rue St.-Martin, n. 64.
Bayvet ✻, *Raffineur de sucre*, rue de la Roquette, n. 72.
Paris, *Négociant* (*laines*), rue Chauchat, n. 1.

Chefs principaux. Messieurs,

Bon Garat, *Secrétaire du Gouvernem. de la Banque*,
Ville ✻, *Contrôleur*,
Bon de Crousaz-Cretet ✻, *Caissier principal*,
Audibert, *Secrétaire du Conseil général*,
} à la Banque, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 2.
Trouet, *Adj. au Secrét. du Gouvern.*, à la Banque, r. de la Vrillière, 3.

Chefs particuliers. Messieurs,

Bouron (L.) ✻, *Chef du Bureau de l'Escompte.*
Doisy, *Chef du Bureau des Actions.*
Jacquinot, *Chef du Bureau des Effets au comptant.*
Gebaüer (Ph.), *Chef du Bureau de l'Imprimerie et des Billets.*
Delorme, *Chef du Bureau des Livres.*

Caissiers particuliers. Messieurs,

Maisonnier, *Caissier des Recettes.*
Drouard, *Caissier de la première Caisse de paiement.*
Villemot, *Caissier de la deuxième Caisse de paiement.*
Cordier, *Caissier de la troisième Caisse de paiement.*
Torras, *Echange des billets.*
Daligé, *Sous-Caissier à la Caisse principale.*

SECTION III.

RÉGIE INTÉRESSÉE DES SALINES ET MINES DE SEL DE L'EST,

Rue du Sentier, n. 19.

Les Salines et mines de sel gemme appartenant à l'État, situées dans les départemens de la Meurthe, de la Meuse, de la Moselle, des Vosges, du Haut et Bas-Rhin, du Jura, du Doubs, de la Haute-Saône et de la Haute-Marne ont été adjugées, le 31 octobre 1825, à la Compagnie des Salines et Mines de sel de l'Est, dont le siège est établi à Paris.

Comité d'Administration. Messieurs,

Baudon ✻, *Receveur général, Président.*

M^al Cte Gérard (G ✻), *Pair de France.*	Vte de Flavigny ✻.
Cte Guilleminot (G ✻), *Pair, Lieut.-gén.*	Bon Hallez (O ✻).
Saglio (Fl.) ✻, *Banquier, Député.*	Bon Neigre (G ✻), *Pair, Lieut.-gén.*
B^on de St.-Albin ✻.	Duc de Plaisance (G ✻), *Pair, Lieut.-gén.*

Commissaire-général du Roi. . . M. Haudry de Soucy (O ✻).
Agent principal. . . . . . M. Pithou ✻.
Inspecteur-général. . . . . . M. Braun.
Caissier central. . . . . . M. Jaume (G.).

Directeurs. Messieurs,

A Dieuze. . . . . . James.	*A Arc.* . . . . . Carré.
A Salins. . . . . . Bossu.	*A Montmorot.* . . . . Bouchet.

Commissaires particuliers du Roi dans les départemens. Messieurs,

Pernot de Fontenelle, *à Dieuze.*	Petitbeau, *à Salins.*

SECTION IV.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Ces Chambres sont chargées de présenter au Roi leurs vues sur les moyens d'accroître la prospérité du Commerce, et d'indiquer les causes qui en arrêtent les progrès.

Messieurs,

AMIENS.
Riquier ✲, *Prés.*
Bulan aîné, *V.-Prés.*
Jourdain-Herbet.
Camille Verrier.
Galhaut.
Mallet ✲.
Renard-Dorville.
Daveluy fils.
Laurent.

AVIGNON.
Morel.
Bon jeune.
Bestet.
Aymé jeune.
Castinel.
Céalis.
Verdet.
Bigonet jeune.
Picard.

BAYONNE.
Giron, *Prés.*
Chapel d'Espinassoux
Daguerre.
Goyetche.
Maze aîné.
Labrouche.
Daguerre-Dospital.
Marsan.
Lanne.

BESANÇON.
Bretillot père, *Prés.*
Vélu (Hyp.).
Wey (Hyp.).
Grobost fils.
Mourgeon (Cl.-Fr.).
De Vellorcille fils.
Roeland.
Vuilleret.
De St.-Agathe.

BORDEAUX.
Balguerie aîné, *Prés.*
Baour ✲.
Robles jeune.
Dupuch.
Galos (E.)
Bouscasse.
Ducos (Th.).
Guestier junior.
Portal (P.).
Rabaud (J.-J.).
Duvergier (A.).
Delbos (Silvestre).
Dupeyrat junior.
Lucien-Faure.
Johnston junior.

BOULOGNE.
Adam (Achille).
Bonnet (Ch.).
Leroy-Thiébaut.
Trudin-Roussel.
Lebeau.
Crouy.
Cary-Malraison.
Chauveau-Sire.
Baret-Ternaux

CAEN.
Le Cavelier (Nic.).
Bouillie aîné.
Lemoine (Thom.).
Gervais.
Vautier (Abel).
Donnet (Aug.).
Jardin (Aug.).
Le Blond.
Ravenel.

CALAIS.
Devot (P.).
Michaud (Louis) ✲.
Champailler.
Bodart aîné.
Dupont père.
Matis aîné.
Dessin (Léon).
Martin (P.-A.).
Maniez (M.).

CARCASSONNE.
Laperrine d'Hautpoul.
Lacombe père.
Brunet.
Cazanave.
Darles.
Sicre.
Roustic aîné.
Lignières (Pascal).
Mandoul.

CLERMONT-FERRAND.
Guilhaumon, *Prés.*
Dulin.
Blanc (Paul).
Bonnadier.
Boyer père.
Jusserand.
Roux-Laval.
Albert.
Comitis.

DIEPPE.
Deslandes (Dav.). *Pr.*
Quenouille aîné.
Le Canu.
Le Bourgeois (Ach.).
Le Baron fils.
Leborgne.
Sellier fils.
Legriel (Ferd.).
Chapman.

DUNKERQUE.
Dupouy aîné ✲, *Pr.*
Debaecque (L.).
Aubert.
Gourdin-Coquelle.
Morel-Darras.
Pelletreau (Ed.).
Féron (Hector).
Mailhos père.
Dessnrne (Marc).

GRANVILLE
Malicorne, *Présid.*
Lahoussaye (Pierre).
Fougeray-Ducoudray.
Le Mengnonnet (J.F.)
Longlois.
Théroalde.
Tardif.
Beautemps.
M. Boisnard-Grandmaison

LA ROCHELLE.
Rasteau.
Lanusse ✲.
Becker (Frédéric).
Beltremieux.
Callot aîné.
Romieux.
Arnoux.
Charron-Perry.
Descombes.
Agrand-Imbert.
Mousnier (Abel).
Pellevoisin.
Mineau.

LAVAL.
Queruau-Lamerie fils, *Pr*
Barré-Bertry.
Constant-Ducléré.
Delaunay (Prosp.) ✲.
Leray-Prairie.
Guédon-Rubiliard.
Boisseau.
Le Taillandier.
Turpin-Trehardière.

LE HAVRE.
Toussaint.
Perquer père.
Drogy.
Lahoussaye.
Homberg.
Hermé.
Bonnaffé.
Vasse-Mancel.
Leloup.
Viel.
Acher jeune.
Normand (A.).
Ferrere (Th.).
Chouquet.
Lamotte (Th.).

LILLE.
Tilloy-Casteleyn.
Dambricourt (Al.).
Delesalle-Desmedt.
Fevez Debully.
Barrois (Théod.).
Rouzé (Théod.).
Bocquet-Bernard.
Charvet-Defrenne
Charvet-Barrois.
Mimerel (Aug.).
Richebé (A.).
Kolb-Bernard.
Demaismé aîné.
Beaussir (Al.).
Derode (Pr.).

LORIENT.
Valliée.
Ouizille.
Foucard.
Besné (D. L.).
Rotinat.
Charpentier.
Détroyat.
Bardon.
N. . . . .

LYON.
Dugas (L.), *Prés.*
Baup (F.-V.).
Arlès-Dufour ✲.
Vachon-Imbert ✲.
Chauvand.
Sabran-Berna.
Gaillard (Joseph).
Reverchon (Paul).
Camel fils.
Gros (Marc-Bernard).
Riboud ✲.
Berne neveu.
Mathevon-Bouvard.
Bodin (Jacques).
Joly aîné.

MARSEILLE.
Rostand (Alexis), *Pr.*
Lafon (Auguste).
Puget (Wulfran).
Baillet.
Vernier (Jacques).
Estieu (Lazare).
Benet (Louis).
Rabaud (Fréd.).
Dufay (César).
Alléon.
Périer (Théoph.).
Richard (X.).
Pastré (J.-B.).
Chave fils.
Hesse fils aîné.

METZ.
Dubuisson (Pierre).
Gauthier (Théod.).
Paixhans (Félix).
Jeunehomme-Juin.
Lemonnier.
Bompard.
Simon (Mathieu).
Delcroix.
Henry-Simon.

MONTPELLIER.
Castelnau père, *Prés.*
Granier (Zoé).
Bérard fils aîné.
Fajon oncle.
Léenhart aîné.
Dessale-Possel.
Vialars aîné.
Serre (Louis).
Pagezy père.

MORLAIX.
Tilly.
Andrieux (Aristide).
Leroux (Guillaume).
Desloges.
Puyo.
Hornois.
Homon.
Daniellou.
Vallée.

MULHAUSEN.
Schlumberger-Schouch.
Kœchlin (Ferd.).
Dolfus (Jean) ✲.
Zuber père (Jean).
Hartmann (Fréd.) ✲.
Romau (Jean-Ph.).
Favre-Kœchlin.
Kœchlin (Isaac).
Zindel (Auguste).

NANTES.
Lequen, *Président.*
Bignon (S.).
Gouin (E.).
Haranchipy (P.).
Lepertière.
Levesque (Prosper).
Bernard (A.-S.).
Braheix.
Favre (Ferd.).
Coquebert.
Wattier.
Vallée (François).
Garnier-Haranchipy.
Luther.
Chéguillaume.

NÎMES.
Vincens neveu.
Devèze fils.
Mathieu (Ph.).
Cahous (Marcelin).
Maumenet.
Sabran (Adolphe).
Attenoux aîné.
Delacorbiere.
Noury-Treboulon.

ORLÉANS.
Aignan.
Janse.
Germon-Miron.
Marcuyez-Marcille.
Leroy-Boulard.
Crignon-Montigny.
Germon-Douville.
Raguenet-St.-Albin.
Hazard-Michel.

PARIS.
Voyez page 780.

REIMS.
Bertherand-Sutaine.
Maille-Leblanc.
Lecointre aîné.
Ruinard de Brimont (Ed.).
Camu fils.
Saubinet.
Vivès.
Dudin (Michel).
Henriot-Delamotte.

ROUEN.
Caumont (C.) ✲, *Pr.*
Lefort-Gonssollin, *Se.*
Dubosq Lettré.
Martin (Charles).
Lelong.
Lemoyne-Jourdainne.
Rondeaux (J.) ✲.
Lemire (A.).
Ponchet (P.-A.).
Barbet (H.)
Bonctot.
Lepicard (Th.).
Levavasseur (James).
Lemarchand.
Waning-Brière.

SAINT-BRIEUC.
Sébert (Th.).
Le Saulnier S.-Jouan.
Tueux aîné.
Denis (Louis).
Marie (Louis).
Rouxel-Villeferon.
Boullé (J.-P.).
Bothen aîné.
Chauvin.

SAINT-ÉTIENNE.
Tézenas aîné, *Prés.*
Genissieux.
Brechignac.
David.
Paillard (Henri).
Salichon aîné.
Forest aîné.
Malaure.
Reyret.

SAINT-MALO.
Heurtault (Pi.), *Prés.*
Fontan (Paul.)
Marion (M.).
Blaise (Louis).
Guibert (Math.).
Thomas fils.
Colin de Boishamon.
Lefrançois.
Duchantilly.

STRASBOURG.
Sauvage (F. C.), *Pr.*
Sengenwald (J. C.).
Ratisbonne (Louis).
Renouard-de-Bussière.
Saum (Louis).
De Turkheim.
Faes (Jacques).
Humann (T.).
Klose (Éd.).

TOULON.
Pignol (A.) ✲, *Prés.*
Gérard (Emile).
Aube jeune.
Flamenq (Denis).
Barneoud.
Crassous père.
Arnoux.
Billon.
Maurric.

TOULOUSE.
Viguerie-Pascal, *Pr.*
Cassaing (Jos.).
Courtois aîné.
Cibiel (Vincent).
Lacroix aîné.
Mather.
Montané.
Fornier (Noël).
Arnoux.
Authier-Lucien.
Boriès aîné.
Baudens.
Marcoul.
Olin-Châtelet.
Albert fils.

TOURS.
Froger-Mireau.
Fontaine-Lesvierd.
Blanchard (Victor).
Delaroche.
Bontard.
Grados.
Gouin (Henri).
Jeuffrain.
Pillet (Fréd.).

TROYES.
Girard-Fleury.
Lombard-Bourbon.
Simonnot-Gervaisot.
Pelée de S.-Maurice.
Dublanc.
Ferrand-Lamotte.
Anner.
Arnould-Fleury.
Regnault-Manceau.

SECTION V.

AGENS DE CHANGE ET COURTIERS DANS LES DÉPARTEMENS.

Les Agens de change et Courtiers, là où il en est établi, sont nommés par le Roi, sur la présentation du Ministre des Travaux publics, de l'agriculture et du commerce. Ils ont seuls le droit d'exercer leur profession, et de constater respectivement le cours des effets publics, papiers commerçables, matières d'or et d'argent, marchandises, assurances, frèts ou nolis. Il est défendu, sous peine d'une amende, qui est au plus du sixième du cautionnement des Agens de change ou Courtiers de la place, et au moins du dixième, à tous individus autres que ceux nommés par le Roi, d'exercer les fonctions d'Agens de change ou de Courtiers. Les Agens de change et Courtiers de marchandises sont tenus de fournir un cautionnement, qui, en cas de démission ou décès, est remboursé à l'Agent de change ou Courtier, ses héritiers ou ayans-cause. En vertu de la loi du 28 avril 1816, et des ordonnances des 29 mai et 3 juillet suivant, les Agens de change et Courtiers, leurs veuves, enfans et héritiers, sont autorisés à présenter des successeurs, pourvu qu'ils réunissent les qualités exigées par les lois. Cette faculté n'a pas lieu pour les titulaires destitués.

LISTE *des Agens de Change et Courtiers de Marchandises.*

ABBEVILLE.

Courtiers de march. conducteurs de navires. MM.
Darras. | Pranger.

AGDE.

Courtiers de marchandises, conduct. de nav. MM.
N. . . . .
N. . . . .

AGEN.

Agens de change, Courtiers de march. MM.
Goulard. | Delor.

AIGUES-MORTES.

Courtiers de march. conducteurs de navires. MM.
Théaulon.
N. . . . .

AIX.

Courtiers de march. MM.
Barthélemy.
Coussin.

ALBY.

Courtiers de march. MM.
N. . . . .
N. . . . .

AMIENS.

Agens de change. MM.
Decaieu.
Delabarre.
Courtiers de march. MM.
Lefebvre fils.
Caron.
Levavasseur.
Baril Dammerval.
Demetz.
Marquis.
Leroux.
Bouthers.
Fertelle.
Bois.

ANGERS.

Agens de change, Courtiers de march. MM.
N. . . . .
N. . . . .
N. . . . .

ANGOULÊME.

Agens de change, MM.
Lecourt.
N. . . . .
Courtier de marchandises.
N. . . . .

ARLES.

Court. de march. MM.
N. . . . .
N. . . . .
N. . . . .
N. . . . .

ARRAS.

Agens de change, Courtiers de march. MM.
Le Gentil.
Godart.
Lemaire.
Cuvelier.

AUBENAS.

Agens de change, Courtiers de march. MM.
N. . . . .
N. . . . .
N. . . . .

AUCH.

Agens de change, Courtiers pour les march. MM.
Bauduer.
Pellefigue jeune.
N. . . . .

AURILLAC.

Agens de change, Courtiers de marchandises. MM.
Cambefort.
Hubain.

AVIGNON.

Courtiers pour toutes les marchandises. MM.
N. . . . .
N. . . . .
Courtier pour la soie.
N. . . . .

BARSAC.

Courtiers pour les marchand. les assurances et la conduite des navires. MM.
Danty fils. De Meyer.
Chrestien. Lechevalier.
Fort-Loulom.

BAYEUX.

N. . . . .

BAYONNE.

Agens de change. MM.
Diriart.
Salzédo (David).
N. . . . .
N. . . . .
Courtiers d'assurances, et conduct. de navires. MM.
Manches, *interprète pour la langue espagnole.*
Roquebert aîné, *id. portug. et espagnole.*
Roquebert (J.-F.), *interprète pour la langue espagnole.*

Delouart, *interprète pour la langue espagnole.*
Duverdier (Jean-Bapt.).
Couzier, *interprète pour les langues espagn. et portug.*
Duverdier, *interp. pour les lang. allemande et holl.*
Meyrac, *interprète pour la langue espagnole.*

Court. de march. MM.

Labarthe.
Ducoureau.
D'Etchemendy.
Baudron.

BERGERAC.

Courtiers de marchandises. Messieurs,

Laffargue. | Dupuy.
Pinet. | Mergier.

BERRE.

Courtier de marchandises.

N. . . . .

BÉZIERS.

Courtiers de march. MM.

Cazelles.
Raffit.
Delmas.
Masson.
Combacal.
Bourguet.

Agens de change. MM.

Tarniquet.
N. . . . .

BLAYE.

Courtiers pour les marchandises, les assurances, et conducteurs de navires. Messieurs,

Lalande fils.
Dauty.
Maître fils aîné.
Lesclide.
Biarnès.
Lassègue.
Gibaudan.
Taudin.

BLOIS.

M. Delestre, *Commissaire de police près la Bourse.*

Courtiers pour les marchandises. MM.

Habert.
N. . . . .

BORDEAUX.

M. Malartic, *Commissaire de police près la Bourse.*

Agens de change. MM.

Senègre.
Delpech.
Rodrigues.
Gimet fils.
Seignouret.
Guichard.
Lanthois.
Wail.
Lopez-Dias.
Rodrigues fils.
Debans aîné.
Pereyra-Soarez.
Greys.
Brousse.
Genty.
Lafargue.
Mutel.
Lopez-Dias (D.)
Fourcade.

Courtiers pour les marchandises. MM.

Prunié (Pierre-Paulin).
Libéral.
Hostains.
Duchon-Doris.
Dubosc fils.
Dumas.
Darrydou.
Tastel.
Jannesse.
Dupeyron fils
Cazelles.
Sandré.
Bordes-Fortage.
Mermaud fils.
Lawton fils.
Laborie.
Sourget.
Rousseau.
Oxeda.
Duprada.
Levif.
Prom.
Tessier.
Pédesclaux.
Libéral.
Cotrel.
Lambert.
Gaussel.
Lavau.
Rolland.
Lubbert.
Monset aîné.
Audubert.
Maubrac.
Fonade.
Brisson.
David.
Bourdens.
Miailhe.
Bouquié.
Parran.
Bernard.
Boumagou.

Courtiers conducteurs de navires, interprètes angl. et espag. MM.

Delmestre aîné.
Tournay.
Delbos fils.
Jude, *anglais et espagnol.*
Serisier.
Lafitte.
Constantin.
Cazey.
Schmidt, *pour les langues allemande et holland.*
Ferriere (J.), *lang. allem. et hollandaise.*
Dumas.
Maupetit, *espag. et portug.*
Ferrière (Franç.-P.), *lang. allemande et holland.*
Polh fils.
Carrié, *langue allemande.*
Binaud, *lang. allem. et angl.*
Ferrière (A.), *lang. allem. et hollandaise.*
Petit. Robert.
Legendre. Sauga.

Courtiers d'assur. MM.

Geneste.
Perrin.
Buhan.
Courréjoles.
Guibert.
Deyme fils aîné.
Boereau.

BOULOGNE.

M. Dufourg, *Commissaire de police, près la Bourse.*

Agens de change. MM.

Prenel.
Dupont.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires. MM.

Bosson, *pour les langues allemande et holland.*

Dewismes, *langue anglaise.*
Coquet, *lang. angl. et dan.*

BREST.

M. Montenot, *Commissaire de police près la Bourse.*

Courtiers conducteurs de navires. Interprètes. MM.

Perron, *langues anglaise, allemande, hollandaise, suédoise, danoise, norwégienne et espagnole.*
Villeneuve, *espag. et portug.*
Arnold, *langues allemande, anglaise et hollandaise.*
Castagnié, *espagn., ital.*
Aumaitre, *langues anglaise, allem., holland. et dan.*

Agens de change, Courtiers de marchandises. MM.

Boelle. | Jacolot.
Revol. |

CAEN.

Agens de change, courtiers de marchandises. MM.

Sanson.
Dufresne.

Courtiers d'assurances et conducteurs de navires.

Messieurs.

P. D. Bazin.
Pelletier.
Pihan.

CAHORS.

Agent de change, Courtier de marchandises.
M. Lafage.

CALAIS.

Agens de change, Courtiers de march. MM.

Sagot (Ch.-Ed.-Fr.).
N. . . . .

Courtiers interprètes et conduct. de navires. MM.

De Rheims, *pour les langues espagnole, portugaise, anglaise et hollandaise.*
Lemoine fils, *langues angl., allemande et italienne.*
Spiers, *langues allemande, anglaise, danoise, suéd.*
Vangratten, *lang. anglaise et hollandaise.*

CARBON-BLANC.

Court. de marchandises.
M. Lassalle.

CARCASSONNE.

Agent de change et Courtier de marchandises. MM.

Abrial. | Siguier.

CASTELNAUDARY.

Court. de marchandises.
N. . . . .

CASTRES.

Agens de change et Courtiers de marchand. MM.

Combes.
Ségur fils.

CETTE.

M. Pagès père, *commissaire près la Bourse.*

Agens de change, Courtiers de march. et d'ass. MM.

Plane (A.). | Ratyé junior.
Bonjean. | Bresson.

Courtiers conducteurs de navires, interprètes. MM.

Cazalis. | Pagès.
Plane fils. |

CHALON-SUR-SAÔNE.

Courtier de marchandises.
N. . . . .

CHATELLERAULT.

Courtier de march.
M. Collin.

CHERBOURG.

Courtiers de march. et conducteurs de navires. MM.

Jouanne. | Magnen.
Morvant. | Hervieu.

CLERMONT-FERRAND.

Agens de change, Courtiers de Marchandises. MM.

Boullet.
Roux.
Villiet.
Cellier.

COLMAR.

Agens de change et Court. de marchandises. MM.

Ihlé. | Beyser.

CROISIC.

Courtier-interprète, conducteur de navires.
N. . . . .

CUERS.

Courtier de marchandises.
M. Mitre.

DIEPPE.

Courtiers de marchandises et d'assurances. Conduct. interprètes. MM.

Delarue, *angl. dan. et norw.*
Chapman, *angl. et allem.*
Pouchet.
Berteloot, *interp. des lang. britannique et holland.*
Morel, *interp. des langues britannique, danoise, suédoise et norwégienne.*

DIJON.

Agent de change, Courtier de marchandises.
N. . . . .

DOUAI.

Agens de change. MM.

Choquet.
Courtray.
Barré.

DRAGUIGNAN.

Courtier de marchandises.
M. Reboul.

DUNKERQUE.

M. François Lefebvre, *Commissaire de police près la Bourse.*

Agens de change et Courtiers. MM.

Carlier fils.
Vanderwalle-Baillon.
Gauwin.
Vandercolme.
Salomez.
Sergent.
De Baecker.
Herrewyn.
Caillez.
Hubert.
Blomme.
Sapelier.

FÉCAMP.

Courtiers, conducteurs de navires. MM.

Martin.
Le Boulanger.
Jumel. *interp. pour l'angl.*
Ridel fils, *interp. pour l'angl. le danois et le suédois.*

Agens de change, Courtiers de marchandises. MM.
Feuilloley.
N. . . . .

FONTENAY-LE-COMTE.

Agens de change, Courtiers de marchandises, MM.
Boucard.
Richmann.

GRANVILLE.

Courtiers de marchandises, Conduct. de navires. MM.
Hamel. | Doisnel.

GRASSE.

Courtiers de march. MM.
Pons. | Jusbert.

GRAVELINES.

Courtier de marchandises, Conducteur de navires.
M. Decarpentry.

GRAY.

Agent de change et Courtier de march. MM.
Pichat. | Blanc.

GRENOBLE.

Agens de change, Courtiers de march. MM.
Berthier. | N. . . . .

HARFLEUR.

Courtier de marchandises, Interp. et Conduct de nav.
M. Leduc, *Interp. pour la langue anglaise.*

HAVRE (LE).

Agens de change. MM.
Gillette. | Cochereau.

Courtiers-interprètes, conduct. de nav. MM.
Godefroy (R.), *holl. et suéd.*
Sence, *allem., holl., suéd., norw. et dan.*
Hardouin., *allem., holl.*,
Dufilhol. *suéd. et dan.*
Pellerin-Deffondis. } *lang.*
Lacorne fils. } *lang.*
Lenetrel. } *angl.*
Franque. } *angl.*
Merville, *espagn. et port.*

Court. d'assur. MM.
Quertier. | Bulard.
Lahure. | Bertrand.

Courtiers de march. MM.
Prudhomme.
Henry.
Delaunay.
Maillet-Duboullay.
Cailleux.
Amy.
Lepicquier fils.
Ysnel.
Perier.
Ouizille.
Blay.
Laisné.
Le Roux.
Bréard.
Minart.
Jacquemin.
Laurent.
Duval.
Chevalier.
Melun.
Maruitte.
Brayer.
Bacheler.
Alleaume.
Barbullée.

HONFLEUR.

Courtiers de marchandises, et conduct. de nav. MM.
Maquerel.
Duval.
Huet.
Satis.

LAMARQUE.

Court. de march. MM.
Miailhe.
Boucherie.
Hace.

LANGON.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires. MM.
Morel.
Dancy.
Boustaing.

LANGOIRAN.

Courtiers de march. MM.
Dubruel.
Belly.
Aubey.

LA ROCHELLE.

Agens de change, Courtiers de marchandises et d'assurances. MM.
Juliot (J. L.). | Beltremieu.
Juliot (G.). | Moreau.
Robein. | Bigot.

Courtiers interp. et conduct. de navires. MM.
Meyer.
Bouyé.
Meyer (E.).
Perade.
Langlois.
Verdier, *norwégien, suédois et danois.*

LA TREMBLADE.

Courtiers conduct. de nav.
M. Robineau, *int. p. le holl.*

LIBOURNE.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des nav. MM.
Montouroy.
Longa fils.
Frédefond.
Dubosq (J.).
Cardeillac (Philippe).
Laguerenne.
Lacaze.
Larquey.
Chaperon.

LILLE.

Agens de change. MM.
Jacquart (Henuis).
Lefebvre.
Ducas (Louis).
Verbiest.
Bronchin.
Durieux.
Demoustier.

Court. de march. MM.
Blancho.
Sloovère.
Guilbert fils.
Durieux (Louis).
Herbaut.
Dequen.
Coquelle.
Roland (Louis).
Détrez.
Cocural-Dorcy.

LIMOGES.

Agent de change et Courtiers de marchandises.
M. Penicaud.

LORIENT.

Courtiers pour les assurances et la conduite des navires. MM.
Dufilhol.
Montrelay.

LUÇON.

Agent de ch., Court. de com.
M. Godard.

LYON.

Agens de change. MM.
Vidal fils.
Arnaud.
Coste fils.
Vincent.
Guesdon.
Louchon.
Chatel.
Clavière.
Fitler.
Ferrand.
Ferrouillat.
Rey.
Pironi.
Guesdon.
Saint-Ferrand.
Mège.
Sauzet de Fabrias.
Ladevèze.
Moyne.
Delesse.
Willermoz.
Dombre.
Fasuille.
Seynes.
Cote (Arnaud).
Maille.
Montrouge.
Carlier.
Coron.
Parrayon.
Berlioz.

Courtiers pour la soie, exclusivement. MM.
Bayard.
Martin.
Quisard.
Rostain.
Moyne.
Raynaud fils.
Lecourt.
Blanc.
Barraud.
Bony.
Culhat fils.
Doux.
Saron.
Bossat.
Dunod.
Carrand.
Brouzet.
Breton.
Maille.
Coulet.

Court. pour les marchand autres que la soie. MM.

Thouveray.	Desbordes.
Delaval.	Murtin.
Wies.	Jauvat.
Chantre.	Palandre.
Janinet.	Reverchon.

MACON.

Agens de change, Court. de marchandises. MM.

Martin. | N. . . . .

MARANS.

Agens de change et Court. de march. et d'ass. MM.
Luzet.
Martin.

Court.-interp. conducteur de navires. MM.
Masseau-Wallinguin.
Dupont.

MARENNES.

Courtiers – interprètes, conduct. de navires. MM.

Reynaud, Aiguillé, } *pour le holland.*

MARSEILLE.

M. Irissac, *Commiss. de police près la Bourse.*

Agens de change. MM.

Petit.	Gondoise
Ségur.	Destienn.
Bacuet.	Ponton.
Faure.	Latta.
Taxy.	

Court. de march. MM.
Olive fils.
Olive (Pierre).
Laugier.
Pagliano.
Bec (*assurances*).
Arnaud.
Cohen.
Roque.
Auban (J. Fr.).
Talamel.
Dor.
Savine.
Philopal.
Fages.
Isnard.
Mouton (*assurances*).
Garaghon (*assurances*).
Routier (H. J.).
Nicolas (*assurances*).
Moynier (J. M. J.).
Bletry.
Bayol.
Plantin.
Rizaucourt (Fr.-P.) (*assur.*)
Fabre.
Gavoty fils.
Léon.
Genouillat.
Robert.
Pons (*assurances*).
Julien.
Cogordan.
Merlinode-Boisgrange.
Franc (*assurances*).
Flottes-Raissac (*assurances*)
Boucher.
Meyers.
Roumieu.
Nathan.
Barbaroux.
Julien.
Bos.
Caune.
Meiffren.
Boyer.
Jalifié.
Ciani.
Bertrand.
Dalmas.
Maurin.
Conte.
Latil.
Duroure.
Roccas.
Reboul.

Courtiers de marchandises, conducteurs de navires et courtiers-interp. MM.

Fraissinet, *espagn.*, *ital.*, *angl. et holland.*
Caillol, *ital.* (*assurances*).
Meyer, *allem.*, *ital.*, *suéd.*, *dan. et angl.*
Vigne, *portugais.*
Estrangin, *ital.* (*assur.*).
Fabre, *anglais et italien.*
Constant, *ital.* (*assurances*).
Marseille, *holland. et ital.*
Rambaud, *grec et ital.*
Rebufat, *espagn. et ital.*
Mousset, *italien.*
Guinot, *angl.*, *dan.*, *suéd.*, *allem. et ital.*
Barthélemy, *ital* (*assur.*).

Robert, *langue italienne.*
Bonnin, *pour les langues anglaise et italienne.*

METZ.

Agens de change, *Courtiers de march.* MM.

Limbourg.
Blondin (H.-Jacq.-Ferd.).
Lefort.
Toussaint.

MILHAU.

Agent de change et Courtier de marchandises.

M. Crouzet de Termenoux.

MIRANDE.

Agent de change, *Courtier de marchandises.* MM.

Bazillac.
Lapeyre.

MOISSAC.

Agens de change, *Courtiers de marchandises.* MM.

Bonnefous.
Negré.

MONTAUBAN.

Court. de march. MM.

Grenouilleau.
Beges.
Noalhac Sol.
Marty.

MONTPELLIER.

Agens de change. MM.

Salze fils.
Sepet fils.
Hugues.
Nougaret.
Daumas fils.
Bruyas.

Courtiers de marchandises. MM.

Blouquier.
N. . . . .

MORLAIX.

Courtiers pour les marchandises, *les assurances et la conduite des navires.*

Messieurs,

Lazon.
Le Coc Saint-Maur.
Roquelin.
Boscher.
Berthault.

MULHAUSEN.

Agens de change. MM.

Koenig. | Pelissier.

Court. de march. MM.

Paraf.
Richard.
Hartman.
Landsmann.

NANTES.

Agens de change et Courtiers de march. MM.

Wack fils.
Bonamy.
Cardon.
Toulmouche (Emile).
Bonnemant fils.
Gazanche.
Jousset.
Leroux.
Huché.
Plinguet.

Court. d'assurances. MM.

Roy.
Desbouillons.

Courtiers, *interp. et cond. de navires.* MM.

De Lasalle fils.
Denis.
Bardon fils, *angl. et holland.*
Prion, *angl. et holland.*
Goupilleau, *allem.*, *angl.*, *holland.*, *espagn.*, *portug.*, *suéd. et dan.*
Sommelus, *suéd*, *dan.*, *angl. et holland.*
Souït.
Bref.

NARBONNE.

Courtiers de marchandises. MM.

Firmin.
Bernard.
Bomien.
Rolland.
Cabanes.
Sabatier.

NEVERS.

Courtier de marchand.

M. Gonat.

NÎMES.

Agent de change

N. . . . .

Courtier de marchand.

N. . . . .

NIORT.

Court. de march. MM.

Liège.
De Larue neveu.
Bruneau.
Vauguyon aîné.

OLÉRON.

Courtiers-interprètes, *conduct. de nav.* MM.

Petit, *pour le hollandais.*
Laray, *idem.*

ORLÉANS.

Courtiers de marchandises. MM.

Godin.
Pavie.
Fauvin.
Ballot.
Boulard.
Besnard.
Leroux (Alph.).
Pouet.
Bardon.
Benoist.

PAIMBŒUF.

Courtiers interprètes et conduct. de nav. MM.

Vanderlhuis et Boudet fils.

PARIS.

Voy. p. 923 *et* 925.

PAULLIAC.

Courtiers pour les marchand. les assur. et la cond. des nav. MM.

Martini.
Tastet jeune.
Gouzou.
Sarrail.
Guyon.

PÉRIGUEUX.

Courtier de marchand.

N. . . . .

PERPIGNAN.

Agens de change. MM.

Caron.
Saisset.

PÉZÉNAS.

M. Grenier, *Commiss. de police près la Bourse.*

Courtiers de marchandises. MM.

Villebrun fils.
Prax.
Sabatier.
Malaterre.
Oustrin.
Nombel.

POITIERS.

Agens de change, Courtiers de marchandises. MM.

Turquand.
Demarconnay.

PONT DE BORDES.

Courtier de marchand.

N. . . . .

PORT-LOUIS.

Courtier-conducteur de navires et interprète.

N. . . . .

QUIMPER.

Courtier-interprète, conducteur de navires.

N. . . . .

REDON.

Courtiers de nav. MM.

Menu.
Avenard.

REIMS.

Commiss. de police. MM.

Collet.
Siret-Thaudart.
Gerbeaux.

Agens de change. MM.

Paté.
Paupe.
Michault-Delarquelay.
Pérard.

Court. de march. MM.

Soubrié.
Jobart.
Lenain.
Cliquot.
Duval.
Berthemet.
Huet.
Corbin.
Aronssohn.

RENNES.

Agent de change, Courtier de march. MM.

Jouaust.
N. . . . .

Courtier de marchandises.

N. . . . .

RODEZ.

M. Carcenac, *Commissaire près la Bourse.*

Agens de change, Courtiers de march. MM.

Carrier.
Delelaux.
Monseignat.

ROCHEFORT.

Courtiers – interprètes et conduct. de nav. MM.

Manès.
Chessé.
Ellès.
Mollière.

Agens de change, Courtiers de marchandises. MM.

Manès.
Mollière.

ROCHELLE (LA).

Agens de change, Courtiers de march. MM.

Robein.
Juliot.
Juliot (G.).
Beltremieu.
Garreau.
Naudin.

Courtiers-interprètes, conduct. de nav. MM.

Meyer, *allem., angl. et holl.*
Meyer (E.).
Bouyé, *anglais.*
Langlois, *allemand.*
Pirade, *anglais.*
Verdier, *norw., suéd. et dan.*

ROUEN.

M. Pirout, *Commissaire près la Bourse.*

Agens de change. MM.

Vallée-Larivière.
Démarest.

Courtiers pour les marchandises. MM.

Lemercier.
Faucon.
Pretrel.
Coeffin.
Freschon.
Lebret.
Duval.
Le Boullanger.
Le Barbier.
Le Bourgeois.
Guesmel.
Thuillier.
Gautier.
Séré.
Lejolliot.
Cardon.
Petit.
Picart.
Héliot.
Caron.
Caillemer.
Le Breton.
Morel.
Duval.

Courtiers – conducteurs de nav., et interprètes. MM.

Desroques.
Chaumont.
Cacherat.
Rapp, *pour la langue angl.*
Smith, *allemand, anglais, hollandais et suédois.*
Denis.
Brorut.
Roux.

Courtiers d'assur. MM.

Fontaine.
Diard.

SABLES.

Court.-conduct. de navires.

M. Penevert.

SAINTES.

Agens de change, Courtiers de march. MM.

Huvet.
Duseutre.

SAINT-BRIEUC.

Agens de change, Courtiers de marchand. et d'assur., Conduct. de nav. et interpr. MM.

Pagelet.
Mazuric.

SAINT-ÉTIENNE.

Courtiers de marchandises. MM.

Corrally. | Armand.
Micolon. | Payre.
Phélip. | Maussier.

Agens de change. MM.

Hedde. | Raverot.

SAINTE-FOIX.

Court. de marchandises.

M. Largeteau.

SAINT-GENIÈS.

Agent de change.

M. Seguret fils.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY.

Agens de change, Court. de marchandises. MM.

Dury.
N. . . . .

SAINT-MACAIRE.

Court. de march. MM.

Merle fils.
Darbost.
Richet.

SAINT-MALO.

Courtiers pour les marchand. les assur. et la cond. des navires. MM.

Robberechts fils.
Renou.
Bié.
Larsonneur.

SAINT-MARTIN-ILE-DE-RHÉ.

Courtiers – interprètes, conduct. de nav. MM.

Brun, *angl., dan. et suéd.*
Thouillaud, *pour le holland.*
Michaud, *pour le danois.*

SAINT-NAZAIRE.

Courtier – interprète, et conducteur de navires.

N. . . . .

SAINT-OMER.

Agent de change, Courtier de marchandises.

M. Leurs.

SAINT-SERVAN.

Courtiers – interprètes et conduct. de nav. MM.

Gaic.
N. . . . .

SAINT-VALÉRY.

Courtiers-interp. MM.

Darras.
Boulanger.
Flécheux.

SAINT-VAAST-LA-HOUGUE.

Court.-interprètes et cond. de navires. MM.

Galerand.
Maniché.

SARLAT.

Courtier de marchand.

M. Landès.

SAUMUR.

Agens de change. MM.

Château.
Hugonet.

STRASBOURG.

Agens de change. MM.

Ehrman.
Fleischbauer.
Ott.
Fessenmeyer.
Oppermann.

Court. de march. MM.

Keller.
Remond.
Christiani.
Arnold.
Bleyfus.
Rœderer.

TONNAY (*Charente*).

Courtiers - interprètes, cond. de navires. MM.

Masseau, Dabadie fils, Constantin, } *pour l'anglais.*

TOULON.

Court. de march., Conduct. de navires. MM.

Engaurran.
Lambert.
Roux (L.-A.-F.)
Blond.
Allemand.
Alliaud.
Pélissier.
Bonisson.
Engaurran (J.).
Rouquerol.

TOULOUSE.

Agens de change. MM.

Laromiguière.
Davasse.
Fornier.
Roaldes.
Mancel.
Jaeger-Schmid.
Borel.
Belot.

Court. de march. MM.

Siadous. | Mary.
Broustet. | Molbec.
Larroque. | Moras.
Caussé. | Yon.
Duprat. | Bezombes.
Tysseire. | Sermet.

TOURS.

Agens de change. MM.

Duval.
Roulleau.

TREMBLADE (LA).

Courtier-interprète, et cond. de navires.

M. Robineau, *pour le holl.*

TRÉPORT.

Courtiers de marchandises, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Witt. | Caüet.

TROYES.

Agens de change. MM.

Geoffroy.
Tulon.

Court. de march. MM.

N. . . . .
N. . . . .

VALENCIENNES.

N. . . . .

VANNES.

N. . . . .

VIENNE.

Agent de change, Courtier de marchandises.

N. . . . .

VILLEFRANCHE.

Agens de change. MM.

Masbon.
Bergon.

VIRE.

N. . . . .

CINQUIÈME PARTIE.

Administration de Paris et du département de la Seine.

CHAPITRE PREMIER.

Administration du département. — Mairies et Préfecture de police.

SECTION PREMIÈRE.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Le département de la Seine est formé d'une portion de l'Ile-de-France. Sa latitude nord est de 48° 50′. C'est de l'Observatoire de Paris que l'on compte les méridiens ou degrés de longitude. Il est environné de tous côtés par le département de Seine-et-Oise. Sa superficie est 485 kil. 11 cent. ou 47,500 hectares; sa population, d'après le recensement fait en 1836, est de 1,106,891 individus, dont 909,126 pour la ville de Paris; 87,708 pour l'arrondissement de Sceaux, et 110,057 pour celui de Saint-Denis (1). Il a une préfecture de département, une préfecture de police, deux sous-préfectures, vingt cantons ou justices de paix, quatorze colléges électoraux, nommant chacun un député; savoir : douze pour les douze arrondissemens municipaux de Paris, et un pour chacun des arrondissemens de Sceaux et de Saint-Denis. Ce département est compris dans la 1re division militaire, le diocèse de Paris, et le ressort de la Cour royale de la même ville.

(1) En 1835, il y a eu 29,320 naissances dans la ville de Paris, dont 15,003 garçons et 14,317 filles, et 24,792 décès, dont 12,554 masculins et 12,238 féminins; différence en plus des naissances, 4,528. 7,898 mariages ont eu lieu.

Consommation de la ville de Paris pendant l'année 1835.

Boissons. — Vins, 932,402 hectolitres; eaux-de-vie, 36,910 hect.; cidre et poiré, 17,024 hect; vinaigre, 18,575 hect.; bière, 110,621 hect.

Comestibles. — Raisins, 727,129 kilog.; bœufs, 71,634 têtes; vaches, 16,439 têtes; veaux, 73,947 têtes; moutons, 364,875 têtes; porcs et sangliers, 86,904 têtes; pâtés, terrines, viandes confites, écrevisses et homards, 242,466 kilog.; viandes à la main, 783,024 kilog.; charcuterie, 2,351,191 kilog.; abats et issues, 1,107,943 kilog.; fromages secs, 1,180,421 kilog.; marée, montant de la vente sur les marchés, 4,469,096 fr.; huîtres, 1,120,562 fr.; poissons d'eau douce 510,939 fr. volailles et gibiers, 7,993,800 fr.; Beurre, 10,677,873 fr.; œufs, 4,592,424 fr.

Fourrages et grains. — Foin, 7,814,377 bottes; paille, 11,903,606 bottes; avoine, 987,885 hectolitres.

Nota. Les grains et farines vendus à la Halle ne figurent pas dans cette nomenclature, attendu que ces ventes ne donneraient pas la consommation réelle de la ville, évaluée à 1,580 sacs du poids de 159 kilog., par jour, en temps ordinaire. Lorsque le prix du pain est plus élevé hors de Paris que dans son enceinte, les dehors n'y apportant pas, et en tirant, au contraire, la consommation journalière n'a plus de règle: elle est de 1,700 sacs et au-delà.

PRÉFECTURE,

A l'Hôtel-de-Ville.

M. le Cte DE RAMBUTEAU (O ✻), *Pair, Conseiller-d'Etat*, PRÉFET.
M. de Jussieu (Laurent) ✻, *Maître des requêtes*, Secrétaire-général.

Cabinet du Préfet.

M. Leroy (Ferdinand), *Auditeur au Conseil-d'Etat*, Chef du Cabinet.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Mis de Lamorélie ✻, rue de Bondy, n. 58.
Fain ✻, rue de l'Ancienne-Comédie, n. 14.
Laffon de Ladébat ✻, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 25.
Chev. de Maupas ✻, rue Saint-Lazare, n. 86.
Lucas-Montigny ✻, rue du Cherche-Midi, n. 91.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Membres nommés par les 12 arrondissemens de Paris, et faisant fonctions de Conseil municipal de cette ville. Messieurs,

Arago (C ✻), *Député*, à l'Observatoire.
Aubé (O ✻), rue Sainte-Avoye, n. 23.
Beau (Alexis), quai Malaquais, n. 9.
Besson (C ✻), *Pair*, boulevard Poissonnière, n. 19.
Boulay (de la Meurthe) (H.) ✻ ⊛, rue de Vaugirard, n. 58.
Bouvattier ✻, petite rue Saint-Pierre, n. 30.
Cambacérès (de) ✻, *Pair de France*, rue de l'Université, n. 21.
Cochin (O ✻), rue du Faubourg-Poissonnière, n. 52.
Ferron ✻ ⊛, rue Bourbon-Villeneuve, n. 57.
Galis, rue St.-Paul, n. 45.
Ganneron (O ✻) ⊛, *Député*, rue Bleue, n. 15.
Gatteaux ✻, rue de Lille, n. 35.
Girard (O ✻), rue Hauteville, n. 44 *bis*.
Grillon ✻, boulevard Saint-Denis, n. 22.
Hérard (O ✻), rue St.-Honoré, n. 333.
Husson ✻ ⊛, rue Meslay, n. 20.
Jouet aîné ✻, Vieille rue du Temple, n. 30.
Lafaulotte ✻, rue Godot, n. 2.
Laffitte (Jacques) ✻ ⊛, *Député*, rue Laffitte, n. 19.
Lahure ✻, place de l'Ecole, n. 1.
Lambert de Ste-Croix ✻, rue St.-Christophe, n. 10.
Lanquetin ✻, quai de Béthune, 22-24.
Lavocat (O ✻) ⊛, *Député*, aux Gobelins.
Le Beau (C ✻), rue du Cherche-Midi, n. 17.
Legentil ✻, rue Poissonnière, n. 35.
Le Hon ✻, rue du Coq-Saint-Honoré, n. 13.
Marcellot aîné ✻, rue de la Pépinière, n. 50.
Michau (David) ✻, rue de Braque, n. 2.
Moreau (Frédéric) ✻, place Royale, n. 9.
Orfila (O ✻), à l'Ecole de Médecine.
Parquin ✻, rue Saint-Honoré, n. 350.

Perret ✻, impasse Guéménée, n. 2.
Perier ✻, r. Neuve-St.-Merry, n. 25.
Preschez ✻, rue St.-Victor, n. 120.
Thayer (Edouard), rue de Ménars, n. 6.
Vincent, rue de Bondy, n. 56.

Membres nommés par les Arrondissemens ruraux de Sceaux et de St.-Denis:

Messieurs,

Benoist ✻ ❁, à Saint-Denis.
Boucher ✻, à Belleville.
Châteaugiron (Mis de) (O ✻), *Pair de France*, rue.....
Darblay ✻, rue des Vieilles-Étuves, n. 16, à Paris.
Libert ✻, à Bercy.
Lejemptel ✻, à Vincennes, et à Paris, r. Ne-des-Mathurins, n. 48.
Possoz, à Passy.
Riant, rue du Rocher, n. 30, à Paris.

M Varcollier ✻, *Secrét.-Archiviste du Conseil*, rue Mont-Thabor, n. 8.

Auditeurs au Conseil-d'Etat, attachés à la Préfecture de la Seine.

Messieurs,

Pérignon (Alfred), rue de Grammont, n. 17.
Leroy (Ferdinand), à l'Hôtel-de-Ville.
Goupil (Edouard), rue du Faubourg-Poissonnière, n. 62.
N. . . . . .
N. . . . . .

Comité consultatif près la Préfecture de la Seine. Messieurs,

Le Préfet, *Président.*
Cochin (O ✻), *Vice-Président*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 52.
Dupin (Ph.) ✻, rue de Ménars, n. 4.
Boinvilliers ❁, rue des Pyramides, n. 10.
Latruffe-Montmeylian ✻, r. Mézières, n. 4.
Desclaux, rue de Grammont, n. 19.
Mala ✻, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 25.
Choppin ✻, rue du Sentier, n. 21.
Gaudry, rue Louis-le-Grand, n. 5.
Parquin ✻, rue Saint-Honoré, n. 350.
Duvergier (J. B.), rue de Seine-St.-Germain, n. 66.
Ternaux (Éd.), rue Montmartre, n. 174.
Gavault, rue Sainte-Anne, n. 16.

M. Baudot, *Secrét.-Archiviste du Comité*, rue de la Planche-St.-Germain, n. 14.

Conseils et Avocats près la Cour de cass. et le Conseil-d'Etat.

Molinier de Montplanqua ✻, *ancien Maire à Paris*, r. Grammont, n. 19.
Latruffe-Montmeylian ✻, rue Mézières, 4.

Conseils et Avocats près les Tribunaux.

Boinvilliers ❁, rue des Pyramides, n. 10.
Chignard ✻, *Conseil honoraire*, rue du Mail, n. 12.

Notaires.

Corbin, place de la Bourse, 31.
Noël (Casimir) ✻ ❁, rue de la Paix, n. 13.

Avoués.

Gavault, *Avoué de 1re inst.*, r. Ste-Anne, 16.
Beaumé, *Avoué d'appel*, r. Cr.-des-P.-Ch. 33.

Commiss.-Priseurs de la ville de Paris.

Laveine. | Lac.

Huissier.

Liédot, rue Saint-Martin, n. 151.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE (1).

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. Varcollier ✻, *Chef*, rue Mont-Thabor, n. 8.

M. Baudot, *Chef adjoint*, rue de la Planche-Saint-Germain, n. 14.

PREMIÈRE SECTION.

Personnel : Direction des fonds d'abonnement pour le personnel des bureaux ; pensions des employés de la Préfecture de la Seine et de ceux des administrations qui en dépendent ; demande de places, congés ; prestation de serment. — *Ordre général* : Enregistrement des dépêches ; renvoi dans les bureaux ; réception et classement des décisions ministérielles, leur notification dans les bureaux ; départ des dépêches ; tenue du répertoire des actes sujets au timbre et à l'enregistrement, légalisation des signatures des fonctionnaires publics et agens supérieurs dépendans de la Préfecture de la Seine ; brevets d'invention, d'importation et de perfectionnement ; réception et *visa* de toutes les significations judiciaires et *extrà*-judiciaires ; les affaires mixtes ou celles qui n'ont point de département fixe ; la traduction des pièces écrites en langues étrangères ; les ventes, marchés et adjudications pour le département ou la ville de Paris ; le tirage des rentes de la ville. — *Archives* : Classement et conservation des minutes et actes de la Préfecture ; enregistrement et classement des lois et des ordonnances royales ; dépôt des registres des procès-verbaux des Conseils général et municipal ; convocation de ces Conseils ; expédition de leurs délibérations.

DEUXIÈME SECTION.

Cérémonies municipales : Fêtes et réjouissances publiques ; conservation et entretien du mobilier qui en dépend. — *Beaux-Arts* : Distribution et conservation des objets d'art commandés par la ville de Paris, et destinés à décorer les églises et autres édifices communaux ; direction des fonds votés pour faire face à ces dépenses. — *Matériel* : Impressions, affiches et fournitures de bureaux de la Préfecture ; mouvement, entretien, contrôle et comptabilité, en matière de mobilier, de tous les établissemens qui dépendent de la ville de Paris et du département de la Seine ; réparations locatives et de simple entretien de l'Hôtel-de-Ville et de l'hôtel de la Préfecture du département ; leur service intérieur ; conservation du magasin des métaux ; direction du fonds d'abonnement, pour la partie des dépenses du matériel ; surveillance des gardiens et de tous les gens de service dépendans de la ville de Paris.

M. Buffet (Alphée), *Conservateur du matériel*, à l'Hôtel-de-Ville.

M. Visconti, *Architecte des fêtes publiques*, rue Neuve-St.-Augustin, n. 20.

Commission des Beaux-Arts.

Cette Commission est instituée pour donner son avis sur tous les projets et travaux d'art à exécuter aux frais de la ville de Paris ; elle est convoquée et présidée par M. le Préfet de la Seine.

Commission des Pensions.

Cette Commission est chargée de donner son avis motivé sur les demandes de pensions à liquider au profit des employés de la Préfecture de la Seine et des administrations qui en dépendent, telles que l'octroi municipal, la Commission des Contributions directes, les Mairies, la Caisse de Poissy, les Abattoirs généraux, le Bureau central du Poids public, la Caisse municipale, le service des Eaux de Paris.

DIVISION DE COMPTABILITÉ.

M. Bouhin aîné ✻, *Chef*, quai Malaquais, n. 3.

---

(1) Les bureaux de la Préfecture sont ouverts au public tous les jours, excepté les dimanches et les fêtes, depuis deux heures jusqu'à quatre.

PREMIER BUREAU.

M. Fichot, *Chef*, rue des Fossés-St.-Germ.-l'Auxerrois, n. 6.

Liquidation générale de tous les travaux et de toutes les dépenses ordonnés par la Préfecture pour le compte du Gouvernement, du Département ou de la ville de Paris. La direction du bureau général de vérification et de réglement des mémoires.

Le Bureau de réglement est chargé de vérifier tous les travaux exécutés par adjudication ou sur soumissions, et ceux faits par économie; de régler les prix portés aux mémoires des entrepreneurs, d'en réviser les calculs. Il est composé de Commissaires-Réviseurs et de Commissaires-Vérificateurs nommés par le Préfet, savoir :

Commissaires-Réviseurs.

M. Journault fils, r. N^e-de-Madame, n. 5. | M. Monneau, rue Fontaine-au-Roi, n. 41.

Commissaires-Vérificateurs.

M. Rameau, rue de Jouy, n. 11.
M. Moreau, rue de Vaugirard, n. 62.
M. Rédier, rue du Temple, n. 12.
M. Planson fils, rue St.-Honoré, n. 335.
M. Auger, rue des SS.-Pères, n. 19.
M. Dubois, r. de Bussy, 12.
M. Guillemot, rue de l'Odéon, n. 3.
M. Dessale, rue de Vaugirard, n. 37.
M. Rosier, rue de Lille, n. 43.
M. Pernot, rue de Vaugirard, n. 5 *bis*.
M Quin, rue St.-Georges, n. 2 *bis*.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Bouhin j^e, *Chef; Contrôl. des rentes de la Ville*, r. de Vaugirard, 62.
M. Perrot, *Contrôleur près la caisse municipale*, rue du Mouton, n. 1.

Formation des budgets du département; situations et comptes des dépenses des ministères dont le Préfet est ordonnateur, et des fonds départementaux; délivrance des mandats de paiemens; comptes des fonds de retraites; formation du budget de la ville de Paris; caisse municipale; situations et comptes des fonds de la ville; sommier des revenus, délivrance des mandats de paiement; contrôle des rentes sur la ville de Paris.

TROISIÈME BUREAU.

M. Defrémont, *Chef*, rue Charlot, n. 47.
M. Schnelle, *Vérificateur des caisses*, rue des Moulins, n. 12.

Examen et apurement des comptes des receveurs municipaux et des comptes des trésoriers des établissemens de bienfaisance des communes rurales du département; des receveurs et trésoriers des établissemens de bienfaisance de Paris, ainsi que des autres comptables en rapport avec la Préfecture de la Seine; surveillance et vérification des caisses; surveillance administrative et comptabilité de la ferme-régie des jeux dans Paris.

Commission des voies et moyens.

Cette Commission, composée de dix membres, est instituée par arrêté du Préfet, et présidée par lui. Elle est appelée à donner son avis, sous le rapport financier, sur les demandes de crédits additionnels ou de modifications de crédits, avant leur discussion en conseil municipal : à cet effet, elle suit le mouvement des revenus acquis et des dépenses à couvrir; elle indique les ressources applicables aux dépenses imprévues, etc.

PREMIÈRE DIVISION.

Administration communale et départementale; — Etat civil; — Domaines de l'Etat; — Elections; — Jury.

M. Pontonnier ✻, *Chef*, quai d'Anjou, n. 11, île Saint-Louis.

PREMIER BUREAU.

M. Mastrelle ✻, *Chef*, rue des Quatre-Fils, n. 20, au Marais.
M. Savouré, *Chef adjoint*, rue de la Vieille-Boucherie, n. 20.

Circonscription des arrondissemens, des cantons et des communes; conservation et administration des propriétés immobilières du département et de la ville de Paris, susceptibles de produits.

Ville de Paris: Etablissemens d'entrepôts, halles et marchés; administration de l'octroi et des établissemens annexés; abattoirs; caisse de Poissy; bureau central de pesage.

mesurage et jaugeage publics ; acquisitions, locations et dépenses de toute nature concernant les mairies et auditoires des juges-de-paix ; administration des voieries.

Communes rurales : Convocation des conseils municipaux et d'arrondissement ; direction et surveillance de l'emploi des revenus communaux ; formation des budgets annuels des communes ; répartition du produit net des amendes de police et du droit de banlieue ; construction et entretien des mairies, églises, presbytères, écoles, cimetières, chemins vicinaux, ports, fontaines, abreuvoirs, et autres établissemens.

Caisse de Poissy, *rue du Grand-Chantier*, n° 1.

Cette Caisse est administrée par le Préfet de la Seine, et régie par un Directeur.

Elle est chargée : 1° de payer comptant, et marché tenant, aux marchands forains, le prix de tous les bestiaux achetés aux marchés de Sceaux, de Poissy et de la Halle aux Veaux par les bouchers de Paris ;

2° De faire à ces mêmes bouchers le prêt de ce paiement, jusqu'à concurrence du crédit ouvert à chacun d'eux par M. le Préfet de police ;

3° De percevoir le droit établi sur les bestiaux destinés pour Paris.

M. Saron, *Directeur.*
M. Delatour, *Caissier.*
M. Parguez, *Payeur.*
M. Dagoty, *Inspecteur.*

Abattoirs.

M. Bizet, *Conservateur*, à l'Abattoir Montmartre.

INSPECTION GÉNÉRALE ET BUREAU CENTRAL

De pesage, mesurage et jaugeage publics dans la ville de Paris, et contrôle des droits communaux établis dans les halles et marchés,

Rue Bourtibourg, n. 21.

L'institution du pesage, du mesurage et du jaugeage publics a été établie par la loi du 29 floréal an X, et par les actes du Gouvernement des 6 prairial an XI, 16 juin 1808, 11 juin 1811, 11 avril 1813, 4 mai 1820 et 10 novembre 1823. Ce service se divise en deux parties : la première comprend les opérations de pesage, de mesurage et jaugeage, dans les halles, les marchés, les chantiers et sur les ports ; ces opérations sont faites, et les droits qu'elles produisent sont perçus par des agens placés sous la direction de M. le Préfet de Police. Un Inspecteur-général et deux Inspecteurs particuliers nommés par le Préfet de la Seine, exerçant, sous les ordres de ce magistrat, l'inspection et le contrôle de la perception, surveillent la tenue des registres, l'exactitude de la comptabilité, et la régularité des versemens. La seconde partie du service est confiée à un Bureau Central, placé sous la direction du Préfet de la Seine, et comprend 1° les opérations de pesage, mesurage et jaugeage à domicile, requises par le commerce ou par les officiers de justice ; 2° le mesurage des liquides, au moyen d'un appareil à dépoter, établi à l'entrepôt général des vins et eaux-de-vie ; 3° le mesurage des pierres destinées aux constructions publiques et particulières. Dans toutes les contestations relatives au pesage, au mesurage ou au jaugeage, les bulletins délivrés par les préposés des poids publics, et certifiés conformes aux registres, font foi en justice. Le Bureau Central est établi rue Bourtibourg, n. 21. Il est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis 9 heures jusqu'à 4. Les réquisitions peuvent être adressées par écrit et *franches de port*, à l'Inspecteur-général, chef dudit Bureau, qui envoie aux lieux indiqués des préposés, à l'effet de procéder aux opérations requises.

La perception des droits sur la vente en gros des denrées dans les halles et marchés et celle des droits dus pour la location de places dans ces établissemens est administrée directement par M. le Préfet de Police ; mais la surveillance et le contrôle de cette perception ont lieu par des inspecteurs nommés par M. le Préfet de la Seine, et placés sous la direction de l'Inspecteur-général des poids publics.

M. Daubanton, *Inspecteur-général.*
M. Rocher. } *Inspecteurs chargés des Halles et Marchés.*
M. Lesecq ✲, }
M. Bridault ✲, *Inspecteur, chargé du mesurage des pierres.*
M. Chabrier, *Inspecteur, chargé du dépotoir des eaux-de-vie.*

DEUXIÈME BUREAU.

M. Villot ✻, *Chef*, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 28.

Etat civil. Inscription, délivrance et renvoi des actes; solution des questions qui s'y rattachent; archives de l'Etat civil; confection des tables décennales; direction du service des Pompes funèbres et inhumations; administration des cimetières; demandes en reconnaissance de Français religionnaires réfugiés; naturalisation; réhabilitation. *Personnel administratif.* Installation des conseils municipaux; nomination des maires dans les communes au-dessous de 3.000 ames; présentation des candidats pour les fonctions administratives; traitement des fonctionnaires administratifs; *délimitation* des arrondissemens et quartiers de Paris. *Statistique.* Mouvement et recensement de la population; recherches de tous les renseignemens statistiques, et rédaction des publications.

Pompes funèbres et inhumations.

M. de Laqueuille, *Inspecteur*, rue du Pont-de-Lodi, n. 1.

Cimetières.

M. de la Villetelle ✻, *Inspecteur*, rue Bertin-Poirée, n. 11.

TROISIÈME BUREAU.

M. Frégier, *Chef*, rue de l'Eperon, n. 8.

Prise de possession, conservation, estimation, location et vente des biens nationaux; révision des décomptes de ventes; déchéance des acquéreurs; surséances indéfinies pour le recouvrement des reliquats de décomptes de vente et droits domaniaux; séquestre sur les biens des comptables des deniers publics; main-levée des inscriptions hypothécaires prises sur les débiteurs de l'Etat; revendication des domaines envahis ou usurpés; liquidation des créances, frais administratifs et judiciaires à la charge des successions dévolues à l'Etat; remise de ces successions; vente des objets abandonnés aux greffes des tribunaux, aux messageries, etc., etc.; liquidation des frais de fourrière et de garde des objets périssables recueillis à titre d'épave, des sommes provenant de la vente de ces objets, et restitution des produits aux ayant-droit; adjudication des baux de droit de pêche; liquidation des frais de poursuites faites à l'occasion des délits forestiers et de chasse dans les domaines de la couronne; confection des états de rentiers et pensionnaires de l'Etat décédés; décisions sur les demandes formées par les particuliers, les communes ou établissemens publics devant le Préfet, représentant l'Etat, préalablement à toutes actions judiciaires à intenter contre ce dernier; poursuite et défense devant les tribunaux des affaires litigieuses qui intéressent les propriétés de l'Etat, déclinatoires et conflits.

Estimation des propriétés nécessaires aux fortifications; acquisition de celles de ces propriétés cédées volontairement; contentieux relatif au réglement des indemnités dues aux propriétaires dépossédés; liquidation des indemnités fixées de gré à gré ou par les tribunaux, des frais administratifs et judiciaires; archives domaniales et des anciennes consignations et saisies réelles.

QUATRIÈME BUREAU.

M. Régley ✻, *Chef*, quai Napoléon, n. 11.

Formation des listes électorales et du jury; dépouillement, par extraits, des rôles de contributions directes du département, pour l'établissement et le calcul annuel du cens de chaque électeur; correspondance avec les préfets pour la demande des extraits de rôles concernant les contributions payées par les électeurs de la Seine dans les diverses communes de France, et pour la transmission des extraits indiquant les impositions acquittées dans le département de la Seine par les électeurs des autres départemens; révision et examen, en assemblée générale des maires, des titres ou renseignemens recueillis sur les mutations éprouvées par les électeurs ou jurés; préparation des arrêtés individuels à prendre par le préfet, avant le 15 août de chaque année, à l'égard des admissions, retranchemens ou rectifications; tenue du registre prescrit par la loi pour constater le dépôt des réclamations formées par les électeurs ou jurés, du 15 août au 30 septembre; examen

des titres et documens produits à l'appui des pétitions; rédaction des projets d'arrêté à soumettre au conseil de préfecture pour les décisions à prendre sur chacune des réclamations; notification des décisions aux parties intéressées; division en sections et convocation des colléges électoraux pour la nomination des Députés; exécution de la loi du 20 avril 1834, pour l'élection des membres du Conseil général du département de la Seine et du Conseil municipal de Paris; nomination en assemblées électorales des candidats aux places de Maires et adjoints aux Maires des douze arrondissemens de Paris, et les élections des membres des Conseils d'arrondissement de St.-Denis et de Sceaux; formation annuelle des listes des électeurs communaux; proposition au Ministre pour le partage en sections des électeurs municipaux; formation de la liste annuelle des 1,500 jurés appelés à siéger à la Cour d'assises; relevé du procès-verbal du tirage des jurés désignés par le sort pour le service ordinaire et extraordinaire des sessions; transmission des procès-verbaux au parquet du Procureur-général; liste des 600 jurés, dressée en exécution de la loi du 7 juillet 1833, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

DEUXIÈME DIVISION.

Ponts-et-Chaussées, Travaux publics, Grande-Voirie.

M. Lemaire ✻, *Chef*, rue St.-Louis, n. 30, au Marais.

PREMIER BUREAU.

M. Poisson, *Chef*, rue de Navarin, n. 17.

Service des Ponts-et-Chaussées; les travaux des routes royales, des routes départementales, des chemins vicinaux de grande communication, de navigation, des canaux, digues, prises d'eau, ponts, ports et quais, des chemins de hallage; les chemins de fer; la voirie des grandes routes; les bacs et bateaux; la direction des fonds affectés à ces dépenses.

Ingénieurs attachés au service du département de la Seine.

M. Jollois ✻, *Ingénieur en chef, Directeur*, rue Louis-le-Grand, n. 35.

Service ordinaire des Ponts-et-Chaussées. Messieurs,

Baude, rue Royale-St.-Honoré, n. 13.
Legraverend, rue du Cherche-Midi, n. 23.
Homberg, rue du Cherche-Midi, n. 36.

Service extraordinaire. Messieurs,

Baudesson, *Ingénieur en chef*, rue de Lille, n. 75.
Legraverend, *Ingén. ord. par intérim.*
Tarbé, *ordin.*, rue du Bac, n. 40.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Trémisot, *Chef*, rue St.-Louis au Marais, n. 31.

M. Foulon, *Chef adjoint*, rue Neuve-Saint-Roch, n. 18.

Dérivation de la rivière d'Ourcq; canaux de l'Ourcq, de Saint-Denis et de Saint-Martin; eaux de Paris; égouts; assainissement de la Bièvre dans Paris; travaux des voiries; pavé de Paris; trottoirs; nivellement des rues; plantations; établissement de tuyaux de gaz hydrogène sous la voie publique.

Pavé de Paris et Boulevarts. Messieurs,

Partiot ✻, *Ingénieur en chef, Directeur*, rue Saint-Lazare, n. 88.

Aubert-Vincelles ✻, *Ingénieur en chef*, rue Navarin, n. 12.
Marchand Saint-Albin, *Ingénieur ordinaire*, rue St.-Guillaume.
Lefort, *Ingénieur ordinaire*, rue des Francs-Bourgeois, n. 7, au Marais.

Service municipal sous la direction des Ingénieurs des Ponts-et-Chaussées.

M. Emmery ✻, *Ingénieur en chef*, boulev. Bonne-Nouvelle, n. 31.

Service de la distribution des eaux dans Paris, des canaux de l'Ourcq, de Saint-Denis et de Saint-Martin; égouts et assainissement; voiries de Bondy et de Montfaucon.

M. Mary ✻, *Ingénieur en chef*, quai de Billy, n. 4.
M. Michal, *Ingénieur ordinaire*, rue du Bac, n. 89.

Inspecteurs. Messieurs,

Caunes, *Inspecteur des eaux de Paris et de l'aqueduc d'Arcueil*, rue d'Enfer, au château d'eau.
Rolland, *Inspecteur des eaux à la fontaine du Trahoir*, au coin des rues de l'Arbre-Sec et Saint-Honoré.
Moisson, *Inspecteur des eaux de Paris, de Belleville et de Ménil-Montant*, rue Boucherat, n. 17.
Jonnard, *Inspect. des eaux*, pl. Royale, 1.
Bossé, *Inspecteur des égouts*, rue Saint-Claude, n. 20.
Lepeudry, *Inspecteur des conduits de gaz*, rue Montholon, n. 26.

TROISIÈME BUREAU.

M. Planson ✻, *Chef*, rue Saint-Honoré, n. 335.
M. Masson, *Chef adjoint*, rue de l'Odéon, n. 35.

Construction, grosses réparations et entretien de l'Hôtel-de-Ville, des mairies, des colléges royaux, de la Bourse, du palais de Justice, des casernes, des barrières, des prisons, des entrepôts, halles et marchés, places et promenades publiques, etc. Le personnel des architectes et des autres agens attachés à ces divers établissemens. Expédition des affaires qui sont renvoyées par le Préfet à l'examen du Conseil spécial des prisons de la Seine; Conseil des travaux publics.

Travaux d'Architecture du départ. de la Seine et de la ville de Paris.

Première section, comprenant l'hôtel de la Préfecture de la Seine, les édifices, bâtimens et établissemens consacrés au service des cultes; les places et promenades; les bâtimens communaux et les mairies.

M. Godde (Hypolite), *Architecte*, rue de l'Odéon, n. 35.

M. Maingot,
M. Fromentin,
M. Gilbert aîné, } *Inspecteurs.*

Deuxième section, comprenant les bâtimens des barrières, murs d'enceinte, les chemins de ronde, les abattoirs, l'hôtel de l'octroi, les entrepôts, les patâches et bureaux d'inspection qui intéressent l'octroi, la police et la navigation, l'entrepôt général des boissons.

M. Jay, *Architecte*, rue d'Enfer, n. 19.

M. Naissant,
M. Debacq,
M. Tougard Bois-Milon, } *Inspecteurs.*
M. Lemaître, *Sous-Inspecteur.*

Troisième section, comprenant les tribunaux, la Bourse, les colléges, les écoles primaires, les halles et marchés, les casernes et les corps-de-garde.

M. Peyre neveu ✻, *Architecte*, rue des Poitevins, n. 7.

M. Jolivet,
M. Durand,
M. Protain, } *Inspecteurs.*

Quatrième section, comprenant les prisons du département, les dépôts de Saint-Denis et Villers-Cotterêts, la Morgue.

M. Ménager, *Architecte*, rue des Francs-Bourgeois, n. 11.

M. Chappuis,
M. Maugras, } *Inspecteurs.*
M. Pascal, *Sous-Inspecteur.*
M. Roger, *Conducteur.*

Travaux des communes de l'arrondissement de Saint-Denis.

M. Lequeux, *Architecte.*

Travaux des communes de l'arrondissement de Sceaux.

M. Molinos (Auguste), *Architecte*, rue d'Alger, n. 1.

Service extraordinaire. — Personnel. *Messieurs,*

Agrandiss. et isolem. de l'Hôtel-de-Ville.

Godde et Lesueur, *architectes.*
Saint-Ange, *Inspecteur.*
Allard, *idem.*
Berthelin, *Sous-Inspecteur.*
Calliat, *idem.*
Girard, *idem.*
Bidauld, *Conducteur.*
Fagard, *idem.*

Entrepôt général des vins.

Gauché, *archit.*, rue du Battoir-St-André.
Vasserot, *Inspecteur.*

Collége royal de St.-Louis, et Académie de Paris, à la Sorbonne.

Guignet ✻, *archit.*, rue de Caumartin, 1.

Eglise de Saint-Vincent-de-Paule.

Lepère ✻ et Hittorff ✻, *architectes*, rue Coquenard, n. 40.
Breney, *Sous-Inspecteur.*

Embellissemens de la place de la Concorde et des Champs-Elysées.

Hittorff ✻, *archit.*, rue Coquenard, n. 40.
Layrix, *Inspecteur.*
Lucas, *Sous-Inspecteur.*
Robertge, *Conducteur*

Palais de Justice.

Huyot, *architecte.*
Quantinet, *Inspecteur.*
Dommey, *idem.*
Desrousseaux, *Sous-Inspecteur.*
Jourdain, *Conducteur.*

Prison de la nouvelle Force.

Lecointe et Gilbert, *architectes.*
Veugny, *Inspecteur.*
Desplans, *idem.*
Mavré, *Sous-Inspecteur.*
Billault, *Conducteur.*

Séminaire St.-Sulpice.

Godde, *architecte.*
Bourran, *Inspecteur.*

Commission de révision des devis.

M. Salgat, *Contrôl. des travaux d'archit.*
M. Feré, *Réviseur.*
M. Fréchot, *Réviseur.*

QUATRIÈME BUREAU.

M. Hourdequin ✻, *Chef*, rue Richer, n. 6.

M. Chantelot, *Chef adjoint*, rue Neuve-Samson, n. 4.

L'administration de la grande voirie, *intrà muros;* l'exécution des réglemens sur la matière; les acquisitions des propriétés nécessaires aux alignemens; l'inscription des noms des rues; le numérotage des maisons; la voirie vicinale; les carrières; la direction des fonds affectés aux dépenses qu'exigent ces divers services.

SERVICE DE LA GRANDE VOIRIE DANS LA VILLE DE PARIS.

Commissaires-Voyers divisionnaires. Messieurs,

Haudebourt, rue de la Rochefoucault, 19.
Lahure, place de l'Ecole, n. 1.
Guénepin ✻, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 25.

Commissaires-Voyers d'arrondissement. Messieurs,

Premier arrond. Duhays ✻, grande rue Verte, n. 15.
2e *idem.* Callet, rue de la Pépinière, n. 48.
3e *idem.* Visconti ✻, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 20.
4e *idem.* Van-Cléemputte, rue du Bac, passage Ste-Marie, n. 11.
5e *idem.* Villain, rue Saint-Honoré, n. 371.
6e *idem.* Vestier, rue Hauteville, n. 2.
7e *idem.* Lepage ✪, rue du Chaume, n. 9.
8e *idem.* Gauthier, rue Thérèse, n. 8.
9e *idem.* Moreau, rue Saint-Nicolas-d'Antin, n. 48.
10e *idem.* Lemarié, rue de l'Université, n. 26.
11e *idem.* Charles ✻, rue de la Harpe, n. 81.
12e *idem.* Eck, rue de Belle-Chasse, n. 26.

Inspecteurs particuliers de la Voirie. Messieurs,

Premier arrond. Gouyon, rue des Vieux-Augustins, n. 41.
2e *idem.* Finiels, rue des Martyrs, n. 41.
3e *idem.* Bourgeois, petite rue St.-Roch, n. 2.
4e *idem.* Delagénière, rue d'Enghien, n. 10.
5e *idem.* Brunet de Baisne, rue St.-Nicolas-d'Antin, n. 49.
6e *idem.* Dupré, rue de la Cerisaie, n. 31.
7e *idem.* Levicomte, rue d'Argenteuil, n. 41.
8e *idem.* Docque, rue du Harlai, n. 10, au Marais.
9e *idem.* Chaudesaigues, rue de la Michodière, n. 24.
10e *idem.* Dupeyrat, rue du Bac, n. 71 *bis*.
11e *idem.* Blosse, cour du Commerce-St.-Germain, n. 7.
12e *idem.* Peise, rue Bleue, n. 2.

Les Commissaires-Voyers divisionnaires donnent leur avis sur les rapports des Commissaires-Voyers d'arrondissement, et sur les affaires qui leur sont communiquées. Les Commissaires-Voyers d'arrondissement font respectivement leurs rapports sur toutes les demandes à fin de permission de construire et de réparer; ils vérifient l'exécution des alignemens donnés; ils constatent les contraventions de toute nature. Les inspecteurs particuliers de la voirie sont attachés aux Commissaires-Voyers d'arrondissement pour les aider dans l'exercice de leur surveillance. Les Commissaires-Voyers divisionnaires et les Commissaires-Voyers d'arrondissement se réunissent le mardi de chaque semaine pour se former en bureau de consultation. Ce bureau est présidé soit par M. le Préfet, soit par le Secrétaire-général, soit par le Chef de la division. Le bureau de consultation est chargé de donner son avis sur les malfaçons ou vices de construction signalés par les Commissaires-Voyers dans les bâtimens neufs, et d'indiquer aux constructeurs et aux propriétaires les rectifications à faire. Sur leur refus de s'y conformer, les procès-verbaux et autres pièces sont remis au bureau de la Grande-Voirie pour être procédé dans les formes de rigueur. En outre, le Bureau de consultation donne en commun un avis sur toutes les affaires qui ont été renvoyées à l'examen des Commissaires-Voyers divisionnaires.

Il est tenu un registre de ses délibérations; le plus jeune des Commissaires-Voyers tient la plume et fait fonctions de Secrétaire.

M. Villain, *Secrétaire du Bureau consultatif de la grande Voirie.*

Inspection générale des Carrières du département. Messieurs,

Trémery ✻, *Ingén. en chef des Mines, Inspect. gén. des Carrières, Géom. en chef au Dépôt des plans des Carrières*, rue Méchain, n. 2.

Poirier St.-Brice, *Inspect. des Mines*, r. Cassette, 13, } *Inspecteurs*
Allou, *idem*, rue de Clichy, n. 30, } *particuliers.*
Delamotte, *Sous-Chef du Bureau des Géomètres.*
Fouquet, *Commis de l'Inspection générale.*

Surveillance générale des Carrières en exploitation dans le département; exécution des réglemens sur cette matière; direction des travaux de consolidation dans les anciennes carrières sous et hors Paris.

TROISIÈME DIVISION.

Instruction publique. — Hospices et Hôpitaux. — Garde nationale et Recrutement.

M. Barrière (O ✻), *Chef*, rue de Condé, n. 20.

PREMIER BUREAU.

M. Deliége, *Chef*, rue St.-Dominique-d'Enfer, n. 13.

Écoles élémentaires. — Institutions et pensions de jeunes demoiselles; instruction primaire; administration des salles d'asile pour l'enfance; sociétés savantes; jury de médecine

et listes de médecins; agriculture; visa des diplômes des sages-femmes; courses de chevaux; exposition des produits de l'industrie; courtiers, chambre et bourse de commerce; examen des aspirans aux écoles polytechnique, militaire, navale, des eaux et forêts; bourses communales dans les colléges, les écoles d'arts et métiers, et dans l'institution royale des sourds-muets et dans l'école normale de Versailles; bibliothèque de la ville; administration et dépenses des cultes.

DEUXIÈME BUREAU.

M. de Cambray, *Chef*, rue de Seine-Saint-Germain, n. 67.
M. Guiot, *Chef adjoint*, rue des Magasins, n. 16.

Hôpitaux et hospices du département de la Seine; domaine, contentieux, personnel, comptabilité de ces établissemens; Direction des secours à domicile à Paris et dans les arrondissemens ruraux; Mont-de-Piété, nomination aux emplois, surveillance des divers services, examen des comptes; enfans abandonnés, aliénés des départemens; surveillance du service qui concerne les orphelins de juillet; nomination des élèves sages-femmes; liquidation des frais de justice criminelle; direction de l'administration des Tontines d'épargnes du pacte social et des employés; secours pour les maladies épidémiques, nomination des médecins chargés de ce service dans le département de la Seine.

Médecins des Epidémies. Messieurs,

Lerminier ✻, *Médecin en chef*, rue Basse-du-Rempart, n. 54.
Fauconneau-Dufresne, *Médecin de l'arrondiss. de Saint-Denis*, r. Godot-Mauroi, 31.
N. . . . . *Médecin de l'arrondissement de Sceaux.*

ADMINISTRATION DES TONTINES,

Sous la surveillance du Préfet, rue Sainte-Anne, n. 16.

Les Tontines dites d'*Epargnes*, des *Employés et Artisans*, sont régies par trois administrateurs pris dans le Conseil municipal de la ville de Paris. Ils ont sous leurs ordres un Directeur.

Administrateurs. Messieurs,

Parquin ✻, rue Saint-Honoré, n. 350.
Lahure ✻, place de l'Ecole, n. 1.
Le Hon ✻, rue du Coq-Saint-Honoré, n. 13.

Nota. Les fonctions d'Administrateur sont gratuites.

Directeur.

M. Hervouet de la Chardonnière (Achille), rue.....
M. Desroziers ✻, *Secrétaire de l'administration*, rue.....

Service de la Caisse.

M. Nau, *Caissier*, rue.....

TROISIÈME BUREAU.

M. Erdeven, *Chef*, rue des Francs-Bourgeois, n. 11 et 13, au Marais.
M. Rougier, *Chef adjoint*, rue du Temple, n. 102.

Casernement des brigades de gendarmerie départementale; achat et location des casernes pour la garde municipale et les sapeurs-pompiers de Paris; location et entretien des corps-de-garde; direction des fonds affectés à ces divers établissemens; recrutement, levée des classes, remplacemens, substitutions, engagemens volontaires, congés, réserve, désertions; troupes en passage, en garnison; examen et transmission au Ministère de la erre des demandes formées pour admission au collége militaire de La Flèche, par des onnes étrangères à l'armée ou qui ont cessé de lui appartenir.

QUATRIÈME BUREAU.

M. Varner, *Chef*, rue Bourbon-Villeneuve, n. 47.

Garde nationale de Paris et de la banlieue ; recensement, mobilisation, jurys de révision, élections, armement, discipline, maisons d'arrêt, contentieux ; nomination aux divers emplois ; comptabilité des fonds votés pour les dépenses du personnel et du matériel de l'état-major, des douze légions d'infanterie, de la légion de cavalerie et de la maison d'arrêt de garde nationale de Paris, des quatre légions et des quatre maisons d'arrêt de la garde nationale de la banlieue.

QUATRIÈME DIVISION. — *Répartition, Recouvrement et Contentieux des Contributions directes.*

M. Perrot ✻, *Chef*, quai d'Anjou, n. 21.
M. Miel ✻, *Chef de division honoraire*, rue Sainte-Avoye, n. 57.

PREMIER BUREAU.

M. de Janvry, *Chef*, rue des Martyrs, n. 46.

Mesures générales relatives à l'administration et au recouvrement de l'impôt ; personnel des agens des contributions ; receveurs particuliers et percepteurs ; assiette et répartition des contributions ; vérification, exécution et mise en recouvrement des rôles ; situation générale du recouvrement ; enregistrement et *visa* des récépissés délivrés par le receveur-général ; apurement des comptes rendus par le receveur-général ; direction des fonds de non-valeurs ; vérification de la gestion des comptables, et contentieux qui en résulte ; commission de répartition de la ville de Paris ; contrôleurs aux recettes : cadastre ; impositions locales et extraordinaires ; vérification des caisses des receveurs ; personnel des agens des contraintes ; direction des poursuites ; taxe des frais ; plaintes formées contre les percepteurs et leurs agens ; réclamations pour cause de garantie ; privilége du Trésor ; confection des registres pour la tenue des écritures comptables.

COMMISSAIRES-PRISEURS-VENDEURS, *attachés à la préfecture et au recouvrement des contributions directes dans la ville de Paris.* Messieurs,

Neveu, quai de la Cité, n. 23. | Lac, rue Rameau, n. 8.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Larouverade, *Chef*, rue Culture-Ste-Catherine, n. 28.

Vérification des matrices de rôles ; travail relatif aux demandes en décharge ou réduction, remise ou modération de taxe, en matière de contributions directes de toute nature ; instruction et jugement des états de non-valeurs ; vérification et délivrance des ordonnances comptables.

COMMISSION DE RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS,

Nommée par le Préfet.

Cette Commission est chargée de la répartition des Contributions directes dans la ville de Paris, d'enregistrer et délivrer les patentes, de donner son avis sur toutes espèces de réclamations en matière de contributions directes, et de délivrer les extraits de matrices de rôles. Ses bureaux sont établis place de l'Hôtel-de-Ville, n. 8.

Commissaires. Messieurs,

Gorjon, rue Saint-Georges, n. 18.
Rendu (Achille), rue Saint-Benoît, n. 32.
De Bondy, rue Choiseul, n. 7.
Goubard, rue Saint-Antoine, n. 65.
De Sains, rue Saint-Hyacinthe, n. 3.
Ravot (E.), *Secrétaire et Chef*, rue du Faub.-Poissonnière, n. 8.

TRÉSORIER DE LA VILLE DE PARIS.

M. le Bon de Villeneuve (Auguste) (O ✻), à l'Hôtel-de-Ville.

La Caisse municipale se compose du produit de la recette générale de l'octroi municipal et de bienfaisance, des centimes et autres revenus affectés aux dépenses communales. Elle ouvre tous les jours à dix heures, et ferme à trois heures. Elle paie les mardis, jeudis et samedis.

M. Guichard, *Chef de Comptabilité.*
M. Sornin, *Caissier.*
M. Benoit, *Caissier-Adjoint.*
M. Desquarts, *Conservat. des oppositions.*
M. Perrot (P. Al.), *Contrôleur administratif près la Caisse municipale.*

CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS,

Séant à la Bourse.

Cette chambre est composée de M. le Préfet de la Seine et de quinze Membres électifs qui se renouvellent par tiers tous les ans et dont le choix doit être approuvé par le Ministre du Commerce et des travaux publics. Elle est chargée de présenter ses vues sur les moyens d'accroître la prospérité du commerce ; de faire connaître les causes qui en arrêtent les progrès ; d'indiquer les ressources qu'on peut se procurer ; de surveiller les travaux publics relatifs au commerce et à la navigation, ainsi que l'exécution des Lois et Arrêtés concernant la contrebande. Ses jours ordinaires d'assemblée sont fixés au mercredi de chaque semaine.

Membres composant la Chambre. Messieurs,

Le Préfet de la Seine.
Aubé (O ✻), rue Sainte-Avoye, n. 23.
Besson ✻, place Royale, n. 2.
Cottier (O ✻), rue des Petites-Ecuries, n. 40.
Darblay ✻, rue des Vieilles-Etuves, n. 16.
David-Michau ✻, rue de Braque, n. 2.
Delessert (*François*) (O ✻), rue Montmartre, n. 176, *Président électif.*
Dubois-Daveluy ✻, rue Hauteville, n. 14, *Secrétaire.*
Ferron ✻, rue Bourbon-Villeneuve, n. 57.
Lebobe ✻, rue Royale-St.-Honoré, n. 18.
Lefebvre (*Jacques*) (O ✻), rue du Faubourg-Poissonnière, n. 60.
Michel ✻, rue des Deux-Boules, n. 3.
Odier (O ✻), boulevard Poissonnière, n. 15.
Panis ✻, rue Poliveau, n. 22.
Sanson-Davillier ✻, rue de Grammont, n. 7.
Say, rue Poissonnière, n. 35.

Surveillance des Ports et de la Navigation.

Commissaires :
M. Besson ✻.
M. Lebobe ✻.
M. Darblay ✻.
M. Panis ✻.

Archives et Secrétariat.

M. *Brunet*, rue des Fossés-du-Temple, n. 68.

Le bureau est ouvert tous les jours de 1 à 4 heures, à la Bourse, galerie sud, n. 27.

Bibliothèque du Commerce.

Cette Bibliothèque, dont la formation au palais de la Bourse est confiée à la Chambre, se composera de tous les Ouvrages qui intéressent le Commerce et l'Industrie, sous la classification méthodique d'arts et métiers, commerce intérieur et maritime, navigation, colonies, législation, finances, douanes, économie politique, statistique, voyages, etc.

M. Brunet (Wladimir), *Conservateur.*

COMITÉ CENTRAL D'INSTRUCTION PRIMAIRE.

Le Comité central d'Instruction primaire a été fondé à Paris, par ordonnance royale du 8 novembre 1833, rendue en exécution de la loi du 28 juin 1833. Il remplit, pour cette ville, les fonctions de Comité d'arrondissement. Il est chargé d'inspecter ou de faire inspecter toutes les écoles primaires communales ou privées de cette ville. Il doit envoyer chaque année, au Préfet de la Seine et au Ministre de l'Instruction publique, l'état de situation de tous les établissemens qui ont l'instruction primaire pour objet; il doit provoquer les réformes et les améliorations et proposer les encouragemens qu'il convient d'accorder à cet enseignement. Il nomme les instituteurs communaux sur la présentation du Conseil municipal, procède à leur installation, reçoit leur serment, et exerce envers eux une juridiction disciplinaire qui peut s'étendre jusqu'au droit de révocation, sauf appel au Ministre de l'Instruction publique.

Il nomme les notables qui siégent dans les comités locaux et spéciaux, avec le Maire, le Juge-de-Paix et les Ministres de la religion. Il correspond avec ces Comités pour assurer la surveillance des écoles et procurer l'exécution des réglemens.

Le Comité central de Paris tient ses séances toutes les semaines à l'Hôtel-de-Ville; il est présidé de droit par M. le Préfet de la Seine; il peut être convoqué extraordinairement sur la demande d'un délégué du Ministre.

En l'absence du Préfet, il est présidé par un vice-président élu dans son sein; ses actes sont contresignés par le président ou le vice-président et le secrétaire.

Membres du Comité central pour 1837. Messieurs.

Le Préfet de la Seine, *Président*, à l'Hôtel-de-Ville.
Orfila (O ✻), *Vice-Président*, à l'Ecole-de-Médecine.
Cochin (O ✻), *Secrétaire*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 52.
Desmortiers (O ✻), *Procureur du Roi*, rue de Sèvres, n. 17.
Deforcade-la-Roquette ✻, *Doyen des Juges-de-paix de Paris*, rue Chauveau-Lagarde, n. 5.
Frasey, *Doyen des Curés de Paris*, au presbytère de Saint-Nicolas-des-Champs.
Juillerat-Chasseur ✻, *Pasteur de l'église réformée*, rue Saint-Germain-des-Prés, n. 9.
N. . . . . *Pasteur de la confession d'Augsbourg.*
Marchand (Ennery) ✻, *Grand-Rabbin*, rue Neuve-Saint-Laurent, n. 16.
Liez ✻, *Proviseur du collége royal de Henri IV*, au Collége.
Pompée, *Instituteur primaire*, rue des Vinaigriers, n. 17.
Boulay (de la Meurthe) (H.) ✻ ⚙, *Conseiller municipal*, rue de Vaugirard, n. 58.
Bouvattier ✻, *Conseiller municipal*, petite rue Saint-Pierre, n. 30.
Beau, *Conseiller municipal*, quai Malaquais, n. 3.
Vincent, *Conseiller municipal*, rue des Marais-Saint-Martin, n. 40.
Husson ✻ ⚙, *Conseiller municipal*, rue Meslay, n. 20.

Aux termes de l'article 19 de la loi du 28 juin 1833, tous les membres du Conseil général du département de la Seine ayant leur domicile réel à Paris, sont membres du Comité central.

Ont séance au Comité avec voix consultative, et voix délibérative sur les affaires déléguées à leur rapport:

M. Lamotte, *Inspecteur de l'enseignement primaire*, passage Violet, n. 5.
M. Ritt, *Idem*, rue Neuve-des-Mathurins, n. 52.
M. Battelle ✻, *Délégué du Comité*, à l'Administration des Hospices.
M. Sarrazin, *Idem*, rue Boucherat, n. 23.

Mlle Sauvan, *Inspectrice des écoles primaires de jeunes filles, Déléguée du Comité*, rue Sainte-Anne, n. 67.

M. Wilhem (B.) ✻, *Directeur et Inspecteur-général de l'enseignement du chant dans toutes les écoles primaires de Paris*, rue d'Enfer, n. 18.

Les bureaux du Secrétariat du Comité central sont situés place de l'Hôtel-de-Ville, n. 8. Ils sont ouverts au public de 2 à 4 heures.

M. Guichard, *Chef du Secrétariat*, rue de Gentilly-Saint-Marcel, n. 12.

Douze Comités sont chargés de la surveillance des écoles; ils siégent chacun au chef-lieu de chaque arrondissement municipal, sous la surveillance de MM. les Maires; les mêmes Magistrats président aussi les trois Comités spéciaux qui ont été organisés par l'ordonnance royale, du 8 novembre 1833, pour la surveillance des écoles spécialement affectées aux enfans des familles qui professent les divers cultes chrétiens et israélite.

Les Comités locaux et spéciaux sont particulièrement chargés, par l'article 21 de la loi du 28 juin 1833, de veiller à la salubrité des écoles, au maintien des réglemens disciplinaires, à l'admission des enfans pauvres dans les écoles gratuites; ils sont chargés par la loi de faire connaître au Comité central tous les besoins des établissemens d'éducation primaire situés dans chacun de leurs arrondissemens respectifs et de transmettre au Préfet, pour les soumettre au Conseil municipal, tous les renseignemens qui doivent être pris sur les candidats qui se présentent en cas de vacance dans les places d'Instituteurs, Directeurs et Directrices des écoles primaires communales de Paris.

Membres des Comités locaux.

1er ARRONDISSEMENT. MM.

Le Maire, *Président*, rue Duphot, n 19.
Le Juge-de-Paix, r. Chauveau-la-Garde, 5.
Le Curé de l'Assomption, au Presbytère.
Canuet ✻, *Notable*, rue de Chaillot, n. 10.
Porcher de Lafontaine ✻, *Notable*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 19.
Raymond, *Notable*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 108.

2e ARRONDISSEMENT. MM.

Le Maire, *Président*, r. St.-Honoré, n. 256.
Le Juge-de-Paix, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 64.
Le Curé de St.-Roch, au Presbytère.
Jomard ✻, *Notable*, à la Bibliothèque royale.
Bon de Ladoucette ✻, *Notable*.
Fleury, *idem*., rue Neuve-St.-Augustin.

3e ARRONDISSEMENT. MM.

Le Maire, *Président*.
Le Juge-de-Paix, rue Hauteville, n. 10.
Le Curé de St.-Eustache, au Presbytère.
Rousseau fils, *Notable*, r. des Jeuneurs, 9.
Coulomb, *idem*, r. du F.-Poissonnière, 60.
N. . . . .

4e ARRONDISSEMENT. MM.

Le Maire, *Président*, rue des Mauvaises-Paroles, n. 19.
Le Juge-de-Paix, à la Mairie.
Le Curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, au Presbytère.
Cuvier (Rod.) ✻, *Pasteur de la Confession d'Augsbourg*, rue des Billettes, n. 18.
Coquerel ✻, *Pasteur de l'église réformée*, au temple de l'Oratoire-St.-Honoré.
Dalligny, *Notable*, rue des Mauvaises-Paroles, n. 5.
Robin, *Notable*, rue des Prêcheurs, n. 19.
Mala, *idem*, r. Croix-des-Petits-Champs, 25.

5e ARRONDISSEMENT. MM.

Le Maire *Président*, rue de Bondy, n. 38.
Le Juge-de-Paix, rue de Bondy, n. 19.
Le Curé de St.-Laurent, au Presbytère.
Couverchel, *Notable*, boul. St.-Martin, 12.
Peltier, *idem*, rue Poissonnière, n. 26.
Lourmand, *idem*, faub. St.-Martin. n. 35.

6e ARRONDISSEMENT. MM.

Le Maire, *Président*, r. St.-Denis, n. 374.
Le Juge-de-Paix, rue Boucherat, n. 19.
Le Curé de Saint-Nicolas-des-Champs, au Presbytère.
François, *Notable*, rue du Temple, n. 96.
Destors, *idem*, rue Meslay, n. 16.
Martineau, *idem*, rue de Vendôme.

7e ARRONDISSEMENT. MM.

Le Maire, *Président*, rue St.-Méry, n. 25.
Le Juge-de-Paix, r. du Roi de Sicile, n. 32.
Le Curé de Saint-Méry, au Presbytère.
Froidure, *Notable*, r. Michel-le-Comte, 23.
Lahautière, *idem*, place Royale, n. 3.
Besuchet, *idem*, r. des Vieilles-Audriettes, 3.

8e ARRONDISSEMENT. MM.

Le Maire, *Président*, rue Saint-Louis, au Marais, n. 11.
Le Juge-de-Paix, rue St.-Méry, n. 25.
Le Curé de Ste-Marguerite, au Presbytère.
Cuvier (Rod.) ✻, *Pasteur de la confession d'Augsbourg*, rue des Billettes, n. 18.
Deslandes, *Notable*, boulevard Beaumarchais, n. 79.
Maindrault. *idem*, faub. St.-Antoine, n. 108.
St.-Amand-Cimetière ✻, *idem*, rue Culture-Ste-Catherine. n. 29.

9e ARRONDISSEMENT. MM.

Le Maire, *Président*, quai des Célestins, 12.
Le Juge-de-Paix, rue St.-Méry, n. 25.
Le Curé de Notre-Dame, r. Massillon, 4.
Habert, *Notable*, rue de la Barillerie, n. 33.
Lenoble, *idem*, quai d'Orléans, n. 4.
Morel Darleux, *idem*, place Beaudoyer, 6.

10e ARRONDISSEMENT. MM.

Le Maire, *Président*, rue du Bac, n. 33.
Le Juge-de-Paix, rue de Grenelle, n. 7.
Le Curé de St.-Thomas-d'Acquin, rue du Bac, n. 35.
Würtz ✻, *Notable*, rue de Lille, n. 17.
Dequevauvilliers (O ✻), *Notable*, rue de Bourbon, n. 34.
Cte de Lasteyrie (O ✻), *Notable*, rue de Grenelle, n. 59.

11e ARRONDISSEMENT. MM.

Le Maire, *Président*, rue Christine, n. 5.
Le Juge-de-Paix, rue de Vaugirard, n. 9.
Le Curé de Saint-Sulpice.
Lebœuf, *Notable*, rue de Madame, n. 13.
Paganel (O ✻), *idem*, rue de Condé.
Demoyencourt, *Instituteur*, *idem*, rue de l'Ouest.

12e ARRONDISSEMENT. MM.

Le Maire, *Président*, rue de Reims, n. 7.
Le Juge-de-Paix, rue de Vaugirard, n. 22.
Le Curé de Saint-Etienne-du-Mont, au Presbytère.
Rateau, *Notable*, rue St.-Jacques, n. 240.
Epoigny, *idem*, place de l'Estrapade, n. 1.
Dufau, *idem*, rue des Bernardins, n. 15.

Membres des Comités spéciaux.

ÉGLISE RÉFORMÉE. MM.

Le Maire du 7e arrondissement, *Président*, rue St.-Méry, n. 25.
Le Juge-de-Paix, r. du Roi de Sicile, n. 32.
Montandon, *Pasteur*, rue Neuve-Saint-Augustin, n 25.
Laffon de Ladebat ✻, *Notable*, rue Montmartre, n. 176.
Delessert (F.) (O ✻), *Notable*, rue Coq-Héron, n. 5.
Vernes (O ✻), *Notable*, à la Banque de Fr.

CONFESSION D'AUGSBOURG. MM.

Le Maire du 7e arrondissement, *Président*, rue St.-Méry, n. 25.
Le Juge-de-Paix, r. du Roi de Sicile, n. 32.
Cuvier (Rod.) ✻, *Pasteur*, rue des Billettes, n. 18.
Eicchoff ✻, *Notable*, pl. de l'Oratoire, 6.
Bartholdi, *idem*, r. Ste-Croix-d'Antin, 16.
Laurillard, *idem*, au Jardin du Roi.

CULTE ISRAÉLITE. MM.

Le Maire du 6e arrondissement, *Président*, rue St.-Denis, n. 374.
Le Juge-de-Paix, rue Boucherat, n. 19.
Cahen, *Président du Consistoire*, rue du Chaume. n. 15.
Halphen, *Notable*, rue de Choiseul, n. 5.
Baruch-Weil, *idem*, rue de Bondy, n. 26.
Marchand Ennery ✻, r. St.-Laurent, n. 16.

SOUS-PRÉFECTURES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Arrondissement de Saint-Denis.

M. Méchin (Lucien), *Sous-Préfet*, à St.-Denis.

Les bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

Conseil d'Arrondissement. Messieurs,

Bataille, *propriétaire*, à Colombes.
Bordet, *propriétaire*, à Nanterre.
Boyé ✻, *Maire*, à Saint-Denis.

Collas ✻, *Maire* de Boulogne.
Cottin ✻, *Maire* de La Chapelle.
Gublin, *propriétaire*, à Belleville.
Jeanson, *Inspecteur de l'octroi*, aux Batignolles.
Auger, *ex-agréé au Tribunal de commerce*, à Pantin.
Pelletier ✻, *pharmacien*, à Paris.

ARRONDISSEMENT DE SCEAUX.

M. Eugène Maison ✻, Maître des requêtes, *Sous-Préfet*, à Sceaux.

Les Bureaux de la Sous-Préfecture sont ouverts tous les jours, de neuf à quatre heures.

Conseil d'Arrondissement. Messieurs,

Boivin ✻, *propriétaire et Maire*, à Choisy.
Desgranges ✻, *Col. de la 3e lég. des gardes nat. de la banl.*, à Sceaux.
Férat, *raffineur de sucre*, à Bercy.
Houdart, *notaire*, à Fontenay-sous-Bois.
Lamouroux ✻, *propriétaire et Maire*, à Vitry.
Lelièvre, 1er *adjoint au Maire de Vincennes.*
Morère, *propriétaire et Maire*, à Montrouge.
Payen ✻, *négociant*, à Grenelle.
Santallier, *négociant*, à Charenton-le-Pont.

ARRONDISSEMENS COMMUNAUX ET MAIRIES DE PARIS.

A Paris, le Préfet du département remplit les fonctions de maire central.

La commune de Paris est divisée en douze cantons ou justices de paix; ils ont chacun un maire et deux adjoints, qui sont chargés de la partie administrative et des fonctions relatives à l'état civil (1).

Ces douze mairies forment douze arrondissemens électoraux.

Premier Arrondissement, rue d'Anjou, n. 9, *Faubourg Saint-Honoré.*

Composé des quartiers des Tuileries, des Champs-Elysées, de la Place-Vendôme et du Roule (2). — Population, la garnison non comprise, 82,758.

M. Lefort (A.) (O ✻) ⛭, Maire, rue Duphot, n. 19.

M. Gabillot ✻, rue du Marché-d'Aguesseau, 2,
M. Marcellot, rue du Faub. St.-Honoré, 87, } *Adjoints.*

M. Garnier, *Chef des Bureaux*, à la Mairie.
M. Germain, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue du Faub.-St.-Honoré, n. 6.

Les mariages se font tous les jours, mais jamais après le coucher du soleil.

Les bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis neuf heures jusqu'à quatre.

Il y a une succursale de la Caisse d'Epargnes.

---

(1) Les publications pour parvenir à la célébration des mariages n'ont lieu que les dimanches, dans le lieu et à l'heure des séances municipales. Les mariages ne peuvent se célébrer que trois jours après la seconde publication.

(2) Pour connaître le détail de la circonscription de chaque arrondissement ou mairie, voir aux justices de paix, page 813 et suiv.

Deuxième Arrondissement, rue Pinon, n. 2.

Composé des quartiers Feydeau, de la Chaussée-d'Antin, du Palais-Royal et du Faubourg Montmartre. — Population, la garnison non comprise, 90,292.

M. Berger ✻ ⊛, Maire, rue des Trois-Frères, n. 7.

M. Chatelet ✻, *anc. Juge au trib. de commerce*, rue S.-Lazare, n. 130, } *Adjoints.*
M. Mongalvy ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 62, }

M. Jomain, *Secrétaire*, *Chef des Bureaux*, à la Mairie.

Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours non-fériés, de neuf heures du matin à quatre du soir. Celui de l'Etat civil est ouvert les dimanches et fêtes, jusqu'à deux heures pour les naissances et les décès.

La succursale de la Caisse d'épargnes est ouverte les dimanches et lundis matin.

Troisième Arrondissement, aux Petits-Pères.

Composé des quartiers du Faubourg Poissonnière, Montmartre, St.-Eustache et du Mail. Population, la garnison non comprise, 57,059.

M. . . . . Maire.

M. Drouot ✻, rue du Faub.-Poissonnière, n. 14, } *Adjoints.*
M. Decan, boulevard Poissonnière, n. 21, }

M. Neveux, *Chef des Bureaux*, place des Petits-Pères.
M. Guéroult, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue de l'Odéon, n. 33.

Les bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés, de dix à quatre heures. Celui de l'Etat civil, les dimanches et fêtes, de dix à deux heures.

Quatrième Arrondissement, place du Chevalier-du-Guet, n. 4.

Composé des quartiers Saint-Honoré, du Louvre, des Marchés et de la Banque de France. — Population, la garnison non comprise, 50,123.

M. Legros (Athanase) ✻, Maire, rue des Mauvaises-Paroles, n. 19.

M. Tranchant, rue de Gren.-S.-Hon. n. 14, } *Adjoints.*
M. Boulanger, rue Albouy, n. 2, }

M. Hulmé, *Chef des Bureaux*, à la Mairie.
M. Troche, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, à la Mairie.

Les bureaux sont ouverts tous les jours, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre du soir, les dimanches et jours de fêtes exceptés. Le bureau de *l'Etat civil*, seul, est ouvert les fêtes et dimanches, depuis neuf heures jusqu'à quatre, pour les naissances et décès.

Cinquième Arrondissement, rue de Bondy, n. 20.

Composé des quartiers du Faubourg Saint-Denis, Bonne-Nouvelle, Montorgueil et de la Porte-Saint-Martin. — Population, la garnison non comprise, 82,234.

M. d'Hubert ✻, Maire, rue de Bondy, n. 38.

M. Thomas, *négociant*, rue du Faub.-St.-Martin, 126, } *Adjoints.*
M. Vée, *pharmacien*, rue du Faub.-St.-Denis, n. 42, }

M. Hude aîné, *Chef des Bureaux*, rue de Bondy, n. 20.
M. Hude jeune, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue des Vinaigriers, n. 17.

Les séances de la Mairie se tiennent de dix à quatre heures. Les bureaux sont ouverts depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre de relevée, excepté les fêtes et dimanches. Le Bureau de l'Etat civil tient tous les jours de fêtes et dimanches, pour les naissances, jusqu'à deux heures, et pour les décès jusqu'à quatre.

Sixième Arrondissement, rue Saint-Martin, n. 210.

Composé des quartiers des Lombards, de Saint-Martin-des-Champs, du Temple et de la Porte-Saint-Denis. — Population, la garnison non comprise, 94,108.

M. Cotelle ✻, *Notaire*, MAIRE, rue Saint-Denis, n. 374.

M. Robilliard ✻, rue du Temple, n. 96,
M. Grondard ✻, rue Jean-Robert, n. 17, } *Adjoints.*

M. Gallet ✻, *Chef des Bureaux*, rue Saint-Martin, près la Mairie.
M. Dreux ✻, *Chef du bureau de l'Etat civil*, rue Fontaine-au-Roi, n. 10.

Le Maire ou un de MM. les Adjoints donne audience tous les jours, depuis onze heures jusqu'à trois.

Septième Arrondissement, rue des Francs-Bourgeois, n. 21, *Marais.*

Composé des quartiers Sainte-Avoye, du Mont-de-Piété, du Marché-Saint-Jean et des Arcis. — Population, la garnison non comprise, 68,407.

M. Moreau ✻, *notaire*, MAIRE, rue Saint-Méry, n. 25.

M. J.-G. Levillain ✻, rue du Grand-Chantier, n. 5,
M. Lecoq, *anc. négoc.*, r. Vieille-du-Temple, 51, } *Adjoints.*

M. Moreaux (Etienne), *Secrétaire*, *Chef des Bureaux*, rue du Chaume, n. 7.
M. Hamel, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue des Blancs-Manteaux, n. 16.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours depuis neuf heures jusqu'à quatre, excepté les fêtes et dimanches. Le Bureau de l'Etat civil *seul* est ouvert ces jours-là jusqu'à midi pour les naissances, et jusqu'à quatre heures pour les décès.

M. le Maire, ou l'un de MM. les Adjoints, donne audience chaque jour, depuis midi jusqu'à trois heures.

s *Huitième Arrondissement, place Royale*, n. 14,

Composé des quartiers du Marais, de Popincourt, du Faubourg Saint-Antoine et des Quinze-Vingts. — Population, la garnison non comprise, 82,094.

M. Got (Emile-Gaspard) ✻, MAIRE, rue St.-Louis, n. 11.

M. Bayvet ✻, rue St.-Louis, n. 44,
M. Nast (H.) ✻, rue des Amandiers-Popincourt, 14. } *Adjoints.*

M. Aristide Tarry, *Secrétaire*, *Chef des Bureaux*, rue Charlot, n. 47.
M. Bertin, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue Saint-Louis, n. 11, au Marais.

Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours de 9 à 4 heures. Celui de l'Etat civil tient aussi les dimanches et fêtes, jusqu'à midi pour les déclarations de naissances, et jusqu'à 4 heures pour celles de décès.

Le Maire donne audience tous les jours non fériés de midi à deux heures.

Neuvième Arrondissement, rue Geoffroy-l'Asnier, n. 25.

Composé des quartiers de l'Hôtel-de-Ville, de la Cité, de l'Ile-St.-Louis et de l'Arsenal. Population, la garnison non comprise, 71,750.

M. Locquet ✻, MAIRE, quai des Célestins, n. 12.

M. Baratin ✻, place de l'Hôtel-de-Ville, n. 8,
M. Beau (A.-D.). } *Adjoints.*

M. Baradau, *Chef des Bureaux*, à la mairie.
M. Paul jeune, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, à la mairie.

Les audiences du Maire se tiennent tous les jours, à midi. Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours de 9 à 4 heures, excepté les dimanches et fêtes. Le Bureau de l'Etat civil tient aussi les dimanches et fêtes jusqu'à quatre heures.

Dixième Arrondissement, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 7.

Composé des quartiers du Faubourg St.-Germain, de la Monnaie, de Saint-Thomas-d'Aquin et des Invalides. — Population, la garnison non comprise, 89,173.

M. Bessas-Lamégie ✻ ⊛, Maire, rue du Bac, n. 33.

M. Brian ✻, rue de Grenelle-St.-Germ., n. 126.
M. Tourin ✻, *notaire*, rue de Grenelle-St.-G., 3, } *Adjoints.*

M. Dehèque, *Chef des Bureaux*, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 7.
M. Riant, *Chef du Bureau de l'Etat civil.*

Les Bureaux sont ouverts tous les jours depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée. Les dimanches et fêtes on reçoit les déclarations de naissance jusqu'à midi, et les déclarations de décès jusqu'à quatre heures.

Onzième Arrondissement, rue Garencière, n. 10.

Composé des quartiers du Luxembourg, de la Sorbonne, de l'Ecole-de-Médecine et du Palais-de-Justice. — Population, la garnison non comprise, 58,767.

M. Démonts ✻, Député, Maire, rue Christine, n. 3.

M. Gillet ✻, *négociant*, rue de la Harpe, n. 16,
M. Desgranges ✻, *négociant*, rue Hautefeuille, n. 15, } *Adjoints.*

M. Gastebois, *Chef des Bureaux*, rue Garencière, n. 10.
M. Fieffé (Charles), *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue du Petit-Bourbon, n. 4.

Les séances de la Mairie se tiennent tous les jours, depuis onze heures du matin jusqu'à deux heures du soir, excepté les dimanches et les jours fériés.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre de relevée, excepté les fêtes et dimanches. Le Bureau de l'Etat civil est ouvert tous les jours de fêtes et dimanches, jusqu'à midi.

Dans cette Mairie est établie une succursale de la Caisse d'Epargnes et de Prévoyance.

Douzième Arrondissement, rue Saint-Jacques, n. 262.

Composé des quartiers Saint-Jacques, de l'Observatoire, du Jardin-du-Roi et St.-Marcel. Population, la garnison non comprise, 82,361.

M. de Lanneau (R.-A.) ✻ ⊛, *Directeur de Sainte-Barbe*, Maire, rue de Reims, n. 5.

M. Boissel ✻, rue Saint-Victor, n. 71,
M. Pellassy de l'Ousle, *chef d'instit.*, r. d'Enfer, n. 63, } *Adjoints.*

M. François, *Chef des Bureaux*, rue Ne-Ste-Geneviève, n. 26, quartier de l'Observat.
M. Collier, *Sous-Chef du Bureau de l'Etat civil.*

Les Maire et Adjoints donnent alternativement audience tous les jours depuis midi jusqu'à deux heures de relevée. Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours de neuf heures à quatre, excepté les dimanches et fêtes. Le Bureau de l'Etat civil tient aussi les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

MAIRIES DES ARRONDISSEMENS DE SAINT-DENIS ET DE SCEAUX.

NOTA. Les communes dont les Maires sont nommés par le Roi sont désignées par une astérisque.

Arrondissement de Saint-Denis.

Messieurs.	Communes.
N.	*Asnières.*
Lemoine.	*Aubervilliers.*
Auvillain.	*Auteuil.*
Viénot.	*Bagnolet.*
Jaique.	*Batignolles* ★.
Pommier ✻.	*Belleville* ★.
Mongrolle.	*Bobigny.*
Gatine.	*Bondy.*
Collas ✻.	*Boulogne* ★.
Bourg.	*Bourget* (*Le*).
N.	*Chapelle* (*La*).
Delhoste ✻.	*Charonne.*
Bourgeois.	*Clichy* ★.
Bataille.	*Colombes.*
Grebaut.	*Courbevoie.*
Bejot.	*Cour-Neuve* (*La*).
Thayer.	*Drancy.*
Sommeillier (O ✻).	*Dugny.*
N.	*Epinay.*

Messieurs.	Communes.
De Jouy	*Gennevilliers.*
Thorigny.	*Ile-St.-Denis.*
Veron.	*Montmartre* ★.
De Pongerville ✻.	*Nanterre.*
Labie ✻.	*Neuilly* ★.
Dumousseaux ✻. .	*Noisy-le-Sec.*
Narjot.	*Pantin.*
Possoz.	*Passy* ★.
Lejeune.	*Pierrefitte.*
Simonnot	*Prés St.-Gervais.*
Jullien.	*Puteaux.*
Bernard.	*Romainville.*
Boyé ✻.	*Saint-Denis* ★.
Compoint..	*Saint-Ouen.*
Baudouin.	*Stains.*
Sentou	*Surène.*
Deulin.	*Villetaneuse.*
Frémicourt ✻ . . .	*Villette* (*la*).

Arrondissement de Sceaux.

Messieurs.	Communes.
Dupin.	*Antony.*
Cousté ✻.	*Arcueil.*
Bazin	*Bagneux.*
Libert fils aîné ✻. .	*Bercy* ★.
Personne Desbrières ✻.	*Bonneuil.*
N.	*Bourg-la-Reine.*
George.	*Brie-sur-Marne.*
Destors.	*Champigny.*
Santallier	*Charenton-le-Pont.*
Finot.	*Charenton-S.-Maur.*
Griois.	*Châtenay.*
Robineau	*Châtillon.*
Ausoure.	*Chevilly.*
Boivin ✻.	*Choisy-le-Roi* ★.
Gogue.	*Clamart.*
Lecouteux.	*Creteil.*
Levasseur.	*Fonten.-aux-Roses.*
Vitry	*Fontenay-s.-Bois.*
Savouré.	*Fresnes.*
Duvergier.	*Gentilly* ★.
Juge ✻.	*Grenelle.*
Dumez	*Issy.*

Messieurs,	Communes.
Picard.	*Ivry.*
Pinson.	*Joinville-le-Pont.*
Bronzac. ✻.	*L'Hay.*
Mis Dodun ✻. . . .	*Maisons-Alfort.*
Lebour	*Montreuil* ★.
Morère	*Montrouge.*
Mis de Perreuse ✻.	*Nogent-sur-Marne.*
Leroy de la Brière .	*Orly.*
N.	*Plessis-Piquet*(*le*).
Bonnet-Cibié. . . .	*Rosny.*
Coquillard.	*Rungis.*
Chevreau..	*Saint-Mandé.*
N.	*Saint-Maur.*
Garnon	*Sceaux* ★.
Dupressoir.	*Thiais.*
Voisin.	*Vanves.*
Pernot.	*Vaugirard* ★.
Péron.	*Villejuif.*
N	*Villemomble.*
Lejemptel ✻. . . .	*Vincennes.*
Lamouroux ✻. . . .	*Vitry.*

SECTION II.

PRÉFECTURE DE POLICE,

Rue de Jérusalem.

M. DELESSERT (Gabriel) (O ✻), Conseiller-d'Etat, *Préfet de Police.*
M. Malleval ✻, *Secrétaire-général.*

Les attributions du Préfet de police ont été fixées par les arrêtés des 12 messidor an 8, et 3 brumaire an 9; par la décision du Ministre de la Police générale, en date du 25 fructidor an 9; par la loi du 22 germinal an 11; par l'art. 6 de l'arrêté du Gouvernement, du 1er messidor suivant, et maintenues par le décret du 21 messidor an 12. Son autorité s'étend sur tout le département de la Seine, et sur les communes de Saint-Cloud, Sèvres et Meudon, du département de Seine-et-Oise; il a aussi la police du marché de Poissy, du même département. Il exerce ses fonctions sous l'autorité immédiate des Ministres, et il correspond directement avec eux pour les objets qui dépendent de leurs départemens respectifs. Il présente au Ministre de l'Intérieur les candidats pour les places de Commissaires de police, de Commissaires inspecteurs des poids et mesures et d'officiers de paix; sur la présentation de ses candidats, le Ministre de l'Intérieur propose au Ministre de la Guerre pour les nominations aux places vacantes d'officiers de la garde municipale et des sapeurs-pompiers. Il est membre du Conseil général d'administration du Mont-de-Piété. Il est membre né du Conseil général d'administration des hospices, et de droit membre du Conseil d'administration du Mont-de-Piété. Il est chargé, sous l'autorité du Ministre de l'Intérieur, de tout ce qui est relatif au régime administratif et économique des prisons, maisons de dépôt, d'arrêt, de justice, de force, de correction, de détention et de répression, situées dans le département de la Seine; il en nomme les employés.

Il tient ses audiences les mardis à deux heures, et tous les jours de onze heures à midi, à l'Hôtel de la Préfecture de Police.

Cabinet particulier.

M. Pinel ✻, *Secrétaire intime*, à la Préfecture,

Comptabilité des fonds d'abonnement; admission aux places, à la disposition du Préfet, dans les hospices; affaires et correspondance particulières.

CABINET.

M. Nabon-Devaux ✻, *Chef des bureaux du cabinet*, rue des Petites-Ecuries, n. 43.
M. Delaboullaye, *Chef adjoint.*

Ouverture de la correspondance; séparation des affaires réservées; rapport journalier au Roi et au Ministre de l'Intérieur; la correspondance politique et toutes les affaires y relatives; le travail et la correspondance concernant les réfugiés; l'enregistrement des pièces envoyées dans les bureaux.

Conseil de Préfecture.

Pour les membres du Conseil de Préfecture, *voyez* page 768 et 783.

SOUS-PRÉFECTURES.

Pour les Sous-Préfets de Saint-Denis et de Sceaux, *voyez* page 782.

CONSEIL DE SALUBRITÉ.

Le Conseil de salubrité, créé en 1802, près la Préfecture de police, a été entièrement réorganisé par un arrêté du Préfet de police, en date du 24 décembre 1832, approuvé par M. le Ministre de l'Intérieur. Ses attributions embrassent l'hygiène publique;

l'examen sanitaire des halles et marchés, des cimetières, des tueries, des voieries, des chantiers d'écarissage et autres établissemens insalubres; amphithéâtre de dissection, vidanges, bains publics, visite des prisons, secours à donner aux noyés et asphyxiés, épidémies, statistique médicale et tableaux de mortalité, recherches pour assainir les lieux publics et perfectionner les procédés des professions qui peuvent compromettre la salubrité. Le Conseil tient ses séances de 15 en 15 jours, le vendredi, à la Préfecture de police.

COMPOSITION DU CONSEIL.

M. LE PRÉFET DE POLICE, *Président né.*
Marc (O ✻), *Médecin du Roi, V.-Prés. ann.*, r. du F.-St.-Honoré, 19.
Beaude, *Secrétaire annuel*, rue du Caire, n. 6.

Membres titulaires. MM.

D'Arcet ✻, *de l'Acad. des Sciences*, hôtel des Monnaies.
Juge ✻, *Docteur en médecine*, rue Ste-Anne, n. 40.
Chev. Huzard père ✻, *idem*, rue de l'Eperon-St.-André, n. 7.
Pariset (O ✻), *Secr. perp. de l'Acad. de Méd.* à la Salpêtrière.
Petit de Maurienne ✻, *Méd. des hôp. civils de Paris*, r. Chantereine, 25.
Marc (O ✻), *Médecin du Roi, V.-Prés. ann.*, r. du F.-St.-Honoré, 19.
Pelletier ✻, *de l'Académie royale de Médecine*, rue Jacob, n. 15.
Gaultier de Claubry ✻, *Docteur ès-Sciences et Professeur de Chimie*, rue Servandoni, n. 4.
Esquirol ✻, *Med. en chef de la Maison roy. de Charenton*, r. de Buffon, 9.
Labarraque ✻, *Professeur à l'Ecole de pharmacie*, rue St.-Martin, 69.
Chevalier ✻, *Chimiste, de l'Acad. roy. de méd.*, quai St.-Michel, 25.
Huzard fils ✻, *Médecin vétérinaire*, rue de l'Eperon, n. 5.

Membres Adjoints. MM.

Barruel ✻, *Chimiste, de l'Acad. roy. de méd.* rue Cassette, n. 8.
Lecanu, *Prof. à l'Ecole de pharmacie*, rue du Marché-aux-Poirées, 6.
Beaude, *Secrétaire annuel*, rue du Caire, n. 6.
Emery, rue Thiroux, n. 9.
De Bussy, *Profess. à l'Ecole de pharmacie*, rue de la Verrerie, n. 55.
Guérard ✻, *Docteur en médecine*, rue Mazarine, n. 19.

Membres honoraires. MM.

Bérard ✻, *ancien Vice-Président du Conseil*, r. Ne-des-Mathurins, 21.
Orfila (O ✻), *Doyen de la Faculté de Médecine*, à l'Ecole de Médecine.
Adelon ✻, *Prof. de méd. légale à la Fac. de Méd.*, r. du Four-St.-G, 47.
Bon Larrey (C ✻), *de l'Académie des Sciences*, à l'Hôtel des Invalides.
Cadet de Gassicourt ✻ ⚙, *Pharm.*, r. S.-Honoré, 108.

COMMISSION PERMANENTE PRÈS LA PRÉFECTURE DE POLICE. MM.

Le Secrétaire-général, *Président.*
Parquin ✻, *Avocat à la Cour royale*, rue St.-Honoré, n. 350.
Duvergier (J.-B.), *Avocat à la Cour royale*, rue de Seine, n. 66.
Bruzard, *Avocat aux Conseils du Roi*, quai de la Cité, n. 27.
Drelon, *Avoué à la Cour royale.*
Cendrier, *ancien Chef de Division.*
Cousinard (E.) ✻ ⚙, *Secrétaire.*

Conseils de la Préfecture. MM.

Parquin ✻. Duvergier (J.-B.). Bruzard, *Avocat aux Cons. du Roi.*
Béguin, *Avocat aux Conseils du Roi*, Adjoint.

Officiers publics et ministériels attachés à la Préfecture. MM.

Royer, *Notaire*, rue Vivienne, n. 22.
Drelon, *Avoué près la Cour royale.*
Archambault-Guyot, *Avoué de 1re Instance*, rue de la Monnaie, n. 10.
Commendeur fils, *Commiss.-Priseur*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 61.
Berrurier, *Huissier*, rue Quincampoix, n. 11.

Imprimeur.

M. Lottin de Saint-Germain, cour de la Sainte-Chapelle.

Médecin attaché à l'Administration.

M. Dupuis, rue Neuve-de-Seine-St.-Germain, n. 87.

Police Municipale.

M. Joly (O ✻), Commissaire de police, *Chef de la Police municipale*, à la Préfecture de police.
M. Descampeaux ✻, *Sous-Chef.*

Direction à imprimer au service de la police municipale; rapports avec la police réservée et le bureau politique.

COMMISSAIRES DE POLICE.

Premier Arrondissement.

Quartiers.	*Commissaires.* MM.
Tuileries	Marut de L'Ombre ✻, *rue du Doyenné*, n. 6.
Champs-Elysées	Tulasne, *rue du Colysée*, n. 9.
	Yver (Commiss.-Adjoint), *rue des Batailles*, 4.
Roule	Bruzelin, *grande rue Verte*, n. 10.
Place Vendôme	Wolff, *rue de Caumartin*, n. 39.

Deuxième Arrondissement.

Palais-Royal	Marrigues, *rue d'Argenteuil*, n. 43.
Feydeau	Deroste, *rue de Marivaux*, n. 3.
Chaussée-d'Antin	Basset ✻, *rue Saint-Lazare*, n. 34.
Faubourg Montmartre	Yon, *rue Bellefond*, n. 22.

Troisième Arrondissement.

Mail	Autran, *r. des Fossés-Montmartre*, n. 14.
Faubourg Poissonnière	Adam, *rue d'Enghien*, n. 18.
Montmartre	Denis, *rue St.-Joseph*, n. 17.
Saint-Eustache	Moulnier, *rue Montmartre*, n. 41.

Quatrième Arrondissement.

Banque de France	Lenoir, *rue des Bons-Enfans*, n. 34.
Louvre	Devoud, *rue des Prêtres*, n. 23.
Saint-Honoré	Bérillon, *rue Baillet*, n. 3.
Marchés	Martinet ✻, *à la Halle aux draps.*

Cinquième Arrondissement.

Montorgueil	Sonier-Desforts, *rue de la Chanvrerie*, n. 16.
Bonne-Nouvelle	Dussart, *rue de la Lune*, n. 10.
Faubourg Saint-Denis	Bazille-Fregeac ✻, *r. du Faub. S.-Martin*, n. 135.
Porte Saint-Martin	Gabet, *rue des Marais*, n. 44.

Sixième Arrondissement.

Quartiers.	*Commissaires.* MM.
Temple.	Haymonet ✻, *quai Valmy*, n. 28.
Porte Saint-Denis.	Palluy, *rue Neuve-Saint-Denis*, n. 5.
Saint-Martin-des-Champs.	Cabuchet, *rue des Fontaines*, n. 9
Lombards.	Gronfier-Chailly, *rue des Ecrivains*, n. 22.

Septième Arrondissement.

Arcis.	Blavier ✻, *rue de la Verrerie*, n. 65.
Sainte-Avoye.	Dourlens, *rue Bar-du-Bec*, n. 4.
Mont-de-Piété.	Masson, *rue Sainte-Avoye*, n. 38.
Marché Saint-Jean.	Loyeux, *rue Pavée*, n. 24, *au Marais.*

Huitième Arrondissement.

Marais.	Gouget, *rue Jarante*, n. 8.
Popincourt.	Monnier, *rue Amelot*, n. 30.
Faubourg Saint-Antoine.	Jacquemin ◎, *rue Amelot*, n. 8.
Quinze-Vingts.	Laumond, *rue.....*

Neuvième Arrondissement.

Arsenal.	Leclerc, *rue des Prêtres-S.-Paul*, n. 19.
Hôtel-de-Ville.	Vassal ✻ ◎, *rue de Jouy*, n 8.
Ile Saint-Louis.	Monyer, *quai de Béthune*, n. 2.
Cité.	Fleuriais, *rue Saint-Landry*, n. 3.

Dixième Arrondissement.

La Monnaie.	Chauvin, *rue des Saints-Pères*, n. 52.
Faubourg Saint-Germain.	Barlet, *rue du Bac*, n. 13.
Saint-Thomas-d'Aquin.	Lemoine-Tacherat ✻ ◎, *rue Plumet*, n. 4.
Invalides.	Noël, *esplanade des Invalides*, n. 10.

Onzième Arrondissement.

Luxembourg.	Prunier-Quatremère, *rue Mézière*, n. 3.
Ecole de Médecine.	Foudras, *rue des Fossés-M.-le-Prince*, n. 47.
Sorbonne.	Vauthy, *rue de Sorbonne*, n. 12 *bis.*
Palais de Justice.	Jenesson, *cour de Harlay*, n. 22.

Douzième Arrondissement.

Saint-Jacques.	Boulley, *rue des Carmes*, n. 7.
Observatoire.	Gourlet, *rue Saint-Jacques*, n. 275.
Jardin du Roi.	Bouilhon, *rue St.-Victor*, n. 63.
Saint-Marcel.	Henchard, *rue du Marché-aux-Chevaux*, n. 16.

Banlieue. — *Commissaires hors Paris.* MM.

Saint-Denis.	Masson.	*Batignolles*	Clouet.
Belleville.	Gronfier jeune.	*La Villette.*	Gilles.
Ivry.	Billian.	*Neuilly.*	Lapie de Lafage.
Vaugirard.	Busco.	*Montrouge.*	Lhuillier.
Gentilly.	Chauvin.		

Commissaires de police près la Préfecture, chargés des délégations judiciaires. MM.

Colin. | Petit.

M. Baudesson de Richebourg, *Commissaire de la Bourse*, rue N.-D.-des-Victoires, n. 1.

M. Fouquet, *remplissant les fonctions du Ministère public près le Tribunal de Police municipale*, rue de Charenton, n. 140 *bis.*

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Indépendamment des travaux du secrétariat, le Secrétaire-général suit tous les détails de l'administration auprès des divers Chefs, confère avec eux, et leur demande les renseignemens et communications nécessaires.

Premier Bureau.

M. Cousinard (E.) ✱ ⊛, *Chef*, boulevard du Temple, n. 5.

Ire Section. — *Ordre général.*

Enregistrement des dépêches; leur renvoi dans les divisions; le contre-seing et le départ de la correspondance; le classement et la conservation des ordonnances et arrêtés de la Préfecture; les affaires mixtes et celles qui n'ont point de département fixe; les prestations de serment; la traduction des pièces écrites en langues étrangères; les légalisations des signatures des fonctionnaires publics et agens supérieurs dépendans de la Préfecture; les adjudications; la confection des baux et marchés passés par l'administration; l'acceptation des nantissemens fournis en meubles incorporels; la tenue du registre des actes sujets au droit de l'enregistrement et le paiement de ce droit; la nomination d'experts; l'examen des statuts des sociétés anonymes qui réclament l'approbation royale; la convocation du Conseil de Préfecture; l'enregistrement et le dépôt des décisions de ce Conseil; la convocation de la commission permanente; les assemblées des électeurs de la boulangerie de Paris, et des marchands de charbons de bois arrivant par terre.

Le contrôle de la dépense relative au mobilier et au service intérieur de l'hôtel; la direction, la surveillance et la comptabilité des impressions typographiques et des fournitures de bureaux pour le service extérieur de la Préfecture de police; le personnel des officiers de la garde municipale et des sapeurs-pompiers; la proposition des candidats pour la décoration de la Légion-d'Honneur; les médailles d'honneur; les colléges royaux; les naturalisations; les délimitations de quartiers et de communes.

IIe Section. — *Personnel.*

Le travail relatif au personnel de l'administration et de tous les services extérieurs qui en dépendent; le personnel des employés dans les halles et marchés publics, facteurs, courtiers, gourmets-piqueurs de vins, ouvriers sur les ports, commissionnaires près les théâtres; arrêtés de nomination, de suspension, de révocation, d'admission à la retraite; augmentation de traitemens, indemnités, gratifications, secours, avances, congés; les mesures d'ordre et de discipline; les rapports au Ministre pour proposer la nomination et le remplacement des fonctionnaires attachés à la Préfecture, et pour la transmission des demandes de décoration faites par les personnes placées dans l'administration; la répartition des sommes allouées pour frais de bureau aux chefs de division et aux chefs et préposés des services extérieurs; la correspondance relative aux demandes d'emplois, le classement des dossiers des employés et des personnes qui sollicitent de l'emploi; la tenue du registre où sont inscrits les noms des personnes qui ont été, ou qui sont attachés à la Préfecture, leur entrée, les divers emplois qu'ils ont remplis; la comptabilité des fonds alloués spécialement pour le personnel de chaque partie du service; le travail préliminaire sur les pensions à accorder aux employés, et celui relatif aux avances sur les pensions liquidées et non encore allouées.

IIIe Section. — *Archives.*

La garde et conservation de la Bibliothèque et des Archives, la recherche et le classement des dossiers, des affaires terminées; la recherche et la mise en ordre des ordonnances; le dépôt et la remise des pièces de conviction et des objets saisis ou trouvés.

Deuxième Bureau.

M. Simonet, *Chef*, rue de Bondy, n. 70.

Ire Section.

Les travaux relatifs tant au personnel des Sous-Officiers de l'administration du corps de la Garde municipale qu'à ceux des Sapeurs-Pompiers de la ville de Paris.

L'établissement des budgets de ces corps et leur comptabilité; la police des théâtres, spectacles, bals et autres réunions publiques; les masques, déguisemens, travestissemens; l'exécution des lois relatives aux cultes, la surveillance de l'état civil; les affiches, afficheurs et crieurs publics; les baladins, les saltimbanques; les contraventions aux lois relatives au timbre; les maisons de jeux tolérées; les billards publics; les cercles, réunions, associations, sociétés littéraires et scientifiques, cabinets de lec-

ture, et les établissemens d'instruction publique; l'examen des lois relatives à l'imprimerie, à la librairie et aux étalagistes de livres et de gravures; les mesures d'ordre à observer à l'occasion des fêtes et cérémonies publiques.

IIe SECTION.

Les retardataires et les déserteurs de terre et de mer; les prisonniers de guerre évadés, les marins réfractaires; la délivrance des certificats d'aptitude morale pour enrôlement volontaire et remplacement dans l'armée; l'établissement, l'occupation et le mouvement des postes militaires; les marchandises prohibées, la fraude; les contributions indirectes, le dépôt des marques de fabrication et d'origine française de cotons filés, tissus et tricots de la nature de ceux dont l'importation est prohibée; les demandes de renseignemens; les sociétés de secours mutuels; les subsides alloués aux étrangers.

COMPTABILITÉ.

M. Dubois, *Chef*, rue du Rocher, n. 27.
M. Beaugrand ✻, *Chef honoraire*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 73.

La comptabilité et le contentieux des dépenses administratives; la liquidation des comptes et mémoires y relatifs; l'expédition et la délivrance des ordonnances et mandats de paiement, tant sur la Caisse municipale, pour l'emploi des fonds communaux affectés aux dépenses de toute nature de la Préfecture de police, que sur le Trésor public, à raison des fonds départementaux destinés au service économique et de sûreté des prisons; la comptabilité spéciale des masses de réserve des détenus travailleurs dans les prisons; le contrôle de la caisse de service intérieur de l'administration, comprenant le visa de toutes les menues dépenses urgentes; l'expédition des autorisations de recette et de dépenses urgentes; l'expédition des autorisations de recette et de dépenses que le Préfet délivre sur cette caisse; la liquidation des pensions et l'envoi des états d'arrivages à la caisse des dépôts et consignations; la formation du budget de l'administration et de celui des prisons; l'établissement des comptes annuels pour ces deux parties distinctes du service; l'examen des comptes de toutes les caisses dépendantes de l'administration ou placées sous sa surveillance; la comptabilité des divers droits qui se perçoivent au profit de la ville par les préposés de la Police; la situation des crédits spéciaux alloués par les budgets départemental et communal; la formation du tableau annuel indicatif des heures d'allumage et d'extinction des lanternes pour l'éclairage de Paris; le visa et la conservation des oppositions sur les traitemens, ainsi que sur les dépôts de farine des boulangers.

CAISSE.

M. Coré, *Caissier*, rue de Paradis, n. 16, au Marais.

Le paiement des traitemens des fonctionnaires et employés de la Préfecture; la recette, pour le compte de l'administration de l'Enregistrement, des rétributions fixées par les lois des finances relativement à la délivrance des passeports et permis de ports-d'armes; la perception, au profit de la ville, des droits établis par les décrets des 9 et 16 juin 1808 et 27 octobre suivant, et par les ordonnances du Roi des 23 octobre 1818 et 22 juillet 1829, savoir : droits sur les fiacres, cabriolets de louage, omnibus et autres voitures du transport en commun, roulant et stationnant sur la voie publique; droit de petite voirie; droits de pesage, mesurage et jaugeage publics, et le versement de ces produits dans la caisse municipale. Le paiement de toutes les dépenses urgentes, telles que frais d'incendie, de salubrité, de retrait de noyés, de transport de cadavres, honoraires de chirurgiens; balayage public et enlèvement des glaces et des neiges. La recette des revenus spéciaux des prisons de la Seine; le versement de ces revenus à la caisse du receveur général; le paiement des Directeurs des maisons de détention des masses de réserve aux libérés, etc.; le dépôt des caisses à trois clefs de la Garde municipale et des Sapeurs-Pompiers de la ville de Paris.

PREMIÈRE DIVISION.

M. Lecrosnier ✻, *Chef de Division*, place Dauphine, n. 6.
M. Chayet ✻, *Chef de division adjoint*, rue de l'Abbaye, n. 14.
M. Parisot père, *Chef de division honoraire*, quai de l'Horloge, n. 47.

Premier Bureau.

Ce Bureau est dirigé par le Chef de division adjoint.

La recherche des crimes et délits contre la sûreté des personnes et les propriétés; la recherche de leurs auteurs; l'envoi à l'autorité judiciaire des procès-verbaux et renseignemens y relatifs; les mesures préventives d'ordre et de sûreté publique; la surveillance administrative des forçats, réclusionnaires, vagabonds et autres condamnés libérés; la répression du vagabondage et de la mendicité; la recherche des condamnés évadés des bagnes et des prisons; la recherche des individus disparus de leur domicile; le recueil général des arrêts et jugemens rendus par les cours et tribunaux du royaume; la correspondance relative aux individus arrêtés dans les départemens et à l'égard desquels des informations sont receuillies dans le ressort de la Préfecture de Police; la surveillance de la garantie des matières d'or et d'argent; les laminoirs, découpoirs, moutons, presses et balanciers; le Mont-de-Piété, les commissionnaires au Mont-de-Piété; les ventes à l'encan; les brocanteurs; les commissionnaires stationnant sur la voie publique; les domestiques; les cochers de remises; les infirmiers; les chiffonniers ambulans; les loteries clandestines, les maisons de jeux prohibées; les jeux de hasard sur la voie publique; les suicides; les morts accidentelles; les enfans morts nés; les armes prohibées; les coalitions de maîtres ou d'ouvriers.

Deuxième Bureau.

M. Faroux, *Commissaire de police*, 1er *Interrogateur chargé de la direction du Bureau*, rue de Poitiers, n. 5.

M. Regnier, *Commissaire de police*, 2e *Interrogateur*, rue du Marché-Saint-Honoré, n. 35.

Le renvoi des prévenus devant le Procureur du Roi; la transmission des procès-verbaux qui les concernent; le dépôt des pièces à conviction au greffe du tribunal de première instance; les interrogatoires des individus arrêtés en vertu des mandats d'amener et d'arrêts décernés par les autorités judiciaires des départemens; l'examen des libérés de condamnations pour crimes et délits, qui ont enfreint leur ban de surveillance; la proposition des punitions administratives qu'ils ont encourues; les propositions relatives aux mendians libérés; la mise en liberté des individus amenés à la Préfecture de police, lorsqu'il n'y a pas lieu à les traduire; les questions d'individualité; l'examen des individus qui se présentent pour être envoyés dans les hôpitaux, ou qui sollicitent leur admission dans les maisons de travail et dépôts de mendicité; la recherche et la poursuite des délits et contraventions qui intéressent la morale publique.

Troisième Bureau.

M. Parisot fils, *Chef*, quai de l'Horloge, n. 47.

M. Cléau, *Chef honoraire*, rue de Nazareth, n. 1.

Le service économique, la police, et tout ce qui intéresse le régime intérieur des prisons, maisons d'arrêt, de justice, de force, de correction, de détention, de répression et du dépôt de mendicité du département de la Seine; la translation des mendians dans le dépôt; la délivrance des permis de communiquer avec les prisonniers; l'envoi des détenus dans les diverses prisons, suivant la destination particulière donnée à chacune d'elles; les transfèremens; les extractions; les départs des chaînes; la surveillance des maisons où sont placés les enfans de l'un et de l'autre sexe détenus par voie de correction paternelle; celle des établissemens particuliers où l'on reçoit des *aliénés*; l'envoi aux hospices des enfans abandonnés ou égarés; les recherches qui ont pour objet de découvrir leurs familles; l'exécution des ordonnances de police relatives aux maisons de santé, aux nourrices et aux maisons de sevrage; l'envoi dans les hospices et dans la Maison royale de Charenton, des personnes atteintes de maladies mentales légalement constatées; la correspondance avec les autorités relativement à ces malades, et l'envoi au ministère public des actes qui ont été dressés pour motiver leur séquestration; les vérifications qui ont pour objet de faciliter le recouvrement des amendes et frais dus au domaine en matières civiles, criminelle et de police correctionnelle.

Service des Prisons.

M. Olivier-Dufresne ✻ ◎, *Inspecteur-général*, r. Chanoinesse, n. 12.
M. Denis, *Inspecteur-général adjoint*, rue des Grès, n. 22.
M. Richardière, *Insp. des Maisons de santé, de Sevrage et de Nourrices*, rue Notre-Dame-des-Champs, n. 42.
M. Dupuis, *Archit.* (*pour les menues réparations*), rue Castiglione, n. 3.

PRISONS.

Bicêtre. MM.
Becquerel, *Directeur.*
L'abbé Azibert, *Aumônier.*
Lelut, *Médecin.*
Bouneau, *Médecin adjoint.*

Prison de la Dette, r. de Clichy. MM.
Lepreux ✻ ◎, *Directeur.*
Delaroque, *Aumônier.*
Petit, *Médecin.*
Hédiard, *Médecin adjoint.*
Boucher-Dugua, *idem.*

Sainte-Pélagie. MM.
Prat, *Directeur.*
L'abbé Terrail, *Aumônier.*
Pinel, *Médecin.*
Guersant fils, *Médecin adjoint.*
Roux, *idem.*
Baltard ✻, *Architecte.*

Maison des jeunes détenus. MM.
Lendormy, *Directeur.*
Legras, *Aumônier.*
Poutignac de Villars, *Greffier-instituteur.*
Pâris, *Médecin.*
Gasnault, *Médecin adjoint.*
Robertet, *idem.*

Saint-Lazare. MM.
Frot jeune ✻, *Directeur.*
L'abbé Laurens, *Aumônier.*
Lucien de la Morlière, *Médecin.*
Boys de Loury, 2e *Médecin.*
Collineau, *Médecin de la* 1re *section.*
Newbourg, *Médecin adjoint.*
Morel, *idem.*

Force. MM.
Wallet, *Directeur.*
Jacquemin, *Médecin.*
Bertrand, *Médecin adjoint.*
Huet-Desprez ✻ ◎, *idem.*

Conciergerie. MM.
Lebel, *Directeur.*
L'abbé Montès ✻, *Aumônier.*
Vareliaud ✻, *Médecin.*
Bonet, *Médecin adjoint.*

Dépôt de la Préfecture. MM.
Baudoux, *Concierge, chargé de la direct.*
Vignardone, *Chirurgien-Médecin.*
Barras ✻, *Médecin honoraire.*
Dupuis ✻, *Médecin adjoint.*

Maison de Mendicité de Villers-Cotterêts. MM.
Demolombe, *Directeur.*
L'abbé Mayens, *Aumônier.*
Lecosse, *Médecin.*

Maison de répress. de S.-Denis. MM.
Boullon, *Directeur.*
Guillaume, *Aumônier.*
Louvel, *Médecin.*

Quatrième Bureau.

M. Porte ✻, *Chef*, place de la Bourse, n. 12.

La délivrance des passeports à l'étranger; les passeports pour voyager de Paris dans l'intérieur du Royaume; le *visa* des passeports des voyageurs; le *visa* des permissions ou congés accordés aux militaires et marins qui veulent résider ou séjourner à Paris; le *visa* des cartes de sûreté délivrées aux élèves de l'École royale d'Alfort et autres; les permis de séjour; les ports-d'armes et les réglemens pour la chasse; la régularisation des livrets d'ouvriers (l'entrée du Bureau, pour cette partie du service seulement, est par la cour de Harlay); la correspondance avec MM. les Préfets des départemens, relative aux passe-ports délivrés, avec secours de route, aux individus qui ne sont ni condamnés, ni sous la surveillance de la police; les hôtels et maisons garnis; les logeurs.

DEUXIÈME DIVISION.

Approvisionnement, Commerce et Navigation; Petite Voirie, Nétoiement, Eclairage, Poids et Mesures, Voitures, Police du Roulage.

M. Rieublanc ✻, *Chef de Division*, rue du Helder, n. 3.

Premier Bureau.

M. Bardel ✻, *Chef*, rue Montholon, n. 20.

Les subsistances et les approvisionnemens en comestibles; les halles et marchés; les magasins de fourrages; la caisse de la volaille et du gibier; celle de la marée. La surveillance des marchés de Sceaux et de Poissy; les échaudoirs, fondoirs et étaux; les établissemens de boucherie et de charcuterie; les bouchers, les charcutiers. Le dépôt de garantie des boulangers; la taxe du pain; la tenue des mercuriales; les débits de triperie; la saisie et destruction des comestibles corrompus ou nuisibles; la Bourse, les agens-de-change et courtiers de commerce; les ouvriers et gardiens des halles et marchés; leur personnel.

L'exécution des lois concernant l'uniformité, la vérification et la surveillance des poids et mesures; le pesage, mesurage et jaugeage publics sur les halles, marchés, ports et chantiers; la surveillance des bureaux établis pour la perception des droits y relatifs; la navigation sur la Seine; les canaux dans le ressort de la Préfecture de police; l'entretien et le curage des rivières de Bièvre, Croult et Rouillon; les ports et chemins de hallage; le garage des bateaux; les débordemens et débâcles; les établissemens sur la rivière; les bateaux à vapeur; les secours aux noyés et le placement des boîtes de secours; l'entretien des brancards destinés au transport des noyés, blessés ou asphyxiés; la Morgue; les mesures d'urgence pour assurer l'approvisionnement en combustibles; les chantiers de bois à brûler et à ouvrer; les fabriques, places de vente et magasins de charbon de bois; les débitans de bois et de charbon de bois; les entrepôts de charbon de terre; les ouvriers des ports et places, leur personnel; les établissemens de marchands de vin et les brasseries; la saisie et destruction des boissons falsifiées, corrompues et nuisibles.

Service actif.

Inspection des halles et marchés.

M. Lenoir, *Inspecteur-général*, halle à la volaille.

Son Bureau est à la Halle-aux-Draps.

M. Epellet, rue Montorgueil, n. 53,
M. Duroset, faub. St-Honoré, n. 26, } *Inspecteurs généraux adjoints.*

Syndicat des Bouchers. MM.

N. . . . . *Syndic.*

Leroi, Dolbel, Ingé,
Gomé, Portefin, Evrard, } *Adjoints.*

Legoix-Brunner, *Secrétaire-Agent.*

Son Bureau est Place aux Veaux.

Contrôle général de la halle aux grains et farines, et de la Boulangerie.

M. Anger, *Contrôleur général*, à la halle aux grains.

Syndics des Boulangers. MM.

Morel. Voitrin. Milon. Chartier.

Terreau, *Secrétaire-agent*, rue J.-J.-Rousseau, n. 5.

Police de la Bourse.

M. Baudesson de Richebourg, *Commissaire de police*, à la Bourse.

Approvisionnemens en Combustibles.

M. Tiphaine ✻, *Commissaire-général*, rue N.-Dame-des-Champs, n. 7.
M. Leiris, *Commissaire-général adjoint*, quai Bourbon, n. 23.

Navigation.

M. Dumoulin, *Inspecteur-général*, place St.-André-des-Arcs.
M. Brissot-Warville, *Inspecteur-Contrôleur*, rue.....

Recensement et mesurage des Bois et Charbons et Inspect. du poids public.

Rue du Pont-de-Lodi, n. 5.

M. Guérin, *Inspecteur principal.*

Les négocians, fabricans, marchands tant en gros qu'en détail; les entrepreneurs et directeurs de messageries, et autres individus exerçant les professions énoncées en l'ordonnance de police du 21 mars 1832, sont tenus de faire vérifier et poinçonner les poids et mesures dont il leur est enjoint d'être pourvus. Le jour de la vérification est indiqué par une ordonnance. Les poids et mesures dont se servent les fabricans sont soumis à la vérification périodique, et présentés à cet effet au bureau central. Les instrumens de pesage et mesurage neufs ou rajustés reconnus illégaux par leur façon ou par le défaut de dimension sont déformés et brisés si le fabricant y consent; en cas de refus, il est passible de poursuites, saisie des instrumens préalablement faite. Il est défendu, sous les peines portées par les art. 479, 480 et 481 du Code pénal, aux fabricans et individus vendant des poids et mesures de vendre ou expédier au dehors aucuns poids, mesures de longueur et de capacité, fléaux, balances ni romaines s'ils ne sont revêtus du poinçon de la vérification primitive. On ne peut établir de poids d'une nouvelle dimension sans en déposer les modèles au bureau central de la vérification des poids et mesures. Il est dû pour la vérification des poids et mesures un droit tarifé en suite de ladite ordonnance du 21 mars 1832.

Inspecteurs, Vérificateurs des Poids et Mesures dans le départ. de la Seine.

Bureau central et d'étalonnage, *rue Chanoinesse*, n° 9.

M. Laterrade ✻, *Vérificateur en chef.*
M. Leloir-Audiger, *adj. au Vérificat. en chef, Chef du bur. d'étalonnage.*
M. Regnault, *Aide-Vérificateur.*
M. Briant, *Commis aux écritures.*

Commissaires de police, Inspecteurs.

Bureau des 1er et 2e Arrond. r. B.-du-Rempart, 32	M. Chanet, *Vérificateur.* M. Bijot, *Aide-Vérificateur.*	Retourné.
3e et 4e Arrond. r. Montorgueil, 65.	M. Aumont, *Vérificateur.* M. Lallemant, *Aide-Vérificateur.*	Bury.
5e et 6e Arrond. r. Ste-Appolline, 13.	M. Collet ⚙, *Vérificateur.* M. Mirguet, *Aide-Vérificateur.*	Besnier-Deforges.
7e et 8e Arrond. r. des 3 Pavillons, 3.	M. Guigue, *Vérificateur.* M. Hersent-Desmares, *Aide-Vérificateur.*	Nicol.
9e et 12e Arrond. r. des Lions-St.-P., 5.	M. Beroud-Jagot, *Vérificateur.* M. Morin, *Aide-Vérificateur.*	Bourgeois.
10e et 11e Arrond. pl. de l'Abbaye S.G. 9.	M. Moreau, *Vérificateur.* M. Bourgine, *Aide-Vérificateur.*	Boisseau.
Arrond. de S.-Denis. Arrond. de Sceaux.	M. Delamarre, *Vérificateur.* M. Pujol, *idem.*	

N. B. Dans les communes rurales, la vérification se fait au chef-lieu de mairie, aux jours indiqués par les maires.

Commission pour la visite et la surveillance des Bateaux à vapeur,

Etablie en vertu de l'ordonnance royale du 2 avril 1823.

M. Trémery ✻, *Ingénieur en chef des Mines*, Président.
M. Poirier S.-Brice, *Ingénieur des Mines.*
M Rohault ✻, *Architecte*, *Commissaire de la Petite-Voirie.*
M. Bruzard, *Architecte.*
M. Dumoulin, *Inspecteur gén. de la Navigation*, quai des Augustins, 55.

Deuxième Bureau.

M. Martin, *Chef*, rue Neuve-St.-Gilles, n. 14.

La petite voirie et la délivrance des permissions qui y sont relatives; le péril des bâtimens; la surveillance des démolitions; les mal-façons et vices de constructions qui compromettent la sûreté publique et individuelle; la clôture des terrains vagues; les étalages mobiles; les caisses, pots à fleurs et autres objets exposés au-devant des maisons, et pouvant, par leur chute, occasionner des accidens; la surveillance des constructions; l'entretien et vidange des fosses d'aisance; le placement des appareils de fosses mobiles; les dépôts de matériaux; l'ouverture des tranchées sur la voie publique; l'entretien des trottoirs; les réparations des dégradations de pavé, et de toute espèce de conduite existans sous le sol de la voie publique; la surveillance des carrières; la correspondance relative aux monumens et édifices publics dont la protection et la conservation sont confiées au Préfet de police.

Bâtimens et Petite-Voirie.

M. Rohault ✻, *Architecte-Commissaire*, rue d'Aguesseau, n. 12.

Architectes de 1re cl. MM.

Chabouillé, r. St.-Joseph, 3.
Bruzard, r. du Petit-Bourbon, 5.
Brunton ✻, r. de la Paix, 8.
Malary, r. de la Pépinière, 5.
Chevalier, rue.....

Architectes de 2e cl. MM.

Lescouvé, r. Boucher, 4.
Chabouillé je, r. Richer, 22.
Viel, place Lafayette, 5.
Paliart, rue.....

MM. Lambert et Faure, *Experts à la visite des fosses d'aisances.*
MM. Dessalès et Louet, *Vérificateurs des travaux de la Préfecture.*
M. Dubois, *Architecte-adjoint de 1re classe*, rue Tiquetonne, n. 10.

N. B. Le bureau des Architectes est à la Préfecture; ils s'y réunissent trois fois par semaine, les mardi, jeudi et samedi, à deux heures et demie. Il y a chaque jour, à la Préfecture de police, un Architecte en permanence pour les affaires imprévues qui nécessiteraient des mesures d'urgence.

Troisième Bureau.

M. Nicollas, *Chef*, rue Guénégaud, n, 14.

Le service du nettoiement et de l'éclairage; les égoûts, les aqueducs, puits et fontaines; les porteurs d'eau, l'arrosement, le ramonage et les ramoneurs; les incendies, les magasins des pompes, réservoirs, tonneaux et seaux à incendie; les machines et ustensiles en dépendant; les messageries et autres voitures publiques; les carrosses de place; les cabriolets; les voitures de transport en commun; les charrettes et haquets; les cochers, postillons, charretiers; les ponts à bascule; la police du roulage.

Service actif.

Nettoiement, Eclairage, Egouts, Arrosement.

M. Brissot Thivars ✻ ⊛, *Directeur*, place du Louvre, n. 4.
M. Andraud, *Inspecteur général*, rue du Pont-de-Lodi, n. 5.

Fourrière, rue Guénégaud, n. 31.

M. Mugney, *Contrôleur-Inspecteur.*
M. Hindenlang ⊛, *Secrétaire.*

Syndicat des Loueurs de Voitures de place, cour de la Ste-Chapelle, n. 1.

M. Pinguet, *Agent général.*

Quatrième Bureau.

M. Trébuchet ✻, *Chef*, rue de l'Ouest, n. 42.

Les ateliers, manufactures, laboratoires, et autres établissemens dangereux, insalubres ou incommodes; les usines et appareils destinés à l'éclairage par le gaz; les machines à vapeur employées dans tous les établissemens qui ne sont pas sur l'eau; les vacheries, porcheries, suifferies et chandelleries; les fours à chaux et à plâtre; la recherche, l'abattage et l'équarrissage des chevaux morveux et autres animaux attaqués de maladies contagieuses, les équarrisseurs; les fosses vétérinaires, les voiries de Montfaucon et de Bondy; les puits gâtés; la surveillance des vases et ustensiles de cuivre; la recherche et la destruction d'une partie des alimens corrompus ou nuisibles, et en général tout ce qui intéresse la salubrité et la santé publique; l'exécution des lois concernant la médecine et la pharmacie; les médecins, les officiers de santé, les sages-femmes; les pharmaciens, les élèves en pharmacie; les herboristes; les épiciers-droguistes; les remèdes secrets; la destruction des médicamens gâtés, corrompus ou nuisibles; les amphithéâtres et salles de dissection; l'inspection des eaux minérales, naturelles et artificielles; les maladies épidémiques; la propagation de la vaccine; les épizooties; les artistes vétérinaires; les cimetières; les sépultures particulières; les inhumations; le relevé des décès qui ont lieu dans les arrondissemens et dans les hôpitaux et hospices de la ville de Paris; tirs ou essais d'armes à feu; poudres et salpêtres.

Service actif.

M. Trémery ✻, *Ingénieur en chef des Mines*, rue Méchain, n. 22.
M. Poirier-Saint-Brice, *Ingénieur des Mines*, r. Cassette, n. 13.

Inspection des Eaux minérales.

M. Baude,
M. Subervie,
M. Patin, } *Médecins Inspecteurs.*

M. Puche,
M. Comte, } *Médecins Inspecteurs adjoints.*

M. Vatel,
M. Leblanc, } *Médecins vétérinaires.*

M. Préau, *Médecin vétérinaire adjoint.*

TRIBUNAL DE POLICE MUNICIPALE,

Au Palais de Justice, local de l'ancienne Salle des Criées.

Ce tribunal connaît, d'après les articles 137 et 138 du Code d'Instruction criminelle, de toutes les contraventions de police simple, qui peuvent donner lieu soit à 15 francs d'amende ou au-dessous, soit à cinq jours de prison ou au-dessous, qu'il y ait ou non confiscation des choses saisies, et quelle qu'en soit la valeur. Le tribunal, en prononçant sur les contraventions, statue par le même jugement sur les demandes en restitution et en dommages-intérêts.

MM. les Juges-de-paix de Paris président successivement le tribunal; les fonctions du ministère public y sont remplies par:

M. Fouquet, *Commissaire de Police délégué ad hoc*, cour du Mai, palais de Justice.
M. Moulnier, *Commissaire de police du quartier St.-Eustache, Adjoint.*
M. Jenesson, *Commiss. de police du quartier du Palais de Justice, adj.*

SECTION III.

CLERGÉ DE PARIS.

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE PARIS (1).

Mgr. HYACINTHE-LOUIS DE QUÉLEN, *Archevêque de Paris.*

Vicaires-Généraux agréés par le Roi. Messieurs,

Boudot. Salandre, *Pénitencier.* Jammes.

Vicaires-Généraux. Messieurs,

Abeil.
Garnier, *Sup. du Sém. St.-Sulpice.*
De la Calprade.
Quentin, *Promoteur diocésain.*
Tresvaux du Fraval.
Carbon.
Carrière.
Affre.
Le Surre.

M. Molinier, *Secrétaire.* M. Eglée, *Pro-Secrétaire.*

Officialité Métropolitaine. Messieurs,

De la Calprade *Official.* Mercier, *Vice-Promoteur.*
N. . . . . *Promoteur.*

Officialité Diocésaine. Messieurs,

Tresvaux du Fraval, *Official.* N. . . . . *Vice-Promoteur.*
Quentin, *Promoteur.* Eudes, *Greffier.*

Chapitre de l'Eglise de Paris. Messieurs,

Rougeot, *Arch. de N.-Dame.*
De la Calprade.
Godinot-Desfontaines.
Mathivon.
Quentin.
Tresvaux du Fraval.
Caillon.
Morel, *Théologal.*
D'Aligre.
Frère.
Molinier, *Secrétaire.*
Bodé.
Affre.
Hunot.
Mourdin.

Chanoines honoraires. Messieurs,

Raymond Gauthier.
De la Roque.
Ecolasse la Bruyère.
Rudemare.
De Maussac.
Mercier ✻.
Legrix.
Duchainay.
Prémord.
Tonnellier.
Constant-Migneaux.
Leclère.
Hamelin.
Salomon.
Chossard.
Trébuquet.
Portal.
Surat.
Beuzelin.
Dupanloup.
Pététot.
Guérin.
Godard.
Eglée, *Pro-Secrétaire.*
Olivier.
Gallard.
Lacordaire.
Hunkler.
Marduel.
Malbeste.
De Dreux-Brézé.
Rivière, *Cur. d'Honfleur*
Paysant, *Vicaire-général de Bayeux.*
Le Surre, *Vicaire-gén.*
Magnin.

Professeurs de la Maîtrise des Enfans de Chœur.

M. Courtois, *Directeur.* M. Kerloch (Maj.), *Sous-Directeur.*

(1) Les bureaux de l'Archevêché sont rue Chanoinesse, n. 10, ouverts de 11 à 3 h.

Fabrique de Notre-Dame. MM.

Salandre, *Prés.* Quentin. Silvestre, *Secrétaire.*
Rougeot. Affre.

SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE.

Ce Séminaire, dirigé par la Congrégation des prêtres de St.-Sulpice, est le Séminaire diocésain. Cet établissement comprend la maison de Paris et celle d'Issy.

Maison de Paris.

M. Garnier, *Vicaire-général, Supérieur-général.*

Directeurs et Professeurs. Messieurs,

Carbon. | Hugon. | Icard.
Caron. | Carrière. | Houssard, *Econome.*
Boyer. | Faillon. | Malzac, *Sous-Econome.*
Ruben.

Cette maison comprend cent quarante-cinq Etudians en Théologie.

Maison d'Issy.

M. Gosselin, *Supérieur.*

Directeurs et Professeurs. Messieurs,

Pinault. | Telle.

Cette maison comprend cinquante Élèves en Philosophie.

Ecole secondaire ecclésiastique de St.-Nicolas-du-Chardonnet.

M. Didon, *Supérieur.*

CURÉS ET DESSERVANS DE PARIS.

Ier Arrondissement.

Cure de 1re cl., la Madeleine.

M. Beuzelin, *Chan. hon.*, Curé.

Cure de 2e cl., S.-Pierre de Chaillot.

M. Levé, Curé.

1re *Succ.* St.-Louis-d'Antin.

M. Longin, Dess.

2e *Succ.* S.-Philippe du Roule.

M. Boysson, Dess.

IIe Arrondissement.

Cure de 1re cl., Saint-Roch.

M. Olivier, *Chan. hon.*, Curé.

Succ. Notre-Dame-de-Lorette.

M. De Rolleau, Dess.

IIIe Arrondissement.

Cure de 1re cl., Saint-Eustache.

M. Manglard, Curé.

1re *Succ.* N.-D.-des-Victoires.

M. Dufriche-Desgenettes, Dess.

2e *Succ.* N.-D.-de-Bonne-Nouvelle.

M. Portalès, Dess.

IVe Arrondissement.

Cure de 1re cl., S.-Germain l'Auxerr.

M. De Merson, Curé.

Ve Arrondissement.

Cure de 1re cl., Saint-Laurent.

M. La Coste, Curé.

Succ. unique. St.-Vincent de Paul.

M. Cayla, Dess.

VIe Arrondissement.

Cure de 1re cl., S.-Nicolas-des-Ch.

M. Frasey, Curé.

Cure de 2e cl., Saint-Leu.

M. Texier-Olivier, Curé.

Succ. Sainte-Elisabeth.

M. Jardin, Dess.

VIIe Arrondissement.

Cure de 1re cl., Saint-Merry.

M. Annat, Curé.

1re *Succ.* Blancs-Manteaux.

M. Garenne, Dess.

2e *Succ.* St.-Jean-St.-François.
M. Dumas, Dess.
3e *Succ.* St.-Denis du St.-Sacrement.
M. Forgue, Dess.

VIIIe Arrondissement.

Cure de 1re *cl., Sainte-Marguerite.*
M. Haumet, Curé.
Cure de 2e *cl., S.-Antoine, aux Quinze-Vingts.*
M. Chénaux, Curé.
Succ. St.-Ambroise de Popincourt.
M. Jacolet, Dess.

IXe Arrondissement.

Cure de 1re *cl., Notre-Dame.*
M. Rougeot, *Archiprêtre*, Curé.
Cure de 2e *cl., Saint-Gervais.*
M. Rouvière, Curé.
Succ. St.-Louis-en-l'Isle.
M. Hubault-Malmaison, Dess.
Succ. St.-Paul-St.-Louis.
M. Roy, Dess.

Xe Arrondissement.

Cure de 1re *cl., S.-Thomas-d'Aquin.*
M. Souquet de la Tour, Curé.
1re *Succ.* L'Abbaye-aux-Bois.
M. Hamelin, *Chan. hon.*. Dess.
2e *Succ.* Missions-Etrangères.
M. Le Courtier, Dess.
3e *Succ.* Sainte-Valère.
M. Hugues, Dess.

XIe Arrondissement.

Cure de 1re *cl., Saint-Sulpice.*
M. Collin, Curé.
Cure de 2e *cl., Saint-Severin.*
M. Ausoure, Curé.
Succ. St.-Germain-des-Prés.
M. Marie, Dess.

XIIe Arrondissement.

Cure de 1re *cl., S.-Etienne-du-Mont.*
M. Faudet, Curé.
Cure de 2e *cl., Saint-Médard.*
M. Chazo, Curé.
Succ. St.-Nicolas-du-Chardonnet.
M. Heuqueville, Dess.
Succ. St.-Jacques-du-Haut-Pas.
M. Rémard, Dess.

Saint-Louis des Invalides, Cure de Paris.
M. Ancelin, Curé.

PAROISSES DE LA BANLIEUE.

Curés. Messieurs,

Barde, *à St.-Denis.*
Colonna, *à Nanterre.*
Deleau, *à Neuilly.*
Longbois, *à Belleville.*
Mabire, *à Sceaux.*
Vaillant, *à Villejuif.*
Chossard, Chan. hon., *à Charenton.*
Serreau, *à Montreuil.*
Veyrines, *à Vincennes.*
Gaudreau, *à Vaugirard.*
Ottin, *à Montmartre.*
Billet, *à Bercy.*

SUCCURSALES. Messieurs,

Arrondissement de St.-Denis.

Boileau, *à Aubervilliers.*
Marcelot, *à La Chapelle.*
Delarbre, *à Saint-Ouen.*
Bourguignon, *à Epinay.*
Leclerc, *à Pierrefitte.*
Oletta, *à Villetaneuse.*
Queudot, *a Stains.*
N. . . . . *à Dugny.*
Fieschi, *à la Cour-Neuve.*

Arrondissement de Nanterre.

Bonnet, *à Colombes.*
Martignac, *à Gennevilliers.*
Boni, *à Asnieres.*
Lefèvre, *à Courbevoye.*
N. . . . . *à Puteaux.*
Adam de Saint-Remi, *à Surénes.*

Arrondissement de Neuilly.

Terrail, *à Clichy.*
Duchaine, *à Boulogne.*
Puex, *à Auteuil.*
Jousselin, *à Passy.*
Heuqueville (Min.), *aux Batignoles*, Chapelain-Vicaire.

Canton de Pantin.

Cor, *au Bourget.*
Charpentier, *à Drancy.*
Châlons, *à Noisy-le-Sec.*
Bulle, *à Baubigny.*
Court, *à Bagnolet.*
Delacour, *à Charonne.*
Arrighi, *à Romainville.*
Sarrazin, *à Pantin.*
Hugony, *au Pré St.-Gervais.*
Roussel, *à La Villette.*
Morin, *à Bondy.*

Canton de Sceaux.

N. . . . . *à Châtenay.*
N. . . . . *au Plessis-Piquet.*
Devaux, *à Fontenay-aux-Roses.*
Chennaille, *à Antony.*
Duverdier, *au Bourg-la-Reine.*
Roquette, *à Bagneux.*
Lange, *à Mont-Rouge.*
Stéfani, *à Châtillon.*
Bouge, *à Clamart.*
Cauvin, *à Vanves.*
Blondel, *à Issy.*

Canton de Villejuif.

Lacoste, *à Chevilly.*
Laurent, *à Laÿ.*
Bartoli, *à Fresnes.*
Leclerc, *à Orly.*
Hersen, *à Thiais.*
Camus, *à Choisy.*
Desplas, *à Arcueil.*
Cuttoli, *à Vitry.*
David, *à Ivry.*
Anquier, *à Gentilly.*

Canton de Charenton.

Martin, *à Charenton-St.-Maurice.*
Notellet, *à Saint-Maur.*
Terrière, *à Nogent.*
Thiérin, *à Champigny.*
Dujard, *à Brie-sur-Marne.*
De Tournemire, *à Creteil.*
Chanal, *à Maisons-Alfort.*

Canton de Vincennes.

Gillet, *à Rosny.*
Bour, *à Villemomble.*
Guilbert, *à Fontenay-sous-Bois.*
Chossotte, *à Saint-Mandé.*

CHAPITRE DE SAINT-DENIS.

Autrefois les religieux de l'abbaye royale de S.-Denis étaient chargés de veiller près des tombeaux des Rois. Louis XVIII, désirant pourvoir à perpétuité aux prières qui doivent consacrer ce dépôt, a, par ordonnance du 23 déc. 1815, fondé à cette fin un Chapitre.

Chanoines du premier ordre. MM.

De Bovet, *anc. Archev. de Toulouse.*
Cottret, *Evêque de Caryste*, in Partibus.
Blanquet de Rouville, *Evêque de Numidie*, in Partibus, *suffragant de Reims.*

Chanoines du second ordre. MM.

L'Abbé de Cugnac, *Doyen.*
L'Abbé de la Motte, *Sous-Chant.*
L'Abbé Luvigny de la Blachère, *Chancelier.*
L'Abbé de Foucauld, *G. des Tomb.*
L'Abbé d'Espinassoux.
L'Abbé de Quélen de la Villeglée.
L'Abbé de Villefort.
L'Abbé Pirquin.
L'Abbé Gaillard.
L'Abbé de Cherencey.
L'Abbé Sauvaire.
L'Abbé Perrin.
L'Abbé Chiaïs.

Chanoines honoraires. MM.

De Montblanc, *Archev. de Tours.*
Besson, *Evêque de Metz.*
Du Pont, *Archevêque d'Avignon.*
Bernet, *Archevêque d'Aix.*
L'Abbé Godinot des Fontaines.
L'Abbé Gérard, *Vicaire général de Strasbourg.*
Gallard, *Evêque de Meaux.*
L'Abbé Robgier.
L'Abbé de Kentzinger.
L'Abbé de Vaudricourt, *V. g. de Sens.*
L'Abbé Petitier, *Vic. gén. de Sens.*
L'Abbé Hubert, *Chan. de Troyes.*
L'Abbé Maimbourg, *Curé de Colmar*
L'Abbé Le Long.
L'Abbé Louis Fritz-Duclos.
L'Abbé Huart, *Curé de Notre-Dame-de-la-Couture*, au Mans
L'Abbé Hue.
L'Abbé Martin.
L'Abbé de Grasset.
L'Abbé Gassot.
L'Abbé Blanquart de la Motte.
L'Abbé Guillon.
L'Abbé Regnet, *Chan. de Digne.*
L'Abbé Rauquet de Granval.
L'Abbé Migneaux.
L'Abbé de Neuilly.
L'Abbé Doremus.
L'Abbé de Chantreau.
L'Abbé Carayon-Latour.
L'Abbé de La Roque.
L'Abbé de Montblanc, *Chanoine de Digne.*
L'Abbé Beaucamp, *Curé de Braines*
L'Abbé Pissot.

CULTES NON CATHOLIQUES. *Voyez page* 309.

CHAPITRE II.

Organisation de la justice dans le département.

SECTION PREMIÈRE.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE (1).

Séant au Palais de Justice.

Ce Tribunal est composé d'un Président, de huit Vice-Présidens, de trente-six Juges et de seize Suppléans; douze Juges et quatre Suppléans remplissent les fonctions de Juges d'instruction. Il se divise en huit Chambres, composées chacune de cinq Juges et un Suppléant. Cinq de ces Chambres connaissent des matières civiles; la sixième et la septième, des affaires de police correctionnelle; et la huitième, des ordres, contributions, affaires de régies, et, au besoin, des affaires de police correctionnelle ou civiles sommaires.

Il y a près ce Tribunal un Procureur du Roi, et seize Substituts; un Greffier en chef, huit Commis-Greffiers assermentés, pour le service des audiences, deux pour la Chambre du conseil, deux pour les criées, un pour les dépôts, un pour les référés, et seize pour le service des Juges d'instruction.

TABLEAU *du Tribunal, suivant l'ordre de nomination des Membres,*

Président.

M. DEBELLEYME (C ✻), rue d'Orléans, n. 8, au Marais.

Vice-Présidens. Messieurs,

Bosquillon de Fontenay ✻, rue de Vaugirard, n. 22.
Mathias ✻, rue Vieille-du-Temple, n. 34.
Roussigné, rue Louis-le-Grand, n. 31 *bis*.
Brethous de la Serre ✻, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 14.
Rigal ✻, rue Castiglione, n. 12.
Mourre ✻, rue Beautreillis, n. 6.
Michelin, rue St.-Louis, au Marais, n. 11.
Perrot de Chezelles, rue St.-Florentin, 8.

Vice-Présidens honoraires.

M. *D'Herbelot*, rue de l'Observance, n. 18.
Guillon-d'Assas (O ✻), rue Saint-Jacques, n. 223.

Juges. Messieurs,

Pelletier de St.-Michel, *Doyen*, quai Voltaire, n 1.
Collette de Baudicourt ✻, rue d'Enfer Saint-Michel, n. 43.
Fouquet, rue Jacob, n. 54.
Dieudonné ✻ (*Juge d'inst.*), rue de Paradis, n. 10, au Marais.
Pinondel ✻, rue du Temple, n. 94.
Thomassy, quai Voltaire, n. 7.

(1) Ce Tribunal ressortit de la Cour royale de Paris. (*Voy.* page 328.)

Hua, rue des Petits-Augustins, n. 1.
Danjan, rue et place St.-André-des-Arcs, n. 30.
Picquerel, rue Blanche, n. 39.
Jarry, rue Gaillon, n. 8.
Lamy (*Adrien*) ✻, rue de Seine-St.-Germain, n. 32.
D'Herbelot ✻, rue de l'Odéon, n. 24.
Duret d'Archiac, rue Taranne, n. 27.
Barbou, rue Pavée-St.-André, n. 5.
Theurier, rue du Grand-Chantier, n. 12.
Fournerat ✻ (*Juge d'instr.*), quai Voltaire, n. 21.
Zangiacomi ✻ (*Juge d'instruct.*), rue de la Ferme-des-Mathurins, 18.
Pérignon, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 39.
Hallé (*Juge d'instruction*), rue Pierre-Sarrazin, n. 10.
Perrot ✻ (*Juge d'instruction*), rue de Condé, n. 26.
Portalis, place Royale, n. 4.
Lepeletier d'Aulnay, rue des Saints-Pères, n. 7.
Durantin, rue de Vaugirard, n. 20.
Anthoine de Saint-Joseph, rue d'Alger, n. 8.
Jourdain ✻ (*Juge d'instruction*), rue de l'Université, n. 6.
Vanin de Courville (*Juge d'instruction*), rue Neuve-St.-Paul, n. 9.
Fleury (*Juge d'instruction*), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 28.
Turbat, rue Neuve-des-Beaux-Arts, n. 3.
Le Gonidec ✻ (*Juge d'instruction*), rue de Vendôme, n. 12.
Garnier-Dubourgneuf, rue des Trois-Frères, n. 3.
Salmon ✻, rue de Provence, n. 14.
Maussion de Candé, rue St.-Dominque-St.-Germain, n. 11.
Boulloche ✻, rue Hyacinthe-St.-Honoré, n. 7.
Elie de Beaumont, rue des Saints-Pères, n. 7.
Martel (*Juge d'instruction*), rue Taranne, n. 8.
Casenave (*Juge d'instruction*), rue du Bac, n. 34.
De St.-Albin ✻, rue Vieille-du-Temple, n. 122.
Voizot, rue Godot-de-Mauroy, n. 18.
Prudhomme, rue de Condé, n. 30.
Picot, rue Pigale, n. 24.

Juges honoraires. Messieurs,

D'Houppeville de Neuvillette, rue Royale, au Marais, n. 18.
Delahaye, passage Violet, n. 10.

Juges suppléans. Messieurs,

Delahaye, rue du Petit-Bourbon, n. 7.
Cramail (*Juge d'instruction*), place St. Germain-l'Auxerrois, 24.
Corthier (*Juge d'instruction*), rue Taitbout, n. 14.
Geoffroy-Château, rue Louis-le-Grand, n. 1.
Berthelin (*Juge d'instruction*), rue Montholon, n. 14.
Bazire, rue de Vendôme, n. 5.
Labour, rue de la Victoire, n. 9.
Meynard de Franc ✻, rue de Monceaux, n. 11, faub. du Roule.
Chevalier-Lemore, rue du Colombier, n. 3.
Pasquier, rue de l'Oratoire, à la Caisse d'amortissement.
Coppeau, rue Ventadour, n. 3.

Bonnefoi, rue Caumartin, n. 12.
Cadet-Gassicourt ✻, rue Taitbout, n. 14.
Baroche, rue de Provence, n. 67.
Boselli, rue Grammont, n. 14.
Chauveau-Lagarde, rue Jacob, n. 52.

Procureur du Roi.

M. *Desmortiers* (O ✻), rue du Bac, n. 93.

Substituts. Messieurs,

Bourgain, rue St.-Louis, n. 11, au Marais.
Sagot, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 20.
Lenain, rue du Dauphin, n. 1.
De Gérando, rue de Rivoli, n. 14.
Lascoux, rue du Bac, n. 36 *bis*.
Thévenin, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 14.
Poinsot, rue des Trois-Frères, n. 13.
De Saint-Didier, rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 2.
Hély-d'Oissel, rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 18.
Persil (*Jules*), rue de l'Université, n. 7.
Deterville-Desmortiers, rue de Jouy, n. 11.
Gouin, rue de Clichy.
Croissant, rue de Lille, n. 29.
Caullet, rue du Regard, n. 5.
Anspach, rue Richer, n. 15.
Gouhier de Charencey, rue de Savoie, n. 5.

Greffier en chef.

M. *Lelouche*, rue de Madame, n. 5.

Commis-Greffiers assermentés d'audience. Messieurs,

Près la 1re Chambre. *Tricquenaux*, rue de Paris, n. 114, à Belleville.
Près la 2e Chambre. *Lebon*, rue St.-Louis au Marais, n. 32.
Près la 3e Chambre. *Fessart*, rue de l'Ancienne-Comédie, n. 12.
Près la 4e Chambre. *Nivet*, rue de Braque, n. 8.
Près la 5e Chambre. *Hersen*, rue de la Corderie-Saint-Honoré, n. 2.
Près la 6e Chambre. *Richard*, rue des Noyers, n. 32.
Près la 7e Chambre. *Tourfaut*, rue des Noyers, n. 32.
Près la 8e Chambre. *Dallemagne*, rue Taranne, n. 1.
Des Référés. *Debuire*, rue de Lancry, n. 33.

Caisse et actes divers du Greffe.

M. *Diochet*, rue de l'Arbalète, n. 17.

A la Chambre du Conseil.

M. *Delatourmignière*, boulevard Saint-Martin, n. 4.
M. *Chatain*, rue de Beaune, n. 11.

Aux Criées et Ventes sur Saisies immobilières.

M. *Delaunay*, r. St.-Louis, 54 (Mar.) | M. *Noël* (*Victor*), quai Bourbon, 33.

Greffe des Ordres.

M. *Duriez*, rue de la Calandre, n. 39.
M. *Dupont*, quai de la Mégisserie, n. 68.
M. *Debatbedat*, rue Chabrol, n. 31.
M. *Janvier* (*Eugène*), rue de Bondy, n. 70.

A la Recette des Dépôts. Greffe de la police correctionnelle.

M. *Noël*, rue de la Calandre, n. 19.

Près les Juges d'instruction. Messieurs,

Meuris, rue de Paris, n. 65, à Belleville.
Laisney, rue de la Barillerie, n. 41.
Guillemot, r. Ste-Cr.-de-la-Bretonn, 18.
Bastier, rue Descartes, n. 42.
Lepesant, place Dauphine, n. 9.
Godard, rue des Moulins, 2, à Belleville.
Deloche, vieille rue du Temple, n. 35.
Chevallier, boulevard St.-Martin, n.
Deguingand, rue du Sentier, n. 18.
Lacroix, rue des Saints-Pères, n. 25.
Chevalier (*Jules*), r. Guillaume-S. Louis, 5
Claude, rue de Buffaut, n.
Martinet, rue de Crussol, n. 11.
Legrand, cloître des Bernardins, n. 6.

Secrétaire de M. le Président.

M. Eyguières, rue du Paon, n. 1.

Secrétaires du Parquet.

M. Mars, rue Mazarine, n. 68, *pour les affaires civiles.*
M. Maitre, rue et île St.-Louis, 77, *pour les affaires criminelles.*

Huissiers-Audienciers.

(Voir, pour les adresses, à la liste générale des Huissiers, p. 859.)

Près les cinq Chambres civiles. Messieurs,

Bosse.	Péron fils.	Loyer.	Pesme.
Creton.	Rondot.	Lemichel.	Binet.
Bruet fils.	Porret.	Bourdelot.	Lhuillier.
Gallé.	Liédot.	Branger.	Hamel.
Sédillon.	Pierreson.		

Près les Chambres de police correctionnelle et MM. les Juges d'instruction. Messieurs,

Dethorre.	Marécat.	Delépine.	Lecorchez jeune.
Guillaume.	Lecorchez aîné.	Battarel.	Guinard.
Frécourt.	Carré.	Lecoq.	Michaud.

EXPERTS COMMIS HABITUELLEMENT PAR LE TRIBUNAL.

Architectes et Vérificateurs. MM.

Boinet, rue du Roule, n. 1.
Caubert, rue Meslay, n. 9.
Chabouillé, rue Saint-Joseph, n. 3.
Chapuis, rue Saint-Antoine, n. 32.
Charles ✻, rue de la Harpe, n. 81.
Danjan, rue St.-André-des-Arts, n. 30.
Delaunay, rue du Four-Saint-Germain, n. 47.
Deschamps (*Prosper*), rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 29.
Dubut, rue de la Paix, n. 8.
Gautier, rue Thérèse, n. 8.
Gignoux, rue de Lancry.
Grisart, rue Crébillon, n. 2.
Hubert, rue d'Enfer-S.-Michel, n. 35.
Joly (*de*) ✻, au Palais Bourbon.
Lelong (*Paul*), rue de Lancry, n. 12.
Lepage ✻, rue du Chaume, n. 9.
Peyre ✻, rue des Poitevins, n. 6.
Planson, rue St.-Honoré, n. 335.
Renié, rue Basse-du-Rempart, n. 24.
Riffault, rue Rochechouart, n 47 *bis*.
Rohault (*Charles*), r. d'Aguesseau, n. 12.
Tavernier, rue Monsigni, n. 6.
Tourin, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 3.
Valcourt (*de*).
Vandières, rue Richelieu, n. 66.

Écrivains. MM.

Miel.
Oudart ✻, rue du Martroi, n. 16.
Saint-Omer, quai de l'Ecole, n 16.

Teneurs de livres. MM.

Colliau-Carment, rue Française, n. 2.
Grenier, rue Saint-Honoré, n. 345.
Jaclot, cour Batave, n. 4.
Martin de St.-Léon, rue Vivienne, n. 2.
Robert-Mullien, rue Chabannais, n. 14.

Médecins. MM.

Bertrand ✻, rue Pelletier, n. 29.
Bourgeoise, rue Ventadour, n. 5.
Cousin, rue Martel, n. 15.
Denis ✻, rue de Verneuil, n. 19.
Devergie ✻, rue Taranne, n. 20.
Ollivier-d'Angers ✻, rue des Fossés-St.-Germain-l'Auxerrois, n. 29.
Piédagnel, rue Taranne, n. 16.
Piron ✻, rue des Saints-Pères, n. 26.
Vallerand de la Fosse, r. de Ménars, 12.

Chimistes. MM.

Barruel ✻, rue Cassette, n. 8.
Chevalier ✻, quai Saint-Michel, n. 25
Labarraque ✻, rue St.-Martin, n. 60.
Pelletier ✻, rue Jacob, n. 15.

Traducteurs-interprètes. MM.

Cahen (*Simon*), vieille rue du Temple, 78.
Chauvet, rue St.-Honoré, n. 130.
Breton, rue des Fossés-M.-le-Prince, 26.
Meyer, rue de la Calandre, n 50.
Nunez-Taboada, rue J.-J. Rousseau, 15.
Pacaud, rue Poultier, n. 4.

Journal du tribunal de première instance.

Les quatre premières Chambres connaissent des matières civiles ordinaires, excepté des contestations relatives aux avis de parens, aux interdictions et autres mentionnées en l'article 60 du décret du 30 mars 1808, lesquelles continuent d'être réservées à la première Chambre, où M. le Président siége habituellement; la cinquième, des causes sommaires; la sixième et la septième, des affaires de Police correctionnelle; et la huitième, des ordres, contributions, et, au besoin, des affaires civiles sommaires, des affaires de police correctionnelle, et en outre des délits relatifs aux douanes, aux impôts indirects, aux octrois, à la garantie des matières d'or et d'argent, des appels de simple police, des contraventions aux droits de timbre et d'enregistrement, et du contentieux judiciaire sur les domaines.

La première Chambre est présidée ordinairement par le président du Tribunal; il peut, s'il le croit nécessaire, présider les autres Chambres; les huit Vice-Présidens, par roulement, président les autres Chambres. Les Chambres sont composées conformément au roulement arrêté chaque année.

Les audiences tiennent tous les jours, les dimanches et lundis exceptés; savoir: la première Chambre à dix heures, la deuxième à dix heures ½, la troisième à onze heures, la quatrième à onze heures ½, la cinquième à dix heures ½, la sixième à dix heures, la septième à dix heures ½ et la huitième à midi.

La première connaît des ventes sur saisies immobilières, les jeudis, à l'issue de l'audience.

L'audience des Criées, pour la vente des biens immeubles, est tenue par l'un des Juges du Tribunal de service à la première Chambre, les mercredis et samedis à une heure, dans la salle d'audience de la première chambre. Les référés sont tenus par M. le Président, ou par le Vice-Président de la première Chambre, les mardis, jeudis et samedis à onze heures.

Vacances.

L'audience des Vacations, qui ont lieu du premier septembre au premier novembre, se tient au local de la première Chambre, les mercredis, jeudis, vendredis et samedis à dix heures.

Les référés sont tenus les mercredis et vendredis à onze heures: les audiences pour les ventes sur saisies immobilières, tous les jeudis, à l'issue de l'audience des Vacations; et l'audience des Criées, les mercredis et samedis à une heure.

Concierge.

M. *Fessin*, au Palais de Justice.

SERVICE DES CHAMBRES (*année judiciaire*, 1836—1837.)

1re *Chambre.* MM.

Debelleyme, *Président.*

Rigal, *Vice-Président.*

Collette de Baudicourt, Barbou, Anthoine de S. Joseph, Lamy (Adrien). Durantin, } *Jug.*

Hallé, } *Jug.*
Garnier du Bourgneuf } *d'ins.*

Labour, Pasquier, } *Subs.*

De Gérando, Lenain, } *Subs.*

2e *Chambre.* MM.

Roussigné, *Vice-Président.*

Pinondel, Theurier, Lepeletier d'Aulnay, } *Jug.*

Dieudonné, Zangiacomi, } *Jug. d'ins.*

Jourdain, } *Jug. d'ins.*
De Charencey, | *Subs.*

3e *Chambre.* MM.

Bosquillon de Fontenay ✻, *Vice-Président.*

Fouquet, Jarry, Duret d'Archiac, } *Jug.*

Le Gonidec, Vanin de Courville, } *Jug. d'in.*

Cramail, *Juge d'inst. supp.*

Caullet, | *Subs.*

4e *Chambre.* MM.

Mathias, *Vice-Président.*

Thomassy, Perrot de Chezelles, Salmon, } *Jug.*

Fleury, *Juge d'instruction.*

Berthelin, *Juge d'inst. supp.*

De Saint-Didier, | *Subs.*

5e *Chambre.* MM.

Brethous de la Serre, *Vice-Président.*

Pelletier, *Doyen.*
Hua, Picquerel, D'Herbelot, } *Jug.*

Fournerat, Perrot, } *Jug. d'in.*

Persil, | *Subs.*

6e *Chambre.* MM.

Mourre, *Vice-Président.*

Pérignon, Turbat, Baroche, } *Jug.*

Geoffroy-Château, | *Sup.*
Thévenin, | *Subs.*

7e *Chambre.* MM.

Perrot de Chezelles, *V.-Pré.*

Danjan, Portalis, Turbat, } *Jug.*

Cadet-Gassicourt, | *Sup.*

8e *Chambre.* MM.

Michelin, *Vice-Président.*

Casenave, De Saint-Albin, Prudhomme, Picot, } *Jug. et Sup.*

Corthier, N. . . . . } *Sup. d'ins.*

Delahaye, Bazire, } *Juges-Commiss. aux ordres et contributions.*

Cramail, *Substitut.*

Chambre des vacations de 1837. MM.

Michelin, *Vice-Président.*

Elie de Beaumont, Hua, } *Jug.*

Delahaye, Prud'homme, Picot, } *Sup.*

PARQUET.

M. Desmortiers, *Procureur du Roi.*

Service général.

M. Hély d'Oissel, *Substitut.*

Petit Parquet.

M. Fleury, *Juge d'instruction.*

M. Berthelin, *Juge suppléant d'inst.*

M. Deterville-Desmortiers, *Subst. du Pr. du R.*

SECTION II.

TRIBUNAL DE COMMERCE,

En son Palais, place de la Bourse.

Les Juges de ce Tribunal sont désignés dans une assemblée composée de Commerçans notables, et principalement des chefs des maisons les plus anciennes et les plus recommandables par la probité, l'esprit d'ordre et d'économie. Le Roi ratifie ou non les nominations de cette assemblée, suivant qu'il le juge convenable.

La liste des Notables est dressée par le Préfet, sur tous les Commerçans de l'arrondissement, et approuvée par le Ministre du commerce et des travaux publics, à raison d'un électeur par mille ames de population.

Ce Tribunal tient ses audiences les mardis, jeudis et vendredis de chaque semaine, à dix heures pour les causes sommaires, et les lundi et mercredi à midi jusqu'à la fin, pour les plaidoi-

Président.

M. Aubé (O ✻), rue Sainte-Avoye, n. 23.

Juges. Messieurs,

Say, rue Poissonnière, n. 35.
Lebobe ✻, rue Royale-St.-Honoré, n. 18.
Beau, quai de Béthune, n. 14.
Martignon ✻, rue Louis-le-Grand, n. 5.
Ferron ✻ ❁, rue Bourbon-Villeneuve, 57.
Prevost ✻ ❁, rue des Jeûneurs, 3.
Pierrugues, rue Hauteville, n. 48.
Levaigneur, place des Victoires, n. 4.

Juges suppléans. Messieurs,

Hennequin, rue de Cléry, n. 19.
Carez, Cour des Fontaines, n. 1.
Denière ✻, rue d'Orléans, au Marais, 9.
Gailleton, quai de Béthune, n. 26.
Godard, rue d'Orléans-St.-Honoré, n. 19.
Bourget fils, rue St.-Louis, au Marais, 58.
Renouard (Jules), rue de Tournon, 6.
Bertrand, rue du Temple, n. 102.
Buisson-Pezé, quai de la Mégisserie, n. 74.
Gaillard, rue des Martyrs, n. 27.
Ouvré, rue de la Ferme, n. 21.
Journet, rue de la Monnaie, 20.
Le Roy ✻, rue de Beauveau-St.-Ant., 10.
Chauviteau, rue Grange-Batelière, n. 22.
Moreau, boulevard Mont-Parnasse, n. 8.
Desportes, rue Hauteville, n. 36.

Greffier en chef.

M. Ruffin fils, boulevard des Capucines, n. 11.

Commis-Greffiers assermentés. Messieurs,

Sigé, rue St.-Germain-des-Prés, n. 3.
Levasseur fils, r. N.-D.-de-Nazareth, n. 9.
Maire, rue de Lancry, n. 23.
Surry, rue de Bagneux, n. 3.
Viallard, rue de Ménars, n. 8.
Firmin, à Belleville.

Secrétaire de M. le Président.

M. Gasse, rue Bergère, n. 5.

Huissiers-Audienciers. Messieurs,

Pigace, rue Mandar, n. 6.
Cressonnier, rue Montmartre, n. 118.
Devaux, rue Notre-Dame-Nazareth, n. 9.
Raymond, quai d'Orléans, n. 6.

Agréés. Messieurs,

Badin, rue Vivienne, n. 22.
Locard, rue du Bouloi, n. 4.
Gibert, rue de Cléry, n. 40.
Legendre (Alph.), rue Coq-Héron, n. 8.
Beauvois, rue N.-D.-des-Victoires, n. 34.
Guibert, rue de Richelieu, n. 89.
Vatel, rue des Fossés-Montmartre, n. 7.
Nouguier, rue des Filles-St.-Thomas, n. 5.
Durmont, rue Vivienne, n. 8.
Venant, rue des Jeûneurs, n. 1 *bis*.
Bordeaux, rue Montorgueil, n. 63.
Schayé, rue Ne-St.-Eustache, n. 36.
Lefèvre, rue Neuve-Vivienne, n. 34.
Martin-Leroy, rue Traînée, n. 17.
Detouches, rue Montmartre, n. 78.

Chambre de Discipline. Messieurs,

Guibert, *Président.*
Beauvois, *Syndic.*
Gibert, *Secrétaire.*
Durmont, *Trésorier.*

Concierge du Tribunal.

Mad. veuve Blouet.

La Chambre se réunit le premier de chaque mois chez son président.

Interprètes-Traducteurs assermentés près le Tribunal. Messieurs,

Barzilay, r. Montmartre, n. 79.
Biezma Guerero, r. Feydeau, n. 24.
Brieff, r. de l'Arbre-Sec, n. 33.
Cassano, marché S.-Honoré, n. 19.
Cahen, Vieille rue du Temple, n. 78.
Fischer, r. Mauconseil, n. 39.
French, r. Vivienne, n. 12.
Gardera, r. Notre-Dame-des-Victoires, 15.
Glashin, passage des Petits-Pères, n. 1.
Hohbach, r. Ne-des-Petits-Champs, n. 3.
Jomain, r. de Navarrin, n. 2.
Knops, r. Grenier-Saint-Lazarre, n. 10.
Lameyer, rue N.-des-Bons-Enfans, n. 37.
Meldola, r. Richelieu, n. 115.
Pagès, r. Joquelet, n. 5.
Reinhart, r. S.-Germain-des-Prés, n 3.
Smah, r. de la Corderie-du-Temple, n. 1.
Meyer, r. de la Calandre, n. 44.
Pons, r. Richelieu, n. 51.

Officiers Gardes du Commerce (*année judiciaire* 1836 = 1837). Messieurs,

Buzet, rue Grange-aux-Belles, n. 10.
Lavoisier, rue du Grand-Chantier, n. 10.
Moreau, rue Mauconseil, n. 9.
Encelain, rue Estienne, n. 7.
Bataille, rue du Four-Saint-Honoré, n. 9.
Judé (*ancien huissier à Rouen*), boulevard Montmartre, n. 10.
Perrin, rue Neuve-Saint-Méry, n. 23.
Leroux, rue du Faub.-Montmartre, n. 18.
N. . . . .
N. . . . .

M. Beauvallet, *Vérificateur des titres*, rue Bar-du-Bec, n. 8.

Chambre de discipline. Messieurs,

Leroux, *Syndic.*
Lavoisier, *Trésorier.*
Perrin, *Secrétaire.*

Les séances de la Chambre ont lieu le samedi de chaque semaine, à 7 heures du soir, en son local, rue Saint-Méry, n. 14.

Conseils de la Compagnie. Messieurs,

Rousseau, *Notaire*, rue des Lombards, n. 21.
Frederich, *Avocat*, rue des Prouvaires, n.....
Jaquotot, *Avoué à la Cour royale*, rue du Bouloy, n. 26.
Gheerbrandt, *Avoué de première instance*, rue de Richelieu, n.....

M. Boucon, *Concierge*, au local des Séances, rue Saint-Méry, n. 14.

SECTION III.

JUSTICES DE PAIX.

(Voyez, pour les attributions des Juges-de-Paix, page 389.)

Premier Arrondissement, séant rue d'Anjou, n. 9.

M. de Forcade-la-Roquette ✻, *Doyen*, *Juge-de-Paix*, rue Chauveau-Lagarde, n. 5, place de la Madeleine.

M. Dubois, *premier Suppléant*, rue des Bons-Enfans, n. 20.

M. Tessier, *second Suppléant*, rue Neuve-St.-Augustin, n. 39.

M. Laroche, *Greffier*, rue d'Anjou, n. 9.

M. Chatard, *Secrétaire de M. le Juge-de-paix*, rue d'Anjou, n. 9.

M. Alex. Jobart, *Huissier*, rue Saint-Honoré, passage des Quinze-Vingts, n. 25.

M. Leroux, *Huissier*, rue de Rohan, n. 24.

Audience pour les affaires de compétence, et Bureau de paix et de conciliation, les mardis, vendredis à trois heures de relevée. Défaut, à 3 heures. Conciliations volontaires, tous les jours, depuis neuf heures jusqu'à midi.

Le Greffe est ouvert depuis dix heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.

Circonscription.—Partant de la barrière de Passy et suivant toujours à droite les murs de la ville, jusqu'à la barrière de Clichy; continuant à droite les rues de Clichy, de la Chaussée-d'Antin, et de la Place Vendôme (Louis-le-Grand); la place-Vendôme, traversant la rue Saint-Honoré, et suivant toujours la droite de la rue Saint-Honoré jusqu'à la rue Froid-Manteau; la rue Froid-Manteau, à gauche, le guichet Froid-Manteau, les quais du Louvre, de la Conférence et de Billy, jusqu'à la barrière de Passy. — Cet arrondissement se divise en quatre quartiers, qui sont : les Tuileries, les Champs-Elysées, le Roule et la place Vendôme.

Deuxième Arrondissement, rue Pinon, n. 2.

M. Lerat de Magnitot ✻, *Juge-de-Paix*, rue N^e^-des-Pet.-Champs, 64.

M. Mitouflet de Mongon, Avoué, *premier Suppléant*, rue des Moulins, n. 20.

M. Coste, Avocat aux Cons. du Roi, *second Suppléant*, rue Neuve-St.-Augustin, n. 28.

M. Bouvet de Mézières, *Greffier*, rue de la Michodière, n. 2.

Le Greffe se tient hôtel de la Justice-de-Paix, rue Pinon, n. 2.

M. Febvre, *Commis-Greffier assermenté*, au Greffe, ouvert tous les jours de 9 à 4 heures, et le soir, de 7 à 9 heures; et le dimanche, de 10 h. à midi.

M. Thébault, *Huissier-audiencier*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 56.

M. Taranne, *Huissier*, rue Monsigny, n. 6.

Conciliations sur citations, les vendredis à midi. Défaut, après une heure. Audiences de compétence, les mercredis à midi. Défaut, après une heure. Les Conciliations volontaires, tous les matins, excepté les dimanches et fêtes, dans le cabinet de M. le Juge-de-Paix : les lettres se délivrent au Greffe.

Circonscription. — A partir de la barrière de Clichy, en suivant à droite les murs de Paris jusqu'à la barrière Sainte-Anne, le côté droit des rues du faubourg Poissonnière, du boulevard jusqu'à la rue du Faubourg-Montmartre, de la rue Montmartre, de la rue Notre-Dame-des-Victoires jusqu'à la rue des Filles-Saint-Thomas, de la rue des Filles-Saint-Thomas jusqu'au passage Feydeau, de la rue Vivienne, traversant la rue Neuve-des-Petits-Champs, la droite de la rue Neuve-des-Petits-Champs, du Perron à la rue Neuve-des-Bons-Enfans, la droite de la rue Neuve-des-Bons-Enfans, de la rue des Bons-Enfans, de la rue Saint-Honoré jusqu'au coin de la place Vendôme; de la place Vendôme, de la rue Neuve-des-Petits-Champs jusqu'en face de la rue de la Place-Vendôme; de la rue de la Place-Vendôme, de la rue de la Chaussée-d'Antin, et de la rue de Clichy jusqu'à la barrière de Clichy. Tout l'intérieur compris dans ces limites,

Troisième Arrondissement, rue Hauteville, n. 10.

M. Moureau (de Vaucluse) ✻, *Juge-de-Paix*.

M. Drouin, Avoué au Tribunal civil de la Seine, *premier Suppléant*, r. St.-Honoré, 297.
M. Labrouste, Avoué à la Cour royale, *second Supp.*, rue de Cléry, n. 9.
M. Rouget, *Greffier*, rue des Petites-Ecuries, n. 38.
M. Bouchard ✻, *Commis assermenté*.
M. Biraben, *Huissier*, passage des Petits-Pères, n. 5.
M. Garnier, *Huissier*, rue Montorgueil, n. 17.

Conciliations, les vendredis, à onze heures très-précises, rue Hauteville, n. 10. On donne les Défauts de suite. L'Audience, le même jour, à une heure très-précise. Conciliations volontaires, tous les jours, sauf les vendredis, depuis 9 heures du matin jusqu'à 3 h.

Circonscription. — A partir de la barrière Ste-Anne, et suivant les murs de Paris à droite jusqu'à la barrière St.-Denis; descendant le Faub. St.-Denis à droite, le boulevard à droite jusqu'à la rue du Faubourg-Poissonnière; ledit Faubourg à droite, la rue Poissonnière à droite, le Petit-Carreau, la rue Montorgueil, la rue de la Fromagerie jusqu'aux Piliers de la Tonnellerie; lesdits Piliers jusqu'à la rue Saint-Honoré; cette dernière jusqu'à la rue du Four à droite; remontant la rue Coquillère, toujours à droite, à la rue Croix-des-Pet.-Champs jusqu'à la place des Victoires; ladite place, à droite, jusqu'à la rue de la Feuillade, la rue Neuve-des-Petits-Champs jusqu'à la rue Vivienne, la droite de la rue Vivienne, la rue des Filles-Saint-Thomas à droite de la rue Vivienne, la rue Notre-Dame-des-Victoires jusqu'aux Petits-Pères, l'autre côté de la même rue jusqu'à la rue Montmartre; cette dernière rue, depuis la pointe Saint-Eustache jusqu'au boulevard à droite; ledit boulevard jusqu'à la rue Poissonnière. Tout l'intérieur de ces limites.

Quatrième Arrondissement, place du Chevalier-du-Guet, n. 4.

M. Ancelle, *Juge-de-Paix*, à la Mairie.

M. Decagny, Avocat, *premier Suppléant*, place de l'Ecole, n. 1.
M. Maldan, Avocat, *second Suppléant*, rue d'Enfer, n. 16.
M. Bertrand, *Greffier*, à la Mairie, et rue de Chartres, n. 8.
M. Guillermand, *Commmis Greffier*, assermenté, r. St.-Germain-l'Auxerrois, n. 20.
M. Daunay, *premier Huissier*, rue Thibautodé, n. 12.
M. Bonnard, *second Huissier*, rue Saint-Honoré, n. 108.

Audiences, à la Mairie, les vendredis, à onze heures. Défaut, à midi. Conciliations les vendredis à midi. Défaut, à une heure.

Le Greffe est situé hôtel de la Mairie, et est ouvert de neuf à quatre heures.

Circonscription. — La rue Froid-Manteau, à droite, depuis le guichet jusqu'à la rue St.-Honoré, les rues des Bons-Enfans et Ne des Bons-Enfans, à droite; celle de la Feuillade, la place des Victoires, toujours à droite, jusqu'à celle Croix-des-Petits-Champs, la rue Croix-des-Petits-Champs, à droite, jusqu'à la rue Baillif, la rue Coquillère, toujours à droite, jusqu'à la rue du Four; celle du Four, toujours à droite, traversant la rue Saint-Honoré, et la suivant, à droite, jusqu'en face la rue de la Tonnellerie; la rue de la Tonnellerie, à droite, jusqu'à la rue de la Fromagerie; la Halle, sans y comprendre les Petits-Piliers à gauche en allant à la rue de la Chanvrerie, la rue de la Chanvrerie, à droite, la rue Saint-Denis, à droite, jusqu'au Pont-au-Change, les quais de la Mégisserie, de l'Ecole et du Louvre, jusqu'au guichet Froid-Manteau.

Cinquième Arrondissement, rue de Bondy, n. 20.

M. Garnier (Claude-Charles) ✻, ancien Président, *Juge-de-Paix*.

M. Garnier de Bourgneuf, *Premier Suppléant*, rue du faub. Saint-Martin, 153.
M. Massé, Notaire honoraire, *Second Suppléant*, rue du Faub.-St.-Denis, n. 176.

M. Cochet, *Greffier*, rue du Caire, n. 8.

M. R. Jacques, *Huissier*, rue St.-Denis, passage Lemoine, n. 380.

M. Touzard, *Huissier*, rue Bourbon-Villeneuve, n. 19.

Audience de compétence, les mercredis, à 11 heures. Défaut à midi. Conciliation sur assignation, les mêmes jours, à 1 heure. Conciliation sur invitation et comparution volontaire, de 11 heures à quatre heures tous les jours.

Circonscription. — La rue Saint-Denis, n^os^ impairs, depuis la rue de la Chanvrerie jusqu'à la porte Saint-Denis; la rue de la Chanvrerie, n^os^ pairs, une partie de la rue Mondétour et les Petits-Piliers des Halles, jusqu'à la rue Montorgueil; la rue Montorgueil, la rue du Petit-Carreau et la rue Poissonnière, n^os^ pairs; le boulevard de Bonne-Nouvelle, à droite de la rue Poissonnière, jusqu'à la porte Saint-Denis; le faubourg Saint-Denis, n^os^ pairs; la rue Neuve-d'Orléans et le faubourg Saint-Martin, à droite et à gauche; la rue de Bondi et le boulevard St.-Martin, à gauche, jusqu'au faubourg du Temple; le faubourg du Temple, à gauche, n^os^ impairs.

Sixième Arrondissement, séant rue du Puits-Vendôme, n. 9, *quartier du Temple.*

M. Bérenger, *Juge-de-Paix.*

M. Théodore Regnault, Avocat, *premier Suppléant*, rue de Vendôme, n. 11.

M. Durand Claye, avocat, *second Suppléant*, rue d'Enghien, n. 28.

M. Basin, *Greffier*, rue du Puits-Vendôme, n. 7.

M. Papillon jeune ✻, *Huissier*, rue St.-Martin, n. 259.

M. Danger, *Huissier*, rue Notre-Dame-de-Nazareth, n. 19.

Conciliations sur citations judiciaires, les mardis à midi. Défaut, à midi. — *Sur lettres d'invitation*, tous les jours. — Audiences de compétence, les vendredis à midi. Défaut à midi.

Circonscription.—Partant de la barrière de Belleville et suivant à droite les murs de Paris jusqu'à la barrière de Ménil-Montant, descendant la droite des rues de la Roulette, de Ménil-Montant, des Filles-du-Calvaire, des rues de Bretagne et de la Corderie, de la rue du Temple, depuis la rue Phelipeaux jusqu'à celle Chapon; la droite des rues Chapon et du Cimetière-Saint-Nicolas, descendant la droite de la rue St.-Martin et de la rue des Arcis jusqu'à la rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie, celle-ci à droite, remontant la droite de la rue Saint-Denis jusqu'à la porte St.-Denis, la droite du boulevard depuis cette porte jusqu'à la rue du Temple, remontant le Faubourg du Temple jusqu'à la barrière de Belleville. Tout l'intérieur compris dans ces limites.

Septième Arrondissement, séant rue du Roi-de-Sicile, n. 32.

M. Trouillebert, *Juge-de-Paix*, quai des Augustins, n. 55.

M. Froidure, *premier Suppléant*, rue Michel-le-Comte, n. 23.

M. Lachaize, *second Suppléant*, rue de l'Odéon, n. 21.

M. Galien, *Greffier*, rue du Pont-Louis-Philippe, n. 24.

M. Desvaux, *Commis-Greffier assermenté*, rue des Rosiers, n. 23.

M. Bourgeois, *Huissier*, rue Cloche-Perche, n. 6.

Le Greffe est rue du Roi-de-Sicile, n. 32.

Les audiences se tiennent à la justice-de-paix, rue du Roi-de-Sicile, n. 32, savoir: pour les causes de compétence sur citations, les mercredis, à midi, et les affaires en conciliation sur citation, les vendredis, à la même heure. Défauts de suite. Pour comparutions volontaires, tous les jours à 10 heures, excepté le lundi. L'huissier ne cite que sur *visa* du Juge-de-Paix.

Circonscription. — Place du Châtelet, à droite, à partir du coin du quai de Gèvres; rue St.-Jacques-la-Boucherie, à droite; rue des Arcis, en montant vers St.-Méry, à droite; rue St.-Martin, en allant vers la porte du même nom, à droite; rue du Cimetière-St.-Nicolas

et rue Chapon, à droite, allant à la rue du Temple; rue du Temple, à droite, jusqu'à la rue de la Corderie; rue de la Corderie et rue de Bretagne, à droite, allant à la Vieille rue du Temple; Vieille rue du Temple, à droite, jusqu'à la rue des Francs-Bourgeois; rue des Francs-Bourgeois et rue Ne-Sainte-Catherine, à droite, allant à la rue Culture; rue Culture-Sainte-Catherine, à droite, allant à la rue Saint-Antoine; rue Saint-Antoine, à droite, allant à la place Baudoyer; place Baudoyer, à droite; rue de la Tixeranderie, à droite, allant à la rue du Mouton; rue du Mouton, à droite, allant à la place de l'Hôtel-de-Ville; la place de l'Hôtel-de-Ville, à droite, jusqu'au quai Pelletier; le quai Pelletier, la moitié de la rivière et des ponts Notre-Dame et au Change; la pompe Notre-Dame, le corps-de-garde et le quai de Gèvres jusqu'à la place du Châtelet, lieu du départ.

Huitième Arrondissement, séant place Royale, n. 14, *hôtel de la Mairie.*

M. Perier ✻, *Juge-de-Paix*, rue Saint-Méry, n. 25.

M. Gervais, *premier Suppléant*, rue de Ponthieu.
M. Gallois, *second Suppléant*, rue de la Monnaie, n. 10.

M. Lucy, *Greffier*, rue du Parc-Royal, n. 2.
M. Henin, *Commis-Greffier assermenté*, rue Boucherat, n. 23.
M. Boisgontier, *huissier*, rue et porte Saint-Antoine, n. 5.
M. Libert, *Huissier*, rue de la Verrerie, n. 36.

Audiences de compétence, les mardis; Conciliations sur citations, les jeudis, à onze heures. Défaut à midi. Conciliations volontaires ou sur lettres, tous les jours à dix heures. — Les bureaux de la justice-de-paix sont ouverts tous les jours, de dix heures à quatre, excepté les dimanches et fêtes.

Circonscription. — Partant de la barrière de Ménil-Montant et suivant les murs de Paris, à droite, jusqu'à la barrière de la Râpée; suivant ensuite, toujours à droite, le bord de l'eau, la porte et la rue Saint-Antoine, partie de la rue Culture-Sainte-Catherine, depuis le n° 1 jusqu'au coin de la rue des Francs-Bourgeois, partie à gauche de la rue des Francs-Bourgeois, nos pairs, les rues Neuve-Culture-Sainte-Catherine, Vieille-rue-du-Temple, nos pairs seulement, jusqu'à celle des Filles-du-Calvaire, traversant le boulevard, et montant à droite, les rues de Ménil-Montant et de la Roulette jusqu'à la barrière de Ménil-Montant. Tout l'intérieur compris dans ces limites.

Neuvième Arrondissement, séant rue Saint-Antoine, n. 88.

M. Marchand (Philippe), *Juge-de-Paix*, rue Saint-Antoine, n. 88.

M. Dellac, Avocat, *premier Suppléant*, rue du Cloître-Notre-Dame, n. 20.
M. Chauvelot, Avocat, *second Suppléant*, rue Boucher, n. 6.

M. Faugé, *Greffier*, rue Saint-Antoine, n. 86.
M. Bigot, *Commis-Greffier assermenté*, rue de Jouy, n. 12.
M. Souvigny, *Huissier audiencier*, rue et île Saint-Louis, n. 62.
M. Camus, *Huissier audiencier*, rue Saint-Antoine, n. 88.

Audiences de compétence, les vendredis de chaque semaine, à onze heures. — Défaut à midi.

Conciliations sur citations les mercredis de chaque semaine, à onze h. — Défaut à midi.

Conciliations sur comparutions volontaires ou sur lettres les mardis, jeudis et samedis, à dix heures. — Défaut à onze heures.

Conseils de famille, les lundis, mercredis et vendredis.

Le Greffe est ouvert tous les jours de neuf à quatre heures (les dimanches et fêtes exceptés).

Circonscription. — La place de l'Hôtel-de-Ville à droite depuis le Port-au-Blé; la rue du Mouton à droite, la rue de la Tixeranderie, à droite, à partir du n° 24; la place Beaudoyer, la rue St.-Antoine, toujours à droite, la rue Contrescarpe, ou des Fossés de

la Bastille, inclusivement; le bord de la rivière jusques et compris le pont Grammont, le tour de l'île Louviers, les quais des Célestins, St.-Paul, des Ormes, le pont Marie, les quais d'Anjou, de Béthune, d'Orléans, quai Bourbon, jusqu'au pont de la Cité; les maisons qui bordent la rivière jusques et compris le pont de l'Hôtel-Dieu, les bords de la rivière, toujours à droite du pont de l'Hôtel-Dieu au Petit-Pont, et en suivant du Petit-Pont à celui Saint-Michel exclusivement; la rue de la Barillerie à droite, le quai aux Fleurs, le pont Notre-Dame, jusqu'à la place de l'Hôtel-de-Ville, le Port-au-Blé, au quai de la Grève.

Dixième Arrondissement, séant rue de Grenelle-S.-G., n. 7.

M. Guillonnet de Merville ✻, *Juge-de-Paix*, rue de Lille, n. 4.

M. Duchesne, Avocat, *premier Suppléant*, avenue de Neuilly, n. 15.

M. Delahaye, ancien notaire, *second Suppléant*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 36.

M. Juge, *Greffier*, place de l'Ecole de Médecine, n. 13.

M. Cogery, 1er *Commis-Greffier assermenté*, rue du Pont-Louis-Philippe, n. 13.

M. Gibory, 2e *Commis-Greffier assermenté*, rue du Colombier, n. 20.

M. Perotte, *Huissier, pour les quartiers du faubourg Saint-Germain et des Invalides*, rue du Bac, n. 49.

M. Leroy (P.-A.), *Huissier audiencier, pour les quartiers de la Monnaie et de Saint-Thomas-d'Aquin*, rue du Dragon, n. 16.

Les Audiences et les Conciliations à l'hôtel de la Justice de paix, rue de Grenelle, n. 7, les mardis et vendredis de chaque semaine, à dix heures: défauts, à onze. Les Conseils de famille, les mêmes jours, à l'issue de l'audience.

Audiences sur lettres et volontaires, les lundis, mercredis et samedis, à 10 heures.

Le Greffe est à l'hôtel de la Justice de paix, rue de Grenelle, n. 7.

Circonscription. — A partir du Pont-Neuf, les quais Conti, Malaquais, Voltaire; le cours de la rivière jusqu'à la barrière de la Cunette, les boulevarts intérieurs jusqu'à la barrière de Vaugirard, la rue de Vaugirard, à gauche; la rue du Regard, à gauche; la rue du Cherche-Midi, à gauche; la rue du Four, à gauche; la rue des Boucheries, à gauche; la rue des Fossés-S.-Germ.-des-Prés, à gauche, la rue Dauphine, à gauche. — Tout l'intérieur de ces limites.

Onzième Arrondissement, séant rue Garancière, n. 10.

M. Rouillon, *Juge-de-Paix*, rue de Vaugirard, n. 9.

M. Duvergier (J. B.), *premier Suppléant*, rue de Seine, n. 66.

M. Moullin, *second Suppléant*, rue des Petits-Augustins, n. 6.

M. Bazard de St.-Aubin, *Greffier*, rue du Mont-Parnasse, n. 1er *bis*.

M. Lemoine, *Commis-Greffier*, rue Servandoni, n. 24.

M. Hany, rue du Four-Saint-Germain, n. 45, *huissier* (pour les quartiers du Luxembourg et du Palais).

M. Rigonot-Remy, rue du Cimetière-Saint-André, n. 9, *huissier* (pour les quartiers de la Sorbonne et de l'Ecole de Médecine).

Audiences de compétence, les mardis, à deux heures, défaut à trois heures; celles de conciliations judiciaires, les jeudis, à la même heure, défaut à trois heures, et celles de conciliations volontaires, tous les jours, excepté le dimanche, de 10 heures à midi

Circonscription. — Partant du coin du quai de l'Horloge et de la rue de la Barillerie; les numéros pairs de cette rue, jusqu'après le Pont St.-Michel, ensuite à gauche le quai St.-Michel; les numéros pairs de la rue du Petit-Pont et celle St.-Jacques, jusques et compris les numéros 202, formant le coin de la rue St.-Dominique; les numéros pairs de cette rue, jusqu'à celle d'Enfer, en descendant cette rue des deux côtés, depuis et compris les numéros 28, d'un côté, et 13 de l'autre, jusqu'au commencement; la rue des Francs Bourgeois, celle de Vaugirard, à droite, jusqu'au numéro 80, formant le coin de la rue du Cherche-Midi; tous les numéros impairs de la rue de Vaugirard, depuis le commencement jusqu'à la barrière; tout l'intérieur de la rue de Vaugirard, jusqu'aux murs extérieurs de Paris, à partir de la barrière d'Enfer, jusqu'à celle de Vaugirard, dans lequel se trouvent les rues de Madame, de l'Ouest, Notre-Dame-des-Champs et des Four-

neaux ; en descendant ensuite les numéros impairs des rues du Cherche-Midi, du Four, des Boucheries, des Fossés-Saint-Germain-des-Prés et Dauphine, le Pont-Neuf, le quai de l'Horloge ou des Morfondus, jusqu'au coin de la rue de la Barillerie ; tout l'intérieur de cette circonscription compris, dans lequel se trouve la rue de Seine, depuis et compris les numéros pairs 60, et impairs 83, et au-dessus.

Douzième Arrondissement, séant rue Saint-Jacques, n. 161.

M. Pinart fils, *Juge-de-Paix*, rue de Vaugirard, n. 22.

M. Estienne ✻, *premier Suppléant*, allée Marbeuf, n. 21.
M. Bruzard, Avocat à la Cour de Cassation et aux Conseils du Roi, *second Suppléant*, rue des Beaux-Arts, n. 2.

M. Ponsar, *Greffier*, rue Saint-Jacques, n. 151.
M. Ponsar (Armand), *Commis-Greffier assermenté*, rue Saint-Jacques, n. 151.
M. Turpin, *Huissier*, rue de Fourcy-St.-Marcel, n. 2.
M. Sédillon, *Huissier*, rue des Noyers-Saint-Jacques, n. 31.

Audiences de conciliation sur citations, les mercredis à 1 heure ; Audiences de compétence sur citations les mercredis à 2 heures. Conciliations sur lettres d'invitation, et conciliations volontaires tous les jours, à la Justice-de-Paix, rue Saint-Jacques, 161.

Les Huissiers ne peuvent citer sans un *visa* de M. le Juge-de-Paix, qui ne le délivre, hors les cas d'urgence, qu'après avoir entendu les parties.

Audiences du Jury de révision de la Garde nationale, le second et le quatrième mercredis de chaque mois, à 7 heures du soir.

Le Greffe est ouvert tous les jours, de 10 à 4 heures, à la justice-de-paix.

Circonscription. — La rue d'Enfer des deux côtés depuis la barrière jusqu'au carrefour de l'Observatoire, le carrefour de l'Observatoire, la rue de l'Ouest des deux côtés jusqu'aux numéros 11 et 4, le mur de la pépinière longeant le jardin du Luxembourg jusqu'à la rue d'Enfer (*ancien enclos des Chartreux*), la rue d'Enfer des deux côtés jusqu'à la rue St.-Dominique, la rue St.-Dominique à droite jusqu'à la rue Saint-Jacques ; la rue Saint-Jacques, à droite, en descendant jusqu'au Petit-Pont ; la rue de la Bûcherie, la rue des Grands-Degrés et la rue de la Tournelle, des deux côtés, ensuite le quai jusqu'à la barrière de la Garre ; depuis la barrière de la Garre le mur de Paris, à droite, jusqu'à la barrière d'Enfer, et tout l'intérieur compris dans ces limites.

JUSTICES DE PAIX DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS.

Canton de Saint-Denis.

Composé des communes d'Aubervilliers, Dugny, la Cour-Neuve et Crèvecœur, La Chapelle et partie de la France-Nouvelle, Stains, Epinay, Villetaneuse, Pierrefitte, Saint-Ouen, l'île Saint-Denis, Saint-Denis.

M. Jacques-Champreux, *Juge-de-Paix*, à Saint-Denis, rue des Ursulines, n. 22.

M. . . . . *premier Suppléant.*
M. Lagognée fils, *second Suppléant*, place de la Madeleine.

M. Lefébure-Dubus, *Greffier*, rue de Paris, n. 45, à Saint-Denis.
M. Marchand, *Huissier audiencier*, rue Compoise, n. 36, à St.-Denis.
M. Masson, *Commissaire de Police*, rue Compoise, n. 65, à Saint-Denis.
Audiences le vendredi à onze heures du matin, à l'Hôtel-de-Ville, place d'armes.
Conciliations sur citation après l'audience.

Nota. Conciliations volontaires ou sur simple invitation, les mercredis et vendredis, de dix heures à onze heures du matin, chez M. le Juge-de-Paix.

Canton de Pantin.

Composé des communes de Bagnolet, Belleville, Bobigny, Bondy, Charonne, Drancy, le Bourget, Noisy-le-Sec, Pantin, Prés-Saint-Gervais, Romainville et La Villette.

M. Bert, *Juge-de-Paix*, à Belleville, rue des Moulins, n. 14.

M. Auger, *premier Suppléant*, à Pantin.

M. Frémicourt, *deuxième Suppléant*, à La Villette.

M. Fremont, *Greffier*, à Belleville, rue de Romainville, n. 3.

M. Veber, *Huissier*, rue de Paris, n. 76, à Belleville.

Audience de police, à Pantin, à midi, tous les second et dernier jeudis du mois.

Audience et bureau de conciliations, à Belleville, à midi, hôtel de la Mairie, tous les autres jeudis de chaque mois.

Conciliations volontaires, tous les jours, chez le juge-de-paix, à Belleville, depuis huit heures jusqu'à midi.

Canton de Neuilly.

Composé des communes de Boulogne, Clichy, Montmartre, Neuilly, Passy, Auteuil et les Batignolles-Monceaux.

M. Chapelain, *Juge-de-Paix*, à Boulogne, rue du Fossé-Magot, n. 4.

M. Guibert, *premier Suppléant*, rue de Seine, à Neuilly, n. 13.

M. Lecousturier, *second Suppléant*, à Boulogne.

M. Dumesnil, *Greffier*, passage Lathuile, aux Batignolles-Monceaux.

M. Montolant, *Huissier*, à Neuilly, grande route, n. 47.

M. Clouet, *Commissaire de police*, aux Batignolles-Monceaux.

M. Lapie de la Faye, *idem*, à Neuilly.

Audiences civiles et de police, et Conciliations sur citations, tous les mardis à dix heures du matin; défaut, à midi. Conciliations sans citations, chez le Juge-de-Paix, tous les autres jours, les dimanches et fêtes exceptés.

Canton de Courbevoie.

Composé des communes d'Asnières, Colombe, Courbevoie, Gennevilliers, Nanterre, Surènes et Puteaux.

M. Bordet, *Juge-de-Paix*, à Nanterre.

M. Fournier, *premier Suppléant*, à Surènes.

M. Grébaut, *second Suppléant*, à Courbevoie.

M. Gaubert, *Greffier*, à Courbevoie, route de St.-Germain, n. 9.

M. Mercier, *Huissier*, à Courbevoie, *idem*.

Audiences et Conciliations, tous les lundis et jeudis à la Mairie, à Courbevoie. — Défauts à midi.

Audiences de police tous les quinze jours, le jeudi.

JUSTICES DE PAIX DE L'ARRONDISSEMENT DE SCEAUX.

Canton de Sceaux.

Composé des communes d'Antony, de Bagneux, du Bourg-la-Reine, de Châtenay, de Châtillon, de Clamart, de Fontenay-aux-Roses, de Beau-Grenelle, d'Issy, de Montrouge, du Plessis-Piquet, de Sceaux, de Vanvres et de Vaugirard.

M. Ranté, *Juge-de-Paix*, à Sceaux, rue du Four, n. 9.

M. Defrance, *premier Suppléant*, à Sceaux, rue des Imbergères, n. 30.

M. Vieillard, *second Suppléant*, à Vaugirard.

M. Frémont, *Greffier*, rue de Houdan, n. 4, à Sceaux.

M. Osselet fils jeune, *Huissier*, à Sceaux, rue du Petit-Chemin, n. 9.

Audiences à Sceaux, les samedis, à dix heures du matin. Défaut, à midi. Conciliations à la suite, et les autres jours, quand la demande en est faite.

Canton de Charenton.

Composé des communes de Bercy, Bonneuil, Brie-sur-Marne, Champigny, Charenton-le-Pont, Charenton-Saint-Maurice. Creteil, Joinville-le-Pont, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, et Saint-Maur-lès-Fossés.

M. Vinot, *Juge-de-Paix*, à Charenton, r. des Carrières, n. 30.

M. Finot, à Charenton, chemin de Conflans. *premier Suppléant.*
M. le Mis de Dodun ✻, au château Gaillard, à Maisons-Alfort, 2e *Suppl.*

M. Porel. *Greffier*, à Charenton-St.-Maurice, n. 59.
M. Lefranc, *Huissier*, quai de Bercy, n. 1.

Audiences civiles et de police, et Bureaux de Paix, les lundis et jeudis de chaque semaine, à Charenton, rue des Carrières, n. 30, à midi très-précis; défaut, à 1 heure. Conciliations tous les jours, dans la salle d'audience, ou chez le Juge-de-Paix, depuis 9 heures jusqu'à onze.

Canton de Villejuif.

Composé des communes d'Arcueil, de Chevilly, Choisy-le-Roi, Fresnes, Gentilly, Ivry, Lhay, Orly, Rungis, Thiais, Villejuif et Vitry.

M. Chamagne, *Juge-de-Paix*, à Villejuif.

M. Leroy de la Brière, *premier Suppléant.*
M. Cosson, *second Suppléant.*

M. Hénault, *Greffier*, à Villejuif, rue Royale, n. 16.
M. Momer, *Huissier*, rue Royale, n. 63.

Audiences et Conciliations, le vendredi de chaque semaine, à onze heures du matin, à Villejuif, rue du Moutier, n. 32. Défaut, à une heure.

Canton de Vincennes.

Composé des communes de Fontenay-sous-Bois, Montreuil, Rosny, Saint-Mandé, Villemomble et Vincennes.

M. Le Fricque, *Juge-de-Paix*, à Vincennes, r. de Paris.

M. Le Jemptel ✻, *premier Suppléant*, à Vincennes, n. 12.
M. Hutinel, *second Suppléant*, à Vicennes.

M. Thorin, *Greffier*, à Vincennes, rue du Levant, n. 2.
M. Giraud, *Huissier*, à Vincennes, rue du Terrier, n. 6.

Audiences et Conciliations, le vendredi de chaque semaine, à onze heures du matin, à Vincennes. Défaut, à midi.

CHAPITRE III.

Service Militaire du Département de la Seine.

GARDE NATIONALE.

La Garde Nationale du département de la Seine se compose de seize légions d'infanterie, et d'une légion de cavalerie.

Les seize légions d'infanterie se divisent, savoir : 1° une légion pour chacun des douze arrondissemens de Paris, portant le numéro de son arrondissement; chacune de ces légions a quatre bataillons; 2° quatre légions de la banlieue, composées comme il suit :

La 1re Légion de la banlieue est formée des cantons *de Saint-Denis et de Pantin*;
La 2e Légion de la banlieue est formée des cantons *de Courbevoie et de Neuilly*;
La 3e Légion de la banlieue est formée des cantons *de Villejuif et de Sceaux*;
La 4e Légion de la banlieue est formée des cantons *de Vincennes et de Charenton*.

La légion de cavalerie porte le n° 13. Elle se compose de trois escadrons.

Les 1re et 2e légion de la banlieue ont aussi chacune un escadron de cavalerie.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL,

Place du Carrousel.

M. le Mal Cte DE LOBAU (G ✻), Pair de France, *Commandant supérieur.*
M. Jacqueminot (G O ✻), Maréchal-de-camp, *Chef d'Etat-Major.*
M. Jacqueminot, Cte de Ham (G O ✻), Pair de France, *Intendant de la Garde nationale du département de la Seine.*
M. Hourdequin ✻, *Sous-Intend. de la Garde nat. du départ. de la Seine.*
M. Macarel ✻, Conseiller-d'Etat, *Rapporteur près le Conseil supérieur de discipline*, rue du Colombier, n. 28.
M. Roger, *Secrétaire du Conseil supér. de discipline*, rue Laffitte, n. 44.
M. Bomier, *Secrétaire de l'Etat-Major général*, à l'État-Major.

Généraux de brigade. Messieurs,

Cte Friant (C ✻), r. de la F.-des-Mathur. 18.
Bon Hallez (O ✻), r. d'Aguesseau, 1.
Cte de Laborde (A.) (C ✻), r. Laffitte, 28.
St.-Aignan (C ✻), r. de Grenelle-S.-G. 107.
Tourton (O ✻), r. de Provence, 56.

Colonels. Messieurs,

Cardon (O ✻), r. Pelletier, 16.
Nodier (Th.) (O ✻), r. Bleue, 15.
Vte Rampon (O ✻), r. de Varennes, n. 12.

Lieutenans-Colonels. Messieurs,

Dabrin ✻, r. Ne-St.-Augustin, 23.
Brocard ✻, r. des SS.-Peres, 46.
Chaulin (Ch.) ✻, r. St.-Georges, 3.

Chefs d'Escadron. Messieurs,

Vanlerberghe ✻, Faubourg-du-Roule, 57.
Defermon (Cte J.) ✻, r. de Bourgogne, 56.
Odier (Ch.) ✻, boul. Poissonniere, 15.
Pritelly ✻, r. Bleue, 29.
Tully (Cte de) ✻, à la Monnaie, q. de Conti.
Laffitte (Ch.), r. de la Madeleine, 31.
Guyot de Villeneuve ✻, r. Michel-le-Cte, 32.
Lemarchand ✻, place Vendôme, 10.
Frossard, Faub.-St.-Honoré, 119.
Gallois ✻, r. Bleue, 18.
Cointet ✻, r. d'Hanovre, 6.
Philippe ✻, r. Bellefond, 23.
Bon Millin de Grandmaison, r. de la Magd. 16.
Corot-Laquiante ✻, r. du F.-Poissonnière, 58.

Capitaines. Messieurs,

Morisseau ✻, r. Gaillon, 25.
Ragon ✻, r. Castiglione, 8.
Pinel ✻, à l'Hôtel-de-Ville.
George ✻, quai de la Râpée, 41.
Labour, r. Chantereine, 9.
Saint-Elme-Petit, r. des Fr.-Bourgeois, 16.
Coffyn, à la Préfecture de police.
Chartier, r. Richelieu, 69.
Monnié, r. Paradis-Poissonnière, 25.
Amiot, r. Taitbout, 17.
Defermon (Joseph), r. de Bourgogne, 36.
Tagnot de la Noye, r. de la Harpe, 64.
De Bray, r. Blanche, 5.
Manuel, r. Neuve-St.-Georges, 5.
Pegout fils ✻, r. Bourbon-Villeneuve, 35.
Hindenlang ✻, r. des Fossés-Montmartre, 3.
De Janzé (Bon), r. Ne-de-Luxembourg, 20.
Vernet (H.) (O ✻), r. de la Tour des-D., 5.
De Lejéas (Vte), r. St.-Lazare, 60.
Scheffer (O ✻), r. Chaptal, 7 *bis*.
Dibon ✻, r. Tronchet, 7 *bis*.
Lacase (H.) ✻, r. Neuve-des-Mathurins, 58
Christophe ✻, boul. Poissonnière, 23.
Thierry-Cousin, r. St.-Louis, 37.
Roger (Octave), rue Bergère, n. 4.
Constans, rue de Tivoli, n. 17.
Doazan, rue Neuve-St.-Augustin, n. 28.
Durand-Brager, rue Bailleul, n. 11.

Chirurgiens.

M. De Guise ✻, *Chirurgien en chef*, rue du Houssaye, 7.
M. Nivelet (François), *Aide-Major*, rue des Moulins, n. 12.

LÉGIONS DE PARIS.

PREMIÈRE LÉGION.

M. le Mis de Marmier (C ✻), *Colonel*, r. Ville-l'Evêque, 30.
M. Hérard (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, r. Saint-Honoré, 333.
M. Rafy ✻, *Major*, rue de la Madeleine, 3.
M. Barthomieux (O ✻), *Capit. d'armement*, r. de la Maison-Neuve, 9.
M. Roche, *Chirurgien-Major*, rue Castiglione, 12.
M. Rolland, *Officier payeur*, rue Saint-Honoré, 355.

PREMIER BATAILLON. MM.

Lafaulotte ✻, *Chef de bat. en* 1er.
Cottenet ✻, *Chef de bat. en* 2e.
De Monmahou ✻, *Chirurgien-Aide-Maj.*
Marchal, *Adjudant-Major.*
Fleuriais, *Capitaine-Rapporteur.*
Garnier, *Lieutenant-Rapporteur-Adjoint.*
Aumoitte, *Lieutenant-Porte-Drapeau.*
Martin (L. E.), *Lieutenant-Secrétaire.*
Lenoir, *Sous-Lieut.-Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Josselin ✻, *Chef de bataillon en* 1er.
Annequin ✻, *Chef de bataillon en* 2e.
Garnier, *Chirurgien-Aide-Major.*
Noel ✻, *Adjudant-Major.*
Laine, *Porte-Drapeau.*
Quénault ✻, *Rapporteur.*
Favier Coulomb, *Rapporteur-Adjoint.*
Pluyette, *Secrétaire.*
Duchesne-Beaumont, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

Roussel ✻, *Chef de bataillon en* 1er.
De Ségur ✻, *Chef de bataillon en* 2e.
Magistel ✻, *Chirurgien-Aide-Major.*
Légier ✻, *Adjudant-Major.*
Boyer ✻, *Porte-Drapeau.*
Marcellot, *Capitaine-Rapporteur.*
Canuet, *Rapporteur-Adjoint.*
Raymond ✻, *Secrétaire.*
Bourdin ✻, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

Haussmann ✻, *Chef de bataillon en* 1er.
Bon Rœderer ✻, *Chef de bataillon en* 2e.
Thomas, *Chirurgien-Aide-Major.*
Martel, *Adjudant-Major.*
Breton ✻, *Porte-Drapeau.*
Plé ✻, *Capitaine-Rapporteur.*
Gauthier, *Rapporteur-Adjoint.*
Vincent, *Secrétaire.*
Varcollier ✻, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME LÉGION.

M. Ganneron (O ✻) ⊛, *Colonel*, r. Bleue, 15.
M. Talabot (C ✻), *Lieutenant-Colonel*, r. Blanche, 47.
M. Bertin ✻, *Major*, r. d'Argenteuil, 22.
M. Labrillantais ✻, *Officier payeur*, r. de Bellefonds, 35.
M. Brunton ✻, *Capitaine d'armement*, r. de la Paix, 8.
M. Boucher-Dugua ✻ ⊛, *Chirurgien-Major*, r. Taitbout, 6.

PREMIER BATAILLON. MM.
Odiot ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
N. . . . . *Chef de bataillon en 2e.*
Pouget, *Aide-Major.*
Nory-Dupar, *Adjudant-Major.*
Maillot, *Porte-Drapeau.*
Glandaz ✻, *Rapporteur.*
Vallée, *Rapporteur-Adjoint.*
Poisson-Séguin, *Secrétaire.*
Smith ✻, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.
Bon de Lavenant (O ✻). *Chef de bat. en 1er.*
Lassabathie ✻, *Chef de bat. en 2e.*
Guillemot, *Aide-Major.*
Colin ✻, *Adjudant-Major.*
Muller, *Porte-Drapeau.*
Boué, *Rapporteur.*
Hailig, *Rapporteur-Adjoint.*
Moreau, *Secrétaire.*
Decheppe, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.
Baignères ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Hébray (O ✻), *Chef de bataillon en 2e.*
Henry ✻, *Aide-Major.*
Bouzenot ✻, *Adjudant-Major.*
Saas ✻, *Porte-Drapeau.*
Delaistre, *Capitaine-Rapporteur.*
Mollot, *Rapporteur-Adjoint.*
Dupin (Philippe) ✻, *Secrétaire.*
Sacan, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.
Lefèvre (O ✻), *Chef de bat. en 1er.*
Galle ✻, *Chef de bataillon en 2e.*
Goupy ✻, *Aide-Major.*
Etienne, *Adjudant-Major.*
Roger ⊛, *Porte-Drapeau.*
Sanson-Davilliers ✻, *Rapporteur.*
Hermel, *Rapporteur-Adjoint.*
Horson, *Secrétaire.*
Prevoteau, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME LÉGION.

M. Loubers (C ✻), *Colonel*, rue de la Pépinière, 19.
M. Besson (C ✻), *Lieutenant-Colonel*, boul. Poissonnière, 19.
M. Duchateau ✻, *Major*, à la Mairie, place des Petits-Pères.
M. Menant ✻, *Officier payeur*, rue Mandar, 5.
M. Leroy ✻, *Capitaine d'armement*, rue des Prouvaires, 32.
M. Boutin de Beauregard ✻, *Chirurgien Major*, Faub.-Poissonnière, 30.

PREMIER BATAILLON. MM.
Richard (O ✻), *Chef de bataillon en 1er.*
Lefrançois ✻, *Chef de bataillon en 2e.*
Ricques ✻, *Aide-Major.*
Léger (O ✻), *Adjudant-Major.*
Champs ⊛, *Porte-Drapeau.*
Legentil ✻, *Rapporteur.*
Lebœuf ✻, *Rapporteur-Adjoint.*
Joubert ✻, *Secrétaire.*
Baroche, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.
Quétil ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Poullain de la Dreue ✻, *Ch. de bat. en 2e.*
Ruyer ✻, *Aide-Major.*
Porcher (Desbordes) ✻, *Adjudant-Major.*
Robert, *Porte-Drapeau.*
Bénat-St.-Marsy, *Rapporteur.*
Foussier ✻, *Rapporteur-Adjoint.*
Pavillon, *Secrétaire.*
Billaud, *Secrétaire-Adjoint*

TROISIÈME BATAILLON. MM
Soufflot ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Textoris, *Chef de bataillon en 2e.*
Louyer-Villermay ✻, *Aide-Major.*
Béguinot, *Adjudant-Major.*
Chevalier, *Porte-Drapeau.*
Moreau ✻, *Rapporteur.*
Crèvecœur, *Rapporteur-Adjoint.*
Chaulet, *Secrétaire.*
Talbordier, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.
Delessert (F) (O ✻). *Chef de bat. en 1er*
Girbaud (O ✻), *Chef de bataillon en 2e.*
Fiard, *Aide-Major.*
Poysat ✻, *Adjudant-Major.*
Saint-Léger, *Porte-Drapeau.*
Leblanc, *Rapporteur.*
Rollot, *Rapporteur-Adjoint.*
Haranger, *Secrétaire.*
Labois jeune, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME LÉGION.

M. Chapuis (C ✻), *Colonel*, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 29.
M. Feron-Michel ✻. *Lieut.-Colonel*, rue des Lavandières Ste-Opp. 31.
M. Rougeot ◎, *Major*, place du Chevalier-du-Guet, à la Mairie.
M. Delamarre ✻, *Officier payeur*, rue du Sentier.
M. Souplet, *Capitaine d'armement*, rue de l'Arbre-Sec, 33.
M. Jacques ✻, *Chirurgien-Major*, rue du Coq.

PREMIER BATAILLON. MM.
Chertier ✻, *Chef de bataillon en* 1er.
Devesvres ✻, *Chef de bataillon en* 2e.
Pichon. *Aide-Major.*
Letellier ✻, *Adjudant-Major.*
Levesque, *Porte-Drapeau.*
Delangle, *Rapporteur.*
Desperriers, *Rapporteur-Adjoint.*
Boudin, *Secrétaire.*
Pampin, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.
Fournery ✻. *Chef de bataillon en* 1er.
Boinet, *Chef de bataillon en* 2e.
Jacob, *Aide-Major.*
Dubois, *Adjudant-Major.*
Edan, *Porte-Drapeau.*
Huet, *Rapporteur.*
Saunières, *Rapporteur-Adjoint.*
Séjourné, *Secrétaire.*
Dalligny, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.
Morvanchot ✻. *Chef de bataillon en* 1er.
Darblay ✻, *Chef de bataillon en* 2e.
Léger, *Aide-Major.*
Reverdy, *Adjudant-Major.*
Raybaud ✻, *Porte-Drapeau.*
Parquin ✻, *Rapporteur.*
Piet, *Rapporteur-Adjoint.*
Guillaume, *Secrétaire.*
Fourcade, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.
Ollivier (d'Angers) ✻, *Chef de bat en* 1er.
Millet ✻, *Chef de bataillon en* 2e.
Pillon, *Aide-Major.*
Triquet ✻. *Adjudant-Major.*
Gossec, *Porte-Drapeau.*
Mac-Avoy, *Rapporteur.*
Crémieux, *Rapporteur-Adjoint.*
Eichhoff, *Secrétaire.*
Champmartin ✻, *Secrétaire-Adjoint.*

CINQUIÈME LÉGION.

M. le Cte de Lariboisière (O ✻), Pair, *Colonel*, rue de Bondy, 58.
M. Denys (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, boulevart St.-Martin, 12.
M. Hirne ✻ ◎, *Major*, boulevart Saint-Denis, 24.
M. Ferron fils, *Officier payeur*, rue Bourbon-Villeneuve, 57.
M. Badois fils, *Capitaine d'armement*, rue Saint-Denis, 319.
M. Gresely ◎, *Chirurg.-Maj.*, rue Notre-Dame-de-Bonne Nouvelle, 2,

PREMIER BATAILLON. MM.
Callou ✻, *Chef de bataillon en* 1er.
Legrand ✻, *Chef de bataillon en* 2e.
Blazi, *Aide-Major.*
Izarn ✻, *Adjudant-Major.*
Roger, *Porte-Drapeau.*
Bonnard, *Rapporteur.*
Petit (Jules), *Rapporteur-Adjoint.*
Thiébault, *Secrétaire.*
Gallois. *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.
Sterling ✻, *Chef de bataillon en* 1er.
Baude. *Chef de bataillon en* 2e.
Puche, *Aide-Major.*
Taillefer ✻, *Adjudant-Major.*
Gregoire, *Porte-Drapeau.*
Paillard-Villeneuve, *Rapporteur.*
Arvers, *Rapporteur-Adjoint.*
Janvier, *Secrétaire.*
Bomier, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON MM.
Lefebure ✻. *Chef de bataillon en* 1er.
Germinet. *Chef de bataillon en* 2e.
Perrus ✻, *Aide-Major.*
Marimpoy ✻, *Adjudant-Major.*
Dupre, *Porte-Drapeau.*
Dubreuil, *Rapporteur.*
Louvancour, *Rapporteur-Adjoint.*
Boulet, *Secrétaire.*
Leroux, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.
Michel ✻ ◎, *Chef de bataillon en* 1er.
Callou ✻, *Chef de bataillon en* 2e.
Pailloux, *Aide-Major.*
Duchesne, *Adjudant-Major.*
Barrault ◎, *Porte-Drapeau.*
Delatourmignière, *Rapporteur.*
Baruch-Weil, *Rapporteur-Adjoint.*
Couverchel, *Secrétaire.*
Dubois, *Secrétaire-Adjoint.*

SIXIÈME LÉGION.

M. Husson ✻, *Colonel*, rue Meslay, n. 20.
M. Saint-Martin ✻, *Lieut.-Colonel*, r. des Deux-Portes-St.-Sauveur, 28.
M. Dreux ✻, *Major*, rue du Faubourg-du-Temple, 17.
M. Giraud de Gaillon, *Officier payeur*, boulevart du Temple, 46.
M. Lorrain, *Capitaine d'armement*, rue Royale-Saint-Martin, 26.
M. Melier ✻, *Chirurgien-Major*, rue Bergère, 13.

PREMIER BATAILLON. MM.
Watin ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Langlais, *Chef de bataillon en 2e.*
Mercier, *Aide-Major.*
Domergue, *Adjudant-Major.*
Garrez, *Porte-Drapeau.*
Leber, *Rapporteur.*
De Wincop, *Rapporteur-Adjoint.*
Mégnié, *Secretaire.*
Guiart, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIEME BATAILLON. MM.
Pihan de Laforest ✻, *Chef de bat. en 1er.*
Destors, *Chef de bataillon en 2e.*
Fleury, *Aide-Major.*
Deroubaix ✻, *Adjudant-Major.*
David, *Porte-Drapeau.*
Polack, *Rapporteur.*
Hurel, *Rapporteur-Adjoint.*
Velay, *Secretaire.*
Potel, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.
Dumas-Decombes ✻, *Chef de bat. en 1er.*
Corbeau ✻, *Chef de bataillon en 2e.*
Hureau, *Aide-Major.*
Bontemps ✻, *Adjudant-Major.*
Descamps, *Porte-Drapeau.*
Lemoine ✻, *Rapporteur.*
Dubois, *Rapporteur-Adjoint.*
Reynaud (Ch.), *Secrétaire.*
Louveau, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.
Maurice ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Lamaille, *Chef de bataillon en 2e.*
Lalourcey ✻, *Aide-Major.*
Pernelle, *Adjudant-Major.*
Luçon, *Porte-Drapeau.*
Massé, *Rapporteur.*
Frémont, *Rapporteur-Adjoint.*
Villemsens, *Secretaire.*
Aubert, *Secrétaire-Adjoint.*

SEPTIÈME LÉGION.

M. Oger ✻, Député, *Colonel*, rue du Grand-Chantier, 5.
M. Laveissière ✻, *Lieutenant-Colonel*, rue de la Verrerie.
M Revilly ✻, *Major*, rue Vieille-du-Temple, 119.
M. Moinery, *Officier payeur*, cloître St.-Méry, 20
M. Hautemanière, *Capitaine d'armement*, rue Montmorency, 1.
M. Paris ✻, *Chirurgien-Major*, rue des Vieilles-Audriettes.

PREMIER BATAILLON. MM.
Soustre ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Michau ✻, *Chef de bataillon en 2e.*
Berthier, *Aide-Major.*
Sebire ✻, *Adjudant-Major.*
Saron, *Porte-Drapeau.*
Bouisserin, *Rapporteur.*
Baget, *Rapporteur-Adjoint.*
Bronville, *Secretaire.*
Dumont, *Secretaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.
Siredey ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Tixier ✻, *Chef de bataillon en 2e.*
Durocher ✻, *Aide-Major.*
Rafin ✻, *Adjudant-Major.*
Plingimer, *Porte-Drapeau.*
Ackermann, *Rapporteur.*
Loyer, *Rapporteur-Adjoint.*
Feuchère ✻, *Secrétaire.*
Piquefeu, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.
Chedeville ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Surgis ✻, *Chef de bataillon en 2e.*
Lefebvre ✻, *Aide-Major.*
Naudou ✻, *Adjudant-Major.*
Quéru ✻, *Porte-Drapeau.*
Colmet de Santerre, *Rapporteur.*
Collet, *Rapporteur-Adjoint.*
Duboscq, *Secretaire.*
Watier ✻, *Secretaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON MM.
Thibault ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Chevassus ✻, *Chef de bataillon en 2e.*
Bazuchet ✻, *Aide-Major.*
Lenglet ✻, *Adjudant-Major.*
Segond, *Porte-Drapeau.*
Beaufils ✻, *Rapporteur.*
Desenne ✻, *Rapporteur-Adjoint.*
Péron, *Secrétaire.*
Debelleyme (Charles), *Secrétaire-Adjoint.*

HUITIÈME LÉGION.

M. Delarue (O ✻), *Colonel*, rue Blanche, 6.
M. Beudin ✻, *Lieutenant-Colonel*, rue de Ménil-Montant, 16.
M. Chaquet ✻, *Major*, à la Légion.
M. Paulmier, *Officier payeur*, rue Neuve-Ménil-Montant, 5.
M. Cousinard ✻ ⊛, *Capitaine d'armement*, rue Saint-Antoine, 205.
M. Cazenave ✻, *Chirurgien-Major*, rue Saint-Anastase, 3.

PREMIER BATAILLON. MM.

Berthé ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Leroy ✻, *Chef de bataillon en 2e.*
Deslandes, *Aide-Major.*
Mabille, *Adjudant-Major.*
Chamarante ✻, *Porte-Drapeau.*
Thomas, *Rapporteur.*
Mery, *Rapporteur-Adjoint.*
Aubert, *Secrétaire.*
Bidoi, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Besson ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Galland ✻, *Chef de bataillon en 2e.*
Cazenave fils, *Aide-Major.*
Rondeleux ⊛, *Adjudant-Major.*
Bertrand ✻, *Porte-Drapeau.*
Riant, *Rapporteur.*
Lallemant ✻, *Rapporteur-Adjoint.*
Moreau, *Secrétaire.*
Barbet ✻, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

Girardin ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Bichet ✻, *Chef de bataillon en 2e.*
Belhomme, *Aide-Major.*
Daniel ✻, *Adjudant-Major.*
Berthelot ✻, *Porte-Drapeau.*
De Chavannes ✻, *Rapporteur.*
Gauthier, *Rapporteur-Adjoint.*
Lemire, *Secrétaire.*
Lemoine, *Secrétaire-Adjoint*

QUATRIÈME BATAILLON.

Thierry-Delanoue ✻, *Chef de bat. en 1er.*
Jeanneret, *Chef de bataillon en 2e.*
Maindrault, *Aide-Major.*
Fauchet ✻, *Adjudant-Major.*
Bougé, *Porte-Drapeau.*
Moreau, *Rapporteur.*
Dagnant, *Rapporteur-Adjoint.*
Gastebois, *Secrétaire.*
Fouquet, *Secrétaire-Adjoint.*

NEUVIÈME LÉGION.

M. Lambert de Ste-Croix ✻, *Colonel*, rue St.-Christophe, 10.
M. Rossigneux (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, rue de Jouy, 9.
M. Naël ✻, *Major*, rue et île St.-Louis, 96.
M. Perrot, *Officier payeur*, quai d'Anjou, 21.
M. Pannetier, *Capitaine d'armement*, à l'Arsenal.
M. Dubois ⊛, *Chirurgien-Major*, rue Saint-Paul, 21.

PREMIER BATAILLON. MM.

Chev. St.-Martin ✻, *Chef de bataillon.*
Boullard, *Aide-Major.*
Tondut ✻ ⊛, *Adjudant-Major.*
Dietrich, *Porte-Drapeau.*
Cabit, *Rapporteur.*
Foërtsch, *Rapporteur-Adjoint.*
Cœuret de St.-Georges, *Secrétaire.*
Buffet, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Happey ✻, *Chef de bataillon.*
Deville ✻, *Aide-Major.*
Lacurial ✻, *Adjudant-Major.*
Mauny, *Porte-Drapeau.*
Jobert, *Rapporteur.*
Neufforge, *Rapporteur-Adjoint.*
Boivin, *Secrétaire.*
Delaunay, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON MM.

Veyrat ✻, *Chef de bataillon.*
Halin, *Aide-Major.*
Bricard ✻, *Adjudant-Major.*
Lelong, *Porte-Drapeau.*
Cailleau, *Rapporteur.*
Guerin, *Rapporteur-Adjoint.*
Feuillet, *Secrétaire.*
Habert ✻ ⊛, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

Ricois ✻, *Chef de bataillon.*
Bazin, *Aide-Major.*
Rougeot, *Adjudant-Major.*
Legendre, *Porte-Drapeau.*
N. . . . . *Rapporteur.*
Binot de Villers, *Rapporteur-Adjoint.*
Cardon, *Secrétaire.*
Grenet-Méry, *Secrétaire-Adjoint.*

DIXIÈME LÉGION.

M. le Vte Lemercier (Aug.-L.) (C ✻), *Colonel*, r. de l'Université, 18.
M. Dequevauvillers (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, rue de Lille, 34.
M. Sijas ✻, *Major*, rue de l'Université, 42.
M. Beauvalet ✻, *Officier payeur*, rue de l'Université, 93.
M. Gosselin, *Capitaine d'armement*, rue de l'Université, 84.
M. Sorlin ✻, *Chirurgien-Major*, rue de l'Université, 55.

PREMIER BATAILLON. MM.

Tétu ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Boch ✻, *Chef de bataillon en 2e.*
Troussel, *Aide-Major*
Armandet ✻, *Adjudant-Major.*
Guillotin, *Porte-Drapeau.*
Reyial, *Rapporteur.*
De Sauville, *Rapporteur-Adjoint.*
Le Ret, *Secrétaire.*
Bayard, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Charlet ✻ ⊛, *Chef de bataillon en 1er.*
Pascal (O ✻), *Chef de bataillon en 2e.*
Arnaud ✻ ⊛, *Aide-Major.*
Bouchez, *Adjudant-Major.*
Larmée ✻, *Porte-Drapeau.*
Leloup de Sancy ✻, *Rapporteur.*
Michelot, *Rapporteur-Adjoint.*
Noël, *Secrétaire.*
Rigaut, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

Février ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Cte Lanjuinais ✻ ⊛, Pair, *Chef de bat. en 2e.*
Guersant (Paul), *Aide-Major.*
Dubois ✻, *Adjudant-Major.*
Pons, *Porte-Drapeau.*
Duplès ✻, *Rapporteur.*
Fabre de Parrel, *Rapporteur-Adjoint.*
Roubo je, *Secrétaire.*
Delamotte, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

Robinet ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Darasse (O ✻), *Chef de bataillon en 2e.*
Serrurier ⊛, *Aide-Major.*
Roubo père, *Adjudant-Major.*
Traulle, *Porte-Drapeau.*
Mermilliod, *Rapporteur.*
Langlois ✻, *Rapporteur-Adjoint.*
Desprès ✻, *Secrétaire.*
Castel, *Secrétaire-Adjoint.*

ONZIÈME LÉGION.

M. Boulay de la Meurthe (H.) (O ✻) ⊛, *Colonel*, r. de Vaugirard, 58.
M. Carlhian ✻, *Lieut.-Colonel*, rue des Francs-Bourgeois-St.-Michel.
M. Motet ✻, *Major*, rue.....
M. Carrey ✻, *Officier payeur*, à la Chambre des Pairs.
M. Crapelet ✻, *Capitaine d'armement*, rue de Vaugirard, 9.
M. Haracque, *Chirurgien-Major*, rue des Poitevins, 3.

PREMIER BATAILLON. MM.

Pernot (O ✻), *Chef de bataillon en 1er.*
Harel (O ✻), *Chef de bataillon en 2e.*
Duchêne, *Aide-Major.*
Rehm ✻, *Adjudant-Major.*
Jouannin ✻, *Porte-Drapeau.*
Boulay de la Meurthe (Jos.) ✻, *Rapporteur.*
Desprez ✻, *Rapporteur-Adjoint.*
Robin, *Secrétaire.*
Roubaud, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Tilliard (Hip.) ✻, *Chef de bat. en 1er.*
Marchand-Dubreuil ✻, *Chef de bat. en 2e.*
Gasnault, *Aide-Major.*
Brun ✻, *Adjudant-Major.*
Marchant, *Porte-Drapeau.*
Arthaud, *Rapporteur.*
Duverdy, *Rapporteur-Adjoint.*
Ravinet ✻, *Secrétaire.*
Huguet, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

Renouard (Paul) ✻, *Chef de bat. en 1er.*
Fain aîné ✻, *Chef de bataillon en 2e.*
Tascheron, *Aide-Major.*
Courcier fils ⊛, *Adjudant-Major.*
Berthe, *Porte-Drapeau.*
Chauveau ✻, *Rapporteur.*
Fregier, *Rapporteur-Adjoint.*
Merlin, *Secrétaire.*
Margue, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

Dargère (Isid.) ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Latruffe-Montmeylian ✻, *Chef de bat. en 2e*
Hennelle, *Aide-Major.*
Desbrière ✻, *Adjudant-Major.*
Moutardier, *Porte-Drapeau.*
Colmet, *Rapporteur.*
Deschamps, *Rapporteur-Adjoint.*
Pillet, *Secrétaire.*
Merlin, *Secrétaire-Adjoint.*

DOUZIÈME LÉGION.

État-Major, rue d'Ulm, n. 20.

M. Tartenson (O ✻), *Colonel*, boulevard de l'Hôpital, 30.
M. Panis ✻, *Lieutenant-Colonel*, rue Poliveau, 27.
M. Letellier ✻, *Major*, rue d'Ulm, 20.
M. Murville ✻, *Officier payeur*, rue d'Ulm, n. 11.
M. Guesveiller, *Capitaine d'armement*, rue des Charbonniers, 7.
M. Guerbois, *Chirurgien-Major*, rue St.-Jacques, n. 123.

PREMIER BATAILLON. MM.
Poupinel ✻ ⓑ, *Chef de bataillon.*
Marye, *Aide-Major.*
Mery ✻ ⓑ, *Adjudant-Major.*
Legrand, *Porte-Drapeau.*
Guillebon, *Rapporteur.*
Leroux, *Rapporteur-Adjoint.*
Rataud, *Secrétaire.*
Bergeron, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON MM.
Jubé (O ✻), *Chef de bataillon.*
Salone, *Aide-Major.*
Donzelle, *Adjudant-Major.*
Auvray ✻, *Porte-Drapeau.*
Chevallier, *Rapporteur.*
Poncelet, *Rapporteur-Adjoint.*
François, *Secrétaire.*
De Neufforge, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON MM.
Wasset ✻, *Chef de bataillon.*
Dubois (Paul) ✻, *Aide-Major.*
Le Maresquier ✻, *Adjudant-Major.*
Vitry ⓑ, *Porte-Drapeau.*
Leroy ✻, *Rapporteur.*
Royer-Collard (P) ✻, *Rapporteur-Adj.*
Delaunoy, *Secrétaire.*
Pontonnier ✻, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.
N. . . . . *Chef de bataillon.*
Godard, *Aide-Major.*
Maillard, *Adjudant-Major.*
Viel, *Porte-Drapeau.*
Lafargue ✻, *Rapporteur.*
Guérin, *Rapporteur-Adjoint.*
Normand, *Secrétaire.*
Turpin, *Secrétaire-Adjoint.*

TREIZIÈME LÉGION (*Cavalerie*).

Etat-Major, rue de Laferrière, n. 3, quartier St.-Georges.

M. Sencier (C ✻), *Colonel*, rue des Petites-Ecuries. 44.
M. Larcher (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, r. de Grenelle-St.-G., 104.
M. Viard ✻, *Major*, rue Laferrière, 3.
M. Savalète ✻, *Chef d'escadron* (1er et 2e), rue Chauchat, 3.
M. Lecomte ✻, *idem* (3e et 4e), boul. des Capucines, 9.
M. Chapelle ✻, *idem* (5e et 6e), r. du Chemin-Vert, 33.
M. de Theuville ✻, *Adj.-Major* (1er et 2e esc.), r. de Bréda, 8.
M. Rolin, *idem* (3e et 4e esc.), à l'Etat-Maj. de la lég.
M. Gory, *idem* (5e et 6e esc.), pl. de la Madel., 32 *bis.*
M. le Chev. de Rocca, *Capitaine d'armement*, rue de l'Université, 90.
M. Larrieu, *Capitaine d'habillement*, rue des Petites-Ecuries, 38 *bis.*
M. Leroux, *Officier payeur*, rue du Sentier, 18.
M. Morisseau, *Capitaine-Rapporteur*, rue de Richelieu, 60.
M. Gosselin ✻, *Lieutenant-Rapporteur*, rue St.-Germain-des-Prés, 9.
M. Barthélemy ✻, *Porte-Etendart*, rue Saint-Georges, 21.
M. Reboul, *Lieutenant-Secrétaire*, à l'Ecole de Droit.
M. Bataillard, *Sous-Lieutenant-Secrétaire-Adjoint*, r de Choiseul, 5.
M. Puzin ✻, *Chirurgien-Major*, rue des Batailles, 5, à Chaillot.
M. Emery ✻, *Médecin en chef*, rue Thiroux, 9.

M. Lefebvre, *Aide-Major* (1er escad.)
M. Leroy d'Etiole ✻, *idem* (2e escad.).
M. Chapelain ✻, *idem* (3e escad.).
M. Blanc ⓑ, *Aide-Major* (4e escad.).
M. Duhamel, *idem* (5e escad.).
M. Langlebert, *idem* (6e escad.).

GARDE NATIONALE DE LA BANLIEUE.

PREMIÈRE LÉGION.

(Arrondissement de Saint-Denis.)

M. Benoist (O ✻) ◎, *Colonel*, à Saint-Denis.
M. Pavy ✻ ◎, *Lieutenant-Colonel*, à La Villette.
M. Tinthoin ✻ ◎, *Major*, à Saint-Denis.
M. Empis, *Officier payeur*, à Saint-Denis.
M. Richer, *Capitaine d'armement*, à Saint-Denis.
M. Bourgeois (O ✻), *Chirurgien-Major*, à Saint-Denis.

PREMIER BATAILLON.

(Ville et île Saint-Denis.)

Cosnard ✻, *Chef de bat.*, à St.-Denis.
Deche, *Aide-Major.*
Rouière ✻, *Adjudant-Major.*
Lafolie, *Porte-Drapeau.*
Bochet ✻, *Rapporteur.*
Bertrand, *Secrétaire.*

DEUXIÈME BATAILLON.

(La Chapelle et St.-Ouen.)

Ruelle (O ✻). *Chef de bat.* à La Chapelle.
Paul, *Aide-Major.*
Grim, *Adjudant-Major.*
Cheminеau ✻. *Porte-Drapeau.*
Fournier, *Rapporteur.*
Benard, *Secretaire.*

TROISIÈME BATAILLON.

(Aubervilliers, la Cour-Neuve et Dugny.)

Ruellet, *Chef de bataill.*, à Aubervilliers.
Recollet, *Aide-Major.*
Le Blanc, *Adjudant-Major.*
Bordier, *Porte-Drapeau.*
Loyer, *Rapporteur.*
Loyer, *Secretaire.*

QUATRIÈME BATAILLON.

(Epinay, Pierrefitte, Stains, Villetaneuse.)

De Sommariva ✻. *Chef de bat.*, à Épinay.
Jorreau, *Aide-Major.*
Darly ✻, *Adjudant-Major.*
Hamelin, *Porte-Drapeau.*
Pelletier, *Rapporteur.*
Sivry, *Secrétaire.*

CINQUIÈME BATAILLON.

(Charonne et Bagnolet.)

Thouvenin ✻, *Chef de bat.*, à Charonne.
Laveville, *Aide-Major.*
Pommez, *Adjudart-Major.*
Ancelet, *Porte-Drapeau.*
Leloup, *Rapporteur.*
Jarry jeune, *Secrétaire.*

SIXIÈME BATAILLON.

(Pantin, Pré-Saint-Gervais, Bobigny et Romainville.)

N. . . . . *Chef de bataillon*, à Pantin.
Fourcade-Prunet ✻, *Aide-Major.*
Jeannin ✻, *Adjudant-Major.*
Cottin, *Porte-Drapeau.*
Bonhomme, *Rapporteur.*
Bonhomme, *Secrétaire.*

SEPTIÈME BATAILLON.

(La Villette.)

Peysson ✻, *Chef de bataill.*, à La Villette.
Baque, *Aide-Major.*
Chassaigne ✻, *Adjudant-Major.*
Versigny ✻. *Porte-Drapeau.*
Ferrière, *Rapporteur.*
Lavaux, *Secretaire.*

HUITIÈME BATAILLON.

(Belleville.)

Boucher ✻, *Chef de bataill.*, à Belleville.
Bellemain, *Aide-Major.*
O'Donovan ✻, *Adjudant-Major.*
Boudin, *Porte-Drapeau.*
Michau ◎, *Rapporteur.*
Lambert, *Secrétaire.*

NEUVIÈME BATAILLON.

(Bondy, le Bourget, Drancy et Noisy-le-Sec.)

Tripier ✻, *Chef de bat.*, à Noisy-le-Sec.
Commecy, *Aide-Major.*
Gérard ✻, *Adjudant-Major.*
Bonnot, *Porte-Drapeau.*
Gatines, *Rapporteur.*
Aubry, *Secrétaire.*

ESCADRON DE GARDE A CHEVAL.

M. Brisson ✻, *Capitaine-Commandant*, à Saint-Denis.

DEUXIÈME LÉGION.

M. Truelle (O ✻) ✪, *Colonel*, rue St.-Honoré, 337, ou à Suresnes.
M. Benazet père ✻, *Lieut.-Col.*, r. de la Paix, 8 (Paris), ou à Colombes.
M. Jovenez ✻, *Major*, rue des Martyrs, 48 (Paris).
M. Lesnier, *Officier payeur*, rue de Provence, 3 (Paris).
M. Moulle, *Capitaine d'armement*, à Montmartre.
M. Rousseau, *Chirurgien-Major*, aux Batignolles.

PREMIER BATAILLON.

(Communes de Colombes et Gennevilliers.)

Benazet (Th.) ✻, *Chef de bat.*, à Colombes.
Giraud, *Aide-Major.*
Arnoult, *Adjudant-Major.*
Vaux, *Porte-Drapeau.*
Halphen, *Rapporteur.*
Ferraire, *Secrétaire.*

DEUXIÈME BATAILLON.

(Communes de Puteaux et Suresnes.)

Langlassé ✻, *Chef de bataill.*, à Puteaux.
Carrez ✻, *Aide-Major.*
Bavoillot, *Adjudant-Major.*
Jolivet, *Porte-Drapeau.*
Lallemand, *Rapporteur.*
Guillaume, *Secrétaire.*

TROISIÈME BATAILLON.

(Courbevoie, Nanterre et Asnières.)

Maurencq ✻, *Chef de bat.*, à Courbevoie.
Borel, *Aide-Major.*
Gissat ✻, *Adjudant-Major.*
Alibert ✻ ✪, *Porte-Drapeau.*
Gautier, *Rapporteur.*
Rigal, *Secrétaire.*

QUATRIÈME BATAILLON.

(Batignolles.)

Capron, *Chef de bataillon.*
Jouy, *Aide-Major.*
Sauvé, *Adjudant-Major.*
Hélaine, *Porte-Drapeau.*
De Jeanson, *Rapporteur.*
David, *Secrétaire.*

CINQUIÈME BATAILLON.

(Boulogne.)

Sciard (O ✻), *Chef de bataillon.*
Doumayron, *Aide-Major.*
Prévost ✻ ✪, *Adjudant-Major.*
Perrée, *Porte-Drapeau.*
Lefébure, *Rapporteur.*
Formont, *Secrétaire.*

SIXIÈME BATAILLON.

(Montmartre.)

Lambert (O ✻). *Chef de bataillon.*
Costin, *Aide-Major.*
Meunier ✻, *Adjudant-Major.*
Barse, *Porte-Drapeau.*
Pincepré, *Rapporteur.*
George, *Secrétaire.*

SEPTIÈME BATAILLON.

(Neuilly.)

Benazet (Edouard) ✻, *Chef de bataillon.*
Chupin, *Aide-Major.*
Convert ✻, *Adjudant-Major.*
Ville ✻, *Porte-Drapeau.*
Escher, *Rapporteur.*
Marin, *Secretaire.*

HUITIÈME BATAILLON.

(Passy et Auteuil.)

Guessard (O ✻) ✪, *Chef de bat.*, à Passy.
Larcher, *Aide-Major.*
Canoby, *Adjudant-Major.*
Schmitt ✻, *Porte-Drapeau.*
De Dalmas ✻, *Rapporteur.*
Montauriol, *Secretaire.*

NEUVIÈME BATAILLON.

(Clichy.)

Pelletier ✻, *Chef de bataillon.*
Besançon, *Aide-Major.*
Lemoine, *Adjudant-Major.*
Chapelain ✻, *Porte-Drapeau.*
Thibouméry, *Rapporteur.*
Carles, *Secrétaire.*

ESCADRON DE GARDE A CHEVAL.

M. Fossin, *Capitaine-Commandant.*

TROISIÈME LÉGION.

M. Desgranges (O ✻), *Colonel*, à Sceaux.
M. Delaunay (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, à Choisy-le-Roi.
M. Préville de Villairs ✻, *Major*, à Sceaux.
M. Cahouet de Vancour, *Officier payeur*, à Sceaux.

M. Jametel, *Capitaine d'armement*, à Arcueil.
M. Monpou, *Capitaine de musique*, à Sceaux.
M. Thore ✻, *Chirurgien-Major*, à Sceaux.

PREMIER BATAILLON. MM.

Dargère ✻, *Chef de bataillon.*
Clairat, *Aide-Major.*
Dubar, *Adjudant-Major.*
Saillard, *Porte-Drapeau.*
Maucuit, *Rapporteur.*
Boucry de Saint-Venant, *Secrétaire.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Bourget ✻, *Chef de bataillon.*
Colas, *Aide-Major.*
Ploize (Casimir), *Adjudant-Major.*
Levier-Roger, *Porte-Drapeau.*
Langrais, *Rapporteur.*
Horguelin, *Secrétaire.*
Delaire, *Secrétaire-adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

Lemoine ✻, *Chef de bataillon.*
Reinhas, *Aide-Major.*
Poinsotte, *Adjudant-Major.*
Tilliers (Paul), *Porte-Drapeau.*
Moreau, *Rapporteur.*
Hommey, *Secrétaire.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

Lavergne (O ✻), *Chef de bataillon.*
Lacroix, *Aide-Major.*
Letourneau, *Adjudant-Major.*
Royer, *Porte-Drapeau.*
Piet, *Rapporteur.*
Champy, *Secrétaire.*

CINQUIÈME BATAILLON. MM.

Dehys (O ✻), *Chef de bataillon.*
Roger (J. J.), *Aide-Major.*
Meunier ✻, *Adjudant-Major.*
Dambax, *Porte-Drapeau.*
Delarue, *Rapporteur.*
Taillefer, *Secrétaire.*

SIXIÈME BATAILLON. MM.

Gautier (O ✻), *Chef de bataillon.*
Garnier, *Aide-Major.*
Michelleau, *Adjudant-Major.*
Gob (Jean), *Porte-Drapeau.*
Jolivet, *Capitaine-Rapporteur.*
Bavoil, *Secrétaire.*
Huré, *Secrétaire-adjoint.*

QUATRIÈME LÉGION.

M. le Cte Dodun fils (Charles) (O ✻), *Colonel*, à Maisons-Alfort.
M. Hurteau ✻, *Lieutenant-Colonel*, à Vincennes.
M. Lourde de Laplace ✻, *Major*, à Vincennes.
M. Appay, *Officier payeur*, à Vincennes.
M. Yvart ✻, *Capitaine d'armement*, à Maisons-Alfort.
M. Martin ✻, *Chirurgien-Major*, à Bercy.

PREMIER BATAILLON. MM.

Pesnon, *Chef de bataillon.*
Rapatel ✻, *Aide-Major.*
Corbrion ✻, *Adjudant-Major.*
Papier, *Porte-Drapeau.*
Casenave, *Rapporteur.*
Cauconnier, *Secrétaire.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Feisthamel ✻, *Chef de bataillon.*
Durand, *Aide-Major.*
Briquet, *Adjudant-Major.*
Guislain, *Porte-Drapeau.*
Delalain, *Rapporteur.*
Gérard, *Secrétaire.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

Pommeret ✻, *Chef de bataillon.*
Chalut (Léon), *Aide-Major.*
Boucher, *Adjudant-Major.*
Gélé, *Porte-Drapeau*
Poutier, *Rapporteur.*
Couteau, *Secrétaire.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

Pelou, *Chef de bataillon.*
Morisson, *Aide-Major.*
Legrand, *Adjudant-Major.*
Chevrier, *Porte-Drapeau.*
Montullé ✻, *Rapporteur.*
Soulages, *Secrétaire.*

CINQUIÈME BATAILLON. MM

L'Abbé ✻, *Chef de bataillon.*
Ramond ✻, *Aide-Major.*
Hubert, *Adjudant-Major.*
Vicard, *Porte-Drapeau.*
Gandois, *Rapporteur.*
Delafond, *Secrétaire.*

SIXIÈME BATAILLON. MM.

Masson ✻, *Chef de bataillon.*
Goubaux-Labouret, *Aide-Major.*
Fondreton, *Adjudant-Major.*
Tournier, *Porte-Drapeau.*
Foin, *Rapporteur.*
Burdin, *Secrétaire.*

PLACE DE PARIS ET DE VINCENNES. (*Voy.* pag. 616 et 632.)
GENDARMERIE DES DÉPARTEMENS. (*Voyez* page 639.)

GARDE MUNICIPALE DE PARIS.

Ce Corps est sous la direction de M. le Préfet de Police.

Etat-Major. Messieurs,

Bon Feisthamel (O ✻), *Colonel-Command.*, quai de l'Horloge, n. 45.
Dulac (O ✻), *Lieutenant-Colonel* (Cavalerie). Caserne Tournon.
Miltgen (O ✻), *Lieutenant-Colonel* (Infanterie). — St.-Martin.
Lardenois (O ✻), *Chef du 1er bataillon.* — Tournon.
N. . . . . *Chef du 2^e bataillon.* — Mouffetard.
Demanche (O ✻), *Chef du 1er escadron.* — des Minimes.
Fumat ⊛, *Chef du 2e escadron.* — St.-Martin.
Rollin ✻, *Chef d'escadron.* — Major. Hôtel Lamoignon.
Vernot ✻, *Capit. Adjudant-Major.* (Cavalerie). — Lamoignon.
Loritz, *Capit. Adjudant-Major du 1er bataillon.* Caserne Tournon.
Pomme ✻, *Capitaine Adjudant-Major du 2e bat.* — St.-Martin.
Lefèvre ✻, *Lieutenant d'habillement.* — des Minimes.
Auvity ✻, *Chirurgien-Major*, attaché à la Caserne Tournon.
Berton ⊛, *Chir. Aide-Maj.* attaché aux cas. St.-Martin et des Minimes.
Dupuis ✻, *idem*, à la cas. Mouffetard et au poste de la barr. d'Enfer.

Emploi Civil.

Richard de Pontourny ✻, *Trésorier*, quai de l'Horloge, n. 45.

CAVALERIE.

1er ESCADRON.

1re Comp. *Cas. Tournon.*
- Louapt ✻, *Capit. Comm.*
- De Guénet ✻, *Lieutenant.*
- Clavel ✻, *idem.*
- Méchin, *idem.*

3e Comp. *Cas. Mouffetard.*
- d'Hébrard ✻, *Capit. Com.*
- Dollez ✻, *Lieutenant.*
- Berger ✻, *idem.*
- Parmentier, *idem.*

2e ESCADRON.

2e Comp. *Cas. St.-Martin.*
- Lemaire ✻, *Capit. Comm.*
- Ladroitte ✻, *Lieutenant.*
- Guyon ✻, *idem.*
- Duval, *idem.*

4e Comp. *Cas. des Minimes.*
- Pouthiez ✻, *Capit. Comm.*
- Fontalbe ✻, *Lieutenant.*
- Belhomme ✻, *idem.*
- Hurtaux ✻, *idem.*

INFANTERIE.

1er BATAILLON.

1re Comp. *Cas. Mouffetard*
- Gobert ✻, *Capit. Comm.*
- De Clerico, *Lieutenant.*
- Calmon ✻, *idem.*

2^e Comp. *Cas. Mouffetard.*
- Barbier ✻, *Capit. Comm.*
- Cros ✻ ⊛, *Lieut.*
- Besnard ✻, *idem.*

3^e Comp. *Cas. Tournon.*
- Langlois ✻, *Capit Comm.*
- Leblond ✻, *Lieutenant.*
- Rosan, *idem.*

4^e Comp. *Cas. Tournon.*
- Leglouet ✻, *Capit. Comm.*
- Saillet, *Lieutenant.*
- Post, *idem.*

2^e BATAILLON.

1re Comp. *Cas. St.-Martin.*
- Lallement ✻, *Capit Comm.*
- Mazoyer ⊛, *Lieutenant.*
- Petit ✻ ⊛, *idem.*

2^e Comp. *Cas. St.-Martin.*
- Muidebled ✻, *Capit. Comm.*
- Tisserand (E.) ✻, *Lieut.*
- Gorin, *idem.*

3e Comp. *Cas. des Minimes.*
- Masson (O ✻), *Capit. Com.*
- Pivert de Senancour ✻, *Lt.*
- Sexe ✻ ⊛, *idem.*

4e Comp. *Cas. des Minimes.*
- Soufflot ✻, *Capit. Comm.*
- Douilliez, *Lieutenant.*
- Tisserand (T. C. P.), *idem.*

CORPS DES SAPEURS-POMPIERS.

Ce Corps, destiné à prévenir et arrêter les incendies, et à concourir au service de police et de sûreté publique, est sous les ordres et l'administration de M. le Préfet de Police.

État-Major, quai des Orfèvres, n. 20.

M. le Chev. Paulin (O ✻), *Lieutenant-Colonel, Commandant.*
M. Mayniel ✻, *Capitaine-Ingénieur.*
M. Chalot ✻, *Quartier-Maître-Trésorier* (emploi civil).
M. Forget (O ✻), D. M. *Chirurgien-Major.*
M. Arbel, *Aide-Major.*
M. Terchou ✻, *Sous-Lieut., chargé de l'habillement et du recrutement.*

Première Compagnie. MM.
Dupré (O ✻), *Capitaine.*
Ponté, *Lieutenant.*
Bourgeois, *Sous-Lieutenant.*

Deuxième Compagnie. MM.
Renaudin ✻, *Capitaine.*
Anfray, *Lieutenant.*
Delatour, *Sous-Lieutenant.*

Troisième Compagnie. MM.
Anfray ✻, *Capitaine.*
Fallut, *Lieutenant.*
N. . . . . *Sous-Lieutenant.*

Quatrième Compagnie. MM.
Schreuder ✻, *Capitaine.*
Daupias ✻, *Lieutenant.*
Ricke, *Sous-Lieutenant.*

Casernement.

Le Corps des Sapeurs-Pompiers est caserné, savoir :
L'Etat-Major des Sapeurs-Pompiers, quai des Orfèvres, n. 20.
La première compagnie, rue du Faubourg-Saint-Martin, n. 126.
La deuxième compagnie, rue de la Paix, n. 4.
La troisième compagnie, rue Culture-Sainte-Catherine, n. 9.
La quatrième compagnie, rue du Vieux-Colombier, n. 15.

Situation des Corps-de-Garde des Sapeurs-Pompiers.

Premier Arrondissement.
Allée de Marigny, au coin de la pl. Beauveau.
Grande rue de Chaillot, n. 3.
Rue de la Paix, à la caserne, n. 4.
Rue Royale, hôtel de la Marine, n. 2.
Rue de Rivoli, n. 16.

Deuxième Arrondissement.
Rue Chantereine, n. 31.
Rue du faubourg-Poissonnière, n. 23.
A l'Arcade Colbert, n. 58.

Quatrième Arrondissement.
Rue Neuve-des-Bons-Enfans, à la Banque de France, près la rue Baillif.
Au Louvre, sous l'horloge.
Rue de la Poterie.

Cinquième Arrondissement.
Rue du Faub. St.-Martin, 126, à la Caserne.
A l'Entrepôt des Marais.

Sixième Arrondissement.
Rue du Faubourg du Temple, près la Caserne d'infanterie.
Rue Saint-Martin, à l'Abbaye.
Place du Temple, en face de la Rotonde.

Septième Arrondissement.
Vieille rue du Temple, à l'Imprim. Royale.
Rue des Bl.-Manteaux, au Mont-de-Piété.
Rue Culture-Sainte-Catherine, à la caserne des Sapeurs-Pompiers.

Huitième Arrondissement.
Rue du faub. St.-Antoine, carref. Montreuil.
Rue de Bercy, au magasin aux fourrages.

Neuvième Arrondissement.
A l'Hôtel-de-Ville, près l'arcade Saint-Jean.
Rue Saint-Louis, n. 67, île St.-Louis.

Dixième Arrondissement.
Rue St.-Dominique, au Min. de la Guerre.
Rue de Grenelle-Saint-Germain, au Ministère de l'Intérieur.
Aux Invalides, près la principale entrée.

Onzième Arrondissement.
Quai des Orfèvres, à l'Etat-Major du Corps des Sapeurs-Pompiers.
Rue du Vieux-Colombier, à la Caserne des Sapeurs-Pompiers.

Douzième Arrondissement.
Rue de Clovis, au coin de celle Descartes.
Halle aux Vins, rue des Fossés-St.-Victor.
Au Val-de-Grace, r. du Faub.-St.-Jacques.

Aux abattoirs.
Du Roule, de Grenelle, d'Ivry, de Ménilmontant et de Montmartre.

CHAPITRE IV.

Défenseurs près les Cours et Tribunaux. — Officiers publics et ministériels.

SECTION PREMIÈRE.

AVOCATS AUX CONSEILS DU ROI ET A LA COUR DE CASSATION (*V.* p. 72).

AVOCATS A LA COUR ROYALE DE PARIS.

Le titre d'Avocat appartient à celui qui, ayant obtenu le grade de licencié en droit, a prêté serment devant la Cour royale. Les Avocats ont le droit de plaider et d'écrire devant les tribunaux pour les parties, et de les éclairer par leurs avis et leurs consultations. Il est dressé un tableau des Avocats près de chaque Cour et de chaque tribunal. Nul ne peut y être inscrit s'il n'exerce réellement près du tribunal ou de la Cour. Il y a pour l'Ordre un Conseil de discipline élu directement par l'assemblée, composée de tous les Avocats inscrits au tableau. L'élection a lieu par scrutin de liste, et à la majorité relative des membres présens. Ce Conseil est composé de cinq membres dans les siéges où le nombre des Avocats inscrits est inférieur à trente, y compris ceux où les fonctions desdits conseils ont été jusqu'à ce jour exercées par les tribunaux; de sept, si le nombre des Avocats inscrits est de trente à cinquante; de neuf, si ce nombre est de cinquante à cent; de quinze, s'il est de cent ou au-dessus; de vingt-et-un à Paris. Le Bâtonnier est le chef de l'Ordre, et préside le Conseil de discipline; il est élu par l'assemblée de l'Ordre, et par un scrutin séparé, à la majorité absolue, avant l'élection du Conseil de discipline. Le Conseil de discipline prononce sur les difficultés relatives à l'inscription au tableau; il exerce sa surveillance sur tous les membres de l'Ordre, et applique, lorsqu'il y a lieu, les mesures de discipline autorisées par les réglemens; il statue sur l'admission au stage des licenciés en droit, après la prestation de serment, sur l'inscription au tableau des Avocats stagiaires; après l'expiration de leur stage, il surveille les mœurs et la conduite des Avocats stagiaires; il réprime d'office, ou sur les plaintes qui lui sont adressées, les infractions et les fautes commises par les Avocats inscrits au tableau. Les peines de discipline sont l'avertissement, la réprimande, l'interdiction temporaire, la radiation du tableau. Dans les cas d'interdiction à temps ou de radiation, l'Avocat condamné peut interjeter appel devant la Cour royale; dans certains cas, le droit d'appel appartient au Procureur-général. La durée du stage est de trois années; il ne peut être interrompu plus de trois mois. Les Conseils de discipline peuvent prolonger la durée du stage. Les Avocats stagiaires ne peuvent plaider ou écrire dans aucune cause qu'après avoir obtenu de deux membres du Conseil de discipline un certificat constatant leur assiduité aux audiences pendant deux années. Ce certificat n'est pas nécessaire à ceux des Avocats stagiaires qui ont atteint leur vingt-deuxième année. Les Avocats inscrits au tableau peuvent plaider devant toutes les Cours royales et devant tous les Tribunaux du royaume, sans avoir besoin d'aucune autorisation, sauf les dispositions de l'art. 295 du code d'instruction criminelle. La profession d'Avocat est incompatible avec toutes les fonctions de l'ordre judiciaire, à l'exception de celles de suppléans; avec les fonctions de Préfet, de Sous-préfet, et de Secrétaire-général de préfecture; avec celles de Greffier, de Notaire et d'Avoué; avec les emplois à gage, et ceux d'agent comptable; avec toute espèce de négoce: en sont exclues toutes personnes exerçant la profession d'agent d'affaires.

Avocats par ordre de nomination. Messieurs,

1774 Archambauld ✻, *anc. Bâtonnier.*
1780 Berryer père ✻.
1781 Doillot.
1784 Robet.
Lourmand.
1788 Pantin, *anc. Bât.*
1790 Thévenin ✻, *anc. Bât.*
1791 Pons.
Gayot.
1795 De Comberousse.
1799 Legrand.
1800 Mercier.
1801 Arnould.
Bourgois.
Chevallier.
1802 Audouin.
Cournol.
1803 Couture.
Trois-Œufs-Halligon.
1805 Colmet-d'Aage.
Pagès ✻.
Magnin.
Fremy.
1806 Lamy.
Guichard.
Coffinières.
1807 Parquin ✻. *anc. Bât.*
Goyer-Duplessis ✻.
Caubert.
Duronceray.
1808 Fontaine.
Picasse.
Pirault-Deschaumes.
Roussiale.
De Joly ✻.
Lorélut.
Hennequin ✻.
Morand ✻.
Petit (A. M.) ✻.
Massé de Cormeille.
Martin d'Anzay ✻.
Mailher de Chassat.
1809 Demante.
Gossin ✻.
Du Caurroy ✻.
Louault.
1810 Roux-Laborie.
Conflans.
Julhe de Foulan ✻.
1811 Duranton ✻.
Laisné.
Blondeau (O ✻).
Simon.
Mauguin ✻, *anc. Bât.*
Dellac.
1811 Poncelet ✻.
Boiteux.
Charrié.
Berryer fils.
1812 Le Febvre (Marc).
Caille.
Claveau.
Louault fils.
1813 Petitjean.
Pinet.
Courdier.
Turpin.
Colin de la Blémie.
Taillandier.
Rumilly.
Estienne.
Galis.
1814 Armet.
Labroust.
Dumolard-Orcel.
Gaudry.
Mollot.
Boyer.
Pelletier.
Denfer.
1815 Boïel-Dieu.
Lemoine de Villeneuve
1816 Serpette de Marincourt.
Bonnet (J.).
Poriquet.
Lavaux ✻.
De Portets ✻.
Granghon.
Coulmann.
Porcher-Delafontaine ✻.
Thierry.
Bouchon (Th.).
Le Jemptel ✻.
Lamarre.
Bouchon (Louis).
Dupin (P.) ✻, *ancien Bâtonnier.*
1817 De Vesvres.
Bérard des Glageux.
Menjot de Dammartin.
Cailleau.
Chabot.
Blanchet.
Maugras.
1818 Cte Jaubert ✻.
Guillier.
Le Roy (D. B.)
Massé.
Rainville.
Bazin de Raucou.
De Comberousse fils.
1818 Guyard.
Geuffron.
Dubois de l'Estang.
Duvergier.
Clairain des Lauriers.
Maurey.
Le Roy de la Brière.
Monnais.
Tonnet ✻.
1819 Royer-Collard (P.) ✻.
Colliat.
Courtin ✻.
Bouland.
Nagel.
Gauthier-la-Chapelle.
Pijon.
Cadet de Chambine ✻.
Moret.
Hocquet.
Delangle ✻, BATONN.
Martin.
Legrand.
Cauet.
Reyneau de Suèvres.
Marie.
Chaix d'Est-Ange ✻.
Laterrade.
Sevelinges.
Javon.
1820 Duverne.
Rossignol.
Allais.
Maussallé.
Champion de Villeneuve.
Wollis.
Baillet.
Boulay (de la Meurthe) aîné ✻.
Duez.
Lecomte.
Perrin.
Martin de Gibergues.
Meyssin.
Roux.
Bunel.
Bouhier de l'Ecluse.
Cordier.
Force.
Cœuret de St.-Georges.
Deschiens.
Leloup de Sancy.
Ducrost de Sixt.
1821 Lafargue.
Coupery.
Ligier.
Legris.

1821 Bordas.
Barillon.
Boutron.
Dubos.
Noailly.
Duverdy.
Melin-Dutaillis.
Boutet.
Delamotte-Bévière.
Salverte.
Champion de Villeneuve.
Ledé.
Frédérich.
Duprat.
Mesnil.
Bled.
Berriat-Saint-Prix ✲.
Le Page de Suippes.
Cte Boudet.
Grün.
Julien.
Duvergier (J.B.), *Secr.*
1822 Thayer (Ed.-W.-G.)
Thayer (Ed.-J.)
Guillemardet.
Boyron.
Fontaine (F.-A.).
D'Albine.
Dupuis-Gautier.
Borniche.
Desroches.
Fenet ✲.
David (E.).
Regnault (Th.).
Amyot.
Lanoë.
Bouillat.
Farran.
François.
Joffrès.
Loiseau.
Jamet.
Pagès fils.
1823 Mutel-Delille.
Bourgain.
De Cambacérès.
De Chenier.
Bautier.
Brosset.
Coin-Delille.
Crivelli.
Baroche.
Lucas-Championnière.
Masson.
Ledru (Charles) ✲.
Crousse.
Ganilh.
David-Deschamps.
1823 Teulet.
Cramail.
Scellier.
Maillhos.
De Courdemanche.
Roch.
Dubochet.
Bugnet.
Brosson.
Trinité.
Hermel.
Lault.
Videl.
Hubert.
Demauger.
Arnaud.
Caignet.
Perrard.
Grand (Paul).
Casenave.
Claude.
Glade.
Arnoult.
1824 Demersand.
Ferry.
De la Rouvraye.
Nitot.
De Sacy ✲.
Jubin.
Boniface-Delcro.
Felman.
Doncquer de Tserroeloffs.
Mermilliod.
Decaix.
Courvarain.
Vervoort ✲.
Cessac.
Mainié.
Choppin ✲.
Benazet (Théod.) ✲.
Bureau du Colombier
Ledoux.
Horson.
Joliat.
Saunière.
Laservolle.
Boué.
Rousset.
Sautayra.
Beynat-Saint-Marsy.
Demonicavrel.
Sebire ✲.
Bravard.
Dupont.
Guenoux.
Vincent.
Tencé.
Paillet.
1824 Flayol.
Laÿ de la Borde.
1825 Chicoisneau.
Bazile.
Roger.
Riva.
Patorni.
Parseval.
Fournier.
Labarthe.
Leseure.
Golliet.
Leconte-Desgraviers.
Geoffroy (Ernest).
Legros.
Bouffé.
Hémar de Sevran.
Paradis.
Boniface.
Collin.
Moulin.
Hontang.
Duval (Léon).
Bret.
Berit.
Agathon-Prévost.
Duval (Achille).
Leroy (Louis-Adolp)
Destrem.
Oudot.
Roussel.
Lerminier.
Carteret.
Perreyve.
Livet de la Cheronnière
Fleury (Adrien).
Malepeyre.
Guillemard.
Paillard de Villeneuve.
Boileux.
Viremaître.
Benazet (Théodore) ✲
Poultier de Verneuil.
1826 Royer.
Billequin.
Cristal.
Guyot de Cheyron.
Lafargue de Portest.
Cramail-Dutronchay.
Quesney.
Duez jeune.
Langlois.
Raimbault.
Sainton.
Demons.
Lefebvre (Ch.).
Lemaire (Louis).
Lemaire (Honoré).

1826 Decagny.
De Nobelly.
Hamel.
Becquey.
Germain.
Lafon de Candas.
Legat.
Syrot.
Nouguier.
Rebel.
Neuveglise.
Bourdin.
Henrion-Devaulx.
Arragon.
Gandillot.
Hullin de Bois-Chevalier.
Hermel (G. Ad.).
Segalas.
Quétil ✱.
Laplace.
Duplan.
Regnard.
1827 Dilhac.
Baille, Bon de S.-Pol.
Buchère.
Delarue.
Chabanel.
Perrot-Ligodière.
Fremery.
Barnouvin.
Mala.
Duport-Chevalier.
Hardy.
Decoullet.
Delabourdonnaie.
Broussais.
Ythier.
Alexandre.
Delsert.
Desanlis.
Benoit (Adrien).
Nau.
Bocage.
Durand-Prudence.
Bouriat.
Flandin.
Legrand.
Cauchois.
Bailleul.
Bioche.
Goujet.
Martin-Saint-Ange.
Bethmond.
De Belleval.
Delahaye.
Jacquemet.
Le Dru-Rollin.
Taillandier ✱.
1827 Normand.
Boinvilliers ✱.
Mérigot-Rochefort.
Robinet de la Court.
Juglet de Lormaie.
Charton.
Walker.
Sales.
Bayard.
Degouy.
Valette
Tarlier.
Blanc.
Henrion (Eugène).
Timbal
Pellat.
De Pistoye.
Dehayes.
Humbert de Molard.
Denis.
Perrin.
1828 Duchollet.
Delaborde (Léon).
Bezodis.
Cochin (O ✱).
Duboul.
Villacroze
Pasté père.
Janolin.
Bozelli.
Le Graverend.
André.
Noblet.
Guihal.
Levesque.
Roche.
De Saint-Albin ✱.
Pichenot.
Prud'homme.
Valton.
Ragon.
Gors.
Panthon.
Duclos.
Voisin.
Bernard.
Rivoire.
Bricquet.
Garnier-Pagès.
Cordier (Jules).
De Calvimont.
Bordet.
Goujon d'Orsay.
Vosgien.
Luxeuil.
Decoulanges.
Pepin.
Lepère.
1828 Pasté fils.
Bellée.
Estève.
Petineau.
Detouche.
Desboudet.
Mauté.
Fremy-Ligneville.
Salette.
Audiffred.
Toupillier.
Lauras.
Lemaire (P. A.).
Drevon.
Durand-Robin.
1829 Harmand.
Granday.
Lallemand.
Langlois.
Fréjaville.
Bousquet.
Tardieu.
Clairefond.
Potron.
Pourrat.
Fœlix.
Mathon de Fogère.
Barillon (Georges).
Servois.
Laurent (Paul).
Duquenel.
Lebas.
Bazenery.
Legras.
Lejouteux.
Dupont.
Delalleau ✱.
Deneufforge.
Liouville.
Pouret-Bretteville.
Delagrange ✱.
Tixier de la Chapelle.
Huvier.
Cte de Champagny.
Théron.
Delaporte.
Bertin.
Roustain.
Pataille.
Tonnellé.
Baud.
Garcin.
Besson.
Chamaillard.
Loustau.
Herson.
Dutheil.
L'Heure d'Hienville.

1829 Boutet (N.-B.).
1830 De Goulard.
Thérouanne.
Carpentier.
Sorbet.
Rongier.
Deniéport.
Duperron.
Des Etangs.
Grosjean.
Rolot.
Monod.
Dubois (de Nantes).
Guillaumin.
François.
Leray (F.).
Quétand.
Burgaud.
De Kergorlay.
Bonjean.
Bourcey.
Baume.
Paringault.
Nau de la Sauvagère.
Fabre de Parel.
Jollivet.
Guillemin.
Christophe Delamotte-Guerry.
Sudre.
Boullanger (Amable).
Guichard.
Lambert.
Laisné.
Martin (Claude).
De Tillancourt.
Thureau.
De Vatimesnil (O ✻).
De Villiers du Terrage.
Bontems.
Lacoin.
Battur.
Bontus.
De Guyenne.
Bayle.
Sédillot.
Cornudet.
Margerin.
Villefort.
Laroche.
Landrin (Armand).
Thorin.
Pinard.
De Boullenois.
Rathery.
Berriat-St.-Prix (F.).
Plinefaurie.
Desprez.

1830 Bavoux.
Villedieu de Torcy.
1831 Lucas (L.-P.-F.).
Caruel.
Denaut.
Florens.
Pardessus (O ✻).
Dubois de Fosseux.
De Champagny (F.-J.).
Boussy.
Baissey.
Benoist (de Versailles)
Lozaouis.
Fabas.
Chapon-Dabit.
Doré.
Mailhe.
Rabou.
Beurnier.
Vivien.
Champion de Villeneuve ✻.
Agnel.
Lerat de Magnitot.
Vauvillers.
Denohe.
Odilon-Barrot ✻ ⊛.
Le Breton.
Labourt.
Lanjuinais.
Pujos.
Nibelle ✻.
Bernard-Chevalier.
Marbeau.
Chauvelot.
Stourm.
Rattier.
Defremeur.
Legrip-Muller.
Baudesson.
Monteil.
Piétry.
Bouriaud.
Doucet.
De Privezac.
Huin.
Menestrier.
Valette.
Frosmont.
Mozerat.
Ramond de la Croizette
Marion.
Lacan.
Dommange.
Nouguier (L.)
Benoit (J.-T.).
Loret.
Vernay-Girardet.

1831 De Roulède.
Théroulde.
Vergé.
Maurel.
Deblois.
Ouizille.
Regnier.
Potron.
Séré-Lanauze.
Huard.
Petit (Jules).
Billard-St.-Laumer.
Dacher-Montgascon.
Etienne.
Huart-Delamarre.
Hocmelle.
Ginouvier.
1832 Beville.
Durand St.-Amand.
Maulaz.
De Caudecoste.
Sainte-Beuve.
Desmazures.
Boulanger (Prosper).
Ducluzeau.
Gardet.
Girard de Bury.
Bataillard.
Baudouin.
Cramail.
Didier.
De Beaumont.
Martinet.
Scellier-Beccaria.
Grosset-Janin.
Bonnel de Longchamp.
De Tocqueville.
Herbout.
Ternaux.
Le Pec.
Belin.
Odent.
Dorée (de Versailles).
Balson.
Delavenant ✻.
Hubert.
Letellier.
Gauthron.
Préponnier.
Romiguières.
Meignan.
Muret.
Gareau.
Benoiste.
Laput.
Plocque.
Philippon de la Madeleine.
Guyot.

1832 Perrier.
Mesnard.
Dupont.
Boisson.
Teste ✻.
Joly.
Massot.
Baudouin.
Deyeux.
Bonnier.
Jully.
Lenglet.
Bottier.
Portier.
Chevreau.
Armet de Lisle.
Stiegler.
Girault d'Avrainville.
Martignon.
Landon.
Pont.
1833 Halloy.
Toruerte.
Roche.
Denis.
Vallé.
Bassery.
Rigault.
Marchal.
Legros.
Voysin de Gartempe.
De Saint-Laurent.
Mirabel-Chambaud.
Tournadre.
Souquet.
Barthouil de Taillac.
Requier.
Janvier.
Bole.
Bozelli.
Darbon.
Millot.
Boutillier.
Nougarède de Fayet.
Piquery.
Dufour de Neuville.
Derodé.
Richaud.
De Monseignat.
Leblon.

1833 Liguier.
Royer de Chalabre.
Vuatrin.
Jousselin.
Morisseau.
Simon.
Paulmier.
Quesnel.
Geoffroy.
Fabre.
Bernault.
Poyet.
Gros.
Revel.
Camus du Martroy.
D'Aldebert.
Fabre.
Delachère.
Desclée.
Bastier de Bez.
Mancel.
Rabelleau.
Hennet.
De Santeul.
Hemerdinger.
Migneron.
Delorme.
Marmier.
Salmon.
Pradel.
Fraigneau.
Longuet.
Guillot.
Wentz.
Merlin de Maingoval.
Nolleval.
Luylier-Desgranges.
D'Almbert.
Gauthier.
Malioche.
Chalambert.
Parra.
David
1834 Lambert.
Sallé.
De Rodières.
Cléemann.
Belurgey de Grandville
Coppeaux.

1834 Berger.
Durand.
Vergeron.
Durat-Lasalle.
Desclaux.
Montigny.
Defrasans.
Person.
Bègue-Lefort.
Pont.
Agnès.
Delamarre-Chauvet.
Marc.
Selle.
De Bonald.
1835 Dufougerais.
De Chabrol-Chaméane.
Buisson.
Tanc.
Deloche.
Labot.
Vidalot.
Orsat.
Desvernois.
Conil.
Poujet.
Laroque.
1836 Jouhaud.
Girault.
Lebaron.
Favre.
Olivier.
Dèche.
Lecocq.
Chauveau (Adol.).
Faure.
Damas-Hinard.
Barrot.
Angelot.
Jacquemin.
Duplan.
Babut.
Lagrange.
Capin.
Davaux.
Cremieux.
Lanverjat.
Gayet.
Cadet-Gassicourt.

Ordre alphabétique et demeures. Messieurs,

Agathon-Prévost, faub. St.-Denis, n. 64.
Agnel, r. des Francs-Bourgeois, 11, Marais.
Agnes, cité d'Antin, n. 4.
Alexandre, r. Ste-Croix-d'Antin, n. 5.
Allais, r. Notre-Dame-des-Victoires, n. 32.
Amyot, rue Neuve-St.-Roch, n. 24.
André, r. des Grands-Augustins, n. 11.
Angelot, r. St.-Jacques, n. 157.
Archambault ✻, r. Férou, n. 24.
Armet, 1 St.-André-des-Arts, n. 68.

Armet de Lisle, r. de Bondi, n. 40.
Arnaud, rue du Gros-Chenêt, n. 13.
Arnould, rue du Roi-de-Sicile, n. 28.
Arnoult, rue de Vaugirard, n. 116.
Arragon, rue Louis-le-Grand, n. 3.
Audiffred, r. Croix-des-Petits-Champs, 27.
Audouin, rue de Marivaux, n. 2.
Aynès, cité d'Antin, n. 4.
Babut, r. Pavée, n. 24, au Marais.
Baille, Bon *de S.-Pol*, passage Saulnier, 15.
Baillet, rue Pavée-Saint-Antoine, n. 4.
Bailleul, r. des Grands-Augustins, n. 5.
Baissey, r. Laffitte, n. 46.
Balson, r. Louis-le-Grand, n 23.
Barillon, rue Neuve-de-Luxembourg, 31.
Barillon (*G.*), r. St.-Honoré, n. 333.
Barnouvin, r. Christine, n. 3.
Baroche, r. N^e^-des-Petits-Champs, n. 89.
Barrot (*Ferd.*), r. N^e^-des-Petits-Champs, 60.
Barthouit de Taillac, boul. S.-Jacques, 10.
Bassery, r. Basse-du-Rempart, n. 32.
Bataillard, r. du Sentier, n. 14.
Bastier de Bez, r St.-Lazare, n. 40.
Battur, r. Ste-Anne, n. 71.
Baud, r Montholon, n. 26.
Baudesson, passage Saulnier, n. 6.
Baudoin, r. de Choiseul, n. 5.
Baudoin, r. Grange-Batelière, n. 1.
Baume (*André*), r. des Fossés-St.-Victor, 14
Baume (*Edmond*), faub. du Temple, n. 17.
Bautier, rue Richelieu, n. 15.
Bavoux, pl. de Rivoli, n. 1.
Bayard, r. St.-Dominique, n. 220.
Bayle, r. de Richelieu, n. 21.
Bazennery, r. de Choiseul, n. 6.
Bazile, r. Monsigni, n. 6.
Bazin de Raucou, r. N^e^-des-Mathurins, 20.
Becquey, rue d'Enfer-St.-Michel, n. 48.
Bègue-Lefort, r. de Grenelle-St.-Germ., 98.
Belin, rue des Mathurins-St.-Jacques, 14.
Bellée, r. du Helder, n. 3.
Belurgey de Grandville, rue Charlot, 18
Benat-St.-Marsy, rue de l'Echiquier, 27.
Benazet (*Th.*) ✻, boul. Poissonnière, 23.
Benazet (*Ed.*) ✻, r. de Richelieu, 108
Benoist (*de Versailles*), r. Thérèse, n. 11.
Benoiste, boul. Mont-Parnasse, n. 28.
Benoit (*Adrien*), r. de Choiseul, n. 11.
Benoit (*J.-T.*), r. de Provence, n. 46.
Bérard des Glajeux, r. S.-Domin.-S.-G. 23.
Berger, rue des Trois-Frères, n. 7.
Berit, rue Neuve-St.-Eustache, n. 36.
Bernard, r. de la Ferme-des-Mathurins, 24.
Bernard-Chevalier, rue de Provence, 14.
Bernault, rue de Grenelle-St.-G., n. 20.
Berriat-Saint-Prix ✻, à l'Ecole de Droit.
Berriat-St.-Prix (*Fél.*), à l'Ecole de Droit.
Berryer père ✻, rue Louis-le-Grand, 27.
Berryer fils, r. N^e^-des-Petits-Champs, 64.
Bertin, rue du Four-St.-Germain, n. 54.
Besson, rue M.-le-Prince, n. 39.
Bethmond, r. Ste-Anne, n. 23.
Beurnier, r. des SS.-Pères, n. 58.
Beville, faub. Poissonnière, n. 66.
Bezodis, r. Miroménil, n. 18.
Billard-St.-Laumer, rue du Bac, 100 *bis*.
Billequin, rue St.-André-des-Arcs, n. 35.
Bioche, r. de l'Eperon, n. 5.
Blanc, rue Baillet, n. 5.
Blanchet, r. N^e^-des-Petits-Champs, n. 79.
Bled, rue Coq-Héron, n. 8.
Blondeau (O ✻), rue Soufflot, n. 2.
Bocage, quai de l'Ecole, n. 24.
Boïel-Dieu, r. de Vaugirard, n. 19.
Boileux, r. de l'Université, n. 38.
Boinvilliers ⊛, rue des Pyramides, n. 10.
Boisson, r. de Courcelles, F.-St.-Honoré.
Boiteux, rue de l'Echiquier, n. 40.
Bole, r. Hautefeuille, n. 22.
Boniface, faub. Poissonnière, n. 7.
Boniface Delcro, rue Guénégaud, n. 7.
Bonjean, rue de Condé, n. 10.
Bonnel de Longchamp, r. Madame, 2 *bis*.
Bonnet, r. du Sentier, n. 14.
Bonnier, r. des Postes, n. 30.
Bontems, r. d'Enfer, n. 29.
Bontus, r. des Barres-St.-Paul, n. 9.
Bordas, r. des Mathurins-St.-Jacques, 24.
Bordet, r. de la Ferme-des-Mathurins, 45.
Borniche, rue de la Michodière, n. 11.
Boselli, rue de Grammont, n. 14.
Bottier, rue St.-Jacques, n. 169.
Bouchon aîné, r. Laffitte, n. 9.
Bouchon jeune, rue Favart, n. 4.
Boudet (Cte), pl. des Victoires, hôt. Ternaux.
Boué, rue de Seine, n. 14.
Bouffé, rue du Faub.-Poissonnière, n. 21.
Bouhier de l'Ecluse, r. Jacob, n. 43.
Bouillat, r. de Grammont, n. 21.
Bouland, rue Tiron, n. 7.
Boulanger (*Amable*), r. de Bussy, n. 12.
Boulanger, r. des Maçons-Sorbonne, n. 16.
Boulay (*de la Meurthe*) (*Henri*) ✻, rue de Vaugirard, n. 58.
Bourcey, r. des SS.-Pères, n. 75.
Bourdin, rue du Faub.-S.-Antoine, 194.
Bourgain, r. des Moulins, n. 15.
Bourgois, rue des Trois-Pavillons, n. 10.
Bouriat, r. du Bac, n. 39.
Bouriaud, r. du Temple, n. 137 *bis*.
Bousquet, quai Napoléon, n. 27.
Boussy, r. de Monsieur-le-Prince, n. 26.
Boutet (*Alex.*), passage Sandrié, n. 4.
Boutet (*Pasc.*), r. de l'Observance, n. 5.
Boutillier, rue Royale, n. 17.
Boutron, rue du Temple, n. 102.

Boyer, rue des Juifs, n. 18.
Boyron, r. des Prêtres-St.-Germ.-l'Aux. 14.
Bozelli, r. de Grammont, n. 14.
Bravard, r. de Tourraine-St.-G., n. 4.
Bret, r. des Tournelles, n. 52.
Bricquet, r. Bourbon-Villeneuve, n. 39.
Brosset, rue Soufflot, n. 10.
Brosson, rue de Vaugirard, n. 17.
Broussais, r. Notre-Dame-des Champs, 11
Buchère, boulevard des Capucines, n. 7.
Bugnet, à l'Ecole de Droit.
Buisson, rue Saint-Sauveur, n. 22.
Bureau du Colombier, r. des Noyers, n. 39.
Burgaud, faub. Poissonnière, n. 33.
Cadet de Chambine ✻, r. Bétisy, n. 21.
Cadet-Gassicourt, r. St.-Marc-Feyd, 27.
Caignet, rue Coquillière, n. 12.
Caille, rue de l'Université, n. 7.
Cailleau, rue de Massillon, n. 2.
Cambacérès (*de*) ✻, r. de l'Université, 21.
Camus du Martroy, rue St.-Lazare, n. 11.
Capin, rue de Condé, n. 24.
Carpentier, r. Hauteville, n. 37.
Carteret, rue de l'Arbre-Sec, n. 22.
Caruel, r. de l'Université, n. 23.
Casenave, rue du Bac, n. 34.
Caubert, rue Meslay, n. 9.
Cauchois, r. Saint-Antoine, n. 183.
Cauet, r. St.-André-des-Arcs, n. 48.
Cessac, rue Caumartin, n. 37.
Chabanel, r. du Dragon, n. 16.
Chabot, rue Jacob, n. 19.
Chaix d'Est-Ange ✻, b. Poissonnière, 23.
Chalambert, rue Guénégaud, n. 7.
Chamaillard, r. du Bouloy, n. 2.
Champion de Villeneuve père ✻, rue du Colombier, n. 28.
Champion de Villeneuve aîn. r. de Corneille, 8
Champion de Villeneuve, r. de Seine-S.-G. 39
Chapon-Dabit, r. N^e^-des-Petits-Ch., 37.
Charrié, r. St.-Germ.-l'Auxerrois, n. 86.
Charlon, rue des Beaux-Arts, n. 11.
Chauveau (*Adol.*), rue St.-Benoît, n. 22
Chauvelot, r. Boucher, n. 6.
Chevallier, r. Ste-Croix-de-la-Bretonn. 46.
Chevreau, r. d'Angoulême du Temple, n. 6.
Chicoisneau, rue de la Barillerie, n. 7.
Choppin ✻, rue du Sentier, n. 21.
Christophe-Delamotte-Guerry, r. Godot, 18
Clairain des Lauriers, r. St.-Martin, 14.
Clairefond, r. Rameau, n. 6.
Claude, r. Neuve-S.-Gilles, 20, Marais.
Clécmann, rue de la Victoire, n. 11.
Cochin (O ✻), Faub. Poissonnière, n. 52.
Cœuret de S.-Georges, r. de Fourcy-S.-A. 8.
Coffinières, rue de la Paix, n. 22.
Coin-Delille, rue Bétizy, n. 11.
Colliat, r. d'Aval, n. 8.
Colin de la Blémie, quai d'Anjou, n. 23.
Collin (*A.*), rue St.-Guillaume, n. 18.
Colmet-d'Aage, rue Coquillère, n. 42.
Conflans, rue de la Michodière, 18.
Conil, r. Neuve-des-Petits-Champs, 35.
Coppeaux, rue Ventadour, n. 3.
Cordier (*A.*), r. St.-Honoré, n. 317.
Cordier (*Jules*), r. du Pont-de-Lodi, 8.
Cornudet, place St.-Sulpice, n. 6.
Coulman, rue Gaillon, n. 15.
Coupery, r. St.-Roch-Poissonnière, n. 8.
Courdier, rue Dauphine, n. 24.
Cournol, à l'Imprimerie royale.
Courtin ✻, rue Neuve-St.-Roch, n. 24.
Courvarain, rue Guénégaud, n. 16.
Couture, rue Sainte-Anne, n. 57.
Cramail, place St.-Germ.-l'Auxerrois, 24.
Cramail, place St.-G.-l'Auxerr., 24.
Cramail-Dutronchay, r. des Moulins, 12.
Cremieux, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 29.
Cristal, rue Hautefeuille, n. 22.
Crivelli, rue de la Verrerie, n. 34.
Crousse, rue Mont-Thabor, n. 32.
Dacher-Montgascon, r. de l'Université, 39.
D'Albine, rue des Lions-St.-Paul, n. 10.
Daldebert, rue Mazarine, n. 19.
Dalmbert, rue Boucherat, n. 21.
Damas-Hinard, r. St.-Germ.-des-Prés, 5.
Darbon, r. Neuve-St.-Roch, n. 24.
Daraux, rue du Faub.-St.-Martin, n. 142.
David (*E.*), rue de l'Ouest, n. 10.
David (*M.*), rue de Beaune, n. 1.
David-Deschamps, r. du Mont-Thabor, 11
De Beaumont, r. d'Anjou-St.-Honoré, 38.
De Belleval, r. de Beaune, n. 10.
Deblois, r. St.-Germain-des-Prés, n. 5.
De Bonald, rue d'Anjou-St.-Honoré, 33.
De Boullenois, r. d'Enfer, n. 18.
De Cagny, place de l'Ecole, n. 1.
De Caix, rue M.-le-Prince, n. 24.
De Calvimont, r. de Vanneau, n. 2. 25.
De Caudecoste, r. de Provence, n. 54.
De Chabrol-Chaméane, r. de Lille, n. 67.
De Champagny (Cte), place Vendôme, 15.
De Champagny j^e^, r. de Grenelle-S.-G., 71
Deche, r. St.-Dominique, n. 28.
De Chenier, pl. St.-André-des-Arcs, n. 26.
De Comberousse, r. N.-D.-de-Lorette, 6.
De Comberousse fils, *idem*.
Decouflet, r. du Vieux-Colombier, n. 19.
Decoulanges, r. Neuve-St.-Augustin, 50.
De Courdemanche, rue St.-Honoré, 290.
Defrasans, r. Belle-Chasse, n. 32.
Defremeur, r. de Belle-Chasse, n. 19.
De Goulard, r de la Victoire, n. 58.
De Gouy, r. Mazarine, n. 22.
De Guyenne, r. Favart, n. 8

Dehayes, rue du Marché-St.-Hon., n. 7.
De Kergorlay, r. de la Planche, n. 11.
Delaborde (*Jules*), r. Trudon, n. 2.
Delabourdonnaie, r. du Bac, n. 92.
Delachère, r. des Saints-Pères, n. 75.
Delagrange ✻, r. de Hanôvre, n. 5.
Delahaye, passage Violet, n. 11 et 12.
Delaire, rue de Condé, n. 1.
Delalleau ✻, r. de Condé, n. 1.
Delamarre, r. du Rocher, n. 34.
Delamotte-Bévière, quai des Augustins, 55.
Delangle ✻, BATONN, r. de Choiseul, 2 *b.*
Delaporte, place du Châtelet, n. 6.
Delarouvraye, rue Louis-le-Grand, n. 8.
Delarue, rue Blanche, n. 6.
Delavenant, rue de Buffaut, n. 3.
Deloche, r. de la Victoire, n. 19 *bis.*
Delorme, r. St.-Honoré, n. 297.
Dellac, Cloître Notre-Dame, n. 20.
Delsers, rue de Sorbonne, n. 9.
Demante, rue Soufflot, n. 2.
De Mauger, r. de la Jussienne, n. 15.
Demersand, r. Hauteville, n. 18.
Demontcavrel, r. Bourb.-Villeneuve, 26
De Montseignat, r. de l'Oratoire, n. 1.
Denaut, r. de Ponthieu, n. 4.
Deneufforge, r. St.-Antoine, n. 120.
Denfer, rue de Tournon, n. 2.
Deniéport, r. des Petites-Écuries, n. 13.
Denis, r. Gérard-Beauquet, n. 7.
De Nobelly, rue Ste-Appoline, n. 7.
Denohe, place Belle-Chasse, n. 8.
De Pistoye, quai aux Fleurs, n. 9.
De Portets ✻, à l'Ecole de Droit.
De Privezac, r. du Battoir-S.-André, 17
Derodé, r. Ste-Anne, n. 27.
De Roulède, place du Louvre, n. 12.
De Sacy ✻, r. Hautefeuille, n. 9.
De Saint-Albin, r. V.-du-Temple, 122.
De St.-Laurent, r, de la Michodière, n. 13.
Desanlis, r. Tiquetonne, n. 14.
De Santeul, r. Ne-des-Petits-Champs, 48.
Desaubiez, r. du Parc-Royal, n. 10.
Deschamps, rue Colbert, n. 4.
Deschiens, r. des Fossés-Montmartre, n. 31.
Desclaux, r. de Grammont, n. 19
Desclée, r. de l'Ancienne-Comédie, 25.
Des Etangs, r. Bergère, n. 13.
Desmazures, rue Bleue, n. 29.
Desprez, r. de l'Ouest, n. 7.
Desroches, rue Montmartre, n. 131.
Destrem, rue des Jeûneurs, n. 1.
Desvernois, quai St.-Michel, n. 7.
De Tillancourt, r. de la Verrerie, n. 34.
De Tocqueville, rue de Verneuil, n. 49.
Detouche, r. du Dragon, n. 22.
De Vatimesnil (O ✻), r. S.-Dom.-S.-G. 11
Devergeron, r. des Petites-Ecuries, n. 43.
De Vesvres, rue Coq-Héron, n. 5.
De Villiers du Terrage, r. de Vaugirard, 17.
Deyeux, r. Garancière, n. 7.
Didier, r. Louis-le-Grand, n. 21.
Dilhac, rue Favart, n. 2.
Doillot, rue de Lesdiguières, n. 3.
Dommange, r. de la Chaussée-d'Antin, 35.
Donequer de Tserroeloffs, r. des Moulins, 12
Doré, r. Contrescarpe-St.-Marceau, n. 21.
Dorée (*de Versailles*), r. Voltaire, n. 2.
Doucet, passage du Commerce, n. 19.
Dreeon, r. Croix-des-Petits-Champs, 27.
Dubois de l'Estang, r. Caumartin, n. 2.
Dubois (*de Nantes*), r. Ste-Apolline, 6.
Dubois de Fosseux, r. Hauteville, 16 *bis.*
Dubos, rue Cassette, n. 18.
Duboul, r. St.-Guillaume-St.-Germ., n. 7.
Du Caurroy ✻, à l'Ecole de Droit.
Duchollet, r. Paradis-Poissonnière, n. 13.
Duclos, quai des Orfèvres, n. 18.
Ducluzeau, place Vendôme, n. 19.
Duez, rue de la Verrerie, n. 34.
Duez jeune, quai aux Fleurs, n. 21.
Dufougerais, r. Olivier-St.-George, n. 2.
Dufour de Neuville, r. de Richelieu, 95.
Dumolard-Orcel, boulevard Pigale, n. 35.
Duperron, r. du Bac, n. 100.
Dupin (*Ph.*) ✻, rue Ménars, n. 4.
Duplan, rue Mazarine, n. 11.
Duplan (*P. P*), rue des Saints-Pères, 50.
Dupont, r. Chabannais, n. 8.
Dupont, r. Ste-Anne, n. 65.
Dupont (*E.*), r. Ste-Anne, n. 53.
Duport-Chevalier, r. Montorgueil, n. 71.
Duprat, rue du Colombier, n. 28.
Dupuis-Gautier, r. de Miromesnil, n. 12.
Duquenel, r. Louis-le-Grand, n. 26.
Durand, rue de Louvois, n. 2.
Durand-Prudence, r. Ville-l'Evêque, 31.
Durand-Robai, r. du Temple, n. 102.
Durand St.-Amand, r. Thévenot, n. 21.
Duranton ✻, à l'Ecole de Droit.
Durat-Lasalle, boul. St.-Martin, n. 51.
Duronceray, r. du Foin-Saint-Jacques, 8.
Dutheil, r. du Bac, n. 89.
Duval (*A.*), boulevard St.-Martin, n. 59.
Duval (*Léon*), rue de Ménars, n. 8.
Duverdy, rue d'Enfer-St.-Michel, n. 14.
Duvergier (J.-B.), rue de Seine-S.-G., 66.
Duvergier, rue St.-Dominique-St.-G., 4.
Duverne, place Dauphine, n. 10.
Estienne, rue du Parc-Royal, n. 8.
Etienne, r. St.-André-des-Arts, n. 51.
Fabas, faub. Montmartre, n. 10.
Fabre, rue des Beaux-Arts, n. 4 *bis.*
Fabre, r. de la Ville-l'Evêque, n. 32.
Fabre de Parel, r. du Bac, 82.
Farran, rue Bourbon-le-Château, n. 2.

Faure, rue de Vaugirard, n. 23.
Favre, rue St.-Joseph, n. 5.
Felman, rue Caumartin, n. 7.
Fenet ✪, rue des Grands-Augustins, n. 11.
Ferry, r. des Grands-Augustins, n. 5.
Flandin, rue Montmartre, n. 18.
Flayol, r. de Grenelle-St.-Honoré, n. 29.
Fleury (*A.*), rue Bergère, n. 7 *ter.*
Florens, rue St.-André-des-Arcs, n. 35.
Fœlix, r. de Verneuil, n. 7.
Fontaine aîné, rue de Vendôme, n. 17.
Fontaine, r. des Petits-Augustins, n. 6.
Force, rue Sainte-Anne, n. 44.
Fournier, r. du Cherche-Midi, n. 73.
Fraigneau, r. de l'Université, n. 14.
François (*Al.*), rue St.-Sauveur, n. 16.
François (*P.-G.*), r. de Grenelle-S.-G. 66.
Frédérich, rue des Prouvaires, n. 32.
Fréjaville, r. St.-Honoré, n 256.
Fremery, r. Feydeau, n. 19.
Fremy, quai des Augustins, n. 25.
Fremy-Ligneville, r. Pavée-St.-André, 12.
Frosmont, r. du Dauphin, n. 3.
Gayet, rue Mont-Thabor, n. 6.
Galis, rue St.-Paul, n. 45.
Gandillot, rue de Bellefond, n. 32.
Garcin, r. Beauregard, n. 47.
Gardet, r. St-Guillaume, n. 20.
Gareau, r. du Faub.-Poissonnière, n. 58.
Garnier-Pagès ✪, r. Ste-Avoye, n. 57.
Gaudry, rue Louis-le-Grand, n. 5.
Gauthier, r. Taitbout, n. 29.
Gauthier la Chapelle, r. de l'Odéon, 3 *bis.*
Gauthron, r. de l'Université, n. 8.
Gayot, rue l'Evêque, n. 13.
Geoffroy, passage Saulnier, n. 23.
Geoffroy (*J. L.*), passage Saulnier, n. 23.
Germain, rue Cassette, n. 13.
Geuffron, pl. des Victoires, n. 7.
Ginouvier, r. St.-Antoine, n. 22.
Girard de Bury, r. Pavée, n. 24 (Marais).
Girault, r. Samson, n. 3.
Girault d'Avrainville, Cimetière-St.-A. 18.
Glade, r. de l'Université, n. 7.
Golliet, r. de la Vieille-Estrapade, n. 9.
Gors, r. St.-Guillaume, n. 20.
Gossin ✱, rue Garancière, n. 12.
Goujet, r. du Vieux-Colombier, n. 24.
Goujon-d'Orsay, r. du Cherche-Midi, 42.
Goyer-Duplessis ✱, r. Montmartre, 57.
Grand (*P.*), r. des Fr.-Bourgeois, 14 (Mar.)
Granday, r. de Fourcy-St.-Ant., n. 1.
Granglon, r. des Vieux-Augustins, n. 69.
Gros, boul. St.-Antoine, n. 15.
Grosjean, r. de la Victoire, n. 8 *bis.*
Grosset-Jeannin, r. des Moulins, n. 7.
Grün, rue Ste-Anne, n. 18.
Guenoux, rue de Lille, n. 36.
Guichard, r. Gaillon, n. 12.
Guichard (*J.*), rue de Seine-St.-G., n. 31.
Guihal, r. d'Enfer, n. 29.
Guillaumin, r. des Bons-Enfans, n. 21.
Guillemard, rue Christine, n. 3.
Guillemardet, rue Louis-le-Grand, n. 21.
Guillemin, r. St.-André-des-Arcs, n. 63.
Guillier, quai des Augustins, n. 39.
Guillot, r. Hauteville, n. 3.
Guyard, r. du Mont-Thabor, n. 15.
Guyot, r. Notre-Dame-des-Victoires, n. 26.
Guyot de Cheyron, r. de Rivoli, n. 8.
Halloy, r, du Petit-Bourbon, n. 8.
Hamel, rue Ste-Anne, n. 29.
Hardy, cour de la Ste-Chapelle, n. 13.
Harmand, r. d'Assas, n. 3 *bis.*
Hémard de Sevran, r. de Paradis, n. 10 (M.).
Hemerdinger, r. du Temple, n. 102.
Hennequin ✱, rue des Saints-Pères, n. 3.
Hennet, r. du Cherche-Midi, n. 30.
Henrion-Devaulx, r. Cassette, n. 20.
Henrion (*E.*), r. du Vieux-Colombier, 5.
Herbout, r. St.-Jacques, n. 177.
Hermel, rue d'Hanovre, n. 5.
Hermel (*Ad.*), r. St.-Honoré, n. 283.
Herson, r. de Condé, n. 19.
Hocmelle, passage des Petits-Pères, n. 9.
Hocquet, r. des Grands-Augustins, n. 26.
Hontang, rue du Faub.-Montmartre, 4.
Horson, r. de la Paix, n. 19.
Huart, rue de l'Université, n. 16.
Huart-Delamarre, r. des Mathurins, 70.
Hubert, r. du Savoie, n. 15.
Hubert, rue du Faub.-Montmartre, n. 15.
Huin, r. de Verneuil, n. 17.
Humbert de Molard, r. St.-Louis, 56 (M.).
Huvier, r. de Verneuil, n. 7.
Jacquemet, rue Jacob, n. 22.
Jacquemin, r. Ste-Avoye, n. 10.
Jamet, r, des Quatre-Vents, n. 13.
Janolin, r. du Hazard-Richelieu, n. 13.
Janvier, r. des Petits-Augustins, n. 15.
Jaubert (Cte) ✱, r. des Petits-Augustins, 5.
Javon, rue Meslay, n. 16.
Joffrès, r. des Fossés-St-G.-l'Auxerr., 29.
Joliat, rue Bergère, n. 5.
Jollivet, r. Mazarine, n. 9.
Joly, r. des Prêtres-St.-Germ.-l'Auxerr. 21.
Jouhaud, r. de la Victoire, n. 33.
Jousselin, r. Thibautodé, n. 10.
Jubin, r. du Cimetière-Saint-André, n. 13.
Juglet de Lormaie, r. Ne-des-Mathurins, 20
Julhe de Foulan ✱, r Ne-des-Bons-Enf. 22
Julien, rue Laffitte, n. 2.
Jully, r. des Grands-Augustins, n. 20.
Labarthe ✱, rue Grange-Batelière, n. 2.
Labat, r. Ste-Anne, n. 46.
Labourt, r. du Houssaye, n. 3.

Labroust, rue des Juifs, n. 20.
Lacan, rue Thérèse, n. 4.
Lacoin, r. Guénégaud, n. 17.
Lafargue, r. du Pont-de-Lodi, n. 5.
Lafargue aîné ✻, r. des Bourdonnais, 7.
Lafitte, r. St.-Honoré, n. 281.
Lafon de Candas, r. Mazarine, n. 64.
Lagrange, r. des Bons-Enfans, n. 22.
Laisné (*A.-M.*), r. des Postes, n. 4.
Laisné (*D.*), r. du Helder, n. 12.
Lallemand, rue Gaillon, n. 13.
Lamarre, rue du Faub.-du-Roule, n. 70.
Lambert (*Auguste*), r. de M.-le-Prince, 25.
Lambert (*Edmond*), r. de l'Odéon, n. 32.
Lamy, rue Saint-Honoré, n. 334.
Landon, r. Charlot, n. 47.
Landrin, r. de la Sourdière, n. 31.
Langlois, rue Saint-Jacques, n. 123.
Langlois (*J. J.*), r. du Hazard-Richel., 13.
Lanjuinais (Cte) ✻, *Pair*, r. du Bac, 34.
Lanoë, rue du Bouloy, n. 10.
Laplace, r. des Beaux-Arts, n. 8.
Laput, r. des Beaux-Arts, 8.
Laroche, r. Hauteville, n. 14.
Laroque, quai de la Mégisserie, n. 44.
Laservolle, r. Basse-du-Rempart, n. 54.
Laterrade, rue Hautefeuille, n. 23.
Lault, rue Neuve-des-Mathurins, n. 21.
Lauras, r. Meslay, n. 9.
Laurent, r. Mongini, n. 6.
Lavaux ✻, rue de l'Eperon, n. 8.
Laÿ de la Borde, boul. St.-Denis, n. 24.
Lebaron, rue Caumartin, n. 33.
Lebas, r. Neuve-St.-François, n. 6.
Leblond, rue du Bouloy, n. 23.
Lebreton, r. de Rivoli, n. 18.
Lecomte, rue des Orties, n. 1.
Leconte-Desgraviers, r. de Lille, n. 7.
Lecoq, r. St. Romain, n. 15.
Ledé, rue de Richelieu, n. 48.
Ledoux, rue de l'Echiquier, n. 23.
Ledru (*Charles*) ❁, rue du 29 Juillet, 6.
Le Dru-Rollin, quai de l'Ecole, n. 8.
Le Febvre (Marc), rue Mazarine, n. 18.
Lefevre, r. de la Grande-Truanderie, n. 42.
Legat, rue d'Orléans-St.-Honoré, n. 19.
Legrand, r. Charlot, n. 45.
Legrand (*A.*), r. de l'Echiquier, n. 6.
Legrand (*H.*), r de Paradis-Poissonn., 52.
Legras, rue St-Dominique-St.-G., n. 22.
Le Graverend, r. de Sèvres, n. 21.
Legrip-Muller, r. St.-Dominique-St.-G. 38.
Legris, rue de Choiseul, n. 6.
Legros, rue des Filles-du-Calvaire, n. 27.
Legros, r. St.-Hyacinthe-St.-Honoré, n. 7.
Le Jemptel ✻, r. Ne-des-Mathurins, 48.
Le Jouteux, rue Pavée-St.-André, n. 12.
Leloup de Sancy, rue de Verneuil, n. 37.
Lemaire (*Aug.*), r. des Quatre-Fils, n. 16.
Lemaire (*Honoré*), r. de la Tour, n. 12.
Lemaire (*Louis*), r. Beauregard, r. n. 6.
Lemoine-de-Villeneuve, r. des Gr.-Aug. 5.
Lenglet, r. de la Lune, n. 20.
Le Page de Suippes, r. Ste-Croix-d'Antin, 6.
Le Pec, r. Gaillon, n. 11.
Lepère, r. du Bac, n. 33.
Lerat de Magnitot, r. Ne-des-Petits-Ch. 64
Leray, r. du Port-Mahon, n. 14.
Leroy (*A.*), quai de la Tournelle, n. 31.
Le Roy (*D. B.*), rue Coquillière, n. 12.
Le Roy de la Brière, r. de Seine-St.-G., 41.
Lescure, rue Honoré-Chevalier, n. 8.
Letellier, r. des Trois-Frères, n. 9.
Levesque jeune, r. Mazarine, n. 36.
Lherminier, rue de Vaugirard, n. 22.
L'Heure d'Hienville, r. Ste-Anne, n. 22.
Ligier, boul. des Capucines, n. 7.
Lignier, r. de la Sourdière, n. 21.
Liouville, r. Vivienne, n. 8.
Livet de la Cheronnière, Trois-Pavill., 16
Loiseau, rue Pavée-Saint-André, n. 13.
Longuet, r. de Monsieur-le-Prince, n. 22
Lorélut, rue Montmartre, n. 32.
Loret, boulev. Bonne-Nouvelle, n. 28.
Louault, r. des Grands-Augustins, 25.
Louault fils, r. des Gr.-Augustins, n. 25.
Lourmand, r. St.-Louis, au Marais, n. 26.
Loustau, r. du Bac, n. 3.
Lozaouis, rue St.-Honoré, n. 256.
Lucas, rue de la Michodière, n. 2.
Lucas Championnière, Cherche-Midi, 13
Luxeuil, r. de l'Odéon, n. 26.
Luylier-Desgranges, r. de Verneuil, n 48
Magnin, r. de la Corderie-St.-H., n. 2.
Mailher de Chassat, r. Caumartin, n. 3.
Mailhos, imp. St.-Dominique-d'Enfer, 2.
Mainié, r. du 29 Juillet, n. 10.
Mala, r. Croix-des-P.-Champs, n. 25.
Malepeyre, rue St.-Honoré, n. 293.
Malioche, place St.-André-des-Arcs, 30.
Mancel, r. St.-Honoré, n. 108.
Marbeau, rue Mondovi, n. 4.
Marc, rue de Joubert, n. 43.
Marchal, r. Ste-Anne, 53.
Margerin, rue Ne-de-Luxembourg, n. 1.
Marie, rue Neuve-des-Petits-Champs, 95
Marion, rue et île St.-Louis, n. 66.
Marmier, r. du Marché-Neuf, n. 50.
Martignon, r. Louis-le-Grand, n. 5.
Martin (*Ernest*), Cimetière-St.-André, 18
Martin (*E.*), r. Neuve-St.-Eustache, 31.
Martin d'Anzay ✻, r. Pavée-S.-André, n. 9
Martin de Gibergues, Grenelle-St.-G. 20
Martin-St.-Ange, r. Jacob, n. 25.
Martinet, r St.-Honoré, 345.
Massé de Cormeille ✻, r. du Sentier, n. 12

Massé de Cormeille fils, r. du Sentier, 12
Masson, rue Cassette, n. 23.
Massot, r. de Seine, n. 48.
Mathon de Fogère, r. de Sèvres, n. 4.
Maugras, rue des Sept-Voies, n. 27.
Mauguin ✪, r. N^e^-St.-Augustin, n. 30.
Maulaz, rue N^e^-des-Mathurins, n. 17.
Maurel, rue des Filles-St.-Thomas, n. 5.
Maurey, rue de la Ferme-des-Mathur., 10.
Maussallé, rue Montmartre, n. 68.
Mauté, r. Neuve-St.-Augustin, n. 25.
Mazerat, rue de Vaugirard, n. 36.
Meignan, rue Thévenot, n. 22.
Melin Dutaillis, r. N^e^-des-Capucines, 13.
Menestrier, r. Pavée-St.-André, n. 17.
Menjot de Dammartin, r. de Seine-S.-G. 27.
Mercier, rue Neuve-St.-Roch, n. 41.
Mérigot-Rochefort, r. des Marais-S.-G., 20.
Merlin de Maingoval, r. de l'Université, 38.
Mermilliod, rue des Beaux-Arts, n. 9.
Mesnard, r. Ste-Anne, n. 71.
Mesnil, rue Beautreillis, n. 6.
Meyssin, passage des Petits-Pères, n. 5.
Migneron, r. St.-Hyacinthe-St.-H., n. 6.
Millot, r. Croix-des-Petits-Champs, n. 44.
Mirabel-Chambaud, faub. Poissonnière, 64.
Mollot, rue Neuve-des-P.-Champs, n. 60.
Monnais, rue Villedot, n. 11.
Monod, Faub.-St.-Martin, n. 80.
Monteil, rue Hautefeuille, 13.
Monthus, r. St.-Germain-des-Prés, 7.
Montigny, rue Gaillon, n. 15.
Morand ✻, à l'Ecole de Droit.
Moret, rue des Bons-Enfans, n. 29.
Morisseau, rue Gaillon, n. 25.
Moulin, rue des Beaux-Arts, n. 9.
Muret, rue d'Antin, n. 10.
Mutel-Delille, quai des Tournelles, 43.
Nagel, r. Montmartre, n. 130.
Nau, r. du Cherche-Midi, n. 15.
Nau de la Sauvagère, r. St.-Honoré, 333.
Neuveglise, rue de Popincourt, n. 60.
Nibelle ✻, r. du Dragon, n. 14.
Nilot, rue N^e^-St.-Eustache, n. 45.
Noailly, rue de l'Echiquier, n. 20.
Noblet, r. d'Antin, n. 10.
Normand, r. d'Enfer, n. 19.
Nougarede de Fayet, r. de l'Université, 26.
Nouguier (*J.-L.*), rue de la Sourdière, n. 30.
Nouguier (*Louis*), r. N^e^-St.-Augustin, 23.
Odent, r. des Quatre-Fils, n. 20.
Odilon-Barrot ✻ ✪, Ferme-des-Mathur. 24.
Olivier, quai de l'Ecole, n. 26.
Orsat, r. du Faub.-Montmartre, n. 13.
Oudot, r. Hautefeuille, n. 22.
Ouizille, r. St.-Honoré, n. 315.
Pages ✻, rue de Ménars, n. 12.
Pages fils, rue de Ménars, n. 12.
Paillard de Villeneuve, r. N^e^-St.-Aug. 25.
Paillet ✻, Thérèze, n. 11.
Panthon, rue Montholon, n. 18.
Pantin, rue de Bièvre, n. 32.
Paradis, rue de Lancry, n. 35.
Pardessus (O ✻), r. de Vaugirard, 15 *bis*.
Paringault, r. de la Victoire, n. 30.
Parquin ✻, rue St.-Honoré, n. 350.
Parseval, rue Gaillon, n. 10.
Pasté père, r. de Grenelle-St.-G., n. 22.
Pasté fils, r. de Grenelle-St.-G., n. 22.
Pataille, r. St.-Marc-Feydeau, n. 23.
Patorni, rue du Hazard, n. 4.
Paulmier, boulev. Poissonnière, n. 25.
Pellat, r. St.-Thomas-d'Enfer, n. 5.
Pelletier, rue du Jardinet, n. 1.
Pepin, r. de Grammont, n. 19.
Perrard, rue de Sorbonne, n. 3.
Perreyve, r. Ste-Hyacinthe-St.-Michel, 22.
Perrier, r. de la Michodière, n. 4.
Perrin (*A.*), r. Castiglione, n. 6.
Perrin (*Th.*), place Dauphine, n. 14.
Perrot-Ligodière, r. d'Anjou-St.-H., 11.
Person, boul. de la Chopinette, n. 20.
Petineau, r. de Paradis-Poissonnière, 32.
Petit (*A. M.*) ✻, quai Voltaire, n. 7.
Petit (*Jules*), Faub.-St.-Martin, n 80.
Petitjean, r. des Foss.-St.-G.-des-Prés, 14.
Philippon de la Madeleine, r. de la Lune, 26.
Picasse, rue Portefoin, n. 11.
Pichenot, quai des Orfèvres, n. 16.
Piétry, rue de Monsieur, n. 54.
Pijon, rue Hautefeuille, n. 10.
Pinard, r. des Grands-Augustins, n. 20.
Pinet, rue du Chaume, n. 3.
Piquery, rue Jacob, n. 14.
Pirault-Deschaumes, r. d'Enfer-S.-M. 53.
Plinefarrie, rue du Mont-Thabor, n. 39.
Plocque, boul. St.-Denis, n. 8.
Poncelet ✻, r. Soufflot, n. 2 *bis*.
Pons, rue Coq-Héron, n. 8.
Pont, rue de Seine, n. 51.
Porcher-Delafontaine ✻, F.-St.-Hon. 19.
Poriquet, rue du Faub.-Poissonnière, 37.
Portier, r. St.-Honoré, n. 256.
Potron (*Ch.*), rue d'Antin, n. 10.
Potron (*J.*), r. de Vendôme, n. 11.
Poujet, r. de Beaune, n. 2.
Poultier de Verneuil, r. de Vendôme, 12.
Pourrat, rue des Petits-Augustins, n. 5.
Pouret-Bretteville, r. St.-André-des-A. 74.
Poyet, passage des Petits-Pères, n. 3.
Pradel, faub. St.-Denis, n. 109.
Préponnier, rue de Rivoli, n. 25.
Prudhomme, r. de Condé, n. 30.
Pujos, boul. St.-Denis, n. 8.
Quesnel, rue de Courcelles.
Quesney, rue Montmartre, n. 137.

Quetaud, r. Mazarine, 29.
Quétil ✻, rue d'Enghien, n. 18.
Rabache-Duquesnoy, r. d'Argenteuil, 64.
Rabelleau, r. des Saints-Pères, n. 66.
Rabou, r. de Lille, n. 3.
Ragon, rue Castiglione, 8.
Raimbault, rue des Saints-Pères, n. 69.
Rainville, rue du Fouarre, n. 14.
Ramon de la Croizette, rue Notre-Dame-de-Nazareth, n. 26.
Rathery, r. de Voltaire, n. 2.
Rattier, r. St.-Dominique-d'Enfer, n. 11.
Rebel, rue du Marché-St.-Honoré, n. 28.
Regnard, rue Taranne, n. 9.
Regnault (*Th.*), rue de Bondy, n. 23.
Requier ✻, place de l'Estrapade, n. 1.
Revel, r. Cassette, n. 4.
Reyneau de Suèvres, r. Villedot, n. 9.
Richaud, r. du Sentier, n. 19.
Rigault, r. St.-Jacques, n. 41.
Riva, rue Dauphine, n. 24.
Rivoire, rue St.-Benoît, n. 18.
Robet, rue de Clichy, n. 10.
Robinet-Delacourt, q. des Tournelles, 45.
Roch, r. Croix-des-Petits-Champs, n. 93.
Roche, r. d'Enghien, n. 9.
Roche, r. J.-J.-Rousseau, n. 1.
Rodière, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, n. 8.
Roger, place St.-André-des-Arts, n. 11.
Roger de Chalabre, rue Saint-Dominique-d'Enfer, n. 11.
Rolland de Villargues, quai Bourbon, 29.
Rolot, r. de Tracy, n. 3.
Romiguières, r. du Coq-St.-Honoré, n. 13.
Rongier, rue St.-Lazare, n. 106.
Rossignol, r. de Choiseul, n. 4.
Roussel, rue de la Harpe, n. 45.
Rousset, rue de Cléry, n. 19.
Roussiale, quai Saint-Michel, n. 7.
Roustain, r. du Petit-Bourbon, n. 5.
Roux, rue N^e^-de-Luxembourg, n. 33.
Roux-Laborie, rue des Saints-Pères, 14.
Royer, rue du Temple, n. 137 *bis*.
Royer-Collard ✻, rue Soufflot, n. 2 *bis*.
Rumilly, rue du Houssaye, n. 3.
Sainte-Beuve, place du Châtelet, n. 6.
Sainton, rue Saint-Victor, n. 92.
Saivres, r. Notre-Dame-des-Victoires, 16.
Sales, r. de Vaugirard, n. 52.
Sallé, rue du Bac, n. 14.
Salette, r. Duras, n. 8.
Saunière, rue de l'Arbre-Sec, n. 22.
Salverte, rue Lepelletier, n. 4.
Sautayra, rue de l'Observance, n. 5.
Scellier, place du Châtelet, n. 6.
Scellier-Beccaria, r. St.-Jacques, n. 286.
Sebire ❁, rue Ste-Anne, n. 46.
Sedillot, r. Meslay, n. 9.
Segalas, rue de Crussol, n. 11.
Selle, r. Traversière-St.-Honoré, n. 15.
Sere-Lanause, rue Guénégaud, n, 13.
Serpette de Marincourt, r. de Tivoli, 21.
Servois, r. Richer, n. 5.
Sevelinges, rue de Joubert, n. 5.
Simon, rue des Maçons-Sorbonne, n. 15.
Simon, r. Neuve-St.-Roch, n. 30.
Sorbet, r. des Fossés-Montmartre, n 6.
Souquet, r. de Furstemberg, n. 9.
Stiegler, r. de Choiseul, n. 19.
Stourm, r. des Beaux-Arts, n. 2.
Sudre, r. Louis-le-Grand, n. 31.
Syrot, r. Vieille-du-Temple, n. 10.
Taillandier, r. des Beaux-Arts, n. 6.
Taillandier ✻, rue du Dragon, n. 30.
Tanc, r. Chabannais, n. 5.
Tardieu (*Al.*), r. de Bussy, n. 15.
Tarlier, r. de l'Eperon, n. 8.
Tencé, quai de l'Horloge, n. 63.
Ternaux (*Ch.*), r. Montmartre, n. 174.
Teste ✻, r. des Pyramides, n. 5.
Teulet, place Saint-André-des-Arcs, n. 13.
Thayer (*E.*), r. de Ménars, n. 6.
Thayer (*W.*), r. de Ménars, n. 6.
Théron, quai Voltaire, n. 9.
Thérouanne, r. Neuve-Vivienne, n. 57.
Theroulde, rue de Condé, n. 18.
Thévenin ✻, rue de Grenelle-S.-H., n. 14.
Thierry, rue du Faub.-Poissonnière, n. 8.
Thorin, r. Hauteville, n. 3.
Thureau, place du Louvre, n. 12.
Timbal, r. des Petits-Augustins, n. 30.
Tizier de la Chapelle, pl. Sorbonne, n. 3.
Tonnellé, r. de Seine, n. 70.
Tonnet ❁, r. Montmartre, n. 148.
Toupillier, r. Racine, n. 5.
Torterue, r. Chabannais, n. 10.
Tournadre, r. du Pont-de-Lodi, n. 5.
Trinité, rue Thibautodé, n. 11.
Trois-Œufs-Halligon, rue Cadet, n. 19.
Turpin, rue de Choiseul, n. 13.
Valette, r. Neuve-Madame, n. 6.
Valette (*J.-B.*), rue de l'Université, 116.
Vallée, r. de Provence, n. 14.
Valton, quai de l'Ecole, n. 10.
Vauvilliers, r. Mont-Thabor, 14.
Vergé, rue des Beaux-Arts, n. 11.
Vergneron, rue des Petites-Ecuries, n. 43.
Vernay-Girardet, r. du Four-St.-G., 42.
Vervoort ❁, r. Chabannais, n. 5.
Vidalot, place Dauphine, n. 12.
Videl, rue de la Pépinière, n. 52.
Villedieu de Torcy, r. de Savoie, n. 6.
Villefort, r. du Bouloy, n. 7.
Vincent, r. Notre-Dame-de-Nazareth, 20
Viremaitre, rue Clément, n. 4.

Vivien, r. de Grenelle-St.-Honoré, n. 15.
Voisin, r. Saint-Honoré, n. 83.
Vosgien, faub. St.-Honoré, n. 66.
Voysin de Gartempe, r. de Madame, n. 7.
Vuatrin, rue de Sorbonne, n. 3.
Walker, r. de Furstemberg, n. 8 *bis*.
Wentz, r. de l'Université, n. 46.
Willacroze, r. Hautefeuille, n. 15.
Wollis, cloître Notre-Dame, n. 14.
Ytier, r. du Mont-Thabor, n. 15.

Conseil de l'Ordre. Messieurs,

Delangle ✻, *Bâtonnier.*

Anciens Bâtonn.: Archambault ✻, Thévenin ✻, Parquin ✻, Mauguin ✻, Dupin (Ph.) ✻.

Couture.
Caubert.
Hennequin ✻.
Berryer fils.
Gaudry.
Lavaux ✻.
Marie.
Chaix d'Est-Ange ✻.
Duvergier (J. B.).
De Vatimesnil (O ✻).
Paillet ✻.
Odilon-Barrot ✻ ✻.
Teste ✻.
Coin-Delisle.
Baroche, *Secrétaire.*
Parquin ✻, *Trésorier.*
Caubert, *Archiviste.*

M. Marnier, *Bibliothécaire*, rue Saint-Christophe, n. 10.
M. Danctoville, *Agent de la Chambre des Avocats*, rue Chanoinesse, n. 2.

Les séances du bureau de consultations gratuites, ouvert aux indigens, se tiennent le samedi de chaque semaine, depuis deux heures jusqu'à quatre, à la Bibliothèque de l'Ordre des Avocats, au Palais de Justice..

SECTION II.

OFFICIERS PUBLICS ET MINISTÉRIELS.

NOTAIRES A PARIS (1),

Exerçant dans le ressort de la Cour royale. MM.

1804 Buchère, *Doyen.*
1809 Champion ✻.
1811 Lemoine ✻.
1812 Damaison ✻.
Desprez ✻, 1er *Syndic.*
Cousin.
1813 Deshayes.
Rousse ✻, *Président.*
1815 Lombard ✻.
1816 Lambert-Ste-Croix ✻.
Lairtullier.
Piet.
Cottenet ✻.
1818 Bertinot ✻.
Clairet.
1819 Fourchy.
Péan de St.-Gilles ✻, 3e *Syndic.*
Février ✻.
1820 Froger-Deschesnes aîné.
Berceon, *Secrétaire.*
Perret ✻.
Gondouin.
1821 Danloux, 2e *Syndic.*
Cotelle ✻.
1822 Vavin,
Tourin.
Noël (Casimir) ✻ ✻, *Trésorier.*
1823 Meunier.
Frémyn
Defresne, *Rapporteur.*
Charlot.
1824 Preschez aîné ✻.
Dulong.
1825 Moreau ✻.
Mignotte.
Morel d'Arleux.
Leroux.
1826 Hailig.
Le Hon ✻.
Outrebon.
Bouclier.
Poignant.
Demanche.
Corbin
Delamotte.
Girard.
Clausse ✻.
1827 Froger-Deschesnes je.
Louveau.
Robin.
Prévoteau.
Morisseau.
Chardin.
Grulé.
Rousseau ✻.
1828 Baudelocque.
Esnée.
Debière.
Chandru.
1829 Barbier-Ste-Marie.
Godot.
Thifaine-Desauneaux.
Dentend.
Patinot.
Chapellier.
1830 Andry.
Norès.
1831 Noël (Alphonse).
Landon.
Lefebure de St.-Maur.
Tresse.
Olagnier.
Perrin.
Boudin-Devesvres.
Bertin.
Huillier.
1831 Thomas.
1832 Dessaignes.
Louvancour.
Bonnaire.
Dreux.
Fould.
Carlier.
Grandidier.
1833 Monnot-Le-Roy.
Le Tavernier.
Cahouet.
Thion de la Chaume.
Lecomte.
Druet.
Lejeune.
1834 Aumont-Thiéville.
Maréchal.
Bournet-Verron.
Vieſville.
Foucher.
Lefer.
Royer.
1835 Jaussaud.
Cadet de Chambine.
1836 Schneider.
Poumet.
Preschez jeune.
Frottin.
Delaloge.
Jamin.
Chatelain.
Petineau.
Lebaudy.
Gambier.
Halphen.
1837 Thiac.
Linard.
Beaufeu.

(1) Pour les fonctions attribuées aux Notaires par la loi, voir page 413.

ORDRE ALPHABÉTIQUE ET DEMEURES.

Cette marque = signifie *en remplacement de.*

Andry = Delamotte aîné, r. Montmartre, 78.
Aumont-Thiéville = Aumont (Michel), r. St.-Denis, n. 247.
Barbier-Sainte-Marie = Beaudesson, rue Montmartre, n. 160.
Baudelocque = Herbelin aîné, rue Saint-Martin, n. 285.
Beaufeu = Moisson, r Ste-Anne, n. 57.
Berceon = Tricard, rue St-Honoré, 346.
Bertin = Dubois, rue St.-Marc, n. 14.
Bertinot = Mignard, rue Richelieu, n. 28.
Bonnaire = Vilcocq, boul. St-Denis, 12.
Bouclier = Mailand, r. de Cléry, n. 27.
Boudin-Devesvres = Vingtain, rue Montmartre, n. 139.
Bournet-Verron = Guyot, r. S.-Honoré, 83.
Buchère = Jacquelin, rue St.-Martin, 14.
Cadet de Chambine = Jazerand, r. du Bac, 27.
Cahouet = Riant, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 13.
Carlier = Béchefer, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 9.
Champion = Préau, r. de la Monnaie, 19.
Chandru = Vernois, r. J. J. Rousseau. n. 18.
Chapellier = son père, rue de la Tixeranderie, n. 13.
Chardin = Huard de la Marre, rue Saint-Honoré, n. 422.
Charlot = Cottin, rue St.-Antoine, n. 69.
Chatelain = Chodron, rue Bourbon-Villeneuve, n. 2.
Clairet = Jallabert, boul. des Italiens, n. 18.
Clausse = Le Roy, rue des Moulins, n. 21.
Corbin = Marchoux, place de la Bourse, 31.
Cotelle = Mathelat de Bourbévelle, rue Saint-Denis, n. 374.
Cottenet = Fourcault de Pavant, rue Castiglione, n. 8.
Cousin = Serize, quai Voltaire, n. 15.
Damaison = Tiron, r. Basse-St.-Denis, 10.
Danloux-Dumesnils = Laisné, rue Saint-Antoine, n. 207.
Debière = Boursier, r. Grenier-St.-Laz. 5.
Defresne = Boulard, rue des Petits-Augustins, n. 12.
Delaloge = Couchies, rue de Grenelle-St.-Honoré, n. 29.
Delamotte = Chambette, pl. des Victoires, 7.
Demanche = Dautrive, r. de Condé, n. 5.
Dentend = Cristy, r. Croix-des-P.-Ch. 39.
Deshayes = Béville, quai de l'Ecole, n. 8.
Desprez = Cousin, r. du Four-S.-G. n. 27.
Dessaignes = Forqueray, pl. des P.-Pères, 9.
Dreux = Montaud, r. Louis-le-Grand, 7.
Druet = Juge, r. Ne-de-Luxembourg, 27.
Dulong = Delacour, r. Ne-des-P.-Ch., 77.
Esnée = Morand, rue Meslay, n. 58.
Février = Mesnier, rue du Bac. n. 30.
Foucher = son père, rue Poissonnière, 5.
Fould = Florent, r. S.-Marc-Feydeau, 24.
Fourchy = Trutat, quai Malaquais, n 5.
Frémyn = Tampé, rue de Seine, n. 53.
Froger-Deschesnes aîné = Thirion, rue de Richelieu, n. 47.
Froger-Deschesnes je = Séné, r. de Sèvres, 2.
Frottin = Moisant, rue Jacob, n. 48.
Gambier = Jonquoy, rue de l'Ancienne-Comédie, n. 4.
Girard = Chasles, rue de la Harpe, n. 29.
Godot = Thibault, rue de Choiseul, n. 2.
Gondouin = Rousseau, rue de Choiseul, 8.
Grandidier = Bellot, r. Montmartre, 148.
Grulé = Dehérain, rue de Grammont, 23.
Hailig = Viault, rue d'Antin, n. 9.
Halphen = Bouard, rue Vivienne, n. 10.
Huillier = Guérinet, r. du Mail, n. 13.
Jamin = Batardy, r. de la Ch.-d'Antin, 5.
Jaussaud = Castel, r. Ne-des-P.-Champs, 61.
Lairtullier = Massé, r. Louis-le-Grand, 13.
Lambert-Sainte-Croix = Laudigeois, rue Saint-Christophe, en la Cité, n 10.
Landon = Mérault, r. de Provence, n. 1.
Lebaudy = Prost, r. Coq-Héron, n. 3 *bis.*
Lecomte = Duchesne, r. St.-Antoine, 200.
Lefebure de Saint-Maur = Barbier, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 45.
Lefer = Petit, rue St.-Honoré, n. 290.
Le Hon = Cazes, r. du Coq-St.-H., 13.
Lejeune = Nolleval, r. des Bons-Enfans, 21
Lemoine = Flury, rue St.-Martin, n. 149.
Leroux = Estienne, r. St.-Jacques, n. 55.
Le Tavernier = Chrestien, r. de la Vieille-Draperie, n. 23.
Linard = Daloz, rue St.-Honoré, n. 339.
Lombard = Rendu, rue du Marché-Saint-Honoré, n. 11.
Louvancour = Bernard, boulevard Saint-Martin, n. 59.
Louveau = son père, r. St.-Martin, n. 119.
Maréchal = Decan, rue des Fossés-Montmartre, n. 11.
Meunier = Fleury, rue Coquillère, n. 27.
Mignotte = Noël je, r. J.-J. Rousseau, 1.
Monnot-Leroy = Leroux aîné, rue Thévenot, n. 14.
Morcau = Lherbette, r. St.-Merry, n. 25.

Morel d'Arleux = Bauchau, pl. Beaudoyer, 6.
Morisseau = son père, r. Richelieu, n. 60.
Noël (Casimir) = Noël aîné, r. de la Paix, 13.
Noël (Alphonse) = Robert-Dumesnil, place du Louvre, n 22.
Norès = Ducorps, rue de Cléry, n. 5.
Olagnier = Guiffrey, boul. Bonne-Nouvelle, n. 2, et rue Hauteville, n. 1.
Outrebon = Gillet, r. St.-Honoré, n. 354.
Patinot = Fourchy j^e, r. N^e-Vivienne, 57.
Péan de Saint-Gilles = son père, place de la Concorde, n. 8.
Perret = Le Pelletier, r. des Moulins, 28.
Perrin = Chaulin, rue Saint-Honoré, 334.
Petineau = Beaudenom de la Maze, rue de la Paix, n. 2.
Piet = Guillaume, r. N^e-des-P.-Champs, 18.
Poignant = Boilleau, r. Richelieu, 45 *bis*.
Poumet = Guyet-Desfontaines, r. du Faub.-Poissonnière, n. 6.
Preschez aîné = Tessier, r. St.-Victor, 120.
Preschez j^e = Chauchat, r. St.-Honoré, 297.
Prévoteau = Culhiât de Coreil, rue Saint-Marc-Feydeau, n. 20.
Robin = Lebrun, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, n. 7.
Rousse = Huguet, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 27.
Rousseau = Bonnefons, r. des Lombards, 21.
Royer = Vavasseur-Desperriers, rue Vivienne, n. 22.
Schneider = son père, r. de Gaillon, n. 12.
Thiac = Agasse, place Dauphine, n. 24.
Thifaine-Desauneaux = Brian, r. Ménars, 8.
Thion de la Chaume = Grenier, rue du Faubourg-Montmartre, n. 13.
Thomas = Michaux, r. N^e-S.-Augustin, 25.
Tourin = Denis de Villières, son oncle, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 3.
Tresse = Lambert, rue N^e-des-Pet.-Ch. 42.
Vavin = Cronier, rue de Grammont, n. 7.
Viefville = Poisson, quai d'Orléans, n. 4.

NOTAIRES DES CANTONS RURAUX DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Messieurs,

1817 Grébaut, *à Courbevoie.*
1819 Dargère ✻, *à Arcueil.*
1821 Ferrière, *à la Villette.*
1826 Loyer, *à Aubervilliers.*
1827 Appay, *à Vincennes*
1828 Gautier, *à Nanterre.*
Triboulet, *à Passy.*
1829 Lalleman, *à Suresne.*
Lejeune ✻, *à Pierrefitte.*
1830 Houdart, *à Fontenay-sous-Bois.*
1831 Maufra, *à Sceaux.*
Masson ✻, *à Vincennes.*
1832 Ancelle, *à Neuilly.*
Cochu, *à Nogent-sur-Marne.*
Fournier, *à la Chapelle.*
1832 Farcy, *au Bourg-la-Reine.*
Bizouard, *à Noisy-le-Sec.*
Balagny, *aux Batignolles-Monc.*
1833 D'Anne, *à Gentilly.*
1834 Beaugrand, *à Saint-Denis.*
Dubosc, *à Choisy-le-Roi.*
Hommey, *à Vitry-sur-Seine.*
Menelotte, *à Colombes.*
Formont, *à Boulogne.*
1835 Piat, *à Belleville.*
Malaizé, *à Montreuil.*
Lebel, *à Saint-Denis*
Postansque, *à Vaugirard.*
1836 Hébert-Desrocquettes, *à Charenton.*

Membres de la Chambre. Messieurs,

Rousse ✻, *Président.*

Desprez ✻, 1er *Syndic.*
Danloux-Dumesnils, 2e *Synd.*
Péan de St.-Gilles ✻, 3e *Synd.*
Defresne, *Rapporteur.*
Bereeon, *Secrétaire.*
Noël (Cas.) ✻ ✪, *Trésorier.*
Perret ✻.
Ferrière (de La Villette).
Charlot.
Moreau ✻.
Mignotte.
Girard.
Clausse ✻.
Froger-Deschesnes jeune.
Louveau.
Morisseau.
Baudelocque
Chandru.

La Chambre tient ses séances, dans le bâtiment de l'ancien Châtelet, le jeudi de chaque semaine, à huit heures du soir.

Les lettres et mémoires doivent être adressés à l'un des syndics.

Avocats et Avoués de la Compagnie. Messieurs,

Parquin ✻, Dupin (Philippe) ✻, *Avocats.*
Scribe ✻, Verdière, *Avocats aux Conseils et à la Cour de cassation.*
Ghéerbrant, *Avoué près la Cour royale.*
Huet (Félix), *Avoué près le Tribunal de première Instance.*

M. Rabon, *Agent de la Compagnie*, au Châtelet.

Notaires honoraires. Messieurs,

Duchesne, *Doyen hon.*, place Royale, n. 2.
Deloche, rue de l'Ecole-de-Médecine, 4.
Caffart-Durvilliers, à Versailles.
Montaud ✻, rue Taitbout, n. 3.
Herbelin, place Royale, n. 19.
Bocquet, rue Richelieu, n. 49.
Morisseau ✻, rue Richelieu, n. 60.
Chapellier ✻, rue de Seine-S.-Germ., n. 6.
Louveau, rue Saint-Martin, n. 119.
Foucher ✻, rue Poissonnière, n. 5.
Rendu (C ✻), rue St.-Honoré, n. 317.
Lahure ✻, place de l'Ecole, n. 1.
Bréton (O ✻), rue du Faub.-Poissonnière, 6.
Dautrive, rue Christine, n. 7.
Fournier ✻, rue Ste-Croix-d'Antin, 18.
Bertrand ✻, r. des Bons-Enfans, n. 21.
Potron, rue d'Antin, n. 10.
Gillet ✻, place de la Madelaine, n. 26.
Boulard ✻, rue des Petits-Augustins, 21.
Robert-Dumesnil, rue du Val-de-Grâce, 3.
Ducorps, passage des Petits-Pères, n. 7.
Lamy ✻, rue de Seine-St.-Germain, 32.
Agasse, place Dauphine, n. 23.
Moisant ✻, boulev. des Capucines, n. 21.
Decan, boulevard Poissonnière, n. 21.
Poisson, rue de la Paix, n. 19.
Petit, boulevard des Capucines, n. 21.
Chasles, rue du Bac, n. 58.
Guyet-Desfontaines, r. d'Anjou-St.-H. 36.

AVOUÉS PRÈS LA COUR ROYALE DE PARIS.

Les Avoués près la Cour Royale sont licenciés en Droit, et ont prêté le serment d'Avocat: ils sont au nombre de 60. (Voir, pour les fonctions qui leur sont attribuées par la loi, page 413.)

Nota. Ce signe = signifie *en remplacement de.*

Messieurs,

Baudeau = *Grégoire :* r. Richelieu, n 74.
Beaumé = *Cantrez :* rue Croix-des-Petits-Champs, n. 33.
Bénard = *Jovart* : r. des Moulins, n. 20.
Benoit = *Caron* (*Arm.*) : r. Hautefeuille, n. 4.
Bernard = *Lambert*: rue du Pont-de-Lodi, n. 5.
Bonnet = *Labrouste* : r. St.-Honoré, 297.
Caron aîné = *Ruelle :* r. Neuve-St.-Roch, 5.
Chauvelot = *Lairtullier*: r. de l'Echelle, n. 11.
Collin = *Toussaint :* rue de Grammont, 16.
Collot = *Caille – Desmares* : rue des des Moulins, n. 21.
Coimet de Santerre (*Trésorier de la Chamb.*) = *son père*, a les papiers de Me *Collet* jeune : rue des Rosiers, n. 17.
Crevecœur = *Rochereau :* rue du Marché-Saint-Honoré, n. 11.
Curé (*Membre de la Chambre*) = *Rouchet:* r. Montmartre, n. 124.
Dalican = *Tessier :* r. Montmartre, 124.
Dangin = *Tallard*: rue Montorgueil, 71.
Dargère = *Duval :* rue Favart, n. 12.
Delaine (*Rapporteur de la Chambre*) = *Leboul-Aubert :* rue des Grands-Augustins, n. 21.
Delair = *Lecousturier:* r. Rameau, n. 6.
Delorme (*Membre de la Chambre*) = *son père et Leduc :* r. Neuve-des-Petits-Pères, n. 3.
Delaruelle = *Lacoste* : rue du Sentier, 12.
Double = *Gagneux:* r. Vivienne, 22.
Drelon = *Dobignie*: rue de Seine-Saint-Germain, 70.
Dufeu = *Lambla* : rue du Faubourg-Montmartre, n. 6, cité Bergère.
Gallois = *Cretté :* rue de la Monnaie, n. 10.
Gavignot = *Durand-Claye :* r. de l'Arbre-Sec, n. 22.
Ghéerbrant = *Deschamps* : rue Coq-Héron, n. 3 *bis.*
Gonnard = *Dorgemont*, et aux clientelle et recouvremens de Me *Borde-des-Landes :* rue Mauconseil, n. 20.
Guyot = *Laurent :* rue du Four-Saint-Honoré, n. 9.
Hamelin (Jules) = *Glandaz :* rue St.-Hyacinthe, Marché St.-Honoré, n. 7.
Huard (*Membre de la Chambre*) = *Héloin:* rue Ste-Anne, n. 53.
Huber = *Paris* : rue de Choiseul, 2 *bis.*
Itasse = *Boudard :* rue de la Chaussée-d'Antin, n. 26.
Joannès = *Leroy :* rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 83.
Jaquotot = *son père :* rue du Bouloi, n. 26.
Labois = *Marcorelle :* r. Coquillière, 37.
Lagarde = *son père* : pass. des P.-Pères, 3.

Lan = *Moreau* : r. des Foss.-Montmartre, 21
Lamaille = *Armand:* r. de la Jussienne, 15.
Laureau = *Pillaut :* rue de l'Ancienne-Comédie, n 29.
Lecacheur (*Président de la Chambre*) = *son pere* et *Grassel:* r. Hautefeuille, 5.
Lehure = *Hurel :* rue Montmartre, n. 13.
Lesur = *Bérenger:* rue de Cléry, n. 5.
Lobgeois ✻ = *Champion :* rue Sainte-Anne, n. 18.
Marchand = *Lemaire:* boul. Poissonn. 23.
Massot = *Chauvelot :* r. Croix-des-Petits-Champs, n. 41.
Maucourt = *Guédon :* rue Mazarine, 32.
Merger = *Tourly :* place du Châtelet, 6.
Michel (*Secrét. de la Chambre*) = *Camus :* rue des Beaux-Arts, n. 10.
Mouillefarine = *Hamelin:* rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 42.
Pascault = *de Benazé :* place St.-André-des-Arcs, n. 30.
Péan = *Guillemot*: r. de la Monnaie, 29.
Périn ✻, *Doyen* (*Syndic de la Chambre*), rue de la Jussienne, 17.
Petard = *Baldé :* rue de la Sourdière, 31.
Petel = *Marion de Grandmaison :* place du Louvre, n. 12.
Pujo = *Galhaut* : rue J.-J.-Rousseau, 12.
Reydellet = *Picard* et *Halligon :* rue de la Harpe, n. 16.
Tartois = *Lombard* : rue Croix-des-Petits-Champs, n. 25.
Tirel = *Foller :* place Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 39.
Venelle = *Gibert*: r. de Choiseul, 19.
West = *Sorbet:* r. des Fossés-St.-Germain-l'Auxerrois, n. 31.

Chambre des Avoués.

La Chambre des Avoués est instituée pour connaître des plaintes qui sont portées contre les Avoués, maintenir la discipline intérieure, et prononcer l'application des peines établies par le réglement.

Membres composant la Chambre. Messieurs,

Lecacheur, *Président.*	Michel. *Secrétaire.*	Huard.
Périn ✻, *Doyen, Syndic.*	Colmet de Santerre, *Trésor.*	Curé.
Delaine, *Rapporteur.*	Delorme.	N. . . . .

Anciens Membres. Messieurs,

Lobgeois ✻	Maucourt.	Laureau.
Dargère.	Gonnard.	Labois.
Gallois.		

Avoués honoraires. Messieurs,

Louault.	Lagarde père.	Doucet.	Labrouste.
Delahaye.	Sorbet.	Gouget.	De Bénazé.
Delorme père ✻.	Leboul-Aubert.	Bérenger.	Deschamps.
Deschiens.	Rossignol.	Durand-Claye.	Guillemot.
Junot.	Grange.	Moreau.	Dobignie ✻.
Lavrillat.			

Avocats et Conseils de la Compagnie. Messieurs,

Thévenin père ✻, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 14.
Delangle ✻, rue de Choiseul, n. 2 *bis.*

Secrétariat de la Chambre.

M. Callais jeune, *Agent*, au Secrétariat, au Palais de Justice, et rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, n. 29.

La Chambre tient ses séances au Palais de Justice, les mardi et vendredi de chaque semaine, à une heure précise; en vacations, le jeudi à midi.

Le Secrétariat est ouvert tous les jours d'audience de la Cour, depuis 9 h. jusqu'à 3.

AVOUÉS

PRÈS LE TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE.

Les Avoués au Tribunal de première instance de la Seine sont licenciés en droit et ont prêté serment d'Avocat à la Cour royale. *Voir*, pour les fonctions qui leur sont attribuées par la loi, page 413.

Suivant l'ordre de réception. Messieurs,

1810 Chédeville ✻, *Doyen*.
1811 Fouret.
Boucher ✻.
Dubois.
1812 Leblanc.
1813 Blot.
Colmet.
1815 Denormandie.
Gourbine ✻.
1816 Isambert ✻.
1817 Moullin.
Smith ✻.
Auquin.
Froger de Mauny.
Delacourtie aîné.
Glandaz ✻.
1818 Delahaye-Royer.
Godard ✻.
1819 Leclerc.
Legendre.
Labois ✻.
1820 Vaillant ✻.
Laboissière.
1821 Vinay.
Petit-Dexmier.
Foussier.
1822 Mitouflet de Mongon.
Papillon.
Gavault.
Audouin.
Dequevauviller.
1823 Pinson.
Darlu.
Dabrin.
Callou ✻.
Hocmelle.
Crosse.
1824 Lambert.
Huet.
Devaureix.
1825 Poisson.
Lelong.
Delamotte.
Mercier.
Gracien.
Hanaire.
Robert.
1826 Chevallier (Adrien).
Fouhert
Duclos.
1826 Fagniez.
Marion.
1827 Gion.
Mac Avoy.
Dubreuil.
Collet.
Dujat.
Thomas.
De Bethéder.
1828 Archambault-Guyot.
Gamard.
Guidou.
Moulinneuf.
Adam.
Guyot-Sionnest.
Guyot (Marie).
Bornot.
1829 Delacourtie jeune.
Noury.
Boudin.
Ghéerbrant.
Fritot.
Minville Le Roy.
Jarsain.
Dyvrande aîné.
Louveau.
1830 Guyot-Morand.
Legendre (A.).
Bauër.
Charpillon.
Lap rche.
Fiacre-Hippolyte.
Marchand.
Drouin.
1831 Pasturin.
Jacquet.
Lombard.
Randouin.
Castaignet.
Belland.
Lavaux.
Berthier.
Poisson Seguin.
1832 Huet (Félix).
Kieffer.
Borel.
Lefébure de St.-Maur.
Touchard.
Moreau.
Frémont.
1833 Camaret.
Pierret.
Dupras.
Camproger.
Lavocat.
Delagroue.
Rozier.
Vigier.
Lejeune.
Pauchet.
1834 Tassart.
Carré.
Brachelet.
Trou.
Delafosse.
Rivain.
Billault.
Jolly.
Pettit.
Lesieur.
Tissier.
1835 Berthé.
Cadet de Chambine.
Renoult.
Roque.
Roubo.
Guérin.
Duparc.
Pruneau.
Dutilleul.
1836 Aviat
Duchauffour.
Enne.
Genestal.
Riffault.
De Benazé.
Dubrac.
Saint-Amand.
Roze.
Boinod.
Gallard.
Bodiment.
1837 Ramond-Delacroisette.
Le Villain.
Masson.
Sénéchal.
Tronchon.
Goizet.
Charpentier.
Bonnel de Longchamp.

Ordre alphabétique et demeures.

« Cette marque = signifie *en remplacement de.*

Adam = Bligny, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 47.
Archambault Guyot = Thierriet, rue de la Monnaie, n. 10.
Audouin = Panier, son beau-père, rue Bourbon-Villeneuve, n. 33.
Auquin = Roze, r. de Cléry, 25.
Aviat = Martin, rue St.-Méry, n. 25.
Bauër = Chaslin, place du Caire, n. 35.
Belland = Gasnault, r. du Pont-de-Lodi, 5.
Berthé = Dénise, rue St.-Antoine, 69.
Berthier = Didier, rue Gaillon, n. 11.
Billault = Patural ✻, r. d'Amboise, 7.
Blot = Maurey, rue de Grammont, n. 16.
Bodiment = Fariau, rue de Chabannais, 7.
Boinod = Creuzant, r. de Choiseul, n. 11.
Bonnel-Delongchamp = Cauthion, rue de l'Arbre-Sec, n. 48.
Borel = Lefèvre, rue des Bons-Enfans. 32.
Bornot = Luxeuil, rue de Seine, n. 48.
Boucher ✻ = Regley, r. des Prouvaires, 32.
Boudin = Lot jeune, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 25.
Brachelet = Barey de Saint-Marc, rue Richelieu, n. 89
Cadet de Chambine = Dumont, boulevard des Italiens, n. 18.
Callou ✻ = Marquis, boul. St-Denis, 22.
Camaret = Dargère ✻, q. des Augustins, 11.
Camproger = Sageret, rue des Fossés-Montmartre, n. 6.
Carré = Delachapelle, rue de Choiseul, n. 21 *ter.*
Castaignet = Hocmelle jeune, rue de Hanovre, n. 21.
Charpentier = Villain, rue Saint-Honoré, n. 108.
Charpillon = Delahaye j^e^, r. Thérèse, n. 2.
Chédeville ✻ = Corbin, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 20.
Chevallier (Adrien) = Quillaux, rue des Bourdonnais, n. 17.
Collet = Girauld, r. St.-Méry, n. 25.
Colmet = Pantin, pl. Dauphine, 12
Crosse = Cirodde, r. Coquillère, n. 12.
Dabrin = Templier, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 6.
Darlu = Bazin, rue Ste-Anne, n. 53.
De Betbéder = Godot, pl. du Châtelet, 2.
De Benazé = Oger ✻, r. Louis le-Grand, 7.
Delacourtie aîné = Gallion, rue des Jeûneurs, n. 3.
Delacourtie jeune = Trianon, rue Louis-le-Grand, , n. 27.
Delafosse = Vavasseur-Desperriers, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42.
Delagroue = Lefebvre d'Aumale, rue de Harlay, n. 20.
Delahaye-Royer = Bastard, rue de Rivoli, n. 10 *bis.*
Delamotte = Lacoste, rue du Bac, 43.
Denormandie = Bergeron-d'Anguy, rue du Sentier, n. 14.
Dequevauviller = Lantenois, rue du Hasard-Richelieu, n° 13.
Devaureix = Ruelle-Pomponne, r. Neuve-Saint-Roch, n. 45.
Drouin = Grandjean-Montigny, rue Saint-Honoré, n. 297.
Dubois = De Milly, rue des Bons-Enfans, n. 20.
Dubrac = Lécuyer, rue Vivienne, n. 19.
Dubreuil = Courtin, rue Pavée-St.-Sauveur, n. 3.
Duchauffour = Loriot de Rouvray, rue Coquillère, n. 27.
Duclos = Théodore Ménard, rue de Chabannais, n. 4.
Dujat = Jeulin, rue de Cléry, n. 5.
Duparc = Mancel, rue de Choiseul, n. 9.
Dupras = Papillon j^e^, r. N^e^-S.-Eust., 26.
Dutilleul = Ducatel, rue de Seine, n. 47.
Dyvrande aîné = Lelouche, r. Favart, n. 8.
Enne = Vallée, rue Richelieu, n. 15.
Fagniez = Viault, rue Neuve-St.-Eustache, n. 36.
Fiacre (Hyp.) = Geoffroy, r. Favart, 12.
Foubert = Froger de Mauny aîné, rue Verdelet, n. 4.
Fouret = Despréaux-Saint-Sauveur, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 39.
Foussier = Bochin, r. de Cléry, n. 15.
Fremont = Massé, rue St.-Denis, n. 374.
Fritot = Bouquet, rue St.-Honoré, n. 317.
Froger-de-Mauny = Champagnou, rue Verdelet, n. 4.
Gallard = Delavigne, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 7.
Gamard = Drouin, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 26.
Gavault = Aviat père, rue Ste-Anne, n. 16.
Genestal = Baulant, r. Montmartre, n. 15.
Ghéerbrant = Lot père, rue Richelieu, 74.
Gion = Guérin, rue Sainte-Anne, n. 63.
Glandaz ✻ = son père, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 87.
Godard ✻ = Briden, r. J.-J. Rousseau, 5.
Goizet = Symonet, r. du Petit-Reposoir, 6.

Gourbine ✲ = Godard, rue du Pont-de-Lodi, 8.
Gracien = son père, r. Boucher, n. 6.
Guérin = Jansse, r. de l'Arbre-Sec, 48.
Guidou = Desvallières, r. de la Vrillière, 2.
Guyot (Marie) = Duvergier, rue de Louvois, n. 4.
Guyot-Morand = Desétangs, rue du Hanôvre, n. 5.
Guyot-Sionnest = Prudhomme, rue du Colombier, n. 3.
Hanaire = Delhomel, rue du Cadran, n. 9.
Hocmelle = Bouland aîné, rue Vide-Gousset, n. 4.
Huet aîné = Delahaye aîné, rue de la Monnaie, 26.
Huet (Félix) = Vergnaud, r. Feydeau, 22.
Isambert ✲ = Foullon, r. Ste-Avoye, 57.
Jacquet = Derbanne, r. Montmartre, 139.
Jarsain = Moreau, r. de Choiseul, n. 2.
Jolly = Vaunois, rue Favart, n. 6.
Kieffer = Démonts ✲, r. Christine, n. 3.
Labois ✲ = Guillonnet-Merville, rue Coquillière, n. 42.
Laboissière = Cavaignac, r. du Sentier, n. 3.
Lambert = Decormeille ✲, boulev. Poissonnière, n. 23.
Laperche = Malafait, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 3.
Lavaux = Nonclair, r. Ne-St.-Augustin, 22.
Lavocat = Picot ✲, r. du Gros-Chenêt, 6.
Le Blant = Cloiseau, r. Notre-Dame-des-Victoires, n. 46.
Leclerc = Mirofle, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 21.
Lefébure de Saint-Maur = Itasse, r. Neuve-St.-Eustache, n. 45.
Legendre = Baron Rainville, place des Victoires, n. 3.
Legendre (Adolphe) = Pillault-Débit, rue Vivienne, n. 10.
Lejeune = Gougot-Desfontaines, rue des Bons-Enfans, n. 21.
Lelong = Duparc ✲, rue de Cléry, n. 28.
Lesieur = Lallemand aîné ✲, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 26.
LeVillain = Dyvrande je, boul. S.-Denis, 28.
Lombard = Marbeau, rue de Gaillon, 10.
Louveau = Cottinet, rue Richelieu, n. 48.
Mac-Avoy = Galisset, rue de la Monnaie, n. 11.
Marchand = Boyvin jeune, rue Tiquetonne, n. 14.
Marion = Decagny, r. S.-Germ.-l'Aux. 86.
Masson = son père ✲, quai des Orfèvres. 18.
Mercier = Jouhet, r. St.-Méry, n. 12.
Minville Le Roy = Amédée Boivin, rue Saint-Honoré, n. 291.
Mitouflet de Mongon = Bouriaud jeune, rue des Moulins, n. 20.
Moreau = Chevalier ✲, place Royale, 21.
Moulinneuf = Voisin, r. Montmartre, 39.
Moullin = Desbois ✲, rue des Petits-Augustins, n. 6.
Noury = Berson, rue de Cléry, n. 8.
Papillon = Wasse, r. du Faubourg-Montmartre, n. 10.
Pasturin = Bouriaud, r. de Grammont, 12.
Pauchet = Gauthier, r. de la Jussienne, 16.
Petit-Dexmier = Perache, r. Michel-le-Comte, n. 24.
Pettit = Froidure, r. Montmartre, n. 137.
Pierret = Lachaise, r. des Prouvaires, 38.
Pinson = Durand, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 34.
Poisson = Mure, r. de Grammont, n. 14.
Poisson-Seguin = Soüel, rue St-Honoré, n. 345.
Pruneau = Demonjay, place du Louvre, 26.
Ramond-Delacroisette = Coppry, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, 29.
Randouin = Fleury, r. Ne-St.-Augustin, 28.
Renoult = Labarte ✲, rue Grange-Batelière, n. 2.
Riffault = Plé, r. du 29 Juillet, n. 3.
Rivain = D'Herbecourt, r. Mazarine, n. 9.
Robert = Bettinger, passage des Petits-Pères, n. 1.
Roque = Babaud, rue de Ménars, n. 10.
Roubo = Guillebout, r. Richelieu, 47 *bis*.
Roze = Leblan (de Bar), r. du Bouloi, 10.
Rozier = Gouniou, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 45.
Saint-Amand = Leguey, r. Thévenot, 16.
Sénécal = De la Ruelle, rue des Fossés-Montmartre, n. 5.
Smith ✲ = Bellaigue, rue Richelieu, 95.
Tassart = Berger ✲ ✪, r. S.-Honoré, 256.
Thomas = Barbedienne, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 6.
Tissier = Maldan, r. Montesquieu, n. 4.
Touchard = Dalican, r. du P.-Carreau, 1.
Tronchon = Bouland je, r. St.-Antoine, 77.
Trou = Vivien, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 24.
Vaillant ✲ = Bunel, r. Christine, n. 9.
Vigier = Taillandier ✲, rue St.-Benoît, 18.
Vinay = Dassonvillez, r. Richelieu, n. 14.

CHAMBRE DES AVOUÉS.

La Chambre des Avoués est instituée pour connaître des plaintes qui sont portées contre les Avoués, maintenir la discipline intérieure, et prononcer l'application des peines établies par le réglement.

Membres de la Chambre. Messieurs,

Smith ✻, *Président.*
Fagniez, *Syndic.*
Denormandie, *Rapporteur.*
Labois ✻, *Secrétaire.*
Moullin, *Trésorier.*
Delacourtie aîné.
Gracien.
Vinay.
Collet.
Laboissière.
Huet aîné.
Chédeville ✻, *Doyen.*

Membres honoraires. Messieurs,

Pasté. *ancien Secrétaire*, r. de Grenelle-Saint-Germain, n. 22.
Chaseray ✻, *anc. Prés.* r. d'Enghein, 28.
Boivin aîné ✻, *anc. Prés.* r. S-Honoré. 291.
Decormeille ✻, *ancien Rapporteur*, rue des Enfans-Rouges. n. 8.
Delahaye aîné ✻, rue Richer, n. 38.
Labarte ✻, *ancien Président*, rue Grange-Batelière, n. 2.
Juge ✻. *anc. Prés.*, r. du Port-Mahon, 10.
Duparc ✻, *anc. Trés.* rue de Bondy. n. 9.
Boisgarnier de Chatonru, *anc. Président*, rue de Lille, n. 4.
Quillaux, *anc. Présid.*, r. St-Antoine, 88.
Mala ✻, *anc. Syndic*, r. Croix-des-Petits-Champs, n. 25.
Girauld, *anc. Rapp.* r. St.-Martin. n. 72.
Périer ✻. *anc. Secrét.*, rue St.-Méry, 25.
Froidure, *anc. Sec.* r. Michel-le-Comte, 23
Voisin. *anc. Trésor.*, r. St.-Honoré, n. 83.
Lallemand j^e^, *anc. Prés.*, r. Gaillon, n. 13
Mayet-Térengy, à Bourges.
Bouriaud, *anc. Sec.* r. du Temple, 137 *bis.*
Delahaye jeune, *ancien Secrétaire*, rue Massillon, n. 4.
Viault, *anc. Rapp* r. St.-Florentin, n. 13.
Malafait. *anc. Synd* r. de la Sourdière, n. 23.
Fleury, *anc. Prés.*, r. N^e^-St.-Augustin, 28.
Nonclair, *ancien Président*, r. Bleue. 13.
Demonts ✻, *anc. Syndic*, r. Christine, 3.
Berthault, *ancien Membre*, boul. Bonne-Nouvelle, 11.
Picot ✻, *anc. Syndic*, r. du Gros-Chenêt, 6.
Taillandier ✻, *anc. Secr.*, r. S.-Benoît, 18.
Gauthier. *anc. Trésorier*, r, Taitbout, 29.
Berger ✻ ⚙, *ancien Syndic*, r. des Trois-Frères, n. 7.
Vavasseur-Desperriers, *anc. Secrét.*, rue Fléchier, n. 2.
Lallemand aîné ✻, *ancien Trésorier et ancien Doyen*, rue de l'Echelle. n. 8.
Jansse, *anc. Présid.*, r. de l'Arbre-Sec, 48.
Plé, *anc. Rapporteur*, r du 29 Juillet, 3.
Oger ✻. *anc. Syndic*, r. du Gr.-Chantier, 5.
Vallée, *ancien Rapporteur*, rue Neuve-des-Mathurins, n. 9.

Avocats de la Compagnie.

M. Mollot, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 60.
M. Thevenin père ✻, rue de Grenelle-St.-Honoré, n. 14.
M. de Vatimesnil (O ✻), rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 11.

Avocat près la Cour de Cassation.

M. Latruffe-Montmeylian ✻, rue Pavée-Saint-André, n. 5.

Avoué près la Cour royale.

M. Caron, rue Neuve-St.-Roch, n. 5.

Notaire de la Compagnie.

M. Tourin ✻, rue de Grenelle, faubourg St.-Germain, n. 3.

Secrétariat de la Chambre, au Palais de Justice.

M. Barbié, *Chef*, rue du Cherche-Midi, n. 28.
M. Pouget, *adjoint*, rue Thévenot, n. 5.
M. Barbié (Henri), *Commis*, rue du Cherche-Midi, n. 28, et à la salle des Conférences, au Palais de Justice.

La Chambre tient ses séances ordinaires au Palais de Justice, le *jeudi* de chaque semaine, depuis midi jusqu'à quatre heures. Le Secrétariat est ouvert tous les jours d'audience du Tribunal, depuis dix heures jusqu'à quatre.

AGRÉÉS PRÈS LE TRIBUNAL DE COMMERCE. (Voy. p. 812.)

COMMISSAIRES-PRISEURS-VENDEURS,

Pour le Département de la Seine.

Les prisées des meubles et ventes publiques aux enchères d'effets mobiliers sont faites exclusivement par des commissaires-priseurs-vendeurs de meubles.

Il est défendu à tous particuliers, à tous autres officiers publics, de s'immiscer dans lesdites prisées ou ventes qui se font à Paris, à peine d'amende, qui ne peut excéder le quart du prix des objets prisés ou vendus.

Les commissaires-priseurs-vendeurs de meubles peuvent recevoir toute déclaration concernant les ventes, recevoir et viser toutes les oppositions qui y sont formées, introduire devant les autorités compétentes tous référés auxquels leurs opérations peuvent donner lieu, et citer, à cet effet, les parties intéressées devant lesdites autorités.

Toute opposition, toute saisie-arrêt formées entre les mains des commissaires-priseurs-vendeurs, relatives à leurs fonctions, toute signification de jugement prononçant la validité desdites opposition et saisie-arrêt, sont sans effet, à moins que l'original desdites opposition, saisie-arrêt, ou signification de jugement, n'ait été visé par le commissaire-priseur-vendeur, ou, en cas d'absence ou de refus, par le syndic desdits commissaires.

Les commissaires-priseurs-vendeurs ont la police dans les ventes, et peuvent faire toute réquisition pour y maintenir l'ordre. Leur nombre est fixé à quatre-vingts. Ils ont une Chambre de discipline, et sont sous la surveillance de M. le Procureur du Roi près le Tribunal de première Instance (*Voy.* page 414).

Commissaires-Priseurs-Vendeurs par ordre de réception. MM.

Alexandre, *doyen.*
Commendeur.
Bonnefons-Lavialle.
Narjot.
Bezançon.
Thiesson.
Pourcelt.
Guillaume Saint-Ange.
Husson.
Deschambeaux.
Berton.
Leconte.
Hocart.
Lefebvre.
Vincent.
Fournel.
Chautard.
Guérin.
Gibé.
Merlin.
Guerreau.
Seigneur.
Trinquand.
Morise.
Gitton de la Ribellerie.
Neveu.
Féval.
Béchard des Sablons.
Regnard.
Papegay.
Genevoix.
Bataillard.
Chauvelot de Ponfol.
Benou.
Aubonnet.
Gudin.
Hermand.
Polle.
Passeleu.
Ansart.
Corpet.
Debergue.
Douchet.
Lemaitre.
Ridel.
Boucly.
Laveine.
Duguet.
Fossiez.
Olive.
Hanonnet.
De Paris.
Potel.
Frosmont.
Lavalard.
Martin.
Tournaire.
Lecoin.
Moreau.
Schayé.
Amaury.
Pelvey.
Déodor.
Ducrocq.
Chaumont.
Barbier.
David.
Boulouze.
Lenormant de Villeneuve.
Maciet.
Perrot.
Meyer.
Legrand.
Messager.
Pierret.
Giroud de Villette.
Lac.
Hourier.
Duverger de Villeneuve.

Ordre alphabétique et demeures. Messieurs,

Alexandre, boulevard St.-Antoine, n. 7.
Amaury, quai de Gèvres, n. 20.
Ansart, rue de Seine-St.-Germain, n. 66.
Aubonnet, place du Châtelet, n. 6.
Barbier, rue de l'Echiquier, n. 12.
Bataillard, rue de Choiseul, n. 5.
Béchard-des-Sablons, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 25.
Benou, Grande rue Taranne, n. 11.
Berton, rue Hauteville, n. 4.
Bezançon, rue du Dauphin, n. 3.
Bonnefons-Lavialle, rue de Choiseul, 11.
Boucly, r. Ste-Croix-de-la-Bretonn., 30.
Boulouze, rue Cadet, n. 1 *bis*.
Chaumont, rue Bourbon-Villeneuve, n. 9.
Chautard, rue de la Sourdière, n. 31.
Chauvelot de Ponfol, r. Nde-des-Capucines, 8
Commendeur, r. S.-André-des-Arcs, n. 61.
Corpet, rue des Filles-du-Calvaire, 12.
David, place des Petits-Pères, n. 9.
Debergue, rue Vivienne, n. 16.
Déodor, rue Montmartre, n. 119.

De Paris, rue Caumartin, n. 20.
Deschambeaux, rue de Condé, n. 14.
Douchet, rue de Touraine-St.-G., n. 4.
Ducrocq, rue des Bons-Enfans, n. 28.
Duguet, cité d'Orléans, n. 3.
Duverger de Villeneuve, r. de l'Echiquier, 3.
Fëval, rue de Hanovre, n. 17.
Fossiez, r. Hauteville, n. 6.
Fournel, place du Châtelet, n. 2.
Frosmont, rue du Dauphin, n. 10.
Genevoix, rue d'Enghein, n. 23.
Gibé, rue Vivienne, n. 15.
Giroud de Villette, r. de la Ch.-d'Antin, 37.
Gittonde la Ribellerie, r. de Paradis, 16 Mar.
Gudin, boulevard St.-Denis, n. 20.
Guérin (*A.-M.*), rue du Hasard, n. 9.
Guerreau, rue de Grammont, n. 4.
Guillaume-S.-Ange, r. des P.-Augustins, 24.
Hanonnet, r. d'Argenteuil, n. 34.
Hermand, rue du Bouloy, n. 26.
Hocart, r. St.-Germain-l'Auxerrois, n. 65.
Hourier, rue St.-Martin, n. 119.
Husson, r. Royale-S.-Antoine, n. 11 *bis*.
Lac, rue de Louvois, n. 2.
Lavalard, rue d'Enghein, n. 40.
Laveine, rue de la Monnaie, n. 5.
Lecoin, rue Guénégaud, n. 15.
Leconte, rue Hauteville, n. 12.
Lefebvre, boul. Poissonnière, n. 2.
Legrand, rue de la Bourse, n. 5.
Lemaitre-Laguettrie, rue Notre-Dame-de-Nazareth, n. 27.
Lenormant de Villeneuve, r. de la Perle, 9.
Maciet, Neuve-des-Petits-Champs, n. 39.
Martin, rue St.-Marc-Feydeau, n. 16.
Merlin, rue du Battoir-S.-André, n. 10.
Meyer, rue Laffitte, n. 46.
Morise, rue Mandar, n. 9.
Moreau, rue Ne-des-Petits-Champs, n. 73.
Narjot, rue de la Monnaie, n. 10.
Neveu, quai Napoléon, n. 23.
Olive, r. des Jeûneurs, n. 18.
Papegay, rue St.-Sauveur, n. 7.
Passeleu, Laffitte, n. 6.
Pelvey, rue des Vieux-Augustins, n. 27.
Perrot, rue Dauphine, n. 22 et 24.
Polle, boulevard Saint-Denis, n. 19.
Potel, r. Ste-Anne, n. 27.
Pourcelt, rue Neuve-St.-Augustin, n. 50.
Regnard, rue Chanoinesse, n. 11.
Ridel, r. Ste-Anne, n. 25.
Schayé, rue de Cléry, n. 5.
Seigneur, rue Favard, n. 6.
Thiesson, r. des Moulins, 2, à Belleville
Tournaire, rue de Choiseul, n. 11.
Trinquand, rue de Cléry, n. 21.
Vincent, boulevard du Temple, n. 26.

Chambre des Commissaires-Priseurs, place de la Bourse, n. 2.

Membres de la Chambre. Messieurs,

Morise, *Président.*	Neveu, *trésorier.*	Ansart.	Laveine.
Papegay, *Syndic.*	Leconte.	Corpet.	Fossiez.
Lefebvre, *Rapport.*	Hocart.	Douchet.	Olive.
Genevoix, *Secrét.*	Merlin.	Ridel.	

Membres honoraires. Messieurs.

Poussin, avenue des Champs-Elysées, 25.
Leroy, r. Ste-Cr.-de-la-Bretonnerie, n. 22.
Vincent ✻, rue Ste-Anne, n. 19.
Genet de Neslut, à Dourdan.
De Bonnaire ✻, rue de La Harpe, n. 82.
Mérault, rue de l'Eperon, n. 9.
Thierry, rue Sainte-Apolline, n. 15
Guyot, Juge-de-paix à Nogent-le-Rotrou.
Fournier, à Clermont (Oise).
Mallet, rue de Malte, 17, au Marais.
Balbastre ✻, à Nogent-sur-Seine.
Chariot, rue de Grammont, n. 15.
De Paris, rue de Caumartin, n. 20.
Bréart, vieille rue du Temple, n. 30.
Félix, rue du Temple, n. 94.
Denailly, cloître St.-Merry, n. 18.
Olivier, rue S.-Pierre-Montmartre, 8.
Simonard, rue N.-D.-de-Nazareth, n. 17.
Goddé, r. d'Anjou-St.-H., n 35.
Erhard, rue Saint-Antoine, n. 32.
Fournel père, rue Chanoinesse, n. 2.
Voisin, au Breuil près Houdan (S.-et-O.).
Lot, rue de Sèvres, n. 48.
Lacoste aîné, rue Gaillon, n. 8.
Haize, passage des Petits-Pères, n. 1.
Laurens, rue du P.-Bourbon-S.-Sulp. n. 3.
Duverger de Villeneuve, rue du Fouarre, 14.
Maline Dumanoir, rue d'Hanovre, n. 8.
Lorin, pl. des Prêtres-S.-Germain-l'Auxerrois, n. 24.

Nota. La Chambre tient ses séances à l'hôtel des Commissaires-Priseurs, place de la Bourse, n. 2, au coin de la rue Notre-Dame-des-Victoires, le jeudi de chaque semaine, à sept heures du soir, et à deux heures, par exception, le jeudi le plus près des 15 des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre, que la séance a lieu à deux heures.

Conseils de la Compagnie. Messieurs,

Petit de Gatines, *Avoc. aux Cons. et à la Cour de Cass.*, rue Bergère, n. 6.
Parquin ✻, *Avocat*, rue St.-Honoré, n. 150.
De Benazé, *Avoué près la Cour royale*, place Saint-André-des-Arcs, n. 30.
Moulinneuf. *Avoué au Tribunal de première Instance*, rue Montmartre, n. 39.
Morel Darleux, *Notaire*, place Beaudoyer, n. 6.
Lefèvre, *Agréé au Tribunal de Commerce*, rue Neuve-Vivienne, n. 34.
Voisin, *Ancien avoué, Conseil honoraire*, rue Saint-Honoré, n. 83.

Pluyette, *Agent de la Compagnie des Commissaires-Priseurs*, place de la Bourse, n. 2.

AGENS DE CHANGE ET COURTIERS DE COMMERCE. *Voy.* p. 923 et 925.

HUISSIERS A PARIS. *Messieurs*,

Aubin, rue Mauconseil, n. 9.
Barnabé, rue Montmartre, n. 18.
Battarel, rue de Cléry, n. 9.
Baudrier, rue Bourg-l'Abbé, n. 31.
Beaudoux, rue Montorgueil, n. 96.
Beauvais, rue des Bourdonnais, n. 8.
Belon aîné, rue Pavée-St.-Sauveur, n. 3.
Belon jeune, rue J.-J. Rousseau, n. 5.
Bénard, quai des Augustins, n. 11.
Berrurier, rue Quincampoix, n. 1.
Binet, rue des Fossés-Montmartre, n. 24.
Biraben, passage des Petits-Pères, n. 5.
Blondel, rue de Richelieu, n 51.
Blot, rue des Fossés-St.-Bernard, n. 12.
Blouët, quai de la Tournelle, n. 27.
Bocage, rue de Sèvres, n. 2.
Boisgontier, place Saint-Antoine, n. 5.
Bonnard, rue St.-Honoré, n. 108.
Bosse, rue Ménilmontant, n. 3.
Boudin, rue Feydeau, n. 28.
Bouillat, rue Beaubourg, n. 62.
Boulet, rue Saint-Sauveur, n. 1.
Bourdelot, rue Ste-Avoye, n. 38.
Bourdon aîné, rue Saint-Denis, n. 356.
Bourdon jeune, rue Sainte-Avoye, n. 2.
Bourgeois, rue Cloche-Perche, n. 6.
Branger, rue Tiquetone, n. 14.
Broust, rue de la Jussienne, n. 11.
Bruet, rue St-Martin, n. 103.
Buquet, rue Neuve-St.-Augustin, n. 22.
Cabit, rue du Pont-Louis-Philippe, n. 14.
Camus, r. St.-Antoine, n. 88.
Carré (Casimir), boul. St.-Martin, n 23.
Carré (J. N.), place de la Bourse, n. 8.
Carré (*E. F.*), place des Italiens, n. 1.
Castoul, rue des Bourdonnais, n. 12.
Caüet fils, r. St.-André-des-Arcs, n. 48.
Chevalier, r. du Dragon, n. 16.
Clayeux, cloître St.-Merry, n 18.
Colson, quai de la Mégisserie, n. 18.
Cressonnier, rue Montmartre, n. 118.
Creton, DOYEN, rue Montmartre, n. 154.
Dantier, rue Montmartre, n. 140.
Daunay, r. Thibautodé, n. 12.
Davesne, rue des Vieux-Augustins, n. 40.
Deforesta, rue Ne-St.-Marc, n. 11.
Degois, r. Neuve-St.-Eustache, n. 32.
Delaunay, r. Montmartre, n. 11.
Delehelle, quai des Ormes, n. 38.
Delépine, rue de Grenelle-St-Honoré, 29.
Demaret fils, rue du Helder, n. 12.
Derenusson, rue Vieille-du-Temple, n. 25.
Delhorre, rue Vieille-du-Temple, n. 25.
Devaux, rue Notre-Dame-Nazareth, n. 9.
Dotu, Faub.-St.-Martin, n. 38.
Dubray, r. Montmartre, n. 150.
Duchatenet, r. du Faub.-Montmartre, n. 7.
Dumant, rue des Fossés-Montmartre, n. 8.
Dumey, rue Montmartre, n. 76.
Dupuis (L.-E.), rue Michel-le-Cte, n. 30.
Durand, rue des Mauvaises-Paroles, n. 17.
Fleschelle, rue Choiseul, n. 8 *bis*.
Fourcot, rue Bourg-l'Abbé, n. 31.
Frécourt, rue Bourbon-Villeneuve, n. 30.
Frère, rue du Faub.-Poissonnière, n. 15.
Gallé, rue des Ecouffes, n. 26.
Garnier aîné, rue Montorgueil, n. 17.
Garnier jc, rue Montorgueil, n. 17.
Geffroy, rue du Bac, n. 49.
Gerbu, rue de la Verrerie, n. 60.
Giraud, à Vincennes, rue du Terrier, n. 16.
Godefroi, rue Saint-Denis, n. 154.
Gomot, à Vaugirard, r. de l'Ecole, n. 39.
Groult, r. du Cloître-S.-Jacq.-l'Hôpital, n. 5.
Guesnu, rue des Bourdonnais, n. 9.
Guillaume, rue des Vieilles-Etuves St.-Honoré, n. 1.
Guinard, rue St.-Denis, n. 15.
Hamel, rue Ste-Opportune, n. 7.
Hany, rue du Four-S.-Germain, n. 45.

Hugonin, rue des Deux-Boules, n. 10.
Jacques, rue et carré St.-Denis, n. 380.
Janvier, passage des Petits-Pères, n. 8.
Jeanson, rue des Fossés-Montmartre, 13.
Jobart, rue St.-Honoré, n. 265.
Lacoste-Lemaire, rue Saint-Denis, n. 247.
Lallement, rue de l'Université, n. 19.
Languellier, rue de l'Arbre-Sec, n. 46.
Lanquetot, rue St.-Martin, n. 68.
Lebrun, rue N^e^-des-Petits-Champs, n. 69.
Lecoq, rue de la Harpe, n. 50.
Lecorchez aîné, quai des Orfèvres, n. 40.
Lecorchez j^e^, rue des Bons-Enfans, n. 29.
Lefranc, port de Bercy, n. 1.
Legrip, rue des Deux-Ecus, n. 13.
Lemichel, quai Saint-Michel, n. 15.
Lenoir-Dufresne, r. du Petit-Carreau, 33.
Leroux, rue St.-Nicaise, n. 1.
Le Roy (Alb.-P.). r. St-Martin, n. 297.
Lhuillier, rue du Temple, n. 105.
Libert, rue de la Verrerie, n. 36.
Liédot, rue Saint-Martin, n. 151.
Loyer (L.-F.-E.), rue St.-Martin, n. 112.
Loyer (J.-J.-N), rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 55.
Machard, rue N.-D.-de-Nazareth, n. 19.
Maillard ⚙, rue du Hasard, n. 4.
Marchand, à S.-Denis, rue Compoise, 36.
Marécat, rue du Cloître-Notre-Dame, n. 18
Mari, r. des Fossés-St.-Germ.-l'Auxerr. 14.
Marteaux, rue N^e^-St.-Augustin, n. 30.
Masson, rue Montmartre, n. 149.
Mercier, à Courbevoie, route de Saint-Germain, n. 9.
Michaut, rue du Faub.-St.-Antoine, n. 59.
Momer, à Villejuif, rue Royale, n. 16.
Montalant, à Neuilly, grande route, 113.
Montaud, rue Thévenot, n. 11.
Motreuil, r. N^e^-des-Petits-Champs, n. 47.
Moullin, rue Montmartre, n. 160.
Mousseaux, rue Saint-Honoré, n. 323.
Osselet, à Sceaux, r. du Petit-Chemin, n. 9.
Papillon aîné, rue de l'Echiquier. n. 32.
Papillon jeune ✲, rue St-Martin, n. 259.
Périn, rue Notre-Dame-des-Vict., n. 38.
Péron aîné, rue N^e^-S.-Merry, n. 11.
Péron j^e^, rue N^e^-St.-Merry, n. 7.
Pesme, rue Coquillère, n. 37.
Pierreson, rue Royale, n. 17, au coin du Faub.-St.-Honoré.
Pigace, rue Mandar, n. 6.
Pigeon, rue des Bourdonnais, n. 14.
Pilet, rue Coquillère, n. 34.
Pilleux, rue de Bussy, n. 28.
Pique, r. des Deux Portes-St.-Sauveur, 18.
Porret, rue du Gros-Chenêt, n. 5.
Quillout, r. des Vieux-Augustins, n. 37.
Raymond (*J.-L*), quai d'Orléans, n. 6.
Raymond (*J.-P.*), rue Montmartre, 178.
Regnault, rue des Prouvaires, n. 10.
Rigonot, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arcs, n. 9.
Rondot, r. des Fossés-Montmartre, n. 31.
Saussais, rue du Faub.-St.-Denis, n. 19.
Sédillon, rue des Noyers, n. 31.
Signard, rue de la Vieille-Monnaie, n. 9.
Souvigny, rue et île St-Louis, n. 62.
Taranne, rue Monsigni, n. 6.
Thebault, r. N^e^-des-Pet.-Champs, n. 56.
Thiveau, rue de la V.-Monnaie, n. 22.
Tochon, place du Palais de Justice, n. 5.
Touzard, rue Bourbon-Villeneuve, n. 19.
Turpin, r. des Fossés-Saint-Victor, n. 35.
Veber, à Belleville, rue de Paris, n. 76.
Voisin, rue des Lavandières-Ste-Opportune, n. 24.
Warconsin, rue du Petit-Carreau, n. 13.

Chambre de Discipline de la Communauté des huissiers. Messieurs,

Clayeux, *Syndic-Président.*
Lecorchez aîné, *Rapporteur.*
Devaux, *Trésorier.*
Boudin, *Secrétaire.*
Porret.
Janvier.
Marchaud.
Duchatenet.
Creton.
Pilet.
Papillon aîné.
Perron jeune.
Mari.
Hany.

Membres honoraires. Messieurs,

Cressonnier.
Touzard.
Colson.
Vuillemot.
Godard.
Frécourt.
Maguet.
Guillaume.
Dumant.
Marécat.
Rondot.
Cabit.
Garnier aîné.
Caüet père.
Languellier.
Papillon jeune.
Voisin.
Turpin.
Caüet fils.

M. Demaret père, *Chef du secrétariat*, quai Napoléon, n. 7.

Le Secrétariat est ouvert, tous les jours non fériés, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

Conseils de la Communauté. Messieurs,

Moreau (Emile), Lavaux ✻, Lohgeois ✻, *Avoué à la Cour royale.* } *Avocats.*

Ghéerbrant, *Avoué près le Tribunal de première Instance.*
Desprez ✻, *Notaire.*

La Chambre de discipline est chargée de veiller au maintien de l'ordre et de la discipline parmi tous les membres de la Communauté, et à l'exécution des lois et réglemens qui concernent les Huissiers; de prévenir ou concilier tous différends qui peuvent s'élever entre Huissiers relativement à leurs droits, fonctions et devoirs, et, en cas de non-conciliation, de donner son avis comme tiers sur ces différends; de s'expliquer, également par forme d'avis, sur les plaintes ou réclamations de tiers contre des Huissiers, à raison de leurs fonctions, et sur les réparations civiles qui pourraient résulter de ces plaintes ou réclamations; de donner son avis comme tiers sur les difficultés qui peuvent s'élever au sujet de la taxe de tous frais et dépens réclamés par les Huissiers; de délivrer, s'il y a lieu, tous certificats de moralité, de bonne conduite et de capacité à ceux qui se présenteront pour être Huissiers; enfin de représenter tous les Huissiers sous le rapport de leurs droits et intérêts communs.

Nota. La Chambre tient ses séances ordinairement le mardi de chaque semaine, à sept heures du soir, cloître Saint-Méry, n. 8.

M. *Jurot*, Agent de la Communauté, à ladite Chambre.

OFFICIERS-GARDES DU COMMERCE. *Voy.* p. 812.

CHAPITRE V.

Service des finances dans le département.

SECTION PREMIÈRE.

DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT

ET DIRECTION DU TIMBRE ET DES DOMAINES

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT.

M. d'Hochereau ✻, *Directeur*, rue de la Paix, hôtel du Timbre, n. 3.
M. Fessard, *Vérificateur, premier Commis de la Direction*, rue de Verneuil, n. 29.

Inspecteurs. Messieurs,

Venelle, rue de la Boule-Rouge, n. 11.
Jouenne, rue Hillerin-Bertin, n. 11.
Ginoux, rue de Bourgogne, n. 36.

Vérificateurs. Messieurs,

Despréaux, rue Mondovi, n. 7.
Gobert, faubourg du Temple, n. 137.
Bouglé, rue du Houssaye, n. 5.
Fidières, rue du Cadran, n. 9.
D'Origny, Cité-d'Orléans, n. 1.
André, petite rue Amelot, 28.
Guilliot, place Royale, n. 9.
Bourceau, rue de Bagneux, n. 7.
Cavallier, rue Olivier-St.-Georges, n. 4.
Foller, rue du Sentier, n. 11.
Dejunquières, rue Godot-de-Mauroy, 33.
Belland, r. de la Ferme-des-Mathurins, 5.
Lefèvre, Chaussée-d'Antin, n. 2.
Lefèvre de St.-Eglan, r. de Seine-St.-G. 51.
Jouët, rue d'Argenteuil, n. 4.
Chirol, rue St.-Dominique-St.-G., n. 22.
Ceillier, rue.....
Flour de St.-Genis, rue.....

DIRECTION GÉNÉRALE ET SES BUREAUX, *voyez* page 182.

Receveurs de l'Enregistrement

Des actes du Conseil et des actes judiciaires, droits de greffe et amendes près les Cours et Tribunaux de Paris.

M. *Degrange-Demartignac*, pour la commission du Sceau et l'enregistrement des ordonnances de nomination, rue de Castiglione, n. 3.

M. *Bécard*, pour le Conseil, la Cour de cassation et les exploits des huissiers de la division du Pont-Neuf, *au Palais de Justice.*

M. *Saunier*, pour la Cour royale, la Cour d'assises, *au Palais de Justice.*

M. *Rolland*,
M. *Lemasson*,
M. *Cisterne*,
M. *Boillot*,
} pour le Tribunal de première Instance, *au Palais de Justice.*

Nota. M. Boillot est également chargé des amendes et frais en matières criminelle et correctionnelle.

M. *Duclozel*, pour les amendes municipales et exploits du 11e arr., au Palais de Justice.

M. *Béra*,
M. *Cancel*,
} pour la perception des droits d'enregistrement et de greffe des actes ou jugemens du Tribunal de Commerce, *au Tribunal*, *Palais de la Bourse.*

Receveurs des droits de l'Enregistrement

Des exploits et des actes des Justices-de-paix. Messieurs,

Verdelot, rue du Marché-St.-Honoré, n. 9. . . . . 1er Arrond. du canton de Paris.
Bonnard, rue des Moulins, n. 3. . . . . 2e *idem.*
Bauderon de Vermeron, rue St.-Fiacre, n. 18. . . . . 3e *idem.*
Boivin, rue Montesquieu, n. 2. . . . . 4e *idem.*
Gromier, rue de la Lune, n. 28. . . . . 5e *idem.*
Duchêne, rue Hautevillle, n. 26. . . . . 6e *idem.*
Royer, rue des Quatre-Fils, n. 10. . . . . 7e *idem.*
Debast, rue Culture-Ste-Catherine, n. 17. . . . . 8e *idem.*
Vincent, rue Beautreillis, n. 14. . . . . 9e *idem.*
Faure, rue Mazarine, n. 22. . . . . 10e *idem.*
Duclozel, au Palais de Justice. . . . . 11e *idem.*
Delaguette, rue St.-Jacques, n. 241. . . . . 12e *idem.*

Receveurs des droits de l'Enregistrement

Des actes des Notaires dans la ville de Paris. Messieurs,

Chemin, r. Ne-des-Mathur, n. 44. . 1er ar.
Bourgeois, r. Richelieu, n. 8. . . . 2e *id.*
Favre, rue de la Sourdière, n. 18. . 3e *id.*
Boutrais, rue Chabannais, n. 11. . 4e *id.*
Morin, rue Villedot, n. 6. . . . . 5e *id.*
Hucher, r. S.-Pierre-Montmartre, 11. 6e *id.*
Correch, q. de la Mégisserie, 66. . 7e arr.
Doneaud, rue du Cadran, n. 28. . . 8e *id.*
Mignot, rue V.-du-Temple, 145. 9e *id.*
Huguet, quai Napoléon, n. 25. . . 10e *id.*
De Villemor, r. des SS.-Pères, 17 *bis*. 11e *id.*
Delachevallerie, q. des Orfèvres, 40. 12e *id.*

Receveurs des droits de l'Enregistrement

Des actes sous signatures privées dans la ville de Paris.

M. *Chambert*, M. *Frestier*, } rue de la Paix, hôtel de la Direction de l'Enregistrement.

Le Dépôt central de tous les Registres des Bureaux de l'ancienne administration des Domaines du Roi depuis l'établissement du contrôle des actes et des Bureaux d'enregistrement ayant existé et existant à Paris.

M. Renart, *Archiviste*, rue de la Paix, n. 3.

Chaque Receveur des Bureaux ci-dessus indiqués ne conserve que les registres de l'année courante et ceux de l'année précédente; tous les registres antérieurs sont au Dépôt.

Receveur des droits de l'Enregistrement

Des actes des autorités administratives de la ville de Paris.

M. *Valleran*, quai de la Mégisserie, n. 16.

Receveurs des droits de l'Enregistrement

Des déclarations de successions. Messieurs,

Courty. . . . . 1er et 2e Arrond.
Demay. . . . . 3e et 4e *idem*,
Dupuis. . . . . 5e et 6e *idem*,
Renaudin. . . . . 7e et 8e *idem*,
Du Fraval. . . . . 9e et 10e *idem*,
Collin. . . . . 11e et 12e *idem*,
} rue de la Paix, n. 3.

Receveurs-Contrôleurs. *Messieurs*,

Lecomte, rue Chanoinesse, n. 6.
Lerozay, rue des Trois-Pavillons, n. 3.
Humbert, rue St.-Honoré, n. 370.
Charvet, rue Basse-du-Rempart, n. 10.
De Cerval, rue Chanoinesse, n. 4.
Mansais, rue Vieille-du-Temple, n. 44.

Le Bureau des Receveurs-Contrôleurs est rue de la Paix, n. 3.

Conservateurs des Hypothèques.

M. *Bochet* ✻, à Paris, rue.....
M. *Roy*, Sceaux.
M. *Piet*, à Saint-Denis.

Bureaux de recette des Droits d'enregistrement, hors Paris.

M. *Bosquillon*, à Saint-Denis.
M. *Hénissart*, à Belleville.
M. *Devergie*, à Neuilly.
M. *Larcher*, à Courbevoie.
M. *Cézerac*, à Charenton-le-Pont.
M. *Brion*, à Sceaux.
M. *Boissel*, à Villejuif.
M. *Chevallier*, à Vincennes.

Notaire. . . . . M. Chatelain, rue Bourbon-Villeneuve, n. 2.
Avoué en la Cour royale. . M. Labois, rue du Four-St-Honoré, n. 9.
Avoué de première instance. M. Denormandie, rue du Sentier, n. 14.
Agent de change. . . . . M. Vandermarq ✻, rue Vivienne, n. 18.
Architecte. . . . . M. Lelong, rue de Lancri, n. 13.

Commissaires-Priseurs. Messieurs,

Bataillard, rue de Choiseul, n. 8.
Chauvelot, rue Neuve-des-Capucines, 7.
M. *Thiveau*, Huissier, rue de la Vieille-Monnaie, n. 22.

DIRECTION DU TIMBRE ET DES DOMAINES.

M. Cordier ✻, *Directeur*, rue de la Paix, hôtel du Timbre, n. 3.
M. Bauderon, *premier Commis du Timbre et des Domaines*, rue St.-Fiacre, n. 18.

Inspecteur.

M. Frémont, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 48.

Vérificateurs. Messieurs,

Ferratier, rue Gaillon, n. 23.
Abraham, rue des Martyrs, n. 61.
De Chavannes ✻, rue de la Roquette, 63.
Bonnard, rue St.-Germain-des-Prés, 7.
Roger, rue de Provence, n. 65.
Eck, rue de Verneuil, n. 34.
Nyon, r. Notre-Dame-de-Nazareth, 28 et 30.
Bachellery, rue Saint-Louis, n. 66 *bis*, aux Batignolles.
Giat, rue Duphot, n. 15.

Receveurs des Domaines, à Paris. Messieurs,

Quenescourt, rue de Vaugirard, n. 36. 1er, 9e et 10e Arrondissemens.
Beffroy, rue Ne-St.-Eustache, n. 18. . 2e, 3e et 4e Arrond., et Domaine extraordinaire.
Chardon-Vanieville, r. Ste-Apolline, 2. 5e, 6e, 7e et 8e Arrondissemens.
Gomier, cloître Saint-Benoît, n. 3. . . 11e et 12e Arrondissemens.

Receveurs du Timbre extraordinaire.

MM. *Viton*, *Durivaud* et *Gauthier*, rue de la Paix, hôtel du Timbre.

Receveurs qui débitent du papier timbré.

MM. *Boillot* et *Duclozel*, au Pal. de Justice
M. *Boivin*, rue Montesquieu, n. 2.
M. *Royer*, rue des Quatre-Fils, n. 10.
M. *Faure*, rue Mazarine, n. 22.

Bureaux de distribution de Papier timbré. Mesdames,

Premier Arrondissement.

Champs-Elysées. . . *Lacombe*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 21.
Tuileries . . . . . *Loisel*, rue St-Honoré, n. 337.
Place Vendôme . . . *Deschamps*, passage Sandrié, n. 6.
Roule . . . . . Mlle. *Naudet*, rue de Duras, n. 3.

Deuxième Arrondissement.

Palais-Royal. . . . Mlle. *d'Hautefort*, rue des Moineaux, n. 10.
Mlle. *Marcotte Forceville*, Marché Saint-Honoré, n. 28.
Faubourg Montmartre.. Ve *Maison*, rue Montholon, n. 13 *bis*.
Chaussée-d'Antin. . . Ve *Lamblet*, rue du Faubourg-Montmartre, n. 9.
Feydeau. . . . . Ve *Hénocque*, rue Chabanais, n. 15.

Troisième Arrondissement.

Faubourg Poissonnière.	*Molin*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 30.
Mail.	*Giraud*, rue Montmartre, n. 97.
Saint-Eustache . . .	Mlle. *Corneille*, rue Tiquetonne, n. 22.
Montmartre.	Ve *Mauroy*, rue Montmartre, n. 168.

Quatrième Arrondissement.

Saint-Honoré. . . .	*Demarennes*, rue des Fossés-St.-Germain-l'Auxerrois, n. 8.
Louvre	Mlle. *Soret Dulac*, quai de la Mégisserie, n. 26.
Marchés	Ve *Portanier-Larochelle*, rue du Chevalier-du-Guet, n. 3.
Banque de France. . .	Ve *Soye*, rue de la Vrillière, n. 8.

Cinquième Arrondissement.

Faubourg St.-Martin. .	*Delavillenière*, rue de Bondy, n. 72.
Faubourg Saint-Denis .	*Hennequin*, rue du Faubourg-Saint-Denis, n. 45.
Bonne-Nouvelle. . .	Ve *Delahaitré*, rue de la Lune, n. 26. *Bonlieu*, rue du Caire, n. 28.
Montorgueil	*Merlet*, rue Beaurepaire, n. 26.

Sixième Arrondissement.

Porte Saint-Denis . .	Ve *Cibot*, rue de Tracy, n. 5.
St.-Martin-des-Champs.	*Rousselot*, rue Neuve-Saint-Martin, n. 34.
Temple	*Bonnassies*, rue des Fossés-du-Temple, n. 14.
Lombards.	Ve *Pierrard*, place du Châtelet.

Septième Arrondissement.

Sainte-Avoye . . .	*Letournelle*, rue Ste-Avoie, n. 65.
Mont-de-Piété . . .	Ve *Darras*, rue du Chaume, n. 15.
Marché Saint-Jean . .	Ve *Dupasquier*, rue du Roi-de-Sicile, n. 32.
Arcis.	Mlle. *Martin*, rue de la Poterie, n. 20.

Huitième Arrondissement.

Marais.	Ve *Lavaud*, rue Jarante, n. 8.
Faubourg St.-Antoine .	*Blanc*, Ve *Thouvenin*, boulevard Bourdon, n. 2.

Neuvième Arrondissement.

Cité	Mlle. *Morand*, rue du Cloître-Notre-Dame, n. 20.
Ile Saint-Louis . . .	Ve *Pétault*, quai d'Anjou, n. 21.
Arsenal.	*Voidel*, rue des Prêtres-Saint-Paul, n. 22.
Hôtel de Ville . . .	*Leroux*, rue du Monceau-Saint-Gervais, n. 5.

Dixième Arrondissement.

Monnaie..	Ve *Gitaux*, rue de Seine, n. 36.
Saint-Thomas d'Aquin .	*Pasquet*, rue de Sèvres, n. 105.
Quinze-Vingts. . . .	*Costes*, rue de l'Université, n. 13.
Faubourg St.-Germain .	*Verney*, rue de Charenton, n. 47.
Invalides	*Laurey*, rue de Bourgogne, n. 23 *bis*.

Onzième Arrondissement.

École de Médecine. .	Ve *Coustille*, rue Saint-André-des-Arts, n. 48. *Bouffé*, rue des Grands-Augustins, n. 25.
Luxembourg	*Chevallier*, rue du Pot-de-Fer, n. 14.
Sorbonne	Mlle. *Kirwan*, rue de la Harpe, n. 117.
Palais de Justice. . .	*Quenu*, petite rue Ste-Anne, n. 6.

Douzième Arrondissement.

Jardin du Roi . . .	Mlle. *Auger*, rue des Boulangers, n. 34.
Saint-Jacques . . .	*Quillot*, rue des Noyers, n. 37.

Nota. Tous ces Bureaux, pour la perception des différens droits et la distribution du papier timbré, sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et les fêtes, depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir.

Bureaux de recette des Domaines, et distribution de papier timbré, hors Paris.

M. *Bosquillon*, à Saint-Denis.
M. *Henissart*, à Belleville.
M. *Devergie*, à Neuilly.
M. *Larcher*, à Courbevoie.
Ve *Aubry*, à La Chapelle, Grande-Rue, 86.
Ve *Ferriere*, r. des Dames, 50 (Batignolles).
M. *Cézerac*, à Charenton-le-Pont.
M. *Brion*, à Sceaux.
M. *Boissel*, à Villejuif.
M. *Chevallier*, à Vincennes.
Mad. *Mayrand*, port de Bercy, n. 29.
Mad. *Mortemart*, rue de Vaugirard, 137.

Notaire.. ... . M. Chatelain, rue Bourbon-Villeneuve, n. 2.
Avoué en la Cour royale.... M. Labois, rue du Four-Saint-Honoré, n. 9.
Avoué de premiere instance.. M. Denormandie, rue du Sentier, n. 14.
Agent de change ..... M. Vandermarq ✻, rue Vivienne, n. 18.
Architecte ..... M. Lelong, rue de Lancri, n. 13.

Commissaires-Priseurs. Messieurs,

Bataillard, rue de Choiseul, n. 5. | *Chavelot*, rue Neuve-des-Capucines, 18.
M. *Thiveau*, Huissier, rue de la Vieille-Monnaie, n. 22.

SECTION II.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Rue de la Verrerie, n. 55.

M. Baudouin ✻, *Directeur*, rue de la Verrerie, n. 55.

La Direction des Contributions est chargée de tous les travaux préparatoires du répartement des contributions, des recensemens pour la formation des matrices des rôles, de la confection des rôles, de l'examen des réclamations des contribuables, et de l'exécution de toutes les opérations relatives tant au cadastre de la ville de Paris qu'à celui des arrondissemens de Saint-Denis et de Sceaux, et en général de proposer tout ce qui peut tendre à l'amélioration du régime des contributions.

BUREAUX.

M. Fauconnier, *Chef*, rue de la Verrerie, n. 55.

Les Bureaux de la Direction sont ouverts au public tous les jours, depuis deux heures jusqu'à quatre, et le samedi depuis onze heures. Ils se composent de quatre divisions. La 1re est chargée du travail relatif à l'assiette des contributions et au contentieux; la 2e. du cadastre de la ville de Paris; la 3e, des travaux relatifs à l'ordonnancement des décharges et remises de contributions prononcées par le Préfet ou par le Conseil de préfecture, et la 4e de la tenue des livres nécessaires pour fournir aux contribuables des renseignemens sur leurs réclamations.

M. Gattey, rue de Bussy, n. 16, *Inspecteur*.

Les fonctions de l'Inspecteur des contributions directes sont d'installer les contrôleurs, de surveiller les opérations du contrôleur principal et des contrôleurs du département, de faire les révisions de réclamations ordonnées par le Conseil de Préfecture, et généralement toutes les opérations majeures qui exigent un déplacement et qui peuvent être ordonnées par le Préfet du département, ou prescrites par le Directeur.

M. Le Conte, rue Meslay, n. 16, *Contrôleur principal*.

Les fonctions du Contrôleur principal sont de faire toutes les contre-vérifications cadastrales; de vérifier les demandes en révision; de faire des recherches dans les bureaux des administrations publiques, pour l'établissement des droits de patentes; de faire, auprès des contrôleurs des arrondissemens ruraux, les vérifications qui lui sont prescrites par le Directeur, et de remplacer les contrôleurs absens ou malades.

Contrôleurs des Contributions directes.

Les fonctions des Contrôleurs des contributions sont : 1° les recensemens nécessaires pour la formation des matrices des rôles de toute nature de contributions ; 2° la vérification de toutes les réclamations en matière de contributions.

Les Contrôleurs des contributions du département de la Seine sont au nombre de vingt-huit dont vingt-quatre pour les douze arrondissemens de Paris, et quatre pour les arrondissemens de Saint-Denis et de Sceaux.

Les Contrôleurs se rassemblent les samedis à la Direction, depuis onze heures jusqu'à trois, pour entendre les contribuables qui ont des déclarations ou observations à faire, ou des renseignemens à demander sur leurs contributions.

Noms des Contrôleurs, et Divisions dont ils sont chargés. MM.

Premier Arrondissement.

Cros, rue du Mont-Thabor, n. 28.	Tuileries.
Auger, rue Chanoinesse, n. 2.	Roule.
Lumineau, rue Ventadour, n. 1.	Place-Vendôme.
Choumeils, rue Ponthieu, n. 18.	Champs-Elysées.

Deuxième Arrondissement.

Blondel, rue du Ponceau, n. 29.	Feydeau.
Lemoine, rue Chantereine, n. 48.	Chaussée-d'Antin.
Cros, rue du Mont-Thabor, n. 28.	Palais-Royal.
D'Leindre, rue Thérèse, n. 4.	Faubourg Montmartre.

Troisième Arrondissement.

Lemoine, rue Chantereine, n. 48.	Montmartre.
Hacquart, rue Hautefeuille, n. 10.	Mail.
Le Tellier ✻, rue des Trois-Frères, n. 9.	Saint-Eustache. / Faubourg Poissonnière.

Quatrième Arrondissement.

Thomas, rue Meslay, n. 25.	Saint-Honoré.
Gautier, rue de Provence, n. 67.	Louvre.
Blondel, rue du Ponceau, n. 29.	Banque de France.
Lumineau, rue Ventadour, n. 1.	Marchés.

Cinquième Arrondissement.

Le Clerc, rue Meslay, n. 23.	Bonne-Nouvelle.
Duhait, rue Bleue, n. 36.	Porte St.-Martin. / Faubourg St.-Denis.
Choumeils, rue Ponthieu, n. 18.	Montorgueil.

Sixième Arrondissement.

Roussel, rue de Bondy, n. 42.	St.-Martin-des-Champs.
Alexandre Le Borgne, rue de Bondy, n. 5.	Temple.
Thomas, rue Meslay, n. 25.	Lombards.
Le Clerc, rue Meslay, n. 23.	Porte St.-Denis.

Septième Arrondissement.

Feuchère ✻, rue Simon-Lefranc, n. 7.	Sainte-Avoye. / Marché Saint-Jean.
Tanera, rue du Cherche-Midi, n. 32.	Arcis.
D'Ynglemare, rue Mazarine, n. 30.	Mont-de-Piété.

Huitième Arrondissement.

Clausse, rue Saintonge, n. 21.	Quinze-Vingts.
D'Ynglemare, rue Mazarine, n. 30.	Popincourt.
De Margorie, rue de Bussy, n. 14.	Marais. / Faubourg Saint-Antoine.

Neuvième Arrondissement.

Clausse, rue Saintonge, n. 21.	Arsenal
D'Leindre, rue Thérèse, n. 4.	Ile Saint-Louis.
Auger, rue Chanoinesse, n. 2.	Cité.
Alexandre Le Borgne, rue de Bondy, n. 5.	Hôtel-de-Ville.

Dixième Arrondissement.

Tanera, rue du Cherche-Midi, n. 32. . . . . La Monnaie.
Gautier, rue de Provence, n. 67. . . . . Saint-Thomas-d'Aquin.
Le Vte de Rostaing, rue Chantereine, n. 36. . . . Faubourg Saint-Germain / Invalides.

Onzième Arrondissement.

Hacquart, rue Hautefeuille, n. 10. . . . . Ecole de Médecine.
Roussel, rue de Bondy, n. 42. . . . . Palais de Justice.
Castan de Bages, rue du Cherche-Midi, n. 23. . . . Sorbonne. / Luxembourg.

Douzième Arrondissement.

Puissan ✻, rue Mazarine, n. 32. . . . . Saint-Jacques. / Jardin du Roi.
Pouchet, rue des Beaux-Arts, n. 5. . . . . Saint-Marcel. / Observatoire.

Arrondissement de Saint-Denis. MM.

1re DIVISION.

Frappier, boul. St.-Martin, 61.

Asnières.
Aubervilliers.
Auteuil.
Batignolles.
Baubigny.
Boulogne.
Clichy.
Colombes.
Courbevoie.
Drancy.
Dugny.
Epinay.
Gennevilliers
La Cour-Neuve.
Le Bourget.
L'Ile-St.-Denis.
Neuilly.
Passy.
Pierrefitte.
Saint-Denis.
Saint-Ouen.
Stains.
Villetaneuse.

2e DIVISION.

Forgeot, rue St.-Antoine, n. 71.

Bagnolet.
Belleville.
Bondy.
Charonne.
La Chapelle.
La Villette.
Montmartre
Nanterre.
Noisy-le-Sec.
Pantin.
Pré-Saint-Gervais.
Puteaux.
Romainville.
Suresnes.

Arrondissement de Sceaux. MM.

1re DIVISION.

Gorlier, rue St.-Benoît, n. 9.

Antony.
Arcueil.
Bagneux.
Châtenay.
Châtillon.
Chevilly.
Clamart.
Fontenay-aux-Roses.
Fresnes.
Gentilly.
Grenelle.
Issy.
Lay.
Le Bourg-la-Reine.
Le Plessis-Piquet.
Montrouge.
Orly.
Rungis.
Sceaux.
Thiais.
Vanves.
Vaugirard.
Villejuif.

2e DIVISION.

Marivault, r. Jean-Beausire, 8.

Bercy.
Bonneuil.
Brie-sur-Marne.
Champigny.
Charenton-le-Pont.
Charenton-St.-Maurice.
Choisy.
Creteil.
Fontenay-sous-Bois.
Ivry.
Joinville-le-Pont.
Maisons-Alfort.
Montreuil.
Nogent-sur-Marne.
Rosny.
Saint-Mandé.
Saint-Maur.
Villemomble.
Vincennes.
Vitry.

RECETTE CENTRALE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

M. Truelle ✻, *Receveur central des finances*, rue St.-Honoré, n. 337.

M. de Prémonville ✻, *Contrôleur spécial, délégué du Ministre des finances, près le Receveur central pour le visa des Récépissés.*

Receveurs-particuliers Percepteurs des Contributions directes dans les arrondissemens de la ville de Paris.

MAIRIES.	ARROND. de PERCEPT^{s}.	NOMS ET DEMEURES des RECEVEURS-PARTICULIERS PERCEPTEURS.	DÉSIGNATION des deux quartiers composant chaque perception.
1re	1er	Bourqueney, rue Neuve-Sainte-Croix, n. 8.	Tuileries. / Place Vendôme.
	2e	Durand ✻, rue d'Aguesseau, n. 1.	Champs-Élysées. / Roule.
2e	3e	Reille ✻, rue du Faub. Montmartre, n. 9.	Chaussée-d'Antin. / Faub. Montmartre.
	4e	Tartenson (O ✻), rue Ventadour, n. 9.	Palais-Royal. / Feydeau.
3e	5e	Rossigneux (O ✻), rue Martel, n. 16.	Poissonnière. / Montmartre.
	6e	Boscheron ✻, rue du Mail, n. 28.	S.-Eustache. / Mail.
4e	7e	De Grammont, quai de l'Ecole, n. 10.	S.-Honoré. / Louvre.
	8e	Malide, rue du Bouloy, n. 24.	Banque de France. / Marchés.
5e	9e	Daumont ✻, rue de Bondy, n. 26.	Faub. S.-Denis. / Porte S.-Martin.
	10e	Duriez, rue Saint-Sauveur, n. 30.	Bonne-Nouvelle. / Montorgueil.
6e	11e	Fabre-Barrot, rue Neuve-Saint-Denis, n. 12.	Porte S.-Denis. / Lombards.
	12e	Boullenois ✻, rue Neuve-St.-Martin, n. 19.	Temple. / S.Mart. d. Champs.
7e	13e	Lavocat, rue Michel-le-Comte, n. 21.	Sainte-Avoye. / Mont-de-Piété.
	14e	Labrouste, rue des Juifs, n. 20.	Marché S.-Jean. / Les Arcis.
8e	15e	Paulmier, rue Ne-Ménilmontant, n. 5	Marais. / Popincourt.
	16e	Mariani, rue Amelot, n. 22.	Faub. S.-Antoine. / Quinze-Vingts.
9e	17e	Fougeray de Launay, rue des Prêtres-Saint-Paul, n. 22, passage St.-Antoine.	Arsenal. / Hôtel-de-Ville.
	18e	D'Houdetot ✻, rue Chanoinesse, n. 12.	Ile S.-Louis. / Cité.
10e	19e	Asselin de Villequier, rue de Grenelle, n. 96.	Invalides. / Faub. S.-Germain.
	20e	Charlier ✻, Grande rue Taranne, n. 15.	Monnaie. / S.Thom. d'Aquin.
11e	21e	Chapuis (C ✻), r. Saint-Hyacinthe, n. 21.	Luxembourg. / Sorbonne.
	22e	Ducommun du Locle, quai des Augustins, n. 55.	Ecole de médecine. / Palais de Justice.
12e	23e	Picard, rue des Noyers, n. 25.	St.-Jacques. / Jardin du Roi.
	24e	Possac, rue S.-Dominique-d'Enfer, n. 15.	S.-Marcel. / Observatoire.

CONTRÔLE.

M. de Prémonville ✻, *Contrôleur spécial délégué du Ministre des finances près le Receveur central de la Seine pour le visa des Récépissés, et chargé de la direction du service des Contrôleurs aux recettes, ci-après nommés.*

Contrôleurs près les Receveurs-Particuliers Percepteurs des Contributions directes de la ville de Paris. Messieurs,

Paillet.	Chalier.	Lemière.	Demarthes.
De la Ribadière.	Bourcier de Saint-Chaffrey.	Coignet.	Riondet.
Hue		Révérard ✻.	Vibert ✻.
Brard.	De Lomel.	Cranney.	Gandner.
Lestumier.	Ferté.	Legrand-St-Aubin.	Regnier.
Clavier.	Bachelet.	Claras de Bert.	Marcheix ✻.
Rouget.			

Ces vingt-quatre Contrôleurs sont nommés par le Ministre Secrétaire-d'Etat des finances. Ils ne séjournent pas plus de dix jours chez le même percepteur. Leurs fonctions consistent : 1° à viser les quittances délivrées aux contribuables et à en tenir registre; 2° à s'assurer des émargemens aux rôles des sommes acquittées par les contribuables, et à faire passer chaque jour au Contrôleur spécial le bordereau des recouvremens effectués dans la journée.

SECTION III.

DOUANE ET ENTREPOTS DE PARIS,

Rue du Faubourg-Poissonnière, n° 26 (1).

M. Jonnart ✻, *Inspecteur principal, chargé en chef du service.*

Douane principale, rues d'Enghien et du Faub.-Poissonnière.

M. de Saint-Cricq (A.) ✻, *Receveur.*
M. Villemain (Th.), *Sous-Inspecteur.*

Entrepôt des Sels, boulevard Beaumarchais, n. 29.

M. Bonneville, *Receveur.*
M. Mathias, *Contrôleur.*

ENTREPÔTS DE DOUANE.

M. Chamisso ✻, *Inspecteur*, rue Martel, n. 11.

Place des Marais, rue de l'Entrepôt.

M. Millet, *Receveur.*
M. Pardiac, *Sous-Inspecteur*, rue de Paradis-Poissonnière, n. 52.
M. Robert-Lefèvre, *Contrôleur*, à l'Entrepôt.

Gros-Caillou, quai d'Orsay.

M. Letourneur, *Receveur.*
M. de Malden, *Sous-Inspecteur.*
M. Hébray ✻, *Contrôleur.*

Service des Soudes.

M. Rain, *Sous-Inspecteur*, rue de Paradis-Poissonnière, n. 27.

(1) *Voyez* la Direction générale des Douanes et Sels, page 212.

SECTION IV.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE (1),

Rue Duphot, n° 10, *près la rue Saint-Honoré.*

M. Guéau de Reverseaux ✻, *Directeur*, rue Duphot, n. 10.

M. Lepage, *Contrôleur de comptabilité*, place Saint-Sulpice, n. 8.
M. Boyer, *Receveur principal et particulier*, rue Duphot, n. 10.
M. Delaulnoy ✻, *Contrôleur ambulant*, rue de Ponthieu, n 12.
M. Verdière, *Contrôleur ambulant*, rue des Francs-Bourgeois, au Marais, n. 25.
M. Gibert, *Contrôleur ambulant*, rue du faub. St.-Denis, n 173 *bis*.
M. Castelnault, *Receveur particulier*, rue de Bondy, n. 26.
M. Roy, *Receveur particulier*, rue de Tournon, n. 15.

Bureau de la marque d'or et d'argent, rue Guénégaud, n. 10.

M. Marchant ✻, *Contrôleur en chef*, rue Guénégaud, n. 8.
M. Philippe, *Contrôleur-vérificateur*, boulevard Montmartre, n. 14
M. Lacelle de Chateaubourg, *Receveur particulier*, rue Guénégaud, n. 10.

Entreposeurs des Tabacs, à Paris.

M. Bouteiller, rue de l'Université, n. 12.
M de Roissy, passage Saulnier, n. 4.
Madame d'Houdetot, rue St.-Louis, au Marais, n. 29.

Manufacture royale des Tabacs.

M. Tournier ✻, *Régisseur à la Manufacture*, Quai d'Orsay, au Gros-Caillou.
M. Boursy, *Inspecteur de fabrication*, quai d'Orsay, à la manufacture.
M. Bitry, *Contrôleur*, quai d'Orsay, au Gros-Caillou.

(1) *Voyez* l'Administration des Contributions indirectes et ses bureaux, page 215.

SECTION V.

SERVICE DES POSTES AUX LETTRES

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

SERVICE DE PARIS (1).

HEURES DES LEVÉES DES BOÎTES ET DES DISTRIBUTIONS.

HEURES des levées des boîtes de poste.		HEURES des distributions dans Paris.	
	6 h. du m. hôt. des post. banlieue.	1re (5) à 7 h. du m.	Départ. et étranger. Paris (5).
1re	7 h. 1/2 m. aux boîtes de quartiers 8 h. m. aux bureaux d'arrond. 8 h. 1/2 m. à l'hôt. des post. Paris.	2e à 9 h. 1/2 du m.	Départ. et étrang. (6) Paris.
2e	10 h. m. aux boîtes de quartiers. 10 h. 1/2 m. aux bureaux d'arrond. 10 h. 1/2 m. hôtel des postes, banl. 11 h. m. hôtel des postes, Paris.	3e à midi	Banlieue. Paris.
3e	Midi aux boîtes de quartiers. Midi 1/2 aux bureaux d'arrond. Midi 1/2, hôtel des postes, banlieue. 1 h., hôtel des postes, Paris.	4e à 2 h. ap. midi	Belgique, Hollande, Prusse. Paris.
4e	2 h. aux boîtes de quartiers. 2 h. 1/2 aux bureaux d'arrond. 3 h. s. départ., étranger (2), Paris.	5e à 4 h. du soir,	Paris.
5e	3 h. 1/2 s. aux boîtes de quartiers. 4 h. s. aux bureaux d'arrond. 5 h. s. hôtel des postes, départ. et étranger (3), Paris, banlieue.	6e à 6 h. du soir.	Banlieue. Paris.
6e	4 h. 1/2 s. aux boîtes de quartiers. 5 h. s. aux bureaux d'arrond. 5 h. 1/2 s. hôtel des postes, Paris.		
7e	7 h. s. aux boîtes de quartiers (4). 8 h. s. aux bureaux d'arrond. (4). 8 h. 1/2 s. (4), hôtel des postes, banlieue, Paris.		

(1) *Voyez* l'Administration des Postes et ses bureaux, page 227, pour le bureau chargé de ce service.

(2) Les lettres affranchies ou chargées pour les départemens et l'étranger, déposées dans les bureaux d'arrondissement, ne peuvent être reçues que jusqu'à trois heures les jours ordinaires, et jusqu'à deux heures les jours fériés. A l'hôtel des postes, elle sont reçues une heure plus tard.

(3) Lettres non affranchies.

(4) Les lettres pour Paris extraites des boîtes aux heures indiquées en regard de la 7e levée sont distribuées le lendemain à sept heures du matin, et les lettres pour la banlieue sont expédiées à la même heure.

(5) Les lettres de Paris comprises dans la 1re distribution de sept heures du matin, et les lettres pour la banlieue partant à la même heure, sont celles qui ont été extraites la veille au soir, à sept heures, des boîtes de quartier, et à huit heures des boîtes d'arrondissement.

(6) Les lettres des départemens et de l'étranger que l'on suppose ici devoir être comprises dans la 2e distribution sont celles qui ont pu être apportées par les courriers en retard.

Levées des boîtes et distribution des lettres, les dimanches et fêtes.

HEURES des levées des boîtes aux lettres.	HEURES des distributions dans Paris.
Le service des trois premières levées se fait comme les jours ordinaires.	Le service des quatre premières distributions se fait comme les jours ordinaires.
4e — 2 h. ap. midi, aux boîtes de quartiers. 2 h. 1/2 ap. midi, aux bur. d'arrond. 3 h. du soir, à l'hôtel des postes, départemens, Paris.	5e à 4 heures du soir.
5e — 5 h. 1/2 du soir, aux boîtes de quart. 6 h. du soir, aux bureaux d'arrond. 6 h. 1/2 du soir, à l'hôtel des postes, banlieue, Paris.	Les lettres de cette dernière levée sont distribuées ou expédiées le lendemain à sept heures du matin.

Services des affranchissemens des Journaux et Imprimés de toute nature.

DESTINATION DES JOURNAUX ET IMPRIMÉS.	HEURES DE CLOTURE LES BUREAUX D'AFFRANCHISSEMENT (1).	
	Jours ordinaires.	Jours fériés.
Départemens . . . Journaux. (Editeurs). . . .	2 h. après midi.	1 h. après midi.
Départemens . . . Imprimés de toute nature. .	1 h. après midi	Midi.
Paris.	6 h. du soir.	2 h. après midi.

Service des articles d'argent.

Les articles d'argent sont reçus et payés tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés),

SAVOIR :

Dans les bureaux d'arrondissement. . . . de 9 h. du matin à 2 h. du soir.
A l'hôtel des postes. . . . . de 9 h. du matin à 3 h. du soir.

SERVICE DES BUREAUX D'ARRONDISSEMENT.

Il existe dans la ville de Paris neuf Bureaux de poste qui sont ouverts au public tous les jours depuis huit heures du matin jusqu'à huit heures du soir, et les dimanches et fêtes jusqu'à six heures du soir seulement. On peut affranchir et charger dans ces bureaux les lettres pour Paris, les départemens et l'étranger. — Ces bureaux reçoivent et acquittent les *articles d'argent;* ils sont ouverts pour ce service depuis neuf heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi.

Un certain nombre de boîtes sont établies dans chaque arrondissement; la position de ces boîtes est indiquée dans les tableaux ci-après. On peut affranchir chez les boîtiers les lettres pour Paris et le département de la Seine. Les boîtes sont levées sept fois par jour en toute saison. Les heures de levées de ces boîtes sont indiquées dans les tableaux précédens.

(1) Les journaux et imprimés pour les départemens ne peuvent être affranchis qu'à l'hôtel des postes. Les journaux et imprimés de Paris pour Paris peuvent être affranchis dans les bureaux d'arrondissement.

BUREAU A, *rue Lenoir-St.-Honoré*, n. 1.

M. le Cte de Kersalaun, *Directeur.*

Boîtes aux lettres comprises dans l'Arrondissement du Bureau A.

1 Rue Saint-Denis, 147.
2 Rue des Lombards, n. 21.
3 Rue St-Jacques-la-Boucherie, n. 1.
4 Rue des Lavandières, n. 41.
5 Pointe Saint-Eustache, n. 2.
6 Rue du Contrat-Social, n. 7.
7 Rue des Deux-Ecus, n. 20.
8 Rue de l'Arbre-Sec, n. 60.
9 Rue des Foss.-St.-Germain-l'Aux., 145.
10 Rue de la Monnaie, n. 60.
11 Parvis Notre-Dame, n. 26.
12 Rue de la Cité, n. 53.
13 Place du Palais de Justice, n. 6.
14 Place du Châtelet, n. 1.
15 Rue Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 77.
16 Place de l'Ecole, n. 1.
17 Place Dauphine, n. 3.
18 A la Préfecture de Police.
19 Rue Saint-Denis, n. 398.
20 Rue Saint-Denis, n. 307.
21 Rue Grenetat, n. 45.
22 Rue Saint-Denis, n. 239.
23 Rue Pavée Saint-Sauveur, n. 14.

BUREAU B, *rue St.-Louis*, n. 13 (*au Marais*).

M. Dagand, *Directeur.*

Boîtes aux lettres comprises dans l'Arrondissement du Bureau B.

1 Rue St.-Sébastien, n. 14.
2 Rue du Pont-aux-Choux, n. 18.
3 Place Royale, n. 14.
4 Rue Saint-Antoine, n. 196.
5 Rue Neuve-du-Colombier, n. 5.
6 Rue des Balais, n. 4
7 Rue des Trois Pavillons, n. 2.
8 Rue Saint-Antoine, n. 50.
9 Rue de Fourcy, n. 1.
10 Rue des Nonaindières, n. 5.
11 Quai des Célestins, n. 28.
12 Faub. Saint-Antoine, n. 199.
13 Faub. Saint-Antoine, n. 111.
14 Rue de Charenton, n. 71.
15 Faub. Saint-Antoine, n. 50.
16 Rue Saint-Antoine, n. 225.
17 Rue de Popincourt, n 31.
18 Rue de la Roquette, n. 65.
19 Rue de Charonne, n. 139.
20 Rue de Charonne, n. 72.
21 Faubourg Saint-Antoine, n. 291
22 Rue de Reuilly, n. 30.
23 Rue Picpus, n. 24.
24 Quai de la Râpée, n. 57.
25 Prison modèle, rue de la Roquette.

BUREAU C, *rue des Vieilles-Audriettes*, n. 4.

M. Moulin, *Directeur.*

Boîtes aux lettres comprises dans l'Arrondissement du Bureau C.

1 Vieille rue du Temple, n. 94.
2 *id.* n. 25.
3 Rue de la Verrerie, n. 2.
4 Rue du Monceau-St.-Gervais, n. 15.
5 A l'Hôtel-de-Ville.
6 Rue Phélipeaux, n. 42.
7 Rue Ferdinand-Berteau, n. 4.
8 Rue Saint-Martin, n. 291.
9 Rue de Bondy, n. 36.
10 Rue du Temple, n 106.
11 Rue du Temple, n. 70.
12 Rue Michel-le-Comte, n. 59.
13 Rue Saint-Martin, n. 65.
14 *id.* n. 137.
15 Rue Saint-Martin, n. 217.
16 Rue Aumaire, n. 51.
17 Rue des Gravilliers, n. 21.
18 Rue des Blancs-Manteaux, n. 19.
19 Rue Simon-le-Franc, n. 15.
20 Rue de la Verrerie, n. 42.
21 Rue Sainte-Avoye, n. 2.
22 Boulevard du Temple, n. 30.
23 Rue de Mesnil-Montant, n. 13.
24 Rue de Poitou, n. 24
25 Rue de Bretagne, n. 25.
26 Rue du Faub. du Temple, n. 50.
27 *id.* n. 82.
28 Rue de Mesnil-Montant, n. 61.

Bureau D, *rue de l'Échiquier*, n. 23.

M. Brière, *Directeur.*

Boîtes aux lettres comprises dans l'Arrondissement du Bureau D.

1 Rue Notre-Dame de Lorette, n. 20 *bis*.
2 Rue Saint-Lazare, n. 29.
3 Rue Coquenard, n. 62.
4 Rue Rochechouart, n. 17.
5 Rue du faub. Poissonnière, n. 57.
6 Rue Taitbout, n. 20.
7 Rue Laffitte, n. 42.
8 Rue Pinon, n. 2, à la Mairie.
9 Rue du Faub. Montmartre, n. 25.
10 Rue du faub. Poissonnière, n. 18.
11 Rue Grange-aux-Belles, n. 1.
12 Rue du faubourg St.-Martin, n. 52.
13 *id.* n. 1.
14 Rue du faubourg S.-Denis, n. 37.
15 *id.* n. 169.
16 Rue du faub. St.-Martin, n. 142.
17 Rue du faub. Saint-Denis, n. 103.
18 Rue des Petites-Ecuries, n. 14.
19 Rue du faub. Saint-Martin, n. 175.

Bureau E, *rue de Sèze*, n. 24.

M. Lestamy, *Directeur.*

Boîtes aux lettres comprises dans l'Arrondissement du Bureau E.

1 Avenue de Neuilly, n. 15 *bis*.
2 Place du Palais-Royal, n. 237.
3 Rue de l'Echelle, n. 3.
4 Rue Saint-Honoré, n. 306.
5 *id.* n. 353 *bis*.
6 Rue de la Pépinière, n. 30.
7 Rue du Rocher, n. 22.
8 Rue Thiroux, n. 5.
9 Rue Basse-du-Rempart, n. 58.
10 Rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 52.
11 Rue Neuve-St.-Augustin, n. 13.
12 Rue Mont-Thabor (Min. des Finances).
13 Place Beauveau, n. 94.
14 Rue de la Ville-l'Evêque, n. 6.
15 Faubourg Saint-Honoré, n. 3.
16 Rue Richepanse, au coin de celle Duphot.
17 Faubourg du Roule, n. 46.
18 *id.* n. 4.
19 Rue Montaigne, n. 4.
20 Grande rue de Chaillot, n. 26.
21 Quai de Billy, n. 2.
22 Rue de Clichy, n. 66 (à la prison).
23 Rue de Clichy, n. 34.
24 Rue St.-Lazare, n. 76.
25 Rue de la Chaussée-d'Antin, n. 50.
26 *id.* n. 22.
27 Rue d'Anjou-St.-Honoré (à la Mairie).

Bureau F, *rue de Beaune*, n. 2.

M. Babeau, *Directeur.*

Boîtes aux lettres comprises dans l'Arrondissement du Bureau F.

1 A l'Hôtel des Invalides.
2 Au Palais Bourbon.
3 Rue de l'Université, n. 45.
4 Rue de Varennes, n. 26.
5 Rue de Grenelle, n. 101.
6 Rue St.-Dominique, n. 72.
7 Rue Plumet, n. 7.
8 Rue de Sèvres, n. 66.
9 Rue de Sèvres, n. 36.
10 Rue du Bac, n. 80.
11 Rue St.-Dominique, n. 33.
12 Rue du Cherche-Midi, n. 87.
13 Rue du Cherche-Midi, n. 46.
14 Rue de la Chaise, n. 28.
15 Rue de Grenelle (Mairie).
16 Rue St.-Benoît, n. 40.
17 Rue Jacob, n. 30.
18 Rue des Saints-Pères, n. 22.
19 Quai Voltaire, n. 7.
20 Rue de Sèvres, n. 65.
21 A l'Ecole militaire.
22 Rue St.-Dominique, n. 192.
23 Rue de l'Université, n. 143

Bureau G, *rue St.-André-des-Arcs*, n. 61.

M. Gautier, *Directeur.*

Boîtes aux lettres comprises dans l'Arrondissement du Bureau G.

1 Rue du Petit-Bourbon-St.-Sulpice, 18.
2 Rue des Quatre-Vents, n. 22.
3 Rue de Seine, n. 35.
4 Rue Guénégaud, n. 35.
5 Rue Dauphine, n. 1.
6 Au Collége Louis-le-Grand.
7 Rue Saint-Jacques, n. 50.
8 Rue du Petit-Pont, n. 15.
9 Rue Saint-André-des-Arcs, n. 1.
10 Rue de Vaugirard, n. 61.
11 Place de l'Odéon, n. 5.
12 Rue de la Harpe, n. 79.
13 Rue Hautefeuille, n. 11.
14 Rue de Vaugirard, n. 61.
15 Rue du Four, n. 81.
16 *id.* n. 35.
17 *id.* n. 2.
18 Rue des Fossés-St.-Germain-des-Prés, 3.
19 Rue du Faubourg-St.-Jacques, n. 1.
20 Rue St.-Jacques, n. 304.
21 *id.* n. 61.
22 Place St.-Michel, n. 16.
23 Boulevard St.-Jacques, n. 16.

BUREAU H, *rue des Fossés-Saint-Victor*, n. 35.

M. Filleul, *Directeur.*

Boîtes aux lettres comprises dans l'Arrondissement du Bureau H.

1 Rue de Lourcine, n. 98.
2 Rue des Lyonnais, n. 21.
3 Rue Mouffetard, n. 117.
4 *id.* n. 59.
5 A la Salpêtrière.
6 *id.* aux Gobelins.
7 *id.* n. 228.
8 Rue d'Orléans-St.-Marcel, n. 20.
9 Rue Saint-Victor, n. 7.
10 Rue Saint-Louis en l'Isle, n. 27.
11 Quai de la Tournelle, n. 21.
12 A l'entrepôt général des boissons.
13 Rue S.-Victor, aux J. Aveugles, 62.
14 Place Maubert, n. 30.
15 Rue St.-Jean-de-Latran, n. 6.
15 Au Collége Henri IV.

BUREAU J, *place de la Bourse*, n. 4.

M. Meunier, *Directeur.*

Boîtes aux lettres comprises dans l'Arrondissement du Bureau J.

1 Rue Montorgueil, n. 63.
2 Rue Neuve-S.-Sauveur, n. 24.
3 Rue Bourbon-Villeneuve, n. 11.
4 Rue Neuve-St.-Eustache, n. 19.
5 Rue de Cléry, n. 3.
6 Rue Montmartre, aux Messageries roy.
7 Rue Coquillère, n. 1.
8 *id.* n. 46
9 Place des Victoires, n. 6.
10 Rue Vivienne, n. 1.
11 Rue Chabannais, n. 1.
12 Rue de Richelieu, à la Bibliothèque.
13 Rue Saint-Honoré, n. 165.
14 Rue du Bouloy, n. 4.
15 Au Palais-Royal.
16 Rue Sainte-Anne, n. 79.
17 Rue des Orties, n. 9.
18 Rue de Richelieu, n. 32.
19 Rue de la Michodière, n. 2.
20 Rue Sainte-Anne, n. 79.
21 Rue Neuve-Saint-Marc, n. 11.
22 Rue Feydeau, n. 25.
23 Au palais de la Bourse.
24 Rue Beauregard, n. 34.
25 Rue Poissonnière, n. 33.
26 Rue du Gros-Chenêt, n. 23.
27 Rue Montmartre, n. 171.

Il existe en outre trois Bureaux affectés à des services particuliers, où le public peut aussi affranchir les lettres; déposer et recevoir des articles d'argent. Les heures d'ouverture et de fermeture de ces Bureaux sont les mêmes que celles des Bureaux d'arrondissement ci-dessus indiquées.

Bureau de la Maison du Roi, place du Palais-Royal.

M. Millet, *Directeur.*

Bureau de la Chambre des Pairs, rue de Vaugirard, n. 19.

M. le Cte de Gasco ✻, *Directeur.*

Bureau de la Chambre des Députés, au Palais Bourbon.

M. Bourgoin, *Directeur.*

SERVICE SUPPLÉMENTAIRE DE LA BANLIEUE.

Outre l'expédition des malles-postes qui a lieu chaque jour à six heures du soir, l'Administration expédie des courriers supplémentaires pour le service des communes du département de la Seine et de celles d'une partie des départemens circonvoisins. Les départs de ces courriers, qui ont lieu deux et jusqu'à trois fois par jour, sont indiqués dans le tableau suivant, dans lequel on a classé par ordre alphabétique tous les bureaux de poste qui sont servis par ces courriers supplémentaires. Ce tableau est suivi d'un état des communes, hameaux, maisons isolées, etc., desservis par ces bureaux de poste.

1er *Envoi* (1).

DÉPART :
à 7 h. du m. du 1er av. au 30 nov.
à 8 h. du m. du 1er déc. au 31 mars.

Cette expédition comprend les lettres extraites des boîtes à la 7e levée (*V.* le tableau de la page 872); les lettres des départ. arrivées à Paris le matin, et celles qui ont été levées dans les boîtes des postes, à 6 h. du mat.

LIEUX DE DESTINATION.

Autony.*
Argenteuil.*
Arcueil.
Asnières.
Aubervilliers.
Auteuil.
Bagnolet.
Batignolles (les).*
Belleville.*
Bercy.*
Bicêtre.*
Bondy.*
Boulogne*.
Bourget (le).*
Bourg-la-Reine.*
Champigny.
Chapelle (la).
Charenton.*
Charonne.
Châtillon.
Chatou.*
Choisy-le-Roi.*
Clichy.
Colombes.
Courbevoie.
Creteil.
Epinay.
Etoile (l').
Fontenay-s.-Bois
Gennevilliers.
Grenelle.
Issy.*
Ivry.
Joinville-le-Pont
Maison-Blanche.
Maisons-Alfort.
Meudon.*
Montmartre.
Montmorency.*
Montreuil-s.-B.*
Mont-Rouge.*
Nanterre.*
Neuilly-s.-Seine.
Nogent-s.-Marne.
Noisy-le-Sec.
Pantin.
Passy.*
Petit-Brie.
Puteaux.
Queue-en-Brie.
Rueil.*
St.-Cloud.*
St.-Denis.*
St.-Germain-en-Laye.*
St.-Maur.
St.-Ouen.
Sceaux.
Sèvres.*
Surènes.
Vaugirard.*
Versailles.*
Villejuif.
Villette (la).
Vincennes.*
Vitry-sur-Seine.*

Les établissemens de postes désignés ci-dessus expédient, en retour, des dépêches pour Paris, qui parviennent à l'hôtel des postes à 11 h. du matin, et qui sont distribuées à midi.

2e *Envoi* (1).

DÉPART à 11 h. du matin.

Cette expédition comprend les lettres extraites des boîtes à la 2e levée (*V.* le tableau de la page 872), et lettres des départemens arrivées à Paris après le premier envoi.

LIEUX DE DÉSIGNATION.

Argeutenil.*
Arpajon.*
Beaumont.*
Boissy-S.-Léger*
Brie Cte Robert*
Brunoy.
Bruyères le Châtel
Chambly.*
Chantilly.*
Chapelle-en-Serval*.
Chatou.*
Chelles.*
Claye.*
Corbeil.*
Dammartin.*
Ecouen.*
Essonne.*
Etampes.*
Etréchy.*
Fontainebleau.*
Franconville.*
Fromenteau.
Gonesse.*
Isle-Adam (l').
Lagny.*
Lieusaint.*
Linas.*
Livry.*
Lonjumeau.*
Louvres.*
Luzarches.*
Maule.*
Meaux.*
Melun.*
Ménil-Amelot.*
Menucey.*
Meulan.*
Moisselles.*
Montmorency.*
Nanterre.
Neauphle.*
Neuilly s. Marne*
Orçay.
Palaiseau.*
Poissy.*
Pont-Chartrain.*
Ponthierry.*
Pontoise.*
Rambouillet.*
Ris.*
Rueil.*
St.-Chéron.
St.-Germain-en-Laye.*
Sarcelles.*
Sartrouville.
Senlis.*
Sèvres.*
Soisy-s.-Etiolles.
Thoiry.
Tournans.*
Trapes.*
Triel.*
Vaux.*
Versailles.*
Villeneuve-Saint-Georges.*
Ville-Parisis.*

Les établissemens de postes désignés ci-dessus expédient, en retour, des dépêches pour Paris, qui parviennent à l'hôtel des postes à 4 h. du soir, et qui sont distribuées à 6 h.

3e *Envoi* (1).

DÉPART à 1 h. après midi.

Cette expédition comprend les lettres extraites des boîtes à la 3e levée (*V.* le tableau de la page 872), ainsi que les lettres de la banlieue arrivées à 11 h. du matin.

LIEUX DE DÉSIGNATION.

Antony.*
Arcueil.
Asnières.
Aubervilliers.
Auteuil.
Bagnolet.
Batignolles (les)*
Belleville.*
Bercy.*
Bicêtre.*
Bondy.*
Boulogne.*
Bourget (le).*
Bourg-la-Reine.*
Champigny.
Chapelle S. Denis
Charenton.*
Charonne.
Châtillon.
Choisy-le-Roi.*
Clichy.
Colombes.
Courbevoie.
Creteil.
Epinay.
Etoile (l').
Fontenay-s.-Bois
Gennevilliers.
Grenelle.
Issy.*
Ivry.
Joinville-le-Pont.
Maison-Blanche*
Maisons-Alfort.
Meudon.*
Montmartre.
Montreuil-s.-B.*
Montrouge.*
Neuilly-s.-Seine*
Nogent-s.-Marne,
Noisy-le-Grand.
Noisy-le-Sec.
Pantin.
Passy.*
Petit-Brie.
Puteaux.
St.-Cloud.*
St.-Denis.*
St.-Maur.
St.-Ouen.
Sceaux.
Surènes.
Vaugirard.*
Villejuif.
Villette (la).*
Vincennes.*
Vitry-s.-Seine.*

(1) *Nota.* Indépendamment des courriers supplémentaires qui desservent les lieux de destination désignés dans ce tableau, il est expédié aux destinations qui sont suivies d'un astérisque une dernière dépêche à 6 heures du soir par les malles-postes.

État des Communes, Hameaux, Écarts, Maisons isolées, etc. composant le Département de la Seine et les Arrondissemens de Sèvres, de Saint-Cloud et Meudon, département de Seine-et-Oise.

NOMS DES LIEUX.	ÉTABLISSEMENS des Postes qui les desservent.
Ablon-sur-Seine.	Choisy-le-Roi.
Allort.	Charenton.
Amboile (Seine-et-Oise).	La Queue-en-Brie
Antony	Antony.
Arcueil.	Arcueil.
Asnières.	Asnières.
Aubervilliers.	Aubervilliers.
Aulnay.	Le Bourget.
Auteuil.	Auteuil.
Baubigny.	Bondy.
Bagatelle.	Neuilly-sur-Seine.
Bacle (le).	Choisy-le-Roi.
Bagneux.	Châtillon.
Bagnolet.	Bagnolet.
Barre (la).	Epinay.
Batignolles (les).	Les Batignolles.
Belle-Epine (la).	Choisy-le-Roi.
Belleville.	Belleville.
Bellevue.	Meudon.
Bercy.	Bercy.
Bicêtre (maison de détention)	Bicêtre.
Bicêtre (le petit).	Meudon.
Blancmesnil	Le Bourget.
Boissière (la).	Montreuil.
Bonneuil.	Creteil.
Bordes (les).	La Queue-en-Brie
Boulogne-sur-Seine.	Boulogne.
Bouquet (le).	Champigny.
Bourget (le).	Le Bourget.
Bourg-la-Reine.	Bourg-la-Reine.
Briche (la).	Saint-Denis.
Brie-sur-Marne *ou* Petit-Brie.	Petit-Brie.
Butte aux Cailles (la).	Maison-Blanche.
Cachan.	Arcueil.
Cage (le Moulin de la).	Gennevilliers.
Carrieres.	Charenton.
Champignol.	Saint-Maur.
Champigny-sur-Marne.	Champigny.
Chapelle-S.-Denis (la).	La Chapelle.
Charenton.	Charenton
Charentonneau.	Maisons.
Charonne	Charonne.
Châtillon-le-Petit.	Châtillon.
Châtillon-sous-Bagneux.	Châtillon.
Chaville.	Sèvres.
Chenevières.	La Queue-en-Brie
Chevilly.	Bourg-la-Reine.
Choisy-le-Roi *ou* sur Seine.	Choisy-le-Roi.
Clamart le Vignoble *ou* s. Meud.	Meudon.
Clichy-la-Garenne.	Clichy.
Clignancourt.	Les Batignolles.
Cœuilly.	Champigny.
Colombe.	Colombe.
Combat du Taureau (le).	La Villette.
Combeault.	La Queue-en-Brie
Conflans.	Charenton.
Courbevoye.	Courbevoye.
Courcelles.	L'Etoile.

NOMS DES LIEUX.	ÉTABLISSEMENS des Postes qui les desservent.
Cour-Neuve (la).	Saint-Denis.
Cremlin (le).	Maison-Blanche.
Creteil (le port de).	Creteil.
Crevecœur	Aubervilliers.
Croix-d'Arcueil.	Arcueil.
Croulebarbe (le Moulin de).	Ivry.
Denis (Saint).	Saint-Denis.
Désert (le).	Petit-Brie.
Drancy (Grand et Petit).	Le Bourget.
Dugny.	Le Bourget.
Epinay.	Epinay.
Epine (l').	Bagnolet.
Étoile (l').	L'Etoile.
Feramp (la Vallée de).	Bercy.
Ferme-Galande.	Châtillon.
Ferme de Piot.	Vitry.
Fleury-sous-Meudon.	Meudon.
Folie (la).	Noisy-le-Sec.
Fontenay-aux-Roses.	Châtillon.
Fontenay-sous-Bois.	Fontenay-s.-Bois.
Fresnes.	Antony.
Garches	Saint-Cloud.
Gare (la).	Maison-Blanche.
Gentilly.	Maison-Blanche.
Glaciere (la).	Maison-Blanche.
Gournay (près Villejuif).	Villejuif.
Gournay-sur-Marne.	Noisy-le-Grand.
Grand'Pinte de Bercy (la).	Bercy.
Grange à Dame-Rose (la).	Meudon.
Granges-de-Vitry (les).	Vitry.
Grenelle.	Vaugirard.
Grignon.	Choisy-le-Roi.
Haute-Maison (la).	Vincennes.
Hupé (le).	Vincennes.
Ile-Saint-Denis.	Saint-Denis.
Issy.	Issy.
Issy-sur-Seine.	Ivry.
Javelle.	Vaugirard.
Lande (la).	Champigny.
Lhay.	Bourg-la-Reine.
Longchamp.	Neuilly-sur-Seine.
Luat (le).	Vincennes.
Madrid.	Neuilly-sur-Seine
Maison-Blanche (la).	Maison-Blanche.
Maison du Bel-Air.	Passy.
Maison du Garde.	Batignolles (les).
Maison du Garde.	Champigny.
Maison de Seine.	Saint-Denis.
Maladrie.	Vincennes.
Malassie.	Montreuil.
Marnes.	Sèvres.
Menil-Montant.	Belleville.
Merlan.	Noisy-le-Sec.
Mesly.	Creteil.
Meudon.	Meudon.
Meudon (le Bas).	Meudon.
Meute (la).	Passy.
Minimes (les).	Vincennes.

NOMS DES LIEUX.	ÉTABLISSEMENS des Postes qui les desservent.
Mont-Ivry.	Arcueil.
Monsouris.	Montrouge.
Montalet-sous-Meudon.	Meudon.
Montaudon.	Meudon.
Montmartre.	Montmartre.
Montreau.	Montreuil.
Montfaucon.	La Villette.
Mont-Louis *ou* le P. la Chaise.	Charonne
Montmartre.	Les Batignolles.
Montreuil-sous-Bois.	Montreuil.
Montrouge.	Montrouge.
Mont-Valerien.	Suresne.
Moreaux.	Les Batignolles.
Moulins d'Arcueil (les).	Arcueil.
Moulin d'Argent (le).	Vitry.
Moulin de Cachan (le).	Arcueil.
Moulins de la Chapelle (les)	La Chapelle.
Moulin de la Tour.	La Chapelle.
Moulin de Sacquet (le).	La Chapelle.
Moulin de l'Epine (le).	Montreuil.
Moulin de Villejuif (le).	Villejuif.
Moulin Duflos (le).	Villejuif.
Moulineau.	Meudon.
Nanterre.	Nanterre.
Neuilly-sur-Marne.	Fontenay-s.-Bois.
Neuilly-sur-Seine.	Neuilly-s.-Seine.
Nogent-sur-Marne.	Nogent.
Noiseau.	La Queue-en-Brie
Noisy-le-Grand *ou* sur Marne.	Noisy-le-Grand.
Noisy-le-Sec.	Noisy-le-Sec.
Notre-Dame-des-Vertus.	Aubervilliers.
Nouvelle-France (la).	Les Batignolles.
Orly.	Choisy-le-Roi
Ormesson.	La Queue-en-Brie
Ozouer-la-Ferrière.	La Queue-en-Brie
Pantin.	Pantin.
Paray.	Antony.
Parc-Saint-Fargeau (le).	Belleville.
Paris (Petit).	Noisy-le-Grand.
Passy.	Passy.
Pereux (le).	Petit-Brie.
Pierrefite	Saint-Denis.
Pilliers (les).	Saint-Maur.
Pissote (la).	Vincennes.
Plaisance.	Nogent-s.-Marne
Planchette (la).	L'Etoile.
Plessis-Piquet (le).	Sceaux.
Point-du-Jour (le).	Auteuil.
Polangis.	Petit-Brie
Ponceau (le).	Champigny.
Pontault.	La Queue-en-Brie
Pont-Carré.	La Queue-en-Brie
Pont de Saint-Maur.	Saint-Maur.
Port à l'Anglais (le).	Ivry.
Porte-Maillot (la).	L'Etoile.
Pre-Saint-Gervais (le).	Pantin.
Pres (le Moulin des).	Ivry.
Puteaux.	Puteaux.

NOMS DES LIEUX.	ÉTABLISSEMENS des Postes qui les desservent.
Queue-en-Brie (la)	La Queue-en-Brie
Râpée (le port de la).	Bercy.
Ranelagh (le).	Passy.
Roissy-en-Brie.	La Queue-en-Brie
Romainville.	Belleville.
Rosny.	Rosny.
Rouvray (le).	Pantin.
Rue (la).	Bourg-la-Reine.
Rue-Neuve (la).	Bourg-la-Reine.
Rungis	Antony.
Sablonnière (la).	Vaugirard.
Sablons (la plaine des).	Vaugirard.
Saint-Antoine.	Montreuil.
Saint-Frambourg.	Ivry.
Saint-Hilaire.	Saint-Maur.
Saint-Mandé.	Vincennes.
Saint-Maur-lès-Fossés.	Saint-Maur.
Saint-Ouen-sur-Seine.	Saint-Ouen.
Santé (la).	Montrouge.
Saussaye (la).	Villejuif.
Sceaux.	Sceaux.
Stains.	Saint-Denis.
Suresne.	Suresne.
Sussy.	La Queue-en-Brie
Ternes (les).	L'Etoile.
Thiais.	Choisy-le-Roi.
Tillemont.	Vincennes.
Tournelle (la).	Courbevoye.
Tremblay (le).	Petit-Brie.
Trou (le).	Saint-Maur.
Tuilerie (la), *Auteuil.*	Auteuil.
Tuilerie (la), *Ménil-Montant*	Belleville.
Tuilerie (la), *Montreuil.*	Montreuil.
Val-sous-Meudon (le).	Meudon.
Vanves.	Issy.
Varenne (la).	Saint-Maur.
Vaugirard.	Vaugirard.
Verrerie de la Gare (la).	Mai-on-Blanche.
Verrerie du Bas-Meudon	Meudon.
Vertus.	Aubervilliers.
Villacoublay.	Meudon.
Villebon.	Meudon.
Ville-d'Avray.	Sèvres.
Ville-Evrard.	Fontenay-s.-Bois.
Villeflix.	Noisy-le-Grand.
Villejuif.	Villejuif.
Villemomble.	Bondy.
Villeneuve-l'Etang.	Saint-Cloud.
Villeneuve-sur-Seine.	Choisy-le-Roi.
Villeneuve-la-Garenne.	Saint-Denis.
Villetaneuse.	Saint-Denis.
Villette (la).	La Villette.
Villette-Saint-Denis (la).	La Villette.
Villiers-la-Garenne.	Neuilly.
Villiers-sur-Marne.	Champigny.
Vincennes.	Vincennes.
Vitry-le-Petit.	Vitry.
Vitry-sur-Seine.	Vitry.

Pour les bureaux de Poste dans les départemens, *voyez* page 981 Pour les pays étrangers, *voyez* page 994.

SECTION VI.

ADMINISTRATION DE L'OCTROI DE PARIS

ET DIRECTION DES DROITS D'ENTRÉE,

Rue Pinon, n. 2.

Nota. Les Bureaux de l'Administration sont ouverts au public tous les jours, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

L'Octroi de Paris est régi et administré, sous l'autorité du Préfet de la Seine, par un Conseil d'administration composé d'un Directeur et de trois Régisseurs. L'Octroi perçoit, en outre, les droits d'entrée perçus au profit du Trésor.

Membres du Conseil. Messieurs,

Joubert ✻ ◎, *Directeur, Présid., remplissant en même temps les fonct. de Dir. des droits d'entrée perçus au profit du Trésor public*, r. des Martyrs, 41
Gauthier d'Hauteserve ✻, *Régisseur*, r. des Trois-Frères, n. 9.
Descures, *Régisseur*, rue de Buffault, n. 9.
Lesourd (O ✻), *Régisseur*, rue des Saints-Pères, n. 12.

SERVICE INTÉRIEUR.

Chacun des Régisseurs est chargé d'une partie de l'administration.

PREMIÈRE DIVISION. — *Organisation, personnel, retraites, budget, travaux et fournitures.*

M. Gauthier d'Hauteserve ✻, *Régisseur.*
M. Macaire, *Chef.*

DEUXIÈME DIVISION. — *Application du Tarif, suite du service, entrepôts, transits.*

M. Lesourd (O ✻), *Régisseur.*
M. Decaen, *Chef.*

TROISIÈME DIVISION. — *Contentieux, comptabilité générale, matière et finances, suite des caisses.*

M. Descures, *Régisseur.*
M. Delacroix, *Chef.*

DIRECTION DES DROITS D'ENTRÉE. — *Comptabilité des droits du Trésor, suite du contentieux commun aux deux perceptions, décharge des acquits-à-caution, et objets spéciaux aux Contributions indirectes.*

M. Joubert ✻ ◎, *Directeur.*
M. Dacier ✻, *Receveur principal.*
M. Bertrand de Beauvoir, 1er *Commis.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

INSPECTIONS ET ENTREPÔT GÉNÉRAL DES BOISSONS ET HUILES.

Ports, Canal St.-Martin et Entrepôt.	M. Rouvenat, *Inspecteur*, à l'Entrepôt.
Division du Nord.	M. Blot, *Inspect.*, barrière de Clichy.
Division de l'Est	M. Lesieure-Desbrière, *id.* barr. de Vincennes.
Division du Sud.	M. Wernert, *idem*, barrière d'Enfer.
Division des Eaux et des Abattoirs. .	M. Montaigu, *idem*, à l'abattoir Montmartre.

TARIF *pour la Perception de l'Octroi municipal de la ville de Paris et des Droits d'entrée.*

DÉSIGNATION DES OBJETS ASSUJÉTIS AUX DROITS.	MESURES, NOMBRE ET POIDS.	DROITS à percevoir en principal d'Octroi.	d'Entrée.	TOTAL.
Boissons et liquides.		f. c.	f. c.	f. c.
Vins en cercles.	Hectolitr.	10 50	8 »	18 50
Vins en bouteilles	*Idem.*	18 »	15 »	33 »
Vinaigres de toute espèce, verjus, sureau, hièble en fruit ou en jus, vins gâtés et lies liquides ou épaisses, tant en cercles qu'en bouteilles.	*Idem.*	10 50	» »	10 50
Alcool pur contenu dans les eaux-de-vie ou esprits en cercles, eaux-de-vie ou esprits en bouteilles, liqueurs, fruits à l'eau-de-vie, et eaux de senteur, tant en cercles qu'en bouteilles	*Idem.*	25 »	50 »	75 »
Cidre, poiré et hydromel	*Idem.*	4 »	4 »	8 »
Bière à l'entrée.	*Idem.*	4 »	» »	4 »
Bière à la fabrication.	*Idem.*	3 »	» »	3 »
Huile d'olive	*Idem.*	40 »	» »	40 »
Huile commune de toute autre espèce provenant de substances animales ou végét.	*Idem.*	20 »	» »	20 »

OBSERVATIONS. Le droit est dû à la fabrication dans l'intérieur comme à l'entrée, sur les vins, vinaigres, cidres, poirés, verjus, hydromel et autres boissons ou liquides imposés. Dans le cas où les substances employées à la fabrication auraient acquitté les droits d'octroi, il sera fait déduction des droits payés.

La vendange paie le même droit que le vin, dans la proportion de trois hectolitres de vendange pour deux de vin.

Le raisin non foulé, à l'exception des chasselas et muscats, paie, aux barrières, la moitié du droit imposé sur la vendange.

La bouteille commune et la demi-bouteille sont assimilées au litre et au demi-litre pour la perception.

Les vins introduits à la main, en cruches, cruchons ou broes, d'une contenance supérieure à 5 litres, paient le droit dans la proportion de celui fixé pour les vins en cercles.

Les boissons, liquides, vernis à l'alcool, ou préparations mélangées d'esprit ou d'eau-de-vie faisant preuve à l'alcoomètre, ou donnant à l'analyse chimique un cinquième d'eau-de-vie, à 58 centésimaux, paient le droit à raison de la quantité d'alcool pur qu'elles contiennent.

Toute lie qui n'est pas en état de siccité complète est passible du droit.

Les eaux-de-vie ou esprits altérés par quelque mélange que ce soit, sont assujétis au même droit que les eaux-de-vie ou esprits en nature.

Les eaux de Cologne, de la Reine de Hongrie, de Mélisse, et autres dont la base est l'alcool, sont considérées comme eaux de senteur, et paient le droit comme telles.

Six bouteilles ou fioles d'eau de Cologne sont assimilées au litre pour la perception.

Les fruits à l'eau-de-vie et au vinaigre paient le droit sans déduction du fruit.

Les fruits à cidre et à poiré paient le droit à l'entrée, dans la proportion de cinq hectolitres de fruits frais pour deux de cidre ou poiré, et de 50 kilogrammes de fruits séchés pour un hectolitre de cidre ou de poiré.

Le droit est dû à l'entrée sur toutes les huiles introduites dans Paris, qui ne sont pas conduites à l'entrepôt général, quel que soit l'emploi auquel elles sont destinées, et sans aucune déduction pour fèces, sediment ou pied d'huile. Les graines oléagineuses, telles que celles de colzat, navette, œillette, cameline, et autres, sont soumises aux droits à l'entrée, d'après la quantité d'huile qu'elles sont présumées contenir, et qui sera déterminée par l'administration de l'octroi, sous l'approbation de M. le Préfet de la Seine.

Les huiles parfumées ou altérées par un mélange quelconque sont, suivant leur espèce, assujéties au même droit que les huiles en nature.

Les vernis et toute autre préparation à l'huile, non soumis au droit d'octroi, comme de l'alcool, sont assujétis au droit de 20 francs.

Les pieds de bœuf ou de vache provenant de bestiaux abattus hors Paris, paient à l'entrée le même droit à raison d'un litre d'huile pour douze pieds; le nombre de pieds inférieur à douze paie comme pour un litre.

DÉSIGNATION DES OBJETS ASSUJÉTIS AUX DROITS.	MESURES, NOMBRE ET POIDS.	DROITS d'Octroi, à percevoir	OBSERVATIONS.
		f. c.	
Comestibles.			Les bestiaux abattus acquittent le droit au poids, comme viande dépecée. La taxe par tête est perçue uniquement sur les animaux vivans, à l'exception des sangliers. Le droit est dû sur les veaux et porcs nés dans l'intérieur, comme sur ceux introduits. Les porcs abattus et divisés par quartiers ne paient que dans la proportion du droit par tête. Les jeunes porcs, sangliers et moutons ne sont reconnus cochons de lait, marcassins et agneaux, et comme tels affranchis du droit d'octroi, que pendant le temps qu'ils sont admis à la vente sur les marchés à la volaille et au gibier : hors cette période de temps, ils paient le droit comme porcs, sangliers et moutons.
Bœufs.	Par tête.	24 »	
Vaches.	*Idem.*	18 »	
Veaux.	*Idem.*	6 »	
Moutons.	*Idem.*	1 50	
Porcs et sangliers. . . .	*Idem.*	10 »	
Viande de boucherie à la main.	Kilogramme.	» 18	
Saucissons, jambons, porc frais à la main, porc salé, et toute charcuterie.	*Idem.*	» 22	
Abats et issues.	*Idem.*	» 5	
Pâtés, terrines, viandes confites, écrevisses, homards, langoustes, poissons marinés ou à l'huile, truffes. . . .	*Idem.*	» 30	
Combustibles.			Tout bois scié ou coupé à la serpe, sur une longueur d'un mètre treize centimètres, et ayant seize centimètres de circonférence, est considéré comme bois de corde, et acquitte le droit selon sa nature, de bois dur ou de bois blanc. La menuise et le bois de même longueur, ayant moins de seize centimètres de circonférence.
Bois dur à brûler, neuf ou flotté.	Stère (demi-voie).	2 65	
Bois blanc *idem*	*Idem.*	1 95	

La distinction entre le bois dur et le bois blanc cesse d'être observée toutes les fois que, dans les trains, bateaux ou voitures, il y un mélange de bois blanc, de menuise et de bois dur; en conséquence, le droit d'octroi est perçu sur le bois blanc ou de menuise, comme il se perçoit sur le bois dur.

Les courbes, plats-bords, planches brisées, souches, brigots, bois à charbon, paient à l'entrée comme bois dur ou bois blanc, suivant leur espèce et leur dimension.

Les fagots de toute espèce paient le droit entier.

Tout parement au-dessus de seize centimètres de circonférence doit être distrait du fagot, et rangé, pour la taxe, dans la classe du bois de corde; le surplus sera réduit d'après les dimensions fixées pour le fagot.

Le cent de falourdes, quelle qu'en soit l'espèce, compte pour 150 fagots.

Les perches de menuise, provenant du déchirage des trains de bois à brûler, comptent à raison de 90 falourdes pour chaque train de dix-huit coupons; ce nombre sera augmenté ou diminué de cinq falourdes par chaque coupon en plus ou en moins.

Les mêmes perches, provenant du déchirage des trains de bois de charpente ou de sciage, celles arrivant en coupons ou par voitures, seront évaluées en falourdes d'après leur nombre.

		f. c.	
Combustibles.			On entend par perche de menuise tout morceau de bois de seize centimètres et au-dessous de circonférence, pris au milieu de la longueur. Les perches d'une plus forte dimension paient comme bois de corde ou comme bois de construction, suivant leur grosseur, elles sont rangées dans la classe du bois de corde; lorsqu'elles n'ont pas plus de 38 centimètres de circonférence moyenne.
Menuise de bois dur ou de bois blanc, liée ou non liée et fagots (*Ordonnance du 22 mai* 1836).	Le stère.	1 »	
Charbon de bois.	Sac ou voie de 2 hect.	1 »	
Poussier.	*Idem.*	» 50	
Charbon de terre.	Hectolitre.	» 50	

Les coterets ordinaires, de toute espèce, paient la moitié du droit imposé sur les fagots.

Les cotrillons, bourrées et margotins paient le quart.

La dimension du fagot servant d'unité pour la perception est celle du fagot de bois taillis, ayant un mètre quatorze centimètres de longueur et cinquante centimètres de circonférence. Des dimensions plus fortes ou plus faibles donnent lieu à la perception d'un droit proportionnel.

La falourde de bois de corde doit avoir cinquante-huit centimètres de longueur et quatre-vingts centimètres de circonférence; celle de perche, un mètre quatorze centimètres sur un mètre de circonférence.

Les cotterêts ordinaires, cotrillons et bourrées doivent avoir soixante-six centimètres de longueur sur cinquante centimètres de circonférence.

Les margotins doivent avoir cinquante-cinq centimètres de longueur de rames, quarante centimètres de longueur de parement et quarante centimètres de circonférence.

Des dimensions plus fortes donnent lieu à la perception d'un droit proportionnel.

Le cubage servira de base pour établir la perception sur les chargemens de charbon de bois, de bois à brûler, et généralement de tous les bateaux, trains et voitures susceptibles d'être cubés.

La quantité de charbon de terre contenue dans chaque bateau sera reconnue d'après le poids du charbon et le volume d'eau déplacé par le bateau.

Deux hectolitres d'escarbille (*charbon de terre à demi consumé*), ne compteront que pour un

DÉSIGNATION DES OBJETS ASSUJÉTIS AUX DROITS.	MESURES, NOMBRE ET POIDS.	DROITS d'Octroi, à percevoir	OBSERVATIONS.
Fourrages.		f. c.	Le droit se perçoit sur le nombre total des bottes, sans aucune déduction ni tolérance. En cas d'introduction de fourrages non bottelés, le droit sera perçu du poids dans la proportion des taxes ci-contre. Lorsque le poids des bottes excédera cinq kilogrammes, le droit sera perçu dans la proportion de l'excédant. Les foins et fourrages verts sont exempts du droit.
Foin, sainfoin, luzerne et autres fourrages secs.	100 bottes de 5 kilogr.	5 »	
Paille.	*Idem.*	2 »	
Avoine.	Hectolitre.	» 60	

L'administration de l'octroi détermine chaque année, sous l'approbation du Préfet, le nombre de gerbes ou bottes d'orge et d'avoine nécessaire pour former un hectolitre.

Le droit est perçu séparément sur la paille des grains introduits en gerbe, suivant ce qui est également fixé comme il est dit ci-dessus.

Matériaux.		f. c.	La chaux éteinte ne paie que la moitié du droit imposé sur la chaux. Le mortier dans lequel il entre de la chaux, quelle qu'en soit la proportion, paie le demi-droit comme chaux éteinte pure. Le droit est dû pour la chaux et le plâtre à la fabrication dans l'intérieur comme à l'entrée. Les pierres à chaux et à plâtre paient à raison de la quantité de chaux qu'elles peuvent produire. La pierre dite *granit de Cherbourg* est, pour la perception, assimilée à la pierre dure.
Chaux.	Hectolitre.	1 20	
Plâtre.	*Idem.*	» 36	
Moellons bruts ou piqués.	Mètre cube.	» 60	
Pierre de taille de toute espèce.	*Idem.*	1 60	
Marbre et granit.	*Idem.*	16 »	
Ardoises, grandes. . . , petites. . . .	Le mille.	5 »	
	Idem.	4 »	
Briques.	*Idem.*	6 »	
Tuiles.	Le millier.	7 50	
Carreaux de terre cuite.	*Idem.*	5 »	
Argile et sable gras. . . .	Mètre cube.	» 60	
Mottes de terre glaise. . .	Le cent.	1 »	

Le droit est dû sur les pierres de taille et moëllons provenant des carrières de l'intér. de Paris.

Les droits ne sont dus que sur l'argile, le sable gras et la terre glaise qui proviennent de Picpus, Villejuif, Gentilly, Ménil-Montant, Belleville, Vanvres, Clamart et autres lieux des départemens de la Seine et de Seine-et-Oise.

La faîtière compte pour quatre tuiles.

Chaque motte de terre glaise ne doit pas excéder le poids de vingt-cinq kilogrammes; au-dessus de ce poids, le droit proportionnel est dû.

Bois de construction.		fr. c.	Pour la perception du droit sur le bois de charpente, la grosseur de ce bois se prend dans le milieu, et, en cas d'impossibilité, dans les deux bouts. La longueur se compte par décimètres. Au-dessus de 5 centimètres, on compte le décimètre entier à 5 centimètres et au-dessous, on néglige la fraction. L'équarrissage se compte par centimètres. La mesure doit être pleine et couverte pour compter. La déduction pour l'équarrissage des grumes est du dixième du pourtour, ou en multipliant le diamètre par le rayon; on doit déduire l'écorce en prenant la mesure. Si le bois n'est équarri qu'en partie, et qu'il ait conservé une partie de son rond, et par conséquent son aubier, il sera tenu compte des flaches. Il sera déduit pour malandres visibles et palpables, nœuds pourris ou vermoulus, un demi-mètre, ou un mètre au plus, suivant l'étendue du mal; cette déduction a lieu pour le sciage comme pour la charpente. Il est fait, sur les bois de démolition, déduction des tenons et parties pourries, ainsi que des mortaises qui traversent le bois aux trois-quarts. Il est également tenu compte sur les grosseurs, des parties couvertes de clous, ou hachées, ou remplies de chanfreins. Sauf ces déduc-
Bois de chêne, châtaignier, orme, frêne, charme, noyer, merisier, prunier, pommier et autres fruitiers d'essence dure, en grumes ou écarris, en lissoirs, jantes ou tables.	Stère.	10 »	
Les mêmes bois que ci-dessus débités en sciage ou en planches, ainsi que ceux débités en fente . .	Les 100 mètres courans de planches à 100 centimèt d'équarissage.		
Bois de hêtre sapin, platane, acacia, sycomore, peuplier, bouleau, aulne, tilleul, saule et marronnier en grume ou équarris, lissoirs ou tables.	Stère.	8 »	

DÉSIGNATION DES OBJETS ASSUJÉTIS AUX DROITS.	MESURES, NOMBRE ET POIDS.	DROITS d'Octroi, à percevoir	OBSERVATIONS.
Les mêmes bois que ci-dessus débités en sciage ou planches..	Les 180 mètres courans de planches à 100 centimèt. d'équarrissage.		tions, s'il y a lieu, les bois de démolition ou de sciage venant de l'extérieur, sont passibles des droits, à moins qu'ils ne soient reconnus n'être bons qu'à brûler : dans ce cas, ils paieront comme bois de chauffage, suivant leur nature.
Lattes.	100 bottes.	10 »	

Les bois de frêne et de merisier en perches, quelle que soit leur dimension ou débités à un mètre trente centimètres de longueur, sont considérés comme bois de travail, et mesurés comme tels.

Pour la perception du droit, les bois de sciage, taxés au mètre courant, sont ramenés par le calcul, après mesurage, à l'unité de la planche fixée à cent centimètres d'équarrissage. L'équarrissage est le produit de la largeur multipliée par l'épaisseur; l'épaisseur se compte de cinq en cinq millimètres, et la largeur par centimètres, mesure pleine et couverte.

Les bois de refend en chêne, tels que coursons, merrains et fonds de seille, sont ramenés à l'unité de la planche d'après leur largeur et épaisseur.

Le droit est dû pour le soustrait des bateaux de charbon et autres; il sera néanmoins restitué sur la quantité dont la sortie de Paris par la rivière aura été dûment constatée par les employés de l'octroi.

Tous les bois neufs ouvrés, tels que portes, volets, étaux, roues, brouettes et autres, se réduisent au stère ou en planches, suivant l'espèce, et paient les droits portés au tarif.

	f.	c.		
Bateaux et Bois de déchirage.				
Bateaux { en chêne. . .	24	»	Par bateau.	Tout bateau faisant exception, par sa dimension, à la toue ordinaire, paiera le droit par mètre carré.
Bateaux { en sapin. . .	12	»	*Idem*	
Bois de { en chêne. . .	»	18	Mètre carré.	
déchirage { en sapin. . .	»	10	*Idem.*	
Objets divers.	f.	c.		
Fromages secs.	»	10	Kilogramme.	Pour les objets tarifés au poids, il est seulement fait déduction de la tare des tonneaux, caisses, paniers ou vases qui renferment lesdits objets.
Sel gris ou blanc.	»	5	*Idem.*	
Cire blanche, bougies de toute espèce, cierges et spermacetti raffiné. . . .	»	30	*Idem.*	
Cire jaune et spermacetti brut.	»	20	*Idem.*	
Orge.	1	»	Hectolitre.	L'orge mondée est exempte du droit.
Houblon.	»	10	Kilogramme.	
Suif en pains et chandelles.	3	»	100 kilogr.	Le droit établi sur l'orge en grains sera perçu sur l'orge concassée dans la proportion de soixante-un kilogrammes et demi d'orge concassée pour un hectolitre d'orge en grains.
Bougie steurique ou de l'étoile	»	50	*Idem.*	
Essence de térébenthine.	10	»	*Idem.*	

Les formalités relatives à l'admission des sels en entrepôt, quant à l'octroi, seront délibérées par le conseil municipal, et approuvées dans la forme prescrite par l'ordonnance royale du 9 décembre 1814. — *Ordonnance royale du 13 mars 1822.*

TARIF *pour la perception du droit d'abattage sur les bestiaux introduits dans Paris.*

Par bœuf.	6 fr. » c.	Par mouton.	» fr. 50 c.
Par vache.	4 »	Droit de fonte des suifs,	
Par veau.	2 »	Par 100 kilogrammes.	3 »

TARIF *pour la perception des droits de magasinage dans les entrepôts des vins, eaux-de-vie et huiles.*

Par hectolitre de vin .	» fr. 50 c.	Par hectol. d'huile de toute autre espèce. .	» fr. 50 c.
Par hect. d'eau-de-vie ou d'esprit.	1 »	Loyer des caves et celliers,	
Par hect. d'huile d'olive,	1 »	Par mètre carré par année	2 »

NOTA. Ces droits de magasinage sont exigibles seulement lors de la sortie des boissons de l'entrepôt; ils sont les mêmes, quelle que soit la durée du séjour des liquides.

CHAPITRE VI.

Académie de Paris. — Facultés. — Colléges royaux et particuliers. — Institutions et Pensions. — Ecoles primaires. — Collége royal de France. — Muséum d'Histoire naturelle. — Bureau des Longitudes. — Établissemens britanniques. — École des Beaux-Arts. — École gratuite de mathématiques et de dessin. — Bibliothèques. — Sociétés savantes autorisées par le Gouvernement.

SECTION PREMIÈRE.

ACADÉMIE DE PARIS,

Le chef-lieu est établi à la Sorbonne.

M. le Ministre de l'Instruction publique, Grand-Maître de l'Université, exerce les fonctions de Recteur.

M. Rousselle ✻, *Inspecteur-général des Études, chargé de l'administration de l'Académie, à la Sorbonne.*

Inspecteurs. Messieurs,

Taillefer ✻.	Auvray ✻.	Demonferrand ✻.
L'Abbé Guillon (O✻).	Gaillard ✻.	Cayx ✻.
De Cardaillac ✻.	Navarre ✻.	

Conseil Académique.

M. le Ministre Secrétaire-d'État de l'Instruction publique, Grand-Maître de l'Université, Recteur de l'Académie de Paris, *Président.*

M. Villemain (C ✻), Pair de France, *Vice-Présid. du Conseil royal de l'Instr. publ.*
M. le Cte de Rambuteau (O ✻), Pair de France, *Préfet du Département de la Seine.*
M. Franck-Carré ✻, *Procureur gén. près la Cour royale de Paris.*
M. Lebeau (C ✻), *Conseiller à la Cour de Cass., M. du Cons. gén. du Départ.*
M. Lahure ✻, *Membre du Conseil-général du Département.*
M. Arago (C ✻), *M. de la Ch. des Députés et du Cons. gén. du Dép. de la Seine.*
M. Aubé (O ✻), *Membre du Conseil général du Département de la Seine.*
M. Rousselle ✻, *Inspecteur-général des Études, Secrétaire.*
M. Taillefer ✻, *Inspecteur de l'Académie*, rue d'Enfer, n. 20.
M. l'Abbé Guillon (O ✻), *Inspecteur de l'Académie*, à la Sorbonne.
M. de Cardaillac ✻, *Inspecteur de l'Académie*, rue du Bac, n 36 *bis.*
M. Auvray ✻, *Inspecteur de l'Académie*, rue de la Bourbe, n 14.
M. Gaillard ✻, *Inspecteur de l'Académie*, rue de Vaugirard, n. 20.
M. Navarre ✻, *Inspecteur de l'Académie*, rue de Sorbonne, n. 3.
M. Demonferrand ✻, *Inspecteur de l'Académie*, rue de Tournon, n. 17.
M. L'Etendart ✻, *Inspecteur honoraire de l'Académie*, place de l'Estrapade, n. 54.
M. . . . . *Doyen de la Faculté de Théologie.*
M. Blondeau (O ✻), *Doyen de la Faculté de Droit.*

M. Orfila (O ✻), *Doyen de la Faculté de Médecine.*
M. le Bon Thénard (C ✻), Pair de France, *Doyen de la Faculté des Sciences.*
M. Leclerc (V.) (O ✻), *Doyen de la Faculté des Lettres.*

BUREAUX DE L'ACADÉMIE.

M. Guinard, *Chef du Bureau des Facultés, des Colléges royaux, des Colléges communaux, des Institutions et Pensions et des Ecoles primaires.*
M. Durand d'Arsonval, *Chef du Bureau de la Comptabilité.*

SECTION II.

FACULTÉS DE L'ACADÉMIE.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE,

A la Sorbonne.

M. . . . . *Doyen.*

Professeurs. Messieurs.

N. . . . . *Dogme.*
L'Abbé Receveur, *chargé du cours.*
L'Abbé Groult d'Arcy, *Chan. hon. d'Autun.* } *Morale.*
L'Abbé Ravinet, *Supp.* }
L'Abbé Mercier ✻. } *Écrit. Sainte.*
L'Abbé Frère, *Supp.* }
N. . . . . } *Histoire et Discipl. ecclésiast.*

L'Abbé Icard, *chargé du cours.*
L'Abbé Glaire, *Chanoine honoraire de Bordeaux, chargé provisoirement du cours d'Hébreu.*
L'Abbé Guillon (O ✻), *Ch. honor. de N.-D., Aumônier de S. M. la Reine, Evêque de Maroc* in partibus, } *Eloquence sacrée.*
L'Abbé Chaillot, *Suppléant.*

M. l'Abbé Glaire, *Bibliothécaire.*
M. Drulin, *Appariteur*, à la Sorbonne.

Une ordonnance royale du 25 décembre 1830 porte qu'à partir du 1er janvier 1835, nul ne peut être nommé aux fonctions d'Evêque, Vicaire-général, Chanoine, Curé et Professeur dans les Facultés de Théologie, s'il n'est pourvu du grade de Docteur en Théologie pour les fonctions de Professeur, adjoint ou suppléant dans une Faculté de Théologie; du grade de Licencié en Théologie, pour les fonctions d'Archevêque ou Evêque, Vicaire-général, dignitaire ou membre de chapitre, Curé dans une ville chef-lieu de département ou d'arrondissement, à moins qu'il n'ait rempli pendant quinze ans les fonctions de Curé ou de desservant; du grade de Bachelier en Théologie, pour les fonctions de Curé de chef-lieu de canton, à moins qu'il n'ait rempli, pendant dix ans, les fonctions de Curé ou de desservant.

Ces dispositions sont applicables à tous ceux qui, à l'époque de la publication de l'ordonnance, n'avaient pas encore 21 ans accomplis.

FACULTÉ DE DROIT DE PARIS,

A l'École de Droit, *place du Panthéon*, n. 8.

Cours ouverts le 7 novembre 1836 et finissant au mois d'août 1837.

Cours à suivre, par les Aspirans à la Licence, pendant la première année d'étude.

Code civil, 1re année.

1er *Cours*. M. Duranton ✻, *Professeur*, à l'Ecole de Droit.

2e *Cours*. M. Perreyve, *Suppléant*, rue St.-Hyacinthe-St.-Michel, n. 22.

Élémens de Droit romain.

1er *Cours*. M. Blondeau (O ✻), *Profess.* à l'Ecole de Droit.

2e *Cours*. M Du Caurroy ✻, *Professeur*, à l'Ecole de Droit.

Cours à suivre pendant la seconde année d'étude pour la Licence (1).

Code civil, 2e année.

1er *Cours*. M. Demante, *Professeur*, rue Soufflot, n. 2.

2e *Cours*. M. Oudot, *Suppléant*, rue Hautefeuille, n. 22.

Procéd. civile crimin. et Législ. crimin.

1er *Cours*. M. Berriat-St.-Prix ✻, *Prof.* à l'Ecole de Droit.

2e *Cours*. M. Delzers, *Supp.* r. de Sorbonne, 9.

Pandectes.

M. Pellat, *Prof.* r. St.-Thomas-d'Enfer, 5.

Cours à suivre pendant la troisième année d'étude pour la Licence.

Code civil, 3e année.

1er *Cours*. M. Bugnet, *Professeur*, à l'Ecole de Droit.

2e *Cours*. M. Valette, *Suppléant*, rue Neuve-Madame, n. 6.

Code de commerce.

M. Bravard, *Professeur*, rue de Touraine-St.-Germain, n. 4.

Droit administratif.

M. le Bon de Gérando (C ✻), Cons.-d'Etat, *Professeur*, rue de Vaugirard, n. 52 *bis*.

Cours obligatoire seulement pour les Licenciés qui aspirent au Doctorat (2).

Histoire du Droit.

M. Poncelet ✻, *Prof.*, r. Soufflot, 2 *bis*.

Droit des gens.

M. Royer-Collard (P.) ✻, *Professeur*, rue Soufflot, n. 2 *bis*.

Droit constitutionnel français.

M. Rossi ✻, *Professeur*, rue de Londres, n. 30.

Professeurs ou Suppléans qui ne font point de Cours cette année.

M. De Portetz ✻, *Prof.*, rue Soufflot, n. 2.

M. Simon, *Suppléant*, rue des Maçons-Sorbonne, n. 15.

M. Bavoux, *Supp.*, place des Pyramides, n. 1.

M. Dufrayer, *Supp.*, rue St.-Jacques, n. 42.

M. Macarel ✻, Conseiller-d'Etat, *chargé de suppléer le professeur de Droit administratif*, rue du Colombier, n. 28.

---

(1) Les Étudians qui ne veulent obtenir qu'un Certificat d'aptitude aux fonctions d'Avoué, ne sont obligés de fréquenter l'Ecole qu'une année, et pendant cette année, ils doivent suivre le Cours de Code civil *deuxième année*, et celui de Procédure civile et criminelle et de Législation criminelle.

(2) Ces Étudians sont tenus de suivre en outre une seconde fois deux Cours de Code civil et le Cours de Droit romain.

Fonctionnaires chargés de l'Administration.

M. Blondeau (O ✻), *Doyen*, à l'École de Droit.

M. Reboul, *Secrétaire-Caissier de la Faculté*, à l'École de Droit.
M. Regley, *Secrétaire adjoint*, rue d'Assas, n. 5.
M. Deleau, *Conservateur de la Bibliothèque et du Mobilier*, à l'École de Droit.
M. Loisel (Amb.), *Employé aux écritures*, rue du Regard, n. 6.

Toute personne désirant obtenir le grade de Docteur, de Licencié, ou de Bachelier en Droit, ou même simplement un certificat d'aptitude aux fonctions d'avoué, doit se faire inscrire comme étudiant dans l'une des Facultés de Droit de France, et suivre les cours avec assiduité pendant le temps déterminé par les lois ou réglemens.

L'inscription doit être renouvelée à chaque trimestre. Le premier trimestre commence le 2 novembre; le second, le 2 janvier; le troisième, le 1er avril; et le quatrième, le 1er juillet. Le registre des inscriptions est ouvert au secrétariat de la Faculté pendant la première quinzaine de chacun des trimestres de l'année scolaire.

En général, on n'est admis à prendre sa première inscription qu'au trimestre de novembre. Celui qui veut prendre sa première inscription en Droit est tenu de déposer, en s'inscrivant: 1° son acte de naissance, constatant qu'il a au moins seize ans accomplis; 2° son diplôme de Bachelier ès-lettres. S'il est en puissance de père ou mère, ou bien en tutèle, il devra, en outre, justifier du consentement de la personne sous l'autorité de laquelle il se trouve.

Le diplôme de Bachelier ès-lettres n'est point exigé de ceux qui n'aspirent qu'au certificat d'aptitude aux fonctions d'Avoué.

Les personnes qui n'aspirent point aux grades ou au certificat d'aptitude, peuvent suivre les Cours sans prendre d'inscription, mais elles doivent préalablement obtenir du Doyen de la Faculté, sur un bon du Professeur dont elles veulent entendre les leçons, une carte d'admission, qui n'est valable que pour l'année scolaire pendant laquelle elle est délivrée.

Le grade de Licencié suffit pour les fonctions judiciaires et pour la profession d'avocat. Le grade de Docteur est nécessaire pour parvenir aux fonctions de professeur ou de suppléant dans une Faculté de Droit.

Pour obtenir le diplôme de Bachelier en Droit, les élèves ont à subir deux examens: le premier examen a pour objet le Code civil et les Institutes de Justinien, le deuxième a pour objet le Code civil, le Code de Procédure, le Code Pénal et le Code d'Instruction criminelle

Les Bacheliers en Droit qui aspirent au diplôme de Licencié doivent faire une troisième année d'études, ils ont à subir deux examens et un acte public; le premier examen a pour objet le Droit romain, le second examen a pour objet le Code civil, le Code de commerce et le Droit administratif.

Les Licenciés qui aspirent au Doctorat sont obligés de suivre les Cours pendant une quatrième année; ils ont à subir deux examens et un acte public: le premier examen a pour objet le Droit romain; le deuxième examen a pour objet le Code civil, le Droit des gens, l'Histoire du Droit et le Droit constitutionnel.

Les aspirans au certificat de *capacité*, c'est-à-dire d'aptitude aux fonctions d'Avoué, n'ont qu'un seul examen à subir: cet examen a pour objet le Code civil et la Procédure civile.

Les élèves qui ont pris leur quatrième inscription pour la capacité au trimestre de juillet, sont admis à subir leur examen au commencement de ce trimestre; ceux qui ont pris cette inscription à une autre époque ne peuvent subir cet examen que lorsque le quatrième trimestre est entièrement révolu.

Le nombre des élèves inscrits s'est élevé, au trimestre de novembre 1836, à 3,278.
A pareille époque de l'année dernière, il y a eu 3,453 inscriptions.

FACULTÉ DE MÉDECINE,

Rue de l'École-de-Médecine.

La Faculté confère le grade de Docteur. Pour l'obtenir, il faut avoir suivi les Cours de la Faculté, en se faisant inscrire au secrétariat de la Faculté sur des registres spéciaux ouverts depuis le 1er novembre jusqu'au 15 du même mois inclusivement, passé laquelle époque, la première inscription, comme docteur, n'est reçue qu'au mois de novembre de l'année suivante : elle n'a lieu, dans tous les cas, qu'après l'accomplissement des formalités ci-après : Dépôt au secrétariat de l'acte de naissance, d'un certificat de bonne vie et mœurs, d'un diplôme de bachelier ès-lettres, ou du certificat d'admission pour l'obtenir. Si l'élève est mineur, il doit déposer aussi le consentement de ses parens ou tuteurs, et si ces derniers ne résident pas à Paris, le mineur doit être représenté par une personne domiciliée en cette ville, laquelle sera tenue d'inscrire elle-même son nom et sa demeure sur un registre ouvert à cet effet. Les étudians qui prennent des inscriptions d'Officiers de santé, sont également tenus de produire le diplôme de bachelier ès-lettres; et, à partir de novembre 1837, tout élève se présentant pour subir le premier examen sera tenu d'exhiber le diplôme de bachelier ès-sciences. — Les Cours sont divisés en Cours d'hiver et Cours d'été. Les premiers commencent le 1er novembre, et les seconds le 1er avril de chaque année. Lorsque l'élève a suivi les Cours pendant une année, il passe son premier examen ; après trois années, son second ; et après quatre années, les trois derniers examens et sa thèse, qui le mène au doctorat. Les Officiers de santé sont reçus deux fois par an, au mois d'avril et au mois d'octobre, devant le Jury médical du département de la Seine, composé de trois professeurs de la Faculté.

Ainsi que dans les autres Facultés, l'administration et la police appartiennent au doyen. — Les chaires de professeurs sont données au concours.

La Faculté de Médecine a une Bibliothèque, un Jardin de botanique, des Salles de dissection et un Muséum particulier.

La Bibliothèque est ouverte les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi, depuis onze heures jusqu'à trois heures. Elle est fermée pendant les mois de septembre et d'octobre.

Le Muséum se compose d'une riche collection de pièces anatomiques soigneusement préparées, d'objets précieux d'histoire naturelle, et d'une nombreuse série d'instrumens de chirurgie et de physique. Ce Musée occupe la façade et l'aile droite des bâtimens de l'Ecole ; il se compose de cinq salles. La première salle contient un nombre considérable de pièces destinées à montrer, sous tous les aspects, la composition et la structure du corps humain. La seconde salle, réservée pour l'arsenal chirurgical, renferme, non-seulement les instrumens les plus usités de nos jours pour la pratique des opérations, mais encore ceux dont on ne fait plus aucun usage. Ces derniers font partie de cette collection, seulement pour l'histoire de l'art. La troisième salle renferme plusieurs grandes préparations anatomiques d'une exécution aussi difficile que minutieuse, ainsi que les bustes en plâtre des suppliciés. La magnifique collection de cas pathologiques les plus rares, modelés en cire, qui se trouvaient dans cette salle ont été transportées au Muséum Dupuytren, établi à l'École pratique. La quatrième salle est entièrement occupée par des substances médicamenteuses, dont les échantillons sont du plus beau choix. La cinquième salle, qui n'est point ouverte au public, contient un nombre considérable d'instrumens de physique, la plupart exécutés par les ingénieurs-mécaniciens les plus habiles.

Le Muséum de la Faculté de Médecine de Paris est ouvert au public le jeudi de chaque semaine, depuis 11 heures du matin jusqu'à trois. Les élèves y sont seuls admis tous les jours aux mêmes heures, les dimanches exceptés, sur la présentation de leur carte d'entrée aux cours.

M. Orfila, (O ✻), *Doyen*, à la Faculté.

Professeurs. Messieurs,

Anatomie.	*Chimie médicale.*
Breschet (O ✻), rue de Seine-St.-G., 10.	Orfila, *doyen* (O ✻), à la Faculté.
Anatomie pathologique.	*Matière médicale et thérapeutique.*
Cruveilhier ✻, rue des Pyramides, n. 3.	Le Bon Alibert (O ✻), rue de Varennes, 4.

Hygiène.

N. . . . . à l'Hôtel des Invalides

Pharmacie.

N. , ...

Pathologie interne.

Duméril (O ✻), r. du F.-Poissonnière, n. 3.
Andral ✻ , r. des Petits-Augustins, n. 3.

Pathologie externe.

Marjolin ✻, rue Richelieu , n. 89.
Gerdy, à l'hôpital St.-Louis.

Opérations et appareils.

Bon Richerand ✻, *Chirurg. en chef de l'hôpital S.-Louis*, r. de Bondy, n. 44.

Accouchemens, maladies des femmes et des enfans.

Moreau (O ✻), rue de Lille , n. 37.

Médecine légale.

Adelon ✻, r. du Four-S.-Germain, n. 47.

Clinique interne.

Fouquier ✻, rue du Bac , n. 34.
Chomel (O ✻) , quai Voltaire, n. 3 *bis.*
Bouillaud ✻, r. de St.-Dominique-St.-G. 26.
Rostan ✻, rue St.-Guillaume, n. 20.

Clinique externe.

Roux (O ✻), *Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu*, rue des SS.-Pères n. 3.
Cloquet (Jules) ✻ , r. Grange-Batelière, 2.
Velpeau ✻ , rue de Corneille , n. 3.
Sanson aîné ✻, r. Ne-des-Petits-Champs, 91.

Clinique d'accouchemens.

Dubois (P.), r. des Fossés-M.-le-Prince, 12.

Pathologie et thérapeutique générale.

Broussais père (O ✻), r. d'Enfer, 13.

Physique médicale.

Pelletan ✻, rue St.-Benoît, n. 32.

Histoire naturelle médicale.

Richard ✻, rue d'Enfer, 46.

Physiologie.

Bérard aîné ✻ , rue Voltaire, n. 2.

Jury d'examen pour la réception des Officiers de Santé. MM.

Bon Richerand ✻, *Président.* Cruveilhier ✻. Andral ✻.
Domange, *Secrétaire.*

Agrégés en exercice. MM.

Médecine.		*Chirurgie.*	*Sciences access.*
Broussais fils.	Dubois (d'Amiens).	Bérard (Aug.).	Jobert (O ✻).
Dalmas ✻.	Forget.	Boyer fils ✻.	Lesueur.
Guérard ✻.	Guillot.	Laugier ✻.	Bouchardat.
Requin ✻.	Menière ✻.	Robert.	Bussy ✻.
Royer-Collard (H.)✻	Vidal (de Cassis) ✻.	Danyau.	Person.
		Michon.	
		Monod.	

Agrégés stagiaires. Messieurs,

Médecine.		*Chirurgie.*	*Sciences access.*
Cazanave.	Legroux.	Larrey.	Baudrimont.
De la Berge.	Rufx ✻.	Lenoir.	Chassaignac.
Gouraud.		Malgaigne.	Huguier.
		Sédillot.	

Agrégés libres. Messieurs,

Médecine.			*Chirurgie.*		*Sciences access.*
Bayle.	Piorry.		De Claubry ✻.		Arvers.
De Lens.	Rochoux.		Dubled ✻.		Bouvier.
Girardin ✻.	Sandras ✻.		Hatin.		Briquet.
Guersant père ✻.	Ségalas ✻.		Lisfranc ✻.		Brongniart ✻.
Hourmann.	Trousseau ✻.		Pavet de Courteille.		Cloquet (Hip.).
Jadioux ✻.	*Chirurgie.*		Ratheau.		Cottereau.
De Kergaradec.	Baudelocque.		Sanson (Alphonse).		Devergie ✻.
Maisonnabe.	Blandin ✻.		Bon Thévenot de S.-Blaise (O ✻).		Serres ✻.
Martin Solon ✻.	Capuron ✻.				

Prosecteurs Messieurs,

Chassaignac. | Rigaud. | Andral.

Aides d'anatomie. Messieurs.

Denonvilliers. | Lacroix. | Desprez.

Chefs des Cliniques de la Faculté. Messieurs,

Grisolle. | De la Berge. | Sabatier.
Montault. | Collomb.

Fonctionnaires et Employés. Messieurs,

Amette (Amédée), *Secrétaire-Trésorier*, à la Faculté.
Dezeimeris, *Bibliothécaire*, à la Faculté
Thillaye aîné ✻, *Conservateur en chef des cabinets*, à la Faculté.
Thillaye (Auguste), *Conservateur-adj. et Préparateur des cours de physique médicale de la Faculté.*
N. . . . . *Chef des trav. anatomiques.*
Barruel ✻, *Chef des travaux chimiques*, rue Cassette, n. 8.
Veret, *Chef du bureau*, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, n 3.
Domange, *Secrétaire du bureau de l'administration*, rue Gît-le-Cœur, n. 4.

FACULTÉ DES SCIENCES,

A la Sorbonne.

M. le Bon Thénard (C ✻), Pair de France, *Doyen*, pl. St.-Sulpice, n. 6.

Professeurs. Messieurs,

Lacroix ✻, rue Garencière, n. 7. . . . . *Calc. différent. et intégral.*
Lefébure de Fourcy ✻, rue d'Enfer, n. 14. . . . . *Suppléant.*
Biot ✻, au Collége de France . . . . . *Astronomie physique.*
Poisson (C ✻), à la Sorbonne. . . . . *Mécanique.*
Francœur ✻, rue de Las-Case, n. 8. . . . . *Algèbre supérieure.*
Dulong ✻, à l'Ecole Polytechnique. . . . . *Physique.*
Bon Thénard (C ✻), Pair, *Doyen*, place St.-Sulpice, 6. *Chimie.*
Beudant ✻, rue St.-Maur-St.-Germain, n. 12. . . . *Minéralogie.*
De Mirbel ✻, rue de Lille, n. 52. . . . . *Botan. physio. et anat. végét.*
Geoffroy-Saint-Hilaire ✻, au Jardin du Roi. . . . . *Zoolog. et physiol. compar.*

Professeurs adjoints. Messieurs.

Libri, à la Sorbonne. . . . . *Calculs des probabilités.*
Pouillet ✻, au Conservatoire des Arts et Métiers. . . *Physique.*
Dumas ✻, au Jardin des plantes. . . . . *Chimie.*
De Saint-Hilaire (Aug.) ✻, quai de Béthune, n. 12. . *Botan. et organographie vég.*
Ducrotay de Blainville ✻, au Jardin des Plantes. . . *Zoolog. et physiolog. comp.*
Constant Prévost ✻, à la Sorbonne. . . . . *Géologie.*

Grandjean de Fouchy, *Secrétaire*, rue de la Montagne-Ste-Geneviève, n. 52.

Douze ou quinze cents personnes fréquentent annuellement les cours de cette Faculté.

Les candidats aux divers grades des sciences doivent être bacheliers ès-lettres et posséder les connaissances suivantes exigées par les statuts et arrêtés des 16 février 1810, 10 novembre 1829 et 3 février 1837, savoir :

Pour le Baccalauréat ès-sciences mathématiques, 1° l'arithmétique, la géométrie, la trigonométrie rectiligne, la trigonométrie sphérique, l'algèbre comprenant la formule du binome et la résolution des équations numériques; l'application de l'algèbre à la géométrie, et les élémens de statique; 2° les élémens de physique et de chimie exigés des aspirans au baccalauréat ès-sciences physiques ;

Pour le Baccalauréat ès-sciences physiques, 1° l'arithmétique, la géométrie élémentaire, l'algèbre comprenant les problèmes qui dépendent des équations du premier degré à une ou plusieurs inconnues, les machines simples et la partie des élémens de statique qui s'y rapportent; 2° les élémens de physique, de chimie et d'histoire naturelle d'après les programmes annexés à l'arrêté du 3 février 1837;

Pour la Licence ès-sciences mathématiques, le calcul différentiel, le calcul intégral et la mécanique ;

Pour la Licence ès-sciences physiques, la chimie et la physique ;

Pour la Licence ès-sciences naturelles, la minéralogie, la botanique et la zoologie ;

(On ne peut être admis à l'examen de Licence sans être bachelier ès-sciences, et sans avoir pris des inscriptions à deux cours au moins de la Faculté pendant une année.)

Pour le Doctorat, les candidats doivent soutenir deux thèses, soit sur la mécanique et l'astronomie, soit sur la physique et la chimie, soit sur les trois parties de l'histoire naturelle, suivant l'intention qu'ils manifestent d'obtenir ce grade pour les mathématiques, les sciences physiques, ou l'histoire naturelle. Ces thèses, ou leurs programmes, sont rendus publics, après avoir reçu le *visa* du doyen, et le *permis d'imprimer* de l'inspecteur général des études chargé de l'administration de l'Académie

FACULTÉ DES LETTRES,

A la Sorbonne.

M. Le Clerc (Vict.) (O ✻), *Doyen*, à la Sorbonne.

Professeurs. Messieurs,

Littérature grecque.

Boissonade ✻, au palais de l'Institut.
David, *Suppléant*, rue Hautefeuille, 13.

Éloquence latine.

Le Clerc (O ✻), *Doyen*, à la Sorbonne.
Rinn, *Suppléant*, rue des Postes, n. 39.

Poésie latine.

Patin ✻, rue Cassette, n. 15.

Éloquence française.

Villemain (C ✻), *Pair*, au palais de l'Institut.
Géruzez, rue de Seine, n. 6.

Poésie française.

Saint-Marc-Girardin ✻, r. de l'Odéon, 27.

Philosophie.

Laromiguière (O ✻), à la Sorbonne.
Valette ✻, *Suppléant*, rue de Beaune, n. 1.

Hist. de la Philos. ancienne.

Cousin (C ✻), *Pair*, à la Sorbonne.
Poret, *Suppl.*, r. des Postes, n. 36.

Hist. de la Philos. moderne.

Royer-Collard ✻, r. d'Enfer, n. 20.
Jouffroy ✻, *Professeur-Adjoint*, rue de Vaugirard, n. 37.

Histoire ancienne.

Lacretelle ✻, r. Gaillon, n. 10.

Histoire moderne.

Guizot (G O ✻), r. Ville-l'Evêque, n. 2.
Lenormant (Ch.), *Suppléant*, r. Neuve-des-Petits-Champs, n. 12.

Géographie.

Guigniaut ✻, rue de l'Odéon, n. 20.

Littérature étrangère.

Fauriel ✻, rue des Saints-Pères, n. 46.
Eichoff ✻, *Suppléant*, pl. de l'Oratoire, 6.

Patin (Théodore), *Secrétaire de la Faculté*, rue de Tournon, n. 8.

Parmentier, *Appariteur*, rue de la Harpe, n. 62.

La Faculté des Lettres confère les grades de bachelier, de licencié et de docteur. Pour être admis à l'examen du Baccalauréat, il faut avoir seize ans accomplis, et produire un certificat de rhétorique et un de philosophie de deux années distinctes.

Pour la Licence, il faut être bachelier depuis un an, et avoir pris quatre inscriptions à la Faculté. Les épreuves consistent en diverses compositions en français, latin, grec, et en questions littéraires, philosophiques, historiques. Pour le Doctorat, il faut être licencié, et soutenir deux thèses, l'une en latin, sur un sujet de philosophie, l'autre en français, sur un sujet de littérature, soit ancienne, soit moderne.

SECTION III.

ENSEIGNEMENT.

COLLÉGES ROYAUX ET MUNICIPAUX DE PARIS.

On compte à Paris cinq Colléges royaux et deux Colléges particuliers de plein exercice; le régime, le mode, et les objets de l'enseignement reçu par les élèves sont les mêmes dans ces Colleges. On y enseigne la religion, les langues anciennes et modernes, les belles-lettres, la philosophie, les mathématiques, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, l'histoire, la géographie, l'écriture, le dessin, les arts et exercices d'agrément. Il y a un concours général à la fin de chaque année scolaire, entre les élèves de ces Colléges et ceux du Collége royal de Versailles.

Trois Colléges royaux (*le Collége Louis-le-Grand*, rue Saint-Jacques; le *Collége de Henri IV*, place de l'église Sainte-Geneviève; et le *College Saint-Louis*, rue de la Harpe), admettent des pensionnaires et des externes. Les deux autres (le *Collége Bourbon*, Chaussée-d'Antin, et le *Collége Charlemagne*, rue S.-Antoine) ne reçoivent provisoirement que des externes.

Les institutions et pensions de Paris sont tenues d'envoyer leurs élèves aux différens Colléges.

COLLÉGE ROYAL DE LOUIS-LE-GRAND,

Rue Saint-Jacques, n. 123.

M. J. Pierrot ✻, *Proviseur.*
M. Emond, *Officier de l'Université, Censeur des Études,*
M. Roger, *agrégé, Censeur suppléant,*
M. l'Abbé Thérou, *Aumônier,*
M. Bruzard ✻, *Econome,*
M. l'Abbé Despiau, *Prêtre auxiliaire,*
M. le Pasteur Boissard ✻, *Ministre Protestant.*
} *Au Collége.*

Professeurs. Messieurs,

Damiron ✻, *suppléé par* M. A. Garnier. . . . *Philosophie.*
Thillaye ✻. . . . . } *Physique.*
Hervé de la Provostaye, *ag.* }
Richard. . . . . } *Math. spéc. et élément.*
Guibert. . . . . }
Chevalier, *agrégé.* . . . }
Miet, *agrégé.* . . . . }
Desforges ✻. . . . . } *Rhétorique.*
N. . . . . }
Héguin de Guerle, *Prof. de 4e, chargé provis. du cours spécial de littér. franç. pour les élèves de mathématiques.*
Du Rozoir. . . . . } *Histoire et Géographie.*
Rosseuw-St.-Hilaire. *agrégé spécial, suppléé par* M. Gaillardin. . . . }
Wallon, *agrégé.* . . . }
Humbert ✻, *suppléé par* M. Gros ✻. . . . } *Seconde.*
Chardin, *agrégé.* . . . *Seconde.*
Gros, *suppléé par* M. Lemaire. . . . . } *Troisième.*
Durand, *agrégé.* . . . }
Héguin de Guerle, *suppléé par* M. Sarret. . . . } *Quatrième.*
Barrot, *agrégé.* . . . . }
Pourmarin. . . . . } *Cinquième.*
Lauwereyns, *agrégé.* . }
Agon. . . . . } *Sixième.*
Didier. *agrégé.* . . . . }
Arvers. . . . . *Hist. natur.*
Grenier, *chargé d'un cours de Géometrie en troisième.*
Hélie, *chargé d'un cours de Cosmographie en seconde.*
Sarret. . . . . } *Agrégés Suppléans.*
Vérien . . . . . }
Guiot. . . . . }

Langues vivantes.

M. Sarret. . . . . *Allemand.*
M. Wilkin. . . . . *Anglais.*

Langlois. . . . . } *Surveillans généraux.*
Duprateau. . . . . }
Lefévre. . . . . }

Genouille. . . . . }
Pontaillier. . . . . } *Maîtres élémentaires.*
Frin. . . . . }
Moncontié. . . . . }
Brelet. . . . . }

Dessin. . . . . . MM. Léon Cogniet ✻, Roëhn, Bertrand.
Ecriture. . . . . . MM. Durnerin, Brelet.
Musique. . . . . . MM. Henri, Mengal, Coninx, Bienaimé, Goblin, Rifaut, Blondeau, Bonnardot, Outremonde, Ropicquet, Buteux.
Instruction militaire et gymnastique. M. Schreuder ✻.

Maîtres-d'Études. Messieurs,

Carrère.	Lacoste.	Ruellan.	Fettu.	Sahuqué.
Brouzès.	Dufau.	Angot.	Nancey.	Sabbathier.
Charrière.	Defforges.	Leroux.	Hervau.	Géraud.
Riton.	Maucourt.	Bouquet.	Joly.	Hélie.
Mayence.	Laprade.			

Service de santé. Messieurs,

Husson ✻, *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*
Husson fils, *Médecin suppléant.*
Guerbois, *Chirurgien de l'hôpital de la Charité.*
} *Au Collége.*

Delmond, *Chirurgien-Dentiste.* | Moutillard ✻, *Pharmacien.*

M. Delépine, *Caissier.*

Nombre d'élèves internes. . . 515 | Externes. 520

École royale des Langues Orientales, annexée au Collége de Louis-le-Grand.

M. Jouannin ✻, *Administrateur.*

Professeurs.

M. Jouannin ✻.
M. Desgranges ✻.
M. Bianchi ✻.
M. Cor, *Surveillant.*

COLLÉGE ROYAL DE HENRI IV,

Établi dans l'ancienne maison de Sainte-Geneviève.

M. Liez ✻, *Proviseur,*
M. Drevet ✻, *Censeur des Études,*
M. l'Abbé Peyre, *Aumônier,*
M. l'Abbé Barthélemy, *Aumônier adjoint,*
M. Grégoire, *Econome,*
} *Au Collége.*

Professeurs. Messieurs,

Mauger ✻. . . . . }
Gibon (A.), *agrégé, chargé du cours.* . . } *Philosophie.*
Despretz ✻. . . . . *Sciences phys.*
Véron-Vernier ✻. . . *Mathém. spéc.*
Cirodde. . . . . *Mathém. élém.*

Abria . . . . . } *Agrégés de mathéma.*
Meissas. . . . . }
Gohert ✻. . . . . } *Rhétorique.*
De Wailly (A.) ✻. . . }
Poulain. . . . . }
Chanut, *agrégé spécial.* } *Histoire.*
Duruy, *agrégé.* . . . }

Riant. . . . . } *Seconde.*
Destainville, *agrégé.* . }
Maugeret ✻. . . . . } *Troisième.*
Clachet, *agrégé.* . . . }
De Calonne. . . . . } *Quatrième.*
Villemeureux, *agrégé.* . }
Veissier. . . . . } *Cinquième.*
Feugère, *agrégé.* . . }
Harmant. . . . . } *Sixième.*
Brunet, *agrégé.* . . . }
Milne-Edwards. . . . *Histoire natur.*
Doyère . . . . . }
Heslouin. . . . . }
Outzi. . . . . } *Mait. élément.*
Plagnol. . . . . }
Leterrier. . . . . }

Theil, *agrégé chargé du cours de rhétorique supplémentaire pour les élèves de mathématiques.*
Cam. Villemeureux, *agrégé suppléant pour les mathématiques.*
Maury, *Surveillant général.*
Moyzen, *idem.*
Giseclard, *idem.*

Langues vivantes.

Anglais. . . . . . M. Mac-Carthy.
Allemand. . . . . . M. Stahl.

Pâté-Desormes. . }
Dupuis. . . . . } *Dessin.*
Barbier . . . . }
Michelin . . . *Mait. d'écriture.*
Schreuder ✻ . . *Gymnastique.*

Maîtres d'Études surnuméraires. Messieurs,

Fabre. — Adde. — Veissier.
Affre. — Marrast. — Feugère.
Labrousse de Beauregard. — Maurin. — Leclerch.
Duché. — Capdevielle. — Vigenoud.
Camard. — Dauvert. — Tresse.

Maîtres d'Études. Messieurs.

Legendre. — Lamarque. — Dugast. — Potdevin.

Service de Santé. MM.

Bon Alibert (O ✻), 1er *Médecin.*
Dubois, *Médecin adjoint.*
Levraud (Benj.) ✻, *Médec. ordin. et Chir.*
Jacquemin. } *Médec. cons.*
Magendie ✻. }
Bon Richerand ✻, *Chirurgien consultant.*
Delmond, *Dentiste.*
Moutillard ✻, *Pharmacien.*
Mallet, *Surveillant de l'infirmerie.*

M. Latournerie, *Caissier.*

Nombre d'élèves internes. . . 427 | Externes. 275

COLLÉGE ROYAL DE SAINT-LOUIS.

Ce Collége est établi rue de la Harpe, à l'ancien Collége d'Harcourt. Il peut recevoir 350 pensionnaires, et 6 à 700 externes.

M. Lorain ✻, *Proviseur.*
M. Emery, *Censeur des Études.*
M. Letermelier, *Économe.*

M. l'Abbé Molroguier. *Aumônier.*
M. l'Abbé Sabatier. . . *idem adj.*

Professeurs. Messieurs,

Valette ✻. . . . . *Philosophie.*
Babinet ✻. . . . . } *Physique.*
Blanchet, *agrégé.* . . }
Delisle ✻. . . . . *Mathém. spéc.*
Vincent, *prof. de math. élément. chargé d'une 2e. div. de math. spéciales.*
Binet Ste-Preuve, *agrégé* } *Mathém. élém.*
Janson-Durville, *agrégé.* }
Roguet, *mathématiques préparatoires.*
Caboche, *agrégé.* . . } *charg du cours*
Galtier. . . . . } *de littér. franç.*
Charpentier ✻. . . . }
Bellaguet. . . . . } *Rhétorique.*
Dumont. . . . . *Histoire.*

Sédillot, *agrégé.* . . . }
Ansart, *Prof. de 4e.* . } *Histoire.*
Barberet. . . . . }
Vendel-Heyl. . . . . }
Regnier, *agrégé, chargé du cours.* . . . . } *Seconde.*
Vernadé. . . . . } *Troisième.*
Chappuyzi, *agrégé.* . . }
Ansart, *suppl.* par M. Leroy, prof. de 5e. . . } *Quatrième.*
Huguet, *agrégé.* . . . }
Leroy, *suppl.* par M. Guérard, *agrégé.* . . . } *Cinquième.*
Chardin, *agrégé.* . . }

Lurat. . . . . } *Sixième.*
Genouille. . . . . }
Salacroux jeune. . . . *Histoire natur.*
Egger. . . . . }
Cadet-Leprevot. . . . } *Agrégé Suppl.*
Puech. . . . . }
Bloquel. . . . . }
Courserant. . . . . }
Dorland. . . . . } *Maîtres élém.*
Lestrade. . . . . }
Achintre. . . . . }

Langues vivantes.

Anglais. . . . . . d'O'Sullivan.
Allemand. . . . . . Suckau.
Vigroux. . . . . } *Surveill. gén.*
Dufy. . . . . }

Maîtres d'Études.

Vaché. — Guérin.
Candan (A.). — Lahirée.
Normand. — Bloume.
Bessières. — Bancel.
Gandilhon. — Février-Joinville.
Aubertot. — Courgeon.
Dumas.

Maîtres suppléans. MM.

Ouellard. — Pinac.

Nombre d'élèves Internes. . . 336

Nermond. — Candau (L.).
André. — Lépy.
Maroteau. — Combes.

Pâté-Desormes. . . . }
Dupuis . . . . . } *Dessin.*
Briges. . . . . }
Lauwereyns. . . . . *Ecriture.*

Professeurs d'arts d'agrément.

Cartier. . . . . }
Larivière. . . . . } *Violon.*
Benazet. . . . . *Violoncelle.*
Schloër. . . . . }
Bienaimé, *du Conserv.* . } *Piano.*
Couronneau, *de l'Ac. roy.* *Flûte.*
Mengal, *id.* . . . *Cor.*
Testard, *id.* . . . *Basson.*
Monpou. . . . . *Organiste.*

Maigne. . . . . *Médecin.*
Bon Alibert (O ✻). . }
Guilbert. . . . . } *Méd. consult.*
Harraque. . . . . }
Moulin. . . . . *Chirurgien.*
Guerbois . . . . . *Chir.-consult.*
Delmond. . . . . *Dentiste.*

Externes. 600

COLLÉGE ROYAL DE CHARLEMAGNE.

Ce Collége est établi dans la maison des Grands-Jésuites, rue Saint-Antoine. Il n'est pas disposé pour admettre des pensionnaires.

M. Poirson ✻, *Proviseur.* . . . . . }
M. Belin ✻, *Censeur des Études.* . . . . . } *Au Collége.*
M. Pront, *Économe.* . . . . . }

Professeurs. MM.

Bouillet. . . . . *Philosophie.*
Bary. . . . . *Sciences phys.*
Rouby ✻. . . . . *Math. spéciales.*
Lévy. . . . . *Math. élément.*
Dufour . . . . . *Agrégé.*
Langlois ✻. . . . . }
Daveluy ✻. . . . . } *Rhétorique.*
Filon ✻. . . . . }
Toussenel, *agr. spéc.* } *Histoire.*
Haussard, *agrégé.* . }
Dalgue . . . . . }
De Neufforge, *agrégé.* } *Seconde.*
Meissas. . . . . *Cosmographie.*
Frémion, *suppléé par* }
M. Mesnard. *agrégé.* } *Troisième.*
Betolaud, *agrégé.* . . }
Leboucher. . . . . }
Viguier, *agrégé.* . . } *Quatrième.*

Chevet, *agrégé.* . . *Arithmétique.*
Forgeot. . . . . }
Galeron, *agrégé.* . . } *Cinquième.*
Bonvalot. . . . . }
Cappelle, *agrégé.* . . } *Sixième.*
Chaine. . . . . }
Prieur (Frédéric). . . } *Classes élément.*
Comte (Achille). . . }
Leblond. . . . . } *Histoire natur.*

Langues vivantes.

Allemand. . . . . Donndorf.
Anglais. . . . . . Ludger.

Levraud (Benj.) ✻, *Médecin.*
Bon Alibert (O ✻), *Médecin consultant.*
Guerbois, *Chirurg. consultant.*
Guillié ✻, *Oculiste.*

Nombre d'élèves externes. . . . 807.

COLLÉGE ROYAL DE BOURBON.

Ce Collége est établi dans le bâtiment des Capucins de la Chaussée-d'Antin, rue Ste-Croix. Il ne reçoit point de pensionnaires.

M. Alexandre ✻, *Proviseur.* . . . . } au Collége.
M. Clerc, *Censeur des Etudes.* . . . }
M. Lecointre, *Econome.* . . . . . }

Professeurs. MM.

Saphary ✻.	*Philosophie.*	Hubert	*Cinquième.*
Cazalis.	*Physique.*	Pitay, *agrégé.* . . .	
Bouché.	*Math. spécial.*	Courtaud.	*Sixième.*
Camus.	*Math. élém.*	Herbette, *agrégé.* . .	
Loupot, *agrégé.*		Renard, *agrégé.* . .	*Classes élém.*
Planche ✻.	*Rhétorique.*	Chabouillé de Maisonneuve, *Maître élément.*	
Lemaire, *suppl.* . . .		Bourjot-St.-Hilaire. . .	*Histoire natur.*
Ragon.			
Taranne, *suppléant.* .			
Jarry de Mancy. . . .	*Hist. et Géog.*		
Merruau, *agrégé* . . .			
Petit, *agrégé.*			
Legay.	*Seconde.*		
Pottier, *agrégé.* . . .			
Garnier	*Troisième.*		
Nisard, *suppléant.* . .			
Raynaud, *agrégé.* . .			
Landois	*Quatrième.*		
Valatour, *agrégé.* . .			

Agrégés suppléans. MM.

Cuvier (Rodolphe) ✻. | Romtain.

Langues vivantes.

M. Bacharach. . . . *Allemand.*
M. Spiers . . . . . *Anglais.*

Boucher du Gua ✻ ⊛. *Médecin.*
Lemoine. . . . . *Médec. ordin.*

Nombre d'élèves externes. . 850.

COLLÉGE STANISLAS,

Etabli rue Notre-Dame-des-Champs, n 34, à l'ancien Hôtel Fleury.

M. l'abbé Augé ✻, *Directeur.*
M. l'abbé Buquet, *Préfet de Religion.*
M. l'abbé Milléricot, *Préfet des Etudes.*
M. l'abbé Petit, *Directeur du petit Collége.*
M. l'abbé Deshayes, *Directeur du moyen Collége.*
M. l'abbé Garson, *Econome.*

Professeurs. MM.

Gibon.	*Philosophie.*	Morvillier	*Classes élém.*
Desdouits.	*Mathématiques* *Physique.*	Chavastelon.	
Coince.	*Mathématiques*	Carey, *maître d'allemand.*	
Lefèvre.	*Rhétorique.*	Denie, *maître d'anglais.*	
Sauzier.		Barbetti, *maître d'italien.*	
Burette.	*Histoire.*	Habeneck, *maître de violon.*	
Levaillant.		Mengal, *maître de cor.*	
Cabaret-Dupaty. . . .	*Seconde.*	Dacosta, *maître de clarinette.*	
Valton.	*Troisième.*	Mercadier, *maître de basse.*	
Brionne.	*Quatrième.*	Crussaire, *maître de flûte.*	
Thédenat.	*Cinquième.*	Pollet, *maître de musique vocale.*	
Gisclar.	*Sixième.*	Auger, *Dessin.*	
Gillette.	*Histoire natur.*	Petit, *Paysage.*	
Debout.	*Classes élém.*	Fizeau ✻, *Médecin.*	
		Arnaud ✻ ⊛, *Chirurgien.*	
		Delmond, *Dentiste.*	

Nombre d'élèves internes. . . 300. Il ne reçoit point d'externes.

COLLÉGE ROLLIN,

Rue des Postes, n. 34.

Il contient 380 élèves pensionnaires et n'admet pas d'externes.

M. de Fauconpret ✲, *Directeur.*
M. Ballard-Luzy, *Préfet-général des Etudes.*
M. Boullard, *Préfet du moyen Collége.*
M. Tournet, *Préfet du petit Collége.*
M. l'abbé Sénac, 1er *Aumônier.*
M. l'abbé Dieuzaide, 2e *Aumônier.*
M. Landois, *Procureur-gérant.*

Professeurs. MM.

Poret. . . . . *Philosophie.*
Lefevre. . . . . *Physique.*
Sturm. . . . . *Mathém. spéc.*
Laisné (d'Avranches). . *Mathém. élém.*
Rinn. . . . . } *Rhétorique.*
Guérin. . . . . }
Magin (Alfred). . . . *Histoire.*
Le Gay. . . . . *Seconde.*
Boistel. . . . . *Troisième.*
N. . . . . *Quatrième.*
Dubois. . . . . *Cinquième.*
Prat-Marca. . . . . *Sixième.*
Valenciennes ✲. . . *Histoire natur.*
Havet. . . . . *Agrégé de 3e.*
Bonhomet. . . . . *Rhétoriq. supp.*
Lasègue. . . . . *Suppléant.*
Côme, *préparateur de physique.*

Maîtres divisionnaires. MM.

Laisné. Paret.
Potier. Bellaguet.

Maîtres élémentaires. MM.

Gougeon aîné. Etienne.
Filhos. Ribout.

Carrau. Maufras.
Nicolaï.
Martin. . . . . *Langue allemande.*
Thommerel. . . . *Langue anglaise.*
Gobert. . . . . } *Dessin.*
Ruhierre . . . . }

Sous-Préfets des Etudes. MM.

Sauvalle. Boutard.
Valton. Ruby.

Maîtres d'Etudes. MM.

Chevalier. Pascal.
Delorme. Lassouquère.
Walquet. Pied-Noël.
Chanonat. Gougeon jeune.
Renault. Gaïetta.
Stricher. Poincenet.
Regnauld.
Daru. . . . . }
Boniface. . . . . } *Maîtres suppl.*
Toutain. . . . . }

r. . . . . *Médecin.*
Ratier. . . . . *Dentiste.*

INSTITUTIONS DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Arrondissemens de Paris.

CHEFS D'INSTITUTION. Messieurs,

Barbet, impasse des Feuillantines, Faubourg Saint-Jacques, n. 3.
Belèze, rue Louis-le-Grand, n. 27 et 29.
Boscary, rue de Vaugirard, n. 65.
Bourdon, rue Payenne, n. 9.
Chauvet, rue Pigale, n. 20.
Cimtierre ✲. r. Culture-Ste-Catherine, 35.
Clavé, rue du Faub-du-Roule, n. 20.
Coquille. r. de la Pépinière, n. 63.
Delavigne, rue des Fossés-St.-Victor, 25.
De Moyencourt, rue de l'Ouest, n. 10.
De Reusse ✲. rue de Vaugirard, n. 48
Favard, rue St.-Antoine, n. 212.
Gasc, rue des Postes, n. 40.
Guyet de Fernex, r. S.-Jacques, 282.
Hallays-Dabot ✲. pl. de l'Estrapade, 16.
Delanneau (Ste-Barbe), rue deReims, 7.
Jubé, rue de la Vieille-Estrapade, n. 7.
Lavallée, rue de Thorigny, n. 7.
Laville, rue d'Enfer, n. 70.
Massin, rue des Minimes, n. 10.
Mayer d'Alembert. rue S.-Jacques, 269.
Muron, rue de la Pépinière, n. 47.
Pelassy-Delousle. rue d'Enfer, n. 63.
Pernot. place Royale, n. 24.
Petit, rue de Jouy, n. 9.
Rouit, rue de Clichy, n. 49.

Maîtres de Pension à Paris. Messieurs,

Augeron, rue de Clichy, n. 62.
Aulte-Roche (d'). rue St-Lazare, n. 134.
Babil, rue Not.-Dame-des-Champs, n. 24.
Balla, rue Mouffetard, n. 251 *bis*.
Basse, Grande rue de Chaillot, n. 15.
Beauvais, r. du Petit-Thouars, n. 19, enclos du Temple.
Bécherand, rue St.-Gervais, n. 4.
Bésine, avenue des Champs-Elysées, 50.
Biard, rue du Mont-Parnasse, n. 3.
Bigot, rue de Chaillot. n. 63.
Blanadet, rue Basse-du-Rempart, n. 56.
Boniface. rue de Tournon. n. 33.
Borel, rue St.-Nicolas-d'Antin, n 64.
Bouteiller, rue des Prouvaires, n. 6.
Boutet, passage Cendrier, n 4.
Bradley, rue de Clichy, n. 39.
Briois, rue du Marché-Neuf, n. 6.
Bugnon, rue Duguay-Trouin, n. 3.
Chalamet, r. des Deux-Portes-St.-Sauv. 32.
Chastagnier, rue d'Assas, n. 8.
Chapuis, rue du Faub.-St.-Martin, n. 164.
Chenevier, rue St-Etienne-du-Mont, 13.
Chételat, rue des Fossés-St.-Victor. n. 15.
Coquille, rue de la Pepinière, 63.
Coulon, rue d'Enfer, n. 20.
Cournand, rue Blanche, n. 9.
Coutant, r. du Perche, 9, au Marais.
Crouzet, rue Neuve-Ste-Geneviève, n. 24.
Décaut, rue des Bourguignons, n. 25.
Démare, rue de Sorbonne, n. 4.
Delahaye, r. de Montreuil, n. 33.
Delestrée, rue St.-Nicolas-d'Antin, n. 67.
Delevy, rue de Belle-Chasse, n. 29.
Deshoullieres, passage Saulnier, n. 13.
Dillon, rue de Buffault, n. 13.
Duez, rue Picpus, n. 48.
Dufour, rue de Vaugirard, n. 130.
Dunod, rue du Rocher, n. 28.
Dupont, rue St-Lazare, n. 20.
Fontaine (Henri de), rue des Petits-Augustins, n. 30.
Fournié, rue St.-Jacques, n. 277.
Garnier, rue Lenoir. faub. St.-Antoine, 16.
Genret, rue du faub. St-Denis, n. 160.
Gilly, rue des Marais-du-Temple, 52.
Goubaux, rue Blanche, n. 19, et rue de Clichy, n. 34.
Gréa, rue de la Tour-d'Auvergne, n. 19.
Guilleminot, rue du Mail, n. 32.
Hénon, rue de Courcelles, n. 6.
Hortus, rue du Bac, n. 88.
Houzéal, boulev. Mont-Parnasse, n. 29.
Jacob, impasse Longue-Avoine, 6.
Keller, rue de Chevreuse, n. 4.
Landry, rue Blanche, n. 36.
Laramée de Sépres, rue du Monceau, n. 7.
Lauzin de Rouville, rue Meslay, n. 19.
Lebarbier de Blignières, r. de Clichy, 37.
Leclerc, r. des Francs-Bourgeois, 14 (Mar.)
Leullier, rue Ste-Anne, n. 51.
Loriol, rue Ste-Geneviève. n. 9 et 11.
Loubert, rue de la Ville-l'Evêque, 52.
Lourmand, faubourg St.-Martin, n. 35.
Mage, rue de Clichy, n. 52.
Mathé, rue du Faub.-St-Honoré, n. 98.
Montagne, rue de Ménil-Montant, n. 53.
Morin, rue de Bondy, n. 80.
Morisson, rue St.-Etienne-du-Mont, 8.
Nyon, rue des Martyrs, n. 62.
Pataud, rue Neuve-Ste-Geneviève, n. 23.
Peuchot, r. des Fr.-Bourgeois-S.-Mich. 5.
Regnier, rue des Postes, n. 12.
Regnier, rue Jean-Bart, n. 3.
Ribot, rue Montholon, n. 14.
Rivail, rue de Sèvres, n. 45.
Rivière, faubourg St.-Martin, n. 39.
Sabatier, rue Richer, n. 9.
Saget, r. de la Montagne-Ste-Geneviève, 37.
Saillet de Croix. r. St.-Dominique, n. 27.
Sarget, rue de Vaugirard, n. 100 *bis*.
Sarrazin, rue Boucherat, n. 23.
Savouré, rue de la Clef, n. 7.
Scribe, boulev. du Temple, n. 11.
Surbled, r. du Faub.-Poissonnière, n. 62.
Thomas, r. des Fr-Bourgeois, 21 (Marais).
Tournadour, rue de la Comète, 5 (Gr.-C.).
Tournadour (Fr.), r. St-Dominique, 127.
Vény, rue de la Tour-d'Auvergne, n. 34.
Verdot, rue Culture-Ste-Catherine, n. 23.

BANLIEUE DE PARIS.

Arrondissement de Saint-Denis.

MAÎTRES DE PENSION. Messieurs,

Labau. . . . . } à Saint-Denis.
Martin-Laulerie. . }
Hervieu . . . . à Asnières.
Laurent-Duchesne. }
Gillon. . . . . } à Belleville.
Longepied. . . . }
Chalain. . . . . }
Melin. . . . . }
Froussard. . . . }
Savary. . . . . } à Passy.
Drouin. . . . . }
De Pellieux. . . }
Pinel-Grandchamp. à Charonne.
Cordier. . . . . à Neuilly.

Chatelain. . . . à Sablonville.
Franche. . . . à Boulogne.
Lemaire. . . . à la Villette
Massonneau. . } à Montmartre.
Lapierre. . . }
Molin. . . . . à Auteuil.
Delafosse. . . . à Suresne.
Dastès. . . . } aux Batignolles.
Regnauld. . . }

Arrondissement de Sceaux.

CHEFS D'INSTITUTION. Messieurs,

Ancelin. . . . à St.-Mandé.
Auboin. . . . au Bourg-la-Reine.
Poiloup. . . . à Vaugirard

MAITRES DE PENSION. Messieurs,

Aubert. . . . } à Vincennes.
Contrault. . . }
Maniette. . . à Vaugirard.
Chereau. . . à Saint-Mandé.
Courtois. . . } à Châtillon.
Chapusot. . . }
Taillefer. . . à Thiais.
Menuel. . . à Montreuil-sous-Bois.
André dit *Pontier*. à Nogent-sur-Marne.
Garry. . . . } à Bourg-la-Reine.
De Finance. . }
Rouzée. . . } à Fontenay-aux-Roses,
Delatre. . . }
Barbier. . . à Issy.
Sanis. . . . } à Montrouge.
Joliclerc. . . }
Payrault. . . à Charenton.

INSTRUCTION PRIMAIRE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Comité central d'Instruction primaire. Messieurs,

LE PRÉFET, *Président.*
Cochin (O ✻), *memb. du C. g. Vice-Prés.*
De Jussieu ✻, *Maître des requêtes, Secr. gén. de la Préf. de la Seine.*
Desmortiers (O ✻), *Procureur du Roi.*
Forcade de la Roquette ✻, *Juge-de-Paix.*
De Pierre.
Gœpp (O ✻).
N. . . . . *Président du Consistoire.*
Marchand.
Liez ✻, *Provis. au Coll. roy. de Henri IV.*
Pompée.
Lahure ✻, *membre du Conseil général.*
Lebeau (C ✻), *membre du Cons. général.*

COURS SPÉCIAL D'ENSEIGNEMENT MUTUEL,

Fondé par le Ville de Paris.

M. Sarazin ✻, *Profess.* (pour les Instituteurs), r. Carpentier-S.-Sulp. 4.
Mlle. Sauvan, *Professeur* (pour les Institutrices), à la Halle aux Draps.

Les Cours ont lieu tous les trois mois. L'instruction comprend la méthode de lecture, d'écriture, de calcul et de grammaire ainsi que le dessin linéaire et les élémens de la géométrie pratique; dans l'école des élèves-maîtresses la couture est substituée au dessin linéaire. Pour être admis, il faut présenter un certificat de moralité délivré par le maire ou bien un brevet de capacité délivré par la Commission d'instruction publique.

Communes du département.	79
Communes pourvues d'écoles.	79
Ecoles du 1er degré (garçons 36, filles 25). . . .	61
Ecoles d'enseignement mutuel (garçons, 55; filles, 12).	67
Nombre total des Ecoles.	596

Nota. Sur ce nombre, 381 sont établies à Paris.

MAÎTRESSES D'INSTITUTION ET DE PENSION. Mesdames,

Premier Arrondissement.

Delarue, r. Basse-du-Rempart, pass. Cendrier.
Ve Chaumeil-Martinez, rue Neuve-de-Berry, n. 14. (*Institution*).
D'Ocagne, r. du Faubourg-du-Roule, n. 71. (*Inst. protestante.*)
Migneron, r. de Valois, n. 4. (*Pens.*)
Mlle. Mollard *dite* Alix, r. de Clichy, 35. (*P.*)
Munilla, rue des Batailles, à Chaillot. (*P.*)
Coulon, r. du Faub.-du-Roule, n. 79. (*P.*)
Villeneuve, quartier Beaujon. (*Pens.*)
Mlle. Auger, quai de Billy, n. 12. (*Pens.*)

Rouillé, r. d'Astorg-S.-Honoré, n. 6. (*Inst.*)
Houdier, barrière de l'Etoile (*Pens.*)
Martin, quartier Beaujon (*Pens.*)

Deuxième Arrondissement.

Chrétien, r. des Martyrs, n. 63. (*Inst.*)
Cousineau, r. de Clichy, n. 32. (*Inst.*).
Mlles. Payn, r. de Rochechouart, n. 42. (*I.*)
Windeck, r. de Clichy, n. 44. (*Pens.*)
Mlle. Fumerand, r. S.-Honoré, n. 338.
Esline, rue Blanche (*Pens.*)
Ledrut, rue de Buffault (*Inst.*)

Troisième Arrondissement.

Chamelot, r. du F.-Poissonn., n. 80. (*Inst.*)
Plattel, Faub. S.-Denis, n. 151. (*Inst.*)
Leduc, *née* Housset, Faub. Poissonnière, n. 98. (*Inst.*)
Anglade, r. Richer. (*Pens.*)
L'Habitant, rue Montmartre. n. 174.
Barthel, r. du F.-Poissonnière, 86. (*Pens.*)

Quatrième Arrondissement.

Hadot, r. S.-Honoré, n. 165. (*Pens.*)
Mlle. Montandon, r. des Deux-Ecus, 21. (*P.*)
Fiefvé, rue Bertin-Poirée, n. 11. (*P.*)

Cinquième Arrondissement.

Monniot, r. des Mar.-du-Temple, n. 17. (*P.*)
Pariset, r. de la Lune, n. 10. (*Pens.*)
Chaudon, r. du Caire, 21. (*Pens.*)
Grenet. r. S.-Claude, 1. (*Pens.*)
Hottinger, Faub.-S.-Denis, n. 64. (*Pens.*)
Millard, r. Comtesse-d'Artois, n. 8. (*Pens.*)
Romagnési, r. Mauconseil, 14. (*Pens.*)
Mme. Duchesne. F. S.-Martin, n. 162. (*P.*)

Sixième Arrondissement.

Lesage, r. Salle-au-Comte, n. 14. (*Pens.*)
Merle, r. N.-Dame-de-Nazareth, n. 6. (*P.*)
Laurenceau, rue Meslay, n. 55.
Duval-Destin, rue des Trois-Bornes. (*P.*)

Septième Arrondissement.

De Courcy de la Ferre, r. du Grand-Chantier, n. 3. (*Pens.*)
Lenoir, r. des Francs-Bourgeois, n. 21.
Bourdon, Vieille rue du Temple, n. 75.
Bronville, r. du Temple, n. 34. (*Pens.*)

Huitième Arrondissement.

Lelarge, rue de Montreuil, n. 37. (*Inst.*)
Blacque, rue de Picpus, n. 10. (*Inst.*)
Ramond, r. des Francs-Bourgeois, n. 18. (*I.*)
Sané, r. des Filles-du-Calvaire, n. 14. (*P.*)
Daubrée, r. de Harlay. (*Inst.*)
Vincent, r. St.-Claude, n. 2.
Lemaire, r. S.-Louis, n. 32.
Mlle. Renard, r. de Ménil-Montant, 14. (*I.*)

Neuvième Arrondissement.

Lemaire, passage S.-Pierre. (*Pens.*)
Mlle. Dupleix, quai d'Anjou, n. 29. (*I.*)
Leroux, rue et hôtel Bretonvilliers, n. 2.

Dixième Arrondissement.

Trigaut de la Tour, *née* Liot, r. S.-Maur, n. 12. (*Inst.*)
Rowden, r. d'Angoulême, 8. (*Inst. protest.*)
Barizon, r. des Vieilles-Tuileries, n. 21. (*P.*)

Onzième Arrondissement.

Bray, à Chaillot (*Inst. consacrée aux jeunes demoiselles anglaises.*)
Cologne, r. de Vaugirard. (*Pens.*)
Deurié de Monteil, r. St.-Jacques, n. 42.
Saunier, r. des Mathurins-S.-Jacq, 14. (*I.*)
Mlles. Pagès, r. du Mont-Parnasse, 4. (*Inst.*)
Mlle. Génois, r. des Francs-Bourgeois, n. 6.
Mmes. Gibassier, boulevart Mont-Parnasse, n. 34. (*Inst.*)
Regnier, rue du Cimet.-S.-André, 3. (*Inst.*)
Aubert, r du Mont-Parnasse. (*Pens.*)

Douzième Arrondissement.

Severin, r. S.-Jacq., pav. du Val-de-Gr. (*P.*)
Mansard, r. du Puits-de-l'Hermite, n. 3. (*P.*)
Lussault, r. de l'Arbalètre, n. 5. (*Pens.*)
Domard, r. des Bernardins, n. 34. (*Pens.*)
Camus, rue de Buffon. (*Pens.*)

Arrondissement de S.-Denis.

Guilbert, r. des Ursulines, à S.-Denis. (*P.*)
Emich, r. de Paris, à S.-Denis. (*Pens.*)
Malé, r. des Ursulines, à S.-Denis. (*Pens.*)
Bar, à Puttaux, près Neuilly. (*Pens.*)
Jovenet, r. Basse, 26, à Passy. (*Inst.*)
Legentil-Bernard, vieille route de Paris, à Neuilly. (*Pens.*)
Gillon, à Belleville. (*Pens.*)
Mercier, r. des Moulins, à Belleville. (*P.*)
Clausse, à Belleville. (*Pens.*)
Bénard-la-Carrière, aux Batignolles. (*Ins.*)

Arrondissement de Sceaux.

Quénin, à Thiais. (*Inst.*)
D'Herbez-St.-Aubin, à Nogent. (*Pens.*)
Dupré, à Issy.
Mlle. Defrance, à Vincennes. (*Pens.*)
Champy, à Châtillon. (*Pens.*)
Duparc, au Grand-Montrouge (*Pens.*)

Bureau d'indication et de placement des Maîtresses d'études.

Madame Martin, *Directrice*, rue des Marais, n. 13. Faub. S.-Germain.

Nota. Aucune rétribution n'est exigée par ce bureau, soit pour les renseignemens, soit pour les placemens.

SECTION IV.

COLLÉGE ROYAL DE FRANCE,

Place Cambrai.

M. le Bon Silvestre de Sacy (G O ✻), Pair de Fr., *Administrateur.*

M. Sédillot, *Secrétaire de l'Administrateur.*

Le Collége royal de France fut institué en 1530 par François Ier, le restaurateur des lettres en France ; il y créa douze chaires pour enseigner le grec, l'hébreu, l'éloquence, la philosophie, les mathématiques, la médecine. Successivement il en fut ajouté d'autres pour le droits canon, la botanique, la chirurgie, etc., jusqu'au nombre de dix-neuf. En 1774, le Collége royal fut réorganisé, et l'enseignement fixé tel qu'il est aujourd'hui, sauf les deux chaires pour les langues chinoises et samscrite, qui ont été créées en 1814 par Louis XVIII, et les trois chaires d'économie politique, d'histoire des législations comparées et d'archéologie, dont la création a été faite par des ordonnances royales de l'année 1831. Les Professeurs sont nommés par le Roi, et le Collége est administré sous l'autorité du Ministre de l'Instruction publique. Les Cours sont tous gratuits.

LECTEURS ET PROFESSEURS ROYAUX.

Astronomie.

M. Binet (O ✻), au Collége de France.

Les mardis, mercredis et samedis, à dix heures et demie.

Mathématiques.

M. Lacroix ✻, *de l'Académie des Sciences*, rue Garancière, n. 7.

Les lundis et jeudis, à dix heures et demie. — M. Lacroix sera remplacé, s'il y a lieu, par M. Libri.

Physique mathématique.

M. Biot ✻, *de l'Académie des Sciences*, au Collége de France.

Les mardis et jeudis, à une heure.

Physique expérimentale.

M. Savart ✻, *de l'Académie des Sciences*, rue des Fossés-S.-Victor, 19.

Les lundis et vendredis, à dix heures.

Médecine.

M. Magendie ✻, *de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine*, quai Malaquais, n. 5.

Les lundis, mercredis et vendredis, à onze heures.

Chimie.

M. le Bon Thénard (C ✻), Pair de France, *de l'Académie des Sciences*, place St.-Sulpice, n. 6.

Les mercredis et vendredis, à deux heures et demie. — Au besoin, M. Pelouze remplacera M. Thénard.

Histoire Naturelle.

M. Elie de Beaumont (O ✻), avenue de Boufflers, n. 3 *bis*.

Les mardis, jeudis et samedis, à une heure et demie.

Droit de la Nature et des Gens.

M. de Portets ✻, rue Soufflot, n. 2.
Les lundis et vendredis, à huit heures du matin.

Histoire et Morale.

M. Letronne ✻, *de l'Académie des Inscrip. et Belles-Lettres*, à la Bibliothèque royale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 10.
Les mardis et samedis, à trois heures.

Langues Hébraïque, Chaldaïque et Syriaque.

M. Etienne Quatremère ✻, *de l'Académie des Belles-Lettres*, Ile St.-Louis, quai de Bourbon, n. 19.
Les lundis, mercredis et vendredis, à une heure et demie.

Arabe.

M. Caussin de Perceval fils, rue Hautefeuille, n. 13.
Les lundis, mercredis et vendredis, à huit heures et demie.

Persan.

M. le Bon Silvestre de Sacy (G O ✻), Pair de France, *de l'Académie des Belles-Lettres*, rue Hautefeuille, n. 9.
Les lundis, mercredis et vendredis, à neuf heures et demie. — En cas d'absence, il sera remplacé par M. Jouannin (O ✻), *Secrétaire-Interprète du Roi.*

Langue Turque.

M. Desgranges, rue de Beaune, n. 2.
Les mardis, jeudis et samedis, à dix heures et demie.

Langue et Littérature Chinoises et Tartare-Mandchou.

M. Stanislas Julien ✻, place de l'Estrapade, n. 34.
Les mardis, jeudis et samedis, à sept heures du soir.

Langue et Littérature Samscrites.

M. Burnouf (Eugène), rue de l'Odéon, n. 38.
Les mardis, jeudis et samedis, à trois heures.

Langue et Littérature Grecques.

M. Boissonade ✻, *de l'Acad. des Inscrip. et Belles-Lettres*, à l'Institut.
Les mercredis et vendredis, à midi et demi.

Philosophie Grecque et latine.

M. Jouffroy ✻, *de l'Acad. des Sc. mor. et polit.* r. de Vaugirard, 37.
Les

Eloquence Latine.

M. Burnouf père ✻, rue de l'Odéon, n. 38.
Les mardis, jeudis et samedis, à huit heures et un quart.

Poésie latine.

M. Tissot ✻, rue Richer, passage Saulnier, n. 3.
Les lundis, à onze heures et demie, et les jeudis, à midi et demi.

Littérature Française.

M. Ampère fils, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 52.
Les lundis et vendredis, à une heure moins un quart.

Economie politique.

M. Rossi ✻, rue du Bac, n. 93.

Les mardis et samedis, à midi.

Archæologie.

M. . . . . .

Histoire des Législations comparées.

M. Lerminier (E.), *Docteur en droit*, rue de Vaugirard, n. 22.

Les mardis et samedis, à une heure et demie.

Professeur honoraire.

M. le Mis de Pastoret (G ✻), *de l'Académie des Belles-Lettres*, place de la Concorde, n. 6.

SECTION V.

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE,

Jardin du Roi.

Cet Etablissement, compris dans les attributions du Ministère de l'Instruction publique, est situé au levant de Paris, et composé de plusieurs galeries où se trouvent disposées méthodiquement des collections appartenant aux trois règnes de la nature, d'un vaste Jardin dont plusieurs parties, ouvertes seulement aux élèves, sont destinées à l'étude de la botanique et de la culture; de serres chaudes et de serres tempérées; d'une ménagerie d'animaux vivans, d'une bibliothèque d'histoire naturelle, et d'amphithéâtres pour les Cours.

Les Cours publics, au nombre de treize, se font dans les amphithéâtre, dans les galeries d'Histoire naturelle et à la campagne. Il y a, en outre, des leçons de dessin et de peinture appliqués à l'Histoire naturelle.

Les galeries d'histoire naturelle sont ouvertes au public les mardi et vendredi de chaque semaine, de deux à cinq heures, depuis le 1er février jusqu'au 30 novembre; et de deux heures jusqu'à la nuit, pendant les mois de décembre et janvier; elles le sont aux personnes munies de cartes les lundi, jeudi et samedi de chaque semaine, depuis onze heures jusqu'à trois; et celles d'anatomie, de onze à deux heures, les lundis et samedis seulement.

Les Etudians reçoivent, en suivant le Cours, des cartes d'entrée qui peuvent leur servir toute l'année courante. Les étrangers reçoivent, au bureau de l'administration, sur la présentation de leurs passeports, des billets qui servent une seule fois.

La Bibliothèque est ouverte aux lecteurs, depuis le 16 septembre jusqu'au 1er avril, les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, de onze heures à trois; et depuis le 1er avril jusqu'au 1er septembre, aux mêmes heures, tous les jours, le dimanche et le jeudi exceptés.

La Ménagerie est visible tous les jours, depuis onze heures jusqu'à trois en hiver, et jusqu'à six en été.

Le jardin fournit aux Etablissemens publics qui lui sont analogues, des graines d'arbres et des plantes utiles aux progrès de la Botanique, de l'Agriculture et des Arts, et il donne aux pauvres malades celles qui sont propres à la guérison ou au soulagement de leurs maux.

Tout est gratuit dans l'Etablissement; en conséquence, les garçons de service des galeries d'Histoire naturelle, de la Bibliothèque et des Laboratoires, les gardiens des animaux de la Ménagerie et les garçons jardiniers ne doivent recevoir, sous aucun prétexte, ni rétribution, ni don volontaire.

Professeurs-Administrateurs, par ordre d'ancienneté.

M. Geoffroy-St.-Hilaire ✻, *Zool., Mammif. et Oiseaux*, au Jardin du Roi.
M. Cordier (C ✻), Maître des req., *Géologie*, au Jardin du Roi, *Trésorier.*
M. Brongniart (O ✻), *Minéralogie*, au Jardin du Roi.
M. Duméril (O ✻), *zoologie, reptiles et poissons*, rue du Faub.-Poissonnière, n. 3 et au Jardin du Roi.
M. de Jussieu (Ad.) ✻, *Botanique, Cours à la campagne*, au Jard. du Roi.
M. de Mirbel ✻, *Culture*, au Jardin du Roi et rue de Lille, n. 52.
M. Chevreul ✻, *Chimie appliquée*, au Jardin du Roi, *Directeur.*
M. de Blainville ✻, *Anatomie comparée*, au Jardin du Roi.
M. Gay-Lussac (C ✻), *Chimie générale*, au Jardin du Roi.
M. Flourens ✻, *Anatomie de l'homme*, au Jardin du Roi.
M. Valenciennes ✻, *Zoologie, Mollusques et Zoophytes*, au Jard. du Roi.
M. Audouin ✻, *Zoologie, animaux articulés*, au Jardin du Roi.
M. Brongniart (Ad.) ✻, *Botanique, Cours au Muséum*, au Jardin du Roi.

Aides-Naturalistes.

M. Prévost (Florent), *Chef des laboratoires de zoologie*, rue Ste-Hyacinthe, n. 7.
M. Rousseau (Emmanuel), *Anatomie comparée*, au Jardin du Roi.
M. Dubois, *Chimie*, au Jardin du Roi.
M. Delafosse, *Minéralogie*, rue d'Enfer.
M. Geoffroy-St.-Hilaire (Isid.) ✻, *zoologie, mammifères et oiseaux*, au Jardin du Roi.
M. Spach, *Culture*, au Jardin du Roi.
M. Decaisne, *Botanique*, au Jardin du Roi.
M. Bibron. *Zoologie, reptiles et poissons*, au Jardin du Roi.
M. Brullé ✻, *Zoologie, Animaux articulés*, rue des Fossés-St.-Victor, n. 29.
M. Rousseau (L.), *Mollusques et Zoophytes*, au Jardin du Roi.
M. Guillemin, *Botanique*, au Jardin du Roi.

Aides-Préparateurs.

M. Gay-Lussac (L.), *Chimie générale.*
M. Cahours, *Chimie appliquée.*
M. Deschamps, *Anatomie humaine.*
M. Dorbigny (Charles), *Géologie.*

Bibliothèque.

M. Desnoyers, *Bibliothécaire*, au Jardin du Roi.

Galeries.

M. Kiéner (L.). *Garde des Galeries d'Histoire naturelle*, au Jardin du Roi.
M. Laurillard ✻, *Garde des Galeries d'Anatomie*, au Jardin du Roi.

Ménagerie.

M. Cuvier (Frédéric) (O ✻), *Garde de la Ménagerie*, au Jardin du Roi.

Peintres chargés de l'enseignement de l'iconographie. MM.

Redouté aîné ✻, *pour les plantes*, rue de Seine St.-G., n. 6.
Chazal, *pour les animaux*, rue de l'Ouest, n. 12.

Peintres. Messieurs,

Redouté jeune, rue du Colombier.
De Wailly, rue des Champs-Elysées, n. 5.
Bessa, rue du Cherche-Midi, n. 26.
Meunier, rue du Dragon, n. 34.
Werner, rue du Marché-aux-Chevaux, 11
Prêtre, rue de Vaugirard, n. 3.
Prevost (A.), rue des Sts.-Pères, n. 22.

Jardin.

M. Riché, *Premier Jardinier*, au Jardin du Roi.

Secrétariat.

M. Prévost (H.), *Chef du bureau du Secrét. et agent spécial*, r. des Fossés-S.-Bernard, 32.

Garde militaire attachée au Muséum.

M. Gouvion ✻, *Capitaine-Commandant*, au Jardin du Roi.

ÉCOLE SPÉCIALE DE PHARMACIE DE PARIS,

Rue de l'Arbalètre, n. 13.

Le but de l'Ecole est d'enseigner toutes les sciences qui se rattachent à la pharmacie, de recevoir pharmaciens ceux qui dans quatre épreuves ont justifié des connaissances nécessaires à l'exercice de cette profession. Tout candidat doit déposer des certificats constatant huit années d'études, un acte de naissance attestant qu'il a atteint sa vingt-cinquième année, et verser la somme exigée par la loi entre les mains de M. le trésorier, avant d'être porté sur la liste d'admission aux examens. Depuis l'année 1830, il a été créé une Ecole-pratique où les élèves, admis à la suite d'un concours, sont exercés aux manipulations chimiques et pharmaceutiques.

M. Bouillon-Lagrange ✻, *Directeur*, boul. des Italiens, n. 9.
M. Pelletier ✻, *Directeur-Adjoint*, rue Jacob, n. 15.
M. Robiquet ✻, *Trésorier*, à l'Ecole.

Professeurs. Messieurs.

Guiart, rue des Poules, n. 14.
Bussy ✻, rue de la Verrerie, n. 55.
Guibourt, rue Feydeau, n. 22.
Lecanu, rue Cloche-Perche, n. 10.
Caventou ✻, rue de Gaillon, n. 22.
Soubeiran, à la Pharmacie centrale.

Professeurs-Adjoints. Messieurs.

Clarion, rue et impasse Mézières.
Guilbert, rue des Petits-Augustins, n. 21.
Gaultier de Claubry ✻, à l'Ec. Polytechnique.
Chevallier ✻, quai St.-Michel, n. 25.

M. Favrot, *Préparateur des Cours*, rue Gracieuse, n. 8.

SECTION VI.

BUREAU DES LONGITUDES,

A l'Observatoire royal.

Le Bureau des longitudes a dans son attribution l'Observatoire de Paris et celui de l'Ecole militaire, les logemens qui y sont attachés, et tous les instrumens d'astronomie qui appartiennent au Gouvernement. Il indique les observatoires à conserver ou à établir. Il correspond avec les autres observatoires, tant de la France que des pays étrangers. Le Bureau des longitudes est chargé de rédiger la *Connaissance des Temps*, ou des mouvemens célestes, à l'usage des astronomes et des navigateurs, et de la publier plusieurs années à l'avance. Il perfectionne les tables astronomiques et les méthodes des longitudes et s'occupe de la publication des observations astronomiques et météorologiques. Un des membres du Bureau fait, chaque année, un Cours d'Astronomie, à l'Observatoire. Le Bureau publie, chaque année, un *Annuaire*, qu'il présente au Roi avec la *Connaissance des Temps*.

Géomètres.

M. Poisson (C ✻), à la Sorbonne, n. 11.
M. le Bon de Prony (C ✻), Pair de France, à l'Ecole des Ponts-et-Chaussées, rue Hillerin-Bertin, n. 10.

Astronomes.

M. Bouvard ✻, à l'Observatoire royal.
M. Lefrançais de Lalande ✻, rue de Condé, n. 9.
M. Arago (C ✻), à l'Observatoire royal.
M. Biot (O ✻), au Collége de France.

Anciens Navigateurs.

M. Louis de Freycinet (O ✻), rue Godot-Mauroy, n. 18.
M. le Bon Roussin (G ✻), Pair, *Vice-Amiral*, au Marché-d'Aguesseau, 4.

Géographe.

M. Beautemps-Beaupré (C ✻), rue de l'Université, n. 13.

Artiste.

M. Lerebours ✻, place du Pont-Neuf, 13, au coin du quai de l'Horloge.

Astronomes Adjoints.

M. Mathieu (O ✻), à l'Observatoire royal.
M. le Bon de Damoiseau ✻, à Issy, rue de Chevreuse, n. 8.
M. Savary ✻, à l'Observatoire royal.
M. Largeteau, rue de Seine, n. 79.

Artiste Adjoint.

M. Gambey ✻, rue Pierre-Levée, Faubourg du Temple, n. 17.

SECTION VII.

ADMINISTRATION

DES ÉTABLISSEMENS ET COLLÉGES BRITANNIQUES EN FRANCE.

Ces Etablissemens ont été fondés à diverses époques et sur divers points du Royaume, avec la permission et sous l'autorité des Rois de France, pour l'éducation des jeunes catholiques d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande qui désireraient venir faire leurs études en France.

L'Administration de ces Etablissemens, dont les revenus sont déposés au Trésor, est confiée à des Ecclésiastiques nés sujets de S. M. Britannique, sous la surveillance du Ministre de l'instruction publique, qui ordonnance les dépenses.

FONDATIONS IRLANDAISES. — *Rue des Irlandais*, n. 3.

M. le Docteur Mac-Sweeny, *Administrateur.*

M. O'Connel, *Professeur de Dogme.*
M. l'Abbé Mac-Sweny, *Prof. de Morale.*
M. l'Abbé O'Toole, *Prof. de Philosophie.*
M. l'Abbé O'Brien, *Prof. d'humanités.*
M. Higgins, *Médecin.*
M. Doolau, *Econome.*

FONDATIONS ANGLAISES. — *Rue des Postes*, n. 22.

M. Féry ✻, *Administrateur temporaire.*

FONDATIONS ÉCOSSAISES.

M. Féry ✻, *Administrateur temporaire.*

SECTION VIII.

ECOLES DES BEAUX-ARTS ET DES SCIENCES.

ECOLE ROYALE ET SPECIALE DES BEAUX-ARTS,

Rue des Petits-Augustins, n. 16.

Cette Ecole, consacrée à l'enseignement des arts du dessin, a été substituée aux corps enseignans de l'Académie royale de Peinture et Sculpture, établie en 1648, et de celle d'Architecture, fondée en 1671.

Elle est divisée en deux sections: l'une comprend la Peinture et la Sculpture; l'autre comprend l'Architecture.

Son administration est dans les attributions du Ministre de l'Intérieur.

Louis XVIII, par une ordonnance du 18 décembre 1816, a affecté au placement de cette Ecole, l'ancien local du Musée des Monumens français, rue des Petits-Augustins, n. 16.

SECTION DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Professeurs. Messieurs,

PEINTURE.

Hersent (O ✻), *Peintre*, rue Cassette, 22, *Membre de l'Institut.*
Ingres (O ✻), *Peintre* (*Dir. de l'Acad. de France à Rome*). *id.*
Heim (O ✻), *Peintre*, rue de Seine, n. 41. *id.*
Blondel ✻, *Peintre*, rue Garancière, n. 6. *id.*
De la Roche (Paul) (O ✻), *Peintre*, rue de la Tour, n. 7. *id.*
Vernet (Horace) (O ✻), *Peintre*, rue de la Tour, n. 7. *id.*

SCULPTURE.

Bon Bosio (O ✻), *Sculpteur*, pavillon des Quatre-Nations. *id.*
Cortot ✻, *Sculpteur*, au pavillon des Quatre-Nations. *id.*
David ✻, *Sculpteur*, rue d'Assas, n. 14. *id.*
Pradier (O ✻), *Sculpteur*, quai Voltaire, n. 15. *id.*
Ramey ✻, *Sculpteur*, rue Notre-Dame-des-Champs, n. 2. *id.*

Anatomie.

Emery ✻, *Médecin*, rue Thiroux, n. 9, *Membre de l'Acad. de Médecine.*

Perspective (1).

Girard ✻, rue St.-Jacques, n. 159.

Histoire et Antiquités.

Jarry de Mancy, *Bibliothécaire*, rue du Pot-de-Fer, n. 20.

(1) Le Professeur fait un cours particulier pour les élèves de la section de peinture, et un cours particulier pour les élèves de la section d'architecture.

SECTION D'ARCHITECTURE.

Théorie de l'Art.

M. Baltard ✻, *Architecte du Gouvernement, Membre du Conseil des Bâtimens civils, Conservateur de la Galerie d'Architecture*, rue des Petits-Augustins, n. 19.

Histoire de l'Architecture.

M. Huyot ✻, *Architecte, Membre de l'Académie des Beaux-Arts*, rue Saint-André-des-Arts, n. 59.

Mathématiques.

M. Courtial, rue de Vaugirard, n. 20.

Stéréotomie et Construction.

M. Jaÿ, *Inspecteur des Bâtimens civils,* Professeur, rue d'Enfer, n. 19.

Perspective.

M. Girard ✻, rue Saint-Jacques, n. 159.

Secrétariat et Archives de la Section.

M. Vaudoyer ✻, *Secrétaire-Archiviste, de l'Académie des Beaux-Arts*, au palais de l'Institut.

Commission établie près la Section pour l'assister dans les jugemens des concours d'émulation.

Liste par ordre d'admission. Messieurs,

Fontaine (O ✻), rue de l'Oratoire, 4.
Percier (O ✻), au Louvre.
Vignon (B.), rue de l'Arbre-Sec, n. 33.
Callet, rue de la Pépinière, n. 48.
Normand, rue des Noyers, n. 33.
Peyre ✻, rue des Poitevins, n. 6.
Lebas ✻, Pavillon des Quatre-Nations.
Guénepin ✻, r. Croix-des-Petits-Champs, 25.
Menager, boulevard Beaumarchais, n. 28.
Debret ✻, rue St.-Honoré, n. 362.
Leclerc ✻, rue Caumartin, n. 2.
Chatillon ✻, rue du Faub.-St.-Martin, 4.
Vallot, rue du Jardinet, n. 8.
Guignet ✻, rue Caumartin, n. 1.
Rohault ✻, rue d'Aguesseau, n. 12.
Gaucher ✻, r. du Battoir St.-André, n. 10.
Lahure, place de l'Ecole, n. 1.
Labadye, rue Villedot, n. 13.
Provost, au palais de la Chambre des Pairs.
Caristie ✻, r. du Bac, passage Ste-Marie, 2.

Secrétariat de l'Ecole.

M. Dumont ✻, *Peintre, Secrétaire perpét.*, à l'Ecole royale des Beaux-Arts, rue des Petits-Augustins, n. 16,

Conservateur du Musée des objets d'art.

M. Peisse, rue Bleue, n. 2.

Agence de l'École.

M. Vinit, *Agent honoraire.*
M. Vinit (C. L.), *Agent chargé de la comptabilité et de la surveillance*; à l'Ecole royale des Beaux-Arts.

ECOLE ROYALE GRATUITE DE DESSIN, DE MATHÉMATIQUES ET DE SCULPTURE D'ORNEMENT, EN FAVEUR DES ARTS MÉCANIQUES,

Rue de l'Ecole de Médecine, n. 5.

Cet Etablissement fut créé, par lettres-patentes de Louis XV, en 1766, en faveur des ouvriers de la ville de Paris qui se destinent aux professions mécaniques, et organisé par M. Bachelier, premier Directeur. On y enseigne, savoir :

Les lundi et jeudi de chaque semaine, la Géométrie-pratique, l'Arithmétique et le Toisé, l'Arpentage, la Coupe des pierres, la Charpente, les élémens d'Architecture;

Les mardi et vendredi, dessin de la Figure humaine et dessin des Animaux; — les mercredi et samedi, dessin des ornemens et des fleurs.

Sculpture d'ornement, dessin d'après la bosse (tous les jours matin et soir).

Tous les soirs de 7 à 9 heures, un exercice des différens Cours a lieu pour l'instruction des ouvriers adultes qui ne peuvent s'éloigner de leurs travaux pendant le cours de la journée.

Administration.

M. le Duc de Doudeauville (O ✻), *Président.*
M. le Vte Héricart de Thury (O ✻), *de l'Académie des Sciences.*
M. le Mis de Châteaugiron (O ✻), Pair, *Membre du Conseil général.*
M. Percier (O ✻), *Architecte du Roi, Membre de l'Institut.*
M. Joseph Périer (O ✻), *Membre du Conseil général.*
M. Lucas-Montigny ✻, *Conseiller de Préfecture.*
M. Le Hon ✻, *notaire, Membre du Conseil général.*
M. Laudigeois, *ancien notaire de Paris.*
M. Leclere (Achille) ✻, *Architecte, Membre de l'Institut.*
M. Lafaulotte ✻, *Membre du Conseil général.*
M. Gatteaux ✻, *Graveur, Membre du Conseil général.*
M. Belloc, *Peintre d'histoire*, Directeur, Agent général.
M. Selme, *chargé des détails du matériel.*

ÉTUDES.

Professeurs et Employés. Messieurs,

Lavit, *Prof.* . . — *Géométrie — Pratique, Arithm. et Toisé.*
Herr, *Adj.* . . — *Arpentage.*
Jay, *Prof.* . . — *Architecture, coupe des Pierres et des Bois.*
Jacquot, *Prof.* — *Sculpture d'ornemens.*

Peron, *Prof.* . . / Monvoisin, *Adj.* — *Figure et Animaux.*
Dutertre ✻, *Pr.* / Gault de Saint-Germain, *Adj.* — *Fleurs et Ornemens.*

Service.

MM. Leclerc et Cauvin, *Inspecteurs des Elèves.*

ÉCOLE ROYALE, SPÉCIALE ET GRATUITE DE DESSIN POUR LES JEUNES PERSONNES, *rue de Touraine*, n. 7, *Faubourg St.-Germain.*

Cette Ecole, placée dans les attributions du Ministre de l'Intérieur, dirigée par les demoiselles Frère de Montizon, professeurs, est ouverte tous les jours, le samedi excepté, aux jeunes personnes qui se destinent aux arts et aux professions industrielles. On y enseigne tous les genres de dessin: la figure, l'ornement, le paysage, les animaux, les fleurs.

Il y a un concours annuel dont les prix consistent en médailles d'argent, et un grand prix d'honneur consistant en une grande médaille, accompagnée d'un diplôme constatant ce jugement, porté par MM. les Membres de la Commission de surveillance établie en 1828, faisant les fonctions de jurés, nommée par le Ministre de l'Intérieur. Tous les ans, la distribution des prix est suivie de l'exposition publique des dessins qui ont été couronnés et honorablement mentionnés; cette exposition a lieu dans les salles des classes de l'Ecole.

Membres de la Commission.

M. Garnier ✻, *peintre d'histoire, membre de l'Institut*, Président.
M. le Bon Boucher-Desnoyers (O ✻), *graveur, membre de l'Institut.*
M. David ✻, *statuaire, membre de l'Institut.*
Mlle. Frère de Montizon (Justine), Mlle. Frère de Montizon (Flore), — *Professeurs.*

SECTION IX.

BIBLIOTHÈQUES.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE,

Rue Richelieu.

M. Letronne ✻, *Directeur, Président quinquennal du Conservatoire.*

CONSERVATEURS-ADMINISTRATEURS.

Département des Livres imprimés.

M. Magnin (Charles) ✻, à la Bibliothèque.
M. Lenormant (Ch.), *idem*, à la Bibliothèque.
M. Ballin, *Conservateur adjoint*, à la Bibliothèque.
M. Dubeux, *idem*, rue Poultier, n. 14 (île St.-Louis).

Département des Manuscrits, Chartes et Diplômes.

M. le Bon Silvestre de Sacy (G O ✻), Pair, rue Hautefeuille, n. 9.
M. Champollion-Figeac ✻, à la Bibliothèque.
M. Hase ✻, à la Bibliothèque.
M. Reinaud ✻, *Conservateur adjoint*, à la Bibliothèque.
M. Guérard ✻, *idem*, rue de La Rochefoucauld, n. 8.
M. Fauriel ✻, *idem*, rue des Saints-Pères, n. 46.

Département des Médailles et Antiques.

M. Raoul-Rochette ✻, à la Bibliothèque.
M. Letronne ✻, à la Bibliothèque.
M. Mionnet ✻, *Conservateur adjoint*, à la Bibliothèque.

Département des Estampes, Cartes géographiques et Plans.

M. Thévenin ✻, à la Bibliothèque.
M. Jomard ✻, à la Bibliothèque.
M. Duchesne aîné ✻, *Conservateur adjoint*, à la Bibliothèque.

ADMINISTRATION.

M. Letronne ✻, *Directeur, Président du Conservatoire.*
M. Jomard ✻, *Vice-Président.*
M. Champollion-Figeac ✻, *Secrétaire.*

Comptabilité.

M. Duchesne aîné ✻, *Conserv. adj., Trésorier, chargé de la comptabilité.*

Architecte de la Bibliothèque.

M. Visconti ✻, rue Neuve-Saint-Augustin.

Médecin de la Bibliothèque.

M. Laugier ✻, rue St.-Honoré, n. 355 *bis*.

Libraires de la Bibliothèque.

MM. De Bure frères, Libraires du Roi, rue Serpente, n. 7.

Cette Bibliothèque est ouverte, pour les lecteurs, tous les jours (excepté les dimanches et les fêtes), de 10 à 3 heures, et pour les curieux, les mardis et vendredis, aux mêmes heures. Elle est en vacance depuis le 1er septembre jusqu'au 16 octobre.

ÉCOLE ROYALE ET SPÉCIALE

Des langues orientales vivantes, établie près la Bibliothèque royale.

L'école spéciale des langues orientales vivantes, créée par un *Décret du* 13 *germinal*, an 3 (2 avril 1795), ne se composa d'abord que de trois chaires destinées à l'enseignement : 1° de l'Arabe littéral et vulgaire ; 2° du Persan et du Malai ; 3° du Turc et du Tartare de Crimée. Bientôt l'enseignement de l'Arabe vulgaire fut séparé de celui de l'Arabe littéral. D'autres chaires, réclamées par les besoins de la littérature ou des relations politiques et commerciales, furent successivement ajoutées à celles qui existaient déjà, et augmentèrent l'utilité et la réputation de cette Ecole, où, de toutes les parties de l'Europe, viennent se perfectionner dans la connaissance des langues qu'on y enseigne, les personnes qui se destinent à exercer les fonctions de professeurs en ce genre, dans les plus célèbres universités étrangères.

Arabe littéral.

M. le Bon Silvestre de Sacy (G O ✻), Pair, *Admin. de l'Ecole, et Profess.*
Les mardis, jeudis et samedis, à 10 heures et demie du matin.

Arabe vulgaire.

M. Caussin de Perceval, *Professeur.*
Les lundis, mercredis et vendredis, à midi.

Persan.

M. Quatremère ✻, *Professeur.*
Les lundis, mercredis et vendredis, à 7 heures du soir.

Turc.

M. le Chev. Jaubert ✻, *Professeur.*
Les mardis, jeudis et samedis, à midi et demi.

Arménien.

M. Le Vaillant de Florival, *Professeur.*
Les lundis, mercredis et vendredis, à 4 heures du soir.

Grec moderne.

M. Hase ✻, *Professeur.*
Les mardis, jeudis et samedis, à 3 heures.

Hindoustani.

M. Garcin de Tassy, *Professeur.*
Les lundis, mercredis et vendredis, à 10 heures du matin.

COURS D'ANTIQUITÉS,

A la Bibliothèque du Roi.

M. Raoul-Rochette ✻, *Professeur.*

BIBLIOTHÈQUE MAZARINE.

M. de Féletz ✻, *Bibliothécaire-Administrateur.*

M. Guillon (A.). . .
M. Pignolet. . . .
M. de Sacy ✻ . . .
M. Naudet (O ✻).
M. Chales (Philarète)
} *Conservateurs.*

M. Thiébaut (Arsenne),
M. Goujon, *économe*,
} *Sous-Bibliothécaires.*

Cette Bibliothèque, fondée, ouverte au public, rue de Richelieu, en 1648, fut léguée en 1661 par le cardinal Mazarin au collége de son nom, adoptée comme fondation royale, en 1665, par lettres-patentes de Louis XIV, et transférée dans son local actuel en 1688. Elle contient environ 100.000 vol. Le public y est admis, dans la galerie Colbert, tous les jours, depuis dix heures jusqu'à trois, excepté les jours fériés, et les vacances, du 15 août au 1er octobre. On y voit une collection unique de monumens pélasgiques de l'Italie et de la Grèce, exécutés en reliefs.

BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GÉNEVIÈVE.

M. Delancy ✻, *Administrateur.*

M. Casimir Bonjour ✻,
M. Drevet ✻,
M. Robert,
M. Aimé-Martin ✻,
M. Massabiau ✻,
M. Bernard,
} *Conservateurs.*

M. de Brotonne, *Conservateur adjoint.*

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, excepté les dimanches et les fêtes, depuis dix heures du matin jusqu'à trois de relevée. Elle est en vacance depuis le 1er août jusqu'au 15 septembre inclusivement.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL,

A l'Arsenal, rue de Sully.

M. Nodier (Charles) ✻, *Bibliothécaire en chef, Membre de l'Institut.*
M. Duval (Alex.) ✻, *Conservateur-Administrateur, Membre de l'Instit.*

M. Vieillard,
M. le Chev. Amyot,
M. Soulié (J. B. Aug.),
} *Conservateurs.*

M. Cayx ✻,
M. Grangeret de Lagrange,
M. Vaissade,
} *Conservateurs-Adjoints.*

Cette Bibliothèque, une des plus riches et des plus considérables du Royaume, est ouverte au public tous les jours de la semaine, depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures de relevée. Elle renferme environ 180.000 volumes imprimés, et 5,000 manuscrits. Elle est fermée pendant les vacances, depuis le 15 septembre jusqu'au 3 novembre.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE PARIS,

A l'Hôtel-de-Ville, dans les galeries Saint-Jean; l'entrée est par la rue du Tourniquet-Saint-Jean.

M. Rolle (Hippolyte), *Bibliothécaire-Administrateur.*
M. Ravenel, *Sous-Bibliothécaire.*
M. Bailly (Prosper), *Employé.*

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, depuis dix jusqu'à quatre heures, excepté les mercredis, dimanches et jours fériés. Elle renferme 45,000 volumes.
Elle est en vacance depuis le 1er septembre jusqu'au 15 octobre inclusivement.

SECTION IX.

SOCIÉTÉS SAVANTES,

Autorisées et protégées par le Gouvernement.

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'INDUSTRIE NATIONALE,

A Paris, Rue du Bac, n. 42.

Cette société, fondée plusieurs années avant la révolution de 1789, fut rétablie, en 1802, par le concours d'un grand nombre de savans, de fonctionnaires publics, de propriétaires et de manufacturiers. Ses statuts ont été homologués par ordonnance royale du 25 avril 1824. Elle a pour but de seconder les efforts du Gouvernement pour l'amélioration de toutes les branches de l'industrie française. Voici les principaux moyens dont elle fait usage :

1° Distributions de prix et de médailles pour des inventions ou des perfectionnemens dans les arts utiles ; 2° envois de modèles, dessins ou descriptions des inventions nouvelles, et d'instructions ou de renseignemens pour les fabricans ou les agriculteurs ; 3° expériences et essais pour apprécier les nouvelles méthodes annoncées au public ; 4° publication d'un bulletin distribué exclusivement aux membres de la Société, renfermant l'annonce raisonnée des découvertes relatives à l'industrie, faites en France ou chez l'étranger.

La Société d'Encouragement tient ses assemblées générales deux fois par an. La première a lieu dans le courant du premier semestre : elle est consacrée : 1° A la reddition du compte général des travaux de la Société, par le Secrétaire, et du compte des recettes et dépenses, par la Commission des fonds et les Censeurs ; 2° Au renouvellement du Conseil d'administration ; 3° A la distribution des médailles d'encouragement. La deuxième a lieu dans le courant du deuxième semestre : elle est consacrée à la distribution des prix. Son conseil d'administration s'assemble de deux mercredis l'un, de quinzaine en quinzaine. Tous les sociétaires peuvent assister aux séances. Pour être reçu dans la Société d'Encouragement, il suffit d'être présenté par un de ses membres, admis par le conseil, et de s'engager pour une contribution annuelle de 36 francs.

Conseil d'Administration.

Président.

M. le Bon *Thenard* (C ✻), Pair, de l'Académie des Sciences, place St.-Sulpice, n. 6.

Vice-Présidens.

M. le Duc *de Doudeauville* (O ✻), rue de Varennes, n. 33.
M. le Cte *de Lasteyrie* (O ✻), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 59.

Secrétaire.

M. le Bon *de Gérando* (C ✻), Cons.-d'Etat, de l'Institut, rue de Vaugirard, n. 52 *bis*.

Secrétaires-adjoints. Messieurs,

Tomard ✻, Membre de l'Institut, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 12.
Cl. Anth. Costaz, anc. Chef de division au Ministère de l'Intérieur, r. du Mont-Blanc, 10.

Trésorier.

M. *Agasse*, Notaire honoraire, place Dauphine, n. 23.

Censeurs.

M. le Duc *de Praslin* (C ✻), Pair, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 105.
M. le Duc *de Montmorency* (C ✻), Pair, rue de l'Université, n 80.

Membres du Conseil.

Commission des Fonds. MM.

Bordier du Bignon ✻, Peintre d'histoire, rue de Grammont, n. 13.
Bon *de Ladoucette* (O ✻), Député, ancien Préfet, rue Saint-Lazare, n. 5.
Mis *de Lévis-Mirepoix* (O ✻), rue de la Planche, n. 17.
Michelin (*Hardouin*), Conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue d'Orléans, n. 5, au Marais.
Molinier de Montplanqua ✻, Doyen des Avocats aux Conseils du Roi et à la cour de cassation, ancien maire à Paris, rue de Grammont, n. 19.
Bon *de Montmorency* ✻, r. St.-Dominique-St.-Germain, n. 111.
Morin de Sainte-Colombe, de la Société roy. d'Agriculture, r. de Grenelle-S.-G. 73.
Cte *de Perrochel* ✻, quai Voltaire, n. 15.
Vte *Posuel de Verneaux* ✻, de la Société royale d'Agricult. r. de Grenelle-S.-G. 77.

Membres honoraires. MM.

Mis de *Pastoret* (G ✻), de l'Académie française, place de la Concorde, n. 6.
Cte *Alexandre de Laborde* (C ✻), Membre de l'Institut, rue Laffitte, n. 28.

Arts Mécaniques. MM.

Amédée-Durand, Ingénieur-mécanicien, rue de l'Abbaye, n. 10.
Francœur ✻, Professeur à la Faculté des Sciences, rue Las-Cases, n. 8.
Gambey ✻, Ingénieur en instrumens de mathématiques, rue Pierre-Levée, n. 17.
Vte *Héricart de Thury* (O ✻), Membre de l'Institut, rue de l'Université, n. 29.
Cte *de Lambel* (O ✻), M^al-de-camp, rue Saint-Dominique, n. 37.
Mallet (*Ch.*) (O ✻), Inspect. divis. des Ponts-et-Chaussées, rue Taranne, n. 27.
Olivier ✻, Professeur à l'Ecole centrale des arts et manufactures, r. de Vaugirard, 7.
Saulnier ✻, Ingénieur-mécanicien des monnaies, rue Notre-Dame-des-Champs, 51.
Bon *Séguier* (*A.*) ✻, de l'Institut, rue Garancière, n. 13.

Adjoints. MM.

Vauvilliers (O ✻), Inspecteur divisionnaire des Ponts-et-Chaussées, r. Duphot, n. 23.
Cte *Chabrol de Volvic* (G ✻), de l'Acad. des Beaux-Arts, rue Madame, n. 27.
De la Morinière ✻, rue du Mont-Blanc, 68.

Membres honoraires. MM.

Humblot-Conté ✻, Pair, pl. St.-Sulpice, 6.
Molard aîné ✻, de l'Académie des Scienc. rue de Charonne, n. 47.
De Prony (C ✻), Pair, de l'Académie des Sciences.
Baillet de Belloy ✻, ancien Inspecteur divisionnaire des Mines.
Chev. *Tarbé de Vaux-Clairs* (C ✻), Inspect. général des Ponts-et-Chaussées, St.-Dominique-St.-Germain, n. 38.

Comité des Arts Chimiques. MM.

Bréant ✻, Vérificat. génér. des Essais à la Monnaie, hôtel des Monnaies.
Bussy ✻, Professeur à l'école de pharmacie, rue de la Verrerie, n. 55.
Chevallier ✻, de l'Académie royale de médec. quai Saint-Michel, n. 25.
D'Arcet ✻, Memb. de l'Institut, Inspecteur général des Essais, hôtel des Monnaies.
Gaultier de Claubry ✻, Répétiteur de chimie à l'Ecole Polytechnique.
Payen ✻, de la Société roy. d'Agriculture, rue Favart, n. 8.
Pelletier ✻, Pharmacien, de l'Acad. roy. de médecine, rue Jacob, n. 15.
Roard de Clichy ✻, du comité consult. des arts et manufact. rue du Faubourg-Montmartre, n. 13.
Robiquet ✻, de l'Acad. roy. des Sciences, rue de l'Arbalètre, n. 13.

Adjoints. MM.

Boullay ✻, Pharmacien, rue des Fossés-Montmartre, n. 17.
Dumas ✻, de l'Académie royale des Sciences, r. de Seine Saint-Victor, n. 35.
Pelouze ✻, de l'Acad. royale des sciences, à la Monnaie.
Peligot (*Eugène*), rue de Paradis-Poissonnière, n. 12.

Membre honoraire.

M. *D'Artigues* ✻, rue du Faub. Poiss. n. 30.

Comité des Arts économiques. MM.

Bouriat, rue du Bac, n. 39.
Bon *Cagniard de Latour* ✻, rue du Rocher, n. 36.
Derosne (*Ch.*) ✻, de l'Acad. roy. de méd., rue des Batailles-Chaillot, n. 7.
Gourlier, Architecte, rue de Seine, n. 6.
Herpin, Doct. en méd., r. des Beaux-Arts, 3.

Labarraque ✻, Pharmacien, rue Saint-Martin, n. 69.
Péclet, Professeur de Physique et de Chimie, quai Saint-Michel, n. 25.
Pouillet ✻, Directeur du Conservatoire des arts et métiers, rue Saint-Martin.
Vallot ✻, Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, rue du Jardinet, n. 8.

Adjoint.

M. *Prince de Craon* (*Ed.*) ✻, à St.-Ouen.

Membre honoraire.

M. *Delessert* (*Benj.*) (G O ✻), Régent de la Banque de France, r. Montmartre, 176.

Comité d'Agriculture. MM.

Darblay ✻, membre du Conseil général, rue des Vieilles-Etuves, n. 16.
Chev. *Huzard* ✻, de l'Académie royale des Sciences, Inspecteur général des Ecoles royales vétérinaires, rue de l'Eperon, n. 7.
Huzard fils ✻, de la Société roy. d'Agriculture, rue de l'Eperon, 5.
Cte *de Lasteyrie* (O ✻), de la Société royale d'Agriculture, rue de Gren.-S.-Germ. 59.
B^on^ de *Silvestre* ✻, de l'Acad. des Scienc. Secrétaire perpétuel de la Société royale d'Agriculture, rue Taranne, n. 13.
Soulange-Bodin ✻, membre de la Société royale et centrale d'Agriculture, rue du Mont-Blanc, n. 44.
Tessier ✻, de l'Académie des Sciences, rue des Petits-Augustins, n. 26.
Labbé aîné, de la Société royale d'Agriculture, rue Caumartin, n. 25.
Vilmorin aîné ✻, Pépiniériste, quai de la Mégisserie, n. 30.

Adjoints. MM.

Cte *de Rambuteau* (O ✻), Pair, Préfet de la Seine.
Huerne de Pommeuse ✻, de la Société d'Agriculture, rue du Bac, 42.
Leclerc-Thouin (*O.*), de la Société royale d'Agriculture, r. d'Orléans, 15 (Marais).

Comité de Commerce. MM.

Bérard ✻, Conseiller-d'Etat, rue Neuve-des-Mathurins, n. 21.
Bottin ✻, de la Société royale d'Agriculture, rue J.-J. Rousseau, n. 20.
Bon *Busche* ✻, de la Société royale d'Agriculture, rue des Saints-Pères, n, 5.
Bon *Costaz* (O ✻), de l'Acad. des Sciences, rue du Mont-Blanc, n. 10.
Desgranges ✻, négt, r. de Grammont, 19.
Legentil ✻, négociant, Membre du Conseil gén. des Manufact. r. Poissonnière, 35.
De Marivault ✻, ancien secrétaire d'ambassade, rue St.-Honoré, n. 387.
Warden, ancien consul général des Etats-Unis-d'Amérique, r. du Pot-de-Fer, 12.

Membres honoraires. MM.

Delessert (*Fr.*) (O ✻), r. Montmartre, 176.
Vincens (*E.*) (O ✻), Conseiller-d'Etat, Directeur de l'Administ gén. de l'agricult. et du commerce, au Ministère du commerce et des travaux publics, rue Thiroux, 8.

Commission du Bulletin.

Cette Commission est chargée de diriger le travail du *Bulletin* : elle est composée des réviseurs suivans : MM.

Francœur, *Durand* (*Amédée*),	Arts mécaniques.
Chevallier, *Payen*,	Arts chimiques.
Péclet, *Bouriat*,	Arts économiq.
Cte *de Lasteyrie*. *Labbé*,	Agriculture.
Bottin, *Desgranges*,	Commerce.
Michelin (*Harl.*), *Molinier de Montplanqua*.	Comm. des fonds.

M. *Daclin*, *Rédacteur du Bulletin*, rue de Suresne, n. 23 *bis*.

Agent de la Société.

M. *Delacroix* (*Théophile*), rue du Bac, n. 42.

SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE,

Rue Taranne, n. 12.

Cette Société, qui a succédé à l'ancienne Académie Celtique, se compose de quarante-cinq membres résidans, de dix membres honoraires et d'un nombre illimité de correspondans nationaux et étrangers. Elle s'occupe de recherches sur les langues, la géographie, la chronologie, l'histoire, la littérature, les arts et les antiquités celtiques, grecques, romaines et du moyen âge, mais principalement des Gaules et de la Nation Française jusqu'au XVIe siècle inclusivement. Elle se réunit en *séances particulières*, les 9, 19 et 29

de chaque mois, excepté dans les mois de septembre et octobre, époque de ses vacances, et en assemblées publiques, une fois par an. Elle décerne, quand elle le juge convenable, une médaille d'or au meilleur mémoire, envoyé sur un sujet mis au concours. Elle publie un *Recueil de Mémoires*, qui se compose en ce moment de 12 vol. in-8°.

Cette Société a reçu le titre de *royale*, et son réglement a été approuvé par ordonnance royale du 4 juillet 1829.

Président

M. *Depping*, Homme de lettres, rue de Sèvres, n. 4.

Vice-Présidens.

M. l'abbé *de la Bouderie*, rue Cloître-Notre-Dame, n. 20.
M. *Allou*, Ingénieur en chef des mines, rue de Clichy, n. 50.

Secrétaire.

M. *Beaulieu*, rue du Cherche-Midi, n. 17.

Secrétaire-Adjoint.

M. *Bottée de Toulmon*, rue d'Enghien, n. 26.

Archiviste-Bibliothécaire.

M. *de Martonne*, ancien Magistrat, rue de Vaugirard, n. 49.

Trésorier.

M. *Jollois* ✻, Ing. en chef, Dir. des ponts-et-ch. du dép. de la Seine, r. Louis-le-Gr. 35.

Agent de la Société.

M. *Cassin* ✻, rue Taranne, n. 12.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

Rue de l'Université, n° 23,

Autorisée par Ordonnance royale du 14 décembre 1827.

La Société est instituée pour concourir aux progrès de la Géographie : elle fait entreprendre des voyages dans les contrées inconnues ; elle propose et décerne des prix ; publie un Recueil de Mémoires, des séries de questions, et fait graver des cartes. Les étrangers sont admis au même titre, et avec les mêmes privilèges que les régnicoles. Le nombre des membres est illimité. Pour être admis, il faut être présenté par deux membres, et souscrire à une contribution annuelle de 36 fr., non compris 25 fr. pour le diplôme. La Société admet aussi des membres donateurs ; le *minimum* de la souscription est de 300 fr. payés une fois pour toutes. La Société nomme également au dehors du royaume des correspondans étrangers ; le nombre en est fixé à dix-huit. La Société se réunit deux fois par an en assemblée générale. Dans la première séance, elle distribue ses prix et en propose de nouveaux ; dans la seconde, elle entend le compte rendu de ses travaux et de l'emploi de ses fonds. Tous les membres de la Société reçoivent *gratis* le Bulletin périodique destiné à faire connaître ses travaux et les progrès de la science : ils reçoivent aussi, *à moitié prix*, les volumes de Mémoires, et les cartes publiées par la Société. Ils jouissent exclusivement de la bibliothèque et des collections de cartes réunies au local des séances ; ils ont également la faculté d'exposer dans ce local les objets curieux qu'ils auraient rapportés de leurs voyages, et ils peuvent faire circuler, avec la correspondance de la Société, l'annonce de leurs travaux. Les commerçans et les navigateurs, membres de la Société, qui veulent allier des recherches géographiques à leurs entreprises particulières, reçoivent d'elle des instructions et des recommandations. Enfin la Société invite à coopérer à ses travaux les hommes éclairés de toutes les parties du monde, le but qu'elle se propose étant à la fois l'avancement des connaissances géographiques et le bien de l'humanité.

Bureau de la Société.

M. le Gal Bon Pelet (G O ✻). Directeur du dépôt de la Guerre, Député, *Président.*
M. le Bon de Ladoucette (O ✻), Député, } *Vice-Présidens.*
M. Jomard ✻, Membre de l'Institut, }
M. le Bon Roger (O ✻), Député, } *Scrutateurs.*
M. Dutens (O ✻), Inspecteur-général des Ponts-et-Chaussées, }
M. Puillon-Boblaye ✻, Capitaine au corps royal d'Etat-Major, *Secrétaire.*

Bureau de la Commission centrale.

Les séances de la Commission centrale ont lieu les 1er et 3e vendredis de chaque mois.

M. Roux de Rochelle ✻, ancien Ministre plénipotentiaire de France, *Président.*
M. le Bon Walcknaer ✻, Membre de l'Institut, } *Vice-Présidens.*
M. de Larenaudière, }
M. Noël des Vergers, *Secrétaire général.*
M. Chapellier, Notaire honoraire, *Trésorier*, rue de Seine, n° 6.
M. Noirot, *Agent général et Bibliothécaire*, au local de la Société, rue de l'Université, n. 23.

SOCIÉTÉ ROYALE ET CENTRALE D'AGRICULTURE,

Séant à Paris, Hôtel-de-Ville.

Cette Société, rétablie par l'Ordonnance du 4 juillet 1814, dans le titre et les attributions qui lui avaient été conférés en 1788, est le centre commun et le lien de correspondance des différentes Sociétés d'Agriculture du Royaume. Ses travaux ont pour objet l'amélioration des diverses branches de l'économie rurale et domestique de la France. Elle se réunit deux fois par mois à l'hôtel de la Préfecture du département de la Seine ; elle tient, chaque année, une séance publique, pour entendre le compte de ses travaux, qui lui est présenté par le Secrétaire perpétuel, et pour la distribution des prix qu'elle a proposés au concours. La Société a pour officiers, un président et un Vice-Président, élus par elle, et dont les fonctions respectives durent un an ; un Secrétaire perpétuel et un Agent général trésorier, nommés à vie par le Roi, sur la présentation faite, par la Société, de trois candidats.

LE ROI, *Protecteur.*

Officiers pour l'année 1837.

M. le Bon Séguier (G ✻), Pair, *Président.*
M. le Cte de Rambuteau (O ✻), Pair, *Vice-Président.*
M. le Bon de Silvestre ✻, *Secrétaire perpétuel.*
M. le Chev. Huzard fils ✻, *Agent-général Trésorier.*
M. le Chev. Soulange-Bodin ✻, *Vice-Secrétaire.*

Associés ordinaires. Messieurs,

Chev. Tessier ✻, *Inspect.-gén. des Bergeries royales*, r. des Petits-Augustins, 26.
Chev. Huzard ✻, *Inspecteur-général des Ecoles roy. vétérin.*, r. de l'Eperon, 7.
Bon de Silvestre ✻, *de l'Académie roy. des Sciences*, rue Taranne, n. 13.
Molard ✻, *de l'Académie royale des Sciences*, rue de Charonne, n. 47.
Cte de Lasteyrie (O ✻), *Membre du Conseil d'agriculture*, rue de Grenelle-S.-G., 59.
Sageret, *Propriétaire-Cultivateur*, rue de Montreuil, n. 141.
Vilmorin ✻, *Propriétaire*, rue de Seine-St.-Germain, n. 10.
Cte Dubois (C ✻), *Prop.*, rue Laffitte, 11.
Vte Posuel de Verneaux, *propriétaire*, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 77.
Michaux, *Botan.-Voyag.*, q. aux Fleurs, 19.
Labbé, *Propriétaire*, rue de Rivoli, 30.
Girard ✻, *anc. Direct. de l'Ecole royale vétérinaire d'Alfort.*, rue du Faubourg-du-Temple, n. 16
Cte Chabrol de Volvic (G ✻), *de l'Académie des Beaux-Arts*, r. Madame, 27.

Bon Séguier (G ✻), Pair, 1er *Président de la Cour royale de Paris*, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 16.
Vte Héricart de Thury (O ✻), *de l'Acad. roy. des Sciences*, r. de l'Université, 29.
Bon Busche ✻, rue des Saints-Pères, n. 5.
Huzard fils ✻, *Méd.-Vétér., memb. du Cons. de Salubrité*, r. de l'Eperon-St.-André, 5.
Bon de Ladoucette (O ✻). *Membre de la Chambre des Dép.*, rue St.-Lazare, 11.
Dailly, *Maître de la poste aux chevaux*, rue Pigale, n. 2.
Huerne de Pommeuse ✻, rue du Bac, n. 42.
Soulange-Bodin ✻, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 44.
Darblay ✻, *membre du Conseil général*, rue des Vieilles-Etuves, n. 16.
Bottin ✻, *Editeur de l'Almanach du Commerce*, rue J.-J. Rousseau, 20.
Bon de Mortemart-Boisse ✻, *Propriétaire*, rue Duphot, n. 8.
Leclerc-Thouin, *Propr.*, r. d'Orléans, 15.
Yvart ✻, *Directeur de l'Ecole royale vétérinaire d'Alfort.*
Jaume Saint-Hilaire, à Mont-Souris, n. 19.
De Mirbel ✻, *de l'Acad. roy. des Sciences*, au Muséum d'Histoire naturelle.
D'Arcet ✻, de *l'Académie royale des Sciences*, à l'Hôtel des Monnaies.
Vte Debonnaire de Gif ✻, *Maître des req.*, r. de l'Université, 57.
Cte de Rambuteau (O ✻), *Pair, Préfet de la Seine.*
Chevreul ✻, *de l'Académie des Sciences*, aux Gobelins.
Ste-Colombe, *propriétaire*, r. de Grenelle-St.-Germain, n. 73.
Payen ✻. *fabricant de produits chimiques*, à Grenelle, près le pont.
Duc Decazes (C ✻), *Pair, Prés. du Conseil d'agriculture*, au Luxembourg.
Bon Séguier fils ✻, *de l'Académie royale des Sciences*, r. Garencière, n. 13.
Audouin ✻, *Prof. au Muséum d'Hist. nat.*
Périer (J.) (O ✻), *M. de la Ch. des Dép.*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 70.
Loiseleur-Deslongchamps ✻, *Médecin*, rue de Jouy, n. 8.

Associés libres. Messieurs,

Malet-Mamon, *Propriétaire-Cultivateur*, à Choisy-le-Roi.
Neuvry, *Propriétaire*, à Bièvre.
Delpierre (C ✻), *Président honoraire à la Cour des Comptes*, rue d'Enfer, n. 11.
Cavoleau, à Fontenay-le-Comte, département de la Vendée.
Benjamin Delessert (C ✻), *de l'Académie des Sciences*, rue Montmartre, n. 176.
Vte Emmanuel d'Harcourt ✻, rue Royale, n. 13.
Becquey ✻, rue Cassette, n. 36.
Benoist, *Propriétaire*, rue de la Paix, 20.

Associés étrangers. Messieurs,

Marshall, *à Londres.*
Calkoen, *à d'Amsterdam.*
Decandolle (C ✻), *Pr. d'hist. nat. à Genève.*
Sinclair, *à Edimbourg.*
Cte de Macclesfield, *à Londres.*
Nicolaï, *à Rome.*
Bon de Voght, *à Flotbeck, près Altona.*
Hartig, *Gr.-Maître des Forêts, à Berlin.*
Fellenberg, *à Hoffwyl.*
Schwerz, *à Hohenheim, près Stuttgard.*
Prince Gagarin, *à Moscou.*
Van-Mons, *à Louvain.*
Luttin de Châteauvieux, *à Genève.*
Bon Crud, *à Massa-Lombarda.*
De Hazzi, *à Munich.*
Fischer, *à Moscou.*
Bonafous ✻, *à Turin.*
Loudon, *à Londres.*
De Heintl, *à Vienne.*
Warden, *à New-York* ou *à Paris.*

SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE FRANCE,

A Paris, rue du Vieux-Colombier, n. 26.

Cette Société, fondée le 17 mars 1830, a été autorisée par le Gouvernement, et reconnue comme établissement d'utilité publique par ordonnance du Roi du 3 avril 1832. Elle a pour objet de concourir à l'avancement de la Géologie en général, et particulièrement de faire connaître le sol de la France, tant en lui-même que dans ses rapports avec les arts industriels et l'agriculture.

Elle s'attache à recueillir de toutes parts les faits qui concernent l'histoire naturelle du globe terrestre, et à réunir les hommes qui cultivent cette science ou qui s'intéressent à ses progrès, afin de donner à leurs travaux une direction utile.

Le nombre des membres de la *Société Géologique de France* est illimité; les Français

et les étrangers peuvent également y être admis : il suffit, pour faire partie de la Société, d'être présenté par deux de ses membres. Il n'existe entre eux aucune distinction.

La Société contribue aux progrès de la Géologie par des publications et par des encouragemens. Un *Bulletin* périodique de ses travaux est délivré gratuitement à chaque membre. Elle publie en outre un recueil de *Mémoires* in-4°, à cartes et coupes.

La Société forme une bibliothèque et des collections. Les dons qui lui sont faits sont inscrits au bulletin des séances avec le nom des donateurs.

La *Société Géologique de France* tient ses séances habituelles à Paris, rue du Vieux-Colombier, n. 26, de novembre à juillet, les 1er et 3e lundis de chaque mois.

Le local de la Société est ouvert *tous les jours* pour les membres, de onze heures à cinq, et tous les soirs de sept à onze, excepté les jeudis et le matin du lundi, jour de séance.

Chaque année, dans l'intervalle de juillet à novembre, elle tient une ou plusieurs séances extraordinaires sur un des points de la France qui a été préalablement déterminé.

Les réunions extraordinaires peuvent avoir lieu hors des limites de la France.

L'administration de la Société est confiée à un Bureau et à un Conseil dont les membres sont nommés par voie d'élection et pour un temps déterminé. Aucun fonctionnaire n'est immédiatement rééligible dans les mêmes fonctions.

Tous les membres de la Société, soit Français, soit étrangers, sont appelés annuellement à participer à l'élection du *Président*, directement ou par correspondance.

Officiers pour l'année 1837.

BUREAU.

Président.

M. Dufrénoy ✻, *Ingénieur en chef des Mines*, r. des Beaux-Arts, 19.

Vice-Présidens. Messieurs,

Cordier (C ✻), *Maître des req., de l'Acad. des Sciences, Inspect. gén. des Mines, Prof. de géologie au Muséum d'histoire naturelle*, au Muséum.
Duperrey ✻, *Capitaine de frégate*, rue de Seine, n. 14.
Brongniart (Alexandre) (O ✻), *de l'Acad. des sciences, Prof. au Muséum d'histoire naturelle*, r. St.-Dominique-St.-G., 71.
Roberton, *Président de la Société antropologique*, rue du Bac, n. 105.

Secrétaires. Messieurs,

Bollet, *Capitaine, Ingén. géogr., de plusieurs Sociétés savantes*, r. de Verneuil, 40.
De Collogne, *de plusieurs Sociétés savantes.*

Vice-Secrétaires. Messieurs,

D'Archiac, *Officier de cavalerie*, rue du Dragon, n. 18.
Delafone, *Aide Naturaliste au Muséum d'histoire naturelle, Professeur à l'Ecole normale*, r. d'Enfer, n. 7.

Trésorier.

M. Hardouin Michelin, *Conseiller référend. à la Cour des Comptes*, r. d'Orléans, 15.

Archiviste.

M. d'Obigny, *de plusieurs Sociétés savantes*, rue Contrescarpe, n. 25.

Membres du Conseil. Messieurs,

De Blainville ✻, *D. M., de l'Acad. des Sc., Prof. à la Fac. des Sc. et au Muséum d'histoire naturelle*, au Muséum.
Puillon-Boblaye ✻, *Capitaine au corps des Ingénieurs géographes, de plusieurs Sociétés savantes*, rue des Saints-Pères, n. 27.
Mullet (Clément), *de plusieurs Sociétés savantes*, rue Neuve-des-Mathurins, n. 5.
Deshayes, *de plus. Sociétés savantes, Prof. de conchyliologie*, r. des Marais-S.-G., 15.

Desnoyers (Jules), *Secrétaire de la Société de l'Histoire de France*, au Muséum.
D'Orbigny (Alcide) ✻, *Vice-Secrétaire de la Société des Sciences natur. de France*, rue Contrescarpe, 25.
De Beaumont (Élie) (O ✻), *de l'Académie des Sciences, Professeur au collége de France, Ingénieur en chef des Mines*, avenue de Boufflers, 5 *bis*.
Prévost (Constant) ✻, *Professeur de géologie à la Faculté des Sciences, de plusieurs Sociétés savantes*, r. de Sorbonne, 9.
Puzos ✻, *Sous-Intendant militaire*, rue de la Sourdière, n. 21.
De Roissy (Félix), *de plusieurs Sociétés savantes*, rue Cadet, 32.
Walferdin, *Chef de bureau à l'Administration des Douanes, de plusieurs Sociétés savantes*, rue du Mont-Parnasse, n. 6.

La *Société Géologique* compte en Europe près de *quatre cents* Membres.
M. Dry, *Agent de la Société*, rue du Vieux-Colombier, n. 26, à Paris.

ACADÉMIE DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE,

AGRICOLE, MANUFACTURIÈRE ET COMMERCIALE.

LE ROI, *Protecteur.*

Président.

M. le Duc de Montmorency (C ✻), *Pair de France.*

Président honoraire.

M. le Duc de Doudeauville (O ✻), *Pair de France.*

M. César Moreau ✻, *Président du conseil d'administration.*
M. le Bon Juchereau de Saint-Denis (C ✻), *Secrétaire-général.*

M. Cailleau, *Présid. du Comité d'agric.*
M. Malepeyre (Fr.), *Président du Comité des manufactures.*
M. Malpeyre (L.), *Prés. du Com. de comm.*
M. Ciriac-Moreau, *Président du Comité de statistique industrielle.*

Secrétaires de l'Académie. Messieurs,

Audoin de Géronval.
Chatelain (François).
Juchereau de Saint-Denis (Eustache).
Leroy de Bacres (Alexandre) ✻.

Secrétaires des Comités. Messieurs,

Daniel de St.-Antoine ✻.
Odolant-Desnos.
Raymond de Véricourt.

Conseil d'Administration.

Les membres ci-dessus composent ce Conseil ; les autres membres sont : MM.

Année ✻.
Bennis (George-Geary).
Berryer père ✻.
Cte de Chastellux (O ✻).
Bon Dupin (Ch.) (C ✻).
Jullien de Paris ✻.
Montbrion (J.).
Noisette.
Capitaine Sicard ✻.

On peut appartenir à l'Académie sous deux rapports : sous le rapport académique, on peut être membre titulaire, honoraire ou correspondant ; sous le rapport financier, on peut être membre co-propriétaire ou non co-propriétaire. Les co-propriétaires paient une cotisation annuelle de 30 fr. ou 300 fr. une fois payés ; les non co-propriétaires 15 fr. ou 150 fr. L'Académie a déjà publié depuis 1831 9 vol. grand in-4° de Mémoires, Rapports, etc. etc.

L'Académie tiendra, en 1837, une exposition à l'instar de celle de juillet 1836, à laquelle pourront prendre part tous les industriels qu'elle compte parmi ses membres ; elle distribuera dans le courant de la même année (1837), à titre d'encouragement, des médailles d'or, d'argent et bronze aux personnes qui lui adresseront les meilleurs mémoires, rapports et documens relatifs aux trois genres d'industrie dont elle poursuit le perfectionnement. Les séances publiques de l'Académie ont lieu à l'Hôtel-de-Ville, salle Saint-Jean ; celles du conseil, de la commission supérieure et des comités, place Vendôme, n. 12, à Paris.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE STATISTIQUE UNIVERSELLE,

Fondée le 22 novembre 1829.

LE ROI, *Protecteur.*

Cette Société est instituée pour coucourir aux progrès de la Statistique générale. Elle propose et décerne des prix, elle accorde des médailles d'honneur, elle publie, depuis sa fondation, le recueil mensuel de ses travaux, qui sont divisés en trois parties distinctes:

1° La *Statistique physique et descriptive*, comprenant : la topographie, l'hydrographie, la météorologie, la géologie, la minéralogie, la population, l'homme physique, l'hygiène et l'état sanitaire ;

2° La *Statistique positive et appliquée;* comprenant : les productions végétales et animales, l'agriculture, l'industrie, le commerce, la navigation, l'état scientifique, l'instruction générale, la littérature, les langues et les beaux-arts;

3° La *Statistique morale et philosophique;* comprenant : les cultes, le pouvoir législatif, l'administration publique, les pouvoirs judiciaires et les tribunaux, les finances, l'état militaire, la marine et la diplomatie.

La Société entretient une correspondance avec les corps savans de tous les pays.

Ses séances publiques se tiennent à l'Hôtel-de-Ville, salle St.-Jean ; les séances de son Conseil d'administration et de ses comités se tiennent place Vendôme, n° 12.

La Société compte aujourd'hui plus de 1500 membres français et étrangers qui sont divisés, sous le rapport scientifique, en *titulaires*, *honoraires*, et correspondans, et, sous le rapport financier, en membres cotisés à 15 fr. et à 30 fr. par an : les premiers reçoivent seulement le journal mensuel de ses travaux, paraissant depuis 1830, et les seconds toutes les publications qu'elle émet. Les candidats doivent être présentés par deux membres.

Président d'honneur.

S. A. R. Mgr. le Duc d'Orléans.

Président de la Société.

M. le Duc de Montmorency (C ✻), *Pair de France.*

Présidens honoraires. Messieurs,

Année ✻, *Maître des Requêtes.*
Duc de Doudeauville (O ✻).
Bon Dupin (C ✻), *Député*, *membre de l'Institut.*
Jomard ✻, *Membre de l'Institut.*
Bon de Juchereau de Saint-Denis (C ✻), *maréchal-de-camp.*
Cte Alexandre de Laborde (C ✻), *Député*, *Membre de l'Institut.*
Cte Siméon (G ✻), *Pair.*

Le Conseil d'administration se compose de quinze membres, la Commission supérieure de neuf membres, et la Commission scientifique de vingt-un membres.

M. César Moreau a été chargé de la direction générale des travaux statistiques; il réunit les matériaux nécessaires pour établir une statistique partielle et progressive, puis générale et complète du territoire français. Une médaille en or a été fondée par le Roi pour la meilleure statistique d'un département; une par M. le Duc de Montmorency, pour la statistique d'un arrrondissement français; et une par M le Duc de Doudeauville, pour celle d'une ville de France. Plusieurs autres prix sont décernés chaque année au meilleur mémoire statistique sur la France ou d'un pays étranger quelconque.

CHAPITRE VII.

COMMERCE ET INDUSTRIE.

SECTION PREMIÈRE.

BOURSE DE PARIS.

M. Baudesson de Richebourg ✻, *Commissaire*, r. du Gros-Chenet, 2 *bis*.
M. Aug. Baudesson de Richebourg, *Avocat à la Cour roy. Secr.*, *idem*.

La Bourse est ouverte à tous les citoyens jouissant de leurs droits politiques, et aux étrangers ; mais le parquet est interdit à tout autre qu'aux agens de change. A la fin de chaque séance de la Bourse, les agens de change se réunissent dans leur cabinet : 1° pour vérifier les cotes des effets publics ; 2° pour en faire arrêter le cours par le syndic et un adjoint, ou par deux adjoints, en cas d'absence du syndic ; 3° pour faire constater dans la même forme le cours du change. Les courtiers de commerce se réunissent pour la vérification des cotes des marchandises et matières premières ou métalliques, et pour en faire constater le cours par leur syndic et un adjoint, ou par deux adjoints, en cas d'absence du syndic. Le commissaire de la Bourse porte sur un registre le cours arrêté par les agens de change et les courtiers du commerce, chacun pour ce qui le concerne.

AGENS DE CHANGE.

(Voir, pour les fonctions qui leur sont attribuées par la loi, page 759.)

Ordre de réception. Messieurs,

1815 Rigaud ✻.
1818 Decoussy (O ✻).
Vandermarq ✻, *Synd.*
1819 Roland-Gosselin.
1820 Gibert.
Isot.
1821 Tenneson.
1822 Brun.
Amet.
1823 Chaulet.
Billaud, *adj. au Synd.*
1824 Juteau.
Joubert.
Moreau, *adj. au Synd.*
Courpon ✻, *adj. au S.*
Lechat.
Michel (E.-L.), *adj.*
1824 Tattet fils aîné ✻.
1826 Delaville-le-Roulx.
Lombard.
1826 Textoris.
1827 Delatte.
Dabrin ✻.
Hubert.
Archdeacon.
1828 Caillat, *adj. au Synd.*
Lagrenée.
1826 Lesage.
Barré.
1831 Ruffier ✻.
Michel jeune (Victor).
Grimprel, *adj. au Syn.*
Housset.
Falcou.
1832 Fournier (C.-E.).
Loyseau.
Lagarde.
Audra.
Picard.
Dubos.
1833 Boilleau.
Pesty ✻.
Basterrèche.
1834 Lecordier.
Hermant-Lippus.
Martin.
1835 Honoré.
Rodrigues-Henriques ✻
Chauviteau.
Goubie aîné.
Jarry.
Determes.
1836 Chagot.
Mouroult.
De Croix.
Blerzy.
1837 Bagieu.
Grandjean.
David.
Constans-Lapostolle.

Ordre alphabétique et demeures. Messieurs,

Amet = Leroux ✻, r. d'Hanovre, 6.
Archdeacon = Roger, r. Taitbout. n. 12.
Audra = De Campagne, r. de Richelieu, 95.
Bagieu = Champ, r. Lepelletier. n. 20.
Barré = Langlois d'Amilly ✻, r. Bergère, 6.
Basterrèche = Deniset, rue de Choiseul, 4.
Blerzy = Fournier, place de la Bourse, 6.
Jarry = Bernard, r. N.-D.-des-Vict. 26.
Billaud = Sahut, r. de l'Echiquier, 33.
Brun = Valedau, r. Louis-le-Grand, 23.
Boilleau = Loubers (C ✻), r. Richelieu, 45.
Caillat = Gublin, r. de Choiseul. 4 *bis*.
Chagot = Aubernon j^e ✻, r. de Richelieu. 60.
Chaulet = Debruge-Duménil, r. des Filles-St.-Thomas, 11.
Chauviteau = Labbé, r. Lepelletier, 7.
Constans-Lapostolle = Couret-Pléville, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 64.
Courpon ✻ = Mussart, r. Neuve-des-Petits-Champs, 50.
Dabrin ✻ = Chauvet fils, N^e-S.-Augustin, 23.
David = Jouanne, r. N^e-St.-Augustin, 6.
Decoussy (O ✻) = Boscary-Villeplaine, r Grange-Batelière, 15.
De Croix = Baignères ✻, r. Taitbout, 11.
Delatte = Paulmier, r. Taitbout. 23.
Determes = Maurenq ✻, r. Choiseul, 10.
Delaville-le-Roulx = Delaville oncle, rue Laffitte, 8.
Dubos = Vaney, rue St.-Georges, n. 26.
Falcou = Révil, r. de Provence, 17.
Fournier (C.) = Guibert, boulevard des Capucines, n. 21.
Gibert = Orry-de la-Roche, r. S.-Georges, 1.
Goubie aîné = Didier, r. Louis-le-Grand, 25.
Grandjean = Dumesgnil d'Arrentière, rue des Filles-Saint-Thomas, 7.
Grimprel = Péan de St.-Gilles, rue Neuve-St.-Augustin, 30.
Hermant-Lippus = Moynier, r. Taitbout, 15.
Honoré = Delarue, r. Ste-Anne. 63.
Housset = Poultier, r. de Ménars, 3.
Hubert = Fossard ✻, r. S.-Georges, 2 *bis*.
Isot = Caron, r. de Ménars, 9.
Joubert = Cléret, r. des Jeûneurs, 20.
Juteau = Augé, r de Grammont, 21.
Lagarde = Clément, r. des Filles-S.-Th., 9.
Lagrenée = Sans, r. de Choiseul, 13.
Lechat = Baudelot, r Lepelletier, 21.
Lecordier = son père (O ✻), r. de Ménars, 5.
Lesage = Fissont, r. du F.-Montmartre, n. 15.
Lombard = Delafontaine, r. Laffitte, 42.
Loyseau = Gallot, r. de Ménars, 8.
Martin = Crouzet, r. Lepelletier. 12.
Michel (E.-L.) = Tiron, r. de la Chaussée-d'Antin. n. 9.
Michel = Ve Boscary, r. Ménars, n. 12.
Moreau = Sandrié-Vincourt, r. Montm., 137.
Mouroult = Moulle, r. Grange-Batelière, 8.
Pesty ✻ = Bureaux, r. Grange-Batelière, 1.
Picard = Marchais, r dès Filles S.-Thomas, 1.
Rigaud ✻ = Goupil, r. de Ménars, 7.
Rodrigues-Henriques ✻ = Gallimard, rue N^e-St.-Augustin. n 25.
Roland-Gosselin = Lacaze, r. de Provence, 19
Ruffier ✻ = Geoffroy, r. de Grammont, 3.
Tattet aîné ✻ = son père ✻, r. Lepelletier, 16.
Tenneson = Archdeacon j^e, r. N^e-S.-Aug. 10.
Textoris = Vatry, r. des Filles-S.-Thomas, 11
Vandermarq ✻ = Houard, r. Vivienne, 22.

Honoraires. Messieurs,

Leroy ✻, rue Taitbout, n. 18.
Tattet (Charles), rue de l'Echiquier, n. 38.
Petit, r. des Francs-Bourgeois, 16. Marais.
Portau (Daniel), à Versailles.
Portau (Jean) ✻, rue de Londres, n. 38.
Caron, rue de Grammont. n. 12.
Bocher ✻, rue Grange-Batelière, n. 15.
Pages, r. de la Ville-l'Evêque. 13.
Personne-Desbrières ✻, r. Duphot, n. 13.
Archdeacon (Ch.), r. Basse-du-Rempart, 42.
Leroux ✻, rue Bergère, n. 14.
Tattet (Frédéric-Louis) ✻, rue Richer, n. 5.
Perdonnet, rue de Provence, n. 46.
Laffitte ✻, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 19.
Archdeacon aîné, r. Laffitte, 14.
Delaville-le-Roulx, rue de Ménars, n. 4.
Fossard ✻, rue de Joubert, n. 41.
Sans, rue Caumartin, n. 3.
Peyronet, rue Lepelletier, n. 17.
Bon *Lecordier* (O ✻), rue Taitbout, n. 17.
Delarue, rue de Gaillon, n. 8.
Maurenq ✻, rue de Tivoli, n. 9.
Aubernon ✻, rue de Richelieu, n. 60.
Champ, rue Milan, n. 5.

Chambre syndicale. Messieurs,

Vandermarq ✻, *Syndic.*
Rigaud ✻, *Doyen.*

Grimprel. } *Adj. au*
Caillat. } *Syndic.*
Billaud.
Moreau.
} *Adj. au*
} *Syndic.*
Michel (E.).
Courpon ✻.
} *Adj. au*
} *Syndic.*

Paul (Guillaume), *Agent comptable, et Secrétaire de la Chambre.*

La Chambre tient ses séances place de la Bourse, n. 6.

Conseils de la Compagnie des Agens de change. Messieurs,

Mollot, *Avocat à la Cour royale*, rue Nᵉ-des-Petits-Champs, n. 60.
Mala ✻, *Avocat à la Cour royale*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 25.
Dupin (Ph.) ✻, *Avocat à la Cour royale*, rue de Ménars, n. 4.
Plé ✻, *Avocat à la Cour royale*, rue du 29 Juillet, n 3.
Latruffe-Montmeylian ✻, *Avoc. aux Cons. du Roi et à la Cour de cassat.* r. Mézières, 4.
Delair, *Avoué à la Cour royale*, rue de Lully, n. 1.
Rilfault, *Avoué près le Trib. de 1re Instance*, rue du 29 Juillet, n. 3.
Beauvois, *Agréé pres le Trib. de commerce*, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 34.
Gambier, *Notaire*, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 4.

COURTIERS DE COMMERCE ET COURTIERS D'ASSURANCES,

Près la Bourse de Paris.

Les Courtiers sont nommés par le Roi sur la présentation du Ministre du Commerce; sont exclusivement chargés de constater d'une manière légale les opérations de vente et d'achat de marchandises entre négocians. Ils remettent aux commerçans qui les ont employés un bordereau des opérations qu'ils ont faites d'ordre et pour leur compte respectif; ils constatent, à la fin de la Bourse, le cours légal des marchandises: une section, présidée par le syndic, est chargée de cette opération (*Voyez* page 750).

Les Courtiers de Commerce sont au nombre de 60, et les Courtiers d'Assurances au nombre de 8.

Courtiers de commerce par ordre de nomination. MM.

1808 Archdeacon.
1816 Bisson aîné.
1817 Rodet aîné.
Gastellier.
1818 Lonchampt.
Aubé (L.).
1820 Nion.
1822 Guillochon.
Blay.
1823 Paulinier.
1825 Laisné.
Pagès.
Maugas.
Lequin.
1826 Lépine.
1827 Berchu fils aîné.
Ricois ✻.
Moinet.
Blanchard.
Belliol.
1827 Jesson.
Pestel.
1828 Pitat.
1829 Gion.
Massonneau.
Orsel.
1830 Beaudin.
1831 Guillardet.
Lechesne.
1832 Lesnier.
Cauvet ✻.
Petiteau.
Dusart.
1833 Perséguers-Valois.
De Lanneau.
Serre.
Castellino.
Montel.
Bignault.
Rivière.
1833 Hélain (Paul).
1834 Boulanger.
Tuvache.
Lejeune.
Sencier (C ✻).
Laplace.
Decors.
1835 Morel jeune.
Aubé (A.).
Simons.
Hamard.
Lapie.
Picard.
Hélain (Jules).
Lasne.
1836 Mauge.
Dufresne (Jules).
Desrocques.
1837 Viel.
Lefebvre.

Ordre alphabétique et demeures.

Cette marque = signifie *en remplacement de.*

Archdeacon = Bouchet, rue des Petites-Ecuries, n. 38 *bis*.
Aubé = de Beausobre, r. Montholon, 24 *b*.
Aubé (A.) = Rosseeuw, r. de Bondy, 54.
Belliol = Corbes, r Sainte-Avoye, n. 57.
Berchu fils aîné = Frioud, pass. Violet, 4.
Bignault = De Pille, Petite r. St-Roch, 16.
Bisson aîné = Prunier, place Lafayette, 5.
Blanchard = Baillet, r. Martel, 12.
Blay = Andelle, rue Lafayette, n. 9.
Boulanger = Leclercq, rue Charlot, n. 47.
Cauvet ✻, r. Bleue, 13.
Castellino = Cordel, r. Picpus, n. 70.
De Lanneau = Sencier (C ✻), rue de la Tour-d'Auvergne, n. 21.
Decors = Alisse, rue Richer, 6.
Desroques = Paulmier jᵉ. r. du Chaume, 9.
Dufresne (Jules) = Dufresne (Ernest), à l'Entrepôt des Marais.
Dusart = Blot, quai de la Cité, 23.
Gastellier = Durand, rue Martel, n. 11.
Gion = Taro-Leprince, rue de Paradis, 14.

Guillardet = Abeille, rue des Enfans-Rouges, n. 9.
Guillochon = Avignon, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 44.
Hamard = Belesta, r. Montmartre, 168.
Hélain (Paul) = Roux, rue Vielle-du-Temple, n. 32.
Hélain (Jules) = Giraudeau, r. de Cléry, 96.
Jesson = de Lanneau, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 29.
Laisné = Payn, r. d'Enghien, n. 30.
Laplace = Truelle, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 43.
Lapie = Guien, rue du Dragon, 42.
Lasne = Viel, r. Ste-Croix-de-la-Bret., 28.
Lechesne = Jacquemin, rue de Grenelle-Saint-Germain, 9.
Lefebvre = Dethan, r. Neuve-St.-Paul, 2.
Lejeune = Charenton jeune, boulevart du Temple, 33.
Lépine = Dilly, place Lafayette, n. 5.
Lequin = Cosson, r. Hauteville, 5.
Lesnier = Lanciau, r. de Provence, n. 3.
Lonchampt = Vauquelin, r. Hauteville, 18.
Massonneau = Daubrée, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 45.
Maugas = Ferniot, r. Bagneux, n. 7.
Mauge = Paulmier aîné, r. de Vendôme, 17.
Moinet = Verdure, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 30.
Montel = Barroil, r. des Marais, 20 *bis*
Morel = Detours-Lachaise, rue de la Boule-Rouge, n. 11.
Nion = Loyseau, r. du Faub.-St-Martin, 35.
Orsel = Dufresne, r. du F.-S.-Martin, 164.
Pagès = de Pille, rue Sainte-Avoye, 57.
Paulinier = Gusmand, r. Tronchet, 17.
Perséguers-Valois = Dalibon fils, rue Paradis-Poissonnière, n. 50.
Pestel (Ad.) = Amy, Faub.-Poissonnière, 35.
Petiteau = Savelète, r. Hauteville, n. 22.
Picard = Caminet, r. Montmartre, n. 124.
Pitat = Martin, passage Saulnier, 7.
Ricois ✻ = Ringard, quai de Béthune, 12.
Rivière = Bertrand, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 30.
Rodet = Benard, r. de la Victoire, n. 6.
Sencier (C ✻) = Delanoye, r. des Petites-Ecuries, n. 44.
Serre = Boucly, r. Hauteville, 3.
Simons = Grillon, rue du Temple, n. 21.
Tuvache = Charenton aîné, r. Vieille-du-Temple, n. 23.
Viel = Grusse jᵉ, boul. Poissonnière, 25.

Courtiers d'Assurances par ordre de nomination. Messieurs,

1823 Emeric-David.
1823 Périer, *Adjoint.*
1825 Jullien.
1831 Husson.
1831 Mautin.
1832 Duval.
1835 Hugues.
1836 Bethfort.

Ordre alphabétique et demeures. Messieurs,

Bethfort = Dufresne (Jules), r. de Bondy, n 44.
Duval = Varillat, rue d'Alger, n. 14.
Emeric-David = Boulade neveu, rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 32.
Hugues = Desprez, r. de la Chauss.-d'Antin, 4.
Husson = Chaulin, rue Buffault, n. 21 *bis.*
Jullien = Le Baron, rue Montholon, 8.
Mautin = Lacheurié, pass. Saulnier, 11.
Périer = Breuil, boul. Montmartre, n. 14.

Courtiers de Commerce honoraires. Messieurs,

Papillon. Prevost (Ch.). Dufresne (G.).

Chambre Syndicale.

M. Blay, *Syndic.*

Ricois ✻. Moinet. Aubé (L.). } *Adjoints au*
Cauvet ✻. Guillardet. Duval. } *Syndic.*

Conseil de la Compagnie.

M. Delangle ✻, *Avocat à la Cour royale*, rue de Choiseul, n. 2 *bis.*
M. Durand St.-Amand, *Avocat à la Cour royale*, rue Thévenot, n. 21.
M. Delaine, *Avoué près la Cour royale*, rue des Grands-Augustins, n. 21.
M. Papillon, *Avoué près le Tribunal de 1re Instance*, rue du Faub.-Montmartre, 10.
M. Dalloz ✻, *Avocat à la Cour de cassation*, rue de Tournon, n. 4.

Secrétaire de la Compagnie.

M. Lasseray ✻, rue Bleue, n. 12.

SECTION II.

ADMINISTRATIONS ET COMPAGNIES INDUSTRIELLES,

Autorisées par le Gouvernement, et dont le siége est à Paris.

ADMINISTRATION DES TROIS PONTS SUR SEINE,

Rue du Bouloy.

Administrateurs, *Messieurs*,

Bon de Crousaz-Crétet ✻, *Caiss. princ. de la Banq. de France.*
Chev. Hochet ✻, *Secrétaire du Conseil-d'Etat.*
Vauvilliers (O ✻), *ancien Sec.-gén. du Ministère de la Marine.*
Lebeau (C ✻), *Conseiller à la Cour de cassation.*
Guynet, *Secrétaire-Caissier de l'Association.*

COMPAGNIE DES QUATRE CANAUX,

Rue Saint-Fiacre, n° 20.

Cette Compagnie, dont les statuts ont été approuvés par ordonnance royale du 12 mars 1823, a été formée pour l'administration du prêt fait au Gouvernement, en vertu de la loi du 14 août 1822, d'un capital de 68,000,000 de fr., destiné à l'achèvement des canaux de *Bretagne*, du *Nivernais*, du *Berry*, et du canal *latéral à la Loire*. L'amortissement de ce capital, qui a commencé le 1er avril 1833, doit durer environ 34 ans, après lesquels la Compagnie entrera en jouissance pour la moitié des produits des canaux pendant 40 autres années.

Administrateurs. Messieurs.

Lefebvre (J.) (O ✻), *Banq., Dép.*, Présid.
André (D.) ✻, *Banquier.*
Archdeacon aîné, *ancien Agent-de-change.*
Bartholony (F.), *Banquier.*
Blanc (J.-A.), *Banquier.*
Collot (J.) ✻, *Direct. de la fabric. à la Monnaie.*
Costaz (C. A.).
Cottier (Fr.) (O ✻), *Banquier.*
Debruge-Duménil, *anc. Agent-de-change.*
Lassis ✻, *Conseiller à la Cour royale.*
Nivière, *anc. Receveur général.*
Bon Le Peletier d'Aulnay (O ✻), *Député.*
Pagès (J.) ✻ *Avocat à la Cour royale.*
Cte Pillet-Will (O ✻), *Banquier.*
Torras ✻, *Banquier.*

Censeurs. Messieurs,

Baudon ✻, *Receveur général.*
Andene fils, *Banquier.*
N. . . .

M. Hillemacher, *Caissier.*
M. Huerne de Pommeuse ✻, *Commissaire du Gouvernement près la Compagnie.*

SERVICE GÉNÉRAL DES INHUMATIONS ET POMPES FUNÈBRES

DE LA VILLE DE PARIS.

Les Bureaux sont établis rue du Faubourg-St.-Denis, n. 183, et ouverts tous les jours au public, depuis 7 heures du matin jusqu'à 7 heures du soir.

Cette Entreprise est la seule qui existe à Paris. Elle est surveillée par un Inspecteur-général délégué par M. le Préfet de la Seine. Son devoir est d'exécuter, sans aucun retard,

tous les convois qui lui sont commandés, et ce, d'après les prix fixés par le tarif arrêté par le Roi. Aucune inhumation ne peut avoir lieu que dans les bières et cercueils estampillés (décision de M. le Préfet de la Seine, confirmée par décision de M. le Ministre de l'intérieur, du 26 mai 1835).

Les cercueils en chêne ou en plomb, et même les bières en sapin, sont exclusivement fournis par l'Entreprise des Pompes funèbres, et portent une estampille apposée par l'Inspecteur-général du service.

Des voitures confectionnées exprès, et suivant les réglemens sanitaires, sont toujours prêtes à partir pour le transport des corps hors Paris.

Les convois hors Paris sont faits avec le même soin et la même célérité que ceux de Paris.

COMPAGNIES D'ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE L'INCENDIE,

POUR LA VILLE DE PARIS,

Rue Richelieu, n. 89. (Plaque : M. A. C. L.)

Cette Société, établie par autorisation du Gouvernement et pour 30 années, en exécution de l'ordonnance royale du 4 septembre 1816, est en activité depuis le 3 avril 1817. Elle a pour unique objet de garantir mutuellement ses membres des dommages et risques que pourrait causer l'incendie et même tout feu du ciel et de cheminée, aux maisons et bâtimens qui participent au bienfait de l'assurance.

Le montant de la valeur des maisons et bâtimens engagés à cette assurance mutuelle était, au 1er janvier 1836, de plus de 1700 millions.

Conseil d'Administration. Messieurs,

Bon de Marinville ✻, *Président*, rue de Montholon, n. 18.
Esnou de Saint-Céran ✻, *Vice-Président*, rue d'Aguesseau, n. 22.
Bon Pichon (O ✻), rue Blanche, n. 5.
Bon Cretté de Palluel (O ✻), rue Martel, n. 2.
Chev. Guenin ✻, rue Taibout, n. 5.
Personne-Desbrières ✻, *Agent de change honoraire*, rue Duphot, 13.

Suppléans. Messieurs,

Debruge-Duménil, *ancien Agent de change*, rue Grange-Batelière, n. 2.
Odiot ✻, rue de l'Oratoire-du-Roule, n. 4.
Pelletier, rue du Tourniquet-Saint-Jean, n. 2.
Noël (Casimir) ✻ ◎, *Notaire*, rue de la Paix, n. 13.
Moutié, rue Garancière, n. 13.
Lacoste, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 93.

Membres du Comité des Sociétaires. Messieurs,

Habert, rue Laffitte, n. 42.
Destors, rue Castiglione, n. 12.
Jamet ✻, au Carousel (Tuileries).
Moricet, rue des Saints-Pères, n. 75.
Martignon ✻, rue Louis-le-Grand, n. 5.

Commissaire du Gouvernement.

M. Barrière-Jay, rue de l'Arbre-Sec, n. 50.

Secrétaire du Conseil.

M. Barre ✻, rue de Sèvres, n. 23.

Direction générale. Messieurs,

Pepin le Halleur ✻, *Directeur général*, rue de Richelieu, n. 89.
Chouly de Permangle, *Caissier*, rue Richelieu, n. 89.

Conseil du Contentieux. Messieurs,

Berryer, père ✻, *Avocat de la Compagnie*, rue Louis-le-Grand, n. 27.
Barbier-Ste-Marie, *Notaire de la Compagnie*, rue Montmartre, n. 160.
Delorme, *Avoué de la Compagnie* (*Cour royale*), rue Neuve-des-Petits-Pères, n. 3.
Saint-Amand, *idem* (1re *instance*), rue Thévenot, n. 16.

Architectes. Messieurs,

Peyre ✻, rue des Poitevins, n. 6.
Danjan, rue et place Saint-André-des-Arts, n. 30.
Coussin, rue de Vendôme (Marais), n. 3.

COMPAGNIE FRANÇAISE DU PHÉNIX.

ASSURANCE A PRIME CONTRE L'INCENDIE,

Rue Neuve-Saint-Augustin, n. 18. — Sur sa plaque est un Phénix.

La Compagnie du Phénix a été autorisée par ordonnance royale du 1er septembre 1819. Son capital de garantie est de *quatre millions* réalisés, et pourra être porté à *vingt-quatre millions* (Art. 2 des Statuts).

Les valeurs assurées, au 1er juillet 1836, étaient de 2.684,008,148 francs. (Extinctions déduites), et les sinistres payés, à la même époque, de 23,315,228 francs 97 centimes.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président.

M. *Jourdan* (*A.*) (O ✻), Maître des requêtes honoraire, Directeur de l'Administration des Contributions directes.

Administrateurs. Messieurs,

Pottier ✻, Vice-Président, Propriétaire.
Dilte, Propriétaire.
De Tholozé (C ✻) Maréchal-de-camp.
David (O ✻), ancien Consul-général de France à Smyrne.
Cte *de Montesquiou* (*Anatole*) (G O ✻), Maréchal-de-camp.
Cte *Dumanoir* ✻.
Bon *Neigre* (G ✻), Pair de France, *Lieutenant-général d'artillerie.*
Joly de Bamville, ancien Négociant.

Comité des Censeurs. Messieurs,

Leroux ✻, Agent de change honoraire de la Couronne.
Cte *de Durfort* (C ✻), Maréchal-de-camp.
Partarrieu-Lafosse, ancien Député.
Du Plantys.
Maureng ✻, Agent de change honoraire à Paris.

Commissaire du Roi.

M. *Seigneur.*

Directeur-général.

M *Pallard.*

Conseil judiciaire.

M. *de la Grange*, } Avocats à la Cour royale de Paris
M. *Joliat* (*Henri*), }
M. *Hailig*, Notaire à Paris.

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES,

Rue de Richelieu, n. 97.

Cette Institution se compose de trois Compagnies qui, bien que dirigées par un seul et même Conseil d'Administration, ont chacune un capital de garantie séparé, sans aucune solidarité entre elles.

1° *Assurances maritimes.*

(Ordonnances royales des 22 avril, 24 septembre 1818 et 25 septembre 1834.)

C'est le plus ancien établissement, en France, assurant les risques de mer sur une grande échelle, qui ait des agences dans les principaux ports du royaume.

2° *Assurances contre l'incendie.*

(Ordonnances royales des 14 février, 20 octobre 1819 et 25 septembre 1834.)

Plaques: Acces. Gles.

Les valeurs qui ont été successivement couvertes par cette Compagnie se sont élevées à plus de 26 milliards depuis son origine. Elle a payé près de 15 millions de désastres à 10,000 propriétaires environ.

3° *Assurances sur la vie des hommes.*

(Ordonnances royales des 22 décembre 1819: 30 mai, 6 septembre 1820 et 25 sept. 1834.)

Les Assurances sur la vie ont principalement pour objet de fournir aux pères de famille les moyens de garantir un héritage aux personnes qui leur sont chères; de procurer le recouvrement, en cas de mort, des créances et emprunts; de libérer les débiteurs de rentes, etc., etc., en payant soit un capital unique, soit une prime annuelle dont la quotité est fixément établie suivant chaque âge. La Compagnie constitue également toutes espèces de *rentes viagères* sur une ou plusieurs têtes.

Conseil d'Administration. Messieurs,

Bartholdi, Président.
Pieyre ✻, Vice-Président.
Rousseau, ancien Notaire, *Inspecteur*.
Bon *Mallet* ✻, Régent de la Banque.
Bon *de Bray* ✻.
Trubert, ancien Notaire.
Martin-d'André (*A.*), Banquier.
Larrabure aîné.
M. *de Gourcuff* (*A.*), Directeur.

COMPAGNIE ROYALE D'ASSURANCES,

A Paris, *rue de Ménars*, n. 3; *Bureau supplémentaire*, *place de la Bourse*, n. 9.

La Compagnie Royale forme deux Compagnies distinctes, *et non solidaires*: l'une assure contre l'Incendie; son capital de garantie et ses réserves montent à plus de *dix-sept millions*; l'autre assure sur la Vie humaine; son capital est de *quinze millions*. Les assurances contre l'incendie s'appliquent à toutes les propriétés mobilières et immobilières. Les assurances sur la vie, par la multiplicité de leurs combinaisons, sont applicables à toutes les positions; elles conviennent principalement aux Pères de Famille, Employés, Débitans, Créanciers, etc. La Compagnie constitue en outre des Rentes viagères, et reçoit des placemens de fonds qu'elle rembourse aux époques convenues avec l'intérêt du capital, et l'intérêt des intérêts. Le Conseil d'administration est le même pour les deux Compagnies.

Administrateurs. Messieurs,

Bon *Davillier* (C ✻), Pair de France, Président du Conseil.
Odier (O ✻), manufact., dép. de Paris, censeur de la Banque de F., membre du Conseil général du dép. de la Seine, de la Chambre de Comm. et du Conseil supér du Comm.
Lefebvre (Jacq) (O ✻), banquier, dép. de Paris, régent de la Banque de F., membre du Conseil général du département de la Seine et du Conseil supérieur du Commerce.
Cottier (O ✻) (de la maison André et Cottier), banquier, régent de la Banque de France, membre du Conseil général du Commerce.
Cte *Pillet-Will* (O ✻), banquier, régent de la Banque de France, membre du Conseil supérieur du Commerce.
Hottinguer (H), banquier, régent de la Banque de France.
Bon *de Rothschild* (O ✻), banquier.

Caccia ✻, banquier, régent de la Banque de France.
Moreau ✻ (M.-F.), nég., censeur de la Banque de F., membre du Cons. gén. du Comm.
Lafond fils ✻, négociant. député, régent de la Banque de France, membre du Conseil général de la Seine et de la Chambre de Commerce de Paris.
Périer (J.) (O ✻), dép., régent de la Banque de F., membre du Conseil supér. du Comm.
Baudon ✻, Receveur général de la Seine-Inférieure.
Dassier (Auguste), banquier.
André (Dominique), de la maison André et Cottier.
Achdéacon, agent de change honoraire.

Lafitte (Jacques) ✻, député, ex-Administrateur, Président honoraire.

Censeurs. Messieurs;

Lainé (O ✻), ancien directeur de la Loterie royale.
Lecointe, de la maison Lecointe et Desarts banquiers.
Clausse, notaire.

Directeurs.

M. *Bourceret*, anc. banquier, Directeur de la Compag. roy. d'assurances contre l'Incendie.
M. *Deville* (*Félix*), Directeur de la Compagnie roy. d'assurances sur la Vie.
M. *Desclaron*, Caissier.

Bureau supplémentaire, place de la Bourse, n. 9.

M. Lecaron, *Avocat*, Chef.

Les deux Compagnies ont des agens généraux dans tous les chefs-lieux de préfecture et de sous-préfecture, et des agens particuliers dans chaque chef-lieu de canton.

Les plaques de la Compagnie d'Incendie portent les initiales (Cie R^ale).

COMPAGNIE DE L'UNION,

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE ET SUR LA VIE HUMAINE,

Autorisée par ordonnances royales des 5 octobre 1828 *et* 21 *juin* 1829;

Etablie à Paris, place de la Bourse, n° 10.

CAPITAL SOCIAL : VINGT MILLIONS DE FRANCS,

Dont *moitié* affectée spécialement aux *assurances contre l'Incendie*, et moitié aux *assurances sur la Vie*. Il n'existe aucune solidarité entre les deux Compagnies.

Administrateurs. Messieurs,

De Rougemont ✻,	*Président.*	Hagerman (J.),	*Banquier.*
Blanc (J.-A.),	*Banquier.*	Torras (L.) ✻,	*idem.*
Fould (B.),	*idem.*	Welles (S.),	*idem.*
Odier (G.),	*idem.*	De Waru (A.),	*idem.*
D'Eichthal (A.),	*idem.*	Maas,	*Directeur.*

Assurances contre l'incendie. — La Compagnie assure contre l'incendie et contre le feu du ciel, et moyennant une prime fixe, toutes les propriétés mobilières et immobilières.

Le montant des valeurs qu'elle a garanties, tant en France qu'à l'étranger, s'élève à plus d'UN MILLIARD.

Assurances sur la vie humaine. La Compagnie assure toutes sommes sur la vie d'une personne, c'est-à-dire qu'elle s'oblige, en cas de décès d'un assuré, à payer un capital à sa veuve, à ses héritiers ou à des tiers.

Elle assure aussi des dots aux enfans; elle reçoit les économies des ouvriers, des employés, des personnes de toutes classes, pour leur rendre un capital, ou leur servir une rente, si elles parviennent à un certain âge.

Elle constitue des rentes viagères, et accorde un intérêt proportionné à l'âge du rentier.

Les rentes peuvent être constituées sur deux têtes, avec reversion de tout ou partie au profit des survivans.

Enfin la Compagnie comprend dans ses opérations les placemens à intérêts composés

sans chances de mortalité. Elle ajoute les intérêts au capital, non pas en fin d'année seulement, mais même à chaque semestre.

La Compagnie accorde aux principales classes d'assurés une participation de 20 p. 100 dans ses benefices.— La Compagnie a des agens dans les principales villes des départemens.

COMPAGNIE DU SOLEIL,

ASSURANCE GÉNÉRALE CONTRE L'INCENDIE (*Ordonn. du 16 déc. 1829*),

Rue du Helder, n° 13. — Plaque : un Soleil.

Les assurances se font à primes fixes ou à primes en participation. Les assurés en participation reçoivent les huit dixièmes des bénéfices, moyennant l'engagement qu'ils prennent de payer, en cas de besoin, jusqu'à concurrence d'une seconde prime égale à la première. La Compagnie assure dans toute la France, et même à l'étranger.

Les garanties de la Compagnie consistent : 1° dans le fonds social, qui est de 6,000,000 fr ; 2° dans le fonds des primes, qui, en proportion des assurances, est double des autres compagnies ; 3° dans un fonds de prévoyance qui, avec les intérêts capitalisés, doit s'accroître jusqu'à 6,000,000 fr. ; 4° dans un fonds spécial de 500,000 fr., destinés au paiement des frais d'administration qui sont abonnés avec le Directeur général.

La Compagnie assure contre l'incendie, le feu du ciel, les dégâts causés par la foudre et l'explosion des machines à vapeur, les risques des locataires et des voisins Elle assure, en outre, mais seulement avec son fonds de prévoyance, contre les incendies causés par *guerre*, *émeute*, *explosion de poudrière*, *et tremblement de terre*. L'administration est composée moitié d'actionnaires et moitié d'assurés participans.

Conseil d'administration. Messieurs.

N. . . . ., Président.
Benazet ✲, *Propriétaire*, Vice-Président.
Beau aîné, *J. au trib. de comm.* V.-Présid.
Chev. Pradel de St.-Charles ✲, *ancien inspecteur aux revues.*
Bon Gautier-Senez ✲. *Propriétaire.*
Darru ✲, *Dir. de la Banq. de Prévoyance.*
Cte Poret, *Propriétaire.*
Ch. Thomas ✲ de Colmar, *Directeur gén.*

Censeurs. MM.

Cte Alexandre de Laborde (C ✲), *Aide-de-camp du Roi*, *Député.*
Moreno de Mora, *propriétaire.*
Cte de Sercey ✲, *propriétaire.*
Peytoureau, *propriétaire.*
Schmidt, *negociant.*
Molinos ✲, *propriétaire.*
Pauquet de Villejuste, *propriétaire.*
Pasturin, *avoué.*

Conseil judiciaire. MM.

Juge père ✲, *Jurisconsulte*, *Avoué honor.*
Persil fils, *Avocat à la Cour royale.*
Aronssohn, *Avocat à la Cour de Cassat.*
Druet, *Notaire de la Compagnie.*

M. Ch. Thomas de Colmar ✲. *Direct. gén.*
M. H. Thomas, *Directeur adjoint.*
M. Douradou ✲, *Secrétaire général.*
M. Corday, *Caissier.*

LA FRANCE,

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE,

Autorisée par ordonnance du Roi du 27 février 1837, établie à Paris, rue de Richelieu, n° 102.

CAPITAL SOCIAL : DIX MILLIONS DE FRANCS.

Conseil d'Administration. Messieurs,

Darblay (A.) ✲. membre du Conseil génér. de la Seine, de la Chambre de comm. etc., *Président du Conseil.*
Michau (David) ✲. membre du Conseil general de la Seine, de la Chambre de commerce, ancien juge au tribunal de commerce de Paris, *Vice-Président.*
Allegri (B.), chef de la maison Allegri et Cie.
Beau aîné, juge au trib de comm. de Paris.
Bourget, juge au tribun. de comm. de Paris.
Chauvitcau, juge au trib de comm. de Paris.
Ferron (F.) ✲. membre du Conseil génér. de la Seine, de la Chambre de commerce, juge au tribunal de commerce de Paris.
Gailleton, juge au trib. de comm. de Paris.
Gaillard (F.), juge au trib. de comm. de Paris.

Haas, propriétaire.
Ledoux, membre du conseil d'escompte de la Banque de France, ancien juge au tribun. de commerce de Paris.
Michel (*J.-C.*) ✻, membre de la Chambre de commerce de la Seine, ancien juge au tribunal de commerce de Paris.
Singer, propriétaire.
Sourdeaux, membre du conseil d'escompte de la Banque de France.
Thoureau, ancien juge au tribunal de comm. de Paris.

A. Leger, *Directeur.* Michel Samuel, *Directeur-Adjoint.*

La Compagnie assure à *primes fixes*, dans tout le royaume et à l'étranger, les propriétés que le feu peut détruire ou endommager, telles que *Bâtimens*, *Mobiliers*, *Récoltes*, *Bestiaux* et *Marchandises*. Elle assure aussi le *risque locatif et le recours des voisins*.

Elle reprend les assurances déjà souscrites par des *Associations mutuelles*, en se mettant aux lieu et place des assurés vis-à-vis de ces sociétés; répond de tous les dommages occasionnés par la *foudre*, soit qu'elle *incendie*, soit qu'elle *brise* ou *renverse*, et rembourse les dommages d'incendie occasionnés par *le gaz*, etc.

Les dommages d'incendie sont réglés de gré à gré ou évalués par experts.

La Compagnie a, dans les principales villes, des agens autorisés à souscrire des assurances pour son compte.

CAISSE HYPOTHÉCAIRE,

Rue Neuve-St.-Augustin, n. 30.

(*Établie par ordonnance royale, du 12 Juillet 1820.*)

La Caisse hypothécaire est une société anonyme; ses statuts ont été approuvés par ordonnance royale, du 12 Juillet 1820. Le fonds social est de cinquante millions, divisés en cinquante mille actions de 1,000 francs. Les actions sont au porteur, ou nominatives, au choix de l'actionnaire. *Comme les Banques ordinaires*, la Caisse hypothécaire ouvre un crédit aux personnes qui peuvent fournir des hypothèques suffisantes: *c'est le premier et le principal objet de ses opérations*. Le crédit est réalisé en obligations au porteur, que la caisse est autorisée à émettre. Le remboursement se fait en vingt annuites, avec faculté de remboursement anticipé. Le paiement des vingt annuités libère le débiteur du capital et de tous accessoires. La caisse assure les créances hypothécaires résultant de contrats faits ou de contrats à faire: *c'est le second objet de ses opérations*. Les primes d'assurances sont fixées selon la nature des créances. Elle prête sur nantissement de contrats hypothécaires; *c'est le troisième objet de ses opérations*. Enfin, elle achète des créances hypothécaires; *c'est le quatrième et dernier objet de ses opérations* Les conditions de ces deux dernières opérations sont réglées de gré à gré. Toutes les opérations de la Caisse hypothécaire se font par l'intermédiaire et sous la responsabilité de chambres de garantie, établies dans diverses villes, désignées par l'administration.

Administrateurs. Messieurs,

Sapey (C ✻), *Membre de la Chambre des Députés*, Président.
Malafait, *anc. Avoué*, Vice-Président.
Cte de Beaurepaire (O ✻).
Arrivetz ✻, *Chef au Minist. des fin.*
Duchesne.
De Brignan ✻.
Cte de Pons (O ✻).
Mis du Bouchet ✻.
West.

Censeurs. Messieurs,

Saint-Just, *Président.*
Valleray.
Tornezy.
Petit de Gatines.
Godard de Saponay.

Commissaire du Roi.

M. du Puget.

Conseil judiciaire.

M. de la Grange ✻, *Avocat.*

Direction générale.

M. Prieur, *Directeur général.*
M. Lacroix ✻, *Secrétaire général.*
M. Pigneux, *Chef du contentieux.*
M. Donnadieu, *Directeur des Comptes.*
M. Pichard, *Caissier général.*

CHAPITRE VIII.

Administration des Hôpitaux et Hospices civils. — Bureaux de bienfaisance. — Sociétés de bienfaisance autorisées.

SECTION PREMIÈRE.

ADMINISTRATION DES HOSPICES.

Cette Administration se compose d'un *Conseil général*, qui dirige tous les établissemens, et d'une *Commission administrative*.

Les fonctions administratives sont partagées entre les membres de la commission, sous la surveillance des membres du conseil général, spécialement désignés pour chaque partie de l'administration; à cet effet, il a été formé cinq divisions principales :

La première comprend les hospices; la deuxième, les hôpitaux; la troisième, les domaines; la quatrième, les secours à domicile, la fondation Montyon, le bureau central d'admission, la cave générale, la boulangerie générale, la pharmacie centrale; l'amphithéâtre d'anatomie: les Enfans-Trouvés et Orphelins, la direction des nourrices et la maison d'accouchement; la cinquième, la comptabilité générale.

CONSEIL GÉNÉRAL D'ADMINISTRATION. Messieurs,

Le Préfet du département de la Seine, *Président né.*
Le Préfet de Police, *Membre né.*
Aubé (O ✻), *Président du Tribunal de Commerce*, *Vice-Président du Conseil général du département de la Seine*, rue Sainte-Avoye, n. 23.
Cochin (O ✻), *Membre du Cons. gén. du départ.*, rue du Faub.-Poissonnière, n. 52.
Dubois ✻, *Secrétaire de la Chambre de Commerce*, rue Hauteville, n. 14.
Dupin (G ✻), *Président de la Chambre des Députés*, rue Coq-Héron, n. 5.
Delessert (Benj.) (C ✻), *Memb. de la Ch. des Dép.*, rue Montmartre, n. 176.
Foucher ✻. *Président honoraire de la Compagnie des Notaires*, r. Poissonnière, 5.
Gérando (Bon de) (C ✻), *Cons.-d'Etat, membre de l'Institut*, r. de Vaugirard, 52 *bis*.
Hervé de Kergorlay (Cte) (O ✻), rue de la Planche, n. 11.
Jouvencel (de) ✻, *Maître des requêtes près le Conseil-d'Etat*, r. des SS.-Pères, 38.
Lahure ✻, *Membre du Conseil général du département*, place de l'Ecole, n. 1.
La Rochefoucauld (De), Duc de Liancourt (O ✻), rue de Varennes, n. 33.
Orfila (O ✻). *Doyen de la Fac. de méd.*, *M. du Cons. gén. du départ.*, à l'Ec. de méd.
Sanson-Davillier (O ✻). rue de Grammont, n. 7.
Séguier (Bon) (G ✻), *Pair*, *premier Président de la Cour royale*, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 16.
Tascher (Cte de) ✻, *Pair*, rue de Tournon, n. 4.

Le Conseil général d'administration tient ses séances à l'Hôtel-de-Ville, tous les mercredis.

Commission administrative. Messieurs,

Boicervoise ✻, rue de la Chaussée-des-Minimes, n. 2.
Blondel, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 23.
Desportes ✻, à Montmartre, Vieux-Chemin.
Duplay ✻, rue de Vaugirard, n. 15.
Valdruche ✻, rue Chanoinesse, n. 10.
Jourdan ✻, *Honoraire*, rue de Vendôme, n. 17.

Secrétariat général.

M. Thunot ✻, *Secrétaire-général*, quai de la Tournelle, n. 5 *bis*.

Caisse.

M. Guérin, *Receveur des hospices*, parvis Notre-Dame, n. 30.

Comité consultatif. Messieurs,

Hennequin ✻, *Avocat à la Cour royale*, rue des SS. Pères, n. 3.
Thévenin père ✻, *Avocat à la Cour royale*, rue de Grenelle-St.-Honoré, n. 14.
Latruffe-Montmeylian ✻, *Avoc. aux Cons. du Roi et à la C. de Cass.*, r. Mézières, n. 4.
Mala ✻, *Avocat à la Cour royale*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 25.
Delangle ✻, *Avocat à la Cour royale*, rue de Choiseul, n. 2 *bis*.
Chopin, *Avocat à la Cour royale*, rue du Sentier, n. 21.

Avocats de l'Administration. Messieurs,

Hennequin ✻, *Avocat à la Cour royale*, rue des Saints-Pères, n. 3.
Chopin, *Avocat à la Cour Royale*, rue du Sentier, n. 21.
Latruffe-Montmeylian ✻, *Avoc. aux Cons. du Roi et à la C. de Cass.*, r. Mézières, n. 4.

Agens judiciaires de l'Administration. Messieurs,

Lecacheur, *Avoué près la Cour royale*, rue Hautefeuille, n. 5.
Jacquet, *Avoué près le tribunal de prem. inst.*, rue Montmartre, n. 139.
Champion ✻, *Notaire*, rue de la Monnaie, n. 19.
Grimprel, *Agent de Change*, rue Neuve-St.-Augustin, n. 30.
Passeleu, *Commissaire-priseur*, Faubourg Poissonnière, n. 4.
Dumant, *Huissier*, rue des Fossés-Montmartre, n. 5.

Architectes. Messieurs,

Huvé ✻, rue de Choiseul, n. 4 *bis*.
Gauthier ✻, rue Thérese, n. 10.
Vasserot, r. Notre-Dame-de-Nazareth, n. 4.
Rohault ✻, *honoraire*, r. d'Aguesseau, n. 12.

Les bureaux de la Commission administrative et du Secrétariat général sont dans la maison de l'Administration, rue Neuve-Notre-Dame, n. 2.

DIRECTION DES TRAVAUX.

Surveillance des Membres du Conseil général. Messieurs,

Aubé. L'hospice des Incurables (femmes), et, conjointement avec M. Dubois, les Bureaux de Bienfaisance, la fondation Montyon, la Maison d'éducation, passage Saint-Pierre.
Cochin. L'hospice de la Vieillesse (hommes), l'hôpital Cochin.
Delessert (*Benj*). La Comptabilité générale, la Boulangerie générale.
Dubois. L'hôpital St.-Antoine, l'hospice de la Reconnaissance (fondation Brézin), et, conjointement avec M. Aubé, les Bureaux de Bienfaisance, la fondation Monthyon, la Maison d'éducation, passage St.-Pierre.
Dupin. L'hôpital Saint-Louis.
Foucher. L'hospice St.-Michel, à Saint-Mandé, l'hospice des Incurables (hommes), la Maison royale de santé, et, conjointement avec MM. Lahure et le Bon Séguier, le Service des domaines et le contentieux de l'administration.
Gérando (B^on^ de). L'hospice des Enfans-Trouvés, celui des Orphelins, la Direction des nourrices.
Hervé de Kergorlay (Cte), l'hospice des Ménages, l'hospice Devillas, l'hôpital Necker.
Jouvencel (*de*). Les hôpitaux des Enfans malades, du Midi et de Lourcine.
Lahure. L'Hôtel-Dieu, et, conjointement avec MM. Foucher et le Bon Séguier, le service des Domaines et le Contentieux de l'administration.
La Rochefoucauld, Duc *de Liancourt*. L'hospice de la Vieillesse (femmes), l'hospice de La Rochefoucauld.
Orfila. Le Service général de santé, le Bureau central d'admission, l'Amphithéâtre d'anatomie, la Pharmacie centrale, l'hôpital des Cliniques, la Maison d'accouchement.
Sanson Davillier. Le Secrétariat général, les Archives, l'hôpital Beaujon, l'Institution de Sainte-Périne, à Chaillot, la Cave générale, la Filature des indigens.
Séguier (B^on^). L'hôpital Notre-Dame-de-Pitié, le Personnel de l'administration, et,

conjointement avec MM. Lahure et Foucher, le Service des Domaines et le Contentieux de l'administration.

Tascher (Cte de). L'hôpital de la Charité.

Secrétariat général. Messieurs,

Thunot ✻. *Secrétaire général.*
Wanbockstals ✻, *Chef.*

Première Division. Hospices. *Fonctions administratives.* Messieurs,

Desportes ✻. *Membre de la Commission.* — Les hospices de la Vieillesse (hommes), de la Vieillesse (femmes), des Incurables (hommes), des Incurables (femmes), des Ménages, de La Rochefoucauld, l'Institution de Sainte-Périne, l'hospice de la Reconnaissance, établi au Petit-Létang, commune de Garches, l'hospice Devillas, l'Hôtel-Dieu, la Pitié, Beaujon.

Bourgeois, *Chef.*

Deuxième Division. Hôpitaux. Messieurs,

Blondel, *Membre de la Commission.* — Les hôpitaux: Charité, St.-Antoine, Necker, Cochin, la Charité; Saint-Louis, Midi, Lourcine, Enfans malades, Maison royale de santé, faubourg Saint-Denis; Cliniques, rue de l'Observance; l'hospice St.-Michel, à Saint-Mandé.

Demay, *Chef du Bureau des Hôpitaux.*

Troisième Division. Domaines. Affaires contentieuses, Tutelle, Dons et Legs, Droits sur les spectacles.

M. Duplay ✻, *Membre de la Commiss.* | MM. Censier et Mesny, *Chefs.*

Quatrième Division. Secours à domicile et Etablissemens de service général.

M. Valdruche ✻. *Membre de la Commission.* — Les secours à domicile, les Bureaux de Bienfaisance, la Fondation Montyon, la Filature en faveur des indigens, la Maison d'Education, passage St.-Pierre, rue St.-Antoine; la Boulangerie générale, la Pharmacie centrale, la Cave générale, l'Amphithéâtre d'anatomie; les hospices des Orphelins, des Enfans-Trouvés, la Direction générale des Nourrices et la Maison d'Accouchement.

MM. Battelle ✻ et Delannoy ✻, *Chefs.*

Cinquième Division. Comptabilité générale.

M. Boicervoise ✻, *Ordonnateur général.* | MM. Viée et Brossard, *Chefs.*

Caisse générale.

M. Guérin, *Receveur.*

Les bureaux de la Caisse sont dans la maison de l'Administration, rue Neuve-Notre-Dame, n. 2.

Contrôle des Recettes et Dépenses.

M. Martin, *Contrôleur.*

Bureau central d'admission dans les Hôpitaux et Hospices.

Tous les individus qui ne sont pas assez malades pour être admis d'urgence dans l'Hôpital le plus voisin de leur domicile sont obligés de se présenter au Bureau central d'admission, qui les examine, et leur donne, s'il y a lieu, un bulletin d'admission pour l'Hôpital où l'on traite la maladie dont ils sont attaqués. Tous les indigens qui se présentent pour être placés dans les hospices sont aussi examinés par les médecins du Bureau central. Depuis 1807, il existe un traitement externe établi au Bureau central pour les enfans attaqués de la teigne; ce traitement a lieu tous les mardis et samedis, depuis neuf heures jusqu'à midi. On donne également des bandages aux personnes munies d'un certificat d'indigence des Bureaux de bienfaisance, les lundis et vendredis, de midi à trois heures. Il est aussi établi un Bureau central des vaccinations gratuites les jeudis et dimanches, à onze heures précises. Ce Bureau, placé parvis Notre-Dame, est ouvert tous les jours depuis neuf heures jusqu'à quatre. Les médecins et chirurgiens, chargés de l'examen des malades, sont:

Médecins. Messieurs,

Bouillaud ✻, r. S.-Dominique-S.-G., n. 26.
Hourmann, rue de Vaugirard, n. 20.
Legroux, rue de Louvois, n. 12.
Lepeltier ✻, rue de Rivoli, n. 30 *bis*.
Sandras ✻, r. St.-Honoré, n. 422.
Requin ✻, r. Coquenard, n. 8.
Nonat, r. de Seine-St.-G., n. 68.
Bazin, cloître St-Jacques-l'Hôpital, 10.
Cazenave, rue Ste-Anastase, n. 3.
Guillot, rue St.-Lazare, n. 104.
Duplay, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 37.
Pelletan de Kinkelin, r. de Provence, n. 16.
Valleix, rue des Poitevins, n. 3.
Blin, *Chir. Hern.*, rue Tiquetonne, n. 20.
Jalade-Lafond père et fils, *Chir. Hern.*, rue Vivienne, n. 23.
Mahon, rue du Pas-de-la-Mule, n. 2, *pour le traitement de la teigne.*
Fautrel, rue Saint-Antoine, n. 62, *surveillant le traitement de la teigne.*

Chirurgiens. Messieurs,

Vidal (de Cassis) ✻, rue Hautefeuille, 3.
Danyau, rue des Saints-Pères, n. 5.
Lenoir, rue du Pont-de-Lodi, n. 7.
Malgaigne, r. Ne-des-Petits-Champs, n. 39.
Huguier, rue Neuve-des-Petits-Champs, 47.

M. Faulcon, *Secrétaire du Bureau.*

HÔPITAUX ET HOSPICES.

Les Hôpitaux, au nombre de quatorze, sont consacrés au traitement des malades indigens.

HÔTEL-DIEU, *Parvis Notre-Dame.*

On reçoit dans cette maison les blessés et les malades, à l'exception des enfans, des incurables, des fous, des femmes en couches et des individus attaqués de maladies vénériennes ou chroniques. Cet hôpital est desservi par les dames religieuses de Saint-Augustin.

M. Tonnellier ✻, *Directeur.* M. Hemey, *Econome.*

Médecins. Messieurs,

Petit ✻, rue de Condé, n. 30.
Récamier ✻, rue du Regard, n. 1.
Husson ✻, au Collége royal de Louis-le-Grand, rue Saint-Jacques.
Gueneau de Mussy ✻, rue de Tournon, 12.
Caillard, *Médecin sédent. à l'Hôtel-Dieu.*
Honoré ✻, rue des Fossés-S.-G.-l'Aux., 14.
Magendie ✻, rue de Seine-St.-Germ. n. 30.
Jadioux ✻, rue du Paon-St.-André, n. 8.
Louis ✻, rue de Ménars, n. 8.

Chirurgiens. Messieurs,

Roux (O ✻), *Professeur à l'Ecole de Médecine*, rue des Saints-Pères, n. 5.
Breschet (O ✻), *Prof. à l'Ecole de Méd.*, r. des Petits-Augustins, 5.
Blandin ✻, boul. de la Madeleine, n. 20.
Bouchardat, *Pharmacien.*
Morisset, *Pharmacien honoraire.*
Duval, *Pharmacien honoraire.*

HÔPITAL DE LA PITIÉ, *rue Copeau, près la rue Saint-Victor.*

Les malades sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Cette maison est desservie par les Sœurs de Ste-Marthe.

M. Imard, *Directeur.*

Médecins. Messieurs,

Serres ✻, rue Copeau, à l'hôpital.
Clément, quai de la Tournelle, n. 31.
Piorry, rue Saint-Honoré, n. 343.
Gendrin, r. Neuve-des-Bons-Enfans, n. 25.
N. . . . . .

Chirurgiens. Messieurs,

Lisfranc ✻, rue de Savoie, n. 5.
Sanson ✻, *Professeur à l'Ecole de Médecine*, r. Neuve-des-Petits-Champs, 91.
Guiart, *Pharmacien.*

HÔPITAL DE LA CHARITÉ, *rue des Saints-Pères.*

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu, et soignés par les dames religieuses de Saint-Augustin.

M. Jourdan, *Directeur.*

Médecins. Messieurs,

Fouquier ✻, *Professeur à l'Ecole de Médecine*, rue du Bac, n. 34.
Rayer ✻, rue du Faub.-Poissonnière, 35.
Chomel (O ✻), *Médecin honoraire*, quai
Andral ✻, *Prof à l'Ecole de Médecine*, rue des Petits-Augustins, n. 5.
Bally ✻, rue Poissonnière, n. 21.
Voltaire, n. 3 *bis*.

Chirurgiens. Messieurs,

Velpeau ✻, *Professeur à l'Ecole de Médecine*, rue de Corneille, n. 3.
Guerbois, au Collége royal de Louis-le-Grand, rue St.-Jacques.
Quevenne, *Pharmacien en chef.*

HÔPITAL SAINT-ANTOINE, *rue du faubourg Saint-Antoine,*

A l'ancienne Abbaye Saint-Antoine.

Les malades sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de Sainte-Marthe.

M. Gastebois, *Directeur.*
M. Kapeler ✻, *Méd.*, r. Chantereine, 62.
M. Guérard ✻, *Méd.*, rue Mazarine, 19.
M. Mailly, *Médec.* r. de la Monnaie, n. 11.
M. Bérard aîné ✻, *Professeur à l'Ecole de Médecine, Chir.*, r. Voltaire, n. 2.
M. Mialhe, *Pharmacien.*

HÔPITAL COCHIN, *rue du Faubourg Saint-Jacques.*

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de Sainte-Marthe.

M. Pavet de Courteille, *Méd.*, r. Serpente, 7.
M. Briquet, boulevard Montmartre, n. 10.
M. Monod, *Chirurgien*, rue du Faubourg-St.-Martin, n. 80.

HÔPITAL DE MADAME NECKER, *rue de Sèvres, près le Boulevard.*

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de la Charité.

M. Partout, *Directeur.*
M. Bricheteau ✻, *Méd.* rue Christine, 1.
M. de La Roque ✻, *Méd.* cité Bergère, 6.
M. Bérard j^e^, *Chirurgien*, r. de Clery, 15.

HÔPITAL BEAUJON, *rue du Faubourg du Roule.*

On reçoit dans cet hôpital les malades ou blessés, comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de Sainte-Marthe.

M. Hannosset, *Directeur.*
M. Renauldin ✻, *Méd.* r. S.-Honoré, 392.
M. Martin-Solon, *Méd.* r. Ste-Anne, 14.
M. Marjolin ✻, *Chir.* r. de Richelieu. 89.
M. Laugier ✻, *Chirurgien*, r. St.-Honoré, n. 355 *bis.*

HÔPITAL DES ENFANS,

Rue de Sèvres, près le boulevard, dans la maison ci-devant de l'Enfant-Jésus.

Cet hôpital est spécialement consacré à la réception des enfans malades. Il est desservi par les dames religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve.

M. Gauthier, *Directeur.*
M. Jadelot ✻, *Méd.* r. S.-Dominique-S.-G. 28.
M. Guersant ✻, *Méd.*, rue Gaillon, n. 10.
M. Bouneau ✻, *Méd.* r. de Lancry, n. 10.
M. Baudelocque, *Méd.* r. des SS.-Pères, 48.
M. Delabarre ✻, *Médecin-Dentiste*, rue de Castiglione, n. 4.
M. Baffos ✻, *Chir. en chef*, r. de Seine-St.-Germain, n. 66.
M. Bataille, *Pharmacien en chef.*

HÔPITAL SAINT-LOUIS, *rue des Récolets.*

Cet hôpital est consacré à la guérison des maladies chroniques, des ulcères, des scrofules, des dartres, des teignes et des gales. Il est desservi par les dames religieuses de Saint-Augustin, comme l'Hôtel-Dieu.

M. de Blainville, *Directeur.*
M. Delépine, *Econome.*
M. le Bon Alibert (O ✻), *Prof. à la Faculté de Médecine, Médec. en chef*, rue de Varennes Saint-Germain, n. 4.
M. Biett ✻, *Médecin*, r. Coq-Héron, 5.
M. Manry ✻, *Méd.* rue Laffitte, 8.
M. Lugol ✻, *Méd.*, r. N^e^-St.-Augustin, n. 12.
M. Emery ✻, *méd.*, r. Thiroux, n. 9.
M. le Bon Richerand ✻, *Profess. à la Faculté de Médecine, Chirur. en chef*, rue de Bondy, n. 62.
M. Gerdy, *Professeur à l'Ecole de Médecine, Chir.* à l'hôpital St.-Louis.
M. Jobert (O ✻), *Chir.* r. Vivienne, 45.
M. Prat, *Pharmacien en chef.*

HÔPITAL DU MIDI, *rue du faubourg St.-Jacques.*

Cet hôpital est spécialement consacré à la guérison des maladies vénériennes pour les hommes, soit en admettant les malades dans l'hôpital, soit en leur donnant des conseils et les remèdes, dont ils font usage chez eux.

M. Vassan, *Directeur.*
M. Balloche, *Econome.*
M. Puche, *Méd.*, r. Bourbon-Villeneuve, 57.
M. Cullerier ✻, *Chir. en ch.* r. Garancière, 19.
M. Ricord, *Chir.*, r. de Vaugirard, 34.
M. Foy ✻, *Pharmacien.*

HÔPITAL DE LOURCINE, *rue de ce nom.*

Cet hôpital est spécialement consacré à la guérison des maladies vénériennes pour les femmes, soit en admettant les malades dans l'hôpital, soit en leur donnant des conseils et les remèdes dont elles font usage chez elles. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de la Compassion.

M. Recoing, *Directeur.*
M. Gibert, *Médecin*, rue du Sentier, n. 18.
M. Robert, *Chir.*, rue du Colombier, n. 21.
M. Michon, *Chirurgien*, rue Hautefeuille, n. 1.
M. Capitaine, *Pharmacien.*

MAISON ROYALE DE SANTÉ, *rue du Faubourg Saint-Denis.*

Cette maison est destinée à recevoir des malades qui paient 2 fr. 50 c. pour être admis aux salles communes, 5 fr. et 3 fr. 50 c. pour être admis dans des chambres particulières.

M. Bavoil, *Directeur.*
M. Duméril ✻, *Médecin*, *Profess. à la Faculté de Médecine*, rue du Faubourg Poissonnière, n. 3.
M. Hervez-de-Chégoin ✻, *Méd.* rue de Seine-St.-Germain, n. 48.
M. Boyer ✻, *Chir.*, r. de Grenelle-St.-G., 9.
M. Mitouart, *Pharmacien.*

MAISON D'ACCOUCHEMENT, *rue de la Bourbe.*

Cette maison, située rue de la Bourbe, est destinée à la réception des femmes grosses et des femmes en couches; il existe dans cette maison un pensionnat et une école d'accouchement pour l'instruction des élèves sages-femmes qui sont envoyées des départemens.

M. Boivin, *Directeur.*
M. Chrestien de Chanteloup, *Econome.*
M. Moreau (O ✻), *Méd.*, r. de Lille, 37.
M. Gérardin ✻, *Méd.*, r. S.-Dominique-S.-Germain, n. 53.
M. Dubois (P.) ✻, *Professeur en chir.*, quai Voltaire, n. 3 *bis.*
Mme. Legrand, *Sage-Femme en chef.*
M. de Smyttère, *Pharmacien.*

HÔPITAL DES CLINIQUES, *rue de l'Observance.*

Cet hôpital contient 130 lits. Les malades et les blessés y sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Il renferme, en outre, un service spécial pour les accouchemens.

M. Herbet, *Directeur.*
M. Rostan ✻, *Méd. Prof. de la Faculté*, rue Saint-Guillaume, n. 20.
M. Cloquet (J.) ✻, *Chir. Prof. de la Fac.* rue Grange-Batelière, n. 2.
M. Dubois (P.) ✻, *Chir.*, *Profess. de la Faculté*, quai Voltaire, n. 3 *bis.*

HOSPICE DES ENFANS-TROUVÉS, *rue d'Enfer.*

Cet hospice, situé rue d'Enfer, desservi par les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paule, dites de la Charité, est destiné à la réception, à l'allaitement et au placement, à la campagne, des enfans trouvés.

M. Jullian, *Directeur.*
M. Baron ✻, rue du Cherche-Midi, n. 9.
M. le Bon Thévenot de St.-Blaise (O ✻), *Chir. en chef*, r. des Petits-Augustins, 24.
M. Auvity (Ambroise) ✻, *Chirur.*, quai Voltaire, n. 21 *bis.*

HOSPICE DE LA VIEILLESSE (femmes), *à la Salpétrière.*

Cet hospice est destiné à recevoir les femmes indigentes, infirmes, ou âgées de 70 ans, et en outre au traitement des folles.

M. Laroche, *Directeur.*
M. Petit ✻, *Econome.*
M. Pariset (O ✻), *Secrét. perpétuel de l'Académie royale de méd.*, *Médecin*, *chargé du traitement des aliénés*, rue de Poitiers, n. 8.
M. Falret ✻, *Méd. des aliénés*, rue du Bac, n. 102.
M. Mitivier, *Médec. des aliénés*, rue de Buffon, n. 9.
M. Prus, *Médecin des épileptiques*, rue de l'Abbaye, n. 12.
M. Cruveilhier ✻, *Méd.*, r. des Pyramides, 3.
M. Dalmas ✻, *Medecin*, r. N^e-de-Luxembourg, n. 27 *bis.*
M. Lelut, *Méd. surveillant de la division des aliénés*, à l'Hospice.
M. Landré-Beauvais ✻, *Médec. hon.*
M. Manec, *Chirurgien*, à l'Hospice.
M. Grancher, *Pharmacien en chef.*

HOSPICE DE LA VIEILLESSE (hommes), *à Bicêtre.*

Cet hospice est destiné à recevoir les hommes indigens, infirmes, ou âgés de 70 ans, et en outre au traitement des fous.

M. Mallon, *Directeur.*
M. Talle jeune, *Econome.*
M. Ferrus ✻, *Médecin*, *chargé du traitement des aliénés*, rue des Beaux-Arts, n. 5.
M. Rochoux, *Médecin*, à l'Hospice.
M. Duvergie ✻, *Médecin des infirmeries*, rue de l'Abbaye-Saint-Germain, n. 16.
M. Pinel, *Médec. surveillant de la division des aliénés*, à l'Hospice.
M. Leuret, *Méd surveillant de la division des aliénés*, rue de Buffon, n. 9.
M. Guersant fils, *Chirurgien*, à l'Hospice.
M. Potier, *Pharmacien.*

HOSPICE DES INCURABLES (femmes), *rue de Sèvres*, *Faubourg Saint-Germain.*

Cet hospice est consacré à la réception des femmes indigentes attaquées d'infirmités graves et incurables. Il est desservi par les Sœurs de la Charité.

M. Demauroy, *Directeur.*
M. Lafon ✻, *Médecin-Chirurgien.*

HOSPICE DES INCURABLES (hommes).

Faubourg Saint-Martin.

Cet hospice est consacré à la réception des hommes indigens attaqués d'infirmités graves et incurables. Il est desservi par les Sœurs de la Charité.

M. Colomby, *Directeur.*
Blache ✻, *Médecin*, rue Gaillon, n. 14.

HOSPICE DE LA ROCHEFOUCAULD, *route de Fontainebleau.*

Cette maison est réservée pour les anciens employés des hospices, et les personnes des deux sexes âgés et infirmes, qui paient une pension ou une somme fixe et déterminée. Elle est desservie par les Sœurs de la Charité.

M. Ballet, *Directeur.*
M. Bouvier ✻, *Médecin*, rue Basse-St.-Pierre, 14, à Chaillot.

HOSPICE DES ORPHELINS, *rue du Faubourg Saint-Antoine.*

Il est desservi par les Sœurs de la Charité.

M. Magin, *Directeur.*
M. Kapeler ✻, *Médecin*, chargé provisoirement du service de Santé.
M. Delabarre ✻, *Médecin-Dentiste*, rue de Castiglione, n. 4.

INSTITUTION DE SAINTE-PÉRINE, *à Chaillot.*

Cette maison est consacrée à la réception des personnes de l'un et de l'autre sexe âgées ou infirmes qui paient une pension annuelle ou une somme fixe lors de leur admission. Elle est desservie par les Sœurs de la Sagesse.

M. Framboisier, *Directeur.*
M. Canuet ✻, *Médecin.*

HOSPICE DES MÉNAGES,

Rue de Sèvres, ci-devant hôpital des Petites-Maisons.

Cette maison est destinée aux époux indigens en ménage, dont l'un doit être âgé au moins de soixante-dix ans, et l'autre au moins de soixante. Elle est desservie par les Sœurs de la Charité.

M. Mailfaire, *Directeur.* | M. Labric, *Médecin*, à l'hospice.
M. Talle aîné, *Économe.*

HOSPICE SAINT-MICHEL, *à Saint-Mandé.*

Cette maison a été fondée par M. Boulard (Michel-Jacques), ancien négociant à Paris. Elle est destinée à recevoir douze vieillards septuagénaires.

M. Foin, *Directeur.*

HOSPICE DE LA RECONNAISSANCE,

Établi au Petit-Létang, commune de Garches.

Cet hospice a été fondé par M. Michel Brézin, ancien fondeur mécanicien; il est destiné à recevoir les ouvriers sexagénaires qui ont exercé l'une des professions de ceux employés par le fondateur, et qui, suivant les expressions de son testament, *ont contribué à augmenter sa fortune par leur travail.*

M. Bourriot, *Directeur.* | M. Caillard fils, *Médecin.*

HOSPICE DEVILLAS,

Rue du Regard, n. 17.

Cette maison, fondée par M. Devillas, est destinée à recevoir des vieillards infirmes des deux sexes, âgés de 70 ans, et pris, suivant les intentions du fondateur, pour quatre cinquièmes parmi les indigens secourus par les bureaux de bienfaisance de Paris, et un cinquième parmi ceux du culte protestant.

M. Lapaume, *Directeur.* | M. Lafon ✻, *Méd.*, chargé du serv. de santé.

ÉTABLISSEMENS RELATIFS AUX HÔPITAUX ET HOSPICES.

Boulangerie générale, Maison de Scipion.

Les bâtimens de cette maison sont uniquement employés à la fabrication du pain nécessaire aux hôpitaux et hospices, aux Quinze-Vingts et aux Sourds-Muets.

M. Féron, *Directeur.* | M. Salonne, *Maître-Boulanger.*

Pharmacie centrale, quai de la Tournelle.

Cet établissement fait le service pharmaceutique des hôpitaux et hospices, des bureaux de bienfaisance et des maisons de détention du département; on y prépare, pour tout le Royaume, les boîtes de médicamens nécessaires au service des épidémies, et les boîtes chirurgico-pharmaceutiques, pour les noyés et les asphyxiés.

M. Soubeiran, *Directeur.* | M. Tassard, *Chef des magasins.*

Cave générale dans la maison centrale de l'Administration, rue Neuve-Notre-Dame.

M. Cottin, *Directeur.*

Bureau de la Direction des Nourrices, rue Ste-Apolline, n. 18.

M. Dubost, *Directeur.*

M. Trousseau ✻, *Médecin*, rue Caumartin, n. 11.

Ce Bureau, situé rue Sainte-Apolline, n. 18, est chargé d'assurer aux habitans de Paris les moyens de se procurer des Nourrices dignes de confiance, de garantir à celles-ci le paiement de leur salaire, et de les surveiller.

Le Bureau des Nourrices est sous la Direction du Conseil général des Hospices, qui le surveille par l'un de ses membres.

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux de Paris.

Cet établissement, qui est situé sur le terrain de l'ancien cimetière de Clamart, est destiné à l'instruction des jeunes gens qui se vouent à l'exercice de l'art médical.

M. Serres ✻, *Docteur en médecine, Directeur des travaux anatomiques, à l'hôpital de la Pitié*, rue Copeau.

Établissement de filature, Maison des Hospitalières, près la place Royale.

M. Jaudin, *Directeur.*

Cet établissement est destiné à procurer de l'ouvrage aux femmes indigentes. On donne à celles qui se présentent avec un certificat du Bureau de bienfaisance, et le cautionnement d'une personne connue, une certaine quantité de filasse pour la convertir en fil, dont on leur paie la façon lorsqu'elles le rapportent.

ÉTABLISSEMENT EN FAVEUR DES BLESSÉS INDIGENS,

Rue du Petit-Musc, n. 9.

M. Thierry ✻, *Docteur en Chirurgie.*

Cet établissement, précédemment tenu par M. Dumont-Valdajou, et, après lui, par sa veuve, a pour but de traiter et soigner gratuitement les blessures des indigens qui se présentent, de leur fournir le linge et les médicamens nécessaires, et de leur donner des consultations.

Cet établissement est dirigé par M. Thierry, gendre et successeur de M. Dumont-Valdajou, et par son fils, pour ce qui a rapport à l'art de guérir, et par madame veuve Valdajou pour ce qui, dans le soulagement des blessés, peut être du ressort des femmes.

SECOURS A DOMICILE.

Douze Bureaux de bienfaisance sont chargés de la distribution des Secours à domicile dans les douze arrondissemens municipaux de la ville de Paris, sous la direction de M. le Préfet de la Seine et la surveillance du Conseil général d'administration des Hospices et Secours publics de Paris.

Chaque Bureau est composé: 1° du Maire de l'arrondissement, Président-né du Bureau; des Adjoints, Membres-nés, qui président le Bureau en son absence; 2° de douze Administrateurs nommés par le Ministre de l'Intérieur; 3° de Commissaires des pauvres et de Dames de Charité, dont le nombre est illimité. Un Secrétaire-Trésorier comptable est attaché à chaque Bureau.

Il y a, dans chacun des arrondissemens, des maisons consacrées à la distribution des secours et aux écoles, des ouvroirs pour les jeunes filles et un asile pour les petits enfans.

BUREAUX DE BIENFAISANCE DES DOUZE ARRONDISSEMENS.

Nota. MM. les Administrateurs temporaires sont inscrits dans l'ordre des décisions ministérielles qui les ont nommés.

Bureau du premier Arrondissement, grande rue Verte, n. 22.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Ramel ✻, *Propriétaire*, rue St.-Honoré, n. 385.
Dumédic, *ancien Chef de bataillon*, rue de Longchamp, n. 22.
Devisme, *Propriétaire*, rue des Grésillons, n. 1.
Chardin, *Propriétaire*, rue du Faubourg St.-Honoré, n. 19.
Renard, *ancien Libraire*, rue Duphot, n. 18.
Bon de Malus ✻, *Propriétaire*, rue Neuve-de-Berry, n. 13.
Bezet, *Propriétaire*, rue de la Madelaine, n. 6.
Canuet ✻, *Docteur en médecine*, rue de Chaillot, n. 10.
Cte de Luçay, *Auditeur au Conseil-d'Etat*, rue d'Angoulême, n. 16.
Lenoir, *Propriétaire*, rue Basse-du-Rempart, n. 22.
Prillieux ✻, *Propriétaire*, rue de la Ville-l'Evêque, n. 44.
Gioanelli, *Peintre en bâtimens*, rue de Ponthieu, n. 18.
Doyen, *Secrétaire-Trésorier*, grande rue Verte, n. 22.

Bureau du deuxième Arrondissement, rue Pinon, n. 1, à la Mairie.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Morin ✻, *Pharmacien*, rue Laffitte, n. 40.
Lallemand, *Avocat*, rue Gaillon, n. 13.
Letellier, *Contrôleur des Contributions directes*, rue des Trois-Frères, n. 9.
Aubac, *Propriétaire*, rue de Buffaut, n. 17.
Chabrand, *Propriétaire*, rue Saint-Honoré, n. 355.
Mandrou ✻ ◎, *Négociant*, rue des Bons-Enfans, n. 23.
Martin de la Paquerais, *ancien Notaire*, rue St.-Honoré, n. 256.
Fleury, *Juge au tribunal civil*, rue Neuve-St.-Augustin, n. 28.
Sarazin, *Doct. en Méd.*, rue Traversière-St.-Honoré, n. 18.
Lassabathie ✻, *Propriétaire*, *Chef de bat. de la 2e lég. de la garde nat.*, r. Bleue, 14.
Vuaflart, rue du Faubourg-Montmartre, n. 34.
Gautier, rue de Bellefond, n. 24.
Bronner, *Secrétaire-Trésorier*, rue de la Barouillère, n. 6, Faub. Saint-Germain.

Bureau du troisième Arrondissement, à la Mairie, place des Petits-Pères.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Copineau, *Rentier*, rue de l'Echiquier, n. 13.
Thubœuf, *Pharmacien*, rue Montmartre, n. 136.
Delahaye, *ancien Notaire*, passage Violet, n. 6.
Harouard, *Propriétaire*, rue de Cléry, n. 25.
Andry, *Médecin*, rue de l'Echiquier, n. 20.
Sorbet, *ancien Avoué d'appel*, rue des Fossés-Montmartre, n. 6.
Beguin, *Pharmacien*, rue Montmartre, n. 82.
Norès, *Notaire*, rue de Cléry, n. 5.
Valois ✻, *Négociant*, rue de l'Echiquier, n. 19.
Bayle, *Négociant*, rue de Cléry, n. 9.
Bellot, *ancien Notaire*, rue Hauteville, n. 29.
Quétil ✻, *Propriétaire*, *Chef de bat. de la garde nat.*, cour des Petites-Ecuries.
Reynaud de Barbarin, *Secrétaire-Trésorier*, rue Caumartin, n. 15.

Bureau du quatrième Arrondissement, à la Mairie, place du Chevalier-du-Guet, n. 4.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Lalouet, *marchand confiseur*, rue Saint-Honoré, n. 145.
Bockairy ✻, *Propriétaire*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 23.
Robin, *Propriétaire*, rue des Prêcheurs, n. 19.
Brichard, *Négociant*, rue Perrin-Gasselin, n. 12.
Decagny, *Avocat*, rue Thibautodé, n. 11.
Thélier, *Propriétaire*, rue Bertin-Poirée, n. 5.
Pasquier (Jules) (O ✻), *Directeur de la Caisse des dépôts*, rue de l'Oratoire, n. 1.
Cramail, *Avocat*, rue St.-Germain-l'Auxerrois, n. 24.
Bernard de Rosne, *Pharmacien*, rue St-Honoré, n. 115.
Fouret, *Avoué*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 39.
Béglet, *Négociant*, rue Thibautodé, n. 8.
N. . . . . .
Vanizac ✻, *Secrétaire-Trésorier*, hôtel de la Mairie, place du Cheval.-du-Guet, n. 4.

Bureau du cinquième arrondissement, rue de la Lune, n. 14.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Gaudy, *Propriétaire*, rue des Marais, n. 19.
Michel ✻, rue du Faubourg-du-Temple, n. 129.

D'Ortho, *Propriétaire*, rue Mauconseil, n. 18.
Vincent, *ancien Avoué*, rue de Bondy, n. 56.
Hibon, *Rentier*, rue du Faubourg-St.-Denis, n. 108.
Couverchel, *Propriétaire*, boulevard Saint-Martin, n. 12.
Bréon, *Médecin*, faubourg Saint-Martin, n. 99.
Berteaux, rue Saint-Denis, n. 191.
Battelle ✲, rue de la Lune, n. 12.
Caillat, rue du Faubourg-du-Temple, n. 83.
Mugnier, *Rentier*, rue des Vinaigriers, n. 13.
Richart, *Pharmacien*, rue du Faubourg-Saint-Martin, n. 31.
Vergne-Dumas, *Secrétaire-Trésorier*, rue de la Lune, n. 12.

Bureau du sixième arrondissement, à la Mairie, rue St.-Martin, 208.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Vezelay, *Propriétaire*, rue Vendôme, n. 2.
Bucaille ✲, *Négociant*, rue de la Verrerie, n. 16.
Thévenin, *Propriétaire*, boulevard du Temple, n. 16.
Chardin-Boischard, *ancien Négociant*, rue Meslay, n. 58.
Petit, *Propriétaire*, rue Meslay, n. 39.
Pinondel de Champarmois ✲, *ancien Chef au Trésor*, rue du Temple, n. 94.
Thiébaut, *Rentier*, rue Notre-Dame-de-Nazareth, n. 25.
Baullier, *ancien Fabricant d'horlogerie*, rue Vendôme, n. 9.
Macré, rue Aubry-le-Boucher, n. 12 et 14.
Chardigny, *Statuaire*, rue Pierre-Levée, n. 19.
Dupont, rue .....
François, *ancien Commissionnaire de roulage*, rue du Temple, n. 96.
Cuny, *Secrétaire-Trésorier*, rue Beaujolais-du-Temple, n. 7.

Bureau du septième Arrondissement, rue de l'Homme-Armé, n. 2.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Husson, *Graveur*, quai Pelletier, n. 18.
Christophle ✲, *Horloger*, rue de la Perle, n. 1.
Pichard ✲, *Docteur en médecine*, rue Beaubourg, n. 29.
Mansais ✲ ✲, *Propriétaire*, rue Vieille-du-Temple, n. 44.
Giraud, *ancien Avoué*, rue St.-Martin, n. 72.
Lormier, *Propriétaire*, rue des Juifs, n. 1.
Laget, *Chef de bureau aux Archives du royaume*, rue du Chaume, n. 12.
Beaufils, *Payeur au Trésor*, rue des Rosiers, n. 24.
Rousseau, *Bijoutier*, rue de la Verrerie, n. 60.
Soupplet, *ancien Négociant*, rue des Deux-Portes-St.-Jean, n. 2.
Cœllet de Saint-Victor, *Propriétaire*, place Royale, n. 6.
Richard, *Négociant*, rue du Chaume, n. 7.
Boyer, *Secrétaire-Trésorier*, rue de l'Homme-Armé, n. 2.

Bureau du huitième Arrondissement, rue de la Chaussée-des-Minimes, n. 4.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Petit-Yvelin, *ancien Négociant*, rue Neuve-St.-François, n. 16.
Célières, *Pharmacien*, rue du Faubourg St.-Antoine, n. 124.
Jaudin, *Directeur de la Filature des indigens*, impasse des Hospitalières, n. 2.

Lambert ✻, *Capitaine en retraite*, rue de la Roquette, n. 93.
Gruet (O ✻), *Lieutenant-colonel en retraite*, rue Saint-Bernard, n. 10.
Vivenot, *Marchand de bois*, quai de la Râpée, n. 43.
Moriset, *Fabricant de papiers peints*, petite rue de Reuilly, n. 3.
Aumont, rue des Amandiers, n. 20.
Méry, *Dessinateur*, faubourg Saint-Antoine, n. 243.
Soubert, *Pharmacien*, rue du Faub.-St.-Antoine, n. 205.
Débladis, *Maître de forges*, rue du Parc-Royal, n. 2.
Dechavannes, *Avocat*, rue de la Roquette, n. 63.
L'Herbon de Lussats, *Secrétaire-Trésorier*, rue de la Chaussée des Minimes, n. 4.

Bureau du neuvième Arrondissement, rue Geoffroi-Lasnier, 25, à la Mairie.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Benoist fils, *Propriétaire*, quai Bourbon, n. 21.
Grammaire, *Pharmacien*, rue des Nonaindières, n. 37.
Leclerc (Théodore), *Libraire*, parvis Notre-Dame, n. 22.
Chambert, *Propriétaire*, quai Bourbon, n. 45.
Valdruche ✻, *Administrateur des hospices*, rue Chanoinesse, n. 10.
Dauphinot, *Rentier*, rue Saint-Antoine, n. 32.
Cailleau, *Avocat à la Cour royale*, rue Massillon, n. 2.
Morel d'Arleux, *Notaire*, place Baudoyer, n. 6.
Pontonnier ✻, rue Saint-Paul, n. 45.
Denise ✻, *Avocat*, rue Saint-Antoine, n. 184.
Colleau, *Conseiller Référ. à la Cour des comptes*, r. Geoffroy-Lasnier, 30.
Lesecq ✻, rue de la Tixeranderie, n. 41.
Cardon, *Secrétaire-Trésorier*, rue Saint-Antoine, n. 76.

Bureau du dixième Arrondissement, rue de Varennes S.-G., n. 9.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Têtu ✻, *Marchand de bois*, rue Saint-Dominique, n. 144.
Aumont, *Boucher*, rue de Seine-St.-Germain, n. 55.
Leret, *Propriétaire*, rue de l'Université, n. 131.
Cassin ✻, *Agent-général de plusieurs Soc. Sav. et Philantrop.*, rue Taranne, n. 12.
Desprez ✻, *Propriétaire*, rue de Seine-Saint-Germain, n. 39.
Rougelot ✻, *Marchand de bois*, rue de l'Université, n. 140.
Beau (Alexis), *Négociant*, quai Malaquais, n. 9.
Dufilho, *Propriétaire*, rue de Lille, n. 95.
Buchère, *Propriétaire*, rue St.-Dominique, n. 99.
Letreillard, *Pharmacien*, rue du Cherche-Midi, n. 59.
Musset ✻, *Propriétaire*, rue de la Planche, n. 10.
N. . . . . .
Pairou (Alphonse), *Secrétaire-Trésorier*, rue de Varennes, n. 9.

Bureau du onzième Arrondissement, rue S.-André-des-Arcs, n. 49.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Volland, *Rentier*, quai des Augustins, n. 17.
Arachequesne, *Peintre*, rue Cassette, n. 24.
Levasseur, *Propriétaire*, rue des Maçons-Sorbonne, n. 11.
Voysin de Gartempe (O ✻), *Conseiller à la Cour de Cassation*, r. de Madame, 5.
D'Artois, *Propriétaire*, rue d'Assas, n. 18.
Corby, *Orfevre*, place du Pont-Neuf.
Domange, rue Git-le-Cœur, n. 4.

Acloque, *ancien Négociant*, rue de la Barillerie.
Vaillant ✻, rue Christine, n. 9.
David, *Propriétaire*, rue de la Harpe, n. 81.
Denoyencourt, *Chef d'institution*, rue de l'Ouest, n. 16.
Godard de Saponay, *Avocat*, rue de Savoye, n. 13.
Pelletier, *Secrétaire-Trésorier*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 49.

Bureau du douzième Arrondissement, impasse des Feuillantines, faubourg Saint-Jacques, n. 262.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Rataud, *Sous-chef à l'Administration des Douanes*, rue St.-Jacques, n. 240.
Ruinet, *Employé à l'Administration des Postes*, rue Saint-Victor, n. 120.
Oudot, *ancien Négociant*, place de l'Estrapade, n. 4.
Laisné, *Professeur au Collége Rollin*, rue des Postes, n. 4.
Tartanson (O ✻). *Receveur particulier*, boulevard de l'Hôpital, n. 30.
Auvray ✻, *Inspecteur de l'Académie*, rue de la Bourbe, n. 14.
Royer-Collard ✻, *Professeur à l'Ecole de Droit.*
Lafargue ✻, *Avocat*, rue Saint-Jacques, n. 328.
Perducet fils, *Négociant*, rue des Sept-Voies, n. 27.
Wanbockstals ✻, *Chef de Bureau à l'Adm. des Hospices*, rue St.-Victor, n. 76.
Epoigny, *Propriétaire*, rue de l'Estrapade, n. 1.
Poupinel ✻, *Négociant*, rue Galande, n. 36.
Grimonpré, *Secrétaire-Trésorier*, rue Cassini, n. 1.

Comité des asiles pour l'enfance.

Des Dames charitables se sont concertées, pour établir à Paris des salles d'asile, destinées à recevoir, pendant le jour, les jeunes enfans de l'âge de 2 à 7 ans.

En 1829, sur la proposition du Conseil-général des Hospices et du Préfet de la Seine, il a été formé un comité de Dames, chargé de fonder, d'entretenir et de surveiller les asiles.

Vingt établissemens, placés dans les divers quartiers de Paris, sont en activité et reçoivent plus de 4,500 jeunes enfans des deux sexes.

Les Dames composant le Comité sont:

Mad. la Comtesse de Bondy, *Présidente*, rue des Vendôme, n. 9.
Mad la Marquise de Pastoret, *Présidente honoraire*, place de la Concorde, n. 6.
Mad. la Comtesse de Laborde, *Vice-Présidente*, au palais de la Chambre des Députés
Mad. Mallet, *Secrétaire*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 13.

Mad. la Duchesse de Praslin, rue de Grenelle-St.-Germ., 105.
Mad. Gauthier, rue Montmartre, 176.
Mad. Anisson-Duperron, rue d'Anjou-St.-Honoré, 43.
Mad. Moreau, place Royale, n. 9.
Mad. Guerbois, rue St.-Jacques, n. 123.
Mad. la Baronne de Tholozé, à l'Ecole Polytechnique.
Mad. Danloux-Dumesnil, r. S.-Antoine, 207.
Mad. Delondre, r. d'Angoulême, 15, Faub. du-Temple.
Mad. Caussin de Perceval, r. Hautefeuille, 13
Mad. la Vsse de Vaufreland, r. Bleue, n. 7
Mad. la Vsse Portalis, r. Royale, n. 4.
Mad. la Csse de Rambuteau, hôtel de la Préfecture du département.
Mad. Moreau, r. Neuve-St.-Merry, n. 25.
Mad. Boutarel, rue et île St.-Louis, n. 7
Mad. Frédéric Moreau, place Royale, n. 9

MM. Mallet frères, *Trésoriers du Comité*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 13.
Mad. Millet, *Inspectrice des Asiles*, rue de Clichy, n. 32.

SECTION II.

INSTITUTIONS ET SOCIÉTÉS DE BIENFAISANCE.

MONT-DE-PIÉTÉ.

Etabli au profit des pauvres, rue des Blancs-Manteaux, et rue de Paradis, au Marais; sa succursale est rue des Petits-Augustins, n. 20.

M. le Préfet du département de la Seine, *Président-né.*
M. le Préfet de Police, *Membre-né.*

Administrateurs. Messieurs,

Dupin (G ✻), *Président de la Chambre des Députés et Membre du Conseil général des Hospices civils de Paris.*
Bon Mallet ✻, *Banquier, Régent de la Banque de France.*
Cottier (Fr.) (O ✻), *Banquier, Membre de la Chambre de Commerce.*
Ferron ✻, *Membre du Conseil général du département de la Seine.*
Foucher ✻, *Membre du Conseil général des hospices.*
Duc de Liancourt (O ✻), *Membre du Conseil général des Hospices.*
Lahure ✻, *Notaire honoraire, Membre du Conseil général de la Seine.*
Hervé de Kergorlay.

Direction. Messieurs,

Laffitte (Martin), *Directeur.*
Delaroche ✻, *Sous-Directeur* à la Succursale.
Baudouin, *Contrôleur.*

Chaudé, 1er *Inspecteur.*
Lecoq, 2e *Inspecteur, Secrétaire du Conseil d'administration.*
Culhiat-Coreil, *Caissier.*
Binot de Villiers, *Chef des Magasins.*
Edeline, Antier, } *Gardes-Magasins.*
Bedouet, *Garde-Magasin à la Succursale.*
Molloy, *Garde du dépôt des Ventes.*
Leroux, *Garde du dépôt des Ventes, et Sous-Caissier à la Succursale.*
Sauvée, *Chef du Bureau de la Direction.*
Guérin, *Chef des Engagemens et Dégagemens.*
Desbuttes, *Chef des Vérifications et Oppositions.*
Lacroix jeune, *adjoint au 2e Inspecteur, Secrétaire du Conseil.*

Appréciateurs. Messieurs,

Alexandre, boulevard St.-Antoine, n. 7.
Sibire, place du Caire, n. 35.
Pourcelt, rue N^e^-S.-Augustin, n. 50.
Lenormand-de-Villeneuve, rue de la Perle, n. 9.
Thiesson, rue des Moulins, n. 2, à Belleville, près Paris.
Bezançon, rue du Dauphin, n. 3.
Guillaume S.-Ange, r. des Pet.-Augustins, 24.
Deschambeaux, rue de Condé, n. 14.
Vincent, boul. du Temple, n. 26.
Leconte, rue Hauteville, n. 12.
Hocart, rue St.-Germain-l'Auxerrois, 65.
Fournel, place du Châtelet, n. 2.
Guérin, rue du Hasard, n. 9.
Boucly, rue Ste-Croix-de-la-Bretonn. 30.

Commissionnaires nommés par l'Administration.

M. *Daupeley*, rue Ne–St.-Eustache, n. 33.
M. *Racinet*, rue S.-Martin, n. 151.
M. *du Pavillon*, r. St.-Honoré, 123.
Madame *Febvret*, rue S.-Honoré, n. 367.
M. *Lallemand-Cauchois*, r. Neuve-Montmorency, n. 1.
M. *Levaltier*, rue Dauphine, n. 38.
M. *Delavenay*, r. Ne-des-Petits-Champs, 17.
M. *Milliard*, rue Montorgueil, n. 19.
M. *Jagou*, rue de Condé, n. 10.
M. *Guillaume*, r. Bourbon-Villeneuve, 30.
M. *De Raousset*, passage du Bois de Boulogne, Faub.-St.-Denis.
M. *Langlet*, rue St.-Honoré, n. 219.
Mlle. *Doubleau*, rue des Tournelles, 13.
Madame *Lauray*, rue du Mouton, n. 9.
Madame *Lallemand*, femme *Burguière*, rue du Faubourg Montmartre, n. 21.
M. *Laban*, marché aux Fleurs, n. 21.
M. *Duguet*, rue Ne–des–Petits-Champs, n. 3.
M. *Marret*, passage Hulot, rue de Richelieu.
M. *Chérest*, rue du Fouarre, n. 16.
M. *Barbillat*, rue du Bac, n. 58.
Madame *Vallée*, rue de la Ferronnerie, 3.
Madame *Mention*, r. du Faub.-du-Temple, n. 1.
Madame *Périer*, rue des Vieux-Augustins, n. 3.

Conseil et Officiers de l'Administration. Messieurs,

Chaix-d'Est-Ange ✻, *Avocat à la Cour roy.*
Colmet de Santerre, *Avoué à la Cour royale.*
Latruffe-Montmeylian ✻, *Avoc. aux Cons. du Roi et à la Cour de cassat.*
Champion ✻, *Notaire.*
Denormandie, *Avoué près le trib. de 1re inst.*
Vasserot, *Architecte.*
Monneau, *Vérificateur.*

SOCIÉTÉ PHILANTROPIQUE.

Cette Société a été fondée en 1780, sous la protection spéciale de Louis XVI; elle est formée par la réunion de souscripteurs qui mettent des fonds en commun pour concourir au soulagement de l'humanité souffrante. Ces fonds sont employés à distribuer des alimens aux indigens par l'établissement de fourneaux pour les soupes aux légumes; à donner des consultations gratuites et des médicamens aux malades par les dispensaires que la Société entretient dans divers quartiers de Paris; à aider divers établissemens particuliers de charité, de travail et d'éducation élémentaire, et quelques sociétés de prévoyance et de secours mutuels.

La souscription est de 30 francs par année. Chaque souscripteur reçoit autant de centaines de bons de soupes aux légumes, et autant de cartes de dispensaire qu'il a versé de fois 30 francs dans la caisse de la Société.

Un comité de cinquante membres choisis par tous les souscripteurs, et qui se renouvelle par tiers tous les ans, est chargé de l'administration des fonds, de distribuer les secours, de surveiller les fourneaux et les dispensaires; de visiter les infirmes et les indigens, et de préparer et exécuter tous les travaux entrepris par la Société.

Président honoraire.

S. A. R. Mgr. le Duc de Nemours.

Vice-Présidens.

M. le Duc de Doudeauville (O ✻).
M. Molinier de Montplanqua ✻.
M. Huzard ✻.

Secrétaire.

M. Deleuze ✻, *Bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle.*

Vice-Secrétaires.

M. Valdruche ✻.
M. Tessier.
M. Martineau.

Trésorier.

M. Valois jeune.

Les Bureaux de la Société sont rue du Grand-Chantier, n. 12.

INDICATION DES SIX DISPENSAIRES.

Premier, rue Gaillon, n. 19.

M. de Chastellus, *Agent* pour les 1er et 2e arrondissemens.

Deuxième, rue St.-Denis, n. 258.

M. Pontonnier, *Agent* pour les 3e, 5e et 6e arrondissemens.

Troisième, rue St.-Antoine, n. 259.

M. Aupépin, *Agent* pour les 7e et 8e arrondissemens.

Quatrième, rue des Noyers, n. 57.

M. Clémenceau ✻, *Agent* pour les 11e et 12e arrondissemens.

Cinquième, rue Ste.-Marguerite, n. 34.

M. Beaumetz, *Agent* pour les 10e et 11e arrondissemens.

Sixième, rue Baillet.

M. Taffin, *Agent* pour les 4e et 9e arrondissemens.

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE DE PARIS,

Fondée en 1818.

Caisse centrale, rue Croix-des-Petits-Champs, en face la rue Coquillière.

Succursales dans Paris.

1re	succursale,	place Royale, n. 14, hôtel de la Mairie	du	8e	arrondissement.
2e	——	rue Garencière, n. 10,	*idem*	11e	*id.*
3e	——	rue St.-Martin, n. 208,	*idem*	6e	*id.*
4e	——	rue d'Anjou-S.-Honoré, n. 9,	*idem*	1er	*id.*
5e	——	à l'Hôtel-de-Ville, place du Tourniquet-Saint-Jean.			
6e	——	rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 7, Mairie du 10e arrondissement.			
7e	——	rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, n. 24.			
8e	——	rue Pinon, n. 2, Mairie du 2e arrondissement.			

Succursales dans la Banlieue.

A Saint-Denis, Neuilly, Choisy-le-Roi, Belleville.

La Caisse d'Épargne est une institution philanthropique qui a pour objet de recevoir en dépôt les plus petites sommes que les particuliers veulent y placer; elle a été fondée dans la seule vue de l'utilité publique, et pour offrir à toutes les personnes laborieuses les moyens de se créer des économies.

L'Administration supérieure se compose de vingt-cinq Directeurs, et d'un nombre indéterminé d'Administrateurs nommés par le Conseil des Directeurs. Ces fonctions sont entièrement gratuites.

Les bureaux de la Caisse centrale et ceux des succursales sont ouverts tous les dimanches et lundis pour recevoir les versemens. On ne peut verser ni moins d'un franc, ni plus de trois cents francs à la fois. Aucun déposant ne peut avoir à son compte une somme supérieure à deux mille francs en capital.

Les sommes reçues sont immédiatement versées à la Caisse des dépôts et consignations

au compte de la Caisse d'Epargne. Chaque déposant devient ainsi propriétaire d'une somme équivalente à son avoir, à prendre à la Caisse des dépôts et consignations par l'intermédiaire de la Caisse d'Epargne.

Le Conseil des Directeurs fixe tous les ans, au mois de décembre, le taux de l'intérêt pour l'année suivante. Ce taux a été maintenu à 4 % pour l'année 1837.

Le compte de chaque déposant est réglé annuellement ; l'intérêt est ajouté au capital pour reproduire des intérêts.

L'intérêt, commence à courir à partir de deux semaines après le jour du versement, et s'arrête une semaine avant la demande en remboursement.

Chaque déposant peut retirer à volonté tout ou partie des sommes qui lui appartiennent. Les remboursemens sont effectués dans les douze jours de la demande.

Les remboursemens peuvent être demandés dans les succursales, mais ils ne sont effectués qu'à la Caisse centrale.

En cas de décès d'un déposant, les fonds appartenant à sa succession sont remboursés à ses héritiers ou ayant-droit.

La Caisse d'Epargne a reçu, depuis son origine, jusqu'à la fin de décembre 1836, 131,158,928 fr. 73 centimes.

Nota. Toutes les lettres et réclamations doivent être adressées à l'Agent général, rue de la Vrillière.

CONSEIL DES DIRECTEURS.

Président.

M. Delessert (Benj.) (C ✻), *banquier*, *Régent de la Banque*, *Député.*

Vice-Présidens. Messieurs,

Bon Davillier (J.-C.) (O ✻), *Banquier*, *Régent de la Banque*, *Pair.*
Bon de Gérando (C ✻), *Cons. d'Etat.*
Laffitte (J.) ✻ ◎, *Député.*
Lefebvre (J.) (O ✻), *Banquier*, *Régent de la Banque*, *Député.*

Secrétaire.

M. Cottier (F.) (O ✻), *Régent de la Banque.*

Secrétaires-Adjoints. Messieurs,

Delessert (Fr.) (O ✻), *banquier*, *Député.*
Cte Pillet-Will (O ✻), *banq. Rég. de la Banque.*
Valois jeune ✻, *nég. Membre du Conseil d'escompte de la Banque.*
Vernes (O ✻), *Sous-Gouv. de la Banque.*

Membres. Messieurs,

André (D.) ✻, *banquier.*
Cte d'Argout (G O ✻), *Gouverneur de la Banque*, *Pair.*
Bartholdi, *propriétaire.*
Bartholony, *propriétaire.*
Boicervoise, *Ordonnateur génér. des hosp. civils.*
Bourceret, *ancien Banquier.*
Caccia ✻, *banquier*, *Régent de la Banque.*
D'Eichtal (Adolphe), *banquier.*
Gautier (C ✻), *Sous-Gouverneur de la Banque*, *Pair.*
Hottinguer (H.), *banq.*, *Rég. de la Banque.*
Lainé (O ✻), *propriétaire.*
Martineau, *Banquier.*
Moreau père ✻, *nég. Censeur de la Banq.*
Odier (O ✻), *nég. Censeur de la Banq. Dép.*
Bon de Rothschild (O ✻), *banquier.*

Directeurs honoraires. Messieurs,

Duc de Gaete (G ✻), *Gouv. hon. de la Banq.*
Hottinguer père, *propriétaire.*

Censeurs. Messieurs,

Decan, *adjoint au Maire du 3e arrond.*
Guyot de Villeneuve ✻, *nég. Membre du Conseil d'escompte de la Banque.*
N. . . . . ,

M. Prévost ✻, *Agent général.*
M. Desevelinges, *Caissier.*

HOSPICE ROYAL DES QUINZE-VINGTS,

Rue de Charenton, n. 37.

Cet établissement fut fondé par Saint Louis, en 1260, pour 300 ou 15-20 pauvres aveugles. Six cents pensions ont été successivement créées en faveur d'aveugles externes, savoir: cent pensions de 200 fr., deux cents pensions de 150 fr., et trois cents pensions de 100 fr. Pour être admis, soit aux places de membres aveugles, soit aux pensions, il faut être dans un état de cécité absolue et d'indigence constatée. Les choix se font parmi les aveugles de tous les départemens du Royaume.

Conseil d'Administration. Messieurs,

Cte Portalis (G ✻), *Pair*, 1er *Prés. de la Cour de cassation*, Président.
Cochin fils (O ✻), *Avocat*, *Membre du Conseil général de la Seine.*
Bouvattier ✻, *Membre du Conseil général de la Seine.*
Battelle ✻, *Chef à l'Administration général des Hospices*, Secrétaire.
Musnier de Pleignes, *Conseiller référend. à la Cour des comptes*, Ordonnateur des dépenses.

Service de l'Administration.

M. Simon-Durant ✻, *Directeur*, aux Quinze-Vingts.
M. Schlumberger, *Trésorier*, aux Quinze-Vingts.
M. Robelin, *Architecte*, *Inspecteur des bâtimens*, rue Saint-Guillaume-St.-G., n. 7.

Service de Santé.

M. Lacroze, *Chirurgien*, à l'Hospice.
M. Andrieu ✻, *Médecin*, rue Joubert, n. 35.

INSTITUTION ROYALE DES SOURDS-MUETS,

Rue Saint-Jacques, n. 256.

Cette institution est sous la surveillance immédiate du Ministre de l'Intérieur; elle est administrée par un conseil gratuit et honoraire composé de sept membres.

Le nombre des élèves aux frais de l'Etat est fixé à 100, dont 80 à places entièrement gratuites, 10 à demi-bourse, et 10 à trois quarts de bourse.

Pour être admis dans l'institution, il faut avoir 10 ans, et pas plus de 15; produire l'acte de naissance, l'extrait baptistaire, le certificat de vaccine, le certificat d'indigence, celui de l'infirmité, toutes ces pièces dûment légalisées. L'enfant, à son entrée, est examiné par le médecin de l'établissement.

Le Ministre de l'Intérieur nomme aux places vacantes pour moitié, et les administrateurs pour l'autre moitié.

La durée des études y est de six ans; on y met les élèves en possession de tous les bienfaits de la morale et de la religion, et dans le cas de satisfaire aux besoins des communications sociales; ils y sont exercés à l'art d'articuler la parole et de la lire sur les lèvres de celui qui parle.

Des ateliers sont établis pour les enfans qui, d'après la condition et le vœu de leurs parens, sont destinés à les fréquenter et à y trouver des moyens d'existence. Ceux des élèves que leurs parens destinent à une profession plus libérale sont exercés, pendant le temps consacré au travail dans les ateliers, aux études spéciales qui y ont le plus de rapport.

Une partie de l'Institution est affectée au logement des filles, qui y reçoivent, des dames professeurs, la même instruction que les garçons, et qui y sont exercées aux ouvrages de leur sexe et aux soins de l'économie domestique.

Le prix de la pension, pour les élèves de l'un et de l'autre sexe, est fixé à 900 fr.

Les étrangers sont admis aux exercices qui ont lieu une fois par mois, au jour indiqué par les journaux, et des billets d'entrée leur sont envoyés sur la demande qu'ils en adressent au Directeur en affranchissant leurs lettres.

L'Administration entretient avec toutes les institutions régnicoles et étrangères une correspondance dont elle publie les résultats: M. Morel est chargé d'entretenir cette correspondance en qualité de Secrétaire-Archiviste.

Conseil d'Administration.

M. le Bon de Gérando (C ✻), *Conseiller-d'Etat, Membre de l'Institut.*
M. le Duc de Doudeauville (O ✻), *ancien Ministre.*
M. Gueneau de Mussy ✻, *Médecin à l'Hôtel-Dieu.*
M. le Bon Rendu (C ✻), *Conseiller d'Etat.*
M. Périer (Camille) ✻, *Député.*
M. le Duc de Praslin ✻, *Pair de France.*
M. le Bon de Bastard ✻, *ancien Préfet.*
M. Ordinaire (Desiré) ✻, *Dir., remp. les fonct. de Secrét. du Conseil.*

Professeurs.

MM. Berthier, Lenoir, *sourds-muets.*
Morel (Edouard).
Valade-Gabel.
Puybonnieux fils.
Vaysse.

Mlles. Ferment.
Barbier (Aménaïde).
Morel (Octavie).
Auber, *Répétitrice.*

Maîtres d'études.

MM. Gruet.
Lecoq.

Maîtresses d'études.

Mlles. Wiser.
Nysten.

Autorisés à fréquenter les classes.

M. Baleine. M. Ordinaire (Ed.) Mme Royer.

Moniteurs.

MM. Forestier, Allibert, *sourds-muets.*

Monitrices.

Mlles. Meunier, Alleton, *sourdes-muettes.*

Econome. . . . . . M. Laffond de Ladebat.
Médecin. . . . . . M. Itard ✻.
Aspirant fais. fonct. d'Aumônier. M. l'Abbé Leforestier.
Surveillante en chef du matériel. Mme. Wion.
Maître de dessin. . . . . . M. Lebreton.
Maîtresse d'écriture. . . . . Mlle. Huré.

Chefs d'Ateliers. Messieurs,

Sellier, *Tourneur.*
Wibert, *Menuisier.*
Langlois, *Serrurier-Mécanicien.*
Jourdain, *Tailleur.*
Girault, *Cordonnier.*

Conseil de perfectionnement. Messieurs,

Feuillet ✻, *Bibliothécaire et membre de l'Institut.*
Droz ✻, *Membre de l'Académie française.*
Michelot ✻, *ancien élève de l'Ecole polytechnique, Chef d'institution.*
Burnouf ✻, *Professeur au Collége de France.*

Il y a aussi près l'administration deux Comités, l'un composé d'hommes, l'autre de dames, qui veulent bien se charger de placer les Elèves sortant de l'Institution ayant fini leur cours.

Comité des Dames. Mesdames.

La Comtesse de Saint-Aulaire, *Présidente.*
F. Delessert.
La Duchesse de Massa.
La Duchesse Decazes.
La Comtesse Mollien.
La Comtesse Reille.
La Marquise de Dolomieu.
La Baronne de Stéming.
Camille Périer.
La Comtesse de Rambuteau.
Pierrot.
Kératry.
Petit de Bautel.

Comité de l'éducation industrielle et de placement. Messieurs,

Gustave de Gérando, *Substitut du Procureur du Roi au tribunal civil de Paris.*
E. Wilson.
Léon de Verdière, *Avoc. à la Cour de cass.*
Cte Hervé de Kergorlay (O ✻), *Avocat à la Cour royale.*
Duc de Cadore, *Pair de France.*
Vte Estève.
De Tascher.
Nompère de Champagny.

Conseil de l'Administration.

Avocat consultant. . M. Gossin.
Avocat plaidant. . . M. Fontaine.
Avoué. . . . . . M. Briffaut.
Avoué honoraire. . . M. Plé.
Notaire. . . . . . M. Lombard.

INSTITUTION ROYALE DES JEUNES AVEUGLES,

Rue Saint-Victor, n. 68.

Cette institution est consacrée à l'instruction de soixante jeunes garçons et de trente filles aveugles, qui sont entretenus gratuitement pendant huit années, aux frais de l'Etat; elle fut créée par Louis XVI, en 1791. M. Valentin Haüy, qui avait formé en France un établissement pour l'éducation des aveugles, en fut le premier instituteur. Les demandes en admission gratuite sont adressées au Ministre de l'Intérieur, et doivent être accompagnées: 1° de l'extrait de naissance de l'élève proposé, qui ne doit avoir, aux termes des réglemens, ni moins de dix ans, ni plus de quatorze; 2° de l'extrait de baptême; 3° d'un certificat d'un médecin ou d'un chirurgien, dûment légalisé, constatant que l'enfant est frappé de *cécité totale;* qu'il n'a point de maladies contagieuses, qu'il n'est point en idiotisme; 4° d'un certificat de vaccine ou de petite vérole; 5° enfin d'un certificat de bonne conduite et d'indigence, délivré par le Maire ou le Curé de la paroisse qu'habitent les parens. Indépendamment des élèves gratuits, on admet dans l'institution des élèves payans. On traite du prix et des conditions de la pension avec le Directeur, qui en rend compte au conseil d'administration. La maison est gouvernée par une administration bienfaisante, composée de sept membres, nommés par le Ministre.

ADMINISTRATION.

Administrateurs. Messieurs.

Duc de Doudeauville (O ✻).
Bon de Schonen (G O ✻) ⊛, *Proc. gén. près la Cour des Comptes.*
Tripier ✻, *Pair de France, Conseiller à la Cour de cassation.*
Cte de Tascher ✻, *Pair de France.*
Dehaussy ✻, *Conseiller à la Cour de cassation.*
Lahure ✻, *Membre du Conseil général du départ. de la Seine.*
Acloque.
M. Pignier, *Directeur et premier Instituteur.*
M. Huzard, *Agent comptable.*

Instruction.

M. L'abbé Niel, *Aumônier.*
M. Dufau, *deuxième Instituteur.*
Mme Landresse, *Institutrice des filles.*
M. Magdelaine, *Professeur d'histoire et de mathématiques.*
M. Bruzard, *Architecte.*
M. Isman, *Maître de musique.*
M. Coltat, M. Faure, } *Surveil. des garçons.*
Mlle. Rodin, *Surveillante des filles.*
M. Delché, *Maître tisserand.*

Service de Santé.

M. Pignier, *Médecin en chef.*
M. Mirambeau ✻, *Chirurgien.*
M. Delmond, *Dentiste.*
M. Boissel, *Pharmacien.*

Médecins consultans.

M. Nauche.
M. Récamier ✻.
M. Baron ✻.
M. Cayol ✻.
M. Fizeau ✻.
M. Gondret.

ASILE ROYAL DE LA PROVIDENCE.

Cet Etablissement, situé près et hors la barrière des Martyrs, n. 15, et fondé en 1804 par M. et Madame Micault de la Vieuville, a reçu une existence légale par ordonnance royale du 24 décembre 1817.

Il sert de retraite à 60 vieillards ou infirmes des deux sexes, qui y sont logés, nourris, blanchis, et soignés en cas de maladie.

Quatre des places sont gratuites. Deux sont à la nomination des fondateurs et de leurs familles, et deux à la nomination du Ministre de l'Intérieur. Les cinquante-six autres sont à pension, dont le prix est de 600 fr. La *Société de la Providence*, en nommant à une grande partie de ces places, contribue au paiement des pensions pour 100, 200 et 300 fr.

L'Asile est administré gratuitement par un Administrateur en chef (nommé par le Ministre de l'intérieur), sous la surveillance d'un Conseil composé de trois membres, dont cet Administrateur fait partie.

Une Supérieure et trois Sœurs de la Congrégation des Dames hospitalières du diocèse de Nevers, ont le gouvernement intérieur de l'Asile, sous la direction de l'Administrateur en chef.

Administrateur en Chef.

M. le Bon de Tourolle ✻, rue de Lille, n. 63.

Conseil d'Administration. Messieurs,

De Noailles, Duc de Poix (O ✻), *Président.*
Bon de Bray ✻.
Bon de Tourolle ✻, *Administrateur en chef.*
M. Desroches, *Agent Comptable.*
M. Huot, *Chapelain.*
M. Gibert, *Médecin.*

Les Bureaux d'Administration de l'Asile royal de la Providence sont établis à Paris, chez M. Desroches, Agent comptable, rue Saint-Honoré, n. 290.

SOCIÉTÉ DE LA PROVIDENCE.

Cette Société, fondée également par M. Micault de la Vieuville, *secourt la vieillesse* en payant des pensions entières ou des portions de pensions pour des vieillards des deux sexes, qu'elle place à l'Asile royal de la Providence; *fait donner de l'éducation ou apprendre un métier* aux enfans des indigens, et *distribue des secours à domicile* aux familles malheureuses.

Administrateur-Trésorier.

M. le Bon de Bray (Eugène) ✻, rue des Pyramides, n. 7.

Comité d'Administration. Messieurs,

De Noailles, Duc de Poix (O ✻),
Bon de Tourolle ✻, *Administ. en chef de l'Asile de la Prov.*, } *Présid. de la Société.*
Bonnet (Jules),
Leblond (François), } *Secrétaires de la Société.*
Bon de Bray ✻, *Administrateur-Trésorier.*
Olivier, Curé de Saint-Roch, *Président du Comité.*
Duc de Montesquiou-Fezensac (C ✻), *Lieutenant-général.*
Denormandie, *Avoué au tribunal de 1re instance.*
Calley de Saint-Paul, *Avocat.*
Denoireterre.
Labbé.
Cte de Chastellux.

Commission des Secours.

Madame la Vicomtesse de Sourches, *Présidente.*

Mad. la Maréchale Duchesse de Feltre.	Mad. la Vicomtesse de Flavigny.
Mad. la Baronne de Baulny.	M. de Noailles, Duc de Poix (O ✻).
Mad. la Comtesse de l'Espine.	M. le Bon de Tourolle ✻.

M. le Bon de Bray (Eugène) ✻. *Secrétaire de la Commission.*

SOCIÉTÉS MATERNELLES DE FRANCE.

LA REINE, *Protectrice et Présidente.*

Madame la Baronne Pasquier, *Vice-Présidente*, rue d'Anjou-St.-H., 30.

Ces Sociétés, au nombre de 36, ont pour but de secourir les pauvres femmes en couches, de pourvoir à leurs besoins et de les encourager à allaiter elles-mêmes leurs enfans. Une Dame, nommée par la Reine, est placée à la tête de chaque Société comme Présidente, et le choix des autres Dames administrantes est soumis à l'approbation de S. M. Les Sociétés sont établies dans les villes ci-après :

Angoulême.	Chartres.	Marseille.	Poitiers.
Arles.	Châteauroux.	Metz.	Reims.
Auxerre.	Dijon.	Montauban.	Rennes.
Avignon.	Draguignan.	Montpellier.	Rouen.
Bordeaux.	La Rochelle.	Moulins.	Strasbourg.
Bourg.	Le Mans.	Nantes.	Toulon.
Bourges.	Lille.	Narbonne.	Toulouse.
Carcassonne.	Limoges.	Niort.	Tours.
Châlons-sur-Marne.	Lyon.	Orléans.	Troyes.

SOCIÉTÉ DE CHARITÉ MATERNELLE DE PARIS.

LA REINE, *Protectrice et Présidente.*

Vice-Présidentes. Mesdames,

La Marquise de Lillers, rue de Lille, n. 76.
La Comtesse de Bondy, place Vendôme, n. 9.
La Maréchale Gérard, rue Neuve-de-Berry, n. 12.
La Baronne Pasquier, *Vice-Présidente hon.*, rue d'Anjou-St.-Hon., 30.

Trésorier.

M. Ch. Vernes (O ✻), on souscrit au bureau de la Société, rue Coq-Héron, n. 5.

Dames qui composent le Conseil d'administration, et qui distribuent les secours dans les douze arrondissemens de Paris.

Premier Arrondissement.

Quartiers.		
Tuileries.	Mad. la Mise de Pastoret	Place de la Concorde, n. 6.
Champs-Elysées.	Mad. la Csse de Montigny-Jaucourt.	Rue de la Pépinière, n. 31.
Place Vendôme. .	Mad. de Mannes.	A l'Abbaye-aux-Bois.
Roule.	Mad. la Male Gérard.	Rue Ne-de-Berri, n. 12.
	Mad. la Csse d'Aramon.	Rue de l'Université, n. 84.
	Mad. la Marq. de Vins-Peysac. .	Aux Tuileries.

Deuxième Arrondissement.

Feydeau. . . . . . *Palais-Royal.* . .	Mad. la Bar. James Mallet. . . .	Chaussée-d'Antin, 13.
Chaussée-d'Antin.	Mad. du Boisguy.	Rue Tronchet, n. 2.
Faub. Montmartre.	Mad. De Launay	Rue Joubert, n. 28.

Troisième Arrondissement.

Montmartre. . . .	Mad. Grivel.	A la Banque.
Saint-Eustache. .	Mad. Vernes.	A la Banque.
Mail.	Mad. Couderc.	Rue de la Victoire, n. 33.
Faub. Poissonn.	Mad. de Charnois.	Rue de la Victoire. n. 35.

Quartiers.			
	Quatrième Arrondissement.		
Marchés.	Mad.	Jules Pasquier.	Rue de l'Oratoire, n. 1.
Louvre.	Mad.	de Forcade la Roquette. . .	Rue Chauveau-Lagarde, 5.
Banque.	Mad.	Gautier.	Rue Montmartre, n. 176.
	Mad.	Franç. Delessert.	Rue Montmartre, n. 176.
St.-Honoré. . . .	Mad.	Forestier.	Rue des Moulins, n. 1.
	Cinquième Arrondissement.		
Montorgueil. . . . *Bonne-Nouvelle.*	Mad.	Feline.	Rue Hauteville, n. 2.
Faub. St.-Denis. *Faub. St.-Martin.*	Mad.	Lefebvre.	Rue Neuve-St.-Etienne, n. 5.
	Sixième Arrondissement.		
S.-Martin-des-Ch.	Mad.	Lebœuf.	Rue Beauregard, n. 11.
Temple.	Mad.	Delannoise.	Rue Charlot, n. 45.
Porte-St.-Denis. . *Lombards.*	Mad.	Létrange	Rue Vieilles-Haudriettes, 1.
	Septième Arrondissement.		
Sainte-Avoye. . . . *Arcis.*	Mad.	Goujon	Rue de la Vannerie, n. 42.
Marché S.-Jean. .	Mad.	Moinery.	R. Ste-Croix-de-la-Bret., 16.
Mont-de-Piété. .	Mad.	Veuve Jouet.	Rue de Braque, n. 2.
	Huitième Arrondissement.		
Marais.	Mad.	la Csse de Bondy.	Place Vendôme, n. 9.
Faub. S.-Antoine.	Mad.	Denis.	Rue Gérard-Bauquet, n. 7.
Quinze-Vingts. .	Mad.	Moreau	Place Royale, n. 9.
Popincourt.	Mad.	Chadrin	Rue de Charonne, n. 176.
	Neuvième Arrondissement.		
Hôtel-de-Ville. .	Mad.	Mathias	Vieille rue du Temple, n. 34.
Arsenal.	Mad.	la Baronne de Charnacé. . .	Rue Neuve-St.-Paul, n. 9.
Cité.	Mad.	Chapellier.	Rue de Seine-St.-Germ., 6.
Ile Saint-Louis. .	Mad.	Bertrand.	R. Ste-Croix-de-la-Bret., 46.
	Dixième Arrondissement.		
Monnaie.	Mademoiselle	Chevilly.	Rue du Vieux-Colombier, 3.
Invalides.	Mad.	la Bonne Fririon.	Hôtel des Invalides.
Grenelle-S.-Germ.	Mad.	la Csse de la Rouzière. . .	Rue de Sèvres, n. 31.
St.-Thom.-d'Aquin.	Mad.	la Vsse de Lespinasse. . .	Rue Saint-Guillaume, n. 20.
	Onzième Arrondissement.		
Sorbonne.	Mad.	la Marq. de Torcy.	Rue de Savoie, n. 6.
Ecole de Médecine.	Mad.	la Vsse Tirlet.	Rue de l'Université, n. 30.
Palais de Justice.	Mad.	la Marq. de Lillers. . . .	Rue de Lille, n. 76.
Luxembourg. . . .	Mad.	la Csse de Labriffe. . . .	Rue des SS.-Pères, n. 58.
	Douzième Arrondissement.		
Observatoire. . . .	Mad.	de Baudicour.	Rue d'Enfer, n. 43.
Saint-Jacques. . .	Mad.	Guerbois.	Au Collége Louis-le-Grand.
Saint-Marcel . . .	Mad.	Houette aîné.	Rue Fer-à-Moulin, n. 28.
Jardin du Roi. . .	Mad.	Virey.	Rue Soufflot, n. 1.

Dames honoraires.

Madame Charton, rue Tronchet, n. 2.
Madame Michelin, rue du Grand-Chantier, n. 10.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE PRÉVOYANCE,

Rue de Bourbon, n. 73.

Cette Société, dont l'établissement a été autorisé par une décision de M. le Préfet de Police du 16 avril 1830, a pour objet le soulagement des malades des sociétés de secours mutuels de la classe peu aisée, elle les fait admettre dans des infirmeries particulières, au moyen d'une faible rétribution qu'elle détermine chaque année, elle les fait soigner à domicile lorsqu'ils sont alités, et recevoir en consultation chez des médecins et chirurgiens désignés pour cet objet lorsqu'ils ne le sont pas ; on est admis à ces secours en prenant une carte de souscription dont le prix est de 10 ou de 25 francs.

M. le Cte de Maussion ✻, *Président*, rue de Lille, n. 73.
M. le Cte Boni de Castellane (C ✻), Maréchal-de-camp, *Vice-Président*, rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 37.
M. de Ponton d'Amécourt ✻, *Vice-Président*, rue d'Enfer, n. 43.
M. le Cte Godefroy de la Tour-d'Auvergne, *Vice-Président*, r. de Sèze.
M. Binet, *Secrétaire*, rue de Grammont, n. 13.
M. Aymé, rue du Bouloy, n. 4.
M. Cheff fils, rue Neuve-de-Luxembourg, 28.
M. Durocher, rue Montmartre, n. 102.
M. Goblet, rue St.-Jacques, n. 51.
} *Secrétaires adjoints.*
M. Pichon, *Trésorier*, rue du Bouloy, n. 8.
M. Nauche, *Premier Médecin*, rue du Bouloy, n. 8.
M. Civiale ✻, *Premier Chirurgien*, rue Godot-de-Mauroy, n. 30.

Infirmerie de la Société chez Messieurs,

Cartier, rue du faubourg Poissonnière, n. 99.
Fabre, *Médecin*, rue de la Chaussée de Menilmontant, n. 57.
Perdrau, *Médecin*, rue des Batailles, n. 5, à Chaillot.
Reboul de Cavaléry, rue de Picpus, 78.

SOCIÉTÉ MÉDICO-PHILANTROPIQUE.

Cette Société tient ses séances à l'Hôtel-de-Ville, les deuxième et quatrième mercredis de chaque mois. Elle donne, dans la salle Saint-Jean, des consultations médicales, chaque jeudi, de 2 à 5 heures. Les malades qui n'ont pas le moyen de se procurer des médicamens reçoivent de l'Administration les secours pécuniaires dont ils ont besoin.

Administrateurs. Messieurs,

Fabré-Palaprat ✻, *Docteur en médecine*, *Directeur-général*, quai de l'Ecole, n. 20.
Raoul ✻, *ancien magistrat*, rue de la Michodière, n. 18.
L'Amiral Sir Sydney-Smith, rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 6.
Alex. Doumerc ✻, *propriétaire*, rue St.-Georges, n. 22.
Buros, *Caissier au Constitutionnel.*
Marchal, *Député*, rue des Beaux-Arts, n. 2.
Bertrand ✻, *Propriétaire*, rue Royale-Saint-Antoine, n. 18.
Grenier de St.-Martin, *Médecin*, rue des Saints-Pères, n. 18.
Valleray, *Docteur en droit*, *Secrétaire général*, rue de Monsieur-le-Prince, n. 2.

Secrétaires des Consultations.

Bardoulat, *Docteur en médecine*, rue Saint-Honoré, n. 119.
Lavilletelle ✻, *Docteur en médecine*, rue Bertin-Poirée, n. 11.
Guillard, *Pharmacien*, rue Ste-Avoye, n. 18.

CHAPITRE IX.

Service de Santé. — Etablissemens sanitaires. — Médecins et Chirurgiens. — Pharmaciens. — Société de Médecine pratique.

SECTION PREMIÈRE.

SERVICE DE SANTÉ.

DOCTEURS EN MÉDECINE ET EN CHIRURGIE EXERÇANT DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Suivant les dispositions de la loi du 11 mars 1803, relative à l'exercice de la médecine, et l'arrêté du Ministre de l'intérieur du 8 juin 1805, nul ne peut exercer les professions de Médecin ou de Chirurgien dans le département s'il n'a préalablement fait enregistrer son diplôme aux secrétariats de la Préfecture et des deux Sous-Préfectures du département de la Seine (1).

MÉDECINS ET CHIRURGIENS. *Messieurs*,

Abraham (L.), *Acad. roy. de médecine*, r. de Ponthieu, 12.
Accassat, rue des Acacias, 22.
Adelon ✻, *profess. à la fac. de médecine de Paris*, r. du Four-St.-G, 47.
Adet de Roseville, quai Napoléon, 27.
Alard (O ✻), *Méd. de la maison royale de St.-Denis*, r. Hautefeuille, 19.
Alibert (B^on) (O ✻), *méd. en chef de l'hôpital Saint-Louis*, r. de Varennes, 4.
Allain-Dupré, r. du Faub.-Montmartre, 5.
Allard (M.-J.), rue S.-Jacques, 212.
Allibert ✻, rue de Sèvres, 23.
Alquier ✻, *Prof. au Val-de-Grâce.*
Amard, r. de la Ferme-des-Mathurins, 14.
Amussat, *et chir.*, *Acad. roy. de médecine*, q. Malaquais, 17.
Andral ✻, *Académie royale de médecine*, r. des Saussayes, 11.
Andral fils (Gab.) ✻, *Acad. roy. de méd., agrégé à la faculté, méd. de la Charité*, r. des Petits-Augustins, 5.
Andrevettan, rue Basse-du-Rempart, 14.
Andrieux ✻, r. de Joubert, 35.
Andry, r. de l'Echiquier, 20.
Arbel, r. du Vieux-Colombier, 51.
Archambault, r. Poissonnière, 20.
Armandet ✻, rue.....
Arnal (Louis), r. de Grétry, 1.
Arnaud ✻ ⊛, r. du Regard, 30.
Arvers, *agrégé à la fac. de méd. de Paris*, r. Monsieur-le-Prince, 31.
Asselineau, *et chir.*, r. Montmartre, 15.
Auber, r. de la Ferme-des-Mathurins, 7.
Aubin de Fourgerais, r. Montholon, 28.
Audiat, r. passage Saulnier, 1.
Audibert fils, rue Michel-le-Comte, 38.
Audifray-Erambert, rue Meslay, 28.
Audouard (O ✻), r. Cadet, 6.
Audouin (J.-V.) ✻, r. du Jardin-du-Roi, 11.
Augouard, place Royale, 22.
Aulagnier ✻, *Acad. roy. de médecine*, r. Caumartin, 39.
Aulagnier (Adolp.), r. des Saints-Pères, 41.
Aupépin, r. S.-Antoine, 163.
Aussandon père, passage Violet, 1.
Aussandon (Jacq.-Am.), r. Dalayrac, 2.
Aussandon (Joseph), passage Violet, 1.
Auvity (Ambroise) ✻, *chirurgien, Enfans-Trouvés*, q. Voltaire, 21 *bis*.

(1) MM. les Médecins et Chirurgiens qui ne se trouvent pas sur cette liste sont prévenus qu'ils ne pourront y être inscrits qu'après avoir rempli ces formalités et en avoir justifié. — Les Editeurs feront droit à tous changemens d'adresses et rectifications qui leur seront indiqués *par voie franche*.

Auvity (Ant.) ✻, r. de Bourgogne, 19 *bis.*
Auvity (Pierre) ✻, *médecin des enfans du Roi*, r. N^e^-de-la-Ferme-des-Mathur., 20.
Auzoux ✻, r. du Paon-S.-André, 8.
Ayme, r. du Bouloi, 4.
Bachelot ✻, r. Mauconseil, 24.
Bachoué de Lostalot, place Royale, 13.
Badon, rue Saint-Honoré, 373.
Baffos ✻, *chir. de l'hospice des Enfans, Acad. roy. de méd.*, r. de Seine, 66.
Bahier ✻, r. d'Astorg, 12.
Balancie, r. de la Paix, 7.
Bally ✻, *Acad. roy. de méd., médecin de la Charité*, r. Poissonnière, 21.
Barbette aîné, r. de Poitiers-St.-G., 10.
Barbette-Gaulin, r. Pavée-St.-André, 15.
Barbier (B^on^) ✻, *académie roy. de méd.*, r. de Beaune, 1.
Bardenat ✻, r. du Four-St-Germ., 27.
Bardez, r. Dauphine, 24.
Bardoulat, rue Saint-Honoré, 319.
Barenton, r. des Ecouffes, 13.
Baron ✻, *Acad. roy. de méd., Enf.-Tr.*, r. du Cherche-Midi, 9.
Barras ✻, *méd. de la Conciergerie*, r. des Grands-Augustins, 20.
Barroilhet, r. Mouffetard, 102.
Barthélemy ✻, r. du Helder, 15.
Barthélemy (de Saumur), rue des Petits-Augustins, 13.
Barthez, *méd. de l'hôpital milit. du Gros-Caillou*, r. Godot-de-Mauroy, 37.
Battaille, rue de Sèvres, 129.
Bauche, r. Montorgueil, 65.
Baudelocque (A.-C.), *Acad. de méd., méd. des Enf.-Tr.*, r. des Saints-Pères, 48.
Baudelocque neveu, r. de Ménars, 2.
Baudrimont, au collége de France.
Bayle, r. Servandoni, 13.
Bazignan, r. d'Anjou-Dauphine, 10.
Bazin (A.-P.-E.), r. du Cloître-St.-Jacq., 10.
Bazin (de Basseneville), r. Bretonvilliers, 3.
Beaude ✻, *Cons. de salub.*, r. du Caire, 6.
Beaufils ✻, r. Ste-Apolline, 9.
Beauregard, *voir* Boutin de Beauregard.
Beaux, rue et île Saint-Louis, 36.
Bégin ✻, *chir. en chef de l'hôp. de Strasbourg*, rue Guénégaud.
Beisser, r. d'Alger, 5.
Belhomme, r. de Charonne, 161.
Bell, r. de l'Odéon, 38.
Bellemain, r. de Lancry, 6.
Belliol père, r. Montmartre, 34.
Belliol fils, r. des Bons-Enfans, 32.
Belloc (H.), r. Culture-Ste-Catherine, 5.
Belmas, r. d'Anjou-St.-Honoré, 13.
Benet, r. Montorgueil, 35.
Beniqué, r. de Provence, 56.
Bérard aîné ✻, *Professeur à la Faculté, hôpital St.-Antoine*, r. Voltaire, 2.
Bérard j^e^, *hôpital Necker*, r. de Cléry, 15.
Bérard, *Agrégé*, r. St.-Antoine, 187.
Bergonier (L.), r. de Chartres-du-Roule, 19.
Bérigny, *voir* Deux-Ponts Bérigny.
Berjaud, r. du Four-St.-Honoré, 18.
Bernardin, Faub. du Temple, 74.
Berthelot, rue des Ecrivains, 22.
Berthet, r. de l'Echiquier, 16.
Berthier, r. de Paradis, 8, au Marais.
Berthomé, r. Neuve-Saint-Roch, 11.
Berton ✻, r. d'Enghien, 24.
Berton (D. A.), r. St.-Louis, 79, au Marais.
Bertot, rue de Saintonge, 21.
Bertrand (F. J.) ✻, r. Le Pelletier, 29.
Bertrand (J. B. D.), r. Ste-Apolline, 5.
Bessières (L.), r. de la Madeleine, 3.
Bessières (E.), r. Bleue, 33.
Beunaiche de Lacorbière ✻, rue de la Ferme-des-Mathurins, 15.
Bézard, r. de Thorigny, 14.
Bezuchet ✻, r. St.-Martin, 98.
Biard (T.), r. et île Saint-Louis, 100.
Bichebois, r. de Seine-St.-Germ., 54.
Biett ✻, *Acad. de méd., hôp. St.-Louis*, r. Coq-Héron, 5.
Bigot, r. Coquenard, 20.
Billard, r. de l'Ancienne-Comédie, 18.
Bintot, r. St.-Pierre-Montmartre, 12.
Bisson, r. Neuve-Saint-Roch, 24.
Blache ✻, *Incurab.* (*homm.*), r. Gaillon, 14.
Blainville (de) ✻, *Membre de l'Institut*, r. de Seine-St.-Victor, 23.
Blanc ✻, r. des Petites-Ecuries, 44.
Blanche, à Montmartre.
Blandin (P.-F.) ✻, *chirurg. du Roi et de l'Hôtel-Dieu, acad. roy. de méd., agrégé à la fac. de Paris*, b. de la Madeleine, 20.
Blazi, boul. St.-Denis, 24.
Bleynie ✻, *Maison de Charenton.*
Blin, *chir. herniaire*, r. Tiquetonne, 20.
Blondel, r. Bourbon-Villeneuve, 9.
Bobillier, r. Neuve-Saint-Martin, 11.
Boffinton, rue de l'Université, 46.
Boileau, r. Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 50.
Bois-Duval, r. de la Vieille-Estrapade, 15.
Boisserie-Lasserve, *et chir.* f. S.-Honoré, 13.
Bompart (Alexis), r. de Bondy, 48.
Bonet (P.-F.), r. de l'Oratoire, 9, faub. du Roule.
Bonet (Xavier), quai d'Austerlitz, 3.
Boniface (Albert), r. Baillet, 3.
Bonis, r. du Petit-Bourbon, 10.
Bonjour, r. des Nonaindières, 1.
Bonnaire, r. Saint-Honoré, 382.
Bonnassies, r. St.-Antoine, 51.
Bonvallet (Ch.), r. Grenelle-St.-Hon., 29.

Bordes, r. St.-Dominique, 151, Gr.-Caillou.
Bordot, r. de Hanovre, 17.
Borel, r. de Savoie, 13.
Bosc, r. de Sèvres, 4.
Bossion, rue du Faub.-S.-Martin, 123.
Bouchardat, à l'Hôtel-Dieu.
Bouchenel, *voir* Jacob Bouchenel.
Boucher-Dugua ✻ ⊛, r. Taitbout, 6.
Boucheron, r. du Faub.-Montmartre, 23.
Bouchon, r. N^e^-des-Petits-Champs, 29.
Boudard ✻, r. St.-André-des-Arcs, 30.
Boué, r. de Tournon, 19.
Bougon ✻, *chir., acad. roy. de méd.* r.....
Bouillaud ✻, *Acad. de méd., prof. à la fac.*, r. St.-Dominique-St.-Germain, 26.
Bouillet, rue de Thorigny, 6.
Bouillon-Lagrange ✻, *Dir. de l'école spéc. de pharmacie*, boulev. des Italiens, 9.
Boulay, *et chir.-adjoint de la maison de la Légion-d'Honneur*, r. Guénégaud, 14.
Boulay j^e^, *vétérinaire*, r. de Normandie, 4.
Boulière, *chir.-adjoint de la maison de la Légion-d'Honneur*, rue.....
Boullard (Julien) ✻, rue Massillon, 2.
Boulu, r. N^e^-des-Mathurins, 82.
Bouneau ✻, *Enf.-Trouv.* r. de Lancry, 10.
Bourdon ✻, r. Monsigni, 6.
Bourgeois ✻, r. Montorgueil, n. 71.
Bourgeoise, r. Ventadour, 5.
Bourgery, rue de Vaugirard, 41 *bis*.
Bourjot-S.-Hilaire, r. Geoffroy-Lasnier, 28.
Bourse, boul. de l'Hôpital, 22.
Bousquet ✻, *Académie roy. de médecine*, r. de Lille, 77.
Bousson, rue du Cherche-Midi, 76.
Boutin de Beauregard ✻, r. du Faubourg-Poissonnière, 30.
Bouttemotte, r. des Brodeurs, 4.
Bouvier, *et chir., agr. à la fac. de médecine*, r. Basse-St.-Pierre, 14, à Chaillot.
Boyer ✻, *et chir., Maison roy. de santé*, r. de Grenelle-St.-Germain, 9.
Boyer (F.), *et chir, agr. à la fac. de méd.*, r. St.-Thomas-du-Louvre, 22.
Boys de Loury, *chir. en chef de St.-Lazare*, r. St.-Honoré, 338.
Boyveau-Laffecteur, r. de Varennes, 10.
Braive, rue Montmartre, 121.
Brasseur jeune, r. de la Sourdière, 31.
Brawaski, r. Bourbon-Villeneuve, 61.
Bréard, r. St.-Martin, 103.
Bréon, r. du Faub.-St.-Denis, 70.
Breschet (O ✻), *Académie des sciences et Acad. de méd, prof. à la fac., chir. ord. de l'Hôtel-Dieu*, r. des P.-Augustins, 5.
Bressand, rue Richelieu, 56.
Bressy, r. Soufflot, 1.
Breville, *voir* Robert de Breville.
Bricheteau ✻, *Acad. de médecine, hôpital Necker*, r. Christine, 1.
Brière de Boismont ✻, cité Bergère, 2.
Briquet, *agr. à la fac. de méd., hôpital Cochin*, boul. Montmartre, 10.
Brisset ✻, r. du Cherche-Midi, 4.
Brizard, r. du Moulin, 5, aux Batignoles.
Broc, r. de l'Ancienne-Comédie, 18.
Brochand, allée d'Antin, 17, Ch.-Elysées.
Brongniard fils ✻, *Académie des sciences.* r. du Jardin-du-Roi, 11.
Brouc, r. de la Chaussée-d'Antin, 28.
Broussais père (O ✻), *acad. de méd., méd. en chef du Val-de-Grâce*, à l'Hôpital.
Broussais fils (Cas.), r. Jacob, 22.
Brousseaud ✻, r. Coquillière, 42.
Broutin de Ferque, dit Dulys, rue des Vieux-Augustins, 53.
Brugière, r. Boucherat, 19.
Brun, rue du Sentier, 3.
Bruneau ✻, r. St.-Germain-des-Prés, 7.
Brunet (J. B.) père ✻, r. des Tournelles, 32.
Brunet fils, *et chir.*, r. Joquelet, 5.
Brunet (Louis), r. du Bouloy, 19.
Brus, rue Louis-le-Grand, 19.
Buchez, r. Chabanais, 8.
Buisson, r. Saint-Antoine, 205.
Burdel, place Royale, 20.
Burdin jeune, *Académie roy. de méd.*, rue Neuve-St.-Roch, 34.
Bussy ✻, *Académie de médecine*, r. de la Verrerie, 55.
Cabanellas, r. de Richelieu, 97.
Cabarrus, r. de Londres, 6.
Cadet-Gassicourt ✻ ⊛, r. St.-Honoré, 108.
Caffe, rue de Provence, cité d'Antin, 3.
Cahen, r. du Chaume, 15.
Caillard, *méd. de l'Hôt.-Dieu*, à l'Hôt.-Dieu.
Caillard fils, *hospice de la Reconnaissance.*
Calmeil, maison royale de Charenton.
Campaignac ⊛, r. Jacob, 11.
Campardon, rue du Faub.-du-Temple, 15.
Camus, r. Saint-Honoré, 108.
Canquoin, r. du Faub.-Montmartre, 88.
Canuet père ✻, *Acad. de méd.*, *Sainte-Périne*, r. de Chaillot, 10.
Canuet fils ✻, r. Miroménil, 12.
Capitaine, r. de Provence, 8.
Capuron ✻, *agr. à la fac. de méd., Acad. de méd.*, , r. St.-André-des-Arcs, 58.
Carpentier, rue St.-Denis, 118.
Carrère de Leran, r. Saint-Antoine, 219.
Carrier ✻, *et acc.*, r. Neuve-St.-Roch, 5.
Carron du Villards, r. N^e^-Mont-Thabor, 41.
Cartaux, r. de la Bourse, 2.
Castel ✻, *Académie royale de médecine*, r. du 29 Juillet, 10.
Castelneau, r. de la Vieille-Estrapade, 17.

Castroverde, r. de Provence, 65.
Cathelot, r. St.-Antoine, 62.
Cauvy, r. Taitbout. 12.
Cayol ✻, r. de l'Odéon, 28.
Cazaux, Faub.-Saint-Antoine.
Cazaux, r. de Tracy, 8.
Cazenave père ✻, r. St.-Anastase, 3.
Cazenave fils, r. St.-Anastase, 3.
Cazeneuve, r. St.-Nicolas-d'Antin, 6.
Chabanneau ✻, r. de Berry, 12.
Chailly (C.-M.), quai Napoléon, 23.
Chailly (J.-N.) ✻, r. des Pet.-Ecuries, 6 *bis*.
Chamant, r. de Vendôme, 6.
Chapelain ✻, boul. Poissonnière, 14.
Chapotin ✻, r. Meslay, 12.
Chardel ✻, *acad. r. de méd.*, r. Cassette, 26.
Chardon, r. du Marché-St.-Honoré, 11.
Chardonnet, r. des Prouvaires, 8.
Charlet, r. St.-Denis, 239.
Charpentier ✻, *médecin de l'infirm. Marie-Thérèse*, r. de la Harpe, 19.
Charpentier, quai Bourbon, 17.
Chassaignac, *agrégé à la faculté*, rue St.-André-des-Arcs, 55.
Chassinat, r. Croix-des-Petits-Champs, 52.
Chaumonnot, r. du Faub.-du-Roule, 77.
Chaussier, r. N^e-des-Mathurins, 44.
Chauveau, r. du Four-St.-Germain, 60.
Chauvet, r. de la Chaussée-d'Antin, 41.
Chéneau ✻, r. Tiquetonne, 14.
Chermside (sir Robert), r. Taitbout, 1 *bis*.
Cherrier, *et acc.*, r. St.-Martin, 257.
Cheverrye, dit Léonard, F.-Montmartre, 4.
Chomel (O ✻), *acad. roy. de méd., prof. à la fac.*, q. Voltaire, 3 *bis*.
Chomet, Faub.-Saint-Honoré, 66.
Choquet (O✻), r. St.-Dominique-St.-G., 23.
Civiale ✻, *et chir., Académie roy. de méd.*, r. N^e-St.-Augustin. 23.
Clairain, place du Châtelet, 2.
Clairat, r. Montmartre, 140.
Clarion, *Acad. roy. de méd.*, r. Cassette, 44.
Clémenceau ✻, r. des Noyers, 37.
Clément, *Pitié*, r quai de la Tournelle, 31.
Cloquet (Jules) ✻, *acad. roy. de méd., prof., chir. des cliniq*, r. Grange-Batelière, 2
Cloquet (Hip.), *acad. roy. de méd., agr. à la fac. de Paris*, r. Corneille, 5.
Cocteau, r. de Provence, 21.
Cogny (J.-P.), rue Saint-Honoré, 383.
Collin, r. de Provence, 21.
Collineau ✻, *acad. roy. de méd., St.-Lazare*, r. Ste-Apolline, 8.
Collomb, r. Saint-Martin, 228.
Colon (P.-P.), rue Godot-de-Mauroy, 34.
Colon (P.-F.), à La Chapelle-St.-Denis.
Combette, r. du Temple, 63.
Comet (C.-J.-B.), r. N^e-des-Bons-Enf., 17.
Constant, r. du Four-St.-Germain, 40.
Conté de Lévignac, pass. Véro-Dodat, 33.
Coqueret (A.), r. Richelieu, 15.
Corby, *et acc.*, r. Thibautodé, 12.
Cordier, pl. St.-Germain-l'Auxerrois, 24.
Cornac (O ✻), *acad. roy. de méd., médecin de l'hôpital milit. du Gros-Caillou*, rue de la Paix, 15.
Corsin, r. de Flandres, 100, à La Villette.
Costa, r. Ste-Apolline, 2.
Costallat, r. de Hanôvre, 6.
Coster, r. d'Angivilliers, 10.
Costin, r. des Acacias, 31, à Montmartre.
Cotterean, r. Marie-Stuart, 6.
Coudret, place du Châtelet, 6.
Courtier, r. d'Alger, 9.
Cousin, r. Martel, 15.
Coutard, r. St.-Honoré, 108.
Creuseton (C.-A.), r. Sainte-Avoie, 24.
Cromarias ✻, cour du Harlay, 22.
Croserio, r. Bleue, 6.
Cruveilhier ✻, *hospice de la Salpétrière*, r. des Pyramides, 3.
Cullerier ✻, *acad. roy. de méd., et chir., hosp. des Vénériens*, r. Garancière, 19.
Cullérier (Aug.), r. de l'Odéon, 2.
Cuvier (F.), r. des Petits-Augustins, 18.
Dablin, r. Guénégaud, 5.
Dabos, r. Neuve-St.-Roch, 37.
Dalmas ✻, *agr. à la fac.; Salpétrière*, r. Neuve-de-Luxembourg, 27 *bis*.
Dambreville, r. Neuve-St.-Méry, 37.
Damicourt, r. Chabannais, 9.
Danfert, r. Vieille-du-Temple, 90.
Dangla, r. du Faub.-S.-Antoine, 157.
Daniel-St.-Anthoine (H.), pl. Vendôme, 16.
Danvers ✻, r. Chabannais, 4.
Danyau, *et acc.*, *acad. roy. de méd.*, rue Pavée-St.-André-des-Arcs, 14.
Danyau fils, *et chir.*, *agr. à la fac.*, r. des SS.-Pères, 5.
Daumain, r. des Sept-Voies, 27.
Dausse, r. du Boulevard, 6, aux Batignolles
Davet, r. de la Chaussée-d'Antin, 7.
David, r. Poissonnière, 19.
Daynac, r. du Bac, 91.
Debeauvais, r. du Faub.-St.-Martin, 19.
Decrozo, r. de Ponthieu, 2.
Defert, r. Notre-Dame-de-Nazareth, 9.
De Guise ✻, *chir. en chef de l'hôpital de Charenton*, r. du Houssaye, 7.
De Jussieu fils (Adrien) ✻, r. de Seine-St.-Victor, 37.
Delabarre ✻, *dentiste*, r. Castiglione, 4.
De la Berge père, r. du Doyenné, 12.
De la Berge fils, *agrégé la faculté*, r. du Doyenné, 12.
De la Chanterie, r. de la Monnaie, 7.

Delacroix ✻, passage des Petits-Pères, 1.
Delafolie, r. de la Lune, 37.
De la Morlière, r. des Fossés-Montm., 3.
Delanglard, r. St.-Honoré, 353 *bis*.
Delaroche ✻, r. Saint-Honoré, 285.
Delaroque ✻, *hôp. Necker*, cité Bergère, 6.
Delarue, r. Gaillon, 2.
Delaruelle, r. des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, 8.
Delaunay, r. Michel-le-Comte, 28.
Deleau, r. Sainte-Croix-d'Antin, 9.
Deleau jeune, r. Blanche, 8.
De Lens ✻, *acad. roy. de méd.*, rue des Vieux-Augustins, 27.
Delmas, *et chir.*, à l'Hôtel des Invalides.
Delmas (Polidore), r. Ste-Anne, 14.
Delondres, r. St.-Merry, 32.
Delpech, r. du Bac, 100.
Demangeon, *acad. de méd.*, rue.....
Delpit, r. Saint-Guillaume, 20.
Demey, r. Garancière, 3.
Deneux ✻, *et acc.*, *acad. roy. de méd.* r. St.-Guillaume, 36.
Denis ✻, r. de Verneuil, 19.
Depenne, r. Grenelle-St.-Honoré, 30.
Dequest, r. de la Chanvrerie, 7.
De Saint-Amand, rue Bleue, 38.
De Saint-Jean, r. Thibautodé, 7.
Desavenières, r. Saint-Lazare, 82.
Descot (Jules), r. Feydeau, 26.
Deschamp (Edouard), pass. Colbert., esc. E.
Deschamps (Jean), r. des Bourdonnais, 10.
Descourtilz, rue Ne-S.-Augustin, 37.
Descuret, r. St.-Jacques, 223.
Désirabode, *chir.-dent. du Roi*, Palais-Royal, 154.
Deslandes, boulevard Beaumarchais, 79.
De Smyttère, p. de l'Ecole-de-Médecine, 13.
Desportes, *acad. roy. de méd.*, r. Saint-Florentin, 5.
Desruelles ✻, r. de Richelieu, 83.
Deux-Ponts-Bérigny, r. des Moineaux, 14.
Deval, r. du Bouloi. 23.
Devergie aîné ✻, *chir. en second à l'hôp. milit. du Gros-Caillou*, r. Taranne, 20.
Devergie (Alph.) ✻, *prof. agrégé à la fac. de médecine*, *hôpitaux civils*, rue de l'Abbaye-St.-Germain, 16.
Deverneuil, r. Godot-Mauroi, 28.
Deville ✻, r. Geoffroy-Lasnier, 30.
Devilliers, *acad. de méd.*, r. des Poules, 1.
Dezeimeris, *agrégé à la faculté*, r. Hautefeuille, 44 *ter*.
Dhéré, r. St.-Dominique-Gr.-Caillou, 173.
Dhuc, r. de Paradis-Poissonnière, 20.
Diot, r. de l'Abbaye, 8.
Doin, boulevard Saint-Martin, 3 *bis*.
Dandaine, r. Saint-Martin, 57.
Donné, rue de Condé, 15.
Donnellan, r. Mont-Thabor, 7.
Dop, r. de l'Arbre-Sec, 46.
Dornier, r. des Marais, 31, faub. St.-Martin
Double ✻, *acad. roy. de méd. et acad. des sciences*, quai Voltaire, 3.
Doumerc, r. de l'Echiquier, 34.
Drogard ✻, r. de Louvois, 5.
Dronsard, r. de l'Université, 46.
Dubois (Paul) ✻, *Académie roy. de méd.*, *prof. à la fac.*, quai Voltaire, 3 *bis*.
Dubois (F.) d'Amiens, *acad. de méd.*, *agr. à la fac.*, r. St.-Dominique, 22.
Dubois d'Avranche, r. Grenelle-S.-H., 55.
Dubois (A. B.), r. St.-Victor, 71.
Dubois (A.-H.) ✻, r. S.-Paul, 21.
Dubois (J. F.), r. du Faub.-S.-Antoine, 135.
Dubreuil, r. d'Argenteuil, 11.
Duchesne, r. du Bac, 71.
Duchesne (E.-A.) ✻, r. de Tournon, 2.
Duclos, r. Sainte-Avoie, 35.
Ducommun, Faub.-Montmartre, 15.
Ducos, pass. Violet, 12.
Dudon, Grande rue, 30, Batignolles.
Dufay, quai de l'Ecole, 8.
Dufour (de Villefranche), r. Coquenard, 46.
Dufrenois, *et acc.*, r. du Pont-de-Lodi, 1.
Dufresse, place de l'Ecole, 3.
Duhamel, r. S.-Honoré, 122.
Dujardin-Beaumetz, rue Ste-Marguerite-S.-G., 34.
Dumanceau-Durocher, r. Montmartre, 102.
Dumas, r. Notre-Dame-des-Champs, 43.
Dumas ✻, *acad. des sciences*, r. de Seine-St.-Victor, 35, Jardin du Roi
Duméril ✻, *acad. des sciences et acad de méd. prof.*, *maison roy. de santé*, r. du Faub.-Poissonnière, 3.
Dumont, r. St.-Louis, 21.
Duparcque, r. de Paradis, 4 *bis*, Marais.
Duplay, r. Neuve-des-Bons-Enfans, 37.
Dupont-Delamotte ✻, r. Charlot, 12.
Dupré-Latour, r. Godot-Mauroi, 1.
Dupuis ✻, r. Ne-de-Seine-St.-G., 87.
Dupuis, r. des Grands-Augustins. 21.
Durand, faubourg Poissonnière, 54.
Duringe, r. d'Alger, 12.
Durnerin, r. S.-Denis, 290.
Durocher ✻, r. de la Vannerie, 42.
Durst (G.), r. Buffault, 21.
Dussault, r. Paradis-Poissonnière, 2.
Duval (J. R.), *et dent.*, place Royale, 5.
Duval (L. J. F.), rue Joubert, 35.
Duval (V.), Grande rue Verte, 32.
Duval-Desforges, r. de la Pépinière, 3.
Duvivier ✻, r. Neuve-St.-Augustin, 41.
Edwards ✻, *acad. roy. de méd.*, r. Notre-Dame-des-Victoires, 15.

Edwards-Milne, r. Nᵉ-St-Etienne, 19.
Emery ✻, *acad. de méd.*, *hôpit. S.-Louis*, r. Thiroux, 9.
Enault, r. de l'Echiquier, 33.
Espiaud ✻, *acad. roy. de méd.*, r. Neuve-des-Petits-Champs, 50.
Esquirol ✻, *acad. roy. de méd.*, *méd. en chef de la maison de Charenton*, r. de Buffon, 9.
Ession, à Clichy.
Evrat, r. Castiglionne, 8.
Fabar ✻, r. du Bouloy, 13.
Fabre (A. F.), r. de Condé, 24.
Fabre, r. d'Angoulême, 12, Marais.
Fabré-Palaprat ✻, quai de l'Ecole, 20.
Falret ✻, *acad. roy. de médecine*, rue du Bac, 102.
Farcon, Ecole Polytechnique.
Fauconneau-Dufresne, r. Godot-Mauroi, 31.
Faure, *oculiste*, r. de Provence, 61.
Fautrel, r. S.-Antoine, 62.
Fauverge, ✻, r. de la Michodière, 20.
Favrot, r. de la Monnaie, 19.
Fenech, r. du Faubourg-Poissonnière, 66.
Ferey de May, rue Saint-Jacques, 41.
Ferrus ✻, *acad. roy. de méd.*, *Bicêtre*, r. des Beaux-Arts, 5.
Feuillade, *et ocul*, r. St.-Jacques, 6.
Fiard, rue Hauteville, 18.
Fiévée de Jeumont ✻, r. de la Chaussée-d'Antin, 44.
Filhol, r. de Rohan, 24.
Filhos, rue des Moulins, 20.
Fillassier, r. des Fossés-Montmartre, 16.
Fizeau ✻, r. du Cherche-Midi, 17.
Flandin (J.-L.), rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 11.
Flandin (des Aubues), r. de Lille, 54.
Fleury, rue.....
Florence, r. Richelieu, 8.
Focillon, r. S.-Hyacinthe-S.-Michel, 2.
Foissac (P.), r. Neuve-des-Capucines, 13.
Forestier père, *chir.*, *acad roy. de méd.*, r. Laffitte, 29.
Forestier fils, *et acc.*, r. Laffitte, 27.
Forget (O ✻), *sap.-pomp.*, r. de la Paix, 4.
Forget, *agrégé*, r. de Savoie, 13.
Fossati, r. du Houssaie, 7.
Foucart ✻, r. du Cimetière-St.-André, 15.
Fouquier ✻, *Acad. de méd.*, *prof. à la fac.*, *Charité*, r. du Bac, 34.
Fourcadel, r. Meslay, 35.
Fourcade-Prunet, r. de Buffault, 19.
Foureau de Beauregard (O ✻), rue Sainte-Anne, 17.
Fourier-Duportail, r. St.-Denis, 374.
Fourneret ✻, r. Godot-Mauroi, 39.
Fournier (Charles), quai Malaquais, 3.
Fournier (J.-M.), r. Neuve-St.-Roch, 30.
Fournier de Lempdes, r. Jacob, 11.
Fournier-Deschamps, place du Louvre, 4.
Foy ✻, *et pharm. à l'hôp.* r. de Lourcine.
France père, r. du Faub.-Poissonnière, 9.
France fils, r. du Faub.-Poissonnière, 9.
François (O ✻), *Acad.roy. de méd.*, *hosp. des Incur.*, faub. St.-Martin, 150.
Francon, r. de Provence, 61.
Frapart, r. Coq-Héron, 9.
Frary, r. du Foin-St.-Jacques, 22
Frasseto, r. de l'Odéon, 35.
Frémeaux, r. de la Comète, 6.
Frêne, r. de l'Ancienne-Comédie, 18
Fuster, r. du Dragon, 13.
Gaide, r. de l'Oseille, 7.
Gaillard, r. des Francs-Bourgeois, 14, Mar.
Galès ✻, r. de Grammont, 1.
Galtier, r. de l'Ecole-de-Médecine, 18.
Gama (O ✻), au Val-de-Grâce.
Gama (H.), au Val-de-Grâce.
Gariel, r. de la Michodière, 10.
Garnier, (J.-F.), r. de la Ferme, 3.
Garnier (F.), Grande rue, 40, à Vaugirard.
Garnot ✻, q. Voltaire, 13.
Gasc ✻, *acad. roy. de méd.*, au Val-de-Gr. r. de la Ferme-des-Mathurins. 21.
Gasnault, r. de l'Ancienne-Comédie, 13.
Gaubert, r. St.-Thomas-d'Enfer, 1 *bis*.
Gaudet, r. Neuve-de-Luxembourg, 35.
Gaudriot, r. Montmartre, 9.
Gaultier de Claubry ✻, *et acc.* r. Taranne, 10.
Gauthier de Septmoncel, r. Blancs-Manteaux, 24.
Gautier, r. St.-Roch-Poissonnière, 5.
Gendrin, *médecin de l'hosp. de la Pitié*, r. Nᵉ-des-Bons-Enfans, 25.
Genouville père, r. du Cherche-Midi, 2.
Genouville fils, *acc.*, r. du Cherche-Midi, 2.
Geoffroy-Saint-Hilaire ✻, *Acad. roy. des sciences*, r. de Seine-St.-Victor, 33.
Gérardin (A.) ✻, *hôp. de la Maternité*, *agrégé*, r. St.-Dominique-St.-G., 53.
Gérardin (J.-S.), r. de Condé, 5.
Gérardin (R.), pl. du Palais-Bourbon, 101.
Gerdy, *et chir.*, *acad. de méd.*, à l'hôpital St.-Louis.
Gerfaux ✻, *adj.*, à l'hôtel des Invalides.
Gervais, *et chir.*, r. de la Verrerie, 36.
Gesnest, r. Thévenot, 17 *bis*.
Gibert, *agr.*, *méd. de l'hôp. de Lourcine*, r. du Sentier, 18.
Gillet de Grammont, r. F.-Poissonnière, 14.
Gillette, r. de Grenelle-St.-Germain, 5.
Gimelle ✻, *chir.*, *Acad. roy. de méd.*, *hôpit. du Gros-Caillou*, r. du Faubourg-St.-Honoré, 102.
Giniez, r. de l'Arbre-Sec, 22.

Giraud (Th.), r. Grénetat, 37.
Giraudeau (de St.-Gervais), r. Richer, 6 *bis*.
Giraudy ✻, r. Ste-Anne, 81.
Girou de Buzareingues, r. Feydeau, 22.
Goblin, r. des Martyrs, 28, F.-Montm.
Godard, r. d'Orléans-St.-Marcel.
Gogot, r. St.-Antoine, 81.
Gondret, r. Monsigni, 6.
Gorgeret (Eusèbe) ✻, r. St.-Antoine, 77.
Gorsse (O ✻), *chir.*, *Acad. roy. de méd.*, r. de Verneuil, 48.
Gorsse, r. de la Chanvrerie, 10.
Gory, boul. Bonne-Nouvelle, 1.
Goujon, r. de Sèvres, 8.
Goupil ✻, r. d'Argenteuil, 35.
Gouraud, r. Royale-St.-Honoré, 16.
Gouraud, r. des Saints-Pères, 69.
Gourdon ✻, r. des Pyramides, 7.
Goury, r. Thévenot, 15.
Grandmanche, r. de Clichy, 52.
Grémilly, r. Neuve-St.-Eustache, 36.
Grenier, r. des Nonnaindières, 17.
Gresely ✻, r. N.-D.-Bonne-Nouvelle, 2.
Grimaud, r. Christine, n. 2.
Grisolle, *chef de clinique* à l'Hôtel-Dieu.
Grosjean, r. du Faub.-du-Temple, 16.
Grundler, r. Jacob, 32.
Gueneau de Mussy ✻, *Académie roy. de méd.*, *Hôtel-Dieu*, r. de Tournon, 12.
Guérard (Alph.) ✻, *hôp. S.-Ant.*, *agrégé*, r. Mazarine, 19.
Guérard, r. Laffitte, 7.
Guerbois, *Acad. roy. de méd.*, *hôp. de la Charité*, r. St.-Jacques, 123.
Guérin (J. R.), r. Poissonnière, 5.
Guersant père ✻, *hôp. des enfans malades*, *acad. roy. de méd.*, r. Gaillon, 10.
Guersant fils, *et chir. de Bicêtre*, r. du Colombier, 28.
Guesdon de Frenenze, r. Coquenard, 20.
Guiard, r. Miromesnil, 19.
Guibert, r. de Grenelle-St.-Germain, 38.
Guibout, quai de la Tournelle, 43.
Guichard, r. St.-Dominique, 177.
Guilbert, r. des Petits-Augustins, 21.
Guillard (S.-P.-B.), r. du Sentier, 3.
Guillard d'Arcy, r. St.-Florentin, 10.
Guillemot, r. de la Michodière, 12.
Guilliet (M.-J.-J.), r. du Regard, 1.
Guillon, *chir. cons. du Roi*, r. Traversière-St.-Honoré, 33.
Guillot, r. St.-Lazare, 104.
Guindet, r. Taitbout, 30.
Guyétant, r. Taranne, 10.
Guyot, r. de l'Ecole-de-Médecine, 13 *bis*.
Haas, Faub.-Poissonnière, 14.
Hackett, r. Royale-St.-Honoré, 9.
Haguette, r. Boucher, 7.
Hallidey, r. de la Paix, 11.
Halma-Grand, r. de l'Ecole-de-Médecine, 34.
Hamard (C.), r. Gratière, 14.
Hamel, *acad. roy. de méd.*, r. des Fossés-Montmartre, 17.
Hanehmann (S.), r. de Madame, 7.
Hanin-Demerson ✻, r. des Poulies, 2.
Haracque, rue des Poitevins, 3.
Hardy, r. Cadet, 19.
Haren (O ✻), r. St.-Dominique-S.-G., 36.
Hatin (Jules), *et acc.*, r. Servandoni, 10.
Hatin (Félix), r. du Haut-Moulin, 10.
Hautregard, r. de l'Ancienne-Comédie, 18.
Hébray (O ✻), r. de Louvois, 7.
Hélie, r. Neuve-des-Petits-Champs, 97.
Heller, r. St.-Florentin, 15.
Hennelle, rue de Savoie, 13.
Hénocque, barr. des Martyrs, 35.
Henri de St.-Arnoult (Ossian) ✻, *acad. de méd.*, r. Montmartre, 124.
Henry (J.) ✻, cité Bergère.
Henry de St.-Arnoult ✻, r. Montmartre, 124.
Héricart de Thury (O ✻), r. de l'Université, 29.
Hériçé-Legros, boulev. St.-Denis, 6.
Hérisson, r. Neuve-des-Mathurins, 42.
Hernu père, r. des Blancs-Manteaux, 20.
Hernu fils, r. des Blancs-Manteaux, 20.
Herpin, r. des Beaux-Arts, 3.
Hervez de Chégoin ✻, *et chir.*, *acad. roy. de méd.*, *maison roy. de santé*, r. de Seine-S.-G., 48.
Himely, r. de l'Odéon, 33.
Hoffmann (Ach.), r. du Petit-Bourbon, 2.
Hoffmann (Alex.), r. Montholon, 11 *bis*.
Hollard, r. Martel, 10.
Homolle, r. Jacob, 20.
Honoré ✻, *acad. roy. de méd.*, *Hôtel-Dieu*, r. des Fossés-St.-Germ.-l'Auxerrois, 14.
Horeau ✻, *acad. roy. de méd.*, r. Chantereine, 33.
Horteloup (Bon) , r. des Bons-Enfans, 21.
Hourmann, r. de Vaugirard, 20.
Hubert, r. faub. St.-Jacques, 27.
Huez-Després ✻, r. St.-George, 5.
Huguier (P.-C.), r. Ne-des-Petits-Ch., 47.
Hureau, *et acc.*, r. du Temple, 137 *bis*.
Hurel, r. Culture-Ste-Catherine, 12.
Huron, *hôp. St.-Merry*, r. du Temple, 15.
Hurteaux, r. du Dragon, 18.
Husson ✻, *acad. roy. de méd.*, *Hôtel-Dieu*, r. St.-Jacques, 123.
Hutin, r. de Grammont, 14.
Itard ✻, *acad. roy. de méd.*, *S.-Muets*, r. St.-Jacques, 256.
Izarié, r. de la Ferme, 6.
Jabalot, r. des Gravilliers, 18.
Jahin, r. de Bondy, 5.

Jacob (J.-B.), r. Bergère, 17.
Jacob (P.-I.) ✻, r. du Marché-St.-Honoré, 6.
Jacob-Bouchenel, r. de Grenelle-S.-H., 29.
Jacquemin fils, *Force*, r. Ste-Avoie, 9.
Jacques ✻, r. du Coq-St.-Honoré, 13.
Jacquot, r. S.-Honoré, 314.
Jadelot ✻, *Acad. de méd.*, *hosp. des Enf.*, r. S.-Dominique, 28.
Jadelot fils, r. St.-Dominique-St.-Ger., 72.
Jadioux ✻, *acad. de méd*, *agr. à la fac.*, *Hôtel-Dieu*, r. du Paon-S.-André, 8.
Jalade-Lafond père, r. Vivienne, 23.
Jalade-Lafond fils, r. Vivienne, n. 2.
Jallat, r. du Renard-St.-Sauveur, n. 93.
Jame ✻, r. Porte-Foin, 4, Marais.
James ✻, r. du Pont-de-Lodi, n. 40.
Jamet, allée des Veuves, 41, Champs-Elys.
Janin (H.-F.), place des Victoires, 7.
Jobert (de Lamballe) (O ✻), *chir. à St.-Louis*, r. Vivienne, 45.
Jobert (P.-J.), r. du Four-S.-Honoré, 47.
Jobert (F.-N.), r. St.-André-des-Arcs, 18.
Jodin, q. d'Anjou, 31.
Jolly (Paul), boulev. S.-Martin, 15.
Jouan ✻, r. St.-Honoré, 357.
Joubert (L.), r. de Bussy, 17.
Jourda, *acad. roy. de méd.*, r. Bergère, 7.
Jourdan ✻, *acad. roy. de méd.*, r. de Bourgogne, 4.
Jouy, Grande-Rue, 56, aux Batignolles.
Jozwik (Albert), passage Brady.
Juge (J.) ✻, r. Ste-Anne, 40.
Juge (Th.), pl. de l'Ecole-de-Médecine, 13.
Juglar, r. Saint-Jacques, 167.
Kaempfen ✻, r. des Fossés-Montmartre, 6
Kapeler ✻, *hôp. S.-Ant.*, r. Chantereine, 62.
Kéraudren (C ✻), *méd. insp. du serv. de santé de la mar.*, r. Taitbout, 12.
Kergaradec, *acad. roy. de méd.*, rue....
Koreff (J.-F.), r. Basse-du-Rempart, 68.
Kunckel, r. Chantereine, 11.
Labat, r. de Grenelle-St.-Germain, 59.
Labbadie, *ch.-maj. vétér.* r. de l'Abbaye, 12.
Laborie (P.), cour Batave, 18.
Labric, *hôp. des Ménages*, r. de la Chaise, 28.
Labrunie ✻, r. St.-Martin, 72.
Labussière (C.), r. St.-Paul, 8.
Lacaze, r. Neuve-des-Mathurins, 34.
Lachaume, r. de Provence, 56.
Lacournère, *et chir.*, *acad. roy. de méd.*, r. de l'Abbaye, 16.
Lacretelle ✻, *Val-de-Grâce*, r. d'Enfer, 26.
Lacroix père (O ✻), r. Royale-St.-H., 3.
Lacroix fils ✻, r. de la Madeleine, 23-25.
Lacroix-Lacombe ✻, r. Chabanais, 12.
Lacroze, r. de Charenton, 40.
Lafeuillade, pl. Royale, 16.
Lafisse, r. de Ménars, 9.
Lafon (J.-B.) ✻, *méd. en chef des Femmes-Incur.* à l'hospice, r. de Sèvres, 54.
Lafont (E.), r. Boucherat, 3.
Lagasquie, boul. du Temple, 22.
Lagneau ✻, *acad. roy. de méd.*, r. de la Chaussée-d'Antin, 38
Laguerre, r. Blanche, 35.
Laloureey ✻, r. du Temple, 101.
Lamouroux ✻, r. Blanche, 3.
Landré-Beauvais ✻, *académie de médec.*, r. St.-Florentin, 15.
Lanessan (de), r. St.-George, 31.
Lange, r. Grenier-St.-Lazare, 8.
Langlebert, r. de l'Université, 79.
Langlois-Longueville, f. St.-Honoré, 102.
Lanyer, r. Chantereine, 9.
Lapp, r. des Douze-Portes, 3 (Marais).
Laracine, r. St.-André-des-Arcs, 53.
Larbaut, r. du Faub.-Poissonnière, 14.
Larcher, à Passy, Grande-Rue.
Larrey (Bon) (C ✻), *et chir. en chef des armées*, *acad. roy. de méd.*, aux Invalides.
Larrey fils, *et chir. Val-de-Grâce*, r. de l'Université, 8.
Lasne, r. des Fontaines, 13.
Lasserre, boulev. St.-Martin, 17.
Lattier de Laroche, r. Basse-du-Rempart, 30.
Latour (Amédée), r. de Bussi, 12.
Latour (R.), r. de la Bourse, 4.
Laugier ✻, *chir. du Roi. hôp. Beaujon*, *agrégé*, r. St.-Honoré, 355 *bis*.
Laurand, *acc.*, r. de l'Oratoire, 6.
Laurens (M.-L.), r. Vieille-du-Temple, 114.
Laureni ✻, *académie royale de médecine*, r. Descartes, 44.
Lauzin, r. Pinon, 16.
Lavilletelle, r. Bertin-Poirée, 11.
Lebaudy, r. du Jardinet, 3.
Le Ber ✻, r. Meslay, 48.
Leblond, r. Ne-Ste-Geneviève, 21.
Lebreton (J.), *et acc.*, *acad. roy. de méd*, r. St.-Lazare, 38.
Lebreton (P.), r. St. Denis, 227.
Lecocq, r. du Dragon, 3.
Lecorbeiller, boulev. Beaumarchais, 2.
Lecorché-Colombe, r. de l'Odéon, 21.
Lecou, *et acc.*, r. S.-Martin, 231.
Le Couppey, r. des Boucheries-St.-G., 44.
Ledain, r. du Four-St.-Germain, 43.
Ledeschault, r. St.-Martin, 51.
Le Dieu, r. de la Grande-Truanderie, 53.
Lefebvre (C.), *acc.*, r. de la Michodière, 18.
Lefevre (F.) ✻, r. Culture-Ste-Catherine, 30.
Lefèvre (C.-A.), r. de la Ferme, 27.
Léger (Fleurus), r. d'Orléans-St.-H., 19.
Legrand, r. du Bac, 19.
Legras, r. de l'Arbre-Sec, 33.
Legros, r. des Francs-Bourgeois, 26, Marais.

Legroux, r. de Louvois, 12.
Leguelinel de Lignerolles, r. Richer, 20.
Le Helloco, r. Royale, 8.
Lélut ✻, *adj.* à Bicêtre.
Lemaire, r. Richer, 2 *bis*.
Lemaire ✻, Basse-St.-Pierre, 24, Marais.
Lemaistre-Florian, r. N^e.-S.-Laurent, 3.
Lembert aîné, r. du Faub.-Montmartre, 33.
Lembert jeune, r. Michel-le-Comte, 32.
Lemercier, r. St.-Dominique-d'Enfer, 11.
Lemoine, r. St.-Dominique-d'Enfer, 20.
Lemoine, r. des Dames, 17, Batignolles.
Le Molt (F.), r. St.-Honoré, 333.
Lemonnier ✻, r. St.-Jacques, 297.
Lemonnier, r. de l'Arbre-Sec, 15.
Lenoir, *chir. agrégé*, r. du Pont-de-Lodi, 7.
Lenormand, r. de Vaugirard, 52 *bis*.
Léon (S.), r. des Beaux-Arts, 2.
Lepeltier, r. de Rivoli, 30 *bis*.
Lépine (J.) ✻, r. du Faub.-Montmartre, 7.
Leroux, *et chir.*, r. S^te.-Avoye, 10.
Leroux (de Rennes), r. Bar-du-Bec, 8.
Leroy, r. N^e.-de-Luxembourg, 3.
Le Roy d'Etiolle ✻, r. St.-Fiacre, 7.
Lesage, r. Matignon, 3.
Lesaulnier, r. de Cléry, 9.
Lesbazeilles, r. de Berri, 15, au Marais.
Lesèble, r. Saint-Marc, 21.
Lesseré, r. Montmartre, 84.
Lesueur, *agrégé*, r. S.-Dominique-S.-G., 20.
Letalenet, r. St.-Honoré, 323.
Leuret, r. de Buffon, 9.
Levacher de Boisville, r. des Déchargeurs, 4.
Léveillé, r. Montmartre, 55.
Lévéville, r. Haute-Ville, 5.
Levraud ✻, quai St.-Michel, 9.
Lévy, au Val-de-Grâce.
Lhéritier, rue d'Enghien, 38.
Libert, r. de la Verrerie, 40.
Lisfranc ✻, *et chir.*, *acad. roy. de méd.*, *Pitié*, r. de Savoie, 5.
Loir, r. Taitbout, 15.
Loiseleur-Deslongchamps ✻, *acad. roy. de méd.* r. de Jouy, 8.
Londe ✻, *acad. de méd.* r. Louis-le-Gr., 1.
Longet, rue St.-Antoine, 71.
Louis (P.-A.-C.) ✻, *acad. roy. de méd.*, *Hôtel-Dieu*, r. de Ménars, 8.
Louis, r. de Cléry, 68.
Louyer-Villermay ✻, *acad. roy. de méd.*, r. Favart, 6.
Louyer-Villermay neveu ✻, rue Montmartre, 178.
Lozes, rue de Vendôme, 10.
Lucas-Championnière, r. du Cherche-Midi, 13.
Lugol ✻, *hôp. St.-Louis*, r. Neuve-Saint-Augustin, 12.
Macartan ✻, *acad. roy. de méd.*, rue Hauteville, 24.
Macloughlin, r. de la Paix, 8.
Mac-Mahon ✻, à l'Ecole de médecine.
Magendie ✻, *acad. roy. de méd.*, *Hôt.-Dieu*, r. de Seine-St.-Germ., 30.
Magistel de Cozes ⛃, faub. S.-Honoré, 94.
Magne, r. St.-Honoré, 294.
Mahon, r. du Pas-de-la-Mule, 2.
Maigne, r. de l'Odéon, 4.
Mailhard ✻, r. du Petit-Bourbon, 4.
Mailly, *hôp. S.-Ant.*, r. de la Monnaie, 11.
Maindrault, r. du Faub.-St.-Antoine, 108.
Maingault, *acad. roy. de méd.*, place Saint-Germain-des-Près, 9.
Maisonabe, *agrégé*, q. Pelletier, 20.
Maisonneuve, place de l'Estrapade, 12.
Malgaigne, *agrégé*, r. N^e.-des-P.-Champs, 39.
Mancel ✻, r. Bergère, 17.
Manec, *chir. de la Salpêtrière*, r. et île St.-Louis, 45.
Manry ✻, *acad. roy. de méd.*, *hôp. Saint-Louis*, r. Laffitte, 8.
Manseau (J.-Z.), *hôp. St.-Merry*. cloître St.-Merry, 6.
Marc (O ✻), *médecin du Roi*, *acad. roy. de méd.*, r. Royale-St.-Honoré, 9.
Marc fils, r. Caumartin, 12.
Marchand ✻, aux Tuileries.
Mareillaux-Crespiat, r. St-Denis, 2.
Marie, r. N.-Dame-des-Victoires, 40.
Marjolin ✻, *acad. roy. de méd.*, *chir. en chef de Beaujon*, r. de Richelieu, 89.
Marmorat, r. Montorgueil, 53.
Marquand ✻, r. du Bac, 28.
Marrotte, r. St.-Martin, 96.
Martel, r. Meslay, 67.
Martin ✻, à Bercy.
Martin (Alph.), r. de Clichy, 32.
Martin (A.), r. des Marais, 40, f. St.-Martin
Martin (C.-P.), r. de Seine-St.-G., 49.
Martin (H.), boul. St.-Denis, 8.
Martin (Victor), impasse St.-Dominique, 2
Martin-St.-Ange ✻, r. du Colombier, 27
Martin de Cahuzac, au collége de France.
Martin de Gimard, r. S.-Jean-de-Beauvais, 8
Martin-Solon, *acad. roy. de méd.*, *Beaujon* r. S^te.-Anne, 14.
Martinet, r. Royale-St.-Honoré, 18.
Martins (Ch.-Fr.), r. Hauteville, 3.
Marx, quai de Gèvres, 10.
Maryc, r. des Noyers, 36.
Masson (A.-F.), r. de Bourgogne, 27.
Masson (Charles), r. des Beaux-Arts, 3.
Masson (J.-R.), r. du Bac. 96.
Mathey, Faub.-S.-Martin, 31.
Mathieu, r. Neuve-St.-Méry, 7.
Maurial-Griffoul, rue de Lancri, 6.

Maury, boul. S.-Denis, 24.
Mavré, r. Ste-Avoye, 31.
Mège, r. Monsigni, 6.
Mélier ✻, rue Bergère, 13.
Mélique, r. des Petites-Ecuries, 30.
Mellet, r. Copeau, 15.
Mène-Maurice, r. du Colombier, 6.
Menière ✻, r. Pavée-St.-André, 12.
Menville, r. St.-Honoré, 376.
Mérat ✻, *acad. roy. de méd.*, r. des Saints-Pères, 17 *bis*.
Meray, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 20.
Mercier, r. Neuve-Bourg-l'Abbé, 8.
Mercy (le chev. de), rue Chanoinesse, 4.
Messand, *acc.*, rue de la Ferme, 18.
Mestivier ✻, *Académie roy. de médecine*, r. de l'Université, 39.
Meurdefroy, r. S.-Roch-Poissonnière, 2 *bis*.
Michel (Bon) (O ✻), r. du Port-Mahon, 8.
Michon, *chir., hôp. de Lourcine*, r. Hautefeuille, 1.
Michu (de Crémieu), r. J.-J. Rousseau, 13.
Mignot, r. St.-Denis, 171.
Miguet, r. des Billettes, 5.
Millet, r. des Boucheries-St.-G., 48 et 50.
Miquel (J.-M.), r. St.-Anne, 25.
Mirambeau, *et chir.*, r. des Lions-St.-P. 3.
Mitivié, *Salpétrière*, r. de Buffon, 9.
Mollet-Delabarre, r. des Quinze-Vingts, 2.
Moncourrier, r. Galande, 27.
Mondat, r. Saint-Antoine, 110.
Monlaud, r. du Roule, 12.
Monne, rue du Cadran, 34.
Monneret, r. St.-Denis, 45.
Monod, *chir. de l'hôp. Cochin*, rue du du Faubourg-St.-Martin, 80.
Montallegri, r. Favart, 8.
Montault, place Dauphine, 6.
Montazeau, r. du Martois-S.-Gervais, 16.
Montmahou (de) ✻, r. St.-Honoré, 353.
Morant, r. d'Enfer, 44.
Moreau (O ✻), *acad. de méd., prof. à la fac., maison d'accouc.*, r. de Lille, 37.
Moreau (J.-B.), rue des Juifs, 20.
Morel de Lempré, r. St.-Martin, 34.
Moret, r. Saint-Honoré, 345.
Morgan, rue de Sèze, 3.
Morin (J.), r. Hautefeuille, 12.
Motard, rue Méhul, 1.
Mouillet, *et acc.*, r. S.-Martin, 67.
Moulin, r. de Bussy, 15.
Moussel, r. Saint-Denis, 80.
Moutié, r. Hauteville, 4.
Moynier, r. Caumartin, 20.
Moysen, r. Nve-des-Petits-Champs, 38.
Mussot, rue de Tivoli, 26.
Nacquart, *acad. roy. de méd.*, r. Sainte-Avoye, 39.
Nauche ✻, r. du Bouloy, 8.
Nel, r. du Temple, 60.
Newbourg, r. Traversière-St.-Honoré, 37.
Nicault, rue Vivienne, 57.
Nicod ✻, r. Royale-St.-Honoré, 12.
Nicolas ✻, pl. Ville-l'Evêque, 27.
Nicot (L.), r. de Lancry, 13.
Nivelet (F.), r. des Moulins, 12.
Noël (Joseph), r. du Cherche-Midi, 14.
Noël (Léon), r. Alboni, 7.
Nolette, *et acc.*, r. du Cherche-Midi, 31.
Nonat (A.), r. de Seine-St.-Germain, 68.
Norgeu, Faub.-S.-Denis, 17.
Nory-Dupan, rue.....
Olinet, Faub.-S.-Martin, 142.
Olivier (L.-E.), r. de la Jussienne, 21.
Ollivier (d'Angers) ✻, *acad. roy. de méd.*, r. des Fossés-St.-Germain-l'Auxerr., 29.
Ollivier (A.-F.), r. des Prouvaires, 10.
Orfila (O ✻), *doyen de la fac., acad. roy. de méd.*, à l'Ecole de Médecine.
Oudet ✻, *dent., acad. roy. de méd.*, rue Dauphine, 24.
Ozenne (L.-G.), r. de Suresne, 9.
Paban ✻, r. du Bac, 98.
Pagès, r. du Four-S.-G., 17.
Pagueguy, r. Meslay, 34.
Paillet, faub. St.-Antoine, 97.
Pailloux, r. Bourbon-Villeneuve, 55.
Pain, *hôp. d'Enghien*, r. de Picpus, 8.
Pajot ✻, place St.-André-des Arcs, 11.
Parent (J.-N.-D.), r. Castex, 4.
Paris (G.-H.) ✻, r. des Quatre-Fils, 22.
Paris (J.-L.), r. de la Madeleine, 15.
Pariset (O ✻), *Secrétaire perp. de l'acad. r. de méd., Salpétrière*, r. de Poitiers, 8.
Parmentier, r. du Faub.-Poissonnière, 64.
Pascalis (P.-A.), r. Chantereine, 36.
Pasquier père (O ✻), *et chir.*, aux Invalides.
Pasquier fils (O ✻), *et chir.*, rue de la Michodière, 4.
Pasteur, *et acc.*, r. de Sèvres, 23.
Patin, r. du Faub.-Saint-Denis, 76.
Pâtissier, *acad. roy. de méd.*, r. des Vieilles-Audriettes, 2.
Patrix ✻, r. Contrescarpe, 70.
Paulin, r. du Colombier, 4.
Paulmier, r. de la Pépinière, 47.
Pauly, r. des Grands-Augustins, 20.
Pavet de Courteille, *hôp. Cochin*, r. Serpente, 7.
Payen, r. des Vieilles-Etuves-S.-H., 1.
Peffault de la Tour, r. Duras, 7.
Pelletan (P.) ✻, r. de Buffaut, 3.
Pelletan fils, *hôp. Charité*, r. de Buffaut, 3.
Pelletan (G.) ✻, r. Montmartre, 177.
Pelletan de Kinkelin, r. de Provence, 16.
Perdrau, r. des Batailles-Chaillot, 5.
Perdrix, pl. du Louvre, 12.

Perin de Joinville, r. Saint-Dominique-St.-Germain, 205.
Péronaux, r. Montmartre, 68.
Péronaux de Besson. r. St.-Martin, 75.
Perraudin, r. de la Feuillade, 3.
Person, à l'Ecole de Médecine.
Pertus ✻, r. Mauconseil, 12.
Pétigny de Rivery, r. du Bouloy, 26.
Petit (M.-A.) ✻, *acad. roy. de méd.*, *Hôt.-Dieu*, r. de Condé, 30.
Petit (A.) ✻, *Bicêtre*, r Chantereine, 58.
Petit (C.) ✻, r. de Luxembourg, 3.
Petit (H.), r. St.-Hyacinthe, 25.
Petit (Ismérie), r. de l'Odéon, 31 *bis*.
Petit-Lagneau, r. Neuve-des-Mathurins, 6.
Petroz ✻, r. Neuve-Saint-Augustin, 8.
Pétry, r. de Touraine-St.-Germain, 3.
Peudefer, r. du Marché-St.-Honoré, 33.
Peyrounenc, r. du Petit-Thouars, 23.
Peytel, r. Chabanais, 1.
Philibert, r. des Vieux-Augustins, 69.
Philippe (C.), r. de Lille, 1.
Philippar, pl. du Palais-de-Justice, 1.
Picard, r. Pastourelle, 34.
Picher-Grandchamp, *chir.*, *acad. de méd.*, r. Ste-Hyacinthe-S.-M. 9.
Pichon, r. du Bouloi, 8.
Pichonnière, r. Mazarine, 52.
Pichot, r. du Gros-Chenêt, 8.
Pidoux, r. du Dragon, 1.
Piedagnel, r. Taranne, 16.
Pierre ✻, r. St.-Jacques, 80.
Piet, *ch. acc.*, faub. Montmartre, 61.
Pigeaux, r. Cléry, 13.
Pignier, r. S.-Victor, 68.
Pilliot, r. Ne-S.-Eustache, 18.
Pillon, r. des Deux-Boules, 3.
Pinel fils, *méd. à Bicêtre*.
Pinel neveu, r. de Chaillot, 76.
Pinel (E.), *Ste.-Pélagie*, r. Montorgueil, 25.
Pinel (J.-L.), r. des Bernardins, 14.
Piorry, *acad. royale de méd.*, *Pitié*, rue St.-Honoré, 343.
Pirault-des-Chaumes, r. d'Enghien, 9.
Piron (C.) ✻, r. des Saints-Pères, 26.
Piron de Sampigny, r. de Rochechouart, 6.
Planté de Mengelle, r. Gît-le-Cœur, 12.
Poirson (O ✻), *chir.*, *acad. roy. de méd.*, *hôp. du Gr.-Caillou*, r. du Bac, 58.
Poiseuille, r. Bleue, 6.
Porre, r. de Lille, 31 *bis*.
Potier, r. de Seine-S.-G., 27.
Pottier, Grande rue Verte, 13.
Pouget (Armand), r. Ventadour, 9.
Pouget (Augustin), r. de Rivoli, 30 *bis*.
Poumies de la Siboutie. r. du Dragon, 21.
Pouzin, r. des Filles-du-Calvaire, 6.
Pravaz, *orthop.*, r. de la Muette. à Passy.
Pressat ✻, *et chir.*, Faub.-St.-Antoine, 333.
Pruneyre, r. Vivienne, 6.
Prus, *Salpétrière*, r. de l'Abbaye, 12.
Puche, *hôp. du Midi*, r. Bourbon-Villeneuve, 57.
Pujos. boulev. St.-Denis, 8.
Puzin ✻, *chir.*, r. des Batailles, 5 (Chaillot).
Quesneville fils, r. du Colombier, 23.
Rachiborski, r. Coquenard, 23.
Raffin, r. Thévenot, 5.
Raige-Delorme, r. des Beaux-Arts, 8.
Raimond, r. du Cherche-Midi, 42.
Ramon ✻, à la maison royale de Charenton.
Raphel, à Grenelle.
Ratheau, *agrégé à la fac. de méd.*, r. du Cherche-Midi, 16.
Rathery, r. du Caire, 14.
Ratier, r. du Four-St.-Germain, 88.
Raulin, r. de la Verrerie, 16.
Rayer ✻, *acad. r. de méd.*, *Charité*, Faub.-Poissonnière, 35.
Récamier ✻, *acad. roy. de méd.*, *Hôtel-Dieu*, r. du Regard, 1.
Recurt, r. du Faub.-St.-Antoine, 215.
Regnart, r. Dauphine, 32.
Regnauld aîné ✻, r. Montholon, 13 *bis*.
Regnauld jeune, place Saint-Antoine, 5.
Regnier, r. du Cimetière-Saint-André-des-Arcs, 3.
Reis, r. de la Ferme-des-Mathurins, 50.
Renauldin ✻, *acad. roy. de méd.*, *hôpital Beaujon*, r. S.-Hon., 392.
Renaut (E.) r. du Caire, 35.
Renouard, r. des Martyrs, 4.
Renoult ✻, *et chir.*, *acad. roy. de méd.*, r. Ne-St.-Gilles, 12.
Requin ✻, r. Coquenard, 8.
Réveillé-Parise ✻, *acad. roy. de méd.*, r. du Dragon, 21.
Rey, r. Meslay, 32.
Ribes père (O ✻), *Invalides*, *acad. roy. de méd.*, r. de Vaugirard, 11.
Ribes fils, *Invalides*, r. de Vaugirard, 11.
Richard (A.) ✻, *acad. roy. de méd. et des sciences*, *prof. à la fac.*, r. d'Enfer, 46.
Richard-Desruès, r. Taranne, 20.
Richelot, r. du Coq-St.-Honoré, 13.
Richerand (Bon) ✻, *acad. roy. de méd.*, *chir. de l'hôp. St.-Louis*, r. de Bondy, 62.
Ricord (Ph.), *chir. hôp. des Vénériens*, r. de Vaugirard, 34.
Ricques ✻, r. de Cléry, 27.
Rienbault, *et chir.*, q. de Bourbon, 11.
Rivallié, r. du Four-St.-Germain, 44.
Robecchi, r. du Colombier, 6.
Robert (A.), boul. des Italiens, 24.
Robert (C.-A.), *chir. de l'hôp. de Lourcine*, r. du Colombier, 21.

Robert (P.-A.), r. St.-Claude, 8.
Robert-Numa (de Bréville), r. de Rivoli, 10 *b.*
Robert-Maccormick, r. l'Évêque, 16.
Robertet, r. N^e^-des-Petits-Champs, 19.
Robillard ✻, *et chir. aux Invalides*, r. du Petit-Bourbon-St.-Sulpice, 3.
Robin-Mossé, r. de Seine-St.-Germain, 30.
Roboüam, pl. des Victoires, 7.
Roche, r. de Castiglione, 12.
Roche (L.-C.) ✻, *acad. roy. de méd.*, r. de Tracy. 6.
Rochoux ✻, *acad. de méd., agrégé à la fac. de médecine*, à l'hospice de Bicêtre.
Roger (F.-N.), r. de l'Echiquier, 35 *bis*.
Roger (G.-T.), r. Mauconseil, 18.
Rogier (A.) r. du Pont Louis-Philippe, 15.
Rognetta, r. S.-Honoré, 315.
Ronsin, r. des Carmes, 6.
Rony, pass. Ste-Marie, 11 *bis*, r. du Bac.
Rostan ✻, *acad. roy. de méd., prof. à la fac., hôp. des cliniques*, r. Saint-Guillaume, 20.
Rouanet, r. Vieille-du-Temple, 27.
Rouffiac (A.-F.), r. des Saints-Pères, 16.
Rougeot-Desessart, r. des Foss.-S.-G.-l'A., 8.
Rouget St.-Pierre, r. Richer, 23.
Roumier, faub. Poissonnière, 30.
Rousseau (F.-L.-E.), r. de Seine-S.-Victor, 9.
Rousseau (J.-J.), r. de Rohan, 8.
Rousseau (M.), aux Batignolles.
Roussel, r. Montholon, 24.
Rousset, r. Chantereine, 24.
Rousset du Chez ✻, *hôp. La Rochefoucauld*, r. St.-Hyacinthe-St.-M., 3.
Rousset (de Vallière), *méd. des Sourds-muets*, r. St.-Jacques, 169.
Roux (P.-J.) (O ✻), *acad. roy. des sciences et acad. roy. de méd., chir. en chef de l'Hôtel-Dieu*, r. des SS.-Pères, 5.
Roux (E.), r. St.-Maur-St.-Germain, 17.
Roux, r. St.-Jacques, 174.
Roy, r. du Harlay, 20.
Royer-Collard (Hip.) ✻, r. de Provence, 36.
Rufz ✻, r. Monsieur-le-Prince, 8.
Sabatier, r. du Bac, 100 *bis*.
Saintard-Desroziers, r. Grange-aux-Belles, 1.
Saint-Macary, r. St.-Honoré, 414.
Saint-Martin (Gontier), r. du F.-S.-Denis, 154
Salacroux, r. St.-André-des-Arcs, 53.
Sallé (de Brest), r. S.-Jacques, 41.
Salleron, r. des Petites-Ecuries, 7.
Salmade père ✻, *acad. roy. de méd.*, r. N^e^-de-Luxembourg, 8.
Salmade fils (A.), r. N^e^-de-Luxembourg, 8.
Salone, r. N^e^-Ste-Geneviève, 2.
Sandras ✻, r. St.-Honoré, 412.
Sanson (A.), boul. Poissonnière, 4.
Sanson (L.) ✻, *et chir., acad. roy. de méd., prof. à la faculté*, *Pitié*, rue Neuve-des-Petits-Champs. 91.
Sanson (P. A.), r. Hauteville, 41.
Sarazin (G.) ✻, r. des Beaux-Arts, 17.
Sarazin (J.), r. Traversière-St.-H., 18.
Sardaillon (L.), r. Marivaux-des-Italiens, 1.
Sarlandières ✻, r. de la Michodière, 3.
Scellier, r. St.-Denis, 303.
Scott, r. du Bac, 59.
Sédillot (C.-E.) ✻, *acad. roy. de méd.*, au Val-de-Grâce.
Sédillot (A. V.), r. N^e^-D.-d.-Victoires, 22.
Ségalas ✻, *acad. roy. de méd., agrégé à la fac.*, r. de Vendôme, 5.
Sellier, r. Saint-Honoré, 313.
Sereul *dit* Dumanoir, r. N^e^-St.-Etienne, 10.
Serré, passage du Caire, 2.
Serres ✻, *acad. roy. des sciences et acad. roy. de méd.*, *Pitié*, r. Copeau, 1.
Serrurier ✻, r. St.-Dominique-St.-G., 14.
Sestié, r. de la Chaussée-d'Antin, 28.
Sevestre, r. St.-Marc, 14.
Sibille, r. d'Alger, 3.
Sichel, r. de la Chaussée-d'Antin, 50.
Signoret, r. de Seine-St.-Germain, 49.
Simon (de Metz), r. Taranne, 8.
Simon (Fr.), r. de Sèvres, 7.
Simon (Max.), r. des Postes, 16.
Simond (E.), r. Belle-Chasse, 34.
Sirdey, r. Michel-le-Comte, 15.
Siry, r. de Ponthieu, 19.
Skiers, r. Montaigne, 8.
Smith, r. Taranne, 1.
Sorbier, boul. Beaumarchais, 29.
Sorlin ✻, r. de l'Université, 55.
Souberbielle, r. d'Anjou-St.-Honoré, 13.
Soula, r. Grange-Batelière, 21.
Souterre (Gilbert), r. Montmartre, 56.
Soyer, r. Montpensier, 28.
Sterlin, r. Bourbon-Villeneuve, 37.
Subervie, r. Cadet, 19.
Sulpicy, avenue de Choisy-le-Roi.
Tacheron, r. Monsieur-le-Prince, 18.
Tadini ✻, r. Gaillon, 21.
Taffin, r. Baillet, 6.
Taillefer (O ✻), rue Neuve-des-Petits-Champs, 61
Talon, r. de Cléry, 86.
Tanchou ✻, r. d'Amboise, 7.
Tanquerel des Planches, r. de Sèvres, 23.
Tascheron, r. Monsieur-le-Prince, 18.
Tassy, r. de la Michodière, 3.
Tavernier, r. Feydeau, 22.
Téallier, r. de Cléry, 19.
Teisseire de S.-Marc, pl. des Pet.-Pères, 9.
Terrier, r. Paradis-Poissonnière, 31.
Tessier, r. Regrattière, 6.
Texier ✻, *Méd. de la maison du Roi et de*

celle du Duc d'Orléans, r. des Vieux-Augustins, 18.
Therrin (O ✻), r. du Coq-St.-Honoré, 11.
Thévenot de St.-Blaise (B^{on}) (O ✻), *chir. des Enfans-Trouvés*, r. des P.-August. 24
Thibault (P.-J.-A.), r. de Provence, 56.
Thibault (P.), r. du Temple, 157.
Thibert, r. de Grammont, 4.
Thierry (Valdajou) ✻, r. du Petit-Musc, 9.
Thierry fils, r. du Petit-Musc, 9.
Thyphaine-Desaunaux, r. de Castiglione, 4.
Thillaye (J.-B.) ✻, à l'Ecole de Médecine.
Thillaye (A.-J.) ✻, *acad. roy. de méd.*, à l'Ecole-de-Médecine.
Thillaye (A.-A.-B.), r. de Bretagne, 40.
Thivet, r. Pavée-St.-Sauveur, 20.
Thomas (G.-M.), r. Laffitte, 34.
Thomas de Troisvèvre, r. du F.-S.-Hon., 117.
Toirac (A.) ✻, *dent.*, r. du Mail, 7.
Tollard aîné ✻, quai aux Fleurs, 11 et 21.
Tollard (H.) ✻, quai aux Fleurs, 9.
Toupié, r. Gaillon, 5.
Tournié, r. Neuve-des-Mathurins, 54.
Trappe ✻, r. Neuve-St.-Gille, 14.
Treille ✻, grande rue Verte, 16.
Treppoz, r. Vivienne, 7.
Tresse, r. Hauteville, 38.
Trève, r. Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 25.
Triger, Faub.-Poissonnière, 74.
Troncin, r. des Fossés-du-Temple, 16.
Trousseau ✻, r. Daumartin, 11.
Troussel, r. du Bac, 17.
Truchon, r. d'Enghien, 6.
Turck, r. de Lille, 101.
Valetti (Camille de), r. Montmartre, 121.
Valleix, r. des Poitevins, 3.
Vallerand de la Fosse, r. de Ménars, 12.
Van-Velsnaer, r. du Mouton, 7.
Varéliaud ✻, r. de Grenelle S.-G., 9.
Vassal, r. Tiquetonne, 17.
Vasseur, r. des Poitevins, 3.
Vavasseur (P.), r. Vivienne, 8.
Velpeau ✻, *et chir.*, *acad. roy. de méd.*, *agr. à la fac.*, *chir. de la Charité*, r. Corneille, 3.
Vergnies, q. de la Tournelle, 3.
Verpillat, r. du Vieux-Colombier, 3.
Vidal de Cassis ✻, *chir.*, r Hautefeuille, 3.
Vidal (de Poitiers), r. du Pont-de-Lodi, 5.
Videcoq, r. de la Harpe, 32.
Vignal, Faub. St.-Denis, 52.
Vignardone ✻, r. Mazarine, 5.
Vigny-Jacomin, r. N^{e}-des-Pet.-Champs, 58.
Villeneuve, *acad. de méd*, r. de Sèvres, 6.
Villermé ✻, *acad. roy. de méd.*, r. Bertin-Poirée, 10.
Virey, r. Soufflot, 1.
Vitrac (O ✻), r. de Louvois, 12.
Voisenet, r. Boucherat, 28.
Voisin (F.), r. du Bac, 104, et à Vanvres.
Voisseur, r. de l'Abbaye, 16.
Vuiton, r. du Regard, 1.
Weiland, r. Caumartin, 7.
Wenzel, *et ocul.*, r. Charlot, 18.
West, r. de l'Odéon, 34.
Wollawski ✻, r. Basse-du-Rempart, 40.
Yvan (B^{on}) (C ✻), *chir.*, *acad. roy. de méd.*, r. N^{e}-des-Mathur., 52.
Yvan fils, *hôp. du Gros-Caillou*, r. Traînée-St.-Eustache, 15.
Zugenbuhler, quai de l'Ecole, 26.
Zurcher, r. de l'Evêque, 13.

SECTION II.

PHARMACIENS. *Messieurs*,

Abadie, r. de la Ferme-des-Mathurins, 10.
Abbadie, r. Ste-Apolline, 23.
Allaize, r. Montorgueil, 53.
Angar, r. de la Poterie, 19.
Anjubault, r. du Faub.-St.-Hon., 127.
Antonin, r. Saint-Jacques, 304.
Antraigues, r. de Bretagne, 7.
Artault-Beaufort, r. St.-Honoré, 270.
Auvard, r. de la Verrerie, 4.
Baget, r. Vieille-du-Temple, 79.
Baillon, r. Cadet, 19.
Barbin, r. des Blancs-Manteaux, 7.
Barge, r. S.-Dominique-G.-Caillou, 170.
Barthe, r. du Faub. du Temple, 93.
Baudry, r. Richelieu, 44.
Béguin, r. Montmartre, 82.
Beral, r. de la Paix, 12.
Béranger, r. S.-Jacques, 169.
Bernard-Derosne, r. St.-Honoré, 115.
Billon, r. Montmartre, 145.
Billard, r. S.-Jacques-la-Boucherie, 28.
Biron de Vèze, r. du Faub.-S.-Martin, 187.
Blayn, r. du Marché-S.-Honoré, 7.
Blond, r. Ste-Marguerite-S.-G., 30.
Blondeau, r. de Condé, 22.
Boissel, r. S.-Victor, 71.
Bonnevin, r. Favart, 8.
Borde-Baumé, r. S.-Honoré, 41.
Bordin, r. des Lombards, 20.
Bosse, r. Montmartre, 95.
Boubel, r. Mouffetard, 254.
Boudet ✻, r. du Four-S.-G., 82.
Bouillé, r. Aubry-le-Boucher, 27.
Boutigny, r. Beauregard, 1.
Breton, r. des Fossés-Montmartre, 19.
Briant, r. Saint-Denis, 154.
Bucaille, r. des Lombards, 29.
Buisson ✻, r. du Faub.-Montmartre, 10.
Burq, r. Bourdaloue, 1.
Bury, r. Saint-Severin, 6.
Buteux, r. Neuve-Ste-Catherine, 11.
Cadet de Gassicourt ✻ ⊛, r. St.-Honoré, 108.
Caillot, r. du Faub. du Temple, 28.
Cap, r. de la Chaussée-d'Antin, 1.
Capelle, r. Ste-Croix-d'Antin, 12.
Castan, r. St.-Honoré, 232.
Cattois, r. de Bretagne, 46.
Caventou ✻, r. Gaillon, 22.
Celieres, Faub.-Saint-Antoine, 124.
Chatard, r. du Petit-Carreau, 4.
Chereau, r. S.-Martin, 171.
Cheverau, r. St.-Marc, 14.
Clément, rue de Saintonge, 42.
Colmet-Daage, r. S.-Merry, 12.
Combret, r. Coquenard, 35.
Commenchail, place Baudoyer, 4.
Corriol, r. de Sèvres, 2.
Corrot, r. du Jardin-du-Roi, 6.
Costel, r. Amelot, 66.
Cousin, r. St.-André, 72.
Cure, marché aux Poirées, 6.
Cussol, rue de Berry, 7.
Dalibon, pl. Vendôme, 23.
Danyaud, r. St.-Honoré, 178.
Dariès, r. des Nonnaindières, 13.
Dausse, r. des Deux-Ecus, 21.
Dausse, r. de Lancri, 10.
Decaens, r. Vieille-du-Temple, 28.
Dechastellus, r. d'Anjou-St.-Honoré, 13.
Defert, r. S.-Honoré, 350.
Delahais, r. du Faub.-St.-Antoine, 115.
Delahaye, r. de l'Observance, 8.
Delahaye, r. des Lombards, 10.
Delaistre, r. de la Paix, 15.
Delarivière, r. des Lombards, 8.
Deleschamps, pl. du Pont-St.-Michel, 45.
Demonts, r. Royale-St.-Martin, 15.
Derlon, r. St.-Dominique.
Descamps, r. des Lombards, 54.
Deslauriers, r. de Cléry, 31.
Desmarets, r. Godot, 14.
Devaureix aîné, r. des Lombards, 12.
Devaureix jeune, r. des Prêcheurs, 31.
Dissart, r. du Faub.-St.-Denis, 98.
Driot, r. Saint-Honoré, 247.
Dubail, pl. Gastine, 75.
Dubisson, r. du Cherche-Midi, 5.
Dublanc, r. du Temple, 139.
Duclou, r. Jacob, 15.
Dunand, marché Saint-Honoré, 5.
Duplessis ⊛, r. de la Lingerie, 15.
Dupont, rue Tiquetonne, 14.
Dupuis, r. de Sèvres, 109.
Duroziez, r. des Francs-Bourgeois-S.-M. 18.
Dutil, r. des Lombards, 44.
Duval, r. Croix-des-Petits-Champs, 27.
Duvignau, r. de Richelieu, 66.
Ebriard, r. du Faub.-St.-Martin, 57.
Esprit, r. de Chaillot, 42.

Faucher, r. de Bourgogne, 23.
Fayard, r. Montholon, 18.
Fevret, r. St.-Jacques, 244.
Fleury, r. du Faub.-St.-Antoine, 181.
Flon, r. Taitbout, 32.
Follope, r. de la Victoire, 36.
Fontaine, place des Petits-Pères, 9.
Fornier, r. St.-Denis, 319.
Fortin, r. Sainte-Anne, 25.
Foucqueteau, r. des Bons-Enfans, 20.
Fumouze, rue du Faub.-St.-Denis, 84.
Gabillot, r. des Lombards, 30.
Gage, r. de Grenelle, 13.
Gallot, r. Neuve-des-Petits-Champs, 55.
Gardet, r. des Lombards, 37.
Gardet, pl. de l'Hôtel-de-Ville, 8.
Garnier, r. Michel-le-Comte, 1.
Carnier, r. du 29 Juillet, 10.
Garnier, r. de Grenelle-S.-G., 112.
Garot-Regnault, r. Caumartin, 45.
Gaulthier, r. N^e-St.-Eustache, 15.
Gautier, rue Dauphine, 38.
Gelée, r. S.-Antoine, 146.
Gelis, r. St.-Denis, 305.
Gillet, r. Feydeau, 1.
Giraud, r. du V.-Marché-St.-Martin, 3.
Gobley, r. du Bac, 56.
Grammaire, r. des Nonnaindières, 37.
Gremeret, r. Neuve-des-Petits-Champs, 77.
Grignon, r. Duphot, 2.
Gruyères. r. de Lafayette, 2.
Guérin, r. de la Monnaie, 9.
Guibourt, r. Feydeau, 22.
Guietand, r. de la Pépinière, 3.
Guillard, r. Ste-Avoye, 18.
Guillemaud, r. St.-Honoré, 271.
Guillemette, boul. Bonne-Nouv., 12
Guillery, place Beauveau.
Guyot, r. Ste-Marguerite, 2.
Habert ⊛, r. de la Barillerie, 33.
Hardouin, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, 16.
Hébert, galerie Véro-Dodat, 4.
Hemet, r. du Faub.-St.-Martin, 114.
Henri, r. Hauteville, 5.
Henri, r. St.-Victor, 141.
Hermé, rue des Martyrs, 8.
Hottot, r. du Faub.-S.-Honoré, 21.
Houeix, r. Saint-Denis, 235.
Huet, r. des Lombards, 16.
Jacquet, r. aux Ours, 23.
Joannès, r. St.-Honoré, 93.
Jonhson, r. Caumartin, 3.
Jumel, r. des Deux-Portes-St.-Sauv., 4.
Jutier, r. du Vieux-Colombier, 36.
Labarraque ✻, r. S.-Martin, 69.
Labelonye, r. Bourbon-Villeneuve, 19
Lamaille, r. des Lombards, 24.
Lamouroux ✻, r. du Marché-aux-Poirées, 11.
Landreau, r. du Bac, 82.
Laroze, r. Neuve-des-Petits-Champs, 34.
Launoy, r. Michel-le-Comte, 36.
Lebreton, r. Richelieu, 98.
Leconte, r. Neuve-Coquenard, 1.
Lecorbellier, r. Ste-Anne, 5.
Lecourt, r. S.-Martin, 179.
Legendre, r. du Bac, 19.
Léguilette, r. de Bourgogne, 11.
Lelong, r. Saint-Paul, 36.
Leloup, r. Trouvée, 5.
Leneveu, r. du Contrat-Social, 1.
Lenoir, r. du Faub.-St.-Honoré, 20.
Leperdriel, r. du Faubourg-Montmartre, 78.
Lepère, pl. Maubert, 23.
Lepère, place Maubert, 27.
Leprince, r. de Charonne, 57.
Leproust, r. de la Gr.-Truanderie, 16.
Lequoy, r. de Seine-St.-G., 49.
Lesage, r. d'Angoulême, 1.
Lescot, r. de Grammont, 16.
Leseurre, r. de la Harpe, 71.
Lesuffleur, rue Dauphine, 10.
Letreillard, r. du Cherche-Midi, 57.
Levent, r. des Deux-Ponts, 11.
Levent, r. du Faub.-Poissonnière, 64.
Lhoste, r. de la Michodière, 18.
Louradour, r. de l'Ancienne-Comédie, 31.
Lyons, r. des Pyramides, 5.
Malaurie, r. Mouffetard, 216.
Mallard, r. d'Argenteuil, 31.
Mallitte, r. Mouffetard, 23.
Marc, r. Neuve-des-Petits-Champs, 58.
Marcotte, r. du Faub.-S.-Honoré, 84.
Martin, r. de la Chaussée-d'Antin, 34.
Martin, r. Maison-Neuve, 9.
Martin, r. du Faub. du Roule, 24.
Martin, passage Vivienne, 42.
Martin, r. du Faub.-St.-Denis. 24.
Mathey, carrefour de l'Odéon, 10.
Maufra, r. de Bussy, 9.
Maugenest, r. du Four, 37.
Maurel, r. St.-Louis, 21.
Maurel, r. Mouffetard, 101.
Mercier, r. St.-Martin, 98.
Meunier, r. de Sartines, 4.
Micard, r. Saint-Lazare, 80.
Michel, r. Neuve-Bourg-l'Abbé, 14.
Miquelard, r. des Petits-Augustins, 18.
Morin ✻ ⊛, r. Laffitte, 40.
Moucelot, quai de la Mégisserie, 50.
Moussu, r. S.-Honoré, 354.
Moutillard fils, mont. Ste-Geneviève, 28.
Naveteur, r. St.-Martin, 254
Néret, r. Rochechouart. 32.
Oursel, r. de la Gr.-Friperie. 1.
Page, r. Coquillière, 27.

Pajot, r. de la Chaussée-d'Antin, 54.
Peigné, r. Ménilmontant, 26.
Peigner, r. du Temple, 35.
Pellanne, r. Vieille-du-Temple, 56.
Pellerin, r. de la Vieille-Bouclerie, 15.
Percillé, r. du Faub.-Montmartre, 13.
Perès, r. Royale-St.-Martin, 8.
Petit, r. de la Cité, 19.
Petit, r. Saint-Martin, 228.
Pinart, r. des Cinq-Diamans, 24.
Piquand, r. St.-Jacques, 172.
Plessier, r. des Lombards, 36.
Poisson, r. du Roule, 11.
Pouget, r. du Faub.-St.-Antoine, 17.
Prétet, r. St.-Jacques, 67.
Prod'homme, r. Laffitte, 30.
Quelquejeu, r. de Poitou, 13.
Quentin, r. St.-Louis, 21, au Marais.
Quesneville fils, r. du Colombier, 23.
Quoniam, Faub.-du-Temple, 109.
Raincelain, r. de Beaune, 23.
Ravet, r. N^e-St-Augustin, 48.
Recluz, r. de Sèvres, 72.
Regnauld, r. de la Vrillière, 10.
Regnault, r. Royale-S.-Antoine, 4.
Regnier, r. des Lombards, 28.
Remond, r. du Faub.-St.-Honoré, 108.
Renard, r. Vivienne, 19.
Rethoré, faubourg Poissonnière, 20.
Reynès, rue Ste-Anne, 53.
Richard, r. Taranne, 2.
Richart, r. du Faub.-S.-Martin, 31.
Riquier, r. du Temple, 80.
Rivez, r. du Pélican, 3.
Roques, r. St.-Antoine, 166.
Rouan, r. des Quatre-Vents, 16.
Rousselle, r. de la Harpe, 33.
Sallé, r. St.-Jacques, 41.
Sanson, r. du Temple, 50.
Séguin, r. S.-Honoré, 378.
Senezergue, r. Taitbout, 29.
Serradell, r. St.-Antoine, 213.
Sery-Dechamps, r. du F.-Montmartre, 12.
Soubert, r. du Faub.-St.-Antoine, 203.
Tessier, r. des Lombards, 14.
Thubeuf, rue Montmartre, 136.
Tisserant, r. S.-Denis, 248.
Toutin, r. St.-André-des-Arcs, 52.
Trablit, r. J.-J.-Rousseau, 21.
Trouillet, r. des Lombards, 26.
Trouvin, galerie Colbert, 2.
Vallet, r. de Grenelle-S.-Honoré, 33.
Varengue, rue Saint-Victor, 98.
Varlet, r. des Lombards, 2.
Vée, r. du Faub.-St.-Denis, 42.
Villemsens, r. Saint-Denis, 349.
Villette, r. de Seine-St.-G., 89.
Vuaflard, r. du Faub.-Montmartre, 32.
Weber, r. N^e-des-Capucines, 8.

PHARMACIENS ÉTABLIS DANS LES COMMUNES RURALES.

Anthoine, *aux Batignolles.*
Bals, *aux Batignolles.*
Beauvallet, *à Vaugirard.*
Burcq, *à Montmartre.*
Burcq, *à la Villette.*
Carles, *à Clichy.*
Caron, *à Belleville*, rue de Paris, n. 21.
Cazenave, *à Montreuil.*
Celières, *à Bercy.*
Curmer, *à Passy*, Grande-Rue, 48.
Delachenal, *à St.-Denis.*
Delpech, *au Bourg-la-Reine.*
Delpech, *à Sèvres*, rue Royale, 43.
Devy, *à Passy.*
Dorgueil, *à Sèvres*, r. Royale, 40.
Duval, *à Gentilly.*
Ferdut, *à Vaugirard.*
Foirestier, *à Belleville.*
Garcin-Neztalat, *à Choisy-le-Roi.*
Guetaud, *à Boulogne.*
Jourdain, *à Neuilly.*
Lecouppey, *à Bercy.*
Lemaire-Lisancour, *à Sceaux.*
Lenoble, *à Saint-Maur.*
Ledieu-Bazin, *à St.-Cloud*, r. Royale, 20.
Martin, *à Charenton-le-Pont.*
Moreau, *à La Chapelle.*
Morel, *à Auteuil.*
Pallain, *à La Villette.*
Petit, *à Vincennes.*
Pinel, *à St.-Denis.*
Pouzadoux, *à Courbevoye.*
Simon, *à Saint-Denis.*
Tiesse, *à Neuilly.*
Vinois, *à Boulogne.*

SECTION III.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE PRATIQUE,

Séant à l'Hôtel-de-Ville.

Cette Société, créée en 1808, est une réunion de Médecins, Chirurgiens et de Savans, dont le but est de s'occuper spécialement de la thérapeutique, ou de l'art de guérir proprement dit.

Cette Société tient ses séances tous les premiers jeudis de chaque mois, à trois heures précises, à dater du 1er avril jusqu'au mois d'octobre; et à deux heures, à dater du 1er octobre jusqu'au mois d'avril.

La Société publie chaque année le résultat de ses travaux, ainsi que le programme du prix qu'elle décerne dans sa séance de novembre. Le montant du prix est fixé tous les ans, en déterminant la question.

Elle vaccine gratuitement tous les mardis de midi à deux heures (chez M. le Docteur Nauche, rue du Bouloy, nº 8). Elle donne également des consultations gratuites, tous les vendredis, dans l'ancien local du tribunal de commerce, cloître St.-Méry, nº 4.

Président.

M. . . . . .

Vice-Présidens.

M. Jacques ✻, rue du Coq-St.-Honoré, n. 13.
M. Sterlin ✻, rue Bourbon-Villeneuve, n. 37.

Secrétaire-général.

M. Serrurier ✻, rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 14.

Secrétaire annuel.

M. Masson (Charles), rue des Beaux-Arts, n. 3.

Sécrétaire adjoint.

M. Moret, rue de Rivoli, n. 32.

Secrétaires rapporteurs.

M. Tanchou ✻, rue d'Amboise, n. 7.
M. Nauche ✻, rue du Bouloy, n. 8.
M. Rousseau (Emmanuel), rue de Seine-St.-Victor, n. 9.
M. Lefèvre, rue de la Michodière, n. 18.

Trésorier.

M. Léger, rue d'Orléans-St.-Honoré, n. 19.

SECTION IV.

MAISON ROYALE DE CHARENTON.

Commission de Surveillance.

M. le Bon de Schonen (G O ✻) ⊛, *Procureur gén. à la Cour des Comptes*, rue de l'Université, n. 84, *Président.*
M. le Mis Dodun de Keroman ✻, *Maire*, à Maisons-Alfort.
M. de Riberolles (O ✻), *Conseiller Maître des comptes*, q. Malaquais, 5.
M. le Bon Girot de Langlade ✻, *Député*, rue des Petits-Augustins, 5.
M. Yvart ✻, *Directeur de l'Ecole royale Vétérinaire d'Alfort*, à Alfort.
M. Palluy ✻, *Directeur*, à la Maison royale, commune de Charenton-St.-Maurice.
M. Esquirol ✻, *Médecin en chef*, à Paris, rue de Buffon, n. 9.
M. De Guise fils ✻, *Chirurgien en chef*, à Paris, rue du Houssaye, n. 7.

M. Bleynie ✻, *Médecin adjoint*,
M. Ramon ✻, *Chirurgien adjoint*,
M. Calmeil, *Inspecteur du service médical*,
M. Daulnoy, *Econome*,
M. Le Roy, *Receveur*,
M. Poncin, *Surveillant des hommes*,
Mad. Materne, *Surveillante des dames*,
Madame Le Roy, *Surveillante de la Lingerie*,
M. l'abbé Auger, *Aumônier*,
M. Gandois-Héry, *Secrétaire en chef*,
} à la Maison royale.

M. Ch. Rohault, *Architecte*, à Paris, rue des Saussayes.

La Maison royale de Charenton est administrée sous l'autorité immédiate du Ministre de l'Intérieur, et placée sous la surveillance d'une commission spéciale qu'il a nommée à cet effet. Sa destination est de soigner et traiter les aliénés des deux sexes, qui y sont reçus, soit à titre gratuit, soit comme pensionnaires. Les admissions d'aliénés, à titre gratuit, ne peuvent être autorisées que par le Ministre, et pour un temps déterminé. Il y a trois classes de pensions : celles de la première classe sont de 1,300 fr. et au-dessus ; celles de la seconde, de 1,000 fr., et celles de la troisième, de 720 fr., y compris le blanchissage. Les aliénés ne peuvent être admis que sur la représentation de leur extrait de naissance et d'un jugement d'interdiction, ou d'un ordre de M. le Préfet de Police, ou d'une réquisition du Maire de l'arrondissement ou de la commune où ils résident. Ces réquisitions, qui, à l'exception de celles de MM. les Maires de Paris, doivent être visées par le Sous-Préfet, doivent toujours être accompagnées d'un certificat authentique d'un médecin qui atteste l'aliénation du malade. Cependant, dans les cas d'une nécessité absolue, les aliénés peuvent être reçus d'*urgence*, à la charge par les parens ou tuteurs de remplir immédiatement les formalités prescrites pour régulariser les admissions. Les malades sont reçus tous les jours, à quelque heure qu'ils soient présentés ; ce cas excepté, le public n'est admis à parler au Directeur, aux Surveillans et aux malades, que les dimanches, mardis et jeudis, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre du soir. Le public n'est point admis dans l'intérieur de la maison. Les aliénés, guéris ou non guéris, sont rendus à leurs familles sur la permission de l'autorité qui a requis ou ordonné leur entrée. De nouveaux bâtimens viennent d'être élevés à mi-côte, et à une superbe exposition, dans le grand jardin de la maison ; ils sont destinés au logement de 90 à 100 dames, et offrent des habitations aussi saines qu'élégantes et commodes, à des prix modérés. Ces belles constructions ne tarderont pas à être achevées.

CHAPITRE X.

Renseignemens divers et d'utilité publique.

SECTION PREMIÈRE.

BUREAUX DE POSTE ; *départ des Courriers pour les pays étrangers.*

Nota. On a eu soin de mettre un astérisque * aux lieux qui ne sont pas bureaux de poste.

Le public est prévenu qu'il est très-essentiel de mettre sur l'adresse des lettres le nom du département dans lequel se trouve la commune où l'on écrit.

Le départ de Paris pour tous les bureaux français, et l'arrivée de ces mêmes bureaux à Paris, ont été rendus journaliers, à dater du 1er janvier 1828.

Bureaux.	*Départemens.*
Abbeville	Somme.
Achen *	Moselle.
Agde	Hérault.
Agen	Lot-et-Gar.
Ahun	Creuse.
Aignay	Côte-d'Or.
Aigre	Charente.
Aigueperse	Puy-de-D.
Aiguesmortes	Gard.
Aiguesvives *	Gard.
Aiguillon	Lot-et-Gar.
Aigurande	Indre.
Aillevillers *	H.-Saône.
Aimargues *	Gard.
Airaines	Somme.
Aire	Pas-de-Cal.
Aire	Landes.
Airvault	D.-Sèvres.
Aix	B.du Rhône
Aix-en-Othe *	Aube.
Aizenay *	Vendée.
Ajaccio	Corse.
Alais	Gard.
Albert	Somme.
Alby	Tarn.
Alençon	Orne.
Allaire *	Morbihan.
Allanche	Cantal.
Allauch *	B.du Rhône
Alligny *	Nièvre.
Alligny (Morv.) *	Nièvre.
Altkirck	H.-Rhin.
Alzonne	Aude.
Ambérieux	Ain.
Ambert	Puy-de-D.
Amboise	Indre-et-L.
Ambronay *	Ain.
Amiens	Somme.
Ammerschwir *	Haut-Rhin.
Ancenis	Loire-Inf.
Ancerville *	Meuse.
Ancy-le-Franc	Yonne.
Andelot	H.-Marne.
Andelys (les)	Eure.
Anduze	Gard.
Anet	Eure-et-L.
Angers	Maine-et-L.
Angerville	Seine-et-O.
Angles	Vienne.
Anglure *	Marne.
Angoulême	Charente.
Aniane *	Hérault.
Aniches *	Nord.
Anor *	Nord.
Annaullin *	Nord.
Annonay	Ardèche.
Anse	Rhône.
Antibes	Var.
Antony	Seine.
Antrain	Ille-et-Vil.
Anzin *	Nord.
Aramond *	Gard.
Apt	Vaucluse.
Arbeuf *	Nièvre.
Arbois	Jura.
Arc-en-Barois	H.-Marne.
Arcueil et Cachant réunis *	Seine.
Arcis-sur-Aube	Aube.
Arcy-sur-Cure	Yonne.
Ardelay *	Vendée.
Ardes	Puy-de-D.
Ardres	Pas-de-Cal.
Arfeuilles *	Allier.
Argelès	H. Pyrénées
Argentac	Corrèze.
Argentan	Orne.
Argenteuil	Seine-et-O.
Argenton	Indre.
ArgentonChâteau	D.-Sèvres.
Arles	B.du Rhône
Arles	Pyrén.-Or.
Armentières	Nord.
Arnac	H.-Vienne.
Arnay-le-Duc	Côte-d'Or.
Arpajon	Seine-et-O.
Arras	Pas-de-Cal.
Arreau	H.Pyrénées
Ars (île de Ré) *	Charente-I.
Artenay	Loiret.
Arudy *	B.-Pyrén.
Aspet *	H.Garonne.
Astaffort	Lot-et-Gar.
Attigny	Ardennes.
Aubagne	B du Rhône
Aubenas	Ardèche.
Aubenton	Aisne.
Auberive	H.-Marne.
Aubervilliers *	Seine.
Aubière *	Puy-de-D.
Aubigny	Cher.
Aubin	Aveyron.
Aubusson	Creuse.
Auch	Gers.
Aulnay	Calvados.
Aulnay	Charente-I.
Aumale	Seine-Inf.
Aups	Var.
Auray	Morbihan.
Auriac *	H.Garonne.
Aurignac *	H.Garonne.
Aurillac	Cantal.
Auriol *	B.du Rhône
Auterive	H.Garonne.
Autun	Saône-et-L.
Auxerre	Yonne.
Auxon *	Aube.
Auxonne	Côte-d'Or.
Auxy-le-Château	Pas-de-Cal.
Auzance	Creuse.

Bureaux.	*Départemens.*
Auzat *.....	Ariége.
Avallon.....	Yonne.
Avesnes.....	Nord.
Avesnes-le-Sec*	Nord.
Avignon.....	Vaucluse.
Avignonet *...	H.Garonne.
Avize.....	Marne.
Avranches.....	Manche.
Avrillé.....	Vendée.
Ax.....	Ariége.
Ay *.....	Marne.
Azay-le-Rideau.	Indre-et-L.
Azille.....	Aude.
Baccarat.....	Meurthe.
Bacqueville....	Seine-Inf.
Badonviller *..	Meurthe.
Bagé-la-Ville*	Ain.
Bagnères de Bigorre.	H.Pyrénées
Bagnères de Luchon.	H Garonne
Bagneux les Juifs	Côte-d'Or.
Bagnols.....	Gard.
Bailleul.....	Nord.
Bain.....	Ille-et-Vil.
Bains.....	Vosges.
Baixas*.....	Pyren.-Or.
Balleroy.....	Calvados.
Bapaume.....	Pas-de-Cal.
Baraque (La) *.	Côte-d'Or.
Barbezieux....	Charente.
Barcelonette...	B.-Alpes.
Barentin.....	Seine-Inf.
Barfleur.....	Manche.
Bargemont*...	Var.
Barjac.....	Gard.
Barjols.....	Var.
Baroche (la)*.	Haut-Rhin
Barr.....	Bas-Rhin.
Barréges.....	H.-Pyrén.
Bar-sur-Aube..	Aube.
Bar-le-Duc....	Meuse.
Bar-sur-Seine..	Aube.
Bas *.....	H.-Loire.
Bassée (La)....	Nord.
Bassou.....	Yonne.
Bastia.....	Corse.
Bastide-de-Seron.	Ariége.
Bastide Rouairouze (La)...	Tarn.
Batignoles (les).	Seine.
Baud *.....	Morbihan.
Baugé.....	Maine-et-L.
Baume-sur-le-Doubs.....	Doubs.
Bavay.....	Nord.
Bayeux.....	Calvados.
Bayonne.....	B.-Pyrén.

Bureaux.	*Départemens.*
Bazas.....	Gironde.
Baziége.....	H.Garonne.
Bazoges*.....	Vendée.
Beaucaire.....	Gard.
Beaufort.....	Maine-et-L.
Beaugency.....	Loiret.
Beaujeu.....	Rhône.
Beaulieu *....	Corrèze.
Beaulieu *.....	Indre-et-L.
Beaumont *....	Dordogne.
Beaumont *....	Puy-de-D.
Beaumont de Lomagne	Tarn et Gar.
Beaumont-le-Roger.	Eure.
Beaumont-s.-Oise	Seine-et-O.
Beaumont-s.-Sarthe	Sarthe.
Beaune.....	Côte-d'Or.
Beaupréau.....	Maine-et-L.
Beauquesne*...	Somme.
Beaurepaire....	Isère.
Beausset (le)...	Var.
Beauvais.....	Oise.
Beauval *.....	Somme.
Beauvoir.....	Vendée.
Becherel.....	Ille-et-Vil.
Bédarieux.....	Hérault.
Bédarrides*...	Vaucluse.
Bedée.....	Ille-et-Vil.
Bédouin*.....	Vaucluse.
Beine *.....	Marne.
Belfort.....	Haut-Rhin
Belesme.....	Orne.
Bellac.....	H.-Vienne.
Belle-Ile-en-Mer	Morbihan.
Belle Ile en Terre	Côt.-du-N.
Belesta *.....	Ariége.
Belleville.....	Seine.
Belleville-s.-Saône.	Rhône.
Belley.....	Ain.
Belvès.....	Dordogne.
Benet *.....	Vendée.
Benfeld.....	Bas-Rhin.
Bercy.....	Seine.
Bergerac.....	Dordogne.
Bergheim *....	Haut-Rhin.
Bergues.....	Nord.
Bernay.....	Eure.
Bernay.....	Somme.
Bertincourt *...	Pas-de-Cal.
Béri-au-Bac...	Aisne.
Besançon.....	Doubs.
Bessan *.....	Hérault.
Besse.....	Puy-de-D.
Besse *.....	Var.
Bethmale *....	Ariége.
Béthune.....	Pas-de-Cal.
Betz.....	Oise.

Bureaux.	*Départemens.*
Beuvry *.....	Pas-de-Cal.
Béziers.....	Hérault.
Bicêtre.....	Seine.
Biesheim *....	Haut-Rhin.
Billom.....	Puy-de-D.
Bischheim *...	Bas-Rhin.
Bischwiller....	Bas-Rhin.
Bitche.....	Moselle.
Bizenistos*....	H.-Pyrén.
Blamont.....	Meurthe.
Blanc (le).....	Indre.
Blangy.....	Seine-Inf.
Blanzac.....	Charente.
Blaye.....	Gironde.
Bléré.....	Indre-et-L.
Bletterans.....	Jura.
Bliesbrucken *.	Moselle.
Blotzheim *...	Haut-Rhin.
Blois.....	Loir-et-Ch.
Boen.....	Loire.
Bohain.....	Aisne.
Boiscommun...	Loiret.
Bois de-Céné *.	Vendée.
Boissy-S.-Léger	Seine-et-O.
Bolbec.....	Seine-Inf.
Bollène *.....	Vaucluse.
Bondy.....	Seine.
Bonifacio.....	Corse.
Bonpère *.....	Vendée.
Bonnetable....	Sarthe.
Bonneval.....	Eure-et-L.
Bonnières.....	Seine-et-O.
Bonny.....	Loiret.
Bordeaux.....	Gironde.
Bordères *....	H.-Pyrén.
Bort.....	Corrèze.
Bosc (le) *...	Ariége.
Bouchain.....	Nord.
Bouilly *.....	Nièvre.
Bouin*	Vendée.
Boulay.....	Moselle.
Bouloigne.....	H.Garonne.
Boulogne	Seine.
Boulogne-s.-M.	Pas-de-Cal.
Bourbon-Lancy.	Saône-et-L.
Bourbon-l'Arch	Allier.
Bourbonnelès B.	H.-Marne.
Bourbon-Vend.	Vendée.
Bourbourg.....	Nord.
Bourdeilles *...	Dordogne.
Bourdonnay....	Meurthe.
Bourg.....	Ain.
Bourg	Gironde.
Bourgachard...	Eure.
Bourganeuf....	Creuse.
Bourg-d'Oisans.	Isère.

Bureaux.	*Départemens.*
Bourg et la Li-	
barde*.....	Gironde.
Bourg-la-Reine.	Seine.
Bourges.....	Cher.
Bourget (le)...	Seine.
Bourgneuf.....	Saône-et-L.
Bourgneuf-en-Retz	Loire-Inf.
Bourgogne*...	Marne.
Bourgoin.....	Isère.
Bourg-S.-Andéol	Ardèche.
Bourg du Péage*	Drôme.
Bourg Théroude	Eure.
Bourgueil.....	Indre-et-L.
Bourmont.....	H.-Marne.
Bournezeau*...	Vendée.
Boussac.....	Creuse.
Boussenac *...	Ariége.
Bouxviller. ...	Bas-Rhin.
Bouy*.....	Nièvre.
Bouzonville....	Moselle.
Boynes	Loiret.
Bracieux.....	Loir-et-Ch.
Braine-s.-Vesle.	Aisne.
Brantome.....	Dordogne.
Brassac.....	Tarn.
Bray-sur-Seine.	Seine-et-M.
Brehat *.....	Côt.-du-N.
Bréhal.....	Manche.
Bresles*.....	Oise.
Bressuire.....	D.-Sèvres.
Brest.....	Finistère.
Breteuil.....	Eure.
Breteuil.....	Oise.
Brezolles.....	Eure-et-L.
Briançon.....	H.-Alpes.
Briare.....	Loiret.
Brie-Cte-Robert	Seine-et-M.
Brienon*.....	Yonne.
Brienne.....	Aube.
Briey.....	Moselle.
Brignoles.....	Var.
Brinon-s.-Armançon	Yonne.
Brionne.....	Eure.
Brioude.....	H.-Loire.
Brissac.....	Maine-et-L.
Brive.....	Corrèze.
Broglie.....	Eure.
Broons.....	Côt.-du-N.
Brou.....	Eure-et-L.
Brousils (les) *.	Vendée.
Bruffière (la)*.	Vendée.
Brumpt ou Brumath	Bas-Rhin.
Bruyères.....	Vosges.
Bucey-lès-Gy *.	H.-Saône.
Buchy.....	Seine-Inférieure.
Bucquoy*.....	Pas-de-Cal.
Bugue (le)....	Dordogne.
Buis (le).....	Drôme.
Busigny*.....	Nord.
Busset*.....	Allier.
Bussière *.....	Dordogne.
Buxy.....	Saône-et-L.
Buzançois.....	Indre.
Buzancy.....	Ardennes.
Cabenet.....	Vaucluse.
Caderousse*...	Vaucluse.
Cadillac.....	Gironde.
Caen.....	Calvados.
Cagnes *.....	Var.
Cahors.....	Lot.
Calais.....	Pas-de-Cal.
Calenzana*....	Corse.
Callas*.....	Var.
Calmont *....	H.Garonne
Calvi.....	Corse.
Calvisson.....	Gard.
Camaret*.....	Vaucluse
Cambray.....	Nord.
Cambremer....	Calvados.
Campan *.....	H.-Pyrén.
Candas *.....	Somme.
Candé.....	Maine-et-L.
Candry*.....	Nord.
Cannes*.....	Aude.
Cannes.....	Var.
Canourgue (La)	Lozère.
Cany.....	Seine-Inférieure
Capelle (La)...	Aisne.
Caraman.....	H.Garonne
Carbon Blanc (le)	Gironde.
Carbonne*....	H.Garonne.
Carcassonne....	Aude.
Carentan.....	Manche.
Carentoire *...	Morbihan.
Carhaix.....	Finistère.
Carignan.....	Ardennes.
Carla-le-Comte*	Ariége.
Carlepont*....	Oise.
Caromb *.....	Vaucluse.
Carouges.....	Orne.
Carpentras....	Vaucluse.
Carses*.....	Var.
Carvin.....	Pas-de-Cal.
Cassel.....	Nord.
Castelfranc....	Lot.
Castel-Jaloux..	Lot-et-Gar.
Castellane.....	B.-Alpes.
Castelnaudary..	Aude.
Castelnaud d'Es-	
tretefonds *...	H.Garonne.
Castelnau de Magnoac	H.-Pyrén.
Castelnau de Médoc*	Gironde.
Castelnau – de –	
Montratier....	Lot.
Castel-Sarrasin.	Tarn et Gar.
Castillon.....	Gironde.
Castillonès....	Lot-et-Gar.
Castres.....	Gironde.
Castres.....	Tarn.
Cateau - Cambrésis	Nord.
Catelet (le)....	Aisne.
Caudebec.....	Seine-Inférieure.
Caumont*.....	Vaucluse.
Caussade.....	Tarn et Gar.
Cauterets.....	H.-Pyrén.
Caux*.....	Hérault.
Cavaillon.....	Vaucluse.
Cavignac.....	Gironde.
Cayeux *.....	Somme.
Caylus.....	Tarn et Gar.
Cazères*.....	H.Garonne.
Cazouls*.....	Hérault.
Cebazat *.....	Puy-de-D.
Cerdon.....	Ain.
Ceret.....	Pyrén.-Or.
Cerilly.....	Allier.
Cerisiers.....	Yonne.
Cernay.....	Haut-Rhin.
Cernes*.....	Vaucluse.
Cervon *.....	Nièvre.
Cette.....	Hérault.
Ceyzerieux*...	Ain.
Cintegabelle *.	H.Garonne.
Chabanois.....	Charente.
Chablis.....	Yonne.
Chabris.*.....	Indre.
Chagny.....	Saône-et-L.
Chailard (le)...	Ardèche.
Chaillé *.....	Vendée.
Chaize le Comte (la)*	Vendée.
Chailly.....	Seine-et-M.
Chalabre.....	Aude.
Chalais.....	Charente.
Challans.....	Vendée.
Chalonnes *...	Maine-et-L.
Châlons s. Marne	Marne.
Châlon-s.-Saône.	Saône-et-L.
Chalus.....	H.-Vienne.
Chambly.....	Oise.
Chambon.....	Creuse.
Champagnac*..	Dordogne.
Champagney *..	H.-Saone.
Champagnoles..	Jura.
Champlitte	H.-Saône.
Champrond....	Eure-et-L.
Chanceaux	Côte-d'Or.
Chanteloube ...	H.-Vienne.
Chantilly.....	Oise.

Bureaux.	*Départemens.*
Chantonnay....	Vendée.
Chaource.....	Aube.
Chapareillan...	Isère.
Chapelle-en-Serval.	Oise.
Chapelle-Saint-Denis (la)*..	Seine.
Charenton. ...	Seine.
Charité (La)...	Nièvre.
Charleville....	Ardennes.
Charlieu.....	Loire.
Charly.....	Aisne.
Charmes.....	Vosges.
Charny	Yonne.
Charolles.....	Saône-et-L.
Charonne.....	Seine.
Chartre (La) ...	Sarthe.
Chartres.....	Eure-et-L.
Châtaigneraye..	Vendée.
Châteaubourg..	Ille-et-Vil.
Château-Briant.	Loire-Infér.
Château-Chinon.	Nièvre.
Château-du-Loir	Sarthe.
Châteaudun....	Eure-et-L.
Château-Gontier	Mayenne.
Château-Landon	Seine-et-M.
Château-la-Vallière	Indre-et-L.
Châteaulin.....	Finistère.
Chât.-Meilliant.	Cher.
Châteauneuf...	Charente.
Châteauneuf...	Ille-et-Vil.
Châteauneuf*..	Nièvre.
Châteauneuf en Thimerais....	Eure-et-L.
Châteauneuf s. Cher	Cher.
Châteauneuf s. Loire	Loiret.
Châteauneuf s. Sarthe	Maine-et-L.
Château-Porcien*	Ardennes.
ChâteauRegnault	Indre-et-L.
Château-Renard	Loiret.
Châteauroux....	Indre.
Château-Salins..	Meurthe.
Château-Thierry	Aisne.
Château-Villain.	H.-Marne.
Châtelaudren...	Côt.-du-N.
Châtelet (le)...	Seine-et-M.
Châtellerault...	Vienne.
Chatenois*....	Bas-Rhin.
Châtillon de Michailles	Ain.
Châtillon-en-Barois.	Nièvre.
Châtillon s. Chalaronne.....	Ain.
Châtillon s. Indre	Indre.
Châtillon-s.-Loing.	Loiret.
Châtillon-s.-Marne*	Marne.
Châtillon-s-Seine	Côte-d'Or.
Châtill.-s.-Sèvre.	D.-Sèvres.
Chatou.....	Seine-et-O.
Châtre (La)....	Indre.
Chaufailles*...	Saône-et-L.
Chaudesaigues..	Cantal.
Chaumont.....	H.-Marne.
Chaumont.....	Oise.
Chauny.....	Aisne.
Chauvigny.....	Vienne.
Chavagnes*....	Vendée.
Chavignon	Aisne.
Chazelles.....	Loire.
Chef-Boutonne..	D.-Sèvres.
Chemillé.....	Maine-et-L.
Chêne (le)....	Ardennes.
Chénerailles....	Creuse.
Cherbourg.....	Manche.
Cheroy.....	Yonne.
Chevilly.....	Loiret.
Chevreuse.....	Seine-et-O.
Chinon.....	Indre-et-L.
Choisy-le-Roi..	Seine.
Cholet.....	Maine-et-L.
Chouzé.....	Indre-et-L.
Cintrey.....	H.-Saône.
Ciotat (La)....	B.duRhône.
Civray.....	Vienne.
Clairac.....	Lot-et-Gar.
Clairvaux.....	Aube.
Clairvaux.....	Jura.
Clamecy.....	Nièvre.
Clary*.....	Nord.
Claye.....	Seine-et-M.
Clayette (La)..	Saône-et-L.
Clermont.....	Meuse.
Clermont.....	Oise.
Clermont.....	Hérault.
ClermontFerrand	Puy-de-D.
Clichy-la-Garen.	Seine.
Clisson.....	Loire-Infér.
Cloye.....	Eure-et-L.
Cluny.....	Saône-et-L
Cognac.....	Charente.
Coligny*.....	Ain.
Collioure.....	Pyrén.-Or.
Collonge.....	Ain.
Colmar.....	Haut-Rhin.
Colmars.....	B.-Alpes.
Colombes*....	Seine.
Colombey.....	Meurthe.
Combeau-Fontaine.	H.-Saône.
Combles*.....	Somme.
Combourg.....	Ille-et-Vil.
Comines*.....	Nord.
Commanderie(la)	Eure.
Commercy.....	Meuse.
Compiègne.....	Oise.
Concarneau	Finistère.
Conches.....	Eure.
Condé.....	Nord.
Condé s. Noireau	Calvados.
Condom.....	Gers.
Condrieu.....	Rhône.
ConflansS^{t}Honorine*	Seine-et-O.
Confolens.....	Charente.
Conneré.....	Sarthe.
Corbeil.....	Seine-et-O.
Corbie.....	Somme.
Corbigny.....	Nièvre
Cordes.....	Tarn.
Cormery.....	Indre-et-L.
Cornon*.....	Puy-de-D.
Corps.....	Isère.
Corte.....	Corse.
Cosne.....	Nièvre.
Côte-St.-André..	Isère.
Cotignac*.....	Var.
Couarde (îledeRé)*	Char.-Inf.
Coubert.....	Seine-et-M.
Couches.....	Saône-et-L.
Coucy-le-Chât..	Aisne.
Couhé.....	Vienne.
Couilly.....	Seine-et-M.
Coulanges.....	Yonne.
Coulommiers...	Seine-et-M.
Courrières*...	Pas-de-Cal.
Courson*.....	Aude.
Courtenay.....	Loiret.
Courtheson*...	Vaucluse.
Courtisols*....	Marne.
Courville.....	Eure-et-L.
Coutances.....	Manche.
Couterne.....	Orne.
Coutras.....	Gironde.
Couture (la) *..	Pas-de-Cal.
Couvin*.....	Ardennes.
Cozes.....	Charente-I.
Craon.....	Mayenne.
Craponne	H.-Loire.
Crécy*.....	Aisne.
Crécy.....	Seine-et-M.
Creil.....	Oise.
Cremieu.....	Isère.
Crepy.....	Oise.
Cressensac.....	Lot.
Crest.....	Drôme.
Crèvecœur*...	Nord.
Crèvecœur....	Oise.
Croisic (le) ...	Loire-Infér.
Croissanville...	Calvados.
Croix-Rousse*.	Rhône.
Crosen*.....	Finistère.
Cucuron*.....	Vaucluse.
Cuers.....	Var.
Cugaud*.....	Vendée.

Bureaux.	*Départemens.*
Cuges*.....	B.duRhône.
Cusset.....	Allier.
Cysoing*.....	Nord.
Dambach*....	Bas-Rhin.
Damery*.....	Marne.
Dammartin....	Seine-et-M.
Damville.....	Eure.
Damvillers....	Meuse.
Darnetal.....	Seine-Infér.
Darney.....	Vosges.
Dax.....	Landes.
Decize.....	Nièvre.
Délivrande (la).	Calvados.
Delle.....	Haut-Rhin.
Delme.....	Meurthe.
Derval.....	Loire-Infér.
Desvres*.....	Pas-de-Cal.
Dettwiller*....	Bas-Rhin.
Déville*.....	Seine-infér.
Die.....	Drôme.
Dieppe.....	Seine-Infér.
Dieulefit.....	Drôme.
Dieuze.....	Meurthe.
Digne.....	B.-Alpes.
Digoin-s.-Loire.	Saône-et-L.
Dijon.....	Côte-d'Or.
Dinan.....	Côt.-du-N.
Dives.....	Calvados.
Doix*.....	Vendée.
Dol.....	Ille-et-Vil.
Dôle.....	Jura.
Domfront.....	Orne.
Domme*.....	Dordogne.
Dompierre....	Allier.
Donjon (le)...	Allier.
Donnemarie...	Seine-et-M.
Donzenac.....	Corrèze.
Donzere.....	Drôme.
Donzy.....	Nièvre.
Dorat (le).....	H.-Vienne.
Dorlisheim*...	Bas-Rhin.
Dormans.....	Marne.
Dornach*.....	Haut-Rhin.
Douai.....	Nord.
Douarnenez....	Finistère.
Doudeville....	Seine-Infér.
Doué.....	Maine-et-L.
Doulens.....	Somme.
Doulevant....	H.-Marne.
Dourdan.....	Seine-et-O.
Dozulé.....	Calvados.
Draguignan....	Var.
Dreux.....	Eure-et-L.
Duerne.....	Rhône.
Dunkerque....	Nord.
Dun-le-Roi...	Cher.
Dun-les-Places*	Nièvre.
Dun-s.-Meuse..	Meuse.
Durtal.....	Maine-et-L.
Eauze.....	Gers.
Ecomoy.....	Sarthe.
Ecouen.....	Seine-et-O
Ecouis.....	Eure.
Ecourt-S.-Quentin*	Pas-de-Cal.
Ecure.....	Loir-et-Ch.
Egletons.....	Corrèze.
Egreville*....	Seine-et-M.
Eguille*.....	B.duRhône.
Eguisheim*...	Haut-Rhin.
Elbeuf.....	Seine-Infér.
Elne*.....	Pyrén.-Or.
Embrun.....	H.-Alpes.
Emilion*.....	Gironde.
Ensisheim....	Haut-Rhin.
Entrains*.....	Nièvre.
Entrevaux....	B.-Alpes.
Envermeu.....	Seine-Infér.
Epény*.....	Somme.
Eperlecques*..	Pas-de-Cal.
Epernay.....	Marne.
Epernon.....	Eure-et-L.
Epinal.....	Vosges.
Ercé*.....	Ariége.
Ernée.....	Mayenne.
Erstein*.....	Bas-Rhin.
Ervy.....	Aube.
Espalion.....	Aveyron.
Esplas*.....	Ariége.
Essarts (les)*..	Vendée.
Essonne.....	Seine-et-O.
Essoyes*.....	Aube.
Estagel*.....	Pyrén.-Or.
Estaires.....	Nord.
Esternay*....	Marne.
Estissac.....	Aube.
Estrée-Denié-court.....	Somme.
Etain.....	Meuse.
Etampes.....	Seine-et-O.
Etaples*.....	Pas-de Cal.
Etrechy.....	Seine-et-O.
Etrépagny.....	Eure.
Eu.....	Seine-Infér.
Evreux.....	Eure.
Evron.....	Mayenne.
Exideuil.....	Dordogne.
Eyguières*....	B.duRhône
Eymet.....	Dordogne.
Eymoutiers....	H.-Vienne.
Eyragues*....	B.duRhône.
Falaise.....	Calvados.
Faou (le).....	Finistère.
Faouet (le)....	Morbihan.
Farmoutiers....	Seine-et-M.
Fauquelmont...	Moselle.
Fauville.....	Seine-Infér.
Fay-Billot (le).	H.-Marne.
Fayence*.....	Var.
Fécamp.....	Seine-Infér.
Feillens*.....	Ain.
Felleriugen*..	Haut-Rhin.
Felletin.....	Creuse.
Fenain*.....	Nord.
Fère (La).....	Aisne.
Fère-Champenoise.	Marne.
Fère-en-Tardenois.	Aisne.
Ferrières*....	Allier.
Fernex.....	Ain.
Ferté-Aleps (la)	Seine-et O.
Ferté-Bernard..	Sarthe.
Ferté-Gaucher..	Seine-et-M.
Ferté-Macé (la).	Orne.
Ferté-Milon(la)	Aisne.
Ferté-s.-Jouarre(la)	Seine-et-M.
Ferté-S.-Aubin(la)	Loiret.
Feurs.....	Loire.
Figeac.....	Lot.
Fismes.....	Marne.
Flavigny.....	Côte-d'Or.
FlavylesMartel*	Aisne.
Flayosc*.....	Var.
Flèche (la)....	Sarthe.
Flers.....	Orne
Flers.....	Somme.
Flesselles*....	Somme.
Fleurance.....	Gers.
Fleury s.Andelle	Eure.
Flixecourt.....	Somme.
Flize.....	Ardennes.
Flocelière*....	Vendée.
Florac.....	Lozère.
Florenzac*....	Hérault.
Flotte (la)....	Char.-Inf.
Foissiat*.....	Ain.
Foix.....	Ariége.
Fontainebleau..	Seine-et-M.
Fontenay.....	Loiret.
Fontenay.....	Vendée.
Fontenay s.Bois*	Seine.
Fontevrault....	Maine-et-L.
Forbach.....	Moselle.
Forcalquier....	B.-Alpes.
Forges.les.Eaux	Seine-Infér.
Formerie.....	Oise.
Fougax*.....	Ariége.
Fougères.....	Ille-et-Vil.
Fougerolles*..	H.-Saône.
Foulletourte...	Sarthe.
Fousseret (le)*.	H Garonne.
Franconville...	Seine-et-O.
Frayssinet....	Lot.

Bureaux.	Départemens
Fréjus.....	Var.
Freland*.....	Haut-Rhin.
Frenay-s.-Sarthe	Sarthe.
Fresnes*.....	Nord.
Frevent.....	Pas-de-Cal.
Freysse*.....	H.-Saône.
Fromenteau....	Seine-et-O.
Fronton.....	H. Garonne.
Fruges.....	Pas-de-Cal.
Fumay.....	Ardennes.
Fumel.....	Lot-et-Gar.
Gacé.....	Orne.
Gaillac.....	Tarn.
Gaillon.....	Eure.
Gallardon.....	Eure-et-L.
Gallargues*...	Gard.
Gandelu.....	Aisne.
Ganges.....	Hérault.
Gannat.....	Allier.
Gap.....	H.-Alpes.
Gardanne*....	B.duRhône
Garnache (la)*.	Vendée.
Gaubretière(la)*	Vendée.
Gavray.....	Manche.
Geispolsheim*.	Bas-Rhin.
Gençay.....	Vienne.
Générac*.....	Gard.
Genlis.....	Côte-d'Or.
Genolhac.....	Gard.
Gentilly*.....	Seine.
Gerard-Mer*..	Vosges.
Gerbeviller *..	Meurthe.
Gerzat*.....	Puy-de-D
Gevrey.....	Côte-d'Or.
Gex.....	Ain.
Gien.....	Loiret.
Gignac.....	Hérault.
Gimont.....	Gers.
Giromagny*...	Haut-Rhin.
Gisors.....	Eure.
Givet.....	Ardennes.
Givors.....	Rhône.
Givry*.....	Saône-et-L.
Goderville.....	Seine Infér.
Goncelin.....	Isere.
Gondrecourt..	Meuse.
Gonesse.....	Seine-et-O.
Gorze*.....	Moselle.
Gourdon.....	Lot.
Gournay.....	Seine-Infér.
Gouzancourt*..	Nord.
Gouzon.....	Creuse.
Gramat.....	Lot.
Grancey-le-Chât.	Côte-d'Or.
Grand-Champ *	Morbihan.
Grand-Pré	Ardennes.
Grandvilliers...	Oise.
Granges (les).	Aube.
Grans*.....	B.duRhône.
Granville.....	Manche.
Grasse.....	Var.
Grasse (la)....	Aude.
Graulhet*.....	Tarn.
Grave (la)....	H.-Alpes.
Gravelines.....	Nord.
Gravelle (la)...	Mayenne.
Gray.....	H.-Saône.
Grenade-s.Garon	H.Garonne.
Grenade-s.-l'Adour	Landes.
Grenoble.....	Isère.
Greoux.....	B.-Alpes.
Greuilly *.....	Indre-et-L.
Grez (les).....	Aube.
Grignols *....	Dordogne.
Grizolles.....	Tarn-et-G.
Grosbliderstroff*	Moselle.
Grosbois*.....	Côte-d'Or.
Grosrederching*	Moselle.
Gruissan *.....	Aude.
Gueberchwir *..	Haut-Rhin.
Guebwiller *...	Haut-Rhin.
Guéméné *....	Morbihan.
Guer *.....	Morbihan
Guerande.....	Loire-Infér.
Guerche (La)...	Ille-et-Vil.
Gueret.....	Creuse.
Guignes.....	Seine-et-M.
Guillotière(la)*	Rhône.
Guines.....	Pas-de-Cal.
Guingamp.....	Côt.-du-N
Guipavas*.....	Finistère.
Guiscard.....	Oise.
Guise.....	Aisne.
Gy.....	H.-Saône.
Gyé-sur-Seine..	Aube.
Haguenau.....	Bas-Rhin.
Hallencourt*..	Somme.
Ham.....	Somme.
Hangest.....	Somme.
Harbounières*.	Somme.
Harcourt.....	Calvados.
Harfleur.....	Seine-Infér.
Harnes*.....	Pas-de-Cal.
Haspres*.....	Nord.
Hatten*.....	Bas-Rhin.
Haubourdin *..	Nord.
Haussy *.....	Nord.
Hauteford *...	Dordogne.
Havre (le)....	Seine-Inf.
Haye-Descartes(la)	Indre-et-L.
HayePaynel(la)*	Manche.
Hazebrouck....	Nord.
Hédé.....	Ille-et-Vil.
Heenworde *...	Nord.
Hegeuheim *..	Haut-Rhin.
Heiltz-le-Maurupt*	Marne.
Hellimer *....	Moselle.
Hénin-Liétard *	Pas-de-Cal.
Hennebon.....	Morbihan.
Henrichemont..	Cher.
Herbault.....	Loir-et-Ch.
Herbiers (les)..	Vendée.
Herbitzheim*..	Bas-Rhin.
Héricourt.....	H.-Saône.
Hérisson	Allier.
Hermies *.....	Pas-de-Cal.
Herrlisheim *..	Bas-Rhin.
Herzeelle*....	Nord.
Hesdin.....	Pas-de-Cal.
Hirson	Aisne.
Hochfelden*..	Bas-Rhin.
Hombourg*....	Moselle.
Hondscoote*..	Nord.
Honfleur.....	Calvados.
Houdan.....	Seine-et-O.
Huningue.....	Haut-Rhin.
Hyères.....	Var.
Ibos*.....	H.-Pyrén.
Iffendic*.....	Ille-et-Vil.
Ile (l').....	Vaucluse.
Ile-Bouchard (l')	Indre et-L.
Ile d'Oléron (l')	Charente-I.
Ile-en-Dodon(l')	H Garonne.
Ile-Jourdain (l')	Gers.
Ile Jourdain (l')	Vienne.
Ile Rousse (l').	Corse.
Ile-sur-le-Doubs(l')	Doubs.
Ile-sur-Suippe..	Marne.
Ille*.....	Pyrén.-Or.
Illiers.....	Eure-et-L.
Ingessheim *...	Haut-Rhin.
Ingouville*...	Seine-Infér.
Ingrande	Maine.et-L.
Ingwiller*....	Bas-Rhin.
Isigny.....	Calvados.
Issoire.....	Puy-de-D.
Issoudun.....	Indre.
Is-sur-Tille....	Côte-d'Or.
Issy.....	Seine.
Istres*.....	B.duRhône.
Iwny*.....	Nord.
Jaalons.....	Marne.
Jargeau.....	Loiret.
Jarnac.....	Charente.
Joigny.....	Yonne.
Joinville.....	H.-Marne.
Jonchery	Marne.
Joncy.....	Saône et-L.
Jonsac.....	Charente-I.
Josselin.....	Morbihan.
Jouarre*.....	Seine-Inf.

Bureaux.	*Départemens.*
Joyeuse	Ardèche.
Jumilhac-le-Grand*	Dordogne
Jussey	H.-Saône.
Juzennecourt	H.-Marne.
Kaisersberg *	H.-Rhin.
Lacaune	Tarn.
Lagnieu.*	Ain.
Lagny	Seine-et-M.
LabartheRivière*	H.Garonne
Laigle	Orne.
Laignes	Côte-d'Or.
Lalinde	Dordogne.
Lamballe	Côt.-du-N.
Lamberg *	Moselle.
Lambesc	B.duRhône.
Lambezellec*	Finistère.
Lançon *	B.duRhône
Lancran. *	Ain.
Landerneau	Finistère.
Landivisiau	Finistère.
Landrecy	Nord.
Langannerie	Calvados.
Langeac	H -Loire.
Langeais	Indre-et-L.
Langogne	Lozère.
Langon	Gironde.
Langres	H.-Marne.
Languidic. *	Morbihan.
Lannion	Côt.-du-N.
Lanoailic. *	Dordogne.
Lanta*	H Garonne.
Laon	Aisne.
Laprugne. *	Ariége.
L'Arbresle	Rhône.
L'Argentière	Ardèche.
Laroche en Breuil.*	Côte-d'Or.
Lassalle *	Gard.
Laudun *	Gard.
Laugny*	Vendée.
Launoy	Ardennes.
Lauterbourg	Bas-Rhin.
Lauzerte	Tarn-et-G.
Lauzun *	Lot-et-Gar.
Laval	Maïenne.
Lavardac	Lot-et-Gar.
Lavaur	Tarn.
Lavelanet	Ariége.
Lectoure	Gers.
Lédignan *	Gard.
Lempde	H.-Loire.
Lempdes*	Puy-de-D.
Lemps-le-Grand.	Isère.
Lens	Pas-de-Cal.
Lescure *	Ariége.
Lésignan	Aude.
Lesneven	Finistère.
Lespare	Gironde.
Levignen	Oise.
Levroux	Indre.
Lezat *	Ariége.
Lezoux	Puy-de-D.
Lhispothey	Landes.
Liancourt	Oise.
Libourne	Gironde.
Lieuray	Eure.
Lieursaint	Seine-et-M.
Liffol-le-Grand*	Vosges.
Lignières	Cher.
Ligny	Meuse.
Lihons	Somme.
Lille	Nord.
Lillebonne	Seine-Infér.
Lillers	Pas-de-Cal.
Limoges	H.-Vienne.
Limours	Seine-et-O.
Limoux	Aude.
Linas	Seine-et-O.
Lion d'Angers	Maine-et-L.
Lions-la-Forêt	Eure.
Lisieux	Calvados.
Lisle *	Tarn.
Livarot	Calvados.
Livry	Seine-et-O
Lizy	Seine-et-M.
Loches	Indre-et-L.
Locminé	Morbihan.
Lodève	Hérault.
Lohéac	Ille-et-Vil.
Lombez *	Gers.
Long *	Somme.
LongevilleS.Avold*	Moselle.
Longny	Orne.
Longueville	Seine-Inf.
Longuyon	Moselle.
Longwy	Moselle.
Lonjumeau	Seine-et-O.
Lons-le-Saulnier	Jura.
Lorgues *	Var.
Lorient	Morbihan.
Loriol	Drôme.
Lorme	Nièvre.
Lorris	Loiret.
Loudéac	Côt.-du-N
Loudun	Vienne.
Louhans	Saône-et-L.
Louppe (la)	Eure-et-L
Lourdes	H.-Pyrén.
Louviers	Eure.
Louvres	Seine-et-O.
Luc (le)	Var.
Lucs (les) *	Vendée.
Lucenay	Saône-et-L.
Luçon	Vendée.
Lucy-le-Bois	Yonne.
Lude (le)	Sarthe.
Lunel	Hérault.
Lunéville	Meurthe.
Lure	H.-Saône.
Lusignan	Vienne.
Luxeuil	H.-Saône.
Luz *	H.-Pyrén.
Luzarches	Seine-et-O.
Luzy	Nièvre.
Lyon	Rhône.
Machecoul	Loire-Infér.
Mâcon	Saône-et-L.
Magistère (la)	Tarn-et-G.
Magny	Seine-et-O.
Magny	Nièvre.
Maintenon	Eure-et-L.
Maison-Blanche(la)	Seine.
Maison-Neuve (la)	Côte-d'Or.
Malaucène *	Vaucluse.
Malesherbes	Loiret.
Malestroit *	Morbihan.
Mamers	Sarthe.
Manheule	Meuse.
Manosque	B.-Alpes.
Mans (le)	Sarthe.
Mansle	Charente.
Mantes-sur-Seine	Seine-et-O.
Maour *	Saône-et-L.
Marans	Charente-I.
Marboz *	Ain.
Marche (La)	Vosges.
Marchienes	Nord.
Marciac	Gers.
Marigny-sur-Loire	Saône-et-L.
Marckolsheim	Bas-Rhin.
Marennes	Charente-I.
Marets*	Nord.
Mareuil	Dordogne.
Marguerittes *	Gard.
Marigny-l'Eglise *	Nièvre.
Marines	Seine-et-O.
Maringue	Puy-de-D.
Marle	Aisne.
Marlenheim *	Bas-Rhin.
Marmande	Lot-et-Gar.
Marmoutier *	Bas-Rhin.
Marnay	H.-Saône.
Maromme *	Seine-Inf.
Marquette *	Nord.
Marquise	Pas-de-Cal.
Marseillan *	Hérault.
Marseille	B.duRhône
Marseille	Oise.
Marsillargues *	Hérault.
Mars-la-Tour	Moselle.
Martel	Lot.

Bureaux.	*Départemens.*
Martigné	Mayenne.
Martigues (les).	B.du Rhône
Martres.	H.-Garonne
Martres de Veyre *	Puy-de-D.
Marvejols.	Lozère.
Mas-d'Azil (le).	Ariége.
Massat *.	Ariége.
Masserré.	Corrèze.
Massevaux	Haut-Rhin.
Massiac.	Cantal.
Matha	Charente-I.
Maubeuge.	Nord.
Maubourguet . .	H.-Pyrén.
Mauléon.	H.-Pyrén.
Maulle-sur-Mandre	Seine-et-O.
Mauriac	Cantal.
Mauron *.	Morbihan.
Maurs.	Cantal.
Mauzé	D.-Sèvres.
Mayenne.	Mayenne.
Mayet-de-Montagne *.	Allier.
Mazamet.	Tarn.
Mazan *.	Vaucluse.
Mazères *.	Ariége.
Meaux	Seine-et-M.
Mehun-s.-Yèvre.	Cher.
Meist.atzheim *.	Bas-Rhin.
Mêle (le).	Orne.
Melisey *.	H.-Saône.
Melle.	D.-Sèvres.
Melun	Seine-et-M.
Mende.	Lozère.
Menars-le-Château.	Loir-et-Ch.
Ménil-Amelot. .	Seine-et-M.
Mennecy.	Seine-et-O.
Mens.	Isère.
Mer	Loir-et-Ch.
Mérinville *. . .	Aude.
Méru.	Oise.
Merville.	Nord.
Méry-sur-Seine	Aube.
Metz.	Moselle.
Meudon	Seine-et-O.
Meulan.	Seine-et-O.
Meung-s.-Loire.	Loiret.
Meursault *. . . .	Côte-d'Or.
Meximieu.	Ain.
Meyrueys	Lozère.
Meyssac.	Corrèze.
Mèze.	Hérault.
Mézières.	Ardennes.
Mezin *.	Lot-et-Gar.
Miclan.	Gers.
Milhaud.	Aveyron.
Millas *.	Pyrén.-Or.
Millaud *.	Gard.

Bureaux.	*Départemens.*
Milly	Seine-et-O.
Mirambeau. . . .	Charente-I.
Mirande.	Gers.
Mirebeau.	Côte-d'Or.
Mirebeau	Vienne.
Mirecourt.	Vosges.
Mirepoix	Ariége.
Miribel *.	Ain.
Moirans.	Isère.
Moislains *. . . .	Somme.
Moissac	Tarn-et-G.
Molsheim.	Bas-Rhin.
Monastier (le) *	H.-Loire.
Moncontour. . .	Côt.-du-N.
Moncornet. . . .	Aisne.
Monein *.	B.-Pyrén.
Monferrier *. . .	Ariége.
Monflanquin. . .	Lot-et-Gar.
Monistrol.	H.-Loire.
Monléon-Magnoac *	H.-Pyrén.
Monpasier	Dordogne.
Monségur.	Gironde.
Montagnac. . . .	Hérault.
Montagrier *. . .	Dordogne.
Montaigu.	Vendée.
Montaigut.	Puy-de-D.
Montargis.	Loiret.
Montastruc *. . .	H Garonne.
Montauban. . . .	Ille-et-Vil.
Montauban. . . .	Tarn-et-G.
Montbard.	Côte-d'Or.
Montbazon. . . .	Indre-et-L
Montbéliard. . .	Doubs.
Montbrison. . . .	Loire.
Montbrun *. . . .	H Garonne.
Mont-Cénis . . .	Saône-et-L.
Mont-Dauphin. .	H.-Alpes.
Mont-de-Marsan	Landes.
Montdidier. . . .	Somme.
Montdoubleau. .	Loir-et-Ch.
Montebourg . . .	Manche.
Montech.	Tarn-et-G.
Montélimart. . .	Drôme.
Montendre. . . .	Charente-I.
Montereau	Seine-et-M.
Montesquieu Volvestre *.	H.Garonne
Montet aux Moines (Le).	Allier.
Monteux *. . . .	Vaucluse.
Montfort-Lamaury.	Seine-et-O.
Montfort-sur-Méen	Ille-et-Vil.
Monfrin *.	Gard.
Montierender. .	H.-Marne.
Montignac	Dordogne.
Montigny-le-Roi	H.-Marne.
Montivilliers. . .	Seine-Infér.

Bureaux.	*Départemens.*
Montjoie *. . . .	Ariége.
Montlieu.	Charente-I.
Mont-Lion *V.* Mont-Dauphin	
Mont-Louis . . .	Pyrén.-Or.
Mont-Luçon. . .	Alier.
Mont-Luel. . . .	Ain.
Montmarault. . .	Allier.
Montmartre *. .	Seine.
Montmédy.	Meuse.
Montmerle. . . .	Ain.
Montmirail. . . .	Marne.
Montmorency. .	Seine-et-O.
Montmorillon. .	Vienne.
Montmort *. . . .	Marne.
Montoire	Loir-et-Ch.
Montournais *. .	Vendée.
Montpellier. . . .	Hérault.
Montpeyroux *.	Hérault.
Montpézat. . . .	Ardèche.
Montpont.	Dordogne.
Montréal *. . . .	Aude.
Montrejeau. . . .	H.Garonne.
Montreuil Bellay	Maine-et-L.
Montreuil-l'Argile.	Eure.
Montreuil.s.Bois	Seine.
Montreuil-sur-Mer.	Pas-de-Cal.
Montrichard. . .	Loir-et-Ch.
Montrouge. . . .	Seine.
Montsalvy.	Cantal.
Morestel	Isère.
Moret.	Seine-et-M.
Moreuil *.	Somme.
Morez.	Jura.
Morlaix	Finistère.
Mormans.	Seine-et-M.
Mormoiron *. . .	Vaucluse.
Mortagne. . . .	Orne.
Mortagne. . . .	Vendée.
Mortain	Manche.
Morteau.	Doubs.
Morterol.	H.Vienne.
Mortrée	Orne.
Mothe-S-Heray (la)	D.-Sèvres.
Motte-Achard (La)	Vendée.
Motte-Beuvron (la)	Loir-et-Ch.
Mouchamp *. . .	Vendée.
Moulins.	Allier.
Moulins-en-Gilbert.	Nièvre.
Moulins-la-Marche	Orne.
Moulis *.	Ariége.
Mousay *.	Meuse.
Mouy.	Oise.
Mouzon.	Ardennes.
Moyenvic. . . .	Meurthe.
Mulhausen	H.-Rhin.
Munster *.	H.-Rhin.
Murat.	Cantal.

Bureaux.	*Départemens.*
Mur-de-Barrez.	Aveyron.
Mure (La)	Isère.
Muret	H. Garonne.
Mussidan	Dordogne.
Mussy-s.-Seine.	Aube.
Mutzig *.....	Bas-Rhin.
Muzillac.....	Morbihan.
Nallier *.....	Vendée.
Nancy.....	Meurthe.
Nangis.....	Seine-et-M
Nant	Aveyron.
Nanterre.....	Seine.
Nantes.....	Loire-Infér
Nanteuil le Haudouin	Oise.
Nantua.....	Ain.
Naours *.....	Somme.
Narbonne.....	Aude.
Navarreins	B.-Pyrén.
Nay	B.-Pyrén.
Neauphle le Château	Seine-et-O.
Nederbronn....	Bas-Rhin.
Nemours.....	Seine-et-M.
Nérac.....	Lot-et-Gar.
Nesle.....	Somme.
Neuf-Bourg (le).	Eure.
Neuf-Brisach ..	Haut-Rhin.
Neuf-Château..	Vosges.
Neuf-Châtel. ..	Seine-Infér.
Neuilly-s.-Seine.	Seine.
Neuilly-S. Front.	Aisne.
Neuve-Lire (la).	Eure.
Neuville aux Bois	Loiret.
Neuvilly*	Nord.
Neuvy-le-Roi..	Indre-et-L.
Neuvy-s.-Loire.	Nièvre.
Neuwiller *....	Bas-Rhin.
Nevers.....	Nièvre.
Nimes.....	Gard.
Niort.....	D.-Sèvres.
Noailles.....	Corrèze.
Noailles.....	Oise.
Noé	H. Garonne.
Nogaro.....	Gers.
Nogent-le-Roi.	Eure-et-L.
Nogent-le-Roi..	H.-Marne.
Nogent le Rotrou	Eure-et-L.
Nogent-s.-Seine.	Aube.
Nogent-s.-Vernisson	Loiret.
Noirmoutiers...	Vendée.
Nolay	Côte-d'Or.
Nonancourt....	Eure.
Nonant.....	Orne.
Nontron.....	Dordogne.
N.-Dame-de-Mont*	Vendée.
Nouvion (Le)*.	Aisne.
Noyal *.....	Morbihan.
Noyers.....	Yonne.

Bureaux.	*Départemens.*
Noyon.....	Oise.
Nozay.....	Loire-Infér.
Nuaillé.....	Charente-I.
Nuits.....	Côte-d'Or.
Nyons.....	Drôme.
Oberhergheim*.	Haut-Rhin.
Obernai.....	Bas-Rhin.
Obersecbach *..	Bas-Rhin.
Offranville *...	Seine-Infér.
Oisemont *....	Somme.
Oissel*.....	Seine-Infér.
Oisy*.....	Pas-de-Cal.
Oloron.....	B.-Pyrén.
Olioulles	Var.
Olivet.....	Loiret.
Olonne*.....	Vendée.
Onnain*.....	Nord.
Orange.....	Vaucluse.
Orbec.....	Calvados.
Orchamps.....	Jura.
Orchies.....	Nord.
Orgelet	Jura.
Orgon.....	B. du Rhône
Origuy-Ste-Benoîte	Aisne.
Orléans.....	Loiret.
Ormes (Les)...	Vienne.
Ornans.....	Doubs.
Orthez.....	B.-Pyrén.
Ossun*.....	H.-Pyrén.
Oucques.....	Loir-et-Ch.
Oudon.....	Loire-Infér.
Oulchy-le-Château.	Aisne.
Ouroux*.....	Nièvre.
Oust *.....	Ariége.
Oyonnax*.....	Ain.
Pacaudière (La).	Loire.
Pacy-sur-Eure..	Eure.
Paimbeuf.....	Loire-Infér
Paimpol.....	Côt.-du-N.
Palais (le)*...	Nièvre.
Palaiseau.....	Seine-et-O.
Palisse (La)...	Allier.
Palluau.....	Vendée.
Pallud (La)....	Vaucluse.
Pamiers.....	Ariége.
Paray-le-Monial	Saône-et-L.
Paris.....	Seine.
Parthenay.....	D.-Sèvres.
Passy-lès-Paris.	Seine.
Pau.....	B.-Pyrén.
Pauillac.....	Gironde.
Péage (Le)....	Isère.
Pelacoy.....	Lot.
Pelissanne *...	B. du Rhône.
Penne *.....	Lot-et-Gar.
Périers.....	Manche.
Périgueux.....	Dordogne.

Bureaux.	*Départemens.*
Péronne.....	Somme.
Perpignan	Pyrén.-Or.
Perrecy	Saône-et-L.
Perrier (le)*...	Vendée.
Perthes.....	H.-Marne.
Pertuis.....	Vaucluse.
Pesmes *.....	H.-Saône.
Peyrac.....	Lot.
Peyrehorade...	Landes.
Pézenas.....	Hérault.
Pfaffenheim*..	Haut-Rhin.
Phalsbourg....	Meurthe.
Picquigny.....	Somme.
Pierre-Buffière.	H.-Vienne.
Pierrefort *....	Cantal.
Pierrelatte	Drôme.
Pignan *.....	Hérault.
Pignans*.....	Var.
Pitgam*.....	Nord.
Pithiviers.....	Loiret.
Plaisance.....	Gers.
Plancher-Bas*.	H.-Saône.
Plancoet.....	Côt.-du-N.
Plélan.....	Ille-et-Vil.
Pleurtuit*.....	Ille-et-Vil.
Ploermel.....	Morbihan.
Plœuc *.....	Côt.-du-N.
Plombières....	Vosges.
Plogastel-Daoulas*.	Finistère.
Plonguerneau *.	Finistère.
Plouay*.....	Morbihan.
Pluvigner *....	Morbihan.
Podensac.....	Gironde.
Poiré (le)*....	Vendée.
Poissy.....	Seine-et-O.
Poitiers.....	Vienne.
Poix.....	Somme.
Poligny.....	Jura.
Pompidou (le)..	Lozère.
Poncin *.....	Ain.
Pons.....	Charente-I.
Pontacq*.....	B.-Pyrén.
Pontallier-s.-Saône	Côte-d'Or.
Pont-à-Mousson	Meurthe.
Pontarlier	Doubs.
Pont-Audemer.	Eure.
Pont-au-Mur...	Puy-de-D.
Pont-Chartrain.	Seine-et-O.
Pont aux Moines	Loiret.
Pont-Château...	Loire-Inf.
Pont-Croix....	Finistère.
Pont-d'Ain....	Ain.
Pont-de-Beauvoisin	Isère.
Pont-de-l'Arche	Eure.
Pont-de-Lempde	V. Lempde.
Pont-de-Vaux .	Ain.
Pont-du-Chât.*.	Puy-de-D.

Bureaux.	*Départemens.*
Pont-Gibaud ..	Puy-de-D.
Ponthierry. ...	Seine-et-M.
Pontivy.....	Morbihan.
Pont-le-Roi...	Aube.
Pont-l'Evêque .	Calvados.
Pontoise.....	Seine-et-O.
Pontorson.....	Manche.
Pontrieux.....	Côt.-du-N.
Ponts-de-Cé (les) *	Maine-et-L.
Pont-St.-Esprit.	Gard.
Pont-Scorff *. .	Morbihan.
Pont Sᵉ Maxence	Oise.
Pont-St.-Pierre.	Eure.
Pont-sur-Yonne.	Yonne.
Pornic	Loire-Inf.
Port-à-Binson.	Marne.
Port-Louis.....	Morbihan.
Port-sur-Saône.	H.-Saône.
Port-Stᵉ-Marie.	Lot-et-Gar.
Pougues.....	Nièvre.
Pouilly.....	Nièvre
Pouilly en Auxois	Côte- d'Or.
Pourrières *...	Var.
Poussan*.....	Hérault.
Pouzauge.....	Vendée.
Prades	Pyrén.-Or.
Prauthoy.....	H.-Marne.
Prémery.....	Nièvre.
Preuilly	Indre-et-L
Pré-en-Pail. ..	Mayenne.
Privas.....	Ardèche.
Provins.....	Seine-et-M.
Puiseaux *....	Loiret.
Puttelange	Moselle.
Puy en Velay (le)	H.-Loire.
Puy-Laurens...	Tarn.
Quaroube*....	Nord.
Quend *.....	Somme.
Quesnoy (le)...	Nord.
Questemberg * .	Morbihan.
Queue (La)....	Seine-et-O.
Queyras.....	H.-Alpes.
Quievy*.....	Nord.
Quillan.....	Aude.
Quimper.....	Finistère.
Quimperlé.....	Finistère.
Quingey.....	Doubs.
Quintin	Côt.-du-N.
Rabastens.....	Tarn.
Rahling *.....	Moselle.
Raimbeaucourt*	Nord.
Raismes*.....	Nord.
Rambervillers..	Vosges.
Rambouillet....	Seine-et-O.
Raon-l'Etape..	Vosges.
Réalmont.	Tarn.
Realville.....	Tarn et-G.

Bureaux.	*Départemens.*
Rebais.....	Seine-et-M.
Recouvrance...	Finistère.
Redon.....	Ille-et-Vil.
Regmalard	Orne.
Reguisheim *..	Haut-Rhin.
Reichshoffen *.	Bas-Rhin.
Reims.....	Marne.
Remiremont. ..	Vosges.
Rémoulins.	Gard.
Rennes.....	Ille-et-Vil.
Réole (La)....	Gironde.
Replonge *....	Ain.
Ressons.....	Oise.
Rethel.....	Ardennes.
Revel.....	H.Garonne.
Revigny*.....	Meuse.
Revin *	Ardennes.
Rhieux*.....	Nord.
Rians*.....	Var.
Ribay (le).....	Mayenne.
Ribeauvillé....	Haut-Rhin.
Ribecourt.....	Oise.
Ribemont *....	Aisne.
Riberac.....	Dordogne.
Riceys (les)....	Aube.
Richelieu.....	Indre-et-L.
Rieux.....	H.Garonne.
Riez.....	B.-Alpes.
Rignac.....	Aveyron.
Rimont *.....	Ariége.
Riom.....	Puy-de-D.
Rioz.....	H.-Saône.
Riquewhir* ...	Haut-Rhin.
Ris.....	Seine-et-O.
Rive-de-Gier. .	Loire.
Riverenert *...	Ariége.
Rives.....	Isère.
Rivesaltes*....	Pyrén.-Or.
Rixheim*	Haut-Rhin.
Roanne.....	Loire.
Roche-Bernard (la)	Morbihan.
Rochechouart. .	H.-Vienne.
Rochefort.....	Charente-I.
Rochefoucault (La).	Charente.
Rochelle (La)..	Charente-I.
Roche-Millay (la)*.	Nièvre.
Rocroy.....	Ardennes.
Rodez	Aveyron.
Rogliano.....	Corse.
Rohan. *.....	Morbihan.
Romanèche....	Saône-et-L.
Romans.....	Drôme.
Romilly-sur-Seine*	Aube.
Romorantin...	Loir-et-Ch.
Ronchamp *...	H.-Saône.
Roquefort.....	Landes.
Roquemaure. ..	Gard.

Bureaux.	*Départemens.*
Roquevaire ...	B.duRhône.
Rosheim*.....	Bas-Rhin.
Rosiers (les)...	Maine-et-L.
Rosiers aux Salines*	Meurthe.
Rosny-s.-Seine.	Seine-et-O.
Rosoy.....	Seine-et-M.
Rosoy-s.-Serre.	Aisne.
Rosporden	Finistère.
Rostrenen.....	Côt.-du-N.
Roubaix.	Nord.
Rouen.....	Seine-Infér.
Rouffach	Haut-Rhin.
Rouillac *.....	Charente.
Rouvray.	Côte-d'Or.
Royan.....	Charente-I.
Roye.....	Somme.
Rozières*.....	Somme.
Rue.....	Somme.
Rueil.....	Seine-et-O.
Ruffec	Charente.
Rugles.....	Eure.
Sablé.....	Sarthe.
Sables d'Olonne (les)	Vendée.
Saillans	Drôme.
Sains.....	Aisne.
Saint-Affrique.	Aveyron.
Saint-Aignan...	Loir-et-Ch.
Saint-Amand ..	Cher.
Saint-Amand ..	Nord.
S.-Amans.la.Bastide	Tarn.
Saint-Amant*..	Nièvre.
Saint-Amarin*.	Haut-Rhin.
Saint-Ambroix.	Gard.
Saint-Amour. .	Jura.
Saint-André *..	Hérault.
S. André-de-Cubzac	Gironde.
Saint-Antonin..	Tarn-et-G.
Saint-Astier...	Dordogne.
Saint-Aubert*..	Nord.
Saint-Aubin *..	Jura.
Saint-Aubin-du-Cormier	Ille-et-Vil.
Saint-Aulaye *.	Dordogne.
Saint-Avold ...	Moselle.
Saint-Béat	H.Garonne.
S.-Benin-d'Azy*	Nièvre.
St. Benoît-du-Sault	Indre.
St. Bonnet-de-Joux	Saône-et-L.
Saint-Bonnet-le-Château	Loire.
Saint-Bresson*.	H.-Saône.
Saint-Brieuc...	Côt.-du-N.
Saint-Bris.....	Yonne.
Saint-Calais ...	Sarthe.
Saint-Céré....	Lot.
Saint-Chamas *.	B du Rhône
Saint-Chamond.	Loire.

Bureaux.	*Départemens.*
Saint-Chély ...	Lozère.
Saint-Chinian. .	Hérault.
St.-Christophe*.	Vendée.
S.Clar-de-Lomagne	Gers.
Saint-Claud . . .	Charente.
Saint-Claude. . .	Jura.
Saint-Cloud. . .	Seine-et-O.
Saint-Cyprien*.	Dordogne.
Saint-Denis. . .	Seine.
S.Didier-de-Chal**	Ain.
St-Dié-s.-Loire.	Loir-et-Ch.
Saint-Dié.	Vosges.
Saint-Dizier. . .	H.-Marne.
Sainte-Cécile*.	Vendée.
Ste.-Colombe-sur-l'Hers . . .	Aude.
Sainte-Croix *.	Ariége.
S.Croix-en-Plaine*	Haut-Rhin.
Sainte-Foy. . . .	Gironde.
St.-Genis-Laval.	Rhône.
Sainte-Hermine.	Vendée.
Sainte-James...	Manche.
Sainte-Livrade .	Lot-et-Gar.
Sainte-Marie *.	B.-Pyrén.
Ste.-Marie-aux-Mines	Haut-Rhin.
Sainte-Maure. .	Indre-et-L.
Ste-Ménéhould. .	Marne.
Ste-Mère-Eglise	Manche.
Saintes.	Charente-I.
Saint-Esprit *..	Landes.
Saint-Etienne. .	Loire.
S.Etienne-du-Bois*	Vendée.
Saint-Fargeau..	Yonne.
Saint-Félix *...	H.Garonne.
Saint-Florent. .	Corse.
Saint-Florentin.	Yonne.
Saint-Flour....	Cantal.
Saint-Fulgent. .	Vendée.
Saint-Galmier*.	Loire.
Saint-Gaudens. .	H.Garonne.
Saint-Geniez...	Aveyron.
Saint-Genis ...	Charente-I.
Saint-George*.	Vendée.
St-George-s.-Loire	Maine-et-L.
St-Gerand-le-Puy	Allier.
St-Germain en Laye	Seine-et-O.
S-GermainLembron*	Puy-de-D.
Saint-Germain-l'Espinasse...	Loire.
Saint-Gervais*.	Vendée.
Saint-Gilles. . . .	Gard.
St-Gilles-s.-Vic.	Vendée.
Saint-Girons . .	Ariége.
Saint-Gobain*..	Aisne.
Saint-Hilaire*.	Nord.
Saint-Hilaire*.	Vendée.
S.Hilaire deRié*	Vendée.
St.-Hilaire-de-Talmont *....	Vendée.
St.-Hilaire-du-Harcouet	Manche.
S.HilaireLoulay*	Vendée.
St.-Hippolyte..	Gard.
St.-Hippolyte *.	Haut-Rhin.
St.-Hippolyte-sur-le-Doubs.	Doubs.
Saint-Jean*...	Ain.
S.JeanBrevelay*	Morbihan.
S.Jean-d'Angély	Charente-I.
S. Jean-de-Bournay	Isère.
St.Jean-de-Foi*	Hérault.
S. Jean-de-Losne	Côte-d'Or.
St.Jean-de-Luz.	B.-Pyrén.
Saint-Jean-de-Mont *.....	Vendée.
S. Jean-du-Gard.	Gard.
St.-Jean-le-Vieux*	Ain.
St.-Jean-Pied-de-Port	B.-Pyrén.
Saint-Jory	H. Garonne.
Saint-Junien ..	H.-Vienne.
Saint-Just.....	Oise.
Saint-Laurent*.	Gironde.
Saint-Laurent..	Jura.
St.-Laurent-de-Cerdans *....	Pyrén.-Or.
St.-Laurent-de-la-Salanque*..	Pyrén.-Or.
Saint-Léonard. .	H.-Vienne.
Saint-Lô.	Manche.
Saint-Loup *...	H.-Saône.
Saint-Lys.	H.Garonne.
Saint-Macaire. .	Gironde.
Saint-Maixent .	D.-Sèvres.
Saint-Malo ...	Ille-et-Vil.
Saint-Marcellin.	Isère.
Saint-Mards *..	Aube.
S.Martin-de-Ré.	Charente-I.
St.Martin-d'Estreaux.....	Loire.
St.-Martin-ès-Vignes. *....	Aube.
St.-Martin-du-Mont *.....	Ain.
St. Martin-Valmeroux.....	Cantal.
Saint-Martory..	H.-Garonne
Saint-Maurice..	Orne.
Saint-Maximin .	Var.
St.-Michel-en-l'Herm. *....	Vendée.
Saint-Mihiel...	Meuse.
St.-Nicolas-d'Aliermont *....	Seine-Infér.
S-Nicolas delaGrave	Tarn-et-G.
S.Nicolas du Port	Meurthe.
St-Nizier le Bourg*	Ain.
Saint-Omer....	Pas-de-Cal.
Saint-Ouen*...	Seine.
Saint-Oyen. ...	Saône-et-L.
St.-Pardoux *..	Dordogne.
Saint-Palais ...	B.-Pyrén.
Saint-Parre-les-Vaudes.....	Aube.
Saint-Paul. ...	Pyrén.-Or.
Saint-Pé *....	H.-Pyrén.
Saint-Péray ...	Ardèche.
Saint-Philbert*	Vendée.
S.Pierre deChignac*	Dordogne.
S-Pierre le Moutier	Nièvre.
St-Pierre-lès-Calais*	Pas-de-Cal.
Saint-Pierre-sur-Dives.....	Calvados.
Saint-Pol.	Pas-de-Cal.
St.-Pol de Léon.	Finistère.
Saint-Pons. ...	Hérault.
St-Pourçain. ..	Allier.
Saint-Quentin. .	Aisne.
Saint-Quintin *.	Gard.
Saint-Rambert. .	Ain.
Saint-Remy....	B.du Rhône
Saint-Renan...	Finistère.
Saint-Romain. .	Seine-Infér.
Saint-Saën.....	Seine-Infér.
Saint-Saulge...	Nièvre.
Saint-Sauveur. .	Manche.
Saint-Savin. ...	Vienne.
Saint-Savinien..	Charente-I.
Saint-Seine ...	Côte-d'Or.
Saint-Sernin. ..	Aveyron.
Saint-Servan. ..	Ille-et-Vil.
Saint-Sever....	Calvados.
Saint-Sever....	Landes.
St.Symphorien*.	Rhône.
St.-Symphorien-de-Lay.....	Loire.
St.-Symphorien d'Ozon.	Isère.
Saint-Tropez...	Var.
S.Vaast delaHougue	Manche.
S-Valléry en Caux.	Seine-Inf.
St.-Valléry-sur-Somme.....	Somme.
Saint-Vallier. .	Drôme.
Saint-Venant ..	Pas-de-Cal.
Saint-Vist.....	Doubs.
Saint-Ybars *...	Ariége.
Saint-Yricix...	H.-Vienne.
Salbris	Loir-et-Ch.

Bureaux.	*Départemens.*
Salernes★.....	Var.
Salignac★.....	Dordogne.
Salins.....	Jura.
Sallertaine★...	Vendée.
Sallies ★.....	B.-Pyrén.
Salon.....	B.duRhône.
Saméon★.....	Nord.
Samer.....	Pas-de-Cal.
Sancerre.....	Cher.
Sancoins	Cher.
Sap (le).....	Orne.
Sarcelles.....	Seine-et-O.
Sarlat.....	Dordogne.
Sarralbe ★	Moselle.
Sarrebourg....	Meurthe.
Sarreguemines..	Moselle.
Saar-Union....	Bas-Rhin.
Sartene.....	Corse.
Sartrouville★..	Seine-et-O.
Sarzeau. ★	Morbihan.
Saugues★.....	H.-Loire.
Saujon.....	Charente-I.
Saulieu	Côte-d'Or.
Sault★.....	Vaucluse.
Saulzoir★.....	Nord.
Saumur.....	Maine-et-L.
Saurat★.....	Ariége.
Sauve.....	Gard.
Sauveterre	Aveyron.
Sauveterre★....	H Garonne
Sauzé.....	D.-Sèvres.
Savenay.....	Loire-Infér.
Saverdun.....	Ariége.
Saverne.....	Bas-Rhin.
Savignac les Eglises*	Dordogne.
Savigny *.....	Côte-d'Or.
Sceaux★.....	Seine.
Scellières.....	Jura.
Scey-s.-Saône et Saint-Albin★.	H.-Saône.
Schelestat.....	Bas-Rhin.
Scherwiller★...	Bas-Rhin.
Schiltigheim★..	Bas-Rhin.
Schirmeck....	Vosges.
Schleithal.....	Bas-Rhin.
Seclin★.....	Nord.
Sedan.....	Ardennes.
Sécz.....	Orne.
Segré.....	Maine-et-L
Seix ★.....	Ariége.
Selles-sur-Cher.	Loir-et-Ch.
Selongey.....	Côte-d'Or.
Seltz★.....	Bas-Rhin.
Sémur.....	Côte-d'Or.
Senlis.....	Oise.
Sennecey.....	Saône-et-L.
Sénones★.....	Vosges.
Sens.....	Yonne.
Sérignan★.....	Hérault.
Semaize★.....	Marne.
Serres ★.....	Ariége.
Serres.....	H.-Alpes.
Servance★.....	H.-Saône.
Servian ★.....	Hérault.
Seure.....	Côte-d'Or.
Séverac-le-Château	Aveyron.
Sèvres	Seine-et-O.
Seyne.....	B.-Alpes.
Seyne (la)★...	Var.
Seyssel.....	Ain.
Sezanne.....	Marne.
Sierck.....	Moselle.
Sigean.....	Aude.
Signes★.....	Var.
Signy-l'Abbaye★	Ardennes.
Sigoulès ★.....	Dordogne.
Sillé leGuillaume	Sarthe.
Sisteron.....	B.-Alpes.
Soissons.....	Aisne.
Solesmes★.....	Nord.
Solliès-Pont★..	Var.
Solre-le-Château	Nord.
Somain★.....	Nord.
Sombernon....	Côte-d'Or.
Sommières	Gard.
Sompuis ★.....	Marne.
Songeons	Oise.
Sorcy★.....	Meuse.
Sorèze.....	Tarn.
Sorgues★.....	Vaucluse.
Sotteville lès Rouen*	Seine-Infér.
Soufflenheim★..	Bas-Rhin.
Souillac.....	Lot.
Soulan★.....	Ariége.
Soulans★.....	Vendée.
Soultz.....	Haut-Rhin.
Soultzmatt★...	Haut-Rhin.
Soultz-s.-Forêts.	Bas-Rhin.
Soupes.....	Seine-et-M.
Sourbourg★...	Bas-Rhin.
Sourdeval.....	Manche.
Souterraine (La)	Creuse.
Souvigny.....	Allier.
Stenay.....	Meuse.
Stolzheim★....	Bas-Rhin.
Strasbourg....	Bas-Rhin.
Suette.....	Maine-et-L.
Suilly-la-Tour★.	Nièvre.
Sumène *.....	Gard.
Suippes★.....	Marne.
Surgères.....	Charente-I.
Tagnon.....	Ardennes.
Tain.....	Drôme.
Talmas★.....	Somme.
Tannay.....	Nièvre.
Tarare.....	Rhône.
Tarascon.....	Ariége.
Tarascon.....	B.du Rhône
Tarbes.....	H.-Pyrén.
Tartas.....	Landes.
Taulignan.....	Drôme.
Tauves.....	Puy-de-D.
Tence★.....	H.-Loire.
Terrasson.....	Dordogne.
Tête de Buch.(la)	Gironde.
Thann.....	Haut-Rhin.
Thiberville....	Eure.
Thiers.....	Puy-de-D.
Thilliers (les)..	Eure.
Thionville	Moselle.
Thiviers.....	Dordogne.
Thizy.....	Rhône.
Thuir★.....	Pyrén.-Or.
Thouars.....	D.-Sèvres.
Thury-Harcourt	V. Harcourt
Tillières.....	Eure.
Tilloy.....	Marne.
Tilly-s.-Seulles.	Calvados.
Tinchebray....	Orne.
Toissey.....	Ain.
TonnayCharente	Charente-I.
Tonneins.....	Lot-et-Gar.
Tonnerre.....	Yonne.
Torigny.....	Manche.
Tôtes.....	Seine-Infér.
Toucy.....	Yonne.
Toul.....	Meurthe.
Toulon.....	Var.
Toulon-s.-Aroux	Saône-et-L.
Toulouse.....	H.-Garonne
Touques.....	Calvados.
Tourcoing.....	Nord.
Tour-d'Aigues (la)*	Vaucluse.
Tour-du-Pin(la)	Isère.
Tournans.....	Seine-et-M.
Tournon.....	Ardèche.
Tournus.....	Saône-et-L.
Tours.....	Indre-et-L.
Tourves★.....	Var.
Toury.....	Eure-et-L.
Touvet (le)....	Isère.
Tramages★....	Saône-et-L.
Trappes.....	Seine-et-O.
Treffort ★.....	Ain.
Tréguier.....	Côtes-du-N.
Treignac.....	Corrèze.
Tremblade (La)	Charente-I.
Tréport (le)★..	Seine-Infér.
Trets★.....	B.du Rhône
Trévoux.....	Ain.
Tric.....	H.-Pyrén.

Bureaux.	Départemens
Triel	Seine-et-O
Troarn	Calvados.
Troyes	Aube.
Tulles	Corrèze.
Tullins	Isère.
Turckeim*	Haut-Rhin.
Uffholtz*	Haut-Rhin.
Ussel	Corrèze.
Ustou*	Ariége.
Uzel	Côtes-du-N.
Uzerches	Corrèze.
Uzès	Gard.
Vabres	Tarn.
Vaison*	Vaucluse.
Val (le)*	Var.
Valançay	Indre.
Val-d'Ajol*	Vosges.
Valence	Drôme.
Valence d'Agen.	Tarn-et-G.
Valenciennes	Nord.
Valensole *	B.-Alpes.
Vallaurin*	Var.
Valleraugues *	Gard.
Valmont	Seine-Infér.
Valognes	Manche.
Valréas	Vaucluse.
Vandœuvre	Aube.
Vannes	Morbihan.
Vans (les)	Ardèche.
Vanvres *	Seine.
Varades	Loire-Infér
Varennes	Meuse.
Varennes s. Allier	Allier.
Varilhes *	Ariége.
Varzy	Nièvre.
Vassy	H.-Marne.
Vatan	Indre.
Vaucouleurs	Meuse.
Vaugirard	Seine.
Vauvert *	Gard.
Vauvillers	H.-Saône.
Vaux	Seine-et-O.
Vayre	Puy-de-D.
Veirfeil *	H. Garonne.
Venansault *	Vendée.
Vence	Var.
Vendôme	Loir-et-Ch.
Verberie	Oise.
Verdun *	Tarn-et-G.
Verdun-s. Meuse	Meuse.
Verdun-s.-Saône	Saône-et-L.
Vermanton	Yonne.
Verneuil	Eure
Vernon	Eure.
Vernoux	Ardèche.
Verpillière (La)	Isère.
Verrie (la)*	Vendée.
Versailles	Seine-et-O.
Vertaizon*	Puy-de-D.
Verteillac *	Dordogne.
Vertou*	Pas-de-Cal.
Vertus	Marne.
Vervins	Aisne.
Vesoul	H.-Saône.
Veyersheim*	Bas-Rhin.
Veyne	H.-Alpes.
Veyre-Monton*	Puy-de-D.
Vézelay	Yonne.
Vézelize	Meurthe.
Vias*	Hérault.
Vic *	Meurthe.
Vic-Bigorre	H.-Pyrén.
Vic-Fezensac	Gers.
Vic-le-Comte*	Puy-de-D.
Vic-sur-Aisne	Aisne.
Vic-sur-Cère	Cantal.
Vienne	Isère.
Vienne-le-Château*	Marne.
Vierzon	Cher.
Viesly*	Nord.
Vieux-Maisons	Aisne.
Vigan (le)	Gard.
Vignacourt*	Somme.
Vignory	H.-Marne.
Vihiers	Maine-et-L.
Villaine la Juhel*	Mayenne.
Villamblard *	Dordogne.
Villapourçon*	Nièvre.
Ville-aux-Clers (la)	Loir-et-Ch.
Villebois *	Ain.
Ville-Dieu	Manche.
Villefort	Lozère.
Villefranche	Aveyron.
Villefranche	H Garonne.
Ville-Franche	Rhône.
Ville-en-Tardenois *	Marne.
Villemur *	H. Garonne
Villenauxe	Aube.
Villeneuve-d'Agen.	Lot-et-Gar.
Villeneuve-de-Berg	Ardèche.
Villeneuve la Guyard	Yonne.
Villen[e]-les-Avignon	Gard.
Villeneuve-l'Archev.	Yonne.
Villeneuve-le-Roi	Yonne.
Villen[e]-lès-Béziers.	Hérault.
Villeneuve-St. Georges	Seine-et-O.
Villeparisis	Seine-et-M.
Villequier	Cher.
Villers-Bretonneux*	Somme.
Villers Cotterêts	Aisne.
Villersexel	H.-Saône.
Villers Guislain*	Nord.
Villers Outreau*	Nord.
Villers le Bocage	Calvados.
Villette (la)	Seine.
Ville-Vallier	Yonne.
Vimont	Calvados.
Vimoutiers	Orne.
Vinay	Isère.
Vinça*	Pyrén.-Or.
Vincennes	Seine.
Vire	Calvados.
Viriat*	Ain.
Virieu	Isère.
Vitré	Ille-et-Vil.
Vitry*	Pas-de-Cal.
Vitry*	Seine.
Vitry-le-Français	Marne.
Vitry-s.-Seine	Seine.
Vitteaux	Côte-d'Or.
Viviers	Ardèche.
Vivonne	Vienne.
Vix*	Vendée.
Vizilles	Isère.
Void	Meuse.
Voiron	Isère.
Voisey *	H.-Marne.
Volvic *	Puy-de-D.
Voute (La)	Ardèche.
Vouvray	Indre-et-L.
Vouziers	Ardennes.
Wallers*	Nord.
Wallincourt*	Nord.
Walschbronne*	Moselle.
Wantzenau (la)*	Bas-Rhin.
Warloy Baillon*	Somme.
Wasselonne	Bas-Rhin.
Wattrelos*	Nord.
Wattwiller*	Haut-Rhin.
Wazemmes*	Nord.
Wesserling	Haut-Rhin.
Westhoffen*	Bas-Rhin.
Wilier*	Haut-Rhin.
Wintzenheim*	Haut-Rhin.
Wissembourg	Bas-Rhin.
Wormhoudt	Nord.
Yssingeaux	H.-Loire.
Yvetot	Seine-Infér.
Zutquerque *	Pas-de-Cal.

COURRIERS POUR LES PAYS ÉTRANGERS.

VILLES, PAYS, ETATS ET COLONIES *pour lesquels il est indispensable d'affranchir les Lettres, qui, sans cette précaution, resteraient au rebut.*

COLONIES, tous les jours. — *Affranchir jusqu'au port de mer* pour les Colonies franç. de l'Amérique, les Etablissemens franç. aux Indes, les Etats-Unis d'Amérique et tous autres Pays ou Etats d'outre-mer.

ANGLETERRE. — Tous les jours, par estafiette de Paris sur Calais, pour les lettres de toute la France, excepté les départemens de l'Aisne, des Ardennes, du Calvados, de la Manche, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais, de la Seine-Inférieure et de la Somme, dont les lettres ne passent point par Paris, et gagnent en accélération à être dirigées, par le courrier ordinaire, sur Calais.

Il faut affranchir jusqu'à Douvres pour Londres et l'Angleterre, Edimbourg et l'Ecosse, Dublin et l'Irlande.

On peut de même affranchir jusqu'à Douvres, les lettres pour les possessions anglaises dans les Indes-Occidentales, telles que le Canada, la Nouvelle-Ecosse, l'île de Terre-Neuve, la Jamaïque, la Barbade, et les autres îles des Antilles appartenant à la Grande-Bretagne.

On peut encore affranchir, mais jusqu'à destination, les lettres pour le Cap de Bonne-Espérance et pour les possessions anglaises dans les Indes-Orientales, telles que le Bengale, Bombay, Calcutta, Surate, etc., etc. — Les lettres pour les îles de Jersey, Guernesey et d'Aurigny, doivent être affranchies de la même manière que celles pour les Colonies, jusqu'à *Cherbourg*, *St.-Malo* ou *Granville*, selon la direction la plus courte qui peut leur être donnée par l'un ou l'autre de ces trois ports maritimes.

ESPAGNE ET PORTUGAL. — Les lettres et paquets pour *Madrid* et toute l'Espagne, Lisbonne et tout le Portugal, et ceux pour Gibraltar, ainsi que pour toutes les Colonies, tant espagnoles que portugaises, partent les mercredis et dimanches par Bayonne, lorsqu'ils sont affranchis jusqu'à Saint-Jean-de-Luz. Ceux pour Barcelonne, Lérida, Tarragone, Tortose et la Catalogne, les îles Baléares, ou les îles de Majorque, Minorque et d'Iviça, partent par Perpignan, affranchis jusqu'à cette ville, les lundis et jeudis.

POSSESSIONS DE LA MAISON D'AUTRICHE. Les départs de Paris pour la Bohême ont lieu les mardis, mercredis, vendredis, dimanches; et, pour la Moravie, la Silésie, la Galicie, seulement le mardi, par Forbach, avec affranchissement forcé jusqu'à ce bureau.

Les départs pour Vienne et la basse Autriche, la Moravie, la Silésie, la Galicie, la Hongrie, la Transilvanie, les frontières militaires, le Tyrol, la Styrie, la haute Autriche, l'Illyrie, la Dalmatie, les provinces vénitiennes, la délégation lombarde de Mantoue, les lundis, mercredis, vendredis, samedis, par Huningue, avec affranchissement forcé jusqu'à ce bureau. — Les départs pour les provinces lombardes, les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis, par Huningue, avec affranchissement forcé jusqu'à ce bureau. Ces points de sortie (Forbach et Huningue) sont communs aux lettres de tous les départemens de la France, excepté celles des 37 départemens méridionaux pour le Tyrol méridional, l'Illyrie, la Dalmatie, les provinces vénitiennes et lombardes, lesquelles lettres, suivant leur origine, sont dirigées, avec affranchissement forcé, sur les bureaux de Pont-de-Beauvoisin, ou d'Antibes.

VILLES, PAYS OU ETATS ETRANGERS *pour lesquels le public est libre d'affranchir ou de ne point affranchir* (voie d'Autriche).

Cracovie (la ville libre de), affranchissement libre jusqu'à destination.
Pologne méridionale, Lublin, Sandomirz. . . *id.* jusqu'à Podgorze.
Russie méridionale, Odessa, Teflis, etc. . . . *id.* jusqu'à Brody.
Modène, Reggio, Massa Carara (Italie). . . } Affranchissement forcé jusqu'à Pont-de-Beauvoisin ou Antibes.
Parme, Plaisance, Guastalla. . . . . }
Iles Ioniennes, de Malte et de Goza. . . . }

TURQUIE, EGYPTE ET ECHELLES DU LEVANT. — Pour Constantinople et toute la Turquie, *affranchir jusqu'à Huningue* les lettres que l'on veut faire passer par Vienne en Autriche; et *jusqu'à Marseille*, si l'on veut qu'elles soient expédiées par la voie de mer.

JOURS DE DÉPART DU COURRIER DE VIENNE POUR CONSTANTINOPLE, EN 1837,
Mardi de chaque semaine.

JOURS DU DÉPART DE VIENNE POUR SALONIQUE ET SERRES, EN 1837.

Avril.	Vendr. 11 Vendr. 25	*Juillet.*	Mardi 8 Vendr. 25	*Octobre.*	Vendr. 10 Vendr. 24
Mai.	Vendr. 9 Vendr. 23	*Août.*	Vendr. 8 Vendr. 22	*Novembre.*	Mardi 11 Mardi 25
Juin.	Vendr. 6 Vendr. 18	*Septembre.*	Mardi 9 Mardi 23	*Décembre.*	Mardi 9 Mardi 23

Il faut pareillement affranchir soit jusqu'à Huningue, soit jusqu'à Marseille, suivant qu'on veut faire passer par Vienne en Autriche, ou directement par un port maritime de France, les lettres pour les îles de Candie, de Négrepont et tout l'Archipel, pour Smyrne, Alep et les Échelles du Levant, Alger, Maroc, Tripoli, Tunis et les États Barbaresques, Alexandrie, le Caire et toute l'Égypte.

GRAND-DUCHÉ DE BADE (tous les jours). — *On est libre d'affranchir jusqu'à destination, ou de ne point affranchir* pour Bade, Carlsruhe, Constance, Manheim, et tout le Grand-Duché de Bade.

SUISSE, tous les jours. — *On peut affranchir jusqu'à destination*, ou ne point affranchir pour les cantons de Berne, Fribourg, Soleure et Unterwalden; Genève, Vaud et Valais; Neufchâtel, Bâle, Schaffouse, Argovie, Lucerne, Ury et Tessin; Zurich, Schwitz, Glaris, Zug, Appenzel, Saint-Gall, les Grisons et Thurgovie.

VILLES, PAYS OU ÉTATS ÉTRANGERS *pour lesquels le public est libre d'affranchir ou de ne point affranchir.*

ITALIE, par les Etats-Sardes, lundis, mercredis, vendredis, dimanches.

On peut affranchir jusqu'à destination, ou ne point affranchir pour Cagliari et l'île de Sardaigne, ainsi que pour tous les Etats de S. M. Sarde.

On peut de même affranchir, mais jusqu'à Sarzane seulement, pour Lucques et le pays de ce nom; pour Pise, Livourne, Florence et toute la Toscane, ainsi que pour Piombino; pour le Boulonois, le Ferrarois, le duché d'Urbin, la Marche d'Ancône, Rome et tout l'État pontifical, pour Naples, Messine, Palerme et pour tout le royaume des Deux-Siciles.

PRUSSE, tous les jours. — *On peut affranchir jusqu'à destination*, ou ne point affranchir pour Aix-la-Chapelle et Sarrebruck, pour Clèves et le duché de ce nom, pour Dusseldorf et tout le duché de Berg, pour Berlin, Francfort-sur-l'Oder, la Marche ou le Brandebourg, Magdebourg, Kœnigsberg, Breslau, la Silésie et toutes les possessions prussiennes, tant en deçà qu'au-delà du Rhin. Mais on ne peut affranchir que jusqu'à Thorn, pour la Pologne Russe, et jusqu'à Memel, pour l'Empire de toutes les Russies.

BELGIQUE ET HOLLANDE, tous les jours. — *On est libre d'affranchir jusqu'à destination*, ou de ne point affranchir pour Mons, Bruxelles, Anvers, Amsterdam, Rotterdam, La Haye, Middelbourg, Liége, le duché de Luxembourg, le duché de Bouillon, et pour la Belgique et la Hollande.

ÉTATS D'ALLEMAGNE *desservis par la Direction générale des postes féodales héréditaires du Prince de la Tour-et-Taxis, à Francfort-sur-le-Mein*, tous les jours.

On peut affranchir jusqu'à destination, ou ne point affranchir les lettres et paquets pour Stuttgard, Ulm et tout le royaume de Wurtemberg, pour le duché, le grand-duché et l'électorat de Hesse, pour le duché et le grand-duché de Nassau, pour le duché d'Oldembourg, situé sur la rive gauche du Rhin, pour la ville libre de Francfort-sur-le-Mein, pour les principautés de Hesse-Hombourg, de Lippe-Buckeburg et Detmold, de Reuss, de Saxe-Cobourg, de Schwarzburg et de Waldeck, pour la Saxe ducale, pour les royaumes de Saxe et de Hanovre, ainsi que pour le duché de Brunswick, et pour les villes Anséatiques de Bremen, d'Hambourg et de Lubeck.

On peut pareillement affranchir jusqu'à destination pour le duché d'Oldenbourg en Basse-Allemagne; pour la principauté de Lubeck, pour les grands-duchés de Mecklembourg-Strélitz et Schwérin, le duché de Holstein, le royaume de Danemarck. L'affranchissement est obligatoire jusqu'à Hambourg, pour les royaumes de Suède et de Norwège, l'Islande.

BAVIÈRE, tous les jours. — *On peut affranchir jusqu'à destination* ou *ne point affranchir* pour tous les Etats du royaume de Bavière situés, tant en-deçà qu'au-delà du Rhin.

SECTION II.

ADMINISTRATION DES MESSAGERIES ROYALES.

ADMINISTRATION

DE L'EXPLOITATION GÉNÉRALE DES MESSAGERIES,

Rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 22, *à Paris.*

La Société anonyme des Actionnaires de l'exploitation générale des Messageries royales, dont le siége est à Paris, hôtel des Messageries, a été autorisée par un décret impérial du 4 décembre 1809; elle est administrée par un Conseil d'administration dont les membres, nommés à temps par les Actionnaires, gèrent les intérêts de la Société.

Cet établissement, qui a remplacé la Régie générale des Messageries nationales, supprimée par la loi du 30 septembre 1797, est chargé des transports du Gouvernement et des administrations publiques; il offre au commerce et aux particuliers une centralité de services des Messageries sur tous les points du Royaume, par ses correspondans dans le Piémont, l'Italie, l'Allemagne, la Suisse, l'Espagne, la Belgique, l'Angleterre, etc., etc.

L'Administration s'assemble trois fois par semaine, de midi à quatre heures; mais il y a toujours à l'hôtel des Messageries une personne chargée de recevoir les réclamations du public, et y faire droit.

M. Girbaud (O ✻), *Secrétaire-général de l'Administration*, hôtel des Messageries.

Conseil de l'Administration.

M. Hamelin, *Avoué à la Cour royale.*
M. Guidou, *Avoué au Tribunal de première instance.*
M. Nouguier fils, *Agréé près le Tribunal de Commerce.*
M. Chardin, *Notaire.*
M. Vandermarcq ✻, *Agent de change.*
M. Seigneur, *Commissaire-Priseur.*
M. Sedillot, *Docteur en médecine.*

Bureau des Recouvremens.

Ce Bureau est chargé particulièrement du recouvrement des effets de commerce de Paris sur les Départemens, et des Départemens sur Paris. Il vient d'être donné à ses opérations plus de développement, et il offre au commerce les plus grandes facilités. Le bureau est ouvert depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures après-midi.

VILLES DE PASSAGE OU DE DESTINATION des Diligences.	Lieues.	DÉPARTS DE PARIS. Jours.	Heures.	Temps en Route.	RETOURS POUR PARIS. Jours.	Heures.	Temps en Route.	VILLES DE CORRESPONDANCE.
ABBEVILLE.	42	tous les 2 jours.	8 m.	. . .	. . . . .	. . . .	. . .	Hesdin, Eu, Dieppe.
Alençon, par la voit. de Brest.	50	tous les jours.	5 s. 7 s	24 h.	tous les jours.	7 à 10 m.	24 h.	Neufchâtel, Beaumont, Seez, Argentan, Falaise.
Altkirch, *Voyez* Mulhausen. .	113	tous les 2 jours.	6 s.	. . .	. . . . .	1 s.		
Amiens.	32	tous les jours.	5 s.	15 h.	tous les 2 jours.	9 m. 10 s	15 h.	Montdidier, Arras.
Angers, *Voy.* Nantes.	76	tous les jours.	7 m. et s.		tous les jours.	4 à 6. s.		
Angoulême, *Voy.* Bordeaux . .	120	tous les jours.	6 s.	2 j.	tous les jours.	6 à 7 m.	. . .	Jarnac, Cognac, Saintes, Blaye, Limoges.
Arras, *Voyez* Lille.	60	tous les jours.	3 ½ 7 m.		tous les jours.	10 à midi.		
Auxerre, *V.* Châlon-sur-Saône.	42	tous les jours.	10 à midi.		tous les jours.	7 m. 9 s.		
Avallon, *V.* Lyon par Châlon. .	55	tous les jours.	midi.		tous les jours.	min. à 6m.		
Bar-le-Duc, *V.* Strasbourg. . .	64	tous les jours.	7 m. 5 s.	. . .	tous les jours.	7 m. 9 s.	. . .	Villotte, St.-Mihiel.
Bar-sur-Seine. *Voy.* Mulhausen.	47	tous les 2 jours.	6 s.		tous les 2 jours.	10 m. 2s.		
BALE, *Voyez* Mulhausen. . . .	123	tous les 2 jours.	6 s.	4 j.	tous les 2 jours.	10 m 2s.	4 j.	Toutes les villes de Suisse.
Beauvais, *Voyez* Calais. . . .	17	tous les 2 jours.	8 m.	. . .	tous les 2 jours.	8 à minuit.	. . .	Clermont-Oise, Gisors.
Belfort, *Voy.* Mulhausen. . . .	103	tous les 2 jours.	6 s.	. . .	tous les 2 jours.	10 m. 2s.	3 j.	Porentruy, Colmar, Anspach, Izenheim.
BREST, par Rennes.	160	tous les 2 jours.	7 s.	4 j. ½.	tous les 2 jours	8 à 10 m.	4 j. ½.	
BESANÇON, par Tonnerre. . . .	100	tous les 2 jours.	7 m.	3 j.	tous les 2 jours.	6 à 7 s.	3 j.	Genève, Pontarlier, Lons-le-Saulnier, Salins, Neufchâtel, et toute la Suisse.
Blois.	44	tous les jours.	6 s.		tous les jours.	6 à 7 m		
BORDEAUX, par Orléans. . . .	157	tous les jours.	6 s.	3 j.	tous les jours.	8 m.	3 j.	
Boulogne, *Voyez* Calais. . . .	61	tous les 2 jours.	6 s.	. . .	tous les 2 jours	8 m.	. . .	Cassel, St.-Omer.
Bourbon (Vend.) *V.* la Rochelle.	130	tous les jours.	6 s.		tous les jours.	6 à 7 m.		
Brive, *Voy.* Toulouse	125	tous les 2 jours.	5 s.		tous les 2 jours.	5 à 8 s.		
BRUXELLES	73	tous les jours.	4 s.	1 j. ½.	tous les jours.	10 à midi.	1 j. ½.	
CAEN, 1 départ.	56	tous les jours.	5 s.	6 j.	tous les jours.	8 à 10 s	1 j.	Vire, Bayeux, St.-Lô, Carnetan, Cherbourg, Avranches, Granville.
Cherbourg	97	tous les jours.	10 m.	10 j.	tous les jours.	8 à 10 m.	2 j.	
Cahors, *Voy.* Toulouse.	154	tous les 2 jours.	5 s.		tous les 2 jours.	5 à 8 s.		
CALAIS, 1 départ, par Boulogne.	70	tous les jours	6 et midi	1 j. ½.	tous les jours.	8 m.	1 j. ½.	Doulens, Arras, Bethune, Saint-Omer, Hesdin, Graveline, Dunkerque, Londres.
CALAIS, par St.-Omer.		tous les 2 jours.	5 s.	1 j. ½.	tous les 2 jours.	5 s.	1 j. ½.	
Cambray, 2 départs.	44	tous les jours.	3 s.	20 h.	tous les jours.	10 à midi	20 h.	
Châlons-sur-Marne, 2 départs .	43	tous les jours.	5 s. 7 m.	22 h.	tous les 2 jours.	6 m. 10 s.		
Châlon-sur-Saône, par Autun. .	85	tous les jours.	midi.	50 h.	tous les jours	min. à 6 m.	50 h.	Lyon (par la Saône.)
Chartres, 1 départ.	22	tous les jours.	8 s.	10 h.	tous les jours.	8 s.	10 h.	Châteaudun, Vendôme.

Châteauroux.	65	tous les jours.	7 s.	33 h.	tous les jours.	7 m.	12 h.	Buzançois, Châtillon-sur-Indre, La Châtre, Leblanc.
Château-Thierry, 1 départ. . .	24	tous les jours.	5 s. 7 m.		tous les jours.	6m. 10s.		
Châtellerault, *Voy.* Bordeaux. .	79	tous les jours.	6 s.		tous les jours.	7 m.		
Châtillon-sur-Saône.	56	tous les 2 jours.	6 m.		tous les 2 jours.	8 s.		
Chaumont, *Voy.* Mulhausen. . .	61	tous les 2 jours.	6 s.	. . .	tous les jours.	10m. 2s.	. . .	Bourbonne.
Charleville.	60	tous les jours.	9 m.	26 h.				
Clamecy	47	tous les 2 jours.	5 s.	. . .	tous les 2 jours.	5 à 6 s.		
CLERMONT-FERRAND	95	tous les 2 jours.	5 s.	3 j.	tous les 2 jours.	9 m.		Aurillac, Le Puy, Mende, St.-Flour, Roanne.
Cosne, *V.* Clermont ou Lyon. .	46	tous les jours.	5 s.		tous les jours.	4 à 7 s.		
DIJON, par Tonnerre.	80	tous les 2 jours.	6 m.	2 j.	tous les jours.	7 s. 9 s.	2 j.	Vitteaux, Rouvray, Semur, Auxonne.
De Dijon à Châlons-sur-Saône.	17 $\frac{1}{3}$	tous les jours.	à midi.		tous les jours.	min. à 6m.		
Dôle, *Voy.* Besançon.	90	tous les 2 jours.	7 m.	. . .	tous les 2 jours	6 à 8 s.	. . .	Salins, Arbois, Lons-le-Sauln., Genève, Suisse.
Douay, *V.* Lille par S.-Quentin.	30	tous les jours.	3 s.	. . .	tous les jours.	10 à midi.	. . .	Béthune, Arras.
Dreux. *Voy.* Rennes et Alençon	22	tous les jours.	6 et 7 s.		tous les jours.	6 à 8 s.		
Epernay, *V.* Metz.	35	tous les jours.	5 s. 7 m.		tous les jours.	7 à 8 s.		
Etampes, *V.* Orléans, 3 départs.	14	tous les jours.	7 m.	. . .	tous les jours.	6 à 7 m.	. . .	Dourdan.
Evreux. *V.* Caen, 1 départ. .	27	tous les jours.	5 et 7 s.		tous les jours.	6 à 7 s.	. . .	
Ferté-Bernard (la). *Voy.* Nantes.	43	tous les jours.	7 m.		tous les jours.	6 à 11 s.		
Fontainebleau, 1 départ $\frac{1}{2}$ . . .	14 $\frac{1}{2}$	tous les jours.	7 m. $\frac{1}{4}$ s.	. . .	. . . . .	. . . .	. . .	Pithiviers.
Falaise.	53	tous les 2 jours.	6 s.	30 h.	tous les 2 jours.	4 à 6 m.		Vire, Avranches, St.-Malo.
GENÈVE, *Voyez* Besançon. .	130	tous les 2 jours.	7 m.	3 j. $\frac{1}{2}$	tous les 2 jours.	8 s.	3 j. $\frac{1}{2}$.	Chambéry.
Granville.	82	tous les 2 jours.	5 s.	. . .	tous les 2 jours.	5 à 6 s.		
Ham, *V.* Lille p. St.-Quentin, 2 d.	30	tous les jours.	4 s.	. . .	tous les jours.	10 à midi.	. . .	Beauvais, Chauny.
Havre (le).	53	tous les jours.	6 s.	20 h.	tous les jours.	8 m.	1 j.	
Joigny, *V.* Besançon, 1 départ. .	36	tous les 2 jours.	7 m.		tous les 2 jours.	8 s.		
Langres. *V.* Mulhausen, 1 dép.	69	tous les 2 jours.	6 s.		tous les 2 jours.	10 s.		
LAON.	35	tous les 2 jours.	5 s.	17 h.	tous les 2 jours.	6 m.	17 h.	Marles, Vervins, La Fère.
Laval, *Voy.* Rennes.	72	tous les jours.	5 s.	. . .	tous les jours.	10 s.	. . .	La Capelle, Hierson.
LIÉGE, *Voy.* Valenciennes. . .	99	tous les jours.	4 s.	60 h.	tous les jours.	11 m.	60 h.	Maestricht, Aix-la-Chapelle, et toutes les villes jusqu'à Hambourg.
LILLE, par Arras.	59	tous les jours.	3 s. 7 m.	33 h.	tous les jours.	10 m.	33 h.	Saint-Omer, Dunkerque, Menin, Courtray,
LILLE, par St.-Quentin. . . .	59	tous les jours.	3 s.	28 h.	tous les jours.	10 m.	28 h.	Bruges, Gand, Anvers, etc.
Limoges	98	tous les 2 jours.	7 s.	. . .	tous les jours.	6 m.	. . .	Guéret, Moulins, Angoulême, Clermont.
Lisieux, *Voy.* Caen, 1 départ. .	45	tous les jours.	5 s.	. . .	tous les jours.	7 à 10 s.	. . .	Falaise, Pont-Audemer, Honfleur.
Lorient, *Voyez* Rennes.								
Lunéville. *Voy.* Strasbourg. . .	92	tous les jours.	5 s. 7 m.	. . .	tous les 2 jours.	8 m. 9s.		

VILLES DE PASSAGE OU DE DESTINATION des Diligences.	Lieues.	Départs de Paris. Jours.	Heures.	Temps en Route.	Retours pour Paris. Jours.	Heures.	Temps en Route.	VILLES DE CORRESPONDANCE.
Lusignan, *Voy.* La Rochelle. .	96	tous les jours.	6 s.	. . . .	tous les jours	7 m.		
Lyon, par Auxerre.	120	tous les jours.	12 m.	3 j. $\frac{1}{2}$	tous les jours.	5 h. m.	3 j. $\frac{1}{2}$.	Grenoble, Marseille, Montpellier, Digne, Gap, Nice, Privas, Toulon, Valence, Nimes, Montbrison, Le Puy, Chambéry, Draguignan, Avignon, Saint-Etienne, toutes les villes d'Italie et du Piémont.
Lyon, par Moulins	120	tous les 2 jours.	9 m.	3 j. $\frac{1}{4}$	tous les 2 jours	midi.	3 j. $\frac{1}{2}$	*Idem.*
Mâcon, *V.* Châlons-sur-Saône.	100	tous les jours.	à midi.	. . .	tous les jours.	6 h. m.	. . .	Bourg.
Magny, *Voy.* Le Havre. . . .	16	tous les jours.	6 s.	. . .	tous les jours	8 h. m.	. . .	Gisors.
Mans (Le), *Voy.* Nantes. . . .	53	tous les 2 jours.	7 m.	. . .	tous les 2 jours	8 à 11 s.	. . .	Château-du-Loir, St.-Denis-d'Orgues.
Mantes, 2 départs.	16	tous les jours.	7 m.	. . .	tous les jours	8 à 9 s.	. . .	Houdan, Pontchartrain.
Mayenne, *Voy.* Rennes. . . .	64	tous les 2 jours.	5 s.	. . .	tous les jours.	8 à 10 m	. . .	Fougères, Ernée.
Meaux, 2 dép., *V.* Metz, Strasb.	12	tous les jours.	7 m.	. . .	tous les jours.	6m. 10s.		
Melun, 2 départs.	12	tous les jours.	à midi.	. . .	tous les jours.	6 h. m.		
Metz.	80	tous les jours.	5 s. 7 m	36 h.	tous les jours.	7 s. 6 m.	4 j.	Nancy, Luxembourg, Trèves, Coblentz, Sarrebruck, Mayence, Francfort et toute l'Allemagne.
Mézières, *V.* Sedan	60	tous les 2 jours.	9 m.	28 h.	tous les jours.	midi.	36 h.	Rocroy, Givet, Charleville.
Montargis.	17 $\frac{1}{2}$	tous les 2 jours.	4 s.	. . .	tous les 2 jours.	9 à 10 m.		
Montauban, *Voy.* Toulouse. . .	170	tous les jours.	5 s.	. . .	tous les 2 jours	5 à 8 s.	. . .	Rodez, Villefranche.
Montreuil, *Voyez* Calais. . . .	53	tous les jours.	8 m.	. . .	tous les jours.	8 à min.	. . .	Hesdin.
Mortagne, *Voy.* Rennes. . . .	40	tous les jours.	5 et 7 s.	. . .	tous les jours.	10 s. 8m.	. . .	Belesme.
Moulins, 1 départ $\frac{1}{2}$, *Voy.* Clermont et Lyon.	73	tous les 2 jours.	9 m.	. . .	tous les 2 jours	10 à midi	. . .	Rouanne, Montluçon, Bourbon-Lancy.
Mulhausen.	115	tous les 2 jours.	6 s.	60 h.	tous les 2 jours.	10 h. s.	3 j.	Altkirch, Isenheim, Colmar, Bâle et toute la Suisse.
Nantes, par Le Mans.	97	tous les 2 jours.	7 m.	2 j. $\frac{1}{2}$	tous les 2 jours.	8 h. s.	2 j. $\frac{1}{2}$	Lorient, Brest, St.-Malo et toute la Bretagne.
Nantes, par Tours.	108	tous les 2 jours.	7 m.	2 j. $\frac{1}{2}$	tous les 2 jours.	6 h. s.	2 j. $\frac{1}{2}$	
Nancy.	85	tous les 2 jours.	5 s. 7 m	2 j.	tous les 2 jours	6 m. 6 s.	. . .	Epinal, Plombières, Mirecourt, Neufchâteau, Château-Salins.
Nemours, 1 départ $\frac{1}{2}$	20	tous les 2 jours.	9 m.	. . .	tous les 2 jours	midi.		
Nevers, 1 départ $\frac{1}{2}$	60	tous les 2 jours.	9 m.	. . .	tous les 2 jours.	midi.		
Niort, *Voy.* La Rochelle. . . .	108	tous les jours.	6 s.	. . .	tous les jours.	7 h. m.	. . .	Fontenay, Bourbon-Vendée, Saintes.

VILLES DE PASSAGE OU DE DESTINATION des Diligences.	Lieues.	DÉPARTS DE PARIS. Jours.	Heures.	TEMPS en Route.	RETOURS POUR PARIS. Jours.	Heures.	TEMPS en Route.	VILLES DE CORRESPONDANCE.
Noyon, 1 départ 1/2	26	tous les jours.	4 et 6 s.					La Fère.
Orléans, 3 départ.	30	tous les jours.	6 s.	12 h.	tous les jours.	8 m. 6, 7 s.	12 h.	Bourges, Chartres, Ponthiviers.
Péronne, *Voy.* Valenciennes 1 départ.	35	tous les jours.	4 s.		tous les jours.	midi.		
Poitiers	89	tous les jours.	6 s.		tous les jours.	7 h. m.		
Reims.	40	tous les 2 jours.	5 s.	17 h.	tous les 2 jours.	6 h. m.	17 h.	Stenay, Bery, les Grandes-Loges, Mouchenot.
Rennes	91	tous les jours.	5 h. s.	2 j. $\frac{1}{2}$	tous les jours.	10 h. m.	2 $\frac{1}{2}$.	Lorient, Brest, S.-Malo, S.-Brieuc, Quimper, Dol, Dinan, Vannes, Pontivy et toute la Bretagne.
Riom.	92	tous les 2 jours.	9 h. s.		tous les jours.	midi.		
Rochelle. (la).	125	tous les 2 jours.	7 m.	3 j.	tous les 2 jours.	7 h. m.	3 j.	Rochefort, Iles de Rhé, d'Oléron, d'Aix.
Rouen, par Magny.	32	tous les jours.	6 s.	12 h.	tous les jours.	8 h. s.		Louviers, le Havre, Dieppe, Fécamp, Caudebec, Pont-Audemer, Honfleur.
Rouen, par Mantes.	34	tous les jours.	7 m. 7 s.	12 h.	tous les jours.	8 s. 8 m.	14 h.	
Raye, *Voy.* Valenciennes.	28	tous les jours.	4 s.		tous les jours.	midi.		Montdidier.
Saint-Malo, *Voy.* Caen.								
Sainte Ménehould, *Voy.* Metz.	53	tous les jours.	5 s. 7 m.		tous les jours.	6 s. 6 m.		
Saint-Maixent, *Voy.* La Rochelle.	103	tous les 2 jours.	7 m.		tous les 2 jours.	7 h. m.		
Saint-Quentin. 1 départ 1/2.	35	tous les jours.	6 s.	16 h.	tous les jours.	10 h. m.	16 h.	Guise, Landrecies, Maubeuge, Avesnes.
Saumur, par Orléans.	75	tous les 2 jours.	7 m.	34 h.	tous les jours.	7 h. s.	34 h.	Luxembourg, Montmédy, Stenay, Longuyon.
Sedan.	65	tous les jours.	9 m.		tous les jours.	midi.		
Sens, *Voy.* Lyon, 2 départs.	28	tous les jours.	midi.		tous les jours.	6 h m.		
Soissons, 1 départ. $\frac{1}{2}$	26	tous les jours.	6 s. 9 m.		tous les jours.	7 h. m.		
Strasbourg, par Nancy.	122	tous les jours.	5 s. 7 m.	3 j.	tous les jours.	6 s. 6 m.	3 j.	
Tonnerre, *Voy.* Besançon.	49	tous les 2 jours.	7 m.	1 j.	tous les 2 jours.	8 h. s.	1 j.	Mayence et les villes d'Allemagne.
Toulouse.	182	tous les 2 jours.	5 s.	4 j. $\frac{1}{2}$	tous les 2 jours.	8 h. s.	4 j. $\frac{1}{2}$	Foix, Carcassonne, Rodez, Auch, Pau, Tarbes, Perpignan, Alby, Barrége, Bagneres, et toute l'Espagne.
Tours, 2 départs.	59	tous les jours.	7 m.	27 h.	tous les jours.	6 h. s.	27 h.	Saumur, Loches, La Roue, Château-du-Loir.
Troyes. *V.* Mulhausen.	40	tous les 2 jours.	6 s.		tous les 2 jours.	10 h. s.		Arcis-sur-Aube, Brienne, Joinville, Estissac.
Tulle, *Voy.* Toulouse.	113							
Uzeresches, *Voy.* Toulouse.		tous les 2 jours.	9 m.		tous les 2 jours.	8 h. s.		Tulle, Aurillac.
Valenciennes, 1 départ.	52	tous les jours.	4 s.	24 h.	tous les jours.	11 h. m.	24 h.	Saint-Amand, Tournay, Maubeuge, Le Quesnoy, Avesnes, Anvers, Bruxelles, Liége, Louvain, Malines, Mons, toute la Belgique et la Hollande.
Vannes, *Voy.* Lorient.								
Verdun, *Voy.* Metz.	64	tous les jours.	5 s. 7 m.		tous les 2 jours.	9 s. 6 m.		Laigle.
Verneuil, *Voy.* Rennes.	31	tous les jours.	7 h. s.		tous les jours.	10 h. m.		
Versailles, 2 départs et demi.	4	tous les jours.	7, 8 s.		tous les jours.	7 h. s.		
Vesoul, *Voy.* Mulhausen.	87	tous les 2 jours.	6 s.		tous les 2 jours.	10 h. s.		
Vierzon, *Voy.* Châteauroux.	52	tous les jours.	7 s.		tous les jours.	7 h. m.		Bourges.
Vitré, *Voy.* Rennes.	81	tous les jours.	7 h. s.		tous les jours.	10 h. m		
Vitry-sur-Marne, *V.* Strasbourg.	51	tous les jours.	7 m. 5 s.		tous les 2 jours.	6 m. 6 s.		
Yvetot	41	tous les jours.	7 m.	19 h.	tous les jours	9 h. s.		

ENTREPRISE DES COCHES

De la Haute-Seine, Yonne et Canal de Bourgogne.

MM. Jouet, Ingé et Comp^e^, *Propriétaires.*

M. Belamy, *Directeur-général*, île St.-Louis, rue Bretonvilliers, 1.

Cette entreprise se charge du transport des voyageurs et des marchandises de toute nature. Les voitures en sont commodes, propres, et distribuées en cabinets.

Des voitures de terre, bien suspendues, correspondent avec l'arrivée des Coches à Auxerre, pour la route de Lyon.

Les Coches d'Auxerre ont à leur suite des bateaux couverts, dont les cabanes sont planchéiées, et ferment à clef, et où les marchandises sont à l'abri de toute avarie et de toute dilapidation.

On traite à l'amiable avec le commerce pour le transport des fortes parties de marchandises.

La caisse générale et les bureaux d'administration sont établis à Paris, île Saint-Louis, rue Bretonvilliers, n. 1, ainsi que les bureaux de départ et d'arrivée.

Il y a des préposés dans chaque ville et même dans chaque village de la route que tiennent ces voitures, chargés de recevoir les marchandises, de les rendre ou de les réexpédier à destination, et de traiter pour les prix de transport.

Toutes ces voitures partent de Paris à 8 heures du matin, du 1er octobre au 1er avril, et à 7 heures du matin, du 1er avril au 1er octobre. Leur mouvement se fait dans l'ordre suivant :

Coches de	Départ de Paris.	Arrivée dans les Communes.	Départ des Communes.	Arrivée à Paris.
Nogent	Dimanche . .	Lundi 3 h. s.	Mercredi. . .	Jeudi 2 h. s.
Auxerre.	Mercredi. . .	Samedi soir. .	Jeudi matin..	Samedi soir.
Aux. (petit coche d'). . .	. . . . .	. . . . .	Lundi matin .	Mercredi soir

Les voyageurs peuvent se rendre directement au Port Saint-Bernard, lieu de départ.

Cette entreprise se charge des expéditions pour tout le Midi, Rouen et le Havre.

ÉTABLISSEMENT ROYAL DES EAUX CLARIFIÉES

ET DÉPURÉES DE LA SEINE.

Quai des Célestins, n. 24, *et rue Saint-Paul*, n. 2.

M. Happey, *Propriétaire-Administrateur.*

L'Établissement ne distribue dans Paris que des Eaux clarifiées et dépurées au moyen d'un procédé approuvé par l'Athénée des Arts, et pour lequel le propriétaire de l'entreprise a obtenu un brevet d'invention. Les tonneaux de l'Établissement sont de forme ordinaire et peints en gris; sur le derrière, on remarque le chiffre 2 d'une très-grande dimension et en rouge; et sur le devant, cette inscription: *Établissement royal des Eaux clarifiées et dépurées de la Seine, quai des Célestins*, n. 24, *et rue Saint-Paul*, n. 2. Le prix est de 2 sous la voie.

SECTION III.

ADMINISTRATION DES MESSAGERIES GÉN. DE FRANCE,

LAFFITTE, CAILLARD ET Cie,

Rue St.-Honoré, n. 130; *rue de Grenelle et rue d'Orléans-St.-Honoré.*

Cet Établissement a été fondé pour trente ans, sur des bases aussi larges que le voulait l'étendue des besoins du commerce et de l'industrie, et il a déjà marqué sa place par la rapidité de ses développemens, tant en France qu'à l'étranger. Il fait toute espèce de transports tant pour les particuliers que pour le service du Gouvernement. Il y a toujours à l'Etablissement un Administrateur pour recevoir les réclamations et y faire droit.

Administrateurs-généraux. Messieurs,

Laffitte (J. B.) ✻ ◎.
Caillard fils aîné ✻ ◎.
Bourlon.
Caillard (Ed.).
Arnoux (Claude) ✻.
Oudet (François).
Chauchat.

Conseil de l'Administration. Messieurs,

Lafargue ✻, *Avocat.*
Lemaire, } *Avoués.*
Roque, }
Hailig, *Notaire.*
De Croix, *Agent de change.*
Nicault, *Médecin.*
Collière, *Secrét. de l'Administration.*

Bureau des Recouvremens.

M. Soisson, *Chef.*

Ce Bureau est chargé particulièrement du recouvrement des effets de commerce de Paris sur les départemens et des départemens sur Paris. Il offre les plus grandes facilités. Il est ouvert depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre du soir.

AVIS ESSENTIEL.

Indépendamment des destinations ci-après désignées, l'Administration dessert toutes les villes de France, au moyen de correspondances qui partent aussitôt après l'arrivée de ses voitures, de sorte que les transports n'éprouvent aucun retard.

Les voitures de l'Administration parcourent ordinairement deux lieues et demie par heure, terme moyen.

MM. les banquiers et négocians trouveront toujours à l'Administration des états imprimés indiquant le cours des prix de transport de marchandises et finances, et les changemens survenus soit dans les jours, soit dans les heures de départ des services dont la nomenclature est ci-après. — *S'adresser à* M. Méry.

TABLEAU des services des Messageries générales de France.

NOTA. Les noms en minuscules désignent les villes pour lesquelles se fait le départ principal, et dans lesquelles l'Administration a un grand bureau de correspondance.

Abréviations. — t. l. j. *tous les jours.* — h. *heures.* — m. *matin.* — s. *soir.* — jr. *janvier.* — fév. *février.* — av. *avril.* — ju. *juin.* — jt. *juillet.* — sep. *septembre.* — oct. *octobre.* — nv. *novembre.* — dc. *décembre.* — *V.* Voyez.

PRINCIPALES VILLES desservies par l'administration.	JOURS ET HEURES des départs.	MOIS pendant lesquels on partira de PARIS — LES JOURS IMPAIRS.	LES JOURS PAIRS.	CORRESPONDANCES.
Abbeville	t. l. j.	*V.* Calais et Boulogne.		
Aire (Pas-de-Calais)	t. l. 2 j.	*V.* Calais par St-Omer.		
Alençon	t. l. 2 j. 7 h. s.	fév. mars, jn. jt. sep. oct. *V.* Brest.	jr. av. mai, août, nv. dc.	Domfront, etc.
Amboise	t. l. j.	*V.* Bordeaux, Angers et	La Rochelle.	
Amiens	t. l. 2 j.	*V.* Calais par St.-Omer.		
Angers	t. l. 2 j. 7 h. m.	jr. av. mai, août, nv. dc.	fév. mars, jn jt. sep. oct.	avec toute la Vendée.
Angoulême	t. l. j.	*V.* Bordeaux.		Périgueux, etc.
Argentan	t. l. 2 j.	*V.* Falaise.		
Arnay-le-Duc	t. l. 2 j.	*V.* Lyon (Bourgogne).		
Arras	t. l. j.	*V.* Lille par les 2 routes.		Béthune, etc.
Auray	t. l. 2 j.	*V.* Rennes p. Alençon.		
Autun	t. l. 2 j.	*V.* Lyon (Bourgogne).		
Auxerre	t. l. j. midi.	*V.* Lyon (Bourgogne). jr. av. mai, août. nv. dc.	fév. mars, jn. jt. sep. oct.	
Avallon	t. l. j.	*V.* Lyon (Bourgogne).		
Avranches	t. l. 2 j.	*V.* St. Malo.		Granville, etc.
Bâle	t. l. 2 j.	*V.* Mulhausen.		
Bapaume	t. l. j.	*V.* Lille par Arras.		
Barbezieux	t. l. j.	*V.* Bordeaux.		
Bar-le-Duc	t. l. j.	*V.* Nanci		St.-Mihiel.
Bar-sur-Aube	t. l. 2 j.	*V.* Mulhausen.		
Bayeux	t. l. j.	*V.* Cherbourg		Isigny, etc.
Beaugency	t. l. j.	*V.* Blois, Bordeaux,	Angers.	
Beaune	t. l. j.	*V.* Dijon, Besançon.		
Beauvais	t. l. j.	*V.* Calais.		
Belfort	t. l. 2 j.	*V.* Mulhausen.		
Bernay (Eure)	t. l. 2 j.	*V.* Caen par Orbec.		
Besançon	t. l. 2 j. 8. m.	jr. av. mai, août, nv. dc.	fév. mars, jn. jt. sep. oct.	Pontarlier, Neufchâtel, Lausanne, la Suisse, et l'Italie.
Blois	t. l. j.	*V.* Orléans, Toulouse,	Angers, Bord., La Roch.	St.-Aignan, Romorantin, etc.
Bordeaux	t. l. j. 5 h. s.			Agen, Bayonne, le Midi et l'Espagne.
Boulogne-sur-Mer	t. l. j. 4 h.	jr. av. mai, août, nv. dc. *V.* Calais.	fév. mars. jn. jt. sep. oct.	L'Angleterre.
Bourges	t. l. 2 j. 5 h. s.	fév. mars, jn. jt. sep. oct.	jr. av. mai, août, nv. dc.	St.-Amand, Montluçon, La Châtre, Guéret, etc.
Brest	t. l. 2 j. 5 h. s.	jr. av. mai, août, nv. dc.	fév. mars, jn. jt. sep. oct.	La Bretagne et la Normandie.
Brives	t. l. 2 j.	*V.* Toulouse.		
Bruxelles	t. l. j. 3 départs	*V.* Lille par les 2 routes.	et Valenciennes	Liége, Anvers, Amsterdam, la Hollande, la Prusse, le Danemarck, la Suède, la Russie.
Caen	t. l. j. 10 h. m. / 5 h. s.	jr. av. mai, août, nv. dc. fév. mars, jn. jt. sep. oct.	fév. mars, jn. jt. sep. oct jr. av. mai, août, nv. dc.	Avec toute la Normandie et la Bretagne.
Caen par Orbec	t. l. 2 j. 7 h. s.	mai, août, nov. déc.	juin, juillet, sept.. oct..	
Cahors	t. l. 2 j.	*V.* Toulouse.		
Calais p. Beauvais. / p. S.-Omer.	t. l. j. 8 h. m. midi. / t. l. 2 j. 3 h. s.	fév. mars, jn. jt. sep. oct.	jr. av. mai, août, nv. dc.	Avec Londres et toute l'Angleterre.
Cambrai	t. l. j.	*V.* Lille et Valenciennes		Le Cateau, etc.
Châlons-sur-Marne	t. l. j.	*V.* Nanci et Metz.		
Châlons-sur-Saône	t. l. j.	*V.* Lyon (Bourgogne).		
Chartres	t. l. 2 j.	*V.* Tours et le Mans.		Brou, etc.
Châteaudun	t. l. 2 j.	*V.* Tours par Vendôme.		
Châteauroux	t. l. j.	*V.* Orléans et Toulouse.	juin, juillet. sept oct.	la Châtre, Guéret, etc.
Château-Thierry	t. l. j.	*V.* Metz et Nancy.		
Châtellerault	t. l. j.	*V.* Bordeaux et La	Rochelle.	

PRINCIPALES VILLES desservies par l'administration.	JOURS ET HEURES des départs.	MOIS pendant lesquels on partira de PARIS — LES JOURS IMPAIRS.	LES JOURS PAIRS.	CORRESPONDANCES.
Châtillon-sur-Seine..	t. l. 2 j.....	*V.* Dijon par Troyes.		
Chaumont.....	t. l. 2 j.....	*V.* Mulhausen	.....	Bourbonne-les-bains, etc.
Cherbourg.....	t. l. j... { 10h. m.. / 5 h. s...	jr. av. mai, août, nv. dc. / fév. mars, jn. jt. sep. oct.	fév. mars. jn. jt. sep. oct. / jr, av. mai, août, nv. dc.	
Clamecy.....	t. l. 2 j..... midi..	jr. av. mai, août, nv. dc.	fév. mars. jn. jt. sep. oct	
Clermont-Ferrand..	t. l. 2 j.... 3 h. s..	jr. av. mai, août, nv. dc	fév. mars, jn. jt. sep. oct.	St.-Flour, le Puy, Aurillac, Rodez, Mende, Montpellier, le Midi, etc.
Colmar.....	t. l. 2 j.....	*V.* Mulhouse.		
Compiègne.....	t. l. j.....	*V.* St.-Quentin et Lille.		
Conde-sur-Noireau..	t. l. 2 j.....	*V.* Vire par Falaise.		
Dijon { par Troyes.	t. l. 2 j.... 6 h. s..	août, nov. déc.....	juin, juillet, sept, oct.	Seurre, Lons-le-Saulnier, Nantua, Genève, Sali s, etc.; Gray, etc
Dijon { par Joigny..	t. l. j..... 6 h. s..	fév. mars, jn. jt. sep. oct.	jr. av. mai. août, nv. dc.	
		V. Besançon	.....	
Dinan.....	t. l. 2 j.....	*V.* Rennes.		
Dôle.....	t. l. 2 j.....	*V.* Besançon.....	.....	Seurre, Lons-le-Saulnier, Nantua, Genève, etc.; Salins, etc.
Douai.....	t. l. j.....	*V.* Lille p. St.-Quentin.		
Dreux.....	t. l. j.....	*V.* Alençon, Rennes,	Falaise.	
Dunkerque.....	t.l.2 j.....	*V.* Lille.....	.....	Rotterdam.
Epernay.....	t. l. j.....	*V.* Metz et Strasbourg.		
Elbeuf.....	t. l. j.....7 h. s...	tous les jours.	tous les jours.	
Étampes..... ...	t. l. j.....	*V.* Orléans, Toulouse,	Bordeaux, Angers.	Pithiviers, etc.
Evreux.....	t. l. j..... 7 h. s...	*V.* Caen et Cherbourg. / fév. mars, jn. jt. sep.oct.		
Falaise.....	t. l. 2 j....6 h. s..	fév. mars, jn. jt. sep. oct.	jr. av. mai. août, nv. dc.	
Ferté-Briard (la)...	t. l. 2 j.....	*V.* le Mans.		
Ferté-s.-Jouarre (la).	t. l. j.....	*V.* Metz et Nancy.		
Fontainebleau.....	t. l. j.....	*V.* Bourges, Clermont,	Lyon (Bourbonnais).	
Genève.....	t. l. j.....	*V.* Dijon et Besançon.	.....	La Suisse et l'Italie.
Gien.....	t. l. 2 j.....	*V.* Bourges.		
Gisors.....	t. l. j.....	*V.* le Havre.		
Guingamp.....	t. l. 2 j.....	*V.* Brest.		
Ham.....	t. l. j.....	*V.* St.-Quentin et Lille.		
Havre (le)	t. l. j.... 5 h.1/2 s	.....	.....	Avec toute la Normandie.
Hennebon.....	t. l. 2 j.....	*V.* Lorient.		
Joigny.....	t. l. j.....	*V.* Auxerre, Dijon,	Besançon, Lyon (Bourg).	
L'Aigle.....	t. l. 2 j.....	*V.* Falaise.		
Langres.....	t. l. 2 j.....	*V.* Mulhausen.		
Laval.....	t. l. 2 j.....	*V.* Brest.		
Limoges.....	t. l. 2 j.....	*V.* Toulouse	.....	Périgueux, Agen, etc.
Lille { p. S.-Quentin	t. l. j..... 4 h. s..	.....	.....	La Belgique, la Hollande, Dunkerque, etc. : Rotterdam, par bateau à vap.
Lille { p. Arras.....	t. l. j..... 10 h. m.	.....	.....	
Lisieux.....	t. l. j.....	*V.* Caen et Cherbourg.	.....	Livarot, Pont-Audemer, Honfleur, etc.
Londres.....	t. l. j.....	*V.* Calais et Boulogne..	.....	Toute l'Angleterre.
Louviers.....	t. l. j.....	*V.* Rouen.		
Lorient.....	t. l. 2 j.....	*V.* Rennes.		
Lunéville.....	t. l. j.....	*V.* Strasbourg.		
Lure.....	t. l. 2 j.....	*V.* Mulhausen.		

PRINCIPALES VILLES desservies par l'administration.	JOURS ET HEURES des départs.	MOIS pendant lesquels on partira de PARIS — LES JOURS IMPAIRS.	LES JOURS PAIRS.	CORRESPONDANCES.
Lyon — Bourgogne...	t. l. j. ..... 4 h. s..	.....	.....	Nimes, Montpellier, Avignon, Aix, Marseille, Toulon, Nice, Grenoble, St.-Etienne, le Piemont, l'Italie.
Lyon — Bourbonnais.	t. l. j. ..... 10 h. m.	.....	.....	
Macon.....	t. l. j.....	*V.* Lyon (Bourgogne). .	.....	Bourg, etc.
Mamers.....	t. l. 2 j.....	*V.* Alençon.		
Mans (le).....	t. l. 2 j.... 7 m...	fév. mars, jn. jt, sep. oct.	jr. av. mai, août, nv. dc.	Château-du-Loir, La Flèche, etc.
Mayenne.....	t. l. 2 j.....	*V.* Brest.		
Meaux.....	t. l. j.....	*V.* Metz et Nancy.		
Melun.....	t. l. j.....	*V.* Auxerre, Dijon,	Besançon, Lyon (Bourg.)	
Metz — par Etain....	t. l. 2 j.... 5 h. s..	fév. mars, jn. jt. sep. oct.	jr. av. mai, août, nv. dc.	Longwy, Luxembourg, Trèves, Coblentz, Thionville, Sarrebruck, Mayence, Francfort, la Prusse et l'Allemagne.
Metz — p. Manheule.	t. l. 2 j... 7 h. m..	jr. av. mai août, nv. dc.	fév. mars, jn. jt. sep. oct.	
Montargis.....	t. l. j.....	*V.* Bourges, Clermont,	Lyon (Bourbonnais).	
Montauban.....	t. l. 2 j.....	*V.* Toulouse.		
Montbard.....	t. l. j.....	*V.* Dijon et Besançon..	.....	Châtillon-sur-Seine.
Montreuil-sur-Mer..	t. l. j.....	*V.* Calais par Beauvais	et Boulogne.	
Morlaix.....	t. l. 2 j.....	*V.* Brest	.....	Lannion.
Mortagne.....	t. l. 2 j.....	*V.* Brest et Alençon.		
Moulins.....	t. l. j.....	*V.* Clermont et Lyon	(Bourbonnais).....	Cusset, Vichy, Charolles, etc.
Mulhausen.....	t. l. 2 j.... 4 h. s...	fév. mars, jn. jt. sep. oct.	av. mai, août, nov. déc..	Bâle, Berne et la Suisse.
Nancy.....	t. l. j... (7 h. m... / 5 h. s....	fév. mars, jn. jt. sep. oct. / jr. av. mai, août, nv. dc.	jr. av. mai, août, nv. dc. / fév. mars, jn. jt. sep. oct.	Colmar, Épinal, Neufchâteau.
Nantes.....	t. l. 2 j... 7 h. m..	jr. av. mai, août, nv. dc.	fév. mars, jn. jt. sep. oct.	Vannes, Quimper, Lorient, Bourbon-Vendée, etc.
Nevers.....	t. l. j.....	*V.* Clermont et Lyon	(Bourbonnais).	
Niort.....	t. l. j.....	*V.* La Rochelle et	Bordeaux.....	Saintes, Fontenay, Napoléon-Vend., etc.
Nogent-le-Rotrou ...	t. l. 2 j.....	*V.* Le Mans.		
Noyon.....	t. l. j.....	*V.* St.-Quentin et Lille.		
Orbec.....	t. l. 2 j.....	*V.* Caen par Orbec.		
Orléans.....	t. l. j..... 8 h. s...	service spécial t. l. j.... / *V.* Toulouse, Bordeaux,	tous les jours..... / Nantes, La Rochelle.	
Péronne.....	t. l. j.....	*V.* Valenciennes et Lille	par Arras.	
Phalsbourg.....	t. l. j.....	*V.* Strasbourg.		
Poitiers.....	t. l. j.....	*V.* Bordeaux et La	Rochelle.	
Ploërmel.....	t. l. 2 j.....	*V.* Lorient.		
Pontorson.....	t. l. 2 j.....	*V.* St.-Malo.		
Provins.....	t. l. 2 j.....	*V.* Mulhausen.		
Puy (le).....	t. l. 2 j.....	*V.* Clermont-Ferrand.		
Rennes — par Laval..	t. l. 2 j... 8 h. m..	jr. av. mai, août, nv. dc.	fév. mars, jn. jt. sep. oct.	Nantes, Vannes, Lorient, Quimper, toute la Bretagne, la Normandie, etc.; Bourb.-Vend., etc.
Rennes — par Caen..	t. l. 2 j.....	*V.* Caen.		
Riom.....	t. l. j.....	*V.* Clermont.		
Roanne.....	t. l. j.....	*V.* Lyon (Bourbonnais).		
Rochefort.....	t. l. 2 j.....	*V.* La Rochelle.....	.....	Sur Bordeaux et sur Nantes.
Rochelle (La).....	t. l. 2 j... 7 h. m..	juin, juillet, sept. oct..	mai, août, nov. déc...	

PRINCIPALES VILLES desservies par l'administration.	JOURS ET HEURES des départs.	MOIS pendant lesquels on partira de PARIS — LES JOURS IMPAIRS.	LES JOURS PAIRS.	CORRESPONDANCES.
Rouen {p. Louviers.. / p. Gisors....	t. l. j.... 7 h. s... / t. l. j.... 5 h. 1/2 s	tous les jours..... / tous les jours.....	tous les jours..... / tous les jours.....	Dieppe et toute la Normandie.
Roye.....	t. l. j.....	V. Valenciennes et Lille	par Arras.	
Saint-Brieuc.....	t. l. 2 j.....	V. Brest.		
Saint-Dizier.....	t. l. j.....	V. Strasbourg.		
Saint-Lô.....	t. l. j.....	V. Cherbourg.....	.....	Coutances, etc.
Saint-Malo.....	t. l. 2 j... 5 h. s....	fév. mars. jn. jt. sep. oct.	janv. av. mai, nov. déc.	
Saint-Omer.....	t. l. 2 j.....	V. Calais.		
Saint-Pol.....	t. l. 2 j.....	V. Calais par St.-Omer.		
Saint-Pourçain.....	t. l. 2 j.....	V. Clermont-Ferrand..		
Saint Quentin.....	t. l. j.. {7 h. s.... / 4 h. s....	par le service spécial.. / par le service de Lille..	tous les jours..... / tous les jours.....	Guise, La Capelle, Avesnes, etc.
Sainte-Maure.....	t. l. j.....	V. Bordeaux et La	Rochelle.	
Sainte-Menehould..	t. l. j.....	V. Metz.		
Saulieu.....	t. l. j.....	V. Lyon (Bourgogne).		
Sarrebourg.....	t. l. j.....	V. Strasbourg.		
Saumur.....	t. l. j.....	V. Tours par Vendôme	et Nantes.	
Saverne.....	t. l. j.....	V. Strasbourg.		
Sedan.....	t.l.j.....			
Semur	t. l. j.....	V. Dijon et Besançon.		
Senlis.....	t. l. j.....	V. Lille, Valenciennes	et St.-Quentin.	
Sens	t. l. j.....	V. Auxerre, Dijon,	Besançon, Lyon(Bourg.)	
Strasbourg.....	t. l. j.. {7 h.m... / 5 h. s...	fév. mars. jn. jt. sep. oct. / jr. av. mai, août, nv. dc.	jr. av. mai, août, nv. dc. / fév. mars, jn. jt. sep. oct.	Avec toute l'Allemagne.
Surgères.....	t. l. 2 j.....	V. La Rochelle.		
Tarare.....	t. l. j.....	V. Lyon (Bourbonnais).		
Tonnerre.....	t. l. j.....	V. Dijon et Besançon.		
Toul.....	t. l. j.....	V. Strasbourg.		
Toulouse.....	t. l. 2 j... 10 h. m.	fév. mars. jn. jt. sep. oct	jr. av. mai, août, nv. dc.	Perpignan, Foix, Auch, Tarbes, Les Eaux, tout le midi, l'Espagne.
Tournus.....	t. l. j.....	V. Lyon (Bourgogne).		
Tours {p. Vendôme. / p. Orléans..	t. l. 2 j .. 8 h. m.... / t. l. j.... 7 h. m...	fév. mars. jn. jt. sep. oct / V. Bordeaux, La	jr. av. mai, août, nv. dc. / Rochelle, Nantes.....	Chinon, Loches, Château-Lavallière, etc.
Troyes.....	t. l. 2 j.....	V. Mulhausen et Dijon.	.....	Arcis-sur-Aube, Brienne, etc.
Tulle.....	t. l. 2 j.....	V. Toulouse.....	.....	Aurillac.
Uzerche.....	t. l. 2 j.....	V. Toulouse.		
Valenciennes.....	t. l. j.... 4 h. s....	tous les jours.....	tous les jours.....	La Belgique, la Hollande, la Prusse, le Danemarck, la Suède, la Russie.
Valognes.....	t. l. j.....	V. Cherbourg.....	.....	St.-Wast.
Vannes.....	t. l. 2 j.....	V. Rennes.....	.....	Pontivy, toute la Bretagne.
Vendôme.....	t. l. 2 j.....	V. Tours.....	.....	Montdoubleau, St.-Calais, La Châtre, Château-du-Loir.
Verdun.....	t. l. j.....	V. Metz.....	.....	Stenay, etc., Saint-Mihiel.
Vermanton.....	t. l. j.....	V. Lyon (Bourgogne).		
Verneuil.....	t. l. j.....	V. Brest et Falaise.		
Versailles.....	t. l. j.....	V. Tours, le Mans, Brest,	Vire, Alençon.	
Vesoul.....	t. l. 2 j.....	V. Mulhausen.....	.....	Luxeuil, etc.
Villedieu-les-Poêles.	t. l. 2 j.....	V. St.-Malo.		
Vierzon.....	t. l. 2 j.....	V. Toulouse.		
Villefranche (Rhône)	t. l. j.....	V. Lyon (Bourgogne).		
Vire.....	t. l. 2 j.... 6 h. s..	fév. mars. jn. jt. sep. oct.	jr. av. mai, août, nv. dc.	
Vitré.....	t. l. 2 j.....	V. Brest.		
Vitry-sur Marne....	t. l. j.....	V. Strasbourg.		

SECTION IV.

POIDS, MESURES ET MONNAIES.

		toises.	pieds.	pouces.	lig.
	Mesures linéaires.				
Myriamètre.	10000 mètres.	5,130	4	5	3.360
Kilomètre.	1000 mètres.	513	0	5	3.936
Hectomètre.	100 mètres.	51	1	10	4,959
Décamètre.	10 mètres.	5	0	9	1,593
MÈTRE.		»	3	0	11.296
Décimètre.	10e de mètre.	»	»	3	8,333
Centimètre.	100e de mètre.	»	»	»	4,432
Millimètre.	1000e de mètre.	»	»	»	0,443

Mesures agraires.

Myriare, Kilomètre carré.	263,244,93 toises carrées.
Hectare, Hectomètre carré.	2,632.45
ARE, Décamètre carré.	26.32
Centiare, Mètre carré.	0,26

Mesures de capacité.

Kilolitre, Mètre cube.	29,1739 pieds cubes.
Hectolitre.	2,9174
Décalitre.	0,2917
LITRE, Décimètre cube.	50.4124 pouces cubes.
Décilitre.	5,0412
Centilitre.	0,5041
Millilitre, Centimètre cube.	0,0504

Mesures pour les bois.

STÈRE, Mètre cube.	29.1739 pieds cubes.
Decistère.	2,9174
Centistère.	0.2917
Millistère, Décimètre cube.	0,0291

Poids.

	liv.	onc.	gros.	grains.
Myriagramme.	20	6	6	63,5
Kilogramme, poids du décimètre cube d'eau à 4° qui est le *maximum* de la densité.	2	0	5	35,15
Hectogramme.	»	3	2	10,72
Décagramme.	»	»	2	44,27
GRAMME, poids du centimètre cube d'eau à la température de 4°	»	»	»	18.827
Décigramme.	»	»	»	1,883
Centigramme.	»	»	»	0,188
Milligramme, poids du millimètre cube d'eau.	»	»	»	0,019

Monnaies.

L'unité monétaire est une pièce d'argent du poids de cinq grammes, contenant un dixième d'alliage et neuf dixièmes d'argent pur; elle s'appelle FRANC, et se subdivise en décimes et centimes.

Les monnaies d'or contiennent, ainsi que celles d'argent, un dixième d'alliage et neuf dixièmes de métal pur.

Comparaison des anciennes Mesures avec les nouvelles.

Lieues de poste ou de 2,000 toises, en myriamètres, kilomètres et hectomètres.

	m.	kil.	h.
1 lieue vaut. .	»	3	9
2 lieues val. .	»	7	8
3.	1	1	7
4.	1	5	6
5.	1	9	4
6.	2	3	4
7.	2	7	3
8.	3	1	2
9.	3	5	1
10.	3	9	»
1 quart de lieue.	»	»	10
1 demi-lieue. .	»	2	9

Lieues de 25 au degré.

	m.	kil.	h.
1 lieue vaut. .	»	4	4
2 lieues val. .	»	8	9
3.	1	3	3
4.	1	7	8
5.	2	2	2
6.	2	6	7
7.	3	1	1
8.	3	5	6
9.	4	»	»
10.	4	4	4
1 quart de lieue.	»	1	1
1 demi-lieue. .	»	2	3

Arpens de Paris, contenant 100 perches, et la perche 18 pieds, en hectares, ares et centiares.

	hect.	ar.	c.
1 arpent vaut. .	»	34	19
2 arpens val. . .	»	68	38
3.	1	2	57
4.	1	36	75
5.	1	70	94
6.	2	5	13
7.	2	39	32
8.	2	73	51
9.	3	7	70
10.	3	41	89

Arpent de 20 pieds pour perche.

	hect.	ar.	c.
1 arp. vaut. .	»	42	20
10 arp. val. . .	4	22	5

Arpent de Paris, de 22 pieds pour perche.

	hect.	ar.	c.
1 arpent vaut. .	»	51	7
10 arpens val. .	5	10	72

Acre commune de Normandie, composée de 160 perches, et la perche de 22 pieds.

	hect.	ar.	c.
1 acre vaut. .	»	81	71
10 acres val. .	8	17	10

Aunes, mètres et centimètres.

	m.	c.
1 aune vaut.	1	19
2 aunes val.	2	38
3.	3	57
4.	4	75
5.	5	94
6.	7	13
7.	8	32
8.	9	51
9.	10	70
10.	11	88

Fractions de l'aune.

	mm.
1 demi-aune vaut. . .	594
1 quart.	297
1 huitième.	148
1 seizième.	74
1 trente-deuxième. . .	37
1 tiers	396
1 sixième.	198
1 douzième.	99
1 vingt-quatrième. . .	50

Boisseaux de Paris, en hectolitres, litres et centilitres.

	hec.	lit.	c.
1 boiss. vaut. .	»	13	«
2 boiss. val. . .	»	26	1
3.	»	39	2
4.	»	52	2
5.	»	65	3
6.	»	78	4
7.	»	91	5
8.	1	4	6
9.	1	17	7
10.	1	30	8
11.	1	43	8
12 ou 1 setier. .	1	56	9
1 litron vaut. .	»	»	81
4 litrons val. .	»	3	25
8.	»	6	50

Pintes de Paris, en litres et centilitres.

	lit.	c.
1 pinte vaut. . . .	»	93
2 pintes val. . . .	1	86
3.	2	79
4.	3	73
5.	4	66
6.	5	59
7.	6	52
8.	7	45
9.	8	38
10.	9	31

Voies de bois de Paris, en stères et centistères.

	st.	cent.
1 voie vaut. . . .	1	92
2 v. ou 1 corde val.	3	84
3.	5	76
4.	7	68
5.	9	60
6.	11	52
7.	13	44
8.	15	36
9.	17	28
10.	19	19

TABLEAU *comparatif des mesures linéaires anciennes et nouvelles.*

Tois.	Mètres.	Pieds	Décimèt.	Pouc.	Centimèt.	Lign.	Millim.
1	1,9490	1	3,2484	1	2,7070	1	2,256
2	3,8981	2	6,4968	2	5,4140	2	4,512
3	5,8471	3	9,7452	3	8,1210	3	6,767
4	7,7961	4	12,9936	4	10,8280	4	9,023
5	9,7452	5	16,2420	5	13,5350	5	11,279
6	11,6942	6	19,4904	6	16,2420	6	13,535
7	13,6433	7	22,7388	7	18,9490	7	15,771
8	15,5923	8	25,9872	8	21,6560	8	18,047
9	17,5413	9	29,2356	9	24,3630	9	20,302
				10	27,0700	10	22,558
				11	29,7770	11	24,814

Mètres.	Pieds.	Pouc.	Lignes.	Mètres.	Pieds.	Pouc.	Lign.
1	3	0	11,296	100	307	10	1,6
2	6	1	10,592	200	615	8	3,2
3	9	2	9,888	300	923	6	4,8
4	12	3	9,184	400	1231	4	6,4
5	15	4	8,480	500	1539	2	8,0
6	18	5	7,776	600	1847	0	9,6
7	21	6	7,072	700	2154	10	11,2
8	24	7	6,368	800	2462	9	0,8
9	27	8	5,664	900	2770	7	2,4
10	30	9	4,96	1000	3078	5	4
20	61	6	9,92	2000	6156	10	8
30	92	4	2,88	3000	9235	4	0
40	123	1	7,84	4000	12313	9	4
50	153	11	0,80	5000	15392	2	8
60	184	8	5,76	6000	18470	8	0
70	215	5	10,72	7000	21549	1	4
80	246	3	3,68	8000	24627	6	8
90	727	0	8,64	9000	27706	0	0
				10000	30784	5	4

Décim.	Pieds.	Pouc.	Lign.	Cent.	Pouc.	Lign.	Mill.	Lignes.
1	0	3	8,3296	1	0	4,43296	1	0,443296
2	0	7	4,6592	2	0	8,86592	2	0,886592
3	0	11	0,9888	3	1	1,29888	3	1,329888
4	1	2	9,3184	4	1	5,73184	4	1,773184
5	1	6	5,6480	5	1	10,16480	5	2,216480
6	1	10	1,9776	6	2	2,59776	6	2,659776
7	2	1	10,3072	7	2	7,03072	7	3,103072
8	2	5	6,6368	8	2	11,46368	8	3,546368
9	2	9	2,9664	9	3	3,89664	9	3,989664
10	3	0	11,2960	10	3	8,32960	10	4,432960

TABLEAU *comparatif des mesures et poids étrangers.*

MESURES LINÉAIRES.	Millim.
Ancien pied français. . . .	324,8
Pied anglais.	304,9
Varre de Castille.	836,7
Pied du Rhin.	314,0
— de Vienne.	316,1
— d'Amsterdam.	283,0
— de Suède.	297,1
— de Russie.	354,1
— de la Chine.	319,6

POIDS.	Gramm.
Livre poids de marc. . . .	489,5
— d'Angl. { livre troy. . .	372,9
— d'Angl. { avoir du poids.	453,5
— de Castille.	459,4
— de Cologne.	467,7
— de Vienne	560,0
— d'Amsterdam.	491,8
— de Suède.	424,0
— de Russie.	409,7

TABLEAU COMPARATIF

Des Monnaies étrangères aux Monnaies françaises, toutes supposées droites de poids et de titres (1).

HOLLANDE.		
Or.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Ducat.	11	93
Ryper.	31	65
Demi *idem*.	15	82,50
Vingt florins du roi Louis, 1808.	43	14
Dix florins de *idem*. . . .	21	57
Dix florins de Guillaume. .	21	84
Argent.		
Florin de 20 sols. . . .	2	16
Escalin, ou pièce de 6 s. .	»	64
Ducaton, ou ryder. . . .	6	85
Ducat, ou risdale.	5	48

ÉTATS ROMAINS.		
Or.	fr.	c.
Pistoles de Pie VI et Pie VII.	17	27,50
Demi *idem*.	8	63,75
Sequin, 1769, Clément XIV et ses successeurs. . . .	11	80
Demi, *idem*.	5	90
Argent.		
Écu de 10 Pauls de 100 bayoques.	5	38,50
$\frac{3}{10}$ écu ou teston de 30 bayoques.	1	61,55
5e écu ou papetto de 20 bayoques.	1	07,70
10e écu ou Paul de 10 bayoques.	»	54

ANGLETERRE.		
Or.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Guinée de 21 schillings. .	26	47
Demi.	13	23,50
Un quart.	6	61,75
Un tiers ou 7 schillings. .	8	82,33
Souverain de 20 schillings, depuis 1818.	25	20,01
Demi-souverain.	12	60,40
Argent.		
Crown ou couronne de 5 schillings.	6	18
Schilling.	1	23,60
Nouvelle couronne, depuis 1818.	5	80,72
Demi.	2	90,36
Schillings nouv., 1818. . .	1	16,14
Six pences ou demi-schilling.	»	58,07

AUTRICHE ET BOHÊME.		
Or.	fr.	c.
Ducat de l'Empereur. . . .	11	86
Ducat de Hongrie.	11	90
Souverain.	17	38
Demi.	8	79
Argent.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Ecu ou risdale de convention, depuis 1753.	5	19,50
Demi-risdale ou florin. . .	2	59,75
Vingt kreutzers.	»	86,50
Dix kreutzers.	»	43,25

(1) Ce tableau a été donné par l'Administration générale des Monnaies.

DANEMARK ET HOLSTEIN.

Or.	fr.	c.
Ducat courant, dep. 1767.	9	47
Demi.	4	73,50
Ducat species, 1791 à 1802,	11	86
Chrétien, 1773.	20	95
Argent.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Risdale d'espèce ou double écu de 96 schellings, depuis 1776.	5	66
Risdale courante ou pièce de 6 marck-danske, de 1750.	4	96
Marck danois de 16 schellings de 1776.	»	94
Marck de Lubeck de 16 schellings, 1740.	1	53

ESPAGNE.

Or.	fr.	c.
Pistole ou doublon de 8 écus, 1772 à 1786.	83	93
Pistole de 4 écus.	41	96,50
Pistole de 2 écus.	20	98,25
Demi-pistole ou écu.	10	49,12
Pistole ou Doublon de 8 écus depuis 1786.	81	51,16
Pistole ou Doublon de 4 écus.	40	75,58
Pistole ou Doublon de 2 écus.	20	37,75
Demi-Pistole ou Ecu.	10	18,87
Argent.	fr.	c.
Piastre, depuis 1772.	5	43
Réal de 2 ou piécette, ou 5e de piastre.	1	08
Réal de 1 ou demi-piécette, ou 10e de piastre.	»	54
Réallillo ou réal de Veillon, ou 20e de piastre.	»	27

HAMBOURG.

Or.	fr.	c.
Ducat *ad legem imperii.*	11	86
Ducat nouveau de la ville.	11	76
Argent.	fr.	c.
Marc banco.	1	88
Marc ou 16 schellings, d'après la convention de Lubeck	1	53
Risdale de constitution, ou écu de banque.	5	78

TOSCANE.

Or.	fr.	c.
Ruspone ou 3 sequins aux lys.	36	04
Un tiers ruspone ou sequin aux lys.	12	01,33
Demi-sequin.	6	00,67
Sequin à l'effigie.	12	01,33
Rosine.	21	54
Demi.	10	77

Argent.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Francescone de 10 pauls, Livournine, piastre à la rose, Talaro, Léopoldine, et écu de 10 pauls.	5	61
Pièce de 5 pauls.	2	80,50
—— de 2 pauls.	1	12,20
—— de 1 paul.	»	56,10

SUISSE.

Or.	fr.	c.
Pièce de 32 franken suisse.	47	63
——de 16.	23	81,50
Ducat de Zurich.	11	77
Ducat de Berne.	11	64
Pistole de Berne.	23	76
Argent.	fr.	c.
Ecu de Bâle de 30 batz ou 2 florins.	4	56
Demi-écu ou florin de 16 batz.	2	28
Franc de Berne depuis 1803.	1	50
Ecu de Zurich de 1798.	4	70
Demi ou florin depuis 1781.	2	35
Ecu de 40 batz de Bâle et Soleure, dep. 1781.	5	90
Pièce de 4 franken de Berne, 1799.	5	88
Pièce de 4 franken suisse en 1803.	6	»
Pièce de 2 franken suisse en 1803.	3	»
Pièce de 1 franken suisse en 1803.	1	50

NAPLES.

Or.	fr.	c.
Onces fabriquées depuis 1818.	12	99
Quintuples ou 15 ducats, depuis 1818.	64	95
Décuples de 30 Ducats.	129	90

Le titre des anciens ducats est trop variable pour pouvoir en donner l'évaluation en monnaies françaises.

Argent.	fr.	c.
12 Carlins de 120 grains, 1784 à 1808.	5	10
Ducat de 10 Carlins de 100 grains, 1784.	4	25
2 Carlins, depuis 1804.	»	85
1 Carlin, depuis 1804.	»	42,50

PARME.

Or.	fr.	c.
40 Lire de Marie-Louise, depuis 1815.	40	
20 Lire de *idem.*	20	
Sequin.	11	95

	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Pistole de 1784.	23	01
Pistole de 1786 à 1791. .	21	91,50
Argent.		
5 Lire de Marie-Louise, depuis 1815.	5	
2 Lire, 1 1/2, 1/4 Lira, à proportion.		
Ducat de 1784 et 1796. . .	5	18
Pièce de 3 liv. dep. 1790. .	»	68
Pièce de 1 l. 10 s. depuis 1790.	»	34

Nota. Le titre du ducat de 1784 n'est pas aussi certain que celui de 1796.

PORTUGAL.

Or.	fr.	c.
Moeda d'ouro, Lisbonnine, 4,800 reis.	33	96
Meia moeda, demi-lisbonnine, 2,400 reis. . . .	16	98
Quartinho, demi-lisbonnine, de 1,200 reis.	8	49
Meia dobra, Portugaise, de 6,400 reis.	45	27
Demi-portugaise de 3,200 reis.	22	63,50
Pièce de 16 testons de 1,600 reis.	11	32
Pièce de 12 testons de 1,200 reis.	8	02
P. de 8 test. de 800 reis. .	5	66
Cruzade neuve de 480 reis. .	2	94
Argent.		
Cruzade de 480 reis. . . .	3	30
1,000 reis.	6	12,50

PRUSSE.

Or.	fr.	c.
Ducat.	11	77
Frédéric.	20	80
Demi.	10	40
Argent.		
Risdale ou écu thaler de 24 bons gros, de 1767 à 1807. .	3	71,63
Demi ou 12 bons gros. . .	1	85,81
Gros.	»	15,48

RAGUSE.

Or. (Néant).

Argent.	fr.	c.
Tallaro *dit* Ragusine. . . .	3	90
Demi.	1	95
Ducat.	1	37
12 grossettes.	»	41
6 grossettes	»	20,50

RUSSIE.

Or.	fr.	c.
Ducat de 1755.	11	79
Ducat de 1763.	11	59
Impér. de 10 roub. 1755. .	52	38
Demi de 5 roubles 1755. .	26	19
Impér. de 10 roub. 1763. .	41	29
Demi de 5 roubles 1763. .	20	64,50
Argent.		
Rouble de 100 kopecks, de 1750 à 1762.	4	61
Rouble dep. 1763 à 1807. .	4	»

SARDAIGNE.

Or.	fr.	c.
Carlin depuis 1768. . . .	49	33
Demi *idem*.	24	66,50
Pistole.	28	45
Demi.	14	22,50
Argent.		
Ecu depuis 1768.	4	70
Demi-écu ou 1 livre. . . .	1	17,50
Ecu neuf de 5 liv. 1816. . .	5	»

SAVOIE-PIÉMONT.

Or.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Pistole neuve de 20 liv., 1816.	20	»
Sequin.	11	94,50
Double neuve, pistole de 24 liv.	30	»
Demi de 12 liv.	15	»
Carlin depuis 1755. . . .	150	»
Demi.	75	»
Argent.		
Ecu neuf de 5 liv. 1816. .	5	»
Ecu de 6 liv. depuis 1755. .	7	07
Demi-écu.	3	53,50
Quart ou 30 sols.	1	76,75
Huitième ou 15 sols. . . .	»	88,37

SAXE.

Or.	fr.	c.
Ducat.	11	86
Double Auguste ou 10 thalers. .	41	49
Auguste ou 5 thalers. . .	20	74,50
Demi-Auguste.	10	37,25
Argent.		
Risdale d'espèce ou écu de convention, dep. 1763. .	5	19,50
Demi ou florin de convention.	2	59,75
Thaler de 24 bons gros. . .	3	89,63
Florin vieux ou $\frac{2}{3}$ de Saxe et de Pologne, 1694 à 1699.	2	82
Un gros ou 32e. risdale, ou 24e thaler.	»	16,23

SICILE.

Once d'or depuis 1748. . .	13	73
Ecu d'argent de 12 tarins. .	5	10

SUÈDE.

Or.	fr.	c.
Ducat.	11	70
Demi.	5	85
Quart.	2	92,50
Argent.		
Risdale d'espèce de 48 escalins ou schellings, 1720 à 1802.	5	75,73
$\frac{2}{3}$ risdale ou double pièce de 32 schellings.	3	83,82
$\frac{1}{3}$ ou 16 schellings.	1	91,91

VENISE.

Or.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Sequin.	12	
Demi.	6	
Oselle.	47	07
Ducat.	7	49
Pistole.	21	36
Argent.		
Ducat eff. de 8 l. piccolis.	4	18
Ecu à la croix.	6	70
Justine ou ducaton.	5	91
Tallero.	5	32
Oselle.	2	07
Ducat courant de 6 $\frac{1}{3}$ liv. piccolis, ou 124 sols, monnaie de compte.	3	23,95
Livre.	»	52,25

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Or.	fr.	c.
Double aigle de 10 dollars.	55	21
Aigle de 5 dollars.	27	60,50
Demi-aigle ou 2 dollars $\frac{1}{2}$.	13	80,25
Argent.		
Dollar.	5	42
Demi.	2	71
Quart.	1	35,50

JAPON (par approximation, n'ayant pas de renseignemens précis sur le droit de poids et de titre).

Or.	fr.	c.
Kobang vieux de 100 mas.	51	24
Demi de 50 mas.	25	62
Kobang nouv. de 100 mas.	32	69
Demi de 50 mas.	16	34,50
Argent.		
Tigo-gin, ou p. de 40 mas.	14	40
Demi de 20 mas.	7	20
Quart de 10 mas.	3	60
Huitième de 5 mas.	1	80

MOGOL INDES (par approximation).

Or.	fr.	c. $\frac{1}{000}$
Roupie du Mogol.	38	72
Demi.	19	36
Quart.	9	68
Pagode au croissant.	9	46
Pagode à l'étoile	9	35
Ducat de la comp. holland.	11	62
Demi.	5	81
Argent.		
Roupie du Mogol.	2	42
Roupie de Madras.	2	40
Roupie d'Arcate.	2	36
Roupie de Pondichéry.	2	42
Double fanon des Indes	»	63
Fanon.	»	31,50
Pièce de la comp. holland.	2	40

PERSE (par approximation comme Japon).

Or.	fr.	c.
Roupie.	36	75
Demi.	18	57,50
Argent.		
Double roupie de 5 abassis.	4	90
Roupie de 2 abassis $\frac{1}{2}$.	2	45
Abassi.	»	97
Mahmoudi.	»	48,50
Larin.	1	03

TURQUIE (par approximation comme Japon).

Or.	fr.	c. $\frac{1}{000}$
Sequin Zermahboub du sultan Abdoul-Hamyd, 1774.	8	72
Nousfiéh ou demi-Zermahboub, *id.*	4	36
Roubayeh ou tiers de sequin.	2	90,67
Sequin Zerm. de Selim III.	7	30
Demi.	3	65
Tiers.	2	43,33
Quart.	1	82,50
Argent.		
Altmichlec de 60 paras, depuis 1771.	3	52
Grouch, piastre de 40 paras, ou 20 aspres, 1771.	2	35
Ykermichlec de 20 paras ou 60 aspres, 1767.	»	99
Roub. de 10 paras ou 30 aspres, 1767.	»	45,50
Para de 3 aspres, 1773.	»	04
Aspre, dont 120 pour la piastre, 1773.	»	01,33
Piastre de 40 paras, ou 120 aspres, de 1780.	2	»
Pièce de 5 piastres, de Mahmoud, de 1811.	4	13,67

RECTIFICATIONS A FAIRE.

Page 169, ligne 10e, pavé et boulevards de Paris, au lieu de 744, *lisez* : 774.
Page 344, ligne 1re, Cour royale de Paris, au lieu de 322, *lisez* : 328.
Page 789, pour les sous-préfets de St.-Denis et de Sceaux, au lieu de 782. *lisez* : 783.
Page 871, à la note, au lieu de 215, *lisez* : 217.

TABLE DES MATIÈRES.

Abattoirs. 771. *Voy.* Préf. de la Seine.
Académie Française ; — des Inscriptions et Belles-Lettres ; — des Sciences ; — des Sciences morales et politiques ; — des Beaux-Arts. *Voy.* Institut.
— de l'Industrie, 921
— royale de Médecine, 176, 739
— royale de Musique, 748
Académies, 175, 440. 884. *V.* Ministère de l'Instruction publique, Université.
Activité (Cadre d'). *Voy.* Armée, Intendance militaire, Marine.
Adjudans. *Voy.* Places de guerre, Palais royaux, Gardes nationales.
Administration. *Voy.* — Communes, Contributions indir. ; — Cultes ; — Départem. ; — Domaines ; — Douanes et Sels ; — Enregistrement ; — Forêts ; — Lignes télégraphiques ; — Octroi ; — Officiers d' ; — Ouvriers d' ; — Trois Ponts ; — Postes ; — Revenus publics, Tabacs, Tontines.
— départementale et communale, 140, 457. *Voy.* Intérieur.
— des biens de Mgr. le Duc d'Aumale, 54
— du Domaine privé du Roi, 52
Administrations industrielles, 927
Affaires criminelles (civis. des). *Voy.* Justice.
— étrangères (Ministère des), 113 (Bureaux : *Cabinet*, *Protocole* ; *Directions politique*, *commerciale* ; *Archives* et *Chancelleries* ; *Comptabilité*.)
Affranchissement des lettres, ouvrages, etc., 229, 872. *V.* Bureaux, Courriers, Postes.
Afrique (Possessions françaises dans le nord de l'). 127 (Alger. Arzew, Bone, Bougie, Mostaganem, Oran)
Age de la lune. *Voy.* Calendrier.
Agence des Aff. étrang. à l'Intérieur, 113
— du Trésor public (Minist. des Fin.), 188
Agens comptables. *Voy.* Campement. Habillement. Hôpitaux, Hospices, Officiers d'administration.
— de Change, 148, 759, 923
— diplomatiques. *V.* Ambassadeurs, Envoyés.
Agréés près le Tribunal de Commerce, 812
Agrégés. *Voy.* Colléges, Facultés.
Agriculture (Direction de l'), 148. *V.* Trav. publics (Ministère des), Conseil d'—, Société d'.
Aides-de-camp du Roi, 44 ; — du Prince Royal, 46 ; — du Duc de Nemours, 48. *Voy.* Maison du Roi et de LL. AA. RR.
Alger, 127. *Voy.* Guerre.
Alliances des Princes étrang. *V.* Puissances.
Ambassadeurs étrangers en France, 28 ; — de France à l'Etranger, 32
— Introducteur des, 31
Amérique, 25. *V.* Etats-Unis, Républiques.
Amirauté, 131. *Voy.* Marine.
Amiraux, 694. *V.* Corps royal de la marine.
Amortissement (Caisse d'), 751
Amphithéâtres d'anatomie, 941. *V.* Hospices.
Anatomie comparée (Cabinet d'). *V.* Muséum d'Histoire Naturelle.
Angleterre, 7. *Voy.* Grande-Bretagne.
Anhalt. 20. *V.* Conféd. germanique, Diète.
Animaux nuisibles, 148. *Voy.* Travaux publics (Ministère des).
Antiquaires *Voy.* Société des.
Antiquités, 176, 912. *V.* Cours d', Commission des.
— Nationales (Inspect. des Monum et), 141
Appréciateurs *Voy.* Commissaires-Priseurs.
Approvisionnemens de la Marine, 133
— de Paris, 173, 796. *Voy.* Mines, Préf de police.
Archéologie (Cours d'), 176
Archevêchés, 299, 801. *Voy.* Clergé.
Architectes, 143. 775, 799. *Voy.* Bâtimens civils, Travaux, Voirie.
Architecture *V.* Ecole d', Travaux d', Ecole des Beaux-Arts.
Archives (chaque administr. a un bureau d').
— de la Couronne *Voy.* Liste civile.
— du Royaume, 146
Armée (Organisation militaire), 601
Armes. *Voy.* Artillerie, Manufactures d'.
Arrondissemens, 457, 458 *V.* Conseils d'.

Arrondissemens communaux de Paris 784. *V.* Mairies.
— forestiers, 233. *Voy.* Conservat., Forêts.
— maritimes, 708
Arsenaux. *V.* Artillerie, Directeurs.
Artillerie, 119, 133, 677, 760. *Voy.* Armée. Colonies, Comité, Dépôt central d', Directeurs d'. Ecoles d'. Guerre. Inspecteurs, Marine, Troupes d'.
Arts et Métiers, 148. *Voy.* Commerce, Conservatoire, Ecoles des, Conseil de perfectionnement, Trav. pub (Min. des),
Arts et manufact., 148. *Voy.* Commerce, Comité consultatif des Travaux publics (Ministère des)
Arzew. *Voy.* Afrique.
Asile royal de la Providence, 955
Asiles pour l'enfance, 946 *V.* Comité des.
Assises, 333, 347. *Voy* Cours royales, Tribunaux.
Associés. *Voy* Académie.
Assurances. *V.* Compagnies d', Courtiers d'.
Astronomes. *Voy.* Bureau des longitudes.
Ateliers de militaires condamnés. 692. *Voy.* Justice militaire.
— de Précision. *Voy* Dépôt centr. d'artiller.
Auditeurs. *V.* Cons.-d'Etat, Cours royales.
Aumônier de la Reine, 45
Aumôniers (*V.* Colléges) de la Marine, 706.
Autriche, 3. *Voy.* Ambassadeurs, Cabinets. Consuls, Diète, Puissances.
Aveugles, 951. Jeunes — . 953.
Avocats à la Cour royale de Paris, 834, 839
— aux Cons. du Roi, et à la Cour de cass. 72
Avocats-généraux. *Voy.* Cours
Avoués près les Cours roy. 413, 414, 851
— près les Trib. de 1re Instance, 413, 415, 853

B

Bade. 15. *Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Confed. germ, Consuls, Diète.
Bagnes. *V.* Aff. crimin., Chiourmes, Graces.
Banque de France, 754
Barbarie, 117. *Voy.* Consuls.
Bateaux à vapeur (surveillance des), 798
Bâtimens. *V.* Liste civile, Domaine privé.
— civils et Monumens publics, 143. *Voy.* Architectes des, Conseil des, Direction des, Intérieur, Voirie.
— départementaux. *V.* Minist. de l'Intérieur.
Bâtonniers. *Voy.* Avocats.
Bavière, 4. *Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Diète, Puissances.
Beaux-Arts, 141. *V.* Ministère de l'Intérieur, Académie des. Commission des, Ecole des, Inspecteur des.
Belgique, 5. *Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances.
Belles-Lettres. *Voy.* Académie, Inscriptions et, Instruction publique.
Bergeries, 148. *V.* Trav. pub. (Min. des).
Bibliothèques publiques. 176, 911
— de la Couronne, 52. *Voy.* Liste civile.
Biens (Administration des) de Mgr. le Duc d'Aumale, 54
Bois de l'Etat. *Voy.* Forêts.
Bois et Charbons (Prefect. de Police), 796
Boissons (Entrepôt des). 870, 880. *V.* Contributions indirect. Entrepôts, Octroi.
Boîtes aux lettres. 872. *Voy.* Poste.
Bolivia, 25. *Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Républiques.
Bone. *Voy.* Afrique.
Bouchers, 772, 797. *Voy.* Caisse, Syndicats de Poissy.
Bougie. *Voy.* Afrique
Boulangerie, 941. *Voy.* Hospices.
Boulangers, 797. *Voy.* Prefect. de police, Syndicats.
Bourbon, 722. *Voy.* Colonies.
Bourse de Paris, 923. — Bourses. 148
Brême. *Voy.* Villes libres et anséatiques.
Brésil 5. *Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances.
Bris (Bureau des), 135. *Voy.* Marine.
Brunswick, 18. *Voy.* Cabinets, Confédération germanique, Diète.
Bulletin des Lois, 109. *V.* Imprim. royale.
Bureau des Longitudes. 176, 906
Bureau central de pesage et mesurage, 772
Bureaux de bienfaisance à Paris, 942
— de Poste dans les départemens, 976
— de Poste à Paris *Voy.* Boîtes.

C.

Cabinet du Roi, 44
— de Minéralogie, 173. *Voy.* Mines.
Cabinets étrangers, 35. *Voy.* Ministeres.
Cadastre, 183. *Voy.* Finances.
Cadre d'activité, 602; — de réserve, 604. *Voy.* Armée, Intendance militaire.
Caisse. *Voy.* Amortissement, Consignations, Dépôts, Trésor public.
— d'Epargne et de Prévoyance, 949
— Hypothécaire, 933
— de Poissy, 772. *Voy.* Bouchers.
Calendrier et calculs y contenus, *j*
Calvinistes. *V.* Cultes non catholiques.
Campement, 121, 638 (Guerre).
Canaux. *Voy.* Ponts-et-Chaussées.
— Compagnie des Quatre, 927
Canonniers garde-côtes, — Vétérans, 682
Cantons, 389, 458. *V.* Just. de paix, Préfect.
Carabiniers, 671. *Voy.* Cavalerie.
Cardinaux, 26. *Voy.* Clergé de France, Etats-Romains, Sacré Collége.

Carte de France, 123. *V.* Dépôt de la Guerre.
Cartes et Plans. *Voy.* Dépôt de la Guerre, Dép. centr. d'Artill., Ponts-et-Chaussées.
— de la Marine, 135. *V.* Dépôt, Marine.
Cavalerie, 120, 671. *Voy.* Ecole de, Gardes nationales, Guerre.
Censeurs *Voy.* Banque de France, Colléges, Compagnies industrielles.
Chambre des Députés (Nomination par arrond.), 83; (Liste alphabétique), 96: — Ses bureaux (*Procès-verbaux; Secrét.-général; Trésorerie et Archives; Bibliothèque*), 105.
— des Pairs (Ordre de nomination), 74; Liste alphabetique, 77:— Ses bureaux, 82.
Chambres de Commerce, 148, 757, 780
— Consultatives des Manufactures. 148.
— de Discipline. *V.* Offic. publ. et minist.
Chancelier de France, 74; *Voy.* Chambre des Pairs.
Chancellerie de France. *Voy.* Sceau.
Chancelleries. *Voy.* Affaires étrangères.
Chandernagor, 755. *Voy.* Etablissem. dans l'Inde.
Charenton. *Voy.* Maison royale de.
Charte constitutionnelle, 55
Chasses. *Voy.* Forêts, Ports-d'armes.
Chapitre de S.-Denis, 804. *V.* Clergé de Paris.
Chasseurs, 673, 674. *Voy.* Cavalerie.
Châteaux. *Voy.* Palais, Résidences royales.
Chefs de division, de bureau, etc. (chaque division et bureau est dirigé par un employé supérieur ayant titre de chef).
Chefs de bataillon. *Voy.* Armée, Garde nationale, Marine.
— d'Escadron. *Voy.* Armée, Garde nat.
Chemins de fer, 162, 774 (Ponts-et-Chauss.)
Chevaliers d'honneur, 45, 47. *Voy.* Maison de la Reine, de Mme. la Duchesse d'Orléans et de Mme. Adélaïde.
Chili, 25. *Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Républiques.
Chine, 116. *Voy.* Consuls français.
Chiourmes, 132 *Voy.* Minist. de la Marine.
Chirurgiens, 636, 705, 958. *Voy.* Hôpit. Hospices
— du Roi et de la Famille Royale, 49
Circonscription des Arrond. de Paris, 813.
Clergé de France, 111, 299
— de Paris et de la banlieue, 801
Coches (Entreprise des), 996
Collége royal de France, 176, 902
— royal militaire de La Flèche, 661
— Sacré, 26. *Voy.* Cardinaux, Rome.
Colléges Britanniques, 175, 907
— électoraux, 84, 139, 458, 773 *V.* Chamb. des Députés, Intérieur, Préfecture de la Seine.
Colléges roy. et communaux, 175, 440, 893. *V.* Académies, Instruct. publ. Université.
Colonels. *V.* Armée, Gardes nation., Marine.
Colonies (Alger, Bourbon et Madagascar, Chandernagor, Gorée, Guadeloupe, Guyane française, Karikal, la Martinique, Pondichéry, île Saint-Louis, îles Saint-Pierre et Miquelon, Sénégal), 127, 132, 715 *V.* Afrique, Commission pour les affaires des, Délégués, Douanes, Guerre, Marine.
Colons (Secours aux), 150. *Voy.* Travaux publics (Ministère des).
Comédie française. 749. *V.* Théâtres roy.
Comité consult. des Arts et Manufact., 156
— consult. de l'Artillerie, 677.
— consult près la Préfect. de la Seine, 769
— des asiles, 940
— des fortifications, 683. *Voy.* Génie.
Comités du Conseil-d'Etat, 65
— d'Instruct. primaire, 175, 781, 900
— des Travaux historiques, 177. *Voy.* Ministère de l'Instruction publique.
Commandans de Places. *V.* Places de guerre.
Commandemens. *Voy.* Secrétaires des.
Commerce *Voy.* Chambres de, Conseils du, Essayeurs du, Marine, Préfect. de police, Tribunaux de.
— Ministère du. *Voy.* Travaux publics (Ministère des).
Commissaires de la Marine, 702. *Voy.* Arrondisemens maritimes.
— de Police, 791
— près les Théâtres royaux, 142
— des guerres, 613. *Voy.* Intend. Milit.
— des Monnaies. 239
— Experts près les Douanes, 158. *Voy.* Travaux publics (Ministère des).
— Priseurs, 414, 415, 857, 947.
— vérificateurs, 771. *V.* Bâtimens, Trav.
— voyers, 776. 799. *Voy.* Voirie.
Commission consultative pour les affaires judiciaires des colonies, 137
— contre la traite des noirs, 136
— de Répartition des Contrib. (Seine), 779
— des Antiquités. *Voy.* Institut, 738
— des Beaux-Arts, 770 (Préfect. de la Seine).
— des Chartes. 179
— des Monnaies et Médailles, 239
— des Phares, 5171. *V.* Ponts-et-Chauss.
— des voies et moyens (Préf. de la Seine), 717
— dirigeant les impressions orientales, 111
— mixte des Travaux publics (Guerre), 126
— permanente près la Préf. de police, 790
— pour la visite et surveillance des bateaux à vapeur, 798
— pour l'inscription des chevaux de race pure, 151 *Voy.* Haras.

Commission de surveillance près la Caisse des dépôts et consignations, 753
— supérieure pour le perfectionnement de l'enseignement à l'Ecole navale, 136.
— supérieure des Invalides de la marine, 136
— spéciale des Théâtres royaux et du Conservatoire de musique, 142. 744.
Commissions littéraires de l'Institut, 738
Commissionnaires, 947 *V.* Mont de-Piété.
Communes, 140, 458 et suiv. *V.* Départ. de l'Intérieur, Préfectures.
Compagnie des Quatre Canaux, 927
Compagnies industrielles, 927
— d'Assurances (La France, Générales, Mutuelle, du Phénix, Royale, du Soleil, Union, sur la Vie humaine), 928.
— de discipline, 692, 701. *Voy.* Guerre, Justice militaire, Marine.
Comparaison des Monnaies, Mesures et Poids étrangers avec ceux français. *V.* Rapport.
Comptables. *Voy.* Agens.
— extérieurs, du Trésor, 192. *V.* Payeurs des Finances, Percepteurs et Receveurs.
Comptes. *Voy.* Cour des.
Comput ecclésiastique, *i. Voy.* Calendrier.
Condamnés Militaires. *Voy.* Ateliers de.
Conducteurs de navires, 759. *V.* Courtiers.
Confédération germanique, 13, 36. *V.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Diète, Puissances.
Conférences. *Voy.* Maîtres de.
Conseil Académique de Paris, 885
— d'Agriculture, 150.
— d'Amirauté, 131. *Voy.* Marine.
— d'Etat. 60 : ses Bureaux, 71
— de perfectionnement du Conservatoire des arts et métiers, 157
— de Santé des armées (Guerre), 127
— de Salubrité, 789. *V.* Préfect. de Police.
— des Bâtimens civils 143. *Voy.* Intérieur.
— des délégués des Colonies, 137
— des travaux de la Marine, 135
— général du Commerce, 155
— des Hospices, 934
— général des Manufactures, 155
— général des Mines (Ponts-et-Chauss.), 171
— général des Ponts-et-Chaussées, 162
— des Haras, 161
— des Ministres (Secrétaires d'Etat), 59
— Royal de l'Instr publique, 438
— supérieur de Commerce, 153 (*Bureaux* : Secrétariat général ; Tarif et Législation ; Archives commerc. ; Documens étrangers et statistiques).
— supérieur de Santé, 159
Conseillers. *Voy.* Conseil, Cours
— Maîtres, — Référendaires des Comptes. 324. *Voy.* Cour des Comptes.
Conseils d'arrondissemens, 140, 457, 458.
— gén. de départ., 140, 456, 458 et suiv.; 768
— municipaux, 140. 457, 768.
— de Préfecture, 456, 458 et suiv.; 768
— des Prud'hommes. (Commerce), 148.
Conservateurs. *Voy.* Arrondissemens forestiers, Bibliothèques, Forêts, Hypothèques, Musées, Palais royaux.
Conservatoire des Arts et Métiers, 157
— royal de Musique et de Déclamation, 744
Consignations (Caisse des Dépôts et), 751
Consistoires. *Voy.* Israélites, Protestans.
Consulats, 134. *V.* Affaires étrang., Marine.
Consuls étrangers en France, 114
— de France à l'étranger, 116
Constructions. *Voy.* Arsenaux, Directions de.
Constructions navales, 133, 135, 702. *Voy.* Génie maritime, Arrondiss. maritime.
Contentieux. *Voy.* Administration, Direction, Ministère. (Chaque administration a des bureaux et un conseil du contentieux).
Contributions. *Voy.* Commission de répartition, Contrôleurs, Directeurs, Inspect.
— payées par chaque départ., 458 et suiv.
— directes (Administration des), 183
— Directeurs, Inspecteurs des, 191
— indirectes (Administration des), 215
— Directeurs, Entreposeurs, Receveurs, 217. 868, 870, 871
Contrôle central du Trésor public, 190
Contrôleurs. *Voy.* Contributions, Monnaies, Pesage.
Convois militaires, 122. *Voy.* Equipages.
Correspondans. *V.* Académie, Comités, Institut
— du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux sur l'Hist. de Fr, 177
Corps d'occupat. (Afrique, Italie), 127, 631
Corps royal d'Artillerie, 677 ; — de la Marine, 700 ; — du Génie, 683 ; — de la Marine, 702 ; — d'Etat-Maj., 606 ; — de la Marine, 694.
Coucher du Soleil ; de la Lune. *V.* Calendr.
Cour de Cassation, 317
— des Comptes, 322
Courriers, 228, 976. 989. *Voy.* Postes.
Cours. *V.* Antiquités, Archéologie, Collége de France. Colléges, Facultés. Langues.
— spécial d'Enseign. mutuel (Paris), 900
— royales, 328. 336. *V.* Colonies.
Courtiers de Commerce et d'Assurances, 148, 759. 926
Cuirassiers, 671. *Voy* Cavalerie.
Culte. *Voy.* Clergé. Colonies.
Cultes (Admin. des ; division du travail dans les bureaux : *Culte catholique*; *Cultes non catholiques* ; *Comptabilité*), 111
— non Catholiques, 112. 309.
Curés de Paris et Banlieue. *Voy.* Clergé.

D.

Dames d'honneur et pour accompagner, 45. 47. *V.* Maisons de la Reine, de Madame la Duchesse d'Orléans et de Madame Adélaïde.
Danemark, 5. *Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Diète, Puissances.
Déclamation. *V.* Conservatoire de musiq. et de.
Déclinaison du Soleil. *Voy.* Calendrier.
Décorations. *Voy.* Ordres.
Délégués des colonies, 137. *V.* Conseil des.
Départemens (Admin. gén. des), 140, 456. *Voy.* Intérieur, Préfecture.
Départemens Ministériels, 106 *et suiv.*
Dépêches télégraphiques. *V.* Ministère de l'Intérieur, Télégraphes.
Dépôt de la Guerre, (Carte de France, Plans; Statistiq. milit., Travaux géodésiq.), 123
— central d'artillerie 125 (atelier de précision; bibliothèque; cartes et plans; modèles d'armes; musée d'artillerie).
— des cartes et plans de la marine, 135
— — des Ponts-et-Chaussées et Mines, 162
Dépôts et consignations (Caisse des). 751
— d'Etalons, 151. *Voyez* Haras.
— de réserve et de recrutement, 654
— de remonte. 152, 684. *V.* Guerre, Haras.
— légal des Livres, 176
Députés, 84, 96. *Voy.* Chambre des.
Détention (Maison de). *Voy.* Prisons, 146
Dette inscrite (Min. finances), 185
Diète germanique, 36. *Voy.* Confédération.
Diocèses. *V.* Archevêch., Clergé, Evêchés.
Directeurs des Arsenaux et Parcs d'artill.;
— des Constructions, *Voy.* Artillerie, Marine. Subsistances militaires.
— des Contributions directes. 183, 191, 866
— des Contributions indir., 217, 871
— des Douanes, 214
— des Haras, 151
— des Postes, 227, 874 et suiv.
— des Subsistances de la Marine, 705
Direction des monum. publics et histor., 142
— de l'Enregistrem. et des Dom., 205, 862
— des Fortifications. *Voy.* Génie.
— des Monnaies, 240
— des Ports, 133. *Voy* Arrondissemens maritimes, Marine, Colonies.
Directoires. *Voy.* Cultes non catholiques.
Discipline. *V.* Chambres de. Compagnies de.
Dispensaires *Voy.* Société Philantropique.
Distribution des Lettres. 864. *Voy.* Boîtes.
Divisions militaires, 615. *Voy.* Armée.
Domaine privé du Roi, (*Admin. générale; Secrétariat; Direct. des Domaines et du Contentieux; Direct. de Comptabilité; Contrôle des Dépenses; Caisse centrale; Forêts. Archives; Conseil; Comité consultatif des Bâtimens*), 53
Domaines, 203, 771, 864. *V* Enregistrem.
— de la Couronne. *Voy.* Liste civile.
Douane et Entrepôts de Paris, 870
Douanes. *Voyez* Colonies, Directeurs, Jury assermenté, Commissaires-experts.
Douanes et Sels, 212 (Admin.; *Bur.*: Contentieux, Sels. Colonies, entrepôts, navigation; Bureaux de douanes, primes, tarifs).
Doyens. *Voy.* Facultés.
Dragons 672. *Voy.* Cavalerie.
Droits d'entrée. *Voy.* Octroi.

E.

Eaux, 774 *V.* Forêts. Préfect. de la Seine.
— clarifiées de la Seine, 996
— minérales, 159, 800. *V.* Inspecteurs des.
Eclairage de Paris, 799. *V.* Préf. de police.
Eclipses, *j. Voy.* Calendrier.
Ecole d'Applicat. du corps d'Et.-maj., 610
— d'Application du génie maritime, 703
— d'Artillerie et du génie (Metz), 690
— des Beaux-Arts, 908
— de Cavalerie (Saumur), 675
— des Chartes, 179
— gratuite de Dessin des demoiselles, 910
— royale Forestière, 232. *Voy.* Forêts.
— des Langues orientales, 176. 894, 912
— gratuite de Mathémat. et de dessin, 909
— des Mines, 173
— des Mineurs, 173
— Navale de Brest *Voy.* Commission de perfectionnement.
— Normale, 176, 439. *Voy.* Université.
— de Pharmacie, 176, 906
— Polytechnique, 120, 658
— des Ponts-et-Chaussées, 170
Ecoles royales des Arts-et-Métiers, 159
Ecoles de Médecine, 175, 440. *Voy.* Facultés.
— Militaires (St.-Cyr, Saumur, La Flèche), 120, 659, Gymnases militaires (Guerre).
— de Navigation. 706
— Primaires; — Normales primaires, 175, 440, 777. *Voyez* Académies.
— régimentaires, 119, 680. 688. *V.* Artill., Génie.
— royales Vétérinaires, 152
— secondaires Ecclésiast. (pet. Séminaires). 175, 790
Economes. *Voy.* Colléges.
Ecuyers du Roi, 45. *Voy.* Maison du Roi.
Education des Princes, enfans de LL. MM., 45. *V.* Maison de la Reine.
Electeurs 84, 458, 773.
Encouragement. *Voy.* Société, Industrie.
Encouragemens scientifiques et littér., 176

Enregistrement et Domaines (Administrat. de l'), Bureaux, Conseil d'administ., Directeurs, Inspect., Vérificat., Timbre, Conservat. des hypothèques, Receveurs, 203, 862
Enseignement. *Voy.* Instr. publ., Colléges, Maîtres. Maîtresses de pension, Ecoles.
— Cours spécial d'— mutuel, 900
Entrepôt des boissons et huiles, et Douane de Paris, 870, 880
Entrepôts. Entreposeurs. *Voy.* Contributions indir., Douanes et Sels, Octroi, Tabacs.
Envoyés. *Voy.* Ambassadeurs et Diète.
Epizooties, 148
Equateur (République de l'), 25. *V.* Consuls
Equipages de ligne, 132, 701. *V.* Marine.
— militaires, 122, 691. *V.* Guerre, Train.
Eres principales, *j. Voy.* Calendrier.
Escompte (Conseil d'). *V.* Banque de France.
Espagne, 2. *Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances.
Essayeurs du Commerce, 240. *V.* Monnaies.
Estafettes. *Voy.* Courriers, Postes.
Etablissemens dans l'Inde, 723. *V.* Colonies.
— Britanniques (Colléges), 907. *Voy.* Instruction publique.
Etablissemens royaux, 744. *Voy.* Musées, Manufactures.
— de Bienfaisance, 142. *Voy.* Intérieur, Hospices.
— Insalubres, 148, 800. *Voy.* Préfecture de police, Travaux publics (Minist. des).
— d'utilité publique, 142. *Voy.* Intérieur, Préf. de la Seine et de Police.
Etalons. (Dépôts d'). *Voy.* Haras.
Etat-Major général de l'Armée, 601
— de la Marine (*Voy.* Corps royal de la Marine).
— Corps royal d', 606
Etats-Majors. *V.* Armée, Brigades actives, Colonies, Divisions militaires, Ecoles militaires, Garde nationale, Guerre, Places de guerre, Ports, Troupes.
Etats d'Italie (Lucques, Modène, Parme, Toscane), 12
Etats-Romains, 3. *V.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances, Sacré-Collége.
Etats-Unis d'Amérique; — de l'Amérique centrale; — Unis mexicains, 25. *Voyez* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Républiques.
Etrangers membres de la Légion-d'Honneur, 284
Evêchés, 299. *Voy.* Clergé.
Examinateurs de navigation, 706
Experts près les Douanes. *V.* Commissaires.
— près les Cours et Tribunaux, 332, 808, 812

F.

Facultés, 175 (Droit, Lettres, Médecine, Sciences, Théologie), 440. *V.* Académies, Université.
— de Paris, 8-3
Famille roy. de France, 1. *V.* Puissances.
Fêtes mobiles, *j. Voy.* Calendrier.
Finances (départ. des), 180 (Bureaux : *Secrétariat particulier.* personnel, inspection générale des finances; *Secrétariat général*: Dépêches, Indemnité aux émigrés, Matériel; *Contrib directes*: assiette et répartement de l'impôt personnel, foncier et mobilier, Patentes, Cadastre; *Mouvement général des fonds; Dette inscrite;* Contrôle et Contentieux: Grand-livre de la Dette perpétuelle et viagère; Transferts; liquidation des Pensions; Cautionnemens. *Comptabilité générale des finances :* Correspondance générale et instructions, Contrôle de la caisse centrale du trésor. *Contentieux :* Indemnité des émigrés et des colons. *Caisse centrale du Trésor* : Payeur central. *Comptables extérieurs du Trésor:* Receveurs généraux et particuliers, Payeurs. *Administrations financières*: Enregistrement et Domaines, Douanes et Sels, Contributions indirectes, Tabacs, Postes, Forêts, Monnaies et Médailles. *Voy.* Directeurs, Payeurs, Receveurs, etc.
Fonderies, 678, 714. *Voy.* Artill. Guerre, Marine.
Fonds secrets, 144. *Voy.* Intérieur.
Forêts (Administ^on des), 231 (*Bureaux:* Entretien, Conservation et Aliénation des Bois de l'Etat; Défrichemens, Contentieux, Chasse et Louveterie, Eaux et Pêche, Ecole forestière, Arrond forestiers, Conservateurs. Inspecteurs. *V.* Liste civile, Domaine privé).
Forges et Fonderies, 678, 714. *V.* Artillerie, Guerre, Marine.
Fortifications 683. *V.* Comité. Directeurs. Génie, Inspecteurs des.
Fourrages (Service des), 121. *V.* Subsistances militaires.
Fourrières. 799. *Voy.* Voitures.
Français décorés d'ordres étrangers, 297
— Grands d'Espagne, 298
Francfort. *Voy.* Villes libres et anséatiques.

G.

Galeries historiques de Versailles. *Voy.* Musées Royaux.
Garde-des-Sceaux, 106. *Voy.* Justice.
Garde-magasins. *Voy.* Subsistances.
Gardes du Commerce à Paris, 81

Garde Nationales, 139, 598, 777, 821. *V.* Intérieur, Préfecture de la Seine.
— municipale de Paris, 120, 793, 832
Gendarmerie, 120, 639. *Voy.* Guerre. — Coloniale, 653; — Maritime, 701.
Génie militaire, 119, 683; — maritime, 702. *Voy.* Colonies, Ecole, Guerre.
Gobelins. *Voy.* Manufacture royale des.
Gorée, 722. *Voy.* Sénégal.
Gotha. *Voy.* Saxe.
Gouverneurs. *Voy.* Banque, Colonies, Divisions militaires, Palais royaux.
Graces (affaires crimin. et). *Voy.* Justice.
Grand-Livre *Voy.* Dette inscrite.
Grande-Bretagne et Irlande, 7. *Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances
— Chancellerie de la Légion-d'Honneur, (Bureaux), 289
Grands d'Espagne (Français), 298
Grèce, 7. *V.* Ambassadeurs. Cabinets, Consuls, Puissances.
Greffiers. *Voy.* Cours, Justice-de-paix, Trib.
Guadeloupe, 717. *Voy.* Colonies.
Guatemala. *V.* Etats-Unis de l'Amér. Centr.
Guerre (Ministère de la), 118; (Bureaux: *Cabinet*; *Direction du personnel et des Opér. milit.*: Correspondance gén. et Décorations, Mouvement des troupes, Recrutement et Réserve, Justice milit, Etats-majors, Ecoles milit., Infanterie, Cavalerie, Remonte gén., Gendarmerie, Artillerie, Génie; *Direct. génér. de l'administration et de la comptabilité*: Service intérieur. Intendance milit, Solde. Habillement. Equipement et Campement, Vivres, Fourrages et Chauffage, Hôpitaux. Transports. Convois, Equipages et lits milit., Dépenses et Contentieux, Ordonnances. Pensions, Caisse spéciale du ministère, Invalides et Secours, Lois et Archives. Alger; *Dépôt de la guerre; Hôtel des Invalides et Succursale*: Carte de France et travaux topographiques, plans statistiques milit.; *Dépôt cent. d'artill.; Service des poudres et salpêtres; Commission mixte des trav. pub.; Conseil de santé des armées*).
Guyane, 720. *Voy.* Colonies.
Gymnases militaires, 120, 662

II.

Habillement milit., 121, 638. *Voy.* Guerre.
Haïti, 26. *Voy.* Consuls, Républiques.
Halles et Marchés, 141, 148, 772, 797. *Voy.* Travaux publics (Minist. des), Préfectures de la Seine et de Police, Ponts-et-Chaussées.
Hambourg. *V.* Villes libres et anseatiques.
Hanovre, 7. *Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Diète, Puissances).
Haras. 148, 151
Hesse (les diverses branches), 14. *V.* Ambassadeurs. Cabinets. Conféd. germ., Diète.
Histoire naturelle. *Voy.* Collége de France, Jardin du Roi, Muséum.
Hohenzollern, 22. *V.* Conféd. germ., Diète.
Hollande. *Voy.* Pays-Bas.
Holstein — les diverses Branches, 6, 16. *V.* Conf. germ., Consuls, Danemark, Diète.
Hospices civils, 141, 777, 934
Hôpitaux militaires, 122, 132, 616, 637. *Voy.* Guerre, Marine.
— et Hospices civils 139, 777. *Voy.* Intér., Préfectures de police, de la Seine, etc.;
— Administration des, 934 (Conseil gén., Bureau d'admission, Secours, Hôtel-Dieu, Pitié, Charité, St.-Antoine, Cochin, Necker, Beaujon, Enfans, St.-Louis, du Midi, Vénériens, de Lourcine, Maison royale de santé, Hôpital des Cliniques, Accouchemens, Enfans-Trouvés, Vieillesse-femmes (*Salpétrière*), Vieillesse-hommes (*Bicêtre*), Incurables-hommes (*faub. St-Martin*), Incurables-femmes (*rue de Sèvres*), La Rochefoucauld, Orphelins, Ste-Périne, Ménages, Saint-Michel, de la Reconnaissance, Devillas).
Hôpitaux (Etablissemens relatifs aux), 941
Hospitalières (maison des), 942
Hôtel-Dieu. *Voy.* Hospices.
Hôtels. *Voy.* Invalides, Monnaies.
Huissiers, 72, 82, 105, 130, 308, 326, 331, 414, 808, 811, 813, 859
Hussards, 674. *Voy.* Cavalerie.
Hydrographes. *Voy.* Ingénieurs, Ecoles de navigation.
Hypothèques (Conservat. des), 209, 864

I.

Impôt (répartement de l'). *Voy.* Finances.
— payé par chaque dép., 458
Impressions gratuites, 111. *V.* Comité.
— orientales, 110, 111. *Voy.* Commission.
Imprimerie royale, 109.
— et Librairie (div. du dép. de l'Intér.), 142
Inde. *Voy.* Etablissem. français dans l'.
Industrie, 148, 927. *Voy.* Académie de l', Encouragement, Travaux publics (Minist. des),
Infanterie, 120, 663, 701. *Voy.* Colonies, Equipages de ligne, Marine.
Infirmerie royale, 49
Ingénieurs, 168, 172, 702. *Voy.* Génie maritime, Mines, Ponts-et-Chaussées.
— des Ponts-et-Chaussées au service de la Marine, 170, 705

Ingénieurs au service de la ville de Paris, 166, 168, 774, 777
— Hydrographes, 136
Inhumations, 773. 927. *V.* Préf de la Seine.
Inscription des chevaux de race pure, 151. *Voy.* Commission pour l'.
Inscription maritime. 132. *Voy.* Arrondissement maritimes, Min. de la Marine.
Inscriptions et Belles-Lettres. *Voy.* Institut.
Inspecteur., Inspection. *Voy.* Académies, Arsenaux, Artillerie. Boissons, Consistoires, Contributions directes, Enregistrement, Domaines, Forêts (arrondissem. forestiers), Haras, Maisons de force et de correction. Mines, Pesage et Mesurage, Ponts-et-Chaussées, Postes, Poudres et Salpêtres, Prisons, Tabacs, Université, Voirie).
— Inspecteur des Beaux-Arts, 141
— des Monumens et Antiquités nation., 141
— Inspecteurs aux revues, 613. *Voy.* Intendans milit.
— des finances, 181
— des Forêts, 233
— des Services de bienfaisance, 141
— des bâtimens civils, 145
— des Eaux minérales, 159. 800. *V.* Préfect. de Police, Travaux publ (Minist.des).
— généraux des Etudes, 438 (Université).
— généraux des fortificat., 683. *V.* Génie.
Inspection générale de la Couronne, 52
— des Prisons, 145 *Voy.* Intérieur.
Inspection gén. du Pesage, Mesurage et Jaugeage publics, 772. *Voy.* Bureau central.
— principale des poids et mesures, 798
— générales de la Marine. 135. *V.* Constr. navales, Trav. marit., Service de santé.
Institut royal, 176, 725; — ses bur., 738
Institutions. *V.* Académies, Aveugles, Instr. publ., Maîtres, Maîtresses, Sourds-Muets.
— de bienfaisance, 947
Instruction publique. *Voy.* Académies, Colléges, Conseil royal de l', Ecoles, Facultés, Institutions, Pensions, Prefecture de la Seine.
— (Ministère de l'), 174 (Bureaux: *Cabinet du Ministre; Secrétariat*: Correspondance et enregistrement, Service intérieur, Procès-verbaux des séances du Conseil royal, Bulletin universitaire; 1re *Division*: Personnel et Administration, Académies, Facultés, Colléges royaux et communaux, Instruction primaire; 2e *Division*: Comptabilité, Fonds spéciaux, Fonds du Trésor public; 3e *Division*: Sciences et lettres, Institut, Collége de France, Bureau des Longitudes, Ecole des Chartes, Bibliothèques, Dépôt légal des livres, Sociétés savantes et littéraires, Travaux historiques, Comités et correspondance y relative avec les départemens, Encouragemens scientifiques et littéraires, Souscriptions aux ouvrages scientifiques et littéraires. Académie de médecine, Police médicale, etc.
Instruction primaire, 175, 781, 900
— secondaire, 175. *V.* Pensions, Colléges.
Intendance générale de la Liste civile, 51 (*Direction centrale; Trésor de la Couronne; Direction de la Comptabilité génér; — des Dépenses; Conservat. du Mobilier de la Couronne; Direct. des dépenses et Comité consultatif des Bâtimens; — Forêts de la Couronne; — des Domaines et du Contentieux; Archives de la Couronne; Direct. des Musées royaux; Manufactures royales; Bibliothèques; Inspection générale des services; Conseil*).
— militaire. 121. 611. *V.* Armée. Guerre.
Intérieur (Ministère de l'), 138 (Bureaux: *Cabinet du Ministre*: Dépêches télégraphiques, Affaires réservées: *Secrétariat général et Direction des Gardes nationales et des secours généraux*: Correspondance, Personnel des Prefets, Sous-Prefets et fonctionnaires administratifs, élections, Archives du royaume, Secours, Etablissemens de bienfaisance, gardes nationales et affaires milit.; *Direction de la police gén*: Passeports, Réfugiés étrangers, Ports d'armes, Surveillance des condamnés libérés; *Direct. de l'Administration départementale et communale*: Actes d'administration générale, Routes et chemins, Bâtimens départementaux, Prisons, Affaires, Comptabilité et Contentieux des communes, Hospices, Etablissemens de bienfaisance, Marchés et Foires, Voirie, etc.; *Division des Beaux-Arts*: Monumens historiques et Antiquités nationales, Théâtres, Journaux, Imprimerie et Librairie, Peinture, Sculpture, Encouragemens, Etablissemens d'utilité publique; *Comptabilité générale*: Dépenses secrètes; *Lignes telegraphiques. Direct. des Bâtimens et Monumens publics et historiques*: Conseil des Bâtimens civils, Architectes des Travaux publics
Interprètes, 759. 812. *V.* Cours, Courtiers, Experts, Tribunaux.
Introducteur des Ambassadeurs, 31
Invalides (Hôtels des), 124. *Voy.* Guerre.
— de la Marine, 134. *Voy.* Commission.
Irlande. *Voy.* Grande-Bretagne et —.

Israélites, 316. *V.* Cultes non-catholiques.
Italie (Etats d'), 12. *Voy.* Puissances.
Italiens, 750. *Voy.* Théâtres royaux.

J.

Jardin du Roi, 176, 904. *Voy.* Muséum d'Histoire naturelle.
Jaugeage public, 772. *V.* Bureau central.
Jeunes aveugles (Institution des), 953
Journaux (Affranchissement des), 229. *Voy.* Poste, Intérieur.
Juges. *V* Colonies, Just.-de-paix; Tribun.
Juifs, 316. *Voy.* Israélites.
Jury (formation des listes). *Voy.* Assises, Colléges électoraux, Préfecture de la Seine.
— assermenté pour l'examen des marchand. prohibées. 158
Jurys médicaux, 176
Justice et Cultes (Ministère de la), 106 (*Attributions générales* : Bureaux ; *Secrétariat gén. et Archives* : Personnel de la magistrature et des Officiers publics et ministériels, Imprimerie Royale; *Affaires civiles et du Sceau; Affaires criminelles et Graces; Comptabilité et Pensions; Cultes* : Personnel ecclésiastique, Etablissemens diocésains, Etablissemens ecclésiastiques et Secours; *Cultes non-catholiques.*
— Administration, 65. *V.* Conseil-d'Etat.
— militaire, 116, 692. *Voy.* Guerre.
Justices de paix, 389, 813

K.

Karikal, 724. *V.* Etablissemens dans l'Inde.

L.

Lanciers, 673. *Voy.* Cavalerie.
Langues orient. viv. (Ec. des), 176, 894. 903.
Lecteurs royaux. *Voy.* Collége de France.
Légations étrangères en France, 28. — de France à l'étranger, 32. *V.* Ambassadeurs.
Légion-d'Honneur (Ordre royal de la), 241; (Grands'-Croix, Grands-Officiers, Commandeurs, Officiers).
— étrangère, 670. *Voy.* Infanterie.
Légions. *V.* Gardes nation, Gendarmerie.
Lever de la lune, du soleil. *V.* Calendrier.
Lettres. *Voy.* Bureaux de poste, Facultés.
Librairie (Bureau de la), 142. *V.* Intérieur.
Liechtenstein, 23. *V.* Conféd. germ., Diète.
Lieutenans. *Voy.* Armée, Marine.
— généraux. *Voy.* Armée.
Ligne. *Voy.* Cavalerie de, Equipages de, Infanterie de.
Lignes télégraphiques, 145. *V.* Intérieur.
Lippe, 24. *Voy.* Conféd. germ., Diète.
Liste civile, 51. *V.* Intendance gén. de la.
Listes électorales, 139. *Voy.* Intérieur.
Longitudes. *Voy.* Bureau des.
Louveterie. *Voy.* Administration des Forêts.
Lubeck. *Voy.* Villes libres et anséatiques.
Lucques, 3. *Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Italie, Puissances.
Lune (lever, coucher, âge de la). *Voy.* Calendrier.
Luxembourg, 16. *V.* Conféd. germ., Pays-Bas.

M.

Madagascar, 722. *Voy.* Colonies.
Maires des princip. villes, 139, 457, 459 et s.
— des arrond. de S.-Denis et de Sceaux, 788
Mairies de Paris, 784
Maison royale de France, 1. *V.* Famille roy.
— du Roi, 44; — de la Reine, 45; — de Mgr. le Duc d'Orléans, 46; — de Madame la Duchesse d'Orléans, 47; — de Mgr. le Duc de Nemours, 48; — de Mgr. le Duc d'Aumale, 51; — de Madame Adélaïde, 48.
— royale de Charenton, 975
Maisons d'éducation de la Légion-d'Honn. (Saint-Denis, Succursales), 290
— de force et de correction, 143; — de detent, 146. *Voy.* Prisons.
— royales, 49. *Voy.* Palais.
Maîtres des Requêtes. *Voy.* Cons.-d'Etat.
— des Comptes, 324.
— des Conférences. 439. *V.* Ecole normale.
— d'instit. et de pension, 175, 898
Maîtresses d'institution et de pension, 900
Majors. *V.* Armée, Places de guerre, Gardes nationales.
Manufactures, 143 *V.* Arts et —; Travaux publics (Minist. des), Comité des, Conseils des, Industrie, Tabacs.
— royales (Gobelins, porcelaines de Sèvres, tapisseries de Beauvais), 52, 743
— de tabac, 216, 871
— d'armes. *Voy.* Artill., Marine.
Marchandises prohibées. *V.* Douanes. Jury,
Marchés, 141. 148, 771, 796. *V.* Halles, Intérieur, Préfect. de la Seine et de police.
Maréchaux de France. *Voy.* Armée.
— de camp. *Voy.* Armée.
Marées (Table des), *ij. Voy.* Calendrier.
Marine et Colonies (Ministère de la), 131 (*Conseil d'amirauté.* Bureaux : *Secrét. gén.* : Lois et impressions. Chartes et Archives; *Direct. du personnel* : Recrutement des équipages et Inscrip. maritime, officiers de vaisseau, militaires et civils, Artillerie, Administration des équipages de ligne, Hôpitaux et Chiourmes, police de la navigation et des pêches maritimes,

Direct. des ports : Mouvemens et Correspondance générale, Travaux, Approvisionnemens généraux, Matériel de l'artill., fonderies et forges de la Marine, Subsistances ; *Direct. des Colonies* : Bureau politique et commercial, Affranchissem., Administrat., Personnel, Approvisionnemens des services militaires ; *Direction de la comptabilité, des fonds et invalides* : Comptes et Budgets, Dépenses en France, Colonies et Consulats, Invalides, Prises, Bris et Naufrages ; *Inspections gén.* : Construct. navales, Travaux maritimes, Service de santé, Artillerie de la Marine ; *Conseil des Travaux de la Marine ; Dépôt des cartes et plans de la Marine ; Commission sup. des Invalides ; — contre la traite des noirs ; — supérieure pour le perfectionnement de l'enseignement à l'Ecole navale ; — consultative pour les affaires judiciaires des colonies ; Conseil des Délégués des colonies).

— Organisation de la (Corps royal), 694
Maroc, 117. *Voy.* Consuls.
Marque d'or et d'argent (Contrib. indir.), 871
Martinique, 715. *Voy.* Colonies.
Mathématiques. *Voy.* Ecole gratuite de.
Mecklenbourg, 16, 17. *Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Confed. germ., Consuls, Diète.
Médailles (Commiss. des monnaies et), 240.
Médecine *Voy.* Facultés.
Médecins, 636, 705, 958. *Voy.* Académie de Médecine, Collége, Inspecteurs des Eaux Minérales, Ecole, Facultés, Hôpitaux, Hospices, Officiers de santé milit. et de la marine.
— du Roi et de la Famille royale, 49
Ménagerie. *Voy.* Jardin du Roi.
Messageries royales (Administrat. des), 991
— générales, 996
Messagers d'État, 82, 105
Mesures. *Voy.* Poids et —, 148, 1002
Mesurage public, 772. *Voy.* Bureau Central.
Métiers. *Voy.* Arts et Métiers.
Metz (Ecole de). *Voy* Ecole d'artillerie.
Mexique. *Voy.* Etats-Unis mexicains.
Mines, 162, 171
Mineurs, 173, 688. *V.* Ecole des; Génie mil.
Ministères, 106
— étrangers, 35. *Voy.* Cabinets.
Ministres, 59. *V.* Ambassadeurs, Conseil des, Départem. ministériels, Secrétaires d'Etat.
Miquelon (St.-Pierre et), 721. *V.* Colonies.
Mobilier de la Couronne, 49. *V.* Liste civile.
Modène, 13. *Voy.* Consuls, Italie.
Monaco, 115. *Voy.* Consuls.
Monnaies (Commission et Hôtels des), 239
Monnaies françaises et étrangères, 1005
Monts-de-Piété, 139, 947
Monumens histor. et Antiquités nation., 141
— publics, 142. *V.* Architectes, Travaux.
Mostaganem. *Voy.* Afrique.
Musée d'Artillerie, 121. *V.* Dépôt central.
— monétaire, 240. *Voy.* Médailles.
Musées royaux, Calcographie, Louvre, Luxembourg, Egyptien, Versailles, 52, 744
Muséum d'Histoire Naturelle, 176, 904
Musique. *V.* Académ. roy. de, Conserv. de —
— du Roi, 49

N.

Naissances et alliances des Princes et Princesses étrang., 2. *V.* Puissances étrangèr.
Naples (Royaume de) *Voy.* Siciles.
Naturalistes. *Voy.* Jardin du Roi.
Naufrages (Bureau des), 135. *V.* Marine.
Navigation. *Voy.* Ecole de; Douanes et sels; Marine; Ponts-et-chaussées.
— de la Seine, 796. *V.* Préfect. de police.
Nassau, 18, 19 *V.* Ambassadeurs. Cabinets, Confed. germanique, Diète, Pays-Bas.
Nétoiement de Paris, 796. *V.* Préf. de police.
Norwége. *Voy.* Suède.
Notables. *Voy.* Trib. de commerce, Instruction primaire.
Notaires, 413, 415, 848
Nourrices (Bureau des), 941
Nouvelle-Grenade, 25. *Voy.* Ambassadeurs, Républiques.

O.

Observatoires, 176. *V.* Bureau des longitud.
Octroi de Paris, 880
— Tarif des Droits d', 881
Odéon, 750. *Voy.* Théâtres royaux.
Officiers publics et ministériels, 413, 848 (Agens de change, Agréés, Avoués, Commissaires-priseurs, Courtiers, Gardes du commerce, Huissiers, Notaires). *Voy.* Alger, Colonies, Justice.
Officiers d'ordonnance. *Voy.* Maisons du Roi et des Princes. Guerre.
Officiers génér. et supérieurs. *Voy.* Armée.
— attachés à LL. MM. et aux Princes et Princesses de la famille royale, 44, 614
— d'Administration, 637, 703. *Voy.* Commissaires de la Marine, Guerre, Marine, Hôpitaux, Subsistances, Instr. publique, Faculté de Médecine.
— de santé milit., 636. *V.* Hôpitaux.
— de Santé de la marine, 705
Oldenbourg, 17. *Voy.* Confédération germanique, Diète.
Opéra. *Voy.* Académie royale de Musique.
— Comique, 750. *Voy.* Théâtres royaux.
Oran. *Voy.* Afrique.

Orange. *Voy.* Nassau.
Ordonnance. *Voy.* Officiers d' —
Ordre royal de la Légion-d'Honneur, 241
Ordres étrangers (Français décorés d'), 292
Ouvriers d'Administration, 670. *V.* Infanter.
— d'Artill., 682. *Voy.* Armée.
— du Génie, 690. *Voy.* Troupes du Génie.
— du Train des équipages, 691

P.

Pairs de France, 74, 77. *Voy.* Chambre des.
Palais royaux. (*Compiegne*, *Elysée*, *Fontainebleau*, *Louvre*, *Meudon*, *Palais-Royal*, *Pau*, *Trianon*, *Tuileries*, *Versailles*).
Pape, 3. *Voy.* Etats romains, Rome.
Papier timbré (Bureaux de), à Paris, 864
Parme, 13. *V.* Ambassad., Consuls, Italie.
Parcs. *Voy.* Artillerie, Train.
Paroisses *Voy.* Clergé de Paris, Cultes.
Parquet. *Voy.* Agens de change, Cours, Tribunaux.
Passeports, 113, 140, 796. *Voy.* Intérieur, Police.
Pasteurs protestans, 305. *Voy.* Protestans.
Payeur central du Trésor, 189
Payeurs extérieurs du Trésor public, 201
Pays-Bas, 7. *Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Diète, Puissances.
Pêche. *Voy.* Administration des Forêts.
Pêches maritimes, 132, 153. *Voy.* Commerce, Marine.
Peinture. *V.* Acad., Ecole des Beaux-Arts.
— sur verre (Manufacture royale de), 743. *Voy.* Sèvres.
Pensions, 440. *V.* Maîtres, Maîtresses de.
— sur l'Etat (chaque Ministère et Administration publique a un bureau chargé de la liquidation des pensions).
Percepteurs des finances, 192; — à Paris, 869
Pérou, 26. *Voy.* Consuls, Républiques.
Pesage et Mesurage publics (Insp. du), 772. *V.* Bureau central, Trav. publics (Min. des).
Phares, 171. *Voy.* Commission des
Pharmacie centrale, 941. *Voy.* Hospices.
— Ecole spéciale de, 175, 906
Pharmaciens, 636, 706, 971. *Voy.* Hôpit., Hospices, Officiers de santé militaires, de la marine.
Phases de la lune. *Voy.* Calendrier.
Piémont. *Voy.* Sardaigne.
Pionniers (Compagnies de discipline), 692
Plans. *Voy.* Cartes; Dépôt des.
Place de Paris (Etat-Major de la), 616
Places de Guerre (Etats-Majors des), 632
Poids et Mesures, 148, 796, 798. *Voy.* Préf. de police, Trav. publics (Min. des).
— nouveaux et anciens, 1003
Police du royaume, 140. *Voy.* Intérieur.
— Commissaires de, 791
— de la Navigation, 132. *Voy.* Marine, Préfecture de police.
— de sûreté, 795
— du roulage, 796 *V.* Préfect. de police.
— médicale, 176
— municipale de Paris, 791
— sanitaire, 149. *V.* Trav. publics (Min. des).
Pologne, 8. *V.* Consuls, Puissances, Russie.
Pompes à incendies. *V.* Sapeurs-Pompiers.
— funèbres. *Voy.* Inhumations.
Pondichéry, 723. *V.* Etablissem. dans l'Inde.
Pontonniers, 681. *Voy.* Artillerie.
Ponts (Administ. des 3 — sur Seine), 927
Ponts-et-Chaussées et Mines (Direction générale des), 161 (Conseil général des Ponts-et-Chaussées, — des Mines; *Bureaux*: Personnel, Routes, Canaux, Ponts, Chemins de fer, Grandes Voiries, Phares, Digues, Bacs, Cours d'eau, Mines, Service de l'inspection, services ordinaire et extraordinaire. Phares, Ecole des Ponts-et-chaussées, des Mines, des Mineurs, Cabinet de minéralogie).
Population, 140, 458, 767
Ports, 133. *Voy.* Arrondissem. maritimes, Colonies, Marine.
Ports-d'armes, 140, 796, *Voy.* Intérieur, Préfect. de police.
Porcelaines (Manufact. roy. de Sèvres), 743
Portugal, 8. *Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances.
Possessions franç. *Voy.* Afrique, Colonies.
Poste aux chevaux à Paris, 230
— aux lettres. *Voy.* Boîtes, Distribution.
— Bureaux de, pour l'Etranger, 873, 976. *Voy.* Courriers.
Postes (Administration des), 227, 859 (Taxe et Affranchissement des lettres, Rebuts. Journaux et Imprimés, Courriers, Estafettes, Envois d'argent, Poste aux chevaux).
Poudres. *Voy.* Contributions indirectes.
Poudres et Salpêtres (Poudreries; Raffineries; Commiss. et Inspect.; Élèves), 125, 679
Précepteurs des enfans de LL. MM., 45. *Voy.* Maison de la Reine.
Préfecture du départem. de la Seine, 767 (Conseil de Préfecture; — général du départem., Comité consultatif, Bureaux: *secrétariat*: Personnel, Ordre général, Ventes, Marchés, Adjudications, Tirage des rentes, etc.; Archives; Cérémonies municipales, Beaux-Arts; Commission des beaux-arts, — des pensions; *Comptabilité*: Vérificateurs; Commission des voies et moyens, rentes sur la Ville. 1re *Di-*

vision : Etat civil et politique, Elections, Jury, Administration communale, Domaines, Acquisitions de propriétés, Déshérences, Caisse de Poissy, Statistique, Inspection du pesage, jaugeage et mesurage publics, Abattoirs, Cimetières, inhumations. 2e *Division* : Grande Voirie, Ponts-et-chaussées, Travaux publics, Eaux de Paris, Carrières, Pavé de Paris. 3e *Division* : Industrie, Instruction publique, Hospices et Hôpitaux, Garde nationale, Recrutement, Tontines. 4e *Division* : Répartition, Recouvrement et contentieux des Contributions directes et Domaines).
Préfecture de Police, 789 (Conseil de préf.; — de salubrité; Commission permanente près le Préfet; Commissaires de police; Bureaux : *Cabinet*: Affaires confidentielles, Rapport au Roi et au ministre, Correspondance politique, Police municipale. *Secrétariat général* : Ordre général, Personnel, Archives, Bâtimens et Petite voirie; Comptabilité, Caisse, Police des théâtres et des lieux publics. 1re *Division*: Hôtels garnis et livrets, Passeports, Ports d'armes; Police de sûreté, Hospices, Prisons. 2e *Division* : Approvisionnement, Commerce, Boissons, Navigation, Petite Voirie, Nétoiement, Eclairage, Poids et mesures, Voitures, Police du roulage, Carrières, Etablissemens dangereux et insalubres; Etat sanitaire, Conseil de salubrité, Eaux minérales, etc).
Préfectures et Sous-Préfectures. *V.* Préfets.
Préfets, 139, 458. (Liste rectifiée), 594, 767, 789. *Voy.* Intérieur.
— maritimes, 708. *Voy.* Arrondissemens maritimes.
Présidens. *V.* Commissions, Comités, Conseils, Consistoires, Cours, Sociétés. Tribun.
Primes, 214. *Voy.* Commerce, Douanes.
Princes du sang. *V.* Famille Royale. Maison de LL. AA. RR., Chambre des Pairs.
Prises, 135. *Voy.* Marine.
Prisons, 145, 796 (Bicêtre, Conciergerie, Dépôt de la Préfecture, Dette, Force, Maison de correction de jeunes détenns, — de Mendicité à Villers-Cotteret, — de Répression de St.-Denis; St.-Lazare, Ste-Pélagie). *Voy.* Intérieur, Maisons de force et de correction, Maisons centrales de détention. Préfect de Police.
Procureurs du Roi. *V.* Tribun. de 1re instance.
— généraux du Roi. *Voy.* Cours.
Professeurs *V.* Académies, Colléges, Cours, Ecoles, Facultés, Hospices et Hôpitaux, Jardin du Roi.
Protestans, 309, 312. *V.* Cultes non cathol.
Provinces-Unies de Rio-de-la-Plata, 25. *Voy.* Consuls, Républiques.
Proviseurs. *Voy.* Colléges.
Prud'hommes. *Voy.* Conseils des.
Prusse, 8. *Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Diète, Puissances.
Puissances étrangères, 1

Q.

Quatre-Temps. *V. Voy.* Calendrier.
Quinze-Vingts, 951. *Voy.* Aveugles.
Questeurs, 83. *Voy.* Chambre des Députés.

R.

Raffineries. *Voy.* Poudres et Salpêtres.
Rapport des nouv. mesures aux ancienn., 1003
— des Poids, Mesures et Monnaies étrangères à celles de France, 1005
Rebuts. *Voy.* Poste.
Receveur central des finances (Seine), 868
Receveurs, 191, 862, 864, 869. *V.* Contributions, Enregistrement et Domaines, Finances, Tabacs.
— Entreposeurs (Contribut. indir.), 217
Recrutement, 119, 132, 654, 777. *Voy.* Dépôt, Guerre, Marine, Préfecture de la Seine.
Recteurs, 440. *Voy.* Académies.
Rédacteurs (secrétaires), 105. *Voy.* Chambre des Députés.
Référendaires au Sceau de France, 109
— à la Cour des Comptes. 324 *V.* Conseill.
Régens. *Voy.* Banque de France.
Régie. *Voy.* Contributions indirectes, Octroi.
— intéressée des Salines de l'Est, 736
Régisseurs des manuf. de tabac, 216, 871
Remèdes secrets, 176. *Voy.* Police sanitaire.
Remonte générale, 120, 152, 693. *Voy.* Dépôt, Guerre, Haras.
Répartition de l'impôt. *Voy.* Commission de, Ministère des Finances.
Répression de la traite des noirs, 136. *Voy.* Commission pour la.
Républiques, 25
Requêtes. *Voy.* Maîtres des, Cour de cassat.
Réserve. *Voy.* Armée, Cadre de —, Cavalerie, Gardes nationales, Dépôt, Guerre.
Résidences royales, 50. *Voy.* Palais.
Ressort des Cours royales, 328, 334
Reuss, 24. *Voy.* Confed. german., Diète.
Revenus publics (Administration des), 180
Rio de la Plata. *Voy.* Provinces-Unies.
Rome, 3. *V.* Cardinaux, Etats-Romains.
Roulage (police du). *V.* Ponts-et-Chaussées, Préfecture de Police.
Routes. *Voy.* Ponts-et-Chaussées.
Russie, 9. *Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances.

S.

Sacré-collége (Cardinaux du), 26
Sages-Femmes, 176
Saint-Cyr. *Voy.* Ecoles militaires.
Saint-Denis *Voy.* Chapitre de, Maisons d'éducation de la Légion-d'Honneur.
Saint-Louis (île), 721. *Voy.* Sénégal.
Saint-Pierre et Miquelon, 721. *V.* Colonies.
Saisons, *j.* *Voy.* Calendrier,.
Salines de l'Est (Régie des), 755
Salubrité. *Voy.* Conseil de, Intérieur.
Sapeurs-Mineurs, 688. *V.* Génie militaire.
Sapeurs-Pompiers (Corps des), 120, 793, 833
Sardaigne, 9. *Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls. Puissances.
Saumur. *Voy.* Ecole de cavalerie.
Saxe (Royaume de), 10; — (Duchés de), 17, 19, 20. *Voy.* Ambassadeurs. Cabinets, Confédération german., Consuls, Diète.
Sceau de France, 107, 109. *Voy.* Justice, Référendaires.
Sciences, 176. *Voy.* Académie des —, Instruction publique, Facultés.
Schwarzbourg, 21. *V.* Confed. germ., Diète.
Sculpture. *V.* Académ., Ecole des Beaux-Arts.
Secours à Domicile, 942. *Voy.* Bureaux de bienfaisance, Hospices.
— aux Colons, 150.
— généraux, 139. *Voy.* Intérieur.
Secrétaires d'État, 59, 106. *V.* Ministres.
— des commandemens. *Voy.* Maisons de la Reine, des Princes de la famille royale.
— du Roi. 44. *Voy.* Cabinet du Roi.
— généraux de Préfecture, 139, 458, 489, 768. *Voy.* Intérieur, Préfectures
Sels, 213. *Voy.* Douanes, Entrepôts.
Seminaires, 802. *Voy.* Cultes.
Sénégal, 721. *Voy.* Colonies.
Service ordinaire et extraordin. *V.* Conseil-d'Etat, Ponts-et-Chauss., Mines.
— de Santé. *V.* Colonies, Armée, Marine, Médecins, Chirurgiens, Officiers de santé
— de santé près LL. MM. et LL. AA. RR 49. *V.* Médecins et Chirurg. du Roi.
Sèvres. *Voy.* Manufactures royales.
Siciles. 2 *V.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances.
Société de charité maternelle, 955
— de Géographie, 917
— de Géologie, 919
— de la Providence, 955. *V.* Asile de la
— de Médecine-Pratique, 974
— d'encouragem. pour l'indust. nation.. 914
— de Prévoyance, 957
— Philanthropique, 948
— royale d'Agriculture. 918
Société royale des Antiquaires [illegible] 916
Société de Statistique universelle, 922
Médico-Philanthropique, 957
Sociétés de Bienfaisance, 947
— Maternelles de France, 955
— savantes et littéraires, 914
Soleil (lever, coucher, déclinaison du). *Voy.* Calendrier.
Sourds-Muets (Institution des), 951
Souscription aux ouvrages scientifiques et littéraires, 176
Sous-Préfectures. *Voy.* Sous-Préfets
Sous-Préfets, 139, 458 (Liste rectifiée), 595, 783. *Voy.* Intérieur.
Spahis réguliers, 674. *Voy.* Cavalerie.
Statistique industrielle et commerciale. *Voy.* Travaux publics (Ministère des).
— générale de l'instr. primaire, 175, 440
— des départemens, 458, 767
Subsistances, 149.
Subsistances milit., 121, 637.
— de la marine, 133, 705. *Voy.* Colonies.
Substituts. *Voy.* Cours, Tribunaux.
Succursales. *Voy.* Invalides, Maisons d'Education. Clergé de Paris.
Suède et Norwége, 11. *Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances.
Suisse, 25. *Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Républiques.
Superficie de chaque département, 458
Surveillance. *Voy.* Commissions de.
Synagogues, 316. *Voy.* Israélites.
Syndicats, 796, 799. *Voy.* Bouchers, Boulanger. Préfecture de police, Voitures.
Syndics. *Voy.* Chambres de discipline.

T.

Tabacs (Administ. des) (Conseil d'administr., Insp. des —, Manufact. de —), 216, 871
Tarif. *Voy.* Douanes, Commerce, Octroi.
Tapis (des Gobelins et de Beauvais), 743
Télégraphes, 145. *Voy.* Lignes télégraphiq.
Théâtres, 142. — Royaux, 748. *Voy.* Intérieur.
Théologie. *Voy.* Facultés.
Timbre. 204, 864. *Voy.* Enregistr. et Dom.
Tontines (Administration des), 778
Toscane, 12. *Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Italie.
Train des Parcs d'Artillerie, 682
— des Equipages militaires, 690
Traite des noirs (répression de la). 136
Transits. *Voy.* Douanes et sels.
Transferts. *Voy.* Dette inscrite.
Transports milit., 122. *V.* Guerre, équipag.
— publics (Messageries, Coches). 991
Travaux d'architecture (de la Seine), 775
— historiques, 176. *Voy.* Comités des.
— de la Marine (Conseil des), 135

Travaux publics (Min. des) — 147. Bureaux : *Cabinet :* Correspondances, Affaires réservées ; *Ponts-et-Chaussées*, *Secrétariat général* : Correspond. gén. et dépêches, Lois et Impressions mobilières du Ministère ; *Direction de l'Agriculture et des Haras* : Perfectionnemens de l'agriculture, Encouragemens, Bergeries, Ecoles vétérinaires, Epizooties, Haras, Education des chevaux et amélioration des races ; *Direct. du commerce intérieur, des manufactures et des établissemens sanitaires :* Chambre de commerce, Bourses, Agens de change, Sociétés anonymes, Encouragemens pour les pêches, Statistique, etc.; Inventions, Manufactures et Fabriques, Arts et Métiers, Police des ouvriers, Etablissemens insalubres, Approvisionnemens et Mercuriales, Foires, Marchés et Abattoirs, Poids et Mesures, Police et Etablissemens sanitaires ; *Direct. du Commerce extérieur :* Tarifs de douane, Importations et Exportations, Statistique ; *Division de la Comptabilité générale :* Budget, Ordonnancement et liquidation des dépenses des établissemens industriels des Haras, Secours aux Colons, Secours pour pertes résultant d'incendie, grêle, inondation, etc.
— publics. *Voyez* Architectes, Ateliers de militaires condamnés, Bâtimens civils, Préfecture de la Seine.
— Commission mixte des, 126. *V.* Guerre.
Trésor public, 189. *Voy.* Finances.
Trésor de la Couronne. *Voy.* Liste civile.
Trésorier de la ville de Paris, 780
Trésoriers des Invalides de la marine, 706
Tribunal de Police Municipale, 800
Tribunaux civils ou de 1re Inst., 347, 805 ; — de Commerce, 379, 811 ; — Maritimes, 706. *Voy.* Colonies, Afrique.
Troupes d'Artill., 680 ; — du Génie, 688 ; — de la Marine, 700. *Voy.* Colonies.
Turquie, 11. *Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances.

U.

Université de France (Cons. roy. de l'Instr. publiq., Inspect. des études, Ecole norm., Facultés et Colléges, Institutions et Pensions), 438. *Voy.* Instruction publique.
Uruguay, 25. *Voy.* Consuls, Républiques.

V.

Venezuela, 25. *V.* Consuls, Républiques.
Vérificateurs, 204, 771, 862, 864. *V.* Commissaires, Domaines, Enregistrem. Monnaies.
Vérificateurs des poids et mesures, 798
Vérification des marchandises présentées aux Douanes, 158. *Voy.* Commiss.-Experts.
Vétérans. *Voy.* Canonniers, Gendarmerie, Génie, Infanterie.
Vétérinaires. *Voy.* Ecoles.
Vicaires-généraux. *Voy.* Clergé.
Villes libres et anséatiques (Brême, Francfort, Hambourg, Lubeck). *Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Diète.
Vivres de la Guerre, 121. *V.* Subsistances.
Voies et moyens. *Voy.* Commission des.
Voirie, 140, 776, 796, 799 (*V.* Intérieur, Ponts-et Chauss., Préfectures de la Seine et de police.
Voitures de place, 796, 799. *V.* Préf. de pol.
Voltigeurs corses, 653. *Voy.* Gendarmerie.

W.

Waldeck, 23. *Voy.* Confed. germ., Diète.
Wurtemberg, 11. *Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Diète, Puissances.

Z

Zoaves, 670. *Voy.* Infanterie.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.